
D. SEARS





ENCYCLOPEDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT,

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & la NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'eſt-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 18.

M. DCC. XCVIII.

AN VI de la République.

Noms des Auteurs par ordre alphabétique.

Les citoyens.

ANDRY,
CHAMBON,
DE BRIEUDE,
FOURCROY,
GOULIN,
HALLÉ,

Les citoyens.

HUZARD,
LAGUERENE,
LA PORTE,
MACQUART,
MAHON,
THOURET.

H.

HABDARAMAHNUS, ou HABDARRAHMAMUS, égyptien, a écrit un traité sur les propriétés des animaux, des plantes, & des pierres précieuses. Cet ouvrage, qui étoit en manuscrit dans la bibliothèque du cardinal Mazarin, fut traduit de l'arabe en latin par un maronite, nommé *Abraham Ecchellensis*, qui enseigna les langues arabe & syriaque au collège royal de Paris. Sa version parut dans cette ville en 1647, *in*-8, sous ce titre :

De proprietatibus ac virtutibus medicis animalium, plantarum ac gemmarum tractatus triplex.

On a encore une édition de Londres, de 1649, *in* 4, avec les notes de *Jean Eliot.*

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HABICOT (Nicolas) étoit de Bonny en Gâtinois. Il étudia la chirurgie à Paris, & il y fut reçu maître en cet art, qu'il exerça à l'Hôtel Dieu, & dans les armées. Il se fit une réputation, il pratiqua avec dextérité & avec succès les opérations chirurgicales, & fit des démonstrations anatomiques. Il mourut le 17 juin 1624. Ses ouvrages ont conservé son nom à la postérité :

Problêmes sur la nature, préservation & cure de la maladie pestilentielle. Paris, 1607, *in*-8.

Ce chirurgien avoit vu trois fois la peste à Paris, savoir en 1580, 1596, & 1606. Il inséra dans ce traité les remarques qu'il avoit eu occasion de faire sur cette maladie.

Semaine anatomique. Paris, 1610, *in*-4. Le privilège est du 14 décembre 1609. Paris, 1660, *in*-8. En hollandois, par *Gaspar Nollens.* La Haie, 1629, *in*-8.

L'auteur a mis dans son livre le même ordre qu'il suivoit dans ses leçons publiques ; & comme il avoit beaucoup disséqué, il a fait quelques découvertes qu'il a exposées assez clairement. On ne lui doit cependant point toutes celles qu'on a mises sur son compte. *Winslow*, dans un mémoire, qui est parmi ceux de l'académie des sciences de Paris, année 1720, avoit dit que le doigt ~~medius~~ n'a point de muscle interosseux interne. Il croyoit être l'auteur de cette remarque. *Habicot* l'avoit faite avant lui dans sa Semaine anatomique, & *Winslow* l'a reconnu dans les mémoires de 1722. C'est la modestie de ce grand anatomiste, qui ne savoit point se parer des travaux d'autrui, qui a donné occasion à des personnes moins difficiles de faire honneur de cette découverte à *Habicot.* Elle appartient à *Riolan*, ainsi que *Guillemeau* en fait l'aveu dans son anatomie imprimée en 1598. On a disputé qui des deux, *Habicot* ou *Riolan*, avoit le premier décrit les muscles interosseux ; la question est résolue, *Vésale* en a parlé avant eux.

Paradoxe myologiste, par lequel il est démontré que le diaphragme n'est pas un seul muscle. Paris, 1610.

Gigantostéologie, ou *discours sur l'os d'un géant.* Paris, 1613, *in*-8.

Un écrit de 15 pages, *in*-8, avoit paru à Lyon & à Paris en 1613, sous le titre d'*histoire véritable du géant Theutobocus. Jacques Tissot* s'en disoit l'auteur, quoiqu'il eût été composé par un jésuite de Tournon. Cet écrit fit du bruit ; & c'est à cette occasion qu'*Habicot* entreprit de prouver que les os apportés à Paris par *Pierre Mazurier*, chirurgien de Beaurepaire, étoient véritablement ceux du géant *Theutobocus.*

La gigantostéologie d'*Habicot*, qui est de soixante pages, fut répandue vers le mois de septembre ou d'octobre 1613, & dans le mois de décembre de la même année, parut la *Gigantomachie*, *in*-8, de quarante-six pages, qui est de la main de *Riolan*, dans laquelle ce médecin n'épargne pas les chirurgiens. Cependant *Habicot* ne répondit point à ce libelle. Au commencement de 1714 parut la *Monomachie*, ou *Responce d'un compagnon chirurgien nouvellement arrivé de Montpellier, aux calomnieuses invectives de la gigantomachie de Riolan, docteur là en faculté d'ignorance, contre l'honneur du collége des chirurgiens de Paris. Dialogisme* (dont les interlocuteurs sont) *le compagnon Estranger, le Résident.* Cet écrit, de neuf pages *in*-8, fait assez voir que les chirurgiens avoient été peu sensibles à la satyre de *Riolan*, puisqu'un des interlocuteurs dit à l'autre : « Possible ruminerons-nous quelque responce à nostre » mode, puisque de la fleur de tant d'excellents » chirurgiens que vous avez ici, aucun n'en a daigné » prendre la peine. » Il part de là pour tomber sur *Riolan*, qu'il ne ménage point. Celui-ci ne demeura pas sans repliquer. Il mit au jour l'*Imposture découverte*, écrit *in*-8 de quatre-vingt-trois pages, qui fut répandu dans le courant de mars 1614. Sur la fin du même mois 1615, on publia le *Discours apologétique*, brochure de trente-huit pages *in*-8,

dans laquelle on établit la vérité des géants, contre la gigantomachie d'un soi-disant écolier en médecine. Il n'y eut qu'une voix pour donner cet écrit à *Guillemeau*, chirurgien ordinaire du roi, qui étoit du sentiment d'*Habicot*, mais qui ne paroissoit pas être de ses amis. C'est pourquoi celui-ci fit distribuer dans le public sa réponse, avouée de huit chirurgiens, par leur approbation signée le 12 avril 1615 :

Responce à un discours apologétic, &c. Paris, 1615, *in*-8, de trente-six pages. L'auteur se défend contre les reproches qu'on lui a faits, & laisse de côté la question des géants, afin de tomber sur ses censeurs. Mais il n'en fut pas quitte pour ces attaques. Il parut une estampe, où il est dépeint monté sur une mule, avec ces vers au bas :

> La main du peintre qui te feit,
> Et sur ta mule te peignit,
> De la raison fut bien régie :
> Car autrement par tes escripts,
> Habicot, l'on ne t'eust pas pris
> Pour un docteur en chirurgie.

Sur le feuillet suivant on lit : *Extrait des œuvres non encore imprimées de N. Habicot.* C'est la préface de la première édition de la *Semaine anatomique*, à laquelle on a ajouté des apostilles marginales, pour dépriser *Habicot* & son ouvrage. Cet écrit, qui est de douze pages, est suivi d'une pièce badine, sous le titre de *Jugement des ombres d'Héraclite & de Démocrite, sur la réponse d'Habicot au discours attribué à Guillemeau.* C'est une brochure *in*-8, sans date, de trente-une pages, qui fut regardée comme venant de *Riolan*. On publia ensuite un libelle diffamatoire, intitulé : *Correction fraternelle.* Il ne tarda pas à tomber dans l'oubli & dans le mépris dont il étoit digne. Vint alors la *Gigantologie*, ou *discours sur la grandeur des géants, où il est démontré que de toute ancienneté les plus grands hommes & géants n'ont été plus hauts que ceux de ce temps.* Cette pièce composée par *Riolan*, & qui est dédiée à M. de Luynes, grand-fauconnier de France, date de 1618, Elle est *in*-8, de cent vingt huit pages. La *Touche chirurgicale*, *in*-8 de vingt page, parut la même année. Cet écrit contient deux satyres contre *Riolan*, l'une en vers françois, & la seconde en vers latins. Elles ont été composées après que ce médecin eut mis au jour sa *Gigantologie*. On lui reproche, dans la première satyre, d'avoir fait entrer dans sa *Gigantologie* les deux pièces qu'il avoit fait imprimer sous le titre de *Gigantomachie* & d'*Imposture découverte* :

> Mais quelle verue lunatique
> Pousse ton esprit fantastique
> A mettre ce livret au vent ;
> Veu que trois ans & davantage,
> Tu chante le mesme ramage
> Sinon l'epistre seulement.

La dernière brochure qu'enfanta cette longue querelle, appartient à *Habicot*, qui la dédia à M. de Luynes, auquel *Riolan* avoit présenté sa *Gigantologie*. L'écrit de ce chirurgien parut sous ce titre :

Antigigantologie, ou *Contredíscours de la grandeur des géants.* Paris, 1618, *in*-8, de cent quatre-vingt-deux pages. L'épître dédicatoire est datée du 18 août de la même année. Ainsi finit la dispute sur les géants, pendant laquelle on ne manqua pas de lancer de part & d'autre des traits plus ou moins vifs & caustiques. Le sujet n'en valoit pas la peine. Le 11 janvier 1613, des maçons travaillant à une sablonnière, près du château de Chaumont, maintenant Langon, à peu de distance de la ville de Romans en Dauphiné, trouvèrent, à dix-huit pieds en terre, un tombeau de brique qui en avoit trente de long, sur douze de large, & huit de profondeur. On lisoit autour : *Theutobocus rex*, qu'on croit être le *Theutonus*, roi des theutons & des cimbres, défait par *Marius*, consul romain, environ cent ans avant notre ère. Les os qui étoient renfermés dans ce tombeau se touchoient immédiatement, & ils étoient de vingt-cinq pieds & demi de long, sur dix de large aux épaules, & cinq de profondeur. La tête avoit cinq pieds en long, & dix en rond, & les orbites des yeux cinq pouces de tour. Telles furent les dimensions qu'on donna aux os du prétendu squelette, dans l'écrit publié par *Jacques Tissot*. Mais ce qui n'étoit d'abord qu'un amusement pour les curieux, devint bientôt le sujet d'une dispute sérieuse, & même d'une guerre fort allumée. *Riolan*, d'une part, & *Habicot*, de l'autre, y déployèrent leur érudition. Celui-ci maintint la vérité de la découverte, & celui-là ne négligea rien pour en démontrer l'imposture, en faisant passer les os de *Theutobocus* pour des os de baleine, ou pour des os fossiles. Le célèbre *Peiresc* a aussi écrit contre cette découverte ; elle fut annoncée comme une imposture dans le temps même, par l'auteur du mercure françois. Les savans, qui ne croient rien de cette histoire, la regardent aujourd'hui sous le même point de vue. Cependant l'auteur des *Mémoires* sur le même sujet, insérés dans les *Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*, ne doute nullement de l'authenticité de la découverte. Il rapporte, 1. une copie de la lettre que Louis XIII écrivit à M. de Langon, dans la terre duquel on trouva les ossemens dont il s'agit ; 2. le certificat de l'intendant des antiquités du roi ; 3. une copie exacte du procès-verbal dressé dans le temps : mais les preuves tirées de ces pièces ne sont point assez concluantes pour lever les justes doutes qui resteront toujours sur le fond de la question. On n'a point encore démontré que les os trouvés près du château de Langon étoient des os humains.

C'est en combinant ce que rapportent *Portal* & *Morand*, ce que disent les *recherches sur l'histoire de la chirurgie en France*, *Hérissant*, dans sa *bibliothèque physique de la France*, & sur-tout *Goulin*, dans sa *lettre à Fréron*, Paris, 1771, *in-8*, page 101 & suivantes, que j'ai formé cet article. Je le finis par la notice des ouvrages d'*Habicot*, dont je n'ai point encore parlé :

Problêmes médicinaux & chirurgicaux. Paris, 1617, *in*-4. Il y a dans ce recueil douze problêmes, chacun desquels est dédié à différentes personnes.

Question chirurgicale, par laquelle il est démontré que le chirurgien doit assurément pratiquer l'opération de la bronchotomie, vulgairement dite laryngotomie, ou perforation de la flute ou tuyau du poulmon. Paris, 1620, *in*-8.

On y trouve une description fort détaillée du larynx, & il reprend *Riolan* sur ce qu'il avoit dit des cartilages & des muscles de cette partie.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HABILLEMENT. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'usage des choses dites non narelles, appliquées aux besoins de l'homme.

Classe I. Règles d'hygiène pour les hommes réunis en société.

Ordre IV. Règles relatives aux coutumes, aux habits.

On entend par *habillement* tout ce qui sert à nous vêtir. Les hommes, dans les temps les plus reculés, lorsqu'ils étoient encore dans cette crasse ignorance, qui a été leur berceau primordial, ont cherché, par instinct, à cacher leur nudité, pour se garantir des injures de l'air, &, ainsi que le font encore les sauvages aujourd'hui, avec des feuilles, des écorces d'arbres, ou les dépouilles des animaux. Sans entrer dans des détails, qui seroient ici superflus, sur les divers habillemens qui ont servi, ou servent aux hommes, nous dirons que les divers climats où ils ont habité, leur ont, en tout temps & en tout lieu, fait une loi de se vêtir plus ou moins. Chaque pays a eu & a encore des modes très-variées dans ses vêtemens ; mais elles ont toujours eu pour but de garantir les hommes selon les différens degrés de chaud ou de froid, l'humidité, & la force des vents qui se font sentir dans les diverses contrées où la nature les a placés.

On peut dire avec raison, relativement à notre manière de nous vêtir, que quoiqu'elle soit généralement & ridiculement adoptée par presque tous les peuples de l'Europe, elle n'en est pas moins, de toutes, la moins noble, la plus incommode, celle qui fait perdre le plus de temps, & qui paroît être la moins assortie à la nature.

Graces à la révolution, qui honore le peuple françois, ces habits imaginés par le luxe, où les métaux précieux, & les broderies de tout genre, sembloient distinguer des autres hommes une caste orgueilleuse & privilégiée, sont devenus inutiles à des hommes libres & égaux, qui doivent chercher à fixer les yeux, & non à les éblouir, qui savent que c'est moins du faste & de l'opulence, que des talens & des bonnes mœurs, que résulte la considération, & qui sont bien persuadés que le mérite des habits est aussi triste que mesquin.

Cependant on doit savoir gré à tous les talens, qui ont su mettre à contribution ce que l'art a successivement déployé, pour concourir à former des vêtemens : ainsi la laine que fournissent les animaux, le fil, le coton, que produisent les végétaux, la soie que donnent les insectes, les mélanges de ces substances, leur main-d'œuvre, leurs couleurs, sont autant de moyens qui deviennent avantageux aux hommes, non-seulement pour se vêtir, mais encore pour les occuper utilement, les faire vivre, & pour augmenter la richesse nationale, par la communication des résultats de leur industrie.

Voyons ce que l'art de conserver la santé a remarqué de plus utile dans l'usage que les hommes doivent faire des vêtemens. Buchan a fait des réflexions très-justes sur ce point d'hygiène, & nous nous en servirons ici.

Dans la jeunesse, où le sang a un fort degré de chaleur, & où la transpiration est facile ; il n'est pas nécessaire de couvrir le corps d'une grande quantité d'habits ; mais dans l'âge avancé ; lorsque la peau devient serrée, que les humeurs ont moins de chaleur, que le sang circule avec moins d'énergie, il faut en augmenter la quantité ; la plupart des maladies viennent, dans le dernier âge, du défaut de transpiration. On peut les prévenir jusqu'à un certain point, en prenant des habits plus chauds & plus capables de déterminer la transpiration, comme les bons habits de draps bien doublés d'étoffe pareille, ceux de coton, de flanelle, de laine ouatée.

Il ne faut pas que les jeunes gens s'habituent à porter des gilets de flanelle, ou de laine ; car c'est un moyen de les affoiblir, de les rendre délicats, de se priver, par la suite, des avantages qu'ils pourroient procurer, lorsque des accidens particuliers, ou l'âge, en détermineroient l'usage.

Les habits doivent toujours être relatifs à la saison ; un habit assez chaud pour l'été, ne le seroit pas assez pour l'hiver ; il faut cepndant apporter les plus grandes précautions dans les changemens des habits de saison. Il ne faut ni quitter ceux d'hiver trop tôt, ni porter ceux d'été trop tard. Lorsque l'hiver com-

mence de bonne heure, & qu'il y a encore du froid dans les premiers temps de l'été, la prudence exige qu'on ne change pas d'habit subitement, & qu'on le fasse graduellement, c'est-à-dire, en conservant des manches à ses vestes, en ne prenant pas sur le champ celles qui sont les plus légères. Dans les pays les plus septentrionaux de la France, vers les bords de la mer, les personnes d'un âge avancé devroient toujours avoir des habits de drap, ainsi qu'on le fait en Angleterre, & elles changeront de vestes suivant que la température sera plus ou moins chaude.

Pour éviter toute erreur dans le changement d'habits de saison, il faudroit qu'on accoutumât les hommes, dès leur enfance, à s'endurcir au froid & au chaud; à contracter une espèce d'habitude avec les intempéries des saisons; en les empêchant de s'approcher beaucoup du feu, on les accoutumeroit à ces transitions subites du froid au chaud, dont le danger, dans une foule de circonstances, est bien plus grand que celui que produisent les changemens trop prompts ou trop tardifs de nos habits: il faut avouer encore que c'est moins dans nos habits, qu'il faut chercher la cause des accidens auxquels on est si exposé au renouvellement des saisons, que dans notre mauvaise manière de diriger la chaleur, ou de nous garantir du froid, & sur-tout de l'humidité.

En effet, il est aussi dangereux pour les hommes de passer les journées d'hiver, tantôt à se tenir au coin d'un grand feu, les fenêtres & les portes bien closes, tantôt à sortir au grand air, (s'il n'a pas bien combiné la manière de se vêtir) qu'il le seroit pour les mêmes individus, de prendre, dans un jour de chaleur, des bains à la glace: il est presque impossible qu'une personne, qui reste pendant plusieurs heures dans une chambre dont la température est de 15 degrés, au thermomètre de Réaumur, & souvent plus, s'expose tout-à-coup à l'air extérieur qui pourra être, dans la même journée, de 10 à 12 degrés au-dessous de zéro, sans éprouver, si elle n'a pas des redingottes bien chaudes, une suppression de transpiration, qui peut être cause d'une foule de maladies. C'est aussi la raison pour laquelle, dans le nord, on se couvre de la peau des animaux dont les poils foisonnent le plus, parce que souvent, entre l'air extérieur & l'air intérieur des appartemens, on a 36 à 40 degrés de différence.

Il est bien plus rare de voir une personne, qui n'a pas les moyens de faire bien calfeutrer, d'entretenir de grands feux dans ses appartemens, d'avoir des habits très-fourrés, être attaquée, à l'entrée de l'hiver, de rhumes & de fluxions, que les gens riches, qui outrent les précautions, & souvent les dirigent mal.

Les habitans des campagnes ne connoissent, le plus souvent, d'autre manière de s'échauffer que par l'exercice; ils n'emploient pas les gilets de flanelle, &c., l'hiver, comme l'été, ils portent la même étoffe; ils sont bien rarement attaqués de rhumes, de catharres, de rhumatismes. On a vu des gens, de cet état sur-tout, vivre très-long-temps sans avoir jamais changé la manière de se vêtir, sans s'être jamais chauffés que par accident, & ils n'ont été en but à aucune des indispositions, qui sont ordinairement la suite des transpirations supprimées.

C'est une vérité reconnue universellement que les rhumes, les fluxions, & plusieurs maladies inflammatoires, si communes dans les saisons froides, ne sont dues qu'à une transition subite du chaud au froid: or, si l'air intérieur, ou des appartemens, n'étoit pas à des degrés aussi différens de l'air extérieur, on seroit beaucoup plus aisément garanti de tous ces accidens, qui sont en proportion plus communs dans nos climats, que dans le nord, parce que nos froids sont très-souvent humides, tandis que ceux du nord, qui sont fort secs, sont moins dangereux de ce côté. Nous avons observé qu'en général on n'a rien à redouter de l'air extérieur, quand il n'est qu'à dix degrés au-dessous de celui qu'on respire dans les appartemens, c'est-à-dire, que si l'air extérieur a 5 degrés au-dessous de zéro, celui de l'appartement, pour être très-sain, n'a besoin d'être qu'à 5 degrés au-dessus de zéro, &c.; alors on pourra sortir, sans courir les risques de voir arrêter la transpiration.

Nous sommes bien loin de nous comporter ainsi; nous échauffons d'autant plus nos appartemens que le froid est plus grand, de sorte que souvent il y a dans nos climats vingt degrés & plus de différence entre l'air qu'on respire dans l'appartement, & celui qui pénètre dans les poumons lorsqu'on sort. On a beau se couvrir, se surcharger d'habits, pour peu qu'on fasse attention aux propriétés d'un air froid & humide, on sentira qu'on ne pourra jamais se soustraire à ses effets dangereux, & qu'ils deviennent d'autant plus funestes, que nous faisons moins attention à ce qu'il faudroit mettre en pratique, pour nous garer de ses funestes inconvéniens.

Nous le répétons, ce seroit rendre un service bien réel à l'humanité que d'accoutumer les enfans à être insensibles aux variations des différentes saisons. La nature semble elle-même donner ce conseil, en inspirant aux enfans de l'aversion pour le feu, & de l'amour pour l'exercice; il ne s'agit que d'entretenir ce goût naturel, la constance & la répétition continue de leurs mouvemens, en les empêchant d'être sensibles aux différentes transitions de l'air de l'atmosphère; & si les parens ne leur faisoient changer d'habits, on ne les verroit pas se plaindre, & en demander eux mêmes. Ils ne seroient sagement changés que dans l'âge fait, dans des circonstances où l'on doit craindre un froid plus grand que de cou-

tume, lorsqu'on change de climat, ou bien lorsqu'on est incommodé, ou convalescent.

Les habits dont l'étoffe est de drap, doublés de drap, paroissent appropriés à nos contrées tempérées, parce qu'ils sont assez chauds pour amortir les trop vives impressions du froid, & assez légers pour ne pas contribuer à augmenter la chaleur de l'air extérieur. Ils peuvent convenir à toutes les saisons, & ils suffisent, pour qu'on n'ait pas besoin de ces gilets, de ces camisolles de futaine, de flanelle, qu'il faut abandonner aux oisifs, aux vieillards, & aux malades.

Les règles qui conviennent à un sexe sont également bonnes pour l'autre; & si l'on a élevé les filles dans l'enfance, comme les garçons, si on les a habitué à faire beaucoup d'exercice, exposées aux différentes intempéries des saisons, elles ne sentiront pas le besoin de feu & d'habits chauds.

Voyons quels sont, à cet âge, les *habillemens* qui conviennent le mieux, pour que les enfans n'aient ni trop chaud, ni trop froid, & qu'ils puissent sur-tout exercer, avec la plus grande facilité, tous les mouvemens qu'ils sont portés à faire presque continuellement. En France, il leur faut une chemise, une camisolle de laine, ou de futaine, dont ls manches tombent jusqu'au coude; une de toile suffit pour l'été. Quand les cheveux des enfans sont bien grandis, vers un an, un an & demi, il est inutile de leur mettre des bonnets sur la tête; quand leur démarche n'est pas encore assurée, les bourrelets sont nécessaires. Il faut fixer leurs vêtemens avec des cordons, & ne se servir d'épingles que quand on ne peut pas faire autrement. Un enfant, chez qui une épingle avoit pénétré d'un demi-pouce dans la peau, est mort dans des convulsions. Il faut seulement à l'enfant des petites sandales qui ne le gênent pas, & qui soient liées avec des cordons. On le placera, sans ligatures, ni maillots, (*voy.* Maillot.) dans un lit dont les rebords seront assez élevés pour ne craindre aucune chûte. Le point essentiel, c'est que le linge & les habits soient toujours très-propres, & qu'on en ait assez pour les changer souvent; c'est une des choses qui contribue le plus à maintenir la santé des enfans, que la propreté.

On fait fort bien, quand les enfans grandissent, de les habiller en matelots, en turcs, en hussards, avec des culottes très-larges. Ils ne doivent avoir ni cols, ni cravattes; les étoffes de leurs habits seront légères, & presque toujours les mêmes. Il ne faut pas se presser de les affubler de nos habits étroits & courts, dont toute l'élégance n'est que parfaitement ridicule, nos jarretières pour les bas, celles des culottes serrées avec des boucles, le collet, le poignet des chemises fixés par des boutons, les habits si fort serrés, ainsi que les vestes & les culottes, tant de ligatures, tant d'entraves, semblent n'avoir été imaginés qu'en dépit de la nature, & pour contrarier le bon sens. S'il faut, malgré tout ce qu'on en peut dire, donner nos habits à nos enfans, il faut attendre qu'ils aient absolument pris leur forme & leur accroissement.

Nous ne répéterons pas ici ce qu'on trouvera aux articles Baleine, Bande, Beguin, Corps, Col, Jarretieres, Ruban, Collier, Ceinture, Boucle, Chaussure, &c.

Les lisières, qu'on attache au haut du corps des enfans pour les faire marcher, peuvent leur faire beaucoup de mal, en ce que, pour éviter les douleurs de la compression, ils se jettent en avant, & s'abandonnent : alors les épaules prennent une fausse position, la poitrine se serre, & le dos se courbe; c'est un moyen bien assuré pour qu'un enfant trébuche au moindre obstacle, pour qu'il ne soit de long-temps droit sur ses jambes, pour que la sûreté de sa marche soit retardée; c'est pourquoi Rousseau disoit, que certains enfans marchent mal toute leur vie, pour avoir appris à marcher.

Une des raisons qui fit adopter les mauvaises habitudes relatives à l'*habillement*, c'est la sotte manie des parens de vouloir perfectionner ou rectifier la nature, de hâter sa marche dans le développement de ses créatures, comme si l'on ne savoit pas qu'un enfant, qui auroit toutes les proportions de l'homme fait, ne pourroit les conserver pour la suite, & que la masse qui le constitue a besoin d'une extension lente & progressive, qui n'éprouve aucune gêne dans son accroissement, pour arriver tout naturellement à la perfectibilité, que l'art le plus recherché ne pourra jamais procurer. Souhaiter la perfection de l'âge viril à l'enfance, ce seroit desirer, dans l'âge fait, les imperfections de la caducité.

Nous faisons voir, aux articles que nous avons indiqués, à combien de maux physiques ils peuvent devenir en proie, par des pratiques aussi détestables; nous pourrions ajouter que ceux qui perdent, pour ainsi dire, la force & l'énergie du corps, se trouvent encore, pour la société, dans une circonstance morale très-fâcheuse, puisque les souffrances qu'ils ont endurées, & qu'ils endurent encore, suffisent pour les rendre tristes, mélancholiques, apathiques, incapables de travaux opiniâtres, & de cette grandeur d'ame qui crée les grandes actions, & fournit les plus grands hommes. En effet, on a remarqué que ceux qui avoient le mieux mérité de la société, avoient le plus souvent présenté l'heureux assemblage de la force physique & des qualités morales.

Voyons maintenant quels sont les moyens de remédier aux difformités produites par les vêtemens; nous suivrons, sur ce point, les bons préceptes établis dans les recherches sur les *habillemens* des femmes & des enfans. Pour completter ce que nous

avons déjà dit aux articles BALEINE & CORPS, on a coutume, lorsqu'on s'apperçoit qu'un enfant se contourne par une suite de mauvaises pratiques qu'on a employées, de faire avertir un tailleur, à qui l'on recommande de fabriquer un corps bien dur, pour redresser, soi-disant, la difformité dont on s'est apperçu. Le tailleur trouve facilement la manière de cacher le défaut, en gagnant de l'argent; mais il ne fait pas attention aux douleurs qu'il prépare à l'enfant, qu'on a souvent la barbarie de faire taire, & de menacer, lorsqu'il a de si fortes raisons de se plaindre. C'est particulièrement chez ce qu'on nomme les *grands* que se rencontre ce genre de victimes. On a trouvé l'art de les rendre droits lorsqu'ils sont habillés, & ils ne sont que plus courbés & contrefaits lorsqu'ils sont débarrassés de la torture à laquelle ils ont été assujettis pendant la journée: alors on ordonne des liens plus forts, sans considérer que c'est à ce remède qu'est dû tout le désordre.

Qu'on rende aux enfans la liberté de leurs mouvemens, les muscles se fortifieront, & cette jeune plante se redressera elle-même. En leur faisant faire des exercices modérés, & toujours proportionnés à leurs forces, en les nourrissant bien, en rétablissant les digestions, qui sont presque toujours troublées chez eux, on parviendra à leur rendre de la vigueur, & à hâter leur redressement; c'est là presque tout ce qu'on doit entreprendre contre un vice dont la guérison exige beaucoup de temps; le suc nutritif, en s'élaborant petit à petit dans des organes devenus plus libres, portera dans toute la machine une nouvelle force, une nouvelle vie.

Il est aisé de sentir combien on s'éloigne de la nature, en voulant, par des corps, remédier à une foiblesse qu'on ne fait qu'augmenter, par ce moyen. Les difformités naissent, on emploie des corps matelassés dans les parties où l'épine se déjette; mais la pression du tempon cause à l'enfant la plus vive douleur, s'il se porte de côté; alors c'est une nouvelle pression, une nouvelle courbure.

Si les corps produisent presque seuls la difformité d'une bosse, comment concevoir qu'ils puissent servir à la réparer? S'il est arrivé qu'on ait vu guérir des distorsions de l'épine avec des corps, c'est, comme dans bien d'autres cas, où les malades guérissent par la force seule de la nature, malgré les remèdes mal appliqués des médecins. Nous ne pouvons trop le répéter, l'exercice, les mouvemens, les frictions, les agitations de tout genre, peuvent seuls rendre la force à des corps grêles & délicats. Andry conseille, lorsqu'on couche les enfans, de leur appliquer le long de l'épine de la mie chaude de pain de seigle anisé. S'il survient, dit-il, des démangeaisons, ce signe est heureux; il conseille encore de tenir toujours, sur la partie la plus affectée, une emplâtre fondante; ces moyens doivent être aidés d'une sorte d'extension, sans quoi la pression, habituellement perpendiculaire, accroîtroit les courbures. Un arc ne peut se redresser, si on le presse dans ce sens. On a proposé d'élever les enfans en l'air, en leur mettant un collier de fer garni de laine, auquel on attache des cordes qu'on passe dans deux poulies qui y sont annexées. Cette méthode ressemble à ce jeu barbare dans lequel on dit aux enfans qu'on va leur faire voir leur grand-mère, en les élevant de terre par-dessous le menton: on sait que ce jeu a été funeste à plusieurs d'entr'eux. A. Leroy a imaginé un moyen utile, agréable, & sans danger. Il s'agit d'attacher, à une certaine hauteur, une corde remplie de nœuds d'espace en espace. On divertit l'enfant en l'engageant à monter & à descendre le long de cette corde, à-peu-près comme le font les maçons le long de celle qu'ils attachent aux toits; on met des matelats sous l'échelle, & on ne perd pas de vue les enfans. Par ce moyen on ne force rien, la nature n'est pas fatiguée, les efforts sont doux. C'est ainsi que des enfans ont été quelquefois redressés, en sonnant des cloches, & en se laissant enlever avec la corde: le plaisir que les enfans prennent à ces jeux, n'est pas ce qu'il y a de moins salutaire.

Nous ne parlerons pas ici des distorsions de l'épine, qui peuvent reconnoître pour cause le rachitis, les scrophules, & les spasmes, c'est à un médecin éclairé à prescrire, dans ces cas, les remèdes intérieurs & extérieurs appropriés.

S'il se rencontre des enfans qui se courbent sans avoir fait usage des corps, c'est parce que leurs muscles sont plus grêles, plus foibles, plus à nud; c'est l'effet d'une constitution très-délicate, qu'il faut petit à petit restaurer par les moyens indiqués. On trouve dans l'ouvrage d'Andry différentes manières fort ingénieuses de s'opposer à la courbure de l'épine, & qu'on pourra y chercher au besoin. Portal a aussi imaginé une machine dont on peut quelquefois se servir avec succès.

Mais il ne suffit pas de démontrer ce qui est bien, il faut encore des moyens de forcer le peuple à l'exécuter, sans loix, sur l'avantage qu'il peut y avoir pour les enfans d'être plus ou moins couverts, il suivra sa routine, ses préjugés; il faudroit donc que les médecins, les chirurgiens, les curés, reçussent des instructions sur ces objets, avec injonction d'aller visiter de temps en temps les nourrices, & de voir si la loi qu'on auroit faite seroit mise à exécution; ils devroient avoir le droit d'ôter à une femme tout enfant qui ne seroit pas bien soigné. Il faudroit donner tous les ans un prix dans chaque paroisse, à la femme qui auroit le mieux soigné les enfans, & attacher une honte & une espèce de deshonneur à celles qui ne feroient pas bien leur devoir. La manière de vêtir & d'élever les enfans, doit faire une des parties les plus essentielles des institutions nouvelles dans une société qui se régénère.

(MACQUART.)

HABILLEMENT DES TROUPES. (*Médecine militaire.*) *Voyez* ARMÉES. (Médecine des)

(MAHON.)

HABITATION. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale.

Classe I. Sur les devoirs des hommes en société, quant à leur physique.

Ordre II. Règles relatives aux habitations communes.

Une *habitation* est un lieu que les hommes ont choisi pour demeure, & où ils se retirent pour être à l'abri des injures de l'air, des saisons, des animaux féroces, & des méchans.

Il est aisé de sentir que les hommes doivent mettre beaucoup de prudence & de soins dans le choix de leurs *habitations*. Une des principales attentions doit se porter sur la nature de l'air qu'ils sont dans le cas de respirer : comme cet air est diversement combiné, relativement à l'élévation ou l'abaissement des lieux, relativement à sa sécheresse, ou à son humidité, relativement aux vapeurs ou aux exhalaisons qui le composent, on sent qu'il transmettra aux individus, qui seront plongés dans des atmosphères différens, des qualités avantageuses, ou malfaisantes, qui seront toujours relatives à ces différentes circonstances.

L'air des lieux qu'on veut habiter doit toujours être sain, ou pur, c'est-à-dire sec, tempéré, & exempt de vapeurs nuisibles, ou d'exhalaisons putrides.

L'air des montagnes, ou des collines, éloignées des eaux en stagnation, des étangs, des marais, est ordinairement sec & agréable ; les *habitations* qu'on fixe en ces lieux sont très saines, parce qu'en général l'air sec tend & resserre la fibre, sans diminuer l'évaporation de la peau, parce qu'il augmente l'activité des corps, & en même temps diminue la tendance des humeurs à la décomposition, parce que cet air est moins accablant, quand il est chaud, que l'air humide est moins pénétrant, quand il est froid : aussi l'expérience nous apprend que les habitans de ces lieux sont ordinairement bien portans, vigoureux, & de belle stature, tandis que ceux des pays-bas, humides, marécageux, présentent ordinairement un tableau contraire.

Nous devons cependant avertir, que l'air très-sec ne convient pas également à toutes les constitutions, & que par-tout où les fibres nerveuses sont à nud, ou presque à nud, il peut arriver des accidens, qu'une trop vive impression ne peut manquer d'occasionner ; c'est pour cette raison que les poitrines délicates, les personnes attaquées de la pulmonie, doivent choisir leurs demeures dans des lieux plus bas, ou dans des plaines.

Les *habitations* sur les montagnes doivent toujours regarder l'est & le nord-est ; car les vents qui en viennent sont presque toujours plus favorables que ceux du nord-ouest, ou du nord, qui pénètrent les corps avec bien plus d'énergie : dans l'hiver, on choisira les appartemens qui seront exposés au midi, ou au sud-est, & pour l'été, ceux qui auront pour exposition l'est & le nord-est.

Les *habitations* qui, par leur position sur des montagnes, dans des gorges ou des vallons, sont exposées à de très-grands vents, sont plus ou moins nuisibles, selon les vents qui y règnent : les vents d'ouest, ou du sud, sont ordinairement humides, & fort dangereux. (*Voyez* VENT.) On ne pourra guères s'en garantir qu'en élevant des murs, en plantant des bois dans les endroits où les courans sont les plus forts, &, d'un autre côté, en pratiquant des doubles chassis dans les appartemens.

Pour que l'air des *habitations* soit sain, il faut les éloigner bien soigneusement de tous les lieux qui peuvent être facilement pénétrés par des vapeurs humides. On sait que l'humidité, en relâchant les fibres, les amollit, bouche les pores de la peau, dont elle aide peut-être la force absorbante, concentre la froideur de l'air, dispose les humeurs à se corrompre, & sur-tout la bile ; de là les rhumatismes, les gouttes, les rhumes, les fièvres intermittentes de toute espèce, &c. (*Voyez* HUMIDITÉ.)

Les *habitations* qui sont humides, soit par la nature du sol, comme les terreins où la glaise retient l'eau à la surface de la terre, soit par la situation dans un lieu bas, dominé par des montagnes, entouré de bois, de marais, d'étangs, & d'eaux dormantes, ou qui coulent très-lentement, sont très-dangereuses, ainsi que les châteaux environnés d'eau. On a à redouter tous les maux que peuvent produire le relâchement des solides, l'état scorbutique des humeurs, la transpiration supprimée, &c. On y élève difficilement les enfans ; ils y sont sujets aux obstructions du ventre, aux gonflemens des glandes, aux écrouelles, à la fièvre. Ils y prennent peu d'accroissement. Les filles y sont attaquées de pâles-couleurs, qu'elles gardent quelquefois étant mariées. Les femmes avortent aisément, font des fausses couches, sont malades pendant leur grossesse, ont, pendant & après leurs couches, des accidens souvent funestes, & qui les rendent malheureuses le reste de leurs jours, qui ne se prolongent jamais fort loin. Les hommes, indépendamment des fièvres, & dont nous avons parlé plus haut, ont à redouter les hydropisies générales & particulières, des fluxions, des érésipèles, la hûte, & les maux de dents, enfin les infirmités d'une vieillesse pénible & anticipée.

S'il est un résultat avantageux du parti que la

ſociété de médecine a pris de demander aux médecins de tous les départemens de la France une deſcription topographique de tous les lieux habités & habitables, ce doit être celui de reconnoître les ſituations avantageuſes où l'on peut bâtir des maiſons, & celles qui préſentent des inconvéniens, pour faire voir aux gens peu inſtruits les dangers qu'ils peuvent courir en y formant des établiſſemens, de détruire petit à petit ceux qui ont été formés mal-à-propos, ou de trouver des moyens de corriger les localités, & de les rendre ainſi plus ſaines & plus habitables; car on a remarqué, très-ſouvent, qu'il ſe trouvoit des endroits fort ſains à une très-petite diſtance de ceux qui ne le ſont pas.

Il exiſte des terreins ſableux, qui ſont fort dangereux lorſqu'il règne des grandes chaleurs accompagnées de ſéchereſſe; dans ces lieux les corps éprouvent eux-mêmes une aridité extrême, les ſolides ſe deſſèchent, les fluides s'épaiſſiſſent, & prennent une nature acrimonieuſe; de là les maladies bilieuſes & inflammatoires. Il faudra peu de choſe pour corriger ces défauts, qui, d'un autre côté, n'exiſtent que dans peu de momens de l'année. La poſition qui, d'ailleurs, eſt favorable, pourra être garantie des ardeurs du midi, en plantant de ce côté, & à l'eſt, des bois qui puiſſent défendre des rayons du ſoleil, & des vents du midi & de l'eſt, en ouvrant les parties des bâtimens qui ſont expoſés au nord & à l'oueſt, en fermant exactement les autres, en uſant d'une diète délayante & rafraîchiſſante, & en employant tous les autres moyens preſcrits contre la grande chaleur.

Les *habitations* qui ſont enfoncées, ou un peu creuſées en terre, & plus baſſes que le terrein qui les environne, ou qui ſont appuyées de quelque côté contre un terrein élevé, ſont mal-ſaines: telles ſont ſouvent celles des payſans, qui ſe trouvent au bas des collines; elles rendent les maiſons humides, ſur-tout, ſi, comme cela ſe pratique fréquemment, elles ne ſont ni pavées, ni carrelées; l'eau qu'on y répand, les ordures qui s'y font, l'eau qui filtre à travers les terres ſur leſquelles elles s'appuient, celle des fumiers & des mares qui y ſont adoſſés, toutes ces circonſtances rendent l'air qu'on reſpire, & dans lequel on eſt plongé, extrêmement mal-ſain. (*Voyez* MARES, ETANGS, FUMIER, CLOAQUES, &c.)

On reconnoît facilement l'humidité trop grande de ces lieux, parce que les plafonds ſe gâtent, le bois ſe pourrit, le pain ſe moiſit, le ſel & le ſucre ſe fondent, le fer & l'acier ſe rouillent. Le payſan robuſte ne ſent pas d'abord les influences malignes de cette humidité; mais elles agiſſent à la longue, on en voit les effets les plus ſenſibles dans les maladies des enfans, des femmes en couche. La police de chaque lieu devroit ſurveiller, avec un ſoin particulier, toutes ces ſortes d'*habitations*, relever celles qu'on peut rendre plus ſaines, ſinon les faire replacer ailleurs aux frais du département, plutôt que d'y laiſſer périr des familles entières, qui ſouvent ne ſavent à quoi attribuer toutes les infirmités qui viennent les accabler.

C'eſt une choſe très-commune dans les villes & dans les villages, de voir qu'à peine une maiſon eſt bâtie, que des imprudens ſe préſentent pour l'occuper: rien cependant n'eſt plus dangereux que cette pratique. Il entre dans les mortiers une très-grande quantité d'eau, qui en ſort continuellement, & produit une humidité, qui ne manque pas de cauſer des rhumes, des rhumatiſmes & des ſciatiques qui durent juſqu'à la fin de l'exiſtence.

Le danger eſt encore plus grand lorſqu'on a employé dans la bâtiſſe de la chaux & du plâtre: il exhale de ces ſubſtances avec l'eau qu'on a employée, des particules âcres & mal-ſaines, qui étant reçues dans les poumons, cauſent des toux, des engorgemens, des obſtructions, des irritations violentes.

Il n'eſt pas néceſſaire pour produire ces effets funeſtes qu'une maiſon ſoit neuve. Il ſuffit que la pièce qu'on occupe ſoit nouvellement recrépie en plâtre, ſur-tout ſi on y reſte long-temps ſans la chauffer, ſans renouveller l'air, & qu'on y couche. On croit avoir pris une bonne précaution, pour habiter les maiſons neuves, d'y faire pendant pluſieurs jours du feu, qui en effet enlève une partie de l'humidité, & deſſèche la ſuperficie des murs récrépis. Mais c'eſt une dangereuſe ſécurité; car il y a à peine quelques lignes d'épaiſſeur de ſec; & l'eau, qui eſt dans les couches plus profondes, tranſude intérieurement, &, ſe répandant dans l'air, lui communique ſes particules délétères. Lorſqu'il ſurvient de l'humidité dans l'air, & qu'on ouvre ces lieux, les murs abſorbent & reprennent beaucoup d'eau, qui rediſſout les ſels du plâtre & de la chaux, qui n'ont pu être enlevés par un deſſèchement ſuffiſant, & ils ſont de nouveau diſtribués à l'atmoſphère de l'appartement.

Des hommes de tous les états, riches & pauvres, ont été journellement les victimes de ces imprudences. Combien de gens qui ont eu des rhumatiſmes, des douleurs vagues internes & externes, des maladies de poitrine, le ſcorbut, la goutte, des fièvres intermittentes, pour avoir travaillé ou couché dans des appartemens dont le plâtre n'étoit pas encore bien ſec.

Il eſt difficile de fixer le temps néceſſaire pour qu'une maiſon nouvellement bâtie, ſoit parfaitement reſſuyée de toute humidité. Cela dépend de la ſituation, & de la quantité ou de l'épaiſſeur du plâtre qu'on a employé; les maiſons toutes bâties en pierre en exigent le moins; cependant la prudence veut encore

encore qu'on les laisse au moins une année sans les habiter. Le seul moyen d'empêcher les suites fâcheuses des imprudences de ce genre, c'est d'empêcher qu'on habite les maisons neuves avant trois ans, comme l'avoient déterminé les romains; il faut au moins avant qu'un locataire puisse entrer dans une maison neuve ou récrépie, que des experts ayent été vérifier que les murs sont bien secs & qu'on ne peut rien craindre d'aller y habiter. Sans cette précaution, un propriétaire avide de jouir du revenu de ses fonds, se hâte de mettre ses appartemens à louer, & souvent elle n'est pas achevée qu'on y voit des affiches. Ou bien un locataire imprudent ou qui ignore le danger, se presse d'acquérir ces nouveaux logemens, pour les distribuer d'une manière commode. Il vaudroit beaucoup mieux pour lui obtenir sécurité qu'agrément.

Une autre cause vient encore aggraver ce que nous avons dit des appartemens nouvellement bâtis, c'est l'inconvénient de la peinture. Les personnes aisées font peindre leurs appartemens avec des vernis composés d'huile de térébenthine, de résines diverses & d'esprit-de-vin : le peuple fait colorer ses boutiques avec des huiles d'une odeur forte & souvent rance : toutes ces substances sont âcres & irritantes, & avant qu'elles ayent eu le temps de sécher suffisamment, elles ont très-souvent produit les plus grands accidens. *Voyez* (PEINTURE.)

Comme tout air chargé d'une exhalaison forte quelconque, est en général contraire à la respiration des animaux, on voit qu'il faut non-seulement éloigner intérieurement dans les *habitations* les miasmes odorans de toute nature, mais il faut encore les proscrire extérieurement, en évitant de se placer à côté des lieux où il se fait journellement des développemens aussi désagréables que mal-sains : c'est pourquoi on ne doit point former un établissement à côté d'un hôpital, d'une boucherie, d'un cimetière, d'un marché rempli d'herbes, de corps animaux qu'on laisse souvent pourrir. Il faut encore s'éloigner des mégissiers, des tanneurs, des chandeliers, des maréchaux autant que cela est possible, & même des parfumeurs dont le travail fait éclore perpétuellement des émanations, qui, quoiqu'agréables, ne laissent pas à la fin d'agir sur les nerfs & de causer des accidens. (*Voyez* ODEUR.)

Les ouvriers qui sont obligés de demeurer sur le bord de l'eau à cause de leurs travaux, comme les megissiers, les tanneurs, les teinturiers, les blanchisseuses, doivent faire élever le rez-de-chaussée de leurs maisons plus que celui des autres qui ne sont pas dans le même cas. Ils doivent les tenir les plus secs qu'ils peuvent, y faire souvent du feu, même dans l'été, y entretenir une libre circulation d'air ; ils doivent coucher dans l'étage le plus élevé. Le travail fort & continuel leur est nécessaire, afin d'entretenir la transpiration qu'ils pourront encore aider en se frottant avec de la flanelle tous les jours, en buvant un peu de bon vin, & même quelques liqueurs spiritueuses & toniques.

L'air qui a passé par nos poumons, & qui en sort chargé d'acide carbonique a bien-tôt perdu son élasticité s'il n'est aisément renouvellé par l'air de l'atmosphère. C'est pour cette raison que les endroits qui doivent recevoir un grand concours de personnes, doivent-être fort élevés, comme les salles de spectacle, les lieux destinés à de nombreuses assemblées, les églises, & même les maisons qui renferment des familles considérables. Nos pères avoient certainement moins de recherches & de luxe dans leurs appartemens, sans doute parce qu'ils ne s'étoient pas fait autant de besoins; mais l'étendue & l'élévation de leurs salles & de leurs chambres les rendoient très-saines : pour nous, nous habitons des petites lanternes, dont les murs minces & percés de tous côtés, laissent aisément pénétrer le froid de l'hiver & le chaud de l'été, & dont l'étroitesse & le peu d'élévation, sont causes que nous reprenons par l'inspiration tous les miasmes hétérogènes qui étoient les résidus de la transpiration.

Chez les romains la forme des grands édifices publics & des appartemens des riches particuliers, où l'on s'assembloit en commun, & sur-tout les salles à manger étoient admirables pour entretenir les ressorts & la salubrité de l'air. Ces bâtimens fort élevés étoient terminés par une coupole dont les côtés étoient à jour, souvent même le milieu du dôme étoit ouvert. Les vapeurs émanées des corps des convives sortoient facilement, & faisoient place à un nouvel air plus pur. Le climat de Rome pouvoit permettre cette circulation presqu'à l'air libre, mais dans les climats moins chauds, en garnissant les coupoles de fenêtres susceptibles d'être ouvertes à volonté, on jouiroit également de leurs avantages, sans en redouter les inconvéniens.

C'est sur-tout dans les hôpitaux, les salles de spectacle, où, jusque dans les jours les plus froids de l'hiver, on ne respire qu'un air extrêmement échauffé, puant & corrompu, qu'on devroit bien pratiquer de ces coupoles ; on devroit former au-dessus du parterre une voussure ovale qui finiroit par la coupole garnie de fenêtres faciles à ouvrir ; la salle de spectacle du Palais-Royal est la mieux combinée de ce côté que j'aye encore vue. L'hôpital Saint-Louis, à Paris, est remarquable par les soins qu'on a pris pour pouvoir y procurer la plus grande salubrité de l'air. On y voit des coupoles, qui sont bien essentielles dans les salles où on réunit beaucoup de malades, & il faut espérer qu'on n'en bâtira plus à présent, sans prendre ces objets dans les plus sérieuses considérations.

Il est encore un autre moyen essentiel pour purifier l'air des hôpitaux, des salles de spectacles, des

entreponts, des calles, des appartemens, des carrières, & des mines, c'est de renouveller l'air très-souvent au moyen de plusieurs soufflets également propres à chasser l'air vicié, & à introduire celui du dehors, & c'est à juste titre qu'on a fait l'éloge du ventilateur de la halle, qui remplit merveilleusement ces vues salutaires. On se sert encore du feu, des aromates, des substances odorantes, & parfums en évaporations (*Voyez* VINAIGRE, ENCENS, PARFUM, ODEUR, SUCRE, GENIÈVRE, (&c. Ces moyens seront très-salutaires, s'ils sont secondés par une extrême propreté intérieure. (*Voyez* MALPROPRETÉ.

D'après toutes ces réflexions, & les observations qui précèdent, veut-on se déterminer sur le choix d'une maison? La plus saine sans contredit sera celle qui se trouvera bâtie à mi-côte, sur un terrein sabloneux ou pierreux, éloigné des forêts, des marais, des étangs & des mines, exposée à l'est ou au midi & présentant un aspect riant. Le milieu de la montagne de Montmartre, du côté qui regarde Paris, rassemble tous ces avantages, & ne laisse rien à desirer du côté de l'agrément & de la salubrité.

Ces mêmes observations servent encore à se décider sur le choix des *habitations* à la campagne ou à la ville. La campagne, quand on prend toute les précautions indiquées, a mille avantages dont il est impossible de jouir dans les villes. Serénité de l'air, aspect amusant, paysages agréables, promenades faciles, liberté, commodité pour la vie, tout concourt à entretenir la paix de l'ame, & la santé du corps: avec quelques amis & de l'occupation, comment n'y pas couler des jours délicieux.

Dans les villes, particulièrement dans les capitales, l'air est chargé de mille exhalaisons mal-saines produites par la transpiration considérable des hommes & des animaux, par la proximité des lieux, où les arts travaillent toutes sortes de substances, qui donnent les plus mauvaises odeurs, où les corps sont malades ou en décomposition, par la boue grasse, noire & remplie d'urine, & par les fumées de toute espèce. Si à des inconvéniens indispensables, on ajoute l'ambition, le cérémonial gênant des sociétés, les intrigues, les plaisirs, ou l'oisiveté des villes, que de motifs pour préferer la campagne.

Mais comme il n'est pas permis à tout monde de se livrer aux agrémens de la vie champêtre, & qu'il y a des états & des arts qui exigent une résidence continuelle dans les villes, alors il faut autant qu'il est possible en diminuer les incommodités, en se procurant une *habitation* dans le meilleur air, dans le plus riant aspect, & dans un éloignement total des circonstances dangereuses dont nous avons parlé.

En parcourant la plupart des villes, on voit que ceux qui les ont fondées ou augmentées ont peu consulté la conservation de leurs habitans, par la position dans laquelle beaucoup se trouvent par l'étroitesse des rues, par l'élévation des murailles qui les alentourent; ce les qu'on a bâties depuis un siècle ne sont pas sujettes à ces inconvéniens: on en a des exemples dans Berlin, Nancy, Pétersbourg, ou l'alignement & la largeur des rues permettent à l'air qui y aborde de balayer toutes les vapeurs, & les exhalaisons qui s'en élèvent perpétuellement. Nous devons donc espérer, qu'on se reglera par la suite sur ces modeles, que les principales rues larges & droites, seront toujours dans la direction du sud-est au nord-ouest, & du nord-est au sud-ouest. Il faudra toujours placer hors de la ville, & du côté du bas de la rivière tous les métiers qui sont dans le cas de donner de mauvaises exhalaisons, tels que les tanneurs, les mégissiers, les bouchers. Les Cimetières & les hôpitaux doivent être relégués hors de l'enceinte des villes. On n'oubliera pas en outre d'élever le rez-de-chaussée des maisons d'au moins douze pieds, de mettre sous le carreau du mauvais charbon pillé, afin de le tenir plus sec. Il ne sera pas moins nécessaire de donner aux étages une élévation convenable, comme de dix pieds au moins, de se garantir de la fumée; (*voyez* FUMÉE.) enfin de pratiquer de grandes places, de vastes marchés, des fontaines en assez grande abondance pour laver les rues en tout temps. (MACQUART.)

HABITUDE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règle de l'hygiène.

Classe I. Hygiène publique pour les hommes considérés en société.

Ordre III. Règles relatives aux usages des choses dites non naturelles.

Si la nature en naissant nous donne des loix, l'*habitude* en vivant nous en affranchit; il est malheureux pour l'homme que ses goûts soient plus souvent fondés sur des caprices que sur une véritable utilité, & que la répétition des mêmes actions, même de ses plaisirs, devienne pour lui une froide & triste monotonie, ou qu'il se porte à des excès. L'*habitude* des mêmes passions, souvent lui fait perdre cette agréable variété, qui dans le principe faisoit le charme de son existence. Il finit toujours par s'abandonner à des impressions habituelles ou par obéir au torrent qui l'entraine. Accoutumé aux mêmes alimens, à la même température, au même climat, aux mêmes usages, plus de froid le glace, plus de chaud le desseche; des alimens différens le nourrissent mal, & l'*habitude* en le soumettant à ses loix, semble le faire triompher de l'art & de la nature.

Cependant si d'un côté l'*habitude* affoiblit la nature, de l'autre on peut dire que, bien réglée, elle maintient l'équilibre de la santé, en mesurant nos alimens à nos forces, en faisant juger ce qui est fait

pour nuire, ou pour être avantageux. Quelquefois l'*habitude* nous fait courir de grands risques, mais c'est pour nous mettre à l'abri de plus grands maux. C'est ainsi que le corps exercé à une vie dure & pénible, peut supporter les plus grands travaux, sans succomber, se nourrit de tout, s'accoutume à tout, & devient pour ainsi dire invulnérable au milieu des plus grands dangers. Le chaud, le froid, le travail, la faim, la douleur même, & l'intemperance, il doit à l'*habitude*, d'être bien moins sensible à leurs différentes impressions.

L'*habitude* exerce sur nous un double empire; elle peut, suivant l'énergie ou la foiblesse de notre constitution, nous conduire à la modération, comme elle peut nous mener aux plus grands excès : cependant l'observation a prouvé que les personnes élevées à tout souffrir, supportent le froid, le chaud, la faim, la soif, la veille, l'exercice, la douleur, la débauche, sont plus en état de se livrer aux excès qu'elles font, même avec un tempérament délicat, que celles qui sont plus fortes, & qui sont habituées à une vie réguliere.

Il résulte de ce que nous venons de dire qu'on ne peut sans risque changer des *habitudes* à toutes sortes d'âges, que c'est dans l'enfance seulement, qu'on peut parfaitement réussir à la diriger. Alors l'*habitude* croît avec la nature, & rien n'est plus aisé que de plier de tendres & jeunes créatures au gré du devoir & de la nécessité. On peut les transplanter d'un climat à un autre, sans craindre pour cet âge les inconvéniens qu'ont journellement à redouter les hommes faits, qui changent subitement d'air, de climat, de nourriture, d'*habitude*. Il est donc très-important de faire éprouver aux enfans, dans les climats où le sort les a placés des vicissitudes de froid & de chaud, tels, qu'on en modère les degrés, en combinant avec justesse leurs forces individuelles. Un ennemi avec lequel on parvient à s'apprivoiser est moins dangereux ; il finit par n'être plus à craindre.

On sait que beaucoup de personnes ont l'*habitude* chez nous de laver les enfans avec de l'eau chaude, c'est une sottise aussi grande que seroit celle de les plonger dans l'eau à la glace, ou dans la neige, comme font les habitans du nord ; l'eau tiède plus froide que chaude peut seule convenir dans nos climats. J'ai vu périr plusieurs enfans dans des familles, où l'on s'obstinoit à les élever, ce qu'on appelloit à la J. Jacques, en les plongeant tous les jours dans de l'eau très-froide, & en ne les couvrant aucunement pendant la journée. Rien n'est plus dangereux que cette constante nudité, qui par la forte impression atmosphérique continuée sur le corps des enfans, resserre les pores de leur peau, refoule l'humeur de la transpiration, qui chez eux, porte à la peau avec la plus grande facilité ce qui est hétérogène dans l'individu.

S'il faut craindre la trop vive impression de l'atmosphère, il faut aussi éviter tout extrême, surtout celui de la chaleur, pour les soustraire au relâchement, qui produiroit chez eux une foiblesse générale, propre à s'opposer à la croissance, & à donner à la transpiration l'*habitude* d'une excrétion trop abondante & même fâcheuse. On pourroit accoutumer les enfans à supporter le chaud & le froid, en finissant par les laver à l'eau froide, après les avoir baigné dans de l'eau tempérée ; mais il faut en leur faisant prendre ces *habitudes*, faire état particulièrement de la force ou de la délicatesse de chacun d'eux. C'est le point le plus essentiel. Il faut donc avec sagesse habituer les enfans aux différentes intempéries, en les exposant tantôt au froid, tantôt au chaud : par-là on les rendra moins sensibles aux effets des influences de l'air, dans les différens climats où le sort peut les jetter. Ainsi on les accoutumera de bonne-heure à respirer tantôt l'air vif des montagnes, tantôt l'air doux & plus aqueux des plaines. Celui qui est très-humide, comme de tous celui qui est le plus dangereux, doit être soigneusement évité.

Il est bon de les habituer dès l'âge de six à sept ans, à user de tout aliment, dont la nature est reconnue digestible, d'en faire différens mélanges simples, de les faire manger à des heures qui ne soient pas strictement réglées ; car on sait que le besoin fait sentir presque toujours à la même heure la nécessité des alimens. Il faut sur-tout comme je l'ai dit ailleurs, éviter de forcer le goût des enfans qui manifestent une grande répugnance pour certains alimens, même très-bons ; petit à petit ils en feront usage comme les autres, si leur répugnance n'est pas invincible, ainsi que cela se rencontre quelquefois.

L'*habitude* de boire est moins fréquente chez les enfans que chez les grandes personnes, parce que leur tempérament est moins humide ; cependant il faut les habituer à boire à tous leurs repas quelques verres d'eau & jamais de vin, parce que l'eau de toutes les boissons est la plus salutaire, parce que dans quelque circonstance qu'ils se trouvent, c'est la dernière chose dont ils manqueront, parce que toute liqueur vineuse & fermentée leur convient infiniment moins, & que celles qui sont spiritueuses sur-tout, sont propres à s'opposer à leur croissance ; le vin & les liqueurs offrent au goût des charmes séducteurs, dont il est toujours à propos de préserver ceux qui ignorent ce que cette *habitude* peut avoir de funeste pour la suite.

Il n'est presque pas nécessaire de recommander l'exercice à cet âge où l'on est naturellement porté à faire beaucoup de mouvemens ; il faut plutôt modérer sur ce point les enfans qui sont trop actifs & trop ardens, de peur qu'ils ne s'épuisent ; on doit les habituer cependant à toute espèce d'exercice, à la course, à la danse, au saut, à la nage, & c'est l'exer-

cice qui les rendra forts & vigoureux. On doit surtout leur faire faire également usage de la main droite & de la main gauche, ainsi qu'il a été déjà observé à l'article *ambidextre*.

En général l'*habitude* du repos est extrêmement nuisible à tout âge, ainsi que celle d'un sommeil trop long-tems prolongé; cette dernière *habitude* a bien des désavantages. D'abord elle raccourcit sensiblement l'étendue de l'existence: elle fait perdre un tems précieux pour soi-même & pour la société; elle donne aux différentes parties du corps une espèce de stupeur & de foiblesse qui est très-nuisible.

L'*habitude* d'aller ou de se présenter chaque jour à la garde-robe est nécessaire en général pour se bien porter, quoiqu'on ait l'expérience journalière de personnes, qui habituellement restent plusieurs jours sans aller à la garde-robe, & qui jouissent cependant d'une bonne santé.

Telles sont les principales *habitudes* auxquelles le physique de l'homme doit s'accoutumer, & l'on voit que c'est dans le juste équilibre de toutes les fonctions, que réside seul l'avantage des *habitudes* que la nature lui fait contracter, & qu'on ne peut l'accoutumer de trop bonne heure à y mettre la régularité, ou l'irrégularité qui convient

Le moral de l'homme a aussi ses *habitudes*, ainsi que le physique. Ces *habitudes* peuvent devenir très-dangereuses, quand elles ne sont pas réglées par le bon sens, & par une raison qu'éclaire l'expérience des autres, si ce n'est encore la sienne propre; il faut craindre de se laisser séduire par les charmes de l'illusion, avant de connoître ceux de la sagesse; car où l'homme va toujours cherchant des plaisirs, souvent il ne rencontre que la douleur & l'amertume, parce qu'en se livrant à ses passions, il a pris des *habitudes* que l'honnêteté & la vertu n'ont pas assez combinées.

C'est encore ici l'éducation, qui doit former de bonne heure les hommes à des penchans dont ils ne puissent se repentir un jour. L'*habitude* de l'occupation sera pour eux un rempart puissant contre les impressions séduisantes qui ne manqueroient pas de naître dans l'âge, où les passions prennent un développement, qui est en raison de celui des organes physiques.

L'*habitude* des mêmes passions ne peut qu'être très-nuisible au corps & à l'esprit, tandis qu'en laissant agir celles qui sont antagonistes, il en résulte une lutte qui les affoiblit, & donne plus de force pour les vaincre. On sait qu'une constante *habitude* de la colère, de l'ivrognerie, de la gourmandise, du libertinage, de la paresse, donnent à ces goûts violens une énergie qui occasionne souvent les effets les plus fâcheux; tandis que les hommes qui sont habitués à des occupations utiles & variées, donnent bien quelques instans à ces goûts, mais ne finissent jamais par en être dominés, par s'abrutir, ou par s'épuiser; les hommes ont donc moins à risquer de se livrer à plusieurs goûts à la fois, que de prendre particulièrement une constante *habitude* d'un seul.

Il n'en faut pas douter, c'est l'*habitude* des mêmes passions, des mêmes plaisirs, qui a donné naissance aux vices les plus honteux de l'humanité; cependant il faut convenir qu'il est des passions dont l'*habitude* n'est que fort rarement désavantageuse: la joie ou la gaieté habituelle, éloignent du sentiment de la haine, & l'amour lui-même le plus souvent, conduit aux bonnes actions, pour peu qu'on ait su le diriger. Enfin, on peut croire, que celui-là sera peut-être le plus heureux ou le moins malheureux, qui pourra s'accoutumer à tout sans avoir d'*habitude* particulière & exclusive, soit physique, soit morale. Le proverbe dit, que l'*habitude* est une seconde nature: ce qui indique qu'il y auroit beaucoup de danger à rompre subitement les *habitudes* du corps, ainsi que celles qui sont morales. Je ne répéterai point ici à ce sujet ce que j'ai dit ailleurs. (*Voyez* le mot CHANGEMENT,) (MACQUART.)

HABITUDE. (*Médecine.*)

S'il est dangereux, dans l'état de santé, de rompre trop brusquement les *habitudes* que l'on a contractées, sur-tout lorsqu'elles sont anciennes, il l'est également, dans un très-grand nombre de maladies, de ne les pas respecter, soit à l'égard du régime, soit même à raison des médicamens proprement dits. Par exemple, ceux qui sont accoutumés à une nourriture abondante & grossière ne peuvent, sans de très-grands inconvéniens, être réduits à une diète aussi rigoureuse que des personnes naturellement délicates, auxquelles des alimens de facile digestion, & pris en quantité très-modérée, ont toujours suffi. Ces différences ont même lieu quelquefois sur des choses que l'on ne seroit jamais tenté de croire, compatibles avec l'état de maladie, sur-tout si la maladie est de la classe de celles que l'on a nommées aiguës, ou inflammatoires. Ainsi on a vu des hommes accoutumés à un usage immodéré des liqueurs fortes, éprouver une foiblesse vraiment alarmante, lorsqu'ils s'en privent tout-à-fait dans leurs maladies, & être forcés d'y revenir, jusqu'à un certain point, pour soutenir leurs forces au degré nécessaire pour que le travail de la nature pût s'opérer.

La qualité des alimens ne doit pas être non plus négligée. L'estomac est un organe auquel on attribue ce qu'on appelle des caprices, c'est-à-dire, qu'il répugne quelquefois à exercer son action sur les substances les plus faciles à digérer, tandis qu'il soumet aisément celles dont une expérience journalière nous a appris que l'extraction de la partie nu-

tritive ne se faisoit point, chez la plupart des individus, sans une très-grande difficulté. Il faut donc souvent, dans ces cas extraordinaires, préférer les alimens que l'estomac desire, à ceux pour lesquels les malades se sont toujours sentis de l'aversion.

Il y a aussi une *habitude* relative au choix des médicamens. On rencontre des sujets que le petit-lait purge à outrance; d'autres que les purgatifs les plus forts émeuvent à peine. Il y en a qu'un vomitif très-léger fait entrer dans des convulsions extrêmement dangereuses. Quelques-uns ne peuvent garder dans leur estomac un purgatif dans lequel on auroit fait entrer de la manne. L'irritation que cause nécessairement le purgatif, même le plus doux, oblige certains individus de se mettre dans le bain, pour que l'opération du médicament se passe d'une manière calme & sans accidens.

Je ne finirois pas, si je voulois passer en revue toutes les précautions que l'on doit employer, eu égard à sa disposition individuelle, ou *habitude*, dont nous parlons, & dont il seroit à desirer que chaque malade instruisît soigneusement son médecin, pour lui éviter des bévues dont il ne peut garantir ceux qu'il traite que par ce moyen.

(Mahon.)

HACHIS. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

Le *hachis* est un mets composé de viande coupée & hachée très-menu, avec du beurre, du sel, du vinaigre, des épices, & autres substances aromatiques de haut goût. C'est un hors-d'œuvre commun, au moyen duquel on ne laisse perdre aucun reste des viandes dont on a fait usage auparavant. Comme ce mets est ordinairement très assaisonné, on ne doit pas le permettre aux personnes dont l'estomac est délicat, ou qui sont convalescentes.

(Macquart)

HÆMATAPORIA. (*Pathol.*) Ordre nosologique, genre 105 de Sagar.

On désigne par ce mot la cachexie qui a pour cause le défaut de sang. *Hæmataporia* vient de *αιμα*, *sang*, & de *απορια*, *défaut.* (Mahon.)

HÆMATEMESIS. (*Voyez* Hémorrhagie & Vomissement de sang. (Mahon.)

HAEN, (Antoine DE) premier professeur de médecine-pratique en l'université de Vienne en Autriche, fut un de ces médecins que le célèbre *Boerhaave* a formés dans son école. Dès qu'il eut reçu le bonnet de docteur à Leyde, il se rendit à la Haye, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès & de réputation. *Van Swieten* l'invita à venir occuper à Vienne les places qu'il lui destinoit; il connoissoit son mérite, & il se proposoit de l'associer à l'entreprise qu'il avoit fait goûter à l'impératrice, pour la réforme de la faculté de médecine de sa capitale. *De Haen* passa à Vienne en 1754, & il correspondit parfaitement à l'opinion qu'on avoit conçue de lui. La pratique de la médecine fut enrichie & perfectionnée par ses ouvrages, autant que par l'assiduité infatigable avec laquelle il observa le cours des maladies dans l'hôpital confié à ses soins. Marie Thérèse chargea ce médecin de donner dans cet hôpital la leçon la plus utile & la plus propre à former de bons élèves. Comme l'observation en est le principal objet, c'est là que les écoliers en médecine viennent confirmer les principes de la théorie par l'expérience qui leur met sous les yeux la nature, le caractère, les vicissitudes, la cure & la terminaison de chaque maladie, dans la personne même de ceux qui en sont attaqués. *De Haen* a rempli si bien les fonctions de sa place, qu'il a mérité les éloges des plus célèbres médecins. Ami de l'humanité, il n'a pas borné ses soins à l'instruction des seuls écoliers de l'université de Vienne, il a communiqué au public le résultat de ses travaux. On trouve, parmi ses ouvrages, ceux qu'il a consacrés à la perfection de la pratique médicinale :

Historia anatomico-medica morbi incurabilis medicos passim fallentis. Hagæ-Comitis, 1744, *in*-8.

C'est l'histoire d'une maladie accompagnée de vomissemens continuels, produits par la tumeur du ventre, à raison de l'épiploon épaissi au point d'être intimement adhérent à l'estomac & aux intestins. L'auteur a pratiqué la médecine à la Haye pendant vingt ans.

De colica pictonum dissertatio. Hagæ-Comitis, 1745, *in*-8.

De deglutitione, vel deglutitorum in cavum ventriculi descensu impedito. Ibidem, 1750, *in*-8.

Quæstiones super methodo inoculandi variolas. Vindobonæ, 1757, *in*-8.

Theses pathologicæ de hæmorrhoïdibus. Viennæ, 1759, *in*-8.

Refutation de l'inoculation, servant de réponse à la Condamine & à Tissot. Vienne, 1759, *in*-8.

Malgré tout ce qu'en a dit *de Haen*, l'inoculation a pris faveur à Vienne. Non-seulement on a soumis les enfans de l'impératrice à cette opération,

mais on a encore établi un hôpital à l'usage des enfans du peuple, que leurs parens voudront faire inoculer. Cet établissement s'est fait depuis la mort de *Van Swieten* qui, dans ses commentaires sur *Boerhaave*, fait une assez longue discussion au sujet de la petite-vérole naturelle, & celle prise par l'insertion. Il ne paroît pas qu'il ait jamais été partisan de cette méthode, puisqu'il finit le chapitre de la petite-vérole par dire : les raisons que je viens de rapporter m'ont engagé à ne conseiller jusqu'aujourd'hui à personne de se faire inoculer. *Sic breviter recensui rationes, quæ me permoverunt, ut hactenus nemini variolarum insitionem suaserim.* Le volume, où il a parlé ainsi, a été imprimé à Leyde en 1772.

Ratio medendi in Nosocomio practico. Vindobonæ, 1759, *in*-8.

Il y a aussi des éditions de Paris & de Leyde. Cette première partie a été suivie de plusieurs autres, qui ont paru successivement à Vienne & ailleurs jusqu'au nombre de seize.

Theses sistentes febrium divisiones. Vindobonæ, 1760, *in*-8.

Difficultates circa modernorum systema de sensibilitate & irritabilitate corporis humani. Viennæ Austriæ, 1761, *in*-8. Lugduni Batavorum, 1761, *in*-8.

Vindiciæ difficultatum circa modernorum systema de sensibilitate & irritabilitate corporis humani. Viennæ Austriæ, 1762, *in*-8.

Le systême de *Haller* sur la sensibilité & l'irritabilité des parties, a donné lieu à la querelle littéraire qui a fait prendre la plume à tant de médecins. *De Haen* s'est mis du parti de ceux qui ont écrit contre le nouveau systême ; mais il s'est enfin entendu avec son adversaire, ainsi qu'on peut le voir dans la quatorzième partie *Rationis medendi*, imprimée à Vienne en 1770. Il y fait mention de la lettre que le célèbre *Haller* lui écrivit, en date du 29 octobre 1770. Il y est dit : « Tout cela fait simplement le résultat d'un nombre extrême d'expériences, sans systême, ou hypothèse. Voici, Monsieur, ce que je vous prie de présenter au public dans votre quatorzième volume, & toute méprise deviendra désormais impossible. Je ne sais si c'est une répétition ; mais je ne puis que vous prier, que deux savans en dispute s'exposent au jugement des ignorans & des demi-savans, & que c'est déja une dégradation que d'être jugé par de tels gens. Pour le pathologique, je n'ai jamais voulu m'en mêler ». C'est principalement ce dernier point qui a tranché le fil de la dispute. *De Haen* laisse à *Haller* la liberté de faire autant d'expériences qu'il voudra, pourvu qu'il n'en applique point le résultat à la pratique, dont le premier fait toute son occupation.

Lettre à un de ses amis, au sujet de la lettre de Tissot à Hirzel. Vienne, 1758, *in*-8.

Dissertatio medica sistens examen tristissimi proverbii : medicina turpis disciplina. Lugduni Batavorum, 1763, *in*-8.

C'est une nouvelle édition ; car cette piéce avoit paru il y a long-temps.

Responsio ad apologeticam epistolam Balthasaris-Ludovici Tralles, circa variolarum inoculationem, sanguinis missionem & opium. Viennæ Austriæ, 1764, *in*-8.

Epistola de cicuta, cum Alethophilorum Viennensium elucidatione necessariâ. Ibidem, 1765, *in*-8.

Ses démêlés avec *Storck*, au sujet de la ciguë, lui ont procuré quelques désagrémens.

Outre la *Ratio medendi*, que *de Haen* a poussée jusqu'au seizième tome, on a encore de lui *Magiæ examen*, 1774. *De Miraculis liber*, Francofurti & Lipsiæ, 1776, *in*-8.

Vienne a perdu ce savant professeur en 1776 ; & comme on ne manque pas de juger les grands hommes dès qu'ils sont morts, voici ce qu'on a dit de *de Haen*, dans le Journal de médecine, octobre 1776 : « Il travailloit avec un zèle infatigable à étendre les progrès de la médecine. Ses ouvrages ont essuyé plusieurs critiques, peut-être trop sévères. Il faut cependant convenir que sa doctrine sur le pouls, sur le kinkina, sur l'inutilité & le danger de la sueur, & sur d'autres objets, est assez systématique pour souffrir des contradictions ; mais ce qui doit immanquablement porter une atteinte générale à sa réputation en médecine, c'est son Traité de la magie. Cet ouvrage, qu'il a donné au public à la suite des autres, annonce une imagination très-exaltée ; une telle disposition est presque toujours un obstacle pour observer avec exactitude les opérations de la nature & de l'art.

» Aussi, nonobstant l'accueil que des médecins consommés ont fait aux volumes qui ont pour titre *Ratio medendi*, ils n'en conseillent point la lecture à de jeunes médecins, dont les principes auroient encore besoin d'être affermis. Ils craindroient qu'elle n'induisît quelquefois en erreur ».

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HAFENREFFER, (Samuel) docteur en médecine, qui étoit de Héremberg dans le duché de

Wirtemberg, exerça sa profession à Kirchheim, ville de Souabe dans le même état, & passa ensuite à Tubinge, où il enseigna avec honneur dans les écoles de la faculté. Il mourut dans cette dernière ville le 26 septembre 1660, âgé de 73 ans. Ainsi ce médecin a dû naître en 1587. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, à la plupart desquels il a donné des titres qui se ressentent du goût de son siècle & de son pays.

Raphaël Artem Medicam feliciter cùm inchoandi, tùm continuandi, absolvendi, tractandique, fideliter viam informans, necnon rationes peregrinandi & pharmacopolia visitandi aphoristicè docens. Tubingæ, 1622, *in*-12. Francofurti, 1629, *in*-12. Ulmæ, 1642, *in*-8.

Pandochion æolodermon, sive nosodochium cutis, in quo cutis eique adhærentium partium affectus omnes, singulari methodô & cognoscendi & curandi fidelissime traduntur; quod etiam variis medicamentis galenicis, chymicis, cosmeticis, aliisque nobilibus selectioribus est illustratum. Opus tàm medicis, quàm chirurgis jucundum & utile. Ubi & sub calcem adjecti tubicines, lectorem, arabica, græca, latina & germanica, contenta, indagare, succinctè informant. Tubingæ, 1630, *in*-8. Ulmæ, 1660, *in*-8.

Vexillum Raphaëliticum per artem medicam & vitam communem volans. Tubingæ, 1631, *in*-8.

Monochordon symbolico-biomanticum, abstrusissimam pulsuum doctrinam ex harmoniis musicis dilucidè, figurisque oculariter demonstrans, de causis & prognosticis indè promulgandis fideliter instruens & jucundè per praxim medicam resonans. Ulmæ, 1640, *in*-8.

Raphaël ...... de arte medicâ, velô temporis, citationibus. Ulmæ, 1641, *in*-8.

Officina iatrica continens pharmaca selecta Hippocratico-Galenica & hermetico-paracelsica, juxta morborum seriem, causarumque indicem disposita & condita. Ulmæ 1653, *in*-8.

HAGECIUS, ou DE HAYCK, (Thadée,) fut ainsi nommé parce qu'il étoit de la bourgade de Hayck en Bohême. Il fit la plus grande partie de ses études sous le célèbre *Joachim Camerarius*, dont il se glorifie d'avoir été le disciple; & après avoir reçu le bonnet, il se mit à pratiquer la médecine. Le ton qu'il prit dans l'exercice de sa profession, lui donna de la vogue. Hardi jusqu'à la témérité, il paya de sa personne par quelques cures heureuses, auxquelles sa science eut peu de part. Sa réputation passa jusqu'à la cour de l'empereur Maximilien II, qui succéda en 1564, à Ferdinand I, son pere, & ce prince le mit au nombre de ses médecins. *Hagecius*, toujours entiché des mêmes idées qui l'avoient fait valoir dans le public, ne se contenta pas de figurer à la cour comme médecin, il voulut encore y paroître comme astronôme, &, qui plus est, comme astrologue jusqu'à la métoposcopie, ou la divination par les traits du visage. Il publia même, sur cette vaine science, un ouvrage qui fut imprimé à Francfort en 1584, *in*-8. sous le titre d'*Aphorismi metoposcopici.* Il en a écrit d'autres qui valent mieux, & dont voici les éditions.

Aphorismorum medicorum libellus unus. Francforti, *in*-8.

De cerevisia, ejusque conficiendi ratione, naturâ, viribus & facultatibus, opusculum. Ibidem, 1585, *in*-8.

Actio medica adversùs Philippum Fanchelium, belgam, incolam Budvicensem, medicastrum & pseudo-paracelsitam. Ambergæ, 1596, *in*-8.

Le sujet qui l'anima contre *Philippe Fanchel*, fut le mauvais succès d'une cure que celui-ci avoit entreprise sur une jeune fille de six ans, qui avoit la teigne. Il prétendit que *Fanchel* avoit tué cet enfant par son ignorance, & par la témérité qu'il avoit eue d'employer les remèdes de *Paracelse*, sans les connoître.

HAGENDORN (Erfroy) naquit le 22 Janvier 1640 dans la petite ville de Wolaw en Silésie. Après avoir pris ses degrés à Iene au mois de septembre 1668, il alla à Gorlitz, où il pratiqua la médecine. De bonnes études préliminaires, & son application aux différentes parties d'un art qui est aussi vaste qu'il est important, avoit tellement multiplié ses connoissances, qu'il ne lui étoit rien échappé de tout ce qui sert à former un excellent médecin. C'est à ces connoissances qu'il dut une place dans l'académie des curieux de la nature, qu'il obtint en 1674, sous le nom de *Pégase* II. C'est encore à elles qu'il dut la charge de médecin de la cour de Saxe, qu'il remplit avec honneur sous les électeurs Jean-George II, III & IV. Le 22 février 1692, il fut attaqué d'une apoplexie si violente, qu'il mourut dans la même journée, âgé de 52 ans. Il a donné beaucoup d'observations qu'on trouve dans les mémoires de l'académie impériale; il a encore laissé les ouvrages suivans:

Martini Rulandi, patris, secreta spargyrica, sive, plerorumque medicamentorum Rulandinorum genuinæ descriptiones, cum scholiis. Ienæ, 1676, *in*-12.

Tractatus physico-medicus de catechu, sive terrâ Japonicâ in vulgus sic dictâ. Ienæ 1679, *in*-8.

Cynosbatologia. Ibidem, 1681, *in*-8. Il y traite assez mal son sujet.

Historiæ physico-medicæ. Arnstii, 1690, *in*-8.

Observationum & historiarum medico-practicarum rariorum centuriæ tres. Francofurti & Lipsiæ, 1698, *in*-8.

Ses histoires ne sont pas assez détaillées pour donner une idée claire des faits dont il parle. Il les gâte d'ailleurs en y mêlant des traits qui sentent trop le merveilleux pour être vraisemblables. Dans la pratique, il ne peut cacher son goût pour les remèdes chauds, même dans le traitement des maladies aiguës. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HAGUENOT (Henri) naquit à Montpellier de *Pierre Haguenot*, docteur aggrégé de la faculté de médecine de cette ville. *Henri* prit le bonnet dans la même faculté le 7 février 1706, & succéda à la place de son père en 1709. Il fut fait professeur en 1715, par la réunion de deux aggrégations en une chaire, & devint membre de la société royale des sciences de Montpellier. Il étoit encore conseiller en la cour des comptes, aides & finances; mais cette charge ne le détourna jamais de ses devoirs académiques. Comme il y fut toujours attaché par goût, il les remplit avec d'autant plus d'honneur, qu'il étoit bien au fait de sa profession. Il a composé plusieurs savantes dissertations qui ont été soutenues dans les écoles de Montpellier, sur le mouvement des intestins dans la passion iliaque, sur la nutrition, sur les sensations, sur les fièvres en général, sur la transpiration insensible, & sur d'autres matières également importantes. Il est encore auteur des ouvrages suivans:

Mémoire contenant une nouvelle méthode de traiter la vérole. Montpellier, 1734, *in*-8.

Mémoire sur les dangers des inhumations dans les églises, 1748.

Tractatus de morbis externis capitis. Avenione, 1751, *in*-12.

Ce médecin a fini ses jours dans sa patrie en 1776, dans un âge fort avancé, nonagénaire; en mourant il a fait don à la faculté d'une bibliothèque considérable, qui est ouverte un jour de la semaine pour l'instruction des étudians.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HAJE-D'ECTOT. (La) (*Eaux min.*)

C'est une paroisse à deux lieues de Briquebec, dans le Cotentin. On y trouve, sur le fief *de la Taille*, une source froide, que Bonté dit ferrugineuse. Dumeril, médecin à Valognes, a envoyé à la Société de médecine une analyse, d'après laquelle il croit que cette eau contient du phlogistique, de la terre calcaire, de la sélénite, du sel commun, du sel marin à base calcaire, de l'alcali fixe minéral, & du fer. (MACQUART.)

HALE. (Action du) (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe I. *Cirrcumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

Section V. Variations dans l'atmosphère.

Le *hâle* est une qualité de l'atmosphère, dont l'effet est de dessécher tous les corps qui y sont exposés. Il est l'effet de trois causes combinées, le vent, la chaleur, & la sécheresse. Lorsqu'on reste long-temps exposé au soleil particulièrement, le *hâle* se manifeste sur la peau par une sorte de couleur basanée qu'elle reçoit: aussi les gens de la campagne, ceux qui sont exposés à vivre souvent dans les champs, ont des empreintes de *hâle* qu'il est rare de rencontrer dans les grandes villes. Ce n'est point un inconvénient pour les sortes de personnes qui y sont faites. La précaution la plus sûre pour éviter le *hâle*, ou pour le faire dissiper petit à petit, ce sera d'éviter l'action des causes qui l'ont produit. On recommande, pour effacer plus vîte cette sorte empreinte, d'employer le jus de citron, l'esprit-de-vin camphré, ou quelque savon cosmétique. Je crois qu'on doit préférer de légères onctions sur la peau avec du beurre frais, de l'axonge, ou quelque huile douce: on dispose ainsi plus facilement la peau à perdre la sécheresse qu'elle a acquise, & à reprendre sa blancheur avec sa souplesse. (MACQUART.)

HALEINE. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'usage des choses non-naturelles, proportionnel aux besoins de l'homme.

Classe I. Règles d'hygiène pour les hommes, considérés en société.

Ordre IV. Règles relatives aux habitudes.

Il y a peu de chose aussi désagréable que l'*haleine*, qu'on nomme *forte* ou *puante*. Nous devons donc recommander aux personnes qui sont jeunes, & jalouses de conserver & la propreté, & la salubrité de leur bouche, de ne point négliger de la nettoyer tous les jours, de se laver, de se gargariser avec de l'eau, & quelques gouttes d'eau-de-vie, de frotter & les dents, & les gencives, avec des petites brosses douces, ou plutôt encore avec une éponge fine. Il faut ôter, avec un cure-dent, toutes les parties étrangères qui pourroient être restées dans l'intervalle des dents après chaque repas, & se laver la bouche en sortant de table. Il faut encore, de temps en

en temps, faire nettoyer ses dents par un dentiste, & en enlever le peu de tartre qui se forme sur l'émail de la base. Ces moyens-là seront suffisans pour empêcher la mauvaise *haleine*, qui pourroit avoir sa cause dans la malpropreté de la bouche.

Mais si la mauvaise odeur provient, ou de la poitrine, ou de l'estomac malades, ou de la carie des dents, ou d'un ozène, ou de la carie des os du palais, &c., alors il faudra chercher à guérir les maux dont nous parlons, avant de prétendre enlever à l'*haleine* sa puanteur. (*Voyez* chacun des articles où ces accidens sont traités.)

Je ne parle pas des désagrémens que procurent à certaines personnes, les *haleines* de celles qui mangent de l'oignon, de l'ail, ou qui fument du tabac; c'est à ceux qui s'en trouvent incommodés à les éviter; car elles ne peuvent nuire à ceux de qui elles viennent.

J'ajouterai qu'il en est de la puanteur de l'*haleine* chez certains individus, bien portans d'ailleurs, comme de la transpiration de la peau, qui est repoussante chez d'autres également bien portans, sans qu'on puisse au juste rendre raison de cette sorte d'inconvénient, qui ne paroît pas incommoder ceux qui y sont sujets, & qui peut-être même forment chez eux une espèce d'évacuation critique & salutaire, qu'on ne pourroit chercher à leur ôter sans danger. Il faut, dans ces circonstances, que les personnes qu'on aura averties de l'infection de leur *haleine*, car souvent elles ne s'en apperçoivent pas, il faut, dis-je, qu'elles tiennent de temps en temps dans leur bouche des substances odorantes aromatiques, comme la racine d'angélique, ou d'impératoire, l'écorce de citron, ou d'orange, &c., & qu'elles soient d'une extrême propreté. Ceux qui auront à leur parler, feront fort bien d'éviter de le faire en face, & de s'éloigner un peu; car ordinairement les gens à *haleine* infecte semblent prendre à tâche de parler aux autres sous le nez. (MACQUART.)

HALEINE PUANTE. (*Séméïotique.*)

Ce symptôme s'observe le plus ordinairement chez les malades dont les premières voies sont surchargées de saburre, de bile, de vers, &c. Il est même souvent le précurseur de ces maladies humorales; &, si on faisoit à ce signe une attention convenable, on les préviendroit pour la plupart très-facilement. Un estomac, qui ne fait pas complettement ses fonctions, altère aussi l'*haleine*. Enfin, il y a des maladies, comme le scorbut, &c., dans lesquelles la fétidité de l'*haleine* provient du mauvais état des gencives; & d'autres où elle résulte du remède même par lequel on les combat; tel est fréquemment l'effet des mercuriaux dans le traitement de la vérole.

(MAHON.)

HALES, (Etienne) philosophe anglois, a rendu beaucoup de services à la médecine par ce qu'il a écrit sur l'air, le sang, la force du cœur, l'action des remèdes, &c. Il naquit en 1678, obtint le bonnet de docteur en théologie, devint recteur de Teddington, chapelain du prince Wallis & membre de la société royale de Londres.

Il aspira de bonne heure à l'avantage d'être utile à sa patrie, & il eut le plaisir de le trouver. Son *ventilateur*, sa *statique des végétaux* qu'il publia à Londres en 1727, *in*-8, sa *statique du sang humain* qui parut dans la même ville en 1733, *in*-8, sont autant de découvertes qui l'immortaliseront. Mais ce qui fera passer son nom à la postérité avec plus d'éclat, c'est le moyen de rendre l'eau de la mer douce & potable, qu'on trouve dans le recueil de ses expériences physico-méchaniques, imprimé à Londres en 1739, *in*-8. *Boyle*, *Leutman*, *Lister*, qui avoient tenté de rendre ce service à l'humanité, n'avoient réussi que médiocrement. Ils avoient employé la pierre infernale avec quelques succès, mais ce caustique ne pouvoit produire l'effet desiré qu'à grands frais. La recette du docteur *Hales* est plus sûre, plus facile & moins coûteuse. On mêle une once de poudre à canon dans quatre pintes d'eau de la mer; on la distille & l'on en retire environ deux pintes. Cette eau est meilleure que celle que donne toute autre opération chymique; car il ne faut pas penser qu'elle puisse être agréable. Il suffit qu'elle soit potable. L'expérience que ce philosophe a proposée pour l'édulcoration des eaux de la mer, a engagé les curieux à multiplier les recherches sur cet objet si important & si utile à ceux qui voyagent sur cet élément.

Hales mourut en 1761, à l'âge de 83 ans, généralement regretté des gens de lettres & de ses concitoyens. Les services qu'il a rendus à sa patrie, par ses ouvrages, lui ont mérité l'honneur d'avoir son tombeau dans l'abbaye de Westminster, parmi ceux des rois. Comme cet ingénieux naturaliste n'a rien écrit qu'en anglois, nous aurions été privés du fruit qu'on peut tirer des précieux traités qu'il a laissés, si des savans, amis des lettres & de l'humanité, ne s'étoient pas donné la peine de les traduire en françois. Voici les titres sous lesquels ils ont paru:

La statique des végétaux & l'analyse de l'air. Paris, 1735. *in*-4, par *Buffon*. En Allemand, Hall, en Saxe, 1747, *in*-4. Naples, 1756, *in*-8.

L'auteur y démontre la manière dont se fait la transpiration dans les plantes, ainsi que le méchanisme de la circulation de leurs sucs. Il y parle aussi des propriétés de l'air fixe, & met l'air en général au rang des élémens qui entrent dans la composition des corps.

Institutions contenant la manière de rendre l'eau

de la mer potable, de conserver l'eau douce & de saler les animaux. La Haye, 1740, *in*-8.

L'Hæmastatique ou la statique des animaux. Paris, 1744, *in*-4, sous le nom de Genève, par *de Sauvaiges.*

Description du ventilateur par le moyen duquel on peut renouveller facilement & en grande quantité l'air des mines, des prisons, des hopitaux, &c. Paris, 1744, *in*-12, par *Demours.*

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HALINATRUM. (*Mat. méd.*)

Alcali de soude naturel & impur qu'on a appelé improprement *nitrum murale*, & qui se trouve tout formé sur le plâtre des murs humides dans les lieux habités par les hommes ou les animaux. On observe que ce sel n'adhère qu'aux parties du mur où le plâtre offre des aspérités à sa surface.

M. Home, médecin d'Edimbourg, a publié quelques expériences simples qu'il a faites pour éclaircir sa nature. Pour le purifier d'abord de toutes les parties calcaires qui pouvoient lui être inhérentes, il le fit dissoudre dans l'eau, le filtra & le fit crystalliser à la chaleur du soleil. Au lieu de prendre la forme de petits cristaux longs, qu'il avoit auparavant, il parut écailleux & spongieux, s'étendant en ramifications sur les côtés du vaisseau. Ce sel ne se liquéfie point à l'air libre.

Le même sel fait une violente effervescence avec le vinaigre & a une odeur âcre & piquante ; l'huile de tartre par défaillance n'y produit aucun changement. Ce sel dans son état naturel, ou bien quand il est purifié ne détonne point avec le nitre en fusion.

M. Home s'est assuré par plusieurs expériences que le *halinatrum* contenoit un peu d'alcali volatil, mais qu'il étoit principalement formé par l'alcali de la soude ; ce qu'il étoit facile de prouver en les combinant avec l'acide sulphurique, l'acide nitreux, ou l'acide muriatique.

On imagine bien que quand on aura besoin d'employer en médecine l'alcali de la soude, on aura recours à celui qu'on peut se procurer dans un plus grand degré de pureté & en plus grande abondance que celui que l'on peut recueillir sur les murs de nos habitations. (PINEL.)

HALL, (Jean) exerça la chirurgie à Londres, vers le milieu du seizième siècle. Peu d'auteurs avoient écrit en anglois sur l'anatomie, lorsqu'il publia à Londres, en 1561, un ouvrage *in*-4, dont on a ainsi rendu le titre en François.

» Utile & fidèle abrégé d'anatomie, ou dissection » du corps de l'homme, dans laquelle on verra en » raccourci, la nature, la forme & les fonctions » de chaque membre, depuis la tête jusqu'aux pieds, » avec des remarques utiles pour diriger la main » d'un jeune chirurgien dans les différentes opéra- » tions, en trois traités. Ouvrage plus utile qu'au- » cun de ceux qui ont paru jusqu'à présent » C'est sur ce plan que *Palfin* a composé son anatomie chirurgicale. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HALLEI. (SIFFLAGE. CORNAGE.) (*Pathologie, Jurisprudence vétérinaire.* (*Voyez* SIFFLAGE-CORNAGE-HULLEI.) (HUZARD.)

HALLER, (Albert DE) disciple du célèbre *Boerhaave*, naquit en 1708, à Berne en Suisse, & reçut le bonnet de docteur en médecine à Leyde au mois de mai 1727, avant d'avoir atteint la fin de sa dix-neuvième année. Il sortoit de Tubinge, où il avoit déja étudié la médecine, lorsqu'il se rendit à Leyde, à l'école de *Boerhaave*, ce grand maître qui en a formé tant d'autres. Malgré sa jeunesse, *Haller* ne tarda pas à donner des preuves qu'il seroit un jour de ce nombre. Comme il étoit né avec cet esprit supérieur qui rend les jeunes gens mêmes capables de grandes choses quand ils ont du goût pour le travail & pour l'application, il conçut le projet de commenter les Institutes de médecine de *Boerhaave.* Muni des cahiers qu'il avoit écrits sous la dictée de ce savant professeur, il commença dès l'an 1729, à lire tous les traités dont il crut pouvoir tirer quelques secours pour la réussite de son entreprise. Pendant qu'il faisoit des extraits, il cherchoit à éclairer la théorie par les expériences. Il disséqua des cadavres d'hommes & d'animaux. Appellé, en 1736, à Gottingue, il y continua ses lectures & ses dissections, ayant le plus grand soin de recueillir tout ce qu'il voyoit & observoit. Les recherches qu'il dut faire pour la composition de ses commentaires sur les Institutes de *Boerhaave*, qui commencèrent à paroître en 1739, lui montrèrent quelles branches de l'anatomie & quelles expériences avoient besoin d'être perfectionnées. Il en tint registre, & saisit, dans la suite, toutes les occasions qui se présentèrent de consulter la nature sur ses doutes. Il fit plus; il engagea les jeunes élèves qui fréquentoient les écoles de Gottingue, à traiter chacun, dans leurs disputes inaugurales, quelques points importants de l'anatomie : ce qui lui procura un grand nombre d'observations utiles.

Sa santé l'ayant obligé d'abandonner l'université de Gottingue en 1753, il se retira à Berne, où dénué de cadavres, il se mit à faire des expériences sur les animaux vivans. Cela lui donna occasion de recueillir d'importantes découvertes sur les mouvemens du cœur & de la respiration, sur la route du sang dans les vaisseaux transparens des animaux froids, sur les phénomènes de la formation du pou-

let, ſur celle des os dans les animaux, enfin ſur la ſenſibilité & l'irritabilité des parties. C'eſt à un plan d'études ſi utilement dirigé & ſoutenu par une application continue, que nous devons la quantité d'excellens ouvrages que ce grand médecin a mis au jour. Il eſt peu de ſavans qui lui ſoient comparables, tant pour le nombre, que pour le mérite de ſes productions.

La réputation de ce médecin eſt moins fondée ſur les titres avantageux qui l'honorent, que ſur les qualités perſonnelles & littéraires, qui lui ont procuré la gloire de les voir accumuler par les ſociétés ſavantes. Le baron de *Haller* a eu le titre de conſeiller & premier médecin du roi d'Angleterre, dans l'électorat d'Hanovre; celui de profeſſeur & doyen de la faculté de médecine de Gottingue, de préſident de la ſociété royale des ſciences & du college de chirurgie de la même ville. Il fut membre de l'académie des ſciences de Paris, de celle des curieux de la nature, de la ſociété de Londres, de Stockholm, de Bologne, d'Upſal, aſſocié étranger de l'académie de chirurgie de Paris, de la ſociété royale de Berlin, Amman de la république de Berne. Voilà ce que j'avois à dire de ce célèbre médecin, dont l'exiſtence fera toujours une époque glorieuſe dans l'hiſtoire : ſon nom paſſera dans la poſtérité la plus reculée.

Notice de ſes ouvrages :

Diſſertatio inauguralis ſiſtens experimenta & dubia circà ductam ſalivalem novum Coſchwitzianum. Ludugni Batavorum, 1727 *in*-4.

C'eſt la thèſe qu'il ſoutint en 1725 à Tubinge ſous la préſidence de *Jean-George Duvernoi*, profeſſeur de médecine dans l'univerſité de cette ville. Il la ſoutint encore à Leyde pour ſon doctorat. *Haller* prétend que les conduits ſalivaires que *Coſchwitz* croyoit avoir découverts, ſont des êtres de raiſon; & qu'il a pris une branche artérielle pour un vaiſſeau ſalivaire. Du moins, cet auteur a trouvé, en diſſéquant la langue d'un veau, une artère qui par ſa figure & par ſa poſition reſſembloit au canal de *Coſchwitz*. Celui-ci fait partir des petits canaux de la glande ſublinguale & de la ſous-maxillaire, qui ſe réuniſſent en un ſeul tronc de chaque côté. Ces troncs, après avoir fait un détour circulaire, s'ouvrent à la partie poſtérieure & latérale de la langue.

De muſculis diaphragmatis diſſertatio anatomica. Bernæ, 1733, *in*-4. Lugduni Batavorum, 1738, *in*-4. Lipſiæ, 1738, *in*-4.

Il y rapporte tout ce que les anatomiſtes ont dit de mieux ſur ce muſcle, dont il a enſuite donné une belle figure dans le premier recueil de ſes planches anatomiques.

Sermo, quantùm antiqui eruditione & induſtriâ antecellant modernos. 1734.

Deſcriptio fœtûs bicipitis ad pectora connati, ubi in cauſas monſtrorum ex principiis anatomicis inquiritur. Tiguri 1735, *in*-8. Hanoveræ, 1739, *in*-4, avec figures. Gottingæ, 1751, *in*-8.

De methodico ſtudio botanices abſque præceptore, Diſſertatio inauguralis. Gottingæ, 1736, *in*-4.

Programma, quod Hippocrates corpora ſecuerit. Ibidem, 1737, *in*-4.

De veronicis alpinis ſpecimen I & II & de pedicularibus. Ibidem, 1737, *in*-4.

Diſſertatio de vaſis cordis propriis. Ibidem, 1737, *in*-4. *Ibidem*, 1739, *in*-4, ſous ce titre : *Iterata de vaſis cordis obſervationes.*

Comme il conſidère le cœur ſous deux faces, l'une ſupérieure qui eſt convexe, l'autre inférieure qui eſt plate, il appelle le ventricule gauche, ventricule ſuperieur & poſtérieur, & donne au ventricule droit le nom de ventricule inférieur & antérieur. Il paſſe de-là à la poſition de tous les vaiſſeaux qui émanent du cœur, & il remarque que les artères coronaires naiſſent de l'aorte, tantôt par-deſſus, tantôt par-deſſous les valvules. Il a encore pouſſé plus loin ſes recherches ſur les vaiſſeaux du cœur, & il a fait part de ſes nouvelles découvertes dans l'édition de 1739.

Diſſertatio de motu ſanguinis per cor. Gottingæ, 1737, *in*-4.

L'auteur s'étend ſur la deſcription des valvules du cœur, dont il avoit déja ſi bien parlé dans la diſſertation précédente; & il prouve que les deux ventricules de ce viſcère ſe contractent en même temps.

Obſervationes de valvula Euſtachii. Gottingæ, 1738. Lipſiæ, 1749.

On y trouve une hiſtoire ſuivie des travaux des anatomiſtes ſur la valvule qu'*Euſtachi* a découverte dans le point de réunion de la veine-cave ſupérieure & inférieure. Mais ce qui augmente le mérite de ce programme, c'eſt que *Haller* a décrit cette valvule avec beaucoup plus d'étendue qu'on n'avoit fait avant lui.

Iter Hercynicum anni 1738. Gottingæ, 1738, *in*-4. La botanique a été l'objet de ce voyage dans la Forêt noire.

Fœminæ gravidæ hiſtoria. Ibidem, 1739, *in*-4.

L'occaſion qu'il eut de diſſéquer deux femmes

mortes pendant leur grossesse, l'a mis à même de faire beaucoup d'observations, qu'il a communiquées dans cette histoire.

Commentarii ad Hermani Boerhaave prælectiones academicas in suas rei medicæ institutiones. Gottingæ, 1739-44, 7 volumes *in*-8. Altdorfii, 1741-44, *in*-8. Taurini, 1741-45, 3 volumes *in*-4, Venetiis, 1743-45, *in*-4. Neapoli, 1754-56, *in*-4. Lugduni Batavorum, 1758, 7 volumes *in*-8. *Ibidem*, 1760, 6 volumes *in*-8.

En anglois, Londres, 1742, *in*-8. Le texte de *Boerhaave* n'a pas été repris dans cette édition.

En françois, par *la Mettrie*, Paris, 1743 & suiv. *Haller* n'a pas approuvé cette traduction.

En allemand, Hall, 1753, *in*-8. De l'aveu même de l'auteur, ces commentaires sont surchargés de citations, la plupart assez mal rendues, quant aux endroits d'où elles sont tirées. Il se reproche encore d'avoir suivi trop aveuglément les sentimens de *Boerhaave*, son maître ; c'est pourquoi il ne tarda pas à former le dessein de donner une nouvelle physiologie. Entreprise qu'il a exécutée, & dont il parle avec beaucoup de complaisance.

Strena anatomica. Gottingæ, 1740.

Il y parle de la duplicature du péritoine, de la vessie, des enveloppes du fétus humain, du foie, & de différentes autres parties, dont il fait remarquer les singularités.

Iter helveticum anni 1739. Gottingæ, 1740, *in*-4.

Observationes botanicæ ex itinere in sylvam herciniam anno 1738 *susceptо.* Ibidem, 1740, *in*-4.

Anatomen publicam fœminæ suspensæ indicit, omnes curiosos ad viscerum demonstrationem invitat & omenti novam iconem tradit. 1742, *in-folio.*

Duorum monstrorum anatome. Gottingæ, 1742, *in*-4.

Enumeratio methodica stirpium Helvetiæ indigenarum, qua omnium brevis descriptio & synonymia, compendium virium medicarum, dubiarum declaratio, novarum & rariorum historia & icones continentur. Gottingæ, 1742, 2 vol. *in-folio.*

Il est arrivé à l'auteur, ainsi qu'à tous ceux qui ont proposé des systêmes de botanique, de voir qu'ils avoient omis plusieurs plantes, & que d'autres s'étoient tout naturellement rangées dans certaines classes, sans avoir prévu qu'elles dussent s'y placer.

Observationes myologicæ. Gottingæ, 1742, *in*-4.

Dissertatio de nervo intercostali. Ibidem, 1743, *in*-4.

Je passe sous silence beaucoup d'autres dissertations & programmes de cet auteur, parce qu'on les trouve dans le recueil de ses disputes, ou dans celui de ses opuscules.

Iconum anatomicarum, quibus præcipuæ partes corporis humani delineatæ continentur, Fasciculi VIII. Gottingæ, 1743-56, *in-folio* ; gr. pap.

Haller avoit annoncé, en publiant les premières planches, que le nombre se monteroit à trente-six; il a tenu sa promesse. Le diaphragme & les artères sont élégamment exprimés dans ces figures, auxquelles il a joint de bonnes descriptions.

Dissertatio de nervorum in arterias imperio. Gottingæ, 1744, *in*-8.

Les nerfs, suivant *Haller*, forment un nombre prodigieux d'anses, à travers desquelles passent des rameaux artériels, sur qui les nerfs ne peuvent manquer d'agir par une proximité d'autant plus sensible, qu'elle se présente de différens côtés dans un petit espace.

De allii genere naturali libellus, cum figuris æneis. Gottingæ, 1745, *in*-4.

De fœtu humano septimestri cerebri experte. Ibid. 1745, *in*-4.

De monstrorum origine mechanicâ. Gottingæ, 1745.

De respiratione experimenta anatomica I & II, quibus aëris inter pulmones & pleuram absentia demonstratur, & musculorum intercostalium officium asseritur. Gottingæ, 1646-47, *in*-4.

En françois, Lausanne, 1758, *in*-12.

Cet écrit fut réimprimé à Gottingue en 1751, *in*-8, avec les opuscules de l'auteur, qui y a joint le journal de ses expériences. Il publia cette pièce contre *Hamberger*, docteur & professeur en médecine à Iene, à l'effet de prouver qu'il n'y a point d'air entre la plevre & les poumons, & que les muscles intercostaux internes servent à élever les côtes, & non point à les abaisser. Cette dispute ne se termina pas sans quelque aigreur de part & d'autre.

Disputationes anatomicæ selectæ. Gottingæ, 1746-52, huit vol. *in*-4, avec fig. Le huitième volume contient la table que *Willich* en a dressée.

Historia morborum vratislavensium.

C'est un recueil qu'il a orné d'une préface, & qu'il a fait imprimer à Lausanne en 1746, *in*-4. Il a suivi l'édition de Breslau de 1706, où il est parlé des maladies qui ont règné en 1699, 1700, 1701. L'histoire de celles qui ont paru en 1702, fut publiée à Breslau en 1710, & l'on a encore profité de cette dernière pour augmenter les éditions qui se sont faites ailleurs, spécialement celle de Paris.

Primæ lineæ physiologiæ in usum prælectionum academicarum auctæ & emendatæ. Gottingæ, 1747, 1751, & 1765, *in*-8. Venetiis, 1754, *in*-8. Lausannæ, 1771, *in*-8.

En françois, par *Tarin*, Paris, 1752, *in*-12.

Dans la même langue. par *Bordenave*, Paris, 1770, *in*-8.

En anglois, Londres, 1754, *in*-8.

En italien, Venise, 1765, *in*-8.

C'est un extrait des commentaires sur les institutes de *Boerhaave*, que *Haller* a donné lui-même en faveur des commençans, & que, pour cette raison, il a dépouillé de citations, en se bornant à y rappeller les faits les plus essentiels.

Opuscula botanica. Gottingæ, 1749, *in*-8, avec figures.

Opuscula anatomica de respiratione, de monstris, aliaque minora quæ recensuit, emendavit, auxit. Addidit alia inedita & novas icones. Ibidem, 1751, *in*-8.

Réflexions sur le systême de la génération de Buffon. Genève, 1751, *in*-12.

L'auteur attaque, avec la modestie d'un vrai savant, le systême de la génération de *Buffon*; mais il l'attaque avec cette force qui en ébranle les fondemens, si elle ne les détruit pas. La ressemblance des enfans à leur père a fait imaginer à ce célèbre naturaliste le systême dont il est question. *Haller* nie tout court cette ressemblance, & fait contre elle des objections victorieuses, auxquelles il n'est guère possible de donner une solution satisfaisante.

Hermanni Boerhaave methodus studii medici emaculata & accessionibus locupletata. Amstelodami, 1751, 2 vol. *in*-4. Venetiis, 1754, *in*-4.

Cet ouvrage, qui est le fruit d'un travail prodigieux, m'a été de la plus grande utilité dans la rédaction de ce dictionnaire. C'est une source commune où d'autres ont puisé également comme moi.

Observationes de morbis colli. Gottingæ, 1753.

Enumeratio plantarum horti regii & agri Gottingensis aucta & emendata. Ibidem, 1753, *in*-12.

Dissertation sur les parties sensibles & irritables des animaux. Lausanne, 1754, *in*-12.

C'est la traduction que *Tissot* a donnée d'un mémoire de *Haller*, qui se trouve dans ceux de Gottingue, 1753, sous ce titre :

Sermo I & II de partibus corporis humani sentientibus & irritabilibus.

Cette pièce a paru en italien, Rome, 1755, *in*-4, & à Bologne, 1757, *in*-4.

En anglois, Londres, 1755, *in*-8. En suédois & en allemand.

Disputationes chirurgicæ selectæ. Lausannæ, 1755, 1756, 5 vol. *in*-4, avec figures.

En françois, Paris, 1758-60, cinq volumes *in*-12, avec figures, sous le titre de :

Collection des thèses medico-chirurgicales sur les points les plus importans de la chirurgie théorique & pratique; par Macquart, de Reims, docteur de la faculté de Paris, mort en 1767.

Opuscula pathologica, quibus sectiones cadaverum morbosorum potissimùm continentur : accedunt experimenta de respiratione. Lausannæ, 1755, *in*-8. Neapoli, 1755, *in*-8. Venetiis, 1755, *in*-8.

En anglois, Londres, 1756, *in*-8.

Deux mémoires sur le mouvement du sang & sur les effets de la saignée, fondés sur des expériences faites sur les animaux. Lausanne, 1756, *in*-8.

Ouvrage traduit du latin par *Tissot*, & tiré du quatrième tome des mémoires de l'académie de Gottingue, à qui *Haller* l'avoit envoyé en 1754. Il y a aussi une édition angloise, Londres, 1757, *in*-8.

L'auteur y traite de la nature des artères & des veines, des globules du sang, de leur mouvement dans les vaisseaux, des causes de ce mouvement, des variations que les ligatures & les saignées peuvent y apporter, & des principaux changemens que le sang peut subir. Tout cela est accompagné de réflexions judicieuses & intéressantes.

Mémoires sur la nature sensible & irritable des

parties du corps animales. Lausanne, 1756, quatre volumes *in-12.*

C'est la traduction de différentes pièces latines que *Haller* a mises au jour sur un sujet, qui a été pendant plusieurs années la source des dissensions qui ont divisé les écoles. Ce médecin distingue la sensibilité de l'irritabilité, & pose en principe que les nerfs ne sont point irritables, mais qu'ils sont très-sensibles. Les parties irritables sont celles qui deviennent plus courtes, quand quelque corps étranger les touche fortement. La fibre sensible est celle qui, étant touchée, transmet à l'ame l'impression de ce contact. Selon lui, l'irritabilité est si différente de la sensibilité, que les parties les plus irritables ne sont point sensibles, & que les plus sensibles ne sont point irritables. Il détermine ensuite quelles sont les parties qui sont sensibles ou irritables, quelles sont celles qui ne le sont point. Ce qu'il avance là-dessus est bien éloigné des idées reçues; il fonde ce qu'il en dit sur une multitude d'expériences faites sur les animaux. L'épiderme, le tissu cellulaire, les tendons, les ligamens, les capsules ligamenteuses, le périoste, la dure-mère, la pie-mére, la plevre & le péritoine lui ont paru insensibles. La peau, les membranes, les tendons, les ligamens, le périoste, les capsules, l'iris, ne sont point irritables; les artères, les veines, les conduits excrétoires le sont peu; l'œsophage, le ventricule, les intestins, la vessie, la matrice, le sont beaucoup. Le diaphragme reste long-temps irritable; mais le cœur est le plus irritable de tous les organes. La fibre musculeuse, suivant *Haller*, est la seule partie irritable, comme les nerfs sont les seules parties sensibles du corps animé.

Plusieurs savans réitérèrent les expériences de l'auteur, & les trouvèrent fautives; ils donnèrent même des expériences décisives contre celles que ce grand homme avoit publiées. On veut croire que s'il les avoit toutes faites lui-même, on n'auroit point trouvé de reproches à opposer à leur validité; mais, ayant été obligé de se servir de la main & de l'œil de plusieurs de ses disciples, il a adopté des expériences qui déparent les siennes par le défaut de justesse dans leur résultat. Les adversaires de *Haller* ont encore remarqué qu'il y a de la différence entre les sensations des hommes & celles des animaux; qu'elles varient selon les circonstances, & qu'il est impossible de bien juger des unes par les autres. Ils ont aussi remarqué que le défaut de sensibilité des parties dans l'état sain, fait illusion, lorsqu'on considère ces mêmes parties dans certains états de maladies. Les praticiens, qui avoient toujours redouté les blessures des parties tendineuses, aponévrotiques, membraneuses, & ligamenteuses, ont été surpris lorsque *Haller* affirma, d'après un nombre considérable d'expériences faites sur les animaux vivans, que ces parties, que l'idée de leur sensibilité faisoit nommer *nerveuses*, étoient absolument insensibles, & que leurs blessures étoient sans conséquence. Plusieurs chirurgiens ont frémi à cette annonce, soit par la sécurité qu'elle pourroit inspirer à contre-temps dans la pratique de leur art, soit par les procédés téméraires qu'elle pourroit engager de hasarder dans le traitement de ces blessures.

Parmi ceux qui s'élevèrent avec plus de force contre un systême, dont les conséquences ont tant d'influence sur la pratique de la médecine & de la chirurgie, on remarque *Bianchi*, président & chef du tribunal souverain de médecine de Sardaigne; *Lorry*, docteur-régent de la faculté de Paris; *Vandelli*, docteur de Padoue; *Radniczky*, célèbre médecin & anatomiste de Prague; *Le Cat*, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen; *Cigna*, *Whytt*, *Krause*, *Fabri*, *Borghi*, *de Haen*, & plusieurs autres. *De Haen*, en particulier, a poussé assez vivement la dispute; mais il l'a enfin terminée par le concours des deux partis à rabattre quelque chose de leurs prétentions. Voici comme il s'explique à la page 272 de la douzième partie. *Rationis medendi*, édition de Vienne: *Jam verò rebus sic se habentibus, manum de tabula. Manifestum jam est ill.* Hallero *eam non fuisse mentem, quam quidem experimenta priora, necdum expositione posteriore illustrata, referre viderentur: in physiologiæ illustrationem se intendisse, de mutanda pathologia ne somniasse quidem. Virum proindè dignissimum esse, quem omnes, germani per universum orbem artis filii, veneremur, atque tanquam medicinæ cultorem inclytum, promotoremque indefatigatum, suspiciamus. Adversùs illum quondam scripsi, quia, ut ex relatis constitit, scribere debui: scripsisseque me vel ob id gaudeo, quod inclyto viro occasionem dederim, ea in artis emolumenta illustrandi, ex quibus alii, sinceræ ejus mentis ignari, consequentias audaciores formare inceperant. Excidit mihi, fateor, hinc indè quid asperiusculi: hoc verò ubinam excidere non contingit, quando de summa rerum, quando de imminente damno à gente humana propulsando, quando de periculis agitur averruncandis? Lectores, non præoccupati animo, in illustrium adversariorum meorum,* Halleri *&* Tyssotti, *scriptis nonnulla asperiora quoque doluerunt: verum omnia hæc & illi, & ego, veluti nunquam aut scripta, aut saltem malo animo excogitata, reputemus oportet. Et remorâ tandem amicitia fulgentior erit.*

Disputationes ad morborum historiam & curationem facientes. Lausannæ 1757-61, 7 volumes *in-4*, avec figures. Il y a aussi des éditions de Gottingue & de Venise; mais il est bien apparent qu'elles ne diffèrent de celle de Lausanne que par le frontispice.

Elementa physiologiæ corporis humani. Lausannæ 1757-66, 8 volumes *in-4*. Venetiis, *in-4*. En Allemand, Berlin, *in-8*. En François, sous le titre d'*Elémens de physiologie, ou Traité de la structure*

& des usages des différentes parties du corps humain, Paris, 1752, & suiv. *in*-4. 1768, in-12, par *Bordenave*.

C'est le plus grand ouvrage de physiologie qui ait paru dans ce siècle. Il contient l'extrait des travaux de presque tous les écrivains qui ont fleuri en divers âges & en divers pays, & les remarques d'un des plus judicieux & du plus infatigable observateur de nos jours.

Deux mémoires sur la formation des os, fondés sur des expériences. Lausanne, 1758, *in*-12. Paris, 1758, *in*-12.

Il a répété les expériences de *Du Hamel*, mais elles lui ont donné des résultats différens.

Deux mémoires sur la formation du cœur dans le poulet, sur l'œil, sur la structure du jaune, &c. Lausanne, 1758, 2 volumes *in*.12. Paris, 1758, 2 volumes *in*-12.

Cet ouvrage, qui est traduit des observations latines envoyées à l'académie royale des sciences, a couté trois ans de travail à son auteur. *Haller*, a suivi heure par heure les divers développemens du poulet & principalement celui du cœur.

Expériences sur les parties sensibles & irritables. Réponse générale aux objections. Réponse à Lamure, à Whytt. Lausanne, 1759, *in*-12. *Lamure* prétendoit avoir observé, avant *Haller*, que le sang contenu dans la veine-cave & les veines jugulaires reflue vers le cerveau pendant l'expiration & en occasionne l'élévation. Notre auteur tâche de détruire cette prétention, & de prouver que la découverte lui appartient. Il répond encore à *Whytt*, partisan de la doctrine de *Stahl*, qui avoit écrit contre le systême de la sensibilité & de l'irritabilité.

Adversùs difficultates Antonii de Haen vindiciæ. Lausannæ, 1761 & 1762, *in*-8. Bernæ, 1761, *in*-8. En Allemand, Zurich, 1761, *in*-8.

Opuscula minora, emendata, aucta & renovata. Lausannæ, 1762, *in*-4, premier volume. *Ibidem*, 1764, *in*-4, deuxième volume. Le troisième a suivi de près.

Artis medicinæ principes, Hippocrates, Aretæus, Alexander, Aurelianus, Celsus, Rhazes, Recensuit, Præfatus est. Lausannæ *tomus I*, 1769; *tomi II & III*, 1770; *tomus IV*, 1771, *in*-8. Ces quatre volumes ne contiennent que la version latine des œuvres d'*Hippocrates*. Les volumes suivans renferment les écrits en latin, d'*Arétée*, d'*Alexandre* de Tralles, d'*Aurélien*, de *Celse*, de *Rhazes*.

Si cette collection est accueillie du public, dit *Haller*, je pourrai ajouter, à ces premiers, quelques autres anciens. Il ne paroît pas même éloigné d'y joindre un petit nombre de praticiens modernes, tels que *Sydenham*, *Huxham*, *Torti*.

Haller a donné encore *Bibliotheca botanica*, *Bibliotheca chirurgica*, *Bibliotheca pratica*, ouvrages d'un travail immense, & pour lesquels il a été obligé de s'en rapporter à des mains étrangères; ce qui fait qu'on y rencontre des inexactitudes.

Haller mourut sur la fin de 1777 ou au commencement de 1778. Son éloge a été fait dans plusieurs sociétés savantes. Zimmermann annonça en 1778, qu'il publieroit incessamment la vie de cet homme justement célèbre.

Les talens de *Haller* ne se bornoient pas à sa profession; il excelloit encore dans ceux qu'un homme de son état semble ne cultiver que par amusement. Les poësies allemandes qu'il a données au public, le font passer à juste titre pour un des meilleurs poëtes de sa nation. La force & l'énergie forment le caractère dominant de ses vers; les tours en sont également beaux. Le style se ressent cependant en quelques endroits du terroir où ils ont été produits, & l'on rencontre par-ci par-là des expressions qui, pour être d'usage en Suisse, n'appartiennent pas à la langue allemande, quand on l'écrit purement. C'est le jugement qu'en a porté le baron de Bielfeld dans son ouvrage intitulé : *Progrès des allemands dans les sciences, les belles-lettres & les arts*. Ce médecin s'est attaché à épurer sa diction; car la nouvelle édition de ses poësies est supérieure à la première. On a mis en francois ce qu'il a écrit en ce genre, & cette traduction a paru à Berne en 1760, *in*-8. (*Extr. d'El.* (GOULIN.)

HALLOVILLE,) (*Eaux minérales.*)

C'est un village du canton de Blamont en Lorraine, à une lieue de Blamont, & à cinq de Lunéville. On trouve à côté du lieu une source minérale froide, & qu'on croit martiale.

(MACQUART.)

HALTÉRES. (*Hygiène.*)

Les *haltères* chez les grecs étoient des masses pesantes de pierres, de plomb, ou d'autre métal, dont les anciens se servoient dans leurs exercices.

Il paroît qu'il y avoit deux sortes d'*haltère* : les unes étoient des masses de plomb que les sauteurs prenoient dans leurs mains pour s'assurer le corps & être plus fermes en sautant; les autres étoient une espèce de palet que l'on s'exerçoit à jetter.

Les *haltères*, selon Galien, (*de sanit. tuendâ*, lib. 2 cap. 50.) se posoient à terre, à environ trois

pieds & demi de diſtance les unes des autres ; la perſonne qui vouloit s'exercer, ſe plaçoit entre deux de ces maſſes, prenoit de la main droite celle qui étoit à ſa gauche, & de ſa gauche celle qui étoit à ſa droite, & les replaçoit pluſieurs fois de ſuite à leur place ſans bouger les pieds de l'endroit où elle les avoit d'abord poſés. On employoit cet exercice pour la cure de pluſieurs maladies. (*Voyez* Galien, *de ſanit. tuendâ*, & Mercuriali, qui en parle dans ſon art gymnaſtique.) (*Extr. de l'anc. Encyclop.*)

(MAHON.)

HALY-ABBAS, ou *Hali fils d'Abbas*, médecin & philoſophe arabe, fleuriſſoit vers la fin du dixième ſiècle. Il étudia ſous *Moyſe Abimeher*, & fit de ſi grands progrès ſous cet habile maître, qu'il mérita d'être ſurnommé *le Sage*, quoique d'autres l'euſſent appellé *le ſinge de Galien*. Il écrivit vers l'an 980, un ouvrage qu'il intitula : *Almaleci* ou *opus regium*, & qu'il dédia au calife Adad-Odaula. *Etienne* d'Antioche le traduiſit en latin en 1127. Ce manuſcrit étoit encore en ſi grande eſtime dans le quinzième ſiècle, qu'on l'imprima ſous ce titre :

Regalis diſpoſitionis theoricæ libri decem & practicæ libri decem. Venetiis, 1492, in-fol. Lugduni, 1515, *in-folio*, & 1523, *in-4*. *Antoine Vital*, docteur en médecine, a corrigé cette dernière édition.

Ce livre eſt le plus ancien, le plus complet, & le plus ſolide ouvrage que nous ayions touchant l'ancienne médecine arabe & les écrivains de cette nation. *Haly* le regardoit comme un parfait ſyſtême de ſon art, par lequel il prétendoit ſuppléer aux défauts de tous les autres. Il n'a pas épargné les plus célèbres médecins qui ont vécu avant lui ; il marque les endroits où *Hippocrate*, *Galien*, *Oribaſe* & *Paul* ſe ſont trompés. Nous apprenons de lui que les ouvrages originaux de *Méſué* ſont perdus, & que ceux que nous avons aujourd'hui ſous le nom de *Sérapion*, ſont véritablement de cet auteur. Ces derniers peuvent paſſer pour les premiers livres de médecine en langue arabe ; car les ouvrages de *Méſué* furent probablement écrits en ſyriaque.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HALY-RODOAM, ou EBEN-RODAN, Egyptien, s'appliqua à l'aſtrologie, à la phyſique, & à la médecine avec aſſez de ſuccès. Il vécut, ſuivant *Wolfgang-Juſtus*, ſous l'empire de Henri II, au commencement de l'onzième ſiècle; il atteignit même le regne de Conrad II qui monta ſur le trône l'an 1024. On a des commentaires de ce médecin ſur l'*Ars parva Galeni* ; ils ont paru à Veniſe en 1496, *in-folio*, & à Lyon en 1516, *in-8*.

(*Extr. de l'El.*) (GOULIN.)

HAMAC. (*Hygiène.*)

Partie III. Des choſes improprement dites non-naturelles proportionnées aux beſoins de l'homme.

Claſſe I. Règles d'hygiène pour les hommes en ſociété.

Ordre IV. Règles relatives aux coutumes, aux habitudes.

Un *Hamac* eſt un eſpèce de lit, d'un tiſſu très-fort, qui eſt ſuſpendu, dont les caraïbes, & pluſieurs autres nations ſauvages font habituellement uſage. Ils varient peu par leur forme qui doit toujours être telle que chaque bout du *hamac* puiſſe être retenu par un crampon, pour ſervir à volonté ; mais il y a une grande variété dans le travail & dans les ornemens dont ils ſont ſuſceptibles.

Les *hamacs* caraïbes ſont eſtimés les meilleurs & les plus commodes : ils ſont compoſés d'un grand morceau d'étoffe de coton, épaiſſe comme du drap, d'un tiſſu égal & fort ſerré, ayant la figure d'un quarré long, portant environ huit à neuf pieds de longueur, ſur cinq à ſix de largeur. Tous les fils de l'étoffe ſur les bords des deux longs côtés excèdent la liſière d'environ ſept à huit pouces, & ſont diſpoſés par échevaux dans leſquels ſont paſſés des petites cordes de quatorze à dix-huit pouces de long, qu'on nomme filet, & qui ſervent à faciliter l'extenſion & le développement du *hamac*. Toutes ces petites cordes ſont réunies enſemble par l'une de leurs extrémités, & forment une groſſe boucle à chaque bout du *hamac* ; on y paſſe des rubans forts ou des cordes pour ſuſpendre le *hamac* au haut des caſes, ou aux branches des arbres. On en a de fort grands, qu'on nomme *hamacs* de mariage, & en effet ils ſervent à cet uſage : les plus petits ſe portent en voyage & à la guerre.

Les créols blancs, & les européens habitans de l'Amérique préferent les *hamacs* aux meilleurs lits. En effet, un des grands avantages qu'ils procurent, c'eſt d'être plus au frais, de n'avoir point beſoin de matelats & d'oreillers, ſouvent même de couvertures ; ils ne craignent point ainſi les inſectes, la vermine. Une des utilités les plus grandes, ſans contredit, eſt d'être élevé à pluſieurs pieds du ſol, & d'éviter l'humidité, qui eſt le plus cruel ennemi des perſonnes qui dorment.

Dans les iſles françoiſes, on voit au milieu d'une ſalle de compagnie, un beau *hamac* chamaré de diverſes couleurs, orné de réſeaux, de franges & de glands, où une jolie femme nonchalament couchée & bien vêtue paſſe des journées entières, & reçoit ſes viſites, ſans autre mouvement que celui qui eſt occaſionné par un léger balancement qu'une jeune négreſſe entretient d'une main, tandis que de l'autre elle

elle chasse les mouches qui peuvent incommoder sa maitresse.

On a adopté l'usage des *hamacs* sur les vaisseaux. On en fabrique en grosse toile, où couchent les matelots, & qui diffèrent de ceux dont nous avons parlé en ce qu'ils sont moins grands & garnis à leur extrémité de morceaux de bois courbés, percés de plusieurs trous au travers desquels passent les filets, de façon qu'ils sont un peu écartés les uns des autres, & par conséquent un *hamac* peut recevoir une espèce de matelat. Le roulis du vaisseau est moins sensible quand on dort dans ces espèces de lits; on évite aussi par-là l'humidité qui se trouve souvent sur le parquet de l'entrepont, tout l'attirail des lits de bois, & l'inconvénient des insectes qui les habitent souvent. On devroit employer les *hamacs* dans les habitations où l'humidité du sol est à craindre. Les voyageurs devroient toujours s'en munir sur-tout dans les pays chauds. (MACQUART.)

HAMBERGER, (George) de Duncke'spiel, au cercle de Suabe, prit le bonnet de docteur en médecine à Tubingue, le 4 février 1562, & passa ensuite à Rothenbourg-sur-le-Tauber, dont il fut nommé physicien. Mais ayant obtenu une chaire de médecine à Tubingue, il vint s'y fixer en 1568; il s'y fit tellement estimer, qu'il fut honoré plusieurs fois de la charge de recteur de l'université de cette ville. *Manget* donne les titres de quelques Dissertations académiques d'*Hamberger*:

De stomacace & scelotyrbe, vulgo scorbuto nuncupato. Tubingæ, 1586, *in*-4.

De vertigine. Ibidem, 1589, *in*-4.

De phrenitide. Ibidem, 1589, *in*-4.

HAMBERGER. (George-Erhard) de l'académie des curieux de la nature, professeur de chimie & de pratique en l'université de Iene, étoit de cette ville, où il naquit le 21 décembre 1697, de *George-Albert Hamberger*, professeur de mathématiques & de physique. Il fit ses premières études dans sa patrie, sous *André-Samuel Gesner*, & apprit de son père les mathématiques, dont il a fait dans la suite une savante, mais trop générale application à la médecine. Il montra, dès sa plus tendre jeunesse, un goût décidé pour l'anatomie; il se déroboit de la vue de ses parens pour assister aux leçons que *Slevoigt* donnoit sur cette science. Après la mort de son père, il abandonna l'étude des mathématiques, à laquelle il s'étoit appliqué pendant plusieurs années, & se livra, par des leçons orales, entièrement à la médecine, qu'il étudia sous *Wedel*, *Fick* & *Slevoigt*. Mais, comme il ne pouvoit faire que des progrès ordinaires dans l'anatomie, il résolut de saisir la première occasion qu'il trouveroit pour s'y livrer d'une manière pratique, & le scalpel à la main. Elle ne tarda pas à se présenter. *Slevoigt* eut besoin d'un prévôt, il en offrit la place à *Hamberger*, qui se chargea de lui préparer ses leçons, & disséqua sous lui avec la plus grande assiduité. Pendant qu'il se mettoit ainsi au fait de la structure du corps humain, il ne fit pas moins de progrès dans les autres parties de la médecine; c'est ce qui lui mérita le bonnet de docteur, qu'il reçut à Iene en 1721, & la chaire extraordinaire, à laquelle on le nomma en 1726. Il passa ensuite à celle de chimie & de pratique, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juin 1755, dans la cinquante-huitième année de son âge.

Ce médecin a fait du bruit par la querelle littéraire qu'il eut avec *Haller* au sujet du méchanisme de la respiration; elle fut assez vive de part & d'autre. *Hamberger* publia, en 1727, une dissertation *de respirationis mechanismo & usu genuino.* Il y suppose un air intérieur entre la plevre & les poumons, pour contrebalancer l'action de celui que nous respirons; il avança même que les muscles intercostaux internes sont destinés à l'abaissement des côtes, & les externes à leur élévation. *Haller*, qui vit les opinions de *Boerhaave* attaquées dans cette dissertation, s'éleva contre cette doctrine dans ses commentaires sur les institutes de son maître. Mais *Hamberger* n'en devint que plus ardent à soutenir sa cause; & afin que le public ne s'empressât point à adjuger la victoire à son adversaire, il proposa ses moyens de défense dans huit programmes qu'il fit paroître en 1744 & 1746, & dans lesquels il ne ménagea guère *Haller*. Celui-ci y répondit par un ouvrage imprimé en 1746 à Gottingue, où il établit les preuves de la non-existence de l'air entre la plevre & le poumon, & de la destination des muscles intercostaux internes à l'élévation des côtes. *Hamberger* répliqua, en 1748, par des remarques où il y avoit, dit *Haller*, plus de traits insultans, que de preuves & de notions anatomiques. Un disciple de ce dernier, nommé *Trendelenburg*, épousa alors le parti de son maître, & répondit assez durement à *Hamberger*, vers la fin de 1749, par un écrit intitulé: *Continuatio controversiæ de mechanismo respirationis Hambergeriano.* Gottingue, *in*-4. Il le présente comme un homme à paradoxes, qui ne soutient que de frêles opinions; il va même jusqu'à l'accuser d'être nuisible aux lettres, de ne débiter que des fables, de négliger la vérité pour enseigner l'erreur; & il lance contre lui plusieurs autres traits de même nature, mais que les gens de lettres devroient toujours bannir de leurs disputes. *Hamberger*, qui sentoit bien que le maître s'étoit servi de la plume de son disciple, pour lui porter des coups plus accablans, ne répliqua point. Il s'apperçut assez que les savans n'étoient point de son parti; & comme il eut le temps de se convaincre de la foiblesse de ses hypothèses, il avoua, quelque temps avant sa mort, à un de ses amis, que la seule crainte de se dégrader l'avoit retenu dans ses premiers sentimens. On a d'autres ouvrages de ce médecin:

Dissertatio de venæ sectione quatenus motum sanguinis mutat, contra eruditorum dubia. Ienæ, 1729, 1737, 1747, *in*-4.

Il ne considère la saignée que du côté de l'évacuation, & rejette le choix de la veine, la dérivation, la révulsion, la diminution de la vîtesse dans le cours du sang, comme des choses de pure imagination. Je passe sous silence beaucoup d'autres dissertations de cet auteur, qui ont paru depuis 1744, jusqu'en 1754.

Dissertation sur la méchanique des sécrétions dans le corps humain. Bordeaux, 1746, *in*-4.

Elle a remporté le prix au jugement de l'académie de cette ville.

Physiologia medica, seu, de actionibus corporis humani sani. Ienæ, 1751, *in*-4, avec figures.

On remarque dans cet ouvrage combien grand étoit le goût de l'auteur pour les mathématiques. Il en fait une application continuelle à la physique du corps humain; il introduit les calculs jusques dans l'art des accouchemens.

Elementa physiologiæ medicæ in usum prælectionum academicarum concinnata. Ibidem, 1757, *in*-8, avec figures.

C'est l'abrégé de sa physiologie à l'usage des commençans.

Methodus medendi morbis. Ibidem, 1761, *in*-8.

On doit cette édition à *Ern. God. Baldinger*, qui l'a ornée d'une préface sur l'excellence de la théorie de l'auteur. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HAMDANI. (*Art vétérinaire.*)

C'est le nom de l'une des nombreuses familles des chevaux arabes appellés *kochlâni.* Cette famille, comme plusieurs autres, se trouve dans les environs de la ville de Mosul. (*Voyez* CHEVAL.)

(HUZARD.)

HAMEL (Jean-Baptiste DU) naquit en 1624 à Vire en Basse-Normandie, de *Nicolas du Hamel*, avocat de cette ville. Dès qu'il eut achevé sa philosophie à Paris, il entra chez les pères de l'oratoire; il en sortit au bout de huit ans, pour être curé de Neuilli-sur-Marne. La physique étoit alors dépouillée de tout ce qui peut la rendre intéressante, & ne présentoit que des questions stériles & épineuses. *Du Hamel* entreprit de la remettre sur un meilleur pied. Il publia, pour l'exécution de ce dessein, son *astronomie physique*, & son *traité des météores & des fossiles.* Ce sont des dialogues ingénieux, écrits très-purement en latin, & imprimés en 1660. Trois ans après, il quitta la cure de Neuilli, & fit imprimer le fameux livre *de consensu veteris & novæ philosophiæ. Colbert*, ministre, étant parvenu, en 1666, à faire approuver par Louis XIV l'établissement de l'Académie des Sciences, *du Hamel* fut choisi pour en être le secrétaire. Quelque temps après, il accompagna de Croissy à Aix-la-Chapelle, & ensuite en Angleterre, où il s'acquit l'estime de tous les savans, & en particulier du célèbre *Boyle*, qui lui ouvrit tous ses trésors de physique expérimentale. De retour à Paris, il publia plusieurs traités qui lui acquirent une grande réputation; on remarque parmi eux celui *de corporum affectionibus*, celui *de corpore animato*, celui *de mente humana*, où règne la physique expérimentale, & sur tout l'anatomie. Il a aussi fourni à l'académie quelques mémoires qui ont beaucoup de rapport à la botanique.

Du Hamel étoit professeur de philosophie au collége royal, lorsqu'il demanda, en 1697, un successeur dans la place de secrétaire de l'académie, à cause de ses infirmités. Ce fut *Fontenelle* qui lui succéda. Cependant *du Hamel* vécut encore l'espace de neuf ans. Il mourut à Paris d'une mort douce & paisible le 6 août 1706, dans la quatre-vingt-troi-troisième année de son âge.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HAMON, (Jean) né à Cherbourg en basse Normandie. *Hamon* peut être placé dans la classe de ces hommes extraordinaires dont on ne trouve de fréquens exemples que dans les tems de la primitive église; de ces saints personnages, animés de l'esprit de Dieu, & doués d'une charité & d'une humilité profonde; devenus rares de nos jours au sein même des solitudes les plus retirées. C'est donc bien plus sous ce rapport que sous celui de médecin, que nous parlerons de ce personnage, & je ne sais si l'histoire de sa vie ne seroit pas mieux placée parmi celles des pieux cénobites que dans celles des illustres médecins.

Hamon fit de bonne heure ses études; il fit des progrès rapides dans le grec & le latin, & s'attacha particulièrement à l'étude de l'écriture sainte. De tous les livres sacrés, les proverbes de Salomon lui plaisoient davantage; étant enfant il les lisoit avec une attention singulière; il cherchoit à en comprendre le sens; & lorsqu'il croyoit le bien entendre, il réduisoit en deux mots, quelquefois en un seul, ce que signifioit chacune de ces sentences. La Providence semble avoir veillé à sa conservation: dans le tems de son enfance, la maison dans laquelle il étoit en pension tomba entièrement un matin, il n'y avoit qu'un quart d'heure qu'*Hamon* étoit levé, & son lit fût brisé dans les décombres. Ayant fini

ses études dans sa province, il vint à Paris, il se présenta à la licence au mois de mars 1644, & fit les paranymphes des anciens bacheliers le 15 juillet de la même année. L'éloquence & l'aménité regnoient dans ses discours; il gagna l'estime, l'amitié, & les applaudissemens de tous ceux qui vinrent l'entendre. *Hamon* fut reçu licencié le 18 juin 1646 & docteur le 10 décembre de la même année. Dès-lors il commença à exercer sa profession avec le plus grand succès, & sa réputation de savoir & d'éloquence ne tarda pas à s'établir. *Hamon* pouvoit espérer de se faire un grand nom & une brillante fortune. Mais tout à coup, à l'âge de 31 ans, il se sentit touché de Dieu. Saint Merry, étoit sa paroisse, & M. Duhamel, son curé; il se mit entre les mains de son pasteur, qui d'abord eut de la peine à le faire entrer dans les vues salutaires qu'il lui croyoit nécessaires. *Hamon* l'avoue lui-même dans ses *confessions*, ou dans l'écrit intitulé : *Relation de plusieurs circonstances de la vie de M. Hamon*, faite par lui-même sur le modèle des confessions de Saint Augustin. Si sa conversion fut longue, elle n'en fut que plus fervente. M. Duhamel le gagna entièrement, le détermina à tout,& le mit entre les mains d'un M. Singlin, qui lui fit embrasser le parti d'une retraite absolue. Enfin des offres avantageuses lui furent faites, *Hamon* persista : il se retira à Port-Royal en 1649, après avoir vendu son patrimoine & en avoir distribué le prix aux pauvres. Il s'occupa d'abord dans cette retraite aux travaux de la campagne & à servir M. Arnauld. Mais à la mort de M. Pallu, médecin de cette maison, il se remit à la pratique de la médecine & continua de l'exercer pour les religieuses & les pauvres gens du pays. Sa vie fut austère & pénitente, du moment qu'il entra à Port-Royal; un mauvais logement, un mauvais lit; toutes les nuits il se levoit pour aller à matines qu'il sonna lui-même pendant plusieurs années; il ne se recouchoit point & employoit le reste de la nuit à écrire. Sa nourriture étoit plus que frugale : du pain de son pour l'ordinaire & seulement une fois le jour; il donnoit aux pauvres le pain qu'on lui avoit servi & la moitié de ce qu'on lui avoit apporté pour son repas. Il étoit vêtu pauvrement & se présentoit en ce mauvais équipage à Paris, à la faculté, où il venoit quelquefois. Ce qui faisoit dire à ses confrères qu'il n'avoit de médecin que la science & la charité. Il vivoit seul & ne voyoit personne de la maison. Dans sa retraite, il s'occupoit de l'étude de l'Espagnol, de l'Italien & de la lecture continuelle des livres de piété. La bible étoit son livre de tous les jours. Il la portoit avec lui dans ses visites de la campagne; il la lisoit en marchant; & sur la fin de sa vie, ne pouvant plus aller à pied, il prit un âne pour monture, & fit pratiquer un pupitre sur le devant de la selle afin d'y porter son livre tout ouvert & de pouvoir lire dans le chemin.

Il semble qu'avec cette pénitence, *Hamon* devoit être satisfait; cependant il eut encore des idées d'une retraite plus parfaite; mais il céda aux sollicitations de ses amis; il continua d'exercer sa profession, en évitant de voir des personnes d'une condition relevée. On ne vit jamais un zèle aussi ardent, une charité si soutenue; le jour & la nuit il visitoit les pauvres malades, faisoit quelquefois quatre à cinq lieues à pied & à jeun, il leur portoit les remèdes tout préparés & leur distribuoit les aumônes de ses amis. Ni le peu de succès des remèdes, ni l'opiniâtreté des malades, ni la malpropeté de la plupart d'entr'eux ne le rebutoient. Aussi ces bonnes gens tiroient bien plus de soulagement & de consolation par sa présence & sa charité, que de son art & de ses remèdes. A son arrivée on les voyoit répandre des larmes de joie comme si cet homme charitable eût par sa seule présence calmé leurs souffrances & ranimé leur courage abattu. Peu confiant dans ses remedes, il n'avoit de confiance qu'en Dieu & pour attirer la bénédiction de l'Etre suprême il lui adressoit de ferventes prières. Il faisoit un tel cas de la prière par rapport aux remèdes de la médecine qu'il disoit : *jusques-là nous devons tous être médecins; par de-là, moi-même je ne le suis plus.*

Hamon étoit d'un caractère ferme & décidé : il agissoit toujours par principes. Quand il avoit fait une ordonnance, il n'étoit plus question de délibérer, il falloit obéir. Cette rigidité lui attira des ennemis dans la maison de Port-royal : on le quitta pour un médecin plus complaisant & pour les pilules commodes d'un empirique. *Hamon* garda le silence & ne s'en plaignit jamais. Sa consolation fut dans les secours redoublés qu'il prodigua aux pauvres de la campagne. Cependant les solitaires de Port-Royal revinrent à lui & se remirent entre ses mains; il les soigna avec le même zèle.

Hamon fit en 1756 son commentaire sur le *Cantique des cantiques*. En 1664, il s'éloigna de Port-Royal, & son absence dura neuf mois. L'année suivante, il éprouva avec la même patience de nouvelles mortifications, des insultes même. Rien ne put l'émouvoir ni le détourner de la lecture & de la méditation de l'écriture sainte. La charité le ramenoit toujours vers les pauvres de la campagne; il en entreprit de nouveau la conduite en 1669. Quelque-temps après appellé à Alet, auprès de l'évêque de cette ville, le célèbre Nicolas Pavillon, il y séjourna quelques mois; il fut ensuite à la Trappe, dont l'Abbé étoit malade; puis à Tours, à Saint-Ciran & à Clervaux. Enfin cette vie toute pénitente fut aussi toute remplie de bonnes œuvres. Il tomba malade & mourut d'une pleurésie, le 22 février 1687, à l'âge de 69 ans. Il souffrit sa maladie avec constance & mourut de la même maniere qu'il avoit vécu. Son corps fut enseveli dans le cimetière du dehors de la maison de Port-Royal, où il avoit passé plus de la moitié de sa vie, & M. Dodart

composa l'épitaphe qui fut mise sur son tombeau.

Haman s'étoit fait lui-même l'épitaphe suivante :

Hic jacet Johannes peccator.
Nec damnate,
Quod vobis non esset utile;
Nec absolvite,
Quod mihi noceret;
Sed timete,
Quod vobis & mihi salutare est;
Et miseremini mei saltem vos,
Quod sæpe miseris & semper miserentibus prodest;
Orantes Deum ut ignoscat,
Quia misericordiarum ejus non est numerus,
Et bonitatis ejus infinitus est thesaurus.
Amen.
Testimonium hoc verum est :
In veritate requiescat
Quæ sola pax fidelium.

(ANDRY.)

HANCOCKE, (Jean) prêtre de l'église anglicane qui avoit des connoissances en médecine, fut grand partisan de l'eau, & ne négligea rien pour convaincre le public des vertus efficaces de cette boisson commune à tous les êtres vivans. Il fit imprimer un traité intitulé :

Febrifugum magnum, or commun water the best cure for feavers. Londres 1723 & 1724, *in*-8. En françois, avec d'autres ouvrages sur le même sujet. Paris, 1725, *in*-12. sous le titre de *Traité des vertus médicinales de l'eau commune.*

De la Roche, journaliste anglois, assure que *Jean Hancocke* est un écrivain très-sincère, & qu'ainsi l'on ne doit pas douter des faits rapportés dans son livre au sujet des vertus de l'eau. La sincérité est, sans doute, ce qu'on demande à tous les auteurs qui rapportent des expériences; mais entre ceux qui écrivent sur des matières où ils ne sont point absolument versés & qui sont étrangères à leur profession, il en est peu qui, se bornant à leur sphère, se contentent de rapporter simplement les faits & ne les surchargent point d'explications & de raisonnemens. La plupart donnent même souvent plus de raisonnemens que de faits. C'est la faute dans laquelle est tombée l'auteur du *grand fébrifuge*, qui auroit mieux fait de donner tout uniment ses expériences, sans les accompagner de tous ces longs raisonnemens, où il critique mal-à-propos les plus grands maîtres, faute de les entendre, & dont son premier traducteur, le pere *Niceron*, barnabite, a retranché une partie avec beaucoup de raison, puisqu'il y a encore bien d'autres verbiages dans l'anglois. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HANGAR. (*Admin. des hôpit. civils.*)

C'est un lieu couvert & abrité, où l'on dépose différens ustensiles, & ou l'on expose à l'air différens meubles. Dans l'un des plans de M. Tenon, on en trouve de destinés pour les pompes, les seaux & autres objets relatifs aux incendies; pour le chariot couvert servant au transport des morts; c'est pour aërer les couvertures après les avoir battues, & les matelas, qu'ils sont sur-tout utiles; on peut les y étendre dans les temps pluvieux. Ce soin a paru très-important dans plusieurs hôpitaux. On voit ainsi aux Incurables, à Paris, un *hangar*, au fond d'une cour, où l'on retire les matelas sales. A l'hôpital royal d'Edimbourg, on s'est procuré un *hangar* avec des abats-jours. Il est, ajoute M. Tenon, éloigné des bâtimens habités, sur un monticule; la pluie ne sauroit y entrer, mais l'air y pénètre. C'est-là qu'on rassemble les matelas, les couvertures, qu'on a intention d'exposer au grand air. La crainte des miasmes contagieux dont ces objets peuvent être infectés, exige de les traiter avec des précautions.

On a conseillé encore l'usage des *hangars* dans les promenoirs, pour garantir les malades & les convalescens de l'ardeur du soleil. (THOURET.)

HANNEMANN, (Jean-Louis) d'Amsterdam, passa de l'étude de la théologie à celle de la médecine, prit les premiers dégrés dans cette science, & la pratiqua en plusieurs endroits de l'Allemagne. Il étoit à Hambourg en 1675, lorsqu'on l'invita de se rendre à Kiell, dans le Holstein, où on lui donna la chaire de physique. La même année, il alla prendre le bonnet de docteur à Copenhague, d'où il revint à Kiell continuer ses leçons publiques; ce qui lui fit d'autant plus d'honneur, c'est qu'il enseigna avec la même assiduité & le même concours d'écoliers pendant environ cinquante ans. En 1680, il fut reçu dans l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Nestor* II. Il paroît qu'il ressembla assez à cet ancien personnage du côté de la vigueur, puisqu'il passa en secondes nôces en 1718, étant alors âgé de 78 ans. Il ne vécut cependant que peu d'années dans ce nouvel engagement, car il mourut le 25 octobre 1724, qui étoit l'anniversaire de sa naissance, dans sa quatre-vingt-quatrième année; ainsi il naquit en 1640. L'université de Kiell hérita de sa bibliothèque.

Ce médecin s'opposa opiniâtrément à la découverte de la circulation du sang. Attaché plus que personne aux sentimens des anciens, il fit valoir sa résistance par des observations qui ont été insérées

dans les mémoires de l'académie de Copenhague, & que *Thomas Bartholin* a censurées avec cette force victorieuse que donne le langage de la vérité. *Hannemann* a aussi communiqué plusieurs observations à l'académie des curieux de la nature. Quant à ses ouvrages, on peut dire en général qu'ils sont si mal écrits, si prolixes & d'un si mauvais goût, qu'ils portent l'empreinte d'un auteur aussi mal instruit qu'il est peu judicieux. Tels qu'ils sont, voici leurs titres :

De plantarum ex suis cineribus ressuscitatione. Kilonii, 1670, *in*-4.

Prodromus lexici utriusque medecinæ practicæ. Hamburgi, 1670, *in*-12. Ce dictionnaire n'a jamais paru.

Ovum harveianum generationis animantium curiosum. Quo demonstratur adversùs materialistas, quod generatio animalium fiat ex nihilo. Kilonii, 1675, *in*-4.

Exercitatio de vero & genuino sanguificandi organo. Ibidem, 1675, *in*-4.

Ætiologia philosophico-medica curiosa facultatis purgatricis. Quâ ostenditur contra Willisium & Willisianos, in resinosis particulis non esse collocandam catharsin. Hamburgi, 1677, *in*-4.

Curiosum scrutinium nigredinis posterorum Cham, id est Æthiopum, juxta principia philosophiæ corpuscularis adornatum. Kilonii, 1677, *in*-4.

Nova & accurata methodus cognoscendi simplicia vegetabilia. Ibidem 1677, *in*-4.

Dissertatio pharmaceutico-therapeutica de usu & abusu inebriaminum. Norimbergæ, 1679, *in*-4.

Ovum hermetico-paracelsico-trismegistum, id est, commentarius philosophico-chemico-medicus, in quandam epistolam mezahab *dictam, de auro ; & historia philosophico-chemico-medica de eodem metallo nativo & artificiali.* Francofurti, 1694, *in*-4.

Hannemann eut trois fils de son premier mariage, qui s'appliquèrent à l'étude de la médecine. *Barthélemi-Jean Otton* naquit dans le duché de Brême en 1671 & prit le bonnet de docteur à Kiell le 28 mars 1699. Il passa successivement à Hambourg, à Flensbourg & à Odensée, où il fit la médecine; mais il mourut au mois d'octobre 1709.

Tobie-Thomas-Michel-Joël, aussi docteur en médecine, exerça sa profession à Hambourg & à Hadersleben en Dannemarc. Il mourut en 1710, âgé de 36 ans.

Le troisième, *Pierre-Jean-Christian-Frédéric-Richard*, étudia la médencine à Kiell, & donna même sur cette science quelques observations, qui ont été insérées dans les mémoires de l'académie impériale. Mais il abandonna les écoles de médecine pour passer dans celles de droit dont il n'acheva pas le cours ; car il étoit encore sur les bancs, lorsqu'il mourut d'un coup d'épée en 1697. Ce fut la mort prématurée de ses fils, qui engagea *Jean-Louis Hannemann* à se remarier à l'âge de 78 ans.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARAS. (*Art vétérinaire.*) (1).

C'est le nom qu'on donne au lieu destiné à la génération ou à la propagation du cheval, & à sa première éducation.

De la différence & de la division des Haras.

Les *haras* peuvent être divisés en *haras sauvages*, en *haras demi-sauvages*, & en *haras privés.*

On donne le nom de *haras sauvages* à une troupe de chevaux qui vivent l'été & l'hiver, & nuit & jour, dans les forêts & sur les montagnes, ou dans les landes & les plaines, sans être soignés, & n'ayant d'autre abri que le ciel, cherchant leur nourriture comme les autres bêtes sauvages, réduits même, en hiver, à se contenter de l'herbe qu'ils trouvent sous la neige, en détournant celle-ci avec les pieds, & ne recevant un peu de foin que dans la plus grande nécessité, lorsque le froid est rigoureux & de longue durée, ou que la neige est trop épaisse. A la vérité, on les fait garder par quelques hommes ; mais ils n'ont d'autre retraite contre les ardeurs du soleil, ni contre la pluie & la neige, que de simples hangars, qu'ils ne rencontrent même souvent qu'à des distances de plusieurs milles.

Si les chevaux passent l'été entier dans les forêts & les pâtis, & ne sont nourris que l'hiver à l'écurie, c'est là un *haras demi-sauvage.*

Un autre usage, c'est de ne mettre les chevaux à la pâture que pendant le jour, de les ramener le soir à l'écurie, & de les y entretenir durant tout l'hiver ; c'est ce que l'on appelle un *haras privé.*

Les *haras sauvages* supposent une vaste étendue de terres incultes, de bruyères & de forêts, qui soient pourvues de bonne eau, & bornées par des barriéres naturelles, ou fermées de fossés artificiels, de haies & de palis, pour que les terres cultivées soient par-là préservées du dégât que les chevaux ne manqueroient pas d'y faire, s'ils pouvoient y pénétrer.

(1) Ce qu'on a déjà lu sur cet objet, dans le Dictionnaire encyclopédique d'histoire naturelle des quadrupèdes, & dans celui d'agriculture, formera, avec cet article, le traité le plus complet qui ait encore paru sur les *haras*.

Cette sorte de *haras* est la moins coûteuse, & elle a encore cet avantage particulier, que les chevaux sauvages sont plus endurcis aux fatigues, plus nerveux, plus forts, plus légers & plus souples que la plupart des chevaux privés. Mais aussi, d'ordinaire, ils sont petits; & outre toutes les peines & les dangers qu'il y a à les attraper & à les apprivoiser, un pareil *haras* a encore l'inconvénient, qu'il ne faut qu'une simple intempérie de saison pour le détruire tout d'un coup, comme on en a déjà eu assez d'exemples dans l'Écosse septentrionale, la Pologne, la Hongrie, la Walachie & la Tartarie, où il se trouve sur-tout de cette sorte de *haras*. Du reste, par-tout où il y a de ces *haras sauvages*, c'est toujours une preuve que le pays est fort mal peuplé, & on ne peut tout au plus en recommander l'établissement, que quand il n'y a point de moyens d'augmenter la population autant qu'il seroit nécessaire pour pouvoir employer plus avantageusement, par la culture, les vastes campagnes qu'il leur faut.

Un *haras demi-sauvage* coûte davantage, & il est aussi moins risquable. Mais ce qui fait sur-tout que cette sorte de *haras* est si rare, c'est que pour son entretien, en hiver, il exige à-peu-près les mêmes arrangemens & les mêmes bâtimens qu'un *haras privé*.

Les *haras privés* n'ont pas besoin d'aussi grands parcs ou pâturages que les autres; ce sont pourtant, en quelque façon, ceux qui coûtent le plus; mais ce sont aussi les plus sûrs & les meilleurs.

Des Haras *privés*, *ou particuliers.*

Il y a peu de provinces si peuplées & si généralement cultivées qu'on les suppose, où il ne se trouve encore çà & là des terreins incultes & déserts.

Pourvu que ces terreins produisent au moins des herbages médiocres, qu'ils ne soient point marécageux, & qu'ils ne manquent pas d'eau claire, soit de rivière ou de fontaine; ce sont là les places où l'on peut établir le plus avantageusement des *haras*.

C'est la grandeur & la bonté des pâturages qui doivent seules déterminer combien, à-peu-près, on peut y mettre de jumens & de poulains. Il faut qu'ils y trouvent leur pâture pendant tout l'été en quantité suffisante.

Non-seulement la faim empêche, par elle-même, la croissance & la réussite des bêtes; mais elle les met aussi dans la nécessité de manger, dans un gagnage trop resserré, les herbes auxquelles elles ne touchent pas d'ailleurs, & qui leur sont nuisibles. Il faut que l'on puisse régulièrement faire changer de pâturages aux chevaux du *haras*, & quand une place est mangée, lui laisser assez de repos pour se rétablir; il est également nécessaire de se pourvoir pour les étés secs, qui donnent peu d'herbe, & d'aviser aux moyens d'entretenir à côté du *haras* un certain nombre de bêtes à cornes pour l'amélioration du fonds, comme on le verra dans la suite.

Les pâturages, qui ont un terroir sec, & qui produisent une herbe fine & courte, & particulièrement beaucoup de trefle, sont les meilleurs pour les chevaux. Ils deviennent bien plus alègres, plus nerveux & plus forts dans les contrées maigres & sèches, & ils y ont le sabot plus beau que dans les pâturages humides, aigres & gras. Ceux-ci donnent ordinairement des chevaux paresseux, lourds, grossiers, sans adresse & sans vigueur; ils leur gâtent les yeux, &, dans un terrein humide & marécageux, les poulains gagnent aisément de gros pieds, & un sabot plat; car l'humidité du terrein, attendrissant & amollissant la corne, il est naturel qu'elle s'étende & s'élargisse sous la pesanteur du corps. C'est aussi de quoi on a la preuve dans les chevaux de Frise & de Holstein, qui sont élevés dans ces sortes de pâturages. Au reste, il faut observer que ce ne sont pas des landes arides & stériles, que l'on entend ici par le terme de terrein maigre & sec.

Par-tout l'entretien du bétail réussit mieux sur les montagnes. Les chevaux, en particulier, cherchent les hauteurs plus que tous les autres bestiaux, sans doute parce qu'ils y trouvent les plantes & les herbes qui leur sont les plus salutaires. C'est ce qui fait que les chevaux du Nord sont si renommés par leur force & leur vigueur. L'air y est aussi plus sain que dans les plaines, & les chevaux s'y plient, dès leur jeunesse, à toutes sortes de mouvemens. A force de monter & de descendre, ils se dénouent les épaules & les hanches, se procurent une taille mince & déliée, des jambes fortes & nerveuses, un bon dos, un sabot haut & petit, un pas sûr, & deviennent en général beaucoup plus vifs & plus robustes que dans les plaines.

De plus, on trouve aussi communément sur les montagnes une eau plus fraîche; ce qui est pour un *haras* une chose de première nécessité. Une eau fraîche & claire fait des chevaux vifs & courageux; & quand ceux qui ont été élevés à une telle eau, viennent dans un lieu où elle est fade, ils peuvent bien mieux la supporter que les chevaux accoutumés à une eau fade ne peuvent supporter l'eau fraîche. Ces derniers en deviennent communément malades, & il n'est pas rare qu'ils en périssent.

C'est ce qu'on remarque aux chevaux de Holstein, de Flandres, de Gueldre, de Westphalie, & généralement à tous ceux qui sont gardés & qui pâturent dans des terreins marécageux, où il n'y a qu'une eau fade. Ils ne durent pas long-temps dans des contrées rudes, & il y a encore en particulier cet inconvénient, que l'eau dure & fraîche, qu'ils boivent,

leur attaque bien souvent les extrémités, & qu'ils en reçoivent des fluxions, des jardons, des arrêtes, & des eaux aux jambes & aux pâturons.

Pour obvier en quelque façon à ces maux & à d'autres, il est de la plus grande nécessité de ne leur donner, au commencement & pendant un assez long-temps, que de l'eau tiède mêlée avec un peu de farine d'orge, & de ne les accoutumer que peu à peu, & avec la plus attentive circonspection, à une eau plus vive & plus dure.

Au reste, il ne faut pas non plus que l'eau soit trop dure & trop froide; car les poulains s'en trouveroient encore plus mal que d'une eau fade.

Ce qui vient d'être dit se confirme particulièrement par l'exemple du *haras* de la forêt de *Solingue*, dans l'électorat de Hanovre. Dans les commencemens, on ne pouvoit y élever que des chevaux petits, foibles & jarretés; & toutes les peines que les connoisseurs se donnèrent pour améliorer le *haras* furent infructueuses, jusqu'à ce qu'enfin on s'avisa de corriger, par des conduits & des chûtes, la trop grande dureté des eaux. Au défaut de pareils conduits, qui ne sont pas praticables par-tout, & qui souvent entraîneroient dans de trop grandes dépenses, on peut tempérer l'eau, en la mettant dans des cuves & des auges faites exprès, & en l'y laissant quelques jours exposée à l'air pendant l'été, & en hiver dans l'écurie. Il est d'autant plus indispensable de recourir à un de ces deux moyens, que, selon l'opinion d'HIPPOCRATE, une eau excessivement dure contribue à la stérilité des bêtes, autant qu'à celle des hommes.

Les jumens pleines qui, par leur bondissement sur les montagnes, seroient exposées, elles & leur fruit, à toutes sortes de dangers, doivent être mises en pâtures dans des plaines, sur-tout vers l'automne, où les poulains qu'elles portent sont déjà forts. C'est aussi un grand avantage, que de pouvoir, dans les tems secs, & particulièrement dans les ardeurs de l'été, faire paître dans les vallées; &, dans les temps humides, sur les montagnes.

C'est un grand bien d'avoir les pâturages proche du *haras*. Il est en particulier très-avantageux aux jumens qui veulent bientôt pouliner, & à celles qui ont des poulains de lait, de n'avoir pas, dans les grandes chaleurs, à se fatiguer en allant pâturer trop loin, & de trouver bientôt un abri dans les cas subits d'orage & de grêle. De même il est encore fort utile qu'il y ait dans les pâturages quelques arbres semés de côté & d'autre, ou des forêts dans le voisinage, pour que, pendant les grandes ardeurs du jour, les chevaux puissent se mettre quelques heures à l'ombre, & trouver aussi en même temps dans les bois un changement de nourriture. Le cheval aime d'ailleurs naturellement à vivre dans les forêts. Si les pâturages sont à une grande distance des écuries & des forêts, il faut y construire des hangars, sous lesquels les chevaux puissent trouver un abri contre les incommodités du temps.

Pour ce qui regarde les bâtimens du *haras*, cet article dépend des vues de celui qui veut l'établir, du nombre des chevaux, de la place, & de plusieurs autres circonstances particulières.

Lorsqu'on garde ensemble au même *haras* les jumens & les poulains, & ceux-ci sans distinction de sexe, jusqu'à l'âge de quatre ans accomplis, on a besoin de trois différentes écuries de poulains, savoir; d'une pour ceux de six mois à un an; d'une seconde pour ceux de deux ans, & d'une troisième pour ceux de trois & quatre ans.

Lorsque pour sevrer un poulain, on le retire d'auprès de sa mère, ils tombent tous deux dans la tristesse; & s'ils s'entendent l'un & l'autre, cela nourrit leur passion mutuelle, & entretient leur inquiétude; ils en perdent l'appétit & ils en dépérissent. Ainsi l'écurie de ces poulains doit être assez éloignée de celle des jumens pour qu'ils ne puissent pas s'entendre.

Les poulains & les pouliches ne peuvent tout au plus rester ensemble que jusqu'à l'âge de deux ans. Dès-lors ils commencent déjà à sentir leur sexe; il faut donc avoir grand soin de les tenir séparés, tant à l'écurie qu'en pâture. Les pouliches peuvent être mises dans les écuries des jumens poulinières; mais il n'est pas à propos de les faire paître avec elles; car les mères ne souffrent point de poulains plus âgés auprès des leurs, & elles ne cessent de les frapper & de les inquiéter, que quand ils ont pris le parti de s'éloigner. Il faut donc mettre les poulains plus âgés en pâture dans un herbage séparé.

Le meilleur arrangement à cet égard, c'est d'avoir, en d'autres endroits éloignés du *haras*, & de ses pâturages, deux emplacemens particuliers, l'un pour les poulains, & l'autre pour les pouliches, pour que, dès qu'ils ont été sévrés, on puisse les tenir pour toujours séparés les uns des autres.

Quant aux étalons, on ne peut les tenir plus commodément & plus avantageusement que dans les écuries du propriétaire du *haras*, où l'on pourra les faire servir comme chevaux de selle ou de trait; & il suffit de les envoyer au *haras* pour la monte, si celui-ci n'est pas trop éloigné des écuries. Car hors ce temps-là, ils causeroient, dans un *haras* privé, plus de soins, de peines & d'incommodités, qu'un bien plus grand nombre de jumens. Du reste, ils doivent toujours avoir au *haras* leur écurie particulière.

Comme dans un grand *haras* on se propose communément d'élever des chevaux pour chaque usage, conséquemment des chevaux de trait, & qu'un travail modéré & réglé avec intelligence, loin d'être préjudiciable aux jumens poulinières même lorsqu'elles sont pleines, leur est au contraire avantageux & salutaire; comme d'ailleurs il se trouve souvent quelques-unes de ces jumens qui n'ont point retenu, on peut les employer au trait.

On comprend aisément qu'il doit aussi y avoir dans le *haras* une forge avec un travail; un laboratoire pour le vétérinaire, & tous les instrumens de chirurgie nécessaire, avec une provision de médicamens tant simples que composés.

Quelques règles générales sur la connoissance des chevaux propres aux haras.

Le grand objet de tous les *haras* est d'élever des chevaux qui soient beaux, sains & capables de service.

C'est un signe indubitable, qu'un cheval de *haras* est de bonne race, ou du moins qu'il est sain, quand il tarde long-temps à se former. Celui qui n'a cessé de croître qu'à six ou sept ans, sera, sauf les accidens particuliers, de bon service pendant vingt ans & au-delà, & peut bien en vivre quarante & même davantage. Au contraire, celui qui ne croît que quatre ans, n'en vivra tout au plus que vingt à vingt-cinq. Lorsque les chevaux gros & trapus prennent toute leur croissance en moins de temps encore, ils en vivent aussi moins, & sont déjà vieux à l'âge de dix à douze ans.

Les exemples d'un âge de trente à quarante ans ne seroient pas si rares parmi ces animaux, si la tyrannie des hommes n'abrégeoit pas leur vie; si on en abusoit moins, & si on les soignoit mieux. Communément on n'en fait plus le moindre cas, dès qu'ils ont atteint un certain âge; on cherche à en débarrasser l'écurie, pour ménager les fourrages; & leur récompense ordinaire, après avoir rendu pendant un assez long-temps les meilleurs services, c'est d'être attelés à une charette, & astreints aux plus rudes travaux, ou d'être envoyés à l'écorcheur.

A la vérité, un cheval de bonne race ne se forme pas, d'ordinaire, plus lentement qu'un cheval de mauvaise race; mais il se forme d'une manière plus parfaite & sans intermission. Si au contraire un cheval cesse déjà de croître à l'âge de quatre ou de cinq ans, cela vient communément de ce que quelque accident l'empêche de se former entièrement & de prendre toute sa taille par un développement complet. Cela sert aussi à expliquer pourquoi un cheval qui continue à croître jusqu'à la sixième ou la septième année, peut devenir plus vieux qu'un autre qui cesse déjà de croître à l'âge de quatre ou de cinq ans. C'est que le premier a crû de suite, sans être arrêté par aucune traverse & par aucun empêchement contre nature, & qu'ainsi il étoit tout-à-fait sain; au lieu que le dernier a souffert d'une maladie, peut-être imperceptible, pendant le temps de sa croissance. Il en est tout autrement des chevaux qui, achevant de croître long temps avant la sixième année, arrivent néanmoins à ce degré de grandeur que les autres n'atteignent d'ailleurs qu'à six ou sept ans. On observera toujours dans ceux-ci une constitution plus tendre & plus flexible, qui facilite & accélère leur développement; & c'est cela même qui fait qu'ils ne deviennent pas vieux. On trouve que parmi les chevaux, comme parmi les hommes, cette sorte de constitution est communément le partage de ceux qui naissent avant terme.

Ce qui contribue encore particulièrement à faire parvenir les chevaux à un grand âge, c'est lorsque dans leur jeunesse ils sont mis en pâture, sur-tout sur les montagnes, & qu'ils y trouvent des eaux fraîches; qu'on ne les fait pas travailler trop tôt; & qu'on ne leur permet pas non plus l'accouplement avant l'âge convenable.

Règles & expériences concernant en particulier les chevaux destinés à la propagation de l'espèce.

L'expérience fait voir que parmi les animaux, comme parmi les hommes, des pères & mères foibles; malades & infirmes, engendrent leurs semblables, & que, comme chez ceux ci, le tempérament & la laideur de l'ame & du corps peuvent devenir héréditaires, de même les traits & la figure du corps, les difformités & les défauts qui proviennent de sucs viciés, l'humeur même & les dispositions de l'ame se transmettent chez ceux-là par la génération. Un cheval ombrageux & rétif, un cheval vicieux, un cheval malade ou mal conformé, produit des poulains qui ont toutes ces mauvaises qualités, & une crue aussi imparfaite que les premiers.

Au reste il faut faire de la différence entre des défauts innés & enracinés, & d'autres qui ne sont venus que par accident ou par quelqu'acte de violence. Par rapport à la propagation, les derniers sont de moindre conséquence.

C'est un point encore controversé parmi les physiciens, si le père ou la mère contribue plus à la formation du jeune animal; & il étoit naturel que chacun décidât la question d'après l'opinion qu'il avoit adoptée sur la génération des animaux.

Ceux qui prétendent, avec Harvey, que chaque animal est déjà renfermé avant l'accouplement dans l'œuf de la mère, comme en un raccourci infiniment petit, & que le mâle ne fait que féconder cet œuf, ou le germe qu'il contient, penchent fort à croire que la progéniture tient plus de la mère que

que du père, & les partisans de la théorie de LEUWENHOEK, ou si l'on veut de HARTSOEKER, selon laquelle les animaux doivent se trouver, comme de petits vers, dans la semence du mâle, soutiennent, au contraire, que presque tout dépend du père dans la formation du fruit.

Comme il est bien plus aisé de procurer un bon cheval entier que vingt jumens poulinières également bonnes, & que l'on choisit toujours, parmi un grand nombre de chevaux, les plus beaux & les meilleurs pour étalons; qu'on les tire aussi, pour l'ordinaire, de pays étrangers & de contrées plus chaudes, qu'on en a bien plus de soin que des jumens qui sont nées dans le pays, & qui sont par conséquent moins bonnes; ces causes réunies ont fait que, dans le résultat des observations, il s'est trouvé plus de poulains qui ressembloient à l'étalon qu'à la jument. C'est peut-être la raison pourquoi, s'attachant à la dernière opinion, l'on s'imagine que c'est assez d'avoir un bel étalon, bien que les naturalistes modernes ayent constaté l'ovaire des animaux femelles.

Mais quelque multipliés que soient les systêmes sur la génération, quelque curieuses que soient les hypothèses sur cet objet, il suffit que l'expérience démontre que les deux sexes coopèrent également à l'œuvre, & que pour la formation des caractères, c'est tantôt le mâle, & tantôt la femelle qui y contribue le plus.

On voit tous les jours, parmi les hommes comme parmi les animaux, que les descendans ont plus de ressemblance tantôt avec le père & tantôt avec la mère, & que souvent ils ont aussi tout à la fois des caractères distinctifs de l'un & de l'autre. Les chiens nés de l'accouplement de deux espèces différentes en offrent la preuve la plus frappante. Je rapporterai l'exemple d'une grande chienne terrière, qui ayant été couverte par un lévrier, mit bas deux lévriers & deux terriers (bassets.) Souvent nous trouvons dans le fils le caractère corporel, le tempérament & les autres qualités de la mère, & ceux du père dans la fille; & il y a presqu'autant de jeunes chevaux qui héritent de la figure, de l'air, de la taille & du tempérament de leurs mères, que de ceux en qui l'on retrouve distinctement l'empreinte de leurs pères. On reconnoît très-souvent dans la progéniture, & non-seulement dans quelque descendant de la jument, mais dans toute sa postérité, la crue & le caractère particulier de la mère, quand même ils n'en ont pas la robe, & qu'ils ont eu différens pères.

On voit sur-tout bien clairement par la robe des chevaux, que les poulains ressemblent tantôt à la jument & tantôt à l'étalon. Les poulains provenus de l'accouplement de deux chevaux de différens poils, ont presque aussi souvent le poil de la mère que celui du père, & il n'est pas rare qu'ils héritent du père une partie de leur robe, & l'autre partie de la mère.

C'est aussi sans doute de la conversion des chevaux sauvages en chevaux domestiques, & du mélange des races des différens poils primitifs & de différentes contrées, qu'est venue peu-à-peu cette infinité de variétés que l'on voit, non-seulement dans les poils secondaires, depuis le noir jusqu'au blanc, selon toutes les nuances de l'alezan & du bai, mais aussi dans les poils composés & les poils bizarres (1).

Mais ce qui montre encore plus particulièrement, & de la manière la plus merveilleuse, que les qualités des deux sexes servant à la génération sont héréditaires, c'est lorsque le jeune animal ne ressemble à aucune des deux parties; alors il faut chercher la ressemblance dans les ascendans paternels ou maternels.

Il est vrai que des père & mère de même poil le reproduisent communément dans le poulain. Mais quand il arrive, & les exemples en sont très-fréquens, que celui-ci est d'un autre poil; par exemple, que de deux moreaux il naît un alezan, de deux chevaux bais un cheval gris; & ainsi de suite, cela prouve, pour l'ordinaire, que dans une des générations antérieures il s'étoit fait un mélange de différens poils, & que le père ou la mère descend d'une race qui avoit le poil du poulain.

Ces *rétrogradations*, si j'ose me servir ici de ce terme, ont leurs causes, tantôt dans le mâle, & tantôt dans la femelle; communément dans la seconde des générations antécédentes, quelquefois

(1) La conversion des chevaux sauvages en domestiques suffisoit déja seule, pour produire des changemens infinis dans la couleur des poils; car on observe, tant dans le règne animal que dans le règne végétal, que la culture produit constamment des variétés, non-seulement dans la figure, mais aussi dans la couleur. On peut supposer, avec assez de vraisemblance, que tous les chevaux étoient, dans leur état sauvage & dans leur première patrie, de même poil, & peut-être d'un poil qui ne se retrouve à présent que dans très-peu de chevaux privés. Sans doute que leur multiplication les aura forcés, dans leur état sauvage, à des émigrations; & il est certain, qu'après s'être transplantés en des contrées différentes, ils auront changé de poil sous chaque autre climat. Ce peut être là l'origine des poils principaux. Les dégénérations & les mélanges des poils ont sans doute leur fondement dans la domesticité & dans le mélange des différentes races. Pour connoître combien ces deux choses contribuent à l'altération des couleurs, il n'y a qu'à observer leur uniformité chez toutes les espèces d'animaux sauvages, & leur variété chez les animaux domestiques. Les faisans sauvages, par exemple, sont tous de même couleur, au lieu que les bigarrures ne sont point rares dans les faisanderies privées.

ſeulement dans la troiſième, & rarement dans une autre plus reculée. Et comme il arrive ſouvent que, par exemple, d'un étalon moreau il ne provienne guère que des poulains de même poil que le grand-père ou la grand-mère, qui en avoient un tout autre, il n'eſt pas moins fréquent de voir des chevaux revendiquer auſſi d'autres qualités de leurs races, de voir ſortir, par exemple, d'un étalon de bonne race, mais petit & de peu de mine, des poulains, dans leſquels reparoiſſent les beautés & les caractères déciſifs qui ſembloient éteints dans le père, & qui avoient diſtingué le grand-père ou la grand-mère.

Quelque ignorans que nous ſoyons d'ailleurs ſur l'œuvre de la génération, & quelque obſcures que ſoient les loix ſelon leſquelles l'embrion ſe forme dans le ventre de la mère, on peut néanmoins regarder, ſur la foi de pluſieurs obſervations exactes, comme une règle preſque infaillible, que celui des père & mère qui eſt né ſous un climat plus chaud, ou qui ſurpaſſe notablement l'autre en feu & en vivacité, a le plus d'influence ſur la forme & le tempérament des deſcendans; que, par exemple, les poulains d'un étalon barbe ou eſpagnol & d'une jument allemande tiennent plus du père que de la mère; & qu'au contraire, les poulains d'un étalon danois & d'une jument napolitaine, ou d'un vieux étalon phlegmatique & d'une jument jeune & ardente, auront plus de reſſemblance avec les dernières.

Ce qui vient d'être dit, montre donc clairement que le père ne contribue pas moins que la mère, non-ſeulement à la formation & à la ſtructure, mais auſſi au tempérament & aux autres qualités de la progéniture. Et ce qui y ajoute encore un nouveau dégré d'évidence, c'eſt que, de l'accouplement de deux animaux de races diſproportionnées, il en naît une race mitoyenne, qui ne reſſemble ni au père ni à la mère; ce qui ne pourroit ſe faire, ſi c'étoit ſeulement l'un des deux ſexes qui donnât à l'animal procréé le fond de ſa conformation (1).

Ainſi l'étalon & la jument, que l'on veut faire ſervir à la propagation de l'eſpèce, doivent être de la meilleure qualité qu'on puiſſe les avoir. Ils doivent non-ſeulement être ſans défaut à l'égard de la ſanté, de la beauté, & de l'aptitude au ſervice; mais auſſi avoir toutes les qualités & les perfections d'un bon cheval; être bien faits dans leur taille, vifs, courageux & dociles, & deſcendre eux-mêmes de familles où toutes ces bonnes qualités ſoient notoirement héréditaires; en un mot, ils doivent être de bonne race.

C'eſt de plus une *règle* eſſentielle, & qu'il eſt abſolument néceſſaire d'obſerver dans un *haras*, *qu'il faut avoir ſoin de croiſer les races, & pour cet effet les renouveller par des races étrangères*; parce qu'il eſt avéré par une expérience univerſelle, que les deſcendans d'une ſeule & même race ne ſe maintiennent pas, mais qu'au contraire, après la ſeconde génération, les poulains deviennent toujours plus petits & plus foibles; qu'ils dégénèrent dès la troiſième, ſouvent même déjà dès la ſeconde, & que communément dès la quatrième ils n'ont plus la moindre reſſemblance avec leurs ancêtres; au lieu que par ce renouvellement des races, on obtient de rechef des chevaux plus parfaits.

Vraiſemblablement le créateur a placé le premier couple de tous les animaux, & conſéquemment auſſi des chevaux, ſous le climat le plus propre & le plus favorable au plus parfait développement de leurs eſpèces. Toutes les autres places, ſur la terre, ſont ou entièrement ineptes à ce but, ou elles n'y ont pas tant d'aptitude, quoique d'ailleurs les unes y en ayent plus, & les autres moins.

L'opinion de M. de Buffon, que le modèle du beau & du bon eſt répandu ſur toute la terre, & qu'il ne s'en trouve qu'une partie ſous chaque climat, paroît donc plus ingénieuſe que vraie. Car, combien d'animaux ne connoît-on pas qui ne vivent que dans

(1) Jonas Alſtrœm, ſuédois, ſoutient, à la vérité, que les races des beſtiaux ſe perfectionnent par l'accouplement de bons mâles avec de mauvaiſes femelles; mais que la choſe ne réuſſit pas de même, lorſque les femelles ſont de meilleure race que les mâles. Il ſe fonde ſur différentes expériences qu'il a faites lui-même ſur des chevaux, des ânes, des bêtes à cornes, des cochons, & ſur-tout ſur une expérience de dix-huit ans faite ſur des brebis, à l'égard deſquelles il prétend avoir obſervé que les plus mauvaiſes races ſuédoiſes, faillies par des béliers étrangers, ont pu, dès la ſeconde ou la troiſième génération, s'élever au degré de bonté du premier bélier; au lieu que les brebis provenues de l'accouplement d'une brebis étrangere de bonne race avec un mauvais bélier du pays, ont été, dès la ſeconde & la troiſième génération, entiérement dégradées, & ont eu enfin toutes les imperfections du premier père. Mais ces expériences ſemblent avoir été faites bien plus ſur des brebis que ſur des chevaux & d'autres beſtiaux, & plus ſur des béliers étrangers, que ſur des brebis nées auſſi dans d'autres contrées. Peut-être auſſi qu'elles n'ont pas été répétées aſſez ſouvent. De plus, Alſtrœm avoue lui-même qu'il n'y a employé que des béliers fort chétifs du pays. Et comme, dans les brebis, on regarde plus à la fineſſe de la laine qu'à la conformation, à la crue & à d'autres qualités, qui frappent bien plus dans les chevaux & les autres beſtiaux; il eſt très-poſſible que ce ſoit principalement ſur cela que portent les obſervations d'Alſtrœm, combattues, par rapport aux autres animaux, & à l'égard d'autres qualités, par d'autres expériences journalières: elles prouvent, du moins, la grande influence que le mélange des ſexes de climats oppoſés a ſur le perfectionnement des races, puiſqu'il a tiré ſes brebis d'Angleterre, d'Eſpagne, d'Afrique, de Turquie, de Sardaigne, d'Hollande, & du Holſtein, c'eſt-à-dire, des pays qui ſont tous ſous un climat plus chaud que la Suède.

leur pays natal? Combien qui ne peuvent se conserver long-temps ailleurs ? Et combien encore qui ne peuvent se propager par-tout ? Le modèle de la beauté de l'Autruche n'est certainement nulle part qu'en Afrique, & celui de la beauté du Condor, que dans l'Amérique méridionale.

Il est vrai qu'il y a des animaux qui ont pour ainsi dire, une sorte d'universalité ; & les chevaux sont de ce nombre, puisqu'ils réussissent & se multiplient dans presque toutes les terres connues ; mais ils acquièrent toujours plus ou moins de perfection sous un climat que sous un autre, & le modèle de la beauté & de la bonté la plus parfaite de ces animaux a aussi sans doute, une patrie limitée. Si les chevaux, qui anciennement étoient bien moins communs que de nos temps, y étoient demeurés libres, & indépendans, avec la jouissance de la nourriture qui leur avoit été assignée, il est indubitable qu'ils y auroient gardé toute leur originalité. Mais comme les grands avantages que le genre humain retire de leurs services en ont fait depuis si longtemps des animaux domestiques, au point qu'en Europe il ne s'en trouve plus nulle part de sauvages, & qu'ils ont été transplantés de leur patrie primitive dans toutes les contrées du monde ; c'est sans doute dans ce changement de condition & de circonstances qu'il faut chercher la raison pourquoi ils dégénèrent ; pourquoi, sous chaque autre climat, ils diffèrent plus ou moins entre eux dans la taille, la forme, le courage & les autres qualités ; pourquoi les chevaux arabes, barbes, espagnols, anglois, frisons, danois, napolitains, allemands, françois, polonois, hongrois, russes, irlandois, & autres chevaux nationaux, forment autant de variétés particulières ; de la même façon que la figure de l'homme varie à l'infini selon la différence des climats, & qu'il y a non-seulement des physionomies individuelles, mais aussi des physionomies de familles, des physionomies nationales, des physionomies européennes, asiatiques, africaines, chinoises, grecques, romaines, &c.

Les caractères & les constitutions particulières des hommes & des animaux semblent être propres à un certain climat ou à une certaine contrée. Quelques philosophes subtils, frappés de cette multitude de disparités corporelles, en ont pris occasion de mettre en question, si toutes les espèces ou races d'hommes & d'animaux descendent d'une même souche, tellement que la différence qu'il y a entre eux, n'ait d'autre cause que la diversité des climats ou quelque autre circonstance accidentelle ; ou bien, si ce ne seroit pas plutôt que les hommes & certains animaux sortissent primitivement de différentes souches ? Mais nous voyons tous les jours que les variétés des figures & des couleurs ne sont que des suites de la diversité locale des pays que les peuples & les animaux habitent, & de la différence de leur manière de vivre & de leur nourriture. Souvent on reconnoît aisément dans les hommes d'un même pays le coin ou la marque particulière de leurs provinces. Les béotiens, par exemple, qui habitoient un terrein humide, ne ressembloient point aux athéniens leurs voisins, qui occupoient un terrein sec ; & il n'arrive pas moins fréquemment que l'on observe, même dans un pays de peu d'étendue, des dissemblances notables entre les gens de la plaine & ceux des montagnes. Il est donc bien naturel que, dans le cas d'une plus grande diversité des régions, les modifications locales soient aussi plus fortes. Si, par exemple, deux personnes nées en Angleterre s'épousent dans leur patrie, & passent ensuite dans les colonies des Indes occidentales, on trouve, dans les enfans qu'ils y engendrent & qui y naissent, la couleur caractéristique & la physionomie des créoles ; & si les père & mère retournent en Angleterre, les enfans qu'ils ont dans ce pays-ci n'ont plus ni la couleur, ni le visage des créoles.

Il en est de même des chevaux. Ceux d'Arabie & d'Afrique dégénèrent dans la Grande-Bretagne ; & pour y maintenir les races, il faut les renouveller souvent par des individus tirés de leur patrie primitive. Les chevaux européens deviennent toujours plus petits dans les contrées Orientales, en Sibérie & dans les Indes. Ceux d'Espagne s'abâtardissent au Mexique & dans presque toute l'Amérique, même lorsqu'on les abandonne de nouveau à la simple nature. Ils se perfectionnent au contraire au Chili ; ils y prennent un nouveau pas, qui est beaucoup meilleur, & ils surpassent en force & en vitesse, non-seulement les autres chevaux de cette partie de l'Amérique, mais ceux d'Andalousie même, dont ils descendent. De tous les animaux que l'on a transportés de l'ancien monde au nouveau, il n'y en a aucun qui n'ait subi une altération considérable, & du côté de la figure, & du côté de l'instinct.

Les chevaux espagnols & barbes deviennent en France, souvent dès la seconde génération, & au plus tard dès la troisième, des chevaux françois. En général, presque tous les chevaux d'un autre climat prennent, dès la seconde ou troisième génération, l'empreinte des chevaux du pays où ils sont élevés, à moins que l'on ait soin de prévenir la dégénération de la race, en la renouvellant par des étalons ou des jumens étangères, qui n'ont pas encore été employés à la propagation dans le pays.

La nature semble demander ce renouvellement, tant dans le règne animal que dans le règne végétal, pour conserver les créatures dans leur perfection. On sait, en effet, que nombre d'animaux changent de canton vers le temps de l'accouplement, & même que plusieurs quittent alors leur patrie ; & il n'est pas moins connu que les bêtes des parcs, qui ne peuvent faire ces excursions, ni se mêler

avec des races étrangères, diminuent à chaque génération en grandeur & en force, malgré l'abondante nourriture qu'elles y ont.

Tout ce qui vient d'être dit ne doit laiſſer aucun doute ſur la néceſſité de renouveller & de rafraîchir les races pour les préſerver de la dégradation. Dès qu'on refuſe ce ſecours à la nature, elle ne manque guère de s'en venger par la production de chevaux petits & imparfaits. Et en effet, ni l'expérience, ni l'hiſtoire de ces animaux ne connoiſſent d'autre exception à cette règle, que les chevaux arabes & les barbes, qui, au rapport des voyageurs, conſervent toujours dans leur pays leur perfection, ſans qu'ils aient beſoin pour cela d'aucun mêlange avec des races étrangères; ce qui vient ſans doute ou des précautions extrêmes que l'on apporte au choix de ceux dont on veut avoir de la race, en quoi les arabes en particulier ſurpaſſent de beaucoup tous les autres peuples, ou, ce qui eſt encore bien plus vraiſemblable, de ce que c'eſt ou l'Afrique, ou l'Aſie, que l'on doit regarder comme le premier domicile, le propre climat & la véritable patrie des chevaux.

Quiconque veut donc obtenir une bonne race de chevaux, ne doit rien épargner pour ſe procurer *des jumens & des étalons étrangers*, de la plus rare beauté & de la plus grande perfection. Quelle que puiſſe être la dépenſe, on en ſera amplement dédommagé par l'excellence de la progéniture.

Mais puiſque, comme on l'a déjà obſervé ci-devant, il eſt moins coûteux & plus aiſé de faire venir de régions éloignées un ſeul cheval entier, beau & bon, que pluſieurs pareilles jumens; on commence ſur-tout l'établiſſement ou l'amélioration d'un *haras* par des étalons étrangers bien choiſis, afin d'obtenir peu-à-peu, par leur moyen, des jumens de pareille perfection. De cette manière on ſe crée ſoi-même avec le temps, des jumens de bonne race.

Il paroît clairement, par tout ce qui a été dit, que les chevaux arabes & les barbes ſont les meilleurs que l'on puiſſe employer dans un *haras*. Après ceux-ci, les eſpagnols qui en deſcendent, & ſur-tout, parmi ces derniers, les andalouſiens, qui occupent le premier rang parmi les chevaux d'Europe, ſont inconteſtablement ceux qui méritent la préférence pour cette deſtination. Il eſt hors de doute que ce ſont eux qui produiſent, ſous chaque climat, les meilleurs chevaux, pourvu qu'on leur donne de belles & bonnes cavales. C'eſt ſeulement dommage qu'en Allemagne on ne puiſſe ſe procurer de ces races ſans beaucoup de peine & de très-grands frais.

Au reſte, des étalons turcs, napolitains, danois, holſteiniens, friſons, & autres étrangers de bonne race, même des étalons allemands ſortis de bons *haras* d'une contrée éloignée, donnent auſſi de beaux & de bons chevaux, pourvu qu'ils ſoient bien choiſis. Car effectivement, preſque tous les chevaux de bons *haras* ne ſont, dans le fond, que des deſcendans plus ou moins éloignés d'étalons arabes ou barbes.

De plus, le ſuccès d'un *haras* dépend encore très-particulièrement de l'obſervation des *règles* ſuivantes, qui ſont toutes fondées ſur les remarques que nous venons de faire, & ſur une expérience univerſelle.

Plus les climats d'où l'on tire l'étalon & la jument, ſont oppoſés l'un à l'autre, plus auſſi les chevaux qu'ils produiront ſeront parfaits.

Ainſi dans un climat tempéré, ſi l'on veut ennoblir la race de ſes chevaux, il faut avoir ſoin de choiſir, autant qu'il eſt poſſible, des étalons & des jumens de climats plus chauds ou plus froids; leur donner des jumens & des étalons du pays, en un mot accoupler les étalons de climats chauds avec des jumens de contrées plus froides, & réciproquement. Du mêlange d'un étalon & d'une jument du même climat, il ne naît pas ſous un autre ciel des chevaux auſſi parfaits que ceux que l'on auroit eu à en attendre dans leur patrie. Par exemple, des chevaux anglois avec des jumens de leur patrie n'engendrent pas, en Allemagne, d'auſſi beaux chevaux, que ſi on les accouple avec des jumens allemandes. On a auſſi fait la même obſervation ſur les chevaux eſpagnols en France, & ſur les chevaux barbes dans d'autres climats. Au moins eſt-il certain, que ſi l'on néglige de mêler les races étrangères avec d'autres, les deſcendans dégénèrent bien plutôt en chevaux ordinaires du pays.

Par rapport aux étalons anglois, il faut encore obſerver en particulier, que bien qu'ils ſortent, comme les eſpagnols, de chevaux arabes & barbes, il n'en provient communément, en Allemagne, que des poulains qui ne valent guère mieux que les chevaux du pays, ou du moins qui perdent plutôt dans leurs deſcendans leur mérite, que d'autres chevaux étrangers. Cela peut venir de la parité des climats, mais auſſi ſur-tout de l'uſage où ſont les anglois, lorſqu'ils vendent à l'étranger des chevaux propres à la génération, de n'en donner jamais de ceux qui deſcendent de chevaux arabes ou barbes, au premier ou au ſecond degré, mais ſeulement de ceux qui en viennent en des degrés plus éloignés, & qui, conſéquemment, approchent déjà de la dégénération.

On ne ſauroit aſſez recommander, comme on l'a déjà fait, de croiſer, autant qu'il eſt poſſible, les races des chevaux; & il eſt de la plus grande importance de les renouveller dès la troiſième, ou, au plus tard, dès la quatrième génération, par des étalons ou des jumens qui n'aient encore ſervi, ni dans le même haras, ni dans le même climat, à la propagation.

Jamais il ne faut donner à un étalon des jumens

de même race, ni permettre l'accouplement de deux chevaux du même *haras* (1).

Aussi-tôt que la race commence à se dégrader, & que les poulains d'un étalon commencent à se trouver plus petits que lui, & à avoir des défauts, ce qui souvent arrive dès la seconde génération, il faut la rafraîchir par un mélange convenable; & on y parvient, ou en ne donnant à l'étalon que des jumens étrangères, ou en faisant venir un étalon étranger pour les jumens du pays.

Lorsque des jumens, malgré l'attention que l'on a à les faire couvrir par différens étalons, continuent à ne donner que des poulains petits & foibles, ou sujets à d'autres imperfections, il faut s'en défaire, quelque belles qu'elles puissent être d'ailleurs. Comme plusieurs poulains du même âge, issus d'un étalon, peuvent être comparés, il est aisé de reconnoître si la dégénération est générale; & si la faute vient de l'étalon, ou seulement de telle & telle jument. Il est d'autant plus nécessaire d'apporter à cette recherche la plus sérieuse attention, qu'il est très-difficile de se délivrer des laideurs & des défauts que l'indulgence de la nature a une fois soufferts dans ses ouvrages, dès qu'on les a laissés gagner dans un *haras*.

Le moyen le plus sûr de parvenir à son but, c'est de ne faire servir, dans un même *haras*, que les étalons de la première, &, tout au plus, de la seconde génération, & de n'y en employer aucun des générations suivantes; car la première est toujours la plus pure; c'est dans les premiers descendans que l'influence du climat & de la nourriture sur les parties organiques & sur la forme est toujours le moins sensible. L'effet de cette double influence se déclare déjà plus fortement dans les poulains à la seconde génération; & à la troisième, ou les mêmes causes ajoutent encore de nouvelles défectuosités à celles de la précédente, les caractères de la souche se perdent pour l'ordinaire entièrement.

Cette précaution n'est pas d'aussi grande nécessité par rapport à l'autre sexe. Les jumens issues au troisième ou au quatrième degré d'étalons étrangers, peuvent être employées plus utilement à la propagation, que les étalons qui en descendent aux mêmes degrés, pourvu seulement que l'on choisisse toujours les meilleures, les plus belles & les plus grandes. Il est aisé d'expliquer cette différence d'aptitude : elle vient principalement de ce que, comme j'ai déjà eu ci-dessus occasion de l'observer, il n'est pas si difficile, pour rafraîchir une race, de procurer à plusieurs jumens un étalon étranger, qu'un nombre suffisant de jumens étrangères à un étalon d'une race dégénérée ou à demi éteinte.

Quand on a soin de conserver les races toujours pures, & qu'ainsi la nature peut, pendant une longue suite de générations, opérer librement, sans aucun mauvais mélange, elle leur fait prendre, avec le temps, une trempe durable, qui ne se dément point: alors on n'a plus sitôt besoin d'étalons étrangers, & à la fin on peut même s'en passer tout-à-fait. C'est de quoi on a une preuve convaincante dans les *haras* de Danemarck, & particulièrement dans ceux de Holstein, où l'on ne se sert guère que d'étalons du pays, parce que l'expérience doit avoir appris que des étrangers, de quelque contrée qu'ils puissent être, ne produisoient pas d'aussi bons chevaux, & où l'on ne donne que rarement aux étalons des cavales étrangères pour croiser & renouveller les races. Il est pourtant vrai que quelquefois on y fait aussi venir, pour cet effet, des étalons espagnols, & que ce sont les poulains provenus de pareils étalons & de jumens danoises, que l'on représente comme les plus excellens.

Au reste, comme il y a peu de chevaux qui réunissent toutes les perfections, que du moins il n'y en a aucun qui ressemble de point en point à un autre; & en particulier, que dans un grand *haras*, l'on ne peut toujours avoir les deux sexes dont on veut tirer une nouvelle race d'une beauté & d'une bonté accomplies, *il faut chercher à réparer les imperfections de l'un par les perfections opposées de l'autre.* Lorsque, par exemple, on remarque que les poulains de telle ou telle jument se distinguent ou par une belle tête, ou par un beau poitrail, ou par un dos bien formé, ou par d'autres beautés particulières, & d'autres traits de famille de la mère; l'usage qu'un observateur attentif fera de cette remarque, sera de choisir à cette jument un étalon qui ne manque d'autre perfection que de celle qu'elle a coutume de communiquer à ses poulains comme une empreinte caractéristique de sa race. De même il s'appliquera, en général, par des mélanges ou des accouplemens bien réfléchis, à corriger certaines parties imparfaites de la conformation extérieure d'un sexe par celles de l'autre qui s'y trouveront plus parfaites, & qu'il saura y être des qualités héréditaires, & à compenser ainsi dans l'un ce que la nature y a fait avec trop d'épargne, parce qu'elle a mis plus libéralement dans l'autre.

Que la nature aime à se prêter à ce secours humain, & que par un choix & un accouplement prudent des races de formes & de contrées différentes, les chevaux puissent, pour ainsi dire, se refondre & s'élever à un degré de perfection, que le climat sembloit d'ailleurs leur refuser, c'est un fait que l'expérience confirme de la manière la plus claire dans tous les *haras* bien arrangés. Les chevaux sauvages sont d'ordinaire petits & laids. La beauté de ces animaux est un effet de la culture.

(1) Virgile a déjà donné cette règle dans ses *Géorgiques, liv. III*, 65.

— *Aliam ex alia generando suffice prolem.*

Les taches blanches des chevaux qu'on fait servir à la propagation deviennent, pour l'ordinaire, de génération en génération, toujours plus grandes dans les descendans, & à la fin il en naît des chevaux pies. Ainsi ceux qui ne veulent point cette sorte de poil, n'ont qu'à éviter ces taches.

Les amateurs de chevaux tigres doivent se résoudre à leur voir peu de crinière, & des queues de rat : je n'en ai vu que fort peu avec des queues complettes, & elles se détériorent toujours davantage, à mesure qu'ils avancent en âge.

On peut corriger en grande partie ce défaut, sur-tout dans la jeunesse. Il ne faut pour cela que bien nettoyer la queue jusqu'à la peau avec du savon, & ensuite la laver souvent avec de l'eau, dans laquelle on aura fait bouillir des racines de bardane & dissous du miel. Cependant, quelques épaisses que soient les queues des chevaux tigres, elles ne croissent jamais à la même longueur que celles des autres chevaux.

Les chevaux rubicans, bais, alezans, ont de commun avec plusieurs personnes rousses & blondes, que leur transpiration a assez ordinairement une odeur extrêmement forte & désagréable.

Ceux qui se sont mêlés de gouverner des chevaux, savent tous qu'il y en a qui sont sages & dociles, & d'autres qui sont vicieux, rétifs & indomptables. On a déja vu plus haut que les bonnes qualités, comme les mauvaises, peuvent s'hériter ; & nombre d'exemples, que l'on a parmi les animaux domestiques, ne prouvent pas moins évidemment que les inclinations & les habitudes y deviennent quelquefois héréditaires, selon la direction & le pli que l'art leur a fait prendre pour l'utilité & le plaisir des hommes, & que telle & telle capacité particulière, qui vient originairement de l'éducation, ou du moins une disposition & une aptitude distinguée à l'acquérir, se transmet aussi souvent aux descendans. C'est ainsi, par exemple, que pour perpétuer l'allure des fameux chevaux & mulets d'Amérique, qui vont l'amble, & qui viennent la plupart du Chili, mais qui descendent cependant originairement de chevaux espagnols, on n'emploie d'autre moyen que d'empêcher soigneusement dans les *haras* de ces contrées, qu'ils ne se mêlent avec d'autres qui ne vont que le trot. Et qui ne sait qu'il y a des chiens & des chevaux que l'on peut appeller *chiens couchans nés*, & *chevaux d'arquebuse nés*, uniquement parce qu'ils descendent de parens qui y avoient été dressés, & dans lesquels les impressions de l'art & de l'éducation s'étoient converties en une seconde nature, & étoient devenues héréditaires par la longueur du temps & de l'habitude. Il est donc utile *que les étalons soient dressés au manège, ou tenus de quelque autre sorte en haleine*, ne fût-ce que pour empêcher que le *haras* ne soit gâté par des étalons obstinés & vicieux.

La grandeur des poulains dépend plus de celle de la jument que de celle de l'étalon. Les mulets en fournissent une preuve convaincante. Il faut donc particulièrement avoir attention que chaque jument poulinière soit de la taille la plus complette, mais sur-tout qu'elle ait le coffre long & ample, de bonnes épaules & un large poitrail. Quand il y a un espace suffisant dans le ventre de la mère, le développement du poulain peut se faire plus librement, & l'accroissement en aller mieux ; & c'est, avec la bonne nourriture de la jument, ce qui contribue le plus à la grandeur du poulain. De cette façon on obtient souvent les plus grands chevaux de petits étalons, & il est particulièrement remarquable que ceux que des étalons de pays chauds produisent avec des jumens de pays plus froids, sont communément de bien plus grande taille que leurs pères.

Il est de plus nécessaire que les jumens de *haras* aient l'encolure longue, pour qu'elles puissent paître commodément.

Il faut aussi qu'elles aient tous leurs crins ; car ayant la queue coupée, elles souffriroient beaucoup des mouches, dont elles ne pourroient se défendre. (*Voyez* AMPUTATION DE LA QUEUE.)

Les jumens qui ont des crochets, sont communément sujettes à la stérilité. J'en ai fait couvrir quelques-unes avec une attention toute particulière, & en observant exactement le temps de leur chaleur ; mais ça toujours été sans succès, si j'en excepte une seule, qui cependant n'a pouliné que deux fois, quoiqu'elle ait été saillie huit années consécutives.

Pour un *haras* particulier, & pour de petites & de foibles cavales, il faut choisir les plus grands & les plus forts étalons ; les deux sexes doivent être de grande taille & vigoureux, pour produire des chevaux de carrosse.

Quand un étalon tient toujours les bourses bien retroussées, on regarde cela comme une bonne marque ; & c'en est du moins une de santé & de vigueur.

C'est une chose palpable, que d'une semence qui n'est pas mure il ne sauroit provenir un fruit parfait, & que l'on attendroit en vain une bonne progéniture d'un animal qui n'a pas encore lui-même son développement entier. Ainsi, comme un étalon a besoin de cinq ans pour mettre ses dents, & qu'il emploie encore une ou deux années à croître en largeur & en épaisseur ; comme en un mot, ce n'est qu'à sept ans, ou à-peu-près, que les plus nobles ont pris toute leur croissance, il ne faudroit en mettre aucun en œuvre avant cet âge. Du moins ce ne devroit jamais être plutôt qu'avant cinq à six ans.

Les cavales, comme toutes les femelles en général, sont à la vérité plutôt propres à la génération, & elles ont beaucoup moins à souffrir du travail des dents, puisqu'elles ont la plupart les quatre crochets de moins. Cependant on fera bien de ne les point employer comme jumens poulinières avant l'âge de cinq ans. Si l'on permet plutôt l'accouplement à l'étalon & à la jument, cela fera obstacle à leur propre croissance; leurs poulains seront presque tous petits, foibles & sans courage, & ils s'useront d'autant plutôt tous deux. Ajoutez à cela que les défauts d'un cheval, que l'on doit éviter dans les *haras*, ne se manifestent souvent que lorsqu'il a achevé entièrement de se former.

C'est apparemment dans l'observation de cette règle qu'il faut chercher la principale cause de la grandeur de nos chevaux domestiques. Car, quoique l'instinct amoureux suive d'ailleurs bien plus régulièrement la nature dans l'état de liberté, que dans celui de contrainte, où il est souvent irrité avant le temps par la qualité & l'abondance de la nourriture, les chevaux des *haras* sauvages sont pourtant la plupart plus petits que ceux de nos *haras* privés.

Les chevaux, pris généralement, sont dans leur plus grande perfection & leur plus grande vigueur depuis six ou sept ans jusqu'à quatorze, après quoi leurs forces commencent pour l'ordinaire à décliner. C'est donc pendant cet espace de temps qu'ils sont le plus propres à la propagation, & qu'il est le plus convenable de les y faire servir. Il faut pourtant observer que des chevaux d'un bon tempérament, & qui ont été bien entretenus, & principalement les chevaux de bonne race, qui ont été élevés dans de bons pâturages & dans la jouissance de la liberté, doivent naturellement se maintenir plus long-temps. On a aussi effectivement, dans les *haras* sauvages & demi-sauvages, des exemples de jumens qui ont encore mis bas dans la trentième année de leur âge (1).

Dans un des *haras* du Wirtemberg, il mourut en 1782, à l'âge de trente ans, une cavale baillette nommée *Crispine*, qui dans sa vingt-sixième année, a pouliné pour la dix-septième fois. On a, dans les écuries & les *haras* du duc, plus de dix de ses descendans, sans parler de ceux qui ont passé en des mains étrangères, & qui ont peut-être aussi servi à la propagation. Exempte de toutes sortes d'infirmités, elle a surpassé, jusqu'à la dernière année de sa vie, en vivacité & en bonne mine plusieurs jumens poulinières incomparablement plus jeunes; & c'est en vue de sa singulière beauté & de sa bonne taille, qu'elle a transmise à presque tous ses poulains, dont les derniers mêmes étoient encore beaux, qu'on a jugé à propos de la garder si long-temps au *haras*. Mais une bonté & une fécondité si extraordinaire sont des exemples rares dans les *haras*. Car entre plusieurs centaines de jumens, on n'en trouvera que fort peu qui ne deviennent pas tout à fait stériles à vingt, & souvent même déjà à dix-huit ans, ou qu'il ne faille du moins cesser d'employer à la propagation, dès qu'elles sont au-delà de leur quinzième ou seizième année. Cette même cavale sert en même temps à prouver que, dans la génération, les mères ont, de fois à autre, plus d'influence que les pères sur la constitution des descendans, puisque tous ses poulains se distinguent, non-seulement par la figure caractéristique, mais aussi par la robe de la mère, ou du moins par des poils qui en approchent le plus, quoiqu'elle ait été couverte par divers étalons, qui avoient en partie une toute autre conformation, & qui étoient de tout autre poil.

Enfin, pour que l'on puisse toujours être assuré de la bonté & de la pureté des races, & avoir continuellement sous les yeux toutes les circonstances qui doivent être prises en considération dans l'éducation des chevaux; il est, dans tout *haras* bien réglé, d'une nécessité absolue de tenir registre de la généalogie complette des chevaux, & d'y spécifier avec soin la constitution & les mœurs, tant des étalons que des jumens; la ressemblance des poulains, soit avec leurs pères ou avec leurs mères, & en général leur conformation, leur taille, leur humeur & toutes leurs autres qualités.

De la Monte.

De tous les quadrupèdes, il n'y a peut-être que le castor & en quelque façon le chevreuil, qui vivent dans une sorte d'état conjugal, & qui s'en tiennent à une femelle. Pour les autres, & particulièrement pour les animaux sociables qui vont en troupes, tels que les chevaux dans l'état de liberté, la polygamie a lieu parmi eux; & pour cette cause, la nature à donné aux mâles des appétits plus véhémens & plus durables, avec une complexion plus robuste, &, en échange, aux femelles une passion moins vive & plus passagère.

On a fort bien observé qu'il y a une juste proportion du temps où les animaux entrent en chaleur,

(1) Aristote & Pline disent que les cavales poulinent jusqu'à l'âge de quarante ans, & que les mâles conservent la vertu prolifique jusqu'à trente-trois. (Aristot. *Hist. animal. lib.* 6. Plin. *Hist. nat. lib.* 8.) Mais il y a lieu de croire qu'ils avoient tiré leurs exemples des climats les plus favorables aux chevaux; ou, ce qui me paroît encore plus vraisemblable, qu'ils ont eu plutôt en vue de fixer, d'après un certain nombre de cas rares & extraordinaires, la plus longue durée de la fécondité de ces animaux, que d'en marquer la durée ordinaire. L'exemple que ces deux auteurs rapportent aussi du fameux cheval de *Phorbius*, qui, à l'âge de quarante ans, fit encore la monte à *Opus*, ville de la *Locride*, étoit sans doute alors, & est peut-être demeuré jusqu'à ce jour un exemple unique.

avec celui qui est le plus favorable tant à l'accouchement des mères, qu'à la conservation & la réussite de leurs petits. Chez les chevaux le temps de la monte est au printemps, dès la mi-mars jusqu'au commencement de juin, & conséquemment la naissance des poulains tombe dans un temps où la nature donne la nourriture & la température de l'air qui leur conviennent le mieux; je veux dire qu'ils trouvent d'abord les herbes nouvelles du printemps, & que l'on n'est réduit ni à la nécessité de les garder trop de temps après leur naissance dans l'écurie, ou de les exposer à souffrir de l'intempérie de l'air, ni à celle de les renfermer trop tôt après qu'ils ont été sevrés; mais au contraire, ils peuvent pâturer dès la première jusqu'à l'arrière saison, & ainsi se fortifier assez avant l'entrée de l'hiver.

Il arrive rarement, que la chaleur des jumens de *haras* commence avant ou après ce terme si sagement prescrit par la nature; & elle cesse ordinairement, dans celles qui n'ont point retenu, comme dans celles qui sont pleines, dès que cette saison convenable est passée.

Quant aux jumens qui vivent dans un plus grand esclavage que celles des *haras* ordinaires, qui sont assujettis à un travail pénible, ou qui sont entretenus trop bien, ou trop mal, la période de leur chaleur n'est pas si régulière; mais aussi l'infécondité est bien plus commune parmi elles.

A la vérité, il n'est pas inoui que des jumens de *haras*, qui avoient été couvertes au printemps, paroissent être de nouveau en chaleur aux mois d'août & de septembre, & quelquefois encore plus tard. Mais, si elles sont en santé, ce n'est le plus souvent qu'une marque qu'elles sont pleines. Si au contraire on leur trouve alors quelque maladie, on peut presque toujours les regarder comme perdues, & leur chaleur hors de saison comme un dernier effort de la nature. Elles meurent ordinairement bientôt après, quelque air de santé qu'elles aient d'ailleurs. Presque toutes celles que j'ai fait ouvrir n'avoient point retenu & avoient les poumons & le foie pourris.

Lorsque les jumens sont en amour, elles deviennent fort inquiètes; elles aiment à s'approcher des chevaux; elles hennissent dès qu'elles en voient; elles lèvent la queue; le bas de leur nature se gonfle, & d'ordinaire elles jettent par cette partie une liqueur gluante & jaunâtre, que l'on appelle *les chaleurs*. Ces signes, auxquels on reconnoît qu'une cavale est chaude, s'observent pendant deux, ou tout au plus, trois semaines dans le plus haut degré; c'est-là le temps précis où la nature demande l'accouplement avec le plus d'ardeur; & où elle est le plus propre à la conception : il ne faut donc pas manquer d'en profiter pour donner l'étalon à la jument.

Le plutôt que les jumens appellent l'étalon, c'est aussi le mieux, & on fera très-bien de ne pas négliger les premières chaleurs. Car comme, selon les observations de Boerhaave, les enfans qui naissent aux mois de janvier, février & mars, sont communément les plus sains; de même on a trouvé que les poulains nés en mars ou assez tôt en avril, sont d'ordinaire plus vigoureux & plus robustes que ceux qui viennent plus tard, & qu'ils conservent toujours, du côté de la croissance, une supériorité décidée sur ces derniers, pourvu qu'ils aient été soignés convenablement au printemps, tant que l'intempérie de l'air les a retenus dans l'écurie.

On distingue deux sortes de *monte*; une qui se fait *en liberté*, & une autre qui s'accomplit *avec l'aide des hommes*.

Elle *se fait en liberté*,

1°. Lorsqu'on met un cheval entier avec une jument dans un pâturage bien clos, & qu'on les y abandonne entièrement à eux-mêmes;

2°. Lorsqu'au temps de la chaleur, on lâche un ou plusieurs chevaux entiers parmi un grand nombre de jumens, comme cela se pratique dans les *haras* demi-sauvages;

3°. Lorsque les chevaux, sans distinction d'âge ni de sexe, sont ensemble pendant toute l'année, comme dans les *haras* tout-à-fait sauvages.

L'autre espèce de *monte*, *où la main des hommes intervient*, s'accomplit de la manière suivante. Pour empêcher la jument de ruer à l'approche de l'étalon, on lui met un collier qui ne consiste qu'en une sorte de corde garnie de crin, & que l'on munit d'un grand anneau de fer; puis on l'entrave avec deux longues cordes, qui formant l'une & l'autre à une de leurs extrémités un nœud coulant, lui entourent les paturons de derrière; on lui passe ensuite ces deux cordes sous le ventre, & après les avoir croisées entre les jambes de devant, on les attache à l'anneau du collier, toutefois sans arrêter le nœud, pour qu'en cas d'accident, on puisse le défaire promptement. Si on ne fait point usage du collier, on en entortille les cordes autour des jambes de devant, au-dessus des genoux. Mais cette dernière méthode a ce double inconvénient, que non-seulement l'étalon, en tournant autour de la jument, ou en descendant après la monte, peut aisément s'embarrasser dans ces cordes, mais aussi que la jument est elle-même en danger de tomber, ou du moins de se blesser les jambes, si elle ne veut pas demeurer tranquille, ou s'il lui prend envie de ruer; & ainsi il vaut bien mieux s'en tenir à la première, où il y a incontestablement moins de risque. On a pareillement soin de bien retrousser la queue de la jument, & l'homme qui tient celle-ci, la détourne par

par le moyen d'une petite corde qu'on y a attachée ; car un ſeul crin qui s'oppoſeroit à l'intromiſſion, pourroit bleſſer l'étalon. Ces meſures ainſi priſes, deux palefreniers conduiſent ce dernier par des longes attachées au caveſſon, & le font paſſer pluſieurs fois devant la jument. Enfin, quand on trouve qu'ils ſont tous deux aſſez en chaleur, on permet à l'étalon de faire la monte, &, en cas de beſoin, un des palefreniers dirige l'intromiſſion.

On croit qu'il eſt utile, par rapport à la conformation du poulain, de bien expoſer l'étalon à la vue de la jument, & de le lui laiſſer flairer avant & après la monte, pour qu'elle s'en imprime vivement la figure.

Mais, avant que de mettre en œuvre l'étalon dont on a fait choix, on eſt communément pourvu dans les *haras* d'un autre cheval entier, que l'on nomme *bout-en-train*, & qui ſert à faire connoître les jumens qui ſont en chaleur, & à y faire entrer les autres par ſes attaques & ſes henniſſemens. On emploie d'ordinaire, à cet uſage, celui qui eſt de moindre valeur, & qui eſt le plus ardent en amour. On fait paſſer devant lui toutes les jumens l'une après l'autre. Il les attaquera toutes ; mais on le retire de celles qui le laiſſent approcher, & on le remplace par l'étalon qui eſt proprement deſtiné pour chaque jument. On ſentira aiſément qu'il faut auſſi en donner à ce *bout-en-train* quelques-unes à couvrir, & ne pas irriter & interrompre trop long-temps & trop ſouvent ſa laſcivité, de peur de lui cauſer une gonorrhée, des tumeurs à la verge, & d'autres maladies qui le rendroient, pour un certain temps, inepte à toute ſorte de ſervice.

Chaque eſpèce de monte a ſon bon & ſon mauvais côté. Les deux premières manières, dont elle ſe fait *en liberté*, ſont périlleuſes pour les chevaux entiers, parce que, ſi on ne rencontre pas le temps précis où il convient de les lâcher, ils ſont ſouvent fort maltraités par les ruades des jumens. La ſeconde a en particulier ce déſavantage, que quelquefois un cheval entier s'attache à une ſeule jument, & néglige toutes les autres. D'ordinaire il couvre beaucoup plus qu'il ne lui eſt bon ; on en a obſervé un qui, dans l'eſpace de ſeize heures, saillit vingt fois une jument. Non-ſeulement il ſe ruine, mais il ne produit auſſi que des poulains foibles & défectueux. Enfin ajoutons encore les débats ſanglans que la jalouſie ne manque jamais de ſuſciter entre pluſieurs chevaux entiers & jumens qui ne ſont pas accoutumés à vivre enſemble, juſqu'à ce que chacun des premiers ait formé ſa troupe ; & il ſera aiſé de ſe figurer ce qui en eſt effectivement l'effet ordinaire, que la plupart des étalons ne reviennent que fort maltraités, eſtropiés & énervés.

La troiſième ſorte eſt à la vérité la plus naturelle ; mais elle a, entr'autres, ces deux inconvéniens & défauts particuliers, que l'on connoît rarement avec certitude le père de chaque poulain, & que ſouvent des chevaux entiers, de deux ans & demi, couvrent déjà des jumens auſſi jeunes, qui conſéquemment ne peuvent donner que de petites & de chétives productions.

La *monte qui ſe fait avec l'aide des hommes*, eſt exempte de tous ces inconvéniens, & elle a encore cet avantage, qui n'eſt certainement pas de peu d'importance dans un *haras*, que l'on peut accoupler avec chaque jument le cheval que l'on y juge le plus propre, ſelon la fin qu'on ſe propoſe, & que l'on ſait avec aſſurance de quel étalon chaque poulain deſcend.

Mais la multiplication n'eſt jamais ſi grande dans l'état de contrainte que dans celui de liberté ; & ainſi quiconque regarde plus au nombre qu'à la taille & à la bonté des poulains, & à la conſervation des étalons, trouvera mieux ſon compte dans la *monte qui ſe fait en liberté*, que dans celle *qui ſe fait ſous la direction des hommes*. Dans les *haras* ſauvages & demi-ſauvages, il y a peu de jumens qui ne retiennent point, au lieu que, dans les *haras* privés, il eſt rare qu'il y en ait beaucoup au-delà de deux tiers qui ſe trouvent pleines, lors même que les étalons & les jumens ſont dans le meilleur état, & qu'on les entretient avec le plus grand ſoin.

La manière d'accoupler qui approche le plus de celle qui a lieu parmi les animaux dans l'état de liberté, eſt toujours la plus efficace ; &, dans la ſervitude à laquelle nous avons réduit les chevaux, les jumens qui ſe dérobent pour aller ſe donner à l'étalon, ſont celles dont on peut attendre le plus ſûrement des poulains.

Ainſi, dans la monte qui s'accomplit avec l'aide des hommes, il faut éviter, autant qu'il eſt poſſible, les voies de contrainte & le grand bruit.

Il faut ne faire ſentir au cheval & à la jument la bride que le moins qu'on peut ; leur laiſſer aſſez de temps & de liberté, & ne jamais permettre que celle-ci ſoit couverte malgré elle. Il faut attendre, au contraire, qu'elle deſire & qu'elle invite en quelque ſorte elle-même l'étalon.

Quand la jument que l'on veut faire ſaillir eſt chatouilleuſe, on évite de l'entraver, pour ne la pas jetter dans une appréhenſion qui pourroit affoiblir ou éteindre même en elle le deſir de l'accouplement, & on ſe contente de la déferrer des pieds de derrière. Alors l'étalon doit lui être amené avec d'autant plus de précaution. Si elle eſt aſſez en chaleur, elle ne donnera jamais de ruades dangereuſes.

L'endroit où ſe fait la monte doit être frais & à couvert du concours de perſonnes étrangères, qui

inquiéteroient & effrayeroient les chevaux, & en général de tout ce qui pourroit les troubler. Le terrein doit aussi y aller un peu en pente, afin que l'on puisse faciliter à l'étalon les moyens de se mettre en situation, en plaçant la jument au haut ou au bas de cette pente, selon qu'elle sera plus petite ou plus grande que lui.

On peut démontrer, par plus d'une raison physique, qu'il ne faut jamais permettre au cheval entier & à la jument de se mêler ensemble immédiatement après avoir mangé & bu, mais qu'il est bien plus à propos, & pour leur santé, & pour le but de l'accouplement même, de les faire attendre que la première digestion soit finie.

Les jumens ne retiennent pas toutes dès la première fois qu'elles sont couvertes; communément il faut leur donner l'étalon à plusieurs reprises; sans doute parce que nous n'observons pas toujours assez exactement le vrai moment de la nature.

Il est bien avéré, & c'est une remarque que nous avons déjà eu occasion de faire ci-dessus, qu'après la conception, les femelles de la plupart des animaux gardent, pour l'ordinaire, la plus rigide continence. Néanmoins il n'est pas rare de trouver des exceptions à cette règle parmi nos animaux domestiques, & en particulier parmi nos chevaux. La contrainte, dans laquelle nous les tenons, ne peut manquer de dérégler souvent leurs appétits naturels.

On a des exemples de jumens qui, en quelques semaines, ont été saillies plusieurs fois, quoiqu'elles eussent déjà retenu dès la première; & au contraire on en a vu d'autres qui, après avoir été couvertes une première fois, avoient refusé ensuite l'étalon trois ou quatre fois, & même davantage, & qui, pour cette raison, auroient pu être regardées comme pleines, mais qui ne l'ont pourtant été en effet que d'une nouvelle monte, à laquelle elles avoient à la fin consenti. Ainsi, pour empêcher que l'étalon ne dépense inutilement, & que le fruit ne périclite par la prolongation de la chaleur de la mère, il est d'usage qu'on laisse écouler neuf jours depuis la première monte, avant que de faire revoir le *bout-en-train* à la jument; & si alors elle ne se défend pas de lui, on la fait recouvrir par l'étalon qui lui est destiné. Il faut répéter ce procédé chaque neuvième jour durant tout le temps de la monte. Si ce jour-là la jument ne veut point souffrir l'approche de l'étalon, on ne fait pas mal de réitérer l'épreuve tous les deux ou trois jours; & ce n'est que dans les cas où elle s'est fait couvrir, qu'on attend de nouveau les neuf jours.

Lorsque les jumens admettent souvent l'étalon, il est à propos de leur en donner un autre, ou de prendre le soir pour faire faire la monte, si auparavant elle s'étoit faite le matin, ou bien, si le temps de la chaleur n'est pas encore passé, de faire couvrir, sur-tout les vieilles, deux fois par jour, dans l'intervalle de quelques heures.

Il faut donner aux vieilles jumens de jeunes étalons, parce qu'elles en deviennent plus sûrement pleines; & en échange on en donne communément de vieux aux jeunes qu'on fait couvrir pour la première fois, parce que les premiers poulains sont ordinairement petits. Quelques-uns néanmoins aiment à leur choisir les plus beaux chevaux, parce qu'il arrive assez souvent que tous les poulains, qu'elles mettent bas dans la suite, ont la beauté du premier.

Les jumens qui ont pouliné entrent communément neuf jours après en chaleur, & alors on les mène à l'étalon. Selon une expérience bien avérée, ce jour là est un jour de crise, & celui qui est, pour l'ordinaire, le plus favorable à la conception.

La coutume de jetter de l'eau froide sur les jumens, ou de les y faire entrer, ou de les effrayer par un coup de houssine, ou encore de les faire courir à toutes jambes immédiatement après la copulation, pour empêcher qu'elles ne laissent couler la liqueur séminale, est, sinon nuisible, du moins infructueuse, & contraire aux principes de la physique. (*Voyez ce qui a été dit à ce sujet à l'article de* l'Âne.) Dans les *haras* d'Angleterre, on les fait toutes saigner d'abord après la monte; & c'est à cet usage que l'on prétend être redevable de ce que de trente il s'en trouve à peine une qui ne retienne pas.

Suivant une observation exacte & souvent répétée, c'est une marque infaillible, à laquelle on peut reconnoître que la jument a conçu, & que la nature est satisfaite, lorsque immédiatement après l'accouplement, & pendant un certain temps, elle montre plus de vivacité & de feu qu'auparavant, & plus de disposition que de coutume à se laisser monter & employer au travail; ce qui dément ce fameux aphorisme : *Omne animal post coïtum triste.*

D'ailleurs, il n'y a point de signe certain que je sache, par où l'on puisse s'assurer qu'une jument est pleine, que dès le cinquième ou le sixième mois, où le poulain commence à se remuer dans le ventre; & c'est pendant le temps que la jument boit, & particulièrement le matin, qu'on peut le sentir mieux.

On prétend avoir fait, dans les *haras* sauvages & demi-sauvages, cette observation singulière, qu'une jeune jument qui a été couverte pour la première fois, est pleine, lorsqu'elle quitte sa troupe, & va s'associer avec les vieilles qui sont pleines, & que celles-ci ne font point difficulté de la recevoir; au lieu qu'il est d'ailleurs extrêmement

dangereux d'augmenter leur nombre par des jumens étrangères.

Un bon étalon peut suffire à couvrir trente jumens ; & on peut, sans inconvénient, lui faire faire la monte deux fois par jour, une le matin, & l'autre le soir, & ne lui laisser, outre le dimanche, qu'un seul jour de repos dans la semaine. Ainsi, pendant le temps de la monte, qui est d'environ trois mois, chaque jument peut être saillie quatre fois, & plusieurs peuvent même l'être cinq fois ; car il y en a beaucoup qui se trouvent pleines de la première, de la seconde ou de la troisième, & qui, dès-lors, ne reçoivent plus l'étalon. D'où il paroît clairement que ce seroit ménager celui-ci en pure perte, que de réduire à un moindre nombre les jumens qu'on veut lui donner, sur-tout puisque, dans un bon *haras*, il est supposé être non-seulement bien soigné, mais aussi d'un tempérament robuste & d'un âge mûr.

On juge aisément que c'est une nécessité de tenir, dans un *haras*, un registre exact de la monte, & d'y marquer soigneusement les jours, où chaque jument est couverte, ainsi que ceux où elle refuse l'étalon.

Lorsque les deux sexes sont en bon état, & que l'on a saisi le moment favorable pour l'accouplement, on peut compter, avec assez d'assurance, que les trois quarts des jumens seront pleines, ou que de soixante jumens qui auront été couvertes, on obtiendra quarante-cinq poulains. C'est un bonheur, quand de dix jumens couvertes il s'en trouve huit qui poulinent, & qu'il n'y en a que deux qui manquent, soit par stérilité ; ou par avortement, ou par quelque autre accident.

De soixante-six jumens qui se trouvoient en 1783 à Marbach, premier *haras* du Wirtemberg, il y en eut cinquante-sept qui avoient retenu, & qui, au printemps suivant, mirent bas le même nombre de poulains, dont on ne perdit que trois mort-nés. Dans un grand *haras* on aura, pour l'ordinaire, autant de poulains mâles que de femelles.

Quelques-uns pensent qu'il ne faut pas faire couvrir les jumens tous les ans, mais qu'il faut toujours les laisser reposer chaque deuxième année, & ils prétendent que c'est un moyen non-seulement de ménager les jumens, mais aussi d'en obtenir de meilleurs & de plus forts poulains. Mais comme la nature rallume tous les ans & avec la même véhémence, les feux de l'amour, qui ne peuvent avoir d'autre fin que l'accomplissement de cet ordre du Créateur : *croissez & multipliez* ; & comme il est aussi constaté par l'expérience qu'une bonne jument, dont l'unique destination est de servir à la propagation, à la puissance de se multiplier tous les ans, & si elle est bien entretenue, de donner depuis six jusqu'à dix-huit ans, douze bons poulains, sans qu'elle en souffre ; & qu'au contraire une privation trop fréquente pourroit causer la stérilité même à la meilleure jument, & lui faire éprouver encore d'autres suites fâcheuses d'un amour non satisfait. Le conseil dont il est question, n'est tout au plus applicable qu'aux jumens qui sont proprement destinées au travail ; & qui y doivent employer toutes leurs forces, sur-tout parce qu'il se trouve d'ailleurs, quoiqu'en petit nombre, des races qui admettent bien tous les ans l'étalon, mais qui néanmoins ne produisent que chaque deuxième année un poulain.

De la nourriture des Etalons, & du soin qu'on doit en prendre.

Pendant le temps de la monte, un étalon doit être nourri plus largement que d'ordinaire. Toutes les drogues & autres raffinemens, que l'on suppose propres à donner de l'amour, sont communément plus nuisibles qu'utiles. (*Voyez* APHRODISIAQUES.) C'est en particulier un usage manifestement dommageable, que de saigner les chevaux un peu avant que de les employer comme étalons, puisque c'est justement un temps où ils ont besoin d'une grande abondance de sang.

Quoiqu'avec la nourriture ordinaire la plupart des étalons soient en état de bien remplir leur destination, il est pourtant plus à propos de ne leur pas donner de pure avoine, mais d'y ajouter encore, un peu avant le temps de la monte & pendant tout ce temps-là d'autres grains plus nourrissans, pour leur procurer une plus grande abondance de liqueur séminale, principalement du seigle, de l'orge, des vesces, des fèves, ou des pois égrugés (1).

Comme les étalons sont quelquefois trop chauds, & quelquefois trop froids ; que l'un est grand, & l'autre petit ; que l'un aime mieux les grains, & que l'autre préfère le foin ; il faut régler là-dessus leur nourriture, & ne se pas astreindre à la mesure ordinaire, mais retrancher à l'un, & ajouter à l'autre. Un étalon lent à s'enflammer d'amour, est ordinairement plus fécond qu'un autre qui s'enflamme trop promptement.

Un des moyens les plus innocens & les plus efficaces que l'on puisse employer au temps de la monte, pour mettre en chaleur un étalon ou une jument d'un tempéramment trop froid, est, suivant l'expérience que j'en ai faite, le mèlange suivant :

(1) Déjà Columelle a conseillé de donner aux étalons de l'orge & des pois. Voici ses propres paroles : *Equus eo tempore, quo vocatur à fœminis. roborandus est largo cibo, & appropinquante vere hordeo ervoque saginandus ; ut veneri supersit, quantoque fortior inierit, firmiora semina præbeat futuræ stirpi. Lib. VI. cap. XXVII.*

Quatre livres de seigle,

Deux livres d'orge,

Demi livre de chenevis.

On attendrit ces grains en les faisant tremper dans de l'eau, & on les tient en un lieu frais pour empêcher qu'ils ne s'aigrissent. On leur en donne le matin & le soir une poignée après leurs repas ordinaires, & on le réitère aussi souvent que de besoin.

Un travail ou un exercice modéré, est le remède universel de tous les corps animaux. Ainsi durant le temps de la monte, il faut ou assujettir les étalons à quelque travail, ou les monter, sinon tous les jours, du moins de deux jours l'un; & il est bon de le faire même jusqu'à une petite sueur, afin d'obvier par-là aux obstructions & à la corruption des sucs. Souvent après un travail pénible, les gens de la campagne menent des chevaux fatigués à des jumens qui le sont aussi; & comme elles ne manquent presque jamais de devenir pleines d'une seule fois, on sait de même par expérience, que ces sortes d'accouplemens produisent pour l'ordinaire, les meilleurs poulains (1).

On juge aisément, sans qu'on ait besoin d'en être averti, que les étalons doivent être tenus propres. Il y en a plusieurs qui deviennent plus ardens, lorsqu'on les étrille & qu'on les panse avant que de les mener à la jument.

Il arrive souvent que des chevaux entiers bien entretenus & oisifs, auxquels on ne permet pas l'accouplement, ou des étalons retirés fraîchement du *haras*, répandent abondamment de la liqueur séminale, avec ces mouvemens des reins & du tronçon de la queue, qui en indiquent l'émission dans les derniers momens de la copulation, & qu'ils agitent leur membre génital, s'en frappant au ventre, jusqu'à ce qu'ils aient procuré cette émission (2). Si cet accident n'est pas répété trop fréquemment, il n'en résulte aucun inconvénient, & il se passe de lui-même avec le temps de la chaleur; il ne faut aussi, pour le faire cesser, que les nourrir de fourrage plus maigre & les faire travailler un peu plus. Mais quand on fait faire trop souvent la monte aux chevaux, & particulièrement à ceux qui sont d'un tempérament ardent, ou que l'on irrite trop fréquemment & trop longtems les appétits amoureux de ceux qui sont destinés à faire connoître si les jumens sont en chaleur, sans leur laisser la faculté de se satisfaire; cela leur cause assez souvent, comme on l'a déjà dit en parlant du *bout-en-train*, une sorte de *gonorrhée* (3), des *chancres* à la tête de la verge (4) des *carnosités*, des *enflures*, & des *inflammations aux bourses* & *au fourreau*, des *squirrhes*, & autres maux pareils. Toutes ces sortes de maladies sont inconnues parmi les animaux qui vivent en liberté.

Lorsque le temps de la monte est passé, il est d'usage, dans plusieurs *haras*, de frotter quelques jours les étalons, depuis le sabot jusqu'au-dessus du milieu du corps, avec un onguent composé de bol d'Arménie, de farine, de blancs d'œufs, de vinaigre & d'eau-de-vie. Chaque lendemain on les bouchonne, pour enlever l'onguent de la veille, puis on les lave, ou on les baigne dans une eau courante; & quand la peau est sèche, on les frotte de nouveau. Le quatrième jour on leur fait boire de l'eau où l'on a délayé du levain. Ces deux choses doivent servir à leur tempérer le sang, & à empêcher que l'échauffement où ils ont été jusqu'alors, n'ait de fâcheuses suites. Mais ces moyens sont également, sinon dangereux & nuisibles, du moins tout-à-fait superflus. Il est bien plus naturel, plus sûr & plus salutaire, de faire entrer fréquemment les étalons dans l'eau jusqu'au ventre, & de leur donner le vert durant une huitaine ou une quinzaine de jours.

C'est aussi un usage presque général, de faire saigner les étalons une ou deux semaines après le temps de la monte. On regarde cela comme nécessaire, parce que pendant ce temps la nature s'étoit accoutumée à une grande dissipation d'esprit, qui cesse alors tout à coup; & on croit que cette sorte de déperdition de sucs rend le sang épais, mais qu'une saignée lui fait reprendre plus de fluidité. Je ne voudrois pourtant pas faire, de la saignée après le temps de la monte, une règle sans exception; car une seule saignée ne sauroit faire cesser une pente habituelle à une dissipation excessive de sucs, & sup-

(1) Pline & Columelle étoient déjà convaincus de la vérité de ce fait. *Observatum est, mares fatigatos melius implere.* Plin. *Nat. hist. lib. VIII.* — *Mas paulisper ad molam vinctus amoris sævitiam labore temperat, & sic veneri modestior admittitur.* Columell. *de re rustica, lib. VI, cap. XXXVII.*

(2) Cet exemple, & d'autres pareils, que l'on trouve chez les mulets, les chiens, les coqs d'Inde, &c. réfutent l'opinion de plusieurs physiologistes, qui prétendent que les pollutions n'ont lieu que chez les hommes, dans lesquels elles sont l'ouvrage d'une imagination échauffée & des fantômes des songes; & jamais chez les bêtes, parce que celles ci ne dorment pas, comme les hommes, sur le dos, & sous de chaudes & pesantes couvertures, ce qui provoque l'écoulement de la semence pendant le sommeil. Cette raison explique seulement pourquoi ces cas sont plus rares parmi les bêtes que parmi les hommes; comme c'est leur fréquence qui fait qu'ils sont, chez ceux-ci, plus dangereux & plus nuisibles à la santé.

(3) Voy. dans le *Journal de médecine* une *observation* & des *remarques sur l'écoulement spermatique des chevaux*; par *Huzard*, tome LXXI, page 105 & *suiv.*

(4) Voyez ibid. — *Sur des chancres à la verge*; par le même, tome LXI, page 611 & *suiv.*

posé qu'elle y suffise, ce sera de nouveau faire cesser subitement cette dissipation. D'ailleurs il n'est pas non plus si aisé de prouver qu'une effusion de semence trop fréquente contribue effectivement à rendre le sang épais. C'est par d'autres circonstances que la nécessité de la saignée doit être déterminée.

De l'accouchement des Jumens.

Les opérations de la nature sont, pour la plupart, compassées. Depuis l'insecte jusqu'à l'homme, la durée de la grossesse de chaque animal a son temps fixe. Ce n'est que quand la nature est troublée dans son ordre, que ce temps ordinaire peut subir quelque altération.

Les jumens portent pour l'ordinaire onze mois & dix jours. Il y en a plusieurs dont l'accouchement est reculé de huit jours & même davantage ; mais il y en a peu, dans l'état de santé, qui anticipent ce terme. Quelques-unes ne mettent bas qu'au bout d'une année complette (1).

Des efforts excessifs, un mouvement rapide & véhément, des accidens extérieurs & violens, des vices dans les organes intérieurs de la mère, une grande frayeur, &c. causent souvent des *accouchemens précoces*, ou des *avortemens*. De même une santé délicate, le manque de force naturelle ou de nourriture, & d'autres causes quelquefois entièrement inexplicables, peuvent retarder le terme ordinaire de l'accouchement. Parmi les résultats des causes inexplicables, il faut rapporter une observation qui paroîtra superstitieuse à plusieurs, & que je regarderois moi-même comme très-sujette à caution, si je ne l'avois pas faite très-fréquemment, & avec toute l'exactitude possible ; c'est que les jumens, ainsi que les vaches qui deviennent pleines avant midi, mettent bas communément au temps & à l'heure ordinaire; au lieu que presque toutes celles qui le deviennent l'après-midi, n'accouchent que huit jours après ce terme, & meme encore plus tard (2).

On sait que le temps de l'accouchement n'est plus éloigné, lorsque le lait commence à couler à la jument ; & c'est une marque certaine qu'elle poulinera dans l'intervalle de vingt-quatre heures, lorsqu'il suinte vers le bout des tettines certaines gouttes blanchâtres, gluantes & onctueuses, qui reviennent toujours à mesure qu'on les détache. Il arrive aussi bien souvent que les pieds & les flancs enflent aux jumens un peu avant l'accouchement ; mais l'enflure se perd bientôt d'elle même, dès qu'elles ont mis bas. Au reste, les préludes manquent quelquefois tous, principalement chez les jeunes poulinières. C'est une singularité remarquable, que les jumens, dans lesquelles les signes de l'accouchement sont extraordinairement précoces, poulinent presque toujours extraordinairement tard.

Lorsque l'on s'apperçoit qu'elles approchent de leur terme, il faut bien se garder de les attacher court ; il faut, au contraire, s'il est possible, les laisser détachées, pour qu'elles aient la faculté de se mettre dans la situation la plus commode pour leur accouchement, & pendant tout ce temps là veiller soigneusement sur elles, toutefois autant qu'on le peut, sans en être observé, de peur que cela ne les inquiète. Il est aussi nécessaire de leur faire bonne litière, sur-tout par derrière, pour que le poulain ne se froisse pas en tombant sur le pavé.

Les jumens accouchent quelquefois debout, mais le plus souvent couchées & de la même façon que presque toutes les autres femelles des quadrupèdes (3). Souvent l'accouchement est très-prompt. Au moment même que la jument mange & qu'elle paroît tout-à-fait à son aise, elle annonce, en se debattant des pieds de derrière, que les douleurs lui prennent, & elle peut avoir mis bas au bout de quelques minutes.

Comme les autres animaux, le poulain présente ordinairement la tête la première ; elle est appuyée sur les deux pieds de devant.

---

(1) En 1769, une jument de Marbach, principal *haras* du Wirtemberg, nommée *Blondine*, qui n'avoit été couverte qu'une fois, porta un an & quatorze jours un poulain qui se trouva sain. Les cas où les jumens, ainsi que les vaches, ne mettent bas que quelques semaines, & même qu'un mois après terme, ne sont pas extrêmement rares. Ces observations, & plusieurs autres pareilles, que l'on a faites sur les bêtes, & qui sont d'autant plus sûres, que l'on peut savoir exactement, & avec certitude, le temps de leur accouplement & de leur fécondation, ne pourroient-elles pas servir à éclaircir cette question, sur laquelle les médecins & les jurisconsultes ne sont pas encore entièrement d'accord, & qui a déjà été la matière de tant de procès : si l'enfant d'une mère irréprochable, né dans le dixième mois, ou au commencement du onzième, après la mort ou en l'absence du mari, doit être regardé comme légitime & habile à succéder, & y servir d'autant mieux, que l'accouchement des femmes tombe le plus souvent sur la période de leurs règles, & que, par exemple, si la conception ne s'est faite que peu de temps avant ou après celles-ci, & que l'accouchement n'ait pas eu lieu au terme ordinaire, souvent il est encore reculé d'un mois ?

(2) Je n'ai pas eu occasion d'observer si c'est avec fondement que plusieurs prétendent que les truies, dont les soies sont toutes d'une couleur, portent quinze semaines, & que celles qui sont tachetées portent dix-huit semaines ; mais la question mérite bien qu'on la décide.

(3) L'opinion de Buffon est qu'elles poulinent toujours debout ; c'étoit déjà celle d'Aristote, (*Hist. animal. lib. VI.*) & de Pline (*Natur. hist. lib. VIII.*) ; mais l'expérience constate qu'elles le font incomparablement plus souvent étant couchées.

Il se sert de ceux-ci pour rompre ses enveloppes, en sortant de la matrice, & les eaux abondantes qu'elles contiennent s'écoulent.

L'écoulement de ces eaux facilite l'accouchement, en amollissant & en dilatant les parties génitales, & en rendant le passage glissant. Mais il n'est pas bon qu'elles percent trop tôt ; car, cet écoulement prématuré feroit reculer le poulain, rendroit l'accouchement plus difficile, & le travail de la jument plus long & plus pénible.

Quelquefois le poulain se présente dans ses enveloppes. Dans ce cas, il faut bien se garder de les rompre avant que la mère travaille sérieusement à sa délivrance, & que le poulain soit déja assez avant, pour qu'on puisse aisemént achever de le dégager.

Mais dès qu'il se trouve dans une situation convenable pour sa sortie, & qu'il n'y a plus lieu de douter que tout ne veuille aller bien, il ne faut plus tarder à déchirer ou à couper, avec précaution, les enveloppes pour lui donner de l'air ; sans quoi il pourroit étouffer dans les eaux où il nage.

On a long-tems disputé parmi les physiologistes, pour savoir si le fœtus ne tire sa nourriture que du sang & des sucs qui lui sont transmis par le cordon ombilical ; ou s'il reçoit aussi par la bouche une partie de la liqueur de *l'amnios*, c'est-dire du fluide contenu dans les membranes qui l'enveloppent. Mais à présent cette question est comme décidée en faveur de la dernière opinion ; on a trouvé, tant dans la *liqueur de l'amnios* que dans le *méconium* des veaux & d'autres animaux des poils de leurs peaux. Moi-même j'ai aussi trouvé plusieurs fois, non-seulement dans le *méconium*, mais encore dans l'estomac de fœtus de jumens, de leurs poils, qui certainement n'avoient pu y entrer qu'avec le fluide de l'amnios. Enfin, il est constaté par d'autres observations, que les enfans & les animaux avalent dans le ventre de leurs mères. Voyez *Philos. transact vol. XLIX. Part. I. art. XLII*, *p. 254-264*,—*Neves Hamburg. magazin*, *Tome III*, *page 65 & suiv.*

Ceux qui ont beaucoup de vaches & de jumens peuvent aisément se convaincre eux-mêmes de ce qui vient d'être dit. Il ne faut que laisser bien sécher le *méconium* ou les matières qui se trouvent dans l'estomac des fœtus, puis les piler dans un mortier & en jetter la poudre dans un vase avec de l'eau ; on y verra communément nager à la surface, des poils de la peau de l'animal.

Il y a trois choses, que l'on appelle *hippomanès* (ἱππομανές).

On donne ce nom à la liqueur gluante & blanchâtre que la jument jette par la vulve aussi long-tems qu'elle est chaude, c'est ce que nous appellons *des chaleurs*. Les Anciens prétendoient savoir en composer des philtres.

On l'applique également à quelques morceaux d'une matière grenue, qui, pendant l'accouchement tombent avec les eaux de l'amnios, & qui paroissent être formés par le sédiment de la liqueur épaissie de l'allantoïde, dans laquelle ils se trouvent.

Quant à la troisième espèce d'*hippomanès*, qui est une substance spongieuse, charnue, solide, d'un brun clair, & d'une forme plus ou moins irrégulière, que quelques auteurs prétendent que les poulains ont sur l'extrémité de la langue, & qu'ils avalent aussi-tôt qu'ils ressentent la première impression de l'air, Winter, dans un traité des *haras*, conseille d'en donner à une jument trois jours un gros ou une drachme, lorsqu'elle ne veut point entrer en chaleur. Un apothicaire de Wirtemberg, a voulu m'assurer qu'en Suède & en Angleterre, où il a séjourné nombre d'années, on sait tirer bon parti de cet *hippomanès* ; qu'après l'avoir séché, on le réduit en poudre menue, que l'on passe ensuite par un tamis fin ; qu'on le met dans un vase de verre que l'on bouche bien, & que l'on tient dans les apothicaireries en un endroit sec, où il se conserve cinq ans & davantage, sans se gâter ; que dans les accouchemens difficiles on en fait prendre aux femmes une dose de dix jusqu'à vingt grains ; qu'on en fait aussi usage, & en pareille dose, dans les maladies articulaires ; & que, dans l'un & l'autre de ces cas, il a été lui-même convaincu, par de fréquentes expériences, de l'efficacité de ce remède. Il ajoute que les anglois s'en servent encore, comme d'un secret, pour les chevaux qui sont destinés pour leurs courses ; que quelques jours auparavant, & deux ou trois fois par jour, ils leur donnent chaque fois, sur un morceau de pain, ou bien dans leur avoine, environ une demie once de cette poudre détrempée avec de l'eau, & qu'ensuite ils les montent. Cela doit nétoyer les poumons, procurer une bonne haleine, donner plus de fluidité au sang, & ainsi être très-salutaire aux chevaux pour la course. Mais quiconque sait quelles sont les parties constitutives de la chair, reconnoîtra aisément que l'apothicaire, ainsi que les anglois & les suédois font trop d'honneur à l'*hippomanès*.

Ceux qui seront curieux de savoir les diverses opinions, presque toutes superstitieuses & absurdes des anciens sur ce sujet, n'ont qu'à lire Aristote, Virgile, Columelle, Pline, Elien, Solin, Bayle, Daubenton, &c.

Quoique les accouchemens les plus difficiles se terminent d'ordinaire par les seules forces de la nature, il y a pourtant des cas où les femelles des animaux domestiques, & sur-tout les jumens, ont aussi besoin du secours humain.

Lorsque des jumens ont de la peine à mettre bas,

& sont long-tems en travail, on facilite beaucoup leur délivrance, en leur donnant à plusieurs reprises des lavemens, afin d'amollir & d'évacuer les excrémens qui se sont durcis & qui souvent peuvent rendre l'accouchement difficile, en échauffant, en dilatant le gros boyau & en gênant les parties génitales.

Pour ces lavemens, il ne faut se servir que d'un bouillon à la viande, gras & salé, ou de lait chaud & d'huile d'olive avec deux ou trois dragmes de sel, ou encore d'une décoction de mauve & de quelques onces de beurre frais.

On aide aussi à la jument, en lui serrant les naseaux dans le temps des efforts.

Au reste, ces moyens ne servent dans les accouchemens difficiles, que quand les poulains se trouvent d'ailleurs dans leur situation naturelle. Mais lorsque la jument est effectivement à terme, & que, malgré tous les efforts qu'elle fait pour pouliner, il ne vient rien, ou qu'il ne se présente qu'un pied, ou la tête sans les pieds, & qu'ainsi le poulain est mal situé & se ferme le passage; il faut alors recourir à un vétérinaire, qui ait assez de courage, de force & d'adresse, pour le ranger avec la main & le mettre en une situation convenable. Il aura soin de se frotter le bras droit d'huile de lin, ou de beurre frais qui n'ait pas été dans l'eau; & s'il ne paroît encore rien du poulain, il saura mettre particulièrement à profit les momens où la jument redoublera d'efforts pour se délivrer, parce que d'ailleurs le bras humain ne suffit pas toujours, sur-tout quand la cavale est grande, à manier le poulain & à le mettre dans une situation plus avantageuse.

Quand les pieds se présentent croisées l'un sur l'autre, il faut les séparer, pour que la tête puisse se placer entre eux deux, comme d'ordinaire; car autrement elle seroit posée trop haut, & comme le passage ne seroit pas aussi spacieux qu'il le lui faudroit alors, l'accouchement en deviendroit naturellement plus difficile.

Si ce sont les oreilles qui se montrent les premières, & que la bouche soit conséquemment appuyée contre la poitrine, il faut faire rebrousser le poulain & procurer à la tête, qui auparavant se barroit le chemin, une position horizontale.

Quelquefois les poulains viennent à rebours & présentent d'abord un des pieds de derrière, ou tous les deux à la fois. Il ne faut pas s'en mettre en peine; mais s'il ne montre qu'un pied, il faut aussi chercher l'autre & le faire sortir; & dès qu'ils sont tous deux dehors, l'accouchement va presque aussi bien que de la manière ordinaire. Il arrive aussi, quoique fort rarement, que le poulain se trouve couché à la renverse & à les pieds tournés vers le dos de la mère; alors c'est une nécessité absolue de le detourner avec circonspection.

Quand les choses en sont aux dernières extrémités, & qu'on ne peut rien effectuer avec la main; ou encore quand le poulain est mort, ce qu'il est aisé de reconnoître, lorsque les eaux de l'amnios se sont écoulées long-temps auparavant, & qu'elles ont senti mauvais; que l'on ne s'apperçoit plus d'aucun mouvement du fruit dans le ventre de la mère; que celle-ci a des frissons & l'haleine puante, & qu'en retirant la main de son corps, on lui trouve une odeur de pourriture; alors il faut attacher une corde à ce qui paroît le premier du poulain, mais sur-tout, s'il est possible, à un des pieds de devant, ou encore mieux aux deux ensemble, pour qu'un palefrenier le tire le plus près de l'orifice de la matrice, & qu'en même temps l'accoucheur puisse d'autant plus aisément lui faire prendre la bonne route & le faire sortir ou tout entier s'il est possible, ou par pièces, s'il ne se peut pas autrement.

Dans cette opération, il faut tâcher principalement de saisir avec la main la tête du poulain, & laisser à la jument, autant que les circonstances le permettent, le temps de coopérer à sa délivrance.

Pendant ces sortes d'accouchemens difficiles, on lui donne, pour la fortifier, le breuvage suivant:

Un gros de canelle réduit en poudre fine,

Deux gros de borax,

Un gros & demi de safran, dans

Une pinte de bon vin;

on réitère quelquefois jusqu'à ce qu'on ait le poulain. Tous les remèdes violens que l'on voudroit employer alors pour accélérer l'accouchement, seroient plutôt nuisibles qu'utiles.

Il n'est pas rare de voir des jumens mettre bas des jumeaux; mais c'est un grand hazard s'il y en a un qui réussisse. Communément ni l'un ni l'autre ne devient vieux.

Aussi-tôt que le poulain est hors du ventre de sa mère, il faut, en lui pressant avec la main ou avec les doigts la bouche & les naseaux, les débarrasser d'une humeur visqueuse qui s'y trouve, afin qu'il puisse respirer librement. S'il est foible, il faut lui souffler fortement dans la bouche & les naseaux.

En naissant, les poulains ont tous à la solle des balles fongueuses & fibreuses, qui n'appartiennent pas au sabot. On peut aisément les détacher avec la main, ou avec un couteau de bois. On y fait ordinairement peu d'attention, parce qu'en marchant les poulains les foulent & qu'elles se détachent & se perdent le plus souvent d'elles-mêmes. Mais si elles demeurent, cette matière se durcit; d'abord elle empêche les poulains de marcher à leur aise; il

se forme enfin du pus à la fourchette & sous la solle; & j'en ai vu plusieurs qui étoient en danger de perdre les sabots. C'est donc une précaution nécessaire de les délivrer de ces balles aussi-tôt après leur naissance.

Le cordon ombilical, qui naturellement se rompt lorsque la jument pouline debout, ou qu'après avoir mis bas elle se relève brusquement, se guérit aussi facilement; la rupture se fait tout près du corps, & ce sont vraisemblablement les fibres qui, en se raccornissant après cette rupture, empêchent que le poulain ne perde tout son sang. Ce n'est donc pas une nécessité de recevoir le poulain dans une vannette ou une corbeille, comme il est d'usage de le faire en différens endroits, de peur, dit-on, qu'il ne se fasse du mal en tombant. C'est une précaution aussi inutile qu'outrée. On peut hardiment le laisser tomber sur la litière. Il est presque sans exemple, qu'il en soit péri quelqu'un de ceux qui avoient été mis bas aux pâturages sans aucun secours humain. D'ailleurs des jumens vives & fougueuses ne permettent pas non plus qu'on s'approche trop d'elles ni de leurs poulains.

Mais lorsque la jument met bas à l'écurie, & couchée, c'est la coutume de lier le cordon à environ un pouce ou deux doigts de distance du ventre du poulain, avec une ficelle qui, du reste, ne doit pas être trop menue, parce qu'elle blesseroit; & on le coupe ensuite un bon pouce loin de la ligature du côté de la mère. On se garde bien alors de presser le sang contre le poulain; on a soin au contraire de l'en détourner & de le renvoyer vers la mère, parce que s'il étoit déjà caillé & réfroidi, il pourroit nuire au nouveau né. Dès que le cordon est coupé, il se retire vers la jument & sort avec l'arriere-faix.

J'ai été moi-même long-temps d'opinion que la ligature, dans le cas dont il vient d'être question, étoit aussi indispensablement nécessaire pour le cheval que pour l'homme. Mais comme le nombril ne guérit ni aussi vîte, ni aussi bien, lorsque le cordon a été lié que lorsqu'il s'est rompu naturellement; & qu'il peut aisément arriver que la ligature soit trop lâche ou trop serrée, trop près ou trop loin du ventre du poulain, ce qui cause souvent des tumeurs qui viennent enfin à suppuration, des enflures & des inflammations au nombril, ou même des hernies; j'ai souvent pensé s'il n'y auroit pas moyen d'apprendre de la nature la manière dont elle rompt ce cordon. Enfin j'en ai fait une fois l'épreuve sur un poulain qu'une jument avoit fait étant couchée. Je me fis une règle de chercher à y suivre, autant qu'il seroit possible, le chemin que prend la nature, lorsque la jument pouline debout. Je commençai donc par mouvoir lentement le poulain vers les jarrêts de la mère, c'est-à-dire, que je lui fis décrire une courbe; puis, lorsque j'apperçus un commencement de tension au cordon, je le détachai tout d'un coup par un mouvement assez rapide, en observant de ne pas tirer à moi le poulain, suivant la ligne droite du corps de la mère, ni d'une manière trop violente. Le succès répondit parfaitement à mon attente; & un grand nombre d'autres épreuves, que j'ai continué à faire depuis quelques années sur le plan de la première, & dont aucune n'a échoué, ont achevé de me convaincre que l'on peut fort bien se passer de la ligature, & même d'autant plus, que lorsque les jumens, qui ont pouliné étant couchées, ne se lèvent pas d'elles-mêmes d'abord après l'accouchement, il est, pour l'ordinaire, aisé de les y engager, & qu'en ce cas-là le cordon se rompt communément de lui-même, tout aussi bien que quand les jumens mettent bas debout; enfin qu'il n'y a proprement aucune nécessité de recourir à la voie de la ligature, ni même à celle de la rupture artificielle dont il vient d'être question, que quand la mère, affoiblie & épuisée, par un accouchement difficile, refuseroit absolument de se lever.

Quand la jument a eu beaucoup de peine à pouliner, & que le poulain est foible, il ne faut pas se trop dépêcher de lier ou de rompre le cordon; car le poulain se refait plutôt, & plus sûrement, si l'on entretient encore un peu de temps la circulation du sang & des sucs entre lui & l'arrière-faix.

Celui-ci sort ordinairement de lui-même quelques minutes après l'accouchement. Si la jument se couche avant que d'en être délivrée, il faudra une demi-heure après obtenir qu'elle se lève doucement. Alors elle portera sa tête au foin du ratelier, & en le flairant elle jettera l'arrière-faix, qui d'ordinaire sort plutôt quand la jument est debout, que quand elle est couchée. Mais, supposé qu'il ne sorte pas encore au bout de quelques heures, il faut faire cuire quelques grosses racines de poirée jusqu'à ce qu'elles se soient attendries, & en donner l'eau à la jument quelques fois de suite, une pinte chaque fois. C'est, en pareil cas, un remède très-efficace pour toutes les espèces de bestiaux.

Si ce remède n'aide pas, & que l'on ait attendu en vain jusqu'au lendemain de l'accouchement, on a toutes les raisons de présumer que l'arrière-faix s'est attaché à la matrice. Alors il faut bien se garder de se servir plus long-temps de médicamens pour le chasser; car, dans ce cas-là, ils seroient plus nuisibles que salutaires; mais ce que la nature n'a pas la force d'opérer elle-même, il faut l'exécuter, sans perte de temps, par la main de l'homme. Après l'avoir bien frottée d'huile ou de beurre, on l'introduira dans la matrice, on en

tirera

tirera l'arrière-faix tout doucement, & avec toute la précaution possible, parce que s'il y restoit, il y causeroit infailliblement la putréfaction, la gangrène & la mort.

La descente de matrice (*prolapsus uteri*) est quelquefois, dans les jumens, la suite d'un accouchement difficile. Ce cas ne m'est arrivé qu'une seule fois, & avec une jument qui avoit mis bas heureusement, & sans beaucoup de peine, mais qui, douze heures après, n'avoit pas encore rendu l'arrière-faix. Tout-à-coup elle entra en travail, comme si elle eût voulu pouliner encore une fois. Enfin l'arrière-faix sortit; mais on remarquoit aux mouvemens qu'elle continuoit à faire, que les violentes douleurs n'avoient pas encore cessé. Quelques heures après la matrice sortit, avec un bon seau de sang brûlé; elle lui pendoit jusques sur les jarrets, chacun croyoit la jument perdue. Cependant, comme je n'observai à la matrice ni inflammation, ni aucun autre dommage, je la fis remettre doucement en sa place, après l'avoir fait bien laver & réchauffer avec du vin & du beurre chaud, & j'essayai de l'y contenir par le moyen d'un bandage. Mais l'accident se renouvella encore deux fois, parce que le bandage, qu'il n'étoit pas possible d'affermir suffisamment à cette partie du corps, se défaisoit toujours chaque fois que la jument fientoit ou urinoit. A la fin je fis tenir tour-à-tour, par des valets, des linges chauds devant l'orifice, jusqu'à ce qu'il se fut refermé. Quant aux remèdes intérieurs, non-seulement je fis donner à la jument quelques lavemens d'huile de lin & de lait chaud, mais aussi un breuvage composé de thériaque d'Angleterre, de safran, d'écorce d'orange pulvérisée, & d'une pinte de bon vin. Je ne lui fis aussi boire, durant quelques jours, que de l'eau tiède, avec laquelle on mêloit chaque fois une poignée de farine de seigle. Elle en réchappa heureusement. L'année suivante elle resta vuide; mais la troisiéme elle poulina sans le moindre accident.

Le premier témoignage de tendresse qu'un instinct naturel porte tous les quadrupèdes à donner à leurs petits, c'est de les lècher par tout le corps; & on prétend avoir remarqué que ceux qu'on ne laisse pas participer à ce bienfait maternel, ne prospèrent point, & en deviennent même malades. Ainsi, pour le leur procurer, on fera bien de les amener aussi-tôt devant leurs mères, &, en cas de besoin, de jetter sur eux un peu de sel.

Il en est à-peu-près de même du *colostre*, c'est-à-dire du premier lait qui se trouve dans les tettines des jumens après leur délivrance. Plusieurs s'imaginent que c'est rendre un grand service au poulain, que de tirer ce lait visqueux & résineux de la mère avant qu'il se mette sur ses pieds. Ils pensent que c'est ce même lait qui produit cet excrément dur & tenace, que les poulains ne peuvent pousser dehors sans beaucoup d'efforts & de douleurs; qui les tourmente même au point de les faire quelquefois crier, & qu'on est souvent obligé de leur tirer de l'anus avec les doigts. Mais ceux-ci apportent cet excrément du ventre de leur mère, c'est le *meconium* des enfans nouveau-nés; & il est bien évident que c'est à en procurer l'évacuation que la sage nature a destiné le *colostre* des jumens, puisque, selon le témoignage irréfragable de l'expérience, elle a donné à celui-ci la vertu de produire cet effet; d'où il paroît que c'est mettre en danger la santé des poulains, que de les frustrer de ce remède salutaire.

Si néanmoins ce *meconium* ne peut point sortir, on peut y aider par le moyen du lavement suivant.

On verse sur deux poignées de son de froment, ou d'épeautre, une chopine d'eau bouillante, puis on coule; on y met ensuite une petite poignée de sel, une demi once d'électuaire *hierapicra*, & un verre d'huile de lin; on pousse légèrement ce lavement avec une seringue dans le gros boyau du poulain.

Aussi-tôt que le poulain est sur ses pieds, il cherche de lui-même la tettine de sa mère. Si toutefois il étoit trop mal adroit pour la trouver, ou que la jument persistât long-temps à ne le vouloir point admettre, ce que font quelquefois de jeunes mères, il faudroit, dans ce cas, qu'un palefrenier prît le soin d'instruire l'un, & de vaincre le caprice de l'autre.

Les jumens qui allaitent doivent naturellement être mieux nourries que les autres. C'est principalement la bonne ou la mauvaise nourriture qu'on leur donne, qui fait la quantité & la qualité du lait, & c'est de celui-ci que dépend la réussite des poulains. Outre le fourrage sec, il faut, dès les huit premiers jours après l'accouchement, mettre les jumens dans les meilleurs pâturages, à moins que la saison & la température de l'air n'obligent de les garder encore dans l'écurie. Mais si, malgré l'abondance & la bonté de la nourriture, elles ne donnoient pas assez de lait, comme en effet il arrive souvent que de jeunes jumens tardent long-temps à en avoir, on prendroit:

Quatre onces de sel commun,
Une once de graine d'anis,
Une once de graine de fenouil,
Une once de racine de pimprenelle,
Deux onces de grenouillet ou sceau de Salomon,
Quatre onces de farine de vesce.

On pulvériseroit & mêleroit le tout, & on leur en

donneroit deux cuillerées chaque fois qu'elles auroient repu. Ce remède manque rarement de produire un bon effet. Néanmoins c'est toujours sur la bonté du fourrage, & sur celle des pâturages, qu'il faut compter le plus.

Au reste, cela ne s'entend que des jumens qui se portent bien. Si elles ont quelques maladies, & c'est à quoi on doit bien faire attention, il faut, avant toute autre chose, commencer par les en guérir.

Quand il se trouve des jumens pour lesquelles les remèdes indiqués demeurent infructueux, qui naturellement ne donnent que peu de lait, qui ne se soucient point de leurs poulains, & qui sortent de l'écurie sans regarder après eux, il faut en défaire le *haras*. On peut cependant leur passer ce dégout pour le premier poulain, parce qu'elles s'amendent souvent pour le second.

A la vérité, le Créateur a placé dans les femelles des animaux, & en particulier dans les jumens, une propension si forte à la conservation de leurs petits, que souvent elles surpassent maintes femmes en tendresse, en fidélité & en soins maternels. Aussi-tôt que le poulain est né, la jument le lèche, & lui rend, par-là, un premier service essentiel. Elle lui facilite les moyens de tetter, en se mettant, pour cet effet, dans la situation la plus convenable. Dans l'espace étroit où elle est enfermée à l'écurie, elle n'oublie ni de jour ni de nuit qu'elle l'a autour d'elle ou sous elle; & soit qu'elle fasse quelque mouvement du pied, ou qu'elle se couche, ou qu'elle se lève, elle use chaque fois de la plus grande précaution, pour éviter de lui faire aucun mal. S'agit-il à la campagne de franchir un fossé, elle cherche d'un œil géométrique l'endroit où il peut le faire plus sûrement & plus commodément, saute la première, & regarde s'il la suit heureusement. S'il dort au pâturage, pendant que le troupeau va toujours en avant, & que sa mère, toute occupée à prendre sa nourriture, l'ait perdu de vue quelque temps, elle ne s'apperçoit pas plutôt de son absence, qu'elle le cherche avec inquiétude; elle l'appelle de loin par ses hennissemens, & quand elle l'a trouvé, elle lui passe légèrement sur le corps un des pieds de devant, jusqu'à ce qu'il s'éveille & qu'il se lève; elle attend encore que le sommeil soit entièrement passé; & dès qu'elle le voit dispos & fringant, elle galope joyeusement avec lui pour rejoindre le troupeau.

Cependant il y a aussi des jumens, & particulièrement de celles qui poulinent pour la première fois, qui, bien loin de suivre l'instinct de la nature, conçoivent au contraire une haine mortelle pour leurs poulains. J'en connois une qui prit entre les dents son premier fruit, le jetta en l'air, le foula aux pieds, & le tua, nonobstant toutes les peines qu'on se donna pour le sauver; & une autre qui en auroit fait autant, si on n'avoit employé la ruse & la force pour lui enlever le poulain, & à laquelle il falloit lier les pieds, toutes les fois qu'on vouloit le faire tetter. Mais elles ont eu toutes deux, pour leurs seconds poulains, la même affection que les autres mères, & même que les meilleures. Présentement il se trouve à Marbach, *haras* du Wirtemberg, une jument de poil bai, âgée de huit ans, qui a pareillement tenté toutes sortes de moyens pour écraser sous ses pieds ses deux premiers poulains. Les palefreniers même n'étoient pas sûrs de leur vie auprès d'elle, quand ils se trouvoient à côté du poulain. A la vérité elle se laissoit traire par eux sans résistance, aussi souvent qu'ils le vouloient; mais au commencement il falloit la lier comme la précédente, pour que le poulain pût aller à la tettine sans péril de la vie. Ce n'est que peu à peu, & par appréhension de la contrainte & des châtimens, qu'elle s'est accoutumée à se laisser tetter dans l'écurie, sans qu'elle ait eu les pieds liés; mais on n'a jamais pu obtenir d'elle, qu'étant au pâturage & en liberté, elle accordât cette faveur à aucun.

Au reste, pendant une longue suite d'années, je n'ai rencontré, parmi plusieurs centaines de jumens poulinières, que ces trois exemples d'une dureté si long-temps inflexible & d'une cruauté si dénaturée de ces animaux envers leur fruit, avec quelques cas pareils que j'ai observé de même parmi les vaches.

C'est aussi une chose connue, que la douleur pousse quelquefois les brebis qui agnelent pour la première fois, à tuer leurs agneaux. Cela n'arrive aux vieilles que quand elles sont mal nourries; c'est de quoi on n'a eu que trop d'exemples au printemps de 1785, où la longueur & la rigueur de l'hiver avoient causé une grande disette de fourrages. Il est aussi péri plusieurs agneaux, parce que les mères, toutes épuisées, n'ont pas voulu les laisser tetter.

S'il y a des animaux carnassiers qui dévorent leurs petits, c'est, d'ordinaire, immédiatement après leur naissance; & c'est, le plus souvent, de la part du père que la vie de ceux-ci est le plus en danger. Ils n'ont plus rien à craindre de la mère, dès qu'elle les a épargnés quelques heures, ou, si elle est de celles qui font plusieurs petits en une portée, dès qu'elle les a tous mis bas; au contraire elle les soigne & les défend avec autant de tendresse que les autres bêtes soignent les leurs.

Pour des exemples de simple indifférence des mères pour leurs petits, ils sont assez fréquens parmi les jumens & d'autres femelles d'animaux; mais ce n'est qu'une indifférence passagère, qui cesse communément dès qu'elles sont tout-à-fait remises des douleurs de l'accouchement (1).

---

(1) Il n'est même pas rare que des femmes d'un bon

Quand une jument périt en accouchant & laisse un poulain, ou qu'elle est attaquée de quelque violente maladie pendant les mois de lait & avant que le poulain soit en état de se nourrir de fourrage, on met celui-ci sous une autre jument qui ait beaucoup de lait. Mais ceci exige beaucoup de précautions. On retire d'auprès de la mère son propre poulain, & on le loge avec l'étranger dans une autre place tout proche d'elle, tellement qu'elle puisse les avoir continuellement tous deux sous les yeux. Au contraire, quand elle allaite, elle ne doit voir ni l'un ni l'autre; & il faut, pour l'empêcher, qu'un valet d'écurie se tienne chaque fois devant sa tête. Une bonne jument a incontestablement assez de lait pour faire subsister deux poulains, pourvu qu'on les fasse tetter trois ou quatre fois pendant le jour, & point pendant la nuit. Il ne faut pas l'envoyer en pâture, parce que non-seulement les deux poulains iroient trop souvent à la tettine & l'épuiseroient, mais aussi parce que le poulain étranger courroit risque d'en être maltraité, ou même d'en être tué. Mais en revanche il faut lui donner à l'écurie de l'herbe suffisamment, s'il y en a déjà, & en général lui augmenter sa portion de nourriture.

S'il se trouve alors une cavale, qui, peu de temps auparavant, ait mis bas un poulain mort, ou qui l'ait perdu par quelque autre accident, on cherche à lui faire adopter le poulain orphelin. Mais cela ne coûte au commencement ni moins de peines ni moins de soins, que dans le cas précédent. Dans tout le règne animal, il n'y a point de bête quelque féroce qu'elle soit, qui refuse son lait à ses petits; mais la nature se soulève, lorsqu'on veut en forcer quelqu'une à en faire part à un étranger qui n'y a aucun droit. Cet exemple confond ces mères inhumaines & ces nourrices à gages, qui sont assez cruelles & assez insensibles pour renverser l'ordre de la Nature, & qui ont l'ame assez basse pour laisser aux animaux la supériorité dans l'accomplissement de ses loix salutaires.

naturel, de mœurs douces & honnêtes, & particulièrement de celles qui sont mères pour la première fois, confessent ingénuement que durant les premiers jours ou les premières semaines après leurs couches, elles avoient eu à lutter contre une indifférence & une aversion volontaires pour leurs enfans, & que ce n'est que peu à peu que cette antipathie avoit fait place à la tendresse & à l'affection maternelle.

Ces exceptions de la règle générale de la nature, & plusieurs autres pareilles, ne mériteroient-elles pas que de sages magistrats les missent en considération dans les procès que l'on fait à des filles foibles, qui, éloignées par la crainte de la honte & d'une misère prochaine, par l'horreur, par la détresse & par le désespoir, de tout conseil & de tout secours humain, au milieu des vives douleurs de l'enfantement, privées, dans l'excès de leur trouble, de l'usage de leur raison, & insensibles à cet instinct que l'Auteur de la nature a mis dans le cœur de chaque mère, cherchent à cacher, par la mort du témoin, un faux pas qu'elles ont fait par légèreté, ou pour s'être laissé séduire dans l'ivresse de la passion, & commettent une action que leur cœur condamne & déteste aussi tôt qu'elles reviennent de leur étourdissement?

On peut aussi élever avec du lait de chèvre ou de vache, des poulains devenus orphelins. Mais cela est aussi pénible; & ils ne profitent guère pour la plupart, du moins au commencement. On fait de petits bouchons de linge, de la forme & de la grosseur d'une tette, on les trempe dans le lait, & on les leur met dans la bouche. Peu-à-peu ils s'accoutument à les sucer; dans la suite on tient ces bouchons dans un vase plein de lait, & les poulains apprennent à la fin à y boire.

Au reste le lait de chèvre est de beaucoup préférable à celui de vache. C'est aussi pour cette raison qu'on aime à tenir dans les *haras* quelques chèvres, que l'on élève très bien à côté des chevaux. Les anciens croyoient de plus, que la puanteur des boucs étoit très-profitable aux chevaux, & ils regardoient les exhalaisons qui sortent de leurs corps, comme un remède efficace contre certaines maladies, & particulièrement contre la dysurie (1). Ce qu'il y a du moins de certain, c'est que la forte odeur des boucs & des chèvres a la propriété de tempérer dans les écuries les exhalaisons âcres des chevaux, qui souvent font pleurer les hommes. Il s'en faut de beaucoup, qu'on les trouve aussi fortes dans une écurie où il y a des boucs & des chèvres. C'est vraisemblablement de-là qu'est venu premièrement l'usage de tenir des boucs auprès des chevaux, & ensuite l'opinion superstitieuse, que par-là ceux-ci sont à couvert de tout mal.

Lorsqu'un poulain est malade au point de se tenir couché & de ne pouvoir se lever pour tetter, il faut lui faire avaler de temps à autre quelques verres de lait de sa mère. Indépendamment de cela, il est encore nécessaire, dans le cas dont il est question, de traire les jumens, parce qu'autrement leur lait les échaufferoit, & se perdroit tout-à-fait. Le soulagement qu'on leur procure en les trayant, fait aussi que les plus fougueuses n'y opposent pas la moindre résistance; & il n'y a point, pour les poulains, de remède plus salutaire que le lait de leurs mères.

Ordinairement les bourses des poulains qui sont sains, ne paroissent pas avant la seconde ou la troisième année de leur âge; jusqu'alors ils les portent toujours hautes & bien retroussées. S'il s'en trouve

(1) Coleri *Œc. rur. & domest. lib. X.* Quelques propriétaires anglois sont encore aujourd'hui dans cet usage. Voyez *The rural economy of the midland counties, &c.* By M. Marshall, 1790, *in*-8.

qui les laiſſent pendre plutôt, & ſur-tout dès leur naiſſance, c'eſt une marque certaine qu'ils ſont d'une foible complexion, & qu'ils ne profiteront guère.

Les poulains qui, en naiſſant, ont le poil extrêmement long & épais, à la manière des barbets, ſont ordinairement maladifs, comme leurs mères l'étoient pendant leur groſſeſſe, & il eſt rare qu'ils réuſſiſſent.

Il eſt prouvé auſſi par un grand nombre d'expériences, que les poulains qui, en dormant, étendent la tête droite devant eux, au lieu de la tourner vers le poitrail, comme ils l'avoient dans le ventre de la mère, ſont mal-ſains, & meurent communément. Par cette ſituation inuſitée ils cherchent à ſe rendre la reſpiration plus libre.

Les jumens ſont plus ſujettes à avorter que les femelles des autres animaux; & cela leur arrive plus ſouvent dans les premiers ou derniers mois de leur groſſeſſe. Il eſt rare que ce ſoit entre ces deux temps.

Un travail trop fatigant, un mouvement trop violent, une chûte, une contuſion, un heurt, des coups, l'anxiété, l'épouvante, ſont tout autant de cauſes qui peuvent faire avorter les jumens. Elles peuvent de même ſe procurer l'avortement, ſoit en courant en haut & en bas dans des pâturages montueux, ſoit en buvant froid après un grand échauffement, mais principalement en faiſant des ſauts forcés. Je connois plusieurs exemples, où des jumens ayant franchi un foſſé, ſauté pardeſſus un tronc d'arbre, une paliſſade, ou quelque choſe pareille, ſoit qu'elles aient été libres, ou qu'elles aient eu alors leur cavalier, ont mis bas ſur le champ. Ainſi pendant le temps de leur groſſeſſe il faut chercher à les préſerver de pareils accidens. J'ai auſſi obſervé pluſieurs fois, que des jumens, auxquelles on donne l'étalon en un temps où elles ne ſont pas aſſez chaudes, & qui néanmoins deviennent pleines, ce qui à la vérité n'arrive que rarement, ſont très-ſujettes à avorter. J'ai conſervé dans de l'eau-de-vie un avorton de ſoixante-un jours, qui étoit d'une jument dont j'étois bien certain qui s'étoit trouvée dans ce cas lorſqu'elle avoit été couverte; & ce qui confirma encore davantage mon opinion, c'eſt que bientôt après l'avortement elle ſe montra plus chaude qu'auparavant, reçut plus volontiers l'étalon, & devint pleine pour la ſeconde fois après un intervalle de ſoixante-douze jours. Comme les herbes aigres des pâturages marécageux ſont laxatives & affoibliſſent, elles ſont auſſi toujours nuiſibles aux jumens pleines & à leur fruit.

Néanmoins il n'y a aucun lieu de douter, que quelquefois l'avortement ne vienne ſimplement de ce qu'au commencement l'affluence du ſang & des ſucs nourriciers agit trop fortement ſur le fœtus encore tendre; que le placenta & le chorion ſont trop foibles, & que la matrice réſiſte moins ou plus qu'il ne faudroit à l'expanſion qui ſe fait trop vîte; & auſſi de ce que vers la fin de ſa groſſeſſe le fruit devient trop peſant & trop agiſſant. C'eſt ce qu'on peut en quelque façon recueillir de ce que les avortemens ne ſont pas ſi fréquens lorſqu'on ſaigne les jumens pleines le troiſième & le neuvième mois. Mais dans de grands haras, en général avec des jumens habituées aux pâturages, il eſt bien difficile de faire uſage de ce préſervatif le troiſième mois de la groſſeſſe, parce qu'après la ſaignée il eſt néceſſaire de les faire demeurer en repos juſqu'à ce que la plaie ſoit guérie, & de les garder attachées au moins quelques jours à l'écurie, de peur que la veine ne ſe rouvre. Or, dès que les jumens ſont une fois accoutumées aux pâturages, il n'eſt plus guère poſſible de les tenir enfermées. Elles entrent en furie ſi on ne les laiſſe pas ſortir; & ſuppoſé que l'on veuille n'en garder de jour à autre que quelques-unes à la maiſon; celles-ci ſe voyant privées tout à la fois du pâturage & de leur compagnie, en deviennent encore plus furieuſes. Mais leur fougue devient extrême ſur-tout, lorſqu'après une pareille captivité on les remet en pâture avec les autres. D'où il paroît que la ſaignée du troiſième mois n'eſt nullement applicable dans les *haras*, & que ce ſeroit expoſer les jumens à un danger plus certain & plus grand, pour les garanrir d'un mal bien plus incertain. Ce n'eſt que pour celles qui ſont accoutumées à paſſer l'été comme l'hiver à l'écurie, que l'on peut employer utilement cette ſaignée préſervative. Mais dans l'arrière-ſaiſon, dès qu'on a remis les jumens pleines au fourrage ſec, il n'y a rien qui empêche de faire ſaigner celles que l'on juge en avoir beſoin.

Il y a encore une autre cauſe de l'avortement, & c'eſt même la plus commune. Elle ſe trouve dans la conformation & la nature de la matrice. C'eſt lorſque celle ci eſt trop roide, ou trop lâche, trop irritable, durcie, mal conformée, ou qu'elle a quelqu'autre vice. De-là vient ſans doute, que lorſque les jumens avortent, cela dégénère ſouvent en habitude; que cet accident leur arrive communément dans le même temps, & qu'il n'eſt pas rare non plus que la diſpoſition qu'elles y ont, ſe tranſmette à leurs filles. Ainſi, on fera bien d'éloigner de bonne heure du *haras*, celles qui y ſont ſujettes. Du reſte, une jument qui a avorté, doit être regardée & traitée comme un cheval malade. (*Voyez* AVORTEMENT).

De la garde du Haras.

En parlant ci-devant, de l'établiſſement & de la diſpoſition extérieure des *haras* particuliers, j'ai déjà eu occaſion de m'expliquer ſur la qualité de pâturages propres à un *haras*, & ſur la manière

de s'en servir. Il me reste encore à faire ici quelques remarques.

Pour des chevaux qui n'ont pas eu une éducation tout-à-fait sauvage, & qui sont accoutumés à être nourris de fourrages à l'écurie, il ne leur est pas sain d'être envoyés à jeun en pâture. C'est pourquoi, dans les *haras* privés, avant que de laisser sortir les chevaux, on leur donne à tous, aux vieux comme aux jeunes, du fourrage sec, mais point de foin, & on les fait boire.

Il faut que les chevaux du *haras* trouvent toujours au pâturage assez de nourriture, & qu'ils ne retournent pas avec la faim à l'écurie. Ainsi, quand le pâturage n'abonde point en herbe, on ne peut pas les conduire plus de deux ou trois jours de suite sur le même terrein; mais quand une place est mangée, il faut les mener plus avant, & prendre pour cela de tels arrangemens, que l'on ait toujours dans le voisinage des broussailles & des arbres, ou, au défaut de cela, des hangards & de l'eau. Car il est nécessaire qu'il y ait un abri où ils puissent se mettre à couvert, pendant quelques heures, des grandes ardeurs du soleil; & ils doivent être aussi menés à l'eau vers ce temps-là & sur le soir; ce qu'il ne faut jamais négliger de faire, parce que les chevaux sont sujets à boire avec excès, quand ils ont souffert trop long-temps la soif.

Quand une place est mangée, il faut lui laisser au moins quinze jours à trois semaines pour pousser de nouvelle herbe. C'est cette jeune herbe que les chevaux aiment le mieux. Dans des pâturages trop maigres, les gros chevaux ne trouvent jamais de quoi se rassasier. C'est aussi de la qualité des herbages que dépend, en grande partie, la grandeur future des chevaux. Si c'est dans la Frise qu'on trouve les plus grands; si ceux du duché d'Oldenbourg le sont moins, & si ceux du Holstein sont de moyenne taille, ce n'est pas tant à la grandeur de la souche primitive, qu'à l'abondance plus ou moins grande, & à la meilleure ou moindre qualité des pâturages qu'on en attribue la cause; & l'on voit que par-tout où ceux-ci sont arides & maigres, les chevaux y demeurent petits.

Au printemps & vers l'automne, il faut avoir grand soin de ne pas laisser aller trop matin le *haras* au paturage, lorsqu'il est tombé une mauvaise ou une trop forte rosée, ou lorsqu'il fait du brouillard, ou qu'il a gelé blanc, & de le faire rentrer le soir avant le coucher du soleil; car autrement les chevaux seroient exposés à de grandes maladies, & cela pourroit faire avorter les jumens pleines. On a déjà observé ci-dessus, que ce n'est pas dans les vallons, mais sur les terreins pleins & montueux, qu'il faut conduire les chevaux pendant les temps pluvieux.

Le *harassier* ou garde du *haras*, doit aussi particulièrement prendre garde que les jumens ne trouvent des pommes sauvages. Elles en sont très-friandes & très-avides. Mais il est constaté par un grand nombre d'expériences, que ce fruit leur cause des tranchées, comme aux brebis, & qu'alors elles se roulent communément sur l'herbe & avortent aisément.

Il ne faut pas mener les chevaux dans de jeunes plants. Ils y feroient bien plus de dégât que les bêtes à cornes. Comme ils aiment beaucoup les jeunes jets des arbres, & qu'ils peuvent atteindre fort haut, ils en brouteroient les rameaux & les cimes; outre qu'ils fouleroient encore les tendres arbrisseaux, qui seroient à leur première croissance.

Pour tenir les chevaux du *haras* ensemble, & trouver plus aisément ceux qui pourroient s'être écartés, on leur attache à chacun une sonnette ou un grelot au cou. Il y a en Saxe & ailleurs des bergers qui ont grand soin que les sons de ces sonnettes soient accordans entre eux, & qui ne cessent d'échanger chez les marchands ou chez d'autres bergers celles qui discordent, que lorsque le carillon de tout le troupeau forme une harmonie frappante.

C'est lorsque les poulains sont au pâturage & en pleine liberté, qu'on apprend le mieux à le connoître. Ils y donnent des preuves de leur force & de leur ardeur par des signes d'émulation; ils cherchent à se devancer les uns les autres à la course, au passage d'une rivière, ou en franchissant un fossé. Au reste, pour ce qui est des jumens pleines, on a déjà observé, vers la fin du chapitre précédent, qu'il ne faut pas leur permettre ce dernier exercice.

Ceux qui donnent l'exemple aux autres sont ordinairement les plus nobles, & dans la suite les plus dociles. C'est presque toujours la même jument ou le même poulain qui marche devant, & qui conduit la troupe, tant en sortant qu'en rentrant. Le cheval qui s'est mis & maintenu en possession de cette distinction, est incontestablement le meilleur de tout le troupeau (1).

Un harassier doit être bon connoisseur en chevaux, fidèle, actif & assez robuste pour supporter les injures du temps & toutes sortes d'autres incommodités. Aussi doit-il être mieux payé qu'un autre valet du *haras*.

---

(1) Varron avoit déjà fait cette observation. Voici ses propres paroles : *Equi boni futuri signa sunt, si cum gregalibus in pabulo contendit in currendo, aliave qua re, quo potior sit : Si, cum flumen travehundum est, gregi in primis prægreditur, ac non respectat alios. Lib. II, cap. 7, de re rustica.*

Il doit aussi se connoître aux pâturages, afin d'éviter ceux qui sont mal-sains, & savoir faire une bonne distribution de son terrein; il doit de même prendre garde que le *haras* ne cause de dommage à personne, & qu'il ne s'en fasse lui-même, ou qu'il ne se dissipe.

Lorsqu'un cheval tombe malade, ou qu'il survient quelqu'autre accident, le harassier doit aussitôt en donner avis à l'artiste vétérinaire chargé de le soigner.

Il doit encore chercher à s'attacher le troupeau, en traitant toujours les chevaux avec bonté & avec douceur, & en leur donnant quelquefois du sel à lécher sur sa main ou dans son chapeau. Enfin, il doit être muni d'un drapeau, d'un tambour & d'une arme à feu, & faire de temps en temps du feu sur la place où les chevaux sont en pâture, non-seulement pour les familiariser avec ces objets, qui sont ceux dont ils ont naturellement le plus peur, mais aussi particulièrement pour les apprivoiser, par le son du tambour & par le bruit de l'arme à feu, aux éclats du tonnerre, qui les dispersent bien souvent à un tel point, qu'il faut parcourir une étendue de plusieurs lieues pour les chercher & les rassembler, & que même il n'est pas rare qu'il s'en perde quelques uns, du moins pour quelques jours.

De la manière dont les Jumens poulinières doivent être nourries & soignées.

La nourriture la plus ordinaire & la plus universelle des chevaux de *haras*, est, outre les pâturages, l'*avoine*, le *foin*, le *regain* & la *paille*. On mêle celle-ci avec le foin, ou bien on la hache & on la mêle avec l'avoine.

La paille de bled, de seigle & d'épeautre est la meilleure tant pour les jumens pleines que pour celles qui sont vuides; & la paille de seigle est encore meilleure & plus douce que celle d'épeautre, surtout lorsqu'elle est crue dans des campagnes montueuses & médiocrement humides; car le tuyau en est plus menu & plus tendre.

A la vérité on peut aussi se servir de paille d'avoine pour le fourage du *haras*. Il faut seulement avoir attention de n'en pas donner aux jumens pleines, parce qu'elle les échauffe, qu'elle est de dure digestion, & qu'elle cause souvent des tranchées.

La paille d'orge ne vaut rien aux jumens pleines; comme elle est très-évacuative, elle pourroit les faire avorter. Mais on fera très-bien d'en donner aux jumens vuides, & aux chevaux hongres & entiers, particulièrement en automne, lorsqu'on les a retirés des pâturages.

On a reconnu que la paille de pois & de vesce est mal-saine aux chevaux qui restent toujours à l'écurie; mais elle ne nuit point à ceux que l'on fait travailler. Celle de lentille est meilleure, & les chevaux l'aiment autant que le foin, quand ils y sont accoutumés. (*Voyez* ALIMENS.)

Au reste on fera bien de ne pas trop engraisser les jumens poulinières; car, dans l'état ordinaire, elles sont plus propres à la conception. Plus elles sont maigres au temps de la monte, plus aussi retiennent-elles aisément. Il est rare au contraire, que de grosses jumens grasses, qu'on fait passer des écuries du prince, ou de la cavalerie au *haras* portent dès la première année, & avant que d'avoir perdu, dans les pâturages & par de moindres fourrages, leur graisse superflue; ou du moins ce sont elles qui donnent ordinairement les poulains les plus foibles & les plus maigres.

Il est bon de mieux nourrir que d'ordinaire les jumens poulinières une quinzaine de jours avant leur accouchement; elles en auront plus de force pour le travail, & une plus grande abondance de lait. Il faut au contraire pendant les premiers jours après leur délivrance, les faire vivre d'un grand régime & ne leur donner que peu d'avoine. La foiblesse de l'estomac est communément une suite de l'affoiblissement causé par les efforts de l'accouchement. Si vers ce temps une jument mangeoit trop, cela pourroit lui faire perdre l'appétit pour une huitaine de jours & même pour plus long-temps; & comme elle mangeroit peu, elle ne donneroit aussi que peu de lait, & le poulain en souffriroit.

D'abord après l'accouchement, & les trois premiers jours qui suivent, on ne donne à boire à la jument que de l'eau tiède, dans laquelle on brouille chaque fois une bonne poignée de farine de seigle. La première fois on y mêle aussi une poignée de sel commun. Ce n'est que pendant ces trois jours qu'on fait la litière à la jument; on se contente d'ailleurs toute l'année, d'épandre devant elle, sous la mangeoire, un peu de paille pour le poulain (1). Dès

(1) En Espagne, on ne fait jamais la litière aux chevaux. Aucun étalon, aucun cheval de parade, & même aucun cheval de service n'ose se coucher à l'écurie. Dans celles de la cavalerie, on fait nuit & jour la garde pour l'empêcher; & pour ce qui regarde les particuliers, ils attachent leurs chevaux si haut & si court, qu'ils se trouvent par-là obligés de rester continuellement sur leurs pieds: car on prétend que la litière rend les chevaux paresseux & lâches. Il paroît aussi, par l'expérience, qu'ils peuvent reposer & dormir debout aussi bien que couchés. Quant aux chevaux de somme & à ceux de poste, on n'y regarde pas de si près. Il est bien vrai qu'on ne leur fait point non plus de litière; mais on a soin d'ôter diligemment le fumier de leurs écuries; & pour cela on les nétoie trois fois par jour.

Quoique la nature & les qualités des quadrupèdes

le quatrième jour on commence à la nourrir plus largement ; & lorsque le tems est beau, on peut hardiment la laisser aller avec son poulain au pâturage.

Comme chaque changement soudain de nourriture est ordinairement nuisible à la santé des hommes & des animaux, il faut avoir attention de ne pas faire passer tout d'un coup le *haras* des fourrages d'hiver au seul vert, & du vert aux seuls fourrages d'hiver. Le premier cas entraine, pour l'ordinaire, un flux de ventre affoiblissant, & l'autre une constipation encore plus dangereuse. Pour obvier à ce double inconvénient, il faut ne faire passer le *haras*, que lentement & par degrés, du fourrage sec au vert, & du vert au sec ; au printemps, ne le laisser d'abord que quelques heures, & ensuite toujours plus long-temps aux pâturages ; en automne, ne le retirer aussi que successivement de ceux-ci, & observer de lui donner, à proportion de çela, plus ou moins de fourrage sec. Par-là ils s'accoutumeront peu à peu à la nouvelle nourriture.

Dans l'arrière-saison, lorsque le *haras* a été retiré des pâturages dans l'écurie, on est dans l'usage de saigner quelques jours après toutes les jumens, pleines ou non. On prétend avoir trouvé que cette saignée est un préservatif contre plusieurs acidens que les pâturages d'automne, le nouveau genre de vie, & l'hiver, peuvent occasionner. Il me semble que cette opération ne sauroit faire un bon effet que sur des jumens qui ont abondance de sang, ou qui sont pleines. Mais, de saigner alors généralement & sans distinction toutes les jumens du *haras*, ce seroit, à l'égard de plusieurs, une entreprise aussi infructueuse que destituée de fondement, & même elle ne manqueroit pas d'être préjudiciable au plus grand nombre. Ainsi il ne faut jamais le faire que de l'avis des personnes de l'art.

De la manière de sevrer les Poulains, de les nourrir & de les soigner jusqu'à l'âge de quatre ans.

Quand on veut élever des chevaux forts & de grande taille, on donne tous les jours aux poulains, outre l'herbe des pâturages & le lait de leurs mères, un peu d'avoine, aussi-tôt qu'ils ont les douze premières dents.

Plusieurs sont, à la vérité, d'avis contraire. Ils prétendent que cette nourriture est de trop dure digestion pour ces jeunes animaux, & qu'elle est aussi trop substantielle, si c'est de bon lait qu'ils tettent. Quelques-uns cherchent dans l'avoine, envisagée comme nourriture, & d'autres dans sa dureté, la cause des maladies des yeux ; & ces derniers pensent que, par les efforts qu'ils font pour la mâcher, les fibres qui se trouvent entre les dents & les yeux sont attaqués trop fortement ; ce qui fait qu'ils ôtent aux poulains toute occasion d'en manger avec leurs mères. Mais je suis bien assuré que le dommage que l'on met sur le compte de l'avoine, doit bien plutôt être cherché dans la trop grande quantité, que dans la qualité de ce grain. Et comme on ne sauroit nier que donner aux jeunes chevaux une nourriture trop substantielle, c'est les exposer au danger d'une plénitude de sang, d'une constipation, & de tous les maux qui en proviennent ; il est certain aussi que le lait chaud de la mère, l'herbe, & en général la nourriture tendre, relâchent l'estomac & lui font perdre ses forces, s'il n'a point d'ailleurs occasion de les exercer ; au lieu qu'elles s'augmentent, comme dans toutes les parties nerveuses & musculeuses, par une opération forte & fréquente. Le flux de ventre, auquel les poulains sont très-sujets, & qui en fait périr plusieurs, ainsi que cette grande avidité pour le grain, qui, dès leur première jeunesse, les fait chercher, de toutes les manieres possibles, à participer aux repas de leurs mères, donnent assez clairement à connoître que la nature demande une nourriture plus solide.

J'ai déjà dit en un autre endroit, & personne ne l'ignore, que le cheval est un animal fort gourmand, qui digère promptement, & qui, pour cette raison, a presque toujours faim, principalement pendant tout le temps de sa croissance. Les poulains peuvent bien moins subsister du lait de leurs mères, & d'herbe

---

semblent ne pas permettre qu'ils dorment autrement que couchés, Grieszheim confirme néanmoins ce qui vient d'être dit des chevaux d'Espagne ; mais il prétend aussi tenir de main sûre, qu'un cavalier de Holstein, voulant faire dans sa nombreuse écurie l'épreuve de cet usage espagnol, avoit accoutumé les poulains, dès qu'on les avoit sevrés, à demeurer toujours debout, & qu'il y avoit fort bien trouvé son compte dans la vente des chevaux de selle & de carrosse. Il conseille pourtant de n'en pas faire l'épreuve sur de vieux chevaux déjà accoutumés à la litiere, & de traiter, comme font les espagnols même, les chevaux de charrue, ceux de tirage, & autres pareils, d'une toute autre manière que ceux dont on ne prétend que de fois à autre du service.

Que le cheval ne dorme pas, à beaucoup près, aussi long-temps que l'homme, qu'au contraire, sur vingt-quatre heures, il en donne tout au plus trois ou quatre au sommeil, & qu'il y en ait qui ne se couchent jamais & dorment debout, ce sont des faits connus ; cela prouve au moins que les chevaux n'ont pas besoin de beaucoup de commodité pour reposer, & que, si nous apprenions des espagnols à tenir toujours nos écuries nettes, on pourroit y ménager bien plus la paille, principalement dans des endroits où, n'ayant point de cultures en propre, on n'est pas dans le cas de voir multiplier les engrais.

Mais pour cette classe de chevaux, qui d'ailleurs ne sont déjà que trop traités en esclaves, il me semble qu'il y auroit de la cruauté à leur vouloir refuser l'avantage de se coucher, dont tous les autres animaux jouissent.

seulement, dans les *haras* privés, que dans les sauvages, parce que dans ceux-là ils sont enfermés pendant la nuit, & que la température de l'air demande souvent que le matin on ne les laisse aller que tard aux pâturages, & que le soir on les fasse rentrer de bonne heure. Cela fait donc qu'ils sont long-temps dans l'impuissance de satisfaire leur gourmandise, qui est si grande, que souvent, lorsqu'ils ne trouvent rien autre chose, ils mangent leur propre fiente & celle de leurs mères ; & le manque de nourriture & de liberté pour la chercher les empêche naturellement de croître. Il faut commencer une fois à leur donner du grain ; il faut que la nature s'y accoutume une fois. Si on vouloit les en priver par la crainte des maux d'yeux, il faudroit ne leur en point donner avant la cinquième année de leur âge, c'est-à-dire, aussi long-temps qu'ils changent de dents. Et comment voudroit-on, sans grain, leur faire passer même le premier hiver seulement ? Plus on tarde à les accoutumer à cette nourriture vers cette saison, où, avec l'herbe des pâturages, ils perdent aussi ordinairement le lait de leurs mères, plus le changement est ensuite dangereux. Ainsi le plutôt est le meilleur. Ils réussissent d'autant mieux, leur chair en devient plus solide, & leur santé plus ferme ; enfin, un des principaux fondemens de leur perfectionnement futur, c'est que, pendant le temps de leur plus grande croissance, ils reçoivent autant de nourriture que le demande la disposition qu'ils ont à en prendre, & qu'ils se fortifient beaucoup pendant le premier été, parce que, s'ils demeuroient petits & chétifs jusqu'au premier hiver, ils auroient bien de la peine à se refaire.

Les opinions sont très-partagées sur le temps où il faut sevrer les poulains. Dans l'état de liberté, les petits des animaux à mamelles se sèvrent eux-mêmes, ou bien les mères ne les souffrent plus, dès qu'ils sont en état de se nourrir seuls, & qu'ils n'ont plus besoin d'être allaités. Selon l'ordre admirable de la nature, il y a une si juste proportion de la fécondité des animaux & de l'intervalle entre un accouchement & un autre à la conservation des petits, qu'à l'égard de celle-ci une seconde portée ne préjudicie aucunement à la première, & que les petits déjà nés doivent être regardés, pour ainsi dire, comme pourvus, dès que ceux que les mères portent encore, ayant atteint un certain degré de croissance, demandent une nouvelle nourriture.

Quoique cet ordre soit troublé parmi nos animaux domestiques par la contrainte dans laquelle nous les tenons ; on voit pourtant que les jeunes mulets ne tettent les jumens que six ou tout au plus sept mois, & qu'ils quittent d'eux-mêmes celles-ci, ou qu'ils n'en sont plus soufferts. Il n'est pas non plus rare de voir arriver la même chose entre les jumens & les poulains. Or cela, joint à cette observation, que les jumens sont de très-mauvaises nourrices, & qu'elles souffrent déjà lorsqu'on laisse leurs poulains auprès d'elles au-delà du cinquième mois, semble déterminer les limites les plus reculées du temps que la nature a prescrit à ces animaux pour allaiter leurs petits, & les placer près du milieu de leur grossesse, à-peu-près vers l'époque où le fruit commence à se remuer dans le ventre de la mère, & reclame, pour ainsi dire, une subsistance dont il ne peut plus dorénavant se passer sans dommage.

C'est donc faire tort aux poulains, que de prétendre que c'est assez de les laisser tetter trois mois ; mais c'est aussi trop exiger des jumens, que de les faire allaiter plus de cinq ou six mois.

Plusieurs croyent, à la vérité, que si on laisse tout l'été & même l'hiver suivant, les poulains auprès de leurs mères, ils en deviennent plus grands & plus forts. J'ai été témoin de différentes épreuves qu'on en a faites. Il est vrai que pendant un certain temps ces poulains paroissent plus beaux & plus grands que ceux qui ont été sévrés le quatrième ou le cinquième mois ; mais ces belles apparences se perdent de nouveau, lorsqu'ils avancent plus en âge, parce qu'aussi long-temps qu'ils tettent, ils s'attachent trop peu aux nourritures sèches, & qu'ils continuent au contraire à chercher la plus grande partie de leurs subsistances dans le lait de leurs mères, qui néanmoins à mesure qu'ils croissent, devient toujours plus insuffisant pour eux, mais qui se détériore aussi peu-à-peu, la nature devant à la fin trop dépenser, & obtenant pourtant toujours moins de répi pour se refaire. Souvent les jumens en dépérissent à vue d'œil, lors même que dans la vue de les faire allaiter plus long-temps, on ne les a point fait couvrir, ou qu'elles n'ont point retenu ; & il n'arrive pas moins fréquemment que dès le cinquième mois leurs poulains les attaquent si rudement, que le sang sort avec le lait, & qu'en place de tettins, on ne leur voit plus que la chair vive. Une jument pleine, qui outre le poulain qu'elle porte, en devroit aussi nourrir trop long-temps un autre, seroit encore exposée avec celui-là, à un bien plus grand danger. Et quand même, en faisant tetter plus long-temps le poulain déjà né, on se résoudroit, avec aussi peu d'économie que de commisération, à lui sacrifier par-là la mère & le poulain qu'elle porte, ou qu'elle auroit pu porter, si l'on n'avoit opposé aucun obstacle à la nature ; non-seulement on n'atteindroit pas par ce moyen le but qu'on se seroit proposé, d'avoir un meilleur cheval, mais au contraire on trouveroit à la fin ce que l'expérience a toujours confirmé, que ces poulains, que l'on a laissé tetter plus long-tems que d'ordinaire, ne deviennent pas plus grands que les autres, & qu'ils sont aussi communément moins vigoureux & moins robustes. Du reste, c'est peut-être aussi une pure chimère de ne retirer les poulains d'auprès de leurs mères, avant l'hiver, que parce que l'on regarde le lait d'hiver comme malsain. (*Voyez* ALLAITEMENT.)

Le

Le meilleur temps pour ſevrer les poulains eſt dès la fin de juillet jusqu'à la mi-août. Comme on tâche, d'avoir des poulains auſſi-tôt qu'il eſt poſſible, ils ſont alors, pour la plupart, âgés de cinq mois. Ayant à jouir encore aſſez long-temps de la belle ſaiſon, de bons pâturages & de la liberté, ils ſupportent bien plus aiſément la perte de leurs mères & la privation de leur lait, que ceux qui n'ayant été ſevrés, ſelon le ſentiment de quelques-uns, que vers la Saint-Michel, perdent tout à la fois le lait de leurs mères, & les pâturages, ou du moins n'ont, parmi les incommodités d'une ſaiſon rude ou pluvieuſe, à laquelle ils ſe trouvent pour l'ordinaire expoſés, que la courte jouiſſance d'une herbe maigre & ſans force.

On ſevre les poulains en les retirant d'auprès de leurs mères, & en les mettant dans des écuries & des pâturages ſéparés, où ils ne puiſſent ni les voir ni les entendre.

Ils ſont pendant les premières heures, & ſouvent des jours entiers, comme furieux de la perte de leurs mères & de leur liberté. Ils henniſſent, ils ſe jettent à terre, & ils ſe débattent d'une étrange manière. On en a vu ſe caſſer le cou, renverſer par terre les perſonnes les plus robuſtes qui devoient les mener, & ſi on les avoit attachés, rompre pluſieurs fois de ſuite leur licou, ou s'en défaire violemment. Il faut donc bien ſe garder de les attacher, auſſi long-temps que la douleur de leur ſéparation d'avec leurs mères eſt encore trop récente; car s'ils réuſſiſſent, & qu'ils aient une fois appris à ſe détacher, ils éprouveront ſouvent de le faire de nouveau, & riſqueront de reſter toujours fougueux. C'eſt dans cette vue, qu'après les avoir mis dans l'écurie qui eſt deſtinée pour eux, on les abandonne entièrement les deux premiers jours à leur propre volonté. On répand de la paille dans les places & dans les paſſâges de l'écurie, pour qu'ils puiſſent ſe coucher par-tout à leur aiſe. Il faut qu'ils trouvent dans les mangeoires & dans les rateliers la nourriture néceſſaire, & que pour leur boiſſon il y ait, dans des auges ou dans des cuves, de l'eau blanchie d'un peu de farine d'épeautre. On fait faire continuellement la garde par quelques valets, qui doivent les traiter doucement.

Plus ceux-ci ſe tiennent coi, & moins il entre d'autres gens dans l'écurie, moins auſſi ces jeunes animaux tardent à ſe tranquilliſer. Quelques heures après, la faim & la ſoif les font aller pour la plupart à la mangeoire & à l'auge. Comme dès le ſecond ou le troiſiéme jour ils ſont fatigués & épuiſés de l'agitation violente où ils n'ont preſque pas ceſſé d'être, on peut dès-lors leur mettre commodément le licou. Quoiqu'il s'en trouve quelques-uns qui ſe défendent encore, il s'en faut pourtant de beaucoup qu'ils le faſſent avec autant de véhémence qu'ils ne l'auroient fait immédiatement après avoir été ſéparés de leurs mères. Pour empêcher qu'ils ne reculent & ne s'étranglent avec le licou, qui au commencement doit être attaché auſſi court qu'il eſt poſſible, on paſſe derrière eux une forte corde d'un poteau de chaque place à l'autre, & on ne les perd pas de vue qu'ils ne ſe ſoient entièrement rendus.

Quelques-uns ne commencent que la ſeconde année à mettre le licou à leurs poulains, & ils les laiſſent le premier hiver détachés & libres. Mais plus ils avancent en âge, plus ils deviennent difficiles à dompter. On a déjà aſſez de peine avec ceux de ſix mois; & plus l'animal eſt noble; plus il a goûté long-temps de liberté, plus auſſi la nature ſe ſoulève contre la contrainte. Dès le quatrième jour, on peut les faire boire à la fontaine dans une cour cloſe, & les laiſſer alors courir quelque temps. Il faut les garder au moins quinze jours à l'écurie avant de les renvoyer aux pâturages, à moins que l'on n'eût tout proche un herbage fermé d'une haie où l'on pourroit les mettre paître une couple d'heures par jour; car en raſe campagne ils ne manqueroient pas de ſe diſperſer en cherchant leurs mères, qu'ils n'auroient pas encore tout à fait oubliées.

Pendant ces quinze jours qu'ils ne paiſſent point du tout, ou qu'ils ne paiſſent que dans un enclos, il faut particulièrement les bien traiter & leur donner copieuſement du meilleur fourage. Si l'on eſt obligé de les garder à l'écurie, il faut, outre le fourrage ſec, leur donner encore chaque jour un peu d'herbe, afin d'obvier à la conſtipation, qu'un paſſage trop ſubit du fourrage vert au ſec entraîne communément après lui.

Lorſque les premiers quinze jours ſont paſſés, on met paître les poulains en pleine campagne. On donne par jour, à chacun, outre l'herbe du pâturage, un peu d'avoine, avec laquelle on mêle autant de paille hâchée; on leur en donne la moitié le matin, avant que de les envoyer paître, & le ſoir l'autre moitié, lorſqu'ils ſont rentrés à l'écurie.

Les mères perdent le plus ſouvent d'elles-mêmes leur lait, ſans qu'elles en éprouvent aucune ſuite fâcheuſe, ſi elles vont aux pâturages, ou qu'on les faſſe travailler. Si elles ont beaucoup de lait, il faut les traire une fois par jour, & les faire entrer quelques jours de ſuite dans l'eau juſqu'aux tetines, ou les leur arroſer d'eau fraîche. Cette méthode n'eſt cependant pas ſans inconvéniens.

Il faut que les jeunes chevaux aient toujours devant eux de quoi manger & paſſer le temps, ne fût-ce même que de la paille. Lorſqu'ils tiquent ou rotent, c'eſt ſûrement par la faim & l'ennui qu'ils l'ont appris. Quand ils ont aſſez mangé ils ſe couchent.

Après qu'on les a retirés des pâturages, on a coutume de les purger dès les premiers jours. Mais ce seroit faire très-mal, que de vouloir purger indistinctement tout le troupeau, même sans aucun signe de maladie. On a déjà eu occasion d'avertir qu'il faut éviter, autant qu'il est possible, de médicamenter les chevaux. La nature est d'ordinaire le meilleur médecin; de la jeunesse & des forces, une nourriture pure & saine, avec assez de mouvement, voilà tout ce qu'il faut pour triompher de la plupart des maladies. Il ne faut donc point purger les chevaux, & sur-tout les jeunes, sans nécessité.

Pour que les poulains demeurent en santé & profitent, il est absolument nécessaire de les laisser courir souvent, même l'hiver, en plein air, & de permettre qu'ils se donnent autant de mouvement qu'il est possible. Il faut de même les bien panser, & ôter diligemment le fumier des écuries. Ce dernier article doit sur-tout être observé avec un redoublement de soin & d'exactitude, lorsqu'on ne leur fait point la litière.

Il faut, dès leur première jeunesse, les frotter souvent avec une pièce de drap, ou avec un bouchon de paille, non-seulement pour leur ôter la crasse, qui empêcheroit la transpiration, & leur causeroit la gale, ou quelqu'autre incommodité, mais aussi pour les apprivoiser & les accoutumer par-là, peu à peu, à la brosse & à l'étrille, dont on ne commence, pour l'ordinaire, à se servir qu'à leur seconde année. C'est une superstition ridicule, que de ne pas permettre qu'on passe la main sur la croupe d'un poulain, sous prétexte que cela pourroit l'empêcher de croître.

Il est sur-tout très-bon aux poulains de leur laver tous les jours, avec de l'eau fraîche, la tête, & particulièrement les yeux & les jambes, & de temps en temps tout le corps. L'eau froide les endurcit à la rigueur de l'air, fortifie les nerfs & les tendons. La propreté leur tourne aussi à la fin en habitude. Et effectivement il se trouve des chevaux qui se tiennent dans la plus grande propreté, au lieu que d'autres, qui ont été négligés là-dessus dans leur jeunesse, sont entièrement insensibles à la crasse & à la saleté.

Dans un des *haras* du Wirtemberg, il y a une jument, nommée *Pompeuse*, qui, pendant tout l'été, n'urine & ne fiente point dans sa place, mais qui attend toujours qu'on la laisse sortir le matin, & qui, en hiver, losqu'elle demeure trop long-temps enfermée, & qu'elle ne peut plus retenir ses excrémens, emploie tout ce qu'elle a de flexibilité & de forces pour fienter par-dessus les barres de sa place dans celle de l'une de ses voisines.

Quand on ne tient pas assez proprement les chevaux, soit vieux, soit jeunes, il leur vient souvent des poux, sur-tout en hiver. Mais les poils *baillets*, les *rubicans* & les *pies* y sont encore plus sujets que les autres. On détruit aisément cette vermine avec un onguent, connu sous le titre d'onguent contre les poux (*unguentum pediculorum*), qui est composé d'ellébore, de vif-argent, de graisse de cochon, d'huile de laurier & de savon de Venise, & dont on frotte la crinière du cheval & le tronçon de la queue. On se sert aussi, avec succès, d'une infusion de tabac à fumer, sur-tout du noir, dont on lave les chevaux, ou de pommade mercurielle.

Enfin, il est aussi essentiel de travailler de bonne heure à accoutumer les poulains à des mœurs douces. On y parvient en les traitant amiablement, & en leur donnant souvent à la main de bon soin, un peu de sel, ou du sucre, qu'ils aiment aussi beaucoup.

Par-là ils se déferont peu à peu de ce naturel craintif & sauvage, que chaque animal conserve, jusqu'à ce que le commerce des hommes l'ait apprivoisé. Si dans de grands *haras* il n'est pas possible d'en user ainsi tous les jours avec tous les poulains, on peut pourtant le faire de temps en temps, & tour-à-tour.

Une autre chose qui tend aussi au même but, c'est qu'au temps ordinaire où l'on donne à manger aux poulains, on batte le tambour & on fasse voltiger un drapeau, dans lequel il doit y avoir beaucoup de blanc, parce que c'est cette couleur que les chevaux craignent le plus. L'avidité avec laquelle ils attendront leur repas, fera qu'ils apprendront à mépriser ce bruit & ce voltigement. On fait cela successivement, hors de l'écurie, dans une cour fermée, & enfin en pleine campagne; & par-là on accoutume les poulains à ne pas prendre l'épouvante, même dans des cas imprévus, & ainsi à ne pas devenir ombrageux & rétifs. Outre que de petites sonnettes ou grelots, qu'on leur attache avec de larges courroies, servent pareillement au même effet, il en résulte encore cet avantage, qu'ils ne se perdent pas si souvent aux pâturages, ou que, si cela arrive, il est bien plus aisé de les retrouver.

Il faut bien se garder de traiter durement les poulains. Le cheval se souvient long-temps des mauvais traitemens qu'on lui a faits.

Les poulains sont toujours malades lorsqu'ils font leurs secondes dents. C'est à deux ans & demi que ce changement de dents commence à se faire, & c'est alors que le danger est le plus grand. Les yeux deviennent troubles & chassieux, & ils n'ont point d'appétit. Il faut pourtant se garder de les médicamenter vers ce temps-là. Tous les remèdes seroient inutiles, ou plutôt seroient nuisibles. Le meilleur secours, dans ce cas, est celui de la nature.

Quand les poulains ont un an, ou dix-huit mois, & qu'il se trouve que la crinière & la queue ne sont pas assez fournies, & ne croissent pas assez en longueur, on remédie à ce double inconvénient en leur coupant les crins une fois par mois, & en leur lavant & peignant diligemment le cou & le tronçon de la queue. Il s'ensuit de-là qu'il ne faut jamais tondre aux poulains les oreilles & les pieds avant leur cinquième année, parce qu'un poil long n'y est pas regardé comme une beauté.

Il y a beaucoup de poulains qui se font un plaisir ou un passe-temps de ronger la queue à leurs mères. Pour leur en faire perdre l'envie, il n'y a qu'à tremper les crins dans de l'eau où l'on a fait dissoudre de l'aloès, ou dans de l'eau d'absynthe.

Lorsque les poulains ont trois ans, on commence à les préparer pour leur destination future, en leur mettant de temps à autre un mors doux, une selle, un harnois, & en les laissant quelques heures en cet équipage, de même aussi qu'en les trottant souvent à la longe sur un terrein uni. Il ne faut pas les monter avant l'âge de quatre ans accomplis, ce seroit les exposer au danger de devenir ensellés, de se gâter les pieds, ou d'en éprouver d'autres mauvaises suites. On peut bien, à la vérité, monter quelquefois sur eux entre trois & quatre ans, mais il faut aussi en descendre aussi-tôt. Quant à ceux qui ne sont pas propres à servir dans la suite comme chevaux de selle, on peut hardiment, dès qu'ils ont l'âge dont il vient d'être parlé, éprouver de les atteler à côté de vieux chevaux de trait à un charriot léger, pour les accoutumer peu à peu à tirer.

Dès que les poulains ont passé leur quatrième printemps, le maître du *haras* les remet à l'écuyer. L'éducation qu'ils ont reçue pendant les quatre premières années, fait que celui-ci a beaucoup moins de travail au manège, & a en général la plus grande influence sur l'emploi futur des chevaux, & sur la qualité du service qu'on doit en tirer.

Il n'y a que les pouliches destinées à la propagation de l'espèce, qui demeurent au *haras ;* & quoiqu'on ne les fasse pas servir à cet usage avant la cinquième année, on les traite pourtant comme les jumens poulinières, tant du côté de la nourriture que de celui du pansement.

De la manière de marquer les Poulains.

Dans la plupart des *haras*, on marque les poulains pour distinguer les familles & les races. C'est ainsi que chez les habitans de la nouvelle Zélande, & chez ceux d'Otahiti, comme autrefois chez plusieurs peuples d'Europe & d'Asie, certaines figures, qu'ils se font par des piqûures & des incisions sur le visage & sur d'autres parties du corps, & qu'ils peignent en noir & rendent ineffaçables par le moyen d'un onguent dont ils les frottent, sont des marques distinctives de leur nation, de leur famille & de leur état.

Déjà, chez les anciens grecs & chez les romains, il étoit d'usage de marquer les chevaux & d'autres animaux avec des lettres & d'autres symboles. Pline dit que le fameux cheval d'Alexandre pouvoit avoir été nommé *Bucéphale*, à cause d'une tête de taureau dont il étoit marqué au garrot.

Il y a trois manières de marquer les chevaux. On le fait par une *incision*, ou avec un *corrosif*, ou avec un *fer chaud.*

En Hongrie, où de grands troupeaux paissent ensemble, les propriétaires marquent leurs poulains, ainsi que leurs autres bestiaux, d'abord après la naissance, ou un des huit premiers jours suivans ; & c'est par une *incision* dans la peau. Il est bien vrai que la cicatrice en demeure ineffaçable. Mais il est difficile de découper exactement certaines figures dans la peau ; elles perdent peu à peu leur netteté à mesure que l'animal avance en âge, & prend sa croissance.

Winter indique, d'après Lœhneisen, la manière suivante de marquer les poulains avec un *corrosif.*

On prend, *verd-de-gris*, une once & demie, *arsenic citrin* ou *réalgar*, une demi-once, *mercure sublimé corrosif*, une once, *eau-forte*, dix onces.

On mêle ces ingrédiens, on les laisse ensemble trois jours, avant que de les mettre en usage. A l'endroit où l'on veut marquer le cheval, on lui rase le poil ; ensuite, se servant d'un pinceau, on y dessine la marque en une couleur éclatante, soit sur un patron, soit de main franche ; puis on y applique avec le pinceau le corrosif de la largeur d'un doigt, & cela à trois reprises dans l'espace de vingt-quatre heures ; on guérit la plaie avec une mixtion composée d'eau-de-chaux, de suc de grande chélidoine, de suc de grande-joubarbe, & d'huile de lin.

Dans d'autres endroits on se sert de simple eau-forte pour faire la marque, & d'huile d'olive ou d'huile de lin pure pour guérir la plaie.

La plus prompte, la plus sûre & la meilleure manière de marquer les chevaux, c'est de le faire avec un *fer chaud.* Il ne faut pas que la figure en relief y soit tranchante ; au contraire, les traits en doivent avoir au moins une ligne d'épaisseur, sur près d'un demi-pouce de profondeur. De même, pour empêcher qu'il n'y ait de la confusion dans l'empreinte, il faut avoir attention qu'aucun de ces traits ne soit trop proche d'un autre. On donnera aussi au manche environ trois pieds de longueur. (*Voy.* ADUSTION.)

Les endroits ou les parties du corps où l'on marque les chevaux, sont la *ganache* ou les *joues*, la *partie du cou qui est au-dessous des crins*, le *garot* ou l'*épaule*, les *cuisses* & les *fesses*, ou les *hanches*. Le cou & les fesses y sont les plus propres, parce que ce sont des parties bien charnues. La ganache & le garot sont les endroits les plus dangereux, à cause du grand nombre de nerfs qui s'y trouvent. C'est au garot que la marque se fait le plus rarement.

Dans cette opération, il faut bien prendre garde que les caractères qui se trouvent sur la marque, soient imprimés par-tout assez profondément, & pas de biais. Pour cet effet, le cheval qu'on veut marquer doit être dressé sur ses pieds, & dans sa position naturelle, afin que la peau ne soit pas ridée.

C'est communément à l'âge de deux ou de trois ans qu'on marque les poulains. Il n'est pas à propos de le faire plutôt, parce que ces animaux ayant long-temps à croître, les marques s'effaceroient beaucoup & deviendroient à la fin tout-à-fait indistinctes.

Les marques se divisent en principales & en accessoires.

Les marques principales consistent, le plus souvent, dans les armes du propriétaire du *haras*, dans une de leurs parties distinguées, ou dans les lettres initiales de son nom, ou du nom du pays, ou du *haras*, & les marques accessoires dans les lettres initiales des noms des père & mère, ou de leur nation, &c.

Comme le nom national intéresse bien plus que le nom de l'étalon, il y a plusieurs endroits où l'on fait du premier la marque des poulains, tellement que

A	signifie	*Arabe.*
AN		*Anglois.*
B		*Barbe.*
D		*Danois.*
F		*François.*
E		*Espagnol.*
N		*Napolitain.*
P		*Polonois.*
S S		*Sarde* ou *Suisse.*
T		*Turc*, &c.

Ou bien on fait la marque de deux lettres, une grande & une petite, par exemple, *A a*, *B v*, &c. La première de ces lettres marque le nom national, & la dernière le nom de l'étalon.

Quelquefois une même marque a deux significations différentes, selon qu'elle est appliquée sur le côté droit ou sur le côté gauche. Par exemple, la seule chose qui différencie les chevaux napolitains du *haras* de la Pouille de ceux de la Calabre, c'est que les premiers portent la marque sur la hanche droite, & les seconds sur la hanche gauche.

Il est aussi d'usage dans le royaume de Naples, de marquer de certaines lettres à la joue les poulains issus de chevaux entiers d'une beauté & d'une noblesse distinguées, ou de fameux coursiers.

Comme le principal but que l'on doit se proposer en marquant les chevaux de *haras* est d'établir & de maintenir par-là, comme par un document public, la réputation des *haras* chez l'étranger, il est du grand intérêt non-seulement de chaque propriétaire d'un *haras*, mais aussi de l'état, que cette marque ne soit accordée à aucun poulain provenu de chevaux communs, vieux, mal bâtis, ou mal-sains & foibles. Il faut que chaque cheval marqué fasse honneur au *haras* dont il est sorti, & que la marque constate aussi bien la pureté de la race, le rang & le prix d'un cheval de telle ou telle nation, qu'un acte signé par un secrétaire de l'émir en présence de témoins, constate la noblesse d'un cheval arabe. (*Voyez* CHEVAL).

Il n'y a que les chevaux de remonte, ou plutôt que ceux des gens de guerre en général, que l'on marque indistinctement; mais c'est aussi à une toute autre fin, & avec d'autres caractères.

Les chevaux de la cavalerie espagnole, & toutes les jumens déclarées par la police incapables de servir à la propagation de l'espèce, ont le bout de l'oreille droite coupée; on coupe le bout de l'oreille gauche aux vieux chevaux de l'armée, que l'on sépare pour être vendus aux paysans (1).

De la ferrure des Poulains.

Communément on ferre les poulains lorsqu'ils ont quatre ans accomplis. C'est d'ordinaire vers les fêtes de Noël. On attend qu'ils n'aillent plus en pâture, & qu'ils aient été tenus quelque temps à l'écurie. La première fois on ne les ferre que des pieds de devant. Mais le printemps suivant on les ferre aussi des pieds de derrière; ou bien on commence déjà dès la seconde ferrure, qui doit se faire six ou au plus tard huit semaines après la première, à les ferrer des quatre pieds. On les y accoutume peu-à-peu

(1) Ceux qui voudront de plus grands détails peuvent consulter les ouvrages italiens qui ont été écrits *ex professo* sur ce sujet, & dont le plus moderne est intitulé : *Merchi delle razze dé cavalli*, *Raccolta fatta da Giacomo di Grandi nell' anno* 1723. *Venezia*, 1724, *in*-12.

en leur levant fréquemment les pieds tout doucement, en frappant dessus, & toujours plus fort, en les caressant, & en leur donnant, chaque fois qu'ils se rendent un peu de sel ou de sucre, ou une poignée de fourrage dont ils sont le plus friands.

La ferrure des poulains est une affaire de grande importance. C'est particulièrement de la première, selon qu'elle est bonne ou mauvaise, que dépend pour l'ordinaire la bonté ou les défauts des pieds, ainsi que la forme & la bonne ou mauvaise qualité de la corne. Il faut donc bien se garder de confier ses jeunes chevaux à un maréchal ignorant & mal-adroit, & observer sur-tout les règles prescrites pour cette opération au mot PIED.

De la Castration (1).

Quoique la castration ait été imaginée en Orient, il est cependant vrai que les Arabes ne coupent jamais leurs chevaux; mais c'est un usage presque général en Europe. Le cheval ainsi mutilé est appelé, en allemand, *mœnch* (moine), *verschnittenes*, ou *wallach* (valaque); en latin, *cantherius*; en françois, *hongre*, *coupé*. Nos anciens allemands, par ces dénominations de *moine* ou de *nonne*, désignoient tout animal auquel on avoit ôté les génitoires, &, qui, comme les *castrats*, ou engagés par des vœux, ne produisoient plus.

Le nom de *valaque*, assez ancien en Allemagne, est sans doute venu de la Valachie, province féconde en excellens chevaux, & qui, probablement, a fourni les premiers *chevaux hongres* à l'Allemagne. Mais il ne s'ensuit pas que c'est dans cette province où l'on a d'abord coupé les chevaux. En effet, AMMIEN MARCELLIN écrivoit, dès le quatrième siècle, que les *Quades*, ancien peuple belliqueux des Suèves, se servoient ordinairement de chevaux hongres, pour éviter les inconvéniens qui pouvoient résulter de l'aspect d'une jument, ou pour que le hennissement de leurs chevaux ne décelât pas l'endroit où ils étoient retirés (2).

Les loix Saliques font déjà mention de *chevaux hongres*: & l'on sait que les grecs & les romains s'en servoient long-temps auparavant. Cet usage s'introduisit en Angleterre vers la fin du quinzième siècle sous HENRI VII. Avant cette époque, il falloit qu'un cavalier montât un cheval entier, comme il étoit de la décence qu'un ecclésiastique ne montât qu'une jument.

La castration ôte aux chevaux une assez grande partie de leur force & de leur fierté: ils deviennent plus traitables & plus susceptibles d'instruction; en général, on peut les dresser plus facilement. On peut, dans cet état les laisser paître, sans crainte, avec les jumens; & en guerre comme en voyage, ou attelés à une voiture, on a beaucoup moins à redouter leur fougue; ils ne s'animent, ne se mutinent pas comme les chevaux entiers auprès des autres, & ne trahissent pas le cavalier par leur hennissement, qui d'ailleurs est toujours plus foible. Mais ce qui est important, c'est qu'ils conservent mieux leur vue que les chevaux entiers; & le plus rétif cesse ordinairement de l'être après la castration.

Les procédés les plus connus par lesquels s'exécute cette opération, se réduisent aux suivans:

1°. La castration, par les caustiques ou les corrosifs, 2°. par le feu; 3°. par la ligature; 4°. en froissant les testicules, 5°. en les bistournant.

Castration par les Caustiques.

L'opérateur sera pourvu d'un bon bistouri, d'une forte ficelle, de quatre petites pièces de bois, nommées en allemand *kluppen*, & en françois *billots* ou *cassots*, qui seront parfaitement égales: la longueur sera de cinq à six pouces, & la largeur d'environ un pouce au plus. Elles auront assez de fermeté pour ne pas plier, & seront excavées intérieurement à deux lignes de profondeur, de manière que cette excavation ou gouttière arrive à une ligne près de chaque bord, tout le long de la pièce: on y pratiquera aussi une *coche* ou collet à chacun des bouts, pour y fixer le lien qu'on y emploiera. Elles doivent s'appliquer l'une sur l'autre avec la plus grande justesse. On les fait ordinairement de bois de sureau, parce qu'en ôtant la moëlle qui se trouve au centre, la gouttière ou excavation se trouve toute faite.

Avant d'en faire usage, on remplira la gouttière de chaque pièce de sublimé corrosif, broyé avec de l'eau, & réduit en une espèce de pâte avec de la farine, ou du levain: ou l'on enduira l'intérieur avec du levain pour le saupoudrer de sublimé bien broyé & bien sec, de sorte que toute la surface du levain en soit couverte.

Cela fait & l'animal abattu, comme il doit l'être pour cette opération, (*voy.* ABATTRE UN CHEVAL) l'opérateur s'agenouille derrière le cheval, & nettoie bien la verge & les bourses, ou le *scrotum*, avec de l'eau fraîche, saisit un testicule d'une main, le serre bien au-dessous; en le tirant à lui, & de l'autre main armée du bistouri, fait en longueur une incision à la peau, d'où le testicule sort aussi-tôt; si le *dartos*, qui est

(1) Cet article n'ayant pas été mis à sa place, nous croyons ne pouvoir mieux le placer qu'ici.

(2) L'étymologie du mot françois *hongre*, qui ne vient ni de *cantherius*, ni de *castrare*, ni de *demere*, ne viendroit-elle pas de ce que la Hongrie a pu être, pour la France, ce que la Valachie étoit pour l'Allemagne? On sait que le royaume de Hongrie fournit encore d'excellens chevaux.

la seconde enveloppe placée immédiatement après la peau n'a pas été ouvert par cette première incision, il en fait une seconde, & le testicule se trouve alors entièrement à nud; il repousse l'*épididyme* vers le ventre, le laisse en totalité, ou en partie, selon qu'il veut que l'animal conserve plus ou moins du caractère mâle. Alors il saisit le cordon spermatique, l'engage entre deux des pièces de bois, les lie aussi serré qu'il est possible au collet, coupe le testicule près des pièces, mais sans l'emporter totalement: il en laisse, soit un tiers, soit un quart environ, afin que les billots tiennent mieux, & que les vaisseaux déférens qui y sont interceptés soient moins dans le cas de s'échapper.

Lorsqu'il a fait la même opération à l'autre testicule, il lave le *scrotum* avec du vinaigre, où l'on a jetté un peu de sel marin, le déterge bien, dégage le cheval de ses liens, le fait lever & le saigne.

On laissera le cheval reposer vingt-quatre heures. Pendant ce temps, le sublimé corrosif aura produit son effet. On coupera alors le lien qui tient les pièces de bois, & l'on achevera la séparation des parties qui sont encore adhérentes, mais mortes. On lavera de nouveau le scrotum avec de l'eau fraîche, ou mieux encore avec de l'eau aiguisée de sel & de vinaigre.

La plupart des chevaux soutiennent cette opération avec assez de tranquillité, lorsqu'on s'y prend avec douceur à leur égard; & il est rare qu'on ait besoin de leur mettre des morailles, pour les obliger d'être tranquilles.

On fera pour lors marcher le cheval, tous les jours deux fois, l'espace d'un quart de lieue, ou d'une demi-lieue, mais avec assez de lenteur; & tous les jours, on aura soin de lui laver & bien nettoyer le scrotum, comme on l'a fait en lui ôtant les *cassots*.

En procédant ainsi, la cure ne demande guère plus de quinze jours; & l'on n'a aucun accident à redouter. Trois jours après la guérison, on pourra mettre le cheval à quelque travail modéré, mais qui ne dure pas long-temps, de sorte qu'il ne puisse pas s'échauffer. On fera même, si l'on veut, quelques petites journées de chemin avec lui, pourvu qu'on ne le presse pas.

Castration par le feu.

Lorsqu'on aura abbattu le cheval, on aura sous la main:

1°. Deux grands couteaux de cuivre, tenus brûlans dans un réchaud plein de feu;

2°. Une espèce de *tenaille* de la forme des morailles, mais plus petite & plus légère, longue de cinq à six pouces: les deux pièces n'en seront pas tranchantes du côté où elles doivent se toucher, mais limées avec une grosse lime, de manière cependant qu'elles se touchent exactement, lorsqu'elles sont seules. A l'une des branches sera attachée une courroie de cuir pour les lier aussi sûrement qu'on pourra. On les appelle *morailles à châtrer*:

3°. Une poignée de sucre fin en poudre;

4°. Un morceau de cire jaune.

5°. Un vaisseau où il y aura une quantité égale & suffisante d'eau & de vinaigre, impregnée d'un peu de sel.

Lorsque l'opérateur a incisé la peau & la seconde enveloppe, & que le testicule est à nud, il prend les morailles, saisit le cordon spermatique entre le testicule & l'épididyme, rapproche les deux branches, & les lie fermement avec la courroie fixée à l'un des bouts; il prend alors un des deux couteaux tout rouges, & sépare, tant en brûlant qu'en coupant, le testicule au-dessus des morailles (1): il jette aussi-tôt du sucre en poudre sur la surface de la section, y fait étendre de la cire jaune au moyen de l'autre couteau de cuivre très-chaud, en quantité suffisante; de cette manière, la plaie est assurée contre toute hémorrhagie, lorsqu'on ôte les morailles, ou lors de la chûte de l'escharre de la brûlure.

Après avoir procédé de même pour le second testicule, on lavera (comme dans la première opération) le scrotum avec de l'eau mêlée de vinaigre, & légèrement salée. On fera laver le cheval, & l'on réitérera les lotions tous les jours, jusqu'à parfaite guérison.

Castration par ligature, & section du testicule.

Le troisième procédé, celui que suivoient les anciens, & qui n'est pas encore abandonné de nos jours se réduit à ceci:

Après avoir ouvert le scrotum, on se contente de lier les vaisseaux spermatiques, soit avec un fort fil de soie, soit avec du fil de cordonnier, & l'on emporte le testicule par une section faite au-dessous de la ligature, c'est-à-dire, du côté où est le testicule. On étend sur la surface de la section des

---

(1) C'est au-dessus, parce que le cheval est renversé, & que les morailles se trouvent entre lui & le testicule; mais debout dans la position horizontale ordinaire, c'est au-dessous des morailles, & entre elles & le testicule, que la section doit être faite.

vaisseaux un onguent chaud, de suif de bouc & de térébenthine. On lave le scrotum avec de l'huile & du vin, & l'on fait promener le cheval ainsi coupé, dans un endroit poudreux.

Castration par froissement ou contusion.

Cette opération se fait en saisissant extérieurement le cordon spermatique, soit avec des tenailles à mors larges & plats entre lesquels on les comprime fortement, soit en les contondant & leur ôtant toute action vitale avec deux marteaux de bois. L'animal ainsi rendu stérile, est appellé en allemand *klopthengst*, & en françois *cheval froissé*. Les Espagnols l'appellent *caballos sabios*, *cheval sage*(1).

Castration faite en bistournant.

La cinquième enfin consiste à saisir les testicules du cheval, & à les tordre si violemment, qu'ils deviennent absolument incapables de servir à la sécrétion de l'humeur séminale, & se dessèchent après cette opération. C'est aussi de cette manière que les bergers espagnols châtrent en mars les agneaux de l'hyver précédent, qui doivent, par la suite, servir de guides aux troupeaux ambulans. Ce procédé les dispense de faire une plaie au scrotum. Ils prennent les testicules, les serrent dans la main avec force, en tordant comme une corde les vaisseaux spermatiques : par ce moyen, ils les rendent stériles sans aucun danger (2).

Les allemands appellent ce procédé *verdrehung der hoden ;* les françois *bistourner* ; & le cheval qui a été rendu ainsi stérile, *cheval bistourné*.

Le premier procédé dans lequel on emploie les corrosifs, est, sans contredit, le plus sûr & le meilleur, comme l'expérience l'a prouvé. On a eu très-peu d'exemples de mauvaise réussite, lorsque l'opérateur s'y est pris avec l'adresse & la prudence convenables ; & que d'ailleurs le cheval étoit sain & bien portant. Les autres procédés exposent l'animal à beaucoup plus de douleurs & de dangers.

La castration faite par le feu est sujette à causer des inflammations subséquentes. Végèce, qui voyoit pratiquer cette opération de son temps, dit que les animaux qui la subissent, & dont on n'a pas grand soin après, ou qui sont frappés d'un air froid, sont pris d'un *tetanos* ou d'une roideur générale dans toutes les parties du corps (3).

Le troisième procédé, celui dans lequel on fait la section après une ligature, paroîtroit d'abord avantageux, puisqu'on l'emploie quelquefois pour châtrer les hommes. Cependant cette opération ne va guère qu'aux jeunes chevaux d'un an : or, il est trop tôt de les couper à cet âge. Dans les chevaux plus âgés, au contraire, les vaisseaux sont trop gros, & la masse qu'on doit emporter est trop considérable : il faudroit donc resserrer la ligature à mesure qu'elle deviendroit plus lâche par l'affaissement de la partie qu'elle engage, & abattre souvent le cheval ; ce qui ne seroit pas sans danger.

Quant aux deux derniers procédés, je me contenterai de donner ici un avertissement à ceux qui veulent acheter un étalon. Comme ces chevaux *éteints* & *bistournés* ont encore leurs testicules apparens, quoique inutiles, ils pourroient bien être trompés, s'ils n'y apportoient toute l'attention requise ; & acheter un animal imparfait, qui sembleroit être bien entier.

L'âge auquel il faut couper les chevaux, & la saison dans laquelle on peut le faire le plus avantageusement, méritent une attention particulière.

L'âge le plus propre à cette opération est celui de trois, ou de quatre ans au plus. La saison la plus convenable est le printemps ou l'automne. Les chevaux ayant à cet âge le cou bien formé, du feu, de la force, tiennent alors beaucoup plus des qualités & des avantages de leur espèce, que ceux qui ont perdu leur virilité dans un âge plus tendre.

Il faut seulement prendre garde qu'ils n'aient pas encore monté de jument à cet âge ; car ils sont alors plus lâches, plus susceptibles de foiblir, & ainsi plus exposés au danger dans l'opération. D'ailleurs il y a lieu de craindre qu'un cheval qui a sailli, & qu'on coupe, n'ait par la suite une santé fort incertaine. Cependant on a quelquefois coupé de vieux étalons, sans qu'il en soit résulté de suites fâcheuses.

On a réellement lieu d'être surpris que quelques personnes aient conseillé de faire cette opération dans la première année. En effet les testicules ne pendent pas encore dans les poulains de cet âge ; & l'on ne sait pas ce que ces jeunes animaux pourront devenir par la suite. Il est facile d'appercevoir que

(1) En général, il n'y a pas de pays où l'on châtre moins les chevaux qu'en Espagne. Ces animaux y sont naturellement si doux & si traitables, qu'on n'a pas besoin de les soumettre à cette opération. Voila pourquoi l'on dit communément : « il n'y a aucun pays où » les chevaux & les chats soient plus doux & plus fé» conds qu'en Espagne ».

(2) Voyez *Introduction à l'histoire naturelle & à la géographie physique de l'Espagne; traduite de l'original espagnol de* Guillaume Bowles, *par le vicomte* de Flavigny. *Paris*, 1776, *in-8*, p. 475.

(3) Voyez *Vegetii Renati artis veterinariæ, sive mulo medicinæ* Lib. III, cap. XXIV.

cette opération doit empêcher leur développement. D'ailleurs l'expérience a prouvé que les poulains coupés si jeunes, restent toujours dans un certain degré d'imperfection, auquel ils ne se seroient pas arrêtés. Ils ont un cou extrêmement mince, peu de courage, &c. &c.

Mais il faut sur-tout faire bien attention à la santé d'un cheval qu'on veut couper : car c'est delà particulièrement que dépend son état futur ; on se gardera bien aussi de le couper lorsqu'il mue. Ce seroit troubler la nature occupée à un travail pour lequel elle a besoin des forces de l'animal ; forces qu'elle ne doit pas employer pour d'autres besoins.

Nous ne saurions trop approuver la conduite qu'ont tenue en plusieurs contrées, où il y a beaucoup de chevaux, les magistrats qui ont défendu, par des ordonnances, de les laisser couper par des châtreurs de cochons. Ces gens agissent toujours sans art & sans principes ; & c'est un hasard que l'animal soit bien opéré par leurs mains. Ainsi on en chargera des vétérinaires, qui, d'après des principes réfléchis, en font ordinairement profession.

(Hartmann & Huzard).

HARASSER UN CHEVAL. (*Art vétér.*) C'est le trop fatiguer, & lui faire faire un travail au-dessus de ses forces. On dit aussi un *cheval harassé, fatigué.*

(Huzard.)

HARASSIER. (*Hygiene vétérinaire.*)

Le *harassier* est celui qui soigne les animaux du *haras*, & qui veille à tout ce qui concerne le *haras* même. C'est proprement le *garde-haras* ; néanmoins cette dernière expression a une autre acception en France, (*voyez* Garde-haras.) & le mot *harassier*, qui est traduit littéralement de l'allemand, n'a point d'équivalent dans notre langue ; il faut donc le conserver. Nous avons parlé du *harassier* dans l'article précédent. (*Voyez* Haras.) (Huzard.)

HARDER, (Jean-Jacques) naquit à Bâle le 17 de septembre 1656. Il s'appliqua à la médecine sous *Bauhin* & *Glaser*, & après de bonnes études à leur école, il passa en France l'an 1676, & s'y perfectionna dans l'anatomie & dans la chirurgie. A son retour à Bâle en 1678, il se présenta au doctorat, dont on lui accorda les honneurs pendant le cours de la même année. En 1685, il se fit aggréger à la faculté, & depuis il fut successivement professeur de physique, d'anatomie, de botanique & de théorie dans les écoles de Bâle. Dès l'an 1681, il avoit été reçu dans l'académie impériale des curieux de la nature sous le nom de *Pæon* I, & en 1683, dans celle des *Ricovrati*. Il fut nommé comte palatin, par l'empereur Léopold en 1694.

Comme ce médecin joignoit la qualité d'heureux praticien à tous les talens qui rendent un homme savant & aimable, il fut tant recherché par les princes d'Allemagne, qu'après l'âge de 30 ans, ses occupations chez les malades ne lui permirent plus de travailler dans le cabinet. Il mourut d'une fièvre tierce en 1711, selon d'autres en 1718, & fut universellement regretté.

Les ouvrages qu'il a laissés & qui sont les fruits de ses premières années d'étude, seront toujours accueillis des connoisseurs. Que n'auroit-on pas été en droit d'attendre de lui dans un âge plus mûr, s'il eût été moins occupé des travaux de la pratique ?

Epikeiresis physiologica in animæ humanæ ; seu intellectivæ, naturam inquirens. Basileæ, 1671, *in*-4.

Prodomus physiologicus naturam explicans humorum nutritioni & generationi dicatorum, Ibidem, 1679, *in*-8, avec son *examen anatomicum cochleæ terrestris domiportæ.*

Pæonis & Pythagoræ, id est, Joannis-Jacobi Harderi & Joannis-Conradi Peyer, exercitationes anatomicæ & medicæ familiares. Basileæ, 1682, *in*-8. Idem, *Basileæ*, 1688, *in*-8.

La part que *Peyer* eut dans cet ouvrage, consiste principalement en lettres datées de Paris, de Montpellier & de Bâle, dans lesquelles on trouve beaucoup de choses sur les progrès de la médecine.

Epistolæ aliquot de partibus genitalibus cochlearum, generatione item insectorum. Augustæ Vindelicorum, 1684, *in*-12, avec une lettre d'*Antoine Felix*, qui traite *de ovis insectorem.*

De præcipuorum viscerum structurâ. Basileæ, 1685, *in*-4.

Apiarium observationum medicis & physicis experimentis illustratum. Ibidem 1687, *in*-4.

Il y parle des glandes de la dure-mere, dont *Paccioni* s'est attribué la découverte au commencement de ce siècle. Le même ouvrage a reparu sous le titre de *Thesaurus observationum medicarum rariorum.* Basileæ 1736, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARDOUIN, (Philippe, de Saint-Jacques) de Boulogne-sur-mer. Il fut reçu docteur en 1580 ; assista charitablement les pestiférés en 1583 & 1596 ; devint professeur des écoles en 1602 & 1603 ; fut élu doyen en 1616, & continué en 1617. Il mourut l'ancien de la faculté, le 23 mai 1627, laissant deux fils, tous deux docteurs régens de la faculté.

(Andry.)

HARDOUIN DE SAINT JACQUES, (Gabriel) de Paris, fils de Philippe. Il fut reçu docteur le 14 novembre 1614, doyen en 1620, & continué en 1621.

1611. Il s'oppoſa fortement aux entrepriſes des chirurgiens-barbiers & les réduiſit ſous l'obéiſſance de la faculté. Il en ſoutint auſſi les privilèges contre les empiriques, & obtint en faveur de la compagnie des lettres patentes, par leſquelles les médecins de Paris, ſont exempts de toutes impoſitions, de droits d'entrées, tailles, gardes, guet des portes, tutelle, curatelle, &c. *Hardouin de Saint-Jacques*, mourut en 1645, le 7 décembre.

Guy Patin, parle avec peu de ménagement de lui, dans ſes lettres. Il dit qu'il avoit autrefois joué le rôle de *Guillot-Gorju*, à l'hôtel de Bourgogne. Le même reproche a été fait par un moine aux *Hardouins de Saint-Jacques*. Il en eſt fait mention dans le tome premier de l'hiſtoire du *Théâtre François*, *par MM. Parfait*. Mais ce n'eſt aucun des médecins de Paris qui a joué le rôle de Guyot-Gorju. Le farceur connu ſous ce nom, ſe nommoit *Bertrand Harduyn de Saint-Jacques*, il débuta à l'hôtel de Bourgogne en 1634, & réellement il avoit étudié en médecine & exercé la profeſſion d'apothicaire à Montpellier. Il fut farceur juſqu'en 1642, qu'il abandonna le théâtre pour exercer la médecine à Melun, où il tomba malade d'ennui & de mélancholie. Il revint à Paris & y mourut en 1648, âgé de 51 ans. Cet *Harduyn de Saint-Jacques*, étoit parent des médecins de Paris; mais on voit par les époques citées & par les noms de baptême, que Guy-Patin a tort de dire que *Gabriel*, ait joué le rôle de Guillot-Gorju. (ANDRY.)

HARDOUIN DE SAINT-JACQUES, (Philippe,) fils de Philippe & frère de Gabriel. Il fut reçu docteur, le 11 juillet 1624, & eut le premier lieu de ſa licence. Il étoit oppoſé au ſyſtême d'Harvé, ſur la circulation du ſang, & il conclut qu'elle étoit impoſſible, dans une thèſe, qu'il fit ſoutenir en 1672. Il fut doyen en 1636 & 1637; ſous ſon décanat, les commiſſaires nommés par la faculté pour travailler au code pharmaceutique, préſentèrent leur ouvrage, à la compagnie. Cet ouvrage fut imprimé en 1639, ſous le titre de *Codex medicamentarius*, *ſeu pharmacopæa Pariſienſis. Lutetiæ Pariſiorum*, *ſumptibus Olivarii de Varennes*. Il fut reçu avec applaudiſſement, & les éditions en furent très-multipliées. Nous ne parlerons pas de quelques diſcuſſions qui s'élevèrent entre la faculté & Blondel, au ſujet du vin émétique, que celui-ci regardoit comme un poiſon, & dont il ne vouloit pas qu'on inſérât la formule dans la pharmacopée.

Hardouin de Saint-Jacques, devint cenſeur de la faculté en 1662 & 1663. En 1665, il porta des plaintes contre les profeſſeurs des écoles: ils étoient partiſans de la circulation. Ces plaintes n'eurent aucune ſuite.

Hardouin mourut ſubitement, le 3 février 1677. (ANDRY.)

HARENG. (*Hygiène.*) (*Mat. méd.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Clupea harengus. Linn. Syſt. nat. *Pigus abdominalis clupea*. N°. 1.

Le *hareng* eſt un poiſſon de mer très-connu, qui croît juſqu'à près d'un pied. Sa tête eſt comprimée par les côtés; la mâchoire inférieure dépaſſe celle d'en haut: elle a de très-petites dents, ainſi que la langue. Les iris des yeux ſont d'une couleur rougeâtre. Les nâgeoires de la poitrine & du dos ont chacune dix-ſept rayons. La couleur du dos eſt d'un brun bleuâtre; le ventre eſt garni d'une rangée d'écailles, dentelées, blanches: la queue eſt profondément fourchue. Il eſt ovipare, vit de petits poiſſons, de coquillages, & d'inſectes de mer.

Rondelet dit, que le *hareng* meurt auſſi-tôt qu'il eſt ſorti de l'eau. Il ne remonte pas dans les fleuves, comme les aloſes; il vient du nord, en bandes conſidérables, en fuyant les étangs; ils cotoyent les bords de la mer, & ne donnent des œufs qu'une fois l'année, vers l'équinoxe d'automne; on l'eſtime d'avantage quand il a le corps plein de laitance; il luit la nuit, & donne une clarté phoſphorique, qui reſſemble beaucoup à celle des éclairs, ce qui favoriſe le travail des pêcheurs, qui ne ſe fait jamais le jour.

C'eſt peut-être le poiſſon dont on mange le plus, dans toutes les contrées de l'Europe; il fournit un aliment très-bon, & qui convient en général à tout le monde, ſur-tout lorſqu'il eſt frais, c'eſt-à-dire, lorſque, ſans préparation, les chaſſe-marées le tranſportent auſſi-tôt la pêche dans les lieux où doit s'en faire la conſommation.

Charles-Quint, dans un voyage qu'il fit aux Pays-Bas, alla viſiter le tombeau de Benkelings, né dans la Flandre hollandoiſe, & qui, le premier, apprit à ſaler les *harengs*; il rendit hommage à la mémoire d'un homme, qui avoit mieux ſervi ſa patrie, par l'acquiſition d'une branche de commerce auſſi féconde, que n'auroit fait un grand capitaine, par des conquêtes brillantes.

Le *hareng*, ſalé ou pec, eſt dur, de moins facile digeſtion que le frais, & cependant, il eſt aſſez bon, quand il a été deſſalé. On donne le nom de *harengs* braillés à ceux qui n'ont été ſalés que légèrement, parce qu'on ne doit pas être long-temps

ſans les manger, ou ſans leur donner une autre préparation.

A l'égard des *harengs* ſors, ſorets, ou ſoris, ce ſont les normands, des environs de Dieppe, qui en imaginèrent la préparation, il y a pluſieurs ſiècles.

On les fait déſſécher après qu'ils ont été braillés dans des étuves; après quinze jours de fumée & de chaleur, ils rendent quelques gouttes d'huile, qui offrent un coup d'œil ſingulier, lorſque les feux ſont éteints. Tous les poiſſons paroiſſent lumineux, & chaque goutte qui en découle paroît une goutte de feu.

Cette ſorte de *hareng*, ne convient qu'aux gens qui ſont très-forts, qui font beaucoup d'exercice, & qui ſont accoutumés à vivre avec les alimens les plus groſſiers.

On a dit que la cendre de ce poiſſon étoit bonne pour chaſſer le gravier des reins, & on la donne dans un verre de vin blanc, depuis un demi gros juſqu'à un gros. Andry (traité des alimens de carême,) conſeille, pour appaiſer les douleurs de la goutte, d'appliquer ſur la partie malade un *hareng* ſalé, ouvert en long par le milieu, & il aſſure avoir vu ſouvent réuſſir ce remède.

On a ordonné extérieurement l'application de la ſaumure de *hareng* pour déterger les ulcères fétides, arrêter les progrès de la gangrene & diſſiper les tumeurs ſcrophuleuſes. On la mêle avec du miel pour en faire un liniment contre l'eſquinancie, & on la fait entrer dans les lavemens contre la ſciatique & l'hydropiſie. Ces remèdes ſont peu conſidérés aujourd'hui. (Macquart.)

HARICOTS. (*Hygiène.*) (*Voyez* Fèves.)

(Macquart.)

HARMANT, (N.) conſeiller-médecin ordinaire de Staniſlas, roi de Pologne, aggrégé ordinaire du collège royal de Nancy, profeſſeur de chimie, ſtipendié, médecin de l'hôpital de Saint-Staniſlas & de la renfermerie royale de Marreville, ſous-directeur de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Nancy, a lu pluſieurs mémoires relatifs à la phyſique médicinale, dans les aſſemblées de cette compagnie. Il s'étoit propoſé d'écrire l'hiſtoire des maladies épidémiques de la Lorraine. Il eſt mort depuis quelques années. On a de lui quelques morceaux qu'il a rendus publics. Tels ſont:

Eloge de Bagard, médecin, &c., 1773, *in-8.*

Mémoire ſur les funeſtes effets du charbon allumé, 1775, *in-8.*

Cet ouvrage eſt le premier qu'on ait mis au jour ſur cet objet. Il a été fort accueilli en France, en Angleterre, en Suède, en Italie, en Allemagne; il a même été traduit en différentes langues. *Pia* l'a fait réimprimer à Paris, en 1776, à la ſuite de la quatrième partie du détail ſur l'établiſſement en faveur des noyés. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARMONIE. (*Hygiène.*) (*Voyez* Musique.)

(Macquart.)

HARON, médecin, philoſophe & aſtrologue du quinzième ſiècle, étoit de Fez, où il vint au monde dans une famille illuſtre. Il entra fort jeune au ſervice du roi Habdalla, & ſe diſtingua à la cour de ce prince par ſes talens dans les ſciences. C'étoit le goût de ſon ſiècle, & ſur-tout celui de ſa nation, d'allier l'aſtrologie à la médecine; l'art des prédictions eſt le chemin le plus court pour arriver au but que ſe propoſent les ſectateurs de cette vaine ſcience, je veux dire, la conſidération, les faveurs & les richeſſes. *Haron* eut le bonheur d'y atteindre; mais comme l'ambition n'eſt jamais contente, il voulut jouer à la cour un rôle qui le fît monter plus haut. Il ſe mit en tête de parvenir à l'emploi de premier miniſtre; & pour réuſſir dans ſon deſſein, il commença par noircir la réputation de celui qui rempliſſoit cette place. Il engagea enſuite le roi à lui faire ôter la vie, & demanda à ſuccéder au miniſtre ſacrifié à ſa fureur. Habdalla lui ſut bon gré de ſes avis, & le récompenſa de toute ſa confiance. Il lui donna même le gouvernement de Fez, qu'il occupa pendant ſept ans; mais ce prince ayant été contraint de tranſporter ſon camp à cent milles de cette ville, Fez ſe ſouleva, tous les juifs furent tués, & la nouvelle de cette ſédition ayant paſſé à l'armée d'Habdalla, ſes ſoldats ſe révoltèrent. *Haron* trouva la juſte punition de ſes crimes dans les premiers momens de la fureur des rebelles; il perdit la vie l'an de l'hégire 872, de notre ère 1467.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARPOCRATE, HARPOCRAS, ou HARPOCRATION, médecin cité par *Galien* au ſujet de quelques compoſitions de médicamens, vécut vers le temps de Néron, environ le milieu du premier ſiècle de notre ère.

Il y eut un autre *Harpocrate*, pour qui *Pline* obtint de Trajan la bourgeoiſie d'Alexandrie & de Rome. Il n'étoit pas proprement médecin, mais de ceux qu'on appelloit *jatralipta*, médecins oignans; & il ſervit à Rome en cette qualité vers la fin du premier ſiècle. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARRIS (Vautier) naquit à Glocester, vers l'an 1651. Il fut reçu bachelier en médecine le 10 octobre 1670; mais ayant embraſſé la religion ca-

tholique en 1673, il quitta cette université, passa à Douay, ensuite à Paris, & prit le bonnet de docteur dans quelque faculté du royaume de France. En 1676, il se rendit à Londres, où il se mit à pratiquer la médecine. Il commençoit à s'y faire de la réputation, lorsque l'ordre donné, en 1678, aux catholiques romains de sortir de cette ville, vint le troubler dans les momens où la fortune s'apprêtoit à lui rire. Il délibéra sur le parti qu'il lui convenoit de prendre; l'intérêt le décida, & il professa publiquement la religion anglicane. Il fut alors plus recherché que jamais. Il devint médecin ordinaire du roi Guillaume III, qui monta sur le trône en 1688, & fut reçu dans le collége royal, dont on le nomma censeur en 1689. *Harris* vécut jusqu'en 1725.

Nous avons de lui un traité sur les maladies des enfans, qu'il mit au jour à la persuasion de *Thomas Sydenham*, grand praticien de Londres, dont les raisonnemens, ainsi que ceux de notre auteur, ne supposent pas toujours d'exactes connoissances pathologiques. Quoi qu'il en soit, ce traité lui mérita le nom de *médecin des enfans*; il le fut en effet, & il s'acquit beaucoup de réputation dans le traitement de leurs maladies. Il y a plusieurs éditions de cet ouvrage :

De morbis acutis infantum. Londini, 1689, *in-8*. Ibidem, 1705, *in-8*.

Editio secunda, priori auctior, cui accessit liber observationes de morbis aliquot gravioribus medicas complectens, annexis etiam quibusdam de luis venereæ origine, natura & curatione.

Il y a encore des éditions de Londres de 1720 & de 1741, *in-8*. *Amstelodami*, 1715, 1736, *in-8*, avec un commentaire *de aphthis nostratibus*, par *Vincent Ketelaer*.

En allemand. Leipsick, 1691, *in-12*.

En françois, par *Devaux*. Paris, 1738, *in-12*.

Nous avons encore de *Vautier Harris* :

Dissertatio de peste, cui accessit descriptio inoculationis variolarum. Londini, 1721, *in-8*.

Il y parle de l'inoculation chez les turcs, par l'insertion du pus variolique dans la petite plaie faite à ce sujet; de l'inoculation chinoise, qui consiste à introduire dans les narines un bourdonnet de coton chargé de pus. Mais il condamne cette dernière méthode. Il rappelle, à cette occasion, une pratique usitée chez les chinois, dans le dessein de mettre les enfans à l'abri de la petite-vérole. On fait sortir, avec beaucoup de soin, le sang qui est contenu dans le cordon ombilical, avant d'en faire la ligature après la naissance de l'enfant, parce qu'on regarde ce sang comme le germe de la petite-vérole. Ce préjugé subsiste encore aujourd'hui parmi nous. Il est assez inutile de chercher à le combattre, quoiqu'on ne manque point de raisons pour y réussir; mais comme cette pratique est fort indifférente, l'humanité n'y perd rien à la laisser subsister. Je me borne à dire que si ce moyen étoit bien efficace pour éloigner la petite-vérole, celui de l'éteindre est trouvé, & le genre humain n'a plus rien à craindre de cette maladie.

Dissertationes medicæ & chirurgicæ habitæ in amphitheatro collegii regalis medicorum Londinensium. Londini, 1725, *in-8*.

Elles sont les fruits de sa vieillesse, & roulent uniquement sur la pratique. On y remarque des traits assez vifs contre les chirurgiens de son temps, qu'il accuse d'ignorance & d'avarice. Heureusement ceux de nos jours ont autant ennobli leur art par leurs sentimens que par leurs connoissances.

Les bibliographes font mention d'un chirurgien de Londres, nommé *Thomas Harris*, qui a publié, en sa langue maternelle, un ouvrage intitulé :

A treatise on the force and energy of crude mercury. Londres, 1735, *in-8*.

Il y vante l'usage du vif-argent dans la cure des écrouelles & de la passion iliaque.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HARTMANN (Jean) étoit d'Amberg, ville capitale du haut-palatinat de Bavière. Dès l'an 1591, il enseigna la philosophie & les mathématiques à Marpurg, & il y prit le bonnet de docteur en médecine l'an 1606. Bientôt après il devint membre de la faculté; car il fut nommé à la chaire de chimie en 1609. Cette partie de la médecine étoit fort au goût d'*Hartmann*; il y fut attaché toute la vie, & il préféra toujours dans sa pratique les remèdes qu'elle fournit à ceux que la pharmacie prépare. La chimie étoit cependant encore enveloppée des ténèbres de l'ignorance & de l'empirisme. Cet art gémissoit sous l'empire des préjugés, & n'offroit aux amateurs que des procédés pour la plupart faux ou mauvais. Si de temps en temps les chimistes paroissoient faire quelque effort pour enrichir leur art, ce n'étoit que par des recherches sur les prétendus remèdes universels, ou sur la transmutation des métaux. Misérables ressources des souffleurs pour s'indemniser des pertes qu'ils ont faites en brûlant inutilement leur charbon. *Hartmann* sentit tout le vuide d'un tel travail. Il conçut le dessein de dissiper les nuages qui obscurcissoient un art, dont on pouvoit tirer meilleur parti. Il monta en chaire pour indiquer une route plus sûre que celle qu'on avoit

tenue, & il fut le premier qui enseigna publiquement la chimie dans les écoles de Marpurg. Les soins qu'il se donna pour faire réussir son entreprise eurent de tels succès, qu'on vit bientôt l'ardeur de s'instruire succéder à l'entêtement qui jusqu'alors avoit éloigné les esprits de la recherche des vérités utiles. Sa manière d'enseigner lui mérita beaucoup de réputation; elle le rendit même si célèbre dans toute la Hesse, que le landgrave le fit venir à Cassel pour remplir la charge de premier médecin de sa personne. *Hartmann* ne quitta sa chaire qu'avec peine; les heureux succès de sa méthode d'enseigner l'invitoient à finir sa vie dans une carrière aussi glorieuse pour lui, que profitable à ses disciples: mais il fallut obéir aux ordres d'un maître. Il se rendit à Cassel en 1616, & il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 7 décembre 1631.

Voici les titres des ouvrages qu'il a laissés:

Philosophus, sive, naturæ-consultus medicus, oratio. Accessit programma ad philosophiæ & veræ medicinæ studiosos, futuræ professionis chymiatricæ consilia & rationes indigitans. Marpurgi, 1609, *in*-8.

Disputationes chimico-medicæ, sub ejus præsidio censuræ expositæ. Ibidem, 1611, *in*-4, & 1614, *in*-4.

La seconde édition est augmentée de quelques thèses.

Praxis chymiatrica. Lipsiæ, 1633, *in*-4, par les soins de *Jean-Michel* & de *George-Everard Hartmann*, fils de l'auteur. Francofurti, 1734, *in*-8, 1671, *in*-4. Genevæ, 1647, 1649, 1659, 1682, *in*-8. Lugduni-Batavorum, 1663, *in*-12. Noribergæ, 1677, *in*-4.

Diatribe de usu medico-microcosmi, id est, disquisitio quomodo & qualia è corpore humano vivente, ejusque manente integritate, medicamenta in usum medicum transferri queunt. Erfurti, 1635, *in-folio*, par *Zacharie Brendel.*

Tractatus physico-medicus de opio. Witterbergæ, 1635 & 1658, *in*-8, par les soins de *Jean-George Pelshofer.*

Opera omnia medico-chimiea. Francofurti, 1664 & 1690, *in-folio.*

C'est *Conrad Iahren* qui en est l'éditeur.

Anthropologia physico-medico-anatomica. Venetiis, 1696, *in*-4.

Cet ouvrage n'est proprement qu'un précis d'anatomie, & un recueil d'hypothèses physiologiques. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HARTMANN, (Philippe-Jacques) naquit le 26 mars 1648, à Stralsund, dans la Poméranie citérieure. On lui remarqua de grandes dispositions à l'étude; il n'eut pas plutot achevé son cours d'humanités, qu'on l'envoya à Konisgberg, où il finit celui de philosophie le 21 avril 1672, par la réception du bonnet de maître-ès-arts. Il se mit alors à étudier la théologie, mais ce ne fut pas pour long-temps. Il se jetta bien-tôt du côté de la médecine, & après avoir suivi les professeurs de Konisgberg, il se rendit à Valence en Dauphiné pour y prendre le titre de docteur, qu'il obtint le 16 février 1678. Après sa promotion, il voyagea en France, en Hollande & en Angleterre, toujours en vue de se perfectionner dans la médecine. Il y fit en effet tant de progrès, qu'à son retour à Konisgberg en 1679, il fut nommé professeur extraordinaire. Il passa dans la suite à différentes autres chaires, & il les honora toutes par son savoir. C'étoit un homme laborieux, fort exercé dans les dissections anatomiques, & très-appliqué à la lecture des anciens, qu'il avoit pris pour guides dans la pratique de son art. Il fut reçu en 1685, dans l'académie impériale d'Allemagne, sous le nom d'*Aristote* II, & en 1701 dans la société royale de Berlin. Il mourut le 28 mars 1707, âgé de 59 ans; il laissa les ouvrages suivans:

Succincta succini prussici historia. Francofurti, 1677, in-8. Berolini, 1699, in-4.

Anatome phocæ seu vituli marini. Regiomonti, 1683, *in*-4.

De originibus anatomicis, peritiâque veterum anatomicâ. Ce sont des thèses qu'il a fait soutenir dans les écoles de Konisgberg depuis 1684 jusqu'en 1693. Il y avance que la circulation a été connue des anciens. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HARTSOEKER, (Nicolas) habile physicien & mathématicien, étoit de Goude, en Hollande, où il vint au monde le 26 mars 1656. Son pere exerçoit l'emploi de ministre parmi les remontrans. Ce physicien demeura à Paris pendant plusieurs années & s'y fit estimer des savans. L'académie royale des sciences le nomma associé en 1699, & peu de temps après, il fut reçu dans celle de Berlin. Il étoit à Amsterdam, lorsque le czar Pierre, passioné pour toutes les espèces de mérite, voulut l'emmener avec lui en Russie; mais *Hartsoeker* préféra le séjour de cette ville à celui de Moscow. Il en sortit cependant pour aller à Dusseldorp, à la sollicitation de Jean-Guillaume, électeur palatin, qui le nomma son premier mathématicien & professeur honoraire de philosophie dans l'université d'Heidelberg. Après la mort de ce prince, arrivée en 1716,

Il se retira à Utrecht, où il mourut le 10 décembre 1725, âgé de 69 ans.

Hartsoeker fut l'un des plus grands adversaires de *Newton*; il aima mieux ramener les tourbillons de *Descartes*, que d'adopter le vuide du philosophe anglois. Il se brouilla aussi avec *Leuwenhoeck*, à qui il voulut enlever la découverte des prétendus animalcules de la liqueur séminale, dont il se déclara l'auteur en 1674, n'étant alors âgé que de 18 ans. Il étoit vif, enjoué, d'une bonté & d'une facilité dont ses faux amis, dit *Fontenelle*, abusèrent souvent. On sent dans ses critiques, ajoute le même écrivain, plus de plaisir que de besoin de critiquer. *Nicolas Andry*, docteur de la faculté de Paris, a joint deux lettres de ce physicien à son Traité de la génération des vers dans le corps humain. Presque tous les ouvrages d'*Hartsoeker* ont jetté quelques lumières sur la théorie médicinale : en voici les titres :

Essai de dioptrique. Paris, 1694, *in*-4.

Principes de physique. Paris, 1696, *in*-4, avec figures.

Conjectures physiques. Amsterdam, 1706, *in*-4.

Suite des conjectures physiques. Amsterdam, 1708, *in*-4. Seconde suite, 1712, *in*-4.

Eclaircissemens sur les conjectures physiques. Amsterdam, 1710, *in*-4.

Suite des éclaircissemens. Amsterdam, 1712, *in*-4.

Cours de physique. La Haye, 1730, *in*-4, avec un extrait critique des lettres de *Leuwenhoeck* & plusieurs opuscules curieux & intéressans.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARVET. (Israël) Ce médecin qui étoit d'Orléans, vécut dans le seizième siècle. Il paroît qu'il étoit grand partisan de la chimie, car ses ouvrages ont pour objet de défendre cette science, dont la faculté de Paris avoit vivement censuré les abus, & même l'application des principes chimiques à la médecine. Cette censure & celle de *Jean Riolan*, ont donné matière à ces deux écrits d'*Harvet* :

Defensio chymiæ adversùs apologiam & censuram scholæ medicorum parisiensium : & in easdem Guilielmi Baucyneti, medici aurelianensis, notationes. Parisiis, 1604, *in*-8.

Demonstratio veritatis doctrinæ chymiæ, adversùs Johan. Riolani comparationem veteris medicinæ cum nova, hippocraticæ cum hermetica, dogmaticæ cum spagyrica. Hannoviæ, 1605, *in*-8.

Harvet a aussi écrit un *Discours contre le paradoxe de Laurent Joubert, qu'il n'y a aucune raison que quelques-uns puissent vivre sans manger plusieurs jours & années.* Niort, 1597, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARVEY, (Gédéon) naquit en Angleterre, dans la province de Surrey. Après avoir étudié la médecine à Leyde & à Paris, il prit dans une faculté de la France le bonnet de docteur. Muni de ce titre, il réussit à se faire aggréger au collége de la Haye; mais l'amour de la patrie le rappella en Angleterre, où il fut nommé médecin ordinaire de Charles II. Sur la fin de juillet 1659, ce prince l'envoya en Flandre, avec la qualité de premier médecin de son armée. Il remplit cette charge avec tout le zèle & l'assiduité qu'elle demande; mais avant que de revenir en Angleterre, il voyagea en Allemagne, en Italie, en Suisse & en Hollande. De retour à Londres, il se fit un si grand nom par la singularité de sa pratique, que Guillaume III le nomma son médecin ordinaire à son avénement au trône d'Angleterre en 1688, & que peu de tems après, il le nomma encore médecin de la Tour, prison d'état. Ce ne fut qu'au retour de ses voyages qu'*Harvey* se mit à écrire.

Il publia quelques ouvrages de philosophie & de médecine, dans la plupart desquels on remarque un scepticisme outré. Il attaqua les plus fameux praticiens de Londres, & il censura leur manière de traiter les maladies, sans prouver que la sienne valût mieux. Il lança même contre plusieurs d'entre eux des écrits insultants & caustiques. On remarque principalement un ouvrage écrit en anglois, dont la première partie fut imprimée à Londres en 1683, *in*-8, & la seconde en 1686, même format. Le titre porte : *Conclave of physicians detecting their intrigues, frauds and plots against the patients with a discourse en the Jesuits back.* Il partage en six sectes les médecins qu'il fait entrer dans ce conclave; ceux qui font usage du fer, du lait d'ânesse, du quinquina, des eaux minérales, de la saignée, des purgatifs. Il désigne ces sectes par les noms de *Ferrea*, d'*Asinaria*, *Jesuitica* (parce que le quinquina est appelé en Angleterre poudre des Jésuites) d'*Aquaria*, de *Laniaria* & de *Stercoraria.* Les sarcasmes les plus outrageans, les faussetés les plus manifestes, les systêmes les plus absurdes, sont la matière principale de cet ouvrage. L'auteur tombe, il est vrai, sur quelques abus; mais il auroit mieux réussi à les réformer, s'il n'avoit pas tant mis de fiel & d'aigreur dans sa censure. *Thomas Guidott* a répondu à cet écrit par un poëme. On a encore de *Gédéon Harvey* :

Litle Venus unmashd, Londres, 1668, 1670, 1673, 1685, *in*-8.

Il y traite des maux Vénériens.

Morbus anglicus, or the anatomy of consumtion containing the nature, causes, signs, subjects, progress, pronostiks, preservation, and methods of curing consumtions soughs and spitting of blood. Londres 1673, 1674, *in*-8.

La consomption & l'affection hypochondriaque, maladies communes en Angleterre, sont les sujets de cet ouvrage.

De febribus tractatus theoreticus & practicus præcipuè, quô, praxim curandarum febrium continuarum modernam esse lethiferam & barbaram, abundè patefit. Londini, 1672, *in*-8.

Disease of London, or a new discovery of the scurvey. Londres, 1675, *in*-8.

The family physician and the house apothicary. Londres, 1678. *in*-8.

Casus medico-chirurgicus, Londini, 1678, *in*-8.

New discourse of smallpox and malignant feavers with various methods of curing them. Londres, 1685, *in*-8.

Art of curing diseases by exspectation. Londres, 1689, *in*-8. & 1693, *in*-12. En latin, Amsterdam, 1695, *in*-12, sous le titre d'*Ars curandi morbos exspectatione.* Le célèbre *Sthal* a joint cet ouvrage à celui qu'il a intitulé *Sileni Alcibiadis Ars sanandi cum exspectatione, opposita Arti curandi nudâ exspectatione.* Offenbaci, 1730, *in*-8.

The vanities of philosophy and phisick. Londres, 1700, *in*-8.

Il s'attache encore à réformer la médecine, mais il substitue des paradoxes aux opinions qu'il condamne. Selon lui, l'étude de la botanique est inutile; l'art de préparer les remèdes est un art dangereux, auquel on doit préférer ces secours simples & familiers que fournit la cuisine; la digestion dépend uniquement des esprits animaux; le cœur & les artères se portent passivement à l'égard du sang qui circule, & qui lui-même est l'auteur de son mouvement; le fœtus végète, & comme il ne se fait point chez lui de respiration, le sang n'a point de mouvement circulaire. Je passe sur beaucoup d'autres opinions aussi singulières que celles-ci, pour dire que cet écrivain est tombé avec justice sur les abus qui regnoient de son temps dans la pratique de la médecine, mais qu'il s'est souvent égaré dans ses jugemens, & que pour briller du côté de l'esprit il a trop suivi la malignité de son cœur.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HARVEY, ou HARVÉE, (Guillaume) célèbre médecin, étoit de Folkton, dans le comté de Kent en Angleterre, où il naquit le 2 avril 1578. Il sortit de sa patrie à l'âge de 19 ans, & voyagea en France & en Italie; il étoit âgé de 24 ans, lorsqu'il reçut le bonnet de docteur, à Padoue, où il avoit demeuré environ cinq ans. Tout honorable qu'il lui fût d'avoir été gradué dans l'université de cette ville, qui étoit alors la dominante en Europe, il voulut prendre de nouveaux grades peu de temps après son retour en Angleterre; & à cet effet, il se rendit à Cambridge, où il se fit encore recevoir docteur. En 1603, il entra dans le collége royal de Londres, qui le nomma en 1615 à la place de lecteur d'anatomie & de chirurgie; il devint président de cette compagnie en 1654. Les rois Jacques I & Charles I lui donnèrent leur confiance & le mirent au nombre des médecins de leur personne. *Harvée* s'acquit beaucoup de réputation dans tous ces emplois, & il mourut fort regretté le 30 juin 1657, à l'âge de 80 ans. Le collége des médecins de Londres fait une oraison annuelle à sa louange, en mémoire des bienfaits dont il l'a comblé. *Richard Mead* a voulu renchérir sur cette marque d'estime, en faisant mettre le buste de ce grand homme dans le collège du Cutler, pour éterniser sa mémoire.

Mais *Harvée* s'est immortalisé lui-même pour avoir écrit sur la circulation du sang, la plus importante découverte qui ait jamais été faite en médecine. Il la connoissoit depuis 1619; il l'enseigna dans ses leçons; & après plusieurs expériences, il la publia dans un ouvrage imprimé en 1628. Plusieurs médecins s'opposèrent vigoureusement à cette opinion. *Jacques Primerose* ouvrit la scène, suivirent *Emile Parisanus*, *Gaspar Hoffmann*, *Eccard Leichner*, *Jean Riolan*, &c. *Harvée* ne fut à leurs yeux qu'un visionnaire, qu'un disséqueur d'insectes, de grenouilles, de serpens: les vieux praticiens surtout ne crurent pas qu'il leur restât quelque chose à apprendre; ils moururent satisfaits de leur ignorance. Quelques-uns des compatriotes de ce médecin allèrent plus loin; ils lui firent des noirceurs, & voulurent le perdre auprès des rois Jacques I & Charles I. Il se défendit, il repliqua: il répéta ses expériences, & la vérité se fit jour. Dès que ses ennemis virent qu'il falloit se rendre à l'évidence, ils l'attaquèrent d'une autre manière. Eux qui avoient dit que son idée étoit absurde & nouvelle, lorsqu'il la leur avoit communiquée, ils changèrent de ton, quand ils ne purent s'empêcher d'y applaudir & de la recevoir; ils prétendirent qu'elle étoit très-ancienne. *Van der Linden* pensa de même que les compatriotes d'*Harvée*; il voulut démontrer que la circulation du sang avoit été connue d'*Hippocrate*; mais il n'a convaincu personne, *Philippe-Jacques*

Hartmann, *Almeloveen*, *Barra*, *Drelincourt*, *Charles Patin*, ont au-moins prétendu que les anciens en ſavoient quelque choſe. Cela peut être; mais toutes leurs connoiſſances à cet égard ſe réduiſent à des ſoupçons. D'autres attribuent cette découverte à *Michel Servet*, médecin eſpagnol, qui fut brûlé à Geneve pour cauſe d'arianiſme; quelques-uns en font honneur à *Realdus Columbus* de Crémone, à *André Céſalpin*, à *Conſtant Varolius*; d'autres enfin à *Ruef*, chirurgien ſuiſſe, ainſi que l'ont prétendu *La Faye* & *Garengeot*. Tous ces écrivains ont parlé plus ou moins ſuperficiellement du mouvement circulaire, mais ce qu'ils en ont dit, eſt trop obſcur pour avoir fait impreſſion ſur ceux qui ont lu leurs ouvrages. Il étoit réſervé à *Harvée* de développer cette vérité, & l'on ne peut, ſans injuſtice lui refuſer la gloire d'en avoir établi la preuve juſqu'à la démonſtration.

La découverte de la circulation ne ſe fit que par degrés ſucceſſifs; & c'eſt ainſi qu'on a trouvé les choſes, dont la recherche a été de quelque difficulté. *Hippocrate* parla du mouvement du ſang d'une manière fort générale; *Platon* dit enſuite que le cœur eſt la ſource des veines & de tout le ſang qui ſe diſtribue dans les différentes parties du corps. *Ariſtote* joignit à ces idées celle du retour de ce fluide. Mais toutes ces choſes, juſques-là, n'étoient qu'hypothétiques : la ſuppoſition étoit ſenſée & digne de perſonnages auſſi intelligens. Il leur ſembla que le ſang devoit ſe mouvoir, & rien ne leur prouvoit ce mouvement; comme aucune expérience ne venoit à l'appui de ce qu'ils en penſoient, chacun trouva la même facilité à admettre ou à nier leur ſuppoſition. *Servet* s'apperçut le premier que le ſang paſſoit dans les poumons. *Columbus* avança un peu plus; il connut l'uſage des valvules ou des portes du cœur, de ces membranes, dont les unes ne permettent point la ſortie, & les autres le retour du ſang. *Céſalpin* en a parlé plus ouvertement, & il a donné des obſervations priſes d'après les cadavres, & même des animaux vivans. Les choſes en étoient là, & ce fut d'après ces notions qu'*Harvée* travailla à donner à ſa découverte toute l'évidence qu'elle mérite. Nous paſſons une circonſtance qui a dû faciliter le reſte de l'ouvrage; c'eſt que *Fabrice* d'Aquapendente venoit de publier la deſcription des valvules des veines, que le père *Paul Sarpi*, vénitien, communément appellé *fra Paolo*, paſſoit pour avoir découvertes peu de temps auparavant. C'étoit un pas de plus du côté de la circulation, ſi cette découverte avoit été originale. *Thomas Bartholin* & *Conſentinus* l'ont attribuée toute entière au père *Paul*, & ſur ce pied, ils ſe ſont plu à élever ce père en oppoſition à *Harvée*. Ils ont combattu avec tant de chaleur pour le premier, qu'il n'a pas tenu à eux que ce rival ne partageât avec le médecin anglois l'honneur qu'il s'eſt acquis par la démonſtration du mouvement circulaire du ſang. Ce qu'ils ont dit en faveur du père *Paul Sarpi*, ſe réduit à ceci. Ils ont avancé que tout le méchaniſme de la circulation ſe trouvoit dans un manuſcrit que celui-ci avoit laiſſé entre les mains du père *Fulgence*, religieux de l'ordre des Servites, comme lui, & que ce manuſcrit avoit été communiqué à *Fabrice* d'Aquapendente, qui en fit part à *Harvée* pendant ſon ſéjour à Padoue. Mais tout ce qu'il y a de vrai dans cette hiſtoire, c'eſt qu'*Harvée*, à ſon retour en Angleterre, fit préſent d'un exemplaire de ſon ouvrage à l'ambaſſadeur de Veniſe, qui le communiqua à *Sarpi*; que celui-ci en fit un extrait, & que c'eſt cet extrait qu'on donne comme un livre original. Ce qui a donné quelque vraiſemblance à cette aventure, telle que *Bartholin* & *Conſentinus* l'ont rapportée, c'eſt la ſagacité du père *Paul* dans les recherches anatomiques; car il eſt le premier qui ait obſervé la contraction & la dilatation de la prunelle. *Pitcairn*, *Goelicke*, *le Clerc*, *Trew*, & nombre d'autres, ont depuis aſſuré à *Harvée* toute la gloire de ſa découverte.

Mais, pour concilier les différentes opinions ſur l'honneur qu'on attribue à l'un plus qu'à l'autre au ſujet de la circulation du ſang, on pourroit ſe borner à accorder à *Céſalpin* d'en avoir parlé aſſez ouvertement, ſans cependant conteſter à *Harvée* la gloire d'avoir perfectionné cette découverte importante par des démonſtrations claires & évidentes. C'eſt le jugement que *Douglas* a porté ſur l'objet de tant de diſputes : *Par decus manet & illum, qui primùm invenit, & qui poſtremùm perfecit. Neſcio enim an præſtat inveniſſe, an ditaſſe.*

Tout inconteſtables que ſoient les preuves qu'*Harvée* apporte pour établir la vérité du mouvement circulaire du ſang, il ne faut pas croire qu'elle ait été d'abord admiſe. On avoit méconnu cette vérité quand *Servet*, *Colombus*, *Céſalpin* en avoient donné les premières idées; on s'éleva contre le médecin anglois, dès qu'il eut entrepris de l'enſeigner. La circulation ne fut même admiſe dans aucune faculté avant l'an 1650, & il y en a beaucoup où elle ne l'a été que long-temps après.

On doit non-ſeulement à *Harvée* la démonſtration du mouvement progreſſif du ſang, mais encore un grand nombre d'obſervations ſur la génération des animaux. Elles ſont propres à cet auteur, quoi qu'en diſe *Buffon* dans ſon hiſtoire naturelle, où il avance que ce médecin n'a preſque rien rapporté, que ce qu'il avoit tiré d'*Ariſtote*. Tout le monde connoît les expériences qu'il fit ſur les daines que Charles I lui permit de prendre dans ſon parc. Nous aurions eu plus d'obſervations d'*Harvée*, ſi ſes mémoires n'euſſent point été malheureuſement brûlés.

C'eſt aux ouvrages ſuivans que ſe bornent ce qu'il a écrit ſur l'une & l'autre de ces matières :

Exercitatio anatomica de motu cordis & ſanguinis in animalibus. Francofurti, 1628, *in*-4. Lugduni-

Batavorum, 1639, *in*-4, avec la réfutation d'*Emile Parisanus* & de *Jacques Primerose*. Ibidem, 1647, *in*-4. Patavii, 1643, *in*-12. Lugduni Batavorum, 1739, *in*-4, avec une préface de la main du savant *Albinus*. Glasguæ, 1751, *in*-4.

A la force, à la clarté & à l'ordre avec lesquels ce traité est écrit, on voit que l'auteur n'a rien négligé pour persuader les médecins de la vérité du fait intéressant qu'il annonce. Sa démonstration est toute nouvelle; mais comme il n'est point douteux qu'il ait profité des recherches de ceux qui avoient entrevu l'existence de la circulation avant lui, il n'auroit rien diminué de la gloire qui lui est due, s'il eût fait mention de ces auteurs.

Exercitationes duæ anatomicæ de circulatione sanguinis ad Joannem Riolanum filium. Roterodami, 1649, *in*-12.

Riolan nioit formellement la circulation. On ne sait, dit *Senac* dans son traité du cœur, s'il montra plus de mauvaise foi que d'ignorance dans cette dispute; il ne fut pas assez aveuglé pour ne pas entrevoir quelques étincelles de vérité dans les ouvrages d'*Harvée*; mais animé par la jalousie, ou prévenu pour les anciennes opinions, le plus célèbre anatomiste de la France ne voulut pas reconnoître la circulation dans le mésentère & dans le foie.

Exercitationes de generatione animalium. Londini, 1651, *in*-4.

C'est aux sollicitations de *George Ent*, son ami, que l'auteur, déjà vieux, céda à son imprimeur des mémoires si dignes d'être conservés. Il y traite de la conception, de l'accouchement, des membranes & de la liqueur qui environne le fétus. Les matières y sont présentées avec tant d'ordre & de clarté, que l'auteur passera toujours pour un observateur original & un écrivain exact & judicieux. L'estime qu'on a fait de cet ouvrage en a multiplié les éditions. *Amstelodami*, 1651, *in*-12. *Ibidem*, 1662, 1674, *in* 12. *Patavii*, 1666, *in*-8. *Hagæ-Comitis*, 1680, *in*-12. *Leidæ*, 1737, *in*-4, par les soins d'*Albinus*. En anglois, *Londres*, 1652, *in*-8.

Exercitationes anatomicæ tres de motu cordis & sanguinis circulatione, avec la dissertation *de corde* de *Jean de Back*. Roterodami, 1659, 1661, 1671, *in*-12. Londini, 1660, *in*-8. Lugduni-Batavorum, 1736, *in*-4, par les soins d'*Albinus*. *Harvée* entre dans le plus grand détail sur le méchanisme & les phénomènes de la circulation.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HASCHARDUS, ou HASCHAERT (Pierre) se donne le titre de médecin-chirurgien, dans un traité *De morbo gallico*, imprimé à Louvain en 1554, *in*-12. Il étoit d'Armentières, quoiqu'il se dise quelquefois de Lille, suivant l'usage où l'on étoit alors de prendre pour sa patrie la ville principale du territoire dans lequel on étoit né. *Haschaert* paroît avoir été fort attaché à l'astrologie, science à la mode dans son siècle; il en tira même des principes qu'il combina avec ceux de la médecine, fortement prévenu que ceux-ci en devenoient plus certains.

François Rapardus, médecin de Bruges, pensa bien différemment. Il fit imprimer à Anvers, en 1551, un ouvrage intitulé : *Magnum & perpetuum almanach à consuetis nugis liberum, eoque verè medicum, de phlebotomia, de balneis, de purgationibus certiora præcepta continens, ut meritò dici possit vulgarium prognosticon medicorum, empiricorum & medicastrorum flagellum*, &c. Ce traité déplut à *Haschaert*; il ne put y voir ses principes attaqués & combattus, sans les défendre par l'ouvrage qu'il publia sous ce titre;

Clypeus astrologicus contra flagellum astrologorum Francisci Rapardi, cum declaratione & approbatione utilitatis astrologiæ. Lovanii, 1552, *in*-8.

Il y poussé son attention jusqu'à fixer le temps qu'on doit choisir pour se faire raser; & à ce sujet, il loue fort sérieusement l'ordonnance politique du magistrat de Bruges, qui enjoint à tous barbiers de se conformer, dans l'exercice de leur profession, à l'almanach de *Pierre Bruhezius*, autre médecin également attaché à l'astrologie. *Haschaert* fut si vivement piqué du procédé de *Rapardus* qui avoit osé ridiculiser cette ordonnance, qu'il prit de l'humeur contre lui. Quelques bonnes que fussent les raisons de son adversaire, elles ne purent le déterminer à se départir de ses idées astrologiques; loin même d'en rien retrancher, il poussa son fol entêtement pour elles, jusqu'à exhorter tous les magistrats à faire des réglemens conformes à celui que le superstitieux magistrat de Bruges venoit de publier avec autant de sérieux, que si ce point avoit intéressé la police & l'état.

C'est avec justice qu'on se recrie contre ces hommes si fort entêtés de l'astrologie; ils méritent cependant quelque indulgence, parce que le travers dans lequel ils ont aveuglément donné, étoit autant le vice de leur siècle que celui de leur esprit. La croyance au pouvoir des astres sur le corps humain est très-ancienne chez les nations orientales, & une suite, peut-être, du sabéisme, qui étoit leur religion la plus commune. Comme cette prévention passa en Grece, les médecins de ce pays n'en furent pas exempts. *Galien* contribua à l'augmenter & à la confirmer par la manière dont il arrangea les jours critiques, & par l'influence qu'il donna à la lune sur les humeurs. Cette manie dura jusqu'au quinzième siècle, qu'on commença à être moins

entêté de l'astrologie qu'on ne l'avoit été précédemment ; mais on le fut encore beaucoup. Cette foiblesse de l'esprit humain avoit jetté de trop profondes racines, elle étoit même autorisée par de trop grands suffrages, pour pouvoir être facilement corrigée. Mais aujourd'hui, & depuis long-temps, on est entièrement revenu de la folie que nos pères ont eue pour l'astrologie; & s'il reste encore dans le public quelques vestiges d'une pareille superstition, ce ne sont pas les médecins qui l'entretiennent. Tout au contraire, ils s'y opposent & la condamnent : elle plaît cependant trop aux esprits foibles & crédules, ce qui fait le grand nombre, pour espérer d'en guérir jamais la multitude. Mais c'est assez de réflexions sur ce sujet. Je reviens au médecin qui m'a donné occasion de les faire, & je finis son article par dire qu'il est encore auteur d'un ouvrage intitulé :

Saluberrima bonæ valetudinis tuendæ præcepta Eobani Hessi, poëtæ festivissimi, eligiaco carmine, ad imitationem Galeni conscripta; novisque commentariis illustrata. Francofurti, 1568, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HASE ou HAZE. (*Art vétérinaire.*)

C'est ainsi qu'on appelle la fémelle du lievre ou du lapin qui porte ou qui a porté.

Ce nom se donne également à ces fémelles dans l'état de domesticité, comme dans l'état sauvage; dans ce dernier, on le donne plus particulièrement néanmoins à la fémelle du lievre. (*Voyez* Lievre.)

(Huzard.)

HATIK. (*Art vétérinaire.*)

Les arabes appellent *hatik*, une race de chevaux fort commune dans le pays, qui est due à la mésalliance de bons étalons avec des jumens de charge nommée *Kuedich*. Les arabes font, en général, peu de cas de ces races mésalliées, dans lesquelles néanmoins on peut trouver des chevaux fort bons, & d'une vigueur à peine croyable. (*Voyez* Cheval.)

(Huzard.)

HATO. (*Hygiène vétérin.*) (*Voy.* Hattes.)

(Huzard.)

HATTES. (*Hygiène vétérinaire.*)

Ce mot vient de l'espagnol *hato*, qui signifie troupeau, multitude, réunion ; il a été adopté dans nos colonies françoises d'Amérique, pour désigner les lieux où l'on rassemble des chevaux & des jumens pour la propagation de l'espèce. C'est la même chose que *haras*. (*Voyez ce mot.*) Les espagnols distinguent leurs *hatos* en généraux qui réunissent plusieurs espèces d'animaux. (*Hato de ganados* ;) & en particuliers qui servent à la propagation des mulets. (*Hato de yeguas y guaranoues.*) Les François n'ont pas adopté cette division, & le mot *hatte* a parmi nous une signification générique. (*Voyez* Cheval, Haras.) (Huzard.)

HATTIER. (*Hygiène vétérinaire.*)

C'est le nom du propriétaire ou du gardien des *hattes*. Ce mot est le même que celui de *harassier*. (*Voyez* Haras, Hattes.) (Huzard.)

HAULTIN, (Jean) de Paris, docteur le 2 juin 1574. Il devint médecin du roi Henri IV en 1606, & mérita l'estime particulière de ce prince. Guy-Patin, parle avec éloge de ce médecin dans ses lettres. Il mourut le 14 juin 1614.

Les annotations de Haultin sur la pratique de Hollier, furent imprimées en 1664, à Paris, chez Jacques Dallin, *in-fol.* Cette édition fut dédiée à Guy-Patin, par le libraire.

Haultin traduisit en latin l'ouvrage intitulé *les œuvres d'Ambroise Paré, &c. in-fol.* Paris, 1561. Cette traduction parut sous le nom de Jacques Guillemeau, chirurgien de Paris. (Andry.)

HAULTIN, (Symphorien) fils de Jean *Haultin*. Il naquit à Paris, & fut reçu docteur le 26 octobre 1610. Il renonça aux titres & aux honneurs de régent, mais le 17 janvier 1617, la faculté assemblée l'ayant averti de présider à son tour, sous peine d'être rayé du tableau, il obéit, & présida à une thèse soutenue par René Moreau. Il mourut célibataire peu d'années après. (Andry.)

HAUPAS, (Nicolas DU) médecin du seizième siècle, étoit d'Arras. Il traduisit les aphorismes d'*Hippocrate* de grec en latin, & les enrichit de notes savantes. Sa version parut à Douay en 1563, *in*-8. On a encore de ce médecin :

De contemplatione naturæ humanæ, nempè de formatione fœtus in utero. Lutetiæ, 1555, *in*-8.

HAUT-MAL. (*Pathologie.*)

C'est la même chose qu'épilepsie. (*Voyez* ce mot.) Mahon.)

HAUT-SOMME. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* Apoplexie.) (Huzard.)

HAUTERIVE. (*Eaux min.*)

C'est un village sur l'Allier, à une demi-lieue de Vichy & à quatre lieues de Moulins On y trou-

ve deux ſources d'eaux minérales froides, à cinq ou ſix pieds l'une de l'autre, dans deux réſervoirs circulaires d'environ deux pieds de diamètre.

Dans un traité des eaux minérales de Chateldon, par Desbrits, (Moulins 1778.) Il eſt queſtion des eaux de Hauterive. L'auteur croit que ces eaux ne ſont pas ferrugineuſes, qu'elles contiennent un ſel alcali analogue à celui de la ſoude, une terre calcaire, une terre abſorbante de la nature de la magnéſie, un peu de ſel marin & du phlogiſtique. Il leur attribue les mêmes propriétés qu'à l'eau de la fontaine des céleſtins de Vichy, mais il les croit moins actives. (*Voyez* Vichy.) (Macquart.)

HAUTE-SEILLE. (*Eaux minérales.*) (*Voyez* Sarbourg.) (Macquart.)

HAVENREUTER (Sebaldus) étoit de Nuremberg où il vit le jour en 1508. Il fit ſon cours de philoſophie à Wirtemberg, & après y avoir été reçu maître-ès-arts en 1534, il paſſa à Tubinge, pour y remplir la chaire de philoſophie. Cette occupation ne l'empêcha pas de s'appliquer encore à l'étude de la médecine; le 10 novembre 1540, il obtint le bonnet de docteur. Il quitta alors Tubinge pour ſe rendre à Strasbourg, où il enſeigna la phyſique pendant huit ans, & fut médecin penſionné pendant quarante-neuf ans, c'eſt-à-dire juſqu'à ſa mort arrivée en 1589.

Il eſt pere de *Jean-Louis Havenreuter*, qui naquit à Strasbourg le 1 août 1548. Celui-ci enſeigna la philoſophie dans cette ville; mais il abandonna ſa chaire pour ſe rendre à Tubinge, où il prit le bonnet de docteur en médecine en 1586. Il revint enſuite à Strasbourg, & on ne tarda pas à le mettre au nombre des profeſſeurs de la faculté. Il en remplit les devoirs juſqu'en 1589, qu'il paſſa à la chaire de métaphyſique, ainſi qu'à celle de phyſique que ſon père laiſſoit vacante par ſa mort. Comme ces deux chaires l'éloignoient trop de la pratique de la médecine, il ſe borna bientôt à la chaire de phyſique qu'il remplit juſqu'à la fin de ſa vie. Il la finit à Strasbourg le 1 octobre 1618, à l'âge de 70 ans. Ce médecin n'a preſque rien écrit que des diſſertations académiques:

Oratio de arte medica. Francofurti 1586, *in*-8.

Diſputatio de epilepſia. Argentorati, 1586, *in*-4.

Diſputatio medica de iis quæ in principio artis medicæ Galeni traduntur. Ibidem, 1586, *in*-4.

Diſputatio medico-phyſica de elementis. Ibidem, 1591, *in*-4.

Commentarii in Ariſtotelis de anima & parva naturalia dictos libros. Francofurti, 1605, *in*-8.

Pharetra ſagittifera & vexillum Raphaëliticum. Tubingæ, 1631. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HAVERS, (Clopton,) medecin anglois, étoit de la ſociété royale de Londres. Il publia en 1691, un traité d'oſtéologie ſous ce titre: *Or ſome new obſervations of the bones and the parts belonging to them.* Il a reparu en la même langue à Londres en 1729, *in*-4.

L'auteur a diviſé cet ouvrage en cinq diſcours qu'il lut à la ſociété royale en différens tems. Dans le premier, il entreprend de décrire les os depuis le temps de la conception juſqu'à celui de la décrépitude; dans le ſecond, il explique la formation des os par une théorie aſſez ſingulière; dans le troiſième, il donne une deſcription plus ample que celle qu'on avoit faite de la moëlle contenue dans les os cylindriques ou dans les os plats; dans le quatrième, il parle des glandes qui fourniſſent l'humeur ſynoviale des extrémités articulaires; enfin dans le cinquième, il s'étend ſur la nature & les uſages du cartilage. Comme on a trouvé des vues neuves dans cet ouvrage, & une deſcription anatomique des os aſſez bien détaillée, on s'eſt empreſſé de le mettre en latin. Nous en avons pluſieurs éditions en cette langue.

Obſervationes novæ de oſſibus, partibuſque ad ea ſpectantibus. Francofurti, 1692, *in*-8, par les ſoins de *Melchior-Fréderic Geuder.*

De oſſibus verſio nova, cui acceſſit Heyne, *Tentamen chirurgico-medicum de oſſium morbis.* Amſtelodami, 1731, *in*-8, avec figures.

Novæ quædam obſervationes de oſſibus. Lugduni-Batavorum, 1734, *in*-8.

Havers, parle des glandes qu'il a apperçues dans chaque articulation, comme d'une découverte qui lui eſt propre; mais pluſieurs anatomiſtes les avoient vues avant lui. Ils n'entrent cependant point dans un détail auſſi clair & auſſi circonſtancié que cet auteur, qui les appelle glandes mucilagineuſes ou articulaires. Elles fourniſſent une ſubſtance onctueuſe, nommée *humeur ſynoviale*, dont il a examiné la nature par un grand nombre d'expériences. Cette humeur ſert, avec la moëlle que les os fourniſſent, à humecter les jointures & les parties qui s'y emboitent, afin qu'elles puiſſent jouer aiſément, & remplir les fonctions auxquelles elles ſont deſtinées. Lorſque les glandes articulaires ne verſent pas en aſſez grande quantité la liqueur ſynoviale, le mouvement eſt gêné, & il eſt aboli, ſi toute excrétion eſt ſuſpendue. Si l'excrétion au contraire eſt trop abondante, il ſe forme une hydropiſie à l'articulation; ſi l'humeur s'épaiſſit, la goutte ſurvient: le rhumatiſme eſt produit par une cauſe ſemblable. Suivant cet auteur, le vice ne diffère que par le

siege : dans la goutte, c'est la synovie articulaire qui est épaissie ; dans le rhumatisme, c'est la liqueur qui découle des glandes de la membrane commune des muscles. Toutes ces notions sont importantes. Elles jettent des lumières sur un grand nombre de phénomènes qu'on n'expliquoit auparavant qu'avec peine, & qu'on entend maintenant avec assez de facilité. C'est en particulier à ces notions que nous devons l'évidence avec laquelle on démontre la cause & les effets de la goutte. Si à ce premier avantage tiré de l'anatomie, la thérapeutique pouvoit ajouter celui de trouver un remède efficace contre cette pénible maladie, la médecine passeroit pour un art merveilleux ; elle auroit sur-tout pour panégyristes ces hommes qui s'autorisent d'autant plus à se récrier contre elle, qu'ils n'ont que trop senti la dure vérité de cet ancien proverbe ;

Tollere nodosam nescit medicina podagram.

Nous ne manquons point de connoissances anatomiques & théoriques sur la goutte, ainsi que sur bien d'autres maladies ; elles résistent cependant toutes à nos soins, & nous n'avons point encore de remèdes assurés pour les guérir.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HAZON, (Jacques-Albert) naquit à Paris, le 22 juin 1708, de Fabien Hazon, négociant & de Geneviéve-Barbe Dupuys. Ses parens qui étoient aisés, ne négligérent rien pour son éducation, & le firent étudier sous les meilleurs maîtres de l'université. Il fit ses humanités au collége de Mazarin & à Sainte-Barbe, & sa philosophie au collége de Beauvais. Il se destina ensuite à l'état ecclésiastique, & fit une année de théologie dans les anciennes écoles de Sainte-Barbe, avant leur destruction ; c'est dans ces différentes écoles, où Hazon puisa le respect qu'il montra toujours pour la religion, l'attachement aux devoirs qu'elle prescrit, & la charité qu'il avoit pour les malheureux. Mais la crainte qu'il avoit de n'être pas digne d'un état aussi relevé qu'est le sacerdoce, le détourna de son premier projet, il quitta l'étude de la théologie, & se décida à étudier la médecine, il fut aidé dans ses études des avis de Vernage, son parent, qui lui donna le bonnet de docteur, le 12 octobre 1734.

Hazon porta dans son nouvel état les vertus chrétiennes qu'il avoit puisées & dans sa famille & chez ses maîtres. Il distribuoit aux pauvres les sommes qu'il recevoit des gens riches qu'il soignoit. Il préféroit de donner ses soins aux premiers, les visitoit à toute heure, & avoit soin qu'ils ne manquassent de rien pendant tout le temps de leur maladie. On peut penser d'après cette conduite que Hazon devoit avoir beaucoup de malades, & quoique cette manière de faire nuisit beaucoup à sa santé, par la fatigue qu'il éprouvoit, & à sa fortune, par les sommes qu'il ne cessoit de distribuer, jamais il ne voulut cesser de visiter les pauvres. Cette manière de vivre jointe à des austérités qu'on pouvoit regarder comme excessives dans une personne d'une constitution aussi foible que l'étoit naturellement Hazon, lui occasionnèrent une fièvre inflammatoire dont il périt le 10 avril 1779.

Ouvrages d'Hazon.

En 1736, il présida le 12 janvier, à la thèse : *An uteri inflammationi post partum venæ sectio à brachio ? concl. aff. Hazon* en étoit l'auteur.

Le 2 janvier 1742, il fit soutenir une nouvelle thèse dont il étoit l'auteur : *An in calculo renum & vesicæ pro naturâ calculi, ætate, & temperamento ægrotantis remedium alkalino-saponaceum anglicum ? Concl. aff.* L'auteur de la thèse, p. 41 de son *éloge historique de la faculté*, dit à ce sujet, que « le collége des médecins du Tirol consulta la faculté sur le lithontriptique anglois ou le remède connu sous le nom de mademoiselle Stephens. La faculté répondit qu'il n'y avoit pas des expériences assez multipliées, pour en assurer l'efficacité ; mais deux ans après, elle fit soutenir dans ses écoles une thèse composée par le président, & soutenue par Macquer, bachelier, dont le nom est devenu célèbre. Cette thèse donnoit à connoître l'utilité du remède savoneux, lorsque les pierres sont d'une certaine espèce ; celles par exemple dont le sable est friable ; celles dont le grain est d'une couleur rouge ou jaune (c'est le plus grand nombre) peuvent être, selon l'auteur de la thèse, dissoutes par un long usage du remède alcalin savoneux ; mais le grain noir semblable au machefer & le crétacé éludent absolument l'action du remède. Si le malade est délivré de la présence de la pierre, le remède savoneux devient d'une nécessité absolue, pour le préserver de nouvelles concrétions. Ce remède est donc très-précieux à la médecine, tant pour préserver ceux dont le tempérament donne des indices de la disposition à cette maladie ; que pour la dissolution des pierres dont le sable est friable, & dont le grain est d'une couleur rouge ou jaune ; & pour prévenir les rechutes. On y établissoit encore par la théorie & l'expérience, que l'âge plus avancé où les humeurs tournent à l'alcalescence, favorise beaucoup l'action de ce remède. L'auteur a tiré des inductions de la couleur même de la pierre, & il a cru observer que ceux qui ont la bile naturellement exaltée rendoient plus ordinairement avec les urines un sable d'un rouge vif. »

Il y a eu deux éditions de suite de cette thèse. 12 p. *in*-4. 1742. La seconde est plus complette, en ce qu'elle contient deux observations de guérisons opérées à Paris par ce dissolvant, sous les yeux de l'auteur. Les malades avoient tous les symptômes de la pierre ; la sonde en assuroit l'existence,

& le remède savoneux ayant dissous ces pierres, les avoit fait sortir par graviers & même par écailles. Ces deux malades passoient l'âge de soixante-dix ans; l'un d'eux avoit une jaunisse invétérée dont il guérit en même-temps par le même remède. Albert Haller a fait aussi imprimer cette thèse dans son ouvrage intitulé : *Disputationes chirurgicæ selectæ*, t. IV. p. 411.

Le 27 mai 1755, *Hazon* fit soutenir aux écoles cette autre thèse : *An diæta omnibus necessaria, magis tamen Lutetiæ Parisiorum incolis ? Concl. aff.* Elle fut traduite en françois & insérée dans le journal de médecine, tom. III. oct. 1755, p. 243 & suiv. Elle avoit été insérée en latin dans le journal précédent, p. 163 & suiv. *Voyez* aussi journ. œcon. 1755, juin, p. 130.

Le journal de médecine contient quelques observations d'*Hazon*.

1°. *Observation sur une affection iliaque, dont une femme a été attaquée pendant sa grossesse & qui a résisté à tous les remèdes ordinaires*, t. IV. février 1756, p. 110 & suiv.

2°. *Observation sur une pierre trouvée après la mort dans la vessie d'un homme qui avoit pris le remède savoneux vingt ans auparavant*, t. IV. mai 1756, p. 363. & suiv.

3°. *Observation sur un ulcèrre chancreux, guéri au sein d'un homme par un charlatan, avec les funestes suites de cette guérison*, t. V. décembre 1756, p. 444 & suiv. & dans le même volume : *Observation sur un hoquet périodique*, juillet, p. 39.

4°. *Observation sur une rupture du cœur*, t. IX. p. 516 & suiv. décembre 1758.

5°. *Observation sur une hydropisie du cerveau*. t. XII. mai, 1760. p. 451.

6°. *Observation sur un serrement ou brédissure de la mâchoire, à la suite d'un traitement vénérien*, t. XIV. p. 249, mars, 1761.

7°. *Observation sur une incontinence d'urine à la suite d'une couche & d'un lait répandu sur la vessie*, t. XV. p. 145. août 1761.

8°. *Observation singulière sur une tumeur carcinomateuse. Traitement de cette tumeur par la ciguë. Suite & conjecture relative à ce traitement*, t. XVII. p. 533. & suiv. décembre 1762.

9°. *Observation sur les bons effets du quinquina dans une petite vérole gangréneuse*, t. XX. p. 343 & suiv. 1764.

En 1762, *Hazon* prononça un discours de vespéries *sur la nécessité de la vocation de Dieu à l'état de médecine* « Cette assertion, (dit l'auteur, dans son éloge historique de la faculté de médecine p. 72.) établie sur des autorités respectables, avoit pour but de peser les motifs de l'entrée dans cet état, & d'en écarter les vues d'intérêt & d'ambition pour n'y laisser que celles de l'utilité du prochain ».

Le 11 octobre 1770, *Hazon* prononça encore un discours de vespéries. Son sujet étoit l'*éloge historique de l'université de Paris*. Ce discours fut prononcé avec appareil. L'année suivante la faculté en permit l'impression. Il y eut deux éditions de cet ouvrage, la première parut en latin & en françois, in-4. de 90 pages. Le conseil rendit un arrêt contre cet éloge qui lui fut dénoncé comme entaché de jansénisme, & *Hazon* fut suspendu de ses fonctions de docteur-régent, jusqu'au moment où M. de Malesherbes, entra dans le ministère. Il y eut une seconde édition françoise de cet éloge en 1773.

Le 16 octobre 1770, *Hazon* prononça le discours du doctorat, & prit pour sujet l'éloge historique de la faculté de médecine de Paris. Ce discours fut aussi imprimé en 1773, par la permission du doyen de la faculté, d'après le rapport avantageux des commissaires. (ANDRY.)

HEBAT ALLAH, c'est-à-dire, *Dieu-donné*, nom propre de trois médecins, dont *Herbelot* fait mention dans sa *bibliotheque orientale*. Ils étoient de religion différente, & ils ont vécu ensemble vers l'an 550 de l'hégire, de notre ère 1155, sous le règne du calife Moctafi.

Le premier, surnommé *Ebn Saêd* & *Ebn Talmid*, étoit chrétien & passoit pour le plus docte personnage de son tems. Différens princes le comblèrent d'honneurs & de richesses, ils lui donnèrent même des marques publiques de leur estime, quoiqu'il professât une religion opposée à la leur. Il mourut à l'âge de près de 100 ans, sous le règne de Mostanged, trente-deuxième calife des Abbassides, 560 de l'hégire, de notre ère 1164. Deux de ses fils exercèrent la médecine & furent en grande réputation dans leur art.

Il avoit eu pour ami un excellent médecin juif qui portoit le même nom que lui, & qui étoit surnommé *Ebn Melkan*. Les talens de celui-ci le firent tellement considérer, qu'il fut qualifié *Aouhad alzaman*, le phœnix de son siècle, & *Aboul Berekiat*, le père des bénédictions. Ce furent les musulmans, dont il embrassa la religion par motif d'intérêt, qui lui donnèrent ce dernier titre. Le livre intitulé *Acrabadin*, c'est-à-dire, Antidotes ou médicamens composés, est de l'un de ces deux médecins; mais on ne peut guère déterminer auquel il doit être attribué.

Le troisième médecin, qui portoit le nom de *Hebat Allah Ben Houssain Ben Ali*, étoit mahométan; il fut extrêmement considéré par ceux de sa secte. On le crut mort à la suite d'une attaque d'apoplexie, & on ne tarda pas à le déposer dans un caveau; mais cet endroit ayant été ouvert pour en tirer son corps & le transporter ailleurs, on trouva dit-on ce médecin assis & mort sur un des degrés du souterrain où il avoit été mis. Belle leçon pour les gens qui se pressent à faire enterrer les personnes dont la mort est d'autant plus douteuse, qu'elle est subite. (*Ext. d'El.*) (GOULIN.)

HEBECERON. (*Eaux minérales.*)

C'est un bourg de l'élection de Saint-Lô, près de la Vire, à deux lieues de Saint-Lô, à quatre de Coutances. On y trouve une source minérale froide, qui est peu en usage: on l'a cependant beaucoup vantée au commencement du 17[e] siècle. (*Voyez* le *recueil de Carrère*, *p.* 410.) (MACQUART.)

HEBENSTREIT, (Jean-Ernest) professeur de médecine en l'université de Leipsick, de l'académie des curieux de la nature, & de celle des sciences de Marseille, étoit de Neustadt, petite ville du marquisat de Misnie, où il naquit le 15 janvier 1702, de *Jean-David Hebenstreit*, ministre du saint évangile, qui lui apprit les premiers élémens des langues grecque & latine. Le jeune élève montra de bonne heure des talens supérieurs pour les belles-lettres, mais sur-tout pour la poésie, dont il s'occupa dans la suite avec succès. En 1721, il alla à Leipsick pour y profiter des instructions qu'il ne trouvoit pas dans sa famille, & il se lia d'amitié avec les célèbres *Rivinus* & *Heucher*. En 1730, il prit dans cette ville le bonnet de docteur en médecine; il fit ensuite divers voyages dans les principales villes d'Allemagne, de Suisse & de France. Il revint à Leipsick, où il fut nommé en 1735 à la chaire de physiologie, vacante par la mort d'*Etmuller*. Il remplit ensuite celles d'anatomie & de chirurgie. A la mort de *Platner*, il devint professeur de pathologie, & finit par remplacer *Walther* dans la chaire de thérapeutique. Il occupoit ce dernier emploi, lorsqu'il mourut le 5 décembre 1757. Ses ouvrages consistent principalement en dissertations académiques, dont le célèbre *Haller* a fait tant d'estime, qu'il en a inséré plusieurs dans son recueil de thèses. Nous avons encore d'*Hebenstreit*:

Dissertationes ac definitiones plantarum. Lipsiæ, 1731, *in*-4.

De usu partium carmen. Ibidem, 1739, *in*-8.

Pathologia metrica, seu, de morbis carmen. Ibid. 1740, *in*-8.

Anthropologia forensis. Ibidem, 1751, 1753, *in*-8.

De homine sano & ægro carmen. Lipsiæ, 1753, *in*-8.

Tentamen philosophico-medicum super Ælii Amydenii synopsim medicorum veterum, libris octo græcè & latinè. Ibidem, 1757, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HECQUET, (Philippe) né à Abbeville le 11 février 1661. Il acheva ses études à Paris, & y fit son cours de philosophie pendant les années 1678 & 1679. Un goût particulier pour l'état ecclésiastique, qu'il conserva toute sa vie, le fit pencher alors du côté de la théologie, dont il prit des leçons pendant les années 1680 & 1681. Cependant il céda aux exhortations de son oncle (Clément *Hecquet*), théologien & médecin distingué, & il se livra à l'étude de la médecine. Ce fut à Paris qu'il commença à l'étudier, en 1682 & 1683. L'année suivante, il alla prendre ses degrés à Reims, & en 1684, les médecins d'Abbeville l'aggrégèrent à leur collége. Soit amour pour sa patrie, soit desir de s'y perfectionner dans l'étude & la pratique de son art, il forma le dessein de se fixer à Abbeville; mais il commençoit à peine à s'attirer la confiance de ses concitoyens, qu'il sentit tout ce qui lui manquoit dans une ville de province pour satisfaire son goût pour l'étude. Il revint à Paris, y passa les premiers mois dans une espèce de retraite, s'occupant d'un plan de vie chrétienne, & du choix des études qui pussent un jour le rendre habile dans son art. Il parut ensuite comme médecin, & ne tarda pas à être employé. Il éprouva des désagrémens, parce que, n'étant pas de la faculté de Paris, & n'ayant pas de charge chez le roi, il n'avoit pas le droit d'y exercer la médecine. Pour parer à ces inconvéniens, ses amis lui conseillèrent de se faire recevoir à la chambre royale, que le premier médecin Daquin favorisoit alors. *Hecquet* n'en éprouva pas moins les effets des oppositions de la faculté, elles l'embarrassèrent même, & sa piété, d'ailleurs, lui faisant voir dans l'exercice qu'il faisoit de son art l'usurpation d'un droit qu'il n'avoit point, il résolut de retourner à Abbeville, & de s'y fixer. Il étoit dans ces dispositions, lorsqu'en 1688 mademoiselle de Vertus, retirée depuis long-temps à Port-royal-des-champs, le choisit pour son médecin, & l'engagea à succéder à M. Hamon dans les soins qu'il avoit pris pendant long-temps des religieuses de cette abbaye, & des pauvres du voisinage. *Hecquet* accepta la proposition. Elle s'accordoit avec son goût pour la retraite, avec son amour pour les pauvres, & l'exemple d'un grand médecin à suivre lui fit embrasser avec joie un genre de vie si convenable à ses inclinations. Il s'établit donc à Port-royal-des-champs, avec le dessein d'y passer le reste de sa vie. Il marcha fidèlement sur les traces de son prédécesseur; mais son tempérament ne lui permit pas, comme à Hamon, de supporter les plus excessives fatigues. Il fut bientôt

la victime de son zèle pour les pauvres, de son application à l'étude, & de la rigueur de sa pénitence. Il s'étoit imposé la loi rigoureuse d'une abstinence & d'un jeûne presque continuels. Il parcouroit les campagnes pour le soulagement des malades, & ne rentroit qu'après une marche longue & pénible. Tout fatigué qu'il devoit être, il se mettoit à l'étude, & s'y livroit avec tant d'ardeur, qu'à peine donnoit-il quelques instans au sommeil. Tant d'austérités, une vie si dure & si laborieuse, altérèrent bientôt sa santé, & finirent par l'accabler. On craignit même pour sa vie; mais sa jeunesse le sauva : il n'avoit alors que vingt-huit ans. A peine rétabli, il recommença le même train de vie; il se flattoit de pouvoir, par degrés, s'accoutumer au mauvais air de Port-royal, & d'y pratiquer la plus rigoureuse pénitence; mais ses espérances furent vaines. Au bout de quelques années le dérangement de sa santé l'obligea de quitter Port-royal, de revenir à Paris en 1693. L'année suivante, il se présenta à l'examen à la faveur d'un jubilé, fut reçu bachelier le *16* octobre, licencié le 3 septembre *1696*, & docteur le 15 janvier *1697*. On remarqua dans tout le cours de ses études l'étendue de ses lumières, & tout ce que la méditation & la retraite lui avoient donné d'expérience & de réflexion. Ses maîtres devinrent ses protecteurs & ses amis. *Hecquet* fut bientôt professeur, & remplit cette place d'une manière digne des plus justes éloges. Peu de temps après, il fut présenté au prince de Condé; il le soigna dans une maladie grave, & se concilia l'estime & l'amitié du prince par l'assiduité de ses soins, la continuité de son zèle, & la franchise qu'il mettoit dans ses avis. A la mort de ce prince, il devint le médecin de la princesse & de toute sa maison; il le fut aussi de la duchesse de Vendôme, & se mérita dans toutes ces places l'estime des chefs, le respect & l'attachement des subalternes.

A la ville, sa réputation étoit très-répandue; on étoit sûr, en le prenant pour médecin, de trouver en lui un ami d'un sage conseil. Il ne refusoit ses soins à personne; mais les pauvres avoient la préférence, & à toute heure ils étoient reçus dans sa maison. Il s'étoit fait un système fondé sur la raison & la prudence : persuadé que la nature n'a besoin que d'être aidée, il n'accabloit pas ses malades d'une multitude de remèdes souvent pernicieux & toujours inutiles; mais il suivoit pas à pas la nature. Ses premiers soins étoient de prévenir les accidens qui pouvoient survenir. Il travailloit ensuite aux causes de la maladie. C'est à cette méthode lente & raisonnée qu'il dut l'heureux succès qu'il eut dans sa pratique, & c'est elle qui le mit en état de répondre aux discours de quelques médecins accrédités, qui se vantoient de voir plus de malades que lui, qu'*il avoit sur eux l'avantage de voir plus de maladies.*

En 1710, il devint médecin de l'hôpital de la Charité. Cette place convenoit à sa tendresse pour les pauvres : aussi leur prodigua-t-il ses secours. Sa santé ne lui permit pas de vaquer long-temps à cet emploi, il le quitta & refusa quelque temps après la place de médecin de l'hôtel-Dieu, qui lui avoit été offerte.

La faculté l'élut doyen le 5 novembre 1712. Sa modestie l'engagea encore à refuser cet honneur. Il persistoit dans son refus, & ne céda qu'aux instances réitérées de ses amis. *Hecquet* ne tarda pas à s'en repentir. Nicolas Andry, qui avoit jusqu'alors été son antagoniste, se livra à sa vivacité, à son goût ordinaire pour la satyre, en disputant à une thèse qui avoit pour titre : *In juvene convenientibus organis instructo, nunquam ne desperanda Venus? Concl. aff.* Andry s'échappa dans la dispute, & se permit des plaisanteries déplacées sur les ouvrages d'*Hecquet*. Celui-ci en porta ses plaintes à la faculté, & voulut se démettre de sa place; mais la faculté lui rendit justice, & Andry fut sur le point d'être rayé du tableau, pour avoir manqué en public au chef de la compagnie. La grandeur d'ame d'*Hecquet* parut avec éclat dans cette occasion : il trouva le moyen de réduire, à l'égalité des voix, les avis qui étoient pour & contre la radiation d'Andry; & se trouvant maître de son sort, puisqu'il avoit le droit de faire pencher la balance, il prononça en faveur d'Andry, & conclut à ce qu'il ne fût pas rayé.

Pendant son décanat, *Hecquet* s'occupa de projets honorables pour la faculté. En 1714, il proposa de travailler à une nouvelle édition du *codex* ou de la pharmacopée de Paris. Depuis la dernière édition de cet ouvrage, la pharmacie s'étoit enrichie de nouveaux remèdes. *Hecquet* proposa d'insérer ces nouveaux secours dans le dispensaire de la faculté : elle approuva ses vues & nomma pour y travailler une commission de plusieurs docteurs. Ils s'assemblèrent & y travaillèrent sans relâche. Plusieurs apothicaires célèbres y furent appellés, cependant cet ouvrage ne fut pas achevé sous le décanat d'*Hecquet*; il fut interrompu pendant quelques années, & parut en 1732, sous le titre de *Codex medicamentarius, seu pharmacopœa Parisiensis, ex mandato facultatis medicinæ Parisiensis in lucem edita, Hyacintho-Theodoro Baron, decano.*

Nous avons parlé plus haut des démêlés littéraires qu'eut *Hecquet* avec Nicolas Andry. Celui-ci ayant été élu doyen en 1724, cette nomination donna lieu à *Hecquet* de montrer sa candeur & sa franchise d'une manière qui fit infiniment d'honneur à son cœur. *Hecquet* fut chez Andry & lui témoigna toute sa joie de la justice que la faculté venoit de rendre à son mérite. Andry touché de ces avances, oublia son ancienne animosité & la changea en des sentimens pleins d'attachement & d'estime. Ils se donnèrent toujours depuis les témoignages de l'amitié la plus sincère. Andry après la mort d'*Hecquet*, fit tout ce que lui dictoit son zèle pour honorer son an-

cien antagonifte ; & lorfqu'il examina l'ouvrage de la *vie d'Hecquet* ; il le fit autrement que comme cenfeur royal, & l'on vit bien que les corrections qu'il y fit & les notes qu'il y ajouta étoient plutôt l'ouvrage de fon amitié que celui de la cenfure.

Vers la fin de 1726, *Hecquet* devenu très-infirme, prit la réfolution de fe retirer du monde, & choifit la maifon des Carmélites du fauxbourg Saint-Jacques, pour effectuer fon deffein. Le travail, la méditation, le jeûne, la prière, l'occupèrent tout le tems qu'il y demeura. Ce fut le 10 avril 1737, qu'il mourut tranquillement fans agonie, après avoir reçu les facremens avec toute la réfignation qu'on avoit droit d'attendre d'un homme qui avoit fait de la religion tous les délices de fa vie. Il fut inhumé dans l'églife des Carmélites & l'on y grava fur fon tombeau l'épitaphe fuivante, compofée par le célèbre Rollin.

Hic jacet
Philippus Hecquet, doctor-regens
In facultate medicinæ Parifienfi,
Natus apud abbatis-villam, an chrift. 1661 die 11 februarii,
Piè ac diligenter à parentibus educatus,
Totum fe medicæ artis ftudio dedit.
Eam primùm
Doctor in facultate Remenfi factus
In patriâ exercuit.
Mox accenfus defiderio doctrinæ amplioris,
Parifios venit.
Ibi ftadium medicum cum infigni laude emenfus,
Nobiliorem doctoris gradum adeptus eft.
Evocatus in regii portus folitudinem
Ut illuftri fœminæ opem medicam præberet,
Intus, foris, ægrotantes
Per annos quatuor affiduâ & felici operâ curavit
Exindè doctrinâ & pietate, non opibus auctior,
Parifiis rediit.
Quantum pertinaci labore & longo medicinæ ufu profecerit
Teftantur plena medicæ eruditionis opera quæ elucubravit
Decanus fuæ facultatis anno 1712 electus,
Re diù & maturè cum felectis doctoribus perpensâ
Saluberrimum medicinæ codicem inftituit.
An. 1727. ingreffus in hanc Carmelitarum domum
Quam, ut medicus, per annos 32 jam rexerat
Reliquum vitæ tempus
In oratione, jejunio, & continuâ mortis meditatione,
Vini carnifque abftinens, tranfegit.
Pauperes ægrotos, à quibus nunquam non confulebatur
Pluribus membris è diutino morbo captus;
At idem animo, & mente integer ac valens,
Pecuniâ & confilio ufque adjuvit.
Tandem, penè pauper ipfe, cælebs obdormivit in Domino.
An. ætatis fuæ 76 Chrift. 1737. die aprilis 11.

Le zèle qu'avoit *Hecquet* pour l'avancement de la médecine & de la vraie pratique l'avoient mis en relation avec les plus celèbres médecins de fon temps & de toute l'Europe. Tous lui prodiguoient dans leurs lettres les témoignages d'une haute eftime & les éloges les plus flatteurs. Quelques uns même fur la lecture de fes ouvrages & fur fa réputation, furent les premiers à le rechercher.

Quelques perfonnes (Le Sage entr'autres, dans fon Gil-Blas de Santillane,) ont voulu jetter un ridicule fur *Hecquet*, & fur fa manière de pratiquer la médecine, & l'accufèrent de n'employer que la faignée & l'eau pour les malades, & les pommes cuites pour les convalefcens, & de vouloir bannir de la médecine tous les remèdes chimiques. Quant à la faignée, il eft certain qu'*Hecquet* faifoit un grand ufage de ce remède; mais il l'employa toujours à propos, & fit par fon moyen des cures merveilleufes & inefpérées. Quant à l'eau & aux pommes cuites c'eft une plaifanterie que nous ne nous mettrons pas en devoir de relever; il fuffit de lire fes ouvrages pour voir qu'il prefcrivoit autre chofe à fes malades; il ne blâmoit que l'abus du trop grand nombre de remèdes. *Hecquet* employoit auffi plufieurs remedes préparés par la chimie : tels que l'émétique, les gouttes anodynes de Sydénham, la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann, & plufieurs autres dont il faifoit grand cas. Il étoit même inftruit dans cette fcience. Il avoit fait deux cours de chimie dans fa jeuneffe fous Lémery. Il recommandoit l'étude de la chimie aux jeunes médecins, mais il vouloit qu'ils euffent fini auparavant leurs cours d'anatomie & de botanique, & qu'ils étudiaffent la pharmacie & les maladies, en fuivant les malades dans les hôpitaux dans le même temps qu'ils fuivroient l'étude de la chimie. Les auteurs modernes dont il prefcrivoit la lecture aux jeunes gens étoient, Bergerus & Baglivi pour la phyfiologie; Heifter, Manget & Morgagni, pour l'anatomie; Boerhaave & Stalh,

pour la pathologie : Barchusen, pour la chimie ; & Sydenham pour la pratique. Il conseilloit encore Rivière, quoiqu'il n'en estimât pas les observations, qu'il disoit être bien rangées, mais faites dans le cabinet. Il faisoit au contraire un cas infini de celles d'Ettmuller.

On voit d'après la vie d'*Hecquet*, que c'étoit un médecin sage & savant ; un écrivain uniquement occupé de l'utilité publique ; un chrétien éclairé, pieux, zélé, charitable. Il étoit vif dans la dispute, mais sans fiel ; un peu trop attaché à ses sentimens, mais cet attachement étoit de bonne foi. Il craignoit, disoit-il, de n'avoir le plus souvent obéi qu'à l'humeur, qu'au tempérament, en croyant obéir à la vérité. Cette crainte le mettoit toujours dans la disposition de se rétracter & d'embrasser des sentimens contraires à ceux qu'il avoit soutenu, mais il ne vouloit & ne pouvoit même par la nature de son esprit céder qu'à l'évidence.

Hecquet étoit sérieux, & même il avoit l'air un peu chagrin, ce qui pouvoit être l'effet de ses infirmités continuelles, puisque dans la conversation il prenoit souvent avec ses amis le ton de cette gaité modeste qui n'est pas incompatible avec les gens sérieux. Ses manières étoient simples & son commerce avoit en général beaucoup de douceur ; mais comme il étoit naturellement impatient, s'il se trouvoit quelque chose qui blessât la religion, ou qui contredît les idées qu'il avoit cru devoir adopter sur toute autre matière, il se livroit aisément à une franchise brusque, assez naturelle aux gens de sa province. Tous ses ouvrages manquent du côté de l'ordre & de la méthode ; le style & la diction y sont négligés ; il écrivoit mieux en latin qu'en francois, mais il préféra d'écrire en langue vulgaire, soit pour être plus utile, soit parce que ses moyens ne lui permettoient pas d'avoir pour secrétaire un homme de lettres qui pût écrire correctement en latin, & que ses infirmités ne lui permettoient pas d'écrire lui-même les ouvrages qu'il vouloit donner au public. On apperçoit dans les premiers ouvrages qu'il donna en françois, une égalité de style & une pureté de diction qui fait voir que tous ses ouvrages auroient été bien écrits, s'il avoit voulu les travailler à loisir & avec plus de soin. *Hecquet*, avant de se retirer aux Carmelites avoit abandonné son patrimoine à sa famille, pour une modique pension viagère, & depuis sa retraite il ne voulut plus rien recevoir de personne pour ses consultations. C'étoit une suite du désintéressement qu'il avoit toujours fait paroître dans l'exercice de son art, & qu'il avoit souvent porté jusqu'à refuser une partie de l'honoraire qu'on lui présentoit, lorsqu'il le trouvoit exorbitant. Il s'étoit même fait une règle de ne point recevoir de présens, & de quelque manière qu'on s'y prît, on ne put jamais vaincre sa délicatesse à cet égard. Une autre suite de son désintéressement est la loi qu'il s'étoit prescrite de ne se charger que d'autant de malades qu'il en pouvoit voir dans la journée, en leur donnant à chacun tout le temps qu'il leur croyoit nécessaire ; & de ne jamais abandonner aucun de ceux qu'il avoit entre les mains pour se charger de gens plus riches ou plus puissants.

Quoiqu'*Hecquet* n'eût jamais été riche, ni même dans un état d'aisance, il fut cependant toujours généreux. Il ne se contenta pas de secourir pendant toute sa vie les pauvres de son argent & de ses conseils ; il eut aussi sa bourse ouverte pour le service de tous ceux qu'il connoissoit, & principalement de ses confrères. Il avoit soin de les aller visiter tous quand il les savoit malades, & comme il connoissoit à-peu-près l'état des affaires de la plupart, il recommandoit toujours à ceux qu'il trouvoit auprès d'eux de ne rien épargner ; & si l'argent manquoit d'avoir recours à lui, sans le témoigner aux malades. Il aimoit sur-tout ceux qui s'appliquoient à leur profession, & qui la faisoient avec honneur. On pouvoit avec justice l'appeller le père des jeunes médecins. Il en a formé lui seul plus que tous les autres médecins de son tems, & la plupart de ceux qui pratiquoient à Paris avec le plus de réputation se faisoient honneur d'avoir été ses disciples. Il ne se contentoit point de les rendre habiles dans leur profession, il les avertissoit des risques qu'ils auroient à courir en l'exerçant. Il les éclairoit sur leurs différens devoirs, leur représentoit qu'il falloit avoir un grand fonds de religion pour l'exercer en honnête homme, & leur recommandoit d'aider les pauvres, même de leur bourse. Les médecins établis dans les provinces ou dans les colonies, lui paroissoient mériter principalement son attention. Il savoit par expérience qu'ils sont moins à portée de s'instruire que ceux qui sont à Paris. Il ne lui suffisoit pas de leur indiquer dans ses lettres les meilleurs livres & de leur marquer l'utilité qu'ils en pouvoient retirer ; il s'établissoit leur correspondant ; avoit soin de leur acheter & de leur envoyer les livres qui leur manquoient & qui pouvoient leur être utiles : il en avançoit même le prix, & ne vouloit pas qu'ils se gênassent pour le lui rendre.

Voici le catalogue de ses nombreux ouvrages, que nous avons cru devoir analyser avec quelque détail.

Il composa les thèses qu'il soutint aux écoles, & celles auxquelles il présida : les voici par ordre chronologique.

An functiones à fermentis ? Concl. neg. 26 jan. 1705, *præside M. Bertin, Simon Dieuxivoye.* 1705.

An chronicorum morborum medicina in alimento? Concl. assirm. 13 *nov.* 1695, *præside M. Claudio Puylon.*

An morbi à serosa colluvie? Concl. neg., 12 *jan.* 1696,

1696, *præside M. Francisc. Afforti* = Il y prouve que les maladies ne tirent point leur origine de l'amas des sérosités; mais que celles-ci sont la suite des maladies.

Il présida à la thèse suivante, le 6 février 1698, soutenue par Philippe-Bernard de Bordegaraie : = *An remediorum curta suppellex. Concl. affirm.*

En 1704, *Hecquet* fit soutenir les deux thèses suivantes :

An impeditæ transpirationi sanguinis missio? Concl. affirm. Cette thèse fut soutenue le 7 février par Ant. Pepin.

An potus ægris interdicendus? Concl. neg. Elle fut soutenue par Jean Herment, le 21 févrirer 1704 : *Hecquet* y présida à la place d'Honoré Michelet, premier médecin du roi d'Espagne.

En 1712, il présida à J. B. Thomas Martinenq, & lui fit soutenir la thèse suivante le 28 janvier.

An morbi à solidorum tritu? Concl. affirm. Cette thèse étoit l'annonce de son ouvrage de la digestion des alimens, &c., qui parut la même année.

Le 5 janvier 1713, André Cressé présida à la thèse suivante qui fut soutenue par François-Antoine Ledran, *an ut virginitatis sic virilitatis certa indicia?* Cette thèse est d'*Hecquet*, qui avoit été nommé par arrêt du parlement, pour donner son avis dans un procès dont le sujet avoit rapport à la matière de la thèse. On l'attribue à tort à Alexandre-Pierre Mattot. (*Voyez* l'article MATTOT.) Elle est insérée avec la traduction à la fin de l'ouvrage d'*Hecquet*, qui a pour titre : *de l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, &c.*, édition de Trévoux, 1744.

En 1723, le 18 mars, il présida à Guillaume-Joseph de Lépine. La thèse qu'il fit soutenir est un précis de son *traité des dispenses du carême.* Elle a pour titre : *An creatoris & naturæ legum imago carnisprivii lex? Concl. affirm.*

Le 8 mai 1732, il présida à la thèse suivante, dont la conclusion est négative : *an quos morbos non sanat chirurgiæ ferrum, sanat chymicus ignis?* Cette thèse fut soutenue par Otton-Casimir Barfeknecht.

Outre les thèses d'*Hecquet*, il y a plusieurs autres ouvrages de lui.

En 1704, il donna quelques soins à l'édition des ouvrages de Baglivi, qui se faisoit à Lyon, & l'enrichit d'une préface écrite avec beaucoup d'élégance & de netteté, dans laquelle il expose la nature des ouvrages de ce médecin célèbre, rend compte des additions faites à cette édition, & répond aux objections faites de vive voix & par écrit contre les différens systêmes de l'auteur. Il y traite aussi de l'usage, des différences & du choix des systêmes, & sur-tout de l'utilité de celui de Baglivi, fondé sur la découverte de la fibre motrice, dont cette préface fait voir l'excellence & les avantages.

En 1707, *Hecquet* donna une traduction de sa thèse sur la saignée. Nicolas Andry, qui travailloit au journal des savans, fit un extrait de cette thèse, & tourna les principes de l'auteur en ridicule. *Hecquet* prit aussi-tôt la plume pour la défense des principes qu'il s'étoit efforcé d'établir; mais sa réponse ne put passer au sceau, on la qualifia d'ouvrage plein d'invectives; il prit le parti de la faire imprimer secrettement sous ce titre :

Explication physique & méchanique des effets de la saignée; & de la boisson dans la cure des maladies, avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le journaliste de Paris a faites sur cette explication de la saignée, *in*-12. A Chambéry, chez J. Gorin, imprimeur, devant le sénat, 1707.

Cet ouvrage fut cependant imprimé en France. L'auteur rend compte, dans la préface, de l'occasion & des aventures de cet ouvrage. On trouve ensuite la traduction de sa thèse sur la saignée, précédée d'un avertissement qui contient les raisons que l'on avoit eues de la composer. L'extrait du journaliste vient après, suivi de la réponse d'*Hecquet*, qui est dans quelques endroits aussi vive que la critique. La dernière pièce qui se trouve dans ce volume est la thèse sur la boisson, avec un avertissement qui déduit les raisons que Michelet eut de procurer la composition de cette thèse, dont il devoit être le président. Andry réfuta *Hecquet* dans un ouvrage qui parut en 1710, & qui a pour titre :

Remarques de médecine sur différens sujets, principalement sur ce qui regarde la saignée, la purgation & la boisson, in-12.

En 1708, *Hecquet* fit imprimer les dissertations suivantes :

De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, & de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans, pour montrer par des raisons de physique, de morale, & de médecine, que les mères n'exposeroient ni leur vie, ni celle de leurs enfans, en se passant ordinairement d'accoucheurs & de nourrices. Idem, 1744, à Trévoux, avec deux thèses latines, & traduites en françois; l'une de Baron le chimiste, *an prolem lactare matribus saluberrimum? Concl. affir.* L'autre d'*Hecquet*, *an ut virginitatis sic virilitatis certa indicia? Concl. affir.*

Dans la première dissertation, l'auteur prouve, par un détail d'érudition curieuse, que les accoucheurs, inconnus à toute l'antiquité, sont de très-fraîche date, & que dans toutes les nations on s'est toujours servi de sage-femmes. Il établit que l'usage de se servir d'accoucheurs n'est pas moins contraire à la pudeur naturelle, qu'aux maximes du christianisme; qu'ils n'ont rien qui les rende supérieurs aux sage-femmes, & qu'ils ne pourroient être admis que dans les cas extrêmement rares où l'on mandoit autrefois les chirurgiens, c'est-à-dire, quand il est nécessaire de se servir d'instrumens. Il prétend que la coutume de se servir d'accoucheurs est moins un usage à recevoir, qu'une entreprise à réprimer; que les femmes sont aussi capables de pratiquer les accouchemens que les hommes. Jean Devaux, célèbre chirurgien, répondit à cet ouvrage par la dissertation suivante:

Dissertation concernant la chirurgie des accouchemens, tant sur son origine, que sur les progrès qu'elle a faite en France jusqu'à présent. Cette dissertation se trouve dans la continuation des mémoires de littérature & d'histoire, par le père Desmolets, t. 3, part. 4, p. 462.

Guillaume Mauquest de la Motte, chirurgien-juré & accoucheur à Valognes, répondit aussi à *Hecquet*, en publiant une *dissertation sur la génération, sur la superfétation*, & réponse au livre intitulé *de l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, & sur l'obligation aux mères de nourrir leurs enfans.* Paris, 1718, *in*-8.

Dans la seconde dissertation, *Hecquet* prouve que les mères sont obligées, par le droit naturel, de nourrir leurs enfans, ce qu'il démontre par les suites de l'accouchement, qui manifestent l'intention de la nature. Il examine si l'on s'est toujours servi de nourrices, & dit que ce qui s'en trouve dans les livres des anciens n'autorise point les mères à se décharger sur d'autres d'une obligation indispensable. Il indique les dangers que l'on fait courir aux enfans que l'on met en nourrice, & ceux auxquels s'exposent les mères qui ne nourrissent point leurs enfans. Il détaille les inconvéniens qui résultent de l'usage des nourrices, par rapport à l'union des familles & au bien des états. Il expose la fausseté des motifs sur lesquels les mères se dispensent de nourrir. Il établit les véritables causes de dispense. Enfin il enseigne les précautions que doit prendre une mère, obligée de servir de nourrice, & donne quelques conseils importans sur le choix des sevreuses.

Il donna la même année son *traité des dispenses du carême. Paris, in*-12, *Frederic Léonard*, 1708. Réimprimé en 1709, avec quelques changemens. Paris, François Fournier, *in*-12; & en 1715, avec des additions considérables, augmenté de deux dissertations, l'une sur les macreuses, & l'autre sur le tabac. Cet ouvrage, qu'établit les cas où on peut légitimement recourir aux dispenses accordées par l'église, contient trois parties:

Dans la première, après avoir prouvé que le trop d'inquiétude pour la santé, a la principale part dans les frayeurs qu'on se fait du carême, qui n'a rien de si extraordinaire en lui-même, ni de trop austère; il examine quel est le régime le plus naturel à l'homme & quels sont les alimens qui lui conviennent plus particulièrement. Il établit dans ce chapitre le systême de la trituration, & dans le suivant il s'élève avec force contre celui de la fermentation; & conclut de tout ce qu'il a avancé, que les alimens les plus sains & les plus naturels sont ceux qui se broyent le plus aisément; que les fruits, les graines, les légumes, sont les alimens les plus naturels à l'homme; que l'usage de la viande ne lui est pas le plus naturel, ni absolument nécessaire; que les hommes d'a présent ne sont pas moins forts, ni les fruits ou légumes d'aujourd'hui moins bons qu'avant le déluge; il examine ensuite dans le plus grand détail les légumes, les racines, les herbages, les herbes potagères, les fruits, les poissons frais & salés, les testacées, les coquillages, les amphibies, dont on fait usage dans le carême, & il démontre que les maux qu'on impute au carême viennent 1°. de l'habitude de manger de la chair; 2°. de l'intempérance: 3°. de la disproportion des boissons; 4°. de la variété des mets; 5°. enfin de leur trop d'assaisonnement. *Hecquet*, passe ensuite à l'examen des différens assaisonnemens qui entrent dans la préparation des alimens maigres. Il revient ensuite à son objet principal; & fait voir la nécessité, la nature, l'antiquité, l'étendue, & les différences des dispenses. Il établit les raisons sur lesquelles on peut les demander & les accorder; les règles qu'il faut suivre & les précautions qu'il faut apporter en les accordant; de quelle manière il en faut user; enfin à qui l'on doit s'adresser pour les obtenir. Il traite aussi des moyens d'adoucir l'abstinence & de rendre le maigre supportable & des raisons qui peuvent permettre l'usage des œufs.

Dans la seconde, *Hecquet* traite du jeûne en général, de ses avantages, & de ses bons effets; il fait voir qu'il vaut mieux pour la santé manger peu que beaucoup, & faire deux repas qu'un seul; que le repas du soir doit être plus ample que celui de midi, il traite de l'antiquité du jeûne, il essaye de prouver qu'il est de tous les temps & de toutes les religions. Il détaille tout ce qui concerne le jeûne des chrétiens, & fait voir en quoi consiste sa pratique. Il traite ensuite de la qualité & quantité de nourriture qu'on peut s'accorder à la colation, de la nature, de la mesure des alimens qu'on y peut servir, des dispenses du jeûne, des raisons qui doivent en dispenser, des règles & des précautions qu'on doit y apporter & des cas ou il faut le mitiger. La troisième partie traite de la boisson en ca-

rême. *Hecquet* examine si le jeûne oblige à moins boire, & ce qu'il convient de boire en jeûnant; il prouve que l'eau est la boisson la plus naturelle, la plus propre à la digestion, & la plus conforme à l'esprit du jeûne. Que l'usage du vin & des liqueurs vineuses devroit être banni pendant le carême. Il traite ensuite de la nature du vin, de la bière, du cidre, du poiré, de l'usage du thé, du café & du chocolat, & veut bien les tolérer comme boissons utiles dans le carême, quoiqu'il vaudroit mieux s'en passer encore & s'en tenir à l'eau seule, qui suivant lui peut satisfaire à la soif & à la digestion, seules raisons pour lesquelles on devroit boire; il les proscrit les jours de jeûne, sur-tout le café & le chocolat hors des repas, & il examine si la boisson rompt le jeûne. *Hecquet* se décide pour l'affirmative, & accorde seulement dans les jours de jeûne un peu d'eau pour appaiser l'ardeur de la soif; il donne même les moyens de la prévenir, & termine son ouvrage par l'examen des raisons sur lesquelles on peut accorder la permission de boire en carême, hors des repas.

A la fin de l'édition de 1715, se trouvent deux dissertations, l'une sur la *macreuse*, l'autre sur le *tabac*. Il est d'avis que l'on doit proscrire la macreuse, les pilets, dans le carême, & que l'on ne doit point en manger dans ce temps. Il en est de même du tabac qui, suivant *Hecquet*, nourrit en quelque sorte en consolidant, en fortifiant, en s'opposant à la dissipation des sucs nourriciers. C'est pourquoi il en interdit l'usage pendant le jeûne & le restreint du moins aux heures des repas.

L'ouvrage d'*Hecquet* est rempli d'érudition, mais un peu diffus comme tous les ouvrages de cet auteur. La piété de ce savant médecin & son attachement à la religion ne purent lui faire voir sans douleur les loix du jeûne ecclésiastique négligés ou méprisés, & lui fit concevoir l'idée d'entreprendre ce traité, non pour combattre l'usage légitime des dispenses, mais pour établir les cas où l'on peut légitimement y recourir. Le traité des dispenses fut approuvé par plusieurs médecins illustres.

Nicolas Andry fit une critique très-amère de cet ouvrage d'*Hecquet* dans un ouvrage qui parut en 1710, sous le titre de *Régime de carême.* Nous en avons parlé à son article. En 1713, Andry fit réimprimer cette critique sous le titre de *Traïté des alimens de carême.*

Raimond Vieussens, célèbre médecin de la faculté de Montpellier & médecin de mademoiselle de Montpensier, fut aussi un des adversaires d'*Hecquet*, & fit imprimer l'écrit suivant dans les mémoires de Trévoux : *De la nature & des propriétés du levain de l'estomac.* Les journalistes, en insérant l'écrit de Vieussens, invitèrent *Hecquet* à prendre la défense de son systême de la trituration. *Hecquet* s'empressa de répondre à la dissertation de Vieussens, sa réponse parut sous ce titre : *De la digestion des alimens, pour montrer qu'elle ne se fait pas par le moyen d'un levain, mais par celui de la trituration ou broyement; contre l'article* 13 *des mémoires de Trévoux, en janvier* 1710. Ces remarques contiennent tout le plan de l'ouvrage qu'il projettoit, & combattent article par article tout ce que Vieussens avoit dit en faveur des levains. *Hecquet*, lui répondit plus en détail dans le chapitre 17 de la première partie de son traité de la digestion qui parut en 1712, sous ce titre : *De la digestion des alimens & des maladies de l'estomac, suivant le systême de la trituration ou du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie, in*-12. Paris, Cavelier. Cet ouvrage muni de l'approbation d'un grand nombre de docteurs est en deux parties: dans la première, l'auteur développe les différentes parties du systême de la trituration, il réfute ensuite les systêmes de *l'élixation*, de la *putréfaction*, de la *macération* & de la *fermentation.* Il s'attache sur-tout à réfuter le dernier comme le plus accrédité. Il démontre que le systême de la trituration est très-ancien; qu'il doit sa naissance à Erasistrate; qu'il avoit été adopté par Dionysius *Ægeus*; qu'on en trouve des traces dans Cicéron, & que celui de la fermentation remonte à Willis ou à Vanhelmont. Cette première partie est terminée par une idée des sécrétions ou de l'économie animale expliquée par la trituration.

La seconde partie traite des maladies de l'estomac, & est précédée d'un avertissement dans lequel il fait voir les avantages du systême de la trituration sur celui de la fermentation, & son utilité pour la cure des maladies. Il attribue les maladies de l'estomac aux changemens qui se font dans la pression des vaisseaux, & combat l'opinion qui attribue les causes des maladies de ce viscère, à sa chaleur, à sa froideur & à son relâchement. Suivant *Hecquet*, c'est dans les défauts de coction qu'il faut chercher les causes des maladies de l'estomac, & ces défauts ne viennent que de ceux du broyement. En 1730, *Hecquet* fit réimprimer cet ouvrage & l'augmenta d'un premier volume qui contient d'abord un discours préliminaire *sur l'étendue de la trituration par toute l'économie animale saine & malade : où après avoir expliqué dans une première partie, l'usage & l'action des principaux remèdes, sur-tout de la saignée & de la purgation, on répond dans la seconde, au traité de l'usage des saignées de* (Jean-Baptiste) *Sylva.* Ce médecin avoit attaqué ce qu'*Hecquet* avoit avancé dans ses observations sur la saignée, touchant les différentes saignées & l'extrême précaution avec laquelle on doit faire usage de celle du pied. *Hecquet* en réfutant le systême de Sylva, se fit une loi de rendre justice au mérite de ce confrère qu'il estimoit infi-

niment. Dans le même volume se trouve cinq lettres; la première, *sur la révulsion ou la manière de la procurer.* La seconde, *sur la révulsion dans les maladies chroniques*, où *Hecquet* fait voir les causes des maladies incurables dans cette révulsion omise, imparfaite ou manquée dans ces maladies. La troisième lettre contient un *nouveau systême sur la saignée qui fait voir dans les connoissances de l'anatomie moderne la nécessité de ce remède pour le rétablissement de la santé, & la sureté pour la propagation de la vie.* La quatriéme est *contre l'usage du kermès minéral dans la guérison des maladies & contre le liliumde Paracelse.* La cinquième traite *des maladies des yeux*, & sert à expliquer ce qui en a été dit dans le traité des *amers*, autre ouvrage d'*Hecquet* dont nous parlerons plus bas. François Pourfour du Petit, docteur de Montpellier, & de l'academie des sciences, attaqua cette dernière lettre; *Hecquet* se contenta de répondre par une addition & renvoya pour le fonds des difficultés à la lettre elle-même.

Le tome second a pour titre: *Traité entier de la digestion & des maladies de l'estomac, revu, corrigé & augmenté par l'auteur, non-seulement en quelques endroits, mais encore de plusieurs réflexions & d'un chapitre sur l'embarras des premières voies & la part qu'il a dans les maladies.* Il y a aussi un chapitre qui répond aux objections de Jean Astruc, contre le systême de la trituration. Les objections d'*Astruc* avoient paru en 1711, sous le titre de *Mémoire sur la cause de la digestion des alimens*; *in*-4. Cet ouvrage d'Astruc, se trouve réimprimé dans ce chapitre. C'est tout ce qui pouvoit se dire de plus solide en faveur de la fermentation & des levains. Le volume est terminé par le mémoire de Raimond Vieussens, suivi de sa réfutation, & par la thèse latine de l'auteur dont nous avons parlé plus haut, savoir, *si les maladies viennent du broyement des solides, an morbi à solidorum tritu?*

Vers la fin de 1714, *Hecquet*, pour accréditer de plus en plus le systême de la trituration, publia l'ouvrage suivant: *De purgandâ medicinâ à curarum sordibus, ubi detecto evacuantium fuco, purgationum fraudes & imposturæ, scandalo artis & artificiis opprobrio futuræ revelentur; datoque partium* MECHANISMO, *purgandi leges, tempora, rationes emendatæ restituuntur: ibique* TRITUS *ictibus everberata* FERMENTATIONE, FERMENTORUM *obliteratur memoria, tum* SOLIDORUM SYSTEMATE *stabiliuntur morborum ætiologiæ; solidiores & nobiliores curæ, in*-12. *Parisiis* Guil. Cavelier.

Dans son discours préliminaire, *Proloquium de tolerandis medicinæ novis libris, ubi de illorum utilitate aut damno, de censurâ illorum aut judicio*, il relève le mérite de la méthode d'Hippocrate, donne des louanges à ceux qui l'ont imité, fait voir les inconvéniens dans lesquels sont tombés ceux qui se sont ouverts d'autres routes, s'étend sur les avantages & les inconvéniens qui peuvent naitre des nouveaux livres de médecine, selon la méthode à laquelle les auteurs sont attachés, & montre de quelle manière on doit s'y prendre pour faire l'examen ou la critique de ces livres. Il veut que les auteurs & les critiques n'ayent d'autres vues que de travailler à perfectionner la pratique de la médecine, soit en écrivant, soit en jugeant les ouvrages des autres. Il fait aussi par occasion l'apologie du systême des solides, & rend compte des raisons qui l'engagent à se déclarer contre le trop grand usage des purgatifs. Dans l'ouvrage même, *Hecquet* ne fait que développer de plus en plus les principes sur lesquels il s'étoit fondé dans ses traités des dispenses du carême, de la digestion & des maladies de l'estomac. Il commence par donner une idée des sécrétions qui ne sont point la séparation des sucs purs d'avec les sucs ou matières impures, mais seulement la division d'une liqueur primitive obligée de changer de forme par rapport aux différens canaux qu'elle doit arroser. La bile, la lymphe, le suc pancréatique, la pituite, la salive sont des sucs utiles qu'il ne faut pas ranger dans la classe des excrémens. Ces différens sucs ont leurs fonctions, & l'intention de la nature n'est pas qu'on les mette dehors. C'est dans les urines & dans les sueurs qu'il faut chercher les sucs excrémentiels, & ces derniers n'ont pas besoin du secours des purgatifs pour hâter leur sortie quand elle se trouve retardée par quelque dérangement. Il refute tout ce qu'on a dit d'après l'antiquité sur la dépuration du sang; le sang n'a pas besoin d'être dépuré par le secours des purgatifs: ce qu'il y a de superflu s'évapore par la transpiration insensible. Suivant lui, le dérangement de la santé ne peut être occasionné que par des variations dans les mouvemens des solides. *Hecquet* en vient ensuite à la purgation, dont il reconnoît l'utilité; il ne la bannit point, mais il se plaint du mauvais usage que l'on en fait communément. Il explique les différentes espèces de purgations, & prétend que leur action agit sur les solides & non sur les fluides. Il veut que le médecin ne la prescrive que lorsque la nature indique ce moyen de guérison, & prouve le danger qu'il y a de purger mal à propos. Il démontre que toute purgation est inutile tant que les humeurs roulent avec le sang, & tant que les divers sucs remplissent d'autres canaux que les leurs.

En 1714, il fit imprimer un petit ouvrage intitulé: *Jugement de la faculté de médecine de Paris, sur les mémoires qui courent sur la mortalité des bestiaux.* Paris, J. Quillau. = *Hecquet* donna aussi une nouvelle édition de l'ouvrage intitulé: *Decreta, ritus, usus, ac laudabiles saluberrimi medicorum Parisiensium ordinis consuetudines.* Parisiis, apud J. Quillau, 1714, *in*-12.

En 1722, *Hecquet* fit paroître l'ouvrage intitulé: *Novus medicinæ conspectus, ubi ex sanguinis circuitus anomaliis, secretionum errata, miscellanea succorum*

& humorum adulteria deducuntur ; missisque systematicis œtiologiarum deliriis, exturbatis sanguinis motuum legibus eruuntur geminæ morborum causæ, veræque medendi leges. Accedit appendix de peste, iisdem œconomiæ animalis legibus stabilita. Parisiis, apud Gullelmum Cavelier, 2 vol. *in*-12.

La première partie de cet ouvrage est physiologique, la seconde est pathologique. *Hecquet* y essaie de ramener les médecins à l'intention de la nature, persuadé du tort que les différens systêmes ont fait à la médecine. Suivant lui la maladie, comme la santé, consiste dans le mouvement. Tout mouvement a des périodes, des degrés, des intervalles, des rapports qui lui sont particuliers. Il ne s'agit donc que d'en observer & d'en étudier les phénomènes, & d'en faire une combinaison exacte, proportionnée aux différences d'âge, de sexe, de saison & de climat. Dans la première partie, il traite de la nature du corps, & dans la seconde de la nature des maladies, & des remèdes conformes aux principes établis dans le cours de l'ouvrage. L'occasion de la peste, dont la Provence étoit alors affligée, engagea l'auteur à faire à cette maladie l'application des règles générales dont il croyoit avoir démontré la vérité.

La même année, *Hecquet* donna sur la même matière un ouvrage intitulé : *Traité de la peste, où, en répondant aux questions d'un médecin de province sur les moyens de s'en préserver, & d'en guérir, on fait voir le danger des baraques ou des infirmeries forcées, avec un problême sur la peste*. *in*-12. Paris, Guillaume Cavelier.

Hecquet expose, dans ce traité, les différentes méthodes employées avec succès dans la curation de cette maladie. Il prétend que la peste s'attache moins aux humeurs qu'aux esprits ; que ce n'est point aux évacuans qu'il faut avoir recours, mais à la saignée, aux sudorifiques, aux acides, aux narcotiques, aux absorbans, aux fébrifuges, observant toutefois les règles de l'art, & les différences ou de la maladie en elle-même, ou de ses symptômes.

Dans le problême sur la peste, *Hecquet* examine si cette maladie est réellement incurable. Il conclut qu'on la peut guérir, parce qu'elle est du genre des maladies dont les causes sont connues, & qu'en suivant les indications de la nature, on lui peut opposer des remèdes convenables.

Hecquet donna en 1724 quatre ouvrages différens, ayant tous rapport à la petite-vérole, & renfermés dans un seul volume *in*-12. Paris, Cavelier. Ils parurent sous ce titre : *Observations sur la saignée du pied & sur la purgation au commencement de la petite-vérole, des fièvres malignes, & des grandes maladies. Preuves de la décadence dans la pratique des médecins, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation.*

La même année, il publia ses commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate : *Hippocratis aphorismi ad mentem ipsius, artis usum & corporis mechanismi rationem expositi*, t. 2, *in*-12. Parisiis, apud Guillel. Cavelier, 1724. = Jean Devaux, savant chirurgien, traduisit cet ouvrage d'*Hecquet*, & le fit paroître sous ce titre : *Les aphorismes d'Hippocrate, expliquées conformément au sens de l'auteur, à la pratique médicinale, & à la méchanique du corps humain. Traduction françoise sur la version latine d'un auteur anonyme*, imprimée à Paris en l'année 1723. Paris, Laurent d'Houry, 2 volumes *in*-12, 1725. = Les aphorismes d'Hippocrate sont en grec & traduits en latin ; puis vient l'explication de chaque aphorisme. *Hecquet* a adapté ses idées à la doctrine d'Hippocrate, & a enrichi ses commentaires des découvertes dont la médecine, la physique, l'anatomie, la chimie & la méchanique, s'étoient enrichies dans les derniers siècles.

L'année suivante, *Hecquet* fit paroître la lettre suivante, pour répondre aux objections que l'on avoit faites à ses observations sur la saignée du pied, &c. : *Lettre en forme de dissertation, pour servir de réponse aux difficultés sur le livre de la saignée du pied, &c.* Paris, Guill. Cavelier, *in*-12.

Le 3 mai de la même année, jour de la Fête-Dieu, fut célèbre par le *miracle* opéré sur la dame Lafosse. *Hecquet* fit imprimer à ce sujet deux *lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur un miracle arrivé sur une femme du fauxbourg Saint-Antoine*, 1725, *in*-8. = Jacques Saurin, ministre de Hollande, ayant attaqué dans son état du christianisme en France, le mandement que le cardinal de Noailles fit imprimer à ce sujet, *Hecquet* lui répondit par deux autres lettres qui portent le même titre, mais qu'il ne fit point imprimer.

En 1726, il fit imprimer le traité suivant : *Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmans & des narcotiques, pour la guérison des maladies, en forme de lettres*, *in*-12. Paris, Guill. Cavelier.

Pitcarn, médecin écossois, plus adonné à la méchanique & aux mathématiques qu'à la médecine, s'amusoit à réduire la médecine à quelques problêmes, & avoit proposé de trouver un remède qui fût capable de guérir toutes les maladies, en prévenant, ou calmant la raréfaction du sang, & en rallentissant son mouvement, sans être presque suivi d'aucun symptôme. Le problême étoit ainsi exprimé : *Dato quovis morbo, remedium ipsi proportionatum invenire, sive, in omni morbo exindicante, indicatum invenire, inventumque adhibere.* = *Dans quelque maladie que ce soit trouver un remède qui lui soit proportionné, ou bien, dans toute maladie, trouver le remède indiqué par les signes d'indication, & l'administrer après l'avoir trouvé.* = *Hecquet* crut trouver

dans l'opium & les autres narcotiques ſagement administrés, la ſolution du problême ; il s'appuie de l'autorité d'un paſſage de Sydenham, qu'il met à la tête de ſon livre, & combat les opinions de Stalh & d'Hoffman, qui s'étoient déclarés contre l'opium. Il faut remarquer qu'à la ſuite du problême Pitcarn ajoute, *Deſideratum Medicamentum quod ſtatim tollat ſanguinis rareſcentiam, & motum imminuat, nullo ferè ſymptomate ſubſequente* ; & il renvoye au livre ſecond, ch. I, p. 535 de ſes élémens de médecine, où ce paſſage eſt rapporté, en traitant de la fièvre, & où il dit, que lorſque l'on aura trouvé le remède deſiré, ce remède ſera préférable à la ſaignée, mais qu'il faudra pratiquer la ſaignée juſqu'à ce qu'on l'ait trouvé. (Voyez *Archibalai Pitcarnii*, *&c. opera omnia medica*, *p.* 73, *in*-4. Lugduni Batavorum, apud Joh. Arnold Langerak, 1737.)

A peu près dans le même temps, *Hecquet* fit imprimer un petit écrit d'une feuille *in*-4, ayant pour titre : *Réponſe à la queſtion ſi les médecins peuvent & doivent prendre part aux affaires de l'Égliſe.* Août 1726.

En 1727, il donna ſes *remarques ſur l'abus des purgatifs & des amers, au commencement & à la fin des maladies, & ſur l'utilité de la ſaignée dans les maladies des yeux, & dans celles des vieillards, des femmes & des enfans, en forme de lettres, avec deux lettres latines, l'une ſur la génération des inſectes, & l'autre ſur le muſcle utérin découvert par Ruiſch.* Paris, Guill. Cavelier, *in*-12. ⁂ Dans cet ouvrage, *Hecquet* fixe le temps où l'on peut placer les purgatifs le plus à propos pour le bien du malade, & confirme par de nouvelles obſervations ce qu'il en avoit déjà dit dans ſon traité *de purgandâ medicinâ*, Il ne condamne pas les amers, mais il veut qu'ils ſoient précédés par les délayans. Il ſe déclare grand partiſan de la ſaignée dans ſa lettre ſur l'utilité de ce ſecours. La première lettre latine ſur la génération des vers, eſt adreſſée à Antoine Vallisnieri, célèbre profeſſeur en médecine à Padoue. La ſeconde prouve combien la découverte de Ruiſch contribue à perfectionner la pratique des accouchemens.

En 1732, parut *le brigandage de la médecine, dans la manière de traiter les petites véroles & les plus grandes maladies par l'émétique, la ſaignée du pied, & le kermès minéral, avec un traité de la meilleure manière de guérir les petites véroles par des remèdes & des obſervations tirées de l'uſage.* ⁂ Dans la première partie de cet ouvrage, *Hecquet* peint avec force les ravages dont il croit que l'on peut accuſer l'abus de la ſaignée du pied, de l'émétique & du kermès minéral. Quelques partiſans de la pratique, contre laquelle il ſe déclare, ſe crurent déſignés dans l'ouvrage ; ſur leurs plaintes, les exemplaires furent ſaiſis. Mais cette affaire ayant été ſoumiſe à l'examen du premier médecin, il prouva qu'on prenoit à tort l'épouvante, & ſur ſon témoignage la ſaiſie fut levée, & le livre eut beaucoup de cours. La ſeconde partie, ou le traité de la meilleure manière de guérir la petite-vérole, commence par des réflexions relatives à *la manière d'écrire en médecine* ſur les maladies. Elles ſont ſuivies de ce paradoxe : *la petite-vérole rarement incurable, la petite-vérole rarement guériſſable.* Ce premier volume fut ſuivi de deux autres, dans le premier deſquels, après avoir prouvé le brigandage de la médecine par les effets, il donne le plan *de mémoires académiques pour ramener la médecine à ſes règles, & la contenir dans ſes loix.* On trouve à la fin une *lettre apologétique touchant le brigandage de la médecine.* Le troiſième volume eſt le *brigandage de la médecine réformé*, ou *la ſaignée du pied, le tartre émétique & le kermès minéral diſciplinés.*

Après la mort d'*Hecquet* parurent deux autres parties relatives à cet ouvrage ; ſavoir : *le brigandage de la chirurgie*, ou *la médecine opprimée par le brigandage de la chirurgie, ouvrage poſthume de M. Philippe Hecquet, docteur-régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, première partie.* Utrecht, chez les ſœurs de Corneille-Guillaume Lefevre, 1738. ⁂ Le brigandage de la chirurgie eſt précédé de la *lettre d'un médecin de la faculté de Paris, ſur ce que c'eſt que le brigandage de la médecine* : cette lettre avoit déjà été imprimée *in*-8 du vivant de l'auteur, en 1736 ; mais il n'en fut tiré que peu d'exemplaires. *Hecquet* y répondaux invectives de l'abbé Desfontaines, l'un des littérateurs penſionnés par les chirurgiens pour écrire en leur faveur contre les médecins. A la fin du brigandage de la chirurgie ſe trouve un édit en latin du roi de Pruſſe Frédéric-Guillaume, ſur la ſubordination des miniſtres de la médecine, donné à Poſtdam le 12 novembre 1685. La ſeconde partie, qui eſt renfermée dans le même volume, a pour titre : *le brigandage de la pharmacie. Hecquet* n'en parle qu'à l'occaſion des chirurgiens, qui s'emparent, ſelon lui, du patrimoine des apothicaires, en ſe mêlant de compoſer toutes ſortes de remèdes.

Hecquet avoit ébauché deux autres parties pour ſervir de ſuite au brigandage de la médecine ; la quatrième partie devoit être appellée *le tombeau de la médecine*. & la cinquième l'*anaſtaſie de la médecine, ou la medecine renaiſſante non de ſes cendres, mais de ſes humiliations.*

Le brigandage de la médecine fut imprimé de nouveau en 1749. *Utrecht, chez Corneille-Guillaume Lefebvre*, 3 vol. *in*-12.

En 1733, *Hecquet* fit paroître *La médecine théologique, ou médecine créée telle qu'elle ſe fait voir ici, ſortie des mains de Dieu, créateur de la nature & régie par ſes loix. Ouvrage où s'explique l'hygieine par les principes du mechaniſme ; puis par de ſemblables notions tirées des ſciences les plus propres à perfectionner la médecine. L'on y développe*

les idées des vraies causes des maladies, de l'ordre auquel elles appartiennent, & de leurs vrais remèdes. On y a ajouté à la fin les thèses de médecine de l'auteur de ce traité. Paris, Guillaume Cavelier, 2 vol. *in*-12. Le premier tome est précédé d'une préface dans laquelle l'auteur rend compte du titre extraordinaire qu'il donne à son livre. L'ouvrage a trois parties; dans la première, *Hecquet* prouve que la médecine est d'autant moins capable d'affoiblir la religion dans les médecins, que par-tout elle leur montre la divinité toujours présente & partout adorable. Dans la seconde, il montre les raisons qui élèvent continuellement l'esprit des médecins vers la foi, & qui font de la médecine une étude de religion. Dans la troisième, il examine quelles sont les sciences nécessaires pour perfectionner la médecine. A la fin se trouvent des corollaires, où *Hecquet* communique quelques pensées sur les vraies causes des maladies & sur la nature des vrais remèdes. Ces corollaires sont suivis du traité suivant: *Les maladies dans leur ordre naturel pour les prendre dans leurs vrais caractères, & ne les traiter que par leurs remèdes nécessaires.* Parmi les thèses d'*Hecquet* qui sont à la fin de l'ouvrage, on n'y trouve point celle qui a pour titre: *an ut virginitatis sic virilitatis certa indicia. Hecquet* consentit à sa suppression pour se prêter à la délicatesse du censeur royal qui faisoit difficulté de la comprendre dans son approbation.

Au commencement de l'année 1733, *Hecquet* résolut d'écrire sur un événement que plusieurs personnes pieuses & que l'on ne pouvoit soupçonner de manquer de lumières, regardoient comme miracuculeux & comme contenant quelque chose de divin. Il s'agissoit des convulsions. *Hecquet*, après avoir étudié mûrement la chose & s'être fait rendre compte par des amis fideles & par des médecins éclairés, résolut d'écrire sur ce sujet & de désabuser le public contre les fâcheuses suites que ce préjugé devoit avoir. Il entreprit de montrer que les convulsions n'étoient que des accidens purement naturels. Le parti convulsionnaire en fut allarmé, & dans ce parti il y avoit plusieurs personnes amies de ce médecins. Enfin l'ouvrage fut achevé vers le mois de mai, mais la difficulté de le faire imprimer retarda sa publication jusqu'au mois de novembre. Il a pour titre: *le naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie convulsionnaire. Première partie.* Cette première partie est suivie d'une *réponse à la lettre d'un confesseur, touchant le devoir des médecins & des chirurgiens, au sujet des miracles & des convulsions*, petit *in*-12, à Soleure, chez Andreas Gymnicus. Mais cet ouvrage fut imprimé à Rouen.

Les convulsionnaires trop prévenus ne se rendirent point aux raisons d'*Hecquet*. Quelques-uns mêmes en furent tellement irrités, qu'ils le maltraitèrent d'une manière peu convenable dans leurs écrits. *Hecquet* se voyant maltraité, & voulant d'ailleurs justifier la droiture de ses intentions, composa sur le même sujet plusieurs ouvrages tant imprimés que manuscrits.

1°. *Le naturalisme des convulsions démontré par la physique, l'histoire naturelle, & par les événemens de cette œuvre, démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une lettre sur les secours meurtriers*, seconde partie.

2°. *Le mélange dans les convulsions confondu par le naturalisme*, troisième partie. On trouve à la suite. 1°. *La cause des convulsions finie.* 2°. Post-scriptum. *L'œuvre des convulsions tombée.* Ce post-scriptum répond à un écrit intitulé: *Pensées sur les prodiges de nos jours* (1733, *in*-12, imprimé dans le même endroit).

3°. *La suceuse convulsionnaire, ou la psylle miraculeuse*, (feuille *in*-12, sans lieu d'impression.)

4°. *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*, (deux feuilles *in*-12.)

5°. *Réponse à la lettre d'un docteur en médecine de la faculté de ***.* C'est une défense de l'écrit de la suceuse attaqué par le prétendu docteur, (deux feuilles & demie, *in*-12.

6°. *Le naturalisme des quatre requêtes.* C'est un examen des requêtes que quelques filles convulsionnaires détenues en prison, présentèrent pour obtenir, ou la permission de faire preuve de leur innocence, ou la main-levée de leurs personnes. (brochure) *in*-12.

7°. *Réponse des médecins au défi que leur font les convulsionnaires.* Dans une defense ou justification des requêtes, on avoit défié les médecins de prouver que quelques faits que l'on citoit n'étoient pas surnaturels, feuille *in*-12.)

Tous ces ouvrages parurent en 1736. La mort de l'auteur l'empêcha de publier les suivants qui sont restés manuscrits.

1°. *Le surnaturalisme de l'epidémie convulsionnaire, prouvé par les extravagances du convulsionnat dans ses docteurs & dans ses filles, par le faux des quatre requêtes, & la fausseté des requérans.*

2°. *Le naturalisme justifié contre les clameurs des convulsionnistes; ouvrage où l'on donne le méchanisme des pensées & celui des passions.*

3°. *Lettre d'un théologien.* Cet écrit a le même but en partie que la réponse à la lettre à un confesseur; c'est-à-dire, de prouver que la matière des convul-

ſions eſt du reſſort de la médecine, & qu'on a raiſon de n'en rien attribuer au démon.

4°. *Moyen court pour terminer la diſpute des convulſions ou le naturaliſme conciliateur.* L'occaſion de cet ouvrage, fut la conſultation que trente docteurs de ſorbonne donnèrent en 1735, contre les convulſionaires. L'auteur y fait par occaſion une apologie étendue des trois parties du naturaliſme.

Au mois de Juin 1736, *Hecquet* acheva l'ouvrage ſuivant, qui parut en 2 volumes *in*-12. Paris, Guill. Cavelier, 1737. = *La médecine naturelle vue dans la pathologie vivante, dans l'uſage des calmans & des différentes ſaignées des veines & des artères, rouges & blanches, ſpontanées ou artificielles, & dans les ſubſtituées par les ſangſues, les ſcarifications, les ventouſes*, tome I. = *La médecine naturelle, contenant les tableau des maladies ſur le plan de la médecine naturelle calmante : avec un eſſai de méthode pour les traiter.* Tome II. A la tête du premier volume ſe trouve un diſcours qui contient les vues & le deſſein de l'auteur en compoſant cet ouvrage. Il veut qu'on cherche les premières cauſes des maladies dans le ſuc nerveux & dans l'air contenues dans toutes les parties du corps. Suivant *Hecquet*, cet air n'eſt pas ſans action, & peut-être eſt-il le principe de tout ce qui ſe paſſe en nous. Vers la fin de la première partie, on trouve le livre d'Hippocrate *de flatibus*, traduit en François par Claude Vergne, médecin de la faculté de Paris. La ſeconde partie renferme des leçons de pratique fondée ſur les principes de la médecine naturelle calmante. *Hecquet* prend pour exemple la fièvre dont il parcourt toutes les eſpèces, tant des aiguës que chroniques. Vient enſuite un eſſai de méthode de guérir, ſuivie de vues générales ſur les indications & les remèdes propres à la cauſe, l'état & la nature de chaque genre de maladie, & d'eſſai de pratique ſur les différentes ſaignées. On trouve une liſte des remèdes calmans, ſimples & compoſés tirés des trois règnes, & trois queſtions miſes en problêmes & hazardées pour avancer le progrès de la pratique de la médecine; 1°. ſi la ſaignée de l'artère ſeroit plus efficace, ſans être plus préjudiciable que celle de la veine; 2°. ſi la ſaignée de la gorge eſt préférable à celle du bras; 3°. ſi les veſſicatoires font office de ſaignées blanches. Ces queſtions ſont ſuivies d'un petit écrit ſur la médecine expectative, & d'un poſt-ſcriptum, dans lequel l'auteur fait voir que Tralles & Roſetti, l'un médecin allemand, l'autre médecin italien, s'accordent en tout avec lui.

La médecine, la chirurgie & la pharmacie des pauvres, ne parurent qu'après la mort d'*Hecquet*, qui n'eut pas le tems d'y mettre la dernière main. La vie de l'auteur ſe trouve à la tête de cet ouvrage, ainſi que ſon portrait gravé par J. Daullé, d'après Lebelle, on lit ces vers au bas de cette gravure.

Dans ſon art il n'oublia rien
Pour ſonder à fond la nature;
Mais la ſcience du chrétien,
Lui parut toujours la plus ſûre.
A ces deux traits, lecteur, augure
Qu'il fut grand médecin & très-homme de bien.

Bertrand le père, vouloit que l'on mît ſimplement :

Doctrinâ magnus, pietate major.

La première édition de *La médecine des pauvres*, parut en 1740, chez la veuve Alix, en 3 volumes *in*-12. ſous ce titre, *La médecine, la chirurgie & la pharmacie des pauvres, par feu M. Philippe Hecquet, &c. avec la vie de l'auteur, contenant un catalogue raiſonné de ſes ouvrages.* Cette édition fut approuvée par la faculté ſous le décanat de Chomel; elle fut promptement enlevée; il en parut une ſeconde en 1742, ſous ce titre : *La médecine, la chirurgie & la pharmacie des pauvres, par feu M. Philippe Hecquet, docteur-régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris. Nouvelle édition, revue, corrigée ſur le manuſcrit de l'auteur & augmentée de notes par M. Boudon, docteur en médecine.* On y a joint la vie de l'auteur avec un catalogue raiſonné de ſes ouvrages. 3 vol. *in*-12. Paris, Clouſier, David, Durand & Damonneville. Le ſieur Lacherie qui avoit demeuré pendant 23 ans auprès d'*Hecquet*, & qui, dans les dix ou douze dernières années de ſa vie lui ſervoit de ſecrétaire, dédia cette édition à la faculté, qui nomma de nouveaux commiſſaires pour l'examiner ſous le décanat de Col de Villars, & d'après leur rapport, la faculté lui donna une ſeconde approbation. La médecine des pauvres comprend environ les deux tiers de l'ouvrage. L'auteur après avoir parlé des cauſes de la ſanté & de celles des maladies, traite de l'uſage des médicamens, des cas où il faut les employer & de ceux où ils ſont nuiſibles; par exemple, en parlant des purgatifs, il prouve qu'on ne doit les employer que vers la fin des maladies, qu'ils ſont dangéreux dans les maladies chroniques, dans la groſſeſſe, chez les jeunes perſonnes du ſexe, chez les hommes ſujets au flux hémorroïdal, dans les crachemens de ſang, dans l'aſthme, chez ceux qui ont des deſcentes. Parmi les vomitifs, il veut que l'on n'employe que les plus modérés; il traite enſuite de la manière d'employer le ſenné, le mercure doux, la rhubarbe, & l'aloës; fait quelques remarques ſur l'uſage des extraits, & ſur le ſel d'epſom; il paſſe enſuite à l'examen des ſudorifiques, des diurétiques, des délayans & des apéritifs; de la ſaignée qu'il regarde comme le premier & le plus néceſſaire de tous les remèdes, & dont il démontre l'efficacité dans toutes les maladies de poitrine. Il examine enſuite les maladies en particulier; & comme il n'a entrepris principalement

cet

cet ouvrage que pour les pauvres, il avertit qu'il empruntera une partie de ce qu'il va dire de l'excellent traité des maladies des artisans, donné par le célèbre Ramazzini, & démontre combien est utile à un médecin l'examen des professions de ceux pour la guérison desquels il est appellé. Après quelques remarques sur les causes qui dérangent la transpiration, il traite des différentes espèces de fièvres, & finit cet article par quelques réflexions sur le sang, qu'il regarde comme l'unique cause de toutes les maladies, & sur les avantages de la saignée faite dès leur commencement. Il traite ensuite des cachéxies, de l'hydropisie, de la gale, du scorbut, des écrouelles, du cancer, de l'épilepsie, & du rachitis; il passe aux maladies du bas-ventre, à celles qui dépendent du vice de la lymphe nervale, aux maladies inflammatoires, à la phthisie, à l'éthisie; aux maladies de l'estomac, du foie, de la rate, au *cholera-morbus*, & à la colique de miséréré. Dans le second tome de cet ouvrage, *Hecquet* traite des maladies des artisans, de celles des gens de lettres, des religieux & religieuses; des maladies des ouvriers qui travaillent debout; de celles des ouvriers qui travaillent assis, de celles des chanteurs & chanteuses; des maladies des personnes du sexe, des vieillards & des enfans. Dans le même volume se trouve la chirurgie des pauvres, où il traite des maladies qui sont du ressort de la chirurgie, & des différens remèdes chirurgicaux. Ce volume est terminé par une espèce de dictionnaire, dans lequel se trouve l'explication de plusieurs termes de médecine, chirurgie, pharmacie, chimie, anatomie, physique, &c. répandus dans les trois volumes de cet ouvrage. On avoit inséré ce dictionnaire dans la table des matières de la première édition. Dans le troisième volume se trouve la *Pharmacie des pauvres*, qui est divisée en deux parties : dans la première sont les remèdes domestiques ou naturels pris dans les alimens, les graines, les herbes & les plantes; puis on trouve une liste des remèdes communs faciles à préparer pour différentes maladies. La seconde partie contient la formule des remèdes pharmaceutiques les moins composés; elle est divisée en deux sections. La section première traite des remèdes internes & à deux classes. La première classe est divisée en paragraphes, & traite des médicamens altérans, tels que les eaux, les prisannes, les apozèmes, décoctions, bouillons, &c. La seconde classe traite des remèdes purgatifs, & se divise en trois paragraphes; 1°. des laxatifs; 2°. des purgatifs; 3°. des émétiques ou vomitifs. La seconde section traite des remèdes externes ou topiques, savoir les fomentations, les épithêmes, les cataplasmes, les collyres, les gargarismes, des plantes vulnéraires, toniques, confortantes, déterfives; &c. dont on peut employer les lotions, les fomentations, &c. à la place des emplâtres, des linimens, des onguens & des baumes. L'auteur donne ensuite la liste des principales drogues simples, vulnéraires, & des recettes pour composer des baumes, des huiles, des emplâtres & des onguens. L'ouvrage est terminé par les doses des laxatifs, des purgatifs & des émétiques, & par des observations sur le régime maigre.

On trouva les manuscrits suivans dans le cabinet d'*Hecquet* après sa mort. Ils n'ont point été publiés.

1°. *Une lettre latine à Winslow, du 10 septembre* 1722, au sujet de la dispute qui s'étoit élevée entre Boerhaave & Ruisch, sur la manière dont les sécrétions s'opèrent.

2°. Une autre *lettre latine adressée à Ruisch sur la même matière.* Elle est datée du 23 octobre 1722.

3°. Un mémoire ayant pour titre : *de la famine d'eau & de ses dangers, sur-tout dans le fauxbourg Saint-Jacques.* Ce mémoire est du 3 mai 1734. La fontaine de ce fauxbourg fut sans eau pendant treize mois.

4°. Un *mémoire sur l'opération césarienne*, contenant les raisons que l'on a de ne la croire permise en aucun cas.

5°. Une *consultation* sur un enfant qui vint au monde à cinq mois aussi formé que s'il en avoit neuf, & que l'on décide n'être pas légitime. Cette consultation est du 5 septembre 1709.

6°. Une dissertation qui a pour titre : *questions sur le motif des dispenses du carême.* Il s'agit de savoir si les médecins peuvent se dispenser de faire maigre, dans la supposition que la viande est la nourriture la plus convenable & la plus naturelle à l'homme.

7°. Un écrit ayant pour titre : *nullités des raisons empruntées de la médecine contre la vérité du miracle opéré sur Anne Lefranc.*

8°. Un traité considérable *sur la transpiration.* Cet ouvrage a paru à l'auteur de la vie d'*Hecquet* avoir été fondu par ce médecin dans ses différens ouvrages.

9°. Un traité ayant pour titre : *réflexions sur les choses qui méritent d'être ajoutées à la médecine pour la rendre plus parfaite.* Suivant l'auteur de la vie d'*Hecquet*, ce traité est rentré dans d'autres ouvrages.

10°. Une *dissertation*, dans laquelle on prouve, par de bonnes raisons, qu'un françois ne doit écrire sur la médecine qu'en sa langue, & qu'en général il ne lui convient point d'écrire sur aucune matière en une langue étrangère.

11°. Un ouvrage, qui n'est qu'ébauché, ayant pour titre : *la médecine naturelle, ou la purgative.* L'auteur

y examine ce que c'est que la purgation, ce qu'elle opère, comment elle se procure, où & quand elle convient; le tout suivant les principes de la médecine, l'hygiène, & la chimie naturelle.

12°. *Tractatus de materia medica simplici, sive specimina historiæ medicinalis, medicamentorum simplicium quæ ex triplici animalium, vegetabilium & mineralium familia oriuntur. Hecquet* avoit dicté ce traité dans les écoles.

13°. On trouva aussi parmi ses manuscrits un ouvrage ayant pour titre : *du médecin*. Il est divisé en deux livres. Le premier traite de l'art que le médecin enseigne dans les écoles, ou qu'il exerce auprès des malades. Le second, des qualités & vertus nécessaires pour rendre un médecin parfait. L'auteur de la vie d'*Hecquet* dit ne pouvoir assurer que cet ouvrage soit de lui; il dit que la copie en est faite depuis long-temps; &, d'après la lecture qu'il en a faite, il conjecture qu'il pourroit bien être de Hamon.

La faculté a consacré à *Hecquet* l'éloge suivant dans ses regiſtres: *Hoc anno* 1737, *obiit die, &c. Philippus Hecquet, antiquus facultatis decanus, medicorum operum longâ serie, felicique & diuturnâ praxi, non huic urbe tantùm, sed toti regno, non soli Galliæ, sed universæ Europæ notissimum, medica eruditione, pietate & probitate commendatissimus, ut veritatis sic facultatis amantissimus, doctorum virorum observantissimus, amicissimus, ergà medicinæ tyrones medicosque officissimus. in nostrum ordinem beneficentissimus, ergà nos tandem post fata liberalis. Hunc virum saluberrimi totius ordinis desideriis dignissimum, &c.*

Nous nous sommes servis, pour l'extrait de sa vie, de celle que Saint-Marc a publiée en 1740 & 1742. L'abbé Goujet a fait imprimer deux éloges d'*Hecquet*, l'un dans le tome XLI des mémoires du père Niceron, & l'autre dans la première partie du XXVIIIe tome de la bibliothèque françoise. On trouve aussi son éloge dans l'histoire littéraire du règne de Louis XIV, t. II, p. 188. Paris, 1751, 3 vol. *in*-4., chez Prault, Guillyn, & Quillau. (ANDRY.)

HEDRA, ἕδρα. (*Pathologie.*)

Ce mot signifie, chez les anciens médecins, l'anus, ou les excrémens rendus par l'anus. On entend encore, la base ou le fond d'un abcès, c'est-à-dire la partie de sa cavité, sur laquelle le pus est appuyé; c'est de plus, dans Hippocrate, une espèce de fracture. (*Extr. du Dictionn. de James.*)

(MAHON.)

HEER (Martin) étoit de Lauban dans la haute Lusace, où il vint au monde le 10 novembre 1643. Après de bonnes études à Leipsick & à Copenhague, il se présenta à la faculté de la première ville, où il fut reçu docteur en médecine, le 5 avril 1666. L'amour de la patrie le rappella alors à Lauban, où il se consacra au service de ses concitoyens; il les abandonna cependant au bout de quelques années pour se rendre à Gorlitz, & il paroît même que c'est dans cette ville qu'il passa le reste de ses jours. On met sa mort en 1707, & on le dit auteur d'un ouvrage pour servir de clef à ceux de *van Helmont*, sous ce titre :

Physiologia Helmontiana, sive, tractatus decem de Archeo. Lipsiæ, 1706, *in*-4.

Il multiplie le nombre des *archées*, & il leur attribue toutes les opérations du corps humain.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HEERS, (Henri DE) gendre de *Thomas de Rye*, étoit d'une famille patricienne de Tongres, ancienne ville de l'état de Liége, où l'on suppose qu'il naquit vers l'an 1570. Il se distingua par son savoir en philosophie & en mathématiques; il voyagea en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, il profita du séjour qu'il y fit pour en apprendre les langues, auxquelles il joignit encore la latine, la grecque & l'hébraïque. Pendant ses voyages, il prit quelque part le bonnet de docteur en médecine, & vint ensuite s'établir à Liège, où il exerça sa profession au moins depuis l'an 1605. Il y fut reçu médecin des princes Ernest & Ferdinand de Bavière pendant plus de trente ans. On met sa mort vers 1636. C'étoit un homme de grande érudition, d'un esprit pénétrant, d'un jugement solide, & qui ne se lassoit jamais de lire & d'étudier. *De Heers* a laissé les ouvrages suivans :

Spadacrene, hoc est, Fons Spadanus, ejus singularia, bibendi modus, medicamina bibentibus necessaria. Leodii 1614, 1622, *in*-8. Lugduni Batavorum, 1645 & 1647, *in*-12. Ibidem, 1685 & 1689, 2 vol. *in*-16. Lipsiæ, 1645, *in*-12. En françois, Liége, 1630, 1646, *in*-8, 1654, *in*-12. La Haye, 1739, *in*-12, avec les notes de *Warner Chrouet*, qui a corrigé les fautes de l'original touchant la chimie, & qui rapporte de nouvelles expériences pour prouver l'existence d'un acide, d'un esprit volatil, d'une terre alcaline, & du fer dans les eaux de Spa.

Deplementum supplementi de Spadanis fontibus, sive, vindiciæ pro sua Spadacrene. Leodii, 1624, *in*-8. C'est une réponse à *Jean-Baptiste van Helmont*, qu'il traite fort durement.

Observationes medicæ oppidò raræ in Spa, & Leodii animadversæ, cum aliquot medicamentis selectis. Leodii, 1631, *in*-8. Lipsiæ, 1645, *in*-12. Leidæ, 1685, *in*-16, avec son *Spadacrene.*

L'auteur passoit tous les ans quelques semaines à Spa. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HEISTER, (Laurent) célèbre médecin de ce siècle, étoit de Francfort sur le Mein, où il naquit le 21 septembre 1683, de *Jean-Henri Heister*, aubergiste de cette ville. Il fit à Francfort ses humanités avec distinction. *Heister* montra de bonne heure un goût singulier pour la lecture; tandis que ses condisciples se livroient aux amusemens de leur âge, il se retiroit dans son cabinet avec des livres, & il en faisoit ses délices. La poésie sur tout étoit son étude favorite; il y fit de grands progrès, ainsi que dans la peinture: mais voyant que ces deux arts ne pouvoient pas le conduire à ce point de fortune, dont il avoit besoin pour réparer la médiocrité de celle qu'il envisageoit dans la succession de ses parens, il embrassa le parti de la médecine. Plein du desir de se distinguer dans cette profession, il alla en 1702 à Giessen, où il suivit les leçons de *Moeller;* il s'attacha même si fortement à ce professeur, que celui-ci ayant été appellé ailleurs, il le suivit encore: il revenoit cependant à Giessen pour assister aux dissections de *Bartholde*, & faire ses cours de chimie & de botanique.

En 1706, il passa à Leyde, & de-là à Amsterdam, où *Ruysch* & *Rau* le fixèrent pendant long-temps, Le premier lui accorda non-seulement son amitié, mais il lui fournit encore tous les cadavres dont il avoit besoin pour se former aux dissections anatomiques. Le second l'instruisit par des leçons utiles sur les différentes parties de la chirurgie, & spécialement sur la lithotomie. Ce fut pour mettre en pratique les préceptes qu'il tenoit de ces deux grands maîtres, qu'il prit la résolution d'aller joindre l'armée des alliés en Brabant. En passant à Louvain, il vit *Verheyen*, pour qui *Ruysch* lui avoit donné une lettre de recommandation; mais sur la fin de l'été il revint à Leyde, où il suivit les leçons de *Boerhaave* & d'*Albinus;* il passa ensuite à Gand pour y fréquenter les hôpitaux. Le desir de revoir *Ruysch* l'engagea cependant à retourner à Amsterdam, où il fit connoissance avec *Almeloveen*, professeur à Harderwick, qui le sollicita d'y venir prendre le bonnet de docteur. *Heister* se rendit à ses instances, quoiqu'avec peine; & en 1708 il soutint pour son doctorat une thèse *de tunica oculi choroïdea.*

Aussi-tôt après sa promotion il retourna à Amsterdam, & *Ruisch* qui connoissoit son mérite, le pressa de s'y établir pour exercer la médecine & donner des leçons d'anatomie & de chirurgie. Mais la guerre continuant encore, *Heister* préféra de se rendre à l'armée, dont il devint premier médecin par la protection de *Ruisch*, qui se fit un vrai plaisir de trouver l'occasion de rendre justice à ses talens. Il fit honneur à la recommandation de ce grand homme; & comme il avoit un goût décidé pour la chirurgie, il s'appliqua beaucoup aux opérations les plus importantes de cet art. La cataracte mérita en particulier toute son attention, & par les expériences qu'il répéta sur cette maladie, il fut un des premiers qui se convainquirent qu'elle dépendoit de l'opacité du crystallin.

Heister étoit au moment de revenir à Amsterdam pour y continuer ses cours d'anatomie & de chirurgie, lorsqu'on lui offrit une chaire dans l'université d'Altorf. Il l'accepta; mais avant d'aller la remplir, il demanda la permission de passer en Angleterre, pour y voir les savans de ce royaume. Ce voyage fait, il se rendit à Altorf, où il prit possession de la chaire d'anatomie & de chirurgie, le 5 décembre 1710. Il s'acquitta des devoirs de cette place pendant dix ans avec beaucoup de célébrité; il s'en seroit même acquitté plus long-temps avec un concours égal d'auditeurs, si on ne lui eût présenté en 1719 deux autres chaires, l'une dans l'université de Kiell & l'autre dans celle d'Helmstadt. *Heister* eût préféré la première, s'il eût été le maître de suivre son goût; mais par déférence pour les sollicitations du duc de Lunebourg, il prit la seconde, & se rendit à Helmstadt dans le courant du mois de juin 1720, pour y prononcer son discours inaugural. La chaire qu'on lui avoit donnée dans cette ville étoit aussi celle d'anatomie & de chirurgie. Il la remplit jusqu'en 1730 qu'il monta à celle de théorie & de botanique, & ensuite à celle de pratique. Mais il n'abandonna jamais la leçon de chirurgie, qui étoit la partie qui lui attiroit le plus grand nombre d'écoliers. A ces charges académiques se joignirent les travaux d'une pratique nombreuse, dont il s'acquitta avec le plus grand succès. Sa réputation à cet égard ne fut pas concentrée dans la ville d'Helmstadt & ses environs; elle passa dans les pays éloignés, d'où il fut souvent consulté pas les personnes du premier rang, & même par les princes souverains. Le czar Pierre I, voulut l'attirer dans ses états pour y professer l'anatomie & la chirurgie; mais *Heister* ne put se résoudre à abandonner l'Allemagne, où il étoit si fort considéré. Il passa le reste de ses jours à Helmstadt, & les finit dans cette ville, le 18 avril 1758, au grand regret de tout le monde. De douze enfans qu'il eut de son mariage avec *Marie*, fille de *Henri Hildebrande*, premier professeur d'Altorf, deux seulement lui survécurent. Nous parlerons d'un de ses fils à la fin de cet article. Il s'apprêtoit à ressembler à son père, mais il fut enlevé à la fleur de son âge.

Le mérite de *Laurent Heister*, si connu dans toute l'Europe, lui valut une place dans l'académie impériale d'Allemagne, ainsi que dans les sociétés royales de Londres & de Berlin, & dans l'académie de Florence. L'acquisition que firent ces compagnies, leur fut autant avantageuse qu'honorable pour lui; il réunissoit dans sa personne le savoir d'un médecin profond à l'adresse d'un chirurgien habile; il exécutoit même les opérations les plus délicates. Pour

être convaincu de la supériorité des connoissances d'*Heister* dans l'une & l'autre de ces professions, il suffit de consulter ses ouvrages ; voici les titres & les éditions de ceux qu'il a mis au jour pendant une vie longue & laborieuse.

On lui doit d'abord le traité de *Bohnius* qui est intitulé : *De renunciatione vulnerum* ; il le fit paroître à Amsterdam en 1710, *in*-8°. & y mit une préface.

Il a traduit en Allemand le *Cours de chirurgie* de *Dionis*, qu'il a fait imprimer à Ausbourg en 1722, *in*-8. avec des augmentations.

De tunica choroïdea. Harderovici, 1708, *in*-4: Helmstadii, 1746, *in*-8. C'est la dissertation qu'il soutint lorsqu'il prit le bonnet de docteur à Harderwick : il y donne la description des vraies adhérences de la choroïde à la cornée & au nerf optique.

De hypothesium medicarum fallacia & pernicie. Altdorfii, 1710, *in*-4.

De difficultate veritatis inveniendæ in physica & medicina, Ibidem, 1710, *in*-4.

De cataracta, glaucomate & amaurosi tractatio. Ibidem, 1713, & 1720, *in*-4.

Il est le premier médecin allemand qui ait établi le siége de la cataracte dans le crystallin. Son opinion date de 1711, temps auquel parut sa première dissertation sur cette matière. Il en fit soutenir d'autres dans les écoles d'Altorf en 1712 & en 1713, & il en forma le traité que je viens de citer.

De entero & gastroraphe. Adltorfii, 1713, *in*-4.

Chirurgiæ novæ adumbratio. Ibidem., 1714, *in*-4.

De nova methodo sanandi fistulas lacrymales. Ibidem, 1716, *in*-4:

Compendium anatomicum, veterum, recentiorumque observationes brevissimè complectens. Altdorfii, 1717, *in*-4. Altdorfii & Norimbergæ, 1719, 1727, 1732 & 1741, deux volumes *in*-8. Amstelodami, 1723, 1748, *in*-8. Freybergæ, 1726, *in*-4. Venetiis, 1730, *in*-8. En anglois, Londres, 1721, *in*-8. En françois, avec des essais de physique, par *Senac*, Paris, 1735, 1753, *in*-8. Paris, 1729, *in*-8, de la traduction de *Devaux*. En allemand, Nuremberg, 1721, *in*-4, 1741, 1749, *in*-8. Breslau, 1733, *in*-8.

L'anatomie de *Verheyen*, qui étoit généralement adoptée dans toutes les facultés de l'Europe, ne tarda pas à tomber dans l'oubli, dès qu'*Heister* eut publié la sienne. Il la composa en faveur des écoles, en donnant une vraie nomenclature & une juste définition des parties, tirées des écrivains les plus exacts ; car il faut avouer qu'il doit pour le moins autant à ses lectures qu'à ses dissections. Il relève les fautes de *Verheyen* dans la préface de son ouvrage ; mais en indiquant les défauts de cet auteur, il n'apprécie point assez les bonnes choses qu'on lui doit. *Heister* n'est point lui-même sans quelques erreurs qui ont été remarquées par les anatomistes qui l'ont suivi. Plus justes que lui dans leurs critiques, ils n'en louent pas moins son traité pour les faits intéressans qu'on y trouve.

Apologia & uberior illustratio systematis sui de cataracta, glaucomate & amaurosi contra Woolhousi cavillationes & objectiones, itemque parisiensis eruditorum diarii iniquam censuram. Altdorfii, 1717, *in*-8.

En soutenant son opinion sur la cataracte dans le crystallin, il avoit réfuté celles qui sont contraires à la sienne. *Woolhouse* fut l'auteur qu'il eut principalement en vue ; il se défendit contre les attaques d'*Heister*, qui soutint son sentiment par de nouveaux ouvrages. Il répondit aussi aux objections d'*Andry*, qui étoit alors au nombre de ceux qui travailloient au journal des savans.

De valvula coli dissertatio anatomica. Ibidem, 1718, *in*-4.

Il y justifie *Bauhin* qui a décrit la valvule du colon ; il éclaire même les doutes de *Bianchi*, qui avoit réduit l'existence de cette valvule à un simple cercle musculeux.

Oratio de incrementis anatomiæ in hoc sæculo XVIII. Wolffenbuttelæ, 1720, *in*-8.

Il prononça ce discours en prenant possession de la chaire d'anatomie à Helmstadt. On y trouve une analyse succinte des ouvrages publiés sur la structure du corps humain depuis 1700 jusqu'en 1720.

De superfluis & noxis quibusdam in chirurgia. Altdorfii, 1719, *in*-4.

Vindiciæ suæ sententiæ de cataracta, glaucomate & amaurosi, adversùs ultimas animadversiones atque objectiones Woolhousi. Ibidem. 1719, *in*-8.

Il y réfute plus amplement le systême d'*Andry* & de *Woolhouse* sur la cataracte membraneuse, qu'il croit possible, mais beaucoup plus rare que la crystalline. Il rapporte tout ce que les auteurs ont écrit de favorable à son opinion ; il s'appuie en particulier sur ce que *Brisseau* & *Maitrejan* ont avancé. Il propose ensuite une nouvelle manière de faire l'opération de la cataracte, & parle de deux aiguilles de son invention, dont il donne la figure.

De optima cancrum mammarum extirpandi ratione. Altdorfii, 1720, *in*-4.

De anatomes subtilioris utilitate, præsertim in chirurgia. Helmstadii, 1728, *in*-4.

Il y fait voir dans combien de fautes peut tomber le chirurgien qui n'est pas assez instruit de l'anatomie.

Programma de studio rei herbariæ emendando. Ibid. 1730 *in*-4.

C'est le discours qu'il prononça, lorsqu'il se mit en possession de la chaire de botanique.

Catalogus plantarum horti academiæ juliæ. 1730.

Il continua de donner un catalogue chaque année, & souvent avec des augmentations.

De medicamentis Germaniæ indigenis sufficientibus, Helmstadii, 1730, *in*-4.

Cette dissertation a été traduite en françois & publiée à Paris. On sent assez que la plupart des pièces, dont les titres ont été cités dans cette notice, ne sont que des thèses académiques. Mais l'auteur a si bien traité son sujet dans ces petits ouvrages, qu'ils ont été reçus, même des étrangers, avec toute l'estime dont on a accueilli ceux d'une plus grande étendue.

Observationes medicæ miscellaneæ. Helmstadii, 1730, *in*-4.

De aquis mineralibus pyrmontanis. Ibidem, 1732, *in*-4.

De chirurgia cum medecina necessario conjungenda. Ibidem, 1732, *in*-4.
Apologia pro medicis. Amstelodami, 1736, *in*-12.

Compendium institutionum medicarum. Helmstadii, 1736, 1745, *in*-4. Genevæ, 1748, *in*-8. Amstelodami, 1764, *in*-8.

L'auteur y a joint un catalogue abrégé des meilleurs ouvrages, sous le titre de *Methodus de studio medico instituendo & absolvendo, cum scriptoribus maximè necessariis.*

De anatomes majori in chirurgia quam in medicina necessitate. Helmstadii, 1737, *in*-4.

De medicinæ mechanicæ præstantiâ. Ibidem, 1738, *in*-4., contre les partisans de la doctrine de *Stahl.*

Oratio de hortorum academicorum utilitate. Ibid. 1739, *in*-4.

Institutiones chirurgicæ. Amstelodami, 1739, 1750, deux volumes *in*-4, avec figures. Venetiis, 1740, *in*-4. Neapoli, 1759, *in*-4.

C'est la traduction du traité de chirurgie publié en haut allemand à Nuremberg, 1719, 1724, 1731, 1743, 1747, *in*-4, avec figures & un ample catalogue des livres qui ont rapport à cet art. Le même ouvrage a paru en espagnol à Madrid en 1747, & en anglois, à Londres en 1748, *in*-4.

L'auteur a voulu réunir dans un seul livre les connoissances qu'on avoit acquises de son temps dans la chirurgie, mais qui étoient répandues dans divers ouvrages écrits en différentes Langues. Il y a joint les observations qu'une longue pratique lui avoit fournies; il a même enrichi la seconde édition latine de nouvelles remarques. Ce traité ne semble fait que pour les chirurgiens qui sont déjà versés dans leur art, car il est profond & savant. Il part de main de maître; il a cependant besoin de beaucoup d'addirions & de quelques corrections, vu les progrès que la chirurgie a faits depuis la mort de l'auteur.

Il a paru une édition françoise de cet ouvrage, Paris, 1771, deux volumes *in*-4. ou quatre volumes *in*-8, par *Paul*, docteur en médecine, qui a joint à sa traduction un tableau des principales découvertes dont la chirurgie s'est enrichie depuis 1750 jusqu'en 1770 inclusivement.

Compendium medicinæ practicæ. Amstelodami, 1743, *in*-8. Genevæ, 1748, *in*-8. En allemand, Leipsick, 1749, *in*-8.

De lithotomiæ celsianæ præstantiâ & usu. Helmstadii, 1745. En françois, Paris, 1751, *in*-8.

Systema generale plantarum ex fructificatione, cui adnectuntur regulæ de nominibus plantarum à celeb. Linnei longè diversæ. Helmstadii, 1748, *in*-8.

J'ai passé sous silence un grand nombre de dissertations académiques qui roulent sur l'anatomie & la chirurgie, sciences que l'auteur avoit fort à cœur de pousser à une plus grande perfection.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HEISTER; (Elie-Frédéric) son fils, né à Altorf en 1715, commençoit à se distinguer par son savoir en médecine & en chirurgie, lorsqu'il mourut à Leyde, le 11 de novembre 1740.

On a de lui la traduction latine du traité que le docteur *Douglas* a publié en anglois sur le péritoine: Helmstadt, 1733, *in*-12.

On lui doit encore *Apologia pro medicis atheismi accusatis*; ouvrage qui fut imprimé en 1736 à Amsterdam, & que différens auteurs attribuent à son père. *Haller* le dit d'*Heister*, fils. Les médecins,

dont il fait l'apologie, font *Hippocrate*, *Galien*, *Cardan*, *Taurellus*, *Vanini*, *Brown*. Il a sûrement mal réussi pour les deux derniers.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HÉLÉNIUM, AUNÉE, ENULE CAMPANE. (*Matière médicale vétérinaire.*)

On n'emploie que la racine de cette plante : elle est charnue, brune en dehors, blanche en dedans, d'une saveur âcre, un peu amère & aromatique quand elle est récente ; sèche, elle exhale une odeur agréable & douce. Elle est d'un usage fréquent dans la médecine vétérinaire.

Elle est tonique, apéritive & sudorifique. On l'emploie dans la circonstance de foiblesse d'estomac & des intestins, & on la donne alors en poudre seule dans le miel, ou incorporée dans l'extrait de genièvre. C'est un puissant stomachique, son usage étant continué pendant un certain temps ; on l'administre dans l'intention d'obtenir cet effet, à la fin des maladies aiguës, où le corps a été affoibli par la diète, les boissons délayantes, les remèdes actifs, les évacuations & les efforts même de la fièvre. Elle est très-bonne aux chevaux qui se vident ; on peut y joindre alors le scordium pour en assurer l'effet, ainsi que le vitriol de mars.

Elle est apéritive lorsqu'on l'administre dans l'empâtement des viscères, occasionné par une matière glaireuse qui n'est ni tenace ni accumulée dans les parties qui la recèlent ; tels sont les engorgemens de la matrice à la suite de part laborieux, de difficulté de délivrer, d'avortement : alors on en fait prendre la décoction ; on la donne aussi en poudre dans une liqueur fermentée, dans les engorgemens formés par des viscosités & des sérosités qui se déposent dans l'intérieur par l'effet de la foiblesse des organes, de l'arrêt de la transpiration, comme dans la pourriture des moutons, & dans cette circonstance, on l'unit au fer avec succès.

La racine d'*aunée* favorise l'éruption du claveau, étant donnée en décoction dans l'eau & le vin, ou le vinaigre. Elle convient de préférence dans celui qui est confluent, parce qu'elle détermine l'action propre à opérer la dépuration complette des humeurs. Elle convient aussi dans les maladies chroniques de la peau, telles que la gale, les dartres : elle réussit dans les engorgemens farcineux, lorsque la résolution en est difficile & lorsque la suppuration des boutons qui les couvrent ne se fait qu'avec peine.

On fait avec la racine d'*aunée* fraîche, coupée par morceaux & écrasée, une liqueur fermentée qui est très-tonique & très-résolutive ; on la donne avec succès dans les dispositions venteuses des voies digestives.

On l'applique extérieurement, comme résolutive ; pour résoudre les engorgemens froids, pour dissiper des tuméfactions dartreuses ; fraîche pilée & réduite en pâte, on la mêle avec du sain-doux pour en faire un onguent très-efficace contre la gale.

Pour le cheval & le bœuf, on la donne depuis une once jusqu'à quatre ; pour le mouton, depuis quatre gros jusqu'à deux onces. (HUZARD.)

HÉLÉNIUM. (*Mat. méd.*) (*Voyez* AUNÉE.)

(MAHON.)

HÉLIANTHEME. (*Mat. méd.*) *Helianthemum flore luteo.* (*Instit. rei herbar.* Tourn.)

Cette plante vient par-tout ; elle passe pour vulnéraire & astringente. On la cultive dans les jardins. Ses racines & ses feuilles sont d'usage ; ses feuilles sont remplies d'un suc gluant, qui rougit légèrement le papier bleu.

Il ne faut pas confondre cette plante avec une autre, *hélianthеme à tubercules*, *helianthemum tuberosum esculentum*. Cette dernière est bien différente ; c'est elle qui produit les pommes de terre, que l'on nomme vulgairement *topinambours*.

(*A. E.*) (MAHON.)

HÉLIOT, (Nicolas) de Paris, docteur le 30 mai 1629, d'une famille honnête & favorisée de la fortune ; *Héliot* donna dès son enfance des preuves d'un savoir peu commun. Naudé dit dans son éloge, après avoir parlé de tous les personnages illustres qui se sont distingués de bonne heure dans les lettres, qu'il leur préfère *Nicolas Héliot*. (*Voyez* aussi Baillet, enfans célèbres, p. 42, t. VI, *in*-4, 1722.)

Il mourut le 19 novembre 1648, à l'âge de quarante-sept ans. Il aimoit les cérémonies & les pompes ; il pria par testament toute la faculté d'assister à ses obsèques en cérémonie, & laissa quarante sols à chaque docteur qui y viendroit en robe rouge, vingt sols à ceux qui y seroient en robe noire avec le bonnet quarré. Soixante docteurs assistèrent à son convoi ; quarante y étoient en robes rouges, & vingt en robes noires ; mais il fut ordonné par la faculté que personne ne prendroit l'honoraire, ce qui fut exécuté. (ANDRY.)

HELLÉBORE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ELLÉBORISME.) (MAHON.)

HELLOT, (Jean) de l'académie des sciences de Paris, & de la société royale de Londres, se distingua dans la chimie. *Schlutter*, chimiste allemand, a donné plusieurs traités de la fonte des mines, des fonderies, des grillages, des fourneaux

de fonte, &c. qu'*Hellot* a traduits en françois, & publiés en deux volumes *in*-4. Mais on a quelques ouvrages qui lui appartiennent; tels sont l'art de la teinture des laines & des étoffes de laine, en un volume *in*-12.; des dissertations recueillies dans les mémoires de l'académie des sciences, & diverses autres pièces. Ce savant mourut à Paris en 1766.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HELMINTAGOGUES. (*Mat. méd.*)

Ce mot vient de ελμινξ, *ver*, & αγω, *je chasse*. (*Voyez* Vermifuges.) (Mahon.)

HELMONT, ou VAN HELMONT, (Jean-Baptiste) sieur de Roycmbroch, Mérode, Oirschot, Pellines, &c, se plaisoit à prendre le nom de *medicus per ignem.* Cet homme, qui fut d'une industrie infatigable, employa cinquante ans à examiner les fossiles, les animaux & les végétaux par la chimie. L'univers lui auroit eu de grandes obligations s'il eût fait un meilleur usage de ses découvertes, & s'il les eût exposées plus clairement C'étoit le moyen de parvenir à la réputation qu'il cherchoit à se donner. Il seroit peut-être encore venu à bout de son dessein malgré ces défauts, s'il ne se fût point amusé à copier *Paracelse*, & s'il n'eût pas poussé le ridicule jusqu'à se vanter, comme lui, de posséder un remède universel.

Van Helmont naquit à Bruxelles en 1577, trente-six ans après la mort de *Paracelse*. Sa famille étoit illustre dans cette ville; son père, qu'il perdit en 1580, y étoit beaucoup considéré. On remarqua dans ce jeune homme des talens précoces qu'on prit soin de cultiver; il n'avoit que seize ans lorsqu'on l'envoya à Louvain, où il acheva son cours de philosophie en 1594. Ce fut là qu'il prit du goût pour la médecine, à l'étude de laquelle il s'appliqua malgré l'opposition de sa mère & de ses amis. Il le fit même avec tant d'ardeur, qu'on prétend qu'avant l'âge de vingt ans accomplis, il avoit lu deux fois *Galien*, une fois *Hippocrate*, presque tous les auteurs grecs & arabes, & qu'il avoit fait des remarques sur la plupart de leurs ouvrages. Si ceci est vrai, on peut dire qu'il avoit fait plus de lecture à l'âge où les autres commencent à lire, qu'on n'en fait communément dans toute la vie. Quelques auteurs ajoutent qu'il fut reçu docteur en médecine dans l'université de Louvain en 1599, c'est-à-dire, à l'âge de vingt-deux ans. Mais les fastes académiques de *Valere André* ne marquent point de promotion au doctorat en cette année, & de-là il est bien évident qu'il fut reçu simplement à la licence. D'ailleurs, ceux qui connoissent les usages de cette université, savent qu'on n'y donne qu'assez rarement le bonnet de docteur, & à un petit nombre de sujets qu'on destine à remplir les premières chaires. Le reste des écoliers se borne ordinairement au degré de licencié, qui dans le droit, ainsi que dans la médecine, les rend habiles à l'exercice de leur profession.

Peu de temps après que *Van Helmont* eut quitté les bancs, *Thomas Fienus*, *Gerard de Villeers*, & *Jean Sturmius* le chargèrent de la leçon de chirurgie dans les écoles de la faculté. Prévenus en sa faveur, ils lui trouvèrent assez de mérite pour remplir les fonctions de cette chaire; mais *Van Helmont* se rend justice, il avoue son insuffisance, & dit franchement qu'il avoit eu la présomption d'enseigner ce qu'il ne savoit pas. Il réfléchit cependant assez pour s'appercevoir du peu de solidité de la doctrine qui dominoit alors dans les écoles. Elle lui sembla avoir besoin de réforme; mais ce ne fut que long-temps après qu'il se crut en état de substituer quelque chose de mieux à ce qu'il avoit appris sur les bancs. Son dessein étoit admirable; il combattit les qualités occultes du galénisme qu'il réduisit à leur juste valeur: si *Van Helmont* en fut demeuré-là, il eût été un grand homme.

Incommodé par une gale légère, dont il ne put venir à bout de se guérir par la méthode ordinaire, & qu'il dissipa presque sans aucune peine avec le soufre, il se dégoûta de la science à laquelle il s'étoit d'abord dévoué avec tant d'ardeur, il la taxa même hautement d'incertitude. Il crut encore avoir dérogé à la noblesse de son extraction en s'appliquant à la médecine, & il se répentit de s'y être livré. Ces motifs l'engagèrent non seulement à y renoncer, mais après avoir cédé tout son bien à sa sœur par un don entre-vifs, il abandonna encore sa patrie dans le dessein de n'y reparoître jamais; & pour qu'il ne manquât rien à sa rodomontade, il dispersa avec mépris l'argent qu'il avoit tiré de ses ouvrages, & se mit à parcourir les pays étrangers. Après dix ans de voyage, il se livra à la chimie, dans laquelle il avoit été initié par un homme sans lettres, que le hazard lui avoit offert; & au bout de deux ans de travail, il parvint à la connoissance de quelques remèdes, dont les vertus reconnues relevèrent ses espérances & rappelèrent son goût pour l'art de guérir.

En 1609, il épousa une demoiselle riche, noble & vertueuse, avec laquelle il se retira à Vilvorde, où il se renferma plus que jamais dans son laboratoire. Pendant son noviciat de chimie, il fit plusieurs expériences dangereuses qui faillirent lui couter la vie. Il ne visitoit guère les malades & ne pratiquoit point la médecine par espoir de gain. Il étoit sédentaire chez lui; cependant il assure, dans ses écrits, qu'il guérissoit chaque année plusieurs milliers de personnes. L'électeur de Cologne, prince extrêmement versé dans la chimie, fit beaucoup de cas de lui. L'empereur Rodolphe II, & ses successeurs Matthias & Ferdinand II, l'invitèrent de se rendre à Vienne; mais les honneurs qu'on lui pro-

mit ne le tentèrent point ; il leur préféra son laboratoire & son cabinet.

Pendant sa retraite à Vilvorde, il examina avec une industrie & un travail incroyable presque tous les corps que nous connoissons, fossiles, végétaux, animaux ; ensorte qu'on peut dire qu'il se mit en état de fournir lui seul un nouveau cours de chimie. C'est dans ce laboratoire de Vilvorde qu'il découvrit l'huile de soufre *per campanam*, le *laudanum* de *Paracelse*, l'esprit de corne de cerf, celui de sang humain, le sel volatil huileux, & beaucoup d'autres choses. Le préjugé qu'il avoit conçu contre la méthode & les remèdes galéniques, se réveilla alors ; & comme le peu de succès qu'il avoit tiré de cette méthode & de ces remèdes, lui en avoit souvent fait voir l'insuffisance dans la pratique, il ne manqua pas de se déclarer pour les médicamens dont la chimie lui avoit découvert la préparation, & de prendre en même temps la lance contre la doctrine de l'école galénique. Les quatre élémens, les quatre qualités, les quatre dégrés, les quatre humeurs, sont, selon lui, des principes absurdes, d'où l'on a déduit une méthode de traiter les maladies, qui ne peut manquer d'être fausse & erronée. Il réduisit donc l'art de la médecine aux principes de la chimie. Prévenu de ces idées, il se mit à écrire des ouvrages dans lesquels on remarque du bon & du mauvais. Son traité des eaux de Spa lui donna de la réputation ; il est parsemé d'excellentes choses, ainsi que ceux qu'il a publiés sur la pierre, sur les fièvres & sur les humeurs : mais on y trouve aussi des fanfaronades & des rêveries systématiques qui en obscurcissent le mérite. Voici les titres des ouvrages que *Van Helmont* a mis lui-même au jour :

De magnetica vulnerum naturali & legitima curatione, contra Johannem Roberti soc. Jesu, theologum. Parisiis, 1621.

Supplementum de spadanis fontibus. Leodii, 1624, *in*-8.

Febrium doctrina inaudita, Antverpiæ, 1642, *in*-12.

Opuscula medica inaudita. I. de Lithiasi. II, de Febribus. III, de Humoribus Galeni. IV, de Peste. Coloniæ Agrippinæ, 1644, *in*-8.

Avec toute sa science, ce médecin ne put jamais parvenir à guérir deux de ses fils qui moururent de la peste, ni sa fille aînée de la lèpre, quoiqu'il eut essayé ses remèdes sur elle pendant deux ans entiers. Ses secrets ne lui réussirent pas mieux sur sa femme & sur une autre de ses filles ; elles moururent de poison. Il fut plus heureux dans la cure des maux, dont il fut attaqué en 1640 & en 1643, quoiqu'il ne voulut ni saignée, ni purgation. Mais le 18 novembre 1644, il lui prit une violente oppression de poitrine qui étoit l'annonce d'une pleurésie ; il la traita avec le sang de bouc & rejetta la saignée. Sa maladie fut suivie d'une fièvre dont il languit pendant sept semaines ; il en mourut le 30 décembre 1644, âgé de 67 ans. Lorsqu'il sentit approcher l'heure de sa mort, il appella son fils & lui parla en ces termes : « Prenez tous mes ouvrages, tant ceux qui sont ébauchés, que ceux qui sont finis ; joignez les ensemble, je vous les abandonne. Faites-en tout ce que vous croirez qu'il sera bon d'en faire. Dieu qui dirige tout pour une meilleure fin, ne me permet pas d'y donner mes derniers soins. » Son fils étoit un homme singulier & tant soit peu enthousiaste, qui s'étoit enrôlé dans une troupe de bohémiens, avec qui il avoit couru les provinces. Il ne s'acquitta que trop fidellement de ce que son père lui avoit recommandé ; il donna au public le dépôt de ses ouvrages, tel qu'il l'avoit reçu, & le publia sans avoir aucun égard à l'ordre, à la liaison & à la correction, abandonnant tout aux soins de son imprimeur Louis Elzévir, qui heureusement étoit un homme entendu. Ce recueil est intitulé :

Ortus medicinæ, id est, initia physicæ inaudita ; progressus medecinæ novus in morborum ultionem ad vitam longam. Amstelodami, 1648, 1652, *in*-4. Venetiis, 1651, *in-folio*, Et sous le titre d'*Opera omnia*. Lugduni 1655, *in-folio*. Leidæ, 1667, *in-folio*. Francofurti, 1682, *in*-4. Hafniæ, 1707, *in*-4. En hollandois, Rotterdam, 1660, *in*-4. En anglois, Londres, 1662, *in*-4. En françois, Lyon, 1671, *in*-4. La meilleure de toutes ces éditions est celle d'Amsterdam, 1652, *in*-4, chez Elzévir ; celle de Venise est parsemée de différens morceaux qui ne sont point de l'auteur. On peut faire le même reproche aux éditions allemandes.

On trouve beaucoup de contradictions dans les écrits de *Van Helmont* ; mais il seroit extraordinaire qu'on n'en trouvât point, à en juger par la manière dont ils ont été recueillis. D'ailleurs, les vues nouvelles qui se succédoient les unes aux autres dans l'esprit d'un homme qui travailloit depuis cinquante ans à la perfection de la chimie, ne pouvoient manquer d'y jetter beaucoup d'inégalités, qu'il n'avoit pu revoir ni corriger, lorsqu'il donna ses ouvrages à son fils.

Van Helmont seroit un auteur bien excusable, si on n'avoit que ces fautes à lui reprocher. Il en est d'autres pour lesquelles on ne peut avoir la même indulgence ; crédule jusqu'à la superstition, il a fait passer dans ses écrits toutes les erreurs dont son esprit étoit prévenu. Non content d'avoir adopté quantité de contes fabuleux de quelques endroits qu'ils lui vinssent, il donna tête baissée dans les rêveries des chimistes, & spécialement dans celles de *Paracelse* qu'il prit pour modèle, & dont il fut grand admirateur. Il valut cependant mieux que lui du côté du jugement & de la science ; mais il se plut comme

me lui à vanter ses secrets, & prenant le ton d'un fanatique, il joua le rôle d'un enthousiaste pour en imposer à ses contemporains qui ne le crurent que trop. Comme il n'avoit eu que peu de connoissances des vrais principes de la médecine, & qu'il étoit d'ailleurs d'un caractère dur & insultant, il ne cessa d'attaquer les médecins qui s'avisèrent de condamner sa doctrine. On ne peut que lui savoir gré d'avoir travaillé à détruire les systêmes de pure imagination qui regnoient de son temps dans les écoles; mais il poussa trop loin sa censure, en accusant d'imposture la médecine des anciens grecs. Il voulut établir l'art de guérir sur de nouveaux dogmes; il ne fit que le défigurer par un vain étalage de mots vuides de sens pour la plupart, & tous contraires à la vérité. Imitateur outré du verbiage, ainsi que de la doctrine de *Paracelse*, il fut mis en parallele avec lui, & méprisé comme lui après sa mort. Pour ne rien céder à ce visionnaire, il se vanta de posséder un remède universel, capable de prolonger la vie des hommes. Mais il est à propos de remarquer à ce sujet, que de tous les chimistes qui ont promis aux autres une vie longue, aucun n'a eu le secret de conserver la sienne jusqu'à l'âge que l'homme peut naturellement atteindre.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HELMONT, (François-Mercure VAN) fils du précédent, naquit en 1618. Après avoir couru le monde avec une troupe de brigands, communément appellés bohémiens, il se mit à étudier la médecine & la chimie. Il y fit des progrès, il s'appliqua même avec tant de succès à la plupart des arts & métiers, qu'il faisoit presque tout ce dont il avoit besoin, & qu'il auroit pu passer pour un homme universel. La variété des connoissances humaines auxquelles il parvint, lui donna un air singulier dans le monde, mais aucune ne lui procura de la célébrité. On le soupçonna seulement d'avoir trouvé la pierre philosophale, parce qu'ayant peu de revenus, il faisoit de grandes dépenses. C'est à cette opinion qu'il dut l'estime & la considération dont il jouit à Amsterdam. Il passa plusieurs années de sa vie chez le prince de Sultzbach, grand protecteur des gens de lettres; il alla ensuite à Berlin, à la sollicitation de l'électrice de Brandebourg, & il mourut peu de tems après à Coln, qui fait partie de cette ville, en 1699, à l'âge de 81 ans. On a de lui:

Alphabeti verè naturalis Hebraïci delineatio.

Cogitationes super quatuor priora capita geneseos.

Observationes circa hominem ejusque morbos.

On remarque un esprit singulier dans tout ce qu'il a écrit; il croyoit la métempsycose & soutenoit bien d'autres paradoxes. Le célèbre *Leibnitz* lui fit cette épitaphe:

Nil patre inferior jacet hic Helmontius alter,
Qui junxit varias mentis & artis opes:
Per quem Pythagoras & cabbala sacra revixit,
Elæusque, parat qui sua cuncta sibi.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HELODE. (Fièvre) (*Pathologie.*)

Cette épithète est dérivé du mot grec ἕλος, qui signifie marais. On la donne à certaines fièvres accompagnées dans le commencement de sueurs abondantes, qui ne soulagent point, & dans lesquelles cependant la langue est sèche & rude, & la peau dure, &, pour ainsi dire, grillée.

(*Extr. du Dict. de James.*) (MAHON.)

HELVETIUS, (Jean-Frédéric) en allemand *Schweitzer*, naquit dans une famille noble de la principauté d'Anhalt vers l'an 1625. L'application qu'il donna à l'étude de la médecine & de la chimie le mit bientôt en réputation. Etant passé en Hollande vers l'an 1649, il exerça sa profession à la Haye avec tant de succès, qu'il parvint aux places honorables de premier médecin des Etats-Généraux & du prince d'Orange. Il y avoit environ soixante ans qu'il faisoit la médecine dans ce pays, lorsqu'il mourut le 29 août 1709, comme il paraît d'un monument que la reconnoissance publique, ou peut-être la vanité de quelqu'un de ses descendans, dit *Paquot*, fit frapper à son honneur. C'est une médaille dont le type est un Apollon entouré de signes chimiques des métaux. On lit dans l'exergue: *Citò, tutè & jucundè.* Au revers, il y a une inscription flamande qui signifie: *A la mémoire heureuse de Jean-Frédéric Helvetius, médecin de ce pays, décédé le 29 août* 1709.

Ses ouvrages prouvent qu'il donna tête baissée dans toutes les folies des alchimistes, des physionomistes & de pareils visionnaires; voici les titres sous lesquels ils ont paru;

De alchimia opuscula complura veterum philosophorum. Francofurti, 1650. En allemand, sous le nom de Londres, 1652, *in*-4.

Mors morborum. Heidelbergæ, 1661, *in*-8.

Microscopium physiognomiæ medicum, id est, tractatus de physiognomia, cujus ope non solùm animi motus, simul ac corporis defectus interni, sed & congrua iis remedia noscuntur per externorum lineamentorum, formarum, colorum, odorum, saporum, domiciliorum, ac signaturarum intuitum, qui harmonicam hominis constitutionem & medicandi notitiam ex simplicibus indicat. Hag. Com., 1664, *in*-12. Amstel., 1676, *in*-12. En allem. Heidel. 1660, *in*-8.

Vitulus aureus, quem mundus adorat & orat, in quo tractatur de rariſſimo naturæ miraculo tranſmutandi metalla, nempè quomodo tota plumbi ſubſtantia vel intrà momentum ex quavis minima lapidis veri philoſophici particulâ in aurum obryzum commutata fuerit. Hagæ Comitis. Amſtelodami, 1667, *in-12.* Francofurti, 1677, *in-4.* Dans le *Muſæum hermeticum reformatum & amplificatum.* Coloniæ Allobrogum, 1702, *in-folio*, tome I de la bibliothèque chimique de *Jean-Jacques Manget.* Hagæ Comitis, 1702, *in-8.*

On trouve dans cet ouvrage une hiſtoire qu'il raconte avec pleine perſuaſion de la vérité, mais qui n'aboutit qu'à faire preuve de ſon peu de jugement. *Lenglet du Freſnoy* la rapporte dans ſon hiſtoire de la philoſophie hermétique, en ces termes : « Le 27 décembre 1666, un inconnu vint trouver *Helvetius* à la Haye. C'étoit, à ce qu'il paroiſſoit, un honnête bourgeois de Nort-Hollande, vêtu proprement, mais modeſtement. Il témoigne donc à *Helvetius*, que ſur ſa réputation, & ſur quelques écrits qu'il avoit faits contre la poudre de ſympathie du chevalier *Digby*, il avoit cherché à le voir & à l'entretenir, ſur-tout pour lever les doutes qu'il propoſe dans cet ouvrage contre la tranſmutation des métaux. Cet étranger, qui ſavoit qu'*Helvetius* avoit lu beaucoup de philoſophes hermétiques, lui demanda ſi à la vue il connoîtroit la pierre philoſophale. Ce médecin lui avoue que, malgré ſes lectures, il ne pourroit pas en être certain. Sur le champ le philoſophe tire de ſa poche une boîte d'ivoire, dans laquelle il y avoit trois morceaux d'une métalline couleur de ſoufre extrêmement peſants ; & il aſſura le médecin qu'il y avoit dans ces trois morceaux de quoi faire vingt tonnes d'or. *Helvetius* les examine attentivement, & comme la matière étoit un peu frangible, il fait ſi bien, qu'avec l'ongle il en détache ſecrettement une portion preſque imperceptible, & enfin les rend au philoſophe, le priant néanmoins, avec les expreſſions les plus tendres, de faire devant lui la tranſmutation des métaux. Mais il eut le chagrin de ſe voir refuſer, quoiqu'avec beaucoup de politeſſe, le philoſophe témoignant à *Helvetius* que cela ne lui étoit pas permis. Il eut cependant aſſez de confiance en l'habile médecin, pour lui montrer cinq pièces d'or philoſophique, du diamètre de dix-huit lignes chacune, qu'il portoit toujours ſur ſon eſtomac, & ſur leſquelles il y avoit les inſcriptions allégoriques ſuivantes :

I. *AMEN, Heylig, Heylig, Heylig, is de Heer onſen God, Want alle dingen ſyn ſynen eeren vol.* C'eſt-à-dire, Amen, Saint, Saint, Saint eſt le Seigneur notre Dieu ; car tout l'univers eſt rempli de ſa gloire.

II. *JEHOVÆ mirabilis ſapientia mirifica, in natura libro catholico. Ick ben gemaeckt den 26 auguſti anno 1666.* Ces derniers mots ſignifient : j'ai été faite le 26 août de l'année 1666.

III. *Deus mirabilis, natura, arſque ſpagyrica nihilum fruſtra faciunt.*

IV. *Sancte, Sancte Spiritus, Hallelujha, Hallelujha. Phy diabolo ! Ne loquaris de Deo abſque lumine. Amen.*

V. *Æterno, inviſibili, Unitriuno, ſoli Sapienti, omnium optimo, & omnipotenti Deorum Deo, Sancto, Sancto, Sancto, Gubernatori Conſervatori meritò laudando.*

» Après quelques entretiens, le philoſophe ſortit de chez *Helvetius*, qui à l'inſtant fit acheter un creuſet pour éprouver la petite portion qu'il avoit pu détacher de la poudre. Mais quel fut ſon étonnement de voir évaporer ſur le champ & le plomb & le peu de poudre qu'il y avoit jettée, & de ne trouver qu'une eſpèce de vitrification. Au bout de quelque temps le philoſophe retourna chez *Helvetius*, qui ſe hazarda enfin de lui demander ſeulement la valeur d'un grain de millet de ſa poudre. Après quelques difficultés, le philoſophe ſe laiſſa toucher, & accorda au médecin ſa demande. Mais il lui recommanda d'envelopper ce grain dans de la cire, pour le projetter ſur du plomb en fuſion, ſans quoi la volatilité de la matière feroit évaporer le tout. *Helvetius* exécuta ce que l'artiſte lui avoit preſcrit, & lui-même fit la tranſmutation ſur ſix dragmes de plomb, qui furent converties en or extrêmement pur. Cet événement ſingulier fit beaucoup de bruit à la Haye, & tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué voulut voir ce nouveau prodige. Il s'en fit pluſieurs eſſais, qui tous réuſſirent ; & ce nouvel or, loin de diminuer, augmenta même en convertiſſant quelque portion de l'argent avec lequel on l'avoit fondu pour le mettre à l'inquart. Ce fait détrompa *Helvetius* ; ſes préventions ceſſèrent, & l'année ſuivante il publia ſon *Veau d'or*, dans lequel il conte avec un grand détail ce que je rapporte ici en ſubſtance ». On voit, en paſſant, que *Lenglet du Freſnoy* donnoit dans les mêmes chimères qu'*Helvetius*, ce qui eſt ſurprenant dans un homme qui écrivoit en 1742. L'entêtement de ce médecin paroît moins extraordinaire : c'étoit la maladie de ſon ſiècle & du pays où il avoit été élevé.

Diribitorium medicum de omnium morborum, accidentiumque in-et-externorum definitionibus ac curationibus, ex ſaporibus, odoribus, fœtoribuſque, provenientibus à fermentorum, effervеſcentiarum, aut putrefactionum ſalibus, ſulphuribus, vel mercuriis : quæ malè inveniuntur in ſuccis alibilibus benè conſtitutis omnium ventriculorum, glandularum, vaſorumque lymphaticorum totius corporis. Amſtelodami, 1670, *in-12.* (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HELVETIUS, (Jean-Adrien) fils du précédent, naquit vers l'an 1661, peut-être à la Haye, & sûrement en Hollande. Il n'eut pas plutôt achevé son cours d'études à Leyde, que son pere, qui depuis 60 ans faisoit la médecine, l'envoya à Paris pour y débiter des poudres capables, à ce qu'il prétendoit, de l'enrichir promptement dans un pays, où les nouveaux remèdes font quelquefois naître de nouvelles maladies. Cependant le jeune *Helvetius* ne gagnoit pas de quoi vivre: le petit débit de ses poudres le jetta dans la nécessité de retourner en Hollande. Son père ne perdit point courage pour ce contretemps; il le renvoya en France avec des poudres plus éprouvées: mais le public aussi peu empressé pour celles-ci que pour les premières, laissoit morfondre le jeune hollandois. Néanmoins toujours alerte, il fit connoissance avec un riche droguiste de Paris, & le vit conjointement avec *Afforty*, médecin de la faculté, qui le traitoit d'une maladie périlleuse. Le droguiste tiré d'affaires par les soins d'*Afforty*, lui offrit par reconnoissance quelques livres de racine du Brésil, comme quelque chose de fort précieux; mais comme les vertus de cette racine étoient inconnues à ce médecin, il parut en faire peu de cas. Cependant la fortune, qui vouloit favoriser *Helvetius*, fit que le droguiste indulgent lui céda cette racine, avec laquelle il courut faire tant d'expériences qu'il reconnut enfin dans l'*Ipécacuanha* un spécifique contre la dyssenterie. Il avertit le public de sa découverte par les affiches qu'il fit mettre dans Paris. Le bruit s'en répandit bientôt à la ville & à la cour; & les succès obtenus au moyen de ce remède ayant justifié l'annonce qu'*Helvetius* en avoit faite, le ministre *Colbert* honora ce médecin de sa confiance & de sa protection. Dans le même temps le dauphin, fils de Louis XIV, fut attaqué de la dyssenterie. *Daquin*, alors premier médecin, envoya chercher *Helvetius*, pour savoir de lui si l'on pouvoit avec certitude employer son remède contre cette maladie. *Helvetius* l'en assura; & pour en prouver l'efficacité, il offrit d'en faire de nouvelles expériences dans les hôpitaux. Il avoua en même temps à *Daquin* que ce remède étoit l'ipécacuanha, dont ce premier médecin ignoroit l'usage.

Bientôt après le père de La Chaise, confesseur de Louis XIV, parla à ce prince des bons effets qu'opéroit le remède d'*Helvetius*. Sur ce rapport, le marquis de Seignelai reçut ordre d'envoyer chercher ce médecin, & de lui marquer, que pour le bien de ses sujets, le roi desiroit qu'il communiquâ la préparation de son spécifique contre la dyssenterie. Il obéit, il en fit l'expérience à l'Hôtel Dieu de Paris, & sur les certificats que donnèrent les médecins des effets étonnans dont ils avoient été témoins, *Helvetius* eut ordre de rendre son secret public, & fut gratifié par le roi de mille louis d'or. La réputation d'*Helvetius* augmenta avec son bonheur; il ne fut plus parlé que du médecin hollandois; c'étoit à qui l'auroit chez lui. Il fut depuis revêtu des titres d'écuyer, de conseiller de Sa Majesté très-chrétienne, de médecin-inspecteur-général des hôpitaux de la Flandre françoise & de médecin du duc d'Orléans, régent du royaume.

La racine d'Ipécacuanha n'a paru en France qu'en 1672. Un certain *Le Gras*, qui avoit fait trois voyages en Amérique, en avoit apporté une assez grande quantité. *Craquenel*, apothicaire, en avoit eu de lui; mais ce remède ne fit pas fortune entre ses mains. Comme il n'en connoissoit pas la vertu, il s'avisa d'en donner deux gros pour une dose, & par-là le décrédita. *Garnier*, marchand chapelier, que le désordre de ses affaires avoit réduit à subsister uniquement par quelques relations qu'il avoit en Espagne, fut celui qu'*Helvetius* employa à lui procurer tout ce qui étoit arrivé de racine d'Ipécacuanha en France. *Garnier* l'ayant fait commissionnaire, & sans savoir à quel usage étoit destinée cette emplette, il osa divulguer qu'on lui étoit redevable du nouveau remède. Mais l'imposture de ce misérable, suggérée par des envieux, ne se soutint pas long-temps; car ayant été mis en cause, il fut condamné au châtelet & au parlement, en deux jugemens extraordinaires, & obligé d'avouer, pour excuser sa calomnie, qu'il ne l'avoit publiée qu'après avoir été suborné. *Helvetius* jouit ensuite paisiblement de sa réputation, & mourut à Paris le 20 février 1727, âgé de 65 ans. Nous avons de lui:

Remèdes contre le cours de ventre. Paris, 1688, *in-12.*

Lettre sur la nature & la guérison du cancer. Paris, 1691, *in-4*, 1706, *in-12.*

L'extirpation ou l'amputation sont les seul remèdes du cancer confirmé; l'auteur ne trouve dans les topiques que des secours palliatifs.

Méthode pour guérir toutes sortes de fièvres, sans rien prendre par la bouche. Paris, 1694, 1746, *in-12.* En latin, Amsterdam & Leipsic, 1694, *in-8.*

Le secret consiste dans la décoction de quinquina prise en lavemens.

Traité des pertes de sang avec leur remède spécifique, accompagné d'une lettre sur la nature & la guérison du cancer. Paris, 1697, 1706, *in-12.*

Son spécifique est l'alun fondu & mêlé avec le sang de dragon, dont on fait une masse qu'on réduit en pilules.

Dissertation sur les bons effets de l'alun, Paris, 1704, *in-12.*

Mémoires instructifs de différens remèdes pour les armées du roi. Paris, 1705, *in-12.*

Traité des maladies les plus fréquentes & des remèdes spécifiques pour les guérir. Paris, 1707, *in*-12. Liege, 1711. *in*-12. Trévoux, 1720, *in*-12. Paris, avec des augmentations, 1724, 1727, 1739, *in*-12. On a mis cet ouvrage en allemand, en flamand, & en anglois. On a aussi une édition en italien, Venise 1743, *in*-4.

Il y parle des vertus de l'Ipécacuanha dans la dissenterie, de celles de la racine de *Pureira Brava* dans la gravelle, de l'alun dans les hémorragies, de la pierre de porc dans les fièvres continues, &c.

Méthode pour traiter la vérole par les frictions & par les sueurs. La Haye, 1710, *in*-12.

Recueil des méthodes pour guérir diverses maladies, La Haye, 1710, *in*-12.

Remèdes contre la peste. Paris, 1721, *in*-12.

L'Histoire des négociations secretes de la France avec la Hollande qui précédèrent le traité d'Utrecht, imprimée à Liege en 1767, *in*-12, avec d'autres pièces du père *Henri Griffet,* jésuite, rapporte un trait qui fait honneur à *Helvetius.* Il y est dit, page 125 : « On jetta les yeux sur le médecin *Helvetius*, père de celui que nous avons vu premier médecin de la reine, & grand-père de l'auteur du livre *de l'Esprit.* Il étoit né en Hollande & il s'étoit établi en France, où il jouissoit d'une grande réputation. On lui avoit accordé des lettres de naturalité : c'étoit non-seulement un très-bon médecin, mais un homme d'un grand sens, & qui exécuta sa commission avec toute la sagesse & toute la prudence d'un homme qui auroit été employé toute sa vie dans le maniement des grandes affaires. Il avoit toujours conservé des amis en Hollande. De Chamillard lui ayant expliqué les intentions de la cour, il écrivit à de Nieuport, qu'il connoissoit depuis long-temps, pour le prier de lui obtenir un passeport ; on eut beaucoup de peine à l'accorder. Enfin, après bien des remises & des difficultés, le passeport fut donné, & *Helvetius* arriva à la Haye, le 22 sept. 1705. » Je laisse le reste de ce passage qui entre dans le détail de toute l'intrigue de cette négociation, pour dire qu'après l'arrivée du marquis d'Alegre, *Helvetius* partit de la Hollande le 25 décembre 1705, & revint à Paris reprendre le fil de ses occupations ordinaires.

(*Extr. d'El.* GOULIN.)

HELVETIUS, (Jean-Claude-Adrien) né à Paris, le 18 juillet 1685, d'Adrien *Helvetius* & de Jeanne Desgranges, il fit ses études au college des Quatre-Nations, étudia la médecine & fut reçu bachelier le 27 mars 1706, licencié le premier juillet 1708, puis docteur le premier octobre de la même année. Sa réputation ne tarda pas à s'établir ; elle augmentoit de jour en jour, lorsqu'en 1715, l'académie l'admit au nombre de ses membres pour la partie de l'anatomie. En 1719, Louis XV. étant tombé dangereusement malade, *Helvetius* fut appellé en consultation : il proposa la saignée du pied & cet avis fut suivi d'un heureux succès. L'année suivante il acheta de Boudin, la charge de médecin ordinaire du roi, & dès l'âge de 35 ans, il fut l'homme de la cour, de la ville & de l'académie. Ce fut à la cour sans doute, que son ambition prit naissance ; ce fut là aussi qu'il prit ce goût pour les titres honorifiques, & pour l'intrigue qui ne le quitta qu'à la mort & dont on voudroit débarasser l'histoire de sa vie pour ne parler que de ses talens distingués.

Il agissoit sourdement pour réaliser un projet qu'il méditoit depuis long-temps, celui de se rendre chef de la médecine. Il crut en trouver une occasion favorable : Nicolas Andry, doyen, lui étoit entièrement dévoué ; en 1726, *Helvetius* ayant été nommé député de l'université, auprès du roi, il fit demander par Dodart, alors premier médecin, le titre de protecteur de la faculté, ne doutant pas de réunir par la suite ces deux places. La faculté vit la ruse & le remercia ; disant que tout premier médecin, étoit naturellement son protecteur bénévole. *Helvetius* trompé dans ses projets, fit tous ses efforts pour diviser la faculté ; il prétexta l'appel qu'on avoit fait relativement à la constitution *unigenitus.* Il usa de son crédit à la cour & parvint à faire signer cette constitution à huit de ses confrères, sous le prétexte frivole de les faire nommer professeurs perpétuels avec une forte pension. Ce fut-là qu'aboutirent toutes ses menées.

Cependant vers la fin du décanat d'Andry, *Helvetius* qui n'abandonnoit point son premier projet, songea à se faire nommer doyen ; il espéroit assujettir la faculté pendant son décanat, & regner sur ses confrères au moins pendant deux années. Il ne négligea rien pour y réussir, Dodart sollicita cette place en sa faveur & Andry promit tout ce qui pouvoit dépendre de lui. Cependant la nomination de *Helvetius* n'eût pas lieu, & ce fut Andry qui en fut cause. On lit ce qui suit à ce sujet dans le livre intitulé : *Supplément du recueil des ordres émanés de l'autorité souveraine pour faire recevoir la constitution* unigenitus, *pour les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre* 1726. « Le deux novembre 1726, le temps du décanat d'Andry, docteur de la faculté de médecine de Paris étant expiré, il refuse de convoquer les docteurs pour en élire un autre à sa place, disant qu'il attend les ordres de la cour. Les médecins à son refus assemblent la faculté & nomment par acclamation Geoffroy pour doyen. Le projet étoit de faire nommer par la cour *Helvetius* le fils pour doyen ; afin que ce docteur ne pouvant venir aux assemblées, parce qu'il doit toujours être auprès de la personne de sa majesté, Andry pût faire les fonctions de cette dignité en qualité d'ex-doyen, » p. 14. *Helvetius* privé du décanat

tourna toute son animosité contre le doyen élu ; il écrivit de tous côtés, prétendit que l'élection étoit nulle, & crut se bien venger en accusant de jansénisme, la faculté & son doyen. Il quitte la cour, vient à Paris, & de concert avec Andry, fait un libelle contre la faculté pour le presenter au cardinal-ministre (*Fleury.*) Geoffroy informé à temps, se rend à Versailles, justifie la faculté auprès du cardinal, & lui fait connoître l'intrigue d'*Helvetius* & d'Andry qui n'osèrent faire paroître leur libelle. Geoffroy fut reconnu doyen & *Helvetius* ne cessa point d'intriguer.

Son ambition auroit dû être satisfaite, lorsqu'en 1728, il fut nommé premier médecin de la reine, & l'année suivante conseiller d'état. Il aspiroit à succéder à Dodart, dans sa place de premier médecin du roi ; mais le cardinal qui connoissoit sa politique, nomma à cette place Chirac, ancien médecin du régent, qui avoit alors 80 ans ; il mourut deux après ; & malgré les démarches d'*Helvetius*, Chicoyneau fut nommé à cette place. *Helvetius* eût encore ce chagrin à essuyer ; son crédit diminuoit, & victime à son tour d'autres intrigues de cour, il fut obligé de vendre sa charge de médecin ordinaire du roi. Il reconnut alors, mais trop tard, ses torts envers la faculté & tacha de les faire oublier par les bons offices qu'il lui rendit pendant tout le procès qu'elle eut avec les chirurgiens ; mais voulant récompenser Combalusier qu'il aimoit, *Helvetius* se brouilla de nouveau avec ses confrères.

Il mourut le 17 juillet 1755, à l'âge de 70 ans. Son fils Claude *Helvetius*, se fit un grand nom dans la littérature ; c'est l'auteur du livre *de l'Esprit*, & de plusieurs autres ouvrages.

En 1722, *Helvetius* fit imprimer au louvre, le traité intitulé : *Idée générale de l'économie animale & observation sur la petite vérole, dédié au roi.* Paris, *in*-8. = Besse en fit une critique très-amère dans la *Lettre à M. *** auteur du nouveau livre de l'œconomie animale, &c.* Paris, 1723, *in*-12. *Helvetius* répondit à cette critique par l'ouvrage suivant : *Lettre à M. ***. au sujet de la lettre critique de M. Besse, contre l'idée générale de l'œconomie animale & les observations sur la petite vérole.* Paris, 1725, *in*-8. *Voyez* les *Journaux des savans*, 1723 & 1725. = Cette réponse donna lieu à un autre ouvrage de Besse, intitulé : *Replique aux lettres de M. Helvetius, au sujet de la critique de son livre de l'œconomie animale & des observations sur la petite vérole, par M. Besse, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & premier médecin de la reine douairière d'Espagne, ci-devant médecin du Roi & de la maison royale de saint-Louis & de saint-Cyr,* tome I. Amsterdam, 1726. *Helvetius* qui étoit courtisan & qui par conséquent aimoit les coups d'autorité, vint à bout d'empêcher la publication de la seconde partie.

Il publia au mois de juillet 1728, *Eclaircissement concernant la manière dont l'air agit sur le sang dans les poumons ; pour servir de réponse aux objections contenues dans une lettre de M. Michelotti à M. de Fontenelle, par M. Helvetius, premier médecin de la reine, conseiller-médecin ordinaire du roi, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, medecin-inspecteur des hôpitaux militaires, de l'académie royale des sciences.* Paris, Barois, 1728, *in*-4. — A la fin de ces éclaircissemens se trouve la lettre suivante : *De structurâ glandulæ epistola Joannis-Claudii-Adriani Helvetius, reginæ Galliarum Archiatri, regi christianissimo à consiliis, ejusque medici perpetuò ordinarii, doctoris medici Parisiensis, regiæ scientiarum academiæ socii, regiorumque Nosocomiorum Castrensium præfecti generalis. Ad clarissimum virum Jacobum-Benignum Winslow doctorem medicum Parisiensem, anatomes chirurgiæ, & scholarum professorem, regiæ scientiarum academiæ socium, ac linguarum germanicæ, belgicæ, danicæ & suecicæ regium interpretem.* — Les éclaircissemens sur la manière dont l'air agit sur le sang furent approuvés par Winslow & M. de Mairan : & le traité sur la structure des glandes, par Beneaume & Maloet.

En 1731, *Helvetius* donna à l'académie l'*histoire d'une opération césarienne, faite avec succès par Michel.*

Il publia encore :

1°. *Méthode donnée par M. Helvetius, conseiller d'état, &c. &c., suivant laquelle les personnes charitables doivent conduire les pauvres malades de la campagne, attaqués de fièvres intermittentes, in*-8, 1746. = Ce traité est suivi des méthodes pour guérir les fièvres continues simples, les fièvres inflammatoires du cerveau, les fièvres malignes, les fièvres inflammatoires du foie & des intestins, la dyssenterie, la leucophléquentie, & les pâles-couleurs.

2°. *Principia physico-medica, in tironum medicinæ gratiam conscripta, à Joanne-Claudio-Adriano Helvetius, regi à sanctioribus consiliis, reginæ Archiatro, Nosocomiorum regiorum militarium præfecto, doctore medico Parisiensi, è regia scientiarum academia, & regii Nancieanorum medicorum collegii honoris socio.* Parisiis, apud viduam Pierres, 1752, 2 vol. *in*-8. Dans cet ouvrage, approuvé par Lorry, *Helvetius* parle d'une manière très-savante de la physique des corps, & propose ses idées avec beaucoup de modestie.

3°. *Lettre de M. Helvetius, conseiller d'état, &c. à MM. les doyens & syndics des facultés de médecine & des colléges des médecins du royaume de France, au sujet des formules de médecine faites pour les hôpitaux militaires. in*-4. de 32 pages, avec une *approbation des commissaires nommés par la faculté, & le décret fait à ce sujet.* Ces deux dernières pièces sont en latin & en françois.

On a encore d'*Helvetius* les mémoires suivans, imprimés avec ceux de l'académie :

1°. *Observations sur le poumon de l'homme*, 1718,

2°. *Observations sur l'inégalité des vaisseaux sanguins, & sur le changement qui arrive au sang en passant par le poumon*, 1718.

3°. *Sur la digestion*, 1719. — Dans ce mémoire, *Helvetius* s'élève contre l'opinion de ceux qui veulent expliquer la digestion par la simple trituration des alimens. Il attribue à l'estomac deux bandes ligamenteuses ou tendineuses, qu'il compare à celles du colon ; elles occupent toute la longueur du corps de l'estomac. Il assure que les fibres du fond de l'estomac décrivent plusieurs cercles autour d'un point, qui paroît comme le centre de cette partie. Il a décrit quelques bandes musculeuses en forme d'écharpe sur le *cardia*, qui se divisent en patte d'oie vers le fond de l'estomac.

4°. *Observation pour prouver la quantité de salive qui peut s'échapper pendant la mastication*, 1720.

5°. *Sur la structure interne des intestins grêles*, 1721. (ANDRY.)

HELVÉTIUS (Poudres, & teinture d'or d') (*Mat. méd.*)

Nous avons suffisamment parlé de la *teinture d'or d'Helvétius* à l'article GOUTTES D'OR DU GÉNÉRAL DE LA MOTTE. (*Voyez* ce mot.)

Il y a deux sortes de poudres connues sous le nom de *poudres d'Helvétius* ; l'une est la *poudre de corail anodyne*, l'autre est la *poudre fébrifuge & purgative*.

La première se formule de la manière suivante :

♃ Opium	℥ iv	
Myrrhe	℔ j ß	
Cascarille	℔ j	
Bol d'Arménie	℥ iv	
Canelle géroflée	℔ j	
Corail rouge préparé	℥ iv	

On pulvérise toutes ces substances chacune séparément : on les mêle ensuite, & on conserve la poudre dans un flacon.

Dix-huit grains de cette poudre contiennent un grain d'opium, qui en est l'ingrédient principal ; aussi est-elle calmante, & un peu sudorifique. Elle doit encore fortifier & arrêter plusieurs évacuations. On voit, par cet exposé, dans quelles maladies, & dans quelles circonstances de ces maladies il convient de l'employer.

La *poudre fébrifuge & purgative d'Helvétius* se fait ainsi :

♃ Quinquina	ʒ vj
Sel de Duobus	℥ j
Nître purifié	ʒ j
Safran } ana	gr. xij
Gomme gutte } ana	gr. xij
Diagrède	℥ j
Crême de tartre	℥ j ʒ vj
Sel de Seignette	℥ iij
Tartre stibié	ʒ ij
Cinabre préparé	gr. vj
Jalap	℥ ij
Suc d'ail	℥ j

On forme du tout une poudre exactement mêlée.

Cette poudre, qui contient presque un grain de tartre stibié par *scrupule*, produit, à ce qu'on prétend, de bons effets dans les fièvres intermittentes : elle évacue par les selles, en excitant quelquefois des nausées.

Au reste, sa composition ne nous paroît pas aussi heureuse que celle de *corail anodyne*. Nous pensons même qu'on feroit bien de la bannir tout-à-fait des pharmacopées, & de la reléguer parmi tous ces farrago, dont l'art de formuler mieux connu les auroit préservées, ainsi que de la pratique de la médecine. (MAHON.)

HELWICH (Christian DE) naquit en Prusse. Les preuves qu'il donna de son savoir pendant son cours de médecine, lui méritèrent le bonnet de docteur en cette science, qu'il reçut à Altorf en 1695. Mais comme il en donna de plus grandes dans la suite, l'académie impériale des curieux de la nature l'aggrégea à son corps sous le nom d'*Empédocle*, & l'honora encore du titre d'adjoint. *Jean-Philippe Pfeiffer*, son beau-père, l'engagea à embrasser la religion romaine. Il le fit ; & pour pratiquer librement les devoirs de cette religion, il se retira à Breslau, où il exerça sa profession avec tant de célébrité, qu'il fut recherché par les princes aux seigneurs de la Silésie. *Helwich* mourut dans la capitale de cette province le 20 septembre 1740, âgé de soixante-quatorze ans. On n'a rien de lui que les observations qu'il a communiquées à l'académie impériale d'Allemagne. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HELWIG, (Jean) de Nuremberg, où il vint

au monde le 29 juillet 1609, de *Christophe*, fameux commerçant de cette ville, reçut de son père tous les secours possibles pour réussir dans son éducation littéraire. Il commença ses études de médecine à Altorf, où il suivit pendant quatre ans les plus habiles maîtres de l'université de cette ville. De-là il passa à Bâle, à Montpellier, & enfin à Padoue, d'où il ne sortit qu'après avoir obtenu les honneurs du doctorat en 1634. Il reprit alors le chemin de Nuremberg, & se fit aggréger au collège des médecins pendant le cours de la même année. Son mérite ne tarda point à être connu dans sa patrie; il fut nommé en 1635 médecin ordinaire de l'hôpital, en survivance à *Sigismond Rudel*. Il fut d'ailleurs extrêmement suivi dans cette ville, où sa pratique étoit également brillante & nombreuse. Malgré ces avantages fondés sur l'estime & la confiance de ses concitoyens, il abandonna Nuremberg en 1649, & se retira à Ratisbonne où il se distingua par les succès de ses cures jusqu'à sa mort arrivée en 1674. Il a écrit :

Alphabetum iatricum, hoc est, brevis totius medicinæ Hippocraticæ in paucas tabulas redactæ delineatio. Noribergæ, 1631, *in-folio*.

Observationes physico-medicæ posthumæ. Augustæ Vindelicorum, 1680, *in-4*, avec les notes de *Luc Schroeck*, qui est l'éditeur de ce recueil.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HÉMAGOGUES. (*Mat. méd.*)

C'est ainsi qu'on appelle les remèdes qui provoquent l'évacuation du sang, tels que les emménagogues, &c.

Ce mot vient de αιμα, *sang*, & αγω, *je fais sortir, j'évacue.* (MAHON.)

HÉMALOPIE.

C'est un épanchement de sang dans le globe de l'œil à l'occasion d'un coup, d'une chûte, ou d'une plaie. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de chirurgie.*) (MAHON.)

HÉMAPHOBES. (*Pathologie.*)

On appelle ainsi ceux que la vue du sang qui coule d'une blessure agite singulièrement, & fait même quelquefois tomber en syncope. Ce n'est pas toujours seulement l'effusion de leur propre sang qui les affecte si profondément. Un individu qui leur sera tout à fait étranger produira également chez eux cette sensation pénible : l'habitude, plus de résolution dans l'esprit suffisent, chez le plus grand nombre, pour affoiblir, & même surmonter cette aversion pour la vue du sang : mais il y en a pour qui cette répugnance est absolument invincible. (MAHON.)

HÉMATITE, *hæmatites schirtes.* (*Mat. méd.*)

C'est une mine de fer des plus riches; sa forme est à l'extérieur, ou mamelonée, ou protubérancée comme des rognons, ou striée; elle offre toujours une surface convexe, & ses aiguilles forment à l'intérieur une pyramide irrégulière. Il y en a des morceaux qui éclatent & qui prennent la configuration de bois un peu pourri; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *fer scissile*. Cette mine est brillante au-dehors & dans l'intérieur, souvent luisante, toujours dure, compacte, nullement attirable par l'aimant; le fer qu'elle fournit est aigre, cassant, au point qu'on ne peut le rendre malléable qu'en le mêlant avec une mine de fer doux & plus pauvre; elle produit souvent, dans la fonte, depuis quarante jusqu'à soixante, & même quatre-vingts livres de fer par quintal.

C'est en Galice, province d'Espagne, qu'on trouve les principales pierres d'*hématite*; les habitans de Compostelle en font un assez grand commerce, parce que cette mine de fer est très-recherchée par sa dureté & par la propriété qu'elle a de polir les glaces, l'or en feuilles, l'acier & les autres métaux; mais ce n'est point ici le lieu de parler de ses divers usages dans les arts, ni de ses variétés pour la forme, les couleurs, ou les diverses proportions de la partie métallique.

Quant à ses propriétés en médecine, on lui en attribue d'astringentes; c'est ce qui l'a fait employer contre les hémorragies de l'utérus, & contre l'hémoptysie; on l'a fait entrer aussi dans les collyres, contre les affections ulcéreuses des yeux : mais si on considère la nature, les principes & les variétés dont cette mine de fer est susceptible, on voit facilement combien il est difficile de fixer à quelle dose précise doit être pris ce remède, & l'on sera d'autant plus porté à lui substituer d'autres astringens plus fidèles & plus susceptibles d'une détermination exacte.

(PINEL.)

HÉMATOCÈLE.

On appelle ainsi une tumeur contre nature au scrotum, formée par la présence du sang épanché dans les cellules graisseuses de cette partie. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de chirurgie.*)

(MAHON.)

HÉMATOMPHALE. (*Pathologie.*)

Hernie du nombril qui contient du sang; espèce de varicomphale. Cette maladie est fort-rare.

(MAHON.)

HÉMATOSE, (*Voyez* SANGUIFICATION.)

(MAHON.)

HÉMÉRALOPIE. (*Médecine.*) (*Voyez* NYCTALOPIE.) (MAHON.)

HÉMICRANIE. (*Médecine.*) *Hemicrania.*

C'eſt une ſorte d'affection dolorifique, qui a ſon ſiége dans différentes parties externes de la tête. (*Voyez* MIGRAINE.) (*A. E.*) (MAHON.)

HÉMIONITE. (*Mat. méd.*)

Hemionitis vulgaris. (C. B. P. 353. *Inſtit. rei herb.* 546.)

L'*hémionite* eſt une eſpèce de fougère qui reſſemble au *lingua cervina.* Boerhaave dit qu'elle eſt aſtringente, vulnéraire, pectorale, & bonne dans les maladies de la rate, & dans les crachemens de ſang. Ce ſont auſſi les vertus attribuées au *lingua cervina.* C'eſt la feuille que l'on emploie.

Hémionite, ημιονις, vient de ημιονος, *mulet.* Hippocrate entendoit par ce mot le crotin de mulet. Il ordonne (*lib. de nat. mul.*) de le brûler, le broyer, le faire macérer dans de l'urine, & d'en faire prendre pour les fleurs-blanches. Le père de la médecine avoit auſſi apparemment ſes préjugés.

(MAHON.)

HÉMIPLÉGIE, ημιπληγια, de ημισυ, *moitié*, & de πλησσω, *frapper.*

On déſigne ſous ce nom l'eſpèce de paralyſie qui affecte toute une moitié du corps, depuis la tête juſqu'aux pieds. Elle vient ſubitement, & eſt un ſymptôme fréquent de l'apoplexie ſéreuſe ou pituiteuſe; plus rarement de celle que l'on regarde comme ſanguine pure. Lorſqu'il y a privation abſolue de ſentiment & de mouvement, il n'y a aucun eſpoir de guériſon; & en général, lorſque le malade ne ſuccombe pas dans les premiers inſtans, cette eſpèce de paralyſie eſt rebelle à tous les remèdes, & dure pluſieurs années, juſqu'à ce qu'une nouvelle attaque, ou un dépériſſement général, termine les jours du malade. Les remèdes ſont ceux que l'on emploie dans l'apoplexie & la paralyſie (*Voyez* PARALYSIE.)

(DELAPORTE.)

HÉMOPTYSIE, ſ. f. Crachement de ſang, ſ. f. (*Méd.*) hémoptyſis, hémoptoé, *ſputum ſanguinis.*

Je prendrai dans la noſologie de Cullen, genre XXXVIII, le caractère de l'*hémoptyſie.* « La rougeur des joues, un ſentiment de mal-aiſe, ou de douleur dans la poitrine, avec chaleur intérieure de cette cavité; les malades ont de l'oppreſſion, un chatouillement dans la gorge, de la toux bien marquée, ou une petite toux sèche ſpaſmodique, *tuſſis aut tuſſicula*, ſuivies d'une expectoration d'un ſang vermeil & ſouvent écumeux ».

Quoique l'on doive avoir une grande confiance dans les écrits de ce célèbre profeſſeur, je ne puis m'empêcher d'avertir les jeunes gens qui ſe livrent à la pratique de la médecine, qu'ils ne trouveront pas toujours les ſymptômes indiqués ci-deſſus auprès des malades, qui crachent le ſang.

1°. Le rouge vif & clair, qui colore, ſelon lui, les os de la pommette, ne ſe rencontre pas toujours; ces malades ſont, au contraire, très-ſouvent pâles, ſoit que la vue de leur ſang leur cauſe du ſaiſiſſement & de la frayeur, ſoit qu'il provienne de quelqu'autre cauſe. Il eſt certain que le viſage de beaucoup d'hémoptyſiques eſt décoloré; en préſentant cette exception, fondée ſur l'obſervation, je n'en ſuis pas moins de l'avis de Cullen, que les hémoptyſiques ont ordinairement un vermillon ſur les joues, plus ou moins foncé, auquel il eſt important de faire attention, parce qu'il donne des lumières ſur l'état de ſpaſme de la poitrine.

2°. Le ſentiment de mal-aiſe de la poitrine ſe trouve plus fréquemment que celui de la douleur.

3°. Celui de la chaleur dans l'intérieur de la poitrine exiſte preſque toujours; les malades ſe plaignent qu'ils ſentent un charbon qui les brûle; ils ne rapportent point cependant toujours cette chaleur conſtante aux poumons; quelquefois ils la placent dans le larynx, & tantôt le long de la trachée-artère.

4°. Quant à l'oppreſſion, *dyſpnœa*, il y a des malades qui n'en ont pas du tout, quoiqu'ils crachent le ſang.

5°. Le chatouillement à la gorge eſt un des ſymptômes les plus conſtans; il eſt en même temps accompagné d'une petite toux sèche.

Les médecins ſont ſouvent embarraſſés pour décider ſi un malade vomit ou crache le ſang; par conſéquent, pour déterminer s'il vient des poumons ou de l'eſtomac, quoique cette connoiſſance paroiſſe très-facile au premier coup-d'œil, des gens de l'art très-inſtruits héſitent pour prononcer lorſqu'ils voient ſortir le ſang par floccons écumeux, ou à gros bouillons. Nous copierons encore ici les raiſonnemens de Cullen pour nous éclairer.

« Le vomiſſement & la toux s'excitent ſouvent mutuellement; ils peuvent en conſéquence être fréquemment réunis, & donner lieu de douter, lorſque le vomiſſement accompagne le ſang que l'on rejette par

par la bouche, si ce dernier vient des poumons ou de l'estomac. Pour se décider néanmoins, il suffit de considérer que le sang ne sort pas aussi souvent de l'estomac, que des poumons, qu'il sort en plus grande quantité de l'estomac que des poumons; lorsqu'il sort des poumons il est plus vermeil, & n'est mêlé que d'une petite quantité de mucus écumeux. Le sang qui vient au contraire de l'estomac est communément plus noir & plus grumeleux; il est mêlé avec d'autres matières contenues dans l'estomac. Lorsque la toux & le vomissement, après s'être manifestés séparément, se sont réunis, ils peuvent quelquefois indiquer la source d'où vient le sang, en faisant attention à celui des deux accidens qui a paru le premier, &c. ».

Cette dernière réflexion est très-ingénieuse & vraie; car si le vomissement a paru le premier, & qu'il ait excité la toux, ainsi que cela arrive quelquefois, il est très-probable pour lors, que le sang sort de l'estomac; si au contraire la toux a paru la première, & qu'elle ait provoqué le vomissement, ce sera une preuve que le sang vient des poumons. Il est rare néanmoins que la toux des hémoptysiques, soit assez forte pour exciter le vomissement.

Je ne puis être de l'avis de Cullen, lorsqu'il dit que le sang sort en plus grande quantité de l'estomac que des poumons; car on observe quelquefois des hémorragies énormes du poumon. Je voudrois qu'on les distinguât des *hémoptysies* ordinaires, en leur conservant le nom d'*hémorragies* du poumon. Elles surviennent presque subitement; il y en a qui sont mortelles en peu d'heures. J'ai vu des phthisiques & des asthmatiques périr de cette manière, & rendre l'ame avec des flots de sang dans un très-court espace de temps: on a vu aussi les violens accès épileptiques, hystériques, ceux de la colère & des passions violentes, donner lieu à ces scènes tragiques.

J'ai cru devoir ajouter ici la description qu'a donnée Lieutaud de l'*hémoptysie*, parce qu'il me semble qu'elle en fait mieux connoître les différentes espèces.

« Quoique cette maladie soit des plus manifestes, on ne laisse pas que de s'y tromper quelquefois, en la confondant, tant avec le vomissement sanglant, qu'avec les crachemens de sang, qui viennent de toute autre partie que du poumon. Cependant la toux, les crachats plus ou moins chargés de sang, joints à la chaleur, à l'âcreté, à la démangeaison, à la pesanteur & à la douleur que l'on ressent à la poitrine, avec plus ou moins d'oppression, la caractérisent assez; le sang, d'ailleurs, qui vient du poumon, est ordinairement vermeil & écumeux; il est quelquefois si abondant, qu'il peut être régardé comme l'effet d'une vraie hémorragie. La toux a plusieurs degrés; elle manque quelquefois où elle n'est pas sensible. Toutes ces particularités distinguent assez la vraie *hémoptysie* des autres crachemens de sang. Il est aisé de connoître qu'il vient du nez, toutes les fois qu'on en mouche, & qu'on en crache en même temps, si les gencives le fournissent, outre que l'on peut aisément en découvrir la source, on le crache sans effort par une simple sputation. Lorsqu'il a son foyer dans l'arrière-bouche, il faut pour l'entraîner un certain effort, qu'on ne peut mieux rendre que par le terme latin *screatus*. On chasse celui qui sort du larynx par une espèce de râlement volontaire qui l'entraîne. *Salicetus* appelle cette manière de cracher *rascatio*. Il est plus aisé de se tromper ici que dans les autres cas, parce que le crachement est toujours accompagné de la toux; mais il faut remarquer qu'elle est ordinairement légère, & que le sang que l'on rejette n'est jamais abondant; que les crachats ne présentent même quelquefois que des filets de sang; l'on sent, d'ailleurs, une âcreté & un chatouillement dans l'intérieur du larynx, qui indique assez d'où part le sang ».

« Le sang, qui vient du corps du poumon, paroît s'y séparer quelquefois par une simple *transudation*, à peine y en a-t-il alors pour teindre les crachats; mais la rupture des vaisseaux donne le plus souvent lieu à l'*hémoptysie*, & le sang alors en vient quelquefois avec tant d'impétuosité, qu'on s'imagine le vomir. Les médecins peuvent y être trompés comme les malades, lorsqu'ils n'en jugent que par la relation qu'on leur en fait. Il est d'autant plus facile de s'y méprendre, que l'hémorragie du poumon n'est pas toujours, comme nous l'avons dit, accompagnée de la toux, qui d'ailleurs est quelquefois légère. On doute, avec quelque fondement, si ce sang vermeil, qu'on rejette souvent à pleine bouche, n'est point artériel. On sait que la fièvre n'est pas essentielle à cette maladie, mais elle l'accompagne souvent; &, dans cette circonstance, ceux qui n'en sont pas instruits, peuvent la prendre pour la péripneumonie. J'ai été plusieurs fois témoin de cette bévue. On prétend que quelques-uns ont rendu avec le sang des portions considérables de la tunique interne des bronches. Mais ceux auxquels cela est arrivé n'étoient-ils pas phthisiques; car personne n'ignore qu'ils sont exposés aux hémorragies du poumon? L'*hémoptysie* est annoncée dans quelques-uns par un goût de sang, qui peut provenir de cette liqueur qui irrite les bronches, tout comme les crudités bilieuses qui affectent l'estomac, transmettent, comme on le voit tous les jours, l'amertume à la bouche. La connoissance de ce signe, ou de cet avant-coureur, que plusieurs qui sont sujets à cette maladie ont acquise, leur est souvent très-utile, en leur fournissant les moyens d'en diminuer, & même d'en prévenir l'attaque ».

Pour connoître le siège de la maladie, il faut examiner la couleur du sang que le malade crache, sa quantité, son mélange avec la salive, ou le mucus, la manière dont il crache, l'état du pouls, le degré de spasme ou d'oppression des organes de la poitrine.

6°. Après la saignée, les astringens tiennent le premier rang. Les Sthalliens redoutent leur action, parce qu'ils craignent qu'ils occasionnent des congestions sanguines; ils sont d'ailleurs dans le principe, qu'il faut abandonner toutes les hémorragies aux forces de la nature; c'est une erreur; car il y en a qui seroient évidemment mortelles, si l'on n'y portoit promptement du secours. L'expérience a d'ailleurs appris que, pourvu qu'on donne à propos ces remèdes, ils n'occasionnent point les engorgemens, qu'ils craignent.

On les prend dans la classe des végétaux, ou des minéraux; on les administre intérieurement ou extérieurement.

Il paroît qu'ils agissent en rapprochant les parties élémentaires des fluides & des solides, de sorte que l'orifice des vaisseaux ouverts est bouché par le spasme qu'ils occasionnent, & par les fluides coagulés. Cette manière de concevoir leur action semble indiquer que la force organique est en raison de la force d'adhésion des fibres similaires. Cela n'est pas ainsi cependant; car il s'ensuivroit, de cette hypothèse, que plus les solides vivans seroient durs, compactes ou élastiques, plus ils auroient de forces musculaires & de sensibilité; l'expérience cependant nous présente le contraire chaque jour. Nous voyons, 1°. que ces deux facultés, qui caractérisent l'être vivant, sont circonscrites dans un certain mode de consistance des fluides & des solides, qui varie selon l'âge, le sexe, le climat, lorsque le mode est plus haut ou plus bas que le point fixé par la nature, ces facultés diminuent ou augmentent; & lorsqu'elles sont à un certain point de diminution, ou d'augmentation, elles constituent un état maladif. 2°. Nous voyons aussi que la vie s'éteint dans les êtres animés, sans que leur dureté ni leur élasticité changent. La sensibilité, ni l'irritabilité ne dépendent donc point de la force d'adhésion.

Malgré les progrès rapides de la chimie, nous sommes forcés d'avouer qu'il nous manque encore beaucoup d'idées intermédiaires, pour connoître *à priori* la manière dont les alimens soutiennent, règlent & augmentent la vie. L'action des médicamens ne nous est aussi connue que très-imparfaitement; arrêtons-nous donc, & ne raisonnons plus; continuons à faire la médecine empyrique, c'est-à-dire, d'après l'expérience & l'observation.

L'action des astringens minéraux est beaucoup plus énergique que celle des végétaux: aussi les médecins cliniques en redoutent-ils l'effet dans la première période des hémorragies, avant que la pléthore & la diathèse inflammatoire aient été diminuées, ou lorsque l'irritabilité & la sensibilité des malades sont excessives. Ce n'est que lorsque la perte du sang est abondante, & que le péril est extrême, qu'ils osent les donner à de fortes doses, ou à des doses rapprochées; l'alun, pour lors, mérite la préférence. Archigènes est un des médecins de l'antiquité qui en a fait le plus d'usage. On peut le donner jusqu'à douze grains par demi-heure; si l'on poussoit la dose plus loin, il exciteroit le vomissement. Les pilules d'Helvétius doivent leur vertu à ce minéral; le sang-de-dragon n'y ajoute presque rien. Il convient quelquefois d'associer l'alun avec la gomme arabique & le sucre, ou avec le syrop de diacode & cette gomme. Le petit-lait aluminé, par Whitt, a les plus grands succès dans beaucoup d'espèces d'*hémoptysies;* c'est la seule manière dont les phtysiques supportent ce minéral sans danger, lorsqu'ils crachent du sang.

L'acide vitriolique, l'eau de rabel, étendus dans du lavage, *ad gratam aciditatem*, sont recommandés par les médecins de Montpellier, & principalement par Sauvages. Je les préfère à l'alun, dans la saison des grandes chaleurs, chez les sujets qui ont abusé des liqueurs spiritueuses. Les tempéramens cacochymes s'en trouvent bien aussi, lorsqu'il n'y a point chez eux d'oppression, ni de douleur de poitrine.

On refuse une action efficace aux astringens végétaux, lorsqu'ils sont parvenus dans le torrent de la circulation. L'on borne leur effet au canal alimentaire dans les hémorragies. Cullen a embrassé cette opinion, sect. 798 de ses élémens de pratique. Cependant les médecins grecs & arabes ont toujours donné, avec succès, les sucs acides dans toutes les hémorragies; les médecins des pays méridionaux les emploient chaque jour aussi heureusement. Dikson fait prendre la conserve de roses rouges, à grande dose, dans l'*hémoptysie;* les sucs d'ortie, de citron, &c. réussissent pareillement dans cette maladie, ainsi que dans les autres hémorragies. N'est-ce point avec ces plantes, les fruits & les sucs acides, que les marins arrêtent les hémorragies scorbutiques dans les voyages de long cours? L'on nous dira, tant que l'on voudra, que ces acides sont foibles, qu'ils se neutralisent dans les premières voies, & qu'ils sont sans force, lorsqu'ils sont arrivés dans le torrent de la circulation. Des raisonnemens chimiques, ou physiologiques, ne détruiront jamais des faits.

Quelques auteurs proposent de faire respirer les vapeurs émollientes, lorsque les astringens ont supprimé l'expectoration, & que le malade reste oppressé. Je ne conseille point de se fier à ce secours. J'assure, d'après ma propre expérience, que les fumigations augmentent l'engorgement des poumons dans l'*hémoptysie* comme dans la phtysie pulmonaire; les émolliens, les délayans en boisson, la saignée, si les forces le permettent, sont préférables, lorsque l'expectoration a été interceptée par l'impression trop forte de ces remèdes.

Parmi les astringens externes, les plus efficaces sont l'air frais, qu'il faut entretenir dans la chambre

du malade. Dans les cas extrêmes, il convient quelquefois de l'exposer nud à l'air le plus froid, ou de l'envelopper de linges trempés dans l'eau froide, ou dans l'oxicrat. Ces derniers secours sont plus prompts & plus efficaces que les astringens intérieurs. Les bains froids sont très à craindre dans les hémorragies abondantes, parce qu'ils peuvent occasionner des asphixies mortelles.

L'on vante les merveilles du nitre. Hoffmann avoit la plus grande confiance dans ce minéral. Dikson en a donné des doses très-fortes dans les crachemens de sang. Cullen dit que l'on doit prendre garde qu'il ne provoque la toux; il a raison. J'en ai poussé quelquefois la dose très-loin, sur la foi de Dikson; je n'ai jamais été aussi heureux que lui, & j'ai observé très-souvent qu'il excitoit la toux. Cependant dans les hémorragies actives, où il y a presque toujours du spasme fébrile, il produit de bons effets, pourvu qu'on le donne à des doses modérées.

L'opium & ses préparations, ainsi que le syrop de diacode, peuvent être employés sans crainte, lorsque la pléthore est diminuée par l'hémorragie ou les saignées; ils réussissent aussi dans certaines *hémoptysies* chroniques, que l'on rencontre chez les pulmoniques tuberculeux. Ces pulmoniques, dans les première & seconde périodes, ont des quintes de toux violentes, qui leur font cracher du sang. Dans ces cas les narcotiques arrêtent l'*hémoptysie*, en calmant la toux. Boerhaave donnoit demi-once de diacode chaque demi-heure, dans des circonstances semblables. Cette dose seroit trop forte dans les villes, où des apothicaires composent ce syrop avec l'opium.

Lorsqu'il y a un spasme local, annoncé par la titillation du larynx, l'irritation de la trachée-artère, le mésaise du malade : lorsqu'il a les extrémités froides, & en même temps un charbon ardent dans la poitrine, pourvu que le froid ne vienne point d'une diminution considérable de ses forces, ou d'une hémorragie énorme, si l'on emploie les narcotiques comme calmans, ils feront des effets salutaires.

Il ne faut jamais perdre de vue, dans leur usage, qu'ils font beaucoup de mal, quand il y a pléthore ou oppression, ou si l'*hémoptysie* vient à la suite de quelqu'évacuation supprimée. Tralles, Freind, &c. nous ont donné des conseils très-sages, lorsqu'on trouve des malades dans de pareilles situations.

Les vésicatoires ne conviennent point dans les *hémoptysies* de cause externe, ni avant les saignées, lorsqu'il y a pléthore chez les malades; ils conviennent encore moins dans les cachexies scorbutiques & autres. On les emploie au contraire très-utilement dans les affections catarrhales avec crachement de sang; & même, dans beaucoup de crachemens de sang des pulmoniques. Ils détruisent le spasme par leur action, & ramenent les humeurs vers la peau. Mertens les appliquoit avec succès entre les deux épaules, dans certaines *hémoptysies* actives. Il suivoit dans cette pratique l'exemple de Cullen, qui en fait le même usage dans les saignemens de nez.

Les émétiques & les purgatifs acides, rafraîchissans, produisent quelquefois de bons effets; il faut néanmoins être très-exercé pour les placer à propos; ce n'est que lorsqu'il y a atonie dans l'estomac, ou dans quelqu'autre organe, que leur succès est complet; il faut en même temps que ce relâchement soit compliqué avec l'irritation trachéale, ou pulmonaire. Il est facile de concevoir, pour lors, que le spasme d'une partie est détruit par la secousse & l'irritation que l'on excite dans l'autre, lorsque le poumon est flasque & sans ressort, ce qui arrive souvent dans certains crachemens chroniques; la secousse du vomitif sur l'estomac agit par sympathie sur les poumons, & lui redonne du ressort.

L'action des purgatifs produit de plus une dérivation salutaire par les selles.

Quoique Prosper Alpin conseille les purgatifs dans les hémorragies, & qu'il en ait vu céder à des cours de ventre spontanés, il faut être très-circonspect dans l'administration de ces deux remèdes. Les purgatifs sont sur-tout à craindre dans les crachemens de sang des phtysiques; ils ne doivent jamais y être employés.

Le quinquina ne doit point être donné dans la première période d'une *hémoptysie* active; l'on doit s'en abstenir quand le pouls est dur & plein; il incendieroit dans ces circonstances; ce n'est que vers la fin qu'il est utile, parce qu'alors la maladie rentre dans la classe des hemorragies passives. Quarin le conseille aussi lorsque les poumons sont flasques & foibles. Si la respiration devient oppressive pendant que l'on en fait usage, il faut le suspendre à l'instant. Il réussit difficilement lorsque les poumons sont pituiteux, ou obstrués; enfin je le crois beaucoup plus propre à prévenir la pléthore, & le retour de cette maladie, qu'à l'arrêter lorsqu'elle paroît.

Je pense de même sur le fer & ses préparations: il convient mieux à la cure prophilactique, que lorsque le malade crache du sang; temps auquel il ne doit jamais être employé; les eaux martiales, froides ou chaudes, font cependant des effets merveilleux dans certaines *hémoptysies*, lorsque le systême sanguin a été suffisamment relâché auparavant.

Je ne dirai qu'un mot des ligatures, dont on a abandonné l'usage. Erasistrate en avoit reconnu l'inutilité. Elles sont défendues par les plus sages

teints ou semés de quelques filets de sang. Le sexe y est fort sujet; il y fait néanmoins peu d'attention, parce qu'il se familiarise avec un accident qui n'a ordinairement aucune suite.

La seconde variété est très-rare; on en connoît cependant des exemples, ses causes sont des accès violens de colère, ou d'autres passions. Un violent chagrin survenu subitement, la terreur, font cracher le sang à l'instant en abondance. Nous lisons qu'Aristobule fut si pénétré de la mort de son frère, qu'il cracha le sang à l'instant. Les grands mouvemens de l'ame produisent quelquefois des spasmes si forts & si subits dans le systême sanguin, & dans les poumons, qu'il en résulte des hémorragies abondantes, & souvent mortelles. J'ai vu un pareil événement. La personne qui fut la victime de sa colère étoit un homme âgé de trente-six ans, maigre, sec, d'un tempérament bilieux, violent & emporté.

7°. L'*hémoptysie*, occasionnée par l'introduction des sangsues dans le larynx, ou quelqu'autre partie de l'arrière-bouche, mérite d'être connue & d'avoir sa place ici. Quoique les exemples en soient rares, & qu'ils soient peu dangereux, lorsque l'animal peut être saisi: il est néanmoins utile que les gens de l'art sachent que cette cause peut donner lieu au crachement de sang, afin qu'ils ne puissent point s'y méprendre. Nous devons à Galien la première observation de ce genre. Vandermonde & Passerat de la Chapelle, l'ont aussi observé de nos jours.

Les *hémoptysies* symptomatiques sont, 1°. la catharrale, qui survient dans la coqueluche, la pleurésie, la péripneumonie, certains catharres épidémiques, les crachats sont dans celles-ci tantôt rouillés, tantôt mêlés avec un peu de sang.

2°. L'*hémoptysie* phtysique, qui est occasionnée par des tubercules, le squirrhe du poumon, des varices de ce viscère, l'anévrisme des artères pulmonaires, la dilatation des oreillettes du cœur, lorsque de pareilles ruptures des vaisseaux inondent les bronches de sang, les malades succombent ordinairement, quelquefois en peu d'heures.

3°. L'*hémoptysie* exanthématique peut être un symptôme de toutes les maladies éruptives; ce n'est qu'un accident grave, lorsqu'elle survient avant ou après la rougeole; au lieu qu'elle annonce, dans la petite-vérole, une dissolution gangreneuse du sang, ce qui est toujours un signe mortel.

4°. L'*hémoptysie*, occasionnée par le sphacèle des poumons, est toujours symptômatique; on sait que la gangrène est quelquefois la terminaison malheureuse des péripneumonies inflammatoires; cette *hémoptysie* est toujours un signe mortel qui annonce une fin prochaine; les crachats de ces malades ressemblent souvent à des caillots de sang, fibreux comme une éponge; ils sont couleur de brique, bruns ou noirs, d'autres fois ils sont liquides, rougeâtres, glaireux & verdâtres; cette terminaison de l'état inflammatoire des poumons est heureusement très-rare; c'est peut-être par cette raison que Cullen la révoque en doute.

5°. L'*hémoptysie* est presque toujours un symptôme mortel, lorsqu'elle paroît dans l'hydropisie.

6°. L'*hémoptysie* splénique de Sauvages, est la suite des obstructions considérables des viscères du bas-ventre. Elle est toujours dangereuse.

L'*hémoptysie* helwigienne, du même auteur, est occasionnée par la rupture des dilatations variqueuses des vaisseaux de l'arrière-bouche, du voile du palais, ou de quelqu'autre partie du larynx, ou du pharynx; ces maladies sont rares & ne présentent aucun danger, à moins que l'hémorragie ne fût considerable.

Le jugement que l'on doit porter de ces différentes espèces d'*hémoptysies*, doit varier nécessairement. Celles qui dépendent uniquement de la pléthore, ou de cause externe, ne doivent nous alarmer qu'autant que le sang vient en abondance, & que le vaisseau ouvert est considérable.

Si c'est un corps étranger qui les occasionne, & qu'il reste engagé dans la substance des poumons, ou dans les bronches, il y a aussi beaucoup à craindre.

Celles qui remplacent les règles sans accident sont de peu de conséquence. Il en est cependant qui méritent beaucoup d'attention, lorsqu'elles laissent une toux habituelle à la malade.

Celles qui sont occasionnées par l'acrimonie des fluides, ou par quelqu'autre vice des humeurs, telles que l'*hémoptysie* habituelle de Morton, la calculeuse des artisans, sont très-difficiles à guérir, à raison de la cause qui les produit. L'expérience apprend qu'on remédie plus facilement à un crachement de sang produit par la rupture d'un vaisseau, dans un sujet bien sain, qu'à des petits crachemens de sang qui reviennent souvent, parce que ces derniers indiquent l'érosion acrimonieuse des vaisseaux, qui finit presque toujours par la phtysie pulmonaire; au lieu que la simple rupture des vaisseaux se consolide aisément lorsque le sang est pur, & qu'il a la viscosité qu'il doit avoir.

Il y a des *hémoptysies* mortelles, auxquelles on ne peut porter aucun secours. Par exemple, celle qui suit la rupture anévrismale ou variqueuse des gros vaisseaux du poumon, celle qui indique le sphacèle de ce viscère, la variété foudroyante décrite n°. 6 des idiopathiques, & autres.

Celle qui survient à la coqueluche, & aux autres maladies catarrhales, n'est grave que lorsqu'elle est abondante, ou que le malade est épuisé par la maladie essentielle.

J'ai déjà dit que celle qui survient pendant le cours de la petite-vérole, principalement pendant la période de la suppuration, est toujours funeste.

Lorsqu'une sangsue, ou une varice rompue dans la bouche, occasionnent un crachement de sang, il n'y a de danger, que lorsqu'on ne peut point atteindre la cause qui le produit.

Dans la curation de l'*hémoptysie*, l'on se propose 1°. d'arrêter le crachement de sang; 2°. d'en prévenir le retour.

Si l'on observe chez le malade de la pléthore, qu'il y ait une diathèse inflammatoire, avec du spasme fébrile, il faut y remédier.

1°. Par le régime antiphlogistique. Il consiste dans les alimens les plus doux & les moins nourrissans, tels que les végétaux mucilagineux, les farineux, les gommes, &c. L'huile de lin, qu'on a trop vantée dans ces cas, devient âcre dans les premières voies. J'ai toujours vu qu'elle étoit nuisible. Si l'hémorragie est abondante, il faut réduire le malade à la diète la plus sévère.

2°. On doit éviter avec le plus grand soin la chaleur & l'air chaud, parce qu'ils agissent comme stimulans; l'air froid fait au contraire le plus grand bien au malade, ainsi que les boissons froides à petite dose. Raymond, médecin de Marseille, a observé que leur impression sur le plexus stomachique agit par sympathie sur les poumons.

3°. Le repos le plus parfait d'esprit & de corps est absolument nécessaire. L'on doit s'abstenir, autant qu'il est possible, de toute espèce d'exercice des organes de la voix.

4°. L'attitude du corps mérite pareillement la plus grande attention. La plus favorable est celle où le tronc & la tête sont plus élevés que les extrémités inférieures.

5°. La saignée est un des remèdes les plus efficaces que l'on puisse employer dans les hémorragies en général. On en abuse cependant très-souvent. Je vais indiquer ici, autant qu'il me sera possible, les cas où elle est salutaire, ainsi que ceux où elle est nuisible.

Si les malades sont forts & vigoureux, si la pléthore est évidente, il faut suivre le conseil d'Astruc, faire une saignée de plus, plutôt qu'une de moins; la petitesse du pouls ne doit point arrêter, lorsque d'autres signes indiquent que les forces sont entières; ordinairement il se dilate, & devient plus fort après qu'on a ouvert la veine, parce que la saignée diminue le spasme du systême sanguin.

L'on ne doit faire que des saignées du bras, que l'on répète à des distances indiquées par la force du pouls, l'abondance du crachement de sang, & les autres accidens; l'on ne croit plus aux saignées dérivatoires & révulsives, depuis que l'on s'est convaincu que la saignée agit uniquement en diminuant l'énergie vitale. C'est une grande erreur d'en calculer les effets par les loix de l'hydraulique.

Si le malade est épuisé par l'abondance du sang qu'il a craché, s'il a le pouls foible, petit & fréquent, par la perte de ses forces; si c'est un long chagrin qui a déterminé le crachement de sang; si une maladie essentielle, ou des excès quelconques dans la manière de vivre, ont détruit ses forces, il est très-dangereux de le saigner dans tous ces cas, ou du moins doit-il l'être à très-petite dose. Que de malades ont péri sous la lancette! combien en voit-on chaque jour qui ont des convalescences longues & difficiles, ou qui n'échappent à l'hémorragie que pour tomber dans une autre maladie, qui est la suite des saignées? Prosper Alpin les défendoit lorsqu'il n'y avoit ni fièvre, ni inflammation, ni pléthore; c'est sur-tout dans la phtysie pulmonaire qu'il faut avoir le coup-d'œil juste & exercé, pour distinguer l'état inflammatoire du poumon, qui demande qu'on ouvre la veine, d'avec la simple érosion purulente de cet organe, où la saignée abat subitement les forces, & abrège les jours du malade.

Les cachectiques, les scorbutiques, &c. doivent être très-peu saignés dans leurs crachemens de sang. En général on leur fait plus de mal que de bien.

Les sangsues, appliquées aux parties inférieures, font souvent plus d'effet que la saignée, lorsque l'*hémoptysie* vient à la suite des hémorroïdes, ou des règles supprimées.

On a vu, dit-on, des fortes hémorragies du poumon arrêtées par l'application des ventouses scarifiées à la plante des pieds, les saignées & les ligatures ayant été employées auparavant sans succès. Cette pratique est fondée sur la sympathie des poumons, & des extrémités, observée par Baglivi. Je pense que l'on ne peut avoir recours à ce moyen que dans des cas extrêmes; & je suis persuadé qu'il est très-douteux. Je dirai ici un mot des pédiluves, dont on fait un si grand abus dans ces circonstances; ils ne peuvent être utiles dans aucun cas; car si l'eau est froide elle crispe, si elle est chaude, elle raréfie les humeurs; ils doivent donc augmenter le mal sous tous les rapports.

Les causes de l'*hémoptysie* sont très-nombreuses, par la raison que le poumon est le viscère le plus exposé à tout ce qui a action sur l'homme. Ecoutons encore ici Cullen.

« Les vaisseaux sanguins du poumon sont plus nombreux que ceux d'aucune autre partie du corps, du même volume. Ces vaisseaux, qui sont très-gros à leur sortie du cœur, se subdivisent plus immédiatement que ceux d'aucune autre partie en vaisseaux d'un très-petit volume. Ces derniers se répandent près des surfaces internes, des cavités bronchiques, & des vésicules pulmonaires. Ils sont situés dans un tissu cellulaire lâche, & recouvert uniquement d'une membrane mince. Ainsi il suffit de considérer combien ils se gorgent facilement & fréquemment de sang, pour comprendre pourquoi leur hémorragie est la plus fréquente de toutes, après celle du nez; &, en particulier, pourquoi un choc violent quelconque, imprimé à tout le corps, occasionne si facilement l'*hémoptysie* ».

Il donne encore d'autres raisons de la fréquente rupture des vaisseaux pulmonaires, que tous les physiologistes admettent, la totalité des vaisseaux pulmonaires, & de leurs ramifications, est beaucoup moindre que la totalité des ramifications de l'aorte. Pour que l'équilibre subsiste dans la circulation, il faut donc que le sang coule dans les vaisseaux pulmonaires avec une plus grande vélocité que dans le système de l'aorte: par conséquent « la moindre cause qui mettra obstacle à cette vélocité occasionnera dans les poumons un engorgement, une pléthore locale, d'où s'ensuivra nécessairement une rupture des vaisseaux, & l'*hémoptysie* ».

Lorsque les systêmes de l'aorte & des artères pulmonaires ont pris leur accroissement parfait, leurs forces de résistance sont en équilibre; s'il survient pour lors, par une cause quelconque, une pléthore générale, elle doit se faire sentir aussi-tôt sur les poumons.

Pour peu que cette égalité de résistance soit dérangée, celle de la circulation doit être troublée, d'où résulte évidemment une autre cause d'*hémoptysie*, par la raison que tous les désordres de la circulation frappent sur les poumons.

Il y a en outre d'autres causes qu'il est important de connoître.

Toute cause violente externe peut produire la rupture des vaisseaux pulmonaires. Les efforts que l'on fait en chantant, en criant, en parlant, en toussant, en vomissant, peuvent produire cet effet, ainsi que l'action violente des muscles pour élever un fardeau trop pesant, une vie pénible & laborieuse, les chûtes, les coups, les blessures pénétrantes dans la poitrine.

Le défaut de proportion entre les vaisseaux du poumon & ceux du reste du corps, la conformation vicieuse de la poitrine, la structure frêle & délicate de ces organes, une disposition héréditaire des poumons, la constitution sensible & irritable.

Les corps étrangers que l'on a avalés, & qui sont entrés dans la trachée-artère, ou dans le gosier, au nombre desquels il faut mettre les sangsues.

Quarin assure que l'abus des préparations mercurielles, & sur-tout du sublimé, est une cause fréquente de l'*hémoptysie*. A Vienne, les emménagogues donnés aux femmes pour rétablir leurs règles, produisent aussi cet effet. Burgraff a remarqué que l'usage trop abondant des asperges renouvelle le crachement de sang. Quarin a vu le cerfeuil & le cresson le renouveller. J'ai vu aussi le cresson faire cracher le sang. Bennet avertit que le froid des pieds affecte les poitrines délicates, & rend leurs crachats sanguinolens.

La chaleur de l'atmosphère augmentée considérablement, par la même raison les climats chauds & brûlans sont des causes d'*hémoptysies*. La diminution du poids de l'atmosphère, ses variations, sont aussi très-souvent la cause de la rupture des vaisseaux pulmonaires.

L'esprit vif, les passions violentes, telles que le chagrin, la joie excessive, les accès de la colère, le plaisir immodéré des femmes, les travaux d'esprit, les veilles excessives.

La vie sédentaire, sur-tout si l'on se nourrit en même temps d'alimens succulens, âcres, gluans, gras, l'excès & même l'usage journalier dans le jeune âge des liqueurs spiritueuses, stimulantes, avec des organes délicats, la pléthore artérielle, depuis seize jusqu'à trente-six ans.

Les cachexies scorbutiques, chlorotiques, hypochondriaques, les obstructions du foie, de la rate, la suppression des hémorragies du nez, des règles, des hémorroïdes; l'interruption des saignées auxquelles on étoit habitué, sans y avoir suppléé par l'exercice ou la diète, parce que la saignée dispose à la pléthore. Telles sont à-peu-près les causes des différentes espèces d'*hémoptysies*.

Cette maladie est idiopatique ou symptomatique. Les espèces idiopatiques sont, 1°. l'*hémoptysie* pléthorique, qui survient sans aucun signe d'acrimonie dans les humeurs, & sans être précédée d'aucune suppression habituelle.

L'*hémoptysie* accidentelle de Sauvages, occasionnée par des exercices forcés, doit se rapporter à celle-ci; elles ne sont dangereuses ni l'une ni l'autre, pourvu que le crachement de sang ne soit point abondant, & que le retour n'en soit point fréquent. Nous

voyons chaque jour les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe cracher du sang, sans qu'il en résulte rien de fâcheux.

2°. L'*hémoptysie* habituelle de Morton, occasionnée par l'acrimonie des fluides. De Sauvages nous dit que la fièvre quotidienne, ou l'amphimerine, l'accompagnent ordinairement. On remarque, ajoute-t-il, que les malades qui y sont sujets ont les poumons foibles & délicats. Malgré cette assertion, je dirai que nombre de malades dont les humeurs sont âcres, crachent habituellement du sang, sans qu'ils aient de la fièvre. J'ai connu une famille d'asthmatiques, l'aïeul, le père, & quatre enfans; ces derniers étoient déjà grands; ils crachoient fréquemment du sang sans en être affectés, & sans avoir de la fièvre.

Cette *hémoptysie* est néanmoins des plus dangereuses, parce qu'elle annonce l'érosion des vaisseaux, & qu'elle finit presque toujours par la phtisie pulmonaire.

L'*hémoptysie* scorbutique, ainsi que celles qui sont le produit des différentes cachexies, doivent être rangées dans cette classe.

L'*hémoptysie* par diapédése peut être l'effet de l'âcreté du sang; comme elle peut être produite par des causes externes; j'ai connu une dame dont les crachats étoient rouillés & teints de sang, chaque fois qu'elle alloit à pied du fauxbourg Saint-Germain à Montmartre. Cette espèce doit donc être rapportée au n°. 1, ou au n°. 2 ci-dessus, suivant la cause qui l'a produite, afin d'y être traitée selon la méthode qui convient à chacune.

3°. L'*hémoptysie* traumatique est la suite des plaies pénétrantes dans les poumons. Ces malades expectorent un sang vermeil, écumeux, avec une petite toux; ils ont aussi presque tous de la fièvre; les coups, les chûtes peuvent aussi donner lieu à la rupture des vaisseaux pulmonaires, ainsi que je l'ai déjà observé. Je placerai ici, avec Sauvages, les crachemens de sang occasionnés par les corps étrangers, auxquels on a laissé prendre imprudemment les routes de la respiration; tels que les clouds, les épingles, les arêtes, les os, &c.; ils excitent des toux suffocantes, des douleurs horribles, des hémorrhagies abondantes.

4°. L'*hémoptysie* calculeuse est produite par des petits grains calculaires, qui parviennent du dehors jusqu'aux dernières ramifications des bronches, ou qui ont été formés dans la substance des poumons par un vice quelconque des humeurs. Sauvages donne pour caractère à cette espèce la toux, avec un poids sur la poitrine.

Elle est familière aux asthmatiques, à ceux qui portent des anévrismes près du cœur, à ceux qui sont sujets aux palpitations, à ceux qui ont habituellement la respiration difficile; les meûniers, les boulangers, les perruquiers, les amidonniers, &c., les tailleurs de pierre, les lapidaires, tous les ouvriers qui sont exposés à respirer de la poussière, sont sujets à cette maladie. (*Voyez* Ramazzini *de morbis artificum.*). Sauvages auroit dû faire une distinction importante, si les petits grains que l'on avale sont d'une certaine grosseur, ne fussent-ils que comme un pois, ou une lentille; dès-lors ils excitent une toux convulsive terrible, avec des accidens très-douloureux & des hémorragies énormes: or ces accidens dépendent uniquement de la masse, ou de la forme du corps étranger que l'on a avalé. Ce crachement de sang doit être rapporté, par conséquent, à l'espèce ci-dessus n°. 3. Si c'est au contraire sous forme de poussière que ces petits grains sont avalés par les ouvriers; dès-lors elle doit être classée dans l'espèce n°. 4. Ce n'est que lorsque cette poussière est arrivée dans les vésicules pulmonaires, qu'elle y forme des grains plus ou moins gros.

La toux est certainement un symptôme que l'on rencontre dans cette *hémoptysie*. Quant au sentiment de pesanteur que Sauvages y ajoute, je n'ai jamais observé qu'il fût plus marqué dans cette espèce que dans les autres.

5°. L'*hémoptysie* est quelquefois périodique; elle paroît souvent lorsque les règles s'arrêtent avant l'époque fixée par la nature; la suppression des hémorroïdes y donne lieu pareillement. Pechlin & Amatus Lusitanus ont vu le flux hémorroïdal s'arrêter chez des hommes, & être remplacé par le crachement de sang. Pline & Sennert avoient déjà vu la suppression des hémorroïdes remplacée par un crachement de sang annuel, chez des personnes qui étoient parvenues à un âge avancé. Il est des personnes du sexe qui n'ont jamais eu de règles que par l'expectoration. Astruc pense que cette observation de sa nature est dangereuse. J'ai cependant connu des femmes chez lesquelles l'habitude avoit rendu cette incommodité très-supportable. Une, entr'autres, a déjà atteint sa soixantième année, quoiqu'elle n'ait eue qu'une fois en sa vie ses règles par la voie ordinaire, & que l'*hémoptysie* les ait remplacées pendant ce temps.

6°. L'on rencontre souvent un crachement de sang essentiel dont les caractères ont échappé aux nosologistes, je voudrois qu'on lui donnât le nom d'*hémoptysie* nerveuse. J'en distingue deux variétés.

La première est familière aux constitutions délicates, dont la sensibilité & l'irritabilité sont extrêmes. Elles crachent avec facilité du sang par l'impression d'une cause morale quelconque, la moindre contradiction, la peine la plus légère, un mouvement de joie, qui feroit à peine sensation sur toute autre personne, leur fait à l'instant rendre quelques crachats

teints ou semés de quelques filets de sang. Le sexe y est fort sujet; il y fait néanmoins peu d'attention, parce qu'il se familiarise avec un accident qui n'a ordinairement aucune suite.

La seconde variété est très-rare; on en connoît cependant des exemples, ses causes sont des accès violens de colère, ou d'autres passions. Un violent chagrin survenu subitement, la terreur, font cracher le sang à l'instant en abondance. Nous lisons qu'Aristobule fut si pénétré de la mort de son frère, qu'il cracha le sang à l'instant. Les grands mouvemens de l'ame produisent quelquefois des spasmes si forts & si subits dans le système sanguin, & dans les poumons, qu'il en résulte des hémorragies abondantes, & souvent mortelles. J'ai vu un pareil événement. La personne qui fut la victime de sa colère étoit un homme âgé de trente-six ans, maigre, sec, d'un tempérament bilieux, violent & emporté.

7°. L'*hémoptysie*, occasionnée par l'introduction des sangsues dans le larynx, ou quelqu'autre partie de l'arrière-bouche, mérite d'être connue & d'avoir sa place ici. Quoique les exemples en soient rares, & qu'ils soient peu dangereux, lorsque l'animal peut être saisi: il est néanmoins utile que les gens de l'art sachent que cette cause peut donner lieu au crachement de sang, afin qu'ils ne puissent point s'y méprendre. Nous devons à Galien la première observation de ce genre. Vandermonde & Passerat de la Chapelle, l'ont aussi observé de nos jours.

Les *hémoptysies* symptomatiques sont, 1°. la catharrale, qui survient dans la coqueluche, la pleurésie, la péripneumonie, certains catharres épidémiques, les crachats sont dans celles-ci tantôt rouillés, tantôt mêlés avec un peu de sang.

2°. L'*hémoptysie* phtysique, qui est occasionnée par des tubercules, le squirrhe du poumon, des varices de ce viscère, l'anévrisme des artères pulmonaires, la dilatation des oreillettes du cœur, lorsque de pareilles ruptures des vaisseaux inondent les bronches de sang, les malades succombent ordinairement, quelquefois en peu d'heures.

3°. L'*hémoptysie* exanthématique peut être un symptôme de toutes les maladies éruptives; ce n'est qu'un accident grave, lorsqu'elle survient avant ou après la rougeole; au lieu qu'elle annonce, dans la petite-vérole, une dissolution gangreneuse du sang, ce qui est toujours un signe mortel.

4°. L'*hémoptysie*, occasionnée par le sphacèle des poumons, est toujours symptômatique; on sait que la gangrène est quelquefois la terminaison malheureuse des péripneumonies inflammatoires; cette *hémoptysie* est toujours un signe mortel qui annonce une fin prochaine; les crachats de ces malades ressemblent souvent à des caillots de sang, fibreux comme une éponge; ils sont couleur de brique, bruns ou noirs, d'autres fois ils sont liquides, rougeâtres, glaireux & verdâtres; cette terminaison de l'état inflammatoire des poumons est heureusement très-rare; c'est peut-être par cette raison que Cullen la révoque en doute.

5°. L'*hémoptysie* est presque toujours un symptôme mortel, lorsqu'elle paroît dans l'hydropisie.

6°. L'*hémoptysie* splénique de Sauvages, est la suite des obstructions considérables des viscères du bas-ventre. Elle est toujours dangereuse.

L'*hémoptysie* helwigienne, du même auteur, est occasionnée par la rupture des dilatations variqueuses des vaisseaux de l'arrière-bouche, du voile du palais, ou de quelqu'autre partie du larynx, ou du pharynx; ces maladies sont rares & ne présentent aucun danger, à moins que l'hémorragie ne fût considerable.

Le jugement que l'on doit porter de ces différentes espèces d'*hémoptysies*, doit varier nécessairement. Celles qui dépendent uniquement de la pléthore, ou de cause externe, ne doivent nous alarmer qu'autant que le sang vient en abondance, & que le vaisseau ouvert est considérable.

Si c'est un corps étranger qui les occasionne, & qu'il reste engagé dans la substance des poumons, ou dans les bronches, il y a aussi beaucoup à craindre.

Celles qui remplacent les règles sans accident sont de peu de conséquence. Il en est cependant qui méritent beaucoup d'attention, lorsqu'elles laissent une toux habituelle à la malade.

Celles qui sont occasionnées par l'acrimonie des fluides, ou par quelqu'autre vice des humeurs, telles que l'*hémoptysie* habituelle de Morton, la calculeuse des artisans, sont très-difficiles à guérir, à raison de la cause qui les produit. L'expérience apprend qu'on remédie plus facilement à un crachement de sang produit par la rupture d'un vaisseau, dans un sujet bien sain, qu'à des petits crachemens de sang qui reviennent souvent, parce que ces derniers indiquent l'érosion acrimonieuse des vaisseaux, qui finit presque toujours par la phtysie pulmonaire; au lieu que la simple rupture des vaisseaux se consolide aisément lorsque le sang est pur, & qu'il a la viscosité qu'il doit avoir.

Il y a des *hémoptysies* mortelles, auxquelles on ne peut porter aucun secours. Par exemple, celle qui suit la rupture anévrismale ou variqueuse des gros vaisseaux du poumon, celle qui indique le sphacèle de ce viscère, la variété foudroyante décrite n°. 6 des idiopathiques, & autres.

Celle qui survient à la coqueluche, & aux autres maladies catarrhales, n'est grave que lorsqu'elle est abondante, ou que le malade est épuisé par la maladie essentielle.

J'ai déjà dit que celle qui survient pendant le cours de la petite-vérole, principalement pendant la période de la suppuration, est toujours funeste.

Lorsqu'une sangsue, ou une varice rompue dans la bouche, occasionnent un crachement de sang, il n'y a de danger, que lorsqu'on ne peut point atteindre la cause qui le produit.

Dans la curation de l'*hémoptysie*, l'on se propose 1°. d'arrêter le crachement de sang; 2°. d'en prévenir le retour.

Si l'on observe chez le malade de la pléthore, qu'il y ait une diathèse inflammatoire, avec du spasme fébrile, il faut y remédier.

1°. Par le régime antiphlogistique. Il consiste dans les alimens les plus doux & les moins nourrissans, tels que les végétaux mucilagineux, les farineux, les gommes, &c. L'huile de lin, qu'on a trop vantée dans ces cas, devient âcre dans les premières voies. J'ai toujours vu qu'elle étoit nuisible. Si l'hémorragie est abondante, il faut réduire le malade à la diète la plus sévère.

2°. On doit éviter avec le plus grand soin la chaleur & l'air chaud, parce qu'ils agissent comme stimulans; l'air froid fait au contraire le plus grand bien au malade, ainsi que les boissons froides à petite dose. Raymond, médecin de Marseille, a observé que leur impression sur le plexus stomachique agit par sympathie sur les poumons.

3°. Le repos le plus parfait d'esprit & de corps est absolument nécessaire. L'on doit s'abstenir, autant qu'il est possible, de toute espèce d'exercice des organes de la voix.

4°. L'attitude du corps mérite pareillement la plus grande attention. La plus favorable est celle où le tronc & la tête sont plus élevés que les extrémités inférieures.

5°. La saignée est un des remèdes les plus efficaces que l'on puisse employer dans les hémorragies en général. On en abuse cependant très-souvent. Je vais indiquer ici, autant qu'il me sera possible, les cas où elle est salutaire, ainsi que ceux où elle est nuisible.

Si les malades sont forts & vigoureux, si la pléthore est évidente, il faut suivre le conseil d'Astruc, faire une saignée de plus, plutôt qu'une de moins; la petitesse du pouls ne doit point arrêter, lorsque d'autres signes indiquent que les forces sont entières; ordinairement il se dilate, & devient plus fort après qu'on a ouvert la veine, parce que la saignée diminue le spasme du systême sanguin.

L'on ne doit faire que des saignées du bras, que l'on répète à des distances indiquées par la force du pouls, l'abondance du crachement de sang, & les autres accidens; l'on ne croit plus aux saignées dérivatoires & révulsives, depuis que l'on s'est convaincu que la saignée agit uniquement en diminuant l'énergie vitale. C'est une grande erreur d'en calculer les effets par les loix de l'hydraulique.

Si le malade est épuisé par l'abondance du sang qu'il a craché, s'il a le pouls foible, petit & fréquent, par la perte de ses forces; si c'est un long chagrin qui a déterminé le crachement de sang; si une maladie essentielle, ou des excès quelconques dans la manière de vivre, ont détruit ses forces, il est très-dangereux de le saigner dans tous ces cas, ou du moins doit-il l'être à très-petite dose. Que de malades ont péri sous la lancette! combien en voit-on chaque jour qui ont des convalescences longues & difficiles, ou qui n'échappent à l'hémorragie que pour tomber dans une autre maladie, qui est la suite des saignées? Prosper Alpin les défendoit lorsqu'il n'y avoit ni fièvre, ni inflammation, ni pléthore; c'est sur-tout dans la phtysie pulmonaire qu'il faut avoir le coup-d'œil juste & exercé, pour distinguer l'état inflammatoire du poumon, qui demande qu'on ouvre la veine, d'avec la simple érosion purulente de cet organe, où la saignée abat subitement les forces, & abrège les jours du malade.

Les cachectiques, les scorbutiques, &c. doivent être très-peu saignés dans leurs crachemens de sang. En général on leur fait plus de mal que de bien.

Les sangsues, appliquées aux parties inférieures, font souvent plus d'effet que la saignée, lorsque l'*hémoptysie* vient à la suite des hémorroïdes, ou des règles supprimées.

On a vu, dit-on, des fortes hémorragies du poumon arrêtées par l'application des ventouses scarifiées à la plante des pieds, les saignées & les ligatures ayant été employées auparavant sans succès. Cette pratique est fondée sur la sympathie des poumons, & des extrémités, observée par Baglivi. Je pense que l'on ne peut avoir recours à ce moyen que dans des cas extrêmes; & je suis persuadé qu'il est très-douteux. Je dirai ici un mot des pédiluves, dont on fait un si grand abus dans ces circonstances; ils ne peuvent être utiles dans aucun cas; car si l'eau est froide elle crispe, si elle est chaude, elle raréfie les humeurs; ils doivent donc augmenter le mal sous tous les rapports.

Les causes de l'*hémoptysie* sont très-nombreuses, par la raison que le poumon est le viscère le plus exposé à tout ce qui a quelque action sur l'homme. Ecoutons encore ici Cullen.

« Les vaisseaux sanguins du poumon sont plus nombreux que ceux d'aucune autre partie du corps, du même volume. Ces vaisseaux, qui sont très-gros à leur sortie du cœur, se subdivisent plus immédiatement que ceux d'aucune autre partie en vaisseaux d'un très-petit volume. Ces derniers se répandent près des surfaces internes, des cavités bronchiques, & des vésicules pulmonaires. Ils sont situés dans un tissu cellulaire lâche, & recouvert uniquement d'une membrane mince. Ainsi il suffit de considérer combien ils se gorgent facilement & fréquemment de sang, pour comprendre pourquoi leur hémorragie est la plus fréquente de toutes, après celle du nez; &, en particulier, pourquoi un choc violent quelconque, imprimé à tout le corps, occasionne si facilement l'*hémoptysie* ».

Il donne encore d'autres raisons de la fréquente rupture des vaisseaux pulmonaires, que tous les physiologistes admettent, la totalité des vaisseaux pulmonaires, & de leurs ramifications, est beaucoup moindre que la totalité des ramifications de l'aorte. Pour que l'équilibre subsiste dans la circulation, il faut donc que le sang coule dans les vaisseaux pulmonaires avec une plus grande vélocité que dans le systême de l'aorte: par conséquent « la moindre cause qui mettra obstacle à cette vélocité occasionnera dans les poumons un engorgement, une pléthore locale, d'où s'ensuivra nécessairement une rupture des vaisseaux, & l'*hémoptysie* ».

Lorsque les systêmes de l'aorte & des artères pulmonaires ont pris leur accroissement parfait, leurs forces de résistance sont en équilibre; s'il survient pour lors, par une cause quelconque, une pléthore générale, elle doit se faire sentir aussi-tôt sur les poumons.

Pour peu que cette égalité de résistance soit dérangée, celle de la circulation doit être troublée, d'où résulte évidemment une autre cause d'*hémoptysie*, par la raison que tous les désordres de la circulation frappent sur les poumons.

Il y a en outre d'autres causes qu'il est important de connoître.

Toute cause violente externe peut produire la rupture des vaisseaux pulmonaires. Les efforts que l'on fait en chantant, en criant, en parlant, en toussant, en vomissant, peuvent produire cet effet, ainsi que l'action violente des muscles pour élever un fardeau trop pesant, une vie pénible & laborieuse, les chûtes, les coups, les blessures pénétrantes dans la poitrine.

Le défaut de proportion entre les vaisseaux du poumon & ceux du reste du corps, la conformation vicieuse de la poitrine, la structure frêle & délicate de ces organes, une disposition héréditaire des poumons, la constitution sensible & irritable.

Les corps étrangers que l'on a avalés, & qui sont entrés dans la trachée-artère, ou dans le gosier, au nombre desquels il faut mettre les sangsues.

Quarin assure que l'abus des préparations mercurielles, & sur-tout du sublimé, est une cause fréquente de l'*hémoptysie*. A Vienne, les emménagogues donnés aux femmes pour rétablir leurs règles, produisent aussi cet effet. Burgraff a remarqué que l'usage trop abondant des asperges renouvelle le crachement de sang. Quarin a vu le cerfeuil & le cresson le renouveller. J'ai vu aussi le cresson faire cracher le sang. Bennet avertit que le froid des pieds affecte les poitrines délicates, & rend leurs crachats sanguinolens.

La chaleur de l'atmosphère augmentée considérablement, par la même raison les climats chauds & brûlans sont des causes d'*hémoptysies*. La diminution du poids de l'atmosphère, ses variations, sont aussi très-souvent la cause de la rupture des vaisseaux pulmonaires.

L'esprit vif, les passions violentes, telles que le chagrin, la joie excessive, les accès de la colère, le plaisir immodéré des femmes, les travaux d'esprit, les veilles excessives.

La vie sédentaire, sur-tout si l'on se nourrit en même temps d'alimens succulens, âcres, gluans, gras, l'excès & même l'usage journalier dans le jeune âge des liqueurs spiritueuses, stimulantes, avec des organes délicats, la pléthore artérielle, depuis seize jusqu'à trente-six ans.

Les cachexies scorbutiques, chlorotiques, hypochondriaques, les obstructions du foie, de la rate, la suppression des hémorragies du nez, des règles, des hémorroïdes; l'interruption des saignées auxquelles on étoit habitué, sans y avoir suppléé par l'exercice ou la diète, parce que la saignée dispose à la pléthore. Telles sont à-peu-près les causes des différentes espèces d'*hémoptysies*.

Cette maladie est idiopatique ou symptomatique. Les espèces idiopatiques sont, 1°. l'*hémoptysie* pléthorique, qui survient sans aucun signe d'acrimonie dans les humeurs, & sans être précédée d'aucune suppression habituelle.

L'*hémoptysie* accidentelle de Sauvages, occasionnée par des exercices forcés, doit se rapporter à celle-ci; elles ne sont dangereuses ni l'une ni l'autre, pourvu que le crachement de sang ne soit point abondant, & que le retour n'en soit point fréquent. Nous

voyons chaque jour les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe cracher du sang, sans qu'il en résulte rien de fâcheux.

2°. L'*hémoptysie* habituelle de Morton, occasionnée par l'acrimonie des fluides. De Sauvages nous dit que la fièvre quotidienne, ou l'amphimerine, l'accompagnent ordinairement. On remarque, ajoute-t-il, que les malades qui y sont sujets ont les poumons foibles & délicats. Malgré cette assertion, je dirai que nombre de malades dont les humeurs sont âcres, crachent habituellement du sang, sans qu'ils aient de la fièvre. J'ai connu une famille d'asthmatiques, l'aïeul, le père, & quatre enfans; ces derniers étoient déjà grands; ils crachoient fréquemment du sang sans en être affectés, & sans avoir de la fièvre.

Cette *hémoptysie* est néanmoins des plus dangereuses, parce qu'elle annonce l'érosion des vaisseaux, & qu'elle finit presque toujours par la phtisie pulmonaire.

L'*hémoptysie* scorbutique, ainsi que celles qui sont le produit des différentes cachexies, doivent être rangées dans cette classe.

L'*hémoptysie* par diapédèse peut être l'effet de l'âcreté du sang; comme elle peut être produite par des causes externes; j'ai connu une dame dont les crachats étoient rouillés & teints de sang, chaque fois qu'elle alloit à pied du fauxbourg Saint-Germain à Montmartre. Cette espèce doit donc être rapportée au n°. 1, ou au n°. 2 ci-dessus, suivant la cause qui l'a produite, afin d'y être traitée selon la méthode qui convient à chacune.

3°. L'*hémoptysie* traumatique est la suite des plaies pénétrantes dans les poumons. Ces malades expectorent un sang vermeil, écumeux, avec une petite toux; ils ont aussi presque tous de la fièvre; les coups, les chûtes peuvent aussi donner lieu à la rupture des vaisseaux pulmonaires, ainsi que je l'ai déjà observé. Je placerai ici, avec Sauvages, les crachemens de sang occasionnés par les corps étrangers, auxquels on a laissé prendre imprudemment les routes de la respiration; tels que les clouds, les épingles, les arêtes, les os, &c.; ils excitent des toux suffocantes, des douleurs horribles, des hémorrhagies abondantes.

4°. L'*hémoptysie* calculeuse est produite par des petits grains calculaires, qui parviennent du dehors jusqu'aux dernières ramifications des bronches, ou qui ont été formés dans la substance des poumons par un vice quelconque des humeurs. Sauvages donne pour caractère à cette espèce la toux, avec un poids sur la poitrine.

Elle est familière aux asthmatiques, à ceux qui portent des anévrismes près du cœur, à ceux qui sont sujets aux palpitations, à ceux qui ont habituellement la respiration difficile; les meûniers, les boulangers, les perruquiers, les amidonniers, &c., les tailleurs de pierre, les lapidaires, tous les ouvriers qui sont exposés à respirer de la poussière, sont sujets à cette maladie. (*Voyez* Ramazzini *de morbis artificum.*). Sauvages auroit dû faire une distinction importante, si les petits grains que l'on avale sont d'une certaine grosseur, ne fussent-ils que comme un pois, ou une lentille; dès-lors ils excitent une toux convulsive terrible, avec des accidens très-douloureux & des hémorragies énormes: or ces accidens dépendent uniquement de la masse, ou de la forme du corps étranger que l'on a avalé. Ce crachement de sang doit être rapporté, par conséquent, à l'espèce ci-dessus n°. 3. Si c'est au contraire sous forme de poussière que ces petits grains sont avalés par les ouvriers; dès-lors elle doit être classée dans l'espèce n°. 4. Ce n'est que lorsque cette poussière est arrivée dans les vésicules pulmonaires, qu'elle y forme des grains plus ou moins gros.

La toux est certainement un symptôme que l'on rencontre dans cette *hémoptysie*. Quant au sentiment de pesanteur que Sauvages y ajoute, je n'ai jamais observé qu'il fût plus marqué dans cette espèce que dans les autres.

5°. L'*hémoptysie* est quelquefois périodique; elle paroît souvent lorsque les règles s'arrêtent avant l'époque fixée par la nature; la suppression des hémorroïdes y donne lieu pareillement. Pechlin & Amatus Lusitanus ont vu le flux hémorroïdal s'arrêter chez des hommes, & être remplacé par le crachement de sang. Pline & Sennert avoient déjà vu la suppression des hémorroïdes remplacée par un crachement de sang annuel, chez des personnes qui étoient parvenues à un âge avancé. Il est des personnes du sexe qui n'ont jamais eu de règles que par l'expectoration. Astruc pense que cette observation de sa nature est dangereuse. J'ai cependant connu des femmes chez lesquelles l'habitude avoit rendu cette incommodité très-supportable. Une, entr'autres, a déjà atteint sa soixantième année, quoiqu'elle n'ait eue qu'une fois en sa vie ses règles par la voie ordinaire, & que l'*hémoptysie* les ait remplacées pendant ce temps.

6°. L'on rencontre souvent un crachement de sang essentiel dont les caractères ont échappé aux nosologistes, je voudrois qu'on lui donnât le nom d'*hémoptysie* nerveuse. J'en distingue deux variétés.

La première est familière aux constitutions délicates, dont la sensibilité & l'irritabilité sont extrêmes. Elles crachent avec facilité du sang par l'impression d'une cause morale quelconque, la moindre contradiction, la peine la plus légère, un mouvement de joie, qui feroit à peine sensation sur toute autre personne, leur fait à l'instant rendre quelques crachats

praticiens, lorsque le malade est de structure phthisique, c'est-à-dire, s'il a le cou long, les épaules détachées, la poitrine serrée. On pourroit y avoir recours dans des grandes hémorragies du poumon, où le danger fait tout tenter dans ce moment. Il faut néanmoins y avoir peu de confiance; dans ces cas désespérés, la ligature est un obstacle qui empêche le retour du sang vers le cœur; mais elle arrête en même temps le passage du sang artériel dans les veines; & devient, par ce moyen, elle-même cause de l'hémorragie.

Les mucilagineux jouent ici un grand rôle. On les tire de la classe des végétaux & des animaux. Ils servent, la plupart, de médicamens & d'alimens. Dans la première classe, nous trouvons les gommes, les farineux, les graines émulsives, les racines, les feuilles & les fleurs des plantes émollientes, &c. La seconde nous fournit la chair des jeunes animaux, de ceux dont la chair est blanche, & celle de certains poissons, le mucilage des coquillages, &c. Leurs vertus sont d'autant plus précieuses, qu'on peut les employer dans presque toutes les espèces d'*hémoptysies*, comme dans toutes leurs périodes.

Certains médecins prétendent qu'il faut donner la préférence aux végétaux, parce que le mucilage animal fournit au sang une plus grande quantité de lymphe coagulable, qui augmente la diathèse inflammatoire, & peut, par cette raison, entretenir ou hâter le retour de l'*hémoptysie*, comme de toute hémorragie. Cette opinion mérite une explication. Les tisanes, que nous appellons eaux de veau, de poulet, de grenouilles, &c., ne sont chargées que d'une petite quantité de floccons mucilagineux, qui ne peuvent, dans aucun cas, augmenter la diathèse inflammatoire, parce qu'elles en contiennent une trop petite quantité. Il n'en est pas de même des bouillons, tels que ceux de tortuë, de limaçons, de veau, de vipère, &c.; je mets ces derniers dans la classe des mucilagineux avec Cartheuser, parce que l'alcali volatil, dont on prétend que la chair de ce reptile abonde, n'existe plus dans le bouillon, ou du moins il y est insensible; le mucilage existe au contraire en grande quantité, & sous forme rapprochée, dans tous ces bouillons; pour cette raison, ils ne conviennent point lorsque la masse du sang est dense, visqueuse, inflammatoire. Dans ces cas ils augmentent la diathèse; aussi donnent ils souvent la fièvre; ils ne sont utiles que lorsque la dissolution des humeurs est évidente, & que les cachexies acrimonieuses sont développées à un certain période. Lorsqu'on les emploie, il faut toujours y ajouter des amers; sans cette précaution, l'estomac les digère difficilement. Les bouillons ne conviennent, dans les *hémoptysies*, que comme remèdes prophilactiques; ils sont nuisibles lorsque les organes sont flasques & sans ressort. C'est sur-tout des bouillons de limaçons dont on abuse dans cette ville. (Paris.)

Le lait ne peut convenir dans aucune espèce d'*hémoptysie*, tout au plus dans celles qui sont actives; on peut l'employer coupé avec deux tiers d'eau: il est au contraire très-utile pour en prévenir les retours, lorsque les organes sont disposés à le digérer. Il n'en est pas de même du petit-lait, il faut l'employer dans tous les cas; il se combine admirablement avec les sucs acides des végétaux, ainsi qu'avec les astringens fossiles.

On voit quelquefois les remèdes superstitieux arrêter l'hémorragie; c'est par la réaction de l'imagination; le médecin doit les tolérer; c'est tourner la foiblesse de l'homme à son avantage.

L'on ne doit craindre la défaillance, dans cette maladie, que lorsqu'elle vient après une grande hémorragie, & qu'elle est la suite de la perte totale des forces. Dans les autres circonstances elle est salutaire, parce qu'elle arrête le crachement de sang. L'on ne doit y remédier que lorsqu'elle est un peu trop longue? pour lors, en arrosant le malade d'eau fraîche, ou en lui faisant flairer du vinaigre, on le ressuscite.

Pour prévenir les retours des *hémoptysies*, il faut tâcher de bien connoître les causes qui l'ont produite.

Si c'est quelqu'évacuation supprimée, il faut la rétablir.

Si c'est une pléthore générale, ou locale, on la prévient quelquefois par des saignées faites à propos, sur-tout si l'individu est de race ou de structure physique. L'on doit néanmoins faire beaucoup d'attention à ces saignées de précaution; car elles disposent souvent au retour de la pléthore, quoiqu'elles diminuent celle qui existe.

Le régime est un des meilleurs moyens préservatifs de cette maladie, soit en diminuant la quantité des alimens, soit en en substituant de moins nourrissans, ou ceux qui sont de plus facile digestion.

L'exercice modéré, les voyages par mer, dans des climats doux, de même que ceux en voiture par terre, sont très-propres à diminuer la pléthore, en donnant du ressort aux forces assimilatrices, & en augmentant les sécrétions & les excrétions.

Il faut se priver d'alimens difficiles à digérer, des corps gras, visqueux, des spiritueux, se mettre à l'abri, autant qu'il est possible, des accès des passions violentes.

Les purgatifs rafraîchissans, les eaux minérales, martiales, toniques, le quinquina, les cautères, font, dans beaucoup de cas, partie du traitement prophilactique. (DE BRIEUDE.)

HÉMORRAGIE, *hæmorrhagia*, s. f. (*Médec.*)

Toute espèce d'écoulement de sang, *sanguis fluxus*, sortant d'une partie externe ou interne du corps d'un animal, doit être appellée *hémorragie*. Les médecins, sur-tout les nosologistes, ont cependant donné plus ou moins d'étendue à l'idée que l'on doit attacher à ce mot. Sauvages, d'après Hippocrate, l'a bornée à l'épistaxis ou *hémorragie* du nez. Cullen, au contraire, a compris sous cette dénomination toutes les *hémorragies* actives, dont il a formé un ordre particulier. Il en a séparé les *hémorragies* passives, qu'il a comprises dans l'ordre des apocenoses. Je n'ai pas cru devoir m'astreindre à cette nomenclature, par les raisons que j'exposerai ci-après.

Le sang peut sortir des vaisseaux qui le contiennent de plusieurs manières. Les anciens les ont réduites à cinq. Ils les ont désignées par les noms suivans : *diabrosis*, *rixis*, *diæresis*, *anastomosis*, *diapedesis*. Sauvages nous en a donné l'explication. La diabrose est une érosion des vaisseaux sanguins, ou d'une cavité quelconque, par une cause physique, telle que le pus, &c. Le *rixis* est une rupture de vaisseaux par une cause méchanique, qui agit de l'intérieur contre les parois de l'artère ou de la veine. La pléthore occasionne souvent cette *hémorragie* par rupture. La diærèse est au contraire une solution de continuité des vaisseaux sanguins, produite par l'effort extérieur d'une cause méchanique, comme par un instrument tranchant. Dans l'anastomose, les extrémités des vaisseaux capillaires sont dilatées, pour donner passage aux globules rouges du sang. Dans la diapédèse, les fibres des membranes des parois des vaisseaux sont dilatées & écartées au point, qu'elles laissent suinter le sang à travers leurs interstices.

La trop grande quantité de sang, ou la pléthore, les qualités vicieuses, son mouvement augmenté, les vices des vaisseaux qui le contiennent, sont les principales causes des *hémorragies*.

L'*hémorragie* est artérielle ou veineuse, active ou passive, critique ou symptomatique.

Cullen désapprouve les médecins, qui ont pris pour caractère essentiel & unique de l'*hémorragie* l'écoulement du sang, parce que, selon lui, ce caractère convient à des maladies qui sont de nature opposée, & peut induire en erreur. Il a cru, en conséquence, devoir diviser les *hémorragies* en actives & passives. Un certain degré de pyrexie, jointe à l'effusion de sang, caractérise, selon lui, les premières. Il a suivi en cela l'opinion d'Hoffmann; il en a fait un ordre particulier, qu'il a placé dans la classe des maladies fébriles. Quant aux autres, qui sont occasionnées par une violence externe, par la foiblesse des vaisseaux, ou par l'acrimonie des fluides; il en a fait un ordre particulier sous le nom d'apocenose. Cette division ne me paroît point exacte.

1°. Parce que la fièvre n'existe pas toujours dans les *hémorragies* actives; Cullen annonce lui-même que la fièvre n'est pas toujours sensible dans cette espèce d'*hémorragie*. Ce seroit donc exposer les jeunes médecins à des erreurs graves, de leur assurer que la fièvre est un des caractères essentiels de cette maladie.

2°. Parmi les *hémorragies*, qu'on appelle passives, il y en a un très grand nombre sans fièvre. Les ulcères, en général, ceux des scorbutiques, un très-grand nombre de plaies, sont accompagnées d'*hémorragies* sans la moindre apparence de fièvre. Cependant il n'en est pas moins certain que la fièvre aiguë inflammatoire existe quelquefois avec l'*hémorragie* dans certaines plaies. Les hémoptysies des pulmoniques sont quelquefois sans fièvre, mais beaucoup plus souvent avec fièvre. La fièvre lente accompagne aussi très-souvent les *hémorragies* chroniques de la matrice; d'où il faut conclure que le caractère de la pyrexie, que Cullen attribue exclusivement aux *hémorragies* actives, afin de les distinguer des passives, ne peut point être adopté, puisqu'on observe ce symptôme dans les unes & les autres.

3°. Il existe, dans toutes les *hémorragies*, une irritation plus ou moins sensible dans le système nerveux & musculaire. Elle est quelquefois générale dans le système nerveux. Elle est plus souvent partielle dans l'un & l'autre système. Ses causes sont critiques, méchaniques, ou morales. Il sera fait mention en détail de ces causes ci-après. Cette irritation se porte souvent sur le système vasculaire, & imprime des modifications particulières au pouls; d'autres fois elle excite la fièvre, & quelquefois elle n'est que locale, c'est-à-dire, qu'il n'y a que la portion artérielle & veineuse, voisine de l'*hémorragie*, qui en soit affectée. On la reconnoît par les frissons, le froid, le chaud, le gonflement, la tension, le mésaise, &c. que le malade éprouve.

On n'a point assez observé cette irritation dans les *hémorragies*. C'est elle qui doit former le véritable caractère distinctif entre les *hémorragies* actives & passives. Elle est portée à un degré très-marqué dans les premières, & est à peine sensible dans les dernières. C'est elle qui indique l'espèce de traitement convenable à l'une & à l'autre, en faisant néanmoins attention à la quantité de sang qui coule.

Des hémorragies *actives.*

Les *hémorragies* actives affectent particulièrement les pléthoriques, ceux qui sont d'un tempérament sanguin. Le printemps & l'été sont les saisons où elles arrivent le plus fréquemment. Les jeunes

personnes, de l'un & l'autre sexe, sont plus sujettes aux saignemens de nez. Les vieillards pléthoriques sont aussi sujets aux saignemens de nez. Ce symptôme est chez eux le précurseur de l'apoplexie. J'ai vu néanmoins des femmes éprouver des saignemens de nez depuis soixante ans jusqu'à quatre-vingts ans, sans qu'il survînt d'apoplexie. Ce sexe est plus sujet que les hommes à l'hémoptysie & au vomissement de sang.

Quelque temps avant que les *hémorragies* actives commencent, le malade éprouve des symptômes de plénitude & de tension dans la partie d'où le sang doit couler. Dans celles qui sont extérieures, on y observe de la rougeur, du gonflement; on y sent de la chaleur, de la démangeaison, & même de la douleur, qui s'étend jusqu'aux parties voisines. Il se déclare quelquefois un mouvement de fièvre lorsque l'*hémorragie* commence. Cette fièvre est marquée par un frisson suivi de chaleur.

Le vomissement & le crachement de sang sont ordinairement accompagnés de pesanteur, d'anxiété, de douleur dans la poitrine, dans les régions de l'estomac & des hypochondres. La toux est toujours un symptome de l'hémoptysie, & souvent de l'hématémésis.

Le mal de tête, le battement des artères temporales, des carotides, le délire, la rougeur, la chaleur du visage, précèdent & accompagnent le saignement de nez dans les maladies aiguës. Ces mêmes symptômes, excepté le délire, se rencontrent dans le saignement de nez ordinaire & essentiel,

Dans toutes les *hémorragies*, nous dit Cullen, le pouls devient mol & moins fréquent à mesure que le sang sort abondamment. Cette observation souffre beaucoup d'exceptions. Souvent le pouls est petit, foible, inégal, quoique le sang coule abondamment, à cause de la terreur dont le malade est frappé, & des spasmes qu'il éprouve; dans ces cas la saignée le développe & le fortifie; pourvu que la trop grande *hémorragie*, n'ait point épuisé le malade, &c.

Le sang que l'on tire par la saignée est coëneux, & semblable à celui que l'on observe dans les maladies inflammatoires.

Les *hémorragies* actives de cause interne, sont sujettes à des retours périodiques. Elles reviennent quelquefois très-souvent.

Il y a des *hémorragies* dont la cause est locale.

On voit des *hémorragies* cesser comme par enchantement, soit à la suite de la saignée, soit en exposant le malade à l'air frais, &c., & revenir ensuite avec plus de violence; c'est l'effet des spasmes intérieurs, ou des affections de l'ame.

Lorsque les *hémorragies* actives sont fréquentes & abondantes, elles donnent naissance à beaucoup d'autres maladies, si on n'y remédie promptement. Elles changent le tempérament. Un sujet constitué pour être fort & robuste, reste foible & délicat le reste de sa vie, à la suite d'une *hémorragie* qui l'a épuisé, parce que la nutrition se déprave, & les organes se débilitent. Les cachexies, l'hydropisie, l'étisie, la phthisie, les fièvres putrides, &c. en sont les suites ordinaires.

Des hémorragies *passives*.

Celles qui sont occasionnées par une violence externe sont ordinairement sans fièvre, si elles sont peu abondantes, ou dans une partie peu sensible & peu irritable. La fièvre s'y joint au contraire bientôt, si la partie blessée est sensible & irritable, & si elle a été considérablement endommagée. L'on voit chaque jour des accidens très graves accompagner ces *hémorragies*, qui ne sont dus qu'au sang extravasé ou grumelé, ou à la déchirure des fibres musculaires, ou des filets nerveux. Un grenadier reçut un coup de sabre, qui avoit glissé entre les tègumens & les fibres du bas-ventre; son pouls étoit petit, obscur, des mouvemens convulsifs l'agitoient; son ventre étoit tendu & gonflé, tout indiquoit, au premier coup-d'œil, un épanchement considérable de sang dans l'intérieur de l'abdomen. Je fis débrider la blessure, les accidens disparurent.

Celles qui dépendent des diverses acrimonies sont aussi, pour l'ordinaire, sans fièvre. Certains asthmatiques rendent habituellement des crachats rouillés, sanguinolens, sans éprouver aucun dérangement sensible dans leur pouls. Les femmes crachent facilement du sang, lors des règles supprimées, sans être incommodées. La cistirragie, l'hématurie des vieillards, ne leur est annoncée que par les urines noires ou sanguinolentes. Ils se portent bien d'ailleurs. J'ai vu la maladie noire paroître sans altération dans le pouls. Les plaies & les ulcères des sujets dartreux, rendent du sang sans aucun mouvement de pléthore. Il arrive néanmoins d'autres fois que la fièvre, & des irritations locales, se joignent à ces *hémorragies*.

Je parlerai des *hémorragies* artérielles & veineuses, & de leurs symptômes, en traitant de la cause prochaine de l'*hémorragie*.

L'*hémorragie* symptomatique est toujours dangereuse, & souvent mortelle dans les maladies aiguës, lorsqu'elle est abondante. Elle annonce ordinairement la dissolution gangreneuse des humeurs. Celle qui survient dans les maladies chroniques, sur-tout lorsqu'elle est un symptôme d'une cachexie qui a

fait des progrès, est pareillement grave & dangereuse. L'on doit peu se fier à l'*hémorragie* critique. Il arrive souvent qu'elle juge la maladie très-imparfaitement.

De la cause prochaine des hémorragies.

Sgravesande & Mariotte ont défini la cause prochaine d'un effet quelconque : *Causa est id, quo posito solo, ponitur effectus, & quo solo sublato tollitur.* Sauvages a fait une application très heureuse de ce principe à la cause prochaine des *hémorragies : Ut sanguis è vasis suis affluat, necessarium est ut vires trusivæ augeantur, vel ut resistentiæ ex parte sanguinis & vasorum minuantur : aut utrumque simul accidat.* Selon ce célèbre professeur, toutes les fois que la force de la circulation augmente, ou que la résistance qu'opposent la masse du sang & les parois des vaisseaux sanguins diminuent, ou enfin lorsque toutes ces circonstances se trouvent réunies, il survient nécessairement une *hémorragie*. C'est donc dans la vélocité de la circulation augmentée, ou dans la résistance de la masse du sang, ou des parois des vaisseaux diminués ou détruits, ou dans ces trois circonstances réunies, que consiste la cause prochaine de toute *hémorragie*, active ou passive.

Pour comprendre la pathologie des *hémorragies*, il est nécessaire de connoître auparavant quelques questions physiologiques relatives à la circulation du sang & à sa distribution, dans les diverses époques de la vie.

1°. Les parties qui constituent le corps de l'homme ne se développent & ne prennent point leur accroissement dans une proportion égale ; la tête est celle qui croît & se forme le plus promptement.

2°. L'état du solide animal, pendant la première formation du corps, est très lâche & cède facilement; par cette raison l'extension & le développement du système vasculaire se font très-promptement; la nutrition, qui se fait pendant ce temps, augmente la densité des solides, & par conséquent leur force de résistance. Lorsque cette densité & cette force de résistance sont parvenues à un certain point, l'accroissement du système cesse, parce que l'extension ne peut plus avoir lieu. Cette densité & cette résistance sont très-remarquables ; elles sont d'abord plus considérables dans les veines, puis dans les artères.

3°. Le lacis des vaisseaux sanguins, qui s'étend sur la surface de la membrane pituitaire, est très-considérable. Il est lâche & n'est recouvert que de tégumens minces & foibles.

4°. Le système veineux du cerveau a une conformation particulière ; sa structure & sa distribution concourent à rendre, dans ces parties, la circulation du sang plus lente.

5°. Les vaisseaux artériels du poumon sont beaucoup plus petits, & en moindre quantité que ceux que fournit l'aorte, quoiqu'ils doivent, dans des temps égaux, donner passage à des quantités égales de sang. L'on doit remarquer en même temps que ces mêmes vaisseaux sanguins sont plus nombreux que ceux d'aucune autre partie du corps du même volume. Ces vaisseaux sont très-gros à leur sortie du cœur. Ils se subdivisent presque aussi-tôt en vaisseaux d'un très-petit volume. Cette subdivision leur est particulière, & ne se rencontre point dans les autres portions du système sanguin. Ces petits vaisseaux rampent sur la surface interne des vésicules bronchiques, dans un tissu cellulaire lâche & recouvert d'une membrane très-mince. Ils se gorgent facilement & fréquemment de sang, & se rompent de même.

6°. Le mouvement du sang est très-lent dans le système de la veine-porte. Les veines qui la composent n'ont point de valvules, ce qui fait que les compressions de ces vaisseaux font peu d'effet sur le mouvement du sang qui y circule. Elles sont d'ailleurs peu exposées aux compressions externes ; par cette raison le sang peut y refluer facilement. Elles rampent presque toutes sur la surface interne du canal alimentaire. L'on sait que ce dernier est flasque & mol, & qu'il présente peu de résistance. Toutes ces circonstances doivent nécessairement rendre la circulation très-lente dans cette portion du système veineux, & y occasionner des engorgemens fréquens, par la stagnation qu'elles y occasionnent.

7°. Clifton Wintringham a démontré, par des expériences exactes, que la densité proportionnelle des membranes des veines, relativement à celle des membranes des artères, est plus grande chez les jeunes personnes que chez celles qui sont plus avancées en âge. Cette densité des membranes des veines oppose une résistance qui retient le sang dans les artères ; de sorte que le système artériel est, dans les jeunes personnes, dans un état de pléthore, relativement au système veineux. Il y a constamment dans les artères des jeunes personnes, une plus grande quantité de sang que dans leur système veineux.

Les artères des jeunes personnes étant plus distendues, par la plus grande quantité de sang qu'elles reçoivent, leurs membranes se trouvent plus comprimées ; étant plus comprimées, elles acquièrent, avec le temps, plus de densité que les membranes des veines qui, dans l'origine, en avoient plus que celles des artères. Or il arrive un terme de la vie où les membranes artérielles présentent une résistance égale à celle des veines, parce que leur densité respective est égale. A mesure qu'on avance en âge, la résistance du système artériel augmentant en proportion de la densité de ses membranes, il résulte enfin que la pléthore passe dans le système veineux, c'est-à-dire, que dans un âge avancé on a beaucoup plus de sang dans les veines que dans les artères, à

cause de la plus grande résistance des parois de ces dernières. Par cette raison les *hémorragies* artérielles doivent être plus fréquentes chez les jeunes personnes, & les veineuses chez les vieillards.

8°. La principale puissance qui meut le sang & entretient la circulation, est l'action du cœur. Les artères contribuent aussi à favoriser le mouvement du sang, qui a déjà reçu sa première impulsion du cœur. Ce n'est point par leur élasticité qu'elles produisent cet effet, c'est par une véritable puissance musculaire. Leur irritabilité est démontrée par les expériences de Verschuir. Leur action sur la colonne du sang qui parcourt leur cavité, est d'ailleurs prouvée par la lenteur de la circulation, lorsque l'action des artères est détruite, & par la continuité de la circulation, lorsque la force du cœur est affoiblie par la vélocité du sang dans les extrémités artérielles, plus grande qu'elle ne devroit être, par l'inégalité de la circulation dans différentes parties du corps, dans différens temps, quoique l'action du cœur reste la même. Il paroît même certain que l'irritabilité des artères devient plus grande à mesure qu'elles sont plus éloignées du cœur, & que c'est par elles que la circulation est entretenue, principalement dans les extrémités artérielles.

9°. Les gros troncs de la veine cave & de la veine pulmonaire, ont des fibres musculaires, & une véritable force musculaire.

10°. La proportion des solides & des fluides varie pendant le cours de la vie. La quantité des fluides est beaucoup plus considérable dans l'enfance; elle diminue successivement à mesure qu'on avance en âge. Les vieillards ont plus de solides que de fluides.

Les solides sont la plupart des tubes creux, au travers desquels les fluides passent & sont dans un mouvement continuel.

Il est essentiel, relativement à l'*hémorragie*, de connoître jusqu'à quel point ces vaisseaux sont remplis par le sang. Le mouvement du sang, devenant plus lent à mesure qu'il s'éloigne du cœur, les vaisseaux sanguins sont continuellement distendus & dilatés au-delà du volume qu'ils auroient, s'ils n'éprouvoient l'action d'une puissance qui agit sur leurs parois. Cet état s'appelle l'état pléthorique du systême sanguin. Cet état est non-seulement nécessaire pour le développement du systême, pendant l'accroissement du corps, mais il sert encore, pendant tout le cours de la vie, pour entretenir l'action des vaisseaux, & même l'action de chaque fibre musculaire du systême sanguin.

11°. D'après ce qui vient d'être dit dans l'article précédent, il paroît que pour que l'animal jouisse d'une pleine santé, & qu'il exerce bien ses fonctions, il est nécessaire que le systême sanguin soit chez lui dans un état de pléthore. Cet état est porté chez lui à un degré plus ou moins considérable, il peut être porté à un tel excès, qu'il constitue presque un état maladif. Cet état forme une espèce de tempérament connu sous le nom de tempérament sanguin pléthorique. Il est quelquefois difficile de distinguer, si c'est l'abondance du sang ou de la graisse qui le produit.

12°. Le sang est un liquide hétérogène, dont les parties principales sont les globules rouges, le gluten, & la sérosité; il entre en outre dans son mélange des parties excrémentitielles & récrémentitielles dont il est inutile de faire ici mention.

13°. Les forces, qui ont donné naissance & qui entretiennent la circulation, sont de plusieurs espèces. La force musculaire du cœur, celle des fibres musculaires des artères & des veines, que j'appellerai avec Cullen force inhérente, est le principal agent de la circulation. La force nerveuse influe aussi sur le cours du sang, en ce qu'elle augmente, dans beaucoup de circonstances, la puissance inhérente. La force nerveuse est celle qui réside dans les nerfs. Il y a encore une troisième force qui agit sur la circulation; Cullen l'appelle puissance animale. L'expérience nous prouve que ces deux dernières peuvent augmenter considérablement la force & la vélocité de la circulation. La respiration est pareillement une puissance qu'il faut ajouter à l'action du cœur & du systême vasculaire; c'est par elle que s'exécute principalement la circulation dans les vaisseaux pulmonaires.

Tous les faits exposés ci-dessus, depuis le n°. 1, jusqu'au n°. 13, sont autant de causes prédisposantes des diverses *hémorragies* auxquelles l'homme est sujet pendant le cours de sa vie. Dès qu'il est né, le sang se porte vers sa tête, les puissances nerveuses & inhérentes le dirigent vers ce point, pour y développer les organes placés dans la cavité du crâne. Il doit donc être très-sujet au saignement de nez. Les parois des vaisseaux qui rampent sur la surface de la membrane pituitaire, étant très-minces & lâches, doivent céder à la plus légère impulsion de la colonne de sang qui les parcourt. Les hémoptysies doivent aussi être très-fréquentes, depuis l'âge de puberté jusqu'à trente-cinq ans. La quantité de sang qui circule dans les poumons, la structure de ses vaisseaux, doivent la déterminer aussi-tôt que l'équilibre du sang pulmonaire, avec celui du reste du corps, est rompu. La pléthore générale y donne aussi lieu très-souvent. Dans un âge plus avancé, les *hémorragies* veineuses commencent à paroître, parce que la pléthore artérielle cesse, & la veineuse commence. De-là l'origine de la maladie noire, du flux hémorrhoïdal, &c. Vers l'âge de cinquante, soixante, soixante-dix ans, on voit paroître les *hémorragies* veineuses du cerveau, telles que l'apoplexie, la paralysie, auxquelles la stagnation du sang, dans les fibres du cerveau & ses veines, donne lieu.

Enfin la pléthore artérielle & veineuse, l'inégalité de la distribution du sang, occasionnée par la différente densité des organes vasculaires, par l'action plus ou moins forte des puissances artérielles, nerveuses & inhérentes; la plus ou moins grande quantité du gluten dans la masse du sang, &c., sont autant de causes qui, agissant plusieurs à la fois, ou successivement & à différentes époques de la vie, sont autant de causes prédisposantes ou occasionnelles des *hémorragies*.

Les causes occasionnelles dont je viens de faire l'énumération, ne sont point les seules qui peuvent produire l'*hémorragie*, il en est encore d'une autre espèce qui y donnent lieu, soit qu'elles agissent seules, soit qu'elles se combinent avec les précédentes.

1°. La chaleur externe. Son premier effet est de raréfier le sang, & d'augmenter la pléthore. Elle est d'ailleurs un véritable stimulant, qui irrite le systême nerveux & musculaire, &, par cette raison, le systême vasculaire. Il doit résulter de ce stimulus différens effets, suivant les déterminations du sang & ses inégalités de distributions particulières aux diverses époques de la vie; c'est-à-dire que la chaleur doit augmenter certaines inégalités dans la circulation qui n'auroient point été nuisibles sans son concours. Elle doit aussi occasionner des stagnations qui sont suivies d'*hémorragies*, lesquelles n'auroient pas eu lieu. Les chaleurs excessives de l'été, de certains climats, des habitations trop chaudes, &c., nous confirment la vérité de ce fait, par les diverses espèces d'*hémorragies* qu'elles occasionnent.

2°. La diminution considérable & subite du poids de l'atmosphère produit les mêmes effets que la chaleur, en raréfiant la masse des humeurs. Elle produit la stagnation & la rupture des vaisseaux sanguins.

3°. Tout ce qui augmente la force de la circulation & la vélocité du sang, agit de la même manière que la chaleur, en augmentant considérablement des déterminations qui existoient déjà, en portant à l'excès des inégalités dans la distribution du sang, qui n'eussent pas été nuisibles sans cette augmentation.

Tous les exercices violens, tous les efforts considérables, qui exigent une contraction simultanée d'un grand nombre de muscles, ou des inspirations longues & forcées, interrompent le libre cours du sang, & le poussent avec une violence extraordinaire dans les extrémités capillaires sanguines. Suivant les différentes positions du corps, suivant la manière dont s'exécutent les efforts, le sang se porte plus ou moins dans certains vaisseaux & dans certains organes.

La colère, toutes les passions actives de l'ame, donnent une vélocité sensible à la circulation. Elles excitent la fièvre; il n'y a aucune sorte d'*hémorragie* qu'elles ne puissent produire. Il faut comparer leur action à un véritable stimulant.

4°. L'exercice violent & constant de certaines parties du corps, augmente les congestions sanguines de ces parties, s'il y en a déjà de formées; il y détermine des pléthores locales; c'est encore une espèce de stimulant. Par exemple, tout exercice violent de la respiration peut occasionner l'hémoptysie, ou en déterminer le retour par son stimulus sur les vaisseaux pulmonaires. Une longue course à pied produit constamment le retour des règles chez une jeune personne, & chez une autre le crachement de sang.

5°. Il y a un grand nombre de positions du corps, qui augmentent les déterminations particulières du sang sur certains organes. On peut faire fréquemment cette observation chez ceux qui exercent certains arts méchaniques. Les ligatures de certaines parties du corps y occasionnent des accumulations de sang qui deviennent nuisibles. Quarin observe que les corps baleinés sont la cause du retour de l'hématéméśis chez les femmes.

6°. Les *hémorragies* fréquentes & devenues habituelles, déterminent une certaine disposition dans les vaisseaux qui ont fourni ces *hémorragies*, ou qui les avoisinent, laquelle devient elle-même une cause d'*hémorragie*, qui rend cette maladie plus difficile à guérir. Ces vaisseaux, devenus lâches & flasques par la sortie du sang, se remplissent de nouveau en très-peu de temps, & ramènent le même ordre de phénomènes qu'auparavant, c'est-à-dire, la congestion & l'*hémorragie*.

7°. Le froid, appliqué extérieurement. Il change la distribution du sang du dehors en dedans; il crispe sur-tout l'organe de la peau; il dirige le sang vers les parties internes; il y produit des congestions considérables, le saignement de nez, l'hémoptysie, l'hématéméśis, l'apoplexie, en sont la suite ordinaire.

8°. L'abus du mercure, sous quelque forme qu'on le prenne, sur-tout le sublimé corrosif, portent atteinte au systême sanguin, & est une cause fréquente d'*hémorragie*. Il occasionne principalement l'hémoptysie.

9°. Les concrétions polypeuses dans les gros vaisseaux, sont une suite de l'inégalité de la distribution du sang, & de ses congestions; elles sont souvent cause occasionnelle de l'*hémorragie*. On doit supposer ces concrétions chez ceux qui crachent le sang fréquemment au moindre mouvement qu'ils font; qui ont de l'oppression en même temps, & des angoisses, & dont le pouls est inégal, & vacillant habituellement.

10°. Une tristesse profonde fait souvent cracher ou vomir le sang; elle jette dans la stupeur, dans l'assoupissement léthargique; c'est cependant une passion sédative, c'est-à-dire qu'elle détruit l'énergie du système nerveux & vasculaire. C'est en produisant des stagnations locales qu'elles donnent lieu aux *hémorragies*.

11°. Vogel a observé que les nouveau-nés regorgent le sang, lorsqu'on a comprimé trop fortement leur ventre ou leur tête dans le moment de l'accouchement. Quarin avertit les nourrices, & les femmes chargées du soin des enfans à la mamelle, de ne point presser trop fortement leur thorax & les épaules en les faisant sauter, parce qu'il arrive quelquefois qu'ils regorgent le sang à la suite de ces compressions trop fortes.

12°. L'on doit placer parmi les causes des *hémorragies* passives tous les vices acrimonieux qui infectent les humeurs. Tels sont le virus cancéreux, scorbutique, gangreneux, vénérien, les acrimonies purulentes, ichoreuses, carieuses, &c.

Du diagnostic.

Il est si facile de reconnoître les *hémorragies*, qu'il seroit ridicule de donner ici les signes par lesquels on pourroit s'en assurer. Le vomissement de sang peut néanmoins présenter quelques doutes, pour le distinguer de l'hémoptysie. (*Voyez* HÉMOPTYSIE, HÉMATEMÉSIS).

Les crachats rouillés, sanguinolens, laissent aussi quelquefois de l'incertitude sur le siége de l'*hémorragie*, lorsqu'il n'y a point un nombre suffisant d'autres symptômes pour caractériser la maladie. Cette incertitude existe dans les maladies aiguës, comme dans les chroniques. Les diverses espèces d'esquinancies offrent de grandes difficultés pour savoir où est le siége de l'*hémorragie*. Heureusement la méthode curative de ces maladies laisse moins de doutes au médecin expérimenté. Les affections scorbutiques des gencives, les aphtes, rendent très-souvent la salive sanguinolente. Une toux gutturale déterminée par l'imagination des malades frappés par la vue de ces crachats, s'y trouve souvent compliquée, de sorte que le médecin est embarrassé pour savoir d'où sort le sang qui teint la salive ou le mucus; il croit, mal-à-propos, qu'il vient des poumons, tandis que c'est le gosier, les gencives, ou la membrane pituitaire, qui le fournissent.

Du prognostic.

Stahl, & ses sectateurs, étoient persuadés que l'*hémorragie* étoit un moyen dont la nature se sert pour prévenir & modérer beaucoup de désordres de l'économie animale.

D'après cette opinion, ils croyoient que cette évacuation étoit presque toujours nécessaire, soit pour rétablir ou pour maintenir l'équilibre du système sanguin; en conséquence ils ne s'occupoient point des moyens de l'arrêter, à moins qu'elle ne fût trop abondante, ou qu'elle ne survînt dans des parties où elle pouvoit être dangereuse. Il falloit, d'après leurs principes, la favoriser dans presque tous les cas, l'exciter quelquefois, & ne jamais la supprimer à moins qu'elle ne fût portée à l'excès. Quoique cette doctrine soit vraie & utile dans un grand nombre de cas, il y a néanmoins beaucoup d'exceptions à proposer contre cette règle. On peut dire, en faveur des Stahliens, que le corps humain acquiert, dans beaucoup de circonstances, une pléthore extraordinaire qui seroit dangereuse, & dont l'*hémorragie* la débarrasse. L'on doit ajouter que la suppression des *hémorragies* entraîne souvent après elle des suites fâcheuses. Quoique l'observation nous prouve la vérité de ces faits, on se tromperoit grossièrement, si l'on en concluoit qu'il ne faut jamais l'arrêter.

En conséquence, il me paroît convenable de réduire l'opinion des Stahliens à sa juste valeur. Voici les règles-pratiques qu'il me semble que l'on doit suivre.

1°. Toute *hémorragie*, active ou passive, doit être arrêtée, parce qu'elle n'est point dans l'ordre naturel. Il faut en excepter néanmoins les règles chez les femmes, & les hémorroïdes modérées dans l'un & l'autre sexe. Lorsque je dis qu'il faut les arrêter, j'entends qu'il faut y procéder suivant la méthode & avec les précautions que je prescrirai ci-après.

2°. Les *hémorragies* excessives doivent être arrêtées par des moyens prompts, suivant leur abondance & le degré de pléthore où se trouve le sujet; il y a néanmoins telle circonstance où il faut laisser couler le sang jusqu'à un certain point.

3°. Parmi les *hémorragies* modérées, il en est quelques-unes qu'il seroit dangereux d'abandonner à la nature, telles que les crachats rouillés ou sanguinolens dans les commencemens des phthisies pulmonaires; ces *hémorragies* sont très-dangereuses, quoique le malade crache du sang en petite quantité, &c.

4°. L'*hémorragie* est dangereuse aussi, uniquement à cause de la partie d'où le sang sort; elle doit donc être arrêtée pour lors, par la seule raison que le vaisseau qui la fournit peut occasionner des désordres dangereux.

5°. Des maladies dangereuses peuvent succéder à l'*hémorragie*; il faut, par cette raison, l'arrêter ou la modérer suivant les circonstances. On voit les saignées trop copieuses épuiser les malades dans les maladies aiguës; elles rendent sa convalescence longue

& difficile, elles le jettent dans un état de cachexie, &c., quoiqu'elles aient remédié à la maladie inflammatoire primitive. C'est donc un mal d'avoir trop saigné le malade en pareille circonstance, & d'avoir favorisé l'*hémorragie*. Il y a néanmoins des cas contraires. Par exemple, il faut très-souvent laisser couler le sang après l'accouchement, & continuer le saignement de nez dans beaucoup de circonstances, &c.

6°. C'est à tort que les médecins se confient à la sagesse de la nature, & à ses efforts dans la cure des maladies, sur-tout lorsqu'il s'agit d'arrêter ou de modérer l'*hémorragie*.. Son action est précaire & inégale, & conduit à beaucoup d'erreurs. Il est rare que l'on puisse se fier entièrement aux forces indicatrices de la nature, ou à ses efforts critiques. Si l'on abandonne les *hémorragies* aux seules forces médicatrices, il en résultera, 1°. que l'état de pléthore reviendra promptement, & même augmentera; 2°. qu'une seconde *hémorragie* en sera la suite; 3°. que le système contractera l'habitude des *hémorragies*, ce qui rendra la cure de cette maladie plus opiniâtre & plus difficile.

7°. Les *hémorragies* particulières présentent plus ou moins de danger, suivant les circonstances. Le saignement de nez est peu dangereux, lorsqu'il survient en pleine santé aux jeunes gens; il leur est au contraire souvent salutaire. Néanmoins lorsqu'il revient trop souvent, soit pendant la jeunesse, soit dans un âge avancé, cette pléthore artérielle mérite beaucoup d'attention, parce qu'elle indique la foiblesse du système, & peut avoir les suites les plus fâcheuses. Je l'ai vu chez les vieillards être constamment le précurseur de l'apoplexie ou de la paralysie. Dans les maladies aiguës, quelques gouttes de sang sorties du nez font présager l'état du cerveau; dans ces circonstances un saignement de nez peut être une crise salutaire; comme il peut être un symptôme dangereux par son abondance, d'autres fois, sur-tout dans les maladies exanthématiques, il est le signe de la dissolution gangreneuse des humeurs. (*Voyez* ÉPISTAXIS, ou HÉMORRAGIE DU NEZ.)

L'hémoptysie modérée, chez les femmes, pendant le temps de leurs règles, ou lorsqu'elles sont supprimées depuis peu, est un accident peu dangereux. La jeunesse, les tempéramens pléthoriques, crachent aussi du sang, sans que l'on doive s'en alarmer beaucoup. Le crachement de sang est dangereux dans les maladies aiguës; dans tous les cas le danger ne peut point être calculé d'après la quantité de sang que le malade expectore; souvent une grande *hemorragie* est moins à craindre que quelques filets de sang, ou des crachats rouillés, &c. (*Voyez* HÉMOPTYSIE.)

L'hématemésis, ou vomissement de sang, doit être considéré sous le même point de vue que l'hémoptysie. Il est souvent sans danger. Les médecins cliniques sont remplis d'observations qui nous prouvent cette vérité. On l'a vu quelquefois être salutaire, & dissiper des obstructions considérables du foie, de la rate; témoins Vogel, Marcellus Donatus, Vanswieten, &c. J'ai vu la maladie noire disparoître après des vomissemens sanguinolens, noirâtres, très-abondans, & ces malades jouir d'une très-bonne santé pendant plus de vingt années, qu'ils ont survécu à ces premières attaques. Stalpart Vanderwiel a vu l'hématémesis remplacer les règles pendant plusieurs années sans aucun accident fâcheux. Néanmoins le vomissement de sang chronique, qui a duré long-temps, doit être considéré comme très-dangereux, parce qu'il occasionne des maladies très-graves, telles que la fièvre lente, l'hydropysie, &c. Il tue même quelquefois le malade en peu de temps. Celui qui vient à la suite des règles supprimées cesse ordinairement par leur retour, & est sans danger. Celui qui survient dans le cours des maladies aiguës, vers la fin des hydropisies, dans le scorbut, & d'autres espèces de cachexies, est mortel. (*Voy.* HÉMATEMESIS, ou VOMISSEMENT DE SANG.)

L'hématurie, ou pissement de sang, est plus ou moins grave suivant les circonstances. L'hématurie calculeuse des reins, de la vessie, celle qui survient dans les maladies aiguës, celle qu'on appelle hémorroïdes de la vessie, dont les vieillards sont affligés fréquemment, toutes ces diverses espèces présentent plus ou moins de danger. (*Voyez* HÉMATURIE, ou PISSEMENT DE SANG.)

Il en est de même des *hémorragies* des ulcères, des caries & des plaies: elles sont plus ou moins dangereuses suivant les symptômes qui les accompagnent, suivant le calibre des vaisseaux ouverts, l'importance pour la vie de l'organe blessé, sa position anatomique, &c. Quant aux ulcères, la cause qui les a produits, le délabrement de la partie où ils sont situés, le degré, la nature de l'infection des humeurs, &c., doivent faire varier le jugement que l'on peut porter sur le danger des *hémorragies* qui leur surviennent.

Celles qui sont occasionnées par les acrimonies, les virus, les poisons, &c., sont presque toutes mortelles, soit lorsqu'elles sont abondantes, soit que le sang sorte goutte à goutte, parce qu'elles sont un signe certain de la dissolution & de la putréfaction des humeurs: soit parce que, dans beaucoup de cas, elles annoncent la foiblesse du système vasculaire, & le peu de cohésion des solides.

La ménorrhagie peut affecter le sexe dans tous les temps. Pendant la grossesse & les couches, elle donne naissance aux accidens les plus graves; dans les autres temps la femme supporte cette évacuation sans danger pendant long-temps, même quand elle est abondante. Elle produit néanmoins des accidens

très-graves lorsqu'elle dure trop long-temps : or, c'est par les désordres qu'elle entraîne après elle qu'il faut porter son prognostic. On remarque chez les femmes qui ont des pertes une grande foiblesse d'esprit & de corps. Elles sont sujettes aux palpitations, aux syncopes ; les causes les plus légères inattendues produisent sur elles des émotions violentes, le pouls s'affoiblit, le moindre exercice leur donne de l'oppression, elles peuvent à peine se mouvoir ; leurs extrémités inférieures sont froides & œdémateuses, elles sentent une douleur constante dans le dos. L'anorexie, la dysurie, & autres affections de l'estomac, leur sont très-familières. Elles ont des fleurs blanches abondantes avant & après leurs règles, &c. La réunion plus ou moins considérable de ces symptômes doit faire varier le jugement que le médecin doit en porter. Quoique les règles, dans l'état naturel, soient toujours une *hémorragie* active, & que la ménorragie soit aussi presque toujours de cette espèce, il arrive néanmoins quelquefois qu'elle est passive, & que les vaisseaux de l'utérus sont dans un état d'inertie qui exige un traitement particulier. (*Voyez* MÉNORRAGIE.)

De la curation.

J'ai déjà dit que les *hémorragies* étoient actives, passives, essentielles, symptomatiques, critiques & salutaires, critiques & nuisibles, artérielles & veineuses. L'on doit varier leur traitement suivant ces diverses circonstances, & même suivant la quantité de sang qui coule.

Quoiqu'il ne soit pas possible d'établir des règles générales sur le traitement qui leur convient, il y a néamoins certains principes qui peuvent éclairer les médecins dans un grand nombre de cas.

1°. Dans toute *hémorragie* l'on doit se proposer deux points de vue. Il faut la guérir, & en prévenir les retours. L'économie animale est soumise à l'empire de l'habitude. Une *hémorragie* quelconque peut revenir par la seule force de l'habitude, quoique la cause qui l'a déterminée la première fois n'existe plus. Le retour de la pléthore locale, ou générale, une disposition locale organique peuvent seules, dans certaines circonstances, la ramener : or, c'est ce qu'il est important d'éviter.

2°. Quelle que soit l'*hémorragie*, il faut examiner d'abord si elle est salutaire ou nuisible, s'il convient de l'entretenir, & même de l'augmenter ; s'il faut l'arrêter plus ou moins promptement, ou enfin s'il est prudent de l'abandonner à elle-même, & aux forces de la nature.

3°. Lorsque le malade, sujet à une *hémorragie* quelconque, est évidemment pléthorique, lorsque la pléthore générale est la cause de ses retours, il faut travailler à diminuer cette dernière ; c'est le seul & unique moyen de guérir l'*hémorragie* & de la prévenir. On doit voir qu'il est ici question des *hémorragies* actives essentielles. Les moyens les plus sûrs pour dissiper la pléthore sont la diète, le régime, l'exercice modéré ; on doit préférer la gestation, ou toute autre manière d'exercice qui ne dirige point le sang vers les vaisseaux sujets à la rupture, ou à la dilatation. La diète ne doit point être trop sévère, ni trop prolongée, parce qu'elle jette les vaisseaux dans l'atonie. Le régime doit être mixte ; car le régime végétal seul affoibliroit trop. On choisira les alimens qui nourrissent peu, qui se digèrent facilement, & qui passent promptement par la voie des excrétions. L'on en donnera une moindre quantité. L'on conseillera au malade des alimens & des remèdes qui augmentent les excrétions.

4°. Il y a de *hémorragies* qui exigent qu'on y remédie au plutôt, à raison 1°. de la constitution frêle & délicate du malade ; 2°. de la cachexie qui existe ; 3°. de l'acrimonie virulente qui infecte les humeurs ; 4°. de la qualité des vaisseaux qui sont ouverts ; 5°. de leur distribution & de leur position dans un canal osseux, &c. ; 6°. des autres accidens qui accompagnent cette maladie. Quand une *hémorragie* seroit évidemment critique, je conseille de l'arrêter promptement, lorsqu'elle est excessive, & qu'elle éteint les forces du malade.

5°. Il y a au contraire des *hémorragies* d'une abondance effrayante, auxquelles il ne faut point se hâter de porter du secours, ou du moins on ne doit les arrêter que graduellement & avec précaution : telles sont certaines *hémorragies*, les saignemens de nez, la maladie noire, le flux hémorroïdal, &c. Lorsque le sujet est vigoureux & pléthorique, il faut être très-circonspect à arrêter les flux de sang qui lui surviennent.

6°. Ce n'est pas toujours la quantité de sang qui sort qui doit nous décider sur les dangers de l'*hémorragie*, & sur la promptitude des remèdes qu'il faut y apporter. Quelques filets de sang parmi les crachats d'un phthisique, ou dans la péripneumonie, &c., nous avertissent de la nécessité de prévenir promptement les effets funestes de ces *hémorragies*, quoique peu abondantes.

7°. Dans le traitement de toute espèce d'*hémorragie*, il faut encore faire attention à la distribution inégale du sang dans le système, laquelle est une suite de l'âge, de l'organisation particulière de la partie d'où sort le sang, du vice de conformation, de la sympathie particulière de divers organes ; cette inégalité de distribution indique au médecin les moyens différens qu'il doit employer dans le traitement. Un bossu crache souvent le sang par un vice de conformation ; un jeune homme a de fréquens saignemens de nez, à cause de la pléthore artérielle attachée à son âge ; une femme crache ou vomit le sang

sang à la suite de la suppression menstruelle. Un hémorroïdaire a un flux de sang produit par la pléthore locale dans le système de la veine porte, &c. Ces circonstances particulières exigent des modifications diverses dans la méthode curative.

8°. La sensibilité, l'irritabilité du sujet, demandent la plus grande attention, sur-tout pour distinguer l'*hémorragie* active d'avec celle qui est passive. Il n'y a presque aucune *hémorragie* sans que la sensibilité, ou l'irritabilité locale de quelque organe, ne soient excitées au-delà de leur état naturel. Cet excitement local est quelquefois dans le siége de l'*hémorragie*. Il en est d'autres fois éloigné, & il produit par sympathie, une dérivation qui entretient l'écoulement du sang. Cette connoissance clinique est très-négligée par les gens de l'art, quoiqu'elle soit de la plus grande importance pour la guérison de la maladie. Quarin guérissoit les saignemens de nez par l'application d'un véficatoire à la nuque. Cette pratique est tres usitee en Angleterre. J'ai guéri par ce moyen des hémoptysies.

9°. Le genre de vie du malade, les travaux, les exercices auxquels il se livre, déterminent le sang à se porter habituellement sur une partie préférablement à toutes les autres. L'attitude, la contraction journalière de certains muscles, occasionnent des *hémorragies*, soit en forçant les parois des vaisseaux sanguins, soit en accumulant une plus grande quantité de sang dans ces parties. Les efforts réitérés de la voix, de la respiration, sont une cause fréquente de l'hémoptysie, &c.

10°. Il n'est pas moins important de bien observer l'état moral du malade. Si la frayeur s'est emparée de lui à la vue de quelques gouttes de sang, s'il est pâle, blême, que ses extrémités soient froides, son pouls petit & éteint, ces accidens ne doivent point arrêter les gens de l'art; la saignée, & les autres remédes convenables, rétabliront ses forces & rameneront le calme. Si, au contraire, la grande partie du sang qu'il a déjà perdu est la cause de sa foiblesse morale & physique, il faut bien se garder d'employer la saignée & les autres évacuans.

11°. Si quelqu'un a été blessé dans un moment de colère, de fureur, ou d'ivresse, qu'à la suite de sa blessure il reste dans un état de spasme, de défaillance, &c., que l'on puisse attribuer raisonnablement aux passions qui l'agitent encore; il faut chercher à le calmer, & employer en même temps la saignée, &c., si l'indication l'exige. L'ivresse se tempère par l'air froid, les boissons acides, &c. Il convient même d'évacuer au plutôt les premières voies, s'il y a lieu de soupçonner qu'elles sont pleines d'alimens, comme cela arrive quelquefois.

12°. Le sang épanché dans la poitrine, ou dans toute autre cavité, agit comme corps étranger sur les viscères qu'il comprime; la circulation en est gênée, & même quelquefois presque éteinte, ainsi que les fonctions animales. L'on doit pour lors se hâter de lui donner une issue par les moyens que la chirurgie emploie, &c.

13°. Si les acrimonies, la dissolution gangreneuse, les différens levains, les poisons, &c., produisent l'*hémorragie* dans les maladies chroniques ou aiguës, il n'y a presque rien à hasarder, le malade est perdu sans ressource.

Les moyens pour traiter les *hémorragies* sont de quatre sortes: la chirurgie, la pharmacie, la diététique, la gymnastique, nous les offrent. Ils sont préservatifs ou curatifs.

Moyens préservatifs.

Ils consistent 1°. dans le choix des alimens. L'on doit préférer ceux qui, sous le même volume & le même poids, fournissent moins de matière nutritive, & qui peuvent passer plus facilement par les organes excrétoires, lesquels seront par conséquent moins dans le cas d'être retenus & accumulés dans les vaisseaux. Les viandes animales prises en petite quantité, mêlées avec les végétaux, rempliront cet objet. Les farineux, le laitage, conviennent aux enfans, au sexe, à ceux qui menent une vie sédentaire, & qui n'ont point contracté l'habitude d'une nourriture & des boissons stimulantes.

2°. Dans un exercice modéré & continué très-long-temps. Parmi les exercices, il faut éviter ceux qui déterminent le sang vers la partie où est le siége de l'*hémorragie*. La gestation est, en général, celui qui est le plus applicable à un plus grand nombre de circonstances.

3°. Dans le régime; il doit être tel qu'il est prescrit n°. 1. L'abstinence est nuisible, parce qu'elle abat les forces & qu'elle diminue la plénitude du systême sanguin au-delà des bornes qu'elle doit avoir dans l'état de santé.

4°. L'on doit conseiller les boissons & les alimens qui favorisent les excrétions.

5°. L'on doit avoir recours aux évacuations artificielles, afin de prévénir la pléthore. Il faut néanmoins être fort circonspect sur l'usage de la saignée, parce qu'elle dispose au retour de la pléthore, qu'elle diminue d'abord.

6°. Il y a nombre de causes éloignées qui disposent le retour des *hémorragies*, qu'il faut aussi éviter soigneusement; telles sont les chaleurs excessives des appartemens, celles de l'été, des climats chauds, la diminution subite du poids de l'atmosphère, tout ce qui augmente considérablement la circulation du

ſang, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement; l'exercice violent de certaines parties du corps, les poſitions du corps qui donnent des déterminations particulières au ſang vers certains organes; les ligatures, qui accumulent le ſang dans certaines parties, telles que celles qu'occaſionnent les corps baleinés chez les femmes & les enfans, le froid rigoureux appliqué à la ſurface du corps, ou aux extrémités inférieures, &c.

Il en eſt d'autres qui agiſſent intérieurement, dont on a déjà fait mention dans les paſſions, les longues contentions de l'eſprit, les ſtimulans alimenteux, liquides ou ſolides, &c.

Moyens curatifs.

1°. La diète ſévère eſt le premier moyen que l'on doit employer dans toute eſpèce d'*hémorragie*. Le régime, qu'on appelle antiphlogiſtique, eſt néceſſaire dans toutes les pertes de ſang.

2°. Il faut éviter ſoigneuſement toute irritation interne & externe; il faut ſur-tout avoir le plus grand ſoin de préſerver le malade de la chaleur, parce qu'elle raréfie les fluides & ſtimule les ſolides. Les boiſſons froides, l'air froid, lui ſeront, par cette raiſon, très-ſalutaires. Le calme de l'ame, le repos abſolu du corps, ſont d'une néceſſité indiſpenſable. Le ſommeil, en diminuant la vélocité de la circulation, & en ſuſpendant le mouvement muſculaire, eſt très-utile. Il faut néanmoins ſavoir qu'il facilite le cours des règles & augmente la ménorragie, & que dans cette maladie il nuit lorſqu'il eſt trop long.

3°. L'on doit faire un grand uſage des rafraîchiſſans, & ſur-tout des acides végétaux & minéraux. Ces acides doivent être délayés dans une grande quantité de lavage. On conſeille beaucoup le nitre, il peut être utile en pareilles circonſtances, non comme inciſif; car il ne peut diviſer le gluten du ſang, ni remédier de cette manière à la diathèſe inflammatoire. Il agit comme rafraîchiſſant, ainſi que tous les ſels neutres, & ſon action rafraîchiſſante ſe développe ſur les parois de l'eſtomac. Lorſqu'il eſt parvenu dans la maſſe du ſang & délayé dans la ſéroſité, il tient les molécules diviſées; il provoque en outre les excrétions à la manière des autres ſels neutres. Voilà à quoi ſe réduiſent ſes effets. Au reſte les médecins françois le preſcrivent à des doſes ſi petites, qu'on peut à peine compter ſur ſon action. L'acide nitreux, en lavage, a beaucoup plus de vertu.

4°. La ſaignée eſt ſouvent miſe en uſage. Les gens de l'art en abuſoient il y a trente ans à Paris. Beaucoup de praticiens les multiplient encore trop dans le traitement de pluſieurs maladies, ſur-tout dans les *hémorragies*. Lorſque l'*hémorragie* eſt active, que le malade ſouffre des ſpaſmes, ou qu'il a de la fièvre, que ſon pouls eſt dur, plein, fort & fréquent, qu'il y a tous les ſignes de la pléthore vraie, ou de la diathèſe inflammatoire, lorſque la ſenſibilité nerveuſe eſt augmentée en même temps que la circulation eſt forte, les ſaignées répétées ſont indiſpenſables. Quelques médecins célèbres conſeillent également les ſaignées, lorſqu'il n'y a qu'un ſimple mouvement fébrile, ſans ſigne de pléthore, ni de diathèſe inflammatoire, afin de diminuer la vélocité du ſang. Il faut être très-circonſpect dans ce dernier cas; car la continuation de l'*hémorragie* ſuffit pour diminuer la vélocité du ſang, & ſe guérir elle-même. Les Stahlliens, en ce ſens, avoient raiſon. Les *hémorragies* ſont très-ſouvent un moyen dont la nature ſe ſert, qui ceſſe de lui-même, & auquel il ne faut appliquer aucun remède. Je le répéterai néanmoins; les mêmes Stahlliens ſont dans l'erreur, lorſqu'ils prétendent qu'il ne faut jamais les arrêter. Toujours ſaigner, ou ne jamais ſaigner pendant les *hémorragies*, ſont deux extrêmes également dangereux, qu'un médecin clinique inſtruit doit éviter. Les auteurs ne ſont point d'accord ſur la quantité de ſang qu'il faut tirer à chaque ſaignée, ni ſur le nombre que l'on doit en faire. Il paroît ſage de les proportionner, ſoit pour l'un & pour l'autre, aux forces du malade, à la violence de l'*hémorragie*, à ſa durée, & aux autres circonſtances que l'on ne peut déterminer.

La ſaignée relâche le ſyſtême vaſculaire, par cette raiſon elle diſpoſe le retour de la pléthore, & par conſéquent celui de l'*hémorragie*, en retenant les *ingeſta*, & diminuant les *excreta*. Elle peut auſſi donner naiſſance à la cachexie, & à d'autres maladies séreuſes. Ces réflexions doivent nous retenir, & nous empêcher de la prodiguer.

Quelquefois le pouls eſt petit, les forces ſont anéanties, le malade eſt dans une défaillance complette, & cependant il eſt très-néceſſaire de le ſaigner. Ce cas arrive ſouvent dans la pratique; il eſt très-embarraſſant pour ceux qui n'ont pas encore acquis une grande expérience. Lorſque le pouls eſt petit, fréquent, & qu'il frappe aſſez fortement les doigts, qu'il exiſte chez le malade en même temps des ſignes de pléthore, ou de diathèſe inflammatoire, il ne faut point héſiter à faire ouvrir la veine; le pouls ſe développera & ſe fortifiera à meſure que le ſang ſortira.

Lorſqu'un vice acrimonieux, les poiſons, &c., ont diſſous depuis long-temps la maſſe des humeurs, & qu'il ſurvient des *hémorragies*, en pareilles circonſtances la ſaignée eſt rarement utile, elle eſt au contraire preſque toujours nuiſible, & même ſouvent mortelle.

Il y a du choix à faire dans les ſaignées que l'on preſcrit, ſoit pour la quantité de ſang que l'on veut

faire couler, soit pour la manière de le faire couler, & d'exciter la force musculaire des vaisseaux, *vis derivatoria haller*, afin de faire changer l'inégalité de distribution du sang, & de le détourner d'une partie pour le porter sur une autre. Les sangsues sont quelquefois préférables à la saignée dans la maladie noire. Les sangsues à l'anus dégagent quelquefois le systême de la veine porte, diminuent & arrêtent le vomissement noir & sanglant, sans affoiblir les forces; au lieu que la saignée, qui n'auroit fait couler que la même quantité de sang, auroit fait beaucoup de mal. Les orientaux, & même les peuples du Nord, emploient fréquemment les scarifications sur les épaules contre l'hémoptysie, au lieu de la saignée.

5°. Les anglois, d'après les allemands, emploient avec succès les vésicatoires contre les *hémorragies*; ils agissent en dissipant les spasmes des petits vaisseaux. On doit néanmoins les éviter dans le flux hémorroïdal & les *hémorragies* utérines, parce que leur action connue sur la vessie pourroit se communiquer à l'utérus, ou au rectum.

6°. Les médecins modernes emploient les émétiques dans la cure des *hémorragies*. Les anciens les avoient aussi recommandés en pareil cas. Les premiers en font usage dans des intentions différentes; 1°. pour nettoyer les premières voies, & donner au canal alimentaire des secousses salutaires. Sauvages dit qu'il faut les employer dans les *hémorragies* utérines, lorsqu'il y a des signes de putridité dans l'estomac; il les conseille aussi dans toutes les autres *hémorragies*, lorsqu'elles sont accompagnées de fièvre, dont la cause est la saburre. Cullen employoit le verre cité d'antimoine, & l'hypécacuanha, dans les *hémorragies* de la matrice; 2°. ils le donnent à petite dose, afin de donner des secousses au systême nerveux & à l'organe de la peau, & de détruire, par ce moyen, le spasme des vaisseaux capillaires sanguins. Ces secousses changent la direction trop abondante du sang sur certains organes, & arrêtent par ce moyen l'*hémorragie*, qui est occasionnée par la pléthore locale. Le docteur *Brian Robinson* donnoit l'hypécacuanha à petite dose pour arrêter ainsi l'hémoptysie, & il a eu des succès. Cullen est du même avis, quoiqu'il avoue qu'il n'a point aussi bien réussi que son confrère du Dublin. Les émétiques augmentèrent si fort l'*hémorragie* chez un de ses malades, qu'il abandonna entièrement depuis ce genre de remède.

7°. Après la saignée, les astringens sont les remèdes les plus généralement employés, pour arrêter les grandes évacuations de sang. On les donne intérieurement, ou on les applique extérieurement. Les astringens internes sont pris dans la classe des végétaux, ou des minéraux. Cependant les médecins ne sont point d'accord sur leurs effets; quelques-uns n'accordent qu'un degré médiocre de confiance à leur action interne, principalement aux végétaux. Cullen la croit nulle lorsqu'ils sont en circulation dans le systême sanguin; il est persuadé que leur action se borne aux parois de l'estomac, & aux organes secrétoires, lorsqu'ils sont dans la masse du sang. Il attribue leur succès, dans la ménorragie, à ce que cette *hémorragie* est souvent passive. Il les croit nuisibles dans l'hémoptysie, parce que celle-ci est presque toujours active. Sauvages avoit déjà dit, long-temps avant Cullen, que les astringens réussissoient dans les *hémorragies* passives, & qu'ils étoient nuisibles dans celles qui sont actives. Cette dernière opinion de Cullen est démentie par l'expérience, du moins dans nos climats; car les pilules d'alun d'Helvétius ont souvent du succès dans l'hémoptysie.

Les astringens végétaux n'ont d'effet sensible que dans les *hémorragies* du canal alimentaire.

Les préparations de plomb sont trop dangereuses pour qu'un homme de l'art, un peu instruit, puisse les conseiller.

L'alun est le plus efficace des astringens minéraux, & en même temps le moins dangereux, donné à l'intérieur. Quarin assure néanmoins qu'il provoque le vomissement. La poudre stiptique du collège d'Edimbourg est un composé d'alun & de gomme de Kino. On a substitué cette dernière au sang-dragon employé dans les pilules d'Helvétius, où il est inutile.

Les préparations de fer produisent l'effet des astringens dans beaucoup d'*hémorragies* où le relâchement prédomine; elles sont nuisibles au contraire lorsqu'il y a irritation & éréthisme. Le fer ne peut agir sur l'homme pendant qu'il est entier, il n'agit que lorsqu'il a été dissous. Il est astringent & tonique; c'est son unique vertu.

Les fleurs de zinc sont un astringent trop violent, & même un corrosif dangereux; on ne doit jamais les employer par cette raison. Ce remède a eu de la vogue pour l'épilepsie, d'après l'autorité de Gaubins. Ce dernier l'avoit vu employer à un charlatan. De quelque poids que soit le suffrage de ce médecin, ce remède doit être banni de la médecine.

L'usage des narcotiques est très-salutaire; ils ont été employés dans tous les temps avec succès. Il faut néanmoins distinguer certains cas où ils sont nuisibles. Dans les premiers momens d'une évacuation sanguine, s'il y a pléthore, ou que la diathèse inflammatoire soit très-évidente, on fera très-mal de vouloir arrêter le sang avec des narcotiques; il faut attendre que le sang ait coulé suffisamment pour y avoir recours. On commettroit pareillement une grande faute, si on donnoit de l'opium

après une évacuation excessive, si les forces du malade étoient anéanties. Les narcotiques ne sont utiles que lorsqu'il s'agit de modérer ou d'engourdir les forces médicatrices de la nature, & lorsqu'il y a une irritation considérable.

La défaillance est souvent un remède efficace contre l'*hémorragie*; par cette raison il ne faut point s'occuper de la prévenir; elle suffit pour arrêter toute espèce d'écoulement de sang.

On emploie aussi des remèdes superstitieux, des charmes, &c. contre les diverses pertes de sang. Le médecin philosophe ne doit point les proscrire, quoiqu'il n'y ait aucune confiance; ce genre de remèdes est propre à faire de fortes impressions sur l'imagination du malade: or cette puissance de l'ame peut produire de grandes révolutions sur l'économie animale. On peut, par ce moyen, exciter des sentimens violens de crainte, d'horreur, &c., qui peuvent arrêter le sang.

Les astringens externes sont plus efficaces, lorsqu'on peut les appliquer immédiatement sur les vaisseaux ouverts. Le froid, appliqué sur la surface du corps, est le plus puissant de tous. On jette de l'eau froide sur le corps, ou on l'injecte dans la partie; on applique de la glace pilée sur la région de l'utérus dans la ménorragie. Un drap de lit trempé dans un sceau, à parties égales d'eau froide & de vinaigre, dont on enveloppe le malade, produit le plus grand effet dans les pertes de sang abondantes.

Les astringens, appliqués extérieurement, agissent sur le solide simple, ou sur le solide vivant. Leur action sur le premier est la même sur le cadavre que sur l'homme vivant; au lieu qu'ils ne peuvent agir sur le solide vivant que pendant que l'animal est en vie, & il faut, pour que cette dernière action puisse avoir lieu, que les fibres sensibles & motrices jouissent du principe de la vie. L'on ne peut douter que leur action sur la fibre sensible & irritable n'aient lieu, & que par ce moyen l'action astringente, appliquée à l'extrémité d'une partie sentante, ne puisse être portée au loin, & avoir son effet sur un organe très-éloigné de l'application du remède. L'on sera convaincu de cette vérité, si l'on fait attention à ce que l'on éprouve après avoir gargarisé ou avalé des remèdes ou des alimens astringens. Les effets très-prompts qu'on leur voit produire au loin, sont une preuve de leur action sur le solide vivant. L'on est donc fondé à croire que l'application de tout corps astringent, sur une partie quelconque, agit, 1°. sur le solide simple, dont il augmente la force de cohésion, l'art de tanner les cuirs en fournit la preuve; 2°. sur les extrémités sentantes des nerfs, & sur la fibre musculaire, d'où cette action se communique au loin; ainsi un remède astringent, appliqué extérieurement sur la peau, agit sur une partie intérieure. Les *hémorragies* de la matrice, arrêtées par l'application extérieure des linges trempés dans l'oxycrat, attestent ce fait.

La matière médicale nous présente une classe très-nombreuse d'astringens végétaux. Les médecins modernes, moins crédules que les anciens, l'ont diminuée considérablement. En effet, la puissance astringente est si foible dans la plupart de certaines plantes, que c'est être dans l'erreur d'assurer qu'elle produit quelque effet sur le corps humain. Quel est le médecin expérimenté qui aura confiance dans la vertu astringente de l'aigremoine, l'argentine, la quintefeuille, la pimprenelle, le fraisier, l'alchymilla, le grateron, la rosé rouge, &c. Leur effet est nul, prises intérieurement, & très-foible lorsqu'on les applique extérieurement.

Les ligatures des extrémités ont été recommandées par les plus anciens médecins pour arrêter l'*hémorragie*; je les ai toujours vu employer sans succès, excepté lorsque les gros troncs des vaisseaux sont ouverts, & que l'on peut lier le membre & comprimer le vaisseau.

Boerhaave conseille plusieurs moyens pour arrêter l'*hémorragie* qui survient aux blessures; 1°. le feu; 2°. les corrosifs; 3°. les astringens; 4°. la ligature; 5°. la dissection du vaisseau ouvert; 6°. les bandes & les compresses.

L'application du feu est abandonnée, à cause de la douleur, de l'inflammation, & des autres inconvéniens qui l'accompagnent ou qui en sont les suites.

Les caustiques ont été pareillement proscrits par les chirurgiens modernes, parce qu'ils occasionnent à-peu-près les mêmes accidens que le cautère actuel. Il y a néanmoins quelques circonstances où l'un & l'autre peuvent être employés utilement. Ces cas sont très-rares.

Les astringens au contraire sont très-fréquemment mis en usage, parce qu'ils sont très-utiles pour arrêter le sang. Il ne faut point cependant croire que ce soit un remède infaillible, il n'est bon que lorsque l'*hémorragie* n'est pas considérable, & qu'il n'y a que des petits vaisseaux ouverts. On les emploie sous forme de poudre, dont on saupoudre la charpie ou les plumaçeaux que l'on applique sur le vaisseau ouvert. La ligature du vaisseau est un très-bon moyen d'arrêter le sang; la compression par les compresses graduées & les bandages, est un moyen plus sûr encore & beaucoup plus doux.

Conclusion.

1°. L'*hémorragie* est un moyen que la nature emploie fort souvent pour prévenir ou guérir les maladies, pour conserver la santé, ou la rétablir. Il y a

donc un grand nombre d'*hémorragies* actives & passives qu'il faut abandonner à elles-mêmes, parce qu'elles sont nécessaires aux fins de la nature, & qu'elle sait les arrêter à propos. Cette grande vérité est connue même du peuple le moins éclairé. Les Stahlliens en ont tiré des conséquences trop étendues, lorsqu'ils ont dit qu'il ne falloit jamais arrêter une *hémorragie*.

2°. Il n'est pas possible de déterminer exactement les circonstances où il faut laisser couler le sang, ni quelles sont celles où il faut l'arrêter.

3°. Il y a peu de saignemens de nez que l'on doive arrêter. Il y en a cependant quelques-uns auxquels il faut porter du secours, lorsqu'ils durent trop long-temps & qu'ils épuisent le malade. C'est pour lors une irritation générale du système vasculaire, ou un mouvement de fièvre quelconque qui les entretient.

4°. L'hémoptysie symptomatique du sexe à la suite de la suppression menstruelle, celle des jeunes gens pléthoriques, exigent peu de secours; le rétablissement des règles, ou la diminution de la pléthore, suffisent pour y remédier.

Les hémoptysies essentielles, celles qui sont la suite des diverses cachexies acrimonieuses, ou autres, celles des maladies aiguës, des péripneumonies, &c. doivent être arrêtées par les moyens convenables.

5°. Les vomissemens de sang peuvent être considérables sans être dangereux. L'hématémesis qui survient pendant la grossesse, ou à la suite des règles supprimées, n'est pas à craindre. L'on guérit très-souvent la maladie noire, ainsi que les vomissemens de sang occasionnés par la suppression des hémorrhoïdes. L'on a vu des vomissemens énormes de sang n'avoir aucune suite fâcheuse; ils jettent néanmoins quelquefois, dans l'hydropisie, la fièvre lente, &c.

6°. La ménorrhagie est celle, de toutes les évacuations sanguines, que les malades supportent le plus long-temps, quoiqu'elles soient très-abondantes. Il faut néanmoins l'arrêter dans tous les cas possibles, lorsqu'elle est si excessive que le malade court risque de perdre la vie avec son sang, & que sa foiblesse extrême, comparée avec le sang qui est sorti, prouve évidemment que les vaisseaux sont vuides.

7°. Les hémorroïdes & le flux hémorroïdal doivent être traités par les secours de l'art, lorsque le sang coule trop abondamment, & même quand il couleroit en petite quantité, si l'*hémorragie* est accompagnée d'autres accidens graves. Les Stahlliens sont dans l'erreur de soutenir que c'est une maladie toujours salutaire.

8°. L'hématurie, ou pissement de sang, se réduit aux espèces suivantes : l'hématurie calculeuse, qui peut être rénale ou vésicale, l'hémorroïdale, appellée aussi hémorroïdes de la vessie; celle qui est l'effet des substances âcres, des cantharides; celle qui survient dans les fièvres malignes, & la petite-vérole confluente. Quant à celle que l'on nomme idiopathique, il est très-douteux qu'elle existe. On doit traiter les symptomatiques par les remèdes qui leur conviennent; quoiqu'elles ne soient point à craindre par la quantité de sang qui sort, elles le sont néanmoins par les accidens qui les accompagnent.

9°. La sueur de sang, ou hœmatopédésis de Vogel, a été observée très-rarement par les auteurs; je ne l'ai jamais rencontrée; j'ai vu deux ou trois fois quelques gouttes de sang paroître sur le visage chez des sujets pléthoriques, pendant les grandes chaleurs de l'été. Ce phénomène, très-peu important, ne peut être rapporté à la sueur; il dépendoit plutôt de la rupture de quelque vaisseau capillaire, que de la dilatation des pores de la peau. La sueur de sang a toujours été considérée comme un effet de la dissolution & de la putridité; sous ce point de vue, l'on connoît les remèdes qui peuvent lui être utiles. Il en est très-peu.

Toute *hémorragie* excessive, qui met la vie du malade en danger, doit être arrêtée à l'instant par tous les moyens possibles, fût-elle critique. Si le malade conserve encore des forces, que son pouls soit rénitent, il faut la modérer graduellement; si au contraire le pouls est à peine sensible, & qu'il soit sorti en peu de temps une grande quantité de sang, l'on doit appliquer les remèdes les plus actifs, pour retenir dans le système vasculaire le peu qui reste, afin de ranimer le principe de vie.

Il faut prévenir l'*hémorragie*, ou la guérir lorsqu'elle existe. On la prévient en diminuant la pléthore, ou en détruisant la diathèse inflammatoire.

On la guérit par la diète sévère, le régime antiphlogistique, le calme & le repos de l'ame & du corps, le sommeil, en écartant toute cause stimulante, ou échauffante, par l'usage des rafraîchissans, des acides végétaux & minéraux, du nitre, des astringens minéraux & végétaux, appliqués extérieurement, ou administrés intérieurement; le froid, appliqué à la surface du corps, par l'air frais, l'eau froide, la glace, &c.; les narcotiques, les émétiques, les vésicatoires, la saignée, les sangsues, les scarifications; la ligature du vaisseau ouvert, l'obturation avec de la charpie, des compresses, des bandages, le tourniquet, &c.

Il y a néanmoins du choix à faire parmi les remèdes ci-dessus. Si le malade est réduit à l'extrémité

par la quantité de sang qu'il a perdu, au lieu de le tenir à la diète sévère, il faut lui donner quelques cuillerées d'un liquide analeptique, & légèrement cordial. Le régime antiphlogistique doit être tempéré par quelques cuillerées de boisson cordiale : il faut néanmoins user des cordiaux en très-petite quantité.

Le calme & le repos sont toujours nécessaires, ainsi que le sommeil, excepté dans la ménorrhagie, où il en faut moins.

L'usage des rafraîchissans, des acides végétaux & minéraux, du nitre, conviennent dans toutes les *hémorragies*, excepté dans la ménorrhagie chronique passive, où il faut prendre garde qu'ils n'augmentent l'atonie de l'utérus.

Les astringens font plus d'effet à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les narcotiques ne doivent être employés que dans les circonstances où il faut modérer la sensibilité & l'irritabilité.

Les émétiques sont utiles, 1°. comme vomitifs; 2°. en donnant des petites secousses au systême nerveux & musculaire; 3°. en dirigeant les humeurs vers la peau. Dans ce dernier cas ils sont sudorifiques.

Les vésicatoires agissent comme antispasmodiques.

On doit être réservé sur l'usage de la saignée, excepté dans le cas où la pléthore est évidente. Les sangsues sont préférables à la saignée, lorsqu'il s'agit de détruire la pléthore locale.

La ligature du vaisseau ouvert, son obturation avec la charpie, les compresses, les bandages, sont des moyens infaillibles pour arrêter le sang lorsque les gros vaisseaux sont ouverts; le tourniquet & autres machines, &c. sont des secours accessoires très-utiles. (Brieude.)

HÉMORRHOÏDES. (*Ordre nosologique & pathologie.*)

Hæmorrhois, sive fluxus cruentus, ex podice, vel recto mariscis ruptis obsito. Sauvages, cl. 9, (*fluxus*) g. 2, (*alvi-fluxus*) g. 9. Cullen, g. 36, o. 4, (*hæmorrhagiæ.*)

§. I. *De la nature du flux hémorrhoïdal.*

On appelloit autrefois *hémorrhoïdes* non-seulement une hémorrhagie quelconque, & plus particulièrement celle de la matrice; mais encore soit les fleurs blanches, soit la matière muqueuse qui suinte quelquefois des vaisseaux de l'extrémité du rectum, soit même les vaisseaux de cette partie de l'intestin. Mais les physiologistes de nos jours ont restreint cette expression à l'évacuation sanguine, qui se fait par des vaisseaux qui s'ouvrent dans le rectum, à une plus ou moins grande profondeur.

Ces vaisseaux sont des ramifications ou du systême hypogastrique, ou de celui de la veine-porte.

Dans le premier cas, l'évacuation influe directement & plus activement sur la masse générale du sang, mais moins sur celui qui est contenu dans les vaisseaux du systême de la veine-porte. Dans le second cas, c'est le sang de ce dernier systême qui est évacué plus directement & plus abondamment, tandis que la masse générale elle-même ne souffre qu'une diminution très-peu considérable & très-lente à se faire.

Tout ceci est cependant sujet à certaines modifications, à raison des communications qui existent entre les branches de l'artère hypogastrique, & des rameaux de l'artère mésentérique inférieure, communications qui ont lieu également entre les veines correspondantes de ces artères. En effet, lorsque le sang provient des rameaux veineux hypogastriques, celui du systême de la veine-porte éprouve une moindre résistance; &, réciproquement, si le sang est fourni par des ramifications de ce systême, la diminution de résistance se fait sentir à celui des veines hypogastriques.

Mais, comme, lorsque l'évacuation a lieu par les dernières ramifications de la veine mésentérique inférieure, ou de la veine splénique, la colonne sanguine presse plus directement sur le sang qui est à l'endroit où la veine s'ouvre, il est vraisemblable que la déplétion du systême de la veine-porte est plus considérable que celle du systême hypogastrique, qui n'a que des communications latérales.

Cependant il seroit possible que le sang hypogastrique, étant plus fluide, se portât avec plus de force vers les points où la résistance cesse, que ne le feroit le sang de la veine-porte, qui est épais, souvent atrabilaire, & dont la circulation est très-lente. C'est même une des causes pour lesquelles les *hémorrhoïdes* se suppriment chez les atrabilaires.

Quelquefois aussi le sang artériel est mu avec tant de rapidité, tandis que celui que les veines contiennent l'est trop lentement pour lui faire place, qu'il sort par l'ouverture du vaisseau, sans s'être presque mêlé avec l'autre.

En un mot, il peut résulter des communications des artères & des veines du systême hypogastrique, avec celles du systême de la veine-porte, tantôt que

le sang sorte d'un beau rouge, & presque immédiatement du vaisseau artériel, tandis que celui fourni par les veines sera presque noir; & tantôt que les veines le donnent d'un rouge vif, & les artères d'une couleur plus foncée. Cela proviendra du degré de résistance que fera éprouver au fluide tel ordre de vaisseaux plus que tel autre ordre.

Enfin le sang des *hémorrhoïdes* coule quelquefois immédiatement des artères elles-mêmes. Cela a lieu 1°. lorsque les artérioles dont la fonction est de fournir soit la rosée séreuse qui humecte, soit le mucus qui lubréfie la dernière portion du rectum, se trouvent dilatées par une cause quelconque, au point de recevoir des globules rouges; 2°. lorsque le sang, trouvant une trop forte résistance de la part des veines hémorrhoïdales, rompt, par son impétuosité, les dernières ramifications artérielles; 3°. lorsque l'on applique des sangsues à l'anus pour procurer une déplétion; en effet, ces animaux piquent les artères & les veines indistinctement.

Ceux qui ont la rate engorgée sont plus promptement & plus immédiatement soulagés, lorsque l'humeur mélancholique trouve une issue par les vaisseaux qui évacuent le sang directement, & par un mouvement de la veine splénique elle-même, que si ces vaisseaux étoient des branches de la veine mésentérique. Cela peut arriver de l'une ou de l'autre manière, quelquefois des deux en même temps; &, qui plus est, Weslingius a observé les veines hémorrhoïdales qui sortoient du corps même de la rate, circonstance qui doit rendre la dérivation encore plus active.

Au reste, un médecin instruit en anatomie regardera toujours comme assez futile la distinction que l'on a cherché à établir entre les vaisseaux hémorrhoïdaux externes & les internes, ainsi que les différences dans la pratique, dont cette distinction peut être la base. En effet les artères hémorrhoïdales internes qui naissent des hypogastriques, & celles que l'on nomme externes, qui sont des ramifications de la mésentérique inférieure, se distribuent tellement les unes & les autres jusqu'à l'extrémité du rectum, que, quand les *hémorrhoïdes* fluent à la marge même de l'anus, il seroit impossible de déterminer si le sang est fourni par les premières ou par les secondes. D'ailleurs le systême des vaisseaux hémorrhoïdaux n'est pas seulement formé des divisions hypogastriques & mésentériques dont nous venons de parler, mais encore de quelques ramifications de l'artère fessière, qui vient de l'iliaque postérieure; non-seulement ces ramifications se répandent jusqu'à l'extrémité de l'intestin, mais même elles se distribuent aux muscles du sphincter de l'anus.

§. II. *Des causes du flux hémorrhoïdal.*

Ces causes sont:

1°. Un effort salutaire de la nature, qui cherche à se délivrer, par cette voie, ou d'une humeur saine qui la surcharge par son abondance seulement, ou d'une humeur de nature mélancholique, qui, par son séjour dans le systême de la veine-porte, est susceptible de produire divers accidens. Dans ces circonstances, le flux hémorrhoïdal est le plus souvent périodique.

2°. Une crise de la nature dans différentes maladies, pour chasser la matière morbifique, suffisamment préparée par la coction.

3°. Une qualité âcre du sang qui corrode ses vaisseaux, comme dans le crachement de sang, & dans les règles immodérées. Les *hémorrhoïdes* peuvent aussi ou ne cesser presque jamais, ou, dans un temps donné, fournir la matière d'une hémorragie énorme. Un stimulus quelconque se joint quelquefois à la cause par érosion.

4°. Toute compression dans les veines hémorrhoïdales, soit intérieurement, soit extérieurement, parce qu'alors la circulation étant interrompue, ou du moins très-gênée dans les vaisseaux, tandis que le sang est lancé avec force par le sang & par les artères, il se fait nécessairement des ruptures.

La compression sur les veines hémorrhoïdales a lieu:

A. Dans les derniers temps de la grossesse, & sur-tout lors de l'accouchement, s'il est long & difficile.

B. Lorsque le ventre, étant paresseux, les matières fécales s'accumulent, & distendent énormément l'intestin.

C. Lorsqu'on se nourrit d'alimens secs & de difficile digestion, & particulièrement lorsqu'on avale des corps durs, tels que des noyaux de cerises, de pruneaux, de nefles, des petits os d'animaux, des farineux qui n'ont point fermenté.

D. Par le relâchement & la tuméfaction qui proviennent, chez certains individus, de l'habitude qu'ils ont prise de rester trop long-temps sur les lieux d'aisance. Beaucoup d'enfans en bas âge ont aussi des *hémorrhoïdes*, & même des chûtes d'intestin, par la négligence ou la paresse des mères & des nourrices, qui les laissent presque continuellement sur la chaise percée.

E. La chûte d'intestin dont nous venons de parler, est elle-même une cause de compression des veines hémorrhoïdales.

5°. Il y a des médicamens, & même certains alimens, qui ont la propriété (spécifique) de

sur les vaisseaux hémorrhoïdaux, & de produire aussi le flux hémorrhoïdal. Tel est l'aloès, de l'aveu de tous les médecins ; & tel est aussi l'ail, au rapport de Forestus.

6°. L'exercice trop fréquent & trop prolongé du cheval, soit que l'extrémité du coccix comprime, en rentrant en-dedans, la paroi postérieure du rectum ; soit que le cavalier soit souvent forcé de retenir longtemps ses excrémens ; soit que l'excès de transpiration amène la constipation ; soit enfin que la secousse fasse éprouver au *podex* une espèce de contusion, à raison de la position perpendiculaire de tout le tronc, qui pèse dessus.

7°. La suppression des règles, des hémorrhagies habituelles par le nez ; la diminution ou la disparition totale de quelqu'autre évacuation, soit naturelle, soit contre nature, telle que celle d'un ancien ulcère par lequel des humeurs altérées se portoient en abondance hors du corps.

8°. Une matière quelconque âcre, irritante, qui, séjournant dans l'intestin, diminue le ton de cet organe & affoiblit ses parois en les corrodant, ou qui occasionne des ténesmes. Telle est, entr'autres, l'humeur dyssentérique ; & tels sont ses effets, sur-tout dans les anciennes dyssenteries.

9°. Les maladies du vagin, & celles de la vessie, principalement si elles attaquent son col & l'origine de l'urètre. La réalité de cette cause est démontrée tous les jours par les effets des squirrhes, des abcès, & des calculs de la vessie, & c'est pour cette raison que plusieurs auteurs nomment les *hémorrhoïdes* produites par cette cause *hémorrhoïdes de la vessie*. On peut dire la même chose des tumeurs dont le siége est dans la paroi postérieure du vagin.

10°. La sodomie a été comptée avec raison, par quelques médecins, au nombre des causes des *hémorrhoïdes*. (*Voyez* Astruc, *de lue venereâ*.)

11°. Enfin l'application trop fréquente des sangsues est susceptible d'attirer, d'une manière habituelle, le sang aux vaisseaux hémorrhoïdaux.

§. III. *Des avantages & des inconvéniens du flux hémorrhoïdal.*

Dans un grand nombre de maladies, il y a ou pléthore, ou cacochimie, deux causes principales que les *hémorrhoïdes* emportent souvent. « Ceux qui » ont des *hémorrhoïdes*, dit Hippocrate, ne sont » attaqués ni de pleurésies, ni de péripneumonies, » ni d'ulcères phagédéniques, ni de furoncles, &c. ; » mais s'ils les suppriment mal-à-propos, ils y deviennent bientôt sujets, & d'une manière fort » grave. De même que certaines évacuations qui se » font par d'autres voies, telles que les fistules, » sont fréquemment le remède d'autres maladies ; » de même les *hémorrhoïdes* guérissent les maladies » avec lesquelles elles ont du rapport, &, par la » même raison, qui fait qu'elles les empêchent d'avoir lieu, lorsqu'elles-mêmes existoient auparavant », (*De humor. liber.*)

Hippocrate compte les *hémorrhoïdes* au nombre des maladies qui attaquent de préférence les adultes, ce qui annonce de l'affinité dans les causes des unes & des autres, & une plus grande possibilité de se remplacer réciproquement. (*Aphor.* 30, *sect.* 3.)

Lorsqu'il prononce, dans quelques aphorismes, que les hémorrhagies qui ont lieu par les parties supérieures sont toutes mauvaises (en exceptant sans doute celle par le nez, dont il loue les bons effets dans une infinité d'endroits de ses ouvrages), tandis que celles qui se font par en bas sont avantageuses, parce que c'est un sang noir qui est évacué ; Galien commente ces maximes, en disant que nous devons entendre l'expression d'Hippocrate, *sang noir*, ainsi qu'il l'a entendue lui-même dans les *épidémies*, lorsqu'il parle des *hémorrhoïdes* comme étant le remède des affections mélancholiques. En effet, ajoute Galien, les *hémorrhoïdes* qui fluent sont le remède de la mélancholie existante ; & elles en deviennent le préservatif, si elle n'est pas encore déclarée. (*Aphor.* 25, *sect.* 4, & *aphor.* 37, *sect.* 7.)

« Les *hémorrhoïdes*, dit Hippocrate, qui surviennent dans les affections mélancholiques, & dans » celles qui ont leur siége dans les reins, sont avantageuses ». Il dit encore : « Les maniaques, auxquels il survient ou des varices, ou des *hémorrhoïdes*, se trouvent dès-lors guéris ». (*Aphor.* 11 & 21, *sect.* 6.) Il paroît, par le commentaire de Galien sur ces deux aphorismes, que les anciens considéroient en général le sang mélancholique, ou comme stagnant dans la région hypochondriaque, & la gorgeant, ou comme obstruant les reins ; ou enfin comme surchargeant le cerveau, & qu'ils croyoient le flux hémorrhoïdal avantageux dans toutes ces circonstances ; soit que l'humeur mélancholique fût répandue dans tout le corps, soit qu'elle eût son siége dans le systême de la veine-porte seulement ; soit enfin qu'elle occasionnât ou l'inflammation des reins, ou la manie : la raison que donne Galien des bons effets du flux hémorrhoïdal, c'est, dit il, que la lie du sang s'évacue par cette voie.

Lorsque le flux hémorrhoïdal n'est pas assez abondant, & qu'il s'arrête trop promptement, il survient des vertiges, qui doivent être regardés, dans ce cas, comme des menaces d'une légère attaque d'apoplexie. Il faut alors, selon Hippocrate, (*Coac.* 336.) suppléer par la saignée au peu d'effet des *hémorrhoïdes*. Hippocrate regardoit le flux hémorrhoïdal comme très-utile dans l'apoplexie elle-même. (*Coac.* 478.)

Enfin

Enfin le père de la médecine prononce que les phthisiques retirent aussi un grand avantage des *hémorrhoïdes*, « lorsque, dit-il, (*Coac.* 437.) les » crahats se supprimant, il survient au malade un » léger délire, on doit espérer l'apparition des *hé-* » *morrhoïdes* ».

C'est, sans doute, en considérant de quelle utilité peuvent être les *hémorrhoïdes* dans un très-grand nombre de maladies, qu'Hippocrate vouloit qu'on en conservât quelqu'une lorsqu'on prenoit le parti de les supprimer, sur-tout si elles étoient déjà anciennes. Il craignoit que, faute de cette précaution, il ne survînt ou une hydropisie, ou la phthisie. (*Aphor* 12, *sect.* 6.) Il assimile ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà observé, les *hémorrhoïdes* à d'autres abcès, (ou évacuations) telles que les fistules, qui ont lieu, dit-il, comme remède dans d'autres maladies. Galien, dans son commentaire sur ce passage des épidemies d'Hippocrate, assure que c'est guérir inconsidérément les *hémorrhoïdes*, que de ne pas pratiquer des saignées à des temps marqués, ou de ne pas entraîner l'humeur par des purgatifs, ou de ne pas la dissiper par un surcroît d'exercice, ou de n'en pas laisser subsister au moins une. Ce médecin a-t-il voulu dire qu'avec ces précautions, dont il fait l'énumération, on pouvoit impunément supprimer toutes les *hémorrhoïdes* sans exception ? Voyons comment il peut y avoir exception à la règle générale établie par Hippocrate & par lui sur les vrais principes de la médecine, ceux que l'expérience a confirmés.

Il est dit positivement, (*lib. de hæmorrhoid.*) qu'il faut détruire par le feu toutes les *hémorrhoïdes*, sans en excepter une seule.

Cette doctrine, & celle consignée dans les aphorismes que nous venons de citer, ne sont opposées l'une à l'autre qu'en apparence. Hippocrate distinguoit deux classes d'*hémorrhoïdes*, les *hémorrhoïdes* anciennes, & les *hémorrhoïdes* récentes. Les premières sont comme un égoût habituel par le moyen duquel la nature se débarrasse d'humeurs superflues, ou dépravées. Les autres, qui sont ordinairement très-multipliées & très-douloureuses, doivent être considérées comme un mal local & momentané, & non pas comme un effort salutaire de la nature, pour chasser un flux périodique, une humeur nuisible qui se forme aussi périodiquement. Celles-ci peuvent être toutes détruites sans exception : il n'en est pas de même à l'égard des autres ; il faut en laisser subsister une. Tel est l'ensemble de la doctrine d'Hippocrate.

Galien pensoit de la même manière. Voici comment il s'exprime relativement aux *hémorrhoïdes* anciennes : « Il faut savoir, dit-il, qu'il n'est pas » toujours avantageux que le flux hémorrhoïdal ait » lieu, mais seulement lorsque les vaisseaux hémor- » rhoïdaux évacuent un sang noir, & que ce sang » noir est amassé en grande quantité. D'ailleurs il » ne faut point accoutumer le corps à une semblable » évacuation ; car l'un & l'autre excès sont également dangereux, celui d'une trop grande excré- » tion, & celui d'une suppression totale. Le premier » peut occasionner ou une mort subite, ou l'hydro- » pisie, ou la cachéxie. Dans le second cas l'accu- » mulation de l'humeur, si on n'y remédie par la sai- » gnée, produira également quelque grande ma- » ladie très-grave ». Ces différentes citations expliquent clairement & quand il faut supprimer toutes les *hémorrhoïdes*, & quand il est utile d'en conserver une. Hippocrate parle spécialement d'un malade à qui il avoit conseillé de conserver ses *hémorrhoïdes*, & qui, n'ayant pas voulu suivre ce conseil, tomba dans la manie, dont il ne fut guéri que par une fièvre aiguë. (*Epid. L. IV. ad. fin.* éd. de Chartres, tom. 9.) « Qu'est-ce qui ignore, dit Galien, que » plusieurs personnes affectées d'*hémorrhoïdes*, les » ayant supprimées d'après l'avis de médecins igno- » rans, sont devenus ensuite ou mélancholiques, » ou maniaques ? D'autres ont, soit des pleurésies, » soit des inflammations des reins : il y en a qui » ont vomi du sang, ou qui en ont craché ; & quel- » ques-uns enfin sont morts, ou de paraplégie, ou » d'hydropisie ». La suite de ce passage, que nous avons rapporté plus haut, prouve clairement que Galien n'entendoit parler que des *hémorrhoïdes* anciennes.

Au reste, quand on réfléchit que beaucoup de maladies, aiguës ou chroniques, très-graves de leur nature, proviennent de la suppression d'une évacuation habituelle, soit que la matière de cette évacuation soit une humeur saine qui ne nuise que par sa surabondance, soit que ce soit une humeur dépravée, une véritable cacochymie : on ne sera point étonné du grand nombre de celles dont nous avons déjà fait l'énumération dans les différens textes que nous avons transcrits des ouvrages d'Hippocrate & de Galien, nous pourrions, à cet exemple, en ajouter une infinité d'autres. En effet, les inflammations du cerveau, de la plèvre, du poumon, du diaphragme, du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, des reins, de la matrice ; l'apoplexie, les convulsions, le tetanos, la fièvre ardente, toutes les espèces de fièvres, sont des maladies que produit fréquemment la suppression des évacuations qui viennent de pléthore. La phthisie peut également venir à la suite d'*hémorrhoïdes* supprimées, comme le dit Hippocrate (*aph.* 12, *sect.* 6.) soit qu'elle soit une terminaison de l'inflammation du poumon, ou de la plèvre, soit qu'elle provienne d'une surabondance d'humeurs nutritives, que l'on ne dissipe pas par un exercice suffisant. L'hydropisie est due à la cacochymie par pléthore stagnante : elle affecte particulièrement les femmes dont les règles se suppriment ; il en est de même à l'égard des *hémorrhoïdes* qui ne fluent pas. Quant à la manie, à la paralysie, & aux autres maladies analogues, c'est l'humeur atrabilieuse épaissie qui les engendre, en se portant au

cerveau, & à l'origine, ou dans différens points du trajet des nerfs.

Ainsi les individus, auxquels la pléthore, ou la cacochymie, auroit occasionné quelqu'une de ces maladies, s'il leur survient un flux hémorrhoïdal, n'en sont point attaqués, du moins autant que cela peut dépendre de pareilles causes; car d'autres causes sont susceptibles de les produire, même à l'époque à laquelle les règles ou les *hémorrhoïdes* ont lieu, & pendant leur cours. C'est une observation que tous les médecins sont à portée de faire, même assez fréquemment. Si dans ces circonstances il arrive que l'évacuation sanguine s'arrête, c'est un effet de la maladie; mais cette suppression n'est point la cause de la maladie.

En résumant donc, & en comparant les sentimens & les observations des plus célèbres médecins de l'antiquité, nous voyons :

1°. Qu'il sera toujours imprudent de supprimer, sans en excepter une seule, les *hémorrhoïdes* anciennes, lorsqu'elles ont été, en quelque sorte, le gage & les témoins d'une santé imperturbable.

2°. Que l'on peut & que l'on doit détourner un flux hémorrhoïdal récent, à moins qu'une utilité bien constatée n'en réclame, pour ainsi dire, la conservation; par exemple, lorsque sa première apparition a dissipé totalement, ou partiellement, une manie d'ancienne date; mais, dans tout autre cas, il faut s'opposer à la formation des *hémorrhoïdes*, ou les détruire, afin de prévenir les dangers qui résultent tantôt de leur suppression, ou même de leur diminution, tantôt de leur trop grand effet.

3°. Que la doctrine des anciens est conséquemment tout-à-fait différente de celle de quelques modernes, qui pensent que le flux hémorrhoïdal est aussi nécessaire aux hommes que les règles le sont aux femmes, & qu'il est faux que les premiers aient prescrit de guérir toute espèce de maladie due à la pléthore, ou à la cacochymie, en provoquant ce flux, mais seulement par les voies indiquées par la nature pour chaque individu, quelles qu'elles fussent, c'est-à-dire, par les *hémorrhoïdes*, ou de toute autre manière.

Les médecins les plus recommandables, depuis Hippocrate & Galien, ont embrassé une doctrine conforme à la leur. On voit dans leurs écrits que, quoiqu'ils connussent, & qu'ils peignissent énergiquement tous les maux que peut produire la suppression du flux hémorrhoïdal, cependant ils ne l'ont pas tellement cru nécessaire, qu'il fallût, selon eux, le provoquer artificiellement, quand l'art ne l'effectuoit pas, & qu'ils attribuassent exclusivement à sa non-existence l'origine des maladies les plus fâcheuses. Ils s'attachent tous à prouver que très-souvent cette évacuation est produite, & devient périodique par un effort salutaire de la nature, & que, si elle se trouve suspendue ou supprimée par une cause quelconque, il survient des maladies de toute espèce, à moins que la cause du flux hémorrhoïdal lui-même ne fût détruite. Tous les médecins, en général, sont d'accord sur ce dernier article.

Mais il y a plus : des expériences funestes doivent nous avoir convaincus entièrement combien il est imprudent & téméraire de vouloir toujours exciter la nature à produire malgré elle cette espèce d'évacuation.

1°. Ne voyons-nous pas, par exemple, le danger des tentatives que l'on fait, lorsque, la nature ne concourant point avec l'art, ce n'est point un sang noir & consistant comme de la poix, contenu dans les vaisseaux du système de la veine-porte, qui est la vraie cause du mal que l'on évacue, mais un sang brillant & de bonne qualité, fourni par quelques-unes des ramifications des vaisseaux iliaques, & que le malade auroit le plus grand besoin de conserver? En effet, nous avons prouvé, au commencement de cet article, qu'il étoit impossible de déterminer si les sangsues s'attachoient à telle veine plutôt qu'à telle autre, & même si elles ne piquoient pas une artère.

2°. On ne distingue pas toujours assez soigneusement, dans l'exercice de la médecine, l'affection hypochondriaque *sans matière*, d'avec celle *avec matière*; & lorsque, dans la première espèce, on excite forcément les *hémorrhoïdes*, il en résulte des accidens que l'on a bien de la peine ensuite à appaiser, même en employant les moyens les plus convenables.

3°. Des observations sans nombre ne permettent pas de douter non plus de ceux qui surviennent, lorsqu'un flux hémorrhoïdal, excité mal-à-propos, mais rendu habituel, devient insuffisant, ou se supprime.

4°. Les *hémorrhoïdes*, quand elles sont excessives, ont les mêmes inconvéniens que toute autre hémorrhagie énorme, d'affoiblir le principe de vie, de donner naissance à certaines maladies, telles que l'hydropisie, &c., & même d'occasionner promptement la mort.

5°. Les *hémorrhoïdes* sont en outre souvent accompagnées ou suivies d'accidens locaux très-douloureux, & quelquefois très-fâcheux, tels que des fics, des rhagades, des crêtes, l'érosion de l'intestin, son relâchement, sa chûte, le tenesme, la strangurie, la dysurie, d'où peuvent résulter des inflammations, la suppuration, la gangrène, la fistule, &c.

6°. Enfin ce préjugé, qui fait qu'on ne voit & qu'on ne cherche par-tout que des *hémorrhoïdes*, empêche de s'occuper de la véritable cause réelle des accidens que les malades éprouvent dans la région lombaire, à l'anus, à la vessie; & ces divers accidens deviennent incurables, pour avoir été négligés dans leur origine.

Ainsi, d'après les principes des meilleurs médecins, comme la nature ne suscite un flux hémorrhoïdal que chez le plus petit nombre; comme on ne doit point y habituer un individu, lorsqu'elle n'indique point le besoin de cette espèce d'évacuation; comme cette évacuation devient par la suite l'occasion de beaucoup d'incommodités, & même d'accidens redoutables, nous sommes en droit de tirer cette conclusion; savoir, que la pratique des modernes, à cet égard, multiplie beaucoup les maladies, dont le nombre seroit moins considérable si on s'astreignoit à suivre la marche prescrite par la nature. On doit donc très-souvent s'opposer à la formation des *hémorrhoïdes*, & les faire rentrer lorsqu'elles ont paru. Le succès de cette pratique est certain, principalement lorsqu'elles proviennent ou de l'endurcissement des matières fécales, ou de l'impression de la grossesse, ou d'une chûte d'intestins, ou de toute autre cause occasionnelle de ce genre.

Une dernière réflexion, que nous croyons d'une grande importance, c'est que les *hémorrhoïdes* peuvent être très-préjudiciables dans les affections inflammatoires des organes auxquels le sang est fourni par des divisions de l'aorte descendante, attendu que ces maladies exigent de préférence la saignée, pratiquée aux vaisseaux des parties supérieures du corps.

Les loix de la nature qui régissent le corps de l'homme n'ayant point changé, & la doctrine des anciens touchant le flux hémorrhoïdal étant appuyée sur ces mêmes loix, il n'y a vraisemblablement que l'amour de la nouveauté, & le desir de se faire un nom en propageant un systême brillant, quoique répugnant à l'expérience, qui aient pu séduire Stahl & ses illustres disciples Junker & Alberti. Ces hommes, très-estimables d'ailleurs, conviennent en effet sans aucun déguisement, de même que tous leurs sectateurs; qu'ils annonçoient un dogme nouveau & inoui jusqu'alors. Rien n'est plus digne de louange, il est vrai, que d'éclaircir ce qu'il y a d'obscur dans l'art de guérir, de dissiper les doutes qui affligent encore ceux qui exercent cet art, en un mot de reculer les bornes de la médecine. Mais comment concevoir qu'un génie vaste & sublime, tel que celui de Stahl, n'ait pas embrassé tout l'ensemble, & particulièrement toutes les conséquences qui devoient résulter d'un pareil systême? La réputation immense & si bien méritée, dont il jouissoit dans le monde médical, avoit-elle besoin, pour s'accroître encore, d'être appuyée sur une théorie gigantesque, erronée & également contraire à l'opinion des médecins les plus recommandables, & aux principes de la médecine expectante, dont il s'étoit comme annoncé pour le restaurateur? Car on ne peut disconvenir que les faits que cet homme célèbre, & ses adhérens, ont regardés comme les soutiens inébranlables de leur doctrine sur les *hémorrhoïdes*, sont très-équivoques. Nous ne parlerons ici que de cette colique hémorrhoïdale, qu'ils disent avoir si souvent observée & guérie, & que cependant tant d'autres médecins, lesquels apparemment ne sont pas doués d'une si grande pénétration, n'ont que rarement apperçue.

Nous ne nions pas, à la vérité, qu'il n'y ait une espèce de colique hémorrhoïdale, occasionnée par l'effort du sang qui se porte vers les vaisseaux de ce nom. Elle peut être comparée à celle qui survient aux femmes à l'approche de leurs règles. On donne aux femmes qui se trouvent être dans ces circonstances, les secours convenables pour provoquer l'évacuation menstruelle: de même il y a des remèdes pour dissiper la colique hémorrhoïdale, en faisant fluer les *hémorrhoïdes*. Mais si on vouloit caractériser & traiter comme colique menstruelle toutes les coliques auxquelles les femmes sont sujettes, n'est-il pas certain que l'on ruineroit la santé d'un très-grand nombre d'entr'elles? Il y a donc une colique menstruelle, que l'on distingue de toute autre par ses signes & par ses causes, que quelques femmes seulement éprouvent régulièrement à chaque époque pendant un certain nombre d'années, dont d'autres, en plus grand nombre, ne sont tourmentées que rarement, & que la plupart ne connoissent pas même de nom. Mais, outre cette espèce de colique, il en existe d'autres qui surviennent fréquemment aux personnes du sexe, & qui sont occasionnées soit par l'abus des *six choses non-naturelles*, soit par des spasmes, soit par une inflammation, soit par une humeur rhumatisante, &c.: &, quoique chacune d'elles ait véritablement un caractère qui lui est propre, elle est cependant susceptible, jusqu'à un certain point, d'être confondue avec la colique que nous appellons *hémorrhoïdale*. Ainsi, de même que l'on reconnoît & que l'on traite, chez les femmes, des coliques qui viennent très-souvent d'une cause toute différente de la rétention des règles, de même, & à bien plus forte raison, en existe-t-il chez les hommes, qui ne sauroient être qualifiées de coliques hémorrhoïdales, puisqu'assurément les *hémorrhoïdes* sont infiniment plus rares pour ceux-ci, que ne l'est l'évacuation menstruelle pour les autres; d'où il est facile de conclure que ceux qui croient voir presque partout la colique hémorrhoïdale, se trompent presque toujours; ils oublient même, sur ce point, les notions les plus communes des maladies. En effet, lorsque toute autre espèce de colique ne se présente pas dès son origine, avec les signes qui lui sont propres, ils n'hésitent pas à la qualifier de colique hémorrhoïdale; & si les signes caractéristiques paroissent ensuite, ils prononcent hardiment que cette espèce

n'a lieu que parce que la colique hémorrhoïdale n'a pu se développer, & que si le développement de celle-ci s'étoit effectué, la première ne se seroit point déclarée. Ainsi toutes ces nombreuses observations, qu'ils rapportent avec tant d'emphase, ne doivent point en imposer. Il faut, sans doute, juger d'après les faits : mais combien il est difficile, & avec quel discernement il convient de juger des faits eux-mêmes !

Tels sont les principes d'après lesquels nous pensons que l'on doit évaluer, & la théorie de Stahl sur le flux hémorrhoïdal, & les faits innombrables que lui & ses sectateurs ont cherché à accumuler pour l'étayer. Ceux qui semblent les plus concluans en sa faveur ne prouvent que ce dont personne n'a jamais douté : que les vaisseaux hémorrhoïdaux entrent quelquefois dans une espèce d'orgasme salutaire, comme ceux de la matrice, comme ceux desquels dépend l'hémorrhagie par excellence, je veux dire celle des narines, en sorte que la crise de la maladie se fait par l'évacuation qu'ils opèrent. Nous omettons donc ici à dessein l'examen que de Haën a fait de quelques-uns de ces faits dans sa dissertation, parce que nous pensons que cette discussion, quoique très-judicieuse, allongeroit inutilement cet article. (Voyez *Rat. med.*, tom. IV.)

§. IV. *Questions de pratique sur le flux hémorrhoïdal.*

I. *Si un individu, auquel la pléthore aura autrefois occasionné des* hémorrhoïdes, *qui depuis ont cessé de fluer, tombe malade, le point essentiel du traitement doit-il être de les rétablir ?*

Ou le sujet est encore pléthorique, ou il ne l'est plus, si la pléthore a lieu, ou il y a des signes qui indiquent que la nature veut porter ses efforts vers les voies hémorrhoïdaires, ou aucun de ces signes n'existe. Dans le premier cas, il convient de suivre l'indication présentée par la nature, & de provoquer le flux hémorrhoïdal. Dans le second cas, il faut suppléer au défaut d'*hémorrhoïdes*, ou de toute autre hémorrhagie spontanée, par la saignée ordinaire. Quand, par ce moyen, la déplétion sera effectuée, on tâchera de prévenir le retour de la pléthore, soit par un régime moins abondant, soit par un exercice plus fort. Mais, lorsque cette pléthore n'existe plus chez l'individu, je ne vois pas pourquoi on songeroit à rappeller les *hémorrhoïdes*, & à faire faire à la nature des efforts pour se soulager par cette voie ; comme elle le faisoit autrefois spontanément. Il faut, en un mot, diriger le traitement d'après les symptômes de la maladie, & non pas d'après l'idée seulement que le malade a été tourmenté d'*hémorrhoïdes*.

II. *Des sujets mélancholiques, hypochondriaques, dont la maladie occasionnée par l'atrabile, avoit cessé lorsqu'il leur est survenu un flux hémorrhoïdal, tombent malades, ce flux venant à ne plus avoir lieu, ne doit-on pas provoquer de nouveau, & sans délai, les* hémorrhoïdes ?

Je réponds que si la maladie est absolument la même qu'elle étoit autrefois, en sorte que les symptômes actuels annoncent également que l'épaississement du sang du systême de la veine-porte est sa véritable cause, on ne doit rien négliger pour faire reparoître le flux hémorrhoïdal ; mais que, si cet engorgement s'étoit dissipé, & que les *hémorrhoïdes* aient aussi disparu, & qu'enfin les accidens qui se manifestent maintenant n'aient rien de commun avec ceux produits par la bile noire ; le traitement doit être celui de la maladie présente, & non pas de l'ancienne. Ne seroit-ce pas en effet une chose aussi étrange de chercher, dans ce cas, à rappeller le flux hémorrhoïdal, que de vouloir guérir un malade par les sudorifiques, parce qu'il l'auroit déjà été par cette voie d'une maladie toute différente ?

III. *Un homme sujet depuis long-temps à des* hémorrhoïdes, *jouissoit d'une bonne santé ; les* hémorrhoïdes *n'ont plus lieu, & tout-à-coup, pour la première fois, il a des attaques de mélancholie ; doit-on se hâter de provoquer le retour du flux hémorrhoïdal, que l'on ne peut nier être souvent très-avantageux dans cette maladie ?*

Une première question à éclaircir pour répondre à celle-ci, est de savoir, si l'affection mélancholique a pour cause l'existence d'un sang noir & épais, en un mot, si elle ne provient pas uniquement de la trop grande mobilité des solides, & du peu de consistance des fluides ?

Dans cette dernière supposition, le flux hémorrhoïdal seroit très-nuisible ; premièrement, parce que les moyens que l'on emploie pour le provoquer agitent les nerfs, &, par une suite nécessaire, aggravent les symptômes & même la cause du mal ; secondement, parce qu'en général toute évacuation est pernicieuse aux malades de cette espèce. On observe en effet, que quoiqu'ils paroissent soulagés d'abord, bientôt leur état devient pire, parce que l'inertie des solides & la ténuité des fluides ont augmenté énormément. Il faudroit donc que, dans ce cas, une évacuation fût absolument indiquée par la complication très-urgente d'une autre maladie.

Dans la première supposition, il faut rechercher si l'atrabile a son siège dans le systême de la veine-porte particulièrement, ou si elle est répandue dans la masse entière des humeurs.

Si toute la masse est infectée, l'indication alors est moins d'évacuer, que d'atténuer l'humeur, &

d'employer des altérans. Et en supposant qu'il y auroit en même temps pléthore & cacochymie, ce qui indiqueroit le besoin d'évacuer, une toute autre hémorrhagie conviendroit autant que celle par les voies hémorrhoïdaires. Il est certain d'ailleurs qu'elle seroit & plus aisée à pratiquer, & nullement sujette aux accidens secondaires d'un flux hémorrhoïdal, que nous avons exposé plus haut.

Mais, quand même le systême de la veine-porte seroit totalement engorgé par l'atrabile, que doit-on faire encore en pareil cas pour éviter toute méprise?

Ou la nature indiquera le besoin d'un flux hémorrhoïdal par le gonflement des vaisseaux, le prurit, la douleur, &c., ou ces signes n'auront pas lieu. S'ils n'ont pas lieu, les malades ne sauroient se promettre une guérison certaine d'un flux hémorrhoïdal, parce qu'une théorie exacte, & l'expérience, concourent à prouver que les moyens de le provoquer peuvent agir aussi bien sur les ramifications hypogastriques, que sur celles qui sont des divisions de la mésentérique. C'est de cette manière que l'on explique pourquoi le flux hémorrhoïdal, si vanté, ne soulage pas toujours ces sortes de malades? pourquoi les mêmes individus s'en trouvent très-bien quelquefois, & fort mal dans d'autres temps?

Mais le cas est très-différent, lorsque la nature elle-même indique la voie à suivre par le gonflement des veines hémorrhoïdaires, on a alors l'espoir bien mieux motivé, en la secondant par les moyens que l'art nous fournit de soulager promptement & efficacement les malades?

IV. *Un homme a eu autrefois une maladie aiguë, ou chronique, dont la crise s'est faite par un flux hémorrhoïdal; s'il est de nouveau attaqué de la même maladie, doit-on le préparer à cette même crise en sollicitant les* hémorrhoïdes?

La règle générale étant de guider la nature où elle tend, lorsque la voie qu'elle affecte est convenable, (*Natura, quo vergit, eò ducenda, si per loca convenientia*, dit Hippocrate.) il faut, dans le cas énoncé, que le médecin s'y conforme, si les efforts que fait la nature annoncent qu'elle cherche à se débarrasser par un flux hémorrhoïdal. Mais lorsque l'état d'un malade annonce l'inertie complette de la nature, pourquoi le médecin tenteroit-il plutôt d'opérer la crise par les *hémorrhoïdes*, que par tout autre moyen? Car on pourroit faire le même raisonnement par rapport aux sueurs, ou aux évacuations alvines, critiques, si le sujet avoit précédemment éprouvé une maladie qui eût été jugée de l'une ou de l'autre manière; ce qui seroit absolument fou & ridicule.

V. *Des* hémorrhoïdes *anciennement occasionnées ou par la constipation, ou par une dyssenterie, ou par la grossesse, ou par l'action de certains médicamens, ou par des maladies du vagin, de l'intestin, de la vessie, fournissent-elles au médecin quelque indication, soit pour la conservation de la santé, soit dans le traitement d'une maladie?*

Les individus ainsi affectés peuvent se diviser en trois classes. La première est de ceux dont le flux hémorrhoïdal n'a été que passager, ensorte qu'il n'en reste plus aucun vestige; aucun motif ne doit engager à le rappeller, puisque l'effort de la nature ne s'étoit jamais porté là, & ne s'y porte point encore; ceux qui forment la seconde classe, ayant eu aussi un flux hémorrhoïdal, ont conservé du gonflement & de la douleur dans les parties. Cependant, aucune indication de la nature ne se présentant, plutôt que de provoquer les *hémorrhoïdes*, il convient au contraire de combattre, par des soins appropriés, les accidens qui ont continué d'avoir lieu après que le flux a lui-même cessé; & du reste, s'il est nécessaire d'évacuer par la saignée ces individus, de préférer l'espèce qui convient à la maladie actuelle; enfin la troisième classe comprend les sujets ou pléthoriques, ou atrabilieux, qui auront été attaqués occasionnellement du flux hémorrhoïdal, mais qui ensuite, quoique la cause de cette évacuation ait disparu, ont cependant conservé l'évacuation elle-même, & en ont retiré de grands avantages; c'est chez ceux-ci qu'il faut entretenir le flux hémorrhoïdal, l'exciter quand il est languissant, le rappeller quand il s'arrête; agir différemment & prétendre enlever la pléthore, ou la cacochymie, soit par des saignées, soit par des médicamens, ce n'est plus se montrer le ministre de la nature, c'est s'en déclarer l'ennemi.

VI. *Si une femme grosse, ou une nourrice, est attaquée d'*hémorrhoïdes*, que doit-on faire?*

Les femmes qui ont leurs règles, étant ou enceintes, ou nourrices, courent le risque, les unes d'avorter, les autres de perdre plus ou moins leur lait. Il arrive cependant assez fréquemment que ni la grossesse, ni la lactation ne souffrent de cette évacuation. On ne sauroit donc établir là-dessus une loi générale. Il en est de même à l'égard du flux hémorrhoïdal.

VII. *Il y a plusieurs exemples d'*hémorrhoïdes *qui alternent avec le flux menstruel, ensorte que chaque mois deux évacuations sanguines ont lieu. Le flux hémorrhoïdal est-il nuisible en pareil cas?*

Lorsque certaines femmes ont leurs règles deux fois par mois, ou que ce flux périodique n'a lieu qu'une fois, mais en quantité double & au-delà; les médecins ne regardent point cet état comme maladif, si d'ailleurs la santé se soutient ferme &

conſtante ; & ce n'eſt que quand le contraire a lieu qu'ils cherchent à diminuer, par un traitement convenable, ou la fréquence, ou l'excès de cette évacuation. Il faudra ſe conformer à des principes ſi ſages, dans les cas ſemblables à celui de la queſtion propoſée, ou même s'il arrivoit que le flux hémorrhoïdal ſe manifeſtât concurremment avec le flux menſtruel. (*Voyez* Sennert, tom. IV, pag. 473, *de hæmorrhoidibus.*)

VIII. *Comment devroit-on traiter une femme jeune encore, qui auroit des* hémorrhoïdes *au lieu de flux menſtruel, & une femme qui, perdant ſes règles a l'âge ordinaire, éprouveroit alors un flux hémorrhoïdal ?*

Le premier cas propoſé eſt très-difficile à réſoudre ; c'eſt un obſtacle à la fécondité que ce remplacement des menſtrues par les *hémorrhoïdes*, parce qu'il eſt extrêmement rare de voir des femmes privées de leurs règles devenir mères. Ainſi ſous ce point de vue l'indication ſeroit de ſupprimer le flux hémorrhoïdal, & de provoquer le flux menſtruel. Mais nous n'avons pas des moyens d'exécution particuliers à chacune de ces évacuations. Les remèdes que l'on a nommés emménagogues, ariſtologiques, excitent les *hémorrhoïdes* autant que les règles. Il en eſt de même des bains d'eau chaude, de ceux de vapeurs, des ſaignées, &c. La ſeule marche que l'on pourroit ſuivre ſeroit donc d'opérer d'abord la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal, & enſuite d'écarter les obſtacles qui s'oppoſent à l'apparition des règles. Mais il eſt probable que, dans ce cas, les *hémorrhoïdes* reparoîtroient le plus ordinairement, & non pas les menſtrues.

Quant à la ſeconde partie de la queſtion, l'apparition des *hémorrhoïdes* ne feroit qu'indiquer la néceſſité d'une évacuation, & qu'il y a pléthore ſoit générale, ſoit de l'utérus ſeulement. C'eſt comme ſi, à une pareille époque de la ceſſation des règles, il ſurvenoit des ſaignemens de nez ; ce ſeroit une indication de ſaigner la malade, & nullement de provoquer cette hémorrhagie qui, lorſqu'elle n'eſt pas critique, doit être regardée comme un ſecours très-infidèle, parce qu'elle eſt preſque toujours ou trop forte, ou trop foible. Le flux hémorrhoïdal a ce même déſavantage, & il expoſe en outre à bien d'autres inconvéniens très-graves, dont nous avons parlé plus haut, & qu'il ſeroit inutile de rappeler ici.

Ce n'eſt pas que quelquefois les *hémorrhoïdes* ne ſoient utiles à des femmes auxquelles il ſurvient une ſuppreſſion de règles ; mais c'eſt uniquement comme un accident moindre, & parce qu'elles leur en font éviter de plus grands. Elles ont cela de commun avec d'autres hémorrhagies, telle qu'eſt celle par les narines. Le ſang peut refouler vers le poumon, & occaſionner un crachement de ſang, ou vers le cerveau, pour y produire les déſordres particuliers à cet organe, tels que la phrénéſie, &c. C'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre, avec Galien, l'aphoriſme ſuivant, qui eſt le 33ᵉ. de la 5ᵉ. ſection : *Mulieri menſtruis deficientibus è naribus ſanguinem fluere, bonum.* Il en eſt de même de la 522ᵉ. prénotion de Cos, qui eſt conçue en ces termes : *Salutare eſt muliebria non cohiberi ; nam indè veniunt epilepſiæ, quibuſdam etiam longa profluvia ventris, ut arbitror, nonnullis etiam hæmorrhoides.* Les femmes, qui ont des ſuppreſſions, ne ſauroient être préſervées des accidens & du danger qui les menacent que par une hémorrhagie, ou des varices, ou des *hémorrhoïdes ;* mais ces moyens ne ſont point dans la nature, ils ne ſont même pas ordinaires aux perſonnes du ſexe, & la cauſe qui les produit doit les rendre fort ſuſpects ; c'eſt comme la diarrhée, qui ſurvient à quelques femmes en couches dont les lochies ſe ſuppriment.

IX. *Si un malade, qui n'a jamais eu d'*hémorrhoïdes, *ou qui les a eues anciennement, n'importe par quelle cauſe, déclare ſentir du gonflement, du prurit, du téneſme, & un écoulement de matière blanchâtre & collante, ces ſignes annoncent-ils certainement que la nature veut ſe débarraſſer par cette voie, & que le médecin n'a plus qu'à ſeconder ſes efforts ?*

1°. Il faut étudier la cauſe de la maladie, afin de ſavoir ſi elle eſt telle, que cette eſpèce d'évacuation ſoit plus propre que toute autre à la guérir ; par exemple, eſt-elle engorgée par l'atrabile ?

2°. Si c'eſt une maladie aiguë, eſt-elle à l'époque à laquelle une ſemblable évacuation puiſſe être avantageuſe ? Il s'agit ici d'une hémorrhagie critique, qui, comme toute autre évacuation de ce genre, doit arriver dans des temps déterminés.

3°. Combien de fois n'a-t-on pas remarqué qu'une chûte partielle de l'inteſtin, qui ſe trouvoit alors reſſerré par le ſphincter de l'anus, préſentoit l'apparence d'une *hémorrhoïde :* que les crêtes, les condylomes, les fonguoſités, &c. de cette partie trompoient de la même manière les obſervateurs peu attentifs ; qu'enfin le poids & l'irritation de quelque tumeur, le relâchement & les plis, ou rugoſités contre nature de l'inteſtin, occaſionnoient l'écoulement d'une matière blanchâtre & collante, qui n'a rien de commun avec l'annonce d'un flux hémorrhoïdal ?

La nature de la maladie, l'époque où elle ſe trouve, & l'inſpection, ſont donc trois choſes qui pourront fixer le jugement du médecin.

X. *Les enfans ſont-ils ſujets aux* hémorrhoïdes ?

S'il y en a quelques exemples, ce ſont autant de phénomènes, comme c'en ſeroit un de voir une très-petite fille réglée. Mais on a pris pour des tumeurs

hémorrhoïdales un relâchement de l'extrémité de l'intestin, ce qui forme des plis qui, étant fortement serrés par les muscles du sphincter, ressemblent à de petits corps d'un rouge foncé ou livide. Des lavemens administrés mal-adroitement, l'usage trop fréquent des suppositoires échauffans, sont les causes les plus ordinaires de ces tumeurs & de ces excoriations de l'anus, & même du sang que rend quelquefois cette partie. Mais il n'y a réellement point de flux hémorrhoïdal, ou, s'il avoit lieu, il faudroit l'arrêter par les moyens convenables. Hippocrate disoit que les *hémorrhoïdes* ne paroissoient point avant l'époque de la puberté, & il n'avoit point compté cette maladie au nombre de celles de l'enfance. Les raisons qu'en donne Duret, sont qu'il n'existe point de cacochymie mélancholique chez les enfans, ni même de pléthore, dans la région lombaire, qui rendent une évacuation par les vaisseaux hémorrhoïdaux nécessaire; & qu'aucune des maladies de l'enfance ne portoit d'ailleurs la matière qui la causoit vers cette région. En effet, si la saignée est quelquefois très-utile, & même nécessaire chez les enfans, comme, par exemple, dans leurs maladies aiguës, dans une dentition difficile, &c.; c'est moins à raison d'une pléthore réelle, qu'à cause de la raréfaction des humeurs jointe à l'acrimonie. Aucune hémorrhagie, naturelle ou spontanée, n'a lieu avant qu'il se manifeste quelques signes non douteux précurseurs de la puberté; & l'évacuation sanguine, qui leur est familière avant que cet âge de leur vie commence, est celle du nez, & nullement l'hémorrhoïdale. La disposition héréditaire au flux hémorrhoïdal ne change rien à cette loi de la nature, non plus qu'à la nature du climat que les enfans habitent, & la qualité des alimens dont ils se nourrissent. Toutes ces causes prédisposantes ne produisent leur effet qu'à l'époque où les humeurs acquièrent une tendance à se porter vers les veines vasculaire, hypogastrique & mésentérique.

§. V. *Description des symptômes & pronostic du flux hémorrhoïdal.*

Nous nous sommes occupés jusqu'à présent de la nature du flux hémorrhoïdal, de ses causes, de ses avantages, & de ses inconvéniens; & nous avons proposé ensuite quelques questions, dont la solution a servi à éclaircir & à completter notre doctrine. Mais nous n'avons encore, en quelque sorte, considéré les *hémorrhoïdes* que dans leurs rapports avec d'autres maladies; il s'agit maintenant de les faire connoître comme formant elles-mêmes une maladie particulière.

Il ne faut pas regarder toute évacuation hémorrhoïdale, quoique plus forte qu'à l'ordinaire, comme une maladie; on ne doit mettre dans ce rang que celle qui dure trop long-temps, qui détruit les forces & l'appétit, qui trouble la digestion des alimens, la nutrition, & les autres fonctions du corps, & qui le dispose par-là à des maladies chroniques dangereuses.

Tout écoulement excessif de sang par les veines hémorrhoïdales est ordinairement précédé & suivi d'une douleur pesante & oppressive dans le dos & dans les reins, quelquefois de l'engourdissement des jambes, d'une contraction des parties externes, d'un léger frisson à la peau, & de l'affaissement des vaisseaux, d'un pouls dur & serré, de la sécheresse de la bouche & du gosier, d'une petite évacuation d'urines souvent pâles, d'un sentiment de pesanteur dans l'anus qui s'étend jusqu'au périnée, d'une foiblesse d'estomac, de flatuosités dans la région inférieure du bas-ventre, d'une envie fréquente d'uriner & d'aller à la selle, laquelle est quelquefois suivie de l'évacuation d'une mucosité blanche & bilieuse; à quoi l'on peut ajouter que les vieillards & les personnes d'un tempérament foible, sont affligées d'une chûte de fondement.

Au commencement de ces évacuations excessives, le sang est ordinairement noir & grumeleux; quelquefois aussi il sort des veines variqueuses en morceaux presque aussi larges que la paume de la main. On rend ensuite un sang rouge, qui est suivi d'un autre extrêmement séreux ou pituiteux, & quelquefois une mucosité qui ressemble à du blanc d'œuf. La quantité de sang qui s'écoule est quelquefois surprenante; on l'a vu aller jusqu'à une pinte par jour, & même deux. Cette évacuation continue souvent pendant un temps considérable; par exemple, vingt jours, un mois, & même davantage. Ce sang vient le plus ordinairement des vaisseaux hémorrhoïdaux internes; car il est rare que les externes fluent copieusement, mais ils dégénèrent en peu de temps en des varices très-douloureuses qui s'ouvrent par intervalles.

Les *hémorrhoïdes* ne sont point exemptes de danger lorsqu'elles sont excessives, puisqu'elles détruisent les forces, font dépérir le corps, empêchent les bons effets du sommeil, fatiguent les hypochondres par un sentiment de pesanteur, engendrent des flatuosités dans le bas-ventre, & rendent le pouls foible & tremblant. Lorsque le flux se prolonge trop long-temps, les jambes & les yeux s'enflent, ainsi que le visage qui prend une couleur livide & plombée; la respiration devient difficile, & la maladie dégénère à la fin en une cachexie, ou une hydropisie, ou une fièvre hectique. En général, le flux hémorrhoïdal excessif expose à tous les inconvéniens, & à tous les accidens que l'on doit craindre d'une hémorrhagie énorme.

§. VI. *Curation du flux hémorrhoïdal.*

Les causes de cette maladie étant très-variées, comme on a dû le remarquer par l'exposé que nous en avons fait, il faut aussi que le médecin varie son

traitement ; car ces remèdes sans nombre, que l'on trouve proposés comme *spécifiques* par les différens auteurs pour la guérison, ou pour le soulagement des *hémorrhoïdes* douloureuses, prouvent, par leur multiplicité même, qu'ils n'ont point la vertu qu'on leur attribue.

Il arrive souvent, par exemple, dit Hoffman, que le flux hémorrhoïdal, après avoir cessé dans des personnes d'une habitude pléthorique, non-seulement revient tout-à-coup à la suite d'un exercice violent, ou d'une passion de l'ame très-forte, lorsqu'on a fait un trop grand usage de liqueurs spiritueuses, de bains chauds, ou qu'on prend des remèdes qui produisent également l'effervescence du sang, mais qu'il continue très long-temps, accompagné d'un pouls grand & fort. Dans ces circonstances, la première chose que l'on doive faire, c'est de détourner l'effort du sang qui se porte vers les vaisseaux hémorrhoïdaux ; & rien n'est plus propre à remplir cette indication que la saignée du bras, & l'immersion du siége dans un mélange d'eau & de vin tiède ; ensuite on emploiera des remèdes internes, capables également de modérer l'effervescence, ou trop grande agitation des humeurs, tels que sont, sur-tout, les substances d'une nature délayante & rafraîchissante, le petit-lait, l'eau de veau, la limonade, &c. Rien n'est encore plus salutaire que les substances anodynes, qui tempèrent l'action des solides & des fluides, & appaisent en même temps les douleurs & les spasmes. Les plus efficaces de cette espèce sont la liqueur minérale anodyne, l'esprit-de-nitre dulcifié, le nitre lui-même, les eaux de fleurs de camomille ordinaire, & des sommités de mille-feuilles, les semences de pavot blanc, le syrop des deux espèces de pavots, leurs eaux & leurs extraits.

Comme l'irritation qu'éprouve l'extrémité du canal intestinal est une des causes qui entretiennent l'hémorrhagie, en empêchant les vaisseaux de se refermer, & que cette irritation elle-même peut être occasionnée par une humeur bilieuse âcre, rien n'est plus avantageux dans ce cas, quoique les forces du malade soient déjà extrêmement diminuées, que d'évacuer peu à peu, & sans violence, cette humeur peccante. Hoffman employoit avec succès les préparations de rhubarbe avec les raisins de Corinthe, & les tamarins, ou la crême de tartre, dans une potion que l'on rend plus agréable, & en même temps fortifiante, avec un *oleo-saccharum* préparé avec l'huile de citron.

Les diaphorétiques doux sont aussi, selon le même auteur, d'une utilité singulière, sur-tout quand on les joint aux antispasmodiques ; car l'expérience journalière ne permet pas de douter que des hémorrhagies considérables sont produites & entretenues par l'inégale distribution du sang, qui n'est elle-même, très-souvent, que l'effet des spasmes. Le camphre, la liqueur minérale anodyne, les eaux de sureau, de coquelicot, &c. sont de ce genre.

Lorsque le flux hémorrhoïdal naît de l'obstruction ou de l'engorgement de quelque viscère, il faut, s'il en est encore temps, attaquer cette cause par les remèdes les plus doux, afin de n'agiter les humeurs que le moins possible. Les auteurs s'accordent pour vanter les extraits amers & gommeux. On évitera soigneusement l'aloès & ses préparations. Les boissons délayantes, & en même temps tempérantes, certaines eaux minérales, jointes aux extraits dont nous parlons, sont singulièrement efficaces. (*Voyez* OBSTRUCTION, MÉLANCHOLIE.)

On est quelquefois obligé, pour obtenir l'effet que l'on desire, & plus encore dans certains cas pressans, pour arrêter une hémorrhagie que sa violence va rendre bientôt mortelle, de mettre en usage des topiques d'une nature astringente. On sait d'ailleurs qu'une des principales causes d'un flux hémorrhoïdal trop abondant, est le défaut de ton convenable dans l'intestin rectum, dans les membranes & dans les vaisseaux dont il est composé. Lors donc que les veines variqueuses de l'anus, sans aucune évacuation d'excrémens, rendent une grande quantité de sang, & que cet écoulement est accompagné de syncopes, & d'un danger de mort, on peut, dit Hoffman, y appliquer même le colcothar de vitriol, ou la vesse de loup, sur-tout si les topiques d'une nature plus douce, tels que les décoctions de fleurs de balaustes, de roses rouges, de myrrhe, de plantain, d'écorce de grenade, & de quinquina, préparées avec du vin rouge, & appliquées avec une éponge sur l'intestin rectum, après que les excrémens sont sortis, & n'ont produit aucun effet. Il faut encore, après avoir modéré la violence de l'hémorrhagie, appliquer fréquemment sur l'os sacrum, le périnée, & l'os pubis, des épithèmes préparés avec la menthe, le sumac, les fleurs de roses rouges, le mil-pertuis, le quinquina, &c., cuits dans du vin rouge. Cette même décoction, injectée dans le fondement par le moyen d'une seringue, est d'une efficacité singulière pour rétablir le ton de l'intestin rectum.

Pour résumer ce que nous avons déjà dit, la cure du flux hémorrhoïdal violent consiste à employer, avant toutes choses, la saignée, & à débarrasser ensuite les premières voies avec de la casse récente, ou de la rhubarbe, donnée en décoction. Alors on fera usage, avec sécurité, de remèdes externes & internes d'une nature corroborative & légèrement astringente. L'effusion de sang occasionne par sa violence une telle foiblesse, qu'il n'est jamais sûr d'user de remèdes drastiques ; & c'est une règle générale en médecine, que plus la nature est affoiblie, plus les remèdes doivent être doux & approchans d'une nature diététique.

Les

Les remèdes nitreux, aigrelets & rafraîchissans sont d'un usage moins sûr, lorsque le sang est déjà beaucoup appauvri, les forces épuisées, & l'estomac affoibli. Leur efficacité est plus certaine lorsque la chaleur & l'agitation du sang sont violentes.

Au reste, avant de prescrire la saignée, il est important de bien connoître l'état du malade, afin de ne tirer que la quantité de sang nécessaire; car on peut au commencement de la maladie, si le sujet est pléthorique, faire une forte saignée du bras, pour opérer une dérivation. Mais, lorsque l'évacuation a déjà été considérable, la saignée doit être moins forte, & on ne la réitérera qu'avec les précautions convenables.

En général, le mode de traitement qui convient aux hémorrhagies est appliquable, sauf quelques restrictions, au flux hémorrhoïdal. (*Voyez* HÉMORRAGIE.)

On ne doit, dit Hoffman, employer à l'intérieur les astringens qu'avec beaucoup de circonspection. Ils ne font aucun bien au commencement de la maladie, & beaucoup moins lorsque le sang & les forces sont épuisées; ils occasionnent au contraire des affections spasmodiques, des convulsions, des syncopes, des douleurs violentes dans la région des viscères, accompagnées de tremblemens & de palpitations de cœur. Pour prévenir ces mauvais effets, il ne faut donc les employer qu'à très-petites doses, & avec les correctifs convenables: les martiaux, unis à des délayans, & même à des laxatifs, remplissent ces vues avec succès.

Les *hémorrhoïdes* qui ne peuvent pas s'ouvrir, & qui sont accompagnées quelquefois de beaucoup de douleur & d'irritation, se présentent bien plus communément dans la pratique, que les cas d'hémorrhagie à arrêter. Ces veines forment alors, autour du rectum & de l'anus, des tubercules aussi gros que des pois, des grains de raisin, ou des œufs; quelquefois ces tubercules sont de la longueur du doigt. On appelle ces *hémorrhoïdes* aveugles (*hæmorrhoides cœcæ*), & on les distingue des autres tubercules de l'anus par leur couleur & par leur consistance: car elles paroissent livides ou noires, à cause du sang qui croupit; &, quand on les presse avec les doigts, elles ressemblent à une vessie pleine de liqueur; ce qui est une circonstance qu'on ne remarque point dans les autres *hémorrhoïdes*.

Ces vaisseaux varient; car les uns sont mous, & ne causent que peu ou point de douleur; les autres sont durs, douloureux & enflammés, ce qui empêche le malade de s'asseoir, de se tenir debout, ou de marcher; & le fait quelquefois tomber en défaillance. Elles produisent aussi, dans certaines circonstances, des ulcères accompagnés de démangeaisons incommodes, sur-tout quand elles tardent un peu à s'ouvrir, & souvent des abcès ou des fistules opiniâtres.

Lorsque les *hémorrhoïdes* aveugles ne sont ni grosses, ni incommodes, on peut en laisser le soin à la nature; mais quand elles entourent l'anus, comme autant de grappes de raisin, & qu'elles gênent les mouvemens du malade, le remède le plus prompt, quand elles ne cèdent point à l'application des toniques, est de séparer peu à peu les plus fortes & les plus remplies, au moyen de la ligature. (*Voyez* le *Dictionnaire de chirurgie*, où toutes les opérations que peuvent nécessiter les *hémorrhoïdes* sont exposées en détail.)

Dans le cas d'une inflammation violente, il convient de saigner d'abord le malade, de lui donner des remèdes tempérans & laxatifs, de lui prescrire un régime sévère, & d'appliquer extérieurement sur la partie des fomentations émollientes & résolutives. On satisfait à la même indication avec l'onguent populeum, celui de linaire, le beurre frais, & autres topiques semblables. Les clystères émolliens, & les compresses trempées dans l'esprit-de-vin chaud, sont souvent d'une utilité admirable; & quand elles ne produisent aucun effet, on peut appliquer les sangsues pour diminuer la trop grande quantité de sang. Au défaut de sangsues, on pique les *hémorrhoïdes* avec la lancette, &, après que le dégorgement s'est opéré, on pose un appareil de charpie & de compresses, soutenu avec le bandage en T.

Il n'est point de maladie qui exige un régime plus exact que celle dont nous parlons, parce que la plus petite négligence à cet égard empêche l'effet des remèdes les plus efficaces. Le malade doit donc, dit Hoffman, s'abstenir avec soin de tout ce qui peut entretenir l'irritation, ou la faire renaître, & surtout tout ce qui peut contribuer à porter le sang vers les parties inférieures du tronc. L'ail, les oignons, les épices, les viandes salées ou fumées, les liqueurs spiritueuses, sont de ce genre. Les exercices violens, sur-tout celui du cheval, lui seront interdits. Il évitera pareillement toutes les passions fortes de l'ame, principalement la colère & la frayeur, qui lui seroient excessivement préjudiciables. Autant pour prévenir que pour guérir les *hémorrhoïdes*, dit encore Hoffman, je prescris ordinairement l'eau ou le petit-lait, de légers antispasmodiques, quelques saignées à des intervalles éloignés; & je débarrasse fréquemment les premières voies par l'usage des eaux minérales appropriées, ou du lait chalybé seul.

(E. DE HAEN, HOFFMAN, &c.) (MAHON.)

HÉMORRHOÏS, ou AIMORRHOUS, serpent d'Afrique qui se cache dans les fentes des rochers. (*Voyez* sa description, Encyclopédie, hist. nat.) Cette espèce de serpent est une des plus dangereuses, par les effets terribles & singuliers de sa

morsure, qui cause une effusion totale du sang qui s'échappe, sans qu'on puisse l'arrêter, par les poumons, les gencives, l'angle des yeux, la racine des ongles, par la voie des urines & par toutes les issues qu'il peut se frayer. A cette effusion se joint un spasme, qui se porte particulièrement sur les poumons & empêche la respiration. La morsure de la femelle est plus dangereuse que celle du mâle. On ne connoît ni la nature de ce terrible venin, ni les remèdes qui pourroient en arrêter les effets.

(Delaporte.)

HÉMORROSCOPIE, (*Med. prat.*) αἱμορροσκοπία, *hemorroscopia*, c'est-à-dire, *sanguinis effusi inspectio*, l'inspection du sang tiré de ses vaisseaux, par laquelle on se propose d'en rechercher les qualités, & d'en tirer des indications pour régler le traitement d'une maladie. (*Voyez* Sang.)

(Mahon.)

HÉMOSTASIE, (*Pathologie.*) αἱμοστασία, *hæmostasia.*

C'est un terme qui a été inventé par Théophile Bierling, dans son ouvrage intitulé *Thesaurus medico-practicus*, pour exprimer le retardement, l'hérence du cours du sang, l'état de ce fluide lorsque la circulation en est rallentie, & disposée à s'arrêter dans une partie. (*Lexic. Castelli.*)

(*A. E.*) (Mahon.)

HÉMOSTATIQUES. (*Mat. méd.*)

On appelle ainsi les remèdes qui ont la propriété d'arrêter les hémorrhagies. Le mot *hémostatique* vient de αἷμα, *sang*, & ἵστημι, *j'arrête*. (Mahon.)

HEMVÉ. (*Pathologie.*)

C'est ainsi que l'on nomme en quelques endroits ce que nous appellons par périphrase *la maladie du pays*. C'est aussi la même chose que la Nostalgie. (*Voyez* ce mot.) (Mahon.)

HENARD. (*Eaux minérales.*)

C'est une paroisse à trois lieues de Lamballe, & à six de Saint-Brieu, où se trouve une source minérale froide, qu'on croit martiale, & qu'on nomme *Gueravily*. (Macquart.)

HENAULT, (Guillaume) docteur en médecine qui étoit originaire de Rouen & qui faisoit sa profession dans cette ville, a écrit un ouvrage en faveur de *Pecquet*, sous ce titre:

Clypeus, quo tela in Pecqueti cor à clarissimo viro Carolo le Noble, collega suo, conjecta infringuntur & eluduntur. Rothomagi, 1655, *in*-12.

Si l'on en croit l'auteur, *Mentel*, médecin de Paris, à qui il a dédié son ouvrage, découvrit le réservoir du chyle en 1629, sur un chien, & le démontra encore en 1635, lorsqu'il faisoit son cours d'anatomie. Il en appelle au témoignage de *Fournier*, chirurgien de Paris, qui assista à cette démonstration, pour prouver la vérité de ce qu'il avance. Mais ce qui prouve mieux que tout cela que *Mentel* n'est point l'auteur de cette importante découverte, c'est que lui-même, dans une lettre, en attribue tout l'honneur à *Pecquet*, qui avoit apperçu le réservoir du chyle pendant qu'il étudioit la médecine à Montpellier.

Il y a un autre ouvrage de *Guillaume Henault*; il est intitulé:

Le throsne de la médecine. Rouen, 1663, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HENNEBON. (*Eaux minérales.*)

C'est une petite ville sur la Blavet, à côté de laquelle sont deux sources minérales. La première est à une demi lieue: elle est froide & gazeuse. La seconde est sur les promenades de la ville, & exposée à être noyée dans les hautes marées; on la dit sulphureuse. (Macquart.)

HENNIR, HENNISSEMENT. (*Art vétérin.*)

C'est le cri du cheval. Il y a peu d'animaux dont la voix soit plus bornée; ainsi il faut une grande habitude pour discerner les inflexions qui caractérisent la joie, la douleur, le dépit, la colère, en général toutes les passions du cheval. Si l'on s'appliquoit à étudier la langue animale, peut-être trouveroit-on que les mouvemens extérieurs & muets ont d'autant plus d'énergie que le cri a moins de variété; car il est vraisemblable que l'animal, qui veut être entendu, cherche à réparer d'un côté ce qui lui manque de l'autre. L'habile écuyer, & le maréchal instruit, joignent l'étude des mouvemens à celle du cri du cheval, sain ou malade. Ils ont des moyens de l'interroger, soit en le touchant de la main en différens endroits du corps, soit en le faisant mouvoir; mais la réponse de l'animal est toujours si obscure, qu'on ne peut disconvenir que l'art de le dresser & de le guérir n'en devienne d'autant plus difficile.

Le *hennissement* commence par des tons aigus, tremblottans & entrecoupés; & finit par des tons plus ou moins graves. Ces derniers sont produits par les lèvres de la glotte, que Dodard & Ferrein nom-

ment *cordes* dans l'homme ; mais les sons aigus sont dus à un organe tout-à-fait différent ; ils sont produits par une membrane à ressort, tendineuse, très-mince, très-fine & très-déliée. Sa figure est triangulaire, & elle est assujettie lâchement à l'extrémité de chacune des lèvres de la glotte, du côté du cartilage thyroïde ; & comme, par sa position, elle porte en partie à faux, elle peut facilement être mise en jeu par le mouvement de l'air qui sort rapidement de l'ouverture de la glotte.

On peut aisément voir tout le jeu de cette membrane, en comprimant avec la main un larynx frais de cheval, & en faisant souffler par la trachée fortement & par petites secousses, on verra alors la membrane faire ses vibrations très-promptes, & on entendra le son aigu du *hennissement*. Pour se convaincre que les lèvres de la glotte n'y contribuent en rien, on n'aura qu'à y faire transversalement une légère incision qui en abolisse la fonction, sans permettre à l'air un cours trop libre ; l'on verra pour lors que la membrane continuera son jeu, & que le son aigu ne cessera point ; ce qui devroit nécessairement arriver, s'il étoit produit par les lèvres de la glotte. (*A. E.*) (HUZARD.)

HÉPAR. (*Mat. méd.*)

On s'est souvent servi de ce mot, quoique latin, pour désigner en françois le foie de soufre, employé comme médicament, & le plus souvent pour indiquer le genre de ces combinaisons chimiques, où le soufre est uni à des matières alcalines, & qui comprend des substances de la même activité médicamenteuse comme de la même nature chimique. Aujourd'hui on doit substituer à ce mot celui de sulfure qui, dans la nouvelle nomenclature chimique, appartient à ce genre de combinaisons. (*Voyez* à l'article SOUFRE.) (FOURCROY.)

HÉPAR ANTIMONIÉ. (*Mat. méd.*)

Cette expression est reçue comme la précédente, & est presque devenue françoise ; elle servoit à désigner toutes les préparations faites avec le sulfure d'antimoine & les alcalis, mais particulièrement celle où il restoit assez de matière saline pour rendre la matière antimoniée dissoluble. (*Voyez* le mot ANTIMOINE.) (FOURCROY.)

HÉPAR MARTIAL. (*Mat. méd.*)

L'*hépar martial*, ou le sulfure de potasse, le foie de soufre à base d'alcali végétal ordinaire, tenant de l'oxide de fer, soit en dissolution, soit sous la forme de combinaison sèche, a été vanté par Navier comme un des contrepoisons les plus actifs & les plus utiles de l'arsenic. Il propose aux apothicaires d'en avoir toujours de préparé dans leurs boutiques. Les médecins n'ont point encore prononcé sur l'efficacité de cet antidote chimique. (*Voyez* les mots ARSENIC & FER.)

(FOURCROY.)

HEPATICA. (*Pathologie.*)

C'est le 51e genre faisant partie du premier ordre de la quatrième classe de la nosologie de Linné.

(MAHON.)

HÉPATIQUES. (*Mat. méd. pharm.*)

Nom donné à toutes les préparations où le soufre est à l'état de combinaison, appellée autrefois *hépar* ou *foie de soufre*, telles que les eaux sulfureuses ou *hépatiques*, & les antimoniaux sulfurés. Aujourd'hui on doit abandonner ces dénominations erronées, & se servir de celles qui sont adoptées dans la nomenclature méthodique de chimie. (*Voyez* les mots ANTIMOINE, SULFURES, EAUX SULFUREUSES.)

(FOURCROY.)

HÉPATIQUES. (*Mat. méd. thérapeutique.*)

Sans chercher à démontrer une analogie chimérique entre certains remèdes & les organes destinés à préparer la bile, tels que le foie & la rate, nous ne nous proposons que de faire connoître, sous le nom de *remèdes hépatiques*, quelques médicamens vantés par les anciens dans les maladies de ces viscères, & dont l'expérience a, jusqu'à un certain point, confirmé les propriétés utiles. En réfléchissant que la plupart des maladies du foie & de la rate, ou de celles qui dépendent de leurs affections, telles que l'ictère, la cachexie, l'hydropisie, l'engorgement & la tuméfaction du ventre, les fièvres intermittentes, &c., dépendent presque toujours de l'épaississement, de la stagnation des fluides qui en parcourent les canaux divers, & des obstructions qui s'y forment, on conçoit aisément pourquoi la plupart des apéritifs, des incisifs, des fondans & des stomachiques, peuvent convenir dans ces cas. C'est aussi à ces classes qu'on doit rapporter les médicamens employés avec succès par tous les médecins dans ces maladies, & qu'on désigne souvent par le nom de *médicamens hépatiques*.

Les principaux remèdes mis ordinairement en usage dans les affections du foie & de la rate, & connus sous le nom de *remèdes hépatiques*, sont les racines de patience, de houx, de garance, de pissenlit, de curcuma, les feuilles de chicorée, d'aigremoine, de scolopendre, de fumeterre, de houblon, d'*hépatique*, d'eupatoire, de *lichen hépatique*, de petite-cuscute, l'aloès. On y joint souvent les apéritifs salins, tels que le sel d'Epsom, ou sulfate de magnésie, les alcalis doux, ou les carbonates de po-

tasse & de soude, les mêmes alcalis, purs ou caustiques, le savon, la terre foliée de tartre, ou acétite de potasse, &c.

La plupart de ces remèdes jouissant d'une action assez forte, on ne doit les donner qu'à des doses modérées, ou accompagner leur usage des délayans & des tempérans qui, administrés seuls, ont souvent guéri les maladies des viscères dont il est question dans cet article. Ce n'est donc pas par une vertu spécifique, par une prétendue analogie entre la structure du foie & celle des substances médicamenteuses, qu'on a nommées *hépatiques*, que ces remèdes produisent l'effet qu'on leur attribue, & que l'expérience a fait connoître; il faut éviter soigneusement de croire à ces rapports, à ces sympathies qui nous feroient revenir aux ridicules hypothèses des SIGNATURES (*voyez* ce mot), & qui mériteroient la plaisanterie de Molière, de remèdes envoyés à leurs adresses. (FOURCROY.)

HÉPATIQUE DES BOIS, PULMONAIRE DE CHÊNE, *Lichen pulmonarius*, L. (*Mat. médic.*)

On voit ici un des abus des dénominations des végétaux; car, quoique Breyn & Linné attribuent au *pulmonaire de chêne* des qualités anti-ictériques, ou propres à remédier à la jaunisse, il paroît que c'est sur parole, & non d'après des observations bien constatées.

L'*hépatique des bois*, qui est assez commune, se trouve étendue par plaques dans les bois, sur les vieux chênes, les hêtres, les sapins, &c., ou à leurs pieds, ainsi que sur les rochers des lieux humides, & à l'ombre. C'est une plante inodore, comme la plupart de celles de son genre. Elle présente au goût un peu d'amertume & d'astriction, en quoi consiste sa propriété, & ce qui la fait employer intérieurement dans le cas d'hémoptysie, de perte de sang des femmes, de diarrhée, de dyssenterie & de vomissement bilieux. Comme expectorant, on la prescrit dans l'asthme humide, la toux catarrale, & la phthisie pulmonaire. Extérieurement, on l'applique comme astringent & vulnéraire dans les hémorragies, On l'emploie en poudre & en infusion. « On pourroit sans doute, dit Amoureux (1), en former un syrop qui auroit son utilité, » & qui seroit plus agréable aux malades : il manque » dans nos pharmacopées. Une décoction de pulmonaire de chêne, qu'une femme affectée de la poitrine prenoit avec plaisir en l'édulcorant avec du » miel, m'en fit naître l'idée. J'ai trouvé cette composition pharmaceutique dans les dispensaires anglois ».

Le même auteur fait une remarque qui tend à faire éviter la confusion du nom de cette plante : un médecin, dit-il, a proposé avec juste raison au sujet de trois plantes différentes, qu'on nomme également en françois *pulmonaires*; savoir, la *pulmonaire* ordinaire des italiens, qui est une buglosse, la *pulmonaire* des françois, qui est un *hieracium*, & la *pulmonaire* de chêne, qui est un lichen, de les distinguer de la sorte. On conserveroit le nom de *pulmonaire* à la seule *pulmonaire* des françois (dite aussi *herbe à l'épervier*); on donneroit le nom de *pulmoniere* à celle des italiens, & l'on appliqueroit celui de *pulmonette* à celle du chêne.

Le *pulmonaire de chêne* a une odeur foible & une saveur légèrement âcre & stiptique. Il se ramollit par la mastication, se déchire plus difficilement, & laisse pendant quelque temps un sentiment d'âcreté & de mordication dans l'arrière-bouche.

Gmelin rapporte qu'en Sibérie, dans un monastère situé près du fleuve Ursolka, on remplace, pour faire la bierre, le houblon par le *pulmonaire de chêne.*

Les auteurs de matière médicale, qui ont pris si souvent à tâche de se copier les uns les autres, ont vanté le *lichen*, dont nous parlons, contre la phthisie & les autres affections du poumon. Mais cette vertu est-elle bien constatée? On doit desirer sur cet objet des observations bien faites. Bergius avoue qu'il n'en a point fait l'essai, & il ne prononce point sur cette prétendue vertu. (PINEL.)

HÉPATIQUE DES FONTAINES, *Marchantia polymorpha.* L.

Dans les premiers temps de l'art de guérir, & à l'époque où la matière médicale étoit encore dans l'enfance, par le défaut de connoissances exactes en histoire naturelle, il paroît que c'est surtout d'après des ressemblances vagues qu'on a attribué des vertus particulières à certains végétaux : c'est ainsi que la plante parasyte, qui croît sur l'écorce des arbres, & qui a quelque analogie, pour les formes, avec certaines dartres, la teigne, ou d'autres affections cutanées, a fait non-seulement donner aux uns & aux autres le nom de *lichen*, mais encore attribuer à cette production végétale une vertu particulière pour guérir les maladies de la peau. *Lichen à sanandis lichenibus, seu impetiginibus*, dit Tournefort, qui ajoute d'après Pline : *Lichen vero herba in lichenes, remediis omnibus profertur, inde nomine invento.* Galien, qui s'étoit servi de cette plante, dit aussi qu'on la nomme *lichen quia lichenes seu impetigines sanat.* Les anciens ne distinguoient que deux *lichens*, celui dont nous parlons, qu'ils désignoient par le nom de *lichen seu hepatica vulgaris vel fontana*, &

(1) *Recherches & expériences sur les divers* lichens *dont on peut faire usage en médecine & dans les arts.* Mémoire à qui le second prix a été adjugé par l'académie de Lyon, en 1786.

l'autre qu'ils appelloient *lichen arborum vel arboreus*; c'est ce que nous appellons *pulmonaire de chêne*, dont il a été question ci-dessus.

Mais quelle est l'espèce dans laquelle les anciens ont reconnu la propriété de guérir les dartres, ou autres affections cutanées analogues? Il paroit, par ce qu'en ont dit Pline, Dioscoride, & autres, que c'est une plante que les botanistes modernes ont expulsée du véritable genre des *lichens*, & qui a été désignée dans le *pinax* de C. Bauhin sous le nom de *lichen petræus latifolius sive hepatica fontana*, qui est aujourd'hui une *marchantia*, genre formé par Marchant en l'honneur de son père, qui fut le premier botaniste qu'eut l'académie des sciences de Paris. Le nom de *lichen* lui avoit été originairement attribué à cause de sa manière de naître par plaques, & plus encore à raison de sa vertu apéritive, ou propre, suivant les idées reçues, à purifier le sang & à guérir certaines maladies cutanées. En lui ôtant son nom, on lui a conservé sa vertu, & à ce titre elle entre dans la composition du syrop de chicorée composé, sous le nom d'*hépatique des fontaines*. On connoît trois *marchantia* d'usage en médecine, la *conica*, qu'on nomme aussi *hépatique des italiens*, l'*hemisphærica* & la *polyphorma*, dont nous traitons maintenant. Mais on sent bien qu'il y a tout à faire, si on veut bien constater ses vertus; car, que peut-on inférer de la manière dont elle a été employée jusqu'ici en médecine? (Pinel.)

HÉPATIQUE BLANCHE, *Parnassia palustris*. L. *Hepatica alba*. Cordi.

Cette plante est presque insipide & inodore lorsqu'elle est desséchée; elle a une odeur foible lorsqu'elle est récente, & une saveur légèrement amère. Quant à ses propriétés, elle est légèrement astringente. L'infusion aqueuse de l'herbe sèche & récente est rougeâtre & amère au goût. Elle prend une couleur d'un rouge foncé, si on y jette du vitriol de mars. L'infusion de la fleur est moins colorée, mais le vitriol de mars la fait aussi noircir. On ne connoît point ses usages en médecine. (Pinel.)

HÉPATIQUE PULMONAIRE DE CHÊNE. (*Voyez* ci-dessus Hépatique des bois.)

(Pinel.)

HÉPATIQUE, ou PETIT-MUGUET, *Convallaria maïalis*. L.

L'odeur des fleurs de cette plante, lorsqu'elles sont récentes, est agréable; mais quand elles sont sèches, cette odeur est légèrement nauséabonde. Leur saveur, lorsqu'elles sont récentes, est amère & âcre; elles perdent de leur amertume par le desséchement.

Ces fleurs sont sternutatoires & purgatives. Le principe odorant de ces fleurs se fixe également dans un menstrue aqueux ou spiritueux; mais il se perd par le desséchement. Leur qualité amère passe également dans l'un & l'autre menstrue, de même que le principe âcre & stimulant par lequel ces fleurs excitent l'éternuement, & d'où dépend leur vertu purgative. Cartheuser établit que l'extrait du *petit-muguet* agit de la même manière que l'aloès; il vaut mieux préparer cet extrait des fleurs récentes que de celles qui sont desséchées. L'infusion des fleurs est d'une couleur orangée, limpide, très amere, un peu âcre & nauséabonde; elle prend une teinte d'un rouge foncé par une solution de vitriol de mars.

(Pinel.)

HÉPATIQUE DES FRANÇOIS. C'est une espèce d'*hieracium* qui n'est point d'usage en médecine. (Pinel.)

HÉPATIQUE SAXIFRAGE DORÉE, *Chrysosplenium alternifol*. L. Elle n'a point d'usage en médecine. (Pinel.)

HÉPATIQUE. (Flux) (*Pathologie.*)

Hepatirrhæa de Sauvages, Cl. IX, Ob. I, Genre VIII.

Le *flux hépatique* est une sorte de maladie que l'on peut regarder comme une diarrhée, dans laquelle la matière des déjections est liquide, rougeâtre, sanguinolente, semblable à de la râclure de boyaux, sans qu'elles soient accompagnées ni précédées de douleurs, de tranchées, ni de ténesme; ce qui distingue cette affection du flux hémorrhoïdal dyssentérique, avec lequel elle a le plus de rapport.

Un tel flux de ventre est peu connu par les observations des modernes, qui, pour la plupart, doutent fort qu'on en ait jamais vu de pareil, dont la source soit véritablement dans le foie, malgré tout ce qu'ont pu en écrire non pas les anciens, mais les auteurs des derniers siècles, qui ont précédé la découverte de la circulation du sang, & entr'autres Waraden, qui a fait un traité considérable sur l'*hépatitide*, (*de hepatitide*) terme, selon lui, synonyme avec celui de *flux hépatique*, c'est-à-dire, de l'espèce de diarrhée sanguinolente, qu'il prétend dépendre du vice du foie.

Ce qui donnoit principalement lieu à la dénomination de *flux hépatique*, pour désigner l'espèce de cours de ventre dont il s'agit, c'est l'idée dans laquelle on a été long-temps que la sanguification se fait dans le foie; d'après cette opinion, on croyoit que la matière du *flux hépatique* n'étoit autre chose que du sang aqueux mal travaillé, à cause de la foi-

blesse de ce viscère, que la nature rejette dans les intestins pour être évacué hors du corps.

Mais, s'il faut avoir égard là ce que pensent les modernes du prétendu *flux hépatique*, il ne provient point du foie, mais des veines méséraïques, qui, par quelque cause que ce soit, répandent du sang dans les intestins, où il se mêle avec le chyle, & avec les excrémens qu'il détrempe, & donne à ces matières la couleur & la consistance de râclure de boyaux, à raison du séjour qu'il y fait, & de l'épaississement qu'il y contracte. C'est ainsi qu'étoit produite la diarrhée sanglante dont parle *Zacutus Lusitanus*, *lib. II*, *medic. princip.*, *hist.* 84; qui a souvent lieu dans ceux à qui on a amputé quelque membre considérable, ou qui peut être l'effet de la pléthore, dans le cas où elle n'est pas dissipée par les évacuations ordinaires, ou qui peut dépendre de toute autre cause approchante; de sorte cependant que l'écoulement des matières sanglantes ne vient jamais du foie.

On trouve dans Borelli, (*observ. centur.* I, *observ.* 99.) & dans plusieurs autres, des observations qui confirment celle de Zacutus.

Il reste quelquefois, après la dyssenterie, un cours de ventre encore sanglant, mais sans douleurs, qui ne peut être attribué qu'à la foiblesse des vaisseaux méséraïques, par une suite de l'excoriation de la membrane interne des intestins, & non point à aucun vice du foie. Ainsi dans ces différens cas, quelque rapport qu'ils aient avec le *flux hépatique* des anciens, ce viscère n'y étant cependant pour rien, les modernes se croyant fondés à ne point reconnoître ces flux de ventre pour des *flux hépatiques*, se croient autorisés conséquemment à les rejetter dans tous les autres cas. C'est pourquoi le sentiment le plus généralement adopté, est que le *flux* prétendu *hépatique* n'est autre chose qu'un écoulement de sang, qui se fait par les veines hémorrhoïdales supérieures, se mêle aux matières contenues dans les intestins, & forme celle des déjections dont il s'agit, sans qu'il y ait dyssenterie.

Cependant on ne peut se dissimuler que bien des observations paroissent prouver la possibilité de l'existence des *flux de ventre* vraiment *hépatiques*, puisqu'il en résulte, qu'après plusieurs diarrhées semblables à celles que les anciens appellent de ce nom, on a trouvé, par l'inspection anatomique, le foie constamment affecté. Ainsi l'on peut voir, dans les œuvres de Bonnet, plusieurs observations à ce sujet, entre autres celle faite sur le cadavre d'un soldat anglois, dans lequel la substance de ce viscère fut trouvée tellement consumée, qu'il ne restoit que la membrane qui forme son enveloppe, non sans altération, puisqu'elle étoit fort épaisse, & enduite intérieurement d'une boue sanieuse, semblable à la matière du *flux de ventre*, qui avoit causé sa mort à la suite d'une inflammation du foie. Tel est aussi le cas rapporté par Bontius, (*medic. indor. lib.* 3, *observ.* 9.) d'un homme qui avoit eu un *flux hépatique* pendant six ans, sans avoir pu en être délivré par aucun remède. On trouva aussi, selon Baillou, (*lib.* 1, *consil.* 33.) le foie entièrement détruit & comme fondu dans ses enveloppes, après un *flux de ventre* que l'on croyoit *hépatique*. Jourdan dit avoir vu pareille chose chez un homme auquel il étoit survenu une diarrhée de la même espèce, à la suite d'une dyssenterie avec fièvre, dont il étoit mort le septième jour.

Il me semble donc suivre du témoignage de ces observateurs, qu'il y a eu des *flux de ventre* véritablement *hépatiques*. On ne voit pas en effet pourquoi d'autres auteurs se sont appliqués à établir avec tant d'ardeur qu'il n'en existe pas, ni n'en peut exister de tels. Si toutes les parties du corps en général sont susceptibles d'hémorrhagie, pourquoi le foie seroit-il excepté? Pourquoi ne peut-on pas concevoir qu'un engorgement des vaisseaux sanguins de ce viscère, qui communiquent avec les couloirs de la bile, soit suivi d'une effusion de sang plus ou moins considérable dans ces derniers conduits, qui le portent dans les intestins? Pourquoi ne peut-il pas se former une pléthore particulière dans le foie, comme il s'en forme dans les poumons, dans les reins, &c., d'où résulte une hémorrhagie? Pourquoi ne pourroit-il pas s'échapper du sang des vaisseaux du foie dans une inflammation, ensorte que, se mêlant avec la bile, il se jette avec elle dans le canal intestinal, comme il en sort des vaisseaux pulmonaires, qui se mêle avec la matière des crachats dans la péripneumonie?

Rien ne paroît donc s'opposer à ce qu'il se fasse des effusions de sang de l'intérieur du foie, tant symptomatiques que critiques, qui aient tous les caractères du *flux de ventre*, que les anciens appellent *hépatique*; mais il faut rappeller qu'il est très-difficile d'indiquer les signes propres à distinguer les cas où ce flux vient du foie, de ceux où il vient des intestins, parce qu'il peut avoir lieu, dans l'un & l'autre cas, sans douleur, sans ténesme; on ne peut inférer l'un plutôt que l'autre, que de ce qui a précédé. Si le foie a été affecté auparavant de pesanteur, de douleur, d'inflammation, s'il y a eu des signes d'obstruction dans ce viscère avant que le flux dont il s'agit ait paru, il y a lieu de présumer que ce flux sanglant, distingué de la dyssenterie en ce qu'il est sans douleurs de ventre, sans ténesme, & du flux hémorrhoïdal par la qualité de la matière évacuée, doit être attribué au foie, qui paroît, dans ce cas, le seul viscère lézé. (*Voyez* HÉPATITIS, DYSSENTERIE, & HÉMORRHOÏDES.)

Mais, quelle que puisse être la source de l'espèce de *flux de ventre* qui est appellé *hépatique*, on doit toujours établir le pronostic, d'après les signes qui

indiquent que ce *flux* est symptomatique ou critique : dans le premier cas, l'intensité des symptômes qui accompagnent détermine le plus ou le moins de danger ; dans le second, il n'y en a que rarement, tant que ce *flux* est modéré, & qu'on ne l'arrête pas imprudemment. (*Extr. de l'A. E.*) (MAHON.)

HEPATITIS. (*Pathologie.*)

L'*hepatitis*, ou *inflammation du foie*, peut offrir un grand nombre de variétés, suivant qu'elle est aiguë ou chronique, suivant les causes accidentelles qui ont pu la produire, & suivant qu'elle attaque plus particulièrement la partie du péritoine qui enveloppe le foie, & qu'elle affecte plus particulièrement le tissu même de ce viscère. Mais, comme en général une des distinctions les plus spécifiques de chaque sorte d'inflammation, tient à la fonction que remplit dans l'économie animale la partie enflammée, il s'ensuit que la secrétion de la bile, qui a lieu dans le foie, doit donner un caractère particulier à ce genre d'affection. Pour répandre quelque lumière sur cet objet, je vais rapporter entr'autres un exemple d'un *hepatitis*, pris d'un ouvrage anglois qui a pour titre *medical communications*, vol. 2.

Première observation.

Une jeune fille, d'environ dix-huit ans, avoit éprouvé une violente coqueluche durant l'automne de l'année 1784 ; l'hiver suivant, durant lequel elle avoit pris des bains de mer, on s'apperçut pour la première fois d'un gonflement dans la région du foie, & cette partie étoit devenue par degrés plus distendue & plus dure ; la constipation s'étoit jointe à ce symptôme, quoique l'appétit fût en général bon, & même quelquefois désordonné ; il étoit survenu de fréquens accès de fièvre, & l'embonpoint avoit beaucoup diminué. Au mois de juin le docteur Sanderman fut appellé, & il observa un gonflement extraordinaire de la région épigastrique ; la partie inférieure du sternum, & les côtes de chaque côté, étoient très-poussées en dehors, & le foie ayant acquis un volume énorme ; on pouvoit tracer les contours de son rebord extérieur immédiatement au-dessous des fausses côtes de l'hypochondre droit.

Comme la jeune malade avoit déjà fait un grand nombre de remèdes sans succès, le docteur Sanderman jugea qu'il y avoit peu à attendre de l'effet des médicamens, & il se détermina à tenir seulement le ventre libre par de légers altérans, en soutenant les forces par des alimens légèrement nourrissans, & en employant de douces frictions sur la partie. Peu de semaines après, l'amaigrissement étoit devenu extrême, & la malade éprouvoit une douleur très-incommode à la région précordiale, sur-tout dans certaines attitudes du corps, ou par la compression de la partie. On observoit aussi de la toux, des nausées fréquentes, & des symptômes de fièvre ; mais ces affections sembloient avoir cédé à un doux émétique, & à l'usage des apéritifs & des salins.

La malade avoit éprouvé plusieurs attaques de la même nature, & en avoit été délivrée de la même manière ; mais dans les intervalles le pouls étoit presque naturel, la matière des déjections étoit teinte de bile, & l'urine étoit comme dans l'état de santé ; mais il y avoit toujours plus ou moins de toux & de difficulté de respirer, sur-tout au moindre mouvement ; & quoique l'appétit fût souvent vorace, le dépérissement n'en etoit pas moins marqué.

Le 12 décembre la maladie sembloit tendre à une crise ; le pouls étoit très-accéléré, & la chaleur, ainsi que la soif, étoient en proportion ; la difficulté de respirer, & la toux, étoient très-incommodes, sur-tout lorsque la malade étoit assise sur son lit ; elle se plaignoit aussi d'une douleur à l'extrémité de l'épaule gauche ; mais la douleur de la région précordiale étoit encore plus vive, ensorte que la moindre pression dans cette partie lui devenoit insupportable. En examinant la tumeur, le docteur Sanderman apperçut une petite proéminence immédiatement au-dessus & au côté droit de l'appendice xiphoïde. Cette pointe de la tumeur devint plus molle, & on y sentit bientôt des marques de fluctuation. On jugea alors que l'abcès avoit lieu à la partie supérieure & convexe du foie, près de son bord, & on proposa de l'ouvrir avec le bistouri ; mais les parens aimèrent mieux livrer l'événement aux soins de la nature. On discontinua les fomentations & les cataplasmes, & on se contenta d'appliquer un emplâtre chaud sur la tumeur.

La malade continua de dépérir de jour en jour, quoiqu'elle prît des alimens très-nourrissans, & bientôt elle ressembla à un squelete. Son appétit étoit si vorace, qu'on crut devoir recourir à des clystères & à de légers apéritifs. On lui faisoit user, pour tout remède, d'une préparation de quinquina, &, de temps en temps, d'un opiate, lorsque son sommeil étoit interrompu par la douleur. L'abcès continuoit d'augmenter en volume, & on appliquoit un emplâtre sur le côté affecté. Le 5 février, il survint une légère diarrhée ; la tumeur étoit si volumineuse, que la malade ne pouvoit se tenir assise sur son lit ; &, d'après la foiblesse du pouls & la difficulté de respirer, il y avoit lieu d'attendre que la maladie se termineroit d'une manière prompte & funeste, soit par un épanchement de la matière dans la cavité de l'abdomen, soit par un épuisement mortel. C'étoit vers le 5 février qu'il étoit survenu une légère diarrhée colliquative ; le 9, des aphtes qui s'étoient manifestés quelques jours après, finirent par couvrir toute la bouche ; il se joignoit à ces symptômes un pouls irrégulier, le froid des extrémités, & une face hippocratique, qui sembloient présager une mort certaine.

Le 10, à la grande surprise du docteur Sanderman, il survint une évacuation par les selles d'environ trois pintes, d'une matière excessivement fétide, dans laquelle il y avoit de grandes masses d'une matière gélatineuse, qui avoit l'apparence de membranes; le lendemain il s'en écoula la moitié autant, & cette évacuátion continua plus ou moins une semaine. La jeune malade paroissoit toucher à son heure dernière; mais, en soutenant ses forces avec des cordiaux & des alimens substantiels, le pouls, quoiqu'accéléré, commença à devenir régulier; les aphtes diminuèrent, & son état s'améliorant peu à peu, on commença à espérer un rétablissement parfait de la santé. Lorsque l'évacuation de la matière, qui étoit devenue de jour en jour fétide, cessa, les forces se rétablirent promptement; car dans trois semaines la jeune malade fut en état de se promener dans sa chambre. La tumeur s'étoit affaissée, les forces étoient revenues, & par le moyen du lait d'ânesse, de l'air de la campagne, & de l'exercice, la jeune personne recouvra une santé parfaite qui ne s'est plus démentie.

Les abcès du foie s'évacuent souvent par les intestins, comme dans le cas rapporté ci-dessus; mais ce cas paroît singulier par le siége peu favorable de l'abcès qui paroît avoir été dans la gibbosité du foie, de sorte qu'une grande portion de sa substance doit avoir été détruite avant d'avoir atteint le canal cholédoque, & avoir pénétré par-là dans l'abdomen. En outre, lorsqu'on considère que l'abcès n'étoit pas seulement à la surface convexe du foie, mais encore près de son bord, il doit paroître étonnant que la matière n'ait pas pris son cours par la voie la plus courte, & qu'elle ne se soit point épanchée dans la cavité de l'abdomen. En considérant enfin que la malade avoit été réduite au dernier degré de dépérissement, & étoit devenue étique par un écoulement si abondant de matière, on doit être porté à ne jamais désespérer des ressources de la nature, dans les cas même les moins favorables.

*Autres observations sur l'*hepatitis.

L'observation détaillée qui vient d'être rapportée donne l'exemple d'une terminaison heureuse de l'*hepatitis*; il est bon de rapporter d'autres faits abrégés, qui montrent que le mal est souvent au dessus des ressources de la nature.

Forestus, en parlant des affections du foie, rapporte qu'un homme, âgé de trente-six ans, étoit tourmenté depuis près d'une année d'une douleur constante dans l'hypochondre droit, avec une fièvre lente, & tous les symptômes d'une consomption funeste; son visage, & toute la surface du corps, avoit pris une couleur citrine; l'hypochondre droit étoit dur & gonflé, les muscles de l'abdomen exténués, l'urine d'une couleur foncée, la bouche sèche, le ventre tantôt constipé, tantôt avec dévoiement; le malade, en outre, avoit perdu l'appétit, & il éprouvoit une soif qu'il ne pouvoit étancher. On fit l'ouverture de la tumeur en dehors, & il s'en écoula une matière purulente, qui avoit une si grande fétidité, que toute la maison en étoit infectée (1). Peu après le malade succomba; à l'ouverture de son cadavre, ou trouva une grande quantité de pus dans la cavité de l'abdomen; le foie étoit très dur & d'un volume énorme; il étoit blanchâtre vers l'estomac, mais dans la partie qui répond aux fausses côtes, il étoit noir & sphacelé; mais on ne voyoit aucune matière purulente dans la substance même du foie.

Un homme âgé de trente ans, dit Hoffman, accoutumé à mener une vie sédentaire, & à user d'alimens peu sains, interrompit l'habitude qu'il avoit contractée de se faire saigner à certaines époques, tomba dans un état extrême de langueur, toujours sujet à des mouvemens de colère & d'emportement pour les causes les plus légères. Il commença par éprouver une douleur tantôt vive, tantôt gravative, dans l'hypochondre droit. Il survint du dégoût, de l'agitation, un sommeil troublé, une ardeur excessive; les extrémités se refroidissoient par l'impression du froid le plus léger, la couleur de la face changeoit souvent, & l'usage de quelques poudres nitrées, prises en petite quantité, faisoit rendre beaucoup de matières bilieuses & fétides; mais la douleur n'en devenoit ensuite que plus vive; une saignée, & l'usage de quelques médicamens diaphorétiques produisirent, après quelques jours, une légère moiteur, & ensuite une sueur abondante qui dura pendant vingt-quatre heures, ce qui diminua les anxiétés, la difficulté de la respiration, fit cesser les horripilations & le refroidissement des extrémités, ensorte que vers le quinzième jour le malade fut en état de se tenir levé. Au mois d'août suivant, le mal se renouvella, non avec la même violence, mais d'une manière plus durable; & un régime salubre, avec des remèdes convenables, amenèrent par degrés un entier rétablissement. Il paroît que cette inflammation de foie fut légère, & n'attaqua guères que ses ligamens, ou tout au plus sa surface concave, ce qui céda à une sorte d'effort critique de la nature par des sueurs abondantes.

Un homme se plaignoit depuis cinq jours d'une douleur vive au côté droit, au-dessous des fausses côtes,

(1) J'ai vu l'exemple d'un laboureur, attaqué d'un *hepatitis*, avec des symptômes les plus violens; la convexité du foie avoit sans doute contracté une adhérence avec le péritoine, & l'abcès manifestoit des signes de fluctuation au-dessous des fausses côtes, du côté droit. On fit l'ouverture de l'abcès, & il s'en écoula cette fois, ou dans les pansemens suivans, une grande quantité de pus; le malade resta près de cinq mois dans un état de langueur; mais son rétablissement, quoique lent, a été complet, & l'homme a joui depuis cette époque d'une bonne santé.

côtes, avec un sentiment de constriction dans la région précordiale, une grande difficulté de respirer, une fièvre vive, & tous les autres symptômes qui en sont la suite. Les médecins, qui furent d'abord appellés, jugèrent la maladie très-dangereuse, & même mortelle, craignant le sphacele pour la terminaison de l'*hepatitis*, ce qui les fit recourir à l'usage soit interne, soit externe, des antiseptiques. Hoffman, qui fut appellé ensuite, ne jugea point le mal aussi grave, & le rapporta plutôt à la surface externe du foie qu'à sa propre substance; il fit donc appliquer sur le côté douloureux une vessie remplie d'une décoction émolliente; ayant employé des poudres & des mixtures nitrées & camphrées, & pour boisson une tisanne émulsionée, avec des alternatives d'une infusion théïforme de véronique, de fleurs de camomille, de sommités de mille-feuilles, & de semences de fenouil, la peau, dans toute la surface du corps, s'humecta, les symptômes diminuèrent; & le onzième jour il survint des sueurs abondantes; la constipation, qui avoit été jusqu'alors opiniâtre, cessa, & les évacuations alvines se rétablirent d'elles-mêmes: c'est ainsi que le malade, au rapport d'Hoffman, se rétablit pleinement; c'est ce qui donna occasion au même médecin de composer une dissertation qui avoit pour titre: *De hepatis inflammatione verâ rarissimâ, spuriâ frequentissimâ.*

Inductions à tirer des faits précédens.

L'inflammation du foie, que les anciens ont décrite avec tant de soin, doit être regardée comme externe, superficielle, fausse, & du genre des affections érésypélateuses, & son siége n'est point dans la surface interne du foie, mais plutôt dans sa convexité, ou dans les membranes & les ligamens qui revêtent ce viscère, & par lesquels il adhère aux fausses côtes & au diaphragme. Hippocrate, *de internis affectibus*, décrit cette maladie du foie de la manière suivante: *Dolor acutus in hepar incidit & sub ultimas costas, & in claviculam, & in mammam, & suffocatio foris tenet, & aliquando lividam bilem revomit & rigor, in fibris, primis diebus debilior habet & dum attingitur hepar dolet & color ipsius sublividus est & cibi quos prius comedebat æger, suffocant ipsum & ingesti urunt ac torquent ventrem. Huic conducunt ubi dolorem habuerit tum alia, tum tepefactoria eadem apposita quæ etiam pleuritidi prosunt.* Il est facile de voir qu'Hippocrate ne parle ici que de l'inflammation des membranes externes qui revêtent le thorax & le foie, puisqu'elle s'étend non-seulement aux dernières côtes en bas, mais encore à l'épaule, aux mamelles, à la clavicule, & que cette douleur cède par conséquent aux émolliens externes & aux relâchans. La difficulté de la respiration, qui est quelquefois portée jusqu'à menacer d'une prompte suffocation, provient du spasme de la plèvre & du péritoine, qui revêtent le diaphragme en dessus & en dessous.

On observe quelquefois, dans la pratique, des cas où les membranes au-dessus & au-dessous des fausses côtes sont attaquées d'une vive douleur avec tension; les malades éprouvent aussi de la fièvre, une toux sèche, une grande difficulté de respirer, ce qui provient d'une humeur âcre & rhumatique, qui s'est portée non-seulement sur la plèvre au-dessus du diaphragme, mais encore sur la membrane du péritoine, ensorte que la maladie peut être regardée en partie comme une pleurésie, & en partie comme un *hepatitis*. Ces deux affections paroissent avoir beaucoup d'affinité, puisque dans l'une & l'autre la douleur s'étend souvent jusqu'à la clavicule & l'épaule. Il s'y joint une grande difficulté de respirer, & une toux sèche, à cause des connexions du diaphragme avec la plèvre, d'un côté, & les duplicatures du péritoine de l'autre; il y a cependant des marques auxquelles on peut distinguer ces deux affections l'une de l'autre. Dans la fausse pleurésie, on éprouve une douleur pungitive, avec une toux sèche, de la fièvre, & une douleur qui s'accroît pendant l'inspiration; dans l'*hepatitis*, au contraire, la douleur se fait plus sentir vers les fausses côtes, & s'étend jusqu'à ce qu'on appelle la *fossette du cœur;* elle est accompagnée de fièvre, de grandes anxiétés dans la région précordiale, de vomissemens & de hocquet.

L'*hepatitis*, dont on vient de parler, ne doit pas paroître toujours très-alarmante, parce que, si le traitement est bien dirigé, cette affection n'est point dangereuse, & rarement elle est mortelle, à moins que les viscères ne soient viciés. La maladie se termine le plus souvent, vers le septième ou le onzième jour, par des sueurs abondantes; c'est à l'aide d'un mouvement fébrile que la nature paroît opérer son heureuse terminaison. De-là vient que ceux qui se rétablissent de ces inflammations n'y parviennent qu'à l'aide de ce mouvement critique, suivant cet aphorisme d'Hippocrate: *Quibuscumque hepar circumcirca dolet, iis febris accedens solvit dolorem.* Mais quand cette fausse inflammation du foie ne se résout point à temps, par la faute du médecin, ou celle du malade, mais qu'elle se prolonge, la douleur se maintient, la fièvre lente se déclare, les forces se perdent avec l'appétit, le corps se dessèche, l'urine est tenue & blanche, ce qui annonce la formation de l'abcès non dans la substance intérieure du foie, mais dans ses tuniques externes, ses ligamens, les muscles adjacens ou la convexité du foie, comme le prouvent le témoignage des auteurs, & l'ouverture des cadavres.

Mais il y a une autre espèce d'inflammation du foie, qui a lieu dans la substance même de ce viscère, & qui peut provenir d'un grand nombre de causes, comme des chûtes, ou contusions, certaines passions de l'ame, les chaleurs vives de l'été, les exercices violens, les fièvres intermittentes & rémittentes, l'impression subite du froid, les diffé-rens

concrétions solides, ou les matières liquides qui se trouvent accumulées dans la substance du foie par des causes inconnues, enfin l'inflammation aiguë du foie peut être la suite de l'inflammation chronique de ce viscère. Mais plusieurs observations apprennent que cette maladie, lorsqu'elle a son siége dans la substance intime du foie, ne produit pas toujours une douleur bien vive, & qu'on a trouvé quelquefois à l'ouverture des cadavres, des abcès, sans que les malades se fussent plaints d'aucune douleur dans ce viscère pendant tout le cours de la maladie, mais seulement d'un sentiment de pesanteur.

S'il n'y a point de symptômes graves & des signes d'une grande lésion dans les fonctions de l'économie animale, si la fièvre est modérée, si le malade n'éprouve point de grandes anxiétés, il y a lieu d'espérer une heureuse terminaison de l'*hepatis*. Cette solution est souvent la suite de différentes espèces d'évacuations, ou en est accompagnée; quelquefois c'est l'hémorrhagie de la narine droite, ou des vaisseaux hémorrhoïdaux, qui produit cet effet; d'autres fois c'est un dévoiement bilieux qui y contribue (1); la résolution de l'*hepatitis* est aussi accompagnée, de même que les autres inflammations, de sueurs & d'urines abondantes, qui déposent un sédiment copieux. L'art, pour seconder alors la nature, se borne à l'usage des délayans, comme du petit-lait, des bouillons d'herbes, des fruits rafraîchissans, &c. On joint à ces moyens internes de légères frictions sur les hypochondres, ou des épythêmes fondans. Souvent dans les fièvres automnales on apperçoit des signes d'un léger *hepatitis*; on éprouve plutôt des anxiétés qu'une douleur dans la région précordiale; les urines offrent une teinte de bile, ainsi que la couleur des yeux, & si cette maladie est négligée, ou qu'elle soit aigrie par des remèdes violens, comme par l'émétique, elle jette de profondes racines, ou même dégénère en affection chronique la plus rebelle.

Lorsque l'*hepatitis* se termine par la suppuration, le pus peut s'évacuer par les conduits biliaires, ou s'épancher dans la cavité de l'abdomen, si la partie en suppuration n'adhère pas étroitement de quelque côté à celles qui l'environnent; mais si, pendant le premier état de l'inflammation, il s'est formé une adhérence de cette nature, l'évacuation du pus variera suivant le siége de l'abcès. Lorsqu'il est situé sur la partie convexe du foie, & qu'il y a adhérence à la partie du péritoine qui tapisse les tégumens communs, le pus peut s'ouvrir un passage à travers ceux-ci, & sortir au-dehors; si l'adhérence est au diaphragme, le pus peut le percer, s'épancher dans la cavité du thorax, ou les poumons, & sortir, à l'aide de la toux, par ces derniers. Lorsque l'abcès est situé sur la partie concave du foie, le pus peut, par le moyen des adhérences contractées, s'épancher dans l'estomac ou les intestins, soit directement, soit en passant par les conduits biliaires. J'ai déjà rapporté des exemples de cette terminaison.

Lorsque toute la substance du foie tombe dans une sorte de consomption, le malade est miné par une fièvre lente continue, une soif intolérable, une débilité extrême, des anxiétés inexprimables; il rend des urines noires; la matière de ses déjections est sanieuse & d'une fétidité insupportable, & la mort met fin à ses maux comme dans la phthysie; quelquefois l'inflammation du foie se termine par le squirre, tumeur qui ne cède point à l'action des émolliens, mais qui, par l'usage des substances âcres, dégénère en cancer; les indications squirreuses du foie ne sont point aussi rares qu'on pourroit le croire, sur-tout dans les fièvres d'automne, qu'on a supprimées par un usage peu judicieux du quinquina. C'est sur-tout dans les cadavres des hydropiques qu'on trouve le plus souvent des tumeurs semblables, qui ont rendu la maladie incurable. Si le squirre est d'un petit volume & qu'il n'empêche point les fonctions du foie, c'est-à-dire la secrétion de la bile, le mal est peu dangereux par lui-même, puisqu'on peut le garder long-temps sans qu'il se manifeste au-dehors par des signes sensibles, à moins qu'une fièvre violente, ou quelqu'autre cause accidentelle, lui donne de l'accroissement, & ne le fasse dégénérer en cancer.

Les causes de l'inflammation du foie peuvent être si violentes, que les progrès soient très-rapides & accompagnés d'un grand danger; c'est ainsi que si, par un temps très-chaud, & après un exercice violent, on se plongeoit, par exemple, dans l'eau froide, on courroit risque d'une semblable inflammation qui pourroit être promptement mortelle. On trouve, dans le septième livre des épidémies d'Hippocrate, une observation de cette nature, quoique la cause éloignée n'y soit point rapportée. Chartade fut attaqué d'une fièvre ardente, avec une grande évacuation de bile par haut & par bas; on observoit une tumeur ronde dans la région de la rate, ce qui indiquoit une affection profonde dans les deux viscères; le même jour il sortit une grande quantité de sang par l'anus à plusieurs reprises; le malade éprouvoit des anxiétés inexprimables dans la région précordiale; des défaillances fréquentes étoient accompagnées du délire; vers la nuit les agitations étoient extrêmes; les pieds étoient refroidis, tandis

(1) Lorsqu'il se déclare un dévoiement bilieux, mêlé d'une perte de sang, avant le quatrième jour de la maladie, il faut favoriser cette évacuation non par des purgatifs violens, qui répandent le trouble dans l'économie animale, mais par de légers fondans, comme le petit-lait, sur-tout au printemps, lorsque les animaux qui le fournissent commencent à se nourrir d'herbe tendre. On peut joindre à l'usage du petit-lait des décoctions de chicorée, de pissenlit, de scorsonnère, &c., des clystères émolliens, & des épithêmes sur l'hypochondre droit.

que la tête & la poitine étoient brûlantes ; l'approche de la mort étoit encore marquée par des chaleurs partielles, & au moment que le malade se préparoit d'aller à la selle il succomba.

Ce qui vient d'être rapporté ci-dessus sur l'*hepatitis*, fait voir de combien de variétés il est susceptible ; on doit donc, dit Cullen, établir le prognostic d'après les circonstances particulières où se trouve le foie, & d'après la nature de la maladie. Les auteurs qui ont écrit sur les maladies qui règnent dans les climats chauds, ont fait remarquer des inflammations du foie & des autres viscères dans l'abdomen, qui dépendant des fièvres rémittentes ; on a même proposé, pour dissiper les congestions inflammatoires, qui sont une suite des fièvres intermittentes, un remède auquel on n'auroit pas songé d'après la théorie, c'est l'usage des mercuriaux. En général la cure de l'*hepatitis* doit être dirigée d'après les symptômes particuliers qui la caractérisent ; l'usage de la saignée demande beaucoup de discernement & de prudence ; les moyens curatifs les plus employés se réduisent à l'application des vésicatoires, aux fomentations des parties externes, à l'emploi de clystères émolliens, des doux laxatifs, des délayans & des rafraîchissans.

Il arrive souvent que l'*hepatitis* chronique ne se manifeste pas par des signes évidens ; mais il est souvent possible de la découvrir, ou du moins de la soupçonner, en faisant attention aux causes capables d'affecter le foie, à la plénitude & au sentiment de pesanteur que le malade ressent dans l'hypochondre droit, aux douleurs passagères qu'il éprouve de temps en temps dans cette région, au mal-aise, ou à la douleur que la compression y produit, à la gêne dont il se plaint quand il est couché sur le côté gauche, enfin au degré de pyrexie, combiné avec plus ou moins de ces symptômes. Lorsque quelques-unes de ces circonstances donnent lieu de soupçonner l'inflammation chronique, il faut la traiter par les remèdes qui viennent d'être proposés, & en faire plus ou moins usage, suivant l'indication que l'on tirera du degré de différens symptômes de la maladie. (PINEL.)

HEPATOMPHALE. Espèce de hernie très-rare, mais dont quelques auteurs rapportent des exemples ; c'est celle que forme la sortie d'une portion du foie par l'anneau de l'ombilic. Louis (*Encyclopédie anc.*) dit avoir eu occasion d'en observer une chez un enfant qui venoit de naître. La tumeur étoit du volume d'un gros œuf de poule, circonscrite & plus étroite à sa base que dans son corps, d'un rouge brun, & recouverte d'une membrane, que l'on reconnut ensuite pour être la membrane extérieure du foie. Les différentes opérations que l'on tenta pour enlever cette tumeur, par l'impossibilité de connoître sa nature & les parties qui la formoient, furent funestes à l'enfant ; il mourut, & l'ouverture du cadavre prouva que la hernie, formée par une portion du petit lobe du foie, pouvoit être contenue & insensiblement réduite, mais que, n'apportant aucun dérangement dans ses fonctions, elle ne demandoit ni opération, ni remèdes. (DELAPORTE.)

HÉRACLIDE DE TARENTE. Comme *Manteias*, hérophiléen, fut le premier maître d'*Héraclide*, il s'ensuit, conformément à ce que j'ai établi, en parlant de *Philinus* (*Voyez* mon article ANCIENS MÉDECINS, tom. II, pag. 676), qu'*Héraclide* ayant vingt-cinq ans moins que son maître, il naquit vers l'an 164 avant notre ère. Il commençoit à être en réputation vers l'an 124 avant notre ère ; à cette époque il avoit quarante ans. (*Voyez* ANCIENS MEDECINS, pag. 678.)

Héraclide abandonna les principes de *Manteias*, pour s'attacher à ceux de la secte empirique. Il fut un des plus célèbres & des plus savans médecins de cette secte ; il ne trahit jamais la vérité pour soutenir son parti ; il conserva le caractère d'honnête homme, & n'avança rien qu'il n'eût vérifié par sa propre expérience.

Les maîtres qu'il suivit dans sa méthode de traiter les maladies, furent *Hippocrate*, *Dioclès*, & *Praxagoras*, si l'on excepte l'abstinence, qu'il poussa jusqu'à l'excès, quelquefois jusqu'à sept jours, au commencement d'une fièvre ; il fut généralement considéré, comme un des plus sages & des plus judicieux médecins qui aient paru avant lui. Il admit dans sa pratique un peu plus de raisonnement que la plupart des empiriques. Il s'attacha particulièrement à la matière médicale ; il examina les plantes, les animaux, & les minéraux, & chercha à en tirer des remèdes utiles ; il en donna les descriptions, & en désigna les propriétés selon que l'expérience les lui avoit découvertes. C'est à lui qu'on attribue le premier usage de l'*opium*, dans l'intention de calmer les douleurs & de procurer le sommeil. Une partie des livres, qu'*Héraclide* composa sur la matière médicale, étoit dédiée à un nommé *Astydamas*, & une autre partie à une femme, nommée *Antiochis*, comme on l'apprend de *Galien*. Il y a un autre livre d'*Héraclide*, intitulé *Nicolas*, dont *Cælius Aurelianus* a parlé : l'auteur lui avoit apparemment donné le nom de celui à qui il étoit dédié. Ce dernier ouvrage traitoit des maladies internes, distribuées en quatre livres. *Héraclide* a encore écrit touchant la diète, ou le régime qu'il faut observer dans chaque maladie ; on a aussi de lui quelques pièces contre *Hérophile* au sujet du pouls ; ses contemporains en font mention.

Les ouvrages, ainsi que la pratique de ce médecin, lui ont mérité les plus grands éloges de la part de *Cælius Aurelianus* & de *Galien*. Ce dernier, à qui il coûtoit de louer ceux qui n'étoient pas du parti d'*Hippocrate*, lui rend témoignage d'avoir aussi bien

connu son art qu'aucun autre des médecins de son temps. D'ailleurs, comme ce célèbre empir que n'étoit pas moins entendu dans la chirurgie que dans les autres parties de la médecine, *Galien* fait encore de grands éloges du quatrième livre d'un ouvrage qu'il avoit composé sur ce sujet. *Aëtius* parle aussi avantageusement d'*Héraclide*, lorsqu'il rapporte un fragment, *Ad supercrescentes in aurium ulceribus carnes.*

Il y a eu d'autres médecins du nom d'*Héraclide*, comme le père d'*Hippocrate*; *Héraclide*, érythréen, condisciple d'*Apollonius Mus*, & sectateur d'*Hérophile*; *Héraclide*, disciple d'*Hicesius*, érasistratéen, & quelques autres. *Galien* dit que le second a commenté les épidémiques & les aphorismes d'*Hippocrate*, & *Strabon* insinue qu'il vivoit de son temps, c'est-à-dire, sous le règne d'Auguste.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HÉRACLITE, philosophe & physicien célèbre, étoit d'Ephèse. Les historiens estiment qu'il fleurissoit vers la soixante-neuvième olympiade, c'est-à-dire, cinq cens quatre ans avant notre ère. Il devoit donc avoir environ quarante ans à cette époque 504. Donc il a dû naître vers l'an 544 avant notre ère, la première année de la cinquante-neuvième olympiade. Il étoit plus âgé que *Démocrite*.

Quoi qu'il en soit, *Héraclite* fut disciple de *Xénophanes*, de *Colophon*, qui, d'après les plus exactes supputations, paroît être né sous l'olympiade cinquante-six, de notre ère 556, & avoir vécu un siècle entier, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 456 avant notre ère. *Xénophanes* avoit quarante ans, l'an 516 avant notre ère, lorsqu'*Héraclite* en avoit vingt-huit. Ainsi le premier a pu être le maître du second.

Héraclite fit remarquer en lui, étant encore jeune, des preuves d'un génie transcendant. Après avoir long-temps étudié & réfléchi, il remarqua, en s'examinant avec une scrupuleuse attention, qu'il ne savoit rien; il résolut alors d'acquérir les connoissances que ses premiers maîtres ne lui avoient point données.

Il étudia la philosophie, comme étant le véritable moyen de dissiper son ignorance. Il prit les leçons de *Xénophanes* & d'*Hippasus*, en Italie. *Héraclite*, instruit à l'école de ces deux maîtres, revint dans sa patrie. Ses concitoyens lui offrirent alors la première place dans l'administration; il la refusa, n'espérant point que ses efforts pussent être capables de corriger les mœurs dépravées des éphésiens. Mais son frère accepta cet emploi.

Il se livra ardemment à l'étude de la philosophie, plus analogue à son caractère sombre & triste; le mépris qu'il avoit conçu pour les hommes corrompus, le détermina à s'enfoncer dans la solitude, pour y vaquer à la méditation des objets les plus élevés. Il se retira donc sur les montagnes, ne se nourrissant que des plantes qui y croissoient, & oubliant les éphésiens qu'il avoit abandonnés. Cependant ses travaux continuels, & la mauvaise nourriture à laquelle il s'étoit réduit, lui causèrent une hydropisie qui le força de revenir à Ephèse, où il mourut âgé de soixante ans, vers l'an 484 avant notre ère, qui est celui où naquit le célèbre historien *Hérodote*.

On a débité, & cette fable s'est accréditée, qu'*Héraclite* pleuroit continuellement sur les désordres des hommes, & sur-tout sur ceux de ses concitoyens; ce qu'il y a de vrai, c'est que son caractère sombre le faisoit exhaler en plaintes & en reproches continuels.

Un traité sur la nature (*de naturâ*), qu'*Héraclite* avoit composé, étoit écrit d'un style si affecté, si obscur, qu'on lui donna le nom de *ténébreux*, *σκοτεινος*, il ne l'avoit écrit que pour les hommes les plus éclairés & les plus savans; il l'avoit déposé dans le temple de Diane, parce qu'il craignoit que sa physiologie, qui détruisoit toutes les divinités de son pays, & l'extrême superstition qui y règnoit, n'animât contre lui ses concitoyens. Voici le jugement que portoit *Socrate* de cet ouvrage, après l'avoir lu: « Ce que j'en ai compris est excellent; je crois » que le reste l'est aussi; mais on risque de s'y » noyer, si l'on n'est aussi habile qu'un plongeur » de Délos ».

Les écrits d'*Héraclite* furent long-temps cachés dans le sanctuaire inaccessible des temples; mais ils furent enfin répandus par un certain *Cratetès*. Ces écrits sont si obscurs, tant à cause du style figuré, & de la phrase embarrassée, qu'à cause des mots nouveaux, qu'ils n'ont jamais pu être parfaitement entendus, ni par les grammairiens, ni par les philosophes.

Si, tant que les productions d'*Héraclite* existèrent, il fut très-difficile de bien saisir ses sentimens; il est bien plus difficile aujourd'hui, qu'elles n'existent plus, d'en avoir une connoissance exacte; on ne peut donc s'en procurer quelques notions que par conjectures.

Les anciens nous apprennent qu'*Héraclite* s'étoit occupé de la philosophie rationelle, naturelle & morale. Sextus, l'empirique, dit qu'*Héraclite* avoit renfermé la logique dans ces propositions: que le sens n'étoit point un juge digne de foi, mais la raison; non pas toute raison, mais la raison divine; que tout ce qui nous environne est participant de la raison; que cette raison divine nous entraîne par inspiration; que de cette manière nous

devenons intelligens, mais que durant le sommeil nous oublions tout, parce que les pores, ou les conduits, sont bouchés : que cette raison divine étoit la véritable règle de nos jugemens ; qu'ainsi ce qui est agréé de tous, est digne de foi, mais que ce qui est agréé d'un seul n'en mérite point. Ces propositions sont émanées de l'idée qu'il s'étoit formée de la raison divine qui pénètre l'univers.

Tels sont en substance les principes physiques attribués à *Héraclite*. Ce qui existe primitivement dans les choses naturelles est le feu, par lequel toutes les autres substances existent ; on peut convenablement désigner le feu par ces dénominations, air & exhalaison, c'est-à-dire, éther igné, qui se meut avec la plus grande célérité. Le feu se compose de particules très-déliées & indivisibles ; ces particules sont non-seulement simples, mais encore éternelles ; le feu est lui-même éternel & périodique. Il n'y a dans l'univers ni inaction, ni repos, mais un mouvement éternel pour les choses éternelles, & fini pour les choses finies ; ce mouvement provient d'une cause intrinsèque. Comme ces particules ne peuvent être ni vues, ni touchées, on peut les appeller incorporelles ; en se réunissant, elles donnent naissance au feu, non pas au feu élémentaire ; ainsi tout naît du feu, & tout se résout dans le feu. Le monde est double ; l'un éternel, qu'aucun des dieux n'a fait, l'autre qui se soutient par une décoration variée & multipliée, lequel a eu une origine & doit périr. Ce feu est Dieu ; en lui existe un mouvement éternel & nécessaire ; c'est le feu qui, agité par la force de ce mouvement, a produit le monde. Ce mouvement, qui est excité par la nature intrinsèque des particules, est & le destin (*fatum*), suivant lequel tout se fait, & la nécessité. Mais le destin est une substance intelligente, qui pénètre l'univers, & qui, par le moyen des mouvemens contraires, forme ou achève toutes choses. Donc la raison est dans le destin, & cette raison est l'ame du monde ; c'est elle qui, par son mouvement éternel & nécessaire, constitue l'ouvrier rationel de l'univers.

Ce qu'on vient de rapporter fait connoître le sentiment d'*Héraclite* sur la Divinité. Comme il n'a point distingué Dieu du feu qui est répandu dans l'univers, il est évident qu'il a établi les mêmes opinions qu'avancèrent après lui les Stoïciens.

D'après ces principes, voici comment *Héraclite* explique l'origine des choses. Tout coule & s'épand ; mais les particules, qui constituent le feu, ont un double mouvement pour effectuer la génération des choses : le premier est de contrariété par lequel elles se poussent par des mouvemens opposés ; ainsi la guerre produit toutes les choses. Mais ces particules, en se pressant mutuellement, se sont unies, & ont formé une masse énorme & confuse, mais en concentrant en elle le feu naturel ; cette masse ayant ensuite pris un autre arrangement, il en est résulté la génération de toutes choses ; car le feu, d'abord condensé, s'étant liquéfié, a dégénéré en eau, & l'eau en terre : ou bien, le feu éteint a produit l'air, & l'air a produit l'eau. Les élémens de toutes choses ayant été changés & résous les uns dans les autres, & ensuite réunis, ils ont formé un tout. Les particules venues d'en haut & d'en bas, étant ainsi rassemblées, les élémens ont pris naissance de cette masse indigeste, ces particules ayant été changées & résoutes les unes dans les autres. La terre comme en fusion, & agitée, ayant rompu ses liens, s'étendit ; ce qui s'opéra par la puissance du feu qui prévaloit dans le chaos, & la terre occupa sa place dans la génération des choses. L'eau, d'abord échauffée par ce feu, s'étant résoute en vapeurs, le reste en a été produit. Des vapeurs les plus pures, celles de l'eau, ont été engendrés les corps lucides ; des plus épaisses, celles de la terre, l'ont été les corps humides. De-là vient que les corps célestes doivent leur origine à l'évaporation de la mer, ou du chaos : de cette évaporation s'est formée aussi l'ame du monde, & les ames des animaux qui en émanent. L'ame du monde, environnant l'homme, s'insinue en lui par les organes des sens ; il est impossible de dire de l'ame quelque chose de certain, mais de ce qui a été posé, il est nécessaire qu'elle doive son origine à cette exhalaison qui a constitué l'ame du monde, & qu'elle soit dans un mouvement perpétuel ; l'univers est rempli d'ames & de génies ; l'ame, par sa nature, paroît un être excellent, les ames des êtres intelligens se détruisent ou meurent par l'action des corps humides. Les ames, en quittant la vie, se réunissent à l'ame du monde.

(GOULIN.)

HERBAGE. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* ALIMENS.) (HUZARD.)

HERBE. (*Hygiène.*)

Partie I. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

On donne le nom d'*herbe* à toutes sortes de plantes qui croissent dans les prés, dans les marais, dans les jardins potagers. On sait que ce qui fait que les hommes & les animaux sont bien nourris avec cette sorte d'aliment, c'est quand les herbages ou herbes dont ils se servent ne sont pas trop aqueuses, qu'elles viennent dans des terreins où l'humidité ne règne pas trop long-temps. C'est une considération qu'il faut avoir lorsqu'on plante des légumes ; il est nécessaire de bien connoître le terrein qu'on emploie, pour juger quel est celui qui convient le mieux à telle ou telle espèce de plante. Ce qui donne au lait sa bonne-

ou sa mauvaise qualité, c'est la qualité des *herbes* dont les bestiaux se nourrissent.

Les *herbes* cuites conviennent à presque tout le monde, mais sur-tout aux tempéramens bilieux, ardens, aux personnes qu'il faut peu nourrir, & qui ont besoin d'être rafraîchies. On en mange sans être cuites dans les mêmes circonstances. (*Voyez* SALADE, LÉGUME. (MACQUART.)

HERBE. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* ALIMENS, FOIN.) (HUZARD.)

HERBE DE BŒUF. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* ALLELUIA.) (HUZARD.)

HERBE A GERARD. (*Mat. méd. vétérinaire.*) (*Voyez* ANGÉLIQUE AQUATIQUE.) (HUZARD.)

HERBE DES AULX. (*Hygiène & mat. méd. vétérinaire.* (*Voyez* ALLIAIRE.) (HUZARD.)

HERBE DE SAINT-JEAN. (*Mat. méd. véter.*) (*Voyez* LIERRE TERRESTRE.) (HUZARD.)

HERBE, HERBES. (*Matière médicale.*)

En langage botanique, le nom d'*herbe* convient, selon Tournefort, à toutes les plantes dont les tiges poussent tous les ans après que les semences sont mûres. Mais les auteurs de matière médicale entendent par *herbe* toutes les plantes dont on emploie de préférence les feuilles, les fleurs, les sommités, & les jeunes tiges.

Il y a des *herbes* dont les racines vivent pendant quelques années, & d'autres dont les racines périssent avec les tiges. On appelle *annuelles* celles qui meurent dans la même année, après avoir porté leurs fleurs & leurs graines, comme le *froment*, le *seigle*, &c On nomme *bisannuelles* celles qui ne donnent des fleurs & des graines que la seconde ou même la troisième année après qu'elles ont levé, & qui périssent ensuite; telles sont l'*angélique des jardins*, & autres. Les *herbes* dont la racine ne périt pas après qu'elles ont donné leurs semences, s'appellent *herbes vivaces*; telles sont le *fenouil*, la *menthe*, &c. Nous en trouvons aussi plusieurs parmi elles qui sont toujours vertes, comme le *calaret*, le *violier*, &c, & d'autres enfin qui perdent leurs feuilles pendant une partie de l'année, comme le *pas-d'âne*, le *pied-de-veau*, la *fougère*, &c.

La texture des parties des *herbes* dont on fait usage en médecine étant bien plus foible que celle des racines, ou des écorces, &c, il convient de modérer l'activité des agens qui servent à en extraire le principe médicamenteux, ou à diminuer la durée de leur action. C'est par cette raison que, dans les formules bien faites, on place les feuilles, & autres parties des *herbes*, après les substances plus compactes, qui retiennent avec plus de force leur différens principes; & ce n'est souvent que de cette seule manière que le pharmacien est instruit de l'ordre avec lequel il doit procéder dans l'exécution de l'ordonnance du médecin. Nous ne nous étendrons point sur le détail des précautions que l'on doit prendre relativement à la texture des parties des *herbes*, & à la nature des principes que l'on cherche à en extraire pour le soulagement des malades. Ces précautions sont consignées dans un autre article de ce Dictionnaire. (*Voyez* ART DE FORMULER.) (MAHON.)

HERBE D'ALEU. (*Mat. méd.*)

Lichen petræus latifolius, sive hepatica fontana, C. B. P. 362. (*Voyez* HÉPATIQUE COMMUNE.)

HERBE A L'AMBASSADEUR, *ou* A LA REINE, *ou* SAINTE, &c. (*Mat. méd.*)

Nicotiana major latifolia. C. B. P. 169.

Nicotiana tabacum foliis lanceolato-ovatis sessilibus decurrentibus, floribus acutis. L. (*Voyez* TABAC.)

HERBE AUX ASNES. (*Mat. méd.*)

Onagra.

Cette plante nous a été apportée d'Amérique: on la cultive par curiosité dans les jardins : on la trouve aussi dans les bois, & le long des chemins.

Des voyageurs assurent que ses feuilles servent aux indiens du Para pour résoudre les bubons, maladie fort commune chez eux.

HERBE DES AULX. (*Mat. méd.*)

Alliaria. C. B. P. 110.

Erysimum alliaria foliis cordatis. Linn. (*Voyez* ALLIAIRE.)

HERBE A BALAI. (*Mat. méd.*)

Malva ulmifolia semine rostrato. Barr.

Cette espèce de mauve croît dans les rues à Cayenne; elle tire son nom de ce qu'on l'emploie à faire de petits balais. Les habitans se servent de sa racine en décoction pour guérir la gonorrhée & le mal d'estomac. (*Maison rustique de Cayenne*)

HERBE BLANCHE. (*Mat. méd.*)

Elichrysum sylv. flore oblongo. C. B. P. 265.

Cette plante passe pour être détersive, exsiccative, & astringente. Elle est peu en usage en médecine.

HERBE DU CANCER. (*Mat. méd.*)

Plumbago Europæa foliis amplexicaulibus lanceolatis scabris. Linn. (*Voyez* DENTELAIRE.)

HERBE { A CENT MAUX. / AUX ÉCUS. } (*Mat. méd.*)

Lysimachia numularia foliis subcordatis, floribus solitariis, caule repente. Linn. (*Voyez* NUMMULAIRE.)

HERBE AU CHANTRE. (*Mat. méd.*)

Erysimum officinale siliquis spicæ appressis, foliis runcinatis. Linn.

Erysimum vulgare. C. B. P. 100. (*Voyez* ERYSIMUM.)

HERBE AUX CHARPENTIERS. (*Mat. méd.*)

Il y a six espèces de plantes auxquelles on a donné ce nom.

La première est la brunelle, ou brunette.

Brunella major folio non dissecto. C. B. Pin. 260.

Prunella vulgaris foliis omnibus ovato-oblongis serratis petiolatis. L. (*Voyez* BRUNELLE.)

La seconde est la grande-consoude.

Symphytum officinale foliis ovato-lanceolatis decurrentibus. L.

Symphytum consolida major. C. B. Pin. 259. (*Voyez* CONSOUDE.) (grande)

La troisième est la double feuille.

Ophrys bifolia. C. B. Pin. 873. (*Voy.* DOUBLE-FEUILLE.)

La quatrième espèce est la millefeuille.

Achillea millefolium foliis bipinnatis nudis; laciniis linearibus dentatis, caulibus supernè sulcatis. L.

Millefolium vulgare album. C. B. Pin. 140. (*Voyez* MILLEFEUILLE.)

La cinquième espèce est l'orpin.

Telephium vulgare. C. B. P. 287. (*Voy.* ORPIN.)

La sixième espèce de plante est l'herbe de Sainte-Barbe.

Eruca lutea latifolia sive barbarea. C. B. P. 98.

Sa saveur & ses qualités l'égalent à la roquette & au cresson : en effet, on s'en sert avec succès dans le scorbut & dans l'hydropisie ; on l'emploie alors en bouillon, ou en tisanne, ou en infusion théiforme. Sa semence, à la dose d'un gros, passe pour être apéritive, & propre à chasser le gravier des reins. Macérée dans l'huile, elle est regardée par les gens de la campagne comme un baume excellent pour les blessures & les vieux ulcères.

HERBE AU CHAT, *ou* CATAIRE. (*Mat. méd.*)

Nepeta cataria floribus spicatis, verticillis subpedicellatis, foliis petiolatis cordatis dentato-serratis. Linn.

Mentha cataria vulgaris & major. C. B. P. 228.

On emploie les feuilles & les sommités de la *cataire* dans les décoctions & les infusions anti-hystériques, comme on fait le marrube blanc, la matricaire, & autres plantes avec lesquelles elle a beaucoup d'analogie : cette plante est aussi emménagogue.

Elle entre dans les compositions suivantes de la pharmacopée de Paris ; savoir, l'eau générale, l'eau hystérique, les trochisques hystériques, le syrop d'armoise, & la poudre d'acier.

On lui substitue quelquefois les deux espèces de menthe, connues sous les noms de *menthe aquatique* & *menthe sauvage.* (*Voyez* ces mots.

HERBE DE CITRON, *ou* CITRONNÉE. (*Mat. méd.*)

Melissa hortensis. C. B. P. 229.

Melissa officinalis racemis axillaribus verticillatis, pedic. simplicibus. Linn. (*Voyez* MELISSE-CITRONELLE.)

HERBE A COTON. (*Mat méd.*)

Gnaphalium dioïcum sarmentis procumbentibus, caule simplicissimo, corymbo simplici, floribus dioicis. Linn.

Gnaphalium vulgare majus. C. B. Pin. 269.

Quelques médecins substituent cette plante aux fleurs de pied-de-chat, sur-tout pour arrêter le crachement de sang dans la pleurésie : ils en ordonnent avec succès la tisane, à la dose d'une poignée, feuilles & fleurs, pour une pinte d'eau. Les auteurs conviennent qu'elle est vulnéraire & astringente, & qu'on s'en sert utilement dans les pertes de sang, & dans les dyssenteries : quelques-uns la recommandent pour l'esquinancie. Lobel ajoute, qu'en Angleterre le peuple l'emploie pour les contusions, en l'appliquant en forme de cataplasme sur la partie meurtrie, après avoir fait cuire cette plante dans l'huile, où elle

auroit d'abord infusé quelques heures. (*Extrait de Chomel.*)

Herbe aux coupures. (*Mat. méd.*)

Millefolium vulgare album. C. B. P. 140. (*Voy.* Millefeuille.)

Herbe aux cuillers. (*Mat. méd.*)

Cochlearia officinalis foliis radicalibus cordato-subrotundis, caulinis oblongis. Linn.

Cochlearia folio subrotundo. C. B. Pin. 110. (*Voy.* Cochlearia.)

Herbe dorée, *ou* daurade.

Virga aurea major, vel doriæ. C. B. P. 268. (*Voyez* Verge dorée.)

On appelle aussi *herbe d'or* le *ceterac officinarum.* (*Voyez* Cétérach.)

Herbe a l'épervier, *ou* de l'épervier, a feuilles tachées. (*Mat. méd.*)

Symphytum maculosum, sive pulmonaria latifolia. C. B. P. 259.

Pulmonaria officinalis fol. radical. ovato-cordatis scabris. Linn. (*Voyez* Pulmonaire des françois.)

Il y a une autre plante connue sous le nom d'*herbe à épervier*, qui est du genre des chicoracées. Elle croît dans les champs, & parmi les pâturages. La racine de cette plante passe pour être humectante & rafraîchissante; c'est un des *hieracium* de C. Bauhin.

Herbe a l'esquinancie, *ou* de l'esquinancie. (*Mat. méd.*)

On donne ce nom à deux sortes de plantes tout-à-fait différentes l'une de l'autre.

La première est le bec de grue, *Geranium robertianum pedunculis bifloris, calycibus pylosis decem-angulatis.* Linn.

La seconde est la petite-garance. *Rubeola.* C. B. P. 334. (*Voyez* ces mots.)

Herbe a éternuer. (*Mat. méd.*)

Ptarmica.

Cette plante a tiré son nom de la propriété sternutatoire qu'elle possède. Nous n'en faisons presque point d'usage, parce que nous avons des sternutatoires plus sûrs. (*Voyez* Ptarmica.)

Herbe enchanteresse. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Herbe de S. Etienne.)

Herbe flottante. (*Mat. méd.*)

Fucus folliculaceus serrato folio. C. B. P. 365. (*Voyez* Lentille de mer.)

Herbe a foulon. (*Mat. méd.*)

Saponaria officinalis calycibus cylindricis, foliis ovato-lanceolatis. Linn.

Saponaria major lævis. C. B. 206. (*Voyez* Saponaire.)

Herbe aux goutteux, *ou* de la goutte, *ou* de la rosée. (*Mat. méd.*)

Drosera rotundifolia scapis radicatis, fol. orbiculatis. Linn.

Ros solis folio oblongo sive rotundo. C. B. P. 357. (*Voyez* Ros solis.)

Herbe grasse, *ou* huileuse. (*Mat. méd.*)

Telephium vulg. C. B. P. 303. (*Voyez* Orpin.)

Herbe aux gueux, *ou* Viorne des pauvres. (*Mat. méd.*)

Clematitis sylvestris latifolia. C. B. P. 300. (*Voyez* Climatite.)

Herbe de la houatte. (*Mat. méd.*)

Apocynum fol. subrot. C. B. P. 302. (*Voyez* Apocyn.)

Herbe jaune, *ou* a jaunir. (*Mat. méd.*)

Luteola herba salicis folio. C. B. P. 100. (*Voyez* Gaude.)

Herbe impatiente. (*Mat. méd.*)

Balsamina fœmina. C. B. P. 306. (*Voyez* Balsamine.)

Herbe inguinale. (*Mat. méd.*)

Aster atticus cæruleus vulg. C. B. P. 267. (*Voyez* Œil de christ & Aster.)

Herbe a lait. (*Mat. méd.*)

Tithymalus cyparassias. C. B. P. 291.

Esula officinarum. (*Voyez* Tithymale.)

On donne aussi le nom d'*herbe à lait* au polygala vulgaire,

vulgaire, appellé par Tournefort *polygala vulgaris foliis linearibus, lanceolatis, caulibus diffusis herbaceis.* (*Voyez* POLYGALA.)

HERBE DES MAGICIENS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* HERBE AUX SORCIERS.)

HERBE AUX MAMMELLES. (*Mat. méd.*)

Lampsana domestica. C. B. P. 124. (*Voyez* LAMPSANE.)

HERBE MAURE, *ou* D'AMOUR.

Reseda vulg. C. B. P. 100. (*Voyez* RÉSÉDA.)

HERBE A MILLEPERTUIS. (*Mat. méd.*)

Hypericum perforatum floribus trigynis, caule ancipiti, foliis obtusis pellucido-punctatis. Linn.

Hypericum vulgare. C. B. Pin. 279. (*Voyez* MILLEPERTUIS.)

HERBE MIMEUSE. (*Mat. méd.*)

Mimosa folio lato sennæ, spinosa. (Boerhaave.) (*Voyez* SENSITIVE.)

HERBE AUX MITES. (*Mat. méd.*)

Blattaria lutea folio longo laciniato. C. B. P. 240.

Cette plante, du genre des *verbaseum*, tire son nom de la propriété qu'elle a de tuer l'espèce de vermine appellée *mite*, laquelle ronge les habits. Elle passe pour être apéritive & anti-vermineuse.

HERBE MOLUCANE. (*Mat. méd.*)

Herba molucana.

C'est une plante rampante de la nouvelle Espagne, qui tire son nom d'un lieu nommé *Moluco*, où elle croît abondamment ; elle demeure verte toute l'année. On en vante la seconde écorce, & les feuilles, comme de puissans vulnéraires propres à guérir les ulcères invétérés : lorsqu'on applique les feuilles en substance, il faut auparavant les ramollir au feu, ou les piler. Les indiens appellent cette plante *brumgara aradna*, c'est-à-dire, *plante à fleur jaune.* Les françois, qui sont établis dans le lieu où elle croît, l'appellent le *remède des pauvres*, & la *ruine des chirurgiens*, à cause de ses grandes vertus pour les plaies. (*Valmont de Bomare.*)

HERBE AUX MOUCHERONS. (*Mat. méd.*)

Inula dysenterica foliis amplexicaulibus cordato-oblongis, caule villoso paniculato, squamis calycinis setaceis. Linn.

Conyza media asteris flore luteo, s. tertia Dioscorid. C. B P. 265. (*Voyez* CONYSE & ASTER.)

HERBE MUSQUÉE. (*Mat. méd.*)

Ranunculus nemorosus muscatellina dictus. C.B.P. 178. (*Voyez* MOSCATELLINE.)

HERBE AU NOMBRIL. (*Mat. méd.*)

Symphytum minimum, rapens, sive borrago minima herbariorum. J. B. 3. 597.

Nom que l'on donne à une petite espèce de consoude qui ressemble à la petite-bourrache. Cette plante croît au printemps dans les jardins : elle est astringente & agglutinante.

HERBE D'OR. (*Mat. méd.*)

Helianthemum flore luteo. Inst. rei herb. (*Voyez* HÉLIANTHEME.)

HERBE A LA PARALYSIE. (*Mat. méd.*)

Herba paralysios offic. Primula veris odorata, flore luteo simplici. J. B. (*Voyez* PRIMEVERE.)

HERBE AU PANARIS. (*Mat. méd.*)

Paronychia hispanica. Clus. (*Voyez* RENOUÉ ARGENTÉE.)

HERBE DU PARAGUAI. (*Mat. méd.*) (*Voyez* THÉ DU PARAGUAI.)

HERBE A PARIS. (*Mat. méd.*)

Solanum quadrifolium bacciferum. C. B. Pin. 167.

Ura vulpina.

Raisin de renard.

On regardoit autrefois cette plante comme venimeuse ; ensuite on est tombé dans un excès opposé ; on l'a vantée comme un contrepoison : elle n'a ni cette bonne, ni cette mauvaise qualité. On ne l'emploie plus.

HERBE A PAUVRE HOMME. (*Mat. méd.*)

Gratiola officinalis, floribus pedunculatis, foliis lanceolatis-serratis. Linn.

Gratiola centauroïdes. C. B. 279. (*Voyez* GRATIOLE.)

HERBE AUX PERLES. (*Mat. méd.*)

Lithospermum officinarum sem. lævibus, corollis vix calycem superantibus, fol. lanceol. Linn.

Lithospermum majus erectum. C. B. P. 258. (*Voyez* GRÉMIL.)

HERBE AUX POUMONS. (*Mat. méd.*)

Pulmonaria, officinalis fol. radicalibus ovato-cordatis scabris. Linn.

Symphytum maculosum sive pulmonaria latifolia. C. B. P. 259. (*Voyez* PULMONAIRE.)

HERBE AUX POUX, *ou* AUX POUILLEUX. (*Mat. méd.*)

Delphinium staphis-agria nectariis tetraphyllis petalo brevioribus, foliis palmatis, lobis obtusis. Linn.

Staphisagria. C. B. P. 324. (*Voyez* STAPHISAIGRE.)

HERBE AUX PUCES. (*Mat. méd.*)

Plantago psyllium caule ram. herbaceo, fol. subdentatis recurvatis, capitulis aphyllis. Linn.

Psyllium majus erectum. C. B. P. 191.

Les semences du *psyllium*, ou *herbe aux puces*, fournissent un mucilage très-adoucissant, & propres pour appaiser les inflammations, soit seul, soit uni à d'autres herbes analogues dans des cataplasmes; on donne ce mucilage en lavement dans la dyssenterie & dans les inflammations des reins. L'eau dans laquelle la graine de *psyllium* a macéré, ou jetté quelques bouillons, est utile dans l'ardeur d'uriner: son mucilage convient dans les hémorrhoïdes internes, en décoction; il appaise aussi l'inflammation des yeux. En général, on emploie les semences de *psyllium* dans les mêmes circonstances que la graine de lin.

Les semences de *psyllium* donnent leur nom à un électuaire purgatif, dans lequel elles servent plutôt à modérer l'âcreté des purgatifs, qui font la principale vertu de cette composition, qu'à augmenter l'effet de l'électuaire.

HERBE QUI TUE LES MOUTONS. (*Mat. méd.*)

Nummularia major lutea. C. B. P. 309. (*Voyez* NUMMULAIRE.)

HERBE A ROBERT. (*Mat. méd.*)

Geranium robertianum pedunculis bistortis, calycibus pilosis decem-angulatis. Linn.

Geranium robertianum, 1. C. B. Pin. 319. (*Voyez* BEC-DE-GRUE.)

HERBE DE LA ROSÉE. (*Mat. médic.*) (*Voyez* HERBE AUX GOUTTEUX.)

HERBE DE S. ANTOINE. (*Mat. méd.*)

Nerion florib. rubescentibus. C. B. P. 464. (*Voy.* LAURIER-ROSE.)

HERBE DE S. BENOÎT. (*Mat. méd.*)

Caryophyllata vulg. C. B. P. 321.

Geum urbanum flor. erectis. fruct. globos. villosis, aristis uncinatis nudis, fol. lyratis. L. (*Voyez* BENOÎTE.)

HERBE DE S. CHRISTOPHE. (*Mat. méd.*)

Actæa racemosa, racemis longis, fructibus siccis. Linn.

Christophoriana americana procerior & longius spicata. Dill.

On ne se sert de cette plante qu'extérieurement, soit pour guérir la gale, soit pour faire mourir la vermine. Prise à l'intérieur, on la regarde comme un poison subtil.

HERBE DE S. ETIENNE. (*Mat. méd.*)

Solanifolia circæa dicta major. C. B. P. 168. (*Voyez* CIRCÉE.)

HERBE DE S. JACQUES. (*Mat. méd.*)

Jacobæa vulg. laciniata. C. B. P. 131. (*Voyez* JACOBÉE.)

HERBE DE S. JEAN, (*Mat. méd.*)

Deux plantes portent ce nom. La première, *Artemisia vulgaris, fol. pinnatifidis planis incisis subtus tomentosis, racemis simplicibus recurvatis, florum radio quinquefloro.* Linn.

Artemisia vulg. major. C. P. P. 137.

La seconde est *Glecoma hederacea fol. reniformibus crenatis.* Linn.

Hedera terrestris vulgaris. C. B. P. 306. (*Voyez* ARMOISE & LIERRE TERRESTRE.)

HERBE DE S. JULIEN. (*Mat. méd.*)

Satureia hortensis sive cunila sativa Plinii. C. B. P. 218.

Satureia hortensis pedunculis bifloris. Linn. (*Voy.* SARRIETTE.)

HERBE DE S. LAURENT. (*Mat. méd.*)

Consolida media pratensis cærulea. C. B. P. 260.

Ajuga pyramidalis tetragono-pyramidalis villosa, foliis radicalibus maximis. Linn. (*Voyez* BUGLE.)

HERBE DE S. PIERRE. (*Mat. méd.*)

Primula-veris odorata flore luteo simplici. J. B, t. 3, pag. 495. (*Voyez* PRIMEVERE.)

HERBE SAINTE. (*Mat. méd.*)

Nicotiana major latifolia. C. B. P, 169. (*Voyez* TABAC.)

HERBE SANS COUTURE. (*Mat. méd.*)

Ophiegloffum vulg. C. B. P. 354. (*Voy.* LANGUE DE SERPENT.)

HERBE DE SCYTHIE. (*Mat. méd.*)

Glycyrrhisa siloquosa vel Germanica. C. B. P. 352. (*Voyez* RÉGLISSE.)

HERBE SENSIBLE, (*Mat. méd.*)

Mimosa fol. lato sennæ spinosa. Boerrh. (*Voyez* SENSITIVE.)

HERBE A SEPT TIGES. (*Mat. méd.*)

Cette *herbe* s'appelle encore *gazon d'Olympe.* (*Voyez* STATICE.)

HERBE DU SIÉGE. (*Mat. méd.*)

Scrofularia nodosa fœtida. C. B. P. 235.

Scrofularia nodosa fol. cordatis trinervatis caule obtusangulo. L. (*Voyez* SCROFULAIRE.) (grande)

HERBE AUX SORCIERS. (*Mat. méd.*)

Solanum pomo spinoso, rotundo, longo flore. C. B. P. 168. (*Voyez* POMME ÉPINEUSE, *ou* STRAMONIUM.)

HERBE AUX TEIGNEUX. (*Mat. méd.*)

Il y a deux plantes qui portent ce nom. La première est la *bardane*, ou *glouteron.*

Lappa major arctium Dioscoridis. C. B. P. 198.

Arctium lappa, fol. cordat. inermibus petiolatis. Linn.

La seconde est la *petasite.*

Petasites major & vulgaris. C. B. P. 197.

Tussilago yetasites thyrso ovato fiosculis fœmineis nudis paucis. L. (*Voyez* BARDANE & PETASITE,)

HERBE DE LA TRINITÉ. (*Mat. méd.*)

Lichen petræus latifolius sive hepatica fontana. C. B. P. 362. (*Voyez* HÉPATIQUE COMMUNE.)

HERBE DU TURC. (*Mat. méd.*)

Polygonum minus sive millegrana major, glabra aut hirsuta. C. B. P. 281.

Herniaria glabra, *glabra.* L. (*Voyez* HERNIOLE *ou* TURQUETTE.)

HERBE AUX VARICES. (*Mat. méd.*)

Carduus vinearum repens sonchi folio. C. B. P. 377. (*Voyez* CHARDON HÉMORRHOÏDAL.)

HERBE DU VENT. (*Mat. méd.*)

Pulsatilla fol. crassiore & maj. flore. C. B. P. 177.

Anemone pulsatilla pedunculo involucrato, petalis rectis, fol. bipinnatis. L. (*Voyez* COQUELOURDE.)

HERBE AUX VERRUES, *ou* HÉLIOTROPE. (*Mat. méd.*)

Heliotropium majus flore albo. J. Bauh.

Verrucaria scorpioïdes. Adv. lob. 300.

Cette plante est annuelle; elle croît aisément dans les terres sèches, au bord des chemins & des bleds. Son suc est corrosif, & fait tomber les poireaux appellés *verrues*, d'où vient son nom : avant de l'appliquer, il faut avoir la précaution d'en couper une partie. On l'emploie aussi très-utilement dans les cas où on a besoin d'un puissant détersif. On lui a donné encore d'autres proprietés, que l'expérience n'a pas suffisamment confirmées.

HERBE AUX VERS. (*Mat. méd.*)

Tanacetum vulgare fol. bipinnatis incisis serratis. Linn.

Tanacetum vulgare luteum. C. B. P. 132. (*Voy.* TANAISIE.)

HERBE AUX VIPERES, *ou* VIPERINE. (*Mat. méd.*)

Echium vulgare. C. B. P. 254.

Le nom de cette plante vient plutôt de la figure que présentent ses semences, que de la paopriété qu'on lui a attribuée, d'après cette figure, de guérir les morsures faites par la vipère. Elle n'est qu'humectante & pectorale.

V 2

Herbe vive. (*Mat. méd.*)

Mimosa fol. lato sennæ, spinosa. Boerhaave. (*Voyez* Sensitive.)

Herbe aux voituriers. (*Mat. méd.*)

Millefolium vulgare album. C. B. P. 140. (*Voy.* Millefeuille.)

Herbes vulnéraires. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Faltranck.) (Mahon.)

HERBIER. (*Mat. méd.*)

Un *herbier* préparé & entretenu avec soin, est un objet indispensable aux étudians en médecine, dans l'étude de la matière médicale; il peut être aussi d'une grande utilité aux médecins dans le cours de leur pratique. Il est donc nécessaire de s'occuper de l'art de le préparer, & du rapport qu'il doit avoir avec la connoissance des remèdes. Il ne s'agit pas ici du luxe qu'on met quelquefois à la collection des plantes les plus rares, & qui n'a souvent servi qu'à satisfaire les goûts stériles & l'amour-propre inutile de plusieurs amateurs, dont le premier, & souvent le seul talent, étoit la fortune; il n'est pas non plus question des *herbiers* riches & rares que collectent des botanistes de profession, & qui n'ont de mérite réel pour eux que la possession d'une grande quantité de végétaux, apportés de tous les pays, & la possibilité de comparer, sur un très-grand nombre de plantes, la structure de leurs diverses parties, & sur-tout de celles de la fructification. De pareilles collections, au-dessus des forces des hommes qui se livrent à l'étude des maladies, & des moyens de les guérir, ne rempliroient même pas leur objet; elles leur feroient employer un temps beaucoup trop long, & les plantes vraiment utiles & connues dans leurs propriétés médicamenteuses, se trouveroient noyées dans la foule innombrable de celles dont on ignore absolument les vertus, & qui ne servent point au traitement des maladies. Un *herbier* utile à l'étude de la matiere médicale ne doit contenir que les plantes usuelles proposées dans les livres des médecins, & sur-tout celles qui, avec un usage journalier, se distinguent par des propriétés très-énergiques, ou par leur qualité âcre & vénéneuse. Il n'y a pas plus de douze cents végétaux qui appartiennent véritablement à cette classe, en y comprenant même ceux de l'Afrique & de l'Amérique, qui fournissent quelques parties de leurs organes à l'art de guérir, ou même des sucs écoulés de leur surface blessée; encore les derniers sont-ils souvent très-difficiles à se procurer; plusieurs même sont encore ou entièrement inconnus, ou connus seulement dans quelques unes de leurs parties. On peut dire qu'avec une collection de huit cents plantes, on aura sous les yeux l'image de toutes les productions végétales, qui servent ou peuvent servir de médicamens; le grand point est de les avoir si bien conservées, qu'il ne soit pas possible de les méconnoître, & de commettre des fautes dans le choix & le connoissement, en quelque sorte, de ceux qu'on emploie sous leur forme fraîche ou desséchée. C'est spécialement pour éviter les erreurs & les *quiproquo*, si dangereux dans la pratique de la médecine, que le jeune médecin, & même le médecin âgé, doit souvent consulter cet *herbier*. Ces considérations, simples & vraies, font voir qu'il est nécessaire qu'une collection de plantes conservées pour l'utilité & l'étude de la matière médicale, doit être faite avec un grand soin, & offrir ces êtres préparés avec tout le soin & toute l'exactitude possibles. On ne peut mieux faire, à cet égard, que de suivre les méthodes données dans tous les ouvrages de botanique, & spécialement celle qui a été proposée par Haüy, dans les mémoires de l'académie, pour l'année 1785. — Ce savant prépare les végétaux avec une attention & une propreté qui font beaucoup pour en faciliter la connoissance & la distinction; & comme c'est là le principal but d'un *herbier* destiné à l'étude de la matière médicale, nous croyons n'avoir rien de mieux à faire que d'indiquer cette méthode. Elle consiste à coller les végétaux, bien développés & tout frais, sur des papiers blancs, solides, à l'aide d'une dissolution épaisse de gomme, & à les dessécher en les pressant entre des papiers chauds que l'on y applique à plusieurs reprises. On colle ces feuilles de papier portant les plantes sur d'autres feuilles plus grandes & plus épaisses, qui ne puissent pas se plier, se chiffoner, & se déformer facilement. Par ces opérations les feuillages des végétaux sont très-reconnoissables; ils ont un air de vie qui plaît à l'œil, & qui a ce grand avantage de faire paroître très-sensiblement les caractères des plantes. On a soin, dans cette méthode, de ne laisser aucune partie trop saillante, trop dure, trop épaisse; on dissèque les végétaux, on ne met que l'épiderme des écorces, des bois, des branches, des calices renflés, des fruits & des feuilles des plantes grasses : mais c'est sur-tout pour la préparation des fleurs, pour la conservation de leurs couleurs, que Haüy prend ces précautions remarquables; nous le copierons tout entier par rapport à cette partie.

« De toutes les productions de la nature, dit-il, il n'en est point qui soient plus susceptibles d'altération que les végétaux, & dont la conservation demande des soins plus recherchés & plus assidus. Les fleurs, en particulier, perdent en peu de temps leurs couleurs dans les *herbiers*, & en prennent d'autres très-différentes de celles dont la nature les avoit peintes. Le jaune pâlit, ou s'efface entiérement; le bleu & le rouge sont encore plus sujets à se dégrader, ou à disparoître. Les fleurs des violettes, des campanules, de plusieurs *geranium*, & d'une multitude d'autres plantes qui font l'ornement des campagnes, & souvent même celui de nos parterres, deviennent

en peu de jours méconnoissables à tout autre œil qu'à celui d'un botaniste exercé ».

« J'ai essayé de remédier, au moins en partie, à cet inconvénient; & ne pouvant me flatter de fixer ces couleurs naturelles des plantes, j'ai cherché le moyen de leur en substituer d'artificielles qui ne s'altérassent pas, de manière que la fleur, en conservant son tissu & tous ses caractères essentiels, pût encore faire une sorte d'illusion par le coloris. Pour y réussir, je peins un morceau de papier fin avec des couleurs à la gomme qui aient, autant qu'il est possible, le même ton que celles de la nature, un peu plus foible cependant pour la raison que je dirai bientôt. Cela fait je jette les pétales des fleurs dans de l'esprit-de-vin, où ils perdent bientôt toutes les couleurs, & se trouvent réduits à des membranes blanchâtres & transparentes. Après les avoir bien essuyés, en les passant entre deux linges, je les applique sur le papier coloré, à l'aide d'un vernis gras dont j'ai eu soin auparavant d'enduire ce papier pour servir de mordant. Je passe ensuite, à plusieurs reprises, un autre papier sur la fleur, en appuyant fortement avec la main, jusqu'à ce que les pétales soient exactement appliqués, & que la couleur artificielle se fasse voir au travers. Dans cette opération, la couleur dont il s'agit se fonce un peu, ce qui fait qu'en colorant d'abord le papier, il faut rester, comme je l'ai dit, au-dessous de la teinte des couleurs naturelles; je laisse ensuite la fleur à la presse pendant quelques instans, puis, ayant découpé le papier tout-à-l'entour, je l'applique, avec une dissolution de gomme arabique, à la place que la fleur doit occuper sur la plante, qui a été collée auparavant sur un papier de grandeur convenable, à l'aide de la même dissolution ».

« Il est utile, lors même qu'on veut appliquer des fleurs dont les couleurs sont permanentes, comme celles de la plupart des renoncules sauvages, de commencer par coller ces fleurs séparément sur un papier, & de découper à l'entour, comme dans le cas précédent, avant de les remettre sur la plante. Cette opération les rend plus saillantes; & si leur position est telle qu'elles recouvrent les feuilles de la plante, comme cela arrive souvent, la couleur de ces feuilles ne nuit point à celle des fleurs, en perçant à travers leur tissu délié, & en partie diaphane ».

« Il y a des plantes dont les feuilles, par leur épaisseur & leur substance charnue, sont très-difficiles à dessécher, & se noircissent avant que leurs sucs aient été épuisés par la dessication ordinaire; telles sont entr'autres les feuilles des orchis. J'ai observé qu'en enlevant par lambeaux, à l'aide d'une pointe de canif, la pellicule qui recouvre le dessous de ces feuilles, avant de les coller, on précipitoit la dessication, ensorte qu'elle s'opéroit ordinairement en deux ou trois jours, ou même dans un plus court espace de temps; les feuilles alors conservent une grande partie de leur verd, ou du moins ne font que jaunir un peu, sans jamais passer à cette couleur noire foncée, qui est le dernier terme de la dégradation, pour un genre de productions qui nous offre ce que la nature a de plus riant & de plus gracieux ».

En suivant les procédés d'Haüy, on rangera les plantes suivant le systême de Linnéus; on pourra même recueillir toutes celles qu'il a indiquées dans sa matière médicale, édition de Schréber, en y ajoutant les végétaux découverts depuis, ou quelques-uns dont il n'a pas parlé, & qu'on trouvera décrites, ou au moins annoncées soit dans les auteurs modernes de matière médicale, soit dans ce dictionnaire où on les trouve rangées par ordre alphabétique, suivant la nomenclature françoise. Il faudra suivre la nomenclature de Linnéus, écrire sur chaque feuille, contenant une plante collée, les noms générique & trivial ou spécifique donnés par Linnéus, noter au haut de la feuille la classe & l'ordre du systême du botaniste suédois; & lorsqu'on voudra y joindre la connoissance raisonnée des végétaux, ajouter aussi le caractère générique le plus tranchant & le plus propre à les faire distinguer de tous les autres végétaux. Une précaution non moins indispensable, c'est de joindre aux noms Linnéus de chaque plante la phrase de Tournefort; car le plus grand nombre des auteurs de matière médicale n'ont fait connoître les végétaux & leurs produits que par ces dernières phrases. Il sera encore utile d'ajouter au bas de la page contenant la plante collée un mot ou une phrase très-courte, pour rappeller la principale, la plus frappante propriété de cette plante, & l'usage le plus fréquent qu'on en fait. Linnéus, dans sa matière médicale, peut encore servir ici de modèle, & l'on peut même dire que son ouvrage semble destiné à ne tracer qu'une esquisse propre à rappeller le souvenir de l'efficacité & des usages de chaque médicament.

Quand ce travail est fini, quand on a une collection complette, ou presque complette des plantes usuelles, on en fait relier les feuilles en volumes *in-folio*, qui ne contiennent pas plus de 120 à 150 plantes, suivant leur épaisseur; on les dispose dans l'ordre de Linnéus: on a soin de laisser quelques feuillets blancs d'espace en espace pour contenir les plantes qui manquent, & dont on met la note en crayon au bas; on fait mettre un papier fin ou papier joseph entre chaque feuille, pour les empêcher de se maculer réciproquement; on fait faire une reliure avec des onglets entre les feuilles, de manière à ce qu'elles soient bien séparées, & à ce qu'on puisse ouvrir entiérement le volume, sans rien gâter, & voir la plante toute entière, sans pli, sans contour de la feuille. Cette forme de reliure permet aussi qu'on enlève une plante altérée ou détériorée, & qu'on lui en substitue une autre.

Cette collection faite par l'étudiant en médecine, dans ses momens de loisir, lui apprend à mesure à connoître avec exactitude les plantes usuelles, le force à étudier leur structure, à développer toutes leurs parties, à distinguer beaucoup mieux qu'on ne le fait dans les études ordinaires, les véritables caractères des végétaux, & à ne point confondre les genres & les espèces. Ce n'est point à ceux qui ne voient dans le métier de médecin que le moyen de faire fortune, que l'art de tromper les hommes, & de lever une sorte d'impôt sur la crainte de la douleur & de la mort; ce n'est point à ceux qui, trop peu instruits pour connoître la vraie source des préjugés en médecine, mais pas assez sots pour n'en pas tirer tout le parti possible, en séduisant la crédulité & l'ignorance par le jargon des charlatans & des imposteurs, ne cherchent dans l'exercice de l'art, qui n'est pas pour eux celui de guérir, qu'une des mille manières d'abuser de la foiblesse des hommes, & de les faire servir à leur avancement, que cet article peut être adressé, mais aux jeunes gens studieux, qui, entraînés par un goût éclairé, & par l'amour des sciences, vers des occupations humaines où de grandes lumières sont nécessaires pour rendre des services utiles à la société, se livrent à l'étude de la médecine en philosophes, & acquièrent, avant de la pratiquer, assez de connoissances solides pour éviter de tomber dans les écueils que la philosophie elle-même a déjà dénoncés avec la force de raisonnement & la vigueur de style dont J. Jacques s'est armé pour combattre les préjugés en médecine; ceux-là, loin de contribuer à la corruption des idées que Rousseau attribue à l'art de guérir, & à la pusillanimité que cet art, mal conçu & mal exercé, a fait naître dans les ames, relèvent le courage abattu des malades, leur offrent l'espérance, qui les fait porter avec d'utiles conseils, pour le soulagement de leurs maux, la consolation à leurs misères, & apprennent autant à détruire les affections de l'esprit, qu'à repousser les atteintes de la douleur; ceux-là doivent se proposer d'ajouter aux pensées vraies du philosophe genévois, de nouvelles pensées sur les moyens de rendre la médecine plus utile aux hommes, & de détruire eux-mêmes les préjugés nuisibles que de longs abus ont fait naître; c'est à ces amis de l'humanité, qui veulent la servir par un des plus beaux moyens que la nature ait offerts à l'intelligence & à la raison humaine, que j'adresse mes vœux sur ce point. En le leur annonçant comme un des plus utiles qu'ils puissent mettre en usage, en le leur présentant comme une des bases, comme un des fondemens de l'édifice qu'ils veulent élever, ils me croiront & m'entendront. Ils ne négligeront pas l'étude de la portion de botanique qui doit diriger leurs pas dans la connoissance des médicamens tirés du règne végétal; ils ne penseront pas avec les hommes ignorans, ou ceux qui, par leur goût pour les paradoxes, se confondent avec les ignorans, que cette étude est inutile aux médecins qui, suivant leurs idées, ne devroient rien savoir que ce qu'ils prennent pour l'art, & ce qui n'est manifestement que la routine de traiter les malades.

Ils auront l'attention sur-tout de ne se point trop fier à leur mémoire, & de ne pas croire bien connoître les plantes une fois arrangées par eux, comme il a été dit ci-dessus; mais ils reverront souvent leur *herbier*; ils compareront de temps en temps les plantes qui y sont renfermées & séchées avec les mêmes plantes fraîchement cueillies, pour saisir les rapports des mêmes espèces dans ces deux états. Ces conseils sont également applicables aux médecins occupés du traitement des malades; comme leurs travaux ne sont rien sans l'administration des remèdes qu'ils ordonnent; comme il est important qu'ils sachent si les médicamens qu'ils prescrivent sont donnés avec les qualités & à la dose convenables; comme ils doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exécution de leurs conseils, ils ne peuvent le faire sans avoir les connoissances suffisantes pour bien déterminer l'espèce & le genre de plante qu'ils ont prescrite. On sent bien qu'il seroit impossible de remplir ce but, qu'ils doivent regarder comme un devoir, sans avoir présens à l'esprit les caractères des principales plantes usuelles. L'occupation journalière des médecins, les empêchant de suivre la végétation des plantes dans les jardins de botanique, & de parcourir les campagnes pour les y voir dans leur état de nature, à défaut du temps qui leur manque, je leur offre une méthode utile, qui peut même les délasser agréablement, & qui a le grand avantage de leur fournir le moyen d'éviter les *quiproquos* qu'on a si souvent à craindre de la part des hommes peu éclairés, ou des femmes qui se chargent ordinairement de cueillir, de conserver, & de débiter les plantes & les parties des plantes médicinales.

Il seroit avantageux de joindre à cet *herbier* une collection des racines, des fruits & des semences employées en médecine, & de les examiner de temps à autre, pour apprendre à les bien reconnoître par leur forme, leur volume, leur saveur, leur couleur, leur tissu, &c.

Quelques gens de l'art croient qu'ils remplissent le même objet, en se procurant & en parcourant de temps en temps des gravures de plantes usuelles. Mais des hommes instruits dans cette partie des connoissances humaines, savent combien il manque de choses à ces sortes d'ouvrages; je ne connois guères que les planches de Bulliard qui puissent, jusqu'à un certain point, servir à cet usage; encore cet ouvrage, d'ailleurs très-bien fait, ne peut-il pas tenir exactement lieu d'un *herbier* naturel.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter ici qu'un *herbier* complet, par rapport à la matière médicale, doit exister dans toutes les écoles de médecine, & qu'il doit être fait avec assez de soin, pour servir de

modèle aux étudians, qui prendront ainſi le zèle & l'exemple des maîtres faits pour les diriger dans la carrière. (FOURCROY.)

HERBIER. (*Eaux minérales.*)

C'eſt un hameau du haut Vivarais, à trois quarts de lieue de Saint-Martin de Valamas. La ſource porte ce dernier nom, ou celui de Nant: elle eſt froide, & ſort d'un rocher placé dans un petit ravin. M. Boniface la dit acidule & martiale.

(MACQUART.)

HERBIVORES. (*Hygiène.*)

On donne ce nom aux animaux qui vivent d'herbe, de plantes, de végétaux. (*Voyez* VÉGÉTAUX, RÉGIME VÉGÉTAL, ALIMENT.) (MACQUART.)

HERBORISTE. (*Mat. méd.*)

C'eſt une vérité bien reconnue & bien évidente aux yeux de tous les hommes, que les ſuccès dans l'exercice de la médecine dépendent néceſſairement de l'adminiſtration des médicamens, & que ſi le médecin n'eſt pas dans la plus grande ſécurité & dans la plus grande aſſurance ſur la nature, la préparation, la doſe & la diſtribution des remèdes qu'il preſcrit, toutes ſes lumières, tous ſes travaux, toutes ſes penſées, deviennent non-ſeulement inutiles, mais même ſouvent dangereux aux malades. Tout ce qui tient au commerce, au choix, à la préparation & à l'adminiſtration des drogues ſimples & compoſées, doit donc être confié à des hommes éclairés, intelligens, propres & attentifs; le défaut de lumières, de ſoins, de prudence, d'attention, peut faire commettre ſur ce point des erreurs funeſtes, ou au moins capables de détruire les effets que le médecin peut produire. La collecte des plantes médicinales, la ſéparation de leurs parties, leur deſſication & leur conſervation, l'art de les bien connoître dans leurs différens états, de fraîcheur ou de ſécheteſſe, & ſur-tout dans les différentes parties qu'on emploie, racines, tiges, écorces, feuilles, fruits & ſemences, exige des connoiſſances de botanique bien plus exactes & bien plus sûres que celles qu'on attend d'un amateur, que celles que demande la ſimple curioſité; car les erreurs & les *quiproquos* ſont, à cet égard, d'un tout autre intérêt que dans l'étude des plantes, qui n'a pour objet que de les comparer & de tirer des réſultats utiles de leur ſtructure. En effet, qu'un élève en botanique commette, pendant les premières années de ſes études, des fautes graves à cet égard, qu'il prenne des plantes les unes pour les autres, qu'il n'ait point une aſſurance très-grande pour les reconnoître & en déterminer le genre & l'eſpèce, ces erreurs n'emportent avec elles aucun danger, elles ne ſont ſuivies d'aucun inconvénient pour la ſociété; le botanophyle a le temps de ſe rectifier. Mais que de pareilles erreurs aient lieu par rapport aux plantes & à leurs parties, qu'on emploie comme médicamens, que les hommes qui ſe chargent de les cueillir & de les diſtribuer aux malades les prennent les unes pour les autres, les confondent enſemble, & ne les diſtinguent pas avec une ſcrupuleuſe exactitude, alors tous les périls menacent ceux qui viennent chercher des remèdes à leurs maux; on peut leur donner des racines, des écorces, des tiges, des feuilles, des fleurs, des graines amères, purgatives, émétiques, pour des adouciſſantes & des relâchantes, des narcotiques & des vireuſes pour des acides & rafraîchiſſantes, des âcres ſtimulantes, & même corroſives pour des douces, tempérantes, ſucrées, nourriſſantes, &c. Des exemples heureuſement rares, mais encore trop multipliés pour le bonheur & la vie des hommes, de *quiproquos* dangereux nous avertiſſent de ce qu'on a à craindre ſur cette partie ſi importante de l'exercice de l'art de guérir. C'en eſt aſſez pour faire ſentir l'urgente néceſſité de donner une inſtruction profonde aux *herboriſtes.* On peut aſſurer que juſqu'à préſent les *herboriſtes* n'ont eu qu'une routine empyrique, qu'une habitude facile à tromper dans l'art de connoître les végétaux, & leurs parties, s'il eſt vrai que cette routine ſuffit pour bien diſtinguer & choiſir les plantes les plus employées & les plus répandues dans les campagnes, s'il eſt vrai que le coup-d'œil exercé qu'ils portent dans ce travail ne doit pas faire craindre d'erreurs pour le plus grand nombre des végétaux employés le plus communément en médecine, c'eſt alors ſur ceux qu'on n'emploie que rarement, ou depuis peu de temps, que ces erreurs pourront être commiſes, & la crainte du danger pour être moins fréquente, n'en eſt pas moins réelle. Il faut donc trouver des moyens de mettre les cités à l'abri de pareils inconvéniens. Le meilleur que je connoiſſe eſt d'ouvrir une école deſtinée à inſtruire les *herboriſtes;* l'inſtruction eſt le premier des remèdes moraux, & celui qu'on ne riſque rien de donner dans tous les lieux, dans tous les temps, & à tous les hommes. Ce n'eſt point un cours complet & très-étendu de botanique philoſophique qu'il faut pour remplir cet objet; un cours fait ainſi n'a preſque aucun avantage pour les hommes qui n'ont pour but que de cueillir les plantes médicinales. Auſſi à Paris, où il n'y a qu'un cours de cette eſpèce, les *herboriſtes* ignorent-ils preſque tous les élémens de cette ſcience, & ſont-ils obligés de s'en tenir à la routine aveugle, dont les ſuites peuvent devenir funeſtes aux citoyens. Il faudroit faire pour eux un cours élémentaire où l'on montreroit les plantes uſuelles; il faudroit leur apprendre à les reconnoître non-ſeulement par la ſtructure de leurs fleurs, qui renferment les caractères génériques, & celle de leurs feuilles, qui comprend la plupart des caractères ſpécifiques, mais encore par leur port, leur odeur, leur ſaveur, leur couleur; il faudroit ſur-tout les leur montrer dans différens états de végétation, depuis les premières feuilles, & leur jeune feuillage, juſqu'à la fructification. On ne devrait pas ſe

contenter d'expofer les caractères à la manière de Linnéus, il feroit néceffaire de faire connoître en particulier les racines, les tiges, les écorces, les feuilles; ces mêmes parties leur feroient expofées dans différens états de deffication, comme on les conferve pour l'ufage médicinal; on y joindroit l'hiftoire naturelle, & la defcription détaillée des matières végétales exotiques, racines, écorces, feuilles, fleurs, fruits & femences, qu'on apporte de différens endroits, & qu'on emploie comme médicamens. Les herborifations dans les campagnes environnantes feroient fur-tout néceffaires, & il ne faudroit pas fe borner, comme on l'a fait jufqu'ici, à huit ou dix courfes rapides plus fatigantes qu'inftructives, où l'on arpente quelques plaines fans s'arrêter, & où l'on ne voit que de loin, & en paffant, les principales efpèces de végétaux indigènes. Dans les herborifations que je recommande, on choifiroit les lieux les plus riches en plantes, on s'arrêteroit plufieurs heures, on examineroit les plantes fur le terrein même, & fans les arracher; on en décriroit avec foin la hauteur, le port, le fite, la foliaifon, la floraifon, la fructification; enfuite on les déterreroit, on enleveroit avec foin leurs racines, qu'on décriroit avec le même foin; on s'occuperoit de la confervation & de la deffication de ces plantes; on compareroit leurs parties féchées avec les mêmes parties fraîches. On multiplieroit affez les courfes dans différentes époques des faifons, depuis le mois de mars jufqu'en novembre, pour voir dans leurs différens états toutes les plantes ufuelles; on n'oublieroit pas, fur-tout, de faire comparer aux *herboriftes* les plantes qui fe reffemblent, & qu'on peut confondre les unes avec les autres, pour leur donner des caractères sûrs & faciles propres à les faire toujours reconnoître, & les moyens d'éviter les *quiproquos*. Le profeffeur les exerceroit affez pour être sûr qu'ils ne pourroient plus commettre, à cet égard, d'erreurs préjudiciables; & les *herboriftes* trouvant une fois les moyens de s'inftruire, ne pourroient s'établir & vendre des plantes à leurs concitoyens qu'après avoir acquis les connoiffances néceffaires, & fur l'atteftation du profeffeur chargé de leur enfeigner la botanique ufuelle, & de les former à la connoiffance des plantes; peut-être même feroit il bon qu'une loi nommât des botaniftes de profeffion pour vifiter & infpecter, non pas comme on le fait illufoirement & à des époques fixes & connues chez les apothicaires, auxquels on donne ainfi le temps de difpofer leurs drogues comme ils veulent, mais à la volonté des infpecteurs, pour le temps & pour la fréquence. Les botaniftes s'affureroient de l'état des plantes chez les *herboriftes*, & de leurs connoiffances exactes; ils leur demanderoient des végétaux ufuels & indigènes, pour voir s'ils favent bien les diftinguer & les cueillir, s'ils ne font pas capables de commettre des erreurs, s'ils ont foin de bien conferver les plantes & leurs parties. Il eft à croire que le feul établiffement de ces infpections forceroit les *herboriftes* à acquérir les connoiffances de botanique néceffaires à la sûreté publique, & qu'on préviendroit par-là les dangers auxquels ont été jufqu'ici expofés les citoyens, par le peu de lumières des hommes qui cultivent cet état. (FOURCROY.)

HERCULE. (Mal d') (*Voyez* EPILEPSIE.)

(MAHON.)

HÉRÉDITAIRES. (Maladies) (*Médec. légale & Pathologie.*)

PREMIERE PARTIE.

Exifte-t-il des maladies vraiment héréditaires, & quelles font-elles ?

CHAPITRE PREMIER.

Qu'entend-t-on par maladie héréditaire ?

On appelle *maladie héréditaire* une maladie qui reconnoît pour caufe une difpofition particulière du corps à en être attaqué; difpofition que les parens qui ont été fujets à cette maladie, tranfmettent à leurs enfans par le moyen de la génération.

Un caractère effentiel des difpofitions *héréditaires*, c'eft d'obferver pour leur développement, dans les enfans, la même époque, le même âge que chez les parens. Ainfi, par exemple, un phtifique devient père d'un enfant qui jouit d'une bonne fanté jufqu'à la révolution de la puberté, mais qui alors éprouve les mêmes fymptômes de phtifie qu'avoit fon père à cette époque.. (Il peut cependant arriver quelquefois que ces affections fe déclarent un peu plutôt chez les enfans; elles font alors plus dangereufes & plus réfractaires.) D'après cela, on voit que la difpofition *héréditaire* doit refter cachée dans le corps fans produire d'effets fenfibles, & qu'elle a befoin du concours de certaines circonftances particulières pour être mife en action.

Il ne faut pas confondre les *maladies héréditaires* avec celles qu'on appelle *connées*. Par maladies *connées*, on entend celles que la mère communique au fœtus dans le temps de la geftation. On peut rapporter à cette claffe de maladies celles qui font l'effet de l'imagination de la mère; par exemple, les envies, &c., cette influence de l'imagination de la mère fur le fœtus, n'eft pas univerfellement reconnue par tous les auteurs : ceux qui foutiennent l'affirmative appuient leur opinion fur une foule d'obfervations; les autres, fans nier ces faits, les attribuent à toute autre caufe qu'à l'imagination de la mère. « Les envies font comme des nuées, on y voit » ce que l'on veut, » dit M. Bonnet, (*Confid. fur les corps org.*, *chap.* 338). « Lorfqu'une femme eft » accouchée d'un enfant marqué, dit un autre au- » teur, leur mémoire fournit tout ce qu'elles veulent; » &

» & en effet, il est difficile que dans un espace de » neuf mois une femme n'ait jamais eu peur d'aucun animal, ni envie de manger d'aucun fruit ». (*Venus*, *physique*, prem. part., pag. 88.) Mais il est inutile de chercher à prouver l'une ou l'autre opinion, ces maladies n'ont pas, comme nous le voyons, le caractère que nous avons donné aux *maladies héréditaires*; ainsi elles n'appartiennent pas à notre question. *Non nostrùm est tantas inter componere lites.*

On doit ranger dans la classe des maladies *connées* toutes les maladies qui, attaquant la mère pendant la grossesse, doivent porter leur impression sur le fœtus (1); car, comme dit Hippocrate : *Puer in utero ex matre vivit, & ut valet mater, ita puer se habet.* (Lib. de nat. pueri, cap. 9.) Les enfans, il est vrai, portent ces maladies en naissant; mais elles ne leur ont point été communiquées dans l'acte de la génération, ce qui est un caractère essentiel des *maladies héréditaires.*

Si on rangeoit ces maladies dans la classe des *maladies héréditaires*, on devroit aussi y placer toutes celles que la nourrice communique à son nourrisson. L'influence (2) de la nourrice sur l'enfant est de même nature que celle de la mère, elle tient aux mêmes causes : c'est toujours dans leur corps que se prépare la substance qui doit servir de nourriture à l'enfant, la nature n'a fait que changer d'organe pour sa secrétion. Ainsi comme on ne peut point donner le nom de *maladies héréditaires* à celles que la nourrice communique à l'enfant, de même on ne peut point rapporter à ce genre de maladie celles que la mère communique au fœtus pendant la gestation.

D'après cette manière de voir, on ne doit point classer parmi les *maladies héréditaires* celles qui sont le produit d'une constitution foible & maladive, que les enfans apportent si souvent en naissant. Cette constitution peut dépendre des maladies de la mère pendant la grossesse, & alors elle est connée; mais je veux que cette constitution vicieuse ait été transmise dans le moment de la génération; on pourra tout au plus dire que cette constitution foible est héréditaire. Mais on ne peut point avancer que les maladies qui en seront le produit soient héréditaires; elles n'ont aucun des caractères essentiels que nous avons donnés aux affections héréditaires. Prouvons cette assertion par des exemples.

On avance assez généralement que le rachitis est une *maladie héréditaire*, & on prouve cette assertion par les faits suivans : Les parens d'un tempérament foible & pituiteux, adonnés à une vie sédentaire, epuisés par les plaisirs, ou par des maladies vénériennes multipliées (3), les femmes attaquées de fleurs blanches, & scrophuleuses (4), produisent des enfans rachitiques.

On fait à-peu-près le même raisonnement relativement au scorbut. Les parens épuisés par des maladies longues, ou par des fièvres quartes opiniâtres, ont souvent des enfans attaqués de scorbut *mixte*, ou *intermediaire*. Par scorbut *mixte*, Buchan entend un vice de la constitution, qui fait qu'on est attaqué du scorbut par les causes les plus légères.

Il est clair que ces deux maladies ne sont point héréditaires, & que les auteurs qui leur en ont donné le nom, n'ont pas fait attention aux caractères essentiels des *maladies héréditaires*, qui sont de représenter exactement dans les enfans la maladie qui a existé dans les parens, & de se développer au même âge, à la même époque que chez eux. Le scorbut & le rachitis, qu'on a appellés *héréditaires*, n'ont aucuns de ces caractères.

Il en est de même d'une infinité de maladies qui tiennent à une constitution vicieuse, dont les enfans ont hérité de leurs parens, & qu'on a regardé mal-à-propos comme héréditaires.

Il est une autre cause de maladies, qu'on appelle *endémiques*, qui ont pour caractère d'attaquer cons-

(1) Souvent les maladies observent dans la mère & le fœtus la même marche; je connois une femme qui, l'année passée, fut attaquée de la petite-vérole, étant enceinte de sept mois; à l'époque de la suppuration, elle accoucha d'un enfant tout couvert de boutons de la petite-vérole en suppuration, qui ne vécut que quelques momens après sa naissance.

(2) L'influence de la nourrice sur l'enfant est très-bien prouvée, on en voit des exemples tous les jours; elle s'étend même jusques sur les passions & le caractère. « J'ai observé depuis long-temps, dit *Silvius*, que les enfans sucent avec le lait, le tempérament aussi bien que les inclinations qu'on remarque en eux pendant le cours de leur vie, & qu'ils tiennent, à ces deux égards, autant de leur nourrice, que de leur mère ». *Didon*, pour peindre le caractère dur & inflexible d'Ænée, s'exprime ainsi :

Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,
Perfide; sed duris genuit te cautibus, horrens
Caucasus, hircanæque admôrunt ubera tigres.
(Ænei. lib. 4.)

Cette seule considération devroit être un motif bien puissant pour encourager les mères à nourrir leurs enfans.

(3) *Voyez* Astruc, traité des maladies vénériennes, liv. 2, chap. 1.

(4) Buenher rapporte l'observation d'une femme scrophuleuse, qui eut onze enfans rachitiques. (*Voyez* collection de *Haller*, dissert. de rachit. perf. & imperf.)

tamment les habitans d'un même pays. Il paroît encore très-douteux à quel genre de maladie on doit les rapporter ; la plupart des auteurs les font dépendre de l'action de certaines causes extérieures particulières au climat : ainsi on a attribué le goëtre, qui est familier aux habitans des Alpes, aux eaux de la neige dont ils font usage. Mais il peut arriver que ces maladies tiennent à un vice organique, communiqué aux enfans par les parens, vice dont le développement est facilité dans ces climats par l'action de certaines causes extérieures, & alors ces maladies auront bien le caractère *héréditaire* ; il peut aussi se faire que l'action des causes extérieures suffise seule pour produire ces maladies. Pour s'assurer de ces faits, il faudroit examiner si ceux qui, n'étant point nés dans ces pays, deviennent sujets à ces maladies en venant y habiter, ou si ceux qui sont nés dans ces pays se délivrent de ces incommodités en allant dans d'autres climats. Ces observations n'ont point été faites jusqu'à présent, à ce que je crois ; ainsi j'aime mieux me taire sur ce sujet, que d'avancer une opinion qui auroit toujours le vice de n'être point appuyée sur l'expérience.

Chapitre II.

En quoi consiste le caractère héréditaire.

Les *maladies héréditaires* étant intimement liées avec la génération, il paroîtroit naturel, & même nécessaire, que je rapportasse les différentes hypothèses qu'on a faites sur cette fonction, que je m'arrêtasse à la plus probable, & que j'en déduisisse la nature de ces maladies : ainsi, en admettant le systême de M. de *Buffon*, je dirai si les *moules intérieurs* ne sont pas sains, les *molécules organiques* qui y seront formées participeront du vice dont ils sont attaqués ; ces *molécules* doivent former dans le fœtus la même partie que celle où elles ont pris naissance, & j'en conclurai que la partie qui a été malade dans les parens, sera affectée du même vice dans les enfans, ou bien plus simplement avec Hippocrate : *Cum nempè genitura ab omnibus corporis partibus procedat à sanis sana, à morbosis morbosa.* (De morbo sacro, cap. 3.)

M. *Bonnet* a expliqué la nature des *maladies héréditaires* de cette manière. D'après son systême, où il admet la préexistence des germes, il prétend que les défauts de conformation des organes ne peuvent point se communiquer au fœtus, s'ils n'ont point attaqué les organes de la génération du mâle, ou s'ils ne sont pas de nature à influer sur les humeurs ; mais les *maladies héréditaires*, ajoute-t-il, se transmettent, parce qu'elles affectent les humeurs, & par elles la liqueur séminale. (*Consid. sur les corps org. chap.* 338.)

Cette manière d'étudier la nature des *maladies héréditaires* me paroît vicieuse : 1°. elle a le défaut capital de s'appuyer sur des fondemens peu solides : on n'a donné jusqu'à présent aucun systême certain sur la génération, & personne ne peut se dissimuler qu'on ne puisse opposer aux différentes hypothèses qu'on a faites sur ce sujet des difficultés insolubles ; il est clair que ces objections s'appliqueront toujours au systême qu'on aura bâti, d'après ces hypothèses, sur la nature des *maladies héréditaires* : d'un autre côté, si l'hypothèse se trouve fausse, le systême qu'on en aura déduit tombera de lui-même. Ainsi, en suivant cette méthode, on ne donnera jamais une théorie vraie & satisfaisante de ces maladies.

2°. Je crois que la nature des *maladies héréditaires*, loin de recevoir quelque lumière de la part des hypothèses de la génération, doit au contraire leur fournir des preuves, & que si on parvenoit à la connoître clairement, cela répandroit beaucoup de jour sur le mystère de la génération. En effet, s'il étoit prouvé que les *maladies héréditaires* dépendissent d'un vice de conformation organique, qui est transmis par les parens dans l'acte de la génération, ce seroit, ce me semble, un terrible argument contre la préexistence des germes en faveur des épigénésistes.

Je n'entrerai donc dans aucun détail sur la génération, ce n'est point nécessairement lié au sujet que je traite ; d'ailleurs les preuves que j'en pourrois tirer seroient fautives & de peu de poids : ainsi, pour agir avec plus d'ordre dans le développement de cette question, je proposerai une opinion sur la nature des *maladies héréditaires*, & je tâcherai de la prouver par les phénomènes que ces maladies présentent constamment. Cette méthode m'a paru la plus sûre, & elle aura le mérite d'appuyer sur des faits constatés par l'expérience ; ces phénomènes, il est vrai, sont peu nombreux, & ne me fourniront par conséquent que peu de preuves ; mais j'aime mieux donner seulement quelques apperçus sur la nature de ces maladies, que de m'égarer dans des hypothèses toujours vagues & incertaines.

Il y a deux opinions sur la nature des *maladies héréditaires*. Les uns les font consister dans un virus particulier, que les parens transmettent aux enfans dans le moment de la génération, & qui, dans la suite, produit chez eux la même maladie ; les autres, au contraire, les font dépendre d'une espèce de rapport entre les enfans & les parens dans le systême des solides ; c'est dans un tempérament particulier, dans la contexture intime des organes qu'ils font consister la disposition héréditaire. D'après cette maniere de voir, ce n'est point la maladie que les parens communiquent, ce n'est que la disposition à une maladie, qui aura besoin du concours de certaines circonstances pour se développer ; j'adopte cette dernière opinion, & je dis que la *maladie héréditaire* consiste dans une disposition particulière des solides, qui a été transmise par les parens dans l'acte

de la génération, disposition qui détermine la maladie par le concours d'autres causes accessoires, que nous appellons *causes occasionnelles*.

Je ne prétends point cependant que les *maladies héréditaires* consistent uniquement dans une affection des solides; cette assertion seroit contraire à l'expérience : on reconnoît tous les jours, dans les maladies qu'on regarde comme héréditaires, des dégénérations humorales, souvent même ces dégénérations peuvent former le caractère principal de la maladie. Mais ces affections humorales n'ont été déterminées que par la mauvaise disposition des solides; c'est ce vice, & non celui des humeurs, qui a été la cause première de la maladie; & c'est précisément dans cette affection des solides, qui a été communiquée au fœtus dans l'acte de la génération, que je dis que consiste la disposition héréditaire. Prouvons cette opinion par l'examen des phénomènes de ces maladies.

Un des caractères que nous avons reconnu aux *maladies héréditaires*, c'est d'être la même dans les enfans que dans les parens, de présenter la même marche, d'affecter les mêmes organes. Si la *maladie héréditaire* consistoit dans un virus, comment expliquer cette ressemblance ? pourquoi ce virus attaqueroit-il cet organe plutôt qu'un autre ? pourquoi produiroit-il une affection locale, plutôt qu'une maladie générale ? Pour répondre à ces questions, il faudroit admettre autant de virus qu'il y a d'organes dans le corps, & en borner l'action à ces seuls organes, ce qui est absurde; au contraire, en faisant dépendre ces maladies d'une mauvaise disposition des solides, on conçoit facilement que ce vice des solides doit nécessiter le développement de la maladie dans l'organe où il existe, & qu'alors cette maladie doit présenter la même marche, les mêmes symptômes dans les enfans que chez les parens, puisqu'elle a son siége dans les mêmes organes.

D'après cette manière de considérer la disposition héréditaire, on explique facilement pourquoi elle peut rester long-temps cachée dans le corps sans produire la maladie, pourquoi elle ne se développe qu'à des époques fixes, qui sont celles où la maladie a existé chez les parens. En effet, il est aisé de concevoir que la plupart des organes n'exerçant leur principale action sur l'économie animale qu'à des époques fixes, le vice dont ils sont attaqués peut rester jusqu'alors sans produire d'effets sensibles. Il en est des *maladies héréditaires* comme des changemens que la nature fait dans l'économie animale à certains périodes. Ainsi la révolution de la puberté s'opère toujours dans l'homme à une époque fixe : cependant les organes qui deviennent le centre des mouvemens qui s'établissent alors, existoient dans le fœtus, il en sera de même de la disposition héréditaire; il faudra, pour qu'elle produise la maladie, que la nature excite une série de mouvemens particuliers, qui ne pourront s'établir que lorsque l'organe vicié entrera en action. (Aussi verrons-nous ci-après que les maladies des âges sont celles qui sont le plus susceptibles d'être héréditaires.) Si nous faisons consister la disposition héréditaire dans un virus, comment concevoir que ce virus puisse rester si long-temps dans le corps sans produire des effets sensibles? Ce seroit contraire à l'expérience journalière. Aussi les auteurs qui ont admis des *maladies héréditaires* dépendantes d'un vice des humeurs, ont dit qu'elles se manifestent toujours dans un age prématuré, & ont donné même pour signe distinctif des *maladies héréditaires* dépendantes d'un virus, & de celles qui consistent dans un vice de constitution, le développement prématuré qui a lieu dans les premières. (*Voyez* Cullen.) (1).

Un phénomène non moins important des *maladies héréditaires* vient encore à l'appui de notre opinion. Il arrive quelquefois qu'une *maladie héréditaire* attaque le père & le petit-fils, sans que le fils en soit attaqué : on peut en voir des exemples dans Pline. (*Liv.* 7, *chap.* 12, *pag.* 147.) Dans ce cas, il faut bien que le père ait transmis sa maladie au fils, pour que celui-ci la transmette au petit-fils; cependant la maladie ne s'est point développée dans le fils; ce phénomène est très-facile à concevoir d'après notre manière de voir. Prouvons-le par un exemple. Je suppose qu'un jeune homme né de parens phtisiques, ait hérité d'une disposition à la phtisie; si ce jeune homme a un enfant, il peut lui transmettre cette disposition. Pour que la phtisie se développe, il faut attendre l'âge où les poumons entrent en action, qui est celui de la puberté. Il faut aussi, comme nous l'avons dit, le concours de certaines circonstances pour la production de la phtisie. Si, à l'époque de la puberté, ces circonstances manquent, si on a soin d'éloigner toutes les causes occasionnelles, (c'est sur tout à éloigner ces causes qu'on doit s'attacher dans ce traitement prophylactique.) il est très-possible que le père échappe à la phtisie, & le fils pourra en être la victime, s'il se trouve exposé à l'action des causes occasionnelles qui favorisent le développement de la disposition à cette maladie.

Je ne crois pas qu'on puisse rendre une raison aussi satisfaisante de ce phénomène, en faisant consister la disposition héréditaire dans un virus. En effet, une fois le virus communiqué, la maladie se développeroit nécessairement.

Une autre circonstance qui vient à l'appui de notre opinion, c'est que plusieurs auteurs ont observé que les *maladies héréditaires* attaquoient plutôt

(1) J'admets bien des maladies produites par un vice héréditaire des humeurs; mais je ferai voir bientôt sous quel point de vue on doit les considérer.

les enfans qui ressemblent à leurs parens, que les autres. (*Voyez* Cullen, Stahl.) Il y a même dans certaines familles des vices héréditaires qui sont particuliers à un seul sexe. Ainsi je connois une famille où les garçons deviennent chauves à l'âge de vingt cinq ans; les filles ne sont point sujettes à cette incommodité, & conservent toujours de beaux cheveux.

Mais on dira, la vérole & les écrouelles sont susceptibles d'être transmises dans l'acte de la génération, elles consistent cependant dans un virus: j'en conviens; (cependant *Cullen* prétend que les écrouelles doivent dépendre d'une constitution particulière des solides, par la raison qu'elles sont susceptibles d'être héréditaires.) mais il me paroît qu'on doit considérer ces maladies sous un autre point de vue, & qu'elles diffèrent des dispositions héréditaires, qui sont le sujet de cette question. D'abord elles n'ont pas le caractère que nous avons donné aux dispositions héréditaires, qui est de se développer au même âge chez les parens & les enfans. Ces maladies s'établissent ordinairement peu de temps après la naissance. En second lieu, ces maladies une fois communiquées, il n'est plus possible de les prévenir, il faut qu'elles se développent, la cure prophylactique devient inutile; & dans les dispositions héréditaires dont nous devons parler, la Société nationale de Médecine exige de tracer un traitement prophylactique, qui empêche les dispositions de produire la maladie; ainsi je crois que ces maladies ne sont pas du ressort de la question proposée, & qu'elles diffèrent essentiellement des dispositions héréditaires dont il s'agit; d'ailleurs, elles ne me paroissent en général présenter aucune indication particulière pour leur traitement, elles peuvent être plus opiniâtres; mais il faut toujours les combattre par les mêmes remèdes.

D'après toutes ces preuves, je crois pouvoir conclure que les *maladies héréditaires*, qui sont l'objet de la question proposée, consistent dans une mauvaise disposition, un tempérament particulier des solides. Il reste maintenant à prouver s'il existe des *maladies héréditaires*, & quelles sont ces maladies.

Chapitre III.

Existe-t-il des maladies héréditaires, *& quelles sont-elles?*

D'après ce que nous venons de dire, on conçoit très-facilement la possibilité des *maladies héréditaires*; il reste maintenant à prouver qu'elles existent réellement, & c'est par l'observation, & non par des raisonnemens abstraits, qu'il faut le faire.

Tout le monde sait que le plus ordinairement les enfans ressemblent à leurs parens, non-seulement par la taille, les traits de la figure, mais encore par les défauts de conformation; souvent même des difformités qu'une idée particulière de la beauté avoit fait regarder chez certains peuples comme des agrémens; difformités qui, le plus souvent, ont été d'abord produites par des moyens méchaniques, sont devenues naturelles à ces peuples, & ont fait une partie essentielle de leur structure; tels sont les *macrocéphales*, ou peuples à tête plate dont parle *Hippocrate*. On regardoit chez ces peuples comme un agrément d'avoir la tête longue & plate; & pour se le procurer, ils comprimoient d'abord avec des instrumens la tête du nouveau-né; peu à peu la nature suppléa à cette opération, & les enfans naquirent avec la tête plate. *Institutum primùm hujusmodi naturæ dedit initium; successu verò temporis in naturam abiit ut proinde instituto nihil amplius esset. Semen enim genitale ex omnibus corporis partibus procedit, ex sanis quidem sanum, & ex morbosis morbosum; igitur ex calvis calvi gignuntur, ex cæsiis cæsii, & ex distortis utplurimum distorti, eademque in cæteris formis valet ratio: quid prohibet igitur cur non ex macrocephalo macrocephalus gignatur?* (Hipp. de aer. aq. & lo. cap. 8.)

On observe souvent des difformités qui se propagent dans certaines familles, par exemple, le sexdigitisme. M. de *Réaumur* en rapporte un exemple qui lui a été communiqué par M. *Godeheu de Riville*, commandeur de Malte. (*Voyez* art de faire éclore les poulets, tom. II, pag. 377.) On trouve un autre fait de cette nature dans un écrit de M. de *Maupertuis*, sur la génération des animaux. (*Voyez* t. II de ses œuvres, lett. 14.)

Les différences si nombreuses qu'on remarque dans la figure des divers peuples, différences quelquefois si considérables qu'on a de la peine à reconnoître, dans les descriptions qu'on nous a faites, des individus d'une même espèce, ces différences, dis-je, viennent en plus grande partie d'une transmission héréditaire, plutôt que de l'influence du climat, puisque, quoique ces peuples passent dans d'autres pays & qu'ils s'y allient, leurs enfans conservent pendant long-temps les traits de leurs premiers pères. Je crois, avec M. de *Buffon* (1), que ces différences, produites d'abord par l'influence du climat (2), se

(1) Hist. nat. tom. III.

(2) «La figure des nègres représente précisément cet état de contraction que prend notre visage, lorsqu'il est frappé par la lumière & une forte réverbération de chaleur. Alors le sourcil se fronce, la pomme des joues s'élève, la paupière se serre, la bouche fait la moue: or, cette contraction qui a lieu perpétuellement dans ce pays nud & chaud des nègres, a dû devenir le caractère propre de leur figure; le grand froid, le vent & la neige operent le même effet, & il se trouve avec ces circonstances chez les tartares, pendant que dans les zones tempérées, où cet état de contraction n'a pas lieu, les traits sont allongés, les yeux plus à fleur de tête, & la figure plus épanouie». (*M. de Volney*, *voyage en Syrie & en Egypte*.)

font enfuite perpétuées de génération en génération.

Il paroît cependant que la nature a des bornes dans la tranfmiffion de ces difformités; c'eft fur-tout dans les vices de conformation des parties externes qu'on apperçoit ces écarts de la nature; elle eft plus conftante dans la formation de ces parties qui font effentiellement liées avec l'exiftence de l'individu; ainfi, quoique les hottentots retranchent un tefticule à leurs enfans, ils naiffent toujours avec deux tefticules. En général la nature eft fur-tout attentive à munir chaque individu de moyens propres à affurer fa reproduction, & c'étoit bien à tort qu'on l'accufoit de condamner les mulets à la ftérilité; l'expérience a prouvé le contraire. M. de *Buffon* a affuré que le mulet produit par le bouc & la brebis, eft auffi fécond que fon père & fa mère. D'après les expériences de *Haller* & *Bourgelat*, il eft démontré que les mulets des oifeaux multiplient entr'eux & avec leurs races paternelles & maternelles. Le mulet produit par l'âne & la jument, & qu'on avoit furtout taxé de ftérilité, eft cependant fécond. J'ai communiqué au mois de février dernier, à l'académie des Sciences, l'obfervation d'une mule qui a conçu & mis bas d'un muleton très-bien conftitué. On trouve auffi dans quelques auteurs des exemples de cette nature.

Ces vices de conformation ne fe perpétuent pas toujours; ils s'effacent peu à peu, & ne paffent guère la troifième ou quatrième génération. Ainfi les macrocéphales, dont parle *Hippocrate*, ne naquirent pas long-temps avec la tête plate: *nunc autem*, ajoute-t-il, *fimiles ut antea non nafcuntur, abolefcente per hominum incuriam inftituto*. Il en eft de même des difpofitions héréditaires; elles s'effacent peu à peu, & finiffent par devenir nulles. (*Voyez* STAAHL.)

On obferve la reffemblance des parens & des enfans jufques dans la couleur, voilà pourquoi du mélange de deux individus d'une couleur différente, il en réfulte un être qui en a une mixte; telle eft celle des mulâtres.

Ces reffemblances ne fe bornent point à la ftructure extérieure du corps, les enfans héritent auffi le plus ordinairement des mœurs, des paffions, & du tempérament de leurs parens; & il me paroît qu'on ne doit point attribuer à la feule influence du climat, de la nourriture, & du gouvernement, les différences frappantes qu'on remarque dans les mœurs, les paffions & le tempérament des différens peuples; les contraftes qu'on y obferve font fouvent trop peu proportionnés à la diverfité du climat, pour les attribuer à cette feule caufe (1).

Si par les faits que je viens de rapporter, & une foule d'autres qu'il feroit trop long de raffembler, il eft affez prouvé que les parens tranfmettent à leurs defcendans leur conftitution, foit phyfique, foit morale, nous concevrons facilement qu'ils peuvent auffi leur communiquer leurs maladies. Nous avons déjà prouvé la poffibilité des *maladies héréditaires*, & c'eft déjà un bon argument en faveur de leur exiftence. Les auteurs, il eft vrai, nous ont laiffé peu d'hiftoires de ces maladies. *Stahl* rapporte quelques obfervations de goutte héréditaire (Voyez *differtatio de hæreditaria difpofitione ad varios affectus*.)

On voit tous les jours, dans la pratique, certains organes plus foibles dans les fujets d'une même famille, qui font plus vivement affectés dans leurs maladies, & qui exigent des confidérations particulières. *Boerhaave* rapporte qu'il connoiffoit une famille où, au même âge, tous devenoient ictériques; les remèdes étoient inutiles, & les malades périffoient hydropiques; à l'ouverture des cadavres on trouvoit le foie fquirrheux. (*Voyez* comment. de Van-Swieten, tom. I, c. 485.) Il eft très-ordinaire de voir les filles éprouver, à l'époque de leurs menftrues, ou dans leurs groffeffes & leurs accouchemens, les mêmes fymptômes qu'éprouvoient leurs mères.

Le tempérament influe beaucoup fur la production & la nature des maladies; fi donc les enfans héritent du tempérament de leurs parens, on doit trouver fort fouvent beaucoup de conformité dans leurs maladies. Cela eft vrai; mais comme l'influence des caufes extérieures a la plus grande part dans la production de ces maladies, il feroit très-difficile de déterminer ce qu'il peut y avoir d'héréditaire; auffi je ne m'arrêterai point à rechercher ces degrés de reffemblance ou de diffemblance.

Il feroit auffi trop long, & peut-être inutile, de confidérer tous les vices des organes qui peuvent fe communiquer & produire, par conféquent, des fymptômes femblables dans les maladies, chez les parens & les enfans: il eft peu de maladies dans lefquelles on ne trouve quelquefois une caufe organique fufceptible d'être héréditaire.

Je me bornerai à ces maladies effentielles qui attaquent les organes principaux de l'économie animale, & qui, par conféquent, doivent mériter la plus grande attention. C'eft fur ces difpofitions héréditaires, qui produifent effentiellement les mêmes

(1) « Si l'indolence eft propre aux zones méridionales, pourquoi a-t-on Carthage en Afrique, les flibuftiers à Saint-Domingue? pourquoi les malais dans l'Inde, les bedouins dans l'Arabie? pourquoi dans un même temps, fous le même ciel, Sibaris près de Crotone, Capouë près de Rome, Sardes près de Nicletf? pourquoi fous nos yeux, dans notre Europe, des états du nord auffi languiffans que ceux du midi? » (*M. de Volney, voyage en Syb. & en Æg.*)

maladies dans les parens & les enfans, qu'il paroît que la société desire qu'on porte ses recherches ; ce sont en effet celles qui intéressent le plus vivement les médecins.

J'admettrai donc comme *maladies héréditaires* l'épilepsie, l'hémoptysie, la phtisie (1), la manie, la mélancholie, les affections hystériques & hypocondriaques, la goutte & l'apoplexie (2). Tous les auteurs sont généralement d'accord à regarder ces maladies comme héréditaires ; il est vrai qu'ils n'appuient leur opinion par aucun fait ; mais cela me semble prouver qu'ils étoient si persuadés que ces maladies étoient héréditaires, qu'ils croyoient inutile d'appuyer leur assertion par des observations.

N'y a-t-il pas d'autres maladies susceptibles d'être héréditaires ? Il est très-probable qu'il y en a, surtout celles dont la cause première peut exister dans un vice organique : quelques auteurs regardent même comme héréditaires le calcul, le rhumatisme, les hémorrhoïdes, la paralysie ; mais je me bornerai à celles que j'ai déjà énuméré comme les plus universellement reconnues ; il est encore douteux si les autres maladies sont héréditaires, & on a peut-être prononcé là-dessus un peu trop hardiment ; car, comme dit Nietzki, *ab ignorantia aliarum causarum morbi efficientium sufficientium non licet concludere illum esse hæreditarium.* (Patholog. parag. 59.) *Qui morbum*, dit encore le même auteur, *quemdam hæreditarium esse probare contendit, illum ostendere oportet, conditionem corporis in subjecto quodam, quamdiù hic vixerit, talem fuisse, qualem dispositio ad quemdam morbum requirit.* (Parag. 58.) Ainsi c'est à l'expérience & à l'observation à prouver l'hérédité de ces maladies, & quand on l'aura reconnue, il sera très-facile de leur appliquer la théorie que j'ai donnée des dispositions héréditaires, & les règles que je donnerai en parlant de leurs moyens curatifs.

Pour répandre plus de jour sur les maladies que je regarde comme héréditaires, il reste à prouver qu'elles ont le caractère que j'ai reconnu aux dispositions héréditaires, c'est-à-dire, que leur cause première peut consister dans un vice organique. Pour cela, je jetterai un coup-d'œil rapide sur les différens mouvemens qui s'exécutent dans l'économie animale à diverses époques, sur les organes qui deviennent le centre de ces mouvemens, & j'examinerai leurs rapports avec les maladies que j'ai regardées comme susceptibles d'être héréditaires.

On appelle *maladies des différens âges* celles qui ne se développent qu'à des âges marqués, & qui, le plus ordinairement, n'attaquent que des personnes de cet âge. Le caractère ne leur est cependant point essentiel, tous les individus peuvent être sujets à presque toutes les maladies ; mais lorsque ces maladies sont en rapport avec l'âge de celui qui en est attaqué, elles sont plus intimement liées avec sa constitution, & dépendent, en plus grande partie, d'une disposition intérieure, au lieu que dans les autres cas elles tiennent plus aux causes extérieures. (*Voyez* Stahl *de morborum ætatum fundamentis.*)

Ces maladies sont les plus susceptibles d'être héréditaires. *Si parentes*, dit Stahl, *aliquâ ætate morbum illi ætati congruum insigniter toleraverunt, & illo maximè tempore infantem genuerunt, infans ille quando illi ætati pariter adpropinquari ipsi contigit, affectui illi eidem familiarius atque certius expositus observatur.* (De hær. disp. ad var. aff.) Cela tient sans doute à ce que ces maladies, étant plus en rapport avec l'ordre des mouvemens qui s'exécutent à cette époque dans l'économie animale, elles doivent porter des impressions plus profondes sur les organes qui sont le centre de ces mouvemens. Nous pouvons remarquer en passant, que les maladies qui reconnoissent pour cause une affection organique, sont le plus souvent en rapport avec l'âge où elles s'établissent, c'est-à-dire, qu'elles ont ordinairement leur siége dans les organes qui prédominent dans cet âge. Il n'en est pas de même des affections humorales ; car, quoique chaque âge ait un systême humoral qui prédomine, les maladies humorales de cet âge ne portent pas toujours leur impression sur ce systême. Ainsi, quoique l'enfance soit marquée par la prédominance de la diathèse muqueuse, il n'est pas rare de voir dans cet âge des maladies inflammatoires. On remarque pourtant qu'elles portent plutôt leurs impressions sur la tête, partie la plus en travail dans l'enfance. C'est peut-être la raison pourquoi les maladies organiques se communiquent par la génération, plutôt que les maladies humorales. En effet, cela prouve que ces dernières tiennent plutôt à l'action des causes externes, & que les affections organiques dépendent davantage de la constitution interne du sujet, constitution que nous avons reconnue susceptible d'être héréditaire.

L'accroissement & la nutrition sont les principaux actes que la nature exécute dans l'enfance. Ces actes exigent une activité plus considérable dans cette faculté qui travaille la matière alimentaire, la transforme, & l'assimile à notre substance, faculté que j'appellerai digestive. Cet excès de force est prouvé par l'accroissement rapide de toutes les

---

(1) *Familiare est audire juvenes perisse phthisi, quorum familia tota eo morbo perierat.* (Stahl de hær. disp. ad va. aff.) *phthisim, epilepsiam, podagram, ex parentibus in prolem transire, funestis toties constitit exemplis, idem & de aliis pluribus morbis fortè verum est.* (Vanswieten, tom. c. 488.)

(2) Ces maladies sont presque toutes chroniques, & en général les maladies chroniques sont plus susceptibles d'être héréditaires que les aiguës ; cela tient sans doute à ce qu'elles portent des impressions plus profondes sur les organes qu'elles attaquent.

parties du corps, & la facilité avec laquelle les enfans digèrent.

La faculté locomotrice, ou musculaire, est au contraire atteinte, dans les enfans, d'une débilité considérable; aussi ne peuvent-ils soutenir des mouvemens violens & long-temps continués, & le sommeil, pendant lequel ces mouvemens sont suspendus, devient pour eux d'une nécessité plus pressante. C'est à cet état de foiblesse qu'on doit rapporter la sensibilité vive dont jouissent les enfans; car on remarque tous les jours que les individus les plus foibles sont les plus sensibles. Ainsi l'homme, dont l'apanage est le courage, ne jouit point de cette sensibilité exquise attachée à ce sexe intéressant que la nature semble avoir condamné à la foiblesse.

La tête devient le centre des mouvemens qui s'exécutent dans l'enfance. Cette tendance de mouvemens vers la tête paroît avoir pour but de présenter plus de mucosité ou de pituite à la membrane pituitaire, qu'Hippocrate regarde comme l'organe sécréteur de cette humeur qui prédomine dans cet âge. Une autre cause de cette tendance est l'acte de la dentition, & le développement des organes des sens. Le cerveau est l'organe principalement affecté dans l'enfance; c'est aussi à cet âge que doivent se développer les *maladies héréditaires* qui y portent leur impression. Telle est l'épilepsie.

Nous n'avons jusqu'ici que des idées fort imparfaites sur la nature de l'épilepsie, & nous connoissons peu le mode d'affection du cerveau dans cette maladie; peut-être que la considération des causes occasionnelles qui la produisent, & des individus qui y sont le plus sujets, pourra nous fournir quelques apperçus sur cette matière.

Les causes occasionnelles de l'épilepsie sont celles qui tendent à introduire des congestions vers la tête. Ai si les enfans y sont très-sujets à l'époque de la dentition; la suppression, ou le manque des évacuations de la tête, dans l'enfance, produisent souvent cette maladie. *Hippocrate*, après avoir dit que toutes les parties du fœtus se purgent dans le ventre de la mère, ajoute: *Si verò purgatio non succedat, sed in cerebro cogatur, hoc modo fœtus pituitosus esse necesse est, & quibuscumque dum pueri sunt, erumpunt ulcera in caput & in aures ac reliquum corpus, & qui salivosi fiunt ac mucosi, hi ipsi progressu ætatis facillimè degant, hic enim abit ac purgatur pituita, quam in utero purgari opportebat, & qui sic purgati fuerunt comitiali morbo ferè non corripiuntur: qui verò puri sunt, & neque ulcus ullum neque mucus, neque saliva ulla prodit, neque in uteris purgationem fecerunt, periculosum est ne ipsi hoc morbo corripiantur.* (De morb. sac. cap. 4.)

Il en est de même des évacuations sanguines; leur suppression occasionne le plus souvent l'épilepsie. *Menses verò supprimi non commodum est, ex talibus comitiales morbi fiunt.* (Hip. de morb. mul. c. 14.) *Qui statis temporibus*, dit encore Hippocrate, *sanguinem fundunt, si non fuderint, hi epileptici moriuntur.* (Prædic. lib. 1, cap. 9.)

Ces causes occasionnelles agissent plus facilement sur les personnes dans lesquelles on reconnoît une constitution plus foible & plus mobile, & chez lesquelles il doit, par conséquent, exister un état de foiblesse & de mobilité analogue dans le cerveau. Cette constitution se trouve dans les femmes & les enfans, que l'on sait être très-sujets à cette maladie.

D'après ces faits, il me paroît qu'on pourroit croire que la cause prédisponante de l'épilepsie peut consister dans un état de foiblesse du cerveau, qui doit nécessairement amener un plus grand degré de sensibilité dans cet organe, puisque nous avons déja vu que l'état de foiblesse étoit toujours accompagné d'une sensibilité plus exquise (1). Cet état de foiblesse & de sensibilité déterminera plus facilement les congestions vers cet organe, & par conséquent la production de l'épilepsie. C'est précisément cet état qui est susceptible d'être transmis par la génération, & de former la disposition héréditaire à l'épilepsie, qui se développe par l'action des causes occasionnelles.

Les moyens que la nature emploie contre cette maladie confirment cette opinion. En effet, ils tendent tous à introduire un état d'énergie dans le corps, & à éloigner les congestions de la tête; ainsi l'époque de la puberté, en introduisant un nouveau degré de force dans la faculté locomotrice, & dans tout le systême, est une des époques la plus favorable pour la solution de cette maladie; toutes les évacuations de la tête, dans les enfans, sont aussi de puissans moyens pour la prévenir.

L'art a cherché à imiter la nature en combattant l'épilepsie par les vessicatoires, les cautères, les setons, &c.

A l'époque de la puberté, la tendance des mouvemens, qui étoit déterminée vers la tête dans le premier âge, se porte sur la poitrine & sur les poumons, qui deviennent le centre de la diathèse sanguine ou phlogistique qui s'établit à cet âge. Cette action plus vive des poumons est marquée par la fréquence des maladies de cet organe; c'est aussi

(1) « Il est aisé de voir, dit Cullen, jusqu'à quel point la foiblesse peut contribuer à produire l'épilepsie, peut-être en augmentant la sensibilité, en observant que les enfans, les femmes, & les autres personnes chez lesquelles il y a une foiblesse évidente, sont plus fréquemment sujets à cette maladie que d'autres ». (*Méd. prat. art.* 1313.)

alors que se développent les dispositions héréditaires à l'hémoptysie & à la phtisie, qui en est si souvent la suite, & que des jeunes gens auxquels une santé florissante sembloit promettre les années de *Nestor*, deviennent la victime d'un ennemi qu'ils se croyoient en droit de mépriser.

On observe souvent, dans les individus qui sont attaqués de ces maladies, une conformation vicieuse de la poitrine. Ainsi ils ont les omoplates saillantes, la poitrine resserrée, les pomettes colorées, ce qui indique une respiration difficile & une gêne des poumons.

L'hémoptysie peut aussi dépendre d'une conformation particulière & vicieuse des poumons. « On » a observé, dit *Cullen*, que l'hémoptysie étoit » encore plus fréquemment l'effet d'un défaut de » proportion entre la capacité des vaisseaux du poumon & celle de ceux du reste du corps; c'est pour- » quoi elle est souvent une *maladie héréditaire* ». (*Méd. prat. art.* 833.)

La phtisie héréditaire est souvent la suite de cette hémoptysie; elle est aussi occasionnée par la suppuration des tubercules du poumon produits par une mauvaise conformation de cet organe, qui a favorisé la congestion de la matière qui a donné naissance au tubercule. Ce sont ces mauvaises conformations qui, transmises par la génération, forment la disposition héréditaire à ces maladies.

La phtisie attaque aussi souvent ceux nés de parens scrophuleux; mais cette espèce de phtisie n'entre point dans la classe des dispositions héréditaires dont nous parlons; elle n'en a pas les caractères; on doit plutôt la ranger parmi ces maladies qui sont le produit d'une constitution foible & maladive, que j'ai cru devoir distinguer des affections héréditaires.

La tendance des mouvemens vers la poitrine, à l'époque de la puberté, paroît être augmentée par le développement des organes de la génération. Ce développement s'annonce par le changement de la voix, qui prend un ton grave & fort, qui suppose une énergie plus vive des poumons. Quoique nous ignorions la cause de ces rapports singuliers qu'il y a entre les parties de la génération & la gorge, il n'est pas moins vrai qu'ils existent, puisque, lorsque ces parties sont mutilées, ces changemens n'arrivent point. Ainsi les eunuques conservent toujours une voix grêle & perçante, & sont peu sujets aux affections de poitrine.

Si l'époque de la puberté apporte un changement considérable dans la constitution physique de l'homme, celui qui s'opère dans sa constitution morale n'est pas moins remarquable. C'est alors que les passions commencent à se développer, & que se font ressentir les funestes effets qu'elles produisent, lorsque portées à l'excès elles détruisent les facultés de l'ame & la rendent incapable de prêter l'oreille aux avis doux & paisibles de la raison. C'est sur-tout lorsqu'elles sont portées à ce point qu'elles intéressent véritablement le médecin; nous serions encore heureux si ces excès se bornoient à un seul individu; mais des exemples trop fréquens nous apprennent que les parens, en transmettant leurs passions à leur postérité, lui en communiquent aussi les excès.

Parmi les maladies que j'ai reconnu susceptibles d'être héréditaires, j'ai placé la manie & la mélancholie. Il est très-difficile de déterminer *à priori* l'affection organique du cerveau qui existe dans ces maladies; aussi, sans m'y arrêter, je les considérerai d'une autre manière.

Nous avons vu que les passions étoient héréditaires. Comme la manie & la mélancholie dépendent souvent des passions portées à l'excès, je placerai la disposition héréditaire à ces maladies dans les passions, & j'ajouterai à cela le tempérament particulier du corps, qui favorise la production de ces maladies.

Pour répandre plus de jour sur cette assertion, je considérerai les passions sous deux points de vue, & je les diviserai en passions vives & agréables, telles que la joie, le desir, l'amour, &c., & passions sombres & fâcheuses, telles que la haine, la tristesse, &c. Je regarderai la manie comme produite par les passions vives & agréables portées à l'excès (1), & la mélancholie par les passions sombres & fâcheuses (2).

La manie héréditaire se développe le plus ordinairement dans la jeunesse. Cet âge est marqué par l'établissement des passions vives & agréables; la nature, en donnant de nouvelles facultés à l'homme, doit nécessairement établir un nouvel ordre de mouvemens qui s'y rapportent. La faculté de se reproduire, qui s'établit à l'époque de la puberté, n'excite que des mouvemens de joie & de desir, mouvemens qu'on peut regarder comme la base des passions vives & agréables. Comme c'est à cette époque que l'homme devient vraiment une partie essentielle de la société, le desir de lui être utile & d'obtenir ses suffrages, la joie de les avoir mérités, la honte de ne les avoir pas obtenus, qui ne fait qu'exciter le desir de les mériter dans une autre occasion, les premiers mouvemens de colère, ou plutôt de cette

(1) Voilà pourquoi, sans doute, les anciens admettoient autant d'espèces de manie, auxquelles ils avoient donné autant de noms particuliers, qu'il y a de passions vives & agréables.

(2) Aussi voit-on que l'idée dominante, dans cette maladie, a toujours rapport à une passion sombre, comme la frayeur, la colère, l'avarice, la haine, &c.

vivacité

vivacité ordinaire à cet âge, lorſqu'il ne réuſſit pas, mouvemens bientôt remplacés par le deſir de mieux faire, ſont les ſeuls mouvemens qui s'excitent dans le jeune homme.

Le tempérament ſanguin, & toutes les cauſes qui tendent à augmenter la pléthore, renforcent la diſpoſition à cette maladie & en favoriſent beaucoup le développement. Ainſi l'érotomanie attaque le plus ordinairement les femmes brunes d'une complexion forte & vigoureuſe, chez leſquelles les évacuations ſanguines ſont dérangées, & qui font uſage d'un régime échauffant.

La mélancholie héréditaire eſt plus fréquente dans l'âge viril; c'eſt alors que s'établiſſent les paſſions ſombres & fâcheuſes. La haine, la colère qui amène bientôt la vengeance, le deſir déréglé des honneurs, l'amour immodéré des richeſſes, les chagrins domeſtiques, deviennent le partage de l'homme mur, & ſont les funeſtes écueils de ſa raiſon. Mais, de toutes ces paſſions, la plus nuiſible eſt la triſteſſe, qu'on peut regarder comme la baſe des paſſions ſombres & fâcheuſes, & dont les effets ſe font ſur-tout reſſentir à cet âge.

Une autre cauſe qui contribue beaucoup à la production de la mélancholie, c'eſt un tempérament particulier qui eſt héréditaire; les cheveux & les yeux ſont noirs, la peau pâle ou brune, les artères petites, les veines larges, l'habitude du corps sèche, les fibres rigides & fortes. L'eſprit eſt difficilement ému par les paſſions; mais il tient très-vivement à tout ce qui a pu l'émouvoir, & eſt indifférent pour tout autre objet. Il eſt très-probable qu'il peut exiſter un tempérament analogue (c'eſt-à-dire ſec & rigide) dans les fibres du cerveau, qui eſt auſſi ſuſceptible d'être héréditaire.

L'affection hypochondriaque influe auſſi beaucoup ſur la production de mélancholie, qui forme ſouvent ſon dernier période. L'état de ſéchereſſe qui exiſte dans ces deux maladies établit un certain degré d'analogie entre elles.

La manie ſuccède quelquefois à la mélancholie; d'après cela il me paroît qu'on pourroit croire que la principale différence de ces maladies conſiſte dans le degré d'excitement du cerveau, qui eſt plus violent dans la manie; auſſi voyons-nous que les paſſions qui la produiſent ſont plus vives & plus violentes.

La région épigaſtrique devient le centre des mouvemens qui doivent s'exécuter dans l'âge viril; la bile qui prédomine dans cet âge, & dont la ſecrétion ſe fait dans cette cavité, ſemble néceſſiter cette tendance. C'eſt alors que ſe développent les affections héréditaires qui portent leurs impreſſions ſur les viſcères épigaſtriques, telles que l'affection hypochondriaque & les vapeurs hyſtériques. Ces deux maladies ont beaucoup de rapport entre elles, & ne diffèrent guères qu'à raiſon du plus ou moins de ſenſibilité qui exiſte dans les deux ſexes; en outre l'hypochondrie paroît toujours accompagnée d'une affection du *ſenſorium commune*, qui produit ſouvent la mélancolie, & d'un état de ſéchereſſe de la conſtitution.

La cauſe première de ces maladies, ſur-tout de l'hypochondriaſis, eſt ordinairement un état de rigidité exceſſive dans les fibres des viſcères épigaſtriques: ainſi les ſujets pléthoriques, ceux qui ſont le plus ſujets à l'orgaſme vénérien, les hommes d'un tempérament ſec & rigide, ſont le plus ſouvent attaqués de ces maladies.

Cette cauſe peut auſſi conſiſter, ſur-tout dans l'hyſtéritie, dans un état de foibleſſe accompagné d'une ſenſibilité vive & exaltée. Auſſi remarque-t-on ſouvent ces maladies chez les perſonnes ſédentaires, chez qui le défaut d'exercice doit occaſionner une débilité relative dans les organes digeſtifs.

Ce ſont ces deux états de force ou de foibleſſe qui peuvent être tranſmis par les parens, & produire enſuite la maladie par l'action des cauſes occaſionnelles.

Dans l'âge viril la force locomotrice jouit de la plus grande énergie. Comme ces forces s'exercent principalement ſur le ſyſtême muſculaire & les articulations, c'eſt auſſi à cette époque que ſe développent les maladies qui y portent leurs impreſſions, telles que la goutte.

On eſt juſqu'à préſent peu d'accord ſur la cauſe première de la goutte. Les uns la placent dans un virus particulier, les autres dans une affection des ſolides. Jettons un coup-d'œil rapide ſur les individus qu'elle attaque le plus communément, & ſur les cauſes qui la produiſent, & nous verrons quelle eſt celle de ces deux opinions qui eſt la plus probable.

Les femmes ne ſont point ſujettes à la goutte, elles ſont toujours beaucoup plus foibles que les hommes; la ſuppreſſion des menſtrues peut cependant produire cette maladie; mais alors l'état de pléthore, que cette ſuppreſſion introduit, donne un plus grand degré d'énergie aux forces muſculaires. *Mulier non laborat podagrâ, ſi non menſes ipſi defecerint.* (Hipp. aphor. 29, ſect. 6.)

La goutte n'attaque point les eunuques, chez qui la caſtration a introduit un état de foibleſſe qui a empêché le développement de la force muſculaire. *Eunuchi non laborant podagrâ, neque calvi fiunt.* (Hipp. aphor. 28, ſect. 6.) (*Voyez* GOUTTE.)

Enfin les enfans en ſont exempts juſqu'à l'âge de la puberté, où, comme l'on ſait, l'intenſité de la force locomotrice augmente conſidérablement. *Puer non laborat podagrâ ante veneris uſum.* (Hipp. aphor. 30, ſect. 6.)

L'âge le plus expoſé à cette maladie eſt l'âge viril, où, comme je l'ai dit, la force locomotrice jouit de la plus grande activité ; mais c'eſt ſur-tout la fin de cet âge & la vieilleſſe qui y ſont le plus ſujets ; alors la force muſculaire perd de ſa première énergie.

Les cauſes les plus ordinaires de la goutte ſont, le défaut d'exercice, l'abus des boiſſons ſpiritueuſes & échauffantes, la bonne chère, l'uſage trop fréquent des femmes, cauſes qui tendent toutes à introduire un état de foibleſſe dans la force locomotrice.

De tout ce que je viens de dire, il me paroît qu'on peut tirer les corollaires ſuivans :

1°. La production de la goutte a lieu à l'époque où les forces muſculaires doivent jouir de leur plus grande énergie.

2°. Il faut que ces forces aient joui d'une certaine activité pour que la goutte ſe développe.

3°. Toutes les cauſes qui produiſent cette maladie agiſſent en affoibliſſant la force locomotrice.

4°. Enfin nous devons en conclure que la cauſe première de la goutte conſiſte dans une diſpoſition atonique du ſyſtême articulaire (1), diſpoſition qui, tranſmiſe par la génération, produira enſemble la goutte par l'activité des cauſes occaſionnelles.

Vers la fin de l'âge viril la tête ſemble plus particulièrement affectée ; c'eſt auſſi à cet âge, c'eſt-à-dire entre cinquante & ſoixante ans, que les apoplexies deviennent plus fréquentes. On peut regarder en général, comme cauſe prochaine de cette maladie, la compreſſion de l'origine des nerfs ou de la ſubſtance médullaire qui interrompt la communication de la puiſſance nerveuſe & des muſcles. Cette compreſſion eſt le plus ſouvent due à des congeſtions humorales, & on obſerve une ſtructure particulière du corps qui favoriſe ces congeſtions. Ainſi cette maladie eſt plus fréquente chez les perſonnes qui ont la tête groſſe, le cou très-court, & les vaiſſeaux de ces parties extrêmement gonflés ; c'eſt cette mauvaiſe ſtructure qui, tranſmiſe par la génération, forme la diſpoſition héréditaire à l'apoplexie.

En ſuivant la claſſification que nous venons d'établir des *maladies héréditaires*, nous y retrouverons facilement les caractères que nous avons reconnus aux diſpoſitions héréditaires, nous reconnoîtrons d'abord, dans les maladies dont nous avons parlé, cet état purement organique qui peut les produire, & que nous avons dit ſuſceptible d'être tranſmis par la génération, & de former ainſi la diſpoſition héréditaire ; nous voyons auſſi, d'une manière plus claire, pourquoi ces maladies attendent, pour ſe développer chez les enfans, le même temps que chez les parens, puiſqu'elles portent leur impreſſion ſur des organes dont l'action eſt fixée à de certaines époques.

Mais cette claſſification nous ſervira auſſi beaucoup pour établir le traitement prophylactique de ces maladies ; nous ſaurons en effet le temps où l'application des moyens qui peuvent détruire ces diſpoſitions héréditaires peut être efficace ; & quoique ces maladies puiſſent ſe développer plutôt chez les enfans que chez les parens, elles attendent cependant l'époque où l'organe qui eſt affecté doit entrer en action.

SECONDE PARTIE.

Eſt-il au pouvoir de la médecine d'empêcher le développement des diſpoſitions héréditaires, ou de les guérir après qu'elles ſont déclarées ?

CHAPITRE PREMIER.

Eſt-il au pouvoir de la médecine d'empêcher le développement des diſpoſitions héréditaires ?

On appelle *traitement prophylactique* celui qui a pour but de prévenir le développement d'une maladie. C'eſt cette partie de l'art de guérir, trop peu connue encore & trop négligée, qui faiſoit l'objet des regrets de *Baglivi*, trop tôt enlevé à la médecine & à l'humanité.

Tous les médecins conviennent qu'il eſt plus aiſé de prévenir une maladie que de la guérir lorſqu'elle eſt une fois établie. Ainſi on voit déjà l'utilité de ce traitement ; mais il eſt certaines maladies qui l'exigent plus particulièrement, & chez leſquelles même c'eſt le ſeul qui réuſſiſſe.

De ce nombre ſont les *maladies héréditaires*, &

(1) Nous pourrions donner l'hérédité de la goutte comme une preuve qu'elle dépend d'une conſtitution vicieuſe des ſolides. Je ſais bien qu'on a prétendu prouver que la goutte dépendoit d'un virus particulier, par la raiſon qu'elle étoit héréditaire ; mais nous avons vu que les *maladies héréditaires* qui dépendent d'un virus, & dont nous avons fait une claſſe particulière, ont pour caractère de ſe manifeſter de très-bonne heure, au lieu que la goutte héréditaire ne ſe développe que dans un âge aſſez avancé.

c'est presque la seule méthode de traitement qui leur convienne. C'est le développement des dispositions héréditaires que le médecin doit empêcher, ce sont ces dispositions qu'il faut, comme dit *Stahl, mitigare, praeoccupare, adeoque impetu & duratione imminuere, suspendere, retardare.* (De hær. dis. ad var. aff.) Ces maladies, une fois établies, sont très-réfractaires & souvent incurables. *Ast verò*, dit Hippocrate, *de tabidis, & podagricis, & his qui à morbo sacro appellato corripiuntur, hæc dico & ex aliqua parte de omnibus idem; nam qui hos morbos congenitos habet, hic ægrè ab his liberari potest.* (Præd. lib. 2, cap. 5.)

Mais le médecin peut-il empêcher le développement des dispositions héréditaires? le traitement prophylactique réussit-il dans ces maladies? On trouve dans quelques auteurs des observations qui confirment l'heureux succès de ce traitement; ils sont parvenus, par les remèdes dont nous parlerons, à préserver des individus d'une famille qui avoit toute été la victime de la même maladie. Ainsi *Boerhaave* préserva, comme nous le verrons, de la phthisie, un jeune homme dont les parens & les frères étoient morts phthisiques; un seul exemple de cette nature doit nous engager à ne point négliger ce mode de traitement. On voit tous les jours des états maladifs des solides se corriger par un bon régime; la disposition héréditaire peut, il est vrai, être plus difficile à détruire; mais nous voyons cependant la nature rendre ces dispositions nulles dans certains sujets; par exemple, dans la transmission du pere au petit-fils, que nous avons donné comme un phénomène des *maladies héréditaires*, la disposition a existé dans un individu sans produire d'effets sensibles. D'un autre côté, nous verrons que la nature détruit quelquefois ces dispositions à certaines époques, quoiqu'elle ait déjà produit la maladie; ainsi l'épilepsie héréditaire a quelquefois trouvé sa solution à l'époque de la puberté. Seroit-il plus facile de guérir ces maladies plutôt que de les prévenir? le médecin ne doit-il pas tâcher d'imiter la nature? &, en étudiant ses ressources, ne peut-il point espérer de réussir? De tous ces faits, je conclus qu'il est au pouvoir de la médecine d'empêcher le développement des dispositions héréditaires, & que le médecin ne doit point négliger le traitement prophylactique de ces maladies.

Mais je veux qu'il ne soit point au pouvoir de la médecine de détruire la disposition héréditaire, il sera toujours du devoir du médecin d'éloigner les causes occasionnelles qui pourroient produire le développement de ces dispositions, & en cela seul le traitement prophylactique sera toujours utile & nécessaire: ainsi il ne sera pas hors de propos de donner quelques moyens pour prévenir les dispositions héréditaires dont j'ai parlé: je serai attentif à suivre le précepte du père de la médecine: *medicus naturæ minister & interpres quidquid meditetur & faciat si naturæ non obtemperat, naturæ non imperat.* Le traitement que je proposerai ne tendra qu'à imiter les ressources que la nature emploie avec succès dans des circonstances analogues; je m'attacherai sur-tout à éloigner les causes occasionnelles.

Pour établir avec le plus d'utilité le traitement prophylactique des *maladies héréditaires*, il faudroit donner des signes certains qui nous démontrassent l'existence de la *maladie héréditaire* avant qu'elle se développât; il est très-possible que ces signes existent, &, comme dit Stahl, *rarius contingit ut eminentes aliqui graviores affectus hæreditarii in liberis formaliter, ut loquuntur, erumpant, quin prius affines atque conspirantes aliqui affectus quasi præludant.* (De hær. disp. ad var. aff.) Il cite quelques observations par lesquelles il conste que les enfans qui portent une disposition héréditaire à la goutte, éprouvent ordinairement des hémorrhoïdes avant le développement de cette maladie. Il dit aussi que ceux qui ont hérité d'une disposition à la phthisie sont sujets, dans l'enfance, à des hémorragies du nez. Il est probable que chez ceux dans lesquels un organe est vicié par une disposition héréditaire, les maladies qu'ils éprouvent portent principalement leur impression sur cet organe; car, comme dit Hippocrate, *sed si ante morbum quid doluerit, isthic morbus incumbit.* (Aph. 33, sect. 4.)

Il seroit à souhaiter qu'on rassemblât les signes qui peuvent nous faire connoître l'existence des dispositions héréditaires avant qu'elles se développent. Alors on pourroit entreprendre, avec plus de hardiesse & de succès, le traitement prophylactique de ces maladies. Je crois que ce défaut de signes diagnostics est la cause qu'on trouve peu d'observations de ce traitement dans les auteurs; car, outre qu'un sujet, bien portant en apparence, se soumet difficilement aux remèdes, le médecin n'ose guères les employer sur un individu qui, quoique bien portant, a cependant une disposition héréditaire à une maladie, s'il n'a des signes certains qui puissent lui prouver que cette disposition existe.

On voit donc que le traitement prophylactique des *maladies héréditaires* seroit d'autant plus parfait & plus appliquable à la pratique, que l'on y joindroit des signes qui nous annonçassent l'existence de ces dispositions avant qu'elles se développent; mais ces recherches, jusqu'à présent négligées, ne peuvent s'acquérir que par des observations nombreuses & une expérience très-longue; ainsi je dois me borner à proposer quelques moyens préservatifs.

Je ne parlerai point ici des remèdes qu'on a regardés comme spécifiques dans ces maladies, remèdes qui n'ont le plus souvent paru réussir que parce qu'on les a employés dans une époque où la nature faisoit elle-même une crise heureuse; & alors on n'a pas

manqué d'attribuer aux moyens de l'art les succès de la nature.

« Ceux qui ont hérité, dit *Buchan*, quelque maladie de leurs parens, doivent être singulièrement circonspects sur leur manière de vivre; il faut qu'ils connoissent parfaitement la maladie dont ils sont attaqués, & qu'ils suivent le régime propre à la combattre ». (*Med. domest.*, *tom.* 1, *part.* 1, *ch.* 1.) Je tâcherai de me conformer à ces préceptes, en proposant dans les différens âges les moyens diététiques qui tendent à corriger la disposition héréditaire, ou à éloigner les causes qui favorisent son développement.

J'ai fait consister la disposition héréditaire à l'épilepsie, dans un état de foiblesse & de sensibilité excessive du cerveau, & nous avons vu que les causes occasionnelles, qui favorisoient le développement de cette disposition, étoient ce qui tendoit à introduire des congestions vers cet organe. Pour prévenir l'épilepsie héréditaire, il faut donc renforcer l'énergie du cerveau & en détourner les congestions.

On corrige l'etat de foiblesse par un exercice modéré proportionné à la force & à la constitution du malade. Un des avantages de l'exercice, c'est de diminuer l'embonpoint, qui est toujours nuisible dans cette maladie : *Est enim semper gravabilis carnatio (id est obesitas & carnosior habitus.) & magis si tenuibus fuerit imposita viribus & in iis passionibus quæ in nervis esse noscuntur.* (Cœlius Aurelianus, lib. 1, morb. chron. cap. 4 de epilep.) *Cullen* recommande d'exposer souvent le malade à un air frais, & de lui faire prendre fréquemment des bains froids. Il faut faire observer au malade un régime tonique & nourrissant. *Boerhaave* a guéri plusieurs épileptiques en les nourrissant uniquement de biscuits, & leur faisant faire beaucoup d'exercice; la diète lactée a quelquefois réussi. On peut joindre à ce régime l'usage de quelques toniques végétaux ou minéraux, dont on a vu de bons effets dans cette maladie, tels que les feuilles d'oranger, de valériane sauvage, les fleurs de zinc ou le *cuprum ammoniacum*, dont *Cullen* vante l'efficacité.

On prévient les congestions vers le cerveau en entretenant avec soin les évacuations de la tête, ou en y suppléant par des artificielles. On a vu des ulcères survenus accidentellement opérer la guérison de cette maladie. Willis rapporte l'observation d'une demoiselle sujette à l'épilepsie, qui, dans un paroxisme, ayant tombé dans le feu, eut tout un côté de la tête brûlé. *Ægrota interim*, ajoute-t-il, *quamdiù ulcera ab ustione contracta sanie manabant paroxismis caruit, postquam ea sanabantur caduca rediit.* (De morb. convul., cap. 3, p. 28.)

On supplée aux évacuations naturelles par l'application des sangsues, des vésicatoires, des cautères, des setons, même du feu. *Quippe in pueris, hæreditario huic morbo obnoxiis, insultus convulsivi optimè præcaventur si mox à partu fontanella in nuchâ excitetur, & sanguis hirudinum seniu è venis jugularibus detrahatur.* Willis de morb. convul., cap. 4, pag. 36.) Il rapporte que dans une famille, les enfans mouroient tous à l'âge de trois mois dans des mouvemens convulsifs. Ayant été consulté pour prévenir cet accident, il fit ouvrir au nouveau-né un cautère à la nuque, & en entretenant les évacuations de la tête, soit par ce cautère, ou des vésicatoires qu'il appliqua derrière les oreilles, il parvint à prévenir ces mouvemens convulsifs. *Alexandre de Tralles* rapporte l'observation d'un jeune homme qui étoit sujet à des attaques d'épilepsie qui commençoient par le pied, & qui s'en guérit en exulcérant cette partie. (*Lib.* 1, *chap.* 15, *de epil.*) On voit dans le journal de médecine, (août 1789) des heureux effets de l'application des cautères. Les indiens brûlent avec succès, dans cette maladie, le talon jusqu'au tendon d'achille, & tiennent long-temps ce cautère ouvert.

C'est sur-tout à l'époque de la dentition que l'épilepsie se développe, & c'est alors que le médecin doit se tenir sur ses gardes. La nature sait modérer la violence des congestions qui se portent à la tête à cette époque, en excitant un flux de ventre; & on voit que les dentitions les plus heureuses, sont celles qui sont accompagnées de cette évacuation salutaire; le médecin, dont le but est d'imiter la nature, doit entretenir ce flux, & le rétablir lorsqu'il se supprime.

C'est sur-tout à éloigner ces causes occasionnelles qu'on doit être attentif, parce que la cause prédisponante est très-difficile à détruire; & si on parvient à éloigner les causes occasionnelles jusqu'à un certain temps, la nature détruit ensuite elle-même la disposition à l'époque de la puberté, comme nous verrons.

Mais, quand même l'épilepsie se seroit déclarée, il est toujours du devoir du médecin d'éloigner les causes occasionnelles & de prévenir par là les accès; car plus les accès se multiplient, plus la maladie devient rebelle; & lorsqu'aux époques dont je parlerai on voudroit attaquer l'épilepsie, on auroit à combattre & la mauvaise disposition du cerveau, & la puissance de l'habitude dont on reconnoît tous les jours les effets, sur-tout dans les maladies périodiques.

C'est sur-tout au changement de la puberté qu'on doit être attentif à prévenir le développement de l'hémoptysie; on y parviendra en diminuant l'état de pléthore & l'afflux du sang qui se porte vers le poumon. Pour cela il faut faire au malade quelques petites saignées au bras, même au pied; les bains des extrémités inférieures peuvent être utiles; on

prescrira une diète végétale & antiphlogistique, & un exercice modéré; par ces moyens on peut prévenir les congestions vers les poumons & éviter l'hémoptysie, qui est souvent suivie de phthisie, comme nous l'avons déjà dit.

Quand, chez des personnes nées de parens phthisiques, on voit s'établir, à-peu-près à l'époque de la puberté, une toux légère & courte qui devient habituelle, que la respiration devient plus difficile, que le malade maigrit, tombe dans un état de langueur, qu'il est facilement affecté par le froid, alors il est à présumer qu'il s'établit des tubercules dans les poumons qui ne tarderont point à produire la phthisie; pour la prévenir, il faut donc tâcher de s'opposer à la formation des tubercules, ou d'en procurer la résolution; pour cela il faut employer de petites saignées, & un régime antiphlogistique, le malade doit être mis à la diète végétale, & se nourrir sur-tout de lait & de farineux; il doit rester à la campagne dans un climat tempéré; il faut soutenir la transpiration insensible, & éviter sa suppression, elle pourroit se porter sur les poumons & occasionner l'inflammation du tubercule, ce qu'il est nécessaire d'éviter; pour cela le malade doit se garantir du froid, se vêtir chaudement, faire un exercice modéré à pied, à cheval, en voiture, ou en bateau. *Sydenham* a vu des phthisies, même confirmées *cum sudoribus colliquativis & diarrhæâ*, guéries par l'équitation. (Voy. *tom.* 1, *differt. epist.*, *p.* 275.) *Boerhaave* préserva de la phthisie un jeune homme dont le père, la mère, & toute la famille, étoient morts phthisiques, par des petites saignées, l'exercice à cheval & en voiture: on peut aussi ouvrir un cautère pour diminuer la détermination des humeurs vers le poumon. Les instrumens à vent contribuent beaucoup à la production de cette maladie; ainsi on doit en défendre l'usage à ceux qui en sont menacés.

On a proposé la castration comme un moyen de prévenir les affections de poitrine, en tempérant l'activité excessive & pernicieuse du système artériel; mais je ne vois pas de quel droit la puissance du médecin peut s'étendre jusqu'au point de se permettre d'attaquer l'homme dans la partie la plus utile & la plus précieuse de son être.

Nous avons considéré la manie & la mélancholie comme produites par les passions portées à l'excès; c'est aussi à les modérer que doivent tendre les moyens qu'on doit employer pour prévenir ces maladies; mais c'est plutôt un devoir de l'éducation de contenir les passions dans de justes bornes, que l'ouvrage de la médecine, les spécifiques qu'on vante contre ces affections de l'ame ont bien peu d'efficacité. Les compositions médicinales que l'on voit dans les pharmacies sous les noms spécieux d'exhilarants, d'anti-mélancholiques, de confortatifs pour le cœur, pour l'esprit, &c., ont été imaginés plus pour l'ostentation, que dans l'espérance tant soit peu fondée sur l'expérience, de leur faire produire les effets desirés dans ces maladies de l'âme. Comme c'est le plus souvent la force de l'imagination qui les produit, ce ne peut être qu'un changement à cet égard qui les guérisse, en tant que les passions sont satisfaites, ou que les objets qui les produisent cessent d'affecter aussi vivement, ou que l'état du cerveau, auquel est atachée l'idée dominante, qui entretient le désordre, est succédé par une nouvelle modification; ce qui est très-rarement l'effet des secours de l'art: ainsi, dans la langueur, le délire érotique, la fureur utérine, c'est le coït, lorsqu'il peut être pratiquable, qui est ordinairement le moyen le plus sûr de guérison pour ces maladies. *Non est amor medicabilis herbis.* (Encyclop. art. PASSION.)

Comme les vices du tempérament influent beaucoup sur la production de ces maladies, c'est au médecin à les corriger. Ainsi nous avons vu que la suppression des évacuations sanguines favorisoit la production de la manie; il faut donc entretenir les évacuations, ou en produire d'artificielles si elles ne suffisent pas, & corriger l'état de pléthore qui existe par un régime léger & rafraîchissant.

On doit s'opposer à l'établissement de la mélancholie en conseillant le changement d'air, un exercice modéré, & en général tout ce qui peut distraire l'esprit & effacer l'idée prédominante qui forme ordinairement le caractère principal de cette maladie.

Le malade doit éviter la solitude, tout ce qui pourroit nourrir une passion sombre, & jouir modérément des plaisirs. Pour remédier à l'état de sécheresse qui existe, on peut employer les bains chauds, & un régime humectant, tiré principalement des végétaux. Les remèdes que je propose ont aussi l'avantage d'entretenir la transpiration qui est très-utile aux mélancholiques; car *Sanctorius* a observé que la diminution de la transpiration cause la mélancholie, & qu'au contraire une transpiration libre & facile rend l'esprit gai. C'est à la mélancholie que nous pouvons appliquer le précepte de l'école de *Salerne*;

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant,

Hæc tria, mens hilaris, requies moderata, diæta.

Les évacuations hémorrhoïdales sont fort utiles dans la mélancholie, & leur suppression peut beaucoup influer sur la production de cette maladie; aussi faut il les entretenir avec soin lorsqu'elles existent, & en général, quoique le flux hémorrhoïdal soit très-incommode, il est très-dangereux de l'arrêter. Il seroit à souhaiter, dit James, qu'on pût régler dans la pratique le flux hémorrhoïdal, c'est-à-dire, l'exciter lorsqu'on juge qu'il doit être salutaire, & l'arrêter lorsqu'il est surabondant ou symptomatique,

ſans courir riſque de nuire au malade ; car pour lors on ſeroit en état de le ſoulager dans pluſieurs cas où il eſt extrêmement difficile de le faire. (Diction. de médec. tom. 4, art. HÉMORRHAGIE.) Cette évacuation peut préſerver de beaucoup de maladies. *Qui hæmorrhoïdes habent, ei neque pleuritide, neque pulmonis inflammatione, neque ulcere exedente, neque furunculis, neque tuberculis, fortaſſis neque leprâ, ac fortaſſis neque vitiliginibus corripiuntur.* (Hip. de humor. cap. 8.) *In inſanientibus, varicibus aut hæmorrhoïdibus accedentibus, inſania ſolutio fit.* (Aph. 21, ſect. 6.)

Dans l'âge viril il faut faire la plus grande attention aux déſordres qui peuvent arriver dans la région épigaſtrique. C'eſt alors que ſe développent les diſpoſitions héréditaires aux affections hypochondriaques & hyſtériques. Ces maladies ſont beaucoup augmentées par le déſordre dans les digeſtions ; auſſi ſont-elles le partage des perſonnes ſédentaires, & ſur-tout des gens de lettres qui, par le genre de vie qu'ils mènent, ſont fort ſujets aux déſordres de cette fonction. Ainſi, pour prévenir cette maladie, il faut donner des alimens de facile digeſtion, entretenir la liberté du ventre par des lavemens ou de doux purgatifs ; mais le plus puiſſant moyen eſt l'exercice, & ſur-tout un exercice proportionné à la quantité d'alimens qu'on a pris. C'eſt un précepte qu'*Hippocrate* recommande dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages, & c'eſt à raiſon de ſon obſervation que les payſans ſont très-rarement ſujets aux maladies dont nous parlons.

On doit, dans la maladie hypochondriaque, diſtraire l'eſprit de toute paſſion violente, & continuer par les moyens que nous avons indiqués en parlant de la mélancholie.

On doit remédier à l'état de ſéchereſſe & de ſpaſme, qui peut exiſter dans les viſcères épigaſtriques, par les bains chauds, une diète relâchante & une nourriture végétale ; s'il exiſte un état de foibleſſe, les bains froids, les frictions aromatiques ſont de très-puiſſans moyens pour la corriger ; c'eſt ſans doute parce que les anciens faiſoient uſage des bains & des frictions dans leurs moyens diététiques, que ces maladies étoient très-rares chez eux.

Il faut obſerver que les bains froids ſont plus ſouvent utiles dans l'hyſtéricie, qui eſt ordinairement caractériſée par un état de foibleſſe & de ſenſibilité exceſſive, au lieu que dans l'hypochondrie l'état de ſéchereſſe qui l'accompagne doit nous rendre plus circonſpects ſur l'uſage des bains froids, parce qu'ils augmentent la rigidité des fibres.

Comme le dérangement des évacuations ſanguines influe beaucoup, chez les femmes, ſur la production de l'affection hyſtérique, c'eſt à les régler que le médecin doit s'attacher.

La goutte, dit *Buchan*, eſt, de toutes les maladies, celle qui met le plus en évidence & l'imperfection de la médecine, & les avantages de la tempérance & de l'exercice. Les excès & l'inaction en ſont les véritables ſources ; les vrais moyens de s'en garantir ſont donc d'être actif & tempérant. (*Méd. dom. tom.* 3, *chap.* 33.) J'ai déjà obſervé, dit *Cullen*, que l'on pouvoit utilement prévenir la goutte par l'exercice conſtant du corps & par une diète ſévère ; je crois que cela eſt poſſible chez les perſonnes même qui ont une diſpoſition héréditaire à cette maladie. (*Méd. art.* 543.) Il faut donc, pour prévenir la goutte, corriger l'état de foibleſſe que nous avons prouvé conſtituer ſa cauſe première pour rendre l'exercice modéré, & l'uſage d'alimens de facile digeſtion. Il faut que le malade évite tout ce qui pourroit augmenter cet état de foibleſſe, comme une vie ſédentaire, l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, l'abus des plaiſirs de Vénus. La goutte, dit *Lucien*, eſt la fille de *Bacchus* & de *Vénus* ; les occupations doivent être modérées & interrompues par l'exercice, il faut éloigner toute paſſion violente, entretenir la liberté de la tranſpiration, & pour cela ſe couvrir chaudement, faire des frictions ſur les articulations. *Labor articulis, carnibus alimentum, ſomnus viſceribus.* (Hipp. aph. 10, ſect. 5.)

Vers la fin de l'âge viril, il faut éloigner tout ce qui pourroit former des congeſtions vers le cerveau, & produire l'apoplexie. Pour prévenir cette maladie avec ſuccès, il faut faire attention à la correſpondance qui règne entre la tête & les extrémités inférieures, ce qui prouve l'utilité des pédiluves, des ſaignées du pied ; on peut ouvrir même des cautères aux extrémités inférieures ; il faut entretenir la liberté du ventre, favoriſer les évacuations hémorrhoïdales ; on recommande au malade d'éviter les paſſions violentes, le froid & l'humidité des extrémités inférieures. *Apoplecticis ſi hæmorrhoïdes accedant utile eſt, ſi verò frigiditates & torpores malum.* (Hip. coac præn. cap. 20.)

CHAPITRE II.

Eſt il au pouvoir de la médecine de guérir les maladies héréditaires *après qu'elles ſe ſont déclarées ?*

Le traitement des *maladies héréditaires*, une fois établies, ne nous offre de toutes parts que des difficultés nombreuſes, très-peu de reſſources. Preſque tous les auteurs ont regardé ces maladies comme incurables, & n'ont par conſéquent propoſé aucun mode de traitement ; les prognoſtics toujours fâcheux qu'ils en donnent, fondés ſur l'expérience, ne ſervent qu'à avertir le médecin du danger de ces maladies, & de l'inutilité des remèdes dont il ſe ſervira pour les combattre.

Toutes ces conſidérations devroient ſans doute me

faire regarder le traitement curatif des *maladies héréditaires* comme vain & infructueux, & je devrois me borner, en m'appuyant de l'autorité des plus grands médecins, à assurer que ces maladies une fois établies sont incurables : cependant il me paraît qu'il est nécessaire d'examiner cette question avec un peu plus de réflexion ; peut-être que je pourrai prouver que les prognostics fâcheux qu'on donne des *maladies héréditaires* doivent se borner à un certain nombre, & ne peuvent s'étendre à toutes. Je ne prétends point donner des moyens sûrs & appuyés par l'expérience pour combattre ces maladies ; mais je me croirois heureux si ces foibles réflexions peuvent engager les médecins à ne point désespérer de suite d'une *maladie héréditaire*, mais à la combattre par des remedes plus efficaces.

Je sais que, parmi les *maladies héréditaires* dont j'ai parlé, il en est qui résistent à tous les moyens possibles de guérison ; il ne sera pas inutile de les faire connoître. La connoissance de ces terminaisons funestes sert à éclairer le médecin dans la pratique ; elle lui apprend à ne point fatiguer un malade par des remedes inutiles, mais à pallier, adoucir ses douleurs, enfin à lui rendre plus doux & moins sensible le moment terrible qui va détruire son existence; elle lui rappelle ce précepte d'Arétée : *Ægroti omnes sanari non possunt, medicus enim deorum potentiam anteiret. Verum dolores sedare, morbis intercipere atque obscurare medico fas est.* (Lib. I, de Cur. morb. diut., cap. 5.)

Il faut distinguer parmi les *maladies héréditaires* celles qui, une fois établies, se soutiennent avec les mêmes symptômes jusqu'à leur terminaison, & celles au contraire qui ne reviennent que par périodes, par accès. Dans les premieres, la disposition une fois développée par les causes occasionnelles, a besoin d'être détruite pour que la maladie cesse. Dans les autres au contraire, quoique les causes occasionnelles aient produit la maladie, elle ne dure qu'une certaine époque, elle cesse ensuite, quoique la disposition existe toujours, & ne reparoît que quelque temps après, soit par l'effet des causes occasionnelles, soit enfin par l'effet de l'habitude. On sent que les premieres sont très-difficiles à guérir, puisqu'elles n'ont aucun intervalle de repos où le médecin puisse agir contre la disposition qui les a produites; aussi les regarde-t-on comme incurables. Dans les autres, au contraire, le médecin, peut, après la terminaison de l'accès, combattre la cause prédisposante, & s'il ne peut la détruire, il pourra du moins, en éloignant les causes occasionnelles, retarder & peut-être prévenir le retour de la maladie. Nous pouvons ranger dans la première classe la phthisie, la folie, la mélancholie & l'apoplexie ; & dans la seconde l'épilepsie, la goutte, &, jusqu'à un certain point, les affections hystériques & hypochondriaques.

Enfin il est encore une *maladie héréditaire*, l'hémoptysie qui, peu dangereuse par elle-même, le devient par sa terminaison en phthisie. On peut donc, quoique l'hémoptysie se soit déclarée, prévenir son retour & empêcher cette terminaison, & par ce moyen on diminuera le danger.

Jettons un coup-d'œil rapide sur ces différentes maladies.

Quoique l'épilepsie héréditaire se soit déclarée dans l'enfance, elle n'est point désespérée, il faut, comme nous l'avons dit, chercher à éloigner ses causes occasionnelles ; par ce moyen on parvient à affoiblir la mauvaise disposition du cerveau, peut-être même à la détruire. *Quemadmodum*, dit Van-Swieten, *jam illæ ideæ quarum memoria magno temporis spatio non renovatur in nobis, sensim delentur & evanescunt quasi, ita & aliqua spes est, diathesim illam epilepticam in sensorio communi hærentem, nec excitatam per causas occasionales sensim deleri posse vel sic disponi ut minus facile à causis occasionalibus in actum ducatur.* (Tome 3, parag. 1080.)

Mais si on ne parvient point ainsi à détruire l'épilepsie héréditaire, elle trouve souvent sa solution dans la révolution de la puberté ; c'est alors que la nature, en renforçant la constitution, détruit l'état de foiblesse qui la produisoit. Le médecin doit saisir cette époque avec la plus grande attention, & alors, en aidant la nature, renforcer l'énergie du systême par l'usage des toniques dont nous avons parlé ; il peut espérer de détruire l'épilepsie. *Stahl* parle d'une famille sujette à l'épilepsie héréditaire, qui s'en guérissoit par le mariage. Il faut cependant être très-réservé sur l'usage de ce moyen, l'employer trop tôt ce seroit aggraver la maladie, au lieu de la guérir. *Ast*, dit Arétée, *nonnulli medici de concubitu falluntur, nam quoniam naturalis in virum transitus, aliquantùm proficit, puerorum naturam intempestivo concubitu violarunt, tamquam citius roboraturi; sed isti à naturâ spontè præfinitum tempus in quo omnia remedia fiunt ignorant, hæc enim singulis ætatibus propria simul opportunis temporibus creat.... vitam autem degere oportet in regionibus calidis & siccis, si quidem res frigida atque humida morbus est.* (Lib. 1 de cur. diut. morb. cap. 4.)

Mais si la révolution de la puberté n'apporte aucun changement dans cette maladie, on peut la regarder comme désespérée. *Quæ verò permanserunt pueris affectiones & non exsolutæ fuerunt, circa pubertatem, aut femellis circa mensium eruptiones, diuturnæ fieri solent.* (Hip. aph. 28, sect. 3.)

L'hémoptysie une fois établie, il faut, comme nous l'avons dit, empêcher sa terminaison en phthisie, Pour cela on doit employer les mêmes moyens que nous avons proposés, & qui tendent à renforcer l'énergie du poumon & à diminuer l'afflux du sang

vers cet organe. Il faut éviter, autant que l'on peut, l'usage des astringens & des expectorans; ils amenent souvent la phthisie.

Quand la phthisie héréditaire s'est déclarée, on peut la regarder comme incurable. « Je pense, dit Cullen, que la phthisie produite par des tubercules a guéri, mais celle qui reconnoît pour cause un vice héréditaire est presque certainement mortelle ». (*Med. prat. art.* 898.)

La manie & la mélancholie héréditaires résistent à tous les remèdes. On en voit tous les jours les preuves, dans ces familles malheureuses où la raison s'égare à des époques fixes; aussi redoute-t-on leurs alliances.

Les affections hystériques & hypochondriaques sont très-difficiles à détruire; il est cependant possible de les guérir, lorsqu'on les attaque de bonne heure, & du moment où elles se déclarent. Alors l'ensemble des moyens que nous avons proposés pour les prévenir peut quelquefois réussir; ainsi l'exercice & un régime humectant a souvent dissipé l'hypochondrie commençante. Les jeunes veuves & les femmes stériles sont les plus sujettes à l'hystéritie: on pourroit donc conseiller le mariage contre cette maladie.

Une grossesse survenue au commencement d'attaques d'hystéritie les a souvent dissipées, mais il faut sur-tout conseiller aux femmes qui ont le bonheur de devenir mères, d'allaiter leurs enfans; plusieurs se sont délivrées de cette maladie par ce moyen; mais lorsque ces maladies sont anciennes, & qu'elles ont produit des désordres considérables elles sont incurables.

La goutte héréditaire, quoique établie, peut encore céder à l'usage des moyens que nous avons indiqués pour la prévenir, tels que l'exercice modéré & une vie frugale. « J'ajouterai même, dit *Cullen*, que je suis persuadé que lorsque la disposition héréditaire s'est manifestée par plusieurs paroxismes de goutte, le travail & l'abstinence peuvent absolument en prévenir le retour pour le reste de la vie ». (*Méd. prat. art.* 543.) *Stahl* rapporte l'observation d'un jeune homme qui avoit hérité de la goutte, dont il éprouvoit des attaques presque continuelles. Frappé de terreur par l'incendie d'une maison voisine de la sienne, il se lève du lit, où les douleurs de goutte le retenoient, porte plusieurs fardeaux très-pesans, & fut délivré pendant plus de deux ans des attaques de goutte. (*De hær. ad var. aff.*) Il est à présumer que s'il eût toujours mené un genre de vie laborieux & pénible, il en auroit été délivré tout-à-fait. *Sydenham* a vu des gouttes invétérées même tophacées, guéries par l'exercice. *Unde fit ut ipsemet expertus sum, quod exercitatio longa & quotidiana non tantum non officit generationi tophorum, sed etiam tophos veteres & induratos solvit.* (T. 2, trait. de poda, pag. 325.) On trouve plusieurs observations de goutteux qui se sont délivrés de cette maladie en s'assujettissant à un régime frugal.

Mais il faut continuer long-temps ce genre de vie, il ne faut point l'abandonner; quoiqu'on ait été exempt de quelques attaques, l'ennemi n'est point encore chassé, & on doit toujours le combattre par les mêmes moyens, l'exercice & la tempérance.

L'apoplexie héréditaire, une fois établie, est ordinairement mortelle: on sent en effet que la mauvaise conformation qu'on remarque dans les personnes qui portent la disposition à cette maladie, contribuent puissamment à augmenter la congestion vers le cerveau, & à produire par conséquent la mort.

(*Cet article est de M. Pagès, médecin à Alais.*)

(Mahon.)

HÉRISSANT, (Louis-Antoine-Prosper) bachelier, né à Paris le 27 juillet 1745, de Jean-Thomas *Hérissant*, imprimeur, & de Marie-Nicole Estienne.

Elevé sous les yeux de son père, le jeune *Hérissant* fit d'excellentes études au collège de Beauvais, & vit couronner ses travaux en réthorique à la distribution solemnelle des prix que l'université accorde tous les ans aux meilleurs sujets des collèges réunis. L'étude de ce qu'on appelle la philosophie dans les collèges eut moins d'attraits pour lui; il fut séduit par les succès littéraires de Thomas, dont il avoit été le disciple. Il concourut à l'académie d'Amiens pour l'éloge de Ducange, & obtint un *accessit*. Il tenta, à peu près dans le même temps, l'éloge de Duret, proposé par la faculté de médecine de Paris; mais la défiance de ses propres forces l'empêcha de l'envoyer au concours. Il fit paroître, à peu près à la même époque, un poëme latin sur l'imprimerie, dans lequel il lutta avec succès contre les difficultés de son sujet.

Reçu maître-ès-arts au mois d'août 1764, son père le destina à sa profession; mais le jeune *Hérissant*, content d'avoir célébré en vers les hommes qui s'étoient distingués dans l'imprimerie, ne se sentit point destiné à marcher sur leurs traces. Le succès qu'il avoit obtenu dans la thèse générale de philosophie, qu'il avoit ouverte par un discours latin *de hominis phisicè dotibus*, développa dans lui un attrait invincible pour l'étude de la médecine. Le respect filial l'empêcha quelque temps de le manifester; il travailloit en secret à la partie de l'Histoire naturelle de la nouvelle édition de la bibliothèque historique de la France, du père *Lelong*. Décidé à prendre le parti de la médecine, il s'appliqua de plus en plus à l'histoire naturelle. Il a laissé les

les matériaux d'un petit ouvrage latin sur les insectes, qui prouve qu'il avoit en vue de rendre utile une connoissance qui n'a paru jusqu'à présent que curieuse & amusante.

La faculté de médecine mit au concours l'éloge de *Gonthier d'Andernach*. *Hérissant* le fit, & l'ouvrage ne fut connu de sa famille que lorsqu'il fut couronné. Son père, dès-lors, fut le premier à seconder ses dispositions, & l'invita lui-même à se mettre sur les bancs de la faculté.

M. Bertrand le jugea digne de l'associer aux travaux de son père, qui lui avoit laissé beaucoup de mémoires sur la vie des médecins de la faculté. Livré tout entier aux occupations utiles de la pratique, M. Bertrand ne pouvoit travailler à ses mémoires avec le soin qu'exigeoit cet ouvrage important; il crut que le jeune *Hérissant* pouvoit seul le remplacer. Ce dernier répondit à un choix si flatteur, il composa un discours historique de l'état de la médecine chez les gaulois; & sous les deux premières races de nos rois, il a même laissé plusieurs matériaux sur les temps postérieurs. Ces ouvrages le firent bientôt connoître dans les provinces; l'académie de Beziers le mit au nombre de ses membres au mois de janvier 1766.

Ces succès littéraires ne lui firent point perdre de vue son objet principal. Les auteurs de médecine devinrent sa lecture familière; riche de leurs découvertes, il composa en latin, pour son propre usage, un cours complet de médecine, dont la méthode mérite des éloges.

De toutes les parties de la médecine, celle de l'anatomie fut l'objet de son étude favorite; accompagné d'un de ses amis, il passa l'hiver de 1767 dans l'hôpital de la Pitié à étudier l'anatomie dans le livre même de la nature, dévouement d'autant plus méritoire que le jeune *Hérissant* éprouvoit, à l'aspect de l'humanité détruite, une impression d'horreur dont la philosophie & la passion de l'étude ne défendent pas toujours une ame sensible.

En 1767, il fut admis dans la société des sciences, arts & belles-lettres de la ville d'Auxerre. Au mois de mars 1768, il fut admis au baccalauréat; il soutint au mois de novembre une thèse de physiologie dont le sujet est: *An à terreæ substantiæ intrà poros cartilaginum appulsu ossium durities?* Cette thèse fut bien reçue; il y démontre que la structure des os n'est point telle qu'on se l'imaginoit; que le méchanisme de l'ossification dépend d'une substance terreuse, soluble dans les acides, qui est portée entre les pores du cartilage par la force de la circulation. Il remarque la différence qu'il y a entre les os & les parties qui acquièrent une ossification contre nature; il prouve que dans celle-ci il n'y a, pour ainsi dire, qu'une accrétion, au lieu que dans les os il se fait une intussusception. Cette thèse fut suivie d'une seconde qui ne fut pas moins bien accueillie; le sujet est: *An corpora quæ lentè extenuata sunt, lentè reficienda; quæ verò brevi, celeriter?* C'est un commentaire détaillé de l'aphorisme d'Hippocrate.

Il avoit entrepris de faire le catalogue des plantes du jardin que M. Cochin a formé à Châtillon, près Paris; c'étoit un véritable traité de botanique, sous le titre de *jardin des curieux*. Ce fut au milieu de ces travaux qu'il fut enlevé par une mort inattendue. Il fut attaqué de la petite-vérole le 6 août 1769, & mourut le 10, âgé de vingt-quatre ans.

M. Coquereau, docteur-régent de la faculté de médecine, éditeur de la Bibliothèque physique de la France, ouvrage posthume de M. *Hérissant*, a mis à la tête de ce traité, publié en 1771, l'éloge de son ami, dont nous donnons ici l'extrait.

(ANDRY.)

HERMAN, (Jean) de Nordlingen dans la Suabe, prit les degrés de docteur en philosophie & en médecine dans l'université de Wittemberg, où il fut tellement considéré, qu'il obtint la dignité de recteur en 1562. *Melchior Fendius*, son compatriote & professeur de la faculté de médecine en la même université, lui donna sa fille en mariage. On a quelques ouvrages d'*Herman*, comme:

Oratio de medicinæ usu; de rerum sympathia & antipathia, dans le quatrième tome des oraisons de *Philippe Mélanchton*. On a encore:

De causa putredinis in corpore humano. Wittebergæ, 1556; *in-8*. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HERMANN, (Paul) célèbre botaniste, naquit à Hall en Saxe, le 30 juin 1640, suivant *Séguier*, & 1646, selon *George Matthias*. Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la médecine, dont il alla recevoir le bonnet de docteur à Padoue en 1670. Mais ayant pris la résolution de voyager pour se former dans la botanique, il se rendit en Hollande, d'où il partit pour les Indes orientales. Il exerçoit la médecine dans l'isle de Ceylan, en qualité de médecin de la compagnie hollandoise, lorsque les curateurs de l'université de Leyde le rappellèrent en Europe l'an 1679, & le nommèrent à la chaire de botanique dans les écoles de cette académie. Son savoir fut bientôt généralement reconnu. Il mourut le 29 janvier 1695.

Hermann travailla une grande partie de sa vie à la perfection de la botanique. Il cueillit des plantes au cap de Bonne-Espérance, qu'il sécha sur les lieux, & dont il envoya le catalogue à *Commelin*. *Burmann* vit ces plantes avec tant de plaisir, qu'il en ajouta la description à son *Thesaurus Zeylanicus*. Depuis 1670 jusqu'en 1677, *Hermann*

n'avoit, pour ainsi dire, fait autre chose que de travailler à ses collections de plantes; il sécha toutes celles qui pouvoient se conserver, & il les arrangea dans trois gros volumes *in-folio*. Heureusement ce précieux recueil est tombé en de bonnes mains; *Linnéus* en a fait l'acquisition avec le volume de leurs desssins. Ce médecin en a examiné les caractères, il les a confrontés avec ce que d'autres auteurs en avoient dit, & après les avoir disposés en genres & en espèces, il en a publié la description sous le titre de *Flora Zeylanica*, volume *in-4*, qui parut à Stockholm en 1747. Mais *Hermann* a publié lui-même différens ouvrages, sans compter ceux dont il a laissé les manuscrits, qu'on a fait imprimer après sa mort.

Horti academici Lugduno-Batavi catalogus exhibens plantarum omnium nomina, quibus ab anno 1681 *ad annum* 1686 *Hortus fuit instructus.* Leidæ, 1687, *in-8*.

Il y donne la description de plus de cent nouvelles plantes apportées de l'Afrique & des Indes orientales. *Ibidem*, 1720, *in-8*; sans le nom de l'auteur. Cette édition contient l'histoire du jardin de Leyde, qu'on a tirée de l'*index* de *Boerhaave*.

Floræ Lugduno-Batavæ flores. Leidæ, 1690, *in-8*. La seconde partie fut imprimée en 1695, après la mort d'*Hermann*, sous le titre de *Flora Leidensis secunda*.

Paradisi Batavi prodromus. Amstelodami, 1691, *in-8*. C'est le catalogue des plantes exotiques qu'il a trouvées dans les jardins de la Hollande.

Paradisus Batavus continens plus centum plantas affabrè ære incisas & descriptionibus illustratas. Opus posthumum. Lugduni-Batavorum, 1698, 1705, *in-4*, par les soins de *Guillaume Sherard*, qui a orné cet ouvrage d'une préface.

Lapis materiæ medicæ Lydius, seu, accuratum medicamentorum simplicium examen. Ibidem, 1704, *in-8*. Ce traité qui fut recueilli de ses leçons par ses disciples, & publié par *Welschius*, ne correspond point à la réputation qu'*Hermann* s'étoit acquise.

Cynosura materiæ medicæ in lucem emissa à Joanne-Sigismundo Hennigero, med. doct. & professore. Argentorati, 1710. *in-4*. En anglois, par *Edouard Strother*, 1727, *in-8*.

Cet ouvrage est le même, pour le fond, que le précédent. *Boecler* en a donné une édition plus ample. *Argentorati*, 1726, 1729, 1731, 3 volumes *in-4*.

Musæi indici catalogus. Lugduni-Batavorum, 1711, *in-8*.

Musæum Zeylanicum, sive, catalogus plantarum in Zeylana spontè nascentium, Ibidem, 1717, 1726, *in-8*. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HERMENT, (Jean) de Paris, né en décembre 1674, docteur le 10 septembre 1704. Il s'adonna entiérement à la pratique de la médecine; & négligea non-seulement de composer les thèses auxquelles il devoit présider, mais même de faire imprimer les observations de son frère, qui avoit été médecin du roi. *Herment* fit une grande fortune dans la pratique de son art, & s'enrichit encore dans le temps du systême de Law. Il étoit médecin ordinaire du roi, de la Bastille, de Vincennes, premier médecin de la duchesse du Maine, & médecin des Gardes-Suisses. Professeur des écoles, il en devint l'ancien le 12 septembre 1747, par la mort de Raimond-Jacob Finot. Le 17 février 1750, il présida à une thèse de sa composition, qui avoit pour titre: *An post cibum fumus tabaci?* Concl. nég.

(ANDRY.)

HERMAPHRODITE. (*Médecine légale.*)

On entend par *hermaphrodite* un individu qui réunit les deux sexes, ou les parties naturelles de l'homme & de la femme.

Y a-t-il de véritables *hermaphrodites?* Cette question pouvoit être agitée dans des temps d'ignorance; on ne devroit plus la proposer dans des siècles éclairés. On n'avoit pas, sans doute, consulté les faits, & la nature n'avoit pas été assez étudiée, lorsqu'on assura qu'un même individu étoit capable d'engendrer en soi comme femme, & hors de soi-même comme homme, *tanquam mas generare ex alio, & tanquam fœmina generare in se ipso*, disoit un canoniste. En effet, si la nature s'égare quelquefois dans la production de l'homme, elle ne va jamais jusqu'à faire des métamorphoses, des confusions de substances, & des assemblages parfaits des deux sexes. Séduits par quelques phénomènes mal observés, les physiciens qui, guidés par l'analogie, croyoient à la possibilité de ce phénomène, avoient certifié l'existence des *hermaphrodites*. Il n'est pas douteux, en effet, qu'il n'y ait de nombreux genres d'animaux naturellement *hermaphrodites*: une grande partie des coquillages est de ce nombre. Dans la classe des insectes & des poissons, dont les ovaires, ou les vaisseaux séminaux, sont doubles, il n'est pas rare non plus de trouver des *hermaphrodites* accidentels, dont le côté droit, par exemple, est mâle, & dont le côté gauche est femelle. On a observé cette variété dans des anguilles, des carpes, des homars, des écrevisses, & on a cru l'avoir vue aussi dans des papillons.

Mais la chose est plus difficile à admettre dans les animaux, qui n'ont qu'un seul organe extérieur placé dans le milieu, & qui décide du sexe. On

comprend, sans que nous entrions dans un grand détail, que dans la classe précédente les parties génitales gauches ne gênent point les droites, & que chacune d'elles, attachée naturellement à son côté, ne prend rien sur l'autre; au lieu que dans les quadrupèdes, analogues à l'homme, l'organe extérieur du sexe mâle occupe une place qui exclut l'organe femelle.

On a vu cependant des individus dont il n'étoit pas aisé de déterminer le sexe. Un nombre assez grand de femmes naissent avec l'organe analogue du mâle, (le clitoris) porté à une grandeur extraordinaire : il y en a d'autres chez lesquelles des turpitudes secrettes ont augmenté le volume de cette partie, qui naturellement ne se présente pas à la vue. C'est peut-être des *hermaphrodites* prétendus de cette espèce qui se trouvent ordinairement dans les pays chauds. Une opération chirurgicale, dont la religion a fait un précepte aux habitans de l'Egypte & de l'Abyssinie, rend cette conjecture assez probable. Il y a aussi une autre classe beaucoup plus nombreuse d'individus qui sont véritablement du sexe masculin, & dont l'urètre s'ouvre dans le périnée. Cette fente tendre, rouge & un peu épanouie, porte une ressemblance assez complette de l'autre sexe. Alors la verge est sans canal & sans ouverture, l'urèthre est très-courte, & s'ouvre par un petit canal à la base du pénis. Si d'ailleurs les testicules ne paroissent pas, le sexe devient encore plus ambigu.

Mais, en supposant nulle la faculté d'engendrer, n'est-il pas certain qu'il exista des *hermaphrodites*, c'est-à-dire des individus de l'espèce humaine, chez lesquels les anatomistes ont trouvé réunis le pénis, les testicules, & les vésicules séminales, avec le vagin, l'utérus, & les ovaires?

Cela est, au premier aspect, bien difficile à admettre, puisque le clitoris avec ses corps caverneux, leurs muscles, & ses plexus veineux, tiendroit la même place que doit occuper la verge, avec son appareil analogue. Des testicules, & en même temps des ovaires, demanderoient aussi un double assortiment de vaisseaux spermatiques.

Mais les faits doivent l'emporter sur les raisonnemens. Il paroît donc qu'il y a eu des personnes à qui il ne manquoit rien d'essentiel de l'un & de l'autre sexe. Mais les mêmes faits ont prouvé en même temps qu'il étoit inévitable que l'un des deux sexes fût imparfait. En effet le pénis ne peut pas avoir ses justes dimensions, & celles des corps caverneux & de leurs muscles, dans le même angle de l'os pubis où il y auroit un clitoris : le vagin ne paroît pas pouvoir être d'un diamètre proportionné à ses usages, quand il est placé sous un urèthre mâle & sous des vésicules séminales. L'accélérateur, séparé d'avec le pénis par le vagin, & dont la fonction par conséquent manque dans des actions essentielles, ne permet guères que les liqueurs qui sortent de l'urèthre aient le jet nécessaire pour opérer la fécondation.

Malgré toutes ces difficultés, qui auroient dû être senties même avant le renouvellement des sciences, & les progrès que l'anatomie a faits depuis près de deux siècles, le goût du merveilleux séduisit les physiciens, on créa même un corps de doctrine sur cette espèce particulière. Il y eut des *hermaphrodites* qui possédoient également les deux sexes; il y en eut d'autres dans lesquels un sexe dominoit; & on établit des règles pour constater ces différences. Les loix vinrent à l'appui des opinions, elles statuèrent sur tous les cas. On établit pour le mariage que, dans tous les cas de parfaite égalité des deux sexes, l'*hermaphrodite* seroit lui-même son maître de choisir entre le rôle de femme & celui d'homme : son appétit particulier devoit décider du sexe auquel il devoit appartenir; & les loix lui imposèrent par serment l'obligation de se borner à celui qu'il auroit choisi.

Dans cette même égalité de sexes, on exigea, quant au baptême, que l'*hermaphrodite* fût toujours supposé appartenir au sexe le plus noble, à moins qu'il ne parût, par l'examen, qu'un sexe prévaloit sensiblement sur l'autre.

Cette inspection, qui n'étoit point fondée sur la bonne anatomie, fut elle-même un objet de litige: les gens de l'art furent souvent trompés, ils trompèrent le public & les juges, & l'on vit des décisions contradictoires.

Telle est l'espèce d'égarement que produisent les demi-connoissances, ou la folle prévention des systêmes; tout cet édifice de loix & de précautions, tout cet amas énorme de volumes s'anéantit devant une bonne démonstration anatomique, qui prouve l'impossibilité de coexistence des deux sexes dans le même sujet : la nature imite & réunit quelquefois dans ses jeux les formes les plus dissemblables; mais elle ne confond pas les espèces, en conservant à chacune ses propriétés distinctes. Un clitoris prolongé, une chûte de matrice, en ont souvent imposé pour la partie virile; des difformités dans la nature de ces organes ont souvent exercé les esprits, qui trouvent du merveilleux par-tout. On a supposé que l'arrangement intérieur répondoit parfaitement à la conformation extérieure, & l'on a cru qu'une ouverture plus ou moins forte des tégumens étoit toujours accompagnée d'une matrice, & de ses dépendances. On ne s'est jamais avisé d'appuyer cette conjecture par une dissection du cadavre; encore moins a-t-on cru utile d'observer si de pareils sujets rempliroient exactement les fonctions des deux sexes.

Quelques faits, que nous allons rapporter, prou-

veront invinciblement que l'opinion en faveur de l'existence des *hermaphrodites*, ne s'est accréditée que par l'ignorance du vulgaire, & la négligence, ou le peu d'exactitude dans les recherches, de la part des physiciens.

Marguerite Malaure eût passé indubitablement pour une *hermaphrodite*, sans M. Saviard. Elle vint à Paris en 1693, en habit d'homme, l'épée au côté, le chapeau retroussé, &c.; elle croyoit elle-même être *hermaphrodite*; elle disoit qu'elle avoit les parties naturelles des deux sexes, & qu'elle étoit en état de se servir des unes & des autres. Elle se produisoit dans les assemblées publiques & particulières de médecins & de chirurgiens, & elle se laissoit examiner, pour une légère gratification, à ceux qui en avoient la curiosité.

Parmi les curieux qui l'examinoient, il y en avoit sans doute plusieurs qui, manquant de lumières suffisantes pour bien juger de son état, se laisserent entraîner à l'opinion la plus commune au point qu'elle leur inspira de la regarder comme une *hermaphrodite*. Il y eut même des médecins & des chirurgiens d'un grand nom, qui assurèrent hautement qu'elle étoit réellement telle qu'elle se disoit être. Enfin M. Saviard, se trouvant presque le seul homme de l'art qui fût incrédule, se rendit aux pressantes sollicitations que lui firent ses confrères d'examiner ce prodige en leur présence. Il ne l'eut pas plutôt vue, qu'il leur déclara que ce garçon avoit une descente de matrice; en conséquence il réduisit cette descente, & la guérit parfaitement. Ainsi l'énigme inexplicable d'*hermaphrodisme* dans ce sujet se trouva développé plus clair que le jour. Marguerite Malaure, rétablie de sa maladie, présenta au roi sa requête très-bien écrite, pour obtenir la permission de reprendre l'habit de femme, malgré la sentence des capitouls de Toulouse, qui lui enjoignoit de porter l'habit d'homme.

Ambroise Paré parle d'une certaine Marie Germain, qui avoit toujours passé pour femme, & qui, à l'âge de puberté, ayant fait un grand effort pour sauter un fossé, manifesta des signes non équivoques de virilité; cet effort développa subitement des parties qu'on n'avoit point encore apperçues. Les exemples pareils ne sont pas très-rares.

Outre ces prétendus *hermaphrodites* dont les seuls efforts de la nature, ou les secours de l'art, font distinguer le véritable sexe; il y a des individus chez lesquels la nature exerce, pour ainsi dire, des jeux fort étrangers sur les parties naturelles. Ces sujets sont d'une conformation si bizarre, que ceux qui n'ont pu en reconnoître le véritable génie sont, en quelque façon, excusables.

En 1697, M. Saviard accoucha une femme à terme, de deux jumeaux vivans, dont l'un ne vécut que huit jours, & l'autre fut mis aux enfans-trouvés à cause de la singularité de son sexe.

L'un de ces enfans avoit une verge bien formée, située à l'endroit ordinaire, avec le gland découvert, au-dessus duquel le prépuce renversé formoit un bourrelet. Cette verge n'avoit point d'urèthre; il n'y avoit par conséquent aucune perforation à l'extrémité du gland; elle n'étoit formée que de deux corps caverneux, & des tégumens ordinaires; & ces corps caverneux avoient aussi leurs muscles érecteurs & accélérateurs.

Son scrotum étoit fendu en manière de vulve, & au bas de cette fente il y avoit un trou que l'on auroit pu prendre pour un vagin; l'urine sortoit par cette ouverture; il y avoit autour de petites éminences rougeâtres, que l'on pouvoit prendre pour les caroncules myrtiformes. On voyoit au-dessous un repli de la peau, qui pouvoit passer pour ce qu'on appelle la fourchette dans les femmes; & il y avoit à côté d'autres rides, que l'on pouvoit regarder comme des vestiges de nymphes. Enfin, dans chaque côté du scrotum ainsi fendu, on sentoit bien distinctement un testicule. Les parties génitales intérieures étoient disposées comme dans les mâles; & comme il n'y avoit nulle apparence de matrice, ni de ses dépendances, il résulte que c'étoit un sujet mâle dont la situation de l'urèthre étoit changée par un défaut de conformation, qui l'auroit rendu incapable d'avoir des enfans.

M. Saviard vit un autre enfant l'année suivante, qui avoit à-peu-près les mêmes défauts à ses parties génitales que le précédent : son urèthre étoit fendu depuis l'extrémité du gland jusqu'à la racine de la verge; ce qui séparoit le scrotum en deux bourses, où chacun des testicules étoit contenu. Le prépuce, renversé autour du gland, formoit un bourrelet tout semblable à celui de l'autre enfant; & l'urine sortoit par un trou qui étoit à la racine de la verge, à l'endroit où est situé l'urèthre chez les femmes. Ce sujet auroit été également incapable d'engendrer.

Voici encore l'histoire d'un *hermaphrodite* très-singulier, qui ne fut reconnu tel qu'après sa mort, & qui vient à l'appui de l'assertion de M. Parsons, sur l'impossibilité de l'existence des *hermaphrodites* parfaits. (*Parsons mechanical and critical inquiry into the nature of hermaphrodites*. London, 1741, *in*-8. Cette histoire a été donnée à l'académie de Dijon par M. Maret, maître en chirurgie, & insérée dans le second volume des mémoires de cette société littéraire.

L'*hermaphrodite* dont il va être question se nommoit Hubert-Jean-Pierre; il étoit natif de Bourbonne-les-Bains, & âgé de dix-sept ans; il mourut à l'hôpital le 13 octobre 1767. Des circonstances particulières avoient donné lieu de suspecter son

fexe. Voici ce que l'inspection du cadavre fit découvrir :

« Les traits du visage, quoique flétris par la mort, étoient plus délicats que ne le sont ordinairement ceux d'un homme ; la peau en paroissoit fine, & l'on n'appercevoit ni sous le nez, ni au menton, ce coton léger qui, dès l'âge de seize ans, est le précurseur de la barbe, & décèle le sexe; l'on ne voyoit pas, dans la partie antérieure du cou, cette saillie, que le larynx a coutume d'y faire dans les hommes : il étoit rond, & s'unissoit par une pente insensible à une poitrine très-élevée & large, ornée dans sa partie antérieure de deux mamelles de moyenne grosseur, bien arrondies, fermes, & placées très-avantageusement; chacune d'elles avoit une aréole fort large, d'un rouge pâle, de laquelle s'élevoit un petit mammelon un peu rouge & dur.

» Le bras n'offroit aucun détail qui pût faire croire qu'il appartenoit à un individu femelle ; mais l'avant-bras avoit la rondeur, la délicatesse des contours qu'on observe dans les femelles bien faites ; la main détruisoit les idées que l'avant-bras, vu seul, auroit pu donner ; celle-ci étoit large, & les doigts courts & gros.

» Le buste de H. J. Pierre annonçoit donc une femme ; & l'on sent, par cette description, qu'il auroit été difficile de ne pas s'y méprendre, en ne considérant que ce qui vient d'être décrit; cet individu avoit cependant été pris pour homme. Mais, en continuant la description des parties extérieures de son corps, on reconnoîtra pourquoi il fut baptisé comme garçon, pourquoi on lui en donna l'habillement, & pourquoi on lui en fit prendre les occupations.

» La jeunesse & l'embonpoint s'opposent ordinairement à ce que les muscles du corps soient fortement prononcés; & jusqu'à[illegible] ans le ventre & les reins d'un jeune homme ne diffèrent point de celui d'une fille; mais la hauteur des hanches & la saillie des fesses, produites par l'évasement du bassin dans les personnes du sexe bien faites, suffisent pour les faire reconnoître, indépendamment des parties sexuelles. C'est ce que l'on ne remarquoit pas dans Jean-Pierre, qui, depuis la ceinture, commençoit à différer d'une fille ; la forme presque quarrée des cuisses & des jambes, la petitesse des genoux, le rendoient encore plus ressemblant à un individu du sexe masculin. Jusques-là on auroit pu dire qu'il étoit femme depuis la ceinture en haut, & homme pour le reste du corps ; les parties sexuelles auroient même, à la première apparence, favorisé cette conjecture; mais l'examen faisoit naître d'autres idées, & jettoit dans l'incertitude. En effet, un corps rond, oblong, ayant quatre pouces de longueur, sur une grosseur proportionnée, étoit attaché à l'endroit qui répond à la symphyse des os pubis, & par sa forme avoit toute l'apparence d'une verge : ce corps oblong étoit, de même que cette partie caractéristique du mâle, terminé par un gland que recouvroit un prépuce : on remarquoit à son extrémité la fossette, où s'ouvre ordinairement l'urèthre, & le frein s'attachoit au bas de cette fossette, comme dans les verges ordinaires. Quand on relevoit ce corps, on observoit qu'il recouvroit une grande fente formée par deux replis de la peau, qui représentoient assez bien les grandes lèvres de la vulve, & que cette lèvre étoit placée dans la commissure supérieure de ces lèvres, comme l'est ordinairement le clitoris chez les femmes.

» Chacun de ces replis de la peau étoit un peu renflé, mais point ferme; on remarquoit, surtout sur celui du côté gauche, des rides profondes & d'une direction oblique : en touchant ces espèces de lèvres, on sentoit dans la gauche un corps ovoïde mollet & fort ressemblant à un testicule; mais la droite paroissoit une poche vuide : cependant, en pressant sur le ventre, on y poussoit une espèce de corps, aussi ovoïde, qui y descendoit facilement en passant par l'anneau, & qu'on repoussoit aussi très-aisément.

» Lorsqu'on tenoit relevée la verge qui a été décrite, & qu'on écartoit les lèvres placées au-dessous, on voyoit naître de la racine du frein du gland deux petites crêtes spongieuses rouges & saillantes, d'une ligne environ, qui augmentoient de volume à mesure qu'elles s'éloignoient de leur origine, & imitoient parfaitement les nymphes par leur écartement.

» Entre ces nymphes, & à leur partie supérieure, s'ouvroit l'urèthre comme dans les femmes; au-dessous de ce méat urinaire étoit une ouverture très-étroite, dont le diamètre étoit d'environ deux lignes; elle étoit retrécie à ce point par une membrane semi-lunaire qui prenoit naissance dans la partie inférieure, & ressembloit à la membrane à laquelle on a donné le nom d'*hymen*; une petite excroissance placée latéralement & supérieurement, & qui avoit la figure d'une caroncule myrtiforme, contribuoit encore à donner à cette ouverture l'apparence de l'orifice d'un vagin.

» On doit sentir, par cette description, la justesse de la remarque que j'ai faite sur la difficulté qu'il y avoit à prononcer sur le sexe dominant de cet individu monstrueux. La longueur & le volume de la verge pouvoient, au premier coup d'œil, en imposer assez pour que l'on crût pouvoir assurer que le sexe masculin dominoit; le corps ovoïde trouvé dans la lèvre gauche, un autre corps que l'on poussoit dans la droite, en pressant le ventre, donnoient l'idée de deux testicules, & sembloient autoriser cette conséquence : mais l'aspect des nymphes, du méat urinaire, de l'orifice du vagin, de l'hymen,

& de la caroncule myrtiforme, la détruisoient. On peut conclure que cet individu appartenoit également à l'un & à l'autre sexe, & que la nature étoit enfin parvenue à réunir les deux dans le même sujet. La dissection vient à l'appui de cette présomption, puisqu'elle a démontré que, si Jean-Pierre étoit femme de la ceinture en haut, homme de la ceinture en bas, il étoit, dans le point central, femme à droite, & homme à gauche, sans être précisément ni l'un ni l'autre.

» Le corps oblong, que l'on avoit regardé comme une verge, fut le premier objet des recherches anatomiques. On reconnut en effet qu'il étoit composé de deux corps caverneux, qui prenoient leur naissance des branches de l'ischyon, s'adossoient en se réunissant, & se terminoient au gland qui, ainsi qu'on l'observe toujours dans le membre viril, étoit formé par le corps spongieux qui, dans l'état naturel, auroit contribué à former l'urèthre. La structure de cette partie confirma l'idée que l'on en avoit prise, & prouva qu'elle étoit réellement une verge, mais imperforée, dans laquelle l'uréthre étoit remplacé par une espèce de ligament qui s'étendoit jusqu'au méat urinaire décrit ci-dessus. Les crêtes, que l'on avoit regardées comme des nymphes, parurent dès-lors pouvoir être les débris d'un urèthre ouvert dans toute sa longueur.

» Une incision faite sur la lèvre gauche y fit découvrir un véritable testicule, auquel s'étendoit le cordon des vaisseaux spermatiques, & d'où partoit un canal déférent qui, passant par l'anneau, alloit gagner une vésicule séminale dont nous parlerons bientôt.

» La dissection de l'autre lèvre ne fit appercevoir qu'un corps membraneux dans lequel on sentoit un liquide, & où, comme on l'a dit plus haut, se précipitoit un corps ovoïde, lorsqu'avec la main on pressoit le ventre dans la région iliaque droite. On borna d'abord là les recherches pour en venir à la dissection des parties externes, se réservant de les pousser plus loin, quand on travailleroit à celle des internes.

» Le vagin apparent fixa ensuite l'attention : une incision faite à la membrane semi-lunaire permit de reconnoître que c'étoit un canal borgne, une espèce de sac ayant plus d'un pouce de profondeur, sur un demi-pouce de diamètre, & placé entre le rectum & la vessie ; situation bien conforme à celle où est ordinairement le vagin. Ce sac étoit membraneux, & sa surface étoit lisse, tandis qu'on observe toujours des rides plus ou moins sensibles dans le vagin : mais ce qui détruiroit encore davantage les inductions qu'on auroit pu tirer de la situation de ce canal, & des apparences extérieures, c'est qu'à la partie inférieure on remarquoit le vérumontanum & les orifices séminaires, d'où, par la pression, on faisoit sortir une liqueur gluante & blanchâtre, absolument semblable à une véritable semence ».

» Cette découverte porta à détacher ce prétendu vagin, & à emporter avec lui la vessie & les testicules. Guidés alors par le canal déférent, on fut conduit à de véritables vésicules séminales placées à l'endroit ordinaire ; & l'on se convainquit que l'excroissance, qui avoit été observée dans le canal borgne décrit plus haut, étoit véritablement le vérumontanum.

La vésicule séminale gauche, à laquelle aboutissoit le canal déférent, étoit pleine d'une semence qu'on fit sortir aisément par le conduit qui s'ouvroit près le vérumontanum ; la droite paroissoit un peu flétrie, & communiquoit avec la gauche ; on voyoit aussi partir de cette vésicule un canal déférent qui se perdoit dans les graisses ; on ne put le conduire à aucune partie qui eût quelqu'apparence glanduleuse, il s'amincissoit à mesure qu'il s'éloignoit de cette vésicule : on commença alors à douter du corps ovoïde qui se glissoit dans la lèvre droite, & qu'on avoit pris jusques-là pour un testicule ; mais on étoit bien éloigné de soupçonner ce qu'il étoit.

Ce corps, dont la situation naturelle étoit dans la fosse iliaque droite, parut dès que les tégumens eurent été ouverts, une tumeur oblongue placée dans le tissu cellulaire qui couvre la partie large du muscle iliaque ; la dissection de ce tissu démontra bientôt que ce corps étoit renfermé dans une poche qui lui étoit particulière, & dont un prolongement s'étendoit dans la lèvre droite, prolongement que l'on avoit déjà reconnu par l'ouverture de cette lèvre : on ouvrit cette poche, qui contenoit environ une verrée d'un liquide assez lympide de couleur de lie de vin rouge : après l'avoir épuisée, on apperçut un corps très-ferme, ayant la figure & la couleur d'un marron un peu arrondi, son grand diamètre étant d'environ un pouce & demi, & le petit d'un pouce : il étoit placé de façon que dans le temps que cet *hermaphrodite* étoit debout, la direction du petit diamètre de ce corps approchoit de la perpendiculaire à l'horison, & le grand diamètre y étoit parallèle : sa figure, sa couleur, sa consistance, étonnoient les observateurs, quand des recherches ultérieures augmentèrent leur surprise. Ils trouvèrent que de la partie supérieure, du côté droit, partoit une véritable trompe de Fallope qui, se contournant à deux ou trois lignes de son origine, passoit pardessous ce corps, & alloit embrasser, par son pavillon & son morceau frangé, un ovaire qui étoit placé à droite, & uni au même corps par une espèce de ligament ; cet ovaire avoit la consistance, la couleur, la figure & le volume d'un ovaire ordinaire. Mais la nécessité où l'on avoit été d'emporter le bassin du sujet pour le disséquer plus à l'aise, & l'impossibilité où l'on fut de procéder aussi promptement qu'on auroit voulu à la dissection de ces parties,

mirent hors d'état de vérifier si les vaisseaux spermatiques, du côté droit, aboutissoient à cet ovaire: on en vit cependant assez pour ne pas douter que ce corps ne fût réellement un ovaire.

L'ouverture du petit corps rond & applati dont cet ovaire & la trompe étoient des appendices, prouva qu'il étoit réellement une matrice: on observa dans son centre une cavité de quatre à cinq lignes de longueur, sur deux à trois de largeur; en soufflant dans cette cavité, l'air passa dans la trompe; cette manœuvre ne découvrit aucune autre ouverture: ce corps étoit donc une matrice, mais imparfaite, qui n'avoit aucune communication avec les parties extérieures.

L'*hermaphrodite* que l'on vient de décrire réunissoit donc, aux parties qui annoncent les deux sexes, celles qui les caractérisent l'un & l'autre. Mais, quoique la nature ait paru en quelque sorte prodigue en sa faveur, les dons qu'elle lui avoit faits ne devoient pas exciter sa reconnoissance, puisque, par cette prodigalité, il avoit été rendu inhabile aux fonctions auxquelles l'un & l'autre sexe sont destinés.

Une semence prolifique se préparoit en vain dans un testicule, puisque l'imperforation de la verge & l'endroit d'où cette liqueur pouvoit s'échapper s'opposoient sensiblement à ce qu'elle pût jamais être d'aucun usage pour perpétuer l'espèce humaine. Une trompe embrassoit en vain un ovaire bien conformé, puisque la matrice à laquelle cette trompe aboutissoit étoit borgne & n'avoit aucune communication extérieure. En un mot, Jean-Pierre, qui étoit sensiblemant homme & femme, n'étoit cependant, dans le fait, ni l'un ni l'autre, & son état, qui augmente le nombre de cette espèce de monstres, rend l'existence des *hermaphrodites* parfaits bien peu vraisemblable.

Il seroit intéressant de savoir si, dans le temps où les menstrues devoient paroître, la santé de cet *hermaphrodite* étoit altérée? il seroit curieux d'être instruit si quelquefois il éprouvoit des érections? Mais, ce qui seroit bien plus satisfaisant, ce seroit la connoissance morale du cœur de cet individu; elle donneroit probablement quelque notion de l'influence de notre organisation sur notre façon de sentir & de penser. Mais les recherches que l'on a faites n'ont pas produit sur ce sujet beaucoup de lumières. Tout ce que l'on a pu apprendre des personnes chez lesquelles il a demeuré en cette ville (Dijon), c'est qu'il aimoit passionnément la danse, que son goût ne paroissoit pas le porter vers le sexe, & qu'il n'a jamais fait de caresses, même innocentes, à de jeunes filles fort jolies avec lesquelles il demeuroit: son son de voix étoit celui d'un garçon de son âge; mais il aimoit à parler.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples d'*hermaphrodisme*: mais celui-ci, que nous avons présenté dans le plus grand détail, comme étant des plus décisifs, nous a paru devoir suffire. Il prouve combien le corps de doctrine, que l'on avoit imaginé relativement aux *hermaphrodites*, posoit sur des fondemens peu solides. En effet, on avoit plutôt suivi pour guides l'imagination que la réalité, & la prévention que l'expérience. On doit regarder comme anatomiquement impossible l'existence simultanée des parties de la génération des deux sexes dans le même individu, assez complette & assez régulière, pour que cet individu puisse exercer avec fruit les facultés de l'un & de l'autre. Tous les exemples cités par des auteurs, dont le bon esprit d'observation & la véracité rendent le témoignage irrécusable, doivent, au contraire, forcer à conclure que ces déplorables jouets du caprice de la nature ne jouissent, relativement à la propagation, d'aucun des droits de l'espèce humaine: moins malheureux seulement si cette confusion de sexes, qui équivaut à une privation totale, n'influe pas en partie, ou même quelquefois en totalité, sur leur moral, & ne les rend pas des êtres incapables d'exister au milieu de la société, dans le sein de laquelle ils ont été jettés, & qui les repousseroit comme une espèce de monstres.

(MAHON.)

HERMOGÈNE, médecin du deuxième siècle, qui étoit attaché à la personne de l'empereur Adrien, a laissé plusieurs ouvrages que *Galien* cite assez souvent. *Xiphilin* fait aussi mention de lui.

Il est parlé dans les auteurs d'un *Hermogène* qui fut sectateur d'*Erasistrate*; mais rien n'empêche qu'il n'ait pu vivre du temps d'Adrien, puisque la secte ou l'école d'*Erasistrate* a subsisté long-temps après le règne de cet empereur. Il paroît même que *Galien* parle de cet *Hermogène* comme d'un homme qui ne l'avoit pas précédé de beaucoup; or tout le monde sait que *Galien* naquit sous l'empire d'Adrien.

Quant à cet autre *Hermogène*, contre lequel *Lucille* fit une épigramme, il est beaucoup plus ancien que le premier. Voici la traduction du conte que ce chevalier romain a fait à son sujet: « Diophante » ayant vu en songe le médecin *Hermogène*, il ne » se réveilla plus jamais, quoiqu'il portât un pré- » servatif sur lui ». *Martial*, qui a fait une épigramme dans le même goût, attribue la même chose à un médecin qu'il appelle *Hermocrate*; mais il se peut que ce dernier nom, ainsi que le premier, soit un nom supposé, *Martial* s'exprime ainsi:

Lotus nobiscum est hilaris, cœnavit & idem;
Inventus mane est mortuus Andragoras.
Tam subitæ mortis causam, Faustine, requiris?
In somnis medicum viderat Hermocratem.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HERMONVILLE. (*Eaux minérales.*)

C'est un village à trois lieues de Reims, en Champagne. Il y a deux sources minérales ; la première sort de dessous l'étang qui fait tourner le moulin de Moncet ; la seconde sort de dessous le pignon même du moulin ; elles sont froides. On en parle dans le journal de Verdun (juin 1729, p. 411). On y trouve une mauvaise analyse ; on les recommande comme toniques & apéritives. Depuis, en 1771, dans l'ouvrage de la Nature considérée, t. 7, p. 73, & le Dictionnaire minéral, t. 2, on trouve des notions données par l'abbé Fresson sur ces fontaines ; mais tout ce qu'on en sait est très-insuffisant.

(Macquart)

HERNANDEZ ou FERDINAND, (François) médecin du seizième siècle, fut attaché en cette qualité à la personne de Philippe II, roi d'Espagne. Ce prince l'envoya dans les Indes pour observer les choses naturelles, & pour examiner le parti qu'on pourroit en tirer à l'avantage de la société. Le fruit des recherches d'*Hernandez* fut un ouvrage dans lequel il donne la description des plantes, des animaux & des minéraux du Mexique. Cet ouvrage demeura long-temps caché, & ne parut que bien des années après la mort de l'auteur, qui avoit fait graver d'assez mauvaises planches aux dépens du roi. Il est en latin, & c'est en cette langue qu'il fut imprimé sous ce titre :

Nova plantarum, animalium & mineralium Mexicanorum historia à Francisco Hernandez in Indiis primùm compilata, dein à Nardo-Antonio Reccho in volumen digesta : à Jo. Terentio & Fabio Columna Lynceis, notis & additionibus illustrata ; cui accessere aliquot ex principis Friderici Cæsii frontispiciis Theatri naturalis philosophicæ tabulæ, unà cum plurimis iconibus. Romæ, 1648 & 1651, 2 vol. *in-fol.* Suivant *Nicolas Antonio*, cette histoire avoit déja paru à Mexico, en espagnol, l'an 1615 ; mais ce n'étoit qu'une version faite d'après l'original latin. Ce médecin a aussi donné la description de l'église de Mexico ; elle a été publiée en 1715, *in-4*.

Il ne faut point confondre cet auteur avec un autre de la même nation, qui s'appelloit en espagnol *Gonçalo Hernandez de Oviedo y Valdes*. Le même *Nicolas Antonio* dit qu'il étoit originaire des Asturies, & qu'il naquit à Madrid vers l'an 1478. Il fut élevé à la cour de Ferdinand-le-Catholique, roi d'Arragon, & d'Isabelle de Castille, qu'il servit en qualité de page. Il étoit à Barcelone en 1493, lorsque Christophe Colomb revint de son voyage d'Amérique, qu'il avoit découverte ; & comme il eut beaucoup de liaisons avec les compagnons de ce navigateur, & qu'il en eut de plus grandes encore avec ceux qui revinrent des Antilles pendant le cours des années suivantes, il se mit au fait de tout ce qui s'étoit passé dans les premiers voyages des espagnols en Amérique. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il servit dans les troupes de son prince, & se distingua dans le royaume de Naples durant la guerre contre les françois. Ferdinand l'envoya, en 1513, dans l'isle de Saint-Domingue, pour y prendre possession des mines d'or & d'argent, & en diriger les travaux. Il employa le loisir que lui laissa sa commission, à écrire deux ouvrages en espagnol, dont le premier, qui est dédié à Charle-Quint, a paru à Tolède en 1525, sous le titre de *Summario de la historia general y natural de las Indias occidentales*; le second, qui est d'une grande étendue, fut imprimé en 1535, sous ce titre : *La historia general y natural de las Indias occidentales*. On trouve dans l'un & dans l'autre quelques détails sur l'introduction de la vérole en Europe, & des remèdes les plus vantés en Amérique contre cette maladie. On y trouve d'ailleurs beaucoup de choses sur les arbres fruitiers, les arbres des forêts, & les plantes médicinales du nouveau monde. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HERNIAIRE, HERNIOLE, ou TURQUETTE, *herniaria glabra*. L. (*Mat. méd.*)

L'*herniaire* est une petite plante couchée sur terre, & étendue en rond par un grand nombre de petits rameaux rougeâtres qui sortent d'une racine menue profondément plongée dans la terre. Cette racine est perenne, filiforme, rameuse ; il naît même de cette racine plusieurs tiges vertes, rondes, glabres, noueuses, rameuses. Les feuilles sont alternes, presque sessiles, d'une figure ovale, oblongues, aiguës par leur sommet, & à-peu-près de la longueur d'une ligne. Les fleurs naissent en quantité à l'aisselle des feuilles ; elles sont jaunâtres ou blanchâtres, sans pétales, composées de plusieurs étamines qui s'élèvent d'un calice ; les graines sont luisantes & noires.

C'est l'herbe même qui est la partie employée en médecine ; elle n'a point d'odeur ; sa saveur est presque nulle quand elle est sèche, & quand elle est récente elle n'a qu'un goût herbacé. Ses vraies vertus & son usage sont encore très-peu constatés, si on ne veut s'en rapporter qu'aux résultats d'une observation exacte. L'infusion aqueuse de l'herbe sèche est rougeâtre & a quelque analogie avec l'infusion du thé, avec une saveur herbacée légèrement amère ; elle prend une teinte un peu foncée, en y faisant dissoudre du vitriol de mars. On la dit vulnéraire, & on lui a même attribué des vertus contre les hernies ; mais quand on réfléchit sur les vrais fondemens de ces prétendues qualités, on n'y trouve que des suppositions vagues & frivoles, malgré le beau nom qu'elle porte. (Pinel.)

HERNIE DE MATRICE. (*Pathologie.*)

C'est ainsi qu'on nomme le déplacement de ce viscère, quand il fait saillie hors de la vulve. Le déplacement

placement est complet ou incomplet. Dans le premier cas l'utérus n'est pas entièrement hors de la vulve ; il l'est dans le second. Cette différence a fait distinguer cette *hernie* en complette & incomplette.

Lamotte distingue ses causes en internes & en externes ; les premières dépendent de la constitution même de la malade, quand le tissu des solides est abreuvé par une humidité surabondante qui relâche les ligamens de ce viscère. Les externes sont, dit Hippocrate, les coups reçus au bas-ventre, les chûtes, l'imprudence *de porter des fardeaux pesans, de scier du bois, les courses fatigantes, & tous les exercices de cette violence.* Il ajoute à ces causes les tiraillemens qu'éprouvent quelques femmes dans l'accouchement ; il croit aussi que celles qui voient leur mari pendant l'écoulement des lochies y sont plus exposées. Aëtius dit que les grandes frayeurs, ou les passions qui causent un spasme violent, sont des causes assez fréquentes de la chûte de matrice.

Les accidens sont graves quand la matrice est sortie dehors de la vulve, parceque le tiraillement de ses ligamens est considérable ; d'ailleurs elle entraîne, avec le vagin, une partie de la vessie qui lui est fort adhérente : c'est aussi une remarque de M. Sabatier. On ne peut pas méconnoître le viscère qui a fait *hernie*, parce que son orifice se présente toujours d'une manière évidente. Il est vrai que, par le progrès du temps, la tumeur acquiert un volume si considérable, qu'elle surprend au premier coup d'œil, & qu'on ne sait trop à quoi s'en tenir sur la nature des parties qui s'offrent à la vue. Un examen très-simple ne laisse plus de doute à cet égard. Il n'est pas étonnant que ce viscère & le vagin, qui le recouvre, ne s'engorgent considérablement ; le déplacement qui s'est fait est une cause constante d'irritation qui détermine souvent l'inflammation, surtout si la malade marche beaucoup, si elle prend un exercice fatigant, parce que le frottement de cette tumeur contre les cuisses irrite encore davantage les parties dont elle est formée.

Quand la *hernie de la matrice* n'est pas ancienne, on parvient sans peine à la replacer dans le lieu qu'elle doit occuper ; mais la difficulté consiste à l'y maintenir. Si ses ligamens n'ont pas perdu leur ressort, on guérit cette maladie, pourvu cependant qu'on n'ait pas affaire à un sujet dont la fibre soit lâche & inerte, autrement les remèdes les mieux indiqués sont presque sans efficacité, & causent eux-mêmes, quand on les continue trop long-temps, d'autres accidens qu'on ne peut guère éviter.

Hippocrate recommande les injections d'eau simple dans l'abaissement de la matrice, & le mélange de vinaigre à l'eau quand il y a douleur, cuisson, chaleur, & que la fièvre sur-tout accompagne ces accidens ; il paroît qu'il n'a pour objet que de débarrasser les parties souffrantes des liquides que la chaleur & le séjour trop long dans le vagin a rendu acrimonieux ; il conseille ensuite d'introduire dans le vagin des éponges, qu'on fixe avec un bandage convenable, en observant de faire coucher la malade sur un plan incliné, ensorte que les pieds soient plus élevés que le corps (1) ; c'est le moyen que M. Sabatier préfère. En effet, les pessaires recommandés par les modernes, suivant la remarque de ce célèbre anatomiste, sont ou dangereux ou insuffisans. Dangereux, quand ils sont assez volumineux pour appuyer, d'une part sur le sacrum, & de l'autre sur le pubis, ce qui est indispensable pour qu'ils puissent remplir les vues qu'on se propose : insuffisans, quand ils sont trop petits, parce que, n'ayant plus de point d'appui, ils n'empêchent pas la matrice de se porter en en-bas. On conçoit bien qu'il est ici question des pessaires, qui ne sont que des cercles, (de quelque manière que ce puisse être) usités dans ces derniers temps, & qu'on a voulu substituer à ceux qu'on fixoit par un pied qui, sans contredit, étoient les plus convenables, malgré les avantages prétendus de ces cercles de liége enduits de cire, qu'on a beaucoup vantés dans les derniers temps.

Si les pessaires anciens ont paru incommodes, c'est seulement parce que, étant composés d'une substance très-dure, ils irritent l'utérus & l'enflamment, &c. Il seroit donc facile de remédier à cet inconvénient, en les formant de matières plus molles. On pourroit composer la portion qui doit soutenir la matrice, d'un cercle de gomme élastique soutenue sur cette partie, ou couper le cercle dans son épaisseur, pour que sa face présentât une forme applatie sur laquelle on fixeroit une bande de gomme élastique ; parce que cette bande n'étant pas altérable, par les liquides animaux (si ce n'est après un temps considérable), fourniroit un moyen facile d'avoir un pessaire doux & mollet. On attacheroit cette petite lanière par des fils qui passeroient à travers la portion d'ivoire, percée de trous de distance en distance. Quoi qu'on fasse, de quelque instrument qu'on se serve, il est nécessaire de les ôter après que les malades seront couchées, pour laisser reposer la matrice fatiguée dans le lieu du contact, & ne pas irriter le rectum ni la vessie, sur lesquels le pessaire pourroit se porter : la matrice ne retombera pas jusqu'au lever de la malade, quand elle gardera la position que j'ai indiquée plus haut.

Ceux qui ont proposé l'usage des injections astringentes, pour rendre aux ligamens relâchés la force qu'ils avoient perdue, n'ont pas pris garde que ces remèdes disposoient la matrice à des obstructions squirreuses qui occasionnoient ensuite les plus grands désordres ; j'en parlerai quand je traiterai des maladies des femmes, hors l'état de grossesse ; mais

(1) *Hippocr. de morb. lib. V, sect. 5, p. 121. sub fin. Foës.*

comme il est ici question plus particulièrement de ce qui arrive dans le temps des couches, on conçoit aisément que tous les astringens sont dangereux pendant l'écoulement des lochies, soit en injections, soit sous forme de pessaire.

Pour réduire la *hernie de la matrice*, dit Forestus (1), on place la malade sur un plan incliné, on lave le viscère avec des décoctions émollientes, & on procède à son introduction, en observant de faire plier les cuisses pour donner le moins de tension qu'il est possible au bas-ventre, afin qu'il n'apporte aucune résistance à l'opération.

Quand la *hernie de la matrice* a été réduite, c'est alors une maladie dont la curation ne s'obtient pas autrement que celle de l'abaissement de ce viscère. Les indications étant les mêmes, les moyens curatifs ne peuvent pas varier; il faut, toutefois, observer que la *hernie* ancienne de matrice est quelquefois impossible à réduire, quand les parois du vagin, appliquées constamment sur sa face externe, s'y sont fixées après une inflammation ou une phlogose qui leur a été commune, alors le développement du vagin ne peut plus avoir lieu, la position vicieuse & solide que ces parties ont contractée, ne leur permet plus de changer de place.

Bientôt, ainsi que l'observe Baillou (2), le contact de l'air irrite l'utérus; il s'enflamme & il s'ulcère, & la maladie fait toujours des progrès. Ajoutez à cette cause le frottement continuel auquel il est exposé entre les cuisses. Alors il ne reste que l'extirpation pour sauver la malade; mais avant que de la pratiquer, il faut être bien assuré que les autres remèdes, par lesquels on pourroit guérir les ulcères, & guérir la *hernie*, sont sans efficacité. Quoiqu'ils n'aient pas toujours paru suffisans dans les premiers momens, cependant, par la suite du temps, ils peuvent remplir le but qu'on se propose; on en trouve la preuve dans une observation communiquée à l'académie de Chirurgie, par M. Hoin, chirurgien célèbre à Dijon. Par l'usage des remèdes antiphlogistiques, tant internes qu'externes, & une diète convenable, il parvint enfin à réduire la *hernie* d'une matrice enflammée, ulcérée, qui avoit résisté d'abord aux tentatives qu'il avoit faites, & il guérit parfaitement la malade sans amputation (3).

Avec quelque apparence de succès que la cure ait été commencée, il est bien essentiel d'observer que le régime soit le plus scrupuleusement suivi. Ainsi le repos, le choix des nourritures qui ne donnent pas des excrémens capables d'irriter les intestins, l'abstinence des plaisirs de l'amour, doivent durer pendant un temps considérable. Hippocrate porte l'attention jusqu'à recommander aux femmes de rendre leurs excrémens sans être dans une position verticale (4) pendant quatorze jours; ce terme, fixé par le médecin grec, doit quelquefois être plus long. Au reste les circonstances & l'état de la malade peuvent seuls déterminer ce qu'on doit observer.

Comme la constipation force les malades à faire des efforts violens pour chasser les excrémens au-dehors, & que ces efforts portent immédiatement sur la matrice, on prescrira des lavemens pour diminuer l'endurcissement des matières, autrement la matrice, toujours repoussée en en-bas, ne pourroit pas être maintenue dans sa place. La constipation, d'ailleurs, a été regardée par plusieurs médecins comme une cause de la descente de matrice, par les raisons que j'ai exposées plus haut. (Chambon.)

HERNIE ou DESCENTE. (*Pathologie, chirurgie vétérinaire.*)

C'est une tumeur du bas-ventre, ou des aînes, produite par la sortie d'un intestin, du mésentère, ou de l'épiploon, à la suite d'un coup donné par un corps obtus, ou d'un effort qu'a fait le cheval, d'où résulte un déchirement des aponévroses des muscles du bas-ventre, sans cependant que la peau soit endommagée. Alors les intestins & les viscères pressent fortement sur le péritoine, qui est obligé de prêter & de s'étendre au point qu'il forme un sac, lequel presse à son tour sur la peau : celle-ci, également contrainte de prêter, donne naissance à une tumeur considérable, & souvent même si énorme dans l'aîne, qu'il survient un étranglement, lequel quelquefois empêche non-seulement le mouvement vermiculaire des intestins, mais même le cours des matières stercorales. Ces *hernies* ont différens noms, relativement aux lieux qu'elles occupent, & à la partie dont elles sont formées; ainsi il y a des *hernies* ventrales, exomphales, inguinales, crurales, des épiplocéles, des bubonocéles, &c.

Dans la *hernie* ventrale, provenant d'un coup donné par une bête à cornes, ou par le bout d'un bâton, il arrive quelquefois une dilacération des muscles du bas-ventre, & les intestins tombent sur la peau. La conduite qu'on doit tenir alors est de faire rentrer les intestins dans leurs places, & de les soutenir par le moyen d'un suspensoir, qu'on applique sous le ventre.

On reconnoît la *hernie* inguinale en ce que le cheval se tourmente, se tient sur le dos; &, en y portant la main vers l'aîne, on sent une grosseur sensible qui embrasse le cordon spermatique.

(1) *Forestus, observ. med. lib. XXVIII, obs. 35, p. 681.*

(2) *Baillou, de mul. morb. cap.* 11.

(3) Acad. roy. de Chirurg. t. VIII, in-12, p. 381 & suiv.

(4) *Hippocr. loc. cit.*

Le 16 mai 1774, ayant été appellé chez le comte de Merci, ambaſſadeur d'Allemagne, je vis, à ma grande ſurpriſe, un cheval attaqué d'une *hernie* inguinale, ayant les mêmes ſymptômes que j'ai indiqués ci-deſſus, vomir à pluſieurs repriſes ſes alimens par les narines, ſymptômes que je n'avois pas encore rencontrés, & qui me firent juger que le cheval avoit l'eſtomac crevé; mais à l'ouverture, je fus bien ſurpris de trouver l'inteſtin jéjunum deſcendu d'un demi-pied dans le ſcrotum, & l'eſtomac tendu & dilaté, au point d'y contenir au moins un ſeau d'eau, dans lequel eſtomac je trouvai beaucoup de liquide griſâtre d'une odeur fétide.

La *hernie* crurale eſt la ſortie d'une partie des boyaux du baſſin, par-deſſus le ligament de Poupart, c'eſt-à-dire, par-deſſus un ligament formé des fibres tendineuſes des muſcles du bas-ventre, qui s'étendent depuis l'os des iles juſqu'aux os pubis.

Dans cette *hernie* les boyaux ſortent du baſſin, forment une poche conſidérable ſur les vaiſſeaux cruraux, au-dedans de la cuiſſe. Pour y remédier, on renverſe le cheval ſur le dos, on repouſſe doucement avec les doigts le boyau dans le ventre. Si on ne peut réuſſir de cette manière; il faut ouvrir les tégumens, & débrider le ligament de Poupart, afin de faciliter la rentrée de l'inteſtin, puis faire ſur le champ un point de ſuture aux ligamens. J'ai vu pluſieurs exemples de cette *hernie*, pour laquelle j'ai pratiqué le moyen que j'indique: j'avoue qu'il ne m'a pas toujours réuſſi; mais il n'a été ſuivi d'aucun accident.

Comme nous n'avons pas indiqué de bandage dans cette eſpèce de *hernie*, vu l'impoſſibilité, Vitet, médecin, conſeille bonnement la caſtration, après avoir réduit la *hernie*, ce qu'il n'eſt pas poſſible de faire ſans avoir fait une inciſion, comme nous venons de le dire. Mais ſuppoſons que cela ſoit, ou la rentrée de l'inteſtin eſt parfaite & ſans retour, ou elle ne l'eſt pas; ſi elle l'eſt, à quoi ſert l'opération? ſi elle ne l'eſt pas, ce médecin conviendra que c'eſt donner la facilité à l'inteſtin de ſortir davantage, & expoſer le cheval à périr; mais qu'il convienne qu'il n'en eſt pas de l'homme comme du cheval, & qu'il a tort de citer des opérations auxquelles il n'a jamais penſé; car j'avouerai moi-même que cela a été avec la plus grande peine poſſible que j'ai pu parvenir à l'étranglement formé ſoit par l'anneau, ſoit par les ligamens de Poupart.

Les autres *hernies* ſont curables.

(*Extrait de Lafoſſe.*) (Huzard.)

HÉRODICUS.

Il étoit de Sélymbre ou Selivrée, ville de Thrace, ſelon Plutarque, ou plutôt de Lentini en Sicile, & frère du fameux rhéteur & philoſophe Gorgias.

Il paroît qu'*Hérodicus* naquit vers la ſoixante-dix-huitième olympiade, année troiſième, c'eſt-à-dire l'an 446 avant l'ère chrétienne. Il mourut octogénaire. Sa naiſſance a précédé d'environ ſix ans celle d'Hippocrate II.

Voyez l'article anciens médecins, tome II, page 671.

Hérodicus, dit Leclerc, étoit médecin, & de plus maître d'une académie où la jeuneſſe venoit s'exercer; ce qui lui donna occaſion de faire entrer dans la médecine la gymnaſtique, c'eſt-à-dire l'art d'exercer le corps; ayant lui-même, par l'expérience, trouvé un moyen de vivre long-temps, quoiqu'il fût valétudinaire.

Galien ſemble faire Eſculape auteur de la médecine gymnaſtique, en s'exprimant ainſi: Eſculape ordonnoit à pluſieurs d'aller à cheval & de s'exercer étant armés; il leur marquoit les différens mouvemens qu'ils devoient faire, & la manière dont ils devoient s'armer. Médée faiſoit auſſi pratiquer quelque choſe de ſemblable. Mais ſuppoſé qu'ils euſſent déjà reconnu l'utilité de l'exercice, il y a apparence qu'*Hérodicus* alla beaucoup plus loin, & qu'il fut le premier qui en fit un art, qu'on appella l'art de la gymnaſtique médicinale, ou l'art de s'exercer pour la ſanté.

Long-temps avant *Hérodicus* on pratiquoit pluſieurs ſortes d'exercices dans les jeux publics, qui ſe célébroient en divers lieux de la Grèce avec beaucoup de ſolemnité. Ceux qui avoient inſtitué ces jeux s'étoient propoſés de divertir le peuple, & de rendre les corps des hommes plus diſpos, plus forts, & plus propres à la guerre, ou d'obtenir, par ce moyen la faveur des divinités en l'honneur deſquelles ces jeux ſe faiſoient; & ceux qui s'y exerçoient n'avoient principalement en vue que de remporter le prix décerné aux vainqueurs.

Les exercices néceſſaires pour parvenir à ces fins s'apprenoient dans des académies qu'on appelloit *gymnaſes* ou *paleſtres*. On ne ſait pas préciſément à quelle époque on a commencé de bâtir ou d'établir ces eſpèces d'académies; mais on regarde les grecs comme les auteurs de ces établiſſemens.

Hérodicus, maître d'une de ces académies, ayant remarqué que les jeunes gens qu'il avoit ſous ſa conduite, & qui apprenoient ces exercices, étoient pour l'ordinaire d'une très-forte ſanté, il l'attribua à l'exercice continuel auquel ils ſe livroient. Il pouſſa plus loin cette première réflexion, & jugea qu'on pouvoit tirer de l'exercice de bien plus grands avantages, ſi l'on ſe propoſoit pour but principal l'acquiſition ou la conſervation de la ſanté.

Sur ces principes il abandonna la gymnaſtique

militaire & celle des athlètes (1), pour ne s'attacher qu'à la gymnastique médicinale, & pour donner dans cette partie les règles & les préceptes qu'il crut convenables. Nous ne savons pas quelles étoient ces règles; mais il y a de l'apparence qu'elles regardoient d'un côté les différentes sortes d'exercices que l'on pouvoit pratiquer pour la santé, & de l'autre les précautions qu'il y avoit à prendre selon la différence des personnes, des tempéramens, des âges, des climats, des saisons, des maladies, &c.... Outre cela *Hérodicus* régloit sans doute fort exactement la manière de se nourrir, ou de faire abstinence, par rapport aux différens exercices que l'on faisoit, & aux différentes vues que l'on avoit, ou à l'état dans lequel on se trouvoit; ensorte que la gymnastique renfermoit la diététique, inconnue aux plus anciens médecins, mais qui fut cultivée depuis.

L'expérience qu'*Hérodicus* avoit faite de son art, sur lui même, semble marquer qu'il dût avoir des succès heureux à l'égard des autres; néanmoins Hippocrate qui avoit (dit-on) visité son gymnase, ne lui rend pas sur ce sujet un témoignage fort avantageux, lorsqu'il s'exprime ainsi : *Hérodicus tuoit les fébricitans par trop de promenades, par la lutte, & par les fomentations, n'y ayant rien de plus contraire à ceux qui ont la fièvre que la faim, la lutte, les promenades, les courses, & les frictions. Hérodicus*, ajoute-t-il, *prétendant surmonter la fatigue que cause la maladie par une autre fatigue, attiroit à ses malades tantôt des inflammations, tantôt des maux de côté, &c...., & les rendoit d'ailleurs pâles, livides & défaits.*

Mais cette censure d'Hippocrate ne l'a pas empêché lui-même de se prévaloir de la gymnastique en diverses occasions, quoiqu'il ne la crût pas utile dans la fièvre. Tous les autres médecins qui vinrent après *Hérodicus* estimèrent tellement cette sorte de médecine, qu'ils la regardèrent comme une partie essentielle de leur art.

Nous n'avons plus les écrits que Dioclès, Praxagore, Philotime, Erasistrate, Hérophile, Asclépiade, Théon, Diotime, & plusieurs autres, avoient faits sur cette matière. Mais ce qui s'en trouve dans Galien, & dans les autres auteurs que citent ceux qu'on vient de nommer, suffit pour faire voir en quelle estime étoit la gymnastique chez les anciens.

Les médecins n'étoient pas les seuls qui la recommandassent. Tout le monde étoit si fort convaincu de l'utilité qu'on en retiroit, ou du plaisir qu'elle procuroit, que beaucoup de gens passoient une partie de leur vie dans les gymnases ou palastres bâtis depuis dans toutes les villes de la Grèce, d'où cette coutume se répandit ensuite en d'autres contrées.

Ces bâtimens, à la vérité, ou ces enclos qu'on appelloit *gymnases*, n'étoient pas uniquement destinés à la médecine gymnastique, ils servoient en même temp à plusieurs autres usages. On y avoit formé de grandes places, de grands portiques ou allées couvertes fort longues, pour se promener ou pour courir. Il y avoit aussi un lieu particulier pour les philosophes, pour les rhéteurs & pour tous les gens de lettres qui y venoient tenir des assemblées & des conférences. Ainsi l'académie & le lycée, deux lieux d'exercice à Athènes, devinrent célèbres, ayant été choisis, le premier par Platon, & l'autre par Aristote, pour y enseigner la philosophie. On appelloit l'appartement des gens de lettres *exedra*, d'un mot grec qui signifie s'asseoir, parce qu'il y avoit des siéges. D'autres appartemens étoient destinés pour la jeunesse, qui venoit s'exercer sous des maîtres nommés *gymnastes*, qui avoient sous eux des aides nommés *pædotribæ*. Les athlètes s'y rendoient aussi.

Les exercices qu'on faisoit consistoient principalement à jouer au palet, à lancer le javelot, ou de certaines machines pesantes qu'on appelloit *baltéros*, à tirer de l'arc, à jouer à la paume, ou au balon, à lutter, à se battre à coups de poings, à exercer différents sauts, à danser, à courir, à monter à cheval, &c....

Une partie de ces exercices étoit aussi pratiquée indifféremment par toutes sortes de personnes pour la santé; mais les appartemens qui étoient plus particulièrement affectés à ce dernier usage, étoient le lieu du bain, celui où l'on se déshabilloit, ou l'on se faisoit frotter, oindre, &c....

Chacun usoit de ces exercices comme il lui plaisoit; les uns ne prenoient part qu'à un seul, pendant que d'autres s'occupoient successivement à plusieurs. Les gens de lettres commençoient par ouir les philosophes & les autres savans; ils jouoient ensuite à la paume, où ils s'exerçoient de quelqu'autre manière, & enfin ils entroient dans le bain.

Avant *Hérodicus*, dit Platon, les médecins sectateurs d'Esculape n'ont point connu la médecine d'aujourd'hui, qui est, pour ainsi dire, la *pédagogue* des maladies. Cet homme étant maître d'une académie où la jeunesse venoit s'exercer, & se voyant

(1) La gymnastique militaire étoit celle des jeunes gens qui s'exerçoient pour se former & se durcir le corps, & pour se rendre propres au métier de la guerre. Celle des athlètes étoit regardée comme vicieuse, parce qu'ils ne se proposoient d'autre but que leur utilité particulière, & l'avantage qui leur revenoit de remporter les prix dans les jeux publics; de manière qu'ils ne pensoient qu'à se nourrir, sans se soucier de cultiver leur esprit. *Quorum corpora*, dit Sénèque, *in saginâ, animi in macie & veterno erant.*

valétudinaire, s'avisa de faire entrer la gymnastique dans la médecine, & se procura par ce moyen un grand ennui, comme il le procura aussi à plusieurs autres qui l'ont imité dans la suite. —Comment cela, direz-vous ?

C'est qu'il se procura une longue mort ; car en suivant ou en traitant avec trop d'exactitude une maladie qui de soi étoit mortelle, & dont il ne pouvoit par conséquent guérir, il s'appliqua si fort à y chercher des remèdes, que, quittant toutes autres affaires, il employa toute sa vie à avoir le plus grand soin de son corps ; en sorte que se trouvant mal, pour peu qu'il s'écartât de la manière de vivre qu'il avoit choisie, & ayant cependant de la peine à mourir, il atteignit la vieillesse sans se guérir, par cette conduite que nous avons appellée *pédagogue*, ou, si vous voulez, gouvernante ou mère-nourrice des maladies, plutôt que des malades.

O le beau prix qu'il remporta de son art ! Certes, il le remporta tel que méritoit un homme qui ne savoit pas que ce n'étoit point par ignorance, ou faute d'expérience, qu'Esculape n'avoit pas enseigné à ses descendans cette pénible méthode ; mais parce qu'il étoit persuadé que, dans une ville, ou une société bien règlée, chacun avoit sa tâche assignée, qu'il falloit nécessairement faire, & qu'il ne devoit rester à personne assez de loisir pour être valétudinaire toute sa vie, & pour n'avoir soin que de son corps.

On peut, avec quelque raison, trouver étrange que Platon se récrie si fort contre la gymnastique, & contre son inventeur. Il semble qu'il n'y a rien de plus naturel que cette espèce de médecine, & que tout homme de bon sens la devoit préférer à celle qui consiste en l'usage des médicamens ; cette dernière étant beaucoup plus fâcheuse & plus dangereuse.

Mais il faut savoir que lorsque ce philosophe parloit contre la gymnastique, il avoit l'esprit tout plein des idées de la république, selon lesquelles voulant que chacun contribuât au bien public, il regardoit ceux qui ne pensoient qu'à leur santé comme des gens inutiles, & qui ne sont bons que pour eux mêmes ; & quoiqu'il ait recommandé l'exercice en général, il blâmoit néanmoins la gymnastique, considérée comme un art, & particulièrement autant qu'elle renfermoit la diététique, parce qu'elle avoit de grandes suites, & que ceux qui vouloient en observer exactement les règles, étoient obligés de vivre d'une manière trop étudiée, & de pratiquer une espèce de médecine continuelle qui les détournoit presque entièrement des occupations auxquelles ils étoient appellés.

Platon fait, touchant *Hérodicus* & ses maximes, une autre remarque qui est assez particulière ; c'est que ce médecin conseilloit qu'on poussât la promenade d'Athènes jusqu'à Mégare, qui étoit à plus de vingt milles, & que sitôt que l'on auroit touché les murailles de Mégare, on revînt sur ses pas à Athènes, sans s'arrêter un moment.

Ce reproche est visiblement outré ; il y a apparence que c'est un conte qu'on faisoit à Athènes pour tourner en ridicule la médecine, ses sectateurs médecins, & les autres personnes qui suivoient les règles de la gymnastique.

Leclerc conjecture que les livres de la diète & celui des songes, qui du temps de Galien étoient attribués à Euriphon, à Pheron, à Philistion, à Ariston, & quelqu'autre des modernes qui ont vécu à-peu-près du temps d'Hippocrate, ont pour auteur *Hérodicus*.

Quoi qu'il en soit, les conseils renfermés dans ces livres, relativement à la gymnastique, roulent sur les différens temps qu'on doit choisir pour se promener ou pour s'exercer de quelque manière que ce soit, & sur l'état où l'on doit être avant que de l'entreprendre ; si ce doit être à jeun, ou après avoir pris de la nourriture ; le matin, ou le soir ; à l'air, au soleil, ou à l'ombre ; s'il faut être nud, c'est-à-dire sans manteau, ou s'il faut être habillé ; quand il faut aller lentement, ou quand il est nécessaire d'aller plus vîte, ou de courir ; le tout par rapport aux différens âges, & aux différens tempéramens, & dans la vue de diminuer le trop d'embonpoint, de dissiper les humeurs, ou d'en tirer quelqu'autre avantage.

On y entre également dans tous les détails qui peuvent regarder la lutte, quoique ce soit un exercice violent. On y parle aussi d'un jeu de mains & des doigts, que l'on jugeoit utile pour la santé, & qui étoit appellé *chironomie*. Il y est encore fait mention d'un exercice qui se faisoit autour d'une espèce de ballon suspendu, qu'on nommoit *torycus*, & qu'on poussoit de toute sa force avec les mains. Et comme les bains étoient compris dans la gymnastique, aussi bien que l'usage de se faire frotter & de se faire oindre, on trouve dans le même auteur tout ce qui regarde ces anciennes pratiques. (GOULIN.)

HÉRODOTE. Galien le met au nombre des médecins de la secte pneumatique, dont le fondateur fut Athénée. Si *Hérodote* fut disciple d'Athénée, il a dû être à-peu-près du même âge qu'Agathinus, & naître par conséquent vers l'an 29 de l'ère chrétienne ; ainsi il avoit quarante ans vers l'an 69.

Mais si *Hérodote* fut disciple d'Agathinus, il sera né plus tard, & au plutôt vers l'an 49.

Quoi qu'il en soit, il fut un des plus zélés pneumatiques, & s'acquit beaucoup de réputation à

Rome, où il exerçoit la médecine, à-peu-près dans le même temps qu'Archigène. (GOULIN.)

HÉRODOTE. Ce médecin étoit de la secte empirique. Il naquit à Tarse ; son père se nommoit *Arieus*.

Hérodote avoit été disciple du médecin Ménodote, de la secte empirique, & en même-temps de la secte des sceptiques.

D'après ce que j'ai dit, (art. ANCIENS MÉDECINS, tom. ij, pag. 682 & 685) il paroît être né vers l'an 45 de l'ère chrétienne, & avoit quarante ans en 85 ; sous l'empire de Domitien.

Quelques autres médecins ont aussi porté le nom d'*Hérodote* ; mais l'histoire se contente de les nommer, sans nous apprendre rien de certain sur leur existence. (GOULIN.)

HÉRON. (*Hygiène* & *mat. méd.*)

Ardea cinerea major & vulgaris.

Partie II. Des choses improprement appellées *non-naturelles*.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux. III. Oiseaux.

Belon dit que l'on faisoit autrefois un commerce considérable des petits du *héron*. Les *héronneaux* étoient une viande *royale*, & l'ancienne noblesse françoise faisoit grand cas de ce mets. Aujourd'hui, dans quelques parties de la France, on en fait encore d'excellens pâtés, qui se servent sur les meilleures tables.

La graisse du *héron* n'a pas de propriétés plus éminentes, ni plus certaines que les autres graisses que l'on emploie comme liniment dans certaines maladies. Sa seule supériorité ne lui viendroit donc que de ce qu'elle seroit plus rare & plus chère.

(MAHON.)

HÉRON, (Gilles) de Paris, docteur au mois d'octobre 1574, doyen en 1600 & 1601, & élu de nouveau le 9 septembre 1603. Ce fut sous le décanat de *Héron*, le 9 avril 1604, que la faculté censura le livre de Duchesne, sieur de la Violette, (*Quercetanus*) très-instruit dans la chimie, & médecin ordinaire d'Henri IV. La doctrine de Paracelse commençoit à s'établir sur les ruines du galénisme ; les chimistes vouloient tout détruire, tout renverser ; on s'étoit disputé pendant près d'un siècle. Aux injures on substitua de ridicules sophismes ; on écrivit que les anciens, qu'Hippocrate, étoient pleins d'erreurs. La raison, qui tôt ou tard remporte la victoire sur les préjugés, triompha enfin, & les sophismes cessèrent avec les disputes qui les avoient fait naître.

Héron mourut le 6 mai 1607. (ANDRY.)

HÉROPHILE. Il naquit à Calcédoine, ville de Bithynie, vers la cent neuvième olympiade, année première, trois cens quarante-quatre avant l'ère chrétienne. *Voyez* l'article ANCIENS MÉDECINS, tom. 2, page 675. Il fut disciple de Praxagoras de Cos, & de la famille des Asclépiades.

Hérophile apprit sous ce maître tout ce qu'on savoit alors d'anatomie. Il s'apperçut bientôt qu'elle ne lui procuroit point une parfaite connoissance de l'homme. Pour y parvenir, il se mit à disséquer. Par ses découvertes, il a fait de l'anatomie humaine une science véritablement nouvelle, & est regardé comme le premier anatomiste de ces siècles reculés.

Hérophile vécut en Egypte ; ce fut dans la fameuse ville d'Alexandrie qu'il fit ses recherches anatomiques.

Il possédoit la dialectique ; c'est un témoignage que lui rend Galien, qui fait de lui cet éloge. *Hérophile* étoit très-instruit dans toutes les parties de la médecine ; mais il excelloit sur-tout dans l'anatomie, qu'il avoit étudiée non-seulement en disséquant des animaux, mais encore des hommes.

Il n'est pas douteux qu'*Hérophile* obtint de Ptolemée Lagus, roi d'Egypte, la facilité d'ouvrir des cadavres humains, pour apprendre la structure de l'homme, dont la connoissance étoit encore bien imparfaite. Quelques-uns ont prétendu que son ardeur pour l'anatomie l'avoit porté à disséquer des hommes vivans. Celse & Tertullien sont de ce nombre. Cette accusation est si absurde, & a été si souvent réfutée, que je ne m'y arrêterai point, l'ayant fait d'ailleurs dans un autre endroit de ce Dictionnaire.

Ces travaux anatomiques avoient aussi pour but de connoître les causes des maladies. Il paroît que plusieurs médecins ouvroient des cadavres à cet effet. On ne sauroit en douter d'après ce passage de Pline, (Hist. nat. lib. xjx, c. 4.) en parlant du suc de raifort : *Tradunt & præcordiis necessarium hunc succum : quando phthisim cordi intùs hærentem, non alio potuisse depelli compertum sit in Ægypto, regibus corpora mortuorum ad scrutandos morbos insecantibus.*

Il est très-certain que les rois d'Egypte n'ouvroient pas eux-mêmes des cadavres, pour y découvrir les causes de la maladie ou de la mort ; c'est cependant ce que signifie le dernier comma de la phrase citée.

Il ne faut pas être très-clairvoyant pour reconnoître une faute de copiste, quelque ancienne qu'elle puisse être, & qui doit être corrigée ainsi : *Regibus corpora mortuorum ad scrutandos morbos insecare sinentibus.*

Voici la pensée entière de l'historien de la nature : On dit que ce suc est nécessaire pour les maladies qui ont leur siége aux environs du cœur ou du diaphragme : car on a découvert en Egypte que la phthisie qui attaque la substance du cœur ne peut se guérir autrement, les rois ayant permis qu'on ouvrît les corps des morts pour découvrir les causes ou les effets des maladies.

Les écrits d'*Hérophile* existoient encore dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne ; mais il y a long-temps qu'ils sont anéantis. On ne sauroit donc se former une idée exacte d'*Hérophile* que par les témoignages qu'on trouve dans Galien & autres médecins grecs.

En anatomie, on lui doit d'avoir porté un œil attentif sur toutes les parties de l'homme, d'en avoir donné des descriptions exactes ; d'avoir le premier donné des noms à des parties qu'on avoit négligé de noter ; d'avoir imposé des dénominations plus claires à des parties différentes désignées sous le même nom par des anatomistes encore peu habiles, & d'avoir par-là dissipé la confusion & l'inexactitude, quoiqu'il n'ait pu tout perfectionner.

C'est lui qui a donné à un intestin le nom de *duodenum ;* aux tuniques de l'œil les noms de *rétine* & d'*arachnoïde ;* à des parties du cerveau le nom de *plume à écrire*, (idée prise de l'instrument dont se servoient les égyptiens) & le *pressoir ;* à deux vaisseaux les noms de *veine artérielle*, & d'*artère veineuse*, &c......

Il a développé bien mieux que ses prédécesseurs la doctrine du système des nerfs & du cerveau. Les anciens avoient donné un sens très-étendu au mot *nerf. Hérophile* paroît être l'auteur de cette distinction exposée dans Rufus d'Ephèse, entre les nerfs sensitifs & servans au mouvement volontaire, lesquels sortent du cerveau & de la moëlle épinière, entre les nerfs unissans, qui sont placés autour des articulations, & que nous nommons *ligamens*, & entre les tendons qui se prolongent des extrémités des muscles.

On attribue aussi à *Hérophile* la découverte de certaines veines répandues de tout côté sur le mésentère, qu'il a cru destinées à la nutrition des intestins même, parce que, comme les autres, elles ne passent point dans le foie, mais qu'elles aboutissent à des corps glanduleux. Il est évident qu'il s'agit ici des vaisseaux lactés ou chylifères. Galien attribue ce dogme à *Hérophile*, & l'approuve par la raison peut-être qu'il a dit que ce sont des veines ; car il critique amèrement, en plusieurs endroits, la même découverte faite par Erasistrate, qui la propose sous le nom d'*artères*, remplies tantôt d'air, tantôt de lait.

La doctrine physiologique d'*Hérophile* est peu connue. Cependant Plutarque nous a transmis son sentiment à l'égard de la respiration, qu'il disoit s'opérer par quatre mouvemens distincts, savoir deux systoles & deux diastoles. Plutarque observe encore qu'*Hérophile* avoit attribué des forces motrices aux artères & aux muscles.

Quant à la pathologie d'*Hérophile*, elle étoit fondée sur ce principe, que toutes les affections viennent des humeurs ; opinion qui paroît avoir été celle de Praxagoras, son maître. Cælius Aurélianus en rapporte cette preuve particulière, que dans la pleurésie c'est le poumon qui est affecté, & que la péripneumonie n'en diffère qu'en ce que dans celle-ci le viscère tout entier est affecté, tandis que dans la première il l'est seulement dans une partie ; sentiment qui a été renouvellé depuis.

En établissant d'une manière plus subtile la doctrine du pouls, *Hérophile* a étendu la Semeiologie. Voici comment Pline en parle : Cette théorie du mouvement des artères, se présentant sous des modes déterminés & des cadences invariables, suivant l'âge, tantôt règlé, tantôt précipité, tantôt lent, qui a été décrit avec une adresse étonnante par *Hérophile*, prophète de la médecine, (cette théorie, dis-je,) a été abandonnée comme étant trop subtile. A ce passage se rapporte un autre passage du célèbre écrivain de la nature : *Hérophile* a condamné toutes les écoles, en adoptant l'échelle musicale pour établir sa théorie du pouls, suivant les degrés de l'âge ; elle a été abandonnée, parce qu'il falloit être fort instruit pour la bien saisir.

Cependant la secte d'*Hérophile* existoit du temps de Pline, & a existé plus d'un siècle encore après lui. Nous ne saurions dire jusqu'à quel point il falloit être instruit pour comprendre la doctrine d'*Hérophile*, ses écrits ayant disparu ; mais on voit par Galien qu'*Hérophile* s'étoit fortement occupé de la doctrine du pouls, ainsi que Praxagoras, son maître. Comme il avoit observé que les artères formoient une continuité avec le cœur, il pensoit que de ce viscère émanoit une force qui s'insinuoit dans les artères par leurs tuniques, & par le moyen de laquelle, & par le cœur lui-même, elles attirent de toutes les parties, en se distendant, de quoi se remplir, & se vident en se contractant. Ce fut sans doute sa prédilection pour son système du pouls qui l'excita à s'élever contre Hippocrate, qui s'étoit moins occupé de cet objet, & à attaquer son livre du prognostic ; à son exemple plusieurs de ses disciples n'ont pas hésité de faire la censure des livres d'Hippocrate, & d'indiquer des erreurs.

Hérophile exerça la médecine dans toutes ses parties. Il se distingua sur-tout par l'usage qu'il fit des médicamens ; Celse remarque spécialement qu'*Hérophile* & ses sectateurs ne traitoient aucune maladie sans faire usage de remèdes, tandis qu'avant lui on employoit particulièrement la diète.

Nous apprenons de Pline qu'*Hérophile* s'étoit appliqué à la connoissance des médicamens simples ; il ajoute que, pour en recommander l'étude, il disoit que certaines plantes qu'on fouloit aux pieds, étoient très-utiles. Pline, un peu auparavant, avoit dit que plusieurs estimoient qu'on pouvoit tirer avantage de quelques plantes, mais que les propriétés de la plus grande partie étoient inconnues, & que telle étoit l'opinion d'*Hérophile*. Le même historien nous apprend encore qu'*Hérophile* prescrivoit hardiment, & à forte dose, l'ellebore, qu'il le comparoit à un vaillant général d'armée ; car, disoit il, le mouvement étant excité à l'intérieur, il sort le premier.

La situation d'Alexandrie, qui étoit l'entrepôt de toutes les riches productions de l'Orient, favorisoit beaucoup l'étude des médicamens simples. Mais l'exemple des médecins égyptiens paroît y avoir également contribué ; car, chez eux bien plus que chez les anciens grecs, on traitoit les maladies avec des remèdes altérans & spécifiques.

Hérophile, non content de connoître les médicamens simples, crut qu'il étoit important de connoître aussi les remèdes composés ; il disoit, au rapport de Galien, que les médicamens, par eux-mêmes, n'étoient rien, mais que c'étoient les mains des dieux, lorsqu'ils étoient administrés à propos par un homme éclairé par l'expérience.

On ne sauroit assurer cependant si *Hérophile* employoit déjà ces grandes compositions, dans lesquelles entroient les substances des trois règnes de la nature, & que de son temps Erasistrate rejettoit.

Hérophile, en faisant entrer dans sa pratique le fréquent usage des médicamens, paroît avoir déterminé quelques médecins à trop accorder aux remèdes, à rejetter toute théorie, & à fonder la pratique médicale sur l'expérience seule, & sur les propriétés des médicamens connues par elle ; ce sont eux qui furent dans la suite désignés sous le nom d'*empiriques*.

Aussi Galien soutient-il qu'*Hérophile* & Erasistrate étoient en partie dogmatiques, & en partie empiriques ; peut-être auroit-il mis absolument ces deux hommes célèbres au nombre des empiriques, s'ils ne se fussent pas livrés avec autant d'ardeur à l'étude de l'anatomie, que les empiriques méprisoient comme une connoissance inutile.

Hérophile eut un grand nombre de disciples qui se rendirent célèbres dans l'art, & qui conservèrent & propagèrent sa doctrine, dans leurs successeurs qui furent appellés *Hérophiléens*. Comme l'histoire a confondu les vrais disciples d'*Hérophile* avec ses sectateurs, il seroit très-difficile aujourd'hui de les distinguer les uns des autres, & encore plus de fixer le temps où ils ont vécu.

Mais un des premiers disciples de cet homme, dont le nom fait époque dans les fastes de l'art, est Philinus, lequel abandonna la doctrine de son maître, & jetta les fondemens de la secte empirique, en suivant néanmoins quelques uns de ses principes.

Nous nous contenterons d'inscrire la filiation connue de la secte empirique.

Philinus, né	vers 319 av. l'ère chrét.
Sérapion,	vers 294
Apollonius père,	vers 269
Apollonius fils,	vers 239
Glaucias,	vers 214
Un inconnu,	vers 189
Héraclide de Tarente,	vers 164

Voyez l'article ANCIENS MÉDECINS, tome ij, page 676 & *suiv.*

Il est impossible de conduire plus loin le fil chronologique des Hérophiléens, qui pourtant subsistoient encore du temps de Galien.

Galien, en général, ne parle pas très-favorablement des Hérophiléens ; cela devoit être ; il étoit grand admirateur d'Hippocrate, il étoit dogmatique. Les Hérophiléens, sans pourtant s'écarter en tout de la doctrine d'Hippocrate, le critiquoient pour mettre leur maître au-dessus de lui. Ils ont fait de vains efforts, la réputation d'Hippocrate & ses écrits vivent encore ; il ne reste presque plus d'*Hérophile* que son nom ; mais ce nom mérite toutefois d'être conservé dans les fastes de l'art.

Suivant Galien, les Hérophiléens étoient de grands parleurs & des sophistes qui n'avoient pu atteindre au mérite de leur maître, ni se distinguer comme lui par la pratique médicale. Peut-être ce jugement de Galien est-il trop sévère & exagéré. Mais, au défaut de témoignages contraires, on ne sauroit l'infirmer. Cependant, à moins que de se laisser entraîner par un excès de prévention, il est impossible de croire qu'une secte qui a subsisté durant plus de quatre siècles, n'ait pas produit des hommes recommandables par leur savoir & par leurs succès en pratique. (GOULIN.)

HERPES. (*Pathol.*) *Voy.* DARTRE. (MAHON.)

HÉRY (Thierry de) étoit de Paris. Il étudia la chirurgie dans l'école de Saint-Louis, & se rendit en même-temps avec assiduité à l'Hôtel-Dieu, où il profita des leçons & de l'expérience de ses maîtres. François I ayant porté ses armes en Italie, *Héry* suivit l'armée pendant toute cette guerre; mais après la bataille de Pavie, donnée le 24 février 1525, il se rendit à Rome, où il s'appliqua à la guérison des véroles dans l'hôpital de Saint-Jacques dit des incurables. La méthode de *Carpi*, cet inventeur des frictions mercurielles, le frappa tellement, qu'il se mit à en observer les effets avec la plus scrupuleuse attention. Rempli des connoissances qu'il avoit acquises, il revint dans sa patrie, & il s'y distingua par la prudence avec laquelle il administra le mercure. Ce remède n'étoit point encore généralement adopté en Italie; il avoit fait plus de fortune en France, & les plus célèbres médecins de Paris l'avoient approuvé. Le parti qu'en tira *de Héry* dans le traitement de la vérole, contribua cependant à accréditer les frictions, & par elles ce chirurgien acquit de la réputation & des richesses plus grandes encore. On dit que son gain monta à plus de cent cinquante mille écus, somme assez rare dans ce temps-là dans les coffres d'un particulier. Il fut compatissant envers les malades, tendre envers les pauvres, ami fidèle de ceux avec qui il étoit lié, sociable avec tout le monde.

Devaux met la mort de *Thierry de Héry* au 12 mai 1599; mais *Ambroise Paré* dit qu'elle arriva avant l'an 1583, dans la préface du dix-neuvième livre de ses Œuvres.

L'ouvrage qu'il a publié a pour titre :

La méthode curatoire de la maladie vénérienne, vulgairement appellée grosse vérole, *& de la diversité de ses symptômes, composée par* Thierry de Héry, *lieutenant du premier barbier chirurgien du roi.* Paris, 1552, 1569, 1634, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HÊTRE. *Fagus sylvatica.* L. (*Mat. méd.*)

Cet arbre, qui est très-élevé, vient en Europe & dans l'Amérique septentrionale; sa noix, qui est de la grosseur d'une petite aveline, a trois faces qui se terminent par des angles aigus, & qui sont planes, un peu luisantes & brunes; cette noix a une base obtuse, avec une petite tache triangulaire; la coque, qui est glabre à l'intérieur, est uniloculaire, & a trois valves. Le noyau est strié longitudinalement, & revêtu d'une pellicule brune.

Ce noyau ou amande n'a presque point d'odeur; sa saveur est foible & douçâtre; on en mange comme on le fait des avelines.

Quant aux usages du *hêtre* en médecine, ils se bornent plutôt à l'économie domestique qu'à la pharmacie. On tire de son amande une huile par expression qui est douce quand elle est récente, qui ne se congèle point au froid, & qui rancit facilement. Dans certains endroits, comme dans la Bresse, on engraisse les cochons avec ces noix; mais on remarque que leur lard est plus mou que lorsqu'on les nourrit avec du gland. On a cru remarquer qu'elles produisent sur ces animaux des effets enivrans & narcotiques, puisqu'ils ont une marche vacillante lorsqu'ils viennent des bois après en avoir beaucoup mangé. Mais il est permis de douter que ce même fruit ait pu produire une vraie hydrophobie sur un homme qui en avoit mangé une grande quantité, après lui avoir fait subir une légère torréfaction. Ce fait est cependant consigné dans une dissertation qui parut à Erlang en 1762.

Un des principaux usages en médecine qu'on retire du *hêtre*, tient à l'alcali de potasse que fournissent ses cendres clavelées; on fait ordinairement calciner à un feu violent les cendres du bois de *hêtre*, pour leur donner une forme concrête en grandes masses. Si on brise ces masses, & qu'on les fasse calciner de nouveau jusqu'à blancheur dans un fourneau convenable, on obtient ce qu'on appelle cendres gravelées; mais comme ces cendres se trouvent mêlées avec la chaux vive, on en tire un alcali caustique. Cette chaux vive résulte de la terre calcaire que contient la partie ligneuse du *hêtre*, & qui est réduite à cet état par la violence du feu. Si on fait macérer ces cendres dans l'eau, de manière à faire dissoudre la partie alcaline, & qu'on procède ensuite à l'évaporation de cette eau, on obtient l'alcali fixe de potasse, qui n'est plus aussi caustique, à cause de sa combinaison avec l'acide carbonique. Au reste on peut consulter, sur la méthode usitée en Angleterre de retirer la potasse du *hêtre*, un mémoire inséré dans les transactions philosophiques de la société de Londres (vol. XLV).

(PINEL.)

HEUCHELOUP. (*Eaux minérales.*)

C'est un endroit situé à deux lieues de Mirecourt, près la rivière de Madon, en Lorraine. On y trouve, près d'un moulin, une fontaine minérale froide. On voit, dans le Dictionnaire minéralogique & hydraulique, que M. Bagard en parle légèrement; il dit que ces eaux ont été employées avec succès dans les douleurs des reins, de la vessie, contre les graviers & les glaires. (MACQUART.)

HEURNIUS, ou VAN HEURNE (Jean) naquit à Utrecht le 25 janvier 1543. *Othon*, son père, étoit marchand de vin; à l'âge de dix ans il savoit à peine lire, & à celui de quinze il n'avoit encore pu apprendre les règles de la grammaire. Honteux de son ignorance, il s'attacha ensuite à l'étude avec ardeur, il y employoit les jours & les nuits; par un travail assidu, il acquit enfin un si grand fonds de

ſavoir, qu'il fut conſidéré comme un homme qui avoit joint à la connoiſſance la plus exacte de la médecine, celle de la belle littérature.

Après avoir achevé ſes humanités dans ſa patrie, il paſſa à Louvain, où il étudia les mathématiques & la médecine ſous *Jérémie Triverius*, *Pierre Breughel*, *André Balenus*, & *Corneille Gemma*, chez lequel il étoit en penſion. De cette ville il alla à Paris, & il y eut *Louis Duret* pour maître en médecine pendant trois ans. Il ſe rendit enſuite à Padoue, où il entendit les leçons de *Jérôme Capivaccio*, *Mariano Stephanelli*, *Jérôme Mercuriali*, *Bernardin Paterno*, *Jérôme Fabricio* d'Aquapendente, & *Melchior Guilandini*. Ce fut alors qu'un noble vénitien, qui alloit en ambaſſade à Conſtantinople, voulut l'engager à l'accompagner dans cette capitale de l'empire ottoman. Il refuſa cette offre dans la crainte de déplaire à ſon père, en faiſant ce voyage ſans ſa participation. Il ſe rendit à Pavie en 1571, & s'y fit recevoir docteur pendant le cours de la même année. Il n'abandonna cependant point cette ville après ſa promotion; car ayant trouvé à ſe placer, en qualité de médecin, auprès de Nicolas Perrenot de Granvelle, il y ſéjourna encore environ deux ans. Un profeſſeur de Pavie, qui avoit conçu de l'eſtime & de l'affection pour *Heurnius*, voulut lui faire épouſer ſa fille unique, lui laiſſer tout ſon bien & lui réſigner ſa chaire. Pour parvenir à ce dernier point, il l'engagea à faire quelques leçons publiques à ſa place, afin que les talens qu'il mettroit au grand jour tinſſent lieu de preuves de ſa capacité, lorſqu'il ſeroit queſtion de lui céder ſa chaire. Mais *Heurnius* ne voulut point profiter des avantages qu'on lui offrit : ſous prétexte que des italiens, jaloux de ſa réputation, avoient conjuré ſa perte, il ſortit ſecrètement de Pavie. Cette raiſon ne paroît cependant point avoir été le principal motif de ſa fuite; on eſt plus fondé à l'attribuer au goût qu'il avoit pris pour le calviniſme pendant ſon ſéjour en Italie. Il a au moins juſtifié ce ſoupçon par ſa conduite; car après avoir fait profeſſion ouverte de la religion catholique, il ne tarda point à ſe déclarer proteſtant, dès qu'il ſe vit en ſûreté dans ſon pays. Il y avoit douze ans qu'il en étoit abſent, lorſqu'il revint à Utrecht en 1573. Il ſe mit à y pratiquer la médecine, & peu de temps après ſon retour, il épouſa *Chriſtine Beyer*, qui lui donna onze enfans, dont neuf lui ſurvécurent.

Lorſque le prince d'Orange ſe fut rendu maître de la ville d'Utrecht, il nomma *Heurnius* à la charge d'échevin. Les troubles qui règnoient alors ne la lui firent accepter qu'avec beaucoup de regret; il s'en défit même le plutôt poſſible, ſous prétexte que les occupations attachées à cet emploi prenoient trop ſur le temps dont il avoit beſoin pour l'étude. La chaire à laquelle on le nomma en 1581, dans l'univerſité de Leyde nouvellement fondée, fut plus de ſon goût. Il ſe rendit dans cette ville le 31 octobre de la même année, & il y enſeigna la médecine juſqu'à ſa mort, avec une réputation qui fit beaucoup d'honneur à la nouvelle académie, dont il fut ſix fois recteur. *Heurnius* eſt le premier qui ait diſſéqué dans les écoles de Leyde. La nouveauté, qui plaît toujours, lui mérita les ſuffrages d'un nombreux auditoire, & la plus grande célébrité dans les pays voiſins. La ville de Franequer l'envia à celle de Leyde; elle lui offrit des appointemens conſidérables en 1588, pour l'engager à venir remplir la première chaire de médecine dans l'univerſité qu'on y avoit récemment établie. Mais *Heurnius* ne voulut point changer de demeure : content de ſon ſort, il s'acquitta des devoirs de ſon état avec la plus conſtante aſſiduité juſqu'à l'âge de cinquante-ſix ans. La ſanté ferme & brillante, dont il avoit joui juſqu'alors, fut pour lui un avantage d'autant plus précieux, qu'il avoit beſoin de toutes ſes forces pour ſuffire aux travaux de la pratique & de la chaire. Mais ſa ſanté ſe trouva tout-à-coup ſi dérangée par de fréquens accès de gravelle, dont il attribua la cauſe au vin de Rhin nouveau qu'il avoit bu dans un feſtin, qu'il lui fut impoſſible de monter en chaire auſſi régulièrement qu'auparavant. Il fut tourmenté de cette maladie pendant deux ans, & il en mourut le 11 août 1601. On lui fit d'honorables funérailles.. Son tombeau, qui eſt dans le temple principal de la ville de Leyde, fut chargé de cette épitaphe :

Hic ſitus eſt vir celeberrimus
D. JOHANNES HEURNIUS
In academia Leydenſi primarius medicinæ profeſſor
per annos XX,
Et in eadem VI rector magnificus,
Magnæ prudentiæ, ſummæ in docendo & ſcribendo
venuſtatis ac celebritatis :
Vitâ laudabiliter tranſactâ obiit XI aug. CIↃ.IↃ.CI.
Vixit annos LVIII.
Heurnius Hippocratis genus hâc conditur urnâ,
Cui non inveniet terra Batava parem.
Flete, ô Pierides, & crines ſolvite Muſæ :
Occidit en veſtri famaque ſolque chori.
VERDŒSIUS *M. D. poſuit.*

Heurnius avoit une mémoire heureuſe; il donnoit ſes leçons ſans s'aider d'aucun écrit. Il poſſédoit parfaitement *Hippocrate. Thomaſius* l'a traité de plagiaire, peut être parce qu'il a profité des découvertes & des deſcriptions des anciens pour enrichir ſes ouvrages. *Juſte Lipſe* l'a qualifié : *Medicus fidus, peritus, &, quæ ei laus propria, cautus.* C'étoit d'ailleurs un homme poli & enjoué. Le nombre des écrits d'*Heurnius* eſt fort conſidérable; pluſieurs ont

été publiés de son vivant, & d'autres par son fils. Voici leurs titres :

De natura & præsagio horrendi cometæ qui anno 1577 orbem terrarum terruit.

Melchior Adam attribue ce livre à ce médecin, sans marquer le lieu de l'impression.

Praxis medicinæ nova ratio, quâ libris tribus methodi ad praxim medicam aditus facillimus aperitur, ad omnes morbos curandos. Lugduni Batavorum 1587, 1590, *in*-4, 1599, *in*-8, 1609, *in*-4.

Item ex accurata recensione Zachariæ Sylvii, medici amstelodamensis. Roterodami, 1650, *in*-8.

Oratio de medicinæ origine, Æsculapii & Hippocratis stirpe & scriptis. Lugduni Batavorum, 1589 & 1608, *in*-4.

Institutiones medicinæ. Accessit modus ratioque studendi eorum qui medicinæ operam dicarunt. Lugduni Batavorum, 1592, *in*-12. Hanoviæ, 1593, *in*-12. Lugduni Batavorum, 1596 & 1609, *in*-12. *Ibidem*, 1638, *in*-16, par les soins d'*Othon Heurnius*. *Ibidem*, 1666, *in*-16. On a mis à la tête de cet ouvrage l'oraison de l'auteur *de medicinæ origine*. La pièce, ajoutée à la fin, a été publiée séparément. Hanoviæ, 1595, *in*-12. Amstelodami, 1645, *in*-12. Ultrajecti, 1651, *in*-12., avec la dissertation de *Hugues Grotius* & de quelques autres, sous ce titre : *De studio medicinæ benè instituendo*. *Idem*, Lugduni Batavorum, 1666, *in*-12.

De morbis qui in singulis partibus humani capitis insidere consueverunt. Lugduni Batavorum, 1594, *in*-4. *Ibidem*, 1609, *in*-4, par les soins de son fils.

Hippocratis coi prolegomena & prognosticorum libri tres, cum paraphrastica versione & brevibus commentariis. Lugduni Batavorum, 1597, 1603, *in*-4.

Les traités d'*Hippocrate*, qu'on trouve ici sous le titre de prolégomènes, sont les suivans :

Jusjurandum, de medico, lex, de arte, de veteri medicina, de elegantia, præceptiones, de carnibus sive principiis, de purgatoriis remediis.

De febribus liber. Lugduni Batavorum, 1598, *in*-4.

De peste liber. Ibidem, 1600, *in*-4.

Hippocratis coi aphorismi, græcè & latinè, brevi enarratione, fidâque interpretatione ità illustrati, ut ab omnibus facilè intelligi possint, cum historiis, observationibus, cautionibus, & remediis selectis. La première édition de cet ouvrage doit être de 1601, suivant la dédicace de *Jean Heurnius*, qui est de cette année. *Lugduni Batavorum*, 1609, *in*-4. & *in*-12. *Ibidem*, 1623, 1638, *in*-16. *Hagæ-Comitis*, 1664, *in*-16. *Jenæ & Lipsiæ*, 1677, *in*-4. *Amstelodami*, 1688, *in*-12.

De morbis oculorum, aurium, nasi, dentium & oris. Lugduni Batavorum, 1602, *in*-4., par les soins d'*Othon Heurnius*, Antverpiæ, 1608, *in*-4. C'est à l'occasion de cet ouvrage que *Scaliger* a dit :

Quò librô tantò libros supereminet omnes,
Quantò cuncta superat cætera membra caput.

De morbis pectoris liber. Lugduni Batavorum, 1602, *in*-4, avec le précédent.

De gravissimis morbis mulierum liber. De humanæ felicitate liber. De morbis novis & admirandis epistola. Ibidem, 1607, *in*-4.

De morbis ventriculi liber. Responsum ad nobilem præsidem Johannem Banchemium, & consiliarios supremæ curiæ Hollandiæ, Zelandiæ & Westfrisiæ, nullum esse aquæ innatationem lamiarum indicium. Lugduni Batavorum, 1608, *in*-4.

In Hippocratis coi de hominis natura libros duos commentarius. Lugduni Batavorum, 1609, *in*-4.

In Hippocratis coi de victûs ratione in morbis acutis libros quatuor commentarius. Ibidem, 1609, *in*-4.

Opera omnia, tàm ad theoriam, quàm ad praxim medicam spectantia. Lugduni Batavorum, 1609, 2 vol. *in*-4. Lugduni, 1658, *in-folio*. Ce recueil contient tous les ouvrages précédens, hors le premier. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HEURNIUS, (Othon) fils aîné de *Jean*, naquit à Utrecht le 8 septembre 1577. Son père, qui le mena avec lui à Leyde en 1581, lui fit faire ses humanités sous *Nicolas Stochius*. A l'âge de quinze ans, il fut inscrit dans la matricule de l'université de la même ville, où, après avoir fait son cours de philosophie sous *Pierre du Moulin*, il s'attacha à l'étude de la médecine. Le 24 août 1599, il fut reçu maître-ès-arts, & le 8 mai de l'année suivante, il obtint une chaire de philosophie dans laquelle il parut avec distinction. Le 7 juillet 1601, il prit le bonnet de docteur en médecine; un mois après il perdit son père, qu'il remplaça le 8 novembre de la même année, après un concours qu'il soutint contre *Gerard de Bont*. Dans ses leçons, il ne laissoit rien à desirer sur tout ce qui avoit rapport à l'art de guérir; il étoit toujours entouré d'un nombreux auditoire, dont il mérita constamment les suffrages. Mais il ne fut pas si bien accueilli par ceux de son ordre, chez

qui il trouva beaucoup d'ennemis. *Gaspar Barlée* nous apprend, dans une de ses lettres, que ce médecin, qui faisoit tant d'honneur à l'université de Leyde, n'avoit pu parvenir au rectorat après trente ans de profession; ce ne fut qu'en 1648 qu'il en fut honoré, lorsqu'il étoit professeur émerite. Il vécut encore trois ans & demi après avoir quitté cette magistrature académique, & mourut le 14 juillet 1652, âgé de près de soixante-quinze ans.

Il a mis au jour plusieurs ouvrages de son père, & en a publié une édition complette à Leyde en 1609, 2 vol. *in*-4. Le suivant est sorti de sa plume :

Babylonica, Indica, Ægyptia, &c., philosophiæ primordia. Lugduni Batavorum, 1600, *in*-12, 1619, *in*-16.

Il donna une édition des œuvres de *Fernel* sous ce titre :

Joannis Fernelii universa medicina, sivè, opera medicinalia; primùm quidem studio & diligentia Guillelmi Plantii elimata : novâ hac editione, quæ obscura erant, illustrata, quæ deficiebant, suppleta sunt. Omnia notis, observationibus & remediis secretis Johannis & Othonis Heurnii, aliorumque præstantissimorum medicorum scholiis illustrata. Cum indice locupletissimo. Ultrajecti, 1656, *in*-4. Genevæ, 1679, *in-folio*, avec de nouvelles augmentations. Ce qu'*Othon Heurnius* a mis de plus particulier dans son édition, c'est un recueil intitulé : *Casus & observationes rariores, quas in diario practico annotavit.* (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HEYDEN (Herman VANDER) étoit de Louvain, où il vint au monde le 18 décembre 1572. Il est vraisemblable qu'il fit dans cette ville tout le cours de ses études, & qu'il y prit le grade de licencié en médecine. Mais ce que l'on sait certainement, c'est qu'il alla en Flandre en 1597, qu'il se mit à y pratiquer, & qu'il s'établit ensuite à Gand, dont il devint médecin pensionnaire, charge qu'il remplissoit encore en 1649.

L'habileté, dont il donna tant de preuves dans la cure des maladies, lui mérita une estime universelle; pendant que la connoissance qu'il avoit des belles-lettres le fit rechercher par la plupart des savans de son siècle. Il avoit près de cinquante ans de pratique, lorsqu'il écrivit un traité imprimé à Gand en 1643 & 1645, *in*-4, sous ce titre :

Discours & advis sur les flux de ventre douloureux, soit qu'il y ait du sang ou point, sur le trousse-galant, dit cholera morbus, *la peste, les effets signalés de l'eau, la vraie génération, cause, préservation & curation de la goutte, les fièvres tierces & quartes, & leurs accidens survenans, causés de l'infection des poldres & terres avoisinées de la mer.*

Cet ouvrage est écrit d'un style qui approche beaucoup de celui de *Michel de Montaigne.* Mais sur les représentations qu'on lui fit qu'il vaudroit mieux qu'il fût mis en latin, afin d'en étendre l'utilité, il le traduisit en cette langue, & fit entrer dans sa version une partie des additions qu'il avoit préparées pour augmenter l'original françois. L'édition latine est intitulée :

Discursus quinque in quibus clarè & compendiosè deducuntur seri lactis in fluxu torminali & maximè dysenterico; aquæ frigidæ, inter inauditos & incredibiles alios effectus, podagræ dolores vel sistentis, vel mirabiliter demulcentis, & ischiadicos novitios penitùs exterminantis, & securè absque omni suppuratione & defiguratione primò apparatu persanatis vulnera; & aceti in præservatione à peste & ejusdem curatione, aliisque morbis venenatis, ut in præcautione ab hydrophobia, præstantissimæ facultates explicantur & commendantur; multis additis observationibus novis & scitu necessariis. Gandavi, 1649, *in*-12. Londini, 1653, *in*-12. Lugduni Batavorum, 1752, *in*-12. Lovanii, 1760, *in*-12.

Ce que *Vander Heyden* a écrit sur l'eau froide a paru à Londres en anglois, 1724, *in*-8, & en italien avec les ouvrages de *Sancassani.*

Il ne faut pas confondre cet auteur avec *Antoine de Heide* ou *Vander Heiden*, qui naquit à Middelbourg en Zélande, & pratiqua la médecine à Amsterdam vers le milieu du dix-septième siècle.

Ses ouvrages sont :

Anatome mytuli.

Observationum medicarum centuria.

Experimenta circa sanguinis missionem, fibras motrices, urticam marinam.

Ils ont paru ensemble à Amsterdam, 1684 & 1686, *in*-8; mais la seconde édition est préférable à la première.

Il y combat les opinions de *Bellini* sur la saignée, dont il borne les effets au seul rafraîchissement qu'elle procure au sang; & par des expériences faites sur les grenouilles, il prétend prouver que les frictions épaississent le sang, bien loin de le rendre plus fluide. Ce qu'il dit là-dessus est vrai à certains égards.

Ce médecin est encore auteur d'un traité en flamand sur la pharmacie, publié à Amsterdam en 1682, *in*-8, sous le titre de *Nieuw licht der apothekers.*

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HIARNA ou HIERNE, (Urbain) noble suédois, prit le bonnet de docteur en médecine à Angers,

Il s'annonça si avantageusement dans sa patrie, lorsqu'il y reparut après sa promotion, qu'il ne tarda pas à jouir de la plus grande considération. Le public ne manque jamais d'accueillir les talens que releve une naissance illustre; c'est un double titre pour mériter ses suffrages. Le roi y joignit les siens; non-seulement il mit *Hiarna* au nombre des médecins de sa personne, mais il le nomma encore assesseur du collège des mines & directeur de son laboratoire. C'est aux connoissances que ce savant avoit de la chimie qu'il dut ces derniers emplois, ainsi que la qualité de membre de la société royale de Londres. Il gâta cependant ces connoissances par son attachement aux sentimens de *Paracelse;* car ses idées sur la chimie sont la plupart aussi singulières que celles de cet enthousiaste.

Hiarna mourut le 22 mars 1724, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il a relevé la célébrité qu'il s'est acquise dans les sciences & les belles-lettres, par les qualités d'un citoyen affectionné à sa patrie. Une médaille frappée pour éterniser sa mémoire, fut l'honneur dont la Suède récompensa les travaux qu'il avoit entrepris pour enrichir l'Histoire naturelle de son pays, la métallurgie, la langue & la poésie suédoise. Les ouvrages qu'il a écrits sur ce sujet ont paru, les uns en sa langue maternelle, les autres en latin. Voici les titres des derniers :

Manuductio ad varia metallorum, mineralium, terrarum genera investiganda. Holmiæ, 1694, *in*-4.

Responsio ad quæstiones propositas. Ibidem, 1701, 1706, *in*-4.

Acta & tentamina chimica in regio laboratorio Stockholmiensi elaborata & demonstrata. Ibid. 1706, 1712, *in*-4. Ibidem, 1753, deux tomes en un vol. *in* 8, avec figures & les notes de *Jean-Gotschalk Wallerius.*

Manuductio ad fontes medicatos, aquasque minerales solerter investigandas, ritè probandas & exactè applicandas, adhibendasque. Holmiæ, 1707 *in*-12.

Defensionis Paracelsiticæ prodromus Ibidem, 1709, *in*-4.

Metelemata elementorum quatuor, cum influentiis eorum & arcanis chemicis sulfuris & mercurii. Ibid. 1712, *in*-4, avec la deuxième partie de ses *acta chemica.*

De xylobalsamo à se invento. Helmstadii, 1717, *in*-8. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HIBOU. (*Mat. méd.*) (*Voyez* EFFRAIE *ou* FRESAIE.) (MAHON.)

HICESIUS. Ce médecin présida dans l'école des érasistratéens, qui florissoit à Smyrne de son temps, il passa pour un habile homme, & les disciples qu'il laissa soutinrent sa réputation par le sage emploi de ses maximes. *Strabon*, qui vécut sous Auguste & Tibère, parle de ce médecin avec distinction. *Pline*, *Athénée* & *Tertullien* en parlent aussi fort avantageusement : mais les médailles que les smyrnéens ont frappées à son honneur sont des preuves subsistantes de la considération dont il a joui. Le docteur *Mead* a donné l'empreinte de ces médailles à la suite de sa dissertation *de nummis quibusdam à Smyrnæis in medicorum honorem percussis.*

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HICH (N.) vécut dans le seizième siécle, sous le règne d'Elisabeth, reine d'Angleterre, dont il étoit médecin. Il fut la cause que cette princesse ne voulut jamais se marier, quelques instances que ses sujets lui fissent pour l'y engager. *Hich* lui avoit assuré que sa conformation étoit telle, qu'elle ne pouvoit s'exposer à devenir mère, sans risquer sa vie.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HIDALGUO DE AGUERRO, (Barthélemi) médecin de Seville, a joui de la plus grande réputation dans le seizième siècle. Il avoit de rares connoissances en chirurgie, sur-tout pour le traitement des plaies, & il passoit pour avoir une méthode qui lui faisoit surmonter les obstacles les plus difficiles à vaincre. *Jean Fragoso* ne pensa pas aussi favorablement sur le compte de ce médecin; il l'attaqua par de vives censures, auxquelles *Hidalguo* répondit par différens ouvrages qui ont paru en espagnol, sous ces titres :

Tesoro de la verdadera cirurgica, y via particular contra la comun. Séville, 1604, *in-folio.*

L'auteur, qui mourut le 5 janvier 1597, avoit commencé dès l'an 1584 à publier les traités qui entrent dans ce recueil. On y remarque, entre autres, un antidotaire général : *Avisos de cirurgia contra la comun opinion; respuesta à las proposiciones que el licenciado Fragoso ensenna contra unos avisos.*

HIDROTIQUES. (*Voyez* SUDORIFIQUES.)

(PINEL.)

HIEL, (Laurent) de Wésel, fut reçu bachelier en médecine à Rostoch en 1555, & docteur à Jene en 1558. L'année suivante, il obtint une chaire dans les écoles de cette dernière ville, où il se distingua par des talens que d'heureuses dispositions auroient perfectionnés avec l'âge; mais la peste, qui l'enleva le 16 septembre 1566, priva cette académie d'un

sujet sur lequel elle avoit conçu les plus grandes espérances. On a de lui :

Dissertatio inauguralis de morbo Gallico. Epitome historia animalium quadrupedum.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

HIERA PIERA. (*Mat. méd.*)

Il est curieux de remonter aux idées vaines de pharmacie, que le galénisme avoit mises en usage, & qui avoient tellement contribué à faire exagérer les prétendues vertus d'un simple électuaire purgatif amer, qu'on lui avoit appliqué l'épithète de *divin* ou *sacré* (*hiera*). C'est dans l'ouvrage de Mesué sur la matière médicale, qu'on trouve l'exposition de ces frivoles principes, si laborieusement commentés dans la suite :

« Les drastiques, dit cet auteur, excitent des effets violens, & même des symptômes dangereux, comme des défaillances, des gonflemens, des flatuosités, des vellications de l'estomac, une attraction immodérée d'humeurs, des resserremens spasmodiques, des obstructions, &c. On prévient ou on modère ces effets par un mélange d'autres substances qui, par leur odeur, leur saveur, ou leurs qualités douces, émoussent la trop grande activité de ces médicamens, ou remédient a leurs inconvéniens ; c'est ainsi, ajoute-t-il, que des substances âcres & aromatiques dissipent les flatuosités produites par les purgatifs violens, & qu'on leur joint le fenouil, le poivre-long, ou d'autres aromates ; le fenouil, l'anis, le polypode, &c. mêlés avec la scammonée, incisent, disoit-on, les viscosités, & les rendent propres à être expulsées par ce purgatif drastique. On croyoit aussi devoir faire entrer dans diverses espèces d'*hiera* le poivre, le *tapsia*, & autres végétaux âcres, pour augmenter leur activité & leur donner une plus grande facilité d'attirer les humeurs des parties éloignées. Les amers, d'un autre côté, alliés aussi aux purgatifs âcres, étoient censés leur mettre, pour ainsi dire, un frein, & rendre l'effet évacuant plus sûr ; c'est pour cela qu'on associoit l'aloës à la scammonée. Les amers d'ailleurs, suivant ces idées galéniques, fortifient l'estomac & préviennent les effets d'une dissolution putride introduite par les drastiques. On employoit aussi les styptiques pour arrêter la trop grande évacuation produite par les purgatifs qui agissent avec violence, & on ne négligeoit pas non plus les substances mucilagineuses & visqueuses, pour lubréfier les parties & empêcher une irritation nuisible ; c'est ainsi qu'on mêloit la gomme adragant, le mastic, le bdellium à l'aloës, à la coloquinte & autres purgatifs drastiques.

On voit donc que, dans cet état d'enfance de la pharmacie, on se formoit l'idée d'un médicament composé d'un purgatif ; par exemple, comme d'une combinaison savante de diverses substances simples qui avoient chacune leurs fonctions à remplir, dont l'une étoit destinée à donner de l'activité au remède principal, ou à la modifier, l'autre devoit prévenir certains effets nuisibles, pendant qu'une troisième étoit destinée à lui mettre, pour ainsi dire, un frein. Il devoit y avoir enfin d'autres ingrédiens dont l'action étoit dirigée vers le cerveau, le cœur, le foie, pour mettre ces viscères à l'abri des atteintes d'un remède trop violent, mais qu'on jugeoit cependant nécessaire. On comparoit, en un mot, le mal qu'il falloit détruire à une forteresse qu'il falloit attaquer avec art, soit en augmentant & en dirigeant avec habileté les diverses batteries qu'on avoit à dresser, soit en disposant adroitement des troupes subsidiaires, ou en réprimant quelquefois une impétuosité aveugle qui auroit été funeste. On croyoit donc avoir fait un chef-d'œuvre lorsque le médicament composé résultoit de différentes substances si bien concertées, qu'on n'avoit que des avantages à en attendre, sans en avoir des inconvéniens à craindre ; c'est ce qu'on croyoit avoir obtenu dans le *hiera piera*, & c'est ce qui en avoit fait exalter les vertus. Mais on étoit si peu parvenu à établir une base fixe, qu'un grand nombre d'auteurs se sont disputés la gloire frivole d'avoir fait chacun un *hiera piera* de leur façon. On peut mettre de ce nombre Galien, Andromachus, Hemetes, Archigènes, Ruffus, Mesué, Pachius, Logadius, Myrepsus, &c., en sorte qu'on trouve un grand nombre de variétés de ce remède prétendu merveilleux.

La *hiera piera* de Galien, dont on peut voir la formule dans Lémery, n'étoit composée que d'un petit nombre d'ingrédiens dont l'aloës formoit la base. Nicolas d'Alexandrie renchérit sur Galien, de même que Mesué, & sur-tout Myrepsus, qui, suivant son usage, entassa sans choix & sans méthode des drastiques les plus violens avec des gommes, des aromates, des résines, & en composa une sorte de monstruosité pharmaceutique par une association bizarre de trente-six drogues différentes. Lémery, qui parut à l'époque où la chimie, par ses progrès, tendoit à une réforme entière de la pharmacie, s'éleva sans doute contre cette polypharmacie galénique & arabesque ; mais, soit par un reste de respect superstitieux pour des formules consacrées par l'usage, soit par déférence pour la faculté de médecine, dont les divers membres étoient encore attachés aux anciennes méthodes de formuler, il n'osa point donner l'exclusion aux *hiera piera*, & il se borna à proposer une simplification de celle de Nicolas d'Alexandrie, ainsi que de celle de Mesué, & de celle de Logadius & de Myrepsus. Je n'ai pas besoin de suivre la destinée qu'a eue successivement l'électuaire amer dont nous parlons, suivant que les auteurs de pharmacie ont porté des vues plus ou moins saines dans leurs traités, & suivant qu'ils ont cru devoir le simplifier, ou même le retrancher entièrement de la liste de leurs scientifiques combinaisons. Dans les unes, comme, par

exemple, dans la pharmacopée d'Edimbourg (édit. de 1744), on se contenta de former une poudre d'*hiera piera*, en combinant l'aloës avec le cardamum & la serpentaire de Virginie. Dans d'autres pharmacopées postérieures & remplies de vues plus saines, on n'en parle point, puisque d'ailleurs la classe des purgatifs simples, & plus ou moins énergiques, est si abondante, que les diverses espèces d'*hiera piera* deviennent superflues.

Cependant, dans quelque désuétude que doive tomber le *hiera piera* pour les médecins instruits, je crois en devoir joindre ici une formule, moins pour la retirer du juste oubli où elle est tombée, que pour en faire sentir le ridicule. Je choisis celle de Mesué.

Hiera picra. Mesué.

℞ *Aloës succotorina*, ...	℥ xv
Agarici, ...	ana ʒ vij
Cassiæ ligneæ, ...	
Masliches, ...	
Calami aromatici, . . .	
Euphorbii, ...	ana ʒ vj
Croci, ...	
Spicæ nardi, ...	
Chamædrios, ...	
Epithymi, ...	ana ʒ v
Costi, ...	
Xylobalsami, ...	ʒ ß
Diacridii, ...	ana ʒ ij
Caryophillorum, ...	
Piperis albi & nigri, . .	ana ʒ j
Gentianæ, ...	
Amomi, ...	
Mellis despumati, ...	℔ ij ℥ x

Fiat electuarium, ... s. a.

Rapporter cette formule, c'est en faire la critique.

(PINEL.)

HIERNE. (Urbain) (*Voyez* HIARNA.)

(GOULIN.)

HIGGYNS, (Jean) de Limeric en Irlande, vint étudier la médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1700. Il suivit les exercices des écoles pendant deux ans après son doctorat, & fréquenta les hôpitaux pour y observer le cours des maladies. L'occasion se présenta alors de se joindre à quelques officiers irlandois qui alloient en Espagne au service de Philippe V. Il les suivit à Madrid, où il arriva heureusement & ne tarda pas à se voir une nombreuse pratique. Sa réputation fit même tant de bruit à la cour, que le roi le nomma son premier médecin & l'honora de toute sa confiance. *Higgyns* remplit cette charge avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1720. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HIGHMORE (Nathanaël) naquit le 6 février 1614 à Fordingbridge, dans le comté d'Hampton, en Angleterre. Il fut reçu docteur en médecine à Oxford le 3 janvier 1643, & pratiqua ensuite avec beaucoup de succès à Shaftsbury. Ce médecin eut tant de vénération pour les personnes attachées au ministère ecclésiastique, qu'il ne voulut jamais accepter aucun honoraire de leur part, quelque grands que fussent les soins qu'il s'étoit donnés dans le traitement de leurs maladies. Ce dévouement désintéressé lui mérita leur estime, & en toute occasion ils firent pour lui, par reconnoissance, tout ce qu'il pouvoit attendre d'hommes sensibles aux bienfaits. Aimé, chéri, respecté même par les prêtres, il n'en fut que plus considéré par le peuple; & à sa mort arrivée à Shaftsbury le 21 mars 1684, il mérita les regrets de tous les habitans de cette ville. La postérité ne le traita pas moins favorablement pour les ouvrages qu'il lui laissa. Il a écrit en anglois une histoire de la génération, à laquelle il a joint une dissertation sur la guérison des plaies par la sympathie. On a encore: *Corporis humani Disquisitio Anatomica, Hagæ Comitis*, 1651 *in-fol.*

C'est son meilleur ouvrage; mais il seroit plus estimable, si les descriptions étoient plus étendues, les raisonnemens plus courts, & les figures, dont la plupart sont copiées de *Vésale*, plus conformes à leur original. On a fait honneur à cet auteur d'appeller de son nom la grande cavité de la machoire supérieure, *Antrum Highmorianum*, il n'est cependant pas le premier qui en ait donné la description. *Casserius* en avoit parlé sous le nom d'*Antrum genæ*. Comme la circulation du sang n'étoit pas encore universellement reçue du temps d'*Highmore*, il s'est attaché à en donner les preuves les plus convaincantes.

Exercitationes duæ, quarum prior de passione hysterica, altera de affectione hypochondriaca. Oxoniæ, 1660, *in-12. Amstelodami*, 1660, *in-12. Jenæ*, 1677, *in-12*

De hysterica & hypochondriaca passione responsio epistolaris ad Willisium. Londini, 1670, *in-4.*

Voici l'épitaphe qu'on mit sur le tombeau de ce médecin.

Positæ sunt hic reliquiæ Viri admodùm docti
NATHANAELIS HIGHMORE,
Medicinæ Doctoris,
In spem resurrectionis ad vitam æternam,
Qui obiit Anno Domini 1684 *ætatis suæ* 71.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HILDAN, (Guillaume FABRICE de) célébre chirurgien, n'est presque connu que sous le nom d'*Hildanus* qui désigne sa patrie, village de la Suisse nommé Hilden, où il naquit le 25 juin 1560. Il se rendit à Lausanne en 1586, & s'y perfectionna dans la chirurgie sous *Griffon*, habile maître de cette ville. Jeune encore, mais infatigable dans ses recherches & plein d'industrie, il entreprit des cures hardies qui furent couronnées par les plus grands succès. Aux connoissances de son art, il joignit celles de la médecine qu'il alla exercer à Payerne en 1605; mais il en sortit en 1615 pour s'établir à Berne, où il vint jouir de la pension qu'on lui avoit faite, & de l'avantage d'y être aimé & recherché de tout le monde. On voit encore dans cette ville un squelette qu'il a préparé.

Sur la fin de sa vie, la goutte l'empêcha de rendre aux habitans de Berne des services aussi assidus qu'auparavant. L'envie de leur être utile le porta à employer différens moyens pour se délivrer de cette pénible maladie; & comme il y avoit plusieurs mois qu'il n'en avoit ressenti aucune atteinte, il se flattoit d'avoir réussi dans son entreprise, lorsqu'il devint asthmatique par la transposition de l'humeur goutteuse. Il en mourut à Berne le 14 février 1634, dans la 74 année de son âge.

Ses ouvrages sont écrits en allemand, mais plusieurs ont été traduits en latin. Il publia cinq centuries d'observations, qui furent recueillies après sa mort & imprimées à Lyon en 1641, *in*-4, à Strasbourg, 1713 & 1716, en deux parties *in*-4. Ces observations présentent des faits intéressans & la description de quantité d'instrumens de son invention. Elles ne sont cependant point toutes de lui seul; car *Michel Doring*, *Claude Deodatus* & plusieurs autres médecins & chirurgiens lui en ont communiqué quelques-unes, dont il a enrichi son recueil.

Les ouvrages de cet auteur ont paru en latin à Francfort en 1646 & en 1682, *in-folio*, sous le titre d'*Opera omnia*; on y trouve six centuries d'observations. L'édition de Stutgard, 1652, *in-folio*, est en allemand. (*Extr. d'El.* GOULIN.)

HILLING (Grégoire) naquit à Elnbogen en Bohême le 10 octobre 1619. Aprés avoir pris le bonnet de docteur en médecine à Padoue, il vint à Nuremberg en 1641, & s'y fit agréger au collége. Peu d'années de pratique lui suffirent pour faire preuve du merveilleux talent qu'il avoit pour la cure des maladies. Il communiqua ses observations à l'académie des curieux de la nature, qui récompensa son zéle par la place qu'elle lui donna dans son corps. On met la mort de ce médecin à l'onzième jour du mois d'octobre 1680.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HIPPACEN, (*Hygiène.*) C'est le nom qu'on donne au fromage fait de lait de jument. (*Voyez* CHEVAL, tome IV, page 695, colonne première) (*Voyez* FROMAGE). (HUZARD).

HIPPOCRATE. Si l'on réfléchit attentivement sur l'histoire d'*Hippocrate*, on se convaincra aisément que parmi les faits rapportés, il y en a plus de faux que de vrais. En consultant les contemporains de ce grand homme qui avoient connoissance de ce qui le regarde, on est surpris de voir qu'ils aient fait de lui une si legère mention.

A la tête de la collection des œuvres d'*Hippocrate* se trouve sa vie écrite, suivant le titre, par Soranus; mais on y remarque des choses qui pour être crues auroient besoin d'autorités plus authentiques.

Suidas s'étend peu sur *Hippocrate*; c'est un historien ou un compilateur bien postérieur au père de la médecine; aussi ne peut-on pas s'en rapporter à ce qu'il en dit.

Jean Tzetzes a exprimé en vers, ce qu'on lit dans la vie que nous avons sous le nom de Soranus.

Ainsi il nous reste peu de matériaux fidéles & exacts qui puissent nous éclairer sur le plus illustre descendant d'Esculape, par Podalyre.

Cependant nous allons présenter à nos lecteurs ce qui nous a été transmis sur ce médecin célébre, dont le nom connu depuis près de deux mille deux cents ans, ne mourra jamais.

Il n'y a aucun doute sur la date de la naissance d'*Hippocrate* II, dix-septième descendant d'Esculape. Elle est fixée par tous les historiens sous la quatre-vingtième olympiade, année première, c'est-à-dire, 460 ans avant notre ère. Il étoit fils d'Héraclides, & petit-fils d'*Hippocrate* premier. Hippocrate second avoit atteint sa quarantième année l'an 420 avant notre ère, époque à laquelle sa réputation commençoit à s'annoncer. (*Voyez* l'article ANCIENS MEDECINS, tome II, page 660 & *suivantes.*)

On dit que par sa mère, il descendoit d'Hercule. Il naquit dans l'isle de Cos; mais comme les anciens ont ajouté après son nom *Thessalus*, c'est-à-dire *Thessalien*, quelques-uns en infèrent qu'il a passé en Thessalie la plus grande partie de sa vie, & qu'il y mourut.

Nous savons peu de chose sur la route qu'il a suivie pour acquérir les connoissances médicales qui l'ont illustré. Mais il paroît que suivant la coutume des Asclépiades, il fut instruit par Héraclide son

son père, & sans doute aussi par Hippocrate I, son aïeul.

L'histoire nous apprend qu'*Hippocrate*, deuxième, voulant connoître les principes de la gymnastique adaptée à la médecine par Hérodicus, qui tiroit de cet art beaucoup d'avantages tant pour fortifier le corps & entretenir la santé, que pour guérir certaines maladies; qu'*Hippocrate*, dis-je, alla visiter le gymnase d'Hérodicus, qui pouvoit avoir six ans plus que lui. *Hippocrate* étoit alors un homme fait, & avoit l'esprit orné de tous les genres de savoir qui doivent former le médecin; mais il crut devoir y joindre les principes théoriques & pratiques d'un art dont il entrevoyoit l'utilité pour la médecine.

Comme Hérodicus vivoit à Athènes, on en a conclu qu'*Hippocrate* s'étoit rendu en cette ville lorsquelle fut dévastée par une peste meurtrière, qui exerça ses ravages l'an 430 avant notre ère. Mais à cette époque *Hippocrate* n'ayant que trente ans, son nom ne pouvoit encore être bien connu; il n'a donc pu être appellé, comme on le suppose, pour administrer aux Athéniens malades les secours de la médecine. Thucydide a donné une description très-détaillée de cette épidémie si funeste à l'Attique; il écrivoit dix-neuf ans après, lorsqu'*Hippocrate* avoit 49 ans, & qu'il jouissoit d'une grande réputation: il ne le nomme cependant pas. L'auroit-il oublié, si, comme on le rapporte, la cessation de ce fléau terrible étoit dûe à ce médecin? Il observe au contraire que tout l'art des médecins fut inutile contre cette peste, & que la plupart même d'entre eux en furent atteints & périrent.) *Voy. art.* ANCIENS MEDECINS *déjà cité.* (GOULIN.)

Au reste, il conste par un passage d'*Hippocrate* (*epidem.* VI *sect.* III. *num.* 54 *édit.* Linden. *in*-8°) qu'il n'approuvoit pas en tout Hérodicus: Hérodicus, dit-il, tuoit les fébricitans par des promenades forcées, par l'exercice de la lutte, & par des fomentations. Moyens pernicieux, car la constitution fébrile s'oppose fortement à la lutte, aux promenades forcées, à la course, & aux frictions.

Quelques-uns, entr'autres, Celse & Soranus, ont cru qu'*Hippocrate* avoit été disciple de Démocrite. Rien ne le prouve; mais comme ce philosophe avoit 40 ans à la naissance d'*Hippocrate*, celui-ci âgé de 28 à 30 ans auroit pu l'entendre.

Ce qui en fait douter, c'est qu'*Hippocrate* a embrassé les dogmes d'Héraclite. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que les principes de ce dernier plûrent davantage à *Hippocrate*, que ceux de Démocrite; les sentimens de ces deux philosophes s'étant répandus par leurs écrits & par leurs disciples, *Hippocrate* a pu s'instruire de leur doctrine, & adopter spécialement celle d'Héraclite, sans avoir été disciple de l'un ni de l'autre.

Quoi qu'il en soit, il paroît constant qu'*Hippocrate*, outre les écrits d'Héraclite, avoit lu aussi tous les ouvrages des philosophes & des médecins qui l'avoient précédé. Les ouvrages de ces derniers étoient déja nombreux. Xénophon fait dire à Socrate (*de fact. & dict.* Socr. IV.) qu'il y a d'eux beaucoup d'écrits, ce qui doit raisonnablement s'entendre des écrits publiés avant *Hippocrate*; l'ordre des temps appuie cette assertion. On ne sauroit nier, sans se refuser à l'évidence, qu'*Hippocrate* s'étoit nourri l'esprit de toutes les connoissances répandues par les philosophes qui s'étoient montrés avant lui: car Galien assure qu'il ne fut pas moins grand philosophe, que grand médecin; il n'hésite pas même d'avancer que les écrits d'Aristote ne doivent être regardés que comme des commentaires de la philosophie d'*Hippocrate*.

Les anciens nous apprennent d'après une tradition constante, qu'*Hippocrate*, après la mort des auteurs de ses jours, abandonna sa patrie, qu'il entreprit de longs voyages, & mourut dans la Thessalie.

Mais on donne à ses voyages un motif bien odieux. Soranus rapporte qu'Andréas raconte méchamment qu'*Hippocrate* mit le feu à la bibliothéque publique de Gnide, & que ce fut cette raison qui l'obligea de fuir & de s'expatrier. J. Tzetzès, copiste de Soranus, l'accuse aussi d'un incendie de bibliothéque, mais suivant lui, ce fut celle de Cos qu'il détruisit par les flammes. Pline enfin présente différemment le fait. Il ne dit pas que ce soient les bibliothéques qui aient été brulées, mais les inscriptions de maladies déposées, & par lui copiées, qui avoient été brulées avec le temple de Cos. Mais la diversité de ces récits en démontre l'absurdité, la fausseté, & la calomnie de ses détracteurs. Comment accorder ce fait atroce avec les honneurs que ses concitoyens rendoient à sa mémoire, en célébrant chaque année le jour de sa naissance, par une fête qui existoit encore du temps de Soranus? Qui pourroit croire qu'un homme coupable de ce sacrilége ait trouvé un asile, un refuge chez les Athéniens, ou parmi les autres nations de la Grèce, eux qui poursuivoient par des guerres sanglantes ceux qui étoient assez lâches pour ne pas punir les scélérats de ce genre?

Ce fut, dit-on, tandis qu'il fuyoit ainsi la punition d'un forfait, qu'il rendit aux Athéniens le plus grand service, lorsque la seconde année de la guerre du Poloponèse ils furent attaqués de la peste. Nous avons réfuté plus haut cette anecdote, qui ne mérite aucune créance.

Actuarius, un des grecs modernes ne sauroit en obtenir davantage, lorsqu'il débite qu'un antidote dont il donne la formule contre la peste, est d'*Hippocrate*, que son usage fut très-efficace pour arrêter

la mortalité, & que les Athéniens reconnoiſſants lui décernèrent une couronne d'or.

On peut citer un décret des Athéniens, qui eſt ſans date. On accorde par ce décret à *Hippocrate* de pouvoir être initié publiquement, comme autrefois Hercule, aux grands myſtères; d'être couronné par le héraut public, dans les panathénées, d'une couronne d'or; aux enfans de l'isle de Cos, d'être élevés à Athènes, comme les enfans des Athéniens; & à lui, d'être nourri durant toute ſa vie dans le Prytanée.

Une autre pièce n'eſt pas moins ſuſpecte de fauſſeté; c'eſt un diſcours adreſſé aux Athéniens par Theſſalus, fils d'*Hippocrate*; diſcours dans lequel il expoſe ſes ſervices & ceux de ſon père à l'égard de la Grèce & des Athéniens; & dans lequel il leur demande de ne point faire la guerre aux habitans de Cos. Il ſuffit de conſidérer l'ordre des temps, pour ſe convaincre que cette pièce eſt ſuppoſée. Theſſalus qui rapelle les ſecours efficaces ſi avantageuſemenr portés à Athènes, dans le temps de la fameuſe peſte qui dépeupla toute la contrée, au temps de la guerre du Péloponèſe, dit qu'alors, il fut envoyé par ſon père à Athènes, que Dracon ſon frère fut envoyé dans l'Helleſpont, & que Polybe, gendre d'*Hippocrate*, ainſi que d'autres diſciples, furent envoyés en divers endroits. A cette époque où l'on donne à *Hippocrate* deux fils & un gendre tous aſſez inſtruits pour exercer la médecine, il eſt certain qu'il n'avoit encore que 30 ans, comme nous l'obſervions plus haut.

On doit regarder également comme apocryphe cette autre anecdote, qu'*Hippocrate* invité par Artaxerxe de venir au ſecours des Perſes affligés d'une maladie épidémique, s'en défendit par une lettre qu'on pourroit appeller arrogante.

Plutarque obſerve que pluſieurs lettres ont été fauſſement attribuées à de grands hommes. Cette obſervation peut s'appliquer aux lettres qui nous ont été tranſmiſes ſous le nom d'*Hippocrate*.

Ce qu'on a cent fois répété qu'*Hippocrate* avoit été appellé par un décret du ſénat & du peuple d'Abdère pour venir guérir Démocrite, devenu fou, eſt également une fable.

Ces dix lettres qu'on trouve dans les œuvres d'*Hippocrate*, quelque anciennes qu'elles paroiſſent, ſont écrites de manière, qu'un lecteur attentif y apperçoit des marques évidentes de ſuppoſition, elle a même été démontrée par de très-habiles critiques; cependant des médecins de nos jours ſont aſſez peu judicieux, ou aſſez peu inſtruits, pour croire faire honneur à *Hippocrate*, en rapportant les traits contenus dans ces lettres; il y a long-temps que Joſeph Scaliger, qui les avoit examinées au flambeau d'une ſaine critique, en a porté un jugement qui doit trouver place ici: je ſais que les lettres d'*Hippocrate* ſont anciennes, ainſi que celles de Démocrite, de Solon, de Pittacus de Mitylène, qui ſe liſent dans Diogène de Laërce. Je pourrois prouver, par beaucoup d'argumens, que celles attribuées par Diogène à ces philoſophes, ont été fabriquées par les grecs, qui ſont preſque naturellement enclins à mentir; c'eſt avec juſte raiſon que je doute de la légitimité des lettres d'*Hippocrate*; ſi je voulois en prendre la peine, je démontrerois aiſément qu'elles ne ſont pas d'*Hippocrate*.

On ne ſait point préciſément en quelle année *Hippocrate* a fini ſa carrière; mais comme elle a été fort longue, & que quelques-uns la prolongent juſqu'à l'âge de cent neuf ans, j'ai cru pouvoir adopter l'opinion de ceux qui diſent qu'il a vécu quatre-vingt-dix ans, c'eſt-à-dire juſqu'à l'an 370 avant notre ère, lorſqu'Ariſtote avoit quatorze ans.

Pluſieurs écrits d'*Hippocrate* ſont parvenus juſqu'à nous; mais on regrette qu'ils ne ſoient pas dans une parfaite intégrité, & qu'ils ſoient défigurés en différens endroits par des interpolations; c'eſt ce dont Galien, dans le ſecond ſiècle de notre ère, ſe plaignoit déjà.

Il n'eſt pas douteux que parmi ce grand nombre de livres il y en ait quelques-uns véritablement de lui; mais nous ne ſommes pas certains quels ſont ceux qui ſont légitimes, & nous n'avons pas de ſignes qui puiſſent nous faire diſtinguer les vrais d'avec les faux. Soranus nous en a prévenu en s'exprimant ainſi: « On n'eſt point d'accord ſur les livres qui ſont d'*Hippocrate*; dans cette diverſité de ſentimens, bien des raiſons empêchent de porter un jugement; d'abord le nom de l'auteur, pluſieurs l'ayant porté, ou les titres, pluſieurs médecins en ayant donné de ſemblables à leurs ouvrages; en ſecond lieu le ſtyle, qui peut être imité; en troiſième lieu, c'eſt qu'un homme, ſuivant l'âge, écrit avec plus ou moins de force, ou d'énergie.

I. C'eſt d'après ces conſidérations qu'Erotien (*Erotianus*) s'eſt déterminé pour donner l'état des écrits qui ſont d'*Hippocrate*. Il les a diſtribués par claſſes.

1°. Ceux qui regardent les ſignes.

Ce ſont: = *Prænotiones*. — *Prædictionum* I & II. Mais *Erotianus* promet de démontrer que ces premier & deuxième livres ne ſont pas d'*Hippocrate*. = *De humoribus*.

2°. Ceux qui traitent des cauſes.

Savoir: *De flatibus*. = *De naturâ hominis*. = *De ſacro morbo*. = *De naturâ pueri*. = *De locis & anni temporibus*.

3°. Ceux qui ont rapport à la curation.

Tels font : *De fracturis.* ≓ *De articulis.* ≓ *De ulceribus.* ≓ *De vulneribus & telis*, & *de vulneribus capitis.* ≓ *De iatreio*, *seu domo publicâ medici.* ≓ *Vectiarius.* ≓ *De hæmorrhoïdibus*, & *fistulis.*

4°. Les traités diététiques, ou fur le régime.

Ce font : *De morbis* I & II. ≓ *De ptisana.* ≓ *De locis in homine*, ≓ *Muliebrium* I & II, ≓ *De alimento.* ≓ *De sterilibus.* ≓ *De aquis.*

5°. Les traités mixtes.

Savoir : *Aphorismi.* ≓ *Popularium morborum* VII.

6°. Les livres qui ont plus de rapport au médecin, aux qualités qu'il doit avoir, à fes fonctions, &c. . . . .

Tels font : *Jusjurandum.* ≓ *Lex.* ≓ *De arte.* ≓ *De priscâ medicinâ.*

A l'égard des écrits intitulés *oratio legationis* & *ad aram*, ils ne traitent point de médecine.

II. Galien n'a point fait un véritable recenfement des livres d'*Hippocrate*, mais il en cite un bon nombre, & en a commenté plufieurs.

Voici ceux qu'il croit être d'*Hippocrate* :

De judicationibus.
De diebus judicatoriis.
Aphorismi.
De fracturis.
De articulis.
Prænotiones.
De victu acutorum.
De ulceribus.
De vulneribus capitis.
Morborum popularium I. II. III. VI.
De humoribus.
De alimento.
De iatreio, *vel domo publicâ medici.*
De prædictione.
Coacæ prænotiones.
De naturâ hominis.
De locis, *aëre & aquis.*

Il y en a encore quelques autres dont Galien fait mention ; mais leur authenticité ne pouvant pas être reconnue, nous n'en inferirons point ici les titres.

III. Pallade (*Palladius*). Voici comment s'exprime cet écrivain, en indiquant l'ordre dans lequel il faut lire les livres d'*Hippocrate.*

Il faut lire les traités généraux avant les traités particuliers.

Au premier rang doivent être placés les aphorifmes (*aphorismi*), parce qu'on y trouve non-feulement ce qui eft felon la nature, mais aussi ce qui eft contre nature.

Il place au fecond rang ceux qui traitent de ce qui arrive contre nature, comme étant plus importans que ceux où il eft traité des chofes fuivant la nature.

Ainsi il veut qu'on life d'abord le livre *de naturâ pueri*, & celui *de naturâ hominis*, enfuite le livre *de humoribus*, & après ce dernier ceux qui traitent du régime, *de victûs ratione.*

Il indique enfuite la lecture de ceux qui renferment ce qui eft contre nature ; ce font les épidémiques, *epidemicorum libri*, puis le premier livre des prognoftics, *prognosticon* I ; & après eux *de ratione victûs in acutis.* ≓ *De fracturis & articulis*, qu'il met au nombre des traités fur les *épidémies.*

Mais on demandera peut-être, dit-il, pourquoi, avant ce traité des fractures, & des maladies des articulations, & des chofes contre nature, nous n'avons pas indiqué la lecture du *prognosticon.* C'eft, répondons-nous, parce que les premiers renferment les maladies fimilaires, & que ces derniers ont pour objet les maladies de folution de continuité. Or ce qui regarde les maladies fimilaires eft plus intéreffant que ce qui regarde fa folution de continuité. Nous ajoutons qu'après avoir lu les traités qui expliquent ce qui eft fuivant la nature & contre nature, favoir les traités des maladies endémiques, il faut paffer à la lecture des livres qui traitent des maladies fporadiques & épidémiques, mais il fout lire auparavrnt les traités fur les maladies fporadiques. Ainsi on lira d'abord le livre *de aëre*, *locis & aquis*, & enfuite les épidémiques, *epidemicorum libri.*

IV. Suidas, hiftorien compilateur du douzième fiècle, & dont l'autorité ne fauroit faire loi, s'exprime ainsi :

Les livres qu'on a d'*Hippocrate* font connus de tous les médecins, & de ceux qui étudient l'art. J'indiquerai les principaux traités.

Le premier eft le ferment (*jusjurandum*).

Le fecond eft intitulé *prædictiones*, προγνώσεις.

Le troifième *aphorismi* ; c'eft un ouvrage qui furpaffe tout ce que peut produire l'efprit humain.

Je place au quatrième rang ce célèbre & merveilleux ouvrage, qui à raifon des foixante livres dont il eft compofé, eft appellé ἑξηκοντάβιβλος, parce qu'il renferme toutes les connoiffances que doit pofféder le médecin.

Il paroît, dit Gruner, qu'on peut inférer de ces paroles, que du temps de Suidas on comptoit soixante livres composés par *Hippocrate* (c'est encore le nombre que nous avons aujourd'hui sous son nom, & qu'on trouve dans les éditions qui existent); qu'on peut encore inférer que quelques-uns de ces traités furent réunis en un seul volume, ce qui paroît être démontré par cette inscription : ἡ τοὺς προγνώσεις ἐμφαίνουσα, *collection sur le prognostic*, & ce titre, ἑξηκοντάβιβλος, les soixante livres ou traités.

V. Après la renaissance des lettres, Jérôme Mercuriali osa entreprendre un nouveau recensement des livres attribués à *Hippocrate*, & le publier. Il l'a divisé en quatre classes.

Dans la *première* sont compris les livres véritablement d'*Hippocrate*.

Il place dans la *seconde* les matériaux qu'il a laissés, mais qui ont été recueillis & mis en ordre, avec des additions, par Polybe, son gendre, par Thessalus, son fils, & par d'autres descendans d'*Hippocrate*.

La *troisième* contient les traités auxquels ce grand homme n'a eu aucune part, mais qui ont été composés par ses fils ou par ses disciples, toutefois suivant ses principes.

Il a formé la *quatrième* des livres dans lesquels on ne reconnoît ni la manière, ni le savoir, ni la gravité du prince de la médecine, & qui évidemment sont supposés, bien qu'ils aient été publiés sous son nom.

Voici les traités indiqués sous ces quatre classes.

CLASSE I.

De naturâ humanâ.
De aëribus, aquis & locis.
Aphorismi.
Prognostica.
De morbis popularibus.
De morbis acutis.
De vulneribus capitis.
De fracturis.
De articulis.
**De officina medici*, vel *de domo publicâ medici.*
Mochlicum.
De alimento.
De humoribus.
De ulceribus.

CLASSE II.

De locis in homine.
De flatibus.
De septimestri partu.
De octimestri partu.
De ossibus.

CLASSE III.

De carnibus, seu *principiis.*
De genitura.
De naturâ pueri.
De affectionibus.
De affectionibus internis.
De morbis.
De naturâ muliebri.
De morbis muliebribus.
De sterilibus.
De fœtatione & superfœtatione.
De virginum morbis.
De sacro morbo.
De hæmorrhoidibus.
De fistulis.
De salubri diætâ.
De diætâ tres libri.
De usu liquidorum.
De judicationibus.
Prædictionum libri tres.
Coacæ prænotiones.
De insomniis.

CLASSE IV.

Jusjurandum.
Præceptiones.
De lege.
De arte.
De arte vetere.
De medico.
De decenti ornatu.
De exsectione fœtûs.
De refectione corporum.
De corde.
De glandulis.
De dentitione.
De visu.
Epistolæ.
De medicamentis purgantibus. } Ces deux sont seulement en latin.
De hominis structura.

Mercuriali dans ce recensement méthodique, n'a pas été parfaitement exact; car, à l'égard du traité

de fracturis, qu'il regarde comme légitime, & qu'il place dans sa première classe, d'autres, d'après Galien & Pallade, l'attribuent à *Hippocrate I*, fils de Gnosidicus, & aïeul d'*Hippocrate II*; & à l'égard des livres épidémiques, le premier & le troisième sont les seuls que Galien & plusieurs autres mettent au nombre des écrits légitimes de ce grand médecin. Mercuriali d'ailleurs range dans sa deuxième classe le traité *de locis in homine*, lequel, suivant Leclerc, est véritable d'*Hippocrate II*.

Haller qui a fait aussi une classification des écrits qui nous sont parvenus sous le nom d'*Hippocrate II*, expose en ces termes l'objet & le résultat de son travail. Voyez le premier volume de l'édition qu'il a donnée des œuvres d'*Hippocrate* en latin.

Je ne me suis point érigé en critique; je réservois mon temps à d'autres travaux; je n'ai pas assez médité la langue du médecin de Cos, pour m'en rapporter plutôt à mon jugement & à mes opinions, qu'à Froës & aux autres éditeurs. J'ai fait précéder chaque traité d'une petite préface, dans laquelle j'indique le but principal de l'auteur, où je donne mon sentiment sur la question dont chaque livre est le sujet, ainsi que sur la légitimité ou l'illégitimité de chacun de ces livres. Sur un objet livré aux conjectures, & sur lequel on n'oseroit se flatter une démonstration, j'ai consulté les anciens & principalement Galien, & le traité lui-même, afin de voir s'il contenoit quelques découvertes postérieures, ou s'il étoit rempli de raisonnemens philosophiques, dont *Hippocrate*, au rapport de Celse, avoit débarrassé la médecine, ou enfin s'il s'y rencontroit des erreurs ou des opinions contraires à celles d'*Hippocrate*.

J'ai formé le premier tome des livres, qui de tout temps ont été regardés comme véritablement d'*Hippocrate*. Cependant en les lisant avec soin, il me survient de nouveaux doutes sur ce que j'ai lu souvent.

J'ai placé dans la seconde classe, les traités qui ne paroissent pas être d'*Hippocrate*, ou parce qu'ils renferment des sentimens opposés aux siens, ou des découvertes postérieures, ou des erreurs combattues par *Hippocrate* lui-même, & qu'il ne paroît point avoir commises.

Sous la troisième classe, j'ai rangé ceux qui sont certainement apocryphes, soit qu'ils soient de purs commentaires de ses autres traités, soit qu'ils ne consistent qu'en raisonnemens, soit que les anciens n'en aient pas fait mention, soit enfin qu'ils soient indignes d'un si grand homme; telles sont les épitres.

Haller a composé le quatrième tome de son édition des traités qui n'ont pu entrer dans le troisième.

Un judicieux historien de la médecine, Schulze avoit témoigné le desir qu'un homme savant fît un nouvel examen des écrits d'*Hippocrate*, & distinguât avec plus de soin qu'on ne l'a fait, les écrits qui sont véritablement d'*Hippocrate*, & ceux qui sont supposés.

Ce travail a été entrepris par un médecin dont le nom est devenu célèbre. Voici le titre sous lequel l'ouvrage a paru : *Censura librorum hippocrateorum quâ veri à falsis, integri à suppositis segregantur. Collegit ex optimis quibusque auctoribus Erotiano, Galeno, Mercuriali, Foesio, Clerico, Fabricio, Hallero, aliisque; omnia recensuit, dijudicavit, novumque in ordinem redegit D. Christianus Godofredus Gruner. Vratislaviæ*, 1772, *in*-8°. (de 206 pages sans compter la table.)

Sans adopter aveuglément le recensement présenté par Gruner, nous dirons que les seuls traités qu'il reconnoît être véritablement d'*Hippocrate*, sont les suivans;

1°. *Jusjurandum*.

2°. *Aphorismi*.

3°. *De aere, aquis & locis*.

4°. *Prænotiones*.

5°. *Prædictionum* II.

6°. *De officinâ medici*. (seu *de domo publicâ medici*.)

7°. *Popularium morborum* I & III.

8°. *De victu acutorum*.

9°. *De vulneribus capitis*.

10°. *De fracturis*.

Il met au nombre des livres supposés, tous les autres contenus dans les différentes éditions grecques & latines.

Il est bon de recueillir, dit Schulze, cette observation de Leclerc; qu'on doit regarder comme suspects, ces traités mis sous le nom *Hippocrate*, qui renferment le plus de raisonnemens. Observation juste, non-seulement parce que le caractère le plus sûr d'antiquité est la grande simplicité, & la force de l'expérience plutôt que le vernis du raisonnement, mais encore parce qu'on rapporte spécialement qu'il a séparé la médecine de la philosophie.

On ne sauroit que parler avantageusement d'*Hippocrate*, soit qu'on considère ses mœurs & ses vertus. Il n'est aucun ancien qui lui ait reproché des vices. Il s'applique sur tout, dans ses institutions, à former un médecin vertueux. L'attention qu'il a de rapporter plus d'histoires de malades non guéris & morts, que de malades parfaitement guéris, sont des témoignages de sa modestie & de sa véracité. On le loue avec raison de la franchise avec laquelle il reconnoît

(pour l'instruction de ses successeurs) qu'il a fait une méprise. Voici comment Celse s'exprime à cet égard : « *Hippocrate* nous apprend qu'il fut trompé par les » sutures. Il n'y a que les hommes véritablement » grands, & qui connoissent toute la supériorité » qu'ils ont sur les autres, qui puissent ainsi convenir » de leurs méprises. Les génies superficiels ne sont » pas capables d'un tel aveu; ils ont trop peu pour » rien abandonner ; mais c'est le propre de ceux du » premier ordre, qui sentent qu'ils seront toujours » assez illustres d'ailleurs, d'avouer ingénument leurs » fautes, sur-tout si l'aveu qu'ils en font peut » être de quelqu'utilité à ceux qui viendront après » eux, en les empêchant de donner dans les mêmes » méprises ». *Lib. viij.* (*Trad. par Ninnin*, *tom.* 2, *pag.* 405.)

Avant que de faire connoître les sentimens ou la doctrine d'*Hippocrate*, il est bon d'examiner ce qu'a voulu dire Celse par ces paroles : *Hippocrate*, de Cos, recommandable & par son art & par son éloquence, est le premier de tous ceux qui se sont rendus illustres, qui ait séparé la médecine de l'étude de la philosophie. Celse paroît avoir eu en vue un endroit du livre intitulé : *De prisca medicina*, où l'auteur s'exprime ainsi. « Je ne crois pas que la médecine » ait besoin d'une vaine supposition, comme en ont » besoin les choses obscures & impénétrables, pour » l'explication desquelles il faut nécessairement avoir » recours à quelque hypothèse » : pensée qu'il éclaircit lui-même un peu plus loin, & en ces termes : » je vais parler à ceux qui par une nouvelle méthode » cherchent l'art d'après des suppositions. Si un » homme a été affecté par le chaud, ou le froid, ou » le sec, ou l'humide, il faut, pour lui porter des » secours efficaces, changer le chaud en froid, le » froid en chaud, le sec en humide, l'humide en » sec». D'où il paroît que l'auteur de ce traité n'avoit pas grande opinion de ceux qui adaptoient à la médecine des spéculations physiques, & qui se persuadoient & vouloient persuader aux autres que par elles on devoit & on pouvoit avoir la connoissance de l'art.

Comme avant le siècle d'*Hippocrate*, la médecine des grecs étoit en partie dégénérée en l'art de tromper superstitieusement ; qu'ensuite les philosophes sur-tout, dans la grande Grèce, commencèrent à attaquer cette superstition épidémique, & rapeller la médecine à son véritable état ; les philosophes médecins paroissent être tombés dans un excès opposé, en introduisant dans l'art, qui consiste dans l'expérience & une théorie sage, les seuls raisonnements, & en préférant l'expérience à cette sage théorie.

Mais comme il ne pouvoit se faire que l'étude alors naissante de la philosophie naturelle procurât aux disciples des principes assez solides, pour satisfaire à la plupart des indications, soit qu'il faille conserver la santé ou la réparer, *Hipocrate* remarqua que ces suppositions devoient tromper, puisqu'on ne sauroit accuser de fausseté la véritable expérience. J'estime que ceci devient évident par cet autre passage du même traité. « Quelques médecins, ainsi que les sophistes, disent qu'il est impossible que la médecine soit connue par celui qui ne connoît pas ce qu'est l'homme, & comment il a été engendré & formé. Pour moi, je crois que ce que quelque sophiste ou médecin a dit ou écrit sur la nature, convient moins à la médecine qu'à la peinture. Or, je pense qu'on ne sauroit acquérir quelque connoissance claire & évidente de la nature que par la médecine ; ce qui deviendra possible à celui qui possédera la totalité de la médecine. D'où je concluds qu'il me paroît nécessaire que tout médecin ait bien étudié la nature, & qu'il mette tous ses soins à connoître comment l'homme a été organisé relativement aux substances qui lui servent de nourriture ou de boisson, & les effets qu'il éprouve de leur usage.

On découvre assez bien par-là en quel sens *Hippocrate* exige du médecin la connoissance de la nature, & quelle elle doit être ; c'est-à-dire, celle qui s'obtient par l'expérience ou la collection des effets que les différentes choses qui sont hors de nous opèrent sur notre corps. On comprend en même temps par ce moyen avec combien de raison les anciens ont pu regarder *Hippocrate* comme le père de la médecine rationelle ; puisque ce fut lui qui dans le traitement des maladies, introduisit l'art de régler le régime ou la diéte ; méthode que suivent, à son exemple, les médecins les plus célébres, qui d'après la remarque de Celse, s'étant efforcés d'ajouter quelque chose à leur savoir, se livrèrent à l'étude de la nature, comme si sans elle, la médecine fût foible & imparfaite. On peut dire avec Celse, que les raisonnemens ou les théories exigées autrefois des médecins, ne regardoient que cette partie de l'art qui traite les maladies par le régime ou diéte, & que ces raisonnemens n'étoient tirés que de l'effet des substances prises intérieurement, ou de celles qui l'affectent extérieurement.

Ainsi *Hippocrate* sépara la médecine de la philosophie en ce sens qu'il voulut qu'on ne tirât rien de la philosophie pour apprendre *à priori*, la médecine ; mais il est appellé l'inventeur de la médecine diététique rationale, sous ce point de vue qu'il avertit ses disciples que la philosophie naturelle, utile & nécessaire au médecin, devoit se tirer des phénomènes mêmes que procuroit la pratique journalière, ce qui les avoit excités à cette étude par son exemple. Par conséquent, la doctrine physique d'*Hippocrate* ne fut que la réunion des observations acquises par l'expérience, sur les effets des choses hors de nous, douées des facultés de soulager ou d'offenser notre corps, soit qu'elles soient prises intérieurement,

ſoit qu'elles nous affectent de toute autre manière. Il regarda donc comme inutile à la médecine toute ſpéculation qui dépaſſoit ces limites, & les renvoya aux ſophiſtes.

Pour mieux connoître quel fut *Hipocrate*, & quelle fut l'étendue de ſon ſavoir, il faut le conſidérer relativement aux différentes parties de la médecine. Commençons par l'anatomie, dans laquelle on dit qu'il s'eſt rendu très-habile, au point même que Van-der-Linden a fait une diſſertation pour prouver qu'il avoit connu la circulation du ſang ; ce que d'autres ont ſoutenu auſſi bien que le médecin hollandois.

Ils s'appuient principalement ſur ce qu'*Hippocrate* en parlant du ſang, fait ſouvent mention d'une eſpèce de *retour* ; ils ſoutiennent que par cette expreſſion, il déſigne évidemment dans le ſang un cours circulaire ; puiſqu'il indique un mouvement continu de ce liquide de l'intérieur à l'extérieur, & du centre à la circonférence. Il eſt évident pour tout homme qui lira ſans prévention *Hippocrate*, qu'il établit le flux & le reflux du ſang ; mais il n'a pas cru que ce flux ſe fit du cœur par les artères dans les veines, ni que par celles-ci ſon retour ſe fit au cœur ; il a compris que cette circulation ſe faiſoit conſtamment par les veines, comme l'eau de la mer dans ce que les anciens ont nommé Euripe.

Pour confirmer leur opinion, ils avancent qu'*Hippocrate* a obſervé que les artères partoient du cœur, que leurs troncs ainſi que ceux des veines étoient très-conſidérables auprès du cœur ; & pour montrer l'exactitude de cet ancien médecin, ils ajoutent qu'il a recommandé de faire attention aux valvules ſituées proche du cœur. Quant aux valvules, on peut leur objecter qu'on n'en trouve aucune mention que dans un traité évidemment ſuppoſé. Dans tout ce qu'ils produiſent d'ailleurs, on n'en peut rien conclure pour la circulation du ſang, puiſque ceux qui ont été les plus ardents détracteurs de la circulation harvéienne, ont connu & enſeigné tout cela.

Ce qu'on ne ſauroit concevoir, c'eſt comment il a pu arriver que cette brillante doctrine d'*Hippocrate* (ſi, comme ils le prétendent, elle a été parfaitement connue dans ſon école,) ait été ſi promptement oubliée, que Polybe, diſciple, gendre, & ſucceſſeur d'*Hippocrate*, des principes duquel il ne s'eſt en rien écarté, a parlé de quatre paires de veines qui prennent leur naiſſance à la tête, ſe diſtribuent dans tout le corps ; erreur groſſière qu'Ariſtote n'a pu mieux excuſer que par cette conjecture ; que les anciens n'avoient obſervé les routes des veines que ſur des corps exténués où elles paroiſſent à travers la peau. Cette opinion erronée ſe trouve deux fois énoncée dans les livres qui forment la collection que nous connoiſſons ſous le titre d'*opera Hippocratis* (*de naturâ hum. & de venis*). Du temps de Galien, elle étoit en trois endroits ; il aſſure même qu'il y avoit alors des médecins qui ſe vantoient d'être de vrais Hippocratéens, parce qu'ils admettoient & ſoutenoient fortement cette doctrine fauſſe & abſurde.

On pourroit dire avec certitude qu'*Hippocrate* a diſſéqué des cadavres humains, ſi l'on pouvoit prouver que le traité *de venis* eſt véritablement de lui ; car au commencement on lit : la ſemence, comme un rayon de miel, vient de chaque côté de la veſſie ; mais il y a long-temps que Galien a mis ce traité au nombre de ceux qui ſont évidemment apocryphes ; Erotien, qui vivoit avant Galien, ne l'a point connu.

De ce qu'on lit à la fin du livre *de oſſium natura*, on peut inférer qu'*Hippocrate* a manié des os humains, & peut-être un ſquélete ſemblable à ceux qui ſe trouvent dans nos écoles d'anatomie, ou qu'il en poſſédoit un, ou qu'au moins il en a vu quelque part. Mais ſi l'on fait attention que ce livre ne paroît pas être de lui, & qu'on n'en connoît pas l'auteur, il en réſulte que ce paſſage a été inſéré par un écrivain plus récent, afin de rectifier l'erreur commiſe, en parlant de l'épine qu'on dit fauſſement compoſée de vingt os.

Ce n'eſt point le ſeul endroit par lequel on puiſſe conclure qu'il y avoit des ſquélétes préparés du temps d'*Hippocrate*, & qu'il en avoit eus dans ſon école. Quelques-uns même s'appuient d'un paſſage de Pauſanias ; mais dans ce paſſage, il ne s'agit point du ſquélete tel que nous le connoiſſons. (1)

On ne doit pas héſiter d'aſſurer qu'*Hippocrate* n'étoit point un habile anatomiſte, & qu'il ne paroît point avoir diſſéqué de cadavres humains (2).

Paſſons à la phyſiologie de ce fameux médecin.

Il répéte ſouvent que l'étude qui doit précéder celle de la médecine, eſt l'étude de la nature ; mais on ne voit pas clairement ce qu'il entend par le mot nature. Son acception la plus commune ſignifie la conformation & la conſtitution du corps, relativement à chacune de ſes parties. Ainſi *Hippocrate* après avoir terminé la préface du livre *de locis in homine* (3), entre de la ſorte en matière : *cate-*

(1) On peut voir ce que j'ai dit de ce paſſage de Pauſanias dans mes *Mémoires littéraires & critiques*, année 1775, page 101, (*in*-4°.) GOULIN.

(2) *Ibid.*

(3) Il eſt plus que vraiſemblable qu'il n'eſt pas auteur de cet écrit.

rum naturæ corporis, principium sermonis in arte medicâ. Et de suite, il expose la structure naturelle & la conformation des parties. Il procède de même lorsqu'il veut parler de l'épine : *oportet autem spinæ naturam qualis est, noscere.* Et aussi-tôt il en fait la description anatomique.

Par ces citations, il paroît qu'*Hippocrate* rapporte sur-tout à la nature la structure du corps, & qu'il recommande cette connoissance qu'il veut donner ; cependant il ne le fait qu'autant qu'elle peut être utile à la pratique ; on en sera convaincu par le livre *de vetere medicina* (1), dans lequel l'auteur reprend certains philosophes & médecins, qui se perdent dans de longs raisonnements, & il établit clairement une distinction entre la physiologie médicale, & la physiologie philosophique. Mais on connoît déjà ce passage par ce qui a été dit précédemment en parlant du sens dans lequel il falloit entendre, qu'*Hippocrate* avoit le premier séparé la doctrine médicale de la philosophie.

Hippocrate se plaît à répéter que les natures guérissent les maladies ; *naturæ sunt morborum medicatrices.* Cette proposition a été différemment interprétée, & chacun l'a fait suivant le systême qu'il avoit embrassé, pour l'accommoder à leurs principes. J'avoue avec franchise, dit Schulze, que je ne comprends pas encore bien clairement quelles furent les idées d'*Hippocrate*, sur les natures qui guérissent ; lors sur-tout qu'il faudroit, pour éclaircir cet objet, une longue discussion pour rechercher & indiquer l'opinion que ce médecin avoit de l'ame de l'homme, & ce que c'étoit que ce chaud inné, adopté d'après lui dans les écoles de médecine. Mais pour entreprendre ce travail, il faudroit beaucoup d'efforts, & être plus certain que nous ne le sommes des écrits qui sont véritablement d'*Hippocrate.*

Il n'est pas à propos de nous occuper long-temps pour examiner si *Hipocrate* a eu sur Dieu ou sur la divinité des idées vraies ; cet objet n'appartenant point à la médecine. Le principal endroit, dont s'appuie Nic. Jérome Gundling pour prouver qu'*Hippocrate* a partagé l'erreur d'Héraclite, est tiré du livre intitulé *de principiis*, ou selon d'autres, *de carnibus*; livre que Mercuriali a placé dans sa troisième classe, & au nombre de ceux qui ne sont point d'*Hippocrate*. Et comme, au commencement de ce livre, l'auteur déclare qu'il va établir une hypothèse connue de tout le monde, on voit qu'il y a une contradiction, & avec cette assertion, que la médecine n'a pas besoin d'hypothèse, & avec cette tradition ancienne, qu'*Hippocrate* a séparé la philosophie de la médecine.

(1) Néanmoins ce livre est mis au nombre des apocryphes.

Outre cet endroit, il en est d'autres sans doute dans ses écrits, qui peuvent favoriser le sentiment de Gundling, mais ils ne sont pas aussi précis. Au reste, beaucoup des anciens philosophes ont été accusés d'athéïsme, ou par haine, ou par prévention, ou trop légerement. On ne sauroit raisonnablement mettre *Hippocrate* au nombre des athées ; car dans plusieurs traités, il donne des préceptes qui respirent une très-grande piété.

Mais il est plus de notre plan de considérer quelques-uns de ses sentimens physiologiques, en commençant par ceux qui regardent la génération.

Il enseigne que la semence provenoit de toutes les parties du corps, tant solides que molles & humides ; desorte que d'elles se séparoit ce qu'il y avoit de plus actif, de plus fort : que cette sécrétion faite de toutes les parties, & principalement de la tête, se portoit à la moëlle épinière, que de-là elle se rendoit aux reins par les veines, & que par les testicules, par le moyen de nerfs déliés & multipliés, elle arrivoit au membre génital : que ces nerfs un peu frottés, s'échauffent, & se gonflent ; que par là l'humide s'échauffe dans le corps, se répand, s'atténue par le mouvement, & devient écumeux.

Que les femmes ainsi que les hommes rendent de la semence ; que lorsqu'elle se mêle dans la matrice avec celle de l'homme, il y a conception ; que lorsqu'elle s'écoule, il n'y a point de conception ; d'où il suit que si la semence des deux individus est très-forte, il en vient un mâle ; & une femelle, lorsqu'elle est foible.

La semence du mâle & de la femelle, retenue dans la matrice, se mêle, se ramasse, & s'épaissit par la chaleur ; ensuite elle (la semence) conçoit l'esprit, qui existe dans le chaud, & dans la mère qui respire. Lorsque la semence a été remplie de l'esprit, il s'ouvre une issue au dehors, & il sort à travers la semence ; mais comme il y a une issue ouverte par déhors pour l'esprit chaud, alors un autre esprit froid inspiré par la mère y pénètre ; par ce jeu alternatif, l'esprit s'échappe à tout moment, & un nouvel esprit est attiré par l'ouverture, & de-là la nutrition. La semence gonflée par cet esprit, se couvre d'une pellicule ; tout ce qui est autour de lui en dehors, en est environné, devient continu, à cause de sa viscosité, de la même manière que le pain s'élève, lorsqu'il s'échauffe & s'enfle : du côté où se fait le gonflement, là se forme l'espèce de pellicule. Cependant à travers cette pellicule, qui renferme la semence, réduite à un petit volume rond, l'esprit peut aisément pénétrer & sortir.

Il expose comment il a acquis cette connoissance. Il eut, dit il, occasion de voir & d'examiner une conception de six jours, échappée de la matrice d'une chanteuse ; cette conception ressembloit à un

œuf,

œuf, dont l'écaille seroit enlevée, & dont on appercevroit la liqueur à travers la pellicule interne. La liqueur de cette conception étoit rouge, & de forme ronde; on voyoit sous les pellicules quelques petites fibres blanches & épaisses; vers le milieu, paroissoit une très-légère éminence, qui me parut être un ombilic, par lequel sembloit se faire une respiration du dedans au dehors.

Tel est le passage, par lequel Almeloveen pense qu'on peut prouver que les anciens ont connu & décrit ces vésicules séminales, que les médecins modernes appellent œufs, en convenant néaumoins qu'ils n'en eurent pas une connoissance aussi exacte que celle que nous en avons: ce que l'on peut facilement accorder, puisqu'*Hippocrate* lui-même exhorte à faire des expériences sur les œufs couvés par les poules.

Voici la manière dont il croyoit que se nourrissoit le fœtus après la conception. Le sang, descendant de tout le corps de la femme, enveloppe en rond & au dehors la pellicule; à travers cette pellicule, & par l'ouverture qui s'y est faite, le sang est attiré au dedans avec l'esprit, & se congèle, & fournit à l'entretien du fœtus animal. Mais avec le temps d'autres pellicules déliées & multipliées, s'étendent entre la première, de la même manière dont elle s'est formée. Elles s'étendent depuis l'ombilic, & elles ont entr'elles des ligaments qui les unissent. Lorsque les choses sont en cet état, la chair se forme du sang, qui descend de la mère, & qui se coagule. Vers le milieu de la chair, se trouve l'ombilic, par lequel la *spiration* se fait, ainsi que l'entretien & l'accroissement.

Il pense que cette chair, (ou les premiers rudiments du fœtus), laquelle s'augmente avec le temps, par l'esprit articulaire, & que dans cette chair, le semblable va s'unir à son semblable, le dense au dense, le rare au rare, l'humide à l'humide, chacun à sa propre région, selon son affinité avec ce qui a été engendré, en sorte que ce qui a été engendré de parties denses, devient dense, ce qui l'a été de parties humides, devient humide, & qu'enfin tout se dispose, suivant le même mode: que c'est par l'esprit (la spiration) que tout cela arrive, & que toutes les parties s'unissent; car, observe-t-il, toutes les parties se séparent suivant leur affinité. Afin de faire mieux comprendre ce systême, l'auteur invite à faire une expérience, par laquelle l'effet de l'inflation par l'esprit se montre aux yeux: il prescrit de lier un tube à une vessie, d'y faire entrer par ce tube de la terre, du sable, de la limaille de plomb, de l'eau, & de souffler ensuite dans le tube; on verra d'abord, dit-il, que ces substances se mêleront avec l'eau; que peu à peu elles se sépareront; que le plomb se réunira au plomb, le sable au sable, la terre à la terre.

Si l'on compare avec ces passages d'un seul livre d'autres endroits pris dans des écrits attribués à *Hippocrate*, on verra que l'efficacité de l'esprit pour achever cette organisation des parties, s'étendoit beaucoup plus loin: que l'air ne doit pas seulement être considéré comme un agent qui mêle & brise en quelque sorte la masse des humeurs, mais comme le véhicule du feu & de l'air, avec lequel le principe de la vie s'insinue, & augmente insensiblement dans le corps.

Il croit, il établit que cette jonction, cet assemblage, cette organisation, se fait pour les femelles, au plus tard quarante-deux jours après la conception; & pour les mâles après trente jours au plus: de-là vient que l'écoulement qui suit l'accouchement, dure plus ou moins long-temps, suivant qu'une femme a donné le jour à un mâle ou à une femelle.

La cause pour laquelle le fœtus vient au monde après dix mois accomplis, est suivant le même auteur le défaut de nourriture; le fœtus qui en est affecté, fait des efforts avec ses pieds, & rompt ses membranes; ce qu'il appuie par l'exemple des poulets, & autres oiseaux qui sortent de la coquille lorsque l'aliment leur manque.

Pour que le part soit légitime & viable, il exige que le fœtus ait passé dans la matrice une période de sept fois 40 jours (c'est à dire 288 jours, ce qui revient à neuf mois de 30 jours, plus dix jours): les enfans qui naissent à ce terme, sont censés assez robustes pour survivre, au moins le plus grand nombre. Mais on peut aussi regarder comme un véritable part, celui qui nait à sept mois, c'est à dire après être demeuré dans la matrice cent quatre-vingt deux jours, & un peu plus d'un demi jour: on a observé que quelques-uns ont vécu. En effet, après sept mois révolus, le fœtus est parvenu à un principe de perfection; & les membranes dans lesquelles il s'est d'abord nourri, commencent à se relâcher, comme on le remarque dans les enveloppes des épis du blé. S'il arrive que dans ce tems le fœtus commence à s'agiter plus fortement, & à chercher une issue, mais sans pouvoir parvenir à séparer & à rompre ses membranes, il tombe malade de fatigue, & a besoin d'un repos de quarante jours. S'il arrive qu'il naisse, avant le temps nécessaire à son rétablissement, c'est un part de huit mois, qu'il dit n'être pas viable. Mais le fœtus est en bon état, s'il ne sort pas de la matrice au dixième mois, & qu'au contraire, il y reste encore renfermé quarante jours.

Pour expliquer comment d'un seul coït, il vient deux gémeaux, il dit que la matrice a des sinus profonds & multipliés, les uns plus écartés, les autres plus voisins du *pudendum*.

Il recherche ensuite comment il se fait que les

enfans ressemblent tantôt au père, tantôt à la mère; pourquoi de certains mariages il nait plus de mâles, & de certains autres, plus de femelles. La solution qu'il donne, ne auroit nous intéresser. Mais à cette occasion, on peut rapporter un passage d'*Hippocrate*, cité par S. Jérome (*Quest. hebraïc. in genesin*), mais qui ne se trouve point dans les écrits qui nous restent. « On lit dans les livres d'*Hippocrate*, qu'une femme alloit être punie, parce qu'on la soupçonnoit coupable d'adultère, ayant mis au monde un enfant, qui ne ressembloit ni au père ni à sa race, si un médecin n'eût levé le soupçon, en avertissant d'examiner s'il n'y avoit pas dans la chambre de cette femme, un portrait dont l'enfant avoit les traits; on trouva cette image, & le soupçon fut détruit. » Ce passage a évidemment rapport à la médecine légale ou des tribunaux.

On trouve dans Galien une histoire semblable (*de theriacâ ad Pisonem*). Il la dit ancienne, mais il ne dit pas qu'elle ait été rapportée par *Hippocrate*.

Après avoir donné une esquisse de la physiologie de ce médecin, il est à propos de s'arrêter un moment à quelques autres objets.

Il est sur-tout à remarquer avant tout que l'on trouve souvent dans *Hippocrate* diverses choses désignées par un nom général: le mot φλεψ, par exemple, sert à exprimer non-seulement veine, mais encore artère, & même nerf; comme on peut s'en convaincre par plusieurs exemples, produits par van de Linden qui a bien étudié les anciens médecins. (*Voyez* MÉDIC. PHYSIOLOG.)

Le mot νεῦρον n'a pas une signification moins étendue; il sert à exprimer quelquefois ce que nous appellons aujourd'hui nerf (*nervus*), mais très-souvent le ligament & le tendon.

Αἷμα n'a point par-tout la même valeur; bien qu'il signifie sang, il est quelquefois pris pour signifier pituite ou sérosité, exprimé aujourd'hui par le mot lymphe. (1)

On peut juger de la connoissance qu'il avoit des artères par ce passage: « Il y a deux veines qui se portent, entre les tempes & les oreilles, elles vont aux yeux, & elles battent continuellement; de toutes les veines, elles sont les seules qui ne sont pas remplies de sang, qui n'y aborde pas, mais qui s'en écarte: celui qui se détourne, oppose un obstacle à celui qui afflue; & celui qui se détourne, voulant suivre sa route, tandis que celui qui afflue d'en haut, veut descendre, il se fait un choc violent, qui se communique & s'étend, & qui excite la pulsation de ces veines. »

Par ce qui a été dit précédemment, il conste que dans *Hippocrate*, il est fait mention des esprits: mais rien de plus obscur que le sens de ce terme.

On ne sauroit très-certainement croire que par *esprits*, *Hippocrate* ait voulu parler de ce que l'on appelle aujourd'hui *fluide nerveux*: car ce qu'il dit du cerveau, ne le confirme point: mais il emploie différents mots pour désigner les esprits; tantôt πνεῦμα, tantôt πνοὴ, & d'autres fois φῦσαι, attribuant à chacune de ces substances une fonction particulière, relativement à l'état de santé & de maladie. Par la comparaison de plusieurs passages, il paroît que par le mot *esprits*, *Hippocrate* désigne le plus souvent une substance aërée, attirée dans le corps par la respiration, pénétrant intimement sa substance, & s'y mêlant.

Passons à la pathologie.

Hippocrate a beaucoup accordé aux vents (φῦσαι); il les a regardés, (dans un traité particulier) si non comme causes de toutes les maladies, au moins comme causes de la plupart. On se convaincra en lisant ce livre, que l'air qui environne le corps, est encore l'air qui l'a pénétré, & auquel alors il donne le nom de vent & d'esprit.

Afin de mieux concevoir la pathologie flatulente ou venteuse, il est bon d'exposer comment l'auteur décrit l'origine des fièvres intermittentes. Il suppose qu'elles attaquent les hommes qui observent un mauvais régime, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, ceux qui prennent plus de nourriture & plus de boisson qu'il ne convient, & de différentes for-

(1) On en voit un exemple dans le livre *de glandulis*, où l'auteur dans la description qu'il fait des glandes, s'eprime ainsi: Elles ont beaucoup de vaisseaux, φλεβας; si on les disseque, il en sort beaucoup de sang (αἱμοῤῥαγίη φλέβεος,) mais blanc & comme de la pituite. Remarquons a cette occasion que les anciens ont parlé de sang blanc Homère *Iliad. lib. ι. vers.* 340 & 416. dit que les Immortels l'ont tel, & il le désigne par le mot ιχωρ. Philostrate (*Vita Apollonii, Tyan. lib. III.*) rapporte que les philosophes indiens ont appris à Apollonius que les perles naissent du sang blanc des huitres de la mer Erythrée. Et peut-être que le haut prix auquel l'opinion des hommes a porté les perles, vient sur-tout de cette persuasion, qu'elles ont une origine qui se rapproche d'une nature immortelle. Il paroît que les anciens égyptiens ont eu quelque connoissance du sang blanc; car, suivant Cheræmon de la secte stoïque, cité par S. Jérome, les prêtres égyptiens croyoient que le lait étoit du sang dont la couleur étoit changée. Le passage d'*Hippocrate* donne lieu de penser que quelque conduit excréteur du pancréas peut être, ou un vaisseau lymphatique coupé, a fourni cette observation à l'auteur du livre cité.

tes : car, dit-il, il entre néceſſairement beaucoup d'eſprit (d'air), lorſqu'on charge l'eſtomac d'une grande quantité d'aliments. En effet, ce que l'on mange, ce qu'on boit porte dans le corps tantôt plus, tantôt moins d'eſprits; ce qui eſt prouvé par les éructations qui ont lieu chez bien des individus, après le manger & le boire, l'air enfermé ſe portant en haut, lorſqu'il a rompu les bulles, dans leſquelles il étoit contenu. L'eſtomac étant diſtendu par l'abondance des aliments & des eſprits, & ce gonflement empêchant leur ſortie, les nourritures & les boiſſons y ſéjournent trop long-temps, & le ventre ne s'ouvre point : d'où il arrive (ajoute-t-il) que les vents ſe diſperſent par tout le corps, & qu'ils refroidiſſent les parties pleines de ſang, dans leſquelles ils pénétrent : ces parties d'où ſortent les ſources du ſang étant refroidies, il s'enſuit un friſſon qui embraſſe tout le corps; plus les vents ont acquis d'impétuoſité par leur quantité, & par le froid, plus le friſſon eſt conſidérable. Les tremblemens du corps ſe joignent alors aux friſſons, car le ſang, pour éviter l'impreſſion du friſſon exiſtant, ſe jette de tout côté, & ſe répandant par tout le corps, pénétre vers les lieux les plus chauds; ainſi le ſang abandonnant les extrémités, le tremblement s'établit dans les viſcères & dans les chairs, & ils s'enflament.

Il explique par le même principe comment la chaleur renaît après le friſſon & le froid, & comment le corps ſe couvre enfin d'une ſueur abondante. Lors, dit-il, qu'une très-grande quantité de ſang s'eſt accumulée, l'air qui auparavant avoit rafraichi le ſang, s'échauffe enſuite; car maîtriſé, allumé, & devenu comme igné par la chaleur, il la répand par tout le corps, le ſang coopérant à cet effet avec lui. Tout ce que cette puiſſance ignée atteint, ſe liquefie, & l'eſprit eſt produit; & lorſqu'il s'eſt porté vers tous les pores du corps, les ſueurs ſe manifeſtent; car l'eſprit ramaſſé, ſe transforme en eau, & pénétrant tous les pores, il ſe précipite au dehors, à-peu-près de la manière dont s'éleve la vapeur des eaux chaudes; s'il ſe rencontre un obſtacle, contre lequel elle s'arrête, elle ſe condenſe, & il diſtille des gouttes de ces corps, par leſquels cette vapeur a été heurtée.

Mais pour qu'il ne manque rien à cette pathologie, il explique encore, d'après la flatulence établie, non-ſeulement les pandiculations, & les baillemens, qui ſont le prélude du paroxyſme, mais encore les douleurs de tête. » Les oſcitations, dit-il, ont coutume de précéder les fièvres. En effet, l'air qui eſt amaſſé en grande quantité dans le ventricule, ſe portant en haut, preſſe ſur ſon orifice, & le force de s'ouvrir, pour lui laiſſer un libre paſſage. Car de même qu'il s'éléve beaucoup de vapeur des eaux bouillantes contenues dans une cuve, ainſi dans un corps échauffé, l'air ayant un mouvement violent, & faiſant effort pour ſe dégager, pénétre par la bouche.

Voici comment il explique la céphalalgie : les conduits par leſquels le ſang paſſe dans la tête, ſont très-reſſerrés, car ils ſont remplis de beaucoup d'air, qui à raiſon de ſon accumulation, & de ſon incarcération, excite la douleur : car le ſang qui eſt chaud de ſa nature, étant fortement comprimé, ne peut paſſer rapidement par un canal étroit, puiſque bien des obſtacles s'y oppoſent, & ſur-tout l'engorgement, de-là les pulſations qu'on remarque aux tempes.

Telle eſt la théorie des fièvres, tirée d'un livre, attribué à *Hippocrate*, fauſſement ſans doute, mais très-ancien; elle eſt tellement conſéquente, qu'elle paroît pouvoir diſputer la préférence avec pluſieurs autres théories qui ont paru dans ce ſiècle; puiſqu'elle a eu ſur pluſieurs points d'ardents fauteurs, parmi des médecins anglois & hollandois d'une grande réputation; & qu'elle ſemble même pouvoir ſe glorifier de nouveauté, après tant de changements dans la doctrine médicale. Cependant il ne faut pas diſſimuler que le livre de *flatibus*, au jugement de Mercuriali, n'eſt pas du nombre de ceux qui ſont de la main d'*Hippocrate*; le Clerc, hiſtorien judicieux, eſt du même ſentiment. Gruner le retranche auſſi de la liſte des écrits reconnus pour être d'*Hippocrate*.

Dans d'autres livres, ſur la légitimité deſquels il n'y a point de doute, *Hippocrate* met la cauſe des fièvres dans les humeurs en général, & particulièrement dans la bile. Il s'exprime ainſi dans le traité *de naturâ humanâ*; la plupart des fièvres naiſſent de la bile; elles ſont de quatre ſortes, la continente, la quotidienne, la tierce, la quarte. On peut voir ce que dit à ce ſujet *Proſper Martianus*, en commentant cet endroit.

Deux paſſages ſerviront à faire connoître la pathologie d'*Hippocrate*.

Parmi les écrits reconnus pour être de lui, il n'eſt pas fait mention de la cauſe de l'apoplexie, mais dans le livre de *Glandulis*, que Mercuriali met dans la quatrième claſſe, qui comprend ceux qui ne ſont pas de ce grand homme, on trouve cette doctrine : s'il y a éroſion au cerveau, il s'enſuit un grand trouble, l'eſprit eſt aliéné, l'action du cerveau ceſſe, l'homme perd le ſentiment & la voix, il périt; on donne à cette maladie le nom d'*apoplexie*.

La cauſe de l'hydropiſie, eſt expoſée en ces termes : la boiſſon deſcend dans le ventricule; lorſqu'il en eſt rempli, la rate en reçoit de lui, & la diſtribue aux veines, à l'épiploon, aux parties plus baſſes, au ſcrotum, aux cuiſſes & aux pieds. Lors donc que la maladie vient par beaucoup d'eau, l'eau ſort du ventricule, & ſe rend toujours dans la rate, lorſqu'on a bu. Il n'y a fièvre dans cette maladie, que quand il exiſte de la ſoif, que la veſſie & la

ventricule, ne se déchargent point, autant qu'il faut, & que la diéte n'est pas convenable. La rate un peu affectée, tire de l'eau du ventricule. La maladie étant confirmée, le scrotum devient transparent; les clavicules, le cou, les côtes se décharnent; l'humeur se porte sur le bas-ventre, & les parties inférieures se remplissent d'eau.

Hippocrate met la cause de l'épilepsie dans le cerveau, où réside aussi la cause d'autres maladies très-graves. Le cerveau, dit-il, est séparé en deux parties, l'une à droite & l'autre à gauche, par l'interposition d'une membrane; deux veines le pénétrent, l'une vient du foie, & l'autre de la rate. Dans la veine qui vient de la rate, se porte beaucoup d'esprit qui a été attiré, & dont par elle le cerveau est pourvu: on voit clairement qu'*Hippocrate*, sous le mot veine, parle d'une artère, bien qu'on ne découvre point pourquoi il fait venir de la rate un artère. Il prétend que le cerveau a des excrétions, qui s'y font plus ou moins abondamment, dans telle ou telle partie, & qui s'y déposant, engendrent des maladies. C'est un avantage si la pituite superflue, est déposée à la superficie du corps; car les enfans, (dit-il) qui éprouvent des ulcères à la tête, aux oreilles, & en quelque partie du corps que ce soit, & ceux qui rejettent beaucoup de salive & de mucosités, parviennent insensiblement à jouir d'une bonne complexion. Les enfans au contraire, dont la peau est nette & propre, qui n'ont aucun ulcère, qui ne rendent ni mucosités, ni salive, & qui dans le sein de leurs mères, ne se sont pas purgés, courent le danger d'être attaqués d'épilepsie. Si donc une pituite froide descend jusqu'à ces veines (venant du foie & de la rate) l'homme perd la parole, éprouve une suffocation, il sort de l'écume de sa bouche, les dents se serrent, les mains entrent en convulsion, les yeux se renversent, ils perdent connoissance; il y en a même qui rendent par-bas les excréments.

Hippocrate explique ensuite comment ces phénomènes arrivent.

La perte de la parole a lieu, lorsque la pituite en se répandant tout-à-coup dans les veines, en chasse l'air. Car lorsque l'homme reçoit l'esprit par la bouche & par les narines, il se porte d'abord au cerveau; mais une grande partie va au ventricule, & une autre partie aux poumons & aux veines. De celles-ci, il se répand dans les autres veines du corps: ce qui en parvient au ventricule, le rafraîchit, & ne produit point d'autre effet: celui qui se porte aux poumons y opère le même effet. L'air qui va aux veines, entrant dans le cerveau, en pénètre les cavités; & par-là procure l'intelligence, & aux membres le mouvement. C'est pourquoi lorsque la pituite a fait sortir l'air des veines, & que celles-ci n'en admettent plus; l'homme est privé de la voix & de la connoissance. Ses mains deviennent impuissantes & se contractent, parce que le sang est arrêté dans son cours, & qu'il n'arrose plus les parties. Les yeux se renversent & se convulsent, parce que l'air est expulsé des veines. Mais il sort de la bouche une écume qui vient du poumon; car lorsque l'esprit n'y pénètre plus, il bouillonne & devient écumeux, il est comme anéanti. Les excrémens sortent par la violence de la suffocation, ce qui arrive lorsque le foie ou le ventricule comprimant le diaphragme, l'orifice de l'estomac est fermé. L'homme tombe, parce qu'il n'entre point par la bouche la quantité d'air accoutumé. Il agite ses pieds, lorsque l'air est retenu dans les membres, & que la pituite l'empêche de sortir; porté avec impétuosité par le sang, en haut & en bas, il produit la convulsion & la douleur, c'est pourquoi le malade agite les pieds comme un homme qui veut frapper. Tous ces symptômes ont lieu, lorsqu'une pituite froide s'est introduite dans le sang qui est chaud; car elle refroidit, & en arrête le cours.... Insensiblement lorsque la pituite s'est répandue dans toutes les veines, & qu'elle s'est mêlée au sang qui est chaud & plus abondant, elle n'a plus d'action: alors les veines admettent de l'air, & les malades reviennent à eux.

Tandis qu'*Hippocrate* croit avoir trouvé dans l'homme ces causes existantes, il reprend sérieusement & fortement ceux qui, persuadés que cette maladie est plus divine que les autres, l'ont appellée sacrée, & ont entrepris de la guérir par des *incantations* magiques, & par certaines expiations. Il paroît de ce discours, que quelques-uns attribuoient cette maladie à la colere d'Apollon Nomien: d'autres à la mere des dieux; d'autres à Neptune ou à Mars irrités; d'autres accusoient les embûches de Proserpine, ou les efforts des héros. *Hippocrate* ajoute: « Pour moi je ne crois point que le corps » de l'homme soit souillé par la divinité, au point » de devenir très-impur, de très-pur qu'il est. Mais » s'il arrive qu'il soit souillé, ne desireroit-on pas » plutôt d'être purifié & expié par la divinité, que » de demeurer souillé. En effet, la divinité expie & » purifie les plus grands forfaits, & est notre libé» ratrice. »

La théorie des phénomènes de l'épilepsie que l'auteur du livre *de morbo sacro*, expose, est fondée sur une observation qu'il rapporte en ces termes: Chacun peut s'assurer de ce que je dis sur les brebis & principalement sur les chèvres attaquées de cette maladie, très-fréquente sur-tout parmi les chèvres; car si on ouvre leur tête, on trouvera le cerveau humide, empli de sueur, & d'une mauvaise odeur; on reconnoîtra par-là que ce n'est pas la divinité qui afflige le corps, mais la maladie; il en est de même à l'égard de l'homme.

Tel fut, dans l'école des Asclépiades, le foible rudiment de l'anatomie qui devoit éclairer la medecine-pratique.

Il s'agit d'indiquer actuellement ce que les écrits hippocratiques offrent de plus remarquable dans la détermination des causes des maladies.

On vient de voir que l'auteur du livre *de morbo sacro*, pense que la divinité ne donnoit point l'épilepsie; convient de rechercher si l'on trouve établi qu'aucune maladie ne vient de la divinité. Dans le petit livre qui a pour titre; *De virginum morbis*, l'auteur se moque de ceux qui attribuent à Diane ou aux génies les affections hysterico-mélancoliques, & qui par le conseil des prêtres portent dans les temples des offrandes & des sacrifices; & il recommande de favoriser l'évacuation périodique, & de marier les filles le plutôt possible, attendu que la grossesse dissipera ces affections.

Hippocrate fait encore le même raisonnement, en parlant des scythes efféminés, qui dans leur nation sont révérés & respectés, parce que les scythes sont persuadés, que la cause de leur état doit être rapportée aux dieux. *Hippocrate* s'exprime ainsi : Cette affection qui attaque les scythes me semble divine, comme le sont les autres affections; je ne crois pas qu'il y en ait aucune qui puisse être plutôt rapportée qu'une autre à la divinité ou à l'homme; qu'elles soient toutes divines; mais chacune est d'une nature qui lui est essentiellement propre; & aucune n'est hors de la nature (1).

Quoique ces passages démontrent qu'*Hippocrate* ne regardoit point Dieu comme auteur des maladies, deux autres textes semblent établir le contraire, puisqu'on observe que le médecin doit faire attention à ce qui est appellé τὸ θεῖον (*numen*; *divinum quid*). L'auteur s'exprime ainsi au commencement du livre intitulé : *De naturâ muliebri.* « Il y a une cause » divine qui agit dans les choses humaines ». Après avoir indiqué les différences qui se remarquent dans la constitution des femmes, il ajoute, que pour bien traiter ces objets, il faut remonter aux causes divines. Ce texte ne sauroit être d'un grand poids, puisqu'il est tiré d'un écrit dont la légitimité est douteuse & qui est placé par Mercuriali dans la troisième classe, ensorte qu'on peut regarder ces phrases comme ayant été insérées par une main étrangère; mais on lit dans les *prænotiones*; « comme il se trouve dans les mala- » dies quelque chose de divin, le médecin doit y » faire attention pour diriger son prognostique ». Ces paroles se lisent dans un écrit qui est reconnu pour légitime; c'est pourquoi il faut s'y arrêter un moment.

On peut dire ou qu'*Hippocrate* a composé ces prénotions étant encore jeune, mais qu'ensuite il a changé d'opinion, ou penser avec Galien que ce mot τὸ θεῖον (*divinum quid*) signifie une constitution morbifique particulière de l'atmosphère.

On pourroit estimer qu'*Hippocrate* a voulu attribuer quelque chose de particulier aux astres & à leur influence, & ainsi recommander l'astrologie ou au moins l'astronomie, lors sur-tout qu'on le voit marquer avec soin le lever des pléïades ou de la canicule, & faire l'histoire des maladies qui se manifestent simultanément; mais on ne trouve aucun passage où l'on voie d'autre but que de fixer le temps, & les saisons alors solennelles.

Il est parfaitement connu à ceux qui ont lu les aphorismes, qu'*Hippocrate* a beaucoup attribué à l'air, à ses diverses vicissitudes dans chaque saison de l'année, à sa constitution suivant la position des lieux sous différens aspects, à la variété des vents, à la disposition des corps humains qui changent suivant les âges.

Ces observations d'*Hippocrate* sont particuliérement consignées dans son traité *de aeribus, aquis & locis*, & dans celui qui a pour titre : *de popularibus morbis.* Quiconque veut les lire avec avantage pour son pays, doit faire attention à la géographie physique, afin de comprendre combien les divers climats font varier ces observations.

En suivant cette régle, on parviendra plus sûrement à bien entendre *Hippocrate*, & à en tirer avantage, qu'on ne fera par la lecture de beaucoup de commentaires.

Hippocrate, en spécifiant les causes des maladies, n'a point négligé tout ce qui regarde la diète. Il est tres-attentif sur cet objet, parce que le principal espoir de guérir les maladies étoit fondé sur l'observation scrupuleuse de la diète, sur laquelle il insiste en cent endroits de ses écrits.

Il s'est essentiellement occupé à établir les causes prochaines des maladies; il a moins réussi à l'égard de la plupart des autres causes; car, comme on ignoroit dans son siècle plusieurs choses qu'on a découvertes depuis par une étude plus exacte de l'anatomie; que la physiologie étoit par conséquent très-imparfaite; que sur-tout on ne connoissoit pas la circulation du sang; il lui a été impossible de vaincre un grand nombre de difficultés qui ont arrêté des hommes doués de la sagacité la plus heureuse. Ce qu'il étoit à propos d'observer afin qu'on ne se laisse point entraîner par ces modernes, qui recommandent inconsidérément la lecture des écrits d'*Hippocrate*, & qui en nous promettant qu'on peut apprendre de ce grand homme la nature des maladies, prouvent très-clairement par-là combien peu ils sont familiarisés avec ses écrits. Ce qui a été rapporté précédemment de l'aitiologie pathologique de l'apoplexie, de l'épi-

---

(1) Je parlerai de la maladie des scythes dans un autre endroit (*Voyez* MALADIE SACRÉE ou MALADIE DES SCYTHES). (GOULIN.)

lepsie, & de l'hydropisie, indique assez précisément tout ce que l'on peut attendre d'*Hippocrate* en ce genre.

Nous faisions il n'y a qu'un moment l'éloge de l'extrême exactitude des anciens ; elle se remarque sur-tout dans l'histoire qu'ils ont donnée des maladies, dans le soin qu'ils ont apporté à observer leurs terminaisons, & à noter les signes favorables & funestes, soit qu'ils dépendissent du pays, ou de la diète ou du traitement employé. Deux écoles principalement se sont occupées à l'envi de ces objets importans, celle de Cos & celle de Cnide. On peut voir ce que Leclerc dit des maladies dont *Hippocrate* a fait mention ; cet historien de la médecine les distribue en cinq classes : il met dans la première classe, les maladies que les grecs, les romains & les arabes ont désignées sous le même nom ; dans la deuxième classe, celles qui portent aujourd'hui d'autres noms ; dans la troisième, celles qu'*Hippocrate* a décrites sans leur donner de nom, & qui sont aujourd'hui distinguées par des noms nouveaux ; la quatrième, renferme les maladies nommées, à la vérité, par *Hippocrate*, avec la description de leurs signes, mais qu'on ne sauroit aisément reconnoître aujourd'hui ; la cinquième, est pour celles qui sont simplement nommées, sans l'énoncé clair & suffisant de leurs signes & de leurs caractères, ce qui empêche de les deviner aujourd'hui, si ce n'est par conjecture.

Mais *Hippocrate* fait cette remarque judicieuse, que toutes les maladies n'attaquent point également tous les âges ; les unes attaquent fréquemment les enfans du premier âge, d'autres sont familières aux enfans du second âge, tandis que d'autres se manifestent plus souvent dans les autres âges. Il a encore remarqué que quelques maladies attaquent, tantôt un individu, tantôt un autre ; qu'elles régnoient plus souvent dans un temps que dans un autre : que d'autres étoient propres à certaines contrées. Il a d'ailleurs averti, quelles sont celles qui tuent promtement, celles qui sont seulement aiguës, & celles qui ne parcourent leurs temps que lentement. Toutes ces observations sont si bien faites, que les siècles postérieurs n'ont rien trouvé à ajouter, ou du moins fort peu.

Quant à la terminaison des maladies, il a observé que quelques-unes se terminoient promptement par la conservation du malade, ce qu'il exprimoit par ces paroles : *la maladie est jugée ;* mais que d'autres ne se guérissoient que lentement. Il est tant fait mention dans les œuvres d'*Hippocrate* de crise & des jours de crise ou qui jugent les maladies, qu'on peut dire que cette doctrine renferme la plus grande partie de la médecine hippocratique.

Bien qu'*Hippocrate* n'expose nulle part très-clairement sa pensée sur la crise ou le jugement des maladies, il paroît vraisemblable que le mot crise, usité au barreau, a été par lui employé métaphoriquement ; ensorte que la crise signifie en quelque sorte l'abolition pour le malade de la peine de mort. Car elle exprime une espèce de changement subit & frappant de la maladie en mieux, lequel est accompagné d'une évacuation suffisante de sang pur, ou par le canal intestinal, par le vomissement, par les voies urinaires, par la sueur ; ou par un abcès, par une métastase de la matière nuisible vers les parties moins nobles, ou par différentes sortes d'exanthêmes.

Il a encore enseigné que la crise s'opère à des jours déterminés, & a fait sur ces jours beaucoup d'observations ; que quelques maladies très-aiguës étoient jugées le quatrième jour, d'autres le septième, & d'autres plus tard : mais qu'on pouvoit prévoir ce qu'on devoit attendre au septième jour, & au quatrième, & que si la crise doit se faire au quatorzième jour, c'est au onzième jour qu'elle est indiquée : c'est pourquoi il recommande fortement en différens endroits aux médecins d'être attentifs à ces jours. On se procurera des détails sur cet objet en lisant Franc. Valeriola, qui a rassemblé tous les textes d'*Hippocrate* qui ont rapport aux crises.

Hippocrate n'a osé indiquer les causes des jours critiques, peut-être parce que cette recherche ne lui a point paru appartenir au médecin, & qu'il a cru suffisante une observation simple du fait ; c'est ce que l'on peut inférer de ce passage : « Le médecin qui » veut conjecturer avec certitude le salut des malades, » doit observer & examiner tous les jours ; mais parmi » les jours pairs, le dixième, le vingt-huitième & le » quarante-deuxième. Tel est le terme marqué par » quelques-uns dans la proportion harmonique ; » étant regardé comme un nombre parfait ; c'est » pourquoi il seroit trop long de traiter actuelle- » ment ce sujet ». *De part. septim.*

Ceci confirme le témoignage de Celse qui ramène sagement la doctrine sur les jours critiques à sa véritable origine, lorsqu'il dit : à l'égard de ces jours, les nombres pythagoriciens ont trompé les anciens même célèbres. On sait combien Pythagore insista sur les nombres mystérieux ; & le Timée de Platon nous apprend combien cette doctrine se répandit dans la Grèce. Ce n'est peut-être pas Pythagore qui est l'inventeur de ce dogme ; il paroît être venu des égyptiens, chez lesquels il étoit défendu par une loi, aux médecins de ne point évacuer dans les maladies avant le quatrième jour. En effet, pourquoi auroient-ils ordonné d'attendre le quatrième jour, s'ils n'avoient pas voulu que le médecin reconnût, au quatrième jour qui est critique, où la nature se montre & agit, afin qu'il puisse évacuer par les voies les plus convenables.

Pourquoi cette observation sur les crises n'est-elle pas aussi constamment reconnue par les médecins, qu'elle le fut par les anciens ? On peut avec raison l'attribuer à la différence des climats. Mais il faut

aussi considérer que notre manière de vivre est différente de la manière de vivre des hommes du temps d'*Hippocrate*; ce qui établit une grande différence dans le traitement qu'ils employoient dans les maladies. En effet, les corps de ces anciens, plus denses, endurcis par de fréquens exercices, n'étoient pas aussi disposés que les nôtres à la sueur. Ils entretenoient la liberté du ventre par des clystères, ils faisoient presque tous les jours usage de bain, d'onctions & de frictions; ce que nous pratiquons peu. Au siècle d'*Hippocrate*, la curation des maladies ne consistoit guère que dans le régime diététique; sous un tel médecin la nature étoit plus laissée à elle-même, que parmi nous, qui, dans les maladies aiguës, employons des médicamens, incendions le sang par des alexipharmaques, pervertissons les mouvemens par des vomitifs & des purgatifs, & les troublons souvent par la saignée: ce seroit donc presque un miracle si nous obtenions les mêmes résultats, en agissant bien différemment que ces anciens.

Cette observation des crises & des jours critiques entretenoit & soutenoit parmi les anciens cette certitude tant vantée à prédire les événemens des maladies, mais ils étoient encore aidés par d'autres signes. Les livres d'*Hippocrate* sont remplis de la doctrine de ces signes; les principaux de ces livres sont, *Prænotiones*, *Prædicta*, *Coacæ prænotiones*, *Aphorismi*; on la retrouve encore dans d'autres traités, & sur-tout dans les *épidémiques*.

Il est certain que du temps d'*Hippocrate*, les signes qu'on peut tirer du pouls, n'étoient pas négligés. On peut consulter à cet égard Bellini, *de pulsib. & urinis*. Il faut pourtant convenir que l'on s'occupe bien plus du pouls dans les siècles postérieurs. Au lieu du pouls, pour la connoissance de la fièvre, *Hippocrate* & ses contemporains faisoient une attention particulière à l'intensité de la chaleur, & à la respiration fréquente & répétée.

Mais *Hippocrate* s'est fort occupé à considérer l'urine; il en a examiné avec soin la quantité, la couleur, la consistance, le sédiment, ce qui y nage & qui surnage, *&c*...... Les déjections, la matière des vomissemens, les crachats, lui ont aussi fourni des signes; il observa aussi attentivement le visage & toute l'habitude du corps; il observoit encore dans les malades, la manière dont ils étoient couchés, la langue, les gestes, les habitudes & les actions; & tous ces signes comparés entre eux éclairoient ses jugemens & déterminoient son traitement.

Malgré tant de signes qu'il avoit recueillis par ses observations, *Hippocrate* cependant s'explique avec réserve sur l'art de prédire; il dit: les prédictions dans les maladies aiguës, soit relativement à la mort, soit relativement au recouvrement de la santé, ne sont pas absolument infaillibles. Il s'élève même fortement contre quelques-uns qui paroissent plutôt faire les devins que prédire; il en produit même avec indignation quelques preuves, où l'on voit qu'ils ont osé non-seulement prédire des choses futures, mais raconter au lit du malade les choses passées, & reprocher les fautes commises contre les loix de la diète. Il se montre très-ennemi de ces charlataneries & de ces jactances. « Pour moi, dit il, je ne ferai point de » pareilles divinations; mais j'exposerai des signes, » par lesquels il faut conjecturer que les malades » succomberont, ou recouvreront la santé ».

On voit par-là que du temps même d'*Hippocrate*, il y avoit des imposteurs adroits qui ont osé se vanter eux-mêmes avec succès, & promettre au peuple qui veut être trompé des choses que l'art ne sauroit faire, & qui rendus audacieux par ce succès, se sont très-accrédités par la faveur de la fortune, & ont été crus bien plus savans que les autres. Il est vraisemblable que les hommes de ce siècle accoutumés à être séduits & trompés par des devins, par des oracles, par des prêtres, ont écouté plus volontiers ces charlatans & ces prestigiateurs, qu'un homme honnête qui reconnoît franchement ce que peut l'art & ce qu'il ne peut pas. Ce qui explique comment la plupart, pour ne pas être inférieurs, se sont efforcés, ou d'acquérir parfaitement tout ce qu'on peut obtenir par l'art, ou de paroître auprès du peuple l'avoir acquis.

On peut présumer avec Leclerc, que cette sagacité admirable sans prestige de prédire d'*Hippocrate* & de ses semblables, avoit engagé fortement les autres à s'appliquer spécialement à cette partie de la médecine qui établit le prognostique; d'où il est arrivé qu'aussi-tôt après la mort d'*Hippocrate* le prognostique fit des progrès, à l'aide de la doctrine du pouls si ingénieusement enseignée par Hérophile & ses sectateurs; & que depuis ce temps, l'effrontée uromantie (la divination par les urines) demeura comme un mal nécessaire.

Avant que de parler d'*Hippocrate* occupé de l'exercice de l'art, il est bon d'observer qu'il a vécu dans un âge où la médecine n'étoit pas encore divisée en trois parties, mais où cette division qui eut bientôt lieu, se préparoit déjà, & commença lorsque l'un entreprit de traiter les maladies par la diète, l'autre par les médicamens, & un troisième par la chirurgie. Ainsi on voit qu'*Hippocrate* tiroit de la diététique des moyens pour conserver la santé; que pour la rétablir, lorsqu'elle étoit altérée, il se servoit des mêmes moyens auxquels il ajoutoit de temps en temps des médicamens, & que, quand les circonstances l'exigeoient, il exerçoit hardiment la chirurgie.

Cependant il est bon d'observer ici que cette division pratique de l'art, telle que Celse l'indique, ne paroît point avoir existé. Il est impossible de penser que le médecin qui pour la guérison des maladies, dirigeoit une diète convenable ou qu'il croyoit telle, s'abstint de prescrire des substances végétales aux-

quelles l'expérience avoit découvert quelques propriétés ; que le médecin qui faiſoit le plus d'uſage de ces ſubſtances ou ſimples ou mêlées, ait négligé la diète, comme le médecin qui employoit la chirurgie, ne ſe privoit point des ſecours de la diète & des médicamens. Il s'enſuit de-là que la médecine, quant à la pratique, n'a pu ſe diviſer qu'en deux branches ; ſavoir, la médecine traitant par la diète & les médicamens, & la médecine employant les ſecours de la main, des inſtrumens & des remèdes : c'eſt-à-dire, qu'il y eut deux claſſes de médecins, l'une qui s'occupoit ſpécialement des maladies internes, & l'autre des maladies externes. Aucune loi n'avoit établi cette diviſion ; & celui qui d'abord ne traitoit que des maladies internes, avoit le droit d'y unir le traitement des plaies & des bleſſures. Mais on voit que du temps de Galien, il y avoit des médecins-chirurgiens qui laiſſoient aux autres la curation des maladies internes, qui ne s'occupoient que des externes, & qui faiſoient les opérations douloureuſes ; il remarque que cet uſage étoit établi à Rome dans le deuxième ſiècle, & qu'il s'y conforma, mais que s'il fût reſté en Aſie, il auroit continué d'exercer la chirurgie, qui n'eſt véritablement qu'un moyen de guériſon. Le prêtre Jérôme, qui vivoit ſur la fin du troiſième ſiècle & au commencement du quatrième, parle de médecins-chirurgiens ; je n'ai plus ſes lettres pour y prendre le texte, mais on trouvera dans l'hiſtoire de la chirurgie (*Tom II.*) ce paſſage entier que j'ai autrefois communiqué à l'auteur, le cit. Peyrilhe.

Je dirai ici que cette diviſion de la médecine en trois parties, ne me paroît être qu'une diviſion purement méthodique, une diviſion établie par les médecins qui enſeignoient publiquement, ou qui écrivirent des livres élémentaires. Quoique depuis dans les écoles, on ait diviſé l'art en cinq parties, on n'en conclura point qu'il y ait eu cinq ſortes de médecins.

Revenons à *Hippocrate*. Il preſcrit pour l'homme qui ſe porte bien, & qui eſt maître de lui, c'eſt-à-dire, qui ne dépend point de certaines circonſtances d'état, de lieu, de temps, comme les voyageurs, les ſoldats, les athlètes, des règles diététiques dans un écrit, intitulé : *De ſalubri victûs ratione*, que pluſieurs attribuent à la vérité à Polybe, ſon gendre, & ſur lequel Galien a fait un commentaire : mais on trouve dans d'autres livres d'*Hippocrate* pluſieurs traits relatifs à ce ſujet. La règle générale qu'il ſemble établir à l'homme libre qui veut ſe conſerver en ſanté, eſt de ne point prendre de nourriture au-delà de ſon appétit, & de ſe livrer au travail. Il rappele ailleurs la réunion des nourritures & du travail : Il eſt impoſſible, dit-il, que celui qui prend des alimens, jouiſſe d'une bonne ſanté, à moins qu'il ne travaille ; car la nourriture & le travail ont des rapports contraires, mais lorſque ces deux choſes ſont tempérées l'une par l'autre, elles contribuent à la ſanté. En effet, les travaux conſument les parties, mais les nourritures & la boiſſon réparent ce qui a été diſſipé par les évacuations. Au reſte, il recommande de la modération dans le travail, dans le boire, dans le manger, dans le ſommeil, & dans le coït.

Mais afin que perſonne n'ignore les qualités des alimens & des boiſſons, il les a expoſées très-en détail en différens endroits de ſes écrits : il a parlé des travaux, mais il a traité avec le plus grand ſoin des différens exercices : on peut lire à ce ſujet les trois livres qui portent le titre *De diæta* ; on y remarquera que les anciens mettoient au nombre des alimens des ſubſtances qui repugnent à nos mœurs ; telles ſont les chairs bouillies ou roties de chien, de cheval, d'âne, de renard, & même de l'heriſſon terreſtre, dont il recommande l'uſage en tels ou tels cas, pour tels & tels individus. Cependant il eſt bon d'avertir que ces livres *de diætâ* ont été attribués à Hérodicus, dont il paroît qu'*Hippocrate* a voulu connoître les principes ſur la gymnaſtique. On ne ſauroit pourtant nier que les règles contenues dans ces livres ſe rapprochent beaucoup de la doctrine d'*Hippocrate*.

Pour debarraſſer le corps de ce qui eſt inutile & ſuperflu, les anciens ne comptoient pas ſeulement ſur les travaux qui peuvent beaucoup néanmoins, mais ils avoient recours de temps en temps à des vomiſſemens de précaution, aux clyſtères, aux frictions, aux bains ; on peut lire, ſur ce ſujet, le livre intitulé : *De ſalubri victûs ratione*. C'étoit le régime des athlètes principalement ; les autres hommes ne s'y aſſujétiſſoient pas ſi ſcrupuleuſement.

Lorſqu'*Hippocrate* étoit appelé auprès d'une perſonne malade qui ſe trouvoit encore ſous la latitude de la ſanté & qui n'étoit point alité, de même qu'auprès des malades de maladies chroniques qui ne les forçoient point à garder le lit, il leur preſcrivoit également la diète dont l'expérience lui avoit fait connoître les avantages ; cette diète conſiſtoit à régler la manière de vivre, à recommander l'uſage des choſes les plus convenables à chaque individu, telles que les exercices, les bains, les onctions, les frictions ; il y joignoit quelques médicamens qui puſſent aider la nature.

Ceux qu'une maladie aiguë retenoit au lit, il les ſecouroit également par la diète & par quelques médicamens, mais il attendoit qu'ils fuſſent en convaleſcence pour leur preſcrire les exercices. Nous donnerons quelques exemples de ſa méthode, lorſque nous aurons expoſé en peu de mots certaines régles générales pratiques, preſcrites par ce grand médecin & relatives à la thérapie générale.

Il répete ſouvent que « les natures mêmes ſont » guériſſantes ». « La nature, ajoute-t-il, trouve par » elle-même les moyens & ſans préméditation........ » La nature, ſans maître, ſans inſtruction, fait

» faire

» faire tout ce qui convient. » (*Epid. lib. VI, S. V.*) C'est pourquoi il faut (dit-il) que le médecin soit attentif aux efforts de la nature, aux jours qui jugent, ou indiquent, par quelle crise elle terminera la maladie, & guérira le malade. « Lorsque la crise se fait ou est faite entiérement, » il ne faut ni émouvoir, ni exciter par des médicaments ni avec des irritants, mais laisser agir » la nature. Il faut favoriser la sortie des humeurs » turgescentes par l'endroit où elles se portent, » & la procurer par le plus convenable. C'est » lorsqu'elles sont dans l'état de coction, qu'il » faut les évacuer par des médicaments ; lorsqu'elles » sont crues, il ne faut pas les émouvoir, ni au » commencement, à moins qu'elles ne soient tur- » gescentes, ce qui souvent ne se rencontre point. »

Hippocrate pose une autre règle générale : la voici : Toute maladie qui naît de la réplétion, se guérit par l'évacuation ; & toute maladie qui est causée par l'évacuation, se guérit par la réplétion. Il en est de même dans toutes les maladies ; il faut surtout faire attention aux contraires. (*Aphor.* 22. *Sect.* 2.)

Il établit encore cette règle ailleurs : « Toutes les » maladies qui ont pour cause la réplétion, sont » guéries par l'évacuation ; & toutes celles qui » naissent de l'évacuation, se guérissent par la réplé- » tion. Celles qui sont causées par le travail, » trouvent leur guérison par le repos ; mais le tra- » vail guérit celles qui sont occasionnées par le » repos. Le médecin doit donc reconnoître avec » attention toutes ces circonstances, opposer les » contraires dans tout ce qui est bien prononcé, » maladies, tempéraments, saisons, âges, re- » lâcher ce qui est tendu, & resserrer ce qui est » relâché. C'est par-là qu'on dissipera ce qui incom- » mode ; tel est ce me semble la méthode de » traiter. (*De nat. hominis.*)

Ailleurs on lit :

« L'évacuation remédie à la réplétion ; la réplé- » tion à l'évacuation ; le repos à la fatigue, & le » travail aux incommodités causées par le repos ; » en un mot les contraires se guérissent par les » contraires. La médecine ne consiste qu'à sous- » traire ce qui surabonde, & à ajouter ce qui » manque. Celui qui remplit le mieux ces deux » points est regardé comme un très-bon médecin ; » plus on s'en écarte, plus on s'écarte de l'art. » (*de flatibus.*)

Hippocrate ne laisse point ignorer avec quelle prudence il faut se comporter, lorsqu'il s'agit d'ajouter ou de retrancher. Il est dangereux, dit-il, d'évacuer ou de remplir, d'échauffer ou de rafraîchir, beaucoup & brusquement, en un mot d'émouvoir ainsi les corps de quelque manière que ce soit. Ce qui est excessif est ennemi de la nature ; ce qui s'opère peu à peu, est sans danger, surtout lorsqu'il s'agit du passage d'un état à un autre. (*Aphor.* 52. *sect. II.*) Il faut mettre en usage les contraires peu à peu, & par intervalles. (*Epidem. lib. VI. sect. II.*)

Mais afin que ce passage avantageux des contraires aux contraires, par soustraction & addition, se fasse convenablement & avec ordre, *Hippocrate* veut que le médecin prenne garde qu'un vice existant des solides & des fluides, ne forme un obstacle à l'intention salutaire. Voyez comment il s'explique à cet égard, *Epidem. lib. VI. sect. II.*

Si les humeurs commencent à s'évacuer par un endroit qui ne soit point favorable, *Hippocrate* recommande de les détourner ; voici ses paroles : Il faut détourner les humeurs qui ne se portent point vers l'endroit qui convient ; mais si on ne le peut par l'endroit convenable, il faut alors leur frayer la route vers la partie où chacune tend.

Si la révulsion n'a pas un cours favorable, c'est-à-dire qu'il soit tel que les humeurs des parties supérieures se portent irréguliérement vers les parties inférieures, & que les humeurs qui doivent aborder les parties inférieures rétrogradent vers les parties supérieures, *Hippocrate* alors prescrit la dérivation vers les émonctoires voisins.

A l'égard de la voie directe à établir pour des humeurs qui s'évacuent, voici ce qu'il ordonne : « Ce n'est point par la quantité qu'il faut juger des humeurs qui s'écoulent ; il ne faut les considérer que relativement à la durée de l'écoulement, si elles sont telles qu'il convient, & si le malade se trouve soulagé. Mais lorsqu'il est nécessaire d'affoiblir, & de les évacuer jusqu'à défaillance de l'individu, il ne faut le faire qu'autant que le malade ne succombera point. (*Aphor.* 23. *sect. I.*)

» Quoiqu'après avoir fait tout ce qui est convenable, on n'ait pas obtenu l'effet attendu, il ne faut pas changer le régime, mais s'en tenir à ce qu'il a paru à propos de prescrire au commencement. (*Aphor.* 52. *sect.* II.) C'est-à-dire que si l'on établit une diète convenable, & reconnue telle par l'examen, il ne faut pas changer de méthode, lors même qu'on croiroit devoir changer les remèdes. Au reste, *Hippocrate* toujours prudent & sage, recommande au médecin de ne rien prescrire témérairement, de ne point porter ses regards trop loin, & de s'arrêter quelquefois.

A ces règles, on peut ajouter celle-ci : les maux que les remèdes ne guérissent point, le fer les guérit ; ceux que le fer ne guérit point, sont guéris par le feu ; mais ceux que le feu ne guérit point, doivent être regardés comme incurables. Cette règle n'est pas exprimée en ces termes dans

Hippocrate, mais elle eſt conforme à ſa doctrine : on la trouve cependant *ſect. VII. des aphoriſmes* ; mais Galien ne l'a point inſérée dans ſon édition.

(1) Nous allons expoſer ſuccinctement la pratique d'*Hippocrate*, en commençant par ſa manière de purger le ventre & les inteſtins ; il employoit quelquefois les moyens les plus doux ; il faiſoit prendre par intervalles une décoction de mercuriale, paſſée & tirée à clair, à laquelle il ajoutoit une quantité égale de priſane & un peu de miel. Il recommandoit de manger du chou, & d'en boire le ſuc ; ſi cela n'opéroit point, il avoit recours aux feuilles de ſureau. D'autres fois il preſcrivoit une décoction de bette avec du miel, & une décoction de bette avec du ſel. Il faiſoit volontiers uſage du lait d'aneſſe, pour ouvrir le ventre ; il le preſcrivoit bouilli, & en aſſez grande quantité, depuis douze hémines juſqu'à ſeize. (*On eſtime que l'hémine équivaloit à notre chopine.*) Il recommandoit auſſi de boire du lait de vache, de jument, & de chèvre. il faiſoit boire encore du lait de jument préparé & déſigné par cette phraſe ἵππειον γάλα σεσεισμένον. (2)

Non-ſeulement il employoit ces moyens pour évacuer le bas-ventre, mais auſſi il en régloit l'uſage pour préparer un vomiſſement doux. Car un homme après avoir mangé les légumes dont il a été parlé, buvoit enſuite une décoction de lentilles, à laquelle il ajoutoit du miel & du vinaigre, ce qui procuroit le vomiſſement. D'autres fois il l'excitoit autrement : voici une preſcription qu'on lit dans le livre *de intern. affect.* (qui pourtant ne paroît point être d'*Hippocrate*) : faites boire d'un ſeul trait une pinte & demie (environ) d'eau miellée, où l'on aura verſé un peu de vinaigre ; que la perſonne ſoit enſuite enveloppée de couvertures, & qu'elle demeure long-temps en cet état ; ſi l'envie de vomir la preſſe, qu'elle vomiſſe ; ſi le vomiſſemen ne s'effectue point, alors après avoir attendu quelque temps, qu'elle boive un grand verre d'eau, & qu'elle s'excite au vomiſſement en ſollicitant le goſier avec une barbe de plume.

Dès que le bas-ventre avoit été évacué, il vouloit qu'on fît uſage de clyſtères de temps en temps, qu'on eût recours l'été au régime diététique, & l'hiver au vomiſſement : il employoit à cet effet pour les tempéramens foibles des ſubſtances épaiſſes & graſſes, avec du lait & une décoction de pois chiches ; pour les individus plus forts & en embonpoint, ſi les clyſtères ne pouvoient pas être introduits, il avoit recours aux ſuppoſitoires, dont les compoſitions étoient variées ; on remarque qu'il les preſcrivoit plus aux femmes qu'aux hommes.

Lorſque ces moyens doux ne ſuffiſoient point, *Hippocrate* employoit les remèdes les plus forts, & même ceux qu'on nomme draſtiques ; n'ignorant pas cependant qu'ils brûloient & ulcéroient les parties foibles qu'ils touchoient ; mais il croyoit que le bas-ventre ou les inteſtins n'étoient pas expoſés à être ulcérés par les médicaments, parce qu'ils ont une texture forte & ſolide, comme le cuir & la peau.

On voit qu'*Hippocrate* étoit perſuadé qu'il y avoit des médicaments *électivement* purgatifs ; c'eſt-à-dire qui évacuoient ſpécialement une humeur, plutôt qu'une autre : ſi l'on donne (dit-il) à un homme un médicament qui entraîne la pituite, il

---

(1) Il eſt bon de ſe ſouvenir que la pratique qu'on va expoſer, bien que puiſée dans les écrits publiés ſous le nom d'*Hippocrate*, n'eſt pas à la lettre celle de ce grand homme, mais celle de ceux qui faiſoient profeſſion de ſuivre ſes principes, mais qui ajoutoient à ſa pratique ce que l'expérience avoit appris.

(2) Ce qui peut ſe rendre par ces mots *equinum lac agitatum*, du lait de jument qui a été agité ou battu. Les interprètes qui ſavoient que l'agitation donnée au lait, ne lui communiquoit aucune autre qualité que celle qu'il poſſède naturellement, ont cru devoir lire γάλα σεσησμένον, du lait qui a été paſſé à la chauſſe, ou ſur un tiſſu peu ſerré ; mais cette opération que pratiquent conſtamment les femmes qui traient le lait, ne tend qu'à empêcher des poils de l'animal ou des ordures de troubler la pureté de cette liqueur, ſans lui conférer aucune propriété.

S'ils ont rejetté le mot σεσεισμένον, que l'on trouve dans tous les manuſcrits, on peut de même rejeter le mot σεσησμένον, dont la ſignification ne paroît point exprimer ce que l'écrivain grec s'eſt propoſé d'énoncer.

Il venoit de faire mention du lait de vache, de jument & de chèvre, tel qu'il ſort de ces animaux ; s'il revient ſur le lait de jument, c'eſt certainement pour indiquer un lait préparé d'une manière uſitée de ſon temps, & que par cette raiſon il s'abſtient de décrire.

On pourroit croire qu'il s'agit de ce que Dioſcoride nomme χιστὸν γάλα, *lac ſeſſile*, du lait diviſé, atténué, c'eſt-à-dire, du petit lait. Il donne la manière de le préparer, *lib. II. cap. 77.* Mais cette manière étoit peut-être différente de celle qu'on ſuivoit dans un ſiècle antérieur. D'après cette obſervation, il ne ſeroit pas impoſſible que les termes employés pour ſignifier ce petit lait, aient été changés avec le temps, & que ce que les modernes appelloient σχιστὸν γάλα, fût appellé par les anciens γάλα ἐσχισμένον, termes qui expriment la même choſe ; c'eſt-à-dire du petit lait ; car *Hippocrate* le preſcrivoit ſouvent, & recommandoit même de le faire bouillir.

GOULIN.

vomira de la pituite ; si c'est un remède qui entraîne la bile, il vomira de la bile : par la même raison il y aura une évacuation de bile noire, si l'on prescrit un médicament qui entraîne la bile noire. Mais si un médicament étoit trop fort, il croyoit qu'après avoir évacué son humeur propre par sa vertu élective, il entraînoit ensuite d'autres humeurs ; c'est ainsi (disoit-il) que quelques plantes extraient de la terre ce qu'elles y trouvent de convenable à leur nature.

Les purgatifs forts dont *Hippocrate* faisoit usage, étoient les deux espèces d'hellébore, le péplium, la coloquinte, la graine de thymelée, la thymelée, l'élaterium, la scammonée, la thapsia.

Il est à propos de nous arrêter un moment sur chacune de ces substances.

Hippocrate redoutoit l'effet de l'hellébore sur les hommes, dont les chairs étoient saines ; & lorsqu'il croyoit nécessaire de le prescrire, il ne l'employoit jamais qu'après l'avoir préparé avec le plus grand soin. Avant que de le donner, il travailloit à rendre le corps humide, par des aliments convenables & par le repos ; il ordonnoit de s'abstenir de vin pendant quelque temps, & par des vomissements diététiques, il établissoit une disposition à vomir. Lorsque l'hellébore étoit pris, il falloit avoir sous la main plusieurs moyens capables de détourner ou de réprimer les accidents qui survenoient ordinairement, la strangulation, le hoquet, les convulsions. Il comptoit beaucoup sur l'hellébore, s'il opéroit promptement : mais si son effet étoit lent, il le provoquoit par le mouvement, par des clystères, & d'autres moyens propres à exciter le vomissement.

A l'hellébore blanc, *Hippocrate* avoit coutume d'ajouter le sésamoïde, parce qu'il croyoit que cette dernière substance augmentoit la vertu purgative de la première. Mais on ne sait pas bien aujourd'hui ce que c'étoit que le sésamoïde. On réfute ceux qui pensent que c'étoit l'hellébore noir, en disant que la vertu du sésamoïde consistoit dans sa graine, & qu'on regardoit sa racine comme inutile ; ce qui ne convient point à l'hellébore noir.

Hippocrate avoit coutume d'unir à l'hellébore noir, une plante désignée sous le nom de péplium, mais on ne sait pas exactement quelle étoit cette plante. Il y en a qui la rapportent au genre des ésules ; & Matthioli affirme qu'il y a en Italie une espèce d'ésule qu'on nomme *pepla* ou *peplo* : mais parce que cette plante est nommée ailleurs *μηκωνις*, Dioscoride a cru que c'étoit le *papaver spumeum*, quoique les caractères qu'il en a donnés, ne montrent point qu'on doive rapporter le peplion au genre des pavots. Mais ne seroit-ce point le pavot blanc d'*Hippocrate*, par lui mis au rang des purgatifs ? On peut le présumer, puisque Pline dit qu'il y a une espèce de pavot auquel on a donné le nom de tithymale.

De même que le péplium étoit ajouté à l'hellébore noir, parce qu'il procure l'éruption des vents ; ainsi on employoit dans la même intention les carminatifs, tels que le daucus, le séséli, le cumin, l'anis & autres. Les anciens avoient la précaution d'administrer l'hellébore noir avec des substances adoucissantes ; mais ils prescrivoient le blanc, en y mêlant de l'oxymel, ou une infusion d'un vin doux ; c'est par l'expérience qu'ils étoient parvenus à tirer avantage de ce purgatif violent.

Sous le nom de *coccus* est désignée une graine ; l'épithete *gnidius* exprime que cette graine vient d'une ville d'Asie. On en faisoit beaucoup plus usage à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les mots *cneorum* & *cnestron* expriment l'arbrisseau dont le fruit est *coccus gnidius*. Cet arbrisseau est beaucoup plus connu sous le nom *thymelæa*.

On voit que la coloquinte est fréquemment recommandée pour l'extérieur, dans les livres précédemment cités, mais faussement attribués à *Hippocrate*.

La *thapsia* étoit prescrite pour l'usage extérieur, de même que le cyclaminos, & les fleurs & écume de cuivre. Le suc de *thapsia* étoit prescrit mêlé à beaucoup d'eau chaude, afin d'exciter promptement le vomissement ; mais on ne fixe point la quantité. On prescrivoit encore intérieurement la rouille de cuivre (vert-de-gris) dans une potion ou suc nommé *Jyrmaia ;* on n'en marque point la dose ; on se proposoit par cette substance de procurer l'avortement, en excitant des efforts violens pour vomir. Mais comme *Hippocrate* défend ailleurs de provoquer l'avortement, ce n'est pas lui qui a indiqué les substances capables de le produire.

Le suc de scammonée étoit destiné aux usages extérieurs ; il est prescrit pour nétoyer la matrice ; il l'a été aussi intérieurement pour procurer une légere évacuation.

L'élaterium ou suc épaissi de concombre sauvage étoit souvent employé extérieurement, comme digestif : on en faisoit également usage intérieurement. Il est recommandé dans le 6e. liv. des Epidem. de faire prendre aux enfants qu'on veut purger, du lait de chèvre ou de femme qui aura avalé de l'élaterium ou du concombre sauvage. Schulze pense qu'en cet endroit *elaterium* signifie l'hellébore blanc dont les chèvres se nourrissent, & que concombre sauvage est mis pour élaterium, suc préparé du concombre sauvage.

Hippocrate regardoit le *cnicus* comme un léger relâchant, ce qui semble indiqué par ces paroles: le bas-ventre s'émeut & est purgé par le pois chiche, la lentille, l'orge, la bette, le chou, la mercuriale, le sureau, le cnicus; toutes ces substances sollicitent plus le ventre que la vessie.

Il faut conclure de tout ce qui vient d'être dit que les deux espèces d'hellébore, le sésamoïdes & le peplium étoient fréquemment mis en usage par *Hippocrate*, comme purgatifs; que ces substances lui suffisoient, & qu'il ne crut point avoir un grand besoin de beaucoup d'autres employées par les gnidiens, & introduites ensuite dans la pratique, lorsque la matière médicale fut augmentée.

Il est étonnant, que parmi tant d'écrits recueillis sous le nom d'*Hippocrate*, il ne soit fait aucune mention de l'aloës, qui peu après lui a été employé. Comme il n'en prescrit point l'usage, bien qu'il ait eu occasion de le faire, dans les traités des maladies des femmes, en indiquant un grand nombre de remèdes, on peut en inférer que ces traités sont fort anciens; on se persuadera donc difficilement que ces traités soient des productions d'*Hippocrate*; il vaut mieux les attribuer à un médecin de l'école gnidienne du même temps que lui, ou même plus ancien, puisqu'on y trouve plusieurs remèdes purgatifs.

Hippocrate faisoit usage des purgatifs dans les maladies chroniques: on remarque en plusieurs endroits, que dans le même siécle, on les prescrivoit aussi dans les maladies aiguës.

On a disputé long-temps dans les écoles de médecine, s'il falloit purger dans les maladies aiguës, & en quel temps il falloit le faire; les contendants trouvoient dans *Hippocrate* des arguments pour appuyer leur opinion. On peut consulter sur cet objet l'*hist. de la méd.* par Leclerc.

Il s'agit d'exposer actuellement les moyens par lesquels *Hippocrate* sollicitoit l'urine, débarrassoit la poitrine, la matrice, & excitoit les sueurs.

Pour procurer l'évacuation des urines, il proposoit différents remèdes, dont les uns sont doux & se rapprochent du régime diététique, & d'autres sont plus énergiques.

Du nombre des doux sont l'ail, le persil de marais sur-tout, & les oignons: parmi les légumes, dit-il, les aulx cuits & rôtis excitent l'urine, sollicitent le ventre, & favorisent l'écoulement des règles. Les oignons ont la propriété de faire couler les urines: le persil crud & cuit possède la même propriété; mais le persil sauvage plus efficacement que le persil cultivé. Le porreau cuit procure l'excrétion de l'urine. Après avoir pris quelques-uns de ces végétaux, il recommandoit de boire une ptisane légère, de la décoction de mercuriale, du vin trempé, de l'hydromel coupé, & d'autres délayants de ce genre. Il prescrivoit aussi pour la même fin, l'usage du bain.

On remarque qu'il a prescrit un remède assez violent, pour faire couler l'urine, savoir les cantharides; il composoit ainsi la potion: prenez trois cantharides, après en avoir ôté les têtes, les pattes & les ailes, broyez-les dans trois cyathes d'eau (notre demi-setier, environ). Il recommande la même potion pour exciter les règles, pour faciliter la sortie du fœtus & de l'arrière-faix; mais il prescrit cinq cantharides au lieu de trois.

On croyoit du temps d'*Hippocrate* qu'on pouvoit spécialement purger la tête par certains remèdes; voici deux passages qui le prouvent: purgez la tête avec le suc d'hippophaës, ou avec la graine gnidienne, après avoir excité la chaleur dans le corps.... & ailleurs.... Il faut purger avec le *cneorum*, ou l'hippophaës, ou la graine gnidienne ou la pierre magnésienne.

Dioscorides (*lib.* IV *cap.* 162), dit que l'hippophaës est un arbrisseau dont les foulons se servent pour l'apprêt des habits. Matthioli observe qu'il a cherché cette plante envain; mais qu'il avait appris qu'elle avoit été reconnue par un médecin de Paris, lequel s'est assuré qu'elle possédoit les vertus que lui donne Dioscorides. Quant à la pierre magnésienne, ce qu'en dit Dioscorides ne permet pas de douter que ce soit la pierre d'aimant. On apprend du même Dioscorides que la pierre d'aimant donnée à la dose de trois oboles, fait évacuer les humeurs épaisses. Il est constant qu'elle était autrefois employée dans les cas où l'on emploie aujourd'hui le fer. L'usage en a été abandonné.

A ces moyens de soulager la tête, on ajoute le tetragonum. (voyez le traité intitulé *de affect. intern.*) On n'a pu encore découvrir ce que c'est que le tetragonum; on ne sait si ce mot désigne un instrument ou un médicament, & l'on ignoroit déjà du temps de Galien la vraie signification de ce mot.

Pour dégager la tête, étoient encore prescrits quelques errhines âcres & des sternutatoires.

Ces anciens médecins, dans la vue de débarrasser les poumons, avoient recours à un moyen assez singulier; lorsqu'à la suite d'une péripneumonie, il étoit survenu suppuration, ils excitoient par des médicamens âcres une forte toux, par les efforts de laquelle ils tentoient de procurer l'ouverture de l'abscès: en effet ils broyoient une racine d'arum, avec un grain de sel, & un peu de miel, d'eau & d'huile; ils faisoient tirer la langue

au malade & y répandoient de cette mixture tiède. Si ce moyen ne réussissoit pas, ils avoient recours à des substances plus âcres, telles que le cyclaminos, le sylphium, l'écorce de raifort, le vert-de-gris. Galien nous apprend que cette méthode étoit suivie par les médecins gnidiens.

Pour nétoyer la matrice, une infinité de moyens tant internes qu'externes étoient mis en usage; on les trouvera dans les traités *de mulierum morbis*. Les moyens externes, les demi-bains, les clystères utérins, les pessaires.

Les médecins de l'école hippocratique s'attachoient sur-tout à provoquer la sueur, persuadés que toutes les maladies se terminoient ou par le vomissement, ou par les évacuations alvines, ou par des urines abondantes, ou par une métastase sur les articulations, ou par des abscès & des exanthêmes; mais que la sueur étoit la terminaison commune à toutes les maladies. Cependant il ne paroît point que pour l'exciter ils aient employé des potions particulières : mais après avoir bien préparé le malade par des délayants, ils lui prescrivoient, suivant ses forces, de se livrer aux exercices qu'ils croyoient lui convenir, de se faire ensuite administrer des frictions & de prendre des bains : si les forces ou la maladie ne lui permettoient point de s'exercer, ils le chargeoient de couvertures, & entretenoient la chaleur du corps, après toutefois l'avoir preparé par des boissons & des aliments convenables.

Hippocrate tiroit du sang par la saignée, par des scarifications, & par des incisions profondes sur toutes les parties, mais principalement à la tête; il ne se proposoit pas seulement d'évacuer, mais il tendoit encore à écarter par la saignée le sang de la partie éloignée, à le faire dériver, à rendre son cours libre & facile, & à rafraîchir.

Dans la vue d'évacuer simplement, c'est-à-dire pour dégager les veines trop remplies, il tiroit du sang à ces hommes qui avoient acquis une abondance excessive d'humeurs, tels que les athlètes parvenus au plus haut degré d'embonpoint, dont l'état devenu dangereux demandoit un prompt secours; sinon ils étoient attaqués d'apoplexie, d'engorgements de sang & d'esprit, d'aphonie, de convulsions, de suppression d'urine, d'inflammations, maladies sur lesquelles il s'exprime ainsi en général : toutes les maladies qui naissent de réplétion, se guérissent par l'évacuation; puis parlant de l'aphonie, il s'énonce en ces termes : si un homme, précédemment en bonne santé, & sans aucune raison manifeste, vient à perdre la voix, il y a engorgement dans les veines. Il faut dans ce cas employer la saignée : il la recommande également dans la suppression d'urine.

Il indique ailleurs clairement le lieu où doit se faire la saignée. Il veut que dans l'aphonie on incise la veine du bras droit. Dans la pleurésie & la péripneumonie, si la douleur se prolonge vers les parties supérieures, comme la gorge, les mammelles, les bras, il faut (dit-il) inciser la veine interne du bras, mais du côté où la douleur se fait sentir. Le sang qu'on doit tirer, sera proportionné, selon l'état du corps, la saison, l'âge, la couleur; si la douleur est aiguë, il faut saigner jusqu'à la défaillance. Dans l'angine, il veut que la saignée soit faite aux bras & sous la langue. Ailleurs il prescrit de la faire au front, aux narines, à l'occiput, au siége. Un homme qui sentoit des douleurs sans avoir pris de nourriture, & auquel on avoit administré inutilement beaucoup de remèdes, recouvra la santé par une saignée faite dans l'une & l'autre main, en laissant couler le sang jusqu'à ce qu'il s'arrêtât de lui-même.

A l'égard de la saignée dans les maladies aiguës, il établit cette régle générale : qu'il faut saigner si la maladie est grave, si le malade est dans la vigueur de l'âge, & s'il est robuste. Mais si l'on consulte les livres des épidémies, & si on lit avec attention les histoires des hommes attaqués de maladies aiguës, on reconnoîtra qu'*Hippocrate* en a traité le plus grand nombre sans employer la saignée. C'est pourquoi les savants sont persuadés depuis long-temps qu'*Hippocrate* dans ses traités n'a pas décrit absolument tous les moyens par lui mis en usage pour la guérison des maladies; mais qu'il en a omis quelques-uns que le lecteur pourroit reconnoître avoir été employés, en consultant ses autres écrits.

Il paroît évidemment par les livres d'*Hippocrate*, qu'il connoissoit les scarifications telles que nous les proposons. Il marque avec soin les cas où il faut appliquer de larges ventouses, & ceux où elles doivent être plus petites. Il veut qu'on fasse usage d'un bistouri courbe, & qui ne soit pas trop étroit à sa pointe, afin que faisant une ouverture plus ample, les humeurs épaisses & visqueuses puissent sortir facilement.

Après avoir exposé la thérapie évacuante d'*Hippocrate*, nous allons parler de sa thérapie altérante, par laquelle il corrigeoit le vice des parties tant solides que fluides. Il fait souvent mention des rafraîchissans, des échauffans, des digestifs; mais c'étoit moins par des remèdes que par le régime qu'il vouloit obtenir ces effets. De-là vient qu'il indique exactement quelle nourriture rafraîchit & humecte, quelle échauffe & desséche, quelle a la faculté de resserrer ou de digérer. On peut lire à ce sujet ses livres *de diætâ* & *de victu acutorum*, dont la plus grande partie traite de ces objets.

A l'égard des remèdes somnifères ou narcotiques, on en remarque peu dont on puisse parler. Il ne paroît point que dans les traités reconnus pour être véritablement d'*Hippocrate*, il soit fait mention de l'*opium*. On ne sauroit guère citer qu'un endroit (*de morb. mulier. l.* II. *n°.* 79) où soit recommandé le suc de pavot (ὀπὸν μηκώνος.) pour être pris avec des carminatifs, afin de rétablir la matrice déplacée. Un peu plus loin, on recommande, entr'autres moyens, pour arrêter les suffocations utérines, le méconium somnifère. Dans tous les autres endroits indiqués par Foës (*in œconom.*) toutes les fois qu'il est question comme médicament du μηκώνος ὀπὸς ou μηκώνιον, c'est à *peplion* ou *papaver spumeum* qu'il faut le rapporter.

Mais il est fait quelquefois mention de la mandragore, qui est recommandée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; voici la prescription indiquée pour l'usage intérieur : vous traiterez les malades tristes & agités, & qui veulent s'étrangler, en leur faisant prendre le matin dans un breuvage de la racine de mandragore. Voici ce qui est prescrit pour la convulsion : qu'on allume du feu de chaque côté du lit, & qu'il soit donné dans une potion de la racine de mandragore, à une dose moindre que celle qui cause la folie. On desireroit que la dose ait été plus exactement indiquée. La mandragore est recommandée extérieurement contre la chûte de l'intestin rectum accompagnée d'un flux de sang; on l'emploie récente, cuite dans du vin trempé, ou bien, sèche triturée; elle est ainsi appliquée. On recommande encore pour mondifier la matrice, le suc de mandragore & de citrouille sauvage avec du lait de femme.

Dans un autre endroit, on vante contre la fiévre quarte la mandragore avec la jusquiame, le silphium & le tréfle dans du vin pur. Prosper Martian nous apprend que ce remède, à l'imitation des anciens, a été mis en usage par les médecins postérieurs. Comme la mandragore purge avec violence & avec des inconvéniens, elle est aujourd'hui bannie de l'usage médical.

Outre les médicamens précédemment mentionnés, *Hippocrate* en possédoit quelques-uns dont les vertus avoient été reconnues par les Asclépiades ses ancêtres, dont ils avoient approuvé l'usage, & dont la connoissance s'étoit répandue par-tout; & il les employoit dans la curation des maladies, tant intérieurement qu'extérieurement; parmi ces remèdes, les uns tenoient de plus près au régime diététique, & étoient appropriés à quelque maladie que ce soit, d'autres étoient plus spécialement du genre pharmaceutique. Ainsi la ptisanne appartient plus à la diététique, boisson préparée avec l'orge mondé, laquelle étoit d'un grand usage dans la diète des maladies aiguës. Il a la plus grande attention d'indiquer dans quel cas il falloit donner la prisane préparée avec le froment, & nommée *alica*; elle se prescrivoit sur-tout lorsqu'il s'agissoit de réparer les forces. Suivant les circonstances, on mêloit, dans la prisane, du vin, ou du vin miellé, & quelquefois du vinaigre, du sel ou de l'huile.

Au régime diététique appartient d'assez près le *cyceon*, nommé par les latins *cinnus*; c'étoit chez les grecs, une mixtion très-commune où entroient du vin, du miel, de la farine de froment, de l'eau & du fromage; elle ressembloit à une purée claire; on lui donnoit des vertus médicinales en y ajoutant quelques substances convenables aux malades qu'on traitoit, suivant les indications qu'on avoit à remplir. Voici un modêle de cinnus de ce genre qu'on appelloit κυκεῶνα ἀνθίνην, *cyceon floridum*, & qui étoit préparé pour un homme attaqué de phthisie. Cette formule se lit dans les traités *de affect. intern.* où l'on distingue trois espèces de phthisie; c'est dans la 3ᵉ espèce, qu'après un traitement antérieur on propose le remède : » que le troisième mois, le malade boive le *cyceon floridum* : racines de persil, aneth, rhue, menthe, coriandre, pavots tendres, basilic, lentilles, suc de grenades douces & vineuses : il faut qu'il y ait le double du suc de grenades douces, mais de manière qu'il y ait des deux sucs demi-hémine; de vin noir, austére, d'une saveur agréable, demi-hémine; d'eau, égale quantité. Ensuite ayant bien broyé des fleurs, on les mêlera aux ingrédients susdits, & le tout ensemble sera mis dans un vase; on y ajoutera quantité égale de farine d'orobe, de celle d'orge, & de vieux fromage de chèvre, raclé.

Il admettoit dans sa pratique les moyens en usage dans la vie commune, les bains, les demi-bains, les fomentations, avec différentes décoctions que paroissoit demander l'état des malades. Il employoit même souvent les fomentations avec des végétaux, auxquels il ajoutoit quelquefois le souffre, le bitume, le nitre. Il recommandoit également les gargarismes; en voici un pour l'angine : prenez de l'origan, de la sarriéte, du persil, de la menthe, & un peu de nitre avec de l'eau miellée bien détrempée, & un peu de vinaigre; délayez dans l'eau miellée le nitre, & les feuilles broyées des plantes indiquées, faites tiédir ce mélange, & servez-vous-en pour gargariser.

Pour la même maladie, il faisoit fomenter l'intérieur du gosier par la vapeur d'une décoction préparée à dessein; voici sa composition : prenez du vinaigre, du nitre, de l'origan, de la semence de cresson; broyez le tout avec le vinaigre, auquel on ajoute partie égale d'eau, & un peu d'huile. On fait infuser le tout dans un vase, auquel est adapté un couvercle, & qu'on met sur le feu; on y insére un chalumeau; lorsque la vapeur y monte, on la fait recevoir par la bouche, mais en prenant garde qu'elle ne brûle le gosier.

Hippocrate attribuoit beaucoup aux onguents & aux huiles. Il les désignoit tous par ce mot μύρον, qui signifie une huile, ou une préparation grasse, propre à faire des onctions. On en trouve plusieurs de ce genre dans *Hippocrate*, sous ces noms, *susinum*, *rinum*, *rosatum*, *myrtinum*, pour la préparation desquels on versoit de l'huile sur les fleurs ou les feuilles, laquelle se chargeoit de leur odeur par la macération. On y ajoutoit souvent quelques aromatiques pour en rendre l'odeur plus agréable. On en trouve quelques-uns indiqués dans *Hippocrate*, lesquels étoient apportés d'Egypte. Car avant que les grecs aient appris l'art de préparer les huiles, ils les tiroient de l'Egypte. Leur usage étoit très-étendu. Les huiles étoient sur-tout très employées par les athlètes qui étoient oints avant que de se livrer à leurs exercices; & après les exercices une partie de l'apothécapie étoit l'onction faite avec de l'huile ou onguent *acope*, c'est-à-dire propre à dissiper la lassitude. C'est delà qu'est venu ensuite l'usage des onguents pour calmer toutes sortes de douleurs; & le mot *acope* désignoit toute espèce de médicament externe, qui par la réunion de la cire, de la poix, & de l'huile, acquéroit une consistance propre à oindre, & à qui on donne le nom de cérome.

Il n'est point fait mention des emplâtres dans *Hippocrate*. Il propose des cataplasmes où entrent, suivant l'intention, différentes substances. Voici des exemples.

On rafraîchit les parties attaquées d'inflammation par des cataplasmes. On les fait ou avec des feuilles de bette cuites dans l'eau, ou avec le persil, ou avec les feuilles d'olivier, de figuier, de buisson, de chêne, de grenade: ces végétaux sont employés cuits; mais en voici d'autres qui sont employés cruds; les feuilles de nerprun, d'agnus-castus, de sauge, de tithymale, le polygonum verd, le porreau, le persil, la coriandre, les feuilles d'isatis. Si l'on manque de ces substances, & qu'on ne puisse faire d'autre cataplasme, on appliquera de la farine d'orge délayée avec de l'eau ou du vin.

Pour les flueurs blanches des femmes; mêlez des feuilles de ronce, de nerprun & d'olivier bien broyées; délayez ce mélange avec de l'eau miellée, en y ajoutant de la farine d'orge.

Hippocrate & ceux qui le suivirent avoient beaucoup de collyres. Ils désignoient sous ce nom les médicamens secs, qu'on tenoit préparés; on en faisoit une masse avec une substance glutineuse, à laquelle on donnoit une forme oblongue, ronde, pour être introduits dans une cavité telle que le vagin, l'anus. Voici un de ces collyres, recommandé après l'accouchement: prenez des amandes amères bien écrasées, broyez-les avec des feuilles tendres d'olivier, de l'anis, de l'érysimum, de l'origan, & du nitre; on formera de cette masse les collyres pour l'uterus. Il paroît que ces collyres différoient peu des pessaires & des suppositoires.

Ils avoient encore une espèce de médicamment sec qu'ils nommoient φθοΐσκοι & φθοΐδες, c'est-à-dire, trochisques, pastilles, petits gâteaux. S'il y a inflammation à l'uterus avec douleur, broyez des fleurs de roses, du cinnamomum, de l'acacia & après versez du nétopon; formez de petits gâteaux du poids d'un gros; jettez-les sur un vase neuf de terre, ardent, dont on fera recevoir la fumée à la malade, en la plaçant convenablement, & bien enveloppée. Cette fumigation appaise les douleurs.

Ils prescrivoient des éclegmes; mais on ne voit point que dans ces temps anciens, on eût imaginé les pilules.

La pharmacie hippocratique étoit peu nombreuse; la composition des remèdes étoit simple; & tout nous dit qu'*Hippocrate* & ses disciples ne furent pas chimistes. Cependant les modernes se sont travaillés pour faire accroire que ce médecin célèbre avoit des connoissances chimiques, & que par elles il avoit opéré des cures miraculeuses; ils ont dit que lié par la foi des sermens, il n'avoit divulgué aucun secret, mais qu'il en avoit laissé entrevoir quelques-uns aux enfants de l'art.

Exposons les argumens les plus forts de ceux qui soutiennent qu'*Hippocrate* possédoit la chimie.

1°. On voit, disent-ils, qu'il introduisit dans la médecine l'usage du nitre, de l'alun, du sel, du vert-de-gris, du cuivre brûlé, des fleurs de cuivre, la calamine, le plomb, & d'autres métaux. Mais comme la plûpart de ces substances n'ont été employées qu'à l'usage extérieur, on découvre aisément de quelle manière les médecins ont pu observer les différens usages qu'on en fait dans les arts ou dans l'économie domestique, & les introduire dans la médecine, sans qu'il soit nécessaire de supposer une révélation, ou une initiation mystérieuse en chimie.

2°. Presque tout ceux qui veulent faire d'*Hippocrate* un chimiste, donnent un sens forcé au texte d'un livre dont la légitimité n'est pas bien démontrée; ce texte porte que ceux qui travaillent l'or, le battent, le lavent, le liquéfient à petit feu, attendu qu'il n'en supporte pas un violent. Si nous prenons, disent-ils, ce texte dans le sens que présentent les mots, rien de plus absurde; donc *Hippocrate* parle du feu secret des sages, par lequel on le prépare dans les fourneaux des adeptes, pour en tirer cette merveilleuse teinture

que leurs habiles mains obtinrent constamment. Mais cette preuve a été attaquée & détruite par plusieurs.

En comparant attentivement ce passage avec ce qui précéde & avec ce qui suit, il doit être évident que l'auteur a pour but d'indiquer le devoir du médecin par plusieurs exemples des choses qui se passent journellement dans les arts. Il auroit donc agi contre son but, si pour faire comprendre une chose obscure, il eût proposé une chose abstraite, très-cachée, & nécessairement inintelligible à la plupart des lecteurs; pouvant sur-tout se flatter, que si quelqu'un instruit de cet art divin (la chymie) venoit à lire ses écrits, il n'avoit pas besoin pour lui exposer ce qui étoit du devoir du médecin, d'avoir recours à un moyen qui n'étoit nécessaire qu'à un ignorant.

Il est temps de passer à la chirurgie d'*Hippocrate*, laquelle n'est qu'un moyen de l'art de guérir. Le livre, intitulé *de officinâ medici*, fait l'énumération de l'appareil chirurgical. Il est hors de tout doute qu'*Hippocrate* traitoit les maladies qui avoient besoin du secours de la main.

Il est auteur d'un livre qui a pour titre *περὶ ἑλκῶν*, *de ulceribus*; par ce mot *Hippocrate* entend les plaies récentes; Celse lui-même emploie le mot *ulcus* pour signifier *plaie récente*; le mot françois *ulcere* n'exprime pas la même chose. Au reste il est bon d'observer que Galien met ce traité au nombre de ceux qui sont sortis de la main de ce grand homme.

Suivons sa pratique chirurgicale. Il défend d'humecter une plaie récente, si ce n'est avec du vin, à moins qu'elle ne soit sur les articulations. Il ne veut point d'autre pansement, qu'un cataplasme, appliqué non pas sur la plaie, mais sur les parties voisines. Il prescrit peu de boisson, peu de nourriture; il faut être à cet égard d'autant plus réservé, que le mal est plus grave. Le malade doit garder le repos. Il permet de tirer du sang assez abondamment, lorsque les extrémités seules ont été lésées; il se proposoit par-là de diminuer le volume des parties, & d'empêcher la corruption. Il pensoit que les huiles & les huileux n'étoient point favorables à une plaie récente; que les purgations par bas étoient avantageuses, lorsqu'il y avoit plusieurs plaies; mais principalement lorsque la corruption étoit à craindre. Une plaie, observe-t-il, quand elle n'a pas été bien mondifiée, ne se ferme point d'elle-même, ni même en rapprochant ses lèvres.

Si l'érysipele survient à une plaie, la purgation est nécessaire. Quand une plaie est accompagnée de contusion, il est nécessaire qu'il y ait suppuration; il faut alors appliquer un cataplasme sur l'endroit tuméfié, mais non pas sur la plaie; si ce qui doit s'abscéder, s'abscède, on le couvrira d'éponges, & par-dessus les éponges on mettra plusieurs feuilles.

Tels sont les préceptes généraux sur les plaies; il indique ensuite quels sont les cataplasmes qui doivent être employés, & ceux qui conviennent le mieux pour mondifier les ulcères sordides. Il donne la description d'un remède qui est également propre pour les plaies récentes & pour les plaies invétérées: ce remède approche beaucoup de l'onguent égyptiac, connu de nos jours.

A la fin de ce livre, il dit quelque chose de l'œdême & des varices. Il incise les œdêmes des pieds, il fait des scarifications profondes & multipliées. Il scarifie aussi les varices sur différents points, afin que le sang s'écoule en petite quantité, par de petites plaies; il donne en ces termes la raison de sa conduite: le sang, dans quelques parties du corps, a un mouvement rapide, qu'il n'est pas facile de contenir: telles sont les varices & quelques veines, sur lesquelles les incisions doivent être petites, étroites; par ce moyen on évite une trop grande effusion de sang; cependant il est quelquefois nécessaire d'en tirer plus largement.

Quant aux bandages relatifs au pansement des plaies, voici ce qui est prescrit: il faut rejetter ces bandages faits d'une manière recherchée, qui sont pour l'ostentation, & ne servent à rien; ils sont incommodes, redondants, & souvent nuisibles. Les malades n'ont pas besoin de parure, mais de secours. Dans le livre *de officinâ medici*, il est amplement parlé des bandages; le titre seul, *κατὰ ἰητρεῖον*, semble décéler qu'il n'a point été composé par *Hippocrate*.

Dans le traité *de fistulis*, il n'est presque question que des fistules de l'anus. Après avoir exposé les causes qui leur donnent naissance, on conseille de tenter l'usage d'une tige d'ail, en l'insérant dans la fistule. Il est prescrit aussi de passer à travers l'orifice de la fistule un fil de cinq brins, ou un crin, qu'on serre peu à peu afin de dilater le trou de la fistule. On indique ensuite différents médicaments pour obtenir la guérison; mais il n'y est rien dit de la manière d'en faire l'excision.

Jusqu'ici la chirurgie d'*Hippocrate* ne paroît point énergique; elle l'est davantage dans les autres traités; elle incise & brûle.

Dans le traité des plaies de la tête, *Hippocrate* indique quand il faut ratisser un os ou le perforer, & jusqu'à quel point il faut le faire. Il avertit qu'en négligeant ces attentions & ces préceptes, il survient au malade une suppuration interne, & qu'il meurt en délire ou dans les convulsions.

La

La convulsion (dit-il) se fait sentir, chez la plupart des malades, à la partie du corps opposée au mal. Si donc une plaie est à la partie gauche de la tête, la convulsion a lieu dans la partie droite; si la plaie est sur la partie droite, c'est la partie gauche qui est attaquée de convulsion.

On voit par plusieurs endroits qu'*Hippocrate* étoit muni de différents instruments pour la térébration. Il est fait mention d'un entr'autres qui étoit dentelé et creusé; il convient pour inciser les os jusqu'aux membranes, & ressemble beaucoup à celui que nous nommons *trépan*; il est même désigné par le mot τρυπανον (*de intern. affect.*) *Edit. gr. Basil.* 1538, *pag.* 200, *lin.* 3 : il servoit à perforer les côtes pour faire évacuer les eaux dans l'hydropisie de poitrine.

Hippocrate réduisoit les parties fracturées, après avoir fait l'extension convenable; & suivant l'état de la partie lésée, il y appliquoit un bandage; par-dessus les bandes, il mettoit des *plumaceaux* légèrement enduits d'un cérat; & il assujetissoit tout cet appareil avec des serviettes. Ensuite il plaçoit à l'entour des férules (*éclisses*) qu'il contenoit avec des liens fort lâches, seulement afin qu'elles ne se déplaçassent point; son intention n'étant point de faire compression, ce qu'il recommande au chirurgien d'éviter. Celui-ci doit estimer le tems où les os ont coutume de se souder. Il lui donne donc des instructions précises; il l'avertit qu'il peut arriver à cet égard des variations, causées par la différence des natures (tempéraments) & des âges. Par exemple, les os de l'avant-bras se soudent dans l'espace de trente jours. Ainsi jusqu'au dixième il faut faire observer un régime sévère & exténuant : au dixième, si l'on remarque que la réduction n'est pas bien faite, il faut la rectifier : on rétablit l'appareil, avec les éclisses; après cela, s'il n'y a point de prurit, si l'on ne soupçonne point d'ulcération, on laisse les choses en cet état, jusqu'après le vingtième jour. Cependant, tandis que le travail de la nature s'opère insensiblement, il faut réparer les forces du malade par une nourriture plus abondante. Après ces vingt jours, il faut tenir l'appareil plus lâche, & diminuer les serviettes, jusqu'à l'entière guérison.

Tel est tout le procédé d'*Hippocrate* dans le traitement des fractures : car il ajoute; l'exposition que je viens de faire est la règle sévère qu'il faut observer à l'égard des fractures, soit pour les traiter, soit pour suivre les effets d'un traitement bien dirigé. Il n'est point employé d'emplâtre, dont l'usage ne s'est introduit que long temps après *Hippocrate*; car on ne voit point que Paul d'Egine qui vivoit plus de cinq siècles après lui s'en soit servi en traitant les fractures.

Il est parlé d'une manière très-étendue des luxations dans le livre intitulé *De articulis*; on y dit que dans les cas légers, il suffisoit de la main pour les réduire, mais dans les cas graves, telle que la distorsion de l'épine, on se servoit d'un instrument nommé διαναγκασμος, dont on décrit la construction & l'usage. On y trouve aussi la description d'une machine, nommée *ambé*, par le moyen de laquelle on réduisoit facilement l'humerus luxé; cette machine a été long-temps en usage, sous le nom d'*ambé d'Hippocrate*.

Cet habile médecin n'a pas craint d'ajouter une nouvelle plaie à celle qui existoit. Il scarifioit l'œil malade; & si le traitement ne répondoit point à son attente, il portoit le cautère actuel sur le dos & sur la poitrine, ou faisoit une incision profonde sur le sinciput, & renversant une portion de la peau, il enlevoit, à ce qu'il paroît, une partie de l'os, afin que se fermant une cicatrice plus dure, l'afflux de l'eau sur l'œil fût intercepté.

La suppuration s'étant établie dans les reins, s'il y a tumeur proche l'épine, *Hippocrate* ouvre cette tumeur par une incision profonde, afin de donner issue au pus. Il recommande aussi la paracentèse de la poitrine, pour en tirer le pus & l'eau qui s'y sont accumulés. Il faisoit la même opération à l'abdomen pour évacuer l'eau qui s'y étoit amassée, état ou maladie qu'on nomme hydropisie ascite; en observant qu'il est des cas où cette opération n'est pas suivie d'un succès heureux. Quelquefois au lieu d'inciser dans ces maladies, il brûloit.

En général *Hippocrate* & ses successeurs immédiats usoient hardiment du cautère actuel. Mais il a grand soin d'indiquer les précautions avec lesquelles on doit faire l'ustion de l'humerus, ou plutôt de la région subaxillaire, à l'égard de ceux qui éprouvent fréquemment la luxation de l'humerus. Il recommande aussi de brûler dans les affections goutteuses, avec du lin cru; cette manière de brûler s'est conservée à la Chine avec le moxa, & en Europe avec la laine ou le coton.

Dans les anciens temps dont nous parlons, ou peu éloignés au moins, on procuroit la sortie du fœtus avec le secours des instrumens; on peut consulter le traité intitulé : *De exsectione fœtus*; il n'est pas entier, & ne paroît point avoir été composé par *Hippocrate*. Mais dans le livre qui a pour titre *Jusjurandum*, (le serment) l'auteur fait jurer à ses disciples qu'ils ne pratiqueront point la lithotomie : je dis l'*auteur*, parce qu'il ne paroît point qu'*Hippocrate II* le soit. (*Voyez* mon article ANCIENS MÉDECINS, tome II, page 670, au mot HIPPOCRATE I.)

Comme, dans les écrits d'*Hippocrate*, on ne trouve qu'une fois le mot *hernie* (*de aëre, aquis & locis*, n°. 12), on est autorisé à croire que ces anciens médecins n'avoient point encore imaginé de les guérir par des opérations.

Il nous reste à présenter des preuves plus développées de la pratique hippocratique, par lesquelles on puisse connoître quelle elle a été, & combien la nôtre en diffère en plusieurs points.

Parmi les fièvres, prenons, par exemple, la quarte, qu'il déclare être la moins dangereuse de toutes & la moins rebelle, & qui met à l'abri des grandes maladies, telles que les convulsions & les maladies de l'esprit; & qui, lorsqu'elle survient, guérit ceux qui auparavant étoient attaqués de ces dernières; il convient cependant que la fièvre quarte dure très-long-tems, & qu'elle ne finit guère qu'après un an : quoique les fièvres quartes d'été soient plus légères & plus courtes que celles d'automne & d'hiver, ces dernières dégénèrent ordinairement en maladies aiguës. Elles naissent le plus souvent depuis l'âge de vingt-cinq à trente ans, & ceux qui ont passé cet âge sont exposés à cette fièvre jusqu'à quarante-cinq ans, si elle prend une mauvaise tournure, elle se change en hydropisie. Elle est sur-tout excitée par l'atrabile.

On trouve la curation de cette fièvre en deux endroits principalement.

Voici comme elle est prescrite dans le premier :

Lorsque la fièvre quarte attaque un homme qui n'a pas été purgé, pour une maladie antérieure, il faut lui prescrire un purgatif qui évacue par bas; puis purger la tête, & donner un second purgatif qui évacue par bas. Si la fièvre ne cède point à ces remèdes, il faut, après avoir laissé passer deux accès, donner un autre purgatif au malade, & lui faire boire beaucoup d'eau chaude, puis lui prescrire du vin pur, dans lequel auront été mis en infusion de la semence de jusquiame du poids d'un grain de millet; autant de mandragore; le poids de trois fèves de suc de sylphium, & autant de celui de trèfle. Mais si le malade, étant fort, & se croyant sain, la fièvre qu'il a contractée par fatigue ou après un voyage, se change en quarte, il faut lui administrer des fomentations, & lui donner de l'ail trempé dans du miel; il boira ensuite une décoction de lentilles, dans laquelle on aura mêlé du miel & du vinaigre. S'il y a plénitude, on excitera le vomissement. Puis, ayant pris un bain chaud, il boira, lorsqu'il sera ressuyé & refroidi, du cycéon préparé à l'eau. Le soir, il usera d'alimens légers & en petite quantité. Après l'accès qui surviendra, il prendra un bain bien chaud, au sortir duquel on le couvrira jusqu'à ce qu'il entre en sueur; alors on lui fera boire du vin pur, dans lequel auront infusé des racines d'ellebore blanc de la longueur de trois doigts, une dragme de trèfle, du suc de sylphium du poids de deux fèves. Si le vomissement survient, qu'on ne l'arrête point; s'il ne vient pas, qu'on l'excite, après avoir purgé la tête. Que le malade fasse usage d'alimens très-mous & très-âcres; mais si l'accès le prend, qu'on ne lui donne point de vomitifs à jeun. (*de morb. lib. II*).

Dans le second endroit, on lit : Lorsque la fièvre quarte attaque un homme, chargé d'humeurs impures, il faut d'abord purger la tête; quelques jours après, & aux approches de l'accès, il faut donner un remède qui purge par haut; puis, mettant un intervalle de quelques jours, on ordonnera un semblable médicament, qui sera pris dans l'accès. Après un intervalle de quelques jours, on donnera un purgatif par bas dans le moment de l'invasion. Si la fièvre n'est pas appaisée, il faut avoir recours aux bains chauds & aux remèdes décrits, lesquels seront administrés suivant le mode prescrit dans le Dispensaire ou Traité des Médicamens. (*de affect.* §. 19). (1)

Voyons quel étoit alors le traitement employé dans l'ictère. On en trouve trois.

Le premier consiste à donner d'abord de l'embonpoint au malade par de bons alimens, par des bains & par des humectans, dont il fera usage durant quelques jours : on diminue ensuite l'embonpoint, en purgeant. Alors on fait reprendre les bains après avoir frotté ou oint le corps avec de la poudre de racine de concombre sauvage. On se garde bien de prescrire aucun remède qui purge la bile. Le malade ayant été réduit à l'état d'atténuation, on lui fait boire du vin pur, auquel on peut ajouter les choses qui augmentent sa couleur rouge. Si, malgré ces moyens, la couleur jaune ou verte subsiste dans le malade, on recommencera le traitement qu'on vient d'indiquer.

Voici le second traitement : Il faut ramollir le corps extérieurement par des bains chauds, qui humecteront en même-temps le bas-ventre & la vessie; on prescrira des remèdes diurétiques. Si la jaunisse est forte, il faut débarrasser la tête en prescrivant un remède qui évacue la bile par bas; on emploiera ensuite les diurétiques.

(1) Dans la collection des écrits d'*Hippocrate*, il n'y en a point qui porte pour titre : *des Médicamens*, ou celui de *Dispensaire*. Schulze est tenté de penser que le livre dont il est ici question, est le traité intitulé : *des Maladies*, lequel est divisé en quatre parties, parce que dans ce traité on donne la méthode de traiter des maladies par des médicamens. Mais Galien a observé que, du tems d'*Hippocrate*, on n'avoit pas encore composé de traité particulier sur les médicamens.

Passons au troisième traitement qui convient à l'ictère. Il est indiqué *de morbis, lib. III.* §. 42. *Cornar. II. edit. gr. p.* 147, 148.

Dans l'ictère (dit l'auteur), la couleur de la peau prend une teinte noire. Le visage, celles de ses parties qui paroissent être dans l'ombre & les yeux, ont une couleur de feuille morte, ainsi que la pointe de la langue. Les veines qui sont sous la langue sont gonflées & noires; le malade est sans fièvre, ses urines sont très-bilieuses & épaisses. En cet état, il faut d'abord ouvrir les veines qui sont sous la langue. Puis, après un bain d'eau chaude, faire prendre à jeun au malade des racines d'asphodèle: on en met cinq, de grosseur égale, dans du vin, avec une forte poignée d'ache; on verse trois demi-cotyles (1) [d'Égine], de vin doux, qu'on fait réduire à un demi-cotyle (ou un poiçon). Lorsque, par l'effet de ce breuvage, le malade aura uriné, il prendra des alimens qui lâchent le ventre; après le repos, il mangera des pois chiches blancs, il boira abondamment d'un vin blanc aqueux, & pendant sept jours il fera ses repas avec de l'ache & du poireau. Si ce régime réussit, le malade est guéri: s'il ne réussit point, on le continuera durant trois jours. Après un intervalle d'un ou deux jours, on lui mettra sur les narines un médicament (*il n'est pas nommé*). Puis, il sera donné un purgatif qui fasse évacuer la bile par le bas; si le malade est affecté de la rate, il boira ou du lait ou du petit-lait d'ânesse.

Dans ces temps anciens, où l'on avoit fait des progrès sensibles, voici ce qu'on lit sur l'hydropisie du poumon ou de la poitrine.

L'auteur du livre (des Maladies internes.... *de intern. affect.* §. 25.), dit que cette maladie est produite par des tubercules formés dans le poumon, lesquels s'étant remplis d'eau, se rompent, & inondent la poitrine. Pour prouver que les choses se passent ainsi, il s'appuie d'une expérience, qu'il rapporte en ces termes: « Je me suis assuré sur le bœuf, sur le chien, sur le cochon, qu'il se forme dans le poumon des tubercules qui contiennent de l'eau; il est aisé de s'en convaincre; car en ouvrant ces tubercules, on en voit sortir de l'eau. Mais il paroît que ces petites tumeurs se manifestent beaucoup plus souvent dans l'homme que dans les bestiaux, ce qui vient de ce que nous suivons une manière de vivre qui favorise la naissance des maladies. Lors donc que ces tubercules se sont établis, plusieurs deviennent empyïques, c'est-à-dire qu'ils ont de l'eau dans la poitrine.

» Tels sont les symptômes qui se montrent d'abord: Une toux sèche, le pharynx paroît chargé de petites pustules; le frisson & la fièvre succèdent, la respiration ne se fait que la tête droite, le corps & les pieds deviennent œdémateux, les ongles se recourbent; &, jusqu'à ce que l'eau soit épanchée dans la poitrine, la douleur est vive; mais lorsque l'eau a gagné le bas-ventre, la douleur est moins vive. La maladie faisant des progrès, le malade éprouve tout ce qu'il éprouvoit d'abord. Quelquefois on remarque sur le côté une tumeur; elle indique le lieu où il faut inciser. Si cette indication n'existe pas, on fait baigner le malade dans une eau chaude; au sortir du bain on le secoue, en le prenant par les épaules, pour découvrir de quel côté de la poitrine la fluctuation se fait sentir. Lorsqu'on l'a reconnue, on incise jusqu'à l'os sur la troisième côte, en comptant par en bas; on le perce avec le trépan creux; l'ouverture faite, on laisse écouler un peu d'eau; quand il n'en coule plus, on met sur l'ouverture une compresse, & par-dessus une éponge douce; on soutient cet appareil par une bande. Une fois par jour, on fait écouler l'eau durant douze jours. Le treizième jour on fait écouler toute l'eau qui reste. Si, par la suite, la poitrine se remplit, on fera évacuer l'eau, & l'on donnera au malade des alimens qui dessèchent. »

Ce que nous venons d'exposer sur l'hydropisie de poitrine, donne lieu naturellement à quelques observations.

La première tombe sur le phénomène dont l'auteur s'appuie pour établir la cause de l'hydropisie de poitrine. Il a, dit-il, remarqué sur le poumon du bœuf, du chien, du cochon des tubercules qui sont remplis d'eau. Ceci nous apprend, à la vérité, que les anciens médecins examinoient si les viscères des animaux qu'on tuoit pour servir de nourriture étoient sains; & qu'ils examinoient de même quels effets consécutifs laissoient sur ces viscères les maladies qui avoient fait périr ces animaux. Ces effets leur servoient à juger de ce qui devoit avoir lieu dans les hommes. Ils raisonnoient, comme nous l'avons déjà dit, par analogie; le seul guide qu'ils pussent avoir, mais guide peu fidèle. Si l'auteur eût vu des tubercules sur le poumon d'un homme ouvert après sa mort, il en auroit averti. Son silence est une preuve bien puissante que ni lui, ni ses contemporains, n'examinoient point sur les cadavres humains les désordres causés par les maladies. Le préjugé, l'horreur pour un cadavre, la religion même, ne permettoient point qu'on y portât le scalpel pour faire l'inspection de ses entrailles.

La deuxième observation, c'est que, sans avoir pu suivre les degrés progressifs que la médecine a parcourus depuis Esculape jusqu'au siècle d'*Hippocrate*, nous voyons tout-à-coup des maladies décrites & désignées par leurs noms, & des remèdes trouvés pour les guérir. Huit siècles entiers se sont écoulés cependant, & l'histoire est restée muette

(1) Trois poiçons.

sur la marche de l'art ; elle fut lente sans doute ; mais chaque siècle ajoutoit quelque chose à ses progrès. C'étoit à la famille des Asclépiades qu'ils étoient dus ; elle en étoit dépositaire ; elle n'ouvroit le trésor de ses connoissances qu'à ceux qu'elle reconnoissoit être descendans d'Esculape. Tous travaillant sans relâche au perfectionnement de l'art, & mettant à profit les observations qu'ils avoient occasion de faire, la médecine s'enrichissoit insensiblement. Ils jugeoient qu'il étoit bien plus utile de transmettre a leurs enfans tout ce qu'ils savoient, que de leur rappeler l'état de pauvreté où étoit l'art du temps de leurs ancêtres ; ils aimoient mieux leur montrer un champ cultivé, & leur indiquer ce qu'il y avoit encore à faire pour le fertiliser dans tous ses points, que de leur raconter la suite des opérations successives faites sur un terrain agreste & sauvage.

La troisième observation regarde un instrument imaginé pour procurer l'issue d'un liquide enfermé dans la poitrine. Cet instrument n'est pas le seul qui fût connu dans le temps d'*Hippocrate :* ses écrits, & ceux qui sont d'une autre main, mais composés dans son siècle, parlent d'un grand nombre dont l'invention a précédé l'invention du trépan. L'arsenal chirurgical étoit déjà considérable alors (1), il a fallu du tems pour le rendre tel, & ceci prouve démonstrativement que, si l'histoire se tait, les faits parlent, & nous apprennent que les anciennes limites de l'art avoient été très-reculées.

En effet, nous trouvons dans le recueil des Œuvres d'*Hippocrate*, trois cent dix-huit maladies, ayant un nom particulier, avec la description qui devoit les faire reconnoître.

Ce grand résultat n'a pu s'obtenir qu'avec le temps, & après les observations combinées par un grand nombre de praticiens. Il est prouvé qu'on écrivoit sur la médecine avant *Hippocrate ;* les médecins de Gnide avoient publié, sous le titre de *Sentences gnidiennes*, les observations qu'ils avoient recueillies au lit des malades ; elles n'existent plus pour nous. Mais les prénotions de Cos (ou les Coaques), sont entre nos mains ; en les lisant, on se convaincra que ce n'est pas l'ouvrage d'un seul homme, quoiqu'un seul homme ait pu le rédiger.

(1) Il y entroit des instrumens tranchans de différentes espèces ; des trépans, des crochets pour l'extraction du fœtus mort dans le sein de sa mère. Il n'est point parlé de l'opération de la taille, quoique le calcul de la vessie paroisse avoir été connu, & qu'on en fît même l'extraction ; on ne voit pas qu'on ait imaginé avant ce temps d'amputer un membre pour sauver le tout par le retranchement d'une partie. Il n'est rien dit non plus de l'opération césarienne après la mort de la mère, sans doute parce qu'on croyoit que la mort du fœtus suivoit celle de sa mère.

On a dit que cet ouvrage étoit d'*Hippocrate*, mais nous devons ajouter plus de foi à Galien, qui, en plusieurs endroits de ses écrits, déclare qu'il n'est pas de lui. On étoit de son temps plus instruit sur ce point, & il ne l'auroit pas rayé de la liste des écrits de ce grand homme, de cet homme dont il est l'admirateur, qu'il appelle le divin vieillard, si les médecins de son temps eussent tous reconnu qu'il lui appartenoit ; mais n'y reconnoissant point sa manière ni son style, ils ont jugé qu'il n'étoit pas digne de lui. L'opinion contraire de quelques médecins modernes ne sauroit être assez puissante pour infirmer le jugement des anciens.

Pour terminer le tableau de l'état de la médecine, dans le siècle d'*Hippocrate II*, il nous reste à y placer quelques maladies.

L'iléus, volvulus, passion iliaque, est du nombre des maladies aiguës & dangereuses. *Hippocrate*, (*aphorism.* 22. 3. *sect.*) observe que la passion iliaque est une maladie de l'automne. Elle est principalement causée par des vents ou flatuosités ; c'est pourquoi les fomentations chaudes, en ouvrant les pores de la peau, & en rétablissant la transpiration, procurent du soulagement. Il faut aussi admettre, comme cause de la passion iliaque, les excrémens amoncelés & desséchés dans l'intestin, autour desquels s'amasse la pituite ; car ils empêchent l'effet des remèdes pris par haut, ou introduits par le bas, ou ne leur permettent point de pénétrer assez avant. Dans cette maladie, le vomissement, le hoquet, les convulsions, la surdité ou le délire sont des signes mauvais.

Il faut, dit l'auteur du livre *de affectionibus*, (*Corn. p.* 299. n°. 22.) humecter intérieurement & extérieurement, faire usage des bains chauds, prendre des breuvages qui sollicitent le ventre, & procurent l'évacuation des urines ; avoir recours aux clystères, si l'on peut les introduire ; s'ils ne pénètrent point, on attache à l'extrémité d'une petite outre un tuyau, & par l'insufflation on introduit beaucoup de vent, beaucoup d'air. Lorsque l'intestin & le ventre sont enflés par ce moyen, on retire cet appareil, & l'on donne un clystère ; si le liquide pénètre, il entraîne les matières en sortant, & le malade est sauvé ; mais si le remède ne pénètre point, le malade périt le septième jour.

Un traitement à-peu-près semblable est indiqué dans le traité *de morbis*, (*lib. III.* 15.), excepté qu'on prescrit au commencement le vomissement, & la saignée de la tête & du bras ; ce qui est fondé sur cette supposition, que, dans cette maladie, le ventricule éprouve une grande chaleur, & le bas-ventre, du froid ; c'est pourquoi on recommande de le réchauffer avec des bains de siège & des onctions. L'auteur veut ensuite qu'on fasse un gland ou suppositoire où il n'entre que du miel, & dont

l'extrémité antérieure est enduite de fiel de taureau; il ordonne d'insérer deux ou trois fois ce suppositoire, afin de favoriser la sortie des excrémens concrets & brûlés. Si l'on réussit, il ordonne de faire prendre un clystère : mais si ce moyen ne réussit pas, il veut qu'on pousse de l'air dans les intestins avec un soufflet, & qu'ensuite on donne un clystère. Le remède pris, il ordonne qu'après avoir bouché l'anus avec une éponge, le malade prenne un bain de siège, & qu'il garde le clystère qu'il a pris le plus long tems qu'il peut.

Du nombre des maladies qui tuent souvent, & qui donnent beaucoup d'inquiétudes, *de affect.*, & qui exigent des grands secours & un traitement attentif, sont principalement celles qui sont accompagnées de fièvre, ou qui, sans fièvre manifeste, enlèvent promptement; & dans lesquelles, dit le même auteur ancien, le médecin doit bien prendre garde de commettre aucune faute qui rende la maladie plus grave, & doit faire tous ses efforts pour soulager.

Parmi ces maladies se classent la pleurésie, la péripneumonie, la dyssenterie, l'angine, l'apoplexie, & les différentes espèces de convulsions. Nous allons exposer le traitement de chacune, tel qu'on le trouve dans *Hippocrate*, ou dans les livres qui lui sont attribués.

On y voit à-peu-près la même curation pour la pleurésie & la péripneumonie, parce que leurs causes sont à-peu-près les mêmes; c'est-à-dire, suivant l'hypothèse de ce siècle, l'attraction de la bile & de la pituite sur les côtés & sur les poumons; ces deux humeurs, en séjournant, s'y putréfient, & excitent une suppuration.

Leur attention se portoit à empêcher que les crachats fussent supprimés, l'espoir du recouvrement de la santé étant principalement fondé sur leur évacuation. Ils pensoient que leur suppression étoit causée par l'excès de la sécheresse, qui étoit également produite & par l'excès du chaud & par l'excès du froid.

Le traitement commençoit par une ample saignée du bras, pratiquée du côté où la douleur se fait le plus fortement sentir. Mais lorsque les douleurs n'avoient pas leur siège sur les parties supérieures, & qu'elles inclinoient vers les inférieures, on prescrivoit une légère purgation le quatrième jour, ayant soin de la préparer les jours précédens par des clystères. Le reste de la curation ne consistoit presque qu'à humecter suffisamment par une prisane légère, à faire des onctions & des fomentations rafraîchissantes, avec la graine de lin, & des éclegmes composés avec la pomme de pin, le galbanum & le miel attique. Dans la pleurésie, dont la douleur étoit placée inférieurement, on excitoit une légère purgation avec une décoction d'aurône, de l'oxycrat, du poivre & de l'ellebore noir, faite sur le feu.

A l'égard de la dyssenterie, tantôt la cause en est attribuée aux mauvaises qualités des saisons & des eaux; tantôt à la réplétion, à laquelle succédoit la putréfaction du résidu des alimens, d'où naissoient des flatuosités; tantôt on trouve établie pour cause commune de la dyssenterie, de la diarrhée, de la lienterie, (affections qui ont du rapport entre elles) la pituite, qui, descendant de la tête & de la poitrine, s'accumule dans le bas-ventre, où elle se mêle avec la bile, acquiert de l'acrimonie, & excite non-seulement de fréquentes déjections, mais encore des épreintes & des excrétions sanguinolentes. Cette maladie est regardée comme très-dangereuse, & conduit promptement au tombeau, si elle est accompagnée d'une fièvre de mauvais caractère.

Suivant les médecins anciens, il faut diriger le traitement de manière à empêcher la pituite, qui vient de la tête & de la poitrine, de se porter dans le ventre inférieur, ou à en détourner le cours : car de-là vient cette maladie; ce que personne ne contredira : une grande attention qu'on doit avoir à l'égard de toutes les autres maladies, c'est d'en bien reconnoître la nature. Si donc le médecin (disoient-ils) reconnoît & saisit bien le principe d'une maladie, il ne se trouvera point embarrassé pour le traitement.

Après avoir donc purgé la tête, ils ordonnoient de nettoyer le bas-ventre avec du lait bouilli; &, pour ne pas perdre de vue tout le corps, ils prescrivoient des clystères gras & doux. Ils permettoient même le lait dans la dyssenterie accompagnée de la fièvre. On voit, en effet, (*epid. lib. VII*, qui n'est pas d'*Hippocrate*) qu'on donna au fils d'Eratolaus, du petit-lait & du lait, dans lequel avoit été plongé un caillou rougi au feu. Comme sa maladie se prolongeoit, qu'il étoit devenu très-foible par des évacuations colliquatives, qu'il éprouvoit entre l'ombilic & le cartilage xiphoïde, une douleur pulsative plus violente que la palpitation causée par la peur ou une grande course, on prescrivit encore à ce malade du lait d'ânesse, bouilli à la quantité de neuf hémines attiques; ce qui lui ayant procuré une très-abondante évacuation de bile, les douleurs s'appaisèrent, l'appétit revint; il recouvra ses forces après un long usage du lait de vache cru.

Dans les livres d'*Hippocrate*, il est souvent fait mention de l'angine, ou esquinancie. On déclare comme des plus terribles & comme frappant d'une mort très-prompte, l'espèce qui ne présente aucun signe évident de son existence, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, mais qui excite de la douleur,

& ne permet de respirer qu'en tenant la tête élevée; tandis que l'on conçoit l'espoir de la guérison, s'il y a douleur & rougeur au col ou vers la poitrine, signes qui indiquent que le mal se porte au dehors. Cette maladie se manifeste, lorsqu'une pituite froide & glutineuse tombe abondamment de la tête & s'arrête sur les machoires & sur les parties qui sont autour du cou & de la gorge.

Ils employoient contre cette maladie différens moyens, mais particulièrement la saignée, d'abord au bras, & ensuite sous la langue, les clystères, l'abstinence des alimens, l'usage des éclegmes & des gargarismes; ils faisoient aussi raser la tête. On prescrivoit aussi d'appliquer sur la tête & sur le cou, un *ceratum*; de les envelopper de laine, & d'y faire des fomentations d'eau chaude avec des éponges molles. Dans un autre endroit, outre les moyens qui viennent d'être indiqués, on recommande d'appliquer des ventouses sur la premiere vertèbre du cou, & auprès de chaque oreille, après avoir rasé la tête, & de les laisser longtemps en place. Il est encore prescrit de recevoir par la bouche la vapeur d'une fomentation.

Quand l'esquinancie ou angine est légère, les secours qu'on emploie sont la saignée, faite principalement sous la mamelle; par ce moyen (dit l'auteur du liv. II. *de morbis*) l'esprit chaud s'échape du poumon avec le sang. Cœlius Aurelianus rejete ce conseil; le célèbre Freind cependant ne le croit point si absurde, parce que souvent les veines mammaires viennent des veines jugulaires.

Dans les mêmes traités réunis sous le nom d'*Hippocrate*, il est souvent parlé de l'apoplexie; mais l'écrivain ne donne pas constamment à ce mot la même acception. Car tantôt il paroît s'en servir pour exprimer toute maladie qui tue rapidement, & en d'autres endroits, il désigne la paralysie & la paraplégie; mais voici comme il décrit la maladie qui a conservé parmi nous le nom d'apoplexie. » Lorsque quelqu'un est tout-à-coup privé de la parole, cela arrive par le serrement des veines. Les phénomenes ou signes qu'on remarque dans ceux qui sont tombés dans cet état, sont la rougeur du visage, la fixité des yeux, la roideur des doigts de la main, le grincement des dents, des pulsations, la contraction des mâchoires, le froid des extrémités, la suspension du cours des esprits par les veines. Si cet accident arrive à un homme sain, sans une cause manifeste ou violente, il faut saigner à la veine interne du bras; la quantité de sang que l'on évacue, doit se déterminer, pour le plus ou le moins, d'après l'état du corps & d'après l'âge. »

Cette description est évidemment convenable à l'apoplexie sanguine. A l'égard de celle qui est produite par le vice de la sérosité & de l'atrabile, l'auteur veut qu'on ouvre sans délai la veine, mais après avoir fait précéder des fomentations; il recommande ensuite de purger par haut & par bas. Du reste, il observe en plusieurs endroits que la guérison de cette maladie est difficile, mais qu'on peut l'espérer, si la fièvre survient.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer le traitement qu'ils employoient dans les différentes espèces de tétanos, maladies très-aiguës qui paroissent avoir été très-communes en Grèce & dans l'Asie.

Quand un homme est attaqué du tétanos, les mâchoires sont roides comme du bois, il ne peut ouvrir ni la bouche ni les mains, la face est rouge & douloureuse; & lorsqu'il est sur le point de mourir, il rend par les narines la boisson qu'il a prise & la pituite. Sa mort arrive le troisième ou le cinquième, ou le septième, ou le quatorzième jour. Lorsqu'il a passé ces jours funestes, il revient en santé. Faites avaler au malade un médicament fait de poivre & d'ellébore noir, & un bouillon gras de volaille, donné chaud. Il faut procurer des éternumens forts & fréquens, & avoir recours aux fomentations. Si l'on ne met point en usage les fomentations, il faut appliquer sur différens endroits des vessies ou de petites outres remplies de liquides chauds & gras: cependant il faut faire des onctions fréquentes d'huile chaude sur les parties douloureuses.

L'auteur recommande les mêmes moyens contre l'opisthotonos. Il ajoute: Vous pouvez, si vous voulez, verser sur le corps du malade beaucoup d'eau froide, & le faire ensuite couvrir de vêtemens légers, bien propres, & chauds. Gardez-vous alors de l'approcher du feu. Tel est le secours qu'il faut employer contre le tétanos & l'opisthotonos.

Après avoir donné une idée de la doctrine & de la pratique médicales, admises & suivies par *Hippocrate* & par ses contemporains, notre objet ne seroit point parfaitement rempli, si nous ne disions pas un mot des traités qui ont été réunis dans un même volume, comme s'ils étoient tous sortis de la plume de cet homme célèbre.

La collection entière est composée d'environ soixante-dix traités dont nous avons donné les titres au commencement de cet article.

Galien en a commenté plusieurs, & ceux-là pour la plupart sont regardés comme étant d'*Hippocrate*. Il en cite d'autres qu'il dit être de la composition de ce dix-septième descendant d'Esculape.

Ce témoignage de Galien est en ce point d'une grande autorité, étant le plus ancien des médecins grecs qui ait lu bien attentivement les écrits d'*Hippocrate*, dont il fut commentateur.

Ceux qui ont fait après Galien le recensement de ces écrits, n'ont pas un droit égal à notre confiance. Le grammairien Suidas, par exemple, qui a vécu dix siecles après Galien est un compilateur qui montre peu de critique & d'exactitude.

A l'égard des modernes, il leur seroit bien difficile de décider que tels ouvrages qui sont attribués à *Hippocrate*, mais dont Galien n'a fait aucune mention, fussent véritablement de lui. Il y a plus de raisons solides pour croire qu'il n'en est pas l'auteur, qu'il n'y en a même de foibles pour les mettre sous son nom.

Quoi qu'il en soit, parmi ces soixante-dix traités, il n'y en a que huit que Galien reconnoisse d'une maniere bien décidée, pour être véritablement d'*Hippocrate*.

1°. Αφοριςμοι.

Un grammairien du douzième siècle a fait de cet ouvrage un grand éloge, en disant qu'*il surpasse l'intelligence humaine*.

Il est entre les mains de tous les médecins depuis vingt-deux siècles: tous le lisent & le méditent sans cesse; & j'en ai connu beaucoup qui le savoient par cœur.

Galien a interprété les Aphorismes; il a partagé son travail en six ou sept parties sous le titre de *Commentaires*. Par cette division, qui le soulageoit dans son travail, & qui le mettoit à portée de le publier par parties & à mesure qu'il les avoit composées, il n'a point prétendu donner à l'ouvrage d'*Hippocrate* une nouvelle forme.

Mais comment cette division des Aphorismes en sept sections, telle qu'on la voit aujourd'hui constamment, s'est-elle introduite? Le voici, je pense.

De tous les écrits d'*Hippocrate*, le livre des Aphorismes paroît avoir été le plus répandu, le plus connu, le plus lu dans les écoles des Arabes & dans celles de l'Europe, parce qu'il étoit d'une plus grande utilité pour les médecins. Comme il étoit entre les mains de tout le monde, souvent accompagné des sept commentaires de Galien, on s'est accoutumé à cette division, qui sans être méthodique pourtant, sembla propre à soulager la mémoire; cette division devint, pour ainsi dire, de convention longtemps peut-être avant l'invention de l'imprimerie. Ce fut d'ailleurs le premier de tous les traités d'*Hippocrate* qu'on ait imprimés; on en fit une édition latine à Venise en 1495, *in-folio*. C'est la version de Constantin l'Africain; on y a joint les commentaires de Galien. Cette verrsion de Constantin, divisée en sept sections, fut ensuite réimprimée. On cita les Aphorismes d'après ces éditions, & la division en sections subsista, parce qu'on crut qu'elle aidoit à vérifier les citations fréquentes faites par ceux qui écrivoient.

Quelqu'un ayant découvert une série d'aphorismes, en grec, Antoine Musa Brassavolo, médecin de Ferrare, les fit imprimer sous le titre de *Section huitieme*, à la suite de l'édition des sept sections, qu'il publia, vers l'an 1541 *in-folio*. Cette huitieme section ne fut point universellement adoptée, parce que ces aphorismes portoient avec eux des caractères non équivoques de supposition & que plusieurs de ces aphorismes sont indignes d'*Hippocrate*. (1)

On les trouve, depuis la fin du siècle précédent, dans la plupart des éditions qu'ils défigurent.

Nous avons observé que le livre des aphorismes fut celui des écrits d'*Hippocrate* qui fut imprimé le premier: nous ajoutons que ce fut celui qui a eu le plus grand nombre de commentateurs, & le plus d'éditions; le relevé que j'ai fait de celles-ci m'en a montré cent quarante-deux. Plusieurs, sans doute, ont échappé à mes recherches. Mais on peut bien estimer à quatre-vingt mille le nombre d'exemplaires produits par ces cent quarante-deux éditions. Les unes sont en grec & en latin, les autres sont seulement en latin, & très-peu en langue vulgaire.

Il n'est pas possible de faire l'analyse du livre des aphorismes; tout ce qu'on peut en dire, c'est que ce sont des axiômes qui donnent des idées nettes sur les maladies, sur les signes bons & mauvais, qui guident le médecin & lui apprennent à ne pas troubler la nature, ou à la seconder lorsqu'il est nécessaire.

2°. Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων: *de aëribus, aquis, locis*; des airs, des eaux, des lieux.

Dans cet ouvrage, *Hippocrate* donne des notions sur la température des différentes saisons de l'année, sur les vents qui règnent, sur les eaux, sur la position des villes, sur la différence des contrées, sur les maladies auxquelles elles sont exposées, sur la manière de vivre des hommes qui y ont établi leur demeure; tous objets qui méritent la plus sérieuse attention d'un médecin qui va se fixer dans une ville.

Ce traité mérite d'être lu & médité; & si l'on profite des instructions qu'il renferme, on acquerra des connoissances utiles à ses concitoyens, dont on préviendra les maladies, ou qu'on traitera du moins

(1) Gal. *comment.* 4. *in lib. de vict. rat in morbis acutis in proëmio declarat multos aphorismos additos fuisse, &c....*

avec plus d'avantage & de succès; & l'on obtiendra certainement leur confiance & la réputation d'un bon médecin.

3°. Προγνωστικόν, *prænotiones*; prénotions.

Galien le cite fort souvent; il assure qu'*Hippocrate* en est véritablement l'auteur, & que tout le monde en convient : ἐν τοῖς ὁμολογουμένοις Ἱπποκράτους ...νησιοις. Il est cité d'ailleurs par Cœlius Aurélianus, par Aëtius, par Paul d'Egine, trois médecins qui ont bien mérité de l'art par leurs écrits, dont la lecture peut encore être utile à ceux qui sont en état de les étudier dans la langue grecque ou dans les versions latines.

Le titre de ce livre, *Prénotions*, indique l'objet que s'est proposé *Hippocrate*. C'est d'apprendre, par les signes que présentent les maladies, à connoître d'avance l'événement, soit pour la guérison, soit pour la mort. Il dit, en commençant, que le médecin qui possédera ce talent, gagnera la confiance des malades, mais qu'il sera bien plus capable de leur rendre la santé. Il est impossible, ajoute-t-il, de guérir tous les malades; il seroit bien plus avantageux pour l'humanité de guérir, que de prévoir ce qui doit arriver. Mais puisque, parmi les malades, les uns meurent par la violence du mal, avant que d'appeler le médecin; que d'autres périssent tout-à-coup, après avoir invoqué son secours; ceux-ci le lendemain, ceux-là un peu plus tard, avant que le médecin ait employé les secours de l'art; il est donc important qu'il connoisse la nature de ces maladies meurtrières, & jusqu'à quel point elles lui sont supérieures.

4°. Κατ' ἰητρεῖον.

Pour bien entendre ce que signifie ἰητρεῖον, ou ἰατρεῖον, il faut savoir que quelquefois chez les Grecs, le mot qui désignoit un artiste, exprimoit par un léger changement ou addition, le lieu où il exerçoit son art; ainsi de γναφεύς, un foulon, on formoit γναφεῖον, le lieu où il travailloit de son métier; χαλκεύς, un ouvrier en cuivre, χαλκεῖον, sa boutique; c'est ainsi que du mot ἰατρός, un médecin, on avoit fait ἰατρεῖον, le lieu où le médecin pratiquoit.

Rappelons-nous qu'environ cent ans avant *Hippocrate*, un autre médecin, sorti de l'école de Crotone, fut fait esclave, & conduit en Perse; que là il guérit Darius d'une luxation du pied; que ce prince le combla de présens, qu'il mangeoit à la table de Darius, & qu'il lui donna une maison.

L'historien Hérodote, de qui nous tenons tous ces faits, ne dit rien sur l'usage de cette maison. Il paroît qu'elle fut donnée à Démocède, pour servir, comme cela se pratiquoit déjà probablement en Grèce, à recevoir les malades en état de se transporter pour demander & obtenir les secours chirurgicaux dont ils avoient besoin.

Ce qui est certain, c'est que cet usage existoit en Grèce long-temps avant Galien, qui observe que dans les villes on donnoit aux médecins une vaste maison, dans laquelle ils traitoient les maux qui avoient besoin du secours de leurs mains.

C'est cette maison, fournie aux dépens du public, qu'on désignoit par le mot ἰατρεῖον; c'est-à-dire, le lieu où le médecin étoit logé, & où pouvoient se rendre, pour être pansés, ceux qui venoient d'être blessés : c'étoit sans doute pour les pauvres attaqués de ces maladies externes que cet établissement avoit été spécialement formé.

Durant plus de deux cents ans, en France, à Paris sur-tout, fut en vigueur une loi qui ordonnoit aux chirurgiens d'avoir au rez-de-chaussée une salle, pour y recevoir ceux qui se trouvoient mal dans la rue, ou auxquels il arrivoit quelqu'accident, de quelque nature qu'il fût. J'ai vu cet usage existant à Paris; il est tombé en désuétude depuis environ quarante-cinq ans.

D'après ce qui vient d'être dit, on conçoit que ce titre, κατ' ἰητρεῖον, indique l'objet qui est traité dans ce livre; ce mot signifie en effet : Détail de tout ce qui doit se trouver & se faire dans la maison du médecin, mais relativement à la chirurgie.

Remarquons qu'il n'est pas dit la maison du chirurgien, bien que dans ce livre il soit uniquement question de chirurgie, mais la maison du médecin; c'est qu'alors, on n'avoit pas encore divisé l'exercice de l'art : n'oublions pas que la médecine traite par trois moyens, la diète, les médicamens & la chirurgie, & ces trois moyens étoient entre les mains d'un même homme, qu'on appeloit guérisseur ou médecin.

Galien, qui a fait sur ce livre un commentaire divisé en trois parties, dit que ce traité d'*Hippocrate* n'avoit pas été destiné à être rendu public; qu'il étoit écrit en notes; qu'après la mort d'*Hippocrate*, il fut transcrit par un copiste qui fit entrer dans le texte tout ce qu'il avoit trouvé en marge, & qu'ainsi cet ouvrage est imparfait.

Quoi qu'il en soit, après avoir indiqué la position que doit prendre le médecin pour avoir un jour favorable lorsqu'il veut opérer, l'attitude qu'il doit tenir, le vêtement qu'il doit avoir pour n'être pas gêné; après avoir recommandé que les ongles ne soient ni trop courts, ni trop longs, il passe aux bandages différens selon les cas & les maladies, objet qui forme seul les trois quarts de ce petit écrit. Il est à propos d'observer que trois médecins, Dioclès, Philotime, Manteias, ont composé un

un ouvrage qui portoit le même titre, & qui traitoit de la chirurgie.

5°. Επιδημιῶν, *des épidémies*. Ce traité est composé de sept livres; mais on ne reconnoît pour être d'*Hippocrate* que le Ier & le IIIe.

Dans le premier, *Hippocrate* décrit les constitutions de trois années qu'on ne fixe point; ces constitutions ont été observées à Thâse, île de la mer Égée, non loin d'Abdère, ville la plus méridionale de la Thrace.

Ces descriptions embrassent l'état de l'atmosphère dans chaque saison, & les maladies qui se sont manifestées.

A la suite de la troisième constitution est l'histoire de quatorze malades; on y rend compte jour par jour des progrès & de l'état de la maladie, ainsi que de sa terminaison.

Voici le résultat de ce compte rendu:

MALADES.	MORTS. Quantième de la maladie.	JUGÉS OU GUÉRIS. Quantième de la maladie.
1r homme,	6e jour.	
2e homme,	11e jour.	
3e homme,		17e jour.
4e *femme*,	20e jour.	
5e *femme*,		80e jour.
6e homme,		après 80e jour.
7e homme,		5e jour.
8e homme,	7e jour.	
9e homme,	3e jour.	
10e homme,		40e jour.
11e *femme*,	6e en convulf.	
12e homme,	11e jour.	
13e *femme*,		14e jour.
14e *femme*,		11e jour.

Parmi ces quatorze malades étoient neuf hommes & cinq femmes; sept sont morts, savoir cinq hommes & deux femmes; sept furent guéris, savoir quatre hommes & trois femmes.

Le IIIe livre des épidémies commence par l'histoire de douze malades:

MALADES.	MORTS. Quantième de la maladie.	JUGÉS OU GUÉRIS. Quantième de la maladie.
1r homme,		10e jour.
2e homme,	27e jour.	
3e homme,		40e jour.
4e homme,	5e jour.	
5e homme,		10e jour.
6e *fille*,	7e jour.	
7e *femme*,	5e jour.	
8e jeune h.,	7e jour.	
9e *femme*,	sans date.	
10e *femme*,	7e jour.	
11e *femme*,	7e jour, phrénét.	
12e *jeune f.*,	14e jour.	

Parmi ces douze malades étoient six hommes & six femmes. Neuf moururent, savoir trois hommes & six femmes. Trois hommes guérirent.

L'auteur décrit ensuite la constitution d'une année, à Thase, & les maladies qui régnèrent. Il observe que le printemps fut très-mal sain, & que beaucoup de personnes moururent; que l'été fut plus favorable, & qu'il y eut peu de morts; mais qu'en automne, la fièvre quarte emporta beaucoup de monde.

Il donne ensuite l'histoire de seize malades, dont il expose l'état jour par jour.

MALADES.	MORTS. Quantième de la maladie.	JUGÉS OU GUÉRIS. Quantième de la maladie.
1r homme,	120e jour.	
2e *femme*,	80e jour.	
3e homme,	10e jour.	
4e homme,	4e jour, phrénét.	
5e homme,	4e jour.	
6e homme,		4e jour.
7e *fille*,		27e jour.
8e homme,		34e jour.
9e homme,		120e jour.
10e homme,		24e jour.
11e *femme*,		après le 3e jour.
12e *fille*,		6e jour.
13e homme,	34e jour.	
14e *femme*,	17e jour, phrénét.	
15e *femme*,	21e jour, phrénét.	
16e jeune h.,	24e jour, phrénét.	

De ces ſeize malades, neuf meurent, ſavoir cinq hommes & quatre femmes; ſept guériſſent, ſavoir, quatre hommes & trois femmes.

Ce ſont les obſervations répétées au lit des malades, & communiquées aux médecins, qui ont favoriſé les progrès de l'art : ce ſera par elles encore qu'il parviendra à un plus haut point de perfection.

La route eſt indiquée; chacun peut la ſuivre; ceux qui marchent ſur les pas des anciens, & qui feront de ſemblables obſervations, éclaireront leur propre pratique, augmenteront leurs lumières, deviendront d'excellens médecins, obtiendront de leurs concitoyens la confiance & l'eſtime; récompenſe bien capable de ſatisfaire une ame vertueuſe & ſenſible.

Le 6e. traité, reconnu pour être d'*Hippocrate*, a pour titre : *περὶ διαίτης ὀξέων : de victu acutorum ;* de la diéte dans les maladies aiguës.

Il décrit la manière de preſcrire aux malades, ſuivant les indications des différentes maladies aiguës, la tiſane, la ſaignée, l'ellébore, le peplium, les alimens, le pain, le vin, l'eau, l'hydromel, l'oxymel, le vinaigre. Il parle enſuite des qualités des alimens.

Ce traité a été commenté par Galien, qui a diviſé ſon travail en quatre parties.

Le 7e. traité, compoſé par *Hippocrate*, eſt intitulé : *περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων. De vulneribus capitis.*

Ce livre contient des préceptes utiles, & peut encore être lu avec fruit. Galien a fait un commentaire ſur ce livre.

Le 8e. enfin, eſt le traité des fractures; *περὶ τῶν ἀγμῶν.* Galien qui l'a commenté, a diviſé ſon travail en trois ſections.

EDITIONS DES ŒUVRES D'HIPPOCRATE.

Editions Grecques.

1526. HIPPOCRATIS *omnia opera, græcè.* Venetiis. Aldus, in folio.

C'eſt la première édition.

1538. *Omnia opera, græcè.* Baſileæ. Froben. in-folio.

Cette édition eſt préférable à la précédente; le texte eſt plus exact.

Editions Grecques & Latines.

1588. HIPPOCRATIS *omnia opera, græc. & lat.* Ex recenſione MERCURIALIS. Venet. Junt. in-fol.

On reproche à cet éditeur d'avoir fait des changemens dans le texte.

1595. HIPPOCRATIS *omnia opera, græcè & latinè.* Ex recenſione FOESII. Francof. Aubrius, in-fol.

Ce texte, revu avec ſoin par Foës, & ſa verſion, ont été pluſieurs fois réimprimés.

Savoir, 1621. in-fol.
1624. in-fol.
1647. in-fol.
1657.

1639. *Magni* HIPPOCRATIS Coi & CLAUDII GALENI *pergameni, medicorum principum, omnia opera in xiij tomos diſtributa.* Lutet. Pariſ. in-folio.

René Chartier, médecin de la faculté de Paris, éditeur des Œuvres d'*Hippocrate* & de Galien, publia les huit premiers tomes en 1639, & les neuvième & dixième en 1649. Chartier, étant mort en 1654, les trois autres tomes (XIe. XIIe & XIIIe.) n'ont paru qu'en 1679 par les ſoins de Blondel & Lemoine, médecins de la même faculté.

Cette grande entrepriſe n'a pas répondu à l'attente des médecins. Le texte & la verſion ſont également incorrects. Ce qui fait rechercher cette édition, c'eſt qu'elle réunit les écrits d'*Hippocrate*, & ceux de Galien, ſon commentateur.

1665. HIPPOCRATIS *omnia opera*; edidit Van der Linden Lugd. Batavorum, in-8°. 2 vol.

Cette édition eſt très-bien imprimée, & a l'avantage de pouvoir être, par ſa forme, plus facilement conſultée; mais on reproche à l'éditeur d'avoir été trop hardi dans les corrections qu'il a faites au texte.

Pluſieurs écrits réunis, en grec & en latin.

1579. HIPPOCRATIS *viginti duo commentarii, tabulis illuſtrati*, gr. & latinè. A Theodoro ZUINGER. Baſileæ, in-folio.

Verſions latines.

On a dit qu'on avoit traduit en latin *Hippocrate*; que cette verſion exiſtoit dès le cinquième ſiècle; ce qu'on appuie par un paſſage de Caſſiodore. (*De divin. lection. c. 31. edit. Pariſ. 1589. in-fol. pag.* 341.

Il est vrai que Cassiodore s'exprime ainsi : *Legite Hippocratem atque Galenum latinâ linguâ conversos.* Sans doute ceci veut dire : *Lisez Hippocrate & Galien traduits en langue latine* ; & semble donner à entendre que c'étoit une version de tout *Hippocrate* & de tout Galien ; mais en continuant de lire le reste du chapitre, il est évident que ce n'est plus une version de tous les ouvrages de ces deux médecins, mais seulement d'un traité de pratique sous le nom d'*Hippocrate* peut-être, & de la thérapeutique de Galien adressée à Glaucon.

La perte de ces deux versions n'est pas grande.

En voici de plus importantes :

1°. 1525. HIPPOCRATIS, *octoginta volumina*, per FABIUM CALVUM, Rhavennatem *latinitate donata.* Romæ ex ædibus Francisci Minitii Calvi, novocomensis. *In folio.*

C'est la première des versions des Œuvres d'*Hippocrate*, qui ait été faite & imprimée. Le style de l'interprète est rude, peu clair ; & souvent des mots du texte ne sont pas rendus.

2°. 1526. HIPPOCRATIS *opera*, *in lucem edita*, *& latinitate donata*, per FABIUM, rhavennatem ; Guillelmum COPUM, basileensem ; Nicolaum LEONICENUM ; Andream BRENTIUM...... Basileæ. Cratand. *In-folio.*

3°. 1535. HIPPOCRATIS *opera omnia.* Lugduni, apud Scipionem de Gabiano. *In* 8°. 2 vol.

Cette édition est devenue rare.

4°. 1546. HIPPOCRATIS *opera*; per Janum CORNARIUM latinâ linguâ conscripta. Basileæ, Froben. & Episcop. *in-folio.*

Cette première édition de Cornarius est accompagnée d'une assez ample table. C'est sur cette édition que Matth. *Pinus* (ou Pine) a disposé son *Index.*

1546. —— Ejusdem Cornarii versio. Venetiis, apud Hieron. Scottum. *in-folio.*

1546. —— Parisiis. Apud Carol. Guillard. *in*-8°. Ex Lindenii testimonio.

1546. —— Venetiis apud Joan. Gryphium. *in*-8°. 2 tom.

Il n'est pas certain que cette édition existe, quoiqu'il en soit fait mention par plusieurs bibliographes.

1553. —— Ejusdem CORNARII *versio.* Basil. Froben & Episcop. *in-folio.*

C'est la seconde édition, revue & corrigée par Cornarius.

1554. —— Ejusdem CORNARII versio. Basil. Froben & Episcopi. *in*-8°. 2 tom.

1558. —— *Ejusdem* CORNARII *versio*, cum argumentis in singulos libros, & indice copiosissimo, per Joannem Calmannum, Genpingensem, medic. *in-folio.*

C'est la meilleure de toutes les éditions de la version latine de Cornarius.

1564. —— Ejusdem CORNARII versio. Lugduni, apud hæredes Jacobi Junctæ. *in-folio.*

Cette édition est très-nette ; & passe pour être assez exacte.

(*Marinelli commentaria.*)

1575. —— *Ejusd.* CORNARII *versio*, *cui addita sunt commentaria* Jo. MARINELLI. Venetiis, apud Jo. Valgrisium. *in-folio.*

1610. —— *Ejusd.* CORNARII *versio*, *cum commentariis* MARINELLI. Vincentiæ, Franc. Lenius, & Orl. Jadra, *in-folio.*

1619. —— *Eadem cum commentariis Marinelli*, apud Hieronymum & Alexandrum Polum. *in fol.*

1679. —— *Eadem versio*, *cum commentariis* MARINELLI. Venetiis, typis Abbundii Menafolii. *in-folio.*

1739. Eadem versio, cum commentariis MARINELLI unâ cum Petri Matthæi Pini indice. *in-folio*, tom. 3.

Nous n'avons indiqué que les principales éditions d'*Hippocrate*. Plusieurs de ses ouvrages ont été publiés séparément, les uns avec commentaires, les autres sans commentaires. Il seroit trop long d'entrer dans ce detail. Nous dirons seulement que de tous les livres d'*Hippocrate*, celui qui a été le plus souvent imprimé, est le livre des Aphorismes ; le relevé, que j'en ai fait, offre 142 éditions ; il y en a certainement un bon nombre à ajouter pour completter cette liste. (GOULIN.)

HIPPOLITHE. (St.) (*Eaux min.*)

C'est un village des Cévènes sur la Vidourle, à deux lieues d'Andreuse, & à quatre d'Alais : on y trouve une source minérale peu connue.

(MACQUART.)

HIPPOLITE. (*Pathologie vétérinaire.*)

Quelques auteurs se servent de ce nom pour désigner le bezoard ou la pierre qui se forme dans

la véſicule du fiel, dans l'eſtomac & dans les inteſtins de quelques chevaux, & qui ſe trouvent quelquefois dans les crottins. M. Lémery dit qu'il s'eſt trouvé dans la veſſie d'une cavale, une pierre de cette eſpèce, de la groſſeur d'un melon ordinaire, mais plus arrondie, fort peſante, inégale, & raboteuſe à ſa ſurface, & couverte d'une croute liſſe & luiſante d'un brun rouge. Après avoir été ſechée au ſoleil, elle peſoit vingt-quatre onces. (*Dict. des drogues.*) Dans le journal des Savans de *1666*, il eſt parlé d'une pierre tirée du corps d'un cheval d'Eſpagne, qui peſoit quatre livres quatre onces & demie. Ces ſortes de pierres ſont chargées d'huile & de beaucoup d'alkali volatil; on les regarde comme ſudorifiques, propres à tuer tous les vers & à réſiſter au venin. *Voyez* BEZOARD. (A. E.)

Ces ſortes de bézoard ſont fort communs, & j'en ai dans mon cabinet une grande quantité auſſi différens par le poids, que par la configuration & la groſſeur.

(HUZARD.)

HIPPOMANÈS. (*Art vétérinaire.*)

(*Voyez* le mot HARAS & le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

(HUZARD.)

HIPPOMANES. *Hippomanis.* (*Mat. méd.*)

On ne peut aſſez admirer avec quelle confiance Pline rapporte l'origine & les uſages de l'*Hippomanes*, qu'il dit être une excroiſſance de la groſſeur d'une figue & d'une couleur noire, qui paroît ſur le front du poulain au moment de ſa naiſſance, & que la jument dévore à l'inſtant, enſorte même que ſi elle eſt prévenue, elle refuſe d'allaiter le nouveau-né. Un des commentateurs de Pline ajoute dans un autre endroit, que le mot *Hippomanes* étoit appliqué à trois choſes différentes; 1°. à une herbe qui croît dans l'Arcadie, & dont Théocrite fait mention. 2°. A l'excroiſſance noire dont parle Pline, & que les anciens croyoient produite ſur le front du poulain nouveau-né. 3°. A une liqueur gluante, ſemblable au ſperme, mais plus liquide, qui s'écoule de la vulve d'une jument lorſqu'elle eſt en chaleur. Les notions, que les anciens ſe formoient de l'*Hippomanes*, étoient, non-ſeulement inexactes ſur ſon origine & ſa détermination, mais les vertus qu'on lui attribuoit, étoient dériſoires, puiſqu'on croyoit que l'*Hippomanes* pouvoit ſervir à préparer un philtre dont les femmes ſavoient ſe ſervir pour égarer la raiſon de ceux dont elles vouloient ſe faire aimer. L'imagination des poëtes avoit contribué à groſſir l'erreur, puiſque Juvenal fait ſervir tout le front du poulain nouveau-né, à préparer un philtre.

Ut avunculus ille Neronis
Cui totam tremuli frontem Cæſonia pulli
Infudit......

Il eſt inutile de réfuter les contes de vieilles femmes, & il ſuffit de rapporter ce que l'obſervation peut avoir appris de certain ſur l'*Hippomanes*.

Pour bien entendre l'origine de ce produit animal, il faut rappeller ſommairement ce que l'anatomie a appris ſur l'allantoïde des fœtus des quadrupèdes, comme ceux des jumens, des chiennes, des biches, &c. C'eſt une membrane tranſparente & contiguë au chorion. Ce n'eſt point préciſément un involucre général du fœtus dans la mère, car il ne couvre qu'une petite partie de l'amnios, dans les biches ſurtout, où il eſt logé en grande partie dans les cornes de l'utérus; dans les jumens, les chiennes & les chates, l'allantoïde eſt en tout ſens interpoſé entre le chorion & l'amnios. Ce ſac eſt formé probablement par la dilatation de l'ouraque qui aboutit par ſon autre extrémité au fond de la veſſie, & au moyen duquel il reçoit l'urine; & en effet, on trouve ordinairement une grande quantité de ce fluide dans ce ſac. L'allantoïs eſt doublée à l'extrémité de ce canal, pour empêcher le retour de l'urine dans la veſſie.

Or, dans l'urine dont l'allantoïs eſt le réſervoir, on trouve un petit corps charnu qui flotte dans ce fluide & qu'on remarque ſurtout dans les jumens; c'eſt-là l'*Hippomanes* véritable qu'on a ſuppoſé ſi fauſſement adhérer au front du poulain. C'eſt une matière qui a diverſes formes, mais qui n'offre rien d'organiſé; elle ſemble compoſée de petites lames dans toute ſon étendue; c'eſt une ſorte de ſuc épaiſſi, ou plutôt un ſédiment du liquide où on le trouve, & dès-lors doit diſparoître tout le merveilleux dont l'imagination des anciens s'étoit plu à l'embellir. Il faut avouer qu'on ne ſait ni comment il s'engendre, ni comment il ſe nourrit, car il n'a aucune connexion ni attache, ſoit avec le fœtus ſoit avec le placenta.

(PINEL.)

HIPPOPATHOLOGIE. (*Art vétérinaire.*)

Si la connoiſſance des maladies internes du corps humain eſt difficile à acquérir, celle des maladies internes du cheval ne doit pas l'être moins, puiſqu'il ne peut ſe faire entendre, ni déſigner l'endroit de ſa douleur; auſſi l'hippiatrique eſt-elle un art dont les progrès ont été lents, ceux même qu'on a faits, n'éclaireroient pas encore aſſez pour qu'on puiſſe ſe flatter de marcher hardiment & ſans s'égarer, lors ſurtout qu'il s'agit de prononcer ſur le ſiège d'une maladie, elle n'a guère de moyens de diſtinguer & de reconnoître ſûrement la partie affectée, on ne peut alors tirer que des conjectures,

& se guider sur les observations qu'on a faites ; dans ce sens la maréchallerie est totalement conjecturale & empirique. Celui qui aura plus de bon sens, de justesse & de discernement, tirera des conjectures plus exactes ; celui qui aura recueilli plus d'observations fondées sur une bonne théorie, c'est-à-dire, sur la connoissance de l'économie animale, pratiquera & plus sûrement & plus heureusement ; mais celui qui réunira tous ces avantages, sera le meilleur hippiatre.

Cependant quoique l'hippiatrique ou la connoissance des maladies internes du cheval soit difficile, il ne faut pas croire que ce soit une science aveugle ; elle a des principes vrais & des règles certaines sur lesquelles sont appuyés ses préceptes ; ces principes dérivent de l'hippotomie, de la physiologie & de la pathologie. La première enseigne la structure des parties du cheval ; la seconde, en apprend & en explique le méchanisme & l'usage ; la troisième, développe l'histoire des maladies, en assigne les causes, en marque le diagnostic, en prédit les bons & les mauvais succès, décrit enfin la méthode de les traiter & de les guérir. Avec ces connoissances on risque moins de s'égarer, & si l'on y joint les observations déjà faites, & celles qu'on peut faire soi-même, on possédera tout ce qu'il faudra savoir pour être véritablement hippiatre, & mériter un jour la confiance & l'estime du public, récompense flatteuse & bien digne de l'ambition d'un homme raisonnable : l'espoir de les mériter un jour soutient dans les travaux, console dans les disgraces, émousse les traits de la jalousie, encourage à imaginer de nouveaux moyens de guérison, anime à faire des expériences & des tentatives toujours utiles quels qu'en soient les succès, & dédommage amplement l'artiste du sacrifice qu'il a fait de ses peines, de ses veilles, de ses sueurs, de sa fortune même.

Plus conjecturale que la médecine des hommes, l'hippiatrique cependant ne doit pas être rejettée. Où en serions-nous, s'il ne falloit admettre que ce qui est parfaitement certain ? Il y a une infinité de degrés entre le faux & l'évidence : les sciences les plus démonstratives se servent du probable & du possible, toutes nos connoissances sont aidées par les conjectures. La réunion des vraisemblances concourt à former une certitude.

Dans une grande obscurité, on ne doit pas mépriser une foible lumière, parce qu'il vaut mieux être éclairé un peu, que de ne l'être pas du tout. Une foible lumière, il est vrai, ne dissipe pas entièrement les ténèbres, mais elle dirige nos pas. Si l'on réunissoit plusieurs foibles lumières semblables, elles formeroient par leur assemblage un flambeau qui répandroit de tous côtés une clarté vive, capable de nous guider dans la route que nous voudrions prendre ; il en est de même à l'égard de l'hippiatrique ; quoiqu'un signe seul dans une maladie ne fasse pas une certitude, il y répand néanmoins un peu de lumière ; & à sa faveur nous marchons avec plus de hardiesse & de sécurité dans le traitement de cette maladie, que si ce signe nous manquoit ; il forme une probabilité qui devient plus grande & se fortifie si elle est jointe à une autre ; c'est ainsi que de la réunion de plusieurs signes ou de plusieurs probabilités, il naît une certitude plus ou moins grande, selon la quantité ou l'évidence des signes ou des probabilités.

Lors donc qu'un cheval bat des flancs, on soupçonne que la circulation n'est pas libre dans les poumons ; s'il y a fièvre, la conjecture devient plus forte ; mais s'il y a des sueurs, abattement, tristesse & difficulté de respirer, on est assuré que c'est une maladie inflammatoire de la poitrine ; la réunion des symptômes fait une certitude sur l'existence & la nature de cette maladie.

Dans certains cas, on connoît la maladie sans crainte de se tromper ; c'est lorsqu'elle est accompagnée de symptômes qui lui sont propres, qui la caractérisent spécialement, qui ont été constamment observés & vérifiés par l'ouverture des cadavres : telle est la pousse annoncée par les grandes inspirations habituelles, & par l'expiration en deux tems ; & la rupture de l'estomac par le vomissement.

Il y a d'autres cas, où sans avoir une certitude physique de la maladie, on est néanmoins moralement assuré de son siège & de sa nature par la réunion des vraisemblances & des probabilités tirées des accidens & des circonstances ; ainsi lorsqu'un cheval a en même-temps, fièvre, toux & difficulté de respirer, qu'il est en sueur, dans l'abattement & la tristesse, on est moralement sûr que c'est une pleurésie. C'est de la médecine dogmatique qu'on tire ces secours : c'est de la connoissance des causes & des symptômes, de l'action des solides & des fluides, & de leurs rapports entr'eux, qu'on tire ces lumières sur la nature & le siège des maladies.

Dans d'autres cas encore, sans être moralement assuré de la nature du mal, on a cependant de fortes raisons de croire que c'est telle maladie ; c'est lorsqu'il n'y a que des signes communs ; mais que ces signes sont toujours les mêmes & en même nombre. Ainsi, lorsque le cheval se lève & se couche, qu'il se tourmente & bat la terre avec ses pieds de devant, on n'est pas certain que le cheval soit attaqué de tranchées, mais on a de fortes raisons de le penser. Il y a d'autres cas, enfin, où il n'est pas possible de connoître l'espèce du mal ; par exemple, lorsque le cheval est simplement triste, avec dégoût, sans fièvre, sans sueur & sans aucun symptôme propre à telle ou

telle maladie ; on est alors fort embarrassé : c'est ici l'écueil de l'hippiatrique & de l'hippiatre, mais si dans ces occasions on ne peut tirer avantage de l'étude de la physiologie & de la pathologie, il nous reste, au moins, quelques ressources dans l'usage des remèdes les plus doux, & puisqu'il n'est pas possible de reconnoître l'espèce de la maladie, il faut tâcher de découvrir à quel genre elle se rapporte ; si l'on prévoit que les médicamens généraux, tels que les lavemens, les saignées & les décoctions adoucissantes, bien loin d'opérer aucuns mauvais effets, ne peuvent au contraire que produire un bien, il faut les employer, on remplit les indications qu'on croit appercevoir.

Avant que de parler des maladies, je vais présenter quelques réflexions qui pourront servir de préceptes généraux dans la pratique.

1°. Pour exercer l'hippiatrique d'une manière éclairée, certaine & heureuse, il faut que la pratique soit appuyée sur la théorie, c'est-à-dire, qu'il faut être bien instruit de la structure & des usages des parties, connoître les signes & les symptômes des maladies, & ne pas ignorer les propriétés & les vertus des médicamens ; sans cela on ne peut travailler qu'en aveugle, & s'exposer à commettre continuellement des fautes plus ou moins graves. Si les maréchaux ne veulent pas s'instruire pour se mettre en état de guérir, que ce soit au moins dans la vue de s'abstenir du mal qu'ils font tous les jours par une ignorance impardonnable. En effet, n'est-il pas honteux pour l'hippiatrique, bien triste pour le public, de voir tous les jours des chevaux conduits chez des maréchaux que le public honore de sa confiance, parce qu'il leur suppose des connoissances dans leur profession, non pour être guéris, mais pour être estropiés, souvent pour y recevoir la mort.

Comme ils n'ont fait pour la plupart, aucune étude des maladies, & qu'ils n'en connoissent, par conséquent, ni le siège, ni la nature, ils commettent par ignorance des fautes presque toutes les fois qu'ils entreprennent d'y remédier. Ils n'ont qu'un petit nombre de remèdes dont ils ne connoissent ni la vertu ni la dose, pas même le nom des drogues qui entrent dans leur composition, & qu'ils donnent indistinctement dans toutes sortes de maladies, sans considérer si elles répondent aux indications de la maladie, & sans savoir si elles y sont propres ou contraires, ils ne savent guère prescrire qu'un breuvage ou un cordial dont ils voudroient voir l'effet presqu'aussitôt qu'il est pris, pour peu qu'ils trouvent qu'il est trop lent, ou qu'il agit d'une manière trop foible, ils en ordonnent une seconde dose : & la mort du cheval leur apprend que le remède, le breuvage ou cordial n'a eu que trop d'action. Ces erreurs funestes aux propriétaires de l'animal ne sont cependant pas capables de les corriger. C'est par une suite de cette ignorance destructive qu'on voit donner si souvent des cordiaux dans les tranchées & dans la dissenterie causée par des purgatifs trop violens, ou donnés à trop grande dose ; sans faire attention que ces deux maladies viennent toujours de l'inflammation des intestins, & que les cordiaux ne font qu'augmenter le mouvement du sang, & par conséquent l'inflammation. Je devois cet aveu à la vérité, je devois faire cette remarque pour ceux de mes confreres hippiatres qui sont disposés à recevoir mes avis, comme je suis disposé à recevoir les leurs. Ce que je viens de dire ne regarde qu'une partie des maréchaux : il y en a un grand nombre, sur-tout à Paris, qui, respectables par leur probité & par leur savoir, & animés d'une louable émulation, se sont livrés tout entiers à leur art, y ont acquis de grandes lumières, l'exercent avec distinction, & font honneur à la maréchallerie.

2°. Il faut s'appliquer à connoître les indications que présente la maladie.

3°. Il faut remplir avec soin chaque indication. S'il y a inflammation & chaleur, on doit rafraichir : s'il y a tension, on doit relâcher ; les vaisseaux sont-ils trop pleins, il faut les désemplir ? Remarque-t-on du relâchement dans les parties, on travaille à y rétablir le ton, &c.

4°. En remplissant les indications, il faut suivre les règles du bon sens, c'est-à-dire, que s'il se présente à la fois plusieurs indications, on doit commencer par les plus pressantes, & par celles qui peuvent être remplies sans aller contre les autres. Je suppose, par exemple, qu'on ait à traiter une pleurésie, accompagnée de toux, d'inflammation, de fièvre, de difficulté de respirer : il faut examiner chaque indication ; la toux demande les adoucissans ; l'inflammation indique les rafraîchissans : la fièvre exige les rafraîchissans & les purgatifs ; la difficulté de respirer se calme par la saignée : comment dois-je me comporter ? Les purgatifs sont irritans, échauffans & capables d'augmenter la toux, l'inflammation & la difficulté de respirer : la raison & le bon sens me disent que ces remèdes ne doivent pas être employés les premiers dans ce moment ; les rafraîchissans, les saignées & les adoucissans n'augmentent pas la fièvre ; la raison m'apprend que ce sont ceux dont je dois faire usage ; après quoi, je pourrai, sans crainte, prescrire les purgatifs. C'est ainsi qu'on doit se comporter dans le traitement de chaque maladie, dont chaque indication sera indiquée séparément, afin de s'arrêter à celle qui est la plus pressée.

5°. Quand la maladie est de peu de conséquence, & qu'elle ne se déclare par aucun symptôme évident, le parti le plus sage est d'attendre

qu'elle se manifeste, & de ne donner, en attendant que des remèdes innocens, tels que sont les lavemens, les breuvages chauds ; les cordiaux deviennent alors incendiaires, & souvent funestes à l'animal.

La partie de la médecine qui traite des maladies, s'appelle pathologie.

On entend par maladie, un état contre nature, dans lequel les fonctions animales sont anéanties ou diminuées.

On considère dans les maladies, la cause, les symptômes, le diagnostic, le prognostic & la curation.

La cause de la maladie est ce qui la produit.

Les symptômes sont les accidens qui l'accompagnent.

Le diagnostic, ce sont les signes qui la font connoître.

Le prognostic, ce sont les signes qui en annoncent les suites.

La curation, c'est la manière méthodique d'employer les remèdes capables de guérir la maladie.

On considère encore les indications & les contre-indications.

On entend par indications, l'insinuation de ce qu'on doit faire.

On entend par contre-indications, la défense, pour ainsi dire, de faire tel remède qui seroit avantageux, s'il n'y avoit pas tel accident ; par exemple, dans les tranchées, les purgatifs sont indiqués pour évacuer les matières qui en sont la cause ; mais ils sont contre-indiqués par l'inflammation & l'irritation des intestins qu'ils ne manqueroient pas d'augmenter.

On distingue dans les maladies le genre & l'espèce.

Le genre comprend plusieurs maladies. L'espèce n'en comprend qu'une.

On peut rapporter l'espèce au genre, & on doit toujours le faire quand on ne peut pas connoître l'espèce : par exemple, si les signes qui annoncent que le cheval est attaqué d'une maladie inflammatoire, ne suffisent pas pour décider si l'inflammation a son siège dans la poitrine ou dans le ventre, & quelle partie du ventre ou de la poitrine est affectée, il faut alors rapporter la maladie aux maladies inflammatoires en général, & employer les remèdes qu'on prescrit dans l'hippiatrique, parce que souvent il est difficile de s'assurer du siège de la maladie.

A raison des parties qui en sont affectées, les maladies se distinguent en celles de la tête, de la poitrine & du ventre.

A raison des signes, elles se distinguent en maladies évidentes, en maladies presque évidentes, & en maladies obscures.

(*Extrait de M. Lafosse. A. E.*) (HUZARD.)

HIPPOPOTAME *ou* CHEVAL DE RIVIÈRE. (*Hygiène & matière médicale.*)

Partie II. Des choses dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Quadrupèdes.

Hippopotamus.

M. Vaillant assure que le pied de l'*Hippopotame* est encore meilleur au goût que celui de l'éléphant ; & que les Hottentots trouvent les autres parties de cet animal, un fort bon aliment. Quoique l'*Hippopotame* soit extrêmement gras, ajoute-t-il, sa graisse n'a rien de dégoûtant, & ne produit point les mauvais effets de celle des autres animaux : les Hottentots la fondent & la boivent par écuelles, comme on avale un bouillon ; ils s'en frottent aussi le corps, soit pour rendre leurs membres plus souples, soit peut-être aussi pour écarter les insectes aîlés.

On croit, au cap de Bonne-Espérance, qu'elle suffit, prise en potion, pour guérir radicalement les personnes attaquées de la poitrine.

Les défenses de l'*Hippopotame* ont une qualité qui leur fait donner la préférence sur l'ivoire ; c'est de ne point jaunir avec le temps : on les emploie pour faire des dents artificielles.

(MAHON.)

HIPPOTOMIE. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* ANATOMIE COMPARÉE.)

(HUZARD.)

HIPPURIS. (*Pathologie.*) ἱππουρις, d'ἱππος, *equus*, cheval.

C'est un terme que l'on trouve employé par Hippocrate, pour désigner une sorte de fluxion longue & opiniâtre qui se forme dans les aînes, ou sur les parties génitales, de ceux qui vont trop souvent & long-temps à cheval. Cette incom-

modité paroît avoir été particulière aux Grecs, ou du moins plus commune de leur temps, qu'elle ne l'est aujourd'hui. (Voyez Foes, *œconomia Hippocratis.*) (Mahon.)

HIPPUS. (*Pathologie.*)

Plusieurs médecins ont appellé ainsi une affection des yeux dans laquelle ils sont perpétuellement clignotans, tremblans, & tels, pour ainsi dire, qu'on les remarque dans ceux qui sont à cheval. L'auteur des définitions de médecine dit : *L'Hippus* est une affection contractée dès la naissance, dans laquelle les yeux ne sont jamais fixes, mais dans une agitation & dans un tremblement perpétuel. C'est Hippocrate qui a donné à cette maladie le nom d'ἵππος : Elle consiste dans une affection du muscle qui soutient l'œil, & qui embrasse la base de cet organe. (*Extr. du Dict. de* James.)

(Mahon.)

HIRE. (Jean-Nicolas, de la)

Né à Paris, le 26 juillet 1685. Il fit ses premières études au collège des Jésuites, sous le père Savaler. Etant en seconde & en rhétorique, son génie se développa & son goût extraordinaire pour l'étude le fit surpasser la plupart de ses condisciples. Il fit ensuite sa philosophie au collège de Beauvais, se fit recevoir maître ès-arts, & manifesta dès-lors ce goût pour les mécaniques dans lesquelles il se distingua dans la suite avec une adresse si particulière. Opiniâtre dans le travail, il orna son esprit de recherches curieuses, qui le déterminèrent à étudier la médecine. Il fut reçu bachelier le 31 mars 1708, & docteur le 29 octobre 1710. Ses talens dans les mécaniques, la peinture, le tour, la poësie, l'astronomie, l'optique, la botanique, & les dissections anatomiques, le firent recevoir en 1709 en qualité de botaniste, à l'académie des Sciences.

Il donna à l'académie plusieurs mémoires sur la botanique, & entr'autres sur les fleurs des figues & sur le *dracocephalon.* Le goût qu'il avoit pour cette science lui fit chercher les moyens de conserver les plantes en leur entier ; pour cet effet, il s'avisa d'un expédient inconnu jusqu'alors. C'étoit d'en tirer une empreinte sur le papier. Cette expérience réussit, & la planche ainsi représentée & retouchée par son pinceau, surpassa en beauté le dessin & même la gravure. C'est avec ce procédé qu'il a fait plus de quatre à cinq cents plantes admirées pour la beauté, la vérité & l'exactitude.

Au goût pour la botanique, il joignoit, comme nous l'avons dit, celui des sciences méchaniques ; il demanda à l'académie le changement de sa place de botaniste en celle de méchanicien. Il l'obtint, se livra à ce travail, & donna sur cette matière plusieurs machines de son invention & d'une grande utilité. Dans ses loisirs, il faisoit des verres d'optique, des montres, des ouvrages au tour, & se livroit par-dessus tout à l'étude de la médecine. Il faisoit de fréquentes conférences sur cette science avec trois de ses confreres ; chacun écrivoit ses remarques ; comme *la Hire* étoit bon anatomiste, il tenoit ordinairement le scalpel ; & à titre de géomètre, il expliquoit le méchanisme des parties.

En 1715, la faculté le nomma pour professer la botanique ; en 1712, on le nomma professeur de pharmacie & de chimie, & la même année il fut choisi pour être médecin à l'Hôtel-Dieu. En 1726, il fut nommé professeur pour la troisième fois, & la chaire des écoles lui fut donnée. Le professeur des écoles exerce pendant deux ans, & il est d'usage qu'il fasse un discours pour la rentrée des écoles. *De la Hire* en fit un sur la géométrie, & prouva l'utilité de cette science dans la médecine, théorique & pratique. Ce discours a été regardé comme un chef d'œuvre pour la justesse & la recherche des choses, & pour la noblesse & la pureté de l'expression.

Des travaux excessifs altérèrent sa santé naturellement fort délicate, & sur la fin d'avril 1727, il fut attaqué d'une maladie de langueur. Elle le conduisit bientôt au tombeau ; il mourut le 18 juin 1727, après avoir souffert les douleurs les plus violentes. A l'ouverture de son corps, on trouva les poumons remplis de tubercules, de scirrhes & de pierres ; le poumon droit étoit desséché & adhérent à la pleure ; on trouva trois polypes dans le cœur, & un abcès considérable dans la partie concave du foie. Tout son corps étoit desséché par la longueur de la maladie & par les sueurs colliquatives. Il fut inhumé dans l'église Saint-Séverin, où ses amis MM. Bertrand, Baron & Adam, lui firent cette épitaphe :

Lahirus moritur, schola mœret, & ingemit ordo
Doctorum, talem vixque tulêre virum.
Viribus ingenii magnus, probitateque major,
Unus si numero, dote nec unus erat.

La Hire est auteur de deux thèses soutenues aux écoles, l'une par lui-même ; le 19 décembre 1709 : *An ab insolenti aëris temperie, Therapeia nova? Concl. aff.* — L'autre, par Elie Col de Villars, le 22 janvier 1711. *Est-ne animalium robustissimus homo? Concl. aff.* — Nous le croyons aussi auteur de celle-ci. *Potest-ne stare visio absque crystallino? Concl. aff.* Il soutint cette thèse le 20 décembre 1708.

Il donna à l'Académie les mémoires suivans :

1°. *De l'analogie qu'il y a entre les plantes & les animaux, & de l'utilité qu'on en peut retirer.*

2°. *Pourquoi*

2°. *Pourquoi en 1709 il n'y a eu quasi que les vieux arbres qui gélèrent*? Lu le 30 avril 1710.

On trouva dans les manuscrits plusieurs mémoires à lire, qui dépendent de celui-ci.

3°. *L'explication & l'usage de la machine à engréner.* Lu le 24 mai 1710.

4°. *Expérience sur la sensitive.* Ce mémoire n'a pas été lu à l'Académie.

Les mémoires suivans y ont été lus.

1°. *Observation d'un phénomène qui arrive à la fleur d'une plante, nommée par Breynius DRACOCEPHALON AMERICANUM, lequel a du rapport avec le signe pathognomonique de la catalepsie.* 20 juillet 1712, pag. 212.

2°. *Observations sur les figues*, avec figures. 17 août 1712, pag. 278.

3°. *Sur une observation singulière de la luette.* 1712.

4°. *Mémoire sur la construction d'une pompe qui fournira continuellement de l'eau dans le réservoir.* 5 décembre 1716, pag. 322.

On trouva de plus dans ses manuscrits plusieurs ouvrages sur la médecine, dont aucun n'étoit achevé. On y trouva aussi quantité de pièces de vers latines & françoises. Ses tableaux en différens genres, ses instrumens de tour, d'optique, de méchanique, d'horlogerie, & toutes ses machines ont été vendus pour la plupart. Sa famille se réserva les 430 plantes si parfaitement exécutées, dont nous avons parlé. Le prince Eugéne les acquit par la suite; & elles sont aujourd'hui dans la bibliothéque de l'empereur. (ANDRY.)

HIRONDELLE. (*Mat. médic.*) *Hirundo.*

Il y a un assez grand nombre d'espèces d'*Hirondelle*, dont cinq sont communes en Europe, & ont été employées indifféremment en médecine: elles ne le sont plus. Leur chair passoit pour un spécifique contre l'épilepsie, l'esquinancie & les autres maladies de la gorge, même pour fortifier la vue. La fiente de ces oiseaux est extrêmement chaude, âcre, résolutive & apéritive. Enfin, le nid d'*Hirondelle* est encore regardé par quelques-uns comme un spécifique contre l'esquinancie & l'inflammation des amygdales; on en fait un cataplasme qu'on applique extérieurement contre la partie malade. Mais toutes ces vertus ne sont que précaires; & les vrais médecins n'y ont aucune confiance.

(MAHON.)

HISPIDITÉ. (*Nosologie.*)

C'est l'état d'une partie qui est trop couverte de poils. (*Voyez* TRICHIASIS.) (MAHON.)

HISPANUS.

(*Voyez* PIERRE d'Espagne ou de Portugal.)

(GOULIN.)

HIVER. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe II. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

Section V. Saisons.

L'*hiver* est une des quatre saisons de l'année. Il commence le jour que le soleil est le plus éloigné du zénith, & finit lorsque la distance du soleil au zénith est moyenne entre le plus grand & le plus petit éloignement. Quel que soit le froid que nous ressentions alors, il est prouvé que le soleil est plus près de la terre en *hiver* qu'en été. Sous l'équateur, l'*hiver* & les autres saisons reviennent deux fois chaque année; mais dans les autres lieux, on n'a qu'un seul *hiver* par an, & cet *hiver* pour l'hémisphère boréal arrive, lorsque le soleil est dans le tropique du capricorne; & pour l'autre hémisphère, lorsqu'il est dans le tropique du cancer, ensorte que les habitans d'un même hémisphére ont tous l'*hiver* en même-temps, pendant que les autres ont l'été. Depuis le solstice d'*hiver*, qui est le jour le plus court de l'année, & qui tombe vers le 20 décembre, jusqu'au commencement du printemps, les jours vont en croissant, & cependant ils sont plus courts que les nuits, & cette double propriété des jours caractérise particulièrement l'*hiver*.

L'*hiver* est pour ainsi dire l'image de la mort; toute la nature se ressent de la foible action de l'astre qui l'échauffe & la vivifie dans les autres saisons. Les aquilons déchaînés, les fleuves arrêtés dans leurs cours, les arbres dépouillés, les feuilles desséchées, le concert des oiseaux interrompu, tout annonce le deuil & la tristesse. L'homme lui même se ressent de la dureté de la saison; chassé de la campagne, il se renferme chez lui pour végéter au coin du feu. Plus de promenades. Menacé de rhumes, de fluxions, il craint, & souvent à tort, de s'exposer à la rigueur de l'air; surchargé d'habits, il se traîne avec peine, un frissonnement continuel semble lui annoncer à chaque instant une mort prochaine.

Les vents, qui régnent continuellement en *hiver*, sont ceux du nord, du nord-ouest & du nord-est.

Le premier donne la gelée, le second de la pluie, & le troisième du beau temps. Quelquefois après une longue & forte gelée, il vient tout-à-coup un vent du midi, assez chaud pour occasionner un faux dégel: de tous les temps de l'*hiver*, c'est le plus mal sain, parce qu'il est en même-temps humide; le passage subit du froid à cette chaleur extraordinaire, ouvre les pores, excite une transpiration plus abondante, qui, arrêtée quelques jours après par un vent du nord, cause tous les maux qui sont la suite de cette suppression. (*Voyez* TRANSPIRATION.)

En *hiver* la peau est resserrée, les fibres raccourcies, les vaisseaux retrécis, les humeurs visqueuses; la transpiration est diminuée, la circulation se fait aussi avec plus de force, aussi l'action & la réaction des solides & des fluides est augmentée; le corps en est plus vigoureux, plus propre au travail; l'esprit est plus vif, plus capable d'application.

Nous avons fait voir assez amplement à l'article *habillement*, combien il seroit avantageux pour la jeunesse, qu'elle fût élevée de manière à ce que jusqu'à l'âge avancé, elle pût se passer dans l'*hiver* de ces habits plus chauds, qui conviennent à la vieillesse, aux maladies, à la délicatesse de certains individus, & à la convalescence; le luxe a introduit en France des fourrures, qu'on voit porter à des jeunes gens, qu'elles énervent sûrement, en les tenant toujours dans un état de transpiration forcée.

On doit penser de même des gillets & camisolles de flanelle que bien des gens portent en tout temps sur la peau. Elles sont bonnes pour faire transpirer les goutteux, & ceux qui ont des sciatiques, particulièrement lorsqu'ils sont forts & gras. Elles ne peuvent qu'affoiblir les jeunes gens, & énerver ceux qui sont d'une foible complexion. Ils ne peuvent s'en servir utilement que lorsqu'ils s'apperçoivent que la transpiration a été interceptée, qu'on craint en conséquence quelque rhume ou quelque fluxion; on doit quitter ce moyen au bout de trois ou quatre jours, de peur qu'il n'affoiblisse trop, & qu'une autre fois l'habitude qu'on auroit prise n'empêchât d'en ressentir les bons effets. Un moyen qui n'est pas moins bon, quand on sent qu'on a été saisi par le froid ou l'humidité, est d'aller se baigner dans un bain chaud, on est sûr de rétablir sur le champ l'équilibre & de rendre à la transpiration, presque sur le champ, une action que les vêtemens chauds ne rappellent qu'après un temps beaucoup plus long; parce que le bain chaud embrassant dans son action toute la superficie du corps, dégage en même-temps tous les obstacles, qui peuvent s'opposer à la transpiration, & abrégent la besogne de la nature.

L'usage des manchons n'est pas sans inconvéniens; s'ils entretiennent la chaleur des mains & de l'estomac; l'attitude forcée qu'ils font prendre en rapprochant les bras & les épaules, resserre la poitrine & gêne la respiration. D'ailleurs, il n'est pas sain de tenir l'estomac plus chaudement que les autres parties du corps; les gants de peau suffisent pour garantir les mains du froid, & laissent à la marche beaucoup plus d'aisance. Rien n'est plus dangereux que d'avoir les mains dans un manchon lorsqu'on descend des escaliers, lorsqu'on marche sur un pavé glissant, & couvert de glace: comment se retenir, si le pied vient à glisser!

S'il est bon de se tenir chaudement en *hiver*, il n'est pas moins dangereux de pousser trop loin cette attention: il ne faut qu'un coup de vent pour donner un rhume, une fluxion à une personne qui est toujours dans un appartement très-chaud, ou qui ne sort que dans une voiture bien fermée. On s'étonne tous les jours de voir les gens les plus recherchés mourir de fluxions de poitrine, & on comprend à peine comment elles ont pu les gagner; on ne fait pas attention que le moindre brouillard, le simple passage d'un lieu chaud dans un autre qui ne l'est pas, suffisent pour saisir de froid les esclaves de la mollesse, & que s'ils eussent été habitués à supporter le froid dès l'âge le plus tendre, à ne pas rester dans des appartemens trop chauds, ils ne pourroient être exposés aux fortes impressions qu'il doit faire nécessairement sur des personnes très-délicates & trop sensibles.

Il est donc bien important de s'accoutumer insensiblement au froid, de profiter de tous les instans où il fait beau pour se promener; une fois endurci, on brave impunément la rigueur de la saison. La meilleure manière de s'échauffer, est sans contredit de faire beaucoup d'exercice, pourvu qu'on ait soin lorsqu'une fois on est bien échauffé, de ne pas rester exposé à l'air sans rien faire. C'est l'exercice habituel des gens de la campagne qui fait qu'ils se chauffent si peu, & qu'ils ne sont presque jamais incommodés par le froid; les enfans sont dans le même cas lorsqu'on les laisse jouer exposés à l'air, même au milieu des plus grands froids.

Il faut en *hiver* avoir soin d'entretenir particulièrement la chaleur des jambes, des pieds & des mains, afin que la circulation se fasse librement jusqu'aux extrémités. Il faut sur tout avoir constamment les pieds secs; car leur humidité peut causer une foule d'inconvéniens. Il faut bien se garder de se mettre au lit quand on a les pieds froids. Rien ne trouble autant le sommeil, & ne nuit plus à la digestion. Il faut les frotter jusqu'à ce que la chaleur y soit rappellée, avec des brosses angloises ou de gros linge sec. On peut encore les tremper dans l'eau chaude pour les réchauffer plus promptement.

On doit en *hiver* avoir la tête couverte. N'est-il pas ridicule de porter des chapeaux sans s'en servir ; faut-il que la crainte de déranger une misérable frisure, souvent ridicule, expose de vieux adonis à des rhumes, à des fluxions de toute espèces ? On perd les dents, on devient sourd, on voit la mémoire diminuer de jour en jour ; en faut-il davantage, pour faire sentir ce que les modes ont de ridicule & d'absurde ?

Lorsqu'on a bien froid en *hiver*, on se sert utilement de feu qu'on fait dans les cheminées avec du bois, qui est toujours préférable à la tourbe, aux charbons de terre & aux mottes ; mais il faut observer qu'il ne faut pas alors se chauffer subitement, & approcher trop près du foyer, car c'est le moyen de se faire crisper la peau du visage & des mains, de se procurer même des cuissons très-désagréables : il faut commencer par se frotter, & approcher petit à petit du feu, pour éviter le mal qu'il peut occasionner. (*Voyez* FEU.)

Lorsqu'on emploie les poëles, qui seraient préférables aux foyers, en ce qu'ils chauffent bien plus également les appartemens ; on doit employer ceux de terre de préférence à ceux de fonte. On doit toujours, au moyen d'un thermomètre, connoître le degré de chaleur d'un appartement, & avoir aux fenêtres des ouvertures pour renouveller l'air intérieur, & en appeller du nouveau, dès que la température s'élève au-delà de 10 à 12 degrés. Comme les poëles dessèchent fortement l'air des appartemens, on met sur leur partie supérieure une terrine pleine d'eau, dont l'évaporation peut, jusqu'à un certain point, prévenir la trop grande sécheresse. (*Voyez* POELE.)

Le feu de charbon dans un poële de terre ou de fer, qu'on place au milieu des pièces pour se chauffer, est pernicieux & mortel, lorsqu'elles sont fermées ; la braise ne l'est guère moins : il vaut bien mieux les proscrire tout-à-fait, que d'exposer les imprudens à être asphixiés, ou fortement incommodés. (*Voyez* BRAISE, CHARBON.)

Les personnes qui voyagent pendant l'*hiver*, soit à pied, soit à cheval, s'imaginent quand elles ont bien froid, qu'elles pourront s'échauffer en buvant de l'eau-de-vie, mais cette boisson, pour peu qu'ils en abusent, leur devient funeste, parce que son usage les engourdit ; ils tombent : bientôt leurs extrémités se gèlent, & il n'est pas rare, dans le nord sur-tout, de trouver les paysans, qui font beaucoup d'usage de l'eau-de-vie de grain, roides morts ; d'autres dont le nez, les oreilles, les pieds & les mains sont gelés. Ces derniers sont facilement guéris en les frottant avec de la neige. (*Voy.* FROID.)

Ceux qui voyagent à cheval doivent en descendre lorsqu'ils sont saisis par le froid, soit aux mains, soit aux pieds, soit au visage ; en marchant pendant un certain temps, le sang se portera plus facilement aux extrémités, dont le froid l'avoit éloigné, & la chaleur reparoîtra.

L'appétit est plus considérable pendant l'*hiver* que pendant l'été ; aussi on mange ordinairement davantage, & sur-tout des alimens solides. Il faut cependant prendre garde de se livrer trop à son appétit ; car la dissipation des humeurs n'étant pas considérable dans les grands froids, & le sang étant en conséquence plus visqueux, l'excès dans le manger pourroit produire des maladies fâcheuses.

C'est une erreur de croire qu'on puisse se livrer en *hiver* à l'usage du vin pur & des liqueurs fortes. La chaleur étant alors concentrée en dedans, c'est en quelque sorte jeter de l'huile sur le feu ; il faut au contraire faire usage de boissons délayantes & tempérantes. Le vin trempé, la bière & le cidre léger amortissent la chaleur qui est concentrée dans les entrailles, & la forcent de se répandre par toute l'habitude du corps. Les personnes chez qui la digestion est un peu laborieuse ou difficile, peuvent cependant prendre avec modération du bon vin de Bourgogne vieux avec du sucre ; ce sera pour eux un bon moyen de fortifier l'estomac, & de ranimer la circulation.

(MACQUART.)

HOBOKEN (Nicolas) fut reçu docteur en philosophie & en médecine à Utrecht, sa patrie. Il y étoit né en 1632. En 1663 on le nomma à la chaire de médecine & de mathématiques à Steinfurt en Westphalie, & le comte de ce nom le choisit pour son médecin ordinaire. Il y a apparence qu'il ne demeura pas long-temps dans cette ville, car il n'étoit âgé que de 37 ans, lorsqu'il en sortit pour se fixer à Harderwick dans la province de Gueldres, où il fut professeur ordinaire de médecine, & extraordinaire des mathématiques, à la place de François-Joseph Cochius. Les talens qu'il avoit pour la chaire le répandirent bientôt dans toute la province ; mais son nom alla plus loin par les ouvrages qu'il donna au public ; ils sont intitulés :

Ductus salivalis Blasianus. Ultrajecti 1661 *in*-12. C'est sa thèse inaugurale, dans laquelle il attribue à Blasius la découverte du canal excréteur de la parotide.

De politicæ prudentiæ studio, Epistola. Ibidem, 1663, *in*-12.

De sede animæ, seu mentis humanæ in corpore humano. Arnhemiæ, 1668, *in*-12.

Oratio de observato hodie circa medecinam abusu & inordinatione. Ultrajecti, 1668 *in*-4.

Anatomia secundinæ humanæ, quindecim figuris ad vivum propriâ authoris manu delineatis illustrata. Accedit Spicilegium epistolarum rem potissimùm generatoriam referentium. Ultrajecti 1669, 1672, *in*-8.

Cognitio physiologica medica accuratissimâ & clarissimâ methodo tradita. Ibidem, 1670, 1685, *in*-4.

De nobilitate medicorum. Ibidem, 1670, *in*-4.

De professionis medicæ cum mathematicâ conjunctione. Ibid. 1670, *in*-4.

Anatomia secundinæ humanæ repetita, aucta, roborata, & quadraginta quatuor figuris propriâ authoris manu delineatis insuper illustrata. Ultrajecti, 1675, *in*-8.

Cette édition est plus ample que la précédente, sans être plus intéressante, sinon par les nouvelles figures que l'auteur y a ajoutées, & des raisonnemens plus étendus sur les usages des parties.

Anatomia secundinæ vitulinæ, triginta octo figuris propriâ authoris manu delineatis illustrata. Ibid. 1675, *in*-8. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HOBUS. (*Hygiene & mat. médic.*) *Hovus, indica, pruni facie.* J. B. Ovied.

C'est une espèce de prunier, dont quelques-uns prennent le fruit pour une espèce de myrobolans. Il fortifie l'estomac, & lâche un peu le ventre. (MAHON.)

HOCHER. (*Art vetérinaire.*) Se dit du cheval qui hausse & baisse le bout du nez pour faire aller & venir le mors dans sa bouche pour s'amuser, soit en marchant ou lorsqu'il est arrêté. (A. E.)

(HUZARD.)

HOCHET. *Hygiene.*

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Machines utiles à l'homme.

Un *hochet* est une espèce de jouet d'enfant encore à la mamelle. C'est une espèce de petit morceau d'ivoire, de corail, de cristal ou d'argent, entouré de grelots, qu'Aristote dit avoir été imaginé par Architas pour amuser ses enfans, & qui est ainsi parvenu jusqu'à nous.

On sait que les enfans dont les dents poussent, font paroître de bonne heure l'inclination pour mâcher tout ce qui se trouve sous leur main; bien des parens qui s'en apperçoivent, ne savent pas que le travail qui se fait dans les mâchoires où les dents naissent, & d'où elles veulent sortir, causent cette sorte d'inquiétude, qui porte machinalement les enfans à chercher à se soulager, en comprimant entre les gencives qui ne sont pas encore ouvertes les corps qu'ils trouvent à leur portée ou qu'on leur présente. Dans ce cas, au lieu de mettre dans la bouche des enfans les *hochets* d'usage, il vaut mieux leur donner des choses qui puissent exercer en même temps les gencives, & améliorer leur nourriture, en déterminant la salive à prendre le chemin de l'estomac, au lieu d'en exciter la perte extérieure, qui ne manque jamais d'avoir lieu par le moyen du *hochet*. En conséquence une croûte de pain qui ne sera pas trop dure, quelques racines douces & agréables, comme celle de reglisse, de guimauve ramollies, sont des *hochets* préférables à tous ceux dont on s'est servi jusqu'ici, *surtout à ceux* de verre & de métal, dont il est aisé de sentir les dangers. (MACQUART.)

HOCK DE BRACKENAU, (Wendelinus) savant personnage du 16[e] siécle, fit honneur à l'université de Bologne, où il reçut le bonnet de docteur en médecine. Il a écrit un ouvrage sur les maux vénériens, à la perfection duquel les traités de Torelli ont beaucoup contribué. Plus hardi que cet auteur, non-seulement il conseille les frictions mercurielles, mais il les administre encore avec cette prudence qui est si fort au goût de notre siécle, & qui consiste à en interrompre l'usage pour y retourner à différentes reprises, afin de ne point fatiguer les malades par la salivation. Cet ouvrage est intitulé :

Mentagra, sive Tractatus de causis, præservativis, regimine & curâ Morbi Gallici, vulgò Mal o Francese, *Adjunctus est Tractatus de curandis ulceribus morbum hunc ut plurimùm consequentibus. Venetiis*, 1502, *in*-4. *Argentorati*, 1514, *in*-4. *Lugduni*, 1531, *in*-8. (*Ext. d'El.* GOULIN)

HOCQUET. (*Pathologie vétérinaire.*)

Quoique le *hocquet* ne soit pas un accident particulier au cheval, en ce qu'il ne vomit pas, & que par la construction de son estomac, il ne tend jamais ou presque jamais au vomissement, il est cependant des cas où cet accident a lieu; tel que dans la rupture de l'estomac, dans les hernies de toutes espèces, où il y a arrêt de matière stercorale; quelquefois il peut arriver à l'animal des spasmes, sans qu'il y ait aucun de ces accidens; ce qui arrive quelquefois dans la maladie de cerf. (A. E.) (HUZARD.)

HODGES (Nathanaël) naquit à Kensington, château royal à une lieue & demie de Londres. Il

étudia la médecine à Oxford, où il prit le bonnet de docteur, le 4 juin 1639. Comme il avoit choisi la ville de Londres pour y mettre ses talens au jour, il ne tarda pas à se faire recevoir dans le collége des médecins de cette capitale, où il se distingua, mais surtout pendant la peste de 1665. *Hodges*, dans le plus fort de cette maladie, s'associa un de ses collégues, & avec lui il se dévoua au service des malades, dans le temps que les autres médecins de Londres fuyoient de cette ville à l'exemple du célèbre Sydenham. De si brillans commencemens furent suivis d'une fin bien triste. *Hodges* mourut pauvre dans les prisons publiques vers l'an 1684.

On a de lui un traité en anglois, dans lequel il fait l'apologie de la médecine & des médecins; un autre en latin, imprimé à Londres en 1672, in-8, sous le titre de *Loimologia, sive Relatio historica Pestis Londinensis, anni* 1665.

C'est de l'air qu'il déduit la cause de la peste, & il en détaille les symptômes & les progrès avec assez de justesse. Mais il s'égare dans la cure, dont les sudorifiques & le régime chaud font la base; il condamne l'ancienne méthode d'allumer des feux dans les villes infectées, & ne veut point qu'on renferme les pestiférés dans leurs maisons.

Cet ouvrage reparut en anglois à Londres en 1715 & en 1720, in-8, de la traduction de Jean Quincy, docteur en médecine; qui l'augmenta d'un Essai sur les causes de la peste, & la manière dont elle se répand. (*Ext. d'El.* Goulin.)

HŒCHSTETTER (Philippe) étoit d'Augsboug, où il pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, jusqu'à sa mort arrivée en 1635. C'est un des meilleurs observateurs de son siécle. Il fut d'abord grand partisan de tous les remedes qu'on appeloit *antidotes;* il revint cependant de l'opinion avantageuse qu'il en avoit conçue, il fit même de bonnes remarques sur l'inutilite de plusieurs, & sur le danger des autres.

On a de lui dix décades d'observations, mais il ne publia que les six premières: c'est à Jean-Philippe son fils qu'on doit l'édition de celles qui ont paru en 1674.

Rariorum observationum medicinalium decades tres. Augustæ Vindelicorum, 1624, *in*-8.

Roriorum observationum medicinalium pars secunda, continens decades tres sequentes. Ibidem, 1627, *in*-8.

Rariorum observationum medicinalium decades sex anteà editæ, quibus nunc accessêre quatuor decades aliæ. Francofurti & Lipsiæ, 1674, *in*-8.

(*Ext. d'El.* Goulin.)

HOFER, (Wolfgang) savant médecin du 17e siécle, étoit de Freisingen dans la Haute-Bavière, où il naquit en 1614, d'un pere qui enseigna la médecine à Ingolstadt pendant plus de 30 ans, & qui mourut dans cette ville en 1647 à l'âge de 78. Celui dont nous parlons, étudia dans l'université d'Ingolstadt; mais son pere ne voulut point qu'il y prît le bonnet de docteur, qu'après avoir profité des leçons des plus grands maîtres des écoles de France & d'Italie. Ce ne fut aussi qu'au retour de ses voyages qu'il reçut les honneurs du doctorat à Ingolstadt. Après sa promotion, il fit la médecine avec tant de succès à Straubing en Bavière & à Lentz en Autriche, qu'il ne tarda pas à être appellé à Vienne, où il remplit avec distinction une place de médecin de la cour impériale. Il mourut dans cette capitale en 1661, & laissa au public un Traité de pratique sous ce titre:

Herculis Medici, sive Locorum communium medicorum tomus primus. Viennæ Austriæ, 1657, *in*-4.

Le même ouvrage a reparu en 1664, in-12, sous ce titre:

Hercules Medicus revisus, interpolatus. Le même avec des augmentations, *Noribergæ*, 1665, *in-fol.* 1675, *in*-4.

Il ne faut pas confondre cet auteur avec Jean Hofer, docteur en médecine de notre siécle, qui naquit à Mulhausen au cercle du Haut-Rhin. Il a donné plusieurs observations sur la botanique, qu'on trouve dans les actes helvétiques. Elles roulent sur différentes plantes dont Bocconi, Dillen, Micheli & Linnæus ont parlé dans leurs ouvrages.

(*Ext. d'El.* Goulin.)

HOFFMANN (Gaspar) naquit à Gotha dans la Thuringe le 9 octobre 1572, de Jean Hoffmann & d'Anne Leuffer. Le peu de fortune dont il jouissoit, l'auroit empêché de continuer ses études qu'il avoit commencées à Strasbourg, si Mathias Schilher, notaire de Nuremberg, qui avoit du goût pour les sciences, ne l'eût entretenu à ses dépens l'espace de 7 ans. Il employa tout ce tems à étudier la médecine à Altorf, où il fit de si grands progrès sous les professeurs Nicolas Taurellus & Philippe Scherbius, qu'il obtint la pension que la faculté avoit coutume d'accorder à un étudiant distingué par ses talens, dans la vue de le mettre en état de se perfectionner par les voyages. *Hoffmann* passa en Italie, & s'arrêta quelque tems à Padoue, où il étudia sous Fabrice d'Aquapendente. Il parcourut ensuite la plus grande partie de l'Italie, & se rendit enfin à Bâle, où il reçut le bonnet de docteur en médecine, le 10 décembre 1605. L'année suivante il passa à Nuremberg, & se fit aggréger au collége. Peu de mois après, une maladie pestilentielle désola cette ville; *Hoffmann* vola au secours de ses habitans, & leur rendit de si grands ser-

vices, que sa réputation passa à Altorf, où il fut nommé, en 1607, pour remplir la chaire de médecine théorique, vacante par la mort de Nicolas Taurellus. Il s'acquitta dignement des fonctions de cet emploi jusqu'à sa mort arrivée le 5 novembre 1648. Ce médecin eut six filles de son mariage avec Marie-Magdeleine Busenreuth. Anne Sibille épousa Christophe Kern, médecin de Gotha. Sabine trouva un mari digne d'elle dans la personne d'André Laux, membre du collége des médecins de Nuremberg; mais elle le perdit le 12 avril 1642, comme il venoit d'atteindre sa trentième année.

Gaspar Hoffmann fut savant en grec, & passa généralement pour un homme de grande érudition. C'est du moins le témoignage qu'en rend Conringius, qui parle de lui avec éloge, & le considère beaucoup du côté de la physiologie. Gui Patin paroît aussi en avoir fait beaucoup d'estime. Mais Thomas Bartholin ne l'a pas traité de même, car il s'est oublié jusqu'à s'emporter contre lui, & le charger d'injures. Il l'appelloit *le chien d'Altorf hargneux & mordant*. C'est le grand attachement de *Hoffmann* aux opinions anciennes, & surtout à celles d'Aristote dont il étoit un des plus ardens défenseurs, qui lui attira les reproches de ses contemporains. Il les mérita en quelque sorte par la dureté avec laquelle il censura ceux qui ne penserent pas comme lui. En critiquant les sentimens de Fernel, il donna à Riolan pere l'épithète de *Simia Fernelii*. Riolan fils se crut obligé de venger l'affront qu'il avoit fait à la mémoire de son pere, & pour y réussir, il se mit à relever les fautes anatomiques qui se trouvent dans les ouvrages d'*Hoffmann*. Mais en voulant abaisser cet auteur, il contribua à sa réputation, le fit connoître comme anatomiste, & lui procura par-là plus d'honneur qu'il ne méritoit. La censure des grands hommes prouve au moins que les écrits qu'ils attaquent valent quelque chose.

Tout attaché que fut *Hoffmann* aux vieilles idées, il ne les respecta pas toutes; il s'en prit à quelques auteurs anciens; & lâcha contr'eux les traits les plus mordans de la critique. Quoique les ouvrages de Galien lui plussent beaucoup, il ne laissa pas de s'emporter contre ce médecin avec autant de vivacité que d'aigreur. Il se fit toujours un plaisir de relever hautement ses fautes les plus légères. Reinesius a cependant remarqué que *Gaspar Hoffmann* étoit fort superficiel dans sa critique, puisqu'il ne faisoit qu'effleurer la plupart des difficultés sans les résoudre. A juger de son aisance au travail par le nombre de ses ouvrages, il paroît qu'il ne lui coûtoit guère d'écrire. Les volumes se succédoient les uns aux autres, & toutes les matières étoient de son ressort. Voici la notice que les bibliographes nous ont laissée de ses écrits:

Pathologia parva, quâ methodus Galeni practica explicatur. Jenæ, 1611, 1640, *in*-8. *Lutetiæ*, 1647, *in*-4, avec le Traité *Pro veritate contra Argenterium. Francof.* 1664, *in*-12.

De usu Lienis secundùm Aristotelem liber singularis. Lipsiæ, 1615, *in*-8.

Suivant Portal, rien n'est plus fastidieux à lire que cet ouvrage. Tantôt c'est Galien qui explique quelque passage d'Aristote; tantôt c'est *Hoffmann* qui explique Galien: quelquefois *Hoffmann* se commente lui-même, en se faisant des objections qu'il tâche de résoudre de son mieux; enfin, *Hoffmann* fait conclure à Aristote que la rate sert de réservoir au sang.

De Ichoribus & in quibus illi apparent affectibus, collectanea. Lipsiæ, 1617, *in*-8.

De usu cerebri secundùm Aristotelem diatriba. Ibid. 1619, *in*-8.

Cet ouvrage a paru avec les deux précédens, *Leidæ*, 1639, 1671, *in*-12. *Amstelodami*, 1659, *in*-12. *Francof.* 1664, *in*-12. *Lipsiæ*, 1682, *in*-12.

Il est si court dans ses descriptions du cerveau, qu'on ne peut tirer de la lecture de cet ouvrage une idée précise de la structure de ce viscère.

Variarum lectionum libri sex, in quibus multa loca Dioscoridis, Athenei, Plinii, Hippocratis, Aristotelis, Galeni, aliorumque explicantur. Lipsiæ, 1619, *in*-8.

Commentarii in Galenum de usu partium corporis humani. Francof. 1625, *in-fol.*

On n'y trouve rien d'intéressant sur le mécanisme.

De partibus similaribus liber singularis. Noribergæ, 1625, *in*-4. *Francof.* 1667, *in*-4.

Apologia apologiæ pro Germanis contra Galenum. Ambergæ, 1626, *in*-4.

Il y discute, entr'autres points de controverse, la question de savoir quelles sont les maladies dans le traitement desquelles on doit donner la préférence à la saignée sur la purgation.

De facultatibus naturalibus. Noribergæ, 1626, *in*-4.

De Thorace ejusque partibus commentarius tripartitus. Francof. 1627, *in-fol.*

Son principal objet est de concilier les sentimens d'Aristote avec ceux de Galien.

De generatione hominis libri quatuor contra Mundinum. Ibid. 1629, *in-fol.*

Il s'amuse à résoudre différentes questions, dont la discussion est autant inutile, que supérieure à la sagacité de l'homme.

Notæ perpetuæ in Cl. Galeni librum de Ossibus ad Tirones. Francof. 1629, *in fol.*

Rejectanea Pathologica, quâ de morbis formæ & materiæ à Fernelio Argenterioque per somnium visis. Helmestadii, 1639, *in-8.*

On trouve encore cet ouvrage avec celui que *Hoffman* a intitulé : *Pro veritate contrà Argenterium aliosque. Lutetiæ*, 1647 *in-4.*

Animadversiones in Montani libros quinque de morbis, & Thomæ Erasti anatomen. Amstelod. 1641, *in-12.*

Relatio historica judicii acti in campis Elysiis coram Rhadamanto, contrà Galenum, cum approbatione Apollinis in Parnasso, communicata per Mercurium. Noribergæ, 1642, *in-12.*

De locis affectis libri tres. Ibidem, 1642, *in-12.*

Institutionum medicarum libri sex. Lugduni, 1645, *in 4.*

On y trouve un précis d'anatomie, mais il est incomplet par sa grande brièveté. L'auteur s'est contenté d'indiquer les parties, au lieu de les décrire.

De medicamentis officinalibus, tàm simplicibus quàm compositis, libri duo. Parisiis, 1646, *in-4. Francofurti*, 1667, *in-4. Jenæ*, 1686, *in-4. Leidæ*, 1638, *in-4.*

Il y a bien parlé de la vertu des plantes, mais il était méfiant jusqu'à l'incrédulité ; il rejette trop l'expérience dénuée de raisonnement, & ne s'arrête point assez à considérer les mouvemens que peut opérer la nature.

Digressio ad circulationem sanguinis in Anglia natam. Parisiis, 1647, *in-4*, avec les Opuscules de Riolan. *Ibid.* 1652, *in-8.*

L'expression dont il se sert pour désigner le cours du sang, est qu'il circule par ondulation comme les flots de la mer, & non point avec cette rapidité unie des eaux de rivière.

Opuscula medica. Parisiis, 1647, *in-4. Francofurti*, 1667, *in-4.*

Epitome Institutionum suarum medicarum. Parisiis, 1648, *in-12. Francof.* 1670, *in-12. Heidelbergæ*, 1672, *in 12.*

Tractatus de Febribus. Tubingæ, 1663, *in12.*

De Calido innato & Spiritibus Syntagma. Francofurti, 1667, *in-4.*

Apologia pro Galeno libri tres. Lugduni, 1668, *in-4.*

Praxis medica curiosa. Francof. 1680, *in 4.*

Le fonds de cet ouvrage est tiré de celui de Galien qui est intitulé : *De methodo medendi.* C'est Sébastien Scheffer qui en est l'éditeur.

Gaspar Hoffmann a encore laissé un grand commentaire sur tout Galien, mais qui n'a pas été imprimé. On remarque en général que les ouvrages de ce médecin lui donnent un air d'érudition qu'il ne doit qu'aux fruits qu'il a tirés de ses lectures ; car, de même qu'il a parlé d'anatomie, sans avoir manié le scapel, il a beaucoup écrit sur la pratique, sans avoir vu des malades. C'est le jugement qu'en porte le célèbre de Haller.

(*Ext. d'El.* Goulin.)

HOFFMANN (Maurice) naquit le 20 septembre 1622 à Furstemwald, petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. La peste & la guerre qui désolèrent son pays pendant sa jeunesse, ne lui permirent point de s'arrêter long-tems dans un même endroit ; & cette raison fut en partie la cause que ses parens, qui ne faisoient que voltiger avec lui, se contentèrent de lui faire apprendre à écrire, sans songer à le pousser dans les études. Mais la mort de ses pere & mere lui fournit une occasion favorable pour sortir de cet état d'ignorance. Il passa, au mois de mai 1638, à Altorf chez George Noëfler son oncle maternel, qui professoit la médecine dans cette ville. Il y fit ses humanités & sa philosophie assez rapidement, & passa ensuite dans les écoles de médecine. Lorsqu'il y eut fait quelques progrès, il quitta Altorf, & se rendit en 1641 à Padoue, dont l'université étoit alors remplie de savans en toutes sortes de sciences. L'anatomie & la botanique furent celles auxquelles il s'attacha davantage, & il s'y rendit très-habile. Il mérite une place honorable dans l'histoire de la première, si l'on en croit Thomas Bartholin, qui lui attribue la découverte du canal pancréatique. Ce médecin rapporte que *Maurice Hoffmann* s'amusoit à disséquer un coq d'Inde, lorsqu'il y trouva le conduit du pancréas qu'on ne connoissoit point encore ; il le montra à Jean-Georges Wirsungus, célèbre anatomiste de Padoue, chez qui il logeoit. Celui-ci en prit occasion de chercher ce conduit dans l'homme, & l'ayant découvert, il en fit la démonstration

en public. C'est de là que cette partie a reçu le nom de *canal de Wirsungus*.

Après trois ans de séjour à Padoue, *Hoffmann* revint à Altorf, où il prit le bonnet de docteur, le 15 avril 1645. Il ne tarda pas à être reçu au nombre des professeurs de cette académie ; car dès l'an 1648, il obtint la chaire extraordinaire d'anatomie & de chirurgie, & l'année suivante, il succéda à Gaspar Hoffman dans la chaire ordinaire de ces deux parties de la médecine, d'où il passa, en 1653, à la place devenue vacante par la mort de Louis Jungermann. Comme cet emploi lui donnoit le département de la botanique, il fit de vives représentations sur la nécessité d'un jardin pour la culture & la démonstration des plantes. Il n'en fit pas de moins fortes sur l'établissement d'un laboratoire chimique & d'un amphithéâtre anatomique, & c'est à ses soins que l'université d'Altorf doit l'un & l'autre de ces établissemens si nécessaires à l'enseignement dans les facultés de médecine. *Hoffmann* fit, en 1655, les premières démonstrations d'anatomie en public ; mais, quelqu'occupé qu'il fût de ses emplois académiques, il ne s'attacha pas avec moins d'ardeur à la pratique de la médecine ; il parvint même à un tel degré de réputation dans cette partie de l'art, que plusieurs princes d'Allemagne lui donnerent le titre de leur médecin. Laborieux dans le cabinet, actif & prudent auprès des malades, éloquent dans la chaire, sociable, communicatif, poli envers tout le monde, il jouissoit depuis long-tems de la plus haute estime, lorsqu'il mourut d'apoplexie, le 20 avril 1698, dans la soixante-seizième année de son âge. Ses ouvrages sont ;

De transitu sanguinis per medium cordis septum impossibili, contrà Galenum & Riolanum. Altdorffii, 1659, *in*-4.

De transitu sanguinis per medium pulmonem facili. Ibid. 1659.

Floræ Altdorffinæ deliciæ hortenses, sive, Catalogus plantarum horti medici. Ibid. 1660, *in*-4, & 1676, *in*-4, avec le catalogue des nouvelles plantes du jardin d'Altorf depuis 1660.

Floræ Altdorffinæ deliciæ sylvestres, sive, Catalogus plantarum in agro altdorffino, locisque vicinis sponte nascentium. Norimbergæ, 1660, *in*-4. *Altdorffii*, 1662, *in*-4. Les deux catalogues ensemble : *Ibidem*, 1667, *in*-4.

Synopsis Institutionum Anatomicarum. Altdorffii, 1661, 1681, *in* 4.

Botanotheca Laurembergiana, hoc est, methodus conficiendi herbarium vivum. Altdorffii, 1662, 1693, *in* 4.

Synopsis Institutionum Medicinæ. Ibidem, 1663, *in*-8. *Patavi*, 1664, *in*-8.

Sciagraphia morborum contagiosorum. Altdorffii, 1672, 1691, *in*-8.

Prudentiæ medicæ fundamenta. Ibidem, 1672, 1690, *in* 8.

Florilegium Altdorffinum, sive, Tabulæ loca & menses exhibentes quibus plantæ exoticæ & indigenæ sub cœlo norico vigere & florere solent. Ibidem, 1672, *in*-8.

Appendix rariorum plantarum quæ ab anno 1677 usque ad annum 1688 horto Altdorffino accessere. Ibidem, 1688, *in*-4.

Appendix altera unius plagulæ plantarum rariorum quæ horto medico Altdorffino post catalogi editionem per intervalla accesserunt. Ibidem, 1691, *in*-4.

Descriptio Montis Mauritii in agro Leimburgensium, medio inter Norimbergam & Hirsbruccum, itemque inter Altdorffium & Lauffam loco eminentis, sive, catalogus plantarum quæ in iis & vicinis locis occurrunt. Altdorffii, 1694, *in*-4.

HOFFMANN, (Jean-Maurice) fils du précédent, naquit à Altorf le 6 octobre 1653. Il étudia les langues latine & grecque à Herspruck en Franconie, & la médecine dans sa ville natale, ainsi qu'à Francfort sur l'Oder. Il se rendit ensuite à Padoue, où il suivit les leçons de Marchettis & de Molinetti. Après deux ans de séjour dans cette Université, il parcourut le reste de l'Italie, & revint chez lui à la fin de l'an 1674. Il reprit alors le cours de ses études dans les écoles d'Altorf, où il fut reçu docteur en 1675. Ses talens, qu'on admira, lui méritèrent successivement les charges les plus importantes de la faculté. Il commença par être professeur extraordinaire d'anatomie en 1677, & en 1681, on le fit passer à la chaire ordinaire. En 1682, on le chargea d'enseigner la chimie, dont il fit plusieurs cours publics dans le laboratoire que l'Université d'Altorf devoit aux pressantes sollicitations de son père. Mais comme le savoir d'*Hoffmann* étoit universel & qu'il excelloit également dans toutes les parties de son art, il entreprit d'enseigner la botanique. En 1709, il abdiqua la chaire d'anatomie, & s'en tint à celle de médecine-pratique qu'il conserva jusqu'au tems où il passa à la cour d'Anspach.

Dès l'an 1684, l'académie des curieux de la nature l'avoit reçu dans son corps sous le nom d'Heliodore I ; & à la mort de Lochner en 1721, il monta au rang de directeur. Il est le septième qui ait rempli cette charge. Celui qui en est revêtu, prend de grands titres en apparence, mais qui

qui dans le fonds n'ont rien de réel, que de servir à orner le frontispice des ouvrages qui paroisse t sous son nom. Il se qualifie ordinairement : *Sacræ Cæsareæ Majestatis Archiater, sacri Palatii Lateranensis, Aulæque Cæsareæ & Consistorii Imperialis Comes, ac Sacri Romani Imperii Nobilis.*

Pendant qu'*Hoffmann* se distinguoit à Altorf par son exactitude à remplir ses charges académiques, la manière avantageuse dont il se faisoit connoître du côté de la pratique, étendoit tellement sa réputation, qu'il se vit recherché par les personnes du premier rang, & sur-tout par les princes de la maison d'Anspach. Il fit deux voyages en Italie, l'un en 1695 & l'autre en 1701, avec celui qui régnoit alors : on le sollicita même de quitter Altorf pour venir se fixer à cette cour ; mais l'attachement qu'il avoit à l'université & à ses devoirs académiques, lui fit différer jusqu'en 1713 de se rendre aux vives instances qu'on lui faisoit depuis tant d'années. Il se détermina donc à venir se fixer à Anspach, & il y mourut le 31 octobre 1727, âgé de 74 ans. Nous avons plusieurs ouvrages de ce médecin.

Dissertationes anatomico-physiologicæ ad Joannis Van Hoorne microcosmum annotatæ Altdorffii, 1685, *in*-4.

Il a joint au texte de van Hoorne les descriptions anatomiques qui se trouvent dans les traités publiés avant le Microscome de cet auteur ; il rapporte même celles qu'on remarque dans les ouvrages postérieurs au livre de ce médecin.

Idea Machinæ humanæ anatomico-physiologica. Ibidem, 1703, *in*-4.

C'est un recueil de vingt dissertations, dans lequel il donne la description de presque toutes les parties du corps humain.

Floræ Altdorffinæ deliciæ hortenses locupletiores factæ, sive, Appendix Catalogi horti medici Altdorffini, plantarum novâ accessione facta anno 1703, *in*-4.

Ces additions servent de suite aux ouvrages que son pere a publiés.

Disquisitio corporis humani anatomico-pathologica. Ibidem; 1713, *in*-4.

C'est une espèce d'anatomie médicinale, divisée en vingt dissertations, dans lesquelles il s'étend davantage sur les maladies que sur la structure des parties.

Acta laboratorii chemici Altdorffini. Ibidem, 1719, *in*-4.

Syntagma pathologico-therapeuticum ad Joannis Hartmanni praxim chymiatricam concinnatum. Lipsiæ, 1728, 2 vol. *in*-4.

Sciagraphia institutionum medicarum.

On trouva parmi les papiers d'*Hoffmann* un manuscrit qui parut à J. H. Schulze un assez bon abrégé de médecine, pour qu'il prît le soin de le faire imprimer en 1742, *in*-8.

(GOULIN. *Ext. d'El.*)

HOFFMANN, (Christophe-Maurice) second fils de Maurice, naquit aussi à l'Altorf, où il reçut le bonnet de docteur en médecine en 1690. Il se fit aggréger au collège des médecins de Nuremberg en 1694, mais il ne demeura que peu d'années dans cette ville & passa en 1697 à Cobourg, où il mourut. On ne sait point précisément en quel tems ; on sait cependant qu'il vivoit encore en 1628 : mais on n'apprend pas qu'il ait atteint à la réputation dont son pere et son frere ont joui. (GOULIN. *Ext. d'El.*)

HOFFMANN, (Laurent) apothicaire, natif de Bamberg, épousa en 1579 Elisabeth, fille de Wolgang Holtzwirth. Celui-ci étoit de famille noble & consulaire, mais comme il avoit du goût pour la pharmacie, il s'y appliqua à Wittemberg, où Valerius Cordus expliquoit Dioscoride. Les leçons de ce savant professeur le charmerent tellement qu'il le suivit à Rome, & demeura avec lui jusqu'en 1544, qui est l'année de la mort de son maître. Dès qu'il se vit privé de ses instructions, il quitta Rome & prit la résolution de passer en Arabie, dans le dessein de s'instruire de la propriété des simples qui se trouvent dans ces vastes régions. Holtzwirth exécuta son projet, & revint ensuite en Allemagne, où il épousa en 1554 Catherine, fille de Melchior Kling, chancelier de l'archevêque de Magdebourg. C'est de ce mariage que naquit Elisabeth, qui, comme nous l'avons dit, épousa Laurent Hoffmann, à qui elle donna deux fils, Laurent & André.

Le premier, médecin de George, électeur de Saxe, se fit un si grand nom parmi les maîtres de l'art, que l'empereur Ferdinand II lui accorda des lettres de noblesse, en récompense des services importans qu'il avait rendus au public. Manget le dit auteur des ouvrages dont voici les titres :

De vero usu & fero abusu Medicamentorum Chymicorum Commentatio. Halæ Saxonum, 1611, in-4.

Rosarium Minerale Spagyricum. Ibidem, 1611, in-4.

Balthasaris Brunneri Consilia Medica summo studio collecta & revisa. Halæ Saxonum, 1617, in-4.

Le second, André Hoffman s'attacha à la pharmacie qu'il exerça avec distinction. Il épousa Gertrude, fille de Frédéric Seyfert de Hall, qui lui donna en 1626 un fils nommé Frédéric comme son aïeul maternel. (*Extr. d'El.* GOULIN.)

HOFFMANN (Frédéric) fils d'André.

Dès qu'il fut en état de s'appliquer aux belles-lettres, il en prit la premiere teinture sous les yeux de son pere, & passa ensuite à Jene & à Wittemberg, où il fit de grands progrès dans l'étude de la médecine. Il n'en fit pas de moins grands dans la pratique de cette science, à laquelle il se livra d'abord après son doctorat; & quoiqu'il fût à peine âgé de 49 ans, lorsqu'il mourut le 21 mars 1675, il étoit cependant déjà parvenu à un tel degré de réputation, que l'électeur de Saxe l'avoit mis au nombre de ses médecins depuis plusieurs années.

Les ouvrages qu'il a composés sont :

Opus de methodo medendi juxta seriem Wallæianam. Lipsiæ, 1668, in-4.

Appendix de modo curandi insultum apoplecticum. Ibidem, 1668, in-4.

Cardianastrophe admiranda, seu, Cordis inversio memorabilis. Ibidem, 1671, in-4.

C'est l'Histoire Anatomique d'une femme, dont les viscères étoient tellement déplacés, que ceux de la droite furent trouvés à la gauche, ceux de la gauche, à la droite.

Clavis Pharm aceutica Schroderiana. Halæ Saxonum, 1675, in-4. *Ibidem*, 1681; in-4, avec des augmentations. (GOULIN. *Extr. d'El.*)

HOFFMANN, (Frédéric) fils de Frédéric, dont on vient de parler, & d'Anne-Marie Knorr, naquit à Hall en Saxe le 19 février 1660. Ses parens pourvurent de bonne heure à son éducation. Ils lui donnerent des maîtres qui l'instruisoient à la maison, & à l'âge de 13 ans, ils l'envoyerent étudier les humanités, dont le cours fut suivi de celui de philosophie & de mathématiques. C'est à la derniere de ces sciences qu'il a attribué les rapides & heureux progrès qu'il a faits dans la médecine; & pour faire voir l'importance dont elle est à ceux qui se destinent à l'art de guérir, il ne cessoit de citer la lettre qu'Hippocrate écrivit à ce sujet à Thessalus, son fils.

Hoffmann perdit ses pere & mere en 1675, durant le regne d'une maladie épidémique. Ce ne fut qu'après leur mort qu'il commença son cours de philosophie; il le finit en 1678 par une thése *De Mundo*, qu'il soutint avec honneur. Le goût de la médecine, dans laquelle tant de grands hommes de son nom s'étoient distingués, parut alors être le sien; il commença l'étude de cette science à Iéne sous Wolfgang Wedelius, & en 1679 il soutint une these *De menstruo ventriculi*, sous la présidence de ce professeur. En 1680, il passa à Erfurt pour y profiter des leçons que Gaspar Cramer donnoit sur la chymie dans les écoles de cette ville. De retour à Iéne, il disputa *de Autochiria* pour le degré de docteur, le dernier jour de l'an 1681, & il en reçut les honneurs le 5 février suivant. Délivré alors de la contrainte des études académiques, il se consacra tout entier à celle du cabinet, & ne tarda pas à donner des preuves publiques de son savoir par le beau traité *De Cinnabari Antimonii*, qu'il mit au jour dans le courant du mois de mai 1682. Cet ouvrage fut reçu avec un applaudissement, dont *Hoffmann* n'auroit osé se flatter à cause de sa jeunesse : mais les hommes qui lui ressemblent, ont toujours l'avantage de donner des chef-d'œuvres, quand ils pensent de n'avoir mis au jour que leurs coups d'essai. Ce fut aux rares connoissances qu'il avoit de la chymie, qu'il dut la réussite de cet ouvrage. Ce fut encore à ces connoissances, mais en même-tems à la belle méthode qu'il avoit de les communiquer aux autres, qu'il dut ce concours prodigieux d'auditeurs qui suivirent ses leçons pendant l'année qu'il professa la chymie à Iene.

Il n'eut pas plutôt achevé le cours de chymie qu'il avoit entrepris de faire dans les écoles de cette ville, qu'il se rendit à Minden en Westphalie auprès de Joachin-Martin Unverfaerth, conseiller de l'électeur de Brandebourg, son parent, qui l'avoit instamment invité à venir passer quelque tems chez lui. Il fit de brillantes cures à Minden; & par l'exercice qu'il fut obligé de se donner pour correspondre à l'empressement des malades, il eut le bonheur de se guérir des incommodités qu'il avait contractées pendant son séjour à Iene, & qu'il attribuait à la vie sédentaire qu'il y avoit menée. Au bout de deux ans, il quitta Minden pour aller en Hollande, où il rendit visite à tout ce qu'il y avoit de savans & d'hommes de lettres en réputation. On lui fit par tout un accueil proportionné à son mérite; en particulier, il fut très-honorablement reçu de Paul Hermann, professeur de la faculté de Leyde & né lui-même à Hall en Saxe. Après avoir satisfait sa curiosité en Hollande, il s'embarqua pour l'Angleterre où il aborda heureusement. Les hommes les plus célèbres de Londres & d'Oxford se firent un plaisir de converser avec lui; Robert Boile l'accueillit même avec tant de distinction, qu'il ne cessa de lui donner des marques publiques de son estime.

A son retour à Minden en 1685, *Hoffmann* fut nommé médecin de la citadelle de cette ville;

mais comme cet emploi étoit bien au dessous de son mérite, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, le fit non-seulement médecin de toute la principauté en 1686, mais il lui donna encore le titre de médecin de sa personne. Quels que fussent ces avantages, ils ne suffirent point pour retenir *Hoffmann* à Minden; il quitta cette ville en 1688, pour aller à Halberstadt dans le cercle de la Basse Saxe. Il y fut reçu avec distinction, & il remplit si parfaitement les devoirs de son état, qu'il se mit bientôt au dessus de l'opinion avantageuse qu'on avoit conçue de son savoir & de son mérite. Non content d'en donner des preuves dans la pratique de son art, il en donna de plus brillantes dans son traité *De insufficientia acidi & viscidi*, qu'il mit au jour contre Corneille Bontekoë, dont il détruisit le système.

Hoffmann épousa, en 1689, Jeanne-Dorothée, fille unique d'André Herstelle, habile apothicaire, avec laquelle il vécut l'espace de 48 ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1737 qu'il la perdit. De ce mariage naquit un fils à qui l'on donna le nom de son pere; il fut, comme lui, professeur en médecine, & le digne héritier de sa gloire. Vers cette même année 1689, Frédéric III, électeur de Brandebourg & premier roi de Prusse en 1700, fonda l'université de Hall. *Hoffmann*, qui fut nommé professeur primaire en 1693, redigea les statuts de la faculté de médecine, que le prince approuva & confirma. Observateur exact des règles qu'il avait dictées, il anima ses collègues à s'y conformer; il les engagea encore, par son exemple, à remplir avec distinction les devoirs de leur emploi. Lui-même s'acquitta si bien de ceux de la chaire qu'on lui avoit confiée, qu'il fit autant d'honneur à l'université nouvellement établie, qu'il se procura de gloire par l'éloquence & la profondeur de ses leçons. Mais sa renommée ne se concentra point dans cette académie; elle se répandit bientôt dans toute l'Allemagne, & passa de-là dans les pays étrangers. Luc Schroek l'invita à prendre place dans l'académie impériale des curieux de la nature, où il entra sous le nom de Démocrate; & presque dans le même tems, l'illustre Leibnitz l'aggrégea à la société royale de Berlin, & Blumentrost, à l'académie de Péterſbourg. Il fut encore reçu dans la société royale de Londres.

Pendant sa résidence à Hall, *Hoffmann* partagea tout son tems entre la chaire, les malades & le cabinet; mais il se vit plus d'une fois obligé d'interrompre ces exercices par les voyages qu'il dut faire dans plusieurs cours d'Allemagne. Il fut reçu par tout avec distinction, & les heureux succès de ses conseils lui procurerent des récompenses proportionnées à la qualité des personnes qu'il avoit aidées de ses conseils. Charles VI, empereur des Romains, le nomma son médecin aux Bains de Carlostadt, & lui donna des marques de sa reconnoissance pour le traité des Eaux de Sedlitz qu'il avoit publié en 1717. Ce prince lui fit proposer d'en faire l'analyse en présence de Garelli, son premier médecin, & le résultat en fut si heureux, qu'on ne tarda pas à travailler à l'extraction du sel amer de ces eaux.

Frédéric, roi de Prusse, donna à *Hoffmann* toute sa confiance & le nomma médecin de sa personne. Il l'attira même à sa cour en 1708, pour être plus à portée de profiter de ses conseils. Mais il n'y séjourna pas long-temps. L'ennui que lui causa une vie si contraire à son goût & à ses habitudes, & sur-tout les démêlés qu'il eut avec André Gundelsheimer, lui firent quitter Berlin au mois de janvier 1712, pour retourner dans sa chere patrie. Dès qu'il fut rendu à lui-même, il travailla à la composition de ces belles dissertations, dont il a enrichi la physique & la médecine. A l'âge de 60 ans, il commença son grand ouvrage qui a paru sous le titre de *Medicina Rationalis Systematica.* La premiere partie avoit été imprimée dès l'an 1718; & comme il employa environ vingt ans à finir ce volumineux recueil, il n'en publia les derniers traités que peu de tems avant sa mort. Nous avons encore de lui deux volumes de consultations, où il a distribué en trois centuries les cas les plus rares & les plus épineux de sa pratique. On lui doit aussi trois livres d'observations physico-chymiques.

Malgré la grande application que demandoient ces ouvrages, *Hoffmann* fut souvent obligé de quitter le cabinet pour voler au secours des malades, parmi lesquels il comptoit tous les ans plusieurs princes d'Allemagne. Un redoublement de travail lui faisoit réparer les pertes de l'absence, dès le moment qu'il étoit rendu à lui-même. En 1727, il guérit le prince Schwartzembourg d'une maladie bien dangereuse, &, en récompense de ce service, ce convalescent le créa comte Palatin. En 1734, il quitta pour quelque tems l'université de Hall, pour aller voir à Berlin sa fille unique & son gendre; mais il y demeura plus qu'il ne s'étoit proposé. Les suites de la maladie, dont Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, avoit été attaqué au camp du Rhin, le retinrent jusqu'en 1735. Le célebre Boerhaave, qui avoit été consulté sur cette maladie, engagea le roi à se livrer entièrement à *Hoffmann* pour achever la cure; & ce fut le témoignage rendu en sa faveur par un tel médecin, qui lui mérita toute la confiance de ce prince. Il employa l'espace de cinq mois à cette cure, & il y réussit si bien, que le roi le combla d'honneurs & de présens. Non-seulement, *Hoffmann* obtint pour lui le rang de conseiller intime, & pour son fils, une chaire de médecine dans l'université de Hall, avec le titre de médecin consultant; mais le roi lui donna encore son portrait enrichi de diamans, & il chargea le peintre qui l'avoit travaillé, de faire celui de notre médecin, qui fut placé dans la maison royale de Monbijou. L'estime que le roi de Prusse avoit con-

que pour ce grand homme, passa même jusqu'à ses écrits qui furent mis dans la bibliotheque de la cour. Enfin *Hoffmann* fut vivement pressé de se fixer à Berlin; mais il s'excusa sur son grand âge & partit de cette ville au mois d'avril 1735.

La maladie & la mort de sa femme vinrent troubler son heureuse vieillesse en 1737. L'année suivante, il fut lui-même attaqué d'une fievre violente dont il faillit mourir; il survécut cependant jusqu'au 12 novembre 1742, jour auquel la médecine perdit en lui un de ses plus grands maîtres, & la République des lettres un savant du premier ordre. Il étoit âgé d'environ 82 ans.

Hoffmann étoit d'un caractere doux & modéré: ses disputes littéraires avec Stahl, autrefois son ami & depuis son émule, ne le firent jamais sortir de ce caractere sociable. Il soutint hautement la doctrine du méchanisme qui n'étoit pas du goût de son adversaire, & il la soutint avec cette politesse que se doivent mutuellement les gens de lettres. On remarque l'empreinte de cette douceur d'esprit jusques dans sa pratique; il ne conseille dans ses écrits que des remedes benins, incapables de porter le trouble dans l'économie animale; c'est dommage qu'il ait fait si souvent parade de ses secrets. On lui reproche encore d'avoir un style lâche & diffus dans la plupart de ses ouvrages, de raconter longuement des choses triviales, enfin d'être sujet à se répéter, même dans les traités dont il a approuvé l'impression; car pour ceux qu'on a publiés depuis sa mort, ces défauts y sont bien plus remarquables. Tout fondés que ces reproches puissent être, *Hoffmann* ne mérite pas moins d'être mis au nombre des bons auteurs classiques. Il est vrai que si l'on veut faire quelque comparaison entre lui & les médecins grecs, ce n'est point à Hippocrate, mais à Galien qu'on doit le comparer pour sa prolixité. Voici le catalogue de ses principaux ouvrages latins:

Thesaurus Pharmaceuticus. Halæ, 1681, *in*-4.

Exercitatio Medico-Chymica de Cinnabaris Antimonii eximiis viribus. Leidæ, 1685, *in*-12.

Exercitatio Acroamatica de acidi & viscidi, pro stabiliendis omnium morborum causis, & alkali fluidi pro eisdem debellandis, insufficientiâ. Francofurti ad Mœnum, 1689, *in*-4.

Fundamenta Medicinæ. Halæ, 1695, *in*-8.

Annotationnes ad Petri Poterii Opera Practica & chymica Francofurti, 1698, *in*-4.

Idea fundamentalis universæ Medicinæ ex sanguinis mechanismo, methodo facili & demonstrativâ, in usum Tyronum adornata. Halæ Magdeburgicæ, 1707, *in*4.

Dissertationes physico-Medicæ selectiores. Leidæ, 1708, *in*-8. La seconde partie, *ibidem*, 1709, *in*-8. Autre décade des mêmes. *Ibidem* 1713, *in*-4. Sous le titre d'*Opuscula Medica varii argumenti. Ulmæ*, 1725, 1736, deux volumes *in*-8. *Halæ*, 1739, *in*-8.

Fundamenta Physiologiæ, sive, positiones statum corporis humani vivi & sani delineantes. Halæ, 1718, 1746, *in*-8.

Observationum Physico-Chemicarum selectiorum Libri tres. Ibidem, 1722, 1736, *in*-4.

Dissertatio de Fontibus Lauchstadiensibus. Ibidem, 1723, *in*-4.

Medicina Rationalis systematica. 1730-40, 9 volumes *in*-4.

Le même ouvrage en François par *Bruhier*. Paris, 1739-43, 9 volumes *in*-12.

Consultationum & Responsionum Medicinalium Centuria. Halæ, 1734, 2 volumes in-4. *Amstelod.* 1734, 1735, 3 volumes *in*-8. *Francofurti ad Mœnum*, 1734, 1735, 2 volumes *in*-4.

Medicus Politicus, sive, Regulæ prudentiæ secundùm quas Medicus juvenis se dirigere debet. Lugduni Batavorum, 1738, *in*-4. *Halæ Magdeburgicæ*, 1746, *in*-8. En françois, par Jacques-Jean Bruhier. Paris, 1731, *in*-12.

C'est aux frères de Tournes, libraires à Genève, que nous devons une édition complette des ouvrages de ce médecin. Comme ils avoient formé le dessein de recueillir tout ce qui en avoit été imprimé séparément à Francfort, à Venise, à Bâle, à Hall & ailleurs, ils s'adresserent à *Hoffmann* qui approuva leur dessein & qui leur fournit une partie des traités qui entrent dans cette collection. Elle parut en 1740, en quatre volumes *in-folio*, qui contiennent six tomes. Les de Tournes l'ont réimprimée en 1748. C'étoit déjà une compilation bien volumineuse pour un cours de médecine, qui n'y est pas même complet; mais elle est devenue beaucoup plus grande depuis la mort de l'auteur. On a publié, en 1753 trois autres volumes bien gros, où l'on a ramassé des thèses académiques, des consultations, des collections qu'*Hoffmann* avoit faites, à ce qu'on croit, dans sa jeunesse, pour sa propre instruction; en un mot, un grand nombre de pièces qu'il auroit rejetées, ou qu'il avoit refondues dans ses propres ouvrages. De sorte que les éditeurs de ce supplément paroissent s'être plus occupés du profit des libraires, que de l'honneur de l'auteur.

Outre les médecins, dont on vient de parler dans les articles *Hoffmann*, on en trouve plusieurs

autres qui portent le même nom. On remarque sur-tout, Conrad qui a donné au public :

Analysis compositionis Theriacæ Andromachi. Lugduni, 1607, *in*-8. Pierre, auteur de quelques lettres imprimées à Nuremberg en 1625, *in*-4, dans la *Cista Medica* de Jean Hornung.

Daniel, professeur à Tubingue & membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Niceratus*, mourut le 11 avril 1752. Il a écrit un ouvrage imprimé sous ce titre :

Annotationes Medicæ ad Hypotheses Goveyanas de generatione fœtûs, ejusque partu, tum naturali, tum violento. Francofurti., 1719, *in*-8. L'auteur y a joint la relation de son voyage en France, & les observations qu'il a faites, en 1718, sur l'état de la médecine à Paris. (GOULIN. *Extr. d'El.*)

HOFFMAN, (Gouttes anodynes d') (*matière médicale*).

Voyez LIQUEUR MINÉRALE ANODYNE d'HOFFMAN.

(MAHON.)

HOLLAND, (Philémon) de Chemellfort, petite ville dans la province d'Essex en Angleterre fut reçu maître-ès arts à Cambridge, d'où il passa à Oxford & s'y fit aggréger le 11 juillet 1585. Il étudia ensuite la médecine, il prit même le bonnet de docteur en cette science ; mais il paroît qu'il s'occupa moins de la pratique, que de la direction de l'école de Coventry, ville du comté de Warwick. Il mourut le 9 février 1636, à l'âge de 85 ans, avec la réputation d'un homme qui excelloit dans les traductions.

On a de lui la Pharmacopée de Brice Bauderon, qu'il mit de françois en latin, & qui fut imprimée à Londres en 1639, *in-folio*. (GOULIN. *Extr. d'El.*)

HOLLANDE (climat). *Hygiène*.

Partie I. De l'homme sain considéré suivant ses rapports & ses différences.

Classe I. Ses rapports en société.

Ordre I. Climat.

La *Hollande*, ou la République des Etats-Unis, a 65 lieues de long, sur 38 de large : elle s'étend depuis le 20e. degré 53 min. de longitude, jusqu'au 34e. degré 45 min., et depuis le 51e. degré 16 min. de latitude, jusqu'au 53e. degré 20 min. C'est à la Haye que résidoit le statoudher, & l'assemblée des Etats composée des députés des conseils des différentes villes, quoique ce soit Amsterdam qui soit la capitale du pays.

Par-tout l'art a dompté la nature en *Hollande* ; on y voit des digues fameuses & hardies qui soutiennent la mer au-dessus du niveau du sol habité. Tout y est entrecoupé de canaux, qui servent à dessécher les prairies, & à faciliter les transports & les voyages d'un lieu à un autre.

Tout autour des canaux dans les villes & les villages, on a eu soin de planter des allées d'arbres qui contribuent au moins autant à leur salubrité qu'à l'agrément, en ce que l'air vital qui en été s'exhale en abondance des feuilles des arbres, neutralise en quelque sorte l'espece de méphitisme qui émane de la vase des canaux dans les grandes chaleurs.

La *Hollande* étant bâtie positivement dans des marais artistement arrangés, la plus grande partie du sol est occupée par des prairies et des pâturages ; d'où il résulte qu'on y respire continuellement un air trop chargé de vapeurs humides & froides, ce qui rend veritablement le pays mal sain. Le bétail & les bêtes à cornes y abondent. Le bœuf salé, le beurre & les fromages y sont estimés & forment une des principales branches du commerce des campagnes. Les terres qui avoisinent la Zélande produisent de bons grains. Dans les parties intérieures la terre est tourbeuse & n'est bonne qu'au chauffage.

Cependant quant à la population & à l'agriculture, il n'y a que la Suisse & la Chine qui puissent le disputer à la Hollande. On y compte 37 villes, 8 bourgs, environ 400 villages et près de deux millions d'habitans : Nulle part la propreté n'est portée à un si haut point, soit extérieurement, soit intérieurement ; tous les meubles sont nets, luisans, & on sent bien que sans cette recherche dans la propreté, ils eussent été en bute a beaucoup de maux que la mal-propreté, aidée de l'humidité, eût nécessairement accumulés sur eux.

Il n'y a point de sol qui produise aussi peu que celui de la *Hollande* & néanmoins on ne pourrait citer au monde un pays plus riche, plus laborieux, plus économe, & dont les habitans aient eu plus l'art de rendre toutes les autres nations tributaires.

Par une surveillance juste & raisonnable, on a cru devoir s'occuper également de l'homme de tout état. Les hôpitaux sont moins des abris pour la paresse, la fainéantise & le vice, que des asyles pour l'indigence active & reconnoissante. On y a trouvé les moyens de faire travailler les vieillards, les enfans, les infirmes & même les plus mauvais sujets. Des lois sages qui protègent également des hommes égaux savent tourner le mal même au profit de la société. Là, les femmes ne rougissent pas de se mêler des plus petits détails de leur domestique, & d'élever elles-mêmes leurs enfans ; elles sont en général éco-

nomes, réservées & laborieuses, ce qui ne sert pas peu à entretenir la santé dans un climat où sans un exercice presque continuel, l'humidité & le froid produiroient une foule de maux, & il faut avouer qu'aucune nation n'avait un besoin aussi pressant d'être continuellement en activité.

C'est particuliérement des Hollandais que nous tirons tous les aromates & les parfums des Indes, qui servent aux assaisonnemens de nos tables somptueuses & meurtrieres. Ce sont les épices qui leur fournissent une partie de l'or de l'Europe dont ils sont si jaloux & si avares. On peut leur reprocher de n'en pas employer quelques parties à se civiliser un peu plus, à acquérir plus de goût, & à se livrer davantage aux sciences qui savent si utilement & si agréablement embellir l'existence de l'homme. (MACQUART)

HOLZ *ou* HOLZBAD. (*Eaux min.*)

C'est un village près de Benfeld, à 6 lieues de Strasbourg & à 4 de Schelestadte, où l'on trouve des eaux minérales froides, dans une espece de puits.

Il a paru en 1769 un ouvrage de Guerin, intitulé *de Fontibus medicatis Alsatiæ, Argentorati*, où il parle de ces eaux. Il dit que l'analyse en a été faite sous les yeux de Spielmann, qu'elles contiennent de l'air, les sels marins, de Glaubert & de nitre, de la terre calcaire & de la vitrescible, du bitume, ou pétrole en très-petite quantité. Il ajoute que ces eaux sont délayantes, relâchantes, dépuratives, adoucissantes, & légerement aperitives, qu'on les emploie rarement à l'intérieur, que leur efficacité extérieure est marquée dans la gale, les obstructions, les douleurs, et les convulsions.

(MACQUART).

HOMARD. *Hygiène.*

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Cancer gammarus. Lin.

Le *Homard* est une espece de grosse écrevisse de mer, qui ressemble à l'écrevisse d'eau douce, par la forme du corps; mais il est infiniment plus grand; il a une couleur rouge, obscure, quelquefois avec des taches bleues, rouges & blanches. Cuit, il devient rouge. Il y en a une espèce plus petite, *assez rare.* Le *Homard* se trouve dans les mers qui nous alentourent. La chair de ces animaux est fort nourissante, de bon goût, elle est un peu plus difficile à digérer que celle de l'écrevisse d'eau douce, à laquelle elle peut se rapporter entièrement; du reste voyez ÉCREVISSE.

(MACQUART).

HOMBERG (Guillaume) naquit à Batavia le 8 janvier 1652, de Jean Homberg, gentilhomme saxon qui étoit allé dans l'isle de Java pour y faire fortune, & qui s'étant marié dans ce pays, eut plusieurs enfans, entr'autres, celui qui fait le sujet de cet article, & une fille qui fut mere à neuf ans.

Guillaume n'eut pas plutôt atteint l'âge de porter les armes, qu'il se mit au service; mais son pere ayant pris la résolution de se rendre à Amsterdam pour y fixer sa résidence, le jeune militaire le suivit. Ce fut dans cette ville qu'il s'apperçut du penchant qui l'entraînoit vers l'étude, il y prit du goût; & dès qu'il se vit en état d'embrasser les sciences supérieures, il alla s'appliquer au droit à Iene & à Leipsic, passa ensuite à Magdebourg, où il fut reçu avocat en 1674. Il fit connoissance dans cette derniere ville avec Otton Guericke; & dès lors négligeant l'étude des lois, il suivit la pente de son génie & se livra entièrement à la physique expérimentale. Quelque tems après, il voyagea en Italie, où il étudia la médecine, l'anatomie, la botanique à Padoue et à Bologne. De-là il se rendit à Rome, où il apprit l'optique, la peinture, la sculpture & la musique. Peu content des progrès qu'il avait faits en Italie, il chercha à perfectionner, à multiplier même ses connaissances. A cet effet, il parcourut la France, d'où il passa en Angleterre pour profiter des leçons du célèbre Boyle; il revint ensuite en Hollande, & après y avoir étudié l'anatomie sous de Graaf, il alla retrouver sa famille à Quedlimbourg. Décidé alors pour la médecine, il en prit le bonnet de docteur à Wittemberg: mais comme les fruits qu'il avait retirés de ses courses ne satisfaisoient point encore l'avidité qu'il avoit de tout savoir, il alla visiter les mines de Saxe, de Hongrie, de Bohême & de Suede; il séjourna même à Stockholm, où il travailla dans le laboratoire du roi. De cette capitale de la Suede, il repassa en Hollande & de-là en France; & comme il s'acquit bientôt l'estime des savans qu'il vit à Paris, il en fut si favorablement accueilli, qu'il se seroit rendu aux propositions qu'ils lui firent de se fixer parmi eux, si sa famille ne l'eût redemandé avec instance. Il était au moment d'aller enrichir l'Allemagne de ses connoissances, lorsque Colbert, instruit de tout ce qu'il valoit, l'envoya chercher de la part du roi, & lui fit des offres si avantageuses, qu'après une courte délibération il les accepta & se détermina à demeurer à Paris.

Déjà connu par ses phospores, par une machine pneumatique de son invention, mais plus parfaite que celle de Guericke, par ses microscopes, par ses découvertes en chimie, & par un grand nombre d'autres connoissances également rares & curieuses, il fut reçu de l'académie des sciences en 1691. Il ne tarda même pas à avoir la direction du laboratoire de chimie de cette savante compagnie, & bientôt il passa pour un de ses membres les plus distingués. En 1702, le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, le choisit pour son maître en chimie, & lui donna le titre de son physicien, avec une pension considérable. Ce fut pour ouvrir un nouveau champ au génie inventeur du célèbre *Homberg*, que le duc d'Orléans fit construire le laboratoire le plus magnifique & le mieux fourni qui eût jamais existé, & qu'il se procura un grand verre ardent de la façon de Tschirnhausen. Quel usage ne fit pas *Homberg* de ce verre merveilleux? Il opéra des effets qui étonnerent les plus savans physiciens de son tems. Le duc d'Orléans sut les apprécier à ce qu'elles valoient; & pour faire connoître publiquement l'estime qu'il faisoit des talens d'un tel homme, il lui donna le titre de son premier médecin en 1704, au lieu de celui de son physicien qu'il lui avoit donné auparavant.

Homberg qui se voyoit fixé en France pour toujours, songea enfin à se marier. En 1708, il épousa Marguerite Dodart, fille du célèbre médecin de ce nom; mais leur union ne dura que peu d'années, car il mourut de la dyssenterie le 24 septembre 1715.

Ce médecin n'a publié aucun ouvrage que dans les mémoires de l'académie. Ses Essais ou Elémens de chimie avoient commencé de paraître dans ce précieux receuil, & le reste de ce traité étoit prêt à passer sous la presse, lorsqu'il mourut. On trouve encore quelques autres pièces de lui dans les mémoires de l'académie; & il n'y en a aucune qui ne contienne des vues nouvelles, & qui ne brille d'une lumière qui leur est particuliere. Aussi la philosophie naturelle n'auroit pas manqué de faire des progrès considérables sous ce grand maître, s'il eût vécu plus long-tems. Comme il réunissoit une opiniâtreté invincible au travail & une passion violente pour les expériences, à une grande adresse, ainsi qu'à un génie profond, & que d'ailleurs il étoit protégé par le duc d'Orléans, aux dépens duquel se faisaient les expériences, il en tenta un grand nombre qui étoient fort au dessus de la fortune d'un particulier, & il en tira beaucoup de fruit. Il en eût sans doute tiré davantage, s'il eût toujours observé avec patience le résultat des opérations qui ne réussissaient pas suivant ses idées, & s'il eût moins donné dans les raisonnemens de pure théorie.

Voici le portrait que Fontenelle a fait de Guillaume *Homberg*. « Son caractère d'esprit, dit-il, » est marqué dans tout ce qu'on a de lui; une » attention ingénieuse, sur-tout, qui lui faisoit » naître des observations, où les autres ne voient » rien; une adresse extrême pour démêler les routes » qui mènent aux découvertes; une exactitude qui, » quoique scrupuleuse, savoit écarter tout l'inutile; » toujours un génie de nouveauté pour qui les sujets les plus usés ne l'étoient pas. Sa manière de » s'expliquer étoit tout-à-fait simple, mais méthodique, précise & sans superfluité. Jamais on » n'a eu des mœurs plus douces, ni plus sociables; » il étoit même homme de plaisir, car c'est un » mérite de l'être, pourvu qu'on soit en même tems » quelque chose d'opposé. Une philosophie saine & » paisible le disposoit à recevoir sans trouble les » différens événemens de la vie, & le rendoit incapable de ces agitations, dont on a, quand » on veut, tant de sujets. A cette tranquillité » d'ame tiennent nécessairement la probité & la » droiture. » (GOULIN. *Extr. d'El.*)

HOMICIDE. (*médecine légale.*) *Voyez* BLESSURES. (MAHON.)

HOMME (*hygiène.*)

Partie I. De l'homme sain considéré suivant ses rapports & ses différences.

Classe II. De l'homme relativement à ses différences.

Ordre II. Différence relative au sexe.

L'*homme* est un animal sensible, & très-susceptible de réflexion. Il paroît fort distingué des autres espèces par sa raison supérieure, par la facilité qu'il a d'énoncer sa pensée, au moyen de la parole, parce qu'il est le seul qui marche la tête haute, dans une position entièrement verticale, & qui ne soit pas vêtu par la nature. Son intelligence fait qu'il peut commander à presque tous les autres animaux. Ceux qui sont féroces & beaucoup plus forts que lui, par son adresse, il est venu à bout de les maîtriser & de les vaincre.

Lorsque l'*homme* naît, c'est une image de misère & de douleur; son instinct est à cette époque inférieur à celui de tous les autres animaux, & si la raison de ses parents ne faisoit tout pour lui, il n'auroit pas même celui qui est nécessaire pour conserver son existence.

La plupart des animaux ont encore les yeux fermés quelques jours après leur naissance; l'enfant les ouvre aussi-tôt qu'il est né, mais ils sont fixes, ternes & le plus souvent bleus. Ils ne s'arrêtent sur aucun objet, parce que la cornée a été ridée par la chaleur du fluide dans lequel a vécu l'enfant,

& la rétine ne s'est pas encore assez raffermie, pour permettre à la vue de distinguer les objets. Il ne commence à entendre, à rire, & à pleurer qu'au bout de 40 jours.

L'enfant qui naît à terme, a le plus ordinairement 21 pouces de long, & 12 livres de poids. On voit chez quelques-uns palpiter la fontanelle au moment de la naissance; nous avons dit ailleurs combien il étoit important de prendre des précautions pour empêcher les lésions de cette partie. On doit avoir soin de frotter légèrement avec des brosses, & d'enlever une espèce de galle qui se forme dessus à mesure qu'elle se dessèche. On a soin de laver dans de l'eau tiède l'enfant qui vient de naître, parce que la liqueur contenue dans l'amnios, laisse toujours déposer sur sa peau une humeur visqueuse & blanchâtre.

On donne à teter à l'enfant dix ou douze heures après sa naissance. Nous faisons voir ailleurs le danger qu'on court à l'embeguiner & à l'emmaillotter comme on l'a fait, & comme on le fait encore ridiculement dans beaucoup d'endroits, chez des peuples qu'on dit cependant policés, & qui de ce côté pourroient apprendre des peuples barbares comment ils doivent se conduire. (*Voyez* MAILLOT.)

Les enfans nouveau-nés, ont besoin de prendre souvent de la nouriture; c'est pourquoi dans la journée on les fait teter de deux heures en deux heures, & pendant la nuit chaque fois qu'ils se réveillent. (*Voyez* ALLAITEMENT.)

On doit avoir soin de placer le berceau des enfans de manière que l'enfant soit placé directement devant la lumiere, ou qu'il y soit absolument opposé pour empêcher que sa vue ne devienne louche. Lorsque les dents commencent à pousser, il faut prendre les précautions dont nous avons parlé à l'article dentition. Il faut les empêcher autant qu'il est possible de crier; car il arrive souvent que les efforts qu'ils font, leur causent des descentes, qu'il faut guérir promptement par un bandage approprié; on a soin pour arrêter leurs cris, de leur montrer quelque chose de brillant, de les étonner par quelqu'autre moyen qui les frappe, & attire leur attention.

On a beaucoup à redouter pour l'existence des enfans, jusqu'à l'âge de trois ans; car d'après des calculs exacts, il en meurt à-peu-près un sur deux dans cet espace de tems. On a éprouvé dans plusieurs pays, que la proportion diminuoit lorsqu'on avoit soin d'employer l'inoculation vers l'âge dont nous parlons.

Les enfans commencent à bégayer à l'âge de 12 à 15 mois, à parler distinctement à 2 ans & demie; ceux qui parlent plus tard, ne parlent jamais aussi bien que les autres: Il ne faut pas cependant les gêner pour les forcer à dire ce à quoi leurs organes se prêtent difficilement. Les prodiges d'intelligence du jeune âge, souvent dans un âge plus avancé, n'offrent que des sots, tandis que ceux chez qui les progrès ont été moins rapides, n'en sont pas moins par la suite des hommes fort intelligens. Ce qu'il y a de plus important dans l'âge le plus tendre, c'est donc de procurer aux enfans une bonne éducation physique; quand ils seront plus avancés, on pourvoira au développement de leurs facultés intellectuelles. En grandissant, les enfans arrivent à la puberté ou à l'adolescence, c'est le printems de l'homme. La saison des plaisirs, des graces & des amours commence à cette époque; mais plus elle est riante & précipitée, moins elle est durable; alors les principes de la vie se multiplient, & ils suffisent non seulement pour maintenir la force individuelle, mais encore pour se perpétuer. (*Voyez* PUBERTÉ. AMOUR PHYSIQUE.)

Il y a des jeunes gens qui ne grandissent plus après la quinze ou seizieme année; il y en a d'autres qui croissent jusqu'à vingt ou vingt-trois ans. Dans cet âge de virilité, ils sont presque tous effilés, mais peu-à-peu les membres prennent de la force, s'arrondissent & se moulent en quelque sorte. Le corps dans les hommes est avant l'âge de 30 ans à son point de perfection, pour les proportions de sa forme, tandis que chez la femme souvent il a acquis ce degré avant vingt ans.

Le corps d'un homme bien fait, doit être bien droit & bien proportionné. Il faut que les muscles soient fortement exprimés, & que les traits de son visage soient mâles, fiers, & bien assurés. Dans les femmes tous les contours sont plus arrondis, les formes plus adoucies, les traits plus fins, plus délicats, le teint plus éclatant, l'*homme* a la force & la majesté en partage; la beauté, la douceur & les graces enchanteresses, sont ordinairement l'appanage de l'autre sexe.

Dans l'âge fait, le caractere moral se peint dans les yeux & la physionomie. Cette dernière devient un tableau où toutes les passions se trouvent rendues avec autant de fidélité que d'énergie, & où s'impriment par des signes pathétiques, les images des plus secrettes agitations. (*Voyez* PHYSIONOMIE.)

Quoique le corps de l'*homme* soit à l'extérieur plus délicat que celui d'aucun autre des animaux; il est cependant souvent plus nerveux & plus fort relativement à son volume; on sait qu'il y a des porte-faix ou crochereurs qui portent des fardeaux de 900 livres pesant. On connoît l'extrême légereté des sauvages à la course, & leur singulière adresse; pourquoi l'*homme* civilisé s'éloigne-t-il autant de la nature; elle le punit, en lui laissant méconnoître ses forces, il est puni par la molesse, & les maux qui

qui la suivent, du défaut d'exercice, qui lui eût assuré une force constante, & une santé imperturbable.

Le poids le plus ordinaire d'un homme fait, est de 150 à 170 livres, on en a vu qui pesoient jusqu'à 600 livres & plus. Sa taille dans nos climats est communément de 5 pieds 3 à quatre pouces. Quelques-uns extraordinaires en offrent qui n'ont que deux pieds de haut, & d'autres qui s'élevent jusqu'à 6 pieds & plus, & qui vivent également fort long-tems.

Lorsque les hommes ont acquis 40 ans, ils ne peuvent plus que perdre de leur force & de leur énergie. Car dès que leur corps est arrivé à son point de perfection, aussi-tôt il commence à décroître; toutes les parties qui le constituent acquierent de la dureté, de la sécheresse, la graisse se consume, la peau se desseche, devient écailleuse, les cheveux blanchissent, les dents tombent, les traits se déforment, & le corps s'incline vers la terre qui le redemande. La caducité commence à 70 ans, & presque toujours avant 80 l'*homme* finit. C'est seulement par une vie sage & modérée qu'il peut prolonger son existence, & la rendre alors le moins désagréable qu'il est possible: la vieillesse est plus ou moins accélérée suivant beaucoup de circonstances qui ont servi à user plus ou moins vîte l'existence des individus.

Les femmes ayant moins de force & de solidité dans leur constitution, leurs fibres se dessèchent moins vîte, & on a remarqué qu'elles vivent plus long-tems que les hommes, sur-tout quand leur tems critique ne les tracasse plus.

On convient en général que les hommes sont plus vivaces dans les contrées qui tirent vers le Septentrion, que dans les pays méridionaux, & qu'il y a plus de vieillards dans les sols élevés, que dans les lieux bas.

Busching dit, d'après Sussmich, que dans un tems donné le nombre des *hommes* qui naissent surpasse presque toujours celui de ceux qui meurent: par conséquent leur nombre augmenteroit considérablement, sans les fléaux qui les désolent, & semblent les pourchasser dans tous les pays; en effet, la guerre, la famine, la peste, les révolutions des empires, la petite vérole, le célibat, sont autant de causes qui détruisent infiniment la population. On croit que dans les campagnes il naît plus d'*hommes* que de femmes, & que c'est le contraire dans les villes.

En général, pour les êtres, on peut mesurer la durée totale de leur existence, par celle de leur accroissement. L'*homme*, qui est 30 ans à croître en hauteur & en grosseur, peut vivre quelquefois jusqu'à cent ans (1); le chien qui ne croît que pendant deux ou trois ans ne vit guères plus que quatre fois cet espace de temps.

Sans entrer ici dans le détail des variétés de l'espèce humaine, nous disons seulement que les races des *hommes* varient beaucoup par leur couleur, par la taille & par la forme de certaines parties. Les Lapons sont très-petits, ont une physionomie aussi bizarre que leurs mœurs. Les femmes du Groënland ont les mammelles si molles & si longues qu'elles donnent à téter à leurs enfans par dessus l'épaule. Les negres, les habitans de la nouvelle Guinée, de la nouvelle Hollande, sont noirs, les Espagnols, les Portugais sont basanés, les Mogols sont olivâtres, ainsi qu'au Calicut. (*Voyez* les mots AFRIQUE, AMÉRIQUE.

Il me semble qu'on peut assurer que la principale cause de toutes ces variétés, vient de l'influence du climat: on peut regarder comme causes secondaires la nourriture, les mœurs & les usages des différentes races.

Des nourritures grossieres, mal saines, habituellement, des coutumes bizarres, souvent nuisibles, peuvent bien faire dégénérer l'espèce humaine. Les traits du visage de certains peuples dependent beaucoup de l'usage où l'on est d'écraser le nez, de s'allonger les oreilles, de tirer les paupieres; mais indépendamment de ces pratiques, nous voyons que chez nous mêmes, les gens de la campagne sont moins bien faits que ceux qui sont nés dans les villes de parents forts & bien portans; & dans les villages où la pauvreté est un vice endémique, ne semble-t-il pas que la misère grave son empreinte sur l'extérieur de ces malheureux habitans.

En convenant que le tempérament, la taille, la vigueur, & les autres qualités corporelles, sont dûes particulièrement aux divers climats, il faut convenir aussi que les habitans des climats chauds sont en général plus petits, plus secs, plus vifs, plus gais, & plus spirituels, que ceux qui sont plus au Nord; mais qu'ils sont d'un autre côté plus lâches, moins vigoureux & moins laborieux; qu'ils vieillissent moins que les naturels des pays froids; que les femmes des pays chauds sont moins fécondes que celles des pays froids; que dans les climats très-chauds l'amour est dans les deux sexes un desir aveugle & impétueux, une fonction corporelle, un appétit, un cri de la nature; que dans les climats tempérés c'est une passion qui tient plus au moral, qu'on calcule, qu'on analyse, & qui est souvent le produit de l'éducation; qu'enfin

(1) On dit qu'en Angleterre, Henry Jakins mourut âgé de cent soixante-neuf ans, en 1670. On en cite encore d'autres, mais ce sont des exceptions à la règle générale.

dans les climats glacés, il eſt le ſentiment tranquill d'un beſoin p eu preſſant.

Il eſt bon d'obſerver que les *hommes* qui émigrent ſont d'autant plus expoſés aux incommodités qui dépendent du changement de climats qu'ils s'éloignent davantage du leur, & qu'en général les habitans des pays chauds ont moins d'inconvéniens à redouter du paſſage dans les climats rigoureux, que les habitans des régions froides qui veulent s'acclimater dans les ſols brulans du Midi.

Je ne parlerai ici ni des ſingularités & des monſtruoſités de l'eſpèce humaine, ni de ce qui eſt relatif à l'économie animale, ou aux organes de l'*homme* & à leurs fonctions; l'anatomie & la phyſiologie donneront ſur ce point des développemens qui ſeroient ici ſuperflus. On y trouvera des tableaux plus étendus ſur l'hiſtoire de l'*homme*, ſur ſa deſtination naturelle, & ſur ſes facultés phyſiques : Il ne nous reſte plus qu'à faire connoître le parti que la matière médicale a tiré des différentes ſubſtances qui entrent dans la compoſition de notre corps.

(Macquart.)

Homme. (*Mat. méd.*)

On a prétendu ſouvent avec auſſi peu de raiſon que de convenance, que beaucoup des parties qui conſtituent la machine humaine, pouvoient entrer dans la compoſition des remèdes qui tendent à réparer la ſanté. Nous allons donner ici, d'après le dictionnaire de *Mat. med.*, les détails qui ont rapport à chaque partie dont juſqu'ici on a cru pouvoir tenter l'uſage. En avertiſſant qu'il faut être même très-en garde ſur la certitude des avantages que peuvent procurer les remèdes dont nous allons parler.

Autrefois on faiſoit un grand cas des cheveux. On les conſeille même quelquefois encore : on les fait brûler : on en fait recevoir la vapeur, & on veut croire qu'à cauſe de ſa fœtidité, c'eſt un puiſſant remède contre les vapeurs, & l'hypocondriaciſme. On a attribué à l'eau qu'on en diſtille, d'être antiépiléptique, coſmétique.

Houllier, mettant les cheveux avec du caſtoréum, les brûloit, & en faiſoit recevoir la vapeur dans l'apopléxie; mais nous avons des remèdes préférables à ceux-là.

Le chevalier Digby a avancé que les ongles raclés infuſé dans de l'eſprit-de-vin, étoient un antiépileptique. Les anciens avoient dit que c'étoit un hydragogue. D'autres veulent que les ongles raclés dans de la boiſſon, faſſent vomir, & ſoient un poiſon : tout cela eſt faux.

On a débité, que le crâne par analogie, devoit garantir des maladies nerveuſes, & de la tête. Les uns l'emploient philoſophiquement préparé ; mais alors c'eſt une pure terre abſorbante. D'autres ont mis en uſage le crâne d'un homme mort de mort violente, comme d'un pendu; ils l'ont fait ſécher, ils l'ont réduit en poudre, & donné en ſubſtance. Ils ont employé de même les os *wormiens* dans les maladies de la tête, & ſous la même préparation : tout cela ne vaut rien.

L'expérience confirme tous les jours que le crâne humain, pris en ſubſtance, eſt rendu par les ſelles ſans aucune altération, ſans que ſon huile & ſon ſel volatil ſe ſoient développés.

Pluſieurs, dit Vogel, regardent comme un ſpécifique contre l'épilepſie & les convulſions, le crâne d'un *homme* mort de mort violente; pour le faire prendre, on le rape, & par la trituration on le réduit en poudre très-ſubtile.

On peut douter, avec raiſon, de cette vertu attribuée au crâne humain; les ſuccès ne répondent point aux éloges qu'on lui a donnés ; nous l'avons vu employer inutilement ſur une jeune perſonne de quinze à ſeize ans, auſſi bien que beaucoup d'autres remèdes populaires.

L'eſprit & le ſel volatil de crâne humain s'emploient dans l'épilepſie, les vapeurs, la paralyſie, les maladies des nerfs ; ſavoir, l'eſprit à la doſe de dix ou douze gouttes, & le ſel à cinq ou ſix grains dans un véhicule convenable ; mais leurs vertus ſont les mêmes que l'eſprit & le ſel volatil de corne de cerf.

L'eau diſtillée de crâne humain a peu de vertu ; on ne s'en ſert plus aujourd'hui.

On avoit attribué à la mouſſe qui croît ſur des crânes expoſés à l'air, la vertu antiépileptique, aſtringente ; à préſent on mépriſe ce remède : on ne lui connoît pas ces vertus : on lui préfère la mouſſe ordinaire infuſée dans de l'eſprit-de-vin.

La graiſſe humaine eſt émolliente, adouciſſante, ſouvent réſolutive : on préfère celle d'un *homme* mort de mort violente, on s'en ſert dans le cas où il faut relâcher. La graiſſe de la plupart des animaux a les mêmes vertus.

On a dit que la peau humaine étoit très-bonne pour faire accoucher ; que réduite en gelée, après avoir été macérée dans de l'eſprit-de-vin, elle faiſoit un excellent baume ; mais nous avons aſſez d'autres baumes naturels, qui valent mieux.

On fait, dit Vogel, avec la peau humaine, des ceintures, dont on ceint les femmes en travail, pour aider leur délivrance. Bartholin, *cent.* iij.

obſ. 87, écrit qu'il a vu une fois une de ces ceintures calmer les accès de la paſſion hyſtérique ; ſi toutefois la friponnerie n'y a pas eu de part. Le même auteur, & Hildan, *cent.* iij. *obſ.* 9, diſent qu'on peut en obtenir du ſoulagement dans les ſpaſmes des mains & des pieds. Beccher, *microc. med. l.* ij. *c.* 1, dit qu'il a vu un accès épileptique ſe calmer dans un *homme* ſexagénaire, à qui on mit un collier de peau humaine. Schroeder, *pharm. l.* v. *cl.* 1, rapporte que des gants faits de cette peau, ont guéri les gerçures & les aſpérités des mains.

Willis a vanté le ſang comme un grand remède ; il a dit qu'étant brûlé, la fumée qu'on en faiſoit recevoir, arrêtoit les hémorrhagies, guériſſoit tous les maux de tête. Pour moi, je le regarde ſeulement comme un petit aſtringent, étant appliqué en poudre ſur l'extrémité des vaiſſeaux coupés. D'autres ont débité là-deſſus quantité d'autres abſurdités : par exemple, ils ont dit que ſon phlegme étoit un excellent ophthalmique. L'eſprit & le ſel volatil qu'on tire du ſang humain, a les mêmes vertus que l'eſprit & le ſel volatil de corne de cerf. Quant à l'eſprit qu'on tire du ſang mêlé avec de l'eſprit-de-vin, il n'a point d'autres vertus que l'eſprit-de-vin ſeul.

Le ſang, qui coule d'un *homme* auquel on vient de couper la tête, paſſe pour un remède efficace contre l'épilepſie. Aetius, *tetrabibl.* ij. *ſerm.* ij. *c.* 15, donne, comme un ſecret pour la même maladie, de ſe faire tirer du ſang de la veine, & de le boire. Hoffmann, *med. ſyſt. t.* iv. *part.* iij. *p.* 18. accorde au moins cette vertu au ſang ſéché d'un *homme* ſain. On lit, (*A. N. C. vol.* ij. *obſ.* 195.) que les fiſſures des mammelles ont été guéries, pour y avoir appliqué du ſang menſtruel.

C'eſt à tort qu'on a dit, que rien n'étoit meilleur dans la phthiſie, que la partie gélatineuſe du ſang.

La vertu des momies ou mumies d'Egypte, vient des aromates dont ces corps ont été embaumés ; ainſi il vaut mieux employer les aromates ſeuls.

L'utilité, qu'un vieillard retire de coucher avec une jeune perſonne, vient de ce que l'humidité de cette jeune perſonne entretient la peau du vieillard molle & flexible ; ce qui lui eſt très-utile : mais auſſi la jeune perſonne en ſouffre ; ainſi on doit y ſuppléer par de jeunes animaux.

On dit que l'urine d'une jeune perſonne ſaine, eſt très-bonne pour déterger l'intérieur de l'eſtomac, & exciter l'appétit : on l'emploie en fomentation avec d'autres réſolutifs pour la goutte : on la donne en lavement pour hâter l'accouchement : on en lave les yeux dans les ophthalmies : on en baſſine les plaies : elle eſt en uſage contre la gangrene : on la mêle avec des cataplaſmes déterſifs. L'eſprit qu'on en tire, a la même vertu que l'eſprit volatil de crâne humain : ſon ſel eſt un ſel ſalé ſemblable au ſel marin. Le phoſphore de Kunkel eſt plus curieux qu'utile.

Des phthiſiques ſe ſont imaginés avoir été ſoulagés, pour avoir bu de leur propre urine. On lit, (*A. N. C. vol.* j. *obſ.* 91) qu'une affection hyſtérique, & une ſuppreſſion de règles, ont été guéries par ce moyen. Bartholin, *cent.* vj. *hiſt.* 72. écrit que les Danois boivent de grand matin, pendant pluſieurs jours de ſuite, de leur urine, dans laquelle ils ont fait fondre du miel, & que par ce remède ils ſont sûrs d'être exempts d'éréſipèle durant toute leur vie ; que ce remède très-en uſage parmi le peuple, eſt immanquable. Les *A. N. C. vol.* j. *obſ.* 65. & Schulze, font mention d'une ophthalmie guérie par une fomentation d'urine ; & (*vol.* ij. *obſ.* 195,) il eſt rapporté que, contre tous les accidens qui ſurviennent aux mammelles après l'accouchement, on y applique, avec ſuccès, des compreſſes trempées dans l'urine de la femme accouchée. Foreſtus, *lib.* vij. *obſ.* 5, aſſure qu'un remède infaillible contre le tremblement des mains, eſt de ſe les laver dans ſa propre urine. On ſait que le peuple ſe trouve bien des fomentations qu'il fait avec l'urine ſur les parties contuſes. Vogel.

A préſent on ne ſe ſert plus des excrémens humains ; ils paſſoient autrefois pour un grand réſolutif ; on les appliquoit pour l'eſquinancie ; mais leur odeur les a fait abandonner : l'eau qu'on en tire, eſt un eſprit volatil, noyé d'eau : on la regardoit autrefois comme un bon antiépileptique, ou coſmétique.

La ſalive, avalée à jeun, eſt bonne pour déterger l'eſtomac : on peut l'employer comme un ſavonneux.

La ſalive, celle d'un *homme* à jeun ſur-tout, paſſe pour un bon topique contre l'ardeur de toutes les éruptions qui peuvent s'élever ſur le corps ; elle fait ſur quelques-unes l'office de diſcuſſif. Dans la gonorrhée virulente, lorſque le prépuce commence à s'enfler, & à devenir œdémateux, il eſt utile, dit Schulze, de l'oindre ſouvent de ſalive, lorſque tous les autres remèdes n'ont été d'aucun ſecours. Vogel.

Le cérumen des oreilles eſt bon, dit-on, pour faire vomir ; mais ce remède eſt très-dégoûtant.

Le lait de femme a les mêmes vertus que le lait des autres animaux. (*Voyez* l'art. Lait.) Il convient ſpécialement dans l'atrophie ; il eſt ophthalmique : il eſt très-bon pour baſſiner les exanthêmes ; ſon beurre eſt plus léger & plus adouciſſant

que les autres beurres ; il empêche la petite-vérole de caver.

Le lait de femme est avantageux aux phthisiques, en le leur faisant tetter ; & injecté ou instillé dans l'œil, il remédie à la chassie, Riedl. Lin. *med.* 1695, *p.* 64.

On a imaginé que la semence faisoit un grand remède ; mais ce n'est que dans la fureur utérine & les délires amoureux.

C'est une absurdité que de dire, que le délivre d'une femme, séché & réduit en poudre, est excellent pour calmer les tranchées & les vapeurs ; l'esprit volatil, qu'on en tire, a la même propriété que l'esprit volatil de corne de cerf.

C'est une absurdité encore plus grande que d'attribuer au sang des règles la vertu de se faire aimer, d'être antihystérique, & de guérir la jaunisse.

La bile humaine a les mêmes vertus que la bile de bœuf ; les pierres de la vésicule du fiel ont la même vertu que la bile.

On a qualifié du nom de bézoards, les pierres qui se trouvent dans la vessie urinaire ; on leur a attribué un nombre prodigieux de vertus : mais leur utilité est petite ; c'est seulement un absorbant.

Quelques médecins ont voulu bannir de la liste des médicamens, (dit Paulli, *differt. de medec. è corp. hum. desumt. meritò neglgendis.*) plusieurs de ces remèdes, & sur-tout le sang & l'urine en boisson : je suis de leur avis, dès qu'on aura de la répugnance pour des choses réellement dégoûtantes.

(Macquart.)

HOMOPHAGE & HOMOPHAGIE. (*Hygiène.*)

Nom & action de ceux qui mangent de la chair crue. (*Voyez* Alimens & coction ou cuisson.

(Mahon.)

HOMOTONE. (*Pathol.*) Ομοτονος, *æqualis*, *æqualem tenorem servans.* Ce terme peut s'entendre de toute maladie qui ne se relâche ni ne s'irrite dans tout son cours : mais Galien l'a appliqué d'une manière spéciale aux fièvres qui ont ce caractère, & qu'il appelle aussi ἀκμαστικαι. (*Voyez* ce mot dans Gorræus.)

(Mahon.)

HONAIN, ou HONAIN-BEN-ISAC-COSTHA BEN-LUCA ISA-BEN-JAHIA, médecin Syrien, fils d'Isaac, étudia sous Jean surnommé fils de Masowia, qu'on appelle communément Mésué. Il jouit de la plus grande réputation sous le Calife Eimottewakel qui commença à régner l'an 232 de l'Hégire, de J. C. 846, & mourut l'an des Arabes 247, de l'ère vulg. 861.

Ce médecin étoit chrétien, du nombre de ceux qui s'étoient retirés dans les déserts près d'Hiran, & que les Musulmans mêmes appelloient Obadites, c'est-à-dire, serviteurs de Dieu. *Honain* confessa la foi devant le Calife avec cette fermeté que donne la conviction ; & ce prince, admirant sa conduite, le nomma son premier médecin, parce qu'il crut que la fidélité d'un homme que les liens respectables de la foi attachoient à une religion persécutée, étoit à l'abri de toute corruption.

Honain, ayant remarqué que les traductions syriaques des livres grecs, que Sergius avoit données, étoient défectueuses, entreprit d'en publier de nouvelles en arabe. Ce fut le médecin Gabriel, fils de Boct-Jechua, qui le sollicita à se charger de ce grand ouvrage ; & il l'exécuta avec tant de succès, que bientôt on préféra ses traductions à toutes les autres. Judicieux, intelligent, savant dans son art, *Honain* avoit toutes les qualités nécessaires pour la réussite de son entreprise ; car il possédoit non-seulement la langue grecque qu'il avoit apprise pendant un séjour de deux ans dans les provinces où l'on parloit mieux cette langue, mais pour se perfectionner encore dans l'arabe, il s'étoit rendu à Balsora, où le langage étoit plus pur que partout ailleurs.

Les premiers traducteurs des ouvrages grecs ont fait leurs versions en syriaque, parce que la plupart ne savoient point assez bien l'arabe, dans les commencemens du mahométisme, pour écrire en cette dernière langue sur laquelle on avoit de grandes délicatesses. Ceux qui se mêlèrent ensuite de traduire ces ouvrages, ont plus travaillé sur le syriaque que sur les originaux grecs ; mais comme *Honain* était également au fait de l'érudition grecque & de l'élégance arabe, les traductions qui sortirent de ses mains, portèrent l'empreinte de ses connoissances, & l'emportèrent sur les autres par leur exactitude, autant que par la beauté du style. C'est de-là que la plupart des versions arabes des œuvres d'Hippocrate & de Galien portent son nom, & que les hébraïques faites il y a plus de 700 ans, ont même été travaillées sur les traductions de ce médecin. Le goût qu'on prit pour les versions arabes fut si universel dans la suite des tems, que ceux qui mirent, les premiers, Hippocrate en latin, ne travaillèrent point sur le grec ; & bien que cela fût connu de tous les médecins des siècles passés, ils n'en accueillirent pas moins ces dernières traductions. C'est d'après l'arabe qu'ont été faites la plupart de celles qui se sont répan-

dues depuis les guerres d'outremer ; quant aux versions qui entrèrent par l'Afrique & par l'Espagne, où les juifs s'appliquoient beaucoup à la médecine, il est vrai qu'elles avoient été travaillées sur les traductions hébraïques ; mais aussi il n'est pas moins vrai que ces dernières étoient tirées de l'arabe. Il est fort difficile de les distinguer parfaitement les unes des autres, parce que les copistes & les médecins de ce tems-là réformoient souvent leurs éditions latines sur les premières qui leur tomboient entre les mains. Comme la manière de traduire étoit fort mauvaise alors, il est arrivé que ces traductions, à force d'être réformées par des médecins qui ne savoient ni l'arabe ni l'hébreu, ou par des juifs qui ne savoient pas la médecine, sont devenues inintelligibles, quand on commença à lire Hippocrate en original. On en peut dire autant de toutes les traductions des auteurs grecs, & particulièrement d'Aristote. Les ouvrages de ce philosophe avoient été traduits en syriaque, puis en arabe, puis en hébreu ; & c'etoit sur cette troisième traduction qu'avoient été faites ou réformées toutes celles qu'on a lues dans les écoles jusqu'au rétablissement des lettres & de l'étude de la langue grecque. L'ignorance ou la négligence des traducteurs est même allée si loin, qu'on se trouve arrêté quand on compare l'ancienne traduction d'Avicenne avec son texte ; on ne peut presque point le reconnoître, encore moins celui des auteurs plus difficiles.

Mais pour revenir à *Honain*, il est constant qu'il est le plus considérable & presque le seul interprète d'Hippocrate qui mérite quelque attention parmi les arabes. C'est de lui que les savans de cette nation ont tiré tout ce qu'ils ont eu d'érudition sur l'histoire de la médecine.

Vers la fin de sa vie, il se retira à Bagdat, où il mourut âgé d'environ 100 ans. Isaac, son fils, & Hosbaish, son neveu, s'appliquèrent l'un & l'autre à la médecine, ainsi que leurs ancêtres avoient fait : c'est à cette famille qu'on doit non-seulement les versions arabes d'Hippocrate, d'Aristote & d'Alexandre d'Aphroditée ; mais encore celles des ouvrages d'Euclide, de Ptolémée & de Galien. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HONGRE. (*Hygiène, chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* CHEVAL HONGRE, HONGRER.)

(HUZARD.)

HOOCK (Robert) vint au monde le 18 juillet 1635 à Freshwater dans l'île de Wight. Il étudia à Oxford, où il s'appliqua à la chimie sous Thomas Willis, & ensuite à la méchanique, avec Robert Boile qui s'occupoit fortement de tout ce qui a rapport à l'histoire naturelle & à la physique. C'est aux connoissances que *Hoock* avoit acquises dans ces différentes parties, qu'il dut la place qu'il obtint en 1662 dans la société royale de Londres, à titre de directeur des expériences. *Hoock* se fit recevoir maître ès-arts à Oxford en 1663. L'année suivante, Jean Cutler, qui connoissoit son mérite, lui donna une pension pour l'engager à faire des leçons publiques sur les méchaniques. Le 20 mars de la même année, on le nomma à la chaire de géométrie au collège de Gresham ; & en 1677, il devint secrétaire de la société royale, place qu'il remplit jusqu'en 1682. Quelques années après, *Hoock* songea à se faire médecin ; il reçut le bonnet de docteur en 1691. Mais il ne paroît pas qu'il se soit rendu fort célèbre dans cette profession : c'est à la physique, à l'histoire naturelle & aux mathématiques qu'il dut la réputation dont il a joui. Il perfectionna les microscopes, il inventa les montres de poche ; car avant lui on ne connoissoit que les horloges & les pendules.

En 1666, il présenta un plan à la société royale sur la manière de rebâtir Londres qui avoit été détruit par le feu. Le lord Maire, ainsi que les aldermans, le préférèrent à celui des intendans de cette ville, & c'est en grande partie sur ce plan qu'on travailla à la rebâtir. Son projet lui valut dans la suite une place parmi ces intendans, qui lui fut donnée par acte du parlement ; il se fit estimer dans cet emploi & il y amassa beaucoup de biens.

Les récompenses, que la nation & les particuliers avoient accordées à *Robert Hoock*, animèrent son zèle pour l'avancement des sciences, & le piquèrent lui-même de tant d'émulation, qu'il forma le projet de se consacrer tout entier à l'étude de l'histoire naturelle, qu'il vouloit pousser au plus haut degré de perfection. Il annonça plusieurs fois les travaux qu'il avait entrepris pour remplir cet objet important ; il déclara même qu'il étoit entièrement résolu de sacrifier la plus grande partie de sa fortune pour atteindre à son but : mais sa vie ne put suffire à remplir la grandeur du dessein qu'il avoit conçu. Il mourut à Londres au collège de Gresham, le 3 de mars 1702, sans avoir rien effectué. Il laissa cependant quelques ouvrages en sa langue maternelle, comme des Essais sur les méchaniques ; une Description des corpuscules observés par le microscope. Ce dernier ouvrage est intitulé :

Micrographia, or Physiological descriptions of minute bodies. Londres, 1665, *in-folio.* Les yeux des insectes, les plantes les plus petites, les graines les plus menues ; jusqu'aux étincelles qui s'échappent du fer sous le marteau, & les pores du charbon ; tout y est représenté dans un grand nombre de planches, sous une grosseur qui en manifeste la figure : mais en bon observateur, *Hoock* a moins cherché à satisfaire sa curiosité, qu'à rendre ses expériences utiles aux progrès de la physique. Baker

a fait reparoître les mêmes planches en 1745, avec une courte explication.

Lectures Physical, Medical, Geographical. Londres, 1679, *in*-4. Il y a de bonnes choses dans ces leçons.

Posthumous Works. Londres, 1705, *in-folio.* C'est le recueil de ses ouvrages posthumes. On y remarque un système bien singulier sur la manière dont l'ame reçoit & rend ses idées; l'auteur va même jusqu'à calculer le nombre de nos idées possibles, qu'il fait monter à 3,155,760,000.

(GOULIN. *Extr. d'El.*)

HOORNE, (Jean VAN) médecin & anatomiste, naquit à Amsterdam en 1621. Après ses humanités, il étudia la médecine en l'université d'Utrecht. Il entreprit, pour se perfectionner, un voyage en Italie; mais il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'oubliant la raison qui l'avoit fait sortir de sa patrie, il se mit dans les troupes de Venise & servit pendant quelque temps dans l'armée de cette république. Le goût de l'étude revint, & *Van Hoorne* suivit les meilleurs professeurs de l'Italie; il se rendit ensuite à Bâle, à Montpellier & à Orléans. L'université de la première ville le reçut docteur. Il obtint la chaire d'anatomie & de chirurgie de l'école d'Amsterdam, peu de tems après son retour dans cette ville; mais les curateurs de l'académie de Leyde, en 1653, lui offrirent le même emploi dans l'université commise à leurs soins. *Van Hoorne* l'accepta avec joie, & le remplit avec distinction jusqu'à sa mort arrivée le 5 janvier 1670. Charles Drelincourt prononça son oraison funèbre.

Ce médecin savoit sept langues, sans compter la maternelle. Mais il se distingua sur-tout par ses connoissances anatomiques. Il s'attribua, vers l'an 1652, la découverte du canal thorachique que Pecquet avoit déjà observé dans les animaux, & qu'Eustachi avoit vu dans le cheval long-temps avant ce dernier. Il connut & démontra le premier la vraie structure des testicules; il donna le nom d'ovaires à ce qu'on appelloit auparavant les testicules dans les femmes; on dit même que de Graaf lui doit une partie des choses nouvelles qu'il a écrites sur les organes de la génération. Ce fut dans les leçons de Swammerdam que *Van Hoorne* prit le goût dominant qu'il conserva le reste de ses jours pour l'anatomie. Il dessina un grand nombre de planches dont les figures sont de toute beauté; mais il n'en publia aucune. Boerhaave en fit l'acquisition après sa mort, & au rapport du célèbre de Haller, elles se trouvoient, de son temps, dans la bibliothèque de ce savant professeur de Leyde, en 4 volumes *in-folio* & 2 *in*-4.

Les travaux de *Van Hoorne* ne se bornent point à ces planches; il a publié différens ouvrages. Voici leurs titres:

Exercitationes Anatomicæ I & II ad Observationes Fallopii Anatomicas & earumdem examen per Vesalium, additâ ubique Epicrisi. Leidæ, 1649, *in*-4.

Novus ductus chyliferus, nunc primùm delineatus, descriptus & eruditorum examini propositus. Ibidem, 1652, *in*-4. On ne peut lui refuser la gloire d'avoir été un des premiers qui aient décrit le canal thorachique dans l'homme.

Microcosmus, seu, brevis manuductio ad historiam corporis humani in gratiam discipulorum edita. Ibid. 1660, 1662, 1665, *in*-12. Lipsiæ, 1675, in-12. *Huic editioni accessit Epistola ad Guernerum Rolfinkium, observationum, in sexûs utriusque partibus genitalibus, specimen exhibens.* En allemand, Halberstadt, 1679, *in*-12. Cet abrégé d'anatomie est fort exact pour le temps auquel il a été composé. Il est extrêmement court, mais l'auteur donne dans sa briéveté une idée succinte des parties qui composent le corps de l'homme.

Leonardi Botalli Opera omnia Medica & Chirurgica. A mendis repurgavit, methodicè disposuit, paragraphis distinxit, notis marginalibus & Authorum testimoniis auxit, & hinc indè annotationibus illustravit. Lugduni Batavorum, 1660, *in*-8.

Microtechne, id est, brevissima Chirurgiæ Methodus. Ibidem, 1663, 1668, *in*-12. Lipsiæ, 1675, *in*-12. On trouve dans cet ouvrage élémentaire un tableau concis, mais exact, des notions qu'un chirurgien doit avoir.

Galeni de Ossibus Liber, Græcè & Latinè, cum Vesalii, Sylvii, Heneri, Eutachii exercitationibus ad eandem Galeni doctrinam. Lugduni Batavorum, 1665, *in*-12.

Prodromus Observationum suarum circa partes genitales in utroque sexu. Ibidem, 1668, *in*-12. Swammerdam, qui ne se vit pas même nommé dans cet ouvrage, se piqua de ce silence, lui qui avoit fait la plupart des expériences qui y sont rapportées. Il est vrai que *Vau Hoorne* en étoit pour la dépense; mais Swammerdam ne pensa pas que ce titre fût suffisant pour s'attribuer l'honneur des découvertes, & pour cette raison, il publia le même ouvrage sous son nom & sous le titre de *Miraculum Naturæ.* Leidæ, 1672, *in*-4. On a encore des éditions de 1679 & de 1717, *in*-4.

Observationes Anatomico-Medicæ, annotationibus Recentiorum in Anatomicis pariter ac Chirurgicis

industriam patefacientibus adaucta. Amstelodami, 1674, *in*-12.

Opuscula Anatomico-Chirurgica. Lipsiæ, 1707, *in*-8. On doit ce recueil, & les notes qui l'enrichissent, à Jean-Guillaume Pauli, professeur d'anatomie & de chirurgie.

(GOULIN. *Extr. d'El.*)

HOPITAUX ou POLICE MÉDICALE.

Traitement des pulmoniques dans les hôpitaux.

Il est d'usage dans les hôpitaux, de réunir dans une ou plusieurs salles, un grand nombre d'individus atteints de la même maladie. La plupart y habitent jour & nuit, dès qu'ils y sont établis.

On croit d'abord que cette méthode présente quelque avantage pour leur guérison. Cependant, avec un peu de réflexion, il est facile de voir, qu'elle n'a été adoptée & suivie jusqu'ici, que par des motifs d'économie, & pour la facilité du service, auquel on sacrifie le peu de santé qui reste à ces malheureux.

Ils viennent chercher ces asyles dans l'espoir d'y trouver leur guérison, ou du moins qu'on y prolongera leurs jours. Leur confiance est vaine; on les trompe; en voici les preuves.

Toutes les fois que des hommes en santé se rapprochent, & qu'ils vivent en grand nombre dans un même lieu : ils se nuisent réciproquement. L'air qu'ils respirent, qu'ils avalent, qu'ils inhalent dans ces lieux fermés, altère & détruit leur santé, plus ou moins promptement : parce qu'il est corrompu & n'est point renouvellé suffisamment. Cet air chargé de leurs exhalaisons, privé de la portion d'air vital qui le rendoit salubre, devient un poison pour ceux qui sont obligés de le respirer continuellement.

Cette vérité est beaucoup plus sensible sur les malades réunis dans les salles des *hôpitaux*. L'air vicié y est plus nuisible, parce que les exhalaisons des malades, sont plus actives & plus pernicieuses, que celles des personnes en santé. Leurs organes affoiblis, sont d'ailleurs plus susceptibles d'en recevoir les impressions.

Le peu de succès des opérations chirurgicales dans les grands *hôpitaux*, les suites des couches qui y sont presque toujours accompagnées d'accidens graves, l'odeur fade & nauséabonde qu'on y respire, & beaucoup d'autres faits analogues; ne nous laissent aucun doute sur les dangers qu'il y a, de rassembler les malades en grand nombre dans le même lieu, & surtout de réunir certaines maladies dans un seul appartement.

La phtisie pulmonaire est une de celles, où cette réunion est la plus nuisible, non-seulement à cause de la corruption de l'air, mais encore sous beaucoup d'autres rapports. Je vais prouver la nécessité d'établir un hôpital particulier, pour son traitement, par les abus qui existent dans les *hôpitaux* actuels.

La phtisie pulmonaire a été, de tous les tems, très-commune dans les grandes villes. Un grand nombre de causes concourant à l'y faire naître. Le choc des passions, la dissolution des mœurs, le genre vie de ses habitans, doivent nécessairement la produire & disposer les générations à la recevoir comme un vice héréditaire. Tout concourt au contraire à l'anéantir dans les campagnes.

Elle est un des plus grands fléaux de cette capitale. On la rencontre aussi fréquemment parmi le peuple, que dans les familles des autres classes de citoyens de l'un & de l'autre sexe; le grand nombre de phtisiques que l'on voit dans les *hôpitaux* en est la preuve évidente. On y a cependant peu perfectionné jusqu'ici le traitement qui lui conviendroit; on n'a pas même cherché à remédier aux abus qui y règnent.

Lorsque ces malades arrivent à l'hôpital, on les place dans une salle où ils vivent ensemble. Ils y respirent nuit & jour dans l'oisiveté, la même masse d'air; ils couchent dans des lits qui se touchent presque. Ils y sont renfermés pendant la nuit sous des rideaux, où ils s'infectent de leurs sueurs & de leurs exhalaisons. Le peu de sommeil qu'ils y goûtent, est interrompu sans cesse par les quintes de toux de leurs voisins; de sorte que ces quintes importunes les excitent à tousser à leur tour par imitation, ou les tiennent éveillés par le mal-aise & les angoisses qu'elles leur occasionnent.

On les traite tous à-peu-près par les mêmes remèdes, parce qu'une méthode générale & routinière donne moins de peine. C'est ainsi qu'avec l'apparence des soins charitables on les laisse mourir sans pitié, tandis qu'il eût été possible de conserver la vie à quelques-uns, & de prolonger les jours de beaucoup d'autres.

L'ennui, la tristesse, le chagrin, l'oisiveté, le mauvais air, l'imitation qui augmentent leur toux habituelle, & d'autres causes dont je vais faire mention, aggravent les accidens de la pulmonie dans nos *hôpitaux* actuels.

Cette maladie demande les secours les plus nombreux, & surtout les remèdes moraux les plus variés, pour la prévenir, pour la guérir, ou pour adoucir les derniers momens des malades reconnus incurables.

Je vais présenter les moyens qui m'ont paru les

plus efficaces & en même tems les plus convenables. On verra par leur détail que la méthode que je propose remédie aux abus dont je viens de parler, & qu'elle est fondée sur l'expérience & la nature de la maladie.

Il faut nécessairement un hôpital, qui soit destiné uniquement aux pulmoniques de l'un & de l'autre sexe. Sans cette première condition, tout ce que je vais proposer aura peu de succès, ou sera inutile : le grand nombre de malades qui arrivent dans nos *hôpitaux*, ainsi que je l'ai déja observé ; ceux qui restent dans leurs familles, par la répugnance qu'ils ont d'entrer dans ces maisons, & qui y viendront lorsqu'ils seront certains d'y trouver tous les secours nécessaires, indiquent les besoins de consacrer une maison pour les secourir.

Cette maison étant accordée ; je vais donner quelques règles ; 1°. sur le choix de l'air dans lequel les pulmoniques doivent vivre ; 2°. sur les habitations qui leur conviennent ; 3°. sur les genres d'exercice qui leur sont nécessaires ; 4°. sur la quantité de sommeil qu'il faut leur accorder, & de quelle manière ils doivent le prendre ; 5°. sur les heures auxquelles on peut leur permettre des alimens ; 6°. comment il faut diriger leur moral pour les occuper agréablement. Je proposerai ensuite le plan d'administration que je crois nécessaire à cet établissement.

1°. *De l'air.*

La phtisie pulmonaire a son siege dans la substance du poumon. Le poumon est un organe qui est dans un mouvement continuel. La quantité de sang qui circule dans ses vaisseaux, est presque égale à celle qui est distribuée à toutes les autres parties du corps. L'exhalation & l'inhalation y sont très-abondantes ; une colonne d'air considérable entre, sort, & pénètre jusques dans ses plus petites vésicules, dans tous les instans de la vie, pendant la veille, comme durant le sommeil. C'est l'air qui débarrasse ce viscère de sa transpiration, & qui lui porte en même tems les atômes nuisibles ou salutaires de l'atmosphère. C'est dans le poumon que se fait la décomposition de l'air que l'on respire ; savoir l'air vital ou gaz oxigène & le gaz azote. L'air a donc une grande influence sous ce premier rapport sur les fonctions importantes du poumon dans l'état de santé.

Son influence n'est pas moindre sur l'habitude du corps. Si nous le considérons en masse, nous ne pouvons douter que l'atmosphère ne pèse sur nous. Il est probable qu'elle nous pénètre par tout les pores de la peau ; elle agit sur nous par sa température, par son humidité, par sa sécheresse & par ses autres qualités. Nous sommes sensibles à toutes ses variations. Il n'en est point qui n'occasionnent quelques changemens en nous, dont nous ne nous appercevons pas dans l'état de santé.

Si nous considérons l'air comme aliment, nous verrons que de tous les alimens dont la nature a environné l'homme, l'air est celui dont il consomme le plus. Il digère en partie la portion qu'il avale avec les autres alimens, ainsi que celle qui entre par ses pores inhalans ; il les convertit en sa propre substance. Cet élément forme la majeure partie de sa nourriture ; il lui doit sa santé, & par conséquent ses jouissances les plus délicieuses.

Si nous le considérons à présent comme remède, le raisonnement comme l'observation, nous prouvent qu'il n'en est aucun qui soit aussi efficace ni aussi universel, surtout pour la guérison des maladies chroniques.

La phtisie pulmonaire est celle qui en éprouve les effets les plus funestes, ou qui en reçoit les plus puissans secours. Pour nous en convaincre, il il faut se rappeller que le poumon est le siège de cette cruelle maladie, & que l'air frappe sans cesse dans l'intérieur de ce viscère. Nous connoissons d'ailleurs le succès des voyages ou du séjour à la campagne dans ces maladies ; le soulagement & même les guérisons qu'il opère. Or, c'est principalement par l'influence de l'atmosphère que tous ces changemens arrivent. Je ne crains point d'assurer que c'est dans le choix & l'usage de l'air que nous devons espérer de trouver le moyen de prévenir & de guérir la phtisie pulmonaire.

L'art peut imiter la nature & administrer aux malades un air chargé de principes médicamenteux sous la forme de fumigations, ou en les faisant habiter chaque jour pendant quelques heures dans une chambre dont l'air seroit chargé des mêmes principes.

Après avoir fait connoître combien l'air pur est nécessaire aux pulmoniques, je dois faire voir jusqu'à quel point ces malades le corrompent. On jugera par-là combien il est important que celui des appartemens qu'ils habitent soit renouvellé souvent.

Le pulmonique qui vit seul & isolé dans sa chambre, corrompt l'air de cette chambre beaucoup plus promptement que l'homme qui serait en santé, ou que d'autres malades qui l'habiteroient. Sa respiration, sa sueur, sa transpiration, ses crachats, tout ce qui sort de son corps, exhale des miasmes infects, qui pénètrent son lit, ses vêtemens & tout ce qui est à son usage. Les murs, les planchers de son appartement en sont impreignés. Ce lieu est un foyer de contagion qui réagit sur lui ; c'est une cause de plus, qui aggrave ses maux.

Lorsqu'on rassemble un grand nombre de ces malades

malades dans une même salle dans les *hôpitaux*, qu'ils y habitent nuit & jour. La corruption de l'air doit augmenter en proportion de leur nombre, & doit nécessairement donner un mouvement plus rapide à leur maladie.

Ces faits incontestables, nous conduisent à tirer deux conséquences.

Les pulmoniques doivent vivre dans une atmosphère où l'air soit assez agité, pour être souvent renouvellé. Cet air doit être pur, & imprégné de toutes les émanations qui peuvent leur être salutaires.

Ils doivent habiter seuls des chambres spacieuses, où ils aient un grand volume d'air.

2°. *Du choix de l'habitation.*

Il faut comprendre dans ce choix, non seulement la maison & la distribution des appartemens destinés à ces malades, mais encore le terrein où elle doit être placée & celui qui l'environnera; car ces malades doivent passer le tems que durera leur maladie, partie dans l'un, partie dans l'autre.

La maison que l'on choisira doit être située en pleine campagne, si cela est possible, ou du moins à l'extrémité du fauxbourg le plus découvert, sur un terrein médiocrement élevé qui soit battu des vents. Elle peut être aussi placée très-avantageusement sur le bord d'une rivière.

Cette maison doit être vaste & avoir un grand nombre de chambres. Il seroit à souhaiter qu'elle eût plusieurs pavillons séparés. Elle doit avoir un grand enclos pour servir aux promenades & aux exercices. On pourroit même y ajouter quelques champs pour être cultivés, car ces malades doivent travailler tout le tems qu'ils en auront la force & le courage.

3°. *De l'exercice.*

La fatigue des voyages de terre, le mouvement continuel de la navigation, les travaux de la campagne, l'exercice du cheval, sont des moyens préservatifs & curatifs excellens contre cette maladie. Quand on connoît leurs succès, on ne peut concevoir pourquoi les médecins des *hôpitaux* laissent languir & dépérir les pulmoniques dans l'inaction où ils les abandonnent, & pourquoi ils n'ont point cherché un genre d'exercice qui y suppléât, du moins en partie; cette négligence ne peut s'excuser que par les obstacles qu'a dû leur présenter une mauvaise administration.

Bennet conseille expressément divers genres d'exercice, relativement à l'état des malades & à l'espèce de pulmonie dont ils sont affectés. Tantôt il veut que ce soient les extrémités inférieures qui soient en mouvement, d'autres fois ce sont les bras & la poitrine qui doivent agir seulement. Il conviendroit donc, d'après ce bon observateur, que ces malades donnassent chaque jour quelques heures au travail ou à des exercices de corps qui leur fussent agréables; sans les fatiguer trop, rien ne leur est aussi pernicieux que l'oisiveté à laquelle ils sont livrés dans les *hôpitaux*.

4°. *Du sommeil.*

L'on doit considérer la quantité de sommeil que l'on accordera à ces malades. La position qui leur est la plus avantageuse lorsqu'ils dorment; & enfin le tems qu'ils peuvent rester au lit sans se nuire.

Le sommeil, ce bienfait de la nature, destiné à réparer nos forces, est souvent une cause de maladie. L'art de guérir n'a point encore déterminé quelle doit être sa durée, soit en santé, soit dans les maladies. L'on n'a donné jusqu'ici aucun précepte relativement à celui que l'on doit permettre aux pulmoniques. Bennet a donné des conseils précieux sur cet objet en parlant des six choses non naturelles & des positions qu'on doit garder. Il me paroît que la médecine clinique a fait très-peu d'usage des réflexions de cet auteur. On est dans l'usage dans les *hôpitaux* de laisser ces malades dans leur lit autant qu'ils veulent; cette tolérance leur est très-pernicieuse.

Le sommeil des pulmoniques est léger & interrompu, soit à cause de leur toux qui est plus fréquente pendant la nuit, soit à cause du mal aise qu'ils éprouvent pour lors. L'on doit chercher à leur procurer le plus grand calme par tous les moyens possibles, afin qu'il leur procure un sommeil plus long & plus paisible. Or, le plus sûr moyen de le leur procurer, c'est de les séparer & de les loger dans des chambres où ils soient seuls.

Je l'ai déjà dit, & je le répète encore, un des grands tourmens de ces malades, auquel il n'est pas possible de remédier, pendant qu'on les fera habiter ensemble, c'est l'impression que font sur eux les quintes de toux de leurs voisins; c'est une de leurs plus cruelles souffrances; ils toussent par imitation, lorsqu'ils entendent tousser leurs voisins. Les quintes qu'ils entendent autour d'eux, dans le silence de la nuit les impatientent, elles les effraient en même tems, en leur rappellant l'idée d'une fin prochaine.

Que l'on se représente 60 ou 100 pulmoniques couchés dans la même salle, que la toux persécute plus ou moins. Comment seroit-il possible que ceux qui ont quelques momens de relâche, pussent s'endormir, tandis qu'ils sont continuellement aiguil-

lonnés & déchirés par la toux de ceux qui les entourent.

Pour diminuer l'horreur de cette réunion & des maux qu'elle produit, on leur donne chaque soir un *narcotique*. Ce remède fait taire le malade, à la vérité pendant quelques heures en l'assoupissant, mais ce moyen de procurer le calme est dangereux; l'expérience a appris qu'il abrège leurs jours s'ils en font un usage habituel.

Lorsqu'ils restent trop long-tems dans leur lit, ou que leur sommeil est trop long, leur expectoration augmente dans la matinée. Leurs crachats sont beaucoup moins abondans lorsqu'ils y font un moins long séjour.

Les phthisiques qui sont dans le premier degré de leur maladie, ne devroient rester que huit heures dans leur lit en hiver & sept heures en été.

Lorsque la suppuration est établie, que la colliquation commence, il faut s'occuper à conserver les forces de ces malades, car elles diminuent en proportion des évacuations. Dès qu'ils se livrent au sommeil, à cette époque ils sont couverts aussitôt de sueur. Leurs poumons sont plus engorgés; ils crachent beaucoup plus à leur réveil, par la seule raison que leur sommeil a été paisible & long. Si l'on veut modérer la marche rapide, que prend pour lors la maladie, il faut leur conseiller de se couvrir légérement, & même de se découvrir aussitôt que les sueurs paroissent; il faut les forcer à interrompre leur sommeil : quelque dur que ce conseil paroisse, c'est le seul moyen de prolonger le peu de jours qui leur restent à vivre.

Ils doivent dormir les rideaux ouverts, ou sans rideaux, ou prendre leur sommeil sur un fauteuil, dont le dossier à ressort puisse se renverser, afin qu'ils aient la même situation que lorsqu'ils sont dans leur lit, la tête & le dos un peu élevés.

Il y auroit cependant de la cruauté à vouloir arracher de leur lit ces malades désespérés. On doit se contenter de les exhorter à se lever pendant quelques heures de la journée, lorsqu'ils sont trop avancés dans la maladie.

5°. *Des alimens.*

Le régime le plus sévère doit être constamment observé dans cette maladie, & même long-tems après, quand on a eu le bonheur d'en être guéri. Son siège étant dans la substance du poumon, ce viscère étant l'organe principal de la sanguification; la majeure partie de nos liqueurs étant continuellement en circulation dans ses vaisseaux; la quantité de ces vaisseaux & leur capacité n'étant point proportionnée à celle du système vasculaire, la faute la plus légère dans la quantité & la qualité des alimens & même l'heure où il convient de les prendre, peuvent faire beaucoup de mal; elles peuvent donner lieu à une mauvaise chilification, d'où résulte une mauvaise sanguification, une pléthore locale & des engorgemens dans le poumon.

L'on ne doit permettre aux pulmoniques des alimens solides, que depuis sept ou huit heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures du soir. Pendant le reste des 24 heures, on ne doit leur accorder que des boissons. C'est cependant sur quoi ils sont très-peu surveillés dans les *hôpitaux*.

6°. *Comment faut-il diriger le moral des pulmoniques, afin de les occuper agréablement.*

La phthisie pulmonaire porte avec elle un caractère de mélancolie, qui augmente à mesure qu'elle fait des progrès. L'hydropique est gai & presque insensible à l'augmentation de son enflure qu'il voit croître chaque jour; tandis que le pulmonique est triste & affligé de sa maigreur & de son dépérissement. En vain fait-il des projets & montre-t-il de l'espoir pour sa guérison, c'est une illusion qu'il se fait pour éloigner l'idée & le sentiment de sa fin prochaine.

Sa sensibilite est extrême ainsi que son irritabilité; il faut ménager avec précaution toutes les impressions morales & physiques qu'il reçoit. Au lieu de laisser languir les pulmoniques dans les salles les uns vis-à-vis des autres, il faut les séparer, afin que les souffrances des uns n'augmentent point la tristesse & le désespoir des autres.

On ne doit leur permettre de se rassembler que pour vacquer à des occupations agréables.

On doit surtout éloigner pour toujours la classe des phthisiques incurables, de celle qui laisse encore quelque espoir, ou dont on peut encore prolonger les jours à force de soins. Ces squelettes, réduits au marasme, sont pour les autres une image effrayante qui leur annonce le même sort, & qu'il faut par cette raison dérober à leurs yeux.

Les quintes de toux, dont j'ai déjà parlé, à l'occasion du sommeil, sont un grand sujet d'affliction pour ces malades, parce qu'elles leur rappellent l'idée de leur maladie, qu'ils cherchent à oublier. Cette considération, jointe aux précédentes, est un grand motif pour adopter le plan de distribution que je propose, où chaque malade sera séparé & seul dans sa chambre.

Tous les moyens propres à donner de la gaîté, sans trop agiter les passions, sont des remèdes très-salutaires dans cette maladie. Les plaisirs que goûtent aux spectacles ces malades, l'impression que fait

ſur eux le charme de la muſique, la diſſipation que l'on rencontre aux ſources thermales, la variété des objets que préſente une longue route; ſont autant de faits conſtatés, par l'obſervation, qui nous indiquent la néceſſité de les diſtraire & de les égayer. Si dans le nouvel hôpital que je propoſe, l'on vient à bout d'en bannir l'ennui, l'oiſiveté, la triſteſſe qui règnent dans les ſalles des pulmoniques des *hôpitaux* actuels; ſi l'on y introduit une honnête gaîté, des promenades, des jeux, des exercices, des travaux d'agriculture, on aura déjà fait beaucoup pour ces malheureux, & l'on aura la ſatisfaction de voir que les autres remèdes que l'on emploiera auront beaucoup plus de ſuccès.

Voici le plan que je propoſe pour Paris.

Plan de l'hôpital.

1°. On choiſira une maiſon vaſte & ſpacieuſe à la campagne, ou à l'extrémité de l'un des fauxbourgs. La ſituation doit en être médiocrement élevée, à portée de recevoir tous les courans d'air de l'atmoſphère; le voiſinage de la rivière ſera auſſi très-commode & très-favorable, à cauſe du courant d'air qui ſuit le cours de l'eau.

L'École Militaire, un des couvens de Chaillot; ce dernier local ſurtout à cauſe de la ſalubrité de l'air que procurera le bois de Boulogne, un de ceux qui ſont à l'extrémité du fauxbourg S. Antoine, ou quelqu'un de ceux de S. Mandé ou de Picpus; réuniroient toutes les conditions que l'on demande.

2°. Il ſeroit à ſouhaiter que ce bâtiment eût trois corps de logis ſéparés, pour y placer les pulmoniques, chacun dans les différens degrés de cette maladie, & pour les autres uſages ci-après indiqués.

3°. Chaque malade aura ſa chambre, elle ſera aſſez vaſte pour lui fournir un volume d'air ſuffiſant: la hauteur du plancher ſupérieur pourra ſuppléer aux autres dimenſions, elle aura de 15 à 18 pieds d'élévation. Il y aura à chacune une grande croiſée correſpondante à la porte, autant qu'il ſera poſſible.

4°. Il y aura à côté de chaque chambre un cabinet pour tenir les hardes, le linge ſale, la chaiſe percée, & autres meubles néceſſaires au malade.

Outre une porte de communication avec la chambre, le cabinet en aura une ſeconde ſur le corridor, avec une petite croiſée au-deſſus, s'il n'eſt pas poſſible de la placer ailleurs. Tout le mobilier à l'uſage du malade reſtera dans le cabinet.

5°. Il y aura dans chaque chambre une ventouſe au plancher, & une autre en dehors; elles ſeront placées de manière à établir un courant d'air. Cet air pourra être échauffé, s'il eſt néceſſaire, en faiſant paſſer le tuyau qui le portera à travers un poële, qui ſera placé dans les corridors ou dans les ſalles du rez-de-chauſſée.

6°. Il y aura dans chaque chambre un lit ſans rideaux, dont la couchette & le châſſis ſeront en fer.

Il y aura à côté du lit un fauteuil large, dont le doſſier à reſſort pourra être renverſé au point que l'on voudra, pour que le malade puiſſe y être couché à l'aiſe lorſqu'il en aura beſoin.

7°. Les chambres ſeront placées ſur une même ligne, leur ſervice ſe fera par un large corridor, qui ſera éclairé & aëré par un nombre ſuffiſant de croiſées.

8°. Il y aura à l'extrémité du corridor, ou plus loin, s'il eſt poſſible, des latrines à l'angloiſe.

Il y en aura de particulières pour les pulmoniques du troiſième degré, qui ſeront excluſivement à leur uſage.

9°. Si les pavillons ont pluſieurs étages, ils ſeront occupés dans l'ordre ci-après.

Les poitrinaires incurables qui ſeront au 3e degré habiteront le troiſième étage. Il y aura une plateforme & une ſalle de récréation à leur uſage. Ceux qui ſeront dans le 2e degré de la maladie, habiteront le premier étage.

Ceux qui ſeront dans le 1er degré de la maladie, occuperont le ſecond étage du bâtiment.

Quelle que ſoit la hauteur des pavillons, le rez-de-chauſſée ſera employé aux ſalles néceſſaires du traitement.

10°. Outre les réfectoires ou ſalles à manger, il y aura une ſalle deſtinée aux travaux, dans laquelle ces malades habiteront, lorſque le tems ou la ſaiſon ne leur permettront pas de travailler au-dehors ou de ſe promener; il y aura en outre des hangards où les hommes pourront travailler à l'abri du mauvais tems.

11°. Il y aura des ſalles de récréation; on placera des billards dans celle des hommes, on jouera au volant dans celle des femmes; il y aura des poëles dans chaque ſalle.

12°. Il y aura une ſalle de bains de fumigations pour les hommes, & une autre pour les femmes.

13°. Il y aura des cuiſines dans le rez-de-

chaussée, & des chambres, dans chaque étage pour réchauffer les alimens & les remèdes destinés aux malades.

14°. Il y aura deux enclos très-vastes, l'un destiné à l'usage des femmes, l'autre à celui des hommes; ce dernier sera beaucoup plus étendu; il y aura un terrein pour les jeux de la boule & des quilles. Ces enclos seront distribués en allées pour la promenade; le surplus sera cultivé partie en plantes potagères, & partie en plantes médicinales de la classe des aromatiques; on y plantera en outre toutes sortes d'arbres & arbustes à fruits.

Un seul jardinier sera chargé d'en diriger la culture; les malades de l'un & de l'autre sexe en feront tous les travaux, chacun proportionnellement à ses forces.

15°. Il y aura deux étables à vaches, dans chacune desquelles on élevera douze ou quinze vaches.

Nota. L'on n'a retiré jusqu'ici aucun secours des étables à vaches, il est inutile d'en faire usage.

Ces animaux seront soignés par les malades, ainsi que la laiterie qui en sera une dépendance.

16°. Tous les travaux quelconques de cet hôpital seront dirigés par des domestiques intelligens, & exécutés par les malades. S'ils excèdent leurs forces, on y suppléera par des domestiques.

17°. L'heure du lever sera à sept heures en hiver & à six heures en été, pour les deux premières classes de malades, savoir ceux du premier & du deuxième degré; néanmoins il leur sera libre de se lever plus tard, si leur santé ne leur permet point de suivre cette règle.

Les malades du troisième degré, ne seront soumis à aucune règle.

18°. Aucun malade ne sortira de sa chambre avant huit heures, afin qu'il ait pris auparavant les remèdes qui lui seront prescrits.

19°. On déjeûnera à neuf heures.

20°. Depuis neuf heures & demie jusques à dix, on ira à la récréation dans les salles ou en plein air, suivant la saison & la température de la journée.

21°. Depuis dix heures jusqu'à midi on travaillera pareillement dehors ou dedans, suivant que le tems le permettra.

22°. On dînera depuis midi jusqu'à une heure moins un quart.

23°. On passera à la récréation, depuis cette heure jusqu'à deux heures.

24°. On reviendra au travail depuis deux jusqu'à quatre.

25°. Depuis quatre heures jusqu'à quatre heures & demie le souper.

26°. Depuis quatre heures & demie, jusqu'à six heures la récréation.

27°. Après six heures, chacun sera libre de se retirer dans sa chambre, ou de rester dans les salles de récréation ou de travail.

28°. On se couchera à dix heures, l'on ne pourra se coucher plutôt ni plus tard, à moins de raisons particulières, approuvées des supérieurs.

Le plan dont on vient de donner les détails, réunit tous les secours qu'il est possible de donner à la classe indigente du peuple. On fait jouir le malade d'un air pur qu'il ne connoît point dans ses habitations, & qu'il ne trouveroit point dans les *hôpitaux*. Ce même air lui est aussi administré comme remède, sous la forme de fumigations, qui seront faites avec la décoction des plantes émollientes, auxquelles on ajoutera quelques verres de vinaigre.

On lui procure du sommeil & du repos, suivant qu'il convient à son état, & de la manière la plus salutaire.

L'exercice lui est distribué dans la même proportion; il ne lui est plus permis d'abuser des alimens, on les lui donne dans la quantité, la qualité, & aux heures qu'il doit les recevoir.

On cherche à calmer & à égayer son moral en même tems que l'on pourvoit à ses nécessités physiques.

Enfin, on lui donne tous les secours & tout le bien-être que sa situation exige.

S'il est incurable, on adoucit l'amertume de ses derniers momens.

S'il est susceptible de guérison, on lui en fournit les moyens les plus sûrs.

Ajoutons à toutes ces considérations, celle de la dépense, qui sera moindre que celle des *hôpitaux* ordinaires, même en y comprenant les remèdes nécessaires à cette maladie.

On n'a prescrit aucune méthode curative, on a cru devoir laisser ce soin aux officiers de santé

chargés de l'administration de l'hôpital. (*Voyez* d'ailleurs l'article PULMONIE dans la nouvelle Encyclopédie.) (BRIEUDE.)

HONGRIE. (*mal de*) (*Pathologie.*)

Le mal ou fièvre de *Hongrie* est le nom qu'on a donné à une fièvre aiguë, catarrale, maligne, presque toujours épidémique, & qui ravage souvent les armées plus que ne le fait le fléau même de la guerre.

Les indications à suivre dans le traitement sont les mêmes que dans toute autre circonstance. Mais on doit ne pas négliger les précautions de salubrité, sans lesquelles les secours de la médecine, proprement dits, deviendroient infructueux.

(*Voyez* l'article FIÈVRE & les articles de détail auxquels il renvoie.) (MAHON.)

HOQUET. (*Nosologie & pathologie.*)

Singultus.

Cette maladie est le quatrième genre du premier ordre (*Anhelationes spasmodicæ*) de la cinquième classe (*Anhelationes*) de la nosologie de Sauvages.

Les phénomènes que l'on observe chez un individu qui a le *hoquet* doivent le faire regarder comme un mouvement convulsif de l'œsophage, qui tire en haut l'estomac & le diaphragme, tandis qu'en même tems le diaphragme lui même éprouve une convulsion qui le tire en bas. C'est de cette lutte que provient la fatigue que l'on ressent après un *hoquet* qui a duré long-tems, entre l'ouverture supérieure de l'estomac & le gosier. Au reste, ce mouvement convulsif s'exécute si rapidement, qu'on ne sauroit déterminer avec exactitude quelles sont précisément les parties qui l'éprouvent. Sydenham avouoit, avec candeur, qu'il n'avoit jamais pu se rendre à lui-même un compte satisfaisant de la prochaine cause du *hoquet.* Il paroît certain seulement que l'œsophage entre en convulsion.

Hippocrate semble déduire des mêmes causes la convulsion & le *hoquet*, lorsqu'il dit (Aphor. 39, sect. VI.) *la convulsion a lieu ou par inanition, ou par réplétion ; il en est de même du hoquet.* Dans plusieurs autres endroits il associe l'une à l'autre ; par exemple, (Aphor. 3, sect. V.) il dit : *la convulsion ou le hoquet qui survient après une forte hémorrhagie*, & (Aphor. 58; sect. *idem.*) *la convulsion ou le hoquet qui survient après une superpurgation est fâcheuse.* Les nausées & le vomissement ayant évidemment pour cause la convulsion qu'éprouvent les fibres musculaires de l'estomac, de l'œsophage & du gosier, il paroîtroit que le *hoquet* devroit être rapporté à la même cause prochaine, surtout lorsque l'on considère que ces accidens ont souvent les mêmes causes éloignées ; telle qu'est, par exemple, l'inflammation du foie, ou celle de l'estomac, & qu'ils cedent tout aussi souvent aux mêmes remèdes.

On observe très-fréquemment chez les femmes hystériques, de même que chez les hommes hypochondriaques, que le mouvement irrégulier des esprits animaux, qui constitue leur maladie, produit le *hoquet.* Le traitement consiste alors, tantôt à changer cette détermination vicieuse, tantôt à appaiser ce que ce mouvement a, pour ainsi dire, de tumultueux. On produit l'un, en irritant les nerfs d'une partie du corps autre que celle qui est le siège du *hoquet.* C'est ainsi que, selon l'observation d'Hippocrate, l'éternuement devient le remède du *hoquet ;* sans doute parce que l'irritation, produite dans les nerfs du nez, attire vers cet organe les esprits animaux qui se portoient vers l'œsophage avec trop d'impétuosité. Les narcotiques s'emploient pour remplir la seconde indication. Sydenham dit avoir guéri, avec une forte dose de diascordium, des attaques de *hoquet*, pour lesquelles il avoit employé infructueusement les semences d'aneth & autres médicamens, vantés comme spécifiques dans cette maladie.

Les causes du *hoquet* sont très-multipliées. C'est à raison de cette variété que Sauvages reconnoissoit jusqu'à vingt-neuf espèces de *hoquet.* Parmi ce grand nombre de causes, il y en a de très-aisées à détruire, tandis que d'autres exigent les secours les plus énergiques, & résistent même assez souvent au traitement le plus méthodique & le mieux suivi.

Le *hoquet* que Sauvages appelle *passager* (*Singultus accidentalis*, *singultus transitorius*) a fréquemment lieu, ou parce qu'on n'aura pas mâché suffisamment ses alimens ; ou qu'on aura avalé avec trop d'avidité le bol alimentaire, ou qu'on ne l'aura pas assez détrempé. Boire trop froid, s'exposer à un vent froid, respirer la vapeur de l'esprit de vitriol sont encore des causes du *hoquet* passager ; de même que l'action de pleurer, de rire, de tousser, &c. Cette espéce se guérit sans employer de remèdes ; ou bien les plus simples suffisent, tels que de retenir quelque tems sa respiration, d'avaler lentement, & sans reprendre haleine, une certaine quantité d'eau ; de provoquer de la douleur dans une partie du corps quelconque ; d'exciter, ou l'éternuement, ou une terreur subite, ou la colère, ou l'étonnement, ou la honte, &c.

Le *hoquet* des gloutons (*Singultus ab alimentis*) est produit par la trop grande quantité d'alimens, ou par leur qualité âcre, froide, &c. ou enfin par leur arrêt dans l'œsophage. Le tems nécessaire pour qu'une digestion longue & laborieuse puisse s'opérer suffit très-souvent pour la guérison de ces variétés du *hoquet* des gloutons, excepté la dernière qui

exige les secours de la chirurgie. Mais on peut accélérer le soulagement des malades, par des boissons tièdes, délayantes, & d'ailleurs antispasmodiques, à raison du relâchement qu'elles introduisent. Le vomissement excité par des moyens simples, par exemple le doigt ou une plume introduit profondément dans la bouche, des évacuations par bas avec des minoratifs agissent avec encore plus d'énergie & de célérité. On parviendra au même but en augmentant passagérement l'activité des organes de la digestion, par des substances fortifiantes, connues sous le nom de stomachiques, & aussi par différens exercices. Ce sont les circonstances particulières qui détermineront le choix que l'on doit faire entre ces moyens connus de tout le monde & d'une nature si différente. On préféreroit, par exemple, ceux de la première espèce à l'égard d'un malade, dont le tempérament seroit irritable & les organes disposés à l'inflammation. Chez un sujet phlégmatique, les autres moyens seroient au contraire plus appropriés. J'observe que quelquefois les accidens d'un caractère spasmodique persévèrent, après que la cause matérielle de la maladie a été enlevée. C'est le cas d'user de quelques calmans. F. Hoffman les associoit aux purgatifs. Je croirois, avec Tralles, qu'il conviendroit davantage de ne les administrer qu'après que ceux-ci auroient produit leur effet.

La congestion dans l'estomac de matières dépravées, soit qu'elles soient douées d'un degré quelconque d'âcreté, soit même qu'elles soient inertes & visqueuses, forme la cause d'une troisième espèce de *hoquet*. (*Singultus à cacochyliâ.*) Cette cause étant reconnue, il est facile d'y adapter les plus convenables. Nous n'oublierons pas de dire qu'on a vu le *hoquet* se manifester par des retours périodiques, après une fièvre tierce arrêtée trop promptement par l'usage du quinquina, lorsque les premières voies n'étoient pas encore suffisamment nettoyées. (F. Hoffmann. *Syst. med. ration.*)

Les vers, les flatuosités formant très-fréquemment une complication avec la matière saburrale des premières voies, ont donné lieu de reconnoître deux nouvelles espèces de *hoquet*. (*Singultus à vermibus.*) (*Singultus à flatibus.*) Cependant ces deux causes peuvent aussi exister sans aucune complication de saburre. En effet, l'expérience a prouvé, qu'il n'est presqu'aucune maladie que la présence des vers ne puisse simuler. Elle prouve également que les contractions spasmodiques de l'estomac & du canal intestinal seules peuvent produire la seconde espèce de *hoquet* dont nous parlons.

Les médicamens qui provoquent le *hoquet* sont pour l'ordinaire tirés de la classe des vomitifs, ou de celle des purgatifs, ou enfin de celle que caractérise le sentiment soit d'âcreté quelconque, soit d'agitation nerveuse qu'éprouvent certains organes. Mais on a vu aussi le même effet avoir lieu par l'administration de plusieurs remèdes, dont les propriétés ne sont point douteuses.

On convient assez généralement que les drastiques, soit émétiques, soit purgatifs, sont susceptibles de produire le *hoquet*, parce qu'ils stimulent, enflamment, corrodent les premières voies. C'est ce qui a fait présumer, & l'expérience l'a confirmé, que toutes les substances qui pouvoient émousser la sensibilité, envelopper les parties âcres, adoucir, garantir par leur interposition la surface interne de l'estomac & des intestins étoient les plus convenables dans ces circonstances. Tels sont les corps gras, les huileux, les mucilagineux, le lait, sa partie sereuse & sa crême, les bouillons de veau, de poulet, &c. Lorsqu'on est parvenu par leur moyen à atténuer l'action trop énergique du médicament drastique, ou bien lorsque l'on n'a obtenu aucun soulagement, que même les accidens ont augmenté, & que la vie est menacée, il faut avoir recours aux calmans, pour remédier au moins à l'agitation nerveuse. Mais une remarque importante à faire, c'est de ne les pas employer, si les organes sont déjà affectés d'inflammation. Si le médicament drastique a produit une évacuation excessive des fluides, on terminera la cure en réparant cette perte par les moyens convenables.

Lommius & d'autres médecins ont observé que dans les fièvres, les juleps rafraîchissans prodigués sans mesure, donnoient souvent naissance au *hoquet*; & que dans ces circonstances, le vin & les carminatifs étoient le meilleur remède.

Baglivi a vu plus d'une fois l'antimoine diaphorétique produire le *hoquet*. Sydenham dit que l'agitation qui naît de l'impression trop rude que font certaines substances médicamenteuses sur l'estomac & les parties voisines de cet organe, donne lieu également à ce symptôme : dans ce cas, l'aneth & les autres remèdes, regardés comme spécifiques, ne m'ont pas réussi; mais j'ai eu recours avec succès à une forte dose de diascordium.

D'après ce que j'ai dit au commencement de cet article, il est facile de comprendre comment des vomissemens violens, & long-tems prolongés, sont suivis du *hoquet*, & pourquoi Hippocrate regardoit ce *hoquet* comme étant souvent d'un fâcheux présage. Il est inutile d'ajouter que les remèdes qui conviennent au vomissement sont aussi ceux de cette espèce de *hoquet*.

Plusieurs espèces de poisons ont la propriété d'exciter le *hoquet*, quelle que soit la manière dont elles aient été introduites dans le corps. (*Voyez* l'article général Poisons; & les articles de détail auxquels celui-ci doit renvoyer.)

Une grande déperdition des fluides eſt une des cauſes qui produiſent le plus certainement le *hoquet*. Cette déperdition eſt le plus ordinairement le réſultat des vomiſſemens & des cours de ventre immodérés, des hémorrhagies énormes, de la maſturbation portée à l'excès, &c. Au reſte le *hoquet* n'eſt pas la ſeule eſpèce de convulſion qui ſurvienne dans ces fâcheuſes circonſtances. Pluſieurs auteurs ont cherché à expliquer la cauſe prochaine de ces mouvemens convulſifs : & certes on peut aſſurer qu'ils ont entièrement perdu leurs tems & leurs peines. Combien eſt préférable à toutes leurs prétentions à cet égard la modeſtie de Sydenham, qui convient ingénuement qu'il n'a jamais pu s'en rendre à lui-même une raiſon ſatisfaiſante ; mais qui, ne conſultant que l'expérience, nous inſtruit que le meilleur moyen de ſoulager les malades conſiſte à leur adminiſtrer une forte doſe (deux gros) de diaſcordium, & que les autres remèdes regardés juſqu'alors comme ſpécifiques, tels que la ſemence d'aneth &c., ne produiſent aucunement l'effet qu'on en attend. Riviere dit avoir également réuſſi en adminiſtrant juſqu'à 2 grains de laudanum. Le traitement du *hoquet* par déperdition des fluides exige beaucoup de diſcernement & de précautions. Il convient d'abord de faire uſage des remèdes appropriés à l'eſpèce de la cauſe de la déperdition. Enſuite on cherche à rendre à la maſſe des humeurs ce qui lui a été enlevé, par l'emploi ſagement ménagé des analeptiques & des reſtaurans. On eſſaye quel peut être l'effet de l'opium à l'égard de la cauſe du mal ; & ſi cet effet eſt heureux, on adminiſtre alors à des doſes plus conſidérables ce médicament ſi puiſſant.

Les fièvres dont le *hoquet* eſt quelquefois un des ſymptômes ſont ou continues, ou rémittentes, ou intermittentes. Dans celles de la premiere & de la ſeconde eſpèce, ſoit graves, ſoit même légeres, tantôt ce ſymptôme diſparoît & revient à pluſieurs repriſes, tantôt il eſt permanent, & il a ſes exacerbations comme la maladie principale elle-même. C'eſt à ces fièvres que les anciens donnoient le nom de *Λυγγώδεις πυρετοι*, *ſingultuoſæ febres*. On n'obſerve pas le *hoquet* ſeulement dans les fievres aiguës, putrides, ardentes, malignes, qui menacent la vie des malades ; mais auſſi dans celles qui préſentent beaucoup moins de danger, telles que certaines ſynoques putrides, des ſynoques ſimples, & même des éphémères humorales. On le remarque également dans des fièvres intermittentes. Tantôt il a lieu hors le tems des paroxyſmes, étant alors occaſionné particulièrement par un amas de ſaburre dans les premières voies ; tantôt, les premieres voies étant nettoyées, il paraît dans la période du friſſon, où même tout le tems que dure l'accès ; & dans ce cas c'eſt un ſymptôme plus ou moins urgent.

Le *hoquet* fébrile dont nous parlons, lorſque la fièvre eſt légère, & qu'il y a des ſignes de ſaburre, ſe diſtingue du *hoquet* ſaburral ſimple par la préſence de la fièvre qui n'a pas lieu dans ce dernier cas. Si la fièvre eſt d'une nature grave, dangereuſe, du genre des continues, ou de celui des rémittentes, ou même de celui des intermittentes connues ſous la dénomination de *pernicieuſes*, les ſymptômes fâcheux qui ſe manifeſtent dans ces circonſtances rendent la différence ſenſible. Il y a également des ſignes qui ſervent à diſtinguer le *hoquet* fébrile du *hoquet* inflammatoire, par exemple, l'abſence d'une inflammation locale. Il en eſt de même de celui qui eſt occaſionné par la déliteſcence d'une humeur âcre, ainſi que du *hoquet* que l'on peut appeller critique.

Proſper Alpin dit que le *hoquet* eſt toujours dans les fièvres un ſymptôme redoutable. Il faut convenir qu'il doit inſpirer de la crainte dans toutes celles qui ſont d'une nature grave & d'un mauvais caractère. Mais dans les fièvres ſimples, même dans celles qui ſont avec redoublemens, on le fait diſparaître facilement. Lorſqu'il accompagne les intermittentes dites *pernicieuſes*, *mali moris*, il cede auſſi avec la maladie principale, à la méthode de Torti & de Werlhoff.

On doit dans le traitement du *hoquet* fébrile, ne jamais oublier. 1°. Que cette eſpèce de *hoquet* eſt toujours, plus ou moins, de la claſſe des *hoquets* occaſionnés par l'action d'une matière âcre, & que, lorſqu'il eſt conſidérable, il produit tôt ou tard l'inflammation de la partie qui en eſt le ſiège, inflammation qui dégénère enſuite en gangrene ; 2°. que les ſecours appropriés à la nature de la maladie principale ou de la fièvre, ſont ceux-là même qui lui conviennent. Entrer dans un détail quelconque, pour donner des exemples de l'application de ces principes féconds, ce ſerait allonger cet article outre meſure, & y placer mal-à-propos ce qu'on trouvera ailleurs dans ce dictionnaire.

Le *hoquet* inflammatoire a beaucoup d'analogie avec celui dont nous venons de parler, puiſque les inflammations ſont toujours accompagnées de plus ou moins de fièvre, & que la fièvre à ſon tour produit ſouvent l'inflammation d'une partie quelconque. Mais l'obſervation nous apprend que ceux de nos organes de l'inflammation deſquels le *hoquet* devient le plus fréquemment un des ſymptômes, ſont l'œſophage, le diaphragme, l'eſtomac, les inteſtins, le foie, les reins, la veſſie, la matrice, & enfin le cerveau & ſes membranes. Le *hoquet* inflammatoire eſt un ſymptôme toujours redoutable, &, quand il ſe rencontre, il faut, diſoit Hoffmann, que le médecin ſonge à mettre ſa réputation à couvert, en portant un pronoſtic convenable. On diſtingue le *hoquet* que j'appelle inflammatoire par la préſence des ſignes qui dénotent

une inflammation quelconque. Le traitement eſt celui de la maladie principale.

Le *hoquet* critique dont parlent Tulpius & Hoffmann s'obſerve ſur le déclin des fièvres continues, aux jours que l'on a nommés critiques. Il eſt accompagné des divers ſignes qui annoncent une criſe favorable, particulièrement de la coction dans les urines. Les malades auront ou un vomiſſement ou un cours de ventre, & lorſque la matière morbifique qui agaçoit l'eſtomac ſera expulſée, le *hoquet* critique ceſſera. Ce *hoquet* fréquent & de longue durée eſt plus effrayant qu'il n'eſt dangereux. Tulpius dit l'avoir vu ſe prolonger juſqu'au douzieme jour.

Le *hoquet* par métaſtaſe eſt dû à la préſence d'une matière ou éréſipélateuſe, ou miliaire, ou pourprée, ou arthritique, ou rhumatiſmale, qui irrite le diaphragme ou l'eſtomac. Tantôt elle ne s'eſt pas portée à l'extérieur du corps; tantôt elle aura été repercutée après s'y être dépoſée. La cauſe de ce *hoquet* étant reconnue, la méthode curative qui lui convient n'eſt plus douteuſe.

Il n'eſt pas rare de voir le *hoquet* ſurvenir, lorſqu'on a employé contre la diarrhée ou la dyſſenterie des remèdes capables de les arrêter trop promptement. Cette eſpèce de *hoquet* n'eſt pas ſans danger; & même, dit Hoffman, elle exige de prompts ſecours. Ils conſiſtent dans les relâchans de toute eſpèce, & enſuite dans de doux évacuans. (*Voyez* DIARRHÉE & DYSSENTERIE.)

Si une femme n'eſt pas encore réglée, lorſqu'elle devroit l'être; ſi ſes règles ne reviennent pas, après avoir déja paru; enfin ſi elles s'arrêtent au milieu d'une de leurs périodes, c'eſt une cauſe aſſez fréquente de *hoquet*, ſans doute parce qu'il y a un refoulement du ſang vers l'eſtomac ou vers le diaphragme. Chez les hommes, le dérangement des hémorrhoïdes habituelles eſt ſujet à produire le même accident, comme le prouve un très-grand nombre d'obſervations. On a également obſervé que d'autres eſpèces d'hémorrhagies, lorſqu'elles étaient devenues habituelles, donnaient, en ſe ſupprimant, naiſſance au *hoquet*. Il a même été produit par l'interruption d'évacuations qui n'étoient point de nature ſanguine, mais ſéreuſe. Dans tous ces cas, l'indication curative eſt évidemment de rétablir le cours de l'évacuation dont la ſuppreſſion a été la cauſe du mal.

Le *hoquet* eſt un ſymptôme très-ordinaire dans la plupart des eſpèces d'iſchurie, tant de la vraie que de la fauſſe. On ne ſauroit nier que la cauſe matérielle ne ſoit la ſuppreſſion de l'urine. Le pronoſtic du ſymptôme varie comme celui de ſa cauſe: il ſera donc, comme elle, plus ou moins fâcheux.

Perſonne n'ignore que la répercuſſion de l'humeur de la tranſpiration, qu'une infinité de cauſes peut produire, devient ſouvent elle-même une cauſe du *hoquet*. Nous avons déja dit que les boiſſons froides avoient auſſi quelquefois cet effet. Si, dans les fièvres aiguës avec exanthemes, la tranſpiration ſe ſupprime, ou qu'on arrête mal-à-propos les ſueurs, les malades ſeront affectés de ce ſymptôme facheux, ſelon le témoignage de quelques auteurs. Les boiſſons chaudes relachantes & diaphorétiques rempliſſent l'indication qui ſe préſente en pareil cas.

Le *hoquet* qui reconnoît pour cauſe les douleurs vives qui affectent ſoit les parties voiſines du diaphragme ou de l'eſtomac, ſoit même celles qui en ſont éloignées, mais qui ont avec ces organes des communications par le moyen des nerfs, a beaucoup d'affinité avec l'eſpèce inflammatoire dont nous avons déja parlé. C'eſt toujours la cauſe particulière qu'il faut rechercher, pour en tirer les indications curatives. Nous croyons inutile de préſenter ici celles que fourniroient les cauſes principales de ces douleurs abdominales dont le *hoquet* devient ſi ſouvent un des ſymptômes, telles que les eſpèces multipliées de la colique, la dyſſenterie, l'ileum, la dyſurie. (*Voyez* ces mots.)

Des obſervations multipliées ne permettent pas de douter que l'étranglement où l'irritation d'une hernie, les bleſſures du diaphragme, de l'eſtomac, des inteſtins, ne ſoient très-ſouvent accompagnés du *hoquet*. Ce ſymptôme eſt alors très-facheux. Mais c'eſt à la cure de la maladie principale qu'il faut s'attacher.

La ſuppuration des organes que nous venons de nommer, & qui ſuppoſe, ſi elle produit le *hoquet*, l'exiſtence d'une plaie de mauvais genre ou ulcère; la métaſtaſe du pus d'un autre organe interne ou même externe, ſoit au diaphragme, ſoit à l'eſtomac le produit également. Il ſuffit quelquefois que la matière purulente s'amaſſe à leur ſuperficie, ſans pénétrer entre les couches qui les compoſent. On diſtingue cette eſpèce de *hoquet*, par les ſignes de la maladie qui a eu lieu, c'eſt-à-dire, par ceux de l'ulcère du diaphragme, ou de l'eſtomac, ou des inteſtins, par le deſſechement de l'ulcère ſitué à l'extérieur du corps, par la production d'un empyeme. Hoffmann a obſervé qu'une matière âcre, épanchée dans la cavité du thorax, pouvait produire le *hoquet* de même que le pus de l'empyeme. Le *hoquet* provenant de toutes ces différentes cauſes eſt un ſymptôme qui ne doit faire préſager rien que de très-fâcheux. Il en eſt de même, & à plus forte raiſon, s'il accompagne la gangrene de quelque partie du corps que ce ſoit.

Lorſque des aphthes, qui vraiſemblablement ſont

dus à la présence d'une matiere âcre, ont leur siège à l'orifice supérieur de l'estomac & dans le trajet de l'œsophage, il est très-ordinaire de voir paroître le *hoquet*. Il en est de même lorsque, les aphthes venant à tomber, la membrane interne de ces cavités se trouve excoriée ou seulement trop à nud. On a observé fréquemment le même effet des drastiques ou de toute autre substance âcre & trop mordante. (*Voyez* APHTHES.)

Le *hoquet* produit par une lésion quelconque du cerveau, est un symptôme des plus fâcheux. Les secours chirurgicaux sont ceux qu'il convient d'employer d'abord. Ensuite il est avantageux, si le *hoquet* continue de le combattre avec des antispasmodiques. Cependant Tralles désapprouve l'usage de l'opium.

Le *hoquet* nerveux que l'on observe si fréquemment dans les maladies de ce nom, n'admet pas d'autres traitemens que celui de la maladie principale.

Il en est de même de celui qui n'est que l'effet de la présence d'un virus quelconque, par exemple le virus vénérien.

Tralles & Hoffmann ont reconnu l'existence d'une espèce de *hoquet* qui attaque les individus qui sont dans un état de cachexie, & chez lesquels, ou une saburre visqueuse, ou une bile âcre, affecte les membranes de l'estomac & du duodenum. Ce *hoquet* est chronique comme la cause qui le produit : il a souvent des retours périodiques, & est quelquefois accompagné de vomissemens. Les atténuans, les évacuans, les toniques, & en général les remèdes capables de corriger l'altération de la bile, composent le traitement.

Enfin il y a une derniere espèce de *hoquet* dont la cause paroît être purement méchanique. Elle est due au tiraillement du diaphragme ou de l'estomac par un viscère de l'abdomen devenu squirrheux, ou bien à la luxation, la fracture, la distorsion d'une côte, ou bien à la dépression du cartilage xiphoïde. Chacune de ces causes a son traitement particulier, pour lequel nous renvoyons aux articles OBSTRUCTION, SQUIRRHE, de cet ouvrage, & au dictionnaire de chirurgie. (MAHON.)

HORDEATIO. (*Pathologie vétérinaire.*)

Ce mot, qui vient de *hordeum*, orge, étoit le nom que les hippiatres latins donnoient à la *fourbure* qu'ils regardoient comme étant produite par l'usage inconsidéré de l'orge dont ils nourrissoient plus particulièrement leurs chevaux, comme on le fait encore actuellement en Espagne & dans l'Asie & l'Afrique. Nous n'employons en Europe l'orge qu'en verd ; & lorsque les chevaux sont mis sans précautions & sans ménagement à l'usage de cet aliment, il donne lieu à la *fourbure*, comme lorsqu'il est mangé en grain. (*Voyez* ALIMENS, FOURBURE, ORGE VERD.)

(HUZARD.)

HORN (Gaspar) étoit de Freyberg en Misnie, où il vint au monde en 1583. Il prit de bonne heure du goût pour la médecine, & pour le satisfaire, il se rendit à Wittemberg, où il demeura pendant six ans chez Daniel Sennert qui cultiva ses talens. Ensuite il passa à Bâle, où il fut reçu docteur en 1616.

Après un court séjour dans sa patrie, il se rendit à Dresde ; il quitta cette ville en 1623 pour passer à Plawen en Thuringe, dont il avoit été nommé physicien ordinaire. Il pratiqua dans cette ville pendant dix ans avec une réputation qui le fit regretter, lorsqu'il en sortit en 1633 pour retourner à Freyberg. L'amour de la patrie & la charge de médecin ordinaire l'avoient rappellé parmi ses concitoyens, dont il mérita l'estime ; il en fut même pleuré à sa mort arrivée en 1653, à l'âge de 70 ans.

On a de lui la chimie de Géber avec un grand nombre de corrections, & un abrégé de l'alchymie gébrique, qui fut imprimé à Leyde en 1668, *in*-12.

On trouve un autre *Gaspar Horn*, né à Dresde en 1590, docteur en médecine en 1626, & membre du collège de Nuremberg en 1633. Il mourut le 27 août 1643, & laissa un traité en allemand sur le scorbut (GOULIN. *Ext. d'El.*)

HOROSCOPE. (*Hygiène.*)

C'est une prédiction astutieuse des gens qui se mêlent de deviner d'après de soi-disantes influences des astres, ou d'après des signes qu'ils remarquent sur différentes parties du visage, des mains, &c. Les diseurs d'*horoscope* ou de bonne aventure sont estimés ce qu'ils valent, aux articles ASTROLOGIE, ASTRONOMIE. (*Voyez*-les)

(MACQUART.)

HORREUR. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre III. Sensations.

Section V. Antipathie.

Ce mot désigne une aversion extrême ou l'épouvante portée à son dernier dégré, au frémissement. C'est une espèce d'affection très-fâcheuse, qui trouble les fonctions du corps & quelquefois celles de l'ame : elle ne dépend pas de nous, & elle est toujours relative à la sensibilité individuelle; de sorte que ce qui fait *horreur* à une personne, étonneroit à peine une autre. Ceux qui sont doués d'une grande sensibilité, doivent donc s'éloigner de ces spectacles affreux qui présentent l'idée de la destruction dans ses circonstances les plus effrayantes. Ils ne doivent point se trouver à la représentation de Gabriël de Vergi, de Béverley, de Calas & autres drames de ce genre.

On a vu plus d'une fois ces pièces pleines d'*horreurs*, troubler l'esprit de quelques personnes, les faire tomber en syncope & exciter les mouvemens spasmodiques les plus fâcheux, des tremblemens universels, des sueurs froides; les personnes sensées devroient interdire de tels spectacles aux personnes qui sont en même-temps très-irritables & très-délicates, aux femmes vaporeuses, & sur-tout aux jeunes personnes chez qui les circonstances qui font frissonner d'*horreur* peuvent arrêter des évacuations périodiques, & causer ensuite les plus funestes accidens. (Macquart.)

HORRIPILATION. (*Séméïotique.*)

L'*horripilation* (*Horripilatio*, *horror.*) a lieu, lorsque le corps est agité & comme secoué par un sentiment de froid auquel se joint celui qu'exciteroit la vue d'un objet hideux.

Ce sentiment désagréable & pénible se rencontre toujours dans les espèces de fièvres qui reconnoissent une cause interne. On appelle cause interne d'une fièvre, celle qui existoit dans le corps avant la naissance de cette fièvre, soit que cette cause y soit venue du dehors, soit qu'elle s'y soit formée. Ainsi le virus de la peste, ou celui de la petite vérole, s'insinuant dans le corps, y produit une fièvre qui est toujours précédée de l'*horripilation*. Une bile dépravée produit les mêmes phénomènes.

Ce n'est que dans le commencement de la fièvre que l'*horripilation* se fait sentir ordinairement. Il arrive quelquefois cependant, mais bien rarement, qu'elle l'accompagne dans toute sa durée, ou dans une très-grande partie de son cours. C'est ce qui caractérise, selon Galien, la fièvre épiale. C'est ce qu'on observe également dans les fièvres qu'Hippocrate appeloit, par cetet raison-là même, φρικώδεες πυρετοι. Galien observe en effet, qu'il ne faut pas donner ce nom aux fièvres dans le commencement desquelles seulement il se manifesteroit une semblable *horripilation*, mais à celles qui conservent ce symptôme durant une grande partie de chacune de leurs périodes, ensorte que ce symptôme ne tarde guères à reparoître après avoir déjà disparu. Si les intervalles sont plus longs, on observe alors un redoublement proprement dit, comme, par exemple, dans les fièvres hémi-tritées ou demi-tierces.

L'*horripilation* varie d'intensité, selon les circonstances : & ces circonstances dépendent de l'âge du sujet, de la nature de la maladie, de la saison, &c. (*Voyez* les divers articles qui traitent des fièvres).

Galien pensoit, avec raison, que l'*horripilation* ne différoit du *rigor* que par le dégré de force ou d'intensité; ensorte que la première consistoit dans un mouvement ou concussion générale de la peau, tandis que dans l'autre il y avoit une agitation inégale de tout le corps. L'*horripilation* est un froid ou frisson superficiel, le *rigor* un froid pénétrant.

L'*horripilation* sert dans un grand nombre de maladies à déterminer le prognostic. Elle peut être bonne ou mauvaise. Elle n'est jamais bonne, lorsqu'elle succède à des fièvres continues. C'est au contraire un signe heureux, lorsqu'elle est suivie de l'intermission de ces fièvres. Elle annonce alors que la nature l'emporte, que la maladie est dans un état de coction, & qu'il surviendra bientôt des évacuations salutaires. Tel est le cas observé par Hippocrate, (Epidém. sect. 3. mal. 12.) La malade, dit-il, rendit beaucoup de sang par le nez : une *horripilation* la saisit, & immédiatement après, tout son corps se couvrit d'une sueur abondante & chaude, accompagnée d'une crise qui emporta la fièvre. En général, lorsque les signes de la coction concourent avec les autres signes critiques, & que les uns & les autres se montrent ensemble, il faut bien espérer de l'*horripilation* qui surviendra : car elle précède ordinairement une évacuation ou une purgation critique. C'est un signe d'une agitation critique en général; & il est alors suivi, comme nous l'avons déjà dit, de quelque intermission dans la fièvre continue.

L'*horripilation* est un signe défavorable, lorsqu'elle succède à un empyème, ou à la consomption, ou à d'autres *horripilations* toujours mauvaises par elles-mêmes, telles que celles qui surviennent dans le commencement d'une maladie pestilentielle. Dans ces cas, les malades ressentent très-peu de chaleur après le frisson. Les exemples de Criton & d'Aristocrate rapportés par le père de la médecine, en sont une preuve.

Les *horripilations* fréquentes annoncent la consomption. Mais ce symptôme seul ne doit pas paroître suffisant pour la faire prognostiquer d'une manière sûre. Il faut que d'autres symptômes s'y joignent, tels que la difficulté de respirer, la

fièvre continue, l'exacerbation de cette fièvre sur le soir, les sueurs, l'envie de tousser, la douleur, & autres signes, par lesquels Hippocrate avoit coutume de s'assurer de l'existence d'un empyème. (*Voyez* cet article.)

Les *horripilations* fréquentes & irrégulières, accompagnées de douleurs & de difficulté de respirer, indiquent toujours dans la fièvre continue avec phlegmon à l'intérieur, ou suppuration, ou collection de pus déja formée. (*Voyez* les articles PÉRIPNEUMONIE, PLEURÉSIE, PHTHISIE PULMONAIRE, &c.) (MAHON.)

HORSTIUS, (Gisbert) médecin, né à Amsterdam, a fait la plus grande partie de ses études en Italie. Il s'établit à Rome, où il exerça sa profession pendant une longue suite d'années. Sur la fin de 1549, ou pendant le cours de la suivante, il y vit Rondelet, nouvellement arrivé dans cette ville; il lui montra la figure de deux monstres marins, dont l'un ressembloit à un moine & l'autre à un évêque. Le premier avoit été pris dans le détroit de la Sonde, & l'on avoit vu le second en Pologne l'an 1531; mais Rondelet, qui en parle dans son histoire des poissons, croit avec raison que les dessinateurs de ces monstres ont un peu aidé aux ressemblances. *Horstius* donna aussi à ce médecin la connoissance d'un monstre marin, très-ressemblant au lion, que des pêcheurs avoient pris en pleine mer près de Civita Vecchia, peu avant la mort de Paul III, arrivée le 10 novembre 1549. Foppens met celle de *Horstius* en 1555, mais Paquot la renvoie à l'année 1556. Son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie au-delà du Tibre, hôpital qui étoit confié à ses soins. On ne connoît d'autre ouvrage de *Horstius*, que celui intitulé :

De Turpeto & Thapsia, Libellus. Romæ; 1544, *in*-4. (*Ext. d'El.*) (GOULIN.)

HORSTIUS (Jacques) naquit à Torgau le premier de mai 1537. Il fut reçu docteur en médecine en 1562 à Francfort sur l'Oder. Sagan, Schweidnitz, Iglau, sont les villes où il pratiqua jusqu'en 1580, qu'il devint médecin ordinaire de l'archiduché d'Autriche. Il remplit cette charge pendant quatre ans; il passa ensuite à Helmstadt qui l'avoit nommé professeur en son université. Le sujet de son discours inaugural fut : *De remoris discentium medicinam & earum causis.* On est incertain sur l'année de sa mort. Les auteurs qui disent qu'il étoit doyen de la faculté de médecine & vice-recteur de l'université de Helmstadt en 1595, doutent s'il a vécu au-delà de ce tems; Séguier assure cependant, dans sa bibliothèque botanique, qu'il n'est mort que le 21 mai 1600.

Voici les ouvrages qu'il a composés.

Precationes medicorum piæ. Helmstadii, 1585, *in*-12. *Francofurti*, 1666, *in*-12.

De vite viniferâ, ejusque partibus, opusculum. Helmstadii, 1587, *in*-8. *Marpurgi*, 1630, *in*-8, avec le suivant.

Herbarium Horstianum, seu, de selectis plantis & radicibus libri duo. Helmstadii, 1587, *in*-8. Cet ouvrage, réduit en abrégé, a été publié à Marpurg en 1630, *in8*, par les soins de *Grégoire Horstius*, neveu de l'auteur.

De natura, differentiis & causis eorum qui dormientes ambulant. Lipsiæ, 1593, *in*-8.

De aureo dente maxillari pueri Silesii. Lipsiæ, 1595, *in*-8. & *in*-12, avec le précédent. L'auteur s'est laissé duper, comme tant d'autres, au sujet de cette prétendue dent d'or.

Epistolæ philosophicæ & medicinales. Ibidem, 1596, *in*-8.

Disputationes catholicæ de rebus secundùm & præter naturam. Vittebergæ, 1609, *in*-8. *Ibidem*, 1630, *in*-8, avec le *Compendium Institutionum Medicarum* de Grégoire Horstius, son neveu.

(GOULIN. *Ext. d'El.*)

HORSTIUS, (Grégoire) neveu du précédent naquit à Torgau en 1578, de Grégoire, l'un des principaux magistrats de cette ville. Après avoir étudié la médecine dans les plus célèbres universités de l'Allemagne, il se rendit à Bâle, où il fut reçu docteur le 28 mars 1606. Bientôt on lui donna une chaire dans les écoles de Giessen dans la Hesse. Il la remplit jusqu'en 1622, qu'il fut appellé à Ulm pour y occuper la charge de médecin de la ville, ainsi que celle de président du collège. Il s'acquitta dignement de l'une & de l'autre, & fut surnommé l'Esculape d'Allemagne. Il l'obtint ce titre par les succès d'une pratique constamment heureuse. Mais les devoirs des places que remplissoit *Horstius*, & plus encore le travail du cabinet, altérèrent bientôt sa santé, & abrégèrent sa vie, qu'il termina le 9 août 1636, à l'âge de 58 ans.

Les ouvrages de ce médecin sont :

Nobilium exercitationum de corpore & animâ liber. Witteberga, 1604, *in*-8. *Ibidem*, 1607, *in*-8, avec des augmentations.

De naturali conservatione & cruentatione cadaverum. Ibidem, 1606, 1608, *in*-8.

De natura humana libri duo. Ibidem, 1607, *in*-8. *Francofurti*, 1612, *in*-4. C'est un abrégé

de physiologie qui est rempli de questions scholastiques.

Tractatus de Scorbuto, sive, de magnis Hippocratis lienibus, Pliniique stomacace & Scelotyrbe. Giessæ, 1609, *in*-4, 1615, *in*-8.

Medicarum institutionum compendium. Wittebergæ, 1609, *in*-8. *Ibidem*, 1630, *in*-8, avec la méthode de guerir du grand Fernel.

Centuria problematum medicorum. Ibidem, 1610, *in*-8. *Noribergæ*, 1635, *in*-4.

Decas pharmaceuticarum exercitationum. Giessæ, 1611, *in*-8. *Ulmæ Suevorum*, 1618, 1628, *in*-4.

Dissertatio de natura amoris. Giessæ, 1611, *in*-4. *Marpurgi*, 1627, *in*-4, avec d'autres Opuscules.

De morbis eorumque causis liber. Giessæ, 1612, *in*-4, *Marpurgi*, 1629, *in*-4.

De tuenda sanitate Studiosorum & Litteratorum libri duo. Giessæ, 1615, *in*-8, 1617, *in*-12. *Marpurgi*, 1628, *in*-8, 1648, *in*-12.

De natura motûs animalis & voluntarii Exercitatio. Giessæ, 1617, *in*-4.

De natura thermarum dissertatio. Ibidem, 1618, *in*-4, avec d'autres Opuscules.

De causis similitudinis & dissimilitudinis in fœtu respectu parentum. Giessæ, 1619, *in*-4.

Conciliator enucleatus, seu, Petri Aponensis differentiarum philosophorum & medicorum Compendium. Ibidem, 1621, *in*-8.

Febrium continuarum & malignarum prognosis. Ibidem, 1622, *in*-4.

Observationum medicarum singularium libri quatuor priores. Ulmæ, 1625, *in*-4. *Noribergæ*, 1652, *in*-4.

Observationum medicarum singularum libri quatuor posteriores. Ulmæ, 1628, *in*-4. *Noribergæ*, 1637, *in*-4. *Francofurti*, 1665, *in*-4.

Herbarium Horstianum, seu, de selectis plantis & radicibus libri duo. Marpurgi, 1630, *in*-8. C'est un ouvrage de son oncle, dont il n'est que l'abréviateur.

Complementum ad librum secundum epistolarum & consultationum medicinalium. Ulmæ, 1631, *in*-4. *Heilbornæ*, 1631, *in*-4.

Institutionum physicarum libri duo. Noribergæ, 1637, *in*-4.

La plupart de ces traités ont été recueillis avec quelques autres, sous le titre d'*Opera Medica*. On en a des éditions de Nuremberg, 1660, *in-folio*, de Goude, 1661, 2 volumes *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HORSTIUS, (Jean-Daniel) fils aîné de Grégoire, étoit de Giessen. Il occupa successivement plusieurs chaires dans les écoles de médecine de cette ville ainsi que dans celles de Marpurg, où il enseigna avec distinction. Il fut médecin du landgrave de Hesse-Darmstadt; las de la cour, il se retira à Francfort sur le Mein, où il mourut le 27 janvier 1685, âgé de 65 ans. L'académie impériale des curieux de la nature s'étoit associé ce médecin en 1655, sous le nom de Phœnix. On lui doit un recueil de quelques ouvrages de son père, une édition des questions Médico-Légales de Paul Zacchias, qui parut à Francfort en 1666, *in-folio*; on lui doit encore celle des *Opera Medica* de Lazare Rivière, publiée dans la même ville en 1674, *in-folio*. Quant aux traités qui lui appartiennent, ils sont intitulés:

Positionum anatomicarum Decades decem. Marpurgi, 1638, *in*-4. Ce recueil ne renferme rien de fort intéressant.

Anatome corporis humani tabulis comprehensa. Ibidem, 1639, *in*-4. On y trouve quatre planches peu exactes.

Ruminatio detectionis novæ sectæ Sennerto-Paracelsicæ D. Freitagii. Ibidem, 1640, *in*-4.

Compendium physicæ Hippocraticæ. Ibidem, 1646, *in*-8. *Darmstadii*, 1662, *in*-8.

Manuductio ad medicinam. Marpurgi, 1648, *in*-8, 1657, *in*-12. *Ulmæ*, 1660, *in*-12, avec des augmentations. Il composa ce livre classique à l'usage des écoliers de l'université de Marpurg.

Pharmacopœa Galeno-Chymica Catholica, post Renodæum, Quercetanum, aliosque hujus generis celeberrimos utriusque Medicinæ Doctores practicos adornata. Francofurti, 1651, *in-folio*. Ouvrage dont on fait aujourd'hui peu de cas.

Malva arborescens lutea. Giessæ, 1654, *in*-8.

Decas observationum & epistolarum Anatomicarum. Francofurti, 1656, *in*-4. On y trouve quelques lettres qui traitent des veines lactées, du réservoir du chyle & des vaisseaux lymphatiques; mais les sentimens d'*Horstius* à l'égard de ces

organes ſont erronés. Il croit à l'exiſtence des premiers ; il ſe trompe cependant ſur leur uſage, car il préſume qu'ils ne contiennent du lait ou du chyle, que lorſqu'ils ſont viciés. Quant aux vaiſſeaux lymphatiques, il en conteſte la découverte à Bartholin, & il prétend que leur exiſtence répugne aux loix de la circulation. Il raiſonne mieux ſur le traitement de la petite vérole, que ſur ces points d'anatomie ; puiſqu'il blâme la méthode de ſes contemporains qui faiſoient uſage de cordiaux & de remèdes échauffans dans la cure de cette maladie.

Judicium de Chirurgica infuſoria Joannis-Danielis Majoris. Ibidem, 1659, 1665, *in*-12.

Phyſica Hippocratea Tackenii, Helmontii, Carteſii, Eſpagnet, Boylæi, &c., aliorumque recentiorum commentis illuſtrata. Francofurti, 1682, *in*-8. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

HORSTIUS, (Grégoire) autre fils de Grégoire, naquit à Ulm le 20 décembre 1626. Il étudia la médecine à Padoue, & y fut reçu docteur par Fortunio Liceti, le 11 mai 1650. A ſon retour en Allemagne, il ne tarda pas à être occupé. Il obtint la permiſſion de démontrer publiquement l'anatomie à Gieſſen, & le 13 juillet 1653, il fut nommé médecin à Ulm, & chargé d'enſeigner la phyſique. Il mourut le 31 mai 1661, à l'âge de 35 ans.

On a de lui une diſſertation *De mania*, une autre *De Hiſtoria Zibethi*, & un ouvrage imprimé à Francfort en 1678, *in*-4, ſous le titre de *Specimen Anatomiæ practicæ in Academia Gieſſena aliquot philiatris exhibitum. Adjecta ſunt quædam de Moxa.*

Il a recueilli la plupart des écrits de ſon père, qu'il fit imprimer à Goude, en 1661, en 3 tomes, qui font 2 volumes *in*-4.

(*Extr. d'El.* GOULIN.)

HOSTE. (*Eaux min.*)

C'eſt un endroit près de Creſt & de la Drôme à ſix lieues de Valence, où ſe trouve une ſource froide, peu connue, près du chemin de Die. M. Villard la dit gazeuſe.

(MACQUART.)

HOUBLON. (*Hygiène & mat. médic.*

Lupulus mas (*fœmina rectius*) C. B. p. 298.

Humulus Lupulus. (Linn.)

Le *houblon* eſt une plante ſerpentante qui peut venir dans tous les pays, & dont on fait uſage comme aliment, comme aſſaiſonnement, & quelquefois auſſi comme médicament.

On mange les jeunes pouſſes de *houblon* qui paraiſſent au commencement du printems : on les fait cuire dans l'eau comme des aſperges, & on les aſſaiſonne de même avec l'huile, le ſel & le vinaigre ; ou bien on les mange préparées au beurre (à la ſauſſe blanche.) Elles lâchent doucement le ventre, & diſſipent inſenſiblement les obſtructions commençantes des viſcères abdominaux.

Mais l'uſage principal du *houblon* eſt celui que l'on fait de ſes fleurs, ou ſommités, ou épis, dans la préparation de la bierre. Elles atténuent ſa viſcoſité, & la rendent diurétique. L'amertume qu'elles lui communiquent eſt d'abord très-conſidérable ; mais cette amertume diminue, & il n'en reſte que ce qui y eſt néceſſaire pour que la bierre ſoit plus forte, plus vineuſe & plus ſtomachique. (*Voyez* BIERRE.)

Ce que l'on a dit des bonnes & des mauvaiſes qualités que le *houblon* donnoit à la bierre, eſt abſolument gratuit. On manque d'obſervations pour décider la queſtion agitée principalement en Angleterre, ſavoir, ſi la bierre *houblonnée* fondoit & chaſſoit la pierre des reins, ou ſi elle ne contribuoit pas au contraire à la former. Un fait aſſuré, c'eſt que les bierres rouges, forcées de *houblon*, ſont plus enivrantes, & qu'elles jettent dans un aſſoupiſſement dangereux ; mais il n'eſt pas clair que ces effets ſoient dus au *houblon*.

On ne ſe ſert que très-rarement du *houblon* comme médicament : on pourroit l'employer cependant auſſi utilement que les autres plantes amères, contre le défaut d'appétit habituel, les obſtructions du foie & les maladies de la peau.

On trouve dans quelques pharmacies un extrait de *houblon*, qu'on peut faire entrer dans les bols & les électuaires magiſtraux, qu'on emploie dans le traitement des maladies que nous venons d'indiquer. Les feuilles de *houblon* entrent dans le ſyrop de chicorée compoſé, & ſon ſuc dans les pillules angeliques de la pharmacopée de Paris.

(MAHON.)

HOUILLE. (*Hygiène.*) (*Voyez* CHARBON)

(MAHON.)

HOULLIER (Jacques) d'Etampes.

Il fut reçu docteur, le 7 novembre 1536, nommé profeſſeur en 1538. Il ſe livra de bonne heure à l'étude d'Hippocrate, & ſe fit un nom dans la médecine & la philoſophie. Il a laiſſé d'excellens traités ſur ces différentes parties de la mé-

decine. On lui doit aussi le rétablissement de la méthode hippocratique, & de la méthode d'observation.

Houllier est le premier ou l'un des premiers, (suivant Freind) qui ait fait les cautères de la manière dont on les fait aujourd'hui, avec une aiguille froide : ce qui donne lieu de s'étonner que Hildanus se soit avisé si long-tems après de décrire cette méthode comme une invention qui lui appartient.

Il aida Tagault dans sa grande chirurgie, & ajouta à son ouvrage un traité de matière médicale externe, divisé en trois livres, écrit avec beaucoup d'ordre & de clarté.

Ses autres ouvrages sont :

Opera practica, doctissimis scholiis, & observationibus illustrata. Geneva, 1623, *in*-4°. Paris, 1664. In-fol. Cette édition est dédié à Gui-Patin; elle est augmentée des annotations de Louis Duret, d'Antoine Valet, & de Jean Hautin, tous trois médecins de la faculté de Paris.

De morborum curatione. De febribus. De Peste cum aliis. Parisiis, 1565, *in*-8.

De morbis internis, libri duo, illustrati autoris scholiis & observationibus cum aliis. Parisiis, 1571, *in*-8. *Venetiis*, 1572, *in*-8. *Lugduni*, 1578, *in*-8. *Francofurti*, 1589, *in*-16.

De materia chirurgica, libri tres. Parisiis, 1571, *in*-8. *Francofurti*, 1589, *in*-16.

Ad libros Galeni de compositione medicamentorum Periochæ octo. Francofurti, 1589, *in*-16.

In aphorismos Hippocratis, commentarii septem. Parisiis, 1579, *in*-8. *Francofurti*, 1597, *in*-16. 1604, *in*-8. *Lugduni*, 1620, *in*-8.

Magni Hippocratis Coaca præsagia. Lugduni, 1576, *in-fol.*

Les *prænotions de Houllier* furent mises au jour & commentées par un de ses écoliers, (Jacot de Vandeuvre, au Maine.)

Aucun des ouvrages de *Houllier* ne parut de son vivant; il mourut au mois de janvier 1562. C'étoit un homme très-savant, & qui embellissoit ses discours de tous les charmes de l'éloquence. De Thou l'historien en parle ainsi dans le XXXIVe. livre de son histoire : « Comme il étoit riche, & qu'il ne » se soucioit pas du gain, qui est fort considérable » pour ceux de cette profession dans une si grande » ville, il apporta dans la médecine un jugement » si éclairé par une profonde méditation, qu'il guérissoit heureusement les maladies désespérées que » les autres qui ne faisaient que fatiguer leurs » mules en courant par les rues, de malades en » malades, ne connoissoient pas. Comme il savait » que la joie est le meilleur de tous les remèdes, » & celui qui fait un effet le plus prompt & le plus » assuré, il travailloit non-seulement à guérir le » corps par ses ordonnances & par les médicamens qu'il prescrivoit, mais il tâchait sur-tout de » divertir l'esprit par sa conversation enjouée & par » ses discours agréables. »

Il avoit passé une partie de sa vie à faire de longs voyages. « Sa fureur de voyager étoit telle, » dit Sainte-Marthe, que dès qu'il pouvoit s'échapper du palais sans dire mot à personne, il » s'en alloit en Asie ou en Afrique. »

Outre l'historien de Thou, *Houllier* a eu pour panégyristes Sainte-Marthe, Tagault, Riolan, D. Tessier, Louis de Hugues, seigneur de Menestier à Gap en Dauphiné, qui fit des vers sur sa mort; par Henri de Monantheuil, René Moreau, Merklin, Gœlicke & Freind.

On fit ce distique sur les ouvrages d'Hippocrate commentés par *Houllier.*

Explicat Hippocratem, quis hic Podalirius alter?
Hollerius. Jactet Graius Arabsque suos.

(ANDRY)

HOUSSAGE (*salpêtre de*) (*matière médicale.*) (*Voyez* NITRE.)

(MAHON.)

HOUX (*petit*).

Petit Houx. Ruscus aculeatus. Lin. (*Mat. méd.*)

Cette plante vient naturellement dans les lieux agrestes, dans les bois, les forêts, les haies; on la nomme aussi myrte sauvage ou bois piquant; sa racine qui a quelque ressemblance avec celle d'asperge est cylindrique, un peu volumineuse, d'une couleur cendrée, pleine de nœuds & fibreuse.

Les tiges sont d'un pied de haut, pliantes, difficiles à rompre, striées & couvertes de feuilles roides, fermes & nerveuses, de la grosseur & de la figure à-peu-près de celles du myrte, terminées en pointe & fortement attachées aux tiges; ses fleurs naissent au milieu des feuilles; on sait que Linneus classe cette plante dans la syngenesie.

On a vanté la racine du petit *houx*, comme propre à remédier à la jaunisse, aux pâles couleurs, à la suppression des règles, aux obstructions, &c.; mais j'aimerois autant qu'on me dit qu'elle n'est bonne à rien, lorsque j'entends proner si vaguement ses vertus, sans rien spécifier, ni sur ses qualités particulières, ni sur le vrai caractère des maladies dont on prétend qu'elle opère la guérison. Aussi Bergius, après avoir remarqué dans sa matière médicale que l'odeur de cette racine est nulle & que sa saveur est légèrement amère, garde un silence absolu sur ses vertus & sur son usage : ce qui est bien plus sage que de répéter comme un écho après tant d'autres compilateurs, qu'elle est une des cinq racines apéritives majeures : comme si on pouvoit inférer quelque chose d'exact de l'emploi de cinq racines différentes lorsque les vertus de chacune ne sont pas constatées par des expériences directes.

PETIT HOUX, (*ruscus hypoglossum.*) Lin.

Ce sous-arbrisseau est naturel à l'Europe australe; il sort de sa racine plusieurs tiges droites, rondes, glabres, striées. Les feuilles sont d'une figure ovale, oblongue, aiguës, vertes, avec un pétiole très-court, très-entieres, glabres, un peu luisantes; les fleurs sont sessiles & situées à la surface inférieure des feuilles; au dessous de la fleur, il y a une bractée lancéolée, aiguë & un peu plus longue qu'elle.

La tige & les feuilles qui sont la seule partie en usage, en médecine, n'ont point d'odeur & ont une saveur amère; on peut les regarder comme toniques; l'infusion aqueuse en est d'un rouge sale; elle prend une couleur foncée, en y faisant dissoudre du vitriol de mars.

(PINEL.)

HUARTE, (Jean) medecin, né à Saint-Jean dans la Navarre, vécut vers la fin du XVI siècle & au commencement du XVII. Il s'est rendu célèbre par un traité en Espagnol sur l'examen des esprits, où il enseigne encore la manière d'avoir des enfans spirituels & intelligens. Voici le titre sous lequel cet ouvrage a paru :

Esamen de ingenios para las scientias. Logrogne; 1580, in-8.

Baeça, 1594, *in*-8.

Barcelonne, 1607, in-8.

Alcala de Henarez, 1640, in-8.

Leyde, 1652, in-12.

Toutes ces éditions sont en espagnol.

Il y en a plusieurs autres en différentes langues.

En latin : *Coloniæ*, 1610, in-8.

Cette édition, qui est la meilleure, est due aux soins du célébre Antoine Possevin, jésuite.

Coloniæ Anhaltinorum, 1621, in-8.

Jenæ, 1663, in-8.

En Italien, Venise, 1582, 1603, in-8.

En françois, Lyon, 1580, & encore 1609, sous le titre d'*Anacrise ou parfait jugement & examen des esprits propres aux sciences.* La traduction est de Gabriel Chappuis.

Ce grand nombre d'éditions en différentes langues fait assez voir l'estime qu'on a faite de l'ouvrage de *Jean Huarte.* Il n'a cependant point été également bien reçu de tout le monde; car Jourdain Guibelet, médecin du roi à Evreux, en a publié une censure sous le titre d'*Examen de l'Examen des esprits.* Paris, 1631, in-8.

(GOULIN.) (*Extr. d'El.*)

HUBERT (Etienne.)

Né à Orléans. Bachelier le 21 avril 1596. Un goût particulier le porta à l'étude de la langue arabe & des médecins qui ont écrit dans cette langue. Henri IV l'envoya en 1598 à Maroc & à Fez pour y remplacer Delisle que le roi rappelloit à Paris. Celui-ci ayant été de nouvau envoyé en Barbarie, *Hubert* fut nommé pour le remplacer dans la chaire de professeur royal en langue arabe. C'étoit environ vers l'an 1600.

Par un brevet d'Henri IV du 22 mai 1605 on voit qu'Etienne *Hubert* étoit depuis quelque tems médecin ordinaire du roi servant par quartier. Ce prince le dispensa de servir pendant le quartier de l'année suivante, & l'envoya en Espagne pour y faire la recherche des meilleurs livres composés par les Arabes, ou écrits en leur langue, & pour y conférer avec les savans de cette nation qui habitoient dans le royaume de Valence. Il fut de nouveau envoyé en 1612 dans le royaume de Maroc. A son retour, *Hubert* se démit volontairement de sa chaire de professeur royal, en faveur de Gabriel Sionite & de Jean Hesronite, Maronites, & se retira à Orléans sa patrie, où il mourut en 1616, âgé de près de 46 ans. Il fut enterré dans le cloître du monastere de Saint-Samson; son oncle étoit alors prieur de ce monastère. Quelques médecins qui avaient appris l'arabe sous lui, composèrent son épitaphe.

Jean-Baptiste Duval & Isaac Casaubon ont donné des éloges à sa mémoire. On peut aussi consulter

le témoignage de Joseph Scaliger & du président de Mauſſac dans la *Gallia Orientalis de Colomiès.*

(Andry.)

HUCHER (Jean) étoit originaire de Beauvais, ſuivant Aſtruc qui en parle ainſi dans ſon hiſtoire de la faculté de Montpellier. « Il naquit d'une famille très-noble, fils d'un capitaine illuſtre dans ſon tems, nommé *Hucher d'Aulneuil*, & d'ancêtres qui avoient tous porté les armes avec honneur. Son pere fut tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557. Il perdit à la mort de ſon père, ſes biens. *Jean Hucher* fut reçu bachelier dans la faculté de Montpellier en 1566, ſous la préſidence de Laurent Joubert, & docteur en 1567, ſous la préſidence de François Feynes. Il fut pourvu de la régence d'Honoré Caſtellan en 1570, fut nommé doyen en 1578, chancelier en 1583, & mourut en 1603. Sa poſtérité ſubſiſte encore à Montpellier. *Jean Hucher* fut nommé en 1598, médecin ordinaire de Henri IV.

Hucher a eu beaucoup de réputation, & il a laiſſé pluſieurs traités dont voici les titres.

De febrium differentiis, cauſis, ſignis & curatione Libri quatuor. Lugduni, 1601, *in*-4, & *in*-8.

De Prognoſi Medicâ Libri duo. Ibidem, 1602, *in*-8.

De ſterilitate utriuſque ſexûs, opus in quatuor Libros diſtributum. Genevæ, 1609, *in-octavo*, avec le livre *De diæta & therapeia puerorum.*

Cet ouvrage ſur la ſtérilité contient pluſieurs deſcriptions anatomiques aſſez exactes; mais il eſt long, & il renferme pluſieurs opinions dont on eſt déſabuſé depuis long-tems. Le fond en eſt cependant ſolide; on y trouve moins de prévention pour les ſortilèges, qu'on n'en avoit communément du tems de l'auteur, qui paroît avoir eu beaucoup de ſavoir.

Hucher a encore écrit quelques diſſertations, & une oraiſon académique qu'on a inſérée dans le recueil des œuvres de Joubert.

François Ranchin a fait mettre une inſcription ſur la façade des écoles de Montpellier en l'honneur de *Hucher*. (*Extr. d'El.*) (Goulin.).

HUILE. (*Hygiène.*) *Oleum.*

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

On donne le nom d'*huile* à une ſubſtance onctueuſe, qu'on obtint de beaucoup de végétaux, & ſur-tout de leurs fruits, & ces *huiles* ſe tirent des plantes le plus ordinairement par l'expreſſion & par la diſtillation. On ſait de quelle utilité ſont les *huiles*, ſoit dans l'économie animale, comme aliment & comme remede, ſoit dans les arts. Pour ne point faire de répétitions inutiles, nous renvoyons pour ce qui nous regarde, à chacun des articles, où il eſt queſtion des ſubſtances dont on a extrait des *huiles*; pour *huile d'olive*, (*v.* Olive ;) pour celle de noix, (*v.* Noix ;) pour celle d'amande, (*voyez* Amande &c.) Nous ajouterons ſeulement qu'en général lorſque les *huiles* ſont employées fraîches avant qu'elles aient ſubi aucune altération, le mucilage qu'elles contiennent s'extrait avec la plus grande facilité, & forme une eſpèce d'émulſion douce qui rend ces ſubſtances agréables au goût & aſſez nourriſſantes. L'*huile* qu'on en tire par expreſſion ſert avantageuſement à aſſaiſonner d'autres ſubſtances qui en ſont dépourvues, & qui par cette addition, d'acides qu'elles étoient, deviennent graſſes, d'un goût plus agréable & en même tems plus nourriſſantes. (*Voyez* Salade.)

Lorſqu'elles ſont vieilles, rances ou de mauvais goût, on doit abſolument les proſcrire des alimens; car elles peuvent ſouvent ſe trouver gâtées par des ſubſtances métalliques ou autres, dont l'union les déprave, & peut en faire de véritables poiſons.

(Macquart.)

HUILE. (*Mat. médic.*)

On peut, diſoit Macquer, définir l'*huile* en général, un corps compoſé, qui n'eſt point, ou qui n'eſt que très-peu diſſoluble dans l'eau, qui eſt ſuſceptible de brûler avec une flamme accompagnée de fumée & de ſuie, & de laiſſer un réſidu charbonneux après ſa diſtillation.

L'*huile* eſt un des principes prochains de toutes les matières végétales & animales : c'eſt même par leurs parties huileuſes que toutes ces ſubſtances diffèrent eſſentiellement de celles du règne minéral; car, au contraire, il n'y en a aucune de ce dernier dans laquelle on puiſſe démontrer un ſeul atôme d'*huile.*

Toute *huile* qu'on retire des ſubſtances végétales ou animales, a un certain nombre de propriétés générales qui forment ſon caractère d'*huile* : mais elle ſe diverſifie preſqu'à l'infini par un très-grand nombre de propriétés particulières, ſuivant les différentes eſpèces de matières végétales ou animales dont elle eſt tirée ; ce qui a donné lieu de diſtinguer pluſieurs eſpèces d'*huile.*

La

La principale division des *huiles*, relativement à leur usage médicinal, est en *huiles pesantes* & en *huiles volatiles* ou *essentielles*.

Il est certain cependant que toutes ces *huiles*, considérées dans leur nature & chimiquement, sont volatiles; c'est-à-dire, qu'il n'y en a aucune qui, exposée à un certain degré de chaleur, ne se réduise & ne s'élève en vapeurs. La chaleur nécessaire pour faire évaporer les *huiles* les moins volatiles n'est pas même fort considérable; elle est bien au-dessous de celle de l'incandescence. De plus, la distillation, & surtout la distillation répétée, rend les *huiles* plus tenues & plus volatiles; & elle fait enfin disparoître les différences spécifiques des *huiles*, en les rapprochant d'un état général & commun à toutes.

Si certaines *huiles*, telles que celles que l'on a nommées *empyreumatiques*, doivent être regardées comme de véritables *huiles*, ce sont du moins des *huiles* partiellement dénaturées par un procédé quelconque.

Quelques substances portent improprement le nom d'*huiles*, & n'en sont point: tandis que d'autres, qui sont certainement des *huiles*, se trouvent placées sous une dénomination totalement étrangère à leur nature. Ainsi, on dit *huile de vitriol*, *huile de tartre*, &c.; & on ne dit pas *huile de cacao*, &c.

Enfin, il y a des *huiles* dont l'usage est très-fréquent dans la médecine, & qui ne sont que des infusions ou des décoctions de végétaux ou d'animaux, faites dans de l'*huile* d'olives.

En effet, l'*huile* a la propriété d'extraire non-seulement les substances huileuses & résineuses des corps qu'on lui présente; mais en outre les matières gommeuses & extractives, soit des végétaux, soit des animaux, lorsque celles-ci sont combinées avec les premières. Mais elle n'a aucune prise sur les substances gommeuses & extractives pures. C'est pour cette dernière raison que, parmi le grand nombre d'*huiles* préparées, il s'en trouve plusieurs qui n'ont guères d'autres vertus que celles de l'*huile* même qui leur a servi d'excipient. Une autre raison encore, c'est que le principe que l'*huile* peut extraire de certains corps est quelquefois d'une nature si fugace, qu'il se dissipe plutôt que de se fixer dans l'*huile*, à cause de la manipulation que l'on est forcé d'employer pour la préparer.

Les substances, qui entrent dans les formules des *huiles* que nous appellons *préparées*, fournissent, les unes beaucoup d'odeur & beaucoup de couleur; les autres de l'odeur & point de couleur, ou de la couleur & point d'odeur. On n'emploie tantôt qu'une seule substance, & tantôt un plus grand nombre. C'est ce qui a fait distinguer ces *huiles* en inodores & en odorantes, en colorées & non colorées, en simples & en composées.

Au reste, tous les préceptes chimiques & pharmaceutiques, relatifs aux infusions & aux décoctions dans l'eau, sont applicables à la préparation de ces *huiles*: elles sont assujetties aux mêmes loix: elles doivent se faire avec les mêmes précautions. (*Voyez* le dictionn. DE CHIMIE & PHARMACIE.)

Le tems seul, ou bien certains procédés, donnent à la plupart des *huiles*, des propriétés contraires à celles qu'elles possédent dans leur état naturel. Par exemple, l'*huile* d'olives, qui n'est qu'adoucissante & relâchante, devient irritante & purgative lorsqu'elle rancit. En général, ce sont les *huiles* douces, surabondantes dans les végétaux, & qu'on en peut retirer par la simple expression, qui sont sujettes à cette espèce de fermentation intérieure ou d'altération. Parmi ces dernières, celles où l'acide se développe plus aisément, & dont les autres sont distinguées par la dénomination particulière d'*huiles* grasses, y ont encore plus de disposition.

Les *huiles* essentielles éprouvent aussi, par les mêmes causes, une sorte de décomposition. Leur odeur se dissipe en partie; elle s'anéantit même entiérement au bout de quelques années. En vieillissant, les unes s'épaississent en totalité, & d'autres en partie seulement; elles prennent alors une consistance & une odeur de térébenthine, & même de résine. Lorsqu'elles sont dans cet état, elles ne sont plus, à proprement parler, des *huiles essentielles*; elles n'en ont plus la volatilité, & ne peuvent plus s'élever au degré de chaleur de l'eau bouillante. Les *huiles essentielles* légères des plantes de ce pays-ci, comme sont celles de thym, de romarin, de sauge, d'estragon, &c. éprouvent les changemens dont nous venons de parler infiniment plus promptement que les *huiles* pesantes de canelle, de gérofle, de sassafras, &c. Ce commencement de décomposition se manifeste par une couleur jaune que ces *huiles* font prendre aux bouchons de liége qui bouchent les bouteilles qui les contiennent, & par l'altération qu'elles occasionnent aux papiers colorés qui coëffent les bouteilles.

Il est inutile de s'étendre ici sur l'importance dont il est pour le médecin de connoître tous ces différens changemens que les *huiles* peuvent éprouver, soit par le seul laps du tems, soit par divers procédés, & surtout par ceux que la cupidité a inventés pour altérer ou imiter celles que l'on retire des substances rares & chères, & qui ne sauroient manquer par cette raison, d'être elles-mêmes à un prix considérable. Cette falsification a lieu principalement à l'égard de certaines *huiles* essentielles. Voici sommairement ce qu'il est nécessaire que le médecin sache sur cet objet.

Les *huiles essentielles* peuvent être altérées par le

par le mélange de quelque *huile* graſſe ſans odeur, de l'eſprit de vin, ou de quelque autre *huile* eſſentielle commune & de peu de valeur. Ceux qui connoiſſent les propriétés de ces différentes ſubſtances peuvent aiſément diſcerner toutes ces fraudes. Les *huiles graſſes* n'étant ni volatiles ni ſiccatives, ſi l'on met ſur du papier une goutte de l'*huile eſſentielle* qu'on veut eſſayer, elle doit s'évaporer à une douce chaleur, & ne laiſſer au papier ni graiſſe ni tranſparence, lorſque l'*huile* eſſentielle n'eſt point mêlée d'*huile* graſſe. On peut auſſi découvrir ce même mélange par l'eſprit de vin : une goutte d'*huile eſſentielle* non mêlée d'*huile graſſe*, miſe dans l'eſprit de vin, doit s'y diſſoudre en entier ; & au contraire, il en reſtera toujours une partie non diſſoute, ſi elle eſt mêlée d'*huile graſſe*, parce que cette dernière eſt indiſſoluble dans ce menſtrue.

Le mélange de l'eſprit de vin avec une *huile eſſentielle* ſe connoît par l'addition de l'eau : cette eau devient alors laiteuſe, parce que l'eſprit de vin quitte l'*huile eſſentielle* pour s'unir à cette même eau, & laiſſe l'*huile* très-diviſée, ſuſpendue, mais non diſſoute. Cela n'arrive point lorſque l'*huile eſſentielle* ne contient point d'eſprit de vin : elle ſe diviſe à la vérité en globules fort petits, lorſqu'on l'agite avec l'eau, & elle rend celle-ci blanchâtre ; mais ces globules ſe réuniſſent promptement, & forment des maſſes d'*huile*, qui viennent nager à la ſurface, ou ſe précipitent au fond, ſuivant ſa nature.

Enfin, la falſification par le mélange d'une autre *huile eſſentielle* eſt la plus difficile à reconnoître, parce que ces *huiles* ont leurs principales propriétés ſemblables ; cependant, comme les *huiles eſſentielles* communes viennent toutes de ſubſtances térébenthinacées, & qu'elles ont une odeur de térébentine, beaucoup plus tenace que ne l'eſt celle des autres *huiles eſſentielles* ; on peut auſſi les reconnoître en imbibant un papier ou un linge de l'*huile* qu'on veut éprouver ; &, en la faiſant évaporer promptement, on reconnoît cette fraude par l'odeur marquée de térébenthine qui reſte à ce linge.

On trouvera dans le dictionnaire de Chimie, & dans celui du Commerce, tous les détails concernant ces ſophiſtications, & la manière de les découvrir. (MAHON.)

HUILES ANIMALES. (*Mat. médic.*)

Toutes les ſubſtances animales ſont remplies d'une *huile* naturellement onctueuſe, très-douce, & qui n'eſt point aſſez volatile pour s'élever au degré de chaleur de l'eau bouillante. Mais, en général, l'*huile* qu'on peut retirer des animaux eſt dans deux états bien différens, & qu'il eſt très-eſſentiel de diſtinguer l'un de l'autre.

Le premier état eſt celui de beurre & de graiſſe. Sous cette forme, l'*huile* des animaux n'eſt point dans un état de combinaiſon avec les autres principes des matières animales : elle fait bande à part, elle eſt ſurabondante à la compoſition animale, & eſt d'une nature abſolument différente de l'*huile* qui eſt véritablement combinée dans ces ſubſtances. Cette *huile animale* ſurabondante, qu'on peut nommer *huile adipeuſe*, reſſemble parfaitement à celles des *huiles* végétales, que quelques chimiſtes nomment avec raiſon *huiles graſſes*, & à la cire.

Les *huiles* de cette eſpèce qu'on peut retirer des animaux ſont la graiſſe, la moëlle, l'*huile* de jaune d'œuf par expreſſion, la matière qu'on nomme blanc de baleine, le beurre, & autres de cette eſpèce.

Toutes ces ſubſtances ſont d'un uſage fréquent en médecine. Il y a des précautions à prendre pour les avoir dans la pureté convenable, & pour s'aſſurer ſi elles ne ſont point altérées de manière ou d'autres. (*Voyez* les articles GRAISSE, BEURRE, &c.)

Le ſecond état dans lequel ſe trouve l'*huile* des animaux eſt l'état de combinaiſon. La ſubſtance gélatineuſe, qui forme preſqu'entiérement toutes les parties qui compoſent le corps humain, comme la chair, les tendons, les os, la corne, les poils, &c. ſoumiſe à la diſtillation, fournit une grande quantité d'*huile* qui provient de ſa décompoſition, & qui eſt un de ſes principes parfaitement combiné avec les autres. Les premières parties de cette *huile* animale qui paſſent dans la diſtillation ſont fluides, pénétrantes & volatiles. C'eſt cette *huile* qu'on doit regarder comme la véritable *huile animale* : elle a une odeur empyreumatique forte, déſagréable, & mêlée de celle de l'alkali volatil : c'eſt même ce principe d'alkali volatil qui la rend eſſentiellement différente & de la graiſſe & de toutes les *huiles* végétales, chez leſquelles il ſe développe & ſe ſépare un acide par la diſtillation.

Les *huiles animales* réſultantes de la décompoſition des ſubſtances animales ſont beaucoup moins employées en médecine, que les autres *huiles animales* qui ſont ſurabondantes, & non combinées avec les autres principes de ces mêmes ſubſtances. Nous allons parler de la plus uſitée dans l'article ſuivant.

(MAHON.)

HUILE *animale rectifiée* ou *de Dippel.* (*Mat. médic.*)

L'*huile animale* eſt ſuſceptible, comme les *huiles* quelconques, de s'atténuer & de devenir de plus en plus volatile par des diſtillations réitérées : on peut, en la ſoumettant à un nombre ſuffiſant de diſtillations ſucceſſives, la rendre preſque auſſi blanche, auſſi fluide & auſſi volatile que l'éther. Il eſt même eſſentiel que l'*huile animale*, deſtinée à des uſages

médicinaux, aît le degré d'atténuation que l'on vient de décrire, ainsi que l'a indiqué Dippel, dont elle a conservé le nom. Quand on l'a obtenue telle, il faut beaucoup de précautions pour en prévenir l'altération, laquelle arrive principalement par la seule évaporation de sa partie la plus mobile & la plus volatile : ce qui lui fait perdre sa blancheur, & même sa fluidité. Ce sont les parties des animaux qui contiennent la substance gélatineuse la plus pure, c'est-à-dire, qui sont absolument exemptes de matière graisseuse, ou de toute autre *huile animale* non combinée, dont on retire l'*huile animale* la plus susceptible de se rectifier, par la distillation, en bonne *huile* de Dippel. Telles sont les cornes des animaux, & particuliérement celles des cerfs.

L'*huile animale rectifiée*, ou *de Dippel*, a la propriété d'agir sur le cerveau & sur le genre nerveux, & d'en calmer les mouvemens irréguliers : elle est recommandée singuliérement pour les affections épileptiques & autres convulsives. Change-t-elle le *type nerveux*, ou chasse-t-elle, par sa grande mobilité & son principe secouant, une matière âcre & tenue qui, en se déposant sur les gaines nerveuses, produit l'épilepsie ? c'est ce qu'on ignore. Au reste, non-seulement toutes les *huiles animales*, mais encore toutes les autres matières inflammables très-atténuées & très-volatiles, pourroient avoir les mêmes vertus que l'*huile* de Dippel.

On n'administre jamais l'*huile* de Dippel seule ; mais on l'incorpore dans quelques drogues, ou dans un véhicule approprié. La dose est depuis quatre gouttes jusqu'à dix ou douze, & même quelquefois jusqu'à vingt-quatre : on prend une cueillerée de cette mixture d'heure en heure, ou de deux en deux heures. (Mahon.)

HUILE d'amandes { *douces* / *amères*. } (*Mat. méd.*)

Les deux espèces d'amandiers, dont les fruits fournissent l'*huile* dont nous avons à parler, sont désignées par Tournefort sous les noms de *amygdalus dulcis, putamine molliore*, & *amygdalus amara* : Linné les appelle indistinctement *amygdalus communis foliis serraturis infimis glandulosis, floribus sessilibus geminis*. Cette *huile* est également douce, & douée des mêmes propriétés : cependant on se sert moins ordinairement des fruits de l'*amygdalus amara*. Pour extraire cette *huile*, on prend la quantité que l'on veut d'amandes douces nouvelles, & suffisamment séchées à l'air. On les frotte dans un linge neuf & rude, pour emporter la poussière jaune, rougeâtre, qui se trouve à leur surface : on les pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte, & qu'en les exprimant un peu entre les doigts, on voie l'*huile* sortir. Alors on forme avec cette pâte une espèce de boule applatie ou de gâteau, & on l'enferme dans un morceau de toile de coutil, en lui laissant occuper le moins d'espace qu'il est possible, & on la soumet à la presse. L'*huile*, comme les autres liquides, n'étant pas compressible, passe à travers les mailles de la toile à mesure qu'on exprime : on la reçoit dans un vase convenable. Lorsque l'*huile* cesse de couler, on cesse de l'exprimer. Il reste dans le linge le parenchyme des amandes qui contenoient l'*huile* entre leurs cloisons.

Telle est la méthode employée pour extraire l'*huile* des amandes, douces ou amères, sans employer le feu : elle est préférable de beaucoup, parce que l'*huile*, n'ayant point éprouvé de chaleur, rancit beaucoup moins facilement. C'est pour cette raison que la plupart des médecins ont soin de la prescrire dans leurs formules. Mais on ne trouve pas toujours l'*huile* ainsi préparée dans un grand nombre de pharmacies, parce qu'elle ne peut l'être qu'en petit, & que la méthode par l'eau chaude, l'étuve, le moulin & la presse opère plus en grand, & est plus expéditive. Une suite très-ordinaire de cette négligence à préparer l'*huile* d'amandes douces sans feu est de la fournir lorsqu'elle a déjà éprouvé un commencement d'altération ; & ses effets ne répondent plus alors aux vues que le médecin s'étoit proposées : elle en produit même qui contrarient totalement l'indication que la maladie présentoit.

Il est peu de substances médicamenteuses qui soient d'un usage plus fréquent que l'*huile* d'amandes douces. En effet, outre qu'elle jouit de plusieurs propriétés qui la rendent applicable à un grand nombre de maladies, elle est facile à administrer, & répugne rarement au goût des malades : aussi bien des médecins semblent-ils la regarder comme une panacée. On l'emploie, tantôt en l'associant à d'autres substances qui ont des vertus plus déterminées pour l'espèce de maladie que l'on traite, & tantôt seule. Par exemple, on l'unit à un syrop béchique, tel que celui de capillaire, d'hyssope, &c. s'il s'agit de faciliter l'expectoration ; au syrop de limon ou de guimauve de Fernel, dans les douleurs de néphrétique ; au syrop diacode, lorsqu'il faut calmer, &c. Les maladies pour lesquelles l'*huile* d'amandes douces est particuliérement recommandée sont les crispations, & la rigidité de la fibre ; les acrimonies de toute espèce, & les érosions qui surviennent dans les premières voies ; les inflammations des organes de la respiration ; les coliques intestinales & celles des reins ; la constipation ; la dysurie ; la strangurie & les douleurs causées par le calcul ; les tranchées qui affligent les enfans, & celles qui surviennent aux femmes après l'accouchement.

L'*huile* d'amandes douces se prend de plusieurs manières.

Dans les maladies de poitrine, dont la toux & la sécheresse sont des symptômes, il est ordinaire de l'administrer par cueillerées, parce qu'à petites

doses elle agit davantage sur les passages qu'elle lubréfie & adoucit : alors, si elle est associée à une autre substance avec laquelle elle ne se combine point & qui n'ait pas une égale pesanteur spécifique, il convient d'agiter à chaque fois la phiole où la potion est contenue, afin que toutes les substances qui la composent soient exactement mêlées. La dose de l'*huile* prescrite dans ces sortes de formules est toujours beaucoup plus forte que celle des autres substances, auxquelles elle sert en quelque sorte d'excipient.

On peut aussi donner l'*huile* par cueillères dans les affections des viscères du bas ventre, telles que les différentes espèces de colique, la constipation, &c. surtout quand on traite des enfans : il est plus avantageux cependant de l'administrer, en pareil cas, à plus grande dose à-la-fois, afin que ce fluide lubréfiant & calmant s'étende sur toute la surface interne de l'estomac & dans la longueur du canal intestinal.

La quantité d'*huile* d'amandes douces, administrée en lavement, doit être encore plus considérable que quand on la prescrit à l'intérieur. Cependant on se contente quelquefois de l'ajouter à la dose de quelques cueillerées seulement, au reste du remède.

J'ai souvent remarqué que l'*huile* d'amandes douces, donnée à la dose de deux ou trois onces, le soir qui précède une purgation, en facilitoit & en augmentoit l'effet, qu'on évitoit par cette précaution d'occasionner de l'irritation, & même qu'une potion purgative moins forte agissoit alors comme si elle l'eût été davantage.

De Haën & quelques autres praticiens ont soutenu, & même prouvé par une pratique assez constante, que l'on pouvoit, par le moyen de l'*huile* d'amandes douces donnée à très-grande dose, éviter de chasser des premières voies par un émétique les matières âcres & irritantes, qui occasionnent de si grands troubles dans l'économie animale au commencement de la plupart des maladies aiguës. Mais cette méthode a paru au plus grand nombre des médecins moins sûre & moins expéditive que celle qu'ils emploient communément dans ces circonstances. Cependant il faut convenir qu'elle doit être préférée lorsque, l'inflammation occupant les organes que l'action du vomitif secoue violemment, il est urgent de débarrasser les premières voies, en évacuant ce que les anciens, & entre autres Hippocrate, nommoient *matière turgescente*, *materia turgens*.

L'*huile* d'amandes douces ayant la propriété de relâcher en même tems qu'elle adoucit, il est des circonstances dans lesquelles elle seroit nuisible, bien loin d'être avantageuse : je veux parler de ces catarres où le poumon se trouve comme abreuvé d'humeurs qui lui ôtent son ressort, en même tems qu'elles produisent un agacement, lequel se manifeste par la toux & autres symptômes. Les béchiques fortifians sont alors les vrais adoucissans ; & la routine contraire de soi-disans praticiens a plus conduit de victimes au tombeau, que la plupart des autres maladies qui affligent l'espèce humaine.

L'*huile* d'amandes douces, comme toutes les autres *huiles* douces, soit celles tirées par expression, soit celles que fournit le règne animal, s'emploient à l'extérieur, pour relâcher les fibres, les membranes, les vaisseaux, & les viscères sur lesquels on l'applique : elle ramollit & humecte les escarres mortes & desséchées, & fait qu'elles se séparent de la chair qui est en vie, à l'aide de l'action vitale. Elle est aussi anodyne, & elle calme les convulsions. (*Voyez* HUILE D'OLIVES.)

On prépare avec les amandes douces une crême ou lait, dont l'usage est recommandé dans un très-grand nombre de maladies. Voici de quelle manière se fait cette préparation.

On met dans de l'eau chaude une quantité déterminée d'amandes douces récentes, dont la pellicule s'amollit par ce procédé & s'enlève facilement. Ensuite on les pile dans un mortier de marbre, en versant dessus peu-à-peu ou de l'eau d'orge, ou du petit lait, ou toute autre liquide, selon l'indication. (La proportion est d'environ deux onces pour chaque gros pesant d'amandes.) Alors on passe en exprimant fortement ; & on ajoute un peu de sucre ou de syrop, afin de donner de la saveur, parce que ce lait est naturellement fade au goût : on peut aussi quelquefois l'aromatiser avec un peu d'eau de fleurs d'oranges, ou autrement.

L'émulsion avec ce lait, étendue dans de l'eau, forme une boisson très-agréable aux malades, & très-utile dans les fièvres ardentes, dans les défauts de sommeil opiniâtres, dans les ardeurs d'urines, dans l'inflammation des reins & de la vessie, dans toutes les espèces de douleurs, dans des hémorrhagies, dans des diarrhées & des dyssenteries. Elle remplace avantageusement le lait ordinaire, parce qu'elle est moins sujette à s'aigrir que lui. C'est aussi un aliment convenable dans les maladies dont nous venons de faire l'énumération, à raison de la décoction d'orge (mondé ou perlé) dont on s'est servi soit pour la faire, soit pour l'étendre. (*Voyez* ÉMULSION.) (MAHON.)

HUILE D'ANTIMOINE. (*Mat. médic.*)

C'est la même chose que le *beurre d'antimoine* ou *muriate d'antimoine sublimé*. On a encore donné ce nom à quelques autres dissolutions de ce demi-métal par les acides. Mais toutes ces dissolutions

ne ressemblent à de l'*huile* qu'à raison de leur consistance ; elle n'en ont d'ailleurs aucune des propriétés. Il seroit donc à souhaiter qu'on proscrivît absolument ces mauvaises dénominations, qui ont donné lieu souvent à des erreurs très-funestes : aussi les chimistes modernes commencent-ils déjà à s'en déshabituer.

L'*huile d'antimoine* n'est d'usage qu'à l'extérieur. On l'emploie, comme caustique, pour détruire les virus qui ont pénétré sous les tégumens, par exemple, dans les morsures faites par des animaux enragés. Ce caustique est moins usité aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois. (MAHON.)

HUILE D'ARSENIC. (*Mat. médic.*)

C'est une combinaison de l'acide muriatique avec l'arsenic, un *muriate d'arsenic sublimé.* Ce puissant, mais en même tems très-dangereux caustique, peut être remplacé par d'autres qui n'ont point ses inconvéniens. (*Voyez* ARSENIC.) (MAHON.)

HUILE DE BEN. (*Mat. médic.*)

On tire cette *huile* d'une petite noix, qui est le fruit d'un arbre appellé *glans unguentaria.* La noix de ben fournit deux sortes d'*huiles :* l'une est épaisse, & l'autre essentielle, âcre, qui communique, dit-on, à la première la propriété d'exciter le vomissement & de purger. Cette propriété, qui tient à une sorte de causticité, a fait qu'on ne se sert plus à l'intérieur de l'*huile* tirée par expression : on ne l'emploie qu'extérieurement, comme cosmétique, pour corriger les vices de la peau.

(MAHON.)

HUILE DE BENJOIN. (*Mat. méd.*)

Quand on a retiré par la sublimation les fleurs de benjoin d'une certaine quantité de résine de benjoin, on expose le résidu dans une cornue, à la chaleur du bain de sable : on obtient par cette manipulation une *huile* d'abord jaune & claire, ensuite roussâtre, enfin noire & épaisse. Ces *huiles* sont susceptibles d'être rectifiées par le moyen de la distillation.

On attribue à ces *huiles*, quand elles sont rectifiées, des propriétés balsamique, vulnéraire & sudorifique.

(MAHON.)

HUILE DE BRIQUES. (*Méd. médic.*)

Cette préparation, selon Lemery, est une *huile* d'olives dont on empreint les briques, & qu'on fait ensuite distiller.

Faites rougir des morceaux de briques, & les éteignez dans de l'*huile* d'olives ; laissez les infuser pendant dix ou douze heures, afin que l'*huile* pénètre bien la brique : ensuite faites distiller convenablement la brique imbue d'*huile*, & séparée du reste de l'*huile*.

Si on mêle l'*huile* qui aura passé dans le récipient avec d'autre brique en poudre bien sèche, pour en faire une pâte dont on formera plusieurs petites boules, que l'on soumet'ra à la distillation dans une corne de verre ; on obtiendra ce que l'on a appellé *huile des philosophes.*

Lemery attribue à cette *huile*, appliquée extérieurement, de très-grandes vertus, que le tems & l'expérience n'ont point confirmées : il convient en même tems que la brique ne lui en communique pas, que c'est un corps sec & dépourvu de principes actifs.

L'*huile* de briques n'est plus employée. Les pharmaciens se servent cependant de brique en poudre pour faciliter la distillation de certaines substances, qui, sans ce mélange, se boursouffleroient, & briseroient les vaisseaux qui les renferment.

(MAHON.)

HUILE DE CADE *ou* DE GÉNÉVRIER. (*Mat. médic.*)

L'arbuste qui fournit cette *huile*, est appellée par C. Bauhin & par Tournefort *juniperus vulgaris fructicosa.* On la retire principalement de ses baies, ensuite de son bois, enfin de ses feuilles & de ses sommités.

Cette *huile*, qui a toutes les propriétés des *huiles* essentielles, est, dit Geoffroi, puissamment diurétique, emménagogue & carminative. On l'unit à de l'esprit de vin très-rectifié ; &, alors, on la prend, à la dose de quelques gouttes, soit dans une infusion théïforme, soit dans du vin d'Espagne, soit sous la forme d'oléo - saccharum, ce qui la rend plus miscible avec un excipient aqueux. Elle peut entrer dans les onguens employés pour certaines maladies de nerfs, & pour les différentes paralysies. Michel Alberti blâme avec raison l'usage de l'*huile de cade* dans les maladies des reins, parce qu'elle a la propriété de se porter vers ces organes, & de les échauffer.

(MAHON.)

HUILE DE CAMOMILLE. (*Mat. médic.*)

Pour faire cette *huile*, on prend huit onces de fleurs de camomille récemment séchées : on les met dans une cruche de grès : on verse par-dessus l'*huile* d'olives que l'on a fait tiédir : on bouche la cruche avec du liége ; on laisse le mélange en digestion au

ſoleil pendant ſix ſemaines, ou au bain-marie pendant deux ou trois jours : enſuite on paſſe l'*huile* au travers d'un linge, & on ſoumet le marc à la preſſe : on laiſſe dépoſer l'*huile*, & on la tire par inclinaiſon : on la conſerve dans des bouteilles que l'on bouche bien.

On prépare de même toutes les *huiles* des fleurs & des plantes odorantes, qui ne perdent que peu ou point de leur odeur pendant leur exſiccation. Ces végétaux fourniſſent à l'*huile* d'olives leur odeur & leur couleur, parce qu'ils contiennent des *huiles* eſſentielles & des réſines colorantes. On augmente quelquefois la vertu de ces *huiles*, en y mêlant, après qu'elles ſont préparées, quelques gouttes d'*huile* eſſentielle des mêmes plantes.

Les propriétés de l'*huile* d'olives pure & celles des principes dont elle ſe charge étant oppoſées les unes aux autres, l'effet de toutes ces préparations ſe réduit le plus ſouvent à fort peu de choſe, ſurtout ſi la quantité de ces principes n'a pas été, en quelque ſorte, accumulée dans l'excipient. Cependant on ne ſauroit diſconvenir qu'elles ne puiſſent ſervir à animer & à fortifier les nerfs, ainſi qu'à donner de la ſoupleſſe & du ton à la peau. On ne les emploie qu'à l'extérieur ; &, pour remplir ces indications, il eſt aſſez indifférent de preſcrire les unes à la place des autres. Telles ſont les *huiles* de

Melilot,

Sureau,

Marjolaine,

Abſynthe,

Abrotanum,

Menthe,

Aneth,

Rue,

Myrte, &c.

On retire auſſi de toutes ces plantes, en les ſoumettant à la diſtillation, de véritables *huiles* eſſentielles. Ces *huiles* eſſentielles ont des propriétés bien différentes de celles des *huiles* préparées dont nous nous occupons dans ce moment. (*Voyez* l'article HUILES ESSENTIELLES.

(MAHON.)

HUILE DE CHAUX. (*Mat. méd.*)

C'eſt un ſel marin à baſe terreuſe, ſemblable à celui qui eſt formé de l'acide marin uni à une terre calcaire. On nomme ce ſel *huile de chaux*, lorſqu'il eſt réſous en liqueur. (*Voyez* SEL MARIN A BASE CALCAIRE.)

(MAHON.)

HUILE DE CIRE. (*Mat. médic.*)

Quand on ſoumet la cire à la diſtillation, on en retire une *huile* d'abord peu fluide, enſuite épaiſſe au point de ſe figer dans le récipient. On donne à cette dernière le nom de beurre. Ce beurre lui-même, diſtillé de nouveau, s'atténue, & devient de plus en plus fluide, parce qu'il perd une portion d'acide à chaque diſtillation.

Le beurre & l'*huile de cire* ont, ſelon Lémery, beaucoup de propriétés, dont quelques-unes n'ont point été confirmées par l'expérience. On leur a ſubſtitué, pour celles qu'elle n'a point démenties, le beurre de cacao, qui eſt plus facile à préparer, & non moins efficace. (*Voyez* BEURRE DE CACAO.

(MAHON.)

HUILE DE CORNE DE CERF. (*Mat. médic.*)

(*Voyez* HUILES ANIMALES, & HUILE ANIMALE RECTIFIÉE *ou* DE DIPPEL.

(MAHON.)

HUILE DE CRAPAUDS. (*Mat. médic.*)

Cette *huile* ſe prépare, comme toutes les autres du même genre, en faiſant d'abord dégorger ces animaux dans l'eau l'eſpace de quelques heures : enſuite on les lave à pluſieurs repriſes, & on les met dans une baſſine avec leur poids égal d'*huile* & un huitième de vin blanc. On place le vaiſſeau ſur un feu doux : on fait cuire, juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque diſſipée. Alors on paſſe l'*huile* au travers d'un linge : on la laiſſe dépoſer, & on la ſépare de ſes feces en la verſant par inclinaiſon : on la conſerve dans des bouteilles que l'on bouche bien.

On attribue à l'*huile de crapauds* des propriétés qui ne ſemblent pas pouvoir ſe rencontrer en même tems dans la même ſubſtance, ſoit ſimple, ſoit compoſée ; par exemple, celle d'amollir & celle de fortifier les nerfs. On la dit encore bonne pour les douleurs des articulations, pour réſoudre les tumeurs, pour les diſlocations, les foulures. On ne l'emploie qu'à l'extérieur : on en frotte les parties malades. Il n'y a rien de tout cela que l'on ne puiſſe faire également avec de l'*huile* d'olives pure, & nous ne penſons pas que les autres *huiles* de ce genre, telles que celles de grenouilles, de lézards verts, de ſcorpions, de vers, &c. ſoient plus efficaces que l'*huile de crapauds*. Il en eſt de même de celle de fourmis, & de celle de ſcarabées. Toutes ces *huiles* ſont appelées *huiles* ſimples, parce qu'elles ſont compoſées d'*huile*, & d'une autre ſubſtance ſeulement.

(MAHON.)

HUILE DE DIPPEL. (*Mat. médic.*) (*Voyez* HUILES ANIMALES, & HUILE ANIMALE RECTIFIÉE.

(MAHON.)

HUILE DE FOURMIS. (*Mat. médic.*) (*Voyez* HUILE DE CRAPAUDS.)

(MAHON.)

HUILE DE GAYAC. (*Mat. médic.*) (*Voyez* GAYAC.)

(MAHON.)

HUILE DE GENIÈVRE. (*Mat. médic.*) *Voyez* HUILE DE CADE.)

(MAHON.)

HUILE DE GÉROFLE *ou* GIROFLE (*Mat. médic.*) (*Voyez* GÉROFLE.)

(MAHON.)

HUILE DE GRENOUILLES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* HUILE DE CRAPAUDS.)

(MAHON.)

HUILE DE JAYS *ou* JAYET. (*Mat. médic.*)

Le jays ou jayet eſt une ſubſtance noire, légère, sèche, capable de recevoir un très-beau poli, luiſant, & brûlant facilement.

Cette ſubſtance végérale eſt un véritable bois réduit en charbon, par une opération quelconque de la nature, & comme imprégnée d'une *huile* ſemblable à l'*huile* de pétrole.

Si on diſtille le jays & dans une cornue, on en tire une *huile*, que l'on rectifie enſuite en la diſtillant elle-même de nouveau. Cette *huile* eſt bonne, dit-on, pour adoucir & calmer les douleurs à l'extérieur : on l'emploie auſſi dans la paralyſie & pour les vapeurs : enfin, on lui attribue les mêmes propriétés qu'à l'*huile* de ſuccin, mais à un moindre degré. (*Voyez* HUILE DE SUCCIN.)

(MAHON.)

HUILE DE LÉZARDS. (*Mat. médic.*) (*Voyez* HUILE DE CRAPAUDS.)

(MAHON.)

HUILE DE LIS. (*Mat. médic.*)

L'*huile de lis*, quoique préparée avec des fleurs très-odorantes, eſt cependant ſans odeur, parce que le principe odorant eſt trop volatil pour réſiſter à la manipulation qu'exige l'humidité ſurabondante de ces fleurs. Elle n'a pas d'autre vertu que l'*huile* d'olives pure. (*Voyez* le dictionnaire de Chimie & Pharmacie.)

(MAHON.)

HUILE DE MERCURE. (*Mat. médic.*)

C'eſt un vitriol de mercure, qui ſe réſout en liqueur, lorſqu'on l'expoſe dans un lieu humide. Lémery, qui lui a donné ce nom, l'a également donné à la diſſolution du ſublimé corroſif dans l'eſprit de vin. Ces deux dénominations ſont très-impropres, & on doit les bannir du vocabulaire de la chimie médicinale.

(MAHON.)

HUILE DE MORELLE. (*Mat. médic.*)

La morelle contient beaucoup de principes réſineux, colorans, dans leſquels réſide ſa vertu : mais elle ne fournit point d'*huile* eſſentielle.

On n'emploie l'*huile de morelle* qu'à l'extérieur, comme anodyne, ſomniſère & réſolutive. Elle tempère, pour le moment, les douleurs atroces occaſionnées par les cancers, & les humeurs cancereuſes.

(MAHON.)

HUILE DE MUCILAGES. (*Mat. médic.*)

Cette *huile* eſt une de celles que nous avons nommé compoſées, parce que pluſieurs ſubſtances ſont employées pour la faire. Les mucilages de graine de lin & de guimauve ne fourniſſant rien à l'*huile* d'olives, autant vaudroit-il donc, ſelon la judicieuſe remarque de M. Baumé, mêler enſemble de l'*huile* de lin & de l'*huile* d'olives, & faire infuſer ce mélange, à chaud, ſur de la graine de fénu-grec concaſſée. Ces *huiles* ſe chargeroient alors d'une plus grande quantité des principes réſineux & huileux de cette ſemence, dans laquelle réſide la plus grande vertu de l'*huile de mucilage*, qui ſe réduit, malgré cela, preſque à celle de l'*huile* pure, c'eſt-à-dire, à être émolliente & adouciſſante.

Ces principes ſur la compoſition de l'*huile de mucilage* ſont facilement applicables à pluſieurs autres *huiles* compoſées, telles que celles de caſtor, de petits chiens, de petits loups, &c. Elles ſont adouciſſantes comme l'*huile* d'olives pure ; peut-être ont-elles en outre une légère vertu réſolutive, qui leur eſt fournie ou par le vin, ou par quelques plantes aromatiques avec leſquelles on les prépare.

Nous ne ferons donc point l'énumération faſtidieuſe de toutes les propriétés admirables qu'on leur a attribuées, ni du très-grand nombre de maladies dans leſquelles elles procurent, dit-on, un ſoulagement merveilleux. (*Voyez* pour leur préparation le dictionnaire de Chimie & Pharmacie.)

(MAHON.)

HUILE DE MUSCADES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* MUSCADE.)

(MAHON.)

HUILE DE NOIX. (*Mat. méd.*) (*Voyez* NOYER.)

(MAHON.)

HUILE DE PETITS CHIENS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* HUILE DE MUCILAGES.)

(MAHON)

HUILE DE PETITS LOUPS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* HUILE DE MUCILAGES.)

(MAHON.)

HUILE DE PÉTROLE. (*Mat. médicale.*) (*Voyez* PÉTROLE.)

(MAHON.)

HUILE DE ROSES. (*Mat. méd.*)

Il y a une huile eſſentielle de roſes & deux autres qui ſont de la claſſe des huiles préparées. Ces deux dernières ne ſont qu'une infuſion, l'une de roſes rouges de Provins, l'autre de roſes pâles dans de l'huile d'olives. Cette infuſion ſe fait comme pour l'huile de lys, dont nous avons parlé plus haut : elles n'ont, comme celle-ci, abſolument que la vertu de l'huile pure; c'eſt-à-dire, qu'elles ſont adouciſſantes & émollientes, étant appliquées à l'extérieur. (MAHON.)

HUILE DE SAFRAN. (*Oleum crocinum.*) (*Mat. médic.*)

Cette huile, dont on trouve la préparation dans Dioſcoride, n'eſt plus en uſage aujourd'hui. Les anciens médecins lui accordoient un grand nombre de propriétés. Elle étoit échauffante, elle prévoquoit le ſommeil. On l'ordonnoit dans la phrénéſie, ſoit en embrocations, ſoit en errhines; & dans ce dernier cas, on la tenoit ſous le nez, ou on en frottoit les narines. C'étoit auſſi un ſuppuratif, & un déterſif. On la croyoit encore efficace dans les duretés, obſtructions & ulcères malins de la matrice; alors, on y ajoutoit de la cire, du ſafran, de la moëlle, aſſez pour doubler ſa quantité, &c. (*Voyez* DIOSCORIDE, Liv. I, chap. 64.)

(MAHON.)

HUILE DE SATURNE. (*Mat. méd.*)

C'eſt une diſſolution du ſel de Saturne dans de l'huile eſſentielle de térébenthine. On met ce ſel dans un matras; on verſe par-deſſus de l'huile de térébenthine, juſqu'à ce qu'elle ſurnage de quelques travers de doigt; & on le fait digérer à un feu doux pendant dix ou douze heures : la liqueur, dit Lémery, prend une couleur rouge. Cet auteur preſcrit de concentrer cette diſſolution, en retirant enſuite, par la diſtillation, une partie de l'huile de térébenthine; & il la recommande comme très-propre à nettoyer & à cicatriſer les ulcères, ſur-tout ceux qui ſont putrides. Cette préparation, qui eſt certainement un puiſſant antiputride, doit être très-propre à remplir les indications dont on vient de parler. (*Extrait du Dictionnaire de* Macquer.)

(MAHON.)

HUILE DE SCORPIONS. (*Mat. méd.*)

Cette huile n'a pas plus de vertu que l'huile d'olives pure. (*Voyez* HUILE DE CRAPAUDS.)

(MAHON.)

HUILE DE SOUFRE. (*Mat. méd.*)

On a donné quelquefois ce nom à l'eſprit ou à l'acide du ſoufre concentré. (*Voyez* ACIDE SULFURIQUE.)

(MAHON.)

HUILE DE SUCCIN. (*Mat. méd.*) (*Voyez* SUCCIN.)

(MAHON.)

HUILE DE TARTRE PAR DÉFAILLANCE. (*Mat. méd.*)

On appelle ainſi le ſel alkali fixe du tartre reſous en liqueur par l'humidité de l'air, ou même celui qu'on a fait diſſoudre exprès dans de l'eau pour l'avoir en liqueur. Cette liqueur n'étant rien moins qu'une huile, ce nom lui convient d'autant moins qu'il y a une véritable *huile de tartre*; ſavoir, celle qu'on retire de cette matière par la diſtillation. Cette dénomination, quoique très-défectueuſe, eſt néanmoins encore très-uſitée. On devroit appeller cette liqueur *alkali du tartre*, ou *alkali végétal en liqueur*. (*Voyez* ALKALI FIXE VÉGÉTAL & TARTRE.) (*Dictionnaire de Chimie.*)

(MAHON.)

HUILE DE TÉRÉBENTHINE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* TÉRÉBENTHINE.)

(MAHON.)

HUILE

HUILE DE TORTUE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* TORTUE.)

(MAHON.)

HUILE DE VÉNUS. (*Mat. méd.*)

Lémery donne ce nom au sel formé par l'union du cuivre avec l'acide nitreux, lorsqu'il s'est résous en liqueur par l'humidité de l'air : c'est un caustique escarotique de même que toutes les combinaisons pareilles de matières métalliques avec des acides quelconques, auxquelles on a donné autrefois fort improprement le nom d'huile, lorsqu'elles se sont résoutes en liqueur.

Une espèce de médecin empirique a rendu célèbre ce nom d'*huile de Vénus* dans ces derniers tems, parce qu'il a donné ce nom à un ratafia de sa composition, qui a été trouvé agréable, & qui a eu une grande vogue. Il est, effectivement, aussi bon pour la santé, en favorisant la digestion, qu'un ratafia peut l'être. (*Voyez* le mot RATAFIA.) (*Hygiène.*)

(MAHON.)

HUILE DE VERS. (*Mat. méd.*)

Nous en avons parlé plus haut. (*Voyez* l'article HUILE DE CRAPAUDS.)

(MAHON.)

HUILE DE VITRIOL. (*Mat. méd.*)

On nomme encore très-communément ainsi, quoique fort mal-à-propos, *l'acide vitriolique concentré.* (*Voyez* ACIDE VITRIOLIQUE.)

(MAHON.)

HUILE D'ŒUFS. (*Mat. méd.*)

On fait durcir des œufs : on en sépare ensuite les jaunes : on les met dans une poële de fer ou dans un poëlon d'argent : on les fait dessécher sur un feu doux en les remuant sans discontinuer, & les écrasant pour les diviser & les émietter. Lorsqu'ils sont bien secs, on augmente un peu la chaleur, en prenant garde de ne les point faire roussir ; ils se gonflent prodigieusement, & se liquéfient beaucoup : lorsqu'on les a tenus sur le feu pendant quelques minutes en cet état, on les met promptement dans un sac de toile forte, & on les soumet à la presse, entre des plaques de fer chauffées dans l'eau bouillante. Il sort une huile d'un jaune doré, d'une odeur agréable, & d'une saveur très-douce. C'est ce que l'on nomme *huile d'œufs.* (*Elém. de Pharm.*)

Cette huile est très-adoucissante pour la peau : on l'emploie pour les crevasses du sein & des mains, & pour la brûlure. Quelques-uns lui attribuent aussi la propriété d'effacer les cicatrices, de même que celle d'empêcher les cavités de la petite vérole de paroître : ce que l'expérience a confirmé d'une manière moins certaine. L'*huile d'œufs* n'est employée qu'à l'extérieur. Elle pourroit cependant produire de très-bons effets prise intérieurement.

(MAHON.)

HUILE D'OLIVES. (*Mat. méd.*)

Ce que nous avons dit plus haut sur les propriétés de l'huile d'amandes douces, & sur la manière de l'administrer, doit s'appliquer, presqu'en totalité, à l'*huile d'olives*. En effet, quand celle-ci est d'une qualité supérieure, il n'est aucune circonstance où elle ne puisse, sans le moindre inconvénient, suppléer la première. Il est même plus prudent de la prescrire de préférence, lorsqu'on pratique la médecine dans les lieux où les pharmacies ne sont pas bien montées, parce qu'il est extrêmement rare alors d'avoir à sa disposition de l'huile d'amandes douces fraîche ; cette huile s'altérant bien plus promptement que l'*huile d'olives*. Comme d'ailleurs cette dernière est à un prix plus modéré, bien des malades sont forcés de s'en contenter, lorsqu'il est nécessaire de faire usage d'une huile quelconque à grandes doses.

L'*huile d'olives* s'emploie de cette manière dans les inflammations des reins & des entrailles, dans certaines coliques, dans la dyssenterie, dans le tenesme. On la donne alors, soit par la bouche, soit en lavemens. Elle est sur-tout très-utile pour émousser l'action de certains poisons sur l'estomac, en formant une espèce d'enduit ou de vernis sur ses parois. On s'en sert aussi pour faire, soit des embrocations, soit de douces frictions sur des parties menacées de convulsion, ou qui sont déjà convulsés. Ce fut par ce moyen que Galien se préserva des accidens de convulsion qui commençoient à se manifester après une luxation de l'humérus. Enfin, l'*huile d'olives* a été appliquée avec succès sur des plaies faites par la morsure d'animaux enragés.

C'est l'*huile d'olives* que l'on emploie de préférence pour servir d'excipient aux différentes substances qui composent les *onguens* & les *emplâtres*. (*Voyez* ces mots dans le Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie.)

(MAHON.)

HUILES DOUCES TIRÉES PAR EXPRESSION. (*Mat. méd.*)

La manière d'extraire les différentes espèces de ces huiles des semences où elles sont contenues, sans être combinées avec d'autres principes, les altérations dont elles sont susceptibles, leurs propriétés médicinales ont été exposées dans un dé-

tail suffisant, lorsque nous avons parlé de celles d'entre elles dont on fait le plus d'usage en médecine. (*Voyez* HUILE D'AMANDES DOUCES & HUILE D'OLIVES.)

(MAHON.)

HUILES ESSENTIELLES. (*Mat. méd.*)

Les *huiles essentielles* sont toutes celles qui possèdent, dans un dégré marqué, l'odeur du végétal dont elles ont été tirées. Il n'y a aucune de ces huiles qui n'ait assez de volatilité pour s'élever au degré de chaleur de l'eau bouillante; caractère qui appartient à un égal degré aux huiles pesantes de cette espèce comme aux autres : car la légèreté & la volatilité sont des choses bien différentes l'une de l'autre.

L'*huile essentielle* que l'on retire des végétaux se trouve ou dans un état de combinaison avec quelques-uns de leurs principes prochains, ou bien surabondante, non combinée, & déposée comme en réserve dans des cellules particulières. Dans l'un & dans l'autre cas, c'est à l'aide d'une distillation bien ménagée que l'on parvient à l'extraire de ces végétaux, & à la rassembler. L'eau dans laquelle la plante baigne, monte, dans cette distillation, très chargée de l'odeur de la plante, & elle entraîne avec elle toute son *huile essentielle.* Une partie de cette huile est assez intimement mêlée avec l'eau qui monte dans cette distillation, pour la rendre trouble & un peu laiteuse : le reste de l'huile nage à la surface de l'eau, ou se précipite au fond, suivant la pesanteur spécifique de l'huile.

Non-seulement ces huiles ont toutes une odeur forte & aromatique, mais elles ont aussi une saveur marquée, & même âcre & caustique : elles doivent cette saveur à un acide abondant & assez développé, dont la plus ou moins grande quantité les rend plus ou moins solubles dans l'esprit-de-vin.

C'est cette saveur âcre des *huiles essentielles* & en même-temps leur activité, qui font qu'on ne les emploie jamais en médecine, soit à l'intérieur, soit même extérieurement, sans un véhicule ou excipient quelconque qui en amortit l'impression, sans détruire leur énergie salutaire. On ne les fait prendre intérieurement qu'à petites doses, comme depuis une goutte jusqu'à quatre ou cinq : on les incorpore pour cela avec du sucre, en forme d'*oleosaccharum*, ou avec d'autres médicamens en opiats, pilules, &c. Lorsqu'on les applique extérieurement, on les mêle avec suffisante quantité de graisses ou d'huiles grasses douces, pour en former des linimens & des pommades avec lesquels on frotte les parties malades. C'est le meilleur moyen de prévenir l'inconvénient qui résulteroit nécessairement de leur causticité; savoir, d'exciter de la rougeur, de la douleur, souvent même de l'inflammation, des boutons érysipélateux, & des excoriations; car les *huiles essentielles* agissent comme des espèces de vésicatoires.

Les *huiles essentielles* sont employées dans les liqueurs de table, auxquelles elles communiquent une vertu tonique qui fait leur principal mérite. L'estomac, sollicité d'une manière agréable, remplit alors ses fonctions plus complettement, & opère sur une plus grande quantité d'alimens avec autant de facilité qu'il auroit agi sur une moindre, sans leur secours. Mais ne seroit-il pas plus conforme au vœu de la nature de proportionner le travail dont on charge les organes de la digestion aux forces dont elle a doué ces mêmes organes, dans chaque individu ? Et l'abus si difficile à éviter de ces forces d'emprunt n'est-il pas une des causes les plus fréquentes de cette énervation que l'on observe chez ceux qui se livrent habituellement à la bonne chère ? (*Voyez* l'article RATAFIA (*Hygiène.*) dans lequel ces vues seront développées convenablement.)

Les *huiles essentielles*, étant inflammables & volatiles, ont en général la propriété d'agir sur le genre nerveux, & d'en calmer quelquefois les mouvemens irréguliers : c'est pourquoi on les ordonne en qualité de céphaliques & d'antispasmodiques, dans les affections convulsives & hystériques. Elles sont aussi excitantes, sudorifiques & fortifiantes; &, comme telles, utiles dans les foiblesses & langueurs des différens organes, sur-tout de ceux des premières voies. Comme sudorifiques, on préfère celles qui sont tirées des plantes ombellifères; comme toniques, celles des plantes labiées, celle de canelle, &c. Tous les médicamens alexipharmaques, céphaliques, toniques & stomachiques, dans lesquels entrent des végétaux aromatiques, ne doivent leurs vertus qu'aux *huiles essentielles* contenues dans ces végétaux : il en est de même de toutes les eaux médicinales aromatiques & spiritueuses.

Dans certains cas les *huiles essentielles* s'administrent aussi extérieurement, pour fortifier, calmer les spasmes douloureux des parties nerveuses ou tendineuses, pour résoudre & faire dissiper des humeurs âcres qui occasionnent de la douleur sans signes sensibles d'inflammation.

Outre les propriétés générales que nous avons dit appartenir aux *huiles essentielles*, il en est de particulières à quelques-unes d'entre elles, & que l'expérience seule pouvoit apprendre & confirmer. Telles sont celles que l'on attribue à l'huile de sabine & à celle de rhue.

Mais, comme les *huiles essentielles* ont, en général, les vertus des plantes qui les ont fournies; nous croyons qu'il seroit inutile d'entrer ici dans le

détail de chacune d'elles & de ses propriétés. Nous renverrons donc ce détail aux articles de matière médicale qui traitent des plantes susceptibles de fournir de l'*huile essentielle ;* & nous nous contenterons d'observer seulement que les vertus des huiles sont plus marquées & dans un plus haut degré que celles des plantes elles-mêmes, & qu'elles exerçent leur activité d'une manière beaucoup plus puissante & plus active. Cette dernière considération doit être d'un grand poids dans la prescription des formules où l'on fait entrer des *huiles essentielles*.

(MAHON.)

HUILES FÉTIDES EMPYREUMATIQUES. (*Mat. méd.*)

On comprend sous ce nom, dit M. Macquer, toutes les huiles des matières végétales & animales, tirées par la distillation à un dégré de chaleur supérieur à celui de l'eau bouillante, parce que ces huiles ont en effet une odeur désagréable de brûlé ou d'empyreume.

Ces huiles passent dans la distillation, altérées par l'action du feu, non-seulement dans leur odeur & leur couleur, mais encore dans plusieurs autres de leurs propriétés. Le changement qu'elles éprouvent leur en fait acquérir d'autres dont l'art de guérir a su tirer quelquefois un parti avantageux. Nous avons vu à l'article huile animale de Dippel l'usage qu'on pouvoit faire de ces *huiles fétides*, lorsque par des procédés chimiques on étoit parvenu à les rectifier. Mais on emploie ces huiles même avant leur rectification ; & souvent on les administre au moment même où elles s'échappent des substances qui les contiennent, lorsqu'on soumet ces substances au procédé le plus simple, celui de la combustion. Ainsi, pour rappeller un asphyxié, ou un malade attaqué de certains symptômes nerveux, on lui met sous le nez une plume, de la corne, un morceau de vieux cuir dans le moment même où il est soumis à l'action du feu nud, afin que ce malade en aspire immédiatement la fumée.

Les *huiles fétides empyreumatiques* ne s'emploient qu'à l'extérieur. Elles sont toutes fort âcres. Au reste elles participent encore, plus ou moins, des qualités de chaque espèce d'huile ou de matières huileuses dont elles sont le résultat.

(MAHON.)

HUILE GLACIALE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* HUILE DE VITRIOL.)

(MAHON.)

HUILE GRASSE, *tirée par expression.* (*Mat. médic.*)

On a donné ce nom à certaines huiles douces qui, à la consistance près, ont une ressemblance parfaite avec le beurre, la graisse & la cire, le beurre de cacao, &c. ; & présentent absolument les mêmes phénomènes que ces substances. (*Voyez* pour leur propriétés médicinales, les articles HUILES DOUCES, HUILES D'AMANDES DOUCES & HUILE D'OLIVES.)

(MAHON.)

HUILE ROSAT. (*Mat. méd.*)

Cette huile se prépare comme celle de lys. C'est une infusion de roses de Provins récentes dans de l'huile d'olives à la chaleur du soleil ou du Bain-Marie. Elle n'a que la vertu de l'huile pure.

(MAHON)

HUILES VÉGÉTALES. (*Mat. méd.*)

C'est la même chose que les huiles tirées des végétaux, soit par la voie de l'expression, soit par celle de la distillation. (*Voyez* les articles ci-dessus.)

(MAHON.)

HUILE D'ASPIC. (*Mat. médic. vétérinaire.*) (*Voyez* LAVANDE.)

(HUZARD.)

HUILE ESSENTIELLE D'ANET. (*Mat. médic. vétérinaire.*) (*Voyez* ANET.)

(HUZARD.)

HUILE ESSENTIELLE D'ANIS. (*Mat. méd. vétérinaire.*) (*Voyez* ANIS.)

(HUZARD.)

HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE, HUILE D'ASPIC. (*Mat. médic. vétérinaire.*) (*Voyez* LAVANDE.)

(HUZARD.)

HUITRE. (*Hygiène.*) *Ostrœum.*

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

L'*huitre* est un coquillage de mer, bivalve, pesant, raboteux, inégal, le plus souvent gris en-dehors, blanc-lisse argenté en-dedans. Il y en a de différente grandeur. L'animal est informe, plat, emplissant le creux de la valve inférieure à laquelle il est le plus attaché.

L'*huitre* eſt vivipare, & jette ſon frai au printemps. Les *huitres* ſont malades & maigres après avoir frayé, mais au mois d'août elles reprennent leur embonpoint. Liſter & Willis prétendent que la maladie de l'*huitre* ſe connoît, dans le mâle, à une certaine matière noire qui paroît dans les ouies; & dans les femelles, à la blancheur de cette matière.

Il y a beaucoup de variétés dans la grandeur des *huitres*, celles qui ſont les plus petites paſſent pour les plus delicates; chez nous celles de Marènes ont la plus grande célébrité. On dit que les pêcheurs leur donnent la couleur verte, en les enfermant le long des bords de la mer dans des foſſes profondes de trois pieds, qui ne ſont inondées que par les marées hautes à la nouvelle & pleine lune: on y laiſſe des eſpèces d'écluſes, par où l'eau reflue, juſqu'à ce qu'elle ſoit à moitié baiſſée. Ces foſſes verdiſſent, ſoit par la qualité des terreins, ſoit par une eſpèce de petite mouſſe qui en tapiſſe les parois & le fond, & au bout de trois jours, les *huitres* commencent à prendre une nuance verte. C'eſt ſur-tout de Dieppe & de Cancale qu'on tire la plus grande partie des *huitres*, qu'on mange en France. Elles ſont moins grandes que celles de la méditerranée, mais elles ſont préférées.

La chair des *huitres* donne un aliment fort agréable, fort ſain, & fort recherché. Les anciens & les modernes l'ont regardé comme le meilleur des teſtacées. Horace a fait l'éloge des *huitres* du cap de Circé; Apicius avoit trouvé l'art de les conſerver long-temps, puiſqu'il en envoya d'Italie en Perſe à l'empereur Trajan, qui arrivèrent extrêmement fraîches.

Pour avoir les *huitres* bonnes, on doit les choiſir nouvelles, tendres, humides, graſſes, d'un bon goût, & qui aient été priſes dans des eaux claires & nettes, ſur-tout vers les embouchures des rivières; car les *huitres* aiment l'eau douce, y engraiſſent facilement, & y deviennent excellentes. Quoique les *huitres* ne ſoient pas généralement du goût de tout le monde, & même qu'elles répugnent infiniment à quelques perſonnes, elles n'en paſſent pas moins pour provoquer l'appétit, & pour être de facile digeſtion. On voit dans la ſociété des mangeurs, qui en peuvent avaler à leurs riſques & périls, juſqu'à cinquante douzaines.

On mange les *huitres* le plus ſouvent crues, quelquefois cuites, en fricaſſée, en friture, & marinées. Elles conviennent preſque également à toutes les conſtitutions; les ſcorbutiques s'en trouvent très-bien: on les a regardées comme aphrodiſiaques, comme utiles dans la pulmonie, dans le vomiſſement des femmes groſſes, & les agacemens de l'eſtomac.

Les coquilles des *huitres* ſont fort d'uſage en médecine; on les calcine, on les broye, & on les réduit en poudre impalpable ſur un porphire, pour en faire une poudre ou des trochiſques. On en forme ainſi un remède abſorbant, qu'on preſcrit depuis un ſcrupule juſqu'à un gros & plus.

On prétend que cette eſpèce de chaux eſt bonne pour abſorber les acides de l'eſtomac; c'eſt la raiſon qui la fait preſcrire particulièrement aux enfans chez leſquels on reconnoît ce vice. Je ne ſais ſi l'on doit beaucoup s'en rapporter à Crollius, qui les a regardées comme un excellent fébrifuge.

Wit & Alſton, diſent que de l'eau verſée ſur cette chaux encore récente, acquiert une vertu lithontriptique, dont ils ont vu de bons effets. On lit dans les mémoires de l'académie de Paris 1749, que la chaux de ces coquilles priſe dans du vin blanc, a guéri de l'hydropiſie. On dit encore que ſi l'on joint à l'eau de chaux des *huitres*, l'uſage du ſavon d'alicante, à la doſe d'un gros, ſoir & matin, qu'on injecte cette même eau de chaux dans la veſſie, on peut guérir la gravelle, & même diſſoudre des pierres de la veſſie, qui ne ſeroient pas trop concretes. M. Bourgeois croit que ce remède eſt plus ſûr que celui de Mlle. Stephens, dans lequel entrent auſſi les coquilles d'*huitres*.

(MACQUART.)

HUMECTANT. (régime) (*Hygiène.*)

Le *régime humectant* eſt celui qui a l'eau pour baſe, lorſqu'on lui unit des ſubſtances propres à humecter, à rafraîchir: ce régime doit être celui des perſonnes bilieuſes, irritables, mélancoliques, chez qui la fibre eſt ſèche & tendue & les humeurs portées à l'acrimoine; dans ces cas les plantes emollientes acefcentes & ſavonneuſes unies à l'eau, les ſucs des fruits d'été, les herbes potagères, le miel, le ſucre, le petit-lait, fourniſſent autant de moyens de corriger la tendance à l'éréthiſme, & à l'alkaleſcence.

(MACQUART.)

HUMECTANS, HUMECTER. Le mot *humecter* exprime aſſez l'indication de ramollir, de détendre, à l'aide de l'humidité, & de relâcher les fibres tendues par le deſſechement, pour qu'il ne reſte pas de doute ſur les effets qu'on cherche à produire à l'aide des *humectans*, & ſur les vertus qu'on leur attribue. Mais les idées mêmes que ce mot fait naître, portent à le confondre avec ceux de ramollir, de relâcher, d'adoucir, & à ne pas diſtinguer les *humectans* des emolliens, des relâchans, des adouciſſans; & en effet ces médicamens ont le plus grand rapport dans leur action, & il eſt aiſé de concevoir qu'ils doivent remplir toutes ces indications à la fois. Si l'on veut ſe rendre

compte de leur nature générale & de leur manière d'agir, on reconnoîtra bientôt dans les *humectans* des substances douces & fades, dont le premier composant, dont le principe général est l'eau, contenant un mucilage lubréfiant, & n'ayant ni l'âcreté, ni la saveur déterminée qui constitue toutes les propriétés énergiques des autres classes de médicamens. On trouvera que ces remèdes sont pris en général dans l'ordre des matières végétales ou animales molles, gluantes ou visqueuses, insipides, telles que les racines fades, les feuilles douces, les gommes, les fruits & les semences sans odeur & sans saveur forte, & spécialement les racines de mauve, de guimauve, de consoude, d'oignon de lys, les feuilles de violettes, de seneçon, de pariétaire, de poirée, de laitue, de mauve, les fleurs de tussillage, de violettes, de bouillon blanc, les gommes arabique & adragant, les fruits doux & sucrés, les pommes, les raisins, les mûres, les figues, les dattes, les jujubes, les sébestes, les amandes, les pignons doux, les semences de melon, de potyron, la graine de lin. On verra dans l'usage de toutes ces substances que l'on donne en décoction dans de grandes quantités d'eau, un liquide, dilatant, relâchant, lubréfiant, adoucissant les fibres qu'il touche & qu'il baigne, enveloppant les humeurs âcres qui recouvrent souvent les membranes sensibles, diminuant ainsi l'irritation que ces humeurs produisent, faisant par-là disparaître les douleurs, les spasmes, la toux & les mouvemens convulsifs dus à cette irritation, annullant ou au moins affoiblissant la force tonique, calmant les agitations désordonnées que son excès fait naître, & pouvant ainsi remplir un assez grand nombre d'indications à la fois. Aussi les médecins emploient-ils très-souvent cette classe de médicament, & les cas où ils paroissent indiqués sont-ils très-multipliés. Les fièvres inflammatoires, les affections douloureuses, convulsives & spasmodiques de quelque nature qu'elles soient & quelqu'organe qu'elles attaquent, les toux seches & longues, les coliques d'estomac & d'intestins, les maladies de la peau accompagnées de chaleur & de démangeaison, les effets des corps âcres & vénéneux introduits dans l'estomac, tels sont les principaux cas où l'on emploie les *humectans*. Ils semblent être à la vérité plus spécialement indiqués & plus utiles dans les maladies dépendantes de la sécheresse, de l'aridité & de la rigidité des fibres, ou au moins dans celles qui présentent ces affections, comme principaux symptômes; mais souvent on admet cette cause trop hypothétiquement, & on se détermine trop promptement sur son existence. Aussi a-t-on reproché aux médecins français de faire un trop grand usage des *humectans* dans les maladies longues, où il est permis de dire qu'on invoque trop souvent la rigidité & la sécheresse comme cause unique des affections chroniques. Au reste ce reproche souvent mérité, est moins grave, & l'erreur qui le mérite est moins dangereuse, que l'abus des âcres des échauffans, des fondans, des toniques, si familiers aux médecins de plusieurs autres nations. (*Voyez* les mots EMOLLIENS, ADOUCISSANS, RELACHANS.

(FOURCROY.)

HUMEUR (affection) (*hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre II. fonctions de l'ame.

On donne le nom d'*humeur* à différens états de l'ame, qui paroissent être déterminés par la position physique dans laquelle on se trouve, sans que la raison & la réflexion y entrent pour quelque chose. Ainsi le plus ordinairement, lorsqu'on se porte bien, on est de bonne *humeur*; quand on est malade, la mauvaise *humeur* domine. Ainsi nous regardons dans beaucoup de circonstances, la bonne & la mauvaise *humeur* comme des signes de santé ou de maladie; ainsi le caractère de gaité que la nature a donné à certains individus, fait qu'ils ont pour se bien porter, un avantage de plus que ceux qui sont ordinairement mélancoliques, ou d'un naturel triste; aussi les premiers sont souvent de bonne *humeur*, lors même qu'ils souffrent, tandis que les autres sont maussades, lors même qu'ils sembleroient avoir des raisons d'être de bonne *humeur*.

Aussi fuit-on les uns pour rechercher les autres qui semblent en quelque sorte communiquer la santé avec leur gaieté aux personnes qui ont l'avantage de faire leur société habituelle. Les gens de mauvaise *humeur* étant irrésistiblement ce qu'ils sont, méritent d'être plaints, mais on ne les en aime pas davantage, parce qu'ils semblent déranger le bonheur social, & l'entourer d'un voile de mélancolie, & faire pour ainsi dire une mauvaise consommation de leur existence.

(MACQUART.)

HUMEURS. (*méd. prat.*)

On a coutume de désigner en médecine sous le nom d'*humeurs*, toutes les substances étrangères en quelque sorte à l'économie animale, qui donnent naissance à des maladies plus ou moins graves, & dont la sortie est nécessaire pour procurer la guérison de ces maladies. C'est ou à la présence d'*humeurs* naturelles dans des lieux où elles ne devraient pas être, ou à la trop grande quantité de ces *humeurs* dans leurs couloirs & leurs propres canaux, ou enfin à l'âcreté qu'elles contractent par leur séjour, soit dans leurs organes, soit dans ceux où elles ne devroient pas exister, qu'on a coutume d'at-

tribuer le plus grand nombre des maladies ; & une expérience multipliée, a montré qu'on ne se trompoit point. Depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, on a eu cette opinion sur la cause des maux qui affligent l'humanité. Les anciens avoient même cherché à mettre de l'ordre dans cette partie de la pathologie, ou dans l'étiologie des maladies ; ils avoient classé le nombre d'*humeurs* qui peuvent les produire, & les quatre classes du sang, de la pituite, de la bile & de l'atrabile qu'ils avoient admises, leur avoient paru suffisantes pour parcourir le cercle des infirmités humaines. Plus d'expériences & plus de réflexions ont corrigé peu-à-peu, resserré dans un point & étendu dans un autre ces idées des philosophes anciens. On sait que le sang, les *humeurs* blanches, séreuses ou lymphatiques, la bile, produisent souvent par leur stase une foule de maladies. On ne connoît pas l'atrabile des anciens malgré toutes les recherches des modernes. Et l'on ne voit dans cette *humeur* si souvent inculpée autrefois que de la bile épaissie & noircie par un long séjour dans les canaux qui la forment ou qui la transportent. On sait de plus aujourd'hui, que le lait, la graisse, le suc gastrique, le suc pancratique, la salive, la liqueur séminale, peuvent par leur abondance, leur séjour trop prolongé, leur déviation & les altérations dont ces *humeurs* sont susceptibles, devenir des sources de maladies différentes de celles qui sont produites par le sang, la lymphe & la bile. On regarde encore comme *humeurs* morbifiques des liquides ou des matières produites sans doute par des altérations particulières des premiers sucs tels que les virus qui engendrent la goutte, le rhumatisme, les maladies contagieuses de la peau, l'*humeur* catarrhale ; en sorte qu'avec plus d'études on a vu s'accroître singulièrement la liste des liqueurs devenues étrangères par leur dégénérescence, & dont le transport métastatique dans différens lieux, donne naissance à presque tous les maux, depuis les plus légers jusqu'aux plus formidables.

C'est dans ce sens qu'on dit avec vérité *humeur* catarrhale, *humeur* laiteuse, *humeur* bilieuse, *humeur* arthritique, rhumatismale, *humeur* varioleuse, *humeur* morbilleuse, *humeur* dartreuse, *humeur* psorique, &c. L'art du médecin est de reconnoître la présence de chacune de ces *humeurs*, à la nature & aux caractères des symptômes qu'elle fait naître, afin d'appliquer au traitement & à l'expulsion ou à la destruction de chacune d'elles, les remèdes que l'expérience à fait connoître comme propres à produire ces effets.

Si chaque *humeur* morbique est souvent reconnaissable par la suite des symptômes qu'elle produit, l'ensemble des signes qui en annoncent la présence, n'est pas toujours assez complet, assez caractérisé, pour pouvoir prononcer avec assurance sur sa nature & pour se déterminer surement dans le choix des médicamens qu'elle exige. Voilà ce qui fait qu'on entend si souvent prononcer les expressions indéterminées d'*humeur* qui court, d'*humeur* qui se fixe, d'*humeur* vague, sans y ajouter un synonyme qui exprime sa nature particulière. Ces expressions désignent l'embarras de l'homme de l'art instruit qui ne peut pas se déterminer sur la nature de la matière qui produit la maladie ; mais elles sont trop souvent employées dans le langage ordinaire des consultations, & elles sont trop souvent la bâse des traitemens que l'on conseille dans beaucoup de cas peu prononcés, pour ne pas avertir les médecins, qu'il semble qu'une habitude sans fondement, leur dicte sans cesse ces phrases insignifiantes ; & qu'il est à craindre qu'elles ne nuisent au perfectionnement de l'art de guérir, par la facilité trompeuse qu'elles donnent pour expliquer la naissance & la nature des maladies mal caractérisées.

Il manque encore à l'art de guérir, de connoître la nature intime des principales *humeurs* citées ci-dessus ; de déterminer par des recherches chimiques, exactes, en quoi consistent leurs différences, & à quoi sont dus les effets qu'elles produisent comme irritantes, dissolvantes, rongeantes, épaississantes, coagulantes ; car il n'est pas permis de douter qu'elles exercent ces actions sur les nerfs, les membranes, les vaisseaux, les os, le sang, la lymphe, &c. Lorsqu'on aura fait les recherches convenables pour résoudre ces questions, l'art de guérir sera singulièrement perfectionné ; les traitemens spécifiques, c'est-à-dire les plus convenables à chaque genre d'*humeur* pour la corriger & la détruire, seront bientôt trouvés, & l'empirisme aveugle qui ne conduit que trop souvent loin de la vérité, fera place à une pratique éclairée. Ce ne sera au reste que dans des hôpitaux consacrés à ces recherches utiles qu'on pourra acquérir les connoissances exactes dont j'expose ici les avantages. (FOURCROY.)

HUNAULD (François Joseph.)

Né à Château-Briant le 24 février 1701. Il fit ses humanités & sa philosophie à Rennes, & suivit pendant un an les professeurs de médecine de la faculté d'Angers. Il y prit le grade de maître ès-arts, vint à Paris à l'âge de 18 ans, suivit les leçons & les cours de la faculté ; puis fut à Rheims en 1725 prendre le bonnet de docteur. De Rheims il revint à Paris ; s'adonna avec soin à l'étude de l'anatomie & de la chirurgie, sous MM. Duverney & Winslou. En 1729, il fit sa licence, & fut reçu docteur le 15 novembre 1730.

A cette époque *Hunauld* étoit déjà attaché à l'académie des sciences. Dès 1724 il occupa la place d'adjoint pour la chymie, & il passa en 1728 dans la classe des anatomistes.

A la mort du célèbre Duverney, professeur d'anatomie & de chirurgie au jardin des plantes, *Hunauld*, que malgré sa jeunesse, ses talens avoient déjà fait

désigner pour lui succéder, fut nommé pour le remplacer. Il n'avoit alors que vingt neuf ans. Malgré une disproportion d'âge si marquée, & la circonstance encore plus à craindre d'un prédécesseur si célèbre, il se fit une réputation égale à celle de Duverney. Ses démonstrations anatomiques lui attirèrent une foule d'auditeurs; outre les leçons publiques, il faisoit des cours particuliers pour des écoliers d'élite, ou pour des personnes qui ne pouvoient aller au cours public. C'est dans ces leçons plus intimes que se faisaient les démonstrations les plus soignées, les dissections les plus délicates; & il y rappelloit les jours brillans de la vie de Duverney, où la ville, la cour, tout ce qu'il y avoit d'étrangers célèbres accouroient pour l'entendre. Aux qualités essentielles de son art, *Hunauld* réunissoit tous les dons de plaire; une grande facilité de s'énoncer, & ces qualités extérieures qui n'avoient pas peu contribué à concilier à son prédécesseur une si grande majorité de suffrages. Tous deux semblent avoir suivi la même route; tous deux se sont particulièrement appliqués à l'ostéologie; ils y ont fait des découvertes, & l'un & l'autre ont montré même ardeur pour s'instruire, même sensibilité pour l'objet de leurs découvertes & de leurs instructions.

Il y avait déja du tems qu'*Hunauld* étoit médecin du duc de Richelieu qui l'avoit emmené avec lui à Vienne lors de son ambassade. Son nom étoit connu de toutes les nations savantes; il ne négligea point la pratique de la médecine, & pour acquérir des connaissances plus étendues, il demanda une place de médecin expectant de l'Hôtel-Dieu, qu'il obtint le 21 mai 1735.

Dans un voyage qu'il fit en Hollande, il se lia avec Boerhaave, dont il acquit l'amitié & l'estime & avec lequel il a toujours entretenu commerce dans la suite. Il fut le premier médecin de Paris qui ait expliqué publiquement les œuvres classiques du célèbre professeur de Leyde. Il passa à Londres en 1735, & en revint membre de la société royale: la lecture d'un mémoire qui contenoit des *réflexions sur l'opération de la fistule lacrymale, lui valut ce titre.* (*Voyez* TRANS. PHILOS. n°. 437.)

En 1734. Il fut professeur de pharmacie, & en 1736, la faculté le nomma à la chaire de chirurgie latine. En 1741 l'académie se l'associa: ses talens & ses connoissances lui donnoient lieu d'espérer de parvenir aux premières places, mais au mois de décembre 1742, il fut attaqué d'une fièvre maligne qui le fit périr, le 15 du même mois, âgé de près de 43 ans. Il fut inhumé à Saint-Paul.

En 1726. *Hunauld* fit imprimer les ouvrages suivans qui ne parurent point sous son nom:

Dissertations en forme de lettres au sujet des ouvrages de l'auteur du livre sur les maladies des os. Paris, 1726, *in*-12.

Le chirurgien médecin. Paris, 1726, in-12.

Les mémoires de Petit, le chirurgien, sont rigoureusement censurés dans le premier ouvrage. *Hunauld* donne à M. Bossuet le mémoire de M. Petit sur la déglutition, & lui reproche de n'avoir point indiqué le véritable usage des muscles de la luette; d'avoir écrit sans aucun fondement que les condyles de la mâchoire inférieure étoient logées dans les cavités glénoïdales de l'os temporal; que les muscles fléchisseurs de la mâchoire, sont d'autant plus forts qu'ils sont très-courts. &c. &c. Dans le *Chirurgien-médecin*, il parle des valets-de-chambre qui devenoient par la suite maîtres chirurgiens de Saint-Côme.

A l'époque de la publication de ces deux ouvrages, *Hunauld* n'étoit point encore bachelier de la faculté. Petit dénonça ce livre à l'académie, *Hunauld* s'en déclara l'auteur, & l'académie lui en fit faire des reproches.

La même année 1726, il parut dans les mémoires de Pétersbourg, quelques observations de *Hunauld*. — 1°. *Sur les hydatides trouvées dans le foie.* — 2°. *Sur une mort subite produite par la rupture de la rate.* — 3°. *Dissertation sur un homme tué par le tonnerre.*

Il donna à l'académie des sciences les mémoires suivans:

1°. *Observations sur la structure & sur l'action de quelques muscles des doigts.* 1729.--Hunauld prouve que la masse charnue du profond & du sublime est composée de plusieurs trousseaux musculeux, lesquels aboutissent tantôt à des tendons distincts & séparés, tantôt à des tendons communs. Il a fait quelques remarques sur la structure des gaînes, & il a toujours trouvé que le lombrical destiné à l'annulaire a deux attaches; l'une au tendon profond de l'annulaire, & l'autre à celui du grand doigt. Il a encore trouvé fort souvent le lombrical du petit doigt attaché aux tendons du profond, qui vont à l'annulaire & au petit doigt.

2°. *Recherches anatomiques sur les os du crâne de l'homme.* 1730. — Hunauld prétend qu'originairement le crâne ne fait qu'une seule pièce continue; que cette pièce unique, qui n'est d'abord que membraneuse, se transforme peu-à-peu en os; que son ossification commence dans le même tems en divers endroits, d'où elle s'étend à la ronde, comme en partant d'autant de centres, & qu'insensiblement toutes ces portions membraneuses ossifiées, se rencontrent, s'unissent & s'entrelaçent plus ou moins parfaitement par les inégalités de leurs bords,

de manière cependant qu'on y peut presque toujours remarquer entre deux un reste de la membrane primitive, qui ne s'ossifie entiérement que dans l'extrême vieillesse. Hunauld explique pourquoi la suture est formée de parties éminentes & de parties enfoncées; pourquoi les dentelures sont très-sensibles à la lame externe & non à la lame interne. On lit dans le même mémoire que les os temporaux font à l'égard des os pariétaux l'office d'un arc-boutant; que les fibres osseuses sont composées de petites lames appliquées les unes sur les autres, à-peu-près comme les écailles des poissons; que la fosse jugulaire droite est plus ample que la fosse jugulaire gauche, & que les cornets inférieurs sont adhérens à l'ethmoïde (remarque déjà faite par Santorini.) Hunauld fait aussi quelques observations sur les os wormiens.

C'est par l'inspection des os du crâne des enfans & du fœtus qu'il faut s'assurer de la conformation primitive du crâne de l'homme. A l'égard des enfans, ce sera surtout dans ceux qui sont morts d'une hydropisie du cerveau; car les parties naturellement monstrueuses, ou devenues telles par accident ou par maladie, comme dans ce cas-ci, par une lymphe surabondante qui s'insinue dans leurs fibres, & qui en dilate le tissu, nous dévoilent souvent une structure que notre industrie ne nous eût jamais fait appercevoir. Hunauld vérifie ainsi celle du crâne de l'homme par une infinité de dissections, éclairées de la théorie la plus lumineuse. Il a pu encore tirer de grands secours d'une manière qu'il avoit trouvée de préparer les os, par laquelle étant trempés dans l'eau, ils s'y amolissent & reprennent ensuite leur première dureté en séchant.

3°. *Sur le changement de figure du cœur dans la systole.* 1731. — C'est à Montpellier que s'éleva le sujet de cette contestation. M. Ferrein soutenoit que le cœur se raccourcissoit dans la systole; & M. Fizes prétendoit avec quelques autres, qu'il s'allongeoit. On s'en rapporta de part & d'autre à la décision de l'académie. Cette compagnie qui savoit les précautions & l'exactitude scrupuleuse qu'Hunauld apportoit à ses recherches, se reposa sur lui du soin d'examiner cette question; après plusieurs expériences, Hunauld assura qu'il voyoit toujours le cœur se raccourcir. M. Winslow n'étoit pas tout-à-fait de son opinion, mais M. Bassuel termina la question, en faisant observer que les valvules annulaires ne pouvoient s'élever & fermer l'ouverture de l'oreillette, comme cela arrive dans la contraction du cœur par rapport aux tendons qui les fixent à la pointe du ventricule, &c. Le mémoire de Hunauld est rempli de savoir, & contient un nombre infini de dissections nouvelles & d'expériences curieuses.

4°. En 1732 il lut à l'académie des sciences ses *observations sur la graisse.* Suivant cet anatomiste, il n'y a point de graisse sur le cœur du fœtus, au lieu qu'il y en a beaucoup sur le cœur des adultes, l'épiploon des fœtus les plus gras est moins chargé de graisse que celui d'un adulte exténué; certaines personnes paroissent maigres extérieurement, quoiqu'elles soient fort grasses en-dedans. Dans la consomption, la graisse externe est la dernière à se fondre. Il assure avoir vu un appendice de l'intestin *ileum*, long de quatre pouces, ayant son orifice tourné vers la fin de l'intestin, & son fond vers le commencement: il étoit parsemé de glandes solitaires. *Hunauld* a aussi donné des observations sur la structure & l'action des muscles des doigts.

5°. En 1734 il donna la description du crâne d'un enfant de sept à huit ans, où il ne paroissoit aucun vestige de suture sagittale, coronale, &c. Il a décrit quelques ossifications de la dure-mère; un nerf qui, partant du *plexus* gangliforme sémi-lunaire de Vieussens, va se perdre à l'oreillette droite & à la bâse du cœur. *Hunauld* fit voir à l'académie, dans le poumon de l'homme, des vaisseaux lymphatiques, qu'il a conduits presqu'au canal thorrachique.

6°. En 1735 il observa la valvule du trou ovale percée au milieu, dans un sujet de 50 ans, une dilatation prodigieuse de l'oreille gauche, & une ossification de l'artère aorte.

7°. *Examen de quelques parties d'un singe.* 1735. — *Hunauld* remarque qu'on a, mal-à-propos, dans le troisième tome des anciens mémoires de l'académie, gravé sur l'*ileum* une des bandes ligamenteuses, qui ne doivent se trouver que sur le colon, & il relève plusieurs autres fautes.

8°. *Recherches sur les causes de la structure singulière qu'on rencontre dans différentes parties du corps humain.* 1740. — Il remarque que les sutures du crâne ont lieu, lorsque le cerveau croît vîte; qu'au contraire elles disparoissent, lorsque le cerveau ne croît que lentement.

Il décrit le cerveau d'un hydrocéphale: la substance corticale n'étoit point contournée. La pie mère ne s'enfonçant point dans les sillons, formoit elle-même un plan uni. Il décrit le trou qu'on trouve quelquefois vers le milieu du *sternum*; il le croit bouché dans l'état naturel par une portion cartilagineuse, & il déduit la cause de sa formation, de la manière avec laquelle le *sternum* s'ossifie.

Il recherche pourquoi dans certains objets, les côtes excèdent ou n'égalent point le nombre de vingt-quatre. On conçoit aisément comment le nombre des côtes peut diminuer, si l'on fait attention qu'elles se soudent entr'elles en tout ou en partie. Quant au nombre surnuméraire, il en attribue la cause au prolongement de l'apophyse transverse de la dernière vertèbre du col, & il observe qu'alors

qu'alors l'apophyse ne donne point passage à l'artère vertébrale. Il explique la variété qui se trouve dans les uretères, & croit qu'il y en a plus de deux, lorsque les entonnoirs des reins croissent plus vîte que l'uretère.

Hunauld avoit été chargé, avec M. Geoffroy, de faire la vérification & le rapport d'un remède d'un paysan anglais, que l'on regardoit comme infaillible contre la morsure des vipères. Ce n'étoit autre chose que l'application de l'huile d'olives. Ces deux académiciens célèbres n'oublierent rien pour détromper le public trop prévenu en faveur du remède, & lui ôter une sécurité qui pouvoit lui devenir funeste.

Hunauld s'étoit formé une bibliothèque d'anatomie très-considérable : elle étoit d'autant plus complette qu'il s'étoit absolument borné à cette seule partie de la médecine, quoiqu'il ne fût pas moins habile dans la physique & dans les belles-lettres. Il possédoit aussi un cabinet rempli d'une infinité de préparations de parties dont il avoit été le conducteur & souvent l'artisan lui-même. Il disséquoit avec une adresse rare, & il possédoit l'art des injections anatomiques. Ce cabinet renfermoit entr'autres une collection précieuse de tout ce qui concerne l'ostéologie & les maladies des os : elle a été acquise par l'académie des sciences.

Avec un goût si décidé pour l'anatomie, *Hunauld* avoit apporté en naissant une espèce d'horreur pour la dissection des cadavres, horreur qu'il eut beaucoup de peine à surmonter, mais qu'il fit céder enfin à la nécessité de se rendre maître de ses sens, ou de renoncer à son étude la plus chérie.

« L'usage qu'à fait *Hunauld* de ce que lui valurent ses succès dans la pratique de la médecine, » & de ce qu'il retiroit de ses cours & du Jardin » du Roi, est plus estimable, (dit M. de Mairan) » que tout ce qu'on a dit de lui dans son éloge. » Il n'a jamais cessé de secourir son père & sa » famille qui étoient dans le besoin ; il se seroit » privé du nécessaire pour remplir ce devoir, & ce » devoir cessoit d'en être un pour lui, par le plaisir » qu'il avoit à le remplir. C'est par ce père infortuné » que l'académie en a été informée. »

(ANDRY.)

HUPPE *ou* PUTPUT, *ou* PUPU, *ou* LUPÈGE. (*Mat. médic.*) *Upupa.*

La chair de cet oiseau n'est pas bonne à manger. Mais on la dit bonne contre la colique, prise en substance ou en bouillon. Au reste, elle n'est plus employée en médecine.

(MAHON.)

HYACINTHE. (*Mat. médic.*) *Hyacinthus.*

L'*hyacinthe* est une pierre précieuse à laquelle on attribuoit autrefois de grandes propriétés, qu'elle a perdues depuis avec sa réputation. On néglige même aujourd'hui de la faire entrer dans la confection qui porte son nom, & qui ne lui doit assurément aucune de ses vertus. (*Voyez* l'article FRAGMENS PRÉCIEUX, & dans le dictionnaire de Chimie & Pharmacie celui CONFECTION d'hyacinthe.

(MAHON.)

HYALODE. (*Séméïotique.*)

Hippocrate donne cette épithète à l'urine qui dépose beaucoup d'un phlegme vitré froid, blanc, visqueux, & qui marque une crise favorable dans les maladies qui proviennent d'humeurs crues de la même nature.

Hippocrate appelloit aussi la même sorte d'urine γονοειδής, c'est-à-dire, semblable à de la semence. Galien désignoit également par ce mot une urine qui dépose beaucoup d'humeur vitrée.

(MAHON.)

HYDARTHRUS. (*Nosologie.*)

Ce genre de maladie est le 38e de Sauvages (O. V. Cystides, Cl. I. *Vitia*) & le 122e de Cullen.

Il consiste dans une tumeur des articulations, particulièrement de celle du genou, formée par la congestion de la synovie. Cette tumeur se forme par degrés ; la couleur de la peau ne change pas ; la douleur est très-vive ; le mouvement très-gêné ; on remarque un sentiment de fluctuation.

Les purgatifs réitérés, les douches, le cautère sont les remèdes qui ont le mieux réussi.

Avicenne, Rivière, Zacutus Lusitanus ont observé des *hydarthrus* ou tumeurs blanches, qui ne contenoient qu'un fluide aériforme.

(MAHON.)

HYDATIDE. (*Pathologie.*)

L'*hydatide*, ὑδατίς, est, à proprement parler, une maladie de la paupière, qui consiste dans une excroissance grasse, contre nature, située sous la peau de cette partie externe de l'organe de la vue. *Voyez* Paul d'Ægine, liv. VI, chap. XIV, & le dictionnaire de Chir.

On appelle aussi *hydatides* de petites vésicules transparentes, ou bouteilles pleines d'eau, qu'on trouve quelquefois séparées, quelquefois rassemblées sur le foie, & dans d'autres parties. Les hydro-

piques y sont particuliérement sujets. (*Voyez* HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDATIDOCÈLE. (*Nosologie.*)

Cette maladie est une des espèces du 41e genre (Oschéocèle, hernie fausse.) de la nosologie de Sauvages. Elle consiste dans une hydrocèle formée par des hydatides du cordon spermatique. On la traite comme l'hydrocèle elle-même. (*Voyez* ce mot & l'article HERNIE dans le dictionnaire de Chirurgie.)

(MAHON.)

HYDATISME. (*Séméiotique.*)

Υδατισμος le bruit causé par la fluctuation des humeurs contenues dans quelque abscès extérieur, ou dans une vomique.

(MAHON.)

HYDATOIDE. (*Hydatoïdes*, *hydatodes*) ressemblant à l'eau. On donne cette épithète au vin trempé, à l'urine limpide, à l'humeur aqueuse des yeux, & aux personnes attaquées d'anasarque.

(MAHON.)

HYDRAGOGUES. (*Mat. médic.*)

On nomme *hydragogues*, *hydragoga*, des remèdes purgatifs auxquels on a attribué la propriété spécifique de chasser ou de faire couler les eaux dans l'œdème, l'anasarque, l'ascite & les différentes espèces d'hydropisie. Ces remèdes sont pris dans la classe des purgatifs les plus âcres & les plus énergiques. Quelques-uns même sont de véritables corrosifs, puisque, laissés quelque tems sur la peau, ils y produisent l'effet vésicatoire. On range dans cet ordre de médicamens, les racines de turbith, de bryone, d'arum ou pied de veau, de clématite, de jalap, de mécoacan, d'hermodates, de pyrêtre, d'ellebore, de scille; les écorces moyennes d'euphorbe, de lauréole, de sureau, d'hyeble; les feuilles de gratiole, de tithymale, de senné, de chélidoine, de soldanelle, de digitale; les fleurs de pêcher; les fruits de coloquinte, de concombre sauvage, d'hyeble, de sureau, de pignon d'inde, les myrobolans; les semences de fève de S. Ignace, de lauréole, de staphisaigre; l'aloës, la scammonée, la gomme gutte & l'euphorbe : les cantharides sont presque la seule substance animale qui appartiennent à la classe des *hydragogues*. On ajoute à ces substances naturelles, les préparations chimiques, purgatives, d'antimoine & de mercure, telles que les soufres dorés, le kermès, le verre & le foie d'antimoine, & en général tous les oxides d'antimoine sulfurés, ainsi que le tartrite d'antimoine & de potasse, les sels mercuriels, & particuliérement le muriate oxigéné de mercure ou sublimé corrosif, le muriate de mercure simple ou le mercure doux, l'acétite, le tartrite, le borate de mercure.

Les anciens croyoient que c'étoit par une vertu spécifique & inconnue que les *hydragogues* agissoient sur les eaux, & c'est pour cela qu'ils leur avoient donné ce nom. Ils étoient tellement persuadés de l'existence de cette propriété spécifique, qu'ils ne pensoient pas que les *hydragogues* purgeassent d'autres humeurs, & qu'à leurs yeux ces remèdes n'évacuoient ni la bile, ni l'atrabile. Ces idées ont été pendant long-tems enseignées dans les écoles; enfin une physique plus exacte, venant éclairer la théorie de l'action des médicamens, on a senti que les *hydragogues* n'étoient que des purgatifs puissans qui, irritant fortement les tuniques des intestins, portoient cette irritation jusques dans les vaisseaux lymphatiques, augmentoient l'action de ce systême vasculaire, fesoient marcher plus rapidement la lymphe dans ces vaisseaux, & ranimant tout-à-coup leur puissance absorbante, l'élevant même à un degré considérable, opèroient plus ou moins rapidement l'absorption de l'humeur répandue dans les cavités, & dont l'épanchement étoit due à la diminution ou à la cessation partielle de cette force absorbante. Il ne faut pas croire, comme on l'a dit dans la plupart des ouvrages de médecine, où il semble qu'on ait pris à tâche d'oublier les notions exactes de l'anatomie & de la physique, que les *hydragogues* font sortir les eaux par les vaisseaux absorbans des intestins, & semblent sucer ou pomper ainsi l'humeur qui les distend. Cette barbare explication tient à une erreur grossière d'anatomie. La liqueur, renfermée dans les canaux lymphatiques des intestins, marche de leur surface concave vers le mésentère, & le réservoir lombaire; des valvules, comme des espèces de ligatures, placées d'espace en espace s'opposent à ce que la lymphe puisse rétrograder & aller du mesentère vers les intestins. Ce n'est donc point ainsi que les eaux des hydropiques sont évacuées par les *hydragogues*; ce n'est point par l'ordre des vaisseaux qui absorbent le chyle que cette excrétion peut avoir lieu; l'ordre d'absorbtion ne peut pas être ainsi interverti. Mais la force absorbante étant augmentée dans tout le systême de ces vaisseaux, l'eau amassée dans la cavité abdominale est repompée par les bouches nombreuses des absorbans qui s'ouvrent dans cette cavité, & reportée dans le torrent de la circulation qui la charrie à la peau, dans les reins, & dans la cavité intestinale elle-même. Aussi très-souvent l'action purgative des *hydragogues* est-elle suivie d'une abondante évacuation par les urines, d'écoulement énorme par la vessie, & même de flux de salive, de sueur, de crachemens, &c. Quelquefois aussi on reconnoît manifestement dans des selles excessives & séreuses qui ont lieu en quelques heures, l'écoulement immédiat, l'évacuation successive de l'eau par les intestins. Quelques auteurs, d'après le

ſyſtême de Bordeu ſur le tiſſu cellulaire, n'ont pas balancé à croire que l'eau amaſſée dans le ventre paſſoit à travers les mailles, les véſicules du tiſſu muqueux, & arrivant ainſi dans le tube inteſtinal en traverſant les tuniques mêmes des inteſtins, prenoit naturellement ſon cours par ce large canal, que les auteurs de médecine avoient coutume de nommer bien ridiculement *via regia;* en ſorte que, par l'effet de la ſuperſtition royale, l'adjectif *regius, a, um,* étoit devenu chez les modernes ſynonyme de celui de *ſacer, ſacra, ſacrum*, qui, comme on ſait, ſignifioit ſimplement grand chez les anciens, *os ſacrum, morbus ſacer, auri ſacra fames*, &c.

Voilà ce qu'on ſait de plus exact, & ce qu'on peut dire de plus raiſonnable ſur l'action des *hydragogues*. Des remèdes auſſi puiſſans, & parmi leſquels il en eſt même de ſi violens, qu'on doit les regarder comme des eſpèces de poiſons qui, à l'extérieur agiſſent à la manière des véſicatoires, tels que l'euphorbe, la gomme gutte, les cantharides, l'ellebore, le ſublimé corroſif, &c. ne doivent être employés qu'avec toute la précaution & tous les ſoins poſſibles. Malgré leur utilité & les avantages qu'ils promettent à l'art de guérir, lorſqu'on les donne dans des occaſions convenables, ils font ſouvent beaucoup de mal, par l'irritation qu'ils produiſent; ils excitent l'inflammation, la douleur, la ſéchereſſe; ils épuiſent les ſujets chez leſquels on en fait un uſage trop répété; ils font naître la gangrène chez ceux dont la fibre eſt roide, ſèche, ſuſceptible d'un ton trop fort, & qui en prennent une doſe trop conſidérable, ou des doſes trop rapprochées. Souvent même ils ne produiſent point l'évacuation des eaux à laquelle leur uſage eſt conſacré. Il eſt des cas où les hydropiques n'en deviennent que plus enflés; alors il faut les ſupprimer tout à coup, & avoir recours aux relâchans, aux délayans, comme on doit en général le faire avant de les preſcrire. Ils ne conviennent véritablement & n'ont de ſuccès éclatans que chez les perſonnes graſſes, dont la fibre eſt molle, inerte & difficile à mouvoir ou ſuſceptible de mouvemens lents, chez les hydropiques qui le ſont depuis aſſez long-tems pour faire croire que leurs organes ſont engourdis & peu ſenſibles au ſtimulus médicamenteux, chez ceux dans la maladie deſquels on à déjà fait un aſſez long uſage des relâchans & des délayans. C'eſt dans ces cas qu'ils produiſent quelquefois des effets merveilleux; c'eſt auſſi dans ces circonſtances que les pilules de Bontius, & celles de Bacher ont eu des ſuccès qui ſemblent tenir du prodige. Mais ces cas même exigent de la part du médecin des connoiſſances étendues & un jugement bien ſain; le tact délicat que donne une pratique lumineuſe eſt néceſſaire pour les diſtinguer, & pour ne pas commettre d'erreurs. En un mot, les *hydragogues*, ceux ſurtout de la claſſe la plus active & la plus énergique, ne peuvent être mis en uſage que par des hommes éclairés & attentifs, & ce ſeroit ſe jouer de la vie des hommes que de les employer indiſtinctement & dans toutes les hydropiſies. C'eſt cependant de cette claſſe de remèdes qu'on abuſe le plus ordinairement; les empiriques les donnent avec une profuſion effrayante, & comme ils obtiennent quelquefois des ſuccès inattendus, même dans les cas déſeſpérés, où un grand changement, une grande ſecouſſe portée dans des organes affoiblis ou endormis eſt devenue néceſſaire, ils ne manquent ni d'enthouſiaſtes ni de prôneurs, ni de victimes qui ſe dévouent, conduites par l'eſpérance, & trop ſouvent dégoûtées par le pronoſtic fâcheux des médecins. De-là les ſuccès de tous les remèdes âcres des charlatans, de ces tiſannes, de ces purgatifs violens, ſous toutes les formes & ſous tous les noms poſſibles, des poudres d'Ailhaud, de l'eau médicinale, de la tiſanne de la Véronière, de l'irroë ou prétendu purgatif rafraîchiſſant, de l'élixir americain, &c. & d'une foule d'autres remèdes de cette claſſe, qui trouvent des admirateurs de bonne foi, & conſéquemment beaucoup de dupes, & dont l'iliade des maux qu'ils engendrent, eſt due ſoit à l'ignorance de ceux qui les adminiſtrent, ſoit à l'inconcevable crédulité de ceux qui les prennent. Un médecin inſtruit pourroit en tirer parti, mais il n'en fait pas uſage, parce qu'il n'en connoît pas bien la compoſition, & parce qu'il connoît au contraire très-bien les médicamens ſimples ou compoſés que les pharmaciens préparent avec ſoin. On ne détruira jamais les préjugés ſur ce point, que par une inſtruction plus généralement répandue, & qui manque en général aux hommes, quoiqu'elle touche leur plus cher intérêt.

(FOURCROY.)

HYDRARGYROSE. (*Mat. méd.*)

Friction mercurielle capable d'exciter la ſalivation. (*Voyez* VÉROLE.)

(MAHON.)

HYDRAULIQUE. (*Médecine.*)

On appelle *médecine hydraulique* celle dont les principes & la pratique ſont cenſés appuyés ſur la connoiſſance de la nature, de la marche, & des altérations des différentes humeurs. (*Voyez* PRINCIPES.

(MAHON.)

HYDRENTÉROCELE. (*Noſologie.*) (*Voyez* HYDROENTÉROCÈLE)

(MAHON.)

HYDROA. (*Ordre noſologique & pathologie.*)

C'eſt le dixième genre de la noſologie de Sauvages, qui les définit *exanthemata miliaria phly-*

Ⱥænoidea. On les connoît en françois sous le nom d'échauboulures.

Les échauboulures sont des exanthèmes grands comme des grains de millet, qui paroissent tout-à-coup sur la peau, où ils sont très-rapprochés les uns des autres, sans être cohérens, qui disparoissent en peu de tems, & sont de la nature des phlyctènes.

On en observe plusieurs espèces.

1°. Il y en a de rouges, qui piquent vivement, & occasionnent beaucoup de douleur. Elles affectent le plus ordinairement le dos, la poitrine, les bras & les extrémités inférieures, & attaquent de préférence les jeunes gens & ceux qui sont échauffés. C'est dans la saison de l'été qu'il s'en rencontre davantage.

Un régime raffraîchissant, des bains, & quelquefois même des lotions un peu astringentes, sont le remède de cette légère maladie. Alors les échauboulures se sèchent, & tombent.

2°. Les échauboulures blanches viennent aussi pendant l'été; mais elles sont de la couleur de la peau, transparentes, elles forment de petites vessies remplies d'une espèce de sérosité. Comme les premières, elles piquent vivement, & finissent promptement.

Ce qu'on appelle vulgairement peau de poule, (*Cutis anserina*,) est un amas de petites vésicules moins grosses qu'un grain de millet, qui ont leur siège sous l'épiderme, & doivent leur origine à la crispation de la peau occasionnée par le froid ou la surprise.

3°, Les échauboulures symptomatiques sont des pustules rouges, prurigineuses, qui paroissent avec la sueur dans plusieurs maladies. La sueur a ordinairement dans ces cas une odeur acide.

Ces trois espèces d'éruptions ne doivent rien changer au traitement de la maladie principale, quand elles sont symptômatiques; & quand elles sont seules, elles constituent plutôt une indisposition qu'une maladie véritable, & ne demandent que les précautions que nous avons indiquées plus haut. (*Voyez* EXANTHÈMES.)

(MAHON.)

HYDROCARDIE. (*Pathologie.*)

Hildanus emploie cette expression pour désigner une tumeur séreuse, sanieuse, ou purulente du péricarde. (*Extr. du Dictionn. de James.*)

(MAHON.)

HYDROCELE. (*Nosologie.*)

C'est le soixante-dix-septième genre de Cullen, faisant partie de la troisième section (*intumescentiæ aquosæ sive hydropes*) du second ordre (*Intumescentiæ*) de sa nosologie.

Ce mot vient de ὕδωρ, eau, & κηλη, hernie: hernie aqueuse, ou tumeur du scrotum causée par une collection d'eau ou de sérosité. (*Voyez* HERNIE & HYDROCÈLE, dans le Dict. de Chirurgie, & HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDROCÉPHALE. (*Nosologie.*)

C'est le soixante-douzième genre de la nosologie de Cullen, faisant partie de la troisième section (*hydropes*) du second ordre. (*Intumescentiæ*).

Ce mot vient de ὕδωρ eau, & de κεφαλη, tête; il signifie hydropisie à la tête. (*Voyez* HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDROCÉPHALE. (*Pathologie.*) (*Voyez* HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDROCÉPHALE. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* APOPLEXIE.)

(HUZARD.)

HYDROCIRSOCÊLE. (*Pathologie.*)

On a donné ce nom à une sorte de varices des veines & artères spermatiques, qui forme une tumeur inégale & rénitente, lorsqu'il s'y joint un épanchement ou congestion lymphatique.

(MAHON.)

HYDROCOTYLE. (*Mat. médic.*) (*Voyez* ÉCUELLE D'EAU.)

(MAHON)

HYDROCYSTIS. (*Nosologie.*)

L'hydrocyste est une hydropisie enkistée, qui a son siège ou dans la plevre, ou dans le péritoine, ou dans un des viscères du bas-ventre.

Ce genre est le trois cent quinzième de la nosologie de Sagar, faisant partie de la huitième classe, (*Cachexiæ*). *Voyez* l'article général HYDROPISIE.

(MAHON.)

HYDRO-ENTÉROCÈLE. (*Pathologie.*)

Mot formé de ὕδωρ, eau, εντερον, intestin,

& κηλη, tumeur : c'eſt-à-dire, hydropiſie du ſcrotum, compliquée avec une deſcente d'inteſtin. (*Voyez* HYDROPISIE, & dans le Dict. de Chirurgie, l'article HERNIE.

(MAHON.)

HYDROENTÉROMPHALE.

C'eſt une eſpèce de fauſſe hernie aqueuſe de l'ombilic, dans laquelle l'inteſtin eſt renfermé avec les eaux.

(MAHON.)

HYDROENTÉRO-ÉPIPLOMPHALE.

C'eſt une autre eſpèce de hernie aqueuſe de l'ombilic, dans laquelle l'inteſtin & l'épiploon ſont renfermés avec les eaux.

(MAHON.)

HYDRO ÉPIPLOMPHALE.

C'eſt une troiſième eſpèce de hernie aqueuſe de l'ombilic, dans laquelle l'épiploon eſt renfermé avec les eaux.

(MAHON)

HYDROGALA. (*Mat. méd.*)

On appelle ainſi du lait coupé avec de l'eau ; les proportions ſont différentes ſelon l'indication que l'on a à remplir. Le plus ordinairement on met deux ou trois fois autant d'eau que de lait. Cette boiſſon eſt délayante, adouciſſante & rafraîchiſſante : mais elle a quelquefois l'inconvénient qu'a le lait lui-même ſur un très-grand nombre d'individus, celui de reſſerrer le ventre. Elle ne provoque point la tranſpiration, ſur-tout ſi on l'employe ſans la faire chauffer, & elle paſſe en entier par les urines.

Lorſque les premières voies ne ſont pas nettoyées, & ſur-tout ſi la bile prédomine, l'*hydrogala* eſt contr'indiqué. Il faut préférer alors une tiſane qui ne ſoit pas ſujette comme lui à ſe décompoſer.

L'*hydrogala* n'eſt pas ſeulement doué des qualités que nous venons de lui aſſigner C'eſt encore un aliment qui peut ſoutenir ſuffiſamment les forces des malades dans une infinité de cas. Sydenham le donnoit dans les petites véroles avec beaucoup de ſuccès, à raiſon de ſa vertu anti-phlogiſtique. Il eſt ſingulièrement utile encore dans les chaudes-piſſes, parce que, paſſant promptement par les voies urinaires, il entraîne le virus, & l'empêche de produire une impreſſion profonde ſur la membrane interne de l'uréthre : il eſt d'ailleurs très-propre à réprimer l'irritation de laquelle naiſſent dans cette maladie ces érections fréquentes & douloureuſes, qui en prolongent la durée.

Nous ne nous arrêterons pas ici ſur les autres propriétés de l'*hydrogala* dépendantes de celles du lait. Il en ſera traité à l'article lait, auquel nous renvoyons le lecteur. (*Voyez* LAIT.)

(MAHON.)

HYDROGÈNE. (*Patholog.*)

Quand on conſidère la cauſe, la production & la nature, ainſi que les phénomènes & les accidens des maladies, ſoit de la part du corps de l'homme & des animaux qui en porte les germes, & qui en eſt le foyer, ſoit de la part des corps extérieurs qui environnent, ou qui pénètrent la machine animale, & qui doivent être regardés comme des agens dont l'influence, modifiée de mille manières, peut faire naître les diverſes maladies, on doit, pour comprendre tous les rapports qui exiſtent entre ces différens objets, ne pas ignorer quelles ſont les principales propriétés de l'*hydrogène*. Ce mot exprime, dans la nomenclature des chimiſtes modernes, un corps particulier qui entre comme principe néceſſaire dans la compoſition de l'eau. C'eſt lui qui fondu ou diſſous, ſous la forme de gaz ou fluide élaſtique par le calorique, & probablement par la lumière, conſtitue l'air inflammable pur ou le gaz *hydrogène*. Il eſt donc la bâſe peſante, ſolidifiable de l'air inflammable ; il ſe fixe dans les corps, il eſt un des élémens des matières végétales & animales ; combiné avec le carbone & un peu d'oxigène, il donne naiſſance aux huiles qui ſe forment ſans ceſſe dans les filières des végétaux par la décompoſition de l'eau & de l'acide carbonique. Uni au carbone, à l'azote & à diverſes doſes d'oxigène, il produit toutes les matières animales qui diffèrent ſpécialement des végétales par la préſence de l'azote. C'eſt à la combinaiſon de l'*hydrogène* & de l'azote qu'eſt due la formation de l'alcali volatil ou ammoniaque qu'on obtient des ſubſtances animales, ſoit en les décompoſant par le feu, ſoit en les traitant par pluſieurs acides & même par la chaux vive & les alcalis fixes très-concentrés, ſoit par la putréfaction à laquelle elles ſont ſi diſpoſées. Avant la nature connue de l'ammoniaque, avant d'être parvenus à la décompoſer, les chimiſtes ignoroient pourquoi les matières animales fourniſſoient une ſi grande quantité de cette eſpèce d'alcali, tandis que les ſubſtances végétales n'en donnent point pour la plupart, où que quelques-unes d'entre elles n'en préſentent que de très-légères traces.

La chimie moderne, riche de faits importans qui intéreſſent la phyſique des animaux, & ſurtout de machines & de procédés propres à en faire découvrir de nouveaux, enſeigne aujourd'hui que l'*hydrogène* introduit dans les animaux par la voie des alimens, conſtituant un des élémens du ſang & des humeurs, s'accumulant peu-à-peu & deve-

nant avec le carbone plus abondant par les progrès de la circulation & de la sécrétion, s'évacue par les poumons & brûle dans cet organe pendant l'inspiration qui y fait pénétrer l'air atmosphérique, de sorte qu'il forme de l'eau, qui s'exhale en vapeur par l'expiration, en même tems que l'acide carbonique, formé par le carbone du sang & l'oxigène atmosphérique. La même science fait voir que le sang veineux diffère du sang artériel par une plus grande proportion d'*hydrogène* & de carbone, que s'il ne se renouvelloit pas par la respiration & par l'addition du chyle, il deviendroit nuisible & incapable de servir aux usages auxquels la nature l'a destiné. Il faut donc pour l'entretien de la vie & de la santé, que le sang veineux se dépouille de la grande quantité d'*hydrogène* & de carbone qu'il contient, & c'est dans leur absorption par l'air atmosphérique & dans leur combinaison avec l'oxigène qui les enlève, que l'on entrevoit aujourd'hui le principal usage de la respiration. On conçoit bien, d'après cela, que lorsque les poumons ne font pas régulièrement leurs fonctions, ou lorsque, par une cause quelconque, la respiration est ralentie, l'*hydrogène* doit s'accumuler dans le sang avec le carbone, & cette liqueur doit avoir des propriétés différentes de celles qu'exige l'entretien de la santé & le soutien de la vie. Il est probable que plusieurs viscères du bas-ventre sont destinés à absorber l'*hydrogène* excédent, à seconder par cette absorption le travail des poumons, & à entretenir toujours l'équilibre entre les fonctions. Je considère le foie comme ayant spécialement cet usage. On sait que la bile, formée en grande partie d'une huile concrescible, que les auteurs ont comparée à une résine, & que j'ai trouvée analogue au blanc de baleine, coule sans cesse de la vésicule dans les intestins, & s'échappe de ceux-ci avec les excrémens qu'elle colore. Voilà donc une évacuation constante & abondante même de matière qui contient beaucoup d'*hydrogène*, & qui doit augmenter dans les cas où il sort moins de cet *hydrogène* par les poumons. Réciproquement si les canaux biliaires s'engorgent, si par une cause quelconque la bile cesse de couler aussi abondamment qu'elle a coutume de le faire dans l'état habituel de santé, il faut que la respiration emporte ce qui s'accumuleroit sans cela; le médecin doit voir dans cette réciprocité d'effets, une cause des maladies du foie & des poumons, de leurs rapports, de leur réaction; il doit y trouver en même tems des lumières pour mieux connoître les métastases si fréquentes entre ces deux organes, & pour mieux administrer les purgatifs, les béchiques incisifs ou les fondans dans ces deux classes de maladies. Je pourrois étendre bien davantage ces premières données dont je n'expose ici que le sommaire; je pourrois expliquer comment la surcharge d'*hydrogène* en accumulant le calorique dans le sang veineux, & en diminuant sa capacité pour ce principe, devient un irritant plus puissant du cœur, & excite un mouvement plus rapide, des contractions plus fortes qui font naître la fièvre; comment ce mal, né de l'état du fluide vital & de la surcharge du principe qui nous occupe, porte avec lui le remède en accélérant les mouvemens de la respiration, & en faisant sortir dans un tems donné plus d'*hydrogène* par le poumon; comment cette accélération, devenue nécessaire dans les fonctions vitales, rétablit peu-à-peu l'équilibre, & ramène la santé; comment des évacuations bilieuses survenant après quelques heures ou quelques jours de ce travail forcé de la nature, & provenant d'une plus grande masse de sang *surhydrogéné*, en quelque sorte porté vers le foie, établissent une crise qui diminue ou enlève même tout-à-fait la fièvre; je pourrois même faire peut-être concevoir par-là les retours nécessairement périodiques des fièvres réglées, intermittentes, qui dépendent presque toujours de la surcharge du foie & de la bile, & des redoublemens qui ont lieu dans les fièvres continues; mais j'en ai dit assez pour ceux qui ont bien suivi l'état de la chimie moderne, & son influence sur la physique animale; les autres ne m'entendroient pas.

Les considérations précédentes éclairent encore sur un phénomène qui paroît tenir à une cause analogue à celles qui ont été exposées. Le plus souvent l'excès d'*hydrogène*, sans engouer les canaux biliaires, paroît disposé à former la graisse que je regarde comme une sorte de réservoir où la nature reçoit la surabondance de ce principe dans les animaux. Si, tandis que les mouvemens respiratoires ne suffisent pas pour évacuer l'*hydrogène* du sang, les canaux biliaires n'en entraînent pas non plus toute la masse, alors le sang en dépose autour des artères & des veines : la graisse se forme en plus grande abondance, & les lieux où elle a coutume de se déposer en plus grande quantité, sont aussi ceux où sont situés les émonctoires naturels de l'*hydrogène*. C'est ainsi que, dans le voisinage du foie, l'épiploon se charge de graisse, & augmente si souvent chez les hommes sédentaires le volume du bas-ventre; c'est ainsi que les environs des reins se garnissent aussi de flocons de graisse solide & abondante; c'est encore par la même raison que la bâse du cœur & des gros vaisseaux se couvre d'une grande quantité de graisse qui nuit souvent par sa masse & sa pression au mouvement de cet organe. Mais quoiqu'on reconnoisse bien dans les cellules graisseuses & dans le dépôt de cette humeur concrescible une espèce de réservoir où s'amasse, sans danger pour la vie, l'excès d'*hydrogène* qui s'introduit dans le corps des animaux, on ne peut pas n'être pas frappé d'une vérité qui découle immédiatement de cette connoissance, c'est que ce dépôt étant dû à une surcharge & à une cessation d'équilibre entre la quantité d'*hydrogène* reçue dans le corps, & celle qui doit être évacuée par les émonctoires des poumons & du foie, la surabondance de ce principe produit tôt ou tard des effets nui-

ſibles, s'il n'arrive pas de tems en tems des évacuations de bile, ou des mouvemens accélérés dans la reſpiration. Telle eſt la cauſe de toutes les maladies auxquelles les perſonnes graſſes ſont ſujettes, lorſqu'elles ont le ventre trop long-tems reſſerré; les fièvres qu'elles éprouvent, les diarrhées, maux les plus ordinaires & les moins fâcheux auxquels elles ſont expoſées, rétabliſſent l'équilibre. Telle eſt auſſi la cauſe du peu d'appétit qu'on obſerve chez les ſujets très-gras, & de la petite quantité de nourriture dont ils ont beſoin pour ſoutenir leurs forces & leur ſanté. En un mot, cette conſidération renferme la clef de beaucoup de phénomènes relatifs à la production & à la nature d'un grand nombre de maladies; c'eſt un principe fécond dont l'art de guérir retirera quelque jour les plus grands avantages.

Il eſt encore une autre influence & une autre ſource de phénomènes due à l'*hydrogène* dans l'économie animale; c'eſt celle qui eſt relative à l'exiſtence de ce principe, ſous la forme de gaz dans le tube inteſtinal. Une foule de faits prouve que les inteſtins ſont ſouvent diſtendus par du gaz *hydrogène* qui, à la vérité, n'eſt jamais pur, & qui tient en diſſolution du ſoufre & du carbone. Ce gaz qui a une odeur plus ou moins infecte & analogue à celle des ſulfures ou foies de ſoufre, paroît être dû à deux cauſes différentes; la première & la plus commune conſiſte dans une décompoſition des alimens qui ſéjournent trop long-tems dans l'eſtomach & les inteſtins, & qui donnent naiſſance à une indigeſtion ordinairement annoncée & accompagnée de rapports d'œufs couvés, & ſuivie d'évacuations liquides & fétides par l'anus. L'autre cauſe de la production du gaz *hydrogène* dans les inteſtins tient aux humeurs mêmes qui y ſont contenues, & ſurtout à la bile qui y a ſéjourné & qui s'y eſt altérée. Cette ſeconde cauſe a lieu dans les fièvres bilieuſes & putrides; les malades qui en ſont attaqués, rendent beaucoup de vents fétides avec la matière des évacuations; leur ventre eſt ſouvent bourſoufflé; on entend du bruit dans leurs inteſtins, dont le mouvement périſtaltique eſt ſingulièrement augmenté. C'eſt encore ce gaz qui diſtend les inteſtins ou le péritoine lui-même dans le plus grand nombre des tympanites, & ſurtout dans celles qui ſont produites par une décompoſition lente des humeurs, du pus & de l'eau, amaſſés dans les cavités abdominales. Ils ſort quelquefois avec ſifflement dans l'opération de la paracentèſe au ventre; il s'exhale auſſi lorſqu'on ouvre l'abdomen des cadavres des hommes morts de ces maladies; on l'a vu s'enflammer dans ces cas par l'approche d'une bouchie allumée. On ne peut douter que dans le plus grand nombre des circonſtances citées ici ſur la préſence du gaz *hydrogène* dans les inteſtins, ce gaz ne devienne la cauſe des douleurs vives, des tranchées & des coliques qu'éprouvent preſque toujours les malades dans ces affections, accompagnées de ce dégagement ou de la production de ce gaz. Il faut remarquer encore ici que le développement du gaz *hydrogène* ſulfuré & carboné, extrêmement fétide, a ſouvent lieu, & avec une rapidité inconcevable dans les affections nerveuſes, hyſtériques & hypochondriaques, à la ſuite d'une terreur ſubite, d'un chagrin imprévu, d'une nouvelle fâcheuſe, &c. C'eſt ſur ce ſingulier phénomène, dont preſque tous les hommes ont été les témoins & les acteurs, qu'eſt fondé un mot populaire ſur la peur, mot dans lequel on attache, pour ainſi dire, l'idée de la terreur & de la poltronerie à celle de la production & du dégagement des vents inteſtinaux les plus fétides. Enfin, il paroît y avoir quelques maladies, rares à la vérité, dans leſquelles le gaz *hydrogène* diſtend tellement une portion du tube inteſtinal, qu'il ſe forme un double obſtacle à ſa ſortie par le reſſerrement ſpaſmodique des deux extrémités, & que cette portion, dilatée & tiraillée outre meſure, s'enflamme & ſe gangrène. J'ai vu pluſieurs cas de morts promptes dont il m'a été impoſſible d'aſſigner d'autre cauſe que celle que j'indique. J'en rapporterai ici le plus frappant. Un jeune médecin ſe coupa en diſſéquant le cadavre pourri d'un vérolé. On lui fit peur en lui annonçant cette bleſſure comme très-dangereuſe, & en lui recommandant de prendre de grandes précautions Frappé de terreur, il rentre chez lui pris d'un étouffement & d'un friſſon ſubits; il ſe met au lit, s'y trouve très-mal, & tombe dans le délire; ſon pouls étoit ſuffoqué intermittent; la tête revenoit par intervalles; le mouvement du cœur ſe faiſoit par une eſpèce de grouillement & de palpitation ſourde, accompagnée d'une reſpiration courte & laborieuſe qui fit craindre pour ſa vie. La ſaignée, les calmans, les relâchans ne firent abſolument rien; le ventre ſe météoriſa, les urines ſe ſupprimèrent, la malade périt après quatre jours de maladie. On l'ouvrit, tous les viſcères étoient ſains; on ne trouva qu'un peu d'eau dans le péricarde, & un bourſoufflement conſidérable du colon enflammé dans pluſieurs points. On a regardé l'hydropiſie du péricarde comme la cauſe de ſa mort; je n'ai point adopté cette idée, ou au moins je n'ai pas cru devoir m'y arrêter uniquement, parce qu'on pouvoit attribuer cette eau à l'effet de l'agonie; mais l'énorme diſtenſion du colon m'a frappé; j'avais déjà vu cette maladie dans des ſujets où l'inſpection anatomique n'avoit pu faire reconnoître aucune autre cauſe de mort; j'ai cru que cette dilatation extrême d'un inteſtin ſuffiſoit pour tuer un homme, & je ne vois aucune objection qui puiſſe empêcher d'admettre cette cauſe, qui a peut-être plus ſouvent lieu qu'on ne penſe.

L'*hydrogène*, hors du corps de l'homme & des animaux, peut être encore conſidéré comme une cauſe des maladies qu'ils éprouvent. On ſait que le gaz *hydrogène* ſe produit & ſe dégage abondamment des eaux ſtagnantes, au fond deſquelles pourriſſent des matières végétales & animales; c'eſt ce qu'on

nomme le gaz inflammable des marais Un grand nombre de faits prouvent que ce gaz est la source de plusieurs maladies ; car on croit devoir lui attribuer celles qui naissent manifestement du voisinage des eaux de marais. On sait que ces maladies sont le plus communément des fièvres intermittentes, des fièvres putrides, des affections bilieuses. Francklin a été pris presque subitement d'une fièvre tierce, après avoir remué le fond d'une eau bourbeuse, & avoir été exposé au contact du gaz *hydrogène* infect qui s'en dégageoit. Quoiqu'il ne soit pas facile de concevoir comment le simple contact de ce gaz, mêlé à l'air, puisse occasionner la fièvre, il n'est presque plus permis d'élever des doutes sur cet effet ; trop de preuves se rassemblent pour en assurer l existence. Le nettoyement des mares des étangs, le creusement des petites rivières, des feux allumés sur le bord des eaux ; voilà les principaux moyens propres à détruire ou à prévenir les dangereux effets de ce gaz. (*Voyez* les mots AIR INFLAMMABLE & GAZ HYDROGENE.)

(FOURCROY.)

HYDROMEL. (*Hygiène & mat. médic.*)

On donne le nom d'*hydromel* à un mélange d'eau pure avec du miel. Le bon *hydromel* se fait avec une once & demie de miel sur une pinte d'eau tiède. C'est ce qu'on nomme *hydromel* simple, qu'on peut faire plus ou moins sucré, selon le goût des personnes qui en font usage. — On fait encore une espèce d'*hydromel* vineux, qui diffère du premier en ce qu'on fait fermenter l'eau avec le miel pour en faire une boisson spiritueuse qui acquiert une très-grande force avec le tems, & qui est singuliérement estimée en Pologne & dans le Nord, où beaucoup de personnes en font un usage habituel. C'est un véritable vin.

On emploie beaucoup en pharmacie l'*hydromel* simple, comme laxatif, détersif, apéritif & pectoral ; on le croit surtout très-avantageux dans les maladies de poitrine dans les grandes toux pour adoucir l'âcreté des humeurs ; on le donne comme tisane ordinaire dans les inflammations de la gorge. Il relâche & rafraîchit les enfans chez lesquels il peut éloigner la fréquence des vers. Sa boisson convient assez à tous ceux à qui elle peut plaire.

(MACQUART.)

HYDROMPHALE. (*Pathologie.*)

Ce mot est formé de deux mots grecs, ὕδωρ, eau, & ὀμφαλος, nombril : il signifi eune tumeur aqueuse au nombril. (*Voyez* HERNIE dans le dictionnaire de chirurgie.)

(MAHON.)

HYDROPÈDÈSE. (*Nosologie.*)

Ce mot est employé pour signifier une sueur excessive. L'*hydropedèse* est le 121 genre du troisième ordre. (Apocénoses) de la seconde classe (Profluvia) de la nosologie de Vogel. (*Voyez* SUEUR.)

(MAHON.)

HYDROPES. (*Nosologie.*)

C'est la troisième section du second ordre (*intumescentiæ*) de Cullen. (*Voyez* HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDROPHOBE, *hydrophobus*, ὑδροφοβικός, qui craint l'eau, qui a horreur de l'eau & des liquides, de ὕδωρ. Eau, & de φοβος, crainte.

HYDROPHOBIE, *hydrophobia*, ὑδροφοβια, ὑδρόφοβος, crainte de l'eau, c'est un symptôme de plusieurs maladies nerveúses, mais qui accompagne presque toujours la rage canine. C'est ce qui a fait distinguer par les médecins, l'*hydrophobie* en deux espèces, savoir l'*hydrophobie* sans morsure antécédente, & l'*hydrophobie*, suite de la morsure d'un animal enragé. Nous ne traiterons ici que de la premiere espèce. Quant à l'*hydrophobie*, suite de la morsure d'un animal enragé. (*Voyez* RAGE CANINE.)

Hydrophobie sans morsure. *Hydrophobia sine morsu pravio*, de M. Tribolet de la Lance. *Hydrophobie* spontanée de Sauvages, huitième classe, ordre second, genre seizième, espèce seconde. *Hydrophobia (simplex,) sine rabie, vel mordendi cupiditate.* Cullen, classe deuxieme, ordre troisième, genre 64, espèce seconde.

On a observé cette maladie.

1°. A la suite des vives affections de l'ame.

Une servante ayant été vivement pressée par un jeune homme dans le tems de ses regles, cette évacuation s'arrêta, & quelques heures après le jeune homme ayant renouvellé ses tentatives, la fille entra dans une espèce de fureur. Dès ce moment elle se plaignit de douleurs vagues par tout le corps, & ces douleurs furent suivies d'une fièvre ardente & d'un délire si violent qu'il fallut la lier. Ces accidens furent suivis de l'*hydrophobie* la plus décidée. A la vue de toute espèce de liquide, elle tombait dans des convulsions affreuses, elle rejettoit jusques aux alimens solides, & il ne fut pas possible de lui faire prendre aucun remède. Les saignées amples & réitérées, les bains d'eau tiède, ceux d'eau froide & les lavemens, furent employés inutilement ; elle mourut trois jours après son accident. (*Mémoires de l'académie de Dijon, tom. 1. Observation de Maret.*)

Jean-Baptiste Poisel, maître de pension, mourut en

en quinze heures, avec les symptômes de la rage la plus déclarée, à la suite d'un violent accès de colère. (*Voyez Essai sur la rage par M. Pouteau*, page 7.

2°. A la suite de la frayeur. Un homme fut mordu par un chien; persuadé que l'animal étoit enragé, il éprouva long-tems des symptômes *hydrophobiques* affreux, dont il fut délivré au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avoit mordu n'étoit point attaqué de la rage. Marcel Donat rapporte qu'une fille fut tellement effrayée de voir plusieurs personnes qui se battoient à l'épée qu'elle fut attaquée d'*hydrophobie* & en mourut. On lit dans les anecdotes de médecine, qu'une femme se voyant seule & abandonnée de ses compagnes pendant la nuit, fut saisie d'une telle crainte que le lendemain elle refusa absolument toute espèce de liquide, & ne tarda pas à périr.

3°. Dans un violent paroxysme d'affection histérique, Mead assure qu'il a vu ce symptôme durer plusieures heures dans cette maladie, mais qu'il cédoit aux médicamens propres à guérir cette maladie. (*Voyez tractat. de venenis.*)

4°. Le même auteur assure qu'il a vu une fois l'*hydrophobie* accompagner la palpitation de cœur. *Ibidem*; & Marcel Donat a vu deux personnes attaquées d'*hydrophobie*, l'une à la suite de douleurs vives dans le bras; l'autre outre les douleurs vives dans le bras, en éprouvait aussi dans le col. Toutes deux succomberent à l'*hydrophobie*.

5°. A la suite de la mélancolie. (*Voyez Ephemérides d'Allemagne*, année 1687.)

6°. A la suite d'un accès d'épilepsie. (*Voyez* Massa & Vandelius, premier médecin du duc de Modène, qui a observé deux fois ce symptôme sur le même sujet.) M. Brieu fils, médecin de l'hôpital de Draguignan, a fait la même observation sur un soldat attaqué depuis six mois de douleurs de tête habituelles & très-vives qui dégénérerent en accès d'épilepsie. (*Voy.* aussi le tome troisième des lettres de Gui Patin, lettre trois cent soixante deuxième page 78, édition de la Haye, 1707, & de Roterdam 1735.

7°. Aprés avoir éprouvé une chaleur violente en voyageant pendant l'été, un paysan de dix-huit à vingt ans, devient tout-à-coup *hydrophobe* après avoir fait six lieues à pied par une chaleur excessive. Un jeune homme de trente ans fut attaqué d'*hydrophobie* après une marche forcée à deux lieues de Paris. (*Voyez* journal de Médecine, tome 7. juillet 1757, page 3, & suivantes, & même tome, août 1757, page 81 & suivantes.) (*Voyez* dans le même journal, tome 27, 1767, page 470 & suivantes, l'observation de M. Marrigues sur une *hydrophobie* spontanée survenue à un homme de cinquante six ans, qui le 6 août étoit parti du village de Montreuil près de Versailles pour se rendre à Paris à pied, & après avoir beaucoup marché dans cette ville, étoit aussi revenu à pied, pendant la plus grande chaleur du jour. Van Swieten rapporte d'après Boerhaave qu'un huissier qui après une marche considérable faite pendant la grande chaleur, & ayant la tête nue, exposée aux rayons du soleil pendant quatre heures, s'étoit reposé dans une chaloupe, & n'avoit pris pendant ce jour pour toute boisson que de l'esprit de vin, fut attaqué d'une fièvre très-ardente dans laquelle il rejetta avec horreur tous les liquides qu'on lui présentoit, & qui le fit périr le troisième jour. François Sanchès, professeur en médecine de Toulouse, rapporte aussi l'histoire d'un avocat qui, à la suite d'un chagrin, & de l'ardeur du soleil qu'il avoit éprouvée dans un voyage de deux jours, fut attaqué de fièvre continue & d'*hydrophobie*.

8°. Après avoir bu de l'eau froide, quand on est fort échauffé. (*Voyez* Koëhler cité par Morgagni, & les éphémerides des cur. de la nat. cent. 3. observation 50.

9°. A la suite d'une chûte avec commotion. *Voyez* Journal de Médecine, tome 6, février 1757 page 139, ou d'un coup reçu à la tête, & alors elle est accompagnée de céphalitie. *Voyez* Essais de Médecine de la société d'Edimbourg.

10°. Dans différentes espèces de fièvres. Hippocrate l'a observée à la suite d'une espèce d'hémitritée. Il nomme ceux qui en sont affectés, phrénétiques *brachypotes*, *parvi bibuli*.

Le 4 mars 1774, M. Bonafos fut appellé pour visiter Françoise Lajou, cuisinière d'un chanoine de la cathédrale de Perpignan. Cette fille âgée d'environ trente ans, d'un tempérament pituiteux sanguin, étoit d'un caractère naturellement doux & tranquille, elle avoit toujours été bien réglée. Il la trouva dans un affaissement & un accablement extrême, sans qu'il eût précédé aucune cause évidente qui eût pu y donner lieu, le pouls étoit presque naturel, mais plein & un peu dur. La malade se plaignoit d'une pesanteur à la tête sans pouvoir dormir, elle étoit morne & inquiette, & s'agitoit souvent dans son lit; la langue étoit rouge, mais sèche & aride, de même que la peau qui étoit brulante; elle avoit aussi des trémoussemens convulsifs au poignet. Il commença par faire saigner la malade du bras, puis du pied, la mit à l'usage des délayans & des tempérans, lui prescrivit une boisson nitrée, des lavemens avec l'eau & quelques gouttes de liqueur anodyne d'Hoffmann. Vers le troisième jour de la maladie, cette fille se plaignit de mal à la gorge & de difficulté d'avaler, ayant examiné son gosier, on n'apperçut aucune marque d'inflammation, & M. Bonafos regarda ce symptôme comme pûrement convulsif; dès ce jour, l'agitation & les mouvemens convulsifs augmenterent; on insista sur les

les délayans & les antispasmodiques. Malgré ces remèdes, la difficulté d'avaler étoit toujours plus forte, & la malade commença à témoigner de la répugnance pour la boisson & pour tout ce qui étoit liquide; on la pressoit en vain pour la faire boire & lui faire prendre du bouillon, elle répondoit qu'elle ne le pouvoit pas quoiqu'elle fût dévorée par la soif, par le feu qu'elle ressentoit dans les entrailles, & elle assuroit qu'il lui étoit impossible de boire, quelque desir qu'elle en eût & quelque violence qu'elle voulût se faire pour cela. Le cinquième jour de sa maladie, cette horreur pour tout ce qui étoit liquide, augmenta à un tel point que c'étoit lui faire la plus grande peine que de lui proposer seulement de boire quelque chose que ce fût, & quoique d'un caractère doux & pacifique, elle s'irritoit lorsqu'on lui parloit de boisson, & en même-tems elle étoit agitée de mouvemens convulsifs violens, & grinçait des dents. Cependant elle ne témoigna jamais aucune envie de mordre. Comme cette fille étoit très-vertueuse, & qu'elle ne perdit jamais la raison, peut-être cette démangeaison de mordre si ordinaire aux enragés, fut contenue chez elle par réflexion, & par principe de religion. M. Desault de Bordeaux avoit pareillement vu plusieurs *hydrophobes* qui n'avoient mordu personne. Voyant une *hydrophobie* des plus confirmées, M. Bonafos demanda à la malade si elle ne se rappellait pas d'avoir été mordue par quelqu'animal, elle répondit très-positivement que non, mais qu'elle sentoit quelque chose dans elle qu'elle ne pouvoit pas exprimer, qui lui donnoit de l'horreur pour tout ce qui étoit liquide, & qui la mettoit dans l'impossibilité d'avaler aucune sorte de boisson, quelque desir & quelqu'envie qu'elle eût de boire. Il s'informa aussi des personnes de la maison, si on n'avoit pas quelque connoissance qu'elle eût été mordue, on l'assura que jamais elle ne l'avoit été; de plus il ne paraissoit sur le corps de cette pauvre fille aucune trace de morsure, de plaie, de cicatrice qui pût confirmer ces soupçons. M. Bonafos ne douta plus alors que cette *hydrophobie* ne fut spontanée, & qu'elle ne fut occasionnée par la malignité de la fièvre dont elle étoit attaquée. La malade ne pouvant avaler aucune sorte de boisson, il prescrivit des bols avec le camphre, le castoreum, le nitre & le laudanum, elle les avaloit assez bien, & fit insister sur l'usage des lavemens. Tous ces symptômes allèrent en augmentant, les angoisses, les agitations, les convulsions devinrent plus violentes, le pouls devint petit, intermittent; enfin à l'entrée du septième jour de la maladie, & à la fin du deuxième de l'*hydrophobie* confirmée, tout-à-coup dans une violente convulsion, la malade se leva droite sur son lit: le moment d'après elle retomba par son propre poids, & mourut sur-le-champ.

On lit dans les *Annales de Breslau*, année 1719 l'histoire d'une fièvre épidémique, accompagnée de l'horreur de l'eau, qui regna sur les enfans pendant un mois entier.

Salmuth, *Centurie* 3 *observation* 52. parle d'un célèbre buveur, attaqué d'une fièvre nerveuse, qui quoique tourmenté d'une soif violente, & qu'il desirât ardemment de boire, trembloit de tout son corps lorsqu'il approchoit de ses lèvres un verre qui contenoit quelque liquide. Lentinus, *Observat. de médic. fascicule* 1. *p.* 57, 1764, parle d'un vieillard qui s'étant exposé à une pluie abondante ayant fort chaud, fut attaqué d'une fièvre rémittente maligne, accompagnée de délires violens & d'*hydrophobie* dont on vint cependant à bout de le guérir. Salius Diversus fait mention d'une femme attaquée d'une fièvre pestilentielle, puis dyssentérique qui quoiqu'elle eût sa raison, prit les liquides tellement en horreur, qu'elle ne pouvoit même supporter la présence de ceux qui buvoient devant elle. *De febre pestil.* cap. 19, p. 362. Cette malheureuse femme périt le huitième jour après l'invasion de l'*hydrophobie*; ce qui est à remarquer, parce qu'en général les personnes attaquées d'*hydrophobie* à la suite d'une morsure faite par un aminal enragé passent rarement le quatrième jour. On lit dans les *Medical Essays* t. 1. § 29. p. 283, une observation du docteur Innès, sur une *hydrophobie* avec convulsion, survenue à un jeune homme attaqué d'une inflammation à l'estomac, & qui fut guérie par des saignées abondantes & répétées. On trouve dans le même ouvrage l'histoire d'une fille attaquée d'une fièvre violente & d'une esquinancie à laquelle survinrent des convulsions pendant lesquelles elle eut une impuissance absolue de boire. On a observé en Italie la même horreur pour les liquides dans une fièvre ardente. (*Voyez Giornale di Medicina*, t. 11. Gott. Anz. n°. 6. 1765. Les fièvres exanthématiques ne sont pas exemptes de ce symptôme. Le docteur James dit qu'il est survenu dans la petite vérole le second jour de l'éruption. *Treatise on canine Madnell.* 1760, p. 2. Brogiani, *Tractatus de veneno animantium*, p. 101, dit l'avoir observé & guéri deux fois, 1°. dans une rougeole dans laquelle les pustules occupant la gorge, le malade s'abstint pendant trente heures de toute espèce de boisson & de nourriture; 2°. dans une fièvre scarlatine, le jeune homme qui en étoit attaqué commença, le huitième jour de la fièvre qui étoit accompagnée d'un mal de gorge très-violent, à avoir en aversion toute espèce de liquide, & cette aversion fut si forte pendant deux jours qu'il refusoit avec colère les bouillons & tous les liquides qu'on lui présentoit. (*Voyez* aussi les éphémérides des cur. de la nat. t. 3. obs. 205 où il est parlé d'une *hydrophobie* passagère qui eut lieu dans une esquinancie varioleuse.

11°. A la suite de la morsure d'hommes & d'animaux qui n'étoient pas enragés, mais seulement dans

un accès de colère, Malpighi raconte l'histoire de sa mère qui devint *hydrophobe* à la suite d'une morsure que lui fit sa fille dans un accès d'épilepsie; M. Pouteau, celle d'un homme qui dans une violente colère en mordit un autre, lequel devint enragé. M. Coquereau, médecin de Paris, a été témoin d'un fait entièrement semblable, & la personne qui avoit été mordue, périt de la rage. Manget cite l'exemple d'un prêtre qui fut attaqué de la rage pour avoir été mordu par un simple fébricitant. Suivant Zuinger, un enfant mourut de la rage, à la suite d'une morsure faite par un chien qui n'étoit pas attaqué de la rage. Un jeune homme de 29 ans se mordit le doigt dans un violent accès de colère, il devint tellement *hydrophobe* en 24 heures, qu'au seul nom de l'eau, il entrait dans des convulsions si violentes qu'il paroissoit qu'on l'étrangloit; enfin il périt étant devenu maniaque & entièrement furieux. (*Voyez* Ephémer. des curieux de la nature. Dec. 3 à 9 & 10. append. pag. 249.

12°. On lit dans le *journal de Médecine*, t. 16, janvier, 1762, p. 23, qu'une femme dans onze grossesses a éprouvé dès le moment de la conception pendant les quatre premiers mois, une *hydrophobie* spontanée, si forte qu'elle ne pouvoit même souffrir que les autres bussent en sa présence, & que le bruit de l'eau lui étoit insupportable.

M. Chrétien-Frédéric Sielig, rapporte dans une thèse l'histoire d'une *hydrophobie* survenue à un enfant pour avoir mangé des fruits de hêtre. *De hydrophobiâ ex esu fructuum fagi*, 1762 in-4. Ces faînes avoient été cuites légèrement dans un four dans lequel on faisoit fondre de l'étain, & le malade en avoit mangé une grande quantité, quatre jours avant la visite de M. Sielig le père. Dès le lendemain il avoit été attaqué d'engourdissement des membres, de tristesse, & de la crainte de toute substance liquide, l'urine étoit rouge, enflammée & déposoit un sédiment abondant, épais, blanc, qui ressembloit à l'émulsion des fruits de hêtre. Il y avoit du délire, & il sortoit de la bouche une salive écumeuse, le malade périt à la fin du cinquième jour, sa mort fut tranquille, quelques heures auparavant il vomit une bile porracée.

Nous aurions pu citer un plus grand nombre de faits pour prouver l'existence de l'*hydrophobie* sans morsure antécédente. Je pense que ceux que j'ai rapportés, suffisent. Stalpart Vander Wiel qui a examiné cette question, cite au nombre des auteurs qui croient à l'existence de cette maladie, Cœlius Aurelianus, Avicenne, Ponzettus, Paré, Rudius, Félix Plater, Joseph de Aromatoriis, Zacutus Lusitanus, Luc. Schroekius (Voyez *C. Stalpartii Vander Wiel, observat. rarior. Centur.* 1. t. 1. p. 414 & seq.) Nous finirons par les deux passages suivans.

Cœlius Aurelianus de la secte des méthodiques, s'explique de la maniere suivante: *Possibile est sine manifestâ causâ hanc passionem corporibus innasci, cum talis fuerit strictio sponte generata, qualis à veneno.* Guy Patin, qui avoit vu plusieurs fois l'*hydrophobie* survenir dans différentes maladies, sans qu'il y eût eu de morsure antécédente, & entre autres chez un gentilhomme breton âgé de dix-neuf ans, & chez M. Guillemeau son confrere, âgé de 68 ans, s'exprime de la manière suivante, *Æque nascitur hydrophobia, sive rabies, à causa interna, quàm ab externa, pravus enim humor facile degenerat & per corruptionem induit naturam veneni.* (*Voyez* lettre 424e., t. 3. p. 196.

(Andry.)

HYDROPHTHALMIE. (*Pathologie.*) (*Voyez* Hydropisie de l'œil, au mot Œil dans cet ouvrage, & dans le Dict. de Chirurgie.

(Mahon.)

HYDROPHYSOCÈLE. (*Pathologie.*) (*Voyez* Hydropneumatocèle.)

(Mahon.)

HYDROPIQUES. (eau des) (*Méd. prat.*)

Parmi les nombreux auteurs qui ont parlé de l'hydropisie, presqu'aucun n'a fait mention de la nature du liquide qui remplit les différentes cavités dans lesquelles siège cette maladie. Il semble même que le plus grand nombre n'ait pas senti l'importance de cet objet, & qu'ils n'aient pas cru qu'il fût même utile de s'en occuper. Une réflexion simple est cependant suffisante pour concevoir les avantages qui résulteroient de cette connoissance; la composition de la liqueur qui constitue les épanchemens, tient nécessairement à l'origine d'où elle vient, ou à l'ordre des vaisseaux qui lui ont donné naissance, & aux effets qu'elle peut produire dans le lieu où elle est amassée; & à la suite des symptômes qui en annoncent la présence, & à celle des accidens qu'elle peut faire naître. Ces considérations sont assez fortes pour faire sentir la nécessité de rechercher, par des expériences exactes, quelle est la nature intime des liqueurs contenues dans les différentes cavités attaquées d'hydropisie. Pour remplir convenablement cette tâche, il faudroit analyser un grand nombre de ces liquides & les prendre dans tous les cas possibles d'hydropisie; car on sent bien qu'une seule analyse ne pourroit être regardée que comme un fait isolé.

Persuadé de cette vérité, depuis que je m'occupe de l'étude de l'homme physique & de ses maladies, je n'ai négligé aucune occasion d'examiner l'eau des *hydropiques*, j'ai comparé au moins vingt de ces liquides les uns aux autres, & je dois dire que j'y

ai toujours trouvé des caractères & une nature uniformes. Cette eau est toujours plus ou moins visqueuse, collante, muqueuse, plus ou moins colorée en jaune, plus ou moins trouble & chargée de flocons, d'une saveur douceâtre, un peu salée, sans odeur autre que l'odeur fade qu'on connoît à tous les liquides animaux. Sa consistance, sa couleur, la quantité des flocons varient suivant le temps pendant lequel elle a séjourné dans la cavité où elle est amassée. Je dois dire cependant que c'est de l'eau abdominale ou répandue dans le ventre, dans l'espèce d'hydropisie que les médecins nomment *ascite*, que j'ai fait un plus fréquent examen. J'ai examiné aussi celle de plusieurs hydropisies enkistées & celle de l'hydrocèle. J'ai deux fois analysé de l'eau trouvée dans le péricarde & dans la plévre, j'y ai reconnu des caractères semblables à la liqueur *ascite*, & il me paroît que c'est toujours le même liquide, sorti du même ordre de vaisseaux qui forme la matière des hydropisies, quelle que soit la cavité où on les considère, & la cause qui leur donne naissance. Cette liqueur, qui semble ne différer dans les divers cas de maladies *hydropiques*, que par la proportion des principes qu'elle tient en dissolution, est de l'albumine plus ou moins étendue d'eau, contenant quelques flocons de la même matière concretée & solidifiée, d'autant plus abondans qu'elle a séjourné plus long-tems dans les cavités du corps, tenant ordinairement un peu de soude & quelques atômes de muriate & de phosphate de soude, & présentant toujours des traces de soufre dans sa composition. On croit, mais à-coup-sûr, sans preuves exactes, que c'est la même humeur que celle qui circule dans les vaisseaux lymphatiques, & qu'on connoît sous le nom de lymphe.

Il faut observer que la liqueur qui forme les hydropisies ne se pourrit jamais dans les cavités bien fermées qu'elle distend; j'en ai vu tirer des ovaires après plusieurs années de séjour, & qui étoit douce comme dans son état naturel. On conçoit, d'après cet exposé, comment l'eau des *hydropiques* se coagule au feu, ainsi que par l'addition des acides & de l'alcool; comment elle décompose les sels calcaires & les dissolutions métalliques; pourquoi elle verdit les couleurs bleues végétales, pourquoi après un long séjour dans quelques cavités elle contient des flocons d'albumine solidifiée par l'oxigène qu'elle a absorbé. (*Voyez* le mot Albumine dans ce Dictionnaire; & le même mot, dans le Dictionnaire de Chimie.)

Mais si l'eau des *hydropiques* ne se pourrit point dans les cavités fermées où elle est contenue, elle est susceptible de s'altérer lorsqu'elle a le moindre contact de l'air; c'est ainsi que se corrompt la portion d'eau qui revient quelquefois trop vîte après la ponction, & lorsque quelques bulles d'air atmosphérique ont pénétré dans le ventre.

Les propriétés exposées ici prouvent que la liqueur des hydropisies est une dissolution plus ou moins saturée d'*albumine* dans l'eau, unie à quelques parcelles de matières salines phosphoriques, de soude & de soufre. Pour mieux les faire connoître, je joindrai à ces généralités une analyse particulière d'un de ces liquides retiré par la ponction du ventre d'un homme de 40 ans, dont l'ascite étoit due à des obstructions.

Cette liqueur avait une couleur jaune citrine; une odeur fade & une saveur salée comme celle du serum du sang ordinaire.

Expérience I. Huit onces de cette liqueur chauffée sans eau, jusqu'à l'ébullition, s'est coagulée en masses d'un jaune de soufre, tremblantes & comme gélatineuses. Il est resté une once cinq gros quarante-deux grains d'un liquide qui n'avait qu'une très-légère couleur jaune.

Expérience II. Parties égales de la liqueur de l'hydropisie & d'eau distillée, chauffées jusqu'à l'ébullition, sont devenues opaques sans se coaguler & même sans se diviser en grumeaux. Il s'est formé à la surface une pellicule jaune assez forte: il s'était attaché au fond du vase une portion de matière solide & tenace comme cela arrive à du lait que l'on fait chauffer.

Expérience III. On a mis sur la matière coagulée (Expérience I.) huit onces d'eau distillée qu'on a fait bouillir pendant un demi-quart d'heure. La matière solide a blanchi, l'eau a pris une couleur jaune, & a acquis la propriété de mousser fortement par l'agitation. La matière coagulée est devenue transparente & comme gélatineuse. On a répété quatre à cinq fois de suite l'ébullition de l'eau à la dose d'une livre sur cette matière coagulée. On a fini par la dissoudre entiérement; il a fallu pour cela près de six livres d'eau. Il devait y avoir à-peu-près six onces de cette matière. (*Voyez* Expér. I.)

Expérience IV. Quatre onces de serum mis avec huit onces d'alcool ont été coagulées; l'alcool a pris une forte couleur jaune, & le coagulum n'a conservé qu'une légère couleur citrine; celui-ci pesait après avoir été exprimé entre des papiers brouillards, quatre gros six grains. Il a pris une couleur jaune foncée, en se desséchant.

Expérience V. La dissolution alcoolique ou l'alcool qui avoit servi à coaguler le serum, étoit blanchie par l'acide muriatique oxigéné, & devenoit ensuite susceptible de précipiter le muriate de baryte, ce qu'elle ne faisoit pas auparavant. Ceci annonce que du soufre, contenu dans cette liqueur, a été converti en acide sulfurique par l'oxigène de l'acide muriatique oxigéné.

Expérience VI. La dissolution alcoolique a été mise dans une cornue & évaporée à une douce chaleur ; l'alcool a passé clair, & ce qui restoit dans la cornue, étoit très-jaune. Cette liqueur restée dans le cornue à la dose d'environ une once, moussoit beaucoup pendant l'ébullition, sur-tout à la fin. Elle présentoit, quant à cette propriété, l'effet d'une dissolution de savon ou de bile. L'alcool distillé avoit l'odeur de bœuf cuit, mêlé à l'eau, il ne se troubloit point ; il ne précipitoit pas non plus la dissolution de muriate de baryte ; mais mêlé avec une portion d'ammoniaque bien pure & de muriate de baryte, & renfermé dans un vase exactement bouché, contenant de l'air exempt d'acide carbonique & agité fortement, il s'est fait un précipité de sulfate de baryte.

Ceci prouve que le serum contient du soufre, que ce soufre a été dissous par l'alcool & qu'il est monté avec lui pendant la distillation. L'addition de l'ammoniaque dans l'alcool avoit pour objet de déterminer plus promptement la combustion du soufre pour former du sulfate d'ammoniaque qui est ensuite décomposé par une double attraction de l'acide muriatique & de la baryte. Cet effet est très-prompt, tandis qu'il n'a pas lieu ou que très-lentement, lorsqu'on n'y met point d'ammoniaque ou un autre alcali. On s'en est servi parce qu'il est facile de l'obtenir pure, c'est-à-dire, exempte d'acide sulfurique & carbonique auxquels les autres alcalis sont toujours plus ou moins combinés.

Expérience VII. La liqueur alcoolique en s'évaporant avoit laissé sur les parois de la cornue des traces jaunes ; la liqueur qui restoit, comme nous l'avons déjà dit, à la dose d'une once contenoit quelques portions de matière semblable à celle qui adhéroit à la cornue. Cette liqueur avoit un peu l'odeur de l'urine chaude, elle étoit alcaline. L'acide muriatique simple en séparoit des flocons ; l'alcool en séparoit aussi ; les flocons formés par l'acide muriatique nageoient au-dessus, & ceux que l'alcool avoit séparés tomboient au fond ; cette différence ne vient point de la pesanteur différente dans les précipités ; il est vraisemblable qu'elle est due à ce que la liqueur où l'alcool avoit été mis, étoit moins dense que celle où il y avoit de l'acide muriatique.

Expérience VIII. On a essayé en vain différens procédés pour découvrir la bile, que plusieurs phénomènes physiques sembloient annoncer dans l'eau de l'hydropisie. Ce qui restoit dans la liqueur (Expér. VI.) qui en a été séparé par l'acide muriatique & l'alcool, étoit encore une portion d'albumine qui s'étoit dissoute d'abord dans l'alcool à la faveur de l'eau. Car sur quatre onces de liqueur séreuse mêlée avec huit onces d'alcool, il y a au moins trois onces & quelques gros d'eau ; or, cette quantité d'eau se mêle à l'alcool, & forme une espèce d'eau-de-vie dans laquelle peut se dissoudre une certaine quantité d'albumine qui peut de nouveau être précipitée par l'alcool, lorsqu'elle est mêlée à moins d'eau, comme on vient de le voir.

Expérience IX. Les propriétés physiques, l'espèce de viscosité de la liqueur, ayant fait présumer qu'elle devoit contenir de la gélatine, on a pris en vain les moyens suivans, pour en démontrer l'existence. Après avoir fait coaguler les huit onces de serum dans l'expérience I, on se rappelle qu'il est resté une once cinq gros quarante-deux grains de liqueur dans laquelle devoit se trouver la gélatine, car on sait que la coagulation par le feu sépare l'albumine sans toucher à la gélatine : la liqueur non coagulée a été évaporée très-doucement & à différentes reprises en la laissant chaque fois refroidir, pour voir si elle ne se prendroit pas en gelée. A mesure que l'humidité s'évaporoit, il se formoit à la surface une pellicule assez forte, de couleur jaune ; c'est ainsi que s'est comportée la liqueur depuis le commencement de l'évaporation, jusqu'à la fin, sans donner aucun signe de gélatine par le refroidissement : il faut donc que cette matière n'y existe point ou que si la liqueur des *hydropiques* en contient, ce soit en si petite quantité, qu'il est impossible de la découvrir.

Expérience X. Comme par une longue ébullition la matière coagulée par la chaleur, ou l'albumine concrete, se dissolvoit dans l'eau (Expér. I & III), on avoit pensé que cette dissolution pourroit se prendre en gelée après une évaporation convenable. Cela paroissoit d'autant plus vraisemblable que cette dissolution avoit l'apparence & l'aspect tremblant des gelées ; mais toutes ces présomptions ont été sans succès à l'expérience, car la liqueur n'a donné par une évaporation ménagée, que des pellicules coriaces, ainsi que celle qui est restée après la coagulation du serum entier des *hydropiques*.

Quant au soufre, il n'y a pas de doute qu'il n'y soit contenu ; l'expérience VI, la couleur noire, violette, que le serum donne à l'argent, en sont des preuves suffisantes.

Ces expériences font voir aussi que la matière du serum après avoir été séparée de l'eau par la chaleur, n'est point rendue, par-là, entièrement indissoluble dans ce fluide, que sa dissolubilité est seulement beaucoup diminuée ; cette permanence de dissolubilité est bien prouvée par la portion de cette matière qui reste constamment dissoute dans l'eau naturelle au serum, & qui ne se coagule point quelle que soit la chaleur qu'on lui applique.

Il est vraisemblable que si la dose d'oxigène qui est la cause principale de la coagulation du serum étoit plus grande, la dissolubilité seroit nulle ; &

j'ai fait voir à l'article *albumine* que l'on pourroit juger du degré d'oxidation de cette matière par celui de sa dissolubilité dans l'eau.

Si l'on n'a pas pu découvrir de phosphate de chaux dans le charbon de ce serum, c'est qu'on n'a opéré que sur de petites quantités; cependant je puis inférer des expériences que j'ai tentées sur ce point, que le phosphate de chaux y est bien moins abondant que dans beaucoup d'autres substances animales.

(FOURCROY.)

HYDROPISIE. (*Ordre nosolog. & pathologie.*) *Hydrops.*

Le second ordre (*intumescentiæ*) de la troisième classe (*Cachexiæ*) de la nosologie de Cullen, est formé de quatre sections. Dans la seconde, (*intumescentiæ flatuosæ*) se trouve (genre soixante-neuvième) la tympanite, que l'on est convenu de regarder comme une *hydropisie*. La troisième section (*intumescentiæ aquosæ sive hydropes*) renferme les *hydropisies* proprement dites, sous sept genres, depuis le soixante-onzième jusqu'au soixante-dix-septième inclusivement. Ces *hydropisies* sont: l'anasarque, l'hydrocéphale, l'hydrorachitis *ou* spina-bifida, l'hydrothorax, l'ascite, l'hydrométra, & l'hydrocèle.

L'*hydropisie* est un épanchement d'eau ou de sérosité, qui se fait, soit dans une cavité du corps, soit dans la substance même de quelque organe, soit enfin dans le tissu cellulaire. Il n'est aucune région du corps qui en soit exempte, & on peut dire qu'elle ne respecte ni l'âge ni le sexe.

Cette maladie, une des plus fréquentes & des plus fâcheuses qui affligent les animaux, & plus particulièrement encore l'homme, est en même-temps une des plus difficiles à traiter, à raison de la variété de ses causes, & de l'ambiguité de ses signes. Arétée disoit donc avec bien de la vérité: *que très-peu d'hydropiques guérissoient; & que c'étoit plutôt alors par une sorte de bonheur, & par la protection des Dieux, que par les secours de la médecine.*

Nous observerons, en traçant le tableau des différentes espèces d'*hydropisies*, l'ordre qui nous paroît le plus simple: c'est celui des régions du corps.

De l'hydrocéphale.

Hydrocéphale signifie, à proprement parler, *hydropisie* de la tête. Cependant on ne se sert pas toujours de ce terme pour désigner un amas d'eau dans cette partie; mais seulement lorsque cet épanchement est joint à une flexibilité & à une expansion des os du crâne, qui rendent le volume de la tête beaucoup plus considérable. Ainsi l'épanchement que l'on observe, après certaines léthargies & apoplexies, dans les ventricules du cerveau, n'est point une hydrocéphale.

Quoiqu'il puisse s'amasser, à toutes les époques de la vie, de la sérosité entre les tégumens communs & la boëte osseuse; cependant on observe très-rarement cette maladie chez les adultes, & cette espèce d'hydrocéphale n'a guères lieu que chez les très-jeunes sujets. Tout le monde sait, que quelquefois le fœtus même y est sujet, & que cette augmentation du volume de la tête rend l'accouchement extrêmement difficile, & même tout-à-fait impraticable, ensorte que, pour qu'il se fasse, il faut de toute nécessité que les membranes qui contiennent la sérosité se rompent, soit par les efforts de la mère, soit par les manœuvres de l'accoucheur.

L'hydrocéphale vient le plus ordinairement après la naissance: & il faut s'opposer de bonne heure à ses progrès, parce que plus tard, on auroit beaucoup plus de peine à les arrêter. La boëte du crâne n'étant pas entièrement osseuse chez les jeunes sujets; les membranes qui remplissent les intervalles entre les os disjoints étant même assez considérables, & ne s'ossifiant qu'au bout d'un tems plus ou moins long, doit-on s'étonner que, lorsque de la sérosité s'épanche dans la carité du crâne, les os s'écartent alors de plus en plus les uns des autres, & que les membranes s'étendant, le volume de la tête augmente énormément, ainsi que des observations multipliées en font foi?

On distingue l'hydrocéphale externe & l'hydrocéphale interne. La première de ces deux espèces a lieu, lorsque l'eau s'épanche entre les tégumens communs, ou entre ceux-ci & le crâne. L'interne est celle dans laquelle la sérosité s'amasse dans la cavité même du crâne, & dans les différentes parties de cette cavité. Il paroît que Celse ne connoissoit que l'hydrocéphale externe. D'autres médecins non moins recommandables doutent au contraire de son existence, ou au moins la regardent comme infiniment rare. Louis Petit (mém. de l'acad. des scienc. 1718.) dit n'avoir vu d'épanchement de cette nature que dans les ventricules du cerveau: & il est certain, en effet, que les observations d'hydrocéphales externes non accompagnées d'un amas d'eau dans la cavité même du crâne ne sont rien moins que communes. Une autre raison de le croire, c'est qu'Aétius, parlant de l'hydrocéphale, & distinguant ses deux espèces, dit qu'il s'amasse; à la vérité, dans l'externe une sérosité claire, mais quelquefois aussi une matière bourbeuse & sanguinolente; que les coups ou les contusions en sont une des causes non douteuses, en brisant les vaisseaux & occasionnant l'épanchement du sang, ce qui a lieu surtout

par les manœuvres groſſières employées lors de l'accouchement. Stalpart-Vander-Wiel ne dit pas ſeulement que des hydrocéphales externes viennent de violence ou d'autre cauſe externe : mais il ajoute qu'on trouve alors une matière limoneuſe ſanguinolente & trouble, tandis que, dans les hydrocéphales internes, la ſéroſité épanchée eſt toujours claire & limpide. Au reſte, on eſt dans l'erreur, quand on prend pour des hydrocéphales ces ſortes d'échymoſes qui ſont l'effet d'un travail laborieux ; d'autant plus que le traitement propre aux échymoſes guérit ces hydrocéphales prétendues. Il ſurvient auſſi quelquefois à la région occipitale des enfans nouveau-nés des tumeurs molles & d'un aſſez grand volume. Ces accidens ne tardent guères à devenir mortels. Cependant on ne doit pas les regarder comme des hydrocéphales, ſi le reſte de la tête n'eſt point déformé : quoiqu'il ſoit d'ailleurs très-vraiſemblable, que les unes & les autres ont entre elles aſſez d'affinité. En effet, les jeunes ſujets meurent promptement quand on ouvre ces tumeurs, qui contiennent une ſéroſité qui a des communications ſenſibles avec celle qui ſe trouve épanchée dans les ventricules du cerveau.

L'hydrocéphale interne, la plus ordinaire, eſt celle où l'eau s'épanche dans les ventricules du cerveau. Il eſt très-difficile que cet épanchement ait lieu entre le crâne & la dure-mère, parce que l'un adhère à l'autre trop fortement. Il n'en eſt pas de même de la dure-mère & de la pie-mère qui, quoique contiguës, ne font point un, & peuvent être ſéparées d'une manière ſenſible par l'interpoſition, ſoit morbifique, ſoit artificielle, de l'air, ou d'une ſéroſité quelconque, dans le rézeau cellulaire de l'arachnoïde. Vanſwieten cite une obſervation, rapportée par Velſe (Corn. Henr. Velſe, diſſertat. miſcell. anat. pract. pag. 39.), dans laquelle ſe trouvent réunies toutes les eſpèces d'hydrocéphale.

La quantité de ſéroſité que l'on trouve dans les ſujets morts de cette maladie eſt quelquefois très-conſidérable. Veſale l'a vue de 9 livres ; Tulpius de 5 ; un autre de 24. Il eſt bien étonnant que cet énorme volume d'eau contenue dans la tête n'empêche pas ces malades de vivre, quelquefois même aſſez long-tems, tandis que quelques onces de ſang extravaſé à la bâſe du crâne occaſionnent ſubitement la mort. Il eſt vrai que l'hydrocéphale ſe forme peu-à-peu, & que les os & les membranes qui forment alors la boëte du crâne ſe prêtent à une extenſion graduée. Il eſt peut-être encore plus étonnant que, chez quelques individus, l'action des ſens ſe conſerve, malgré l'altération de l'organiſation du cerveau, ſoit par la preſſion très-forte que l'eau exerce, ſoit par l'énorme diſtenſion des ventricules qui ſemble avoir fait diſparoître le cerveau, même aux yeux des gens de l'art. Ajoutez à cela que l'on a vu le volume de la tête augmenter, quoique les os euſſent déjà acquis une aſſez grande ſolidité, proportionnellement à l'âge du ſujet. Hildan avoit vu un hydrocéphale, âgé de 18 ans, dont la maladie avoit commencé à 3, à la ſuite d'une maladie aiguë. Son crâne ne paroiſſoit point membraneux, mais dur & ſolide dans toutes ſes parties. Cet homme parloit diſtinctement : mais il avoit fort peu d'intelligence, & il étoit ſujet à de violens accès d'épilepſie.

L'évacuation de l'eau, épanchée dans les cavités du cerveau, doit être regardée comme une choſe impraticable, lorſque la quantité du liquide eſt déjà conſidérable. En effet, la ponction ne ſauroit avoir lieu, puiſqu'il faudroit que l'inſtrument pénétrât toute la ſubſtance cérébrale, & même le corps calleux. On ne peut guères non plus eſpérer la réſorption, même quand la quantité du liquide ſeroit beaucoup moindre, puiſqu'elle ne s'eſt ainſi accumulée que par le défaut de réſorption. Le médecin doit donc réunir tous ſes efforts pour attaquer la maladie dès ſes plus foibles commencemens, & recueillir pour cela tous les indices qui peuvent lui faire ſoupçonner avec fondement qu'elle a déjà pris naiſſance, ou même qu'elle pourra avoir lieu. Petit a obſervé que l'hydrocéphale paroiſſoit quelquefois après une dentition difficile, après de fortes convulſions, ou après une affection vermineuſe. Lorſque la maladie commence, les lèvres & les paupières ſont agitées par de légères convulſions ; les malades ſe mordent les lèvres, grincent des dents, ſe frottent le nez ; leur ventre eſt ou trop ſerré, ou trop relâché ; leurs yeux paroiſſent éteints, leurs pupilles dilatées ; ils ſont pâles, foibles, triſtes, languiſſans. Le ſigne principal eſt, ſi les malades ſont engourdis & enclins au ſommeil, ce qui annonce un commencement de compreſſion du cerveau par l'amas de la ſéroſité : bientôt, le mal faiſant des progrès, les os du crâne commencent à s'écarter les uns des autres, le volume de la tête augmente, & la nature de la maladie n'eſt plus alors douteuſe. Tous ces ſignes dénotent que les fonctions du cerveau s'embarraſſent de plus en plus ; & ces ſignes deviennent plus ſenſibles à meſure que le tems s'avance, en ſorte que ce que l'on appercevoit à peine à l'époque de quelques mois ne laiſſe plus aucune incertitude lorſque l'année s'eſt écoulée. Un ſigne que l'on remarque ſouvent, c'eſt que ces malades ne peuvent ſoutenir leur tête droite, ſans que cette poſition ne leur arrache des cris ; & que s'ils la poſent commodément un peu en arrière, ils ſe taiſent ſur le champ, ſont tranquilles, & dans un état d'inſenſibilité. Les ſignes que nous venons de rapporter ſont même ſuffiſans, ſelon Van-Swieten, pour que l'on puiſſe annoncer un amas de ſéroſité dans les ventricules du cerveau, quoique le volume de la tête ne ſoit pas très-augmenté. Hippocrate, en décrivant les ſignes de la préſence de l'eau dans la tête, ne parle point de l'augmen-

tation de volume ; mais l'on seroit en droit de conclure seulement de ce qu'il dit, ainsi que de sa méthode de traitement, qu'il ne parle point de l'hydrocéphale des jeunes sujets, chez lesquels les os sont encore susceptibles d'extension, mais des épanchemens qui ont lieu dans le cerveau des sujets adultes. Les signes décrits par Hippocrate sont : *une douleur aiguë vers le sinciput & vers les tempes, & quelquefois dans une partie de la tête ;* le frissonnement & la fièvre ; les yeux douloureux, couverts de brouillards, la pupille très-fendue, les objets vus doubles, & ; quand ces malades se levent, des vertiges avec obscurcissement de la lumière Ces phénomènes se déduisent facilement de l'état des organes que présente l'ouverture des cadavres : puisqu'on trouve la dure-mère fortement adhérente au crâne, la base du crâne applanie & comme déprimée, & les orbites, ainsi que les yeux eux-mêmes, s'exprimant à l'extérieur. Les jeunes sujets ne peuvent rendre autrement que par des cris les sentimens de mal-être qu'ils éprouvent : encore deviennent-ils, au bout d'un certain tems, insensibles ; & alors ils ne pleurent plus.

Lorsque les signes dont nous venons de parler font présumer l'hydrocéphale interne, il faut raser les cheveux, employer deux ou trois fois chaque jour de légères frictions que les malades supportent fort bien, & le reste du tems couvrir la tête d'un emplâtre souple & aromatique, tel que celui de mélilot. On frictionnera avec plus de force le derrière des oreilles, parce qu'on a remarqué bien des fois que cette région laissoit échapper une quantité d'humeur, dont la répercussion imprudente affectoit le cerveau & en troubloit les fonctions. On peut encore aiguiser l'emplâtre de mélilot, avec un dixième de l'emplâtre employé pour les vésicatoires. Des sachets remplis d'herbes aromatiques, avec une certaine quantité de sel marin décrépité, peuvent aussi être de quelque utilité ; de même que des bonnets de cuir qui soutiennent plutôt les os pour les empêcher de s'écarter, qu'ils ne compriment la tête. Mais ce dernier moyen ne convient que dans le commencement de la maladie : car, lorsque le volume de la tête est très-augmenté, on doit craindre qu'une telle compression, quelque légère qu'elle soit, ne produise une apoplexie mortelle.

On purgera fréquemment les malades, afin de faire prendre aux humeurs une direction opposée, & de faire repomper la sérosité extravasée, en augmentant l'action résorptive des veines.

Si l'eau est épanchée entre les tégumens communs & la boëte du crâne, on lui donnera issue par des scarifications, & encore plus au moyen du cautère actuel, dont l'ouverture se ferme moins promptement, & laisse écouler l'eau plus graduellement & plus complettement. On peut aussi évacuer l'eau, qui s'est amassée entre les ménynges, en perçant le crâne : mais on doit craindre alors que les os ne s'affaissent & ne compriment le cerveau. Au surplus, les observations des meilleurs praticiens tendent toutes à prouver que cette opération, dans les cas d'hydrocéphale interne, est constamment suivie de la perte plus ou moins prompte des malades : & elle ne peut être encore moins de quelque avantage, ainsi que nous l'avons déjà fait sentir, lorsque le liquide extravasé s'est épanché dans les ventricules du cerveau ou dans quelque autre région profonde de cet organe.

Tel est le traitement que l'on a reconnu jusqu'à présent comme plus convenable dans les hydrocéphales tant externes qu'internes, sinon pour parvenir à une guérison complette, du moins pour pallier le mal, & prolonger l'existence des malades, quelque misérable qu'elle soit. Il est vraiment déplorable que les efforts des médecins contre cette espèce d'hydropisie ne soient pas récompensés par un succès digne du zèle qui les anime. Nous verrons, au reste, que dans plusieurs autres espèces le même malheur les poursuit également.

Du spina bifida.

Le spina bifida est une espèce d'*hydropisie* très-analogue à l'hydrocéphale. Il consiste, le plus communément, dans une tumeur molle, souvent transparente, qui prend sa naissance dans la cavité de la colonne épinière, tantôt vers la nuque, tantôt au milieu du dos, tantôt au bas, tantôt à la région lombaire & à l'os sacrum, quelquefois dans deux endroits à-la fois. Bidloo, Valsalva & Camper ont vu le spina bifida occuper toute la longueur de l'épine.

Quoique la plupart des enfans attaqués du *spina bifida* naissent avec les pieds contournés, comme Stalpar van der Wiel l'a observé : cependant, selon la remarque de Morgagni & de Camper, cette difformité n'est pas générale & sans exception.

Nous ne croyons pas devoir réfuter l'opinion de ceux qui regardent le *spina bifida* comme le produit de l'imagination dépravée de la mère. Nous l'abandonnons au ridicule qui en a déjà fait justice.

Le *spina bifida* a été ainsi nommé, avec beaucoup de raison, parce qu'il paroît y avoir écartement des vertèbres, & conséquemment dans la suite de leurs apophyses ou épines. Mais cet écartement apparent ne provient, selon Camper, que du défaut même des parties intermédiaires, ou des corps des vertèbres ; en sorte que les tégumens, disparoissant aussi, laissent appercevoir une membrane fine & d'un rouge clair, qui recouvre la moëlle épinière. La peau qui reste a l'apparence d'une membrane épaisse, & dont la couleur n'est point uniforme ; elle

elle ne conſerve ſon apparence de peau, que lorſque le *ſpina bifida* eſt très-circonſcrit. Camper fit cette obſervation ſur un enfant qui avoit un double *ſpina bifida*. Ces deux tumeurs communiquoient enſemble & avec la tête : quand on comprimoit l'une, l'autre augmentoit ; & la compreſſion de la plus grande faiſoit refluer la féroſité vers la tête, dont le volume augmentoit alors. Ce vice d'organiſation dans la ſtructure de la colonne épinière exiſtant, il ne doit plus paroître étonnant que le *ſpina bifida* ſe manifeſte alors dès la naiſſance, & qu'il préſage une mort certaine. On le rencontre très-communément ; & on obſerve quelquefois, dans ces circonſtances, que la moëlle de l'épine & pluſieurs faiſceaux de nerfs ſont adhérens à l'intérieur de la tumeur, de telle manière que la continuité de la moëlle paroît être rompue, & une portion de ſa ſubſtance anéantie. Tulpius dit qu'elle lui a ſemblé comme ſi elle eût été déchirée, & que les rameaux nerveux euſſent été éparpillés dans la tumeur. Ruiſch a penſé que ces jeunes ſujets n'avoient point de moëlle épinière.

Ce phénomène expliquoit avec beaucoup de vraiſemblance pourquoi il y avoit paralyſie des extrémités inférieures. Mais un examen plus circonſtancié des cadavres a appris que dans tous ces ſujets les nerfs ſciatiques ne ſont nullement altérés, tandis qu'au contraire chez quelques-uns dont les extrémités inférieures avoient joui de leur mobilité, on avoit trouvé après la mort la moëlle de l'épine entiérement détruite.

Voici ce que Camper dit avoir obſervé en particulier relativement à cet objet. Il trouva (en 1776, chez un très-jeune ſujet) que la tumeur du *ſpina bifida*, que le Cat appelle une hernie ſpinale, étoit un véritable défaut d'une partie de la colonne vertébrale & des tégumens, & qu'elle n'étoit formée que d'une ſeule membrane qui enveloppoit la moëlle épinière, & qui étoit diſtendue par un amas de féroſité pareille à celle qu'on obſerve dans les hydrocéphales qui ont leur ſiège dans les ventricules du cerveau, & nullement par le ſuc nerveux, comme quelques anatomiſtes l'ont cru. Cette membrane ne peut être ainſi tiraillée & diſtendue, ſans que les nerfs qui forment la *queue de cheval* ne s'affoibliſſent extrêmement, en ſorte qu'ils paroiſſent comme adhérens à leur enveloppe interne, & comme briſés dans cette enveloppe, tandis qu'ils ne ſont réellemens qu'affoiblis & diviſés autour de la tumeur ; juſqu'à ce que, ſortant entre les corps des vertèbres, ils aillent former par leur réunion les cordons des nerfs ſciatiques, cruraux & autres. La paralyſie des extrémités inférieures eſt plus ou moins caractériſée, ſelon le degré d'exténuation de ces nerfs ; & quand l'extenſion n'exiſte pas, ces extrémités ne ſont point paralyſées. La continuité des troncs des nerfs ſciatiques, &c. avec la moëlle épinière n'eſt point douteuſe, lorſqu'on commence par enlever l'épiderme ſans offenſer la tumeur. Alors cette tumeur étant bien gonflée, on apperçoit clairement les nerfs qui ſe répandent ſur ſes parois, & qui ſortent enſuite chacun par l'iſſue qui lui eſt deſtinée : au lieu que, ſi d'abord on crève l'enveloppe, la moëlle paroîtra être déchirée, & les nerfs deviendront inviſibles. Pour réſumer ce que nous venons de dire ſur le *ſpina bifida*, la reſſemblance de la féroſité que cette tumeur rend avec celle de l'hydrocéphale, la communication que l'on obſerve ſouvent entre la tumeur du *ſpina bifida* & le cerveau, prouvent que l'une & l'autre ne ſont que des variétés de la même maladie.

Il n'eſt point étonnant que l'ouverture du *ſpina bifida* ait été jugée dangereuſe & même promptement mortelle, par un très-grand nombre de médecins, ſurtout par ceux qui regardoient le fluide qu'il contient comme fourni par les nerfs. Cependant elle a eu lieu quelquefois ſans être ſuivie d'aucun accident, ſi ce n'eſt une très-grande foibleſſe des malades. Dans l'obſervation que cite Camper, un *ſpina bifida* de la groſſeur d'une bouteille, & ſi tranſparent qu'il laiſſoit appercevoir les rayons du ſoleil & de la lumière d'une chandelle, avoit été évacué par le moyen de la ponction. Il ſe remplit de nouveau dans l'eſpace de très-peu de jours : mais le malade fut extrêmement affoibli pendant les vingt premiers jours qui ſuivirent cette opération. Il avoit alors atteint ſa douzième année. A vingt ans, la tumeur étoit groſſe comme la tête du malade, & elle menaçoit à chaque inſtant de ſe crever. Ayant eu à cette époque une autre maladie, pendant laquelle il ſe coucha imprudemment ſur ſa tumeur, elle fut attaquée d'inflammation & de gangrène. Tout à coup, au moment qu'on s'y attendoit le moins, & que le malade étoit dans le plus grand danger, toute l'humeur fut réſorbée ; & les membranes qui la contenoient, s'affaiſſant ſur elles-mêmes & ſe ridant, repréſentoient une cicatrice difforme & très-ſolide, placée ſur les côtes. Il vécut encore huit ans depuis cet événement ſingulier, qui prouve deux choſes : 1°. que la ponction du *ſpina bifida* n'eſt pas toujours mortelle ; 2°. que la réſorption eſt poſſible. L'obſervation entière, à laquelle on pourroit en ajouter pluſieurs autres, prouve auſſi que l'exiſtence des ſujets attaqués du *ſpina bifida* peut ſe prolonger beaucoup plus que quelques-uns ne l'ont penſé. Mais il n'en eſt pas moins certain qu'il faut, dans ces cas, apporter la plus grande circonſpection, & employer les emplatres & les fomentations diſcuſſives de préférence à l'opération, qui le plus ordinairement eſt ſuivie de la mort. Les emplâtres auroient le bon effet, ſelon Camper, d'empêcher le frottement des vêtemens, qui eſt ſuſceptible d'occaſionner des accidens graves, ſurtout ſi les parois de la tumeur ſont très minces. Les fomentations diſcuſſives ſpiritueuſes aident à conſerver la peau dans ſon intégrité, principalement dans ce premier âge de la vie, où l'humidité chaude des matières

excrémentitielles tend à en affoiblir le tissu. Ne pourroit-on pas encore défendre la tumeur contre les accidens extérieurs, par le moyen d'un bandage garni d'une pelotte creuse & proportionnée à son volume ? Cette précaution seroit convenable, surtout dans les cas où l'existence de quelques-uns de ces infortunés se trouveroit prolongée. Mais ces cas sont très-rares ; &, selon la remarque de Ruisch, ils meurent, pour la plupart, avant l'âge de quinze mois.

Il résulte de tout ce que l'on vient de voir, que le *spina bifida* a été jusqu'à présent une maladie supérieure à tous les efforts de l'art.

De l'hydropisie de l'œil, ou staphylome de la cornée.

L'œil de l'homme contient, dans ce qu'on appelle la chambre antérieure & la chambre postérieure, une sérosité très-limpide, qui s'écoule aussitôt qu'on a percé la cornée, & se régénère très-promptement. Ce phénomène s'observe particuliérement dans l'opération de la cataracte, surtout si on la fait en pratiquant une large incision. Lorsque la cornée est gonflée par une trop grande quantité de sérosité, en sorte que les paupières ne peuvent plus la recouvrir, cette maladie, est ce que l'on appelle *hydropisie* de l'œil, ou, selon Celse, *staphylome*, à cause de la ressemblance telle quelle que présente alors l'œil avec un grain de raisin. Il y a plusieurs espèces de staphylomes. Mais, sans entrer dans aucun détail sur toutes ces variétés, nous dirons que presque tous les staphylomes ont cela de commun, que l'opacité de la cornée fait perdre l'usage de la vue : en sorte que l'art n'a plus alors autre chose à faire que de prémunir l'organe contre les accidens extérieurs, & de diriger, autant qu'il est possible, les larmes vers les points lachrymaux. Si la vue n'est pas entiérement perdue, on ne parviendra pas cependant, dit Aëtius, à rétablir l'œil dans son état naturel : mais on tentera de pallier la difformité qu'il présente. Au reste, ce traitement étant absolument du ressort de la chirurgie, nous croyons devoir renvoyer au dictionnaire de Chirurgie.

De la grenouillette.

La *grenouillette* est une tumeur transparente, qui naît sur un des côtés de la langue, ou sur tous les deux en même tems, & qui empêche de parler & d'avaler. Cette tumeur est d'ailleurs indolente ; & elle n'est incommode que par son volume. Louis attribuoit sa formation à l'obstruction & à la dilatation énorme d'un canal excrétoire. Camper avoue n'avoir pas reconnu le siège de cette espèce de tumeur. Il l'a observée plusieurs fois chez des adultes de l'un & de l'autre sexe : ce qui est contre l'opinion d'Actuarius qui la croyoit plus commune chez les enfans. La grenouillette n'est pas toujours remplie par une sérosité diaphane : c'est quelquefois une matière semblable à du blanc d'œuf frais. C'est ainsi que l'ont vue Tulpius, Louis & Camper. On l'ouvre avec la lancette, ce qu'il est quelquefois nécessaire de recommencer, parce qu'elle se remplit de nouveau. Il peut être avantageux dans ces cas de toucher légérement la plaie avec la pierre infernale. Plus on diffère l'opération, plus la matière prend de la consistance.

On peut ranger dans le genre de la grenouillette ces petites vessies de couleur livide qui affectent quelquefois les lèvres, les joues & même la langue, & que bien des gens croient dangereuses : elles ne le sont aucunement. Il faut les ouvrir ; & on en extrait une substance pituiteuse, qui est très tenace, & qui sort avec peine de son espèce de kiste.

Du bronchocèle.

Celse définissoit très-bien le bronchocèle, lorsqu'il disoit : *il croît au col, entre la peau & la trachée-artère, une tumeur, appellée par les Grecs* βρογχοκηλη, *dans laquelle on trouve tantôt une substance charnue non organisée, (caro hebes) tantôt une humeur qui ressemble à du miel ou à de l'eau, & quelquefois aussi des poils & de petits os mêlés ensemble* Le bronchocèle est très-commun dans la Savoie & en Suisse : & Morgagni l'a observé aussi très-souvent en Italie, où plus de femmes que d'hommes en sont, dit-il, affectées. Ce dernier place dans la glande thyroïde le siège du *bronchocèle*. Il est facile, selon Camper, de concilier son opinion avec celle de Celse, en accordant que cette *chair non organisée* de Celse, *caro hebes*, se trouve dans les glandes thyroïdes ; mais que les autres tumeurs analogues à des ampoules, ou au méliceris & à l'athérome, ou contenant des poils & des petits corps durs semblables à des os, se forment sous la peau. Ce sont ces dernières dont nous devons nous occuper ici. Nous ne voulons pas dire cependant que la glande thyroïde ne puisse aussi en être le siège ; cet appareil d'artères, de veines, de follécules dont elle est composée, est sans doute destiné à la sécrétion d'une matière très-abondante, qui est susceptible de s'altérer dans ses couloirs, de les obstruer, de les dilater immensément, & de produire ainsi des tumeurs.

Le diagnostic du bronchocèle n'est pas difficile. Voici à quoi se réduit la curation. Lorsque la tumeur n'est pas encore très-considérable, on peut espérer de la résoudre par le moyen des frictions répétées, & des fomentations avec l'eau-de-vie camphrée affoiblie. On administre aussi de tems en tems un purgatif hydragogue. La décoction de racine de bryone, à laquelle on ajoute du vin & du sel ammoniac, ou même cette racine toute seule, pilée & réduite en consistance de pulpe, a eu souvent de très-bons effets. Si le volume de la tumeur, son ancienneté,

& le caractère de la matière qu'elle contient doivent rendre ce traitement inutile; il faut recourir au traitement chirurgical : c'est le même que celui indiqué pour la grenouillette. (*Voyez* le dictionnaire de Chirurgie.)

De l'hydrothorax ou *hydropisie de poitrine.*

Personne n'ignore qu'il se répand dans toutes les cavités du corps une sérosité réduite en vapeurs, qui est repompée à mesure qu'elle s'y dépose. Mais ce phénomène a lieu avec encore plus d'énergie dans les diverses cavités de la poitrine que dans toutes les autres, à cause du voisinage du cœur qui y rend la circulation plus rapide. Nous en avons la preuve par ce nuage que l'on voit sortir de la bouche & des narines de l'homme & des grands animaux, dans la saison de l'hiver, & qui est beaucoup plus épais que l'atmosphère de vapeurs qui part de tous les points de la circonférence du reste du corps. C'est parce que la résorption se fait aussi promptement que l'effusion, que l'on ne trouve point de liquide épanché dans les cavités du corps des animaux sains, ouverts aussitôt après leur mort. Les vaisseaux qui opèrent immédiatement cette résorption se réunissent pour en former d'autres, bientôt assez forts pour être apperçus sans le secours d'aucun instrument, & qui se rendent dans le canal thorachique. Quoique cette sérosité, soit dans l'état de santé repompée, sous forme de vapeurs, & avant de se condenser ; cependant les expériences de Musgrave ne permettent pas de douter qu'elle ne soit susceptible de l'être, même après sa condensation.

La sérosité qui forme les *hydropisies* de poitrine peut se condenser dans cinq cavités différentes; savoir, dans la cavité droite, & dans la cavité gauche, qui contiennent les deux poumons, en arrière hors la plevre & entre elle & les corps des vertèbres, par-devant entre les deux lames de la plevre, enfin dans le sac du péricarde. Il est important de reconnoître ces différens sièges de l'hydrothorax, parce que, dans chacun de ces cas, les symptômes sont différens, & qu'il faut également varier la méthode de traitement, pour effectuer l'évacuation des eaux. En effet, si elles occupent l'une ou l'autre des cavités droite & gauche, on employera la paracentèse ; si c'est le péricarde, on ouvrira ce sac; si c'est la cavité antérieure, on perforera le médiastin; enfin, si les vapeurs aqueuses se sont condensées dans cet espace triangulaire situé postérieurement, & rempli d'un tissu cellulaire au travers duquel passent l'œsophage & la trachée-attère, la sérosité qui en résultera se frayera une route, par son propre poids, dans le tissu qui enveloppe & qui garnit les muscles du dos, & elle occupera leurs interstices, comme on voit le pus fuser, & pratiquer des ulcères fistuleux dans ces parties.

On cherchera donc avec soin tous les signes qui établissent la présence de l'eau dans la poitrine, & qui déterminent dans laquelle de ses cavités elle s'est amassée. Mais il n'est pas toujours aisé de former un diagnostic certain de cette maladie. En effet l'hydrothorax a, par exemple, beaucoup de symptômes qui lui sont communs avec l'empyème. L'eau contenue dans la poitrine comprimera les poumons comme feroit le pus : & le pus dégénéré en sanie ichoreuse irritera les parties qu'il baignera comme l'eau qui commence à se corrompre. Cependant l'observation scrupuleuse des symptômes, & les ouvertures des cadavres avoient appris à Albertini que, lorsque le liquide stagnant dans le thorax étoit simple & aqueux, il n'occasionnoit pas une difficulté aussi grande de respirer, à moins qu'il ne remplît presqu'en totalité les cavités droite & gauche, ou qu'il ne distendît tellement l'une des deux, que la compression agît fortement sur l'autre ; mais que, si ce liquide extravasé étoit trouble, d'un jaune foncé, ou âcre, alors il suffisoit d'une petite quantité pour rendre la respiration extrêmement laborieuse.

Les causes dites *antécédentes* peuvent souvent à la vérité nous aider à distinguer si c'est du pus qui s'est épanché ; parce qu'on aura observé d'abord des signes d'inflammation, ensuite ceux de la suppuration, & que la difficulté de respirer sera survenue. Cependant il est constaté qu'il se forme quelquefois des vomiques d'une manière si obscure, que ni les malades, ni même les médecins, n'en peuvent soupçonner l'existence, avant qu'il survienne un crachement de pus, ou qu'ils trouvent le sac en ouvrant les cadavres. Mais, si les causes susceptibles de donner naissance à l'hydrothorax ont eu lieu ; si le malade est d'une constitution froide & leuco-phlegmatique ; si, depuis long-tems, il est attaqué d'un asthme spasmodique & convulsif ; si, ayant très-chaud, & étant en sueur, il a bu une grande quantité d'eau fraîche, ou s'est reposé long-temps exposé à une température froide ; s'il a eu le visage bouffi ; les pieds, les jambes, les cuisses, les bourses enflées : la difficulté de la respiration & le bruit que fait le liquide dans la poitrine lorsqu'on secoue le corps du malade assureront alors davantage le diagnostic de la maladie. Si l'un des côtés seulement est rempli d'eau, le malade ne pourra se tenir couché sur le côté opposé : si les deux cavités droite & gauche sont affectées en même-temps, la situation dans laquelle il sera moins gêné sera celle où il sera sur son séant, le corps un peu incliné en-devant. Non-seulement l'enflûre des pieds accompagne presque toujours l'*hydropisie* de poitrine ; mais l'organe affecté se trouve soulagé, lorsque cet œdème est plus considérable : &, au contraire, si les jambes viennent tout-à-coup à se désenfler, la poitrine est surchargée, & l'angoisse du malade augmente énormément. On observe très-fréquemment, quoique non constamment, un autre signe, que Pison (*De morbis à serosâ colluvie*, *sect.* 3.

cap. 7.) regardoit comme certain & pathognomonique : *c'est une difficulté & une fréquence dans la respiration, qui s'emparent du malade dans les premiers instans de sommeil, l'empêchent de goûter le repos, & diminuent cependant à l'approche du jour. Ce signe*, dit Pison, *m'a été indiqué par la théorie, & confirmé par l'expérience.* Le même auteur dit encore avoir observé dans les hydropiques de poitrine la paralysie (*resolutio*) quelquefois d'un seul bras, quelquefois des deux. Pour résumer, quoique ce soit avec beaucoup de raison que l'on fait attention aux causes *antécédentes* & aux divers signes dont nous venons de parler : l'enflûre des parties extérieures & la difficulté de respirer seront toujours regardés comme les plus concluans.

Dans les animaux sains, la superficie interne du péricarde est constamment humide, ainsi que le cœur lui-même, ses oreillettes, ses sinus, & la portion des gros vaisseaux contenue dans le sac. Il est certain, en effet, que les organes sécrétoires d'une sérosité sont très-multipliés dans cette membrane. Ces organes sont une quantité innombrable d'artères, que les injections anatomiques font appercevoir clairement, & au moyen desquelles le sang, devenu plus fluide & plus atténué par son passage dans les poumons, circule avec la plus grande vîtesse. On les démontre également dans toutes les parties renfermées dans le péricarde. La grande chaleur qui est produite par l'action du cœur réduit la sérosité apportée par ces artères en une vapeur très-pénétrante, qui est repompée aussi-tôt, ensorte qu'il ne s'en fait aucune congestion. Cette vapeur humide, chaude, qui émane sans interruption, éloigne le péricarde, qu'il distend, du cœur, s'oppose à toute concrétion, tient la superficie du cœur, des oreillettes, des sinus, des artères & des veines dans un état de moîteur, de souplesse, & d'extensibilités continuelles, & empêche tout frottement, ainsi que la callosité qui naîtroit nécessairement du mouvement perpétuel de ces organes. Les moyens de résorption ne sont pas moins puissans que ceux qui opèrent la sécrétion. Cette vapeur humide & chaude doit s'appliquer avec force contre la surface interne du péricarde, & la surface convexe du cœur & de ses oreillettes : les veines du cœur, se vuidant entiérement dans le tems de la systole, pompent avec avidité tout ce que les artères ont laissé déposer. On croyoit autrefois qu'il existoit toujours, naturellement, une certaine quantité d'eau dans le sac du péricarde : mais des expériences bien faites ont rectifié cette erreur. On ne trouve de l'eau que dans les cadavres refroidis, & on en trouve d'autant plus, que les personnes sont mortes depuis plus de tems ; mais on n'en rencontre point, lorsqu'on ouvre, aussi-tôt après leur mort, des sujets qui étaient sains.

L'exhalaison interne d'un liquide sous forme de vapeurs se faisant avec tant d'activité, comme nous venons de le dire ; si, par une cause quelconque la résorption est interrompue, il s'amassera de l'eau dans le péricarde, & même en une grande quantité. Cette maladie n'est pas très-rare, comme le prouve un assez grand nombre d'observations. Elle existe quelquefois seule, & quelquefois elle accompagne l'*hydropisie* de poitrine proprement dite.

Il n'est pas très-facile de se former un diagnostic certain de l'*hydropisie* du péricarde, sur-tout, parce que cette maladie se rencontre le plus souvent avec l'*hydropisie* de poitrine ou avec d'autres affections morbifiques, soit du poumon, soit du cœur, ou avec des polypes, &c. : d'où il arrive qu'on ne peut attribuer exclusivement à l'*hydropisie* du péricarde, les symptômes que la maladie présente. D'ailleurs il est de fait que dans son origine, lorsque le péricarde n'est encore que peu surchargé, les accidens sont bien moins fâcheux que lorsque la sérosité est devenue très-considérable. Un sentiment de pression & de resserrement vers la région antérieure du thorax, qui est occupée par le péricarde, paroît devoir indiquer plus spécialement cette espèce d'*hydropisie*. Il est en même-temps indubitable que le péricarde gonflé comprimera le poumon qui l'avoisine ; ce qui rendra la respiration plus difficile, & produira une toux sèche très-irritante : que le péricarde étant non-seulement appuyé sur le diaphragme, mais même adhérent à cette cloison, l'eau amassée dans sa cavité doit rendre plus pénible le mouvement de celle-ci. Celui du cœur doit aussi être troublé : de-là les palpitations, l'inégalité des pulsations, & quelquefois même des syncopes, précédées d'un sentiment d'étouffement très-pressant. Tels sont les symptômes que Barrere dit avoir observés sur cinq malades, dans le péricarde desquels on trouva de l'eau & c'est ce qui a fait regarder à ce médecin comme autant de signes diagnostics de cette maladie l'enflûre des pieds, la pâleur du visage, un pouls petit & vif, la respiration laborieuse, la position sur le dos pénible, avec un sentiment de suffocation souvent renaissant : il avoue cependant qu'il est difficile malgré cela de distinguer l'*hydropisie* du péricarde de celle de la poitrine. Sénac, soit d'après les auteurs les plus recommandables, soit d'après ses propres observations, a aussi exposé soigneusement tous les signes de l'*hydropisie* du péricarde, & il a noté particulièrement celui-ci qui lui paroît plus concluant que les autres, savoir, que lorsqu'il y a des palpitations, on sent un mouvement d'ondulation entre la troisième, quatrième & cinquième des côtes. Il est vrai que, dans les palpitations, on sent quelque chose de semblable, quoiqu'il n'existe point d'*hydropisie* du péricarde : mais ce n'est point ce mouvement ondulatoire, cette fluctuation, qui semble se prolonger assez au loin. Peut-être aussi que, dans les cas où le péricarde seroit déjà très-distendu, ne sentiroit-on pas aussi distinctement l'ondulation. Diemerbroeck n'observa point sur un

malade qu'il traitoit le symptôme de la palpitation du cœur ; & Barrere n'en parle point non plus à l'occasion de ses cinq malades, dont le pouls étoit seulement petit & vif, comme on le trouve quelquefois dans les momens de palpitation : d'ailleurs il seroit sans doute fort difficile de sentir les mouvemens du cœur, lorsqu'il existeroit un grand volume d'eau entre la pointe de cet organe & les côtes. Sénac a donc grande raison de conclure que tous les signes que nous venons d'exposer doivent faire au moins soupçonner avec fondement l'existence de l'*hydropisie* du péricarde, s'ils n'en donnent pas une entière certitude. On ne sauroit douter non plus que, si des symptômes aussi fâcheux peuvent naître de la congestion d'une simple sérosité, ils le deviendront encore davantage lorsque cette sérosité dégénérera, acquerra de l'acrimonie, & agacera perpétuellement par sa présence un organe aussi susceptible d'irritation que l'est le cœur.

Nous ne parlerons point de la congestion aqueuse qui pourroit avoir lieu dans les vuides formés antérieurement ou postérieurement, par les replis du médiastin ; parce qu'aucun auteur de médecine n'a fourni d'observations qui prouvent que ces espèces d'*hydropisies* aient jamais existé réellement.

Le traitement général des *hydropisies* est applicable à celles dont la poitrine est le siège. Ce traitement consiste, comme nous le verrons plus bas, 1°. dans l'évacuation de la sérosité déjà amassée, laquelle peut s'opérer, soit par des remèdes internes, soit par l'opération connue sous le nom de paracentèse ; 2°. à empêcher qu'il ne se fasse une nouvelle congestion. Nous ne parlerons dans ce moment-ci, que de la paracentèse que l'on pratique à la poitrine.

Il est certain d'abord, que cette opération ne détruit point les causes de la maladie. Mais elle a l'avantage précieux de délivrer les malades du danger d'être suffoqués, qui les menace souvent de la manière la plus urgente, & de donner ainsi aux médecins le tems d'attaquer efficacement les causes. En outre on ne peut douter, d'après un grand nombre d'observations, que, si on ne parvient pas à détruire les causes, les ponctions répétées plusieurs fois ne prolongent du moins l'existence des malades, & ne la leur rendent même beaucoup plus supportable. On ne doit donc pas condamner absolument & indistinctement l'usage de la paracentèse, comme l'ont fait Brunner & Lamotte. Hippocrate conseilloit de pratiquer cette opérarion : & il est très-vraisemblable, d'après le texte de ce père de la médecine, qu'elle avoit eu de son tems plusieurs succès. La paracentèse du péricarde devoit paroître encore plus critique que celle de la poitrine ; & ceux que l'on croyoit affectés d'une *hydropisie* de ce sac, sembloient tellement dévoués à une mort certaine, qu'on évitoit même de les molester par l'administration d'aucune espèce de traitement. Il est constant en général que dans les cas où il y a congestion de sérosité dans une partie quelconque de la poitrine, si la stagnation prolongée de ce liquide a comme macéré les viscères, & plus encore si les viscères ont été entamés par cette sérosité devenue âcre & corrosive, on ne doit avoir aucune espérance. Mais alors, la perte des malades ne doit pas être attribuée à l'évacuation des eaux ; sa véritable cause est plutôt de n'avoir pas fait l'opération, avant que les viscères fussent endommagés ; & malheureusement les malades, & même les médecins, ne s'y déterminent presque toujours que quand il n'est plus tems.

Hippocrate a décrit la maladie dont nous traitons : il dit qu'elle se forme le plus souvent, lorsque par un tems chaud de l'été on boit beaucoup d'eau, ayant très-soif. Le poumon se remplit alors, dit-il ; & ensuite l'eau tombe dans la cavité de la poitrine. (*De morbis*, liv. II, cap. 24.) Selon Hippocrate, il survient une toux sèche ; la gorge devient rauque ; puis il y a frisson, fièvre, orthopnée ; le corps paroît plus gros, & les pieds sont enflés. Ces malades éprouvent, mais à un moindre degré, les mêmes accidens que ceux dont le poumon est en suppuration. Quelques-uns ont le ventre, le scrotum & le visage enflés ; mais seulement lorsqu'on a laissé passer le temps favorable à la paracentèse. Hippocrate prescrit encore de faire faire aux malades de grandes inspirations & expirations, & d'écouter, en plaçant l'oreille fort près du corps, s'il y a fluctuation de sérosité. Il veut que l'on examine attentivement si le thorax n'est point éminent dans quelque point de sa surface plus qu'ailleurs : parce que c'est dans ce point là même qu'il convient de pratiquer l'opération. Si ce point n'est pas sensible, il faut tâcher de découvrir au moins, comme pour les cas d'empyème, dans quel côté de la poitrine il y a plus de fluctuation. Lorsqu'on l'aura constaté, on fera une incision des tégumens jusqu'à l'os, c'est-à-dire jusqu'à la troisième côte, en comptant de la dernière ; on trépanera cette côte ; & on évacuera l'eau partiellement, ensorte que la totalité n'en soit évacuée que le troisième jour. A chaque fois, on fermera l'ouverture avec du lin, & une éponge assujettie au moyen d'un bandage convenable. Si la congestion se renouvelle, on évacuera par cette même ouverture. Du reste, on fera observer au malade un régime sec, on lui donnera des fortifians ou échauffans ; &, si les cuisses & les bourses sont gorgées, on pratiquera hardiment des scarifications sur ces parties.

On voit par cet exposé de la doctrine d'Hippocrate, qu'il avoit pour maxime générale, de même que presque tous les autres médecins de l'antiquité, de ne jamais évacuer en une seule fois un liquide

contre nature amassé dans une des grandes cavités du corps, soit que ce fut de la sérosité, soit que ce fût du pus. La mort subite étoit, selon lui, l'effet inévitable de la manœuvre opposée : *qui suppurati aut hydropici uruntur, pure aut aquâ confertim effluente, omnino intereunt.* (Aphor. 27. sect. VI.) La raison qu'en donne Galien, c'est que les vaisseaux, n'étant plus soutenus également par la sérosité dans laquelle ils plongeoient, se rompent; ce qui occasionne l'hémorrhagie.

Il nous semble que cet accident n'est à craindre que lorsque, l'opération ayant été trop long-temps différée, les organes contenus daus une cavité pleine de liquide sont macérés, & que conséquemment leur tissu est affoibli. D'ailleurs, dans l'*hydropisie* de poitrine, l'air remplissant les vésicules pulmonaires, le poumon à son tour occupe toute la capacité du thorax; & dans l'opération pour l'ascite, on comprime le ventre, à mesure que l'on évacue la sérosité; ce qui fait que les vaisseaux sont suffisamment soutenus.

Il résulte de tout ce que l'on vient de voir que la paracentèse du thorax étoit pratiquée par les anciens médecins, & qu'elle leur a réussi sur plusieurs malades. Hippocrate dit positivement : *Si le cinquième jour le bourdonnet de lin est garni de pus, le malade guérit ordinairement : sinon, après qu'on a évacué l'eau, la soif & la fièvre paroissent, & il succombe.* (De morb. l. II. cap. 24. Chart. t. VII. pag. 576.)

Les observations faites par les modernes ont aussi prouvé que la paracentèse de la poitrine pouvoit être suivie d'un heureux succès, même dans certains cas qui semblent cependant laisser bien peu d'espérance. En voici une très-remarquable. C'est celle d'une femme, qui, outre l'*hydropisie* de poitrine, avoit encore une ascite. Son pouls étoit petit & inégal, sa respiration très-laborieuse. Duverney commença par opérer cette dernière. Quelques jours après, il fit la ponction du thorax entre la seconde & la troisième des fausses côtes, aussi près de la colonne épinière qu'il lui fut possible; & toute sa sérosité fut évacuée en un seul tems. Les suites de cette double opération furent si heureuses, que la malade put respirer sur le champ avec facilité, & qu'au bout d'un mois elle reprit ses occupations ordinaires. (Mém. de l'Acad. des Sciences, 1703, pag. 109.)

Malgré ces succès, qui devroient sans doute encourager à tenter plus souvent qu'on ne le fait la paracentèse, Senac & Morand se plaignent beaucoup de la timidité des médecins. Et certes, si l'adage de Celse, *non sunt infamanda remedia*, est vrai; cette autre maxime du même auteur, *melius est anceps experiri remedium quàm nullum*, est encore plus fondée, & plus conforme aux sentimens d'humanité, dont on doit être plus jaloux de se montrer rempli, qu'on ne l'est de ne pas risquer sa réputation. Les médecins ont été encore plus réservés sur la ponction du péricarde : peut-être, parce que le diagnostic assuré de l'*hydropisie* de ce sac étoit des plus difficiles, quoique cependant il ne soit pas totalement impossible de le former; peut-être aussi, parce que cette opération est très-dangereuse à pratiquer, à raison du mouvement non interrompu du cœur qui peut être touché par la pointe de l'instrument, & inutile, soit parce que le cœur aura contracté un vice irrémédiable, soit parce que, la résorption de la sérosité étant désormais impossible, une nouvelle congestion ne tardera pas à se manifester. Aucune observation connue ne constate que la paracentèse du péricarde ait encore été pratiquée jusqu'à présent. (*Voyez* pour la manière de la faire, le Dictionnaire de Chirurgie.)

Lorsqu'on doit faire la paracentèse de la poitrine, le médecin ne doit point se hâter d'annoncer de quelle nature sera le liquide contenu dans la cavité, sur-tout si l'*hydropisie* a été précédée de quelque maladie inflammatoire. Les observations nous apprennent, en effet, qu'il sort tantôt une simple sérosité, tantôt du pus, tantôt d'autres fluides absolument dégénérés & méconnoissables.

On verra plus bas quel traitement il convient d'employer contre l'*hydropisie* de poitrine, avant d'en venir à l'opération, & pour l'éviter s'il est possible; & quelles précautions sont nécessaires, après qu'elle a été pratiquée.

De l'hydropisie du poumon.

Le poumon lui-même est sujet à une espèce d'*hydropisie* fort extraordinaire, & de l'existence de laquelle il est très-difficile de s'assurer. Cette maladie n'a son siège ni dans les vaisseaux artériels & veineux, puisque le mouvement rapide & non interrompu des fluides n'y permettroit pas sa formation; ni dans les vésicules qui constituent les poumons, parce que dès son origine, la toux & même la suffocation seroient l'effet nécessaire de la présence d'un corps étranger; mais dans le tissu cellulaire qui sert de lien à toutes ces différentes parties. On a observé qu'il se formoit là, comme dans les autres régions du tissu cellulaire du corps, des congestions de sérosité, lorsque cette sérosité, déposée par les artères pour entretenir la souplesse des parties, n'étoit pas reprise à mesure par les veines absorbantes, quelle que fût d'ailleurs la cause de ce dérangement. Ces espèces de vomiques aqueuses, ou hydatides, sont de différente capacité; & c'est en comprimant soit les vaisseaux sanguins, soit les dernières divisions des bronches, qu'elles genent & troublent le jeu de la respiration. Ce sont alors les mêmes symptômes que ceux de la vomique purulente. Ces accidens cessent quelquefois tout-à-coup,

lorſque, la vomique ſe rompant, la ſérosité s'épanche dans la cavité du thorax, & y forme une *hydropiſie* de poitrine, ou l'*hydrothorax* proprement dit. Hippocrate qui connoiſſoit l'*hydropiſie* du poumon, (de morb. L. II. cap. 24,) parle très-clairement de la manière dont elle ſe termine ainſi en une autre eſpèce d'*hydropiſie*. L'*hydropiſie* de poitrine a lieu, dit-il, « lorſque, des tubercules s'étant formés » dans le poumon, l'eau qui les rempliſſoit tombe » dans la poitrine. On voit évidemment, par l'exa- » men que l'on fait des bœufs, des chiens, des » cochons, que l'*hydropiſie* (de poitrine) peut être » produite par de ſemblables tubercules : car en » ouvrant ces tubercules qui ſe rencontrent ſouvent » chez ces animaux, on en fait ſortir la ſérosité. Mais » ils ſont encore plus communs chez l'homme, » dont la manière de vivre eſt beaucoup plus propre » à produire des maladies. (De intern. affection. » Cap. 24. »)

Albertini a obſervé avec beaucoup de ſoin cet œdeme des poumons dont nous parlons. Le diagnoſtic doit ſe former, ſelon lui, de l'enflure des parties externes jointe à la difficulté de reſpirer : &, en effet, la raiſon & l'expérience s'accordent pour nous perſuader, qu'une petite quantité de ſérosité, épanchée dans les inteſtices du tiſſu cellulaire des poumons, doit rendre la reſpiration plus laborieuſe, qu'une plus grande quantité amaſſée dans les cavités de la poitrine ne le pourroit faire. Le même médecin a auſſi remarqué que cette *hydropiſie* du poumon ſe guériſſoit plus facilement que celle de la poitrine. Il avoit vu un grand nombre de malades que des cauſes très-variées avoient fait enfler de tout le corps, & principalement des extrémités ; ces malades étoient en même tems tourmentés d'une énorme difficulté de reſpirer : cependant leur guériſon s'opéroit avec aſſez de facilité, par le moyen des diurétiques & de doux *hydragoques*. Albertini en concluoit avec fondement que cette difficulté de reſpirer provenoit d'un œdème du poumon. (Inſtit. de Bologne, t. II.) Simſon guérit avec du mercure doux une femme qui ſembloit devoir à chaque moment être ſuffoquée. Ce médecin célèbre aſſure avoir toujours ſuſpecté l'exiſtence d'un œdeme du poumon, lorſqu'il voyoit le viſage bouffi, ou ſimplement les pieds enflés vers les malléoles, & la reſpiration laborieuſe ; ſur-tout lorſqu'en même tems le poul étoit à peine ſenſible. Certainement ſi on fait réflexion, que dans la diaſtole les veines pulmonaires s'évacuent très-librement, & que la circulation eſt très-rapide dans le poumon, & que cet organe éprouve une grande chaleur, on concevra aiſément l'eſpérance d'opérer la réſorption du liquide épanché, ſur-tout quand le mal eſt récent, & que l'on évacue les humeurs ſur-abondantes, ſoit par les urines, ſoit par les ſelles, ſoit même dans certains cas par la ſaignée. Simſon ajoute avoir reconnu le ſiége de cette eſpèce d'*hydropiſie* par les ouvertures de cadavres ; cependant il convient que ces obſervations ne ſont pas communes, ſoit parce que les malades en guériſſent plus ſouvent, ſoit auſſi parce que, quand cette maladie eſt ancienne, elle dégénère, par la rupture de la vomique, en *hydropiſie* de poitrine. (*Medic Eſſays*, t. 5, part. 2.) Cependant on trouve dans les mémoires de l'académie des ſciences (année 1732 pag. 326) une obſervation faite ſur un ſoldat qui mourut après deux ans de maladie, & dont la vomique, ou hydatide de chaque poumon, n'avoit point crevé ; ſes parois étoient même très-épaiſſes & nullement organiſées, comme ſi, dit l'auteur de l'obſervation, elles euſſent été formées par le liquide même qu'elles renfermoient. C'étoit ſans doute une portion du tiſſu cellulaire dégénérée qui en avoit fourni les rudimens. On trouva dans chacune de ces deux vomiques environ ſix onces d'une ſérosité très-tranſparente. Du reſte ce ſoldat avoit éprouvé tous les accidens que nous avons dit être les ſymptômes de l'*hydropiſie* du poumon, œdématie des extrémités, reſpiration laborieuſe, &c.

Il ſe forme auſſi quelquefois dans le poumon des hydatides aériennes, c'eſt-à-dire, qui ſon remplies d'air. Ruiſch en trouva un fort grand nombre dans les cadavres de trois malades qui avoient eu la la dyſpnée & l'orthopnée. Elles étoient très-diſtendues & tranſparentes ; une légere compreſſion n'en faiſoit point ſortir l'air qu'elles contenoient, & celui qu'on introduiſoit par la trachée-artère dans les poumons, ne paroiſſoit point ſe confondre avec l'autre ; quand on piquoit ces véſicules, elles s'affaiſſoient. (Obſerv. anat. chirurg. cent. obſerv. 19 20 & 21.) Barrere trouva dans la partie convave d'un poumon droit deux véſicules pleines d'air, dont l'une étoit de la groſſeur du pouce, & l'autre, de celle d'un œuf de poule. Storck a obſervé un poumon qui étoit emphyſémateux dans ſa totalité. Ces phénomènes ſont dus vraiſemblablement à la diſtention par l'air de la tunique cellulaire du poumon, d'où réſulte un emphyſeme, qui comprimant les véſicules aériennes propres de cet organe, met un obſtacle à la liberté de la reſpiration. Cet air peut être fourni par nos humeurs, ou s'être inſinué dans le tiſſu cellulaire par la rupture des parois de quelque véſicule pulmonaire, dans la capacité de laquelle ſon retour aura été enſuite facilement intercepté. Ne ſeroit-ce point là une des cauſes de l'aſthme, & même plus ordinaire qu'on ne le penſe ? Ruiſch le croyoit.

L'*hydropiſie* du poumon eſt ſuſceptible de ſe terminer de trois manières. Ou la ſérosité épanchée ſera repriſe dans le torrent de la circulation, & chaſſée hors du corps par les émonctoires ordinaires ; & le poumon ſe trouvera abſolument libre : ou la vomique ſe rompant dans la cavité de la poitrine, il y ſurviendra un *hydrothorax* : ou enfin, la lymphe, s'évacuant dans les vaiſſeaux aériens, ſortira par les crachats. Il eſt à craindre dans ce

dernier cas, comme dans celui d'une vomique purulente, que le fluide, en sortant en trop grande abondance à-la-fois, ne suffoque le malade. Du reste, quand cet accident n'a pas lieu, & que la sérosité n'a pas acquis un caractère d'acrimonie, on doit encore plus espérer le salut du malade que dans la vomique purulente, de laquelle cependant un grand nombre guérissent. Targioni-Tozzetti rapporte deux observations de cette terminaison de la maladie : dans l'une, le malade succomba ; celui qui fait le sujet de l'autre guérit.

Le diagnostic étant formé, on doit tenter les remèdes indiqués pour faciliter & hâter la rupture d'une vomique purulente. (*Voyez* PÉRIPNEUMONIE & VOMIQUE.)

De l'ascite.

Les anciens appelloient l'*hydropisie* du bas-ventre *ascite*, parce que le ventre ressemble alors à un de ces outres de cuir dans lesquels ils avoient coutume de mettre leur vin.

Ou l'eau flotte librement dans la cavité du ventre, ou bien elle est contenue dans des membranes qui se dilatent pour former une poche ou kyste, ou enfin elle s'épanche hors de la cavité même dans la duplicature du péritoine.

Est-il vrai qu'il y ait une duplicature du péritoine, c'est-à-dire que le péritoine soit formé de de deux membranes? Plusieurs auteurs en ont douté. Gallien n'en admettoit qu'une ; & ce qu'on prenoit pour la seconde n'étoit, selon lui, que l'aponévrose des muscles de l'abdomen. Winflow regardoit comme la membrane externe du péritoine le tissu cellulaire interposé entre la membrane externe & l'aponévrose des muscles : il remarque même que ce tissu cellulaire n'est pas par-tout d'une épaisseur égale ; que dans quelques endroits il est très-peu considérable ; & même qu'on n'en trouve pas quelquefois. Il regarde en conséquence comme très-impropre le terme *duplicature*.

Douglas, qui étoit du même sentiment que Winflow, comparoit le tissu cellulaire, ainsi placé entre la vraie membrane du péritoine & l'aponévrose des muscles, à un lit de coton que l'on met entre le dessous & la doublure de certains habits. Ces présomptions ne doivent pas cependant être prises pour des certitudes. Une membrane simple seroit une espèce de phénomène dans le corps humain : & celles qui étoient regardées comme telles, par exemple le péricarde, ont été reconnues depuis pour être doubles, soit par des anatomistes plus exacts dans leurs dissections, soit à la suite de certaines maladies par l'effet desquelles deux membranes, qui dans l'état de santé paroissoient n'en faire absolument qu'une seule, se trouvoient séparées. Il seroit encore difficile de croire que le péritoine fût une membrane simple, par la raison qu'il soutient des ramifications de vaisseaux de toute espèce, & qu'il devient quelquefois le siège de nombreuses hydatides. Au reste, il n'est pas toujours très-aisé de reconnoître dans les cadavres des *hydropiques*, si l'eau étoit amassée entre les deux lames du péritoine, ou entre le péritoine & l'aponévrose des muscles abdominaux. Il est seulement très-vraisemblable que la congestion a lieu bien plus fréquemment de cette dernière manière. D'ailleurs, cette distinction ne sauroit être d'une grande utilité dans le traitement de la maladie.

Voici les signes auxquels on peut reconnoître l'existence d'une *hydropisie*, dont le siège est hors de la cavité même de l'abdomen. Ces signes, qui la distinguent de toute autre espèce d'*hydropisie*, sont plus sensibles lorsque la congestion commence à se former, que lorsqu'elle est déjà devenue très-considérable.

1°. Elle commence peu-à-peu, & ses progrès sont extrêmement lents.

2°. Tout le ventre ne grossit point d'une manière égale, comme lorsque l'eau s'amasse dans la cavité même de l'abdomen : mais la tumeur paroît circonscrite, surtout à la région antérieure, & elle change à peine dans les différentes positions que prend le corps. Cependant, si elle est très-considérable, elle se déplace lorsque les malades se couchent sur le côté. C'est par-là qu'on la distingue de l'*hydropisie* commençante de l'ovaire, qui occupe sensiblement la région latérale inférieure du ventre, & est presque toujours accompagnée d'une certaine douleur sourde.

3°. On ne sent aucune fluctuation hors des limites de l'étendue de la tumeur.

4°. Les extrémités inférieures n'enflent point, ou du moins que très-peu & fort tard.

5°. Les fonctions ordinaires de la vie ne sont point altérées, parce que les viscères de l'abdomen ne sont point macérés dans la sérosité ; & les malades n'éprouvent d'autres incommodités que celles qui naissent du volume & du poids de la tumeur : aussi leur existence, même très-prolongée, est-elle compatible avec une pareille maladie.

L'ascite qui a son siège dans la cavité même de l'abdomen est de deux espèces. Ou l'eau flotte librement dans cette cavité, & elle baigne les différens viscères qui y sont contenus : ou bien elle est renfermée dans une espèce de kyste ou de sac, formée par une glande, ou par un vaisseau qui se sera dilaté.

Lorsque la sérosité a son siège dans la cavité abdominale,

abdominale, sa présence ne se manifeste qu'autant que la quantité du liquide est assez considérable pour augmenter le volume du ventre. C'est la région inférieure de l'abdomen qui enfle la première; l'enflure gagne ensuite la région supérieure. La pression de l'eau agissant principalement dans la région iliaque sur les veines de ce nom, il n'est point étonnant que les malades aient presque toujours les jambes & les cuisses enflées : tandis que quand la sérosité s'amasse entre le péritoine & l'aponévrose des muscles abdominaux, ou dans la duplicature du péritoine, cette enflure des extrémités n'a pas lieu, ou ne paroît que fort tard & très-lentement, lorsque la tumeur, devenue énorme, comprime les viscères du bas-ventre.

La fluctuation de l'eau & son déplacement pour se porter vers le côté sur lequel le malade se couche, sont des symptômes faciles à appercevoir, tant que la capacité abdominale n'est pas entiérement remplie; car la trop grande quantité du liquide empêche cette fluctuation & le bruit qu'elle produit de se faire sentir. Si le médecin est appellé trop tard pour s'assurer de leur présence, comme cela arrive très-fréquemment, il a besoin alors, pour établir d'une manière certaine son diagnostic, de prendre d'autres mesures. Il faut qu'il s'instruise de l'histoire exacte de la maladie. Mais souvent ni le malade ni ceux qui l'entourent ne peuvent la lui faire. Voici comment il doit y suppléer en pareil cas. Il appliquera chaque main sur un des côtés du ventre, & frappant ensuite fortement avec un doigt sur l'un des deux, il verra si l'ondulation du liquide se fait sentir aux doigts appuyés sur le côté opposé. Mais il arrive quelquefois que ou l'excès de tension, ou l'épaisseur extraordinaire des tégumens, rend insensible, de cette manière, le mouvement d'ondulation. Dans ce cas, en plaçant une main sur le nombril, & en frappant avec l'autre sur la région inférieure de l'abdomen, la transmission du mouvement ondulatoire pourra se faire appercevoir plus sûrement. Malgré toutes ces précautions, on est encore sujet à se tromper sur l'existence de l'*hydropisie* ascite, dont les signes apparens peuvent être produits également par des vents, ou par un gluten copieux qui remplissent les intestins, ou même par des excroissances charnues, comme l'a observé Sydenham. On trouve dans les recueils d'observations, nombre de faits qui confirment la vérité de cette assertion. (*Voyez* Acad. des. Sc. 1703 & 1732, & *Bonnet*. *Sepulchr. anatomicum.*)

S'il est si difficile quelquefois d'établir le diagnostic certain de l'*hydropisie* ascite, il l'est encore plus de spécifier la nature & les qualités du liquide contenu dans le ventre. Chez une malade citée par Duverney, il ressembloit à du lait pour la couleur, la consistance, & même la saveur, si ce n'est qu'il étoit plus salé; il écumoit comme le lait, lorsqu'on le versoit d'une certaine hauteur; mis sur le feu, il montoit pareillement; il n'en différoit qu'en ce qu'il étoit beaucoup plus léger, & que ni les acides ni le tartre ne le faisoient cailler. Il falloit faire la ponction tous les quinze jours; &, à chaque fois, on évacuoit treize, quatorze, & même jusqu'à quinze pintes de liquide : la malade périt au bout d'un an. (Académ. des Sciences 1700.) Une autre malade, à la suite d'une chûte sur la tête, rendoit avec les selles une matière parfaitement semblable à du chyle. Cette diarrhée chyleuse s'arrêta; & la malade devint alors *hydropique*. On évacua par la ponction six ou sept pintes de pareille matière; & on en trouva autant en faisant l'ouverture de la cavité abdominale. (Acad. des Sciences 1710. Quelquefois, quoiqu'on ait senti une fluctuation manifeste, on ne retire qu'une petite quantité d'une espèce de gelée tremblante. La sérosité est aussi tantôt sanguinolente, tantôt verdâtre, ou rousse, &c. Enfin, chez le même individu, elle se trouve quelquefois différente à chaque ponction.

L'eau des ascitiques est souvent renfermée dans une espèce de sac ou kiste, formé par des feuillets membraneux dégénérés, qui sont alors susceptibles d'une très-grande extension. La même altération peut également avoir lieu dans le tissu cellulaire; on a même vu des vaisseaux dégénérer au point de produire ces hydatides. Quelquefois les kystes flottent librement sans aucune espèce d'adhérence avec les parties voisines. On a trouvé aussi plusieurs de ces hydatides qui flottoient dans une grande poche membraneuse sans adhérence entre elles; & même de ces hydatides il y en avoit qui en contenoient d'autres qui flottoient pareillement dans leurs cavités.

Les anciens connoissoient cette espèce d'*hydropisie* enkystée, particuliérement Arétée & Aétius. Le premier avoue ingénuement qu'il ignore comment se forment les hydatides. Parmi les modernes, les uns, comme nous l'avons déjà dit, l'attribuent à des cryptes, produits par la dilatation contre nature, ou de feuillets membraneux, ou de tissu cellulaire. Nuck & Morand se croient plus fondés à en placer le siège dans les vaisseaux lymphatiques que certaines causes font dégénérer. Celui-ci explique cette formation d'une manière très-ingénieuse, sans cependant rendre raison de plusieurs difficultés, que le progrès de nos connoissances sur la nature des vaisseaux lymphatiques & de nouvelles observations sur l'*hydropisie* par hydatides feront sans doute évanouir. (Académ. des Sciences, an 1723. Histoire, pag. 32 & suivantes.)

Le nombre de ces hydatides est quelquefois prodigieux. Non-seulement Bianchi trouva tous les viscères du bas ventre d'un homme de 40 ans, le foie, la rate, le mésentère, le pancréas, les reins, la vessie, les intestins, &c. couverts de petites vessies remplies de sérosité, & absolument semblables à des hydatides : mais ces hydatides formoient

quatre ou cinq rangs les uns sur les autres (*Histor. hepat.* tom. 1, pag. 2, cap. 3, § 2). Schenckius rapporte une observation analogue d'une femme hydropique, chez laquelle les cavités mêmes des viscères étoient garnies de pareilles vésicules. Les ventricules du cœur, le péricarde, l'estomac, les intestins n'en étoient pas exempts. (Schenck. Obs. médicin., liv. III, obs. 4). Les ouvrages des observateurs ne permettent pas de douter que l'*hydropisie* enkystée ne soit une espèce très-commune.

Comme il ne peut être que très-avantageux de distinguer, si l'eau flotte librement dans la cavité du bas-ventre, ou si elle est renfermée dans un kyste ; voici les signes d'après lesquels on pourra reconnoître la dernière espèce.

La tumeur fait des progrès très-lents ; & il se passe souvent un an & même deux, avant que le ventre ait acquis un volume considérable. Dans les commencemens, les malades sentent cette tumeur qui est d'une forme ronde, & qui s'accroît sans les incommoder beaucoup. Les pieds, les jambes & les cuisses n'enflent que fort tard ; &, quand un malade change de position, la forme de la tumeur reste toujours la même : c'est le contraire, lorsque l'eau flotte dans la capacité de l'abdomen. On s'appercevra aisément que la plupart de ces signes conviennent aussi à l'espèce d'*hydropisie* qui a son siége dans le péritoine. Mais le danger de confondre ces deux espèces l'une avec l'autre n'emporte pas avec soi des conséquences aussi fâcheuses, que si on prenoit pour une *hydropisie* enkystée une tumeur qui en auroit la forme, & qui ne dépendroit que du volume monstrueux de quelques viscères de l'abdomen. On en trouve un exemple frappant dans le *ratio medendi* de Haen. Une tumeur énorme dure & égale du bas-ventre, dans un sujet dont l'état cachectique donnoit tout lieu de soupçonner l'existence d'une *hydropisie* enkystée très-considérable, n'étoit formée que par le foie & la rate qui, quoique très-sains, étoient excessivement volumineux.

Il peut encore se faire que, le kyste trop distendu se crevant, la sérosité qu'il contenoit flotte alors dans la cavité même de l'abdomen. Dans ce cas, on trouve, en examinant le cadavre, les débris du kyste. Mais le plus ordinairement à mesure que le kyste augmente de volume, ses parois augmentent d'épaisseur.

Enfin, on a vu quelquefois exister simultanément une *hydropisie* enkystée, & une congestion de sérosité dans la cavité abdominale. Duverney a consigné une observation très-remarquable de cette espèce d'*hydropisie* double, dans les mémoires de l'Académie des sciences de Paris pour l'année 1703.

De la tympanite.

Lorsque le ventre se gonfle extraordinairement, sans qu'il y ait aucun amas d'eau ni dans la cavité abdominale, ni dans la duplicature du péritoine, ni entre cette membrane & les muscles abdominaux ; une telle maladie se nomme ordinairement *tympanite*, parce qu'alors le ventre, étant frappé, résonne comme un tambour. Les médecins l'appellent aussi fort souvent *hydropisie sèche*.

Les anciens médecins, qui donnoient le nom d'*esprit* à cette espèce de vapeur qui, dans l'homme sain, remplit toutes les cavités du corps, donnoient celui d'*ichor* au fluide formé par la condensation de cette vapeur, & ils croyoient aussi que le fluide élastique qui distend l'abdomen dans la *tympanite* étoit susceptible de se transformer en eau. Arétée paroît même avoir pensé que l'*hydropisie* ascite étoit produite par cette vapeur condensée. Quelques médecins modernes ont imaginé aussi que la congestion aqueuse accompagnoit toujours la tympanite ; ce qui, conséquemment, indiquoit, selon eux, la paracentèse. C'est une erreur qui a été funeste plus d'une fois. Van-Helmont (Cap. *Ignotus hydrops*) en cite un exemple remarquable dont il fut témoin dans sa jeunesse.

Puisque des praticiens très-recommandables ont pris quelquefois l'ascite pour une tympanite, & réciproquement : on ne sauroit douter de quelle importance il est de connoître exactement les signes, au moyen desquels on peut distinguer ces deux maladies l'une de l'autre.

Le ventre n'est jamais si volumineux dans la tympanite que dans l'ascite ; les côtés sont plus déprimés, & la partie antérieure promine davantage ; on n'apperçoit point de fluctuation dans sa cavité ; si on frappe dessus, il résonne comme feroit un tambour qui seroit mal tendu, ou qui auroit été mouillé ; la peau du ventre paroît plus blanche, elle est tendue, élastique, & elle réagit vivement contre la main qui la presse ; les différentes positions du malade ne changent point la forme du ventre ; enfin, le plus ordinairement, le pouls est plus plein & plus dur que chez les ascitiques, où les qualités contraires s'observent presque toujours. De tous les signes de la tympanite, les plus concluans sont le bruit que fait le ventre quand on frappe dessus, & le poids du malade a la balance. C'est d'après leur réunion que Combalusier définissoit la tympanite *une tumeur de tout l'abdomen, semblable à une outre, rénitente, légère* ad sensum, *prominente supérieurement vers le nombril, rendant un son quand on la frappe, se rétablissant promptement dans son premier état quand on l'a comprimée, accompagnée de rots, de borborygmes, & très-*

souvent d'une constipation opiniâtre, produite par des vents.

L'observation ayant fait connoître que la cavité de l'uterus étoit quelquefois le siège d'une espèce de tympanite, l'opinion la plus générale parmi les médecins fut que la tympanite ordinaire avoit lieu lorsqu'il s'amassoit de l'air dans la cavité abdominale. Mais l'observation nous a aussi appris que cette dernière espèce est fort rare, & que la cause prochaine la plus fréquente de la tympanite consiste dans la distension énorme de l'estomac & des intestins par beaucoup d'air raréfié. Littre, qui avoit pratiqué la ponction sur un grand nombre de cadavres de personnes mortes ayant la tympanite, avoit observé que le ventre ne s'affaissoit point, & que, quoiqu'il le pressât fortement, il ne sortoit point d'air par l'orifice. Il ne trouvoit de l'eau dans la cavité abdominale qu'en très-petite quantité, lorsque la maladie étoit récente; & lorsqu'elle étoit d'ancienne date il n'y en avoit que trois livres environ: cette eau ne pouvoit donc occasionner l'énorme distension de l'abdomen. Mais il observa constamment que l'estomac étoit gonflé, ainsi que les intestins, & particuliérement les gros, de telle sorte que le cœcum & le colon étoient quelquefois de la grosseur de la cuisse. De semblables observations ont été faites par plusieurs autres médecins. On voit par le détail de quelques-unes, que le bas ventre ne se distend pas dans toutes ses parties d'une manière égale & uniforme, parce que le canal intestinal est lui-même dans l'état naturel, inégalement distendu dans ses différentes portions. Il y a aussi des endroits qui présentent des duretés très-marquées, produites par l'amas des matières fécales endurcies, tandis que le reste a la souplesse d'une tumeur simplement venteuse. On a encore remarqué que la *tympanite* dérangeoit totalement le colon de sa position naturelle; ce qui, au reste, a lieu dans un grand nombre d'autres maladies.

Le siège le plus ordinaire de la tympanite se trouvant être le canal intestinal, tantôt dans une ou plusieurs de ses portions, tantôt dans son trajet tout entier, & des observations multipliées ne laissant d'ailleurs aucun doute que cette maladie ne soit fréquemment la suite des affections morbifiques des intestins; on expliquera alors aisément certains passages d'Hippocrate dont le sens seroit toujours resté très-difficile à comprendre. Ainsi, l'aphorisme second de la quatrième section (*Quibus tormina, & circa umbilicum dolores, & lumborum dolor, qui neque medicamento purgante, neque aliàs, solvitur, in hydropem siccum firmatur.*) s'explique, en disant que les douleurs de ventre ont d'abord lieu, parce que les intestins sont gonflés par des vents; que ces douleurs se font ressentir particuliérement à la région ombilicale, lorsque ce sont les intestins grêles, qui occupent cette région, qui sont distendus; que, si la distension est énorme au point d'agir sur le mésentère qui retient en situation dans l'état de santé les intestins grêles, & sur le mésocolon qui fait le même office à l'égard des gros intestins, la région lombaire est douloureusement affectée, parce que le mésentère & le mésocolon sont naturellement fixés aux lombes: que telles sont les raisons pour lesquelles Hippocrate regardoit les douleurs des lombes comme préságeant la tympanite. Mais cette maladie n'avoit point lieu, lorsque par un purgatif, ou tout autre remède approprié aux causes du mal, on débarrassoit les intestins de la saburre & des vents qui les gonfloient, avant qu'une trop longue distension leur eût fait perdre leur ressort.

On explique de la même manière la prénotion de Cos suivante: *dolor supra umbilicum, & lumborum dolor, si medicamentis non solvantur, in hydropem siccum desinunt.* (N°. 305.) Dans ce cas, c'est l'intestin colon particuliérement qui est le siège de la tympanite. Lorsqu'Hippocrate dit (Coac. Prænot. N°. 424.) *Orthopnœam facit hydrops siccus*; on voit que ce symptôme a lieu, parce que la tumeur de la poitrine fait refouler le diaphragme dans la cavité de la poitrine.

Pour comprendre de quelle manière se forme la tympanite, il faut considérer la force expansive de l'air dilaté par la chaleur de l'estomac & des intestins, & la force contractile de ces mêmes organes, comme deux agens qui se combattent perpétuellement. Dans l'état de santé, c'est la dernière des deux forces qui l'emporte: &, sans cette supériorité, comment concevroit-on le mécanisme par lequel plusieurs pintes d'eau, bues dans un espace de tems très-court, peuvent être résorbées, sans qu'il s'échappe la moindre partie d'un si grand volume de liquide par l'extrémité du canal? Si cet air contenu dans les premières voies est en trop grande quantité ou trop raréfié, celles-ci, en se contractant sur elles mêmes le chassent, soit par en haut, soit en bas. Mais, lorsque la force contractile dont la nature a doué l'estomac & le canal intestinal s'affoiblit par une cause quelconque; au lieu de se contracter, ces organes cèdent à la force expansive de l'air: d'où naît la tympanite. Aussi cette maladie vient-elle le plus fréquemment à la suite de celles qui ont beaucoup diminué le ton des solides en général, & particuliérement celui des intestins, telle que le fait l'ileus. (*Voyez* ILEUS, & ENTERITIS.)

Quoique la tympanite soit souvent précédée de douleurs aiguës, lorsqu'elle est la suite d'une inflammation des intestins; ou de douleurs moins vives, lorsqu'elle est produite par une cause moins active: cependant, les intestins ayant subi une forte extension, & étant devenus incapables de se contracter dorénavant sur eux-mêmes par une espèce de paralysie de leurs fibres musculaires, la douleur s'évanouit. C'est aussi par cette raison que, dans la

tympanite déjà avancée, les malades ne rendent plus de vents, & n'ont point de borborygmes : ensorte que, s'ils en éprouvent, c'est un très-bon signe, puisqu'il annonce que les intestins n'ont pas encore entièrement perdu, ou qu'ils commencent à recouvrer leur force contractile. Dans ces cas heureux, les malades rendent des vents en grande quantité, & leur ventre s'affaisse bientôt. Il est vrai que souvent il se gonfle de nouveau : mais enfin, avec des secours appropriés, les organes des premières voies reprennent leur ton naturel, & le gonflement ne recommence plus à se manifester. On trouve dans les *Essai de médecine d'Edimbourg* une observation très-intéressante de ce genre, par Monro (Alexandre). (*Voyez* Médical essays. tom. I, n°. 31.)

Il arrive quelquefois qu'après la mort des malades, la masse de fluide aériforme qui causoit la tympanite sort par l'anus, & que le ventre s'affaisse comme si cette maladie n'eût pas eu lieu. Baillou dit avoir observé deux fois ce phénomène sur deux femmes dont une étoit sa belle-mère. Cela prouve évidemment que le siège de la maladie étoit placé dans les premières voies : car un tel mode d'évacuation auroit été impossible, si la masse d'air eût été renfermée dans la cavité abdominale.

Il est indubitable, par tout ce que nous venons de dire, que l'estomac & les intestins, & surtout les gros, sont le siège le plus ordinaire de la tympanite. Cependant on ne peut disconvenir que cette maladie n'ait lieu quelquefois, quoique très-rarement à la vérité, dans la cavité abdominale. Des observations exactes en font foi : telle est, entre autres, celle qui se trouve dans les mélanges de médecine, de chirurgie & d'anatomie d'Heister, & sur l'exactitude de laquelle on doit compter, puisque le cadavre fut examiné par Heister lui-même & par Ruisch. Ces deux anatomistes célèbres trouvèrent tous les viscères dans un état sain, excepté l'épiploon qui étoit comme putréfié. C'est, sans doute, cet état de putréfaction de quelque viscère, ou une grande décomposition des fluides qui, sur la fin d'un grand nombre de maladies mortelles, occasionne une tympanite soit intestinale soit abdominale. De même, lorsque l'atrabile éprouve une sorte de turgescente, elle creve souvent ses vaisseaux ; &, se répandant dans la cavité de l'abdomen, elle y produit la tympanite. C'est par une semblable cause que les corps des noyés remontent à la surface de l'eau, après plusieurs jours de submersion. La gangrène des intestins est encore capable, en perforant le canal, de donner passage à l'air qu'il contient dans la cavité abdominale, comme on l'a observé dans des ileus qui se terminoient par la mort. Des vers ont aussi produit la tympanite de la même manière.

Il suffisoit que la tympanite abdominale eût lieu quelquefois, pour que les médecins cherchassent les signes qui la distinguent de celle qui a lieu le plus souvent, c'est-à-dire, de la tympanite intestinale. Si le ventre s'enfle, après que les malades ont éprouvé des douleurs dans cette région & dans la région lombaire; s'il y a des borborygmes fréquens, & une grande constipation : on doit croire préférablement à l'existence de la tympanite intestinale. Mais, lorsque ces signes ne se présentent pas, que l'enflure a lieu subitement, que le ventre résonne plus fortement si on le frappe ; lorsque, surtout, les causes susceptibles de produire la putréfaction & la consomption de quelque viscère ont précédé : il est alors vraisemblable que la tympanite abdominale est celle qui afflige le malade. C'est ainsi que l'on explique la complication de cette dernière espèce de tympanite avec l'*hydropisie* ascite, c'est-à-dire, comme un effet de l'altération de la sérosité épanchée, & de la longue macération des parties contenues dans l'abdomen. Dans ces cas, disoit Duverney, l'air, plus léger que l'eau, occupe la région supérieure de la cavité ; &, quand on palpe le ventre, on éprouve moins de solidité & de résistance là où est l'air, comme si on touchoit une vessie remplie moitié eau, moitié air ; lorsque le malade change de posture, l'air & la sérosité changent aussi de place réciproquement : enfin, quand on fait la paracentèse, il arrive, quelquefois que la sortie de l'eau est interceptée par des bulles d'air, que l'on est obligé de crever. (Acad. des Scienc. 1703, mémoires pag. 185.) Combalusier cite dans sa pneumatopathologie une observation frappante, dans laquelle cette complication ne sauroit être contestée.

Après avoir décrit les différentes *hydropisies* partielles ou locales communes aux deux sexes, nous allons nous occuper de celles qui sont particulières à chacune d'eux, parce qu'elles affectent les organes de la génération : & nous terminerons ce tableau par l'anasarque qui est le plus souvent une espèce d'*hydropisie* générale, c'est-à-dire, occupant tout le tissu cellulaire placé à la superficie du corps.

De l'hydrocèle.

On entend communément par hydrocèle l'*hydropisie* des testicules, quoique cette maladie n'affecte que très-rarement ces organes, & qu'elle ait le plus ordinairement son siège dans les membranes qui leur servent d'enveloppes, sur-tout dans le scrotum. Le mot *hydrocèle* signifie par lui-même *tumeur aqueuse*, & dans un sens plus particulier, *hernie d'eau* ou *hernie aqueuse*.

Ses différentes espèces méritent d'être distinguées avec soin, parce qu'elles ne doivent pas être traitées toutes par la même méthode. Elles ont des signes communs, dit Celse, qui font connoître

qu'il y a *hydropisie* ; & des signes propres qui désignent le lieu précis qu'elle occupe.

La première espèce est une véritable anasarque du scrotum. Elle a son siège dans le tissu cellulaire qui se trouve entre la peau & la tunique vaginale des testicules, & au milieu duquel est plongé le muscle cutané connu sous le nom de *dartos*. Quelques anatomistes ont cru qu'il y avoit deux couches de tissu cellulaire bien distinctes, & séparées par le muscle comme par une cloison, ensorte que l'hydrocèle pouvoit avoir lieu tantôt d'un côté du muscle, tantôt de l'autre : mais il est constant que ces deux plans ou portions de tissu cellulaire communiquent entre eux, & que les fibres du *dartos* sont trop peu ramassées pour empêcher que la même congestion aqueuse ne devienne commune à ces deux portions. Au reste, il est rare que cette communication se fasse par la rupture des cellules du tissu, & qu'il se forme ainsi un sac d'une certaine grandeur à leurs dépens. Cela n'arrive guères que dans les cas où, l'uréthre ne permettant pas la sortie des urines, celles-ci rompent le canal, & font effort pour se répandre dans le tissu cellulaire dont elles brisent les mailles.

Dans les cas d'anasarque universelle, il n'est point étonnant que le tissu cellulaire du scrotum soit aussi attaqué. Cependant on a observé des anasarques qui n'affectoient que le scrotum seulement.

Le tissu cellulaire qui sert à maintenir dans leur trajet les artères & les veines spermatiques, ainsi que les canaux déférens, peut également être le siège d'une espèce d'hydrocèle. On sent alors dans le cordon une tumeur oblongue & molle, qui diminue quand on la presse, & disparoît même totalement quelquefois. Sa forme change selon la situation du malade : s'il est couché horisontalement, & qu'on lui soutienne le scrotum, elle paroît oblongue, & à-peu-près d'une grosseur égale depuis l'anneau des muscles du bas-ventre jusqu'à la partie supérieure du testicule ; mais, s'il est debout, & que le scrotum soit abandonné à son propre poids, le volume de la tumeur devient plus considérable à sa partie inférieure que dans le haut.

Quelquefois les cellules de cette membrane, se distendant par dégrés, dégénèrent en des espèces de vésicules, qui, bridées par le muscle crémaster, prennent une forme oblongue. Ces vésicules sont sensibles au tact, ainsi que le testicule lui-même qu'elles recouvrent.

La production du péritoine qui forme le sac dans les hernies inguinales, & dans celles du scrotum, peut recevoir une partie soit de la sérosité contenue dans l'abdomen d'un ascitique, soit de l'air d'une tympanite ventrale, beaucoup plus facilement encore qu'une portion de l'intestin ou de l'épiploon. En outre, lorsqu'on a réduit une hernie, le bandage qui empêche ces organes de retomber dans le sac herniaire ne comprime pas toujours assez exactement l'anneau, pour que la sérosité ne puisse encore se glisser dans la cavité contre nature. Quelquefois aussi il y a tout-à-la-fois hernie & hydrocèle. Enfin on a observé un sac herniaire rempli de sérosité, quoique la communication fût absolument interceptée avec la cavité abdominale.

Cette espèce d'hydrocèle se différencie aisément de toute autre, lorsque le médecin sait que le malade a eu la hernie, & qu'il le voit ascitique. En effet, selon la remarque de Sharp, l'ascite seul quelque considérable qu'il soit, ne produira point l'hydrocèle, s'il n'y a pas eu une hernie qui ait précédé.

Il est facile de comprendre pourquoi cet hydrocèle du sac herniaire diminue, lorsque le malade est couché sur le dos, ayant la région supérieure du corps plus basse que le reste ; pourquoi on peut même le faire disparoître en entier par la compression, quand le bas-ventre n'est pas tout-à-fait plein ; & pourquoi l'effet contraire, c'est-à-dire, l'augmentation de volume de la tumeur, a lieu, lorsque le malade reste debout.

La vessie urinaire très-gonflée par l'accumulation des urines forme quelquefois une production qui s'avance, comme dans les cas de hernie, dans le scrotum, en passant par l'anneau. Cette production pourroit être prise pour une hydrocèle, si on ne faisoit pas attention qu'elle se manifeste le plus ordinairement après une rétention d'urine ; qu'en comprimant la tumeur, la vessie s'évacue par la voie ordinaire, qu'alors la tumeur disparoît en partie, ou même quelquefois en totalité, pour reparoître bientôt de nouveau, quand la vessie recommence à se remplir. Il n'y a pas long-tems que cette fausse espèce d'hydrocèle est bien connue des médecins.

L'espèce d'hydrocèle qui nous reste à décrire, est celle que l'on observe le plus ordinairement : elle a son siège dans la tunique vaginale du testicule, qui est la continuation de la gaîne du cordon des vaisseaux spermatiques. La face interne de cette tunique est lisse, & continuellement humectée d'une sérosité qui s'échappe de ses parois. Cette sérosité, de même que celle qu'exhale le testicule, ou plutôt la tunique albuginée qui le recouvre immédiatement, sert à lubréfier la face externe de celui-ci, & à empêcher qu'il ne contracte des adhérences avec sa tunique vaginale. Lorsqu'elle se sépare en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, ou qu'elle n'est pas reprise par les vaisseaux absorbans de la partie, ou qu'il se rompt quelque vaisseau lymphatique ; elle s'amasse peu à peu, distend le sac qui la con-

tient, & produit enfin une tumeur dont la forme est circonscrite, le plus souvent ovale, quelquefois allongée, qui présente une fluctuation manifeste. C'est là l'hydrocèle dont nous parlons. La sérosité peut aussi s'amasser dans la gaîne même du cordon, dont le fond est séparé par la cavité formée par la tunique vaginale pour envelopper le testicule lui-même. On a encore vu quelquefois ces deux hydrocèles exister simultanément dans le même sujet.

Il faut prendre garde de confondre avec l'hydrocèle de la tunique vaginale des tumeurs d'une autre espèce. Les tumeurs inflammatoires se reconnoissent facilement par la chaleur, la rougeur, & la douleur de la partie affectée, ainsi que par la fièvre qui se joint aux autres symptômes. Celles qui renferment du pus, ou une matière ichoreuse, ont été précédées par quelque inflammation, ou par certaines causes dont on peut évaluer les effets : l'évacuation de l'humeur accumulée est indiquée dans ces cas comme dans ceux d'hydrocèle. Quelquefois une contusion ou d'autres causes font grossir énormément le testicule, qui devient en même-temps dur & inégal : c'est ce qu'on a nommé *sarcocèle*. On le distingue de l'hydrocèle au tact. Mais il peut arriver que cette affection du testicule fasse naître l'hydrocèle ; & que celui-ci soit assez considérable pour empêcher qu'on ne s'assure par le toucher de l'existence de l'autre. On a alors un mal composé à soigner ; & c'est par l'histoire de la maladie que l'on saura si le sarcocèle a précédé la congestion séreuse. Si cette description exacte de la maladie manque, on évacuera l'humeur avec les précautions nécessaires pour ne point blesser le testicule.

On ne reconnoît l'existence de l'hydrocèle de la tunique vaginale, que lorsqu'il y a déjà assez de sérosité amassée, pour que la tumeur soit sensible. Cette tumeur n'est point élastique, & elle ne cède point à la pression des doigts, pour se rétablir ensuite dans son premier état, comme cela se fait dans l'anasarque du scrotum. Cette différence vient de ce que le siège de ces deux espèces d'hydrocèle n'est pas le même, celui de la première étant dans la tunique vaginale, & celui de la seconde dans le tissu cellulaire. Le diagnostic se trouve confirmé, lorsqu'il n'existe point de signes d'aucune des autres espèces d'hydrocèle dont nous avons déjà parlé. En outre, la cavité de la tunique vaginale, étant à-peu-près ronde, conservera la même forme dans sa dilatation : cependant, comme elle est un peu plus étroite à sa partie supérieure, cette forme deviendra un peu oblongue lorsque l'abondance de la sérosité l'aura beaucoup distendue : mais enfin une distension plus forte encore fera reparoître la tumeur sous une forme arrondie, en forçant la partie supérieure de la tunique.

Cette énorme distension soit de la tunique vaginale soit du scrotum amincissant nécessairement ces enveloppes, le sac qui contient la sérosité doit paroître assez diaphane ; sur-tout si, comme il arrive ordinairement dans cette espèce d'hydrocèle, la sérosité est elle-même limpide & transparente. Ainsi, en plaçant la tumeur entre une lumière & l'œil, on appercevra facilement dans son centre le testicule, & on évitera de l'offenser lorsqu'on pratiquera la paracentèse. Mais il arrive aussi quelquefois que cette diaphanéité n'existe pas, parce que l'humeur est trouble, & même sanguinolente. Il faut alors apporter plus de précautions dans l'opération.

Quelques médecins ont pensé qu'il pouvoit s'amasser de la sérosité entre la tunique nerveuse ou albuginée du testicule, & la substance propre de cet organe. Mais l'adhérence intime de l'une avec l'autre qui est telle qu'il faudroit que le testicule fut dilacéré, ce qui nécessiteroit alors son extirpation & constitueroit une maladie entièrement différente de l'hydrocèle ; & d'ailleurs le défaut absolu d'observations qui constatent que cette espèce ait jamais eu lieu, nous font regarder cette possibilité comme trop vague pour que nous nous y arrêtions.

De l'hydropisie des ovaires.

Les ovaires sont très-souvent le siège de l'*hydropisie* : & on peut dire en général qu'aucune partie du corps humain n'est susceptible de dégénérer en des tumeurs aussi énormes, stéatomateuses, athéromateuses, &c. ni qui renferment des congestions aussi étranges, comme de calculs, de poils, de dents, de cheveux, d'os, &c. Mais les plus ordinaires de ces congestions sont de nature aqueuse, & forment des hydatides qui ont leurs membranes propres, & deviennent quelquefois d'un volume prodigieux.

Quoique cette espèce d'*hydropisie* attaque plus volontiers les femmes stériles & d'un âge déjà avancé, cependant on a vu aussi des personnes du sexe dans la fleur de l'âge & fécondes, n'en pas être épargnées. Telle fut celle dont parle Douglas, (*transactions philosophiques*, n°. 308.) qui étoit en même-temps grosse, & qui même accoucha d'un enfant vivant.

L'*hydropisie* de l'ovaire n'empêche pas très-souvent le sujet qui en est attaqué de vivre fort long-temps, parce que cette espèce d'*hydropisie* étant enkistée, les viscères du bas-ventre ne sont point, comme dans l'ascite, exposés à s'altérer par la macération ; & qu'excepté la pression que le kiste exerce sur les viscères abdominaux, ces organes n'en sont point autrement affectés : ceux même de la génération peuvent encore remplir complettement leurs fonctions. Une fille vécut cinquante-huit ans ayant cette maladie, qui avoit commencé

à 30, & dura par conséquent jusqu'à 88. (*Mémoires de l'Acad. de Chirur.* t. II, pag. 458.)

Il paroît par le très-grand nombre d'observations que l'on a sur l'*hydropisie* de l'ovaire, que dans cette espèce plus que dans toute autre, l'humeur épanchée s'éloigne davantage des qualités de la sérosité des hydropiques.

Lorsque le kiste formé par l'ovaire est devenu assez volumineux pour remplir la cavité abdominale, il n'est pas aisé alors de distinguer cette espèce d'*hydropisie* de l'ascite ordinaire. Cela est plus facile dans l'origine de la maladie, parce que la tumeur occupe sensiblement l'un des deux hypogastres, & que l'on éprouve dans le lieu affecté une douleur sourde & un sentiment de pesanteur. Outre les signes dont nous avons déjà parlé, Targioni - Tozzetti & Douglas en ont observé un autre qu'ils regardent comme très-caractéristique : c'est que la jambe du même côté enfle, & que la sérosité suinte souvent au travers des pores de la peau.

Au reste il est arrivé quelquefois que le siège de l'*hydropisie* étoit plutôt dans les trompes de Fallope que dans l'ovaire même. (*Bonnet sepulchr. Anatom.* t. II.) Ces cas particuliers sont très-difficiles, pour ne pas dire impossibles, à reconnoître. Mais ce qu'il y a de rassurant pour le médecin, c'est que le traitement à employer doit être le même dans les deux espèces.

Quoiqu'il soit possible que l'*hydropisie* de l'ovaire ou de la trompe de Fallope se change en ascite par la rupture du kiste : il paroît cependant par les observations, que les membranes de ces kistes ne se rompent que très-rarement, parce qu'une disposition squirrheuse contribue à leur donner plus de résistance, que cette énorme distension de l'organe qui les forme ne sembleroit devoir le faire espérer.

On a observé d'ailleurs en général que les parois d'une tumeur quelconque contre nature n'étoient point organisées comme le sont d'autres parties analogues du corps humain : mais que cette organisation également contre nature qui leur est particulière tendoit souvent à augmenter leur solidité.

Ce qui rend l'*hydropisie* de l'ovaire presque toujours incurable, c'est qu'après la paracentèse une portion de l'humeur tombe dans la cavité abdominale, & que l'accès de l'air en favorise très-promptement alors la putréfaction. Il y a même des médecins qui ne croient pas qu'elle puisse jamais guérir. Mais certaines observations de malades rendus à la santé, & qui présentoient tous les signes qui indiquent l'existence de cette maladie, défendent de porter un prognostic aussi rigoureux. Des gens de l'art très-recommandables ont été jusqu'à proposer en pareil cas l'extirpation lorsque les tumeurs ne tenoient qu'à un pédoncule étroit : ils se fondoient sur l'expérience qui leur avoit appris que celle de l'ovaire réussissoit à l'égard des animaux, & même qu'elle avoit eu lieu quelquefois accidentellement. C'est sur-tout dans les commencemens de la formation de la tumeur, que l'on a plus de raison d'espérer qu'elle n'a pas contracté d'adhérence avec les parties voisines. Des précautions peuvent aussi s'opposer à ce que l'humeur dégénérée contenue dans le kiste ne tombe en partie dans la cavité abdominale, comme nous avons dit que cela arrivoit très-facilement. On pourra par conséquent adoucir infiniment le sort des malades & prolonger beaucoup leur existence, en pratiquant la paracentèse, toutes les fois que l'abondance de l'humeur épanchée l'exigera.

De l'hydropisie de la matrice.

Il s'exhale dans la cavité de la matrice, comme dans toutes les autres cavités du corps, par le moyen des dernières ramifications artérielles, une lymphe tenue qui sert à entretenir la souplesse dont cet organe a besoin. La résorption de cette humeur se fait par les veines correspondantes : les expériences & les préparations anatomiques démontrent même plus sensiblement la facilité de cette résorption dans la matrice que dans les autres parties. D'ailleurs l'orifice de cet organe étant toujours entr'ouvert naturellement, excepté dans le tems de la grossesse, si cette résorption étoit retardée, la sérosité s'échapperoit à mesure qu'elle se formeroit, & il n'y auroit point d'*hydropisie*. Ce qui rend l'*hydropisie* de l'utérus si rare, c'est donc la nécessité du concours des obstacles qui s'opposent à la résorption avec l'obturation de l'orifice de la matrice ou du vagin.

C'est donc dans les tems de grossesse que cette maladie doit attaquer plus fréquemment les femmes. Il est vrai que, quand le fœtus a déjà acquis un certain volume, le chorion tient, par le moyen d'un tissu cellulaire, à tous les points de la surface interne de la cavité de la matrice, & qu'il n'y reste point de vide dans la cavité. Mais, vers le commencement de la gestation, le fœtus, ses membranes, & le peu d'eau qu'elles contiennent ont un volume moins considérable que ne l'est l'étendue de la cavité : c'est donc alors que la congestion de sérosité pourroit se faire. D'ailleurs, lorsque la grossesse est plus avancée, n'est-il pas possible que le chorion se détache dans quelque point de la matrice par la rupture d'une portion de ce tissu cellulaire qui les unit, & que la sérosité s'amasse alors dans cet intervalle ?

Nous considérerons l'*hydropisie* de matrice dans les femmes grosses & dans celles qui ne le sont pas.

L'observation d'Hildanus faite sur sa propre femme, & sur-tout celle rapportée par Mauriceau, prouvent que la sérosité peut s'amasser hors des membranes qui servent d'enveloppe au fœtus. Il arrive aussi que la quantité des eaux renfermées dans l'amnios est quelquefois assez considérable pour qu'on soit en droit de regarder cette congestion comme une véritable *hydropisie* de matrice. Hippocrate connoissoit cette espèce d'*hydropisie*. Enfin Ruisch a constaté par des observations que l'*hydropisie* de matrice pouvoit venir à la suite de l'avortement, sur-tout si le placenta restoit dans la cavité; & il remarque que le placenta dégénéroit alors très-souvent en hydatides nombreuses. Tulpius avoit vu la même chose sur deux femmes, dont une ne tarda même pas à recouvrer complettement la santé, & qui par la suite devinrent encore mères l'une & l'autre.

Lorsque l'orifice de la matrice, dans des femmes qui ne sont pas grosses, vient à se fermer par une cause quelconque; l'eau peut alors s'amasser dans la cavité même à une quantité considérable. Nous citerons, entr'autres observations, celle de Vesale, qui trouva dans l'uterus d'une femme morte avec cette maladie plus de cent quatre vingt livres de sérosité. Fernel en vit une qui, lorsque ses règles avoient lieu, rendoit toujours beaucoup d'eau, sans doute parce qu'à chacune de ces époques l'orifice de la matrice se relâchoit & s'ouvroit. Frédéric Hoffman cite l'observation d'une femme chez laquelle l'eau suintoit continuellement, ensorte qu'elle pouvoit en rendre une livre dans l'espace de 24 heures. Nous nous en tiendrons à ces faits, quoiqu'il nous fût facile d'en ajouter beaucoup d'autres.

Le diagnostic de l'*hydropisie* utérine est difficile à établir, parce que les mêmes signes sont communs, pour la plupart, à cette maladie & à la grossesse, & que d'ailleurs les signes de la grossesse elle-même sont souvent très-incertains, ensorte que les plus habiles s'y méprennent quelquefois. Hippocrate disoit que le ventre de la malade étoit grand; qu'il lui sembloit lourd comme dans la grossesse; qu'elle croyoit sentir comme remuer un enfant dans la cavité, parce que cette cavité se trouve remplie d'eau qui y est mue & y flotte de tems en tems comme dans une outre; que la région de l'abdomen située sous l'ombilic est douloureuse au toucher; que celle des clavicules & du thorax, la face & les yeux perdent leur embonpoint; que les mammelles prennent du volume. Les modernes n'ont guères reconnu d'autres signes que ceux d'Hippocrate. Ils ont dit cependant que les femmes stériles étoient plus sujettes que les autres à l'*hydropisie* de matrice; que presque toujours l'orifice de la matrice étoit plus aminci; que les mammelles devenoient molles & flasques, (ce qui est le contraire d'Hippocrate, à moins que celui-ci n'ait voulu parler que des bouts des seins, ce que signifie proprement le mot grec Θηλη dont il s'est servi.) & que le lait n'y arrivoit point; comme dans les femmes qui sont grosses; qu'il doit être fort difficile de sentir la fluctuation de l'eau dans une cavité qui est constamment pleine, & qui même n'augmente que parce que la sérosité qui y aborde distend ses parois; que cette sensation, que l'on compare à celle que produit le mouvement d'un fœtus, peut être facilement occasionnée par des vents qui, parcourant le canal intestinal, gonflent successivement les différentes régions de l'abdomen. D'ailleurs l'utérus renferme quelquefois en même-tems & de la sérosité & un fluide aériforme. Quelquefois aussi il devient le siège de la tympanite, comme Hippocrate & Aétius l'ont dit expressément. Ou ce fluide aériforme est produit par le dégagement qui s'en fait de substances qui se décomposent dans la cavité: ou bien seulement celui qui étoit contenu dans la cavité lorsque l'orifice s'est fermé, se dilate par l'effet de la chaleur.

Soit que ce soit de l'eau, soit que ce soit de l'air, que contienne l'utérus, le moyen le plus naturel de l'en délivrer, c'est de tâcher de dilater son orifice: & cette dilatation étant le plus ordinairement praticable, il n'est pas étonnant qu'Arétée ait dit que de toutes les espèces d'*hydropisie*, celle de la matrice se guérissoit le plus aisément. Pour parvenir à ce but, les anciens & les modernes ont conseillé les émolliens de tout genre & sous toute sorte de formes, bains, fomentations, vapeurs, linimens, &c. Ils veulent qu'ensuite on emploie les irritans, afin d'exciter des contractions dans l'organe qui produisent la dilatation de l'orifice, comme on le pratique quelquefois dans certains accouchemens.

Cependant l'obturation de l'orifice est quelquefois telle, qu'aucun de ces moyens ne peut avoir le succès que l'on desire. Dans ces cas, la matrice peut se distendre prodigieusement, comme nous l'avons vu par l'observation de Vésale, puisque sa capacité contenoit plus de 180 livres d'eau. Ne pourroit-on pas tenter alors la paracentèse? Elle ne devroit nullement effrayer les médecins, puisqu'on a vu plusieurs fois réussir l'opération césarienne, qui nécessite une plaie si considérable, tandis que celle produite par le troicart est si étroite, qu'elle se fermeroit assez, après la sortie des eaux, pour qu'il n'en suintât aucune portion dans la cavité abdominale, & que d'ailleurs il y a le plus souvent adhérence de la matrice avec le péritoine.

N. B. *Les espèces d'hydropisies qui ont leur siège dans les parties de la génération de la femme sont traitées séparément, & plus en détail dans quelques articles qui suivent celui-ci qui n'est qu'un article général.* (*Voyez* HYDROPISIE DE LA MATRICE,

MATRICE, DES OVAIRES, DES TROMPES, ET DU PÉRITOINE.

De l'hydropiſie anaſarque.

Tout le monde ſait que le tiſſu cellulaire ſe rencontre par-tout ; qu'il revêt les muſcles, leurs tendons, & pour ainſi dire chacune de leurs fibres ; que les vaiſſeaux ſont preſque tous plongés dans ce tiſſu, qui même contribue en partie à former leur propre ſubſtance ainſi que celle des différens viſcères. Le ſang dépoſe immédiatement, c'eſt-à-dire, par les dernières ramifications des artères ſanguines, dans ce tiſſu d'une ſtructure vraiment admirable, une huile graſſe, qui eſt repriſe par des veines correſpondantes, & rentre ainſi dans le torrent de la circulation. C'eſt la ſécrétion trop abondante de cette graiſſe, proportionnellement à ſa réſorption, qui forme l'embonpoint de certains individus : comme c'eſt ſa réſorption trop énergique, par l'excès de mouvement, par la chaleur, la fièvre, & un grand nombre de maladies, qui occaſionne la maigreur.

Lorſque la ſéroſité du ſang ſurabonde dans ce fluide, ou qu'elle n'eſt pas aſſez intimément liée avec ſes autres principes ; elle filtre dans le tiſſu cellulaire, qu'elle diſtend, ſi elle n'eſt pas repompée en égale quantité par les veines, & elle tuméfie toute l'habitude du corps. C'eſt parce que le ſiège de cette tuméfaction lymphatique eſt dans la portion du tiſſu cellulaire qui recouvre les muſcles & qui ſe gliſſe dans leurs interſtices, que cette eſpèce d'*hydropiſie* a été nommée *anaſarque*, d'*ἀνὰ σάρκα*, ou *τὸ ἀνὰ σάρκα*, comme qui diroit *autour de la chair*, *ſous la chair*. On dit auſſi que ces malades *ont de l'eau entre cuir & chair*, (ce que ſignifient ces expreſſions des médecins qui ont écrit en latin, *hydrops intercus*, *aqua intercus*,) parce que le gonflement du tiſſu cellulaire élève la peau & l'éloigne des parties ſubjacentes.

L'épanchement de ſéroſité peut être général, & il peut être local. La ſéroſité peut encore ſe porter d'une région à une autre, à raiſon de la communication plus ou moins facile qui exiſte entre elles. C'eſt ainſi que ſouvent les pieds, les jambes & les cuiſſes ſont ſeuls affectés d'anaſarque ; & que même, le plus ordinairement ces parties, le ſont avant toutes les autres. En effet, la ſéroſité amaſſée ailleurs dans le tiſſu cellulaire deſcend par ſon propre poids vers les extrémités inférieures. Si l'enflûre qui paroît les ſoirs ſe diſſipe la nuit, c'eſt par l'effet de la douce chaleur du lit, ou de la ſituation horizontale que gardent les malades : mais elle revient ſitôt qu'ils tiennent une poſition déclive ou droite, ſur-tout lorſqu'on ne facilite pas la marche du ſang, & le repompement de la ſéroſité, ſoit par des frictions, ſoit par un autre exercice quelconque. L'anaſarque affecte auſſi la région de l'abdomen & les bourſes, parce que le tiſſu cellulaire eſt fort lâche dans ces endroits, enſorte qu'elle reſſemble quelquefois à une aſcite, ou à l'*hydropiſie* des teſticules. L'anaſarque peut auſſi ſe compliquer avec l'une ou l'autre de ces deux eſpèces d'*hydropiſies*.

C'eſt à tort que pluſieurs médecins ont appellé l'anaſarque leucophlegmatie : ces deux dénominations déſignent deux maladies différentes. En effet, le ſang dégénère tellement quelquefois, qu'il perd ſa couleur & ſa denſité, & que ſa nature ſe rapproche beaucoup de celle d'une ſubſtance muqueuſe froide. Les anciens lui donnoient alors le nom de *λέυκον φλέγμα*, *flegme froid*. Mais, lorſque le ſang, perdant ſa conſiſtance au point de n'avoir que le degré de celle de l'eau, laiſſe échapper ſa partie ſéreuſe qui va diſtendre la région ſubcutanée : voilà, à proprement parler, l'*hydropiſie* anaſarque. Ainſi, dans la leucophlegmatie, il y a plutôt un mucus viſqueux qui ſe répand d'une manière aſſez égale & uniforme dans toute l'habitude du corps : tandis que dans l'anaſarque le caractère des humeurs eſt décidément aqueux, & que l'enflure, ſe manifeſtant d'abord dans les extrémités inférieures, gagne progreſſivement les parties ſupérieures. Les anciens avoient encore obſervé que la leucophlegmatie ſe transformoit en anaſarque, ſans doute parce que le mucus tenace qui conſtitue l'une ſe réſolvoit alors en une humeur tenue & aqueuſe dont l'exiſtence caractériſe l'autre. Hippocrate & Arétée ont exprimé avec beaucoup de préciſion & de clarté dans leurs écrits, en quoi diffèrent les cauſes matérielles de ces deux maladies, qui préſentent quelques ſymptômes ſemblables en apparence. (*Voyez* Arétée *de cauſ. & ſign. morb. diuturn. liv. II, cap. 1.*)

Il eſt d'autant plus néceſſaire de diſtinguer ſoigneuſement l'anaſarque & la leucophlegmatie, que ſouvent le traitement de l'une de ces maladies ne ſauroit convenir à l'autre. Une jeune fille leucophlegmatique trouve fort ſouvent ſa guériſon dans l'uſage des ſeuls fortifians, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir à des évacuans : & c'eſt ce que l'on ne voit arriver que très-rarement dans le traitement de l'*hydropiſie*.

Voici les ſignes principaux à l'aide deſquels on diſtingue la leucophlegmatie de l'anaſarque. Dans la première de ces deux maladies, toute l'habitude du corps paroît mollaſſe, comme pâteuſe, & froide. Dans l'anaſarque, l'enflure aqueuſe commence preſque toujours par les extrémités inférieures, & elle monte peu à peu. Cette enflure des parties affectées dans l'anaſarque eſt d'ailleurs plus marquée que dans la leucophlegmatie, où le corps tout entier paroît moins être œdémacié que dans un état de relâchement & de pâleur. C'eſt même cette différence que Fernel regardoit comme pa-

thognomonique. En outre, lorſque l'on comprime avec les doigts des parties enflées par la matière ſéreuſe qui forme l'anaſarque, il ſe fait des foſſes, qui ne tardent pas à s'effacer, lorſque la preſſion ceſſe : parce que l'eau, qui avoit été obligée de refouler des cellules comprimées dans les cellules voiſines, revient dans les premières. Ce phénomène a lieu bien moins aiſément dans la leucoplegmatie, dont la matière ayant un caractère de viſcoſité, eſt conſéquemment moins mobile que la ſéroſité. C'eſt par cette même raiſon que dans l'anaſarque l'humeur ſéreuſe gagne avec tant de facilité, aidée de ſon propre poids ſeulement, les extrémités inférieures : elle fait ſon chemin à travers les mailles du tiſſu cellulaire. Ces foſſes que produit l'impreſſion des doigts ne ſont point, comme le penſoit Arétée, un des ſignes de l'aſcite, mais bien de l'anaſarque qui accompagne quelquefois l'aſcite.

L'anaſarque peut affecter toute l'habitude du corps, puiſqu'il y a par-tout du tiſſu cellulaire, qui, comme je l'ai déjà dit, en eſt le ſiège, & dont les cellules communiquent toutes entre elles. Mais elle ne peut être ainſi générale, que parce que le ſang a éprouvé une dégénéreſcence complette : & il eſt facile de prévoir que dans ces cas la guériſon eſt preſqu'impoſſible. C'étoit le ſentiment d'Hippocrate, ainſi que celui d'Arétée, qui croyoit ſon opinion d'autant plus ſûre, que ſelon lui l'anaſarque univerſelle étoit ſouvent compliquée avec une *hydropiſie* interne. La communication qui exiſte entre toutes les portions tant internes qu'externes du tiſſu cellulaire de tout le corps ; des vomiques ſéreuſes que l'on trouve dans celui de la poitrine & dans celui qui unit la pie-mère à l'aracnoïde ; les hydatides, dont pluſieurs auteurs attribuent la formation à des cellules dégénérées, & dont il eſt conſtaté que preſque tous nos viſcères peuvent être le ſiège, doivent nous faire regarder comme bien fondé le ſentiment de ces deux plus célèbres médecins de l'antiquité.

Les accidens produits par l'anaſarque varient, ſelon qu'elle eſt générale ou partielle, & enſuite ſelon les organes tant externes qu'internes qu'elle occupe. Par exemple, elle peut affecter les paupières à un degré tel que le malade ne puiſſe plus les tenir entr'ouvertes. Si c'eſt le ſcrotum, la verge s'enfle, ainſi que le prépuce, qui ſe contourne quelquefois ſi ſingulièrement, que le cours de l'urine en eſt interrompu ; enſorte qu'il faut recourir promptement à des ſcarifications pour évacuer la ſéroſité. L'apoplexie pourroit être occaſionnée par l'anaſarque qui auroit ſon ſiège dans le tiſſu cellulaire qui unit l'aracnoïde à la pie-mère.

Mais il eſt inconteſtable que l'anaſarque des parties externes doit, toutes choſes égales d'ailleurs, être plus aiſée à guérir qu'aucune autre eſpèce d'*hydropiſie* : puiſque la réſorption de l'humeur peut ſe faire dans les veines multipliées dont le trajet a lieu dans le tiſſu cellulaire, réſorption que l'on eſt à même de faciliter par le moyen des frictions ; ou que, s'il faut l'évacuer, on emploie avec avantage & ſécurité les véſicatoires, le ſéton, les ſcarifications, & les autres ſecours de la même claſſe. Nous parlerons plus amplement de ces moyens, quand nous expoſerons le traitement de l'*hydropiſie*.

Des cauſes de l'hydropiſie.

Après avoir tracé le tableau des différentes eſpèces d'*hydropiſie*, nous allons nous occuper de l'expoſition de ſes cauſes. Elles ſont très-nombreuſes, & très-variées, comme nous l'avons déjà dit dès le commencement de cet article : cependant, ſi on fait attention aux phénomènes de la maladie, & à ceux que préſentent les ouvertures des cadavres, il ne ſera pas difficile de les réduire à quelques diviſions générales.

Les cauſes de l'*hydropiſie* agiſſent preſque toutes en empêchant la ſéroſité ou la lymphe qui s'exhale continuellement dans les cavités pour entretenir la ſoupleſſe des parties, & prévenir leurs adhérences contre nature, d'être repompée par ſes vaiſſeaux propres, & de rentrer ainſi dans le torrent de la circulation.

1°. Les unes produiſent cet effet par une compreſſion plus ou moins forte ſur les gros vaiſſeaux : telles ſont les tumeurs dans le voiſinage des troncs principaux des veines, les polypes, les obſtructions de certains viſcères, les étranglemens qui proviennent d'affection ſpaſmodique, (par exemple chez les aſthmatiques). L'enflure des extrémités inférieures, & même quelquefois des parties externes de la génération, dans les derniers mois de la groſſeſſe, chez la plupart des femmes, nous fournit également un exemple de ce que peut la ſimple compreſſion. Les expériences de Lower, qui rendoit des chiens hydropiques en leur liant la veine cave aſcendante, ſont encore plus concluantes.

2°. La rupture des vaiſſeaux lymphatiques par une trop grande diſtenſion, ou par d'autres cauſes, n'arrive pas communément à la vérité. Mais des faits inconteſtables ne permettent point non plus de douter qu'elle n'arrive quelquefois. Ne voit-on pas ſouvent le canal thorachique lui-même ſe rompre ſouvent, lorſqu'on prépare certaines pièces anatomiques, & quelquefois auſſi par l'effet des maladies, comme l'ont obſervé Lower & Morton ?

3°. Un troiſième ordre de cauſes prochaines de l'*hydropiſie* comprend celles qui diminuent l'énergie du ſyſtème vaſculaire ; parce qu'alors les vaiſſeaux artériels de tout genre, qui en perdent moins, laiſſent *émaner* plus de roſée ſéreuſe dans les cavités que

les veines correſpondantes n'en peuvent repomper : d'où réſulte néceſſairement un amas de ſéroſité, lequel n'eſt autre choſe que l'*hydropiſie*. C'eſt par cette raiſon que, ſelon l'obſervation d'Hippocrate, les *hydropiſies* ſont plus communes, lorſque l'année a été chaude & humide ; parce qu'une pareille température affoiblit beaucoup les ſolides. Ceux-ci agiſſant alors moins fortement ſur les humeurs, la ſanguification eſt moins parfaite ; la partie rouge du ſang moins abondante retient dans une union moins intime ſes parties conſtituantes ; & la ſéroſité entre autres ou s'échappe du corps par différentes voies, ce qui produit le maraſme, ou bien elle s'amaſſe dans les cavités, d'où naît tantôt la leucophlegmacie, tantôt l'*hydropiſie*.

Il doit paroître bien étonnant que la ſéroſité du ſang, ou le ſang devenu plus ſéreux, ait plus de peine à paſſer des dernières ramifications artérielles dans les veines que le ſang plus compact. C'eſt cependant une choſe dont Hales s'eſt aſſuré par des expériences multipliées, dont on peut voir les détails dans ſon hæmaſtatique. (Expér. XX.)

Il réſulte de tout ceci, que la trop grande proportion de ſéroſité dans la maſſe du ſang ſuffit ſeule pour diſpoſer à l'*hydropiſie*.

Telles ſont les cauſes générales prochaines de l'*hydropiſie*. Voyons à préſent quels changemens morbifiques précèdent la formation d'une de ces cauſes ou de pluſieurs à-la-fois, & conſéquemment de l'*hydropiſie*, dont ils doivent être regardés comme les cauſes prédiſpoſantes.

1°. La première de ces cauſes prédiſpoſantes ou éloignées, ſelon quelques médecins, ſeroit une diſpoſition héréditaire. Mais je ne conçois pas comment l'*hydropiſie* pourroit être rangée dans le nombre des maladies héréditaires, par ceux qui croient avec raiſon devoir reconnoître conſtamment dans ces maladies le caractére ſuivant, d'obſerver pour leur développement dans les enfans, la même époque, le même âge, que chez les parens. (*Voyez* l'article HÉRÉDITAIRE.) (*Maladie.*)

2°. Une ſeconde cauſe aſſez fréquente de l'*hydropiſie*, & qui eſt promptement ſuivie de ſon effet, c'eſt de boire tout-à-la-fois une très-grande quantité d'eau froide, dont le corps ne peut ſe débarraſſer enſuite, ni par le vomiſſement, ni par les ſelles, ni par les urines, ni par les ſueurs, ni enfin en s'échauffant & en s'exerçant. On voit ſouvent l'*hydropiſie* naître de cette cauſe dans les armées, parce que les ſoldats, fatigués & échauffés par un travail violent, ou par une longue marche, cherchent à ſe déſaltérer par une boiſſon abondante, & qu'auſſitôt ils ſe livrent à un repos abſolu. Telle eſt la ſuite de cette conduite imprudente, qui peut occaſionner auſſi des péripneumonies & des pleuréſies non-ſeulement très-graves, mais même très-rapidement mortelles. Il y a, à la vérité, certaines maladies, dans leſquelles il eſt quelquefois utile d'employer l'eau très-froide en boiſſon ; telles ſont, par exemple, l'hémoptyſie & l'iléus accompagné d'inflammation : mais dans ces cas un médecin ſage & prudent l'adminiſtre à petites doſes, qu'il répète ſouvent. Alors cette eau prend facilement dans l'eſtomac la température qui y règne, & elle ſe diſtribue d'une manière uniforme dans toutes les parties. Les malades étant d'ailleurs dans leur lit & convenablement couverts, une chaleur douce & égale ſe répand dans tout le corps, & une ſueur copieuſe entraîne l'eau qui pouvoit ſurabonder dans la maſſe du ſang.

Mais, quand on ne prend aucune de ces précautions, & que ſur-tout on n'a pas ſoin d'être aſſez couvert, ou de prendre un exercice ſuffiſant, il ne ſe produit aucune ſueur, les urines elles-mêmes ſont en très-petite quantité, & le ſang demeure ſurchargé de ſéroſité. Cette ſéroſité ſe dépoſe alors dans le tiſſu cellulaire qui revêt les muſcles & qui s'inſinue dans leurs interſtices.

Ce froid ſubit qu'éprouve l'eſtomac ſe communique aiſément à la portion du foie qui le recouvre : d'où réſulte quelquefois l'hépatitis. Cette eſpèce d'inflammation pouvant être ſuivie d'un ſquirrhe de ce viſcère, dont les obſtructions ſont, comme nous le dirons plus bas, une des principales cauſes de l'*hydropiſie* du bas-ventre ; il n'eſt pas ſurprenant que, ſous ce point de vue, la boiſſon d'eau froide priſe abondamment ſoit encore regardée comme une puiſſante cauſe de l'*hydropiſie*. Mais, quoique dans ces cas le ſquirrhe du foie précède ſouvent la formation de l'*hydropiſie*, il n'eſt pas moins certain que quelquefois auſſi la congeſtion aqueuſe ſe manifeſte avant le ſquirrhe.

Au reſte, l'*hydropiſie* produite par la ſeconde cauſe dont nous venons de nous occuper eſt une de celles que l'on traite avec le plus de ſuccès ; lorſque, toutefois, dit Arétée, aucun viſcère, ni l'individu tout entier, n'eſt pas mal affecté.

3°. Les maladies aiguës, & principalement celles que l'on a nommées ardentes à cauſe de l'énorme chaleur qu'elles font éprouver aux malades, annoncent il eſt vrai par tous les ſymptômes qui les accompagnent, que leur caractère eſt totalement différent de celui de l'*hydropiſie*. Cependant, ſi on conſidère que leurs effets ſont de diſſiper les parties les plus fluides de nos humeurs, & que les plus groſſières qui reſtent dans les vaiſſeaux deviennent alors moins ſuſceptibles de contracter une union intime avec la ſéroſité nouvelle fournie par les boiſſons : on ne ſera nullement étonné que cette ſéroſité ſe dépoſe dans telle ou telle cavité. Cet accident n'a pas lieu à cette période où les

maladies aiguës sont dans toute leur force, parce que l'activité de la circulation dissipe par différentes voies la partie aqueuse qui refuse de s'amalgamer avec la masse des humeurs; mais lorsque la maladie commence à décliner, & que les forces se trouvent épuisées par la violence du mal. En général, le trop grand épaississement du sang, tel qu'il est produit par les maladies aiguës, tel qu'on l'observe aussi d'une manière marquée dans la mélancolie, étant une des causes principales des obstructions, le devient par cela même de l'*hydropisie*.

4°. Les obstructions sont tellement une cause fréquente des *hydropisies*, qu'à l'exception de celles produites par l'abondance de boisson dont nous venons de parler, ou par des hémorrhagies considérables, il en est très-peu dans lesquelles les sujets ne présentent un ou plusieurs viscères dans un état squirreux. On peut d'autant moins douter de l'existence de cette cause, qu'on s'en assure le plus souvent par l'ouverture des cadavres, attendu que pour la plupart les malades qui se trouvent dans ces circonstances sont incurables. » Il est très-difficile, » dit Arétée, de fondre un squirrhe de la rate: » &, si le squirrhe de cet organe donne nais- » sance à d'autres maladies, telle que l'*hydropisie* » ou la cachexie, celles-ci ne sont pas susceptibles » de guérison. (*De curat. morbor. diuturn.* lib. II, » cap. 14.) » Le squirrhe des autres viscères devient aussi funeste dans ses conséquences que celui de la rate, comme le prouvent des observations innombrables consignées dans les auteurs.

5°. La jaunisse est une cause d'*hydropisie*, non-seulement parce que cette maladie est très-souvent accompagnée d'obstructions au foie; mais encore parce que le mélange trop long-tems continué de la bile avec le sang, altère celui-ci, & lui fait perdre toute sa consistance.

6°. Les fièvres quartes, dont on peut quelquefois tirer un si grand parti pour dompter d'autres maladies qui se sont montrées rébelles à tous les efforts de l'art, deviennent, lorsqu'elles sont mal traitées, une cause assez fréquente d'*hydropisie*.

7°. Il en est de même de la diarrhée, & de la dyssenterie: ces maladies, qui, selon la remarque d'Arétée, entraînent quelquefois la sérosité qui formoit l'*hydropisie* avec les évacuations qui leur sont propres, affoiblissant les malades par leur trop longue durée, & pervertissant la crase des humeurs, donnent naissance à l'*hydropisie*. Ceci doit s'entendre également de toute autre évacuation alvine, qui, en se prolongeant outre mesure, rend le corps foible & cachectique: telles sont la lienterie & le flux cœliaque.

8°. La phthisie & l'empyème deviennent des causes d'*hydropisies* incurables, parce que le repompement de la matière purulente dans la masse des humeurs décompose celles-ci & les corrompt.

9°. Indépendamment des excès qui donnent naissance à la goutte, & qui sont aussi des causes de l'*hydropisie*, la foiblesse & le défaut de mouvement que nécessitent les paroxismes, ainsi que les affections morbifiques que contractent les reins, entre autres la gravelle & le calcul, qui gênent la sécrétion & l'excrétion des urines, sont des causes indubitables de cette maladie.

10°. L'assimilation de la partie nutritive des alimens avec les humeurs de notre corps s'opérant avec facilité, parce que la masse de celles-ci est beaucoup plus forte que la quantité de l'autre qui vient s'y jeter successivement; s'il survient des évacuations considérables d'humeurs saines, la proportion qui existoit n'a plus lieu, l'assimilation devient imparfaite, les fluides dégénèrent, & la cachexie engendre bientôt l'*hydropisie*. Cet effet est sur-tout à craindre à la suite d'hémorragies énormes, telles que celles qui arrivent par de larges blessures, après un avortement, ou même quelquefois lors d'un accouchement à terme. La partie rouge du sang, qui est la plus consistante de toutes, & qui retient les autres dans leur union naturelle, venant à manquer, la sérosité se trouve surabondante, & s'échappe dans les cavités du corps où elle s'amasse.

11°. Personne n'ignore que l'abus des liqueurs fortes endurcit en quelque sorte les viscères de l'abdomen, & finit souvent par produire dans cette région des squirrhes qu'il est impossible de fondre. Ces obstructions rébelles sont, comme nous l'avons déjà dit, des causes d'*hydropisie*. Mais les liqueurs fortes font naître cette maladie d'une manière plus immédiate. La chaleur qu'elles excitent, ainsi que la raréfaction des fluides & la distension des vaisseaux, se trouvant bientôt remplacées par la foiblesse & l'affaissement; cette alternative de dispositions contraires fait perdre le ton aux vaisseaux qui laissent échapper dans les cavités la portion la plus tenue du liquide qu'ils contiennent. Cela a lieu surtout, lorsque la soif qui tourmente souvent ces intrépides suppôts de Bacchus les force à boire, dans les intervalles de leurs orgies, une grande quantité d'eau.

12°. Il y a encore d'autres causes de l'*hydropisie*, telles que les alimens qui laissent difficilement extraire leur partie nutritive, les maladies qui rendent le sang très-visqueux, &c. Toutes ces causes prédisposantes se combinent plus ou moins les unes avec les autres, & augmentent la disposition à l'*hydropisie*, soit par elles-mêmes,

ſoit en donnant naiſſance à d'autres cauſes moins éloignées.

Tableau progreſſif de l'hydropiſie.

Voici maintenant de quelle manière commence le plus ordinairement l'*hydropiſie*, ſur-tout celle qui a ſon ſiège dans l'abdomen, & dans quel ordre paroiſſent les divers ſymptômes dont ſes progrès ſont accompagnés.

1°. Lorſque l'*hydropiſie* a pour cauſe le défaut de cohérence entre les parties conſtituantes de nos fluides, le ſigne qui ſe manifeſte le premier eſt l'enflure des extrémités inférieures. Ce ſont d'abord les malléoles qui ſe tuméfient, parce que le pied lui-même eſt ſerré par les chauſſures, & que d'ailleurs le tiſſu cellulaire y eſt moins abondant. Mais ſi c'eſt un ſquirrhe qui a donné naiſſance à l'*hydropiſie*, ou bien la rupture de quelques vaiſſeaux lymphatiques, le bas-ventre enfle le premier; & l'enflure des pieds n'a lieu ſouvent que long-tems après, ſur-tout dans les cas où l'eau n'eſt pas épanchée dans la cavité abdominale. Cette tuméfaction des extrémités inférieures s'apperçoit particulièrement le ſoir, parce que dans le jour, par la poſition du corps, les humeurs ont plus de peine à remonter. Auſſi ceux même qui jouiſſent d'une bonne ſanté ont alors ces parties plus ou moins gonflées, & ſe ſentent gênés dans leurs chauſſures. Mais la nuit la ſituation horizontale, & la chaleur du lit font diſparoître l'enflure qui revient de nouveau lorſque le jour finit. Ce n'eſt que quand le mal a fait des progrès, & qu'il eſt plus ancien, qu'il ne ſe diſſipe point les nuits.

Il faut cependant obſerver que l'enflure des pieds n'eſt pas toujours un indice d'*hydropiſie*. En effet, on l'obſerve dans pluſieurs autres maladies; par exemple, dans le ſcorbut commençant. Mais cette bouffiſſure chez les ſcorbutiques eſt moins pâteuſe, elle réſiſte davantage à l'impreſſion des doigts, & les foſſes ne marquent pas ſi long-tems. On voit auſſi, ſur la fin de certaines maladies qui ont été longues, l'humeur ſe porter vers les extrémités inférieures, ou ſeulement vers une ſeule, avec un ſoulagement marqué: cette bouffiſſure, qui a toutes les apparences de l'anaſarque, ſe diſſipe facilement, à l'aide de l'exercice, des frictions, de la chaleur d'un beau ſoleil, & de quelques remèdes fortifians. C'eſt de cette eſpèce d'anaſarque apparente que Celſe diſoit « qu'elle n'eſt point à craindre, ſi elle » n'a été précédée d'aucune maladie, ou ſi elle » vient à la ſuite d'une longue maladie; ſi les » viſcères ſont en bon état, ſi la reſpiration » eſt entiérement libre, s'il n'y a nulle douleur, &c. Il réſume par cette maxime, applicable à bien d'autres cas: « celui chez lequel tous ces ſignes » (favorables) ſe rencontrent eſt entiérement à » l'abri de tout danger; & s'ils ſe trouvent réunis » ſeulement pour le plus grand nombre, on doit » avoir bonne eſpérance ». Dans ces circonſtances, l'enflure augmente preſque tout-à-coup, & juſqu'à ce que, par la métaſtaſe complette de la matière morbifique ſur les extrémités, les viſcères ſoient entiérement débarraſſés: au lieu que dans l'*hydropiſie* commençante l'enflure ne fait que des progrès lents & gradués, & que d'ailleurs tous les autres ſignes annoncent qu'elle eſt l'effet du mauvais état des viſcères, & nullement d'une métaſtaſe. Sydenham ne regardoit les foſſes produites par l'impreſſion des doigts ſur les parties enflées comme un ſigne certain de l'*hydropiſie*, que lorſqu'il y avoit en même tems difficulté de reſpirer: & il dit que l'enflure des pieds devient de jour en jour plus volumineuſe & plus denſe, juſqu'à ce que, ceux-ci ne pouvant plus admettre d'eau, les jambes elles-mêmes commencent à enfler, & enſuite le bas ventre.

Mais, quoique le plus ordinairement les pieds enflent lorſque l'*hydropiſie* commence, il n'en faut pas conclure que ces parties ſoient toujours le premier ſiège de la congeſtion aqueuſe. En effet dans l'hydrocéphale, dans l'hydrothorax, & même quelquefois auſſi dans l'aſcite, ce phénomène n'a pas lieu du tout, où il ne paroît que très-tard, lorſque l'exiſtence de la maladie eſt déjà confirmée par la réunion de beaucoup d'autres ſymptômes. Hippocrate lui-même avoit obſervé que l'*hydropiſie* ſe manifeſtoit quelquefois d'abord au viſage, pour ſe porter enſuite plus bas. Il parle d'une maladie, qu'il nomme *épaiſſe*, qui vient, dit-il, « d'une pituite » blanche. Cette pituite s'amaſſe dans le ventre, à » la ſuite de fièvres qui ont duré long-tems. La » maladie commence par le viſage, qui enfle; » enſuite elle deſcend dans le ventre, qui devient » d'une groſſeur conſidérable, & le malade eſt » abattu, comme s'il étoit fatigué énormément. Il » reſſent dans le ventre du poids & une grande » douleur; & ſes pieds enflent ». Hippocrate preſcrivoit pour cette maladie les mêmes remèdes que pour l'*hydropiſie*.

2°. Après l'enflure des extrémités inférieures, paroît celle de l'abdomen, qui augmente progreſſivement. Si l'eau flotte librement dans la cavité, le bruit de la fluctuation, lorſque le corps eſt en mouvement, ſe fait ſentir: ſi elle eſt contenue dans un kyſte, ce ſigne eſt bien moins ſenſible.

3°. Dans la tympanite, le ventre réſonne lorſqu'on le frappe, comme un tambour. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit des ſignes particuliers ou diagnoſtiques de cette eſpèce d'*hydropiſie*, ni de ceux de l'aſcite ſoit libre, ſoit enkyſtée. (*Voyez* ci-deſſus.)

4°. La difficulté de reſpirer eſt un des ſignes des eſpèces d'*hydropiſies* qui gênent la dilatation du poumon lors de l'inſpiration. Ce ſymptôme a lieu

dans l'ascite, parce que le diaphragme ne peut alors descendre dans la cavité abdominale. Il a lieu encore plus dans l'hydrothorax, parce que l'eau occupe l'espace que le poumon remplit lors de l'inspiration. Enfin, dans l'anasarque universelle, il peut arriver que le tissu cellulaire du poumon soit aussi affecté.

5°. La toux est un symptôme analogue à celui dont nous venons de parler. Il désigne, en effet, comme lui, la difficulté qu'a le poumon de se développer à cause du volume considérable de la congestion aqueuse, ou l'irritation occasionnée par l'âcreté d'une petite quantité de liquide épanché. Hippocrate (Aphor. 47, sect. VIII.) regardoit comme un signe mortel cette toux sèche & continuelle qu'éprouvent certains hydropiques; elle survient lorsque le mal a fait des progrès contre lesquels l'art est impuissant; & il ne faut pas la confondre, si on veut former un prognostic sûr, avec celle qui reconnoîtroit une toute autre cause, par exemple, un catarrhe.

6°. La soif des hydropiques a pour cause principale l'inégale distribution & le défaut de parties séreuses dans la masse des fluides, d'où naissent la sécheresse & l'âcreté. La transpiration insensible se trouve presqu'entiérement supprimée; les urines ne viennent qu'en très-petite quantité: deux circonstances qui, presque toujours, indiquent la gêne de la circulation dans les petits vaisseaux, & ce que Boerrhaave appelloit l'*imméabilité des liquides*.

7°. L'énorme quantité d'eau qui s'amasse quelquefois dans l'*hydropisie*, comme on l'a vu par certains faits que nous avons cités plus haut, suffiroit pour expliquer le sentiment de pesanteur qu'éprouvent les malades. Mais, indépendamment de l'amas de sérosité, cette sensation ainsi que l'engourdissement peuvent avoir lieu, comme dans plusieurs autres maladies, par la gêne de la circulation, &, si l'on veut encore, par le défaut de sécrétion de ce que l'on a nommé *esprits animaux*.

8°. La pression que le volume d'eau qui forme l'ascite exerce sur le canal intestinal, l'état d'obstruction & même de squirrhosité de la plupart des autres organes de la digestion, & particuliérement du foie, produisent l'accumulation & le desséchement des matières stercorales dans les gros intestins, & la rareté ainsi que la difficulté des déjections. Les hydropiques sont même ordinairement si resserrés, que la dose des purgatifs qu'on leur administre doit être double & quelquefois triple de celle qui convient dans la plupart des autres maladies.

9°. Il n'est point étonnant que les hydropiques ne rendent qu'une très-petite quantité d'urines, puisque la sérosité qui forme la matière de cette excrétion s'épanche dans une cavité quelconque, à mesure que les boissons la fournissent à la masse des humeurs. Nous verrons d'ailleurs que, lorsque les urines recommencent à couler abondamment, soit par les seules forces de la nature, soit par l'effet des remèdes, l'enflure diminue beaucoup, & même qu'elle disparoît quelquefois entiérement.

10°. Quoique la présence de la fièvre semble incompatible avec l'existence d'une maladie telle que l'*hydropisie*: cependant ce symptôme a coutume de survenir dans les *hydropisies* anciennes, soit parce que la sérosité stagnante commence à se corrompre, soit même parce que le sang se trouve trop privé de lymphe.

11°. Les hydropiques ne suent pas, même dans le bain, disoit Arétée. Et en effet, cette masse plus ou moins considérable d'eau dont ils sont surchargés refroidit tout leur individu, & particuliérement l'organe de la transpiration & de la sueur, qui, pour être mis en jeu, a besoin d'être stimulé par une douce chaleur. Aussi doit-on se flatter de guérir ceux auxquels la nature ou les remèdes procurent des sueurs, parce que c'est un signe que la sérosité épanchée se résorbe, circule avec la masse des humeurs, s'évacue par les vaisseaux excrétoires de la peau.

12°. La maigreur des hydropiques vient du mauvais état des organes de la digestion, soit par le seul effet de la compression & de la gêne que la masse d'eau occasionne, soit par les causes mêmes de l'*hydropisie*, qui ont dépravé le sang & les autres humeurs. Cette maigreur, qui affecte de préférence les parties supérieures, & qui est d'autant plus marquée que l'enflure elle-même est plus considérable, est regardée avec raison comme d'un très-mauvais augure.

13°. L'anasarque des extrémités inférieures du scrotum, & même des tégumens de l'abdomen, a lieu dans l'ascite invétérée, lorsque la masse d'eau pèse fortement sur la veine cave ascendante & sur les veines iliaques. D'ailleurs, la peau étant de plus en plus distendue, les veines se trouvent elles-mêmes comprimées; ce qui empêche les humeurs de s'y rendre; d'où résulte l'intumescence du tissu cellulaire. Les veines sanguines de la peau paroissent alors très-grosses, & remplies d'un sang noirâtre.

14°. L'eau des hydropiques, qui s'altère avec tant de promptitude lorsque l'air extérieur a accès dans la cavité, s'altère aussi quelquefois, mais plus lentement, par le seul laps du tems, avant qu'on ait pratiqué la paracentèse. Cette décomposition arrive plus souvent dans l'ascite, que dans toute autre espèce d'*hydropisie*. La raison en est sensible: c'est que la cavité abdominale, même celle d'un animal sain, exhale une vapeur comme urineuse & déjà un peu fétide; que les viscères qui y sont contenus sont dans une agitation continuelle par le seul mouvement

du diaphragme ; que la bile, la plus putrescible de toutes nos humeurs, transude à travers la vésicule, de manière que les parties environnantes en sont le plus souvent teintes d'une couleur jaunâtre ; & qu'enfin les matières long-tems retenues dans les gros intestins fournissent nécessairement des émanations putrides.

15°. Non-seulement la sérosité qui reste long-tems stagnante dans le tissu cellulaire distend la peau ; mais encore, devenue âcre par son séjour, elle l'enflamme & la corrode. Il arrive fréquemment que des hydropiques, approchant trop près du feu leurs pieds enflés & comme glacés par la présence de l'eau, ne sentent pas que la trop grande chaleur élève leur épiderme en cloches. Ces cloches crevent, & laissent suinter continuellement de la sérosité qui fait la matière de la maladie. Mais comme ces parties qui ont perdu leur ressort, & qui ont macéré dans une lymphe âcre, sont alors exposées à la libre impression de l'air, elles sont bientôt attaquées de gangrene, si on ne prend les précautions convenables pour parer à cet accident. Souvent même les endroits par où l'eau s'écoule dégénèrent en autant d'ulcères très-difficiles à guérir, attendu que l'*afflux* non interrompu d'une humeur âcre empêche que la dépuration de ces ulcères ait lieu. Le seul excès d'humidité, dit Galien, est un obstacle à la guérison de ces plaies.

16°. Les hydropiques ont quelquefois, sur la fin de leur maladie, des saignemens de nez. Ces hémorrhagies leur sont très-préjudiciables, parce qu'elles enlèvent une partie du sang encore consistant qui leur reste. Elles sont occasionnées, soit par la compression que la masse d'eau exerce sur tous les gros vaisseaux, tant ceux des extrémités inférieures par l'anasarque que ceux contenus dans l'abdomen lorsque l'ascite est considérable, soit par la gêne qu'éprouve la respiration. Le retour du sang de la tête au centre de la circulation se fait alors difficilement, & l'on voit les joues colorées former un contraste avec la pâleur générale du reste du corps.

17°. L'exomphale est encore un accident que l'on observe dans les anciennes hydropisies, surtout lorsque la longueur de la maladie & le vice de la nutrition ont dissipé la graisse qui garnit l'épiploon. Car on a remarqué que cette graisse s'oppose à la formation de la hernie ombilicale, & que cette hernie se guérit plus facilement quand les malades reprennent de l'embonpoint. Hippocrate pensoit que la protubérance de l'ombilic devoit faire désespérer de la guérison des hydropiques. Le père de la médecine étoit dans l'erreur. En effet, des observations authentiques prouvent que des malades ont été parfaitement guéris, quoique ce symptôme eût eu lieu, & même que la pression eût été assez forte pour faire crever la poche herniaire. Tels sont ceux rapportés par Duverney le jeune & par Chomel dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, (ann. 1702, pag. 285, & 1728, pag. 583.) & par F. Pringle dans les essais de médecine d'Edimbourg, tom. 3. Il est même probable qu'un accident de pareille nature aura donné l'idée de la paracentèse, puisqu'en général, tous les efforts de l'art sont une imitation de ceux de la nature.

18°. Le dernier symptôme que produit l'*hydropisie* est la corruption ou putréfaction des viscères. La ponction, quand on la pratique trop tard, n'a souvent d'autre effet que de l'accélérer, ainsi que le terme fatal de la maladie. On ne connoît pas, en général, les causes qui peuvent produire dans la sérosité qui baigne les viscères les caractères qui la rendent quelquefois si active, tandis que dans d'autres cas la macération ne fait que des progrès extrêmement lents.

Prognostic de l'hydropisie.

Voici le prognostic que l'on doit porter, en général, de l'*hydropisie*. Il est tout entier dans Hippocrate. « On guérit de cette maladie, dit ce grand homme, » lorsque les viscères sont sains, en sorte que la nature déploie son énergie, que les coctions se font bien, que la respiration est facile, que l'hydropique ne sent point de douleur, & qu'une chaleur égale est répandue dans tout son corps. Les extrémités ne sont point amaigries ; il vaudroit mieux qu'elles fussent enflées : mais le plus avantageux est qu'il n'y ait ni amaigrissement ni enflure, c'est-à-dire, qu'elles soient en même tems dégagées & souples. Il faut aussi que le ventre soit souple au toucher. Il faut encore que le malade ne tousse point, qu'il ne soit point altéré, que sa langue ne soit point sèche, ni après le sommeil, ni en tout autre tems, lorsque ces symptômes ont coutume de se manifester. Le malade mangera avec appétit, & ne se sentira point surchargé d'une quantité convenable d'alimens. Le ventre sera facile à émouvoir par l'action des médicamens ; mais, d'ailleurs, les matières ne seront pas dures quoique *moulées*. Les urines seront comme dans l'état de santé de l'individu, & aussi selon la qualité du vin dont il fera usage. Enfin, le malade soutiendra le travail facilement, & sans en être fatigué extraordinairement. Ce qu'il y a de plus heureux, c'est que toutes ces circonstances se rencontrent dans un hydropique : car alors il guérira certainement. Si la plupart ont lieu, on devra avoir grande espérance. Mais, si aucune d'elles n'existe, & qu'on observe même les dispositions contraires, le malade est désespéré : & si quelques-unes seulement des dispositions favorables se trouvent chez lui, il lui restera très-peu d'espoir. »

On voit par ce texte d'Hippocrate que son prognostic étoit fâcheux ou favorable, selon que le nombre des fonctions lésées étoit plus ou moins grand. Ainsi dans l'*hydropisie*, comme dans toute autre maladie, on peut dire avec Galien, qu'une maladie est d'autant plus grave, que l'état du malade s'éloigne davantage de l'état sain; & que celui-là seul est capable de faire une pareille évaluation, qui connoît avec plus de précision les habitudes naturelles de l'individu.

« Il y a des *hydropisies* qui sont mortelles par leur » siège même, telles que la plupart des *hydropisies* » du cerveau, celles de la moëlle épinière, du péri- » carde & du diaphragme. Mais on comprend aisé- » ment qu'on ne peut décider des espérances que » laissent les autres *hydropisies*, ou du danger qui » les accompagne, & de la certitude de la mort » qu'elles annoncent, que d'après l'examen même » de leurs causes. Et en effet, des *hydropisies* de » poitrine guéries avec facilité, tandis que la leu- » cophlégmatie devient quelquefois mortelle, » fournissent des exemples frappans que le prognostic » des *hydropisies* dépend essentiellement de la diffé- » rence de leurs causes, ainsi que celui de la » plupart des maladies. Nous avons fait voir combien » celles des *hydropisies* sont variées; nous avons » indiqué, avec soin, leurs complications les plus » fréquentes; il ne nous reste donc qu'à rapporter, » à ce sujet, quelques généralités. » (Bacher. *Recherches sur l'hydropisie.*)

« Les *hydropisies* enkystées dérangent plus ou » moins la santé; elles ne sont pas toujours sans » danger; elles peuvent même, par leur siège, par » leur étendue, par la complication du tems de la » grossesse, ou par celle du tems critique, par leur » rupture, par l'inflammation, la suppuration & la » gangrène qui en résultent, occasionner la mort. » Leur rupture peut néanmoins donner lieu à une » guérison radicale. (*Idem.*)

» Des remèdes trop actifs par eux-mêmes, ou » qui deviennent tels par la continuation de leur » usage, sont capables d'occasionner les plus grands » désordres & le danger le plus éminent dans les » *hydropisies* enkystées, surtout si elles sont com- » pliquées avec des squirrhes. (*Idem.*)

» La tumeur hydropique qui est pulpeuse, & qui » cède très-aisément à la compression, est d'une » mauvaise espèce: celle qui est absolument dure, » au point d'empêcher le mouvement des membres, » n'est pas d'une meilleure qualité. (*Idem.*)

» L'enflure qui n'occupe qu'une partie latérale » est rarement exempte de danger: elle annonce, » ou un dépôt qui tient à quelque viscère inté- » ressant, ou une disposition prochaine à l'hémi- » plégie & à l'apoplexie. Si cette enflure partielle » devient énorme, il est à craindre que les malades » ne périssent subitement. (*Idem.*)

» L'ascite joint à la jaunisse, à la tympanite, ou » l'ascite purulent, forme des complications qui » sont presque toujours mortelles. (*Idem.*)

» L'ascite qui survient à la tympanite adoucit » souvent les symptômes; &, en ce sens, elle » est, en quelque sorte, avantageuse. La tympanite, » au contraire, qui survient à l'ascite invétéré, » augmente les accidens, & en produit de nouveaux » qui confirment l'incurabilité. (*Idem.*)

» La fièvre n'est salutaire, que lorsqu'elle est bien » sensible & réglée; mais, si elle étoit continue, il » faudroit qu'elle ne durât que peu de jours: car elle » doit être l'effet de l'action des organes fortifiés » ou dégagés des entraves qui suspendoient leur » mouvement, sans quoi la fièvre est un mauvais » signe dans les *hydropisies*; & non-seulement elle » annonce leur incurabilité, mais elle concourt à » augmenter la gravité des symptômes, & à pré- » cipiter les jours du malade. (*Idem.*)

» Les hydropiques, qui sont sujets à des affec- » tions violentes, surtout ceux qui ont des chagrins » cuisans, qui sont plongés dans une tristesse » extrême, guérissent rarement; les guérisons même » ne sont qu'apparentes: elles sont bientôt suivies » d'une rechûte encore plus dangereuse, à moins » que la cause de ces affections ne soit détruite. (*Idem.*)

» C'est un mauvais signe que les hydropiques » n'aient pas soif, si leur maladie dépend d'une » cause chaude, de l'épaississement des humeurs » bilieuses, atrabilaires, polypeuses. (*Idem.*)

» L'*hydropisie* est incurable, lorsqu'elle se trouve » compliquée avec une abondance d'humeurs bi- » lieuses, noires & corrosives. (*Idem.*)

» L'écoulement spontané des sérosités par les » jambes est du plus mauvais augure, lorsqu'il » dépend de l'âcreté des humeurs, & de l'érosion » des solides. Il annonce en ce cas, une disposition » prochaine à la paralysie, à la gangrène & au » sphacèle. (*Idem.*)

» Le marasme des parties supérieures, le ventre » douloureux, tendu, rénitent, est un mauvais » signe dans l'*hydropisie*. On doit porter un jugement » tout aussi sinistre d'un ventre mou & flasque, qui » tombe des deux côtés, lorsque le malade est » couché. (*Idem.*)

» Un poulx petit & concentré, qui ne se déve- » loppe point après l'usage des remèdes indiqués, » & après des évacuations de bonne espèce, est d'un » mauvasi

» mauvais augure. Quand il eſt irrégulier, inégal, » intermittent, toutes les actions vitales languiſſent, » & la mort eſt prochaine. (*Idem.*)

» Le viſage d'une couleur olivâtre, les yeux » errans ou fixes, le regard ſombre, un aſſoupiſſe- » ment continuel, des déjections copieuſes, noires, » putréfiées, l'urine corrompue, & le ſang qui ſort » goutte à goutte par les narines, ſont les ſymptômes » les plus ſiniſtres dans toutes les maladies, & ſin- » guliérement dans l'*hydropiſie.* (*Idem.*)

» Les hydropiques, qui ſont malades depuis long- » tems, meurent quelquefois, quand le danger » paroît le moins imminent, par la perverſion, par » la diſette du fluide vital, ou par ſon interception » dans les nerfs. (*Idem.*)

» Enfin, dit en ſe réſumant le cit. Bacher, ce qui » peut le plus contribuer à la certitude du prognoſtic, » c'eſt la réunion de pluſieurs ſignes avantageux ou » ſiniſtres. Il faut donc apprécier exactement les » forces qui reſtent, l'effet des remèdes, l'intégrité » ou l'affection des parties organiques, l'épaiſſiſſe- » ment, la diſſolution des humeurs, l'élaſticité, » l'action, l'atonie & l'inertie des parties motrices, » la léſion des fonctions, & quelle en eſt la cauſe » principale. Si ces points de vue, conſidérés en- » ſemble, ne permettent pas toujours à un médecin » prudent de prononcer, d'une manière déciſive, » ſur l'événement; il a du moins la ſatisfaction » d'inſiſter ſur un traitement rationel, & qui ſau- » vera le malade, à moins que les cauſes qu'il a » reconnues n'aient été portées à leur comble. »

Encore dans ces cas, qui, au reſte, ſont ſouvent douteux, le médecin doit-il s'attacher à ſuivre cette grande maxime de Sydenham, contenue dans le paſſage ſuivant : *Morbus ad hunc gradum jam provectus artis ſubſidia, quantùm video, contemnit. Nihilominùs medici eſt, cum certò ſcire nequeat quantùm adhuc noxæ viſceribus illatum fuerit, curationem omni ope moliri tam evacuantibus quàm corroborantibus, & neque animo ipſe cadere, neque ægro ut cadat autor eſſe, debet, &c.* « C'eſt ſur- » tout des *hydropiſies* compliquées d'affections ner- » veuſes, qu'on ne doit s'expliquer qu'avec la plus » grande circonſpection, puiſque l'état extrême de » ces malades, ſoit qu'il dépende du période de la » maladie, ou de l'action des remèdes, peut, » comme on l'a obſervé pluſieurs fois, occaſionner » une révolution ſalutaire par la violence même des » ſymptômes. » (*Bacher.*)

De la cure de l'hydropiſie.

Il eſt évident, d'après tout ce que nous avons dit depuis le commencement de cet article, & en particulier touchant les cauſes de l'*hydropiſie*, que l'indication générale pour guérir les différentes eſpèces de cette maladie conſiſte à éloigner & à écarter tout ce qui peut gêner ou intercepter le cours de la roſée univerſelle, & la réunir pour en former une maſſe liquide, tout ce qui peut faire obſtacle au cours des liqueurs, diſtendre ou comprimer les vaiſſeaux, juſqu'à forcer les parties les plus fluides de s'en échapper : que par conſéquent il faut remédier ou à la foibleſſe des vaiſſeaux & des viſcères, ou à des ſpaſmes fréquens & qui ſubſiſtent long-tems, effets & cauſes de la tenſion & du relâchement, & ſouvent & malheureuſement à-la-fois, de la confuſion du relâchement & de la tenſion. On ne ſauroit douter cependant que, les cauſes de l'*hydropiſie* étant auſſi celles d'une infinité d'autres maladies, il faut, pour qu'une d'elles, ou pluſieurs réunies donnent lieu à la condenſation & à l'interception de la roſée univerſelle, ou à l'épanchement des parties ſéreuſes plutôt qu'à toute autre maladie, qu'il y ait néceſſairement d'autres diſpoſitions particulières qui tiennent à l'état actuel de l'organe cellulaire & des corps glanduleux; & qu'il eſt eſſentiel d'avoir égard à ces diſpoſitions.

« Parmi les cauſes qui peuvent diminuer le reſſort & l'action des viſcères, des vaiſſeaux, de l'organe cellulaire, & gêner la perméabilité des glandes, ainſi que parmi celles qui ſont capables d'occaſionner des ſpaſmes & des irritations, on a dû obſerver qu'il y en avoit de plus graves les unes que les autres. Il en eſt de même de celles qui ſuffiſent pour produire l'épaiſſiſſement des humeurs ou leur atténuation.

» Nous allons rappeller d'abord les cauſes des *hydropiſies* légères, & nous préſenterons les moyens curatifs qui leur conviennent : nous expoſerons enſuite les cauſes des *hydropiſies* graves, & nous examinerons quelle eſt la manière d'agir, & quels ſont les effets des moyens les plus uſités pour les combattre.

» L'épanchement des parties ſéreuſes, la condenſation & l'interception de la roſée univerſelle peuvent avoir lieu à la ſuite d'un mauvais régime, de quelque dérangement dans les premières voies; elles peuvent être le produit d'un relâchement des ſolides occaſionné par l'humidité de l'air; elles peuvent ſurvenir après une tranſpiration ſupprimée, après un trop grand uſage des boiſſons chaudes, ou d'une boiſſon copieuſe d'eau froide dans un état de ſpaſme ou de relâchement exceſſif.

» Ces *hydropiſies*, dans les ſujets bien conſtitués, ſe guériſſent facilement, & même quelquefois celles qui viennent à la ſuite des maladies aiguës. Elles peuvent ſe diſſiper par une nourriture sèche, par l'abſtinence de la boiſſon, par les diurétiques, par les ſudorifiques, par des embrocations émollientes, par des bains de marc de raiſin, de ſable chaud, au moyen de la chaleur du four, de celle du ſoleil; par des purgatifs violens, par la ponction, par des

ſcarifications, ou par quelque bleſſure ou brûlure accidentelle qui puiſſe ſuppléer au ſecours de la chirurgie ; & elles ſe guériſſent même quelquefois ſans aucun remède pharmaceutique, par le régime, par l'exercice, par la fièvre, &c.

» Les *hydropiſies* occaſionnées par l'abus des aqueux, par le défaut de reſſort des ſolides, & par l'abondance des humeurs, ſe guériſſent par les hydragogues, par l'abſtinence de la boiſſon & par un régime ſec, par les bains ſecs, ſpiritueux, &c. Dans les cas où le vice des ſolides ne dépend que des cauſes que nous venons de déſigner, quand il y a une ſurabondance de ſéroſités dans le ſang, & quand le ſujet eſt d'ailleurs bien conſtitué, les hydragogues évacuent promptement les eaux par les ſelles & par les urines, ils agacent les ſolides & leur donnent de l'action. Le régime ſec donne du ton & de la force aux parties motrices ramollies & flaſques. Il eſt évident que, dans ces cas, ces moyens remédient au mal & à ſa cauſe.

» Chez des ſujets aſſez robuſtes pour réſiſter à l'activité des hydragogues, ces remèdes guériſſent les *hydropiſies* occaſionnées par le dérangement des premières voies, qui a été produit par une abondance d'humeurs dépravées. Les remèdes de cette claſſe les détachent, les expulſent, & débarraſſent même, par des ſecouſſes fortes & répétées, les parties gorgées d'humeurs glaireuſes & tenaces. Les hydragogues, en agiſſant ainſi, guériſſent encore dans ce cas l'*hydropiſie* & ſa cauſe.

» Les diurétiques ſont avantageux & guériſſent, quand il y a une certaine diſpoſition des ſolides qui ſe prêtent à leur action, & dans le cas où les humeurs ſont fluides ; ou, pour mieux dire, lorſqu'il n'y a ni empâtement, ni engorgement d'humeurs tenaces & épaiſſies.

» Les ſudorifiques, les bains ſecs, ſpiritueux, produiſent de même de bons effets, lorſqu'il y a un relâchement dans les ſolides, & une abondance d'humeurs ſéreuſes ou réſolubles en ſéroſités, comme dans les cas de ſueurs ou de tranſpiration ſupprimées par une cauſe froide.

» L'*hydropiſie* qui ſe forme dans un état d'engorgement, d'irritation & de ſpaſmes, même à la ſuite des maladies aiguës, ſe guériſſent chez les enfans par des cataplaſmes & des lavemens émolliens. Des ſujets jeunes & forts guériſſent quelquefois ſans remèdes de cette eſpèce d'*hydropiſie*, dès que la cauſe ceſſe d'agir : dans ce cas on a vu que l'effet ſe diſſipoit par les ſeules forces de la nature.

» Les cauſes dont nous venons de parler ſuffiſent, quand elles ſubſiſtent long-tems, pour produire une énorme collection hydropique. On en guérit quelquefois ſans autres ſecours que les ſcarifications, ou la ponction. Comme les cauſes étoient diſſipées, & qu'il n'en reſtoit que l'effet, (la matière hydropique) ſon évacuation ſeule devoit faire toute la cure.

» Tels ſont les effets avantageux d'un régime auſtère, des remèdes actifs, des diurétiques, des ſudorifiques, des bains ſecs, ſpiritueux, des embrocations émollientes, des ſcarifications & de la paracentèſe, ſur les *hydropiſies* les moins graves à raiſon de leurs cauſes.

» Mais quels ſont les effets de ces mêmes moyens, (continue le cit. Bacher, qui eſt devenu notre principal guide) dans les cas où les *hydropiſies* dépendent de quelque cauſe plus grave ; comme quand elles ſuccèdent à des fièvres intermittentes invétérées, à des obſtructions rebelles, à la répercuſſion & à l'action développée de quelque humeur morbifique, dartreuſe, rhumatiſmale, vénérienne ; ou quand elles ſont occaſionnées par la trop grande rigidité, par l'irritabilité, ou par l'atonie & l'inertie des parties motrices ; ou, enfin, quand elles arrivent dans le tems que ſe forme un dépôt, ou à ſa ſuite, par la dégénération des humeurs, & chez des ſujets naturellement foibles, ou chez ceux dont la conſtitution a été léſée, débilitée après différens excès, par les progrès & les changemens de la maladie, par l'abus même des remèdes ?

» Dans tous ces cas, les hydragogues agiſſent d'une manière diſproportionnée aux forces & aux efforts de la nature : ils lui réſiſtent. Ils la violentent, ils l'oppriment & ils la détruiſent. Leur uſage eſt ſuivi d'irritation, de ſpaſmes, auxquels ſuccède plus ou moins promptement une extrême ſenſibilité, ou une atonie, une inertie, un affaiſſement incurable.

» Cependant, on ne peut diſconvenir que les hydragogues, en agiſſant ainſi, ne débarraſſent les malades de la ſurcharge des liqueurs : ils briſent, ils atténuent, & ils expulſent des matières tenaces dégénérées ; mais ils privent auſſi en même tems le reſtant des humeurs, & particuliérement le ſang, de leurs parties les plus fluides. Cependant on ſait combien il eſt néceſſaire de ménager & de conſerver ces parties les plus fluides comme un véhicule indiſpenſable, afin d'avoir le tems ſuffiſant pour détruire les cauſes de l'*hydropiſie*, & terminer heureuſement la guériſon.

» Dans ce cas, le régime ſec, & ſurtout l'abſtinence de la boiſſon doivent d'autant plutôt augmenter l'empâtement des humeurs, exciter la fièvre, la ſoif, & jetter les hydropiques dans des angoiſſes cruelles, qu'on emploie plus fréquemment les moyens dont nous venons d'expoſer la manière d'agir.

» Les hydragogues ne ſont donc capables de

diſſiper l'enflûre, que dans les cas où la matière hydropique eſt encore fluide, & qu'il y a du reſſort & de l'action dans les ſolides; mais la manière d'agir des hydragogues & leurs effets détruiſent ces conditions néceſſaires. Car, après que les ſéroſités épanchées ont été taries par ces violens purgatifs, celles qui ſont fournies par un nouvel épanchement ſont toujours plus chargées & plus âcres, & elles le ſont d'autant plus qu'on y a joint une abſtinence plus ſévère de la boiſſon. La chaleur, le mal-être & la fièvre accompagnent ordinairement cet état: alors la matière hydropique, en croupiſſant, devient inepte à être abſorbée, & quand même les eaux conſerveroient leur première qualité, elles ne pourroient cependant plus être abſorbées à la ſuite de pluſieurs rechûtes, parce que les vaiſſeaux abſorbans ſont alors engorgés & obſtrués par une matière viſqueuſe, tenace, & parce qu'en même tems les ſolides tombent dans une ſi grande atonie, que les vaiſſeaux perdent de leur diamètre, & ne peuvent plus ni abſorber, ni même conduire les liquides les plus tenus. De-là on conçoit pourquoi les hydragogues ceſſent de procurer des évacuations, quoiqu'il y ait encore une abondance d'humeurs à évacuer; de-là il s'enſuit auſſi que les hydragogues doivent produire les effets les plus pernicieux dans les affections flatueuſes & tympanitiques, dans leſquelles on les conſeille néanmoins aſſez légérement quand elles ſont compliquées avec l'*hydropiſie*, tandis que l'exiſtence de ces maladies annonce par elle-même la tenſion, l'irritabilité, & en même tems la tenſion & la débilité.

» Les diurétiques augmentent le cours des urines, lorſque les ſolides ſont à-peu-près dans une diſpoſition naturelle: mais cette claſſe de remèdes ne fait que donner des mal-aiſes & irriter, lorſque les humeurs ſont trop dépourvues de la partie ſéreuſe, ou lorſque les ſolides ne peuvent ſe prêter à leur action, ſoit par un vice inhérent, ſoit parce qu'il ſe fait actuellement un travail particulier pour préparer une criſe, pour décider & former un dépôt, une vomique, &c.

» Pour déterminer le cours des urines, il faut non-ſeulement du liquide, mais encore une action particulière des organes ſécrétoires & excrétoires. Il n'eſt donc pas ſurprenant que, ſelon la différente diſpoſition des ſolides, l'action de différens remèdes, même oppoſés, devienne diurétique: mais cette action diurétique trop continuée rend les *hydropiſies* incurables, quand elles ont pour cauſes l'empâtement des humeurs, des engorgemens & des obſtructions. En effet, en faiſant paſſer par la voie des urines la matière de la tranſpiration ou de la roſée univerſelle, ce défaut ne peut qu'augmenter la tenacité des humeurs, & donner lieu à l'oblitération des parties vaſculeuſes & glanduleuſes; & ſi l'on conſidère qu'en rappellant & en concentrant les forces vers les voies urinaires, on les détourne d'un ou de pluſieurs organes qui devroient être en travail pour détruire une ou pluſieurs cauſes de l'*hydropiſie*, on ne ſera plus étonné de voir mourir des hydropiques, quoique le cours des urines ſe ſoutienne en abondance.

» Excepté dans les eſpèces que nous avons déjà déſignées, les bains ſecs, les vapeurs & tous les topiques échauffans, la chaleur du four, l'inſolution, les ſudorifiques chauds externes & internes ne peuvent qu'être fort pernicieux, en criſpant les ſolides, en exprimant les parties les plus fluides, en appauvriſſant le ſang.

» Il eſt des cas où la tenſion conſidérable des ſolides, & les douleurs qui en ſont l'effet, exigent de recourir au plutôt aux fomentations émollientes, comme au moyen le plus prompt pour diſſiper l'enflûre, ou, au moins, le plus ſûr pour obtenir du calme & un relâchement, à la faveur deſquels ſeulement il eſt permis de mettre en uſage les moyens capables de guérir. Mais, lorſque l'affaiſſement eſt à craindre, ou qu'il exiſte déjà, les applications émollientes ne pourroient qu'augmenter l'inaction des vaiſſeaux, & hâter les progrès du mal: ce qui eſt ſouvent à craindre dans un âge avancé.

» La paracentèſe eſt un moyen prompt pour évacuer les eaux aſcitiques: mais les ſuites de cette opération ſont ſouvent fâcheuſes, quand les cauſes de l'*hydropiſie* ſont graves; & quand elles ne le ſont pas, il eſt preſque toujours poſſible d'évacuer les eaux par des moyens plus conformes aux voies que la nature tente, & aux loix de l'économie animale.

» On prétend, par l'évacuation des eaux, favoriſer l'action des remèdes; & c'eſt pour cette raiſon principalement qu'on preſſe les malades de ſe ſoumettre à cette opération: car tous les médecins conviennent que, par l'effet de la ponction, on ne remédie point aux cauſes du mal. Mais dans quelles circonſtances l'évacuation des eaux favoriſe-t-elle l'effet des remèdes? L'expérience juſqu'à préſent a-t-elle juſtifié les promeſſes que font les partiſans de la ponction?

» Dans les cas où les ſolides ſont trop tendus, où il y a des ſpaſmes, des engorgemens, des obſtructions, les eaux épanchées ſont plus ſouvent un ſecours pour détendre, ramollir, pour faciliter les moyens de lever les engorgemens, les obſtructions, qu'elles ne ſont pernicieuſes par leur ſéjour; & c'eſt une remarque intéreſſante, que l'épanchement qui ſurvient pendant que la tympanite ſe forme, adoucit preſque toujours les accidens de la tympanite, & arrête ſes progrès.

» Dans les cas où il y a un grand relâchement, une grande inertie, l'évacuation ſubite des eaux

augmente encore ce relâchement. L'accès de l'air & le vide de l'abdomen donnent aussi lieu à la raréfaction des flatuosités, & au développement des humeurs putrides. Il n'est donc pas surprenant que, dans ces cas, les malades périssent promptement par la gangrène, ou que, fort peu de tems après l'opération, le ventre soit aussi gonflé & en plus mauvais état qu'auparavant.

» Quand, avant la ponction, les causes du mal ne sont point encore à un degré si imminent, elle paroît d'abord procurer quelques avantages : les suites, cependant, en deviennent pernicieuses, parce que, tandis que les eaux évacuées occupoient la cavité, il ne pouvoit se faire un nouvel épanchement aussi subit qu'il a coutume de survenir après la paracentèse. Cette rechûte est plus grave que le premier mal, non pas précisément par la raison que la cavité est encore inondée de sérosités, mais parce que cette sérosité est séparée de la masse générale des humeurs, & que celles ci en sont conséquemment privées.

» L'expérience apprend à discerner le tems le plus convenable pour évacuer, par la ponction, les eaux ascitiques. Cette opération ne doit pas être faite trop tôt, c'est-à-dire, dans le tems de l'irritation, de l'action qui détermine l'épanchement. Car, tandis que l'effort se porte avec continuité sur les viscères du bas ventre, on court risque de l'y fixer davantage, par le relâchement de tous les organes qui suit l'évacuation subite des eaux. On a même à craindre d'attirer sur les viscères du bas ventre une humeur goutteuse, rhumatismale, vague ou fixée sur des parties moins intéressantes que les viscères de l'abdomen. Aussi voit-on toujours dans ces cas, qu'un nouvel épanchement se manifeste très-promptement, avec un gonflement & une tension qui mettent le malade dans sa première gêne, & même dans un état plus accablant.

» Malgré ces considérations, nous sommes bien éloignés de penser que la paracentèse doive être absolument rejettée. Si, jusqu'à présent, les succès de cette opération ont été incertains & très-rares, c'étoit parce que, d'ailleurs, on suivoit une méthode qui, au lieu de remédier aux causes de l'*hydropisie*, les aggravoit presque toujours. Il faut donc y avoir recours, lorsque le volume des eaux occasionne une tension extrême, & empêche par-là l'opération des remèdes, l'action de la nature, la liberté des sécrétions & des excrétions. Dans ces cas, l'expérience & le raisonnement prouvent que, quand les viscères ne sont point gravement lésés, la paracentèse peut être avantageuse ; & elle le sera d'autant plus sûrement, qu'on aura fait précéder les remèdes convenables, & qu'on continuera à satisfaire à de justes indications. »

Les scarifications ne remédient pas plus au fond du mal que ne le fait la paracentèse. Elles sont pernicieuses dans les cas où il y a une grande tenacité & acrimonie des humeurs, & quand le tissu cellulaire est dur & comme squirreux, les plaies s'enflamment & deviennent gangreneuses, & elles accélèrent la mort.

Les effets des vésicatoires & des cautérisans sont tout aussi funestes, dans ces circonstances, que ceux qui sont produits par les scarifications.

Enfin, il ne faut pas oublier que, lorsqu'il y a une suppuration interne, le kiste ou l'abcès se rompt très-souvent après l'évacuation des eaux, & que cet accident est presque toujours suivi d'un affaissement mortel.

De toutes les causes des *hydropisies* dont nous avons présenté le tableau, les plus graves, sans doute, sont celles qui dépendent d'un vice organique, c'est-à-dire, d'un dérangement local dans la structure des vaisseaux & des viscères, soit par une dilatation ou une constriction contre nature du tissu de la partie affectée, soit par la présence d'une matière étrangère qui forme dans ce tissu différentes concrétions, des dépôts, &c. Ces vices organiques peuvent se former dans le tems que l'individu lui-même se forme : ils peuvent aussi être occasionnés & entretenus par un levain gouteux, scrophuleux, vénérien. Leurs effets sont, en général, de rendre la circulation irrégulière, en gênant le passage & le retour libre du sang. Alors les parties séreuses s'échappent à travers les mailles des vaisseaux ; elles s'épanchent dans des cavités, ou elles se logent dans le tissu cellulaire, qu'elles forcent de se prêter à leur collection, qui augmente en raison de la gêne, du retard de la circulation, & de la porosité des vaisseaux. Ces dispositions des solides sont souvent modifiées, c'est-à-dire, exaltées par la complication ou des affections de l'ame, ou de l'état dans lequel se trouvent les fluides.

Quelle que soit la cause d'un vice organique, on retarde & on affoiblit ses effets, en mettant en usage les moyens qui favorisent la liberté de la circulation en général, qui raffermissent le tissu des vaisseaux ou des organes relâchés, qui augmentent leur action, & qui atténuent les concrétions de différente espèce. Voici les considérations que nous croyons devoir présenter à nos lecteurs sur chacun d'eux. Nous commencerons par la saignée.

Avant de la prescrire, il est très-essentiel de s'assurer de l'état des solides, parce que son principal effet est moins de changer la qualité du sang, que de produire, souvent d'une manière très-prompte, une impression décisive sur les solides ; & cette action dépend elle-même des cir-

constances dans lesquelles l'évacuation du sang est procurée, soit par la nature, soit par l'art ou par accident. C'est à ces principes qu'il faut remonter, afin de pouvoir saisir les raisons pour lesquelles la saignée produit quelquefois des effets opposés: pourquoi dans certains cas elle dispose à l'*hydropisie*, elle la décide & l'entretient, & pourquoi, dans d'autres elle prévient & même guérit cette maladie; comment, dans le cas où la saignée est indiquée, & où elle ne suffit pas pour guérir, elle dispose au moins à la guérison, en facilitant l'effet des remèdes qui ne pourroient agir heureusement, qu'étant précédés d'une ou de plusieurs saignées, qui disposent les solides à se prêter & à répondre à leur action.

Dans les *hydropisies* qui ont pour cause la pléthore sanguine, la suppression des hémorroïdes ou celle des menstrues, on ne doit point hésiter à pratiquer la saignée, sur-tout lorsque le sang est épais & visqueux, & lorsque les solides sont en même-tems trop rigides & tendus. Mais dans les cas où le sang seroit épais & visqueux, si les solides étoient déjà dans ce relâchement qui succède plus ou moins complettement à la pléthore, selon le dégré de ses excès, la saignée seroit préjudiciable, si on ne mettoit en usage, avant & après, les délayans & les toniques. C'est dans ces circonstances que conviennent les eaux ferrugineuses, aérées, sulphureuses, qui ont la vertu de réveiller & de soutenir le ton des vaisseaux, de détremper les humeurs, de résister à leur penchant vers la tenacité & l'acrimonie, & de les disposer à une circulation plus égale & plus facile.

Tout ce que nous venons de dire peut s'appliquer également aux *hydropisies* compliquées avec l'état de grossesse.

Dans le tems où la pléthore & l'engorgement d'un ou de plusieurs viscères du bas-ventre s'annonçent par les symptômes qui leur sont propres, dans le principe des obstructions causées par pléthore & tension, l'application des sangsues doit produire de bons effets: & elle les produira encore, lorsque ces obstructions sont formées, tant que la roideur & la pléthore seront permanentes. On doit même d'autant moins différer cette application, que les effets des délayans & des relâchans, qui sont également indiqués dans ces circonstances, étant très-lents, laisseroient parvenir le mal à un dégré souvent irrémédiable; attendu que les vaisseaux fatigués & affoiblis par une distension trop forte & trop long-tems continuée perdent leur élasticité, & passent aisément de l'état de tension à celui d'affaissement.

Cette remarque doit également être appliquée aux autres espèces de saignée. Nous ajouterons seulement qu'on ne doit pas évacuer trop de sang à-la-fois; que les saignées du bras & celles du pied peuvent également précéder & suivre l'application des sangsues: mais, quand on prévoit qu'on ne peut pas débarrasser suffisamment les vaisseaux par les sangsues, il faut faire précéder leur application par une saignée du bras. Il est encore à observer, que la pléthore ne suffit pas plus pour assurer le succès de l'application des sangsues, que celui d'une autre saignée. Lorsqu'il y a engorgement d'un sang épaissi dans des vaisseaux très-relâchés, la perte du sang, dans ces cas, est suivie d'un plus grand relâchement, & de ses mauvaises suites. Mais, alors, il est très-difficile de trouver des moyens efficaces, même seulement pour procurer un simple soulagement.

Lorsqu'on reconnoît les signes de turgescence dans les premières voies, on doit, sans différer, procurer des évacutions abondantes, tantôt par les émétiques, tantôt par les purgatifs. Les émétiques sont indiqués par les rapports, par les nausées, par l'engouement des humeurs. Leurs effets, très-avantageux dans ces cas, consistent non-seulement dans l'expulsion des matières dégénérées, mais plus encore dans l'atténuation des humeurs & la résolution des engouemens qui s'opèrent par l'ébranlement & la secousse des vomissemens. Mais, parmi les conditions requises pour que les efforts & les tourmens des vomitifs deviennent salutaires, on doit sur-tout compter une constitution forte dans l'état du relâchement actuel, & l'abondance des humeurs, dégénérées de manière, cependant, qu'elles soient assez méables pour pouvoir être détachées & expulsées. D'où il résulte que, s'il y a des circonstances dans lesquelles les vomitifs produisent les effets les plus avantageux, elles ne sont pas fréquentes, & qu'on ne trouve pas souvent l'occasion de les répéter plusieurs fois. Les personnes délicates n'en doivent user que très-rarement, & avec les ménagemens connus. On sait avec quelle précaution on doit les conseiller à ceux qui ont des squirres, des kistes, des vomiques, qui ont des hémorragies à craindre, &c.

Les purgatifs produisent les effets les plus salutaires, lorsqu'il y a des matières à expulser des premières voies. Mais, si leur action ne se borne point là, & si elle s'étend jusqu'aux glandes, ils ne sont vraiment utiles que dans le tems de la fonte des humeurs. Ainsi, tant qu'il y aura des matières prêtes à être évacuées, ou rendues telles par la marche de la maladie, les purgatifs sont indiqués. Ils peuvent l'être encore, tant que l'engorgement des glandes subsiste; & c'est dans ce cas qu'un purgatif, en divisant & en atténuant les humeurs qu'il n'a pu évacuer, dispose à un autre purgatif. Au reste les causes les plus fréquentes des *hydropisies* rendent l'usage réitéré de ces remèdes suspect à juste titre.

Les préparations martiales conviennent, lorſqu'il y a un relâchement dans les ſolides, & un caractère de mucoſité dans les humeurs. On les mêle ſouvent alors avec d'autres remèdes, pour en augmenter les vertus aperitives, toniques, tempérantes. Mais ils réuſſiſſent ſingulièrement pour lever les embarras des viſcères, & ſur-tout dans les cas où les ſucs ne ſont point ſuffiſamment élaborés, à cauſe du ſimple relâchement de la fibre, comme dans la cachexie chlorotique.

La préſence de quelque virus, ou des humeurs dégénérées à un tel point qu'elles ne puiſſent plus être aſſimilées, excluent l'uſage des préparations martiales. On comprend combien elles ſeroient dangereuſes dans les cas d'obſtruction par reſſerrement, dans les ſquirres, dans le maraſme, & quand il y a pléthore rouge & des convulſions qui en dépendent. On a vu dans tous ces cas les préparations martiales occaſionner l'inflammation, l'aſthme, la gangrene, &c.

On voit donc avec quelle circonſpection on doit uſer des remèdes tirés du fer : ils conviennent plus pour aſſurer la guériſon, lorſque les viſcères débarraſſés ſont dans une ſorte de relâchement, que dans le commencement de l'*hydropiſie* & dans ſon cours, lorſque ſouvent les viſcères ſont engorgés, & qu'il y a des irritations fréquentes. L'obſervation confirme l'étendue & la ſolidité de ces principes. Cependant il y a des *hydropiſies* que l'on peut, & que l'on doit même, combattre dans leur commencement avec le ſecours des martiaux : ce ſont celles qui ſe forment chez les filles vers l'âge de puberté, & celles qui ſurviennent aux jeunes gens après des hémorrhagies immodérées, parce que ces *hydropiſies* dérivent d'un relâchement des ſolides, & de l'abondance des humeurs mal élaborées qui en eſt la ſuite.

Les *hydropiſies* ſont quelquefois produites & entretenues par l'atonie & l'inertie des ſolides, la lenteur & la mucoſité des humeurs. Quand ce double vice ſubſiſte, les alcalis volatils fourniſſent les remèdes les mieux indiqués. On conçoit aſſez combien il importe de les donner alors dans un véhicule convenable, & d'en faciliter l'effet par des boiſſons abondantes. Mais, dans celles où il exiſte une ténacité froide, & une ſorte d'inaction qui ne dépend point du relâchement, mais de la tenſion & de l'éréthiſme, les alcalis volatils produiroient des effets pernicieux ; au lieu que les alcalis fixes agiſſent preſque toujours ſans trouble, opérant la fonte des matières tenaces, & leur évacuation qui ſe fait particulièrement par les urines. Capables à-la-fois d'inciſer les humeurs épaiſſes, muqueuſes, coagulées, & d'exciter, d'une manière douce, les ſolides à des contractions plus animées, à des ſécrétions & à des excrétions plus abondantes, ils diſpoſent néceſſairement & avantageuſement à l'action des autres remèdes; &, en effet, on les donne ſouvent avec eux pour en faciliter & en aſſurer le ſuccès.

Les acides ſont très-avantageux dans les cas où une pléthore vraie gêne la circulation & les ſécrétions, où elle excite la chaleur & l'orgaſme. Ils tempèrent, & diminuent la trop forte cohéſion des molécules ſanguines & lymphatiques, & ils procurent des évacuations qu'il ſeroit peut-être dangereux de tenter par d'autres moyens. Ils fourniſſent encore les ſecours les plus convenables, lorſque les humeurs ſont d'un caractère bilieux & tendant à la putridité : car ils diviſent, ils atténuent ces humeurs, ils calment l'irritation, & répriment la putridité. C'eſt ainſi qu'ils tempèrent & qu'ils fortifient à-la-fois.

Pour ſatisfaire aux différentes indications, on choiſit les acides dont la qualité eſt plus ou moins développée. Ceux qui ſont légers, comme la limonade, le ſyrop de vinaigre bien détrempé, &c. conviennent pour déſaltérer, délayer, pour tempérer, pour pouſſer aux urines & à la tranſpiration. Les acides plus énergiques, tels que le vinaigre & la crême de tartre, agiront plus efficacement ſur un ſang & des humeurs trop ſubſtantielles, ils réprimeront plus ſûrement la raréfaction & l'orgaſme, & ils réſiſteront plus fortement aux ſuites fâcheuſes de l'âcreté de la bile, & de la putridité. Les acides minéraux dulcifiés ſont employés, lorſque la dégénéreſcence, la diſſolution & la ſoif ſont extrêmes.

Mais les acides légers ne feroient qu'augmenter le mal-être, lorſque les premières voies ſont tapiſſées de glaires aigres, lorſqu'il y a un refroidiſſement dans l'intérieur ou dans l'habitude du corps. La crême de tartre, donnée à une trop grande doſe ou à contre-tems, produit de l'irritation, ou des effets encore plus fâcheux, comme la diminution de la chaleur naturelle & ſes ſuites, la foibleſſe, la diarrhée ſéreuſe, une ſécchereſſe d'entrailles, l'extinction de la voix, &c. Enfin les accidens terribles qui réſultent de l'action des acides minéraux, quand on les donne à des doſes trop fortes ou trop rapprochées, exigent la plus grande réſerve dans leur uſage : & de nombreuſes obſervations ne permettent pas de douter que même de petites doſes, trop long-tems continuées, ne donnent ſouvent lieu à la tenſion des membranes & des nerfs, à la coagulation des parties muqueuſes, à l'affaiſſement & au maraſme.

Il y a encore pluſieurs autres moyens que l'on peut employer utilement pour combattre l'*hydropiſie* : mais ces moyens, de même que tous ceux dont nous avons parlé juſqu'à préſent, ſont ſujets à être contr'indiqués dans certaines circonſtances. En effet, les indications que fourniſſent les différentes eſpèces d'*hydropiſies*, ainſi que les contre-

indications qu'elles présentent pour l'emploi d'un remède quelconque, sont subordonnées aux principes généraux de la médecine : & c'est, pour le dire en passant, une preuve incontestable, que l'*hydropisie* peut & doit être traitée, comme toute autre maladie, d'une manière rationelle, & que c'est au grand détriment de l'humanité qu'on en abandonne si souvent la cure aux empiriques, c'est-à-dire, aux charlatans.

S'il y a des cas où les bains, par exemple, conviennent dans les *hydropisies*, c'est quand celles-ci sont compliquées de fortes douleurs, quand il s'y joint des mouvemens convulsifs, des accès de goute, de rhumatisme, une acrimonie dartreuse, vénérienne, l'empâtement réuni à la tension de quelques viscères, des corps glanduleux, du tissu cellulaire. Mais ils sont nuisibles dans les cas contraires : & d'ailleurs le degré de froid ou de chaleur, le plus ou le moins de tems qu'on y reste, le nombre qu'on en prend modifient singuliérement leurs effets.

Les hypnotiques ont l'avantage précieux de calmer les douleurs trop vives, & d'obtenir en quelque sorte une trêve, pendant laquelle on assure l'effet des remèdes indiqués. Ils sont utiles surtout, lorsque la cause principale de la maladie primitive & de ses complications est spasmodique. Bien loin alors de suspendre le travail de la nature, ils déterminent efficacement ou les sueurs, ou les urines, où toute autre évacuation par laquelle elle tend à se débarrasser du fardeau qui l'accable. Mais leur usage trop long-tems prolongé est dangereux & même mortel : & il est tout-à-fait contr'indiqué dans les cas de pléthore, de saburre & d'engouement.

Il nous suffira de dire que dans les cas d'érétisme ou de convulsion, lorsque les malades avoient été fatigués par l'usage des remèdes, le lait a souvent donné du calme, rendu la respiration libre, & facilité les évacuations par les selles & par les urines.

Les fruits bien choisis, mangés en grande quantité, sont d'un secours admirable pour adoucir, pour rafraîchir, pour humecter, pour lubréfier & pour détremper les humeurs bilieuses, acrimonieuses, qu'il seroit peut-être dangereux d'agiter & de développer par d'autres moyens. Ce régime convient encore pour modérer & pour enchaîner l'action d'une matière érésypélateuse, dartreuse, gouteuse, &c. qui contribue quelquefois à occasionner & à entretenir l'asthme, l'étouffement, la palpitation, & qui dispose conséquemment à l'*hydropisie* de poitrine. Mais il faut prendre garde qu'en poussant trop loin ce régime rafraîchissant, on ne diminue certaines excrétions, & particuliérement celle de la transpiration, diminution de laquelle peuvent résulter des accidens très-fâcheux. C'est pour prévenir cet inconvénient qu'on lui substitue, ou au moins qu'on lui associe, l'usage de légers sudorifiques, & quelquefois même de quelques remèdes animés, tels que le bon vin, des confections cordiales, & des liqueurs éthérées.

Les incrassans guérissent rarement, soulagent souvent : mais le plus ordinairement ils ne font que pallier le mal, & entretenir une sécurité dangereuse. On doit donc les regarder, en général, comme simplement préparatoires aux remèdes altérans & évacuans, qui opéreront véritablement la cure de l'*hydropisie*.

Il est certain que les onctions huileuses ont guéri quelquefois, & que plus l'abdomen absorbe d'huile, plus le succès est prompt. Il survient, dans ces cas, après son application, un flux d'urine abondant, des moiteurs & même des sueurs. Ne doit-on pas conclure de ces faits, que l'huile agit en faisant tomber l'éréthisme, & en dissipant l'agacement ? N'a-t-elle pas en même tems la vertu de nourrir & de fortifier les parties affoiblies & relâchées, puisqu'on en a quelquefois observé de bons effets dans les cas compliqués d'irritation & de relâchement ? On a remarqué, au reste, qu'il ne se faisoit point d'absorption, lorsque les vaisseaux étoient trop pleins, & qu'alors les onctions ne produisoient aucun bien.

Dans les cas où une matière rhumatismale, gouteuse, dartreuse, délitescente, mise en mouvement, ou répercutée du dehors au-dedans, cause des angoisses & des désordres graves, il faut appliquer, sans délai, les vésicatoires. On peut, & on doit raisonnablement, attribuer la lésion des fonctions & l'inefficacité des remèdes à une matière très-atténuée & mobile, quand il survient des irritations & des douleurs qui se fixent pendant un tems sur un ou plusieurs organes à-la-fois ; & quand ces organes, après avoir été irrités & lésés dans leurs fonctions, reprennent subitement leur action primitive & naturelle ; quand on a eu précédemment quelques attaques de goute, de rhumatisme, &c. ; quand des dartres ou d'autres éruptions ont disparu, sans qu'on ait employé les moyens curatifs convenables & suffisans. S'il y a une tension générale ou particulière par pléthore, on doit avant l'action ou pendant l'action des vessicatoires, recourir à la saignée ; &, si les symptômes sont moins urgens, en faire précéder l'application des moyens convenables pour humecter & assouplir. L'abondance de la matière morbifique, & l'inertie des viscères sur lesquels cette matière s'est jettée, rendent souvent nul ou de peu de durée l'effet des vessicatoires.

Comme le cautère actuel, les vessicatoires & les autres topiques irritans procurent une évacuation plus ou moins complette de la matière hydropique, ces moyens peuvent réussir, lorsque le tissu cellulaire est dans une sorte de relâchement, & que les liqueurs n'ont point contracté un degré marqué

d'acrimonie & de diſſolution : car, dans ce dernier cas, ces topiques diſpoſeroient à l'inflammation & à la gangrène, & accéléreroient la fâcheuſe terminaiſon de la maladie.

L'obſtruction de certains organes & l'épaiſſiſſement des fluides ſont, comme nous l'avons déjà dit, les cauſes les plus fréquentes de l'*hydropiſie* ; & un grand nombre d'eſpèces de cette maladie ſe trouvent compliquées de chaleur, d'irritation & de tenſion, tandis que d'ailleurs des ſymptômes qui annoncent en même tems un relâchement non équivoque néceſſitent l'uſage des remèdes actifs & irritans, qui, par eux-mêmes, ne peuvent qu'augmenter l'énergie des premières cauſes du mal. Ces diverſes conſidérations, que les anciens n'avoient jamais faites, & qui ſont dues aux progrès que nous avons faits dans la connoiſſance de l'économie animale, ainſi que le peu de ſuccès que l'on obtenoit dans le traitement des *hydropiſies* ont fait penſer, que ſi juſqu'à préſent on étoit parvenu quelquefois à remplir les indications préciſes que préſentent ces maladies, c'étoit, comme le diſoit Arétée, plutôt par une ſorte de bonheur, & par la protection des dieux que par les ſecours de la médecine.

« Les remèdes qui, juſqu'à préſent, ont été propoſés & employés pour combattre l'*hydropiſie*, dit Richard, n'ont jamais eu un ſuccès uniforme & certain : quelques-uns, par une évacuation prompte & forcée, ont produit un ſoulagement auſſi prompt, mais quelquefois auſſi paſſager qu'elle ; d'autres, en attaquant la maladie par des moyens plus ſolides, & en apparence plus appropriés, ont cependant échoué, parce qu'ils étoient quelquefois trop lents, & que leur action ne répondoit pas à la gravité & à l'urgence des ſymptômes ; enfin, ceux qui n'ont eu d'action que ſur un de ces ſymptômes ont quelquefois rendu les autres plus graves & plus compliqués, & il en eſt réſulté l'incurabilité de la maladie : car il eſt de principe, dans la curation de l'*hydropiſie* ſurtout, qu'il faut attaquer preſqu'en même tems, & par des moyens qui ne ſe contrediſent pas, tous les ſymptômes eſſentiels de la maladie, & qui, au premier coup-d'œil, paroiſſent oppoſés, quoique produits par la même cauſe.

» Le relâchement, qui eſt un ſigne eſſentiel & caractériſtique de l'*hydropiſie*, paroît d'abord exclure la boiſſon, & ſurtout la boiſſon abondante : mais, ſi l'on conſidère que la première cauſe de la collection hydropique eſt un effort qui ſuppoſe toujours un excès de tenſion, & que la plupart des ſymptômes de cette maladie ne peuvent ſe rapporter qu'à la complication de la tenſion & du relâchement qui a ſouvent lieu dans le même organe ; que cette maladie eſt d'autant plus rebelle, que cette inégalité d'action eſt plus marquée ; on verra que les humectans & les relâchans ſont d'une néceſſité d'autant plus abſolue, que c'eſt par leur action qu'on peut remédier à l'épaiſſiſſement des liqueurs, à leur ténacité & à leur *engouement* dans les vaiſſeaux, ou dans les glandes qui les contiennent ; qu'il eſt impoſſible dans ce cas de parvenir à une guériſon ſûre & radicale ſans leur ſecours ; & que tous les avantages qu'on obtient d'ailleurs ne ſont que trompeurs, momentanés & palliatifs ».

Boerrhaave avoit réduit toutes les indications de l'*hydropiſie* à trois points de vue principaux, dont le premier étoit de rétablir la liberté de la circulation de la lymphe. Il eſt bien certain, en effet, dit le cit. Daignan, que le premier & le principal but que l'on doive ſe propoſer dans cette maladie c'eſt de rendre plus fluides les humeurs tant naturelles que celles qui ſont devenues étrangères : les unes, afin qu'elles ſoient plus diſpoſées à être évacuées ; les autres, afin qu'elles ſoient plus propres à la circulation. Il n'y a preſque point de médecin qui n'apperçoive cette indication dans la plupart des *hydropiſies*, & qui ne convienne des principes ſur leſquels elle eſt fondée. Mais preſque tous s'en écartent dans la pratique ; & les auteurs qui ſe ſont acquis le plus de réputation n'indiquent aucuns moyens ſûrs pour rendre la fluidité aux humeurs : ils proſcrivent même, preſque tous, l'uſage des délayans, & des boiſſons en général, qui ſont les moyens les plus propres pour atténuer & pour rendre fluides les humeurs. L'attention des médecins s'eſt enfin réveillée ſur cette erreur ſi préjudiciable, puiſque c'eſt de la connoiſſance & du développement de la vérité oppoſée que dépendent la ſolidité de la théorie, & la ſûreté du traitement de l'*hydropiſie*. En effet, il eſt très-peu de cas dans leſquels on doive interdire la boiſſon aux hydropiques. L'uſage des aqueux eſt indiqué par la nature elle-même, par la ſoif continuelle qui devient toujours plus ardente, par l'aridité de la bouche & la viſcoſité de la ſalive, qui annoncent d'une part l'acrimonie & la diſpoſition alkaline des humeurs, & de l'autre la ſéchereſſe, la criſpation & l'imperméabilité des orifices excrétoires des glandes & des autres émonctoires. Or ces effets ne peuvent être combattus efficacement que par l'uſage des aqueux, qui ſeuls peuvent rendre aux liquides ce véhicule qui leur eſt néceſſaire pour entretenir leur fluidité, & leur donner le degré de ténuité convenable, afin qu'ils puiſſent pénétrer juſqu'aux extrémités capillaires ; c'eſt de-là que dépendent la ſoupleſſe, l'action & la perméabilité des orifices, qui doivent ſéparer de la maſſe générale les humeurs ſuperflues & excrémentitielles. Si on tarde à ſatisfaire à cette indication, cette fonction n'a bientôt plus lieu, & toutes les autres ſe dérangent, tant par le vice des humeurs naturelles, que de celles qui ſont étrangères ou qui ſont devenues excrémentitielles ; les unes & les autres s'épaiſſiſſent de plus en plus, deviennent viſqueuſes & âcrimonieuſes : de-là naiſſent tous les accidens qui rendent les *hydropiſies* graves, rebelles, & ſouvent incurables.

» Je

» Je ne connois que deux cas, continue le Dr. Daignan, où la boisson soit décidément contre-indiquée. C'est 1°. lorsque l'*hydropisie* dépend d'un extrême relâchement des solides, & d'une fonte générale des humeurs qui deviennent toutes aqueuses, *à serosâ colluvie*; 2°. lorsque l'*hydropisie* survient subitement, ou en très-peu de tems, dans un sujet d'ailleurs sain & bien constitué, sans autre cause manifeste que quelque grand excès de boissons *aqueuses*. Dans l'un & dans l'autre cas, la boisson ne pourroit qu'ajouter au mal même, ou à la cause qui le produit : dans le premier, tous les sécrétoires & tous les excrétoires, en un mot, toutes les parties sont presqu'également abreuvées, ou par la présence de leurs propres humeurs, qui se convertissent en une sérosité aqueuse, ou par la surabondance de cette même sérosité accumulée dans quelque cavité, d'où elle se répand également partout, au moyen du tissu cellulaire qui sert d'enveloppe commune à toutes les parties; c'est, pour ainsi dire, une inondation générale, où les boissons *aqueuses* ne peuvent être que superflues & même nuisibles, en augmentant la masse des humeurs stagnantes & le relâchement qui mene par degrés à l'inaction, à l'affaissement, à l'insensibilité, à la dissolution, &c. C'est donc-là le cas de proscrire les aqueux, & de leur substituer les évacuans actifs & toniques, en un mot, tout ce qui peut réveiller l'action de la nature, & mettre en jeu les organes des sécrétions & des excrétions. Ces moyens conviennent aussi dans le second cas, en admettant cependant dans leur choix & dans leur administration les modifications indiquées par l'état naturel & sain des solides & des liquides; les aqueux y seroient également superflus & nuisibles, puisque c'est de leur surabondance seule que dépend tout le mal. Il n'est question, pour le guérir, que d'animer la nature, & de solliciter, en quelque sorte, l'action des organes sécrétoires & excrétoires de la sérosité, qui sont plutôt opprimés & gênés que dérangés & viciés. C'est ce que peuvent faire de légers échauffans, les diaphorétiques, les apéritifs, les frictions, le régime sec, en un mot, tout ce qui peut augmenter l'action des solides, & la chaleur naturelle, pour séparer, absorber, ou évacuer la sérosité superflue des humeurs.

Excepté ces deux cas, on doit regarder comme un point de doctrine assuré, que la boisson convient généralement dans le traitement de l'*hydropisie*, 1°. à raison de la constitution du malade; 2°. à raison de l'état des solides & des fluides; 3°. à raison de la nature des causes & des accidens des maladies; 4°. à raison du tems où l'on entreprend ordinairement le traitement, & des vues qu'on s'y propose.

De ces quatre circonstances générales, on déduira facilement tous les cas particuliers où la boisson peut convenir aux hydropiques. Ce sera 1°. lorsque le malade est naturellement fort, vigoureux, & de tout autre tempérament que le phlégmatique; 2°. lorsqu'il a vécu dans les excès opposés de l'abondance & de la disette, de l'oisiveté & de la fatigue; 3°. lorsque les solides sont irrités, crispés, tendus, ou desséchés; 4°. lorsque les humeurs sont naturellement ou accidentellement comme brûlées; 5°. lorsqu'elles n'ont pas la fluidité convenable pour la liberté de la circulation; 6°. lorsqu'elles ont acquis quelque degré d'acrimonie, soit par l'effet d'un vice antérieur, soit par l'effet de la maladie actuelle; 7°. lorsqu'elles ont quelque disposition alkaline ou inflammatoire; 8°. lorsque l'*hydropisie* ne dépend pas uniquement de la surabondance du phlegme, & de la résolution des humeurs en sérosité; 9°. lorsqu'elle dépend, au contraire, de quelque cause qui les a appauvries, ou qui les a disposées à l'épaississement, à la viscosité, ou à la coagulation; 10°. lorsqu'elle succède à une maladie qui laisse un germe putride, ou quelque disposition aux obstructions; 11°. lorsqu'elle a été négligée; 12°. lorsqu'elle est invétérée; 13°. lorsqu'elle est rebelle aux remèdes ordinaires; 14°. enfin, lorsqu'on se propose de rétablir les solides & les fluides dans leur état naturel, jusques dans les capillaires, tandis qu'on s'occupe à en séparer, & à évacuer en même tems, les humeurs qui sont devenues étrangères. Comme il n'y a point d'*hydropisie* où il ne se rencontre quelqu'une de ces circonstances, il est bien évident que la boisson convient dans cette maladie. La nature elle même, comme nous l'avons déjà remarqué, indique le besoin que les hydropiques ont de boire, par la soif qui est un des symptômes les plus ordinaires & les plus constans de leur maladie. Ainsi, bien loin de tromper, comme on a toujours fait, la soif des hydropiques, il faut la satisfaire. Si, dans ces *hydropisies* graves & rebelles, la soif ne se fait pas sentir, cela indique un relâchement, un affaissement souvent incurable, & la disposition à une paralysie mortelle. Si les hydropiques ont une soif continuelle, inextinguible, elle dénote l'aridité du sang, une extrême acrimonie, l'inflammation, & une disposition à la putridité & à la gangrène. Mais, quand les hydropiques boivent avec plaisir, un peu plus qu'ils ne faisoient en état de santé; cette soif, excitée par la nature ou par l'art, est un symptôme des plus favorables. Il annonce, en effet, le travail de la nature; il prouve qu'elle n'est pas encore opprimée, qu'elle demande du secours, pour vaincre la ténacité des humeurs, & corriger leur acrimonie.

La boisson convenable aux hydropiques est tout liquide proportionné au degré d'action actuel, soit qu'il peche par excès, ou par le défaut opposé : il faut en même tems que ce liquide, par sa nature, soit approprié à l'espèce de matière morbifique engorgée ou obstruante. Ainsi la boisson doit varier non-seulement chez les divers hydropiques, mais encore relativement au changement des degrés

d'action qui se succèdent chez le même individu. Il faut donc, suivant les circonstances, des boissons rafraîchissantes, calmantes, adoucissantes, aromatisées, spiritueuses, &c. Tel est le petit-lait; telles sont les infusions ou légères décoctions de pariétaire, de chicorée, de fraisier, de houx, de fumeterre, de chélidoine, d'aunée, de cerfeuil, &c. que l'on combine de manière que leurs effets répondent avec autant de précision qu'il est possible aux indications variées & nuancées que présentent les différens symptômes de la maladie. On arme, pour ainsi dire, ces boissons simples, en y ajoutant divers ingrédiens dont les propriétés augmentent leur énergie. Tels sont les différens sels que l'on appelle neutres, la terre foliée de tartre, les poudres de scille, d'arum, certaines gommes, certaines écorces. Mais il faut faire attention qu'il est une infinité de cas dans lesquels il seroit dangereux de rendre trop active la boisson des hydropiques. Les apéritifs, devenant alors ou purgatifs ou diurétiques, avant que les matières tenaces fussent suffisamment délayées, & les empâtemens fondus, entraîneroient hors du corps la portion la plus fluide de nos humeurs qu'il auroit fallu y laisser; & ils augmenteroient ainsi l'engouement & l'atonie.

Les malades ne tardent pas à s'appercevoir de l'effet que produisent ces boissons sur les premières voies : elles raniment bientôt, plus ou moins, les fonctions de l'estomac, soit en précipitant le résidu des mauvaises digestions, soit en enlevant une partie de la saburre qui y croupit, soit en rendant le suc gastrique plus actif, soit enfin en réveillant ou en rehaussant le ton de ce viscère, ou par tous ces effets réunis ensemble. Il est certain qu'elles raniment l'appétit de manière que, s'il ne va pas jusqu'au point de faire desirer des alimens, il les rend moins désagréables & moins fastidieux; le mouvement péristaltique des intestins se ressent aussi de l'effet de ces boissons; peut-être même y est-il plus marqué; les selles, ou plus promptes, ou plus aisées, ou plus copieuses, ou plus souvent répétées, semblent l'annoncer. Quoi qu'il en soit, il est visible, par les changemens qui se font dans le malade, surtout relativement aux fonctions du bas ventre, & à celles qui en sont dépendantes, que ces boissons, que nous supposons appropriées à l'état du malade, n'y séjournent pas autant que celles qui lui sont contraires : d'où il est naturel de conclure que les principes dont ces boissons sont chargées agissent d'abord, en agaçant tout le trajet du canal intestinal, sur les glandes & les voies lactées qui souvent se trouvent engorgées ou obstruées, qu'ils disposent ces organes à admettre une partie de ces boissons, & y accélèrent leur introduction; que du moment que celles-ci ont franchi cette voie, elles se répandent dans le torrent de la circulation, où les principes dont elles restent toujours armées agissent sur les parois des vaisseaux, comme sur celles des intestins; &, lorsqu'ils sont confondus avec la masse entière des humeurs, ils en divisent les molécules, & par conséquent les rendent insensiblement assez fluides, ou pour être résorbées, ou pour parvenir jusqu'aux orifices où d'abord elles ne pouvoient pas pénétrer. De-là naissent tous les phénomènes des changemens qui ont lieu chez les malades, après quelques jours d'usage de ces boissons, par exemple, la diminution du mal-aise, de l'engourdissement, de la lenteur de la circulation, de l'essoufflement, l'élévation du pouls, les évacuations spontanées, & la facilité d'en procurer par les mêmes secours de l'art, qu'on avoit, ou qu'on auroit, employés inutilement avant l'usage des boissons.

Le régime sec, qui n'est que trop connu du vulgaire, & qui n'a été que trop recommandé par les médecins les plus dignes de l'estime & de la confiance universelles, produit des effets entiérement opposés à ceux que nous venons de décrire, & bien faciles à distinguer dans les cadavres de ceux qui s'y soumettent opiniâtrément. On trouve ordinairement les viscères racornis, desséchés, durs, squirreux, parsemés de tubercules, gorgés d'un sang livide noir & épais qui leur donne la même couleur; ils sont atteints de marques de phlogose, d'inflammation, de gangrène; toutes les humeurs ont acquis quelque degré de putridité, & le liquide épanché paroît toujours moins limpide & plus gluant. Tous ces phénomènes sont aisés à déduire de l'état du vivant : si les humeurs naturelles ne reçoivent pas de quoi réparer la sérosité qui leur est nécessaire à mesure qu'elles en perdent, elles sont bientôt réduites dans un état propre à produire tous ces désordres; d'ailleurs celle qui s'en échappe après quelques jours d'abstinence de la boisson a toujours une certaine disposition alcaline qui la rend bientôt âcre & corrosive, au moyen de la chaleur qu'elle éprouve dans le lieu où elle s'épanche & où elle séjourne & cette chaleur en dissipe la partie la plus fluide; c'est ce qui la rend gluante. Les viscères gorgés intérieurement, & macérés extérieurement, par des humeurs ainsi dépravées se trouvent nécessairement eux-mêmes dans le plus mauvais état. Comme le régime sec oppose les plus grands obstacles à la circulation, tous les symptômes sont plus graves : mais la plus grande souffrance qu'éprouvent les malades est celle que cause la privation absolue de la boisson. Tout le monde peut apprécier ce tourment : pour prouver combien il est cruel, Van-Swieten cite l'exemple d'un ami du roi Antigonus, qui, privé sévèrement de toute boisson, but son urine. Un semblable moyen n'a pu réussir que dans les cas où l'*hydropisie* dépendoit d'un extrême relâchement des solides, & de la fonte des liquides; & ces cas sont très-rares.

Il faut convenir cependant qu'en suivant le systême de faire boire la plupart des hydropiques,

il se présente d'abord certaines difficultés spécieuses capables de décourager les malades, & d'intimider les médecins. Il arrive quelquefois que, dans le premier tems, la boisson favorise l'épanchement, &, presque toujours, qu'elle augmente l'enflure, la tension du ventre, l'engourdissement, le mal-aise, & la gêne de la respiration, sans augmenter les urines, ni les autres évacuations. Mais ces inconvéniens n'ont lieu que lorsque l'on n'a pas suivi avec une précision suffisante les indications individuelles. En effet, comme l'a prouvé le Dr. Bacher, & par des raisonnemens & par des observations nombreuses, les boissons appropriées, bien loin de favoriser l'épanchement, le préviennent; &, lorsqu'il est inévitable, bien loin de le rendre plus dangereux, elles en facilitent la guérison, en divisant, atténuant & délayant les humeurs épaisses & tenaces; en humectant & en réparant le sang appauvri; en rendant les obstructions moins difficiles à résoudre, les solides plus souples, & plus disposés à seconder l'action des remèdes. Tel est, surtout, l'effet des eaux minérales, & particuliérement des eaux minérales ferrugineuses, à l'usage desquelles on doit la guérison d'un très-grand nombre d'*hydropisies*.

Il n'est point étonnant, d'ailleurs, que lorsqu'on fait boire les hydropiques, il arrive ce qu'on voit arriver dans toutes les autres maladies, où les remèdes ne produisent leurs effets qu'après un certain tems, & où même ils paroissent nuire lorsqu'ils opèrent de la maniere la plus favorable. La boisson, quoiqu'appropriée, ne passe pas d'abord, parce que les voies ne sont pas libres, parce que les humeurs qu'elles doivent expulser ne sont pas préparées, parce que l'action des vaisseaux & des organes sécrétoires est trop foible ou engourdie: les inconvéniens paroissent alors; l'enflure augmente, parce que les boissons sont retenues comme les autres humeurs; & même il est nécessaire qu'elles le soient, afin que les principes dont elles sont chargées aient le tems d'agir sur les solides & sur les liquides, pour se frayer une voie, en ranimant l'action des uns & en augmentant la fluidité & le mouvement des autres. Lorsque tout est ainsi disposé, les boissons *percent*, & il se fait une débacle qui annonce une disposition prochaine au succès des autres remèdes. En continuant ensuite l'usage de la boisson, les évacuations se succèdent avec facilité, les symptômes diminuent; & on fait tous les jours des progrès sensibles vers la guérison, à moins qu'il n'y ait des obstacles insurmontables, comme des abcès, des squirres, &c. Encore, dans ces cas, vient-on à bout d'évacuer le liquide épanché, mais pour peu de tems: comme la cause subsiste toujours, ses effets se reproduisent, jusqu'à ce que le malade y succombe à la fin.

Au reste, quand on permet la boisson aux hydropiques dans les cas désespérés, il en résulte au moins cet avantage, qu'ils souffrent moins pendant le cours de leur maladie; qu'ils sont sujets à moins d'accidens; qu'ils vivent plus long-tems; que leur mort est moins cruelle & moins violente, qu'en les soumettant au régime sec: en mettant les choses au pis, le seul inconvénient réel de la boisson est d'augmenter l'épanchement, lorsqu'on ne peut s'attendre au succès d'aucun remède. Or, il est certain que les hydropiques meurent rarement par la surabondance du liquide épanché, mais presque toujours par l'engorgement des organes essentiels à la vie, par les érosions, les déchiremens, les hémorrhagies, le desséchement, la crispation, les inflammations, la mortification, &c. effets ordinaires du régime sec.

Van-Swieten rapporte, d'après Cocchi & Floyer, une observation bien précieuse, & qui doit trouver ici naturellement sa place, parce qu'elle prouve plusieurs des vérités que nous venons de présenter sur les bons effets des eaux minérales seules pour la guérison des *hydropisies* les plus graves, sur les avantages de la boisson malgré les inconvéniens qui paroissent d'abord en résulter, sur l'espece d'instinct qui la fait desirer aux malades avec tant de violence, qu'il semble indiquer au médecin le vœu de la nature, *quo natura vergit*, & ce qu'il doit faire pour s'y conformer. Un homme, dit-il, accoutumé à vivre selon son caprice, fut attaqué d'une jaunisse, qui fut suivie d'une *hydropisie* ascite, dont il fut traité, sans succès, par plusieurs médecins célèbres, qui l'abandonnerènt. Cet homme, se croyant sans ressources, demanda comme une dernière consolation à sa femme, de le conduire aux eaux minérales, & de lui laisser satisfaire sa soif avant de mourir. Ayant obtenu cette espèce de grace, il but en peu d'heures de tems une très-grande quantité d'eau, sans rendre une seule goutte d'urine. Il se trouva alors d'une si grande faiblesse, avec une sueur froide & gluante, que les assistans le placèrent sur un lit, le croyant mort. Une demi-heure après, les urines commencèrent à couler, & il urina si considérablement, qu'il rendit la moitié de l'eau qu'il avait bue; il commença ensuite à parler; il demanda du vin pur qu'on lui donna chaud; il ne l'eut pas plutôt pris, qu'il s'endormit profondément; les eaux continuèrent à s'échapper pendant toute la nuit, par la sueur, par les urines, & par les selles; ayant continué ensuite de boire & d'uriner pendant cinq ou six jours, il fut guéri.

Hippocrate ne paroît pas avoir été éloigné de croire, & sans doute d'après l'observation, que l'eau commune peut produire le même effet qu'une eau minérale: car il dit, en parlant de l'*hydropisie* occasionnée pour avoir bu une trop grande quantité d'eau de citerne, qu'on peut la guérir à force de faire boire de cette même eau. Voici ses paroles: *Potissimùm verò ejus aquæ, ex quâ morbus corripuit, quàm plurimùm propinato, quò ejus ventrem*

turbet & multùm dejiciat: sic enim maximè sanum facies. (De intern. affection. cap. 28, chart. t. VII, pag. 658.)

Lorsqu'on a ainsi préparé les humeurs, & disposé les voies par l'usage des boissons appropriées, les *hydropisies* les plus graves & les plus compliquées se trouvent, en quelque sorte, rapprochées de celles que l'on pourroit appeller simples à raison de leurs causes & de leurs symptômes: c'est alors le tems d'employer les autres remèdes avec autant de sureté que de confiance. Nous avons déjà exposé en détail les précautions à suivre, soit dans le choix de ces remèdes, soit dans l'ordre de leur administration, pour en assurer le succès. Nous ne reviendrons donc pas sur cet objet. Au reste, le grand nombre des remèdes pour l'*hydropisie*, spécialement de ceux qui lui étoient consacrés sous le nom d'hydragagues, & la variété de leurs combinaisons ont du faire voir facilement quel étoit l'embarras des médecins pour satisfaire aux différentes indications qui se présentent toutes à la fois dans le traitement de cette maladie. L'idée lumineuse du D[r]. Bacher de simplifier les especes graves & compliquées par l'usage de la boisson abondante, telle que nous l'avons décrite, rendra sans doute plus facile & plus certaine, dans un très-grand nombre de cas, la guérison de l'*hydropisie*. Mais ce n'est pas le seul service que ce médecin ait rendu à l'humanité par rapport au traitement de cette maladie. La formule qu'il nous a donnée, dans ses *pilules toniques*, d'un remède qui réunit des propriétés toniques, fondantes, apéritives, diurétiques, & purgatives mérite aussi notre reconnaissance, puisque la nécessité de satisfaire à toutes ces indications pour guérir les hydropiques est démontrée. Ce n'est pas qu'on ne pût, à son exemple, composer des formules qui réuniroient également les principales indications que l'on doit suivre dans le traitement de l'*hydropisie*. Lui-même n'a point regardé la sienne comme les possédant exclusivement, comme étant un spécifique contre l'*hydropisie*. Ce remède ne convient pas, dit-il, lorsque le ton des solides est animé, lorsqu'ils sont tendus & crispés par un effort général: il augmenteroit encore leur tension & leur crispation, en les agaçant. Il ne convient pas même, quand les solides sont extrêmement relâchés & affaissés: l'action de ce remède est trop disproportionnée à cet état des solides, & il les fatigue inutilement, ou, au moins, il reste sans effet. Dans ce dernier cas, ajoute-t-il ailleurs, l'impression & l'action continuées des pilules toniques occasionnant des envies de vomir, il faut en diminuer la dose, & y associer les aromates, les épices, les vins excellens naturels, les martiaux. Les gommes, les spiritueux, les essences, les baumes peuvent de même être alors indiqués, ainsi que les antiscorbutiques, les herbes & racines apéritives, avec les sels convenables. Quelquefois même on est obligé d'en suspendre tout-à-fait l'usage, & de continuer d'employer seulement les délayans & les rafraîchissans, comme le petit-lait, les fruits, les acides, les sucs & décoctions tempérantes & apéritives.

Les pilules toniques ne conviennent donc pas sans exception dans le traitement de l'*hydropisie*. Il faut tantôt les supprimer entiérement, tantôt leur associer d'autres médicamens qui corrigent l'impression qu'elles font sur certains individus, & toujours insister sur l'usage d'une boisson abondante, soit avant, soit pendant leur administration, parce que la boisson est le seul véritable préservatif des mauvais effets qui, à raison des causes les plus ordinaires de l'*hydropisie*, résulteroient d'un remède aussi actif. L'ellebore, dans lequel consiste la principale vertu des pilules toniques, modifié & adouci par les procédés chimiques qu'on lui fait subir, prépare ou produit des évacuations de tout genre. Communément il agit par les selles, souvent par les urines, quelquefois par les sueurs, par l'expectoration, ou par un écoulement âcre & visqueux par les narines. Il arrive même que toutes ces excrétions se font à-la-fois, & que, pendant & après son usage, les évacuations supprimées se rétablissent, & qu'il survient même partout des éruptions cutanées. On doit conclure de ces effets, que ce remède n'a point d'action précisément déterminée, si ce n'est celle de disposer les fibres à reprendre leur ressort, & à concourir par-là aux efforts salutaires de la nature.

Voici la formule des pilules toniques:

℞. *Extract. nostr. Hellebor.* } *aa* ℥j.
Mirrhæ solutæ. }
Card. Bened. pulveris. ʒjjj. ℈j.
M. F. S. A. massa aere sicco exsiccanda, donec form. pilulis apta sit. Singul. ad gran.

La préparation de l'extrait d'ellébore consiste à en séparer & à en enlever les principes caustiques & délétères, ainsi qu'à lui faire perdre son odeur âcre & nauséabonde. C'est ce que l'on obtient par plusieurs macérations dans de bonne eau-de-vie alkalisée, & ensuite dans d'excellent vin, & par des évaporations successives au moyen du feu. La mirrhe se met également en consistance d'extrait, par le moyen d'une dissolution dans l'eau, à l'aide de la chaleur, & d'une évaporation lente. On réduit en poudre les feuilles de chardon bénit.

La dose des pilules toniques est, pour un adulte, de dix pilules. Les hydropiques prennent, dans la matinée, trois pareilles doses, en observant de mettre l'intervalle de deux heures d'une prise à l'autre. Des personnes d'un tempérament robuste en prennent quinze ou même vingt à la fois. Il est rare qu'on soit obligé de diminuer la dose au-dessous de huit. Il est plus rare encore qu'on soit obligé de passer celle de vingt. Lorsque l'estomac est agacé, on ne prend qu'une ou deux doses de

pilules par jour. On interrompt leur ufage chaque quatrième jour. Si cependant elles ne produifoient point d'évacuations, on continueroit à en prendre plus long-tems, en en augmentant fucceffivement la dofe, jufqu'à ce qu'on obtînt quelques effets fenfibles.

La différence des climats, des faifons, & plufieurs autres circonftances qui, d'un jour à l'autre, peuvent varier & affecter différemment l'économie animale, doivent auffi faire varier l'action & les effets des pilules toniques. La dofe de ce remède ne peut donc être déterminée que par fes effets. Des obfervations faites dans les départemens méridionaux de la France prouvent qu'on doit y employer ce remède en moindres dofes que dans les parties fituées plus au Nord.

Cependant il eft à obferver qu'à différentes dofes il produit différens effets. Les dofes fortes & fuivies à peu de diftance, évacuent même quelquefois fortement par haut & par bas. Les dofes ordinaires agiffent par diverfes évacuations modérées & modifiées felon que les dofes font plus ou moins rapprochées; & une petite dofe de trois, quatre, cinq, & huit pilules, prife plufieurs jours de fuite donne de l'appétit, & facilite les digeftions, les fecrétions & les excrétions. (*Voyez* BACHER.

Lorfque les eaux des hydropiques font évacuées, même par le traitement le plus convenable, ces malades fe croient guéris : mais les médecins favent qu'il refte encore à réparer les défordres que le mal, ou la caufe, comme dit Boerrhaave, a faits. C'eft principalement dans le régime qu'il faut chercher les remèdes qui conviennent à cette époque de la maladie, & je n'entends point ici par régime les alimens & les boiffons feulement, mais encore tout ce qui eft l'objet de l'hygiène, ou les fix chofes *non-naturelles*.

Le repos doit être réglé felon le degré d'épuifement, & la conftitution naturelle du malade; en forte que celui qui eft d'un tempérament lâche & humide dorme beaucoup moins, & s'exerce beaucoup plus que celui qui eft de tout autre tempérament. On doit comprendre dans l'exercice le travail des mains, le cahotement dans une voiture, l'ufage du cheval, les frictions; en un mot toute action, & tout mouvement étranger au corps.

On doit faire refpirer au malade, autant qu'il eft poffible, un air pur, fec, froid, ou tempéré, foit dans l'appartement qu'il occupe, foit dans le lieu qu'il habite; fi l'air eft fort éloigné de ces qualités par la nature du lieu, ou par les circonftances dans lefquelles le malade fe trouve, il faut l'en rapprocher autant qu'on le pourra par des foins étrangers; on doit, furtout, le mettre à l'abri du grand froid & de l'humidité, qui font de tous les inconvéniens les plus propres à favorifer la rechûte de l'*hydropifie* : c'eft pourquoi on doit éviter avec grand foin la fraîcheur du foir & celle du matin, les brouillards, & l'impreffion de tous les météores, principalement des météores aqueux.

Le malade doit être vêtu, ou couvert de façon qu'il éprouve toujours une chaleur modérée, propre à entretenir la tranfpiration.

On ne doit lui permettre que des alimens fubftantiels, légers cependant, & de facile digeftion; & des boiffons toniques, telles que l'infufion de baies de genièvre, d'écorce d'orange amère, de méliffe, d'hyffope, de fauge, le bon vin, etc. Il faut prendre garde, toutefois, de ne pas reproduire un excès de tenfion, fi la maladie avoit été produite par ce vice des folides. Les liqueurs fermentées ne font pas trop convenables : mais on peut les corriger, en y ajoutant quelques plantes amères, telles que l'abfynthe, la germandrée, la petite centaurée, &c. qu'on peut également faire infufer dans du vin, pour en prendre deux ou trois petites prifes par jour, quand on n'eft pas en état d'en faire ufage aux repas.

Ces précautions, & d'autres femblables, fuffifent ordinairement pour terminer la cure de l'*hydropifie* dans les jeunes gens vigoureux, & dans tous les fujets naturellement bien conftitués, & dont les vifcères n'ont pas été délabrés par la longueur ou par la nature de la maladie. Mais, chez les fujets naturellement foibles, ou qui ont été extraordinairement appauvris, il eft effentiel, pour prévenir une rechûte qui feroit plus redoutable que la première attaque du mal, de ne pas négliger les remèdes & les précautions que les médecins ont coutume de prefcrire en pareil cas : ce font les frictions, les onctions, les fomentations, les fumigations avec les fubftances aromatiques, le benjoin, l'oliban, le fuccin, le maftic, le ftyrax, &c. On fait prendre auffi intérieurement les balfamiques & les réfineux : mais ces dernières fubftances ont quelquefois l'inconvénient de rehauffer tout-à-coup beaucoup trop le ton des folides, relativement à l'état des liquides, qui n'ont pas encore acquis affez de fluidité pour obéir au mouvement que les premiers veulent leur imprimer. Les aromatiques qui ont une huile effentielle pénétrante, comme la canelle, le gingembre, la mufcade, l'écorce de Winter, les femences de carvi, de cumin, la coriandre, &c. font beaucoup plus convenables. On peut auffi obtenir les mêmes effets avec les aromatiques fimples, les amers, & tous les végétaux qui contiennent un fel alkali, foit fixe foit volatil, comme l'abfynthe, le genêt, le creffon, le raifort fauvage, la moutarde, le cochléaria, l'ail, le quinquina, la gentiane, la camomille, la petite menthe, l'hyffope, l'anis, &c. Tous ces remèdes ont, à-peu-près, les mêmes vertus,

& sont également propres à restaurer : ils augmentent le ton & les oscillations des solides ; ils divisent les liquides ; ils volatilisent, en quelque sorte, le suc nerveux, tandis qu'ils augmentent l'énergie & la vibratilité du système nerveux lui-même. On les administre sous différentes formes, en substance, en infusion, en extraits, en opiats, &c., selon l'intention du médecin, & aussi selon le goût du malade.

La plupart des médecins regardent, avec raison, le fer comme un des plus puissans corroborans à la suite de l'*hydropisie* : outre la propriété qu'il a de corroborer en stimulant les fibres, on lui reconnoît une vertu styptique & légèrement astringente, de laquelle dépendent en grande partie ses heureux effets. Il n'est cependant pas exempt de tout inconvénient, au moins pour ceux qui pendant l'usage qu'ils en feroient ne prendroient pas un exercice convenable. Il excite alors des coliques d'estomac. Quoi qu'il en soit, on l'emploie, ainsi que plusieurs de ses préparations, constamment avec le plus grand succès, pour prévenir les rechûtes de l'*hydropysie*, & hâter la convalescence : ce qu'il opère, en achevant de désobstruer, ou en mettant en action les orifices vasculaires, que d'autres remèdes n'avaient pu atteindre. On le donne ordinairement dans du vin chargé de différens aromates, qui ajoutent encore à son efficacité.

Le vin anti-scorbutique mérite souvent la préférence sur le vin chalybé, ou du moins la concurrence avec ce remède : c'est, en effet, un médicament très-recommandable dans les constitutions lâches, lorsque le sang a peu de cohérence, ou quelque disposition à la dissolution scorbutique. Il est également propre pour prévenir l'*hydropysie*, lorsqu'on l'emploie à-propos, & pour en empêcher la rechûte, lorsque les eaux sont évacuées, si les viscères n'ont pas été gravement lésés. Sa principale action est de réveiller les fonctions digestives, de ranimer la circulation, & de pousser par les urines : ces qualités doivent lui faire donner la préférence dans une infinité de cas, surtout dans les pays humides & marécageux, & dans les hôpitaux, où les humeurs s'affectent à-peu-près de même, si on y fait un séjour un peu long.

Lorsqu'après l'évacuation de l'épanchement qui forme l'*hydropisie*, les fonctions principales paroissent assez régulières, & qu'il n'y a que celles qui servent à la sécrétion des serosités qui languissent, le D^r. Daignan assure que la décoction de quinquina avec le sassafras lui a constamment semblé le remède le plus efficace : il produit, dit-il, de la manière la plus sensible, l'effet des toniques astringens, des diurétiques, & des diaphorétiques.

Tel est le traitement de l'*hydropisie* qui nous a paru le plus conforme aux principes fondamentaux de la physique médicale ; & qu'en outre sa simplicité doit rendre singulièrement recommandable. Il résulte de l'exposition de ce traitement,

1°. Cette vérité générale, *qu'il y a plus de raisons de croire que les remèdes violens & recherchés peuvent rendre l'hydropisie grave & rebelle, qu'il n'y en a de douter que les remèdes simples puissent la guérir.*

2°. *Que la boisson convient dans le traitement de l'hydropisie en général, & que les remèdes violens n'y conviennent pas.* Dans les hôpitaux où il y a plusieurs hydropiques rassemblés, on remarque constamment que ceux qui ne boivent pas sont plus souffrans, plus tristes, plus inquiets ; qu'ils ont des symptômes plus graves ; que leur maladie fait des progrès plus rapides ; qu'elle guérit plus difficilement, moins complettement & plus rarement ; qu'elle est plus sujette à des rechutes ; que la fièvre se montre de très-bonne heure, & est presque toujours très-forte, tandis que ceux qui boivent n'en ont point du tout, ou ne l'ont que très-tard, & souvent très-légère lorsque l'*hydropisie* est absolument rebelle.

3°. *Que ces hydropisies graves, qui dépendent de causes graves de la part des viscères, exigent des remèdes moins forts, & une boisson plus abondante & plus variée, que les hydropisies moins graves qui dépendent du relâchement des solides.* On voit des hydropisies de la première espèce guérir par les délayans, les apéritifs, les diurétiques, les boissons toniques, les sels neutres, le savon, la gomme ammoniaque, l'oximel scillitique, & autres médicamens semblables ; tandis qu'on est obligé d'employer des remèdes beaucoup plus actifs pour certaines *hydropisies* qui ne paroissent pas intéresser aucun viscère. On voit même les remèdes les plus simples, & une boisson appropriée, triompher d'*hydropisies* qui avoient résisté à tous les remèdes consacrés à cette maladie : tandis que des hydropiques, dont la maladie étoit des plus simples en apparence, n'ont été sensibles qu'à l'action des substances les plus violentes.

4°. *Que les hydropisies qui dépendent de la tension, de la crispation, de la rigidité & du spasme des solides ne se guérissent jamais mieux, ni plus promptement, que par les délayans, les tempérans & les adoucissans.* Telles sont celles qui viennent à la suite d'une ancienne suppression des règles, d'une fièvre intermittente rebelle ou mal traitée, &c.

5°. *Que les hydropisies qui dépendent en même-tems du relâchement des solides, de l'appauvrissement des liquides, & de l'embarras des viscères, ne guérissent jamais bien que par le moyen des fon-*

dans toniques ; c'est le cas où les pillules toniques du doct. Bacher conviennent spécialement.

Enfin, les observations faites sur un très-grand nombre de cadavres nous apprennent, que ceux qui meurent à la suite de l'*hydropisie* ont toujours quelque viscère considérablement endommagé, & un reste d'épanchement, quoiqu'il n'y ait aucun signe sensible d'*hydropisie* au moment de la mort; que si le mal n'a pu céder à aucun remède, & que tous les remèdes, au contraire, aient paru nuisibles, tous les viscères du bas-ventre sont en mauvais état; que ceux qui meurent d'une *hydropisie*, dans laquelle ils ont été fort sujets aux hémorrhagies du nez, ont le foie essentiellement affecté; que dans les cas où les viscères, sur-tout le foie & le pancréas, paroissent peu éloignés de l'état naturel, on doit accuser les reins principalement de l'opiniâtreté de la maladie.

Nous terminerons cet article par quelques considérations particulières 1°. sur certaines complications qui forment des obstacles à la guérison de l'*hydropisie*; 2°. sur la tympanite; 3°. sur l'opération de la paracentèse, la manière dont on doit la pratiquer, les indications qu'elle fournit relativement au prognostic, à la cure; 4°. enfin sur l'hydrocèle.

» Un grand nombre d'observations nous a appris, dit le Dr. Bacher, que la gale répercutée donne lieu à diverses maladies, & que l'expédient le plus assuré, & peut-être l'unique, est de la faire reparoître, soit par le moyen des remèdes internes & des bains, soit par communication d'une gale nouvelle. Quoiqu'il soit arrivé plusieurs fois que la gale répercutée ait reparu par le seul usage des remèdes internes, la communication d'une gale nouvelle doit être néanmoins préférée, parce que son effet est plus prompt & plus certain. On conçoit aisément que l'on doit soutenir & diriger l'éruption de cette matière par des moyens capables de favoriser & d'assurer son entière dépuration, pour insister ensuite sur les remèdes qui doivent terminer la cure de l'*hydropisie*.

Les dartres invétérées & rebelles sont entretenues par une humeur dégénérée & âcre, & souvent même elles dépendent de quelque levain scorbutique, ou de quelque virus vénérien ou scrophuleux. Elles peuvent, dans tous ces cas, léser gravement les fonctions d'un ou de plusieurs viscères à-la-fois. Si l'on voit quelquefois les dartres compliquées avec l'*hydropisie*, on conçoit aussi qu'elles sont capables d'y disposer & de la produire; & si les dartres demandent un traitement sage & méthodique, c'est surtout lorsque, par leur ancienneté & leur âcreté, elles ont affecté les liquides & les solides, au point de déterminer l'infiltration & l'épanchement. Il est donc essentiel, dans ces cas, de ne combattre les dartres & l'*hydropisie* que par des moyens qui n'appauvrissent pas davantage le sang, & qui n'augmentent point la débilité & l'irritabilité des solides. Sans ces précautions, on courroit les risques d'attirer & de fixer encore plus particuliérement la matière dartreuse sur les viscères les plus intéressans. Le traitement qui convient à l'*hydropisie* n'exclut aucun des remèdes indiqués pour adoucir, corriger & détruire l'humeur dartreuse. Ces moyens sont les humectans, les tempérans, les apéritifs acides, amers, les diaphorétiques, les eaux minérales, les bains, les spécifiques des virus, les purgatifs & le cautère.

L'affection scorbutique est également susceptible de se compliquer avec différentes maladies : mais lorsqu'elle doit son origine à d'anciennes dispositions morbifiques des organes & des humeurs, l'intervalle qui sépare les différens degrés du scorbut est si étendu, que les symptômes les plus légers de cette maladie incommodent peu, tandis que ceux du scorbut confirmé sont très-douloureux, & qu'enfin ils deviennent horribles à tous égards. Il est aisé de voir quel jugement on doit porter, lorsque le scorbut est compliqué avec l'*hydropisie*. Il ne reste pas même la lueur de l'espérance, dans les cas où l'*hydropisie* est la suite du dernier degré du scorbut. En effet, on ne peut espérer la terminaison heureuse de l'*hydropisie* que de la curabilité du scorbut : &, si plusieurs observations font foi que des *hydropisies* ont cédé précisément à l'usage des anti-scorbutiques proprement dits, tels que la fumeterre, la moutarde, les vins anti-scorbutiques, &c. lorsque ces remèdes doivent être appropriés au degré actuel du scorbut, & varier, à raison de ses changemens, sa complication avec l'*hydropisie* ne permet pas, dans ce cas extrême, l'usage qui pourroit augmenter l'affection scorbutique, sous prétexte d'attaquer les causes de l'enflure ou d'arrêter ses progrès.

L'*hydropisie* peut survenir à la vérole négligée ou mal traitée; & une vérole ancienne peut aussi se déclarer en même tems que l'*hydropisie* se forme, ou quand déjà elle existe. De quelque manière que cela arrive, cette complication est toujours fâcheuse, & demande la plus sérieuse attention de la part du médecin. Tout traitement anti-vénérien qui convient à des sujets robustes seroit dangereux, & pourroit même devenir mortel, si on l'appliquoit à un corps fatigué, ou quand un ou plusieurs viscères sont gravement affectés. Il ne suffit pas toujours alors d'évacuer par les saignées & les purgatifs, de relâcher par les boissons copieuses & par les bains, pour employer ensuite avec sécurité les médicamens dans lesquels consiste ce traitement *héroïque*. Quoique cette pratique soit souvent indispensable, elle devient elle-même un obstacle à l'action du mercure, lorsque le malade est foible, & ses solides trop énervés ; ce qui a lieu fréquem-

ment dans les véroles invétérées. Dans ce cas, toutes les préparations mercurielles restent souvent sans effet, si on n'emploie une prépaiation toute contraire à celle qui est en usage, & si on n'augmente le ressort & l'oscillation des vaisseaux pendant l'action du mercure. On remplit cette derniere indication par le quinquina, les aromates, les baumes, l'alkali volatil & les sudorifiques. Mais comme ces remèdes sont échauffans, & qu'on n'en pourroit continuer long-tems l'usage sans avoir à craindre l'irritation, l'excès de chaleur & tous les fâcheux effets qui en résulteroient, on use en même tems de boissons convenables, & même de bains. C'est par cette méthode combinée & variée selon les effets & selon les indications à mesure qu'elles se présentent, qu'on dispose les malades à recevoir avantageusement le mercure, & qu'on assure son action sur le virus, en prévenant en même tems les mauvais effets qu'il produiroit infailliblement sans ces précautions.

Quant à la méthode par les frictions en particulier, on a observé que chez les hydropiques, l'action du mercure, pris sous cette forme, quoique d'abord très-lente, s'anime ensuite quelquefois avec une impétuosité relative aux obstacles qui sont très-multipliés dans ces maladies. La préparation mercurielle à laquelle nous donnerions, dans ce cas, le plus généralement la préférence, est le sublimé corrosif, par la raison que, dans cet état salin, le mercure est susceptible de la solubilité la plus facile & la plus complette : on peut donc en étendre ou en restreindre à volonté l'action, de sorte qu'elle devienne suffisante pour détruire le virus, sans tourmenter ni fatiguer les malades. Mais, si l'action du sublimé corrosif pris dans un véhicule étendu est presque toujours paisible, & même si quelquefois ce remède, dans les premiers tems, semble augmenter les forces & en quelque sorte la vitalité, ce n'est jamais impunément qu'on insiste trop long-tems sur son usage. On doit donc l'administrer avec précaution & intelligence. Alors on voit des douleurs atroces & des symptômes effrayans, qui annonçoient le danger le plus pressant, se dissiper promptement, & quelques grains seulement de sublimé guérir des malades convenablement préparés; tandis que des doses trop fortes & trop répétées de mercure, de quelque maniere qu'on l'introduise dans le corps, sont précisément un obstacle à son action salutaire, surtout dans l'*hydropisie*. C'est pourquoi, si des symptômes véneriens sont compliqués avec l'*hydropisie*, il faudra être très-réservé sur la quantité du mercure, en suspendre à tems l'usage, pour insister davantage sur les remèdes indiqués par le caractère de l'*hydropisie*, & ensuite revenir de nouveau au mercure, qui agira alors avec plus de facilité & d'efficacité.

Les scrophules ou écrouelles sont, comme on sait, soumises à certaines périodes, & elles s'aigrissent aisément par l'abus des remedes. C'est dans ce tems d'irritation, ou quand il survient quelque affection grave & mortelle, que l'*hydropisie* peut se former. Cette *hydropisie* est curable : elle se guérit même assez facilement. La premiere indication est de procurer du calme par les humectans, & en s'abstenant des remedes actifs. La crainte de disposer à l'affaissement & d'augmenter l'enflure ne doit point détourner de l'emploi des humectans : ils disposeront à des remedes plus énergiques & vraiment curatifs. Mais la confirmation de la cure exige presque toujours le cautère, si même il n'a pas été nécessaire pour opérer la guérison, en concourant à assurer la dépuration.

Quand l'enflure survient dans la derniere période des écrouelles, les liqueurs étant alors en dissolution & en putréfaction, & les fibres dans l'affaissement & dans l'inertie, c'est un signe assuré d'une destruction manifeste & prochaine.

Si l'épanchement, devenu trop considérable, gêne beaucoup la respiration, on ne doit pas hésiter à procurer du soulagement par la paracentèse ou par les scarifications aux jambes & aux cuisses, lorsque l'infiltration est considérable. Dans cet état, la force des douleurs fait suinter, à vue d'œil, la matière de l'infiltration à travers la peau qui s'amincit chez les scrophuleux. Les remedes indiqués dans ces circonstances sont le quinquina & la canelle.

Lorsque l'apoplexie, ou la paralysie, se trouve compliquée avec l'*hydropisie*, il faut observer que, si l'on ne voyoit, & si l'on ne vouloit traiter que cette derniere affection, tandis qu'on méconnoîtroit ses véritables causes, qui sont en même tems celles de l'apoplexie & de la paralysie, on précipiteroit les jours du malade. C'est donc en vain, mais ce ne seroit pas sans danger, qu'on emploieroit les hydragogues, les diurétiques, la ponction, &c. tandis que les causes de l'*hydropisie* disposeroient seules à l'apoplexie & à la paralysie, & entretiendroient le relâchement & l'inaction de la fibre. On doit donc particuliérement s'attacher à reconnoître la cause de la disposition à la paralysie & à l'apoplexie, puisque cet état ne laisse aucun espoir de rétablissement, si on ne peut le changer. Il est donc évident que l'*hydropisie* compliquée de paralysie est elle-même incurable, si l'on ne guérit la paralysie. C'est par la même raison que l'*hydropisie* des blasés résiste généralement à tous les remedes, parce que dans cet état l'enflure ne se manifeste presque jamais que lorsque la fibre est absolument énervée, & que les liqueurs sont dégénérées de maniere qu'une partie reste épaissie, tandis que l'autre tombe en dissolution.

Nous avons vu que l'on distinguoit deux espèces de tympanite : l'une, dans laquelle l'air est contenu dans la cavité abdominale ; l'autre, qui a son siège dans l'estomac & dans le canal intestinal. La première est infiniment rare, à la vérité ; mais des observations très-dignes de foi ne permettent pas de douter qu'elle n'ait eu lieu quelquefois : l'autre est la plus ordinaire. Nous avons exposé les signes qui servent à reconnoître chacune d'elles.

Une des principales causes du développement de l'air dans la tympanite *abdominale*, (c'est-à-dire, de la première espèce) est la corruption des eaux contenues dans la cavité. Il y a alors en même tems *hydropisie* & tympanite : l'air se loge dans la partie supérieure de la cavité qui, lorsqu'on la frappe, résonne comme un tambour, & la sérosité dans la partie inférieure. Cette complication est très-fâcheuse : &, en effet, quelle espérance peut-on avoir de conserver des malades dont les viscères ont long-tems macéré dans un fluide corrompu. L'évacuation par le moyen de la paracentèse n'étant jamais complette, l'accès de l'air hâte les progrès de l'altération & ses effets pernicieux sur les organes. Tous les autres remèdes deviennent également insuffisans. L'issue devient aussi funeste, lorsque les parois de l'intestin, percées ou par des vers ou par un point gangreneux, livrent passage dans la cavité abdominale à l'air qui s'y raréfie, & qui accélère la dépravation. C'est principalement en parlant de cette tympanite qu'Arétée disoit que la complication de l'*hydropisie* avec la tympanite étoit plus fâcheuse qu'aucune espèce d'*hydropisie* isolée ; & Aëtius, que la tympanite étoit plus dangereuse que l'ascite, qui cédoit aux remèdes bien plus facilement que l'autre.

On a beaucoup moins à craindre sur le sort des malades, lorsque la tympanite est occasionnée par la distension énorme de l'estomac & des intestins. Mais la guérison est toujours très-difficile à obtenir. Nous avons exposé précédemment de quelle manière se formoit cette maladie ; l'espèce de lutte qui avoit lieu entre l'air qui augmente de volume en se raréfiant, & la force contractile du canal intestinal ; les resserremens de quelques portions de ce canal, soit par la présence de matières âcres, soit par des affections spasmodiques telles qu'en éprouvent les femmes hystériques & les hypochondriaques ; la formation des rots & des vents, dans les cas où le ton des intestins prédominoit, & celle de la tympanite si le ressort de leurs parois se perdoit totalement, &c.

C'est à la variété des causes de la tympanite que l'on doit attribuer le succès de remèdes très-différens les uns des autres, tels que les fortifians dans les cas de foiblesse, les calmans dans les affections spasmodiques, les évacuans lorsqu'il y avoit congestion de matières endurcies dans les premières voies, les amers lorsque la bile manquoit de cette énergie naturelle qui agace les intestins & les excite à se contracter, &c. L'indication générale pour le traitement de la tympanite consiste 1°. à augmenter la force avec laquelle l'estomac & le canal intestinal tendent à resserrer & à diminuer leur cavité ; 2°. à empêcher la raréfaction de l'air dans cette même cavité. Mais on a souvent observé, en ouvrant les cadavres, que certaines portions du trajet étoient comme étranglées, tandis que d'autres avoient souffert une distension énorme : & c'est cette complication de resserrement & de dilatation, de ton excessif & d'atonie, qui rend le traitement si difficile.

Si nous examinons maintenant quels remèdes ont été employés par les meilleurs médecins pour combattre la tympanite, nous verrons que ce sont précisément ceux qui peuvent remplir cette indication. Celse, parlant de ceux qui conviennent dans le commencement de la maladie, lorsqu'il y a douleur & spasmes, (Voyez ci-dessus la description de la tympanite) conseille de faire vomir tous les jours ; ou bien d'appliquer de deux jours l'un, après que le malade a mangé, des fomentations sèches, chaudes, & des ventouses, d'abord non scarifiées, & ensuite, si le mal ne cède pas, avec scarifications. Enfin, si le mal persistoit, son dernier remède étoit de faire prendre par le moyen des lavemens une très-grande quantité d'eau chaude. Ces moyens étoient, comme on le voit très-clairement dirigés contre le spasme. Mais dans la tympanite, déjà ancienne, Celse se proposoit d'irriter les parois trop distendues, & devenues comme paralytiques, du canal intestinal. Car il vouloit que l'on appliquât de la moutarde sur le ventre, jusqu'à ce que la peau fut entamée, & même qu'on employât le cautère actuel sur cette partie en plusieurs endroits à-la-fois, & qu'on entretînt les plaies long-tems ouvertes. Celse conseilloit encore un topique de scille cuite. D'autres médecins ont eu de très-grands succès en appliquant sur le ventre de l'eau extrêmement froide & en en faisant boire en même tems aux malades. Tout le monde conçoit l'effet d'un pareil remède, & la manière dont il agit. Dans ce procédé, il faut, à mesure que l'abdomen s'affaisse, l'assujettir avec des bandes, afin que l'air en se raréfiant derechef n'occasionne pas une nouvelle expansion.

Les purgatifs étant des stimulans qui augmentent & qui accélèrent le mouvement péristaltique des intestins, quelques médecins les ont employés, & ils ont même préféré les plus actifs. Ils leur associoient des substances aromatiques & des carminatives. Mais, comme dans la tympanite ce n'est pas toujours le canal tout entier qui est distendu, mais quelques-unes de ses portions seulement, le plus grand nombre des praticiens n'ont conseillé que les purgatifs les plus doux, & à petites doses, seulement

pour tenir le ventre libre. Ce n'étoit pas sans de justes raisons, en effet, qu'ils craignoient que l'action des purgatifs violens n'augmentât la constriction déjà existante de quelques portions du canal; puisque l'on a observé que des carminatifs donnés seuls ont été nuisibles de cette manière. Hoffman, entre autres, joignait les anodyns aux purgatifs : &, pendant leur opération, il faisoit frotter l'abdomen d'huile d'amandes douces camphrée.

La raréfaction de l'air dans la cavité des intestins vient du trop long séjour que ce fluide y fait, & de la chaleur continue qu'il y éprouve. Ainsi le premier moyen de diminuer cette raréfaction est de restituer à l'organe sa force coercitive & expultrice naturelle. Les autres moyens sont ceux qui, en s'emparant de l'air & en se combinant avec lui, lui font perdre momentanément son élasticité & son volume. L'eau en vapeur a cette propriété. L'esprit de soufre la possède également, si on peut en juger par quelques observations. On ne doit point désespérer que la chimie moderne (à laquelle l'art de guérir devra sans doute les progrès que l'état actuel de nos connoissances lui promet) ne trouve quelque moyen doux & facile d'absorber l'air que la foiblesse du canal intestinal laisse engendrer & séjourner dans sa cavité, ensorte que le médecin n'aura plus à combattre que cette première cause.

On pourroit aussi donner le nom de tympanite à un emphysème qui a son siège dans les membranes cellulaires du mésentère & de l'intestin. La première est située entre les deux lames du péritoine qui forment le mésentère : c'est la membrane cellulaire externe de l'intestin. La seconde, ou l'interne, est sous la tunique musculaire : c'est celle que l'on appelloit improprement la tunique nerveuse. Il y a certainement des communications entre ces deux membranes. L'emphysème dont nous parlons a été observé non-seulement dans la membrane fournie par le médiastin, mais encore dans l'autre; & les boursoufflemens des deux membranes se correspondoient exactement, à raison des communications que nous avons dites exister. Quelques-uns de ces boursoufflemens étoient si marqués du côté interne, que la cavité de l'intestin s'en trouvoit interceptée presque entiérement.

L'enflure de l'abdomen ne sauroit être aussi considérable dans cette espèce de tympanite que dans la tympanite ordinaire. Mais le traitement en est encore plus difficile, quoiqu'il ne soit pas différent.

Lorsque la tympanite ne cède à aucun des remèdes ordinaires, doit-on avoir recours à la ponction ou piqûre?

Si la tympanite est ventrale, le malade étant, à raison des causes du mal, à-peu près sans espérance, on ne pourra, par ce moyen, que le délivrer d'une extension très-gênante des organes : mais ce symptôme reparoîtra bientôt, puisqu'on n'en détruit pas la cause, c'est-à-dire, le foyer putride duquel l'air se développe sans cesse. En effet, quand même on assujettiroit l'abdomen avec un bandage convenable, l'air se dégageant malgré cet obstacle, produiroit une anxiété énorme qui obligeroit d'éloigner bien vîte toute espèce de compression.

La piqûre de l'estomac & même des intestins, dans les cas de tympanite intestinale, n'est autorisée par aucune observation; & il seroit à craindre qu'elle ne changeât cette espèce en une tympanite abdominale, & que même les matières contenues dans le canal ne s'en échappassent pour tomber dans la cavité du ventre, d'où résulteroient de nouveaux accidens auxquels on ne pourroit remédier. On a bien vu réussir la piqûre des intestins, dans des circonstances de blessures où il s'agissoit de faire rentrer dans le ventre une portion du canal qui étoit boursoufflée par des vents, & qui pour cet effet avoit besoin d'être affaissée. Mais c'étoit avec une aiguille que se pratiquoit immédiatement sur l'intestin cette légère opération qui ne laissoit aucune trace après elle : au lieu que, dans la tympanite, on seroit forcé d'employer le troicart pour que l'ouverture fut plus considérable, afin de procurer une issue suffisante à une plus ou moins grande quantité de sérosité qui se rencontre le plus souvent alors; & que d'ailleurs l'ouverture se referme moins aisément, parce que les parois du canal ont perdu leur ressort. Van Swieten avoit observé un emphysème sous la tunique externe de la portion convexe du foie : il cite aussi une observation de Storck d'un autre emphysème qui avoit son siège sous la membrane qui revêt les poumons; & on voit dans Combalusier celle d'un homme auquel on croyoit une vomique, & qui au lieu de pus ne rendit par l'opération que de l'air. Ce dernier fut guéri très-promptement. La paracentèse n'offre donc qu'une ressource très précaire dans les cas de tympanite : &, si on s'y résout, ce ne sera qu'après avoir porté un prognostic fâcheux. On emploiera les mêmes précautions que pour l'ascite; & on aura soin de choisir un instrument plus foible, afin que l'ouverture de la plaie soit la moins grande possible.

Nous avons dit plus haut que la paracentèse du thorax avoit été pratiquée avec quelque succès. On devoit en espérer encore plus de celle de l'abdomen, puisque la nature elle-même sembloit, dans quelques circonstances, l'avoir indiquée aux médecins. On voit, en effet, dans Schenckius, dans Forestus, dans Mead des exemples de l'écoulement des eaux des ascitiques, par la rupture de l'om-

bilic & même par celle d'autres points de la superficie du bas-ventre.

Mais, quoique ce soit un principe avoué de tous les médecins, que l'art doit chercher à imiter la nature dans la guérison des maladies; tous ne conviennent pas cependant de l'utilité de la paracentèse. Plusieurs l'ont même regardée comme pernicieuse, ayant observé que des hydropiques mouroient après cette opération, que chez d'autres une nouvelle congestion de sérosité se formoit & souvent en fort peu de tems, & qu'enfin la paracentèse ne corrigeoit point l'état morbifique des viscères qui avoit occasionné l'*hydropisie*.

C'est dans Coélius Aurélianus que l'on trouve rassemblées les opinions des anciens touchant la ponction ou paracentèse. Ce médecin réfute avec force ceux qui la rejettent; & il dit qu'il est faux que tous les hydropiques qui la subissent succombent, qu'il en a vu guérir quelques-uns, & que si la plupart meurent après l'opération, c'est qu'ils ont différé trop long-tems à s'y soumettre. Il remarque aussi très-judicieusement que, quoique la paracentèse n'enlève point la cause du mal, cependant elle diminue beaucoup la gravité de ses symptômes; & que l'on peut l'employer, dans cette intention seulement, pour les hydropiques, comme on emploie d'autres remèdes dans d'autres maladies, dont on ne cherche pas alors précisément à attaquer la cause.

Le sentiment d'Hippocrate n'étoit pas favorable à la paracentèse. Peu en réchappent, dit-il: il est vrai qu'il ne la conseilloit, que quand les autres remèdes avoient été sans effet, c'est-à-dire, lorsque les malades étoient désespérés. L'opinion de Sydenham est encore plus sévère que celle du père de la médecine. Plusieurs médecins très-recommandables ont aussi pensé comme Hippocrate & Sydenham.

A ces autorités respectables nous en opposerons d'autres. Celse, par exemple, ne désapprouvoit point la paracentèse: il ne fondoit pas à la vérité sur elle son unique espérance. *Il faut traiter le corps*, disoit-il: *car, évacuer la sérosité n'est pas guérir, c'est faire place aux remèdes, que la présence de l'eau auroit empêché d'opérer. On ne peut pas même douter que quelques-uns ne puissent être guéris de cette manière.* Si donc on convient généralement qu'il faut évacuer la sérosité contenue dans le bas-ventre, on n'est pas également d'accord sur *la voie la plus courte* proposée par Celse, c'est-à-dire, sur la ponction: il y en a qui préfèrent d'employer les vomitifs, les purgatifs hydragogues violens, les diurétiques, l'abstinence de la boisson, &c.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de ces différens moyens. D'ailleurs, la paracentèse n'occasionnant qu'une très-légère douleur, & étant par elle-même sans aucun danger, on ne sauroit lui contester de très-grands avantages. En effet, dans cette opération on ne perce que les tégumens communs, les muscles abdominaux & le péritoine. La sérosité épanchée éloigne cette dernière membrane des viscères, qui, par conséquent, ne peuvent être blessés par la pointe de l'instrument. Quand la ponction est faite, on ne laisse dans la plaie que la canule, contre l'extrémité mousse de laquelle les viscères peuvent venir toucher sans inconvénient. Enfin, l'ouverture pratiquée est très-peu considérable; & même le froncement des tégumens, lorsque les eaux sont évacuées, la fait disparoître totalement: elle guérit alors très-promptement. Mais les remèdes énergiques que l'on prend à l'intérieur troublent d'autant plus fortement l'économie animale, qu'il faut les répéter plusieurs fois. Encore ces substances n'ont-elles l'effet qu'on en attend, que dans les cas où la sérosité est susceptible d'être résorbée: autrement elles ne font que diminuer la masse des humeurs saines. Si quelquefois les propriétés fondantes des purgatifs & des diurétiques, & les fortes secousses des purgatifs dissipent certains engouemens des viscères qui avoient donné lieu à l'*hydropisie*, les obstructions caractérisées & les squirrhes résistent à leur activité, ou dégénèrent davantage; & même, si les viscères sont macérés dans la sérosité hydropique, ils se brisent quelquefois, d'où résulte une mort subite, ou au moins une mort beaucoup plus prompte & toujours inévitable.

Quels motifs ont donc dirigé les médecins qui se sont déclarés contre la paracentèse? C'est que, l'opinion presque générale étant qu'il falloit tenter tout autre remède avant d'employer cette opération, ils n'y ont eu recours le plus souvent, que lorsque déjà les forces des malades étoient épuisées, & les organes abdominaux altérés par une longue macération dans une sérosité viciée. Tulpius disoit lui-même ingénuement: (car il blâmoit la paracentèse) *l'on perd tant de tems à faire usage des médicamens qui évacuent les eaux par les selles, que l'on ne songe à l'opération, qu'à l'époque où la maladie déjà très-avancée a altéré les viscères.* Celse n'employoit d'abord aucun remède violent: il tentoit seulement auparavant l'effet quelquefois heureux de l'exercice, des bandages, & des cataplasmes discussifs. On peut donc, à son exemple, lorsque l'*hydropisie* est encore récente, & qu'elle n'a pas fait de grands progrès, essayer d'évacuer les eaux par les différens couloirs que la nature s'est ménagés. Mais on ne doit insister sur cette méthode, que lorsqu'elle réussit dès les premiers momens qu'on l'emploie.

Les conditions auxquelles Boerrhaave permettoit d'évacuer par la paracentèse rendroient, si on les observoit rigoureusement, la pratique de cette opération infiniment rare. Il faut, dit-il, que l'ascite soit récente, qu'elle vienne de cause externe, que

le malade soit jeune encore, qu'il n'ait point perdu ses forces, que ses viscères n'aient été altérés par aucune maladie antécédente, que la sérosité n'ait encore contracté aucun degré de putridité, & qu'elle ne soit pas épanchée depuis long-tems. Elle ne seroit gueres applicable alors, que dans les cas où *l'hydropisie* aurait été occasionnée par la boisson d'une très-grande quantité d'eau froide dont le corps n'auroit pu se débarrasser ensuite d'aucune manière, & dans d'autres cas à peu-près de cette nature. Au reste, on peut dire que les circonstances qui doivent faire augurer si l'opération sera suivie, ou non, d'un heureux succès, sont les mêmes que celles qui servent à former le prognostic favorable ou défavorable de l'*hydropisie* elle-même. Nous renvoyons, d'ailleurs, à ce que nous avons déjà dit au commencement de cet article sur les indications & les contre-indications de la paracentèse. Les médecins ne doivent cependant jamais perdre de vue certaines observations qui prouvent qu'elle peut être avantageuse quelquefois, dans des cas qui sembloient désespérés. Telles sont celles que Mead nous a transmises, (*monita & præcepta medica*) & qui lui ont fait dire, dans son étonnement, *mulieri, ne mortuæ quidem, credendum esse.*

La paracentèse ne doit donc être regardée comme un remède certain contre l'*hydropisie*, que lorsque, la cause du mal n'existant plus, l'effet seul subsiste encore, c'est-à-dire l'épanchement. Mais, si elle n'est que très-rarement ainsi décisive pour la guérison, on n'a pas à se reprocher, aussi souvent que le pensent quelques auteurs, de l'avoir pratiquée au détriment des malades, ou inutilement.

1°. Bien des fois ce n'est qu'après la sortie des eaux que l'on peut reconnoître la cause de l'épanchement.

2°. Cette espèce de déplétion favorise l'effet des remèdes proprement dits.

3°. Lorsque la cause du mal est au-dessus des ressources de l'art, on rend aux malades leur état bien plus supportable. Van-Swieten cite l'observation d'une femme qui fut opérée trois fois, & mourut d'une autre maladie au bout de quatre ans, après avoir vécu pendant tout ce tems dans un état presque semblable à celui de la santé. Storck a vu un homme auquel on fit l'opération neuf ou dix fois en moins d'un an, quoiqu'à chaque ponction on évacuât près de cent livres d'eau : pendant la majeure partie du tems qui séparoit deux ponctions, il paroissoit assez bien se porter. Un soldat suisse subit cinquante-sept fois la ponction dans l'espace de vingt-un mois. Les eaux épanchées tenaient évidemment de la nature des alimens & des boissons dont cet homme faisoit usage. (*Acad. des Sc.* 1721. *Histoir. p.* 138). Mead (Loc. cit.) parle d'une femme hydropique, qui fut opérée soixante & six fois, & qui rendit dans toutes ces ponctions réunies dix-neuf cents vingt livres de sérosité. Elle prolongea ainsi sa carrière pendant plusieurs années, jouissant de la société de ses amis, prenant différens exercices, même celui de la danse, ce qui annonce qu'elle avoit le sentiment du bien-être que donne la santé. Soit par habitude ou par force d'ame, elle supportoit la maladie sans chagrin, & ne redoutoit nullement l'opération qui l'en délivroit en quelque sorte instantanément. Nous citerons encore une observation consignée dans les essais de médecine d'Edimbourg, tom. V. Une femme qui ignoroit qu'elle fut grosse, & qui même avoit une chûte de matrice, fut opérée trois fois : &, à dater de cette troisième ponction, les forces & l'embonpoint lui revinrent très-promptement. Six mois après la première elle accoucha d'un enfant bien portant, & elle-même guérit parfaitement de sa maladie. L'*hydropisie* faisoit des progrès si rapides chez cette femme, que ce fut du troisième au quatrième mois de sa grossesse que l'on fut obligé, dans le court espace de dix-neuf jours, de lui faire subir les trois ponctions.

Telles sont les réflexions que nous avons cru devoir ajouter à celles que l'on a lues plus haut sur la paracentèse, & desquelles il résulte qu'en profitant des avantages certains qu'elle présente, l'on préviendra facilement les inconvéniens que nous lui avons reconnus, si comme nous l'avons dit, on fait précéder, autant que l'on pourra, les remèdes convenables, & si on continue à satisfaire à de justes indications.

Nous dirons aussi quelque chose de la manière dont se doit faire cette opération, des différences que l'on rencontre dans les qualités de la matière que l'on évacue, des précautions particulières que nécessitent ces différences, & de quelques autres phénomènes.

Le gonflement excessif de l'ombilic peut quelquefois indiquer que c'est le lieu où il convient de faire la ponction de préférence à tout autre. Mais ces cas sont très-rares. Le lieu le plus ordinaire est à égale distance du nombril & de l'apophyse antérieure & supérieure de la crête de l'os des iles. On évite ainsi d'offenser la ligne blanche, ou gaîne tendineuse qui enveloppe les muscles droits. Quelquefois, quand le volume de l'abdomen est énorme, on applique l'instrument un peu plus inférieurement. Le côté est indifférent, à moins qu'il ne faille éviter l'organe dont l'altération est la cause de la maladie. Le foie surtout & la rate sont dans ce cas. Leur volume, devenu alors plus considérable, les fait avancer, & on risqueroit ou de les blesser, ou qu'ils s'appliquassent contre l'ouverture pratiquée, ce qui empêcheroit la sérosité de s'évacuer. On doit aussi prendre garde de piquer quelques veines, non pas que l'hémorrhagie fût à craindre,

mais parce qu'elle troubleroit l'opération, &, en cas d'accident, compromettroit le chirurgien.

La position du malade assis sur un siège est très-commode. Mais on préfère de le placer sur un lit, de manière que son ventre déborde. Il est moins fatigué alors, & on évite la mal-propreté.

Doit-on évacuer en un seul tems, ou en plusieurs, les eaux épanchées? Cette question a divisé les médecins. Les anciens regardaient l'évacuation totale, faite tout d'un coup, comme très-dangereuse & même mortelle. Hippocrate le dit formellement dans l'Aphorisme 27 de la sixième section que nous avons déjà cité. Celse & Galien sont du même avis. Ce dernier appuie son opinion d'une autre qui étoit celle de l'antiquité : savoir que dans ces circonstances, l'esprit contenu dans les artères s'en échappoit, & que cet esprit étoit nécessaire pour la conservation des forces & de la vie du malade. Il pensoit aussi que le viscère squirrheux qui pouvoit être la cause de l'*hydropisie*, n'étant plus soutenu dans sa position par la sérosité, tirailloit le diaphragme & les organes contenus dans la poitrine. Les modernes admettent cette dernière raison : & ils croient en outre que, les vaisseaux sanguins se dilatant extraordinairement dans l'espèce de vide qui se fait alors dans la cavité abdominale, le sang s'y jette avec impétuosité, & ne se porte plus suffisamment vers la tête; d'où résultent le *collapsus* des vaisseaux de cette partie, & la syncope qui peut devenir mortelle. Ils comparent ces accidens à ceux qui ont lieu après certains accouchemens qui se font très-promptement. Ils craignent de plus que, si les viscères ont macéré un certain tems dans la sérosité, leur tissu ne soit affoibli, & que leurs vaisseaux ne se rompent tout-à-fait, ou ne laissent au moins transuder le fluide sanguin. C'est ainsi que Monro explique la teinte rougeâtre de la sérosité lors d'une seconde ponction, phénomène qui n'avoit point eu lieu la première fois.

Pour prévenir ces divers inconvéniens, on a employé une canule d'un diamètre étroit afin que les eaux s'écoulassent lentement; une compression graduée pour soutenir les organes, & à l'intérieur des cordiaux. Le premier moyen a été abandonné, soit parce que le trou de la canule se bouchoit facilement, soit parce que le liquide à évacuer se trouve souvent trop épais. Les deux autres moyens suffisent, surtout depuis que l'on a imaginé des bandages que l'on serre à mesure que la sérosité s'évacue. Il faut, quand on l'évacue en plusieurs tems, laisser la canule dans l'ouverture : parce que sans cette précaution, elle se resserreroit au point qu'on ne pourroit plus introduire de nouveau la canule qu'avec beaucoup de peine, & en occasionnant beaucoup d'irritation. Mais, d'un autre côté, cette canule laissée dans la plaie enflamme les parties qui l'environnent. Ce sont, sans doute, ces considérations qui avoient engagé les anciens à se servir du cautère actuel de préférence à l'instrument tranchant, parce que la suppuration qui s'élève dans le premier cas empêche l'ouverture de se refermer trop promptement.

Mais ce qu'il y a de plus à craindre de l'évacuation par fractions, c'est que l'accès de l'air extérieur dans le sac, ou dans la cavité du ventre, ne produise, ou n'accélère la putréfaction de la sérosité restante : & le très-grand nombre des faits prouve que cet accident est alors presque toujours inévitable.

Lorsque la sérosité s'altère avant l'opération, on la trouve souvent d'une couleur ou verdâtre ou rousse, &c., trouble, épaisse, bourbeuse, avec un sédiment. Dans ces circonstances, ne seroit-il pas avantageux d'injecter dans la cavité des liquides détersifs antiseptiques, pour nettoyer ses parois & en raffermir le tissu, ce qui contribueroit peut-être en partie à prévenir la corruption & un nouvel épanchement? Hales a même proposé de pratiquer deux ponctions, afin d'évacuer la sérosité par l'une, & de faire des injections par l'autre. (*Philosoph. transact. vol.* 43, *n°.* 472.) Il ne paroît pas que ces idées aient été jusqu'à présent suffisamment suivies. La sérosité se présente quelquefois sous la forme d'une gelée tremblante, à laquelle on ne peut procurer d'issue, qu'en aggrandissant considérablement l'ouverture. C'est le même inconvénient, lorsque la cavité contient des hydatides. Ces cas sont toujours mortels : du moins aucune observation n'a encore pu nous faire concevoir alors quelque lueur d'espérance.

Si dans le cours de l'opération, la membrane du sac ou un des viscères ferme l'ouverture de la canule, on l'écarte doucement par le moyen d'un stilet dont l'extrémité mousse ne sauroit offenser ce qu'elle rencontrera.

Il est rare que la sérosité s'évacue totalement : mais il est indubitable que, chez ceux qui guérissent, ce qui reste dans le sac est résorbé, & porté hors du corps par les urines, ou par toute autre voie.

Il n'est point surprenant que l'*hydropisie* reparoisse après la paracentèse, puisque, comme nous l'avons déjà dit, cette opération ne détruit pas la cause du mal, & qu'elle ne fait qu'en pallier un symptôme. Mais ce qui doit étonner, c'est la promptitude avec laquelle il se fait une nouvelle congestion souvent aussi forte que la précédente. On ne peut pas toujours l'attribuer à la foiblesse du système vasculaire qui laisse échapper la portion séreuse de nos humeurs : & d'un autre côté elle ne dépend point de l'abondance de la boisson que prennent les malades, puisque dans une infinité de cas ils buvoient très-peu, & que même la quantité des urines surpassoit celle de la boif-

ſon. Ceci s'explique aſſez naturellement par la propriété qu'ont beaucoup de corps d'attirer l'humidité ou l'eau qui eſt toujours contenue en plus ou moins grande quantité dans l'atmoſphère. Cette propriété eſt reconnue dans le corps : & peut-être que les hydropiques, chez leſquels la tranſpiration eſt bien moindre que dans l'état ſain, abſorbent, par cette raiſon-là même, l'eau atmoſphérique avec beaucoup plus de force. Il en eſt de même, vraiſemblablement, des perſonnes attaquées d'hyſtériciſme, & dont pluſieurs rendent une quantité étonnante d'urine, ſans qu'à la fin du paroxiſme, leurs humeurs paroiſſent moins flu des, ni leur ſanté plus altérée. Digby rapporte une obſervation de Petrus Servius, premier médecin du pape Urbain VIII, touchant une religieuſe qui s'étoit épuiſée par les jeûnes, les veilles, les méditations, au point que tout ſon corps éprouvoit une grande ſéchereſſe & une chaleur brûlante. Cette fille rendoit chaque jour, par les urines, plus de deux cents livres de liquide, & cet état dura pendant pluſieurs ſemaines. Cardan (*de varietate rerum*, cap. 44) cite l'exemple d'une fille attaquée de diabetes, qui peſait à peine cent livres, dont le poids des urines étoit de trente-ſix livres par jour, de ſorte que la maladie ayant duré ſoixante jours, elle avait rendu, outre la quantité de la boiſſon & des alimens, mille ſept cents quarante livres d'urine, ce qui étoit beaucoup au-deſſus du poids de ſon corps. Berryat (*mém. préſentés à l'acad. tom. II*, *pag.* 452, ſur l'utilité des baromètres) parlant de l'inhalation, dit qu'une femme hydropique, dont il avoit fait meſurer la circonférence prodigieuſe du ventre, perdoit quelquefois l'excédent de la meſure, mais la rempliſſoit entiérement quand on étoit menacé de pluie. *Cela s'accordoit tellement avec mon baromètre*, dit-il, *que je prévenois le mari ſur le changement que je devois trouver, & je ne me ſuis jamais trompé*. Bacher aſſure avoir fait la même expérience, & avoir eu les mêmes réſultats. D'autres phyſiciens l'ont faite également.

Il nous reſte à expoſer les différences dans le prognoſtic qui réſultent de la différente qualité des eaux des hydropiques.

Ces eaux ſont formées, comme nous l'avons déjà dit, par la partie ſéreuſe du ſang, délayée dans une lymphe abondante qui n'a pas, comme le ſerum, la propriété de ſe coaguler, mais qui s'évapore. Lorſque les eaux épanchées réuniſſent les qualités de la ſéroſité & de la lymphe, ce ſigne eſt favorable, parce qu'il annonce que ces eaux ſont ſaines, & que l'état de ſtagnation ne les a pas encore fait dégénérer : d'où il eſt probable que les viſcères de l'abdomen qu'elles baignoient ne ſont point altérés. Ainſi, quand leur teinte eſt jaunâtre, leur odeur tant ſoit peu urineuſe, qu'elles ſont un peu filantes & un peu ſalées, on doit eſpérer que les malades guériront. Au contraire, une odeur fétide, une couleur jaune-foncée ou d'un rouge de ſang, une conſiſtance comme mucilagineuſe feront craindre une terminaiſon funeſte. Des eaux trop limpides, & ſuſceptibles de s'évaporer en totalité ou en très-grande partie, annoncent auſſi que l'*hydropiſie* ſe renouvellera facilement, en ſorte que le malade finira par ſuccomber. Enfin ſi elles nettoyent les mains comme feroient une eau lixivielle, ſi elles attaquent la peau & augmentent ſa ſenſibilité, c'eſt une marque qu'elles ont contracté beaucoup d'acrimonie : & il eſt à craindre, ſurtout s'il eſt ſorti avec elles des filamens qui ſont des parcelles d'épiploon, que les viſcères ne ſoient viciés ſans remède.

Nous avons diſtingué ſoigneuſement, en faiſant l'hiſtoire de l'*hydropiſie*, les différentes eſpèces de l'hydrocèle ; & nous avons dit que cette diſtinction étoit eſſentielle à faire, parce que la cure de l'une n'eſt point du tout celle de l'autre.

La première eſpèce d'hydrocèle, eſt une véritable anaſarque, & elle a rarement lieu, ſans que le reſte du corps ne ſoit également affecté de la même maladie. Il faut donc la traiter, comme on traiteroit l'anaſarque elle-même. On a de plus la facilité d'envelopper la partie de médicamens diſcuſſifs & fortifians, & de l'expoſer à des vapeurs aromatiques qui jouiſſent des mêmes propriétés.

La ſeconde eſpèce eſt celle dans laquelle une production du péritoine, dans un cas de hernie, ſe remplit d'une partie de la ſéroſité qui forme un aſcite dans l'abdomen, ou d'air, ſi c'eſt une tympanité ventrale. La cure de l'*hydropiſie* abdominale, & enſuite la réduction de la hernie completteront la guériſon de l'hydrocèle dont nous parlons. Car la ſeule réduction de la hernie ne ſuffiroit, qu'autant que l'anneau ſeroit aſſez exactement comprime pour empêcher la matière de l'*hydropiſie* de s'inſinuer de nouveau dans le ſcrotum, en pouſſant devant elle le péritoine : ce qui eſt fort difficile à obtenir par l'effet des bandages, qui ne ſe poſent pas aux hydropiques auſſi bien qu'aux autres individus.

La troiſième eſpèce d'hydrocèle qui a ſon ſiège dans la tunique vaginale du teſticule, & qui eſt plus commune que les deux précédentes, ſe traite de pluſieurs manières :

1°. Par le traitement général applicable à toutes les *hydropiſies*. Nous l'avons expoſé plus haut dans un détail ſuffiſant.

2°. Par des topiques diſcuſſifs & fortifians des plus actifs. Cette méthode eſt efficace, ſurtout quand le mal n'eſt pas ancien. Mais, comme il n'eſt pas alors très-incommode, les malades s'adreſſent rarement aux gens de l'art, & ils attendent preſque toujours qu'il ait fait des progrès même conſidé-

rables. L'application des remèdes se fait commodément, comme dans le traitement de la première espèce. Les cataplasmes discussifs se font avec de la racine de bryonne, des feuilles de ruë, d'absynthe, des fleurs de mélilot, de l'ail, du galbanum, du sel ammoniac, &c.; les fomentations discussives & fortifiantes avec le savon & l'esprit de vin; les fumigations avec le benjoin, la résine de gaïac, le camphre, &c. Les fumigations suffisent seules chez les enfans très-jeunes, qui sont fort sujets à l'hydrocèle. Hippocrate (*de aere, aquis, & locis*) avoit observé que, chez ces jeunes sujets, cette maladie se guérissoit avec l'âge uniquement, & sans aucuns remèdes.

3°. Il y a une cure chirurgicale de l'hydrocèle de la troisième espèce, sur les détails de laquelle nous ne nous étendrons pas, parce qu'ils appartiennent au dictionnaire de chirurgie. Ce traitement est ou palliatif, par le moyen de la ponction, ou radical, en excitant une inflammation & une suppuration qui anéantissent le sac en réunissant ses parois : on emporte même quelquefois une portion de la substance du scrotum. (*Voyez* HEISTER, *les Mémoir. de l'Académ. de Chirurgie, tom. III. &c.*)

(MAHON.)

HYDROPISIE DU CERVEAU. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* APOPLEXIE.)

(HUZARD.)

HYDROPISIE DE MATRICE. (*Médecine pratique.*)

L'*hydropisie* se forme dans la cavité de la *matrice*, comme dans les autres capacités, par l'épanchement & la collection de sérosités qui y sont retenues; par le renversement & l'obstruction de l'orifice interne de la *matrice*. Quelquefois les eaux sont renfermées dans de petites poches particulières qu'on nomme *hydatides*. C'est ainsi que Pechlin, *observ.* 19, trouva la *matrice* d'une femme morte enceinte, toute parsemée d'hydatides. Tulpius, *observ.* 45, *lib. IV*, raconte qu'une femme portoit dans les deux cornes de la *matrice*, plus de neuf livres d'eau très-limpide, renfermée dans de semblables vessies. Mauriceau a une observation curieuse touchant une femme, à qui il tira une *mole* très-considérable, qui n'étoit qu'un tissu de petites vésicules remplies d'eau, implantées à une masse de chair confuse, *observ.* 177. Ces eaux se ramassent quelquefois si abondamment dans la *matrice*, qu'elles la dilatent, distendent les tégumens du bas ventre, & en imposent pour une véritable grossesse. Vesale dit avoir fait l'ouverture d'une femme, dans la *matrice* de laquelle il y avoit plus de soixante mesures d'eau, de trois livres chacune. On lit dans Schenckius plusieurs observations semblables. Il raconte, entr'autres, qu'on trouva dans une femme la *matrice* si prodigieusement dilatée par la grande quantité d'eau qu'elle renfermoit, qu'elle auroit pu contenir un enfant de dix ans; ce sont ses termes. *Observ.*, *lib. IV*, *observ. VI.* Fernel nous a laissé l'histoire d'une autre, chez qui l'évacuation menstruelle étoit précédée d'un écoulement abondant de sérosité, au point qu'elle en remplissoit six ou sept grands bassins. *Patholog.*, *lib. VI*, *cap. XV.*

On peut cependant distinguer l'*hydropisie* de la *matrice*, d'avec la véritable grossesse.

1°. Par l'état des mamelles qui, chez les femmes enceintes, sont dures, élevées, rebondies & rendent du lait; chez les hydropiques, elles sont flasques, molles & abattues.

2°. Par la couleur du visage qui, dans celles-ci est mauvaise, pâle, jaunâtre, livide.

3°. Par l'enflure du ventre qui, dans l'*hydropisie*, est uniforme, plus molle & plus arrondie, & ne laisse appercevoir au tact qu'une fluctuation d'eau, sans mouvement sensible qui puisse être attribué à l'enfant; au lieu que dans la grossesse, le ventre se porte plus en pointe vers le devant, & l'on sent, après quelques mois, remuer l'enfant. On peut ajouter à cela les accidens qui accompagnent l'*hydropisie*; tels sont langueur, lassitude, difficulté de respirer, petite quantité d'urine, qui dépose un sédiment rouge & briqueté. Tous ces signes combinés ne devroient, ce me semble, laisser aucune incertitude sur cette maladie. On voit cependant tous les jours des personnes qui esperent & font espérer un enfant à des mères crédules qui s'imaginent aussi être enceintes, parce qu'elles le souhaitent ardemment, & qui ne sont qu'hydropiques; d'autres qui traitent d'hydropiques des femmes réellement enceintes. J'ai connu un empirique qui, donnant dans cette erreur, prescrivoit à une femme grosse, de violens hydragogues, dont le succès fut tel, que la prétendue hydropique accoucha au huitième mois d'un enfant qui ne vécut que quelques heures, au grand étonnement de tout le monde.

Il arrive quelquefois aussi que cette *hydropisie* est compliquée avec la grossesse; la sérosité se ramasse alors autour des membranes de l'enfant. Mauriceau fait mention d'une femme enceinte qui vida beaucoup d'eau par la *matrice* quelques semaines avant d'accoucher, & ce qui démontra que cet écoulement étoit une suite d'*hydropisie*, & n'étoit pas produit par les eaux de l'enfant, c'est le délai de l'accouchement : & d'ailleurs, c'est qu'en accouchant cette femme, il trouva les membranes formées & remplies à l'ordinaire, *observ.* 9. Le même auteur en rapporte d'autres exemples semblables, *livre I*, *chapitre* XXIII, & *observ.* 29, 60, &c.

Cette *hydropiſie* ne ſe connoît guère que par l'évacuation de ces eaux, ou par l'enflure prodigieuſe du ventre, accompagnée de quelques ſymptômes d'*hydropiſie*, combinés avec les ſignes qui caractériſent la groſſeſſe.

L'*hydropiſie* de la *matrice* peut dépendre des mêmes cauſes que les collections d'eau dans les autres cavités : quelquefois elle n'en eſt qu'une ſuite, d'autres fois elle eſt déterminée par un vice particulier de ce viſcère, par les obſtructions, les ſquirrhes ; par la ſuppreſſion des règles, des fleurs blanches ; par les tumeurs, l'*hydropiſie* des ovaires, &c. Mais il ne ſuffit pas que la ſéroſité vienne en plus grande abondance aborder à la *matrice ;* il faut, pour former l'*hydropiſie*, qu'elle ſoit retenue dans ſa cavité, ou dans des véſicules, ou arrêtée par la contraction de ſon orifice, ou celui-ci étant étranglé, par quelque tumeur ; l'imperforation du vagin, un hymen trop fort, peuvent produire le même effet. Outre le danger commun à toutes les *hydropiſies*, cette eſpèce, a cela de particulier, qu'elle eſt un obſtacle à la génération : elle cauſe la ſtérilité ; ſi elle ne ſe forme qu'après la conception, ces eaux gênent, pour l'ordinaire, l'accroiſſement de l'enfant, l'affoibliſſent : & elles indiquent d'ailleurs un vice dans la *matrice*, dont l'enfant doit néceſſairement ſe reſſentir.

Lorſque l'*hydropiſie* de la *matrice* n'eſt point compliquée avec la groſſeſſe, il faut tâcher de relâcher l'orifice interne de la *matrice*, par des bains, des fomentations, des fumigations, des injections : ſi ces remèdes ne ſuffiſent pas, on peut y porter la main ou même les inſtrumens néceſſaires ; la ſeule dilatation de cet orifice ſuffit pour évacuer les eaux, lorſque l'*hydropiſie* n'eſt pas enkyſtée ou véſiculaire. Si l'hymen s'oppoſoit à leur évacuation, il faut le couper ; cette ſimple opération guérit quelquefois entièrement l'*hydropiſie*. Lorſque les eaux ſe ſont écoulées, on peut prévenir un nouvel épanchement, par l'uſage des légers aſtringens, & ſurtout des martiaux, qui ſont ici ſpécifiques. Si l'eau eſt renfermée dans des hydatides, l'ouverture de l'orifice de la *matrice* eſt ſuperflue : on ne doit attendre la guériſon que d'un repompement qui peut être opéré par la nature, par les purgatifs hydragogues, par les apéritifs, par les diurétiques, &c. Si cette *hydropiſie* ſe rencontre dans une femme enceinte, elle ſe termine ordinairement par l'accouchement ; dans ces circonſtances, on ne peut tenter aucune dilatation de la *matrice* : il faut ſeulement faire obſerver un régime exact, deſſiccatif à la malade ; on peut auſſi lui faire uſer de quelque apéritif léger, & ſurtout des préparations de fer les moins énergiques, telles que le tartre chalybé, la teinture de mars, &c. (*Extrait de l'Encyclopédie, première édition.*)

(CHAMBON.)

HYDROPISIE DES OVAIRES. (*Méd. prat.*)

Quoique le mécaniſme de la formation de l'*hydropiſie* dans les ovaires puiſſe ſe connoître par celui que nous avons dit déterminer celle du péritoine, cependant il ne nous a pas paru inutile d'entrer dans quelque détail ſur les cauſes de cette maladie. Pour donner des vues plus exactes ſur cet important objet de médecine, nous croyons devoir conſidérer ſommairement l'état naturel des ovaires dans les différens âges de la vie.

Les ovaires qui ſont des organes d'un ſi petit volume, chez les jeunes filles & les vieilles femmes, en acquièrent un plus conſidérable dans le tems propre à la génération ; alors tous les vaiſſeaux qui ſont deſtinés à filtrer quelque humeur, ſe rempliſſent d'une manière bien plus remarquable : c'eſt ce qui donne lieu au gonflement qu'on obſerve dans les parties extérieures de la génération dans la plupart des femelles. Si on les prive alors des plaiſirs deſtinés à cet âge, la révolution préparée par la nature cauſe des infirmités nombreuſes, qui ont plus particuliérement leurs ſièges, dans les parties qui ſubiſſent ce changement. Ces infirmités ſont peu connues : elles ne ſe guériſſent guère, diſent les auteurs. On trouve communément à l'ouverture des cadavres des perſonnes qui ne ſe ſont permis aucune eſpèce de plaiſirs, les obſtructions, les ſquirrhes, l'*hydropiſie* des ovaires, des tumeurs de tous les genres, par rapport à la matière dont elles ſont formées.

Quand les menſtrues ſe ſuppriment, les accidens qui en réſultent ſont graves & très-nombreux. Quand elles ſont moins abondantes, ſi la ſanté reſte également bonne, & que la ſomme des liquides n'ait point été diminuée, une autre évacuation tient lieu de celles-là ; c'eſt par-là qu'on explique pourquoi après les ſaignées répétées, les hémorrhagies, l'abus des purgatifs, la ſalivation, &c. les femmes perdent beaucoup moins de ſang. Ne peut-on pas dire que dans la circonſtance que j'examine ici, la perte de la lymphe dans les toiles celluleuſes du bas-ventre débarraſſe les vaiſſeaux de la ſurabondance des fluides, comme l'auroit fait le retour périodique des règles, ſi elles euſſent été entières ? Il me ſemble qu'il n'eſt pas difficile d'en trouver la raiſon, en réfléchiſſant aux anaſtomoſes des artères qui entrent dans la compoſition des viſcères de l'hypogaſtre. La contraction de l'utérus chez les femmes tourmentées d'affections nerveuſes (je prends cet exemple pour tous ceux que je pourrois citer) reſſerre néceſſairement les extrémités capillaires qui doivent tranſmettre au-dehors le fluide menſtruel ; celui-ci ſe trouve chaſſé dans les rameaux correſpondans diſtribués dans les ovaires, parce que l'utérus, étant par lui-même irritable, comprime (comme je viens de le dire), par une action qui lui eſt particulière, les canaux qui traverſent ſa ſubſtance ; mais les ovaires ſont privés de cette faculté, les liquides doivent

doivent donc y être poussés avec plus d'aisance parce que la résistance est moindre. Outre cela, les artères qui distribuent la lymphe dans les ovaires, sont plus minces que celles qui l'apportent dans la *matrice ;* elles seront donc plus facilement surchargées du fluide qui les traversera. Ce qui explique le mécanisme de la formation des hydatides par l'alongement des vaisseaux lymphatiques & celui de la fréquence des amas de substance de différente consistance qu'on trouve à l'ouverture des cadavres.

La distension des vaisseaux des ovaires & de ses membranes n'a pas pu être portée à un point excessif sans occasionner une rupture : alors il existe un chemin, par lequel la lymphe s'est glissée entre la duplicature du péritoine ; mais les feuillets du péritoine ont servi de loge aux diverses portions de lymphe qui, au premier coup-d'œil, semblent renfermées dans des sacs particuliers. La diversité de leur épaisseur ne me semble pas non plus une chose étonnante, quand on se souvient avec quelle facilité toutes les membranes acquièrent de l'épaisseur par la coagulation des fluides qui les abreuvent. La variété des couleurs qu'on remarque dans cet amas, doit sans doute son origine au différent état des liquides qui l'ont composé. Quand, par exemple, le mouvement du sang est accéléré par une cause quelconque, l'extrémité des vases cédant plus aisément à l'impulsion, s'ouvre assez, pour laisser échapper la partie rouge ; alors la lymphe est teinte. Quand le mouvement est rallenti, la couleur devient moins foncée ; quand la lymphe est sans couleur étrangère, cela signifie que dans le tems de son épanchement, la circulation s'est faite sans trouble ; quand la bile ne se sépare pas avec aisance, alors en teignant les liquides, la lymphe qui s'échappe, apporte auprès des couches voisines, une nouvelle couleur. La diversité des sels plus ou moins développés, & les combinaisons des différentes causes que je viens d'assigner, expliquent la variété des couleurs qu'on remarque dans ces amas.

Après avoir considéré en détail les causes de l'*hydropisie* du péritoine & des ovaires, examinons maintenant par quels signes on peut la reconnoître. On la distingue de l'ascite, parce qu'elle s'accroît plus lentement ; on a vu sa durée portée à quatre, six, huit & dix ans ; tandis que l'ascite acquiert quelquefois un volume énorme dans l'espace d'un mois. D'ailleurs la peau conserve sa couleur & sa fraîcheur ; c'est un des signes que Nuck regardoit comme le plus assuré de la différence de ces deux maladies ; signe qu'on rencontre quelquefois, mais rarement dans l'ascite, tandis qu'il est constant dans l'*hydropisie* enkistée. En troisième lieu, les forces se soutiennent & l'exercice des fonctions paroît entier, malgré l'énorme volume du ventre. On a même vu des femmes avoir une agilité & une légéreté surprenante, malgré le poids de l'abdomen.

L'écoulement des règles est perpétué à chaque mois ; cependant il est moins considérable, c'est une observation que j'ai faite sur deux différens sujets.

On doit compter au nombre des causes de cette maladie, les inflammations des parties internes de la génération, & plus particuliérement celles qui attaquent les ovaires eux-mêmes. C'est surtout dans le tems des couches que ces inflammations ont lieu, & ce tems même est plus propre que tout autre à leur donner naissance ; puisque d'une part le bas-ventre est rempli d'une quantité très-abondante de liquides : & que de l'autre, ces liquides destinés à être évacués par les lochies, sont souvent retenus dans les parties où ils sont accumulés par la facilité avec laquelle il survient ou suppression ou diminution de l'évacuation dont nous parlons. Voyez à cet égard ce que j'ai dit au mot *accouchée*, *lochies*, *suppression*, &c. sur la fréquence des inflammations des parties internes de la génération.

Après qu'il y a eu inflammation dans les ovaires, ou seulement dans les parties qui les avoisinent immédiatement, il y a nécessairement un engorgement durable dans la substance des ovaires : or, cet engorgement est le noyau autour duquel viennent aboutir les extrémités vasculaires qui contiennent des liquides, dont la circulation est interrompue dans les points obstrués ; de-là nouvel empâtement dans les parties environnantes de la part des liquides dont la marche est arrêtée ; de-là l'accroissement de la tumeur des ovaires & les accidens qui surviennent avec rapidité quand les fluides sont abondans, ainsi que cela a lieu après l'accouchement.

Observez que chaque retour des menstrues est une nouvelle cause d'empâtement. C'est par cette raison que l'*hydropisie* des ovaires a été observée chez quelques femmes jeunes. On en a vu être attaquées de cette maladie à l'âge de vingt ans.

Quelquefois la tumeur paroît tenir à un pédicule ; parce que la masse de l'ovaire tiraille le ligament qui unit cet organe aux parties voisines, l'allonge, & le kiste alors est entiérement détaché de la trompe & du ligament du même côté.

Cette maladie paroît dans la plupart des circonstances éluder les efforts de l'art : car quand la fluctuation seroit sensible, la ponction devient inutile, puisqu'elle ne tarit point la source qui fournit le liquide, celui-ci est soustrait aux lois de la circulation. Duverney le jeune, qui avoit fait les travaux les plus suivis sur cette maladie, assure qu'il n'a jamais vu une malade guérie par la ponction dans l'*hydropisie* enkistée ; il cite un grand nombre de personnes dont cette opération a accéléré la mort. (Il est ici question de celle des ovaires ou des trompes.) La différence des kistes simples ou multipliés dans la tumeur, la diversité du liquide qu'ils

contiennent, les variétés qu'on observe dans son épaisseur & dans les dégénérescences des solides devenus cartilagineux, charnus, &c. & des fluides qu'ils renferment, souvent épaissis, comme le stéatome, le méliceris, &c. sont les causes de l'incurabilité. Par-là, on explique pourquoi la sonde s'enfonce quelquefois à une profondeur considérable; pourquoi elle est déviée de sa direction dans d'autres sujets pour se porter plus avant; pourquoi chez ceux-ci, elle est appuyée sur un corps ferme qui ne la laisse pénétrer qu'à une distance médiocre, &c. N'est-il pas possible que le trois-quart ne rencontre en le portant vers le kiste une portion d'intestin qu'il blessera avant que d'être arrivé dans le foyer des eaux? Quelques exemples d'une guérison palliative qui a duré plusieurs années, pendant lesquelles on a vu une femme devenir mère de plusieurs enfans, suffisent-ils pour enhardir les praticiens à faire une opération, quand elle est accompagnée de tant de dangers?

Cependant, quand on a reconnu la maladie dans ses commencemens, quand la tumeur n'est pas adhérente, quand le sujet est sain & vigoureux, faut-il l'abandonner à une mort certaine; tardive à la vérité, mais en cela plus affreuse, puisque la malade sait qu'elle porte les causes de sa destruction? Diemerbroech croit qu'on peut extirper l'ovaire; il est vrai qu'il ne parle que de l'opération qu'on pratiquoit chez les femmes saines; le motif de cette cruelle opération, infâme dans son principe, étoit de rendre les femmes stériles pour abuser impunément des plaisirs de l'amour: c'étoit un usage établi chez les Egyptiens qui, au rapport d'Alexandre, furent imités en cela par une nation d'Arabie. Suidas & Athénée confirment ce récit par des exemples semblables. Ceci prouve au moins que cette opération, faite dans des siècles très-reculés, n'étoit pas regardée comme absolument destructive, puisqu'on l'avoit souvent répétée, ce qui ne seroit pas arrivé s'il n'eût pas été possible d'en guérir. Ne peut-on pas inférer de-là que la chirurgie, aidée aujourd'hui des connoissances de l'anatomie, & portée à un haut degré de perfection, pourroit tenter la même opération avec bien plus de succès? Ces conjectures semblent se changer en principes certains, quand on lit les remarques de Morand à ce sujet; il semble n'en excepter que les cas où l'ovaire auroit acquis une adhérence trop marquée avec les parties ambiantes; mais comme il n'y en a point dans les commencemens; il la croit toujours praticable. Admettons dans ce moment que l'épanchement de la lymphe soit la suite de l'engorgement de l'ovaire, & cette supposition n'est pas sans fondement, puisque M. Ledran croit que toute *hydropisie* enkistée du bas-ventre (& la maladie dont je parle doit être, par rapport à ses causes, considérée comme l'*hydropisie*) se forme presque toujours sur une tumeur squirrheuse, & qu'elle n'en est que l'accident. Maintenant examinons les signes par lesquels on peut reconnoître cette tumeur, puis après que son existence aura été constatée, on aura les moyens de curation.

On connoît la tumeur de l'ovaire, 1°. par le lieu qu'elle occupe, 2°. par sa circonscription, 3°. par le sentiment de douleur sourde ou plutôt de pesanteur que la malade éprouve dans la région iliaque, 4°. par sa chûte sur le côté opposé (je parle toujours de ses commencemens). Quand elle grossit beaucoup, la chose est différente. Elle donne une stupeur aux cuisses qui empêche quelquefois le mouvement, & ce n'est qu'avec effort qu'on parvient à marcher. Elle presse la vessie, & gêne la sortie de l'urine. On dit encore qu'on voit sortir de l'eau des pores de la cuisse du côté affecté. Quand le mal est porté à un point excessif, il simule l'ascite, & ne peut en être distingué que par le récit de son premier état. Malheureusement il arrive que les personnes qui en sont attaquées, n'y ont pas fait attention. Ce mal peut simuler l'ascite, parce que cette dernière contient quelquefois des matières si épaisses, que la résistance du ventre est très-considérable au tact. D'ailleurs l'épaisseur des tégumens trompe encore le médecin dans son examen, & ne lui laisse pas discerner l'état du liquide. On pourroit encore croire que le siège de la maladie se trouve dans les trompes de Fallope; mais soit qu'on prît pour une *hydropisie*, ou collection lymphatique de l'ovaire, celle des trompes de Fallope, & cette dernière, pour être simplement un amas contenu dans des prolongemens quelconques du péritoine, il n'y auroit point d'inconvénient pour la malade, parce que l'essentiel est de déterminer le lieu où la tumeur s'est d'abord manifestée: or, par le récit des signes que j'ai détaillés, on ne pourra pas se tromper; & la manière de guérir étant presque la même, il importe peu qu'on ait soupçonné les trompes distendues, quand c'est l'ovaire.

Il ne reste point de ressource quand la masse est assez volumineuse pour porter la gêne dans tous les viscères du bas-ventre; les parois du kiste ont acquis une épaisseur trop considérable pour pouvoir se fondre, se rapprocher & se réunir; ils sont quelquefois si épais, qu'on a pris pour un squirrhe un kiste qui contenoit beaucoup d'eau: reste donc l'incision à pratiquer. Ce moyen, qui est le seul à employer, ne laisse point d'espérance de guérir; car si le liquide est épaissi dans le sac, il ne peut sortir en entier: bientôt la putréfaction qui se répand dans toute la masse annonce une mort inévitable. De tout ceci je conclus qu'il n'y a d'espoir de guérison que dans les premiers tems.

On peut encore prendre pour une grossesse de l'ovaire ou des trompes, la maladie dont je parle, & on a vu l'engorgement de l'ovaire avec la grossesse. Faut-il, dans la circonstance douteuse que je propose, attendre que l'enfant donne des signes

de vie ; car c'eſt le ſeul moyen de s'aſſurer de ſon exiſtence, puiſque la matrice alors n'aide en aucune manière le diagnoſtic ? S'il n'y a point de groſſeſſe, la collection de lymphe augmentera, & il ne ſera peut-être plus tems de tenter l'extirpation de l'ovaire. J'en ai dit les raiſons plus haut. Il y a apparence qu'alors il n'y auroit pas ceſſation des menſtrues, puiſque la plupart des vaiſſeaux de la matrice reſteroient libres. L'âge ne peut pas non plus nous aider dans le jugement que nous devons porter ſur l'exiſtence de ce mal, parce qu'il arrive ordinairement dans un tems où les femmes peuvent encore concevoir, c'eſt-à-dire quand elles ſont prêtes à perdre ; mais comme ſes progrès ſont lents, le kiſte peut encore être extirpé après pluſieurs mois.

Depuis que ces réflexions ont été publiées, j'ai appris qu'un célèbre chirurgien de Paris avoit fait, l'extirpation d'un ovaire obſtrué ou ſquirreux. Mde. de Choiſeul, la femme du miniſtre, a ſouffert cette opération qui a paru réuſſir. Je n'en connois pas les détails : je ne puis donc rien dire du procédé qui a été mis en uſage dans cette occaſion. Je puis aſſurer cependant que cette dame avoit eu dans tous les tems une mauvaiſe ſanté. Elle étoit d'une ſanté foible, & preſque toujours ſouffrante. Or, ſi l'opération dont je parle a pu être faite, ſans danger pour un individu auſſi délicat, on ne peut pas douter, qu'on en obtienne des réſultats plus heureux toutes les fois qu'on la pratiquera chez des femmes plus fortes, & qui par conſéquent réſiſteront mieux aux ſuites qu'elle entraîne.

J'obſerve d'ailleurs que dans les membranes du kiſte, on reconnoît que les vaiſſeaux ſanguins ont acquis un volume très-conſidérable ; car on ne diſtingue point par la ſimple inſpection ceux qui ſe portent à l'ovaire des cadavres qui ne préſentent aucune léſion dans les parties internes de la génération ; tandis, au contraire, que dans les femmes attaquées d'*hydropiſie* enkiſtées, ſoit des ovaires, ſoit des trompes, les vaiſſeaux qui parcourent la ſurface des membranes du ſac, acquièrent avec l'accroiſſement du kiſte une groſſeur conſidérable. J'en ai vu d'auſſi gros qu'une plume à écrire. Je conſerve quelques-unes de ces membranes préparées dans leſquelles on voit le trajet de ces vaiſſeaux. L'augmentation du diamètre ſe prolonge au-delà de la partie affectée, c'eſt-à-dire que le tronc duquel partent ces canaux s'élargit auſſi très-manifeſtement. D'où il ſuit que dans l'extirpation des kiſtes, on doit être en garde contre l'hémorrhagie, ſuite néceſſaire de la dilatation des vaſes dont je parle ; mais les ligatures ou la cautériſation préviendront les accidens qui pourroient naître de cette organiſation vicieuſe. J'aurai encore occaſion de parler de l'extirpation des ovaires en traitant de leur inflammation & de leur ſquirroſité. (*Voyez* OVAIRES.)

(CHAMBON.)

HYDROPISIE DU PERITOINE, MALADIE DES FEMMES. (*Méd. prat.*)

En traitant de cette maladie, il eſt impoſſible de ne pas parler de la léſion des trompes & des ovaires attaqués de la même affection, car il paroît conſtaté par des faits nombreux que l'aſcite fauſſe du péritoine eſt une ſuite de celle des organes que j'ai nommés. Cette vérité eſt miſe hors de doute, quand le liquide épanché acquiert un certain degré d'épaiſſiſſement ; car dans cette circonſtance on reconnoît la trace qu'il a ſuivie. Sa préſence dans le foyer, où il s'étoit d'abord manifeſté, ne permet pas qu'on méconnoiſſe les ſignes diagnoſtics de ſon épanchement ultérieur. Si par la ſuite des tems ce même foyer paroît détruit, c'eſt-à-dire ſi les organes dans leſquels il s'étoit accumulé au premier abord, ſemblent avoir perdu toute organiſation, c'eſt encore une preuve plus certaine que ſa collection a donné lieu aux déſordres qu'on obſerve dans les parties qui ont ſouffert cet étrange changement.

Quoi qu'il en ſoit, ces organes ſont quelquefois aſſez reconnoiſſables, malgré leur tuméfaction opérée par le liquide qui les diſtend, & l'on ſe convainc par un examen facile, que ce même liquide eſt paſſé des ovaires, ou des trompes, ou des ligamens larges dans la duplicature du péritoine, où il s'eſt amaſſé en aſſez grande abondance pour former des tumeurs monſtrueuſes, avec leſquelles les groſſeſſes, même avec *hydropiſie* de matrice, ſont bien loin de pouvoir être comparées par l'étendue & le volume.

Quoi qu'il en ſoit, l'*hydropiſie* enkiſtée eſt une maladie très-fréquente parmi les femmes, & particulièrement dans le tems qu'on nomme critique, c'eſt-à-dire, à la ceſſation des regles, & immédiatement après cette dangereuſe époque. Camérarius l'avoit déjà remarqué depuis long-tems, & Morgagni, en citant les obſervations qu'il a recueillies, ajoute qu'il n'en trouve qu'un exemple dans un homme, ſur un très-grand nombre de malades de l'autre ſexe.

Son ſiège ordinaire eſt l'intervalle que le liquide ſe fraie lui même entre les deux lames qui forment la duplicature du péritoine. Si l'on veut parler le langage des anatomiſtes, qui n'admettent point cette duplicature, on dira, pour ſe conformer à leur opinion, que la collection du liquide épanché ſe trouve dans le tiſſu cellulaire qui recouvre intérieurement les muſcles du bas-ventre.

Quoique cette affection pathologique paroiſſe incurable dans la plupart des malades, & particulièrement chez ceux qui portent un liquide coagulé, elle mérite toutefois un examen particulier : car on verra qu'en recherchant les cauſes de ſa formation, & qu'en réfléchiſſant ſur le mécaniſme par

lequel ces causes déterminent ce genre de maladie, on aura la possibilité de donner des préceptes utiles, d'après lesquels on pourra la prévenir dans certains cas.

Les exemples que je vais rapporter nous mettront mieux à portée de connoître quelles sont les circonstances qui concourent à la formation de l'*hydropisie* du péritoine, à la vîtesse ou la lenteur de ses progrès, & enfin au degré d'accroissement dont elle est susceptible.

Les anciens médecins de l'école arabe avoient parfaitement connu l'infiltration qui a lieu entre le péritoine & les muscles de l'abdomen, ou dans les feuillets du tissu dont le péritoine est composé. Ils avoient des exemples si fréquens de cette affection, qu'ils pensoient que l'ascite vraie dépendoit de la filtration de la sérosité amassée dans ces toiles cellulaires. Ils imaginoient que le liquide traversoit le péritoine pour tomber dans la capacité du bas-ventre, toutes les fois qu'il n'étoit pas employé à favoriser la transpiration.

Acholzius est le premier qui ait donné une description exacte de cette maladie, d'après l'ouverture d'une hydropique, faite en présence des médecins de la cour de Vienne & des chirurgiens de cette ville, dans laquelle il étoit professeur en 1581. Depuis cette époque, des observations très-multipliées ont confirmé la doctrine & les remarques d'Acholzius. En 1651, Tulpius ayant eu occasion de remarquer la même affection, la désigna sous la dénomination d'*hydropisie du péritoine*.

Il est démontré par la dissection que Camérarius a faite de la femme hydropique dont il donne l'observation, que le kiste avoit une connexion avec les ligamens de l'utérus. On ne trouva dans ce sujet ni la trompe de Fallope, ni l'ovaire du côté malade. Camérarius, fils, recueillit depuis un fait semblable : une femme portoit un kiste qui avoit pour origine les ligamens droits de la matrice & l'ovaire du même côté; ces parties étoient presqu'entiérement détruites.

Avant eux Meekrenius avoit trouvé un sac formé par le prolongement de la trompe droite, & le kiste s'étoit avancé sous le péritoine; l'ovaire avoit disparu. Une observation bien importante, qui ne laisse aucun doute sur le mécanisme de la formation de cette espèce d'ascite, a été donnée par Laube, dans le recueil des *Ephémérides de la nature*, cent. 4ᵉ obs. 162. Il annonce dans son récit l'existence d'un kiste qui avoit contracté quelque adhérence avec le péritoine ; il rompit facilement cette adhérence, & suivit le trajet du sac jusqu'à l'utérus, auquel il étoit fortement attaché.

J'ai rencontré un grand nombre de fois des exemples des différens ascites dont je parle, dans les ouvertures que j'ai faites à l'hôpital de la Salpétrière. J'en ai réuni quelques-uns dans mon ouvrage intitulé *Observationes clinicæ*, &c. Paris, 1789. On ne doit pas s'étonner de la fréquence de ces observations dans un hôpital de femmes, dans lequel on recevoit des personnes âgées & infirmes de toutes les parties de la France.

Litre a vu un kiste qui n'avoit aucune connexion avec les viscères du bas-ventre, il pendoit de l'extrémité de la trompe gauche, qui en avoit été tiraillée & allongée au point d'avoir acquis le double de sa longueur ordinaire. Morgagni dit, d'après Sponn, qu'une femme avoit une tumeur absolument séparée des viscères du bas-ventre, mais tellement continue à une des trompes, que la matière enfermée dans cette poche passoit jusque dans l'utérus. La personne attaquée de cette maladie, ajoute le même observateur, avoit depuis long-tems un écoulement séreux. Ce liquide étoit parfaitement semblable à celui qu'on trouva dans la tumeur à l'ouverture du cadavre.

Il résulte de ces faits que l'*hydropisie* du péritoine tire son origine des engorgemens précédemment existans dans les ligamens de la matrice ou dans l'ovaire. J'observe cependant que les affections morbifiques des ovaires ne contribuent que secondairement à la formation de l'*hydropisie* du péritoine, & avec des circonstances particulières ; car les kistes des ovaires sont ordinairement flottans dans l'abdomen. J'en donnerai des exemples, quand je parlerai de cette maladie dans l'article qui lui est destiné.

Les circonstances que j'énonce sont celles ci ou de semblables : si un état inflammatoire a été la cause premiere de la tumeur, l'ovaire a pu adhérer au péritoine par l'effet même de l'inflammation; dans cette circonstance, l'épanchement qui survient après l'inflammation, se continue dans les lames du péritoine, quoiqu'il tire son origine de l'ovaire ; mais dans tous les cas où l'ovaire resteroit isolé, à quelque degré que soit porté l'accroissement du kiste dont il est le foyer, il ne détermine aucune lésion dans le péritoine.

Quoi qu'il en soit, pour que la collection de liquides forme l'*hydropisie* enkistée du péritoine, il suffit qu'il y ait communication entre la tumeur & les lames de cette membrane ; or, toutes les fois qu'il se fait un épanchement dans les ligamens larges de l'utérus, ou dans les trompes de Fallope, les fluides, après avoir distendu leurs fueillets cellulaires, sont dirigés dans la longueur de cet organe, jusque dans la substance même du péritoine, dans lequel se terminent les extrémités des ligamens. La lame interne du péritoine est plus dense & plus forte que les feuillets qui se rapprochent des mus-

cles du bas-ventre : ceux-ci forment entr'eux des aréoles qui admettent aiſément les liquides dont l'impulſion écarte lès parois de ces aréoles.

Pour concevoir ce mécaniſme, il ſuffit de conſidérer ce qui ſe paſſe dans l'introduction de l'air au moyen d'un ſoufflet dont l'extrémité eſt parvenue dans ce tiſſu cellulaire. On voit le fluide élaſtique parcourir ſucceſſivement toutes les cavités, les diſtendre outre meſure, & cependant il reſte renfermé entre les membranes qui tapiſſent les grandes cavités & les autres parties ſolides, parce que ces membranes oppoſent une réſiſtance conſidérable à l'effort de l'air qui tendroit à les rompre ; d'où il ſuit, qu'avant de parvenir dans les grandes cavités, l'air ſera diſperſé dans toutes les lames du tiſſu cellulaire, dans l'intervalle des muſcles & dans les parties mêmes qui contribuent à fortifier les articulations.

Cette comparaiſon explique comment les liquides épanchés dans les ligamens larges de l'utérus ſont pouſſés dans les feuillets du péritoine, en ſuivant toutes les directions des muſcles du bas-ventre, & peuvent, avec le tems, former ces amas énormes dont quelques exemples offrent le tableau effrayant, auquel on ne peut preſque ajouter foi qu'après avoir vu ſoi-même ces maladies extraordinaires.

On ne doit pas déſavouer cependant que l'*hydropiſie* du péritoine n'ait quelquefois exiſté ſans être accompagnée de léſion dans les organes internes de la génération ; mais comme cette eſpèce eſt très-rare, & qu'elle eſt commune aux deux ſexes, je n'en ferai pas mention dans cet article, qui n'eſt deſtiné qu'à traiter une maladie particuliere aux femmes, & dépendante de leur organiſation.

Quand, par une cauſe quelconque, ſoit qu'il y ait irritation dans les parties qui doivent tranſmettre le fluide menſtruel au-dehors, ſoit que ces mêmes parties ſoient naturellement trop réſiſtantes, comme quand le ton des vaiſſeaux eſt trop fort, quand ils ſont trop rigides, ſoit qu'il y ait obſtructions commençantes ou formées, par leſquelles les canaux ſoient comprimés, ſoit que la force qui pouſſe le fluide n'ait pas aſſez d'énergie pour le faire paſſer juſqu'au lieu où il doit arriver ; quand enfin le mouvement des fluides n'eſt pas aſſez conſidérable pour ſurmonter les obſtacles qu'ils rencontrent à leur paſſage (1) ; les extrémités des vaſes s'engorgent ; de l'engorgement naît la diſtenſion cauſée par les liquides dont l'abord s'augmente à chaque inſtant ; de la diſtenſion augmentée, la rupture ; de celle-ci, l'épanchement qui ſe fait dans les lames des toiles celluleuſes, ſi les vaiſſeaux briſés les traverſent.

On peut encore conſidérer l'irritation des parties de la génération, comme une ſuite des troubles auxquels ſe trouve expoſé le ſyſtème nerveux, quand la révolution des règles s'exécute : c'eſt une cauſe toujours en action. Le grand changement qui s'opère alors dans toute la machine, en faiſant prendre un nouveau cours à une partie du ſang, s'annonce ſouvent par quelqu'altération dans la ſanté, & quand la perſonne qui eſt expoſée à ces viciſſitudes, n'eſt pas aſſez forte pour les ſupporter ſans peine, ſa conſtitution s'altère quelquefois pour le reſte de ſa vie. Des vaiſſeaux qui juſqu'alors n'avoient reçu qu'une certaine quantité de liquides, ſe trouvent remplis au-delà de cette ſomme habituelle, de toute la quantité qui doit former l'écoulement des menſtrues ; ils ſont donc augmentés de volume : ce qui produit des diſtenſions dans les nerfs diſtribués parmi eux. Mais ces tiraillemens troublent la régularité du fluide nerveux ; un état d'inquiétude ſe fait ſentir dans toute la machine. D'abord un ſpaſme léger mais univerſel, s'empare de toutes les parties irritables, les tient dans une contraction, légère, ſi cet état n'eſt pas porté à un haut degré ; violente, quand les cauſes qui là déterminent ont plus d'énergie. Dans le dernier cas, l'écoulement a lieu, mais en petite quantité, ou même il n'a pas lieu du tout. Dans le premier, la facilité de l'écoulement eſt toujours diminuée, relativement à la contraction vaſculaire plus ou moins forte. Dans l'un & l'autre, les vaſes qui devoient tranſmettre le fluide au-dehors & ceux qui leur ſont joints par anaſtomoſe, reſtent plus remplis qu'ils ne devoient l'être après la révolution ; la nouvelle ſurcharge qui ſurvient augmente encore la plénitude : ceux qui réſiſtent le moins ſe rompent, & le fluide s'épanche dans les cavités, &c.

La conſtitution particulière de l'individu, des nerfs trop mobiles, des paſſions vives, des chagrins violens & long-tems continués, la jouiſſance des plaiſirs vénériens trop répétée, une abſtinence entière de ces plaiſirs, la tenſion exceſſive de l'eſprit, l'équilibre dérangé par des accidens particuliers, les fonctions léſées, les mauvais levains, l'âcreté des fluides : tout ce qui détermine un ſpaſme continué, cauſe une irritation permanente, qui donne lieu aux effets que j'ai détaillés.

La ſtructure des vaſes peut encore influer d'une manière ſenſible ſur la naiſſance de la maladie dont je m'occupe ; ils peuvent être trop forts : alors les extrémités reſſerrées ne s'ouvrent pas aſſez pour laiſſer paſſer les liquides ; s'il ſurvient irritation, la force contractile augmentera, & l'engorgement aura lieu, &c. Les vaſes peuvent être trop foibles, ou par leur nature ou par atonie accidentelle. Dans l'un & l'autre cas, ils ne peuvent ſe débarraſſer

(1) Boerhaave, Aphor. de cognoſc. & cur. obſtr. §. 107 & ſeq.

des fluides qui y abordent, ils se remplissent au-delà de ce que leur diamètre doit naturellement contenir, leurs parois sont trop distendues ; elles se rompent & le fluide s'épanche.

Les liquides disposés à une prompte coagulation, obstruent aisément les capillaires artériels ; leur âcreté, portée à un haut point de dégénérescence, en mettant les sels à nud, irritent les membranes musculaires des artères ; d'où la contraction spasmodique qui dure toujours, parce que la cause qui l'a produite, ne cesse point d'agir ; les liquides stagnent donc, distendent les vases à l'aide de ceux qui surviennent, &c., d'où la rupture & l'épanchement.

Les personnes d'une haute stature sont exposées à des maladies qui leur sont particulières, parce que les loix par lesquelles se meuvent les fluides dans les corps d'une proportion régulière, donnent des résultats différens de ceux qu'on remarque dans les corps plus alongés. Le sang qui circule d'abord par l'impulsion du cœur, ensuite par la contraction des canaux artériels, n'a pas un espace bien considérable à parcourir chez un sujet d'une taille ordinaire ; il surmonte sans peine la résistance des frottemens, & celle qui naît de l'étroitesse des extrémités vasculaires, parce que celles-ci sont terminées par une médiocre longueur, & qu'elles se trouvent très rapprochées des troncs & du cœur, desquels les liquides reçoivent toute la force qui les meut : mais quand les fins vasculaires sont alongées, sans être d'un diamètre plus considérable, les liquides ont à vaincre, 1°. la résistance qui naît de la masse augmentée de solides à dilater ; 2°. celle qui naît du frottement plus long-tems continué. Or, les obstacles, dans l'hypothèse donnée, ne croissent pas en raison arithmétique de la longueur des espaces, mais en raison inverse des racines quarrées de la longueur des tubes. C'est au moins ce qu'on observe dans les canaux immobiles, en supposant que la chose ne soit pas parfaitement la même dans les artères, on aura une légére différence ; car les loix qui meuvent les fluides dans les animaux, doivent se rapporter à celles-là. On explique par-là, pourquoi les concrétions lymphatiques, les obstructions des ovaires, sont plus fréquentes chez les grandes femmes.

Les secousses violentes comme le vomissement, ne pourroient-elles pas faciliter la formation des amas de lymphe dans le péritoine ? Dans le vomissement, les contractions universelles tiraillent les vaisseaux, & produisent souvent des hémorragies mortelles, par la rupture de ceux qui sont les plus exposés à ces efforts. Outre cela, le resserrement continué de leurs diamètres engorge les dernières ramifications, & tiennent tous les viscères dans un spasme continuel ; le fluide poussé avec violence, rompt quelquefois les vaisseaux dans lesquels il étoit contenu : alors il y a épanchement sanguin, ou lymphatique, ou séreux, selon l'espèce de canaux qui ont été brisés. Supposons maintenant qu'un épanchement lymphatique ait commencé à se former long-tems avant un pareil accident ; on devine aisément qu'il augmentera d'autant plus vîte, que l'effort qui poussera les liquides sera plus considérable ; car il n'y aura plus d'obstacle à surmonter de la part des extrémités des artères qui ont été rompues antérieurement.

L'*hydropisie du péritoine* peut avoir lieu sans lésion des organes de la génération ; mais, comme elle ressemble parfaitement à celle dont les hommes sont rarement attaqués, je n'en ferai pas particuliérement mention.

Quelques médecins qui avoient observé cette maladie à la suite de la grossesse, avoient pensé que le volume de la matrice, qui gênoit la circulation de la lymphe, pouvoit en être la cause. Pour que cette assertion fût véritable, il faudroit que toutes celles qui en ont été attaquées, eussent été mères. Or, il est prouvé que des femmes qui n'ont point eu d'enfans, que des filles même, ont péri de cette maladie. Est-ce aussi à l'attitude que conservent très-long-tems la plupart des femmes toujours assises & serrées par des habillemens très-étroits qui compriment le bas-ventre, qu'on peut attribuer l'origine de cette *hydropisie*, ainsi que Morgagni & Vinslow l'avoient pensé ? Je ne le crois pas ; mon opinion est confirmée par des faits positifs.

Je ne nie pas cependant que les causes admises par Morgagni & Vinslow ne puissent aider sa formation ; mais je pense que le défaut de menstrues suffisantes, est la plus ordinaire. Pourquoi d'ailleurs Morgagni n'a-t-il pas connu l'importance de cette remarque ? Les observations qu'il cite sont faites la plupart, sur des femmes âgées, qui sans doute avoient perdu leurs règles. On peut en conclure que la surabondance de liquides qui ne s'écouloit plus par la matrice dont les vaisseaux restoient trop pleins, ont pris une route étrangère & ont distendu les vaisseaux lymphatiques des ovaires, &c.

Telles sont les raisons par lesquelles on peut expliquer la formation des *hydropisies du péritoine*, des ovaires & des trompes : causes qui n'auroient pas été inconnues à Morgagni, si les détails qu'il tiroit des observateurs avoient été assez exacts. Son imagination a fait tous les frais de l'explication qu'il en donne.

Cette maladie est plus commune parmi les femmes qui cessent d'être réglées ou qui ont cessé de voir, ou qui ont des règles irrégulières & insuffisantes. Les urines ne sont point altérées, si on en excepte les derniers tems de la vie ; les pieds

ne s'engorgent point dans le cours de la maladie, mais sur sa fin ; le corps ne se desséche pas ; on ne trouve ni fièvre, ni douleur.

Quand l'amas de fluides a fait des progrès considérables, tous les accidens paroissent à-la-fois, surtout quand le kiste s'est ouvert, ou qu'un nouveau fluide s'est épanché dans le bas-ventre. Enfin, les remedes, au lieu d'être utiles aux malades, les jettent dans l'affaissement & la langueur. Il n'y a pas même une observation par laquelle on puisse prouver que les médicamens internes aient procuré un instant de soulagement aux malades : quand on y insiste d'une manière vive, ils augmentent très-promptement leur mauvais état.

Les autres signes de l'*hydropisie* du péritoine se tirent de l'état extérieur du bas-ventre. En général, la tumeur n'est point éminente dans la région ombilicale, parce que dans cette portion le péritoine est plus fortement attaché aux tendons des muscles; il faut toutefois en excepter quelques cas particuliers, comme Brehmius l'a remarqué, dans une femme qui avoit une tumeur à l'ombilic, de la grosseur d'un œuf d'oie, & qui s'étant crevée d'elle-même, rendit pendant plusieurs jours une lymphe inodore; cette évacuation fit affaisser le bas-ventre élevé dans toute sa capacité, & la malade fut guérie sans autre secours. On trouve des exemples semblables dans les livres des observateurs. Morgagni pense que si les accidens ont ainsi disparu, c'est que la maladie n'était pas invétérée.

Le ventre conserve la même configuration. Morgagni ajoute que la tumeur est circonscrite, signe contradictoire avec le précédent, dans le cas où la maladie a fait de grands progrès. On ne sent aucune fluctuation en frappant le ventre d'un côté, pendant que l'autre main est placée à la partie opposée de cette capacité. Cette assertion n'est pas tout à fait juste : Nuck croit qu'il y en a une sensible, mais difficile à reconnoître. Camerarius dit seulement que le mouvement qui se communique d'une main à l'autre annonce plutôt l'agitation d'un fluide que d'un solide ; il suit de ces observations que cet examen est très-difficile à faire.

Quant à la circonscription de la tumeur, elle ne peut être reconnue que quand elle occupera une partie isolée, comme les ovaires, les trompes, &c. encore faut-il l'observer dans son commencement. Si la tumeur s'est formée dans la région épigastrique ou hypogastrique, elle reste immobile, quelque position que prenne la malade, quand même le sac seroit placé sur un côté, & la malade couchée sur l'opposé. Etant debout, elle ne sent point son poids ; il ne gêne pas non plus l'évacuation de l'urine.

Ces observations ne nous font point connoître positivement quelles sont les parties affectées primordialement, quand le mal a pris des accroissemens. On ne peut pas même décider si la matrice, les ovaires & les trompes sont ou non le siége de la maladie, les règles ayant eu un cours régulier, à moins qu'on n'ait été à portée d'examiner l'état des parties lésées avec toute l'exactitude que comporte cette recherche, lors de la formation de la tumeur.

Si on a bien fait attention à tout ce qui précede, on peut déjà en conclure que l'*hydropisie* du péritoine, quand elle a pris un grand accroissement, n'est malheureusement qu'un objet de curiosité pour le physicien. Le diagnostic de ce mal est impossible à fixer dans ses commencemens, à moins que la tumeur ne soit très-circonscrite, ce qui arrive rarement. Nuck dit positivement qu'il ne connoît aucun moyen de guérison. Cependant l'évacuation spontanée des eaux, chez quelques sujets qui n'ont point été exposés au retour de la maladie, a engagé Tulpius, Meekrenius, Valæus & Boster à proposer la ponction. En considérant la force des malades & l'état des fonctions, ils ont cru que cette eau étant séparée des viscères par une cloison qui ne permettoit aucune communication entr'eux & le kiste, on auroit la ressource de recommencer l'opération chez les femmes qui n'en éprouveroient qu'un soulagement passager.

D'une autre part, en réfléchissant qu'il étoit très-rare que l'eau épanchée dans les lames du péritoine, fût une simple sérosité sans acrimonie & sans dégénérescence ; & que la plupart du tems au contraire, on trouvoit les parois du sac très-épaisses, ulcérées, squirrheuses, &c. on a été persuadé qu'on n'obtiendroit aucune guérison. Faut-il laisser les malades sans secours ? Dans l'incertitude, la ponction devient utile, si le volume du bas-ventre est considérable, s'il n'y a pas une dureté manifeste, si la malade conserve des forces, si la couleur reste animée, car alors le liquide n'a pas encore pénétré dans la capacité du bas-ventre ; on peut donc lui donner issue, en observant de faire des compressions graduées, en partant des extrémités de cette grande cavité pour arriver au lieu où l'ouverture aura été pratiquée. Si l'eau qui s'écoule n'est pas dégénérée, on peut réunir, par le moyen proposé, le péritoine aux muscles qui le recouvrent.

Qu'attendre de cette opération, si les liquides contenus dans des kistes séparés, ne peuvent avoir entr'eux aucune communication, comme Camerarius le fils l'a observé à l'ouverture d'un cadavre. Il s'étoit opposé à la ponction, parce que le volume du ventre étoit inégal, & qu'en le touchant on reconnoissoit une résistance différente en diverses régions, phénomène qui mérite d'être remarqué &

qui donnera un prognoſtic aſſuré ſur les ſuites de la ponction, quand on trouvera des exemples ſemblables. A quoi ſervira-t-elle, quand le liquide ſera coagulé, ainſi que je l'ai obſervé avec mon pere chez une dame de Langres, dont la groſſeur énorme de l'abdomen ne préſentoit qu'un amas d'une gelée extrêmement cuite, & par conſéquent tres ſolide? Quel fruit en attendre dans cette ſorte d'*hydropiſie* dont Anhornius donne l'exemple? L'épiploon avoit acquis un volume conſidérable; il étoit collé au péritoine dans ſon contour, & la cavité qu'il formoit avec cette membrane, contenoit une grande quantité de liquide. Telles ſont en partie les objections d'après leſquelles on peut s'oppoſer à la ponction. Si par des haſards heureux, comme ceux dont j'ai rendu compte plus haut, elle eſt devenue utile, quel eſt le médecin qui oſera la conſeiller ſur de ſi foibles eſpérances?

Si les femmes de la campagne ne ſont pas auſſi aſſujetties à ces maladies, c'eſt à la vie active & laborieuſe qu'elles doivent, à cet égard, leur conſervation. J'ai obſervé que la ſtaſe des liquides, leur épaiſſiſſement & le défaut de menſtruation, étoient les cauſes les plus ordinaires de l'*hydropiſie* enkiſtée; or, les femmes accoutumées à l'exercice, étant plus réglées, ayant les fluides plus diviſés & la circulation plus ſoutenue & plus égale, elles en ſeront plus difficilement attaquées. Il n'eſt qu'une circonſtance qui puiſſe lui donner naiſſance parmi elles, ce ſont les métaſtaſes laiteuſes & les maladies inflammatoires de la matrice qui occaſionnent les engorgemens des trompes, des ligamens & des ovaires, ainſi que je l'ai fait obſerver ailleurs. Mais comme les femmes des villes ſont plus ſouvent expoſées à ces dernieres affections pathologiques, il reſte toujours vrai que chez les premieres il eſt beaucoup plus rare de rencontrer l'*hydropiſie* enkiſtée.

Pour donner une idée plus claire ſur la formation de l'*hydropiſie* du péritoine, j'ai auſſi expliqué celle de la congeſtion des ovaires; j'ai montré comment ces organes compoſoient des kiſtes capables de contenir une grande quantité de liquides. Des obſervateurs exacts avoient fait des remarques ſemblables aux miennes. Nicolas a vu un kiſte qui, du fond du côté gauche de la matrice, s'élevoit juſqu'au diaphragme. Ridlin aſſure que chez quelques malades, le ſiege de cette *hydropiſie* placé dans les ovaires, parvient à recouvrir, à la ſuite des tems, les viſcères de la digeſtion. Le tems de ſa durée n'eſt pas moins ſurprenant, que l'étendue qu'elle acquiert.

Les ſignes par leſquels on connoît l'exiſtence de l'*hydropiſie* des ovaires, ont beaucoup d'analogie avec ceux de l'*hydropiſie* du péritoine; l'une & l'autre croiſſent lentement, ſans déranger la ſanté; par conſéquent leurs commencemens reſtent ſouvent inconnus à la malade. Cependant la tumeur ſe forme dans un des côtés de la région hypogaſtrique: ce qui établit une différence ſenſible avec l'*hydropiſie* du péritoine. Il paroît que la matrice peut être abſolument ſaine, malgré la déſorganiſation d'un des ovaires, puiſqu'on a vu des femmes devenir groſſes pendant la durée de cette maladie, & accoucher heureuſement. Si la tumeur n'eſt pas adhérente au péritoine, les malades ſentent un poids gênant, quand elles ſe trouvent couchées ſur le côté oppoſé à celui où elle a ſon origine; c'eſt encore un ſigne qui la diſtingue de l'*hydropiſie* du péritoine. La fluctuation eſt auſſi difficile à déterminer dans l'une que dans l'autre, & les plus habiles praticiens ne la reconnoiſſent pas d'une manière aſſurée ſur la plus grande partie des malades. Il y a deux raiſons de cette incertitude; la premiere eſt que dans les premiers tems de la maladie, les tégumens du bas-ventre ayant conſervé leur épaiſſeur ordinaire, le mouvement de fluctuation ſe perd dans le trajet qu'il parcourt, en traverſant ces ſubſtances; d'un autre côté, le kiſte diſtendu par l'eau, n'éprouve de la part de la main qui le frappe qu'un mouvement léger, incapable de s'imprimer ſur une grande ſurface, parce qu'il ne cède pas auſſi aiſément que les tégumens du bas-ventre, quand on fait cet eſſai dans l'aſcite: par conſéquent la petite dépreſſion qu'il éprouve ne ſe fait pas facilement ſentir du côté oppoſé. Le kiſte étant toujours plein, on ne peut imprimer à l'eau qu'une ondulation légère.

Il n'en eſt pas de même dans l'aſcite; les tégumens du bas-ventre ſont mols, relâchés, & ſe prêtent aiſément à l'impulſion qu'on leur fait éprouver. L'eau qui eſt contenue dans cette cavité, ſe trouvant pouſſée en grande maſſe contre le côté oppoſé, rend très-ſenſible l'impulſion qui tendoit à la chaſſer du lieu qu'elle occupe. Quand la tumeur devient trop conſidérable, alors en la frappant, l'ondulation ſe fait plus aiſément connoître. Quand la matière contenue dans le kiſte ſera épaiſſe, coagulée, &c. il n'y aura plus alors aucune fluctuation.

Il n'eſt pas difficile de diſtinguer quel côté occupe le kiſte. Les autres circonſtances qui peuvent accompagner cette maladie, ſont les mêmes que celles de l'*hydropiſie* du péritoine; je les ai rapportées plus haut. Celle des ovaires expoſe les malades à des dangers plus prompts, parce que le ſac qui contient les eaux ſe rompt plus aiſément; un rire immodéré, un vomiſſement ſpontané, une chûte, &c. ſuffiſent pour opérer cet effet. Il en réſulte une aſcite incurable, parce qu'on ne peut pas tarir la ſource des eaux. Si la tumeur eſt compoſée d'hydatides ou de pluſieurs cellules, les unes peuvent ſe rompre, pendant que les autres ſubſiſtent dans leur intégrité, ce qui forme en même tems une *hydropiſie* enkiſtée avec l'aſcite. S'il n'y a point de

de rupture, la maladie ayant fait de grands progrés, cause une infiltration dans les extrémités, par la pression qu'elle exerce sur un grand nombre de viscères & les grands vaisseaux, &c. elle empêche la résorbtion de la sérosité dans l'abdomen, d'où l'ascite compliquée avec l'*hydropisie* enkistée : à cette époque, les accidens se multiplient, ils suivent la marche que j'ai décrite en parlant de l'*hydropisie* du péritoine.

(CHAMBON.)

HYDROPISIE DES TROMPES DE FALLOPE. (*Médecine pratique.*)

Les symptômes de l'*hydropisie des trompes*, sont communs avec ceux du kiste de l'ovaire, ainsi que je l'ai dit dans l'article précédent. En effet il y a une tumeur qui dès son origine se manifeste dans un des côtés de la région hypogastrique; quel que soit son volume, il est impossible de juger quel est l'organe vicié, car il n'y a point de signe qui puisse faire reconnoître qu'on doive l'attribuer à l'affection de l'ovaire ou des trompes.

Il n'y a qu'un cas très-rare qui donne un diagnostic certain de l'*hydropisie des trompes*; c'est celui qui a été cité par Sponn. Il a vu une femme qui portoit une tumeur absolument isolée des viscères de la digestion; cette femme avait un écoulement séreux par la vulve. A l'ouverture du cadavre, on reconnut que la liqueur contenue dans le kiste étoit de même nature que celle qui s'écouloit par la vulve pendant la vie.

Une observation plus précise m'a fait juger il y a quelques années, qu'une femme avoit une *hydropisie de la trompe.* Elle étoit à la Salpétrière. Une autre maladie l'avoit fait conduire à l'infirmerie. En examinant l'état du bas-ventre dont elle se plaignoit, je remarquai une tumeur considérable à la région hypogastrique droite. La pression sur cette tumeur qu'on pouvoit déranger de sa place, ou au moins la mouvoir aisément, n'étoit point douloureuse; mais la malade m'avertit qu'ayant habituellement depuis dix ans un suintement par la vulve, un liquide plus abondant s'écouloit chaque fois qu'on comprimoit la tumeur. J'en fis la remarque en présence de deux jeunes médecins qui m'accompagnoient dans mes visites. Nous réitérâmes plusieurs fois cette épreuve dans l'espace de quinze jours & toujours avec un égal succès.

L'affection morbifique pour laquelle cette femme étoit passée à l'infirmerie, se guérit; mais six mois après cette époque, elle fut attaquée d'une dissenterie putride. La véhémence de cette maladie, la caducité du sujet, son peu d'exactitude à prendre les médicamens qui lui étoient donnés, & enfin les imprudences qu'elle commit dans l'usage des alimens qu'on lui apportoit du déhors, la firent périr.

Nous ouvrîmes le cadavre pour examiner si nous n'avions pas été trompés dans le diagnostic, que nous avions porté sur l'existence de l'*hydropisie de la trompe.* Nous comprimâmes la tumeur avant l'ouverture des tégumens, le même liquide que nous avions vu précédemment s'échapper par la vulve, reparut encore dans cette expérience.

Nous reconnûmes à l'ouverture de l'abdomen un kiste formé dans la trompe distendue énormément jusqu'à son insertion dans la matrice; mais la tumeur étoit moins volumineuse à proportion qu'elle se rapprochoit de l'utérus. Le kiste ouvert, nous trouvâmes un liquide semblable à celui que nous avions fait sortir par la vulve, dans notre dernière expérience & dans les précédentes.

En suivant la cavité de la tumeur, nous parvinmes à l'angle de l'utérus; nous y introduisîmes facilement un stilet très-mince. Nous essayâmes d'y substituer une éguille à tricoter de l'espèce de celles avec lesquelles on fait les gros bas de laine; celle-ci passa presqu'aussi facilement que le stilet. Nous dirigeâmes d'après cette seconde épreuve, une sonde crénelée dans la matrice; nous éprouvâmes quelques obstacles à lui faire franchir l'épaisseur de la matrice, nous ouvrîmes ce viscère sur la sonde au moyen d'un bistouri, & nous nous apperçûmes que l'ouverture de la trompe dans la matrice, étoit très-remarquable à l'œil. Peut-être que le canal avoit été dilaté par la sonde avant l'ouverture.

Dans des cas semblables, il ne sera pas difficile de porter un diagnostic : mais on ne doit pas oublier que les ovaires sont quelquefois malades, quand les trompes sont engorgées ou affectées d'*hydropisies.* Par conséquent il ne reste point de signes certains qui nous annoncent qu'une tumeur dans la région hypogastrique (avec l'existence même d'un écoulement comme celui dont j'ai donné l'exemple) ne comprenne pas l'ovaire dans son volume.

Quoi qu'il en soit, les causes de l'*hydropisie de la trompe* sont les mêmes que celles qui donnent lieu à celle des ovaires. Les symptômes, à l'exception des deux cas très-rares que j'ai cités, sont aussi les mêmes. Ces accidens consécutifs, comme les tiraillemens douloureux, la compression exercée sur l'utérus, la vessie & le rectum ne diffèrent point entr'eux, soit que le siège du kiste soit l'ovaire ou la trompe. Le refoulement des viscères de la digestion, quand la tumeur acquiert un grand volume, a lieu dans cette maladie comme dans celle dont j'ai donné l'histoire dans les articles précédens. Il y a aussi enflure aux extrémités, engourdissement & difficulté dans la marche, &c.

Le prognostic est encore le même : il n'y a point de curation sans extirpation. La ponction qui a quelquefois prolongé la vie des malades, & qui au rap

port de plusieurs observateurs en a guéri quelques-uns, ne paroît pas devoir être d'un grand secours dans l'*hydropisie* des ovaires & des *trompes* : car j'ai rarement remarqué que le kiste formât une seule cavité. J'ai ouvert beaucoup de cadavres de personnes attaquées des maladies que je viens de citer, & j'ai presque toujours remarqué que la tumeur étoit, sans aucune exception, composée de divers kistes, formés par les lames cellulaires. En sorte qu'en supposant qu'on puisse diminuer le volume de la tumeur par la ponction, il est impossible qu'elle disparoisse en totalité, puisqu'il restera toujours des cellules très-volumineuses qui ne paroissent pas communiquer entr'elles. Les toiles cellulaires qui les composent, acquièrent évidemment une épaisseur sensible : car en les réunissant, on trouve qu'elles auraient vingt, trente fois & plus, que l'épaisseur des ligamens & des trompes de la matrice.

S'il y a une poche principale, elle est ordinairement très-dense & très-épaisse, les membranes qui la composent, ne ressemblent plus à celles dont les trompes ou les ligamens étoient formées dans leur origine. Ces parties ont contracté une disposition vicieuse, comme on le remarque dans les hydatides qui ne communiquent point entr'elles.

Il suit de ces faits, que la ponction est absolument inutile. On observera aussi que la liqueur épanchée dans les toiles celluleuses, acquiert fort souvent un épaississement très-considérable; d'où il résulte encore que l'extirpation est le seul moyen curatif qu'on puisse mettre en usage.

Je terminois ces réflexions, lorsque je me suis rappellé une observation importante pour appuyer mon sentiment, & la doctrine que j'avois publiée en 1784 sur le même sujet, dans un traité des maladies des femmes.

Cette observation est de M. Laumonier, chirurgien-major de l'hôpital de Rouen, & antérieurement de celui de Metz. Il expose dans son mémoire, lu à la Société de Médecine, dans les derniers jours de 1786, qu'une fille âgée de 21 ans, étoit entrée à l'hôpital pour maladie qui avoit succédé à son accouchement. Elle avoit alors une fièvre lente de suppuration, un diarrhée colliquative : l'hypogastre étoit tendu & douloureux : il y avoit un écoulement par le vagin. Après un examen sérieux, M. Laumonier trouva (autant qu'on pouvoit le juger par rapport à la douleur & à la tension du bas-ventre) une tumeur dure, arrondie ; il crut devoir rapporter le siège de cette tumeur à la trompe ; il se fondoit dans son opinion, sur l'écoulement qui avoit lieu par la vulve, mais en observant que l'écoulement étoit plus manifeste ou considérable chaque fois qu'il comprimoit la tumeur pour en reconnoître l'étendue & les autres caractères, son diagnostic devint d'une certitude complette, la matrice lui paroissoit conserver son volume ordinaire.

Les circonstances de la maladie l'ont persuadé que les accidens dont on vient de rendre compte, étoient dûs aux suites d'un dépôt laiteux formé dans la trompe. Il ne trouvoit de possibilité de guérir cette jeune fille que dans l'extirpation de la tumeur. Cependant il attendoit peu de succès d'une opération pratiquée sur un sujet épuisé, & qui ne donnoit guères d'espérance de pouvoir soutenir les suites de cette tentative.

Quoi qu'il en soit, il a incisé les tégumens de l'abdomen dans la direction exacte des fibres du plan inférieur du grand oblique, en commençant à trois travers de doigt au-dessous de la division ombilicale avec l'hypogastrique. L'incision a été portée à quatre pouces de longueur. A l'ouverture du péritoine, M. Laumonier a reconnu une tumeur arrondie, mobile, adhérente inférieurement à la portion du péritoine qui recouvre la portion de l'anneau inguinal. La tumeur étoit surmontée du côté de l'ombilic par une seconde de figure ovale, de la grosseur d'un œuf : celle-ci étoit squirrheuse. Dans la première, il y avoit une fluctuation manifeste. Il l'a comprimé & à fait sortir du pus par la vulve.

Il a plongé le bistouri dans la tumeur en état de suppuration, en continuant l'incision du lieu où elle étoit unie au squirrhe, jusqu'à l'angle de la matrice. Il en a obtenu plus d'une pinte de pus noirâtre & de la plus grande fétidité. Après l'évacuation de cette matière, il a introduit le doigt dans le foyer de l'abscès, & en le portant supérieurement, il a reconnu une cavité dans le corps de l'ovaire dont les bords étoient très-durs. Il a séparé l'ovaire du pavillon de la trompe auquel cet organe étoit adhérent; la désunion a été facile. Ensuite il a extirpé l'ovaire, en l'assujettissant d'une manière fixe, par le moyen d'une errine, afin de faciliter sa dissection, sans léser les parties environnantes. Il a fait ensuite un pansement simple avec la charpie, maintenue par un fil; il a recouvert la charpie de bourdonnets également maintenus; il en a rempli le sac de la trompe. Les bourdonnets avaient été trempés dans un mêlange de miel & de jaune d'œuf. Le tout a été recouvert de plumasseaux, & on a fait des embrocations sur le ventre avec des huiles douces. Enfin on a mis un cataplasme émollient sur l'abdomen.

M. Laumonier a prescrit un régime un peu nourrissant; par rapport aux pertes que faisoient continuellement & qu'avoit faites précédemment la malade. Il lui a recommandé l'eau de riz pour boisson, & lui a fait prendre toutes les trois heures la décoction d'une once & demie de pain, avec une once de gelée de viande.

Dans les six premiers jours, la malade a éprouvé une foiblesse extrême. Cependant elle a fait connoître que les douleurs du bas-ventre étoient diminuées, & qu'elle ne ressentoit plus que celles de l'incision. La diarrhée a cessé : le ventre s'est tendu un peu plus qu'avant l'opération : le sommeil a été inquiet, & la malade se croyoit toujours au moment où elle éprouvoit les douleurs de l'opération. Il est résulté de cette agitation, quelques légers mouvemens convulsifs. Un lavement émollient a ouvert le ventre & fait cesser les accidens dont on vient de faire l'énumération.

Cependant l'écoulement par la vulve étoit tari le septième jour : le soir le pouls a été développé; il est survenu sur le soir une sueur légère qui a été continuée toute la nuit. Dans l'intervalle des accidens désignés ci dessus, on a observé ce qui suit : le troisième jour la respiration a été libre; le ventre moins sensible; la charpie introduite dans le foyer de l'abscès, en a été retiré avec cinq à six onces de pus encore fœtide; les instrumens d'argent ont été tachés, quand ils ont été en contact avec la plaie ou les matières qui y avaient séjourné.

Les intestins ne se présentoient point à l'ouverture de l'incision; ils avoient contracté des adhérences près de la tumeur avec la face interne du péritoine. M. Laumonier a essayé de les décoller; mais comme cette tentative excitoit de vives douleurs, il n'a pas continué cet essai dont il redoutoit les suites.

Ce jour, même pansement que le précédent, le soir, un peu plus de fièvre; les autres symptômes étant les mêmes. Après cette époque, il y a eu une diminution graduelle de jour en jour dans les symptômes. Le seizième jour, est survenu un tremblement convulsif, avec grincement de dents, renversement des yeux, un froid universel accompagné de soupirs profonds. Les médicamens antihistériques n'ont apporté aucun changement remarquable à cet état; un lavement fait avec la décoction d'armoise a paru plus efficace. Les regles ont paru dans la nuit, ce qui a fait cesser les symptômes allarmans de la veille.

Le fond de l'ulcère diminuoit visiblement de jour en jour, & il s'est enfin cicatrisé. La malade est sortie bien portante de l'hôpital quarante-cinq jours après y être entrée.

Quoique l'observation dont on vient de lire l'extrait, ne regarde pas moins ce qu'on doit penser des moyens curatifs à employer dans les maladies de l'ovaire, que dans celles des *trompes de Fallope*, qu'il soit permis cependant de la considérer plus particuliérement sous ce dernier rapport. M. Laumonier a reconnu l'abscès formé dans la trompe, au moyen d'un signe qui ne laissoit, comme cela a été prouvé précédemment, aucun doute sur le diagnostic de la maladie; mais il est bon d'observer que si l'on prétendoit s'attacher à l'existence de l'écoulement par la vulve, pour en couclure qu'il y a un amas de liquides dans l'organe dont on parle, ce seroit une grande erreur en séméiotique. En effet l'ouverture du canal de la trompe dans la matrice, peut être & est souvent fermée. Deux causes concourent à ce changement d'organisation. La première est en quelque sorte inhérente à la structure primordiale de quelques individus; nous en avons donné des exemples nombreux en parlant de la stérilité. Ces observations faites par les anatomistes sur des cadavres de personnes de différens âges, sont trop nombreuses & trop bien circonstanciées pour être révoquées en doute.

Cependant si on nioit que la nature créât des femmes avec cette imperfection qui apporteroit des obstacles insurmontables, selon nous, à la génération, & qu'on voulût faire dépendre ces vices de quelques accidens trop peu marqués pour qu'ils eussent dans le tems fixé l'attention de celles qui les auroient éprouvés, ou des personnes avec lesquelles celles-là auroient vécu en intimité, nous accorderions volontiers que la chose a pu se passer ainsi; car cette discussion ne fait rien au point de doctrine que nous prétendons établir.

Quoi qu'il en soit, nous sommes encore plus fondés à nous persuader qu'une inflammation même légère dans les parties internes de la génération, peut consolider les parois des *trompes de Fallope*, surtout si cette inflammation a son siège à la proximité de l'ouverture de ces trompes dans l'uterus, ou dans la longueur de la cavité de la trompe.

D'où il suit que dans cette hypothèse, une tumeur avec fluctuation dans la trompe fermée à son entrée dans l'uterus, ne nous donne plus le signe caractéristique de son véritable siège. Nous sommes alors réduits à ignorer si c'est dans l'ovaire, la trompe ou une partie quelconque du ligament large que s'est fait l'amas de liquides composans la tumeur. Mais quelque chose qu'on en pu sse penser, l'opinion qu'on prendra des moyens curatifs à mettre en usage sera toujours la même; car on ne peut espérer de guérison que par l'ouverture de l'abscès, si la maladie a été inflammatoire.

Dans le cas où il y auroit *hydropisie*, il est certain comme je l'ai déjà dit, que la ponction ne procure qu'un soulagement momentané chez quelques personnes, & il faut encore supposer que la tumeur a contracté quelqu'adhérence avec la partie antérieure du péritoine; autrement l'épanchement du liquide dans la cavité de l'abdomen, entraîneroit un prompt trépas par sa dégénérescence & les accidens qui en seroient la suite inévitable.

En ſuppoſant l'adhérence formée ainſi que je l'ai dit, on aura toujours la néceſſité de réitérer une opération inſuffiſante. 1°. Puiſqu'elle ne termine point la maladie, & 2°., parce que la plupart de ces amas ſont compoſés de kiſtes ſéparés, ce qui fait concevoir qu'il n'y en aura qu'un, deſtiné à s'évacuer par la ponction. Mais il viendra un tems où la ponction devenue inutile, la malade ſuccombera après des opérations infructueuſes.

Revenons maintenant à l'obſervation de M. Laumonier. Si l'on conſidère le foyer purulent, abſtraction faite des ſymptômes qui avoient eu lieu lors de ſa formation, il eſt évident qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre que l'ouverture du ſac. On en pouvoit eſpérer une cicatriſation d'autant plus parfaite qu'on avoit la facilité de pratiquer des injections déterſives, capables d'entraîner avec elles les matières purulentes, qui faute d'un ſéjour prolongé n'auroient pas pu contracter une acrimonie aſſez forte pour irriter les parties environnantes.

Suppoſons maintenant qu'un pareil abſcès ait été placé dans un ligament large de la matrice, ſans doute il auroit été plus difficile à guérir, que celui de la trompe, car d'une part celle-ci eſt muſculaire, organiſation qui lui donne une force tonique bien différente de celles des ligamens; d'une autre part, elle forme une cavité circonſcrite, dont l'extenſion morbifique n'empêche pas la détermination poſitive. Il n'en eſt pas de même des ligamens larges, compoſés de feuillets celluleux qui ſe prêtent à un décollement facile, la matière purulente auroit ſuivi le trajet que lui fourniroit le ligament pour ſe répandre enſuite dans le péritoine. Nous avons la preuve de cette propoſition dans les exemples que j'ai réunis ſur l'*hydropiſie* du péritoine. Cependant ſi l'on ne perdoit pas un tems conſidérable pour ouvrir le foyer de l'abſcès, l'opération pourroit avoir un ſuccès plus complet; car l'inflammation fait contracter des adhérences ſolides qui retiennent quelque-tems le pus dans le foyer où il a été formé, & les parties même les plus ſuſceptibles de fournir par leur organiſation une iſſue à la matière, maintiennent aſſez complettement l'amas purulent dans ſon premier ſiège, juſqu'à ce que l'infiltration lui faſſe franchir les bornes dans leſquelles il avoit été contenu.

En ſuppoſant encore que l'iſſue de cette ouverture ne puiſſe faire obtenir une cure radicale, il n'y a pas d'autre moyen pour prolonger la vie des malades, & éviter les abſcès conſécutifs qui ne manqueroient pas d'avoir lieu par l'infiltration de la matière purulente dans les parties environnantes. Ce qu'il y auroit de plus défavorable dans la terminaiſon de l'opération, ſeroit une fiſtule qui entretiendroit un ſuintement déſagréable, ſi le foyer n'avoit pas pu être complettement cicatriſé; mais la crainte de cet inconvénient n'eſt point à comparer avec les dangers inſéparables de la maladie eſſentielle. Et d'ailleurs nous avons tant d'exemples de guériſon de ces trous fiſtuleux anciens, par le moyen des eaux minérales ſalines, qu'il reſte toujours de l'eſpérance de cicatriſer complettement le trajet fiſtuleux.

(CHAMBON.)

HYDROPNEUMATOCÈLE. (*Pathologie.*)

Ce mot vient de ὑδωρ, eau, πνευμα, air, vent, & κηλη hernie : c'eſt une hernie qui provient d'eau & de vent. (*Voyez* HERNIE dans le Dictionn. de Chirurgie, & HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDROPNEUMOSARQUE. (*Pathologie.*)

Ce mot vient de ὑδωρ, eau, πνεῦμα, air, vent, & de σαρξ, chair : abſcès qui contient de l'eau, de l'air, & des matières ſemblables à de la chair.

(MAHON.)

HYDROPOIDE, (*Hydropoïdes.*) qui reſſemble à de l'eau. Cette expreſſion s'applique aux excrétions aqueuſes, telles que les hydropiques en rendent.

(MAHON.)

HYDROPOTE. (*Hygiène.*)

Le mot *hydropote* ſignifie buveur d'eau. Il eſt employé particuliérement pour déſigner les perſonnes qui ne boivent abſolument que de l'eau : il faut convenir que ce ſont celles qui ſont le plus dans la nature, & qui en général ſe portent le mieux. Quant à tous les avantages que peut procurer l'eau à ceux qui ne boivent point d'autre fluide, *voyez* le mot EAU, avantages de l'eau.

(MACQUART.)

HYDRO-RACHITIS. (*Ordre noſologique.*)

C'eſt le nom que Sauvages & Cullen donnent à la maladie des enfans, communément déſignée par celui de *ſpina bifida.* (*Voyez* le mot HYDROPISIE.)

(MAHON)

HYDROSARCOCÈLE. (*Pathologie.*)

C'eſt une complication de l'hydrocèle avec le ſarcocèle. (*Voyez* ces deux mots & celui HERNIE, dans le Dictionnaire de Chirurgie.)

(MAHON.)

HYDROSARQUE. (*Pathologie.*) (*Voyez* ANASARQUE & HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDROTHORAX. (*Nosologie.*)

C'est le soixante-quatorzième genre de Cullen, faisant partie de la troisième section (*intumescentiæ aquosæ sive hydropes*) du second ordre (*intumescentiæ*) de la nosologie.

L'*hydrothorax* est la même chose que l'hydropisie de poitrine. (*Voyez* HYDROPISIE.)

(MAHON.)

HYDROTIQUE. (*Mat. médic.*) (*Voyez* HYDRAGOGUE.)

Mais *hidrotique* est le nom qu'on donne à une espèce de fièvre qui se termine pat les sueurs.

(HUZARD.)

HYGIÈNE.

Définition, objet & division de l'hygiène.

L'*hygiène* est cette partie de la médecine dont la fin est la conservation de la santé.

La médecine peut être complettement divisée en deux grandes parties; l'une a pour objet tout ce qui concerne l'homme sain; c'est l'*hygiène*, dans le sens le plus étendu de ce mot : l'autre a pour objet tout ce qui concerne l'homme malade, c'est l'*iatrique*, (du verbe ἰάομαι, *sano*, *je guéris*) ou si l'on veut, la *thérapeutique*, en prenant ce mot comme celui d'*hygiène*, dans sa plus vaste acception.

Chacune de ces deux parties suppose, 1°. la connoissance tant anatomique que chimique, l'une de l'homme sain, l'autre de l'homme malade. 2°. La connoissance physiologique de ses fonctions & de leurs phénomènes, l'une dans l'état de santé, l'autre dans l'état de maladie. 3°. Celle des influences auxquelles il est exposé dans l'un & dans l'autre état, soit nécessairement, soit par une suite de ses besoins & de sa nature. 4°. Enfin, l'usage qu'on peut faire de ces influences, soit pour la conservation de sa santé, soit pour la guérison de ses maladies.

Mais communément quand on traite de l'*hygiène*, on suppose déjà acquises les connoissances anatomiques & chimiques, on suppose aussi la connoissance acquise des phénomènes de la santé & de la vie, sous le nom de physiologie.

Il reste à connoître les influences à l'action desquelles est exposé l'homme sain, & l'usage qu'on en peut faire pour sa conservation. C'est à cela que se réduisent ordinairement les traités les plus complets d'*hygiène*.

Mais dans ces bornes mêmes l'*hygiène* renferme des objets d'une grande étendue; car il faut connoître, 1°. les différentes dispositions dans lesquelles peut se trouver l'homme sain, relativement aux influences auxquelles il est exposé; c'est l'étude des *tempéramens* & des *constitutions*. 2°. Les causes, la nature & les effets de ces influences, c'est ce qu'on a appellé très-improprement, *choses non-naturelles*. 3°. La manière de régler ou de modifier ces influences, ensorte qu'elles contribuent à la conservation de la santé. C'est ce qu'on a nommé proprement, *régime* ou *diététique*.

Les trois livres attribués à Hippocrate & intitulés : *De Diatâ*, (περὶ διαίτης) présentent, imparfaitement à la vérité, un exemple de cette triple division; mais l'exécution en est bien incomplette, & de ces trois livres le second est celui qui remplit le plus exactement son objet.

Je me contenterai de présenter dans cet article un tableau général de l'histoire de l'*hygiène*, soit publique, soit privée; je réserve pour le discours préliminaire sur cet objet, l'exposition complette du plan suivant lequel je crois qu'on doit traiter cette partie de la médecine.

Histoire de l'hygiène.

Les premières observations des hommes ont nécessairement eu pour objet les effets du régime. Il est aussi très-probable qu'avant de chercher dans des substances médicamenteuses le remède de leurs maux, ils ont commencé par modérer l'usage des alimens, & que la diète, soit inspirée par la nature, soit dirigée d'après l'observation, est devenue leur premier moyen de traitement dans les maladies. Cependant il est remarquable qu'Hippocrate s'applaudit comme d'une invention qui lui est propre, d'avoir déterminé la juste mesure du régime relative aux tempéramens, aux circonstances & aux différentes périodes des maladies. C'est que l'art des hommes, commençant par un petit nombre d'expériences, s'est étendu d'abord par l'analogie & a produit la routine. Des esprits impatiens ont généralisé par le raisonnement quelques portions de l'expérience & ont formé des systêmes de règles, suivies religieusement par quelques disciples, & négligées par le vulgaire; mais ce n'est qu'aux grands génies, qu'aux véritables observateurs qu'il a été réservé de réduire la routine en principes, de substituer un systême d'observations & de loix conformes au vœu de la nature, à une expérience confuse & maintenue sur la foi de l'exemple & de la tradition de leurs peres.

Cette marche de l'esprit humain nous est évidemment tracée par l'histoire.

Hippocrate dans son excellent traité, *des Origines de la Médecine*, (περὶ ἀρχαίης ἰητρίκης) nous présente l'idée des premiers essais d'*hygiène* ou de régime ; c'est par eux qu'il nous dit que la médecine a commencé ; c'est à eux qu'il nous rappelle pour démontrer la solidité des bases d'un art dont il prend la défense contre ses détracteurs.

Ainsi, comme il le dit, le choix, la préparation, le mélange des alimens ont commencé l'art & sont nés de l'observation. Cette même observation a montré que ces préparations, ce choix & ce mélange devenoient plus nécessaires suivant la différence des tempéramens ; que l'homme qui commençoit à s'affoiblir par la maladie, ne pouvoit pas user des mêmes alimens que celui qui jouissoit d'une parfaite santé ; de-là sont nées les règles & le régime, *& quel nom peut-on donner à une telle invention, qui lui convienne mieux que celui de médecine ?* (dit Hippocrate) *puisque son objet a été, en changeant un régime qui occasionnoit & les souffrances & les maladies, d'assurer la nourriture, la santé & la conservation de l'homme.* τῷ δὲ εὑρήματι τί ἂν οὖν ὄνομα δικαιότερον ἂν τις προσῆκον μᾶλλον θεῖτο, ἢ ἰητρικήν ; ὅτι ἵυρηται ἐπὶ τῇ τοῦ ἀνθρώπου ὑγείῃ τε καὶ τροφῇ καὶ σωτηρίῃ, ἄλλαγμα κείνης τῆς διαίτης, ἐξ ἧς οἱ πόνοι καὶ νοῦσοι γίνονται.

L'observation n'a pas tardé à faire joindre à la mesure des alimens, la mesure & la proportion des exercices & du repos, ainsi que du sommeil & de la veille ; & le second pas de l'art a été la *gymnastique*, à laquelle il faut joindre l'usage des bains, qui, surtout dans les pays chauds, sont devenus pour l'homme autant un besoin journalier qu'un objet d'agrément & de luxe.

*Histoire de l'*hygiène *publique, de la législation, des mœurs & de la police des peuples anciens, relativement à l'*hygiène.

L'influence de ces premieres observations sur le bonheur des hommes & sur leur conservation, leur perfection physique & morale, & l'avantage des sociétés politiques, a bientôt frappé les esprits supérieurs, appelés à donner une grande impulsion à leur siècle.

Aussi voyons-nous que les premiers instituteurs des sociétés, les philosophes, les législateurs ont fait de ces importans objets la base de leur institution physique, & une partie essentielle de leur législation ; & tandis que, pour rendre leurs lois plus imposantes, ils faisoient même intervenir la divinité, le sentiment de la vérité, du besoin, ainsi que la force de l'exemple, introduisoient aussi ces coutumes utiles ; en sorte que les hommes furent portés à se perfectionner & à se conserver eux-mêmes par les pouvoirs réunis de la raison, de l'autorité, de la superstition & de l'habitude.

C'est alors qu'a commencé la distinction entre l'*hygiene privée* & l'*hygiène publique* ; distinction importante, & qui n'a fait partie de la législation & de la constitution des peuples que dans l'antiquité la plus reculée. Les législateurs modernes ont négligé cette portion de la législarion ancienne, qui, par des institutions sages, préparoit des générations saines & vigoureuses. Sans doute les anciens ont été plus persuadés que les modernes, de la dépendance mutuelle des vertus physiques & morales, & de la nécessité de joindre les lois qui portent à la tempérance & à la sagesse, à celles qui répriment les excès & qui punissent les crimes. Peut-être a-t-on cru que les grands empires étoient moins susceptibles de ces lois bienfaisantes que les petites républiques ; peut-être aussi les systêmes modernes de tactique militaire, rendant la force individuelle des hommes moins importante au succès des batailles, ont-ils été cause de cette indifférence malheureuse.

Les Chaldéens, & surtout les Egyptiens, dont l'usage étoit d'associer toutes les sciences utiles & toutes les institutions publiques aux mystères religieux, sont les premiers que nous connoissions qui aient lié les deux parties de la médecine à la législation : à moins que nous ne donnions cette gloire aux peuples des Indes, auxquels quelques philosophes ont accordé l'antériorité sur les habitans de l'Egypte & de la Chaldée.

Toujours conviendra-t-on que c'est des Egyptiens que les Hébreux & les Grecs ont reçu la plupart de ces usages. Moyse les a imités plus particuliérement, en donnant aux lois du régime un caractère mystique & religieux. Ce caractère étoit le seul propre à contenir une multitude ignorante & superstitieuse : le simple raisonnement ne l'auroit jamais astreint à des observances régulières, dont leur santé & leur conservation étoient l'objet, mais dont l'oubli n'eût pas été suivi d'un effet assez prompt pour imprimer à leur esprit la crainte & la terreur.

Pythagore parloit à des disciples qui l'écoutoient avec enthousiasme, mais ses leçons ne s'étendirent pas au-delà de son école.

Lycurgue & Minos attachèrent leurs préceptes à l'amour de la patrie, & l'idée qu'ils laissèrent de leurs vertus, jointe à l'orgueil national, cimenta leurs dogmes, que leurs concitoyens reçurent comme des lois.

Les jeux publics & les prix proposés pour les différens exercices, furent dans la Grèce une suite de ces institutions politiques destinées à former le corps, à lui donner plus de vigueur & de force. Les citoyens les plus distingués étoient ambitieux de la gloire qu'on y acquéroit, & les gymnases étoient les premieres écoles où la jeunesse se préparoit à tous les genres de triomphes.

Chez les Romains, ces institutions perdirent beaucoup de leur utilité; la gloire des jeux publics fut abandonnée aux gladiateurs & aux esclaves; & à la place des luttes pacifiques & honorables, qui faisoient les délices de la Grèce éclairée, Rome, altérée de sang, fit immoler à ses plaisirs des victimes humaines. Nous ne devons pas ici faire attention à quelques modes passagéres, qui, sous les empereurs, ramenèrent dans la lice publique des personnages importans; ces caprices tenoient plus à la dissolution des mœurs & à l'oubli de toutes les décences, qu'à une institution nationale; & la gloire d'avoir vaincu toute pudeur, fut le seul triomphe que les deux sexes recueillirent de ces honteux excès. Ce n'étoit pas ainsi que les Lacédémoniennes s'offroient aux regards de leurs concitoyens, l'idée de leurs vertus leur servoit de vêtement, & commandoit le respect, & toute leur ambition étoit de se montrer dignes de donner des héros à la patrie.

Cependant les gymnases se conservèrent chez les Romains, & les descriptions qui nous restent des constructions qui leur étoient destinées, prouvent qu'ils donnèrent à la gymnastique une grande importance, & qu'ils la faisoient entrer pour objet principal dans l'éducation de la jeunesse.

Les bains publics furent élevés à Rome avec la plus grande magnificence; mais leur usage ne pourroit être regardé que comme un objet ou de sensualité, ou de salubrité individuelle, s'il n'avoit été lié avec la gymnastique; c'est en cela seul qu'ils peuvent être mis au rang des institutions nationales & publiques.

Il faut joindre à l'*hygiène* publique le soin que les Édiles prenoient chez les Romains de la propreté des villes. Les dépenses consacrées à l'entretien des égoûts, & à faire abonder l'eau dans une grande cité, nous sont attestées par des monumens que le tems a respectés, & dont jouit encore l'indolence des Romains modernes. En général, on peut chercher l'histoire de l'*hygiène* publique chez les anciens, 1°. dans leur législation, 2°. dans leurs usages & leurs mœurs, 3°. dans les réglemens de leur police publique.

1°. *Législation physique, ou* hygiène *législative chez les peuples anciens.*

Législation physique, ou hygiène *publique des Hébreux.*

Un coup d'œil jeté sur ce que les législateurs anciens ont fait pour l'*hygiène*, ne sera pas sans utilité ici, & les circonstances où nous nous trouvons, donnent à cette matière un intérêt nouveau.

Je ne crois pas que ce que nous a laissé Moyse à cet égard mérite un très-grand détail. Toute son *hygiène* se réduit à trois objets principaux. La prohibition de certains alimens, les lotions ordonnées pour les impuretés légales, & la séquestration des maladies réputées contagieuses, spécialement de la lèpre.

Quelques-uns donnent pour origine à la Circoncision un motif de salubrité; mais je ne vois point qu'il soit constaté en aucun endroit que les habitans de l'Arabie & de la Syrie aient été sujets à quelqu'incommodité qui ait eu son siége dans les parties retranchées par la circoncision. La pratique de cette opération dans l'île de Madagascar, parmi des nations qui ne paroissent d'ailleurs avoir aucune notion du judaïsme ni du mahométisme, ne sert pas davantage à démontrer cette opinion.

A l'égard de la prohibition légale de quelques alimens, il est, je crois, fort difficile de déterminer pourquoi tant d'espèces d'animaux étoient interdits aux Hébreux. On conçoit cependant que la lèpre étant une maladie très commune chez eux, & le porc étant sujet à un genre d'altération du tissu graisseux très analogue à la dégénérescence lépreuse, on a pu croire que l'usage de la chair de cet animal étoit propre à communiquer une disposition à la lèpre. Quelque peu démontrée que soit cette idée, elle a pu avoir quelqu'empire sur les esprits, dans un tems où les connoissances dans la physique animale étoient réduites à de foibles analogies; & c'est à ces analogies que l'on peut attribuer la proscription de tous les animaux qu'on regardoit comme formant une même classe, parce que l'un de ces animaux a paru suspect par quelque raison pareille. Le porc paroissant, au premier coup-d'œil, devoir être rangé parmi les animaux qui ont la corne du pied fendue, & étant cependant remarquable par le défaut de la rumination, qui est une fonction commune à presque tous les animaux de cette classe, il en résulte que la réunion du caractère de la rumination, avec celui de la corne du pied fendue, a paru un caractère essentiel des animaux dont la chair est salubre; d'où l'on a conclu que deux classes d'animaux seroient exclues du régime, 1°. celle des ruminans qui n'ont pas le pied fourchu; 2°. celle des animaux à pied fourchu qui ne sont pas ruminans. De plus, les genres d'animaux aux pieds digités ont été mis dans la même classe que les animaux dont le pied n'est pas fourchu; en sorte que ceux d'entr'eux qui ruminent, ont été exclus du nombre des alimens permis.

De ce précepte est résulté une plus grande uni-

formité dans le régime ; car les viandes non prohibées se trouvoient réduites à un petit nombre, puisque parmi les oiseaux & les poissons il y avoit de pareilles prohibitions qui excluoient encore du rang des alimens de nombreuses familles de volatiles, de poissons & d'amphibies.

Cette uniformité dans le régime, rendue nécessaire par les prohibitions religieuses, jointe à l'interdiction absolue des alliances étrangères, & même d'une tribu à l'autre, a dû conserver entre les individus de la nation juive une analogie particulière dans les traits & les caractères physiques qui forment les ressemblances nationales. Aussi prétend-on que les races juives se distinguent d'une manière sensible dans les différens climats & au milieu des peuples si divers parmi lesquels cette nation est dispersée. Je ne sais cependant s'il seroit facile d'analyser les traits de cette ressemblance ; pour ce qui est de moi, je n'ai jamais pu m'en rendre compte d'une manière précise.

Il est plus aisé de concevoir le but de l'institution des purifications légales dans les climats chauds, où la corruption facile des substances animales, la transpiration abondante & l'odeur de cette excrétion, principalement parmi les individus de couleur rousse, couleur assez répandue dans ces contrées, sont autant de causes d'insalubrité que les lotions détruisent. Les Arabes, qui descendent des patriarches, peres des Hébreux, & desquels sont venus les premiers Musulmans, observent religieusement les mêmes pratiques. Mahomet les y a trouvées, & les a prescrites à ses sectateurs. On sait que dans ces pays, si souvent ravagés actuellement par la peste, le meilleur préservatif de cette contagion, est l'immersion dans l'eau de tous les corps susceptibles de la communiquer. Ces observations donnent le motif raisonnable des purifications prescrites dans la loi de Moyse. Ce législateur a fait de la propreté un précepte de religion, & a mieux aimé la porter jusqu'au scrupule le plus minutieux, que de risquer de la laisser négliger dans des circonstances importantes. Il est bien singulier que ce peuple, qui a pu conserver tant de traces physiques des premiers caractères distinctifs de ses ancêtres, soit remarquable presque partout par une excessive malpropreté, toutes les fois que les individus se trouvent réunis dans une même enceinte, comme on le voit à Rome, dans quelques villes d'Allemagne, & dans tous les lieux où il y a un quartier particulier affecté à cette nation. Si l'on peut supposer que ce caractère soit héréditaire, il rend encore mieux raison du soin que le législateur a pris de rendre la propreté obligatoire pour un peuple dont il connoissoit le peu d'inclination à cette vertu domestique.

Pour ce qui regarde la séquestration des maladies réputées contagieuses, & particuliérement de la lèpre, la législation de Moyse présente les mêmes caractères, c'est-à-dire, l'excès des précautions. Nous ignorons ce que c'est que la lèpre des murs & des bâtimens, mais nous voyons par-tout le soin le plus recherché pour détruire jusqu'à l'ombre de la contagion. La lèpre des Hébreux paroît être notre éléphantiasis, & les différences que semble présenter au premier aspect la description qu'en donne le législateur hébreu, disparoissent, comme l'a observé le cit. Chamseru, en recourant au texte original, & observant que les termes desquels les traducteurs ont conclu que la lèpre occasionnoit des excavations ou des dépressions à la peau, au lieu de former des tubercules saillans, signifient seulement que cette altération de la peau pénétroit au-dessous de sa surface, & s'étendoit dans son épaisseur ; en sorte que le mot d'excavation ou de dépression a été substitué à celui de profondeur ou de pénétration : on sait que les termes de la langue hébraïque donnent lieu à de pareilles méprises, par le nombre de significations d'un même mot. Cela posé, & la lèpre étant la même chose que l'éléphantiasis, on pourroit s'étonner que cette maladie, qui dans nos climats n'est nullement contagieuse, dont la contagion est même fort équivoque dans les climats chauds, ait paru mériter une sequestration si entière parmi les Hébreux ; si l'excès des précautions dans tous les autres points qui regardent la salubrité, n'étoit pas un des caractères distinctifs des observances hébraïques. D'ailleurs, l'aspect hideux & rebutant des personnes attaquées de cette affreuse maladie, a dû inspirer cet éloignement, & favoriser le préjugé de la contagion. C'est peut-être même à cet effroi seulement qu'est dû le crédit qu'a obtenu la même opinion dans nos colonies américaines, où les lépreux sont également sequestrés avec soin.

Hygiène *législative de Lycurgue & des Grecs en général.*

C'est à ces seuls objets que se borne ce qu'il y a d'applicable à l'*hygiène* dans la législation des Hébreux. Car nous ne voyons, à l'appui de leurs lois, aucune trace d'institution publique qui ait eu pour but la perfection physique de l'homme. Les premieres lois qui, dans l'histoire de l'antiquité nous en présentent des exemples, sont celles de Lycurgue. A la vérité celles de Crète avoient déjà prescrit & les repas en commun & l'éducation publique : mais tout ce que les Crétois avoient fait, les Spartiates l'ont exécuté mieux encore ; parce que Lycurgue s'occupa de fonder l'empire des lois sur les mœurs publiques, qu'il prépara & qu'il créa par des institutions plus puissantes que les lois mêmes.

Il est bon de remarquer ici que c'est une source de considérations qui ne sont nullement étrangères à la connoissance physique de l'homme, que l'art de lui créer des mœurs, art bien plus important peut-être que celui de lui donner des lois ; *quid leges, sine*

sine moribus, vanæ proficiunt? Les mœurs sont une espèce d'habitude qui entraîne l'homme, comme malgré lui & à son insu, & qui donne à toutes ses actions, à toutes ses idées une direction uniforme, dont le but doit être toujours de le porter au bien, moins par les préceptes que par une impulsion irrésistible. C'est en parlant aux sens, par le moyen des objets extérieurs, par les institutions, les monumens, les fêtes, les solemnités publiques, qu'on entraîne l'homme toujours imitateur, toujours disposé à se mettre à l'unisson de tout ce qui l'entoure. Ce n'est donc pas une chose sans importance, quand on veut changer les mœurs d'une nation, de faire disparoître jusqu'aux moindres témoignages de ses anciennes habitudes, & de retracer partout l'image de celles qu'on veut lui donner. En général, les lois parlent à l'intelligence, & les mœurs maîtrisent l'homme par les sens. Nul peuple n'a connu mieux que les Grecs la puissance des mœurs; nul législateur n'en a plus profité que Lycurgue. Mais quelque physiques que soient ces observations, nous devons nous en tenir ici à la partie de la législation de ce grand homme, qui a pour objet la conservation de la santé ou la perfection de l'espèce.

En étudiant la législation des anciens peuples, on ne doit pas oublier que leur principal but étoit de donner à la patrie des citoyens robustes & des défenseurs vigoureux. Chaque citoyen étoit soldat, & toute considération privée étoit constamment sacrifiée à l'intérêt de la république. C'est ce qui a donné quelquefois naissance à des coutumes qui nous paroissent aujourd'hui barbares & inhumaines.

C'étoit à Sparte, comme chez les plus anciens peuples de la Grece, ainsi que depuis chez les Romains, un usage reçu de prononcer sur le sort de l'enfant nouveau-né, &, d'après sa force & les apparences qu'il donnoit d'une bonne constitution, de l'admettre au nombre des vivans, ou de l'en exclure quand son état faisoit présumer qu'il ne pouvoit devenir, par la suite, qu'un être débile & peu propre à servir son pays.

Partout ailleurs les parens eux-mêmes étoient les arbitres de ce jugement; à Sparte c'étoient les anciens de la tribu qui en décidoient solemnellement au nom de la patrie. Sans doute, les spartiates ont cru que la possibilité de fortifier une constitution foible étoit une chance trop peu avantageuse, & ne présumoient pas que des hommes si peu favorisés de la nature pussent dédommager la patrie de la foiblesse de leurs organes, par l'éminence de leurs lumières ou de leurs vertus.

Les Thébains n'admitent pas cette barbare coutume, & peut-être la mémoire d'Œdipe fut-elle pour eux la cause de cette exception, si conforme au cri de l'humanité.

Il ne faut cependant pas juger des pertes que devoit faire Lacédémone au moyen d'une semblable proscription, par celles que la même loi occasionneroit parmi nous. Les désordres des parens, leur débauche, leur mollesse, leur foiblesse acquise par une détestable éducation, ont dû, chez les nations modernes, multiplier beaucoup ces êtres débiles que la mort semble réclamer dès le berceau, & qu'on ne lui arrache qu'à force de soins & de vigilance. Outre cela, Lycurgue avoit eu l'attention de préparer des germes vigoureux, & de chercher dans l'éducation des femmes les élémens de cette force de corps qui, réunie à l'énergie de l'ame, devoit constituer les héros qu'il vouloit donner à sa patrie.

C'est pour cela que, jusqu'à l'époque du mariage, les femmes, formées aux mêmes exercices que les hommes, puisoient dans une éducation mâle & sévère, la force qu'elles devoient transmettre à leurs enfans.

Une fois mariées elles cessoient de fréquenter le gymnase, & se livroient aux devoirs importans que leur imposoit la dignité d'épouses & de mères.

C'est une opinion ou un préjugé bien ancien que celui d'une transmission quelconque à l'enfant, des impressions extérieures dont sa mère est affectée pendant la grossesse. Durant ce tems, les yeux d'une Spartiate n'étoient frappés que des images qui rappelloient la beauté réunie à la force. Ainsi l'on avoit soin que tout concourût à préparer une race de héros, & même avant que de naître le Spartiate n'étoit point un homme ordinaire.

A peine étoit-il né que la patrie avoit les yeux ouverts sur lui, & son éducation étoit une des affaires importantes de l'Etat. C'étoit une coutume chez les anciens Grecs, & dont l'histoire d'Achille nous offre un exemple, de plonger le nouveau-né dans l'eau froide au moment de sa naissance. D'autres nations faisoient passer leurs enfans par le feu. Leclerc (Hist. de la Médecine, l. I, c. XIV.) après avoir extrait de Platon ce que ce philosophe dit contre *Herodicus* & contre la médecine gymnastique, cite l'exemple des Lacédémoniens qui plongeoient leurs enfans dans le vin au moment de leur naissance. Il ajoute que ces républicains s'embarrassoient peu des accidens qui en résultoient, persuadés que ceux qui y succomboient n'eussent jamais été des citoyens robustes. Il dit, sans citer son auteur, que souvent les enfans, ainsi traités, mouroient d'une attaque d'épilepsie. Leclerc & son auteur ont pris sans doute ici l'épilepsie pour le tetanos ou mal de mâchoire, que les intempéries froides & humides, & en général tous les genres d'irritations, occasionnent fréquemment dans les enfans nouveau-nés, surtout dans les pays chauds.

La première enfance du jeune Spartiate étoit seule

confiée à ses parens, elle s'étendoit jusqu'à l'âge de sept ans, & dans ce tems précieux pour le développement des organes, toutes leurs facultés physiques & morales se déployoient dans une entière liberté. Leurs membres n'étoient point entravés par des liens étroits, leurs esprits n'étoient point asservis par la rigueur d'une sévérité prématurée.

A sept ans ils devenoient les enfans de la patrie, & déjà ils commençoient à se faire à des fatigues proportionnées à leur âge. Leurs jeux, toujours publics ainsi que leurs exercices, étoient toujours dirigés vers un même but, celui d'endurcir par degrés leurs corps aux impressions extérieures, d'en fortifier les membres, d'en perfectionner les mouvemens. C'est vers l'âge de douze ans qu'ils commençoient à quitter les habits longs de l'enfance, & les cheveux flottans; ils se dépouilloient même de la tunique, des bas & des souliers, & vêtus d'un simple manteau, passant presque toute la journée dans le gymnase, ils se formoient, par la vie la plus dure, par les exercices les plus rudes, par la plus grande sobriété, à la vie militaire, qui, dans les institutions anciennes, étoit la plus essentielle des habitudes, puisque tout citoyen étoit soldat. Car l'esprit de conquête ou de domination tourmentoit perpétuellement ces nations inquietes qui ont laissé à-la-fois à la postérité les plus beaux modèles de sagesse & d'humanité, & les exemples les plus déplorables de la fureur guerrière.

Les Spartiates faisoient moins d'usage des bains que les autres peuples de la Grèce. Il paroît que l'étuve sèche leur étoit familière, puisque chez les Romains, dans les bains publics, la portion de l'édifice destinée à cette sorte d'étuve, portoit le nom de *laconicum*. Mais le bain ou l'immersion dans l'eau courante des fleuves leur étoit familier.

Dans l'éducation des Spartiates, il est un usage qui mérite d'être distingué ici pour la différence de ses effets sur les mœurs des différens peuples de la Grèce. En effet, tel usage convient à une nation sage & sévère, & sert à exalter ses vertus, qui, au contraire, ne fait qu'accroître la dissolution & le désordre chez des peuples voluptueux & corrompus par le luxe & la mollesse. C'est ce qu'on doit dire de l'usage établi à Sparte, & que Lycurgue avoit emprunté des Crétois, de former entre les jeunes gens des attachemens tendres, au moyen desquels les amis, inséparablement unis, intéressés à la gloire & à l'honneur de leurs amis, devenoient réciproquement des instituteurs dont la surveillance étoit plus utile que toute la sévérité des maîtres. La publicité de leurs démarches étoit la sauve-garde de leurs vertus; & d'ailleurs on pouvoit bien croire à la pureté d'une pareille institution chez un peuple dont les femmes ont laissé parmi leurs contemporaines, & dans la postérité une haute opinion de leurs vertus & de leur pudeur, quoiqu'elles dédaignassent, aux yeux même du public, les voiles qui n'en sont que les symboles sans en être les garans.

On sait, au contraire, dans quels désordres dégénèrent ces associations intimes parmi les Athéniens, chez lesquels la vertu même de Socrate ne fut pas à l'abri du soupçon, & parut souillée par l'attachement que lui vouoit le jeune Alcibiade. On sent que les institutions de Sparte ne pouvoient pas aisément se naturaliser à Athènes; & parmi les peuples livrés à ce genre de débauche, les générations détériorées & appauvries ont dû porter la peine de ces injures faites aux lois les plus sacrées de la nature.

Aux exercices qui fortifient la première jeunesse, succédoient de véritables combats entre les jeunes Spartiates qui avoient atteint l'âge de dix-huit ans. Partout on les exerçoit à mépriser & à braver la douleur. Ils la trouvoient au milieu de leurs plaisirs plus terrible qu'aux champs de batailles. Au lieu de les abandonner à eux-mêmes dans l'âge des passions tumultueuses, on présentoit alors de nouveaux aiguillons à leur courage, & toutes leurs passions, dirigées ou absorbées par l'amour de la patrie, faisoient éprouver à leur ame de grandes jouissances & la livroient à une ivresse sans volupté.

Nulle part la sensualité n'étoit excitée, & la sauce noire de Sparte, qu'assaisonnoit l'appétit excité par un violent exercice, étoit sans doute un mets que le Spartiate seul pouvoit trouver supportable. Les arts, enfans de l'imagination & qui l'exercent si agréablement, ne leur étoient présentés qu'autant qu'ils portoient à des sentimens nobles & mâles; l'art des orateurs leur étoit inconnu, leur éloquence consistoit dans la force & la précision des idées, leur poésie étoit pleine de feu & d'enthousiasme, & leur musique n'admettoit que les modes majestueux & puissans, faits pour exciter au courage & à l'audace.

Le tems détériore les plus belles institutions; mais il est à remarquer que les vices, qui, d'abord, altérèrent celles de Lycurgue, furent précisément opposés à ceux qui communément corrompent & énervent les vertus primitives des peuples neufs. L'impulsion que les Spartiates reçurent de leurs premières institutions fut telle, qu'au lieu de laisser affoiblir les sentimens qu'elles leur inspiroient, ils en outrepassèrent le but; la fermeté & le courage se changèrent en férocité & en barbarie, l'orgueil des vertus fières étouffa jusqu'aux sentimens de l'humanité, & au lieu de se borner à endurcir & à fortifier leurs corps, ils les livrerent avec une joie barbare aux supplices les plus inutiles. Leur persévérance dans la première direction que Lycurgue leur avoit donnée, fut sans doute l'effet du soin que ce législateur avoit pris de les éloigner de tout mélange avec les autres nations; il préféroit de les priver des arts, enfans du commerce & du luxe,

pourvu qu'ils ignoraſſent la corruption qui les ſuit de près, & il valut mieux peut-être pour eux conſerver toute l'aſpérité d'une première empreinte, que d'en laiſſer uſer les traits originaux dans des unions qui n'amènent la politeſſe qu'avec les vices.

Au reſte, le plus grand éloge qu'on puiſſe donner aux inſtitutions phyſiques de Lacédémone, c'eſt qu'en aucun lieu de la Grèce les hommes n'avoient un ſang plus beau & plus pur que celui des Spartiates. (*Voyez* le voyage du jeune Anacharſis.)

Légiſlation phyſique de Pythagore & de Platon.

Ce n'eſt point ſous la forme de lois que les autres peuples de la Grèce ont reçu ceux de leurs uſages qui ſont relatifs à l'*hygiène* publique; & ces objets regardent en général beaucoup moins la légiſlation que les mœurs & les coutumes des nations.

Cependant il eſt deux hommes qu'on doit mettre au rang des légiſlateurs, & dont les préceptes, ſous le point de vue de l'*hygiène* publique, peuvent être rapprochés de la légiſlation de Lycurgue. Ce ſont *Pythagore* & *Platon*. L'un n'ayant eu que l'intention de fonder une école de philoſophes, devint preſque légiſlateur d'un peuple; l'autre en formant un ſyſtême de lois pour des peuples, eſt reſté ſimple philoſophe.

La ſobriété & la tempérance étoient les bâſes primitives des lois diététiques de Pythagore, & l'abſtinence de certaines ſubſtances, ainſi que le régime végétal, n'étoient que des concluſions d'un premier principe, dont le but étoit de procurer avec la ſanté du corps la perfection des fonctions intellectuelles. Certaines interdictions ne ſont même devenues des préceptes ſévères & rigoureux que pour ſes diſciples, qui, comme tous les ſectateurs des inſtituts religieux ou philoſophiques, ſe ſont toujours piqués d'enchérir ſur la ſévérité des pratiques, ſouvent en perdant de vue le but qui les avoit fait établir, c'eſt-à-dire, la perfection phyſique & morale de l'homme. L'homme qui verſe le ſang du bœuf ou de la brebis, s'accoutumera mieux qu'un autre à voir couler celui de ſon ſemblable; la barbarie s'empare de ſon ame, & les profeſſions dont l'objet eſt d'immoler les animaux aux beſoins des hommes, communiquent à ceux qui les exercent une férocité que les rapports de la ſociété n'émouſſent qu'imparfaitement. Seroit-il vrai que la ſoif du ſang eſt une des dépravations auxquelles l'eſpèce humaine s'abandonne le plus facilement; & l'homme ſeroit-il ſemblable à ces animaux carnaciers, chez leſquels la couleur ou l'odeur, ou la ſaveur du ſang réveillent un inſtinct terrible, qui les porte à méconnoître juſqu'au maître qu'ils careſſoient, & dont ils recevoient leur nourriture?

Il eſt une autre obſervation que je rapporte également à l'organiſation phyſique de l'homme, & à laquelle donne lieu l'eſpèce d'inſtitut religieux fondé par Pythagore. Elle a pour objet la puiſſance des ſymboles & des pratiques ſymboliques, pour graver dans l'eſprit les maximes de la morale. Il avoit pris cette méthode chez les prêtres Egyptiens; mais il n'avoit pas ſongé que l'homme, né ſuperſtitieux, s'attache bientôt au ſymbole en abandonnant l'idée qu'il exprime, ſe ſaiſit de l'image pour la mettre à la place de la choſe repréſentée, & devient par-là plus religieux ſans être meilleur. L'on ne peut guères douter que les idolatries & les ſuperſtitions n'aient eu leur origine dans les langages ſymboliques & myſtérieux, qui, couvrant de voiles la vérité, ne la préſentoient que ſous des emblêmes. Mais ceci a moins de rapport à l'*hygiène* qu'à la nature de l'homme.

On peut obſerver ici, comme une des choſes qui contribuent le plus à la ſalubrité du corps, le ſoin que les Pythagoriciens avoient de modérer tous les mouvemens de l'ame, non-ſeulement par l'étude de la philoſophie & des ſciences ſpéculatives, non-ſeulement par les préceptes & l'exercice de la morale la plus douce, mais encore par l'uſage de la muſique, par le ſpectacle paiſible des ſolitudes agréables, en général par tous les moyens qui, portant le calme dans les ſens extérieurs, font paſſer juſque dans l'ame les douces affections de nos yeux & de nos oreilles.

Je n'ai pas cru qu'il fût ſuperflu de m'arrêter un inſtant à ces conſidérations, parce que l'inſtitut de Pythagore ne ſe borna pas à ſon école, mais devint pendant quelque tems la loi d'une colonie grecque établie à Crotone, & qui ne fut détruite que par la jalouſie de quelques perſonnes qui n'y purent être admiſes à cauſe de leurs vices. C'eût été ſans doute un beau ſpectacle pour l'Univers, & un grand ſujet d'obſervations pour ceux qui ſe livrent à l'étude de l'homme phyſique & moral qu'un peuple de philoſophes, gouverné par les lois les plus douces, chez lequel les paſſions, toujours ſoumiſes à la raiſon, n'auroient jamais troublé la paix, l'union & l'égalité; édifice chimérique, mais qu'il eſt beau d'avoir élevé juſqu'à une certaine hauteur, malgré l'inévitable écueil que lui préparoit la perverſité des hommes. L'effet phyſique d'une pareille inſtitution ſur des générations ſucceſſives, dans un des plus beaux climats de l'Univers, n'eſt malheureuſement qu'un problême irréſolu, livré à nos méditations, mais qui fournira peu de pages dans l'hiſtoire de l'*hygiène* publique.

La belle chimère que Platon a conçue en organiſant ſa république, nous préſente peu de nouveaux traits propres à notre objet; & le partage de l'éducation de ſa claſſe guerrière entre la gymnaſtique & la muſique eſt pour nous la ſeule choſe digne de remarque. Elle mérite attention, tant en ce que cette

portion du plan de Platon est appuyée sur l'expérience des peuples de la Grèce, qu'en ce que l'intention du législateur étoit de compenser les effets physiques de l'une de ces institutions par ceux de l'autre, en sorte que la musique ôtoit à l'ame cette rudesse & ce penchant à la férocité que lui donnoit la gymnastique, & celle-ci en fortifiant le corps & l'accoutumant aux plus rudes travaux, ôtoit aux corps la mollesse & l'énervation qui résultent des effets de la musique. Il faut cependant remarquer ici que par musique (μουσικὴ) Platon & les anciens entendoient aussi tout ce qui est du ressort des muses; c'est-à-dire, toutes les sciences spéculatives; néanmoins il est sûr que la musique proprement dite entroit pour beaucoup dans les institutions des Grecs. Ils la regardoient comme ayant une grande influence tant physique que morale sur les hommes, puisque les Rois & les Ephores portèrent un décret flétrissant contre un musicien Ionien, qui étoit venu apporter à Sparte des innovations qui, donnant à la musique des modes plus voluptueux, leur parurent propres à corrompre la jeunesse. Plusieurs lois des autres pays de la Grèce prescrivoient le nombre des cordes de la lyre, & en défendoient l'augmentation sous les peines les plus graves. Platon lui-même regarde les changemens opérés dans la musique, comme un signe de la dépravation des mœurs & comme un présage fâcheux pour l'Etat. Il prescrivoit aux élèves de sa république les modes Dorien & Phrygien, dont l'un étoit mâle & l'autre majestueux, & proscrivoit le Lydien fait pour la plainte langoureuse, & l'Ionien qui respiroit la molle volupté. Quoi qu'il en soit, un seul mot de ce grand homme nous instruit de ce qu'il avoit en vue dans l'organisation de son éducation publique. « En arrivant dans une ville, vous verrez, dit-il, que l'éducation y est négligée, si l'on y a besoin de médecins & de juges. »

Je n'examine pas ici en détail ce qu'a dit Aristote après Platon, & ce que plusieurs autres philosophes de l'antiquité ont pu écrire ou faire d'utile à la perfection de l'homme; il est peu de choses qui ne doivent se rapporter à ce qui vient d'être dit, & qui ne soit emprunté des exemples que je viens de citer.

Hygiène législative des Perses au tems de l'enfance du grand Cyrus.

C'est vers le tems de Pythagore, c'est-à-dire dans le sixième siècle avant l'ère chrétienne, que l'on doit placer l'époque où Xénophon nous représente Cyrus sorti de l'école sévère des *Perses*, & donnant à la cour d'Astyage l'exemple d'une éducation virile, d'une sobriété, d'une sagesse & d'une tempérance qui paroissoit un phénomène incompréhensible aux courtisans voluptueux de l'empereur des Medes.

Ne dût-on regarder la Cyropédie que comme un roman ingénieux, ce roman du moins ne peut pas être regardé comme établi sur des bases entièrement imaginaires. Xénophon auroit-il présenté à ses compatriotes un si beau tableau d'une nation étrangère & rivale, si l'opinion des Grecs n'eût été fixée à cet égard, surtout au moment où dégénérée de sa véritable splendeur & dépravée par le luxe & la mollesse, la nation des Perses n'offroit plus de traces de cette gloire inaltérable qui n'accompagne que la vertu?

Chez les Perses, dont Xénophon nous dépeint les mœurs avant l'époque où cette nation se confondit avec celle des Medes, l'éducation des enfans n'étoit point abandonnée aux parens. L'enfant appartenoit à la nation, & dès l'âge de six à sept ans étoit sous la surveillance de magistrats pris parmi les anciens, & qui étoient spécialement choisis pour présider à l'éducation de la jeunesse. Pendant dix ans on les exerçoit de toutes les manières; ils se levoient à la pointe du jour, prenoient leurs repas en commun, non chez leurs parens, mais chez les maîtres auxquels ils étoient confiés; là on les habituoit à souffrir la faim & la soif, & à se contenter d'un repas frugal. L'eau étoit leur boisson, le pain & le *cardamon* (κάρδαμον que les interprètes traduisent par *nasturtium* ou *cresson*) étoit leur nourriture, & leur exercice étoit de tendre l'arc & de lancer le javelot.

Parvenus à la puberté ils étoient destinés à des fatigues plus grandes, & jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans ils faisoient, dans tous les genres, l'apprentissage de la guerre. Ils dormoient en plein air sans quitter leurs armes, ils accompagnoient à la chasse le chef de la nation, supportoient dans cet exercice, image des combats guerriers, le froid & toutes les intempéries de l'air, ne mangeoient alors qu'une fois le jour, & se nourrissoient de la proie des chasseurs; en tout autre tems ils se contentoient du simple *cardamon* uni au pain. Ceux qui ne partageoient point les fatigues de la chasse s'exerçoient entre eux, & se disputoient la gloire & le prix de l'adresse & de la force.

Ce n'étoit qu'à vingt-cinq ans qu'ils étoient associés aux hommes faits; on ne cherchoit point à cueillir les fruits de la maturité dans l'âge des espérances, & l'on n'épuisoit point avant le tems les ressources de la patrie. L'homme fait étoit soldat pendant vingt-cinq ans. A cinquante il entroit dans la classe des vieillards, & dès-lors il n'étoit jamais engagé que dans les combats qui se livroient pour la défense même de ses foyers & du territoire national. Tel étoit l'ordre des lois relatif à l'éducation & à l'emploi des hommes; dans une nation guerrière & indomptée, qui ne succomba sous les efforts des Grecs que dans un tems où mêlée aux Medes, amollie par le luxe & la richesse des nations conquises, elle s'étoit étendue beaucoup au-delà de ses limites, & dont les descendans ont soutenu, sans

fléchir, tout le poids de l'orgueil & de la puissance de Rome.

Il est encore à cet égard une remarque qui ne nous est point étrangère; les lois défendoient de se moucher & de cracher en public, ainsi que de s'éloigner de ses exercices pour satisfaire aux besoins de la nature. Cette défense si extraordinaire ne sauroit être conçue, ainsi que l'observe Xénophon, qu'autant qu'on considère que l'extrême sobriété de ce peuple, en restreignant l'usage des alimens au plus strict nécessaire, rendoit par cela seul moins urgentes & moins fréquentes des évacuations, dont l'abondance est le plus souvent proportionnée à la superfluité des sucs & à l'imperfection des digestions.

2°. *Des Mœurs & coutumes des anciens relativement à l'hygiène.*

Il est une puissance plus impérieuse que celle des lois, c'est celle des mœurs. J'entends ici par mœurs tout ce qui s'établit universellement parmi les hommes, par l'effet presque irrésistible de l'habitude & de l'imitation. C'est le sens précis du mot latin *mos*, *mores*; on transgresse les lois, on ne transgresse point les mœurs, ou du moins cette transgression n'est point le fait du vulgaire, & le vulgaire forme la masse des nations. Les mœurs sont donc un des objets les plus importans à étudier tant au physique qu'au moral; les lois nous donnent la mesure du législateur, les mœurs nous donnent celle des peuples.

De la Gymnastique.

Ce que les mœurs des peuples anciens nous présentent de plus important, sous le point de vue de l'*hygiène*, est la gymnastique. Elle fut d'abord l'exercice naturel des gens de guerre, & Homère nous peint, dans quelques endroits, le spectacle d'une véritable gymnastique militaire. Les prix proposés à l'adresse & à la force dans ces luttes innocentes & l'intérêt qu'elles excitoient, soit entre les concurrens, soit parmi les spectateurs, convertirent bientôt ces institutions guerrières, en des spectacles agréables qui embellirent les loisirs même de la paix & se mêlèrent aux fêtes publiques. Hercule & Pélops, instituèrent des jeux de cette espèce, & Iphitus, roi d'Elide, à leur exemple, les renouvella dans l'établissement des jeux olympiques. Bientôt les philosophes & les médecins s'apperçurent combien l'homme retiroit de ces exercices de force & de santé, combien le jeune homme acquéroit de perfection par leur usage, combien d'indispositions s'évanouissoient au milieu des mouvemens multipliés qu'ils nécessitoient, & quelle énergie ces mouvemens communiquoient aux fonctions conservatrices & dépuratrices. Ils virent même les convalescens, en proportionnant à leurs forces l'usage de ces exercices, se débarrasser plus promptement des longues & pénibles suites des maladies. Ils avertirent leurs concitoyens de leurs observation, & l'usage de la gymnastique s'étendit de plus en plus, & des édifices publics furent érigés dans la vue d'en favoriser l'établissement & de la réunir aux autres institutions qui composoient l'éducation de la jeunesse, & l'on sentit combien la gymnastique importoit à la perfection & à la conservation de l'homme.

C'est sous le point de vue de son usage relativement à la conservation de la santé, qu'on a dit qu'*Herodicus* étoit l'inventeur de cet art, dont *Iccus* avant lui avoit déja donné des préceptes. On attribue à *Herodicus* de s'être conservé malgré sa constitution valétudinaire, & d'être ainsi parvenu à un grand âge par le moyen de la gymnastique, & c'est ce dont Platon croit lui devoir faire un reproche; parce qu'il croit (dans sa république, l. III.) qu'une infirme constitution éloigne l'homme de la vertu & le rend uniquement occupé de lui-même, & que prolonger de telles vies, c'est faire un tort égal à la république & aux malheureux qu'on fait exister long-tems au milieu des infirmités. Comment un homme comme Platon n'avoit-il pas remarqué, que beaucoup de gens infirmes ont joui d'une grande perspicacité d'entendement, & ont été, par leurs conseils & leur sagacité, infiniment utiles soit aux leurs, soit à la chose publique?

Mais revenons à l'institution de la gymnastique; nous avons vu que les anciens Perses en faisoient grand usage au tems de Cyrus. Les progrès de cet art rendent raison de la distinction que font Platon, Aristote & Galien, entre la *gymnastique militaire*, la plus ancienne de toutes; l'*athlétique*, ou selon l'expression de Galien, la *gymnastique vicieuse*; & la *véritable gymnastique* ou la *gymnastique médicale*, c'est-à-dire, celle dont le but est la perfection de l'homme & la conservation de la santé, & qui entroit comme partie essentielle dans l'éducation de la jeunesse. Varron (*de re rust. l. II, proœm.*) remarque que, tant que les Romains se sont livrés à l'agriculture, & ont trouvé dans des mœurs pures & dans les travaux de la campagne, cette force & cette vigueur qui maintient la santé, la gymnastique leur a été inconnue; elle est devenue un besoin quand ils ont quitté leurs champs pour se livrer à la pénible oisiveté des villes, & à leurs loisirs funestes. Les médecins depuis Varron jusqu'à la décadence de l'Empire, la prescrivoient avec soin, pour la guérison des maladies & la conservation de la santé; & Plutarque nous dit que de son tems tout le monde se livroit à ces utiles exercices. (*Voyez* Mercurial. de arte gymast., l. 1, c. v.) Nous avons déja observé dans quels excès on étoit tombé ensuite à cet égard, sous les Empereurs.

La gymnastique médicinale ou la véritable gymnastique, celle qu'on faisoit entrer dans l'éducation de la jeunesse, celle dont les hommes de

tous les âges uſoient pour conſerver leur ſanté, différoit de l'athlétique, non préciſément par la nature des exercices, mais par la meſure dans laquelle ils étoient pris. En effet, dans l'athlétique le but étoit de donner au corps non pas toute la ſtabilité d'une ſanté vigoureuſe, mais toute la force que le corps étoit ſuſceptible d'acquérir, d'où réſultoit une conſtitution exceſſive qu'on nommoit *athlétique*, & dont quelques ſtatues antiques nous donnent une idée; car nous ne voyons que fort rarement de tels hommes parmi nous. Tous les anciens blâment cet état exceſſif, & le regardent comme hors des termes de la nature, comme nuiſible aux fonctions de l'eſprit & même à la ſtabilité de la ſanté. C'eſt à l'athlétique ou au moins aux excès d'une gymnaſtique mal entendue & immodérée, qu'il faut ſans doute appliquer cet aphoriſme d'Hippocrate, que les exemplaires ordinaires nous préſentent dans ces termes. Εν τοῖσι γυμναςικοῖσιν, αἱ ἐπ' ἄκρον εὐεξίαι, σφαλεραὶ, ἢν ἐν τῷ ἐσχάτῳ ἔωσιν. οὐ γὰρ δύνανται μένειν ἐν τῷ αὐτέῳ οὐδὲ ἀτρεμέειν· ἐπεὶ δὲ οὐκ ἀτρεμέουσιν, οὐδὲ τι δύνανται ἐπὶ τὸ βέλτιον ἐπιδιδόναι, λείπεται οὖν ἐπὶ τὸ χεῖρον. τουτέων οὖν εἵνεκα τὴν εὐεξίην λύειν ξυμφέρει μὴ βραδέως, ἵνα πάλιν ἀρχὴν ἀναθρέψιος λάβῃ τὸ σῶμα, &c. c'eſt-à-dire, *dans les exercices gymnaſtiques, il eſt dangereux de parvenir au plus haut dégré de vigueur, ſi cette vigueur eſt portée au dernier terme auquel elle puiſſe parvenir. En effet, cet état ne peut reſter toujours au même point, ni ſe ſoutenir ſans variations. Puis donc qu'il ne peut ſe ſoutenir ainſi, & que cependant il ne peut s'améliorer, il eſt néceſſaire qu'il empire. C'eſt pour cela qu'il eſt utile de diſſoudre ſans différer cet excès de vigueur, afin que le corps ſe reſtaure de nouveau*, &c. Villebrune ne veut pas entendre cet aphoriſme de la gymnaſtique athlétique, mais ſeulement de la gymnaſtique médicinale, & au lieu de γυμναςικοῖσιν *in gymnaſtica deditis*, il ſubſtitue ἀσκεοῦσι (ἐς εὐεξίην) *in iis qui ad bonum habitum exercentur.* Lorry entend ce paſſage autrement, & l'applique à ceux qui faiſoient de la gymnaſtique leur principale occupation, comme les athlétes, & à ceux qui ambitionnoient de parvenir au degré de force qui les caractériſoit. C'eſt auſſi le ſentiment de Boſquillon, & beaucoup de raiſons qu'il eſt inutile d'expoſer ici, me font préférer leur opinion à celle de Villebrune. Quoi qu'il en ſoit, il eſt aiſé de concevoir que ceux qui ſe livroient, ſoit par état, ſoit par goût, à l'uſage continuel de la gymnaſtique, parvenant par degrés à un point qui eſt l'excès des forces & de la vigueur, ne pouvoient continuer leurs exercices ordinaires, ſans s'expoſer à des dangers, & qu'alors pour les reprendre ſans inconvéniens, il falloit qu'ils diminuaſſent ces forces ainſi acquiſes & pouſſées à l'excès (τὴν εὐεξίην λύειν μὴ βραδέως), afin de rendre à l'action fortifiante de la gymnaſtique l'eſpace néceſſaire pour produire ſon effet ſans briſer les reſſorts du corps. (ἵνα πάλιν ἀρχὴν ἀναθρέψιος λάβῃ τὸ σῶμα). Et dans ce ſens, on comprend au moins auſſi bien le mot ἀναθρέψιος, *reſtauration*, que celui ἀναπαύσιος, *repos*, que lui ſubſtitue Villebrune. L'autorité de Galien, qui étoit lui-même témoin des effets de la gymnaſtique, autorité ſur laquelle eſt appuyé le texte vulgaire, paroîtra à cet égard équivalente à celle des manuſcrits cités dans l'ouvrage eſtimable de ce ſavant critique. D'ailleurs, le mot ἀναθρέψιος ſemble beaucoup mieux correſpondre que l'autre à l'expreſſion remarquable λύειν τὴν εὐεξίην μὴ βραδέως, *diſſoudre promptement cette vigueur exceſſive*, ce qui ſignifie la faire diſparoître par des moyens affoibliſſans, qui lui ſubſtituent une foibleſſe artificielle & utile. C'eſt ce qui eſt indiqué par le mot de ξυμπτώσιες, *affaiſſement*, *conſidentia*, dont Hippocrate ſe ſert enſuite pour exprimer le changement qui doit s'opérer pour prévenir les effets de cette force exceſſive; changement dans lequel il preſcrit également d'apporter une ſage modération, & qu'il veut qu'on proportionne au tempérament du ſujet; & bientôt après il ſe ſert du mot de κενώσιες *évacuations*, auxquelles il oppoſe de nouveau le mot ἀναθρέψιες *reſtaurations*, ou ſelon Villebrune ἀναπαύσιες, & par-tout il recommande la meſure & les proportions convenables à la perſonne qu'on conduit par ces changemens à un état moyen de force & de vigueur. D'où il ſemble évident que dans cet état de vigueur extrême qu'occaſionnoit l'uſage immodéré de la gymnaſtique, on étoit obligé d'affoiblir & d'affaiſſer pour ainſi dire par des évacuations proportionnées l'homme parvenu à cet excès de force, & enſuite de le ramener par une reſtauration bien ordonnée à un état moyen, ſeul compatible avec une ſanté durable. C'eſt en effet ce que dit exactement Hippocrate à la ſuite du paſſage qui vient d'être cité, & dans le même aphoriſme, μηδὲ τὰς ξυμπτώσιας ἐς τὸ ἔσχατον ἄγειν· σφαλερὸν γὰρ ἀλλ' ὁκοίη ἂν ἡ φύσις ᾖ τοῦ μέλλοντος ὑπομένειν, ἐς τοῦτο ἄγειν. ὡσαύτως δὲ καὶ αἱ κενώσιες αἱ ἐς τὸ ἔσχατον ἄγουσαι, σφαλεραί· καὶ πάλιν αἱ ἀναθρέψιες αἱ ἐν τῷ ἐσχάτῳ ἐοῦσαι, σφαλεραί. Ce qui ſignifie: *Il ne faut pas porter trop loin l'affaiſſement, car cela ſeroit dangereux; mais il le faut proportionner à la conſtitution de celui qui doit l'éprouver. Car ce qui a été dit convient également aux évacuations, qui, portées à l'extrême, ſont dangereuſes. Et enſuite la reſtauration qu'on pouſſeroit de nouveau à un degré exceſſif, ſeroit auſſi accompagnée de dangers.* Auſſi Galien nous apprend-il que les athletes étoient ſujets à des accidens ſubits, comme à des coups de ſang & à des hémorragies; & Mercurialis cite Saint-Jérôme, qui aſſure que les athletes ne vivoient jamais fort long-tems, & qui atteſte là-deſſus l'autorité d'Hippocrate & de Galien. L'explication de cet aphoriſme remarquable, n'étoit certainement point indifférente à l'hiſtoire médicinale de la gymnaſtique. Je n'entrerai pas ici dans les détails pratiques de cet art ſi négligé de nos jours; ſans doute un de mes confrères aura rempli à cet égard l'attente des lecteurs à l'article GYMNASTIQUE.

Des bains & des repas dans leur rapport avec la gymnaſtique.

L'uſage des bains étoit lié de trop près au ſyſtême général des exercices, pour que les mêmes établiſſemens ne réuniſſent pas les lieux deſtinés aux uns & aux autres ; une partie eſſentielle du gymnaſe étoit conſacrée aux bains & aux étuves. C'eſt chez les Romains principalement, beaucoup plus que chez les Grecs, que les édifices conſtruits pour l'uſage des bains, s'élevèrent avec recherche & magnificence ; & même les bains publics ne s'établirent à Rome que fort tard. Le peuple y étoit reçu pour une très-modique ſomme ; les heures en étoient réglées par des lois : des diſpoſitions de police y maintenoient la décence, & ce ne fut que dans des tems de dépravation, & ſous d'infâmes empereurs, qu'on y vit les ſexes confondus ; tant eſt puiſſante ſur les mœurs des peuples, principalement pour les corrompre, l'influence de ceux qui les gouvernent ! on les mépriſe, & on les imite.

Les bains d'eau chaude, ceux d'eau tiède, les étuves humides & les étuves ſeches (*laconicum*), les bains d'eau froide, & ſurtout les baſſins dans leſquels on pouvoit prendre l'exercice de la natation, étoient les principales parties des bains publics ; en ſorte qu'ils ſervoient ou pour la propreté, & dans cette intention les exercices eux mêmes en rendoient l'uſage indiſpenſable ; ou pour rendre aux corps la ſoupleſſe, aux fluides la liquidité, à la peau la perméabilité que de rudes exercices leur enlevoient ; ou pour fournir un nouveau genre d'exercice, auſſi propre que tous les autres à fortifier le corps, ſans l'épuiſer, & à mettre en action tous les membres. Je ne parle pas de ce que la ſenſualité ajoutoit de recherches à tous ces ſoins utiles, la gymnaſtique ne ſuppoſoit pas ces délicateſſes, plus propres à énerver l'homme qu'à le perfectionner.

L'alternative du chaud au froid produite, ſoit par l'immerſion ſucceſſive dans des bains de différentes températures, ſoit par l'affuſion de l'eau froide ſur un corps qui ſortoit du bain d'eau chaude, (*calida lavatio*) étoit une des pratiques les plus habituellement en uſage. Hippocrate, en parlant du régime dans les maladies, & même dans les maladies aiguës, parle des précautions qu'exigeoient les affuſions de l'eau froide au ſortir du bain, ſelon les différens genres d'affections auxquels le corps avoit été expoſé, & Galien traite le même ſujet. (*Gal. Comm. III. in lib. de victu in acutis. c. 44. ed. de Chartier*) Il fut même un tems où la mode du bain froid fut généralement répandue, & ce fut, à ce qu'il paroît, Antonius Muſa, médecin d'Auguſte, qui l'introduiſit. Auguſte avoit, dit-on, été guéri par ce moyen. Cette mode dura, & l'on fit vanité de la hardieſſe avec laquelle on ſe plongeoit dans l'eau la plus froide. Séneque s'en vante, & dit de lui-même, ep. 83, *ille tantus Pſychrolutes qui kalendis januariis in Euripum ſaltabam.* Plutarque & Galien s'élèvent contre l'uſage du bain froid, comme j'aurai occaſion de l'obſerver dans la ſuite.

La natation même étoit ſpécialement regardée comme une partie eſſentielle de l'éducation de la jeuneſſe, on y attachoit la même importance qu'à la connoiſſance des lettres : (*neque litteras didicit, nec natare.* μήτε νεῖν, μήτε γράμματα ἐπίϛαται) *Il ne ſait ni lire ni nager*, diſoit-on d'un homme qu'on vouloit déſigner comme parfaitement ignorant.

Les pratiques qui ſuivoient ou accompagnoient l'uſage des bains, n'étoient pas recherchées avec moins de ſoins que les bains eux-mêmes. Les frictions, les maniemens multipliés, les preſſions ſur les parties muſculeuſes & ſur les articles, la forme & la matière des inſtrumens deſtinés à enlever de deſſus la peau les matières qui y reſtoient attachées après le bain (*ſtrigiles*), les épilatoires, &c. étoient un objet de recherche que les médecins même ne mépriſoient pas ; & Galien, Oribaſe, Aëtius, &c. ne négligent pas de parler de la plupart de ces choſes dans leurs ouvrages. Les onctions faites avec les huiles, ou ſimples ou parfumées, tenoient un rang diſtingué parmi ces pratiques ; & même, abſtraction faite & des exercices & des bains, elles étoient habituellement miſes en uſage par beaucoup de perſonnes dans toutes les conditions. Tout le monde ſait la réponſe d'un ſoldat très-âgé, ſur la demande que lui faiſoit Auguſte des moyens qu'il avoit pris pour ſe conſerver en ſanté : (*extùs oleo, intùs mulſo* ;) *l'huile au-dehors, le vin doux ou le moût au-dedans*, dit-il : voulant indiquer qu'il attribuoit ſa longue vie & ſon excellente ſanté à l'uſage des onctions pour ſe mettre à l'abri de l'influence des viſſicitudes atmoſphériques ſur la tranſpiration, & à la liberté du ventre, entretenue par l'uſage du ſuc des raiſins.

La combinaiſon des exercices & des bains déterminèrent la proportion & l'heure des repas, en ſorte que la ſeule gymnaſtique entrainoit dans ſa conſidération preſque toute l'*hygiène*. C'eſt en effet à l'uſage des bains généralement établi chez les Romains, & parmi preſque toutes les claſſes de citoyens, qu'étoit due la coutume de faire du ſouper ou de la *cène*, c'eſt-à-dire du repas du ſoir, le repas principal, & celle d'être couché ſur des lits pour prendre ce repas. Les autres ne pouvoient être que légers pour des hommes qui devoient ſe baigner le ſoir, & partager leur journée entre les affaires, les exercices & les bains. Sous le point de vue de la ſalubrité, l'heure de la cène étoit également remarquable ; elle répondoit d'une part à l'iſſue des affaires, c'eſt-à-dire, au moment où l'homme fatigué des mouvemens de la journée, s'étoit délaſſé dans le bain ; où toutes les pratiques qui y étoient uſitées avoient facilité & complетté les évacuations cutanées, & par

conséquent achevé la dépuration journalière du corps ; enfin, à l'instant où la liberté du corps & de l'esprit étoit aussi entière qu'elle pouvoit l'être. Alors l'oubli légitime de tous les soins du jour permettoit à une gaieté sans mélange d'animer les jouissances, & d'embellir la société de tous les charmes d'un abandon sans réserve. De l'autre part, la cène étoit suivie d'un long repos & du sommeil de la nuit ; ainsi il sembloit que dans cet ordre tout favorisât la digestion des alimens, & concourût à la parfaite réparation des pertes du corps. Les repas du jour ne sembloient destinés qu'à faire gagner plus facilement l'heure de la cène. Ils n'interrompoient pas les affaires, & les hommes sobres ne s'arrêtoient & ne s'attabloient pas pour les faire. Auguste, suivant Suétone, dinoit dans sa litière avec un morceau de pain & un peu de fruit : *En revenant du palais chez moi, dans ma voiture*, écrivoit-il lui-même, *j'ai mangé une once de pain, avec quelques grains de raisins.* (*Dùm lecticâ ex regiâ domum redeo, panis unciam cum paucis acinis uvæ Duracinæ comedi.*) (Suet. Octav.) Et Séneque, parlant de son diner, (ep. 83.) se sert de ces expressions : (*Panis deindè siccus, & sine mensâ prandium, post quod non sunt lavandæ manus.*) *Je prends ensuite du pain sec, je dîne sans me mettre à table ; mon dîner ne m'oblige point de me laver les mains.* Encore qu'on puisse croire que tout le monde n'étoit pas dans l'usage d'une pareille sobriété, il est néanmoins constant que le *prandium* n'étoit qu'un repas léger, & comme on ne le faisoit pas au sortir du bain, on ne se couchoit pas pour cela.

L'ordre des mets dans le repas étoit aussi une affaire d'usage, comme chez nous, & cet usage n'est peut-être pas le plus conforme aux principes sur lesquels doit se fonder l'*hygiène*. Celse désapprouve la coutume de son tems, au moins quant à ce qui concerne les hommes dont l'estomac est délicat, & il y a beaucoup d'analogie dans la division des différentes parties du repas de ce tems, & celle des différens services en usage sur nos tables. Les anciens, ou du moins les Romains, distinguoient le repas en premières & secondes tables ou services, (*primæ & secundæ mensæ.*) Le premier service étoit composé de viandes & d'alimens fort nourrissans, & le second étoit rempli par des friandises & des fruits. C'est de cette partie du repas que Celse dit : (*Secunda mensa bono stomacho nihil nocet, in imbecillo coacescit ; si quis itaque hoc parùm valet, palmulas, pomaque & similia meliùs primo cibo assumit.*) *Le second service n'est point à charge aux bons estomacs, mais il est sujet à causer des aigreurs aux estomacs foibles. Si donc quelqu'un se trouve dans ce cas, il fera mieux de commencer par les dattes, les fruits & les autres alimens semblables.* Celse, un peu avant, dit aussi qu'il est plus à propos de commencer le repas par les alimens assaisonnés de sel & les herbes potagères. *Cibus à salsamentis, oleribus, similibusque rebus meliùs incipit.* Et dans un autre endroit c'est lui-même qui dit : *imbecillima materia est omne olus. Les herbes potagères sont des alimens de peu de substance.* Il blâme donc la coutume de terminer les repas par les alimens légers, & qui n'ont que l'avantage de provoquer l'appétit ou de plaire au palais.

Sans examiner ici jusqu'à quel point cette opinion est fondée, il est toujours remarquable qu'en effet c'est un art perfide que celui de présenter à des hommes rassasiés, & déjà suffisamment nourris, des mets qui réveillent l'appétit éteint, & qui font naître le desir & le plaisir quand le besoin n'existe plus. Cet art étoit cultivé chez les anciens, comme chez nous, il y étoit même cruellement perfectionné, & il paroit que leurs seconds services ressembloient beaucoup à nos entremets & nos desserts. Quelque légers que soient de tels alimens, s'ils arrivent quand les forces digestives sont saturées, ils doivent éprouver dans l'estomac une altération très-différente de celle que la digestion leur auroit fait subir ; c'est celle que Celse indique par le mot *coacescit*, à laquelle il faut joindre celle qu'Hippocrate exprimoit aussi par le mot καύσωδης, que j'ai crû devoir entendre des alimens *sujets à causer des rapports brûlans* ou le *fer chaud*, ainsi que je pense l'avoir suffisamment prouvé au mot aliment. (*Voyez* ALIMENT, ch. I, § II).

Les considérations sur les habillemens & les coëffures chez les anciens appartiennent également aux mœurs & aux coutumes, & n'intéressent pas moins la médecine sous le rapport de l'*hygiène*. Mais j'aurai occasion de présenter à cet égard quelques réflexions en parlant des mœurs & coutumes relatives à l'*hygiène* chez les modernes, & en faisant une comparaison des différens systêmes d'habillemens en usage chez les différens Peuples.

Je pourrois donner encore beaucoup d'étendue à cette partie de l'histoire physique & médicale des mœurs & des coutumes chez les anciens ; mais beaucoup de choses que je pourrois ajouter ici, cesseroient d'appartenir à l'*hygiène* publique, & pourront être traitées avec plus d'avantage & de convenance dans d'autres articles de ce Dictionnaire.

3°. *Des réglemens relatifs à la Police publique, chez les anciens.*

La portion de la police publique, qui seule doit faire le sujet de nos réflexions, est celle qui est relative à la salubrité des habitations, & en général, à la santé des hommes rassemblés dans les villes, les camps, les vaisseaux, &c.

La position des villes, la direction de leurs bâtimens, la manière dont doivent être percées leurs

rues,

rues, les dispositions favorables à leur nétoiement, sont les principaux objets qui ont dû fixer l'attention des hommes publics.

L'antiquité nous offre un exemple célèbre, d'une ville dont la salubrité fut rétablie en changeant sa situation. C'est la ville de *Salapia*, aujourd'hui *Salpe*. Vitruve nous apprend que, placée d'abord au nord-ouest d'un marais appellé *salapina palus*, elle en recevoit par les vents de sud-est des influences mal saines; on la transporta à quatre milles de là, au sud-est de ce marais, auquel, outre cela, M. Hostilius fit donner un écoulement vers la mer; alors toute l'insalubrité qui rendoit funeste le séjour de cette ville, se dissipa entiérement.

Hippocrate a consacré une grande partie de son traité de *l'air, des lieux & des eaux*, à des observations propres à nous éclairer sur cette partie de l'*hygiène* publique. En déterminant quels doivent être les effets des différentes expositions relativement aux vents, & ceux des situations relativement au sol & aux eaux, il a nécessairement présenté des élémens d'*hygiène* publique, & posé les bases sur lesquelles doivent reposer les lois ou les mesures de police, relativement à la manière dont il seroit à desirer que les habitations fussent disposées.

Vitruve qui écrivoit en Italie, & qui est un des artistes qui ait le plus profondément étudié l'art de construire, non-seulement sous le point de vue de la perfection des édifices, mais encore sous celui de leur salubrité, donne des préceptes sur l'exposition des villes. Il conseille de les construire sur des lieux élevés, loin des marais. Si elles sont voisines de la mer, il ne veut point qu'elles soient tournées vers le sud ni vers l'ouest, ni placées dans les expositions qui sont soumises à l'influence des vents chauds. Il recommande que les celliers & les greniers publics soient exposés au nord, & remarque que leur exposition au sud ne les rend pas favorables à la conservation des denrées. L'inspection des entrailles des animaux, monument de la plus absurde superstition, cesse d'être méprisable quand elle devient un indice de l'influence de l'air, des eaux & des lieux sur les êtres vivans; Vitruve nous apprend que les anciens consultoient le foie des animaux pour juger de la nature des eaux d'un pays & de la salubrité de ses productions alimenteuses. De là, ils tiroient des instructions pour le choix des emplacemens les plus avantageux pour la construction des villes. Le volume & le mauvais état du foie est en effet un indice bien certain de l'insalubrité des pâturages, & de la mauvaise qualité des eaux, qui, surtout quand elles sont stagnantes, produisent chez les vaches & surtout chez les brebis des maladies désastreuses, dont le foie est souvent le siège; telle est par exemple la pourriture qui détruit fréquemment les troupeaux dans les pays marécageux : la rate est aussi un viscère bien susceptible de ces influences, & les obstructions de cette partie sont bien communes dans une portion de l'Italie, où Vitruve écrivoit. Il parle de deux villes peu distantes, *Gnossus* & *Cortyne*, qui différoient d'une manière singulière, en ce que dans le territoire de *Cortyne*, les animaux avoient la rate très-petite, & qu'elle paroissoit au contraire très-volumineuse dans celui de *Gnossus*. Au reste, dans le cas où l'on ne pourroit éviter le voisinage d'un marais, Vitruve observe que si ce marais est près de la mer, ou s'il est situé au nord ou au nord-est de la ville, il est bien moins mal-faisant, soit à cause de la salure des eaux de mer qui s'y mêlent & qui rendent la putréfaction des végétaux & des animaux moins rapide; soit à cause de la nature des vents qui se chargent de ses exhalaisons, & dont le souffle plus froid & plus sec en est le correctif. Il observe également que les marais voisins de la mer, mais plus élevés que son niveau, sont moins redoutables que les autres, parce qu'ils ont la ressource d'un écoulement qu'on peut aisément leur procurer. Or, il est remarquable que pour ces raisons, Vitruve observe que le voisinage des marais n'a point rendu insalubre le séjour d'Aquilée, d'Altine & de Ravenne; & cependant dans ce siècle Lancisi nous dit qu'Aquilée, autrefois si florissante, si populeuse, si célèbre, a été entiérement détruite, sans que sa perte puisse être attribuée à d'autres ennemis, qu'aux pernicieuses exhalaisons des marais qui l'ont dépeuplée. *Vix nostro ævo reliquias ædium & veteris fortunæ vestigia retinet, nullis aliis armis eversa quàm corrupto ex aquis hærentibus aere* (*de nox. palud. effluviis*, l. 1, p. 1, c. 3). Ce n'est pas le seul exemple que l'Italie offre d'un changement physique dans son sol, & le même Lancisi observe que dans ce siècle les marais de l'Italie sont singuliérement augmentés en comparaison de ce qu'ils étoient dans les siècles passés, au point que des villes autrefois célèbres, se sont perdues dans leurs eaux. *Nos autem in eo agimus seculo, in quo enormiter auctæ sunt paludes, & eousque excreverunt, ut celeberrimæ quondam urbes primùm innatantibus aquis obrutæ, dein longâ oblivione sepultæ, vix ac ne vix quidem nomen servaverint posteris memorandum.* (Ib. *de sylvâ Cisternæ & Sermineta nonnisi per partes excidendâ*, §. *XXIII.*)

Tout le monde sait quels soins les Empereurs Romains, Jules-César & César-Auguste, ont pris pour faire dessécher les marais Pontins, & combien le succès qu'ils ont eu a été de peu de durée, car il paroît qu'ils ont au moins réussi pour le moment, ainsi que le prouve ce passage de l'art poëtique d'Horace :

Sterilisque diù palus, aptaque remis
Vicinas Urbes alit, & grave sentit aratrum.

mais leurs travaux ont été détruits par l'abondance des eaux; ainsi qu'il est arrivé depuis aux travaux

entrepris par les ordres de Sixte-Quint ; & j'ignore si ceux commandés de nos jours par Pie VI ont eu un succès plus complet. Quoi qu'il en soit, cet objet est assurément un des plus importans de l'*hygiène* publique, & c'est un de ceux dans lesquels l'industrie des modernes ne le cède en rien aux travaux des anciens.

La considération dont jouissoient les Ediles chez les Romains, la nature de leurs fonctions, l'abondance des eaux qui étoient conduites dans la ville par les aqueducs, les restes encore subsistans des égouts destinés à entretenir la propreté, les lieux consacrés aux sépultures situés par-tout hors des villes, le soin que César eut de créer des Ediles particuliers, appelés *céréales*, chargés de veiller à la conservation des grains & à l'entretien des greniers publics, sont des témoignages de l'attention que les anciens ont donnée à tout ce qui peut concourir au maintien de la salubrité.

La santé des hommes rassemblés dans les camps, dans les vaisseaux, & des troupes dans leurs marches excitoit également l'attention publique. On sait que parmi les provisions dont on chargeoit les soldats, on comptoit, outre une certaine quantité de riz, une bouteille remplie de vinaigre destiné à être mêlé à leur eau pour faire une boisson salubre & antiputride, que les Romains désignoient sous le nom de *posca*. Certainement ce régime devoit contribuer à entretenir la bonne santé des troupes ; mais on ne peut douter aussi, indépendamment de la discipline militaire dont l'observation rigoureuse contribue tant au succès des armes, qu'il n'y eût dans les camps principalement, une police de salubrité scrupuleusement maintenue ; comment sans cela, dans un grand nombre d'expéditions lointaines, d'une longue durée, & dont quelques-unes ont été partagées par les alternatives de la bonne & de la mauvaise fortune, n'auroit-on pas compté plusieurs exemples remarquables d'épidémies dépopulatrices dans les armées Romaines ?

Hygiène *publique des modernes.*

Législation.

Ce que les modernes ont fait pour l'*hygiène* publique ne doit point être cherché dans leur législation ; si ce n'est parmi les orientaux, chez qui les ablutions légales, reste de la législation des Hébreux, réunies aux pratiques de la religion de Mahomet, sont d'accord avec les besoins qui résultent de la chaleur du climat, & sont véritablement importantes pour la conservation de la santé. Les prohibitions légales de certains alimens sont à-peu-près les mêmes que celles de Moyse ; & la proscription du vin, qui chez les Juifs n'étoit qu'une perfection qu'affectoit seulement une secte, celle des Nazaréens, chez les sectateurs de Mahomet est véritablement une interdiction légale ; elle est d'ailleurs si mal conçue, que la prévarication est presque universelle, & qu'elle a donné lieu à un autre abus, celui de l'*opium*, dont les dangers sont bien plus grands que ne peuvent être jamais ceux qui résultent de l'usage excessif des liqueurs fermentées.

Les loix de l'Eglise chrétienne ne doivent point être rappellées ici ; leur but est seulement d'amener l'homme à une perfection morale par des objets sensibles, & de l'écarter des excès par l'abstinence & la tempérance. Les excès de la table surtout lui ont paru la source de presque tous les autres, & ce n'est pas sans raison. Beaucoup de ses institutions pratiques sont semblables à celles de l'école de Pythagore ; mais il est arrivé aux unes & aux autres, que les hommes, souvent plus occupés de leur exécution sévère que du but vers lequel elles sont dirigées, & dès-lors moins religieux que superstitieux, les ont exposées à la risée des gens qui ne jugent que les surfaces, & au mépris de quelques philosophes. Il faut convenir aussi que beaucoup d'usages diététiques introduits dans la discipline de l'Eglise chrétienne, n'ont pas été assez mesurés sur la salubrité des alimens, & surtout n'ont point été calculés pour tous les climats. Nous nous occuperons encore moins des instituts monastiques, dont plusieurs ont eu pour objet plutôt des privations pénibles que des observances utiles. Les meilleurs sont assurément ceux qui ont écarté l'oisiveté & tempéré la méditation, par les exercices du corps, le travail des mains, & surtout la culture de la terre. Ce sont ceux au moins où la pureté des mœurs s'est le plus long-tems conservée.

Ce n'est donc point dans la législation des modernes qu'il faut chercher les traces d'une *hygiène* publique.

Mœurs & coutumes. Gymnastique & bains, & régime.

Quant aux institutions, aux usages & aux coutumes, nous ne trouvons rien chez les peuples modernes qui réponde aux écoles gymnastiques des anciens, notre gymnastique militaire elle-même n'a rien de comparable à la leur. Les hommes y sont calculés comme les différens points de la surface & de la solidité d'un corps considéré géométriquement ; ils sont dressés à conserver dans ce corps leur ensemble & leur uniformité, à agir d'accord & comme par l'effet d'un ressort qui imprime à toutes les parties un mouvement isochrone ; mais on ne s'occupe ni de leur conservation individuelle, ni de leur force, ni de leur perfection, au moins n'y a-t-il aucun usage reçu, aucune loi existante, qui ait cet objet pour fin ; & les soins de quelques hommes de guerre plus éclairés & plus vigilans que les autres ; les écrits de quelques médecins, amis

de l'humanité, sont les seuls monumens qui attestent qu'on se soit occupé avec quelque attention du sort de ces victimes humaines, destinées à être immolées à l'orgueil & au caprice des grands.

Cependant il faut convenir qu'avant l'invention de la poudre & le nouveau système militaire qui est résulté de son usage, les tournois de la chevalerie formoient, au milieu des extravagances féodales, un genre de gymnastique militaire véritablement utile. Les chevaliers animés par deux aiguillons bien puissans, la gloire & l'amour, s'exerçoient à des combats où la force & l'adresse triomphant à-la-fois, les formoient aux courageuses entreprises, & préparoient à la patrie de valeureux guerriers & des défenseurs intrépides. Mais aujourd'hui qui croiroit qu'en Europe, c'est seulement dans le sérail du grand seigneur que l'on retrouve dans l'éducation des jeunes Icoglans, destinés à composer sa garde, les traces d'une institution physique passable!

On auroit tort néanmoins de ne pas mettre au nombre des pratiques gymnastiques les jeux usités dans nos colléges. Ceux de la balle, de la longue paume, du ballon, des barres & beaucoup d'autres, en aiguillonnant l'amour-propre par l'honneur d'une victoire due à-la-fois à la force, à l'agilité & à l'adresse, étoient parfaitement bien inventés pour développer dans tout le corps les puissances musculaires, perfectionner les sens, en augmenter la justesse & la précision, & développer dans l'enfant plus d'un genre utile d'industrie. La paume ressembloit, à beaucoup d'égards, au jeu dont Galien fait l'éloge sous le nom de *petite balle*, *μίκρα σφαρα*.

L'établissement des bains publics & les usages à cet égard ne se sont pas transmis des anciens jusqu'à nous. Les Russes & les Turcs sont les seules nations européennes chez lesquelles il y ait des édifices publics destinés aux bains. Chez les uns & les autres les bains de vapeurs, sont principalement usités. Chez les premiers on y frappe le corps nud avec des rameaux d'arbres, & au sortir du bain on se jette souvent dans la neige ou dans l'eau froide & glacée. Parmi les Turcs, on masse, on pêtrit les membres pour leur donner de la souplesse. Ce que nous avons dit des immersions & des affusions d'eau froide au sortir des bains chauds ou de l'étuve *laconienne*, ressembloit assez à l'usage établi chez les Russes. Cette alternative doit, & endurcir & fortifier le corps, & surtout le mettre à l'abri des effets les plus dangereux des vicissitudes de l'air.

Cet usage en rappelle un établi chez quelques nations septentrionales, de plonger leurs enfans nouveau-nés dans l'eau froide ou dans la neige. Les nations qui habitent un climat plus doux ont voulu imiter cet exemple, les plus forts y résistent & s'en trouvent bien peut-être, mais les plus foibles y succombent. D'ailleurs, il faut songer que l'utilité de cette pratique, pour des enfans qui doivent vivre dans un air & dans un climat tempéré ou chaud, & au milieu des villes policées, ne peut pas être la même que pour ceux qui doivent vivre à la manière des sauvages, ou presque aussi durement dans un air glacial & environnés de frimats. Le plus sûr est de les amener par degrés à supporter & les vicissitudes de l'air & le lavage à l'eau froide, mais de ne les y pas précipiter au moment de leur naissance, c'est-à-dire à l'instant où ils sortent d'un bain dont la température est de près de 30 degrés. On sait que même le danger des vicissitudes froides de l'atmosphère paroît d'autant plus grand qu'on se trouve dans des climats plus chauds; puisque en Amérique l'impression que fait l'air humide & froid, & surtout l'air de mer, rafraîchi par les brises, est une des causes de la fréquence du tétanos ou du mal de mâchoire qui affecte si souvent les nouveau-nés dans les premières semaines qui suivent leur naissance, & qu'on ne les en préserve qu'en les mettant à l'abri de ces vicissitudes. (*Voyez* DAZILLE, *maladies des nègres*, *& traité sur le tétanos*.)

Le peu d'usage que les modernes ont fait des bains, a mis dans leurs repas, dans les heures qui leur sont destinées, dans leur mesure respective & la manière de s'y comporter, une différence remarquable, d'avec les usages anciens. Il seroit difficile de dire ce que cette différence a d'avantages ou de désavantages. L'habitude devient une loi; & ce que nous avons perdu en cela de plus réel, est la proportion des exercices, & l'utilité des bains.

Je n'ai pas intention de parler ici du choix des alimens ni de l'art de les assaisonner. Les modernes se trouveroient avoir l'avantage sur les anciens en se rapprochant de la simplicité, si l'on comparoit la cuisine françoise avec celle dont *Apicius* nous a laissé des échantillons qui ôtent l'envie d'en essayer. Au reste, l'habitude fait trouver des délices, dans ce qui révolte d'abord un palais peu fait à certains assaisonnemens. On trouveroit mille exemples de cette vérité, dans tous les pays & chez toutes les nations. Quel européen peut s'imaginer qu'il soutiendra le goût brûlant de la pimentade, à laquelle il s'habitue cependant quand il a vécu quelque tems dans nos colonies ainsi que dans les Indes? Qui croira que les Perses peuvent supporter habituellement l'*assa fœtida*, surtout quand il saura que ce suc, tel qu'il nous vient, n'approche pas, pour l'odeur & le goût, de ce qu'il est dans le pays où on le recueille. Ce qui mérite en apparence plus d'attention, c'est le changement qui, ce semble, auroit dû résulter ou de certains alimens universellement adoptés, ou d'autres substances dont l'usage a été introduit à différentes époques dans la vie commune; telles sont les liqueurs fermentées, les liqueurs spiritueuses, le thé, le café, le chocolat, le sucre; tel est l'usage du tabac si universellement établi depuis plus d'un siècle, & connu depuis près

de deux. On sait assurément bien quels effets généraux ces substances produisent sur les individus; mais il est bien impossible de dire quels changemens en sont résultés pour l'espèce, & si la vie des hommes est accrue ou diminuée, si leur santé est plus ou moins constante depuis l'introduction de leur usage. Rien de remarquable n'a été observé à cet égard, si ce n'est que l'usage très-général du café, a certainement diminué dans une nombreuse classe d'hommes l'abus des liqueurs fermentées. Quant à l'examen particulier des différentes sortes d'alimens ou d'assaisonnemens, on en parlera assez au long dans leurs articles particuliers. (*Voyez* ALIMENS, &c.) Il faut aussi chercher aux topographies, les régimes des différens peuples, déterminés, soit par les localités, soit encore davantage par l'influence des climats, dont l'effet, faisant varier les besoins des habitans, contribue à rendre plus général l'usage de certaines substances moins universellement employées parmi d'autres nations. Les considérations nombreuses qui en résulteroient, donneroient à cet article une beaucoup trop grande étendue.

Je n'ai pas parlé parmi les coutumes anciennes des habillemens, ce n'est en effet que dans les coutumes modernes qu'on rencontre à cet égard des usages très-éloignés de l'ordre de la nature, & dont l'effet intéresse éminemment la santé & la vie. La seule chose que nous ayons à remarquer chez les anciens relativement à la façon de se vêtir, est la différence entre les costumes des peuples occidentaux & septentrionaux, & celui des nations méridionales & orientales, de même qu'entre les habillemens de guerre & ceux de paix. L'habillement long, lâche, & seulement retenu par une ceinture, étoit l'habillement de paix chez tous les peuples de l'Orient & du Midi, même en Europe. Il l'est encore de nos jours chez les Turcs, & les Russes mêmes en ont conservé l'usage. L'habillement de guerre étoit toujours & plus juste & plus court, pour se prêter à la célérité des mouvemens & à la promptitude de l'action. Cet habillement court a toujours, au contraire, été l'habillement de paix & de guerre, à quelques légères différences près, parmi les peuples septentrionaux, comme les Gaulois, les Germains, & les Scythes, peuples guerriers, inquiets & actifs. Partout cependant les femmes portoient l'habit long, & l'on sait que chez les Scythes, dans une maladie dans laquelle les hommes perdoient l'énergie de la virilité, (θηλεῖα νοῦσος, *fœmininus morbus*) ils quittoient les habillemens de leur sexe, & prenant l'habit long, ils se rangeoient parmi les femmes, adoptant aussi leurs travaux & leurs ouvrages.

Il est cependant encore, relativement aux vêtemens des femmes, une observation importante. Quoique l'habit long ait été généralement adopté comme l'habit distinctif du sexe; une différence remarquable distinguoit encore l'habit septentrional de l'habit oriental & méridional. Celui-ci a toujours été fait de manière, qu'attaché & reposant sur les épaules, il tomboit de-là flottant sur tout le reste du corps, retenu seulement par des ceintures, soit au-dessous du sein, soit au-dessus des hanches. L'habit septentrional, au contraire, a toujours été divisé en deux parties, l'une couvrant la moitié inférieure du corps jusqu'aux pieds & s'attachant au-dessus des hanches, formant ce que nous nommons la *juppe;* l'autre s'attachant au-dessus des épaules, s'appliquant plus ou moins *juste au corps* jusqu'à la ceinture, & retombant ensuite plus ou moins bas par-dessus la juppe. La juppe principalement est le caractère distinctif de l'habillement septentrional & occidental. Et voici en quoi cette observation est importante.

Les femmes attachant leur juppe au-dessus de leurs hanches, ont dû la tenir un peu serrée pour l'empêcher de s'échapper & de tomber. Le froid les a contraintes d'en mettre plusieurs, & les hanches ont paru grossies, tant par le nombre des juppes, que par l'épaisseur que leurs plis, rassemblés vers la ceinture, leur ont donnée nécessairement en cet endroit; le contraste de cette épaisseur avec l'effet du juste, s'appliquant au corps jusqu'à la ceinture, a donné l'idée des avantages & des prétendus agrémens d'une taille fine & élancée. Ces avantages devenant plus remarquables par l'opposition des hanches extraordinairement renflées, les femmes ont cherché à outrer ces contrastes pour faire valoir leur taille; elles n'ont pas seulement ridiculement surchargé & enflé leurs hanches, elles ont contraint & serré, outre mesure, la partie du corps qui les joint; de-là les corps de toutes les espèces, c'est-à-dire ces moules étroits dans lesquels on s'est efforcé de modeler la poitrine & le ventre en comprimant les os du thorax, & leur faisant prendre, au lieu de leur forme naturelle évasée par en bas, celle d'un cône renversé. De-là la compression des viscères & mille maux dont on aura traité dans d'autres articles de ce dictionnaire.

On a bientôt adapté ces extravagances dangereuses aux corps des enfans, parce qu'on a été curieux de faire croître leurs poitrines délicates dans des étuis qui leur imprimassent des formes que la nature n'a point avouées. On s'est aussi persuadé que le corps des enfans avoit besoin de ces soutiens superflus; & trompées par la foiblesse que ces funestes machines leur faisaient contracter, les mères ont accusé la nature, ont cru la rectifier, en ont affoibli les puissances, pour avoir le droit malheureux de les suppléer. Rien n'est cependant plus ferme & plus robuste que l'enfant qui s'est développé sans gêne & sans contrainte; tous ses muscles exercés à balancer son corps & à en maintenir l'équilibre, prennent de bonne heure le volume qui leur est nécessaire, & l'habitude d'une action qui les fortifie. Tandis que dans l'enfant, continuellement

étayé & contenu dans une gaîne roide & inflexible, les mêmes muscles, dans une inaction contre nature, n'acquièrent ni la force ni le volume qu'ils doivent avoir, & l'enfant fléchit, sitôt qu'il cesse d'être soutenu. D'erreurs en erreurs, on a cru ne pouvoir prendre trop tôt ces funestes précautions, & les maillots dans lesquels on a garotté les enfans nouveau-nés, en ont fait dès le berceau des espèces de momies immobiles, dont les cris perçans & douloureux réclament en vain contre ces outrages faits à la nature. En vain, quand on étoit obligé de les délivrer de ces entraves pour les débarrasser de leurs ordures, témoignoient-ils par leur joie & leur calme l'horreur que leur inspiroit cette barbare coutume; le préjugé, également insensible à l'expression de leur plaisir comme à celle de leur souffrance, se hâtoit d'abréger leur bonheur en leur rendant au plutôt ces pénibles liens. On étouffoit leurs cris renouvellés par les secousses données à leur berceau, & le sommeil amené par l'uniformité du mouvement, ou le silence nécessité par l'inutilité de la plainte, en imposoient enfin à la mère, sous les fausses apparences d'un calme trompeur.

Inutilement les médecins ont-ils réclamé contre ces abus; il a fallu la voix imposante d'un homme qui pût prêter un nouveau langage à la froide raison, dont les reproches énergiques fissent rougir la sottise elle-même, & qui sût confondre l'homme en le mettant vis-à-vis de la nature. Moins curieux que les physiciens, de calculer, de démontrer & de convaincre, Rousseau sut commander & se fit obéir. Il sut aussi rappeller les femmes à ce devoir si touchant qu'elles confioient presque toujours à des nourrices mercénaires, en leur montrant quelles véritables graces parent une mère qui ouvre son sein à son enfant, & qui ne lui refuse point cet aliment que la nature prépare pour lui. Il rendit ainsi nos corps à la liberté & les mères à leur devoir. La philosophie triompha de la vanité. Cependant, disons le à la gloire de son style, mais à la honte de l'humanité, l'enthousiasme eut plus de part à ce triomphe que la raison.

En effet le François, trop vif pour s'arrêter d'abord au but, trop impétueux pour connoître assez tôt les mesures de la sagesse, exagéra les préceptes du philosophe; (hélas que n'a-t-il pas exagéré!) & se méprenant sur la force de l'impulsion qu'il avoit fallu lui donner pour l'arracher à ses habitudes, il s'abandonna sans frein aux excès contraires. Il crut qu'on pouvoit traiter un jeune & tendre élève encore tiède & tout humide du sein maternel, comme un soldat qu'on endurcit aux frimats de l'hiver & aux rayons brûlans de l'été; il méconnut à cet égard les leçons mêmes des animaux. Il se méprit autant pour son esprit que pour son corps; il prit la licence pour la liberté, il abandonna son élève au lieu de le diriger, & surtout il ne sut pas que l'enfant imitateur, reçoit sa première éducation de l'exemple, & qu'il ne faut pas attendre de la sagesse & des vertus de celui qu'on environne du spectacle de toutes les erreurs & de tous les vices. Au moins résulta-t-il de cette célèbre révolution une vérité consolante, c'est que les racines des préjugés ne sont pas toujours aussi profondes qu'on le pense.

Les vêtemens de tête présentent à l'égard des hommes de l'Orient & de ceux de l'Occident, des hommes du Nord & du Midi, des différences assez remarquables & conformes aux différences observées à cet égard entre les habillemens. Les hommes du Midi & de l'Orient de l'Europe, & de l'Asie, ont eu en général, & ont encore habituellement la tête couverte. Ils vont même jusqu'à retrancher les cheveux que la nature leur a donnés, pour y substituer les turbans & les bonnets. Ceux du Nord & de l'Orient ou ont la tête découverte, ou l'ont couverte seulement passagèrement. Nos chapeaux, que longtems même nous n'avons portés que par contenance & sans nous en servir, ne nous servent que momentanément, & nous ne les gardons guères dans l'intérieur. Les Turcs & les Arabes au contraire conservent constamment leur coëffure. La *tiare* & la *mitre* des Mèdes chez les anciens étoit également une couverture habituelle, quoique ces peuples conservassent leurs cheveux. Le bonnet phrygien se conservoit toujours, tandis que les Grecs alloient tête nue. Les Romains ne se couvroient la tête à la ville, dans les plus grandes ardeurs du soleil, que d'un pan de leur manteau, les gens de campagne seuls avoient la tête couverte; & dans la ville, le bonnet qui chez nous est devenu le symbole de la liberté, étoit à Rome la marque distinctive des esclaves. Peut-être même l'usage de mettre un bonnet au haut d'une pique, pour signaler l'époque de la délivrance des peuples, usage assez ancien, ne représente-t-il véritablement que le trophée de l'affranchissement, & n'a-t-il été imaginé que pour signifier la destruction de l'esclavage, dont l'emblême est le bonnet, par le courage & par la puissance des armes désignés par la pique. Il est naturel qu'en comparant les Grecs & les Romains fondateurs de la liberté européenne, à des peuples vivant sous le joug du despotisme, on ait affecté de caractériser la différence de leurs gouvernemens par les différences les plus apparentes de leurs modes & de leurs usages. Mais, à part les idées politiques, il paroît qu'en général les hommes ont mieux senti la nécessité de se mettre la tête à l'abri des ardeurs d'un soleil brûlant, que de l'impression du froid & des frimats. On voit également cette différence dans l'opposition que présente Xénophon entre les usages des Mèdes à cet égard & des anciens Perses qui habitoient un pays montueux & sauvage. Quant aux effets que dut produire sur le corps, & sur la tête en particulier, la différence de ces coutumes, ce n'est peut-être pas ici le lieu de les apprécier complettement; on connoît la remarque d'Hérodote sur la différence observée entre les crânes

des Egyptiens & des Perses tués dans une action. Les têtes des Egyptiens, habitués à supporter dès l'enfance l'ardeur du soleil la tête nue & rasée, offroient des crânes & plus durs & plus épais que les têtes des Perses, accoutumés à avoir cette partie couverte de coëffures épaisses.

L'usage de se raser la tête dans la plupart des pays où on la conserve couverte par un grand appareil de coëffures, tient peut-être plus à la propreté & à l'épargne des soins, qu'à toute autre raison, parmi des nations qui soignent extrêmement leur barbe; tandis que parmi les nations européennes, on a généralement sacrifié le soin de la barbe à ceux de la chevelure.

On pourroit ici ajouter un mot sur les restes d'une mode long-tems adoptée parmi les Européens, de faire de leurs cheveux pétris avec le suif de mouton & l'amidon, un massif imperméable dont ils couvroient tout le cuir chevelu. Une pareille description ne paroît convenir qu'à des Hottentots; & cependant c'est ce que nous avons tous vu sur les têtes de nos pères & sur les nôtres. Nous croyons encore qu'il est utile de graisser notre chevelure avec du suif, de la saupoudrer avec de l'amidon, & la crasse épaisse qui s'amasse dans leurs interstices nous paroît un aliment utile à leur accroissement & à leur conservation. L'évaporation abondante qui s'exhale de la tête dans toute l'étendue de la chevelure, nous paroît sans doute une évacuation inutile, & comme l'habitude d'un usage en diminue les inconvéniens, (par un effet de notre organisation & des supplémens que la nature prévoyante semble avoir préparés pour reparer nos erreurs,) nous croyons que les besoins que nous nous sommes faits sont le vœu de la nature. Nous ne songeons pas que les anciens & les orientaux n'ont rien fait de tout cela, & que cependant leurs femmes ont également eu soin de leurs cheveux, comme d'un des ornemens les plus avantageux de leur beauté. Leur recherche la plus industrieuse n'a été que jusqu'à les parfumer & les assouplir avec des huiles légères, jamais jusqu'à les pétrir. Aujourd'hui cependant ces absurdes usages commencent un peu à vieillir, graces à la mode; car, ne nous y trompons pas, c'est le plus souvent à la mode que la raison doit ses triomphes.

Police relative à la salubrité publique.

La vigilance des administrations sur différens objets de salubrité publique, est peut-être un des points dans lesquels les modernes soutiennent le plus avantageusement le parallele avec les anciens.

Lazarets, hôpitaux & mesures préservatives.

Un des articles les plus importans de la police publique, est l'éloignement des maladies contagieuses. Les lazarets établis dans les ports de la Méditerranée pour soumettre les bâtimens marchands aux épreuves de la quarantaine, ont garanti l'Europe d'un fléau qui ravage périodiquement les côtes orientales & méridionales de cette mer, & dont les atteintes contagieuses ont désolé en différens tems, Marseille, Messine, Naples & Rome. Le quartier des Francs, à Constantinople, est préservé le plus souvent de cette désastreuse maladie par une séquestration exacte, tandis que le Turc, rassuré par le dogme de la prédestination, laisse moissonner ses frères & meurt lui-même victime de son aveuglement. Ainsi la séquestration est le seul préservatif que la police publique puisse employer pour écarter la contagion pestilentielle. L'administration du lazaret de Marseille a fait publier le détail des soins qu'elle emploie à cet effet. Dans le siècle dernier, le cardinal *Gastaldi* fit imprimer un ouvrage volumineux sur les moyens employés à Rome pour arrêter le progrès de la peste de 1656, qui apportée de la Sardaigne en Italie, pénétra à Naples, à Civita-Vecchia & à Rome. Cet ouvrage curieux de police publique est intitulé. *Hieronymi........ cardinalis Gastaldi.... tractatus de avertendâ & profligandâ peste, politico-legalis, eo lucubratus tempore quo ipse læmocomiorum primò, mox sanitatis commissarius generalis fuit, peste urbem invadente anno MDCLVI. — LVII, ac nuperrimè Goritiam depopulante, typis commissus.* In-fol. Bononiæ. 1684 *è Camerali typographiâ manolessianâ.* Cet ouvrage est rare & mérite d'être consulté; d'autant que la peste dont il parle n'a point été citée dans le recueil sur la peste de Marseille publié par *Chicoyneau*, & qu'il contient aussi une liste plus complette que ce dernier des maladies contagieuses, qui dans différens siècles ont ravagé la terre, & ont été désignées sous le nom de pestes. Le recueil de *Chicoyneau* est aussi un monument de police publique. La seconde partie en contient les principes exposés avec quelque étendue. Quand on considère le peu de ravages que la peste a faits dans l'Europe chrétienne depuis 1720, comparés avec la fréquence de ses invasions avant cette époque, on ne peut douter de l'importance & des succès de cette partie de la police publique, & de l'utilité des lazarets construits pour en écarter la contagion.

Les établissemens relatifs à la préservation de la peste, beaucoup trop modernes, si l'on considère le nombre de maladies contagieuses de ce genre qui ont désolé l'Europe & l'univers en général, rappelle un établissement plus ancien, & dont on ne trouve plus de traces, parce que le fléau contre lequel il étoit dirigé, a presque entiérement disparu de l'Europe; c'est celui des maladreries. Les croisades avoient introduit la lèpre en Europe, & le préjugé de la contagion lépreuse avoit déterminé à opérer la séquestration des infortunés qui en étoient atteints, & à les réunir dans des hôpitaux construits pour cet effet. La maladie a dis-

paru, plutôt peut-être parce que le climat n'étoit pas propre à sa génération, que par l'effet des soins employés pour s'opposer à sa propagation; en effet, il est bien reconnu que, dans nos climats au moins, cette maladie n'est aucunement contagieuse. Quoi qu'il en soit, cet établissement des maladreries a donné, du moins en partie, naissance aux hôpitaux, sur l'utilité desquels on n'auroit pas élevé de doutes raisonnables, si l'on eût pensé de bonne heure que plus ces établissemens sont vastes & plus ils sont détestables; & si l'ambition de présenter aux yeux des voyageurs superficiels une masse énorme, portant l'étiquette de la bienfaisance nationale, n'eût pas fait perdre de vue la vraie manière de les rendre utiles & d'en perfectionner l'administration. On le sent maintenant, & sans doute les mesures déjà proposées de toutes parts par les médecins instruits, trouveront bientôt leur exécution. On divisera les grands hôpitaux, on formera des hospices, & on établira autant qu'on pourra des secours à domicile; on ne donnera aux premiers que l'étendue nécessaire pour recevoir d'une manière salubre les pauvres qui n'appartiennent à aucun arrondissement, ou qui sont affectés de maladies dont le traitement exige des secours que l'on ne peut administrer que dans de grands établissemens; les seconds reservés aux pauvres, dont le domicile est trop peu salubre ou trop incommode, seront proportionnés à la population des arrondissemens circonscrits auxquels ils seront destinés. Enfin tous les pauvres qui pourront être secourus & soignés chez eux, ne seront envoyés ni à l'hospice ni à l'hôpital. Alors on pourra organiser un systême de secours vraiment salutaire, & le soumettre à une administration véritablement bienfaisante; quelque luxe apparent qu'il y ait dans la plupart des hôpitaux établis actuellement parmi nous, il n'en est presque aucun qui n'ait de très-grands vices, relativement à l'administration économique, à l'administration des secours & des remèdes, ou à la salubrité des dispositions locales. En Italie, en Espagne surtout, toutes les commodités y sont réunies & portées même, à ce qu'on dit, jusqu'à une superfluité déraisonnable, l'oisive indigence y trouve un asyle qui favorise son inutilité. On fait un grand éloge de ceux de Vienne, & surtout de ceux d'Angleterre. Un jour viendra sans doute où nous n'aurons rien à leur envier; déjà, pour ce qui est des hospices & des secours à domicile, d'estimables & d'utiles établissemens avoient honoré l'humanité françoise. On sait de quels succès ont été couronnés les travaux de cette institution si respectable & si touchante, connue long-tems sous le titre de *charité maternelle* : puisse-t-elle reparoître parmi nous, y resserrer encore les liens de la première des unions, & conserver des citoyens à la patrie, en consolant les mères & leur faisant bénir leur fécondité.

C'est à cette respectable association que l'on doit la conservation d'un grand nombre d'enfans que la dépravation des mœurs, l'infortune, ou la honte, accumuloient dans l'hospice des Enfans-Trouvés, & qui y trouvoient presque tous une mort inévitable. C'est dans le même tems que la vigilance des magistrats s'occupa d'une grande expérience, dont les résultats, quoique peu favorables, nous instruisirent du moins d'une vérité importante. C'est que l'éducation des enfans sans nourrice, ou l'allaitement artificiel, est impraticable dans un établissement en grand; qu'il y manque la condition la plus essentielle au succès de cette difficile opération, la communication immédiate de la mère & de l'enfant, & cette espèce d'incubation qui fournit une portion de la chaleur animale, nécessaire au nouveau-né dans l'enfance des organes pulmonaires. Cette épreuve vraiment patriotique, nous a instruits de la différence qu'il y a entre l'allaitement artificiel, pratiqué souvent avec succès dans les maisons particulières, entre les mains, sur les genoux, dans le sein même des parens, & le même allaitement, essayé infructueusement, quoique en apparence avec toutes les conditions nécessaires au succès, sur des enfans réunis, confiés à des femmes, dont tous les soins & toute la vigilance se bornoient nécessairement à veiller sur leurs berceaux, & à leur distribuer avec exactitude & régularité la nourriture réputée la plus appropriée à leur âge. Combien cette triste vérité a-t-elle dû redoubler encore notre reconnoissance pour les fondateurs d'une société, conservatrice des vertus des mères & de la vie des enfans?

C'est encore dans le même tems que se sont formés des établissemens pour le traitement des enfans, qu'on supposoit infectés en naissant, d'un vice qui ne devroit pas du moins flétrir l'innocence. C'étoit un objet bien digne de la curiosité des hommes qui se livrent à l'art de conserver & de guérir, que l'épreuve faite en grand de la possibilité de faire passer à-la-fois du sein d'une nourrice infectée dans le corps de l'enfant malade, & l'aliment & le remède.

Dans de pareilles entreprises le défaut de succès n'autorise pas les reproches, & ne doit point rallentir notre zèle; ce n'est que parmi ceux qui rêvent le bien de l'humanité que se rencontrent ses bienfaiteurs.

Mais notre siècle, en disputant aux siècles passés la gloire des découvertes utiles à la conservation des hommes, pourra présenter dans la liste des siennes, cet art de préserver des générations entières d'un des fléaux les plus destructeurs de la population, de la petite vérole. L'*inoculation*, dès long-tems pratiquée pour préserver la beauté chez une nation barbare pour laquelle la beauté est un commerce, paroît bientôt digne de l'attention des philosophes & de l'étude des médecins. Une femme

vraiment forte, & dont les graces étoient encore au-dessous de l'esprit & du caractère, *Lady Wortley Montagute* s'expose elle-même à l'épreuve, ses enfans la suivent, elle voit dans ce succès, & le salut de son pays & l'avantage de l'Europe entière; une heureuse expérience étonne tous les esprits, surmonte toutes les réclamations, étouffe tous les préjugés, *dux femina facti.* D'autres développeront suffisamment & beaucoup mieux que moi cette célèbre histoire, ils parleront de l'établissement vers 1750, d'un hôpital pour l'inoculation des pauvres à Londres, de l'introduction de l'inoculation dans l'hôpital des Enfans-Trouvés de la même ville, des réglemens établis dans l'Ecole Militaire de France pour l'inoculation des élèves; ils exposeront les réglemens de la société d'inoculation de Chester; ils célèbreront cette opération pratiquée sur tant de milliers d'individus dans des villages entiers de la Franche-Comté par le courageux Girod, que les habitans de cette contrée, délivrés pendant longtems du fléau de la petite vérole, regrettent & révèrent encore comme leur père. Et en faisant des vœux pour que les peuples libres & éclairés se livrent volontairement à cette pratique salutaire, ils célèbreront aussi l'heureux emploi d'une puissance absolue sur des nations encore ignorantes & stupides, en parlant des moyens employés par Catherine II pour forcer ses peuples à recevoir ce bienfait. Le sceptre du despotisme remis entre des mains bienfaitrices cesse donc quelquefois d'être un fléau pour l'humanité!

Des prisons & des maisons de travail.

Les prisons ainsi que les hôpitaux, en réunissant un grand nombre d'hommes, réunissent & développent les causes les plus actives de la mortalité. Mille fois on a répété l'histoire *des assises d'Oxford & des cachots de Calcutta*, & peu de tems avant l'époque de la révolution, nous avons été témoins des mêmes désastres dans les prisons des contrebandiers dans *la ville de l'Orient*. Les soins nécessaires pour conserver la salubrité sont donc une dette de la société, non moins envers l'homme accusé ou coupable, qu'envers l'homme infirme & indigent. Les prisons & les hôpitaux ont excité l'active sollicitude d'un des plus célèbres amis de l'humanité, d'un des meilleurs citoyens du monde, de l'estimable & vénérable *Howard*. Un seul homme, peut-être, depuis que le monde existe n'a voyagé, ni pour se distraire, ni pour admirer les monumens des arts, ni pour jouir du spectacle varié de la nature, ni pour en examiner les productions & les richesses, ni pour observer le caractère & les mœurs des nations, ni pour étudier leurs gouvernemens ou pour en épier les secrets, ni pour aucun avantage ou aucun intérêt personnel, mais seulement pour le bien de l'humanité, pour visiter les retraites de l'affliction & de la misère, & présenter aux hommes le tableau de ce qu'ils ont fait pour le malheur de leurs semblables & de ce qu'ils auroient dû faire pour leur bonheur. Quelle grande leçon donnée par un homme à l'Univers! Le systême des prisons est encore plus éloigné de sa perfection que celui des hôpitaux; cependant sur les uns & les autres des compagnies savantes ont déjà, parmi nous, donné d'excellentes réflexions qui, sans le malheur des tems, auroient sans doute utilement éclairé la sollicitude des gouvernemens.

Plus heureux que *Howard* & non moins ami de l'humanité, l'estimable *Benj. Thomson, comte de Rumford*, a vu, par ses soins & sous ses yeux, se former en Bavière des établissemens de charité, où tout ce qui peut rendre l'homme sain, heureux & bon est soumis au calcul le plus exact, & à l'épreuve de l'expérience la plus démonstrative. Là, dans un des pays de l'Europe où la mendicité dégradoit & détérioroit le plus l'homme & dans ses dispositions morales & dans sa constitution physique, il a su rendre l'oisif au travail, l'homme dépravé à la vertu, l'indigent à l'aisance & au bonheur. Là, le mendiant, arraché à la paresse, à l'inutilité, à la malpropreté, aux infirmités, aux vices & au mépris, bénit son bienfaiteur, heureux de jouir de la vie, de la devoir à son travail, & de recevoir un aliment salubre sans humiliation & sans remords.

De la salubrité des villes, des camps & des vaisseaux; des colonies, des desséchemens, &c.

Partout où les hommes se sont réunis, il a fallu surveiller la salubrité des enceintes qui les rassembloient. Les lieux publics, les temples, les salles de spectacles, les camps, les vaisseaux, les villes ont dû de tout tems exciter cette surveillance. *Hales* a donné le premier l'idée des *ventilateurs* propres à renouveller l'air en accélérant son mouvement. Ces instrumens ont été employés dans différentes occasions & sur les vaisseaux, & on les a construits de beaucoup de manières. Mais la théorie du feu, mieux connue, a fourni des moyens encore plus efficaces de remplir le même but, & dans l'épuisement des immondices, soit dans les égoûts publics, soit dans les habitations privées, la réunion de ces deux moyens a servi utilement à écarter & les dangers des émanations nuisibles & les désagrémens d'une odeur infecte. Mais c'est principalement sur l'art de construire les bâtimens, d'y préparer à l'air & ses accès & ses issues que se fonde la salubrité des édifices. C'est aussi à l'art de ménager les percées des rues, de disposer les places publiques & d'entretenir une libre circulation de l'air, que l'on doit en partie celle des grandes cités. N'hésitons pas à rendre justice à des hommes auxquels nous devons le bienfait précieux d'un air libre & pur; quoique, cédant à la force des circonstances, ils aient fui leur patrie agitée; n'oublions pas que c'est au *baron de Breteuil* que nous devons la liberté des ponts & des quais sur une rivière

rivière qui porte la fécondité & l'abondance dans une des plus belles villes de l'Europe ; que c'eſt ſous ſon miniſtère, fécond en grandes & utiles entrepriſes, que le *miniſtre de la police* a changé au milieu de nous un cimetière impur, un charnier dégoûtant, hériſſé de tous les attributs affligeans de la deſtruction, en une place vaſte, ouverte à un commerce actif, à un air ſalubre, que malgré les appréhenſions de la timidité & les réclamations des préjugés, l'exhumation de tant de milliers de cadavres s'eſt faite ſans accident, ſans tumulte, dans la plus grande décence ; que les mouvemens d'une grande population n'en ont point été interceptés, les yeux n'ont été frappés d'aucun ſpectacle affligeant, la ſanté publique menacée d'aucun déſaſtre alarmant ; & qu'au milieu de ce travail pénible, conduit avec tant de ſageſſe & de ſuccès, l'œil curieux de l'obſervateur a pu encore, avec ſécurité, pénétrer les myſtères de la nature dans la deſtruction lente des êtres, & y puiſer des connoiſſances précieuſes ſur des métamorphoſes dont les produits ſeront quelque jour peut-être la ſource d'utiles découvertes.

La ſanté des ſoldats établis dans les camps, des gens de mer réunis dans les vaiſſeaux, a donné naiſſance à beaucoup d'ouvrages utiles, & les obſervations de Pringle à cet égard ont acquis une grande réputation. *Lind*, *Poiſſonnier* & *Pringle* avoient éclairé les navigateurs par leurs obſervations & leurs théories ſur le régime des gens de mer, lorſque l'immortel *Cook* a prouvé par l'expérience combien ces préceptes, obſervés avec intelligence, pouvoient avoir de ſuccès, & a donné un exemple nouveau dans ce genre à l'Europe, en ramenant d'un long & périlleux voyage tout l'équipage de trois vaiſſeaux, ſans avoir perdu plus d'un homme, que la foibleſſe de ſa ſanté menaçoit déjà en partant d'une mort prochaine.

Des ouvrages eſtimables ont éclairé les européens ſur la manière d'éviter les dangers qui les attendent dans leurs colonies, établies dans ces climats brûlans où la ſoif de l'or leur a fait ſupporter les influences d'un ciel qui n'étoit pas fait pour eux. La terreur qu'inſpirent les maladies les plus déſaſtreuſes les en eût chaſſés dès leurs premières tentatives, ſi l'avarice ſavoit craindre la mort. Mais ſurtout il falloit leur apprendre à conſerver ces malheureux eſclaves qu'ils arrachoient à l'Afrique, & qu'ils condamnoient à arroſer de leurs ſueurs une terre étrangère qui n'eſt féconde que pour leurs maîtres. Le C. Dazille eſt un de ceux qui ont rempli cette dernière tâche avec le plus de ſuccès dans ſes obſervations ſur le tétanos & ſur les maladies des nègres, & les colonies lui ont dû la conſervation de beaucoup d'hommes. Mais tous ces travaux ſont plus d'honneur à l'eſprit d'humanité & aux talens de quelques hommes eſtimables, qu'à la vigilance des gouvernemens. Ce ſont les travaux publics & les légiſlations utiles qui ſeuls peuvent honorer les adminiſtrations.

Preſque partout on entend long-tems la voix des philoſophes & des hommes inſtruits avant de voir la main bienfaiſante des adminiſtrateurs répandre la conſolation dans le ſein des malheureux. Les ouvrages de *Lanciſi* ont long-tems exiſté avant que l'on ſentît dans le reſte de l'Europe combien il étoit utile de faire diſparoître aux environs des villes & des habitations nombreuſes, ces foyers de dangereuſes émanations, qui donnent naiſſance à des maladies, preſque auſſi dépopulatrices & peut-être plus inſidieuſes que la peſte, aux *fièvres intermittentes malignes*. C'eſt cependant à la ſollicitation des gouvernemens d'Italie que ce célèbre médecin compoſa ſes traités dont la collection eſt intitulée : *De Noxiis paludum effluviis*, & la diſſertation remarquable *de ſylvâ Serminetæ non niſi per partes excidendâ*. Les travaux des marais Pontins ordonnés par *Sixte-Quint*, & l'ouvrage du *Cardinal Gaſtaldi*, déjà cités, atteſtent auſſi que c'eſt en Italie que le gouvernement s'eſt le plutôt occupé de ce genre de travaux importans pour la ſanté des citoyens. Cependant ce n'eſt que de nos jours, qu'on a exécuté aux environs de Rochefort, les travaux néceſſaires pour changer les influences & la température d'un pays depuis ſi long-tems inſalubre & marécageux, & l'Europe ainſi que la France préſentent encore de grandes ſurfaces couvertes de marais inutiles & malfaiſans ! En Piémont & dans le Milanais, on s'eſt occupé de faire des lois pour éloigner les rizières des grandes villes, dans la crainte que leurs émanations ne nuiſiſſent aux habitans des cités ; & frappés du triſte ſpectacle des maladies qui accablent les malheureux cultivateurs du riz, & qui abrégent de moitié la durée de leur vie, a-t-on ſongé à examiner s'il eſt des moyens de multiplier cet aliment précieux à de moindres frais, & ſans dépenſer pour le perfectionner & le récolter quarante ans de vie dans une nombreuſe population !

O habitans des villes, c'eſt pour vous qu'on fait de pareils ſacrifices ! & c'eſt autour de vous encore que ſe réuniſſent toutes les ſollicitudes des gouvernemens pour écarter toutes ſortes d'influences nuiſibles ; c'eſt pour vous ſeuls qu'on s'eſt occupé du nétoiement des voies publiques ; c'eſt pour vous qu'on prépare des promenades magnifiques & ſalubres, & qu'on éloigne de deſſous vos yeux ces profonds réſervoirs où vont ſe detruire vos reſtes inanimés ! C'eſt encore pour vous que l'on creuſe des égoûts artiſtement conſtruits, plus habitables que la canabe du pauvre, & que s'élèvent à grands frais des canaux deſtinés à verſer des eaux ſalubres, ſoit que vous en deviez la conſtruction à la vigilance de vos magiſtrats ou à l'active induſtrie de vos concitoyens. C'eſt enfin autour de vous que l'*hygiène* publique eſt véritablement étudiée & miſe en pratique, & cependant, avec cette différence, dont il ne nous eſt plus permis

d'accuser les vices d'un régime détruit ; avec cette différence, dis-je, que les quartiers où gémit la misère, où se réfugie l'industrie pénible & laborieuse, semblent oubliés & délaissés, tandis que les recherches les plus superflues se multiplient autour de l'opulence & de la mollesse. En vain, avons nous vu les échanges les plus inattendus des vicissitudes de la fortune. Tout a changé autour de nous, excepté l'insouciance pour les malheureux. Que l'indigent use donc de sa liberté, non pour se livrer aveuglément aux excès tumultueux d'une inutile fureur, non pour se venger de l'oubli par la destruction, mais pour réclamer hautement & noblement les soins qu'on lui doit ; pour montrer auprès des somptueux édifices d'une ville opulente, l'obscènité d'une rivière fangeuse (1), qui circule au milieu de ses asyles, & dont le cours auroit pu être utilement rectifié, les eaux épurées, & les bienfaits n'être point empoisonnés par des miasmes dangereux, & cela sans faire autre chose que de consacrer à cet objet utile des trésors prodigués tant de fois pour de coupables usages.

Histoire de l'hygiène privée.

De l'hygiène avant l'âge d'Hippocrate.

L'hygiène privée est celle qui détermine, par des règles déduites de l'observation, dans quelle mesure l'homme qui veut conserver sa santé, doit, selon son âge, sa constitution & les circonstances dans lesquelles il se trouve, user des choses qui l'environnent, & de ses propres facultés, soit pour ses besoins, soit pour ses plaisirs.

Ces règles sont, ou générales & déduites des lois universelles de l'économie animale & de ses rapports avec tout ce qui nous environne ; ou particulieres, & relatives, soit aux différences des individus, soit à la variété des choses qui sont à leur usage.

Dans l'histoire de cette partie de l'*hygiène*, je ne me propose pas de donner une liste plus ou moins complette des auteurs qui en ont traité ; mon but est seulement de tracer une esquisse des progrès que la science a faits successivement à l'aide de l'expérience. L'histoire générale de la medecine, confiée à une plume plus savante que la mienne, donnera, sur la chronologie des auteurs, un tableau dont celui que je présenterois ici ne seroit qu'un extrait.

(1) La *Bievre*, à Paris, dans les sections des Gobelins & du Jardin des Plantes. La société de Médecine a fait sur cet objet un travail qui doit être imprimé dans la suite de ses mémoires pour 1789.

C'est dans les ouvrages d'Hippocrate, ou dans ceux qui lui sont attribués, & qui ont été écrits par des auteurs ou contemporains, ou qui lui sont de très-peu antérieurs ou postérieurs, que nous trouvons les premiers monumens de l'art & ses premiers préceptes.

Mais avant que l'art existât, les progrès de l'expérience instruisoient les hommes, & ces progrès nous sont attestés par les auteurs anciens.

Moyse dans son histoire du monde nous trace les différentes extensions que l'homme a successivement données à la matière alimentaire ; il nous le peint d'abord, fidèle à la raison, puis en excédant les règles, obéissant à la loi du besoin, mais cédant trop facilement à l'attrait du plaisir, se nourrissant des fruits que les arbres lui prodiguent dans un climat heureux, puis des herbages & des graines qu'il obtient d'une terre plus avare pour prix de son travail, du lait de ses bestiaux, & enfin de leur chair même ; faisant encore fermenter les sucs végétaux & en tirant des liqueurs qui raniment ses forces épuisées, mais dont l'abus l'enivre & lui enlève sa raison. Il nous présente la longueur de sa vie diminuant à mesure qu'il s'est fait de nouveaux besoins ; & la nécessité de chercher son soutien dans le mélange des alimens de l'un & l'autre règne & dans un plus grand nombre de substances différentes, devenant plus urgente en même-tems que sa vitalité diminue. Il nous montre sa constitution, une fois détériorée par ses fautes, perpétuant dans sa race un affoiblissement héréditaire, & les excès des pères portant le sceau de la destruction jusque sur leur postérité. En effet, la longévité de certains hermites, qui, revenant à la vie végétale, & à la sobriété la plus exacte ont excédé le terme ordinaire de la vie humaine, & l'exemple fameux de *Cornaro* semblent nous démontrer que véritablement, en excédant les bornes du besoin réel & en cédant au plaisir, l'homme a contribué à abréger la durée de sa vie.

La nature a attaché le plaisir au besoin, mais l'un de ces guides mene presque toujours plus loin que l'autre, la raison nous a été donnée pour les mettre d'accord, mais l'homme qui a une fois cédé au plaisir reconnoît difficilement les mesures exactes de la raison ; il a quitté l'*arbre de vie*, & il ne lui est plus donné d'en recueillir les fruits.

Les emblêmes de l'Egypte, où Moyse avoit été élevé & instruit, & les fables de la Grèce nous présentent les mêmes origines, & toujours le régime végétal le plus simple caractérisant les premiers âges du monde ; diverses préparations altérant ensuite la simplicité des premiers mets ; enfin l'homme attentant à la vie des animaux pour chercher dans leurs membres dévorés le soutien de la sienne.

L'ordre suivant lequel les alimens se sont succédés dans les premiers âges offre successivement, suivant le Dr. Mackenzie, (*History of health, ch. III.*) les fruits, les grains, les herbages, le pain, le lait, les poissons, la chair, le vin, la biere. Celle-ci suivant Hérodote a étéinventée chez les Egyptiens, & elle semble désignée déjà par Moyse, puisque dans plusieurs passages du lévitique (x. 9.) & des nombres (vi. 3.) ce législateur parle de liqueurs enivrantes autres que le vin, & qui sont exprimées dans le texte grec des septantes par le mot Σίκερα dont la racine est hébraïque & signifie *enivrer*. A ces alimens il faut joindre le beurre, le miel, l'huile d'olive, les œufs & le fromage.

Ces premières inventions furent bientôt suivies par des préparations plus recherchées, selon que la sensualité s'éveilloit, ou que le besoin obligeoit de proportionner la résistance des alimens à l'activité diminuée d'organes devenus plus foibles. C'est ainsi qu'Hippocrate, d'une main savante & exacte nous trace dans son traité des origines de la médecine, (περί ἀρχαίης ἰητρίκης) l'histoire des perfections successives apportées aux alimens, & nous montre l'homme instruit par la douleur autant que par le plaisir à choisir, à préparer, à métamorphoser les substances qui lui servent de nourriture, & trouvant ainsi dans son expérience les premiers élémens de l'*hygiène* & de la médecine. En effet, en admettant d'après Moyse l'affoiblissement héréditaire du corps des hommes par l'abus des jouissances, on conçoit qu'une nourriture d'abord salubre, est devenue ensuite trop grossière pour des organes énervés; alors le sentiment du mal a fait trouver la mesure & les modifications du régime. *Car*, dit Hippocrate, *vous ne trouverez aucune mesure, aucune balance, aucun calcul, auquel vous puissiez vous en rapporter plus sûrement qu'aux sensations mêmes qu'éprouve le corps.* μέτρον δὲ, οὐδὲ σταθμὸν, οὐδὲ ἀριθμὸν οὐδένα ἄλλον, πρὸς ὃ ἀναφέρων εἴσῃ τὸ ἀκριβὲς, οὐκ ἂν εὕροίης ἀλλ᾽ ἢ τοῦ σώματος τὴν αἴσθησιν (*L.C. edit. de van-der-Linden* § XVI).

Si ces sensations eussent suffi pour établir les règles du régime, il n'y eût point eu d'art. *Car*, dit Hippocrate, *où personne n'est ignorant & où tout le monde est instruit, soit par l'usage, soit par le besoin, on ne peut donner le titre d'artiste à personne.* Cependant les besoins, les erreurs, & les infirmités des hommes augmentant, (*ib.* § IX). les observations se multipliant, & la tradition devenant insuffisante pour les recueillir & les transmettre, l'art s'est formé, & il est devenu nécessaire. Hippocrate, pour preuve de sa réalité, cite l'exemple des médecins gymnastiques *qui, tous les jours, dit-il, font des observations nouvelles sur les alimens & les boissons qui procurent au corps plus de force & de vigueur.* (Ib.)

On avoit même déjà porté l'étude du régime jusqu'à une recherche excessive avant Hippocrate, puisque Hérodote observe des Egyptiens, *qu'ayant cru remarquer que la plupart des maladies venoient de l'abus des alimens, ils avoient soin tous les mois de consacrer trois jours de suite à se faire vomir & à se laver avec des clystères pour poursuivre & saisir la santé.* Συρμαΐζουσι τρεῖς ἡμέρας ἐπεξῆς μηνὸς ἑκάστου, ἐμέτοισι θηρώμενοι τὴν ὑγιείην καὶ κλύσμασι, νομίζοντες ἀπὸ τῶν τρεφόντων σιτίων πάσας τὰς νούσους τοῖσιν ἀνθρώποισι γίνεσθαι. (Euterpe. § 77. ed. de Glasgou). Cet usage des vomitifs, auquel on donnoit le nom de *syrmaïsme* (συρμαϊσμός) étoit passé chez les Romains, plutôt comme un moyen de favoriser la gourmandise que de conserver la santé; & dans plusieurs passages d'Hippocrate il paroît que de son tems les Grecs usoient de tems en tems de moyens doux d'exciter le vomissement & de décharger l'estomac. Mais Hérodote, en homme judicieux, après avoir observé que les Egyptiens étoient les hommes les plus sains de l'Afrique, attribue cet avantage moins à ces usages, qu'à l'égalité de température de leur climat, dans lequel les saisons ne sont sujettes, dit-il, à aucune vicissitude; malgré tout cela, & quoique le régime de Pythagore & les institutions de Lycurgue eussent précédé d'un grand nombre d'années l'âge d'Hippocrate & de Platon, quoique *Iccus*, médecin de Tarente, eût quelques années auparavant recommandé l'union de la gymnastique avec le régime le plus sobre, pour la conservation de la santé, quoiqu'il eût acquis assez de réputation pour qu'on se servît de l'expression proverbiale de *repas d'Iccus* pour signifier un repas très-sobre & très-simple, (*Voyez Et. de Byzance, cité par Mackenzie dans son histoire de la santé.*) Platon n'en attribue pas moins l'invention de la gymnastique médicinale à Herodicus, & Hippocrate s'attribue l'honneur d'avoir déterminé avec exactitude les proportions du régime, soit pour les malades, soit pour les gens en santé. C'est ce qu'on voit dans le livre premier & trois *du régime des hommes sains*, & dans celui intitulé *du régime dans les maladies aigües*. Dans celui-ci Hippocrate dit en propres termes *que les anciens n'ont rien écrit sur la diète qui mérite qu'on en parle; & qu'ils ont passé sous silence cet article important*; ἀτὰρ οὐδὲ περὶ τῆς διαίτης οἱ ἀρχαῖοι ξυνέγραψαν οὐδὲν ἄξιον λόγου, καίτοι μέγα τοῦτο παρῆκαν. Dans le premier livre de la diète, l'auteur de ce livre commencé par exposer combien les travaux des anciens sur ce sujet ont laissé de choses à desirer; & il ajoute à la fin de ce préambule, *je ferai connoître ce que nul de ceux qui m'ont précédé n'a même entrepris de démontrer.* ὁκόσα δὲ μηδὲ ἐπεχείρησε μηδεὶς τῶν πρότερον δηλῶσαι, ἐγὼ ἐπιδείξω καὶ ταῦτα ὁκοῖά ἐστι. Il s'attribue ensuite plus particuliérement d'avoir déterminé les tems & les signes qui précedent les dérangemens de la santé, & les moyens d'en prévenir les suites par la proportion respective des alimens & des exercices. (*Ib.* §. *IV*, *ed. de Van-der-Linden.*) Il se donne constamment

comme l'auteur de ces inventions dans le troisième livre, où parlant de la combinaison des exercices & des alimens, & de leur utilité pour prévenir les maladies dans les cas où la santé devient chancelante, il ajoute dans ces cas; *il ne faut pas chercher à conserver la santé par le moyen des remèdes. A cet égard, c'est moi qui ai trouvé ce qui approche le plus du véritable but; mais personne ne l'a exactement atteint.* ἔστι δ'ἅσσα οὐδ'ὑπὸ τῶν φαρμάκων δύναται ὑγιάζεσθαι. ἣ μὲν οὖν δυνατὸν εὑρεθῆναι ἔγγιστα τοῦ ὅρου ἐμοὶ εὕρηται· τὸ δὲ ἀκριβὲς οὐδενί. (L. III. de dietâ. § I.) Et dans la suite du même livre, en passant à la seconde partie de son sujet, il dit encore en parlant de cette même découverte : *Quant à cette invention, honorable pour moi qui en suis l'auteur, utile pour ceux qui s'en instruisent; & que personne de ceux qui m'ont précédé n'a essayé d'atteindre; je la regarde comme la plus importante de toutes.* τὸ δὲ τὸ ἐξεύρημα καλὸν μὲν ἐμοὶ τῷ εὑρόντι, ὠφέλιμον δὲ τοῖσι μαθοῦσιν, οὐδεὶς δὲ καὶ τῶν πρότερον οὐδὲ ἐπεχείρησε συνθεῖναι, ὃ πρὸς ἅπαντα τὰ ἄλλα πολλοῦ κρίνω εἶναι ἄξιον. (*Ib.* § XII.)

Cet accord entre les trois livres *du régime*, & celui *du régime dans les maladies aiguës*, dont personne ne doute qu'Hippocrate ne soit l'auteur, donne quelque force à l'opinion du D[r]. *Makenzie* qui pense que ce célèbre médecin est aussi l'auteur des trois autres livres, quoique Leclerc les attribue à *Herodicus*. L'auteur de l'article *gymnastique* (ancienne Encyclopédie), donne, pour preuve que ces livres ne sont pas d'Hippocrate, le mépris que méritent, selon lui, les minuties de gymnastique qui y sont contenues; cette raison me paroît bien foible, concernant une chose dont nous n'avons nul usage, qui étoit si familière aux Grecs & si importante à leur avis, & dont l'auteur de ces livres a pu parler avec quelque précision, sans paroître ridicule à ses contemporains. Si quelque chose cependant peut rendre plus probable l'opinion qui attribue ces livres à *Herodicus*, c'est que le troisième livre paroît répondre beaucoup à la critique trop sévère que Platon fait d'*Herodicus;* puisqu'en général dans ce livre l'auteur s'occupe des personnes qui éprouvent quelque altération dans la santé, ou quelque affoiblissement dans les fonctions, & que c'est dans la vue d'en prévenir les suites qu'il donne les règles de régime convenables à ces dérangemens. Et la critique de Platon n'est au fonds elle même qu'un éloge, puisque c'est précisément ses succès qu'il lui reproche, ne voulant pas qu'on prolonge une vie qu'il regarde comme pénible pour les individus & inutile pour la république.

Ainsi l'origine de la science, c'est-à-dire, de l'*hygiène* réduite en principes d'après l'observation, ne remonte guères au delà de l'âge d'*Hippocrate* & d'*Herodicus* son maître, & si l'on desiroit des détails plus étendus sur les monumens antérieurs qui y sont relatifs, on ne pourroit rien lire de mieux fait à cet égard que l'histoire que trace de ces tems anciens le D[r]. *James Mackenzie* dans son ouvrage intitulé : l'Histoire de la santé & de l'art de la conserver. *History of the health and the art of preserving it, &c.* (2[e]. édit. Edimb. 1759.) Je dois avertir que j'en emprunterai même plusieurs passages que j'aurai soin de citer à mesure que l'occasion se présentera de les transporter dans cet article.

L'histoire de l'hygiène ramenée à quatre époques principales.

C'est une chose fort différente de réduire en époques l'histoire d'un art, en prenant pour points de ralliement les tems où des hommes célèbres y ont acquis quelque réputation par leurs ouvrages, ou en se bornant aux seules époques où l'art a fait de véritables progrès. Ce dernier systême, le seul vraiment intéressant, est peu fertile en époques remarquables. L'autre systême est celui qu'ont suivi presque tous les historiens de la médecine.

Suivant le second systême, il ne faut compter que quatre époques remarquables dans l'histoire de l'*hygiène*, la première est celle où l'art réduit pour la première fois en préceptes d'après une observation régulière, a donné naissance à des ouvrages auxquels la postérité a conservé son estime. Cette époque est celle d'*Hippocrate* auquel il faut associer *Hérodicus* son maître, & *Polybe* son gendre & son disciple. Son commencement peut être fixé à la naissance d'*Hippocrate*, c'est-à-dire à l'année 460 avant l'ère chrétienne. Le grand nombre de siècles que l'on comptera entre cette première époque & la seconde ne doit pas étonner, si l'on considère que dans cette durée considérable, rien de véritablement nouveau n'a été ajouté aux bases établies par Hippocrate, & que seulement on a donné à ses principes plus ou moins de dévelopemens, selon que l'esprit d'observation a été plus ou moins répandu parmi les médecins. Car pour ce qui est de l'étude de l'anatomie cultivée avec succès depuis lui par Hérophile & Erasistrate, elle a peu concouru alors aux progrès de l'*hygiène*, & je ne crois pas non plus qu'il faille mettre au nombre des époques de l'art, ces tems où sa marche a été plutôt rétrograde que progressive; comme lorsqu'on y a introduit les subtilités des degrés de *chaud* & de *froid*, de *sec* & d'*humide*, qui ont infecté les derniers tems de l'école arabe, ou lorsque les extravagances des adeptes ont trop long-tems détourné les médecins de la véritable observation, pour diriger leur attention vers la recherche de ces secrets chimériques, dont les possesseurs, garantissant aux autres une sorte d'immortalité, ne savoient pas se la réserver à eux-mêmes.

2°. Je place la seconde époque de l'art au tems où le célèbre *Sanctorius* découvrit les phénomènes

de la transpiration insensible, & leur liaison avec toutes les fonctions de l'économie animale, & principalement avec les inégalités du régime & les variations de l'atmosphère. Sanctorius naquit en 1571. C'est donc vers la fin du seizième siècle qu'il faut placer l'époque dont on lui doit tout l'honneur.

3°. Le renouvellement de la physique avant le milieu du dix-septième par les expériences de Toricelli & de Pascal, la connoissance de la pesanteur de l'air & de son action sur les corps en raison de cette pesanteur; la circulation du sang, déjà démontrée au commencement du siècle par *Harvey*; les travaux de *Malpighy*, de *Hales* & de tant d'autres célèbres physiciens qui se sont occupés de la physique animale, ont jetté un jour nouveau sur toutes les parties de la médecine. Ils en ont préparé le renouvellement entier dans l'école brillante de *Boerhaave*; & quelque gloire qu'on ait ajouté à celle de cette époque célèbre, on peut dire que c'est à elle qu'on est redevable de toute la précision à laquelle on est parvenu depuis dans les sciences physiques. Il est remarquable que parmi les hommes qui se sont illustrés dans cette belle révolution, si l'on en excepte ceux qui se sont livrés presque exclusivement aux sciences mathématiques, un grand nombre étoient médecins. C'est cette révolution qui a fourni les bases de tout ce qui a été fait dans la plus grande moitié du dix-septième siècle & dans les trois quarts de celui-ci. C'est aussi à cette grande impulsion donnée aux sciences physiques, qu'on a dû les changemens que *Stahl*, *Boerhaave*, & depuis eux, les *Baron*, les *Rouelle*, les *Macquer*, ont apporté dans la chimie, & les lumières que la médecine en a retirées.

J'ai cru devoir séparer l'époque de *Sanctorius* de celle-ci, quoiqu'elle en soit si voisine, parce que Sanctorius n'a eu presque aucun des secours dont ont joui ses successeurs; parce que dans un tems où les plus sages des médecins étoient ceux qui marchoient scrupuleusement sur les traces des anciens grecs, qui se renfermoient dans leur étude & qui s'occupoient de confirmer leurs préceptes par de nouvelles observations, il est le seul qui ait osé se transporter hors de la sphère qu'ils sembloient avoir circonscrite, qui se soit ouvert une nouvelle route, & qui ait présenté à ceux qui l'ont suivi un moyen jusqu'alors inconnu, de penétrer les secrets de la nature.

4°. Je n'hésite pas à placer la quatrième & dernière époque au moment où s'est ouverte la carrière brillante dans laquelle sont entrés avec tant de succès *Priestley*, *Black*, *Lavoisier*, ainsi que plusieurs de nos médecins, qui, soit par des inventions fécondes, soit par leur zèle pour propager les connoissances par l'enseignement, ont bien mérité & des sciences, & des arts, & de la médecine. Cette époque remarquable par la connoissance des gaz & de l'action chimique de l'air sur les corps, & par celle de la composition & de la décomposition de l'eau, a remis entre nos mains plusieurs des clefs qui ouvrent le sanctuaire de la nature. Grace aux succès qui déjà l'ont illustrée, & qui nous en promettent tant d'autres par la suite, les médecins pourront désormais se flatter de recevoir de la chimie, des lumières plus certaines & des explications moins hypothétiques des principaux phénomènes de l'économie animale; & la chimie, cette belle science, absolument inconnue aux anciens, expiera amplement les erreurs dont son enfance a infecté notre art. Nous verrons encore un autre fruit de l'heureuse alliance contractée de nos jours entre les sciences de faits & les sciences mathématiques, c'est que la médecine, riche d'un plus grand nombre de données certaines, pourra s'approcher de plus en plus de cette marche exacte & démonstrative, dont on lui a tant de fois reproché de s'écarter, & sans laquelle on ne doit se flatter d'aucun succès réel, d'aucune gloire durable.

Je vais maintenant reprendre l'histoire de l'*hygiène*, & donner une idée de ce qu'elle a été jusqu'à présent, & de ce qu'on peut croire qu'elle deviendra par la suite.

(*Première époque. Celle d'Hippocrate.*)

(*Différens tems de cette époque.*)

On fixe la naissance d Hippocrate, vers l'an 460 avant l'ère chrétienne. Pythagore dont j'ai dit tout ce qui convenoit à cet article dans l'histoire de l'*hygiène* publique, étoit né vers l'an 600, avant la même ère. (*Voyage d'Anachar.* tom. IV. *Table des époques de l'hist. grecque.*) Son époque est donc antérieure de cent quarante ans à celle d'Hippocrate. C'est à l'époque de Pythagore que la médecine & la philosophie réunies, furent, dit Leclerc, exercées par les mêmes hommes.

Hippocrate, dit-il encore, d'après Celse, fut le premier qui les sépara. Cette séparation ne fut pas un divorce, & les médecins ne cessèrent pas d'être versés dans la philosophie. Mais il résulta de cette séparation deux avantages. 1°. L'exercice de ces deux professions devenant de jour en jour plus étendu, la médecine pour être utilement exercée, eut besoin que le même homme lui consacrât tout son tems. 2°. La philosophie s'étoit livrée à des explications systématiques sur tous les phénomènes de l'univers; car, après le besoin de voir, le premier besoin de l'homme est de comprendre, & son esprit impatient apperçoit à peine les effets, qu'il s'élance déjà vers les causes, sans songer à quelle distance elles sont de lui, & que cette distance ne se franchit que par l'observation. Cet esprit de systême étoit surtout fait pour nuire à la médecine, & malheureusement elle ne s'y est que trop

livrée depuis. Ainſi je compte la ſéparation de la philoſophie ſyſtématique d'avec la médecine, au nombre des premiers progrès de l'art. Ce n'eſt pas qu'Hippocrate n'expliquât beaucoup ſuivant la philoſophie de ſon ſiècle, mais il ne vouloit pas qu'on abuſât de cette faculté d'expliquer, dans les choſes où tout devoit être confié à l'obſervation & à l'expérience. C'eſt ce qu'on voit dans le traité des origines de la médecine. (περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς) L'auteur de ce traité, que Boerhaave croit être d'Hippocrate, contre le ſentiment de Galien & de quelques autres, combat avec une ſolidité remarquable, & d'après les faits, un ſyſtême répandu de ſon tems. *Ceux-là*, dit il en commençant ſon traité, *ſe ſont bien trompés dans leurs nombreux raiſonnemens, qui voulant parler ou écrire ſur la médecine, ont pris pour baſe de leurs explications le chaud, ou le froid, ou l'humide, ou le ſec, ou toute autre cauſe qu'il leur plaît adopter, rétréciſſant ainſi* (ἐς βραχὺ ἄγοντες) *l'art, & plaçant dans une ou deux cauſes qui leur ſervent à tout expliquer la cauſe principale des maladies & de la mort.* Il regarde ce ſyſtême comme une innovation faite de ſon tems, quand il dit : *mais mon deſſein eſt d'en revenir à ceux qui ont établi une nouvelle manière de cultiver notre art, en ſe fondant ſur des ſuppoſitions*, &c. (Ed. de Vander-Linden. ib. § XXII); & c'eſt enſuite qu'il parle des effets phyſiques & évidens des alimens ſur notre corps, & qu'il en montre l'incompatibilité avec la doctrine qu'il combat. Les autres livres dans leſquels Hippocrate paroît fonder, & la théorie des cauſes internes, & celle du régime, ainſi que des traitemens dans les maladies, ſur les qualités qu'il vient de combattre, conſidérées comme principes des facultés de nos corps, ſont reconnus pour n'être pas de lui. Ce n'eſt donc pas une raiſon pour nier qu'il ſoit l'auteur de celui-ci, qui d'ailleurs eſt parfaitement raiſonné. Un des premiers progrès que les médecins aient fait après la naiſſance de la philoſophie, a donc été de ſentir qu'ils devoient tout donner à l'expérience, ne raiſonner que d'après elle, & ſe prémunir contre la manie de tout comprendre, *car*, dit Hippocrate dans ſes préceptes, (παραγγελίαι) *il ne faut point pour exercer la médecine, s'occuper d'abord de former des raiſonnemens revêtus de quelque probabilité, mais ne raiſonner que d'après l'expérience.* δεῖ γε μὴν . . . μὴ λογισμῷ πρότερον πιθανῷ προσέχοντα ἰητρεύειν, ἀλλὰ τριβῇ μετὰ λόγου. C'eſt-là ce qu'a fait Hippocrate en ſéparant la médecine de la philoſophie.

Je devois commencer par donner cette explication ſur la manière dont on doit entendre que la médecine fût ſéparée de la philoſophie, & ſur l'idée qu'on doit ſe faire de ce premier caractère donné par Leclerc, à l'époque d'*Hippocrate*.

Cette époque doit être diviſée en pluſieurs tems, & l'on peut étendre le premier, depuis Hippocrate juſqu'à Galien; le ſecond renfermera Galien & les anciens grecs qui l'ont ſuivi; le troiſième contiendra l'Ecole des Arabes, de laquelle on ne peut guères diſtinguer celle des Grecs modernes, parmi leſquels Actuarius eſt preſque le ſeul qui mérite une attention particulière; dans le même tems ſe forma l'école de Salerne, plus fameuſe que recommandable; & cependant, juſqu'au renouvellement des lettres après la priſe de Conſtantinople, il parut en Europe pluſieurs hommes ſinguliers & remarquables, indépendamment des chimiſtes qui infectèrent la médecine de leurs rêveries. Enfin, une quatrième diviſion de cette époque répondra à l'eſpace qui s'eſt écoulé entre la renaiſſance des lettres & de la doctrine grecque, & l'époque de Sanctorius.

Premier tems de la première époque, depuis Hippocrate juſqu'à Galien.

Les livres d'Hippocrate, ſoit qu'ils aient rapport à l'*hygiène*, ſoit qu'ils concernent les autres parties de la médecine, ont cela de remarquable, que juſqu'au moment où la phyſique & la chimie ont répandu de nouvelles lumières ſur la médecine, ils ont toujours été comme un texte commun, dont les meilleurs ouvrages n'ont été que des commentaires.

La brièveté & la conciſion de ce texte, ont rendu les développemens néceſſaires; l'expérience multipliée des différentes influences auxquelles l'homme ou eſt naturellement ſujet, ou ſe ſoumet volontairement, a donné une nouvelle force aux premiers apperçus; mais les idées mères ſe trouvent preſque toutes dans ces premiers ouvrages. Soit donc qu'on attribue à Hippocrate l'invention de ces élémens de l'art, ſoit qu'il n'ait été que l'habile rédacteur de la doctrine établie avant lui dans les écoles de Cos, les traités qu'il nous a laiſſés ſont toujours un des plus beaux monumens de l'antiquité.

Les livres concernant l'*hygiène* attribués à Hippocrate ſont :

1°. Le traité excellent *des airs, des eaux, & des lieux*, (περὶ ἀέρων, ὑδάτων & τόπων) il eſt unanimement regardé comme l'ouvrage d'Hippocrate. Il y traite des divers effets qui ſont les indices ſenſibles des qualités différentes de l'air, des vents, des eaux, de la ſituation des villes, relativement à ces choſes, de leur expoſition aux différens points de l'horiſon, & des caractères de ſalubrité & d'inſalubrité qui en réſultent, ainſi que de la conſtitution phyſique & morale des habitans qui ſont expoſés à ces influences. Il y parle auſſi des diverſes ſaiſons de l'année & de leurs effets ſur nos corps. Enfin il joint à ces obſervations générales des obſervations particulières, & qui caractériſent au moral & au phyſique les peuples de l'Aſie & de l'Europe. Parmi les premiers, il diſtingue

ceux d'Orient & ceux d'Occident, parmi lesquels il compte les peuples de l'Afrique connus de son tems, c'est-à-dire, les habitans de l'Egypte & de la Libye. Parmi les peuples d'Europe, il s'étend fort au long sur les Scythes ou les Sauromates, & compare les peuples de l'Europe en général avec les peuples de l'Asie. L'influence des gouvernemens sur les qualités morales & physiques des peuples, lui paroît aussi digne d'une grande attention, & c'est en républicain qu'il trace les distinctions qui séparent les nations libres de celles qui sont soumises au joug d'un pouvoir arbitraire. Elles lui paroissent tranchées d'une manière bien sensible, tant pour leurs mœurs que pour leurs constitutions physiques.

2°. Le traité de l'aliment (περὶ τροφῆς) est comme le précédent, au jugement de presque tous les critiques, une vraie production d'Hippocrate. On y remarque moins d'ordre & de méthode; mais on y trouve des traces d'une méditation profonde & des vues véritablement philosophiques. Il y parle de la nature propre de la substance alimenteuse, de ses proportions avec les âges & les tempéramens, de ses variétés, du méchanisme de son application. La brièveté de l'expression donne souvent de l'obscurité au discours. J'ai donné une idée des principales parties de ce livre, au commencement de l'article Aliment.

3°. Le traité *de la salubrité du régime* (περὶ διαίτης ὑγιεινῆς) est écrit principalement pour les hommes qui, vivant dans une condition privée & libre, peuvent s'occuper avec quelque détail du soin de leur santé. C'est ce que l'auteur appelle ἰδιῶται *privati homines*. Cet auteur, selon la plupart des critiques, est *Polybe*, gendre d'Hippocrate. Les propriétés de la *chaleur* & du *froid*, de l'*humidité* & de la *secheresse*, sont les indications principales auxquelles il s'attache pour diriger le régime selon les saisons, les âges, les sexes & les tempéramens. Sur quoi il est bon d'observer que l'auteur du traité des Origines de la Médecine, n'a pas rejetté ces considérations, mais a blâmé l'abus qu'on en faisoit, pour expliquer par elles tous les phénomènes de la santé & des maladies, tous les effets des alimens & des médicamens. L'auteur de ce livre-ci donne encore des préceptes pour faciliter l'amaigrissement des gens trop gras, & pour procurer de l'embonpoint aux gens maigres. La base de son régime roule principalement sur le choix des alimens & des boissons, sur les exercices, les bains, les onctions & les moyens de procurer le vomissement selon les circonstances & les divers tempéramens. On donnera sans doute une idée plus complette de ce livre dans l'article du Régime.

4°. Les trois livres du Regime (περὶ διαίτης) que Leclerc attribue à *Herodicus*, comme je l'ai déjà dit, sont attribués aussi par différens critiques à d'autres médecins, dont quelques-uns étoient antérieurs à Hippocrate. Galien fait peu de cas du premier dans lequel un petit nombre de traits excellens sont mêlés à un fatras d'explications obscures sur la nature des choses, & la génération de l'homme. Il regarde au contraire, ainsi que Celse, le second & le troisième comme dignes du père de la médecine, surtout le second, où les propriétés & les variétés des alimens sont exposées fort au long. Il est cependant évident que le premier & le troisième au moins, sont d'un même auteur, non-seulement parce que dans l'un & dans l'autre, l'auteur s'attribue l'invention du régime, comme je l'ai dit; mais encore parce que dans le premier, l'auteur annonce qu'il donnera la distinction des symptômes avant-coureurs des maladies, & à l'aide desquels on peut prescrire le régime propre à en écarter les suites; & qu'il exécute sa promesse dans le troisième livre; & c'est encore une des inventions dont il se glorifie. Il s'exprime dans le premier livre de la manière suivante. *J'ai encore trouvé la manière de connoître d'avance, & avant que l'homme en soit attaqué*, (πρὸ τοῦ κάμνειν τὸν ἄνθρωπον ... προδιάγνωσις) *les maladies que doit occasionner l'excès en l'un ou l'autre genre*, (dans les alimens & dans les exercices) *car les maladies ne s'engendrent pas tout-à-coup; leurs élémens s'accumulent peu-à-peu, & elles se déclarent enfin lorsqu'ils sont réunis.* (ἀθρόως ἐκφαίνονται) *J'ai donc déterminé les dérangemens qu'éprouve l'homme avant que sa santé soit détruite par la maladie, & les moyens de le rétablir dans une santé stable.* (L. I. de diæta ed. Van-der-Linden. § III.) Dans le troisième livre, au commencement de la première partie de ce livre, il se sert des termes suivans: « *cependant j'ai trouvé les signes précurseurs* (προγνώσιες) *des choses qui prédominent dans le corps, soit que les exercices l'emportent sur les alimens, soit que les alimens l'emportent sur les exercices; ainsi que la manière de remédier à chacun de ces excès, d'étudier & connoître à l'avance* (προκαταμανθάνειν) *l'état de la santé, pour écarter les maladies, à moins que les excès commis ne soient trop grands & trop fréquens, car alors il faut recourir aux remèdes*, &c. (Ib. l. III. § I.) Et en passant à la seconde partie, il s'exprime ainsi. *Or mon invention consiste d'abord dans le discernement de ce qui est antérieur à la maladie* (ἔστι δὲ προδιάγνωσις μὲν πρὸ τοῦ κάμνειν) *ensuite dans la connoissance de ce qu'éprouvent les corps, soit que les alimens excèdent les exercices, soit que les exercices excèdent les alimens, soit que les uns & les autres soient mutuellement dans une juste proportion. Car de l'excès des uns sur les autres naissent les maladies, & de leur accord mutuel résulte la santé.* (Ib. § XII.) On voit donc qu'un même systême dirige l'auteur de ces deux livres, que ce sont les mêmes idées & les mêmes expressions, par conséquent la même plume. Le premier livre, qu'on a tort de séparer des deux autres, commence par établir le principe que l'équi-

libre de la santé, dépend d'une juste proportion entre les alimens & les exercices. Il passe ensuite à l'exposition de la nature de l'homme qu'il établit sur la combinaison de deux principes de l'eau & du feu, desquels dérivent les quatre qualités primitives. Ceci prouve bien que l'auteur de ce livre n'est pas le même que celui des Origines de la Médecine. Ce livre contient quelques traits curieux relatifs à la philosophie des anciens. Le second livre, beaucoup plus satisfaisant pour nous, & rempli de bonnes observations, contient d'abord des remarques sur les effets des régions de l'air & des vents; l'auteur donne ensuite un long détail sur les qualités & les variétés des alimens. J'ai donné de cette partie une connoissance assez étendue, art. ALIMENT, p. 710 & suiv. de ce dict., & je crois avoir contribué en quelque chose à faciliter l'intelligence des principales expressions du texte grec; enfin ce livre est terminé par des observations sur les différentes matières d'*hygiène*, & spécialement sur les bains, les vomissemens diététiques, surtout sur les différens genres d'exercices gymnastiques. Le troisième livre a pour objet de déterminer les règles & la mesure de toutes les choses dont l'usage concourt à l'entretien de la vie & de la santé. Il est divisé en deux parties principales; l'une est destinée « à ceux qui composent *la classe la plus ordi-* » *naire des hommes*, (τοῖσι πολλοῖσι τῶν ἀνθρώπων) » qui vivent des alimens que l'occasion leur offre, » qui sont contraints à travailler, ou obligés de » passer leur vie dans les voyages, ou qui attendent » leur existence du commerce maritime. » Les alimens, les boissons, les genres principaux d'exercices, les bains, les vomissemens diététiques, réglés méthodiquement, selon les circonstances & la température des saisons, sont l'objet des préceptes que donne l'auteur dans cette première partie du troisième livre.

Mais après avoir donné cette suite de préceptes généraux qu'il regarde comme convenables à la plupart des hommes, (τῷ πλήθει τῶν ἀνθρώπων) qui ne peuvent donner un soin particulier à la conservation de leur santé, il passe à l'exposition des détails qui conviennent à ceux qui menant une vie plus oisive, ne connoissent *aucune véritable jouissance sans la santé*, & ont le tems de se livrer à toutes les recherches nécessaires pour sa conservation. C'est ici qu'il recherche scrupuleusement les signes distinctifs qui annoncent les variations de la santé, & la manière dont elle incline vers les différentes incommodités qu'il regarde comme les germes des maladies. L'estimation qu'il fait de chacune de ces altérations que le commun des hommes néglige, lui donne la mesure des moyens diététiques qu'il leur oppose. Ici l'on conçoit que cette scrupuleuse étude de soi-même, qui devient l'affaire de tous les momens, a pu exciter la juste censure de Platon, & celle de tous les philosophes, persuadés que l'homme n'existe pas seulement pour lui-même. Néanmoins cette partie renferme, comme la première, beaucoup de choses intéressantes & d'observations curieuses.

5°. Le livre *des songes* (περὶ ἐνυπνίων) offre principalement des observations sur la liaison des songes avec les variations du régime, & sur les précautions qu'ils indiquent pour la conservation de la santé. Plusieurs critiques le regardent comme une suite du troisième livre de la diète. Ce n'est pas sans raison; en effet il y a une liaison bien évidente entre les détails de ce liv. & ceux de la seconde partie du 3e liv. de la diète, où sont exposés tous les effets de la plénitude & des erreurs du régime. Ces erreurs sont aussi les causes de la plupart des agitations qui troublent le repos & le sommeil. Et il est aisé de s'appercevoir qu'une même main a tracé l'un & l'autre ouvrage.

6°. Le traité *du régime dans les maladies aiguës* (περὶ διαίτης ὀξέων) est divisé généralement en quatre livres; mais les trois premiers seuls ont trait au régime qui doit être prescrit aux malades; le dernier, qui est regardé comme étranger à Hippocrate, ne contient que la description de diverses maladies & leurs signes diagnostics & prognostics, ainsi que leur curation. Ces trois premiers livres, universellement attribués à Hippocrate, & regardés comme une de ses plus importantes productions, ont bien peu de trait à l'*hygiène*. Ils en rappellent cependant divers principes, par la comparaison des habitudes de l'état sain avec les besoins de l'état malade; & par celle des effets des alimens, des boissons, des bains, ainsi que des divers changemens de régime sur l'homme considéré tant dans l'état de santé que dans celui de maladie. Le premier livre est intitulé spécialement dans quelques éditions de la *tisanne*, c'est-à-dire de la décoction d'orge, (περὶ πτισάνης) & a en effet pour objet principal de traiter des effets de cet aliment, particuliérement consacré à nourrir les malades dans le cours des maladies aiguës.

7°. Le livre *de l'usage des liquides* (περὶ ὑγρῶν χρήσιος) ne concerne pareillement que les affections morbifiques tant externes qu'internes, mais on y trouve encore quelques réflexions qui ne sont pas étrangères à la conservation de la santé, comme on en rencontre également d'éparses dans divers autres traités, tels que celui *des diverses régions de l'homme*, (περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον) *des vents*, (περὶ φυσῶν) des origines de la médecine. (περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς) &c.

Quant à *Polybe*, gendre d'Hippocrate, & qui lui succéda dans l'école qu'il avoit fondée, on a dit tout ce qu'on en peut dire, en parlant du livre qui lui est attribué par Galien, celui du *régime salubre*.

Dioclès

Dioclès de Caryste.

Dioclès de Caryste, qu'on appella le second Hippocrate, ne nous est connu que par la lettre qu'il écrivit à Antigone, l'un des successeurs d'Alexandre, & qui nous est conservée dans les éditions de Paul d'Egine à la fin du premier livre, ch. 100, sous le titre d'*Epître prophylactique de Dioclès* Διοκλέυς ἐπιςολὴ προφυλακτικὴ. Elle est dans le genre du troisième livre de la diéte; Dioclès y donne les signes précurseurs des maladies & les moyens préservatifs lorsque ces signes se manifestent. Il divise les maladies en maladies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre & de la vessie. Il passe ensuite aux préservatifs qui conviennenr aux changemens que les saisons occasionnent dans nos corps, & ce dernier genre d'observations termine sa lettre. Ce morceau ne contient nécessairement que des choses fort vagues, & ne donne l'idée d'aucun progrès remarquable de la science. C'est à la distance de 72 ans de l'âge d'Hippocrate, que l'auteur de l'article ANCIENS MÉDECINS, (*Dictionnaire Encyclopédique de Médecine*) place l'époque où Dioclès fleurissoit.

Celse.

Celse (*Aurelius Cornelius Celsus*), suivant le même auteur, écrivoit l'an 30[e] de notre ère, & devoit être né vers l'an 11[e] avant cette même ère. Plus souvent traducteur élégant & judicieux d'Hippocrate qu'écrivain original, il a mis plus d'ordre & de méthode que lui dans ses écrits; son siècle lui dut sans doute beaucoup, mais il ne fit pas faire à l'art de grands progrès. Le premier livre de ses œuvres contient les préceptes relatifs à la santé. Il commence par le régime des gens forts, sains & robustes, & donne ensuite les règles convenables aux gens d'une foible constitution & aux infirmes; & enfin celles que nécessitent les saisons ou qui sont utiles dans différentes circonstances de la vie.

Il présente dans le premier chapitre deux règles remarquables. Sa règle générale est que l'homme sain & bien constitué ne doit s'astreindre à aucune loi invariable; précepte très-sage & d'où résulte une proposition digne de remarque, que quelques auteurs ont censurée mal-à-propos, faute de la considérer dans l'esprit de la proposition générale. C'est celle-ci; *modò plus justo, modò non amplius assumere; tantôt excéder la stricte mesure du besoin, tantôt se contenir dans cette mesure.* C'est bien-là le sens que détermine la vraie signification de *justo*. *Sebizius* n'y a pas fait attention, quand il a reproché à Celse de se faire l'apôtre des gourmands & des buveurs. Il est sûr que la loi stricte & précise du besoin n'est pas faite pour ceux qui jouissent d'une santé robuste, mais seulement pour ceux qui sont dans la nécessité de veiller avec une attention rigoureuse sur eux-mêmes, & Sanctorius n'a rien dit, que Celse n'ait dit lui-même dans le chapitre suivant, quand il fait cette réflexion, sect. III, aph. 41. *Celsi sententia non omnibus tuta est.* De la même proposition, Celse tire encore une conséquence relative aux coutumes de son tems & à l'usage qu'on faisoit de la gymnastique. Elle vient à l'appui de ce que j'ai dit dans la première partie de cet article touchant le vrai sens d'un aphorisme d'Hippocrate, sect. I[re]. aph. 3. Voici le texte de Celse. *Sed ut hujus generis exercitationes cibique necessarii sunt, sic athletici supervacui. Nam & intermissus propter aliquas civiles necessitates ordo exercitationis corpus affligit; & ea corpora, quæ more eorum repleta sunt, celerrimè & senescunt & ægrotant;* c'est-à-dire, *ce genre de vie relativement aux exercices & aux alimens est aussi nécessaire, que seroit superflu le régime athlétique. En effet,* (dans celui-ci) *si les affaires nous obligent d'interrompre l'ordre accoutumé des exercices, le corps s'en trouve mal: & d'ailleurs ceux qui ont acquis leur embonpoint par la méthode des athlètes vieillissent promptement & tombent facilement malades.*

Une seconde proposition, très-importante, très-remarquable, & qu'on doit rapporter, ce me semble, à l'abus que quelques personnes font des remèdes de précautions, est celle-ci: *cavendum ne in secundâ valetudine adversæ præsidia consumantur: il faut prendre garde d'user dans la santé, les ressources de la maladie.*

D'ailleurs, les préceptes de Celse portent principalement sur le régime & le choix des alimens & des boissons, sur l'usage des bains, les proportions & les relations mutuelles des repas & des travaux, sur les vomissemens diététiques ou le syrmaïsme, & les exercices gymnastiques. La partie qui regarde le régime des gens foibles & d'une constitution délicate est pleine d'observations judicieuses; on les doit à cet auteur, ou du moins il est le premier que nous sachions qui les ait exposées dans un ordre & avec une clarté que nous ne retrouvons point chez Hippocrate. On y voit, ou qu'il a observé sur lui-même, ou du moins qu'il a puisé ses préceptes dans l'étude immédiate de la nature. Il met au nombre des gens foibles la plupart des habitans des villes & les gens de lettres. (*Quo in numero magna pars urbanorum, omnesque penè cupidi litterarum sunt.*) Il passe après cela aux différences qu'exigent dans le régime les différentes constitutions, les âges, les sexes & les saisons. Il expose ensuite le régime qui convient aux personnes affectées de différentes infirmités, & celui qui est le plus propre à éloigner les effets des contagions pestilentielles. C'est dans le second livre qu'il expose les qualités & les propriétés des alimens & des boissons, à commencer du ch. XVIII. C'est-là qu'on retrouve beaucoup des observations d'Hippocrate mêlées avec celles qui sont propres à notre auteur, & que malheureusement on rencontre des classifications

peu d'accord avec la bonne physique des substances d'une nature essentiellement différente mises sur le même rang, & des contradictions qui semblent inexplicables. C'est ainsi que le *cucumis* est mis au rang des substances que Celse désigne sous le titre *quæ boni succi sunt*, qui forment de bons sucs; & se retrouve dans le chapitre suivant au rang de celles (*quæ mali succi sunt*), qui forment de mauvais sucs; cette division elle-même n'offre rien de clair & d'intelligible; & au rang des choses rafraîchissantes, on trouve le *coriandrum* à côté du *cucumis*, &c. Malgré cela, dans l'ère d'Hippocrate, Celse est un des auteurs, dont ceux qui pensent tireront le plus de profit, & dans les ouvrages duquel ils s'instruiront le mieux de la médecine des anciens.

Le Dr. *Mackenzie* expose assez en détail, dans son ouvrage, les préceptes les plus remarquables de ce médecin, ainsi que ceux des autres écrivains. Je n'en ferai pas autant ici, parce que ce détail donneroit trop d'étendue à cet article, & qu'il est plus naturel de le réserver pour l'article Régime, auquel j'espère donner tous mes soins.

Plutarque, Agathinus.

Plutarque, qui n'étoit pas médecin, a donné un excellent traité intitulé : ὑγιεινὰ παραγγέλματα, *préceptes pour conserver la santé.* Ce ne sont point des idées neuves, mais des idées exposées d'une manière nouvelle; & il est bon de remarquer, dans l'histoire de notre art, les époques où le mélange de la philosophie a donné à la médecine & plus de valeur & plus d'empire sur les esprits des hommes. L'appareil de la science & les démonstrations exactes touchent peu le vulgaire; Plutarque, avec des raisonnemens moins rigoureux, mais avec des comparaisons frappantes & un style enchanteur, orna & fit aimer les préceptes de l'art. Il donna lui-même l'exemple, & une vie longue, une santé vigoureuse, la conservation de toutes ses facultés jusque dans un âge très-avancé, confirmèrent la vérité de ce qu'il avoit écrit. Il faisoit un grand cas, parmi tous les autres exercices, de la lecture à haute voix; & nous voyons que cet usage étoit, en général, regardé par les anciens comme infiniment salutaire. Il estime peu le syrmaïsme ou les vomissemens diététiques, si souvent pratiqués chez les anciens. Il les regarde comme une invention favorable à la gourmandise, mais contraire à la nature & nuisible à la santé. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est le peu de cas que Plutarque fait des bains froids, si fort en usage de son tems même, & au sujet desquels il s'exprime de cette manière; λουτρῷ χρῆσθαι, ψυχρῷ μὲν, ἐπιδεικτικὸν καὶ νεανικὸν μᾶλλον ἢ ὑγιεινόν ἐστιν. *L'usage de se jetter dans le bain froid après les exercices, est plutôt une bravade de jeune homme, qu'une coutume salutaire.* Il regarde comme nuisibles aux fonctions intérieures & préjudiciables à la transpiration, *cet endurcissement du corps & cette insensibilité aux influences extérieures*, (δυσπάθειαν πρὸς τὰ ἔξω καὶ σκληρότητα τοῦ σώματος) qui paroissent, dit-il, en résulter. Il ajoute cette considération, *que les personnes qui usent ainsi des bains froids retombent nécessairement dans cette précision, & cette scrupuleuse régularité de régime, qu'il pense qu'on doit éviter, étant toujours occupés de prendre garde d'en transgresser les mesures, parce que la moindre erreur est bientôt punie par des suites fâcheuses. Quant au bain chaud*, ajoute-t-il, *il vous pardonne bien plus de fautes. En effet, ce qu'il ôte au corps de ton & de vigueur est bien moins considérable que ce qu'il lui procure d'avantages, par ses propriétés favorables & convenables à la digestion.* (Plut. l. c. éd. de Henri Etienne 1572, *in-8°*. Græc. p. 227. Lat. p. 226.)

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qu'il y a de vrai ou de faux dans cette opinion de Plutarque. Il est seulement bon d'observer que les Romains avoient adopté l'usage des bains froids, surtout depuis Auguste, auquel *Antonius Musa* avoit, dit-on, sauvé la vie par leur moyen; qu'ils avoient même porté cet usage jusqu'à la manie, & peut-être jusqu'à l'excès; que Seneque se vante de sa vigueur à cet égard. (*Tantus ego psychrolutes!*) Enfin, que Plutarque écrivoit ceci à-peu-près dans le tems où *Agathinus*, médecin célèbre & qui exerçoit son art à Rome, donnoit les plus grands éloges à l'usage habituel des bains froids tant pour les hommes que pour les enfans. Mais Agathinus recommandoit de n'entrer dans le bain qu'après un exercice modéré, au moment où l'on se sent le corps dispos, & avant le repas. Il vouloit qu'on s'y plongeât en plusieurs tems & par reprises, en y entremêlant des frictions sèches, & en y joignant l'exercice de la natation. Il ne vouloit pas que le froid de l'eau fût glacial; & il ne croyoit pas que dans les grandes chaleurs il fût fort à craindre, avec toutes ces précautions, de se baigner même après le repas du soir. Il ne paroît pas qu'il conseillât le bain froid pour la première enfance; mais il condamnoit pour cet âge les bains chauds comme très-préjudiciables à la santé. Il ne les regardoit comme utiles qu'aux hommes qui étoient fatigués ou qui étoient resserrés & constipés. (*Voyez Oribas. collec.* l. X, ch. VII.) Galien cite *Agathinus* en plusieurs endroits, mais non pas relativement à ses opinions sur l'*hygiène*.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que Plutarque a certainement été trop loin en exagérant les assujettissemens qu'exigent les bains froids; & que leur utilité a toujours été bien reconnue des bons observateurs, en évitant toutefois les imprudences qui les rendroient dangereux, & en ne contractant pas à cet égard une habitude, dont tôt ou tard l'empire devient à charge. Je ne parle pas ici des deux discours de Plutarque sur l'usage de la viande,

(περὶ σαρκοφαγίας) où il s'élève contre cette coutume, plus par des raisonnemens philosophiques que par des motifs de salubrité. Lui-même d'ailleurs en usoit, comme l'observe Mackenzie, & il paroît avoir composé ces discours dans le dessein plutôt de développer des idées ingénieuses, que d'opérer une réforme dans les usages de son tems.

Aux écrivains qui ont écrit sur l'*hygiène* dans l'espace du tems dont on vient de parler, on peut joindre ceux qui ont traité des alimens. Galien parle de Xénocrates qui vivoit sous le règne de Tibère, & qui a écrit un traité des poissons renfermé dans la collection de Photius ; mais qui, comme le dit Mackenzie, renferme peu de choses utiles. Dioscorides qui vivoit sous Néron, a inséré dans son ouvrage, au milieu des médicamens qui en font la matière principale, différens articles sur les alimens & les assaisonnemens & sur leurs propriétés ; c'est surtout dans le Liv. II & le Liv. V, qu'on trouve ces articles, dont le mérite en général est médiocre. Ce n'est pas au nombre des auteurs d'*hygiène* qu'il faut ranger *Cælius Apicius*, quoiqu'il ait fait un recueil des recettes de cuisine de son tems. Il vivoit sous le règne de Trajan. Mais Pline le naturaliste, qui vivoit sous Vespasien & Tite, offre sur l'Histoire Naturelle des substances alimenteuses, sur les propriétés qui leur étoient attribuées, & sur les usages des Romains de son âge, tout ce que la curiosité peut desirer ; & les charmes du style, les réflexions philosophiques & profondes dont son ouvrage est rempli, dédommagent des erreurs & de la crédulité qu'on est trop souvent obligé de lui reprocher.

En parlant des philosophes qui, dans ce siècle, se sont occupés de la conservation des hommes & de leur perfection physique, on auroit tort de ne pas citer encore *Aulus Gellius*, (Aulu-Gelle) & ses *nuits attiques* dans lesquelles on trouve (liv. XII, c. 1.) un passage digne de remarque sur l'allaitement maternel & sur les inconvéniens des nourrices mercénaires, qui à Rome étoient choisies le plus communément parmi des esclaves étrangères. C'est *Favorinus*, philosophe célèbre de ce tems, né à Arles, qui est supposé parler à la mère d'une dame Romaine.

Quum mater puellæ parcendum ei esse diceret adhibendasque puero nutrices, &c. . . . . . Oro te, inquit, mulier. . . . Sine eam totam integram esse matrem filii sui. . . . . . . Pleræque istæ prodigiosæ *mulieres fontem illum sanctissimum corporis, generis humani educatorem, arefacere & extinguere, cum periculo quoque aversi corruptique lactis, laborant; tanquam pulchritudinis sibi insignia devenustet......... Non idem sanguis est nunc in uberibus, qui in utero fuit? Nonne hac quoque in re solertia naturæ evidens est, quod postquam sanguis ille opifex in penetralibus suis omne corpus hominis finxit, adventante jam partûs tempore, in supernas se partes profert, ad fovenda vitæ ac lucis rudimenta præstò est, & recens natis notum & familiarem victum offert? Quamobrem non frustrà creditum est, si intùs valeat ad fingendas corporis atque animi similitudines vis & natura seminis, non secùs ad eamdem rem lactis quoque ingenia & proprietates valere. Neque in hominibus id solum, sed & in pecudibus animadversum; nam si ovium lacte hædi, aut caprarum agni alantur, constat fermè in his lanam duriorem, in illis capillum gigni teneriorem. . . . . . Quæ, malùm, igitur ratio est, nobilitatem istam modò nati hominis, corpusque & animum benè ingeniatis primordiis inchoatum, insitivo degenerique alimento lactis alieni corrumpere? . . . . Si præsertim, ista quam ad præbendum lactem adhibebitis, aut serva aut servilis est, &, ut plerumque solet, externæ atque barbaræ nationis; si improba, si informis, si impudica, si temulenta est.*

» La mère de la jeune femme lui ayant dit » qu'il falloit ménager l'accouchée & donner une » nourrice à l'enfant, &c. . . . . . Ah! madame, » dit-il, je vous en conjure, permettez-lui d'être » tout-à-fait & complettement la mère de son » fils. . . . . . La plupart de ces femmes *mon-* » *strueuses*, au risque des accidens dont les menace » un lait égaré & corrompu, se donnent bien » des peines pour tarir & dessécher cette source » sainte & sacrée de leur corps, destinée à faire » la première éducation du genre humain; comme » si les graces qui les embellissent devoient en » recevoir quelque outrage! . . . . Le sang qui » circule dans les mammelles n'est-il pas le même » qui couloit auparavant dans l'uterus? Et l'habi- » leté de la nature ne se manifeste-t-elle pas-là » d'une manière bien évidente? quand on voit » que ce même sang créateur, qui dans le san- » ctuaire intime de ses opérations, a figuré toutes » les parties du corps de l'homme, vers le tems » de l'accouchement se porte aux parties supé- » rieures, & là se tient prêt à couver encore les » germes de la vie, en fournissant au nouveau né » un aliment déjà familier à ses organes. Ce n'est » donc pas sans raison qu'on a pensé que de » même que la liqueur virile par sa nature & son » énergie a pu esquisser au-dedans les traits & la » ressemblance des corps & des caractères, le lait » par ses facultés & les propriétés qu'il reçoit en » se formant (*ingenia*) peut pareillement contri- » buer à completter le même ouvrage. Et cela » ne se voit pas seulement chez les hommes, » mais aussi dans les animaux. Car il paroît » constant que le chevreau nourri du lait d'une » brebis, ou l'agneau allaité par une chèvre, en » reçoivent l'un une laine plus rude, l'autre un » poil plus souple & plus flexible. . . . Malheu- » reuse, par quelle raison donc, en greffant ainsi » sur votre enfant la substance dégénérée d'un

» lait étranger, allez-vous gâter dès la naissance » toute la beauté de cette esquisse si bien com- » mencée en lui, de toutes les qualités de l'esprit » & du corps ? . . . . . . Surtout, si celle que vous » choisissez pour allaiter votre enfant, est ou une » esclave ou d'une condition servile, & prise, » comme c'est l'ordinaire, parmi des Nations » étrangères & barbares ; encore plus si elle est » méchante, grossière, ivrogne, libertine ».

Je n'ai pris dans cet éloquent morceau que ce qui présente les idées & les raisonnemens les plus rapprochés de la connoissance physique de l'homme ; le passage tout entier mérite d'être lû dans l'original. *Favorinus*, dont *Aulugelle* fait ici son principal personnage, vivoit sous le règne d'Hadrien.

Second tems de la première époque.

Galien.

Galien, né à Pergame dans l'Asie mineure, l'an 131 de l'ère chrétienne, est l'homme qui après Hippocrate a le plus illustré l'art par l'étendue de son savoir, & l'excellence de ses écrits. Plein de la lecture d'Hippocrate, il en a analysé, étendu, fécondé la doctrine, par de bonnes applications ; & l'anatomie, qui de son tems avoit déjà fait de grands progrès, a contribué beaucoup à donner à ses idées un plus grand degré de précision. Ces avantages sont balancés par quelques défauts, une abondance souvent diffuse, une subtilité minutieuse ; c'est lui qui, indépendamment du peu de solidité de la fameuse doctrine du chaud & du froid, du sec & de l'humide qu'il avoit adoptée, y a ajouté l'extrême & inutile subtilité des quatre degrés, dans lesquels il divisoit chacune de ces prétendues qualités ; c'est à l'aide de ces divisions purement hypothétiques qu'il prétendoit classer & définir les différentes propriétés des médicamens & des alimens. Cette doctrine fut ensuite étendue & eut un grand succès dans l'école Arabe ; elle fit une grande partie de la science des médecins Européens du treizième & quatorzième siècle, qui ne connoissoient que les Arabes ; & Galien par les Arabes ; elle régna jusqu'au moment où les savans de l'Empire Grec, se répandirent en Europe, & y apportèrent avec leurs manuscrits, le goût de l'antiquité ; dès-lors les livres d'Hippocrate devinrent la règle absolue des écoles, tant en Italie qu'en France & en Angleterre.

Il est bien étonnant qu'un aussi bon esprit que Galien, ait donné tant d'importance à des spéculations si peu susceptibles d'une démonstration exacte, & que l'homme qui a d'ailleurs répandu tant de philosophie dans ses écrits, qui a fait le beau traité *de usu partium*, soit le même qui ait donné dans de pareilles frivolités. On conçoit maintenant comment, plein de vénération pour Hippocrate, il n'a pas voulu lui attribuer le traité intitulé : *Des Origines de la Médecine* περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, dont l'auteur combat précisément cette doctrine déjà en vogue de son tems, renouvellée depuis & amplifiée par Galien, & se sert pour la détruire des raisonnemens les plus solides tirés de la plus simple observation.

Galien doit être regardé, quant à l'*hygiène*, soit comme auteur, soit comme commentateur d'Hippocrate.

Les ouvrages propres à Galien sont, six livres *sur la Conservation de la Santé* ; (ὑγιεινῶν) un livre traitant cette question ; l'*hygiène* (τὸ ὑγιεινὸν) *appartient-elle à la médecine ou à la gymnastique?* Un autre livre ayant ce titre : *De la meilleure complexion* (κατασκευὴ) *du corps, de la manière de la connoître, & de la défendre contre les causes qui peuvent la déranger.* Un autre traitant *de la constitution, de la bonne constitution, &c.* (ἕξις, εὐεξία) *& de sa différence d'avec la constitution athlétique.* Trois livres *sur les propriétés des alimens*, un *sur les alimens qui forment de bons ou de mauvais sucs* ; (περὶ εὐχυμίας καὶ κακοχυμίας τροφῶν) un sur *le régime atténuant* ; (περὶ λεπτυνούσης διαίτης) un autre sur *l'exercice appellé de la petite balle*, (μικρᾶς σφαίρας) espèce de jeu analogue à celui de la paume. On joint ordinairement aux livres de Galien sur l'*hygiène*, celui qui est intitulé : *De la manière de connoître & de guérir les passions de l'ame*, c'est-à-dire, les excès qui en résultent. Chartier en ajoute un autre qui présente le même titre à-peu-près, & contient des prèceptes analogues, si ce n'est que dans l'un de ces titres il se sert de l'expression, των ἐν τῃ ψυχῃ παθων, *des passions de l'ame* ; & dans l'autre, de celle τῶν ἐν τῃ ψυχῃ ἁμαρτημάτων, *des erreurs de l'ame.* Mais dans l'un & l'autre livre, le texte de Galien présente également le dernier terme ἁμαρτήματα, *fautes* ou *erreurs.* C'est assurément une idée très-sage & très-vraie que de mettre les préceptes de la philosophie au rang des moyens les plus utiles à la conservation de la santé. Enfin une matière fort importante & digne d'une grande considération, est celle que Galien traite dans son livre *des habitudes* (περὶ των ἐθων) : divers fragmens, & quelques autres traités attribués à Galien, pourroient être joints à ceux-là, mais ils n'ajoutent rien à ce qui y est contenu, & l'esprit ainsi que la doctrine de Galien seront suffisamment appréciés par la lecture de ceux qui viennent d'être cités. En y joignant ses commentaires au nombre de trois sur le livre d'Hippocrate touchant *l'air, les lieux & les eaux* ; un commentaire sur celui attribué à Polybe, concernant la *salubrité du régime des particuliers*, & quatre commentaires sur le livre intitulé *de alimento*, on aura tout ce que Galien a donné d'important sur l'*hygiène.* L'abrégé de *Lacuna*, intitulé *Epitome Galeni ope-*

rum, &c. imprimé à Lyon en 1643, donne une connoissance bien complette des ouvrages de Galien, dont la prolixité avoit besoin de ce secours; il sert aussi à feuilleter, sans perte de tems, le texte original, toutes les fois qu'on veut le consulter.

Mackenzie nous donne une très-bonne idée de ce que Galien a ajouté à l'*hygiène*, en s'exprimant ainsi.

» Pour proportionner les règles de l'*hygiène* » aux différentes circonstances dans lesquelles les » individus se trouvent placés, Galien partage » les hommes en trois classes générales. Il met » dans la première ceux qui sont naturellement » sains, vigoureux, & maîtres, par l'aisance dans » laquelle ils vivent, de consacrer à leur santé » tout le tems & les soins qu'ils jugent à propos. » Dans la seconde il range les hommes d'une » constitution foible & délicate. La troisième » classe contient ceux auxquels des occupations » indispensables, publiques ou privées, ne per» mettent pas de manger, dormir, ou s'exercer » à des heures réglées.

» Pour ce qui est des premières classes, il dit » que, pour conserver la vie & la santé aussi long» tems qu'il appartient à l'homme, il est nécessaire » que les organes soient naturellement bien con» stitués. *Il est*, dit-il, *des gens d'une complexion* » *si misérable, qu'Esculape lui-même ne pourroit les* » *faire vivre au-delà de 60 ans*. Il divise ces pre» mières classes en quatre périodes, l'enfance, la » jeunesse, l'âge viril & la vieillesse. Deux de ces » périodes, l'enfance & la veillesse, n'avoient fixé » que très-légérement l'attention des écrivains qui » l'ont précédé. Quant à la jeunesse & à l'âge viril, » (soit parmi les constitutions vigoureuses, soit » parmi les constitutions foibles), les règles géné» rales établies par Hippocrate & les autres pour » la conservation de la santé, sont aussi celles que » recommande Galien, & nous ne les répéterons » pas ici.

» Pour abréger, il y a quatre articles relative» ment à l'art de conserver la santé; auxquels » Galien a donné plus d'attention qu'aucun de ses » prédécesseurs, c'est 1°. l'enfance; 2°. la vieil » lesse; 3°. les différens tempérammens; 4°. les » soins nécessaires à ceux qui ne sont pas maîtres » de leur tems, &c. »

Le Dr. Mackenzie entre ensuite dans le détail succinct des règles les plus importantes que donne Galien pour conserver la vie & la santé des hommes dans ces quatre états de la vie. Je ne le suivrai pas dans ces détails qui appartiennent mieux à l'article régime qu'à un article historique. Je me contenterai d'insister sur trois objets qui tiennent davantage à l'histoire de l'art; ce sont:

1°. L'origine de cette expression, *choses non naturelles*, pour désigner les objets qui font la matière de l'*hygiène*;

2°. L'histoire des bains froids, surtout pour les enfans;

3°. L'établissement de cette doctrine des quatre tempéramens & de leurs quatre degrés qui, malgré son absurdité, a régné si long-tems dans les écoles.

I. « L'épithère de *non naturelles*, donnée aux » choses les plus nécessaires au soutien de notre » vie, semble extrêmement choquante & contra» dictoire, ainsi que l'observe *Mackenzie*; & il ne » paroît pas moins extraordinaire, dit-il, qu'une ex» pression aussi mal imaginée, née du jargon de l'école » des Peripatéticiens, ait duré aussi long-tems parmi » les médecins. Son origine paroît venir d'un pas» sage de Galien, où cet auteur divise tout ce qui » concerne l'économie du corps humain en trois » classes. La première des choses *naturelles*, c'est» à-dire inhérentes à sa nature; la seconde des » choses *non naturelles*, c'est-à-dire hors de sa » nature; la troisième des choses *extra-naturelles*, » c'est-à-dire différentes du cours ordinaire de la » nature. Voici les paroles de Galien tirées de la » version latine du livre qui lui est attribué *de Oculis*. » (On le trouve dans Chartier, t. X, § III, c. II, p. 510. Le texte grec ne nous est pas parvenu. La citation de Mackenzie, dans laquelle il n'est pas parlé de l'édition, porte class. VII, lib. de ocul., partie III, c. II.) « *Qui sanitatem vult restituere* » *decenter, debet investigare septem* RES NATURALES » *quæ sunt elementa, complexiones, humores, mem*» *bra, virtutes, spiritus & operationes.* ET RES » NON NATURALES *quæ sunt sex; aër, cibus &* » *potus, inanitio & repletio, motus & quies, som*» *nus & vigilia & accidentia animi. Et res* EXTRA » NATURAM *quæ sunt tres, morbus, causa morbi,* » *& accidentia morbum concomitantia*. C'est de-là » que nous est venue l'épithète de *non naturelles* » que nous conservons encore aujourd'hui, quoi» qu'il soit impossible de l'entendre sans un com» mentaire... *Hoffmann*, par exemple, en appli» quant cette épithète à l'air & aux alimens, » l'accompagne de cette explication, *à veteribus hæ* » *res non naturales appellantur quoniam extrà corporis* » *essentiam constitutæ sunt.* » (Diss. 3, doc. 2.) (*Voy.* Mackenzie, l. c., introduction, première note.) Cette explication d'Hoffmann s'applique très-bien à l'air & aux alimens; mais comment peut-on la transporter aux évacuations, au sommeil & à la veille, au mouvement & au repos, & aux affections de l'ame?

II. Nous avons vu que l'usage des bains froids avoit été introduit par *Antonius Musa*, vanté par

Agathinus, condamné par *Plutarque* sur des raisons peu convaincantes.

Galien est bien loin d'adopter l'opinion d'Agathinus sur les bains froids. Quelque cas qu'il en fasse, à cause de leur action fortifiante, il ne veut pas qu'on en use avant le tems où l'accroissement du corps est terminé, & l'époque qu'il fixe pour en commencer l'usage est le milieu du quatrième septennaire, c'est-à dire à-peu-près vingt-quatre ans. Il veut encore que le jeune homme qui en fait usage ait conservé toute sa santé & sa bonne constitution, qu'il ait l'esprit gai & ouvert, c'est-à-dire, qu'il n'ait point de disposition à la mélancolie & à l'hypochondrie; il veut qu'on choisisse, pour contracter cette habitude, le commencement de l'été, pour qu'on ait le tems de s'y faire avant le retour de l'hiver; que le jour choisi pour commencer soit calme & aussi chaud qu'il peut être pour la saison; que ce soit aussi dans la partie la plus chaude de ce jour qu'on se plonge dans l'eau froide, & que le *gymnastère* ou le lieu où l'on se dépouille soit bien tempéré. Il faut alors, suivant Galien, qu'on fasse précéder des frictions plus rapides & plus fortes que de coutume, & qu'après les onctions d'usage, le jeune homme se livre à des exercices plus violens. Après ces préliminaires qu'il plonge promptement, parce que rien ne fait frissonner davantage que d'entrer peu-à-peu dans l'eau froide, de manière que chaque partie n'en soit affectée que successivement. Que l'eau dans laquelle il plonge ne soit ni tiède ni glaciale. *Si l'eau tiede*, dit Galien, *n'a point l'avantage d'occasionner le flux & le reflux de la chaleur*, (οὐ ποιεῖται θερμασίας ἐπανάκλησιν) *l'eau glaciale saisit trop ceux qui n'y sont pas faits, & les refroidit trop profondément.* Le jeune homme, ajoute-t-il, pourra, par la suite, s'accoutumer même à supporter celle-ci, mais, pour les premiers tems, il ne faut pas qu'il s'expose à une eau trop froide, &c. &c. (De la conserv. de la santé, l. III, ch. IV, éd. de Chartier.)

Avant d'entrer dans ces détails, Galien dit : *un corps bien constitué ne doit point être lavé à l'eau froide, tant qu'il est dans le progrès de son accroissement, de peur qu'il n'en soit retardé.* (Ib.) Mais c'est principalement relativement à l'âge le plus tendre qu'il s'élève fortement contre l'usage des bains froids, qu'il laisse, dit-il, aux Germains, aux Scythes & à d'autres nations barbares ainsi qu'aux sangliers & aux ours, ne conseillant à personne de courir le hasard de faire mourir subitement l'enfant qui vient de naître, dans l'espérance de l'endurcir & de le fortifier, s'il ne meurt pas dans cette tentative dangereuse. (*Voyez* de la conf. de la santé, l. I[er], ch. X.) Il y a certainement quelque chose de vrai dans cette proposition, mais il étoit faux de dire que l'usage des bains froids fût naturellement une cause capable de retarder l'accroissement du corps, & entre l'usage de plonger un enfant nouveau-né dans l'eau glacée, ou le parti de proscrire les bains d'eau froide jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, il y a certainement un grand nombre de degrés intermédiaires. Nous croyons que les réflexions du D[r]. *Makenzie* sur cet objet méritent d'être rapportées ici; d'autant que c'est à l'occasion de ce passage de Galien qu'il les fait dans une note très-sage & très-bonne à connoître.

Il observe dans le texte, que l'usage recommandé par Galien, de saupoudrer le corps de l'enfant nouveau-né avec du sel, pour fortifier l'organe cutané, est depuis long-tems abandonné, & remplacé avantageusement par celui des bains froids, employés *avec les ménagemens convenables;* il dit dans sa note : « Le bain froid, en fortifiant » les solides & favorisant la transpiration, donne » aux enfans de la vivacité, de la chaleur & de la » vigueur; il est très-utile pour prévenir le rachitis, » les descentes, les scrophules, les toux auxquelles » les enfans sont singuliérement sujets dans quelques » contrées; la nature semble elle-même en avoir » indiqué l'usage aux hommes, tant dans l'ancien » que dans le nouveau monde. Virgile nous apprend » que, long-tems avant la fondation de Rome, » cet usage étoit établi en Italie, & que les ha- » bitans plongeoient leurs enfans nouveau-nés dans » les eaux vives les plus froides. »

Durum à stirpe genus, natos ad flumina primum
Deferimus, sævoque gelu duramus & undis.

Æn. l. IX, v. 603.

« Guillaume *Pen*, dans sa lettre au D[r] *Bainard*, » (Hist. *of cold baths*, part. II, pag. 29.) s'ex- » prime dans les termes suivans : *Je me suis assuré* » *que les Indiens de l'Amérique lavent leurs jeunes* » *enfans à l'eau froide aussitôt après leur naissance* » *dans toutes les saisons de l'année.*

» Pour ce qui est des enfans doués d'une bonne » constitution, rien ne peut empêcher de leur faire » user des bains froids, surtout si les parens » prennent la précaution d'attendre pour cela l'été » qui suit la naissance de l'enfant; par-là on » évitera le passage trop rapide de la chaleur tiède, » au milieu de laquelle s'est développé le fœtus à » une température fort différente. Il est encore un » moyen de mettre l'enfant à l'abri de tous les » accidens que pourroit occasionner une immersion » journalière & subite de tout son corps dans l'eau » froide; c'est que la nourrice observe si, au sortir » de l'eau, ou du moins après avoir été frotté, » essuyé & habillé, l'enfant paroît plein de chaleur » & de vivacité : si cela est, il est hors de doute » que l'usage du bain froid lui sera avantageux; » mais si au contraire, l'enfant sort frissonnant & » pâle, si surtout quelqu'un de ses membres reste

» contracté & comme engourdi par le froid, & » qu'il ne ſe rétabliſſe pas auſſitôt après avoir été » frotté, eſſuyé & couvert; il faut ceſſer pendant » quelques jours & eſſayer de nouveau quand l'en- » fant paroît plus vigoureux. Si la même choſe » avoit encore lieu, il faudrait y renoncer tout- » à-fait ».

Si l'on répond à ces témoignages, que l'uſage des bains froids n'eſt pas néceſſaire pour rendre les enfans forts & vigoureux, j'en conviendrai très-volontiers; mais il faudra auſſi que l'on tombe d'accord que leur uſage n'eſt pas auſſi nuiſible qu'on l'a cru, qu'il ne peut que contribuer à fortifier les jeunes élèves contre les intempéries des ſaiſons, & ſurtout contre les variations de températures, ſi ſouvent nuiſibles à ceux qu'on couvre avec tant de ſoins, & qu'on ſouſtrait avec tant de ſollicitudes à toutes les impreſſions de l'air.

III. Je paſſe à la doctrine du chaud & du froid, du ſec & de l'humide, & des quatre degrés dans leſquels Galien a diviſé ces qualités des corps. Ce n'eſt pas aux alimens qu'il applique ces diſtinctions, c'eſt aux médicamens. Voici ce qu'il dit en ſubſtance. Je dis en ſubſtance, parce que le ſtyle diffus de cet auteur ne me permet pas d'inſérer ici toute la traduction de ſon paſſage. *Quelle que ſoit la qualité d'un médicament, chaud, froid, ſec & humide, il faut le rapporter à un état moyen, qui conſtitue ce qu'on peut appeller le tempérament parfait.* (τὸ εὔκρατον, τὸ μέσον). *Ayant donc pris pour objet de comparaiſon un corps, quel qu'il ſ it, dont l'état ſera regardé comme tempéré; à meſure que les ſubſtances médicamenteuſes s'éloignent du tempérament de ce corps, elles deviennent relativement à lui, plus ou moins chaudes, froides, sèches ou humides; les unes au premier degré, les autres au ſecond, au troiſième, au quatrième. C'eſt ainſi*, ajoute-t-il, *que l'huile de roſe* (τὸ ῥόδινον.) *étant au premier degré de froid, le quatrième degré ſera rempli par la ciguë, le ſuc de pavot, la mandragore, & la juſquiame: & l'aneth ainſi que le fénu grec étant au premier degré de chaud, les ſubſtances brûlantes rempliront le quatrième; il en eſt de même du ſec & de l'humide. Il eſt important*, dit-il, *de ne pas confondre ces degrés. Je me propoſe d'exécuter cette claſſification, non d'après des probabilités & des conjectures, mais d'après des expériences préciſes & exactes. Ouvrage hériſſé de difficultés, mais propre à affermir & à aſſurer la marche du médecin: ce ſera l'œil à l'aide duquel il fixera & diſcernera la vérité!* (L. III, de medicam. ſimpl. facult., éd. Chartier, c. XIII.)

Tels ſont les éloges que Galien donne à ce ſyſtême de claſſification, dont il n'eſt pas l'inventeur, mais auquel il ſe vante d'avoir donné un grand degré de perfection. Son terme moyen eſt l'homme en général, & en particulier chaque individu, & dans chaque individu ſpécialement l'organe du toucher ou la peau, avec cette obſervation, que la conſtitution de chacun étant différente, ce qui eſt au nombre des ſubſtances chaudes pour l'un, ſe trouve quelquefois au nombre des ſubſtances froides pour l'autre, &c.

Quoi qu'il en ſoit de cette théorie plus qu'hypothétique, je me contenterai de l'avoir indiquée ici, comme plus digne de figurer dans l'hiſtoire des erreurs que dans celle des progrès de l'art; & je rappellerai à nos lecteurs, que le même homme en parlant des propriétés des alimens, ouvrage rempli d'excellentes remarques, dit que c'eſt à la ſeule expérience qu'il aura recours pour les déterminer, & non aux raiſonnemens fondés ſur les qualités ſuppoſées de ces ſubſtances. Auſſi préſente-t-il de très-utiles obſervations dans les trois livres qu'il a écrits ſur ce ſujet. J'ai eu occaſion d'en donner une idée ſuccincte à l'article ALIMENT.

Je terminerai cet article comme *Mackenzie*, par un paſſage remarquable de Galien, tiré de ſon traité de la conſervation de la ſanté, où il dit: « Je prie les perſonnes qui liront ce traité, de ne » point ſe ravaler à la condition des brutes ou » à celle des hommes dépravés, en ſe livrant à » leur inſouciance, en mangeant & buvant indiſtin- » ctement tout ce qui flatte leur palais, en ſe li- » vrant ſans réſerve à tous les genres d'apétits qui » les tourmentent. Qu'ils ſe connoiſſent en méde- » cine ou non, peu importe. Qu'ils conſultent leur » raiſon, qu'ils obſervent quelles choſes leur réuſ- » ſiſſent, & quelles autres ne leur conviennent pas; » qu'alors, en hommes ſages, ils s'arrêtent à ce » qui eſt utile au maintien de leur ſanté, qu'ils » évitent tout ce que leur expérience leur aura dé- » montré nuiſible, je les aſſure que l'exacte obſer- » vation de cette règle, ſuffira pour les faire jouir » d'une excellente ſanté, & que rarement auront- » ils beſoin de médecine ainſi que de médecins. »

Porphyre.

Entre Galien & Oribaſe, qui eſt après Galien le premier des médecins grecs dont les écrits nous ſont reſtés, il s'eſt écoulé un intervalle de deux cents ans. Dans cet eſpace de tems, nous ne devons point oublier le célèbre *Porphyre*, diſciple de Plotin & de Longin plus célèbres encore. C'étoit un de ces hommes extraordinaires, qui, moins occupés des proportions de la nature, que des ſpéculations de leur génie, & cherchant la vertu hors de l'homme & non dans l'homme même, la regardent comme une meſure inflexible à laquelle il faut l'attacher, & ſur laquelle il faut rompre, non-ſeulement ſes préjugés & ſes habitudes, mais ſes facultés mêmes & ſes organes.

Porphyre étoit natif de Tyr. Il vivoit vers le

milieu du troisième siècle, il voulut rétablir les abstinences des pythagoriciens. Plotin son maître, philosophe platonicien, s'étoit attiré une grande considération par ses vertus, il étoit l'oracle de son tems, & les premières familles de Rome lui avoient confié l'instruction & l'éducation de leurs enfans. Il paroît que Porphyre, héritier de son école, voulut en profiter pour ressusciter une secte dont les vertus sévères & les pratiques singulières avoient de quoi plaire à son génie, & lui donnoient occasion de jouer, après Plotin même, un rôle remarquable. Il écrivit un livre sur l'abstinence des nourritures animales dont *Burigny* nous a donné la traduction. Ce livre est adressé à *Firmus Castricius*, transfuge de son école, auquel il rappelle les avantages du régime qu'il a abandonné, & combien il contribue tant à la santé du corps, qu'à la perfection de l'ame. Il établit son systême sur ces deux propositions fondamentales. 1°. « Que » l'empire qu'on acquiert sur ses desirs & sur ses » passions, contribue pour beaucoup à la conservation de la santé. 2°. Que le régime végétal, consistant en des alimens dont l'acquisition est aisée » & la digestion facile, est un moyen très-avantageux de parvenir à cet empire sur nous-mêmes. » (*Voyez* MACKENZIE, liv. II.)

A l'appui de sa première proposition il cite l'exemple de quelques-uns de ses amis, qui long-tems tourmentés de la goutte, tant aux pieds qu'aux mains, & s'étant fait porter de lieu en lieu pendant huit années, sans pouvoir obtenir de guérison, se sont trouvés guéris complettement en renonçant à l'ambition & à la soif des richesses, & en s'appliquant à la philosophie, & se sont ainsi débarrassés à-la-fois des tourmens de l'esprit & des souffrances du corps : il demande ensuite si un régime animal, succulent & somptueux, n'exige pas plus de dépense, & en même tems n'aiguillonne pas davantage les passions & les desirs qu'un régime composé de simples végétaux ? il tire de-là des conclusions très-étendues, & qui sentent plus, dit Mackenzie, « l'effervescence d'un enthousiaste, ou l'austérité d'un » hermite, que la justesse d'esprit d'un physicien » instruit. »

Je n'en dirai pas davantage d'un homme qui peut-être eut plus la prétention d'être singulier que raisonnable, & dont les écrits n'ont rien ajouté à la science.

Oribase et les Grecs anciens qui ont suivi Galien.

Oribase & les médecins grecs qu'on nomme *grecs anciens*, & dont le dernier est *Paul d'Egine*, n'ont guères écrit sur l'*hygiène* que ce qu'ils ont emprunté de Galien, & des autres écrivains qui leur étoient antérieurs, & dont plusieurs nous sont inconnus. *Alexandre de Tralles*, le plus original d'entre eux, n'a rien écrit sur la conservation de la santé. Freind place *Oribase* au milieu du quatrième siècle, vers l'an 360, & *Paul d'Egine* au milieu du septième, vers 640. Mackenzie observe qu'*Oribase* est le premier des médecins anciens qui ait parlé des avantages que procure à la santé, l'exercice du cheval. « Cet exercice, mieux que » tous les autres, fortifie, dit-il, le corps & l'estomac, nétoie les organes des sens, & en aiguise » l'activité. » Il ajoute, ce qu'on ne croira guères de nos jours, mais ce qui est vrai dans certaines circonstances seulement « que cet exercice est très- » nuisible à la poitrine. (Collect. méd. l. 6, c. 24.) Mackenzie dit trop en attribuant ces préceptes à Oribase. Ce médecin n'a fait que recueillir ce qu'avoient écrit avant lui plusieurs écrivains, & ceci en particulier est tiré, ainsi que le dit Oribase lui-même, du trentième livre d'*Antillus ;* Oribase avoit entrepris ces collections (*medicinæ collectanea*) par ordre de l'empereur Julien, dont le dessein étoit que tout ce qu'il y avoit d'utile dans les productions déjà trop volumineuses des médecins, fût réuni en un seul corps d'ouvrage.

Mackenzie néanmoins en attribuant à Oribase le premier conseil relatif à l'utilité de l'exercice du cheval, observe que Galien distingue deux espéces d'exercices; (*De la conf. de la santé*, liv. II, c. 11) *l'exercice actif* dans lequel le corps se meut de lui-même; *l'exercice passif* dans lequel le corps est mu par une impulsion étrangère; & qu'il remarque que l'exercice du cheval est un *exercice mixte.* Mackenzie observe outre cela que les anciens ne connoissant pas l'usage des étriers, cet exercice étoit plus fatigant encore pour eux que pour nous; il ajoute que bien avant Oribase, les Grecs regardoient l'exercice du cheval comme utile, & cite à ce sujet un passage remarquable d'un ouvrage de Xénophon, intitulé οἰκονομικὸς, ou de l'administration domestique (1); c'est dans le dialogue d'*Ischomachus* avec *Socrate ; Ischomachus* ayant raconté à *Socrate* l'exercice qu'il faisoit à cheval en visitant les travaux de sa campagne, *Socrate* applaudit beaucoup à cette méthode, qui, dit-il, vous procure à-la-fois *la santé & la force du corps.* τὴν ὑγιειαν & τὴν ῥωμὴν..

Aëtius né dans la ville d'Amide en Mésopotamie, est placé par Freind au commencement du sixième siècle. Il ajoute peu de choses à ce qu'a dit Galien, relativement à l'*hygiène* ; il en traite spécialement

(1) La citation de Mackenzie répond à une édition qu'il n'indique pas. Il dit seulement (*Xénophon dans ses économiques, liv.* 2, *sect.* 3.) Le livre intitulé *Economique*, n'est pas divisé en deux dans l'édition *in-folio* de Paris 1725. Ce livre fait le cinquième de ceux intitulés ἀπομνημονευμάτων ou des *choses mémorables*, & on y trouve le passage dont il est question, pages 850 E, & 851, A & B.

ſpécialement dans le quatrième livre du premier Tétrabible ; il donne plus de détails que Galien ſur ce qui concerne la ſanté des enfans, le choix des nourrices, &c. Il parle aſſez au long dans le troiſième livre des exercices, des frictions & des bains, & cependant n'en dit rien de neuf. Mais dans la préface du premier livre, il parle des changemens qu'éprouvent les qualités ſenſibles des fruits dans le progrès de leur maturation, & des différentes propriétés qui en réſultent. Ceux qui liront cette diſſertation, ne doivent pas ſe laiſſer rebuter par des expreſſions que réprouve aujourd'hui l'exactitude de la phyſique & de la chimie modernes ; au milieu de la mauvaiſe théorie de ces anciens tems, ils pourront diſcerner des obſervations qui ſont d'un homme exercé à étudier la nature. *Lorry* fait beaucoup de cas de ce morceau d'*Aëtius*, & il eſt bon ici en paſſant d'avertir ceux qui veulent tirer quelque fruit de la lecture des anciens, de faire moins d'attention à leur manière d'expliquer les phénomènes de la nature, & d'exprimer leurs idées, qu'au fonds même de ces idées & aux baſes poſitives ſur leſquelles ſont élevées leurs explications. De cette manière on retrouve chez eux des remarques précieuſes, des faits importans, & ſouvent même les élémens de quelques découvertes modernes qu'on eſt étonné qu'ils aient même entrevues avec auſſi peu de ſecours.

Oribaſe & *Aëtius* ont ſuivi & étendu la doctrine galénique des degrés de froid & de chaud, mais ne l'ont encore appliquée qu'aux médicamens.

Paul d'Egine n'eſt pas un auteur plus original que ceux dont il vient d'être queſtion ; ſon premier livre roule tout entier ſur des ſujets relatifs à la conſervation de la ſanté, & il ne nous apprend rien qui ne ſe trouve dans ſes prédéceſſeurs ; c'eſt à lui que ſe termine ce que nous avons à dire du ſecond tems de la première époque. On voit qu'après Galien, tous les auteurs qui appartiennent à ce tems, à l'exception d'*Alexandre de Tralles*, qui n'a rien écrit ſur l'*hygiène*, ne nous ont preſque rien laiſſé qu'ils n'aient puiſé dans des ſources étrangères. Il nous ont cependant rendu le ſervice de nous conſerver beaucoup de détails relatifs aux coutumes de leur tems, & ſpécialement à la gymnaſtique, à l'uſage des bains, des exercices & des frictions ; & nous leur devons auſſi une connoiſſance aſſez complette de l'état de la médecine dans les ſiècles qui les ont précédés.

Troiſième tems de la première époque.

I. *Ecole des Arabes.*

Le troiſième tems, que je vais parcourir très-rapidement, préſente, s'il m'eſt permis de parler ainſi, trois dynaſties à-peu-près contemporaines, mais parmi leſquelles celle des Arabes a ſpécialement dominé, & a imprimé ſon caractère aux deux autres, par une prépondérance marquée.

Ces trois dynaſties, ou plutôt ces trois écoles, ſont l'école des *Arabes*, celle des *Grecs modernes*, & celle d'Italie ou l'*école de Salerne*. Celle des Arabes a l'antériorité.

Freind nous aſſigne deux principales époques auxquelles la médecine grecque a pu pénétrer dans l'orient de l'Aſie. La première eſt l'alliance de Sapor, roi de Perſe, avec l'empereur Aurélien dont il épouſa la fille. L'empereur envoya avec elle pluſieurs médecins pour l'accompagner, & ils s'établirent probablement à *Nibur* ou *Niſabur*, capitale du Chorazan, bâtie par Sapor en 272, en l'honneur de ſon épouſe. Il ſe forma en effet dans cette ville des écoles & des générations de médecins, comme on avoit vu en Grèce la race des Aſclépiades exercer héréditairement la médecine. De-là vient, obſerve Freind, que les plus célèbres médecins Arabes Rhazès, Haly Abbas, Avicenne, ſe ſont formés dans ces parties orientales & y ont puiſé leurs connoiſſances dans les lettres & la médecine.

Néanmoins, ce que dit le même hiſtorien à l'article d'*Uranius*, dans ſon eſſai ſur l'hiſtoire de la médecine, fait voir que les progrès des Arabes dans cet art n'ont pas été bien grands avant la ſeconde époque, c'eſt-à-dire, *la priſe d'Alexandrie* en 642. On ſuppoſe qu'alors les Sarraſins qui faiſoient un grand cas de la médecine, dans laquelle même Mahomet avoit la prétention d'être fort inſtruit, ont dû épargner les ſeuls livres auxquels ils attribuaſſent quelque mérite. Quand cela ne ſeroit pas, il eſt aſſurément bien naturel qu'au milieu des ſavans qui étoient à Alexandrie, & auxquels on ſait qu'*Amru*, général des troupes du calife *Omar*, fut très-favorable, le peuple Arabe ait puiſé des connoiſſances analogues d'ailleurs à ſes goûts, & ait ainſi répandu dans l'Orient les principes de la médecine grecque.

Freind obſerve que la première verſion des ouvrages des médecins grecs en Orient, avoit été faite en langue ſyriaque, par *Aaron* en 622, tems auquel vivoit Paul d'Egine. Et par conſéquent l'origine de l'école arabe connue, remonte à l'âge des derniers d'entre les médecins grecs anciens.

Les écrivains arabes dont les ouvrages nous ſont reſtés, doivent être diviſés en deux écoles, celle d'Orient & celle d'Occident. L'*école d'Orient* eſt bien antérieure à l'autre. Cependant *Serapion* & *Rhazès* qui ſont les plus anciens d'entre ceux dont les ouvrages nous ſont parvenus, vivoient, l'un ſur la fin du neuvième ſiècle, & l'autre au commencement du dixième ; & le dernier écrivain de

cette école qui soit digne de remarque est *Avicenne* : il vivoit sur la fin du dixième & au commencement du onzième. Mais avant ceux-là il y en avoit eu plusieurs autres célèbres, dont les écrits ne nous sont pas parvenus, & dont Haly-Abbas nous a conservé la mémoire : tels étoient *Aaron*, *Meserjavaye*, la famille des *Bachtisua*, *Honaïn*, *Isaac* fils d'Honaïn, *Mesué* l'ancien ; c'est après eux que sont venus *Serapion* & *Rhazès* ; & c'est après Rhazès que parut *Haly Abbas*, dont l'ouvrage est attribué par quelques critiques à *Isaac* dit l'*Israëlite*, auteur antérieur à Rhazès, mais dont il ne nous est rien resté. Cet ouvrage intitulé *Pantechni*, ou la totalité de l'art, est l'extrait de tous les écrivains précédens, qui tous à-peu-près se sont copiés ou ont copié les Grecs, & qui ont cependant laissé de bonnes observations & des descriptions bien faites de maladies inconnues, ou imparfaitement vues par les anciens. *Avicenne* est venu depuis Haly, puisqu'il est né dans le tems même où celui-ci publioit son ouvrage, c'est-à-dire en 980.

On peut faire remonter l'origine de l'école d'Occident à l'époque où *Abdarhaman* de la famille des Ommiades, à laquelle les *Abassides* avoient enlevé le califat, s'enfuit en Occident, & fut reçu en Espagne, où les Sarrasins, qui déjà s'étoient établis dans ce royaume dès l'année 711 de notre ère, le reconnurent pour légitime calife. Ce fut vers l'an 756, le 139e de l'hégyre. Alors *Almanzor* régnoit en Orient, & encourageoit les arts & les sciences. Les califes d'Occident se montrerent jaloux de la même gloire, jusqu'à ce que les rois Maures de Maroc s'emparèrent de leur trône vers l'an 1030, ou 420 à 21 de l'hégyre, & firent éclater le même amour pour les arts. Néanmoins, le premier écrivain connu que l'école d'Occident nous ait donné en médecine est *Avenzoar*, contemporain d'*Avicenne*. Son témoignage nous apprend qu'avant lui de célèbres écoles étoient établies en Espagne & particuliérement à Tolède ; mais en même tems il paroît que jusqu'à *Averrhoès*, natif de Cordoüe & qui mourut à Maroc en 1198, 595e de l'hégyre, les auteurs de l'école d'Orient étoient peu connus dans celle d'Occident soit par l'effet des guerres, soit par celui de l'antipathie de la maison des Ommiades contre celle des Abassides. *Avenzoar* peut avoir été contemporain d'Avicenne & en même tems très-voisin d'Averrhoës, s'il est vrai, comme les historiens l'assurent, qu'il ait vécu jusqu'à l'âge de 135 ans. On ajoute qu'il parcourut cette longue carrière sans aucune infirmité. Après *Averrhoës*, Freind place *Albucasis*, qu'il regarde comme le même qu'*Alzaharavius*, & qui est le dernier écrivain digne d'estime de l'école d'Occident. Il le place par conséquent à-peu-prés dans le treizième siècle.

Il est une autre classe de médecins qu'on peut regarder comme appartenante aux écoles Arabes, ce sont les *Juifs*. Ils exercèrent la médecine, tant en Orient qu'en Occident. Freind observe qu'ils avoient en Asie une académie dès l'an 204 de notre ère ; qu'ils partagèrent les établissemens des Maures en Espagne en 714 ; que surtout sur la fin du dixième siècle, ils étoient dans toute l'Europe les plus généralement instruits dans les sciences cultivées par les Arabes, & qu'ils étoient ordinairement appellés comme médecins auprès des califes, des rois & même des papes. Au commencement du neuvième siècle, les juifs *Farragut* & *Buhahilya* étoient médecins de Charlemagne & rédigèrent les tables appellées *Tacuini Sanitatis* ou tables de santé. Ce sont les mêmes qui sont imprimées sous les noms d'*Elluchasem Ellimitar*, ou au moins, dit Freind, elles étoient très-semblables à celles-là.

Tout ce que ces écoles ont fait pour l'*hygiène* est bien peu de chose. Rhazès & Avicenne ont tiré de Galien tout ce qu'ils ont écrit à ce sujet. Parmi les livres dédiés par Rhazès à Almanzor, prince du Chorazan, il y en a un intitulé *de la conservation de la santé* ; & ce qui se trouve dans Avicenne est encore moins digne de l'attention de ceux qui ont lu les Grecs.

Plusieurs observations méritent d'être faites à cet égard.

1°. Les exercices gymnastiques se détériorèrent & furent insensiblement abandonnés, à mesure que l'Empire Romain perdit de sa splendeur. Il ne paroît pas que du tems des Arabes on fit usage d'aucune partie de la gymnastique ancienne, si ce n'est des bains, dont les établissemens publics se sont conservés dans l'Orient.

2°. Deux grandes erreurs se sont introduites dans l'*hygiène* ; la première est celle de l'influence des corps célestes sur la santé, la vie & le sort des hommes, & la prétention absurde de lire leurs destinées dans les astres. La seconde est celle de chercher dans des médicamens particuliers des préservatifs contre les maladies, & de leur attribuer la vertu de conserver exclusivement la salubrité du corps. L'imagination des Arabes, avide du merveilleux, s'accommodoit mieux de ces recherches (dénuées de fondement, & qu'on ne peut appuyer d'aucune démonstration raisonnable) ; que de la progression lente de l'observation, qui ne marche que pas à pas, qui ne franchit brusquement aucun intervalle, & qui n'ajoute foi aux découvertes, qu'autant que la liaison des faits entre eux en démontre la concordance & en établit la vérité. Il étoit aussi bien agréable de trouver dans une panacée le moyen de prolonger ses jours, sans renoncer à aucune des jouissances de la sensualité, & sans être obligé de recourir au véritable antidote des maux qui abrègent la vie, c'est-à-dire, à la sagesse & la tempérance. Galien nous apprend que déjà du tems d'Hérophile (344 ans avant notre ère,

selon l'auteur de l'article ANCIENS MÉDECINS) on connoissoit sous le nom pompeux de *mains des dieux*, des compositions auxquelles on attribuoit de grandes propriétés pour la conservation de la santé. Pline parle aussi de quelques panacées connues de son tems ; que de vertus n'a-t-on pas attribuées à la thériaque d'Andromaque ? Les Arabes en ont inventé de différentes espèces; Roger Bacon, le grand Bacon lui-même, lord Verulam, ont ajouté foi à ces absurdes promesses; & les chimistes ont enfin mis le comble à ces extravagances, auxquelles il ne manquoit avant eux que d'être associées à la ridicule prétention de faire de l'or.

3°. La doctrine des degrés a passé des Grecs postérieurs à Galien, aux Arabes. Cependant il en est qui l'ont rejettée, & Freind observe qu'*Averhoës* blâme *Alkind*, auteur d'un ouvrage sur les degrés des substances médicamenteuses, d'avoir porté la subtilité de ses distinctions aussi loin, & d'avoir voulu dresser l'échelle des propriétés, sur le modèle de l'échelle des tons musicaux, & des progressions arithmétiques. Il lui reproche d'avoir mal entendu ce que dit Galien sur ce sujet. La plupart des auteurs de ce genre ont borné ce systême aux seuls médicamens; mais les médecins de Charlemagne, *Farragut* & *Buhahilya* étendirent cette doctrine aux alimens & à toutes les substances que, d'après Galien, ces médecins ont appellées *non naturelles*. L'ouvrage intitulé *Tacuini Sanitatis*, & publié sous le nom d'*Elluchasem Ellimitar*, médecin de Bagdad, leur est attribué. Toutes les substances alimenteuses qu'ils pouvoient connoître & tous les objets relatifs à l'*hygiène* y sont rangés dans des tableaux appellés *Tacuini*. Ces tableaux sont divisés en cases appellées *domus* ou *maisons* destinées aux différens genres d'observations relatives à chaque substance. Dans la quatrième colonne, ou maison, sont rangés les degrés de chaud, de froid, d'humide, ou de sec, qui leur paraissent convenir à chaque matière. *Jean Schott* a donné une édition de cet ouvrage avec celui d'*Albenguefit* & d'*Alkind*, ainsi que de celui de *Buhahylia* sur de semblables classifications des maladies sous le titre de *Tacuini Ægritudinum*; il a ajouté des figures qui représentent chaque sorte d'aliment, & tout ce qui caractérise les six choses appellées non naturelles. Cette édition a paru à Strasbourg en 1531. On rougiroit de s'arrêter un instant à de pareilles sottises, si elles n'appartenoient pas essentiellement à l'histoire de l'art, & si elles n'avoient pas occupé sérieusement les écoles depuis Galien jusqu'au renouvellement des lettres en Europe; espace qui comprend treize siècles ; quel espace & quel vide!

II. *Ecole des Grecs modernes.*

Les *Grecs modernes* ne nous fourniront pas de longues observations. Freind termine la liste des Grecs anciens à Paul d'Egine. *Palladius*, *Theophile* & *Etienne* de Bysance, quelque incertain qu'il soit de l'âge où ils ont vécu, sont rangés par lui à la tête des Grecs modernes, & d'ailleurs leurs ouvrages ne contiennent rien qui convienne à l'objet dont je m'occupe. Les autres forment également une série peu féconde pour nous, & qui s'étend depuis le dixième siècle jusqu'au treizième, c'est-à-dire depuis *Nonus* jusqu'à *Myrepsus*. Dans cette liste, encore moins remarquable que nombreuse, *Siméon Sethi*, copiste de *Mich. Psellus* a donné quelque chose sur la nature de l'aliment, & a dédié ce traité à l'empereur *Michel Ducas*. Mais l'homme le plus remarquable de cette série est *Actuarius*. Ses ouvrages renferment plusieurs objets dignes de remarque & très-instructifs sur la médecine de son tems & des tems qui l'ont précédé; ils ont outre cela l'avantage d'être bien écrits, mérite peu ordinaire aux auteurs du même âge, mais ils contiennent peu de choses relatives à l'*hygiène*. Le troisième livre de la méthode de guérir contient quelque chose sur la conservation de la santé, sur le régime, le choix des alimens, l'usage des bains & des exercices ; ces objets sont traités sommairement depuis le neuvième chapitre jusqu'au douzième, mais on n'y trouve rien de neuf. Il est à remarquer que dans le livre cinquième, chapitre VI, au milieu d'une foule d'antidotes dont Actuarius donne la composition, il en décrit un qu'il appelle *Sanitas*, & dont il assure qu'une dose de la grosseur d'une lentille, prise chaque jour dans du vin, doit préserver, pour toute la vie, de toute espèce d'incommodités & de maladies. Ce seul trait donne la mesure de l'homme & celle des connoissances de son tems, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter que cette même recette a la propriété de chasser les *démons* & les *esprits malins*.

III. *Ecole de Salerne & médecins européens jusqu'au renouvellement des lettres.*

Dès le milieu du septième siècle, Salerne étoit déjà célèbre par la culture des lettres, & les langues hébraïque, arabe & latine y étoient professées. Elle avoit une telle réputation dès le tems de Charlemagne, qu'en 802, cet empereur y fonda un collége, le premier, dit Freind, de toute l'Europe, à moins qu'on ne prétende, avec quelques auteurs, que les écoles de Bologne & de Paris sont antérieures à celle de Salerne. Il faut laisser ces recherches à la vanité des corps, qui semblent quelquefois se glorifier davantage des dates reculées qui leur attestent une antique inutilité, que du nombre de travaux & de services par lesquels ils auroient dû constater leur existence.

Le premier homme remarquable que cette école ait produit est *Constantin* de Carthage dit l'*Africain*. Il possédoit toutes les langues, & fut, à ce qu'il paroît, dit Freind, le premier qui apporta en

Italie la connoiſſance de la médecine grecque & arabe. Il vivoit ſur la fin du onzième ſiècle. La date adoptée par Freind eſt 1060. Il fut appellé à Salerne par Robert Guiſcard. Mais nous ne pouvons le citer parmi les auteurs qui ont perfectionné l'*hygiène*.

L'école de Salerne devint bientôt célèbre par un ouvrage auquel elle dut preſque toute ſa réputation. C'eſt celui que *Jean de Milan* rédigea, & qui fut adreſſé au nom de l'école entière, à Robert, duc de Normandie, fils de Guillaume, alors déſigné roi d'Angleterre, quoiqu'il ait refuſé depuis ce trône, & qui paſſa à Salerne à ſon retour de la Terre Sainte; c'eſt pour cela que cet ouvrage commence par ce vers :

Anglorum Regi ſcribit ſchola tota Salerni.

Robert avoit été bleſſé au bras, y avoit conſervé une fiſtule, & avoit eu beſoin des conſeils des médecins de Salerne. L'ouvrage de ceux-ci eſt tout entier conſacré à des préceptes d'*hygiène*, à l'exception d'un chapitre concernant la fiſtule, & de quelques autres qui ont rapport à l'uſage de la ſaignée & de quelques remèdes. Ils parlent principalement des alimens & de leur uſage, très-peu des autres parties de l'*hygiène*; mais cette production tant vantée, n'offre de remarquable & d'étonnant que la réputation qu'elle a eue, & le nombre de commentateurs qui ſe ſont donné la peine d'en faire la bâſe & le thème de leurs réflexions. De ce nombre ſont *Arnaud de Villeneuve*, *Curion*, *Crellius*, *Coſtanſon*, *René Moreau*, (*Voyez* l'ouv. de *René Moreau* lui-même.) & de nos jours un médecin de la faculté de Paris, *Levacher de la Feutrie*. L'ouvrage de Réné Moreau contient beaucoup de choſes intéreſſantes, & dans les commentaires d'Arnaud de Villeneuve il y a auſſi beaucoup de remarques qui méritent attention, & qui ſont dignes d'un autre cadre. *Lommius*, dans l'épître dédicatoire de ſon commentaire ſur le premier livre de Celſe, intitulé de la conſervation de la ſanté, caractériſe l'ouvrage des médecins de Salerne d'une manière aſſez convenable, en diſant de cette production, *quâ vix ſcio an quicquam in litteris medicorum inelegantius ſit aut indoctius*. Il y témoigne, à juſte titre, ſon étonnement de voir des médecins abandonner la lecture des anciens & de Celſe en particulier, pour ſe livrer à la méditation d'un ouvrage auſſi miſérable.

Mackenzie en citant, à l'occaſion de l'école de Salerne, les médecins qui ſe ſont occupés d'écrire en vers, met le premier après Jean de Milan *Caſtor Durante*, médecin du pape Sixte-Quint. Il oublie *Eobanus* de Heſſe qui a écrit avec au moins autant d'élégance, & qui vivoit à la fin du quinzième ſiècle & au commencement du ſeizième. Il s'étoit fait une grande réputation par ſes poéſies, au point que les uns l'appelloient l'Homère, d'autres l'Ovide de ſon tems. Il a fait un poëme *de tuendâ bonâ valetudine*, diviſé en trois parties; la première comprend les élémens, la ſeconde les préceptes généraux de l'*hygiène*, la troiſième, quelques réflexions ſur les propriétés des médicamens. On y joint un petit poëme de *J. B. Fiera* de Mantoue, intitulé *Cœna* & dédié à *Raphaël Rearius*. Moreau parle avec éloge de l'ouvrage de *Eobanus* & de celui de *Durante*. Mais Mackenzie met au-deſſus de tous le poëme anglais de *Armſtrong* ſur la conſervation de la ſanté. Pour nous, nous y joindrons un poëme latin, plein d'imagination, de graces & d'élégance que le citoyen Geoffroy a publié de nos jours ſous le titre *Hygieine*, & où les lumières de la ſaine phyſique ſemblent prendre un nouvel éclat en ſe revêtant des charmes de la poéſie. Si l'on vouloit citer tout ce qu'il y a eu de remarquable en ce genre, il faudroit parler de la *Pædotrophie* ou de l'art d'élever les enfans à la mamelle de *Scævole de Sainte Marthe*, & de la Callipédie, ou de l'éducation des enfans de *Claude Quillet*, (*Calvidius Lætus*) dont il y a deux éditions très-différentes en ceci; dans l'une il fait une ſatyre ſanglante de Mazarin, & dans l'autre, changé par les largeſſes de ce miniſtre, il en fait au contraire un éloge outré; triſte exemple & trop ſuivi de la vénalité des gens de lettres! Mais ſi l'on vouloit faire un catalogue complet des ouvrages écrits en vers ſur l'*hygiène*, ce ſeroit un long & inutile ſoin, ſurtout ſi l'on en croit *Réné Moreau* qui, de ſon tems, (il vivoit ſous le cardinal de Richelieu) en comptoit déjà plus de 140. Mais mon objet ici eſt moins de faire une liſte des auteurs, que de tracer, autant qu'il eſt en moi, la marche & les progrès de l'art. Ce n'eſt point, en effet, l'hiſtoire des individus ou le nombre des artiſtes qui nous intéreſſe beaucoup, mais ſeulement ce qu'ils ont ajouté aux travaux de leurs prédéceſſeurs; & les nouveaux traits de lumière que leurs écrits ont jettés ſur la ſcience de l'homme & l'art de le conſerver.

L'école de Salerne, qui a donné lieu à cette légère digreſſion, ou du moins l'ouvrage auquel on a donné ſon nom, a paru dans le commencement du douzième ſiècle, c'eſt-à-dire, après l'an 1100. Une obligation plus grande qu'on a eue à cette école ainſi qu'à celles de Paris & de Bologne, eſt d'avoir répandu dans l'Europe le goût de l'étude, & c'eſt de ce moment qu'une foule d'univerſités & de colléges furent fondés en Italie, en France, en Allemagne & en Angleterre. Les douze, treize & quatorzième ſiècles furent l'époque de la naiſſance de preſque toutes les univerſités, premiers foyers de lumières dans des tems d'ignorance, & depuis monumens de gothicité dans des tems de lumière.

Roger Bacon, Arnaud de Villeneuve, Pierre d'Abano, &c. parurent en Angleterre, en France

& en Italie sur la fin du treizième siècle & au commencement du quatorzième, avant le renouvellement des lettres grecques : ils se distinguèrent de tous leurs contemporains par des talens qui, dans un autre tems, eussent fait faire à l'art de grands progrès. L'astrologie, & la folie du grand œuvre infectèrent la plupart des hommes célèbres de ces tems. Arnaud de Villeneuve est le seul qui ait fait quelque chose de remarquable pour l'*hygiène*. Il a fait un traité de *regimine sanitatis*, un autre sur le même sujet adressé au roi d'Arragon, un traité *de conservandâ juventute & retardandâ senectute*, & un commentaire sur une partie de l'ouvrage des médecins de Salerne. On trouve dans ces traités d'excellentes réflexions, & il y parle en différens endroits du choix de l'air, relativement à l'exposition des maisons & en général aux habitations.

Quatrième tems de la première époque ; depuis le renouvellement des lettres grecques jusqu'à Sanctorius.

Ce fut vers la fin du quatorzième siècle & au commencement du quinzième qu'*Emmanuel Chrysoloras* commença la révolution qui répandit en Europe la connoissance des lettres grecques, & qui termina le règne des Arabes ; cette révolution s'acheva à la prise de constantinople, en 1453. Elle ne déracina pas les préjugés astrologiques, & dans ce tems même, vers 1470, *Marsilius Ficinus* écrivoit un traité sur la conservation de la santé, & la prolongation de la vie, (*de vitâ studiosorum producenda*) où il conseille de consulter les astrologues, à l'époque des septennaires, ou années climactériques, de recourir aux pratiques de la magie, & d'user de quelques préservatifs contre l'influence maligne des principales planetes.

Mackenzie observe que cette malheureuse folie a duré encore long-tems parmi les médecins même, & que cent cinquante ans après, c'est-à-dire, au commencement du dix-septième siècle, un médecin allemand, *Martin Pansa*, étoit également imbus de préjugés astrologiques, qu'il a répandus dans un ouvrage intitulé *Aureus libellus de prolongandâ vitâ*; publié en 1615, & dédié au sénat de *Leipsic*.

Si d'ailleurs l'on passe en revue les ouvrages assez nombreux qui depuis la renaissance des lettres, jusqu'à l'époque de Sanctorius, ont paru sur l'*hygiène*, & spécialement sur l'usage des alimens, on les trouvera caractérisés par une grande érudition, une connoissance exacte des anciens, une doctrine plus épurée, des jugemens mieux motivés que dans tous les siècles précédens. Mais on y observera peu de choses ajoutées à ce qu'ont dit les anciens, si ce n'est, pour ce qui regarde les usages du tems, & le régime adopté pour lors. C'est ainsi que *Platina* de Crémone nous a donné une idée de la cuisine de son siècle, & que *Jean la Bruyère de Champier* (Jo. Bruyerinus Campegius) nous a donné un traité estimé des alimens en usage en France dans le seizième siècle, traité dont les extraits ont fourni une grande partie des observations curieuses que *Legrand Daussy* a réunies dans un ouvrage bien fait sur la vie privée des anciens français. *Boerhaave* distingue l'ouvrage de *la Bruyère Champier* de tous ceux de cet âge, & le propose avec celui de *Melchior Sebiz*, (*Melchior Sebizius*) auteur du dix-septième siècle, comme un de ceux qui peuvent tenir lieu d'un grand nombre d'autres.

Les ouvrages qui, sous le point de vue de l'*hygiène*, se distinguent le plus de tous les autres, dans l'espace de tems sur lequel nous jettons les yeux, sont celui de *Cornaro*, sur les avantages de la sobriété, & celui de *Mercurialis* sur la gymnastique des anciens ; ajoutons y aussi le traité intitulé *Historia vitæ & mortis*, du chancelier *Bacon*.

Cornaro mérite une grande attention, parce que son expérience propre fut la matière de son livre, parce qu'il prouve que l'homme, en s'étudiant lui-même, & ayant la force de se mettre au-dessus de l'attrait du plaisir, pour ne suivre que les mesures de la raison & du besoin, peut perfectionner sa constitution & rétablir ses organes affoiblis par les excès ; parce qu'il nous apprend, ce que nous ne savons pas assez, quelle différence il y a entre la mesure du besoin & celle du plaisir, combien nous sommes dupes de nos propres sensations, surtout depuis que l'art de travestir les présens de la nature nous a créé des besoins artificiels, des appétits factices, & nous a fait appeller du nom de faim tout sentiment qui n'est pas étouffé par la satiété. Louis Cornaro, mort âgé de plus de 100 ans en 1566, a écrit quatre discours sur les avantages de la vie sobre ; il avoit 83 ans quand il écrivoit le premier ; 86, quand il donna le second. Le troisième parut quand il en avoit 91 ; & c'est à 95 qu'il composa le quatrième. Il s'étoit vu vers l'âge de 35 à 40 ans attaqué d'un nombre d'infirmités qui sembloient le menacer d'une fin prochaine. Ses maux étoient des douleurs d'estomac & de reins, avec des attaques de coliques, des atteintes de goutte, & une soif perpétuelle accompagnée de fièvre. Les remèdes furent sans succès ; ses médecins lui annoncèrent que la seule ressource qui lui restoit étoit dans un régime extrêmement sobre & régulier ; il s'y résolut. Il s'apperçut en peu de tems de l'utilité de ce conseil. La quantité d'aliment qu'il prenoit par jour se réduisoit à douze onces de nourriture solide, composée de pain, de jaune-d'œufs, de viande, de poisson, &c. & la quantité de liquide (le texte italien porte de *vin*) se montoit à quatorze onces.

Cornaro fait encore plusieurs observations dignes de remarque. La première est que, tenant un régime aussi sévère & aussi exact, il se trouva singulié-

rement peu affecté d'événemens & d'accidens, qui, ordinairement ont des suites fâcheuses pour ceux qui ne vivent pas avec la même régularité ; ce qu'il éprouva dans deux circonstances. L'une où un procès terrible, dirigé contre lui principalement, coûta cependant la vie à son frère & à plusieurs de ses parens, & n'altéra en aucune façon sa propre santé; l'autre où versé dans une voiture, meurtri de la tête & de tout le corps, le pied & le bras démis, il se rétablit sans aucun des secours regardés comme indispensables pour assurer la guérison dans de pareils cas.

Une autre observation non moins digne d'attention est relative aux obligations que nous impose l'habitude. Cornaro accoutumé à vivre de douze onces d'alimens solides, & de quatorze de liquides ou de vin (*oncie quatordici di vino.*), se laisse persuader, à l'âge de 78 ans, de porter cette proportion à quatorze des unes & seize des autres. Son estomac se dérangea, il tomba dans le dégoût & la tristesse, & fut pris d'une fièvre qui dura trente-cinq jours, & dont il ne se rétablit qu'en revenant à sa première mesure.

On peut mettre l'histoire de *Cornaro* au nombre des belles expériences qui aient été faites en *hygiène*, & par conséquent qui aient contribué à fixer les principes & à concourir aux progrès de l'art.

Léonard Lessius, célèbre jésuite, qui vivoit sur la fin du seizième siècle, avant la mort de Cornaro, frappé de la beauté de cet exemple, a écrit un ouvrage sur ce sujet, qu'il termine par la liste des hommes connus, que la sobriété de leur vie a fait excéder la mesure ordinaire de la vie humaine. Son livre est intitulé *Hygiasticon, seu vera ratio valetudinis bonæ*, & la première édition est de 1563, à Anvers. Lessius n'est pas le seul que l'exemple de Cornaro ait déterminé à écrire sur la conservation de la santé. Thomas Philologue de Ravenne avoit déjà écrit un traité, intitulé : *de vitâ ultrà annos 120 proroganda*; Venise 1553. Il cite un tems où Venise avoit vu plusieurs de ses sénateurs âgés de 100 ans, se montrer en public, entourés de la vénération que leur attiroit leur âge, leurs dignités & leurs vertus ; & attribue à la débauche & au défaut de sobriété la rareté de pareils exemples. Il est le premier, observe Mackenzie, qui ait parlé contre l'établissement des cimetières dans les villes. *Cardan*, cet homme auquel il ne manquoit que d'avoir autant de jugement que d'esprit & d'érudition, a aussi écrit quatre livres sur la conservation de la santé. Dans les trois premiers il traite des alimens, & dans le quatrième de la vieillesse ; l'exemple de Cornaro est l'objet de son admiration, & la bâse de ses préceptes. Il censure Galien, & donne pour preuve de la justesse de ses reproches, que ce médecin célèbre est mort à 77 ans; mais Cardan ne se doutoit pas qu'il mouroit lui-même à 75. Une autre preuve du défaut de justesse de cet esprit extraordinaire, est qu'il condamne l'exercice comme nuisible à la santé, & que comparant la longévité des arbres à la durée commune de la vie des animaux, il attribue la longue vie des premiers à leur immobilité.

On ne doit point mettre au dernier rang, parmi les productions de ce siècle, le traité en six livres de la gymnastique de *Jérôme Mercurialis*. Les trois premiers livres traitent des différens objets relatifs aux exercices, & des différens genres d'exercices en usage chez les anciens ; les trois derniers des effets de ces exercices & de leur utilité pour fortifier le corps & conserver la santé ; il est difficile de réunir plus d'érudition & un meilleur jugement que cet excellent auteur. Haller lui reproche cependant une telle prévention en faveur des anciens, que non-seulement il ne dit rien absolument des exercices en usage chez les modernes, mais même qu'il reproche à l'équitation des inconvéniens nuisibles à la santé. Sans doute, dit Haller, parce que cet exercice n'étoit point du nombre de ceux qui faisoient les délices des anciens. Quant à ce dernier reproche, il y a quelque restriction à y mettre. Il faut convenir cependant que quoique *Mercurialis* ait fait, d'après les anciens, l'éloge de l'équitation, dans son chapitre neuvième du troisième livre, quoique dans le chapitre VIII du sixième livre, il en parle, comme d'un exercice très-utile pour conserver la santé des gens qui ne sont point malades, & avantageux même dans les vices des digestions; il s'étend assez au long dans ce dernier chapitre sur les inconvéniens du grand trot, & du galop dans les maladies ; & il répète avec quelque complaisance les reproches qu'Hippocrate & quelques autres ont faits à l'équitation, principalement dans l'allure du pas, en attribuant à ce genre d'exercice long-tems continué de vicier les extrémités inférieures, & de produire l'impuissance par la longue pression qu'éprouvent les testicules ; cette maladie étoit ordinaire aux Scythes ; mais il faut ajouter, comme il a déjà été dit, que les anciens ne faisant point usage des étriers, ont dû ressentir davantage ces sortes d'inconvéniens. Pour ce qui est de l'amble ou l'entrepas (*equitatio in asturconibus vel tolutariis*), c'est de toutes les allures celle qu'il vante le plus, à cause de sa douceur & de sa vivacité. Quant à l'autre reproche fait à *Mercurialis* de n'avoir pas dit un mot des exercices modernes, il est également mérité ; il s'excuse facilement, quand on considère que depuis la révolution du christianisme, & celle que les Arabes avoient introduite dans les mœurs de l'Europe, les gymnases étoient absolument hors d'usage, & qu'il n'y avoit à proprement parler plus de gymnastique.

C'est à la fin du tems & de l'époque dont je parle qu'il faut placer le traité écrit par *Bacon*, & intitulé *Historia vitæ & mortis*. Son objet est de chercher les causes de la mort naturelle, & par-là

de trouver les moyens de prolonger autant qu'il est dans la nature humaine le terme ordinaire de la vie. L'homme vivant perd continuellement, & continuellement aussi il répare ses pertes ; mais cette faculté réparatrice s'épuise & l'homme meurt. Diminuer l'activité des causes qui dissipent, atténuent & détruisent, maintenir la faculté qui répare ; amollir & assouplir les parties dont l'induration s'oppose aux effets de la faculté reparatrice, ce seroit prolonger la vie humaine autant que le permet l'organisation de nos corps. C'est sur ces idées simples que l'illustre *Bacon* établit des plans de recherches dignes d'être médités, & qui peuvent encore de nos jours fournir de grandes & importantes matières à réfléchir. *Bacon*, dans la plupart des matières dont il traite, a rarement mis lui-même la main à l'œuvre ; mais il a toujours présenté des vues vastes, des plans de recherches féconds en conséquences, un grand dépouillement des préjugés & des idées accréditées par l'habitude, un appel continuel à l'expérience, une application constante à s'en tenir à la nature, & à la prendre toute seule pour guide. *Bacon* fut véritablement un grand homme, &, placé, suivant l'ordre des tems, entre l'époque du renouvellement des lettres & celle des premiers progrès des sciences physiques ; il semble être venu pour mettre fin à cette stérile admiration dont on étoit pénétré pour les anciens, faire succéder l'étude de la nature à l'étude des livres, & ajouter aux richesses reconquises par les patiens scrutateurs de l'antiquité, les produits plus féconds encore d'une observation active & d'une infatigable expérience.

Seconde époque, celle de Sanctorius.

On n'avoit point encore découvert la circulation du sang ; on n'avoit point appris à peser l'air, & l'on ne connoissoit point les phénomènes du baromètre ; le thermomètre n'étoit point inventé, & les moyens d'expérience, imparfaits & inexacts, ne laissoient à l'homme curieux d'étudier la nature & d'en apprécier les phénomènes, que l'espérance de rencontrer des à-peu-près, & nulle apparence de pouvoir soumettre l'observation au calcul.

Sanctorius vint, & déjà il eut la première idée d'un thermomètre, celle d'un point fixe d'où sa graduation pût commencer, & de l'application de cet instrument à l'examen de la chaleur fébrile. Mais ce qui rendit son nom immortel fut la belle suite d'expériences sur la transpiration insensible qu'il conçut avec autant de génie qu'il mit de patience à l'exécuter. Il imagina de comparer aux alimens pris la quantité des excrémens qui sortent du corps, & de les peser comparativement, de peser le corps lui-même dans les différentes circonstances relatives aux évacuations & aux repas ; & par-là il estima rigoureusement la quantité de parties qui s'échappent de nos corps par les voies de la transpiration. Il fit plus ; il observa avec une grande sagacité les relations différentes, & les variations de cette évacuation, dont avant lui on n'avoit point la théorie ; il sut quelle influence elle reçoit de toutes les causes qui affectent nos corps, dans quelle mesure elle est augmentée, diminuée, accélérée, retardée ; quelle relation ont ses variations avec l'état du corps, & avec les sensations de mal-aise & de bien-être, de légéreté & de pesanteur, dont nous sommes affectés dans les différentes circonstances de la vie. Toutes les parties de l'*hygiène* se lient étroitement avec ce système d'observation ; en sorte que l'ouvrage de Sanctorius est lui-même un véritable traité d'*hygiène* ; & quelque degré de perfection que plusieurs savans aient apporté depuis dans ce genre de recherches, leur gloire n'a pas plus éclipsé la sienne, que les travaux des médecins anciens & modernes n'ont fait oublier les ouvrages d'Hippocrate. Le champ est toujours vaste, il semble même s'aggrandir de nos jours, mais l'espace parcouru par le premier inventeur, porte encore les jalons qu'il y a plantés, & vers lesquels se fixent toujours les regards de ses successeurs & de ses émules.

Néanmoins, avant Sanctorius même, un homme avoit conçu une partie de l'idée que ce médecin a si habilement développée & exécutée. Cet homme, *Nicolas de Cusa*, avoit écrit un dialogue sur les expériences statiques & sur les avantages que les médecins pouvoient retirer de leur application au corps humain pour connoître les proportions des évacuations tant sensibles qu'insensibles. Mais cet homme de génie n'a fait aucun pas dans une carrière qu'il n'a fait qu'indiquer & dans laquelle personne n'est entré avant Sanctorius. Nicolas étoit né à *Cusa*, petite ville de l'électorat de Trèves, & a vécu dans le quinzième siècle ; Sanctorius est né à *Capo d'Istria* dans le golfe de Trieste, & a paru sur la fin du seizième.

Le corps transpire, & l'évacuation qui se fait par toute la surface de la peau & par les poumons, pour être peu sensible n'en est pas moins abondante. Elle excède, suivant *Sanctorius*, la quantité de toutes les autres évacuations réunies. Elle se fait principalement & plus abondamment le matin à l'issue du sommeil. Alors le corps qui s'est déchargé de toutes ses superfluités revient au même poids qu'il avoit le jour précédent à la même heure. Ainsi le surcroît que les alimens & les boissons lui avoient ajouté disparoît, partie par la nutrition qui répare ses pertes, partie par les évacuations excrémentitielles ; tel est l'ordre de la nature.

Si la transpiration est diminuée & n'est point suppléée par d'autres évacuations sensibles, le corps acquiert du poids ; & tôt ou tard il devient malade, ou se décharge enfin par une plus abondante transpiration, & revient alors à son premier poids.

Mais le poids du corps s'entend de deux manières

qui sont fort différentes. Dans l'un des sens, c'est le poids qu'indique la balance; dans l'autre, c'est celui qu'indique le sentiment. Le poids qu'indique la balance est une augmentation de masse; celui qu'indique le sentiment est une surcharge qui résulte d'une disproportion entre la masse du corps & l'activité des forces. Un corps peut être plus pesant à la balance, & plus léger au sentiment; c'est un signe d'une grande augmentation dans son activité & sa vigueur. Il peut être plus léger à la balance & plus pesant au sentiment, c'est un signe d'une grande diminution dans les forces & dans l'activité naturelle. Il peut être léger dans les deux sens, c'est simplement alors diminution de substance; il peut être pesant aussi dans l'un & l'autre sens, c'est la preuve d'une simple surcharge.

La diminution de la transpiration démontrée par la balance est le signe d'une indisposition; & réciproquement les douleurs, les souffrances & toutes les indispositions du corps, ainsi que les tourmens de l'esprit diminuent la transpiration.

L'excès de la transpiration, provoquée violemment, donne également lieu à des désordres qui altèrent la santé; & le corps ne se rétablit que par le retour à l'ordre & à la mesure naturelle.

Toutes les autres évacuations augmentées indiquent ou occasionnent une diminution dans la transpiration & en sont les supplémens; mais la transpiration est l'évacuation des gens forts; les urines & les selles sur-tout la contrebalancent & la remplacent dans les constitutions plus foibles; & les crachats dans les vieillards.

La transpiration est retardée & diminuée par les douleurs du corps, l'inquiétude de l'esprit, le froid pendant le sommeil, la chaleur excessive quand elle cause l'agitation du corps dans le lit, le travail de la digestion, l'effet d'une médecine, les évacuations sensibles augmentées, la surcharge des vêtemens & des couvertures qui fatiguent le corps.

Le froid d'une partie influe plus sur le jeu de la transpiration, que le froid qui frappe la totalité du corps.

Le froid chez les gens forts augmente la transpiration; chez les foibles, il la diminue; la chaleur qui, dans les grandes ardeurs de l'été, se fait sentir d'une manière pénible, empêche la transpiration; celle au contraire qui la laisse échapper librement, n'est point fatiguante.

Après les repas, le corps est cinq heures à ne transpirer qu'une livre; dans les sept heures suivantes, il transpire jusqu'à trois livres; dans les quatre heures qui suivent, il transpire à peine une demi-livre. C'est dans cet espace de tems qu'il faut recourir aux alimens; c'est aussi ce tems qu'on doit choisir pour prendre les médicamens.

La transpiration soulage à elle seule plus que les autres évacuations prises ensemble; la transpiration qui suit le sommeil allège le corps avant que l'on ait éprouvé aucune évacuation sensible.

La nature est trois jours à rétablir la proportion rompue par une seule livre de transpiration retenue contre nature.

Dans l'espace d'un mois, il se fait ordinairement dans le corps des hommes un accroissement de poids, qui se dissipe au bout du mois par une crise; cette crise a lieu au moyen d'urines troubles & abondantes; elle s'annonce par une lassitude ou une pesanteur de tête, & paroît tenir lieu des évacuations périodiques du sexe.

Voulez-vous vous assurer, par l'examen de la transpiration insensible, des proportions convenables pour prolonger la vie & la santé jusqu'à une grande vieillesse? Observez, après un repas un peu fort, quelle quantité de transpiration se sera faite au bout de douze heures. Ce sera si vous voulez cinquante onces; observez ensuite, après un jour de diète ou d'abstinence, qui n'aura été précédé d'aucun excès, ce que vous aurez perdu; ce sera, supposons-le, vingt onces; prenez un moyen terme entre ces deux mesures de régime, & vous aurez, dit Sanctorius, une mesure qui produira une transpiration de trente-cinq onces; ce sera la mesure cherchée.

Le moyen de prolonger l'existence des vieillards seroit d'entretenir la souplesse de leurs organes & la liberté de leur transpiration.

Telles sont les principales bases que Sanctorius établit concernant le systême général de la transpiration insensible. Il ne donne pas le détail de ses expériences; il n'en présente que les résultats; ces résultats ne sont pas tous également exacts, ainsi que de bons observateurs l'ont démontré depuis; il faut encore tenir compte des variations que produit nécessairement la différence des climats & des températures; car il ne faut pas oublier que c'est en Italie que Sanctorius a fait ses observations; & que les résultats obtenus par Dodart en France, Keil en Angleterre, Gorter en Hollande, Robinson à Dublin, Rye à Korck en Irlande, & Linings dans la Caroline méridionale, ont démontré que les résultats généraux donnés par Sanctorius, étant absolument vrais, les proportions de la transpiration cutanée varioient néanmoins en raison de la température, quelle que fût d'ailleurs la force & la vigueur des tempéramens.

Ces premiers principes posés par Sanctorius, sont

réunis dans la première section de son ouvrage; dans les suivantes, il examine quelle est sur la transpiration l'influence de l'air, des bains, des saisons, & des différentes heures du jour, &c.; celle des alimens & des boissons, quant à leur quantité & à leurs qualités; celle du sommeil & de la veille; celle des exercices; de l'usage des femmes; & enfin il détermine les dérangemens que les passions de l'ame causent dans les fonctions de l'organe transpiratoire.

Sanctorius n'eut pas plutôt ouvert cette voie que la jalousie, ennemie de toute gloire & surtout de celle qui est fondée sur les bases les plus solides, s'occupa de l'attaquer. Ce reproche, qui fait tant d'impression sur les sots, le reproche d'*innovation*; l'appel aux usages reçus, ce moyen si victorieux auprès des ames paresseuses; ce respect prétendu, ce respect oisif pour l'antiquité, si peu digne d'elle, si funeste au progrès des sciences; tout fut réuni pour anéantir les observations d'un homme qui avoit voulu ajouter quelque chose aux travaux des anciens. L'Inquisition cependant ne fut point invoquée; mais un *Obicius* imprima contre lui un livre sous le titre insolent de *Staticomastyx*, c'est-à-dire, le fouet de la statique: il est inutile de dire qu'il eut des partisans, mais son nom a été conservé à la postérité par celui de Sanctorius, comme la renommée d'Homère, nous a transmis le nom de Zoïle.

Troisième époque. Renouvellement des sciences physiques.

L'état des sciences physiques & mathématiques n'est point un sujet dont la considération soit étrangère à l'histoire de la médecine. Plus lente dans sa marche que les autres sciences de faits, parce qu'elle est presque réduite à l'observation contemplative, & que l'expérience ne lui est permise qu'avec de grandes réserves, elle s'éclaire du reflet des lumières répandues dans les autres parties de l'étude de la nature. L'*hygiène* est de toutes les parties qui composent notre art, celle dont la connexion avec les autres sciences physiques est la plus évidente. Nous avons donc ici une raison de plus de rappeller les grandes époques caractérisées par les efforts les plus remarquables de l'esprit humain.

Pendant le quinzième & le seizième siècle, l'étude de l'antiquité avoit peu-à-peu rétabli les vrais principes, résultats de l'observation. Elle fit encore un bien plus grand, elle fit naître dans les esprits actifs l'espoir de s'élever à la hauteur des anciens, de partager leur gloire, de mériter comme eux l'honneur d'instruire & d'éclairer les hommes, & de défricher le champ de la nature en travaillant à la recherche de la vérité.

Déjà les astronomes avoient soumis les opinions anciennes à un nouvel examen. Il y avoit près d'un siècle que *Copernic* avoit annoncé que le soleil est au foyer du systême planétaire, & que la terre est emportée autour de lui comme Mercure & Venus, ainsi que Mars, Jupiter & Saturne. Cette nouveauté n'avoit point soulevé l'école, & n'avoit point éveillé l'Inquisition ecclésiastique. C'étoit à *Galilée* qu'étoit réservé l'honneur de cette persécution. On connoissoit la polarité de l'aimant, & la boussole inventée depuis long-tems servoit de guide aux matelots. *Kepler* venoit de calculer les orbites des planètes, & avoit déterminé les lois du mouvement auxquelles elles obéissent; il avoit le premier appliqué les mathématiques à la physique. *Gesner*, *Rondelet*, *Matthiole*, *Dodoëns*, *Cesalpin*, *Aldrovande*, *Prosper Alpin* avoient déjà enrichi l'histoire naturelle de leurs recherches; les *Bauhin* venoient de répandre sur la botanique les premières lumières de l'observation systématique, & cette belle partie de l'histoire naturelle commençoit à devenir une science: la chimie, encore énygmatique & mystérieuse, devoit cependant plusieurs faits remarquables aux travaux de *Roger Bacon*, de *Raymond Lulle* & de *Paracelse*; & l'anatomie avoit déjà été cultivée avec un grand succès par *Fallope*, *Vesale*, *Botal*, *Riolan* & *Dulaurens*.

Le dix-septième siècle s'ouvrit par de grands efforts & de grands succès. *Galilée* assuroit la doctrine de *Copernic*, inventoit le télescope; & *Toricelli*, son disciple, démontroit la pesanteur de l'air, dont bientôt *Pascal* calculoit la progression décroissante, suivant les différentes hauteurs de l'atmosphère; celui-ci résolvoit en même tems les principaux problèmes de l'équilibre des liqueurs. *Harvey* établissoit par des expériences incontestables tout le systême de la circulation du sang. *Asellius* découvroit les veines lactées. Avec un génie moins solide, mais plus ardent, les *Vanhelmont* secouoient le joug de l'antiquité, & quelque justes reproches que leur fassent les sages amis de la nature, le feu de leur enthousiasme, hâta sans doute la naissance de la chimie & en prépara les miracles. Ainsi s'apprêtoit une lutte honorable entre les modernes & les anciens; *Descartes* ouvroit le champ du combat & de la victoire; il enseignoit aux physiciens à calculer & à douter, & préparoit dans sa *méthode* les instrumens qui devoient servir un siècle après à renverser son propre édifice. Il sembloit que les écoles voulussent des oracles. *Aristote*, digne d'un autre culte, avoit été l'idole des universités; & *Descartes* le devint à son tour.

De la philosophie de l'art & de l'étude philosophique.

Ici, après avoir suivi, autant que je l'ai pu, la progression inégale, tantôt plus rapide, tantôt plus lente, quelquefois rétrograde de l'esprit humain dans la route de l'observation, parvenu à une époque où

sa marche accélérée s'est comme précipitée vers tous les points de l'étude de la nature, qu'on me permette de m'arrêter & d'examiner quels guides il a pris dans cette route; comment il a su, dans les effets trouver les causes, &, multipliant l'observation par l'expérience, s'élever par la raison à la connoissance des principes; à quelles lois il doit obéir pour ne pas s'égarer dans cette carrière; comment la médecine & l'*hygiène* ont pu participer à ce mouvement général, & comment elles pourront par la suite en retirer encore de plus grands avantages.

L'art de procéder dans la recherche de la vérité est proprement ce que nous entendons aujourd'hui par le mot de *philosophie*. Quel que soit le but auquel l'homme veut parvenir, quelque genre de science qu'il se propose d'acquérir; qu'il étudie les rapports & les relations des êtres entre eux, pour les disposer dans un ensemble qui en facilite l'étude & la connoissance; qu'il observe les différentes propriétés de leurs masses & la manière dont elles agissent les unes sur les autres, se contrebalancent, se heurtent ou s'entraînent, pour apprécier & calculer les lois auxquelles ces masses obéissent; qu'il pénètre d'un regard attentif jusque dans leur composition, & que voyant leurs élémens se disjoindre ou s'unir, & former par leur concours de perpétuels échanges, il s'instruise ainsi de plus en plus des métamorphoses mystérieuses de la nature; ou qu'il considère ce principe éternel de mouvement & d'action de tous les êtres vivans, croissans & se reproduisans, cette propriété singulière de percevoir & de sentir, que l'on croit être l'apanage exclusif des animaux, & qu'il cherche à connoître quelle direction ces deux puissances donnent au dedans des corps organisés, aux lois des masses & aux combinaisons des élémens; enfin, que fort de toutes ces méditations, & arrêtant ses regards sur lui-même & sur ses semblables, tantôt élève docile & patient de la nature, tantôt osant l'interpréter, la solliciter & la provoquer, tantôt se croyant maître de lui commander & de la forcer à s'écarter de ses directions pour en suivre de nouvelles, il se flatte de prévenir ou de réparer les désordres qui menacent son existence; en un mot qu'il soit naturaliste, physicien, chimiste, physiologiste ou médecin; il faut que partout il soit *philosophe* : c'est-à-dire, il faut qu'il sache, en étudiant les faits, en les plaçant dans les relations qui en font appercevoir & saisir les rapports & les conséquences, ordonner ses observations, diriger ses expériences, & mieux encore, les apprécier & en déduire tout ce qu'elles comportent & rien au-delà de ce qu'elles contiennent; il faut que, maître au milieu de tout cela de son imagination & de son enthousiasme, il sache & juger les autres & se juger lui-même, séparer ce qu'il voit de ce qu'il ne fait qu'entrevoir; poser une limite entre la route qu'il a faite & la perspective souvent trompeuse qui se développe devant ses yeux; évaluer les *théories* & distinguer celles qui sont le résultat nécessaire & complet des faits, de celles qui n'en sont que le lien, & qui ne méritent que le nom de *méthodes*, se servir de celles-ci provisoirement & seulement, comme du fil d'*Ariadne*, non-seulement pour pouvoir pénétrer dans le labyrinthe, mais encore pour pouvoir en sortir; & qu'ainsi il marche tantôt lentement, tantôt avec rapidité, toujours avec précaution, sans perdre de vue le véritable chemin qui mène à la *vérité*.

Pour satisfaire à toutes ces conditions & pour arriver à la connoissance du vrai, le philosophe a trois guides; le *raisonnement*, l'*expérience* & le *calcul*. De-là trois manières d'opérer. L'une est l'art de déduire des conséquences exactes de principes posés, comme vérités fondamentales; c'est ce qui constitue la *philosophie rationelle*. La seconde est l'art de constater les principes & de confirmer les conséquences en les démontrant aux sens par le moyen de l'expérience; c'est ce qui forme la *philosophie expérimentale*. Enfin, l'autre est l'art de mesurer, d'apprécier, & de vérifier par le calcul les procédés sensibles de l'expérience; c'est la *philosophie mathématique*. De la combinaison de ces trois procédés de recherches, résulte la démonstration complette des vérités cherchées. Ils se prêtent un mutuel secours; la raison invoque l'expérience pour établir ses principes; et l'exactitude de nos sens a besoin de la précision du calcul pour mesurer l'étendue & la valeur des produits qui résultent de l'expérience. Il n'est pas toujours possible de faire concourir à-la-fois toutes ces méthodes. Mais constamment on peut dire qu'une science est arrivée au plus haut point de sa perfection, quand elle est parvenue à fonder sa raison sur l'expérience & à certifier l'expérience par le calcul. C'est pour cela que la connoissance des gaz, & les nouveaux moyens de mesurer le calorique, en rendant appréciables & calculables presque tous les élémens des corps, dont une si grande partie se dissipoit à l'insu des chimistes anciens, ont fait prendre à la chimie moderne un si brillant essor : & quand elle connoîtra les mesures & de la *lumière* & de l'*électrique* qui jouent un si grand rôle dans tant d'opérations, quel degré d'exactitude n'apportera-t-elle pas à ce qu'elle a déjà obtenu de précision; c'est sans doute faute de pouvoir séparer de l'air, retenir, & calculer toutes les émanations, soit odorantes, soit inodores qui l'altèrent, que l'eudiométrie est encore si infidèle & si trompeuse; c'est enfin par ce bel & ravissant accord de la raison, de l'expérience & du calcul, que les admirables expériences de *Coulomb*, son excellent électromètre, & son magnétomètre feront toujours une époque mémorable dans l'histoire du magnétisme & de l'électricité. Malheureusement la *médecine* & la *physiologie*, nous présentent encore des élémens aussi incalculables que variables, & par conséquent des expériences trop souvent inexactes, incertaines & trompeuses. Puissent les nouveaux moyens qui nous ont été donnés de mettre en

œuvre l'organe nerveux & sensible, & d'en déterminer l'influence sur l'organe contractile & moteur, nous faire atteindre de plus près au point de perfection que nous voyons encore de si loin !

Si, après avoir examiné les ressources de l'esprit humain pour parvenir à la connoissance de la vérité, nous voulons nous rendre compte de l'usage qu'il en a fait, nous verrons que l'époque la plus mémorable de la *philosophie rationelle* remonte au tems où *Aristote* publia sa *logique*, chef-d'œuvre vraiment admirable de l'analyse de l'entendement humain, où, par le rapprochement de deux propositions démontrées, qui sont fonction de *connues*, il enseigne l'art d'en déduire une troisième, c'est-à-dire, de trouver une *inconnue*, dont l'existence est une suite nécessaire de la vérité des deux premières. C'est ainsi que naissent des combinaisons qui, par leur fécondité, enchaînent les unes aux autres des vérités, dont la généalogie embrasse tout ce que l'esprit de l'homme peut atteindre & connoître. Cet art, perfectionné par les méditations du plus beau génie de l'antiquité, cette méthode géométrique, transportée des sciences exactes aux autres méditations de l'esprit humain, a néanmoins, comme toutes les choses excellentes été employée abusivement, & ce qui devroit être la pierre de touche de la vérité & un des instrumens les plus précieux de sa recherche, est devenu un moyen de revêtir l'erreur des dehors du vrai. Long-tems complice en apparence des sottises & des puérilités de l'école, le syllogisme a paru, à quelques philosophes de nos jours, mériter d'être rejetté comme une arme dangereuse. Mais quelque soin que l'on prenne d'en déguiser les formes ou d'en abréger la marche, on n'aura pas échappé au véritable vice du raisonnement toutes les fois qu'on tirera les conséquences sans les mettre en proportion avec les principes, ou sans avoir démontré ceux-ci dans toute leur étendue. Trop long-tems l'autorité a servi de démonstration, non moins en médecine que partout ailleurs; & l'autorité, sans l'appui de l'expérience, n'enfante que des préjugés.

C'est contre elle que s'éleverent *Bacon* & *Descartes*, & déjà du tems de ce dernier le goût de l'expérience commençoit à détruire beaucoup d'opinions, accréditées sur la foi des anciens. C'est donc moins à lui qu'à son siècle que nous rapporterons l'époque la plus remarquable de la *philosophie expérimentale*; & si dans notre art quelqu'un pouvoit revendiquer l'honneur de l'avoir créée, ce seroit, ainsi que nous l'avons dit, *Sanctorius*. Mais l'expérience en frappant nos sens, ne les met pas toujours à portée de connoître la mesure des phénomènes qu'elle leur présente. En déduisant des conséquences plus étendues que les faits qui en sont les principes, en généralisant des rapports partiels, en saisissant au milieu d'un concours de causes, une seule d'entre elles plus apparente & plus sensible que les autres, on a enfanté de vastes théories dont l'expérience sembloit être la base, & que l'expérience a détruites. C'est bien ici qu'est applicable ce mot remarquable d'Hippocrate. *L'expérience est trompeuse, & le jugement en est difficile* (ou *dangereux.*) ἡδὲ πεῖρα σφαλερὴ, ἡδὲ κρίσις χαλεπή. Et quel art en a donné plus de preuves que celui de la médecine.

C'est donc au calcul qu'il faut recourir pour apprécier l'expérience. Et c'est au commencement du dix-huitième siècle, c'est à l'époque où *Newton* montra la puissance du calcul en développant les théories de l'attraction, de la lumière & des couleurs que je place le moment le plus brillant de la *philosophie mathématique*. C'est à l'aide de cette philosophie que non-seulement il assura, mais encore qu'il prédit long-tems d'avance, les résultats de l'expérience, lorsqu'il annonça ce que l'on devoit démontrer de nos jours, la *combustibilité du diamant* & la *composition de l'eau*. Depuis lors les philosophes devinrent de plus en plus réservés dans leurs conséquences & dans leurs théories, & la face des sciences a changé en proportion de ce que le calcul leur est devenu plus complettement applicable.

Telle est l'idée qu'il me semble qu'on doit se faire de l'influence de l'esprit philosophique sur toutes les parties de l'étude de la nature.

Progrès des sciences naturelles & expérimentales les plus utiles à la connoissance de l'homme, dans le cours de la troisième époque.

Toutes les sciences cultivées avec tant de succès dans le cours de cette époque, ont pris de plus en plus l'empreinte de cet esprit. Les méthodes d'étude & de classification des êtres avoient déjà commencé à applanir le champ de *l'histoire naturelle*, lorsque *Tournefort* publia son systême, auquel nous devons les succès de *Linnæus*, qui n'a laissé aucune des parties de cette belle science, sans lui attacher son sceau, & dont tant de naturalistes célèbres se sont glorifiés d'être les élèves. Les *Jussieu* de leur part se préparoient dès long-tems à ouvrir une nouvelle route dans la même carrière, & le médecin trouve les vertus, les principes & les caractères organiques des plantes liés d'une manière vraiment admirable, dans les analogies dont ils nous ont tracé le tableau.

La physique possédant successivement le thermomètre, dont la première idée est due à *Sanctorius* (1),

(1) *Sanctorius* a démontré son thermomètre à ses élèves dans ses leçons, 13 ans avant que la description en fût publiée dans ses commentaires sur Avicenne,

le baromètre, le pendule, la machine pneumatique, les instrumens d'optique, & toutes les machines de la physique expérimentale, pesoit l'air, en examinoit les propriétés physiques, étudioit les phénomènes du vide, ceux du choc & de la chûte des corps, recevoit de *Newton* la connoissance de la lumière, des couleurs qui la composent, des rapports différens de sa réfraction, & dans le systême de l'attraction, entrevoyoit l'universalité de cette loi puissante par laquelle les corps agissent les uns sur les autres, en raison inverse du quarré de leurs distances respectives, & de laquelle dérivent presque tous les mouvemens de l'univers; un nouvel & puissant agent répandu partout & presque partout ignoré, obéissoit à la voix de *Dufay*, de *Nollet*, de *Franklin*, & s'élançoit à volonté de tous les corps de la nature; l'air & l'eau combinés présentoient à l'observateur attentif les phénomènes d'une dissolution & d'une précipitation alternative qui rendoient raison d'une foule de météores atmosphériques, & les bases de la théorie hygrométrique établies par *Leroy*, recevoient un nouveau degré de perfection & d'utilité entre les mains de *Deluc* & de *Saussure*; enfin l'homme plongé dans l'atmosphère n'étoit plus entouré d'un monde d'énigmes, & cessoit de contempler dans un aveugle étonnement les météores dont il étoit environné.

La médecine, en se rappelant les erreurs & les promesses trompeuses des élèves de *Paracelse*, n'oubliera pas qu'aux *Vanhelmont*, déjà doués d'un meilleur génie, succédèrent en chimie des hommes justement célèbres dans l'art de guérir. Quel qu'ait été le sort de la théorie dont le phlogistique étoit la base, elle conservera avec vénération les noms de *Beccher*, de *Stahl*, de *Boerhaave* & d'*Hoffmann*; elle se rappellera que c'est à *Stahl* surtout que l'on doit d'avoir banni les rêves de l'alchimie & les folies de la médecine universelle, & dans les ouvrages des deux derniers elle reconnoîtra que si de tels hommes n'ont pas tiré de l'art chimique d'autres ressources pour celui de guérir & de conserver, c'est qu'il semble qu'une immuable loi réserve à de certaines époques les efforts les plus puissans de l'esprit humain, & qu'il soit pour son perfectionnement ainsi que pour le développement physique & moral des individus, des âges & des périodes entre lesquels il doit rester stationnaire. Néanmoins les théories encore imparfaites des fermentations se développoient, & se préparoient à recevoir une plus grande perfection de la connoissance des gaz. La théorie des affinités exposée par *Geoffroy* jetoit un nouveau jour sur les échanges & les métamorphoses chimiques, & devoit ensuite fournir à *Schéele* & à *Bergmann* de puissans moyens d'analyse. Déjà *Venel* dès le milieu du siècle, & *Black* après lui, reconnoissoient la nature du principe qui caractérise les eaux minérales acidules, & préludoient aux découvertes de nos jours. *Macbride* & *Pringle* faisoient à la médecine l'application de ce même principe qui se dégage des effervescences & des fermentations, & reconnoissoient sa propriété antiseptique. L'analyse ou le départ des deux substances qui composent la farine du froment étoit faite par *Beccari*; & *Rouelle* retrouvoit dans presque tous les végétaux cette matière glutineuse dont il annonçoit déjà l'analogie frappante avec les matières animales. *Cartheuser* provoquoit la défiance des chimistes au sujet des produits de l'analyse par le feu, lui substituoit celle qu'on opère avec moins de confusion par l'eau & l'alcool, & l'appliquoit avec quelque succès à la connoissance des substances médicamenteuses. Ainsi la chimie commençoit à pouvoir fonder sur des bases plus solides l'espérance de fournir de nouvelles lumières à la connoissance de l'homme, & prêtoit déjà des secours plus efficaces à la médecine.

L'étude de l'anatomie ne se bornoit déjà plus à une stérile contemplation d'organes inanimés. La circulation découverte par *Harvey*, & le cours des veines lactées observé par *Asellius* plaçoient au milieu de cette masse inerte un principe de mouvement & des canaux de restauration; les travaux de *Rudbeck*, de *Bartholin* développoient diverses portions du systême lymphatique qui long-tems après devoient se réunir en un ensemble si curieux & si vaste par les recherches de *Hewson*, de *Hunter*, de *Sheldone*, de *Mascagni*. L'art d'injecter multiplioit à l'infini les ramifications visibles du systême vasculaire, & *Ruysch* avoit fait douter s'il existoit dans la structure du corps autre chose que des vaisseaux. *Leuwenhoeck* appellant au secours de l'anatomie la puissance du microscope, avoit fait connoître un nouveau monde où l'on croyoit que se terminoit l'organisation des êtres. *Malpighi*, *Duverney*, *Winslow*, *Ferrein*, *Cowper*, *Albinus*, *Valsalva*, *Morgagni*, &c. développoient avec plus de précision l'anatomie des organes des sens, des viscères & des organes musculaires, & les divers désordres organiques qui causent, suivent, ou accompagnent les diverses maladies. Avant eux, *Willis* & *Vieussens* avoient commencé avec succès l'exposition du systême des nerfs & l'anatomie du cerveau, qui de nos jours devoient être portés si loin par les travaux de *Meckel*, de *Walter*, de *Scarpa* & de *Vicq-d'azyr*; aux efforts de l'anatomie humaine se joignoient les lumières empruntées de l'anatomie comparée; *Perrault*, *Malpighi*, *Graaf*, *Grew*, *Swammerdam* ouvroient une carrière, dans laquelle, malgré les excellens travaux de *Daubenton* sur les quadru-

---

(question 6,) imprimés en 1625 : par conséquent 6 ans avant que *Drebbel* eût donné le sien en 1618. Il avoit aussi donné l'idée d'un compteur à pendule, avant que cet instrument eût été inventé par *Galilée*, & appliqué à l'horlogerie par *Huyghens*. (Quest. 56.) Sanctorius avoit destiné son thermomètre à éprouver la température des malades dans la fièvre & dans les différens états où la chaleur naturelle paroît altérée.

pèdes, & les recherches des *Hunter*, il manquoit encore un ensemble; *Vicq-d'azyr* nous en a fait concevoir la possibilité & les avantages, & nous voyons, sous de plus heureux auspices, se préparer aujourd'hui l'exécution de ce projet utile par les recherches anatomiques déjà si multipliées de notre collègue *Cuvier*. Ainsi l'anatomie s'est liée de plus en plus à la physiologie, & à l'étude des propriétés des corps organisés; c'est à l'aide de cette union que les principales fonctions du corps ont été examinées avec un succès, dont peut-être un jour la médecine & l'*hygiène* s'applaudiront avec raison. Les phénomènes de la *génération* & ceux *du développement du fœtus*, qui avoient d'abord été recherchés par *Fabrice* & par *Harvey* dans les oiseaux & les quadrupèdes, le furent ensuite dans le poulet par *Haller*, & depuis par *Mauduyt* & *Vicq-d'azyr*; tandis que dans l'homme le célèbre *Hunter* suivoit le fœtus presque depuis sa conception jusqu'à son plus entier développement. *Vaillant*, dès le commencement de ce siècle, développant le mécanisme de la génération des plantes, faisoit disparoître l'intervalle qui paroissoit séparer les végétaux des animaux, & posoit ainsi les bases du systême sexuel de *Linnæus*. *La transpiration* dont les phénomènes avoient été si bien développés par *Sanctorius* en Italie, étoit soumise aux mêmes épreuves à Paris par *Dodart*, en Angleterre par *Keil*, en Hollande par *Gorter*, en Irlande par *Robinson* & par *Rye*, à la Caroline par *Linings*; & *Gorter* surtout donnoit à cette doctrine un nouveau degré de précision, tandis que le célèbre *Hales*, comparant les végétaux aux animaux dans cette fonction commune aux êtres qui vivent dans l'air, multiplioit les rapprochemens qui unissent les deux règnes organiques. La *digestion*, long-tems expliquée par les principes mécaniques ou par les diverses hypothèses des fermentations, aussi éloignées alors d'être bien connues que la digestion elle-même, fut soumise enfin à des expériences exactes par *Reaumur*, dont les essais ont depuis été réitérés avec un succès pareil & de nouvelles vues par l'abbé *Spallanzani*. Mais une des époques les plus brillantes de la physiologie, une de celles qui ont le plus influé sur la médecine, est celle ou *Haller*, pénétrant dans le sanctuaire de la nature, lui demandoit son secret sur les sources de l'action & du sentiment, & développoit par une foule d'expériences ingénieuses sa théorie de l'*irritabilité*, & des rapports du systême nerveux & musculaire. Comment alors les phénomènes dont les physiologistes sont si généralement occupés aujourd'hui, ne se sont-ils pas présentés à l'œil attentif d'un pareil observateur! quoi qu'il en soit, de ce moment toutes les théories sur les fonctions animales ont pris une nouvelle direction. Enfin, l'*ossification* & ses progrès observés d'abord par *Duhamel* & par *Hérissant*, ont offert aux physiologistes un spectacle bien intéressant, lorsque les observations pratiques de *David* sur la *nécrose spontanée*, & les expériences ingénieuses de *Troja* sur la nécrose artificielle & la régénération des os, eurent développé cette portion intéressante du mystère de la nutrition, & eurent placé l'observateur sur les pas de la nature dans une de ses plus curieuses opérations. Ainsi peu à peu l'expérience s'est mise à la place des conjectures, la physiologie humaine & comparée a cessé d'être une carrière seulement ouverte à l'imagination, & les théories, trouvant un appui plus solide, se sont montrées bien près d'être ce qu'elles devroient être toujours, le résultat des faits comparés, & les conséquences nées de l'observation de leurs rapports.

Au milieu de tous ces travaux, la *médecine*, appuyée sur les traditions des siècles passés, marche d'un pas timide dans la route de l'expérience. Comparant perpétuellement ce que l'observation lui offre avec ce qu'ont dit les anciens, & cherchant trop peut-être dans les ouvrages des anciens ce qu'elle doit voir dans l'observation; portant un regard curieux & avide & prenant une part active dans les recherches des sciences naturelles & expérimentales, & recevant néanmoins leurs lumières avec la méfiance & la réserve naturelle à ceux qui ont long-tems été trompés; ne secouant les préjugés qu'avec peine, mais une fois secoués, les abandonnant sans retour; n'étant point maîtresse du tems que la nature a compté & que l'on doit saisir, parce qu'il fuit, & responsable cependant de l'issue de ses tentatives: elle s'avance lentement & ressemble dans son inquiétude à un économe comptable d'un dépôt précieux. Pourtant de puissans instrumens, inconnus des anciens, le *mercure*, le *kinkina*, &c. l'ont mise en état de lutter avec avantage contre la nature même dans des maladies désastreuses; elle peut également en seconder les directions salutaires par des moyens plus efficaces, au nombre desquels il faut assurément compter l'*électricité*; & sa marche plus hardie & plus sûre dans le traitement des maladies externes, lui a fait ajouter beaucoup aux connoissances & aux succès des tems antérieurs. Mais si nous la considérons dans son ensemble & sous le point de vue de la philosophie de l'art, nous voyons ses efforts, pour parvenir à la perfection, marqués par différens genres de tentatives.

1°. La *doctrine expectante* des anciens dans les maladies aiguës, fondée sur la théorie de la *coction* & de l'obéissance aux mouvemens de la nature, reçoit un plus grand degré de précision par l'observation plus étendue des crises, & par l'étude plus scrupuleuse, sinon plus philosophique, de leurs signes précurseurs.

2°. La marche des *observateurs praticiens* affranchie peu à peu des préjugés, & soumettant les systêmes à l'épreuve de l'expérience, est guidée par *Sydenham*, *Mead*, *Freind*, *Torti*, *Huxham*, *de Haen*, *Stoll*.

3°. Les *théories modernes* cherchant à lier tous les phénomènes à un petit nombre de principes, toutes incomplettes dans leur ensemble, mais vraies presque toutes dans quelques-unes de leurs parties, utiles si on les regarde comme un moyen de simplifier l'étude & d'enchaîner des faits nombreux en en faisant saisir les rapports les plus essentiels, nuisibles & pernicieuses si on les regarde exclusivement comme l'expression fidèle de la nature & la loi de l'art, mais ordinairement disparoissant au lit des malades, nous présentent tour-à-tour les succès des écoles de *Stahl*, de *Boerhaave*, d'*Hoffman*, de *Cullen*, & aujourd'hui de *Brown*.

4°. Enfin, l'esprit méthodique & cet art important de bien décrire & de bien classer, de former des ensembles & d'y coordonner les espèces, d'en tracer à grands traits les caractères généraux, & d'y nuancer avec précision les différences, art précieux, né dans les sciences naturelles & transmis par elles à la médecine, a fait éclorre les *méthodes nosologiques*, parmi lesquelles il faut surtout distinguer les nosologies de *Sauvages*, de *Vogel*, de *Cullen*, la pyrétologie de *Selle*; & nous ne devons pas non plus oublier que l'*illustre Linnæus* s'est aussi livré à ce genre de travail, auquel les médecins doivent au moins un degré de précision inconnu jusqu'alors dans la langue médicale.

Si l'on joint à tout cela ce que la connoissance morale & intellectuelle de l homme, si intimement liée à l'étude de ses facultés physiques, ce que l'analyse de ses sensations & de ses idées, celle de l'entendement & des passions, déjà si bien tracée avant cette époque par *Montaigne* & par *Bacon*, ont reçu de perfection des œuvres de *Descartes*, de *Malebranche*, de *Nicole* & des philosophes de *Port-Royal*, de *Locke*, de *Léibnitz*, de *Rousseau*, de *Condillac*, & des premiers éditeurs de l'*Encyclopédie*, l'on aura le tableau de tout ce que les sciences éclairées par l'esprit philosophique, & surtout par la philosophie expérimentale, ont fourni d'élémens utiles à la physique de l'homme & à l'art de le perfectionner & de le conserver.

*Progrès de l'*hygiène *dans le cours de la troisième époque.*

L'*hygiène* est bien loin d'avoir dans cette époque recueilli tous les avantages qu'elle eût pu retirer de tant de secours. Je parle ici de l'*hygiène* méditée & réduite en théorie & en préceptes par les hommes qui doivent essentiellement s'en occuper. Encore que j'aie déjà parlé avantageusement de plusieurs écrivains, & que d'autres aient encore droit à la même justice, en général, cette partie n'a rempli qu'une place très-peu considérable dans les études & dans l'enseignement. Cependant je la regarde comme la base de la connoissance médicale de l'homme, & à beaucoup d égards comme la clef de l'art de guérir. Cette insouciance, ainsi que je l'ai avancé autre part, (journal de Fourcroy, intitulé *Médecine éclairée*, &c. t. IV, p. 226.) me paroît provenir de deux causes; » 1°. de ce que » les hommes, peu attentifs à ce qui les affecte » quand ils sont en santé, sont infiniment plus » impatiens de se voir délivrés des souffrances qui » les tourmentent, ce qui a déterminé les mé- » decins à se livrer de préférence à cette partie » de leur art qui leur attire le plus d'éloge & de » confiance, & qui leur est le plus utile, sans » songer que les succès dans cette partie ne peu- » vent acquérir de vraie solidité que par la per- » fection des connoissances relatives à l état de » santé. 2°. De ce que les gouvernemens modernes, » bien moins occupés que les gouvernemens an- » ciens de former des hommes forts & robustes, » ont été fondés bien plus généralement sur l'art » de mettre à profit leurs vices & leurs défauts & » d'en calculer les produits, que sur celui de per- » fectionner leur éducation physique & morale; ce » qui fait qu'on a généralement abandonné un » systême qui a fait la gloire & le succès des » peuples anciens, & qui donnoit aux vrais philo- » sophes une grande influence sur la perfection & le » bonheur des peuples ».

Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, tous les ouvrages concernant l'*hygiène* se sont bornés, 1°. à des traités concernant la doctrine de la transpiration, qui avoit pris une grande faveur parmi les hommes vraiment instruits; 2° à des commentaires sur cette insipide production connue sous le nom de l'école de Salerne, & que *Réné Moreau* orna de recherches dignes d'un autre texte; 3° à des compilations plus ou moins utiles des ouvrages des anciens, telles que l'ouvrage de *Gonthier* de Roanne, (intitulé *Exercitationes hygiasticæ*), où l'on trouve aussi des passages dignes de remarque, relatifs aux usages de son tems; & le traité de *Nonnius* intitulé *de re cibaria*. Vers le milieu & la fin de ce siècle, & vers le commencement du dix-huitième, la théorie physique de l'air commença à recevoir des applications utiles. *Mayow*, si long-tems oublié depuis, paroissoit en deviner alors les véritables effets dans la respiration & la combustion; *Boyle* & ensuite *Hales* cherchoient, sans pouvoir encore les déterminer, quels changemens lui ôtoient la respirabilité; *Hales* & *Sutton* s'occupoient de perfectionner les moyens de le renouveller; *Arbuthnot* publioit son traité de l'air & celui des alimens, & se proposoit de soumettre ainsi à un nouvel examen, toutes les parties de l'*hygiène*. *Locke* écrivoit sur l'éducation, & reprochoit aux instituteurs & aux mères de son tems, le soin qu'ils prenoient de dérober leurs enfans & leurs élèves à l'impression salutaire d'un air froid, & de les élever dans une mollesse & une recherche de délicatesse vraiment nuisibles à leur santé, au lieu de les endurcir & de les fortifier par une éducation mâle, aussi avantageuse pour l'esprit que

pour le corps. *Ramazzini* s'occupoit de la santé des artisans & des maladies qui les menacent; *Winslow* démontroit combien l'usage des corps baleinés étoit nuisible à la constitution des femmes & des enfans. Mais ni *Locke* ni *Winslow* ne contribuèrent à reformer les mœurs de leurs contemporains. Ce fut vers le milieu de ce siècle, que *Rousseau* changea enfin toutes les idées. Une foule de livres répétèrent ses leçons. Dans le même tems, des observations multipliées concernant le régime de l'inoculation, & le traitement de la petite-vérole, démontroient que l'influence de l'air renouvellé & frais, loin d'être préjudiciable dans les maladies éruptives, leur étoit souvent utile & même nécessaire; & que le régime convenable aux inoculés ne devoit point être exclusivement un régime échauffant. Ces faits changèrent entièrement la méthode du régime tant dans la médecine que dans l'*hygiène*, ainsi que la théorie de l'éducation des enfans; non sans les faire dégénérer dans beaucoup d'exagérations & d'excès. Enfin, des ouvrages dignes d'être médités & l'estime publique ont attaché le nom de *Tissot* à quelques parties de l'*hygiène*, dans lesquelles il a eu pour but la conservation du peuple, celle des jeunes gens, & de quelques classes de citoyens spécialement exposés aux maladies qui sont la conséquence de divers genres de vie. Mais ces ouvrages même, ainsi que beaucoup d'autres non moins estimables, n'ont pas à beaucoup près apporté dans l'*hygiène* les changemens qu'on auroit eu lieu d'attendre de l'état des sciences physiques jusqu'à la quatrième époque.

*Traces de ces progrès dans les principaux ouvrages qui ont contribué à perfectionner les différentes parties de l'*hygiène.

Pour nous rendre un compte plus exact & plus utile de l'objet que nous traitons, développons, autant que nous le pouvons dans un apperçu rapide, les différentes parties de la médecine conservatrice, & voyons, d'après les ouvrages les plus remarquables ou par leur succès ou par leur mérite, ce que chacune a pu retirer d'avantages de l'état des sciences dans l'époque dont nous avons tracé l'histoire.

Traités généraux.

Si l'on considère les traités généraux d'*hygiène* écrits dans cette époque, on les trouve tous enchâssés dans la division antique dont on doit la première idée à Galien. Nul ne s'en est écarté. On les trouve dans les traités complets de médecine de *Sennert*, de *Riviere*, &c, & dans la collection des ouvrages où *Juncker* a développé la théorie médicale de Stahl son maître. J'ai déjà parlé de l'ouvrage intitulé *Exercitationes hygiasticæ* de *Gonthier*, & des commentaires de *René Moreau* sur l'école de Salerne. Au milieu de ses contemporains, *G. Cheyne* s'est écarté souvent des usages & des opinions reçues dans son traité intitulé *de infirmorum valetudine tuenda*; il y prêche presque exclusivement le régime végétal; il paroît vouloir y renouveller la doctrine de *Pythagore* & de *Porphyre*, & recommande ainsi que les anciens, l'usage des vomissemens diététiques: du reste beaucoup d'esprit & de connoissances distinguent cet auteur. Enfin un des ouvrages les plus estimables & les plus philosophiquement écrits, quoique très-peu étendu, est celui que forment les commentaires de *Lorry* sur la statique de *Sanctorius*.

TRAITÉS PARTICULIERS.

*Progrès de l'*hygiène *dans la connoissance physique de l'homme, de ses rapports avec les climats, des variétés de sa constitution physique, ou de ses tempéramens.*

Une des bases principales de l'étude physique de l'homme, est l'influence des climats sur sa constitution. Cette étude se fonde sur toutes les connoissances géologiques & physiques, & surtout sur la théorie de l'atmosphère; sur les sciences naturelles & sur l'étude des diverses productions végétales, animales & minérales, tant dans leur rapport avec le climat, que comme indices de la nature du sol & de son influence sur les êtres qui l'habitent; enfin elle repose encore sur les moyens mathématiques de déterminer la mesure de la population, & d'apprécier les causes qui en font varier les proportions, suivant les rapports de ces proportions avec les circonstances qui affectent la salubrité, avec les événemens politiques, avec les épidémies, &c. Ainsi toutes les sciences physiques & naturelles concourent à la perfection de cette partie, qui exige aussi une connoissance des voyages, dont la multiplication dans cette époque a fourni une ample matière aux réflexions du médecin qui veut connoître avec quelque précision, ce que la constitution de l'homme a de liaisons avec le pays qu'il habite. *Zimmermann* & *Bergmann* ont donné des vues sur la géographie physique en général, & le premier (1) a tracé d'une manière ingénieuse les rapports des hommes & des animaux avec les climats & les régions de la terre. *Prosper Alpin* (2) sur la fin du seizieme & vers le commencement du dix-septième siècle, écrivoit ses observations sur les Égyptiens & sur la médecine de l'Egypte, & ses traités présentent une topographie de ce pays tracée de main de maître. *Pison*, *Marcgraff* & *Bontius* (3) ont parlé avec presque autant de talent de la topographie du Brésil, & de quelques portions de l'Amérique méridionale; quelques traités & quelques mémoires particuliers nous tracent l'histoire de diverses autres régions, mais

(1) *Specimen zoologiæ geographicæ.* Zimmermann.

(2) *Historia nat. Ægypti. & de medicina Ægyptiorum.*

(3) GUILL. PISONIS *de india utriusque re naturali & medecinâ*, auquel est jointe l'hist. naturelle du Chili, par MARCGRAFF; & le traité *de medicinâ Indorum* de BONTIUS.

peu d'*ouvrages* présentent un tableau mieux fait & un modèle plus parfait dans ce genre, que le mémoire sur la topographie de Marseille, par le Dr *Raymond*, inséré dans le second volume des Mémoires de la Société de médecine. Cette société avoit entrepris de tracer une description de la France sous le point de vue de la connoissance médicale des climats, & déja un grand nombre de matériaux se réunissoient pour l'exécution de ce projet.

La connoissance des variétés que présente la constitution physique de l'homme, & des tempéramens qui en sont le résultat, est de toutes les choses dont l'étude concourt au complément de l'*hygiène*, une des plus importantes. Il est bien étonnant qu'à cet égard, avec tant de secours de l'anatomie perfectionnée, on ait fait si peu de progrès. C'est presque à la seule habitude de voir qu'a été abandonné cet intéressant objet. A peine s'est-on occupé de réduire l'expérience en théorie. Ce que les anciens nous ont laissé, est ce que nous répétons, sans nous donner le soin de l'apprécier. Leurs qualités primitives, ramenées à quatre principaux tempéramens, dont les dénominations sont prises des humeurs vraies ou supposées, sont encore tout ce que le grand *Boerhaave* nous a présenté dans ses instituts de médecine. Cette doctrine, dont on ne veut plus, & qu'on ne s'est pas donné la peine de remplacer, a reçu cependant, plus dans les esprits que dans les ouvrages des médecins, une grande modification de la connoissance de l'irritabilité, & des systêmes établis en médecine sur cette connoissance. On trouve dans les préliminaires du second volume du traité des alimens de *Lorry*, (pag. 1 jusqu'à la pag. 89) un exposé des idées de l'auteur sur les sources physiques des différences entre les hommes, dans lesquelles il propose des considérations très-ingénieuses : mais comme elles sont seulement accessoires à son but principal, elles ne sont pas aussi développées ni aussi précises que l'exigeroit un traité des tempéramens. Pour ce qui est des ouvrages faits expressément sur cette matière, on pourroit presque dire, que le meilleur que nous ayons sur cet objet est encore de nos jours le traité écrit dans le commencement du dix-septième siècle par *Levinus Lemnius*, intitulé *de complexionibus*; où les divisions théoriques des tempéramens, quoique fondées sur les anciennes hypothèses, sont rapprochées d'une manière assez étendue de l'observation & de l'étude pratique de l'homme; la plume tombe des mains en voyant un pareil dénuement sur une semblable matière! Les rapports respectifs de tous les systêmes des parties dont l'homme est composé; du systême des os à celui des parties molles; du systême des parties contenantes aux fluides contenus; du systême lymphatique au systême sanguin; du systême celluleux au systême vasculaire; du systême nerveux au systême musculaire; de la sensibilité à la force; les rapports mutuels des viscères entr'eux, & les proportions respectives des différentes parties des systêmes généraux considérés dans les différentes régions dans lesquelles ils se répandent; de la région cérébrale, à la région pulmonaire & à la région abdominale, du tronc aux extrémités, des centres aux surfaces; tous ces rapports si vrais, si positifs, si importans, si susceptibles d'être aisément vérifiés, & d'après les différences sensibles des hommes, & par les phénomènes qui accompagnent la succession des âges, étoient-ils donc une considération assez vaine, assez inutile, assez superficielle, pour qu'on ne se donnât pas le soin d'en recueillir les idées éparses en un systême d'ouvrage ? Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur cet objet.

*Progrès de l'*hygiène *dans l'étude des choses qui intéressent la santé.*

Après ces préliminaires, nécessaires pour établir la connoissance de l'homme & des hommes ou du *sujet de l'hygiène*; le principal objet de nos réflexions est l'étude des influences auxquelles il est exposé. Cette étude a toujours été ramenée par les médecins à l'ancienne division connue sous le titre *des six choses non naturelles*. J'ai déjà fait apprécier cette étrange dénomination, & il me semble qu'elle seroit bien mieux remplacée par celle de *matière de l'hygiène*, puisque ces choses & la mesure dans laquelle on restreint leur usage, sont véritablement les instrumens & les moyens dont on se sert pour obtenir la conservation de la santé.

La connoissance de l'air & de ses influences sur l'homme, a surtout reçu de grands secours des progrès de la physique dans l'étendue de cette époque. Le *thermometre*, quoique ses phénomènes sensibles n'indiquent aucune proportion exacte des quantités de calorique correspondantes à ses degrés; le baromètre faisant connoître les changemens de pesanteur de la colonne atmosphérique, & correspondant, quoique imparfaitement, avec les différens états de l'eau dans l'air; les *hygromètres* susceptibles sans doute de nouveaux degrés de perfection, mais correspondans déjà avec des météores intéressans pour la santé; les moyens propres à faire connoître l'état de l'*electricité atmosphérique*, auxquels de nouvelles connoissances ajouteront sans doute un nouveau degré de précision, sont des instrumens importans dont a profité la météorologie médicale & l'*hygiène*. Les expériences de *Duhamel* & de *Tillet*, & celles de *Fordyce*, de *Banks*, de *Blagden* sur les degrès de chaleur auquel l'homme peut être exposé sans périr; la connoissance qu'on a acquise par-là de la propriété par laquelle le corps maintient dans toutes les températures sa chaleur propre, ont détruit des préjugés accrédités par l'autorité du grand *Boerhaave*. Néanmoins le traité d'*Arbuthnot* sur l'air étoit resté le plus complet de ceux qui dans le cours de cette époque, ont été spécialement consacrés à l'*hygiène*; & cependant l'électricité n'étoit point connue du tems

tems d'*Arbuthnot*. A ce traité, on étoit donc obligé de joindre ceux des physiciens qui ont écrit sur l'électricité, sur l'hygrométrie & la météorologie; il falloit y ajouter la lecture des écrits des médecins qui ont traité des maladies épidémiques, & qui ont étudié leur correspondance avec les changemens atmosphériques tels que, *Sydenham*, *Huxham*, *Lind*, *Hillary*, & parmi nous un assez grand nombre de bons observateurs, auxquels nous devons ajouter aujourd'hui tous les travaux sur les constitutions épidémiques, provoqués par l'établissement de la société de médecine, ou réunis dans ses mémoires. Les ouvrages publiés sur le danger des sépultures dans les villes, sur le méphitisme des vuidanges, ceux auxquels ont donné lieu les vastes exhumations tentées, proposées ou exécutées en différens tems, & dont les plus importans sont dus à *Vicq-d'Azyr* & à *Thouret*, doivent occuper ici une place d'autant plus distinguée, qu'ils présentent les grandes preuves de la pratique ajoutées aux données de la théorie, & que souvent ils réforment celle-ci, & ramènent à leur véritable valeur des propositions quelquefois établies sur des bases qui n'étoient pas suffisamment appréciées; mais ces ouvrages portent déjà l'empreinte de la quatrième époque à laquelle ils appartiennent.

Aux réflexions de *Locke*, aux observations de *Winslow* & de *Buffon*, aux réclamations puissantes de *Rousseau* sur les vêtemens des enfans, répétées de mille manières par les médecins & par les auteurs qui ont écrit sur l'éducation, on n'a presque rien ajouté. Un traité publié sur les habillemens par le cit. *Alphonse le Roy*, quoique contenant des remarques ingénieuses, est assurément bien loin de suffire aujourd'hui; & déjà même, bien avant l'époque où nous vivons, un grand nombre de connoissances applicables à cet objet, eussent pu en favoriser les développemens. En effet, soit que l'on considère les vêtemens comme influant sur les puissances musculaires, déterminant ou leur direction, ou les rapports de leurs attaches fixes à leurs attaches mobiles, & s'associant ainsi à la théorie de la gymnastique; soit qu'on les envisage comme défendant le corps des influences atmosphériques; les connoissances acquises sur la méchanique animale, & les vues déjà proposées par *Franklin* & par quelques autres physiciens sur la propriété conductrice des corps pour la chaleur, eussent pu donner lieu à beaucoup plus de réflexions utiles sur leur matière & sur leur forme; aujourd'hui cet objet peut être rempli d'une manière encore plus satisfaisante.

Si l'on en excepte les descriptions qui nous ont été données, ou par des médecins, ou par des naturalistes & des voyageurs, des bains publics fréquentés en Russie, en Finlande, dans les pays habités par les Turcs & dans les Indes orientales, les modernes n'ont rien dit de plus que les anciens sur les *bains*, & presque tous les ont considérés plus sous le rapport de la médecine, que de l'*hygiène*; on trouve cependant dans les commentaires de *Lorry* sur *Sanctorius*, les élémens de bien des considérations utiles sur ce sujet, digne d'être traité aujourd'hui sous de nouveaux points de vue. Il en est de même des *cosmétiques & de toutes les applications faites à la peau*, soit pour l'entretien de la propreté, soit pour relever l'éclat de la beauté; & un ouvrage, où l'auteur embellit ses préceptes des graces d'une fiction ingénieuse sous le nom d'*Abdeker*, ne peut être regardé aujourd'hui comme remplissant complettement l'objet de l'*hygiène*.

La matière des *alimens* a été traitée plus complettement dans l'espace de cette époque, & avec plus de succès que toutes les autres. Il faut cependant à cet égard la distinguer en deux tems. Le premier se termine à *Arbuthnot*, & l'ouvrage de ce médecin sur les alimens, peut en être regardé comme le complément. Pendant ce tems, quelques auteurs ont donné des ouvrages très-étendus & dans lesquels il y a plus d'érudition que de véritable physique; tels sont les traités de *Pisanelli*, de *Nonnius*, & de *Melchior Sebiz* sur les alimens; ils sont précieux, comme réunissant sous un seul point de vue les travaux des anciens, & en faisant bien connoître la doctrine. Les autres, tels que celui d'*Arbuthnot*, présentant une érudition moins prolixe, offrent une application, trop souvent illusoire à la vérité, des connoissances chimiques de ces tems, & sur-tout des analyses par le feu; mais on y trouve un ordre plus philosophique & des observations pratiques bien ordonnées & qui annoncent un esprit sage & judicieux. Dans le second tems, la chimie, développant des moyens d'analyse plus simples, a facilité davantage l'examen des matières animales & végétales, & la comparaison de leurs qualités distinctives. L'analyse de la farine de froment par le simple lavage à l'eau froide, faite en Italie par *Beccari*, & en Allemagne par *Kessel-Meyer*, sa séparation en une matière *amidonnée* & une *substance glutineuse* éveilloit l'attention de tous les chimistes & des médecins. Les travaux de Rouelle ajoutoient à ces premières vues, tout ce que les instrumens dont on pouvoit disposer alors permettoient d'y ajouter. La considération isolée de la matière glutineuse, & son insolubilité dans la plupart des menstrues, faisoit élever beaucoup de doutes sur la salubrité de la farine de froment, employée comme nourriture pour les enfans, & donnoit lieu à des exagérations que j'ai cherché à apprécier dans l'article ALIMENT. Les analyses, quoique imparfaites encore, du lait, de l'albumine, du jaune d'œuf & du sang, jettoient déjà un grand jour sur les caractères essentiels de la matière nutritive. L'observation plus approfondie des produits de la fermentation spiritueuse, conduisoit à la connoissance des liqueurs fermentées, & donnoit naissance à des idées plus

exactes sur les effets qui résultent de leur usage. Tout ce qu'on a pu connoître alors de plus précis sur la nature propre de la substance alimentaire, sur les variétés de l'aliment qui la contiennent, sur la nature du corps muqueux considéré dans les mucilages, dans les substances sucrées, dans les sucs fermentescibles, & dans les substances gélatineuses, tant animales que végétales, a été réuni avec autant de sagacité que d'érudition par le célèbre *Lory* dans son traité des *alimens*, que je regarde comme le plus beau résumé de toutes les connoissances acquises sur cette matière à la fin de la troisième époque. J'en ai donné une idée fort étendue dans l'article consacré à cet objet. *Cullen*, à la tête de sa matière médicale, a aussi donné d'excellentes considérations sur diverses parties de la matière alimentaire. Enfin, on auroit tort de ne pas citer ici au nombre des hommes qui ont le plus contribué à la perfection de l'art dans cette partie, l'estimable *Parmentier* dont les travaux, constamment dirigés vers l'utilité publique, ont fait connoître la nature de beaucoup de substances nutritives, particulièrement des substances farineuses, & ont vengé d'un injuste mépris, un des alimens les plus abondans & les plus utiles, la *pomme de terre*. Ce respectable citoyen s'est acquis des droits d'autant plus justes à notre reconnoissance, que c'est à lui peut-être que nous devons aujourd'hui d'avoir échappé aux horreurs d'une disette affreuse, que nous avoit préparée la méchanceté des hommes, en dépit de la fécondité de notre sol & des bienfaits multipliés de la nature. La botanique, par l'exactitude de ses descriptions, nous a appris à distinguer l'aliment utile & l'assaisonnement agréable du poison destructeur dans une classe d'alimens trop recherchés; & les observations de *Paulet* & de *Bulliard* sur les champignons & sur les plantes vénéneuses, ne doivent pas rester ici sans reconnoissance & sans éloge. N'oublions pas non plus d'associer à la gloire de ces savans, ceux qui par leurs travaux ont éclairé les citoyens sur les dangers qui les menacent trop souvent, & qui ont provoqué la promulgation des loix prohibitives des vaisseaux & ustensiles de cuivre & de plomb, dans les circonstances où ces substances peuvent être attaquées par les alimens & les boissons, & peuvent faire passer des germes destructeurs sous les dehors trompeurs d'une nourriture salubre, & sous l'attrait d'une liqueur agréable. Les essais de *Navier* surtout, ont mérité une attention particulière de la part des chimistes-médecins, en multipliant les moyens de reconnoître & de détruire un ennemi perfide.

Gorter, en déterminant avec plus d'exactitude encore que Sanctorius le moment de la plus abondante transpiration qui suit le sommeil, en prouvant que jusqu'au moment du réveil elle est presque suspendue ainsi que les autres évacuations; que c'est dans les instans qui le suivent, que cette excrétion, ainsi que toutes les autres, sort avec plus d'impétuosité & d'abondance, préparée par le repos & provoquée par toutes les puissances motrices qui reprennent alors une nouvelle activité; nous aidant ainsi à lier ensemble la théorie des alimens, des évacuations, du sommeil, du repos & des exercices; *Gorter* a donné à l'*hygiène* une base, sur laquelle peuvent reposer avec plus de solidité d'importantes considérations utiles à la conservation de l'homme. L'analyse de la bile faite par les chimistes avec une plus grande exactitude, les différens états de l'acide phosphorique dans les urines déterminés par eux mieux que par leurs prédécesseurs, l'universalité de cet acide reconnue dans l'économie animale, dans la base des os, & même dans les sucs digestifs, ont répandu de nouvelles lumières sur les instrumens & les produits de la digestion, ont fait présumer la liaison des différens états des substances évacuées avec l'ordre & les dérangemens de cette fonction, avec l'ordre & les dérangemens de l'ossification, & ont préludé aux vues nouvelles & importantes, & aux travaux utiles de *Bertholet*, de *Vauquelin* & de *Fourcroy* sur les maladies gouteuses, sur les différences de la phisiologie des hommes & des animaux, & sur les traits caractéristiques des changemens qui s'opèrent par la succession des âges.

La connoissance des mouvemens musculaires & de la méchanique animale, approfondie de nouveau par quelques anatomistes, soumise au calcul par le célèbre *Borelli* dans son traité *de motu animalium*, n'a pu être appréciée par eux entièrement; parce qu'ils ont bien pu donner la mesure de l'instrument, mais qu'il leur a été impossible de soumettre la puissance même à des calculs exacts. Néanmoins s'ils n'ont pu faire connoître la totalité de la force, & de l'action variable que cette force exerce, au moins en ont-ils fait connoître avec exactitude les élémens constans; & les vues utiles qu'ils ont proposées, trop oubliées depuis eux, ne doivent point être perdues pour nous. L'étude longtems abandonnée de la gymnastique, celle de son influence sur le développement des corps, & sur l'art d'en prévenir les distorsions plus par des moyens naturels que par des artifices qu'il faut réserver pour des cas de maladie, mérite enfin de recevoir de la physique animale trop négligée, sous le prétexte frivole de son insuffisance, des secours plus efficaces. Les médecins se sont trop répété & se répètent trop encore de nos jours, que les calculs de la physique & les produits de la chimie sont toujours trop loin des résultats de la nature. L'œuvre de la nature est un problême composé de connues & de constantes, d'inconnues & de variables: nous persuadera-t-on toujours ou qu'il faut renoncer à la recherche de ce problême, ou que, pour parvenir à évaluer les inconnues & à fixer les nuances des variables, il faut en négliger les élémens constans & calculables?

Enfin, ce que l'homme moral a d'influence sur l'homme physique, ce que nos sens, notre intelligence & nos passions ont de pouvoir sur les fonctions qui conservent notre existence, quelque secours que les médecins aient reçu à cet égard des philosophes, n'a encore été exposé par eux que d'une manière bien vague. Cependant les phénomènes du développement comparé de nos facultés physiques, intellectuelles & morales, de leurs dérangemens & des rapports que démontrent entre eux les accidens de la santé & de la maladie, ont mis entre les mains des médecins des moyens plus multipliés de parvenir à cette analyse délicate. Ils eussent pu par conséquent, mieux que d'autres, tracer d'après nature les détails intéressans de ce genre d'observation, & ils eussent dû se mettre en état de fournir eux-mêmes aux philosophes & des leçons plus utiles & des considérations plus exactes.

*Progrès de l'*hygiène *dans la théorie du régime.*

De la connoissance perfectionnée de l'homme & de celle des choses dont il éprouve l'influence, résulte nécessairement l'idée de la perfection du régime. Celui-ci est la conclusion d'un problème dont les autres sont les données. Nous avons présenté une esquisse de l'histoire de l'*Hygiène* publique; pour ce qui est de l'*hygiène* privée & des généralités du régime, on les trouve surtout dans les traités généraux & dans ceux qui concernent les alimens. Le second volume de l'ouvrage de *Lorry*, avant lui celui d'*Arbuthnot*, & plus anciennement, l'excellent commentaire de *Lommius* sur le premier livre de Celse, intitulé *de conservandâ valetudine*, les recherches du malheureux *Bennet* sur le régime le plus convenable à la conservation des gens menacés des affections pulmonaires, réunies dans son traité intitulé *Theatrum tabidorum*, offrent tout ce qu'on peut réunir de mieux observé sur la théorie du régime, soit pour ceux qui jouissent d'une santé constante, soit pour ceux dont l'existence est foible & chancelante.

J'ai déjà parlé de ce qui regarde l'éducation & le régime des enfans, & de la révolution qui, à cet égard, s'est opérée parmi nous, fondée sur des observations long-tems méconnues par la timidité des mères & des instituteurs, mais essentiellement vraies & utiles. Cependant leurs conséquences, portées quelquefois trop loin, nous obligent de répéter à ces hommes que les idées tranchantes entraînent, qui ne connoissent qu'un petit nombre de principes sans vouloir en appercevoir les nuances, qui voient tous les hommes d'un même œil, toutes les circonstances sous un même point de vue, & la nature dans leurs opinions plutôt que leurs opinions dans la nature, nous obligent, dis-je, de leur répéter que tout ce qui est hors des mesures de la vérité, est erreur; que toute conséquence générale tirée d'un fait ou de plusieurs faits & appliquée indistinctement à tous les cas, excède nécessairement ces mesures; que le succès d'une témérité peut bien démontrer l'étendue des ressources de la nature, mais n'autorise pas à s'exposer à en passer les limites; enfin, à leur rappeller cette observation de l'excellent *Horace*, observation si souvent vérifiée dans tous les genres: *Dum vitant stulti vitia, in contraria currunt.* Un des ouvrages qui a pris le plus de faveur parmi nous depuis *Rousseau*, est le petit traité de M. *de Fourcroy*, conseiller au bailliage de Clermont, intitulé *Les enfans élévés dans l'ordre de la nature*; il est aujourd'hui entre les mains de toutes les mères, & n'eût-il que ce mérite, il seroit digne d'une grande attention. Les préceptes qu'il expose sont vrais & utiles, mais ils ont surtout besoin d'être appréciés avec discernement, & avec les restrictions que les circonstances, la force ou la foiblesse & la susceptibilité des individus rendent indispensables. Au reste, si les écrits des philosophes peu versés dans la médecine ont, par cela même, l'inconvénient de n'être pas applicables à tous les cas; ce défaut doit se trouver rectifié dans les ouvrages des médecins sur le même sujet. La connoissance des maladies des enfans, l'habitude de les prévoir, de les prévenir & de les traiter, donne à leurs préceptes plus de variété & plus d'étendue. Sans parler des ouvrages qui ont pour but spécialement le traitement des maladies, il en est qui concernent l'éducation physique en général, & parmi lesquels, encore que les époques où ils ont été publiés leur donnent des empreintes différentes selon les opinions reçues alors, on a distingué parmi nous en différens tems, ceux de *Brouzet*, de *Raulin*, de *Désessarts*, & le petit ouvrage remarquable par sa briéveté, sa simplicité & sa clarté, du citoyen *Saucerotte.* Je ne crois pas nécessaire dans une matière où l'on a dit si peu de choses neuves, de rappeller les nombreux ouvrages des étrangers.

Nous sommes loin d'avoir sur la santé des veillards autant d'écrits que sur celle des enfans. Cependant l'homme chancelant & foible aux deux extrêmités de la vie, a également besoin de soutien, & le vieillard a outre cela besoin de consolation. Galien s'en étoit occupé; & il existe un ouvrage du commencement du dix-septième siècle, intitulé *Anselmi....Gerocomia.* Cet exemple n'a pas eu beaucoup d'imitateurs. C'est à notre âge à acquitter la dette des autres, & à remplir avantageusement cette lacune de l'art.

J'ai mis au rang des ouvrages qui ont concouru au perfectionnement de l'*hygiène*, les traités de *Ramazzini* sur les maladies des artisans. En effet, c'est véritablement dans l'étude de ces maladies que le médecin doit aller chercher la leçon de l'expérience sur ce qui convient à la conservation de tant d'hommes utiles, auxquels la société doit ses jouissances. Il seroit si important de les soustraire aux influences souvent dangereuses, & quelquefois funestes qui les environnent; & cependant il manque à l'art une *hygiène* des artisans. La Société de mé-

decine avoit eu le deſſein d'entreprendre cet ouvrage qui devoit s'unir eſſentiellement à la collection des arts & métiers, publiée par l'Académie des Sciences. Déjà le citoyen *Pajot des Charmes* l'avoit enrichi d'obſervations précieuſes faites au milieu des atteliers; mais il manquoit au zèle & aux lumières de cet eſtimable obſervateur, des connoiſſances médicales ſuffiſantes pour donner à ſes remarques toute l'utilité & toute l'étendue dont elles auroient été ſuſceptibles.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà dit des médecins qui ont écrit ſur la ſanté du peuple, des pauvres, des gens de lettres, des gens du monde, des militaires, des marins, des européens qui voyagent dans des climats équatoriaux, & des habitans de nos colonies. Après les noms de *Plempius*, de *Portius* & de *Ramazzini* qui honorent le dix-ſeptième ſiècle; le nôtre inſcrit avec reconnoiſſance les noms déjà cités & dignes d'être répétés encore de *Pringle*, de *Lind*, d'*Hillary*, de *Duhamel*, de *Poiſſonnier Deſperrieres*, de l'illuſtre *Cook*, du vénérable *Tiſſot* & de *Dazille*.

Quatrième époque; marquée par la découverte des fluides aëriformes & le renouvellement des ſciences chimiques.

Sans pouvoir me flatter d'avoir développé avec une étendue digne du ſujet l'hiſtoire de l'époque dont je viens de donner les principaux traits, je crois avoir fait ſentir à-peu-près quels changemens a éprouvés pendant ſa durée la théorie de l'art conſervateur, & & à quels points principaux ſes progrès peuvent être rapportés.

Dans l'époque qui nous reſte à examiner, c'eſt moins aux ouvrages déjà publiés ſur l'*hygiène* que nous devons nous arrêter, qu'au moyens que nous avons de les entreprendre avec plus de ſuccès. Nous avons de nouveaux & de puiſſans ſecours, nous pouvons par conſéquent former de grandes eſpérances.

Ce n'eſt pas que quelques ouvrages dans ce genre n'aient paru depuis peu d'années; mais pluſieurs, par la nature de leur objet & des détails dans leſquels les auteurs ſont entrés, ſe lient eſſentiellement avec ceux qui ont paru dans la troiſième époque, n'en diffèrent par aucun caractère eſſentiel, & ont été réunis à eux dans le tableau que nous en avons ébauché. Les rapports faits aux miniſtres par la Société de médecine ſur le régime des gens de mer, & les ouvrages qui ont concouru pour ſes prix ſur l'*hygiène militaire* & qui ne tarderont pas à être mis au jour, peuvent être rangés dans la même claſſe; & quant aux traités généraux, on a diſtingué depuis peu parmi nous l'ouvrage du citoyen *Tourtelle*, & en Allemagne celui qu'a publié à Iena le Dr. *Chriſt. Guill. Hufeland.* Je me contente de les indiquer ici, pour me borner à examiner en ce moment les moyens de perfection que nous offrent les progrès faits par les ſciences phyſiques & chimiques, dans les objets applicables à la connoiſſance & à la conſervation de l'homme.

Hiſtoire abrégée des découvertes qui intéreſſent l'homme, qui concourent à perfectionner la connoiſſance de ſa conſtitution phyſique, & l'intelligence des phénomènes de ſon organiſation.

La quatrième époque dont nous nous occupons, eſt principalement remarquable par la découverte des gaz & de la décompoſition de l'eau, & par la théorie de l'oxygène; par celle du calorique & par les nouveaux moyens de l'apprécier & d'en calculer les quantités; par la théorie perfectionnée de l'électricité & la préciſion des inſtrumens imaginés pour en calculer la force ou en recueillir les moindres apparences; par la découverte des phénomènes du galvaniſme; par les progrès de l'anatomie comparée; enfin, par la préciſion donnée à la langue des ſciences, au moyen des nouveaux ſyſtêmes de nomenclature.

Une plume plus ſavante a tracé dans le *Dictionn. de Chimie*, l'hiſtoire de la découverte des fluides élaſtiques, que le génie de *Vanhelmont* avoit entrevus au commencement du dix-ſeptième ſiècle; dont *Mayow* avoit eſquiſſé les phénomènes dans la combuſtion & la reſpiration en 1669; à laquelle *Boyle* & *Hales* enſuite avoient fourni des expériences dont ils ne prévoyoient pas les réſultats; que *Venel* & *Black* ont encore preſſentie dans leurs travaux ſur le principe qui rend les eaux acidules, & qui cependant ſe déroboit encore à tous les yeux lorſque *Prieſtley* ouvrit glorieuſement cette carrière dont les palmes étoient réſervées à *Lavoiſier*.

L'action de l'*air* ſur les *corps combuſtibles*, ſes combinaiſons avec le *carbone* & l'*hydrogène*; la formation des *acides*, & les phénomènes de la compoſition & de la décompoſition de l'*eau* ne ſont pas ſeulement faits pour exciter une admiration ſtérile, l'homme y trouve le ſecret de ſon exiſtence.

La *compoſition de l'atmoſphère* & les proportions de ſes parties déterminées ont enfin fait connoître l'air dans lequel nous vivons. Mais l'*art eudiométrique* & tous les moyens employés pour le perfectionner, n'ont encore atteſté que les variétés de ces proportions; & c'eſt en vain qu'on en a attendu juſqu'ici de véritables épreuves de ſon degré de ſalubrité. C'eſt à l'examen de ſes effets ſur les animaux qui les reſpirent, c'eſt aux altérations que cauſent les matières qui l'empoiſonnent, & aux phénomènes des *aſphyxies* qu'il faut recourir pour s'en aſſurer. Déjà l'on ſait au moins que de tous les poiſons de l'air, les plus puiſſans connus,

parmi ceux dont les causes nous environnent communément, sont les combinaisons qui forment l'*acide carbonique*, l'*hydrogène carboné* & l'*hydrogène sulphuré*.

L'identité des résultats de la *combustion* & de la *respiration*, les changemens semblables que l'air éprouve à-la-fois dans le poumon & à la surface de la peau, les qualités nouvelles que le sang prend en passant par les vaisseaux pulmonaires, présentent sous un nouveau point de vue les rapports de l'homme avec l'air qu'il respire & l'atmosphère qui l'environne. Dès-lors la pesanteur & l'élasticité de l'air ont cessé de remplir le premier rôle dans la théorie de ses usages dans la respiration. La vie de l'homme ainsi que celle des animaux est devenue, aux yeux du physiologiste, le résultat des combinaisons d'un fluide destiné à renouveller continuellement la surface du globe dans tous les points qui sont soumis à son action. Mais cette vaste source de vie est elle inépuisable, & comment au milieu de ses pertes continuelles & de ses continuelles altérations, peut-elle se réparer & se rétablir ?

Les belles expériences d'*Ingen-housz* sur les végétaux semblent nous dévoiler ce mystère de la nature. La propriété que la lumière paroît réveiller en eux de verser un air pur dans le sein de l'atmosphère, de le verser surtout en plus grande abondance dans le contact de l'eau & de l'acide carbonique, nous annonce en eux une fonction inverse de la respiration des animaux, & nous montre les êtres vivans se fournissant mutuellement les matériaux de leur vie, & la nature rétablissant alternativement pour les uns & pour les autres les proportions toujours altérables & toujours réparables de l'atmosphère.

Au milieu des combinaisons & des métamorphoses des corps, un être fugitif paroît & disparoît, échappe à nos regards, se dérobe à l'épreuve de la balance, incalculable dans sa masse, indéfinissable dans sa nature. Le *calorique* que le thermomètre nous indiquoit sans nous en faire connoître les proportions, se laisse enfin saisir ; un de ses effets les plus constans en devient la mesure, & au centre du calorimètre aucune portion de cet être, auparavant inappréciable, n'échappe plus aux calculs de *Lavoisier* & de *Laplace*. L'animal qui respire en laisse échapper une grande proportion. Cette proportion comparée à la quantité d'acide carbonique produit, à celle du gaz oxygène dont l'atmosphère s'est dépouillée, semble attester un autre produit de la respiration, & ce produit répond à l'eau qui s'échappe en vapeur des vésicules pulmonaires. Le calorique uni au sang artériel & transmis avec lui dans toutes les parties du corps, nous donne, au moins en partie, le secret de la *chaleur animale*, & des moyens que la nature emploie pour en réparer les pertes.

A cette théorie se joint celle de la *transmission du calorique* à travers les différens corps de la nature, au moyen de leurs propriétés conductrices. De grandes variétés & des phénomènes bien peu connus jusqu'à nos jours, développés par *Benj. Thompson*, comte de Rumford, font connoître de quelle manière ce principe se transmet à travers les fluides élastiques & les liquides ; & l'art de propager, de retenir, de conserver & de distribuer la chaleur, concourt à perfectionner ceux de construire nos habitations, de nous vêtir, & de préparer nos alimens.

De nouveaux moyens d'analyse fournis par les combinaisons de ce principe actif, universel, transformateur, la *base du gaz oxygène*, nous dévoilent, au milieu de grandes analogies, des différences frappantes entre les *principales substances végétales & animales*. Les unes & les autres sont transformées en acide oxalique. Mais le *gaz azote*, que les unes laissent échapper en abondance, annonce qu'elles ne se ressemblent pas en tout. La composition de l'ammoniaque, formé de ce même principe distinctif des substances animales uni à l'hydrogène, révèle entre les mains de *Bertholet* un secret si long-tems demandé à la nature par les chimistes, & si long-tems refusé. Deux ordres de substances se trouvent clairement formés dans les végétaux & les animaux, & la théorie de l'animalisation est esquissée. (*Voyez* l'article ALIMENT, ch. I. §. III.)

Un des produits les plus remarquables de l'organisation animale, le *phosphore*, & *l'acide phosphorique* qui en résulte, déjà bien connus dans la base des os & dans la fibre animale, sont suivis dans les alimens, dans les liqueurs excrémentitielles, dans la formation des poils, des cornes & de la robe des animaux, dans les sucs digestifs, dans les liquides nutritifs, dans celui qui est consacré à la réproduction. *Bertholet*, *Fourcroy*, *Vauquelin* en examinent les rapports & les variations dans les maladies goutteuses, dans la comparaison des âges, dans celle des animaux avec l'homme, &, si l'on ne connoît pas encore le mode de sa formation, l'on entrevoit du moins ses liaisons avec les phases de la vie, & avec les dérangemens de l'économie animale dans plusieurs des maladies qui affligent l'humanité.

Lavoisier & *Seguin* cherchent aussi à s'assurer des phénomènes de la *transpiration*, & à la soumettre à des expériences dont l'exactitude ne laisse rien à désirer. D'autres sans doute sont appellés à terminer leurs travaux incomplets ; pour nous, abstenons-nous ici de joindre à d'immortels regrets, de honteux & de déplorables souvenirs.

Pendant que la chimie moderne acquiert tant de droits à notre reconnoissance, *Coulomb* soumet l'électricité au calcul, il en apprécie les moindres

proportions, & détermine les progreſſions qu'elle ſuit aux différens points de la ſurface des corps. Enfin cet être, auſſi fugitif & bien plus rapide dans ſes mouvemens que le calorique, ſe laiſſe comme lui meſurer, & la balance apprécie tous les degrés de ſon action. *Volta* l'accumule & le réſerve dans ſon *condenſateur*; le *doubleur de l'électricité* inventé & perfectionné par *Bennet*, *Darwin*, *Nicholſon* & *Réad*, ſemble en réunir les moindres veſtiges épars dans l'atmoſphère, & indiquer juſqu'aux altérations qu'il y éprouve inſtantanément par la reſpiration des animaux.

Un ſpectacle inattendu ſe prépare, & un phénomène que *Haller*, au milieu de tant d'expériences & de recherches, n'a point apperçu, vient, comme de lui-même, s'offrir aux regards de *Galvani*. Cet appareil combiné de nerfs & de muſcles avec lequel la nature engendre au-dedans de nous tous les phénomènes du mouvement, ſéparé de l'enſemble, languit inactif, & en apparence privé de toute vie. Il ſe ranime inopinément, au moment du ſimple contact établi ou rompu entre les parties d'un cercle de conducteurs ſur lequel il repoſe. D'une part la rapidité de la communication & la nature des conducteurs ſemblent établir entre ces phénomènes & ceux de l'électricité des analogies frappantes, que d'autres obſervations ſemblent détruire : d'autre part la perſévérance du phénomène, malgré la ligature des nerfs, malgré la ſection entière de leur tronc, malgré la différence ou des parties ou des individus dont ils ſont empruntés, pourvu que leurs parties diviſées ſoient ou contiguës ou communiquantes par des intermédiaires convenables, ſemble nous interdire d'en aſſimiler la cauſe à celle qui dans le corps vivant entretient l'influence naturelle du ſyſtême nerveux ſur le ſyſtême muſculaire. Quelles ſeront donc les conſéquences de la découverte d'une propriété ſi remarquable? Abſtenons-nous de le prononcer encore.

Enfin, l'œil de l'anatomiſte s'eſt porté ſucceſſivement ſur tous les animaux, & comparant leurs ſtructures à celle de l'homme, il a mis en parallèle tous les ſyſtêmes qui compoſent l'appareil de leur vie. Depuis l'homme juſqu'aux inſectes, *Cuvier* recherche & développe la ſtructure des viſcères, les diſpoſitions du ſyſtême nerveux & du ſyſtême muſculaire. Il démontre dans quels ordres d'animaux le liquide nourricier circule, par la puiſſance d'un cœur contractile & des vaiſſeaux artériels, & ſe porte du centre aux extrémités & aux ſurfaces, pour en être enſuite rapporté vers le centre : dans quels autres le même liquide, ſeulement épanché dans les intervalles des viſcères, ſemble y reſter ſtagnant, & baigne les parties qu'il ne paroît nourrir qu'en les abreuvant. Il développe dans les uns & les autres la ſtructure des organes par leſquels le fluide atmoſphérique ou le liquide ambiant eſt ſoumis au méchaniſme d'une vraie reſpiration. Soit en effet que cette atmoſphère, quelle qu'elle ſoit, reçue dans de véritables poumons y rencontre le liquide nutritif apporté par des vaiſſeaux pulmonaires; ſoit qu'elle même, portée par des vaiſſeaux propres, elle paroiſſe l'aller chercher juſque dans le cœur; ſoit que diſſéminée partout le corps à l'aide de ſes trachées, elle entre partout en contact avec le ſuc épanché dans toute l'étendue du corps de l'animal, *Cuvier* nous montre l'univerſalité de cette fonction reſpiratoire, ſupérieure même à celle de la circulation, & toujours dans des rapports conſtans avec le liquide réparateur, & par conſéquent avec la nutrition. Ainſi l'on voit le premier but de l'organiſation des êtres vivans, l'entretien de la vie, quelque compliqué ou quelque ſimple qu'en ſoit le méchaniſme, ſe réduire toujours à un ſeul problême, celui de mettre en un rapport perpétuel le fluide ambiant avec le ſuc alimentaire.

*Conjectures ſur les avantages que la connoiſſance phyſique de l'homme & l'*hygiène, *peuvent retirer des découvertes déjà faites dans l'étendue de la quatrième époque.*

Tant de travaux & de ſuccès ſemblent agrandir à nos yeux l'horiſon de la nature, & ce n'eſt qu'en regardant derrière ſoi, & en réfléchiſſant combien l'enthouſiaſme a ſouvent porté d'illuſions dans nos théories, qu'on apprend à s'arrêter, & à ſe dire : *Une ſeule erreur ſpécieuſe peut nous retenir pendant des ſiècles hors du chemin qui mène à la vérité.* Mais ſi ce doit être avec réſerve, ce ne doit pas du moins être ſans eſpoir que nous nous livrions à la contemplation des conſéquences que nous annoncent ces prémiſſes.

Une ſeule vérité bien démontrée, peut enchaîner à elle toutes les parties de l'*hygiène*.

Que les changemens que l'air éprouve & fait éprouver à nos organes & à nos humeurs, ſoient partout auſſi bien développés que dans les fonctions pulmonaires : qu'on connoiſſe également bien les effets du fluide atmoſphérique, dans toutes les parties dans leſquelles il entre dans quelque rapport avec la matière nutritive; dans l'eſtomac & les inteſtins avec la maſſe alimentaire, ou avec l'aliment *qui doit nourrir*, & qui va ſe changer en chyle; dans le poumon avec l'aliment *qui eſt prêt à nourrir*, & qui ſe préſente à ſon action dans le chyle tout formé & dans le ſang qui vient de le recevoir; à la ſurface de la peau avec l'aliment *qui eſt au point de nourrir*, & qui, ſous la forme de lymphe, eſt répandu dans le ſyſtême lymphatique & le tiſſu cellulaire cutanés; avec cette même lymphe unie à la graiſſe, & ſe changeant en lait dans les organes mammaires, où elle obéit ſi rapidement & ſi évidemment à l'influence du contact de l'air, dans ce que les femmes connoiſſent ſous le nom de *montée du lait*, & déjà l'on aura une théorie

plus complette & moins conjecturale des rapports de l'action de l'air avec la nutrition.

Qu'à cela l'on joigne une connoissance plus exacte des relations qui unissent les fonctions excrétoires & leurs résultats, avec les différens changemens que l'aliment éprouve dans le corps : que l'on vienne à se convaincre que l'acide carbonique & la vapeur aqueuse pulmonaires ; que les mêmes produits formés dans l'organe transpiratoire ; que l'eau qui se précipite souvent avec tant de rapidité, surtout dans les premiers momens de la digestion, vers les canaux urinaires ; que les gaz de différente nature qui se dégagent dans les voies intestinales ; enfin que la bile qui se filtre dans les pores biliaires, près du systême vasculaire de la veine-porte, ne sont que divers résultats des moyens que la nature emploie dans différens points du corps & de la circulation, pour dépouiller le sang & le suc alimentaire d'une partie de son carbone & de son hydrogène : alors on aura la preuve positive ainsi que l'explication de cette importante observation, si célébrée par les physiologistes médecins, que toutes les évacuations, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'état de maladie, sont en partie destinées à se suppléer mutuellement, & doivent être regardées comme des parties complémentaires d'une même opération universelle.

Quant à cet autre produit, non moins important, qui se développe au milieu de toutes ces opérations, *le calorique;* si l'on parvient un jour par l'expérience, à s'assurer que non-seulement il se dégage dans les organes pulmonaires dans des proportions qui répondent aux combinaisons dont le gaz oxygène leur fournit la base ; mais qu'il se forme également, & par des moyens analogues à la surface de la peau ; que peut-être il se développe encore dans d'autres proportions par les transformations dont le siège est dans les voies biliaires, intestinales & urinaires ; joignant à cela, la connoissance des rapports constans & même réciproques, entre l'intensité de la chaleur animale & le degré de susceptibilité du systême nerveux & des organes musculaires : l'on aura d'abord une plus vaste idée des ressources de la nature pour régénérer la chaleur animale ; l'on comprendra mieux les avantages d'un air dense & froid, sur un air chaud & raréfié, pour favoriser les combinaisons dont cette chaleur est un produit ; & l'on aura la théorie de l'action de l'air libre & renouvellé sur l'organe cutané dans les enfans, dans les nourrices, dans les hommes qui s'exercent à l'air libre, dans les maladies éruptives ; celle des différences qui se font voir dans la peau & dans tout le systême lymphatique cutané, entre les hommes élevés dans l'obscurité des villes ou dans les lieux bas & humides, & ceux qui vivent au milieu de l'air mobile des campagnes, & dans les expositions élevées & séches : l'on se rendra compte des variations de la chaleur pendant la digestion & dans les différens périodes qui en partagent le travail ; enfin l'on pourra esquisser encore la théorie de la chaleur fébrile, ou du froid, dans les maladies pulmonaires, intestinales & bilieuses.

Si à ces résultats l'on joint la théorie des propriétés conductrices du calorique, considérées dans les différentes substances qui nous environnent, & dans celles qui sont appliquées à notre corps, ou qui nous servent de vêtement ; celle de la production du froid, par l'évaporation ; les considérations sur la faculté qu'a la chaleur, même extérieure, de réveiller & de ranimer, le froid d'engourdir & de suspendre les fonctions des systêmes nerveux & musculaire ; qu'on détermine à quels degrés ces phénomènes ont lieu, soit en général, soit dans les différences des individus en particulier ; qu'on parvienne à apprécier jusqu'à quel point, suivant les âges, les tempéramens & les circonstances, le froid extérieur favorise les combinaisons dont la chaleur animale est le produit ; à quel degré au contraire doit être marqué le point où cette chaleur naturelle est tellement surmontée par le froid extérieur, que l'effet en est la diminution ou l'extinction des facultés motrices : l'on aura pour lors la théorie complette de l'utilité & des dangers du froid ou du chaud, dans les effets de l'air, des bains, des vêtemens ; & l'on obtiendra la solution de tant de questions, si souvent agitées, & toujours si mal résolues, relatives à l'éducation, au traitement des maladies cutanées, au régime des nourrices, des enfans, des adultes & des vieillards.

Je n'ai pas besoin de m'étendre davantage sur tous ces objets, ni d'y joindre d'autres exemples, pour faire sentir combien un seul fait complettement vu, peut devenir fécond ; combien les progrès des sciences physiques & chymiques, secondés des découvertes de l'anatomie comparée, peuvent intéresser ceux qui se livrent à l'étude de l'*hygiène*, & contribuer à la solution de tant de belles & importantes questions ; comment, enfin, aux seules questions qui viennent d'être proposées, se rallient toutes les théories des climats, des tempéramens, de l'air, des vêtemens, des alimens, des excrétions, des exercices, & par suite de l'éducation & du régime.

Puisse encore se joindre à tout cela, dans l'art important & précieux auquel je desire consacrer utilement mes travaux & ma vie, la perfection d'une langue, dont les expressions soient moins empruntées des théories qui se détruisent en se succédant, & plus énonciatives des faits qui ne changent pas ; dont les mots composés, portant avec eux l'idée juste de ce qu'ils expriment, forment un langage clair & concis, & dont l'influence sur nos idées n'ait plus l'irrésistible effet d'un langage emblématique, métaphorique & inexact, l'inconvénient de faire prendre des expressions de convention pour la voix de la nature !

Je termine-là ce discours, dont l'objet a été de faire connoître l'histoire de l'art & ses ressources, les progrès qu'il a faits, & ceux qu'il eût pu faire, sa liaison avec toutes les autres sciences, & la nécessité que l'homme qui s'y livre les cultive & les connoisse. Je n'ai point eu l'intention de citer tous les ouvrages dignes de l'être, & de former le plan d'une bibliothèque d'*hygiène*. J'ai considéré, non les hommes en particulier, mais l'esprit humain en général, comme un être, dont la vie est composée de siècles, & se partage par intervalles inégaux, entre les tentatives de l'enfance, son esprit simple & vrai, & les espérances qu'elle fait concevoir; les occupations frivoles, les préjugés & la crédulité du second âge; l'effervescence, l'imagination, les erreurs de la jeunesse; la ferme assurance enfin que donne l'expérience dans l'âge mûr, & les grands efforts qu'il est capable de faire quand il connoît ses forces, & la distance du but qu'il veut atteindre.

Je joins ici le plan d'un traité d'*hygiène*, tel à peu-près que je l'ai inséré dans le tom. IV, p. 225 du journal, publié par le cit. Fourcroy, sous le titre de *Médecine éclairée par les sciences physiques*. Je le donne, sans y ajouter les développemens dont il seroit susceptible, parce que je compte le faire dans un des discours préliminaires, destinés à être mis à la tête de tout le dictionnaire de médecine, où je le présenterai avec quelques réformes, dont l'expérience m'a déjà appris la nécessité, mais qui ont besoin d'être encore méditées.

*Exposition du plan d'un traité complet d'*hygiène.

« L'*hygiène*, ainsi que l'art de guérir, n'est que le résultat d'observations particulières, comparées & généralisées. Ces observations ont été recueillies de l'expérience de tous les siècles & de tous les pays; elles ont varié selon les circonstances des tems, & les dispositions des lieux : leurs analogies & leurs différences ont donné naissance à l'art.

» C'est pourquoi j'ai cru qu'il étoit utile de faire précéder, comme une introduction à l'*hygiène*, 1°. *la géographie-physique & médicale; 2°. la connoissance physique & médicale de l'histoire :* ce sont pour ainsi dire les mémoires d'après lesquels nous travaillons; ils contiennent la partie positive & pratique sur laquelle est établie la partie théorique & générale de l'art.

» Cette partie théorique & générale, qui forme les élémens de l'art, a pour but d'établir des préceptes utiles à la conservation de la santé. Ces préceptes ont pour objet de déterminer, dans l'usage des choses qui servent à nos besoins & à nos jouissances, & dans l'emploi même de nos facultés physiques & morales, quelle est la mesure convenable à la constitution de l'homme, aux circonstances dans lesquelles il est placé, & par conséquent nécessaire à sa conservation. Cette mesure est proportionnelle, d'un côté à la nature de l'homme, de l'autre à la nature des choses, & à leur influence sur nos organes & sur notre constitution.

» Ainsi, l'étude de l'*hygiène* se divise nécessairement en trois parties :

» La première renferme la connoissance de l'homme sain, dans les différentes conditions qui font varier ses facultés & ses besoins. La seconde a pour objet, la connoissance des choses dont il use & dont il jouit, & de leurs effets sur sa constitution & ses organes. La troisième contient les loix déduites de ces connoissances, & qui déterminent la mesure qu'il doit mettre dans ses jouissances pour conserver sa santé.

» Dans le style des écoles, on appelleroit ces trois parties, le *sujet*, la *matière*, les *moyens* de l'*hygiène*.

» Mais il est une seconde division bien importante ici, & dont je vois peu d'exemples dans les ouvrages des médecins qui ont traité de l'*hygiène*, quoique je sois loin de dire qu'ils en ont méconnu la distinction, c'est celle de l'*hygiène publique* & de l'*hygiène privée*, selon que l'on considère l'homme, soit collectivement ou en société, soit individuellement. C'est dans l'*hygiène* publique que le médecin philosophe devient le conseil & l'ame du législateur; & l'antiquité nous a laissé à cet égard de beaux exemples.

» Je crois devoir terminer le traité complet de l'*hygiène*, par une considération que je regarde comme importante; celle des lumières qui rejaillissent de l'*hygiène* sur l'art de guérir. En effet, les différentes nuances de l'état de santé nous conduisent aux différentes dispositions qui préparent les maladies : les effets variés que produisent les choses dont l'homme use & jouit, sur sa constitution, nous amènent aux causes qui dérangent & qui troublent sa santé; & la différence des mesures dans lesquelles il faut restreindre ses jouissances, selon les différences de sa constitution, nous placent tout près des différences du régime qui convient aux différens états de l'homme malade.

» La liaison de l'*hygiène* publique, avec les mesures qu'exigent les fléaux épidémiques, complettent le tableau de ces rapprochemens.

» Tels sont mes motifs & les bases sur lesquelles j'ai construit le plan dont voici le premier essai. J'ai donné quelqu'idée de l'exécution dans les articles AFRIQUE, AGES (régime des), AFFECTIONS DE L'AME (hygiène), AIR, ATMOSPHÈRE, ALIMENS, EUROPE, &c. du Dictionnaire Encyclopédique de Médecine ».

HYGIÈNE.

HYGIÈNE.

INTRODUCTION.

I. Hiſtoire naturelle de l'homme dans les différens climats, ou *géographie phyſique & médicale.*

II. Hiſtoire naturelle de l'homme dans les différens ſiècles, ou *connoiſſance phyſique & médicale de l'hiſtoire.*

Diviſion de l'*hygiène* en trois parties :

PREMIÈRE PARTIE.

Sujet de l'hygiène,

Ou connoiſſance de l'homme ſain dans ſes relations & dans ſes différences, c'eſt-à-dire en *ſociété* ou *individuellement.*

DEUXIÈME PARTIE.

Matière de l'hygiène,

Ou connoiſſance des choſes dont l'homme uſe ou jouit, appelées improprement *non naturelles*, & de leur influence ſur notre conſtitution & nos organes.

TROISIÈME PARTIE.

Moyens ou *règles de l'hygiène,*

Ou *règles* qui déterminent la meſure dans laquelle doit être reſtreint l'uſage des choſes appelées non naturelles, pour la conſervation de l'homme, conſidéré, ſoit *en ſociété* ou collectivement, ſoit *individuellement.*

Ire PARTIE. *Sujet de l'hygiène.*

Diviſion de la première partie en deux ſections.

SECTION Ire. Connoiſſance de l'homme ſain, conſidéré en ſociété ou dans ſes relations.

1. Relations réſultantes *des climats & des lieux ;*
2. . . . . de la réunion dans *des habitations communes ;*
3. . . . . de l'uniformité du *genre de vie ;* { quant aux occupations, quant à l'uſage commun de l'air, des alimens, &c.
4. . . . . de l'uniformité dans les *coutumes & les mœurs ;* lois, gouvernemens, &c.

SECTION IIe. Connoiſſance de l'homme, conſidéré individuellement ou dans ſes différences.

1. Différences relatives aux âges,
2. . . . . aux ſexes,
3. . . . . aux tempéramens (1),

---

(1) Je compte donner, dans un des articles de ce Dictionnaire, quelques idées ſur une nouvelle claſſification des conſtitutions & des tempéramens.

4. Différences relatives aux habitudes,
5. . . . . aux professions,
6. . . . . à différentes circonstances de la vie, { pauvreté, convalescence, voyages, &c.

IIe Partie. *Matière de l'hygiène.*

Division de la seconde partie en six classes (1).

Classes. 1. *Circumfusa*,	ou choses environnantes ;
2. *Applicata*,	ou choses appliquées à la surface du corps ;
3. *Ingesta*,	ou choses destinées à être introduites dans le corps par les voies alimentaires ;
4. *Excreta*, excrétions,	ou choses destinées à être rejettées hors du corps ;
5. *Gesta*, actions,	ou fonctions qui s'exercent par le mouvement volontaire des muscles & des organes ;
6. *Percepta*, perceptions,	ou fonctions & impressions qui dépendent de la sensibilité & de l'organisation des nerfs.

Classe 1re, circumfusa, *divisée en deux ordres.*

Ordre 1er. *Atmosphère*,	1°. Air & matieres qui y sont dissoutes, mêlées ou combinées.
	2°. Chaleur & lumière solaires, chaleur & lumiere artificielles.
	3°. Electricité ;
	4°. Magnétisme & influences ;
	5°. Changemens naturels de l'atmosphère ; succession des tems ; températures ; météores ;
Ordre 2e. *Terre, ou lieux & eaux*,	1°. Climats ;
	2°. Expositions ;
	3°. Sol ;
	4°. Changemens naturels du globe, tremblemens, inondations, &c.
	5°. Changemens artificiels des lieux, culture, habitations, &c.

Classe 2e, applicata, *divisée en cinq ordres.*

Ordre 1er. *Habillemens ;* vêtemens, ligatures, machines lits, couvertures.
2e. *Cosmétiques ;* soins de la chevelure, de la barbe, de la peau ; fards, parfums.
3e. *Propreté ;* bains, lotions, étuves, &c.
4e. *Frictions & onctions* (usitées chez les anciens.)
5e. *Applications médicamenteuses*, comme les amulettes, &c.

---

(1) Une partie de cette classification est empruntée de la division des causes occasionnelles des maladies adoptée par les anciens, & donnée par Boerhaave dans ses institutions de médecine, paragraphe 744 ; elle se bornoit à quatre chefs, *circumfusa*, *ingesta*, *excreta*, & *gesta*, que les anciens exprimoient ainsi : τὰ ἔξωθεν προσπίπτοντα, *quæ extùs accidunt* ; τὰ προσφερόμενα, *quæ apponuntur* ; τὰ κενούμενα, *quæ vacuantur* ; τὰ ποιούμενα, *quæ geruntur* ; celle que je propose me paroît plus complette, & bien applicable à l'*hygiène*.

Claſſe 3[e], ingeſta, *diviſée en trois ordres.*

Ordre 1[er]. *Alimens* (1),
- 1°. Alimens ſimples, { végétaux, animaux, } &c.
- 2°. Alimens compoſés.
- 3°. Aſſaiſonnemens.
- 4° Préparation des alimens.

2[e]. *Boiſſons*,
- 1°. Eau.
- 2°. Sucs aqueux des végétaux & des animaux.
- 3°. Infuſions & mélanges dans l'eau.
- 4°. Liqueurs fermentées, & infuſions dans ces liqueurs.
- 5°. Liqueurs alcooliques, & infuſions dans ces liqueurs.

3[e]. *Remèdes* de précaution non évacuans, &c.

Claſſe 4[e], excreta, *diviſée en deux ordres.*

Ordre 1[er]. *Evacuations naturelles*,
- 1°. Continuelles.
- 2°. Journalières.
- 3°. Périodiques.
- 4°. Extraordin. & irrégulieres; lochies, évacuation ſéminale.

2[e]. *Evacuations artificielles*,
- 1°. Sanguines.
- 2°. Ulcéreuſes.
- 3°. Médicamenteuſes, { tabac, lavemens, purgatifs, émétiques.

Claſſe 5[e], geſta, *diviſée en quatre ordres.*

Ordre 1[er]. *Veille*,

2[e]. *Sommeil*,

3[e]. *Mouvement & locomotions.*
- 1°. Mouvement général, { imprimé, ſpontané, mixte.
- 2°. Partiel, { des membres, des organes de la voix, de la parole, &c.

4[e]. *Repos*,
- 1°. abſolu, ou inaction,
- 2°. avec diſpoſition active, ſans locomotion, { poſitions, ſtation, efforts.

---

(1) Voyez le plan de diviſion des alimens, conforme à l'analyſe végétale & animale, dont j'ai donné l'eſſai dans ce Dictionnaire, article ALIMENT, art. 2, paragraphe 3.

Classe 6e, percepta, *divisée en quatre ordres.*

Ordre 1er. *Sensations*,
1°. Les sens externes;
2°. La faim, la soif; & le sentiment de tous les besoins physiques, moraux, intellectuels, habituels.
3°. L'amour physique;
4°. La sympathie & l'antipathie.

2e. *Fonctions de l'ame* (1),
1°. affections passives, { agréables, pénibles.
2°. affections actives, { attachement, éloignement.

3e. *Fonctions de l'esprit*,
1°. l'intelligence;
2°. l'imagination;
3°. la mémoire.

4e. *Affoiblissement ou privation des perceptions*,
1°. des sens, apathie;
2°. de l'ame, indifférence;
3°. de l'esprit, inoccupation;
4°. ennui.

IIIe. Partie. *Moyens de l'hygiène*,
ou règles pour la conservation de l'homme, par l'usage bien ordonné des choses appelées non naturelles.

Partage de la troisième partie en deux divisions.

Division Ire. *Hygiène publique*, ou règles pour la conservation de l'homme, considéré en société ou collectivement.

2e. *Hygiène privée*, ou règles pour la conservation de l'homme, considéré individuellement.

Division 1re. *Hygiène publique*, partagée en quatre sections.

Section 1re. *Règles d'hygiène publique*, relatives
aux climats & aux lieux,
2e. . . . . aux habitations communes,
3e. . . . . au genre commun de vie, { aux occupations communes, à l'usage commun de l'air, des alimens, &c.
4e. . . . . aux coutumes, aux mœurs & aux lois, &c.

Division 2e. *Hygiène privée*, en trois sections.

Section 1re. *Principes généraux* du régime;
2e. *Règles relatives* à la nature de l'air, des alimens, &c. ou *généralités du régime*;
3e. *Règles relatives* aux différences des individus, ou *particularités du régime.*

---

(1) Voyez, sur cette importante classification, l'article des affections de l'ame (*hygiène*), dans ce Dictionnaire.

Section 1re. *Principes généraux du régime*, quatre ordres.

Ordre 1er. Dans la *manière*, usage, abus.

2e. Dans la *mesure*, excès, privation.

3e. Dans l'*ordre*, régularité, irrégularité.

4e. Dans la *durée* ou *continuité*, habitudes, changemens.

Section 2e. *Généralités du régime* divisées en six ordres, suivant la division de la 2e part. de l'*hygiène* en six classes. (*Voy. cette division.*)

Section 3e. *Particularités du régime* divisées en six ordres.

Ordre 1er. *Régime* des âges;

2e. . . . . des sexes;

3e. . . . . des tempéramens;

4e. . . . . relatif aux habitudes;

5e. . . . . relatif aux professions;

6e. . . . . relatif aux circonstances de la vie, { pauvreté, voyages, convalescence, &c.

---

*Conséquences de l'*hygiène, *ou ses liaisons avec l'art de guérir.*

1res. Liaisons, Des *différences* de l'homme sain avec les *causes* prédisposantes aux maladies,

1°. de l'homme en société, { dispositions épidémiques & endémiques;

2°. de l'homme considéré individuellement, { dispositions individuelles aux maladies, selon les âges, les sexes, les tempéramens, &c.

2es. Liaisons, De la connoissance des *choses* appelées *non naturelles* avec les *causes occasionnelles* des maladies dépendantes de l'air, &c.

3es. Liaisons, Des *règles conservatrices* de l'hygiène avec les *règles préservatrices* & *curatrices*,

1°. des épidémies & des endémies,

2°. des maladies individelles.

(Hallé.)

HYGROCIRSOCÈLE. (*Pathologie.*)

C'est la même chose que Hydrocirsocèle. (*Voyez* ce mot.) (Mahon.)

HYGROMÈTRE. (*Méd. prat.*)

Les variations de toutes les propriétés de l'air sont des causes fréquentes de maladies, parce qu'elles font naître dans le corps de l'homme & des animaux des variations correspondantes. La sécheresse ou l'humidité de l'air sont une des principales propriétés qui influent sur l'état des corps, quoiqu'on n'ait point encore apprécié convenablement cette influence. L'air tient toujours plus ou moins d'eau en dissolution, mais cette quantité varie sans cesse suivant sa température. Tantôt l'eau se précipite de l'atmosphère refroidie & se dépose sur tous les corps; tantôt cette eau précipitée se redissout & les corps qui en étoient couverts se dessèchent. Toutes les substances naturelles éprouvent de continuelles altérations ou des changemens successifs par cette précipitation ou cette dissolution de l'eau dans l'air; ce sont ces changemens que l'on nomme effets hygrométriques, parce qu'ils peuvent en quelque sorte servir de mesures pour déterminer la quantité d'eau qui se sépare de l'air ou qui y devient libre, car on sent bien qu'il n'y a que celle-ci qui puisse agir sur

les corps plongés dans l'air. Plusieurs minéraux se fendillent, se délitent, se boursoufflent, s'échauffent, se brisent ou se ternissent & perdent leur éclat, leur transparence avec leur forme, par l'absorption de l'eau atmosphérique. Dans les laboratoires de chimie on peut estimer la proportion générale d'eau précipitée de l'air par la déliquescence des alcalis, des sels calcaires, par l'extinction de la chaux, par l'inflammation du pyrophore, & la plus ou moins prompte oxidation du fer uni au soufre; mais on ne s'est point servi de ces moyens pour faire des *hygromètres*. Les végétaux morts éprouvent des effets hygrométriques très-frappans; il n'est pas un bois tel ancien & tel sec qu'il soit, qui ne se laisse pénétrer par l'eau atmosphérique & qui ne change sans cesse de dimensions par son effet. C'est ainsi que les boiseries varient sans cesse de forme & exécutent dans les fibres du bois des mouvemens d'allongement & de racourcissement successifs qui en amenent souvent le déplacement, la fracture, & qui s'annonçent par des bruits ou des cliquetis connus de tout le monde. Les fibres animales mortes éprouvent les mêmes changemens que les fibres végétales. Elles s'allongent & se racourcissent ou se relâchent & se resserrent suivant l'humidité ou la sécheresse de l'air. Les cheveux, les crins, les peaux, les cartilages, les nerfs, les membranes, les tendons séchés présentent tous ce caractère: aussi plusieurs de ces parties peuvent-elles servir à la construction des *hygromètres*, & y emploie-t-on sur-tout les cheveux, la baleine, les tuyaux de plume.

Il est naturel de conclure de ces effets bien connus & bien assurés de l'humidité atmosphérique sur les matières animales mortes qu'il y en a d'analogues & même de plus énergiques de cet agent sur les organes des animaux vivans & pourvus de toute leur sensibilité. Sans doute on ne connoît pas encore avec exactitude tous les effets que produit l'humidité atmosphérique sur le corps des animaux; on est bien loin d'avoir déterminé *à priori* l'ensemble de ces effets; mais à en juger d'abord par les impressions sensibles qu'on éprouve & par les derniers résultats de ces impressions sur la santé, on sait que l'humidité rend beaucoup plus forte & plus insupportable la sensation du froid, & qu'elle produit des douleurs rhumatismales, des fluxions, des rhumes, des dévoyemens, &c. Il est un effet immédiat de l'humidité atmosphérique que l'état des découvertes modernes en physique permet d'apprécier. On sait aujourd'hui qu'une des grandes causes de la transpiration est la dissolution de l'eau qui arrive à la surface de la peau par l'air environnant, qu'elle consiste dans une véritable évaporation due d'une part à l'action du cœur qui pousse les liquides à l'extrémité des vaisseaux & conséquemment à l'organe cutané, & d'une autre part à l'air qui dissout plus ou moins promptement l'eau sortie par les vaisseaux de la peau. Lorsque l'air est chaud & sec, il dissout avec activité la matière de la transpiration, & sa propriété dissolvante peut même aller jusqu'à épuiser les individus comme cela a lieu dans les pays chauds. Au contraire, un air froid & humide, mais surtout un air surchargé d'humidité qui au lieu de s'y dissoudre s'en précipite en raison de l'abaissement de sa température ne peut pas enlever l'eau qui sort par la peau; & ce défaut de dissolution de la part de l'air doit produire un grand effet, une grande surcharge pour nos corps, puisqu'il y laisse plusieurs livres de matière par jour. Sans doute lorsque la santé est vigoureuse & parfaite, la nature a établi dans d'autres organes les moyens de faire sortir cette masse de liquide qui ne pourroit pas rester dans le corps sans faire naître des dangers, & l'on sait que les reins remplissent cette fonction de manière qu'on les regarde en physiologie, comme destinés à remplacer les fonctions de la peau. Mais s'il arrive qu'ils n'évacuent pas toute la quantité de liqueur retenue dans les vaisseaux cutanés sécrétoires, cette humeur surabondante devient une espèce de corps étranger qui surcharge le systême vasculaire, & qui souvent en s'arrêtant dans différens organes y donne naissance à différentes maladies plus ou moins graves. Voilà comment les connoissances d'hygrométrie intéressent la médecine pratique; il n'est plus permis d'ignorer d'après cela, l'utilité des *hygromètres* & de l'observation de ces instrumens pour la médecine. On ne doit pas manquer de la joindre à celle du baromètre & du thermomètre, & d'accueillir le résultat de toutes les observations météorologiques, pour les comparer à ceux des observations nosologiques, & trouver le rapport qui existe entre les météores, l'état de l'atmosphère & la production ainsi que les divers événemens des maladies. (*Voyez* les mots AIR, ATMOSPHÈRE, EAU, MÉTÉORES, ROSÉE, VAPEURS, &c.)

(FOURCROY.)

HYGROPHOBIE. (*Pathologie.*) *Hygrophobia*, de ὑγρὸς, liquide, & de φόβος, frayeur, crainte; c'est la même maladie que l'hydrophobie; & la signification de ce mot est assez propre: car le malade craint non-seulement l'eau, mais encore toute sorte de liquide. (LAVOISIER.)

(MAHON.)

HYMEN. (membrane de l') (*Méd. légale.*) (*Voyez* DÉFLORATION.)

(MAHON.)

HYPERBOLIQUE. (attitude) (*Hygiène.*)

Galien appelle posture *hyperbolique*, celle dans laquelle on est couché avec les bras, les

jambes, & l'épine du dos, les vertèbres du cou comprises, étendues, ou retirées au-delà de leur mesure ordinaire. (*Gal. Comm. in prognost.* n°. 13.)

(MAHON.)

HYPERCATHARSE. (*Voyez* SUPERPURGATION.)

(MAHON.)

HYPERCRISE. (*Pathologie.*) υπερκρισις. Ce terme signifie une crise violente, excessive, qui a lieu dans une maladie, lorsque l'état des forces ne comporte pas les efforts extraordinaires que fait la nature pour opérer la coction de la matière morbifique, & pour l'expulser ensuite, ensorte que les effets qui en résultent, sont suivis d'un abattement si considérable, que la vie des malades est en grand danger. (*Voyez* CRISE, COCTION, NATURE. A. E.)

(MAHON)

HYPEROSTOSE. (*Pathologie.*) (*Voyez* EXOSTOSE.)

(MAHON.)

HYPERSARCOSE. (*Pathologie.*)

On appelle ainsi ces excroissances molles & fongueuses qui surviennent aux plaies & aux ulcères. (*Voyez* dans le Dictionnaire de Chirurgie, le mot EXCROISSANCE.)

(MAHON.)

HYPNOBATE. (*Pathologie.*)

Ce mot vient de υπνος, sommeil & de βαινω, je marche; c'est celui qui marche en dormant, SOMNAMBULE. (*Voyez* ce mot.)

Hypnobatasis, signifie *Somnambulisme.*

(MAHON.)

HYPNOLOGIQUE, υπνολογικη, *hypnologica.* (*Hygiène.*)

Linden donne ce nom à la partie de la diététique, dans laquelle il est traité de la manière dont doit être réglé le sommeil, pour être conforme aux intérêts de la santé.

L'ouvrage de cet auteur est intitulé : *Introductio ad medicinam.* Il a été mis au jour par Schelhammer.

Le terme *hypnologique* vient d'υπνος *somnus*, & de λογος *sermo.* (*Castell. Lexic. medic.*)

A. E. (MAHON.)

HYPNOTIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *hypnotiques*, *hypnotica*, sont des médicamens qui, par leur action légérement engourdissante sur le cerveau & sur les nerfs, procurent le sommeil. Ils tiennent pour ainsi dire le milieu entre les calmans & les narcotiques, & cependant ils semblent se rapprocher des derniers par la nature de leur principe agissant, & n'en différer réellement que par moins d'énergie dans leur action. (*Voyez* les mots CALMANS, NARCOTIQUES & OPIUM.) On prend en général les *hypnotiques* parmi les médicamens assoupissans & vireux, quoiqu'on puisse dire, en considérant cet objet sous un point de vûe plus vaste, que tous les relâchans, les tempérans, les adoucissans, les émolliens, les nourrissans légers, &c. deviennent souvent des *hypnotiques* ; quoiqu'il soit également vrai que dans des cas où les assoupissans, les stupéfians, les narcotiques vireux proprement dits ne produisent pas le sommeil ; les simples adoucissans, les incrassans légers, les doux, tels que les émulsions, les syrops, les gelées, les crêmes végétales le font naître avec plus de succès & de certitude.

(FOURCROY.)

HYPNOTIQUES. (*Mat. médic. vétér.*) (*Voyez* ANODINS.)

(HUZARD.)

HYPOCATHARSE υποκαθαρσις.

Ce terme signifie une *purgation foible*, dont l'effet a resté au-dessous de ce qu'on attendoit de la nature du remede employé pour procurer une évacuation de cette espèce, ou qui n'a pas été proportionnée au besoin actuel. (*Voyez* PURGATION, PURGATIFS.)

(*A. E.* MAHON.)

HYPOCHONDRES. (état dans les maladies) (*Voyez* BAS-VENTRE.) (*Séméiotique.*)

(MAHON.)

HYPOCISTE.) *Cytinus hypocistis*) Lin. (*Mat. méd.*)

On sait que le ciste est un arbrisseau dont il y a plusieurs espèces qui diffèrent par la forme de leurs feuilles. Ces arbrisseaux croissent naturellement dans l'Europe méridionale. (*Voyez* CISTE.) C'est sur le ciste qui croît en Chypre, en Candie, en Grèce & en Italie que l'on recueille le *ladanum*, substance résineuse que l'on vend dans les boutiques sous le nom de labdanum ; aussi a-t-on donné à ce petit arbrisseau, le nom de *cistus ledon*, ou *cistus ladanifera cretica.*

Il s'attache aux racines des cistes une plante parasite, qu'on appelle *hypociste.* Cette plante s'é-

lève à trois ou quatre pouces de hauteur ; sa tige est charnue, de couleur jaunâtre & d'un goût astringent.

Les anciens faisoient un grand usage de l'extrait d'*hypocistis*, comme de celui d'*acacia* & de *lycium ;* on peut voir dans Dioscoride toutes les vertus qu'on leur attribuoit. Il paroît même en se bornant au premier qu'on retiroit de deux manières, ou plutôt qu'il y avoit deux sortes d'extrait d'*hypociste* ; l'un qu'on retiroit des baies de cette plante, & l'autre de ses feuilles & tiges concassées & macérées dans l'eau. En effet, l'auteur dont je viens de parler, dit qu'on retire ce suc à l'exemple de celui d'acacia, qu'il dit expressément résider dans la semence, *ex quo* (*semine*) *succus expressus siccatur in umbra, niger ex maturo semine, subrufus ex viridi.* D'un autre côté, il remarque que quelques-uns dessèchent l'*hypociste*, & qu'après l'avoir coupé en morceaux, ils le font macérer dans l'eau, lui font subir une décoction, & qu'en un mot, ils se comportent de même que par rapport au Lycium. *Aliqui tamen exsiccant, fractamque macerant, & incoquunt, reliqua ut in Lycio prosequuntur.* Or, voici comment Dioscoride s'énonce à l'article du Lycium : *Rami cum radiculis tusis & ante per multos dies macerati coquuntur, tum objectis lignis itidem liquor donec nullis crassitudo fiat.* C'est-à-dire, qu'on contondoit les rameaux avec les radicules ; & qu'après les avoir fait macérer pendant plusieurs jours & rejetté la partie ligneuse, on épaississoit la liqueur jusqu'à consistance de miel.

On voit donc clairement qu'il faut faire une distinction de l'extrait d'*hypociste*, suivant qu'il est retiré du fruit, ou bien de la tige & des feuilles, ce qui cependant doit être très-différent par rapport à ses vertus en médecine. Lequel des deux est celui qu'entend Dioscoride, lorsqu'il dit que ce produit végétal est utile contre la dyssenterie, la passion cœliaque, le crachement de sang, les fleurs blanches, &c. On voit combien les meilleurs auteurs s'élèvent peu au-dessus des bonnes femmes qui prescrivent aveuglément des remèdes, lorsqu'ils se contentent de répéter ce que d'autres ont dit sans assujettir leurs assertions à une sévère critique. Une autre source d'inexactitude tient au défaut des connoissances sur l'analyse végétale, ce qui faisoit beaucoup varier chez les anciens la nature des extraits par l'application d'une chaleur trop forte ; en effet, depuis que la chimie a prêté ses lumières à la pharmacie, on a appris à ne point trop fatiguer les extraits ; puisque la portion la plus soluble dans l'eau, celle qui est dans un état savonneux & qui est la plus active, cède à l'action de l'eau, à une chaleur modérée. Moins on a employé de feu, plus l'extrait est d'une bonne qualité ; il faut aussi l'agiter continuellement & le remuer avec une spatule pour exposer plus de surface au contact de l'air, & accélérer l'évaporation à un degré de feu modéré. Combien on doit se défier de la bonté du suc ou extrait d'*hypociste*, qui est devenu noir, & où le suc du végétal a été altéré & comme décomposé par une chaleur trop forte.

(PINEL.)

HYPOCRANE. (*Hypocranium.*)

Espèce d'abcès ou de suppuration, ainsi appelée, parce que son siège est au-dedans du crâne, entre lui & la dure-mère.

(MAHON.)

HYPOCRAS. (*Hygiène*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Boissons alimentaires.

L'*hypocras* est une sorte de boisson qui se prépare avec du vin, du sucre, de la canelle, du gérofle, du gingembre, & autres ingrediens de cette nature. On en fait sur le champ avec de l'eau & des essences, on fait de l'*hypocras* de bière, de cidre & une essence d'*hypocras.*

Cette liqueur est tonique & stomachique, elle convient aux personnes qui ont un tempérament pituiteux & phlegmatique, chez qui l'on ne craint pas d'irriter & d'augmenter l'érétisme. (*Voyez* LIQUEUR.)

(MACQUART.)

HYPOGASTROCÈLE. (*Pathologie.*)

C'est le nom que les Grecs donnoient à la maladie que nous appellons hernie ventrale. Ce genre se subdivise selon les parties qui forment la hernie. (*Voyez* HERNIE VENTRALE dans le Dictionnaire de Chirurgie.)

(MAHON.)

HYPOPHASIE ou HYPOPHASE. (*Hypophasia*, *hypophasis*, d'υποφαινομαι, je me montre un peu : espèce de clignottement, dans lequel les paupières se joignent de si près, qu'on n'apperçoit qu'une petite portion de l'œil, & qu'il ne peut y entrer qu'un petit nombre de rayons.

C'est aussi un symptôme très-commun dans les maladies, & qui est d'un mauvais présage. C'est lorsque les yeux sont presque fermés durant le sommeil ; de telle sorte cependant qu'une partie du blanc des yeux paroît, & qu'on y apperçoit un

un petit mouvement. (*Extrait du Dictionnaire de James.*)

(MAHON.)

HYPOPHORE. *Hypophora*, de ὑποφέρομαι, je suis conduit dessous ; ulcère ouvert profond & fistuleux. (*Dictionn. de Lavoisien.*)

(MAHON.)

HYPOPHTHALMIE. (*Pathologie.*)

Perte de la vue produite par un épanchement de sang dans les chambres de l'œil.

Mauchart assure avoir guéri cette maladie en appliquant sur l'œil des sachets garnis d'herbes résolutives bouillies dans du vin, & ensuite un cautère au bras. La saignée doit précéder l'usage de ces remèdes.

(MAHON.)

HYPOPION. (*Pathologie.*)

Abscès de l'œil, situé dans l'épaisseur de la cornée transparente.

Il se forme aussi un amas de pus au-dessous même de la cornée, auprès de l'humeur aqueuse. (*Voyez* ŒIL. maladies de l')

(MAHON.)

HYPOSARCA. (*Nosologie.*)

Cette expression adoptée par Linnéus désigne le genre de maladie que les autres nosologistes, & en particulier Cullen, ont nommée *physconia.* (*Voyez* ce mot.)

(MAHON.)

HYPOSPADIES. (*Méd. lég.*) *Voyez* CASTRATION & IMPUISSANCE.)

(MAHON.)

HYPOSTASE & HYPOSTATIQUE. (*Séméiotique.*) (*Voyez* URINE.)

(MAHON.)

HYPOTHÈSE. (*Nosologie.*)

Lorsque la pratique d'un médecin n'est pas appuyée sur une connoissance précise de la maladie, & des remèdes dont l'expérience a attesté l'efficacité; elle ne peut être dirigée alors que par une analogie souvent obscure & équivoque. C'est cette espèce d'analogie que nous nommons *hypothèse* en médecine. Les médecins qui valent mieux que les autres sont ceux qui ont le moins d'*hypothèses :* mais il n'en est aucun qui ne s'en forme, & souvent sans s'en douter. L'*hypothèse en médecine* n'est donc pas la même chose qu'un *système de médecine*, que l'on peut définir une classification quelconque des maladies, inventée plutôt pour en faciliter l'étude, que pour décider du traitement qui convient à chacune d'elles. Tout médecin peut avoir un systême : mais peut-être importe-t-il fort peu lequel il aura préféré. (*Voyez* SYSTÊME.)

(MAHON.)

HYSSOPE. (*Mat. méd.*)

Hyssopus officinarum cærulea seu spicata. (C. B. pag. 217.)

Hyssopus officinalis spicis secundis, foliis lanceolatis. L.

L'*hyssope* a éminemment une vertu incisive atténuante & discussive. On l'emploie principalement dans les affections du poumon où ces propriétés sont indiquées.

Elle divise les mucosités qui embarrassent quelquefois les vésicules pulmonaires, & elle en facilite l'expectoration : ce qui la rend très-propre à combattre l'asthme humide. Cette plante est aussi stomachique, & elle favorise la digestion, en atténuant les glaires qui s'amassent dans l'estomac & en tapissent les parois : aussi la recommande-t-on contre les vents qui se développent dans cet organe & l'inappétence occasionnée par la diminution de sa sensibilité.

L'*hyssope* se prend en infusion, ou en décoction, dans du vin, dans de l'eau, dans de la bière. On la donne à la dose d'une ou deux pincées. Ce sont ses sommités que l'on emploie de préférence : ses feuilles peuvent l'être aussi.

On les associe communément à d'autres substances, telles que l'iris de Florence, le stœchas pour les affections de poitrine, l'absynthe, le houblon pour celles de l'estomac.

On trouve dans toutes les pharmacies un syrop d'*hyssope* ; & cette plante entre aussi dans la composition de quelques syrops officinaux.

Il y a plusieurs autres especes d'*hyssope* dont nous ne parlerons point ; parce qu'elles sont très-peu d'usage en médecine, & que, d'ailleurs, leurs propriétés sont les mêmes que celles de l'*hyssope* que nous avons décrite.

(MAHON.)

HYSTÉRALGIA (*Nosologie.*)

C'est le 209e genre de Sauvages, faisant par-

tie du 4e ordre (*Dolores abdominales interni*) de la 7e classe (*Dolores*) de sa nosologie.

Les différentes espèces de ce genre renferment les maladies & incommodités auxquelles la matrice est sujette.

(MAHON.)

HYSTERIA. (*Nosologie.*)

C'est le 135e genre de la nosologie de Sauvages, ordre 4e, (*Clonici generales*) classe 4e. (*Spasmi*). On le connoît plus communément sous le nom de passion hystérique, ou hystéricisme. (*Voy.* ce dernier mot.)

(MAHON.)

HYSTÉRICISME. (*Méd. prat.*)

On a donné à la même maladie, le nom de mal de mère, passion hystérique, suffocation de matrice, affection utérine, étranglement de l'utérus, &c. C'est une affection pathologique qui consiste dans une infinité de symptômes, qui reconnoissent tous la même cause. Les anciens, qui n'avoient pas une idée exacte des attaches de la matrice, ont cru que les grands mouvemens qui avaient lieu dans le bas-ventre lorsque cette maladie attaquoit une femme, étoient la preuve des diverses positions ou déplacemens qu'affectoit l'utérus. C'est pourquoi Arétée de Cappadoce, assure que ce viscère se meut dans tous les sens, & qu'il se porte quelquefois jusqu'au cartilage xiphoïde. Malgré cette erreur & quelques autres de cette nature, il est de tous les médecins celui qui a le mieux décrit les différens accidens de l'affection hystéristique; c'est lui aussi que je suivrai dans leur énumération : mais je réfuterai les idées fausses auxquelles son système a donné naissance.

« Dans la région hypogastrique est placée la matrice, viscère, qui a presque le caractère d'un animal particulier, puisqu'il se meut de lui-même dans tous les sens, remonte jusque vers la poitrine au cartilage xiphoïde, se jette sous les côtes, tantôt à droite, tantôt à gauche, vers le foie ou les autres viscères. Cependant il a plus de tendance à descendre vers la vulve. Pour le dire en un mot, c'est un être errant qui aime les odeurs agréables, s'approche du lieu d'où elles émanent, s'attriste des sensations qu'exhalent les corps fétides, & s'en éloigne. Il ressemble absolument à un animal qui se trouveroit enfermé dans un autre. C'est pourquoi s'il s'élève vers les parties supérieures, il y reste fixé pendant un long intervalle, & exerce sur elles une violente compression. Une femme paroît quelquefois être attaquée d'affection épileptique, elle est comme étranglée, sans qu'il y ait eu distension dans les nerfs; le foie, le diaphragme, les poumons & le cœur sont opprimés, accablés par un poids énorme; c'est delà que naissent la difficulté de respirer, & les foiblesses qui succèdent à cet état.

» Les carotides se ressentent aussi du dérangement & de la gêne commune aux autres parties, d'où la pesanteur de la tête & la perte des sens, accompagnées d'une sorte de sommeil inusité. Les femmes sont aussi attaquées d'un autre accident, qui a beaucoup de rapport à celui dont je viens de parler, c'est le défaut de respiration & l'impossibilité de parler; mais il ne faut pas en chercher la cause dans la position de la matrice, qui a quitté la place qu'elle doit naturellement occuper; ces symptômes sont communs aux hommes. C'est un effet qu'on observe aussi dans les maladies appellées comateuses.

» Quoi qu'il en soit, les femmes attaquées d'accès d'hystéricisme sont soulagées quand on leur approche du nez des odeurs désagréables, ou qu'on leur applique des corps odorans aux parties naturelles. Dans toute autre circonstance, ces moyens deviennent inutiles, & elles n'en retirent aucun allégement à leurs maux. Dans cette maladie, tous les membres sont agités par de grands mouvemens, & dans les autres affections ils restent dans le repos. D'ailleurs, on y remarque des tremblemens volontaires ou involontaires. Le réfroidissement de l'utérus, la stase d'une grande quantité de sang épanché dans sa cavité, & les autres causes de cette nature donnent lieu à l'hystéricisme; c'est pourquoi si ce viscère s'élève dans le bas-ventre, les femmes deviennent nonchalantes dans leurs occupations; elles perdent leurs forces, les genoux plient, elles éprouvent des vertiges, les extrémités s'affoiblissent, elles ont la tête lourde & douloureuse : elles ressentent une impression douloureuse dans le trajet des vaisseaux qui rampent sur les côtés du nez. Quand cette sensation ne subsiste plus, elles sont attaquées d'un pincement à l'estomac. Il semble alors que les viscères de la région hypogastrique se sont retirés vers les régions précordiales, car la première reste vide & applatie. Le mouvement des artères devient intermittent, le pouls est irrégulier, quelquefois même tout-à-fait insensible. La voix s'éteint, la faculté de sentir s'anéantit; la respiration est très-laborieuse, elle devient obscure, & souvent on ne peut plus reconnoître si elle est continuée. La malade meurt sans qu'on ait soupçonné un danger imminent.

» Dans tous ces accidens, on ne distingue rien qui désigne une mort aussi prochaine. La couleur de la peau est toujours animée, & long-tems après le trépas, les femmes conservent encore une rougeur plus intense que dans l'état naturel. Les yeux sont peu ouverts, mais ils conservent de l'éclat : les paupières ne sont pas très-dilatées, mais elles

» ne ſont pas non plus très-rapprochées. Si la matrice » deſcend de la place qu'elle doit occuper, l'accès » ceſſe auſſitôt. Quand un bruit ſourd ſe fait en- » tendre dans le bas-ventre, les parties naturelles » s'humectent, la reſpiration devient plus forte, on » reconnoît aiſément la continuation de cette fon- » ction. Cependant les femmes ne ſont pas hors » de danger, elles n'éprouvent pas même un ſou- » lagement marqué. Elles meurent très-prompte- » ment, & le trépas n'eſt annoncé par aucun ſigne » qui déſigne ſon approche.

» La matrice ſe porte aiſément dans les régions » ſupérieures de l'abdomen, mais elle en deſcend » auſſi avec la même facilité; c'eſt un viſcère qui » de ſa nature eſt toujours en mouvement. Les » membranes qui lui ſont adhérentes ſont très-hu- » mides, ainſi que le lieu où il repoſe dans l'état » naturel. Les ſenſations agréables ou déſagréables » excitent ſon mouvement; c'eſt pourquoi il tombe » ou s'abaiſſe par l'effet d'une cauſe dont l'action » eſt modérée. Il reſſemble aux branches d'un arbre, » flexibles, abandonnées aux impulſions d'un vent » léger, qui les fait mouvoir en tous ſens. Les » jeunes femmes ſont ſujettes à cette maladie, qui » n'attaque point celles qui ſont âgées. C'eſt par » cette raiſon qu'on obſerve que les perſonnes in- » conſtantes dans leurs goûts, qui ont l'ame capri- » cieuſe, & une conduite incertaine & ſans habitude » fixe, ſont ſujettes à l'hyſtéricifme. Il faut avouer » auſſi que les femmes qui ont l'ame ferme, une » vie régulière, une façon de penſer uniforme & » un âge déjà avancé, n'en ſont pas exemptes, » mais elles y ſont moins expoſées....... Celles » qui ont des hémorrhagies conſidérables meurent » plus promptement que les autres, elles expirent » comme un animal qui a été égorgé. »

Aux ſignes qu'a recueillis Arétée, il faut ajouter le gonflement extraordinaire des parties qui forment le col; c'eſt une contraction ſpaſmodique des muſcles qui ont leurs attaches aux os de la tête, de la poitrine, aux vertèbres cervicales, à l'os hyoïde & au pharinx. Ils reſtent dans un état de tenſion & de reſſerrement qui comprime les nerfs & les vaiſſeaux qui ſe trouvent dans leurs trajets, d'où réſulte cette ſenſation d'étranglement & de ſuffocation inſupportable qui fait croire aux femmes que leurs colliers, ſans être trop ſerrés, ou leurs habillemens, ſont les cauſes de cette ſenſation. Elles s'apperçoivent bientôt de la fauſſeté de cette conjecture; parce que leur gêne continue malgré qu'elles prennent ſoin de détacher tout ce qui les embarraſſe. Cependant cette précaution n'eſt pas inutile, car elle diminue leur ſouffrance dans les accès mêmes qui n'ont pas d'intenſité, parce qu'une ligature qui ne ſeroit pas trop ſerrée hors du paroxiſme, devient trop étroite quand les parties ont acquis un gonflement ſenſible.

La région épigaſtrique eſt auſſi très-ſujette à ſe gonfler, dans la paſſion hyſtérique; l'eſtomac s'élève quelquefois à une hauteur prodigieuſe, & acquiert une dureté extrême. Il eſt douloureux au toucher, & les malades s'en plaignent, quand elles n'ont pas perdu connoiſſance. Il acquiert ce volume dans un inſtant; on eſt étonné de la rapidité avec laquelle ce ſymptôme a lieu. Il réſulte d'un dégagement d'air contenu dans les liquides & les alimens qui ſéjournent dans ſa cavité : ou plutôt il paroît que ce viſcère perdant tout-à-coup ſon élaſticité & ſa force tonique, les ſubſtances aériformes qui y ſont contenues ſe raréfient dans un inſtant pour opérer ce phénomène. La même choſe a lieu dans les inteſtins; & quelquefois la matrice elle-même. Les obſervateurs en rapportent pluſieurs exemples. Il eſt prouvé que c'eſt aux fluides aériformes que cette exploſion ſubite eſt due, car à cet état ſuccède un affaiſſement des parties ainſi diſtendues, dès que les vents ſe diſſipent par la bouche, ou l'extrémité du canal inteſtinal, ou le vagin.

J'ai dit plus haut que je ferois quelques remarques ſur les erreurs d'Arétée. J'ai déja démontré ailleurs que l'utérus ne pouvoit pas s'élever, comme cet auteur le penſoit, juſqu'aux régions ſupérieures du bas-ventre. Les connoiſſances d'anatomie les plus ſuperficielles ne laiſſent aucun doute à cet égard. Arétée, en comparant la matrice à un animal qui ſeroit enfermé dans un autre, lui accorde comme on voit, une vie particulière, en quelque ſorte indépendante de l'action qui détermine à-lafois l'exécution de toutes les fonctions. Cette erreur a été funeſte en médecine, en ce qu'on a toujours imaginé une ſorte de traitement particulier, pour des ſymptômes qui n'étoient autre choſe que les mouvemens convulſifs d'un viſcère qui jouit de toutes les propriétés muſculaires. Il ne falloit donc conſidérer tous les accidens qui s'obſervent dans les contractions de la matrice, que comme les convulſions d'un muſcle, & faire le traitement que cet état ſeul exigeoit. La communication des ſymptômes aux parties les plus éloignées, n'étoit point une particularité qui appartînt à ce viſcère. On avoit toujours remarqué que la léſion des ſubſtances muſculaires, quand elle étoit accompagnée de tiraillemens, ſe communiquoit aux autres parties irritables par l'intermède de leurs nerfs communs. On ne devoit donc pas s'étonner que l'utérus, qui reçoit des rameaux de l'intercoſtal, communiquât ſes dérangemens à tous les viſcères & les organes auxquels les diviſions de ce grand nerf ſe diſtribuent. Une ſimple réflexion phyſiologique auroit éclairci ce myſtère.

Si l'on eſt ſurpris que la matrice ſoit plus expoſée que les autres muſcles, aux mouvemens convulſifs, c'eſt qu'on n'a pas fait attention qu'elle eſt différemment compoſée, quant à ſes vaiſſeaux. D'a-

bord elle abonde en lymphatiques; en second lieu les artères qui s'y ramifient sont repliées presque sur elles-mêmes une infinité de fois; par conséquent le liquide qu'elles contiennent doit y circuler plus lentement. Elle n'est pas destinée, comme les autres muscles, à des fonctions continuelles & des contractions répétées à chaque instant; circonstance qui accélère la circulation dans les autres parties, pendant que son défaut, par rapport à l'utérus, est une nouvelle cause de stase. En troisième lieu, ses parois contiennent dans leur épaisseur, des cavités, des sinus, ou des lacunes dans lesquelles se filtre une humeur muqueuse, excrémentitielle, qui s'altère aisément, & qui par cela même devient irritante. Il paroît même que cette humeur, dans sa plus grande pureté, a toujours une odeur & une saveur assez marquée: ce qui fait concevoir comment elle est un aiguillon actif qui sollicite les contractions de la matrice, & les suscite d'autant plus puissamment qu'elle est abondante, qu'elle est moins évacuée par l'abstinence des plaisirs de l'amour; qu'alors elle regorge dans les canaux qui en font la sécrétion, ce qui établit une sorte de pléthore, dont les effets portent le trouble dans l'utérus, & sont capables d'occasionner une infinité d'accidens, & surtout ceux de l'hystéricisme. Or, si on suppose actuellement que cette même humeur ait acquis une certaine acrimonie, comme on l'observe chez les femmes qui ont un sang bilieux, échauffé, effervescent, dartreux, &c. on concevra encore mieux tout ce que je viens de dire. Quatrièmement, enfin, la liqueur séminale (je parle le langage ordinaire des physiologistes, sans avoir égard au vrai caractère de cette liqueur) est un fluide dont l'énergie est au-dessus de celle de tous les autres. Amassé en trop grande quantité, ou devenu acrimonieux par l'épuisement, les suites de la débauche, les vices du sang, il peut lui seul donner naissance à une multitude de symptômes, qui se trouvent réunis dans la passion hystérique, soit qu'ils attaquent tous ensemble une même femme, soit qu'on n'en remarque qu'un nombre déterminé dans l'accès qu'éprouve une seule personne.

Cette explication fait comprendre comment il arrive que les viscères de l'abdomen, se portent vers la région épigastrique par une contraction spasmodique, & pourquoi le volume qui naît de ce spasme, en commençant par l'hypogastre, s'élève promptement de cette cavité jusqu'à la poitrine & à la gorge. On explique aussi par-là comment depuis l'orifice cardiaque, cette espèce de *boule* (car c'est le nom que la plupart des femmes lui donnent) parcourt l'ésophage, parvient au pharinx, & produit un étranglement qui résulte, ainsi que je l'ai dit précédemment, de la contraction de tous les muscles du col.

Willis avoit parfaitement développé la théorie de ce méchanisme. Mais il admettoit toujours une dégénérescence dans les esprits animaux, que je ne crois pas nécessaire à la formation des accidens dont je donne l'énumération. Je ne nie pas l'existence de cette cause dans quelques sujets, & surtout ceux qui sont épuisés, ou qui ont le sang très-corrompu: mais la rareté de cet état ne suffit pas pour rendre la doctrine de Willis aussi universelle qu'il l'a pensé lui-même.

Enfin, *Arétée* assure que les femmes âgées ne sont pas sujettes à l'*hystéricisme*. Une de mes parentes, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en éprouvoit encore des accès violens, & qui se répétoient fréquemment. Je sais que ces exemples sont rares; mais par cela même il est nécessaire d'en être instruit.

Les symptômes de la passion hystéristique sont si variés dans les différens sujets, qu'il est souvent bien difficile de la distinguer de quelques autres maladies qui ont communément un caractère & des signes très-différens de cette affection. Elle se manifeste quelquefois avec les symptômes de l'épilepsie: ou si son attaque en diffère, quelques momens après il n'est pas aisé d'en reconnoître la différence dans le cours de l'accès. En effet, on voit des femmes, qui avec des convulsions violentes & des cris étouffés dans l'invasion, ont la bouche couverte d'écume, paroissent avoir perdu l'usage des sens internes & externes; cependant elles se ressouviennent de tout ce qui s'est passé. Mais il seroit difficile de déterminer l'espèce de maladie qui a lieu dans le moment où l'on est appelé pour donner des secours. Il ne suffit pas que des signes commémoratifs dont les assistans font le récit, instruisent le médecin; une personne qui éprouve un accès de suffocation de matrice, n'est pas toujours entourée des témoins ordinaires de sa calamité. Examinons donc chacun de ces signes pour connoître ensuite s'il n'en existe pas quelques-uns qui soient tellement essentiels à l'affection hystérique, qu'on ne puisse pas les attribuer à une autre.

Les épileptiques dans l'accès, ont le pouls plus grand qu'avant l'invasion. Les femmes hystériques, dans les attaques violentes, ont le pouls très-petit, souvent insensible, ou ondulant. Voilà une marque distinctive qui caractérise les deux affections, & qui ne laisse point de doute sur leur différence. La plupart des hystériques sont pâles dans leurs souffrances. Les épileptiques au contraire passent à une très-grande rougeur, & même à une couleur violette ou presque noire. Cependant, comme l'*hystéricisme* se trouve quelquefois réuni à une pléthore marquée, quelques-unes conservent une rougeur sensible. D'ailleurs la quantité d'écume que rendent certaines hystériques, est médiocre; mais toutes les épileptiques n'en ont pas non plus abondamment. Ces

dernières respirent manifestement ; chez les autres, cette fonction est suspendue.

L'invasion se distingue en ce que les épileptiques tombent en poussant des cris étouffés, accompagnés de convulsions. Les hystériques ne sont pas prises de convulsions aussi rapidement, l'accès n'est pas aussi foudroyant. Il croît par degrés plus ou moins prompts. On le calme, dit Arétée & Aétius, en appliquant sur les parties naturelles & sur l'hypogastre des substances odorantes. Ce moyen n'apporte aucun soulagement aux épileptiques. Celles-ci perdent absolument l'usage des sens, & ne se souviennent point de ce qui s'est passé, ni de ce qu'elles ont souffert ; les autres font ordinairement un récit très-circonstancié de ce qu'elles ont entendu, &c. Il est plus facile de distinguer la passion hystérique des autres maladies comateuses, que de l'épilepsie ; c'est pourquoi je n'entrerai dans aucun détail à leur égard. Mais une observation qui est de la plus grande importance, c'est la mort apparente des femmes hystériques, & les exemples assez multipliés de celles qu'on alloit inhumer, au moment où elles ont donné des signes de vie.

Rabbi-Moses avoit remarqué que la durée de l'*hystéricisme* s'étend quelquefois à deux & trois jours : c'est pour cela qu'il fut établi une loi expresse qui défendoit qu'on ensevelît les femmes sujettes à cette maladie, avant le troisième jour révolu. Pline le naturaliste dit qu'une femme grecque resta sept jours dans un état de mort apparente, après lesquels on la trouva vivante. Ce fait mériteroit d'être attesté d'une manière authentique pour fixer la croyance des physiciens. Au reste, il n'est pas rare d'en rencontrer qui passent plus de quarante heures sans donner des signes de vie. Les observateurs en citent des exemples multipliés.

Les recherches des physiciens modernes nous font connoître qu'un animal peut vivre long-tems dans un engourdissement apparent de toutes fonctions ; en sorte qu'il ne reste aucun signe de vie, parce que la seule fonction qui s'exécute alors, est une circulation insensible qui empêche la séparation des différens principes dont le sang est composé. C'étoit de ce point qu'on auroit dû partir pour fixer les marques certaines de la mort. Les moyens qu'on a indiqués jusqu'alors sont la plupart illusoires ; mais on ne peut pas douter de la perte de la vie, quand les membres acquièrent promptement une roideur qui les rend infléxibles, quand le sang qu'on tire des grandes veines des extrémités, paroît décomposé, c'est-à-dire, que la sérosité qui coule paroît peu colorée, & que la partie rouge, fixée par la lymphe, est retenue dans les vaisseaux. Quant à la putréfaction, elle ne laisse aucun doute sur la cessation déjà ancienne des fonctions vitales.

Sérapion & les autres médecins Arabes, assurent qu'un accès d'*hystéricisme* s'annonce par une respiration laborieuse & la petitesse du pouls, ainsi que la diminution des mouvemens du cœur. Ces signes sont accompagnés de la pâleur du visage ; en même tems les yeux deviennent humides, l'imagination s'aliène avec la mémoire, les jambes s'engourdissent, elles deviennent paresseuses & la marche est difficile. Tels sont les symptômes précurseurs de la suffocation de matrice. J'ai décrit précédemment ceux qui font reconnoître l'accès & sa terminaison.

Si nous sommes assez heureux pour distinguer parfaitement l'*hystéricisme* des maladies comateuses, nous n'avons pas de données certaines sur la différence qui existe entre lui & les affections purement hypocondriaques. Quoi qu'en disent tous les auteurs, en assurant que ces dernieres sont chez les hommes, ce que la première est chez les femmes, je suis très-éloigné d'admettre cette doctrine ; premiérement, parce que l'*hystéricisme* dépend des vices ou de l'état contre nature des parties de la génération des femmes, & que les affections hypocondriaques n'ont pas pour cause chez les hommes (si on en excepte ceux qui vivent dans une continence absolue), les maladies des parties de la génération de ce sexe. Si l'épuisement occasionné par les peines, les chagrins, les travaux, les alimens mal-sains & l'embarras des viscères du bas-ventre, conduisent à la mélancolie & par suite à l'hypocondriacisme, les mêmes phénomènes peuvent exister dans l'un & l'autre sexe. Ainsi les grandes affections qu'on désigne sous le nom de nerveuses, qui sont accompagnées de contractions violentes des muscles, qui anéantissent la respiration & la circulation même, & qui présentent aux observateurs les apparences de la mort, comme l'*hystéricisme*, ont cependant leurs caractères. Examinons, dans l'invasion de l'une & de l'autre maladie, si nous ne les reconnoîtrons pas par des signes distinctifs & essentiels, à chacune d'elles.

Ces dernières m'ont toujours paru dépendre du mouvement irrégulier des esprits animaux : la preuve s'en tire des faits. Il suffit qu'un malade de l'un ou de l'autre sexe, ait long-tems l'esprit attentif & fixé sur un objet inquiétant ou douloureux, pour qu'il en résulte des spasmes, des contractions & des convulsions. Le premier phénomène qui se manifeste est une lenteur dans le pouls & une oppression occasionnée par la contraction du diaphragme, accompagnée de soupirs involontaires, d'un besoin de pleurer, & d'une tristesse qui est peinte sur la figure, par ses signes les plus reconnoissables. Jusques-là, la mémoire & le jugement ne sont point altérés, le raisonnement est à-peu-près juste. Quand l'accès est fini, la tristesse n'est pas dissipée, l'effusion des larmes peut seule ramener la tranquillité. Dans l'*hystéricisme*, la douleur de l'ame ne se manifeste pas ainsi : j'ai vu beaucoup de femmes hystériques qui n'avoient que l'abattement inséparable d'une maladie qui attaque

les nerfs ; mais elles ne pleuroient jamais par cette cause. La suffocation de matrice n'est pas non plus l'effet du chagrin momentané ; une nouvelle désagréable ou affligeante donne lieu, au contraire, aux affections hypocondriaques ou à ces grands désordres, qu'on nomme nerveux. Willis avoit donc raison de penser que ces derniers symptômes tiroient leur origine de l'irrégularité du mouvement des esprits ou d'une explosion subite qui causoit un trouble universel : car c'est ainsi que la chose se passe, quand l'esprit est accablé par une surprise, une crainte ou une peine inopinée.

Le trouble se manifeste d'abord aux environs du cœur, la suffocation qui a lieu est le premier symptôme, les viscères des régions hypogastriques & ombilicales ne semblent point y participer. Si elles en sont ensuite affectées, cette particularité ne se fait remarquer que quand le désordre s'est emparé de toute la machine. C'est par cette raison qu'Higmore attribuoit toujours l'*hystéricisme* à l'irruption subite du sang dans les poumons ; & il pensoit que la matrice elle-même n'éprouvoit aucune gêne dans cette affection. Cette erreur vient de ce qu'il ne distinguoit pas la passion hystérique, qui, comme je l'ai dit plus haut, commence par une contraction convulsive de la matrice d'avec l'hypocondriacisme, dans lequel ce viscère n'est point affecté essentiellement. L'invasion de l'une & de l'autre présentent donc des phénomènes très-différens & faciles à saisir. Dans la suffocation de matrice, un *globe* s'élève de l'hypogastre, dans les régions supérieures : ou plutôt la contraction convulsive se continue des viscères de l'hypogastre à ceux qui sont situés supérieurement. Dans l'hypocondriacisme, la contraction commence par le diaphragme, & produit tous les effets qui sont une suite nécessaire du resserrement de cette cloison musculaire. Or, les phénomènes physiques qui s'observent dans l'un & l'autre cas, sont très-reconnoissables, & établissent une différence marquée entre les deux maladies dont je parle.

J'ai fréquemment observé qu'en comprimant la région épigastrique dans un accès d'*hystéricisme*, les femmes éprouvoient un soulagement manifeste : la contraction convulsive sembloit diminuer dès le même moment ; mais il faut soutenir le corps de la manière suivante. On passe le bras gauche derrière le dos de la malade, & on appuie la main droite sur le *creux* de l'estomac, ou comprime graduellement, & la respiration devient plus facile. Dans l'hypocondriacisme, cette manœuvre, au lieu de modérer l'accès, lui donneroit encore plus d'intensité, parce que les viscères des hypocondres sont très-sensibles dans la tension. Pourquoi la chose se passe-t-elle ainsi ? C'est que dans cette dernière maladie, les parties épigastriques sont essentiellement affectées & qu'elles jouissent d'une grande sensibilité : par conséquent, une compression exercée sur elles, quelque légère qu'elle soit, devient toujours insupportable ; au lieu que dans la suffocation de matrice elles ne sont affectées que secondairement, ce qui n'a point augmenté leur sensibilité ; & la compression diminuant leur spasme, affoiblit nécessairement les effets du paroxisme.

L'effet des odeurs sur les femmes attaquées d'affections nerveuses, sert encore à faire distinguer si la maladie tire sa source de l'état contre nature de l'utérus, ou si elle existe dans la disposition vicieuse du principe des nerfs ou de leurs plexus. Les substances aromatiques, dont les émanations sont agréables, appliquées sur la région hypogastrique & sur la vulve, calment ou diminuent les accès d'*hystéricisme* ; mais elles n'opèrent aucun effet quand l'affection dépend de l'irritation essentielle des plexus nerveux de la région épigastrique & ombilicale. Les odeurs fétides, exposées sous le nez des femmes hystériques les soulagent ordinairement, tandis que très-souvent elles irritent les autres. C'est donc encore un moyen de distinguer la suffocation de matrice, d'avec les maladies qui auroient quelque ressemblance avec elle.

Il suit de ces réflexions, qu'on doit considérer dans les femmes trois sortes de *foyers*, si on peut parler ainsi, desquels les affections qu'on désigne communément sous le nom de nerveuses, tirent leur origine. La matrice, les hypocondres & le principe des nerfs, ou les ganglions des nerfs principaux, comme l'intercostal, &c. J'ai déjà fait connoître la différence qu'il y avoit entre la passion hystérique & l'hypocondriaque ; il me reste à dire un mot de celle qui dépend de l'affection du principe des nerfs.

Cette dernière ne manifeste point son invasion par le gonflement des viscères du bas-ventre, que la tête n'ait été primitivement affectée. Si l'estomac & les intestins acquièrent subitement un volume extraordinaire, si la poitrine est oppressée, il existe en même tems une contraction spasmodique des autres parties musculaires. Le col, le tronc & les extrémités se roidissent : celles-ci surtout affectent différentes positions avec un spasme violent ; les mains se ferment, les doigts des pieds deviennent crochus, parce que les fléchisseurs des unes & des autres extrémités sont plus forts que leurs antagonistes. Tous ces phénomènes arrivent presqu'à la fois, & dans un clin-d'œil. Il semble, dans cette maladie, que les esprits nerveux fassent une irruption subite, ou que le mouvement qui les distribue partout, ait acquis une rapidité extrême, & par conséquent détermine plus aisément une contraction dans tous les organes irritables. Rien ne prouve mieux que le trouble des esprits dans l'origine des nerfs, donne lieu à ces symptômes, que les causes les plus fréquentes de leur invasion. En effet, c'est presque toujours une nouvelle désagréable, un

propos affligeant, &c. qui leur donne naiſſance; or, on ne peut pas douter que la première impreſſion ne ſe faſſe ſentir alors dans la réunion des nerfs de la moëlle allongée du cerveau & du cervelet. Mais le déſordre ſe communique enſuite dans tout le trajet des nerfs, pour opérer les accidens dont j'ai parlé plus haut.

Cependant, quand la maladie dure un certain tems, elle occaſionne des convulſions pour la plus légère cauſe. Les fonctions de toute eſpèce ſe dépravent; ſouvent il y a complication avec l hypocondriaciſme. Dans ce cas les accidens offrent un mélange compoſé du caractère de chacune d'elles, & dont l'origine devient trop obſcure pour qu'on puiſſe la reconnoître. Cependant les affections qui dépendent du principe des nerfs ſemblent toujours prédominantes. Il faut être bien exercé dans l'examen de ces maladies pour ne pas s'y tromper; c'eſt plus particuliérement la manière dont le moral eſt affecté, qui répand quelques lumières ſur cet objet. On doit convenir auſſi qu'en réfléchiſſant avec attention ſur les phénomènes qui ont eu lieu dans les commencemens, on peut parvenir à connoître la vérité. Mais elle ne ſe montre qu'à ceux qui réuniſſent à une pratique judicieuſe, fruit d'une longue étude, une pénétration & une ſolidité de jugement qu'on rencontre rarement parmi des hommes très-inſtruits à beaucoup d'égards.

Willis, en ouvrant les cadavres de pluſieurs femmes qu'il croyoit hyſtériques, & qui avoient le principe des nerfs attaqué, a trouvé pluſieurs fois le plexus choroïde décoloré & macéré par une féroſité abondante qui s'étoit épanchée dans les ventricules; les anfractuoſités du cerveau en contenoient auſſi. Ces obſervations, & quelques autres que je paſſe ſous ſilence, nous apprennent que les anciens qui attribuoient à leur *froid*, FRIGIDUM, la cauſe de la plupart des affections nerveuſes, avoient ſouvent rencontré la vérité. Auſſi étoient-ils perſuadés que cette modification (le froid) étoit ennemie des nerfs, *quia frigidum nervis inimicum eſt.* Cependant, en confondant ſous les mêmes rapports l'*hyſtériciſme* avec l'affection hypocondriaque, & avec celle qui tiroit ſa ſource de l'origine des nerfs, ils ſe ſont trompés; erreur d'autant plus grave, que rapportant la plupart des ſymptômes de ces maladies à l'état contre-nature des viſcères de la région épigaſtrique, ils admettoient pour une des principales cauſes de la ſuffocation de matrice, l'abſtinence des plaiſirs de l'amour, & le ſéjour ou la ſtaſe trop long-tems continuée de la ſemence dans ſes organes, ainſi que celle du ſang menſtruel; &c.

Je conçois que cet expoſé ne ſuffit pas encore pour diſſiper les épaiſſes ténèbres qui ſont répandues ſur le point de doctrine dont je m'occupe en ce moment; mais il ſervira à fixer l'attention des médecins, & les engagera à chercher les moyens propres à reconnoître chacune des affections nerveuſes qui ſe manifeſtent par des accès violens, & tirent leur origine d'autres maladies, dont les caractères ſont ſi ſouvent oppoſés.

Les praticiens ſont tous perſuadés que les fluides retenus dans la matrice, ſurtout dans l'épaiſſeur de ſes parois, ſont des cauſes certaines de ſuffocation de matrice. Les anciens expliquoient la formation des mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs des viſcères irritables, communiqués par l'utérus, d'une manière qui ne paroît pas convenir aux lois qui régiſſent l'économie animale. Galien n'a pas évité cette erreur; il étoit perſuadé que les vapeurs nuiſibles s'élevant de ce premier foyer, ſe portent enſuite dans les autres grandes cavités, pour opérer les phénomènes dont j'ai donné le détail précédemment. J'ai dit dans les articles antérieurs ce que je penſois du mécaniſme par lequel les ſpaſmes ſe propageoient de la matrice aux autres parties J'ai auſſi eſſayé de donner une idée exacte de l'effet des fluides qui ſéjournant dans ce viſcère, acquéroient une acrimonie capable d'irriter ſon tiſſu. Ainſi le ſang des menſtrues, le fluide dont la ſécrétion s'opère dans les lacunes de l'utérus, les liquides épanchés dans ſa cavité, & qui acquièrent par un mouvement de fermentation des qualités nuiſibles, la ſemence retenue long-tems dans ſes organes, laquelle, ainſi que l'obſerve Platon, devient acrimonieuſe, ſont autant de cauſes de l'*hyſtériciſme*. C'eſt pourquoi quelques perſonnes ſont attaquées de cette maladie, à la première apparition des règles dont l'évacuation eſt difficile. C'eſt par la même raiſon qu'un plus grand nombre en éprouve des accès très-violens, à la ceſſation des menſtrues, parce que dans l'un & l'autre cas les liquides ſéjournent trop long-tems dans les vaiſſeaux de l'utérus. On peut conclure auſſi de ces obſervations, que la pléthore de ce viſcère donne lieu à la paſſion hyſtérique; mais c'eſt ſurtout quand la diſtenſion des vaiſſeaux n'eſt pas parfaitement égale; c'eſt pourquoi cette maladie attaque les femmes en couches qui ont des engorgemens à l'utérus, chez leſquelles par conſéquent ſa contraction & ſon reſſerrement ne ſe fait pas d'une manière uniforme.

Les femmes voluptueuſes qui ont joui des plaiſirs de l amour, & qui en ſont enſuite privées par l'abſence ou la mort de leur mari, ſont ſujettes à l'*hyſtériciſme*. Il attaque auſſi les jeunes filles qui obſervent les règles de la continence; c'eſt pourquoi la femme dont Galien cite l'exemple, fut délivrée d'un paroxiſme violent, par l'introduction d'un peſſaire dans le vagin, qui lui fit éprouver une ſenſation de plaiſir.

Quoique tous les auteurs regardent l'épuiſement qui ſuit les grandes hémorragies, comme une cauſe de ſuffocation de matrice, je penſe que cette affection doit être rapportée à l'hypocondriaciſme, ou à ſon commencement, la mélancolie. Premièrement, parce

que dans ce cas, la matrice n'eſt pas la première attaquée ; ainſi les ſuffocations & les étranglemens, les bâillemens & les foibleſſes même qui ſurviennent, ſont plutôt la ſuite de l'inégalité de la circulation du ſang, que de toute autre cauſe. Si dans les mouvemens convulſifs des animaux mâles qu'on égorge, on obſerve des phénomènes qui ont quelques rapports avec ceux qui dépendent de l'*hyſtériciſme*, on conçoit bien que l'utérus n'y a aucune part, puiſqu'ils ſont égaux dans les deux ſexes ; c'eſt donc au trouble qui ſuccède aux grands épuiſemens, à la perte d'équilibre, qu'on doit rapporter ces ſortes d'accidens.

Les auteurs qui ont écrit ſur la ſuffocation de matrice, n'ont rien dit de l'influence de l'imagination ſur cette maladie. Cependant on ne peut pas douter que toutes les penſées qui rappellent à l'eſprit le ſouvenir des plaiſirs de l'amour, n'accélèrent les paroxiſmes de la paſſion hyſtérique chez les femmes qui ſont d'ailleurs diſpoſées à cette affection. Ou l'utérus eſt dans cet état prochain de plénitude, qui fait naître un accès d'*hyſtericiſme*, ou il en eſt encore éloigné : dans l'un & dans l'autre cas, les penſées voluptueuſes excitent un orgaſme dans les parties de la génération, qui porte le trouble dans le ſyſtème nerveux, & la ſuffocation de matrice a lieu. De cette eſpèce d'éréthiſme naît une activité plus grande dans tous les viſcères, une filtration plus conſidérable de liquides, & par conſéquent l'action vitale augmentée. Or, la matrice étant une des parties les plus ſenſibles & les plus irritables, l'orgaſme dont je parle, y déterminera la ſécrétion d'une plus grande quantité de fluide ſéminal ; les lacunes de ce viſcère ſe rempliront davantage de la matière muqueuſe qui s'y dépoſe, & en général tous ſes vaiſſeaux acquerront une plénitude plus marquée, ſi elle n'avoit pas eu lieu antérieurement. C'eſt pourquoi les aſſemblées licentieuſes, les ſpectacles qui diſpoſent à l'amour, la lecture des livres qui font naître cette paſſion, &c. ſont autant de cauſes prochaines ou éloignées de la ſuffocation de matrice.

Cette maladie n'attaque pas les femmes mariées, ou plutôt celles qui jouiſſent des plaiſirs du mariage; les femmes débauchées ne l'éprouvent jamais. Cependant il eſt eſſentiel d'obſerver que la différence de conſtitution dans les divers individus, rend les unes très-ſujettes aux paroxiſmes hyſtériques, quoiqu'elles n'obſervent pas des règles ſévères d'abſtinence ; tandis que d'autres, ſans avoir eu des jouiſſances de la même eſpèce, n'éprouvent pas les mêmes accidens. C'eſt que dans tous les individus, il y a une grande différence de quantité dans la filtration de la liqueur ſéminale. Les femmes chez leſquelles ce fluide eſt abondant, ont plus beſoin de jouiſſances que les autres. Il en eſt qui ne pourroient pas paſſer quelques jours dans la continence, ſans être priſes d'*hyſtériciſme*.

L'ouverture des cadavres de quelques hyſtériques, a prouvé que les vices des parties internes de la génération avoient été une des cauſes de cette maladie. Morgagni a vu des tubercules ſur la ſurface interne de l'utérus, des engorgemens dans les ovaires, des véſicules qui contenoient une humeur acrimonieuſe. Quoique ces déſordres s'obſervent auſſi dans les cadavres des femmes qui n'étoient pas hyſtériques, on ne peut pas déſavouer que le ſéjour d'un liquide irritant ne ſoit ſouvent la véritable cauſe de cette affection. J'ai vu, dans la province de Champagne, une dame de ſoixante & dix ans, accablée par une humeur catarrale très-âcre, ſujette aux accès de ſuffocation de matrice. Quand l'humeur ſe fixoit ſur les yeux, elle occaſionnoit des ophtalmies, & ſi elle deſcendoit à la poitrine, elle engorgeoit les poumons. D'autres fois elle attaquoit les inteſtins, & donnoit lieu à des diarrhées. Elle ſe portoit auſſi à la matrice, (il paroît qu'elle ſe dépoſoit plus fréquemment ſur ce viſcère, que ſur les précédens), la malade éprouvoit un embarras à la région hypogaſtrique, qui s'augmentoit de jour en jour, avec une ſorte de *contrainte*, ſi on peut parler ainſi, & qui étoit pour elle le précurſeur d'un paroxiſme de ſuffocation de matrice. Ces accidens avoient été renouvellés pluſieurs fois. Le médecin qu'elle conſulta lui fit appliquer un large véſicatoire. Il fit un traitement capable d'expulſer l'humeur errante qui cauſoit tous ces ravages, & la malade m'a aſſuré depuis, ainſi que ſon médecin, qu'elle n'avoit plus d'accès d'*hyſtériciſme*.

Quand les anciens conſeilloient le mariage pour guérir les femmes hyſtériques, ils ſuppoſoient donc que cette maladie étoit toujours occaſionnée par le défaut d'évacuation de la ſemence, ou par une menſtruation difficile, & que l'utérus languiſſant avoit beſoin d'être mis en action par les plaiſirs de l'amour : mais c'eſt ſouvent à d'autres cauſes qu'il faut rapporter cette maladie. Quand par une menſtruation difficile, la matrice reſtera gorgée de liquides, on fera uſage des ſangſues, appliquées à la vulve, en attendant qu'on détruiſe les cauſes de cet état. Il eſt eſſentiel que ce viſcère reſte toujours libre ; ainſi les engorgemens, de quelque nature qu'ils ſoient, qui auront une influence ſur la naiſſance des paroxiſmes hyſtériques, rendront cette maladie durable, à moins qu'on ne les diſſipe eux-mêmes. J'ai indiqué ailleurs leur curation. Si une humeur errante & acrimonieuſe donne lieu à la ſuffocation de matrice, le traitement radical de cette dernière affection conſiſte à diſſiper l'humeur qui détermine ſes paroxiſmes. Ce traitement ne peut avoir place dans cet article. Si des tubercules formés dans l'utérus, & qui verſent un liquide irritant, & la diminution ou la ſuppreſſion de l'écoulement des fleurs blanches, qui agacent les ſinus dans leſquelles elles ſtaſent, occaſionnent la paſſion hyſtérique, on fera la curation que j'ai preſcrite, quand j'ai traité des fleurs blanches.

Puiſque

Puisque les vices des ovaires, des trompes de Fallope, & des autres ligamens de l'utérus, sont aussi des causes d'*hystéricisme*, on ne doit pas être étonné que cette maladie soit quelquefois incurable. Les raisons de cette opinion sont exposées avec soin dans les traités que j'ai publiés sur les *maladies des femmes, à la cessation des règles.*

Le traitement de l'accès exige aussi l'attention du médecin, & les secours les plus actifs & les plus prompts. Les anciens faisoient respirer aux malades des odeurs désagréables. Le paroxisme se terminoit souvent par ce moyen; il est encore d'un usage très-fréquent aujourd'hui. L'alkali volatil est une des substances qui opèrent le plus promptement la cessation des accidens. Cependant il irrite quelques sujets, & augmente la violence du paroxisme. C'est une circonstance dont il est essentiel d'être instruit par les malades, ou ceux qui les environnent. Comme le trouble commence par la région hypogastrique; & qu'il ne se porte pas toujours avec vîtesse aux parties supérieures, on a le tems de donner l'opium ou ses préparations. L'opium exige encore la même prudence dans la pratique que l'alkali volatil, parce que, comme ce dernier, il augmente quelquefois le désordre des fonctions. Je prescris dans ces cas, le laudanum de Sydenham avec l'alkali volatil, étendu dans un véhicule convenable, & édulcoré avec le syrop de violettes.

Le peuple emploie quelquefois des moyens cruels & indécens, pour terminer les accès d'*hystéricisme*. Cette méthode n'est pas sans fondement, parce qu'en occasionnant une révolution dans les nerfs, on change ordinairement leur état d'irritation, & la maladie cesse. Mais comme les manœuvres de cette espèce n'ont pas un succès aussi constant que l'usage des médicamens que j'ai indiqués dans l'article précédent, je n'en rapporterai pas le détail.

Si le paroxisme étoit violent, si les fonctions paroissoient interrompues, on emploiera les irritans, comme le vinaigre radical, l'alkali volatil, l'esprit de soufre, &c. On en frottera les tempes & les membranes du nez; on appliquera de la glace sur le bas-ventre, & particuliérement à la région hypogastrique. On soufflera dans le nez des poudres sternutatoires, à l'aide d'un tuyau qu'on introduira profondément. En même tems on fera des frictions avec des linges chauds, sur toute l'habitude du corps, pour aider la circulation insensible, si elle subsiste encore, & empêcher que la stase du sang dans les vaisseaux, ne s'oppose à la continuation de la vie. Si cette méthode ne réussit pas, on ne doit rien attendre de l'application du feu, des incisions faites à la plante des pieds, &c. car le principe de vie est absolument détruit.

On ne peut pas douter que l'*hystéricisme* ne soit quelquefois symptômatique chez des femmes très-âgées. Comme elles ont souvent l'estomac & les intestins remplis d'une pituite froide & visqueuse, l'irritation qu'occasionne cette humeur se communique à la matrice pour former les accès de passion hystérique. Chez celles-là, le traitement aura pour bâse les évacuans pris dans la classe des amers, auxquels on réunira les semences carminatives & les substances calmantes. J'ai prescrit avec succès à une dame de quatre-vingts ans, un mélange de rhubarbe en poudre & de quinquina, (comme anti-spasmodique) à la dose d'un gros; d'extrait d'aloës un demi-gros, autant de castoréum & de savon: on en formoit des pilules du poids de quatre grains; la malade en prenoit trois & quelquefois quatre chaque matin. Ces remèdes lui ont procuré des évacuations modérées, dans la première huitaine; ensuite les évacuations ont été ordinaires, les digestions ont été meilleures & les accès d'*hystéricisme* ont cessé entiérement.

Ils étoient précédés d'embarras à l'estomac, d'envie de vomir, & souvent de vomissemens qui se renouveloient chaque matin, plusieurs jours de suite, ou à des distances très-rapprochées; dès que ces accidens se manifestoient de nouveau, la malade prenoit les remèdes que j'ai indiqués ci-dessus, & le calme renaissoit promptement. Avant que d'avoir suivi cette conduite, la dame dont je parle, qui avoit été long-tems tourmentée d'*hystéricisme*, n'avoit trouvé d'autre ressource, pour dissiper les accès, qu'en buvant de l'eau-de-vie; elle en portoit toujours dans un flacon. Cette liqueur, qui lui avoit toujours causé de la répugnance, lui avoit été donnée la première fois au lieu de fleurs d'orange. La promptitude avec laquelle elle avoit avalé, avoit empêché qu'elle ne s'apperçût de la saveur des premières gorgées; il en résulta un calme qui la détermina à suivre la même méthode par la suite. Cependant lorsque les paroxismes étoient violens, la déglutition devenoit impossible par la contraction du pharinx. On lui frottoit le col pour déterminer un relâchement momentané dans les organes de la déglutition, & dès qu'elle pouvoit avaler l'esprit inflammable, elle étoit assurée d'obtenir promptement la cessation de ses souffrances. La terminaison avoit lieu par un vomissement de glaires ou d'eau glaireuse très-abondante. Elle avoit remarqué que les purgatifs éloignoient les accès de la maladie, ce qui est une nouvelle preuve de la cause que je lui ai assignée.

Les anciens faisoient un usage fréquent du remède suivant; ils en prescrivoient aux malades quand la déglutition étoit possible.

Prenez de castoréum, de poivre long & noir, de spicanard, de costus, de galbanum & d'opium une drachme; de safran une demi-drachme: for-

mez-en une maſſe avec du miel ; on en donnera la groſſeur d'une noiſette.

Baillou recommande expreſſément l'uſage d'un gros de poudre d'agnus-caſtus, dans une taſſe d'hydromel chaud : il vante auſſi la potion ſuivante.

Prenez de ſceau-de-notre-dame une demi-once, de racines de dictamne, de tormentille, d'œillet, de chaque un gros, de canelle un demi-gros ; faites cuire ces ſubſtances dans le vin blanc ; on y mêlera un peu d'eau ; on en donnera un petit verre à la malade.

Les ſyrops ſe conſervant au beſoin, ſeront d'un uſage plus commode. Un praticien célèbre faiſoit cas du ſuivant.

Prenez d'eau-de-vie une livre, de ſucre neuf onces, d'eau de roſes & d'armoiſe, de chacune trois onces, d'eau thériacale une once & demie, de canelle & de noix muſcade deux gros, de dictamne un gros & demi ; faites-en un ſyrop, dont on donnera une cuillerée ordinaire, étendue dans un véhicule convenable.

On ſe ſert de la décoction ſuivante pour faire des fomentations ſur les parties naturelles.

Prenez d'origan, de calament, de foin de Bourgogne, de matricaire, de galéopſis, de chaque une poignée, de fougère, de garance, de chaque une once, autant de ſemences de ſéſeli, de daucus, de bayes de genièvre & de laurier ; faites une décoction dans du vin blanc.

Les peſſaires, quoique très-utiles, ne peuvent pas toujours être mis en uſage, parce que l'himen, quand il exiſte, eſt placé à l'entrée de la vulve, & s'oppoſe à leur introduction ; dans ce cas on leur ſubſtituera des ſuppoſitoires, compoſés de réſines & de poudres de plantes odorantes. Les parties volatiles qui s'en échapperont parviendront aiſément juſqu'à la matrice à travers le rectum. On incorporera les ſubſtances ſervant à la formation du peſſaire ou du ſuppoſitoire dans le miel, une graiſſe douce, les gommes diſſoutes ou la térébentine. L'ariſtoloche, le baſilic, le ſerpolet, le dictamne, la lavande, le romarin, l'œillet, l'oppopanax, le bdellium, la gomme élémi, le ſtirax, le benjoin, l'ambre, le laudanum, la myrrhe, l'iris de Florence, & les autres plantes, ſemences, fleurs, ou réſines aromatiques, d'une odeur ſuave, peuvent être employées indiſtinctement, pourvu que parmi celles dont on pourroit faire choix, il ne s'en trouve pas qui faſſent éprouver des ſenſations déſagréables à la malade : circonſtance dont on aura ſoin de s'inſtruire.

On prendra la même précaution par rapport aux lavemens qu'on ſera forcé à ſubſtituer aux injections dans le vagin, pour la même cauſe.

L'eſtomac & les inteſtins ſe rempliſſent ordinairement d'air, qui ſe dégage des ſuſtances contenues dans ces viſcères. Pour éviter les diſtentions qui fatiguent les malades, & qui rendent les paroxiſmes hiſtériques plus durables & plus violens, on fera ſur la région de l'eſtomac des embrocations avec l'huile roſat ; ou, des fomentations avec les infuſions de plantes odorantes. On pourra pour plus grande commodité remplacer ces ſecours par l'emplâtre ſtomachal. Il faut toutefois obſerver que les compreſſions douces, qui ont lieu dans les embrocations, quand on étend les huiles avec la main, ſont auſſi utiles que l'action des ſubſtances odorantes, On ne les reſtreindra pas aux tégumens ſeuls des viſcères, mais on les pratiquera ſur toutes les parties qui éprouveront des contractions.

Aëtius preſcrit la ſaignée chez les femmes pléthoriques. Celle du bras eſt préférable à celle du pied, parce qu'elle débarraſſe plus complettement la matrice, en ce qu'elle rend la circulation du ſang plus libre dans les viſcères du bas-ventre. Les ſangſues appliquées à la vulve, ſont néceſſaires chez les malades dont les règles ont été interrompues, retardées ou trop peu abondantes. Quelques praticiens font uſage des ventouſes ſcarifiées. Elles ſont ſurtout recommandées chez les femmes groſſes, ſi on craint l'avortement que la ſaignée ordinaire occaſionneroit, dans quelques circonſtances.

D'après ce qui précède, on eſt ſurpris de trouver au nombre des ſymptômes de l'*hyſtéricïſme*, des affections locales accompagnées d'une douleur vive, ou d'un ſpaſme véhément, dont l'origine doit être rapportée aux accidens de l'hypocondriaciſme ou de la mélancolie. Tel eſt, par exemple, ce phénomène connu ſous le nom de *clou hyſtérique*. Il conſiſte dans une douleur très-vive, circonſcrite dans un très-petit eſpace, affectant de préférence un des côtés du cuir chevelu, ou la région occipitale.

Il naît indiſtinctement à la ſuite des mouvemens violens de l'âme, ou dans des tems qu'on a paſſé dans un parfait repos de l'eſprit ; il eſt plus habituel chez les perſonnes qui ont les viſcères de la digeſtion fatigués ou dans un état de trouble fréquent. Il eſt ſouvent la ſuite de l'épuiſement après des excès dans les plaiſirs vénériens. On voit même des perſonnes en être ſubitement attaquées au moment de l'émiſſion de la ſemence, quand cet acte a été trop ſouvent réitéré ou qu'il excède, quoique ſans fréquence, les forces de ceux qui ſe livrent inconſidérement à la volupté. Enfin il eſt commun aux deux ſexes.

Cette dernière circonstance devoit seule faire classer l'accident dont on parle, au nombre de ceux qui appartiennent aux affections nerveuses d'un autre genre que l'*hystéricisme*, & particuliérement dans l'espèce des phénomènes qui accompagnent la mélancolie & l'hypocondriacisme.

On doit penser de même des douleurs fixes dans la région épigastrique, à l'orifice de l'estomac, aux hypocondres, dans le trajet des intestins; surtout si ces mêmes douleurs renaissent ainsi que l'observation le prouve, par l'action des causes que j'ai dit rappeller les accès du clou hystérique.

Quand j'ai assuré que celui-ci avoit son siège au cuir chevelu & dans la région occipitale, je n'ai pas prétendu qu'il bornât son invasion à ces parties; car il n'est pas rare d'observer la même douleur dans le trajet des nerfs cervicaux. Il paroît aussi que les douleurs prolongées suivant la longeur du canal vertébral, & qu'on fait dépendre de l'irritation de la moëlle épinière, tirent leur source des mêmes causes; elles se manifestent en effet dans des circonstances semblables; elles attaquent également les personnes épuisées, celles qui ont des digestions difficiles ou mauvaises; par conséquent elles sont le produit du même agent.

C'est donc sans raison qu'on a confondu les symptômes enoncés ci-dessus, sous la dénomination générale d'*hystéricisme*, ou d'affections hystériques, puisque pour le dire, en un mot, ces derniers accidens dépendent essentiellement de l'état contre nature de la matrice, tandis que les autres sont l'effet immédiat du trouble ou de la maladie des autres viscères ou de l'épuisement des nerfs.

(CHAMBON.)

HYSTÉRIQUE. (Passion, maladie) (*Pathologie.*) (*Voyez* HYSTÉRICISME.)

(MAHON.)

HYSTÉRIQUES. (femmes)

On donne cette dénomination aux personnes du sexe sujettes à l'hystéricisme. (*Voyez* ce mot.)

(MAHON.)

HYSTÉRIQUES. (*Mat. méd.*)

On a nommé *hystériques* les médicamens capables de guérir les maladies de la matrice, & particuliérement ceux qui calment les mouvemens irréguliers de cet organe dans les affections auxquelles il a donné son nom. On est heureusement loin aujourd'hui de croire aux prétendues analogies de structure & de nature intime entre les médicamens & les parties du corps à la guérison desquelles on les destinoit.

(FOURCROY.)

HYSTÉRITIS. (*Nosologie.*)

C'est le 21e genre de la nosologie du Cullen, ordre 2, (*Phlegmasiæ*) classe 1ere. (*Pyrexiæ.*)

Ce mot signifie inflammation de matrice.

(MAHON.)

HYSTÉROCÈLE. (*Nosologie.*)

C'est le 55e genre de Sauvages, ordre 6e, (*Ectopiæ*) classe 1ere. (*Vitia.*) *Voyez* MATRICE, (descente ou hernie de)

(MAHON.)

HYSTÉROLOXIE. (*Nosologie.*)

Ce mot veut dire obliquité de matrice. C'est le 58e genre, ordre 6e, (*Ectopiæ*) classe 1ere (*Vitia*) de Cullen. (*Voyez*, comme pour le mot précédent, le Dictionnaire de Chirurgie.)

(MAHON.)

HYSTÉROTOMIE & HYSTÉROTOMOTOCIE.

C'est l'opération par laquelle on ouvre la matrice pour en tirer le fœtus. Ces mots sont formés des mots grecs suivans: υστέρα, la matrice, τομη, incision, & τοκος, enfantement. (*Voyez* OPÉRATION CÆSARIENNE.)

(MAHON.)

HYSTRICITE. (*Pathologie vétérinaire.*)

Nom donné par quelques auteurs à une pierre ou bezoard, qui se forme quelquefois dans le corps des porc-épics de la péninsule de Malacque; c'est le même que l'on nomme *bézoard de porc*, ou en espagnol *piédra de puerco*, *bézoard de Goa*, *pierre de Malacque*, &c. Cette pierre s'est vendue souvent un prix très-considérable à cause des grandes vertus qu'on lui attribue. Le cardinal Sintzendorf, évêque de Breslau, en avoit payé une mille florins d'Hollande, ou deux mille livres argent de France. Il y en a que le préjugé a fait acheter encore beaucoup plus cher. (*Voyez* BÉZOARD.) (*A. E.*)

(HUZARD.)

I

IATRALEPTIQUE. (*Mat. méd.*)

Iatraleptique, *iatralepticé*, vient de ἰατρικη, la médecine, *ars medica* (lequel mot dérive de ἰαομαι, je guéris) & de αλειφω, je oins, je frotte. Ce nom étoit particuliérement appliqué à la partie de la médecine qui s'attachoit à guérir les maladies par les frictions, & par l'application des onguens & des linimens. On donnoit ce nom d'iatraleptes aux médecins qui prétendoient guérir les malades par les moyens que nous venons d'indiquer : tel étoit un certain Dictus dont parle Galien. Ce fut Prodicus, natif de Selymbria, & disciple d'Esculape, qui la mit le premier en usage, comme Pline nous l'apprend, l. 29, ch. I. & Galien, l. 7, *de comp. médic.*

(MAHON.)

IATRIQUE. (*Art vétérinaire.*)

Le mot *iatrique* est absolument grec; c'est un adjectif, ἰατρικὸς, masc.; ἰατρικὴ, fémin. Il s'unit donc à un substantif. Ainsi les Grecs disoient ἰατρικὴ τεχνὴ, *l'art médical*, *la médecine.* Mais les écrivains dans leur composition omettoient souvent le substantif, & n'employoient que l'adjectif ἰατρικη; & ce mot seul a été pris substantivement, pour signifier *la médecine.* Cependant le mot *iatrique* ne se dit jamais seul en françois.

Il y a une satyre en vers, intitulée l'art *iatrique*, laquelle est de feu Philip, docteur en médecine.

Ceux qui se sont occupés du soin des chevaux, de les élever, de les nourrir, de les dresser, n'ont pas oublié leurs maladies, ni les moyens de les traiter. Il s'est donc formé un art particulier dont le but fut de remédier aux accidens & aux maladies de ces animaux si utiles à l'homme.

Pour désigner cet art, les Grecs ne furent point embarrassés; leur langue se prêtoit à des mots composés.

Comme ἵππος, signifie cheval, ils l'ont fait précéder le mot ἰατρικὴ, suivant le génie de leur langue, & ont formé celui-ci ἱππιατρικὴ, (sous-entendant τεχνὴ, qui veut dire *médecine du cheval.*

Les Latins l'ont adopté, & ont écrit *hippiatrice*, en mettant l'aspiration H, parce que l'ι qui commence le mot ἱππος en Grec, est marqué d'un esprit rude. Les Français trouvant à leur tour un mot tout formé & convenable, l'ont aussi adopté, en lui donnant une terminaison conforme à leur langue, *hippiatrique.*

Il est vrai que les Italiens, & autres peuples de l'Europe, s'embarrassant peu de conserver l'étymologie, ont retranché l'H, parce que ce mot ne se prononce plus avec l'aspiration dans leurs langues.

Mais les Français la conservent dans plusieurs mots, & notamment dans hippiatrique.

(GOULIN.)

IATROCHIMIE & IATROCHIMISTE.

C'est l'art de guérir les maladies avec des remèdes chimiques. On a aujourd'hui, plus que jamais, lieu d'espérer que les progrès de la chimie serviront à perfectionner la connoissance du corps humain, de plusieurs de ses maladies, & de la manière de les traiter, ou même plutôt d'en faire une science toute nouvelle. L'iatro-chimiste est celui qui feroit ainsi la médecine.

(MAHON.)

IATROPHYSIQUE.

Épithète que l'on donne à certains ouvrages, qui traitent de la physique relativement à la médecine.

(MAHON.)

IBNU SAIGH naquit à Sainte-Marie dans l'Andalousie. Ses parens, qui étoient Juifs, ne négligèrent rien pour son éducation; il se livra avec zèle à l'étude de la philosophie & de la médecine. Il pratiqua la dernière avec assez de réputation dans le lieu de sa naissance, où il mourut l'an de l'hégire 550, de J. C. 1155.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

IBNU TOPHAIL.

Voici comment il est désigné dans la langue des

Sarrasins ou Arabes, Avi Ia Afar ibn Thophail & aussi par ces mots Abubecr ebn Thophail.

Il naquit à Séville en Espagne, d'une maison noble, qui de la Syrie passa en Espagne avec les armées des Sarasins, & qui, durant leur séjour, fournit des ministres aux califes, & à la religion, des pontifes. Mais la puissance de ces princes ayant été ruinée par les factions, le père de Thophail se vit privé de ses emplois & de ses biens.

Le fils, considérant qu'il ne lui restoit rien pour subsister honnêtement, se livra à l'étude des belles-lettres, persuadé qu'il recouvreroit dans le champ des Muses, de quoi réparer les pertes qu'il avoit faites; puisque la fortune lui avoit fermé tout accès à la cour.

Suivant l'usage des Arabes, il s'appliqua donc à la médecine & à la philosophie, dans lesquelles il acquit une si grande connoissance, qu'il occupa une place distinguée parmi ceux de son tems qui couroient la même carrière.

Comme ceux sa nation il embrassa la philosophie d'Aristote avec tant de zèle, il expliqua les principes obscurs & embarrassés de ce philosophe avec tant de sagacité, que Maimonides & Averrhoës s'empressèrent d'aller l'entendre; exemple qui fut suivi de beaucoup d'autres.

Thophail étoit doué d'un bon jugement, d'un génie facile, & nourri de la lecture des anciens; il étoit du nombre de ces philosophes qui se sont servi de la philosophie d'Aristote pour exciter l'enthousiasme dans l'ame des Arabes : ce qu'on remarque particuliérement dans cette fable de Hai ebn Yockdahn.

Il suppose qu'il fut exposé à la fureur des eaux & nourri par une biche; que laissé à lui-même, sans communication avec aucun homme, il parvint par les seules lumières innées de la raison, à la connoissance des choses naturelles, à celle de Dieu & de l'ame immortelle, & à découvrir que la félicité consistoit dans l'union avec Dieu, & dans sa jouissance intuitive.

Cette fable est conduite avec tant d'art qu'il franchit rarement les lois de la vraisemblance; il a d'ailleurs mis tant d'élégance dans sa diction, & tant d'agrément dans sa narration, que ce livre fut généralement accueilli & estimé parmi les Maures; Averrhoës lui-même ne cessoit d'en faire l'éloge. Il ne fut pas moins favorablement reçu par les Juifs, pour lesquels le rabbin Moses de Narbonne en fit une traduction en hébreu.

Cet ouvrage, si bien écrit, a échappé au naufrage qui a emporté ceux des anciens, & ceux des Arabes; l'expulsion des Maures hors de l'Espagne n'a point empêché que ce livre se soit conservé jusqu'à nous. Le savant Pocock, si versé dans la littérature arabe, s'étant procuré ce livre, & l'ayant jugé digne d'être lu par ceux qui cultivent cette langue, tant à cause de l'intérêt du sujet, qu'à cause de la douceur & de l'élégance de la diction, chargea son fils d'en faire une version latine, qui fut imprimée avec le texte en 1671, *in*-4°., sous ce titre : *Philosophus* αυτοδιδακτος, c'est-à-dire, le philosophe qui a été son propre maître.

L'éditeur Pocock faisoit tant d'estime de ce livre à cause de la beauté du style, & le sujet plut si fort aux plus célèbres philosophes, qu'il fut nécessaire de le réimprimer; il le fut à Oxfort en 1700, *in*-4°.

Leibnitz lui-même, dit qu'il a lu cet ouvrage avec le plus grand plaisir; il reconnoît de plus, que cette lecture lui avoit appris que les philosophes Arabes avoient parlé de Dieu avec autant de sublimité que les philosophes chrétiens.

Les Anglois qui naturellement ont du goût pour ces sortes de sujets, accueillirent favorablement cette fable ingénieuse, & desirerent qu'elle fût traduite en leur langue. Asshwell se chargea de ce soin, & fit sa traduction sur la version latine de Pocock; & l'assemblée des Quakers, à laquelle cette connoissance intuitive, exposée par *Thophail*, plaisoit infiniment, associa à ce travail un de ses ministres, George Keith. Cependant ces deux hommes ayant suivi trop servilement la version latine, & ne pouvant consulter l'original arabe, Simon Ockley, de Cambridge, professeur en langue arabe, entreprit de donner une meilleure traduction du livre de *Thophail* sur l'original : elle parut à Londres en 1711, *in*-8°.

Mais dès 1672, il en avoit paru une traduction hollandoise, laquelle fut réimprimée à Rotterdam en 1701, *in*-8°.; il en parut une traduction en allemand en 1727, elle a été faite par George Prit. (*à Georgio Pritio.*)

Le savant Pierre Daniël Huet conjecture mal-à-propos que cet ouvrage est d'Avicenne.

Thophail mourut à Séville en Espagne, l'an de l'hégire 571; c'est l'an 1175 de l'ère vulgaire. (*Vid. Bruck.* Hist. philos.)

Ce médecin philosophe avoit eu pour disciples, entr'autres Maimonides & Averrhoës, nés à Cordoue, & liés d'amitié.

Maimonides, né l'an 1139, avoit vingt ans l'an 1159, il put à cet âge entendre *Thophail* auquel on peut supposer cinquante ans; ainsi il

sera né vers 1109, & aura vécu environ soixante-six ans.

(GOULIN.)

IBNU ZOHAR. *Voyez* AVENZOAR.

(GOULIN.)

ICCUS de Tarente, médecin, fut en réputation vers l'an 3530. Sa sobriété donna lieu à ce proverbe si fort en usage parmi les Grecs : *le repas d'Iccus*, pour dire un repas où il n'y a rien de superflu. On fait l'honneur à ce médecin de le regarder comme celui qui a jetté les premiers fondemens de la médecine gymnastique, qu'Herodicus a réduite en art peu de tems après lui. C'est par les préceptes que ce dernier y ajouta, qu'il mérita le nom d'inventeur.

(*Ext. d'El.* GOULIN.)

ICHOR. (*Pathologie.*)

Mot grec qu'on a conservé en latin & en françois. (L'h ne se prononce point.) L'*Ichor* est regardé par quelques-uns comme une humidité aqueuse & séreuse, ou du sang, ou de quelqu'autre humeur, surtout tant qu'elle est renfermée dans le corps : car on l'appelle sanie, lorsqu'elle est dehors. On ne doit pas, dit Galien, entendre par *ichoreux* un sang clair & aqueux, mais un sang affecté de quelque qualité virulente & maligne.

On appelle ICHOREUX, ICHOROÏDE, *humeur ichoreuse*, une espèce de sanie ou de pus séreux & âcre qui découle des ulcères, particuliérement de ceux qui attaquent les articulations, les ligamens, les membranes, les tendons, les nerfs. On donne aussi cette épithète au sang, lorsqu'il abonde en sérosité salée & âcre.

(MAHON.)

ICHOREUX. (*Chirurgie vétérinaire.*)

On donne ce nom au pus, ou plutôt à la suppuration de mauvaise nature que fournissent certains ulcères, tels que le *mal de garot*, la *taupe*, les *javarts tendineux* & *encornés*, les *ulcères farcineux*, *morveux*, &c.

Cette suppuration dans la plupart de ces ulcères, dans les premiers surtout, est indépendante de vices internes ; elle dépend de la nature même des parties tendineuses, ligamenteuses & cartilagineuses qui abondent dans les endroits ulcérés, & dont la décomposition, beaucoup plus longue & beaucoup plus difficile que celle des muscles & des parties où le tissu cellulaire abonde, fournit un pus qui n'est point homogène comme celui de ces dernières parties.

Le pus *ichoreux* fourni par les ulcères farcineux, par ceux de la morve, & par quelques autres, est plus ordinairement dû au vice interne qui donne lieu à la maladie principale.

Dans le premier cas, l'amputation des parties tendineuses & ligamenteuses avec l'instrument tranchant, la cautérisation, qui donne du ton aux parties environnantes, & le pansement à sec, suffisent ordinairement pour rétablir les choses dans l'état naturel, & produire un bon pus.

Dans le second cas, il faut avoir recours aux remèdes internes, propres à seconder l'application de ceux dont je viens de parler, en même tems qu'ils remédient à la maladie essentielle.

(HUZARD.)

ICHTHYOCOLE. (*Hygiène.*) *Voyez* ESTURGEON.

(MACQUART.)

ICHTHYOPHAGE. (*Hygiène.*)

Ichthiophagus de ιχθὺς poisson, & de φαγω, je mange. Ce nom se donne particuliérement aux peuples qui sont nés sur les bords de la mer, & qui ne vivent guères que de poisson. *Voyez* POISSON.

(MACQUART.)

ICHTYOPHAGES, *peuples qui se nourrissent de poisson*. Ce seroit une longue énumération à faire que celle de différentes peuplades de l'ancien & du nouveau continent, ou des îles qui se nourrissent en grande partie ou presqu'entiérement de poisson, surtout sur les côtes maritimes ; il suffit d'en donner quelque exemple pris de l'histoire des voyageurs, & je me borne à ce que rapporte le capitaine Cook sur certains habitans des côtes de l'Amérique septentrionale, qui tirent presque toute leur nourriture du poisson. Dans la baie de Nootka on y mange les harengs & les sardines non-seulement sans apprêt, mais encore dans l'état naturel & tels qu'on vient de les prendre ; ils en font en outre une provision de réserve, & après les avoir fait sécher & fumer, on les enferme dans des nattes ; on saupoudre aussi avec la laite du hareng de petites branches du pin de Canada & d'autres herbes marines qu'on trouve sur les rochers submergés ; le marsouin est encore l'animal marin dont les mêmes peuples se nourrissent le plus ; ils découpent en gros morceaux la graisse ainsi que la chair, & après les avoir desséchés, ils les mangent comme des harengs sans apprêt. Ils consument aussi beaucoup d'huile des animaux marins qu'ils avalent dans un large cuiller de corne, où elle leur sert de sauce pour toute nourriture. Cook présume

aussi qu'ils se nourrissent de veaux marins & de loutres, puisque dans les divers usages de la vie, ils se servent beaucoup de dépouilles de ces animaux; dans une des îles voisines, le capitaine Cook trouva une troupe d'insulaires des deux sexes, assis sur l'herbe, & faisant un repas composé de poissons cruds qu'ils sembloient manger avec autant de plaisir, que nous mangeons un turbot avec la sauce la plus délicate.

Si on se livre maintenant à des considérations générales sur les usages alimentaires des poissons parmi les nations civilisées, on remarquera d'abord leur différence, suivant qu'on les pêche dans des fleuves, dans des lacs, ou dans la mer; les poissons des fleuves sont en général plus salubres & d'un meilleur goût que les autres, surtout lorsque le cours des eaux est rapide. Les poissons des lacs, surtout ceux qui se trouvent sur un fonds limoneux & dans des eaux stagnantes, sont plus gras, d'un tissu plus lâche & plus chargé d'un liquide muqueux; ils sont aussi plus insalubres & d'une odeur & d'une saveur plus désagréables; mais les poissons des lacs dont les eaux sont mouvantes, se rapprochent plus pour les qualités de ceux des fleuves. Les poissons de mer sont pour la plupart d'un tissu plus dense & d'une digestion plus difficile.

La substance des poissons fournit de la gélatine & un liquide muqueux & collant qui approche de la nature de la gomme; ce qui établit une sorte d'affinité entre cette substance & celle des végétaux; d'un autre côté, le principe gélatineux y est aussi abondant que dans la chair de veau; mais il y est délayé par beaucoup d'eau & le mucilage dont je viens de parler. (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, *ann.* 1730 *&* 1732). Les propriétés nutritives du poisson consistent dans cette gélatine muqueuse, & ils sont par conséquent moins propres à fournir des alimens substantiels que la chair des quadrupèdes & des oiseaux; ils ne conviennent donc point aux hommes livrés à une vie très-laborieuse. Dans les parties les plus septentrionales de l'Europe où il croît très-peu de végétaux, c'est par une sorte de nécessité que sur les côtes, les peuplades qui sont encore dans un état agreste, sont forcées de vivre en grande partie de productions marines.

Les poissons sont plus disposés à une sorte de dégénération putride que la chair des autres animaux; on a remarqué que les hommes qui en font leur nourriture habituelle sont sujets à la gale, à différentes affections cutanées, au scorbut, à des ulcères d'un mauvais caractère, à la maladie pédiculaire, à des fièvres putrides, à la génération des vers des intestins; on a vu quelquefois la lèpre résulter de l'usage prolongé de la substance gâtée ou corrompue des poissons. Les animaux qui sont réduits à cette sorte de nourriture ont une graisse coulante & d'une odeur rance; leurs chairs exhalent une odeur fétide & leur lait est désagréable. On sait que les poissons salés dont on se nourrit sont propres à produire le scorbut, des inflammations & des excoriations dans les parties sexuelles.

Je ne m'étendrai point ici sur les mets très-recherchés que le luxe des Romains avoit appris de tirer de différens poissons. On peut voir sur cet objet des détails très-curieux & pleins d'érudition dans le livre IIIe de l'ouvrage de Nonnius. (*Lud. Nonnii Dieteticon, sive de re cibaria*, an. *1646.*)

(PINEL.)

ICTÈRE. (de l') *Médecine pratique.*) *Maladies des enfans.*

Rosen nie l'existence de la jaunisse chez les enfans, ou la regarde au moins comme une affection excessivement rare dans son pays. Il croit que si elle n'y est pas aussi fréquente qu'ailleurs, c'est parce qu'on a soin de laver les enfans à leur naissance: mais comme on ne se dispense point des mêmes soins dans les autres contrées, il est évident que la fréquence de la jaunisse tient à d'autres causes. Le même auteur qui attribue cette maladie aux pierres de la vésicule du fiel, fait tous ses efforts pour prouver qu'il n'y a point de pareille concrétion chez les enfans; d'où il conclut que la jaunisse ne doit pas exister.

Indépendamment d'un *ictère* bien prononcé, qu'on observe chez quelques nouveau-nés, presque tous, dit Morgagni en ont un léger, peu de tems après la naissance. Ce savant médecin ne donne sur la cause de cet *ictère* qu'une conjecture dont il reconnoît lui-même le peu de fondement. La plupart des auteurs ont attribué cette maladie à la coagulation du lait de la nourrice: ils ont cru que l'estomac rempli de cette substance, comprimoit le canal hépatique. Mais il faudroit supposer l'existence constante de cet excès de coagulation; or, les mères qui allaitent leurs enfans n'ont dans les premiers jours qu'un lait très-tenu, & qui ne paroît susceptible que d'un médiocre degré d'épaississement, parce que la partie caséeuse s'y trouve en très-petite quantité; donc on ne peut pas adopter l'opinion des auteurs dont je parle. En effet, si elle étoit fondée, l'*ictère* devroit correspondre en intensité à la proportion de parties coagulables que contiendroit le lait; d'où il suit manifestement qu'un nouveau-né nourri par uue femme qui auroit un lait ancien, seroit pris d'une jaunisse plus forte & plus rebelle que celui qui tete sa mère; ce phénomène n'ayant pas lieu, il est évident que la cause qu'on assigne généralement à l'*ictère*, n'a aucune influence sur son apparition. Enfin les enfans

auxquels on ne donne point de lait dans les premiers jours de leur naiſſance, n'en ſont pas moins attaqués d'*ictère ;* d'où il réſulte évidemment qu'il en faut chercher l'origine dans un autre ordre d'événemens.

De ce qui vient d'être dit en dernier lieu, on conclura auſſi que les phyſiciens qui font dépendre la jauniſſe des enfans de la couleur jaune du lait de la mère dans les jours qui ſuivent l'accouchement, ſe ſont évidemment trompés. Il eſt donc inutile de prouver que dans le lait de la plupart des femmes, cette couleur ne ſubſiſte point.

Comme les différentes cauſes qu'on a imaginées pour expliquer la naiſſance de cette maladie, ne conviennent que dans un petit nombre de circonſtances, en ſuppoſant même la réalité de leur influence dans la formation de l'*ictère*, preſque générale parmi les enfans, il eſt indiſpenſable de trouver celle qui agit preſqu'univerſellement ſur eux. Morgagni penſe qu'après la ligature du cordon ombilical, le foie privé du ſang qui lui étoit fourni par le placenta ne reçoit qu'un fluide plus groſſier par les veines portes ventrales, fluide moins propre à la ſécrétion parfaite de la bile, juſqu'à ce qu'un autre ordre de circulation rende cette ſécrétion plus facile. Il penſe auſſi que la ligature peut occaſionner une irritation dans la veine ombilicale, continuée juſque dans la ſubſtance du foie. Il n'inſiſte pas ſur cette dernière idée, qui, d'ailleurs, ne ſeroit appuyée par aucun genre de preuves, puiſqu'il n'y a point de nerf qui accompagne cette veine.

Quant à la première penſée de Morgagni, elle paroît fondée ſur quelque probabilité. Il n'eſt pas douteux qu'il ne ſe faſſe un changement conſidérable dans la circulation du nouveau-né, non-ſeulement par rapport au paſſage du ſang dans les poumons, mais encore parce que la mère n'en fourniſſant plus, celui qui eſt contenu dans les vaiſſeaux du fœtus devient néceſſairement plus épais par la perte des liquides les plus ténus que la tranſpiration & les autres ſécrétions entraînent. Or, juſqu'à ce que l'enfant puiſſe réparer ce défaut, le foie ne recevra qu'un liquide plus compact, & par conſéquent moins propre à la filtration de la bile, puiſque ce ſang ne circulera pas auſſi librement dans le parenchime du viſcère dont on parle. Mais cette explication, toute vraiſemblable qu'elle ſoit, ne nous fait pas connoître pourquoi quelques enfans ne ſont point attaqués de l'*ictère :* la baſe ſur laquelle elle repoſe, ne préſente point la raiſon de cette différence. Enfin, comme le mécaniſme dont on ſuppoſe en ce moment l'action être égale chez tous les enfans, ne donne pas toujours naiſſance à la jauniſſe ; on juge qu'on ne peut admettre l'exiſtence d'une cauſe qui n'auroit pas un effet conſtant, quoiqu'elle agit d'une manière uniforme.

Le ſentiment de Van-Swieten, qui rapporte pour cauſe de l'*ictère* la préſence des matières épaiſſes dans les inteſtins, n'eſt pas plus ſoutenable. Ce n'eſt pas dans les premiers jours que ces matières ſe ramaſſent en plus grande quantité, puiſque les acides dont elles dérivent, n'ont pas pu en former, ſurtout ſi l'enfant eſt nourri par ſa mère ; ce ne peut pas être non plus à l'amas du méconium qu'on peut attribuer l'origine de la jauniſſe, car dans ce cas, elle devroit être dans tous les nouveau-nés, portée au même degré d'intenſité.

La cauſe de l'erreur où l'on eſt tombé ſur l'origine de la jauniſſe des nouveau-nés, conſiſte dans la perſuaſion où l'on étoit qu'il falloit la trouver dans les phénomènes qui avoient accompagné leur naiſſance, & uniquement dans la conſidération de ceux qu'on obſervoit dans la capacité de l'abdomen. Cependant ſi l'on avoit voulu remonter à l'examen des cauſes les plus ordinaires de cette maladie, on en auroit reconnu l'exiſtence dans les nouveau-nés comme dans les adultes, c'eſt ce qui nous reſte à prouver.

Un jeune homme, dit Morgagni, peu de tems après avoir éprouvé un trouble moral, fut attaqué d'*ictère*. Hoffman parle d'une femme qui avoit la même maladie toutes les fois qu'elle avoit du chagrin. Baillou, Zacchias, Bartholin, Valſalva, &c. citent des obſervations ſemblables. Des phyſiciens remarquent que dans ces circonſtances l'*ictère* étoit accompagné d'une grande irritation, de mouvemens convulſifs & d'autres affections comateuſes, ſymptômes qui devoient leur origine au trouble du cerveau. Cette dernière propoſition eſt confirmée, par ce qui ſe paſſe chez les perſonnes qui ont reçu des coups à la tête, ſuivi de maladies du foie & particuliérement de l'*ictère*.

Quand on a parlé des compreſſions auxquelles la tête des fœtus étoit expoſée pendant l'accouchement, il a été démontré qu'elles étoient quelquefois ſi violentes que la forme du crâne étoit défigurée, & que par conſéquent le cerveau avoit éprouvé un ébranlement extrême. Or, ne trouvons-nous pas dans cette ſeule conſidération la cauſe des troubles les plus extraordinaires dans le ſyſtême nerveux, & en même tems les plus capables de déranger les fonctions du foie. Cette propoſition n'eſt-elle pas prouvée par ce qui ſe paſſe chez les perſonnes qui ont été attaquées de jauniſſe après une ſimple affection morale.

On obſerve en outre que le délire & des mouvemens convulſifs ſe manifeſtent conſtamment chez ces derniers ; la fièvre s'empare des malades & devient comateuſe ; bientôt ils ſuccombent à un délire furieux. La léſion principale porte donc ſes effets à la tête, & le foie n'eſt attaqué que ſecondairement ;

clairement ; mais il l'est sensiblement, puisque si l'affection marche moins rapidement, le foie s'engorge. Or, on sait encore que les obstructions de ce viscère dépendent très-fréquemment des affections morales, & particuliérement son engorgement. Ajoutons enfin, que ces circonstances se rencontrent également dans les deux sexes, à tout âge, & quelles que soient les qualités du saug.

C'est par ces raisons que Morgagni en parlant de l'*ictère*, mettoit au nombre de ses causes générales, les convulsions, & les spasmes prolongés jusque dans la substance du foie, au moyen des plexus hépatiques ; spasmes capables, selon lui, de rétrécir le diamètre des vaisseaux sécrétoires ; phénomènes, ajoute ce savant physicien, qui ne sont pas, à là vérité, appercevables aux sens, mais que la raison conçoit & que l'observation confirme. D'où il résulte que des douleurs violentes suffisent pour causer la jaunisse : ce qui est encore prouvé par l'événement, toutes les fois que des pierres bilieuses, chassées du lieu où elles avoient pris leur accroissement, irritent violemment les parties qu'elles parcourent.

Je me persuade que l'exposé qu'on vient de lire donnera une juste idée des causes de la jaunisse chez les enfans : on expliquera aussi comment cette maladie est plus ou moins marquée, d'après le degré plus ou moins grand d'irritation & de douleurs que les nouveau-nés auront éprouvé au tems de l'accouchement. Je suis d'autant mieux fondé à croire cette théorie réelle, que je n'ai pas remarqué d'*ictère* chez plusieurs enfans qui n'avoient éprouvé que des compressions légères en naissant, les uns parce qu'ils ont été mis au jour par l'opération césarienne, & deux autres parce que le col de la matrice étoit déchiré dans les premières douleurs, attendu qu'il n'avoit pas pu se prêter également à l'extension, puisqu'il étoit obstrué. Il seroit bien important de réitérer ces observations ; car si elles offroient toutes le même résultat, il ne resteroit aucune objection à faire sur la solidité de la théorie que je viens d'établir.

On sait encore que le défaut d'évacuation du méconium occasionne la jaunisse : n'est-ce pas par le mécanisme dont j'ai rendu compte, que cet effet a lieu ? Tous les praticiens conviennent qu'il s'altère promptement après la naissance. De cette altération & de l'irritation qu'elle détermine sur les viscères de la digestion, naissent les douleurs spasmodiques qui, des plexus cardiaques & mesentériques, se communiquent nécessairement aux plexus hépatiques par leur relation immédiate ; d'où la constriction des organes sécrétoires de la bile, & la jaunisse.

Je ne parlerai point des pierres du foie & de celles de la vésicule du fiel, du canal de l'un & de l'autre ; ni des obstructions du foie qui toutes donnent naissance à l'*ictère*. Ces maladies essentielles & dont l'existence précède celle de la jaunisse, n'ont rien de commun avec la question que je traite.

L'observation démontre qu'il existe une différence très-remarquable dans les divers enfans attaqués de la jaunisse après la naissance. Quand elle est légère, elle se guérit d'elle-même, parce que le lait de la mère, encore séreux, procure des selles abondantes qui entraînent la bile. Ce lait fait cesser le spasme des intestins & rétablit parfaitement les fonctions du foie. Dans le cas contraire, les viscères de la digestion restent irrités, il survient une diarrhée fréquente qui épuise les enfans & les fait périr en peu de jours. Dans la première espèce, les remèdes, comme je l'ai dit plus haut, sont parfaitement inutiles. Cependant si l'on observe que l'enfant n'aille pas aisément à la garderobe, on lui donnera de l'eau de miel ou de l'eau de chiendent édulcorée avec le syrop de violettes, un lavement d'eau de miel ou une décoction de feuilles de violettes dans laquelle on aura dissous un peu de miel mercurial, afin de lâcher le ventre. Dans la seconde espèce, on lui fera prendre du syrop de chicorée composé, à la dose de demi-once, étendu dans deux onces d'eau ou de petit-lait récent. On donnera pour boisson le petit-lait pur ou édulcoré On couvrira l'abdomen avec des flanelles imbibées de décoctions émollientes, afin de calmer plus promptement l'irritation.

Si le défaut d'évacuation du méconium étoit la cause de la jaunisse, on en procureroit l'issue par les moyens qui seront dans la suite indiqués, quand il sera question de faciliter sa sortie. Dans tous les cas, l'irritation exige la plus grande attention de la part du médecin ; mais il doit proportionner les anti-spasmodiques à l'intensité de ce principal symptôme. Ainsi les infusions de primeverd ou de fleurs de tilleul, dans lesquelles on ajoutera quelques gouttes de laudanum de Sydenham, sont un des principaux moyens curatifs de la jaunisse, suite d'irritation du systême nerveux.

(Chambon.)

ICTÈRE ou ICTÉRICIE. (*Pathologie.*) *Voyez* Jaunisse.

ICTÈRE. (*Pathologie vétérinaire.*) *Voyez* Jaunisse.

(Huzard.)

ICTÉRIQUE. (*Pathologie vétérinaire.*)

On donne ce nom plus particuliérement au flux ou à la diarrhée qui accompagne les maladies du foie. Le caractère de ce flux est d'être âcre & presque corrosif ; s'il dure long-tems, il enflamme, non-seulement les intestins, mais l'anus, les envi-

rons, la queue, les jarrets & les autres parties ſur leſquelles il ſe répand ; les poils tombent bientôt ainſi que l'épiderme ; mais cet effet n'a lieu que dans un petit nombre de maladies chroniques, parce que dans les maladies inflammatoires qu'il accompagne, les animaux ſont ordinairement enlevés trop promptement.

Le *flux ictérique* eſt preſque toujours jaune ou vert, & quelquefois couleur de lie de vin.

Il ſe montre ordinairement dans la pourriture des moutons, & il paroît qu'il eſt le caractère diſtinctif des grandes épizooties inflammatoires.

(HUZARD.)

IDES. (*Eaux min.*)

Ides eſt une paroiſſe ſituée à deux lieues au nord de Mauriac, & à trois oueſt-nord-oueſt de Saint-Flour : on y a découvert une ſource minérale, dite de la Foreſt, qui eſt fort peu connue.

(MACQUART.)

IDIOCRASE. C'eſt la même choſe qu'idioſyncraſe. *Voyez* ce mot.

(MAHON.)

IDIOPATHIES. *Voyez* l'article ſuivant.

(MAHON.)

IDIOPATHIQUE de ἴδιος, propre, & de πάθος, paſſion, affection ; épithète qu'on donne aux affections ou maladies propres & particulières aux parties qu'elles attaquent. Ces maladies s'appellent auſſi quelquefois des *idiopathies*. Telle eſt la *péripneumonie inflammatoire*. Mais lorſque les parties ſouffrent par conſentement, *per conſenſum*, c'eſt-à-dire, qu'elles ſe reſſentent des maladies des autres parties, on dit qu'elles ſouffrent par ſympathie. Telle eſt l'*épilepſie vermineuſe*, qu'on obſerve ſi ſouvent chez les enfans.

(MAHON.)

IDIOSYNCRASE *ou* IDIOSYNCRASIE.

Idioſyncraſis, *idioſyncrasia*, de ἴδιος, propre, συν, avec, & κρασις, mélange de pluſieurs choſes enſemble, conſtitution, tempérament ; le tempérammment propre & ſpécifique d'une perſonne, d'une choſe, d'un mixte, qui dépend d'un mélange particulier des principes qui entrent dans ſa compoſition, duquel mélange réſultent des répugnances ou des inclinations pour certaines choſes ; des propriétés, des vertus & des impreſſions différentes de celles des autres corps.

Chaque individu a un tempérament qui lui eſt propre ; & comme les corps paroiſſent différer entre eux, tant à l'égard des ſolides qu'à l'égard des fluides, quoique chacun d'eux en particulier ſoit dans un état ſain, on donne le nom d'*idioſyncraſie* à cette particularité de tempérament, qui fait qu'il diffère des autres. Les maladies qui naiſſent de cette *idioſyncraſe* ſont eſtimées quelquefois incurables, parce qu'on croit qu'elles ont exiſté dès le moment que le corps a été formé.

Sydenham, parlant des maladies hyſtériques, remarque que certaines femmes ont une telle averſion pour les remèdes hyſtériques, qu'elles s'en trouvent incommodées loin d'en recevoir du ſoulagement. Il faut dans ces cas ne point leur en donner : car, comme Hippocrate l'a obſervé, on s'oppoſe inutilement au penchant de la nature. En effet, cette idioſyncraſie, ou antipathie, eſt ſi ſenſible, non-ſeulement à l'égard des remèdes hyſtériques, mais encore à l'égard de tout autre remède, que, faute d'y faire attention, on met quelquefois la vie des malades en danger. On a même obſervé que l'antipathie dont nous parlons n'excluoit pas une claſſe entière de remèdes, par exemple celle des narcotiques, mais ſeulement une des eſpèces de la claſſe. *Voyez* TEMPÉRAMENT.

(MAHON.)

IDIOT. (*Pathologie.*)

Idiota, ἰδιώτης.

Dans l'acception moderne ou figurée, ce mot ſignifie un imbécille. Hippocrate en particulier donne aux médecins ignorans le titre d'*idiots*, &, certes, il n'a pas tort ; car tout homme qui exerce la médecine ſans l'entendre, & qui ne ſe met point en peine de s'inſtruire de ce qui a rapport à ſa profeſſion, bleſſe ſon honneur & ſa conſcience, & eſt en cela pire qu'un imbécille. (*Dict. de James.*) *Voyez* CAGOTS.

(MAHON.)

IF. (*Taxus baccata*, L.) (*Mat. médic. vétérinaire.*

Les anciens regardoient, non-ſeulement l'uſage de cet arbre, mais encore ſon évaporation ou ſa tranſpiration, comme mortels pour les hommes & les animaux. Des expériences modernes ont ſemblé confirmer cette opinion, & dès-lors on l'a regardé comme l'arbre le plus vénéneux, & on a recommandé ſa deſtruction.

D'autres obſervateurs, ne lui ont trouvé aucune qualité nuiſible ; quelques-uns même l'ont recommandé comme un fourrage utile, & conſéquemment ont engagé à le cultiver avec le plus grand ſoin. Des hommes dignes de foi, des hommes connus par la ſagacité de leurs obſervations & leur amour ſincère

de la vérité, défendent deux opinions si opposées (1). Mais mille circonstances trompent les sens, aveuglent les yeux les plus pénétrans, & donnent le change sur les expériences dont on veut tirer ces résultats. Tantôt ces accidens sont considérés comme les véritables suites des causes premières; tantôt on conclut d'une circonstance particulière au général; ou enfin, des résultats accessoires semblent indiquer l'effet principal, & en conduisant à de fausses conséquences, épaississent encore le voile qui couvre la vérité. Si nous appliquons ces réflexions aux différentes observations qu'on a faites sur les qualités de l'*if*, nous ne serons point étonnés qu'elles se contredisent d'une manière si formelle. Le mot de *poison* est, en général, une dénomination si relative, & l'effet des poisons est sujet à tant de variations, selon les circonstances, qu'on peut administrer aux hommes & aux animaux, le poison le plus fort, en même quantité, mais avec des suites plus ou moins fâcheuses, & quelquefois même sans leur nuire. Le Turc éprouve des sensations agréables & jouit en prenant la même dose d'opium qui feroit mourir un Européen, s'il n'étoit point accoutumé à ce poison somnifère. L'arsenic, le sublimé corrosif, la belladona (*atropa belladona* L.), & d'autres poisons, sont quelquefois administrés aux malades, en en augmentant successivement la dose, tellement que celui qui en prendroit la même quantité sans y avoir été amené peu-à-peu, paieroit cette imprudence de sa vie. Les poisons les plus subtils peuvent aussi perdre tout leur danger, lorsqu'on les mêle à d'autres choses, qui leur font perdre leur propriété mortelle. Je crois que c'est par ces considérations qu'on peut expliquer la contrariété des effets attribués à l'*if*.

J'ai été conduit à mes recherches par un accident arrivé, il y a quelques années, dans le jardin Royal de Friedrichsberg, près de Copenhague. Deux chevaux qu'on avoit employés, pendant toute une matinée du printems pour herser les allées, sans leur donner de nourriture, mangèrent, poussés par la faim, un peu des *ifs* plantés dans ces allées, & moururent ensuite tous les deux subitement. Le jardinier, M. Petersen, eut la bonté de m'en avertir, & j'eus ainsi l'occasion d'ouvrir un de ces animaux empoisonnés. Mais l'ouverture se fit trop long-tems après la mort, la putréfaction étoit déjà commencée, & je ne pus tirer aucune conséquence certaine de mes observations. Je me convainquis seulement que le cheval avoit réellement mangé de l'*if*, dont je retrouvai encore quelques feuilles non digérées dans son estomac. M. Schœfer me rapporta un pareil accident arrivé dans son jardin de Silleroed: mais mon doute subsistoit encore, & il étoit possible que d'autres causes eussent opéré la mort subite de ces animaux. J'en parlai à M. le professeur Abildgaard, qui trouva la chose assez importante pour m'engager à faire quelques expériences à ce sujet. Dans l'école vétérinaire de Copenhague un cheval valaque, de huit ans, qui avoit de ces maux qu'on ne peut espérer de guérir, servit à mes vûes. Je pris l'*if* dans le même jardin où les deux chevaux avoient péri.

J'essayai d'abord si l'*if* est réellement répugnant à l'appétit du cheval, ou s'il ne peut se décider à en manger, que lorsqu'il a bien faim, ou qu'il n'est pas dans un état naturel; en conséquence, j'en donnai quelques brins au cheval, après qu'il eut mangé comme à l'ordinaire. Ce fourrage verd excita d'abord son avidité: mais à peine en eut-il mâché un peu, qu'il le laissa retomber, & ne voulut plus de celui que je lui présentai. Le goût amer & nauséabond des feuilles de l'*if* m'avoit fait prévoir d'avance ce que l'expérience m'apprenoit en ce moment, c'est-à-dire, que les chevaux, dans leur état naturel, avoient une forte répugnance pour cet arbre. Convaincu de cette vérité, je poursuivis mes recherches. Je laissai le cheval pendant quatre heures sans manger, pour le forcer par la faim à recourir à cette nourriture. De douze onces de brins frais d'*if*, il en mangea huit avec avidité, mais il montra de la répugnance pour le reste. Il conserva ensuite sa vivacité ordinaire, & montra même de l'appétit; mais je lui refusai toute autre nourriture, afin que l'*if* pût produire tout son effet. Une heure après, le poison commença à opérer fortement: tout d'un coup, le cheval tomba, poussa une espèce de mugissement, & dans le même instant, mourut, sans avoir donné auparavant le moindre signe de douleur ou d'agonie. J'ouvris aussitôt l'animal sur la place, mais sans trouver une cause satisfaisante de mort. Les entrailles & les viscères étoient dans leur état naturel; on ne voyoit rien dans la cavité de la poitrine, seulement le ventricule gauche, contenoit plus de sang qu'à l'ordinaire, & ce sang étoit extrêmement clair & dans un état de dissolution. Dans le cerveau, le sang se trouvoit rassemblé contre nature dans les veines, & séparé çà & là par de petites bulles d'air.

Quoique cette expérience me convainquît de la propriété mortelle de l'*if*, je ne la regardai pas encore comme assez décisive pour réfuter entièrement l'opinion des savans qui avoient pensé le contraire. Je cherchois à me rendre raison de la différence du résultat de leurs expériences & des miennes; je la trouvois dans l'effet inégal de tel ou tel arbre, venant de tel endroit plutôt que de tel autre; & tantôt dans l'état des animaux employés. La botanique nous montre assez combien le lieu, le climat & les saisons, peuvent influer sur la nature & les parties constituantes des plantes. On trouve aussi que

(1) *J. César*, *Matthiole*, *J. Bauhin*, *Berkley*, *Schott*, *Rai*, *de Lobel*, *Dioscoride*, *Camerarius*, *de Haller*, &c.

des insectes & leurs œufs changent quelquefois en poison violent la plante la plus innocente. Quelquefois on se trompe, en prenant pour une seule & même plante, deux plantes qui se ressemblent beaucoup, mais dont la nature & les effets sont très-différens. Il est également reconnu qu'un poison, mélangé avec d'autres nourritures dans l'estomac, peut perdre sa propriété mortelle; qu'il agit différemment sur les corps sains & les corps malades, différemment sur les animaux qui sont au fourrage sec, & sur ceux qui paissent. Enfin, je croyois aussi que les animaux, comme les hommes, pouvoient peu-à-peu s'accoutumer à certains poisons. J'étois surtout curieux de vérifier s'il étoit vrai, comme M. Ahler l'avoit assuré dans le *magasin de Hanovre*, que dans le pays de Hesse, l'*if* fut employé comme le meilleur fourrage dans les grands froids.

J'allai, il y a deux ans, dans le pays de Hanovre & dans la Hesse, & je ne manquai pas de prendre les informations nécessaires sur les lieux dont M. Ahler avoit parlé. Je trouvai, en effet, que l'arbre qui croît dans ces montagnes, & avec lequel les paysans nourrissent, en partie, leurs bestiaux pendant l'hiver, étoit le véritable *if*, *taxus baccata*. J'examinai si, dans l'état sauvage, cet arbre n'avoit pas d'autres propriétés que lorsqu'il étoit cultivé : mais son goût étoit aussi amer & nauséabond que dans les jardins; bien plus, les habitans connoissoient, aussi bien que moi, ses qualités nuisibles; car on me dit, dans plusieurs endroits, que, quoique l'*if* donnât le meilleur fourrage, & qu'on pût s'en servir pour engraisser les bestiaux, son usage demandoit les plus grandes précautions, sans lesquelles on risquoit de perdre les animaux. On leur en donnoit d'abord très-peu mélangé avec d'autre fourrage, ensuite on augmentoit successivement la dose, jusqu'à ce qu'enfin on parvînt à donner les feuilles d'*if* presque seules sans danger. On prétendoit même qu'il étoit très-dangereux de donner à boire aux bestiaux, quand ils avoient mangé de l'*if*.

Tout cela me conduisit à conjecturer que l'*if*, perdoit ses propriétés nuisibles, quand on le donnoit aux bestiaux, mélangé avec d'autres fourrages, & qu'on les y accoutumoit peu-à-peu. Je desirois de m'en assurer par l'expérience, & c'est ce que j'obtins pendant mon séjour à Dresde, par la complaisance de M. Reutter, professeur à l'école vétérinaire de cette capitale.

Je fis mon expérience de la même manière que celle de Copenhague; mais je ne pus parvenir à faire manger de l'*if* au cheval, même en l'y contraignant par la faim. J'en mêlai donc les feuilles hâchées avec de l'avoine, dans la proportion de huit onces d'*if* sur vingt-quatre onces d'avoine. Le cheval mangea avidement ce mélange sans en être incommodé. Cette expérience répondoit parfaitement à ma conjecture; mais je doutois encore si je devois attribuer à l'avoine seule l'anéantissement de la propriété mortelle de l'*if*. Le cheval employé pour cette expérience étoit affamé & affoibli, & cet état, en diminuant sa sensibilité, pouvoit avoir occasionné la différence de l'effet du poison.

Je cherchai donc à répéter l'expérience, & j'en eus l'occasion au mois de novembre 1787, à l'hôpital vétérinaire de Vienne. Une jument brune, de neuf ans, bien portante, de noble race, & réformée par ses défauts extérieurs, me fut donnée pour mon essai. Je trouvai ici, comme auparavant, qu'elle avoit la même répugnance pour l'*if* lorsqu'elle en eut un peu goûté, & la faim même ne put la déterminer à en manger. On lui présenta donc un mélange d'avoine & d'*if*, dans la proportion de sept onces d'*if* & de vingt onces d'avoine. Le résultat de l'expérience fut le même que celui de la précédente. La jument s'en trouva bien, montra le même appétit pour d'autre fourrage, & demeura aussi vive & aussi éveillée qu'auparavant.

Comme le résultat de ces deux expériences étoit uniforme, & confirmoit parfaitement ce que m'avoient dit les habitans de la Hesse, il ne me restoit plus de doute de la possibilité d'administrer l'*if* en fourrage, en le mélangeant; par ce moyen, je trouvai aussi la raison de la différence de ces deux expériences avec les premières. Elles avoient été conduites de la même manière, relativement à l'animal; elles étoient les mêmes pour l'*if*; j'avois eu soin, à chaque expérience, de dépouiller les brins d'*ifs* de tout ce qui leur étoit étranger, ils avoient tous été fraîchement cueillis dans les jardins; il n'y avoit donc que l'avoine qui pût occasionner une différence dans le résultat. On pouvoit seulement m'objecter que l'*if* de la première expérience étoit plus rempli de sucs, à cause de la saison (le printems), & conséquemment plus actif que celui des dernières, cueilli en automne.

Pour aller au-devant de cette objection, & fortifier encore plus le résultat de mes expériences, j'en fis une autre sur la même jument, avec des brins du même *if* qu'on avoit déjà servi. J'essayai, cette fois, d'employer les brins seuls. Je formai avec sept onces de feuilles & de brins d'*ifs* pilés & douze onces d'eau, une sorte d'électuaire ou confection, que je présentai à la jument après l'avoir fait jeûner pendant quatre heures. Une heure après elle mourut aussi subitement & avec les mêmes circonstances que le cheval de la première expérience. L'ouverture & l'examen du corps se fit sous les yeux du célèbre zootomiste M. Toegl & de plusieurs gens de l'art. Nous n'apprimes autre chose que ce que j'avois vu dans la première expérience.

Il me paroît donc démontré que l'*if* eſt un poiſon violent & mortel pour les animaux, quand on le leur donne ſeul; mais il me ſemble qu'il eſt bien remarquable qu'un pareil poiſon perde toute ſa force par ſon mélange avec un autre fourrage, & qu'on puiſſe, en augmentant ſucceſſivement la doſe, amener les animaux à le manger preſque ſeul.

Les expériences ſur ce ſujet ſont encore bien loin d'être épuiſées. Il reſte à rechercher ſi cette propriété vénéneuſe appartient également à toutes les parties de cet arbre; s'il ne ſeroit pas poſſible de l'en priver par un autre moyen que le mélange du fourrage; ſi, en lui ôtant la propriété de faire périr ſubitement les animaux, il conſerve ou ne conſerve pas celle d'un poiſon lent; enfin il faudroit faire une expérience ſur les animaux ruminans & d'autres. Je m'en ſuis déjà occupé, mais je ne les ai point encore aſſez multipliées pour offrir des réſultats certains.

(*Cet article eſt extrait de la correſpondance de* M. Viborg, *profeſſeur à l'Ecole vétérinaire de Copenhague; j'y ajouterai quelques autres obſervations*).

Le P. Schott, jéſuite, aſſure que ſi on jette de l'*if* dans de l'eau dormante, les poiſſons en deviennent tout étourdis, en ſorte qu'on peut les prendre à la main. Il produit le même effet que *la coque du levant.*

Jean Bauhin, a également obſervé cette vertu narcotique de l'*if* ſur les beſtiaux, & il cite dans ſon *Hiſtoire des plantes*, le fait d'un âne, mort ſubitement pour avoir mangé de l'*if.*

On lit dans les papiers publics de 1754, que vers la fin de 1753, pluſieurs chevaux qui étoient entrés dans un verger, près la ville de Bois-le-Duc, en Hollande, y mangèrent des branches d'*if*, & que quatre heures après, ſans aucun autre ſymptôme, que des convulſions qui durèrent une ou deux minutes, ils tombèrent morts l'un après l'autre. On lit encore dans les auteurs, pluſieurs autres exemples pareils, par leſquels il paroît que des vaches & des chevres, auſſi bien que des chevaux, ont été empoiſonnés par les feuilles de cet arbre.

Le citoyen Villars, célèbre botaniſte à Grenoble, dans le département de l'Isère, ayant rapporté qu'un de ſes chevaux qui avoit brouté quelques brins d'*if* dans la montagne, tomba mort au bout de deux heures, ſans éprouver aucun ſymptôme apparent; les citoyens Bredin & Hénon, l'un directeur, l'autre profeſſeur à l'école vétérinaire de Lyon, tous deux anatomiſtes & botaniſtes conſommés, frappés de cette aſſertion avancée par un ſavant plein de candeur, propoſèrent de vérifier le fait; on fit manger ſix onces de feuilles d'*if* à un cheval, qui tomba mort ſans convulſions après une heure.

La même doſe donnée à un mulet qui avoit mangé du foin, ne produiſit aucuns ſymptômes pendant quatre heures, ſi l'on en excepte l'érection & l'éjaculation. Après cinq heures, l'animal tomba mort ſans éprouver ni convulſions, ni météoriſme. On en fit l'ouverture, en préſence du citoyen Gilbert, médecin & botaniſte célèbre, à Lyon. Les feuilles d'*if* étoient mêlées dans le ventricule avec le foin; elles avoient encore leur forme & leur couleur; on apperçut ſur les inteſtins grêles quelques taches ou échymoſes de la grandeur de l'ongle.

Un autre cheval, ſoumis à la même épreuve, mangea impunément une double doſe d'*if.*

On lit dans l'ancienne *Encyclopédie*, au mot *if*, tome VIII, que des animaux ont mangé ſans inconvénient du fruit de notre *if;* pluſieurs jardiniers m'ont aſſuré que quelques oiſeaux en faiſoient leur nourriture; mais on lit auſſi dans le même ouvrage, un autre fait relatif à tout l'arbre. Un particulier de Montbard, en Bourgogne, ayant conduit ſur un âne, des plantes au Jardin du Roi, à Paris, au mois de ſeptembre 1751, attacha ſon âne dans une arrière-cour, où il y avoit une paliſſade d'*ifs;* pendant que le conducteur s'occupoit à tranſporter les plantes qu'il apportoit, l'animal qui étoit preſſé de la faim, brouta des rameaux d'*if* qui étoient à ſa portée; & lorſque le conducteur revint pour prendre l'âne & le mettre à l'écurie, il le vit tomber par terre & mourir ſubitement, malgré les ſoins d'un maréchal qui fut appellé ſur-le-champ, & qui reconnut par la météoriſation qui étoit ſurvenue à l'animal, & par d'autres indices qu'il falloit qu'il eût mangé quelque choſe de vénéneux.

Quelques auteurs modernes regardent l'*if* comme très-utile par ſes vertus médicinales, & entr'autres comme un bon ſpécifique contre la morſure du chien enragé & de la vipère; & ils rapportent pluſieurs faits qui tendent à prouver ſon innocence.

Le citoyen Daubenton ſe propoſe de ſuivre des expériences variées ſur les effets de l'*if*, & le citoyen Gilbert, profeſſeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, doit les répéter dans les hôpitaux de cette école. Il y a tout lieu de croire que ces expériences fixeront d'une manière poſitive ce que l'on doit penſer des vertus de l'*if.*

(HUZARD.)

IGNAME. *Dioſcorea.* L. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. Alimens.

Sect. Iere. Végétaux.

C'eſt un genre de plante qui a particulièrement

des rapports avec la famille des asperges, & dont une espèce a un grand degré d'utilité. C'est l'igname ailée, *dioscorea alta*. L. Katsjil-kelengu, mal. 7, pag. 71, t. 38. On la cultive dans les deux Indes, en Afrique, & même dans les îles de la mer du Sud.

Sa racine est tubereuse, grosse, longue d'un pied & demi à trois pieds, blanche ou rougeâtre en dedans, visqueuse & un peu âcre, lorsqu'elle est crue; elle devient comme farineuse lorsqu'on la fait cuire. Elle pèse quelquefois jusqu'à 30 livres. On la cultive au Muséum d'Histoire Naturelle. On la mange en guise de pain dans les climats dont nous venons de parler; on la fait cuire sous la cendre, ou simplement à l'eau; on en prépare encore des bouillies agréables, & d'autres mets, selon les usages des différens pays.

(MACQUART.)

IGNITION. (*Chirurgie vétérinaire.*) *Voyez* ADUSTION.

(HUZARD.)

ILÉON. (*Chirurgie vétérinaire*).

Les os *iléon*, sont les plus considérables des os du bassin : ils forment ce qu'on appelle communément les *hanches*, l'angle anterieur en forme la *pointe.*

Leur saillie extraordinaire & contre nature, est un défaut; & les chevaux en qui cette proéminence a lieu, sont appellés *cornus.* (*Voyez* CHEVAL).

En général, ils sont toujours saillans, & se montrent plus en dehors dans les chevaux maigres & estropiés.

Cette disposition rend l'angle antérieur de ces os assez sujet aux fractures. Cet angle, forme une espèce de tubérosité, où s'attachent quelques muscles de l'abdomen & de la cuisse.

Les coups, les heurts, les chûtes, sont les causes ordinaires de cette fracture qui arrive assez fréquemment, surtout lorsqu'on sort le cheval ou qu'on le tourne trop précipitamment & trop court dans une porte étroite.

Elle se reconnoît, non-seulement aux signes généraux qui indiquent ces sortes de maux, tels que la douleur & le cliquetis des os; mais encore, en ce que la pointe de la hanche est abaissée, & les muscles abdominaux dans la partie supérieure du flanc, sont affaissés dans le repos & forment une espèce de creux entre la hanche & les côtes; ce qui est produit par l'abaissement de leur attache.

Dans ce cas, l'animal boite au moins aussi fort que si la fracture avoit lieu à un os de l'extrémité, & cette claudication extrême est due à la douleur qu'excite pendant la marche, la contraction des muscles qui s'attachent à la portion fracturée & qui en la faisant mouvoir, excitent nécessairement des tiraillemens & des déchiremens.

Cette fracture guérit aisément par le repos & par l'application des charges poisseuses & résineuses sur toute la partie; mais il arrive assez ordinairement, que la pointe de la hanche reste toujours un peu plus bassé que l'autre; & qu'il se forme un calus qui rend cette partie plus ou moins difforme; mais l'animal n'en est pas moins propre à tous les travaux ordinaires.

La pointe de la hanche est exposée aussi aux écorchures, aux ulcères profonds qui sont la suite d'abscès survenus à cette partie, lorsque l'animal a resté long-tems couché, à la carie, &c. Dans le premier cas, l'eau salée, aiguisée d'eau-de-vie; dans le second, le vin & le miel; dans le troisième, le fer & le feu remédieront facilement à ces accidens; mais dans tous, il faut empêcher l'animal de se coucher jusqu'à la guérison, ou lui faire une litière très-abondante, & ne pas le placer dans l'écurie, de manière que la hanche malade soit du côté du mur, pour empêcher qu'il ne s'y frotte; il sera placé entre deux barres qui l'empêcheront également de se tourner pour venir se frotter contre l'auge, comme il arrive souvent.

J'ai vu un ulcère dartreux à cette partie, résister pendant plus de six mois à tous les remèdes. On avoit successivement employé les adoucissants, les déterfifs, les dessicatifs, les caustiques, le cautere actuel même; l'ulcère fournissoit une suppuration ichoreuse & très-âcre, les chairs étoient fongueuses, baveuses; & plusieurs fois on les avoit emportées, mais inutilement avec l'instrument tranchant; les bords étoient engorgés & très-douloureux : j'appliquai vigoureusement & beaucoup plus profondément le feu avec le *cautère à bouton*; je détruisis ainsi l'irritabilité, & la sensibilité qui étoient sans doute les principales causes desaccidens; ils disparurent sur-le-champ, & l'escarre tomba long-tems après, (plus d'un mois) sans aucune trace de suppuration. La cicatrice étoit toute formée dessous. A dater de la cautérisation, je n'employai aucun remède. (*Voyez* ADUSTION).

(HUZARD.)

ILES, (OS DES) (*Chirurgie vétérinaire.*)

Ce sont les os du bassin qui forment proprement les hanches; on les appelle aussi *Iléon*. (*Voyez* ce mot.)

(HUZARD.)

ILEUS. (*Ordre nosologique.*)

Cette maladie est comprise dans le 55[e] genre (*colica*), qui fait partie du 3[e] ordre (*spasmi*), de la 2[e] classe (*nevroses*), de la Nosologie de Cullen.

C'est le 14[e] genre du 2[e]. ordre (*alvi-fluxus*), de la 9[e] classe (*fluxus*) de celle de Sauvages. *Voyez* ILIAQUE.

(MAHON.)

ILIAQUE. *Passion.* (*Pathologie*).

Ileus.

On appelle ainsi l'obstruction entière du canal intestinal, produite par l'inflammation de ses membranes. Galien disoit (*Définit. méd. n°.* 273) : l'ileus est un phlegmon des intestins, dans lequel ni les vents, ni les matières fécales, ne peuvent sortir, & qui est accompagné d'épreintes & de douleurs très-considérables. Il regardoit comme absolument propre à cette affection, que rien ne pût sortir du canal par la voie des selles : selon lui, le vomissement n'avoit pas toujours lieu, mais seulement lorsque la maladie étoit très-grave. Hippocrate avoit sur la nature de l'*ileus* les mêmes idées que Galien. Voici comment il s'exprime : *resiccatur enim simul intestinum, & constipatur ex inflammatione; ita ut neque flatus, neque alimenta pertranseant, sed venter durus sit, & vomat interdùm* : l'inflammation dessèche & resserre tout à-la-fois l'intestin, ensorte que ni les alimens ni les vents ne peuvent passer, que le ventre est dur, & que le malade vomit quelquefois. (*De Morbis*, *l. III*, *cap. XIII*). Ileus seroit, en ce cas, dérivé du mot grec εἰλεειν écrit avec un esprit doux, & qui signifie alors, *resserrer*, *presser*, *fermer*, *réduire à l'étroit.* Car lorsque ce même mot est accompagné d'un esprit rude, εἱλ εειν, sa signification est plutôt *rouler*, *mêler*, *insinuer* : & c'est en l'entendant de cette manière, qu'Arétée appelloit εἰλεόν, la maladie dont nous parlons, comme provenant du roulement des vents dans les infractuosités rétrécies des intestins grêles, d'où, peut-être, on a fait depuis le mot *volvulus*, adopté aujourd'hui par tous les médecins. Cependant Celse semble avoir appliqué le terme εἰλεὸν dans sa première acception à l'affection morbifique de l'intestin grêle seulement ; & on pourroit croire aussi qu'il réservoit à la maladie des gros intestins la seconde signification que comporte le mot grec. L'expression *volvulus* ne pourroit-elle pas venir aussi de ce que les malades, comme le dit Cœlius Aurélianus, sentent leurs intestins se rouler & se tortiller, ou de ce que la violence de la douleur les oblige de se plier & de se contourner sur eux-mêmes ? Au reste, l'idée qu'on lui attache ordinairement est qu'un spasme violent contourne & mêle l'intestin au point de rétrécir, & même de boucher entiérement, son calibre ; ou plutôt encore qu'une portion rétrécie de ce canal s'insinue dans la portion voisine qui est dilatée : c'est ce qu'on appelle *intussusception*, *invagination*. En effet, comment concevoir que l'intestin, qui est adossé & attaché dans toute sa continuation au mésentère, puisse se contourner de manière à fermer sa cavité ? Il faudroit, pour que cela arrivât, que la gangrêne séparât d'abord l'un de l'autre, le mésentère & l'intestin, ce que Ruich assure avoir observé plusieurs fois : mais cette gangrêne occasionneroit certainement la mort, avant que cet effet s'ensuivît. Les *intussusceptions* ont été souvent observées en faisant les ouvertures des cadavres : & on ne peut douter non plus qu'elles n'interceptent la liberté du canal. Elles sont, en général, plus communes chez les jeunes sujets.

C. H. Velse, dans une excellente dissertation sur ce sujet, distingue le *volvulus* en complet & incomplet. Le premier a lieu, lorsque la portion rétrécie de l'intestin s'insinue dans la portion voisine qui est dilatée, avec la partie du mésentère à laquelle elle est adhérente : le second, lorsque le côté libre de l'intestin est seul engagé, tandis que le côté opposé qui tient au mésentère reste développé. L'invagination se fait quelquefois à une assez grande profondeur, par exemple, de quatre travers de doigt ; & c'est quelquefois aussi la portion inférieure du canal, qui rentre dans la portion supérieure. Peyer a vu le volvulus se produire d'une manière bien caractérisée dans des grenouilles, dont il irritoit les intestins. Cette belle expérience ne doit nous laisser aucun doute sur l'origine & la cause de cette maladie, & des douleurs qui l'accompagnent : car il est très-probable qu'un pareil resserrement d'une partie du canal intestinal, & son invagination dans la partie voisine, surtout avec la portion du mésentère à laquelle elle tient, ne sauroient avoir lieu sans d'extrêmes douleurs. Ces douleurs ne sont pas continuelles, parce que, comme Peyer l'a observé sur les grenouilles, le volvulus se dégage & se reforme alternativement. On comprend aussi pourquoi cette alternative n'a lieu principalement que dans les commencemens de la maladie, tandis que, lorsqu'il arrive ensuite une invagination plus profonde, & un gonflement de l'intestin par inflammation, le volvulus, devenant permanent, occasionne une douleur brûlante & toujours fixée dans le même endroit. *Sub initio hujus morbi*, disoit Sydenham, *non ità certò ad unum aliquod punctum determinatur dolor, atque in ejusdem progressu, neque alvus ità pertinaciter catharticorum vim eludit ; quò autem magis augetur dolor, eò obstinatius in puncto figitur, vomituritio succedit frequentior, & major alvi adstrictio.* Sydenham observe que, si la maladie continue d'exister dans toute sa force, le mouvement péristaltique s'intervertit, les purgatifs deviennent vomitifs, & les lavemens

mêmes, ainsi que les suppositoires remontant avec les matières fécales, dans toute la longueur du trajet intestinal, sont rejettés par le vomissement. Les anciens avoient aussi observé ce vomissement de matières fecales & ils en tiroient un pronostic fâcheux. (*Voyez* Hippocr. *de victûs ratione sanorum*, Galien *de locis affectis*, Paul d'Ægine, l. III). Quelques physiciens recommandables ont nié cette interversion du mouvement péristaltique, & ils ont pensé qu'il suffisoit pour produire cet effet de l'action convulsive du diaphragme & des muscles de l'abdomen, laquelle avoit lieu, lorsque, par l'interception du passage, la partie du canal qui s'étendoit depuis l'estomac jusqu'au siège du mal se trouvoit remplie de matières, dont le séjour prolongé donnoit naissance à cette odeur stercorale. Mais, n'est-il pas reconnu que la véritable matière fécale ne se forme que dans les gros intestins; qu'elle n'existe jamais, dans l'état de santé, dans les intestins grêles, & très-rarement dans l'état morbifique On voit certaines affections chroniques, par exemple un squirrhe, obstruer presqu'entiérement le canal: alors ces malades ont à peine quelques déjections; cependant, au bout de quatre, cinq, & même huit jours, ils éprouvent de très-grandes anxiétés, & ils rejettent par le vomissement, tout ce qu'ils ont pris durant cet intervalle : mais ces matières n'ont aucune odeur stercorale. Lorsque cette évacuation est terminée, ils se portent passablement bien, ont de l'appétit, profitent même de ce qu'ils mangent, jusqu'à ce qu'il survienne un nouveau vomissement : & ce mal continue ainsi d'avoir lieu pendant plusieurs années. Il doit être, sans doute, difficile de concevoir comment les matières contenues dans les gros intestins peuvent passer dans l'iléum, ou remonter par-delà le siège du volvulus. Mais cela s'explique d'une manière assez vraisemblable, quand on considère que le mouvement antipéristaltique, qui est le dominant, évacue l'iléum, & que l'extrémité du cœcum est pressée avec une force suffisante pour dilater ses parois. Le mouvement rétrograde des matières éprouve encore moins d'obstacles, si c'est la portion inférieure de l'intestin qui entre dans la portion supérieure, que quand la disposition opposée a lieu. Mais dans ce dernier cas, l'ascension & le vomissement des excrémens ne se manifestent que lorsque le mal est au comble, & que la gangrène déjà existante, ou très-prochaine, affaisse les parties auparavant gonflées par l'inflammation. Aussi Hippocrate & Galien avoient-ils raison de dire que ceux qui étoient attaqués de l'ileus, & qui vomissoient leurs excrémens, périssoient tous ou presque tous.

Tels sont les signes ou symptômes caractéristiques de l'ileus. Il y en a encore d'autres, mais qui lui sont communs avec ceux de toute maladie inflammatoire, & particuliérement de l'*enteritis* ou inflammation des intestins. Nous ne reviendrons pas sur ces derniers, que nous avons exposés ailleurs dans un détail suffisant; (*Voyez* ENTERITIS). Il est également inutile que nous rappellions ici les différens moyens de curation indiqués par ces symptômes communs, tels que les saignées, les fomentations émollientes, les boissons & les lavemens de même nature; en un mot, tout ce qui compose l'appareil anti-phlogistique. Nous ne nous occuperons donc dans ce moment que de certains moyens peu usités, & dont le succès doit cependant exciter l'attention de tous les médecins.

Lorsque l'inflammation qui accompagne le volvulus étoit appaisée, & que le volvulus lui-même continuoit d'avoir lieu, on cherchoit à rétablir le mouvement péristaltique, soit par de puissans anti-spasmodiques, soit par des purgatifs, soit en faisant avaler aux malades certaines substances métalliques, soit enfin par l'incision elle-même. On espéroit ainsi ou dissiper l'invagination, ou écarter les obstacles quelconques, par exemple des excrémens endurcis, qui obstruoient le trajet intestinal. Hippocrate prescrivoit, dans ce dernier cas, de dilater l'intestin en y introduisant de l'air avec force, & ensuite d'administrer des lavemens émolliens & délayans, qui auparavant n'auroient pu pénétrer. Les anciens ne donnoient les purgatifs proprement dits, qu'après avoir employé les précautions les plus efficaces contre l'inflammation. La pratique de Sydenham étoit aussi prudente que la leur (Sect. I, chap. 4; & sect. IV, chap. 7). Il regardoit surtout, comme un des meilleurs remèdes, des lavemens purgatifs avec la fumée de tabac. D'autres lavemens purgatifs ont aussi été employés avec un grand avantage.

Les auteurs sont moins d'accord sur les bons effets de quelques substances métalliques, prises intérieurement & agissant méchaniquement, c'est-à-dire par leur poids, sur l'obstacle qu'ils rencontrent dans le trajet des intestins. Van-Helmont ne craignoit pas d'assurer qu'on guérissoit infailliblement du volvulus, si on pouvoit avaler des balles de plomb qui dégageoient l'obstacle formé dans le canal : & que la guérison étoit d'autant plus sûre & plus prompte, que le malade en avaloit davantage & de plus grosses; il ajoutoit, qu'il falloit qu'en même tems il se tînt debout, ou qu'il se promenât. Cette opinion de Van-Helmont est difficile à admettre; si l'on considère, 1°. que les intestins étant dilatés au-dessus de l'obstacle, ces balles séjourneront dans l'espèce de poche qui s'est formée, & que leur pesanteur ne se fera pas sentir sur lui directement : 2°. que dans les cas où la portion supérieure de l'intestin qui s'engage dans la portion inférieure, le moyen dont il regarde le succès comme infaillible pour détruire l'invagination, doit au contraire l'augmenter. Ce sont ces raisons qui l'ont fait rejetter par Sydenham. Ce dernier désapprouvoit également l'usage du mercure, dont, cependant, d'autres médecins très-recommandables,

dables, aſſurent avoir retiré de grands avantages. Héers dit l'avoir adminiſtré ſouvent, & qu'il paſſoit très-rapidement, & ſans occaſionner aucun inconvénient, dans toute la longueur du canal inteſtinal, entraînant avec lui les matières fécales qu'il rencontroit. Zacutus Luſinatus diſoit auſſi que pluſieurs perſonnes attaquées de volvulus, & dans un état déſeſpéré, avoient échappé à la mort en avalant, dans l'eau tiède, juſqu'à trois livres de mercure. Il eſt certain, d'après des obſervations très-multipliées, que lorſqu'il reſſort promptement du corps, ſon uſage ne peut guères être nuiſible; & que d'ailleurs, ſa grande peſanteur & la facilité avec laquelle il s'inſinue le rendent propre à ſe frayer une iſſue. C'eſt même vraiſemblablement en plus grande maſſe qu'il eſt le moins à craindre, parce qu'il reſte raſſemblé, & qu'il s'échappe alors par les ſelles avec plus d'aiſance & de promptitude: car c'eſt quand il s'arrête long-tems dans les inteſtins, & qu'il eſt repris par les veines abſorbantes, qu'il eſt dans le cas de produire des effets bien différens. Il y a pluſieurs années, on regardoit, en Angleterre & en Ecoſſe, comme une eſpèce de panacée de prendre tous les matins une ou deux onces de mercure; & pluſieurs en firent uſage de cette manière pendant quelques ſemaines, ſans qu'aucune évacuation ſe trouvât ſenſiblement augmentée. Mais, quoique le mercure n'occaſionnât d'abord aucun mauvais effet, on s'aſſura qu'il étoit devenu nuiſible dans la ſuite: & en effet, les maladies qui accueillent ceux qui emploient ce métal dans les arts ne permettent pas de douter que l'on ne doive l'adminiſtrer à certains malades qu'avec de grandes précautions. Hoffman avoit donné à une femme, attaquée de l'iléus, une demi-livre de mercure, qu'il fit précéder d'un bouillon gras, & ſuivre d'un ſecond, auquel il avoit ajouté quelques onces d'huile d'amandes douces; & il avoit conſeillé en outre à la malade de ſe promener doucement dans ſa chambre. Cinq heures après, le ventre s'ouvrit, & il ſortit avec les matières fécales, environ une once de mercure. Tous les accidens diminuèrent alors ſenſiblement: mais pendant quatorze jours, & même par-delà ce terme, les matières furent toujours mêlées de quelques portions de métal. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'après que la malade eut recouvré des forces, elle éprouva un tremblement dans les membres, & une impoſſibilité à ſe ſoutenir ſur ſes pieds, qui durèrent plus d'un mois. Ce ſont les mêmes accidens que l'on obſerve chez tous ceux qui manient le mercure, ſans prendre les précautions convenables: & ce fut, ſans doute, le ſéjour très-prolongé de ce métal dans le corps de la femme dont Hoffman rapporte l'hiſtoire, qui lui occaſionna ceux qu'elle reſſentit. Au reſte, on ne doit pas craindre, pour cela, d'employer, dans une maladie auſſi dangereuſe, un remède qui peut arracher les malades à une mort preſque certaine, & qui les menace ſi prochainement.

On a encore employé avec ſuccès, contre le volvulus, d'autres moyens, qui au premier aſpect paroiſſoient devoir être nuiſibles. Ainſi, quoique les relâchans, les délayans tièdes ſoient indiqués & fortement recommandés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par tous les médecins: cependant des obſervations ont conſtaté que, ces remèdes manquant leur effet, on a guéri, par l'application à froid de ces mêmes ſubſtances, des malades dont la ſituation étoit déſeſpérée. Hoffman traitoit une femme qui ſouffroit des douleurs affreuſes dans l'abdomen, à la ſuite d'une ſuppreſſion de règles, occaſionnée par une grande peur: il avoit employé inutilement les ſaignées répétées, les lavemens émolliens, & d'autres remèdes de ce genre. Naboth, qui voyoit avec lui la malade, conſeilla l'eau froide en boiſſon. Hoffman entendit avec une eſpèce d'horreur proposer un pareil moyen, & ne finit par l'adopter que pour ne pas paroître trop attaché à ſon ſentiment. On la donna à la doſe de deux verrées, pluſieurs fois dans le jour, & on couvroit beaucoup la malade, ſurtout vers les extrêmités inférieures. Une ſueur abondante étant ſurvenue, laquelle fut ſuivie d'un ſommeil tranquille, les douleurs de l'abdomen ceſſerent entiérement. Naboth aſſuroit avoir appliqué en pareil cas, avec un très-grand ſuccès, des linges trempés dans l'eau froide. Louis Septal réuſſit également avec de l'eau rafraîchie fortement avec beaucoup de neige. Enfin, on lit dans les eſſais de médecine d'Édimbourg l'obſervation ſuivante. Un homme, âgé de vingt-ſept ans, ſe plaignoit d'une légère douleur de ventre, & d'une conſtipation à laquelle il n'étoit pas ſujet. Quoique des lavemens de toute eſpèce, des purgatifs, & d'autres moyens euſſent été mis en uſage, les matières fécales reſtoient dans le canal, & le malade vomiſſoit tout ce qu'il prenoit. Des bains tièdes, la peau d'un agneau récemment écorché, pluſieurs ſaignées, n'avoient pas opéré plus efficacement. Le huitième jour, le malade paroiſſoit déſeſpéré. On le plaça dans une chambre froide, on lui découvrit la partie inférieure du corps, &, à chaque inſtant, on lui jetta de l'eau ſur les pieds, & au-deſſus par degrés, juſqu'à ce qu'enfin on lui mouilla auſſi la région du pubis: on le faiſoit en outre promener ſur le plancher froid & humide, & il mettoit ſes pieds alternativement dans un vaiſſeau rempli d'eau froide. Cette manœuvre augmentoit ſes forces ſenſiblement, & il ſe trouvoit ſoulagé pendant une demi-heure. Mais bientôt les douleurs ſe renouvellèrent, il vomit, ſon ventre s'enfla plus qu'il ne l'avoit été, il reſſentit des tranchées atroces, & quelques minutes après, il eut une évacuation copieuſe de matières liquides, au milieu deſquelles ſe trouvoit un peu de matières endurcies; il éprouva alors un grand ſoulagement: enſuite la fièvre diminua, & ayant rendu beaucoup d'excrémens endurcis, il guérit complettement, après avoir continué cette méthode pendant trois jours. L'auteur de cette obſervation en cite une autre également

intéressante. C'est celle d'une constipation très-opiniâtre, qui avoit été attaquée sans succès, & de plusieurs manières, pendant quarante-trois jours, & qui céda, dans l'espace de dix minutes, à une immersion des jambes & des cuisses dans l'eau froide, répétée deux fois par chaque minute.

Il paroît que les anciens médecins avoient tenté à-peu-près les mêmes moyens. Ainsi, Alexandre de Tralles dit qu'il employoit l'eau froide contre les coliques qui provenoient d'humeurs chaudes & bilieuses, lorsque les malades n'avoient pas perdu leurs forces, & qu'aucun des organes essentiels n'étoit lésé. Il administroit même, avec succès, des lavemens d'eau froide. Hippocrate lui-même conseilloit l'effusion d'eau froide contre le tétanos, les inflammations récentes, l'érésipèle non ulcéré, & les convulsions. (*Aphor.*, 21, 23, & 25 de la sect. V).

Il doit paroître sans doute beaucoup plus hardi de tenter la cure de l'iléus, en ouvrant l'abdomen, en retirant de sa capacité le canal intestinal, en cherchant dans la longueur de son trajet le siège du mal, en développant l'invagination, en replaçant les intestins, & en faisant ensuite les sutures convenables. Barbette s'étoit contenté de proposer ce moyen, seulement comme préférable à une mort certaine. Mais on lit dans Bonet, qu'il fut employé avec le plus grand succès, par un jeune chirurgien, sur une femme d'une très-haute distinction; & Nuck, célèbre anatomiste Hollandois, le fit pratiquer, très-heureusement aussi, sur une femme âgée de cinquante ans. Praxagoras, au rapport de Cælius Aurelianus, vouloit même que l'on fît une incision à l'intestin, & qu'après avoir extrait les matières fécales endurcies, on pratiquât la suture convenable. Mais Cælius pense que c'est moins un moyen de guérison, qu'une manière de terminer extraordinairement les jours d'un malade. Au reste, il n'est pas aisé de déterminer s'il y a volvulus ou non, ni quelle portion précise de l'intestin est le siège du mal. En effet, quand la maladie prend une tournure fâcheuse, l'abdomen est tendu & douloureux dans toutes ses parties. Ce n'est donc que dans un cas de nécessité absolue, que l'on pourroit se déterminer ainsi à ouvrir le ventre, à parcourir toutes les circonvolutions des intestins, pour chercher le siège du mal, &, après l'avoir trouvé, en détruire la cause. (*Extrait de* V. SW.).

(MAHON.)

ILIAQUE. (*Médecine vétérinaire, pathologie.*)

C'est l'espèce de *tranchée* ou *colique*, qui est plus particuliérement connue dans la médecine vétérinaire sous le nom de *tranchées rouges*. (*Voyez* TRANCHÉES.)

(HUZARD.)

ILLÉGITIME. (*Méd. légale.*)

On entend par illégitime ce qui n'est point selon les lois. Telle est une naissance tardive, c'est-à-dire, qui a eu lieu après le terme qu'elles ont fixé, &c.

Cette épithète a aussi été donnée à certaines fièvres irrégulières, que l'on appelle encore *bâtardes*.

(MAHON.)

ILLITION du mot latin *illinire*, oindre. *Voyez* ONCTION.

(MAHON.)

ILLOSIS. (*Pathologie.*)

Expression empruntée du grec par Vogel, & qui, selon Foës, signifie la même chose que STRABISME. *Voyez* ce mot.

(MAHON.)

ILLUTATION. *Illutatio.*

C'est l'action d'enduire quelque partie du corps de boue, que l'on a soin de renouveller lorsqu'elle est sèche, à dessein d'échauffer, de dessécher & de discuter. On se sert, pour cet effet, du limon que l'on trouve au fond des sources d'eaux minérales.

(MAHON.)

IMAGINATION (*Hygiène.*)

Classe VI. *Percepta.*

Fonctions qui dépendent de la sensibilité.

Ordre Ier. Fonctions de l'esprit.

Section II. Imagination.

L'*imagination* est le domaine de ces ames fortes & sublimes, chez qui brille le flambeau du génie, de ces êtres privilégiés à qui la nature a donné une grande sensibilité, une juste tension dans les fibres, une irritabilité soutenue, enfin une activité dans les fluides, qu'on rencontre rarement chez les autres hommes; aussi sont-ils capables des plus grands efforts, & de ces ressources inouies qui deviennent si essentiellement utiles à leurs semblables. C'est ordinairement parmi les personnes bilieuses & mélancoliques que l'*imagination* se développe. Elles ne sont pas communément grasses & d'une constitution athlétique, mais plutôt sèches & maigres. C'est d'elles qu'on a pu dire proverbialement, & avec justice, que l'épée use le fourreau; on les a vu plus d'une fois porter la contention de l'esprit à l'excès, parce que toutes leurs passions sont extrêmes. Aussi en général le trouble dans l'économie animale, & la désorganisation dans les fonctions diverses de leur

physique est fort commune. Platon avoit dit justement que lorsque l'action de l'ame est trop forte, elle porte au corps des secousses qui le dérangent. C'est plus particuliérement au siége du raisonnement, à la tête, que le mal se fait sentir, ensuite c'est l'estomac qui se trouve le plus offensé, à cause de la grande communication qu'ont ses nerfs avec ceux de la tête; c'est bien assez du dérangement de ces deux organes, pour rendre souvent douloureuse l'existence des gens qui ont une grande *imagination*. C'est toujours celui dont l'ame est la plus active qui digère le plus mal, & celui qui ne pense à rien qui digère le mieux. Voltaire a vécu fort long-tems, mais il s'est plaint constamment de maux d'estomac & de mille autres infirmités que la délicatesse de sa constitution lui avoit imprimées. On sait que sans un régime fort sévère, il n'eût pu prolonger des jours qui ont offert le tableau frappant de l'*imagination*, du savoir & de la philosophie réunis. Si l'amour-propre des gens de génie ne les dédommageoit, par les plus vives & les plus sublimes jouissances de l'esprit, des maux physiques, on pourroit dire avec justice, qu'il ne seroit guères dans l'espèce humaine d'êtres physiquement plus malheureux. C'est donc à raison de l'importance de leur conservation que nous devons, sur le régime qui leur convient, des remarques qui leur soient d'une utilité journalière. C'est à quoi nous nous sommes attachés à l'article *Gens de Lettres*, auquel nous renvoyons. Une des plus grandes singularités relativement au pouvoir de l'*imagination* sur les facultés humaines, est l'ascendant qu'elle paroît avoir sur les femmes surtout dans le tems de leur grossesse. Comme nous n'en avons fait aucune mention à l'article *Femme*, en parlant du régime qui leur convient dans ces circonstances, nous croyons devoir dire quelques mots de ce problême si difficile à résoudre; savoir si l'*imagination* des femmes enceintes porte une action réelle sur le fœtus, si ces monstres singuliers, si ces marques particulières qu'on nomme envies, dépendent de l'*imagination* frappée de la mère; cette question a été traitée de la manière la plus curieuse & la plus intéressante par Eller dans un mémoire imprimé parmi ceux de l'académie de Berlin. Voici comme ce savant s'exprime à ce sujet, d'après l'ouvrage des *singularités de la nature* du citoyen Sigaut de Lafont.

« Les taches, les difformités & quelquefois la structure monstrueuse des enfans nouveau-nés sont des choses trop connues pour qu'on en puisse douter. Les physiciens, & surtout les médecins se sont efforcés dans tous les tems, chacun selon ses lumières & ses préjugés, de développer l'origine ou les véritables causes de ces défauts. Hippocrate tâchant d'en rendre raison, dit dans son ouvrage intitulé *de Genitura*, (art. VIII), que l'enfant dans la matrice peut être mutilé par les coups que la mère reçoit, ou par les chûtes qu'elle fait. Il ajoute ensuite qu'il sera estropié s'il n'a pas assez d'espace pour y demeurer à son aise, tout comme une plante qui, trouvant une pierre ou autre chose qui la gêne dans son accroissement, devient peu à peu tortue & de travers, mince d'un côté, épaisse de l'autre, &c.; & à l'égard des taches extérieures, il prétend que les envies des femmes grosses sont capables d'imprimer sur la peau du tendre enfant la forme de ce qu'elles ont desiré.

Il est fort probable que dans les siècles suivans, les physiciens ont pris occasion de ce dernier passage d'Hippocrate, pour accuser la force de l'*imagination* des femmes enceintes d'être la cause unique de toutes les taches & difformités avec lesquelles les enfans viennent souvent au monde. Cette opinion a tellement prévalu, surtout dans les deux derniers siècles, que personne n'osoit la révoquer en doute. Les savans de ce tems-là se faisoient même un mérite de rendre raison de ces effets prétendus de l'*imagination*. C'est ce que nous prouvent les écrits des médecins & chirurgiens d'une réputation distinguée, tels que Hildanus, Fienus, Horstius, Thomas Bartholin, Ambroise Paré, &c. Ce ne furent pas les médecins seuls qui adoptèrent cette chimère. Des philosophes du premier ordre lui accordèrent leur suffrage, témoin le père Malebranche, dans son second livre sur la *Recherche de la vérité*. Ce grand philosophe voulant rendre raison de quelques fractures des os des bras & des jambes avec lesquelles un enfant naquit, dit-on, en France, & qu'on attribuoit à l'imprudence de la mère, qui avoit vu rompre les os à un criminel pendant qu'elle étoit grosse de cet enfant, s'explique de la manière suivante :

Les enfans voient ce que leurs mères voient; ils entendent les mêmes cris; ils reçoivent les mêmes impressions des objets, & ils sont agités des mêmes passions..... Tous les coups qu'on donna à ce misérable frappèrent avec force l'*imagination* de cette mère, & par une espèce de contre-coup, le cerveau tendre & délicat de son enfant. Les fibres du cerveau de cette femme furent étrangement ébranlés, & peut-être rompus en quelques endroits, par le cours violent des esprits, produit à la vue d'une action si terrible; mais elles eurent assez de consistance pour empêcher leur bouleversement entier. Les fibres au contraire du cerveau de l'enfant, ne pouvant résister au torrent de ces esprits, furent entiérement *dissipées*, & le ravage fut assez grand pour lui faire perdre l'esprit pour toujours. C'est-là la raison, conclut le père Malebranche, pour laquelle il vint au monde privé de sens.

Je crois, dit M. Eller, qu'un habile anatomiste auroit assigné toute autre cause au mal en question; car si la lésion des os avoit été telle qu'on la suppose, les muscles qui ont leur attache fixe aux extrémités de ces os, auroient sans doute fléchi & tiraillé de telle sorte chaque portion des os fracturés, qu'il en seroit résulté autant de bosses, ou angles

ſaillans, qu'il y avoit de fractures aux bras & aux jambes; ce qu'on n'a pourtant pas marqué dans le récit. Mais la diſcuſſion ultérieure de ce cas, & de bien d'autres encore de la même trempe, où l'on trouve toujours une relation peu fidelle, ou défectueuſe de témoins ſuſpects & de juges incompétens, m'écarteroit trop de mon but, qui eſt ſeulement d'examiner s'il y a quelque poſſibilité, que dans une femme enceinte, la force de l'*imagination*, ébranlée par une frayeur extraordinaire, ſoit capable d'eſtropier ou de mutiler ſon enfant dans la matrice, de changer la figure humaine en quelques endroits de ſon corps, de lui faire croître des pattes, des griffes, des cornes, &c. ou que cette femme puiſſe par un deſir exceſſif auquel elle n'a pu ſatisfaire, lui attacher ſur la peau les empreintes des choſes qu'elle n'a pu obtenir, comme des ceriſes, des fraiſes, des grappes de raiſin, des ſouris, des poiſſons, &c.

Tous ces phénomènes, & d'autres ſemblables, ayant donc été attribués à la force de l'*imagination* des femmes enceintes, il faut conſidérer d'abord ce que c'eſt qu'imaginer, & de quelle manière cette fonction s'exécute en nous. Pour peu qu'on y réfléchiſſe, on trouve que l'*imagination* n'eſt autre choſe que cette faculté de l'ame qui nous retrace l'image, ou les idées des objets abſens introduits auparavant par les organes des ſens. Mais cette repréſentation des objets abſens exige néceſſairement l'intervention de quelqu'agent capable de faire une impreſſion ou changement à l'endroit du cerveau où l'être penſant exerce ſes fonctions. Or ces agens ne peuvent être que les nerfs, puiſque la deſtruction de ces émiſſaires du cerveau détruit en même tems la perception des idées qu'on appelle ſenſuelles, parce qu'elles nous viennent des ſens. Auſſi voyons-nous que la léſion du nerf optique, par exemple, nous ôte la perception des idées que nous recevons par la vue; l'obſtruction du nerf acouſtique efface celles que nous ſaiſiſſons par le ſens de l'ouie, & ainſi des autres; en ſorte que les nerfs ayant fourni les idées ſenſuelles au cerveau, établiſſent enſuite en nous cette opération de l'ame, qu'on appelle *imagination*.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend que ces idées ſenſuelles ſont capables d'exciter des paſſions très-violentes, ſurtout chez les femmes, lorſqu'il leur arrive de ſe trouver dans un grand danger, tel qu'un incendie, la vue d'un aſſaſſinat, l'aſpect d'un animal affreux, ou le récit de quelque malheur, &c. Quelle émotion exceſſive dans toute la maſſe du ſang, & quelle violente conſtriction ſpaſmodique dans tous les nerfs ne voyons-nous pas s'exciter alors, particuliérement chez les femmes enceintes? Auſſi les frayeurs de cette nature ne laiſſent pas d'être très-nuiſibles aux enfans qu'elles portent. La liaiſon entre l'enfant & la mère eſt trop étroite, pour qu'une agitation ſi vive ne ſe communique point à la matrice, & que les parties délicates du fœtus, ſurtout dans les premiers mois de ſon accroiſſement, puiſſent ne pas s'en reſſentir. De-là viennent quelquefois des bouleverſemens dans la matrice, qui s'annoncent par de grandes pertes de ſang, & par des avortemens même; & lorſque de pareilles commotions extraordinaires du ſang & des eſprits arrivent dans les premiers jours, ou les premières ſemaines de la conception, la ſtructure délicate du petit embryon court grand riſque d'être endommagée. La conſtriction ſpaſmodique de la matrice peut mettre obſtacle, par exemple, au développement de certaines parties, principalement dans les extrémités; boucher telle ou telle branche d'artère, en ſorte qu'elle ceſſe de pouſſer le ſang dans la partie à laquelle elle ſe rapporte, & dont elle devroit opérer l'accroiſſement. Une telle obſtruction arrivant, par exemple, à l'artère brachiale, ou à celle du poignet, le bras ou la main ne pourront ſe développer, & lorſque l'enfant viendra à terme, il lui manquera une portion du bras ou du poignet, &c. C'eſt ainſi que peuvent ſe former & naître les *monſtres par défaut*.

En adoptant cette théorie, il ne ſera pas plus difficile de comprendre comment peuvent ſe former les différentes taches, ou marques imprimées à la peau de l'enfant: car ſi les veines ſe trouvent comprimées dans quelque endroit du corps du fœtus, ſoit par une poſition forcée dans la matrice, ſoit par une violence reçue du dehors, par l'entortillement du cordon ombilical autour du cou, ou enfin par l'habillement trop ſerré de la mère, l'égalité de la circulation entre les artères qui pouſſent le ſang du cœur aux extrémités & les veines qui le ramènent au cœur, peut en être troublée. Suppoſons donc une petite branche de veine reſſerrée par une cauſe quelconque; la branche de l'artère à laquelle cette veine répond, continuera à pouſſer le ſang qu'elle a reçu du cœur dans cette branche bouchée; mais la réſiſtance qu'elle y trouvera lui fera forcer le diamètre des petites artères latérales lymphatiques, leſquelles ſeront obligées de recevoir, au lieu de la lymphe déliée & tranſparente, les globules rouges du ſang.

La cauſe de cette dilatation des vaiſſeaux ayant ſubſiſté trop long-tems, les artères lymphatiques élargies ſe convertiront en vaiſſeaux ſanguins, leſquels étant placés, comme on ſait, en très-grand nombre ſous l'épiderme tranſparent de la peau, où ils forment un tiſſu très-ſerré, ce tiſſu de vaiſſeaux ſanguins y fera paroître néceſſairement une rougeur plus ou moins foncée, & plus ou moins étendue, ſelon que les cauſes qui y auront donné lieu, auront agi avec plus ou moins de force. Les taches rouges de cette eſpèce, qui ont l'étendue d'un ou de pluſieurs pouces, ſont appellées, *nævi materni*. Les autres plus petites taches ſphériques d'un rouge foncé, ou quelquefois d'un rouge pâle, auſſi bien qu'un amas de ces petites taches rouges confondues enſemble,

ſont des empreintes que pendant la groſſeſſe d'une femme, un deſir manqué de ceriſes, de fraiſes, de raiſin, &c. doit avoir deſſinées ſur la peau tendre de l'enfant, ſi nous voulons nous en rapporter à la crédulité des bonnes femmes.

Les taches un peu larges & élevées, que les racines des poils dilatées & pouſſées au-dehors ont rendu velues, taches cauſées apparemment par un ſang épais & bilieux, dérivé vers la matrice, ſont attribuées à l'épouvante de l'apparition d'une ſouris qui aura effrayé la mère pendant ſa groſſeſſe. Mais qui ſeroit aſſez crédule pour ne pas voir que ce ſont-là des fictions ridicules, que des préjugés vulgaires ont perpétuées de générations en générations ? Pour découvrir dans les taches dont on vient de parler, des images de ceriſes, de fraiſes, de ſouris, &c. il faudroit avoir l'*imagination* bien plus forte que ces bonnes mères ne l'ont eue, lorſqu'elles ont cru à ces empreintes ſur le corps de leurs enfans.

Pour ſavoir enfin à quoi s'en tenir ſur la prétendue *imagination* formatrice des taches, des fruits, & des bêtes même, que les enfans reçoivent quelquefois, dit-on, dans leur première demeure, il n'y a qu'à conſidérer que la frayeur ou l'épouvante qu'on prend pour la ſource de cet accident, ne peut opérer autre choſe qu'une altération dans la circulation du ſang de la mère, qui ſe trouvera trop accélérée, ou trop rallentie, ainſi qu'une conſtriction ſpaſmodique dans la matrice : effets qui dépendent tous les deux d'une commotion violente des eſprits dans les nerfs, ou dans le cerveau de la mère. La connoiſſance du corps humain & de ſes fonctions établit la vérité de cette thèſe, & prouve encore que les nerfs de la mère n'ont point de liaiſon avec ceux de l'enfant, puiſque la connexion de l'un avec l'autre dépend uniquement de l'arrière-faix, qui ne tient point à la matrice par une vraie continuité, mais ſeulement par une contiguité de vaiſſeaux qu'on ne déchire pas lorſqu'on le dégage de l'utérus. Ces vaiſſeaux, dont le nombre eſt prodigieuſement grand, forment par leurs plus petites diviſions, des entrelacemens infiniment multipliés avec ceux de la matrice, & leur diſtribution eſt telle, que les petites veines du placenta, ſemblables aux racines des végétaux, peuvent ſucer le ſang qui ſuinte des extrémités des artères utérines, & d'un autre côté, que les petites veines de la matrice peuvent à leur tour réſorber le ſang que les artères ombilicales de l'arrière-faix ramènent de l'enfant à la matrice. Ce ſang, après avoir ſervi à la nourriture du fœtus, eſt reçu par les veines utérines, & rentre dans la maſſe de celui de la mère.

Il n'y a donc point de continuité, ou d'anaſtomoſe entre les vaiſſeaux ſanguins de la mère & ceux de l'enfant, & par conſéquent point de circulation de ſang commune de l'une à l'autre.

En outre les nerfs de la mère, comme nous l'avons déjà remarqué, n'ont point la moindre connexion avec ceux du fœtus, ainſi qu'il eſt prouvé par les obſervations anatomiques les plus conſtantes. D'où il ſuit que le fœtus eſt un individu diſtinct de celui de la mère, & qui agit par ſes propres nerfs. Or, puiſque les nerfs ſont les ſeuls inſtrumens par leſquels l'*imagination* de la mère pourroit opérer les effets qu'on lui attribue, ou produire quelque changement ſur le corps de l'enfant, il eſt évident que tout ce qu'on débite en cette occaſion du pouvoir de l'*imagination*, eſt entiérement chimérique.

Il eſt donc clairement démontré que les taches & les empreintes de diverſes choſes étrangères, qui paroiſſent ſur la peau de quelques enfans nouveau-nés, de même que les *monſtres par défaut*, ne peuvent procéder d'une *imagination* déréglée ; mais qu'ils ſont plutôt l'effet d'une émotion extraordinaire des eſprits & du ſang, occaſionnée par des paſſions violentes, auxquelles les femmes enceintes ſont extrêmement ſujettes.

On rencontre, nous dira-t-on, quelquefois certains fœtus dont la conformation vicieuſe ne paroît pas pouvoir être expliquée par les mêmes principes : ce ſont principalement les *monſtres par excès*, qui ont une ou pluſieurs parties eſſentielles de trop, ou un membre ou une partie principale tout-à-fait étrangère à leur eſpèce, comme, par exemple, la tête d'un animal attachée au tronc d'un enfant, que quelques auteurs, tels que Hildanus, Thomas Bartholin, &c. aſſurent avoir vu. Nous pourrions parler encore de pluſieurs autres combinaiſons monſtrueuſes de cette nature, dont le docteur Turner, médecin anglais, a fait une collection intéreſſante, dans ſon Traité *de Morbis cutaneis*. Mais le docteur Jean Blondel a ſuffiſamment démontré l'extrême crédulité de ſon compatriote.

Quoi qu'il en ſoit, on a vu naître à Berlin, non un enfant monſtrueux, avec une tête empruntée d'une autre eſpèce d'animal, mais un petit chien dont la tête ne reſſembloit point mal à la tête d'un coq d'Inde. Celui chez lequel ce monſtre avoit pris naiſſance, le donna à un chirurgien, en l'aſſurant que la chienne, lorſqu'elle étoit pleine, ſe promenoit ſouvent dans la baſſe-cour où il nourriſſoit un coq d'Inde, qui, ne pouvant ſouffrir la chienne, l'avoit toujours chaſſée en la becquetant, & la forçant de ſe retirer dans la maiſon : d'où il conclut que cette chienne effrayée avoit imprimé à ſon petit l'image des armes redoutables de ſon ennemi.

Après avoir examiné avec ſoin ce monſtre, qui mourut en naiſſant, on a remarqué que la difformité étoit uniquement à la tête & au col. Cette tête étoit un peu ovale, dépourvue de la gueule & du nez, en ſorte que les mâchoires allongées du

chien y manquoient entiérement : mais en leur place, il se présentoit une espèce de pendeloque ronde d'une chair rougeâtre, approchant par sa figure & sa longueur du couvrebec d'un coq d'Inde. Le diamètre de cette excroissance charnue vers sa bâse, étoit de huit à neuf lignes, mais elle étoit creuse en dedans, pour recevoir & loger une espèce de bec, ou plutôt un crochet osseux tout-à-fait solide & sans ouverture, de quatre lignes ou environ de diamètre, & de douze de longueur. Ce crochet ne se trouvoit point attaché à l'os frontal, mais adhèrent par une espèce de suture aux os des tempes, à l'endroit où ces deux os se joignent vers la bâse du crâne, dans lequel au reste on ne trouvoit point la moindre marque des orbites, de sorte que les yeux y manquoient entiérement. On découvrit ensuite les oreilles à la bâse de la tête, où le col commence. Elles étoient entourées d'une espèce de menton difforme, élevé en bourrelet, & tout parsemé de petits boutons rougeâtres ressemblans à ceux d'un coq d'Inde. Les petites oreilles, de la même couleur, étoient chauves, & leurs conduits perçoient les os des tempes à la bâse du crâne, lequel étoit enfin soutenu de huit au lieu de six vertèbres.

Les femmes ne doivent donc point croire être seules en possession de faire des monstres par la force de leur *imagination*. Mais comme on a déjà prouvé que nous ne saurions rien imaginer que par le moyen des sens, dont l'exercice exige toujours une liaison étroite entre les nerfs & le cerveau, & qu'il n'y a pas la moindre communication entre les nerfs du fœtus & le cerveau de la mère, j'en conclus de nouveau que l'*imagination* de la mère, quelque forte qu'elle puisse être, ne peut rien opérer de plus sur le corps du fœtus, que ce que nous avons observé précédemment. Il faut donc chercher d'autres causes d'un changement si frappant, qui convertit l'embryon bien formé en un *monstre par excès*, pourvu de quelque membre de trop, ou qui attache au corps de cet embryon des parties tout-à-fait étrangères à son espèce.

Pour éclaircir des difficultés de cette espèce, il faudroit remonter jusqu'à la source de la génération. Mais quelle obscurité se présente alors ! Ce ne sont pas les systêmes qui nous manquent : mais ce sont les preuves de leur solidité.

Nous dirons en peu de mots, que le plus ancien & le plus simple en même tems de ces systêmes, c'est celui d'Hippocrate, qui ne suppose rien que le mélange des deux liqueurs séminales. Suivant ce systême, la portion la plus forte & la plus active produit des mâles, & la plus foible des femelles. Aristote prétend au contraire que le sang menstruel fournit la matière, le sperme de l'homme la forme du fœtus, & que la faculté génératrice achève l'ouvrage. Harvey, qui, par la découverte de la circulation du sang, a rendu son nom immortel, fut le premier qui entreprit une recherche exacte dans les matrices des biches & de plusieurs autres animaux récemment couverts, pour en former un nouveau systême de génération. Les circonstances ne furent point favorables au travail de ce grand homme ; & il n'en suivit point toute l'exécution. Il résulte cependant de ce qu'il fit à cet égard, que tout l'appareil de la génération se rapporte à des œufs qu'il dit avoir trouvés dans la matrice après la conception.

De nouvelles recherches anatomiques avoient déjà fait découvrir à chaque côté de la matrice de la femme & des quadrupèdes un corps blanchâtre, parsemé de glandes ou vésicules transparentes, qui contiennent une liqueur semblable à du blanc d'œuf. Cette analogie avec les oiseaux fit donner à ces deux corps le nom d'*ovaires*. Falloppe, célèbre médecin d'Italie, apperçut deux tuyaux ou trompes insérées dans la matrice, dont les extrémités flottantes & terminées en franges, peuvent embrasser l'ovaire, recevoir ces vésicules transparentes, ces petits œufs, & les transporter au fond de la matrice. Regnier de Graaf, habile anatomiste hollandais, étaya par des expériences ultérieures, ce nouveau systême, & prétendit, ainsi que ses sectateurs, Malpighi & Valisnieri, que l'œuf détaché de l'ovaire contenoit déjà le petit fœtus tout formé, & que le sperme viril le fécondoit seulement par une exhalaison, un esprit spermatique qu'il nomme *aura seminalis*.

Bientôt après, deux célèbres physiciens hollandais, Hartsoeker & Lewenhoeck, examinant avec d'excellens microscopes la liqueur séminale des mâles, y trouvèrent une multitude étonnante de petits vers vivans. Ils prirent ces vers pour des ébauches complettes de petits animaux de la même espèce que ceux dont la semence provient. Rien de plus de simple en effet, que d'imaginer que ces petits vers postés dans la matrice, pouvoient y trouver leur nourriture, leur accroissement, & en sortir à leur terme sous la forme d'un animal complet. Voilà donc un nouveau systême de génération, mais qui fait déchoir les femelles de la prérogative de former l'embryon, & la rend aux mâles.

Cependant, on pourroit demander pour quelle raison plusieurs enfans ressemblent à leurs mères, si le petit ver spermatique contenoit déjà le fœtus, & d'où viennent la queue & les oreilles d'âne ou mulet, si le petit poulain existe déja tout formé dans l'ovaire de la jument ?

Ces difficultés donnèrent naissance au systême mixte des deux précédens, en envoyant les vers spermatiques à la recherche des œufs, soit dans l'ovaire ou dans la matrice même, lorsqu'ils y étoient descendus par la trompe, pour s'en emparer & y trouver leur première nourriture.

Ce dernier système paroît favorable aux *monstres par excès*. En supposant que deux ou trois de ces vers prolifiques entrassent ensemble dans la *cicatricule*, ou petite ouverture de l'œuf, le plus robuste s'y maintiendroit sans doute, & quant aux autres, il pourroit arriver que quelques-unes de leurs parties fussent détruites, & que d'autres, restant dans leur entier, se joignissent au premier, & lui attachassent des membres surnuméraires. C'est ce que nous voyons arriver aux fœtus à deux têtes ou à deux corps, ou à plusieurs bras, &c., dans lesquels on apperçoit les restes d'un second fœtus anéanti.

Mais ce système ne peut nous faire concevoir l'existence ou la production d'un monstre, qui présente des membres ou des parties tout-à-fait étrangères à son espèce, comme par exemple, d'un chien monstrueux, dont la tête tient plus de celle du coq d'inde que de celle d'un chien. Ces sortes de monstres, à la vérité, sont extrêmement rares dans l'espèce humaine, & la difficulté ne sera pas levée dans le système de quelques physiciens modernes, qui s'efforcent de prouver que comme les végétaux, tous les fœtus préexistans ont déjà renfermé toutes les races passées, présentes & futures, & qu'il ne faut qu'un simple développement pour la production successive de tous les animaux. Si on vouloit attribuer, comme Winslow, à la Puissance divine, la création de certains fœtus monstrueux, on ne trouveroit point une raison suffisante du dessein que se seroit proposé la Sagesse éternelle.

Toutes ces difficultés & plusieurs autres, ont engagé M. de Buffon à embrasser un autre système. Anaxagore lui en a peut-être fourni la première idée par son prétendu arrangement des plus petites parties corporelles, homogènes ou similaires, & sur lesquelles Plutarque, Cicéron, Lucrèce, nous ont donné quelques éclaircissemens. Mais il paroît surtout lui avoir été suggéré par l'illustre auteur de la *Vénus physique*, qui, à l'occasion de ses conjectures sur la formation du fœtus, réfléchissant sur certains rapports, ou affinités entre les substances homogènes qu'on voit se rapprocher, se réunir dans les opérations chimiques, fait à la fin l'observation suivante.

« Si cette force, dit M. de Maupertuis, existe dans la nature, n'auroit-elle pas lieu dans la formation des animaux ? Qu'il y ait, poursuit-il, dans chacune des semences des deux sexes, des parties destinées à former la tête, le cou, les entrailles, les bras, les jambes, & que ces parties aient chacune un plus grand rapport d'union avec celle qui, pour la formation de l'animal, doit être sa voisine, qu'avec toute autre, le fœtus se formera; & fût-il mille fois plus organisé, il se formeroit encore, &c. Il ajoute à cela une observation très-propre à appuyer cette hypothèse; c'est que dans les *monstres par excès*, les parties superflues se trouvent toujours aux mêmes endroits que les parties nécessaires. Si un monstre, par exemple, a deux têtes, elles sont l'une & l'autre placées sur un même col, ou sur l'union de deux vertèbres. S'il a deux corps; ils sont joints de la même manière; & les doigts surnuméraires ne se trouvent jamais qu'à la main ou au pied.

M. de Buffon ayant examiné de nouveau la liqueur séminale, a bien vu les vers spermatiques de Lewenhoeck; mais il a été plus loin que celui-ci, & il a découvert le premier, conjointement avec son ami le celèbre naturaliste Needham, de petits corps mouvans, tout-à-fait semblables à ceux des mâles, dans les prétendus œufs, ou vésicules lymphatiques de l'ovaire de toutes sortes de femelles, dans le tems de leur chaleur. Ne s'arrêtant pas-là, il a retrouvé encore, non sans étonnement, les mêmes corps agissans & mobiles dans les infusions des semences des végétaux, surtout dans les amandes. Les morceaux même de viande infusés & préservés de toute communication avec l'air extérieur, lui ont fait voir au microscope, nombre de molécules en mouvement. Ayant enfin remarqué que l'agitation de ces petits corps étoit presque toujours uniforme, & n'offroit rien de spontané dans tous ces différens liquides spermatiques, & qu'ils y conservent leur mobilité à une chaleur considérable, comme celle de l'ébullition, il n'a pu continuer à les prendre pour de petits vers; mais il les regarde comme les premiers élémens, ou principes corporels généralement de tous les animaux & de tous les végétaux, & leur donne en conséquence le nom de *molécules organiques*. Ces molécules essentiellement actives & agissantes, servent également à la nutrition & à la réproduction des êtres sentans & végétans. La réproduction ou la génération des animaux s'opère par la réunion réciproque des molécules organiques des deux sexes, renvoyées de chaque partie du corps dans un réservoir commun, savoir, les testicules & les ovaires. Après la conception, ou le mélange des deux liqueurs séminales, continue M. de Buffon, l'assimilation ou l'établissement local des molécules, se fait selon les lois d'affinités qui sont entre les différentes parties, & qui déterminent les molécules organiques à se placer comme elles l'étoient dans les individus qui les ont fournies; ensorte que les molécules qui viennent de la tête, & qui doivent la former, ne peuvent, en vertu de ces lois, se placer ailleurs, & ainsi des autres, &c.

Voilà en deux mots le système organique de M. de Buffon, qui peut en quelque manière servir à expliquer l'existence des *monstres à membres étrangers*. Il faut remarquer préalablement que M. de Buffon, dans ses recherches infatigables sur les molécules orga-

niques, les a découvertes même dans le jus de la viande rotie. Ils sont donc inaltérables à ce degré de feu, & par conséquent ils ne peuvent être détruits par la chaleur de l'estomac. Si donc ces molécules organiques spécifiées dans le germe d'un animal, entrent dans le corps d'un animal d'une autre espèce, & qu'elles soient portées par la circulation vers la matrice, pendant l'acte de la conception, elles pourront facilement s'introduire dans le mélange séminal, & altérer la forme de quelques parties de l'embyron. C'est aussi ce qui a pu arriver à la chienne de notre monstre, soit qu'elle ait léché vers le tems de son accouplement de la semence de coq-d'inde, répandue par hasard, ou qu'elle ait avalé quelque chose d'un œuf cassé, & fécondé auparavant par ce coq, &c.

D'ailleurs, s'il est permis de hasarder encore une conjecture, en prenant les parties organiques de M. de Buffon dans la semence, pour les vrais élémens des animaux, ne pourroit-on pas supposer qu'il est possible que les molécules organiques que la tête, par exemple, ou quelqu'autre partie fournit à la composition du sperme, fussent, par une impression violente, modelées à la façon ou d'après la figure d'un objet effrayant, lorsque l'idée en reste long-tems présente à l'esprit, & que ces molécules organiques moulées de cette façon étrangère, se trouvant déjà mêlées avec les autres parties séminales, dans les réservoirs spermatiques d'une femelle, avant l'imprégnation, fussent capables d'opérer un changement notable à la tête, ou à quelqu'autre partie du fœtus à naître, lorsque la conception arrive bientôt après; & ne pourroit-on pas expliquer, d'après cette idée, la naissance de notre chien monstrueux? Ce seroit sans doute, un effet réel de la force de l'*imagination* de la mère, non pas sur le fœtus, mais sur les molécules organiques qu'elle fournit à sa composition.

Cette dernière idée est, à la vérité, on ne peut plus ingénieuse. Elle concilieroit assez bien l'opinion vulgaire en la rectifiant, comme il est absolument nécessaire de le faire, d'après sa fausseté suffisamment démontrée précédemment; mais aussi cette idée suppose la vérité, ou la certitude du systême de M. de Buffon sur la génération, & c'est une supposition qui ne sera pas universellement admise. Nous conclurons donc ici de bonne foi, que la génération & la réproduction des animaux, est encore un mystère impénétrable, malgré les recherches immenses que les célèbres physiciens ont faites pour le pénétrer, & nous n'avons donné cette digression que pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, & pour leur fournir des moyens de raisonner sur des phénomènes aussi extraordinaires & aussi merveilleux.

Si l'*imagination* n'a aucune part à la production des phénomènes dont nous avons parlé précédemment, il n'en est pas de même des suivans, qui ne sont pas moins merveilleux & moins difficiles à expliquer.

Nous en citerons plusieurs de différentes espèces, & bien propres à démontrer, & le pouvoir, & l'étendue de l'*imagination* sur les facultés de l'homme.

Théodoric, roi des Goths, avoit l'*imagination* tellement affectée du meurtre qu'il avoit commis en la personne de son beau-père, qu'un jour, dit Procope, ses officiers ayant servi sur sa table la tête d'un grand poisson, il crut voir dans le plat, la tête de Symmaque fraîchement coupée, qui se mordoit la lèvre & le regardoit d'un air furieux. Il en fut si épouvanté, qu'il lui prit un grand frisson. Il se mit au lit, & il mourut en pleurant amèrement son crime.

L'amour, l'infamie & le désespoir qui inondent une ame affligée, peuvent produire de semblables illusions. Madame Guerin en fournit un exemple tragique. Ayant appris que son époux, avocat général au parlement d'Aix, devoit avoir la tête tranchée à Paris, elle s'abandonna à une si grande tristesse, son *imagination* & ses sens furent tellement ébranlés par l'excès de sa douleur, que le jour, à l'heure même de l'exécution, elle crut voir, sur une de ses mains, le visage agonisant de ce cher époux, qui lui jettoit un regard tendre, & qui lui disoit le dernier adieu.

Nombre de maladies ne gissent que dans l'*imagination*. Elles n'en sont pas moins fâcheuses, & les suites en sont souvent dangereuses, par l'empire que l'*imagination* exerce sur nos organes. Les médecins eux-mêmes, plus faits que personne pour être à l'abri de ces sortes de terreurs paniques, n'en sont pas plus exempts que les autres, comme le remarque très-bien Olaus Borrichius, & comme il le confirme par l'exemple d'un de ses confrères, le docteur Eldenbourg, médecin de l'armée. Celui-ci s'imagina avoir gagné une fièvre maligne pétéchiale, en traitant plusieurs officiers qui en étoient attaqués. En conséquence, il se fit transporter à Copenhague, pour que je lui donnasse mes soins, dit Borrichius. Pendant trois jours je ne trouvai rien dans le pouls ni dans les urines qui marquât, ni fièvre, ni malignité. Je le purgeai cependant, imaginant qu'il avoit beaucoup souffert de la mauvaise qualité des vivres & des eaux, au siège de Christiandstad. Le lendemain de la purgation, je le trouvai fort effrayé de son état. Il avoit apperçu sur ses cuisses & sur ses jambes, des taches scorbutiques, & il s'étoit persuadé que c'étoient des taches pétéchiales & des signes certains d'une grande malignité. Il blâma fort ma conduite de l'avoir purgé dans le fort d'une fièvre maligne; & malgré tout ce que je pus lui dire, il ne revint

vint de ſon erreur, que lorſqu'il vit ces taches ſe diſſiper, & ſa ſanté revenir par le ſeul uſage des anti-ſcorbutiques.

Le même auteur rapporte un autre fait d'un mal imaginaire, qui n'eſt pas plus facile à expliquer, & même qui paroît plus ſingulier que le précédent; puiſqu'il y avoit une altération réelle dans la ſanté de celui qui fait le ſujet de ce dernier, & que, vu les circonſtances, tout concouroit à favoriſer l'erreur du malade imaginaire. Il y avoit une maladie réelle dans le ſujet de cette obſervation; mais elle n'eut rien de commun au fait dont il s'agit & que voici.

Il y avoit, dit Borrichius, un marchand à Copenhague, qui ſouffroit depuis quelques jours d'un violent mal de tête, qui ne lui laiſſoit aucun inſtant de repos, ni jour ni nuit. Je lui adminiſtrai inutilement toutes ſortes de remèdes; mais à la fin, je me déterminai à lui propoſer un cautère au bras, pour détourner l'humeur; & afin qu'il fît plus promptement ſon effet, je lui dis qu'il étoit néceſſaire de plonger la lancette juſque dans les chairs. Or, pendant que je tâtois avec le bout du doigt, pour trouver l'interſtice des muſcles, le malade, frappé de ce que je lui avois dit, & ayant la tête tournée de l'autre côté, prit mon doigt pour la lancette, & criant de toutes ſes forces, que je lui avois enfoncé l'inſtrument juſqu'aux os, il ſe trouva mal, & fut plus d'un quart-d'heure à revenir à lui.

On lit, dans le journal de médecine de M. de la Roque, pour l'année 1686, un effet bien ſurprenant du pouvoir de l'*imagination*.

Une femme, dit-il, logeant chez un apothicaire de cette ville, ſe ſouvenant, comme par haſard, d'avoir vu un homme paralytique d'un bras, ſentit incontinent ſon bras s'engourdir. Elle court pour prendre une bouteille d'eau-de-vie, afin de s'en frotter le bras; mais elle n'eut pas la force de la tenir, elle s'échappa & elle fut caſſée. Il lui vint alors dans l'eſprit, l'idée d'un homme paralyſé de tout un côté, & elle le devint au même inſtant. Sa frayeur redouble & lui fait appréhender de devenir impotente de tout ſon corps, & au même inſtant elle tombe dans une paralyſie univerſelle de mouvement & de ſentiment, avec une grande difficulté de reſpirer. On courut au bruit qu'on entendit dans la chambre où elle étoit. On la fit ſaigner, on lui donna l'émétique, & elle reprit ſes ſens. Elle raconta alors comment ces maladies lui ſurvenoient au moment qu'elle y penſoit; ce qui eſt d'autant plus ſurprenant, qu'elle n'en avoit jamais eu d'atteinte. Sa paralyſie de la moitié du corps continua, & elle mourut d'apoplexie quelques mois après.

Voici encore une maladie qui ſurvient à meſure que l'idée de cette maladie frappe l'*imagination*.

J'expliquois un jour, dit Nebelius, *Act. Phyſ. Med. Germ. vol. V, obſ.* 117, comment ſe produiſoient les paroxiſmes des fièvres intermittentes. Je diſois que la matière fébrile, tranſportée avec le ſang juſqu'aux extrémités des vaiſſeaux les plus déliés, s'y arrête, irrite, reſſerre les fibrilles nerveuſes, entraîne les nerfs voiſins dans les mêmes actions, & par conſéquent, non-ſeulement excite un ſentiment de froid, mais reſſerre encore les extrémités des vaiſſeaux. Ce reſſerrement pouſſe le ſang de ces extrémités, dans les vaiſſeaux internes avec plus d'abondance. Alors, l'action du ſang & ſa réaction contre les vaiſſeaux eſt augmentée; ſon mouvement devient plus fort & ſans ordre; la chaleur fébrile ſe fait ſentir, la matière étrangère ſe ſépare, ſe diviſe & ſe diſſipe avec la ſueur. Pendant que j'étois occupé à parler ainſi, mon diſciple devient pâle, & friſſonne. Je lui demande s'il étoit incommodé? Il me répond qu'il ſe portoit bien d'abord, mais que depuis que je parlois, il avoit ſenti, dans le même ordre, les phénomènes que j'avois expliqués. Il alla ſe coucher. Le lendemain il ſe portoit bien. Le ſurlendemain il eut la fièvre. Il eut ainſi trois ou quatre paroxiſmes, & il fut guéri par les remèdes ordinaires.

Le fait ſuivant eſt encore du même genre. On le lit dans le troiſième volume du même ouvrage, obſerv. 109. Une fille de vingt-cinq ans, ayant vu ouvrir un abſcès ſous l'aiſſelle, ſentit au même inſtant de la douleur en cet endroit, & il y ſurvint une tumeur inflammatoire, qu'on guérit par les remèdes ordinaires.

Si l'*imagination* occaſionne des maladies, elle peut auſſi quelquefois les calmer. En voici un exemple rapporté par Paulin, médecin de l'évêque & prince de Munſter. Le printems de l'année 1676, un homme de conſidération, après avoir ſouffert cinq à ſix jours des douleurs vagues à l'eſtomac & aux hypocondres, ſans faire aucun remède, me fit appeller & me témoigna ardemment que je lui fiſſe prendre des *pilules de Francfort*, dont on attribue la compoſition à Beier, ſe perſuadant qu'il n'y avoit que ces ſeules pilules qui puſſent lui procurer la guériſon, & ſe refuſant opiniâtrément à tout autre remède. Surpris d'une fantaiſie auſſi ſingulière, qui n'avoit nul fondement, je lui promis de le ſatiſfaire, & que je compoſerois moi-même ces pilules. Mais ne jugeant point ce remède convenable à ſon état, & même pour éprouver le pouvoir de ſon *imagination*, je fis, avec de la mie de pain frais & de la ſalive, dix huit petites boules en forme de pilules, que je lui envoyai, après les avoir bien dorées. Le malade, dès le point du jour ſuivant, les prit avec avidité, & ſur le ſoir, il vint me trouver dans la meilleure diſpoſition, &

parfaitement guéri, élevant jusqu'aux nues la vertu de ces pilules. Il m'assura qu'il avoit vomi une fois, & qu'il avoit évacué cinq fois par le bas, & abondamment. J'avois peine à ajouter foi à ce qu'il me disoit : je l'accompagnai jusque chez lui, pour constater le fait de ses déjections, & j'y trouvai, comme il me l'avoit dit, une très-grande quantité de matières pituiteuses épaissies.

Si on peut attribuer à la disposition du corps l'effet de ces pilules, en voici qui produisirent leur effet par la seule irritation qu'elles causèrent à leur simple inspection.

Un homme des plus distingués de Copenhague, dit Olaus Borrichius, dans les actes de Copenhague, pour l'année 1678, que j'avois guéri d'une fièvre, & purgé après sa maladie, me pria d'ordonner aussi un doux purgatif pour son épouse. Je prescrivis seulement cinq pilules purgatives. Cette dame, un peu délicate, fit beaucoup de façon pour les avaler en présence de son mari. Celui-ci qui prenoit assez bien les médicamens liquides, avoit un espèce d'horreur pour les pilules. Celles-ci lui frappèrent tellement l'*imagination*, qu'il pria instamment son épouse de les avaler promptement, sans quoi il se sentoit sur le point de vomir; mais l'irritation étoit faite & suffisante. Il en fut purgé beaucoup plus promptement que sa femme, & il le fut même beaucoup plus qu'elle, car il vomit deux fois, outre trois selles abondantes qu'il rendit comme elle.

Le journal d'Allemagne rapporte un fait de même espèce. Il assure qu'une femme voyant apporter une médecine à son mari, en fut tellement frappée, qu'elle commença par vomir; puis alla à la selle si copieusement, qu'elle en pensa mourir, & qu'elle fut long-tems à recouvrer sa santé. *Cent.* 1 & 2, *obs.* 129, *pag.* 263.

Un rêve seul peut monter l'*imagination*, au point de lui donner tout l'empire qu'elle peut avoir sur nos organes. On lit, dans le même journal, *Décad.* 1, *an.* 3, *obs.* 234, que la fille d'un consul d'Hanovre, âgée de dix-huit ans, ayant à prendre une médecine pour le lendemain, & cette médecine étant composée d'extrait de rhubarbe qu'elle détestoit, elle rêva qu'elle l'avoit prise. Les tranchées qu'elle sentit l'éveillèrent, & lui procurèrent cinq à six selles copieuses. Le même événement arriva à un religieux, qui devoit pareillement se purger le lendemain. Ce fait est consigné dans le même journal, *Décad.* 2, *an.* 4, *append. observ.* 26.

Une simple méprise dans l'administration d'un remède, suffit souvent pour causer le dérangement le plus fâcheux, sans que cette erreur soit propre par elle-même à produire cet effet. Ce fut ce qui arriva, au rapport d'Olaus Borrichius, à un officier qu'il traitoit d'une fièvre continue. On lui fit avaler un gargarisme, au lieu d'un julep fortifiant. Il eut l'*imagination* tellement frappée, & fut si persuadé qu'il étoit empoisonné, que Borrichius le trouva sans parole, dans une sueur froide, & se plaignant de vertiges. En un mot, il étoit à toute extrémité.

Le même médecin fut encore témoin d'un phénomène de même genre, dans la femme d'un sculpteur, attaquée d'une fièvre tierce opiniâtre. Je lui prescrivis, dit-il, un sudorifique à prendre immédiatement avant l'accès, & un extrait d'absynthe, de petite centaurée, &c., à prendre dans l'espace de vingt jours. Ces deux potions lui ayant été apportées dans le même tems, elle avala l'une pour l'autre avant son accès, & se tint au lit pour suer. Un de ses frères s'étant apperçu de la méprise, lui en fit part, & ne lui cacha pas le danger d'avoir pris en une seule fois un médicament qui ne devoit être pris qu'en une vingtaine de jours. Aussi-tôt il lui survint une sueur froide & des anxiétés. Elle pensoit mettre ordre à ses affaires, lorsque je la rassurai. Jusque-là rien d'extraordinaire ; ce sont les effets naturels d'une peur, lorsqu'elle est forte. Mais cette révolution lui emporta la fièvre, & elle fut guérie. Borrichius eût pu ajouter que l'extrait d'absynthe, de centaurée & autres drogues de cette espèce, pris en si grande dose, pouvoit bien avoir contribué à cette guérison.

(MACQUART.)

IMAGINATION. (*Imaginatio.*) Moyen préservatif & curatif. (*Thérapeutique.*)

On est malheureux par l'*imagination*. On est heureux par elle. Lorsque j'ai considéré cette faculté comme cause de maladie, j'ai fait connoître les maux, dont elle est la source. (*Voyez* pag. 487.) Je vais la présenter ici comme un moyen propre à notre conservation, & souvent efficace pour la guérison d'un grand nombre de maladies, lorsqu'elle est dirigée avec sagesse.

Si vous observez avec méthode, l'ordre de vos idées, de vos volontés, de vos passions, & des mouvemens qui en sont le résultat, vous remarquez sans peine, que l'*imagination* influe sur toutes les opérations de l'ame. A peine avons-nous conçu une idée, qu'elle l'augmente & lui donne, pour ainsi dire, un corps, afin de la rendre plus sensible. Les desirs & les passions nous enflamment davantage, par l'expression vive & forte, qu'elle donne aux objets qui les font naître ; & les mouvemens qui en sont les effets, reçoivent leur première impulsion des images qu'elle a tracées. Les appétits que la nature a placés dans l'homme, empruntent d'elle une partie de leurs forces. La jeunesse animée à l'époque de la puberté, nous

en fournit un exemple frappant. Tout est image pour elle à cet âge. L'*imagination* lui peint le plaisir, & le lui fait sentir par tous ses sens, avant même qu'aucun objet déterminé, ait fixé le penchant d'un sexe vers l'autre.

Cette puissance admirable a seule le pouvoir de rassembler sur un même tableau, le passé, le présent, & l'avenir, & de nous les faire voir d'un seul & même coup d'œil, sans que nous puissions en faire la différence. S'il est permis de le dire, elle nous rapproche par-là de la Divinité. Je n'ai pas cru donner trop d'étendue à son pouvoir, en assurant qu'elle est la source principale du bonheur & de la santé, par son influence sur toutes nos actions. Pour faire sentir cette vérité, à laquelle nous faisons trop peu d'attention, je vais développer ses différentes manières d'agir.

1°. Nous nous tromperions sur le pouvoir de l'*imagination*, si nous le bornions à nous rendre présent le passé. C'est par elle que nous nous transportons dans l'avenir, & que nous le rapprochons de nous. Elle le crée & nous le présente.

2°. Elle influe pareillement sur le présent. Quelle que soit la perception que les sens externes fassent naître dans notre entendement, elle commence par la modifier, & lui donne plus ou moins de vivacité. Elle fait plus, elle y ajoute toujours quelque nouveau rapport, quelque idée accessoire, qu'elle crée à l'instant, & qui n'a rien de commun avec l'idée nue, qui devroit résulter de l'impression qu'a reçue le sens qui la transmet. Lorsque nous regardons un objet, par exemple un cheval, l'idée complexe de cet animal, est composée; 1°. de l'idée qui suit l'impression que fait le cheval sur l'organe de la vue; 2°. des idées simples que l'*imagination* y ajoute comme plus ou moins de vivacité dans sa couleur, plus ou moins de régularité dans sa forme, plus ou moins de légèreté dans ses mouvemens, qui n'existent point réellement dans le cheval, &c.; 3°. de l'expression plus ou moins forte que donne cette même faculté à l'ensemble de toutes ces idées. C'est-à-dire que le cheval paroît plus ou moins beau aux différentes personnes qui le regardent, suivant qu'elles ont l'*imagination* plus ou moins vive. Supposons, toutes choses d'ailleurs égales, que le pouvoir de l'*imagination* soit éteint chez ces personnes, ou qu'elles le possèdent à un degré égal: dès-lors chacune d'elles aura une idée identique ou parfaitement semblable du cheval, qui ne sera composé que des traits qui auront frappé leurs yeux. Mais comme chacune d'elles a plus ou moins d'*imagination*, chacune d'elles par cette raison, se forme une idée différente du cheval, quoiqu'elle soit au fond à-peu-près la même.

3°. Les appétits que la nature a mis en nous, tels que la faim, la soif, les desirs vénériens, naissent sans que l'*imagination* y ait aucune part. Cependant, à peine se font-ils sentir, que dans le même instant indivisible, cette faculté s'en empare, elle les modifie & les anime. Il en est de même des passions auxquelles nous sommes sujets, elle les alimente & les fortifie. Il n'est donc aucune perception, aucun sentiment auxquels elle ne donne son empreinte & qu'elle n'augmente.

L'ame ne peut comparer, juger, raisonner, vouloir, n'y exécuter aucun mouvement, avant d'avoir eu des perceptions. Ce sont les matériaux, sur lesquels elle exerce ses autres facultés. Elle ne se détermine à fuir ou à desirer les objets, que ces perceptions représentent, qu'autant qu'ils lui sont agréables ou désagréables. Or s'ils lui paroissent tels, c'est principalement par l'impression que leur a donnée l'*imagination*. Il est donc évident que cette puissance fait le bonheur ou le malheur de notre vie, puisqu'elle donne la première impulsion à toutes nos actions.

Lorsque nous voyons pour la première fois un objet agréable, il nous séduit. Quel qu'il soit, nous le trouvons plus beau le premier jour. Il nous plaît moins, à mesure que nous continuons à le voir. Le charme cesse à proportion que l'illusion diminue. Il en est de même d'un objet qui nous fait horreur. Nous frissonnons à son premier aspect; l'horreur diminue le lendemain: nous finissons par le trouver supportable, & à nous y habituer.

Dans ces circonstances, pourquoi nos idées changent-elles avec les sentimens de peine & de plaisir qui y sont attachés, puisque les objets sont toujours les mêmes? Parce que chaque jour efface les idées factices de l'*imagination*, ainsi que la force d'expression, qu'elle avoit imprimée à l'idée complexe, qui avoit fait naître notre amour ou notre aversion.

Les sensations & les idées qui nous viennent par les autres sens, produisent la première fois sur nous le même effet, lequel diminue ensuite par succession.

L'erreur d'un songe excite en nous des sueurs abondantes, l'évacuation involontaire des urines & des selles, l'éjaculation de la semence, des mouvemens convulsifs, des attaques d'épilepsie &c. Tous ces désordres de nos fonctions, ne sont-ils point des preuves incontestables du pouvoir de l'*imagination*.

Le caractère particulier qu'elle donne à chaque nation démontre d'une manière bien évidente, l'étendue de son influence sur toutes les actions de l'homme. Si nous jettons un coup-d'œil sur le génie & les mœurs des peuples orientaux, nous

remarquons que les expreffions de leurs penfées les plus fimples, font des métaphores, leurs defirs les plus légers font des flammes. Toutes leurs idées font perfonnifiées. Son énergie n'eft pas auffi forte dans les régions tempérées ou froides. On découvre néanmoins fes traces & fes nuances chez les divers peuples qui les habitent. Ceux qui font les plus fauvages & les plus près de la nature, empruntent le nom, la forme, les qualités fenfibles des êtres qui les environnent, pour exprimer leurs idées. Ses différentes gradations font marquées entre les habitans de nos provinces feptentrionales & méridionales, de même qu'entre ceux de nos villes & de nos campagnes. Après avoir établi fa puiffance, paffons à fon utilité.

Le navigateur, le naturalifte, &c., de retour de leurs longs & pénibles voyages, fe rappellent avec un plaifir délicieux, la beauté des pays qu'ils ont parcourus, les découvertes qu'ils y ont faites, les dangers auxquels ils ont échappé. Leur *imagination* les rend heureux, en leur retraçant ces images, avec autant de vérité, que s'ils les revoyoient.

Ce père & cette mère prodiguent leurs foins à leur nombreufe famille. Ils vivent de privations & s'animent au travail, pour donner de l'éducation, & laiffer de la fortune à leurs enfans. Tout leur plaifir & leur bonheur confifte à contempler dans l'avenir, l'exiftence heureufe qu'ils leur préparent. Le projet d'une acquifition, d'un voyage, d'une entreprife quelconque, &c., nous procure d'avance des plaifirs qui furpaffent la réalité. La religion elle-même ne peut nous faire goûter le bonheur fuprême de la vie future, que par les yeux de l'*imagination*.

Quels avantages ne retirons-nous point, pour notre fanté, des divertiffemens, des récréations que nous prenons chaque jour, foit après nos repas, foit à la fin de nos travaux pour nous délaffer. Ils contribuent à la perfection de nos digeftions & à la nutrition. Ils réparent nos forces épuifées, & foutiennent notre vigueur. Les fpectacles, les promenades dans les lieux publics, ou à la campagne, les converfations gaies, la mufique, tous les genres d'exercices, ne nous font falutaires, fi nous voulons y réfléchir, que par les tableaux qu'ils fourniffent à l'*imagination*, ou par les fecouffes qu'ils donnent à nos organes, qui la mettent en jeu.

Tout homme fage doit fe livrer à un genre de travail, il eft auffi néceffaire à fa fanté qu'à fon bonheur. La mefure bornée de fes forces, exige néanmoins qu'il le fufpende par intervalles pour prendre du fommeil & des alimens. Ces deux reffources ne fuffiroient point pour fa confervation, s'il ne fe délaffoit point par un exercice agréable de fon *imagination*. Il n'exifte que pour goûter du plaifir, ce fentiment feul lui fait aimer la vie. Mais s'il le doit principalement à cette puiffance de fon ame, il doit bien prendre garde d'en abufer, foit en fe livrant à fes écarts, foit en contractant l'habitude de ne voir & de ne juger que d'après elle. Il s'uferoit bien vîte, & s'affoibliroit par l'excès même du plaifir, qu'elle lui procureroit.

Pour remédier aux maux qu'elle occafionne, il eft plufieurs manières de l'employer.

1°. Il fuffit fouvent de l'oppofer à elle-même. L'expérience nous apprend que cette puiffance eft un inftrument qui tue ou qui guérit, fuivant, qu'il eft bien ou mal dirigé. L'on voit chaque jour, une paffion malheureufe, confumer & jetter dans la fièvre lente, celui qui en eft la victime. La perte du fommeil, de l'appétit & des forces, annoncent fa deftruction. L'image de l'objet qu'il aime, fans ceffe préfente à fon *imagination*, eft l'unique caufe de fa maladie. Il feroit guéri, s'il lui étoit poffible de n'y plus penfer, parce que fa paffion s'éteindroit. La perfonne qu'il chérit, vient-elle à le traiter favorablement? a-t-il quelque lueur d'efpoir? fatisfait-elle fes defirs? auffitôt le calme renaît en lui. Les fymptômes de la fièvre lente difparoiffent fucceffivement; il recouvre enfin la fanté? Comment s'eft opérée cette révolution, c'eft par fon *imagination* feule, qui étant affectée différemment, a reparé le mal qu'elle avoit fait.

La noftalgie. Cette maladie qui nous deffèche & nous jette dans la langueur, dont la caufe unique eft un defir ardent de revenir dans fa patrie, commence à fe diffiper, auffitôt qu'on a l'efpoir de revoir fes parens, & fe guérit parfaitement, fans aucun remède, par le retour dans fon pays.

2°. Il n'eft pas toujours poffible de faire tourner au foulagement du malade, l'idée qui l'a frappé, & qui le pourfuit. Pour lors, il faut l'abandonner & recourir à d'autres moyens. On cherchera à effacer cette idée. Dès quelle fera éteinte, l'ame ne fouffrira plus, & les fonctions fe rétabliront. Pour y parvenir, il faut fixer fon attention fur un autre objet, ou exciter d'autres fenfations, qui l'affectent affez pour lui faire oublier fa première penfée, afin de la détourner de cette réflexion fixe & opiniâtre, qui la rend, pour ainfi dire, immobile. Il faut tâcher d'infpirer au malade un grand courage. Alors faifant un effort fur lui-même, il tournera toutes fes facultés fur un objet important. Son *imagination* l'embraffera, elle s'en pénétrera, & ne le perdra plus de vue. Souvent une entreprife, un procès intenté, la conftruction d'un grand édifice, &c., ont fait une diverfion falutaire, & ont arrêté les progrès d'un chagrin qui nous confumoit.

3°. Lorsque l'empreinte d'un objet est si profondement gravée dans l'*imagination*, qu'il ne lui est plus possible d'en recevoir un autre, il ne faut point pour cela désespérer; le tems peut nous servir. Il faut tenter d'agir sur elle de toutes les manières. L'on ne sauroit prescrire des règles fixes. L'expérience & la prudence, jointes à la connoissance particulière du malade, & des circonstances où il se trouve, doivent déterminer le choix & l'ordre des distractions par lesquelles on peut la combattre. Il convient quelquefois de fournir au malade des occupations douces, sans lui donner aucun intervalle de repos. Les plus petits momens de relâche & d'inaction le replongeroient dans ses réflexions tristes & sombres. Il y aura même de l'adresse de les lui faire rencontrer par hasard, l'une après l'autre. Il y a des individus, accoutumés à mener une vie paisible & uniforme, qui n'auront besoin pour la retrouver, que d'un peu de dissipation. Une société d'amis raisonnables, & dont les goûts seront analogues aux leurs, suffira pour les rétablir. Des plaisirs tumultueux leur déplairoient, & ne leur seroient aucun bien. Il faudra au contraire en entraîner d'autres, dans un tourbillon d'amusemens bruyans & de travaux, dont ils soient absorbés & presque accablés. Quelqu'un qui aura le goût des spectacles de tous les genres, ou à qui on pourra le lui inspirer, éprouvera des agitations qui lui deviendront salutaires, par leur variété & leur continuité. Le charme de la musique surtout, sera très-efficace contre cette tenacité d'idées tristes & déchirantes. L'ame porte d'abord avec contrainte ses regards sur des tableaux riants, la gêne qu'elle éprouve, diminue insensiblement, elle finit par s'y arrêter avec complaisance. A peine y trouve-t-elle du plaisir, que la guérison est certaine. Il est rare que l'on n'en vienne à bout pour lors.

4°. Les ressources que les grandes villes offrent dans tous les genres, ne suffisent pas toujours pour changer l'assiette de l'*imagination*. La beauté, la variété des monumens publics, tout ce que les arts & le luxe y étalent avec profusion, sont souvent impuissans contre les maux qui l'affectent, ou dont elle est la cause éloignée. Le grand spectacle de la nature fait des impressions plus salutaires. Les campagnes agréables portent à nos sens émus, des impressions d'un autre genre, dont les succès sont plus certains.

Après avoir épuisé la ressource des villes & des campagnes, il reste ensuite celle des voyages. Elle est à mon avis la plus efficace de toutes. L'homme transporté sous un autre ciel, dans un autre climat, où tous ses rapports moraux & physiques sont changés, éprouve nécessairement une révolution, à laquelle son imagination ne résiste point. Ses modifications sont d'ailleurs bouleversées, pendant la durée du voyage.

1°. Les secousses du cheval, de la voiture, ou du vaisseau, forcent le malade à varier à chaque instant ses mouvemens & ses attitudes; d'où il résulte de la lassitude & du repos à la fin de chaque journée. Ces trois états successifs, de mouvement, de lassitude & de repos, produisent des changemens salutaires dans son ame comme dans son corps.

2°. L'air qu'il respire, & dans lequel il se meut, change à tous les momens de la journée. Froid ou chaud, sec & aride, humide ou nébuleux, plus ou moins chargé d'émanations de toute espèce, n'importe; tout tourne à son avantage, & change l'intensité comme la nature de ses sensations.

3°. La variété des objets qui se succèdent rapidement, lui présente une suite de tableaux, que sa vue parcourt, d'abord avec indifférence, & sur lesquels elle finit par s'arrêter avec plaisir. Les lieux les plus arides & les plus sauvages, comme les plus riants, font également sur lui des impressions heureuses qui le ramènent vers la santé.

4°. Le bruit, le calme, les éclairs, le tonnerre, l'orage, le cri des animaux, le ramage des oiseaux, &c., tout ce qu'il entend, tout ce qu'il rencontre sur son passage, forme pour lui des contrastes avantageux, parce qu'ils forcent son ame à quitter son immobilité.

5°. La soif, la faim, le mal-être qu'il souffre de l'inégalité des saisons, tout est pour lui un moyen de guérison.

6°. Enfin, le souvenir des lieux qu'il a parcourus dans sa route, vient se retracer chaque soir à son *imagination*. La réflexion, pour lors venant à son secours, lui fait goûter du repos, après lui avoir rappellé les idées & les diverses sensations qu'il a éprouvées dans la journée.

De toutes ces impressions successives, il résulte enfin un autre ordre de modifications, qui remet l'ame dans le libre exercice de ses facultés. Son *imagination* reprend le calme, & devient la restauratrice des fonctions qu'elle a troublées. La santé renaît. Tel est l'effet heureux des voyages.

Si j'avois besoin de preuves pour étayer cette vérité, le témoignage des malades, qui doivent leur salut à leurs voyages de terre ou de mer; l'exemple des Anglois, qui parcourent l'Europe pour charmer leur ennui & leur mélancolie; la santé forte & robuste des hordes d'Arabes, qu'ils doivent à leurs marches continuelles, dans le désert de l'Arabie, au milieu de leurs troupeaux, m'en fourniroient une quantité innombrable.

7°. Quelquefois une secousse brusque & imprévue produit une révolution aussi prompte que salutaire.

On a vu des paralytiques détenus dans leur lit, pendant plusieurs années, recouvrer l'usage de leurs jambes, & s'enfuir à l'approche des flammes qu'une incendie portoit dans leur lit. Le fils d'un de mes fermiers, fut saisi d'un accès de fièvre, à la lecture du billet noir, qui le déclaroit milicien. Cet accès fut suivi d'une fièvre tierce, qui résista pendant deux mois à tous les remèdes. Il fut guéri subitement en apprenant la nouvelle qu'il avoit obtenu son congé. L'*imagination* allumée par des accès de colère, ou par d'autres passions vives & excitantes, a soulagé & même guéri des hydropiques & des paralytiques.

8°. Les travaux les plus pénibles & les plus désagréables, l'étude & la méditation ont souvent servi de préservatif & de remède contre les affections de l'*imagination*. Ils ont fait supporter l'horreur des cachots, les malheurs de la captivité, en procurant une distraction salutaire aux malheureux. Un anatomiste de ma connoissance, mélancolique & sombre, essuya un chagrin violent, après une maladie grave. Rien ne pouvoit le rétablir. Il s'avisa de revenir sur les cadavres, & de les disséquer, quoiqu'il fût fort épuisé. Il reprit en même tems ses leçons anatomiques. Il parvint par ce travail dégoûtant, à oublier son chagrin; ses forces revinrent, il guérit en peu de tems. Un jeune militaire, charma pendant quelque tems ses peines & ses soucis, par l'étude des mathématiques qu'il avoit abandonnées depuis plusieurs années, pour se livrer au plaisir.

9°. On vient à bout de changer l'état violent ou triste de cette faculté par la persuasion. On est obligé quelquefois de feindre que l'on croit, & que l'on ajoute foi aux maux imaginaires d'un malade, pour dissipet son délire. Mille exemples nous attestent qu'on est venu à bout de guérir ces espèces de fous, par ce stratagême. L'on a persuadé à l'un, que l'on avoit sorti un ver de son cerveau, à l'autre, qui s'obstinoit à retenir son urine, crainte d'inonder ses voisins, que la ville qu'il habitoit, alloit être réduite en cendres, s'il ne se hâtoit d'uriner, &c. C'est ainsi qu'en déraisonnant, on ramène à la raison.

10°. On allège la douleur & l'affliction de ceux avec qui on s'afflige, & avec lesquels on verse des larmes. La somme des peines diminue, lorsqu'un ami sincère la partage avec nous. L'image de sa douleur efface une partie de la nôtre.

11°. Tel est le mécanisme de la mémoire & de l'*imagination* qu'une idée seule rappelle un fait avec toutes ces circonstances. C'est un instrument dont les cordes sont à l'unisson; dès qu'on en pince une, toutes resonnent. La chambre, les meubles, les joujous, &c., d'un enfant chéri, nous rappellent sa perte, & font couler nos larmes. Pour effacer ce triste souvenir, il faut fuir tous les objets qui ont eu quelque rapport avec lui. Puisque tout nous retrace son image, jusques aux lieux où nous avons été témoins de ses jeux. Si nous voulons retrouver le repos, nous n'avons d'autre moyen d'y parvenir, que de nous en éloigner promptement.

12°. Pour guérir les différens maux de l'*imagination*, il ne suffit point de connoître les moyens que je viens d'indiquer, il faut savoir encore qu'elle agit rarement seule. Quelque passion se réunit presque toujours à elle, pour lui aider à faire ses ravages. Quoiqu'elle donne la première impulsion, leurs effets ne se confondent pas moins ensuite, pour exciter ou éteindre les forces vitales. Il y a par conséquent du choix dans les moyens qui remédient à leurs désordres. Tantôt il faut diriger l'attaque contre l'*imagination* seule, d'autres fois il faut commencer par modérer l'impétuosité de la passion, qui agite le malade. Il faut avoir l'adresse, suivant les circonstances, de faire agir les moyens en plus ou en moins. On doit modérer les emportemens d'une *imaginationn* fougueuse, par une crainte salutaire. On relève au contraire une ame abattue, par l'espoir & la confiance que l'on inspire à-propos. Les consolations de la morale & de la religion, font revenir un malheureux de ses égaremens; tandis qu'elles aggraveront les peines d'une ame timide & sensible. Quelqu'un qui a été trahi, se livre-t-il, dans le premier moment, à toute sa fureur, la prudence exige qu'on lui cède. Il ne sera susceptible de conseils, que lorsqu'il sera un peu calmé.

13°. C'est ainsi qu'en variant les secours moraux, on vient à bout de renfermer le pouvoir de cette faculté, dans ses justes bornes. Je l'ai dit, il est presque impossible que l'idée d'un objet quelconque, se peigne pure dans notre entendement. L'*imagination* y ajoute toujours, soit en lui donnant plus d'intensité, soit en y mêlant quelqu'un de ses traits. Pendant que nous la contenons, & que nous ne nous laissons point asservir par son illusion, nous vivons heureux, parce que nos jugemens sont vrais; & les déterminations qui en sont les suites, sont modérées & dans l'ordre naturel. Mais si par un abus, qui n'est que trop ordinaire, nous contractons l'habitude de la laisser agir sans la reprimer, pour lors elle surcharge nos idées, elle les grossit & les défigure. D'où il suit que nos jugemens, nos volitions & nos mouvemens, se ressentent de l'impulsion qu'elle leur a donnée. L'univers entier n'est plus le même, pour quiconque vit dans l'erreur de son *imagination*. Son état moral & physique sont dans un désordre continuel.

14°. Enfin il reste une dernière ressource à indiquer, avec laquelle on vient à bout de la calmer,

& même de la diriger. C'eſt par l'uſage des ſubſtances, qui portent une action directe ſur les organes du ſentiment & du mouvement. Quelques-unes, telles que l'opium & ſes préparations, ont la propriété d'émouſſer le ſentiment, & d'engourdir le mouvement. Leur force peut même aller juſques à éteindre l'un & l'autre. Les bains tièdes & les délayans y portent auſſi du calme. On peut parvenir à la remettre dans ſon état naturel, par un emploi ſage de ces remèdes.

Le ſommeil eſt rare & pénible, lorſque l'*imagination* eſt tourmentée. Les narcotiques peuvent le faire revenir, ou le rendre plus paiſible. Or, dès que le malade commence à dormir, il eſt rare que l'on n'arrive pas au point de maîtriſer ſon *imagination*, & qu'on ne la force à repaîer les maux dont elle étoit l'unique cauſe.

Ce que l'on appelle magnétiſme animal, me paroît être un effet de l'*imagination*, & peut, à mon avis, être expliqué par elle : c'eſt ce qui me détermine à ajouter ici les phénomènes qu'il préſente. (*Voyez*, d'ailleurs, MAGNÉTISME ANIMAL.)

Un particulier qui ſe diſoit médecin de Vienne, en Autriche, appellé Meſmer, parut ici il y a quelques années, avec ce remède univerſel, dont il aſſuroit avoir fait la découverte. Il fit la plus grande ſenſation, à Paris, & dans toutes les villes du royaume. L'enthouſiaſme fut général. Les habitans de la cour & de la ville, voulurent être magnétiſeurs ou magnétiſés. Quelques années auparavant, un prêtre appellé Gaſner, avoit excité la même fermentation à Ratisbonne, & dans ſes environs, avec le même ſecret. Meſmer avoit été lié avec lui; ainſi il eſt vraiſemblable qu'il le lui avoit appris. D'ailleurs, il y avoit déjà pluſieurs ſiècles, que nombre de ſavans avoient ſuppoſé l'exiſtence d'un fluide inviſible, pour expliquer la phyſique du monde, & en particulier celle de l'homme.

C'eſt dans les corps organiſés, diſoit-il, que ce fluide ſe concentre, quoique répandu dans tout l'univers. Les arbres, les animaux, & ſurtout les hommes, en ſont les foyers les plus abondans. L'eau, le fer, le verre, le chanvre, &c., ſont ſes conducteurs. L'art de guérir, conſiſte à le bien diriger vers le malade. Il faut l'en charger, ou décharger à-propos, & dans certaines directions; car l'homme a ſes pôles comme la terre.

Afin de bien adminiſtrer ſon remède, il faiſoit ſubir le traitement, dont je vais rendre compte. Sa deſcription doit être connue néceſſairement, elle nous ſervira d'ailleurs pour remonter à la véritable cauſe des effets qu'il produiſoit.

Les malades ſe rendoient chez lui, dans une ſalle myſtérieuſe, au milieu de laquelle étoit placée une caiſſe ronde, de quatre ou cinq pieds de diamètre, qu'on appelloit baquet. Son fond étoit couvert de quelques pouces de ſable & de verre caſſé. Le ſurplus étoit plein d'eau. Elle étoit fermée par un couvercle de bois, percé dans ſa circonférence. Des baguettes de fer, faites en équerre, dont les branches étoient d'environ trois pieds, étoient plantées dans ces trous, par une de leurs branches, l'autre reſtoit horiſontale. Chacun s'aſſéyoit autour de ce baquet, & dirigeoit vers la partie de ſon corps, où il croyoit le ſiège de ſon mal, la branche horiſontale placée devant lui.

Une corde très-lâche entouroit le baquet. Des bouts de corde partoient en rayons de cette première, ils étoient deſtinés à ceindre les malades.

Cinquante ou ſoixante perſonnes & même plus, de tout rang, de tout âge, & de tout ſexe, rangées à double & à triple rang, étoient aſſiſes en ſilence, pendant deux ou trois heures, matin & ſoir, autour de ce baquet, chacun étant ceint d'un bout de corde. Meſmer les diſpoſoit ainſi, afin qu'ils puſſent recevoir & rendre ſucceſſivement une plus grande quantité de fluide. Selon lui, le fluide répandu dans l'atmoſphère, fourniſſoit au baquet. Chaque individu en ſoutiroit une portion au moyen de la baguette de fer, qu'il rendoit enſuite l'atmoſphère ou à ſon voiſin, au moyen de la corde. Cette dernière établiſſoit d'ailleurs un courant circulaire, qui pénétroit de l'un à l'autre ceux qui en étoient entourés.

Pour charmer l'ennui des malades, on leur apprenoit à ſe tenir de tems en tems l'un l'autre avec les bouts des deux doigts index & du pouce. Chacun prenoit ainſi en ſilence, ſon voiſin de droit & de gauche pendant quelques minutes. Par ce nouveau moyen, le fluide étoit ſuppoſé ſe communiquer & circuler dans un nouveau courant directement de l'un à l'autre. Cela s'appelloit *faire la chaîne*.

Outre ces trois exercices autour du baquet, la chaîne, la baguette & la corde, Meſmer avoit formé des élèves magnétiſeurs, avec leſquels il faiſoit un traitement particulier, beaucoup plus efficace. Chaque magnétiſeur prenoit un malade. Ils s'aſſeyoient tous les deux vis-à-vis l'un de l'autre, en ſe fixant attentivement. Dans cette attitude, le magnétiſeur dirigeoit ſon doigt indicateur vers le magnétiſé, & le promenoit ſur lui, en décrivant des lignes perpendiculaires, depuis ſa tête juſques à ſes pieds. Quelquefois, il rapprochoit ſes cinq doigts étendus en rond, & les approchoit de la région épigaſtrique du malade, juſques à deux ou trois pouces de ſon eſtomac. D'autres fois il appuyoit doucement ſa main immédiatement ſur cette région. Pour lors, ſi le magnétiſé étoit ſenſible & irritable, il réſiſtoit rarement à cette appli-

cation de la main. Les ſenſations qu'il éprouvoit auſſitôt, étoient des preuves victorieuſes de la réalité du fluide. Pendant la durée de ce dernier traitement, il falloit que les pieds du magnétiſeur & du magnétiſé, fuſſent appuyés par leurs bouts, l'un contre l'autre.

Le magnétiſeur avoit auſſi le pouvoir de magnétiſer les malades à leur inſu, en décrivant derrière eux les mêmes lignes que par devant.

On avoit ſubſtitué au doigt indicateur, des baguettes de fer, longues d'un pied, pour décrire les lignes magnétiques de ce dernier traitement. L'on s'en dégoûta, & le doigt qui eſt plus commode, reprit ſon privilège.

Le ſilence qui régnoit dans la ſalle du traitement, étoit interrompu quelquefois par une muſique douce & tendre, exécutée ſur le clavecin, le forte-piano, ou *l'harmonica.* Ce dernier inſtrument, dont jouoit Meſmer, rend des ſons mous & voluptueux, qui font friſſonner. On peut juger par-là, de ſon efficacité à mettre le fluide en mouvement, ou plutôt à agacer la fibre nerveuſe.

Meſmer ordonnoit peu de remèdes à ſes malades. Son fluide ſeul devoit leur ſuffire. Il leur permettoit quelquefois une diſſolution de crême de tartre, pour les purger. Il conſentoit auſſi, mais très-rarement, que l'on prît quelques grains d'émétique. Il preſcrivoit au contraire beaucoup de bains tièdes, & le ſéjour de la campagne. Il leur faiſoit boire ſouvent de l'eau magnétiſée. On lui donnoit cette vertu, en dirigeant le doigt indicateur, pendant quelques minutes, ſur le goulot ou ſur le fond de la bouteille pleine.

Il ſe propoſoit par ſon traitement, d'exciter des mouvemens convulſifs, des ſenſations de toute eſpèce, & de produire des évacuations. Son raiſonnement étoit ſpécieux. Les obſtructions, ſelon lui, ſurtout celles de la rate & du foie, étoient l'unique cauſe de nos maladies. En donnant des commotions violentes, qu'il appelloit *criſes*, il prétendoit réſoudre ces obſtructions, & guérir la maladie. Ces révolutions devoient s'opérer par le fluide magnétique, introduit en plus ou moins grande quantité, dans le corps des malades, & ſuivant certaines directions. Il commençoit par exiger d'eux une confiance aveugle. Sans cette condition, leur diſoit-il, l'action du fluide eſt toujours inutile, & ſouvent nuiſible. Nous remarquerons ici, que le ſomnambuliſme, qui a ſuccédé au meſmériſme, exige la même croyance des malades. *Sans une grande foi dans le magnétiſme, point d'effet.* Cette condition eſt des plus importantes; tous les effets dépendent d'elle.

Arrêtons-nous ici un inſtant, pour nous repréſenter les malades pleins de cette confiance extrême, pour un remède inviſible, qu'ils ne peuvent voir que des yeux de l'*imagination.* Calculons en même tems toutes les circonſtances de l'appareil magnétique, & l'effet qu'elles doivent opérer ſur eux. Entrons enſuite dans le détail de ces effets.

1°. Le plus grand nombre des magnétiſés, n'éprouvoient que des bouffées de chaleur, ou des légers friſſons. D'autres, perſuadés de la réalité des courants magnétiques, prêtoient la plus grande attention aux plus légères ſenſations qui leur arrivoient pendant le traitement. Cette attention extrême les endormoit ordinairement. M. G. avocat célèbre, a dormi pendant deux mois, la tête appuyée ſur une des branches des baguettes, tout le tems qu'il paſſoit autour du baquet. Enfin, il y en avoit qui étoient impaſſibles, & qui paſſoient leur tems dans l'eſpérance de ſentir quelqu'impreſſion.

2°. Un grand nombre devenoient rouges par intervalles, & avoient des moiteurs au front ou au creux de l'eſtomac. Des gonflemens ſpaſmodiques obligeoient la plupart des femmes à ſe délacer. Celles à qui il ſurvenoit des légères défaillances étoient ſoulagées par le grand air, ou un verre d'eau magnétiſée.

3°. Quelques ſujets privilégiés de l'un & de l'autre ſexe, donnoient à l'aſſemblée, des ſcènes auſſi bizarres qu'effrayantes. Ils étoient tous d'une conſtitution ſenſible & irritable. Ils offroient les tableaux les plus variés des convulſions les plus fortes & les plus ſingulières. Le tétanos, la ſyncope, les délires les plus extraordinaires & les plus riſibles; les cris, les hurlemens, les ſoupirs, les larmes, les ſuffocations, &c., formoient un enſemble qu'aucun médecin ne pouvoit, & ne pourra jamais obſerver ailleurs, parce qu'il lui ſeroit impoſſible de raſſembler le même nombre de ſujets dans les mêmes circonſtances. Quelques-uns crachoient du ſang, par la force de leurs convulſions. Deux dames de qualité, avoient acquis de la célébrité dans leurs criſes, par la bizarrerie de leurs cris, & de leurs délires.

4°. Il arrivoit ſouvent, que pluſieurs magnétiſeurs, travaillant en même tems, tête à tête avec leurs malades, déterminoient pluſieurs criſes violentes à-la-fois, lorſque leurs attouchemens étoient trop *moëlleux* & trop répétés. Les magnétiſeurs jeunes & vigoureux, étoient les plus redoutables. Meſmer vouloit que l'on palpât beaucoup. Cette exploſion arrivoit plus fréquemment, lorſque l'aſſemblée étoit nombreuſe, & qu'elle gardoit pendant quelque tems le ſilence. Le vacarme occaſionné par quatre ou cinq de ces convulſionnaires, les cris perçans des uns, les ſoupirs des autres, les mouvemens de frayeur, de ſurpriſe, d'attendriſſement, d'admiration,

d'admiration, qu'on voyoit peints sur les visages des malades & des spectateurs, se communiquoient avec rapidité aux ames sensibles & timides : tel est le pouvoir de l'irritation dans l'homme. La répétition de ce spectacle, faisoit contracter facilement l'habitude aux mouvemens convulsifs. Le public, témoin de ces phénomènes, dont il ne pouvoit deviner la véritable cause, étoit ravi d'admiration ; tandis que le médecin, qui connoît la force de l'irritation & de l'habitude, les observoit froidement.

5°. Ces crises hâtoient le retour des règles & les rendoient plus abondantes, chez les femmes qui tomboient en crise comme chez celles qui en étoient les témoins.

Passons à présent aux cures magnétiques, faites par Mesmer & Deslon son élève.

1°. J'ai vu quelques fièvres intermittentes guéries au traitement, sans autre remède. Le médecin sait que le tems seul les use & les détruit, de même qu'une *imagination* fortement frappée les donne & les éteint. Ainsi ce premier fait ne doit point surprendre.

2°. J'ai vu des rhumatismes se déplacer & disparoître. Il y a eu des goutteux qui ont paru soulagés. La guérison des premiers pouvoit être radicale ou seulement passagère ; il est vraisemblable que celle des goutteux n'étoit que momentanée. Ces effets peuvent aussi s'expliquer par la sensibilité & l'irritabilité, mises en jeu, par l'attouchement & l'*imagination*.

3°. Des petites glandes au sein disparurent, d'autres restèrent dans le même état ; des empâtemens lymphatiques diminuèrent, des taies sur la cornée transparente s'effacèrent. L'explication de l'article précédent peut aussi s'appliquer ici.

4°. Quelques hydropiques eurent des évacuations abondantes par les selles & les urines ; je n'en ai vu cependant guérir aucun. Les partisans du magnétisme citent néanmoins des cures de ce genre.

5°. Les atrabilaires, les personnes nerveuses, avoient des évacuations par les selles ; leurs urines étoient abondantes & limpides : c'étoit la classe la plus nombreuse. On ne sera point surpris, quand je dirai qu'ils étoient les partisans les plus fervens du magnétisme. On sait combien ils sont portés au merveilleux, & combien ils sont victimes & dupes de leur *imagination*. Ils étoient les favoris de Mesmer, qui en obtint beaucoup d'or ; il les laissa tels qu'il les avoit pris, & tels qu'ils seront toujours.

Leurs prétendues guérisons n'étoient que des calmes de quelques mois, ou un changement de symptômes. Or, les médecins n'ignorent point que le tems seul opère souvent des révolutions semblables, dont ils s'attribuent quelquefois la gloire, aussi mal-à-propos, que les partisans du magnétisme.

6°. Les malheureux pulmoniques, désespérés de leur état languissant, avoient abandonné leur médecin pour se traîner au traitement. Ils n'y furent pas plus heureux ; aucun ne fut soulagé. La fièvre & la suppuration augmentèrent visiblement chez tous. Cette observation détruit le reproche de nullité, que des médecins se sont permis de faire au magnétisme. L'on ne doutera point du progrès rapide de cette maladie, si l'on fait attention que l'*imagination* des pulmoniques est très-susceptible, & toujours hors de son assiette naturelle. Elle a donc pu produire cette augmentation de symptômes, lorsqu'elle a été aiguillonnée par l'attouchement & le prestige du traitement.

7°. J'ignore si des paralytiques, ou des apoplectiques, y ont trouvé du soulagement. Quand cela seroit arrivé, je n'en serois point surpris. Une grande secousse de l'*imagination* auroit pu produire ce grand effet. Elle a rendu dans d'autres occasions la parole aux muets, &c.

On a dû s'appercevoir que tous les malades de Mesmer, n'avoient point des crises combinées. Aussi convenoit-il que l'on pouvoit guérir par une action insensible du fluide. Il se rapprochoit en ce point, de la médecine ordinaire, qui admet la crise par solution, Quelques malades tomboient dans un assoupissement singulier ; ils répondoient, quoique endormis, aux questions du magnétiseur. Ce phénomène piqua la curiosité, on multiplia ces dormeurs. Au lieu de donner des convulsions, on essaya de mettre les malades dans ce nouvel état. On réussit ; on fit des cures. De-là est venue la nouvelle secte, appellée le somnambulisme. Ces dormeurs sont appellés somnambules, & leur état, sommeil magnétique, ou crise magnétique.

Leur théorie, calquée sur celle de Mesmer, en diffère cependant dans quelques points, qu'il n'est pas facile de comprendre.

1°. Il y a, disent-ils, un fluide universel invisible. On ne peut le nier raisonnablement ; car nous ne connoissons point la dernière division de la matière. La matière électrique, le magnétisme minéral, les gaz prouvent cette possibilité.

2°. Ce fluide est en tout lieu ; l'Univers est son temple ; il a néanmoins des foyers particuliers. Les principaux foyers, sont l'homme, les animaux & les arbres. Les meilleurs conducteurs, sont le doigt indicateur, la main appliquée sur les parties sen-

ſibles. Ils admettent auſſi les autres conducteurs, adoptés par Meſmer.

3°. L'ame eſt ſon principal moteur, par le ſeul acte de ſa volonté, elle le dirige à ſon gré, & à des diſtances hors de l'homme, que l'expérience n'a pu encore déterminer. Il s'établit, par la volonté & le fluide, une relation entre le magnétiſeur & le magnétiſé. Le magnétiſeur ſurtout, acquiert un grand empire par ces moyens ſur ſes malades.

4°. Il eſt probable que le fluide agiſſe ſur l'organe du ſentiment & du mouvement, de manière à ſuſpendre l'uſage des ſens externes, ou du moins à les engourdir. Il diſpoſe en même temps l'organe muſculaire aux mouvemens convulſifs. Dans cet état le ſens interne, *le ſenſorium commune*, eſt dans un état de ſenſibilité ſurnaturel, qui eſt auſſi l'effet du fluide.

5°. L'ame pour lors, dégagée des ſens externes, renfermée dans ſon intérieur, affectée d'une manière extraordinaire par la ſenſibilité du *ſenſorium*, peut voir des choſes incroyables. Elle peut réfléchir ſa vue dans l'intérieur de ſon corps; elle peut voir par l'intermède du fluide, juſques dans l'intérieur des individus qui l'entourent, ou qui ſont éloignés.

Celle-là ne doit point paroître impoſſible; car ſi Dieu nous donnoit des ſens plus parfaits, ou qu'il en augmentât le nombre, nous verrions d'une manière plus lumineuſe, nous découvririons dans la matière des propriétés, qui nous ſeront toujours inconnues. L'univers reſtant le même matériellement, ſeroit pour nous un nouvel univers moralement, en vertu de la ſagacité de nos ſens. Cette aſſertion eſt avouée de tous les philoſophes. Le ſomnambuliſte ne déraiſonne donc point, lorſqu'il la ſuppoſe, pour étayer ſon ſyſtême.

6°. La principale propriété de la criſe ſomnambulique, c'eſt d'éclairer l'ame, & de lui rendre viſibles la cauſe, le ſiége & le remède des maladies. La médecine ordinaire ne peut atteindre à ces connoiſſances.

7°. Lorſqu'un magnétiſeur ſomnambuliſte entreprend un malade, il a la ferme intention de diriger le fluide vers lui, pour le mettre en criſe, afin que dans ſon ſommeil, il voie ſon mal; qu'il ſe preſcrive les remèdes néceſſaires, qu'il ſe donne même des convulſions, s'il les croit utiles à ſa maladie. Le malade eſt ſon médecin, le magnétiſeur n'eſt qu'un inſtrument qui ſert à l'endormir, ou à l'éveiller.

8°. Quelques ſomnambules ont eu des viſions myſtiques. Ils ont perſuadé à quelques magnétiſeurs, que le ſomnambuliſme étoit le flambeau dont l'être ſuprême avoit fait préſent à la créature, pour la conduire à la béatitude éternelle. La conſervation de ſa ſanté, n'en étoit que l'objet ſecondaire. Je joins ici cette opinion religieuſe, uniquement pour la faire connoître, car il ne ſeroit pas poſſible de la combattre ſérieuſement.

L'appareil des ſomnambuliſtes eſt très-ſimple. Ils rejettent avec raiſon celui de Meſmer; la nouveauté frappe toujours avec plus de ſuccès l'imagination.

Le magnétiſeur dirige néanmoins ſon doigt indicateur ſur le malade pour le mettre en criſe, ſuivant les principes de Meſmer. Il applique ſa main ſur la région de ſon eſtomac ou ſur quelque autre partie ſenſible, ſuivant qu'il le juge néceſſaire, ou que celui-ci le lui indique. Si le ſujet eſt déjà devenu ſomnambule, il retombe dans cet état dans peu de minutes.

Ce ſommeil préſente des phénomènes très-curieux, que l'on n'obſerve point chez tous les ſomnambules; c'eſt ce qui m'a déterminé à les diviſer en trois claſſes. Le ſomnambule parfait, l'imparfait, & le faux.

1°. Les ſignes qui caractériſent le ſomnambule parfait, ſont phyſiques ou moraux.

Les premiers ſont l'image du ſommeil le plus doux & le plus paiſible; il diffère néanmoins du ſommeil naturel, en ce que le ſomnambule a des légers & fréquens mouvemens convulſifs dans les paupières ſupérieures, qui ſont fermées ordinairement. Je dis ordinairement, car certains ſomnambules dorment les yeux ouverts. La lèvre inférieure a auſſi des petits trémouſſemens convulſifs par intervalle. Sa reſpiration eſt plus lente & plus calme, que dans le ſommeil naturel. Il pouſſe de tems en tems des inſpirations & des expirations longues & profondes. Il change d'attitude quelquefois, comme quelqu'un qui éprouve du mal-aiſe, d'autres fois il eſt tranquille & immobile. Les joues du ſexe ſe colorent d'un rouge vif & paſſager. Ce rouge change de place, & ſe prolonge quelquefois juſques au col. Lorſque le ſomnambule répond, il fait plus ou moins d'efforts pour articuler. Sa voix eſt tremblante & embarraſſée; il met plus ou moins de tems entre la demande & ſa réponſe. Si on lui préſente un malade, il le palpe en tâtonnant, juſqu'à ce qu'il ait trouvé le ſiége de ſon mal. Quelqu'un qui ſera près de lui & qui lui déplaira, lui donnera des tremblemens, & le fera ſouffrir.

Ses caractères moraux ſont la perte abſolue des ſens externes relativement aux ſpectateurs; il ne voit & n'entend que ſon magnétiſeur, ou ceux que ce dernier met en rapport avec lui, de ſon conſentement.

Mettre en rapport, eſt admettre une ou pluſieurs perſonnes à la converſation, qui ſe fait entre le ſomnambule & le magnétiſeur. Si le magnétiſé y a conſenti, il voit, il entend ſans peine ces perſonnes, & il leur obéit.

Il dit qu'il voit dans cet état, l'intérieur de ſon corps, ainſi que celui de ceux qui le conſultent. A la vérité, la deſcription qu'il donne du viſcère où eſt le ſiége du mal, eſt peu conforme aux lumières anatomiques. Les cauſes des maladies qu'il découvre ſont toujours matérielles ; telles que du ſang coagulé à la rate, au foie, au cœur, aux côtes, &c. des paquets de glaires, de la bile épaiſſie, &c.

Il prédit ordinairement la marche & les révolutions de ſon mal ; il indique le jour & l'heure de ſes criſes. Les prédictions qui le regardent, ſe vérifient preſque toujours ; celles des autres ſont très-fautives.

Les ſomnambules annoncent preſque tous, qu'ils ſeront en danger à certaines époques, ſi on n'eſt point exact à leur faire prendre les remèdes qu'ils ſe ſont ordonnés pendant leur ſommeil, dont ils ne ſe reſſouviennent plus, lorſqu'il eſt fini.

Quelques ſomnambules ont dit voir le fluide envelopper la main de leur magnétiſeur qui les touchoit, ſous la forme d'une maſſe de lumière, ou ſortant de la pointe de ſes doigts en rayons de feu. D'autres écrivent dans l'obſcurité, ou liſent à travers des corps opaques, tels que des aſſiettes de fayence. Je ne connois cependant ces derniers faits que par des relations, dont je ne ſuis point garant.

La durée du ſommeil magnétique eſt plus ou moins longue. Quelques-uns dorment des heures, des journées entières, & même plus long-tems. Il leur arrive de prendre leur repas ſans ſortir de cet état. Ils fixent ordinairement le tems de leur réveil ; quelques-uns s'éveillent d'eux-mêmes. Le magnétiſeur eſt obligé néanmoins d'aller au ſecours du plus grand nombre, pour faire finir ce ſingulier aſſoupiſſement. Quelquefois ils ſont éveillés par des accidens étrangers au magnétiſme. Si l'on ne prend point les précautions dictées par l'uſage, pour ramener avec prudence leur phyſique & leur moral à leur état naturel, ils ſe plaignent qu'on leur fait beaucoup de mal. Cela eſt poſſible, ainſi que j'en dirai la raiſon. La plupart ſentent de la laſſitude après être ſortis de criſe.

2°. Le ſomnambule imparfait, quant à ſon état phyſique, eſt celui qui ne perd qu'une partie des ſens externes, ou qui n'en perd l'uſage qu'à un certain degré. Ses yeux ſe ferment, ſes paupières s'appeſantiſſent ; il ne lui eſt pas poſſible de voir, mais il entend tous ceux qui l'environnent, il peut répondre à tous. Cet état eſt le plus ordinaire. Chez d'autres, les yeux ſont totalement fermés, & leur ouïe eſt très-obſcure ; ils n'entendent que confuſément ; ils ont en même tems quelques-uns des autres ſignes phyſiques, rapportés ci-deſſus.

Leur état moral eſt plus ou moins obſcur ; ils voient mal l'intérieur de leur corps & celui des autres malades. Leurs idées & leurs raiſonnemens ſont confus ; ils n'ont que des connoiſſances ordinaires ; auſſi leurs réponſes ſont peu ſatisfaiſantes : on dit pour lors qu'*ils ſont bêtes*, ils ne ſont peut-être que raiſonnables.

3°. Le ſomnambule faux, n'eſt point ſomnambule. C'eſt un fourbe, un hypocrite, qui s'eſt fait une étude d'imiter la ſituation phyſique & morale, de ceux que je viens de décrire. Il joue ce vilain rôle, par baſſeſſe, par intérêt, par caprice, par ſingularité. On ſait que l'homme peut être excité à faire des extravagances par tous ces motifs.

Il eſt rare que les vrais ſomnambules réuniſſent la clairvoyance au même degré. Les uns voient dans l'intérieur des autres, auſſi bien que dans eux-mêmes ; d'autres ne voient que leur intérieur. Tels ſont clairvoyans dans certains tems du traitement, ou à certaines époques de leur maladie, qui ceſſent de l'être enſuite. Ces divers degrés de connoiſſances établiſſent des grandes différences entre eux.

Le ſomnambuliſme, par une route oppoſée en apparence à celle de Meſmer, a opéré autant de cures que le traitement convulſif de ce dernier. Leur détail, que j'omets, n'ajouteroit rien à la vérité du fait. Je me contenterai de rapporter deux obſervations, dont j'ai été le témoin : une fièvre lente dont la cauſe étoit morale, fut guérie après une année de criſe magnétique, c'eſt-à-dire de ſommeil. La jeune malade, qui en eſt l'objet, étoit réduite au dernier degré de maraſme ; elle auroit certainement ſuccombé, ſi on n'avoit changé, par ce moyen, la manière d'être de ſon ſyſtême nerveux. Elle ordonna tous ſes remèdes dans ſon ſommeil. J'ai vu des glandes au ſein très-volumineuſes, céder & ſe diſſiper après un an & demi du même traitement. Cette dernière femme, à la vérité, étoit ſomnambule très-imparfaite, à peine s'aſſoupiſſoit-elle ; elle ne s'ordonnoit rien. On la touchoit beaucoup, & on lui faiſoit prendre quelquefois de la crême de tartre. Elle étoit âgée d'environ cinquante ans, & avoit beaucoup d'embonpoint.

On peut réduire à quatre, les queſtions ſur le magnétiſme animal. 1°. Y a-t-il un fluide inviſible & univerſel ? 2°. L'ame a-t-elle le pouvoir que les ſomnambuliſtes lui attribuent ? 3°. Le magnétiſme animal eſt-il, ou peut-il devenir un remède utile à l'humanité ? 4°. Les traitemens connus ſont-ils bons, peut-il y en avoir d'autres ?

Ce n'eſt point, parce que le fluide eſt inviſible, que je nie ſon exiſtence. Il pourroit être matériel, & échapper à mes ſens.

Ce n'eſt point, parce qu'il ne fait pas toujours impreſſion ſur l'homme, que je le révoque en doute. Il ſeroit poſſible qu'il ne manifeſtât ſa préſence que dans certaines circonſtances. Les *gaz* ne ſe font ſentir dans l'air, que lorſqu'ils y ſont accumulés dans une certaine quantité.

Ce n'eſt point, parce qu'il ſeroit contraire aux lois du ſyſtême reçu de la phyſique du monde. Ce ſyſtême n'eſt qu'une probabilité.

1°. Je n'y crois point, parce que, lorſque nous avons la certitude qu'une cauſe évidente & puiſſante produit un effet dans certains cas, & qu'elle peut les produire toujours ; dès lors la bonne philoſophie ne doit point ſuppoſer une autre cauſe, pour produire le même effet. Or, je ſais que l'*imagination* ſeule & excitée par elle-même, ou miſe en jeu par la ſenſibilité, à l'aide de l'attouchement, peut produire les effets du magnétiſme ; donc il eſt inutile d'y ajouter le fluide inviſible.

En voici un exemple. M. de Sauvages a vu une femme de vingt quatre ans, qui, au moindre bruit, ou par le plus petit événement, perdoit tout-à-coup l'uſage des ſens externes. Dans cet état, elle voyoit & entendoit quelqu'un de ceux qui l'environnoient : c'étoit ordinairement ſon chirurgien contre lequel elle étoit en colère. Elle voyoit & ſuivoit ſon ombre à la lueur des lumières, lorſqu'il ſe cachoit. Elle ne connoiſſoit en même tems perſonne de l'aſſemblée, pas même ſon mari, qu'elle aimoit beaucoup. Les ſtimulans les plus vifs ne faiſoient aucune impreſſion ſur elle ; les voyages & l'exercice la guérirent.

La malade dont M. Lorry fait mention, n'étoit pas moins ſurprenante ; elle perdoit tout-à-coup l'uſage des ſens, ſans convulſion. Dans cette criſe, elle conſervoit toujours la connoiſſance de quelqu'un de l'aſſemblée, avec qui elle s'entretenoit familiérement. Ses réponſes étoient très-ſenſées & très-exactes ; ſes geſtes répondoient à ſes paroles. Elle ne voyoit, ni n'entendoit aucune autre perſonne, quoiqu'elle eût les yeux ouverts. Elle s'éveilloit comme d'un profond ſommeil, ſans ſe rappeller aucune circonſtance de ce qui venoit de ſe paſſer, ni de ce qu'elle avoit dit. La phthiſie pulmonaire qui ſurvint, la délivra de cet état nerveux.

J'ai été témoin d'une ſcène ſemblable, il y a vingt-cinq ans. Une jeune femme avoit des accès, qui commençoient tantôt par des convulſions atroces ; d'autres fois c'étoit un ſommeil ſemblable au magnétique, dans lequel elle établiſſoit une converſation ſuivie avec un des aſſiſtans, ſans avoir aucune relation avec le reſte de l'aſſemblée, l'organe de la peau n'avoit aucune ſenſibilité chez elle pendant la durée de l'accès ; elle ne ſe ſouvenoit de rien à ſon réveil. Elle guérit au bout de deux ans, avec le ſecours des bains tièdes & des eaux gazeuſes froides.

Le fluide magnétique n'avoit certainement aucune influence ſur ces trois malades, & leur état étoit viſiblement l'effet de l'*imagination* ou de la ſenſibilité. Ne voit-on point chaque jour, des perſonnes s'évanouir & tomber en pamoiſon, en s'affectant trop vivement d'une penſée qui leur cauſe du plaiſir ou de la peine, &c.

2°. Des expériences exactes, des preuves directes, conſtatent la réalité des gaz, du fluide magnétique minéral, de l'électricité ; rien ne prouve celle du fluide animal. Le malade magnétiſé à ſon inſu, l'enfant à la mammelle, les animaux, l'homme du peuple ſtupide & ignorant, devenu ſomnambule & médecin guériſſeur, ne ſauroient me convaincre, ſi tout ce qu'ils éprouvent peut appartenir à une autre cauſe.

Le malade magnétiſé croit fermement au fluide & à ſon pouvoir ; il a la plus grande confiance dans ſon magnétiſeur, & eſt perſuadé que ſa volonté agit ſur lui-même lorſqu'il ne le touche point. Son *imagination* fortement frappée de ces opinions, peut ſeule l'émouvoir, lorſqu'il penſera que ſon magnétiſeur n'eſt pas loin, & qu'il peut diriger ſon doigt, ou ſeulement ſon intention vers lui, ſans qu'il le voie. Ce dernier, voyant que le magnétiſé répond à ſon intention, ſans qu'il la lui ait communiquée, eſt à ſon tour auſſi perſuadé que ſon malade, du pouvoir de ſa volonté ſur lui.

L'enfant à la mammelle eſt très-ſenſible & très-irritable ; ſi on le touche, il montrera des effets ; ſi on ne le touche point, & qu'il ne voie point le magnétiſeur, je ſoutiens qu'il reſtera inſenſible ; il en eſt de même des animaux.

L'homme du peuple, le ſoldat, &c. ſont ſuſceptibles à leur manière. Quoiqu'ils n'aient aucune connoiſſance du magnétiſme, quoiqu'ils y répugnent, ou qu'ils paroiſſent incrédules, l'on n'agira pas moins efficacement ſur quelques-uns. Par le ſeul pouvoir de leur *imagination*, ne les voit-on point chaque jour ſe livrer ſans motif, à des terreurs paniques ? n'ont-ils pas peur des ſorciers, des revenans, &c. ? Leur entendement, à la vérité, ne peut s'élever juſques à la théorie ſublime du magnétiſme ; mais on leur a dit que le magnétiſeur pouvoit les endormir, les faire parler, marcher, les guérir. En voilà aſſez pour qu'ils lui obéiſſent. Leur répugnance augmentera l'énergie de leur *imagination*, & accélérera ſes effets. Leur incrédulité feinte ou réelle, n'empêcheront point qu'ils ne cèdent

à l'empreinte magnétique. Si elle est feinte, ils sont donc frappés intérieurement, & leur maintien assuré ne décide de rien; si elle est réelle, leur *imagination* est montée en sens contraire. Pour peu qu'ils aient de sensibilité, pour peu qu'on les touche, ils seront émus, ils ne résisteront plus & s'endormiront. Dans tous les cas ci-dessus, ils ordonneront des remèdes, comme les autres, & ils guériront. Je dirai bientôt pourquoi, & comment.

Si les partisans du magnétisme veulent peser sans prévention ces faits & ces raisons, ils doivent avouer que la présence du fluide n'est prouvée dans aucune de leurs expériences les plus concluantes, & qu'il n'y est même point nécessaire.

Si le fluide existe, si le magnétiseur & le somnambule en crise peuvent se mouvoir à volonté, pourquoi n'ont-ils point le pouvoir de l'accumuler sur les sains & sur les malades, de manière à le forcer à se rendre sensible; au lieu qu'ils sont toujours dans le doute, si un individu qui se présente à eux, le sentira ou non.

2°. La volonté du magnétiseur est nulle par rapport au magnétisé, & par rapport au fluide.

L'ame n'agit que sur son corps, encore n'a-t-elle point d'action sur toutes ses parties. Elle ne sauroit porter d'action sur ses membres gangrenés, sur les corps étrangers renfermés dans son corps, ni sur ses os. Quelque volonté qu'elle ait, quelque direction qu'elle donne au fluide, elle ne dissoudra jamais la pierre de la vessie; & ne fera point revivre une partie morte.

Si elle pouvoit agir hors de son corps par un acte de sa volonté, ou par l'intermède du fluide, je demanderois, si elle le peut dans tous les instans, sur toutes les personnes, sur toutes leurs actions, & à toutes les distances. Certainement, on se hâteroit de me répondre, qu'elle ne le peut point dans tous les instans, puisqu'on ne fait pas toujours des impressions, ni sur toutes les personnes par la même raison, encore moins sur toutes leurs actions. Où en seroient les malheureux mortels, si chacun étoit exposé à l'empire de l'intention de son semblable. Quant à la distance, on pourroit assurer que l'empereur de la Chine est à l'abri de toutes les intentions des magnétiseurs de l'Europe.

Il existe, à la vérité, des sympathies & des antipathies dans l'homme, mais elles s'expliquent toutes par l'*imagination*, ou par une action physique indépendante du fluide & de la volonté.

Un malade, nous dit-on, éprouve à certain jour, à l'heure & à la minute précises, certains effets magnétiques, quoique éloigné de son magnétiseur, qui a dirigé son intention vers lui dans cet instant; cependant le malade ne pense point à ce qui va lui arriver. Comment rendre raison de ce phénomène, sans l'influence de la volonté ou du fluide.

Je réponds que cette précision est possible, sans l'intervention de ces deux agens. Pour la concevoir, je ne demande qu'un peu d'amour pour la vérité, & je suppose toute prévention à part.

Que l'on fasse attention au mécanisme de la mémoire & de l'*imagination*. Un mot, un signe, un son, une idée rappellent dans un instant, une suite d'événemens avec toutes leurs circonstances. L'*imagination*, comme un éclair, nous retrace une suite d'images terribles ou agréables. Elle nous embrâse subitement; elle bouleverse ou suspend nos fonctions. Supposons à présent une jeune personne mobile & sensible; elle est dans sa chambre occupée ou non; elle est instruite du pouvoir magnétique; elle sait qu'on peut la mettre en crise en pensant à elle; on l'avoit peut-être prévenue de l'heure & de la minute. Quoiqu'elle n'y pense point dans ce moment, une idée magnétique quelconque peut s'offrir à elle, & être suivie à l'instant d'une crise, que le magnétiseur croira être l'effet de sa volonté, quoiqu'elle n'arrive que par hasard à la même heure qu'il pense à la jeune personne.

Il est encore plus facile d'en expliquer les retours périodiques, supposé que le magnétiseur veuille parler à elle, les jours suivans, à la même heure. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Cette première crise est déjà un commencement d'habitude. Elle doit revenir, par la même raison, qu'un accès de fièvre, occasionné par la peur, a des retours fixes.

Si la volonté du magnétiseur est nulle par rapport au magnétisé, il n'en est pas de même de celle de ce dernier, par rapport à lui-même. Elle est le principal agent de ses crises, par les raisons exposées ci-dessus.

Disons ici un mot de la clairvoyance & de la science médicale des somnambules. Ils voient la cause & le siége des maladies; ils indiquent les remèdes qui leur conviennent, puisqu'ils guérissent, &c. On ne peut donc douter de la vérité de leurs connoissances.

C'est une erreur, car si le somnambule est privé des sens externes, il ne voit qu'à l'aide du sens interne; donc il ne voit pour lors que par son *imagination*, car il ne sauroit voir autrement.

Les idées & les raisonnemens qu'il développe dans

ſa criſe ; ou il les avoit acquis auparavant par les ſens externes, ou ils lui viennent dans ce moment, ou ils lui étoient innés. Dans le premier cas, c'eſt un ignorant qui délire, puiſqu'il n'avoit jamais vu, ni connu, avant la criſe, la cauſe, le ſiége, ni le remède de ſon mal ; dans le ſecond, j'ai prouvé qu'il ne pouvoit voir, ni l'intérieur de ſon corps, ni celui des autres malades. L'expérience vient à la ſuite de ce raiſonnement, car juſqu'ici aucun ſomnambule n'a ſu décrire les viſcères ſains ou malades, quoiqu'il aſſure qu'il les voit. Quant aux idées innées, je n'ai aucune réponſe à faire ; il y a long-tems qu'on a démontré l'abſurdité de cette opinion.

Qu'on liſe les ordonnances des ſomnambules de Strasbourg, de Paris, de Lyon, de Grenoble, de Marſeille, &c. dans les ouvrages de leurs partiſans, on ſera ſurpris de n'y trouver que des remèdes les plus communs, & à la portée du peuple le plus groſſier.

Chacun d'eux indique, pour la même maladie, un remède quelconque de ſon pays. Ils ont guéri, s'il faut les en croire, nombre d'épilepſies avec des plantes différentes. Il eſt cependant vraiſemblable, que quelqu'une de ces plantes a une vertu ſupérieure aux autres. Si leur ſcience étoit auſſi profonde & auſſi certaine qu'ils l'aſſurent, ils devroient tous la connoître & la conſeiller à Lyon comme à Strasbourg ; leur variation prouve leur ignorance.

Le ſomnambule, dit en tâtonnant le malade qui le conſulte, votre mal eſt là. Cette cérémonie & ce ton prophétique, ſuffiſent pour faire naître à l'inſtant, dans cet endroit, une ſenſation douloureuſe, qui perſuade au malade que le ſomnambule a dit la vérité, quoique ce ne ſoit qu'un haſard dans le conſulté, & un effet de l'*imagination* dans le conſultant.

Le malade en criſe ſe guérit par ſes propres conſeils, & il guérit les autres par ceux qu'il leur donne ; donc ſes connoiſſances ſont auſſi ſalutaires qu'infaillibles. Quelque ſpécieux que ſoit cet argument, il ne ſauroit me convaincre, quand je vois chaque jour que les charlatans, les batteleurs, les méges, les femmelettes, les médecins des urines, font de ſemblables cures. Que l'on me diſe que le magnétiſme produit des révolutions dans l'homme, qui le guériſſent quelquefois, je l'avouerai, je le ſoutiendrai ; que l'on ajoute que ces effets ſont dirigés par les lumières ſurnaturelles du ſomnambule, & opérés par un fluide inviſible, ou par ſes remèdes, je n'en conviendrai jamais.

La troiſième queſtion eſt réſolue par le fait. Le magnétiſme a guéri ; il peut guérir encore ; donc il eſt utile. Il s'en faut cependant beaucoup qu'il ſoit la médecine univerſelle. J'en appelle à ſes partiſans raiſonnables. Il n'y a, au contraire, aucun cas où il doive être préféré aux remèdes ordinaires. Les ſomnambuliſtes ont reconnu ſon inſuffiſance, en adoptant les remèdes que leurs malades preſcrivent. Sous ce rapport, ils ſe ſont rapprochés de la médecine ordinaire.

Etant perſuadé que l'*imagination* & la ſenſibilité ſont les ſeules cauſes des effets magnétiques ; je doute que le travail & l'expérience puiſſent jamais arriver au point d'aſſujettir ces moyens à des règles fixes & plus ſalutaires. Pluſieurs raiſons font prévoir, au contraire, que l'on abandonnera ce traitement, quelque utilité qu'on lui attribue.

1°. Parce qu'il eſt très-long & très-pénible. Il faudroit pendant des années, un magnétiſeur pour chaque malade.

2°. Les criſes, les attouchemens, la contention de l'eſprit, animent d'abord les malades ; leur ſituation phyſique & morale ſont plus agitées, même hors de la criſe. Au bout de quelque tems ils ſe ſentent affoiblis ; l'on remarque qu'ils deviennent plus ſenſibles & plus irritables. La plupart conſervent ces diſpoſitions le reſte de leur vie. Ces faits, peu obſervés juſqu'à préſent, le feront à coup sûr, retomber dans l'oubli.

3°. On ſe convaincra, d'ailleurs, qu'il eſt ſouvent incertain, & plus ſouvent inſuffiſant.

4°. Les magnétiſeurs eux-mêmes éprouvent des fatigues, des douleurs, qui les épuiſent à force de travail. Leur moral s'électriſe, & ſort de l'ordre naturel ; quel que ſoit leur zèle, la néceſſité doit les rebuter.

Je ſuis perſuadé que les deux traitemens connus, peuvent avoir chacun leur utilité, lorſqu'ils ſeront conduits par des perſonnes éclairées. Je préférerois le convulſif dans les paralyſies, parce qu'il faut donner des ſecouſſes violentes pour rétablir le mouvement dans la partie qui l'a perdu. L'on aura beau me vanter la ſcience du ſomnambuliſme, je ne me ſervirois jamais de ſes criſes, ni de ſes ordonnances pour les maladies où il y a perte de mouvement & de ſentiment. Ce dernier a néanmoins l'avantage de pouvoir être employé plus fréquemment, parce qu'il eſt moins dangereux, & qu'il ne donne ordinairement que des ſecouſſes légères. La criſe magnétique du ſomnambule, ſi digne d'admiration pour l'obſervateur philoſophe eſt, ſelon moi, un état de ſpaſme, qui place le ſomnambule entre la veille & le ſommeil. Il approche plus de l'un ou de l'autre, ſuivant que la criſe eſt plus ou moins parfaite. Pendant ſa durée, les ſyſtêmes nerveux & muſculaire ſont plus ou moins agités ; de-là naiſſent le langage médical & les mouvemens ſpaſmodiques, que l'on obſerve chez le ſomnambule. D'après cette

manière de concevoir cette ſituation, il eſt évident qu'on peut lui faire beaucoup de mal, ſi on lui donne des commotions trop fortes pour l'éveiller. Il doit avoir peur, il doit frémir, &c. parce qu'il eſt dans le cas d'un enfant qu'on éveille en ſurſaut, dans le fort d'un rêve qui l'agite violemment.

Peut-il y avoir d'autres traitemens également utiles? Je réponds affirmativement? Tous les appareils que l'homme inventera, qui ſeront propres à frapper fortement ſon *imagination*, auront le même ſuccès, que les deux que nous connoiſſons, ſurtout dans les premiers tems de leur découverte; & le dernier anéantira toujours les précédens. Le ſomnambuliſme a déjà vérifié ma prédiction. Lorſqu'il parut, les convulſions de Meſmer diminuèrent ſucceſſivement. Ce dernier fit ſagement pour lors de diſparoître, & de céder la place; il n'auroit plus eu le pouvoir de les exciter à ſon gré, comme auparavant. L'enthouſiaſme n'étoit plus dans ſa main; l'*imagination* toujours avide de nouveauté, courut après le ſommeil magnétique, dont le calme myſtérieux & prophétique l'enchantoit. Les magnétiſeurs, les malades, tous voulurent eſſayer de guérir en dormant, & ils firent des cures.

Les hyſtériques offrent quelquefois au médecin des catalepſies délirantes, maladie très-propre à jetter le public dans l'admiration. Il eſt poſſible que quelque génie hardi puiſſe faire le même effet ſur quelque perſonne nerveuſe, ou que le haſard le lui préſente; il s'exercera ſur ce ſujet, & il parviendra à lui faire renouveller à volonté ces mêmes accès: car, que ne peut point un homme ſur l'autre par l'*imagination*, que ne peut-il point ſur lui-même par ce même pouvoir! A peine aura-t-il préſenté au public un malade qu'il aura dreſſé à ce jeu, qui gardera toutes les attitudes qu'on lui donnera pendant ſes criſes, & qui répondra en même tems aux queſtions qu'on lui fera, il ſe préſentera auſſitôt cent imitateurs, & par conſéquent cent autres joueurs auxquels on fera dire, ou qui diront d'eux-mêmes, tout ce que l'on peut imaginer. Le ſomnambuliſme, ou les traitemens qui ſeront pour lors en vogue, diſparoîtront a leur tour; comme le traitement de Meſmer s'eſt éclipſé, parce que l'*imagination* ne les ſervira plus. Que l'on ne doute point de la poſſibilité de ces cataleptiques volontaires. N'a-t-on pas vu des poſſeſſions ſimulées? Le peuple n'imite-t-il point chaque jour les attaques épileptiques?

Si cet homme hardi, car il faut l'être à l'extrême, pour en impoſer aux hommes, environne ſa cataleptique d'un appareil impoſant; qu'il place dans ſa tête des idées extraordinaires, qu'il lui inſpire un ton prophétique, il perſuadera par elle tout ce qu'il voudra, même aux ſavans les plus éclairés. Car le ſavant, le héros même, ſont crédules lorſqu'il s'agit de leur bonheur & de leur conſervation. Le magnétiſme cataleptique deviendra pour lors à la mode, & le ſomnambuliſme diſparoîtra.

Si l'on me reproche d'avoir traité le magnétiſme trop ſérieuſement & trop longuement, que j'aurois dû l'abandonner à l'oubli qui l'attend; je répondrai qu'il eſt bon de tranſmettre à nos deſcendans, les erreurs comme les vérités de notre ſiècle.

(BRIEUDE.)

IMAGINATION. (Cauſe de maladies) (*Pathologie.*)

Pour connoître les maux que l'*imagination* produit dans l'homme, il faut néceſſairement avoir une connoiſſance de l'ame & de ſes autre facultés, car il eſt très-rare que l'*imagination* agiſſe ſeule.

Nous appellons ame, cette ſubſtance penſante, que nous croyons immortelle, qui eſt unie à l'homme vivant.

Lorſqu'on la contemple attentivement, on découvre en elle différentes puiſſances ou facultés, par le moyen deſquelles elle peut ſe modifier diverſement, & varier pour ainſi dire ſon exiſtence.

Elle a non-ſeulement le pouvoir de ſe modifier, elle peut encore par ſon union avec le corps, agir ſur lui; c'eſt-à-dire que ſes facultés peuvent produire des effets ſenſibles ſur l'économie animale.

Quoique ſon exiſtence paroiſſe auſſi certaine & auſſi évidente que celle de la matière; dès que l'on veut étudier ſes modifications & leurs complications, auſſitôt des difficultés preſqu'inſurmontables nous arrêtent & nous rebutent. L'on ſe perd dans ce labyrinthe, ſi l'on n'y porte beaucoup d'attention & de méthode. Le ſecours des ſens nous donne une grande facilité pour acquérir la connoiſſance des êtres matériels. Nous les touchons, nous les voyons, nous les entendons, &c. l'habitude nous fait un jeu de leur étude. Ces moyens réunis nous donnent un degré ſuffiſant de conviction ſur les qualités que nous leur connoiſſons. Ces reſſources manquent à l'eſprit, il ne peut méditer ſur lui-même qu'en ſe renfermant dans ſon intérieur. Ce n'eſt qu'en ſe repliant, qu'il vient à bout de s'analyſer par la réflexion.

A peine a-t-il acquis le ſentiment de ſes modifications & de ſon exiſtence, que ſon embarras augmente. Les expreſſions & même les idées lui manquent pour ſe faire entendre. S'il veut rendre ſenſibles ſes réflexions, il eſt obligé d'emprunter les mots conſacrés à déſigner les qualités de la matière. Il ne ſauroit rendre ſes penſées intelli-

gibles, & se mettre à la portée de tous, lorsqu'il parle des attributs de l'ame, s'il n'avoit recours aux idées & aux mots qui expriment la force, l'étendue, le mouvement; lesquels ne conviennent cependant qu'au mouvement & à la matière. Parvient-il à concevoir ses puissances & son activité, il les confond malgré lui avec les puissances motrices de la matière, de sorte qu'il peût à peine se former des véritables idées de sa spiritualité, quoiqu'il en ait le sentiment intime.

On appelle puissance ou faculté, le pouvoir qu'a l'ame de faire naître, succéder, anéantir à son gré ses modifications, de même que le pouvoir qu'elle a d'agir sur son corps. Elle pense suivant sa volonté à un triangle, à un quarré, à un homme, à un cheval, &c, elle meut de même son bras, sa jambe, &c. Ces facultés lui appartiennent donc, puisqu'elle en a le libre exercice.

Elle se connoît, parce qu'elle a le sentiment de ses modifications; & son existence n'est que la somme de ses modifications.

Elle est active. Le pouvoir de l'ame, de changer dans tous les momens ses pensées, ses jugemens, sa volonté, ses mouvemens, &c. est la preuve de son activité.

De toutes ses puissances, l'*imagination* est une des plus fortes & des plus énergiques. C'est d'elle que je vais parler comme cause de maladies. Ses effets sont terribles, ses bornes nous sont inconnues. Elle éteint dans un instant le principe de la vie, & tue soudainement l'homme. Elle est au contraire la source du plaisir & du bonheur, lorsqu'elle anime ses organes au dégré qu'il lui convient. L'ame peut s'en servir de plusieurs manières. 1°. Lorsqu'elle apperçoit un objet qu'elle avoit déjà vu autrefois, & qu'elle se le rappelle : elle éprouve d'abord la sensation & l'idée qu'il fait naître en elle, plus elle a la conscience d'avoir eu autrefois cette même idée; il se fait donc pour lors chez elle deux opérations à-la-fois. L'une est l'impression actuelle, l'autre est le souvenir de la première impression. Cette dernière s'appelle *réminiscence*.

2°. Si l'ame réfléchissant sur elle-même, sans le secours des sens externes, se rappelle les idées de certains objets qu'elle a eues autrefois d'un homme, d'un cheval, &c. Si elle a en même tems la certitude que les objets n'existent point réellement en sa présence, cette faculté de se rappeller les objets absents s'appelle *mémoire*.

L'exercice des sens est nécessaire à la réminiscence; il ne faut que de la réflexion pour la mémoire.

3°. Si en même tems que l'ame se représente des objets absents, elle se les peint avec des couleurs si vives, & avec les mêmes circonstances attachées à leur présence; si elle en éprouve le même sentiment, cette représentation accompagnée de la persuasion que l'objet est présent, s'appelle *imagination*.

Le son des cloches que l'on croit entendre, longtems après qu'elles ont cessé de sonner, les flammes, les visions qui se présentent à nous dans l'obscurité, le vertige, l'état des somnambules, les songes, sont une preuve convaincante de la force de cette faculté, & jusques à quel point elle peut imiter la réalité.

Je ne suis point de l'avis de ceux qui soutiennent qu'il n'y a que les objets qui nous arrivent par les sens de la vue & de l'ouie, qui puissent se peindre clairement, & d'une manière distincte à l'*imagination*. L'on se rappelle très-distinctement l'odeur détestable & le goût abominable d'un purgatif. La saveur d'un mets délicieux se représente très-vivement dans le souvenir d'un gourmand. Je n'ai jamais oublié l'odeur de musc, qu'exhalent les tas de fumier de vaches des montagnes, lorsqu'ils sont un peu desséchés. Une sensibilité exquise dans les organes, suffit pour prouver cette vérité.

Le pouvoir de l'ame ne se borne point à se représenter les objets absents à l'aide de l'*imagination*. Elle lui sert dans plusieurs autres occasions.

Elle peut comparer ses modifications, ainsi que leurs différens rapports. Cette comparaison est pour elle un moyen inépuisable pour créer des idées nouvelles. Dans le grand nombre de ses productions, il y en a qui n'avoient point existé en elle auparavant, ni peut-être dans aucun autre homme. Elle peut animer par l'*imagination*, ces nouvelles idées, & leur donner l'expression de la réalité. Un monstre, une chimère, un ange, un silphe, &c, peuvent devenir par l'*imagination* des êtres, que l'ame croira exister. Elle peut se persuader qu'elle les voit, les touche, leur parle & peut en être affectée. Voilà donc une manière d'exercer l'*imagination* différente des précédentes, puisqu'elle nous représente des objets auxquels nous n'avions jamais pensé. Milton composant son Paradis perdu, auroit pu se persuader qu'il voyoit les objets que son *imagination* créoit. Cette manière de voir est très-familière aux enfans, au sexe, aux hypochondriaques, &c. Nous accusons tous les jours l'*imagination* d'être l'unique cause de certains effets, auxquels elle ne concourt cependant qu'en partie. Ces effets sont très-nombreux.

Le sentiment automatique qui nous rapproche ou nous éloigne des objets, le plaisir, la douleur, les passions les plus violentes se réunissent à elle dans presque toutes nos actions. Leur concours produit

produit les mouvemens les plus violens & les plus déréglés. C'est une vérité dont chacun peut se convaincre, & dont nous faisons l'épreuve malheureusement trop souvent.

Cette réunion de forces s'opère de deux manières. Les passions, les appétits précèdent quelquefois la chaleur de l'*imagination*, ils la réveillent & l'embrâsent. D'autres fois c'est elle qui les fait éclore & leur donne la vie. Ces puissances peuvent aussi se développer toutes à-la-fois, & se communiquer une impulsion réciproque. L'homme emporté par un accès de colère, saisi de frayeur, ou consumé par un amour violent, nous fournit des exemples affreux du ressort des passions confondues avec l'*imagination*. Dans tous les cas, leurs effets sont terribles, la force de leurs moteurs ne peut se calculer.

Voici un autre point de vue, sous lequel nous devons considérer l'exercice de cette faculté hors de son état naturel. Nous savons que les opérations de l'ame sont subordonnées au ton, à la mobilité des organes du sentiment & du mouvement. Si la sensibilité & l'irritabilité sont excessives dans un individu, dans une famille, dans une nation, dès-lors, leurs sensations, leurs idées, &c, ne sont plus chez eux dans l'ordre ordinaire, c'est-à-dire qu'ils ne voient point les objets comme le commun des hommes. Outre la vivacité dans leurs conceptions, la singularité dans leurs raisonnemens, l'on observe que leur *imagination* leur montre tous les objets avec les couleurs les plus fortes. Leurs pensées sont des images, leurs discours des tableaux. Ils se servent de la nature entière pour donner du corps & du mouvement à leurs sensations. Tel est le langage de l'enfance, des habitans frêles & délicats des grandes villes, des peuples orientaux, & des climats brûlans du midi. C'est toujours avec le pinceau de l'*imagination* qu'ils tracent leurs idées les plus simples, c'est avec des emblêmes qu'ils expriment leurs désirs & leurs passions. Les hiéroglyphes des Egyptiens, la mythologie des Grecs, doivent leur origine à cette énergie d'*imagination*, qui personifie les êtres les plus abstraits. L'enfant est d'autant plus porté à en faire usage, qu'il conçoit plus facilement tout ce qu'il peut se représenter sous une forme sensible & matérielle.

Les causes éloignées propres à développer cette faculté dans toute sa force & son étendue sont physiques ou morales.

La mobilité du genre nerveux qui suppose souvent la délicatesse des fibres, est une des principales causes. L'acreté des humeurs, les excès dans la manière de vivre, le luxe, la mollesse, la musique, la culture des beaux-arts; l'abus des spiritueux, des narcotiques, &c. Les Orientaux composent avec ces derniers, des breuvages qui jettent leur imagination dans un délire singulier.

Le séjour des grandes villes, les lieux où l'on rencontre un grand concours de peuple, partout où ce concours est dans un grand mouvement physique ou moral, les lieux exposés à des bruits extraordinaires, où l'on voit des objets, des spectacles nombreux, singuliers, nouveaux, agréables ou désagréables; tous ces moyens sont propres à faire naître ou à augmenter le prestige de l'*imagination*.

Le spectacle imposant & majestueux des hautes montagnes, des vallées, des rochers, des forêts & le mouvement rapide ou tranquille d'un grand fleuve. La mer en courroux & agitée par la tempête; les ouragans, la foudre & les éclairs; tous les grands mouvemens & les phénomènes de la nature, produisent une grande illusion lorsqu'on les contemple. Le jugement a beaucoup de peine à rectifier les erreurs de l'*imagination* la première fois qu'elles frappent nos sens. Combien de fois, en parcourant le sommet de nos montagnes, n'ai-je point été obligé d'effacer de ma mémoire les erreurs agréables, que leur première vue avoit fait naître en moi.

La lecture, l'étude des ouvrages de littérature & de poésie, ainsi que de ceux qui peignent à l'*imagination* des sujets capables de l'émouvoir, sont d'autant plus propres à cet effet, que le plaisir accompagne ces méditations. Si par état ou par goût on s'en fait une habitude, on ne peut plus la maîtriser. L'ame n'apperçoit, ne sent, n'agit plus que par elle. L'homme une fois entraîné par ses charmes, y résiste d'autant moins, qu'il se plaît dans son délire. Son bonheur quoique faux & passager, comme l'erreur qui le séduit, n'est pas moins réel pour lui. La jouissance par l'*imagination* est incomparablement plus vive que celle qui nous vient par l'entendement. L'usage des sens n'est plus le même, l'on touche par les yeux, par les oreilles les objets qui nous affectent: & ce tact est voluptueux. Quels charmes n'ont point la musique & la peinture, pour les artistes & les amateurs!

Dans les arts fondés sur l'*imagination*, celui qui les professe, les embrasse ordinairement par goût. L'exercice de cette faculté devient pour lui d'une nécessité indispensable. Le desir de parvenir joint à l'habitude du travail, lui font négliger les autres puissances de son ame. La nature entière s'anime sous sa main, toutes les actions de sa vie portent l'empreinte de son *imagination*, les passions, les appétits, sont ses aiguillons les plus puissans; tandis qu'à son tour, elle anime les objets qui les font naître, & les fortifie.

Les médecins qui ont pu observer froidement

l'agitation extrême des esprits, dans les premiers jours de la révolution de Paris, du 12, 13, 14 juillet 1789; & qui ont ensuite été les témoins de ses funestes effets dans l'intérieur des familles peuvent seuls avoir une idée de la force de l'*imagination* & des passions.

L'oisiveté, le luxe, la mollesse, développent & multiplient ses différentes modifications. C'est dans le sein des plaisirs & des voluptés, que l'*imagination* prend l'empreinte de toutes les images frivoles, avec lesquelles elle use ensuite les ressorts de l'ame & du corps. La langueur & la satiété en sont les suites funestes, avec les maux de nerfs de toute espèce. L'on est usé, & l'on finit à la fleur de l'âge, parce que l'on s'est livré trop à bonne heure, & avec excès, aux charmes de l'illusion.

Les personnes nées sensibles, habituées à vivre dans le calme & la solitude, si elles sont transportées tout-à-coup sur des scènes tumultueuses, dans le tourbillon des cours ou des grandes villes éprouveront nécessairement une secousse morale, dont le premier choc ébranlera leur *imagination*; peu habituées à fixer la foule des objets, dont le mouvement & les différens rapports les étonnent, leurs jugemens seront exagérés & faux, jusques à ce que le tems & l'habitude leur aient appris à modérer leur *imagination*.

La douleur profonde, la tristesse, l'amour malheureux, les passions déchirantes, après avoir donné à l'ame des commotions violentes, laissent à son *imagination* une teinte sombre & lugubre, qui s'adoucit à la vérité avec le tems, mais dont les traces ne s'effacent jamais entiérement.

L'habitude physique & morale la fortifient beaucoup, & rendent presque toujours ses maux incurables. L'habitude morale l'accroît & l'augmente, parce qu'elle ramène sans cesse l'image des objets qui l'embrâsent, ou parce qu'elle excite les passions, qui à leur tour la raniment. L'ambitieux, l'amant, le joueur, &c. ont continuellement l'objet de leurs desirs devant leurs yeux. L'habitude physique acquièrt chaque jour des forces, par l'exercice des organes qui peuvent agir sur cette faculté directement ou indirectement. L'acte de la masturbation prend un si grand empire sur l'*imagination*, que la crainte de la mort même, ne peut la calmer & la retenir.

Avant de donner le détail des maux que cause l'*imagination*, il est nécessaire de dire un mot de cette force qui constitue la vie corporelle de l'homme, afin de pouvoir comprendre comment l'ame l'agite, & trouble nos fonctions.

Le systême nerveux est l'organe du sentiment & du mouvement. Le cerveau en est la partie principale, & la plus intimement unie avec l'ame. La moëlle épinière & les nerfs en sont des prolongemens. Une partie de ces derniers se distribue aux organes des sens extérieurs, une autre aux muscles; & le surplus aux autres parties du corps. La substance médullaire que l'on trouve dans toutes les parties du systême, est le véritable solide vital des animaux. Il n'est point prouvé que ses fibres soient vasculeuses, ni qu'un fluide subtil, soit le véhicule du sentiment & du mouvement. Je suppose que les fibres nerveuses & musculaires, sont douées de certaines forces qui me sont inconnues. J'appelle l'une force nerveuse ou sensibilité; l'autre, force motrice ou irritabilité. Quoique la fibre musculaire ait une structure différente en apparence de la fibre nerveuse : je suis porté à croire qu'elles sont toutes les deux de la même nature, & à-peu-près les mêmes, parce qu'elles se produisent & s'augmentent réciproquement.

L'ame reçoit les impressions du corps, & lui transmet les siennes, au moyen du systême nerveux. Nous connoissons ce fait, mais nous ignorons la manière dont il s'exécute. L'on ne doit point croire cependant avec les stahliens, qu'elle soit le seul & unique moteur de l'économie animale. Un grand nombre de fonctions s'exécutent sans qu'elle y ait aucune part; le corps jouit d'une vie distincte & séparée des pouvoirs de l'ame. Elle naît & meurt avec lui. Elle réside dans la force inhérente à l'organe du sentiment & du mouvement. Les médecins l'ont reconnue de tous les tems, & l'ont désignée sous différens noms, c'est *l'impetum faciens* d'Hippocrate. D'autres l'ont appellée, instinct, nature, principe vital, sensibilité, irritabilité, &c. L'on ne connoît point ses limites, ni l'étendue de son siège matériel. Il est certain cependant qu'elle porte la vie partout. Pendant que l'homme vit, quelle est cette force? on ne la connoît que par ses effets. Les mouvemens dans l'homme sont volontaires ou involontaires. L'ame produit les premiers: le principe vital est l'auteur des derniers.

Le principe vital est soumis à l'action des stimulans propres à agir sur ses organes. Ils sont physiques ou moraux, intérieurs ou extérieurs.

Les puissances de l'ame sont ses stimulans moraux. Elle peut par leur moyen, augmenter, diminuer, bouleverser l'action du principe vital. Parmi ses puissances, l'imagination est une de celles qui a le plus d'influence sur lui. Outre son pouvoir sur les mouvemens volontaires, qu'elle peut rendre involontaires, lorsqu'elle déploie ses forces, elle porte l'énergie du principe vital jusqu'à un point extrême, ou elle la diminue jusques à l'anéantir.

Avant de parler des maladies dont elle est la

source immédiate, ou la cause éloignée, je dois faire mention de celles qui lui sont propres.

L'*imagination* peut être plus ou moins vive sans constituer un état maladif. Les diverses modifications qu'elle reçoit de l'âge, du sexe & du climat, &c, sont dans l'ordre naturel. Elle peut aussi être exaltée ou affaissée momentanémeut chaque jour de la vie, sans que le médecin ait une maladie à traiter. Si au contraire ses erreurs sont constantes & soutenues, si les images qu'elle nous présente, ne répondent point aux objets extérieurs; si les idées, les jugemens, les passions, les mouvemens qui en sont les suites, sont éloignés de tous ceux que tout homme raisonnable doit avoir en pareilles circonstances; si ces désordres reviennent par accès, pour lors l'*imagination* est malade. Elle ne l'est point ordinairement seule. Son dérangement entraîne presque toujours celui d'un certain nombre de facultés de l'ame. Quelquefois l'ame souffre dans la totalité de ses facultés, comme dans la folie; cette souffrance n'est d'autres fois que partielle, comme dans la mélancolie. Les nosologistes ont fait des classes nombreuses des maladies où cette faculté est seule dérangée, ainsi que de celles où les autres le sont conjointement avec elle.

Lorsque son action se porte, pour ainsi dire, hors de l'ame, & qu'elle frappe plus loin que le cerveau, voici le tableau abrégé des maux qu'elle présente.

Lorsqu'elle irrite l'organe musculaire & nerveux, elle peut exciter depuis la convulsion la plus légère jusques au tétanos, à l'épilepsie, aux convulsions les plus fortes & les douleurs les plus vives. Depuis la défaillance, jusques à la sincope, à l'asphixie, à l'apoplexie, la paralysie, la mort.

Le systême sanguin peut en être dilaté ou rompu; de-là les varices, les anévrismes. L'anévrisme qui occasionnoit les violentes palpitations de Saint Philippe de Néry, n'avoit d'autre cause que son *imagination* enflammée.

Lorsqu'elle suspend ou dérange l'*imagination*, elle donne lieu à des polypes, des hémorrhagies, des suffocations, &c. Les saignemens de nez, les crachemens de sang, les vomissemens sanguins, les pertes utérines, paroissent souvent à l'instant qu'une image agréable ou désagréable s'empare fortement de l'*imagination*.

Elle donne subitement les fièvres intermittentes, elle dispose à contracter les fièvres putrides, malignes, épidémiques, même la peste. Elle est une des grandes causes de la contagion de ce dernier fléau; soit parce qu'elle rend l'organe de la peau plus lâche, & le dispose à recevoir plus facilement les miasmes pestilentiels: soit parce qu'elle éteint les forces vitales; lorsque les malades s'occupent nuit & jour d'images tristes & lugubres.

La langueur, l'étisie, le marasme, beaucoup de maladies chroniques sont pareillement le fruit d'une *imagination* long-tems noircie par le chagrin & déchirée par la douleur.

Les sécrétions, les évacuations sont suspendues, augmentées, dévoyées, chaque jour par la violence des révolutions qu'elle occasionne. L'on voit les règles arrêtées subitement à la vue d'un objet imprévu, réel ou imaginaire; elles coulent en perte, si la secousse a été très-violente. Elles abandonnent quelquefois pour toujours leur couloir ordinaire, pour prendre la route de l'expectoration ou toute autre; des sueurs excessives, des cours de ventre abondants, ont souvent decélé le désordre de l'*imagination* dans une ame foible & timide.

Enfin, la maigreur, le dépérissement, la foiblesse des malheureuses victimes, qui ont été longtems en proie à ses agitations, en nous prouvant son influence sur la nutrition, nous indiquent en même tems que son empire s'étend jusques sur les dernières fibres du corps humain.

Ses effets comme son mouvement, sont les mêmes que ceux des passions avec lesquelles elle se réunit toujours, pour exercer ses ravages.

Agit-elle directement & immédiatement sur nos fluides comme sur nos solides? ou n'est-ce que au moyen du solide vital qu'elle anime les fluides? l'animalisation commençant dans les fluides du corps humain; sont-ce les lois physiques, chimiques, ou méchaniques seules, qui commencent à opérer ce changement, ou est-ce cette force inconnue, vivifiante, que nous appellons principe vital, qui les pénètre & commence la métamorphose? L'ame peut-elle agir hors d'elle-même? Peut-elle étendre son action jusques sur les êtres matériels qui l'entourent, végétaux, minéraux & animaux? Sa puissance est-elle bornée à agir uniquement sur les animaux? L'*imagination* de la mère peut-elle agir sur le fœtus? Nos connoissances actuelles ne sont point assez avancées pour résoudre ces questions.

(BRIEUDE.)

IMAGINATIONS DES FEMMES ENCEINTES. *Voyez* SIGNES, ENVIES.

(CHAMBON.)

IMBÉCILLE. (*Pathologie.*) *Voyez* CAGOTS.

(MAHON.)

IMBÉCILLE. (*Médecine vétérinaire, pathologie.*)

Les maquignons & les marchands de chevaux, ainsi qu'un assez grand nombre de maréchaux, donnent, métaphoriquement & par comparaison, ce nom au cheval affecté d'*immobilité*, surtout dans le commencement ; parce que dans cette maladie l'animal, a, pour ainsi dire, véritablement, l'air *hébété* ou *imbécille*. (*Voyez* IMMOBILITÉ.)

(HUZARD.)

IMBIBITION.

Ce mot signifie toute espèce d'impregnation. Il est plus usité en chimie qu'en médecine.

(MAHON.)

IMBRIAQUE. (*Médecine vétérinaire, pathologie.*)

Ce mot a la même acception que celui d'*imbécille* & d'*immobile*.

Les maquignons & quelques maréchaux n'emploient les premières expressions que pour éloigner, autant qu'il leur est possible, le vrai mot qui désigne la maladie, parce qu'elle entraîne avec elle la redhibition, & parce que dans l'*immobilité* le cheval marche comme s'il étoit ivre. (*Voyez* IMMOBILITÉ.)

(HUZARD.)

IMMERSION. (*Hygiène, & mat. médic.*)

L'*immersion* est l'action de plonger, d'une manière instantanée, tout le corps, ou une de ses parties dans un bain qui doit avoir particuliérement la propriété d'être tonique. Aussi c'est dans le bain froid, dans certaines eaux minérales, ferrugineuses & salines, dans les eaux de la mer, que se font les *immersions* totales ou partielles. On les emploie surtout lorsqu'il s'agit de procurer quelque changement subit dans toute la machine. C'est ainsi qu'on s'est servi du bain de mer contre la rage, qu'on pourroit l'employer dans certaines folies lentes. On sent aisément qu'un pareil moyen qui est toujours repercussif, ne peut être manié que par des personnes prudentes, qui connoissent combien il faut craindre de répercuter intérieurement les humeurs qui se portent à la peau, & qui sachent apprécier les dangers, dans lesquels le tems d'une *immersion* trop prolongée, ou mal combinée, ne manqueroient pas de précipiter les personnes auxquelles on l'auroit conseillée.

(MACQUART.)

IMMERSION. (*Matière médicale vétérinaire.*)

J'ai recueilli quelques observations & préceptes sur l'usage de l'*immersion* dans l'eau pour les animaux attaqués de la rage, ou mordus par des chiens enragés ; je crois devoir les consigner ici.

Il y a environ deux siècles qu'on voit l'*immersion* employée avec succès pour les animaux enragés, & proposée pour l'homme. Quelques observations suffiront pour le prouver. Je commencerai par l'extrait de l'ouvrage intitulé : *la Fauconnerie de Charles d'Arcussia de Capre, seigneur d'Esparron, &c. divisée en cinq parties ; au roi, à Paris, chez Jean Houzé, au Palais*, 1615, *in*-4°. avec figures de 334 pag. & 16 pour le titre, la table, &c. ; je laisserai parler l'auteur.

« Je vous réciterai ce qui arriva à un seigneur » que je connois. Le malheur porta que ses chiens » furent mordus (par un qui étoit enragé) : quelques jours après il y en eut quelques-uns qui » furent saisis de la rage, lesquels il faisoit aussitôt » tuer. Un qu'il aimoit le plus en fut atteint ; il » recommanda à ses gens de le jetter à la rivière. » Par hasard en le jettant, ce chien s'empêcha à la » racine d'un arbre par la corde dont on l'avoit » lié, étant tout dans l'eau fors que le nez. Il fut » ainsi trois jours ; au quatrième ce chien s'en vint » au logis de son maître, au grand étonnement » d'icelui : depuis je l'ai vu aussi gaillard & sain » qu'auparavant. Partant je veux dire que si on » pouvoit plonger les chiens dans l'eau sans danger » d'en être mordu, je ne doute pas que la plupart » n'en guérît, & crois qu'en faisant de même aux » hommes, le mal leur passeroit sans qu'il fallût » les étouffer, ce qui se pourroit facilement essayer. » Car en mettant un heaume au malade, on se » metteroit hors de danger d'être mordu, & ainsi » on le pourroit tenir dans l'eau durant trois jours, » ou tant que les prudens médecins connoîtroient » être nécessaires. » *Quatrième partie, chap.* 30, *de la rage des chiens, dicte folie, ou hydrophobie, page* 290.

D'Esparron paroît avoir copié de Dufouilloux, qui lui est antérieur de près d'un siècle, l'*immersion* dans l'eau salée pour préserver de la rage, & Dufouilloux l'a vraisemblablement prescrite à l'imitation des bains de mer. « Quand les chiens sont » mordus ou débrayés, dit-il, il faut incontinent » emplir une pipe d'eau, puis y jetter quatre bois- » seaux de sel ; quand il sera bien fondu, faut » mettre le chien dedans, & le plonger tout sans » qu'il paroisse rien par neuf fois ; puis quand il sera » bien lavé, faut le laisser aller, cela l'empêchera d'enrager. » *Venerie de Jacques du Fouilloux*, 1585, *in*-4°. *page* 81, *verso*.

L'*immersion* simple, telle que le hasard l'indiqua

à d'Arcussia, a aussi été prescrite depuis, & peut-être d'après lui par de Morais. « Il sera bon sitôt » qu'on croira les chiens mordus (par une bête » enragée), de les jetter deux ou trois fois dans » l'eau la tête la première. » *Véritable fauconnier par M. de Morais*, 1683, *in-12*, *page* 139.

M. Delavoipiere avoit un oncle laboureur à Maisons, la position de sa ferme isolée & peu distante du bord de la Seine, lui amenoit souvent des chiens enragés qui ne manquoient guères de mordre les siens. Il avoit un moyen qui ne lui a jamais manqué pour les garantir de la maladie quand ils n'en étoient pas encore atteints : il envoyoit le chien à la rivière ; là on lui jettoit une pierre dans l'eau le plus loin possible, & on la lui envoyoit chercher à la nage ; on lui faisoit répéter ce manége jusqu'à ce que n'en pouvant plus, & ayant perdu tout pouvoir de nager, il refusoit absolument de retourner à l'eau. Ce moyen a été employé nombre de fois dans cette maison toujours avec succès ; & M. Delavoiepire ajoute très-judicieusement que si l'on a pu se tromper quelquefois sur la maladie du chien qui avoit mordu, on conviendra qu'on n'a pu se tromper toujours. C'est, dit-il, peut-être moins par l'asphyxie que l'on pourroit garantir de la rage que par une forte agitation, une fatigue extraordinaire que le malade prendroit dans l'eau. (*Voyez* Rage.)

(Huzard.)

IMMOBILE. (*Médecine vétérinaire*, *pathologie.*)

On appelle *immobile* le cheval qui est affecté de la maladie connue sous le nom d'*immobilité*. (*Voyez* Immobilité.)

(Huzard.)

IMMOBILITÉ (du corps.) *Hygiène.*

C'est le repos absolu du corps. Hors le tems du sommeil, c'est un état qui est absolument contraire à la santé. (*Voyez* Repos, Inaction.)

(Macquart.)

IMMOBILITÉ. (*Médecine vétérinaire*, *pathologie.*)

Cette maladie est un engourdissement des sens extérieurs, & surtout des organes destinés aux mouvemens volontaires, qui s'oppose à ce que l'animal ne recule.

I.

L'*immobilité* a infiniment de rapport avec cette maladie que l'on connoît dans l'homme sous le nom de *catalepsie.*

C'est dans le cheval une affection spasmodique, souvent compliquée de stupeur ou d'actions effrénées.

Elle est quelquefois aiguë ; dans ce cas, elle est la suite ou l'effet d'une autre maladie ; telle que la péripneumonie, la fièvre ardente, la fièvre maligne, la fièvre charbonneuse, &c. alors elle est souvent épizootique, ainsi que les maladies dont elle dépend, & qui la rendent symptomatique ; mais l'*immobilité* essentielle, qui est précisément celle dont il sera question, est toujours chronique : ses progrès sont lents, & plus ou moins insensibles.

II.

L'*immobilité* essentielle paroît être particulière au cheval. Il est possible que les autres animaux y soient sujets ; mais nous n'en avons pas vu qui en fussent attaqués ; nous ne la décrirons donc, que comme elle se montre dans les chevaux.

III.

Elle est très-fréquente dans ceux de la capitale, & cependant elle est inconnue dans les auteurs en maréchallerie. Solleysel l'ayant omise, ses copistes ont également négligé d'en parler (1).

Certains tribunaux l'ont placée dans la classe des vices redhibitoires. L'acheteur a neuf jours pour se pourvoir contre son vendeur ; mais cette jurisprudence n'étoit point avouée par le parlement de Paris. Cette maladie n'étant au surplus ni latente, ni contagieuse, c'est sans fondement qu'on la feroit jouir de la redhibition (2).

IV.

Les jeunes chevaux y sont sujets, mais les

(1) Lafosse est le premier qui en ait dit quelque chose dans son *cours d'Hippiatrique*, imprimé en 1772, & dans son dictionnaire d'Hippiatrique, imprimé en 1775 ; après lui Robinet, son fidèle copiste, dans son *dictionnaire d'Hippiatrique*, imprimé en 1777. Vitet n'en parle point dans sa *Médecine vétérinaire*, publiée en 1771, ni même dans la prétendue nouvelle édition de 1783. (*Note du* C. *Huzard.*)

(2) Si on ne plaçoit au rang des cas redhibitoires que les maladies latentes ou cachées, il n'y en auroit point, ou très-peu, surtout aux yeux de l'homme de l'art ; quant à la redhibition relativement aux maladies contagieuses, il seroit peut-être bon, avant de statuer définitivement sur cet objet, de connoître ce que c'est que la contagion, sur laquelle on ne peut se dissimuler que nous n'avons pas encore de notions précises.

La question de la redhibition en général, mérite bien aussi d'être examinée, non-seulement sous le point de vue médical, mais autant peut-être, & plus encore sous l'aspect commercial & économique.

Voyez, au surplus, ce qui a été dit à ce sujet au mot Jurisprudence vétérinaire. (*Note du* C. *Huzard.*)

chevaux formés, ceux qui sont soumis à des travaux pénibles, à des courses véhémentes & de longue haleine, y sont infiniment plus exposés. Il en est de même de ceux qui sont haut montés sur jambes, dont les jarrets, les boulets sont mal articulés, & qui pèchent en général par la débilité des membres, par la brièveté des côtes, le retroussement du flanc & la longueur de l'épine dorsale.

V.

Le premier symptôme qui la décèle & la caractérise d'une manière particulière, est la difficulté que l'animal éprouve dans l'action du reculer. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine & des efforts réitérés que le cocher, ou le cavalier vient à bout de lui faire faire quelques pas en arrière, encore le cheval n'exécute-t-il cette action qu'autant qu'on a l'attention de lui tenir la tête bien placée; car s'il tend le nez, s'il s'encapuchonne, tous les efforts sont inutiles; ceux qu'on emploie alors se bornent à faire faire les forces, à tourner la tête, à la secouer; &c.

V I.

Un autre symptôme est l'impossibilité dans laquelle se trouve le cheval de décroiser les extrémités antérieures, soit qu'elles aient été croisées spontanément, soit qu'elles l'aient été artificiellement, c'est-à-dire, que l'animal étant en station, on met une des jambes, n'importe laquelle, sur l'autre; & quand les extrémités sont ainsi croisées de l'une ou de l'autre manière, le cheval reste dans cette position; si on l'excite alors à changer de place, il ne peut se porter ni en avant, ni en arrière, ni à droite, ni à gauche: il ne peut effectuer ces différentes actions, parce que toutes exigent le rejet de la masse sur la croupe & sur les jarrets, pour alléger le devant; & comme celui-ci ne peut se débarrasser du fardeau qui l'opprime, les quatre extrémités restent en place, ou ne se dérangent que tumultueusement.

En ce cas, l'animal se renverse subitement, ou il se précipite en avant. Il tombe sur le nez, sur le côté, ou il se tourmente, & s'agite d'une manière quelconque.

Mais toutes ces actions qui n'ont lieu qu'après un châtiment plus ou moins violent, sont absolument désordonnées. Les muscles n'agissent que convulsivement, & les mouvemens ne s'exécutent que par secousses, comme dans les éparvins secs; souvent le jeu des articulations est bruyant & sonore, comme dans les boulets du rhenne (1).

(1) Voyez *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle, par Valmont-Bomare*, 4[e] *édition. Lyon* 1791, *in-8°*. tome XII, page 315, & *in-4°*., tome VII, page 30.

Quoi qu'il en soit, cette épreuve pour reconnoître si le cheval est immobile, est la seule, dont on se sert au marché aux chevaux de Paris.

Lorsque la maladie a fait des progrès, les chevaux croisent les jambes de devant spontanément; ils restent dans cette position plus ou moins longtems, & l'on est le plus souvent obligé de décroiser ces extrémités, pour empêcher l'animal de tomber, ou pour le faire marcher en avant.

V I I.

Cette maladie s'annonce quelquefois tout-à-coup, lorsque le cheval est en action. Il paroît étourdi, égaré: il s'arrête, chancèle, écarte les jambes pour se soutenir & prévenir sa chute. D'autres fois l'épine fléchit subitement, une des extrémités postérieures reste en arrière: elle est roide & inflexible, comme dans le déplacement de la rotule, elle tremble, quoique les muscles soient dans un état de tension violente.

Dans l'une & l'autre de ces circonstances, il n'est possible de le déterminer en avant qu'après un certain tems de repos; mais dans le plus grand nombre des sujets, la difficulté ou l'impossibilité de reculer, ainsi que l'action de croiser spontanément les jambes de devant, sont précédés de légers symptômes de stupeur, d'engourdissement, de douleur momentanée dans les extrémités antérieures ou postérieures, de difficulté dans les mouvemens latéraux de l'encolure & de l'épine dorsale, de la fixité des oreilles, de l'ouverture excessive des paupières, de la dilatation de la prunelle & de son défaut de sensibilité.

V I I I.

Outre la difficulté ou l'impossibilité de reculer qui succède à ces symptômes, il en est d'autres qui se développent à mesure que la maladie fait des progrès. La bouche s'échauffe & devient très-sensible; mais cette sensibilité n'est pas celle qui détermine le cheval à l'obéissance, elle le porte au contraire à se retenir, à s'arrêter, à se renverser & à se défendre, jusqu'à ce qu'il soit libre.

Dans l'état de tranquillité, les lèvres sont pincées & serrées l'une contre l'autre, les mâchoires ont peu de jeu, les naseaux sont spasmodiquement retroussés, les paupières supérieures sont relevées d'une manière contrainte: c'est une véritable tension des muscles releveurs; l'œil se porte en avant, il est fixe & la conjonctive est rougeâtre.

La maladie parvenue à cette époque, l'action du reculer est absolument impossible, les mouvemens quelconques des membres sont gênés & sensiblement embarrassés; la digestion est pénible, l'animal est

assoupi après le repas, la tête est basse & supportée par le fond de l'auge. La nuque est la seule partie de l'animal qui est douloureuse, lorsqu'on la presse & la comprime dans l'endroit où porte la têtière du licol; le poil est terne & piqué. La transpiration est supprimée, les déjections sont fétides & les borborigmes fréquens.

I X.

Les chevaux dans cet état, boivent & mangent à-peu-près autant qu'à l'ordinaire, avec cette différence cependant qu'ils mâchent lentement les alimens: ils les saisissent avec assez de vivacité, mais cette action faite, les mâchoires restent sans mouvement; ils gardent ainsi la portion de fourrage qu'ils ont saisie une demi-heure, une heure & même plus sans faire agir la mâchoire postérieure dont l'action néanmoins est toujours extrêmement lente & traînée; ils sont bien moins vifs, plutôt tristes que gais, ils se lassent aisément, & la fatigue aggrave considérablement leur état.

Ils sont incapables de fournir à des courses & à des travaux qui exigent un peu de célérité & de forces. Ils sont sujets à des étourdissemens subits qui les font tomber & s'abattre dans les traits, comme s'ils étoient frappés d'apoplexie. (*Voyez* ce mot.) Ils restent un certain espace de tems, sans donner signe de vie, ils se relèvent avec peine, leurs flancs sont légèrement agités, la sueur se manifeste ou aux épaules ou à l'encolure, ou aux ars, ou aux flancs; ils ne sont en état de marcher, en avant seulement, qu'au bout d'une demi-heure, de trois quarts-d'heure, plus ou moins; le pouls est naturellement embarrassé & lent, la course ou le travail l'agite très-peu.

X.

Cet état d'engourdissement, d'apathie, d'insensibilité ou de mal-aise augmente peu à peu avec le tems; mais lorsqu'il est parvenu à un certain point, on remarque du changement dans une partie des symptômes, qui tous néanmoins s'aggravent très-lentement, ensorte que leur augmentation, variation & modification ne sont appercevables qu'aux personnes accoutumées à voir & à observer.

La sensibilité de la bouche (VIII) non-seulement disparoît, mais le mors n'opère plus d'impression. Les naseaux de retroussés & froncés qu'ils étoient, s'affaissent, les lèvres tombent & pendent comme dans la paralysie des nerfs de la cinquième paire, la paupière supérieure recouvre le globe, & si on la relève, elle reste relevée; il en est de même de la direction que l'on donne aux oreilles, à l'encolure, aux extrémités, tellement que presque toutes les parties ont perdu leur ressort.

X I.

Les chevaux les plus ardens, ceux qui sont d'un tempérament vif & irritable y sont infiniment plus exposés que les chevaux indolens & phlegmatiques, auxquels il faut beaucoup de moyens pour les solliciter à l'exercice.

Les chevaux immobiles sont en général ceux qui avoient, avant l'invasion de la maladie, plutôt besoin d'un frein, dont on n'a pas fait usage, que de l'aiguillon dont on s'est indiscrettement servi. Tel est l'effet de cette maladie, elle change absolument le caractère de l'animal; de sensible qu'il étoit aux aides les plus foibles, il endure le châtiment le plus rigoureux; souvent il perd pour quelques momens, surtout lorsqu'on le tourmente, le sens du toucher, de la vue. Mais quand le châtiment a été continué un peu trop long tems, ces sens reviennent subitement. Alors l'animal sort de sa stupeur pour s'emporter, se défendre, se fourvoyer, ruer, s'abattre, toutes ces actions désordonnées & décomposées ne durent que peu de tems, & l'animal retombe bientôt dans l'engourdissement & l'apathie où il étoit. Ces affections sont d'autant plus considérables, qu'il a été plus tourmenté, & qu'il s'est plus défendu.

X I I.

L'*immobilité* abandonnée à elle-même, ou ce qui est plus ordinaire, lorsqu'elle est traitée sans principes, a toujours des suites funestes. La stupidité augmente, le marasme survient, & la paralysie conduit l'animal à la mort qui est quelquefois précédée de convulsions.

D'autres fois elle dégénère en farcin ou en morve. Les éruptions prolongent la vie du cheval; mais si elle dégénère en tranchée colliquative, la mort du sujet est moins lente.

X I I I.

Cette maladie dépend, ainsi qu'on le voit, de l'altération des organes destinés aux mouvemens volontaires. Les parties qui exécutent ces mouvemens, sont les muscles: mais comme l'action de ces puissances n'est que passive, & que c'est dans les nerfs seuls que réside l'essence ou la faculté du mouvement; la cause qui l'excite, le modère ou le rend tumultueux, réside donc dans ces agens actifs & moteurs de toutes les facultés de la machine animale. Cette cause qui les opprime est due au mauvais état du cerveau & de la moëlle allongée. Dans les chevaux, en effet, qui périssent de cette maladie, on trouve la substance cérébrale sans consistance, les grands ventricules remplis d'eau, le plexus choroide tuméfié, & souvent

garni de concrétions d'un volume plus ou moins considérable, la glande pituitaire engorgée, la moëlle allongée dans la laxité, la dure & la piemère constamment plus adhérentes à la glande pituitaire & légèrement infiltrées par la présence d'une eau surabondante renfermée entre les deux membranes, la graisse qui enveloppe les nerfs à leur sortie de l'épine, ainsi que celle qui tapisse l'intérieur du tube vertébral, très-jaune & très-fluide. Dans quelques sujets, on trouve les chairs blafardes & sans consistance, les poumons gonflés, le foie gorgé & décoloré, les canaux intestinaux macérés & remplis d'air, souvent aussi on les voit farcis de vers de toute espèce.

On observe de plus, que les articulations principales, telles que celles des boulets, des jarrets, de l'épaule, du fémur, &c. sont, pour ainsi dire, à sec; c'est-à-dire, qu'elles renferment infiniment moins d'humeur synoviale qu'à l'ordinaire.

Une grande partie de ces désordres se remarque dans l'*immobilité* symptômatique, mais on trouve en outre des lésions très-considérables & très-anciennes dans les viscères de la poitrine, ou dans ceux du bas-ventre, & le plus souvent dans ces deux cavités en même-tems. Il résulte de-là que cette maladie est presque toujours incurable, parce que la cachexie du cerveau est subséquente à la décomposition des viscères dont il s'agit.

X I V.

D'après ce que nous venons de dire sur les causes & les effets de cette maladie, on doit nécessairement y reconnoître deux tems ou périodes. Dans le premier, il y a tension excessive des nerfs; dans le second, cette tension est dissipée, & le relâchement qui la suit s'est visiblement montré. Celui-ci est accompagné de l'épanchement des sucs aqueux dans la substance du cerveau & dans le tube vertébral, par suite de l'inertie des vaisseaux absorbans. Il suit de-là, que dans le premier période la foiblesse dépend de l'excès de forces, & que dans le second, elle est le produit de leur épuisement. Ensorte que, pour combattre avec succès cette maladie, il faut nécessairement distinguer ces deux états.

X V.

Il est très-facile de ne pas confondre ces états, lorsque l'*immobilité* est accompagnée du pincement des lèvres, de la rigidité de l'encolure, de la rétraction de la paupière supérieure, de la protubérance du globe, du retroussement & du froncement des naseaux. Tout indique alors que la difficulté du mouvement dépend de la tension des nerfs; & dans ce cas, il faut avoir recours aux antispasmodiques, aux relâchans & aux émolliens.

X V I.

Mais à la difficulté de reculer, s'il se joint les symptômes decrits (X), il faut nécessairement réveiller le ton de la fibre par des exutoires & des sudorifiques actifs. Lorsque ces signes sont compliqués de borborygmes, de déjections fétides, d'un poil terne & piqué, on ajoute les purgatifs.

X V I I.

Tels sont les deux plans de traitement que nous allons décrire, & auxquels nous joindrons celui qui nous paroîtra convenable pour triompher des complications qui se rencontrent très-fréquemment dans cette maladie, comme dans une infinité d'autres.

Mais avant que d'entrer dans ces détails, nous croyons devoir avertir que les chevaux immobiles qui ont les jarrets droits ou trop coudés, affectés de courbes, d'éparvins, de jardons, &c. dont les boulets sont plus ou moins ruinés, les lombes exostôsées, doivent être sacrifiés, parce qu'alors le traitement est d'autant plus incertain, que ces vices indestructibles sont le plus souvent la cause prédisposante de la maladie dont il s'agit.

Nous ajouterons encore que l'*immobilité* est d'autant moins difficile à guérir, que les secours suivent de plus près son invasion; que plus on tourmente les animaux pour leur faire vaincre la difficulté qu'ils éprouvent à reculer, ou l'impossibilité où ils se trouvent de le faire, plus on aggrave le mal, parce qu'alors on les estrapasse; on aigrit de plus en plus leur caractère, & on augmente l'état de tension des nerfs par le sentiment de la crainte qu'on leur imprime. Une autre observation nous arrêtera encore un moment. Il est très-essentiel de ne pas confondre le cheval immobile avec celui qui se refuse à l'action du reculer. La plus grande partie des jeunes chevaux de carosse, surtout, que l'on met à la voiture pour la première fois, reculent difficilement; ils s'y refusent d'autant plus que leur bouche est trop sensible & trop incertaine, pour éprouver franchement l'action du mors; que leurs reins & leurs jarrets sont encore trop foibles pour s'affermir sous le poids résultant du rejet des parties antérieures sur les parties postérieures.

Mais dans ce cas, cette difficulté se dissipe peu à peu, à mesure que l'animal s'exerce & se fortifie; tandis que dans l'*immobilité*, l'effet contraire a lieu; plus on fait de tentatives pour déterminer le cheval à cette action, moins il y est apte, & plus il s'y refuse.

XVIII.

XVIII.

Soins & régime.

Toute agitation & toute contrainte ne peuvent qu'aggraver le mal. Il faut néceſſairement abandonner l'animal au repos. Il doit être en liberté dans l'écurie, ou dans l'enceinte qu'on lui a deſtinée. Il importe encore de ne jamais le ſurprendre, & d'éviter avec le plus grand ſoin tout ce qui peut l'étonner d'une manière quelconque.

Il ſera bouchonné, étrillé & broſſé quatre fois par jour; le panſement de la main eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il importe extrêmement d'animer & d'exciter l'action des vaiſſeaux & des nerfs cutanés. Le broſſement ſera principalement dirigé, & long-tems continué, ſur toute la ſurface de la tête, ſur les joues, ſur les parties latérales de l'encolure & ſur l'épine dorſale.

Ces frictions ſont très-agréables au cheval, elles le ſoulagent, elles lui donnent de la gaîté & de la ſoupleſſe dans les parties; mais pour qu'elles produiſent ce bon effet, il faut qu'elles ſoient faites par une perſonne à laquelle l'animal ſoit habitué, qui n'emploie que les careſſes & la douceur.

La nourriture verte, ſi bonne qu'elle ſoit, eſt contraire; les ſolides ont beſoin d'être aſſouplis quelquefois, jamais d'être affoiblis. C'eſt encore pour cette raiſon, que la ſaignée eſt nuiſible, elle accélère le développement des ſymptômes qui caractériſent le ſecond période de la maladie; & ſi elle eſt pratiquée à cette époque, elle eſt encore plus funeſte. Les ſaignées révulſives paroiſſent autant ſoulager le mal, que celles faites aux jugulaires l'aggravent.

Mais il importe de ne pas s'en laiſſer impoſer par ce mieux apparent; le ſoulagement que procure la ſaignée pratiquée aux ars poſtérieurs, n'eſt que momentanée, & la maladie n'en fait pas moins de progrès.

Le régime qui convient le mieux eſt celui qui admet non-ſeulement les alimens les plus ſains; mais encore ceux qui ſont cordiaux, & qui renferment ſous un petit volume, le plus de ſucs nourriciers, tels ſont les feveroles, la gerbée de bled, le ſainfoin, la luzerne & le foin provenant de prairies élevées, & qui ont été bien recoltées, l'avoine non javelée, noire & peſante, & le bled froment; ces grains ſeront auſſi avantageux, que le ſon eſt nuiſible. (*Voyez* ALIMENS.)

Quel que ſoit celui de ces foins dont on fera uſage, il importe de le mêler avec une égale quantité de paille de froment. On en donnera de chaque dix livres par jour; on ajoutera un demi-boiſſeau d'avoine bien vannée, & dépouillée de toutes graines étrangères. Si l'on y ſubſtituoit du froment, on diminuera proportionnellement la ration d'avoine: il en ſera de même des féverolles; & quand on donnera la gerbée de bled, on ſupprimera le foin. Mais tous ces alimens véritablement cordiaux ne doivent être donnés que de tems à autres. Quoi qu'il en ſoit, cette quantité d'alimens ſera diſtribuée en quatre portions égales; l'une le matin, l'autre à midi, la troiſième à quatre heures, & la quatrième à huit heures du ſoir. On abreuvera l'animal à l'eau pure, ou l'eau blanchie par la farine de froment, ſuivant qu'il appetera l'une ou l'autre. Cette boiſſon ſera offerte dans le même moment où l'on donnera les alimens ſolides; elle reſtera devant l'animal pendant tout le tems du repas, qui ne doit durer que deux heures.

Ce tems écoulé, on doit ôter au cheval tout ce qu'il aura devant lui, & nétoyer à fond l'auge & le ratelier.

XIX.

Traitement pour le premier période de la maladie.

Le repas fini, on ſuſpendra dans la bouche de l'animal un nouet, renfermant des feuilles d'hyſope & de thim ou de marjolaine, & de ſauge, avec deux onces de ſel commun; on dirigera dans l'intérieur des naſeaux, des vapeurs céphaliques, dans l'intention d'exciter l'excrétion de la membrane pituitaire, & de ſolliciter l'action des nerfs olfactifs. On prendra pour cet effet, une pelle échauffée au point d'être rouge, on y mettra une forte pincée de ſuccin en poudre, on la couvrira d'un entonnoir, & on dirigera dans les foſſes naſales, les vapeurs raſſemblées par la partie étroite de l'entonnoir. S'il y a douleur ſur le ſommet de la tête, on appliquera ſur la nuque, ſur les petits obliques & les crotaphites, des compreſſes imbibées d'alkali volatil fluor étendu dans de l'eau commune; on humectera ces compreſſes dans l'intervalle du repas; la doſe reſpective de ces ſubſtances, eſt une d'alkali, ſur huit d'eau.

La tenſion des muſcles des lèvres, des paupières & du col, doit être combattue par l'eau tiède. On l'emploiera en fomentation ſur les joues, ſur les parotides, le chanfrein, & ſur les faces latérales de l'encolure; mais pour que ce moyen produiſe l'effet qu'on en attend, il importe de ſécher les parties mouillées immédiatement après qu'elles ont été fomentées à force de les frotter, ſoit avec de la paille rompue, ſoit avec des bouchons, l'épouſſette, la broſſe, &c. Quant à la rigidité de l'épine, & à la tenſion des flancs, elles exigent qu'on couvre ces parties avec une couverture de laine, pliée en quatre, après l'avoir trempée dans l'eau chaude,

On entretiendra l'humidité de cette couverture en l'arrosant de tems à autre avec cette même eau chaude. Pour conserver la chaleur, & s'opposer à l'évaporation, on couvrira cette espèce de coussin mouillé avec de la litière fraîche (1), & une couverture sèche par dessus pour fixer le tout.

Un autre moyen très-efficace pour assouplir plus généralement toutes les parties antérieures, est de faire évaporer de l'eau sous le ventre de l'animal; on en retient les vapeurs par le moyen d'une grande couverture qui traîne de chaque côté jusqu'à terre. On continue ce bain de vapeurs que l'on renouvelle tous les jours pendant une heure; après quoi l'on couvre l'animal, & lorsqu'il est refroidi, on le bouchonne fortement, puis on le recouvre.

La constipation qui est en quelque sorte inhérente à cet état, & qui dépend de l'inertie du canal intestinal & du défaut de filtration des sucs destinés à l'humecter, doit être combattue par des lavemens irritans & des lavemens émolliens, administrés alternativement. Les premiers seront composés d'une décoction légère de feuilles de tabac, dans laquelle on ajoutera deux ou trois onces de sel commun, & les seconds d'une décoction de feuilles de mauve & de feuilles de violette; on les donnera le soir & le matin. Quant aux breuvages qu'il importe d'administrer le matin à jeun, & dans le courant de la journée, une heure avant chaque repas, ils seront composés d'une chopine d'infusion de mélisse, de menthe, de lavande, de sariette & de toutes autres plantes aromatiques de cette espèce, dans laquelle infusion on ajoutera le succin, le benjoin, le styrax calamite, le camphre, le tout en poudre, & de chacun un gros.

Nous observerons que l'eau distillée de ces plantes est préférable à l'infusion que nous avons indiquée; il sera donc avantageux de s'en servir, lorsque les circonstances le permettront.

Nous observerons encore, qu'il n'est pas toujours facile de faire prendre les breuvages; que la plupart des chevaux se gendarment, lorsqu'on veut leur administrer ces médicamens avec la corne; & comme il importe essentiellement d'éviter de les contrarier, il faut alors leur faire prendre ces substances sous forme d'opiat; mais cette forme n'opérant pas aussi facilement que la première, on ne doit l'employer qu'autant qu'on ne peut faire autrement.

Lorsqu'on sera contraint d'avoir recours à l'opiat, on le composera avec les feuilles aromatiques ci-dessus indiquées; on les hachera aussi menu qu'il sera possible, on en prendra la valeur de deux ou de trois onces, on y ajoutera les autres substances, une certaine quantité d'huile empireumatique grasse, & on incorporera le tout avec une suffisante quantité de miel; on le fera prendre par le moyen d'une spatule de bois. L'opiat ou le breuvage administré, il faudra injecter dans la bouche par l'une des commissures des lèvres, des infusions des plantes précitées, qu'on étendra dans l'eau blanche; on tâchera d'en faire avaler à l'animal, le plus qu'il sera possible.

X X.

Traitement pour le dernier période de la maladie.

On doit tendre par tous les moyens, à opérer des dérivations, à rappeller le ton des solides, à forcer les vaisseaux veineux de repomper les fluides épanchés dans les différentes cavités cérébrales.

Les plus forts vessicatoires ne sauroient donc être appliqués trop tôt aux parties latérales de l'encolure, après qu'on aura passé à chacune de ces faces trois sétons qui s'étendront de la crinière à la jugulaire. Il faudra de plus frictionner l'épine dorsale, ainsi que les articulations des jarrêts & des boulets avec de l'essence de térébenthine; mais on aura attention de faire ces frictions partiellement, d'employer peu d'essence à-la-fois, dans la crainte d'irriter trop l'animal, & de lui susciter une fièvre qui pourroit lui devenir funeste; l'expérience ayant prouvé que cette attention est indispensable pour prévenir cet accident.

Mais s'il est essentiel d'être reservé dans l'emploi de ces frictions humides, il ne l'est pas moins d'en faire très-souvent de sèches avec la brosse ou le bouchon de paille sur toute la surface du corps de l'animal.

Outre les moyens locaux, il faut avoir recours aux breuvages, opiats & lavemens prescrits dans le premier période de la maladie, en observant néanmoins de les rendre plus actifs & plus toniques, par des additions de sel de Mars, de gomme ammoniaque, de tartre vitriolé, & lorsqu'il y a complication de vers dans la maladie, ce qui est assez fréquent, il faut y ajouter l'huile empyreumatique, distillée sur l'essence de térébenthine, à la dose d'une once.

Tel est le plan de traitement qui a constamment réussi dans l'*immobilité* essentielle.

Nous ajouterons, que quand on a eu l'attention de joindre aux breuvages ou aux opiats dont

---

(1) *De la litière fraîche* n'est pas de la litière mouillée ou froide, c'est de la paille qui n'a encore que peu servi à coucher les chevaux, & qui est à peine rompue. (*Note du C. Huzard.*)

on faisoit usage, quelques gros d'aloës, pour déterminer des évacuations par l'anus, la cure a été plus prompte ; mais cette substance purgative n'a opéré ce bon effet, qu'autant qu'elle a été employée, après que la plus grande partie des symptômes maladifs étoient dissipés, & surtout lorsque les exutoires ne fournissoient plus ou que très-peu de matière suppurée.

(Cet article m'a été communiqué par le citoyen *Chabert* qui le destine à faire partie des *instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques*).

(HUZARD.)

IMMODÉRÉ. (régime) *Hygiène.*

Ce mot est synonyme d'excès. (*Voyez* EXCÈS.)

(MACQUART.)

IMMORTELLE. (*Fleurs du Gnaphalium arenarium*, L.)

Cette plante est annuelle & vient dans les terreins sablonneux ; les fleurs sont la seule partie en usage en médecine ; elles sont composées de plusieurs fleurons réguliers, soutenus par des calices écailleux fort secs, & se conservent plusieurs années sans se flétrir ni se pourrir, à cause de l'état naturel de siccité de leurs pétales ; de-là vient le nom d'*immortelle*. L'odeur de ces fleurs est forte & agréable ; la graine qui succède à chaque fleuron est odorante & garnie d'une aigrette ; l'odeur de la racine approche de celle de la gomme élemi ; ces fleurs paroissent peu efficaces, & on peut, sans regret, les proscrire de la matière médicale, malgré le beau nom dont elles sont décorées.

(PINEL.)

IMPASTATION. (*Mat. méd.*, *pharmacie.*)

Impastatio.

On nomme *impastation* dans quelques pharmacopées, l'opération par laquelle on fait des pâtes, à l'aide de mucilages végétaux, d'amidon, de farines, de fécule, dans lesquelles on introduit toutes sortes de médicamens en poudre, des amers, des aromatiques, des absorbans, des sulfureux, des métaux, des sulfures métalliques, &c. C'est avec ces pâtes & par ce procédé simple d'*impastation* qu'on prépare les trochisques, les tablettes, les morsules, &c. Le mot *impastation* est abandonné dans les pharmacopées modernes. (*Voyez* les mots PATE, TROCHISQUES, TABLETTES, &c.

(FOURCROY.)

IMPATIENT. (*Art vétérinaire.*)

Le cheval impatient ne peut se tenir un moment en repos, soit dedans, soit dehors de l'écurie ; il est toujours en action, la tête haute, les oreilles dressées ; il hennit souvent, il gratte de l'un des pieds de devant ; il part au moindre mouvement du cavalier, du cocher ou du charretier, & souvent avant qu'il soit monté ou attelé ; ce défaut, qui entraîne beaucoup d'inconvéniens, & qui est même très-dangereux dans les chevaux de selle, est assez ordinaire aux jeunes chevaux, & il ne se corrige que par l'éducation.

Il faut beaucoup de douceur, de patience & surtout de persévérance pour corriger les chevaux *impatiens* ; les moyens violens, les châtimens, les aigrissent, les rebutent, & les rendent le plus souvent indomptables, en même tems qu'il les estrapassent & les ruinent. Feu M. Levaillant de Saint-Denis, écuyer du roi, à Versailles, possédoit parfaitement l'art de dresser ces sortes de chevaux, & il étoit parvenu à amener à l'obéissance la plus impassible quelques-uns de ces animaux que les autres écuyers avoient abandonnés comme incorrigibles ; ce qui rendoit leur éducation d'autant plus difficile ; il en a fait des chevaux de femme & d'arquebuse.

Le cheval *impatient* est ordinairement très-irritable ; les maladies inflammatoires lui sont presque toujours funestes. Il faut ménager les remèdes incendiaires & actifs dans ces sortes de chevaux, surtout l'emploi des vessicatoires & l'action de la cautérisation, les premiers accélèrent souvent la gangrène, la seconde occasionne des inflammations, des engorgemens, des dépôts qui produisent un effet tout opposé à celui qu'on en attendoit.

Ils sont aussi facilement atteints de maladies nerveuses, principalement du *mal de cerf* & de l'*immobilité.*

(HUZARD.)

IMPERATO, (Ferrante) apothicaire de Naples, vécut vers la fin du XVI[e] siècle. Il a laissé quelques ouvrages qui ont beaucoup contribué à enrichir la matière médicale. Voici leurs titres & leurs éditions :

Historia Naturale di Ferrante Imperato, nella quale si tratta della diversa condizione di minere, pietre preziose, e altre curiosità, con varie istorie di piante et animali. Naples, 1599, *in-fol.*

La seconde édition a paru à Venise en 1672, *in-folio*, avec les additions de Jean-Marie Ferro, & des notes intéressantes sur le 28[e] livre des plantes.

Le même ouvrage fut imprimé en latin à Cologne en 1695, *in*-4°., & à Leipsic dans le cours de la même année. On trouve 669 figures en bois dans la seconde édition italienne.

De Fossilibus Opusculum. Neapoli, 1610, *in*-4°.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

IMPÉRATOIRE. *Imperatoria ostruthium*, L. (*Matière médicale vétérinaire.*)

Toute cette plante est aromatique, mais ses vertus sont beaucoup plus marquées dans les racines, & on les préfère ; on n'emploie même qu'elles dans la pratique de la médecine vétérinaire.

Vertus. Ces racines sont alexipharmaques, incisives ; leur poudre délayée dans le vin & infusée quelque tems à chaud, est un puissant cordial pour ranimer les forces éteintes par l'effet du froid, par l'épuisement des forces à la suite d'un travail excessif, & par le défaut de nourrirure ; donnée ainsi lors d'un part difficile, dû à la foiblesse générale, elle l'excite puissamment & avec succès. La poudre d'*impératoire* infusée dans le vinaigre, est un puissant alexipharmaque dans les maladies gangréneuses, le charbon, les péripneumonies malignes ; elle favorise l'effet des vessicatoires ou cautères, en poussant du centre à la circonférence. Une légère décoction de cette racine dans l'eau avec l'oximel, est très-salutaire dans la circonstance d'un catarrhe pituiteux dont la coction est lente, pour favoriser la formation des abscès sous la ganache dans la gourme ; pour le claveau confluent, &c. La racine se donne encore en poudre avec la gomme ammoniaque, comme béchique incisif.

On en fait des nouets avec l'oximel dans le cas de maladies contagieuses, ou avec du miel dans le cas de toux grasse & dans l'angine catarrhale.

Dose pour le cheval & le bœuf de quatre gros à trois onces, & pour le mouton de trois gros à une once.

(*Extrait de la nouvelle édition de la matière médicale à l'usage des écoles vétérinaires.*)

(HUZARD.)

IMPERFORATION. *Voyez* le Dictionnaire de Chirurgie.

(MAHON.)

IMPERFORATION DE L'ANUS. (*Physiq. médic. & médecine pratique. Maladies des enfans.*)

L'*imperforation de l'anus* n'est pas rare, mais elle est très-dangereuse, car si l'on ne remédie promptement à cette imperfection par une ouverture artificielle, les enfans périssent dans les premiers jours de leur naissance. Ferrein dit qu'on en a vu prolonger jusqu'à douze jours leur malheureuse existence, avec les douleurs inséparables de cet état.

On a reconnu quatre sortes de vices d'organisation qui s'opposent à la sortie du mœconium ; le premier, le plus ordinaire & le moins dangereux, consiste dans une membrane qui ferme l'anus, sans laisser aucune ouverture. On peut ranger dans cette première classe des concrétions charnues qui occupent la marge de l'anus, & les anus trop peu ouverts.

Le second vice a pour origine, le défaut absolu du rectum, ou celui de sa cavité dans une partie de son étendue, ou sa terminaison en un ou deux cul-de-sacs qui ne descendent point jusqu'aux tégumens, ou enfin la présence d'une membrane placée plus haut que l'ouverture ordinaire.

On comprend dans la troisième classe, 1°. l'ouverture du rectum dans le vagin, l'anus ne se trouvant point à sa place ; 2°. le défaut de capacité suffisante de l'ouverture dans le vagin, pour procurer l'issue des matières fécales. On peut rapporter à ce vice de conformation, la terminaison du rectum par une double ouverture, l'une au lieu ordinaire & l'autre dans le vagin ; une autre terminaison également double, l'une dans la vessie & l'autre dans le vagin.

La quatrième espèce est composée, chez les enfans mâles, de la terminaison du rectum dans la vessie, sans un véritable anus, ou encore d'un anus ordinaire avec une autre ouverture dans la vessie.

Examinons maintenant quels sont les moyens par lesquels on parvient à rectifier ces différens vices de la structure du rectum.

§. Ier.

Moyens curatifs du premier vice d'organisation.

Ce premier vice a été observé par un grand nombre d'accoucheurs. Il n'est pas difficile à connoître ; mais en supposant qu'on n'ait pas eu l'attention d'examiner scrupuleusement l'état de l'enfant à sa naissance, on s'apperçoit bientôt par les accidens qui résultent du défaut d'évacuation du méconium, que quelqu'obstacle s'oppose à cette fonction. Quand on s'est assuré de son existence, on distingue encore si la peau même, ou l'épiderme, ou des concrétions charnues forment l'obstacle dont on parle. Dans le premier cas, la couleur est ordinairement violette ou livide, parce que la couleur du méconium teint ces parties, ou plutôt parce qu'elle perce à travers leur épaisseur. Il se forme aussi une petite éminence

arrondie, par la présence des matières poussées vers ce lieu, par l'action des intestins qui font effort pour s'en débarrasser. Cette observation est importante, car elle indique précisément le point où il faut faire la section. Quand on comprime l'éminence, formée par l'amas du méconium, elle cède sous l'impulsion du doigt & se rétablit aussitôt. On a dans ce cas une preuve certaine de l'existence du rectum & de celle des matières qu'il contient; donc le seul vice d'organisation découvert ne laisse aucune incertitude sur sa manière d'exister.

On y remédie en plongeant une lancette dans la petite éminence dont j'ai parlé : on aggrandit l'ouverture par deux sections cruciales; on a soin de les faire presque sans interruption, autrement le méconium sortant par la première incision, ne laisseroit plus appercevoir comment on peut continuer l'opération. On ne doit point s'inquiéter des angles formés par cette double incision, parce qu'ils s'effaceront avec le tems, il n'est pas même nécessaire de placer dans cette circonstance, une tente de charpie pour entretenir l'ouverture; la fréquence des selles la maintient assez dilatée. Quelques praticiens recommandent aussi d'emporter les lambeaux de la membrane : son excision ne seroit utile qu'autant qu'elle seroit d'une grande épaisseur & d'une solidité marquée, parce que ses débris formeroient des nœuds qui gêneroient les fonctions de l'anus.

On a remarqué que cette opération réussissoit difficilement quand elle étoit pratiquée trop tard; ce n'est point par les accidens qui lui sont particuliers, que le défaut de réussite a lieu, mais par les désordres que la présence des matières a occasionnés dans les viscères de l'abdomen. Hildan l'a pratiquée au sixième jour de la naissance, & l'enfant a joui d'une bonne santé, jusqu'à ce qu'à l'âge de dix-huit ans des accidens particuliers l'aient fait périr. Plusieurs observations prouvent que les enfans meurent communément du cinquième au sixième jour, si l'on ne donne pas plutôt issue aux excrémens : cependant il seroit contraire aux règles de l'art, de ne rien tenter pour la curation même après ce terme, puisque Ferrein a vu un enfant qui vécut jusqu'au douzième. On ne doit donc pas s'astreindre au précepte de Roon-Huisen & d'Heister qui prétendent qu'elle est inutile, toutes les fois que les accidens dépendans de la présence du méconium, se sont manifestés avec quelque véhémence. On ne disconviendra pas que dans ce tems, le succès de l'incision ne soit très-douteux, mais on ne seroit pas pardonnable d'avoir abandonné l'enfant sans secours, par la crainte de leur inutilité.

Si l'anus est bouché par une ou plusieurs concrétions charnues, l'opération sera plus difficile. Cette espèce de production peut former un bouchon plus ou moins allongé dans le canal de l'intestin. Il y aura donc des cas où l'on ne distinguera point la présence des matières fécales. En faisant une incision profonde pour ouvrir une voie artificielle, on dirigera l'instrument plutôt du côté du sacrum que vers le côté opposé, dans la crainte de blesser la vessie. On conseille dans cette circonstance, (quand la concrétion charnue ne permet point de distinguer l'intestin), de faire plusieurs incisions successives, afin que dans l'intervalle de chacune d'elles, on cherche à distinguer la structure des parties, & qu'on soit plus à portée de connoître si l'intestin est rapproché, ou éloigné des points incisés. Mais si l'on n'avoit point d'indices de la proximité de l'intestin, pourroit-on, comme Saviard, enfoncer une lancette à abcès très-profondément, pour donner issues aux matières? Il y auroit des cas où cette opération seroit utile, mais quelquefois aussi elle seroit sans succès, comme on l'apprendra dans les paragraphes suivans. Le pharingotome ou le trois-cart rempliroient la même indication.

L'étroitesse excessive de l'ouverture de l'anus, comporte aussi une méthode particulière. On donne d'abord des clistères avec une petite quantité de liquides pour délayer le méconium & faciliter son issue : on dilate ensuite l'ouverture au moyen d'une tente ou d'une canule. Si ces moyens sont insuffisans, ou si leur continuation irrite l'anus au point d'occasionner des accidens, on dilate l'ouverture à l'aide d'une incision. Une petite fille de quatre mois avoit l'anus si resserré, que sa mère étoit obligée de faciliter la sortie des excrémens avec ses doigts. L'anus s'enfla & ferma le passage des matières; les accidens inflammatoires qui en furent la suite devinrent si urgens, que Roon-Huisen ne trouva d'autre expédient pour conserver la vie de la malade, qu'une incision avec la lancette. Il fit outre cette première opération, des dilatations de différens côtés avec des ciseaux. Les excrémens sortirent en abondance, l'enflure du ventre diminua au même moment, les accidens se calmèrent & la plaie fut guérie en peu de tems.

§. II.

Moyens curatifs du second vice d'organisation.

1°. Dans le défaut d'existence du rectum, quelqu'opération qu'on fasse pour procurer un anus artificiel dans le lieu qu'il doit occuper, on n'obtiendra aucun effet de ses tentatives. On voit déjà ce que j'ai dit ci-dessus de l'inutilité des secours dans quelques circonstances; mais comme on n'a aucune règle pour juger le défaut de rectum, on n'en est pas moins obligé d'essayer tout ce que l'art enseigne d'utile pour parvenir au but qu'on se propose. Monro dit qu'un chirurgien très-habile, ne trouvant chez un nouveau-né aucune trace du rectum, fit d'abord une incision profonde, en suivant le

trajet que doit occuper cet inteſtin ; il inſinua ſon doigt dans la plaie ſans rencontrer le rectum. Il porta profondément un troiſquart dans la plaie, & n'en tira que quelques gouttes de ſang. On reconnut après la mort de l'enfant, que le rectum manquoit abſolument ; le colon étoit diſtendu par le méconium. On a des exemples de ce vice d'organiſation dans les ouvrages d'Heiſter, dans les mémoires de l'académie des ſciences, &c.

Ne ſeroit-ce pas la circonſtance de pratiquer un anus artificiel vers l'extrémité du colon, par une ouverture conduite dans la cavité de cet inteſtin ? C'eſt une propoſition de Ferrein, & qui avoit été faite long-tems avant lui. Il n'inſiſte pas fortement ſur cette méthode dont il ſent tous les dangers dans un ſujet auſſi foible qu'un nouveau-né. Van Swieten demande qui oſeroit pratiquer cette opération ? Conſidérant en peu de mots ce qu'on doit penſer de cette méthode, on convient que les enfans dans l'hypothèſe donnée, ſont dévoués à une mort certaine : donc on n'aggrave pas leur ſort en pratiquant une inciſion, qui, ſi ſa réuſſite eſt incertaine, pourroit cependant devenir ſalutaire. Les auteurs qui ſoutiennent cette opinion, citent en faveur de leur ſyſtême, les ouvertures faites pour des hernies étranglées qui ont formé des anus artificiels après la gangrêne de l'inteſtin. Ils paroiſſent oublier que ce qui a fait dans ces cas le ſalut des malades, a été l'adhérence que la partie affectée avoit contracté anciennement avec les voiſines, ou celle que l'inflammation a opéré ; mais dans les enfans qui ſont l'objet de cette diſcuſſion, la nature n'a pas préparé la même reſſource, puiſque ſi le rectum n'exiſte pas, on a trouvé l'extrémité du cœcum flottante chez quelques-uns dans la capacité de l'abdomen.

N'y auroit-il pas un moyen pour empêcher que les excrémens ne s'épanchaſſent dans le bas-ventre, après l'ouverture faite au colon ? Il eſt certain qu'en maintenant cette ouverture dans un état de dilatation par un corps ſolide, on exciteroit une ſuppuration qui ne manqueroit pas de réunir par une cicatrice les organes inciſés, & de les faire adhérer les uns avec les autres dans la profondeur de la ſection. D'ailleurs, l'inflammation qu'on auroit occaſionnée ſeroit ſuivie d'un effet ſemblable à celui qui a lieu dans l'étranglement inflammatoire de la hernie. On convient auſſi que cette nouvelle eſpèce d'anus artificiel exigeroit des panſemens plus fréquens pour prévenir l'effuſion du méconium dans le tiſſu cellulaire & peut-être dans l'abdomen ; mais en réfléchiſſant à la promptitude avec laquelle la plaie s'enflammeroit, on conçoit que la phlogoſe & le gonflement formeroient bientôt les parois du nouveau canal, à l'aide d'une canulle qu'on y maintiendroit, & qui donneroit conſtamment paſſage aux excrémens qui chercheroient une iſſue. On ne parle point ici de la néceſſité des injections déterſives, ni des autres moyens acceſſoires de la curation, parce qu'on ne s'attache dans ce moment qu'à l'examen de la queſtion principale propoſée plus haut.

On doit encore avouer qu'on ne pourroit ſe décider à pratiquer cette ſection, ou plonger le troiſquart dans le colon, qu'autant qu'on ſe ſeroit bien aſſuré du lieu qu'il occupe, pour ne pas faire une plaie qui ne rempliroit pas l'objet qu'on ſe propoſe. A cet égard, on ne peut diſconvenir que chez les perſonnes qui n'ont pas eu d'évacuations très-rapprochées du moment où l'on fait l'examen des viſcères de l'abdomen, pour s'aſſurer par exemple de l'exiſtence d'une obſtruction, on ne trouve aiſément la ſaillie, & qu'on ne reconnoiſſe en même tems la dureté du colon rempli d'excrémens. Or, puiſque chez les enfans qui n'ont pas évacué le méconium & chez leſquels le rectum manque entiérement, le colon eſt extrêmement diſtendu par cette matière, on diſtingueroit donc aſſez ſon véritable ſiége pour pratiquer l'opération, ſans crainte d'intéreſſer d'autres parties ; donc encore on pourroit faire l'inciſion dans la foſſe iliaque gauche, avec l'aſſurance (dans les circonſtances convenues ci-deſſus) de donner iſſue aux matières excrémentielles.

L'anus eſt bien ouvert, il y a une cavité dans le rectum, cependant le méconium n'eſt point évacué, & l'enfant ſouffre de ce défaut d'évacuation. On en voit un exemple dans les mémoires de l'académie de chirurgie. Le vice d'organiſation étoit formé par une membrane tranſverſale, profondément placée dans le rectum. L'auteur qui rapporte ce fait, avoit inutilement employé les lavemens pour faciliter la ſortie des excrémens ; le liquide injecté dans le rectum s'écouloit à proportion qu'on s'efforçoit à l'y introduire. Il ſonda le rectum qu'il trouva fermé à une certaine profondeur ; il introduiſit un pharingotome, perça la membrane & donna iſſue au méconium.

On a vu le rectum & le colon ſe terminer l'un & l'autre par un cul-de-ſac qui laiſſoit entr'eux une diſtance de près d'un pouce, avec des filamens attachés aux extrémités des deux inteſtins. Cette obſervation a été communiquée par Litre à l'académie des ſciences. On eſt en droit de préſumer, après avoir ſondé l'inteſtin, que, comme dans le cas précédent, il eſt fermé par une membrane, & par conſéquent l'on peut raiſonnablement employer la même méthode curative. Il eſt vrai qu'elle ne ſera pas ſuivie du même effet, ſi l'interſection du canal eſt aſſez profonde pour échapper à la pointe du troiſquart ou du pharingotome ; il ne reſte plus de reſſource que dans l'opération propoſée plus haut ſur la néceſſité de pratiquer un anus artificiel en ouvrant le colon.

On eſt encore contraint de recourir au même

moyen, quand les parois du rectum appliquées l'une sur l'autre dans toute leur longueur, ne laissent aucune ouverture entr'elles.

Ferrein assure qu'il y a des exemples de l'existence d'une membrane placée plus ou moins profondément dans le rectum, avec une *imperforation de l'anus.* On est alors forcé à faire une double ouverture; la première pour découvrir à quelle profondeur les matières sont arrêtées, & la seconde pour leur donner issue. Pourquoi craindre, dit Heister, dans ces circonstances la section de quelques artères chez des enfans qui ne peuvent échapper à une mort certaine, si l'on ne leur donne pas les secours indiqués par la nature du vice organique? D'ailleurs, on arrête l'hémorrhagie par l'introduction des éponges préparées, des tentes de charpies imbibées de liquides astringens, &c.

§. III.

Du troisième vice d'organisation.

Jussieu a inséré dans les mémoires de l'académie des sciences, l'observation d'une fille de sept ans qui rendoit les excrémens par le vagin. Van Swieten en a connu une en âge d'être mariée qui avoit cette rebutante incommodité, quoique d'ailleurs elle jouît d'une bonne santé. Quel parti prendre dans une pareille circonstance? l'anus peut exister avec une ouverture dans le vagin, & les excrémens passeront par l'une & l'autre voie. La première indication qui se présente est d'aggrandir assez l'orifice de l'anus, pour que le méconium trouve une issue plus facile par cette voie que par celle du vagin. On pourroit aussi fermer le vagin par une tente de charpie qui en rempliroit la capacité, & qui forceroit par ce moyen les matières à s'écouler dans la longueur du trajet du rectum. Il y a lieu d'espérer que l'écartement de la parois du vagin s'anéantiroit avec le tems, comme cela arrive à toutes les ouvertures qui ne conservent l'exercice d'aucune fonction. Ce résultat est d'autant plus possible, que la voie de communication du rectum au vagin sera plus étroite.

Si l'anus n'existe point, on ne peut se dispenser d'en faire un avec l'instrument tranchant, pour empêcher que ces matières ne continuent à suivre leur première route; comme dans ce cas, l'extrémité libre du rectum n'est pas placée profondément, l'opération ne sera pas difficile; on la rendra encore plus praticable en plaçant une sonde courbée en crochet passée par l'ouverture non naturelle, & dont on dirigera l'extrémité vers le point où devoit être l'anus, on ouvrira les tégumens en portant l'instrument vers l'extrémité de cette sonde, dont la présence sera indiquée par sa solidité.

Mais on objecte que cette opération est inutile, parce que l'enfant qui porte le genre d'incommodité dont on parle, ne court aucun risque pour sa vie, si le passage des matières n'est point interrompu en partie par l'étroitesse de la communication entre le rectum & le vagin. On répond, 1°. que cette étroitesse même, quand elle aura lieu, exigera ou une dilatation de cette communication, ou l'opération d'un anus fait par l'art: dans cette supposition, il n'y a pas à balancer à former un anus, puisque la section n'est point dangereuse, & qu'elle fera disparoître une incommodité révoltante. 2°. Quand l'issue des excrémens par le vagin seroit facile, il n'est point de parens qui ne desire qu'on procure une autre voie aux matières fécales, puisque la fille qui auroit à souffrir, pendant toute sa vie, une incommodité qui la feroit rejeter en quelque sorte de la société, récupereroit tous les avantages dont elle peut jouir, au moyen d'une opération nullement redoutable.

§. IV.

Quatrième vice d'organisation.

Chez les enfans mâles le rectum s'ouvre quelquefois dans la vessie. On juge l'existence de ce vice par l'urine mêlée de méconium, que rendent les nouveau-nés. M. Morand rapporte dans les mémoires de l'académie des sciences, un fait de cette nature qui lui avoit été communiqué par un chirurgien du Cap-Français. L'enfant qui est le sujet de cette observation n'avoit point d'anus; il rendoit une urine mêlée de méconium: mais comme l'évacuation de cette matière n'étoit pas complette, l'enfant mourut le douzième jour de sa naissance. A l'ouverture du cadavre, on trouva que le rectum s'ouvroit dans le col de la vessie par un trou si étroit, qu'il n'avoit livré passage qu'à la partie la plus fluide du méconium; le reste étoit amassé dans le rectum, dont la capacité étoit trois fois au moins, plus considérable que dans l'état naturel.

Il n'est pas douteux, comme le remarque Ferrein, que l'étroitesse du canal de l'urèthre ne soit dans quelques exemples de ces vices de conformation, une seconde cause de la mort des enfans, comme le peu d'espace qu'offroit l'ouverture du rectum dans le col de la vessie chez le sujet dont on vient de donner l'histoire, a été celle qui a mis obstacle à l'écoulement du méconium. En supposant que dans le fait anatomique qui vient d'être rapporté, le rectum ne se soit pas prolongé plus bas que le point de sa communication avec le col de la vessie; il est assuré que dans un enfant qui vient de naître, le point dont on parle, n'étoit pas éloigné de celui où auroit dû se trouver l'anus ordinaire & qu'à travers les tégumens on auroit peut-être senti distinctement le gonflement de l'intestin: d'après cette connoissance acquise, on n'auroit pas rencontré la

moindre difficulté à former un anus artificiel. Dans le cas contraire (si l'on ne pouvoit distinguer l'extrémité du rectum), sa proximité facilitoit singuliérement l'ouverture proposée, & cette indication étoit d'autant plus précise, qu'on devoit savoir que des sections ou des ouvertures dont la réussite était certaine, avoient été tentées dans des circonstances moins favorables.

Il peut cependant arriver que le vice de conformation présente d'autres particularités : par exemple, l'intestin pourroit s'insérer dans le fond de la vessie : dans ce cas, à quelque profondeur qu'on plongeât le pharingotome ou le troisquart, il seroit possible qu'on n'atteignît point l'intestin, mais seulement la vessie, parce que ce dernier viscère s'appuyeroit immédiatement sur le sacrum ; on perceroit donc la vessie au lieu de l'intestin. Quelque fâcheuse que fût l'opération, il me semble que l'enfant pourroit vivre, en supposant que la communication entre le rectum & la vessie fût assez grande pour donner un libre cours aux matières fécales. Sans doute que l'existence avec une semblable incommodité seroit bien misérable, puisqu'il y auroit toujours un mélange d'excrémens & d'urines qui s'écouleroit tantôt par l'urèthre, & tantôt par l'anus artificiel. Mais enfin on conserveroit peut-être l'enfant, & c'est le but qu'on doit se proposer.

On regardera comme un cinquième vice de conformation, celui que je vais rapporter. Un enfant n'avoit point encore rendu de méconium deux jours après sa naissance : on l'examina ; on s'apperçut que non-seulement il n'avoit point d'anus, mais que ses fesses étoient réunies sans aucune trace de séparation. Cet enfant étoit maigre & foible, & n'avoit pas la possibilité de prendre le teton. Son ventre étoit très-gonflé par le méconium ; il en rendoit par un vomissement presque continuel. Il étoit mourant ; le chirurgien se détermina, malgré la gravité des circonstances & le peu d'espoir du succès, à tenter une opération qui étoit la plus instante & la seule ressource pour conserver cet enfant. Il détermina positivement la place occupée par le coccix, & jugea par ce moyen du point où devoit se terminer l'extrémité du rectum. Il plongea dans ce lieu même une grande lancette a abscès, dont un des tranchans étoit tourné vers le coccix & l'autre vers le raphé : il l'enfonça presque de toute sa longueur dans la direction de l'intestin. Il sortit de l'air par cette ouverture ; il introduisit dans la plaie une lancette plus petite à la même profondeur que la première, & en dirigea les tranchans dans un sens opposé. Il sortit une grande quantité de méconium. L'opérateur fixa dans la plaie un bourdonnet trempé dans l'huile d'amandes douces, & fit prendre à l'enfant une demi-once de syrop de fleurs de pêcher. Cet enfant têta, prît des forces, & fut dans l'espace de quinze jours, en état de supporter une seconde opération qu'on va décrire.

On a dit plus haut qu'il n'avoit point de fesses ; le même chirurgien essaya d'en former, & y réussit parfaitement. Pour y parvenir, il allongea la première incision vers le raphé, ensuite il introduisit une sonde crenelée jusqu'à la marge de l'anus. Il fixa un bistouri droit dans la crenelure & le dirigea en coupant de bas en haut jusque vers le coccix. Cette incision fournit un peu de sang, qu'il arrêta avec des bourdonnets de charpie sèche introduits dans la plaie, & par-dessus les premiers, d'autres bourdonnets trempés dans un digestif simple ? Il soutint le tout avec des compresses & des bandages convenables. Le lendemain il couvrit les bords de la plaie, de linge garni de pompholix, soupoudra la plaie qui séparoit les fesses, d'écailles d'huitres pulvérisées, afin de dessécher & de cicatriser cette plaie & empêcher la réunion de ses parois. Cette opération réussit parfaitement dans l'espace de quinze jours, & les fesses de l'enfant parurent aussi bien faites qu'elles devoient l'être naturellement.

Imperforation de l'urèthre.

Quand j'ai donné les remarques faites sur les hermaphrodites, j'ai rapporté plusieurs observations qui constatoient des imperfections de l'urèthre. On a vu comment chez quelques-uns de ces enfans, l'urine s'écouloit par des ouvertures qui n'étoient pas placées comme elles doivent l'être dans l'état naturel : il me reste à décrire un autre vice d'organisation, qui consiste dans l'absence de l'ouverture de l'urèthre. Levret & Lamotte ont vu des enfans naître avec cette imperfection. Chez l'un le canal de l'urèthre étoit fermé dans le gland ; dans un autre le gland n'existoit pas ; l'urine se fit jour par un abscès auprès du scrotum. Lamotte ne fit aucune tentative pour donner une autre issue à ce liquide. On a vu, dit Van Swieten, des enfans rendre leur urine par l'ombilic ; d'autres, suivant le témoignage de Benivenius, l'ont rendue par le rectum. Rhodius donne un exemple semblable. Reusner parle d'un enfant qui ne rendit point d'urine pendant les sept premiers jours de sa naissance ; elle se fraya une route par le rectum, & passa ensuite par l'urèthre, & a continué de couler par cet organe. Une contraction spasmodique ou une congestion inflammatoire résultant de quelque violence dans l'accouchement, auroit-elle fermé pendant ce tems le chemin aux urines ?

Nous ne voyons pas l'impossibilité qu'il y auroit que l'urèthre s'ouvrît dans l'intestin, comme on a vu l'intestin s'ouvrir dans le col de la vessie dans une pareille occurrence. Nous ne proposerons aucune opération, car il seroit difficile d'en pratiquer une qui satisfît à toutes les indications & dont la réussite fût complette ; car le canal de l'urèthre n'ayant pas alors la longueur suffisante pour embrasser dans son étendue les ouvertures des canaux

déférens de la ſemence, l'homme qui naîtra avec le vice d'organiſation dont on parle, n'aura jamais d'enfans. Cependant la guériſon de cette cauſe de ſtérilité ſeroit le vice le plus eſſentiel à détruire, puiſqu'il eſt prouvé, par les faits que j'ai rapportés & par beaucoup d'autres encore, que les enfans qui rendoient les urines par le rectum (mais ſans que cette évacuation ait éprouvé de retard, comme quand le liquide s'étoit frayé un paſſage juſque dans l'inteſtin), ont vécu ſans altération dans la ſanté. «

Quoi qu'il en ſoit, le défaut de canal propre à l'évacuation de l'urine, ne fait pas mourir les enfans auſſi promptement que l'*imperforation de l'anus*; parce que le liquide excrémentitiel ſe fraie différentes routes, comme on l'a déjà dit ci-deſſus. Cependant les abſcès qui ſe forment enſuite par l'infiltration de l'urine, délabrent les parties voiſines & occaſionnent des gangrènes qui font périr les malades, à moins que la nature ou l'art ne donne au liquide dont on parle, un écoulement facile pour ſuppléer à l'urèthre.

On a dit que ce dernier organe étoit quelquefois imperforé à ſon extrémité. Dans cette circonſtance, on reconnoîtra qu'il eſt gorgé d'urine dans toute ſon étendue, & il ſera facile de faire une ouverture dans le gland même. Si la longueur ne s'étend pas juſqu'au gland, on ne pourra pas percer la verge dans un certain eſpace, ſans riſquer de bleſſer les corps caverneux. Ainſi l'étendue de l'urèthre, connue par ſon gonflement, indiquera la poſſibilité ou l'impoſſibilité de pratiquer au liquide une route ſemblable à celle qu'il auroit dû parcourir.

On a vu que chez quelques hermaphrodites, l'urèthre s'ouvroit près du ſcrotum; chez d'autres par-deſſus les corps caverneux, &c. ſi avec ce premier vice d'organiſation ſe réuniſſoit l'*imperforation*, on feroit l'ouverture à l'extrémité gonflée de l'urèthre, quelque part qu'elle fût ſituée, ſi elle étoit trop éloignée du gland pour la continuer dans ſa direction naturelle.

Si l'urèthre manque complettement, il ne reſte plus d'autre reſſource que de diriger un troiſcart dans la veſſie pour former un canal artificiel, dont les parois ſe cicatriſeront ſur la ſonde du troiſcart, ou ſur une ſonde de gomme élaſtique. On ſait qu'en abandonnant la plaie à elle-même, elle ſe cicatriſeroit, ou bien l'urine feroit des dépôts funeſtes. Il pourroit arriver que faute de ſphincter, l'urine coulât conſtamment & rendît la ſanté de l'enfant fort chancelante; cependant c'eſt le ſeul moyen de le conſerver. Il ſeroit poſſible que les fibres charnues de la veſſie opéraſſent, à quelqu'égard ſur le bord de l'ouverture artificielle, la fonction de ſphincter; parce que dans un âge ſi tendre, leur contractilité, conſtamment miſe en action par le contact de l'urine, leur donneroit une tendance continuelle à ſe reſſerrer vers le point ouvert.

Imperforation de l'anus réunie à celle du gland.

« Le vingt-huit février 1687, je fus appellé » auprès d'un enfant, né la veille, qui n'avoit » rendu ni ſon urine ni ſon méconium, & qui » vomiſſoit le beurre & le ſucre qu'on lui faiſoit » prendre. Le gland de la verge étoit à découvert, » & l'on n'y voyoit point d'orifice urinaire. J'y fis » faire une petite inciſion, laquelle ne fit découvrir » aucun canal. Je trouvai ſous le frein du prépuce » une petite ouverture par laquelle j'inſinuai une » ſonde creuſe juſque dans la veſſie; il ſortit par » ce moyen quelques gouttes d'une liqueur noi- » râtre. Quoiqu'il parût une ouverture à l'anus, » je ne pus y faire entrer une canule que de la » longueur de deux travers de doigt, & elle en » ſortit un peu enſanglantée. J'ordonnai des lave- » mens de lait & d'huile de lin, des injections » huileuſes dans la veſſie, des topiques appropriés » & à l'intérieur de l'huile d'amandes douces, du » ſyrop d'althéa, du ſucre & la poudre du Marquis. » Le lendemain le malade rendit de l'urine par » l'ouverture ſituée vers le frein du prépuce, & il » vomit une certaine mucoſité qui avoit l'odeur » d'huile de lin. Le ſurlendemain, il mourut aux » environs de midi ſans nouvel accident.

» Avant ſa mort on ſentoit ſur ſon front, » depuis la fontanelle juſqu'au nez une ſuture très- » écartée.

» Dans l'examen de ſon cadavre, tout le corps » ſe trouva livide. Je n'apperçus aucun orifice au » bout du gland; il y avoit ſeulement auprès du » frein du prépuce, une ouverture qui ſe continuoit » juſque dans la veſſie. L'anus n'étoit ouvert que » de la longueur d'un pouce. La veſſie étoit en- » tiérement vide; l'inteſtin colon étoit fort enflé » & rempli de beaucoup de matières noirâtres qui » y étoient renfermées comme dans un ſac. » (*Obſerv. par Salomon Reiſelius.*)

(CHAMBON.)

IMPERFORATION. (*Phyſique médicale & chirurgie*).

J'ai donné une énumération exacte des vices qu'on obſerve dans les parties de la génération des femmes aux articles *groſſeſſe*, *accouchement*, &c. J'ai diſtingué ceux que les enfans apportent en naiſſant, d'avec ceux qui ſont accidentels : j'ai indiqué la curation qui leur convient, & les précautions que comportent les différentes affections morbifiques dans l'uſage des moyens curatifs; j'aurois pu renvoyer le lecteur aux articles que je cite, ſans rien y

ajouter; mais un fait particulier qui mérite d'être connu, a du trouver place ici. L'obſervation eſt de M. Dolignon, maître en chirurgie, à Crécy, près Laon.

Une femme de trente-quatre ans, dit cet obſervateur, étoit attaquée d'une rétention d'urine, dont les accidens étoient graves. Depuis pluſieurs années, les urines ne couloient que *goutte à goutte*, elle n'en rendoit que deux ou trois cuillerées à-la-fois. La malade avoit des douleurs de reins continuelles; une fièvre lente étoit ſurvenue depuis la naiſſance de ces douleurs; il y avoit habituellement difficulté d'aller à la ſelle: un engourdiſſement continué des extrêmités inférieures, rendoit la marche difficile & pénible.

Cette femme dit qu'elle n'avoit jamais été bien réglée. Elle s'étoit mariée à l'âge de vingt & un ans. Deux ans après ſon mariage, il lui étoit ſurvenu un gonflement à l'abdomen qui la fit croire enceinte, mais elle éprouva une eſpèce de perte, dont la matière parut un ſang brun & en partie coagulé. Trois ou quatre mois après cette évacuation, elle eut encore ſes menſtrues: mais ce fut pour la dernière fois. Il y avoit onze ans que les règles n'avoient paru, quand M. Dolignon fut conſulté, & ce défaut de menſtruation étoit la cauſe des accidens nombreux dont il donne le détail, rapporté ci-deſſus.

Il reconnut que cette dame étoit encore vierge après treize ans de mariage. L'himen durci & flaſque étoit attaché à toute la circonférence du vagin dont il fermoit exactement l'entrée. On trouvoit dans le centre de l'hymen une petite tache blanche, enfoncée qui parut être à l'obſervateur la cicatrice qui avoit réuni les bords de cette membrane depuis la ceſſation des menſtrues. L'obſervateur ne dit pas par quel événement cette ouverture centrale de l'himen a été formée.

En introduiſant l'index de la main droite dans l'anus, ajoute l'obſervateur, je ſentis une tumeur dure, reſſemblant à la tête d'un gros fœtus. La tumeur rempliſſoit la capacité du petit baſſin. Je portai enſuite l'index de la main gauche à l'ouverture de la vulve, l'appuyant alternativement & comprimant à différentes repriſes la membrane himen; je diſtinguai un fluide épanché dans le vagin qui s'étoit énormément diſtendu pour le contenir: je trouvai auſſi que la matrice étoit d'un volume approchant de celui qu'elle acquiert à la moitié du terme de la geſtation. Ces circonſtances me firent conjecturer que les accidens ſurvenus à la malade tiroient leur origine de la diſparition des menſtrues, qui n'avoient pas coulé depuis onze ans.... J'inciſai la membrane; elle fit un bruit très-ſenſible pendant l'inciſion. Il ſortit auſſi-tôt de la plaie une quantité de ſang qu'on peut eſtimer à quatre livres; l'écoulement dura une demi heure. Le liquide étoit brun, épais, & pouvoit ſe tirer à la manière d'une limphe coagulée, & s'allonger ſans ſe rompre. Il n'avoit encore contracté aucune odeur déſagréable. L'évacuation du ſang, retenu depuis ſi long-tems dans le vagin, fut ſuivie de celle des urines; d'où la diminution prompte des douleurs des reins; d'où dans peu de jours la diſparition des accidens relatés précédemment..... Pour éviter une nouvelle réunion des portions de l'himen diviſées, je maintins une canule dans l'entrée du vagin. La malade la garda quelques jours......

Ce n'eſt pas la réunion d'un grand nombre d'accidens graves qui font l'importance de cette obſervation; mais elle devient intéreſſante par une circonſtance ſingulière, qui conſiſte dans l'adhéſion des bords de la petite ouverture de l'himen par laquelle les menſtrues avoient eu leur écoulement. Si cette ſingularité, ou cette réunion eſt ſpontanée, on ne peut pas ſe diſſimuler que ce fait eſt contraire à tout ce que rapportent les obſervateurs dans leurs ouvrages: ſi elle eſt due à quelque accident inflammatoire, il n'y a plus rien de ſurprenant, puiſque la ſuppuration & la cicatriſation qui lui ſuccède, réuniſſent très-ſouvent des parties qui ne ſont pas deſtinées à ſe coaliſer entr'elles dans l'état ſain. Une multitude de faits avérés, (& j'en ai rapporté un grand nombre) confirment cette dernière vérité. Il ne reſteroit donc pour apprécier au juſte l'obſervation que nous rapportons, que de ſavoir ſi la réunion dont on a parlé, a été ſpontanée, mais ſans inflammation. Pour moi, j'avouerai que je ne l'aurois jamais penſé, ſi M. Andry, mon collègue & mon ami, ſur l'aſſertion duquel je ne fais aucun doute, ne m'avoit aſſuré qu'il a recueilli un fait ſemblable; à la vérité, il ne m'a pas aſſuré qu'il ait pris des renſeignemens aſſez poſitifs pour ſavoir, ſi aucun accident inflammatoire n'avoit donné lieu à la réunion qui fait le ſujet de la remarque; il m'a même ajouté qu'il étoit poſſible (& que tout le monde le conçoit) qu'un léger ſymptôme d'inflammation, auquel la malade n'auroit pas fait une attention marquée, eut été la véritable cauſe de la réunion dont on parle. Il a été amené à cette réflexion par les doutes que j'oppoſois à ſon premier ſentiment; doutes qu'il a reconnus fondés ſur l'expérience. Il réſulte de ces deux faits, la néceſſité de la part des praticiens d'éclaircir plus exactement que nous ce point de doctrine, parce que nous n'avons aucune certitude que la nature ſans inflammation puiſſe réunir des parties ſaines, ainſi que cela pourroit être arrivé dans la perſonne qui fait le ſujet de l'obſervation donnée à la ſociété de médecine par M. Dolignon; mais au contraire tout paroît nous prouver que de pareilles concrétions ne ſont point le produit de liquides épanchés à la ſurface des membranes, & qui aient contracté une forme ſolide avec les parties envi-

ronnantes, de-là même manière qu'on l'a vu dans l'observation rapportée.

(CHAMBON.)

IMPERFORATION DE L'ANUS. (*Chirurgie vétérinaire.*)

Cet accident n'est pas très-commun dans les animaux, ou plutôt, peut-être, n'y a-t-on pas fait assez d'attention, & ne doit-on pas chercher ailleurs les causes ignorées de la mort de plusieurs poulains & d'autres animaux domestiques, au moment, ou peu après leur naissance.

Il est donc important de visiter exactement les nouveau-nés & d'examiner avec soin s'ils n'ont pas quelques vices de conformation auxquels il seroit possible de remédier.

L'observation suivante prouvera la nécessité de ces soins; je l'extrais du *traité des haras de Jean-Georges Hartmann* que j'ai publié en 1788, p. 304.

« On voit dans le haras principal de Wirtemberg, » un bel âne étalon élevé dans ce haras, & qui » ne le cède ni en beauté ni en grandeur à ceux » d'Italie. En venant au monde il avoit l'anus im- » perforé, tout le derrière de la croupe étoit arrondi » & lisse jusqu'au tronçon de la queue, on ne » voyoit aucune trace d'ouverture pour la sortie des » excrémens : personne n'y fit attention; mais le » lendemain on m'avertit (c'est M. Hartmann qui » parle) que le jeune ânon n'avoit pas encore » fienté, qu'il étoit météorisé & bien malade. Je » prescrivis un lavement, & c'est en voulant le » donner, qu'on s'apperçut du défaut d'ouverture » de l'anus; j'en fis une avec la lancette; on donna » tout de suite le lavement, & l'animal fut sauvé. »

Il est plus difficile encore, dans la chirurgie vétérinaire, que dans la chirurgie humaine de donner des règles certaines pour remédier à l'*imperforation de l'anus*, les observations nous manquent pour établir les préceptes. Dans le cas rapporté par M. Hartmrnn, l'*imperforation* étoit simple, puisqu'une incision a suffi pour y remédier, mais il peut arriver dans les jeunes animaux, comme dans les enfans, des cas compliqués, & alors il faut s'en rapporter entiérement à la prudence du médecin vétérinaire.

(HUZARD.)

IMPÉRIALI, (Jean-Baptiste) médecin, natif de Vicenze, naquit en 1568. Il étudia d'abord à Vérone & à Bologne, & ensuite à Padoue, où il suivit Jérôme Mercuriali, Frédéric Pendosio & Alexandre Massaria. Attaché aux sentimens du dernier, il publia, à l'âge de 22 ans, un ouvrage pour en défendre la doctrine contre les attaques d'Horace Augenius. *Imperiali* pratiqua à Vicenze, avec une réputation extraordinaire; ses concitoyens lui marquerent une grande confiance, à laquelle il répondit par un sincère attachement. Il refusa de se rendre à Messine, où les magistrats tentèrent de l'attirer par des conditions autant honorables qu'avantageuses. Il refusa encore la première chaire de médecine en l'université de Padoue, qu'on le pressoit de venir occuper à la mort de Roderic Fonseca. Il préféra le séjour de Vicenze aux postes les plus flatteurs, & content de son sort, il passa dans cette ville le reste de ses jours qu'il y termina le 26 mai 1623. Ce médecin sut allier l'étude de sa profession à celle des belles-lettres; il cultiva surtout la poésie, dans laquelle il avoit pris Catulle pour modèle. Parmi les ouvrages qu'il a laissés sur la médecine, le suivant est le plus remarquable.

Exotericarum Exercitationum Libri duo. Vicentiæ, 1602, *in*-4°. *Venetiis*, 1603, *in*-4°.

Jean, son fils, naquit aussi à Vicenze. Il étudia la médecine à Padoue, & après l'avoir pratiquée avec succès, il mourut vers 1654, à l'âge de 50 ans. Ses ouvrages, qui lui ont mérité une réputation fort étendue, sont intitulés :

Pestis anni 1630 *descriptio Historico-Medica. Vicentiæ*, 1631, *in* 4°.

Musæum Historicum & Physicum. In primo illustrium litteris Virorum imagines ad vivum expressæ continentur, additis Elogiis eorum vitas ac mores notantibus. In secundo animorum imagines, sive, ingeniorum naturæ perpenduntur. Venetiis, 1640, *in*-4°.

Le Notti beriche, overo, de quæsiti e discorsi Fisici, Medici, &c. Venise, 1663, *in*-4°.

(GOULIN. *Extr. d'El.*)

IMPETIGO. (*Ordre Nosologiq.*)

C'est le 462e. genre de Vogel, faisant partie du 5e. ordre, (*maculæ*) de la 10e. classe (*vitia*). Cet auteur l'appelle aussi *lichen;* & il définit cette maladie, *macula subrubra, aspera, dura, sicca, cum ingenti prurigine.*

Mais Sauvages a désigné par le mot impétigines, le 5e. ordre de la 10e. classe de sa nosologie, laquelle renferme les maladies qu'il appelle *cachexiæ, morbi cachectici*, seu *deformitates.*

Ce 5e. ordre comprend les maladies cutanées, chroniques, le plus souvent contagieuses & virulentes, susceptibles d'être communiquées par la voie de l'inoculation, soit à l'égard de l'homme, soit à l'égard des autres animaux; & enfin d'être guéries par des spécifiques, à mesure que l'on sera assez

heureux pour les découvrir, comme on a fait le mercure pour la vérole, ou d'être singulièrement adoucies par la méthode des délayans.

Plusieurs de ces maladies sont nouvelles pour nous : les unes nous ont été communiquées par des peuples éloignés ; les autres doivent toujours être réputées étrangères. On compte parmi les premières, la vérole, le scorbut, le rachitis ; & parmi les dernières, la lèpre, l'éléphantiase, le trichoma, ou plica-polonica ; & le frambæsia, ou saw, ou épian, ou pian. Celles de ces maladies qui sont indigènes, sont les écrouelles, le cancer, la gale, la teigne.

(*Voyez* chacune de ces maladies au mot qui lui est propre).

(Mahon.)

IMPOSTURE (En maladie). *Voyez* Maladies simulées & dissimulées. (*Méd. légale*).

(Mahon.)

IMPOTENT, qui est paralytique, perclus, ou privé du mouvement, ou de l'usage de quelqu'un de ses membres. (*Lavoisien*).

(Mahon.)

IMPRÉGNATION. (*Phys. méd.*)

La règle la plus constamment observée dans la nature, par rapport à l'union des mâles avec les femelles, est que le premier féconde plusieurs de ces dernières. Dans la plupart des espèces connues, il est ardent au plaisir & déterminé à satisfaire ses desirs par une impulsion plus forte & plus durable que celle qui force les femelles à le rechercher. C'est surtout dans les familles d'animaux qui fournissent un plus grand nombre de femelles, que les mâles paroissent avoir plus de force en amour. L'homme, à quelques égards, se trouve classé dans cette espèce générale : il a des desirs dans toutes les saisons, & aucun tems ne le prive de la faculté de reproduire son semblable. Mais le nombre des hommes est-il assez inférieur à celui des femmes pour que la polygamie devienne nécessaire en la considérant seulement dans l'ordre physique ? Si on en juge par les tables de naissances de l'un & l'autre sexe, on voit qu'il n'y a pas une différence sensible, & qu'en général l'un ne surpasse pas l'autre, si on réunit une grande étendue de pays pour avoir une somme d'observations exactes. Comme pendant la grossesse les femmes recherchent moins les plaisirs & que l'homme ne perd jamais pour un tems si considérable (si l'on excepte les maladies qui le privent de cette possibilité) la faculté d'engendrer, quelques législateurs ont pensé que la possession de plusieurs femmes lui étoit nécessaire. Il est résulté de ce faux principe que pour remplir ce but on a été forcé à rendre beaucoup d'hommes célibataires ; par conséquent la population a été moindre en adoptant cette opinion. D'ailleurs cette possession exclusive a exigé des précautions pour être conservée avec soin : d'où la méthode barbare de faire des eunuques ; injure la plus outrageante à la nature & le crime le plus atroce que puisse commettre l'homme envers son semblable ; parce que cet usage est une suite de la tyrannie exercée par un seul sur un grand nombre.

Dans la plupart des nations, les considérations politiques & religieuses ainsi que les intérêts particuliers fixent nécessairement un homme à une seule femme : il seroit injuste que celle qui partage ses peines, ses travaux & ses chagrins, ne partageât pas aussi ses jouissances. D'ailleurs l'homme destiné à éprouver toute sa vie un sentiment plus délicieux que les autres animaux, un lien plus séduisant, (je parle de l'amitié), porte constamment dans son cœur un motif très-puissant qui le ramène à son épouse. Si comme dans les autres espèces qui vivent errantes, il n'y avoit pour lui qu'un tems destiné aux amours, le mariage deviendroit une chaîne insupportable : mais un attachement réciproque entre deux personnes d'un sexe différent, a toujours un caractère de tendresse qui fait goûter de véritables jouissances dans tous les tems de la vie.

Quoi qu'il en soit, les femmes qui sont réglées ou qui sont au moment de le devenir, ressentent une inquiétude & des desirs indéterminés qui, dans les premiers momens, ne s'expliquent pas assez pour manifester leur cause. Ils ne tardent pas à faire connoître à ce sexe, la fin pour laquelle il a été formé. Les physiciens sont persuadés que cette espèce de gêne dépend de la tuméfaction des ovaires & de la quantité de liquide séminal dont ces organes sont remplis ; j'ai parlé ailleurs des raisons par lesquelles ils prouvent cette assertion, & des faits qui la constatent ; cette tuméfaction ne peut pas subsister long-tems sans donner lieu aux desirs les plus violens. On les calme par les jouissances de l'amour ; & tel est le premier mobile de la génération dans tous les êtres vivans.

Les naturalistes ont pensé que l'introduction de la liqueur séminale dans l'utérus étoit nécessaire à la réproduction ; ils ont appuyé cette assertion par des expériences qui sembloient ne laisser aucun doute à cet égard ; mais des recherches plus exactes ont démontré que la conception pouvoit avoir lieu chez des femmes dont la matrice étoit fermée par une membrane qui embrassoit parfaitement l'étendue de son orifice ; d'ailleurs la chûte de la semence chez celles qui avoient conçu, & l'ouverture de la matrice qui restoit constamment dilatée chez quelques autres, a fait voir que le séjour de ce liquide dans l'utérus étoit inutile à la génération. On ne peut cependant pas désavouer que l'opinion qu'on a de

cette fonction dans les écoles, ne soit fondée sur les faits les plus constans, c'est-à-dire, que les femelles qui retiennent la semence ne conçoivent plus ordinairement, & que lorsqu'elle est portée jusqu'à la matrice, la grossesse ne soit plus généralement certaine : mais il résulte de ces observations que ce n'est pas tant au liquide séminal qu'à une substance volatile qui se trouve mêlée avec lui qu'on doit attribuer la cause de la conception.

Le tems le plus propre à cette opération de la nature, est chez les femmes celui qui suit immédiatement la cessation des règles; il semble que l'utérus, plus vide à cette époque, absorbe plus aisément l'esprit séminal & s'en imprègne avec facilité. Quand les menstrues coulent, elles emportent avec elles la liqueur que l'homme fournit & s'opposent, par ce moyen, à la conception; c'est pourquoi le législateur des Juifs défendoit aux femmes qui avoient leurs règles de recevoir leur époux. Cependant elles conviennent assez communément qu'elles sont alors plus disposées aux plaisirs, parce que la tuméfaction du vagin rend cet organe plus sensible, & quelquefois même le frottement lui fait éprouver de la douleur.

Il est une erreur qui a subsisté long-tems : on croyoit que les femmes qui n'éprouvoient pas une sensation agréable à l'approche de leurs maris, ne concevoient jamais : trop d'exemples contraires, l'aveu d'un grand nombre & les circonstances de leur vie, le plus sûr garant de leur sincérité, a fait assez connoître que cette particularité étoit inutile à l'*imprégnation*. Au reste, le frottement des parties de la génération occasionne toujours un gonflement qui paroît nécessaire à la réproduction : soit que l'ame se refuse ou non, à l'impression de la volupté, le vagin & l'utérus ne sont pas insensibles au contact qu'ils éprouvent dans les caresses de l'homme. D'ailleurs chaque partie a son sentiment & son irritabilité indépendante de l'impulsion de l'esprit, dans l'exécution de la plupart de ses fonctions; ces facultés sont une suite de son organisation particulière, & pour exercer leur action, elles n'ont souvent besoin d'aucune impulsion de l'ame.

La plus grande partie des femmes qui ont conçu éprouvent, dit Hippocrate, un saisissement, un trouble particulier, une horripilation, & quelquefois de la douleur dans la région ombilicale. Chez quelques-unes on a observé un grincement de dents. Il y a des femmes qui ont parfaitement distingué le moment de la conception, quoiqu'elles se livrassent souvent au plaisir; ce sont particuliérement celles qui éprouvent de la volupté dans l'acte vénérien, celles qui jouissent d'une santé soutenue, & chez lesquelles les fonctions s'exécutent avec régularité. Mais il faut avouer que toutes n'éprouvent pas des symptômes assez marqués, pour reconnoître l'instant où elles sont devenues grosses. Les plus voluptueuses distinguent mieux le moment de l'*imprégnation*, par un changement subit qu'elles éprouvent dans la sensation à laquelle elles s'abandonnoient. Les femmes froides, & qui ont les organes de la génération gonflés par une pituite abondante, celles qui ont des fleurs blanches, enfin celles qui ont une indifférence marquée pour les jouissances du mariage, ne s'apperçoivent pas si ordinairement de l'instant de l'*imprégnation*; la plupart d'elles ignorent absolument l'impression qu'elle fait sur les organes. Les femmes publiques, dit Hippocrate, connoissent parfaitement cet état, quand elles ont eu plusieurs enfans.

La conception s'annonce aussi quelquefois dès les premiers jours, par des symptômes inquiétans. On a vu des femmes qui ont éprouvé un vomissement violent à l'heure où elles ont conçu. On ne doit donc pas s'étonner que le trouble des nerfs soit assez considérable pour occasionner des changemens remarquables dans le diamètre du col, puisque les nerfs qui se distribuent à la matrice, semblent les premiers participer à la commotion qu'éprouvent tous ceux qui entrent dans la composition des parties de la génération. D'où il suit qu'on peut quelquefois distinguer si une femme, dont on a mesuré le col avant d'être enceinte, l'est devenue après avoir reçu son mari, si la même mesure appliquée au même point, n'embrasse plus cette partie comme elle le faisoit auparavant. Cependant ce signe est très-incertain, puisqu'il n'a pour base que l'agitation du systême nerveux : or, comme les causes qui la font naître & persister, sont très-multipliées, cette expérience n'est pas plus concluante en faveur de la conception, qu'elle ne donne idée d'un désordre étranger, quel qu'en puisse être l'agent.

On demande si les femmes répandent de la semence lorsqu'elles conçoivent? On ne peut pas douter que le plus grand nombre ne verse un liquide plus ou moins abondant, pendant la jouissance. Le chatouillement des parties de la génération suffit pour opérer ce phénomène; mais les sources de ce fluide sont très-abondantes, & dépendent plus particuliérement de la contraction ou du resserrement des lacunes du vagin : celles de l'utérus & du col de ce viscère en fournissent aussi une certaine quantité. On ne peut pas croire que ce mucus soit véritablement une semence. S'il s'en trouve chez les femmes, c'est dans les ovaires qu'elle doit résider. Ces petits corps auxquels Graaf a donné le nom d'œufs, ne contiennent pas assez de fluide pour mouiller le plus petit espace dans les environs; or, comment après avoir parcouru les trompes de Fallope & la cavité de la matrice, pourroit-il se rendre reconnoissable? C'est donc une assertion démentie, également par les faits & par la raison. On peut juger, d'après ces réflexions, de la fausse doctrine de ceux qui ont prétendu qu'il n'y avoit de con-

ception qu'au moment où la femence de l'un & l'autre fexe étoit mêlée enfemble par une éjaculation réciproque.

Dans les animaux qui ont conçu, l'utérus fe gonfle, il devient plus rouge, fes vaiffeaux fe rempliffent de fang, & il eft plus fpongieux. Les trompes éprouvent auffi un changement remarquable, elles fe dilatent, leurs vaiffeaux fanguins font plus pleins, & on trouve dans leur cavité un mucus plus abondant : le morceau frangé s'applique à l'ovaire & l'embraffe étroitement ; il s'en détache un œuf qui defcend de la trompe dans l'utérus. Ce phénomène paroît d'autant plus conftant, que le tourment des animaux qu'on a facrifiés pour l'obferver, n'a pas été capable de l'anéantir. Ce mécanifme paroît une fuite de la ftructure du morceau frangé. En effet, quand on parvient à remplir fes vaiffeaux par l'injection, fes extrémités fe contournent en s'approchant de l'ovaire. Ce dernier organe fe gonfle dans le coït, & peu de tems après, on apperçoit une de fes véficules plus faillante que les autres ; fa membrane s'épaiffit, & l'œuf fe change entiérement en un corps jaunâtre ; c'eft le *corpus luteum* des phyfiologiftes. Bientôt il paroît une ouverture dans fes parois, on remarque enfuite des filets qui partent de fa furface interne pour fe rendre au centre de fa cavité ; alors on y trouve du fang & de la férofité ; il a une confiftance tendre, & reffemble beaucoup à une glande, ou mieux encore aux papilles des mamelles. Enfin l'ouverture fe ferme complettement.

On ne peut pas douter que ces mutations ne dépendent entiérement de la conception, puifqu'on ne voit rien de femblable à l'ouverture des cadavres des filles, des femmes & des autres femelles qui n'ont pas conçu. Il paroît par tous ces faits, que les premiers rudimens de l'homme naiffent dans l'ovaire ou plutôt dans les véficules dont j'ai parlé ; mais que celles-ci en fe détachant enfuite du lieu où elles étoient fixées, fuivent le canal des trompes pour arriver à l'utérus ; la preuve en eft qu'on a trouvé plufieurs fois ces œufs dans les trompes des femmes & des autres femelles. L'exiftence des fœtus hors de la matrice qu'on a défignée fous le nom de *groffeffe ventrale*, foit qu'ils fuffent tombés dans le bas ventre, foit qu'ils reftaffent attachés aux ovaires, foit qu'ils fuffent defcendus dans les trompes, confirme la théorie que je viens d'expofer.

L'œuf qui eft defcendu par la trompe s'attache à la matrice pour y prendre l'accroiffement néceffaire : on n'y voit encore qu'un liquide mucilagineux dans lequel fe forment bientôt des parties organiques que le tems rend vifibles. Les obfervateurs ne font pas d'accord fur le tems où le fœtus eft reconnoiffable. Je n'entrerai pas dans le détail de ces queftions phyfiques qui ne font pas liées entiérement à mon objet.

Il réfulte des réflexions que j'ai réunies, que le fyftême des phyficiens qui admettent dans la formation du fœtus, des molécules organiques, eft celui qui eft le moins conforme aux circonftances que j'ai rapportées, & que les auteurs ne conteftent point. Le mécanifme de la conception nous eft parfaitement inconnu ; c'eft un point de phyfique fur lequel nous n'avons aucune conjecture qui foit appuyée par la raifon ou même par la vraifemblance ; les difcuffions qu'on a écrites fur cet objet, font toutes éloignées de la vérité, & la fcience n'a pas fait un pas réel pour arriver à la connoiffance de la formation première du fœtus.

Quoiqu'on puiffe quelquefois reprocher aux anciens d'avoir écrit la phyfique avec un peu d'obfcurité, cependant il faut avouer que leur génie actif a mieux preffenti les grandes opérations de la nature que celui des modernes. Malgré la multitude d'expériences qui auroient pu conduire ces derniers aux découvertes les plus intéreffantes, ils ont vu des détails minutieux fans s'être élevés à la connoiffance du mécanifme des révolutions dont ils vouloient appercevoir les caufes. Les anciens, en comparant ce qu'il y avoit de plus conftant dans les opérations des êtres animés, ont jugé, par analogie, les faits qui avoient quelques rapports avec ceux qu'ils obfervoient. C'eft ainfi qu'en confidérant ce qui fe paffoit dans les ovipares, ils ont penfé que tous les animaux naiffoient d'un œuf : fyftême mieux raifonné que ceux qu'on a publiés de nos jours, qui n'ont pour appui que des expériences fautives, avec l'apparence du favoir.

(CHAMBON.)

IMPRESSION. (*Hygiène.*)

Les *impreffions* font des manières d'être, ou des affections phyfiques & morales, qui font développées aux articles, *fens*, *affections*, *paffions*.

(MACQUART.)

IMPRIMEURS. (*Hygiène.*)

Partie III. Hygiène générale.

Claffe II. Hygiène privée.

Ordre II. Régime général.

Section V. Impreffions.

Il y a deux fortes d'ouvriers parmi les *imprimeurs*, les compofiteurs, & ceux qui travaillent à la preffe.

Les premiers font fujets aux accidens des perfonnes qui mènent une vie fédentaire. Ils fatiguent

infiniment leurs yeux ; ſouvent il leur arrive des inflammations, des gouttes ſereines ainſi que des larmoyemens continuels.

Pour prévenir ces inconvéniens, je leur conſeille d'avoir toujours dans leur laboratoire un verre d'eau fraîche, dans lequel on aura mêlé huit ou dix gouttes d'eau-de-vie, & de ne pas paſſer de demi-heure ſans s'éponger les yeux. Par ce moyen ils leur rendront la force & l'énergie qu'ils perdent à la longue, par la contention continuelle qu'ils éprouvent.

Ils ſe diſtrairont les yeux en les portant ſur d'autres objets ; ils les fermeront de tems en tems, ils prendront garde de ne pas mettre dans leur bouche les caractères qu'ils emploient, à cauſe du plomb qui y eſt contenu, & qui devient un poiſon à la longue, tout comme ils ne pourroient ſans danger, s'ils avoient une bleſſure aux doigts, ſe permettre de laiſſer toucher à la plaie les caractères d'imprimerie : un *imprimeur* perdit la main, pour n'avoir point couvert d'un linge un doigt qu'il s'étoit bleſſé quelque tems auparavant.

Ceux qui travaillent à la preſſe étant obligés d'être toujours courbés, doivent interrompre leurs travaux dès qu'ils ſe ſentent fatigués, autrement ils riſquent d'être en proie aux maladies inflammatoires. Ils doivent ſurtout éviter, quand ils ont bien chaud, de paſſer à un air plus froid inconſidérement & ſans être bien vêtus.

(MACQUART.)

IMPROLIFIQUE. (*Hygiène vétérinaire.*)

La plupart des ſubſtances qu'on donne aux animaux pour les exciter à l'acte vénérien étant priſes parmi celles qui ſont d'une nature âcre, irritante, produiſent le plus ſouvent l'effet oppoſé à celui qu'on en attendoit, & il eſt eſſentiel de diſtinguer les ſubſtances qui ſont véritablement ſpermatopées d'avec celles qui ne font qu'exciter & irriter ; autant les premières peuvent être employées avec avantage, autant les ſecondes ſont nuiſibles. (*Voyez* APHRODISIAQUES.)

On a généralement obſervé dans les haras que les étalons les plus chauds, les plus ardens, les plus vifs, ceux qui ſont très-irritables, braillards, &c. étoient moins féconds que ceux plus tranquilles & un peu froids ; les premiers abuſent plus ſouvent les jumens, quoiqu'en les ſervant avec plus d'ardeur, & les ſeconds les fécondent plus ſûrement.

Il en eſt de même des jumens ; ce n'eſt pas pendant le tems de leur plus grande chaleur, qu'elles conçoivent & retiennent le mieux, mais plus ordinairement dans le commencement ou ſur la fin.

Ces obſervations ſont importantes pour le choix de l'étalon & pour régler la véritable époque de la monte. (*Voyez* HARAS.)

(HUZARD.)

IMPUISSANCE. (*Hygiène.*)

On entend par *impuiſſance*, l'inaptitude à l'acte de la reproduction, ſoit qu'elle ſoit due à des vices provenans des organes, ſoit qu'elle vienne de leur ſouſtraction. (*Voyez* CASTRATION, EUNUQUE, VÉROLE.)

(MACQUART.)

IMPUISSANCE. (*Phyſ. méd.*)

L'expreſſion *impuiſſance* préſente deux acceptions différentes qu'il eſt eſſentiel de bien diſtinguer. L'une énonce l'impoſſibilité de conſommer l'acte vénérien, & l'autre celle d'avoir des enfans. Il y a dans ce ſens *impuiſſance* chez quelques femmes, comme il y en exiſte dans l'autre ſèxe ; mais je ne parle que de celle qui regarde les femmes.

La première eſpèce dépend des vices organiques des parties les plus extérieures de la génération ; ces vices ſont ou naturels ou accidentels. Ainſi l'imperforation de la vulve, celle du vagin, des concrétions qui retréciſſent la longueur du canal du vagin ou qui diminuent ſon diamètre, le défaut d'exiſtence de cet organe, &c. ſont des vices naturels qui conſtituent la première ſorte d'*impuiſſance* : celle-ci eſt encore le réſultat des accidens ſurvenus aux parties que je viens de nommer. Tels ſont les brûlures ou les abſcès qui ont conſolidé les parois de la vulve, celles du vagin ou qui en ont tellement changé l'étendue que l'introduction de la verge ſoit impoſſible : il en eſt de même des engorgemens ou autres maladies qui apporteroient dans ces organes des différences capables de conſommer l'acte conjugal.

Ce qui regarde les détails particuliers de ces divers états morbifiques a été traité amplement aux mots *conception*, *accouchement*, *ſtérilité*, &c. On y trouvera auſſi les procédés curatifs que chaque vice exige.

On croit généralement que tous les vices organiques dont on vient de lire l'énumération, ſont une cauſe d'*impuiſſance* de conception ; cette opinion eſt fauſſe, car de nombreuſes exceptions prouvent qu'on a des enfans malgré l'exiſtence de quelques-unes des léſions énoncées ci-deſſus. J'ai expliqué au mot *conception* comment ce phénomène avoit lieu.

L'*impuiſſance* de génération résulte en partie des vices organiques déjà rapportés plus haut ; tels que l'imperforation parfaite de la vulve ou du vagin : mais les parties extérieures de la génération étant parfaitement conformées, il eſt encore néceſſaire que les autres organes n'aient éprouvé aucune altération dans leur ſtructure. Ainſi la matrice doit être ouverte à ſon col comme à l'inſertion des trompes de Fallope : il faut que le canal des trompes ſoit libre, que le pavillon & le corps frangé conſervent la faculté d'exécuter les fonctions auxquelles ils ſont deſtinés, que les ovaires ſoient ſains, &c. Tout vice qui apporteroit quelque changement dans ces organes, deviendroit dans quelques circonſtances une cauſe d'*impuiſſance* de génération. (*Voyez* ce mot & celui de CONCEPTION, STÉRILITÉ, &c.)

(CHAMBON.)

IMPUISSANCE, *anaphrodiſia*, *atechnia*, SAUVAGES. (*Médecine*, *chirurgie*.) Stérilité, ou impuiſſance de concevoir dans la femme, *ſterilitas*, *ſagar*.

Le concours des deux ſexes étant néceſſaire pour accomplir l'acte de la génération ; j'ai cru devoir réunir ſous un ſeul point de vue & dans un ſeul article, les vices qui y mettent obſtacle, tant du côté de l'homme, que de la part de la femme.

La nature a mis dans l'homme & la femme un ſentiment irréſiſtible, qui les porte l'un vers l'autre, afin de ſe reproduire. Ce ſentiment eſt appellé appétit ou deſir vénérien, *œſtrum venereum*. L'acte qui le ſuit & qui l'accompagne, eſt appellé acte vénérien, *coïtus* ; la conception & la groſſeſſe en ſont la ſuite ; la réproduction en eſt le terme.

Pour que cette fonction puiſſe s'accomplir, il faut 1°. que les organes de la génération ſoient bien développés & bien conformés dans l'un & l'autre ſexe ; 2°. qu'ils ſoient capables d'une érection ſuffiſante ; 3°. que la ſemence ou l'humeur que l'un & l'autre doivent fournir, ſoit de bonne qualité, ſurtout qu'elle ne ſoit point infectée de quelque vice.

Le mécaniſme & le complément de l'acte de la génération, conſiſtent donc 1°. dans le deſir qui rapproche les deux ſexes ; 2°. dans la conformation de leurs organes ; 3°. dans l'érection ſuffiſante de ces mêmes organes ; 4°. dans l'éjaculation & la bonne qualité de la ſemence ; 5°. dans la ſenſation voluptueuſe qui accompagne l'éjaculation. Cette dernière n'eſt point cependant eſſentielle chez la femme.

Si quelqu'une de ces conſidérations manque, l'un des deux individus, ou tous les deux ſont impuiſſans. Je vais préſenter plus en détail toutes les circonſtances requiſes au complément de l'acte de la génération. Ce tableau facilitera la connoiſſance des divers états d'impuiſſance dans leſquels peuvent ſe trouver l'homme & la femme.

1°. Du deſir.

La raiſon nous dit que les deſirs vénériens ne devroient ſe faire ſentir, dans l'ordre naturel, que lorſque notre conſtitution eſt aſſez forte, que nos organes de la génération ſont aſſez développés, & les humeurs prolifiques aſſez parfaites, pour remplir le but de la nature, qui eſt la génération. On les voit naître cependant avant ce terme chez un grand nombre d'enfans. Il y en a qui, ſoit par haſard, ſoit par curioſité, ſoit par inſtinct, &c. ſe recherchent, & trouvent du plaiſir à ſe châtouiller eux-mêmes dès l'âge de cinq à ſix ans. J'en ai vus qui, à cet âge, avoient contracté des habitudes ſolitaires & pernicieuſes, ſans en avoir été inſtruits. Cette habitude à la maſturbation s'etoit formée chez eux naturellement. Leur raiſon n'étoit point aſſez développée, pour leur donner des remords & leur faire comprendre qu'ils agiſſoient contre nature, les bonnes mœurs & la religion, & qu'ils détruiſoient leur conſtitution.

Le haſard n'eſt pas la ſeule cauſe occaſionnelle de ces habitudes précoces. Les parens, ſujets aux maux de nerfs, ceux dont les mœurs ſont diſſolues, donnent naiſſance à des enfans qui ſont ſenſibles & irritables à l'excès. Tels ſont les enfans des artiſtes, des comédiens, des habitans des villes, des climats chauds, ceux que l'on nourrit avec des alimens ſtimulans, que l'on élève dans la molleſſe, que l'on habitue dans cet âge tendre à une ſuite d'impreſſions agréables, voluptueuſes, telles que celles de la muſique, des ſpectacles, &c. ; ſi l'on ajoute à ces cauſes, la malpropreté, les urines âcres, les humeurs ſébacées de ces parties, l'indiſcrétion des nourrices & des bonnes, qui ſe plaiſent à châtouiller les enfans ; on trouvera la ſource des deſirs prématurés auxquels ces êtres innocens ſont expoſés.

A meſure qu'ils avancent en âge, cette habitude ſe fortifie, & devient une paſſion effrénée. L'individu s'épuiſe ; il finit ſouvent à la fleur de ſon âge par n'avoir plus de deſirs, parce qu'il en a eu trop ; ou s'ils lui reſtent, ils ſont ſon tourment, parce qu'ils ſont impuiſſans, ſes organes étant uſés & paralytiques.

Lorſqu'une bonne éducation a préſervé l'enfance des maux ci-deſſus, le deſir de la réproduction ne ſe fait ſentir que vers l'âge de puberté, conformément aux lois de la nature. C'eſt un crime de chercher à l'éteindre pour lors ; les inſtitutions civiles ou religieuſes

gieuſes qui cherchent à le contrarier ou à l'éteindre, ſont barbares, tyranniques & impolitiques.

La continence religieuſe eſt un conſeil barbare, qui fait de l'Être ſuprême plein de bonté, un être cruel.

Il me paroît probable que ce deſir ne s'éteint que dans la vieilleſſe décrépite, dans l'un & l'autre ſexe, lorſqu'on n'en a point abuſé dans le cours de la vie. Les femmes avancées en âge, nous diſent, à la vérité, que ce deſir n'exiſte plus chez elles. Eſt-ce par amour-propre? eſt-ce une ſuite de leurs principes de morale, qui les empêchent d'avouer la vérité? Il n'y a chez elles aucune raiſon phyſique pour les croire ſur leur parole. A la vérité, ce ſentiment eſt froid à cette époque de la vie; ce n'eſt plus qu'un ſouvenir, mais c'eſt un ſouvenir.

Il y a des êtres aſſez malheureux pour être privés toute leur vie de ce ſentiment délicieux. Les imbécilles nous en fourniſſent la preuve. Ils ſont communs dans les pays de montagnes. Je les ai trouvés dans les montagnes d'Auvergne, dans les Pyrénées, dans les montagnes du Dauphiné. On les nomme *cretins dans* le Valais.

2°. De la conformation des organes de la génération.

L'anatomie nous apprend quels doivent être le nombre, la forme, la ſituation, la direction, la ſtructure, le développement de ces organes dans les deux ſexes. La proportion a ſes limites; ſi elle eſt d'un volume monſtrueux, ou d'une petiteſſe minutieuſe dans l'homme; l'un ou l'autre excès le rendent impuiſſant.

Le dyſpermatiſmus de Cuſſon, rapporté par Sauvages dans ſa noſologie, dépend quelquefois d'un vice organique des parties.

Cette même organiſation vicieuſe, eſt une cauſe de ſtérilité chez certaines femmes: ſoit que la cloiſon formée par l'hymen ſoit entière, ce qui eſt très-rare; ſoit que le vagin ſoit trop étroit, n'ayant ſouvent que les dimenſions d'un tuyau de plume, ce qui en rend l'entrée impoſſible à l'homme; ſoit enfin parce que ſon ouverture aboutit au rectum, ou ſi la matrice eſt bouchée, &c.

3°. De l'érection.

Elle doit être forte juſqu'à un certain point, d'une certaine durée, afin qu'elle ſoit ſimultanée & voluptueuſe dans les deux conjoints. Elle peut être défectueuſe de pluſieurs manières dans l'un & l'autre ſexe. Elle peut être trop forte ou trop foible. Les différentes eſpèces de dyſpermatiſmus, rapportées par Cuſſon, nous fourniſſent des exemples de ces variétés.

Dans l'homme, tantôt le membre viril eſt trop roide, ſon état convulſif empêche l'éjaculation; tantôt il eſt trop mol, la ſemence coule goutte à goutte. D'autres fois, l'érection trop violente, ceſſe avant l'éjaculation: elle eſt quelquefois douloureuſe & ſans deſir.

Elle eſt imparfaite chez les libertins, uſés par la débauche, chez les vieillards, chez certains individus foibles & délicats, chez ceux qui ſont d'un tempérament froid & cacochyme. Il faut un certain tems après les maladies graves, pour recouvrer toute ſa force d'érection. Les paſſions triſtes, les méditations profondes, la diminuent & finiſſent par l'anéantir. Certains climats, certains alimens, la faim, la misère, l'hiver froid & pluvieux, la diminuent. Le vin, les liqueurs ſpiritueuſes, à doſe modérée, l'excitent & la raniment. L'ivreſſe, au contraire, la rend difficile ou l'éteint entiérement. L'hiſtoire nous apprend, que l'uſage continuel du cheval rendoit les ſcythes inhabiles à la génération.

L'érection naturelle eſt très-aiſée chez la femme; la forme, la ſituation de ſes organes, ſa ſenſibilité, la lui rendent très-facile. J'ai été conſulté par des femmes, dont les nymphes & les lèvres ainſi que le clitoris entroient dans une érection convulſive, auſſi forte que celle du membre viril ſans être douloureuſe. D'autres éprouvoient des douleurs très-vives, mêlées de plaiſir pendant le coït qu'elles deſiroient. D'autres déliroient pendant la durée de l'acte vénérien; d'autres rendoient des vents ſortant de la matrice, qui leur faiſoient éprouver une ſenſation voluptueuſe; d'autres ont une antipathie pour l'homme, & n'aiment que la maſturbation; d'autres abhorrent l'un & l'autre.

4°. De l'éjaculation & de la bonne qualité de la ſemence.

La ſemence doit être dardée par jet dans le coït: elle excite en ſortant un ſentiment voluptueux dans l'homme. Elle doit pénétrer dans l'intérieur de la matrice, ou frapper ſes parois intérieurement; dans l'un & l'autre cas, elle produit chez la femme un ſentiment plus ou moins délicieux.

L'éjaculation doit être faite avec force de la part de l'homme, afin que la ſemence puiſſe arriver au but qui lui eſt deſtiné par la nature.

Le conſeil de Boerhaave pour l'acte de la génération eſt admirable, *rara ſed fervida venere utentibus.*

La ſemence doit être épaiſſe, blanche, opaque, mêlée d'une liqueur tranſparente, ou à demi-tranſparente. Cette dernière eſt plus ou moins claire, ſelon que l'homme eſt plus ou moins robuſte, &

qu'il uſe plus ou moins fréquemment des femmes. Elle eſt la plus peſante de toutes nos liqueurs ; ſa ſécrétion ſe fait dans le teſticule. Telle eſt la notion que nous donne Haller des qualités requiſes pour qu'elle ſoit prolifique.

Sa ſécrétion dans l'ordre naturel, ne doit commencer qu'à l'âge de puberté dans l'homme comme chez la femme. Cette époque eſt plus ou moins tardive, ſuivant le climat, la conſtitution de l'individu, ſon éducation, &c. Il ſe fait pour lors une révolution extraordinaire dans le phyſique comme dans le moral de l'être qui l'éprouve. Son corps grandit & ſe développe à vue d'œil, il prend en même tems des formes plus ou moins agréables qu'il ne perdra plus. Sa voix mue pour ne plus changer ; ſa phyſionomie devient expreſſive, ſes yeux s'animent & s'habituent à rendre les ſituations de l'ame avec plus de force. La barbe commence à croître dans l'homme, le duvet y eſt déjà ſenſible ; la gorge commence à poindre, & augmente de volume chaque jour chez les jeunes filles ; dans l'un & l'autre ſexe *tenera lanugo obnubit pubem*.

Les facultés morales, ſoumiſes à la révolution phyſique, ſe développent en même tems. L'eſprit peint avec des couleurs plus vives tous les objets qui le frappent ; il en exprime les rapports avec plus de préciſion & de méthode. L'ame ſe paſſionne pour tous les objets qui lui plaiſent ; elle hait tout ce qui contrarie ſes mouvemens. Livrée aux flots impétueux qui l'agitent & qui l'entraînent, elle s'égare très-ſouvent juſqu'à ce que le calme, après quelques années, lui rende ſa raiſon & la faſſe rentrer dans ſon devoir.

La ſemence eſt quelquefois trop épaiſſe dans l'homme ; elle eſt d'autres fois âcre, ſéreuſe & trop fluide. J'ai été conſulté par des tempéramens mélancoliques, atrabilieux, chez leſquels elle donnoit une couleur jaunâtre au linge. Les écoulemens gonnorhoïques, les engorgemens, le ſquirre des teſticules, &c. nous indiquent aſſez les altérations que produit le vice vénérien ſur cette liqueur. Sa ſécrétion n'a pas lieu dans l'enfance ; elle eſt preſque nulle dans l'âge très-avancé. Ces deux dernières cauſes d'impuiſſance, ſont dans l'ordre naturel. La répétition trop multipliée de l'acte vénérien dans un court eſpace de tems, la diminue & la tarit ; le repos de quelques jours la renouvelle. Les maladies produiſent le même effet. L'uſage modéré des femmes augmente cette ſécrétion chez l'homme fort & vigoureux, qui ſe nourrit de viandes animales ſucculentes & de boiſſons ſpiritueuſes. S'il vient à quitter cette habitude, en continuant le même régime, il ſe forme chez lui des engorgemens ſquirreux, purulens, &c. dans les teſticules. Il devient mélancolique & quelquefois maniaque. La continence religieuſe produit auſſi ces derniers effets.

5°. De la ſenſation voluptueuſe qui accompagne l'éjaculation de la ſemence.

Nous rapportons au canal de l'urèthre, l'ivreſſe voluptueuſe, produite par l'éjaculation de la ſemence. Cette impreſſion eſt ſi vive que tout le ſyſtême en eſt affecté, les autres ſens en ſont troublés ou ſuſpendus. Elle augmente la circulation. La tranſpiration inſenſible & la ſueur en deviennent plus abondantes. Elle met ſouvent le ſyſtême muſculaire en convulſion ; elle donne des attaques épileptiques & quelquefois la mort.

La femme plus ſenſible, éprouve auſſi dans ces momens les mêmes effets en proportion de ſa ſenſibilité. Ses organes entrent en érection, il ſe fait en même tems chez elle une ſécrétion plus ou moins abondante d'humeurs vaginales & autres. Le trouble de ſes ſens eſt extrême ; elle délire quelquefois ou tombe dans une épilepſie momentanée ; la vîteſſe de ſon pouls redouble, elle tranſpire & ſue abondamment.

A peine ce travail eſt-il fini, que l'homme ſe ſent las & fatigué. Sa poſition pendant l'acte, la dépenſe des forces qu'il eſt obligé de faire, doivent néceſſairement l'épuiſer beaucoup plutôt que la femme. Celle-ci eſt, pour ainſi dire, dans un état paſſif pendant la durée de l'acte vénérien. Elle eſt ordinairement couchée, & toujours ſoutenue dans quelque poſition qu'on la ſuppoſe. Elle peut ſe diſpenſer de tout mouvement pénible ; elle ne fait que ceux qui lui ſont faciles ; ainſi, quoique d'une conſtitution plus délicate, elle peut ſoutenir plus long-tems les embraſſemens de l'homme.

Autant que je puis en juger, d'après l'obſervation, la ſenſation voluptueuſe pendant l'éjaculation, eſt abſolument néceſſaire à l'homme. Je le crois impuiſſant ſi elle lui manque ; la femme, au contraire, n'en a pas beſoin rigoureuſement pour concevoir. Les mères les plus vertueuſes & les plus dignes de foi, nous font l'aveu chaque jour, qu'elles ont conçu ſans plaiſir. On trouve dans les auteurs, nombre d'obſervations de femmes, dont les hommes avaient abuſé pendant leur ſommeil, qui avoient conçu ſans s'éveiller, & par conſéquent ſans avoir éprouvé aucun plaiſir.

On ſe perſuade néanmoins difficilement qu'une femme puiſſe ſupporter les embraſſemens d'un homme, pendant le ſommeil, ſans éprouver la plus légère ſenſation ; auſſi je ne rapporte ce fait que d'après l'autorité d'Haller.

Des remèdes contre l'impuiſſance.

Ces remèdes peuvent être diététiques, pharmaceutiques & chirurgicaux.

Les médecins en ont admis d'autres qu'ils ont nommés aphrodisiaques & spermatocées.

Les analeptiques, l'exercice de tous les genres du corps & de l'esprit, l'usage convenable des six choses non-naturelles, fournissent à-peu-près les remèdes propres à guérir l'impuissance.

Les délayans internes & externes, les toniques, les stimulans qui agissent sur le systême, les odeurs suaves ou fétides, remplissent la classe des secours pharmaceutiques. Quant aux opérations chirurgicales, que l'on emploie pour corriger les vices organiques. (*Voyez* chacun de ces articles.)

Les aphrodisiaques excitent, dit-on, l'érection. Les spermatocées augmentent la sécrétion de la semence.

On compte parmi les premiers, les cantharides; leur usage est dangereux. On ne doit point cependant le craindre autant que certains auteurs l'assurent; on emploie avec succès les cantharides contre l'incontinence d'urine des enfans. On les donne depuis un quart de grain jusques à un grain en bols, chaque soir en se couchant.

La conserve de roses, la confection alkermès, les vipères, proposées par M. Venel, sont des remèdes foibles & même nuls.

La canelle, le galanga, le macis, le girofle, les artichaux, les truffes, les morilles, font quelque effet sur les personnes qui jouissent d'une bonne santé. Ces remedes sont cependant presque nuls contre l'impuissance.

Les perles, le satyrion, sont des remedes absurdes.

Le musc & la civette agissent puissamment sur les nerfs, leur dose est depuis dix grains jusqu'à trente. La graine de roquette n'a que la vertu stimulante des plantes crucifères en général.

Voici ce que Cullen dit sur les aphrodisiaques, médicamens que l'on croit propres à augmenter la puissance vénérienne. Je ne connois aucun médicament qui jouisse d'une vertu particulière pour remplir cette indication. Ce terme a été employé en général très-improprement.

M. Venel affirme qu'il existe des spermatocées. Les farineux & les adoucissans possèdent, selon lui, cette vertu à un degré éminent. L'observation qu'il rapporte de l'homme qui avoit une pollution nocturne chaque fois qu'il mangeoit du riz, doit être rapportée à un effet particulier de ce végétal sur les parties de la génération. Il n'augmente point la sécrétion de la semence. J'ai connu une religieuse qui avoit une éruption à la peau semblable à la rougeole, qui duroit 24 heures, lorsqu'elle sentoit l'odeur du gruau d'avoine. Les paysans, les religieux, &c. tous ceux qui vivent de farineux, n'ont pas une plus grande abondance de semence que les autres classes d'hommes.

(BRIEUDE.)

IMPUISSANCE. (*Méd. lég.*)

On ne peut douter que le principal objet du mariage ne soit d'avoir des enfans. Ainsi, toutes les fois que la propagation de l'espèce, ou au moins la copulation des deux sèxes, ne peut s'effectuer, les lois de la société ne devroient-elles pas accorder à celui des deux contractans qui se trouve lésé par l'*impuissance* de l'autre, la faculté de chercher ailleurs ce qu'il avoit le droit d'attendre d'une pareille union? N'est-il pas même de l'intérêt général que ce lien ne demeure point indissoluble, puisque son indissolubilité nuit aux progrès de la population, en condamnant à une inaction stérile l'individu auquel la nature n'a point refusé la faculté de se perpétuer?

Nos tribunaux étoient plus souvent occupés autrefois à décider de la validité de l'imputation d'*impuissance*. Le petit nombre des causes de cette espèce portées aujourd'hui devant eux me semble annoncer que les hommes sont devenus moins jaloux d'avoir une postérité, à moins qu'on ne veuille supposer que les défauts de conformation sont plus rares.

Parmi les causes d'*impuissance*, il y en a de communes aux hommes & aux femmes: d'autres sont particulières à l'un ou à l'autre sèxe. Les causes d'*impuissance* peuvent encore se diviser en *naturelles* & *accidentelles*; & celles-ci sont ou *perpétuelles* ou *momentanées*. Enfin on distingue l'*impuissance absolue* de l'*impuissance relative*.

En général, l'*impuissance*, soit de l'un, soit de l'autre sèxe, provient le plus ordinairement d'un défaut de conformation, ou d'un vice accidentel, dans les organes: mais, comme ces causes sont plus apparentes dans les hommes, c'est sur eux qu'on la rejette presque toujours. Cependant il peut arriver aussi quelquefois, dans les hommes comme dans les femmes, que les organes défectueux soient placés à l'intérieur: & alors on ne reconnoîtra le vice dont ils sont affectés que par la nullité des effets.

Les physiciens conviennent aujourd'hui que l'acte de la copulation, & celui qui consiste dans l'éjaculation de la semence sont également l'un & l'autre d'une nécessité absolue pour opérer la reproduction: & l'on a réduit à sa juste valeur tout ce que

quelques-uns d'eux avoient imaginé ou soutenu autrefois touchant la possibilité d'une conception due au simple dépôt de la semence dans le voisinage des parties de la génération de la femme, ou à cette même semence répandue dans un bain dans lequel entre une femme, ou à d'autres moyens aussi illusoires.

Les causes d'*impuissance* communes aux deux sèxes peuvent, selon Teichmeyer, se diviser en deux classes : celle des causes externes, & celle des causes internes.

Les causes externes sont ce que les médecins ont nommé les *six choses non naturelles*. Elles agissent, sans doute, sur les organes de la génération, comme sur les autres parties du corps de l'homme. Mais je ne vois pas comment elles auroient la faculté d'occasionner une *impuissance* complette & permanente : &, si quelques-unes d'elles peuvent diminuer l'ardeur qui entraîne les deux sexes l'un vers l'autre, de même que plusieurs autres semblent l'augmenter, il est impossible de leur attribuer une plus grande influence sur notre machine. Ce qu'Hippocrate rapporte des Scythes, qui devenoient *impuissans*, parce qu'ils étoient perpétuellement à cheval, & qu'ils pratiquoient la saignée aux veines placées derrière les oreilles, ne s'est point confirmé depuis lui : & nous pensons que Teichmeyer a eu tort de ranger parmi les six choses non-naturelles, certains poisons susceptibles de produire l'engourdissement des organes de la génération.

Les causes internes se divisent en générales & en particulières. Les premières sont 1°. l'âge ; 2°. les maladies qui affectent toute la machine.

L'époque de la vie à laquelle la faculté de procréer commence, & celle où elle cesse ne sont pas les mêmes pour tous les pays, ni pour les différentes parties d'une même région, ni pour toutes les familles, ni enfin pour les individus de la même famille. Les hommes, & encore plus les femmes, sont plutôt nubiles dans les climats chauds que dans les climats froids : les habitans des campagnes le deviennent plus tard que ceux des villes : ceux qui sont assujettis de bonne heure à des travaux rudes que ceux qui reçoivent une éducation oiseuse & corrompue : ceux dont la santé a été vacillante que ceux qui l'ont toujours eue ferme & constante. Il faut encore observer ici que les premiers signes de la puberté qui se manifestent chez les jeunes gens n'annoncent pas que le pouvoir de procréer puisse dès-lors avoir chez eux son effet aussi complettement du moins & aussi sûrement qu'à une époque un peu plus reculée : c'est-à-dire, lorsque l'organisation des parties génitales aura pris son accroissement total, & que l'élaboration de la semence sera parfaite. C'est par cette raison que les législateurs de l'antiquité, & surtout Lycurgue, n'avoient permis le mariage aux jeunes citoyens qu'à une époque beaucoup plus reculée que celle qui vient d'être fixée par les régénérateurs de l'empire français. Au reste ce qui diminue les inconvéniens d'une pareille loi, c'est que ces unions si précoces ne peuvent avoir lieu que pour un très-petit nombre d'individus auxquels une fortune qu'ils reçoivent de leurs pères semble ne laisser d'autre travail que celui de varier leurs plaisirs. Que leur existence soit aussi frêle que passagère, que les fruits de leurs amours tombent avant leur maturité ; qu'importe à la société pour laquelle ils ne sont qu'un fardeau? Ceux au contraire qui auront à remplir des fonctions dans l'ordre social, & ceux-là heureusement & nécessairement forment le très-grand nombre, ne peuvent guères songer à former un pareil lien, que lorsqu'ils auront acquis avec des années les connoissances & le talent qui leur procureront les moyens d'en soutenir le poids.

Quoique l'époque à laquelle cesse le pouvoir d'engendrer soit sujette à des variations, de même que celle où il a commencé à se manifester ; cependant tous les physiciens s'accordent à dire qu'il est plus difficile de la déterminer. Cette difficulté a lieu principalement par rapport aux hommes, qui fournissent des exemples fréquens de fécondité, par-delà l'âge où la nature a condamné la plupart d'entre eux à céder à leurs enfans les jouissances qui jusqu'alors avoient embelli leur carrière. Au reste, cette puissance d'engendrer prolongée extraordinairement s'observe chez ceux dont la virilité a commencé plus tard, & qui surtout ont su se ménager dans l'usage des plaisirs de l'amour. La cessation des règles est presque toujours un signe assuré qu'une femme n'est plus susceptible de devenir mère, surtout si cette cessation a lieu à l'époque ordinaire, & ne peut être attribuée à aucune cause morbifique. Je dis *presque* toujours, parce qu'on a vu des femmes devenir fécondes après avoir cessé d'être réglées, tandis qu'au contraire d'autres l'ont été sans avoir jamais été sujettes à l'évacuation menstruelle.

Les maladies qui attaquent le corps tout entier sont, en général, des causes d'*impuissance* momentanée. Rien n'est moins étonnant. En effet, l'union des sexes est le produit du desir qui les porte l'un vers l'autre : or comment concevoir que ce desir & l'attente de la volupté puissent accompagner le sentiment de la douleur ainsi que la tristesse & l'inquiétude qui en sont inséparables ? Ce que nous venons de dire s'applique particulièrement à la classe très-nombreuse des maladies aiguës : car pour les maladies chroniques, lorsqu'elles ne sont pas encore très-avancées, elles laissent quelquefois appercevoir aux malades des lueurs de santé qui se manifestent par les signes du besoin qu'ont les hommes de se perpétuer. Il y en a même plusieurs parmi elles aux-

quelles on attribue l'inconvénient de rendre ceux qui en sont affectés plus enclins aux plaisirs vénériens. Telles sont celles qui supposent une acrimonie dans les fluides, comme la pulmonie, la goutte, les maladies cutanées; telles sont encore celles des parties destinées à la sécrétion & à l'évacuation des urines, & même quelques-unes des maladies vénériennes : les fous se livrent aussi avec fureur à la masturbation. Les maladies qui sont la suite d'évacuations énormes, ou qui les nécessitent, doivent particuliérement être présumées avoir occasionné l'*impuissance*, puisqu'elles sont toujours accompagnées de foiblesse sans irritation : telles sont les diarrhées & les sueurs colliquatives, les grandes hémorrhagies soit spontanées soit occasionnées par des blessures. Les plaies de la tête, & les coups violens sur cette partie produisent le même effet, selon plusieurs auteurs très-recommandables.

Les causes internes particulières ou plutôt partielles sont toutes celles qui ont leur siège dans les parties mêmes de la génération. Nous allons commencer par l'exposition de celles qui affligent le sexe masculin.

On a observé que la verge manquoit naturellement chez quelques individus. Les exemples en sont heureusement fort rares. D'autres perdent ce membre à la suite de certaines maladies; ce qui se voit plus souvent. La verge peut encore se raccourcir extraordinairement : c'est par l'effet du spasme que cet accident a lieu, & le spasme est occasionné tantôt par l'âge, tantôt par la présence de la pierre, quelquefois par des substances vénéneuses, ou par l'effet qu'un prétendu maléfice produit sur l'imagination, & par elle sur le physique lui-même. La paralysie de la verge qui exclut toute idée d'érection est également une cause absolue d'*impuissance*, puisque le canal qui mène à la matrice, ne peut plus alors être dilaté convenablement, ni une éjaculation quelconque de la semence s'opérer.

Nous mettrons au rang des monstruosités, ou des faits apocryphes, ce que rapportent quelques auteurs de la position du membre viril au front, au nez, à l'occiput, à la mammelle, au périnée, au-dessus de la symphyse des os pubis, &c.

La disposition du prépuce est encore un obstacle à l'acte de la génération. Quelquefois il est si peu ouvert, que l'urine elle-même, (& à plus forte raison la semence) a de la peine à trouver une issue. Quelquefois il comprime si fortement le gland, que celui-ci ne sauroit prendre le volume dont il doit être lors de l'érection : à peine dans cette circonstance se découvre-t-il à moitié; & le resserrement douloureux que les individus ainsi mal conformés éprouvent, non-seulement exclut tout sentiment de volupté, mais même empêche l'éjaculation de la semence. Cette conformation vicieuse a été nommée par les Latins *capistratio*. Il y a une autre espèce de *phymosis* qui nuit également au coït & à l'émission du sperme : c'est lorsque le prépuce adhère au gland dans la totalité, ou dans une portion de sa surface. Valentini nous en a transmis un exemple.

La courbure de la verge, par l'effet du spasme, ou à la suite de certaines maladies, rend aussi inhabile au coït & à la génération. Il en est de même s'il y a déviation du canal de l'urèthre, comme lorsqu'il se termine à la face inférieure ou supérieure du gland, ou vers le milieu de la verge, ou même à sa racine près le scrotum. Dans ces cas, le coït peut bien avoir lieu; mais il ne sauroit devenir prolifique, parce que la liqueur séminale, au lieu d'être lancée vers la matrice, se répand latéralement & doucement par l'issue contre nature qui lui est seule offerte. L'expérience vient à l'appui de cette proposition; c'est-à-dire qu'aucun individu ainsi conformé n'a jamais été prolifique.

Si la longueur démesurée du membre viril n'est pas précisément par elle-même un obstacle à la fécondation : elle peut être au moins la cause d'accidens très-graves par l'impression violente qu'un pareil instrument, mu sans ménagement, fait éprouver au col de la matrice. Ces accidens sont des contusions, de la douleur, de l'inflammation, des pertes de sang : d'où résultent alors non-seulement la privation de toute volupté, mais encore la stérilité. P. Zacchias, pour confirmer cette doctrine, cite le fait d'une courtisane de Rome, que les assauts d'un homme trop fortement prononcés pour elle faisoient immanquablement tomber en syncope. Les inconvéniens produits par la grosseur extraordinaire de la verge sont analogues à ceux que nous venons de décrire : & Zittman fait mention d'un avis de la faculté de médecine de Leipsik sur un mariage, qu'elle décida avoir été rendu stérile par cette cause. Est-ce pour cela qu'au rapport de Dœbel cité par Valentini, (Novell. méd. lég. cas. V.) il y a (ou il y avoit) dans plusieurs consistoires de Danemarck, des modèles de membre viril en pierre ou en bois, qui servent d'étalon pour juger quels sont les maris dont les femmes ont tort ou raison de se plaindre ?

Une question opposée à celle que nous venons de traiter est celle-ci : un homme dont le membre viril est extrêmement petit se trouve-t-il par là inhabile à produire son semblable? Zacchias prétend que si la femme qui aura commerce avec cet homme est très-ouverte, le coït ne peut réussir que très-difficilement, parce que le frottement réciproque, nécessaire pour completter l'érection, pour exciter un chatouillement voluptueux, & produire l'éjaculation de la semence, manquera aux deux conjoints. D'autres soutiennent au contraire, que ces minces proportions ne seront point un obstacle

à la reproduction; 1°. parce que selon eux, l'œuf qui renferme l'embryon est fécondé par l'*aura seminalis* du mâle, sans que le mélange de l'humeur fournie par la femelle soit nécessaire; ce que semblent confirmer les nombreux exemples de femmes devenues mères, quoiqu'elles aient été purement passives dans l'acte consacré à la génération; 2°. parce que la vibration de la semence vers l'orifice de la matrice n'est pas toujours selon eux indispensable, & qu'il suffit que la semence soit déposée dans le vagin. Valentini, entr'autres, est de ce sentiment.

Les disproportions en plus ou en moins dont nous venons de nous occuper n'indiquent point une *impuissance* absolue, mais simplement relative. Il en faut conclure seulement que deux individus ont été mal appariés; & que ce que chacun d'eux n'a pu faire avec l'autre il le fera avec un troisième, mieux conformé relativement. D'ailleurs un homme trop fortement prononcé doit apporter, dans certains momens, une modération & une retenue qui rendront moins sensibles ses énormes proportions : de même qu'une femme, que la nature n'a pas favorisée en limitant ses dimensions, peut à son tour ressentir suffisamment l'impression qu'un homme peu avantageusement pourvu cherchera à produire sur ses organes.

Au reste, la nature, en voulant que la semence fut éjaculée, semble avoir indiqué la nécessité de l'éjaculation. Il paroît certain, dit M. de Buffon, par les observations de Verheyen qui a trouvé de la semence de taureau dans la matrice de la vache; par celles de Ruisch, de Fallope & des autres anatomistes qui ont trouvé de celle de l'homme dans la matrice de plusieurs femmes; par celles de Leuwenhoek qui en a trouvé dans la matrice d'une grande quantité de femelles disséquées toutes immédiatement après l'accouplement; il paroît, dit-il, très-certain que la liqueur séminale du mâle entre dans la matrice de la femelle, soit qu'elle y arrive en substance par l'orifice interne qui paroît être l'ouverture naturelle par où elle doit passer, soit qu'elle se fasse un passage en pénétrant à travers le tissu du col & des autres parties inférieures de la matrice qui aboutissent au vagin. Il est très-probable que dans le tems de la copulation l'orifice de la matrice s'ouvre pour recevoir la liqueur séminale, & qu'elle y entre en effet par cette ouverture qui doit la pomper : mais on peut croire aussi que cette liqueur, ou plutôt la substance active & prolifique de cette liqueur, peut pénétrer à travers le tissu même des membranes de la matrice.... Ce qui prouve que la partie active de cette liqueur peut non-seulement passer par les pores de la matrice, mais même qu'elle en pénètre la substance, c'est le changement prompt &, pour ainsi dire, subit qui arrive à ce viscère dès les premiers tems de la grossesse : les règles, & même les vidanges d'un accouchement qui vient de précéder, sont d'abord supprimées; la matrice devient plus mollasse, elle se gonfle, elle paroît enflée à l'intérieur, & pour me servir de la comparaison de Harvey, cette enflure ressemble à celle que produit la piqûre d'une abeille sur les lèvres des enfans : toutes ces altérations ne peuvent arriver que par l'action d'une cause extérieure, c'est-à-dire, par la pénétration de quelque partie de la liqueur séminale du mâle dans la substance même de la matrice; cette pénétration n'est point un effet superficiel qui s'opère uniquement à la surface, soit extérieure, soit intérieure, des vaisseaux qui constituent la matrice, & de toutes les autres parties dont ce viscère est composé; mais c'est une pénétration intime semblable à celle de la nutrition & du développement; c'est une pénétration dans toutes les parties du moule intérieur de la matrice, opérée par des forces semblables à celles qui contraignent la nourriture à pénétrer le moule intérieur du corps, & qui en produisent le développement sans en changer la forme. (Hist. nat. tom. 2, *in*-4°. pag. 324).

Les expériences rapportées par M. de Buffon, & ses raisonnemens doivent faire regarder comme étant d'une nécessité absolue le mouvement éjaculatoire par lequel la semence est portée vers la matrice, & conséquemment comme cause d'*impuissance* tout ce qui y met empêchement.

La privation soit naturelle soit accidentelle des testicules est un obstacle absolu à la génération. Quelques observations semblent prouver que ce cas peut avoir lieu de naissance. Mais le plus ordinairement il vient à la suite de certains accidens, ou bien il est l'effet d'une opération chirurgicale. (*Voyez* le mot CASTRATION).

Nous ne pensons pas, comme l'ont fait quelques auteurs, que la faculté d'engendrer se conserve chez ceux des eunuques auxquels on a laissé la portion supérieure des testicules, (par laquelle il faut entendre vraisemblablement les épididymes). L'épididyme est un canal fort long, replié sur lui-même, qui reçoit 10 ou 12 tuyaux très-fins contenus dans l'antre d'Hygmore, & dont le canal déférent n'est que la continuation. Ainsi il ne peut être l'organe qui sert à préparer la semence, ni suppléer les testicules qui en sont le véritable & unique laboratoire.

Ceux qui naissent avec un testicule unique, ou auxquels on en a amputé un, peuvent être moins propres & moins ardens à l'acte de la génération que les hommes ordinaires : mais il est constaté par de nombreux exemples qu'ils n'y sont point inhabiles. J'ai connu un jeune homme qui, à la suite d'une partie de plaisir, de laquelle cepen-

dant il ne rapporta aucun accident vénérien, vit un de ses testicules diminuer insensiblement au point d'être à peine sensible; l'autre au contraire sembla augmenter de volume à proportion : mais la faculté d'engendrer ne fut aucunement diminuée par cet accident, puisque depuis il devint le père de cinq enfans. Graaf (*Tract. de virorum organis generationis*,) B. Wedelius (*Miscellan. naturæ curiosorum*; *ann* 2, *observat.* 256,) Valentini, (novell. *méd.* legalib. casu. 4.) rapportent aussi plusieurs exemples qui prouvent que les *monorques* ne sont point *impuissans*.

Il n'est pas rare de rencontrer des individus à qui la nature a accordé plus de deux testicules. Fernel, P. Borel, Forestus, Houllier, Blasius, & plusieurs autres rapportent des exemples de gens qui en avoient trois. Bartholin, Blegny, ont observé quatre & même cinq testicules. Les individus ainsi conformés ont ordinairement plus d'ardeur & leurs forces s'épuisent moins promptement. L'exemple cité par Mercklin n'est qu'une exception de laquelle on ne peut rien conclure : le jeune homme dont il parle avoit apparemment dans le reste de sa conformation des obstacles qui rendoient nul l'effet qu'auroit produit l'augmentation en nombre de ses testicules.

Zacchias & Riolan ont pensé que lorsque les testicules ne sont pas dans leur place accoutumée, ce vice de situation est suivi d'une bien moindre aptitude à l'acte de la génération, & même d'*impuissance*. Mais il faudroit dans ce cas que les testicules retenus dans l'aîne fussent tellement resserrés & comprimés, qu'ils en devinssent incapables de former la semence. Ce qui n'est nullement vraisemblable. Rolfinck pensoit au contraire qu'une pareille conformation devoit inspirer plus d'ardeur pour les plaisirs de l'amour : & il cite le fait d'un homme qui s'étoit fait une réputation dans la milice de Vénus, quoiqu'il n'eût aucune apparence de testicules, & qui même à cause de cela étoit en grande recommandation auprès des servantes, qui croyoient pouvoir compter sur du plaisir sans aucunes suites fâcheuses. Cet homme ayant subi la peine de mort, pour d'autres actions, son corps fut abandonné à un anatomiste qui trouva les testicules par delà l'anneau dans l'intérieur de l'abdomen. (Rolfinck *de partib. genit.*, *part.* 1, *cap.* 5.) Un médecin conseilla à des parens de marier leur fils, qui n'avoit, comme celui dont nous venons de parler, aucune apparence de testicules : & une nombreuse postérité prouva que leur projet d'en faire un prêtre ne valoit pas le conseil qu'avoit donné le médecin. (Mœbius *in fundam. medic. physiolog.*, pag. 464.) Une semblable conformation ne doit donc pas être regardée devant les tribunaux comme une preuve qu'un homme accusé de viol ou d'avoir fait un enfant est accusé injustement. Mais il n'en seroit pas de même si la privation des organes spermatopés étoit l'effet de la castration : ce que l'on reconnoîtroit facilement à la longue cicatrice de l'aine & du scrotum.

Parmi les causes d'*impuissance* virile que nous venons de passer en revue, il en est qui sont irremédiables : d'autres ne sont point au-dessus des secours de l'art. De-là la distinction que nous avons établie, dès le commencement de cet article, entre les causes permanentes ou perpétuelles, & celles qui ne sont que passagères. Presque toutes les espèces de phimosis sont susceptibles de guérison. Si le canal de l'urèthre n'est fermé que par une membrane, ou qu'il ne soit obstrué qu'à très-peu de profondeur, l'instrument pourra pratiquer une ouverture qui équivaudra l'ouverture naturelle; tandis que par les procédés curatifs inventés par la chirurgie moderne, on parviendra à supprimer celle contre-nature. La rétraction ou raccourcissement de la verge, lorsqu'il n'est pas l'effet de l'âge, se guérira en guérissant la maladie qui l'occasionne; telle que peut-être une pierre dans la vessie, &c. Si la paralysie de cette partie ne provient point de vieillesse ni d'un défaut d'organes ou de conformation, l'*impuissance* n'est quelquefois alors que momentanée. Chaptal & Gesner ont guéri de pareilles atonies du membre viril, qui duroient depuis trois ans, par des immersions répétées dans une décoction de semences de sinapi. Weicard a eu le même succès avec le musc donné à l'intérieur à un homme presque octagénaire. D'autres médecins, en employant les bains froids & le fer, ont réussi sur des sujets que des jouissances trop multipliées, ou la masturbation avoient réduits à l'*impuissance*.

Une espèce d'*impuissance*, différente de toutes celles dont on vient de parler, du moins dont la cause n'est pas la même, quoiqu'il en résulte un effet pareil, est l'*impuissance* occasionnée par une passion trop ardente. Un amant, après avoir desiré avec tous les feux de l'amour la jouissance de sa maîtresse, se trouve, dans l'instant où il doit être couronné, incapable de goûter son bonheur. Voici le remède que les médecins & les philosophes conseillent d'un commun accord. « *Les mariés*, dit Montaigne, (chap. 20, de la force de l'imagination,) *le tems étant tout leur, ne doivent ni presser ni taster leur entreprise, s'ils ne sont prêts. Et vaut mieux faillir indécemment à estrainer la couche nuptiale, pleine d'agitation & de fiebvre, attendant une & une austre commodité plus privée & moins al'armée, que de tomber en une perpétuelle misère, pour s'estre estonné & désespéré du premier refus. Avant la possession prinse, le patient se doit à saillies & divers tems, légèrement essayer & offrir, sans se piquer & opiniastrer à se convaincre définitivement soy-mesme.*

Une autre espèce encore d'*impuissance*, est celle que Sauvages appelle *dyspermatismus hypertonicus*,

tarda seminis emissio à validiori penis erectione; seminis in actu venereo retentio. Cette seconde espèce tient à trop de vigueur, &c, pour ainsi dire, à un excès de puissance. On en trouve un exemple frappant consigné par Cockburn, dans les *Essais de médecine d'Edimbourg*, tom. 1, cap. 36. Un régime & quelques remèdes affoiblissans modérèrent promptement l'expression trop énergique des organes de la génération. Montaigne, que nous venons de citer tout-à-l'heure, n'ignoroit pas l'existence de cette cause. *J'en sçai*, dit-il, *à qui il a servy d'y apporter le corps mesme, demy-rassasié d'ailleurs, pour endormir l'ardeur de cette fureur : & qui par l'aage, se trouve moins impuissant de ce qu'il est moins puissant.*

Le spasme épileptique peut produire le même effet, c'est-à-dire, fermer le passage à la liqueur séminale, en produisant une érection trop énergique. C'est le *dyspermatismus epilepticus* de Sauvages.

La perte de la faculté d'éjaculer est aussi occasionnée quelquefois, ou par des embarras du canal de l'urèthre à la suite d'une maladie vénérienne, ou par une espèce de catarre de la vessie & de l'urèthre lui-même, ou par l'énergie diminuée des organes de cette fonction, ou par une communication fistuleuse des vésicules séminales avec le rectum, &c. (*V.* Sauvages Nosol. méthod. cl. IX, ord. III, gen. XXXI.) La connoissance des causes de toutes ces espèces d'*impuissance* doit déterminer les décisions du médecin-légiste sur leur curabilité ou leur incurabilité.

Nous ne croyons pas devoir nous appesantir sur l'*impuissance* qui a pour cause un sortilège ou maléfice proprement. Sa guérison n'est point du ressort de la médecine; à moins que le médecin philosophe, à qui l'amour de l'humanité ne fait dédaigner aucune manière d'être utile à ses semblables, n'emploie en pareilles circonstances des moyens curatifs dignes d'une telle cause. Cependant, Montaigne, (liv. I, chap. 20) après avoir raconté comment il désensorcela un de ses amis auquel on avoit *noué l'éguillette*, dit : *ce fut une humeur prompte & curieuse qui me convia à tel effect, esloigné de ma nature. Je suis ennemy des actions subtiles & feintes, & hay la finesse en mes mains, non-seulement récréative, mais aussi profitable. Si l'action n'est vicieuse, la route l'est.*

La femme est sujette, comme l'homme, à des défauts de conformation, & à des maladies des organes sexuels qui la rendent inhabile soit à l'acte de la copulation, soit à celui de la génération elle-même. De ces causes d'*impuissance* ou de stérilité, les unes sont incurables, les autres sont susceptibles de guérison. Il n'est pas facile d'établir une ligne de démarcation bien exacte entre ces deux classes.

On regarde comme cause incurable le cancer de la matrice, ou du vagin à une certaine profondeur. Un carcinome de peu d'étendue, & placé au commencement sur une des grandes lèvres pourroit être extirpé. L'horreur qu'un pareil mal inspire, le danger de la contagion, la douleur que des frottemens rudes & répétés feroient éprouver, l'altération de la semence par son mélange avec l'humeur cancéreuse; telles sont les raisons qui le font regarder comme cause d'*impuissance.*

Une communication fistuleuse soit de la vessie, soit de l'intestin rectum avec le vagin, & encore plus la déchirure totale du périné, doivent encore être mises au nombre des causes d'*impuissance*; parce que le dégoût que de pareilles infirmités font naître est invincible, & que d'ailleurs la semence doit s'altérer immanquablement par l'écoulement continuel de l'urine, ou par la présence des matières fécales.

La coalition complette des parois du vagin ou l'obturation de ce canal par une hypersarcose sont un obstacle insurmontable à la copulation, sans laquelle, comme nous l'avons déjà dit, la génération ne sauroit avoir lieu.

Il en est de même, à plus forte raison, du défaut de matrice. Hill (*Dissert. de utero deficiente. Pragæ* 1777.) donne pour signes de ce défaut, celui des règles & de la gorge, & l'obstruction du vagin à son extrémité interne. La matrice peut aussi manquer à la suite de quelque maladie. (*Voyez* EXTIRPATION.)

Le squirrhe & l'hydropisie des ovaires rendent nul le méchanisme de ces organes, nécessaires pour la génération.

Tels sont les obstacles à la fécondité, qui ne laissent aucun espoir de changement. Il en est d'autres en très-grand nombre, contre lesquels les ressources de l'art ne sont pas toujours insuffisantes.

Telles sont les descentes de matrice ou du vagin lui-même, surtout lorsqu'elles ne sont que récentes ; les polypes, que l'on parvient souvent à extirper : le défaut des règles que l'on rétablit, ou sans lesquelles une femme peut concevoir, ainsi que quelques exemples l'ont prouvé ; une hémorrhagie chronique intermittente, lorsqu'elle ne provient pas d'un vice cancereux de l'utérus ; des fleurs blanches, qui, si elles n'empêchent pas toujours l'imprégnation, en détruisent l'effet, parce qu'elles produisent l'avortement : l'obliquité de la matrice, à laquelle on remédie, selon quelques médecins, en modifiant

la posture usitée en pareilles circonstances. Le vagin peut aussi être fermé complettement, soit à son orifice, soit à une plus ou moins grande profondeur, par une membrane assez forte pour empêcher l'intromission du membre viril. Ambroise Paré, Ruisch, Benevoli en ont consigné des exemples dans leurs ouvrages. Le sang des règles, s'accumulant alors, repousse cette membrane, & la fait bomber de manière à rendre facile l'opération par laquelle on détruit promptement cette cause d'*impuissance*. Mais, sans être fermé tout-à-fait, le vagin s'est trouvé quelquefois tellement étroit, que le sang des règles ne pouvoit trouver une issue, ou du moins que très-difficilement, en sorte que, se grumelant, il rétrécissoit encore de plus en plus le canal. Benevoli eut à traiter une femme dont le vagin n'étoit pas plus large, dans toute son étendue, qu'une plume à écrire. Cette femme étoit mariée, &, tous les efforts d'un mari vigoureux s'étant trouvés inutiles, le mariage devoit être déclaré nul. On ne pouvoit assigner aucune cause à ce resserrement, qui étoit accompagné de dureté squirrheuse des parois du canal. Benevoli, employa d'abord les fomentations émollientes : ensuite il introduisit un pessaire de racine de gentiane de toute la longueur du canal : à mesure que ce pessaire dilatoit le canal, il en introduisoit un autre plus fort, & ainsi successivement il parvint à rendre cette femme capable d'habiter avec son mari. (*Van Swieten comm. in aphor. Boerrh.* 1790.) Le médecin légiste auroit donc tort de conclure généralement qu'une telle conformation forme un obstacle invincible à l'acte de la génération. Voici une autre observation qui le prouve encore davantage : elle est consignée dans les mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1712. Une jeune fille, mariée à l'âge de seize ans, avoit le vagin si étroit, qu'à peine pouvoit-on y introduire une plume à écrire. A chaque époque menstruelle, elle éprouvoit dans la matrice une tension douloureuse très-forte, & les règles ne couloient pas facilement; en sorte que l'on croyoit l'extrémité supérieure du canal encore plus resserrée que l'extérieure. Un mari jeune & vigoureux avoit employé inutilement tous ses talens pour prouver son amour, & les gens de l'art consultés avoient déclaré la copulation impraticable. Cependant, après onze ans de mariage, cette femme devint grosse, sans que le canal fût devenu plus large qu'il ne l'avoit jamais été. On désespéroit à plus forte raison de la possibilité de l'accouchement. Mais, vers le cinquième mois de la grossesse, le vagin commença à se dilater; & sur la fin il avoit acquis les dimensions convenables pour permettre la sortie de l'enfant.

Les auteurs de médecine légale rangent encore parmi les causes d'*impuissance* auxquelles l'art peut remédier quelquefois, une texture de l'utérus trop serrée ou trop lâche, une trop grande irritabilité de cet organe, son engorgement pituiteux, l'hydropisie & la tympanite. Un prolongement extraordinaire des nymphes ou du clitoris est susceptible d'être traité par l'extirpation, s'il est un obstacle à la copulation. Il est vraisemblable que celui des grandes lèvres n'en seroit pas un, puisque certaines hordes de sauvages qui avoisinent le cap de Bonne-Espérance sont distinguées par cette particularité, laquelle au reste n'est point chez elles un jeu de nature, mais un caprice de mode, une affaire de goût. M. Vaillant dit que les femmes employent, pour se procurer cet ornement absurde & original, d'abord des frottemens & des tiraillemens qui commencent à distendre; & que des poids suspendus achèvent le reste. Des hémorrhoïdes du vagin peuvent aussi rendre la copulation si douloureuse, que la femme s'y refuse absolument.

Nous ne parlerons point ici de certaines causes morales d'*impuissance*, qui ne sont que relatives, il est vrai, mais qui ne sont pas moins insurmontables. Telle est l'aversion de deux époux l'un pour l'autre; tels sont le dégoût & l'horreur qu'occasionnent certaines maladies, la lèpre par exemple, l'épilepsie, l'ozène, &c. (*Voyez* l'article COHABITATION).

(MAHON.)

IMPUISSANCE, INSENSIBILITÉ POUR L'ACTE VÉNÉRIEN. (*Hygiène vétérinaire.*)

« Le taureau refuse de couvrir la vache en chaleur, & l'étalon de saillir la jument; le membre de l'un & de l'autre n'entre point en érection, ou si foiblement, qu'il leur est impossible de s'acquitter parfaitement des devoirs de l'acte vénérien. Je ne parle pas de cette *impuissance* causée par un coït trop réitéré, par une longue maladie, & par des fatigues outrées, mais de cette *impuissance* qui vient de la foiblesse naturelle des organes de la génération. »

« Voulez-vous exciter un taureau ou un étalon à l'acte vénérien, & lui faire acquérir assez de force pour bien remplir cette fonction, placez le taureau à côté d'une vache en chaleur, & l'étalon à côté d'une jument échauffée; attachez court ces animaux, de crainte qu'ils ne se mordent ou ne se blessent; frottez les testicules & le fourreau avec du vin saturé de sel ammoniac, & où vous aurez fait infuser une grande quantité de feuilles de sauge; appliquez sur ces parties un cataplasme composé de feuilles de rhue & de vin; donnez tous les jours en breuvage trois livres de vin, & pour nourriture, de l'avoine, & du bon foin saupoudré de sel marin. Si ces moyens mis en pratique pendant douze ou quinze jours, ne réussissent point, conseillez au propriétaire de tels animaux, de ne jamais les admettre dans un haras. Au commencement du printems suivant, vous pouvez encore tenter les

mêmes remèdes ; s'ils sont infructueux, soyez persuadé que vous n'aurez jamais de belles productions de ces animaux, quand même ils viendroient à jouir du pouvoir d'engendrer. »

« Lorsque les jumens & les vaches ne peuvent pas entrer en chaleur, tenez-les pendant le jour dans une écurie où elles voient continuellement l'étalon & le taureau empressés à les saillir ; frottez les parties génitales avec une étoffe de laine ; fomentez la vulve avec une forte infusion de feuilles de rhue & de sauge dans du vin ; donnez-leur du foin abondant en plantes nutritives & aromatiques, & du sel marin mêlé avec l'avoine, administrez en lavement une forte infusion de racine de gentiane dans une eau saturée de sel marin. »

(*Extrait de la médecine vétérinaire de Vitet, tome II, classe 5, genre 5.*)

(*Voyez* APHRODISIAQUES, IMPROLIFIQUES.)

(HUZARD.)

IMPURETÉ (de l'air.) (*Hygiène.*)

On verra aux articles *méphitisme*, *mines*, *charbon*, combien d'inconvéniens l'air impur ou malsain peut rassembler sur la tête des hommes, ainsi que les moyens de remédier à son *impureté*. *Voyez* ces mots.

(MACQUART.)

IMPURETÉ. (*Pathologie.*)

Ce terme n'est pris dans une acception vraiment claire & intelligible, à l'égard du sang & des autres humeurs, que lorsqu'un virus quelconque circule avec elles dans nos vaisseaux. Il me semble que de toute autre manière il ne peut être employé que pour cacher sous une expression pompeuse l'ignorance ou l'incertitude dans laquelle on est sur la nature précise d'un vice humoral, laquelle, au reste, n'est pas un obstacle à un traitement empirique heureux, quand on s'attache à bien connoître la marche de la maladie, & les effets des remèdes qu'on lui oppose. C'est la médecine *à juvantibus & lædentibus*.

(MAHON.)

INACTION. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène générale.

Classe II. Hygiène privée.

Ordre III. Régime particulier.

Section IV. Habitudes.

L'*inaction*, le défaut d'exercice, la vie sédentaire, l'indolence, produisent en général les mêmes effets, c'est-à-dire, le relâchement, l'engourdissement des solides, l'épaississement des liquides, & le défaut d'aptitude des organes à remplir les fonctions auxquelles la nature les a destinés.

On voit chez les tempéramens phlégmatiques & pituiteux régner particuliérement ce genre de défaut. Ils ont facilement l'habitude de la nonchalance & de l'*inaction* ; ils aiment à rester assis & à fuir toute espèce d'exercice. Aussi chez ces personnes, le jeu & les mouvemens des différentes parties ne sont plus en état de faciliter les sécrétions & les excrétions. Le corps se trouve surchargé d'embonpoint, les humeurs surabondantes se fixent dans des lieux où elles ne doivent pas rester. De-là les suites de leur stagnation, les empâtemens, les engorgemens, les obstructions dans les différens viscères du bas-ventre ; de-là les maladies de l'estomac, celles des nerfs, celles de la peau. On sent que si la transpiration n'a pas lieu comme elle se fait chez les personnes qui font de l'exercice, ce sera une des causes les plus fâcheuses des maux qui surviendront ; on sait que le défaut de cette fonction, la plus habituelle ou la plus familière à la nature, est peut-être de toutes les causes des maladies celle qui sévit avec le plus de rigueur ; il n'y a donc pas d'autre moyen de s'y soustraire que d'éviter l'*inaction*, l'oisiveté ou la vie sédentaire.

Les personnes du tempérament que nous avons désigné, les gens de lettres, doivent être fort en garde contre l'*inaction*. Les femmes ont moins ce danger à craindre, parce que la nature les a pourvues d'une excrétion réglée, d'une espèce de mobilité physique & morale plus grande que celle des hommes, elles sont facilement animées par la joie ou par le sentiment contraire, & cette susceptibilité peut, jusqu'à un certain point, tenir lieu chez elles des exercices violens que font les hommes. Cependant elles doivent aller, venir dans leurs ménages, & s'en occuper avec un peu plus de soin que n'ont coutume de le faire nos femmes, dites du bon ton, si elles ne veulent pas encourir les disgraces qui sont les suites nécessaires d'une existence qui se perd dans des lits, ou sur des canapés.

Voyez les mots *exercice* & *régime des gens de lettres* ; on trouvera dans ce dernier article les moyens de suppléer à l'*inaction* habituelle, ou à la vie sédentaire.

(MACQUART.)

INACTION. (*Hygiène vétérinaire.*)

L'*inaction* ou le repos trop long-tems prolongé est aussi contraire aux animaux domestiques que l'excès du travail. Il produit l'obésité, rend les mâles & les femelles inhabiles à la réproduction ;

ils font mous au travail & fatigués au moindre exercice.

Le cheval & le bœuf qu'on laisse dans l'*inaction* sont facilement attaqués de la fourbure, le mouton de la pourriture; l'arrêt de la transpiration & les maladies qui en sont la suite, sont l'effet ordinaire d'un travail auquel ils sont peu accoutumés; le cheval est facilement affecté de la *gras-fondure*, & en général les animaux destinés au travail & qui prennent trop de repos, sont beaucoup plutôt usés que s'ils travailloient modérément & habituellement.

Il n'en est pas de même des animaux qu'on destine à l'engrais; il faut à ceux-là un repos presque absolu, & on sait, à cet égard, jusqu'à quel point on est parvenu à accumuler la graisse par une *inaction* parfaite dans quelques espèces, comme le porc & les volailles.

On creve les yeux de ces dernieres & on les enferme dans des cages, où elles sont dans une *inaction* absolue jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement engraissées.

On assure que dans la ci-devant province du Limosin, quelques droits féodaux ou quelques redevances étoient fixés à la valeur d'un cochon du poids de sept ou huit cents livres; pour parvenir à donner ce poids considérable à ces animaux, on les enfermoit dans une espèce de cage quarrée, d'où ils ne sortoient point, & dont les dimensions étoient telles que l'animal avoit acquis le poids desiré lorsqu'il touchoit également le haut & les parois de la cage.

On doit sentir, d'après ce que j'ai dit des effets de l'*inaction*, combien il est essentiel de ne pas y condamner les animaux destinés à la propagation de l'espèce, comme il arrivoit trop fréquemment dans nos anciens haras, & combien il est avantageux de donner, tant aux étalons qu'aux jumens & aux poulains, un exercice suffisant & réglé. (*Voyez* HARAS.)

Quant à ceux qui par la nature de leurs travaux sont souvent condamnés à l'*inaction*, il faut remédier à ses mauvais effets par la promenade, le pansement de la main, & surtout le bouchonnement fréquent, la suppression ou la diminution d'une partie de la nourriture, &c.

(HUZARD.)

INANITION. (*Hygiène.*)

L'*inanition* est un état d'épuisement, de foiblesse & d'abattement causé par défaut de nourriture, du verbe latin *inanire*, vider.

Quand l'*inanition* est momentanée, il est bien aisé d'y remédier. Mais quand elle vient de loin, qu'elle est la suite d'une grande misère, d'accidens dans les voyages, alors il faut suivre graduellement un régime restaurant qui rende la force à des organes qui n'ont besoin que d'être en quelque sorte mieux nourris. (*Voyez* NOURRISSANS, RESTAURANS.)

(MACQUART.)

INANITION. (*Hygiène vétérinaire.*)

Les animaux sauvages pendant des hivers rigoureux, où la neige & la gelée tiennent toutes les productions de la nature enfermées, meurent quelquefois d'*inanition*, & il n'est pas rare dans cette saison, de trouver des oiseaux, du gibier & des bêtes fauves, expirantes ou mortes, & dont le jabot & l'estomac sont entiérement vides.

Les grands propriétaires qui desirent conserver la jouissance de la chasse dans des parcs, ont soin de pourvoir à la nourriture des animaux qu'ils y tiennent renfermés, en plaçant de distance en distance, des fourrages, des graines, & en faisant casser la glace sur quelques marres; ces endroits deviennent ordinairement le rendez-vous du gibier, & le chasseur en profite doublement.

Mais que les animaux domestiques, compagnons de l'homme dans ses travaux, dans ses plaisirs, qui le nourrissent & qui le vêtissent, meurent aussi d'*inanition*; ce ne peut être que le résultat d'une ingratitude coupable, d'une négligence, ou d'une cupidité dont l'homme seul peut donner l'exemple.

Il n'est cependant que trop vrai, que dans beaucoup de fermes & de maisons particulières où l'œil du maître ne surveille pas exactement toutes les parties de son administration, il meurt tous les ans beaucoup de jeunes animaux & surtout d'agneaux, faute de nourriture; les observations des citoyens Daubenton & Tessier ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

Ces savans ont ouvert un grand nombre d'agneaux dont on ignoroit les causes de la mort, qu'on attribuoit au froid ou à d'autres accidens; ils ont trouvé presque constamment les estomacs vides & tous les autres signes qui sont la suite de l'*inanition*.

Le peu de lait des mères, l'impossibilité où sont les agneaux d'atteindre aux rateliers où les brebis mangent, la dureté, la grossiéreté des fourrages qui ne peuvent être broyés par les dents encore tendres des jeunes animaux sont les causes ordinaires de cette *inanition*; l'attention, les soins, la surveillance du berger suffisent pour y remédier; il doit veiller à ce que les mères ne rejettent pas leurs agneaux & ne les empêchent pas de teter, comme il arrive quelquefois; à ce que, si leur lait n'est pas suffi-

ſant, il en ſoit donné d'autre aux agneaux; à ce que la bergerie ſoit garnie de rateliers aſſez bas pour qu'ils puiſſent y atteindre, que ces rateliers ſoient remplis de fourrages fins, délicats, que les agneaux puiſſent manger aiſément, ſurtout pendant que les mères ſont aux champs; à ce que ce ſéjour ne ſoit pas trop prolongé, & que le jeune animal ne ſouffre pas de l'attente de ſa mère; à ce qu'il ſoit lui-même conduit aux champs toutes les fois que la ſaiſon le permettra pour y brouter l'herbe tendre & verte, toujours plus proportionnée à ſes dents que le fourrage ſec, quelque fin qu'il ſoit; à ce que les mères ne dévorent pas, en rentrant à la bergerie, le fourrage deſtiné aux agneaux, &c.

Dans les grands animaux l'*inanition* eſt ordinairement la ſuite des calculs mercantiles des grandes adminiſtrations, ou des ſubalternes; le nombre de chevaux qui ſont morts de faim pendant la guerre de la révolution, dans les armées de la république eſt incalculable; mais ce n'eſt pas ici le lieu de dévoiler les cauſes de cette mortalité, elles ne ſont rien moins que médicales, & le génie de la nation françaiſe a ſu en triompher comme des autres obſtacles qui s'oppoſoient à ſa liberté.

L'*inanition* eſt quelquefois auſſi la ſuite de l'*inappetence*, & d'un dégoût obſtiné de tous les alimens dont la cauſe eſt difficile à découvrir & à détruire. (*Voyez* INAPPETENCE.)

Elle eſt toujours la ſuite d'un travail exceſſif & forcé & d'une nourriture de mauvaiſe qualité, donnée avec parcimonie.

L'animal dans cet état eſt maigre, foible, le pouls eſt petit & lent, les excrémens ſont rares, durs, noirâtres, les urines épaiſſes, ſédimenteuſes; il ramaſſe tout ce qu'il croit propre à le nourrir, le fumier, la terre qui tient au brin d'herbe qu'il arrache, & juſqu'à ſes excrémens; il devient galeux & tombe dans le maraſme; alors les meilleurs alimens ne peuvent le réchapper, il ſe couche & ne peut plus ſe relever, il languit, ſe débat pendant pluſieurs jours, & meurt la bouche pleine de fourrages.

A l'ouverture des cadavres on trouve l'eſtomac & les inteſtins très-retrécis, le premier contenant quelques parties de fourrages, à peine mâchés, & ſouvent ne contenant rien; les ſeconds, remplis, plus ou moins, de terre mêlée de parcelles d'alimens & aſſez ordinairement ſolides; j'en ai trouvé juſqu'à huit ou dix livres & quelquefois davantage; le rectum eſt très-dilaté, contient des excrémens terreux, durs & noirs qu'il n'a pu expulſer; le ſang dans tous les viſcères eſt noir, épais & rare; l'épiploon, le méſentère, & en général tous les viſcères du bas-ventre ſont ſingulièrement diminués de volume & leurs vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques affaiſſés.

Dans le grand nombre de chevaux revenus des armées & morts dans les dépôts, à la ſuite de cet état, & que j'ai ouverts, je n'ai trouvé que très-rarement des vers dans l'eſtomac & les inteſtins; mais j'en ai vu quelquefois des quantités conſidérables dans des poulains morts d'*inanition*, & ſans doute les vers étoient chez eux la véritable cauſe de cette maladie; ou plutôt alors l'*inanition*, n'étoit, elle-même qu'un ſymptôme de la préſence des vers. (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.)

D'après tout ce que je viens de dire, il eſt aiſé de juger des moyens propres à remédier à l'*inanition*, c'eſt dans les *analeptiques* qu'ils doivent être choiſis; il faut les employer avec prudence & ne les donner que peu-à-peu, afin de rappeller inſenſiblement les viſcères à leur action naturelle. Les chevaux épuiſés auxquels on donne des alimens en abondance meurent ordinairement d'*indigeſtion*. On doit commencer par des boiſſons nutritives, par l'eau blanche, la décoction de ſon, de foin, les fourrages verds, qui ont le double avantage de nourrir en même tems qu'ils délaient les matières étrangères accumulées dans les gros inteſtins. Leur effet ſera ſecondé par des lavemens d'eau froide ou ſeulement dégourdie, tenant en diſſolution du muriate de ſoude (ſel de cuiſine), qui délaient les excrémens contenus dans le rectum, & donnent à cet inteſtin le ton qu'il avoit perdu & dont il a beſoin pour les expulſer.

Le ſon doit être proſcrit dans ces cas, ſa décoction ou l'eau blanche ſont préférables. (*Voyez* SON.)

L'*inanition* qui eſt occaſionnée par la préſence des vers, cède aux remèdes qui détruiſent ces inſectes. (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.)

Celle qui eſt la ſuite des grandes maladies ou des fatigues outrées, cède au repos & aux *analeptiques* ſeuls. (*Voyez* ANALEPTIQUES.)

(HUZARD.)

INAPPÉTENCE. (*Pathologie.*) (*Voyez* ANOREXIE.)

(MAHON.)

INAPPÉTENCE, DÉGOUT, PERTE D'APPÉTIT, REFUS DES ALIMENS. (*Hygiène & pathologie vétérinaire.*)

« L'animal mange moins qu'à l'ordinaire, ou il refuſe abſolument la nourriture. Pluſieurs diſtinguent le *dégoût* de l'*inappétence*: le *dégoût* eſt, ſuivant eux,

une suppression de la faculté de connoître les différentes saveurs des corps ; l'*inappétence* est une diminution sensible, ou une cessation entière de la faim. Si l'on n'avoit pas égard à la voracité du cheval & du porc, lorsqu'ils ont resté quelque tems sans manger, on seroit porté à croire qu'ils se nourrissent indifféremment de toutes sortes de substances végétales, sans distinguer leur saveur ; mais présentez-leur ces plantes nuisibles mêlées avec des plantes salutaires, lorsqu'ils ont commencé à satisfaire leur appétit, vous observerez leur attention à séparer les mauvaises plantes des bonnes, à rejetter les premières, & à manger les secondes. Pour la suppression absolue de la faculté de connoître les différentes saveurs des végétaux, il faut admettre une paralysie entière des nerfs qui servent à transmettre au cerveau, & du cerveau à l'ame, les impressions des corps savoureux. Comme cette suppression n'entraîne pas le refus des alimens, il paroît qu'ils sont fondés à distinguer l'*inappétence* du *dégoût:* cependant, pour se conformer à l'usage, & ne pas créer des espèces que l'observation n'a pas confirmées ; on appellera *cheval dégoûté* celui qui mange moins qu'à l'ordinaire, ou qui refuse entiérement la nourriture. »

» Le *dégoût* ou la *perte d'appétit*, qui accompagne la plupart des maladies, est un symptôme qui ne forme jamais une espèce particulière de maladie. »

Dégoût par la dépravation des humeurs contenues dans les premières voies.

« Le bœuf ou le cheval mange peu ; il répugne aux alimens ordinaires ; sa langue est blanche, ses excrémens diffèrent de ceux qu'il évacue lorsqu'il est en parfaite santé ; ils sont, ou plus desséchés, ou plus humectés ; tantôt il est altéré, tantôt il rejette les boissons abondantes : il reste quatre à cinq jours dans cet état, si vous le tenez à un régime analogue au principe de sa maladie ; au contraire, si vous le forcez à manger, le *dégoût* subsiste plus long-tems.

» Les mauvaises qualités du fourrage, les pâturages dans des terreins marécageux, le long séjour dans une écurie humide, remplie de fumier & mal aérée, le défaut d'exercice, l'abondance de la graisse, sont les principes communs du *dégoût*.

» Suivant les maréchaux & les palefreniers, il n'y a point de maladies plus fréquentes que le *dégoût*, parce qu'ils confondent ordinairement le *dégoût symptômatique* avec le *dégoût essentiel ;* aussi, dès qu'un cheval ou un bœuf est *dégoûté*, sans l'examiner, ils le saignent au palais, le matin à jeun ; ils pratiquent cette saignée entre le troisième & le quatrième sillon du palais, avec une corne de cerf bien pointue, ou avec une lancette ; un moment après, ils leur donnent du son mouillé pour arrêter le sang ; mais si tous ceux qui ont ouvert l'artère palatine, avoient eu assez de bonne foi pour avouer leur faute, il y a long-tems que cette espèce de saignée seroit rejettée. (*Voyez* SAIGNÉE.) Lorsqu'après cette saignée l'animal continue d'être *dégoûté*, ils le tiennent au mastigadour, deux heures par jour ; ensuite ils lui font mâcher des pilules d'assa-fœtida : au bœuf, ils frottent la bouche trois fois par jour avec un mélange de sel, d'ail, de poivre, de cumin & de vinaigre : certains lui font avaler une infusion de feuilles de rhue ou de serpolet dans trois livres de vin, quelques-uns donnent une once de thériaque ou d'orviétan dans une livre de vin ; enfin, les plus ineptes administrent en boisson un mélange imparfait d'huile & de vin. »

» Tous ces médicamens échauffent & irritent les premières voies, particuliérement la bouche, l'œsophage, l'estomac du cheval, la caillette du bœuf & de la brebis ; mais cette irritation est dangereuse, lorsque la langue est chaude, les urines chargées & rougeâtres, & les crottins secs ; alors tenez le cheval & le bœuf à l'eau blanche nitrée pour boisson, & au son imbibé d'eau nitrée pour nourriture ; administrez des lavemens composés de décoction de racine de guimauve, aiguisée de nitre : les bains, si la saison le permet, un exercice très-modéré, une écurie fraiche, sèche & propre ; la saignée à la veine jugulaire, lorsqu'il y a pléthore, sont ici d'un très-grand secours. Si la langue n'a pas sa couleur naturelle, si l'animal est triste, si les urines sont claires & les crottins humides, faites-lui mâcher des pelotes d'assa-fœtida ; nourrissez-le de son, où vous mêlerez plus ou moins de sel marin ; administrez un breuvage composé de demi-once de racine de gentiane pulvérisée & délayée dans une livre de vin ; breuvage que vous réitererez deux fois par jour pendant quatre ou cinq jours consécutifs ; ne faites boire que de l'eau aiguisée de sel marin ; exercez le malade avant que de lui présenter à manger ; ayez soin de l'étriller deux fois par jour ; enfin, gardez-vous de le saigner. »

» Si le *dégoût* ne cédoit pas à ce régime, vous purgeriez le cheval & le bœuf avec l'aloës délayé, à la dose d'une once, dans deux livres d'eau blanche ; ensuite vous reviendrez aux remèdes prescrits ci-dessus. »

Dégoût par des substances d'une saveur désagréable.

« Faites prendre à un cheval ou à un bœuf bien portant, un breuvage composé de substances âcres, ameres & désagréables, il restera un jour ou deux, & quelquefois trois, sans prendre beaucoup de nourriture. Le cheval a-t-il mangé des plantes altérées, ou de mauvaise qualité, il est *dégoûté* pendant deux ou trois jours. »

» La ſaignée au palais, les aromatiques & les ſpiritueux en breuvage, les pelotes d'aſſa-fœtida, la thériaque, & autres remèdes de cette eſpèce, ne conviennent point dans ce *dégoût* : contentez-vous de laver la bouche de l'animal *dégoûté*, avec du vin ſaturé de ſel marin, enſuite de lui faire boire une livre de bon vin vieux, vous verrez bientôt le *dégoût* paſſager diminuer, & l'appétit reparoître. »

Dégoût par la marche.

« Après quelques jours de marche, l'animal refuſe l'avoine; enſuite il mange peu de foin; le *dégoût*, bien loin de ſe diſſiper, prend tous les jours un accroiſſement ſenſible, les forces muſculaires diminuent, & l'animal ſuccombe. Plus le *dégoût* a été conſidérable, plus les forces muſculaires ſont affoiblies & longues à ſe rétablir. »

» Mettez le malade dans une écurie propre, sèche, & bien aérée; changez trois fois par jour de litiere; donnez pour boiſſon de l'eau blanche aiguiſée de nitre, & un peu de foin fin pour nourriture. Si la bouche n'étoit pas enflammée, ni les crottins ſecs, ſubſtituez au nitre du ſel marin, & adminiſtrez le matin & le ſoir une ſoupe compoſée de bon vin & de pain; lorſqu'il refuſe de la manger, faites lui boire deux livres de vin le matin, autant le ſoir : le vin eſt une excellente boiſſon pour réveiller l'appétit des chevaux dans les voyages; il ne produiroit aucun effet ſenſible à une doſe médiocre, quand ils ſeroient las & *dégoûtés*; ſi vous voyagez pendant les grandes chaleurs de l'été, ne préſentez jamais de l'avoine aux chevaux, mais du ſon humecté; ils ſeront moins expoſés au *dégoût* & à être échauffés. Si cette eſpèce de *dégoût* étoit accompagné de pléthore & d'une grande chaleur, une petite ſaignée à la veine jugulaire rétablira l'appétit, les forces muſculaires & la chaleur naturelle. »

(*Extrait de la médecine vétérinaire de Vitet, tom. II, claſſe V, genre IV.*)

(HUZARD.)

INAURATION.

Inauratio.

L'action de dorer, *dorure*. Elle ne ſert en médecine qu'à embellir les bols, & ſurtout les pilules. (*Dict. de James.*)

(MAHON.)

INCARNATIFS *ou* SARCOTIQUES. (*Mat. médic.*)

Incarnantia medicamenta; ſarcotica medicamenta.

On a donné ce nom aux remèdes auxquels on a attribué la propriété de procurer la régénération des chairs, laquelle cependant n'eſt point l'ouvrage de l'art, mais bien plutôt de la nature : le premier néanmoins peut la faciliter beaucoup, en écartant ſeulement différens obſtacles qui la retardent quelquefois.

Ces médicamens ſont le plus ordinairement choiſis parmi les ſubſtances douces & balſamiques. Tantôt il faut donner de la ſoupleſſe à la partie, pour aider le prolongement des vaiſſeaux, qui, ſe prêtant à l'abord du ſang, s'étendent en forme de petits grains rouges, que l'on apperçoit ſur toute l'étendue des plaies & des ulcères, groſſiſſent de plus en plus, & rempliſſent peu-à-peu le vide; tantôt il s'agit au contraire d'abſorber une humidité ſurabondante, de donner du reſſort, & de réprimer des chairs mollaſſes qui pullulent trop abondamment.

Les *incarnatifs* ne diffèrent donc pas beaucoup alors des déterſifs. La térébenthine, les baumes naturels, celui d'Arcæus ſont les plus uſités. Mais, ſi on veut en calculer le nombre par celui des médicamens qui ſe préſentent dans le traitement des plaies & des ulcères, ils ſont innombrables.

(MAHON.)

INCARNATIFS, AGGLUTINANS, AGGLUTINATIFS, CICATRISANS, CONGLUTINANS, DESSICCATIFS, ÉPULOTIQUES. *Matière médicale vétérinaire.*)

On appelle ainſi les remèdes que l'on regarde comme propres à favoriſer la régénération des chairs, & à faciliter la formation de la cicatrice.

On donne auſſi ce nom à quelques moyens mécaniques qui produiſent les mêmes effets.

Ces moyens mécaniques ſont les *bandages* & les *ſutures*, qui en rapprochant les parties diviſées, en les maintenant rapprochées, facilitent & accélèrent la cicatriſation.

Les bandages ſont d'un emploi moins fréquent dans la chirurgie vétérinaire, par la difficulté de les maintenir ſur des animaux qu'il n'eſt pas poſſible de tenir aſſujettis d'une manière invariable; on s'en ſert ſeulement pour les extrémités.

Les ſutures ſont d'un uſage plus commun, ſurtout dans les grandes plaies à lambeaux. (*Voyez* SUTURES.)

Quant aux remèdes, il eſt aiſé de voir par les différentes dénominations qu'on leur a données, quelles étoient les vertus qu'on leur attribuoit, ou les effets qu'on attendoit de leur application.

Je transcrirai ici ce que Bourgelat en a dit dans la *matière médicale à l'usage des élèves des écoles vétérinaires*.

« Ici nous ne supposerons point que la nature se démente, & que choisissant pour réproduire toute autre voie que celle qu'elle suit dans le grand & dans l'important ouvrage de l'accroissement & de la nutrition, elle veuille suppléer à des parties animées par des parties inorganiques & dénuées de vie. Telles seroient celles qu'elle substitueroit aux portions détruites par la suppuration dans le système néanmoins assez accrédité de l'adaptation, & de la juxta-position du suc nourricier à l'embouchure de chaque vaisseau coupé dont il suinte; & de cette chaîne successive de globules, dont le premier serviroit de canal à celui qui le suit, en s'étendant ainsi par couches vasculeuses jusques au terme d'une réproduction entière.

» Des idées aussi compliquées doivent céder & faire place à des idées plus simples.

» Soient dans une plaie ou dans une ulcère, les orifices des petits canaux coupés, plus ou moins resserrés par le contact de l'air & leur calibre moindre que dans l'état naturel; soit dans ces mêmes canaux une lymphe gélatineuse, ou par conséquent moins coulante qu'un fluide non visqueux, qui, déterminée vers les extrémités ouvertes des tuyaux qui la renferment, y sollicitera son issue; il est évident que, proportionnellement au frottement & à l'obstacle qu'elle sera contrainte de surmonter dans son cours & dans sa sortie, elle ne pourra que distendre les parois de ces tuyaux suivant l'axe de leur longueur.

» Soient l'impulsion ou les efforts de cette liqueur constamment répétés, les canaux se propageront infailliblement toujours davantage, & d'une manière plus ou moins prompte & plus ou moins sensible dans le vide à remplir; leurs extrémités offrant autant de mamelons ou de petits grains vermeils & une surface plus ou moins irrégulière, selon les degrés divers du prolongement des uns & des autres; mais à mesure de l'allongement opéré par l'abord continuel du suc, il est impossible que ces canaux ne s'atténuent, & que le tissu n'en devienne plus mince: or, la portion la plus gélatineuse de ce même suc, suppléera à ce que cette distention lui fait perdre, en remplissant les mailles & en s'assimilant bientôt aux parois affoiblies, tandis que la partie la plus liquide, achevant son trajet, s'échappera & suintera au-dehors.

» Soient encore les vaisseaux tenus & déliés qui constituent les tuniques des vaisseaux plus considérables, dénués, comme ils le sont du côté de la cavité de l'ulcère, de soutien & d'appui, & ramollis en même tems par le fluide qui s'y épanche: comme ils ne peuvent, attendu l'extrême débilité de leur tissu, conserver exactement leur diamètre qu'autant qu'ils sont étayés par les parties voisines, ils céderont bientôt à l'impulsion du liquide que la circulation y porte; il s'y formera, pour ainsi dire, autant d'anévrismes & de varices qu'il y en aura d'artériels & de veineux, & c'est ainsi que, de leur côté, ils pourront obvier, au moyen de l'augmentation de leur volume, au vide considérable que la déperdition de substance peut avoir produit.

» Mais après une certaine distension des vaisseaux qui subissent le prolongement, on ne sauroit présumer en eux la même force & la même élasticité dont ils jouissoient avant d'avoir éprouvé cette altération. Soient donc ces vaisseaux propagés, exposés à l'action de l'air; leur tissu encore foible & mou sera inévitablement comprimé, & de plus desséché, de même que le suc albumineux que leurs orifices versent & répandent: or, ces mêmes vaisseaux qui, dans leur progression diminuent nécessairement de diamètre, attendu, qu'à mesure de leur extension, l'impulsion du fluide est toujours plus foible (1), fermés d'une part par l'agent qui les frappe, & de l'autre, par l'espèce de ciment glutineux, résultant du suc extravasé & durci qui les lie & qui les colle les uns aux autres, ne permettront plus aucun suintement & ne présenteront à la superficie de la cavité de l'ulcère, qu'un corps moins bien organisé que les autres parties, plus dense, moins accessible à la circulation, & qui formera ce que nous nommons cicatrice.

» C'est constamment, au surplus, par les bords de l'ulcère que la cicatrisation commence, ces bords étant plus en butte aux effets de l'air que le fond, qui, d'ailleurs, est toujours plus humide. Que si elle laisse entrevoir assez fréquemment des rides, on doit principalement les imputer au gluten qui, se collant en premier lieu à la portion solide du bord, & successivement plus avant du côté du lieu qui étoit cave, ne peut se dessécher & acquérir une compacité, qu'il n'occupe bien moins d'étendue, vu le rapprochement intime de ses molécules, & qu'il ne suscite par resserrement ces plis & ces inégalités qui peuvent offenser l'amour-propre du sexe, mais qui sont toujours assez indifférens relativement à la plupart des hommes & généralement eu égard aux animaux.

(1) Dans les plaies profondes nous voyons que la végétation a toujours lieu jusqu'au niveau de la peau, ou à très-peu de chose près, comme dans les plaies superficielles. La raison en est simple. Plus la plaie est profonde, moins les vaisseaux coupés sont distans de leurs troncs, & plus ils sont par conséquent capables de fournir à l'extension. Or, cette extension proportionnée à leur force, le sera à la distance qu'ils auront à parcourir depuis l'endroit coupé jusqu'à la surface de la partie.

» Quoi qu'il en soit, de cette action à laquelle la nature se porte vraisemblablement plutôt qu'à toute autre, lorsqu'abandonnée à elle-même, elle est, d'ailleurs, dégagée de tout obstacle, l'art peut l'aider & la rendre plus prompte au moyen des substances qui ont le pouvoir de hâter la clôture des solides & la concrétion du suc, & qui composent les médicamens que nous appellons, d'après ces effets, du nom général de dessiccatifs, épulotiques, cicatrisans.

» Le choix que nous en faisons est dicté par les différens états de l'ulcère.

» Le liquide nourricier, est-il trop fluide, & le tissu des vaisseaux prolongés est-il conséquemment trop mou, nous employons les dessiccatifs absorbans qui, imitant l'action des substances astringentes, ont le double pouvoir de raffermir les vaisseaux, &, en s'abreuvant d'une partie de la sérosité, d'en épaissir l'autre portion restante? Ces médicamens, dont on fait le plus souvent usage sous une forme sèche, c'est-à-dire, en poudre, sont la tutie, la pierre calaminaire, le pompholix, la céruse, le minium, le sel de saturne, son beurre, &c.; le plus souvent dans la pratique, les étoupes ou la charpie sèche, brute, ou rapée, suffisent pour remplir ces vues.

» Les fibres cutanées pechent-elles par trop de rigidité, & cette rigidité est-elle prouvée par la peine & par la difficulté que les bords de la cicatrice ont à se rapprocher malgré la bonté du fond de l'ulcère? nous recourons aux dessiccatifs adoucissans. J'entends parler ici de ceux que nous mêlons à des substances grasses, & d'où résultent des onguens, des pommades dessiccatives, l'effet des graisses étant de relâcher insensiblement les solides & d'en modifier la tension, & celui des matières qui dessèchent, d'agir toujours sur le gluten, tels sont l'onguent rosat, de tutie, de pompholix, l'album Rhasis, le cérat de Diapalme, celui de Galien, le dessiccatif rouge, &c.

» Enfin, par un événement diamétralement contraire, ces mêmes fibres sont-elles dans le relâchement & dans l'inertie, les bords de l'ulcère sont-ils mous, & les principes de la cicatrice n'ont-ils que très-peu de solidité? cette circonstance exige des substances balsamiques & fortifiantes, telles que le baume dur du Pérou, la myrrhe, l'aloës, leurs teintures, l'alun, l'eau de chaux, l'eau vulnéraire, l'eau de boule, l'eau de rabel, le baume du commandeur, le baume de fioraventi, &c.

» Dans de simples excoriations, on peut faire valoir sur le champ les dessiccatifs animés, tels que l'eau vulnéraire, pourvu que l'air n'ait point encore produit une crispation & un engorgement des petits canaux ouverts; car alors ils donneroient lieu à une tension, à une inflammation, à une suppuration véritable, & les dessiccatifs adoucissans seroient à préférer; ils garantiront ces mêmes canaux ainsi que les houppes nerveuses, de toute impression fâcheuse, & ils les maintiendront dans une souplesse qui, favorisant l'écoulement des sucs les plus déliés, leur permettra de former, avec les fibres cutanées qui se prolongeront, une cicatrice superficielle.

» Tous les dessiccatifs nuisent en général si l'emploi en est prématuré : ils retardent l'ouvrage de la nature, ils s'opposent à la végétation des chairs, ils causent une induration dans les bords, à la surface des ulcères ou dans les sinuosités qui peuvent y être, par le desséchement précipité qu'ils occasionnent.

» On doit, de plus, en user avec précaution dans les dépôts critiques, il seroit infiniment dangereux de supprimer trop à la hâte un reste de suppuration qui pourroit encore être utile. Ce précepte n'est pas moins essentiel en ce qui concerne les éruptions cutanées, d'où suinte une humeur âcre & corrosive, telle que celle que rendent les malandres, les solandres, les crevasses, &c. Chercher à en tarir l'écoulement sans remonter à la source & sans avoir fait le moindre effort pour corriger les dépravations de la masse, c'est exposer l'animal à des reflux funestes; nous voyons fréquemment que les malandres desséchées trop tôt, sont suivies de crevasses, & les crevasses de cette maladie formidable qui constitue ce que nous appellons fic ou crapaud, l'humeur ne refluant pas au-dedans, mais se portant sur les parties déclives, & se pervertissant toujours de plus en plus.

» Par le moyen des injections, nous portons ces remèdes dans des lieux où nous ne pourrions pas les faire pénétrer autrement. A l'égard des collyres secs, très-propres à cicatriser les ulcères de la cornée, on ne doit jamais les souffler dans l'œil du cheval, attendu, qu'après un ou deux jours d'une semblable opération, il redoute l'abord de l'homme & devient plus ou moins féroce & plus ou moins intraitable; on les applique légérement sur la partie avec le doigt, &c. »

(HUZARD.)

INCÉRATION. (*Mat. médic.*)

Inceratio.

C'est l'action de réduire une substance sèche quelconque à la consistance de la cire molle, en la mêlant par degrés avec un fluide.

(MAHON.)

INCERTAIN.

INCERTAIN. (*Art vétérinaire.*)

Les chevaux *incertains* sont ceux dont l'éducation commencée, ou encore à faire, ne leur laisse pas l'idée de ce que l'homme leur demande, quel que soit l'exercice auquel on veut les soumettre.

La bouche dans ces chevaux ne sait pas encore se prêter aux différens mouvemens du mors & de la gourmette ; le cheval de selle ne sait pas ce que le cavalier lui demande en appuyant la jambe ou l'éperon ; le cheval de carosse obéit de travers à l'action des guides ou du fouet, & le cheval de charrette ne sait aller ni à *diah !* ni à *hu !*

Quoique le cheval *incertain* soit *inquiet*, cette inquiétude n'est pas celle de la peur (*Voyez* INQUIET.), mais elle est celle du défaut d'éducation, & souvent celle de la bonne volonté ; il en est de même de la turbulence, le cheval *incertain* n'est *turbulent* qu'autant qu'il est mené trop précipitamment, & qu'il n'a pas le tems de comprendre la leçon qu'on lui donne.

Il faut beaucoup de patience, de douceur & de persévérance avec les chevaux *incertains ;* il faut, surtout, ne pas leur demander plusieurs choses à-la-fois, & en bien terminer une, avant d'en commencer une autre.

(HUZARD.)

INCESTE. (*Hygiène vétérinaire.*)

Si l'état de sociabilité de l'espèce humaine n'a pas permis, & a fait regarder comme un crime l'union des individus issus du même sang, la nature n'en a pas jugé ainsi, & il n'est pas rare, il est même ordinaire parmi les animaux sauvages & domestiques de voir les enfans s'unir à leurs mères, les pères à leur fille, & les frères & les sœurs entre eux. Nous en avons des exemples journaliers sous les yeux parmi les chats, les chiens, les lapins, les volailles, ainsi que parmi les bêtes à cornes & à laine ; on a même vu cette année, (an VI de la république) dans la ferme nationale de Rambouillet, des agneaux tètant encore, & n'ayant guère que six mois, couvrir leurs mères ; cette réunion n'est moins commune dans quelques espèces, comme le cheval, que parce que l'état de domesticité constante où elles sont, ne leur permet pas de se livrer à l'instinct de la nature.

Il est certain que si cette union propage les vices & les défauts des individus, elle en propage aussi les bonnes qualités & les beautés. Nos chats, nos lapins angolas ne se conservent dans la pureté & dans la bonté de cette race, qu'en unissant ensemble les individus de la même famille, & en empêchant toute union étrangère qui produisant des métis, fait bientôt dégénérer la race que l'on veut conserver.

On sait que les Arabes sont très-scrupuleux à cet égard pour les races de leurs chevaux, & qu'ils ne permettent sous aucun prétexte les mésalliances ; aussi ces races ont-elles conservé toute leur pureté, puisqu'ils en ont qu'ils prétendent descendre en droite ligne de celles qui étoient dans les haras de Salomon. (*Voyez* HARAS.)

Mais puisque l'alliance des individus du même sang, propage les vices & les défauts de la souche, il faut donc, pour détruire ces vices & ces défauts, allier les individus de la famille qui en est affectée avec des individus d'une autre famille où ils n'existent pas, & où ils sont au contraire rachetés par des beautés & des bonnes qualités ; c'est ce qu'on appelle *croiser les races ;* c'est ordinairement par les mâles que le croisement a lieu.

Les individus métis ou croisés, perdent peu-à-peu les vices de la souche maternelle, & acquierent les perfections de la souche paternelle ; c'est ainsi que les Anglois sont parvenus à améliorer toutes leurs races d'animaux domestiques, en les croisant avec des espèces étrangères ; & c'est ainsi qu'en peu d'années, nous parvenons à donner à nos espèces de bêtes à laine, en les croisant avec celles d'Espagne à laine fine, toutes les qualités de ces dernières.

On sent, d'après tout ce que je viens de dire, le parti qu'il est possible de tirer du croisement des races ; mais si les bâses en sont posées ici, ce n'est pas le lieu d'entrer dans tous les détails qu'il comporte, j'en ai déjà parlé ailleurs, & j'aurai encore occasion d'y revenir. (*Voyez* HARAS, RACES.)

(HUZARD.)

INCICATRISABLE. (*Mat. méd.*)

Ce terme est plus d'usage en chirurgie qu'en médecine. Les médecins l'emploient quelquefois en parlant des ulcères du poumon, que la mauvaise disposition des solides ou celle des fluides empêche d'être ramenés à l'état de plaies simples, & de-là à la *cicatrisation*.

(MAHON.)

INCINÉRATION. (*Mat. méd. pharmac.*)

Dans l'art de préparer les médicamens, l'opération, connue sous le nom d'*incinération*, tient son rang d'utilité & d'importance. On appelle *incinération* le procédé chimique & pharmaceutique, par lequel on réduit en cendres des matières végétales & animales, prises dans l'état de sécheresse, ou amenées d'abord à l'état de charbons, par une

décompoſition préliminaire. C'eſt l'art de réduire en général les ſubſtances en cendres. On le pratique, ſoit en brûlant les matières indiquées dans un foyer, dans un four, ou ſous une moufle, dans un creuſet, dans un têt à rôtir. Quelquefois on fait cette opération dans des chaudières de fer ou découvertes, ou couvertes d'un couvercle de terre ou de fer, qui en bouche légérement l'ouverture; telle eſt la préparation des ſels fixes à la manière de Tackenius. Dans ce dernier procédé on ne brûle pas complettement les plantes; on les réduit ſeulement en charbons un peu diviſés & à moitié *incinérés*, auſſi n'eſt-ce pas une véritable *incinération*.

On fait une *incinération* plus complette dans l'art de préparer le ſalin, la potaſſe & la ſoude. Ces trois produits ſont le réſultat d'une combuſtion des mauvaiſes herbes, des bois, des plantes marines, qu'on brûle en tas ſur la terre, après les avoir fait ſécher, & en les remuant ſans ceſſe pour expoſer leurs ſurfaces diverſes à l'air, & pour ne laiſſer après la combuſtion que leurs cendres pures ſans mélange de charbon, ou au moins avec peu de charbon & de matières organiques non décompoſées.

En général l'*incinération* eſt pratiquée ſous le point de vue pharmaceutique, pour ſéparer & obtenir iſolées les matières ſalines fixes qui reſtent après la décompoſition complette des ſubſtances végétales & animales; mais il y a eu des prétentions bien ridicules & des erreurs bien groſſières ſur les produits de ces opérations. Autrefois on leur attribuoit les mêmes vertus qu'aux matières mêmes d'où ils étoient tirés avant qu'elles euſſent ſubi l'*incinération*. Depuis que les connoiſſances chimiques plus exactes ont perfectionné les procédés pharmaceutiques, on ſait que cette opération ne peut guères fournir que des alkalis fixes, ſurtout de la potaſſe, quelquefois de la ſoude, combinées avec l'acide carbonique, & mêlés de ſels plus ou moins abondans, ſalés, amers, purgatifs, inciſifs, apéritifs; mêlés de ſels terreux, inſipides, inactifs, d'oxides métalliques. Comme ces mélanges varient ſans ceſſe de nature & de propriétés, on renonce en médecine, au moins ceux des hommes de l'art qui ſont éclairés, à employer de pareils médicamens, & on n'emploie aujourd'hui l'*incinération* que pour quelques opérations préliminaires de pharmacie, utiles pour préparer des alcalis ou des ſels qu'on purifie enſuite, & qu'on en extrait pour ſervir à divers uſages.

(Fourcroy.)

INCISIFS. (*Mat. méd.*)

On nomme *inciſifs* en matière médicale, *incidentia*, *inciſiva*, des médicamens auxquels on attribue la propriété, d'atténuer, de diviſer, de fondre les humeurs épaiſſes, figées, coagulées, qu'on ſuppoſe boucher quelques ordres de vaiſſeaux, produire des obſtipations, des obſtructions, des obſtacles quelconques au mouvement régulier des liqueurs. Les *inciſifs* ſont dans l'ordre thérapeutique, ou dans la théorie générale de l'action médicamenteuſe, des médicamens qui ont plus d'énergie & plus d'activité que les apéritifs ſimples. Leur action eſt plus forte & plus pénétrante; ils fondent avec plus de puiſſance les humeurs épaiſſes des obſtructions; ils excitent dans les ſolides des oſcillations plus vives & plus répétées. Leur ſaveur eſt en général plus vive & plus chaude. Comme ils détruiſent, ſuivant l'obſervation, plus promptement & plus facilement les obſtructions & les engorgemens des viſcères du bas-ventre, on leur a donné le nom de *déſobſtruans* & de *déſopilatifs*.

Les principales ſubſtances qui appartiennent à cette claſſe de médicamens ſont:

L'eau de chaux;

Les alcalis fixes;

L'ammoniaque;

Les ſulfures & les hydroſulfures alcalins, & ſurtout l'hydroſulfure d'ammoniaque;

Les ſels amers;

Le ſulfate de ſoude;

Le muriate d'ammoniaque;

Le muriate calcaire;

Le muriate de baryte;

Le ſulfate de magnéſie;

Le muriate de magnéſie;

Le muriate de ſoude;

L'acétite de potaſſe;

L'acétite de ſoude;

Les teintures de mars ou les diſſolutions de fer dans les acides & les alcalis mêlés avec l'alcool;

Le ſavon médecinal;

Le ſavon de Starkey.

Les eaux ſulfures & ſurtout celles:

De Cauterets;

D'Aix-la-Chapelle;

De Montauban.

Les eaux chaudes acidulées, ſpécialement celles:

De Bourbonne;

De Balaruc;

De Lamotte ;

De Sedlitz ;

De Seydschutz ;

D'Egra.

Parmi les végétaux on compte ſpécialement dans cet ordre :

L'oignon de ſcille ;

La racine de raifort ;

Le colchique ;

La digitale ;

Le cochléaria ;

Le beccabunga ;

Le *menyanthus trifoliata*, ou trefle d'eau.

On croit communément que ces médicamens agiſſent ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, en ſtimulant leurs fibres ; que l'irritation qu'ils y portent produit un mouvement plus vif dans leurs parois, qui réagiſſent avec plus de force ſur les humeurs dont elles ſont enduites ; de-là il arrive que les *incififs* deviennent quelquefois purgatifs, lorſqu'ils rencontrent des ſaburres viſqueuſes ou des fluides glutineux dans les premières voies.

Pluſieurs médecins penſent que cette action ſur l'eſtomac ſuffit pour faire concevoir comment ces médicamens atténuent & diviſent les humeurs épaiſſies, & que c'eſt l'irritation de ce viſcère, propagée juſque dans les vaiſſeaux, qui en eſt le principal agent. Cependant on ne peut nier qu'une partie des ſubſtances actives & ſtimulantes qui conſtituent les *incififs*, ne paſſe dans le ſyſtême vaſculaire en raiſon de leur ſolubilité & de la fineſſe de leurs molécules.

Il ſuit au moins de ces conſidérations, que les *incififs* ont trois actions bien diſtinctes, d'où paroît dépendre le changement qu'ils produiſent dans les liquides trop épais. La première eſt l'irritation des membranes de l'eſtomac & des inteſtins ; la ſeconde, l'irritation des parois des vaiſſeaux lymphatiques, des artères & des veines ; la troiſième, la diſſolution & l'atténuation des humeurs dans le torrent deſquelles ils ſont portés. On conçoit donc qu'ils doivent être échauffans en même tems qu'ils diviſent les humeurs. On conçoit encore que dans la doctrine de Brown ce ſont des ſténiques qui augmentent plus ou moins fortement l'excitabilité du ſyſtême, conſéquemment le mouvement des ſolides & des fluides.

Ils ſont indiqués & employés avec avantage dans les embarras & les obſtructions des viſcères du bas-ventre, dans les ſaburres viſqueuſes des premières voies, dans les affections dues à l'inertie de la bile, dans les maladies hypocondriaques, dans les hydropiſies accompagnées d'épaiſſiſſement des humeurs & de foibleſſe des fibres muſculaires & vaſculaires ; dans les fleurs blanches, les rhumatiſmes, les maladies éruptives chroniques, celles qui ſont produites par une lymphe épaiſſe & ſtagnante dans la trachée-artère & les bronches, les tumeurs froides des viſcères glanduleux, des glandes lymphatiques, les écrouelles, &c.

Ils peuvent nuire toutes les fois que les humeurs ſont très-âcres en même tems qu'elles ſont viſqueuſes, que les fibres ſont très-irritables, tendues & sèches, qu'il y a de la douleur, & que les liquides ont une diathèſe plus ou moins voiſine de l'inflammation ; ce ne ſont donc pas des remèdes indifférens par eux-mêmes.

On les donne preſque toujours diſſous ou étendus dans l'eau, alliés aux ſimples apéritifs, aux ſucs des plantes ſavonneuſes. On commence par les adminiſtrer à petites doſes, que l'on augmente enſuite par degrés, juſqu'à ce que leur action ſoit ſuivie du ſuccès que l'on deſire. Il faut examiner avec ſoin leurs effets, & bien prendre garde qu'ils ne maigriſſent & ne deſſèchent les malades, avant de calmer les maux à la deſtruction deſquels ils ſont deſtinés.

Leurs oppoſés ſont les incraſſans, les relâchans, les émolliens, les inviſcans, les calmans, les aſſoupiſſans, les délayans.

(FOURCROY.)

INCISIFS. (*Mat. médic. vétérinaire.*) (*Voyez* APÉRITIFS.)

(HUZARD.)

INCISION. (*Chir. vétér.*) (*Voyez* PLAIES.)

(HUZARD.)

INCISIVES. (Dents) Leur ſortie & celle des autres dents. (*Médecine pratique. Maladies des enfans.*)

On nomme *inciſives*, du mot latin *incidere*, couper, trancher, les dents placées en avant de l'une & l'autre mâchoire. Leur deſcription anatomique, ni celle des autres dents ne doit point être placée ici. L'objet qu'on ſe propoſe dans cet article eſt de donner l'hiſtoire des accidens auxquels leur éruption donne lieu.

Les dents percent ordinairement la gencive vers le ſeptième mois. Mais cette règle eſt ſi peu conſtante qu'on a vu des fœtus à terme, naître avec des dents. On aſſure que Louis XIV en avoit deux en naiſſant. Van Swieten a vu un fœtus de cinq

mois chez lequel il s'élevoit deux dents *incisives* de la mâchoire inférieure. Il assure aussi qu'une petite fille d'une très-bonne santé n'eut une première dent qu'à dix-neuf mois. Il est connu que chez les enfans foibles & valétudinaires, la sortie des dents est ordinairement très-tardive. De ces observations il résulte qu'il n'y a point de tems fixe pour la dentition.

La sortie des secondes dents est encore plus incertaine dans ses époques. Doit-on regarder comme secondes dents celles qui s'élèvent des gencives des vieillards? Van-Helmont a vu un homme de soixante-trois ans qui eut de nouvelles dents. On lit dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, qu'un homme de quatre-vingt-quatre ans, eut quatre nouvelles dents dans l'espace de deux ans. On a des exemples encore plus extraordinaires de ce phénomène. On peut consulter les faits que Haller a recueillis à ce sujet. Au reste cet objet n'est pas assez immédiatement lié avec celui que nous traitons, pour nous étendre davantage sur ce qui le concerne.

Il est constaté que la matière qui forme les dents est originairement muqueuse. Son ossification se fait comme celle de tous les autres os. Elle commence par la portion qui doit sortir la première de la gencive. Hérissant a démontré que les dents étoient enfermées dans une poche, ouverte par la partie supérieure qui touche à l'extrémité extérieure de la dent, mais intimement adhérente au collet, avec les fibres duquel les siennes se confondent. Cette poche est intérieurement garnie de vésicules qui contiennent un liquide diaphane destiné à former l'émail qui recouvre les dents. Il y a apparence que ces vésicules se rompent quand l'accroissement des dents exerce sur elles une forte compression & que par son effusion, il s'attache à l'os & acquiert la solidité qu'on lui connoît. De la structure de cette poche, il résulte que sa partie qui étoit la plus profonde avant la sortie des dents, devient extérieure & forme la gencive *permanente*. Tandis que la partie de cette même poche qui étoit la plus superficielle, reste attachée aux bords alveolaires avec lesquels son union a toujours été intime. Ainsi la gencive permanente n'apporte donc point d'obstacle à la sortie des dents puisqu'elle est ouverte dans le point qui touche le bord extérieur de la dent. De cette structure il s'ensuit que tout l'effort des dents à leur sortie, est dirigé contre la membrane qui recouvre la surface ou le bord des alveoles. Hérissant l'appelle gencive *passagère*. On dira bientôt quelles sont les mutations qu'elle éprouve : mais il faut examiner auparavant ce qui se passe dans les bords alveolaires.

Le périoste qui recouvre les alveoles & le tissu réticulaire qui enveloppe le périoste lui-même, tendent par leur force tonique à maintenir le plus rapprochés qu'il est possible, les bords alveolaires particuliérement à leurs extrémités. Cependant la résistance que cette structure sembleroit opposer à l'issue des dents ne forme pas un obstacle à leur sortie, parce que les lames alveolaires antérieure & postérieure sont écartées au moment où la pointe de la dent est prête à percer la gencive passagère. En effet on observe comme l'a bien vu Harris, qu'il y a deux tems dans cette opération : dans le premier, la dent écarte les alveoles; dans le second elle fait effort contre la gencive pour se frayer une route à travers son tissu. C'est pendant ce second tems que surviennent tous les accidens de la dentition.

D'après cet exposé, on explique comment le bord alveolaire s'applatit en acquérant de la largeur, par l'éloignement des deux côtés. Cet écartement tiraille les fibres de la gencive passagère: de là, la compression du diamètre des vaisseaux sanguins qui les parcourent : d'où l'impossibilité de la partie rouge du sang d'y circuler comme dans les tems précédens; d'où la pâleur de cet organe : signe évident de l'effort que fait la dent pour se porter au bord de l'alveole.

Dans ce premier état, les enfans éprouvent une simple démangeaison dans les gencives; ils se frottent le nez, le menton & toute la face : quelquefois même ils se frottent la tête sur ceux qui les tiennent. Il y a déjà un peu d'interruption dans le sommeil; moins de gaîté dans la veille. Ce signe est avantageux. Ceux au contraire qui sont pris d'un sommeil qui devient toujours plus profond, & qui d'ailleurs ne laissent appercevoir aucun dérangement dans leur santé habituelle, sont dit Hippocrate, menacés de convulsions.

A la suite des signes qu'on vient de décrire, il s'en manifeste de nouveaux. Le bord alvéolaire présente un petit renflement comme une ligne saillante. Il environne la portion de la gencive que la dent est sur le point de percer. Cette partie devient luisante ou en quelque sorte transparente : ce qui résulte de la pression de la dent, dont l'effort tend continuellement à diminuer & diminue en effet son épaisseur. Cet état dure plus ou moins long-tems, avant que l'élévation de la dent n'enflamme la gencive & ne la gonfle, symptôme inséparable d'une dentition difficile; autrement le bord de la dent se fait jour à travers la gencive sans qu'il y ait eu d'inflammation antécédente. Quelquefois même cette opération est si facile, que les dents ont percé sans qu'on en ait été prévenu.

Dans le cas contraire, l'inflammation de la gencive subsiste; l'irritation qu'elle éprouve se communique aux parties environnantes par le moyen des nerfs. La salivation s'empare des malades; la bouche elle-même s'enflamme, les joues sont rouges,

les yeux animés, la tête s'embarrasse par l'affluence des humeurs que l'irritation locale attire vers cette partie. Si le sang est âcre, il survient des aphthes à la langue, aux gencives, au palais, aux lèvres; des inflammations au nez, avec une suppuration plutôt lymphatique que purulente : des rougeurs ou des boutons, aux joues, au menton. Ces boutons s'enflamment & jettent une limphe purulente : les yeux s'enflamment, se remplissent de chassie purulente qui cole les paupières. Le pus qui irrite la cornée augmente l'ophthalmie. Quelquefois il sort du sang des yeux, des narines, des oreilles. La conque de l'oreille s'enflamme : l'extérieur s'ulcère; l'intérieur suppure aussi chez quelques sujets. La fièvre s'allume; le sommeil se perd completement : l'âcreté de la salive mêlée au pus des aphthes, augmentent l'inflammation de la bouche. Elle est brûlante, l'haleine est chaude; la peau sèche. Le ventre se tend; la constipation augmente la chaleur universelle; il survient des accidens comateux ou des convulsions, ou le tétanos : les convulsions sont si violentes chez quelques enfans, qu'elles dérangent l'organisation des muscles : j'en ai vu plusieurs à la Salpêtrière, affligés de paralysie d'un bras ou d'une jambe, avoir même de la difformité dans ces parties, à la suite de convulsions de la dentition. C'étoit des enfans de quatre, huit, dix ans & plus, ou des filles âgées qui étoient dans les infirmeries pour des maladies aiguës. En m'informant de la cause de leur paralysie, j'ai appris qu'elle avoit été l'effet des convulsions pendant la dentition.

Les progrès de l'inflammation de la bouche, entraînent la gangrène des gencives : accident d'autant plus redoutable que le sang est plus vicié, que les aphthes sont de plus mauvaise espèce, & qu'on néglige davantage les moyens curatifs de cet état. La gangrène des gencives se propage dans les parties voisines; l'ichor des chairs pourries attaque la substance des os maxillaires & les carie, au point non-seulement de détruire les alveoles, mais encore de grandes portions de ces os : effet que j'ai souvent observé chez les enfans qui avoient de la tendance au scorbut, & beaucoup plus fréquent encore chez ceux qui étoient décidément scorbutiques. Dans ce cas la sanie entraînée dans l'estomac avec la salive, enflamme l'œsophage & l'estomac, occasionne un hoquet continuel avec perte subite & absolue des forces & la mort des malades.

Les accidens sont plus modérés quand une diarrhée un peu abondante se déclare dans les premiers tems de la dentition. Les fluides qui auroient engorgé la tête, se portent au bas-ventre, & le trouble est moins considérable du côté du cerveau. C'est pourquoi l'on remarque que ceux qui sont constipés sont plus ordinairement attaqués d'affections comateuses, de convulsions, & de tétanos. Or ces symptômes ne peuvent avoir une certaine durée, sans interrompre les fonctions vitales; d'où il suit qu'ils se terminent si souvent par la mort. La diarrhée pour être salutaire ne doit pas être excessive : car si l'irritation est si forte, qu'elle dessèche les viscères du bas-ventre, par l'abondance de selles séreuses, les enfans tombent promptement dans l'affaissement & meurent d'épuisement. La diarrhée qui entraîne des matières très-vertes, annonce aussi l'excessive irritation des intestins; cette couleur d'ailleurs est la preuve de l'extrême acidité des matières contenues dans les premières voies; sorte de fermentation, qui, ainsi qu'on l'a remarqué précédemment, occasionne une vive irritation dans les intestins, des douleurs violentes dans les viscères; d'où leur inflammation, & avec ses progrès la mort des malades. J'ai vu plusieurs fois les intestins gangrenés à la suite des tranchées que suscite le contact des matières vertes, quand cet état avoit duré quelques jours sans interruption.

On voit par ce qui vient d'être exposé que les accidens de la dentition présentent une variété étonnante dans leur marche. En effet il y a des différences infinies entre l'état d'un enfant chez lequel les dents percent la gencive sans qu'on ait remarqué de changement dans sa santé, & l'état de celui qui éprouve les symptômes formidables dont on a donné ci-dessus l'énumération. Qu'il me soit donc encore permis d'éclairer le diagnostic de la dentition par quelques signes qui n'ont point trouvé place dans ce qu'on vient de lire.

On connoît que la dent va percer si un enfant porte souvent ses doigts à sa bouche, ou ce qu'il tient à sa main, ou presse trop fortement le mammelon de sa nourrice : s'il a une agitation sans cause manifeste & sans un trouble reconnoissable dans les viscères de la digestion; s'il bave plus que de coutume; si sa face se tuméfie, devient rouge, enflammée; s'il fait des mouvemens de la mâchoire inférieure en la rapprochant & la comprimant contre la supérieure.

Après ces premiers symptômes, on juge qu'une ou plusieurs dents se portent à la surface de la gencive, par l'étendue ou la circonscription de son applatissement & de son élévation.

En général les accidens sont plus graves chez les enfans mal nourris ou mal soignés, que chez ceux qui ont teté un bon lait & qu'on tient avec propreté. Ceux qui naissent de parens très-sains souffrent moins que ceux qui doivent leur origine à des personnes valétudinaires ou mal portantes. Les dents canines percent plus difficilement que les *incisives*, parce que les premières opposent aux gencives une surface plus obtuse. Plus la gencive est épaisse & dure, plus les symptômes de la dentition sont dangereux.

D'après cette dernière obſervation, quelques auteurs condamnent l'uſage des hochets parce que, diſent-ils, les corps durs dont ils ſont composés, rendent les gencives plus ſolides par la fréquence de leur contact. D'autres obſervateurs au contraire qui remarquent que les enfans, comme tous les animaux, dont les gencives ſont irritées, ſaiſiſſent avec avidité les ſubſtances ſolides qu'ils trouvent à leur portée, les compriment à diverſe repriſe, comme dans l'action de mâcher, ont conclu de cette remarque que la preſſion aidoit l'inciſion de la gencive, en l'appliquant fortement ſur la dent dont l'extrémité eſt pointue & tranchante. Les uns & les autres apportent des raiſons plauſibles de leur opinion. Il eſt certain qu'un hochet de métal, de cryſtal, d'ivoire, &c., dont un enfant fait un uſage fréquent & précoce, augmente la ſolidité de la gencive; tandis qu'un corps plus mol n'occaſionnera pas le même inconvénient. Le point de queſtion me paroît donc réduit à une autre thèſe; c'eſt de ſavoir en quel tems ces moyens méchaniques peuvent être de quelqu'utilité.

On a déja vu plus haut que la démangeaiſon des gencives précédoit leur gonflement : or il eſt prouvé par l'obſervation qu'à cette époque, tous les animaux emploient les moyens de diſſiper cette gène; les enfans en portant leurs doigts aux gencives, les quadrupèdes en ſaiſiſſant des corps qu'ils compriment à diverſe repriſe. Mais ces derniers prennent de préférence ceux qui ont une médiocre ſolidité; ſi l'on leur en préſente de très-durs, comme le fer ou autre ſubſtance auſſi compacte, ils la quittent pour prendre du bois; ils choiſiſſent encore les bois mols. La raiſon en eſt qu'un corps trop ferme occaſionne de la douleur en appliquant trop fortement la gencive ſur le bord de la dent. Les enfans ſe comportent de même; ſi la nourrice leur paſſe mollement le doigt ſur les gencives à diverſes repriſes, leur agitation ceſſe, ils s'endorment, parce qu'une légère preſſion fait ceſſer la démangeaiſon qui les incommodoit. A cette époque ils ne font guère uſage de leurs hochets, & encore moins quand la gencive eſt douloureuſe, parce que la dureté des hochets les bleſſe; ils le rejettent.

Que réſulte-t-il de ces réflexions; 1°. qu'il n'eſt qu'un tems où par une action méchanique, on puiſſe aider la rupture de la gencive; que tout ce qu'on feroit avant cette époque eſt au moins inutile. 2°. Qu'avant qu'il exiſte une ſenſation de démangeaiſon dans les gencives, l'application fréquente d'un corps trop dur ſur ces parties ne peut être que nuiſible par un contact trop réitéré. 3°. Que les corps qui conſervent une certaine ſoupleſſe avec de la ſolidité, ſont d'un uſage préférable pour diſſiper la démangeaiſon. 4°. Que quand les gencives ſont très-irritées, les corps trop durs augmentent la douleur. La ſenſibilité eſt portée au point qu'on ne peut pas ſe ſervir de cueillère pour donner de la nourriture à quelques malades; parce que ſi l'on touche un peu bruſquement la gencive, on leur fait éprouver des douleurs violentes.

On juge l'iſſue heureuſe ou malheureuſe de la dentition, d'après l'invaſion des ſymptômes dont on a donné les détails ci-deſſus. On obſerve qu'indépendamment de la modération ou de la gravité de ces mêmes ſymptômes, les enfans chez leſquels la dentition eſt plus tardive eſt auſſi plus difficile, par la raiſon que la gencive paſſagère eſt plus épaiſſe & plus ſolide. La même difficulté a lieu quand la bouche eſt trop deſſéchée par les accidens inflammatoires, faute de ramolliſſement ſuffiſant des gencives : que les enfans d'un tempérament très-ſanguin ſont plus expoſés aux accidens comateux; comme ceux qui ſont foibles, aux mouvemens convulſifs, à l'épilepſie, &c.; que les conſtipés périſſent fréquemment; qu'une diarrhée modérée eſt ſalutaire; que le ſaignement par le nez prévient l'engoûment du cerveau.

La curation conſiſte, comme l'obſerve Boerhaave, dans l'uſage des moyens propres à faire ceſſer l'irritation des gencives. En effet, ſi le tiſſu de ces organes ſe prêtoit aiſément au paſſage de la dent, il n'y auroit aucune cauſe d'irritation. Il ſeroit donc à deſirer qu'on pût faciliter la diviſion des fibres de la gencive, en leur donnant plus de ſoupleſſe, & en diminuant par conſéquent la fermeté de leur adhérence réciproque. On indique pour remplir cet objet les médicamens émolliens comme l'application de ſuc récent de grande joubarbe, de la crême fraîche : le ſirop de violette dans lequel on a diſſous de la gomme arabique pour lui donner plus de conſiſtance, & reſter plus long-tems appliqué ſur la gencive, &c. Ces ſubſtances ſont d'un bien foible ſecours. La ſalive les emporte promptement.

Si la bouche eſt échauffée par la fièvre, il eſt indiſpenſable de la rafraîchir le plus ſouvent qu'il ſera poſſible en la baſſinant avec une décoction de guimauve preſque froide, à l'aide d'un pinceau fait de linge, qu'on promenera ſur les gencives, entre les lèvres & les mâchoires, &c. On donnera à la nourrice des alimens rafraîchiſſans, qui lui procurent un lait plus ſéreux.

Si les accidens inflammatoires ſe manifeſtent, on appliquera des ſangſües derrière les oreilles pour dégorger le cerveau : on fera boire au malade du petit-lait édulcoré avec le ſyrop de violette. On préviendra la conſtipation par des lavemens faits avec la décoction de graine de lin; on pourra diſſoudre huit à dix grains de nitre dans cette décoction. On plongera les jambes de l'enfant dans l'eau chaude pendant quatre à cinq minutes.

Si la gencive s'altère, devient bleue & paroît diſpoſée à la gangrène, on la touche avec un pinceau trempé dans du miel roſat, auquel on

ajoute une suffisante quantité d'acide marin, pour lui donner une acidité marquée. Si la gangrène est établie, on augmente la proportion d'acide marin, ou on l'étend dans une suffisante quantité d'eau pour en faire des lotions. On se sert aussi avec beaucoup de succès du collyre de Lanfranc, dont on modère à volonté l'activité en y mêlant un syrop comme celui de guimauve, ou de la mélasse. S'il y a des aphthes d'une couleur qui annonce leur putridité ou leur disposition à la gangrène, on les touche comme les gencives avec le miel rosat, seul ou uni à l'acide marin, ou avec le collyre de Lanfranc.

Les mouvemens convulsifs naissent quelquefois de l'engouement sanguin du cerveau; dans ce cas on applique deux sangsues derrière chaque oreille. La saignée calmeroit plutôt les accidens. Sydenham la recommande expressément; mais la difficulté de la pratiquer sur les enfans, fait préférer, comme l'observe Harris, l'application des sangsues. Si les mouvemens convulsifs ne sont dus qu'à l'excès d'irritation, Rosen conseille l'usage de dix à douze grains de syrop de pavot de la pharmacopée de Londres. Il veut qu'on réitère ce médicament chaque demi-heure en augmentant la dose jusqu'à la cessation des symptômes. Il avertit en même tems que les narcotiques suppriment les évacuations alvines, & qu'il faut en rappeller le cours par le moyen des lavemens simples ou rendus laxatifs avec le miel mercurial ou une substance analogue. Sydenham atteste que l'esprit de corne de cerf, non-seulement fait cesser l'irritation du système nerveux, mais encore la fièvre qui en est la suite dans la dentition. Boerhaave le prescrit à la dose de trois à quatre gouttes avec deux gros de syrop de kermès.

Les mêmes remèdes calmeront la diarrhée qui naît de l'excès d'irritation, celle qui par l'abondance des selles aqueuses jette promptement les enfans dans l'affaissement : mais on observera qu'en la supprimant complettement, on donneroit lieu à d'autres symptômes formidables. La prudence veut donc qu'on tienne dans ce cas un juste milieu entre la trop grande fréquence des évacuations & le défaut des mêmes évacuations.

La diarrhée qui se manifeste par des matières verdâtres, exige un autre traitement; comme elle dénote la présence des acides trop développés dans les intestins; il faut employer les médicamens qu'on a indiqués ailleurs pour combattre l'acidité.

Tout ce qu'on fait prendre à l'enfant quand sa bouche est échauffée ou enflammée doit être froid; autrement on augmente l'inflammation par le contact des boissons ou des alimens chauds, & on lui fait éprouver des douleurs plus vives. Il est utile de fomenter les gencives avec quelques mixtures anti-phlogistiques, telle que la suivante : prenez de nitre pur vingt grains : d'esprit de sel cinq à six goutes : de syrop de violette une once : d'eau distillée de fleurs de sureau trois onces.

Si tous ces moyens ne soulagent pas le malade, & que l'intensité des symptômes fasse craindre quelque danger pour sa vie, il est indispensable de faciliter l'issue des dents par l'incision de la gencive. Il y aussi un tems opportun pour cette opération. En la faisant trop tôt, les bords *incisés* se réunissent avant que la dent passe au-dehors, & la gencive devenue plus dure par la cicatrice, rend la maladie plus dangereuse. On attend pour faire l'incision que la gencive soit très-douloureuse, tendue, rouge & enflammée. Dès qu'on a facilité le passage de la dent, les symptômes se calment promptement. Harris après avoir insisté sur les inconvéniens qui résulteroient des incisions précipitées, recommande de se servir d'un instrument qui ait un dos épais, comme un bistouri, un canif, ou un rasoir, afin d'écarter davantage les lèvres de la plaie. L'intention est bonne, mais le moyen proposé n'a rien d'intéressant : le choix de l'instrument est absolument indifférent, car la tension de la gencive fait écarter les lèvres de la plaie d'une manière stable : ce que l'on n'obtiendroit pas du passage subit d'un instrument en faisant la section.

Brouzet propose le déchirement de la gencive avec l'ongle. Ce moyen est très-douloureux & d'une exécution plus longue & plus difficile. Si cet auteur a eu pour objet de prévenir la réunion des lèvres de la plaie, on peut remplir la même indication par une incision prolongée suivant la courbure de l'os maxillaire, telle que Fauchard la pratique. On a soin de s'assurer par le tact que la dent est près de la surface de la gencive; ce qu'on reconnoît par la dureté qu'elle oppose au doigt : dans ce cas on ne fait point de difficulté d'inciser.

Il y a des praticiens qui recommandent l'incision cruciale; elle est utile dans l'éruption difficile des molaires, parce qu'elles présentent une surface beaucoup plus étendue; mais quand on la pratique, il est bon d'enlever les angles formés par la réunion des deux sections.

Il arrive quelquefois, dit Rosen, que les accidens de la dentition ne discontinuent pas après l'incision; parce qu'on a laissé quelques fibres intactes, dont le tiraillement devient plus considérable, puisqu'elles supportent seules tout l'effort que fait la dent pour sortir. En examinant l'état de la gencive, on appercevra ces fibres qui n'ont point été divisées par l'instrument; il est urgent de les couper. Dès que leur tension cessera, les symptômes se calmeront au même instant.

Au reste, l'étendue de la section variera suivant

qu'il se présente une ou plusieurs dents pour percer la gencive. Cette différence sera reconnoissable par l'étendue de la ligne saillante qui borde cet organe & le prolongement de l'inflammation.

Réflexions sur quelques circonstances de la dentition.

Spigel croit que les dents de la mâchoire supérieure percent la gencive les premières; parce que suivant lui, cette gencive est plus humectée par le lait pendant la lactation, & que par conséquent elle est plus relâchée; d'où il résulte que les dents ont plus de facilité à se faire jour à travers son tissu. Cette explication ne signifie rien; car si de ce qu'une gencive est peu humectée, on en doit voir sortir prématurément les dents, les *incisives* inférieures devroient constamment paroître les premières, puisque la salive mouille continuellement la gencive inférieure, vers laquelle son propre poids l'entraîne dans presque toutes les attitudes qu'on fait prendre à l'enfant. Au reste, il est d'observation que les dents inférieures paroissent souvent les premières & quelquefois long-tems avant les opposées.

En général, il ne se fait à-la-fois que l'éruption d'une dent; mais ordinairement une seconde suit de près la première, & souvent encore une troisième dans l'espace de huit à douze jours.

On voit quelquefois paroître une dent molaire, avant que toutes les *incisives* soient sorties. Les canines sont accompagnées d'accidens, parce qu'elles font effort sur la gencive par une surface plus grande que les *incisives*, & parce qu'elles sont comprimées entre celles-ci & les molaires dont l'éruption a précédé la leur. Si les molaires ne causent pas des symptômes aussi graves que les *incisives*, c'est que leur surface, quoique beaucoup plus étendue, est surmontée de pointes aiguës qui divisent la gencive avec facilité, & par ce moyen préparent la voie à la bâse entière.

Il y a aussi des dents qui ne se placent point dans l'ordre qu'elles devroient occuper. Quelques-unes se portent en dehors sur le bord de l'os maxillaire, & repoussent la lèvre d'une manière désagréable à voir; d'autres s'avancent à la surface opposée des mâchoires. Albinus conservoit dans son cabinet, un os de palais au milieu duquel se trouvoit une dent. On conçoit combien ce défaut de conformation devoit gêner le mouvement de la langue dans la déglutition.

Les dents se dévient aussi de leur route quand celle de lait, trop fortement adhérente à sa place, ne permet pas à celle qui doit la remplacer, de pousser en ligne droite. Dans ces cas, la seconde dent écarte beaucoup une des parois de l'alvéole & passe à côté de la dent de lait.

Ce qui concerne la structure interne des dents, de la gencive passagère, de la gencive durable, de la poche qui renferme la dent de lait, du défaut de racine de celle-ci, des circonstances où elle en acquiert, de la lame interposée entre elle & les secondes dents, de l'éruption des troisièmes dents à un âge très-avancé, & des autres phénomènes physiques de la dentition des enfans du premier & du second âge, ne trouvera point ici sa place: parce que ces objets sont plus intimement liés aux questions de physiologie, qu'à celles de la médecine pratique.

(Chambon.)

INCISIVES. (*Hygiène vétérinaire.*)

On appelle ainsi les dents antérieures des mâchoires dans les animaux, parce qu'elles coupent & tranchent les alimens.

Elles diffèrent dans quelques-uns; par exemple dans les animaux qui n'en ont qu'à la mâchoire inférieure, elles sont bien réellement tranchantes par leur partie supérieure, tandis que dans le cheval, qui en a aux deux mâchoires, elles sont plates à cette même partie.

Elles sont également tranchantes dans les carnivores.

Dans le cheval on les appelle les pinces, les mitoyennes & les coins. Ce sont ces dents de lait, que les maquignons arrachent pour accélérer la sortie des secondes, & faire paroître le cheval plus âgé. (*Voyez* la *dentition* à l'article Cheval.)

(Huzard.)

INCONTINENCE. (*Méd. prat.*)

En parlant des maladies des femmes, j'ai donné des détails circonstanciés, quoique très-abrégés, sur les maladies qui résultent de l'abus des plaisirs vénériens. Quoique ce que j'en ai dit soit susceptible d'un plus grand développement, cependant on y trouvera les idées nécessaires pour juger les inconvéniens attachés aux excès des jouissances du mariage & le détail des accidens qui en résultent; accidens qui ont chacun leur curation particulière. J'y renvoie le lecteur. (*Voyez* Maladies des femmes.)

(Chambon.)

INCONTINENCE D'URINES. (*Méd. prat. Maladies des enfans.*)

Les anciens ont considéré l'*incontinence d'urines*, comme une lésion de la faculté retentrice; ils entendoient par ces mots, le défaut de constriction du sphincter de la vessie. Mais d'où vient cette lésion?

lésion ? c'est ce qu'on n'a pas développé clairement par rapport aux enfans. On connoît bien la paralysie de vessie qui résulte de la grossesse, celle qui succède à des chûtes, des coups reçus dans la capacité du bas-ventre; celle qui a lieu après une distension trop considérable de la capacité de cet organe, &c. mais il n'est pas aisé de déterminer la cause de sa foiblesse chez les enfans, quand tous les autres organes exécutent les fonctions auxquelles ils sont destinés.

Il est impossible de s'assurer de l'existence de cette maladie, avant l'âge où les enfans sont capables de juger qu'on exige d'eux de la propreté. On s'appercevra qu'ils n'exercent pas librement cette fonction, quand ils donneront des marques de chagrin & de sensibilité aux reproches qu'on leur fait de laisser écouler les urines sans précautions. On jugera de leur bonne ou mauvaise volonté à cet égard, par la conduite qu'ils tiendront dans les autres actions, & la manière dont ils se conformeront à ce qu'on leur commande : en sorte qu'un enfant doux & docile, toujours mouillé de son urine, ne peut être considéré que comme malade.

On distingue deux sortes d'*incontinence d'urines :* l'une dans laquelle les enfans la rendent à volonté quand ils sont éveillés; & l'autre dans laquelle ce fluide coule malgré eux le jour & la nuit. On ne doit pas faire une troisième espèce, de ce qui se passe dans les rêves, lorsqu'on croit prendre les précautions nécessaires pour satisfaire un besoin, quoiqu'on laisse échapper l'urine dans son lit. Cet inconvénient arrive quelquefois à de grandes personnes qui ne sont point attaquées d'*incontinence d'urines.* Cette circonstance dépend probablement de l'effet d'un sommeil trop profond, qui n'est pas entiérement interrompu par le sentiment d'irritation de la vessie.

Ce qui vient d'être dit paroît prouver que l'*incontinence d'urines* dépend de deux états différens; dans l'un, le sphincter de la vessie semble être paralysé ou n'avoir presqu'aucune sensibilité; dans l'autre, la sensibilité est si foible que pour juger le besoin d'évacuer, il faut être parfaitement éveillé.

Mais d'où procède cette lésion du sphincter? c'est ce qu'il est bien difficile de déterminer. On observe que les apoplectiques rendent leurs urines involontairement, & qu'après la curation de l'affection du cerveau, quelques sujets sont encore atteints d'*incontinence d'urine.* Celle qui arrive aux enfans, seroit-elle la suite d'un état comateux ou d'une lésion quelconque du cerveau, opérée par un accouchement difficile? On ne connoîtra la vérité de cette proposition que par une suite d'observations nombreuses.

Les enfans & les jeunes gens qui rendent les urines involontairement, sont très-maigres; ils ont l'estomac froid, digèrent mal, font beaucoup de glaires, sont pâles & défaits, ont les yeux caves & cernés, &c. Cet état prouveroit-il que la maladie dont nous parlons auroit sa source, comme le dit Rivière, dans l'intempérie froide & humide qui relâche toutes les parties & diminue singuliérement leur sensibilité? D'une autre part l'*incontinence d'urines* accidentelle, & qui a lieu chez les adultes par une cause différente, telle, par exemple, que la lésion de la vessie; cette *incontinence* accidentelle, occasionne aussi la pâleur, la maigreur, l'affoiblissement des forces digestives, &c. Or, de ces deux états comparés, il résulte qu'il est bien difficile de juger, si les symptômes qu'on a dit accompagner l'*incontinence d'urine*, sont l'effet ou la cause de cette affection.

Quoi qu'il en soit, elle est grave en ce qu'elle prive le malade d'une portion de lymphe qui auroit dû être résorbée par les vaisseaux lymphatiques de la vessie, & qui s'échappe avec les urines; d'où la maigreur inséparable de cette affection, la foiblesse des viscères, effets de la perte de la lymphe, &c. Les filles sont plus sujettes que les petits garçons à cette infirmité; mais elle disparoît ordinairement chez les derniers, avant la puberté, ou se dissipe au moins à cette époque; tandis qu'elle se prolonge chez les filles qui sont sur le point d'avoir leurs règles : on en a donné les raisons ailleurs.

L'*incontinence* qui a lieu pendant la veille comme pendant le sommeil est la plus grave; car il est certain que dans ce cas la vessie n'a aucune sensibilité. Quelques enfans sont forcés de rendre leurs urines au moment même où le besoin s'en fait sentir; ce qui constitue une autre espèce d'affection : elle naît de la trop grande irritabilité de la vessie qui se contracte sur-le-champ à l'impression stimulante que fait l'urine sur ses parois.

On acquiert l'habitude de retenir les urines; en faisant quelques efforts pour y réussir, la vessie s'accoutume à cette impression & ne s'en irrite pas aussi fortement.

D'après ce qui vient d'être dit, on ne fera pas mention des moyens curatifs de l'*incontinence d'urines* qui a lieu dans les affections fébriles, dans les maladies chroniques, à la suite de l'opération de la taille, à la suite des autres plaies faites à la vessie, dans la vieillesse, par l'effet des métastases critiques, &c.

On convient généralement qu'il faut commencer le traitement par les purgatifs qui ont une qualité astringente, comme la rhubarbe, les mirobolans, &c. ensuite on donne les médicamens capables de dé-

barrasser la vessie de l'humidité glaireuse, à laquelle on attribue son défaut de sensibilité. On emploie différentes parties des animaux ; on les expose à la combustion ou au moins à une torréfaction portée au degré de permettre leur broyement : telles sont les ongles de sanglier, le cerveau & les testicules du lièvre, la trachée-artère d'un coq, les huitres avec leurs écailles, les coques d'œufs, &c. Il semble que le corail qu'on vante aussi beaucoup dans la cure de cette affection, remplit la même indication. Au reste, on mêle ces substances avec les noix de ciprès, la rapure d'ivoire, la coriandre, le karabé, le galanga. On en forme une opiate avec le syrop de fleurs d'orange, qu'on donne matin & soir aux malades. On prescrit pour boisson la décoction des bois sudorifiques. Le peuple use d'une infinité de recettes qui sont toutes composées de substances tirées du règne animal. Toutes sont mauvaises, mal combinées ou insuffisantes.

L'usage des eaux thermales salines en bains & en injections, me paroît préférable aux moyens que je viens d'indiquer, d'après les auteurs. J'ai guéri deux jeunes filles d'*incontinence d'urines*, à l'aide des eaux de Bourbonne. Je les purgeois chaque quinzaine ; je leur donnois le soir une infusion d'aigremoire faite dans le vin ; je faisois faire des frictions sur la région hypogastrique ; deux mois de ce traitement ont suffi pour dissiper la maladie.

(CHAMBON.)

INCONTINENCE D'URINE. (*Pathologie.*)

Cette maladie ou infirmité consiste dans un flux d'urines involontaire, & presque continuel, qui n'est sollicité par aucun *stimulus* de la vessie, & qui a lieu le plus souvent sans que les malades s'en apperçoivent. Ainsi, elle diffère du *diabètes*, en ce que la quantité & la couleur de l'urine sont les mêmes que dans l'état de santé ; & de la *dysurie*, en ce que dans celle-ci il y a *stimulus* & douleur.

Les causes de l'*incontinence d'urine* sont très-différentes les unes des autres.

On l'observe fréquemment chez les enfans, soit parce que la paresse ordinaire à leur âge les détourne de satisfaire convenablement aux besoins naturels, soit aussi quelquefois par un relâchement du sphincter de la vessie. On la voit encore être une suite de l'apoplexie, de l'hémiplégie, & surtout de la paraplégie, lorsque les nerfs sacrés ou lombaires ont été comprimés, contus, blessés, soit dans leurs distributions, soit même à leur origine dans le cerveau. Dans ce dernier cas le flux d'urine est continuel, ce qui n'a pas lieu dans les autres.

Dans certaines hernies, telles que celles de la matrice, de la vessie, &c. le sphincter, qui chez les hommes adhère au podex, & chez les femmes au vagin, est tellement tiraillé qu'il ne sauroit se resserrer à volonté. Les femmes grosses y sont exposées, à raison de la compression que la matrice exerce sur la vessie dans les derniers mois de la gestation : il en est de même souvent de celles qui ont eu plusieurs couches ; au moindre effort qu'elles font, quand elles rient, quand elles toussent, l'urine sort sans qu'elles s'en apperçoivent, & sans qu'elles éprouvent aucun stimulus. Cette foiblesse du sphincter de la vessie est dans bien des occasions accompagnée du même vice de celui de l'anus ; on doit la considérer comme un premier degré de paralysie. On a vu dans des accouchemens longs & difficiles, le col de la vessie tellement comprimé entre la tête du fœtus & l'os pubis, qu'il en résultoit contusion, inflammation, & au bout de quelques jours *incontinence d'urine* occasionnée par la perforation de la vessie. Enfin la pierre, la fistule, peuvent aussi produire l'*incontinence d'urine*.

Il est évident par l'exposé seul des causes de cette maladie, que le traitement doit varier à raison de la nature de chacune d'elles.

Tout le monde sait quels moyens sont à employer lorsque l'*incontinence d'urine* chez les enfans dépend de leur paresse. Les menaces, certaines punitions, le soin de les faire uriner à propos leur font perdre cette mauvaise habitude. L'usage de certains toniques peut être aussi très-utile, s'il y a relâchement. Telles sont les fomentations & les fumigations aromatiques, les eaux de Balaruc, le bain de sable bien sec & bien chaud.

C'est de la même manière qu'il conviendra de traiter l'*incontinence d'urine* qui naît à la suite des différentes paralysies. Mais cette espèce n'est susceptible de guérison que dans les cas qui n'ont point été graves.

On guérit aussi par le secours des toniques l'*incontinence d'urine* qui succède aux couches répétées & laborieuses. La cure en est quelquefois fort longue.

Lorsqu'il y a des hernies, ou une pierre, ou une fistule ; ce sont les remèdes propres à ces maladies elles-mêmes qui, en détruisant la cause, feront disparoître l'effet.

Nous avons déjà dit plus haut à quels signes on distinguoit l'*incontinence d'urine* du diabètes & de la dysurie. Nous ne parlerons point ici de cette dernière maladie, que nous renvoyons à l'article STRANGURIE : & nous nous occuperons seulement du *diabètes*.

Du diabètes.

Cette maladie, si rare que Galien dit ne l'avoir

obſervée que deux fois, eſt définie par cet auteur une *diarrhée par les urines*, une *hydropiſie* (ou chûte d'eau) *au pot-de-chambre ;* il l'appelle auſſi *διψακος*, à raiſon de la ſoif conſidérable qu'éprouvent les malades. Il faut encore, ajoute-t-il, pour caractériſer le *diabètes*, que la boiſſon ſorte par la voie des urines ſans avoir ſubi aucune altération. Arétée faiſoit dériver le mot *diabètes* de *διαβαινειν*, qui ſignifie *paſſer*, comme qui diroit *paſſage rapide des liquides par les couloirs du corps.* Dans ce dernier ſens le *diabètes* ſeroit une maladie aſſez commune, puiſque dans la plupart des maladies aiguës inflammatoires, on obſerve ſouvent ce ſymptôme fâcheux. C'eſt par cette raiſon, ſans doute, que Celſe veut que dans le véritable *diabètes* la quantité des urines ſurpaſſe celle des boiſſons, & qu'il y ait amaigriſſement & danger ; & que, ſelon Arétée, la cauſe prochaine de cette maladie eſt la fonte ou *colliquation froide & humide des parties charnues en urine :* en ſorte que, quelquefois, le flux devenant continuel, cette colliquation rapide eſt bientôt ſuivie de la mort.

On pourroit donc diſtinguer deux eſpèces de *diabètes :* la première conſiſteroit dans un flux d'urine dont la quantité égaleroit ou même ſurpaſſeroit celle de la boiſſon, & l'autre ſeroit une complication de celle-ci avec la fonte des parties ſolides & la perte du chyle qui ſortiroit par les voies urinaires. La première eſpèce eſt aſſez fréquente, & bien moins dangereuſe que l'autre, puiſqu'elle peut ſuppléer à un arrêt de tranſpiration, & évacuer un excédent de fluide abſorbé par les pores de la peau. Cardan atteſte qu'il fut ſujet, pendant quarante ans, à un flux d'urine aſſez copieux pour fournir chaque jour depuis ſoixante onces de liquide juſqu'à cent, & que cependant il n'étoit ni amaigri ni altéré. La ſeconde eſpèce eſt, heureuſement, fort rare. Car on ne doit pas confondre avec elle le phénomène que l'on obſerve quelquefois chez certains individus, jouiſſant d'ailleurs d'une bonne ſanté, & dans l'urine deſquels on trouve une matière analogue à du chyle ou à du lait. Cette matière ne ſauroit être priſe pour du pus, qui eſt caractériſé par une mauvaiſe odeur & par de la viſcoſité.

Il eſt aiſé de voir, au reſte, que la maladie dont nous parlons fait périr de conſomption ceux qu'elle attaque, plus ou moins rapidement, ſelon le degré auquel elle eſt elle-même.

En général, tout ce qui eſt capable de relâcher les couloirs des reins, ou d'y faire aborder les humeurs avec plus de force & en plus grande abondance, peut produire le *diabètes.* Des obſervations prouvent que les diurétiques âcres & l'excès des boiſſons aqueuſes ont eu cet effet. Le traitement conſiſte alors à augmenter l'énergie du ſyſtême vaſculaire des urines, à diminuer, autant qu'il eſt poſſible, la quantité de la boiſſon, & à la moins tremper. Il convient auſſi de faciliter une tranſpiration abondante, qui aille même juſqu'à la ſueur. On a remarqué conſtamment que les exercices violens faiſoient évacuer par les pores de la peau une maſſe de liquides qui, ſans cela, ſe ſeroient infailliblement portés vers les reins. C'eſt par les mêmes principes que l'on évitera avec le plus grand ſoin le froid, & ſurtout le froid humide qui eſt ſi contraire à la tranſpiration. Cependant on applique avec fruit ſur la région des reins des flanelles imbibées d'oxicrat. Il en ſeroit de même de fomentations fortifiantes, de frictions. Telle étoit la méthode employée par Celſe, & enſuite par les meilleurs médecins. Mais on ne doit pas ſe décourager du peu de ſuccès qu'on obtient dans les commencemens. Dover & Mead vantent beaucoup l'efficacité d'un petit lait fait avec l'alun dans la proportion d'un gros par pinte, & dont on fait prendre aux malades, en trois doſes, environ douze onces par jour.

Le *diabètes* qu'éprouvent quelques perſonnes hypochondriaques & hyſtériques, & celui qui doit ſon origine à certaines paſſions violentes ſe guériſſent par le traitement propre à ces maladies.

S'il eſt dans la nature d'une maladie, par exemple de la goutte, de diminuer ſenſiblement la tranſpiration, & de produire quelquefois par-là le *diabètes ;* ſi on l'obſerve à la ſuite de quelques autres qui auront affoibli les ſujets, ſoit par leur violence ou leur durée, ſoit par la mauvaiſe méthode qu'on aura employée pour les combattre, on choiſira les moyens indiqués par les circonſtances. Il eſt facile de s'appercevoir que ce ſeroit allonger inutilement cet article, que d'entrer dans un détail qui comprendroit l'expoſition du traitement de ces diverſes maladies.

(Mahon.)

INCONTINENCE D'URINE. (*Pathologie vétérinaire.*)

« L'*incontinence d'urine* eſt un écoulement perpétuel de ce liquide par le fourreau, ſans que la verge ſorte, & ſans que le cheval reſſente la moindre douleur. Cette infirmité eſt occaſionnée par une paralyſie de la veſſie, ou par un relâchement du ſphincter. Les injections aſtringentes pouſſées dans la veſſie, ſeroient très-convenables dans ce cas ; mais comme il n'eſt pas poſſible de ſonder le cheval, dont la verge ſe retire dans le fourreau, on doit s'en tenir aux aſtringens internes ».

(*Lafoſſe, ancienne Encyclopédie, ſupplément, tom. III, au mot* Hippiatrique).

L'*incontinence d'urine* diffère du *diabetes*, en

ce que dans ce dernier, les urines passent en très-grande abondance, mais non involontairement comme dans l'*incontinence d'urine*, où elles coulent goutte à goutte à mesure qu'elles arrivent dans la vessie, & sans que l'animal puisse les retenir.

Les chiens y sont assez sujets, & elle est dans ces animaux, la suite des excès du coït, auquel ils se livrent, ou des efforts violens & réitérés que quelques personnes & les polissons emploient pour les séparer des chiennes.

Quelquefois aussi, elle est due à la présence d'une pierre dans la vessie ; & on lit dans les instructions vétérinaires pour l'an III, une observation du citoyen Barruel, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, à ce sujet.

Une petite chienne épagneule de la belle espèce, haute de cinq pouces & demi, & âgée de sept ans, avoit une *incontinence d'urine*, qui n'étoit accompagnée d'aucun autre symptôme ; elle étoit gaie, mangeoit bien & avoit de l'embonpoint.

Ne sachant à quoi attribuer un pareil accident, on mit successivement en usage différens remèdes généraux, tels que les bains, les lavemens de différentes natures, mais inutilement ; on la tua & on trouva dans la vessie, une pierre qui pesoit une once quarante grains, poids considérable si on le compare à la grandeur de la chienne.

Cette maladie est moins commune dans le cheval ; je n'ai eu occasion de l'observer qu'une fois dans une jument de fiacre, déjà âgée ; l'urine couloit le long des fesses & des cuisses qu'elle excorioit, & la bête souffroit quelquefois beaucoup, l'hiver surtout : les tentatives que j'ai faites en la fouillant & en la sondant pour m'assurer de la cause ont été infructueuses, & cette bête ayant changé de maître, je n'ai pu la suivre jusqu'à sa mort.

Je crois que dans ce cas, c'est principalement sur les lavemens & les lotions locales, qu'il faut insister, quand on a employé les remèdes généraux indiqués, & qu'il n'y a pas de cause matérielle de la maladie. On donne à ces médicamens la vertu nécessaire pour remplir l'indication qu'on se propose.

Quand l'*incontinence d'urine* est due à la présence d'un calcul, il faut tenter l'opération de la taille. (*Voyez* Taille.)

(Huzard.)

INCRASSANS. (*Mat. méd.*)

Les humeurs du corps humain acquièrent dans plusieurs maladies chroniques un dégré de fluidité trop considérable, & qui les rend incapables de remplir les fonctions auxquelles elles sont destinées. C'est presque toujours après l'action d'un virus qui en a altéré la nature, quelquefois à la suite d'évacuations excessives, ou par le défaut de réparation, que cette fluidité contre nature a lieu. Dans tous ces cas on a recours à des remèdes susceptibles de changer cette disposition morbifique des fluides & de leur donner le dégré de consistance nécessaire pour l'entretien de la vie & de la santé. Les médicamens qui jouissent de cette propriété sont nommés *incrassans* ; ce sont pour la plûpart des matières qui contiennent un mucilage abondant, très-dissoluble dans l'eau & très-miscible à nos humeurs. Ce mucilage introduit dans les vaisseaux avec le chile s'épaissit peu-à-peu par la réaction de leurs parois & par la dissipation de sa partie la plus fluide, qui est la suite de cette réaction. L'épaississement & la consistance se communiquent bientôt à tous les fluides; la lymphe & le sang acquièrent par leurs effets la qualité concrescible qu'ils avoient perdue. Quoique nous ayons déjà indiqué la plûpart des remèdes *incrassans* à l'article des relâchans, nous les rassemblerons ici pour en offrir l'ensemble :

Les racines de mauve,
de guimauve,
de consoude,
de nénuphar,
de réglisse,
d'orchis,
de pomme de terre,
de taratouf.

Toutes les feuilles oléracées & en particulier celles
de bète,
de poirée,
de pourpier,
de laitue.

Les amandes,
Les pignons doux,
Les pistaches.
Les semences de melon,
de concombre,
de pavot,
de cacao,
de lin,
d'herbe aux puces,
de millet,

d'orge,
d'avoine,
le riz.

Les farines préparées,
le gruau,
la semoule,
le vermicel,
la farine de pomme de terre.

Le cacao,
le sagou,
le salep,
la gomme arabique,
adragant.

Le lait de vache,
d'ânesse.

Les escargots,
la rapure d'ivoire,
la corne de cerf.

Il est aisé de concevoir que ces médicamens appartiennent en même tems aux relâchans & aux adoucissans, & qu'ils remplissent ces trois indications à la fois, avec d'autant plus de succès, que l'âcreté & la sécheresse se trouvent souvent réunies dans la plûpart des cas où les *incrassans* sont indiqués. Ils deviennent aussi calmans quand l'acrimonie des humeurs est la cause des insomnies & des douleurs.

On emploie les *incrassans* à la fin des maladies chroniques dépendantes d'un vitus qui a été détruit, dans la plûpart des affections de la poitrine, surtout celles qui sont dues à quelque humeur âcre répercutée, dans les catarres accompagnés d'acrimonie, dans les sueurs & le flux d'urine trop abondans, à la suite des évacuations sanguines immodérées, telles que les hémorrhagies, les pertes.

Lorsque l'usage de ces remèdes produit de bons effets, les malades reprennent bientôt des forces & de l'embonpoint; si au contraire ils continuent à être foibles, si l'estomac se refuse à digérer ces alimens médicamenteux, on doit ou renoncer à leur usage, ou leur associer quelques légers toniques propres à les faire passer. On ne doit pas s'obstiner trop long-tems à les employer, si l'estomac ne peut s'en accommoder. La meilleure manière de remplir l'indication d'épaissir les liqueurs, est de prescrire l'usage soutenu des alimens farineux, des graminées pour toute nourriture, & d'éviter ceux qui pourroient s'opposer à leurs effets, tels que les alimens âcres, salés, épicés, le vin & toutes les liqueurs spiritueuses en général. Les médecins instruits sçavent que dans les maladies chroniques, la nature des alimens & l'usage des six choses non naturelles appropriées au genre du mal, sont les moyens qui méritent le plus de confiance & qui doivent être préférés à tous les remèdes.

(FOURCROY.)

INCRASSANS, INVISQUANS, ÉPAISISSANS. (*Matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* ADOUCISSANS.

Les *incrassans* sont plus particuliérement tirés de la classe des remèdes mucilagineux, tels que la racine de guimauve, la graine de lin, de coing, la gomme arabique, adragant, celle de pays, l'amidon, la fécule de pomme de terre; & les mucilages tirés des animaux; mais j'observerai qu'on ne fait, en général, que très-peu ou point d'usage de ces derniers dans la médecine vétérinaire. (*Voyez* MUCILAGINEUX.)

(HUZARD.)

INCUBE *ou* COCHEMAR. (*Hygiène.*)

Quelquefois à la suite de mauvaises digestions, quand on est couché sur le dos, on sent la nuit un poids qui étouffe. Il est très-important alors de changer sur-le-champ de position, de se mettre sur le côté & même de se lever, de prendre du thé ou quelque liqueur un peu chaude qui précipite la digestion; car souvent en se rendormant le même accident se renouvelle. Il ne faut pas, quand on craint le *cochemar*, dormir sur le dos.

(MACQUART.)

INCUBE. (*Ordre nosologique, & pathologie.*)

Cette maladie, qui souvent n'est que le symptôme d'une autre, forme le 138e. genre, O. I, cl. V, de la nosologie de Sauvages, & une des espèces du 64e., O. IV, de celle de Cullen.

Les médecins grecs, la nommoient *éphialtes*, ἐφιαλτης, du mot ἐφ αλλεσται qui signifie *sauter dessus*, parce que ceux qui en sont attaqués rêvent qu'un animal est placé sur leur poitrine : comme ils éprouvent aussi un sentiment d'étranglement, Thémison l'appella πνιγάλιων. Pline la désignoit par ces mots *ludibria fauni*, parce que les Romains attribuoient aux faunes, ce que dans notre siècle on met sur le compte de certains génies malfaisans & lubriques, qui rodent, dit-on, principalement la nuit, & que les anciens croyoient être des démons, qu'ils appelloient tantôt *incubes*, tantôt *succubes*,

selon la position qu'ils prenoient. L'*incube* est mieux connu en France sous le nom de *cochemar*.

Le cochemar affecte fréquemment une sorte de périodicité : ses attaques ont lieu la nuit au milieu du sommeil, & ses principaux symptômes sont un très-violent étouffement, avec l'idée d'un corps quelconque qui comprime la poitrine.

On est plus exposé au cochemar, lorsqu'on dort couché sur le dos. Une respiration plaintive, accompagnée de soupirs & d'anxiétés l'indique. Mais, à peine le malade se réveille-t-il, que le songe fâcheux qui l'agitoit & les autres symptômes de maladie disparoissent.

Voici quelle étoit la théorie d'Hippocrate sur cette maladie. Lorsque l'homme se livre au sommeil, dit-il, l'ame veille, & elle exécute toutes les fonctions du corps. Cela est évident à l'égard du cochemar. En effet, de même que l'ame, qui est avertie dans le sommeil de l'impression que l'âcreté de la semence produit sur les vésicules séminales, joint cette sensation avec les idées qui en dépendent ou qui l'accompagnent ordinairement ; & que, pressée du desir de l'accouplement, elle excite & l'érection & l'acte vénérien qui en est la suite : de même, lorsqu'il se rencontre dans les organes de la respiration un obstacle quelconque à leur action, l'imagination s'égare facilement, & unit à un sentiment pénible l'idée d'un génie malfaisant, ou de quelque animal d'une forme monstrueuse, qui comprime la poitrine, ou de quelque vieille sorcière qui cherche à étrangler, en sorte que la terreur dont le malade est tourmenté l'agite, le met en sueur, lui fait même pousser des cris, autant toutefois que ces divers accidens sont compatibles avec un sommeil profond. Mais, si le sommeil se dissipe, le prestige s'évanouit aussitôt ainsi que la maladie.

Sauvages pensoit que l'obstacle qui s'oppose au mouvement alternatif de la poitrine pouvoit bien déterminer le rêve ; mais que certainement c'étoit quelquefois le rêve qui avoit lieu d'abord, & déterminoit la sensation d'étouffement. Je me souviens, dit-il, d'avoir souvent rêvé, lorsque j'étois jeune, qu'un chat grimpoit sur mon lit, mais que je n'éprouvois de suffocation, que lorsque je m'imaginois que ce chat passoit de mes pieds sur ma poitrine. Ainsi la suffocation étoit déterminée par le songe que je faisois, & non pas le songe par la suffocation comme on le croit communément : & il suit de cette observation que, sans qu'il existe aucun dérangement dans les organes de la respiration, l'imagination seule peut produire une difficulté de respirer très-considérable, accompagnée de fièvre, de sueur, d'angoisses bien plus fortes que si elles étoient réellement l'effet de la cause que nous imaginons exister.

Il faut encore remarquer, ajoute Sauvages, que nous reprochons souvent à ceux qui nous tiennent long-tems dans un état de suspension & d'attente, par la manière entortillée dont ils nous racontent un fait qui nous intéresse, de nous occasionner le cochemar : parce qu'effectivement l'attention extraordinaire que l'on prête en certaines circonstances nous fait tellement retenir notre respiration, qu'ensuite, lorsque nous voulons nous relâcher de l'une, & donner à l'autre un libre cours, nous éprouvons de l'oppression & de l'anxiété.

Les principales causes du cochemar sont la pléthore, le mauvais état de l'estomac, & les maladies nerveuses.

1°. La pléthore l'occasionne, lorsque l'on dort couché sur le dos, & qu'un lit trop chaud, ou le poids des couvertures, ou le souffle étouffant du vent du midi la met en action. Ce qui y contribue surtout, c'est de vivre d'une manière trop succulente, & en même tems de laisser supprimer quelque évacuation sanguine habituelle. En effet, le sang se portant alors vers le cerveau avec une abondance & une force plus grandes qu'à l'ordinaire, il n'est point surprenant que les individus pléthoriques éprouvent des rêves de différente nature, ou ceux dans lesquels tout les effraie, ou ceux qui sont suivis d'une évacuation de semence, ou enfin ceux qui caractérisent le cochemar : ce dernier cas peut être déterminé d'une manière particulière, par une foiblesse du systême pulmonaire qui aura produit une congestion sanguine dans ces organes.

Les remèdes de la pléthore sont ceux du cochemar dont il est la cause. La saignée, un régime moins succulent, ne point souper, se coucher sur le côté, ayant la tête plus élevée : voilà les principaux.

2°. Le mauvais état de l'estomac s'annonce par des signes que tout le mond connoît, tels qu'une langue chargée, des vents par en haut, des nausées, &c. Le cochemar qu'il est susceptible d'occasionner attaque particulièrement les gens crapuleux qui se mettent au lit aussitôt après avoir pris leur repas ; surtout s'ils dorment sur le dos, & ayant la tête dans une position horisontale. Les enfans, & principalement ceux qui sont d'un appetit vorace, y sont plus sujets que les adultes. Au reste, l'espèce du rêve qui les tourmente varie, selon les circonstances de leur éducation. S'ils ont eu peur, dans le tems de la veille, de certains animaux, comme d'un chat, d'un singe, &c. c'est l'idée de quelqu'un de ces animaux que leur imagination leur présente : si ceux qui en ont soin les entretiennent de contes de sorciers, de spectres, de génies malfaisans, ils s'imagineront être pressés, étouffés, étranglés par ces monstres divers.

Le traitement consiste dans les vomitifs & dans les purgatifs ; &, quant au régime, dans la sobriété, la privation du repas du soir, celle du vin, des liqueurs spiritueuses, des viandes noires : si les forces de l'estomac sont languissantes, quelques stomachiques amers, le quinquina, la rhubarbe, l'aloës, seront ensuite très-utiles.

Telle est l'espèce la plus fréquente du cochemar, & qui, chez les adultes, est le plus souvent occasionnée par les excès de la table, surtout par ceux que l'on commet le soir. Ces symptômes varient, selon le caractère & les passions des individus qu'elle attaque. On doit voir que la cure en est facile, & purement prophylactique.

3°. Cette maladie est très-fréquente chez les gens hypochondriaques & mélancoliques. Les auteurs en rapportent de nombreux exemples. Mais elle ne prend pas toujours chez ces individus des formes & des couleurs hideuses. Cependant, quoique les jeunes filles, & même les hommes, fassent quelquefois des rêves très-agréables, les symptômes ont également lieu comme dans les autres espèces : on éprouve un sentiment de pesanteur sur la poitrine, une énorme difficulté d'élever la voix & même de respirer, de très-grandes anxiétés, de la sueur à la tête, & les muscles du cou brisés de fatigue.

Les vomitifs & les autres remèdes analogues sont nuisibles en pareil cas, surtout si l'hystéricisme est bien caractérisé, & s'il y a sécheresse de la fibre intestinale & abondance de flatuosités. Ce sont les médicamens que l'on a appellés nervins qu'il convient d'employer, & spécialement ceux qui ont le plus de succès contre l'épilepsie.

Nous ne parlerons pas d'autres causes du cochemar rapportées par Sauvages, & dont l'une, l'hydrocéphale, doit être regardée comme très-douteuse, & les autres n'ont besoin que d'être exposées, pour que l'on sache par quels remèdes il convient de les combattre. Tel est le cochemar produit par la présence des vers.

(Mahon.)

INCURABLES. (*Maladies.*)

Y a-t-il des maladies vraiment *incurables*, c'est-à-dire, dont on ne doive jamais espérer la guérison, quels que soient les progrès que puisse faire la médecine ? Cette science trouvera-t-elle un jour des limites, qu'il lui soit impossible de franchir ? Pour résoudre cette question, en accordant ce qu'exigent les principes & les exemples que fournissent les autres parties des connoissances humaines, avec les sentimens dictés par l'amour de l'humanité & l'espérance du mieux qui vit toujours dans le cœur de l'homme, nous dirons que, si l'art de guérir ne doit jamais parvenir à sa perfection, ses progrès diminueront du moins infiniment le nombre ou la gravité des maladies qui, jusqu'à présent, ont été supérieures à tous ses efforts ; & que l'empire de la raison & de la liberté, qui deviendront les divinités de toutes les nations, en détruisant la tyrannie des passions & des vices, tarira en même tems les sources des maladies les plus cruelles & les plus *incurables* qui affligent maintenant l'espèce humaine.

(Mahon.)

INCURABLES. (Maladies.) *Pathologie vétérinaire.*) *Voyez* Maladies incurables.

(Huzard.)

INDES. (*Hygiène.*)

Les *Indes* sont des climats qui dépendent de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, dont l'exposition, le sol, la topographie & les productions appartiennent aux mots *Asie*, *Afrique* & *Amérique* ; ainsi nous y renvoyons.

(Macquart.)

INDICATION. (*Méd. prat.*)

L'*indication*, en médecine, est la réunion des signes qui démontrent, ou du moins qui indiquent, ce qui est à faire : ou bien, c'est la connoissance de l'état d'une personne, qui nous fait choisir les moyens qu'on doit employer, soit pour conserver sa vie & sa santé, soit pour guérir les maladies dont elle est attaquée, soit du moins pour en adoucir les symptômes.

Un médecin doit savoir d'abord ce qu'il doit changer dans son malade, & ensuite quels secours il doit employer pour en venir à bout ; & par conséquent il doit aussi connoître les effets qui résultent de leur application : deux choses qu'il ne peut apprendre que par des signes si sensibles, ou par des raisonnemens si sûrs, qu'il voie d'un même coup-d'œil & l'action qu'il cherche, & les secours qu'il doit mettre en œuvre pour qu'elle se fasse. Ces signes, quels qu'ils soient, qui se trouvent dans le malade, & mettent ainsi le médecin au fait, sont appellés indiquans, *indicantia*. La chose qui indique, bien connue, prend le nom d'indication, *indicatio* ; & celle qu'on fait qui est à faire est la chose indiquée, *indicata*. L'*indication* est donc la connoissance de ce qui indique, ou la connoissance des choses que l'on doit faire sur-le-champ ou à l'avenir, suivant la connoissance de ce qui indique.

Il y a trois espèces d'*indication* ; savoir, l'*indication* prophylactique ou préservative, la curative & la palliative. L'*indication* prophylactique ou préservative regarde la conservation de la santé, en

prévenant les maladies : l'*indication* curative enseigne à les guérir ; & l'*indication* palliative ou mitigative renferme les moyens d'adoucir les symptômes, lorsqu'ils sont trop violens pour les négliger jusqu'à la fin de la maladie, ou lorsque celle-ci est incurable.

(MAHON.)

INDICATIONS. (*M. Méd.*)

Pour bien connoître les diverses *indications* qui se présentent dans les maladies, il est nécessaire de considérer leurs différences générales. On les divise en *indications* rationnelles, empiriques, empirico-rationnelles, en *indications* simples, composées, compliquées, semblables, opposées ou contradictoires, enfin en *indications* conservative, préservative, curative & palliative. Quoique ces dénominations paroissent en quelque sorte minutieuses au premier coup d'œil, elles ont cependant de véritables utilités pour les jeunes médécins ; & c'est d'après leur distinction exacte qu'ils doivent diriger leur premiers pas dans la pratique de la médecine.

On entend par *indication* rationelle, celle que la raison & la réflexion trouvent, ou dans laquelle le rapport qui existe entre l'indiquant & l'indiqué, est toujours soumis au raisonnement. Ainsi lorsque les fibres d'un malade sont manifestement tendues, & que cette tension est annoncée par des signes positifs, l'*indication* d'employer des relâchans capables de détruire cette tension contre nature est entiérement rationnelle. C'est toujours d'après une *indication* de cette espèce que l'on doit se conduire dans la pratique de la médecine; c'est elle qui distingue le véritable médecin.

L'*indication* empirique est opposée à la précédente; elle consiste à prescrire tel remède dans tel cas, parce que l'expérience a appris qu'il avoit de bons effets ; elle ne s'inquiète point de la manière d'agir du médicament, ni de la nature particulière du mal auquel on l'oppose. Cette manière de guérir qui exclud tout raisonnement, & dont SERAPION est regardé comme l'inventeur, appartient à une secte autrefois fameuse, entiérement méprisée aujourd'hui, & que l'on appelloit empirique. Ses partisans rejettoient toute théorie ; ils n'exigeoient de leurs élèves que de la mémoire ; ils fondoient toute leur science sur la comparaison des maladies entre elles, & sur la connoissance de ce qui avoit réussi une première fois. Les médecins sont trop éclairés aujourd'hui pour admettre une pareille méthode de guérir, & l'*indication* purement empirique n'existe plus que pour les gens qui se mêlent de traiter les maladies, sans avoir de connoissance en médecine. On doit observer que l'idée que le peuple a encore aujond'hui de l'art de guérir, ne va pas au-delà de l'*indication* empirique ; il pense que telle maladie se guérit par tel remède, & c'est sans doute ce qui entretient cette envie de conseiller des médicamens qu'on trouve chez tous les hommes, & qui, quoique due au désir inné de soulager ses semblables, fait cependant beaucoup plus de mal que de bien.

Il existe une *indication* composée pour ainsi dire des deux premieres, c'est celle que l'on appelle empirico-rationelle, toutes les fois qu'on emploie un remède qu'on sçait guérir telle ou telle affection, sans connoître parfaitement le rapport qu'il y a entre le mal & le médicament. Quoique celle-ci semble se rapprocher du pur empirisme, elle en diffère cependant en ce qu'elle est éclairée par beaucoup de connoissances accessoires sur la nature du remède, sur son énergie, sur son administration diverse, sur sa dose relative à l'âge, au sexe, au tempérament & à toutes les autres circonstances dans lesquelles un malade peut se trouver. C'est ainsi que l'on donne le mercure dans les maladies vénériennes ; on ne sçait pas encore à la vérité quelle est sa véritable manière d'agir sur le virus qu'il détruit, mais on connoît cependant sa propriété incisive, fondante, échauffante ; on en a observé les effets généraux ; on a appris par le raisonnement étayé de l'expérience à le donner avec toutes les précautions nécessaires pour en prévenir les dangers, & en approprier pour ainsi dire l'action à toutes les diverses circonstances qui se présentent. Nous ferons la même observation sur le quinquina. Si l'on ne connoît pas exactement quelle est la cause de sa propriété fébrifuge, & le rapport qu'il y a entre l'intermittence régulière des fièvres & sa vertu *anti-périodique*, on sçait cependaut que c'est un tonique amer, astringent, antiseptique; on a apprécié ses effets dans beaucoup de cas, & son administration est aujourd'hui presque aussi éclairée & aussi certaine que celle des remèdes indiqués rationnellement.

L'*indication* simple est celle qui existe seule. S'il n'y a par exemple que de la sécheresse dans les fibres, on ne doit songer qu'à humecter. Mais il est rare qu'il n'y ait qu'une seule *indication* à remplir; il arrive presque toujours qu'il s'en présente plusieurs ensemble ; ainsi, dans le cas de sécheresse il y a presque toujours tension & spasme. Ce sont alors des *indications* composées ou rassemblées. Elle sont compliquées lorsque le nombre de celles qui se présentent dans les maladies est considérable. Il y a beaucoup de cas où il faut en même temps adoucir les humeurs, diminuer leur viscosité, calmer le spasme, produire des évacuations, assoupir la douleur, procurer le sommeil, soutenir les forces. Toutes ces *indications* compliquent la méthode de guérir. C'est leur association qui a produit les formules & les médicamens composés. Il faut cependant observer que souvent un seul médicament, ou deux réunis les remplissent toutes

toutes à la fois, & tel eſt l'art de la médecine, de s'oppoſer aux maux multipliés, par des remèdes ſimples, peu nombreux, dont les différentes propriétés rempliſſent l'objet déſiré.

Lorſque pluſieurs *indications* ſe préſentent enſemble dans les maladies, ce qui arrive preſque toujours, comme nous l'avons déja fait obſerver, elles ſont analogues, & ſemblables entre elles, ou bien oppoſées & contradictoires. Quand les fibres ſont sèches & tendues, la première & la ſeconde de ces *indications*, ſçavoir la ſécherelle & la tenſion ſont analogues; l'eau & tous les remèdes aqueux & délayans les rempliſſent à la fois. Les *indications* oppoſées ou contradictoires exiſtent lorſqu'un médicament devenu néceſſaire par la nature d'un ſymptôme morbifique, eſt jugé nuiſible à raiſon d'un autre ſymptôme. Ainſi, par exemple, les calmans hypnotiques ou parégoriques ſont ſouvent indiqués par la préſence d'une douleur vive & de l'inſomnie, tandis que ces remèdes peuvent nuire en raiſon de la ſuppreſſion de quelques évacuations utiles qui accompagnent ces ſymptômes, ſuppreſſion que les narcotiques même legers, occaſionnent preſque toujours. L'une de ces *indications* qui s'oppoſe à ce qu'on rempliſſe l'autre, s'appelle auſſi contre-*indication*.

Enfin la diſtinction la plus importante des *indications* & ſur laquelle le grand Boerhaave a beaucoup inſiſté dans ſes inſtituts, c'eſt leur diviſion en conſervative, préſervative, curative & palliative. L'*indication* conſervative comprend la néceſſité de ſoutenir les fonctions animales & la force de la vie. Boerhaave l'appelle encore *indication* vitale; c'eſt elle qui regarde la nourriture ou la diète des malades & l'uſage des cordiaux néceſſaires, lorſque l'on ne peut pas les nourrir par les moyens accoutumés. Les anciens faiſoient beaucoup de cas de cette partie de la médecine pratique, à laquelle des médecins particuliers s'appliquoient uniquement.

L'*indication* préſervative ou prophylactique s'occupe à détruire les cauſes des maladies & à les prévenir. L'uſage bien entendu de ce qu'on appelle les ſix choſes non naturelles, remplit la prophylactique générale, c'eſt-à-dire, l'art de s'oppoſer à la naiſſance de toutes les maladies. Quant à la prophylactique particulière, elle s'occupe de préſerver de telle ou telle maladie. Elle eſt différente ſuivant la nature du mal que l'on veut éviter. Ainſi dans les maladies contagieuſes, la peſte, la petite vérole, la miliaire, &c. le meilleur prophylactique eſt ſans contredit de fuir tous les moyens de contagion, de renoncer au commerce des malades, de s'éloigner de tout ce qui leur appartient. Quelques auteurs, tels que Boerhaave & Astruc ont une autre manière de définir & de concevoir l'*indication* préſervative ou prophylactique. Ils l'appliquent généralement à la deſtruction de la cauſe des maladies déjà exiſtantes, tandis que nous ne la préſentons ici que pour la cauſe des maladies qui n'exiſtent point encore. D'après cette définition, ils croient que l'*indication* prophylactique doit être ſuivie dans toutes les maladies.

L'*indication* curative conſiſte dans la guériſon de la maladie elle-même; on l'appelle auſſi *indication* thérapeutique.

L'*indication* palliative eſt celle que préſentent les ſymptômes plus ou moins allarmans qui ſurviennent dans une maladie, & qu'il eſt néceſſaire de calmer avant de ſonger à détruire la cauſe ou la maladie elle-même: ainſi la douleur de tête conſiderable, le friſſon violent, les convulſions ſont des ſymptômes urgens des fièvres qu'il faut ſouvent faire ceſſer avant de s'occuper de la cauſe de ces affections.

Dans toutes les maladies, le médecin doit donc faire attention, 1°. à conſerver & à ſoutenir les forces des malades par une diète appropriée; 2°. à calmer les ſymptômes fâcheux qui ſe préſentent; 3°. à guérir la maladie elle-même; 4°. enfin à en détruire entiérement la cauſe. On obſervera que ces deux dernières *indications* rentrent ſouvent dans la même, puiſqu'il eſt rare que la cauſe du mal une fois enlevée, la maladie ſubſiſte encore.

(Fourcroy.)

INDIFFÉRENCE. (*Hygiène vétérinaire.*)

L'étalon & le taureau regardent les femelles qu'on leur préſente avec un air tranquille & ſans ſe mettre en devoir de les couvrir; ils les quittent même, & les abandonnent s'ils ſont en liberté; il faut les exciter par différens moyens à l'acte vénérien, & ils ſont quelquefois fort long-tems à ſe mettre en train. (*Voyez* Aphrodisiaques.)

Les étalons eſpagnols ſont aſſez ſujets à ce défaut dans nos haras.

L'*indifférence* diffère de l'*inſenſibilité pour l'acte vénérien* ou de l'*impuiſſance*, en ce que, dans le premier cas, l'*indifférence* ou la *froideur*, cède aux moyens qu'on emploie; & que dans les ſeconds ces moyens ſont inutiles; & en ce que d'ailleurs encore les étalons *indifférens* ou *froids*, couvrent preſque toujours leurs femelles avec un ſuccès conſtant, tandis que les étalons *impuiſſans* ou *inſenſibles*, ne les fécondent point.

L'*indifférence* eſt due ou à la misère & à l'état de foibleſſe de l'étalon, ou à ſon tempérament

ou à la longue habitude qu'il a de couvrir; on voit dans les haras des étalons refuser de saillir certaines jumens, & rester *insensibles* ou *indifférens* auprès d'elles; quelques-uns même les chassent, lorsqu'ils sont libres; on a fait la même observation dans toutes les espèces d'animaux domestiques, & l'homme en donne l'exemple.

Les moyens de remédier à ce défaut, ont été indiqués en parlant des *aphrodisiaques*. (*Voyez* ce mot.)

On observe, au surplus, que l'*indifférence* est plus particulière aux mâles qu'aux femelles, & on voit rarement celles-ci, rejetter ou refuser l'accouplement lorsqu'elles sont en chaleur : il est assez ordinaire, à la vérité, de voir les chiennes refuser, rejetter même les chiens qui veulent les couvrir, mais dans ces femelles ce n'est point *indifférence*, c'est un goût déterminé pour un autre mâle qui fait rejetter celui qui se présente ; & si on n'est pas à portée de faire cette remarque aussi fréquemment dans les autres femelles, c'est que, comme les chiennes, elles n'ont pas toujours la liberté du choix. (*Voyez* Haras.)

(Huzard.)

INDIGÈNES. (alimens) (*Hygiène.*)

On donne ce nom aux nourritures que les hommes tirent des substances qui naissent dans le pays qu'ils habitent. Il semble que la nature ait particuliérement approprié à leur existence sur le sol où elle les a placés, ce qui est nécessaire pour les nourrir, les vêtir, les loger, &c. & qu'on ne devroit pas aller chercher dans des climats souvent très-opposés, ces substances de haut goût, que le luxe emploie journellement dans l'assaisonnement des alimens. En effet, leur destination ne paroît pas avoir été telle, & l'expérience apprend que ces recherches de l'art abrègent bien certainement la vie, au lieu qu'elle eût été prolongée, si l'on se fût uniquement servi des alimens *indigènes*.

(Macquart.)

INDIGÈNES. (*Mat. méd.*)

On nomme *indigènes*, en matière médicale, toutes les substances du pays où l'on fait la médecine, qui peuvent servir de médicamens. Quoique beaucoup de médecins aient pensé que la nature a toujours placé le remède à côté du mal, & que chaque pays a des médicamens appropriés aux maux qui s'y montrent, c'est encore jusqu'ici un problême irrésolu que de trouver dans chaque lieu, & même dans chaque nation, les remèdes capables de satisfaire à toutes les indications qui se présentent dans les maladies. La crainte de la mort, l'envie de guérir si naturel à l'homme, l'insatiable curiosité, l'espoir de trouver ailleurs ce qu'on ne croit pas avoir, les grands effets de quelques substances étrangères au sol de l'Europe, dans les maladies qui affligent les européens, les succès du quinquina, de l'ipécacuanha, &c. ont tellement accrédité l'opinion & tellement enraciné & fait grandir les préjugés sur l'efficacité d'une foule de médicamens tirés de l'Amérique, de l'Asie & de l'Afrique pour les maladies européenes, qu'il est à craindre que les lumières de notre siècle savant, & celles même que l'âge qui nous succédera y ajoutera successivement, ne détruisent jamais cette opinion. Il est d'ailleurs permis de penser que dans un pays auquel la nature a refusé tout à-la-fois le mercure, le quinquina, l'ipécacuanha, l'opium, on ne peut guères supposer qu'elle ait placé des substances capables de les remplacer, ou au moins si elle l'a fait, l'art n'est point encore venu à bout de les découvrir, & il faudra beaucoup plus de lumières encore que celles que nous possédons pour les trouver.

Ce qu'on peut dire de plus positif & de plus sage sur cet objet, c'est, qu'excepté un très-petit nombre de remèdes étrangers, auxquels on ne peut refuser de grandes vertus, & qu'il seroit ridicule & même coupable de rejetter tant qu'on ne possédera pas des substances *indigènes* qui leur soient analogues, il est essentiel de se servir des matières que le sol de chaque pays fournit, & qu'il ne faut pas pousser l'amour des médicamens exotiques assez loin pour ne trouver de bons que les remèdes apportés à grands frais de l'Inde, de la Chine, du Japon, ou du fond de l'Afrique.

(Fourcroy.)

INDIGESTE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène.

Classe II. Hygiène privée.

Ordre II. Régime général.

On donne le nom d'*indigeste* à l'aliment qui est de mauvaise qualité, ou qui a la faculté d'incommoder ceux qui les mangent, mais il arrive que telle substance est *indigeste* pour celui-ci, tandis qu'elle ne l'est pas pour celui-là ; ainsi, c'est aux gens sensés à observer, ou à faire observer ce qui convient à chaque individu, d'après l'expérience journalière qu'on fait des divers alimens dont on est dans le cas de se servir. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit dans tous les articles qui ont rapport aux substances alimentaires, où l'on verra quelles sont celles qui sont amies de l'estomac, & quelles sont celles qui généralement sont *indigestes*.

(Macquart.)

INDIGESTION. (*Voyez* Dyspepsie.)

(Mahon.)

INDIGESTION. (*Pathologie vétérinaire.*)

Cette maladie affecte en général, moins les animaux que l'homme, parce que, d'une part, plus près de la nature par leurs gouts, ils les ont moins dépravés, & les satisfont plus facilement ; & de l'autre, parce que leurs alimens sont aussi eux-mêmes plus naturels & plus simples que ceux dont l'homme fait usage.

Cependant gênés par la domesticité, & ne pouvant toujours satisfaire leur appétit, lorsque la nature l'indique, ils cherchent, pour ainsi dire, à se dédommager en mangeant avidement, sans mâcher, & souvent sans choix, ainsi que sans mesure, les alimens qu'on leur présente, ou qui sont à leur portée.

Telles sont les principales causes de l'*indigestion* dans les animaux, je vais l'examiner successivement dans les ruminans, dans ceux qui ne ruminent pas, & dans les carnivores.

Indigestion dans les animaux ruminans.

La multiplicité des estomacs dans les bêtes à cornes & dans les bêtes à laine sembleroit devoir garantir ces brutes d'être affectées d'*indigestion*, ou du moins devroient-elles par cette raison y être infiniment moins exposées ; cependant, l'expérience prouve le contraire : la maladie dont il s'agit est en effet une de celles qui enlèvent le plus de ces animaux.

Cette circonstance dépend-elle d'un défaut de prévoyance de la part de la nature, ou est-elle due au défaut de soins que ces animaux exigent de nous ?

Nous voyons que leurs organes digestifs agissent avec plus de force & d'énergie sur la masse des alimens qu'elles renferment, que ceux des autres animaux non ruminans. Rien en effet n'est plus divisé & atténué que les parties solides des excrémens que rendent les bêtes à cornes, les bêtes à laine & la chèvre, tandis que ces mêmes parties solides & excrémenticielles, rendues par le cheval, le mulet & l'âne, ne sont en quelque sorte que des fourrages hâchés. L'action de la digestion dans ces quadrupèdes paroît si imparfaite, qu'on trouve dans leur fiente une assez grande quantité de grains qui n'ont souffert aucune altération dans les intestins, puisque ces mêmes grains germent après leur émission par l'anus, aussi bien que s'ils eussent été parfaitement conservés dans le grenier le plus sain.

Cette différence dans le degré de division & d'atténuation des alimens des ruminans, doit supposer une force organique plus grande que celle qui agit sur les fourrages dont les animaux non ruminans se nourrissent ; mais si nous ne pouvons admettre pour cause de l'*indigestion* une débilité inhérente dans la texture des ventricules, il faut scruter toutes celles qui peuvent rendre nulles les précautions qu'a prises la nature pour la perfection de l'œuvre de la digestion dans les ruminans.

Le régime que l'on fait observer à ces animaux, est-il bien conforme à leur nature ? La solution de cette question jettera indubitablement quelques lumières sur la cause de cette maladie véritablement désastreuse.

Les bœufs, les vaches, les brebis & les chèvres, abandonnés dans les champs & dans les bois, sans autres abris & retraite que ceux que leur instinct les portera à choisir, ne seront jamais en proie à un appétit dévorant ; ils auront toujours sous leurs pas l'herbe nécessaire à leur nourriture ; leur panse, une fois remplie, ils se retireront dans un lieu tranquille pour ruminer paisiblement la partie des alimens qu'ils auront pâturée. Cette première digestion faite, ils reviendront prendre de nouveaux alimens, iront ensuite les ruminer comme la première fois, & ainsi de suite ; & comme ils ne seront point pressés par la faim, ils ne mangeront que la quantité d'herbe qui leur sera nécessaire, & qui par conséquent ne sera jamais à charge à leurs ventricules : ils la digéreront avec autant de facilité qu'ils en auront eue à la prendre ; en sorte que les *indigestions* seront aussi rares dans cet état de nature, qu'elles sont fréquentes dans celui de domesticité où nous tenons ces animanx.

En effet, renfermés dans des étables, des bergeries, des enclos, des parcs, &c. ils ne pâturent qu'à notre volonté ; nous leur laissons endurer plus ou moins la faim, ensorte que lorsque nous les conduisons aux champs, ils sont pressés par le desir, souvent très-vif, de se repaître, & avalent avec voracité l'herbe qui se trouve sous leurs pieds, quelle qu'elle soit.

Les accidens, qui seront une suite du séjour des animaux dans les champs, dépendront de la nature de l'herbe, de son état actuel, & de la disposition dans laquelle se trouveront ces mêmes animaux. S'ils sont pressés par la faim, si l'herbe est abondante, succulente, savoureuse, fraîche & surtout mouillée, il n'y a pas de doute que l'*indigestion* qui suivra ce repas sera d'autant plus forte & d'autant plus active dans ses effets destructeurs que toutes ces dispositions seront plus réunies.

Ce sont précisément des accidens de cette nature qui ont jetté tant d'obscurité sur la véritable cause de cette maladie. Des animaux arrivés dans un

champ couvert de bonnes plantes y ſont morts ou y ſont devenus très-malades peu de tems après. Cet événement, a-t-on dit, ne peut être attribué à cette prairie; l'herbe qui la couvre eſt très-ſaine; ſa cauſe doit néceſſairement être l'effet d'un ſort, ou de quelques maléfices jettés ſur ces animaux. Des eſprits plus ſains & exempts de préjugés ont porté leurs regards plus loin; ils ont examiné toutes les plantes qui entroient dans la compoſition du pâturage; ils ont parfaitement diſtingué celles qui le compoſent eſſentiellement de celles qui ne s'y rencontrent qu'accidentellement.

Le coquelicot (*Papaver rhæas.* L.), le peigne de Venus (*Scandix pecten.* L.), le mélilot (*Trifolium melilotus officinalis.* L.) y ont été obſervés en plus ou moins grande quantité; ces plantes ont des propriétés dont les unes ſont vénéneuſes, & les autres âcres. Le mélilot a été examiné avec ſoin: la perſonne qui l'a mâché & qui en a extrait le ſuc par ſa ſalive, a éprouvé des nauſées; de-là des aſſertions étayées ſur plus ou moins de faits de cette eſpèce, à la faveur deſquels on s'eſt cru en droit d'accuſer ces plantes d'être la cauſe des événemens dont il s'agit. Mais s'il nous eſt permis d'oppoſer expérience à expérience, nous dirons que nous avons nourri pluſieurs vaches avec le mélilot ſeul; qu'il a été donné en verd tant qu'il nous a été poſſible de le faire; qu'enſuite nous l'avons donné deſſéché à la façon ordinaire des autres fourrages; que cette plante a produit dans les vaches, qui en ont été nourries, le même effet que la luzerne (*Medicago ſativa.* L.); que ces vaches ſe ſont très-bien trouvées de cette nourriture; qu'elles ont fourni une quantité de lait égale à celle qu'elles donnoient auparavant; toute la différence que nous avons obſervée, c'eſt la diminution de cette excrétion dans le commencement; mais cette diminution a toujours lieu toutes les fois qu'on change la nourriture de ces animaux, ſoit qu'on les faſſe paſſer du fourrage ſec au fourrage verd, ſoit de celui-ci à l'autre; de celui qui eſt ſucculent à un autre qui l'eſt moins; enfin, de quelque manière que l'on change la nourriture, la diminution du lait eſt toujours très-ſenſible; mais elle n'eſt que momentanée: dès que les animaux ſont accoutumés au nouveau régime, l'excrétion du lait ſe rétablit; elle eſt plus ou moins abondante, ſuivant que la nourriture qu'on leur donne eſt de nature à fournir plus ou moins de ſucs nourriciers.

Nous avons encore obſervé une infinité de fois que les beſtiaux, à leur ſortie de l'étable, ou de la bergerie, ſembloient ſe jetter avec avidité ſur toutes ſortes de plantes qu'ils rencontroient dans le champ; cependant en les ſuivant de près, & en les examinant avec attention, on voit qu'ils ne tardent pas à faire un choix exact de toutes celles qui leur conviennent; qu'il eſt des plantes qu'ils dédaignent entiérement & auxquelles ils ne touchent jamais, quel que ſoit le degré de la faim qui les preſſe. Ces plantes ſont le bouillon blanc (*Verbaſcum thapſus.* L.), la guimauve, (*Althæa officinalis.* L.), la juſquiame (*Hyoſcyamus niger.* L.), la piloſelle (*Hieracium piloſella.* L.), l'oreille de ſouris (*myoſotis*), la croiſette velue (*Valantia cruciata.* L.), les tithymales, l'orobanche, &c.; qu'il en eſt d'autres qu'ils ne dilacèrent qu'en paſſant, & qu'ils abandonnent en effet après en avoir pris une ou deux bouchées, pour recourir à d'autres qu'ils préfèrent, & ſur leſquelles ils pâturent toujours. Celles de ces plantes que les animaux mangent très-peu ſont le coquelicot (*Papaver rhæas.* L.), la fane de pomme de terre (*Solanum tuberoſum.* L.), le peigne de Venus (*Scandix pecten.* L.), la mercuriale (*Mercurialis annua.* L.), les joncs (*Juncus.* L.), la gratiole (*Gratiola officinalis.* L.), la ptarmique (*Achillea ptarmica.* L.), la carotte ſauvage (*Daucus carota.* L.), le creſſon des prés (*Cardamum pratenſis.* L.), l'eupatoire (*Eupatorium cannabium.* L.), la linaire (*Antirrhinum linaria.* L.), la morelle (*Solanum nigrum.* L.), les mourons (*Anagallis arvenſis*, *ſamolus Valerandi*, *alſine media.* L.), l'herbe aux puces (*Plantago pſyllium.* L.), le troſcart (*Triglochin paluſtre.* L.), les renoncules, les mauves, les marrubes, l'origan (*Origanum vulgare.* L.), l'alléluia (*Oxalis corniculata.* L.), les cerfeuils, les arroches, les orties (1), les ſénèvés, les thlaſpis, les géranium, l'aulnée (*Enula campana.* L.), les jacées, le tuſſilage (*Tuſſilago farfara.* L.), la reine des prés (*Spira æmaria.* L.), la filipendule (*Spirula filipendula.* L.), l'aigremoine (*Agrimonia eupatoria.* L.), la ſaponaire (*Saponaria officinalis.* L.), les valérianes, &c. &c. &c. & quant à celles que les animaux pâturent franchement, ce ſont la luzerne (*Medicago ſativa.* L.), le ſain-foin (*Hedyſarum onobrychis.* L.), le trefle (*Trifolium pratenſe.* L.), le mélilot (*Trifolium melilotus officinalis.* L.), les chiendents (2), le lothier ou trefle jaune (*Lotus corniculatus.* L.), les veſces, les geſſes, les orobes, l'ers (*Ervum ervilia.* L.), le galéga (*Galega officinalis.* L.), le pois (*Piſum ſativum.* L.), la coronille variée (*Coronilla varia.* L.), la pimprenelle (*Sanguiſorba officinalis.* L.), les caille-laits, la paquerete (*Bellis perennis.* L.) la ſcabieuſe (*Scabioſa arvenſis.* L.), les centaurées, le carvi (*Carum carvi.* L.), la véronique (*Veronicateucrium.* L.), &c. (*Voyez* ALIMENS.)

(1) Les animaux ne mangent ces plantes que lorſque la gelée les a frappées.

(2) *La gaſe*, qui eſt cette partie du chiendent qui ſe trouve deſſéchée, amalgamée & décompoſée au fond des marais après que l'eau s'eſt retirée, forme un fourrage que les animaux mangent très-bien & qui cependant leur eſt funeſte. Il leur occaſionne des toux opiniâtres, & eſt une des principales cauſes des péripneumonies épizootiques & enzootiques.

D'après ces faits, on voit que les bestiaux abandonnés dans un champ, choisissent les plantes qu'ils appètent le plus; qu'ils mangent très-peu de celles qui ne leur conviennent pas; que plus celles-ci sont abondantes, plus ils pâturent avec modération & discernement, & qu'en ce cas ils sont très-peu exposés aux *indigestions*. Mais il n'en est pas de même lorsque la plus grande partie des végétaux qui composent la prairie, leur conviennent parfaitement; c'est alors que les vachers & les bergers doivent se méfier des effets d'un aliment succulent pris en très-grande quantité dans un petit espace de tems. On a vu des troupeaux de moutons périr dans des champs d'avoine, de bled, &c. où on les avoit mis dans l'intention d'effaner ces productions céréales dont la végétation excessive exigeoit qu'elle fût retranchée & reprimée pour la perfection de la récolte.

On voit encore que les *indigestions* sont très-fréquentes dans le tems où l'on fait passer les animaux de la nourriture sèche à la nourriture verte; si l'on donne celle-ci en trop grande quantité à-la-fois, & si l'on n'a pas l'attention de la faire faner avant que de la donner. L'*indigestion* est encore plus immanquable, si, dans cette circonstance, on les expose tout-à-coup dans un champ couvert de bonnes plantes; & si ces bonnes plantes sont mouillées, la mort de l'animal suit de près l'amplitude de la panse.

Quoi qu'il en soit, l'animal ne dédaigne pas toutes les plantes qui lui sont nuisibles : nous avons vu qu'il mangeoit momentanément le coquelicot & les tithymales qui sont des plantes véritablement nuisibles à sa conservation; mais comme il ne les prend qu'en petite quantité, leur effet est nul, pourvu que l'animal n'ait pas mangé une trop grande quantité des autres; car alors leurs propriétés, ou vénéneuses ou âcres, donnent à l'*indigestion* une intensité très-considérable.

Il est encore des plantes qui sont véritablement nuisibles, & que cependant l'animal mange assez bien : ce sont les iris, les joncs, les feuilles de la masse d'eau, vulgairement appellée massette, ou le roseau.

Ces plantes, aquatiques, & sur-tout la derniere, agissent par leurs angles & leurs tranchans sur les parois intérieures des organes digestifs; elles les irritent, les incisent & produisent des *indigestions* qui n'ont de ressemblance dans leurs effets que par la mort qu'elles occasionnent. Mais ce n'est pas ici le lieu de décrire ces différences; nous y reviendrons. Nous observerons à l'égard de ces végétaux que les animaux, & sur-tout les bêtes à cornes, ne mangent qu'à défaut d'autres plus appétissans, qu'ils ne leur sont point nuisibles, étant donnés après avoir été récoltés & fanés comme les foins ordinaires; la raison en est que, dans cet état, les bestiaux les avalent moins goulument, ils les mâchent infiniment plus long-tems, & ils se trouvent par conséquent en moindre quantité dans leur panse, & toujours broyés de manière à ce que leurs aspérités & leurs angles soient détruits.

Les plantes fraîches ne sont pas les seules qui produisent des *indigestions* aux animaux que nous considérons; ils en éprouvent encore de la part des fourrages secs; mais les effets de ceux-ci, quoique différens, n'en sont pas moins destructeurs.

Les alimens les plus grossiers; ceux qui ont souffert le plus d'altération dans le champ & dans le grenier; ceux qui renferment le moins de sucs nourriciers & qui sont le plus avariés, les plus terrestres, & les plus poudreux, sont ceux qu'on donne de préférence aux bêtes à laine, & sur-tout aux bêtes à cornes.

Ces alimens secs, lors même qu'ils sont de bonne nature, sont toujours beaucoup plus difficiles à digérer que les alimens verds; ils séjournent plus long-tems, non seulement dans les quatre estomacs, mais encore dans les intestins; leur accumulation dans la panse, le feuillet & les gros intestins est toujours accompagnée de la dureté de ces viscères. Cette dureté gêne & comprime les parties voisines, de là, la suspension des filtrations & de la digestion; les alimens se corrompent plutôt qu'ils ne se digèrent; l'air putride qui s'en dégage en plus ou moins grande quantité, gonfle les entrailles, la panse est quelquefois non-seulement météorisée, mais aussi l'air se répand dans le tissu-cellulaire, entre la peau & les muscles, ensorte qu'il y a emphysème général.

La dureté de ces organes & la compression qu'ils font sur les parties qui les environnent, sont plus funestes aux femelles qui sont pleines qu'aux autres animaux. La panse agit directement sur le fœtus; elle le comprime au point d'interrompre l'abord des sucs nourriciers; il dépérit, il tombe dans la cachexie ou aqueuse ou putride; les cotylédons se détachent; il y a épanchement entre la matrice & le placenta; les matières épanchées entrent bientôt en fermentation; de là la météorisation qui précède & qui accompagne quelquefois l'avortement si fréquent & si funeste, surtout aux vaches. Si les brebis sont, en général, moins sujettes à cet accident que les vaches, c'est que les bêtes à laine pâturent plus long-tems, qu'elles sortent & qu'elles s'abreuvent plus souvent. Toutes ces causes réunies à un exercice plus fréquent les garantissent jusqu'à un certain point du desséchement & de

l'accumulation des matières dans leurs entrailles. (*Voyez* Avortement.)

Quoique l'*indigestion* dans les ruminans soit annoncée le plus ordinairement par l'expansion de la panse, il ne s'ensuit pas que ce phénomène soit toujours constant : l'*indigestion* la plus terrible & la plus redoutable qu'ils puissent éprouver, est, sans contredit, celle qui est produite par le desséchement des alimens contenus dans le feuillet. Cette *indigestion* qui est rarement essentielle, mais presque toujours le produit d'une maladie inflammatoire & quelquefois d'un vice chronique, donne constamment lieu aux effets les plus funestes & à la mort même, sans avoir occasionné la météorisation de la panse.

Quoi qu'il en soit, la météorisation, ou ce qu'on appelle l'*enflure*, est toujours produite par de l'air dégagé des alimens contenus dans les estomacs en général, & dans la panse en particulier; mais il importe d'observer que cet air n'est pas toujours de la même nature; cette différence est d'autant plus essentielle à connoître, que les substances médicinales qui conviennent pour remédier aux accidens auxquels le dégagement de ce fluide donne lieu, sont souvent très-différentes, & souvent même opposées dans leurs effets.

L'air qui distend, gonfle & météorise la panse, non-seulement n'est pas de la même nature que celui de l'atmosphère, mais il est bien différent suivant l'espèce d'*indigestion* qui affecte l'animal.

Ces fluides aériformes, n'ont été bien reconnus que de nos jours. C'est un très-grand service que les chimistes modernes ont rendu à la médecine; elle n'aura plus, à cet égard, à combattre des effets sans en connoître la cause. Pouvant diriger ses efforts sur des êtres connus par leurs propriétés, elle pourra prévenir, arrêter & même annuller leurs moyens de nuire avec beaucoup plus de succès qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. La médecine vétérinaire seroit répréhensible, si elle ne profitoit de ces lumières acquises; elles lui sont en quelque manière plus nécessaires qu'à la médecine humaine, puisqu'elle a à opérer sur des brutes privées de la faculté de faire connoître ce qu'ils sentent & les douleurs qu'ils éprouvent.

Ces gaz ou fluides aériformes, relativement à l'objet qui nous occupe, sont de deux sortes, *l'air fixe & l'air inflammable.*

Le premier se dégage lors d'une bonne digestion, mais il est alors en petite quantité; ce n'est que son expansion tumultueuse qui est nuisible; elle a lieu toutes les fois que le ventricule est surchargé d'alimens, ou que ceux qui le remplissent sont d'une nature à fermenter très-promptement par la chaleur & l'humidité du lieu. La propriété de cet air est de tuer les animaux qui le respirent, d'éteindre la lumière & de s'opposer à la combustion. Il est le même que celui qui s'échappe des raisins, du vin, des grains, des fourrages qui sont en fermentation spiritueuse; enfin il est encore le même que celui que fournissent les charbons, dans le principe de leur combustion, & que les chimistes modernes distinguent sous les noms de *gaz crayeux, gaz acide, gaz carbonique, &c.*

Quant à l'air inflammable, ou gaz inflammable, il se dégage dans la fermentation putride. Sa formation dans l'estomac, suppose que les alimens se pourrissent plutôt qu'ils ne se digèrent. Il ne se dégage des alimens dans l'état sain, qu'après qu'ils ont éprouvé la digestion proprement dite, & qu'ils ont franchi le pilore. Cet air diffère du précédent, en ce qu'il brûle lorsqu'il est à l'air libre, & qu'il éprouve le contact de la flamme d'un corps combustible quelconque; qu'il est très-odorant, & qu'il se trouve dans les animaux les plus sains, en petite quantité dans les intestins; ensorte que c'est un état maladif lorsqu'il pèche par excès, comme dans la tympanite, & dans les coliques venteuses. Sa présence dans les estomacs est constamment le produit de mauvaise digestion, d'où naît une maladie d'autant plus redoutable qu'il se dégage en plus grande quantité. Ses effets sur les parois intérieures de ces viscères sont de les dessécher, de les brûler & de les gangréner, tandis que l'air méphitique n'agit sur ces mêmes parois que méchaniquement, c'est-à-dire, en les distendant au point, quelquefois, de les écarter.

D'après ce que nous venons de dire, on voit que les animaux ruminans sont sujets à des *indigestions* de différentes espèces. Pour jetter du jour sur cette maladie, qu'il est souvent très-difficile de distinguer dans l'animal malade; & pour connoître ses effets propres à éclairer & à fournir des inductions capables de nous mettre dans le cas d'agir avec connoissance de cause, nous croyons devoir distinguer cinq sortes d'*indigestions.*

La première, sous le nom de *météorisation méphitique simple.*

La seconde, sous celui de *météorisation méphitique compliquée.*

La troisième, sous celui d'*indigestion putride simple.*

La quatrième, sous celui d'*indigestion putride accompagnée de la dureté de la panse.*

La cinquième enfin, sous celui d'*indigestion produite par l'irritation de la panse.*

I. *De la météorisation méphitique simple.*

Nous entendons par *météorisation méphitique simple*, l'*indigestion* qui survient avant que l'animal ait mangé la quantité de fourrage suffisante pour remplir sa panse ; le trefle, la luzerne & le sain-foin sont très-sujets à produire cet effet. Si ces herbes sont mouillées, la météorisation s'opère plus promptement. Le même phénomène arrive encore, si l'animal boit immédiatement après les avoir mangées ; lors même qu'il les pâture après que le soleil a dissipé leur humidité, s'il se trouve parmi elles du coquelicot, la météorisation de la panse sera encore plus subite ; elle peut être si violente que l'animal succombe sur-le-champ.

Les signes qui accompagnent ce gonflement de la panse, toujours infiniment plus fort & plus marqué du côté gauche que du côté droit, sont la tristesse, la pesanteur de la tête, l'anxiété, la difficulté de la respiration ; la poitrine est si fortement rétrécie par le rapprochement du diaphragme, que les poumons sont dans l'impossibilité de se dilater, ensorte que l'animal est sur le point de suffoquer. Cette pression de la part des entrailles sur ce muscle, intercepte l'action du foie, de la rate, de l'aorte & de la veine cave postérieure ; tout le sang se porte à la tête ; le cerveau se trouve comprimé comme dans l'apoplexie sanguine, ce qui est annoncé, d'une part, par les symptômes décrits, & de l'autre par l'engorgement des vaisseaux extérieurs de la tête, par l'embarras & la dureté du pouls, par l'inflammation de la conjonctive, la sortie des yeux de leur orbite, & leur étincellement, la dilatation excessive des naseaux, l'inflammation & l'engorgement de la membrane pituitaire, l'épaississement de la langue, la chaleur de la bouche qui est plus ou moins remplie de bave épaisse, visqueuse & souvent verdâtre, & d'une odeur acide ou aigre-fade ; par les espèces de nausées ou plutôt les rots très-sonores qui se font entendre de loin, & dont l'odeur acéteuse est infiniment plus forte & plus désagréable que celle de la bouche & de l'air expiré ; à tous ces symptômes succèdent la voussure de l'épine en contre-haut ; la saillie de la panse, surtout du côté gauche, dépasse alors l'épine du dos de beaucoup ; les extrémités se rapprochent du centre de gravité ; l'animal est extrêmement roide ; il ne peut plus changer de place ; il est comme insensible & immobile ; enfin, pour peu que cet état violent persiste, il se plaint, il mugit, il s'agite ; les convulsions surviennent, il se couche, se débat & succombe après avoir rendu, ou en rendant, tant par les naseaux que par la bouche, une quantité plus ou moins considérable de matières vertes qui bouillonnent & fermentent. D'autres fois, & surtout dans les brebis, la mort est immédiatement suivie de l'émission d'un sang noir & dissous par la bouche ; c'est ce que les bergers nomment *sang bouillant*.

Ouverture des cadavres.

Les désordres que cette maladie opère dans les sujets qu'elle enlève, sont relatifs au tems, quoique toujours très-court, qui s'est écoulé à compter du moment où l'animal a été malade, jusqu'à celui où il a succombé. En général les effets destructeurs de l'*indigestion*, lorsqu'ils conduisent promptement l'animal à la mort, sont plus sensibles & plus marqués sur le cerveau & ses parties adjacentes, que sur les parties où réside essentiellement la cause du mal ; tandis que les organes digestifs sont ceux qui se trouvent le plus lésés, lorsque l'animal résiste plus long-tems à la maladie.

Ces lésions, en ce qui concerne le cerveau, sont l'inflammation excessive de ce viscère, celle de la dure & de la pie-mère, du plexus-choroïde, qui est très-engorgé, ainsi que les glandes & les vaisseaux logés sous le cervelet ; cette même inflammation s'observe encore dans les méninges des bras & des cuisses de la moëlle alongée ; les ventricules du cerveau, les ventricules olphactifs sont remplis d'un sang clair & dissous ; ce même fluide est encore répandu entre la dure & la pie-mère, avec cette différence qu'il est ici mêlé avec beaucoup de globules d'air ; les sinus falciforme & latéraux sont gorgés d'un sang noir & épais ; l'ethmoïde, la cloison cartilagineuse qui sépare les naseaux, les cornets du nez & la membrane pituitaire dans toute son étendue, sont épaissis, boursoufflés, infiltrés & noirs ; enfin les sinus frontaux & maxillaires sont remplis de sang ou de matière sanguinolente. (*Voyez* APOPLEXIE.)

On trouve, à l'ouverture du bas-ventre, la panse & le bonnet extrêmement distendus, le foie & la rate comprimés, desséchés & désorganisés ; la couleur de ces viscères est blafarde, & leur substance cassante ; on les a trouvés quelquefois déchirés ; mais cette rupture a été bien rarement accompagnée d'épanchement de sang dans l'abdomen ; le feuillet rempli de matières desséchées, la caillette & les intestins contenant des humeurs glaireuses & sanguinolentes ; tous ces viscères ainsi que les reins & la matrice toujours plus ou moins enflammés. Dans les femelles en gestation ou pleines, on trouve des cotylédons détachés de la matrice, & plus ou moins de sang répandu entre ce viscère & le chorion, le fœtus de couleur blafarde, ou mort, ou mourant, & les eaux de l'amnios plus ou moins rouges.

Quant à la poitrine, les poumons sont flétris, rétrécis & maculés par de larges taches ou bleuâtres ou noirâtres ; les bronches remplies de matière écumeuse & sanguinolente ; le péricarde plein d'eau très-colorée ; les oreillettes & les parois des ventricules du cœur plus ou moins distendues.

Tels sont en général les effets de l'*indigestion*

dont il s'agit. Il eſt bon cependant d'obſerver qu'ils ſont, en ce qui concerne la léſion des viſcères, toujours plus forts & plus marqués dans les bêtes à laine que dans les bêtes à cornes, parce que celles-ci réſiſtent infiniment moins à la maladie que les premières.

II. *Météoriſation méphitique, compliquée de la dureté de la panſe.*

Elle s'opère par les mêmes moyens que celle que nous venons de décrire, mais ici la fermentation des alimens a été moins prompte & l'animal a été dans la poſſibilité de prendre une plus grande quantité de fourrage ſans éprouver aucune incommodité; en ſorte que ce n'eſt qu'après avoir ſatisfait ſon appétit, & ſouvent même au-delà, que la maſſe des alimens eſt entrée en fermentation, qu'elle s'eſt gonflée de toute part, & que la panſe a été non-ſeulement diſtendue par l'air méphitique qui s'en eſt dégagé ſucceſſivement, mais encore par le volume exceſſif qu'acquièrent les alimens qu'elle renferme; volume qui augmente promptement & en proportion de la fermentation. Dans cette circonſtance, l'air ne ſe borne pas à diſtendre la panſe; le bonnet & la caillette ſont non-ſeulement météoriſés, mais encore les inteſtins au travers deſquels cet air ſe fait ſouvent jour, & s'inſinue dans tous les tégumens, en ſorte que l'emphyſème s'empare bientôt de toutes les parties intérieures & extérieures.

Les ſymptômes qui accompagnent ce genre d'*indigeſtion* ſont les mêmes, à peu de choſe près, que ceux de l'*indigeſtion* précédente; leur développement eſt néanmoins plus lent; mais le ſigne le plus certain pour différencier d'une manière non équivoque ces deux *indigeſtions*, ſe trouve dans la compreſſion que l'on opère ſur le flanc gauche, dans la première, on enfonce fort avant la main qui comprime ſans rencontrer aucune réſiſtance, ou qu'une réſiſtance très-éloignée; alors on ne doute pas que l'intervalle qui ſe trouve entre la peau du flanc & la partie qui réſiſte, ne ſoit occupé par l'air, tandis que dans l'*indigeſtion* qui nous occupe, cet intervalle eſt rempli par les alimens; leur volume eſt alors ſi conſidérable, qu'on les reconnoît immédiatement ſous la peau du flanc, ou à très-peu de diſtance. Cette diſtinction eſt très-importante à faire pour ne pas perdre les momens précieux qui peuvent ſauver l'animal.

Ouverture des cadavres.

Dans les animaux qui ſont victimes de cette *indigeſtion*, on trouve, en général, à l'ouverture de leurs cadavres tous les déſordres que nous avons décrits (I), & ſouvent encore la rupture du diaphragme ou celle de la panſe; quelquefois l'une & l'autre en même-tems; dans tous ces cas, les alimens ſont répandus ou dans la poitrine ou dans le bas-ventre. Cette rupture, qui a ordinairement lieu avant la mort, eſt annoncée par une diminution ſubite de la panſe & un ſoulagement momentané qu'éprouve l'animal; mais bientôt après l'emphyſème eſt plus fort, les convulſions ſurviennent, & l'animal ſuccombe.

III. Indigeſtion *putride ſimple.*

Cette *indigeſtion* n'eſt jamais auſſi ſubite que les précédentes; & ſi elle paroît ſe développer tout-à-coup, c'eſt que les vachers & les bergers n'ont pas ſuivi & obſervé avec ſoin leurs animaux; car s'ils avoient eu cette attention, ils auroient reconnu, long-tems avant qu'elle ſe ſoit déclarée, que la digeſtion étoit imparfaite, que la rumination s'opéroit plus lentement & moins ſouvent qu'à l'ordinaire; que l'appétit des animaux étoit irrégulier & quelquefois dépravé, & en tout moins actif; que les déjections étoient plus crues, les matières plus sèches, plus noires, & que leur odeur étoit plus forte & plus pénétrante; que les rots étoient fréquens, très-ſonores & d'une odeur qui approche infiniment de celle qu'exhalent les excrémens; ces rots, au ſurplus, ſont toujours précédés dans cette circonſtance par le gonflement ſubit & momentané du flanc gauche; ils auroient vu auſſi que le mufle étoit ſec, les yeux chaſſieux, le poil terne; la peau plus dure, plus adhérente aux os & aux chairs, & la compreſſion ſur l'épine dorſale plus ſenſible & plus douloureuſe à l'animal. On a encore obſervé quelquefois que cette *indigeſtion* étoit précédée par le vomiſſement; mais alors l'odeur qu'exhalent les matières rejettées, quoiqu'acéteuſe ou acide, n'eſt pas un indice que l'air qui météoriſe la panſe ſoit de cette nature; il eſt au contraire nidoreux; il approche plus ou moins de celui que renferment les œufs couvis; ce vomiſſement, au ſurplus, indique la léſion de l'œſophage dans le lieu où ce canal paſſe dans la poitrine, comme nous le verrons à l'ouverture des cadavres.

Tels ſont en général les ſymptômes dont l'intenſité varie à l'infini, qui précèdent l'*indigeſtion* dont il s'agit. Lorſqu'elle exiſte, la panſe eſt non-ſeulement météoriſée, mais la rumination eſt entièrement ceſſée; les déjections par l'anus ſont ſupprimées; l'animal eſt foible; il ſe plaint, reſte couché, & ſa reſpiration eſt très-laborieuſe.

Les effets de cette *indigeſtion* ſont en général moins actifs que ceux des précédentes; ſouvent ils ſe diſſipent d'eux-mêmes pour reparoître quelque-tems après. Mais quoique cette maladie n'alarme pas le cultivateur, elle ne porte pas moins le plus grand préjudice à ſes animaux. Les vaches y ſont infiniment plus expoſées que les moutons. Elle eſt non-ſeulement la cauſe de l'avortement, mais encore celle de la détérioration des viſcères tant du bas-ventre que de la poitrine; & ce n'eſt qu'à cette dernière

dernière époque que l'*indigeſtion* dont il s'agit eſt meurtrière.

Ouverture des cadavres.

Rien n'eſt plus facile à diſtinguer lors de l'ouverture des cadavres, que les léſions anciennes d'avec celles que l'*indigeſtion* à fait naître. Celles-ci ſe rencontrent dans les eſtomacs & dans les inteſtins. La membrane interne de la panſe, celle du bonnet & du feuillet ſont brûlées, détachées & adhérentes à la face externe de la maſſe des alimens; ces mêmes alimens, & ſur-tout ceux contenus dans le feuillet, ſont ſi fortement deſſéchés & ſi fortement rapprochés les uns contre les autres, que cet eſtomac & les matières qu'il renferme, préſentent une maſſe d'un poids ſpécifique égal à celui de la pierre dont ils repréſentent auſſi la dureté. Nous en avons trouvé d'un pied de diamètre & du poids de cinquante livres. La caillette ne contient que des matières glaireuſes, ſanguinolentes & ſi âcres, que ſes parois intérieures ſont corrodées; les inteſtins grêles ne renferment le plus ſouvent que de l'air & quelques humeurs glaireuſes; les gros inteſtins, & ſurtout le colon, ne contiennent que des excrémens noirs, deſſéchés & d'une odeur infecte.

Des épanchemens d'humeur ſuppurée dans la duplicature du méſentère, dans l'épaiſſeur des ligamens larges de la matrice, entre les lames du péritoine, dans l'épiploon, & quelquefois entre les ſciſſures de la panſe, caractériſent les léſions anciennes, de même que la tuméfaction du diaphragme, ſa rupture, les hernies d'une partie du foie, ou du bonnet dans la poitrine; les abſcès plus ou moins conſidérables dans la ſubſtance des lobes pulmonaires, dans l'épaiſſeur du médiaſtin, &c.; quelquefois les membranes qui compoſent cette cloiſon ſont ſi fortement tuméfiées, que l'œſophage eſt comprimé au point de ne plus permettre aucun paſſage aux alimens: alors ceux qui arrivent par la déglutition, s'arrêtent & ſéjournent en avant de cette compreſſion; ils s'y accumulent, diſtendent le canal, & y établiſſent une eſpèce de jabot dont la plénitude exceſſive détermine le vomiſſement dont nous avons parlé; enfin des adhérences du bonnet avec le diaphragme, le péricarde & quelquefois même avec le cœur.

Les cauſes de cette *indigeſtion* ſont des fourrages poudreux, moiſis, des eaux bourbeuſes & chargées de principes putrides.

IV. Indigeſtion *putride, accompagnée de la dureté de la panſe.*

Cette maladie préſente, à peu de choſe près, les mêmes phénomènes que l'*indigeſtion* précédente. Elle ſuppoſe que l'animal s'eſt nourri d'alimens de meilleure qualité & plus appétiſſans. Elle a le plus ſouvent lieu dans le tems que les animaux ſont nourris, partie au ſec & partie au verd, en ſorte que la panſe renferme une quantité plus conſidérable d'alimens dont la digeſtion eſt impoſſible relativement à l'état de dureté dans lequel ſe trouve le feuillet. La météoriſation de la panſe ſe montre bruſquement; elle eſt bientôt ſuivie de l'expanſion de l'air dans le tiſſu cellulaire de la peau. Ce fluide s'inſinue ſous les tégumens des côtes, des épaules, du cou & de la croupe; en ſorte que l'animal eſt, au bout de quelques heures, affecté d'un emphyſème général, ſemblable à celui que le bouchet opère par l'inſufflation; alors les ſymptômes d'anxiétés ſe développent; la rumination ceſſe tout-à-coup; la difficulté de reſpirer eſt extrême, & l'animal ſuccombe promptement, s'il n'eſt ſecouru à tems. Outre ces ſymptômes, celui qui caractériſe eſſentiellement cette maladie, c'eſt la dureté de la panſe; dureté qu'il eſt facile de reconnoître en preſſant le flanc gauche. L'air contenu dans ce viſcère ainſi que celui qui eſt ſous les tégumens eſt inflammable.

Ouverture des cadavres.

On trouve, outre les déſordres dont nous avons fait mention dans l'*indigeſtion* précédente, le feuillet très-volumineux, très-dur & très-lourd; ſes membranes externes épaiſſies & racornies; il renferme des matières deſſéchées, brûlées, & qui ont contracté une adhérence ſi intime avec ſa ſubſtance, qu'il eſt bien difficile de les en ſéparer. Souvent la membrane interne de la panſe, ainſi que celle du bonnet, ſont gangrenées & détachées des autres tuniques.

La cauſe de cette maladie dépend, ainſi qu'on le voit, du ſéjour & de l'accumulation des alimens dans le feuillet. Le volume & le poids ſurnaturels de ce viſcère le forcent à deſcendre en contre-bas dans l'abdomen; par ce changement de poſition, il preſſe & il comprime la gouttière, au point d'arrêter la marche des alimens tant ſolides que liquides, en ſorte que la caillette ne contient que des ſucs gaſtriques, aſſez âcres & aſſez cauſtiques pour corroder les membranes de cet eſtomac. Cet état du feuillet dans lequel conſiſte eſſentiellement la maladie, dépend du défaut de boiſſon, ſoit que les animaux ne boivent pas aſſez ſouvent, ſoit qu'ils dédaignent l'eau dont on les abreuve; les alimens chargés de terre, tels que la balle d'avoine que l'on donne aux vaches, ſans avoir été vannée & nétoyée d'une manière quelconque, y contribuent auſſi beaucoup; ainſi que la paille d'avoine altérée par le javelage; les regains poudreux, & ſurtout le défaut de pâturage ou d'alimens verds & aqueux, tels que les navets, les pommes de terre, les feuilles de choux & autres.

Au reſte, la dureté du feuillet & le volume

excessif de la panse, portent sur le fœtus des impressions presque toujours mortelles.

V. Indigestion *produite par l'irritation de la panse.*

Les symptômes qui caractérisent cette maladie, sont bien différens de ceux que nous avons décrits dans les chapitres précédens. Cette différence dans les signes & dans les effets, est si considérable, qu'il est facile de confondre cette *indigestion*, avec des maladies d'une toute autre classe ; & cette erreur qui a fréquemment lieu, fait une infinité de victimes.

Quoi qu'il en soit, les signes qui indiquent ce genre d'*indigestion* sont la tristesse, le larmoyement, l'accélération du mouvement des flancs, le gonflement momentané du flanc gauche ; tous ces signes augmentent d'intensité ; les yeux sortent, pour ainsi dire, de leurs orbites ; ils pirouettent sur leur axe ; le pouls est vîte, petit & concentré ; les mâchoires sont serrées l'une contre l'autre comme dans le tetanos ; mais ce serrement n'est pas ici accompagné de la tension des muscles de l'encolure ; les extrémités sont roides ; il y a prostration des forces, l'animal n'a aucune flexibilité, il est immobile & insensible ; si on le détermine à faire quelques pas en avant, il chancèle, il tombe même, & reste sans mouvement ; il se plaint, il mugit, sa bouche se remplit de bave, il s'établit sous la ganache une tumeur flasque & indolente ; la panse se météorise, le pouls s'efface entiérement ; les déjections qui avoient été supprimées pendant la durée de la maladie, qui est de deux, de trois, de quatre, de cinq, de six, de sept & de huit jours, sont sanguinolentes & très-fétides, accompagnées d'épreintes plus ou moins cruelles ; enfin les convulsions surviennent, & l'animal meurt.

Ouverture des cadavres.

On trouve à l'ouverture des cadavres, des épanchemens sanguins dans la panse, la caillette & les intestins grêles ; souvent les parois de ces viscères sont noires & gangrenées, le foie & le diaphragme sont plus ou moins enflammés, le pancréas décomposé, & les reins très-gorgés.

Tous ces désordres sont dus aux plantes aquatiques, & marécageuses, telles que les roseaux, les joncs, les renoncules, les tithymales, &, en ce qui concerne la boisson, les eaux chargées de cantharides & d'autres insectes de cette nature. Les premières de ces substances agissent, comme je l'ai déjà dit, par leurs angles & leurs tranchans, les autres par l'âcreté de leurs sucs, ensorte que les unes & les autres produisent l'effet d'un véritable poison.

Moyens préservatifs des indigestions.

Comme il est infiniment plus essentiel de prévenir les maladies que de les guérir, nous croyons devoir indiquer les précautions à prendre pour garantir les animaux des *indigestions.* Nous avons observé que l'*indigestion méphitique simple*, étoit d'autant plus subite que les plantes qui composoient les pâturages étoient plus appétissantes, plus abondantes, & que les animaux étoient plus pressés par la faim. Ainsi pour éviter les accidens qui seront une suite de cette nourriture, les vachers & les bergers laisseront séjourner très-peu leurs animaux dans ces paturages ; ils auront soin de les tenir toujours en mouvement, afin de mettre des intervalles entre les déglutitions ; de les obliger même de sortir de ces paturages, sauf à les y ramener de nouveau, après qu'ils auront ruminé la petite quantité d'alimens qu'ils auront avalée.

Les pâturages de cette espèce doivent être proscrits pendant tout le tems que les plantes qui les composent sont mouillées ; & si l'on étoit dans la néceffité d'y envoyer les troupeaux, il faudroit nécessairement redoubler de soins, les y laisser encore moins de tems, les obliger à une allure plus prompte dans les pâturages, & à un séjour plus long au dehors.

Lorsque le fourrage sera fauché pour être donné en verd dans l'étable, la portion qu'on leur départira le matin aura été coupée le soir de la veille ; & celle qu'on leur donnera à cette époque l'aura été le matin. Il faut que la petite provision de fourrage soit un peu éparpillée pour éviter qu'elle ne s'échauffe. Il est encore nécessaire de la donner brassée à brassée, & de mettre un intervalle d'une ration à l'autre ; la durée de cet intervalle doit être à-peu-près égale au tems qu'a employé l'animal à avaler la portion de fourrage qu'on lui a donnée à manger. C'est ainsi qu'on le pratique en Alsace & en Suisse, pour le trefle qui est la plante la plus susceptible de produire l'*indigestion venteuse* : cet aliment donné ainsi, fournit beaucoup de lait aux vaches, & n'occasionne aucun accident ; mais s'il est donné sans précautions & à discrétion, il est absolument meurtrier. Quant à la boisson, on ne doit la permettre qu'après que les animaux auront ruminé.

Ces précautions indispensables, pour éviter l'*indigestion* qui peut être la suite des meilleurs fourrages, doivent être encore plus soigneusement observées lorsque les pâturages renferment des coquelicots.

Tous ces soins sont encore plus nécessaires pour prévenir l'*indigestion méphitique*, *compliquée de la dureté de la panse*, parce qu'elle ne se manifeste

que lorſque les alimens y ſont accumulés en trop grande quantité, & que par l'effet de la chaleur de la cavité qui les contient, ainſi que du liquide qui les abreuve, ils entrent en fermentation. C'eſt cette fermentation qu'il importe ſurtout de prévenir, & cela eſt facile, ſi on obſerve attentivement les animaux dans le pâturage, ou à l'étable; ſurtout ſi on connoît préalablement les diſpoſitions particulières de chaque individu, & les effets que peuvent produire les alimens dont on les nourrit: les animaux qui mangent avec avidité & goulument y ſont plus expoſés; car ils mâchent moins, & ils prennent une plus grande quantité de nourriture dans un eſpace de tems donné, comparativement aux autres; les plus forts défendent l'abord des fourrages aux plus foibles, & en mangent toujours une plus grande portion; auſſi voyons-nous ces animaux plus ſujets à l'*indigeſtion* dont il s'agit que les autres. Les alimens qui l'occaſionnent de préférence, ſont ceux dont ils font une plus grande conſommation dans un moindre eſpace de tems: tels ſont tous les fourrages verts & tendres, les racines, & ſurtout les navets, la betterave champêtre, les carottes, les papillonnacées; comme les pois, les veſces, &c., ſoit verts, ſoit ſecs, mais ſurtout dans le premier état; & plus en eux la maturité du grain eſt avancée, plus ce danger eſt à craindre.

Ayant égard à ces conſidérations, on préviendra les effets de cette eſpèce d'*indigeſtion* en ſe conformant exactement à ce qui vient d'être dit ſur les ſoins à avoir pour la récolte des fourrages verts, en écartant les animaux des pâturages, en ſuſpendant toute diſtribution dès l'inſtant que la peau du flanc gauche ſera au niveau des côtes & de la hanche, & que par la preſſion ſur le flanc on jugera que la panſe eſt ſuffiſamment remplie.

Pour peu que la panſe ſoit dure, & que par ſon élévation au-delà des bornes que nous venons d'indiquer, on juge qu'elle contient une trop grande quantité d'alimens, il devient dangereux d'abreuver l'animal, avant qu'il n'ait ruminé l'eſpace de tems néceſſaire pour débarraſſer ce premier eſtomac.

En ſe rappellant les cauſes de l'*indigeſtion putride ſimple*, on jugera aiſément de l'obligation indiſpenſable de les éviter pour la prévenir. Mais cela ne ſuffit pas, il faut encore en détruire les mauvais effets en débarraſſant les eſtomacs des matières corrompues qu'ils renferment, par l'uſage de décoctions de ſubſtances alimenteuſes, telles que celles de navets, de carottes, de betteraves, de pommes de terre, de choux, de trefle, veſce, pois, &c.; en nourriſſant enſuite les animaux avec ces ſubſtances bien cuites, en les leur donnant en petite quantité à-la-fois, & aſſaiſonnées avec du ſel commun.

Pour prévenir l'*indigeſtion putride ſimple, accompagnée de la dureté de la panſe*, il faut, après avoir éloigné les cauſes qui y donnent lieu, s'occuper des moyens de vider le feuillet; ainſi il eſt d'abord néceſſaire de ſubſtituer à des alimens ſecs peu nourriſſans, d'autres qui le ſoient davantage. Dans le cas où il ne ſeroit pas poſſible de ſe procurer aſſez d'alimens verts pour les remplacer, on délayera les ſubſtances nourricières, amaſſées dans la panſe & dans le feuillet, par la boiſſon que nous venons d'indiquer, & dans laquelle on aura fait cuire une jointée de farine de graine de lin.

L'*indigeſtion produite par l'irritation de la panſe*, dépendant de la préſence de ſubſtances ou âcres, ou cauſtiques, ou inciſives & vraiment vulnérantes, introduites dans cette partie, & qui agiſſent immédiatement après y être parvenues, on conçoit que pour la prévenir, il faut les éviter; que dès-lors les premiers indices de la maladie annoncent ſa préſence, & le beſoin d'y remédier.

Traitement des indigeſtions.

Dans le traitement des *indigeſtions*, on a en général pour objet de débarraſſer les eſtomacs de la ſurcharge des alimens qu'ils contiennent, & d'en réduire la quantité, dans ces circonſtances pénibles, au-deſſous de celle qu'ils renferment dans un animal en ſanté, lorſqu'on regarde ces eſtomacs comme vides, & que par cette raiſon il eſt preſſé par la faim; car dans les animaux dont il s'agit, on ne doit pas tendre à obtenir la vacuité de ce premier réſervoir des alimens; cette entrepriſe ſeroit inévitablement funeſte.

Ainſi qu'on l'a vu par ce qui précède, il eſt extrêmement preſſant d'obtenir cet effet dans certains cas, & de déterminer en même tems la condenſation ou l'évacuation de l'air qui ajoute ſingulièrement au volume de la panſe; & qui forme quelquefois eſſentiellement la maladie. Dans d'autres, il ſeroit dangereux de tenter des changemens ſi rapides; & ce n'eſt que peu-à-peu qu'on peut atteindre le but deſiré. Il eſt encore des complications qui néceſſitent des ſecours particuliers qu'il faut employer en même tems qu'on fait uſage des moyens propres à combattre l'*indigeſtion*, & qui en ſecondent l'action; ces indications diverſes prouvent la néceſſité d'établir non-ſeulement un traitement pour chaque eſpèce d'*indigeſtion*, mais auſſi pour différentes périodes de chacune d'elles.

On jugera, d'après l'expoſé des uns & des autres de ces traitemens, de l'inſuffiſance & du danger des remèdes populaires, publiés comme propres à guérir généralement les *indigeſtions*; on verra que les mieux compoſés ne peuvent convenir que dans

des cas semblables à ceux pour lesquels ils ont été donnés quelquefois avec succès; & on sera persuadé enfin, que ceux qui ne sont que le résultat des compilations informes, prouvent l'impéritie, ou la charlatannerie de leurs inventeurs.

*Traitement de l'*indigestion *méphitique simple.*

Pour remédier à cette *indigestion*, il importe de ne point perdre de tems; souvent le délai le plus court peut être suivi de la mort de l'animal.

Si la panse est médiocrement enflée, si la respiration est gênée, il est facile de remédier à cet état, d'abord en empêchant que l'animal ne mange davantage, & en lui faisant avaler le plutôt possible un breuvage alkalin, capable de condenser l'air ou de l'absorber : c'est ce qu'on obtiendra avec l'eau de chaux, ou avec la lessive de cendres, ou avec le sel de potasse, & même avec une eau de savon; mais de tous ces moyens, celui qui agit avec le plus d'efficacité, est sans contredit, l'alkali-volatil fluor. On le donne à la dose d'un gros, étendu dans une chopine d'eau commune, pour les bêtes à cornes, & à la dose de quinze à vingt-cinq gouttes pour les brebis. Souvent la déglutition de ce breuvage est immédiatement suivie de la diminution du volume de la panse & de l'enfoncement du flanc.

Ce changement salutaire n'est pas généralement de longue durée; l'air qui s'échappe de nouveau de la masse alimentaire, donne lieu à une nouvelle météorisation qui exige l'administration d'un second breuvage composé comme le précédent. Ce breuvage suffit le plus souvent pour remédier entièrement à ce degré d'*indigestion*. Si néanmoins cela n'étoit pas, on le répéteroit une troisième, & même une quatrième fois.

Pour seconder les effets de ce traitement, il est nécessaire de promener les animaux & de leur donner quelques lavemens d'eau pure, afin de solliciter les déjections par l'anus; l'excrétion de ces déjections est un indice non équivoque du rétablissement de la régularité & de l'harmonie du canal alimentaire.

Si au lieu de l'alkali-volatil fluor, on fait usage de l'eau de chaux, on la donne à la dose d'une pinte pour le gros bétail, & d'un demi-septier pour les moutons & les chèvres. On en réitère l'usage selon le besoin, ainsi qu'il est indiqué pour l'alkali-volatil (1).

(1) On sent que pour pouvoir faire usage de ce remède, on doit en tenir de préparé d'avance. L'eau de chaux se conserve très-bien dans des vases fermés exactement.

Si on se sert de la lessive de cendres, on la prépare sur le champ : pour cela, on en met une jointée dans un linge clair pour servir de filtre; on verse dessus trois ou quatre pintes d'eau bouillante; on reçoit la liqueur qui filtre dans un vase placé à cet effet; on en use comme de l'eau de chaux.

Le sel de potasse s'emploie à la dose de quatre gros dissous dans une pinte d'eau.

A l'égard du savon, on le fait dissoudre à raison de deux onces pour une pinte d'eau; on en donne une chopine en breuvage pour le bœuf, & un verre pour le mouton.

Ces derniers breuvages se réitèrent selon le besoin comme les premiers prescrits.

Lorsque la météorisation est plus forte, que les symptômes qui l'accompagnent sont plus alarmans à raison de leur plus d'intensité, le danger est extrêmement pressant, & on courroit les risques de voir périr les animaux, si on comptoit seulement sur l'effet des remèdes que nous venons de prescrire pour le premier degré de cette indisposition, si on s'en rapportoit à leur efficacité reconnue dans cette circonstance, & à leur plus grande action, en les donnant à une plus forte dose.

Dans les cas de cette espèce, il est instant d'opérer le plus promptement possible la sortie de l'air, en pratiquant la ponction sur le flanc gauche avec un trosquart armé de sa canule, & destiné à cet usage.

Pour faire cette opération, on prend le trosquart de la main droite, le manche étant placé dans la paume de la main, le pouce & l'index étendus sur la tige de l'instrument, & les autres doigts tournés sur le manche & aidant à le fixer. On dirige le trosquart suivant sa longueur perpendiculairement au plan du flanc gauche, à égale distance de la dernière côte, des hanches, & des apophyses transverses des vertèbres lombaires, c'est-à-dire, au centre du flanc; on l'enfonce avec force & sans changer de direction, jusqu'à ce que l'extrémité de l'index touche la peau : alors on prend la canule de la main gauche, on la saisit fortement au moyen des trois premiers doigts & du pouce; on la maintient plongée dans la panse au degré où elle y est enfoncée, & on retire le trosquart avec la main droite.

En exécutant ce dernier procédé, à mesure qu'on dégage le trosquart, on engage de plus en plus la canule dans la panse, & même en entier, si on le juge nécessaire.

L'air sort aussitôt par l'issue qu'elle présente ; il se dégage d'abord avec beaucoup d'impétuosité, & la météorisation diminue d'une manière sensible.

Il arrive souvent que le dégagement de l'air embarrassé entre les parties alimenteuses, se faisant avec impétuosité pour s'échapper par la canule, entraîne dans ce tuyau quelques portions des alimens qui le remplissent bientôt entièrement, & ferment le passage à l'air. Pour prévenir cet inconvénient, on a une sonde plus longue que la canule, ayant à son extrémité un bouton qui en remplit exactement le diamètre, & qui y passe aisément ; on introduit cette sonde dans la canule, & en la poussant au-delà de celle de ses extrémités qui est dans la panse, on écarte tous les corps solides qui pourroient l'engorger.

Le cuir des bœufs est quelquefois si épais & si dur, que la pointe du trosquart, quoique suffisamment allongée & tranchante, refuse d'y entrer, & qu'on perd, en efforts pour l'introduire, un tems considérable ; alors on prépare l'introduction du trosquart par une incision qu'on pratique à la peau avec un bistouri.

On a pour les moutons un trosquart proportionné au volume de ces animaux, & on l'emploie de la même manière que pour les bœufs, & dans le même endroit.

Les bons effets de cette opération se manifestent bientôt par l'abaissement du flanc, la diminution sensible du volume du ventre ; par la facilité de la respiration, & le plus d'aisance sensible de toutes les facultés vitales ; mais ces effets ne suffisent pas pour conduire à une guérison entière ; il est indispensable de continuer ses soins à l'animal pour l'effectuer.

Le plus souvent une seconde météorisation succède à la première, & au même degré. Lorsque cela n'a pas lieu, l'air continue à se dégager des alimens d'une manière moins violente, mais assez pour gonfler la panse. On voit dès-lors la nécessité de laisser la canule dans cette partie pour offrir continuellement une issue à l'air à mesure de son dégagement.

On seconde ce secours par l'administration de l'un des breuvages indiqués pour le premier degré de l'*indigestion* dont nous donnons le traitement ; on doit préférer dans ce cas celui composé avec l'alkali-volatil. On le réitère trois ou quatre fois, à environ deux heures d'intervalle, ou plutôt, lorsque la permanence des symptômes, au même degré, en indique de nouveau l'emploi.

L'usage des lavemens d'eau légérement vinaigrée, continué jusqu'à ce qu'on obtienne des évacuations abondantes ; la promenade & le bouchonement léger sur tout le corps de l'animal, sont extrêmement nécessaires.

On continue ces secours jusqu'à la cessation du dégagement de l'air, & jusqu'au rétablissement de la rumination.

Alors on retire la canule ; on coupe le poil autour de la plaie, on la nétoie avec du vin chaud, & on la recouvre avec un léger plumaceau chargé de térébenthine.

Ce n'est qu'après que la rumination se sera effectuée pendant un certain espace de tems, que la panse aura sensiblement perdu de son volume & repris son ressort, que les déjections auront la consistance, & sortiront avec facilité, qui sont des indices de bonne digestion, & que l'animal paroîtra pressé par la faim, qu'on pourra lui permettre de manger. On lui donnera d'abord les alimens les moins disposés à fermenter, tels que la paille d'avoine, le regain & le son. On les lui départira en petite quantité : on en augmentera ensuite peu-à-peu la ration, & on le disposera ainsi par gradation au régime ordinaire.

*Traitement de l'*indigestion *méphitique, compliquée de la dureté de la panse.*

Le danger de l'*indigestion* dont il s'agit est beaucoup plus pressant que celui auquel est exposé l'animal atteint de celle dont nous venons de donner le traitement ; car à la météorisation qui la caractérise, se joint le volume excessif des alimens, & un plus grand dégagement d'air à l'énormité de la masse des matières en fermentation. Cette fermentation est telle, en pareil cas, que les matières semblent être en ébullition.

Dans cet état, toute temporisation est vraiment funeste ; la distension énorme & rapide des estomacs est bientôt suivie de la suffocation & de la mort de l'animal. Les moyens les plus actifs que nous venons d'indiquer sont toujours insuffisans, & il faut se hâter de donner très-promptement issue à l'air, & aux alimens en même tems.

On parvient à ce double effet par une ouverture suffisante, pratiquée au flanc gauche.

Cette ouverture se pratique ainsi : on plonge le bistouri à deux travers de doigt au-dessus du lieu où nous avons indiqué la ponction. Le dos de cet instrument doit être dirigé du côté des apophyses transverses des vertèbres lombaires ; on enfonce la lame jusqu'au manche ; alors par un second tems & en retirant l'instrument, on prolonge l'incision

en contre-bas jusqu'à ce qu'elle ait quatre à cinq travers de doigt de longueur dans les bêtes à cornes, & environ deux pouces dans la chèvre & le mouton.

Il importe de faire cette incision en un seul tems, à l'effet de couper à-la-fois la peau, les muscles & la panse, parce qu'il est très-essentiel que l'ouverture de ces différentes parties soit uniforme, & qu'elles se correspondent exactement. Si celle de la panse étoit plus grande que celle de la peau & des muscles, il en résulteroit l'épanchement des matières entre ces parties. Il importe donc de tenir le bistouri bien assujetti, de l'enfoncer avec force, & de le retirer avec dextérité par un mouvement uniforme, en baissant la main de manière à ce que le tranchant agisse de préférence sur la peau, celle-ci présentant plus de résistance que les autres parties.

Dès que cette incision est faite, & même avant qu'elle soit entiérement pratiquée, l'air & les matières commencent à sortir; mais l'évacuation qui s'opéreroit ainsi spontanément, seroit insuffisante; il faut la faciliter, ou par une curette en forme de cuiller, ou en retirant les alimens peu-à-peu avec la main. On comprend qu'il faut que cette dernière opération soit faite par une jeune personne, afin que sa main & son bras puissent s'introduire aisément par cette ouverture.

La quantité des matières alimentaires qu'on est forcé d'extraire ainsi de la panse, est toujours très-considérable. On en retire communément deux à trois pleins seaux; on y est nécessité & par rapport à l'entassement ainsi qu'au volume réel des matières, & par rapport au degré de fermentation qui les enfle sans cesse. Cette évacuation artificielle a encore pour objet de diminuer le foyer de chaleur qui est excessif, & qui a d'autant plus d'intensité que ces matières sont en plus grosse masse.

En vidant ainsi la panse, il faut ménager autant qu'il sera possible, ses parois & les bords de la plaie : des meurtrissures sur les premières de ces parties ne peuvent qu'être suivies d'effets fâcheux, & des déchiremens seroient inévitablement funestes. Quant à la seconde, elle se cicatriseroit d'autant plus difficilement qu'elle auroit été plus fatiguée.

Les médicamens que nous avons prescrits pour l'*indigestion* précédente conviennent ici également, mais les breuvages se versent dans la panse au moyen d'un entonnoir par l'ouverture qu'on y a pratiquée; on les continue par cette voie jusqu'à ce que la fermentation soit entiérement cessée.

On nétoie soigneusement la plaie de toutes les parties des alimens qui sont attachées à sa surface, avec une éponge, ou du linge, ou des étoupes roulés mollement, imbibés de vin, de bierre, ou de cidre, tiède. Si la plaie paroissoit fatiguée, il seroit préférable d'employer l'eau-de-vie.

Cette ablution achevée, on recouvre la plaie d'un large plumaceau chargé de térébenthine.

L'animal soulagé au degré qui permet l'emploi de ces derniers soins, il est encore urgent de lui continuer des secours.

On a recours à tous les moyens prescrits contre l'*indigestion méphitique simple;* ajoutant aux breuvages indiqués dans ce cas, une infusion de plantes aromatiques, telles que la sauge, le thym, l'hysope, la sariette, l'absynthe, &c.; en mêlant par moitié l'infusion dont il s'agit avec ces breuvages.

On persiste dans l'emploi de ces derniers remèdes jusqu'à ce que la rumination soit parfaitement rétablie, & ce n'est qu'à cette époque que l'on doit permettre à l'animal de manger.

Il importe de ne lui donner d'abord que des alimens peu sujets à fermenter, tels que les fourrages secs.

A cette époque, l'*indigestion* est regardée comme complettement guérie, & il ne s'agit plus que de panser journellement la plaie du flanc & de l'estomac, & de la conduire à sa guérison : c'est à quoi on parviendra assez promptement en continuant le traitement que nous avons indiqué précédemment à son égard.

*Traitement de l'*indigestion *putride simple.*

On a remarqué dans cette espèce d'*indigestion*, que non-seulement les matières, dont l'accumulation dans les estomacs y donne lieu, avoient un caractère de putridité à raison de leur trop long séjour dans ces parties, mais que ces matières y étoient desséchées, durcies, & appliquées contre les parois, de manière à en détacher la membrane sur laquelle elles portent immédiatement. On a vu, de plus, qu'elle est accompagnée d'une météorisation qui peut être, ou plus forte, ou plus foible, & on sait que jusqu'à ce jour il n'existe aucun moyen pour condenser l'espèce d'air qui se développe dans cette circonstance, & qui d'ailleurs gangrène assez promptement les parties des animaux où il séjourne. Il faut donc avoir égard, dans le traitement à opposer à cette *indigestion*, aux circonstances particulières, & aux complications que nous avons fait connoître.

Lorsque la météorisation est peu considérable, on satisfait aux diverses indications qui se réunissent, en combinant les huileux, les spiritueux avec des

ſalins anti-ſpaſmodiques : tel eſt un mélange d'huile végétale non rance, auſſi nouvelle que faire ſe peut, à la doſe de quatre onces, d'eau-de-vie, à celle de trois onces, & de ſel de nitre à la doſe d'une once; le tout étendu dans une chopine d'infuſion de méliſſe ou de menthe. On répète ce breuvage trois heures après l'adminiſtration du premier; on le réïtère une troiſième & même une quatrième fois, ſi la météoriſation n'eſt pas entiérement diſſipée, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'elle n'exiſte plus.

On ſeconde l'effet de ces remèdes en donnant dans l'intervalle de ces breuvages, à commencer du ſecond au troiſième, une forte décoction de graine de lin & de ſon, à la doſe d'une pinte.

Il eſt néceſſaire de faire prendre des lavemens compoſés de la décoction précédente, pendant l'uſage de ces médicamens.

La météoriſation étant totalement diſparue, l'*indigeſtion* n'eſt pas encore guérie, & ſes effets renaîtroient bientôt ſi on ceſſoit tout traitement.

Il faut continuer la décoction mucilagineuſe & en faire uſage autant en breuvages qu'en lavemens, juſqu'à ce que l'animal ait évacué abondamment des matières noires & fluides. Ce n'eſt qu'à cette époque que le feuillet & la panſe ſeront entiérement débarraſſés de ce qu'ils renfermoient de nuiſible.

On ne doit permettre l'uſage des alimens aux animaux, que lorſque la rumination eſt parfaitement rétablie.

Les fourrages verds leur ſeront donnés de préférence, & dans ce cas les racines quelconques ſont très-bonnes; & ſi on les fait cuire avec un peu de ſel, elles ſeront encore plus efficaces.

Lorſque la météoriſation eſt plus forte, & que les ſecours ſont inſuffiſans pour la faire diſparoître, on a recours à la ponction de la panſe. On la pratique comme nous l'avons indiqué précédemment. Du reſte, on ſe conduit ainſi que nous venons de le preſcrire.

*Traitement de l'*indigeſtion *putride, accompagnée de la dureté de la panſe.*

Outre les indications, qui ſont l'objet de l'*indigeſtion* précédente, que nous avons à remplir dans l'*indigeſtion putride, accompagnée de la dureté de la panſe*, nous devons encore débarraſſer cette dernière poche des matières qui y ſont accumulées : nous devons auſſi reconnoître ſi l'accumulation, à laquelle il s'agit de remédier, n'a pas pour cauſe des corps arrêtés dans le bonnet.

Le premier ſecours à apporter à cette *indigeſtion*, eſt d'ouvrir le flanc gauche, ſuivant le procédé que nous avons décrit pour l'*indigeſtion méphitique, compliquée de la dureté de la panſe*, & d'en retirer les matières par les moyens qui y ſont propoſés.

Si on ſoupçonne que l'amas qui s'eſt fait de ces matières, dépend de corps étrangers ſitués dans le bonnet, il faut aggrandir ſuffiſamment l'ouverture du flanc, pour que l'artiſte puiſſe aller chercher lui-même ces corps dans cette poche.

On profite de cette ouverture pour verſer dans l'eſtomac les breuvages preſcrits en dernier lieu. On ſe conduit, pour les ſuites de cette *indigeſtion*, de la même manière que pour la précédente; & eu égard à la plaie du flanc gauche, ainſi que nous l'avons indiqué.

Les moutons ſont, en général, moins expoſés à ces deux dernières *indigeſtions* que les bêtes à cornes; il eſt rare, lorſqu'elle exiſte en eux, d'être obligé d'avoir beſoin de tous les moyens que nous venons de preſcrire, & il ſuffit le plus ſouvent après l'adminiſtration d'un ou deux breuvages mucilagineux à la doſe d'un demi-ſeptier, de les envoyer ſur des pâturages tendres. Heureuſement, pour les cultivateurs, que ces *indigeſtions* n'arrivent à ces animaux qu'à la fin d'un hiver rigoureux, qui a forcé à les tenir trop long-tems au ſec, & dans le tems même où on peut les laiſſer pâturer les fanes des céréales. Cette nourriture les purge & vide bientôt les eſtomacs; mais il eſt bien important de ne le faire qu'avec ménagement, puiſque nous avons reconnu que ces végétaux ſont une des cauſes de l'*indigeſtion méphitique*, lorſque les moutons en mangent une grande quantité à-la-fois.

*Traitement de l'*indigeſtion *produite par l'irritation de la panſe.*

Les cauſes de cette *indigeſtion* étant des corps étrangers qui agiſſent, ou mécaniquement ſur les parois des eſtomacs, ou par les parties corroſives qui les compoſent, il paroît, au premier coup-d'œil, que le moyen auquel on doit d'abord avoir recours pour la combattre, conſiſte à ouvrir la panſe par le flanc gauche, & à en retirer ces corps nuiſibles. Si on conſidère cependant qu'il en eſt qui peuvent être diviſés, atténués, ſouvent en petites parties, dans la maſſe alimenteuſe; que même quelques-uns ſont déjà parvenus dans le feuillet, la caillette & au-delà, on ſent l'inſuffiſance de ce ſecours, ſecondé même d'ablutions abondantes dans la panſe. Nous n'avons garde cependant d'y renoncer; mais avant de nous en occuper, nous indiquerons ceux qui ſont néceſſaires pour en aſſurer l'efficacité, & qui, employés ſeuls, ont aſſez ſouvent réuſſi.

Ces secours sont le lait donné en abondance. On en fait prendre une pinte à-la-fois, & on réitère cette dose toutes les demi-heures jusqu'à ce que les accidens soient cessés.

Si on prévoyoit que la quantité du lait dont on peut disposer soit insuffisante, on se hâteroit de faire une décoction très-mucilagineuse avec parties égales de son & de graine de lin, dans laquelle on ajouteroit un peu d'huile d'olive. On donneroit cette décoction à une dose égale à celle du lait. On doit aussi la faire prendre en lavemens.

Si malgré l'usage de ces remèdes, les symptômes d'anxiété qui caractérisent cette *indigestion* subsistoient, si même ces symptômes étoient très-alarmans dès le principe de la maladie, il faudroit se hâter d'ouvrir la panse, d'en retirer une très-grande partie des alimens qu'elle contient; on y verseroit ensuite, par cette ouverture, les breuvages précédens, à la dose de huit à dix pintes.

Comme il importe, dans une circonstance de ce genre, de laver tout le canal alimentaire, d'empêcher les matières de séjourner long-tems sur la même partie, & par conséquent de les disséminer, de les entraîner & de les évacuer, on versera de nouveau dans la panse une pareille quantité de la liqueur indiquée, dès qu'on s'appercevra que la première aura passé. Il faut, à cet effet, surveiller de suite le traitement dont il s'agit; car le fluide versé dans la panse, a bientôt franchi ce viscère, & le plus souvent il passe instantanément dans la caillette; celle-ci s'en décharge à son tour très-promptement dans les intestins : ainsi le plus long délai qu'on doit mettre entre ces espèces d'ablutions, ne peut être que d'une demi-heure à trois quarts-d'heures.

On les continuera jusqu'à la cessation des signes d'anxiété, observant de diminuer la dose de liquide qu'on introduira de nouveau dans la panse, à mesure que ces signes diminueront d'intensité.

Alors on ferme la plaie avec les précautions & les moyens que nous avons indiqués.

Ce pansement fait, on revient à l'usage des breuvages & des lavemens prescrits, jusqu'à ce que l'animal évacue copieusement, & qu'il soit rétabli.

Quant à la nourriture, on ne la lui permettra qu'autant que la rumination s'exécutera.

La tuméfaction sous la ganache, dont nous avons fait mention, étant le produit d'érosions dans la bouche, & dans le pharynx, on doit injecter dans ces parties, à la faveur d'une seringue, des gargarismes d'eau miélée acidulée avec le vinaigre.

(Cet article du citoyen Chabert, est extrait des *Instructions vétérinaires*, *année* 1792, que nous publions annuellement ensemble.)

Indigestion *dans les herbivores non ruminans.*

Le cheval, l'âne, le mulet sont principalement sujets à l'*indigestion*, mais le premier beaucoup plus fréquemment que les deux autres, dont la sobriété naturelle est connue.

Ce qui vient d'être dit de l'*indigestion* dans les ruminans, abrégera beaucoup ce que j'ai à dire de cette maladie dans les animaux qui ne ruminent pas.

On peut en géneral réduire à deux les *indigestions* dont sont affectés ces animaux.

1°. L'*indigestion* accompagnée de météorisation de l'estomac & des intestins.

2°. L'*indigestion* accompagnée de la dureté & de l'amplitude de l'estomac & des gros intestins.

I. *De l'*indigestion *accompagnée de météorisation.*

Tout ce qui peut donner lieu à cette *indigestion* dans les ruminans, peut également la faire naître dans le cheval; elle est fréquemment, dans ceux qui ne pâturent point, la suite de l'usage du son, des graminées, des légumineux.

Aux signes généraux qui ont été décrits précédemment pour les ruminans, se joignent dans le cheval le battement des flancs, la voussure de l'épine en contre-haut, le resserrement des mâchoires, le grincement des dents, le mâchonnement fréquent, les efforts répétés & inutiles pour uriner & pour fienter, l'animal ne peut garder les lavemens; les yeux s'enflamment, deviennent hagards, la vue s'affoiblit, se perd, le ventre devient dur, tendu comme un ballon, le cheval ouvre la bouche, fait les forces, il est tourmenté par des coliques violentes, il se roule par terre, paroît attaqué de convulsions, la verge sort du fourreau, le rectum sort de l'anus, est plus ou moins boursoufflé & enflammé, l'emphysème, la crépitation se manifestent sur le dos, l'animal regarde fréquemment son flanc, y donne des coups de nez & de tête; il meurt en se débattant violemment, en rendant quelque peu d'urine, & une matière écumeuse sanguinolente par l'anus avec quelques vents d'une odeur infecte.

Quelquefois la mort est précédée de quelques momens de calme, & d'un relâchement général de tous les symptômes qui laisse entrevoir un espoir trompeur, cet état indique l'état gangreneux des viscères.

Ouverture

Ouverture des cadavres.

On trouve dans le cerveau & dans le bas-ventre tous les signes qui caractérisent l'inflammation portée à son plus haut degré, & souvent suivie de gangrène.

L'estomac & les gros intestins, sans être excessivement remplis d'alimens, sont énormément distendus par un air méphitique inflammable; quelquefois le diaphragme, l'estomac & plus rarement les gros intestins sont dilacérés dans un de leurs points, & dans ces dernières parties les bords de la dilacération qui ont reçu l'action immédiate de l'air qui les a déchirés, sont noirs, engorgés & gangrenés; tandis que la rupture du diaphragme, qui est purement mécanique, & due à la distension violente de l'estomac, ne présente pas les mêmes délabremens inflammatoires; la vessie est vide, le tissu cellulaire est infiltré d'air, & la putréfaction a lieu très-promptement.

Les alimens plus ou moins mâchés, plus ou moins digérés, sont boursoufflés, entourés d'écume, & l'état de fermentation qu'ils éprouvent est aisé à reconnoître à la vue, & à l'odeur qu'ils exhalent; odeur qui quelquefois est plus ou moins vineuse & d'autrefois putride.

Traitement.

Toutes les substances qui peuvent s'opposer au dégagement du gaz qui s'échappe des alimens; toutes celles qui peuvent le neutraliser, qui donnent à l'estomac le ton dont il a besoin pour agir & sur les alimens & sur l'air, toutes celles enfin qui peuvent faciliter l'évacuation de l'un & des autres, doivent être mises en usage dans ce cas; c'est ainsi que les mucilagineux, les alcalins, les stomachiques, les purgatifs peuvent être successivement employés avec succès.

Si on examine avec attention tous les remèdes empiriques prétendus spécifiques contre les *indigestions*, on verra bientôt qu'ils rentrent dans l'une ou l'autre des classes que je viens d'indiquer.

La poudre à poudrer, ou l'amidon dans le lait, qu'on prône dans toutes les campagnes, appartient évidemment aux mucilagineux, aux invisquans.

La poudre à canon dans le même véhicule appartient non-seulement à la même classe de remède, mais ce mélange a encore l'avantage de produire plus ou moins la condensation de l'air dégagé; on sait que le nitre & le soufre qui entrent dans la composition de la poudre produisent cet effet.

La cendre de savattes brûlées, donnée aussi dans le lait, a également la propriété d'envisquer les alimens, en même tems qu'une plus ou moins grande quantité d'air gazeux, ou d'acide carbonique dégagé, se trouve neutralisée par la portion alcaline contenue dans les cendres.

Il en est de même, du sang de veau prescrit en breuvage & en lavemens, de la solution du sel marin dans l'urine, de la thériaque délayée dans le vin rouge, de la glace en fomentations, des scarifications pratiquées dans les endroits emphysémateux & crépitans, & des autres remèdes multipliés, qu'on trouve indiqués dans tous les recueils de secrets & dans la plupart des ouvrages de médecine vétérinaire.

Mais on doit sentir d'après ce qui vient d'être dit, que tous ces remèdes, quelque vantés qu'ils soient, ne conviennent réellement que lorsqu'ils sont appliqués dans les circonstances où ils conviennent, & qu'ils peuvent devenir inutiles ou dangereux, lorsque cette application n'est pas dirigée par un homme instruit.

Les médicamens qui ont été recommandés dans le traitement de l'*indigestion méphitique simple des ruminans*, doivent également être employés ici, & de la même manière; mais on doit particuliérement insister, dans le cheval, lorsqu'il n'y a pas d'éréthisme & d'inflammation marquée, sur l'exercice au pas, les bains froids, lorsqu'on est à portée de les employer, les lavemens d'eau froide tenant en dissolution du sel de cuisine; les breuvages toniques faits avec l'infusion de camomille aiguisée de nitre, ou d'eau-de-vie, ou ce qui vaut mieux encore d'éther, quand la fortune du propriétaire, ou le prix de l'animal permet d'en faire usage.

Mais si ces remèdes sont insuffisans, soit parce que leur application a eu lieu trop tard, soit par l'intensité des symptômes & surtout par le dégagement rapide du gaz carbonique, il faut avoir promptement recours à la *ponction*.

Le danger est imminent si, à l'énorme gonflement du ventre se joint la fièvre, un resserrement opiniâtre malgré les lavemens multipliés, une insensibilité plus ou moins grande, le froid général qui succède à une grande chaleur, le peu d'adhérence des crins, l'extrême difficulté de la respiration qui semble ne s'effectuer qu'à l'aide de la dilatation excessive des naseaux; tous symptômes qui annoncent une mort inévitable & prochaine.

Attendre, pour procéder à l'opération que cet état soit à son comble, ce seroit une impéritie blâmable; mais la hasarder dans un cas semblable, ce seroit non-seulement une tentative inutile & infructueuse, mais une espèce de délit contre l'art, parce qu'elle ne pourroit que décréditer une de ses plus utiles & de ses plus brillantes ressources, & le

rendre ſuſpect par un défaut de ſuccès. Il eſt donc néceſſaire de choiſir, pour ainſi dire, l'inſtant où la nature, quoique chancelante, ait pourtant encore aſſez de force pour revenir ſur ſes pas lorſqu'on aura détruit ſon principal ennemi; cet inſtant eſt indiqué par l'état du pouls; ce fidèle guide du médecin vétérinaire ne l'égare point quand, il en étudie attentivement la marche.

On ſe repréſente en même tems, l'âge, la taille, le tempérament, la vigueur ou l'indolence de l'animal, objets qui forment alors autant de points de comparaiſon d'où l'on part pour aſſeoir le prognoſtic; ſi les battemens du pouls ſont au-delà du double plus fréquens que dans l'état de ſanté, quelque ſoit le ſujet malade, la mort eſt proche; elle eſt aſſurée & prompte, s'ils ſont triples. Voilà donc le moment d'élection, préciſément indiqué par le trouble même de la nature.

La ponction ne ſe pratique pas dans le cheval comme dans le bœuf; la poſition enfoncée de l'eſtomac, qui, quelque dilaté qu'il ſoit par l'air, ne parvient jamais au bord du flanc & au delà, comme la panſe, rend cette opération difficile & ſouvent dangereuſe lorſqu'on veut la pratiquer ſur ce viſcère; on ſe borne donc à la pratiquer ſur les gros inteſtins, qui, comme on le ſait, remplacent dans les herbivores qui ne ruminent pas, les quatre eſtomacs que la nature a donnés à ceux qui ruminent. On enfonce le troſquart dans l'un des flancs & on choiſit toujours l'endroit où la météoriſation eſt la plus conſidérable; on retire le poinçon de la canule; cette opération eſt ſuivie d'une ſorte d'exploſion ou d'un ſiflement conſidérable de l'air abdominal qui s'échappe; il faut avoir l'attention de détourner la tête, lorſque l'on retire la tige de l'inſtrument, pour éviter de humer l'air qui ſort, qui eſt quelquefois ſi pénétrant & ſi délétère qu'il eſt capable de ſuffoquer & de renverſer l'opérateur.

Il eſt eſſentiel auſſi, lorſqu'on pratique cette opération la nuit, ou dans une écurie ſombre, d'éloigner la lumière au moment de l'opération; le gaz qui s'eſt dégagé des aliments eſt ſouvent inflammable, & ſa déflagration vive & ſubite peut être ſuivie de dangers, non ſeulement pour l'artiſte vétérinaire & pour ceux qui l'aident, mais encore pour l'animal lui-même, l'inflammation pénètre quelquefois juſques dans l'intérieur, par la canule, & on trouve dans les animaux morts dans ce cas, les inteſtins conſtamment noirs & gangrenés; les bords de la plaie faite par le troſquart, le ſont toujours, & elle eſt difficile & longue à guérir; d'ailleurs encore cette déflagration peut, en ſe portant juſqu'aux corps combuſtibles environnans, y mettre le feu & incendier ainſi le bâtiment.

Immédiatement après l'opération le ventre s'affaiſſe, la reſpiration devient plus libre, le battement des flancs moins fréquent, les autres ſymptômes diminuent également, & l'animal cherche même à manger, ce qu'il eſt eſſentiel de ne pas lui permettre. On ſe conduit pour la ſuite de l'opération & le ſurplus du traitement comme il a été indiqué précédemment dans ce cas pour les ruminans.

On avoit d'abord pratiqué l'opération de la ponction dans le cheval, par l'anus, dans le rectum; on introduiſoit la main & le troſquart dans cet inteſtin & on en dirigeoit la pointe ſur la partie la plus tuméfiée; mais la difficulté de la pratiquer ainſi, le danger d'atteindre avec l'inſtrument quelques autres parties que celles dans leſquelles l'on ſe propoſoit de pénétrer, & plus encore les ſuites preſque toujours dangereuſes de l'ulcération de l'inteſtin & le peu de danger de l'opération pratiquée à l'extérieur, ainſi que la facilité de ſuivre le traitement de la plaie faite par le troſquart, ont fait abandonner cette méthode pour ſuivre la dernière.

Il ſe forme ordinairement à l'endroit de la ponction une tumeur inflammatoire ſuivie d'une collection purulente; cet accident qui n'eſt point dangereux, exige ſeulement que le pus ſoit évacué avant de pouvoir pénétrer dans l'abdomen, ce qu'il eſt aiſé de prévenir, la collection n'ayant lieu que dans le tiſſu cellulaire ſous la peau.

Plus ſouvent à la ſuite de cette *indigeſtion*, & de l'opération de la ponction, il ſe forme des tumeurs œdémateuſes ſur les côtes, ſous la poitrine, ſous le ventre & au fourreau; elles ſont la ſuite & l'effet de l'atonie des ſolides; lorſqu'elles réſiſtent aux ſtomachiques & aux purgatifs qu'on emploie pour rétablir les viſcères léſés, on a recours aux frictions ſéches; aux lotions aromatiques & ſpiritueuſes, & enfin aux ſcarifications & à la cautériſation.

Ces tumeurs ſont quelquefois auſſi ſuivies de dépôts purulents dans les bourſes, au fourreau & ſous le ventre; on les ouvre & on les traite comme les autres dépôts. (*Voyez* ABCÈS.)

II. *De* l'indigeſtion *accompagnée de la dureté ou de l'amplitude de l'eſtomac & des inteſtins.*

Le cheval accoutumé à des repas réglés & qui lui ſont délivrés à des heures fixes, ne peut manger que la portion d'alimens qui lui eſt départie, & à moins que quelques cauſes maladives ne viennent troubler les fonctions de l'eſtomac & des inteſtins, ou qu'un retard dans la diſtribution ne le force à manger avidement, il eſt rare qu'il ſoit attaqué d'*indigeſtion*.

Mais s'il eſt abandonné à jeun, dans une prairie, ſoit naturelle, ſoit artificielle; s'il ſe délicote dans

l'écurie & qu'il trouve à sa portée le foin, l'avoine, ou le son, il se gorge d'aliments, qu'il mâche d'autant moins, qu'il en est plus avide, & il ne tarde pas à ressentir les effets de l'*indigestion*.

De toutes celles dont j'ai parlé jusqu'à présent, cette dernière est la plus dangéreuse par la difficulté de vider l'estomac & elle est ordinairement mortelle, lorsque la quantité des alimens est poussée à un certain point.

Celle qui est la suite de la nourriture verte, n'est pas aussi à redouter, parce qu'elle porte toujours avec elle une quantité d'humidité qui suffit assez ordinairement pour aider l'estomac à se débarrasser; & que d'ailleurs dans ce cas, les aliments pris, étant d'avance destendus par cette humidité naturelle n'acquièrent pas une plus grande expansion.

Mais lorsque des aliments secs, des graminées, sont peu mâchés, par conséquent peu divisés, & peu ou point imbibés de salive, & qu'ils arrivent ainsi dans l'estomac; ils imbibent bientôt tous les sucs qu'ils y trouvent; ils sollicitent l'excrétion de ceux que fournit ce viscère pour accélerer cette imbibition; ils se gonflent, se distendent & doublent ainsi souvent de volume & de poids.

On sent combien l'estomac déjà distendu par une quantité d'alimens plus considérable que dans l'état naturel, doit avoir à souffrir de cette amplitude successive & pour ainsi dire surabondante; aussi les douleurs sont-elles atroces, et les effets de cette *indigestion* semblables à ceux de la foudre.

A tous les symptômes généraux des *indigestions* que j'ai déjà décrits, se joignent les coliques plus ou moins violentes; l'animal allonge la tête & le cou; il porte les jambes antérieures en avant, comme pour donner plus d'amplitude au bas ventre; il se secoue très-souvent & seulement de la tête & de l'encolure; il paroît avoir des nausées & faire des efforts pour vomir; il fait des efforts pour fienter, & se présente souvent pour uriner; il rend peu d'excrémens & d'urine à la fois; il donne d'abord quelques coups de nez sur les cotés de la poitrine & surtout du coté gauche, comme pour chasser les mouches; ils deviennent bientôt plus fréquens & plus forts à mesure que les alimens se gonflent & distendent l'estomac; ils redoublent, l'animal se mord & se déchire quelquefois jusqu'au sang; il voudroit emporter l'obstacle, qu'il indique bien évidemment, mais contre lequel les ressources ne sont que trop souvent insuffisantes: Il ne se jette pas par terre, il s'y précipite de toute sa hauteur, en ployant subitement les jambes; il se plaint douloureusement, se relève promptement pour se précipiter de nouveau; les breuvages accroissent le mal & les douleurs, en distendant encore plus l'estomac, & l'animal s'y refuse fortement; il meurt dans des douleurs atroces: ou bien, il rend des alimens par le nez, il s'ébroue, paroît plus tranquille, mais il meurt également bientôt; cet état est dû à la rupture de l'estomac à la suite d'une chûte.

Si la dilacération du ventricule n'a pas lieu, les symptômes subsistent ainsi pendant vingt-quatre ou trente six heures; les déjections par l'anus commencent à avoir lieu; les alimens sortent tout entiers & tels qu'ils ont été avalés par l'animal; on peut alors regarder le malade comme sauvé.

Ouverture des cadavres.

On trouve ordinairement l'estomac déchiré dans sa grande courbure. Les alimens tombés dans l'épiploon qui forme alors un second sac dans lequel ils sont enveloppés, ou l'épiploon lui même déchiré & les alimens répandus dans le bas ventre; le diaphragme est quelquefois aussi déchiré, & les alimens, lorsque la rupture de l'estomac a lieu en même tems, répandus dans la poitrine; souvent, malgré cette quantité d'alimens sortis de l'estomac, il est encore plein & très-distendu; ce qui vient du gonflement de ces mêmes alimens.

Lorsque la mort n'est pas précédée de la rupture du ventricule, on trouve tous les signes d'une inflammation générale du bas ventre portée au plus haut dégré; les vaisseaux coronaires surtout sont très-distendus; les troncs mésentériques engorgés, ainsi que la rate & le foie; la membrane interne de l'estomac est rouge & quelquefois elle s'en va avec les alimens: Dans tous les cas ceux-ci sont entiers, peu ou point machés, gonflés, & exhalent ou une odeur de mout, ou celle des substances qu'on a fait prendre à l'animal.

Les vaisseaux du cerveau sont engorgés & on trouve dans ce viscère tous les symptômes qui sont la suite ou l'effet du vertige. (*Voyez* VERTIGE.)

Traitement.

Il faut, dans cette *indigestion*, chercher à débarrasser l'estomac le plus promptement possible, en même tems qu'il ne faut pas fournir un véhicule abondant capable de produire le gonflement des alimens & la rupture du viscère.

L'impossibilité du vomissement dans ces animaux rend cette espèce d'indication contradictoire, & très-difficile à exécuter; aussi le traitement n'est-il suivi de succès que lorsqu'il est employé de bonne heure, & avant que la distension de l'estomac soit portée à un trop haut point.

La saignée qui dans l'homme détermine ordi-

nairement & très-promptement le vomiſſement, eſt ici non ſeulement inutile, mais même dangéreuſe & mortelle.

Les infuſions amères, aromatiques & même purgatives qui reſſerrent, pour ainſi dire, l'écorce des grains & des autres aliments, en même tems qu'elles donnent du ton à l'eſtomac & l'excitent à ſe débarraſſer; les ſpiritueux qui produiſent une partie des mêmes effets, le bouchonnement fréquent ſous le ventre & près le cartilage xiphoïde, l'exercice modéré & conſtant au pas, ſont les moyens dont on peut eſpérer quelques ſuccès certains.

On vide le rectum, on donne pluſieurs lavemens émolliens, qu'on ne verſe que doucement & à moitié-ſeringue; on leur ſubſtitue ceux aiguiſés de ſel marin ou de ſel d'epſom; on fait avaler à l'animal de demi-heure en demi-heure quelques cornées d'une forte infuſion de camomille romaine, ou de menthe, ou de germandrée, ou de ſauge, ou d'abſinthe, ou de quelqu'autre plante aromatique amère; on y ajoute chaque fois, ſi on eſt à portée de le faire, une petite quantité d'eau-de-vie, ou d'éther, ou d'élixir de Garus, ou de teinture d'aloës, ou bien, on y fait fondre une pincée de ſel de cuiſine.

Souvent une bouteille de vin chaud, avec une muſcade rapée, ou un gros ou deux de canelle ou de poivre en poudre, donnée dès le commencement du mal, l'a fait promptement ceſſer.

Il faut attendre patiemment l'effet des remèdes & ne pas ſe hater de les donner coup ſur coup, ſi les premiers ne paroiſſent pas produire les effets deſirés, parce que ſouvent il en réſulte l'effet contraire.

Autant il eſt important dans les tranchées en général, de laiſſer les chevaux ſe rouler ſur la litière, autant ici il eſt dangereux de les abandonner à eux mêmes, vu la violence des coliques, & la rapidité ſubite & inattendue avec laquelle ils ſe précipitent par terre, violence qui eſt quelquefois telle qu'il eſt de toute impoſſibilité de les empécher de s'y jetter, même en les promenant. On doit, dans ce cas garnir l'écurie d'une abondante litière, & ne pas promener l'animal ſur le pavé; il faut auſſi redoubler les frictions ſéches ſous le ventre & les faire continuellement.

Un remède qui m'a déjà réuſſi pluſieurs fois dans cette *indigeſtion* & que j'indique avec confiance, parce qu'il remplit bien les indications, c'eſt le café: l'uſage général qu'on en fait aujourd'hui le met à la portée de tout le monde. Je n'en ai point fait prendre plus de deux pintes; ſi les ſymptômes ont beaucoup d'intenſité on l'aiguiſe comme les infuſions que j'ai indiqué précédemment avec l'eau de vie, ou le ſel de cuiſine.

Lorſque l'animal cherche à ſe coucher plus doucement, qu'il ſe roule avec moins de violence, qu'il reſte plus long-tems couché, qu'il s'allonge entièrement ſur la litière, qu'en ſe relevant il ſe ſecoue d'abord légérement & enſuite avec plus de force, on peut le regarder, ſinon comme hors de danger, du moins comme allant beaucoup mieux & donnant beaucoup d'eſpérance.

Il faut, alors, éloigner peu-à-peu les remèdes, pour laiſſer à la nature le tems d'opérer ſeule le débarraſſement de l'eſtomac & ne pas la contrarier; on couvrira l'animal, & on le laiſſera en repos; les frictions ſéches ou le bouchonnement ſeront ſeulement répétés de tems en tems; cette opération eſt d'autant plus néceſſaire que toujours dans ce cas l'animal eſt couvert d'une ſueur plus ou moins abondante & qu'en la laiſſant ſécher & ſe réfroidir on ajouteroit une ſeconde maladie à la premiere.

S'il eſt eſſentiel de promener l'animal doucement & au pas, non ſeulement pour l'empêcher de ſe jetter violemment par terre, mais encore pour exciter le ventricule à ſe débarraſſer par l'exercice & pour faciliter les évacuations par l'anus, on doit ſentir combien eſt imprudente la méthode trop généralement ſuivie de les faire trotter & même galopper, après avoir pris un breuvage ou reçu un lavement; les ſuites les plus ordinaires de cette pratique ſont la rupture de l'eſtomac, ou du diaphragme & le déchirement de l'épiploon.

Mais lorſque les ſymptômes diminuent & que l'animal paroît mieux, tout n'eſt pas fait; & il ſeroit dangereux de s'arrêter à ce mieux qui le plus ſouvent n'eſt que paſſager; l'eſtomac à la vérité eſt débarraſſé, mais les alimens s'accumulent dans les gros inteſtins; & il n'eſt pas rare de voir le lendemain les accidens ſe montrer de nouveau, & ſouvent alors la météoriſation ſe joint à l'*indigeſtion*; cette eſpèce de rechûte eſt d'autant plus dangereuſe que l'eſtomac & les inteſtins ayant perdu en plus grande partie leur reſſort par la longue tenſion qu'ils ont éprouvée, & par la ceſſation ſubite de l'action des médicamens, ne peuvent plus réagir ſur les alimens, & l'on eſt étonné de voir la mort ſuccéder à un mieux qui laiſſoit une eſpérance fondée de guériſon prochaine.

Il faut donc continuer à ſoutenir le ton des viſcères ſans le forcer; on y parviendra en ſupprimant les aromatiques & les ſpiritueux, & en ſe bornant aux infuſions amères, telles que celles d'aunée & de gentiane, auxquelles on ajoute l'aloës à la doſe d'un gros ou deux.

On ſupprime également les lavemens émolliens, & on y ſubſtitue les lavemens purgatifs faits avec l'infuſion de ſenné, de tabac, ou de feuilles de frêne, qu'on aiguiſe toujours avec le ſel de cuiſine ou celui d'epſom.

On termine le traitement par un purgatif, & on ne remet que peu-à-peu l'animal à la nourriture ordinaire.

*De l'*indigeſtion *vertigineuſe ou chronique.*

Cette eſpèce d'*indigeſtion* n'attaque auſſi que les animaux herbivores non ruminans & particulièrement le cheval; elle règne quelquefois épizootiquement & devaſte les poſtes, les meſſageries, les relais, les dépôts militaires & un nombre très-conſidérable d'exploitations, tant rurales qu'induſtrielles. Elle exerce ſes ravages d'autant plus impunément, que la confondant avec une autre maladie très-différente (le vertige), dont elle emprunte le caractère le plus ſaillant, les maréchaux lui appliquent un traitement qui la rend preſque toujours infailliblement mortelle.

Quoique cette maladie n'exiſte aux yeux de preſque tous ceux qui ſoignent les animaux, qu'à l'époque de ſon invaſion, il eſt certain cependant, qu'elle s'annonce quelques jours auparavant par des ſignes qu'il eſt d'autant plus eſſentiel de connoître, que les ſecours ne ſont ſi ſouvent infructueux, que parce qu'ils ſont appliqués trop tard.

Deux ou trois jours avant que la maladie éclate, l'animal paroît manger plus lentement; preſque toutes ſes bouchées ſont interrompues par un intervalle pendant lequel il ſemble ſe recueillir comme s'il écoutait attentivement; de tems en tems il regarde ſon flanc, frappe du pied, & remue la queue; ce qui indique des tranchées qui ne ſe montrent que par accès très-courts, après leſquels le cheval paraît dans ſon état ordinaire; bientôt il refuſe l'avoine & mange aſſez bien, quoique plus lentement, le foin, la paille, le ſon qu'on lui préſente.

Attelé à la charrue ou à la voiture, on le voit tirer mollement; il ſue beaucoup plus facilement qu'à l'ordinaire; il traîne ſes jambes plutôt qu'il ne les lève; ſa bouche eſt ſèche, & ſa langue chargée d'une matière blanche, limoneuſe.

L'invaſion s'annonce par la triſteſſe, le bâillement continuel, la foibleſſe qui devient extrême, au point que l'animal chancelle en marchant, & ne peut ſoutenir ſon corps dans le repos, qu'en rapprochant ſes quatre jambes; par le refus abſolu de toute eſpèce d'aliment, tant ſolide que liquide; par le poids de la tête qu'il porte baſſe, & quelquefois entre les jambes; par la proéminence des yeux, leur égarement, la dilatation conſidérable de la pupille, la couleur variée de jaune & de rouge des lévres & de la cornée opaque.

Une humeur blanche, viſqueuſe, écumeuſe, coule abondamment par la bouche, dont elle tapiſſe toutes les parties.

Le pouls eſt lent, foible, & quelquefois très-rare; l'artère maxillaire ſur laquelle on l'interroge, paraît aſſez ſouvent vide de ſang.

Les urines ſont jaunes, huileuſes, quelquefois très-rouges.

La fiente réfléchit la même couleur; elle eſt quelquefois recouverte d'une pellicule blanchâtre.

Les extremités antérieures ſont celles qui annoncent le plus de foibleſſe; on les voit ſouvent ſe dérober ſous le poids du corps, & leurs articulations font entendre dans leur mouvement un cliquetis très-remarquable.

C'eſt ordinairement vingt-quatre heures après l'invaſion, que la maladie commence à être dans ſon état; alors la peſanteur & l'abſorbement paraiſſent portés au dernier point; la reſpiration devient profonde & peu développée; on voit quelques chevaux la retenir quelque tems pour ſe ſouſtraire à la douleur qu'elle leur fait éprouver; bientôt le cheval ne voit plus, c'eſt en vain qu'on veut le faire reculer; il appuie ſa tête ſur les bords ou ſur le fond de la mangeoire; il remue la mâchoire comme s'il mangeoit; on apperçoit un mouvement convulſif dans tous les muſcles de la face; les narines ſe dilatent & ſe reſſerrent convulſivement; la langue eſt alternativement, ou pendante ou retirée au fond de la bouche.

Le pouls alors, de petit qu'il étoit, devient grand, développé, accéléré.

Tous les muſcles du corps éprouvent un ſpaſme violent; les yeux deviennent fixes & troubles; la reſpiration paroît de plus en plus laborieuſe; la bouche ſe remplit d'écume qui coule abondamment; la peau eſt extrêmement ſèche; l'animal donne des ſignes de fureur, il prend avidement entre les dents ſa litière, & l'y retient long-tems; il pouſſe avec violence tous les corps qui l'environnent, ſoit avec la tête, ſoit avec le poitrail; il éprouve le plus ſouvent des envies de vomir qu'on ne peut méconnaître; il ſaiſit la mangeoire avec ſes dents comme les tiqueurs; il s'efforce de donner à ſon encolure & à ſa tête la direction horizontale qui peut favoriſer la ſortie de l'air contenu dans l'eſtomac, qui en ſe dégageant, fait entendre un bruit aigu & plaintif; celui retenu dans les inteſtins, produit un bourdonnement qui frappe l'oreille à une aſſez grande diſtance. On entend auſſi les coups violens

que le cœur frappe contre les côtes; cette crise se termine par une sueur plus ou moins abondante.

Quelques heures après l'animal paroît rendu à son état ordinaire, mais vingt-quatre heures après il éprouve un second accès plus violent que le premier : il survient quelquefois à cette époque un engorgement aux extrémités postérieures qui, lorsqu'il est bien traité, peut être regardé comme une crise favorable.

Lorsque la sueur qui succède au second accès a été très-abondante, le cheval est pour l'ordinaire sauvé; il se rétablit assez promptement. Si, au contraire, la crise a été incomplete, elle est suivie d'une troisième, qui est beaucoup plus alarmante que les premières : l'animal tombe comme une masse; il fait pour se relever des efforts inutiles; il se retourne d'un côté sur l'autre; son corps se couvre d'une sueur brûlante, à laquelle succède un froid général; la peau devient sèche & aride, tous les poils se hérissent; le cheval ouvre la bouche, comme s'il ne pouvoit respirer par les narines; le pouls devient petit, foible, mou; tous les mouvemens convulsifs cessent, & bientôt l'animal meurt, pour l'ordinaire vers le cinquième ou le sixième jour après l'invasion.

Il arrive quelquefois cependant que la maladie est si violente, qu'elle parcourt tous ses périodes en bien moins de tems, & même en vingt-quatre heures. Peu d'heures après l'invasion, le cheval éprouve un accès qui se termine par la mort. On a observé que les individus affectés à ce point, hennissent continuellement, & qu'il ont presque toujours le membre hors du fourreau.

Il est essentiel de remarquer que depuis l'invasion de la maladie jusqu'à la terminaison, le cheval éprouve une constipation qui résiste souvent à tous les moyens qu'on emploie pour la faire cesser.

Ouverture des animaux.

Les vaisseaux sanguins du cerveau paraissent distendus par le sang qu'ils contiennent. Sa substance présente aussi quelques traces d'inflammation; les grands ventricules contiennent plus de sérosité que dans l'état de santé.

On trouve l'os ethmoïde & les cornets du nez noirs & cariés dans les chevaux dont la maladie a été suivie d'une mort très-prompte. Ces parties ne sont point affectées ou ne le sont que légèrement dans ceux qui, avant de périr, ont passé par tous les périodes de la maladie.

Toutes les parties de l'arrière-bouche offrent un caractère d'inflammation qui se propage jusqu'à la trachée-artère que remplit une écume jaunâtre, & dont la membrane qui la tapisse intérieurement, réfléchit une couleur jaune assez souvent variée de noir.

L'estomac est beaucoup plus distendu que dans l'état de santé. Sa partie droite est constamment enflammée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il contient le plus souvent une grande quantité d'alimens mal élaborés & rangés couche par couche dans l'ordre de leur déglutition; ils sont souvent coiffés d'une pellicule blanchâtre détachée de la membrane épidermoïde, ou produits par le dessèchement du suc gastrique.

Il arrive quelquefois que les alimens sont bien digérés dans l'estomac, mais alors on les trouve durs & desséchés dans les gros intestins, dont la membrane interne est détachée & adhérente aux alimens qu'ils contiennent.

Tout le canal intestinal offre des marques très-sensibles d'inflammation, mais qui le sont bien davantage dans les intestins grêles, & sur-tout dans le jejûnum qu'on trouve quelquefois resserré considérablement, & d'autres fois envaginé, comme dans les coliques de *miserere*.

Les gros intestins sont quelquefois gangrenés dans une partie assez considérable de leur étendue; l'inflammation se montre également dans tout le trajet du mésentère, ainsi que dans l'épiploon: toutes les glandes mésentériques sont plus ou moins engorgées.

Assez souvent les intestins sont flétris & ridés comme s'ils avoient été macérés dans un fluide acide.

Le foie est ou brûlé ou sphacélé. La rate contient un sang épais & noir.

Les reins sont souvent enflammés, aussi bien que la vessie qu'on trouve presque toujours pleine d'une urine jaune, huileuse, mêlée de flocons puriformes.

On trouve souvent dans la cavité de l'abdomen un épanchement de sang dissous & les muscles sont toujours plus ou moins enflammés.

Il est au reste nécessaire de remarquer que lorsque l'animal est emporté en peu de tems, les effets du mal sont bien plus sensibles sur le cerveau que sur les viscères de l'abdomen où réside la cause; tandis qu'on observe le contraire dans ceux qui périssent après avoir parcouru tous les périodes de la maladie.

Les symptômes & les altérations intérieures que je viens de décrire, ne permettent pas de méconnoître les effets d'une *indigestion* dont le principe

remonte toujours à une époque plus ou moins reculée, & qui ne s'est formée que peu-à-peu, & par gradation.

L'air, dont on entend le bruit presque continuel dans les intestins, celui qui sort avec explosion par l'anus, celui que l'animal s'efforce de rendre par la bouche, les envies bien prononcées de vomir, les tranchées momentanées, le bâillement, l'état inflammatoire de tous les viscères, l'état des alimens dans l'estomac ou les intestins, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

L'assoupissement, le délire, le vertige, bien loin d'affoiblir cette opinion, viennent au contraire la fortifier. Qui ne sait pas en effet que les nerfs jouent le plus grand rôle dans les phénomènes de la digestion? qui ne connoît pas l'influence de la nature des esprits animaux sur la dissolution & la chilification des alimens? qui n'a pas été frappé cent fois des rapports intimes qui existent entre l'estomac & la tête?

Il est d'ailleurs facile de concevoir que, distendus par les alimens qu'ils contiennent en grande quantité, l'estomac & les intestins doivent comprimer le diaphragme, annuller en quelque sorte les fonctions du foie, de la rate & des gros vaisseaux artériels & veineux. Ainsi suspendu dans son cours, le sang doit nécessairement se porter vers la tête & comprimer le cerveau; il doit produire l'engorgement des vaisseaux du cou & de la tête, enflammer les yeux, donner lieu enfin à des états apoplectiques, comateux, vertigineux. (*Voy.* APOPLEXIE, VERTIGE.)

Rien de si ordinaire que ces effets de l'*indigestion* dans l'homme; est-il donc étonnant que les maréchaux accoutumés à confondre les maladies les plus distinctes, n'aient pu distinguer jusqu'ici, cette *indigestion* du vertige *essentiel*, & qu'ils aient tué un si grand nombre de chevaux en appliquant à l'un & à l'autre le même traitement?

Ceux qui croient qu'une *indigestion* est toujours l'effet d'une trop grande quantité d'alimens parvenus trop rapidement dans l'estomac, & qui ne voient d'autres causes de cet accident que la gloutonnerie de quelques individus, auront sans doute de la peine à reconnoître cette maladie dans une affection générale & épizootique; mais cette difficulté n'arrêtera point ceux qui savent que souvent c'est bien moins la quantité des alimens qui cause l'*indigestion* que leur qualité; qu'elle tient bien souvent encore à l'altération des organes digestifs, ou à la perversion des humeurs qu'ils séparent, altérations qui peuvent être dues, & qui le sont effectivement très-fréquemment, à des causes générales.

Les causes auxquelles elle est due, sont la trop grande quantité d'alimens qui succèdent tout d'un coup à une longue privation; les foins & les avoines consommés immédiatement après la récolte & avant qu'ils aient *jetté leur feu*; les déperditions trop considérables causées par un travail excessif, l'exercice violent immédiatement après le repas.

Si l'on fait attention que, relativement aux avoines, toutes les années sont humides, du moins dans la plus grande partie des pays de grande culture, où est établie généralement la pratique funeste de ne les serrer que lorsqu'elles ont été mouillées, on ne sera pas étonné des effets qu'elles produisent sur les chevaux, auxquels on les présente avant qu'elles aient perdu & leur eau de végétation & celle qu'elles ont absorbée en *javelant*.

Il est encore facile de sentir que ces effets doivent être d'autant plus dangereux, que les grains sont plus éloignés de l'époque de leur maturité lorsqu'on les abat. Or, dans tous les pays où est usité le javelage, on a la manie de croire qu'il n'y a point d'inconvéniens à faucher les avoines encore vertes; qu'elles murissent sur la terre en javelant, tandis qu'elles y pourrissent le plus souvent, qu'elles y éprouvent du moins un commencement de fermentation putride, qui les fait rejeter par plusieurs chevaux, qui les ferait rejeter par tous, s'ils avaient le choix de leur nourriture; qu'on ajoute encore que quelquefois, la rareté extrême de l'avoine n'a pas même permis d'attendre le point de maturité imparfaite qui dans les années ordinaires détermine l'époque de la récolte.

Si l'on prend la peine de calculer les effets qu'ont dû produire des alimens ainsi viciés, donnés tout d'un coup en abondance à un animal exténué par une longue inanition, accumulés dans des estomacs affoiblis, épuisés & par la qualité des nourritures & par leur petite quantité, on ne sera certainement pas tenté de chercher d'autres causes à l'*indigestion vertigineuse* qui a fait périr tant de chevaux.

S'il pouvoit rester quelques doutes à cette égard, il suffiroit, pour les dissiper, de se rappeller quels sont les citoyens qui ont éprouvé les pertes les plus considérables: on verroit que ce sont ceux qui, s'étant trouvés au dépourvu de fourrages anciens, se sont vus forcés d'en faire consommer de nouveaux immédiatement après la récolte; que ce sont ceux qui ont diminué les rations, en même tems qu'ils ont augmenté le travail. C'est ainsi, par exemple, que le relai de Montdesir, qui fait le double service d'Étampes & d'Etrechy, & qui s'est vu forcé d'employer des avoines nouvelles aussitôt qu'il a été possible de les battre, a perdu vingt-cinq chevaux, tandis que la poste d'Étampes qui était fournie de fourage & d'avoine

de la récolte précédente, & qui n'a qu'un relai, n'a perdu qu'un seul cheval.

Traitement.

Les causes de l'*indigestion vertigineuse* bien connues, il est tout simple que le premier, le plus sûr de tous les préservatifs, c'est de les éviter; il faut donc ne point soumettre les chevaux à un travail qui excède leurs forces; il faut leur donner toujours à-peu-près la même ration, & autant qu'il sera possible, éviter l'emploi des fourrages trop nouveaux, se méfier sur-tout des effets du son, toujours disposé à fermenter, qui nourrit très-peu, & même point du tout, quand il est entièrement dépourvu de farine.

Le foin doit être mouillé légérement avec de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre une demi-livre de sel par chaque seau de huit à dix pintes.

On ne donnera jamais le foin pur, mais toujours mêlé avec de la paille.

L'avoine trop nouvelle sera aussi aspergée avec de l'eau saturée de sel. On préférera de la donner *en grappe*, c'est-à-dire, sans être battue; & pour être sûr de la quantité qu'on donnera de cette manière, il faut battre quelques gerbes, & peser ou mesurer le produit; on saura alors combien chaque gerbe rendra de grain, & on ne craindra plus que la ration ne soit ou trop forte ou trop foible.

A moins que les animaux ne soient échauffés, on leur fera boire l'eau très-fraiche; celle qui est chaude relâche les fibres de l'estomac, & atténue les forces digestives.

Si l'on a la faculté de faire baigner les chevaux dans l'eau froide, il ne faut pas négliger ce secours, il est très-puissant; le bain froid soutient le ton de l'estomac; il le lui rend même souvent lorsqu'il l'a perdu.

Il est aisé de sentir qu'une écurie, trop fermée, trop chaude produit un effet tout contraire, & doit seconder puissamment les causes de l'*indigestion vertigineuse*.

Je ne sais rien de plus propre à y contribuer encore, que l'usage ou l'on est dans les postes de faire courir les chevaux immédiatement après qu'ils ont mangé. Autant un exercice doux & modéré concourt puissamment à la digestion, autant un exercice violent contribue à la déranger.

Si l'on n'a pas pu prendre des précautions, ou qu'on en ait ignoré la nécessité, & que déjà on reconnoisse les signes précurseurs de l'invasion, il n'y a pas un moment à perdre: il faut placer au poitrail, deux sétons, que l'on chargera d'onguent basilicum, animé avec de l'euphorbe en poudre & des mouches cantharides.

On diminuera d'un tiers au moins la ration de fourrage & d'avoine; on mettra l'animal à l'eau blanche, dans laquelle on ne laissera point le son qui aura servi à la blanchir, & on lui fera prendre, pendant plusieurs jours, trois à quatre lavemens émolliens.

On s'attachera sur-tout à ce que le pansement de la main soit fait avec beaucoup d'exactitude; il désobstrue les pores de la peau, & facilite l'évacuation des humeurs excrémentitielles, dont la retenue a souvent une bien plus grande influence qu'on ne le croit sur l'action des organes digestifs.

On ne fera point travailler les chevaux dans lesquels on aura à craindre l'invasion prochaine de cette maladie; on se bornera à les promener deux fois par jour, une heure le matin & autant le soir, & toujours en main, pour ne les pas fatiguer.

Dans le cas où les moyens préservatifs n'auroient pas été employés, ou n'auroient pas produit l'effet desiré, il ne faut pas hésiter à recourir à des moyens plus actifs.

Les alimens non digérés qu'on trouve toujours dans l'estomac ou les intestins, les efforts que fait l'animal pour vomir, les rots, les hoquets qu'il fait entendre, tout annonce que la principale indication à remplir consiste à évacuer les premières voies.

Dans l'homme aucun moyen ne remplit mieux peut-être cette indication que la saignée; aucun ne sollicite aussi promptement le vomissement sans aucune irritation. Il en est bien autrement du cheval, dans lequel la structure de l'estomac s'oppose au vomissement. Le relâchement que produit la saignée, bien loin de favoriser l'évacuation de l'estomac, la rend presque toujours impossible; la saignée doit donc rendre les effets de l'*indigestion* & plus prompts & plus terribles. C'est aussi ce qu'on éprouve journellement; & ce qu'il y a de bien extraordinaire, c'est qu'une expérience constamment funeste n'ait pu faire tomber le bandeau qui couvre les yeux des maréchaux.

Il est cependant quelques cas qui indiquent la nécessité de cette opération. Alors les yeux sont enflammés, les vaisseaux de la tête & du cou sont prodigieusement gonflés, le pouls est dur, plein, embarrassé, l'animal est lourd, le poids de sa tête entraîne l'encolure. On peut alors saigner; il y a plus, on ne doit point hésiter à le faire, &

& c'eſt le caractère du pouls, l'âge, la vigueur de l'animal, la couleur, la conſiſtance du ſang, qui peuvent seuls déterminer la quantité qu'on en peut tirer sans inconvénient.

L'évacuation par la bouche étant impoſſible dans le cheval, tous les efforts doivent tendre à la déterminer par l'anus.

Dans une maladie dont les progrès ſont ſi rapides, on ſent bien que les évacuans qui agiſſent le plus promptement ſont ceux qu'on doit préférer.

Aucun n'a paru produire d'auſſi bons effets que le tartre ſtibié, ou émétique. L'expérience a prouvé qu'il pouvoit être donné au cheval juſqu'à la doſe d'une once ſans inconvénient; mais il eſt cependant prudent de ne donner d'abord que la moitié de cette doſe dans deux pintes environ d'une infuſion de camomille ou de mélilot.

L'émétique remplit à la fois pluſieurs indications également importantes; non-ſeulement les ſecouſſes qu'il donne à l'eſtomac, tendent à le débarraſſer des alimens qui le ſurchargent, mais elles y déterminent la bile retenue dans ſes réſervoirs qu'elles forcent à l'exprimer. Elles tirent les organes de l'état d'atonie & de ſtupeur dans lequel ils ſont tombés, & tendent à diminuer les affections ſoporeuſes.

Le ton que l'émétique procure aux fibres de l'eſtomac n'étant que momentané, & étant toujours ſuivi d'un relâchement plus ou moins conſidérable, il convient d'amener à ſa ſuite les ſtomachiques aromatiques, telles que les infuſions de menthe, d'abſinthe, de petite centaurée : les fleurs de camomille & de mélilot rempliront encore cette indication.

Les infuſions de ces mêmes plantes ſeront données en lavemens deux à trois fois par jour; on ajoutera à chacun une poignée de ſel de cuiſine, pour les rendre un peu actifs.

Les bains froids, ou ſi cette reſſource eſt interdite, des douches d'eau froide produiſent de bons effets.

Dès le commencement de la maladie on paſſera deux ſétons au poitrail; le tems de l'invaſion paſſé, ils ne produiroient aucun bien, peut-être même feroient-ils du mal.

Il eſt bon d'obſerver au reſte que ce n'eſt guère que dans le principe de la maladie qu'on peut ſe flatter de la combattre avec quelques ſuccès. Plus tard il eſt dangereux d'adminiſtrer intérieurement des médicamens; pour peu qu'on ſoulève la tête de l'animal pour les lui faire avaler, il eſt attaqué d'étourdiſſement, il ſe jette par terre; il éprouve des tremblemens, des ſueurs : à cette époque il faut ſe borner à l'eau blanche ſalée, & aux lavemens légérement ſtimulans.

Pendant toute la durée de la maladie, l'animal doit être tenu à une diète ſévère : il doit avoir continuellement devant lui un ſeau ou baquet rempli d'eau blanche un peu épaiſſe.

La ſueur étant la criſe la plus ordinaire & la plus favorable de cette maladie, le panſement de la main, le bouchonnement, la promenade par un beau tems, ſont de tous les moyens les plus propres à en ſeconder les heureux effets; ils ſont bien préférables aux ſudorifiques, qui trompent ſi ſouvent les eſpérances de ceux qui les emploient, & ne font très-fréquemment qu'augmenter l'inflammation, qu'on doit chercher à prévenir & à combattre dans cette maladie.

Pendant la convaleſcence & quelque tems après, il convient, pour redonner aux fibres de l'eſtomac tout le ton qu'elles ont perdu, de ferrer légérement l'eau dont on abreuvera l'animal; ce qui ſe fait en laiſſant dans l'eau une boule d'acier préparée, juſqu'à ce que l'eau ſoit légérement teinte, ou ſeulement en plongeant dans l'eau des morceaux de fer rougis au feu.

(*Cet article eſt extrait d'une inſtruction publiée ſur cette maladie par le cit. Gilbert.*)

*De l'*indigeſtion *dans les animaux carnivores & omnivores.*

Le chien, le chat, le cochon, qui mangent goulument, avec voracité, & le plus ſouvent ſans les mâcher, ſurtout lorſqu'ils ſont preſſés par la faim, des alimens de toute eſpèce, & tels qu'ils les trouvent, crus, corrompus, & plus ou moins altérés, ſont aſſez fréquemment expoſés, dans l'état de domeſticité, à l'*indigeſtion*; mais la nature en accordant à ces animaux, comme à l'homme, la faculté de vomir, a rendu cette maladie, bien moins dangereuſe & bien plus facile à combattre dans ces eſpèces que dans celles dont je viens de m'occuper & qui ſont privées de cette faculté.

L'amplitude & la dureté du ventre, l'envie de dormir, l'abattement, précedent une agitation plus ou moins forte; le porc grogne fortement; le chien & le chat ſe lèvent en ſurſaut & tournent dans un petit eſpace, la tête baſſe, l'œil fixe; des mouvemens convulſifs du diaphragme donnent lieu à ce qu'on appelle des *hauts-le-corps*, & ſont bientôt ſuivis d'un vomiſſement, dans lequel l'animal rend non-ſeulement les matières qu'il a avalées, mais encore une plus ou moins grande quantité de bile; quelquefois l'excrétion des urines & des excrémens accompagne le vomiſſement & eſt la ſuite des contractions & des ſecouſſes violentes qui ont donné

lieu à celui-ci; l'animal cherche à boire, il est abattu, fatigué; il se retire dans un lieu sombre, caché, il dort & il est guéri.

Ces détails indiquent suffisamment la marche à suivre pour aider la nature à se débarrasser; une boisson émolliente, ou simplement de l'eau chaude, facilitera le vomissement; on peut l'aiguiser avec le tartre émétique, si le vomissement tarde trop, ou si l'animal est foible; lorsqu'il sera cessé, une légère infusion de thé, de menthe, ou de mélisse, dans laquelle on joindra quelques feuilles d'absinthe, suffira pour rendre à l'estomac le ton qu'il a perdu; on y fera fondre du miel & du sucre.

Quelquefois, ces animaux, à la suite d'une *indigestion*, restent affectés, pendant plus ou moins long-tems, d'un vomissement, immédiatement, ou peu après avoir mangé; cet état est la suite de l'irritation & des contractions trop long-tems continuées du diaphragme & du ventricule, il les fatigue beaucoup, & les fait dépérir promptement.

La saignée, la diète, & des boissons de petit lait ou d'infusion de fleurs de mauve ou de violettes, avec des lavemens de la même nature, feront bientôt cesser cet état spasmodique, & rendront aux parties leur ton naturel.

On ne donnera à ces animaux dans la convalescence que des nouritures légères, cuites, & de facile digestion.

*De l'*indigestion *dans les volailles.*

J'ai eu occasion d'observer cette maladie dans les poules & dans les dindons; il est essentiel de la faire connoître.

Une quantité assez considérable de volailles de basse-cour, pénétrèrent dans une grange où il y avoit du blé battu, elles y furent enfermées deux jours & se gorgèrent de ce grain. A peine furent-elles sorties qu'elles coururent boire; elles ne tardèrent pas à être malades; le jabot s'enfla prodigieusement & devint très-dur; les animaux allongeoient la tête & le cou, se plaignoient, râloient assez fortement, ils se couchoient, mais n'y restoient que quelques instans, & se relevoient bientôt pour aller boire; la boisson, loin de les soulager, accroissoit l'amplitude du jabot en fournissant de l'humidité au grain & en le faisant gonfler; quelques-uns moururent en rendant quelques grains par le bec, & dans des espèces de mouvemens convulsifs, les autres furent trouvés morts sans avoir rien rendu; il mourut plus de poules que de dindons.

Ouverture.

Je trouvai dans toutes ces volailles, le jabot excessivement distendu par le blé, les grains étoient gonflés & quelques-uns commençoient à germer très-visiblement. Les contractions du jabot sur les grains avoient été telles que la forme en étoit empreinte dans la membrane interne qui étoit morte & restoit attachée à ces mêmes grains; les orifices & surtout l'inférieur étoient très-resserrés; il y avoit peu de grains dans le gésier, & ils étoient en train d'être digérés. Les poumons étoient noirs & très-gorgés de sang, ainsi que le cerveau; la tête, en général, paroissoit sphacelée & étoit très-sèche, dans les poules surtout; les environs du jabot étoient noirs, & les plumes sur toute la superficie & le long du cou étoient très-peu adhérentes.

Traitement.

Le but étoit d'empêcher le gonflement du grain, l'énorme distension du jabot & la gangrène qui en étoient la suite; je fis prendre de l'eau ferrée ou chalybée, aiguisée de quelques goutes d'eau de vie; on en faisoit avaler une gorgée de quart-d'heure en quart-d'heure aux poules qui refusoient de la boire seule; les dindons la refuserent constamment.

Dans trois poules & une dinde la distension du jabot paroissoit portée au plus haut degré, & cette poche étoit sur le point de créver; je fis une incision d'à peu-près un pouce de longueur, dans une direction perpendiculaire, en suivant la direction des fibres, à sa partie supérieure & le plus postérieurement qu'il me fut possible; je fis avec une petite curette l'extraction d'environ un tiers du grain contenu dans la poche; l'ouverture de la poche, dans la dinde, s'accrut pendant l'extraction du grain par les mouvemens de l'animal, j'y fis une suture ordinaire: elle mourut quelques heures après. Une poule mourut aussi; dans une autre il se forma autour de l'ouverture une eschare gangréneuse, qui fut suivie d'un ulcère fistuleux avec déperdition de substance, dont la guérison ne fut complette qu'au bout de vingt jours: on la bassinoit avec la boisson. La quatrième poule ne fut pas plus long-tems malade que celles auxquelles on n'avoit fait aucune opération.

Plusieurs furent attaquées d'une diarrhée noire & très-fetide pour laquelle on ne fit point de remède particulièr.

*De l'*indigestion *symptômatique.*

Dans toutes, ou presque toutes les maladies inflammatoires des bêtes à corne & des chevaux, principalement dans celles du bas-ventre, les fonctions des estomacs & des intestins sont dérangées, suspendues; les alimens, accumulés par les prédispositions maladives, y séjournent, & joignent aux symptômes de la maladie essentielle, tous les symptômes qui caractérisent les *indigestions.*

La fourbure, l'hépatitie, ou l'inflammation du foie, & toutes les maladies épizootiques & contagieuſes ſont conſtamment accompagnées de l'accumulation des matières alimentaires ou excrémentitielles dans les eſtomacs ou dans les gros inteſtins; on trouve toujours dans les bêtes à cornes, le feuillet ou le troiſième eſtomac rempli d'alimens plus ou moins deſſéchés & tels que nous l'avons décrit dans l'*indigeſtion putride accompagnée de la dureté de la panſe.*

Cet état du feuillet dans les épizooties inflammatoires à fait croire à pluſieurs médecins, très-inſtruits d'ailleurs, que c'étoit la véritable cauſe de l'épizootie, & que ſi on pouvoit parvenir à ramollir les alimens contenus dans cet eſtomac, ou à en empêcher l'endurciſſement, on préviendroit le mal, ou on en rendroit le traitement auſſi certain que facile; quelques uns ont même avancé poſitivement que, lorſqu'en tems d'épizootie peſtilentielle & contagieuſe on trouvoit à l'ouverture des cadavres des animaux le feuillet rempli & dur, on pouvoit aſſurer, ſans crainte de ſe tromper, que l'animal étoit mort de la peſte.

Cette aſſertion avancée & ſoutenue par des médecins ſavans, dont la réputation & les opinions ſont plus ou moins accréditées, peut être très-dangéreuſe, en ce qu'elle empêche de rechercher & de découvrir les véritables cauſes & le traitement le plus approprié à la maladie; & on ſait que les cauſes des épizooties contagieuſes ſont encore peu connues & leur traitement peu avancé.

Si les médecins, qui ont regardé l'endurciſſement du feuillet comme la véritable & l'unique cauſe des épizooties, avoient été à portée de faire des ouvertures de bêtes à cornes mortes de toute autre maladie inflammatoire; s'ils en avoient ouvertes à la ſuite de l'avortement épizootique, de beaucoup de maladies charbonneuſes, de la péripneumonie, &c. ils ſe ſeroient convainçus qu'il n'appartient pas excluſivement à telle ou telle épizootie, qu'il n'en eſt pas la cauſe eſſentielle & unique; ou il auroit fallu, qu'ils le regardaſſent auſſi comme la cauſe de toutes les autres maladies qu'il accompagne également.

L'*indigeſtion* accompagne ordinairement auſſi la plupart des maladies nerveuſes, & convulſives; on la voit ſuivre les coups violens, les chûtes, les efforts, les opérations qui n'ont pas été précédées des règles générales à ſuivre en pareils cas, &c; & dans toutes ces circonſtances elle complique & rend long, & plus ou moins difficultueux le traitement particulier de chacune de ces maladies.

D'après ce que je viens de dire, on ſent combien il eſt eſſentiel dans la plupart des maladies, ſi ce n'eſt dans toutes, de débarraſſer d'abord les premières voies, pour éviter à la nature un obſtacle de plus à vaincre & lui laiſſer contre le mal principal toutes les reſſources qui ſont en ſon pouvoir.

Les boiſſons abondantes d'eau blanche, aiguiſées de quelques ſels neutres, les lavemens émolliens également aiguiſés, donnés dès le principe, rempliront le but qu'on ſe propoſe & qui doit toujours précéder l'emploi des remèdes héroïques qui conviennent à la maladie eſſentielle.

(HUZARD.)

N. B. On vient d'imaginer en Angleterre le moyen de guérir cette maladie, qu'on y appelle *ſouflure*, *vaches ſouſiées*, ſans inciſer la panſe. Sir Jones Sinclair, préſident du bureau d'agriculture de Londres, envoya depuis peu au citoyen Teſſier, notre collègue, membre de l'inſtitut national, ſection d'économie rurale, un inſtrument, qu'on deſtine à dégager l'air par l'œſophage & la gueule. Il conſiſte en un tuyau de fil de fer, en ſpirale très-ſerrée, ayant de 2 à 3 lignes d'ouverture & de la longueur de près de 3 mètres (deux pieds dix pouces), recouvert d'une peau, couſue en ſurget avec de la ſoie, en ſorte que l'air ne puiſſe s'échapper d'aucun point de ſa longueur. A une des extrémités eſt l'ouverture du tuyau, rendue plus ferme, au moyen d'une virole de cuivre, qui enveloppe à cet endroit la peau. L'autre extrémité ſe termine à une olive d'étain, bien liſſe, d'environ un pouce & demi de longueur, ſur 8 lignes de diamètre dans ſa plus grande épaiſſeur. Cette olive eſt percée de neuf trous ſur trois rangs égaux, qui communiquent avec le tuyau. Quand le tuyau eſt vuide, il eſt dans un état de moleſſe & pourroit en quelque ſorte ſervir à faire un lien. Pour lui donner de la conſiſtance, & le mettre en état de remplir le but qu'on ſe propoſe, on y introduit un fil de fer, qu'on peut retirer à volonté.

Sir Jones Sinclair en faiſant parvenir au citoyen Teſſier cet inſtrument, n'y a joint aucune explication. Il lui marque ſeulement qu'il a été inventé récemment pour guérir les vaches ſouflées en le faiſant entrer dans la panſe par la gueule. Il paroît donc que le fil de fer étant dans le tuyau, on doit introduire l'olive dans la gueule & la pouſſer dans l'œſophage, juſqu'à ce qu'elle ſoit dans le grand eſtomac; qu'alors il faut retirer le fil de fer, & que l'air paſſant par les trous de l'olive dans le tuyau, il en enfile le canal & s'échappe par la gueule. On ne l'a pas encore eſſayé, parce qu'on ne s'eſt pas trouvé dans la circonſtance, depuis qu'il a été reçu. A l'apperçu, il eſt trop court pour beaucoup de vaches & de bœufs. Il ſemble d'ailleurs que les matières alimentaires doivent obſtruer facilement les trous de l'olive.

Au reſte, cette invention, qu'on ne doit bien juger que d'après l'expérience, peut devenir fort

utile dans une maladie, qui est le plus souvent mortelle, & elle pourroit être utile encore dans d'autres cas.

(MAHON.)

INDIQUANT *ou* INDICATIF.

Le signe *indicant* ou *indicatif* est, en médecine, ce qui nous fait connoître l'état d'une personne saine ou malade. Par exemple, l'intégrité des fonctions, tant naturelles que vitales & animales, est un signe indicatif de la santé. La couleur livide d'une partie, l'insensiblité, les phlyctènes, l'odeur cadavéreuse, sont des signes *indiquans* ou *indicatifs* de la gangrène ou du sphacèle. L'enflure du bas-ventre & la fluctuation sont des signes indicatifs de l'ascite. (*Dict. de Lavoisier.*)

(MAHON.)

INDISCIPLINABLE. (*Art véter. éducation du cheval.*)

Le cheval *indisciplinable* est celui qui, mis au manège, trop vieux, ne peut se prêter aux différentes leçons qu'on lui donne, & reste opiniâtrement au même point d'où il est parti. La patience, la douceur ne peuvent rien sur de pareils chevaux, dans lesquels les organes ne sont plus susceptibles des inflexions nécessaires pour apprendre & retenir les leçons.

Il diffère du cheval *indocile* en ce que, dans ce dernier, le fond est bon & se corrige par l'éducation.

(HUZARD.)

INDISPOSITION. (*Pathologie.*)

C'est le mal-aise que l'on ressent, quand on ne jouit pas d'une santé complette, & surtout quand on est sur le point d'éprouver quelque maladie. Ce signe précurseur doit être un avertissement, soit pour observer un régime plus strict, soit pour faire certains remèdes préservatifs, ou qui du moins serviroient à diminuer l'intensité du mal. Tel seroit, par exemple, un vomitif, si la saburre commençoit déjà à se manifester : telle seroit encore la saignée pour ceux qui sont menacés ou d'un crachement de sang, ou d'une apoplexie. On néglige trop les *indispositions*.

(MAHON.)

INDOCILE. (*Art vét. éducation du cheval.*)

Les jeunes chevaux, qui sortent des pâturages, qui n'ont encore été ni licotés, ni sanglés, ni sellés, ni bridés, sont ordinairement *indociles*, fougueux, se gendarment, & peuvent en se défendant, blesser ceux qui les approchent, ou se blesser eux mêmes.

Ceux dont les reins & les jarrets sont mauvais, sont également *indociles* lorsqu'on veut ou les monter, ou les faire porter, ou tirer; dans ceux-ci, c'est la nature qui les avertit de se soustraire à une gêne qui ne peut que les fatiguer & accroître la somme du défaut.

Beaucoup de douceur & une longue patience, triompheront toujours de l'*indocilité* des premiers; le palefrenier & l'écuyer ne doivent rien négliger à cet égard; & une faute recule quelquefois pour long-tems l'avantage qu'on avoit obtenu.

L'*indocilité* des seconds tenant à des vices de conformation est incurable.

(HUZARD.)

INDOLENCE. (*Hygiène.*)

On dit souvent que certaines parties sont *indolentes*, c'est-à-dire, qu'elles n'ont point de sensibilité. C'est à la médecine pratique à en procurer le remède.

On donne aussi ce nom à une espèce d'*indolence* ou de paresse physique, à laquelle se laissent aller assez souvent les tempéramens pituiteux, & qui est ordinairement accompagnée de l'*indolence* morale.

C'est un apperçu très-fâcheux que cette *indolence* chez les jeunes gens, & il n'est point de moyens qu'il ne faille employer pour leur donner artificiellement l'activité que leur a refusée la nature; autrement on auroit le désagrément de les voir à charge aux autres ainsi qu'à eux-mêmes. (*Voyez* pour le régime, TEMPÉRAMENT PITUITEUX.)

(MACQUART.)

INDOLENCE des tumeurs, des squirrhes. (*Voyez* TUMEURS & SQUIRRHES.)

(MAHON.)

INDOLENT. (*Art vétérinaire.*)

Le cheval, le bœuf *indolents* sont ordinairement mous, lents au travail, peu sensibles aux aides & aux châtimens, & peu susceptibles d'une bonne éducation; cet état a beaucoup de point de contact avec l'*apathie* (*Voyez* APATHIE.)

Les maladies sont long-tems à se déclarer dans les animaux *indolens*, mais aussi leurs progrès sont en raison de cette lenteur, & les maladies inflammatoires surtout laissent des traces profondes auxquelles les animaux succombent au bout d'un laps de tems assez court.

Les maladies chroniques comme les flux par les naseaux, les engorgemens glanduleux, farcineux, les eaux, les crapauds, sont longs, difficiles & le

plus ſouvent impoſſibles à guérir dans ces ſortes de chevaux.

L'indolence eſt quelquefois la ſuite des maladies aigües ; elle annonce alors l'état de foibleſſe & preſque de déſorganiſation de la machine ; à la ſuite des maladies nerveuſes, elle eſt un acheminement à l'immobilité (*Voyez* IMMOBILITÉ.)

Lorſqu'elle eſt naturelle, il eſt inutile de tenter d'y remédier; lorſqu'elle eſt acquiſe, on peut eſſayer les fortifians, les amers, les irritans, les véſicatoires, & les purgatifs.

(HUZARD.)

INDOLENT. *Pathologie chirurgie vétérinaire.*) *Voyez* TUMEURS.

(HUZARD.)

INDOMPTABLE. (*Art vétérinaire, éducation du cheval, du bœuf.*)

L'animal *indomptable* eſt celui qui joint à la vigueur de l'âge, à la force de ſon tempérament, des diſpoſitions naturelles ou acquiſes de mauvaiſe volonté à exécuter les différens travaux domeſtiques.

Une éducation manquée, de mauvais traitemens, des châtimens employés mal-à-propos, ſont les cauſes les plus ordinaires de ce vice qu'on peut regarder comme le dernier degré de l'indocilité. (*Voyez* INDOCILE.)

Les vices de conformation qui donnent lieu à cette derniere, ne peuvent que contribuer auſſi à rendre les animaux *indomptables*.

Si les moyens moraux variés de toutes les manières ne réuſſiſſent point à dompter l'animal, il faut le châtrer s'il eſt entier; engraiſſer le bœuf & le livrer au boucher; on peut quant au cheval eſſayer la ſaignée, la diète, la fatigue &c. Mais ces moyens qui ne réuſſiſſent pas conſtamment, portent preſque toujours une atteinte plus ou moins funeſte à ſa conſtitution.

Les anciens écuyers lioient les teſticules aux chevaux avec des cordons de ſoie & les ſerroient plus ou moins ; dans cet état, ils les montoient, & les pouſſoient plus ou moins fortement ; quelquefois ils les exerçoient dans les terres labourées juſqu'à ce qu'ils tombaſſent de fatigue; d'autres fois enfin, lorſque ces moyens étoient inutiles, ils leur bandoient les yeux & les pouſſoient à toute outrance la tête contre une muraille, ou contre un arbre; lorſque la violence du coup ne briſoit pas les os & ne tuoit pas l'animal ſur la place, il en réſultoit une commotion violente dans le ſyſtème nerveux, & non ſeulement l'animal ceſſoit d'être *indomptable*, mais il devenoit le plus ſouvent immobile & hors de ſervice.

Les écuyers modernes ont trouvé des moyens plus doux pour réuſſir; & le peu d'animaux véritablement *indomptables* qu'on rencontre actuellement prouve bien que ce vice étoit le fruit d'une mauvaiſe éducation, & qu'on ne doit l'attribuer que très-rarement à la nature.

(HUZARD.)

INDURATION. (*Pathologie.*)

(*Voyez* SQUIRRHES & TUMEURS.

(MAHON.)

INÉGALITÉ (*atmoſphérique.*) (*Hygiène.*)

Nous faiſons voir aux mots *air*, *ſaiſon* & *changement*, combien l'*inégalité* peut être dangereuſe, & ce qu'il faut faire pour s'y ſouſtraire ; nous y renvoyons.

Il y a encore, à tous égards, une grande *inégalité* chez les hommes, tant au phyſique qu'au moral. Celle-ci paroît bien dépendre en partie de la première, & de mille autres circonſtances qui modifient continuellement nos individus.

(MACQUART.)

INERTIE DE LA FIBRE. (*Pathologie.*) (*Voyez* FIBRE.)

(MAHON.)

INERTIE DE MATRICE. (*Méd. prat.*)

C'eſt un état de ce viſcère qui annonce un défaut de force ſuffiſante dans les parties dont il eſt composé. On doit peut-être moins le conſidérer comme un vice particulier que comme celui de toute l'habitude du corps, c'eſt-à-dire, qu'il eſt plus ordinaire de le trouver réuni à l'atonie des autres organes. On ne peut déſavouer cependant qu'il ſe rencontre des ſujets chez leſquels la matrice ſeule paroît affectée de cette maladie organique, tandis que les autres viſcères exécutent leurs fonctions avec facilité. Ces réflexions indiquent d'avance qu'il y a une *inertie de matrice* naturelle, quand elle eſt univerſelle, & une particulière, qui eſt une maladie propre à ce viſcère. Cette diſtinction ſera mieux entendue, quand j'aurai parlé des cauſes de cet état morbifique.

Les ſymptômes qui le caractériſent ſont différens, ſelon les tems & les fonctions auxquelles le viſcère eſt ſoumis. Chez les jeunes filles, cette maladie s'annonce par la difficulté avec laquelle les menſtrues s'écoulent ou la difficulté de leur apparition. On obſerve à cet égard que c'eſt moins à la quantité

suffisante de sang qu'est due la gêne avec laquelle s'exécute cette fonction, qu'à la foiblesse des vaisseaux qui doivent le transmettre au-dehors. Cependant; comme il ne cesse de se porter à la matrice, celle-ci s'engorge, devient plus pesante, son poids détermine des tiraillemens dans la région hypogastrique; les filles deviennent lentes, paresseuses, mélancoliques. L'utérus se rapproche de la vulve, il comprime les nerfs sacrés, d'où l'engourdissement des jambes & des cuisses, la difficulté de marcher, une prompte fatigue au moindre exercice, les tiraillemens douloureux de la région lombaire & les symptômes de l'hystéricisme. *Voyez* les articles, *menstrues*, *chlorose*, *hystéricisme*, &c.

Indépendamment des accidens dont j'ai donné le détail, le sang qui séjourne dans les vaisseaux utérins acquiert de l'épaississement par sa stase; la sérosité coagulable & la lymphe s'épaississent : ce nouveau symptôme donne lieu aux règles pituiteuses & aux fleurs blanches.

Si la foiblesse est telle que le sang ne puisse pas absolument être poussé au-delà des extrémités utérines, les menstrues n'ont pas lieu, & de ce nouvel état résultent toutes les maladies qui sont la suite du défaut d'écoulement des règles. *Voyez* l'article Chlorose.

Quand les femmes qui ont la matrice inerte conçoivent, elles sont sujettes aux avortemens, parce que les fluides qui entrent dans la composition des fibres du placenta sont composés d'élémens qui ne contractent pas entre eux une adhérence assez intime, pour acquérir la solidité nécessaire : la plus légère secousse les désunit, les rompt, & détache les membranes de l'utérus; d'ailleurs, il est difficile que les femmes conçoivent, parce que la matrice est trop humide; l'énergie de la semence se perd dans les fluides visqueux qui tapissent ses parois. Il y a aussi fréquemment écoulement de matières muqueuses qui forment les fleurs blanches, & la liqueur séminale en se confondant avec elles, devient incapable de former un fœtus.

Il est rare que l'*inertie de matrice* ne soit pas accompagnée de celle de ses ligamens, surtout quand cette maladie est inhérente à la constitution du sujet. Dans ce cas, l'utérus est plus rapproché de la vulve que dans l'état naturel. Dans la grossesse, il descend assez bas, dans les premiers tems, pour être placé entiérement dans le petit bassin : cette disposition morbifique gêne la marche des femmes, par les raisons que j'ai données plus haut. Cette gêne s'augmente avec les progrès de la grossesse. Il en résulte les symptômes suivans, une plus grande difficulté de marcher, parce que les nerfs cruraux sont comprimés & que les cuisses sont dans un état d'engourdissement continuel; les femmes éprouvent aussi une pesanteur fatigante sur le fondement qui occasionne du ténesme, & qui rend les selles douloureuses & difficiles : il en est de même de l'évacuation de l'urine, parce que le col de la vessie & l'urèthre sont comprimés.

Moriceau a vu des femmes chez lesquelles l'utérus étoit proéminent au-dehors de la vulve, après quelques mois de grossesse, quand les ligamens étoient trop relâchés. La formation de cet accident dépend des causes suivantes : le viscère n'étant plus soutenu par ses attaches, descend par son poids dans le petit bassin; son abaissement s'accroît à proportion que sa pesanteur augmente : d'un autre part, les efforts que font les malades pour chasser l'urine & les excrémens, portent en partie sur la matrice & la forcent à descendre davantage; le sphincter du vagin oppose une résistance trop foible pour la retenir dans le petit bassin, par conséquent elle s'échappe du vagin & forme hernie au-dehors.

Cependant, toutes les femmes n'éprouvent pas un dérangement aussi considérable de cette partie, mais les sujets foibles, d'une constitution molle & délicate, & surtout ceux d'un tempérament phlégmatique, ressentent une pesanteur continuelle au fondement. Les accoucheurs désignent cet état de la manière suivante : ils disent que les femmes portent les enfans *sur le siège*; ce symptôme est accompagné de douleurs dans les reins, d'une foiblesse générale dans toute la machine, d'une *inertie* & d'une gêne considérable dans l'exercice des mouvemens : à ces signes se joignent ceux qui dépendent de la compression de la vessie & du rectum, dont j'ai parlé plus haut. Dans ce cas, les femmes éprouvent des suppressions d'urine & des constipations opiniâtres Quelquefois elles deviennent hydropiques, parce que le sang des extrémités ne peut plus être porté dans le bas-ventre, par rapport à la compression des veines. Il est rare que les enfans qui sont portés si bas, naissent à leur terme, car les accidens multipliés, qui arrivent dans la grossesse, occasionnent l'avortement; l'irritation à laquelle les parties qui avoisinent la matrice sont exposées, se communique à ce viscère & suscite des contractions prématurées qui déterminent l'expulsion du fœtus.

Parmi les causes du relâchement des ligamens de l'utérus, on doit compter une constitution phlégmatique, les catarres de ce viscère, les fleurs blanches abondantes, les bains chauds trop multipliés, & les injections émollientes trop fréquemment employées. Je ne parlerai pas des causes de l'abaissement, ni de celles de la hernie de l'utérus, parce que j'ai traité cet objet dans un autre article.

Les signes rationnels ne sont pas les seuls qui nous indiquent le relâchement des ligamens de l'utérus (je les ai désignés plus haut); il existe encore des signes sensibles qui ne nous laissent aucun

doute sur cet état. En examinant la situation de ce viscère, on le trouve placé beaucoup plus bas qu'il ne devroit être. Au reste, l'abaissement qui résulte du relâchement des ligamens, ne se manifeste pas toujours dans les premiers tems de la grossesse ; si le relâchement n'est pas extrême, les ligamens maintiennent pendant quelque tems la matrice dans sa place, & les femmes n'éprouvent point d'incommodité : cependant ils s'étendent par la suite, & la matrice descend. Cette circonstance est surtout très-remarquable chez les sujets qui deviennent hydropiques pendant la gestation.

J'ai vu, au printems de cette année (1784), une femme, rue du Cœur-Volant, fauxbourg Saint-Germain, qui avoit paru assez bien portante pendant les premiers mois de sa gestation ; elle avoit toutefois les jambes enflées avant la conception. L'œdème des extrémités s'augmenta pendant la grossesse, & gagna les cuisses & les hanches ; il se fit un amas d'eau peu considérable dans le bas-ventre : la malade étoit au septième mois de sa grossesse. Elle s'apperçut que l'enfant descendoit de jour en jour, au point qu'elle éprouvoit une gêne douloureuse dans la région du sacrum & dans celle de la vessie. Elle eut tous les accidens dont j'ai parlé dans les premiers articles de ce chapitre. Une accoucheuse qui étoit chez elle, lorsqu'elle me fit appeller, la toucha en ma présence, elle me dit que l'utérus étoit très-bas. La malade avoit des douleurs de reins presque continuelles ; pour la faire pisser plus aisément, l'accoucheuse la faisoit coucher les reins un peu plus élevés que le reste du tronc ; elle repoussoit ensuite la matrice dans l'abdomen & l'urine sortoit, mais la vessie ne s'évacuoit pas complettement. Cependant l'irritation qui naissoit de cet état, occasionna une fièvre continuelle mais légère, un dévoiement fatigant & qui faisoit éprouver des douleurs à l'anus ; l'hydropisie gagnoit la poitrine & la malade étouffoit. Comme elle étoit encore loin du terme & qu'il n'étoit pas possible de la délivrer de tant de maux sans la faire accoucher ; je lui prescrivis les précautions que j'ai indiquées ailleurs pour faciliter l'accouchement ; elle étoit sanguine, elle fut saignée modérément. L'étouffement devint moins fatigant, & quelques jours après elle mit au monde un enfant assez bien portant, qu'on m'a dit depuis avoir été conservé.

Pour prévenir les accidens qui naissent du relâchement des ligamens utérins, Mauriceau conseille aux femmes de se tenir long-tems au lit ; cependant comme il n'est pas possible que toutes restent dans l'inaction, il veut qu'on leur fasse porter un pessaire capable de soutenir la matrice un peu plus élevée. Ce conseil est salutaire ; j'observerai seulement que les pessaires doivent être composés, surtout à la surface sur laquelle s'appuie la matrice, de substances très-molles, telles que la gomme élastique appliquée sur un solide, de la manière que je l'ai prescrit ailleurs ; j'insiste aussi sur la forme, qui doit être un cercle de médiocre étendue, qui ne puisse fatiguer par la compression, ni la vessie, ni le rectum, & qui soit supporté par un pied, tel que ceux des pessaires anciens, & maintenu en place par un bandage convenable.

Un bandage formé d'une toile large & capable de soutenir le ventre, telle que celle que j'indique pour les femmes qui ont l'abdomen très-volumineux dans les gestations nombreuses, est encore un secours très-utile dans les derniers mois de la grossesse ; il préviendra le sentiment de pesanteur fatigant chez les sujets qui portent, comme on dit, *leurs enfans sur le siège*. Il empêchera que la matrice ne comprime trop fortement la vessie, & par ce moyen, la difficulté d'uriner sera moins considérable, & la suppression d'urine moins à craindre.

Ce qui vient d'être dit du relâchement des ligamens de l'utérus, nous donne de nouvelles marques de l'*inertie* de ce viscère. Il nous apprend aussi pourquoi quelques femmes ne peuvent pas souffrir l'approche de leurs maris, dont les caresses sont douloureuses & font éprouver un sentiment de tiraillement dans la région lombaire & ombilicale.

L'*inertie de matrice* étant le plus communément accompagnée de l'atonie générale, il n'est pas étonnant que la gestation ne parvienne pas à son terme ; car indépendamment des causes d'avortemens que nous avons énoncées & celles dont nous parlerons ensuite, il y a quelquefois une dégénérescence notable dans la composition des fluides. Personne n'ignore que le défaut d'action des solides conduit aux diverses cachéxies & au scorbut, maladies qui ne mettent pas un obstacle invincible à l'imprégnation.

Une dame de la rue de Seine, foubourg St. Germain, devint grosse en 1783. Elle me consulta sur son état, parce qu'elle avortoit habituellement dans le courant du deuxième mois de la gestation. Elle avoit des taches scorbutiques ; je lui prescrivis l'usage des médicamens connus pour combattre efficacement cette maladie. Elle négligea sa guérison, ou plutôt elle fut entraînée à suivre des avis contraires par des personnes ignorantes. Elle avorta comme de coutume au deuxième mois. J'ai demeuré cinq ans dans la même maison, & pendant ce tems elle a eu huit avortemens presque toujours au même terme ; elle est encore actuellement (juin 1792.) attaquée du scorbut qui n'a jamais été guéri, faute de conseils salutaires.

Les accidens qui se manifestent dans l'accouchement chez les femmes qui ont la matrice atone, sont des hémorrhagies continuées, & qui les exposent au danger de perdre la vie. La raison en est que les vaisseaux sont trop foibles pour se contracter au point

d'effacer le diamètre de leur orifice; le sang les parcourt sans difficulté, & il s'épanche tout entier dans la cavité de l'utérus, à moins qu'on n'emploie des moyens très-actifs pour arrêter l'hémorragie. Les douleurs sont lentes dans l'accouchement, elles sont trop modérées pour expulser le fœtus; le fond de la matrice ne se contracte pas assez pour le chasser au-dehors. Cependant les forces des malades s'épuisent, & l'accouchement ne peut être déterminé que par des moyens violens. L'hémorragie qui succède à l'avulsion du placenta, est encore plus redoutable; on en concevra les raisons d'après ce que j'ai dit plus haut, & en se rappellant qu'au moment où le placenta est désuni de la matrice, les vaisseaux d'une grande surface de ce viscère restent ouverts; par conséquent l'écoulement du sang a lieu par tous les orifices qui aboutissoient aux membranes.

En traitant de l'hémorragie après l'accouchement, j'ai cité l'observation d'une femme de Langres, qui éprouva une perte à laquelle elle manqua de succomber. Cependant on ne pouvoit accuser les manœuvres de l'accouchement, ni les efforts de l'utérus & son déchirement, puisque l'enfant, quoique premier né, passa sans exciter de vives douleurs, parce que l'inertie de la matrice étoit portée au point qu'elle ne se contractoit pas après l'expulsion spontanée & facile du fœtus & du placenta. On observera que cette dame avoit depuis quelques mois des signes manifestes d'une affection scorbutique. C'est par cette raison que les liquides qui s'écoulèrent pendant les couches, étoient très-tenus & ne durcissoient point les linges sur lesquels ils étoient séchés. Je ne rapporterai pas toutes les particularités de cette observation intéressante, qu'on peut lire dans l'article indiqué ci-dessus. Il me suffit d'en avoir extrait ce qui regarde le sujet que je traite.

Je dois observer, comme une circonstance intéressante & qui tient au même sujet, qu'après l'accouchement, les femmes attaquées d'affections scorbutiques sont sujettes à l'hydropisie ascite & à celle de l'utérus. M. Coquereau m'a confirmé dans cette opinion, en me communiquant une observation qui lui est particulière. Une femme avoit le ventre très-volumineux à chaque menstruation, depuis l'époque d'un accouchement qui avoit été accompagné d'accidens graves. Sa santé étoit très-altérée par les couches dont on rend compte.

Le sang des règles étoit très-séreux & très-abondant; son évacuation diminuoit le volume de l'abdomen sans le ramener à son état habituel. Après l'écoulement des menstrues, il en survenoit un autre qui faisoit rendre par la vulve une grande quantité de sérosités. M. Coquereau pensa qu'une hydropisie ascite commençante se compliquoit avec celle de l'utérus & avec une affection scorbutique, dont les signes n'étoient point équivoques: il crut que l'hydropisie étoit la suite du scorbut. D'après cette conjecture fondée sur l'observation, il prescrivit les anti-scorbutiques & guérit complettement la malade.

La dépression & le renversement de l'utérus sont encore deux accidens qui tirent leur origine de la foiblesse & de l'*inertie* de l'utérus; en supposant même un tiraillement modéré pour détacher le placenta, la portion du viscère qui lui étoit unie s'abaisse avec lui, & si la résistance qui résulte de leur union ne cède pas promptement aux mouvemens que fait l'accoucheur pour extraire les membranes, le fond de la matrice se renverse, & le corps du viscère passe à travers son orifice qui ne s'oppose point à ce déplacement, faute de se contracter convenablement. (*Voyez* Renversement de matrice.)

Je suppose la femme bien délivrée & exempte d'hémorragies; la matrice n'étant pas fermée faute de resserrement de son col; l'air étranger passe dans sa cavité, s'y raréfie par la chaleur & donne naissance à la *tympanite de matrice*, (*voyez* cet article), maladie d'autant plus grave, que ce viscère est moins contracté, & que les liquides qui fermentent dans sa capacité, donnent eux-mêmes une nouvelle portion de substances aériformes, & qui distendant ses parois outre mesure, cause des douleurs véhémentes, la suppression des lochies, l'inflammation des parties distendues & une mort prompte. Les symptômes de la tympanite se manifestent particulièrement encore chez les femmes qui jouissent d'une bonne constitution, mais qui ont eu un travail prolongé, pendant lequel la matrice fatiguée est devenue atone. Dans l'un & l'autre cas, il ne faut qu'une petite portion de liquides coagulés fixés au col de l'utérus, incapable de s'en débarrasser par ses contractions, pour donner naissance à la tympanite.

L'écoulement insuffisant des lochies ou sa suppression complette, sont aussi des accidens qui tirent leur origine de l'*inertie* de matrice. Quoique cette maladie soit opposée à l'hémorragie, elle ne dépend pas moins de la même cause; il y a cependant cette différence que dans le premier cas, (dans la diminution ou la suppression) les orifices des vaisseaux étoient encore capables de quelque contraction qui a suffi pour diminuer leur diamètre. Mais l'action vasculaire n'étant pas assez forte pour mouvoir & faire rentrer dans le torrent de la circulation, la somme de liquides qui se sont amassés dans les viscères de la région hypogastrique pendant la grossesse, ces mêmes liquides qui doivent former les lochies, restent dans le repos & ne sont pas portés au-delà des extrémités utérines par lesquelles il étoit nécessaire qu'ils fussent évacués. Comme il y a différens degrés d'atonie, il y a aussi une différence dans la quantité des lochies qui

qui s'écoulent après l'accouchement; si les fluides retenus dans leurs vaisseaux forment une masse considérable, leur mélange avec le sang occasionne ces fièvres putrides mortelles dont j'ai donné les détails en parlant des maladies des accouchées. Si la quantité de liquides est peu considérable, & que les lochies en aient évacué la plus grande partie, celle qui reste dans les viscères de l'abdomen se coagule avec le tems, & forme des obstructions laiteuses : j'ai donné la théorie de leur formation & le plan de curation qui leur convient, à l'article *lochies*. De ce dernier état résultent l'irrégularité des règles, leur suppression, ou les pertes, les fleurs blanches, & dans les tems postérieurs, les ulcères de la matrice. Ces objets ayant été traités dans les articles qui leur sont destinés, j'y renvoie le lecteur. Les accidens les plus ordinaires de l'*inertie* de matrice après l'accouchement sont ceux qui constituent la cachexie laiteuse; on en trouvera l'histoire au mot CACHEXIE LAITEUSE.

Indépendamment des accidens de l'*inertie* de matrice dans les premiers tems de la menstruation, de la grossesse, de l'accouchement & de ses suites, le même vice occasionne d'autres symptômes dans l'âge avancé, avant la cessation des règles. La matrice, incapable de l'action tonique nécessaire à l'exécution de ses fonctions, est abreuvée par une quantité de liquides dont la masse gonfle son tissu. Elle l'engorge de ces fluides, qui ordinairement sont la source de ces fleurs blanches qui résistent à tous les médicamens. Outre ce symptôme, elle reste empâtée, engorgée & pesante : mais au moment où la cessation des règles a lieu, l'engorgement se durcit & forme des obstructions. Elles devancent quelquefois l'époque du tems critique; mais elles sont alors moins dangereuses, parce que les vaisseaux qui restent encore ouverts facilitent l'évacuation d'une partie des humeurs qui augmenteroient la congestion. Après ce tems, les engorgemens prennent un accroissement subit, parce que les liquides abordent de toute part à l'utérus, qui ne résiste pas à leur impétuosité. Bientôt une irritation vive se manifeste dans ce viscère. Une chaleur vive y occasionne une inflammation sourde sans être douloureuse, qui dégénère promptement en cancer; malgré l'ulcération, les douleurs sont très-supportables.

Il survient un écoulement sanguinolent, qu'on prend mal-à-propos pour un retour des menstrues, parce qu'il y a des périodes assez régulières chez quelques sujets, tandis qu'il est presque continuel dans le plus grand nombre. Les premières portions de fluides qui passent ne sont pas infectées à un degré éminent, mais la fœtidité s'augmente dans l'espace de quelques mois. A cette époque, les matières sont évidemment purulentes & d'une mauvaise odeur; en se séchant, elles laissent souvent sur les linges des taches marbrées de diverses couleurs. Dans ces circonstances fâcheuses, on demande des conseils, mais il n'est plus possible de réparer les désordres survenus dans la matrice.

La curation de l'*inertie* de matrice embrasse plusieurs objets : l'*inertie* qui a lieu dans les premiers tems de la menstruation, & dont les symptômes ont été exposés précédemment, se guérit par les médicamens propres à faciliter le cours régulier des menstrues, (*voyez* CHLOROSE, MENSTRUES IRRÉGULIÈRES, &c.). C'est particulièrement par l'usage des substances toniques qu'on parvient à redonner à l'utérus la force qu'il avoit perdue; mais en même tems, leur emploi doit être accompagné des fondans qui dissipent l'empâtement de ce viscère; car les fluides n'y stasent point sans s'y coaguler en partie; c'est par cette raison que parmi les fondans toniques on fait un usage heureux des eaux thermales salines, & des eaux ferrugineuses que nous avons expressément recommandées dans la curation des maladies énoncées ci-dessus.

L'*inertie* de matrice ne se guérit presque jamais dans le tems de la gestation, parce que les liquides qui affluent à ce viscère après la conception, & la surcharge dont il est accablé, ne lui permettent plus une réaction nécessaire pour se soustraire à l'engorgement qu'ils y forment : d'où il suit que les femmes avortent dans les premiers mois de la grossesse. L'avortement est plus rapproché du tems de l'imprégnation à proportion du degré plus considérable d'*inertie* auquel la matrice est parvenue. Cependant on parvient à sauver quelques fœtus, quand l'atonie n'est pas excessive : car l'avortement étant précédé de pertes anomales, on est instruit de la nécessité de fortifier les viscères des femmes qui éprouvent ces accidens. Il n'en est pas de même dans le cas contraire, parce que l'avortement a lieu tout-à-coup, & sans que des symptômes précurseurs annoncent la perte de l'enfant.

Quelques praticiens conseillent l'usage des purgatifs, pour diminuer, par les évacuations alvines, l'excès des sérosités qui abreuvent l'utérus. Croit-on qu'on puisse les administrer sans danger? Si l'on se bornoit aux purgatifs toniques, comme la rhubarbe, la racine d'eupatoire d'Avicenne, sans doute il y auroit quelque avantage à en retirer; à condition cependant qu'on les donneroit à très-petite dose, plutôt comme toniques que comme évacuans simples. Il suffiroit donc qu'ils entretinssent la liberté des évacuations sans fatiguer les malades; autrement ils accéléreroient l'avortement, & particulièrement dans le cas où ils susciteroient des tranchées, des douleurs de ventre, &c.; d'où il en résulte que les infusions simples des purgatifs toniques que nous avons indiqués, prises à très-petite dose, sont préférables à tous autres médicamens.

Pour donner plus d'action à la circulation, on y joindra des moyens accessoires, capables de ranimer l'action vitale, tels que les frictions sèches sur toute l'habitude du corps, les fomentations aromatiques sur la région hypogastrique, le bain de sable, &c.

Quand l'*inertie* de matrice (qui presque toujours est la suite de l'atonie générale) est compliquée avec la cachexie, on ne parvient à éviter les avortemens que par la guérison du vice dominant. Ainsi dans les observations citées précédemment, le scorbut étoit la cause de la perte des fœtus; la personne qui fait le sujet d'une de ces observations eut constamment des avortemens répétés, parce qu'on ne s'attacha point à guérir le scorbut.

Au moment de l'accouchement, l'*inertie* de matrice exige les plus grands ménagemens; c'est dans cet instant que sa foiblesse est le plus à craindre. Il est donc indispensable d'observer que tout ce qui auroit pu lui faire perdre sa force tonique, soit avant, soit pendant la grossesse, soit pendant l'accouchement, comme la durée & la violence des efforts pour expulser le fœtus, & les foiblesses qui surviennent dans quelques cas d'accouchement, exige les plus sages précautions, pour éviter une dépression de son fond, le renversement de son corps, la hernie simple ou compliquée de renversement, & les hémorrhagies dépendantes de l'atonie générale du sujet ou de l'atonie particulière du viscère. Comme ces différens accidens ont leur traitement particulier, j'y renvoie le lecteur, pour ne pas répéter ici ce qui est dit articles *dépression de matrice*, *renversement de matrice*, *hernie de matrice* & *hémorrhagie*.

Si l'atonie favorise la naissance des engorgemens dans l'utérus, on fera la cure des obstructions. On a raison de classer dans le même ordre de maladie les empâtemens qui, n'ayant pas encore acquis une solidité marquée, n'offrent pas au tact une résistance aussi ferme que les véritables obstructions; l'une de ces affections ne diffère de l'autre, que par un peu plus ou un peu moins de fixité dans les fluides stagnans, mais les moyens curatifs sont les mêmes.

L'*inertie* de l'utérus, compliquée de celle des ligamens, dispose à la hernie de matrice; la hernie se complique ordinairement d'engorgement. On réunira donc les moyens capables d'empêcher les suites de la hernie, ou au moins de l'abaissement de ce viscère aux remèdes desobstruans. (*Voyez* ABAISSEMENT, & HERNIE DE MATRICE). L'allongement des ligamens comporte aussi une méthode curative particulière : j'en parlerai en traitant des maladies de ces organes. Il n'y a ni contradiction, ni embarras à réunir les procédés nécessaires à la curation de ces différentes affections, parce qu'ils ne se nuisent en aucune manière les uns aux autres; mais il y auroit un vice dans le plan de traitement, si l'on ne s'attachoit qu'à combattre une des maladies, en négligeant la cure des autres. En effet, désobstruer la matrice, sans rappeller la force tonique des ligamens prolongés, ce seroit exposer la malade à des accidens continuels; car l'utérus, débarrassé des fluides coagulés dans son tissu, exerceroit constamment un tiraillement sur ses attaches qui en seroient irritées; l'irritation se communiqueroit au viscère qui s'engorgeroit de nouveau. J'observerai même que l'obstruction seroit difficile à détruire, le tiraillement des ligamens subsistant, puisque leur agacement continué, toujours communiqué à la matrice, y feroit aborder les fluides pendant qu'on s'occuperoit à la délivrer de ceux qui par la stase y auroient acquis de l'épaississement; d'où il suit qu'on opposeroit visiblement un obstacle à l'effet qu'on voudroit obtenir du plan de curation.

(CHAMBON).

INEXTINGUIBLE. (*Hygiène & pathologie vétérinaire.*) *Voyez* SOIF.

(HUZARD.)

INFANTICIDE. (*Méd. lég.*)

On appelle *infanticide* la mort violente & méditée d'un enfant né vivant, ou prêt à naître.

Ce délit, considéré dans le sens le plus général, s'étend sur l'embryon & le fœtus encore renfermés dans la matrice, & conséquemment tout ce qui a rapport aux avortemens par cause violente appartient à l'*infanticide*, considéré sous ce point de vue; mais l'étendue de la matière & sa complication m'ont déterminé à n'appeller de ce nom que l'attentat fait sur la vie d'un enfant à terme, né ou prêt à naître.

Cet attentat diffère de l'homicide proprement dit, en ce qu'outre le genre de causes que des mères dénaturées, ou des scélérats, peuvent mettre en usage pour ôter la vie à ces foibles victimes, la seule omission ou la négligence des secours nécessaires peut également leur donner la mort.

Le crime est le même dans ces deux cas, si la mauvaise volonté est démontrée; plusieurs circonstances néanmoins en diminuent l'atrocité, dans le second cas principalement; & c'est ce qu'il importe beaucoup de distinguer.

Le malheureux empire du préjugé qui nous aveugle sur la nature des vices, nous exagère tous ceux qu'il est impossible de couvrir du manteau de la vertu. Nous réservons l'infamie à la foiblesse d'un moment, & nous punissons avec la dernière rigueur les tristes effets que la crainte de cette infamie produit sur des ames foibles, pour la plupart, qui

ne ſont criminelles que pour être trop vivement frappées de la perte de leur honneur. Le cri de la nature n'eſt pas étouffé dans ces mères criminelles & malheureuſes tout à-la-fois, mais la force en eſt affoiblie par la crainte de l'opprobre qui les attend: doit-on s'étonner que ce mal, dont peu ſupportent l'idée, l'emporte ſur la pitié qu'excite un enfant incapable de ſentir la perte de la vie, lorſqu'elles ſont ſoutenues par l'eſpoir de l'impunité & du ſecret?

La juſtice civile eſt partout occupée des moyens de découvrir le crime & ſes auteurs; on donne, pour ainſi dire, la torture aux eſprits, dans la vue de ne laiſſer aucun nuage qui le cache, les médecins ſont conſultés, les expériences encouragées, les lois multipliées, les punitions fréquentes; on n'oublie que les précautions juſtement néceſſaires pour les prévenir. Je pourrois me diſpenſer d'entrer dans un détail odieux pour tout lecteur ſenſible, humiliant pour l'humanité, & qui coûte beaucoup à mon cœur. Si l'on eût écouté les vœux de tant d'hommes illuſtres (l'*Ami des hommes*, *l'auteur du traité des Délits & des peines*), les établiſſemens qu'ils ont propoſés n'ont rien de chimérique, l'exécution en eſt facile & les effets très-avantageux. Tant d'autres projets bien moins importans & plus diſpendieux ont été mis en exécution; mais je ſais que la cauſe publique n'a preſque jamais l'activité requiſe pour perſuader, tant qu'elle eſt iſolée; trop d'intérêts particuliers ſe croiſent, & tous les reſſorts ſont lâches ou épuiſés, lorſqu'il n'eſt queſtion que du bien général.

Je vais donc remplir ma pénible tâche, en faiſant des vœux pour qu'elle ſoit miſe un jour au rang des connoiſſances ſuperflues que le défaut d'emploi fait oublier. Il me ſuffit de dire avec un auteur ami de l'humanité, *qu'on ne peut appeller préciſément juſte ou néceſſaire la punition d'un crime, tant que la loi n'a pas employé pour le prévenir les meilleurs moyens poſſibles.* Dei deliti e delle pene.

Toute femme enceinte qui cache ſa groſſeſſe devient ſuſpecte, & les lois obligent les filles qui ne ſont pas mariées de la déclarer. Il eſt pourtant des ſubterfuges dont le crime ſe ſert pour ſe maſquer; quelquefois même il eſt des circonſtances qui le rendent moins puniſſable.

Quelques auteurs ont prétendu qu'à raiſon de l'incertitude des ſignes de groſſeſſe, une femme enceinte pouvoit ignorer ſon état, ſurtout ſi cette groſſeſſe n'avoit pas été précédée par d'autres qui puiſſent lui donner quelque expérience.

Je conviens que la ſuppreſſion des règles ne conſtitue pas la groſſeſſe aſſez ſpécialement pour qu'on ne puiſſe l'attribuer à quelqu'autre cauſe; l'enflure ou l'élévation du ventre, principalement vers la region de la matrice, peut encore dépendre du ſang ou des ſéroſités épanchées dans la cavité de ce viſcère, il peut y avoir des hydatides conſidérables placées dans cette cavité ou vers les ligamens larges & les ovaires, comme on en trouve aſſez communément; le méſentère peut être ſquirrheux, il peut y avoir aſcite. Les mouvemens de l'enfant peuvent être d'ailleurs ſi imperceptibles, qu'il ſoit aiſé de les confondre avec les borborygmes. Toutes ces poſſibilités ne ſuffiſent pas cependant pour excuſer une femme qui porte à terme un enfant vigoureux & bien formé. Elle peut être novice au point de ſe méprendre dans les commencemens de ſa groſſeſſe, ſurtout ſi ſon éducation & ſa manière de vivre l'ont miſe hors de portée de s'inſtruire des particularités du ſexe; quelques circonſtances, bien rares ſans doute, peuvent encore contribuer à perpétuer cette ignorance (*ſi dormiens, vel convulſa, vel temulenta comprimatur*). Mais une femme qui a ſouffert le commerce d'un homme; qui, ſelon toutes les probabilités, ſavoit qu'elle étoit dans le cas de devenir mère; qui s'eſt apperçue du changement ſucceſſif de ſon état; qui a vu enfin ſon ſein ſe gonfler & le lait s'échapper par les mammelles: une pareille femme, dis-je, ne peut être ſoupçonnée par aucun prétexte d'avoir ignoré ſa groſſeſſe, ſi le fœtus eſt parvenu vers ſon terme, & s'il eſt du volume ordinaire. Les conformations extraordinaires du fœtus ne ſont une allégation légitime, qu'autant qu'il eſt petit, infirme, exténué, & la mère valétudinaire ou malade.

L'accouchement eſt-il aſſez prompt, pour qu'une femme n'ait pas le tems de s'appercevoir qu'elle va enfanter & de prendre les précautions néceſſaires?

Cette queſtion eſt encore liée aux moyens d'excuſer l'*infanticide*. Pluſieurs obſervations prouvent qu'il eſt des femmes aſſez heureuſement conformées pour que l'enfant s'échappe avec facilité dans les premières douleurs. Harvée, Bartholin, le crédule Schenckius, Pechlin & pluſieurs autres en rapportent des exemples. J'ai vu dans un hôpital une femme qui, ſentant les premières angoiſſes de l'accouchement, s'imagina qu'elles dépendoient d'une cauſe différente, & ſe leva pour aller à la ſelle: elle ne fut déſabuſée que lorſque l'enfant fut à demi ſorti, & l'on fut heureuſement aſſez prompt pour le retirer & en prévenir la chûte.

Si c'eſt une première groſſeſſe, il paroît difficile d'imaginer que la dilatation des parties ſe faſſe avec cette rapidité: on ſait que les premiers accouchemens ſont beaucoup plus laborieux que les ſuivans, & preſque toujours ils ſont précédés par de vives attaques qui laiſſent des intervalles. Il n'eſt pourtant pas impoſſible que, par des exceptions qui ſans être communes ne laiſſent pas d'avoir lieu, une jeune femme accouche la première fois avec la facilité qu'on obſerve dans celles qui ont fait

beaucoup d'enfans. La nature n'eſt pas uniforme dans ſes procédés ; dans un corps robuſte, dont les parties ſont avantageuſement conformées, la dilatation eſt pour l'ordinaire facile & prompte.

Une femme qui vient d'accoucher peut-elle être cenſée hors d'état de prendre les précautions abſolument néceſſaires pour conſerver la vie de ſon enfant.

Cette troiſième queſtion, dont les mères dénaturées ſe ſervent ſouvent pour pallier leur mauvaiſe foi, ne peut avoir lieu que par le concours de quelques circonſtances : il faut qu'une femme ſe trouve ſeule ou hors de portée de tout ſecours, qu'elle ſoit ſaiſie ſubitement par le travail de l'accouchement ; & pour rendre l'excuſe plus ſenſible, il faut encore qu'elle ſoit incertaine ſur le tems de ſa groſſeſſe, ou qu'elle l'ignore, ou bien que par défaut d'expérience elle n'ait point connoiſſance du tems de l'accouchement & des dangers qui en réſultent. Ce concours ſuppoſé, il paroît encore très-difficile de croire qu'une mère bien intentionnée ſoit réduite au point d'abandonner ſon enfant après l'avoir mis au monde, & de le laiſſer périr d'hémorrhagie, de froid, par une chûte, ou toute autre cauſe ſemblable.

Il arrive quelquefois que l'accouchement eſt accompagné de pertes exceſſives, de ſyncopes, de convulſions qui précèdent même l'inſtant de la ſortie de l'enfant. Ces accidens perſévérant encore après l'accouchement, il eſt clair que la mère ne jouit point de ſes ſens ; elle peut être dans l'impoſſibilité de prendre une ſituation favorable, qui prévienne la chûte de l'enfant, lorſqu'il ſera ſorti de la matrice ; ſi ces défaillances ou ces convulſions durent encore, il pourra s'écouler un tems ſuffiſant pour que l'hémorrhagie ou le froid porte une atteinte mortelle à l'enfant. Mais tous ces cas ſont extraordinaires, & ne doivent être admis qu'avec des preuves ſuffiſantes. Il eſt poſſible de s'aſſurer par l'examen de la mère, ſi l'accouchement a été accompagné de pareils accidens : ils laiſſent des veſtiges qui les annoncent. La pâleur, la foibleſſe, l'œdème, les évanouiſſemens ſont leurs ſuites ordinaires ; l'état du pouls, celui des parties de la génération, le volume de l'enfant & de l'arrière-faix, le tempérament de la mère, ſon genre de vie ſurtout, & la quantité de ſang qu'elle a perdu dans l'accouchement comparée aux pertes ordinaires, portent le plus ſouvent le jour le plus complet dans cette recherche.

Si ces indices manquent, & s'il n'eſt pas clair que les accidens ont été ſuffiſans pour ôter toute connoiſſance à la mère, il me paroît qu'elle eſt criminelle d'avoir réſiſté à l'impulſion ſi naturelle & ſi preſſante qui la portoit à donner des ſecours à l'infortuné qu'elle a mis au monde.

Ce tendre mouvement que la nature excite dans toutes les mères pour la conſervation de leur fruit, eſt une eſpèce de néceſſité phyſique inhérente à leur être ; l'amour maternel ſe peint avec douceur dans les animaux les plus féroces, leur vigilance eſt extrême, leurs efforts étonnans lorſqu'ils défendent leurs petits, & le déſeſpoir le plus vif les accable lorſqu'ils deviennent la proie d'un aggreſſeur. Nos femmes, qui vivent en ſociété & ſous la protection des lois, ſont preſque toujours à l'abri de la cruelle néceſſité de défendre leurs enfans contre de pareilles attaques ; les ſecours mutuels qu'elles ſe donnent ſuppléent aux ſoins que chaque mère doit prendre dans l'inſtitution primitive : mais cet arrangement de convention ne détruit point le deſir intérieur qu'elle ſent d'être utile par elle-même. Ce ſentiment eſt auſſi involontaire & auſſi indépendant que celui qui rapproche les deux ſexes. C'eſt en vain que l'uſage force une mère à ſe repoſer des petits ſoins de ſon fruit ſur des femmes mercénaires qui l'entourent : elle veut le contempler, le preſſer contre ſon ſein, & l'arroſer de larmes délicieuſes qui effacent ſa peine paſſée, & ſont le ſceau de l'union qu'elle contracte.

La foibleſſe qu'éprouve une femme qui vient d'accoucher ne ſuffit pas pour éteindre le charme que procure l'idée d'avoir un enfant : il ſemble au contraire qu'elle reprend ſes forces, & que l'inſtinct qui l'attire vers ce nouvel être eſt en même proportion que la peine qu'il lui a cauſée.

On me pardonnera de m'arrêter ſur une vérité de ſentiment qui tient de ſi près à l'ordre. Si je parois exagérer ce principe ; & lui donner trop d'influence dans cette queſtion, n'en accuſons que la funeſte habitude où nous ſommes de ne juger que par le fait, & de ne croire aux impulſions naturelles qu'avec les modifications que leur donnent les préjugés de l'éducation.

Dans tous les cas d'*infanticide* on a, pour l'ordinaire, pluſieurs objets à diſcuter à-la-fois : 1°. ſi l'enfant étoit capable de vie après la naiſſance ; 2°. s'il étoit mort ou vivant avant l'accouchement ; 3°. s'il eſt né mort ou vivant, & s'il a vécu après l'accouchement ; 4°. quelles ſont les cauſes de ſa mort, avant ou après l'accouchement ; 5°. depuis quel tems il eſt né ; & 6°. ſi la mère qu'on accuſe a réellement accouché dans le tems ſuppoſé.

J'ai déjà parlé au MOT AVORTEMENT des ſignes qui peuvent faire diſtinguer les avortons des fœtus viables : le développement des parties d'un enfant, ſa parfaite organiſation s'annoncent ſuffiſamment par le premier coup-d'œil. Tout enfant qui parvient à terme, ſans accident durant la geſtation, ſans dépravation dans les organes eſſentiels, & qui étoit vivant dans le ſein de ſa mère à cette époque, doit être cenſé viable.

Les ſignes du fœtus mort avant l'accouchement ſont, ſelon Alberti, la ſoupleſſe & la flexibilité de ſon cadavre, la rugoſité ou la molleſſe de ſa peau, ſa couleur jaune ou même livide, l'affaiſſement du bas-ventre, le changement dans l'enſemble de toutes les parties qui reſſemblent plus à un adulte qu'à un enfant, les commencemens de putréfaction, les taches livides ou de différentes couleurs répandues ſur la peau, les crevaſſes ou les gerçures, la ſanie putride qui s'en écoule ou qui ſort par les autres ouvertures, la putréfaction manifeſte vers le nombril principalement, le cordon ombilical flaſque, jaunâtre, raccorni, livide & comme diſſous, la fontanelle affaiſſée, l'anus béant, l'aſpect cachectique ou œdémateux de tout le corps du fœtus.

L'état du cordon ombilical, dont Alberti ſe ſert pour prouver la mort du fœtus dans le ſein de ſa mère, peut encore induire quelquefois en erreur. La ſeule action de l'air ſur le cordon le deſsèche, le racornit, le rend jaunâtre ou livide & facile à déchirer.

Il eſt toujours utile de joindre l'examen du placenta & du cordon à celui de l'enfant, ils ajoutent à la certitude des ſignes dont je viens de parler ; & de l'enſemble de ces ſignes recueillis ſur un enfant récemment ſorti, on peut conclure qu'il étoit mort avant la naiſſance. On n'eſt pourtant pas en droit de décider par la raiſon des contraires, qu'un fœtus qui ne préſente pas les ſignes énoncés eſt né vivant.

Preſque tous ces ſignes ſont l'effet de la putréfaction : or il eſt poſſible qu'un fœtus ſoit mort dans l'utérus peu de tems avant l'accouchement, indépendamment de toute cauſe violente & extérieure ; & d'ailleurs on a une infinité d'exemples de fœtus qui ont été conſervés morts pendant longtems dans la matrice, & qui, après leur ſortie, n'ont offert aucun ſigne évident de putréfaction (Heiſter, Mauriceau, Alberti, Hébenſtreit). Ces fœtus nageant dans la liqueur de l'amnios, & enveloppés par leurs membranes, ſont à l'abri de l'air extérieur, & doivent être dans ce cas conſidérés comme des corps étrangers qui, par leur poſition, éludent l'action de l'une des principales cauſes putréfactives. On voit pourtant dans ces fœtus que les enveloppes & le placenta ont une molleſſe qui n'eſt pas ordinaire ; on trouve du ſang grumelé dans la veine ombilicale, & tout le corps de ces fœtus eſt ſec ou racorni.

Il eſt encore eſſentiel d'établir le tems depuis lequel l'enfant eſt né. Car, ſi l'examen qu'on en fait eſt de long-tems poſtérieur à l'accouchement, & que le climat, la ſaiſon, le lieu où on l'a trouvé, indiquent une chaleur conſidérable, alors cette putréfaction ou les ſignes qui l'annoncent pourront être un accident étranger à la mort dans l'utérus, & ſeront auſſi juſtement imputés à ces cauſes extérieures. L'enfant peut dans ce cas être né vivant, & préſenter tous les ſignes d'un enfant mort avant la naiſſance.

Les épanchemens de ſang qu'on trouve dans quelques enfans ne ſont pas toujours une preuve qu'ils ſont nés vivans ; on ſait que la putréfaction dénature peu-à-peu les parties ; elle opère ſurtout ſur les vaiſſeaux veineux qui contiennent le ſang après la mort ; ces vaiſſeaux ſont aſſez ſouvent rompus par l'air qu'elle dégage, le liquide contenu s'épanche par ces ouvertures, & l'on voit quelquefois le ſang des parties les plus éloignées ſe porter inſenſiblement vers l'iſſue qui lui eſt offerte, & rendre l'extravaſation très-conſidérable ; il n'eſt pas rare de voir dans les cadavres des hémorrhagies conſidérables ſe faire par le nez, la bouche & les autres orifices. De-là réſultoit jadis l'opinion abſurde de l'hémorrhagie, comme indice contre un accuſé.

Dans cette incertitude, que les circonſtances rendent ſouvent inévitable, on examine ſi l'enfant préſente des ſignes d'après leſquels on puiſſe conclure qu'il a vécu. Lors, par exemple, qu'on trouve des marques de violence extérieure, comme coups, bleſſures, contuſions, l'examen attentif de ces léſions peut les faire diſtinguer des différens accidens qui peuvent dénaturer un cadavre. Le ſang s'écoule par une plaie faite ſur un corps vivant, les contuſions, les coups procurent des échymoſes plus ou moins étendues, & ſi ces léſions ſont récentes, l'état des chairs annonce facilement qu'elles ont été faites ſur un enfant qui vivoit. Il eſt encore clair que l'enfant a vécu après la naiſſance, ſi l'on trouve des preuves qu'il a reſpiré ; mais l'abſence de ces preuves ne prouve pas toujours qu'il eſt né mort, comme je le dirai ci-après. Le défaut d'hémorrhagie par les artères ombilicales, lorſqu'elles ne ſont point liées, eſt l'une des preuves les plus poſitives de la mort du fœtus avant l'accouchement.

On peut joindre à ces conſidérations, priſes de l'état de l'enfant, le détail des accidens éprouvés par la mère durant la groſſeſſe ; les chûtes, les coups, les efforts conſidérables, les ſituations extraordinaires & forcées ; les terreurs ſubites & pluſieurs cauſes de ce genre qui, agiſſant ſur la mère durant ſa groſſeſſe peuvent attaquer la vie du fœtus, quoiqu'enfermé dans ſon ſein. Le fœtus même avancé peut expirer ſubitement par l'action de ces cauſes, ou bien il peut en contracter des maladies qui deviennent mortelles quelque tems après. Les recueils des conſultations des facultés de Leipſick, de Wirtemberg, d'Helmſtad & autres, préſentent une foule de cas ſemblables. (*Voyez* Bohn, *de infanticidio*, Michaël Bernard, Valentini *pandecta & novellæ med. leg.* Hébenſtreit, *anthropol. forens.* Alberti, *ſyſt. juriſp. med.*)

Quoique l'enfant ne présente aucune preuve qu'il ait respiré, il ne s'ensuit pas toujours de-là qu'il étoit mort avant l'accouchement. Cette opinion s'étoit répandue parmi tous les anciens, & l'on regardoit la respiration même dans les nouveau-nés comme inséparable de la vie. (*Gal. de loc. affect. cap.* 5.) Une légère attention suffit néanmoins pour indiquer que le fœtus vit dans les membranes sans respiration; qu'il ne peut respirer que lorsqu'elles sont rompues & qu'il est sorti de l'utérus; qu'il est encore une foule de causes qui, après sa sortie, peuvent s'opposer à sa respiration sans le faire cesser de vivre. On voit naître des enfans si foibles, qu'après leur sortie ils sont sans mouvement, sans sentiment, sans respiration, même durant plusieurs heures: les fomentations, les lotions avec des spiritueux raniment chez eux le principe vital; ils donnent des signes de vie, & jouissent ensuite d'une assez bonne santé. Les enfans les plus vigoureux, en apparence, ne sont pas à l'abri de cet inconvénient, qui ne dépend pas toujours de la foiblesse de leur organisation. Le placenta détaché trop-tôt de l'utérus, la rupture du cordon ombilical donnent lieu à des hémorrhagies qui les affoiblissent; la pression qu'ils endurent au passage agit sur leurs membres délicats, principalement sur leur tête, leur poitrine, y cause des contusions, intercepte l'action des nerfs & les fait tomber en syncope ou dans l'assoupissement. Tout enfant qui vient de naître par l'accouchement le plus simple & le plus naturel, pleure ou crie: ce n'est pas se méprendre que d'attribuer ces plaintes à la sensation incommode qu'il a soufferte en passant par les voies étroites de l'accouchement. Combien d'accidens encore plus graves sont la suite de cette compression! Zeller, Bohn, Alberti, & plusieurs facultés conviennent de la possibilité de ce que j'avance. Bohn ajoute encore le témoignage de l'expérience à ce que l'observation indique: des petits chiens nouvellement mis bas & saisis au passage vivent encore long-tems, quoique étranglés, sans cependant jouir d'aucun mouvement de respiration. La circulation du fœtus est différente de celle de l'adulte, & ces différences ne disparoissent que par succession de tems, après la dilatation des poumons par l'abord de l'air. Le sang, qui dans le fœtus passoit librement par le trou ovale & le canal artériel, avant cette dilatation, y passe encore après la naissance, tant que ces poumons, par leur expansion ne dérangent point cet appareil, & n'interceptent point ce passage. La circulation persiste donc dans ce cas, & la vie, qui lui est essentiellement liée, se continue.

La continuation du battement du cœur & de la circulation du sang en général, est un indice bien plus sûr de la vie de l'enfant après la naissance. Cette fonction est, de toutes celles qui tombent sous les sens, la plus importante pour l'économie animale. On peut soupçonner sa continuation après la sortie de l'enfant, si, à la suite de quelque lésion faite extérieurement & directement sur son corps, on apperçoit quelque échymose. On sait que le sang s'extravase pendant la vie dans les intervalles des fibres du corps à la suite des différens coups: ces extravasations supposent le mouvement du sang vers les parties, & conséquemment la vie. (Bohn, Heister, Hébenstreit.) Je crois pourtant qu'elles ne sont pas toutes indistinctement des preuves positives de la circulation; il se forme aussi des échymoses sur les cadavres: j'indiquerai ailleurs les signes qui peuvent les différencier.

Quelques auteurs du nombre de ceux qui prétendent que l'enfant ne peut vivre sans respirer, allèguent, en faveur de leur opinion, les cas où l'on voit des fœtus morts par le seul entortillement du cordon autour du col, assurant que la pression de ce cordon sur la trachée-artère les suffoque en interceptant la respiration. Cette explication triviale suppose ce qui est en question. Je demande si, lorsque le cordon s'entortille autour des bras, du corps ou des jambes, il s'ensuit le même inconvénient pour la respiration? Non, sans doute: cependant le fœtus n'en meurt pas moins quelquefois (comme le savent les sages femmes), s'il reste dans cette situation durant quelque tems, & surtout si le cordon est tendu. Il faut donc recourir à quelqu'autre cause. On la trouve dans la seule pression du cordon ombilical par laquelle les vaisseaux de ce cordon étant oblitérés, la circulation de la mère au fœtus se trouve interrompue (le cordon ombilical peut encore, dans quelques cas rares, être noué dans son trajet, comme Mauriceau l'a vu plusieurs fois); ou même, les vaisseaux du col, lorsqu'il est entouré par le cordon, transmettant le sang moins librement vers les parties inférieures, ce sang s'accumule dans la tête, & peut y procurer les différens effets qui résultent des engorgemens dans le cerveau. Il paroît d'ailleurs que la circulation de la mère au fœtus ne peut être interrompue sans la mort de celui-ci, qu'après qu'il a respiré, & que le sang a pris d'autres routes.

Il suit de tout ce que je viens de dire, qu'une mère mal intentionnée peut avoir attenté à la vie de son enfant lorsqu'il étoit encore dans son sein, qu'il étoit sur le point d'en sortir, ou même après sa naissance, sans qu'il ait respiré.

Le principal signe par lequel on découvre si l'enfant a respiré avant sa mort, est fondé sur une expérience admise par la plupart des médecins, & connue de tous ceux qui prennent quelque intérêt aux questions medico-légales. On jette dans l'eau une partie du poumon de l'enfant qu'on examine; si elle se précipite, on conclut que l'enfant n'a point respiré; si elle surnage, on juge le contraire.

Les poumons dans le fœtus sont denses, colorés;

ils occupent un très-petit espace de la poitrine, & sont appliqués vers la partie postérieure & un peu supérieure, de façon que le cœur & son péricarde se trouvent à découvert. Leur tissu, quoique spongieux, n'est pas développé; & leur gravité spécifique est plus grande dans cet état que celle de l'eau. Lorsque l'air les a pénétrés, leurs cellules sont ouvertes, distendues, leur volume augmente & leur légéreté est relativement plus grande. Cette expérience est décisive, mais ôte-t elle tout lieu de doute, & n'y a-t-il point d'accidens qui puissent la rendre suspecte?

On a multiplié les objections contre la certitude de cette expérience, Zeller (*de pulmonum in aquis subsidentiâ*), (Hippocrate, Galien, Vanderwiel, Nymmam, Camerarius, Boyle, Needham, Lanzoni soutiennent cette opinion), prétend que le fœtus peut respirer dans la liqueur de l'amnios, parce qu'on y trouve de l'air; il cite l'exemple des enfans qui ont crié ou parlé dans le sein de leur mère. Bohn lui-même le rapporte comme témoin; il s'appuie de l'autorité de Boyle, de Sennert. Mais toutes les autorités possibles suffisent-elles pour garantir un fait aussi extraordinaire? Peu d'auteurs disent, comme Bohn, qu'ils ont entendu par eux-mêmes: les trois quarts citent des *ouï-dire*, & nomment des témoins. L'amour du merveilleux grossit souvent les faits; il en crée, & trouve toujours des approbateurs & des prosélytes. Un savant homme, un physicien n'est pas à l'abri de la surprise, & s'il n'est pas en lui de prendre toutes les précautions possibles pour l'éviter, du moins est-il inexcusable d'ajouter foi sur des simples témoignages aux choses qui ne peuvent exister sans miracle. On peut, sur le rapport d'un fait attesté par de graves personnages, suspendre sa décision tant qu'il n'a rien de contradictoire: mais la conviction est un degré d'assentiment bien éloigné, & qui requiert d'autres preuves. Bohn peut avoir été trompé par la femme de son ministre, il peut avoir entendu quelque gargouillement, & le besoin ou le desir qu'il avoit de recueillir des faits en preuve peut l'avoir séduit. On parvient par cette manière de raisonner & d'apprécier les faits, à croire fermement que l'enfant dont parle Tite-Live cria dans le ventre de sa mère *io triumphe*. On a poussé le ridicule jusqu'à écrire, que des enfans avoient ri & pleuré dans le sein de leur mère.

Heister prétend que cette expérience est suspecte, parce qu'il a vu les poumons squirrheux d'un phthisique se précipiter au fond de l'eau, & qu'il est possible qu'un enfant ait les poumons également viciés. Je conviens qu'un squirrhe ou un tubercule pris dans la substance des poumons se précipitera dans l'eau; mais tous les poumons sont-ils squirrheux? Heister n'a-t-il pas vu les autres parties des poumons de cet homme surnager, lorsqu'il n'y avoit pas de squirrhe? s'il ne l'a pas fait, il auroit dû le faire. Je ne dirai pas, comme Hébenstreit (*Anthrop. for.* p. 405.), que le fœtus ne porte jamais de squirrhe ou de tubercule dans les poumons, parce que je crois que toutes les maladies qui nous attaquent hors du sein de nos mères peuvent encore nous attaquer dans ce retranchement. Je sais que nos parens peuvent, en nous donnant l'être, nous faire participer à toutes leurs infirmités; mais on peut répondre à Heister que, si l'on prend la précaution de couper le poumon en plusieurs parties, il pourra s'en trouver quelqu'une qui surnage, & que cette seule partie suffit pour établir le passage de l'air dans l'intérieur des poumons. Le même Heister ajoute qu'il a vu les poumons d'un nouveau-né qui avoit crié & vécu pendant vingt heures, se précipiter au fond de l'eau. On est en droit de se plaindre de ce que Heister ne parle point de fragmens de poumons, mais des poumons entiers. On sait qu'il y a une différence bien grande entre l'immersion des poumons en leur entier & l'immersion d'une partie qu'on en coupe. La quantité d'eau qu'on emploie peut encore causer, à cet égard, quelques différences.

Ne sait-on pas que tous les enfans qui naissent ne jouissent pas dans ces premiers instans d'une vigueur égale? On en voit qui ne respirent que très-foiblement, ou à demi; il est possible qu'une si petite force inspirante ne suffise pas pour distendre tous les lobes des poumons, mais seulement quelques parties: Bohn en rapporte des exemples. On conçoit aussi qu'un enfant qui, dans l'instant qu'il vient de naître, est précipité contre le pavé, dans un cloaque, &c. n'a pas le tems de faire des inspirations profondes & successives. De-là s'ensuit la nécessité de couper les poumons & d'en plonger différentes parties.

Les plus fameux auteurs de jurisprudence médicinale ont assuré que la putréfaction pouvoit, en dégageant l'air des parties intérieures, distendre les cellules pulmonaires, au point d'empêcher la précipitation des poumons dans l'eau: d'où ils ont conclu que cette expérience pouvoit encore induire en erreur. Heister, Alberti, Bohn ont appuyé cette objection de tout ce que la physiologie & l'observation ont de plus imposant. Je ne connois que Hébenstreit & Theichmeyer qui, en réduisant cette difficulté à ses vrais principes, aient démontré son insuffisance dans les cas dont il est question.

L'expérience est entiérement contraire à ce que la réflexion paroît rendre concluant. Les poumons des fœtus entiérement pourris dans le sein de leur mère se précipitent toujours au fond de l'eau, & nulle observation bien constatée & bien faite n'a jusqu'à présent prouvé le contraire. Je peux citer quelques expériences faites par Faissole & Champeaux sur différens animaux noyés: on y voit la putréfaction la plus développée dans tout le corps laisser

encore les poumons dans leur état naturel ; enfin, j'ai toujours vu dans les cadavres dont je me ſuis ſervi dans mes recherches anatomiques, les poumons ſe conſerver dans un état très-naturel & très-entier, lorſque la plupart des autres parties extérieures étoient dénaturées. Quelques circonſtances, dont il eſt inutile de parler, ont pu en impoſer à ceux qui, ayant eu occaſion d'examiner quelques poumons dans des fœtus putréfiés, n'ont pas pouſſé l'examen au point de couper ces poumons & de les plonger dans de l'eau commune. (*Voyez* DOCIMASIE PULMONAIRE.)

Si la putréfaction du corps eſt déjà aſſez avancée pour que les poumons en ſoient atteints, il vaut mieux alors ne rien conclure, & laiſſer aux magiſtrats le ſoin de trouver d'autres indices.

On oppoſe encore à l'expérience citée les cas où le fœtus, enclavé entre le coccix & les os du baſſin, peut reſpirer après l'écoulement des eaux, & mourir néanmoins par les obſtacles qu'il rencontre à ſon paſſage. On peut répondre que ces cas étant du nombre des accouchemens laborieux ou difficiles, ils exigent, pour l'ordinaire, la main des accoucheurs ou des ſages-femmes ; au lieu que la plupart des *infanticides* ne concernent que des accouchements clandeſtins & faciles : un accoucheur vole bientôt dans ces cas au ſecours d'une mère accuſée, & donne la ſolution des difficultés. Il faut d'ailleurs obſerver que cette ſuppoſition de la reſpiration du fœtus avant la ſortie eſt aſſez haſardée ; il n'y a qu'un cas aſſez clair dans lequel le fœtus puiſſe reſpirer librement avant ce tems ; c'eſt lorſque la bouche ſe préſente, après la rupture des membranes, à l'orifice de l'utérus : or on ſait que cette manière de ſe préſenter eſt l'une de celles qui rendent l'acouchement laborieux, & qui exigent des perſonnes inſtruites pour le terminer. Dans toute autre ſituation, tant que le fœtus eſt dans la matrice, & lors même que la tête ſe préſente à l'orifice par ſon ſommet, il me paroit impoſſible que le fœtus reſpire. Si la bouche porte ſur les parois ou les bords de l'orifice, l'air ne peut point s'inſinuer, & la contractilité de l'utérus, jointe à la preſſion que fait l'enfant, ne laiſſe aucun interſtice pour laiſſer gliſſer l'air, à moins qu'une main étrangère ne vienne augmenter la dilatation de l'orifice.

Si l'enfant a déja paſſé la tête hors du vagin, il paroît très-difficile que le reſte ne vienne pas, & qu'il meure dans cette poſition par le ſeul travail de l'accouchement. Toutes les autres parties ſont moins volumineuſes ; d'ailleurs fût-il retenu dans cette ſituation, la reſpiration ne ſe fait pas par la bouche ſeulement ; il faut une dilatation de la poitrine ; les côtes doivent s'écarter les unes des autres, & l'eſpace intercoſtal s'agrandit. Si l'on ſuppoſe la poitrine comprimée par l'orifice de l'utérus ou du vagin, cette dilatation néceſſaire à la reſpiration me paroît impoſſible.

J'avoue cependant qu'il n'eſt pas impoſſible, comme le veut Hébenſtreit, que l'enfant meure dans cette ſituation. Il peut avoir reçu quelqu'atteinte conſidérable dans la matrice ; il peut être déjà foible dans l'inſtant où il eſt à demi ſorti ; le cordon peut s'être coupé dans le travail de l'accouchement, & l'hémorrhagie être conſidérable : dans ces circonſtances, je conçois qu'après avoir reſpiré quelques inſtans, ſi la poitrine eſt dégagée, il eſt poſſible qu'il meure avant de ſortir en entier, & dès-lors l'expérience des poumons, en démontrant qu'il a reſpiré, ne prouvera rien contre ſa mère, ou même n'établira point la vie de l'enfant après ſa naiſſance. Que réſoudre dans cette extrémité ? rien d'affirmatif, ſans doute. Il faut une extrême circonſpection dans le jugement que l'on porte ſur ces matières, & s'arrêter partout où les faits nous abandonnent.

Je range cette dernière objection à côté de celle qui ſuppoſe qu'une mère alarmée, ou un aſſiſtant touché de pitié, ſouffle dans la bouche d'un enfant qui vient de naître & qui ne donne point de ſigne de vie. Quoiqu'il ne ſoit pas démontré que le ſouffle introduit par la bouche pénètre aiſément dans la trachée-artère d'un enfant mort à cauſe des viſcoſités qui ſe trouvent aux environs de la glotte, je ſais pourtant qu'en forçant un peu ce ſouffle, ou en ſe ſervant de tuyaux recourbés, l'air peut y parvenir, & d'ailleurs ces viſcoſités qui s'oppoſent à ſon paſſage ne ſont pas toujours accumulées en égale quantité, & la glotte n'a pas toujours le même diamètre.

Cette incertitude me fait admirer l'extrême confiance de tant de faiſeurs de rapports qui, ſur de ſimples apparences, ne balancent pas d'aſſeoir le jugement le plus déciſif. Les ſiècles paſſés nous en préſentent mille exemples, & je frémis en diſant que celui-ci m'en a fait voir un très-grand nombre.

La différence de couleur des poumons n'eſt pas un ſigne ſur lequel on puiſſe compter, quoiqu'en général les poumons des fœtus qui n'ont pas reſpiré ſoient très-colorés, tandis qu'ils ſont pâles après la reſpiration. Il eſt pluſieurs cauſes accidentelles qui peuvent produire des variétés ; le travail de l'accouchement, les preſſions que l'enfant éprouve, peuvent déterminer une plus grande quantité de ſang dans la ſubſtance des poumons, & leur imprimer une couleur bien plus foncée, lors même que l'air les a pénétrés.

La ſituation des poumons dans la poitrine de l'enfant paroît fournir une preuve aſſez concluante pour décider s'il a reſpiré ou non. La connoiſſance de leur poſition dans les fœtus qui n'ont pas reſpiré

piré est alors nécessaire, pour juger des changemens qu'ils ont éprouvés. Du reste, quoiqu'on puisse parvenir à prouver que le fœtus n'a pas respiré, on n'est pas en droit d'en conclure qu'il est né mort : ces deux conséquences ne découlent pas l'une de l'autre.

La sortie du méconium dans les enfans nouveau-nés n'est pas une preuve de leur vie après la naissance. Il est vrai que c'est une force vitale qui fait descendre les matières jusqu'à l'anus : mais la seule pression du ventre peut opérer cette sortie dans les cadavres, & d'ailleurs un commencement de putréfaction peut imiter quelquefois, à cet égard, l'action vitale des intestins. Si l'on remue un animal quelconque qui commence à se pourrir, on sent très-souvent l'air s'échapper par les orifices & porter au loin son infection : cet air ne s'échappe pas seul, il entraîne assez souvent des matières dans son passage, & sort quelquefois avec explosion. Cette observation est très-commune.

Le changement de position dans les viscères du bas-ventre est l'un des signes les plus clairs pour décider si l'enfant a vécu hors du sein de sa mère, & s'il a respiré. La dépression du foie, de l'estomac, la saillie ou le boursoufflement des intestins, l'abaissement des côtes, l'applatissement du diaphragme suivent de nécessité la dilatation des poumons lorsque l'air les pénètre.

Lorsqu'il est démontré que l'enfant est né vivant, & qu'il a vécu après l'accouchement, il faut encore décider quelles sont les causes de sa mort, si elles dépendent d'un cas fortuit, ou bien de la malice ou de la négligence de la mère. (L'oblitération précoce du trou de Botal par l'application de sa valvule est une cause de mort assez singulière : cette observation qui m'a été communiquée par Laborie me paroît même fournir l'explication de plusieurs morts sans cause évidente, & je croirois cette oblitération bien plus commune que plusieurs autres causes auxquelles on a recours) — Ces causes sont exactement les mêmes que celles qui portent atteinte à la vie des adultes ; il n'y en a qu'une seule qui est particulière au fœtus ou à l'enfant qui vient de naître ; c'est l'hémorrhagie par le cordon ombilical, lorsqu'il n'est pas lié. (*Voyez* CORDON OMBILICAL.)

Parmi les causes de mort des enfans qui leur sont communes avec les adultes, sont les différentes lésions de la tête ou des autres parties. Ces lésions peuvent s'annoncer sensiblement aux yeux & au tact. Mais outre la différence de leurs suites, qui sont quelquefois peu dangereuses pour les premiers, elles diffèrent encore par la difficulté du traitement. Les enfans ne peuvent être soumis à la régularité des moyens que l'art indique ; l'opération du trépan n'est point praticable sur eux à cause de la mobilité des os du crâne.

Les compressions violentes du cerveau, que les adultes supportent difficilement, se font très-souvent sans aucun inconvénient sur les enfans. Dans les accouchemens difficiles, ceux qui ont la tête un peu volumineuse sont froissés au passage, leur tête s'applatit, s'alonge au point de changer de forme, & l'on est obligé après l'accouchement, par des compressions faites en un autre sens, de la remettre dans sa forme primitive. Il faut, pour ainsi dire, pétrir la tête des enfans nouveau-nés, non pas, comme dit Rousseau, dans la vue de lui donner une forme à notre fantaisie, mais seulement pour réparer ce que l'accouchement a occasionné de défectueux. La forme extraordinaire de la tête de quelques peuples (Tête applatie des Caraïbes, Hunaud, *mém. de l'acad.* 1740.), prouve assez avec quelle facilité & combien peu d'inconvéniens on fait subir au cerveau des enfans par les compressions les plus considérables.

Lorsqu'on trouve plusieurs coups portés sur un enfant, comme, par exemple, sur la tête, la poitrine, le bas-ventre, que le cordon ombilical est sans ligature ; il importe de connoître en premier lieu quels sont les coups mortels (en supposant toujours que l'enfant ait respiré). On examine l'extérieur des plaies pour voir si elles sont accompagnées d'échymoses ; on parvient ensuite dans la cavité du corps qui leur correspond, pour découvrir l'épanchement ; si l'on n'en trouve nulle part, & qu'on trouve d'ailleurs les vaisseaux veineux vides de sang, il est clair qu'il est mort par l'hémorrhagie du cordon. (*Voyez* CORDON OMBILICAL.) Le sang épanché dans la tête, la poitrine ou le bas-ventre, ou même dans les bronches, si la plaie est portée au gosier, indique bien aisément que les plaies ont été faites sur un enfant qui vivoit ; & la quantité de l'épanchement, le siège de la plaie, les parties ou les viscères lésés, &c. annoncent bientôt si la blessure étoit mortelle.

L'examen de ces blessures exige la plus grande circonspection, pour découvrir successivement leur étendue, leur siège, leur figure, les échymoses, les fractures, le siège & la quantité des épanchemens, & surtout pour ne pas confondre les accidens qui se font pendant l'ouverture ou la dissection avec ceux qui sont la suite des coups.

On a vu des scélérats assez artificieux pour donner la mort à des enfans, en enfonçant une aiguille dans la substance du cerveau par les tempes, la fontanelle ou la nuque. Gui-Patin rapporte qu'on pendit à Paris une sage-femme qui avoit tué par ce moyen plusieurs enfans, lorsqu'ils étoient encore dans l'utérus, & qu'ils ne présentoient que la tête à l'orifice. Alberti, Brendel rapportent de pareils exemples. On trouve dans ces cas, en rasant la tête avec soin, une légère échymose autour de la piqûre.

Les épanchemens qui facilitent la découverte des

causes de mort dans les enfans, n'ont lieu que dans les cas où il y a rupture des vaisseaux : mais la cruauté de quelques mères ne laisse pas toujours des traces aussi sensibles. Toutes les causes de mort qui dépendent des lésions de nerfs sont dans ce dernier cas.

On a vu des enfans qui avoient été tués par la seule torsion du cou, soit en le pliant avec force, soit en le contournant d'avant en arrière. La moëlle épinière est pour l'ordinaire froissée ou déchirée par les vertèbres, dont les ligamens sont quelquefois rompus dans ces dislocations, & l'on sait que la mort suit de près les lésions de cet organe. Dans ces cas, on trouve quelque sang répandu dans les muscles du cou, dans le canal vertèbral, & il y a même fracture à l'une des deux premières vertèbres, ou à toutes les deux ensemble.

Toutes ces différentes contusions ou échymoses doivent être distinguées avec soin des taches ou des lividités, qui paroissent à l'extérieur dans un commencement de putréfaction.

La suffocation dans les nouveau-nés peut dépendre de plusieurs causes. Celle qui résulte de l'étranglement présente les mêmes signes que dans les adultes: on voit des taches livides, des échymoses sur le cou ou au gosier; la face est livide ou noire, la langue enflée, saillante; les vaisseaux de la pie-mère & les veines jugulaires sont engorgées; les poumons livides, parsemés de taches, la bouche écumeuse, &c. quelquefois même on trouve sur le cou les traces d'une corde. Ces signes indiquent assez bien que l'étranglement a eu lieu, pourvu que d'ailleurs on ne reconnoisse pas qu'ils ont été l'effet d'une suffocation accidentelle faite dans la matrice. Ainsi, par exemple, il est possible que l'entortillement du cordon autour du cou du fœtus ait produit dans la matrice l'impression circulaire du cou & les autres signes d'étranglement : mais dans ce cas le fœtus n'aura pas respiré, il sera né mort, & ce ne sera pas la suffocation, proprement dite, qui en sera la cause, mais l'apoplexie, ou, pour mieux dire, l'engorgement des vaisseaux sanguins de la tête. Les signes de la respiration de l'enfant sont dans ce cas le moyen qui décide si la cause est accidentelle, ou si elle est l'effet d'une violence extérieure qu'on puisse attribuer à la mère ou à d'autres personnes. Je ne voudrois pourtant pas trop me fier à ce moyen, pour établir que ce genre de violence a été employé. Car si, par hasard, cet étranglement avoit été fait par le cordon durant le travail de l'accouchement, lorsque le fœtus est comme balloté dans la matrice, ou qu'il y prend différentes positions, il me paroît possible que l'impression du cordon fût telle qu'elle procurât une apoplexie mortelle, accompagnée de tous les signes d'engorgement dont j'ai parlé, & qu'ensuite le fœtus sorti de la matrice respirât encore avant de mourir.

Les effets de l'apoplexie ou des engorgemens sanguins ne sont pas d'intercepter tout de suite la respiration : on la voit au contraire égale, profonde, & même libre, dans les momens où le mouvement du cœur & des artères souffre les changemens les plus considérables. Le pouls est presque imperceptible vers la fin des apoplexies mortelles, lorsque la respiration est encore sensible : elle ne fait que devenir moins fréquente, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait suspendue par la mort.

Si le cou ne présente point de signes de violence, il est très-difficile d'assigner la véritable cause des autres signes de suffocation : ils peuvent être l'effet d'un froid considérable, d'un accouchement laborieux, surtout si la tête de l'enfant est volumineuse. On trouve encore quelquefois différentes substances dans la bouche des enfans, comme des pailles, des plumes, de la terre, des matières stercorales même ou des linges, lorsqu'ils sont nés vivans, & qu'ils ont été suffoqués entre des matelats, dans des tas de paille, de foin, qu'ils ont été jettés dans des cloaques, &c. On connut par la lividité des poumons, au rapport d'Alberti, qu'une femme avoit étouffé son fils avec la vapeur de soufre allumé.

Ces causes de mort, qui supposent une action criminelle de la part de la mère ou des assistans, ne sont pas les seules. L'enfant peut aussi perdre la vie par l'omission des secours qu'exige sa foiblesse. S'il reste couché sur le ventre, & que la bouche porte sur quelque corps, le passage de l'air peut en être interrompu, la dilatation de la poitrine laborieuse ou incommode; & comme il est dans l'impossibilité de se retourner, il peut suffoquer dans cette position. S'il reste couché sur le dos, les mucosités dont sa bouche & ses narines sont remplies peuvent tomber dans la trachée-artère, l'obstruer, ou même exciter des toux convulsives, qui sont suivies de la mort toutes les fois que la cause n'est pas enlevée. Les sage-femmes observent aussi la précaution de les coucher sur le côté; & comme cette pratique universellement reçue est à la portée de tout le monde, il peut se faire qu'une mère mal intentionnée profite de cette connoissance pour se défaire de son enfant, & se dérober aux poursuites de la justice.

La prompte séparation du placenta d'avec le fœtus est importante à cause du peu de vie dont il jouit lorsqu'il est séparé de l'utérus; le sang qui va du placenta à l'enfant après l'accouchement est un sang à demi-coagulé, froid, de mauvais caractère; & l'on doit blâmer la pratique de quelques sages-femmes qui, voyant des enfans foibles, croient les ranimer en poussant avec leurs doigts le sang contenu dans le cordon vers le fœtus. (Spiegel & Sennert ont approuvé cette pratique sur des vues bien peu fondées.) Il n'est pas difficile de concevoir

qu'une masse spongieuse, comme l'arrière-faix, exposée sans vie & sans chaleur à l'action de l'air, dégénère bientôt, & ne peut fournir à l'enfant que des sucs d'un usage très-pernicieux.

L'habitude où nous sommes de laver les enfans nouveau-nés & de les envelopper dans des linges chauds, est fondée sur des vues utiles. L'enfant sort humide ou couvert de mucosités, il s'échappe d'un lieu chaud, & le nouvel ordre de fonctions qui se développent en lui exige quelques précautions. Il est nécessaire que ses pores soient libres, pour que la transpiration s'exécute librement. Il paroît qu'un passage trop subit du chaud au froid blesseroit son organisation délicate. Faudroit-il néanmoins taxer de crime l'omission de ces précautions, parce qu'elles sont reçues parmi nous? Je n'en vois pas la nécessité, à moins qu'il ne fût évident qu'il en résulte quelque chose de funeste à l'enfant, & qu'il y a eu mauvaise intention de la part de la mère ou des autres. Si le froid est rigoureux, on sent bien que l'enfant peut en souffrir: mais, outre que notre méthode n'est pas essentiellement bonne, l'exemple de tant d'autres peuples qui agissent différemment nous apprend à ne donner jamais pour règle du bien ce que l'usage seul autorise.

On a souvent recours aux signes qui peuvent indiquer dans une femme, si elle a réellement accouché, lorsqu'on est dans la nécessité de rechercher les auteurs d'un *infanticide*. J'ai dit déjà au mot *avortement*, quels étoient ceux qui pouvoient éclairer dans cette recherche; il n'y a aucune différence à cet égard, entre l'avortement & l'accouchement à terme, si ce n'est que dans ce dernier cas, ces signes sont encore plus sensibles, & durent plus long-tems. Il est pourtant essentiel, comme je l'ai déjà dit, de procéder à cet examen aussi promptement qu'il est possible: toutes les parties se remettent dans leur état primitif quelques jours après l'accouchement, & ce rétablissement est d'autant plus prompt, que la femme est plus vigoureuse & mieux organisée. Or on sait, en général, que les femmes qui attentent à la vie de leur fruit se rassurent sur leur crime, par l'espoir du secret, à la confiance qu'elles ont en la vigueur de leur tempérament & sa facilité à se rétablir.

Lorsqu'on n'a que des présomptions contre les auteurs d'un *infanticide*; il est très-essentiel d'établir un rapport entre le tems de la naissance de l'enfant qu'on a trouvé mort, & les signes de l'accouchement qu'on observe sur la femme soupçonnée: la fraîcheur du cadavre de l'enfant, la fermeté des chairs, leur couleur vermeille, l'absence de la putréfaction indiquent un accouchement très-récent, & conséquemment l'on doit trouver sur cette femme, si elle en est la mère, les signes démonstratifs d'un accouchement fait depuis peu. Si ce rapport manque, & qu'on n'apperçoive que des signes équivoques, & qui sont la suite éloignée des accouchemens, il est évident que la présomption est détruite. Cette attention, qui me paroît de la plus grande importance, a souvent été négligée, surtout dans les cas où les experts nommés, prévenus par la rumeur publique, & jugeant, pour ainsi dire, par anticipation, n'ont pas su se garantir de l'esprit de vertige qui fait passer les apparences pour des preuves. *A. E.*

Voyez les articles Fœtus (ouverture du), Cordon ombilical, Docimasie pulmonaire où la doctrine présentée dans celui-ci par Lafosse se trouve dévéloppée, & confirmée par les travaux & les expériences de quelques médecins modernes.

(Mahon.)

INFÉCOND. (*Voyez* Stérile.)

(Chambon.)

INFÉCOND. (*Hygiène vétérinaire, Haras.*) *Voyez* Haras, impuissance.

(Huzard.)

INFÉCONDITÉ. (*Voyez* Stérilité.)

(Chambon.)

INFÉCONDITÉ. (*Hygiène.*) (*Voyez* Stérilité.)

(Macquart.)

INFECTION. (*Hygiène.*) (*Voyez* Méphitisme.)

(Macquart.)

INFERNALE. (Pierre) (*Mat. méd.*)

On nomme *pierre infernale* le nitrate d'argent fondu qui sert à corroder les chairs, & à laquelle on a donné ce nom à cause de son énergie & de sa causticité. On a parlé de l'art de préparer ce médicament, de ses vertus & de son administration, à l'article de l'Argent. (*Voyez* ce mot.)

(Fourcroy.)

INFERNALE. (Pierre) (*Pathologie, chirurgie véterinaire.*) *Voyez* Pierre infernale.

(Huzard.)

INFIBULATION. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène.
Classe II. Hygiène privée.
Ordre Ier. Principes généraux.
Section III. Abus.

L'*infibulation* est une espèce de pratique ou d'opé-

ration ; au moyen de laquelle on perce le prépuce pour y placer un anneau aſſez grand, à deſſein d'empêcher la réunion des ſexes. On dit que parmi les moines orientaux, il y en a, qui, ſe défiant d'eux-mêmes, & pour ne pas rompre des vœux indiſcrets ſe ſont *infibuler*, ainſi que nous venons de le dire. Ce moyen auſſi barbare que ridicule, a auſſi été employé contre un ſexe, dont des hommes jaloux ont redouté la foibleſſe. Pluſieurs nations de l'Aſie & de l'Afrique, & ſurtout les Ethiopiens, ont coutume, auſſitôt que leurs filles ſont nées, de rapprocher, par une ſorte de couture, des parties que la nature a ſéparées ; ils ne laiſſent de libre que ce qui eſt néceſſaire pour les excrétions naturelles. Les chairs adhèrent peu-à-peu, à meſure que l'enfant prend ſon accroiſſement, de ſorte qu'on eſt obligé de les ſéparer par une inciſion lorſque le tems du mariage eſt arrivé. On dit qu'ils ſe ſervent, pour cette ſorte d'*infibulation*, d'un fil d'amianthe, pour qu'il ne ſe corrompe point ; il y a certains peuples qui emploient ſeulement un anneau comme pour les hommes. De bonnes inſtitutions, & des mœurs ſeroient pour l'honnêteté des ſauve-gardes bien plus ſûres que tous les anneaux & toutes les ceintures de virginité, qui n'ont pu être imaginés & employés que par des fanatiques, des ignorans, des jaloux & des barbares.

(MACQUART.)

INFILTRATION. (*Pathologie.*) (*Voyez* LEUCOPHLÉGMACIE & ŒDÈME.)

(MAHON.)

INFIRMERIES. (*Voyez* HOPITAUX.)

(MAHON.)

INFIRMITÉ. (*Voyez* MALADIES CHRONIQUES.)

(MAHON.)

INFLAMMABLE. (air) (*Voyez* MÉPHITISME.)

(MACQUART.)

INFLAMMATION.

Une ſource éternelle d'erreurs & de faux raiſonnemens en médecine, eſt de prendre certains termes abſtraits pour des réalités, de leur ſuppoſer une manière d'être uniforme & une exiſtence individuelle : telle eſt l'*inflammation* en général, ſur laquelle le ſtérile langage de l'école s'eſt exercé avec tant de profuſion & ſi peu de ſuccès. Nul autre objet n'a donné lieu à plus d'écarts d'imagination, à plus de ſuppoſitions arbitraires : vaines applications des lois de l'hydraulique, effets ſécondaires transformés en cauſes primitives, ſource intariſſable d'explications frivoles ou de conjectures débitées avec le ton de la conviction, aberration continuelle de la vraie route de la médecine expérimentale ; tout ſemble former un obſtacle, quand on veut réunir en un corps régulier la doctrine de l'*inflammation*, ſur laquelle cependant on eſt ſi riche en obſervations particulières, non moins qu'en deſcriptions des genres & des eſpèces. Boerhaave attribue tout à un état d'obſtruction des vaiſſeaux, Van-ſwieten à un accroiſſement de vîteſſe du ſang, Sauvages (1) enchérit encore ſur les opinions de ce dernier, par un appareil ſcientifique de calcul, qu'on ne lit point quand on ignore les mathématiques, & qu'on lit encore moins quand on les cultive avec un goût épuré. Hofmann & Cullen en s'éloignant des principes de l'école de Leyde, ne font que changer d'opinion hypothétique & leur ſubſtituer leur doctrine pointilleuſe des cauſes prochaines, c'eſt-à-dire, le ſpaſme des extrémités artérielles. Brown acharné à détruire les principes de Cullen, ne nous parle que de ſes forces ſtimulantes, d'excitabilité, de diathèſe phlogiſtique, & n'eſt heureux tout au plus qu'à faire mettre de l'accord & de la ſimplicité dans le traitement des *inflammations* particulières. Que reſte-t-il à faire à une époque où un goût univerſel pour toutes les parties de l'hiſtoire naturelle nous ramène à des inductions immédiates qui naiſſent des faits obſervés ? C'eſt d'oppoſer la marche de la nature aux ſyſtêmes tour-à-tour adoptés ou proſcrits, & de s'élever ſeulement à quelques vues abſtraites & communes aux cinq ordres de phlegmaſies. Néceſſité de s'aider des lumières de la médecine externe pour avoir des notions préciſes ſur l'*inflammation*, & pour renverſer divers ſyſtêmes qu'elle a fait naître. Avec quelqu'artifice que la théorie de l'obſtruction comme cauſe de l'*inflammation*, ait été développée par Boerhaave, n'a-t-on pas à lui oppoſer des faits conſtamment obſervés qui dépoſent le contraire : il y a rougeur ; mais y a-t-il *inflammation* dans une foule de cas où le ſang s'échappe des vaiſſeaux, ou bien reſte en ſtagnation aux extrémités des veines, & puis ſe diſſipe ſpontanément ſans exciter aucun trouble. Exemples ſans nombre du ſang qui reſte extravaſé après une contuſion, ou qui eſt arrêté dans les ramifications des veines, par la compreſſion qu'une tumeur exerce ſur leur tronc commun. Dans les varices de la veſſie, il n'y a ni douleur, ni fièvre, ni d'autre ſymptôme qu'une exceſſive débilité cauſée par une évacuation conſtante & copieuſe du ſang. Que trouve-t-on après la mort ? Les tuniques de la veſſie beaucoup plus épaiſſes qu'à l'ordinaire, toutes les veines très-diſtendues & tout le tiſſu membraneux gorgé du même fluide. Mêmes phénomènes, lorſqu'une tumeur indolente, empêche par ſa compreſſion le retour du ſang veineux au cœur. Dans les varices des jambes, n'y a-t-il pas ſtagnation du ſang dans les extrémités veineuſes, ſans nulle trace d'*inflammation*. Par l'application d'une ventouſe, la partie ne devient-elle point gonflée & rouge ? N'y a-t-il point ce qu'on appelle *error loci* par le paſſage du

(1) *Diſſertation académique ſur l'inflammation.*

sang artériel dans des vaisseaux séreux; & peut-on dire qu'il existe la moindre trace d'*inflammation?* N'en est-il pas de même, par l'usage des fomentations? Les vaisseaux séreux de toute l'habitude du corps, ne sont-ils point susceptibles du même changement par des exercices violens, & n'y auroit-il point alors suivant le systême de Boerhaave une *inflammation* générale? Enfin le sang n'est-il point poussé quelquefois par le vomissement dans les vaisseaux capillaires de la conjonctive, & cette membrane ne devient-elle pas très-rouge, sans qu'il lui survienne aucune affection étrangère.

Un principe fécond d'écarts en médecine, c'est de prendre l'effet pour la cause, par la liaison étroite & constante qu'on observe entre certains phénomènes de l'économie animale. C'est ainsi que le cours plus rapide du sang, a été converti en mobile primitif de l'augmentation de la chaleur animale, de la rougeur, de la tension, de la douleur qui font le caractère de l'*inflammation*. L'esprit d'analyse peut seul prévenir ces faux jugemens, en considérant ces phénomènes d'une manière isolée : dans des exercices violens & prolongés pendant quelques heures, l'impétuosité du sang est très-augmentée, la chaleur très-intense; mais il n'y a pas d'*inflammation*. Cette augmentation de chaleur animale ne se dissipe-t-elle point par degrés, soit par la transpiration cutanée, soit par les émanations (1) des poumons; & d'ailleurs la chimie moderne n'a-t-elle point appris que ce développement de chaleur est l'effet, non d'une vîtesse plus grande du sang, mais d'un plus grand afflux du gaz oxigène vers les poumons par des inspirations plus fréquentes, & d'un dégagement plus considérable de calorique? Home, médecin anglais, n'a-t-il pas aussi démontré par des observations comparatives, faites avec un thermomètre & une montre à secondes, que dans certaines maladies, l'accroissement du nombre des battemens de l'artère par minute, ne correspond point avec l'augmentation de la chaleur animale? La douleur si souvent la suite d'une *inflammation* locale, peut-elle en être la cause, puisque les nerfs des membranes qui couvrent les os sont dans certaines maladies très-distendus, & d'une douleur exquise, sans *inflammation* ni fièvre? N'en est-il pas de même dans les enflures du genou qu'on nomme tumeurs blanches? Que d'exemples à citer de douleurs sans *inflammation!* migraines, colique des peintres, douleurs des dents, passage des calculs biliaires dans le canal cholédoque, descente du calcul des reins par les uretères, &c., règle assez générale; toute douleur sans symptôme fébrile tient à une lésion de la sensibilité ou à une affection nerveuse; celle au contraire qui est accompagnée de fièvre, tient à une affection inflammatoire.

Pourquoi perdre plus de tems dans des discussions oiseuses de ce qui ne porte que le caractère d'une opinion hasardée, ou d'un simple jeu de l'imagination. Le vice général de toutes les théories de l'*inflammation*, c'est de regarder ce terme comme univoque, & comme représentant dans tous les cas une même série de symptômes, tandis qu'il doit être pris avec des acceptions différentes, suivant que le siège en est dans les membranes muqueuses, dans les membranes diaphanes, dans les glandes, dans le tissu de la peau ou bien dans les muscles. Mais ces parties si différentes entr'elles, quand on les compare pour le tissu, la structure, la sensibilité & les fonctions organiques, n'en ont pas moins certains rapports communs dans les lésions qu'elles éprouvent par une cause irritante : & n'y voit-on pas s'y développer, quoiqu'à différens degrés & à diverses proportions, la chaleur, la douleur, la rougeur & la tension dont l'ensemble est indiqué par le terme abstrait d'*inflammation?* Dans tous les cas, ne faut-il pas remonter à un principe irritant, à un agent physique ou chimique qui produit une plaie, une déchirure, une concentration de calorique ou qui exerce un frottement prolongé sur quelque nerf ou fibrile nerveuse? c'est ce qui se manifeste aux yeux dans toute *inflammation* externe : mais toute irritation ne produit point *inflammation;* car si la première est prompte & courte, comme quand on pique le cerveau ou quelque nerf avec un instrument aigu, il n'en résulte que des spasmes dans certains muscles. Si au contraire l'irritation est prolongée, & qu'elle exerce un frottement soutenu sur une partie sensible, comme lorsqu'un corpuscule est entré sous la paupière, ou lorsqu'un corrosif est resté longtems appliqué sur une surface; alors il survient, suivant les lois générales de l'économie animale, un accroissement de chaleur, un afflux du sang & du fluide lymphatique, c'est-à-dire de la tension, de la rougeur, & enfin de la douleur, peut-être par la distension des fébriles nerveuses, peut-être aussi par une simple augmentation de sensibilité locale : l'*inflammation* dans ses diverses acceptions est donc une affection purement nerveuse, comme l'avoit auguré Van-Helmont, & comme Vicq-d'Azyr l'a si bien développé, pour certains cas, dans son article *aiguillon* de l'*Encyclopédie méthodique*.

Justesse des considérations des stahliens sur l'*inflammation*, qu'ils rapportent à des anomalies du ton, & qu'ils font regarder comme une congestion active dont les métastases subites de l'extérieur à l'intérieur, ou réciproquement, donnent un exemple frappant. Cette activité vitale se manifeste par les

(1) Les expériences faites par Fordyce, dans des chambres très-échauffées (*Méd. comment.* vol. IV.), n'ont-elles point appris aussi jusqu'à quel point la chaleur animale, & le nombre des battemens des artères peuvent être augmentés, sans produire l'*inflammation?* Mais à quoi tient la facilité qu'on a de contracter une maladie inflammatoire par l'impression du froid, lorsqu'on est échauffé par un exercice violent, ou par la chaleur de l'air qui nous environne?

divers degrés d'intensité que prend l'*inflammation* suivant l'âge, un état de débilité ou de maladie, une constitution plus ou moins sensible. Quelle différence entre la plaie faite par les vessicatoires sur un homme robuste attaqué d'une affection catarrale, & sur un malade réduit à l'extrémité par une fièvre de mauvais caractère! Que l'on applique de l'eau végéto-minérale (*acétite de plomb*) ou une autre substance sédative sur une partie enflammée ou sur une brûlure, ne rend-on pas en peu de tems l'*inflammation* nulle en engourdissant ou plutôt en émoussant la sensibilité de cette partie. Quelques personnes sont si sensibles dans l'état naturel, qu'elles sont sujettes à des *inflammations* locales très-fortes pour des causes légères, pendant que dans d'autres personnes l'*inflammation* est légère & la cause irritante très-violente. Tous ces phénomènes des phlegmasies externes sont très-propres à donner une idée de celles de l'intérieur, qui ne sont connues que par leurs symptômes, & toujours produites par une cause irritante & primitive qui s'est déterminée sur une partie interne. Qu'une personne ait fait un violent exercice, ou qu'elle ait respiré quelque tems un air chaud; & qu'elle s'expose brusquement à l'impression d'un air froid; les courants de la transpiration cutanée & pulmonaire supprimés, ne sont-ils pas propres à produire une concentration de chaleur intérieure, peut-être aussi une répercussion de la matière de la transpiration, & par-là déterminer une irritation locale à l'intérieur : de-là une variété & une série particulière de symptômes, suivant que le principe irritant s'est porté sur des membranes muqueuses ou bien sur des membranes diaphanes, sur les glandes, le parenchyme des viscères ou sur le tissu des muscles. Toutes ces *inflammations* internes ont été si souvent observées & si exactement décrites, leurs symptômes & les souffrances du malade à l'intérieur sont si d'accord avec les effets manifestes des phlegmasies externes, les traces qu'elles laissent à l'ouverture des corps, suivant Morgagni & les auteurs les plus exacts, ont été trouvés si souvent conformes à la marche de la maladie, que nulle partie de la médecine n'est peut-être plus avancée que nos connoissances acquises sur les phlegmasies. L'esprit d'analyse étoit seulement nécessaire pour en former un tableau méthodique & régulier, & pour faire éviter l'écueil ordinaire à nos meilleurs pyretologues, qui les ont classées avec les fièvres proprement dites; & ont fait marcher de front des considérations sur leurs complications diverses.

Répéter avec Hippocrate, que dans les lois de l'économie animale, tout conspire vers une fin déterminée, c'est énoncer une vérité étayée sur des faits sans nombre. Exemple frappant, pris de la fièvre symptomatique ou secondaire qu'excite certaines fois une phlegmasie interne ou externe; & qui peut prendre divers degrés d'intensité, selon l'espèce de phlegmasie, la sensibilité de l'individu, la saison ou d'autres circonstances accessoires. Succession rapide d'impressions reçues & transmises au loin; qu'une cause irrite le nerf ou les fébrilles nerveuses de certaines parties internes ou externes; si cette irritation est vive & prolongée au point de produire la fièvre, ne doit-on pas présumer que l'impression en est propagée au cerveau, ou origine commune des nerfs, & que par une sorte de réaction, la sensibilité du cœur & du système vasculaire en est augmentée, au point que le stimulus ordinaire du sang, provoque des battemens plus forts & plus fréquens, c'est-à-dire un mouvement fébrile : & peut-être cette sorte d'excitation générale est-elle nécessaire pour faire cesser dans un tems déterminé, & en produisant une certaine série de symptômes, l'affection locale qui en paroît la cause occasionnelle? Doit-on donc établir cette action & réaction nerveuse, comme un fait qui tient aux lois primitives de l'économie animale, suivant l'opinion de Vicq-d'Azyr; ou bien regarder à l'exemple de Kirkland & autres physiologistes anglais, les nerfs comme une sorte de propagation du cerveau, & l'impression faite sur une de leurs ramifications, comme immédiatement communiquée à toute l'expansion nerveuse? Peut-être qu'une de ces opinions rentre dans l'autre, & ne sert qu'à lui donner plus de force.

La fièvre secondaire, propre aux phlegmasies muqueuses est quelquefois nulle & à peine sensible, mais toujours bien moins vive que celle qui est propre aux *inflammations* des membranes diaphanes ou des muscles. Celle des éruptions cutanées a un caractère particulier, c'est de se manifester quelques jours avant l'éruption, au point de faire douter si elle est secondaire ou primitive. Toutes ces variétés des mouvemens fébriles propres aux phlegmasies, indiquent assez de grandes différences dans la terminaison de ces dernières, comme d'ailleurs le font présager la structure & les fonctions organiques des parties qui en sont affectées. L'histoire de ces terminaisons est renvoyée à l'exposition des caractères de divers ordres de phlegmasies. Il suffit d'indiquer d'avance que l'*inflammation* des membranes muqueuses est caractérisée par des changemens successifs dans la matière de la sécrétion, & enfin par un retour à l'état naturel, & que celle des membranes diaphanes peut se terminer par résolution, par une exsudation d'une matière concrescible à leur surface, ou un épanchement d'un liquide lymphatique. La résolution, l'induration ou la suppuration, sont les terminaisons ordinaires aux *inflammations* glanduleuses, tandis que la première convient seule au rhumatisme inflammatoire, quelquefois seulement avec un amas gélatineux dans les gaînes des tendons ou des muscles. On connoit les terminaisons des *inflammations* cutanées, telles que l'érésipèle, la rougeole, la petite vérole, &c.; ne seroit-ce point se livrer à des con-

fidérations vagues, que de vouloir ici expofer les principes généraux du traitement des phlegmafies. Cette gloire étoit refervée au docteur Brown fi habile à prêter une forte de réalité & d'exiftence à des termes abftraits, à regarder la *diathèfe phlogiftique* comme tenant à fon excitabilité paffive, à ne voir d'autre reffource que dans les débilitans, comme fi ces maladies ne fe guériffoient jamais en livrant la nature à elle-même, & en prefcrivant fimplement le régime.

Divifion des phlegmafies.

En fuivant la marche rigoureufe de l'analyfe, c'eft-à-dire, en examinant les objets avec attention, en les rapprochant enfuite fuivant leurs affinités naturelles, & en les confidérant d'abord dans leur état de fimplicité, pour s'élever enfuite à leurs diverfes complications, on peut former cinq ordres de phlegmafies. 1°. La phlegmafie des membranes muqueufes ou pituiteufes, comme celles qui revêtent l'intérieur des narines, de l'arrière-bouche & tout le conduit alimentaire, la trachée artère, la veffie urinaire, l'urètre, le vagin, l'utérus. 2°. La phlegmafie des membranes diaphanes, qui ont un tiffu ferme & ferré & un certain degré de tranfparence, comme la dure & la pie-mère, la plèvre, le péricarde, le péritoine, la tunique vaginale du tefticule, le périofte, les capfules ligamenteufes des articulations. 3°. La tumeur phlegmoneufe, qui a fon fiege dans le tiffu cellulaire, les glandes, les vifcères parenchymateux, comme le foie, le poumon. 4°. La phlegmafie des mufcles, foit de ceux qui fervent à la déglutition, à la formation des fons, foit de ceux qui fervent à mouvoir le tronc & les extrémités; foit enfin du cœur & du diaphragme. 5°. La phlegmafie cutanée, c'eft-à-dire celle qui a feulement lieu dans les tégumens, comme l'éréfipèle, la petite vérole & autres exanthêmes.

I.

Inflammation *des membranes muqueufes ou pituiteufes.*

Ces membranes, quelles que foient leur pofition & leurs variétés, ont des propriétés communes qui tiennent fans doute à l'analogie de leur ftructure & de leurs fonctions. Leur tiffu eft lâche & fpongieux, leur furface extérieure eft comme veloutée & parfemée de petites ouvertures en forme de papilles, d'un grand nombre de follécules glanduleux qui verfent fans ceffe dans l'état de fanté un fluide gluant, clair & tranfparent qui les lubréfie, & fert à les protéger contre des impreffions nuifibles; c'eft-là l'origine des mucofités des narines, de l'arrière-bouche, de l'eftomac, des inteftins, de la veffie. En outre ces membranes, de même que les autres parties du corps, reçoivent les orifices des petites artères exhalantes qui fervent à tranfmettre hors du corps la matière de la tranfpiration.

La fenfibilité des membranes muqueufes eft moins vive que celle des autres membranes, & leur *inflammation* n'eft pas toujours accompagnée de fièvre. Cet état inflammatoire marqué par un accroiffement d'épaiffeur dans leur tiffu, par une couleur rouge plus intenfe de leur furface veloutée, par le fentiment plus ou moins vif d'une chaleur âcre & d'une tenfion douloureufe, offre dans fa marche ordinaire trois périodes bien diftincts, furtout dans une conftitution faine, & quand il y a un certain degré de fièvre.

Symptômes.

1°. Etat d'irritation, durant lequel la fécrétion des mucofités eft fufpendue, ou du moins changée en une forte de filtration d'un fluide limpide & âcre, avec un fentiment d'embarras & d'engorgement dans la partie. 2°. Etat de coction marquée par la diminution des fymptômes, & le changement qu'éprouve la matière de la fecrétion, en devenant moins âcre, plus opaque & plus confiftante. 3°. Expulfion de la matière, quand elle a reçu fon entière élaboration, jufqu'au rétabliffement de la fécrétion dans fon état primitif.

Ces affections font fujettes à devenir chroniques, furtout par un traitement mal entendu, ou dans des conftitutions cacochymes, ou bien affoiblies par l'âge.

I I.

Inflammation *des membranes diaphanes.*

Ces membranes, comme la dure & la pie-mère, la plèvre, le péritoine, &c., font d'un tiffu très-ferré, elles font très-élaftiques, leur furface unie eft fans ceffe lubréfiée par un fluide lymphatique verfé par les orifices des artères exhalantes qui abouti ffent à leur furface, & repompé par les vaiffeaux abforbans. Haller d'après fes expériences, a conclu que les membranes diaphanes étoient infenfibles; mais tous les fymptômes des maladies & effais fur des animaux prouvent qu'elles font très-fenfibles, qu'elles peuvent être le fiège d'une *inflammation* particulière, & donner lieu aux douleurs les plus vives.

Symptômes.

Senfiblité plus vive de toute l'habitude du corps & des organes des fens; fièvre, chaleur intenfe, douleur pongitive de la membrane enflammée, &c. Terminaifon par infiltration du fluide féreux, par la diftenfion des vaiffeaux fanguins, par adhérence contre nature & formation de fauffes membranes qui ne font que des concrétions lymphatiques; enfin taches gangréneufes.

I I I.

Inflammation *du tiffu cellulaire, des glandes & du parenchyme des vifcères.*

Une grande plaie, un phlegmon à l'extérieur

du corps, l'*inflammation* d'un viſcère parenchymateux, offrent une marche analogue dans leurs ſymptômes & leurs terminaiſons. Trois périodes. 1°. Gonflement, rénitence, vive ſenſibilité dans la partie ; (irritation). 2°. Intenſité ſoutenue des ſymptômes, c'eſt-à-dire, tenſion, chaleur, douleur pulſative, (élaboration ou coction). 3°. Diminution graduée des ſymptômes, expulſion de la matière élaborée, & formation de la cicatrice.

*Symptômes généraux de l'*inflammation *d'un viſcère.*

Invaſion marquée par des friſſons plus ou moins prolongés; enſuite ardeur interne, fièvre, ſoif vive, tenſion dans la région du viſcère enflammé, douleur obtuſe & gravative ſi le ſiège du mal eſt ſitué profondément dans le parenchyme du viſcère, douleur pongitive, ſi l'affection ſe transmet aux membranes diaphanes. Ces ſymptômes après s'être ſoutenus avec plus ou moins d'intenſité, ſuivant la ſtructure, les uſages & les rapports ſympathiques du viſcère affecté, diminuent par degrés ſi la maladie ſe termine par une réſolution bénigne; mais ſi la fièvre continue après le 14e. jour, ou qu'après s'être calmée, elle ſe reproduiſe avec exacerbations le ſoir; alors ſe prépare une ſuppuration interne, dont la marche eſt plus ou moins précipitée, lente ou irrégulière; ſelon que l'*inflammation* eſt aiguë ou chronique, ou qu'elle ſe renouvelle ſucceſſivement dans pluſieurs parties du viſcère.

Graſhuis, Pringle, Gaber, Romaine, Dehaën, Queſnay, ont travaillé ſur le pus. Il a paru en 1785 à Groningue, une diſſertation ſur la puogénie par Brugmann; il réſulte de ſes expériences qu'il a la plus grande analogie avec la gélatine. Il a été fait depuis en 1788 à Londres, un nouveau travail ſur le pus, mais le défaut de communication entre les deux nations, nous en laiſſe ignorer encore le réſultat.

IV.

Inflammation *des muſcles. — Symptômes généraux.*

Fièvre générale, tenſion douloureuſe de la partie, rarement avec gonflement & changement de couleur des tégumens, douleur dilacérante, ſoit au moindre mouvement, ſoit même en état de repos, terminaiſon, ni par ſuppuration, ni par gangrène, mais par une ſorte de réſolution accompagnée de plus ou moins de foibleſſe dans la partie, & quelquefois d'une ſorte de paralyſie par la perte plus ou moins prolongée du ſentiment & du mouvement, ſuites d'une tenſion trop forte de la fibre muſculaire. On a quelquefois trouvé ſur ces parties enflammées des couches gélatineuſes. La maladie eſt ſujette à devenir chronique, ſurtout ſi le traitement n'a pas été dirigé avec ſageſſe; alors les douleurs ſe renouvellent à des époques plus ou moins régulières, avec une foibleſſe, une rigidité des muſcles, une grande diminution de leur force contractile.

Incertitude & obſcurité répandues encore ſur l'*inflammation* particulière du cœur & du diaphragme; mais leur ſtructure muſculaire & leurs propriétés phyſiologiques portent à aſſimiler leur *inflammation* à celle des autres muſcles.

V.

Inflammation *cutanée.*

Les tégumens ſont compoſés de l'épiderme, du tiſſu réticulaire, de la peau proprement dite. Diſtinction à faire entre la matière de la tranſpiration qui s'exhale nuit & jour de toutes les parties du corps, & celle qui n'a lieu que quatre à cinq heures après le repas. L'inhalation de la peau eſt déduite de la découverte du ſyſtême lymphatique, prouvée par l'augmentation du poids du corps dans certaines circonſtances, & rendue ſenſible par les diverſes méthodes de l'inoculation, par l'abſorption du mercure, par les phénomènes de la contagion de la peſte, &c. L'irritabilité & la ſenſibilité de la peau ſont démontrées dans l'état ſain, comme dans l'état morbifique. Les exanthêmes inflammatoires & fébriles ſe réduiſent à l'éréſipèle, à la petite vérole, à la rougeole, à la puſtule maligne. Les autres, comme éruptions miliaires, pétéchiales, ſcarlatines, ne préſentent pas un état inflammatoire & ne ſont d'ailleurs que des ſymptômes particuliers de différentes fièvres. Stoll en donne une idée très-exacte, en les diviſant en factices, ſymptomatiques, critiques, contagieux, non contagieux, épidémiques, endémiques, & en remarquant qu'il ne faut s'attacher en général dans leur traitement, qu'à la nature de la fièvre, dont les exanthêmes ſont des ſymptômes : mais je ne penſe pas comme lui, au ſujet de l'éréſipèle qu'il regarde toujours comme ſymptômatique.

Symptômes généraux.

Rougeur, chaleur, gonflement, tenſion douloureuſe, prélude fébrile qui dure deux, trois & même quatre jours avant l'éruption, au lieu que dans les phlegmaſies précédentes, la fièvre ſe manifeſte en même tems que l'*inflammation.* Les autres ſymptômes ſont, un gonflement du tiſſu cellulaire adjacent, gonflement qui peut participer du caractère phlegmoneux, quand l'*inflammation* ſe propage aſſez profondément pour attaquer le tiſſu cellulaire ou les glandes; & alors il y a complication des deux ſortes de phlegmaſies, comme cela peut arriver à l'égard de l'éréſipèle & du charbon. L'application d'une forte chaleur, l'effet des veſſicatoires donne des exemples particuliers de l'*inflammation* cutanée, puiſqu'ils produiſent de la chaleur, de la douleur & l'élévation de véſicules, remplies d'une ſéroſité limpide. Cette ſéroſité, d'ailleurs analogue à

à celle de l'éréſipèle ou des puſtules de la petite vérole, a été trouvée ſemblable par l'analyſe de Chargueron au ſerum du ſang.

(PINEL.)

INFLAMMATION particulière des divers organes. (*Pathologie.*)

Inflammation de		
La gorge,	*Voyez*	Angine.
matrice,		Matrice.
plèvre,		Pleuréſie.
rate,		Splénitis.
veſſie,		Cyſtitis.
L'eſtomac,		Gaſtritis.
L'omentum,		Omentoitis.
Des entrailles,		Entéritis.
poumons,		Péripneumonie.
reins,		Néphritis.
Du cerveau,		Phrénitis.
cœur,		Carditis.
diaphragme,		Paraphrénitis.
foie, &c.		Hépatitis.

(MAHON.)

INFLAMMATOIRE. (fièvre, maladie, tumeur, &c.) (*Voyez* les articles FIÈVRE, INFLAMMATION, TUMEUR, &c.

(MAHON.)

INFLATION. (*Inflatio.*)

Ce mot ſignifie enflure, tumeur, gonflement, emphysème.

(MAHON.)

INFLUENCE. (*Hygiène.*) (*Voyez* CLIMAT, TEMPÉRAMENT.

(MACQUART.)

INFLUENCE DES ASTRES.

Qualité qu'on dit s'écouler des aſtres ſur les corps ſublunaires auxquels ils communiquent, ſoit de la chaleur ou de la froideur, ſoit d'autres vertus favorables ou malignes. (*Voyez* ASTROLOGIE & ASTRONOMIE.)

(MAHON.)

INFLUENZA. (*Pathologie*)

C'eſt le nom que les médecins ont donné en plusieurs occaſions à une eſpèce de catarrhe ou de rhume, tantôt accompagnée de fièvre, & tantôt ſans fièvre, connue plus univerſellement en France ſous le nom de *grippe* ou de *follette*. L'*influenza* s'eſt montrée preſque toujours épidémiquement : quelquefois ſes ſymptômes ont été ceux de l'angine, & alors elle a été funeſte à beaucoup de ceux qu'elle attaquoit.

Au reſte, toutes ſes variétés, qui en ont fait faire autant d'eſpèces par les noſologiſtes, ne ſont que des complications avec d'autres maladies, & le traitement convenable à chacune doit alors être lui-même un traitement combiné. (*Voyez* RHUME.)

(MAHON.)

INFUSÉ, INFUSION. (*Mat. méd.*)

On propoſe depuis peu de nommer *infuſé* la liqueur quelconque qui eſt le produit d'une infuſion, afin de ne pas confondre le réſultat d'une opération avec l'opération elle-même. Ce mot *infuſé* ſeroit la traduction du mot latin *infuſum*. Le citoyen Chauſſier a fait connoître l'utilité & même la néceſſité de cette dénomination dans le dictionnaire de Chimie. (*Voyez* ce Dictionnaire.)

(FOURCROY.)

INFUSION. (*Hygiène*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Boiſſons.

Section II. Sucs aqueux.

C'eſt une préparation qui conſiſte à extraire une partie ordinairement aromatique d'une plante, en la mettant dans de l'eau chaude ou froide ; le thé en eſt un exemple.

« Les végétaux donnent à-peu-près les mêmes propriétés à l'eau par *infuſion* ou par décoction, & quoique les *infuſions* exigent plus de tems, cependant elles ont pluſieurs avantages ſur les décoctions, parce qu'en faiſant bouillir certaines ſubſtances amères & aromatiques, l'ébullition en fait évaporer les parties les plus volatiles, ſans en extraire une plus grande quantité de principes utiles.

» L'auteur du *nouveau Diſpenſaire* obſerve, qu'on peut très-bien obtenir de riches *infuſions* de végétaux même très-foibles en vertus, en reverſant pluſieurs fois la liqueur ſur de nouveaux végétaux de la même eſpèce, pour qu'elle ſe charge de plus en plus de leurs parties actives : & que ces *infuſions* ainſi chargées ſont des remèdes puiſſans, parce qu'elles contiennent les principes les plus ſubtils, les plus volatils, & les plus actifs des végétaux,

ſous un petit volume, & ſous une forme qui les rend très-nuiſibles aux fluides du corps humain.»

(Macquart.)

INGOLSTETTER, (Jean) étoit de Nuremberg; il naquit en 1563. Plein de goût pour les lettres, il s'y appliqua à Altorf. Après y avoir été reçu maître-ès-arts, il étudia en même tems la théologie & la médecine. L'emploi de vice-recteur du collège électoral d'Amberg, capitale du Haut-Palatinat de Bavière, étant venu à vaquer, il en fut pourvu, & il l'occupa pendant quatorze ans. Pendant cet eſpace de tems, il étudia non-ſeulement la médecine en particulier, mais il ſe forma encore à la pratique ſous Jérôme Prims, médecin ordinaire de la ville d'Ambert; & celui ci étant mort en 1601, il fut nommé pour le remplacer. Cela l'engagea à aller prendre le bonnet de docteur à Bâle. A ſon retour il prit poſſeſſion de ſon nouvel emploi, qu'il remplit avec honneur juſqu'à ſa mort arrivée à Ambert le 15 février 1619.

Parmi les ouvrages de ce médecin, on en trouve de fort remarquables au ſujet de la dent d'or qu'on prétendoit être venue naturellement à un enfant Siléſien, nommé Chriſtophe Muller. Voici leurs titres :

Diſſertatio de natura naturalium & non-naturalium, oppoſita demonſtrationi judicii Martini Rulandi de aureo dente. Lipſiæ, 1586, *in*-4°.

De aureo dente pueri Sileſii Reſponſio, quâ demonſtratur neque dentem, neque ejus generationem eſſe naturalem. Ibidem, 1596, *in*-8°.

Il y combat toujours l'opinion de Martin Ruland qui croyoit cette dent naturelle.

De natura occultorum & prodigioſorum Diſſertatio ad Jacobum Horſtium, quâ reſpondetur ipſius Libello de aureo, qui putabatur, dente. Lipſiæ, 1597, 1598, *in*-8°.

Epiſtolæ Medicæ. Norimbergæ, 1625, *in*-8°., dans la *Ciſta Medica* de Jean Hornung.

(*Ext. d'El.* Goulin.)

INGRASSIAS, (Jean-Philippe) étoit Sicilien. Il s'appliqua à l'étude de la médecine à Padoue, & il y prit le bonnet de docteur en 1537 avec tant de gloire, que les témoignages d'eſtime qu'il reçut de la faculté, rendirent ſa promotion célèbre; elle fit du bruit en Italie. On ne tarda pas à le rechercher de pluſieurs endroits, ſoit pour la pratique, ſoit pour la chaire; mais il ſe décida pour l'univerſité de Naples, où il profeſſa la médecine & l'anatomie avec une telle diſtinction, que l'école ſuffiſoit à peine à contenir le nombre de ſes auditeurs. Ses leçons n'avoient rien de cette ſécheresse qui ennuie, ni de ce faux brillant qui éblouit ſans inſtruire. Plein des lectures qu'il avoit faites, il communiquoit à ſes écoliers ce qu'il y avoit remarqué de plus intéreſſant; il leur faiſoit même part des obſervations de ſa pratique. Comme il poſſédoit à fond Hippocrate, Galien, Aëtius, Oribaſe, &c. il confirmoit ſes propres expériences par leur autorité; mais bien loin d'être l'eſclave de ces grands hommes, il en étoit le juge éclairé, car il ne balançoit pas de contredire leur doctrine, lorſqu'il la trouvoit ſuſceptible de critique.

Ses remarques anatomiques ſur Galien ſont toutes brillantes par la juſteſſe de ſes expoſitions ſur les os. Il a donné une exacte deſcription du ſphénoïde & de l'éthmoïde. Il a connu les ſinus ſphénoïdaux, & les trous orbitaire antérieur & orbitaire poſtérieur. Il paroît être le premier qui ait parlé de l'étrier, petit os de l'oreille interne. Columbus, il eſt vrai, s'en eſt arrogé la découverte, mais *Ingraſſias* n'a point manqué de la revendiquer, & de traiter Columbus de plagiaire. Fallope, moins avide de gloire que jaloux de dire la vérité, ſe dépouilla de la découverte qu'il croyoit lui-même avoir faite, pour l'attribuer à *Ingraſſias*. Coiter qui vivoit en même tems, & qui étoit diſciple de Fallope, la lui a auſſi accordée. Euſtachi, ſi célèbre par d'autres objets, ne ſuivit pas la même route; il décrivit l'étrier, & ſoutint qu'il étoit le premier qui l'eût connu. Cependant ſi l'on pèſe toutes les circonſtances, & ſi l'on fait attention au nombre prodigieux d'auditeurs qu'eut *Ingraſſias* quand il profeſſoit à Naples, au grand âge qu'il avoit lorſqu'il travailla à la compoſition de ſes ouvrages, au témoignage de Fallope & de Coiter, l'on ne doutera point que la découverte ne lui ſoit due à tous égards. *Ingraſſias* parle auſſi fort au long de la cavité du tympan; il a connu les fenêtres ronde & ovale, le cordon du tambour qui traverſe cette cavité, la plupart des éminences qui s'y trouvent, le limaçon & les canaux demi-circulaires, les cellules maſtoïdiennes, ſi l'on en juge même par une de ſes planches, il a auſſi connu le muſcle du marteau, dont on accorde la découverte à Euſtachi. Je paſſe ſur quantité d'autres remarques que ce médecin a faites ſur les os, pour dire que ſes talens anatomiques furent appréciés par ſes contemporains, comme ils méritoient de l'être. Ce fut pour tranſmettre à la poſtérité un monument durable de l'eſtime qu'on avoit faite de ſes connoiſſances en ce genre, qu'on lui accorda l'honneur de voir ſon portrait placé dans les écoles de Naples, avec cette inſcription au bas :

Philippo Ingrassiæ Siculo,
Qui veram medicinæ artem atque anatomen,
Publicè enarrando, Neapoli reſtituit.
Diſcipuli memoriæ cauſâ P. P.

Il avoit formé de ſavans diſciples à Naples, lorſ-

qu'il quitta cette capitale, pour retourner en Sicile, où il se fixa à Palerme. Il y fut reçu avec les marques de distinction les plus honorables; on lui donna même gratuitement le droit de bourgeoisie: & Philippe II, roi d'Espagne, en 1553, le nomma proto-médecin de la Sicile & des îles adjacentes. En vertu des pouvoirs attachés à cet emploi, il rétablit l'ordre dans la pratique de la médecine, par l'attention qu'il prit d'en éloigner ceux qui manquoient de capacité. L'ardeur avec laquelle il soutint l'honneur de sa profession, le fit même passer pour un homme dur & sévère, tant il fut toujours exact à s'assurer du mérite de ceux qui se présentoient pour faire la médecine dans la Sicile. L'occasion de donner au public de nouvelles preuves de sa vigilance, ne tarda pas à se montrer. La ville de Palerme fut affligée de la peste en 1575, & en sa qualité de député de la santé & du premier consulteur, il expédia de si bons ordres, qu'il arrêta ce fléau, & mérita le titre glorieux d'*Hippocrate Sicilien*, que toute la ville lui donna. Le magistrat de Palerme y ajouta une pension de 250 écus d'or par mois, en reconnoissance de ses services; *Ingrassias* désintéressé, ne prit que ce qu'il falloit pour l'ornement & l'entretien de la chapelle de Sainte-Barbe, qu'il avoit fait bâtir dans le cloître des dominicains de la même ville, où il mourut fort regretté le 6 novembre 1580, à l'âge de 70 ans. Ce médecin, qui s'étoit occupé toute la vie de la lecture des Anciens, a toujours cherché à vérifier par l'expérience, les préceptes qu'il en avoit tirés. C'est sur de tels fondemens, qu'il a établi la doctrine de la plupart des ouvrages suivans:

Iatropologia. Liber quo multa adversùs barbaros medicos disputantur. Venetiis, 1544, 1558, in-8°.

Scholia in Iatropologiam. Neapoli, 1549, in-8°.

De tumoribus præter naturam, tomus primus. Neapoli, 1553, in-*fol.*

C'est proprement un commentaire sur quelques livres d'Avicenne.

Raggionamento fatto sopra l'infermità epidemica dell' anno 1558. Palerme, 1560, *in*-4°., avec *Trattato di due monstri nati in Palermo in diversi tempi.*

Constitutiones & capitula, necnon jurisdictiones regii proto-medicatûs officii, cum pandectis ejusdem reformatis. Panormi, 1564, 1657, in-4°.

Quæstio de purgatione per medicamentum, atque obiter etiam de sanguinis missione, an sextâ die possit fieri. Venetiis, 1568, *in*-4°. *Galeni ars medica, Venetiis*, 1573, in-*fol.*

Il traite cette matière en interprête & en commentateur.

De frigidæ potu post medicamentum purgans epistola. Venetiis, 1575, in-4°. *Mediolani*, 1586, in-4°.

Informatione del pestifero e contaggioso morbo, il quale affligge e have afflito la città di Palermo, e moltre altre città e terre del regno di Sicilia, nell'anno 1575 *e* 1576. Palerme, 1576. *in*-4°. Cet ouvrage fut traduit en latin par Joachim Camérarius, sous le titre de *Methodus curandi pestiferum contagium. Norimbergæ*, 1583, in-8°.

In Galeni librum de ossibus doctissima & expertissima commentaria. Messanæ, 1603, in-*folio*, par les soins de Nicolas *Ingrassias*, neveu de l'auteur, avec des figures tirées de Vésale, auxquelles on a joint celle de l'Etrier, qui est assez mal dessinée. *Venetiis*, 1604, in-*fol.*

Cet ouvrage est divisé en 24 livres, qui sont remplis de beaucoup d'érudition. Riolan en a profité dans ses écrits.

(Goulin.) (*Extr. d'El.*)

INHABITÉ. (lieu) (*Hygiène.*)

C'est un endroit souvent mal-sain dont il faut purifier l'air, & soustraire l'humidité, avant que les hommes y fixent leurs demeure. Lorsque ce sont des lieux bas, ils doivent redouter de s'y arrêter, même une seule nuit, s'ils ne peuvent prendre les plus grandes précautions de sécurité, autrement ils risqueroient de gagner des rhumatismes, d'être perclus de leurs membres, &c. (*Voyez* les mots Habitation, Humidité, Air.

(Macquart.)

INJECTIONS ASTRINGENTES. (danger des) (*Méd. prat.*)

Simuler une fermeté étrangère à sa constitution; croire que l'effet des substances qu'on emploie pour masquer les marques de ses erreurs passées (quand il ne s'étend pas au-delà des bornes des parties de la génération), ne sera pas reconnoissable, est une prévention insensée. On ne trompe ainsi que ceux qui s'abandonnent aveuglément aux plaisirs des sens. Qui est-ce qui n'apperçoit pas qu'une femme dont la chair est molle & les mouvemens languissans, emprunte inutilement des secours dangereux, pour acquérir l'apparence d'une fille intacte? Vaine précaution; si elle plaît à quelques-uns de ces hommes épuisés par la débauche, qui aiment jusqu'aux signes imposteurs d'une nouveauté qui ne doit son existence qu'à un art grossier; elle irrite les hommes délicats & sensibles, parce qu'elle leur apprend que celle qui se montre avec ces déhors empruntés, porte un cœur faux & artificieux. Femmes, laissez à celles qui font commerce de séduction, cette fraude pernicieuse; puisqu'elles ven-

dent à bas prix leur santé, & qu'elles usent d'une manœuvre qui accélérera le cours d'une vie destinée à l'ignominie : mais vous, que des liens puissans retiennent au sein d'une famille chérie, ne livrez point ceux qui vous environnent au chagrin de voir vos jours consumés dans la douleur. J'ai vu ces malheureuses victimes, & je veux un moment fixer votre attention sur l'une d'elles.

Une jeune femme avoit des fleurs blanches abondantes, à la suite de sa première couche; elle consulta plusieurs médecins, qui ne lui promirent pas une guérison prochaine. Un imposteur l'assura d'un prompt rétablissement; il étoit revêtu d'un caractère qui annonçoit des connoissances. Il conseilla les *injections astringentes* dans le vagin; quelques jours de leur usage suffirent pour dissiper l'écoulement. Cependant la malade éprouva bientôt des pesanteurs à la matrice, & une douleur presque continuelle dans la région hypogastrique. Comme ces accidens s'étoient manifestés d'une manière insensible dans leur invasion, on chercha dans le caractère des humeurs la cause de ces symptômes. Un grand nombre de remèdes fut employé; mais ils ne rétablirent pas la santé, parce qu'ils n'attaquoient pas la véritable cause de ces dérangemens. Le fluide des fleurs blanches supprimé, engorgea la matrice & ses ligamens : il se porta sur les viscères du bas-ventre, dans lesquels il forma d'autres congestions. De-là les tiraillemens continuels des nerfs, les spasmes fréquens, les mauvaises digestions, la maigreur, la perte des forces, le trouble de l'ame, les convulsions, le dérangement des règles, leur irrégularité dans le tems de l'apparition, les hémorrhagies, l'affoiblissement des facultés intellectuelles, la perte de la mémoire, les délires fréquens, accompagnés de contractions convulsives. Tel étoit il y a six ans l'état misérable de cette dame, lorsqu'elle me confia le soin de sa santé. Cette maladie qui duroit depuis dix-huit ans, devenoit toujours plus dangereuse par le nombre des accidens qu'elle occasionnoit, par leur rapprochement & leur durée. A chaque révolution des menstrues, le sang qui se portoit aux parties internes de la génération, occasionnoit des engorgemens qui la mettoient en danger de perdre la vie. Quoique ses souffrances soient considérablement diminuées & que la plupart des accidens auxquels elle étoit sujette soient dissipés, cependant sa vie est toujours languissante; & elle ne doit pas espérer une guérison parfaite, parce quelle porte plusieurs tumeurs squirreuses, & par conséquent irrésolubles, situées de manière à gêner une partie des fonctions que les viscères du bas-ventre exécutent.

Les humeurs répercutées par les *injections astringentes* attaquent quelquefois la poitrine; j'ai vu une femme mourir de la phthisie pulmonaire, pour avoir supprimé un écoulement du vagin, au moyen des *injections* & des lotions astringentes. Huit jours après la disparition d'une gonorrhée simple, elle éprouva une oppression considérable avec une toux presque continuelle. Ces accidens furent suivis d'un crachement de matières épaisses mêlées de sang. Une fièvre lente attaqua la malade, les crachats devinrent plus fréquens & de plus mauvaise qualité. Je fus consulté à cette époque : la maladie avoit commencé six mois avant le jour où j'ai donné mes conseils à cette dame. Quelques tentatives que je fisse pour rappeller l'écoulement & débarrasser les poumons par des vésicatoires; tout fut inutile, la malade mourut d'une hémorrhagie à la suite d'un violent accès de toux.

Quoique les femmes qui usent d'*injections* & de lotions toniques ou astringentes, n'aient pas toutes un écoulement semblable à ceux dont je viens de parler, elles ne s'exposent pas moins à des dangers évidens. L'effet de ces médicamens est de crisper la fibre élémentaire, de durcir les vaisseaux; ils opèrent le même effet sur les ouvertures des sinus du vagin, les canaux excrétoires des glandes, & le col de la matrice. Mais comme toutes ces parties filtrent une humeur abondante destinée à lubréfier le vagin & l'intérieur de l'utérus, cette même humeur s'épaissit dans ses canaux qui ne lui permettent plus de se répandre au dehors. Son épaississement ferme les extrémités des vaisseaux, les fluides qui abondent dans ces organes par un grand nombre de vases sont arrêtés dans leur cours; ils restent stagnans & se coagulent; de-là les obstructions de la matrice, de ses ligamens & les engorgemens des ovaires. Ces maladies ont une formation lente, parce que le liquide dont les tumeurs sont composées, s'est amassé d'une manière insensible; mais quand elles sont parvenues à un volume considérable, il n'y a plus de guérison à espérer, puisque le noyau ou le centre de ces congestions est ancien, squirreux & par conséquent irrésoluble. Pour connoître les accidens multipliés & terribles qui dépendent de la gêne de la circulation dans les parties de la génération, on lira les chapitres qui traitent des hydropisies du péritoine, des tumeurs des ovaires, &c. ils sont insérés dans le second volume du traité des maladies des femmes, qui a été publié en 1784. A cette lecture on joindra celle de l'histoire d'une hémorrhagie, qui exposa pendant huit jours à la mort, une dame qui a la matrice obstruée, pour avoir supprimé, il y a huit ans, un écoulement de fleurs blanches par les *injections* & les lotions astringentes; elle est insérée dans un des premiers chapitres du même volume.

Les inconvéniens qui résultent des astringens, ne se bornent pas à ceux dont j'ai fait l'histoire. La fermeté qu'acquièrent les parties qui ont été soumises à leur action, devient quelquefois un obstacle à l'usage du mariage; il en résulte au moins de

grandes douleurs & du déchirement à l'approche de l'homme. D'ailleurs, en resserrant l'orifice de la matrice, cet état devient un obstacle à la conception. Cependant si l'ouverture de cette partie permet encore l'introduction du fluide séminal, la grossesse, quand elle a lieu, est accompagnée d'accidens multipliés. Ils tirent leur origine de la difficulté du développement de l'utérus, par la résistance de ses vaisseaux racornis & en quelque sorte desséchés. De-là naissent toutes les affections symphatiques qui se communiquent aux autres viscères par le moyen des nerfs qui leur sont communs; de-là les douleurs de tête aiguës & lancinentes ou gravatives, l'accablement & la langueur habituelle, les étranglemens, les suffocations & l'oppression de la poitrine, les palpitations, les sincopes, les vomissemens continuels, les digestions interrompues, les diarrhées ou les constipations opiniâtres, les coliques venteuses, humorales, muqueuses, les douleurs de reins, les suppressions d'urine, les tiraillemens de la région des lombes, des aînes par le poids de la matrice engorgée, les engorgemens des extrémités, les douleurs des cuisses, des jambes, les crampes, les convulsions de ces parties, &c.

Au moment de l'accouchement, l'orifice qui ne se prête pas à la dilatation nécessaire pour le passage du fœtus, se déchire, d'où les hémorrhagies rébelles, les inflammations & les squirres de ce viscère. Il faut observer, d'ailleurs, qu'il est rare que la grossesse parcoure son tems ordinaire, par les raisons que j'ai exposées-ci-dessus. C'est ce qui donne lieu aux avortemens d'autant plus dangereux, que les pertes qui les accompagnent, ne peuvent pas être modérées facilement, parce que l'utérus durci dans une certaine étendue, ne se contracte pas convenablement, & les vaisseaux qui versent le sang ne se ferment qu'avec la plus grande peine. La matière laiteuse séjourne dans la matrice, où elle donne lieu à des congestions laiteuses, aux obstructions, &c.

Comment arrive-t-il qu'on permette publiquement la vente de ces vinaigres astringens, de Venus, de Cythère, &c. qui occasionnent des ravages aussi destructeurs dans les parties de la génération? Si j'avais fait un récit exact des malheurs dont j'ai été témoin, & qui tiroient leur source du dangereux usage des lotions & des *injections astringentes*, je n'aurois pas trouvé la fin d'une histoire dont tous les événemens sont terribles. Je me suis réduit à présenter aux yeux des femmes, un tableau abrégé des malheurs auxquels elles s'exposent. Heureux si les faits que j'ai rassemblés en petit nombre dans ce chapitre, peuvent intimider quelques-unes de celles qui auroient employé cette pernicieuse ressource. Qu'elles comparent un instant ce léger moyen d'une séduction momentanée, avec les périls auxquels elles se livrent, elles n'y mettront plus aucun prix. Mais quand même ils rempliroient leur objet, qu'elles se ressouviennent que le desséchement prématuré des parties qui ont été trop souvent en contact avec des substances astringentes, perdent nécessairement leur sensibilité. Elles ignorent qu'elles font acquérir une vieillesse prématurée à des organes qu'elles devroient conserver plus précieusement, puisque les sensations qu'elles éprouvent par eux, forment une partie de leur bonheur. D'ailleurs, les affections morales qui ne changent pas, les laissent dans le désespoir de ne plus éprouver, avec la même vivacité, des plaisirs qui sont encore l'objet de leurs desirs.

Pour détruire les impressions qu'ont causées les substances astringentes, il est nécessaire de ramollir les parties qui ont été soumises à leur effet, & leur rendre la souplesse qu'elles avoient perdue. Une seconde indication se présente aussi à remplir, c'est de dissiper l'épaississement des liquides, qui ont pris une certaine fixité dans leurs vaisseaux. Il faut donc employer ici le traitement des obstructions formées; je ne répéterai pas dans ce Chapitre les conseils que j'ai donnés sur cette dernière maladie : on peut lire ce que j'ai écrit à ce sujet dans le traité des maladies chroniques des femmes. On observera que dans cette sorte de desséchement opéré par les astringens, il est indispensable d'insister plus particulierement sur les fomentations émollientes, les bains de même nature & les fumigations long-tems continuées. La cure consiste plus particulierement dans le relâchement de la fibre élémentaire qui a été crispée. Quant à la fonte locale des humeurs, c'est un point peu important dans les commencemens, parce que dans une femme qui n'est affectée d'aucune maladie antérieure, l'épaississement qu'ont acquis les liquides dans leurs vases, se détruit presque de lui même par l'usage des topiques incisifs & émolliens : il n'en est pas de même de celles qui ont eu des gonorrhées, des fleurs blanches, &c. La matière qui les formoit ne pouvant plus passer au déhors, forme des congestions qui deviennent promptement volumineuses, & qui exigent pour être dissipées, l'emploi des remèdes les plus actifs.

La grossesse n'est point un obstacle à l'application des moyens que je propose, quand même on craindroit que la continuité des bains & des fumigations ne relachât la matrice, on ne doit pas par cette raison les discontinuer. En effet, on obtiendra plus facilement le développement de ce viscère en suivant cette conduite. On évitera donc les inconvéniens sans nombre qui dépendent de la trop grande résistance des parois de l'utérus, & dont j'ai rapporté ailleurs l'énumération & la curation; mais on n'y parviendra qu'en relachant son tissu. Ce sera enfin le moyen de donner à la matrice la souplesse nécessaire pour la rendre capable des fon-

ctions auxquelles elle eſt deſtinée & favoriſer les groſſeſſes ſucceſſives.

(CHAMBON.)

INJECTIONS ANTISYPHILITIQUES. (*Thérapeutique.*)

L'utilité des *injections* dans les blennorrhagies & dans les blennorrhées, ainſi que dans d'autres maladies du canal de l'urètre, ne pouvant plus être conteſtée, je préſenterai à ce ſujet quelques obſervations eſſentielles, dont la négligence peut quelquefois faire échouer le traitement, quoiqu'on ait employé les meilleurs remèdes.

La ſeringue dont on ſe ſert pour cet effet doit avoir une canule courte, conique & d'une groſſeur proportionnée, de manière que ſon bout, mais non pas plus que ſon bout, entre dans l'orifice de l'urètre. Il réſulte des canules minces & longues, dont on ſe ſert ſouvent, deux inconvéniens conſidérables : le premier eſt, qu'avec une petite canule, ſur-tout ſi elle n'eſt pas bien unie, le malade ſe bleſſe facilement l'intérieur de l'urètre, & s'expoſe par ce moyen à l'éxulcération de cette partie, & par conſéquent à l'abſorption du virus. Le ſecond eſt que le liquide injecté, au lieu d'avancer dans la cavité de l'urètre, reflue par les côtés hors de ſon orifice. Le corps de la ſeringue doit être un cylindre parfait, & le piſton doit y jouer exactement ; car ſi le piſton ne remplit pas exactement le corps de la ſeringue, quand même le point de la canule ſeroit aſſez grand pour boucher parfaitement l'orifice de l'urètre, la liqueur régorge encore entre le piſton & la ſeringue, au lieu d'entrer dans l'urètre : & ainſi le malade peut s'imaginer qu'il a injecté la liqueur comme il faut, tandis qu'il n'en eſt peut-être pas entré une goutte, ou qu'il n'en eſt entré qu'une très-petite quantité. En outre, quoique la ſeringue ſoit faite de la manière la plus convenable, & qu'on ait donné aux malades les inſtructions les plus exactes, ils exécutent très-ſouvent l'opération d'une façon ſi mal-adroite que l'*injection* ne produit aucun bon effet.

Lorſqu'on s'eſt procuré une ſeringue de forme convenable, il faut en appliquer exactement la canule dans l'orifice de l'urètre, en ſorte que, par ſa forme conique, elle interdiſe au liquide tout paſſage entr'elle & les parois de l'orifice de l'urètre. Si la maladie occupe le ſiège ordinaire des blennorrhagies, c'eſt-à-dire, la foſſe naviculaire préciſément, au-deſſus du frein, il faut que le malade ſoit attentif à comprimer d'une main l'urètre, à la première courbure de la verge, ou commence le ſcrotum, pendant qu'il tient & ménage la ſeringue avec les doigts de ſon autre main. Il pouſſera alors doucement dans le corps de la ſeringue le piſton, (qui tout en s'appliquant exactement aux parois, doit néanmoins y gliſſer avec facilité), juſqu'à ce qu'il ſente l'urètre légérement dilatée. Il gardera ainſi le liquide injecté pendant une minute ou deux, & répétera la même opération trois ou quatre fois de ſuite. Lorſqu'on pouſſe inconſidérément ou trop long-tems le piſton, la diſtenſion et l'irritation de l'urètre qui en réſultent font ſouvent plus de mal que l'*injection* ne peut faire de bien.

En ſe conformant à ces préceptes, on ſe procure un double avantage. Le liquide eſt appliqué convenablement à la partie affectée ; & en même-tems, (ſi on fait uſage des *injections* dans les blennorrhagies ſyphilitiques), l'on ne riſque pas de pouſſer le virus plus avant dans l'urètre avec le liquide injecté. Cette précaution devient inutile, lorſque le ſiège de la maladie eſt ſitué plus en avant dans l'urètre.

Pour ce qui concerne le liquide même qu'on veut injecter, il faut toujours l'employer tiède dans les blennorrhagies : mais dans les blennorrhées ou écoulemens habituels cela n'eſt pas néceſſaire. Dans le premier cas, ſi la liqueur injectée eſt trop froide ou trop chaude, elle peut aiſément nuire au malade, ſoit en ſupprimant l'écoulement, ſoit en augmentant l'inflammation.

Dans les *injections*, où une partie des ingrédiens eſt ſujette à ſe précipiter, il eſt néceſſaire de bien agiter la liqueur, avant de l'injecter. Il eſt très-facile de la faire chauffer dans une taſſe qu'on remplit à moitié, & qu'on met dans un baſſin d'eau chaude. Dans tous les cas, avant de faire l'*injection*, le malade doit toujours eſſayer d'uriner.

Une autre obſervation importante que j'ai à faire, c'eſt que les jeunes gens qui ont des écoulemens habituels, après avoir fait uſage des *injections* pendant quelque tems, & ſe trouvant mieux, deviennent moins attentifs à faire cette opération, & la négligent quelquefois tout-à-fait pendant une demie-journée, ou une journée entière. Cette omiſſion a preſque toujours des conſéquences fâcheuſes. L'écoulement revient fort ſouvent avec une double force ; & j'ai vu pluſieurs exemples, où les malades ayant négligé un ſeul jour, de faire l'*injection*, l'écoulement a augmenté, au point même qu'on l'auroit pris pour une nouvelle maladie. La rechûte eſt alors ſouvent plus obſtinée que la maladie primitive : le malade eſt obligé de continuer les *injections* pendant plus de ſemaines qu'il n'auroit peut-être fallu de jours, pour achever la guériſon, s'il n'eut pas interrompu l'uſage de ces remèdes.

Afin de prévenir tout danger de rechute, il eſt prudent, & j'ordonne toujours à mes malades, de faire les *injections* trois, quatre & même ſix

fois par jour, si les circonstances le demandent, pendant que l'écoulement dure; & de continuer de même régulièrement encore au moins dix à douze jours, après que tout écoulement a entièrement cessé.

Pour les femmes, la canule de la seringue doit être plus grosse & plus longue. J'ai trouvé qu'une canule d'ivoire de la grosseur d'un pouce, & de deux ou trois pouces de longueur, attachée à une petite bouteille de gomme élastique (caout-chouc), étoit la plus propre à procurer les bons effets qu'on attend des *injections* qui leur sont administrées. (*Voyez* ISCHURIE SYPHILITIQUE.)

(MAHON.)

INOCULATION. (*Hygiène.*)

Partie III. Règle d'hygiène.

Classe Ire. Hygiène publique.

Ordre Ier. Règles relatives aux lieux.

L'*inoculation* est bien décidément le meilleur moyen de conserver à la société une foule d'individus précieux à l'Etat, d'après les expériences innombrables faites en Angleterre & en France, d'après les calculs surtout, qui prouvent, que sur cent enfans, il en doit au moins mourir dix par la petite vérole naturelle, tandis que sur mille il en meurt à peine un de l'*inoculation*. Nous n'aurons point de peine vis-à-vis les personnes sans préjugés, de leur faire sentir l'importance qu'il y a pour eux & pour la patrie, qu'on inocule les jeunes sujets qui lui appartiennent. Dès l'âge de deux ou trois ans, quand les enfans ne sont pas malingres, on peut hardiment les soumettre à l'*inoculation*. Un régime sain plus exact dans le moment où l'insertion doit se faire, suffit; on peut, sur la fin du printems, en plein air, laisser toute liberté aux enfans lorsqu'on les soumet à cette pratique. Au reste, il est bon de consulter le médecin de la maison, qui en réglera la marche, & d'après les avis duquel on n'aura rien à se reprocher.

(MACQUART.)

INOCULATION. (*Phys. médic.*)

Ce nom, synonyme d'*insertion*, a prévalu pour désigner l'opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole, dans la vue de prévenir le danger & les ravages de cette maladie contractée naturellement.

*Précis historique de l'*inoculation *jusqu'à nos jours.*

Cette invention a subi le sort des plus belles & des plus utiles découvertes : son origine est absolument inconnue. Elle est d'une antiquité aussi reculée que son usage est étendu. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'elle est pratiquée de tems immémorial dans la plus grande partie de l'Asie, spécialement aux environs de la mer Caspienne, en Géorgie, en Circassie. On la trouve aussi établie à la Chine, au Bengale, dans l'Indoustan. Les Géorgiens, les Circassiens, & quelques autres peuples de l'Orient la mirent, dit-on, en usage pour sauver la beauté de leurs filles, & la mettre à l'abri des ravages qui sont la suite ordinaire de la petite vérole naturelle : ravages qui, portant atteinte à la beauté, diminuoient singuliérement le revenu du commerce que ces peuples font dans l'infâme usage de faire, en vendant leurs enfans pour fournir le sérail des souverains de l'Asie.

D'Asie, l'*inoculation* passa en Grèce, où elle a plus de deux cents ans d'ancienneté. Elle ne s'introduisit que vers la fin du siècle dernier à Constantinople, où elle resta plusieurs années dans l'obscurité, & ne fut d'abord mise en usage que chez les gens du peuple. Mais, en 1701, une épidémie variolique faisant un ravage affreux dans cette ville, la fit plus généralement connoître. On remarqua qu'aucun de ceux qui avoient la petite vérole artificielle n'en périssoit, tandis que presque tous ceux qui la gagnoient naturellement en étoient les victimes. Les docteurs Timoni & Pylarini, qui exerçoient la médecine à Constantinople, frappés d'une pareille différence, furent les premiers à conseiller cette opération. Les Grecs & les Arméniens, qui habitoient la capitale de l'empire Ottoman, l'adoptèrent, & par son secours sauvèrent leurs familles de la mortalité de l'épidémie. Les Francs les imitèrent bientôt, & eurent tout sujet de s'en louer. Ce fut ainsi que l'*inoculation* passa des cabanes du peuple dans les maisons des gens riches & des personnes de distinction, & qu'elle commença à se montrer sous un aspect favorable.

Ce sont les femmes qui dans le Levant, & surtout à Constantinople, exercent cette partie de la médecine. Le docteur Timoni, qui nous donna les premières nouvelles de cette méthode, la vit pratiquer par deux femmes. L'une d'elles est devenue célèbre, & s'est fait connoître chez les inoculateurs d'Europe sous le nom de *la vieille Thessalienne.* Je vais décrire la manière dont ces docteurs femelles procédoient à cette opération; je crois ne pouvoir mieux faire que d'emprunter les expressions de Timoni. Il parle comme témoin oculaire.

« Après avoir invité plusieurs fois, dit-il, une des plus célèbres inoculatrices, qui se disoit de Philippopolis, à me venir voir, le refus qu'elle m'en fit me détermina à l'aller trouver moi-même. Je lui proposai plusieurs questions, que je crus à sa portée, concernant l'origine de cette opération, les raisons sur lesquelles elle l'appuyoit, & la manière dont elle la faisoit. A l'égard de l'origine,

elle l'ignoroit : elle me dit ſeulement qu'elle la tenoit de ſes ancêtres. Elles n'avoit d'autres raiſons à en donner, qu'une longue & toujours heureuſe réuſſite. Quant à la manière dont elle procédoit à l'opération, la voici :

1°. Elle preſcrivoit à la perſonne qu'elle vouloit inoculer, une purgation proportionnée à ſon tempérament & à ſes forces.

2°. Elle commandoit de s'abſtenir, pendant cinq à ſix jours avant l'opération, de viande, d'œufs, de vin, & autres liqueurs capables d'échauffer.

3°. Elle enjoignoit de demeurer dans une chambre fermée, & d'une chaleur modérée.

4°. Elle choiſiſſoit un enfant d'un tempérament ſain, qui eût une petite vérole naturelle, de l'eſpèce diſtincte, vers lequel elle ſe tranſportoit le dixième jour de l'éruption. Elle lui perçoit en travers, avec une aiguille triangulaire, quelques-unes des puſtules ſur les jambes & aux jarrets, & en les preſſant avec les doigts, elle en faiſoit ſortir le pus, qu'elle recevoit dans un vaſe de verre, qu'elle avoit ſoin de tenir chaudement en le mettant dans ſon ſein. Cela fait, elle ne tardoit pas à aller opérer.

5°. Elle faiſoit les piqûres dans les mêmes parties du corps d'où elle avoit extrait la matière varioleuſe, en la mêlant avec le ſang qui en ſortoit, à l'aide d'une aiguille d'argent émouſſée.

6°. Cette opération finie, elle couvroit les bleſſures avec des coquilles de gland, ou des feuilles d'angélique, & faiſoit un bandage par-deſſus, crainte que le frottement des habits ne dérangeât le mélange du ſang avec le virus. Cet appareil ne reſtoit ainſi que cinq à ſix heures, après leſquelles elle l'ôtoit.

7°. Elle preſcrivoit non-ſeulement le régime ci-deſſus, mais encore de ne ſe nourrir que de légumes, de bouillie d'orge, ou de farine, pendant trente jours & plus. Les ſymptômes de la maladie ſe maniſeſtoient vers le ſeptième jour, &c. »

« Une autre inoculatrice, continue le docteur Timoni, qui ſe dit native de Theſſalonique, & qui exerce ce métier depuis plus de vingt ans, procède un peu autrement. Celle-ci, plus adroite, dit que cette invention n'eſt pas humaine, mais qu'elle a été révélée par la Sainte Vierge, de ſorte que pour la ſanctifier, elle accompagne chacun des actes de ſon opération de ſignes de croix, & de quelques prières qu'elle marmotte, & par leſquelles elle lui donne un air de myſtère reſpectable. Elle exige auſſi, indépendamment de ſon ſalaire, quelques cierges pour être préſentés devant l'autel & les ſtatues de la Vierge. Cette femme ne fait pas les piqûres dans les mêmes endroits d'où elle a extrait le pus, mais au ſommet du front, près de chaque oreille, & au menton, c'eſt-à-dire, en forme de croix grecque. Par-là, elle s'eſt attirée la confiance du peuple, toujours crédule & avide du myſtérieux : elle s'eſt même tellement concilié le clergé grec par les préſens de cierges qu'elle lui procure, qu'elle a tous les jours à opérer ſur une foule de perſonnes qui lui ſont envoyées par ces prêtres, de manière qu'à peine y peut-elle ſuffire. Du reſte ſa méthode diffère ſeulement de la précédente, en ce qu'elle prend indifféremment le pus varioleux de la petite vérole artificielle, comme de la naturelle (1).

En Chine l'*inoculation* eſt entre les mains des médecins. Une lettre (2) du P. Dentrecolles, jéſuite, ſemble le prouver. On y voit que, la petite vérole faiſant de grands ravages dans la Tartarie, l'empereur de la Chine y envoya des médecins pour y donner la petite vérole artificielle. Les Chinois appellent cette opération *tchung-teou*, ſemer la petite vérole. Elle conſiſte à ramaſſer les croûtes des puſtules qui ſe ſéparent de la peau d'un enfant ſain & robuſte qui ſort d'une petite vérole diſcrète. On les conſerve dans un petit vaiſſeau de porcelaine exactement bouché juſqu'au beſoin. Alors on prend deux ou trois de ces croûtes, on les pulvériſe, puis on les enveloppe avec un grain de muſc dans du coton, & l'on en forme une eſpèce de *tente* ou de *paſtille*, que l'on introduit dans le nez du ſujet à inoculer. On l'y laiſſe juſqu'à ce que les ſymptômes précurſeurs de la maladie paroiſſant ne laiſſent plus douter que la contagion ait pris.

Le docteur Kirkpatrick, dans ſon *Analyſe de l'Inoculation*, décrit cette opération d'une manière un peu différente. Il dit qu'au lieu de prendre les croûtes deſſéchées, on trempe un petit plumaceau de coton dans la matière fraîche & fluide des puſtules, & qu'on l'introduit ſur-le-champ dans le nez. Cette légère différence feroit croire que les inoculateurs Chinois emploient également le virus varioleux liquide ou deſſéché, & que l'une & l'autre méthode ſont indifféremment admiſes. Toujours eſt-il certain que l'inſertion du poiſon ſe fait par le nez : cet uſage eſt particulier aux Chinois.

Au Bengale & dans l'Indouſtan, la manière de donner la petite vérole eſt bien différente. On prend un cordon de ſoie torſe, imbibé & pénétré de la matière des puſtules ; on l'enfile dans une aiguille, & on le paſſe dans l'épaiſſeur de la peau qui couvre le mollet de la jambe ; on le retire le troiſième ou quatrième jour. C'eſt ordinairement le cinquième

(1) J'ai rapporté tout au long ce morceau. Le lecteur en ſentira la raiſon, lorſque je parlerai d'une méthode nouvelle d'inoculer, qu'on appelle *la méthode de Sutton*. D'ailleurs ce détail contient toute la pratique de l'*inoculation*.

(2) *Lettres édif. et curieuſes*, tom. XX.

ou

ou sixième que les premiers symptômes de la maladie commencent. Il est aisé de voir que cette méthode est une espèce de *séton*. M. Chais, dans l'ouvrage duquel j'ai pris ce détail, cite l'autorité d'un de ses amis, homme de foi & de mérite, qui a passé plusieurs années au Bengale, & qui lui a assuré qu'on inocule dans ce pays depuis très-long-tems, que même les Européens, qui y sont établis, ont assujetti leurs enfans à cette opération, & qu'ils s'en trouvent très-bien.

Si l'on en croit une relation de M. J. Holwell, l'insertion de la petite vérole se fait d'une autre manière dans l'Indoustan & le Bengale. Cette pratique y est exercée par une tribu particulière de Brames. Après avoir fait observer une préparation stricte, ces prêtres vont de maison en maison, & font l'opération sur le seuil de la porte. Ils inoculent les hommes sur la partie externe du bras, entre le poignet & le coude, & les femmes sur la même partie, entre l'épaule & le coude. Après une friction de huit ou dix minutes, l'inoculateur fait de très-légères incisions, avec un instrument particulier, applique sur les petites plaies un peu de coton imbu de pus variolique & arrosé de deux ou trois gouttes d'eau puisée dans le Gange. Pendant le tems que dure cette opération, il ne cesse de répéter certains passages d'un livre regardé comme sacré par la nation, & auquel les Brames ne donnent que 3367 ans d'ancienneté. Le prêtre-médecin, ayant opéré, prescrit à l'inoculé la conduite qu'il doit tenir pendant la maladie, & se retire. Cette conduite singulière, à plusieurs égards, ressemble beaucoup à celle que les Sutton, inoculateurs Anglois, font observer à leurs malades.

Si nous traversons la Méditerranée, nous trouverons l'insertion de la petite vérole établie de toute antiquité en Afrique. On la pratique au Sénégal, dans l'intérieur du continent, mais surtout le long des côtes de Barbarie, à Tunis, Alger, Tripoli.

On conduit le sujet à inoculer chez une personne qui ait actuellement la petite vérole, & dont les pustules soient dans un parfait état de maturité. L'inoculateur fait une légère incision sur la peau qui se trouve entre le pouce & l'index de chaque main; il y introduit une goutte de la matière fluide prise dans une des plus larges pustules, recouvre la plaie avec un mouchoir pour la garantir du contact de l'air, & laisse les choses en cet état jusqu'à ce que les signes de la contagion se soient fait appercevoir; ce qui arrive communément au bout de quatre ou cinq jours.

Ce précis historique nous montre l'*inoculation* généralement usitée en Asie & en Afrique. Elle se tint renfermée dans ces deux parties du globe jusqu'à l'année 1713; époque à laquelle les premières connoissances de cette méthode & de ses succès parvinrent en Europe. On les dut au docteur Timoni. Ce médecin avoit vu inoculer à Constantinople, pendant huit ou dix ans, la *vieille Thessalienne*: il avoit inoculé lui-même. Il rendit compte au docteur Woodward, médecin de Londres, des avantages & des succès de cette pratique, dans une lettre datée de Constantinople, au mois de décembre 1713. L'année suivante, les actes de Leipsick donnèrent l'extrait d'une dissertation du même auteur sur ce sujet; mais plus étendue & plus détaillée que sa lettre au d^r^. Woodward.

Vers le même tems, Pilarini, autre médecin grec non moins célèbre, traita cette matière, & fit imprimer en 1715 à Venise un ouvrage sur l'*inoculation*, dans lequel il donne une relation détaillée & judicieuse de cette pratique. Cet écrit se répandit bientôt en Europe, & fit connoître plus particuliérement la méthode asiatique.

L'année 1716 offrit un nouveau spectacle: on vit dans l'université de Leide un jeune bachelier, Antoine Leduc, né à Constantinople, & ayant été lui-même inoculé; on le vit, dis-je, soutenir pour la première fois, dans les écoles publiques, des thèses sur l'insertion de la petite vérole pratiquée dans sa patrie.

Dans le tems que les médecins de Constantinople écrivoient sur la nouvelle méthode, les étrangers, qui se trouvoient dans cette ville, mettoient à profit ses avantages. C'est ainsi que le secrétaire de M. le marquis de Chateauneuf, ambassadeur de France à la Porte, fit inoculer ses trois enfans. Milord Wortley Montague, ambassadeur d'Angleterre, fit faire la même opération sur son fils unique âgé de six ans, par M. Maitland son chirurgien, en 1717.

Mais ce fut Lady Vortley Montague, qui avoit accompagné son mari dans son ambassade, qui transporta réellement cette pratique de Constantinople en Angleterre. De retour dans sa patrie, elle eut la force de donner le premier exemple, en faisant inoculer sa fille au milieu de Londres, & sous les yeux des médecins de la cour. Ce fut encore M. Maitland qui fit cette opération. Plusieurs personnes, frappées du succès qui la suivit, & intimidées à la vue des ravages que faisoit la petite vérole, se déterminèrent à imiter Lady Montague. Elles eurent tout sujet de s'en louer. Ces choses se passèrent dans l'année 1721, qui est devenue l'époque de l'établissement de l'*inoculation* en Angleterre.

Un pareil événement réveilla l'attention des médecins de Londres, sur lesquels la lettre du docteur Timoni sembloit n'avoir pas fait grande impression. Dans ce même tems, une des princesses de la maison de Brunswick eut une petite vérole qui la

mit dans un danger éminent. La feue reine d'Angleterre, alors princesse de Galles, effrayée du péril que sa fille avoit couru, résolut, pour sauver le reste de sa famille, de recourir à l'*inoculation.* Avant de se décider, il étoit prudent de répéter les expériences de la nouvelle méthode. On essaya donc, en 1722, l'insertion sur six criminels de l'un & de l'autre sexe, condamnés à mort : cinq prirent la maladie & guérirent. On réitéra l'opération sur cinq enfans de la paroisse Saint-James, qui s'en tirèrent de même fort heureusement. Ce double essai ayant eu tout l'effet qu'on pouvoit desirer, la famille royale fut enfin inoculée : ce fut avec le plus grand & le plus éclatant succès.

Un exemple aussi frappant & aussi illustre décida la fortune de l'*inoculation* en Angleterre. Il fut suivi avec empressément par des gens de tout état. Les plus grands médecins adoptèrent cette pratique, s'en déclarèrent les défenseurs & publièrent des ouvrages pour la soutenir. Elle se répandit bientôt dans les provinces de l'Angleterre, en Ecosse, en Irlande. Elle traversa les mers, pénétra dans les colonies angloises de l'Amérique, & surtout à Boston, capitale de la nouvelle Angleterre.

Quelque nouvelle que dût paroître à Londres la pratique de l'*inoculation*, elle ne l'étoit cependant pas pour toutes les provinces de la Grande-Bretagne : aussi fut-on très-étonné, quand on apprit que cette méthode étoit en usage depuis un tems immémorial dans le pays de Galles, & surtout dans le comté de Pembrock. Elle y étoit connue sous l'expression d'*acheter la petite vérole.* Pour se la donner, on se contentoit le plus souvent de se frotter différentes parties de la peau du bras avec les pustules d'une petite vérole discrète, ou bien pour opérer avec plus de sûreté, on piquoit la peau du bras en trois ou quatre endroits avec une épingle, & sur les piqûres on mettoit un peu de la matière fluide des pustules. Quelques autres préféroient de se gratter la peau avec le dos d'un canif, jusqu'au sang, puis appliquoient le venin, & par-dessus un morceau de linge. Les habitans du comté de Pembrock ne purent donner aucune connoissance sur l'origine de cette pratique (1).

L'*inoculation*, au milieu de ses progrès, essuya de fortes contradictions. A Londres, deux médecins peu connus, (les docteurs Blackmore & Wagstaff) & un apothicaire formèrent une ligue contre elle. Faute de faits assez constatés, on en produisit de controuvés ; on aposta de faux témoins ; on recourut à l'imposture. On grossit, on multiplia les accidens ; on rassembla tous ceux qu'on put mettre sur le compte de la nouvelle méthode. On fit plus, on intéressa la providence dans cette affaire. Les théologiens s'en mêlèrent ; les prédicateurs montèrent en chaire : quelques-uns présentèrent l'*inoculation* comme une invention diabolique. *La chose est si véritable*, crioit en chaire l'entousiaste Massey, *que le diable a autrefois greffé sur le saint homme Job la petite vérole confluente ; ainsi donc que l'athée & le profane, que le payen & l'incrédule inoculent & se fassent inoculer!* Les ennemis de l'*inoculation* firent tant enfin que la vérité put à peine se faire jour à travers les nuages dont on cherchoit à l'obscurcir, & que les plus zélés partisans de cette pratique, las d'être persécutés, parurent s'en dégoûter ; du moins il semble qu'elle fut presque abandonnée en 1729. On ne trouve aucune relation de ce qui arriva dans cette année & dans les suivantes : on ne la voit reprendre vigueur que dix ans après, c'est-à-dire en 1738. Tel fut le sort de l'*inoculation* dans son premier période.

Tandis que la jalousie & l'intérêt personnel arrêtoient les progrès de l'insertion à Londres, & dans le tems que les théologiens s'élèvoient contre elle en Angleterre, le contraire arrivoit dans l'Amérique méridionale. C'étoient des théologiens qui l'y portoient, qui en recommandoient l'usage, qui en donnoient l'exemple. Un missionnaire Carme, moine Portugais, qui ne connoissoit l'*inoculation* que de nom, & qui croyoit à ses avantages, sur la foi d'une gazette, s'avisa en 1728, de la pratiquer aux environs de Para dans la Guiane. La petite vérole naturelle lui avoit enlevé la moitié des Indiens qui formoient son troupeau ; il sauva le reste par cette opération. A son exemple, un autre missionnaire, des environs de Rio-Negro, fit la même chose & eut les mêmes succès. C'est de M. de la Condamine que nous tenons ces faits.

L'*inoculation*, presqu'oubliée pendant dix ans, reprit enfin le dessus. Une épidémie qui, dans l'année 1738, ravageoit la Caroline, obligea de revenir à cette opération. La crainte du danger fut le principal motif qui la tira de l'espèce d'abandon dans lequel elle étoit tombée. On se rappella que seize ans auparavant elle avoit sauvé la vie à une partie des habitans de Boston. Mille personnes au moins en firent une nouvelle épreuve, & par son moyen échappèrent aux dangers de la petite vérole qui, dans cette épidémie, emportoit un cinquième de ceux qui en étoient attaqués.

La même épidémie, qui parut faire le tour du monde, se répandit dans le comté de Midlesex.

(1) Le pays de Galles n'est pas le seul en Europe où l'*inoculation* ait été connue ; le docteur Swencke la trouva établie dans le comté de Meurs & le duché de Cleves, en 1712, parmi le peuple. Bartholin en parle dans une lettre sur *la transplantation des maladies*, imprimée à Copenhague en 1673, comme d'un usage commun dans le Dannemarck. On en trouve aussi des vestiges dans quelques provinces de France, particulièrement en Auvergne & dans le Périgord. Voyez Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1758, pag. 441.

Elle y causa une mortalité générale. La crainte qu'elle inspira fut telle, que deux mille personnes se firent inoculer. Tous en échappèrent, à l'exception de deux femmes enceintes. Encore leur mort ne dut-elle être imputée qu'à leur faute, puisqu'elles subirent l'opération *malgré & contre l'avis de leur médecin.*

Une réussite aussi éclatante réveilla le zèle pour l'*inoculation*, & la rétablit dans toute sa gloire. Ses progrès furent rapides, ses succès soutenus. En 1746 une société, dont le duc de Marlboroug fut le chef, fonda sous l'autorité du gouvernement un hôpital destiné à inoculer les gens de la campagne & les pauvres de la ville. Ce fut dans l'église paroissiale de cet hôpital, & dans la même chaire ou trente ans auparavant l'*inoculation* avoit été traitée d'ouvrage du démon, que milord Isaac, évêque de Worchester, prononça en 1752 un sermon (1) en faveur de l'insertion, qui, imprimé, eut cinq éditions la même année. Deux pareils établissemens se sont formés depuis dans les provinces de Norfolk & de Suffolk.

La fondation de ces hôpitaux fut une époque glorieuse pour l'*inoculation*. Le peuple se familiarisa avec elle; il se fit inoculer. On pratiqua la même opération dans la maison des Enfans-Trouvés. Par ce moyen les expériences se multiplièrent, & des traités sur cette matière furent publiés.

En 1755, les médecins du collège de Londres, apprenant les bruits calomnieux qui se répandoient dans Paris au sujet de l'*inoculation* en Angleterre, crurent devoir faire connoître, de la manière la plus authentique, leur façon de penser sur cette méthode universellement pratiquée dans la Grande-Bretagne. Ils dressèrent & publièrent un décret qui porte en termes précis. « Que sur ce qu'il a été rapporté à l'assemblée, qu'il s'étoit récemment répandu de faux bruits sur les effets de l'*inoculation* en Angleterre, & sur l'opinion qu'on y a de cette pratique, il a paru convenable au collège, de déclarer à ce sujet ce qu'il pense, dans la forme qui suit : savoir, que les objections qu'on a élevées d'abord contre l'*inoculation*, ont été détruites par l'expérience, & que cette même pratique est plus estimée, & a plus lieu que jamais parmi les Anglois; qu'enfin le collège la regarde comme très-salutaire au genre-humain. »

Telle étoit la fortune de l'*inoculation* en Angleterre, lorsqu'en 1767 elle subit une révolution relative à la manière de la pratiquer. L'ancienne méthode, celle des incisions, fut abandonnée par les inoculateurs de Londres, qui en adoptèrent une nouvelle. Cette dernière fut mise en évidence par un nommé Sutton, qui, avec un de ses frères, avoit inoculé vingt mille personnes sans en perdre plus de trois. Les avantages, qu'elle a par-dessus l'ancienne, déterminèrent les plus célèbres inoculateurs d'Angleterre à écrire en sa faveur.

L'histoire que je viens de donner montre l'état où sont les choses en Angleterre. L'*inoculation* a réuni tous les suffrages. Elle y est généralement adoptée, universellement pratiquée chez les grands seigneurs, chez le peuple, parmi les gens de la campagne. On ne pourroit aujourd'hui se déclarer contre cette pratique, sans se faire soupçonner d'aveuglement ou de mauvaise foi : son triomphe est enfin assuré; mais il y a à peine quinze ans qu'elle n'a plus d'ennemis parmi les gens de l'art; en un mot, l'*inoculation* fait actuellement partie des mœurs angloises. (1)

L'insertion de la petite vérole introduite & protégée en Angleterre, ne pouvoit manquer d'être bientôt connue en France. Dès l'année 1717, M. Boyer avoit soutenu, dans l'université de Montpellier, une thèse en faveur de l'*inoculation*. L'année suivante l'écrit de Timoni avoit été apporté en France par le chevalier Sutton, & la traduction en avoit été lue au conseil de régence; mais ce ne fut que cinq ans après, c'est-à-dire en 1723, que M. de Lacoste, médecin françois, qui revenoit de Londres, nous donna des connoissances plus étendues sur cette pratique. Dans une lettre adressée à M. Dodart, premier médecin du roi, il en détaille les avantages & les succès chez nos voisins. Il donne l'histoire des faits recueillis par le docteur Jurin, & répond aux objections faites contre la nouvelle méthode.

Déjà les plus célèbres médecins de France approuvoient l'*inoculation*; neuf docteurs de Sorbonne, consultés sur la question, avoient donné une réponse favorable. Le duc d'Orléans régent se disposoit à faire répéter les expériences faites à Londres; enfin tout annonçoit en France à l'insertion une fortune décidée, lorsque la mort imprévue de ce prince ruina de pareilles espérances. A peine fut-il expiré, qu'on sonna, pour ainsi dire, le premier coup de tocsin. Une thèse fut soutenue contre la pratique angloise dans les écoles de médecine. On la traita de *criminelle & meurtrière*, les inoculateurs d'*imposteurs & de bourreaux*, & les inoculés *de dupes & d'imbécilles*. Les bruits exagérés de ses mauvais

---

(1) Cette pièce d'éloquence est une excellente dissertation sur les avantages & l'utilité de l'*inoculation*, & non une vaine & puérile déclamation de la chaire.

(1) *L'inoculation* est une pratique tellement répandue aujourd'hui en Angleterre, que le premier soin d'un officier est celui de faire inoculer ses jeunes recrues, si elles n'ont pas eu la petite vérole, & que la première information que fait un maître à son domestique, est celle de demander s'il a été inoculé, ou s'il a eu la petite vérole, &c.

succès en Angleterre se répandant alors, on ne pensa plus à l'*inoculation*.

Cependant M. Noguez voulut ramener les esprits. Il traduisit pour cet effet un ouvrage du docteur Jurin, à la tête duquel il mit une apologie de cette pratique; mais une dissertation de M. Hecquet contre la nouvelle méthode, dans laquelle on la traitoit d'*opération magique*, fit échouer son projet, acheva de proscrire l'*inoculation*, & fit oublier jusqu'à son nom. Ces choses se passèrent dans l'année 1724.

On ne pensait plus en France, depuis trente ans, à cette pratique, lorsqu'en 1754 M. de la Condamine, excité par le zèle patriotique, entreprit de ramener cet objet sur la scène, & de le remettre en honneur. Il lut à la rentrée publique de l'académie des sciences, en faveur de l'*inoculation*, un mémoire qui eut un succès prodigieux. Il entraîna tous les suffrages, & reconcilia un grand nombre de personnes avec l'insertion. Cependant, malgré l'espèce d'enthousiasme qui avoit saisi les esprits, l'année 1754 se passa sans qu'on parût vouloir faire l'essai de cette pratique, mais aussi sans que personne écrivît pour en décrier l'usage.

L'année suivante, au mois de mars, M. Hosti, médecin de la faculté de Paris, passa à Londres, muni de recommandations du ministère, dans la vue de s'instruire particuliérement de tout ce qui concernoit la pratique de l'*inoculation*. Il suivit, pendant son séjour en Angleterre, deux cents cinquante-deux opérations, revint en France, & rendit un compte public des succès dont il avoit été témoin. Il le fit de la manière la plus claire, la plus propre à rassurer les esprits, & à dissiper les doutes. La doctrine de l'*inoculation* n'avoit encore été traitée en France que spéculativement, & personne jusqu'alors n'avoit fait usage du nouveau préservatif. M. le chevalier de Chateleux, âgé de vingt ans, convaincu des avantages de la méthode angloise, animé de l'amour du bien public, donna l'exemple, & se fit inoculer le 14 mai. L'opération eut un heureux succès, & le malade fut parfaitement guéri à la fin du mois.

Jusqu'à ce moment, les ennemis de l'insertion avoient gardé le silence; le rapport favorable de M. Hosti, & l'épreuve que venoit de subir M. de Chateleux, furent le signal de guerre. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'on prit cet instant pour la déclarer; ce qu'il y eut de plus étonnant encore, c'est que l'agresseur étoit médecin de la faculté de Paris, anglois de naissance, & inoculateur de profession.

Le bruit que faisoit à Paris la dissertation de M. Cantwel, les imputations fausses qu'elle contenoit, au sujet de l'*inoculation* en Angleterre, déterminèrent, ainsi que je l'ai dit plus haut, les médecins du collège de Londres à s'assembler extraordinairement, & à rendre public le décret que j'ai rapporté, & dans lequel les faits, donnés comme véritables par l'auteur de la dissertation, sont positivement niés & formellement démentis.

Malgré la sortie que venoit de faire contre l'*inoculation* M. Cantwel, cette pratique prenoit faveur, & déjà l'on parloit d'en introduire l'usage dans la maison des Enfans-Trouvés, lorsqu'un malheureux accident renversa ce projet : je veux parler de la funeste aventure de mademoiselle Châtelain.

Cet événement, bien propre à décourager les partisans même de l'insertion, ne changea rien à la résolution qu'avoit prise le duc d'Orléans de faire inoculer ses enfans. Ce prince, persuadé des avantages de la pratique angloise, s'étoit déterminé d'après l'examen qu'il en avoit fait lui-même, & de son propre mouvement. M. Tronchin fut appelé à Paris pour faire cette opération. Le jeune prince & la jeune princesse furent inoculés le 12 mars de l'année 1756, avec le plus grand succès. Un pareil exemple fut suivi d'un grand nombre d'autres, & sur des sujets de la plus grande distinction, tant enfans qu'adultes.

Le succès de ces opérations irrita de plus en plus les ennemis de l'insertion. Ils redoublèrent leurs clameurs. On vit alors se passer en France ce qui s'étoit passé en Angleterre après l'*inoculation* de la famille royale, en 1723. On fit courir de faux bruits d'accidens, de morts, de secondes petites véroles après l'opération. On recourut à l'imposture. Tous les jours on inventoit de nouvelles fables, qui, détruites, étoient remplacées par d'autres. Comme à Londres, on intéressa dans cette affaire la providence & le gouvernement. On déféra solemnellement l'*inoculation* aux magistrats, aux évêques, aux curés. La dénonciation parut ridicule, & le parlement n'y fit pas la moindre attention. La nouvelle méthode fut encore attaquée dans une thèse remplie d'invectives & de personnalités indécentes. Le censeur de la faculté désavoua l'ouvrage, & la thèse fut supprimée.

Dans le même tems à-peu-près, sortit de la presse un ouvrage d'un genre bien différent, & que M. de la Condamine appelle avec raison *les élémens de la doctrine de l'inoculation*. C'est un recueil de pièces originales concernant l'*inoculation* (1), dans lequel se trouvent rassemblés des écrits fort rares aujourd'hui, & qu'il seroit très-difficile de se procurer. Ce sont, à proprement parler, les pièces du procès réunies, & mises sous les yeux.

(1) Recueil de pièces concernant l'*inoculation* de la petite vérole, & propres à en prouver la sécurité & l'utilité, avec cette épigraphe : *Etiam ab hoste*. Paris 1756, in-12.

Malgré les clameurs des anti-inoculistes, les expériences se multiplièrent pendant l'année 1757, & se continuèrent pendant celles de 1758 & 1759.

A la séance publique de l'académie des sciences du mois de novembre 1758, M. de la Condamine lut un second mémoire contenant la suite de l'histoire & des progrès de l'*inoculation* depuis 1754, & servant de supplément à son premier mémoire. Il fut reçu avec le même applaudissement, & contribua beaucoup à mieux faire connoître l'insertion, & à répandre cette pratique salutaire.

En 1760, M. Gatti, docteur en médecine, & professeur de l'université de Pise, qui alloit en Angleterre, s'arrêta à Paris. Il avoit vu pratiquer l'*inoculation* en Gréce & à Constantinople, il l'avoit pratiquée lui-même en Italie. Bientôt il jouit d'une grande célébrité, & en moins de deux ans, il fit cent *inoculations*. Aussitôt on vit l'animosité des anti-inoculistes se ranimer, & la guerre devenir plus vive, en raison de la multiplicité des *inoculations*. La facilité que le docteur Gatti donnoit à l'opération, le petit nombre de boutons qu'on voyait à ses inoculés, la façon particulière dont il les conduisoit, fit dire qu'il affoiblissoit la matière varioleuse dont il se servoit, & qu'il ne donnoit pas la petite vérole. Pour dernière ressource, & par une inconséquence singulière, on ressuscita la vieille objection faite à Londres en 1723, sur le danger de la contagion que devoit répandre la petite vérole inoculée; on débita que l'épidémie de l'automne de 1762, avoit été prolongée pendant l'hiver suivant par l'insertion; enfin, l'indiscrétion que commit une personne de distinction inoculée, en se montrant à l'opéra & aux Tuileries, souleva les esprits, & donna lieu au réquisitoire du procureur-général, dans lequel ce magistrat expose les alarmes des citoyens, & demande de pourvoir à la sûreté publique. Le parlement, dont le premier devoir est de veiller à la tranquillité & à la santé des habitans de Paris, faisant droit sur le réquisitoire, rendit, le 8 juin 1763, un arrêt par lequel *il est ordonné aux facultés de théologie & de médecine, de s'assembler, de donner leurs avis précis sur le fait de l'inoculation, &c..... s'il convient la permettre, la défendre, ou la tolérer...... & cependant par provision, il est fait défense de pratiquer cette opération dans les villes & fauxbourgs du ressort de la cour, &c.*

La faculté de médecine, pour répondre aux vues du parlement, nomma douze de ses membres les plus distingués, & les chargea d'examiner tout ce qui pouvoit être relatif à la question de l'*inoculation*. Elle invita en même tems les autres à donner leur avis sur cet objet : & pour donner à cette affaire toute l'attention qu'elle méritoit, la faculté prit la sage précaution de consulter, avant que de rien décider, les plus célèbres universités de l'Europe, & principalement celles d'Angleterre.

Il étoit à craindre que la partie des médecins de Paris la plus occupée ne connût point assez le sujet de la contestation, & qu'elle n'eût ni le loisir ni les moyens de l'étudier. Ce défaut de connoissance, peu important en lui-même, tant que rien n'obligeoit à s'en tirer, devenoit de la plus grande conséquence, quand chaque membre de la faculté, obligé de donner son avis, se vit forcé à s'instruire & à se mettre au fait de la question. On vit alors le zèle de M. de la Condamine se réveiller, si l'on peut dire qu'il se fût refroidi. Très-instruit sur cette matière, qui pouvoit mieux que lui indiquer les sources, désigner les ouvrages, faire connoître les partisans & les adversaires de l'*inoculation?* Leurs différens écrits devoient servir de pièces instructives à ceux des médecins de Paris qui n'avoient point inoculé, ou qui ne connoissoient l'*inoculation* que de nom. C'étoit le plus grand nombre. M. de la Condamine prévit ces difficultés, & sur-le-champ les leva. Dans ses lettres au docteur Maty, il indiqua les moyens & les secours qu'ils devoient employer pour se mettre complettement au fait de tout ce qui pouvoit concerner la fameuse question de l'*inoculation*; & l'on ne peut nier que, dans ce moment, ce célèbre académicien n'ait rendu un signalé service à la pratique angloise. C'étoit le seul moyen d'éclairer chacun des membres de la faculté, & conséquemment de les mettre à même de donner leur avis d'après leurs propres lumières, de leur plein gré, & d'après leur opinion personnelle.

L'arrêt du parlement sembla ranimer le zèle des partisans & des adversaires de l'insertion. En moins d'une année on vit successivement sortir de la presse différens ouvrages pour & contre la nouvelle méthode. D'un côté, les anti-inoculistes rassemblèrent, à leur ordinaire, les objections tant de fois rebattues, donnèrent des assertions dénuées de preuves, ramassèrent des faits controuvés, dont ils auroient reconnu la fausseté s'ils eussent voulu s'en donner la peine, & se réunirent tous pour présenter l'*inoculation* comme une pratique dangereuse, meurtrière, qu'il falloit rejetter. De l'autre, les défenseurs de l'insertion, pour toute réponse, démentirent les faits imaginés, en prouvèrent la fausseté, présentèrent les avantages & les succès de cette méthode, pratiquée tant à Londres qu'à Paris.

Ces petits combats n'étoient que les préludes d'une action plus sérieuse & bien autrement importante. Les partisans & les adversaires de l'*inoculation* étoient des troupes légères qui escarmouchoient en attendant une affaire décisive. Enfin le jour si desiré arriva. On vit le corps des médecins se mettre en mouvement. Divisés en deux partis, l'attaque commença par les anti-inoculistes. M. de l'Epine, ancien doyen, étoit à leur tête. Comme le plus ancien

des douze commissaires, il lut, le 9 août 1764, un long mémoire contre l'*inoculation*, dans lequel il répéta les lieux communs mille & mille fois rapportés par les adversaires de cette pratique. Il tâcha de la rendre odieuse par tous les moyens que la prévention put lui suggérer, & il conclut que la faculté devoit *décidément la rejetter, comme nuisible & dangereuse au genre humain*.

Le 5 septembre de la même année, M. Antoine Petit, docteur régent de la faculté, membre de l'académie royale des sciences, fit, dans une assemblée de quatre-vingt dix docteurs, la lecture d'un premier rapport en faveur de l'*inoculation*; dans lequel, après avoir réfuté d'une manière victorieuse les objections de ses adversaires, exposé les principes des inoculateurs, & les avantages de la nouvelle méthode dans tout leur jour, il conclut à ce que *cette pratique fût au moins tolérée*.

Le procès instruit de part & d'autre, il restoit à délibérer sur le fond de la question; on le fit dans la même assemblée. La faculté rendit un décret, à la pluralité de cinquante-deux voix contre vingt-six, pour *la tolérance de la pratique de l'inoculation en France*.

Le chef des six commissaires, opposés à l'*inoculation*, prétendit qu'on ne pouvoit aller plus avant, sans écouter la lecture des notes qu'il avoit faites sur son mémoire. On convint qu'on entendroit la lecture des notes, & qu'il seroit permis à M. Petit de discuter les faits allégués par M. de l'Epine.

Le recueil de ces notes formoit comme une seconde partie au mémoire de M. de l'Epine, qui en fit la lecture dans les assemblées des 20, 22, & 24 octobre, & le rapport entier fut ensuite imprimé par ordre de la faculté. Ces choses se passèrent en 1764.

M. Petit ne fit la lecture de sa réponse aux notes de M. de l'Epine qu'au commencement de l'année 1766, dans les assemblées de la faculté, qui en ordonna la publication. Les rapports contradictoires des douze commissaires, partisans & adversaires de l'insertion, furent distribués aux membres de la compagnie, afin que chacun d'eux pût en faire une lecture réfléchie, & comparer à loisir les raisons alléguées de part & d'autre. Cette précaution étoit nécessaire pour les mettre en état de porter leur jugement, avec connoissance de cause, dans une dernière assemblée, qui devoit enfin décider le sort de l'*inoculation* en France: assemblée qui fut renvoyée d'un jour à l'autre par les commissaires opposés à l'insertion.

Quels que fussent les motifs de ce retardement, on ne peut se refuser aux réflexions qu'il fait naître: réflexions qui ne sont nullement à l'avantage des adversaires de cette pratique. Ne peut-on pas dire avec M. de la Condamine, « que les opposans voyant l'*inoculation* gagner chaque jour, malgré leurs efforts & leurs déclamations, il ne leur restoit d'autre parti à prendre que celui d'attendre du hasard, & d'épier dans la multitude des opérations, quelqu'accident réel, ou supposé, qui pût servir de prétexte à renouveller leurs clameurs & soulever le public contre cette méthode, en prêtant de nouvelles armes au préjugé ». Enfin, le 15 janvier 1768, après deux ans de délais, la faculté tint sa troisième & dernière assemblée, dans laquelle la pratique de l'insertion fut jugée *admissible*. Ce jugement décida, sans doute, le sort de l'*inoculation* en France: car ce n'est pas seulement dans la capitale que son usage s'est étendu depuis cette époque; elle a pénétré dans les provinces & les principales villes du royaume. Elle est en usage à Lyon, à Nîmes, à Marseille, à Toulon, à Bordeaux, à Nantes, à Rennes, à Strasbourg, à Nancy, à Besançon, &c. Cependant, dans la plupart des villes où cette méthode a pénétré, elle y a trouvé des ennemis qui ont employé toutes sortes de moyens pour la combattre & l'anéantir. Mais leurs efforts ont toujours été vains, & leurs clameurs inutiles. Toujours l'*inoculation* est sortie victorieuse de ces sortes de combats; & vraisemblablement ils ne serviront à l'avenir qu'à illustrer davantage cette pratique. Déjà ses ennemis paroissent garder le silence; & tout annonce, enfin, à l'insertion un sort tranquille, une fortune décidée. Il ne faut pas désespérer, surtout depuis les succès de M. Girod en Franche-Comté, de la voir universellement adoptée en France, & que son triomphe y devienne aussi complettement assuré qu'il l'est aujourd'hui dans les États de la Grande-Bretagne.

L'*inoculation* étoit encore bornée, en Europe, aux îles Britanniques, lorsqu'en 1748, M. Tronchin, alors inspecteur du collége des médecins d'Amsterdam, en fit l'essai sur son fils. Le succès de cette opération fit que ce médecin en introduisit l'usage à Genève sa patrie. Elle y fut adoptée en 1750. Deux des principaux magistrats de cette ville en donnèrent l'exemple sur leurs filles. Leurs concitoyens les imitèrent, & l'insertion devint bientôt un usage ordinaire. En 1752, M. Butini, docteur en médecine, aggrégé à Genève, publia un traité par lequel il instruisoit le public des succès de cette méthode. L'année suivante, M. Guyot donna un mémoire sur la même matière. Depuis ce tems, on a continué l'usage de cette pratique, tant dans la ville qu'à l'hôpital; en sorte qu'aujourd'hui elle y est généralement adoptée & favorisée par les magistrats. On peut même assurer que cette méthode n'a fait nulle part, hors l'Angleterre, des progrès aussi rapides qu'à Genève.

Ce fut en 1753 que l'*inoculation* passa de Genève

en Suisse, où M. de Haller à Berne, & MM. Bernoulli à Bâle l'ont accréditée par leurs écrits, & par l'exemple qu'ils en ont donné sur leurs familles; mais il étoit réservé à M. Tissot, médecin de Lausanne, de traiter cette matière en maître. Son *inoculation justifiée* (1) est l'ouvrage le plus étendu sur cet objet que nous ayons en notre langue. Cet excellent traité ne peut être assez lu & assez étudié par les médecins inoculateurs.

Dès l'année 1748, M. Tronchin avoit pratiqué, ainsi que je l'ai dit, l'insertion sur son fils dans la ville d'Amsterdam. Cette première opération fut suivie de neuf autres. Un pareil début la fit connoître à la Haye, & personne ne contribua plus à l'y faire recevoir que l'auteur de l'*Essai apologétique*. M. Chais, non content d'écrire en faveur de la nouvelle méthode, avoit le premier donné l'exemple, en faisant inoculer sa famille. Cette épreuve engagea des personnes du plus haut rang, & de la plus grande distinction à mettre en usage le nouveau préservatif; & le sort de la nouvelle méthode fut décidé dans les principales villes de la Hollande.

L'insertion de la petite vérole pénétra dans l'Italie en 1750. Une épidémie meurtrière ravageoit la Toscane & l'Etat ecclésiastique. Tous les enfans y succomboient. Le docteur Peverini, médecin de Citerna, hasarda l'opération sur une petite fille de cinq ans, presque étique, couverte de galle, nourrie par une femme infectée du mal vénérien. La matière fut prise d'une petite vérole confluente, dont le malade étoit mort. La petite inoculée guérit, & quatre cents enfans furent préservés par le même moyen. Plusieurs confrères du docteur Peverini, entr'autres le docteur Lunadei, imitèrent son exemple : ce dernier inocula ses enfans.

En 1755, M. de la Condamine, dans son voyage d'Italie, fit de nouveaux prosélites à l'*inoculation*. Ce fut à sa persuasion que M. le comte de Richemont l'établit la même année dans l'hôpital de Sienne, & qu'on en fit à Florence des expériences l'année suivante, sous la direction des docteurs Scutellari & Targioni, que ce dernier rendit publiques en 1757. Depuis ce tems, l'insertion est généralement pratiquée à Lucques, à Florence, à Rome & dans toute cette partie de l'Italie.

Ses progrès ont encore été plus rapides dans le Nord. Le mémoire de M. de la Condamine, traduit dans la plupart des langues de l'Europe, a porté l'*inoculation* en Danemarck, en Suéde, en Norwége. On inocule à Copenhague dans la ville & dans les hôpitaux. Un établissement, semblable à celui de Londres, s'est formé à Gottembourg & à Stockholm; on a frappé dans cette dernière ville une médaille en l'honneur de l'*inoculation*; & cette pratique n'y trouve plus de contradicteurs, mais bien des apologistes. Enfin elle gagne peu-à-peu du terrein, & vraisemblablement on la verra par la suite universellement adoptée dans toute l'Europe.

PRATIQUE DE L'INOCULATION.

Du choix des sujets à inoculer.

On doit donner à ce choix beaucoup d'attention. Il faut même, pour le faire, les lumières, la prudence & la sagesse d'un médecin instruit de son métier. C'est dans ce choix que consiste le point essentiel des succès de l'*inoculation*. Or l'examen qui le précède & le détermine doit se porter : 1°. sur l'âge le plus convenable; 2°. sur la constitution la plus heureuse; 3°. sur la saison la plus favorable à l'insertion de la petite vérole.

De l'âge des sujets.

L'avantage de déterminer l'âge du sujet à inoculer est d'une grande importance. En voici les raisons. Il est d'expérience que la petite vérole n'est pas tellement ordinaire à l'enfance, qu'elle ne puisse attaquer les hommes dans tous les tems de leur vie, & même dans la vieillesse la plus avancée. Or, est-il quelqu'un qui ne connoisse l'extrême différence du danger qui existe, toutes choses supposées égales d'ailleurs, dans deux personnes attaquées de la petite vérole, dont l'une se trouve encore dans l'enfance, & dont l'autre est déjà parvenue à l'âge adulte. Il faut, en conséquence de ces réflexions, préférer, autant qu'il est possible, l'âge tendre de l'enfance, comme étant le plus favorable à l'*inoculation*. Aussi les Anglois pratiquent-ils cette opération depuis 3 & 4 ans, jusqu'à 10, 12, 20, 25, & beaucoup au-delà. La règle la plus générale chez eux est de prévenir la dentition, ou d'attendre la sortie des vingt premières dents pour inoculer; afin que les accidens qui en dépendent ne se joignent pas à ceux de la maladie qu'ils veulent donner : ce qui entraîneroit une complication fort dangereuse. Ainsi, quand les inoculateurs de Londres peuvent choisir l'âge, ils préfèrent les quatre ou cinq premiers mois de la vie, & ne font aucune difficulté d'inoculer les enfans à la mammelle. Passé ce terme, ils attendent que l'enfant ait atteint sa troisième ou quatrième année. Leur conduite, à cet égard, est fondée sur l'observation & l'expérience. Voici quelques raisons qui justifient un pareil choix.

1°. Avant l'âge de six mois, l'enfant est naturellement préparé : le teton de la nourrice lui tient lieu de tout. Sa peau est fine, douce, perméable au miasme varioleux. Il n'a besoin d'aucune espèce de médicamens.

(1) L'*inoculation* justifiée, par M. Tissot, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.

2°. Depuis ce terme jusqu'à celui de trois ans, il est exposé aux dangers de la dentition, de la diarrhée, des convulsions, des coliques, & des autres accidens propres à ce premier âge. Il ne faut donc point inoculer pendant ce période.

3°. En supposant qu'il arrivât quelque fâcheux accident, comment appliquer à cet âge (de six mois à trois ou quatre ans) les secours de l'art? & comment faire prendre les médicamens propres à dissiper un pareil accident? au lieu qu'un enfant de quatre ou cinq ans est déjà capable d'entendre raison.

4°. Il est d'expérience que les enfans inoculés au-dessous de trois ou quatre ans sont plus malades, ont une plus grande quantité de pustules, toutes choses égales d'ailleurs, que les enfans au-dessus de cet âge.

5°. Dans l'intervalle de trois à huit ou dix ans, les enfans sont moins sujets aux accidens du premier âge; ils commencent à avoir plus de ce *vis vitæ* dont l'excès n'est point encore à craindre. Leur nourriture est plus saine, plus simple, se digère plus aisément; leurs exercices sont modérés, les passions de l'ame tranquilles, ou mêmes nulles; les sécrétions se font réguliérement.

6°. A cet âge, la préparation est presque faite; le tissu de la peau, lâche & peu serré, la rend propre à favoriser l'éruption qui doit suivre. Le cœur est dans toute sa force; les artères sont flexibles, élastiques, battent réguliérement: conséquemment les forces vitales sont mieux disposées à chasser au-dehors le poison qui va être incessamment introduit dans les veines.

7°. Le tempérament n'a pu encore s'altérer par le travail, les veilles, le chagrin, la débauche, &c. Les humeurs sont douces, le sang est pur, la manière de vivre bien ordonnée.

8°. Un autre avantage, bien considérable dans l'enfance, est celui de ne point éprouver la crainte d'une maladie, qui augmente singuliérement le danger de la petite vérole chez un adulte, & qui souvent la rend mortelle.

9°. Enfin, en inoculant à cet âge, on imite la nature, qui donne cette maladie plus communément aux enfans qu'aux adultes.

Des choses que je viens d'exposer il résulte que, si l'on n'a point inoculé pendant les six premiers mois, il est prudent d'attendre que les trois premières années soient passées, surtout si l'on fait attention que sur cinq enfans il en périt communément trois dans cette première période par les maladies de cet âge.

Quand je dis que l'enfance est le tems le plus favorable à l'insertion de la petite vérole, je ne prétends pas qu'il faille rejetter les adultes, ni même les vieillards. En supposant les choses égales de part & d'autre (dans la petite vérole naturelle & dans l'artificielle) il est constant qu'en prenant les précautions requises, on pourra pratiquer l'*inoculation* chez les adultes & chez les gens avancés en âge, sans aucune espèce de danger, ou avec le moins de risque possible.

De la constitution des sujets.

S'il est important, ainsi que je viens de le prouver, d'examiner & de déterminer l'âge du sujet à inoculer, il l'est bien davantage de porter cet examen sur le sujet lui-même.

D'après cet examen, on rejette les mauvaises constitutions, les enfans chez lesquels il existe un vice connu, tel que les scrophuleux, les scorbutiques, ceux qui sont nés de parens attaqués du mal vénérien, de la goutte, &c. les personnes dont les humeurs dépravées portent des marques évidentes d'acrimonie, celles qui sont évidemment trop foibles, trop délicates, trop valétudinaires.

On ne doit pas non plus inoculer les jeunes gens épuisés, n'importe par quel exercice, ceux qui sont tombés dans la consomption nerveuse, ceux enfin qui sont annuellement affligés de quelque maladie grave, ou sujets à des maux d'accès périodiques, comme les épileptiques, les fiévreux, les asthmatiques, &c.

On doit encore exclure les femmes grosses, parce qu'il y a des risques à courir pour la mère & pour l'enfant. Je sais que des femmes, dans cet état, se sont fait inoculer en Angleterre, & qu'il n'en est résulté aucun inconvénient. Le docteur Dimsdale rapporte quelques observations de filles grosses, qui, cachant soigneusement leur état, se soumirent à l'opération, dans l'espérance mal fondée d'occasionner l'avortement: l'une d'elles accoucha à terme, deux mois après avoir été inoculée. L'enfant portoit des marques distinctes de la petite vérole, quoique la mère n'eût eu que peu de boutons (1). De pareils exemples ne doivent point nous rassurer; le plus sûr est de rejetter les femmes enceintes dans toutes sortes de cas (2).

Il est prudent de ne point pratiquer l'insertion

(1) Cette observation prouve qu'une femme grosse, attaquée de la petite vérole, la communique à l'enfant qu'elle porte.

(2) On peut & on doit inoculer ces mêmes femmes dans l'intervalle de leur grossesse, & mieux encore pendant la nourriture de l'enfant, lorsque la mère en est la nourrice. Les Anglais ont alors pour usage, d'inoculer en meme tems la mère et l'enfant. Cette méthode leur réussit très-bien.

chez

chez les filles qui se trouvent à la veille d'être nubiles. Il seroit à craindre que l'apparition des règles ne se fît dans le moment de la fièvre d'éruption. Dans ce cas, la nature, occupée à une double opération, pourroit ne pas jouir de toutes ses forces, & succomber dans un travail aussi laborieux. Cependant si les symptômes, qui annoncent ce tems de crise, sont légers, & qu'il paroisse que ce moment soit encore éloigné, on peut procéder, sans crainte, à l'opération. Il faut alors considérer, dans la préparation du sujet, l'état de pléthore où il se trouve, & le détruire au moyen d'une saignée, ou de la diète observée pendant quelque tems. Je ne connois aucun accident qui ait été la suite d'une semblable conduite.

Il est, à plus forte raison, important de ne point inoculer les filles chez lesquelles l'évacuation périodique est mal ordonnée & n'a rien de régulier. Un trop malheureux événement a décidé ce cas. Il seroit à craindre que les règles ne vinssent en forme de perte lors de la fièvre d'invasion, & qu'on ne pût parer assez promptement à un pareil accident; lequel seroit suivi du plus grand danger, en supposant qu'il ne fût pas mortel.

Enfin il y a des inoculateurs, qui, pour plus grande sûreté, ne veulent point pratiquer l'insertion chez les garçons vers le tems de la puberté. On ne peut blâmer cet excès de précaution, si c'en est un. Il est certain que dans ce moment de crise, il se fait chez les jeunes gens une révolution, moins laborieuse, à la vérité, que chez les filles, mais assez forte, dans quelques sujets, pour déterminer l'inoculateur à remettre l'opération.

On admet, au contraire, à l'*inoculation* les enfans sains, d'un bon tempérament, ceux dont le sang est pur, dont les humeurs sont douces, les personnes exemptes de *maladies considérables* par leur cause, &c. Je dis *maladies considérables*, puisque l'on peut sans crainte soumettre à l'insertion, des sujets, qui, sans jouir de la plus parfaite santé, n'auroient que des incommodités passagères, ou habituelles, mais de *peu de conséquence*.

Si nous consultons la manière dont se conduisent les Anglois à cet égard, nous verrons que chez eux une constitution modérément foible, délicate & cacochime, n'est pas toujours une raison suffisante pour exclure les personnes qui veulent profiter des avantages de l'*inoculation*. Il est de fait que les inoculateurs de Londres n'ont point été arrêtés en pareilles circonstances. Le docteur Dimsdale dit qu'il a vu admettre à l'opération des sujets attaqués de maladies chroniques, d'affections scorbutiques, scrophuleuses (1), arthritiques; des jeunes gens intempérans, livrés à un genre de vie fort irrégulier, & que ces personnes, qui ont eu une petite vérole bénigne & discrète, s'en sont tirés aussi heureusement que celles qui se trouvoient les mieux constituées. Enfin nous avons chez nous des exemples d'enfans infirmes & valétudinaires, qui ont joui d'une bonne santé après avoir eu la petite vérole artificielle.

Des faits que je viens de rapporter, je ne veux pas inférer qu'il faille pratiquer l'*inoculation* indistinctement sur toutes sortes de sujets : je pense, au contraire, qu'on ne peut donner trop d'attention au choix qu'on doit en faire. Ainsi, sans imiter la hardiesse des inoculateurs Anglois, (hardiesse justifiée par leurs succès) ne nous écartons point des règles que la prudence nous dicte, & n'admettons à l'insertion de la petite vérole que les sujets chez lesquels nous trouverons les dispositions convenables & propres à donner à la maladie l'issue la plus favorable.

Ces dispositions, qui, chez les enfans comme chez les adultes, marquent l'état de santé, consistent dans le libre exercice des fonctions, dans la douceur de l'haleine, dans la finesse & la souplesse de la peau, dans la facilité & la promptitude avec lesquelles de légères blessures se cicatrisent, dans la liberté du ventre, & la tranquillité du sommeil.

Outre ces dispositions, il faut encore considérer l'espèce de constitution ou de tempérament du sujet à inoculer. Il est reconnu, par exemple, que les personnes d'un tempérament phlegmatico-sanguin, d'une constitution médiocrement délicate, chez lesquelles la fibre est souple, flexible, peu vibratile, la peau blanche, fine, perméable, la transpiration aisée, le ventre libre, sont plus favorablement disposées à l'insertion, que ne le sont celles d'une constitution forte, robuste & vigoureuse, d'un tempérament bilieux & mélancolique, chez lesquelles la fibre est roide, tendue, irritable, la peau brune, sèche & dure, la transpiration difficile, le ventre constipé. Il ne faut que les premières connoissances de l'économie animale & du mécanisme des fonctions, pour sentir les avantages que la première de ces constitutions a sur la seconde, & pour donner des raisons qui puissent justifier la préférence que l'inoculateur doit donner à l'une d'elles.

Du choix de la saison.

Ce n'est pas assez d'avoir déterminé l'âge & la constitution les plus favorables à l'insertion de la petite vérole; il faut encore examiner quelle est la saison la plus convenable à cette opération.

Les inoculateurs de France ont pensé différemment sur le choix de la saison; les uns préférant d'opérer dans le printems, quelques autres pendant

(1) M. Dezoteux a compté jusqu'à huit scrophuleux inoculés en un seul jour dans l'hôpital de l'*inoculation* de Londres, sur un nombre de cinquante-quatre enfans. L'opération eut le plus heureux succès.

l'automne. Consultons les inoculateurs Anglois sur ces objets de détail. Ils ont sur nous l'avantage d'une expérience de 50 ans. Profitons de leurs fautes, ainsi que de leurs succès, & ne perdons pas le tems à disputer sur des faits, sur des règles de conduite que nous trouvons fixées depuis long-tems dans les hôpitaux de Londres. Je ne puis assez dire combien j'ai été souvent étonné de voir, en France, des hommes du premier mérite agiter avec opiniâtreté, je dirois presque avec acharnement, des questions relatives à l'*inoculation*, qui sont jugées & décidées par nos voisins. Examinons leur conduite, & voyons ce qui se passe chez eux. Si nous consultons leurs ouvrages, nous apprendrons qu'en Angleterre le tems de l'*inoculation* s'ouvre dès les premiers jours de mars, se ferme à la fin de juin, se rouvre au commencement de septembre, pour se fermer de nouveau à la fin de novembre. Voilà la manière dont les Anglois se conduisent relativement au choix de la saison. Leurs succès sont également heureux, soit qu'ils pratiquent l'insertion au printems, soit qu'ils la fassent en automne.

Quelques-uns d'eux prétendent cependant avoir observé que les personnes, inoculées dans la première saison, ont un plus grand nombre de boutons, & conséquemment sont un peu plus malades que celles qui subissent cette opération en automne; mais aussi la convalescence est plus prompte. Le retour de la belle saison, la promenade dont on peut faire usage, la salubrité de l'air, la hâtent singuliérement. Ces moyens de guérison, qui manquent en automne, font que la convalescence est plus lente. Un inconvénient aussi léger ne doit pas nous empêcher d'imiter les inoculateurs de Londres, qui pratiquent l'insertion indifféremment dans l'une & l'autre saison, & qui l'interrompent pendant les grandes chaleurs de l'été & les froids rigoureux de l'hiver.

Il paroît cependant que les choses changent un peu à cet égard en Angleterre. Les docteurs Backer & Dimsdale, dans les ouvrages sur l'*inoculation* qu'ils publièrent en faveur de la nouvelle méthode (celle des Sutton), regardent le froid de l'hiver comme une circonstance très-favorable à l'insertion. Ils apportent des expériences, & citent des faits qui prouveroient effectivement combien le froid de cette saison est avantageux pour la marche, les progrès, & l'événement de la petite vérole artificielle. Le docteur Backer, pour appuyer cette doctrine, donne l'histoire d'une centaine de paysans qui furent inoculés dans les montagnes d'Ecosse pendant les froids rigoureux de l'hiver, au milieu des neiges & des glaces, dont aucun ne mourut. Le docteur Dimsdale rapporte, à la fin de son ouvrage, des observations qui semblent confirmer celles de son confrère. Les Sutton n'ont pas cessé d'inoculer à Londres pendant les plus grands froids du rigoureux hiver de l'année 1767, & l'ont toujours fait avec le plus grand succès. De ces faits & d'autres semblables, le docteur Dimsdale conclut qu'on peut inoculer avec sûreté dans toutes les saisons de l'année, pourvu qu'on prenne soin de garantir le malade des chaleurs de l'été, & d'empêcher qu'en hiver, non-seulement il ait trop froid, mais encore qu'il ait trop chaud; chaleur qu'on a pour usage de procurer, en suffoquant la personne par le feu allumé dans les foyers, & par le nombre de couvertures qui l'écrasent dans son lit. Que penser d'une pareille conduite, & quel parti prendre? Celui, je pense, d'attendre que des expériences, assez multipliées, aient formellement décidé les avantages ou les défauts d'une semblable pratique.

Il faut observer que les saisons du printems & de l'automne, quoique plus favorables à l'*inoculation* par leur température, ne sont pas tellement déterminées, qu'on ne puisse dans des cas urgens la pratiquer dans les autres saisons. Si donc une épidémie variolique & meurtrière régnoit avec fureur pendant les mois de décembre & janvier, de juillet & août, il n'y auroit alors aucune raison de préférence; il faudroit, au contraire, se hâter de mettre en usage cette pratique salutaire, & propre à s'opposer efficacement, je dis mieux, à arrêter les ravages affreux que cause en pareille circonstance la petite vérole naturelle.

Quelle que soit la saison destinée à l'*inoculation*, il faut observer avec attention s'il ne règne pas des maladies épidémiques autres que la petite vérole. Il seroit à craindre que la maladie régnante ne se mêlât à celle qu'on veut donner, & l'on sent combien il est prudent d'éviter une aussi funeste complication. Si donc il régnoit des rougeoles, des fièvres putrides, des fausses péripneumonies, des dyssenteries, des coqueluches, &c. il faudroit remettre l'opération à un autre tems. Le docteur Butini a très-judicieusement observé que la petite vérole naturelle participe du caractère des maladies qui peuvent régner dans le même tems. C'est ainsi que les fièvres putrides & malignes donnent à la petite vérole une complication de pourriture & de malignité qu'elle n'a pas par elle-même; c'est encore ainsi qu'elle est souvent accompagnée de diarrhées mortelles dans le tems des dyssenteries, & de symptômes qui affectent spécialement la poitrine dans celui des fausses péripneumonies. Les docteurs Mead & Sydenham avoient déjà fait cette intéressante observation.

De la préparation des sujets.

Doit-on, ou ne doit-on pas préparer les personnes qui veulent se faire inoculer? Cette question a été fort débattue en France par les inoculateurs. Les uns prétendent qu'il ne faut nullement préparer; les autres veulent, au contraire, que l'on prépare, & que l'on apporte à cette opération beaucoup de soins & d'attention. Il est certain que

la question de la préparation n'a point encore été considérée sous son véritable point de vue. Nous allons donc faire ensorte de la discuter complettement, parce que sa solution est très-intéressante pour assurer le succès de la pratique de l'*inoculation*.

Qu'est-ce que préparer une personne à l'insertion de la petite vérole ? C'est travailler à la mettre dans les dispositions nécessaires & propres à lui donner cette maladie de la manière la plus heureuse & la plus favorable. Or, ces dispositions sont celles qui approchent le plus de l'état de santé. D'où il suit que plus le sujet à inoculer approchera de cet état, moins il aura besoin de préparation. La question se réduit donc à savoir si la personne est dans l'état de santé ou dans celui de maladie. Si elle se porte bien, elle n'a pas besoin *à la rigueur* d'être préparée. Si elle est malade, il faut travailler à la guérir : la guérison opérée, & la santé rétablie, elle se trouve préparée, & par conséquent dans le cas de profiter des avantages de l'*inoculation*.

Mais est-ce à dire qu'il faille exclure toute préparation chez les sujets les mieux portans en apparence ? Je ne le pense pas. Qui peut d'ailleurs se flatter de jouir d'une santé entière & parfaite? *La préparation, sans être absolument nécessaire*, dit M. Petit, *peut être utile ;* & cela suffit pour qu'on ne la néglige pas. Voici quelques raisons, qui, à mon avis, semblent la justifier.

1°. Les enfans, quoique bien portans, ont ordinairement l'estomac rempli d'une saburre visqueuse, à cause de la foiblesse des organes digestifs ; ils doivent, par cette raison, être purgés une fois au moins. Il faut chez eux nettoyer les premières voies, si l'on veut empêcher le trouble que causeroit une semblable matière, lors de la fièvre d'éruption, en passant avec le chyle dans les vaisseaux sanguins.

2°. On sait encore combien il est ordinaire aux enfans d'être sujets aux vers. Cette espèce d'incommodité, très-commune, ne forme point une maladie qui soit un obstacle à l'*inoculation*. Il est donc prudent, à cet âge, d'allier les vermifuges aux purgatifs, si l'on veut prévenir la complication des accidens vermineux avec ceux de la petite vérole.

3°. L'enfant qu'on veut inoculer peut être d'une constitution foible, délicate, & avoir besoin d'un régime restaurant, d'une manière de vivre fortifiante : or ce régime changé n'est-il pas une préparation ?

4°. Ce même enfant peut avoir de la gale, des dartres, ou tel autre vice cutané. C'est une nouvelle raison de le préparer en travaillant à détruire ce vice, lequel ne constitue point une maladie qui puisse faire exclure un pareil sujet. Les inoculateurs Anglois, je l'ai déjà dit, n'hésitent jamais à inoculer en semblable occasion.

5°. Si je considère l'âge adulte, je trouve d'autres raisons pour justifier la préparation, en supposant la santé imparfaite. On me présente un jeune homme sain, robuste, jouissant de la plus vigoureuse santé, dont la constitution athlétique est toute disposée à l'inflammation. Cet homme se porte bien, il est vrai ; mais je lui donne incessamment une maladie du genre des inflammatoires, & bien caractérisée telle, sinon par sa cause, du moins par ses effets. On sait que ces sortes de maladies causent beaucoup de ravages, & sont plus dangereuses chez les personnes qui jouissoient avant d'une forte & vigoureuse santé. L'inflammation qui suit, ainsi que ses effets, sont toujours en raison des forces précédentes. Personne n'ignore que la petite vérole fait périr plus d'hommes fortement constitués, que de ceux dont le tempérament est foible & délicat. C'est donc précisément parce que mon futur inoculé est à la fleur de son âge, qu'il est plein de force & de vigueur ; c'est parce qu'il jouit de la plus brillante santé, que je veux lui en ôter un peu, que je dois diminuer chez lui le *vis vitæ*, & lui retrancher de ses forces, qui, loin de lui être favorables par la suite, lui deviendroient, au contraire, funestes. En un mot, je dois lui faire subir une préparation relative à son état actuel, si je veux prévenir les accidens qui se manifesteroient lors de la fièvre d'éruption. Le régime seul, abstraction faite de tout autre moyen, n'est-il donc pas une préparation nécessaire en pareil cas ?

6°. Il peut se faire que ce même jeune homme se soit livré à de violens exercices, qu'en conséquence il ait le sang épais, âcre, salé, disposé aux engorgemens de différente nature. Il se peut encore qu'il se soit épuisé, énervé, affoibli, qu'il mene une vie intempérante, qu'il ait fait des excès de différentes espèces, &c. L'inoculateur, qui, dans ces différens cas, prescrit un genre de vie opposé à celui qui a produit l'altération, que fait-il autre chose, sinon conseiller & mettre en usage une préparation relative, convenable & nécessaire à l'état où se trouve le sujet à inoculer ?

7°. La nature de la maladie qu'on veut donner fournit une nouvelle raison en faveur de la préparation. La petite vérole qu'on va communiquer, est une fièvre éruptive, qui doit se juger par une crise faite à la peau. Il faut donc que son tissu, souple & flexible, puisse prêter, que ses pores libres & ouverts puissent recevoir la matière qui s'y portera ; il faut que la force du cœur & des artères ne soit ni trop considérable, ni trop foible pour la pousser dehors, mais suffisante pour chasser le miasme vénéneux qui infecte la masse des humeurs, & pour opérer une dépuration complette. Or, comment tout cela pourra-t-il arriver, si une peau

brune, sèche, dure, coriacée, oppose des obstacles insurmontables aux efforts de la nature? L'usage de quelques bains, celui des délayans, en rendant à la peau la souplesse naturelle, eussent prévenu les désordres qui vont suivre, & démontré la nécessité d'une préparation relative à ce cas.

8°. Si, comme le recommandent les inoculateurs qui ne veulent point de préparation, on ne prend strictement que les gens de la plus parfaite santé, (j'ai fait voir que même dans ce cas il falloit préparer) le nombre des sujets propres à l'*inoculation* se trouvera tout-à-coup singuliérement diminué. Les avantages de cette méthode salutaire ne pourront plus être applicables qu'à un très-petit nombre d'hommes, par la raison que très peu jouissent de l'état de parfaite santé, exigé par ces inoculateurs. Il faudra dès-lors rejetter les personnes, qui, n'ayant que de légères incommodités, telles que des affections nerveuses, des vices cutanés, des dérangemens habituels d'estomac, des douleurs vagues, des hémorragies périodiques, &c., auroient très-bien pu se faire inoculer, en employant une préparation préliminaire & relative à l'état où elles se trouvent.

9°. Si, pour justifier la préparation, il étoit besoin de recourir à l'autorité, je citerois celle de tous les inoculateurs d'Angleterre, sans en excepter un seul; je rapporterois celle des inoculateurs de Genève, de Suisse, d'Italie, de Hollande, de Constantinople; j'y joindrois celle de la plus grande partie des inoculateurs de France.

Des principes que je viens d'établir, il suit que, s'il en est besoin, j'enleverai la quantité surabondante du sang par une saignée. Si la fibre est roide & tendue, je lui rendrai l'état de souplesse, qui lui est nécessaire pour favoriser la crise qui doit terminer la maladie, par l'usage des délayans & des relâchans. Si la peau est trop épaisse, trop dure, trop sèche, j'en relâcherai le tissu, pour la rendre perméable au miasme varioleux, au moyen de quelques bains. Je nettoierai l'estomac & les intestins, si je les soupçonne chargés de saburre. Enfin je corrigerai l'acrimonie des humeurs, si elle existe, dans la crainte que, par la suite, elle ne vienne à troubler l'ouvrage de la nature, qui, aidée des secours de l'art, doit terminer heureusement la maladie.

D'après ce que je viens de dire, il est évident que la préparation à l'*inoculation* ne peut être la même pour tous les sujets. Elle a ses tempéramens, ses modifications : elle est relative à l'âge, au sexe, à la constitution, à l'état de santé ou de maladie, au genre de vie qu'a mené la personne qu'on veut inoculer. Ce qu'on peut dire de plus général à cet égard, se réduit aux trois chefs suivans. 1°. Ou la constitution du sujet est trop foible, trop délicate; & dans ce cas il faut la fortifier. 2°. Ou elle est trop forte, trop robuste; pour lors il faut l'affoiblir. 3°. Ou enfin elle vicie de quelque manière; & dans cette supposition il faut la corriger.

La première classe forme la majeure partie des gens à inoculer, parce que les enfans, les femmes, & les vieillards, qui s'y trouvent, sont ordinairement de constitution foible & délicate. Leur régime doit donc être plutôt restaurant & fortifiant que *ténu* & *affoiblissant*, si je puis me servir de ce terme. Ainsi, outre les différens laits qui nourrissent beaucoup, on donne les farineux, comme le ris, le sagou, la semoule, le vermichel, le gruau, la lentille, &c. On permet les œufs, les potages au gras, les viandes légères, telles que le lapin, le veau, la volaille.

La boisson ordinaire sera l'eau pure & simple pour les enfans qui y sont accoutumés; ou pour les autres, & surtout pour les vieillards, dont les forces ont besoin d'être relevées, du bon vin vieux trempé d'eau. Il est bon d'avoir l'œil sur la nourriture des enfans, qui sont naturellement voraces, & de régler l'heure de leurs repas.

Il est encore utile de leur laisser faire de l'exercice, & de leur recommander la promenade au grand air, lorsque le tems est beau & serein. Rien ne favorise mieux la digestion; aucun moyen ne fortifie plus le corps, & en même tems n'ordonne mieux les sécrétions & les évacuations naturelles. Il faut cependant que cet exercice soit modéré, & qu'il tende à réprimer l'activité singulière que les enfans ont coutume de mettre dans leurs amusemens.

Quant aux remèdes généraux, il est rare que les sujets renfermés dans cette classe aient besoin d'être saignés ou baignés : on les affoibliroit loin de les fortifier. Mais ils doivent être purgés au moins une fois dans le cours de la préparation, & quelquefois deux, lorsque le cas le requiert. Il y a même des cas où l'on purge trois & quatre fois; c'est lorsque l'on trouve des enfans empâtés, bouffis, & pleins d'humeurs. On placera alors la dernière purgation l'avant-veille du jour où la maladie doit se déclarer. Le choix des purgatifs exige aussi de l'attention, parce que les entrailles délicates & sensibles des femmes & des enfans sont aisément irritées par les fortes purgations. On doit, par cette raison, donner la préférence aux minoratifs, telles que la manne, le sené, la rhubarbe, les syrops laxatifs, les sels neutres, &c. Le mercure doux est recommandable comme purgatif vermifuge, pour les enfans : il est d'ailleurs très-propre à fondre la saburre visqueuse qui abonde ordinairement chez eux. Les femmes, quelque délicates

qu'on les suppose, soutiennent fort bien ce purgatif.

Outre la boisson ordinaire, prise à l'heure du repas, j'ai pour usage de leur faire prendre le matin, deux ou trois tasses d'une légère eau d'orge, coupée avec partie égale de lait. L'enfant trempe un morceau de pain dans ce mélange; ce qui lui sert de déjeûner. J'emploie cette boisson toutes les fois que je soupçonne de l'acrimonie dans les humeurs, ou lorsqu'il y a quelque maladie à la peau, telle que des boutons, de légères dartres, de la démangeaison, &c.

Les adultes bien portans, & les jeunes gens fortement constitués, qui forment la seconde classe, demandent un régime & une conduite différente. Il faut, ainsi que je l'ai dit plus haut, un peu les affoiblir, un peu diminuer leurs forces athlétiques. On leur interdit, pour cet effet, les viandes de toute espece, les potages au gras, les œufs, le vin & les liqueurs fermentées, les ragoûts épicés, le café, en un mot tout ce qui nourrit beaucoup ou ce qui peut échauffer. Il faut avoir attention de changer leur genre de vie peu-à-peu & par nuances, & surtout de ne point aller au-delà du but qu'on se propose, dans la crainte de produire une énervation qui pourroit être plus dangereuse que l'excès contraire. J'ai coutume, dans ce cas, de retrancher la viande seulement le soir, pendant les quinze jours que dure la préparation; puis, à dater du moment de l'opération jusqu'à celui de la maladie, je la défens soir & matin.

La diète, pendant ce tems, consiste à user de pain bien levé, d'herbes potagères, de racines, de fruits cruds ou cuits, de compotes, de confitures. Dans le cas de constipation, on ordonne le soir les pommes cuites, la marmelade de pruneaux, la laitue, les épinards acccommodés au beurre, &c. En un mot, le régime doit être tempérant, peu nourrissant, & anti-phlogistique.

La boisson ordinaire sera l'eau pure ou l'eau panée. On peut encore faire usage de quelques tisanes légères, telles que celles de capillaire, de racine de chiendent, de chicorée sauvage, de zestes de citrons, &c. Cependant, si la personne est tellement accoutumée au vin que ce soit pour elle une privation sensible & dangereuse, on lui en continuera l'usage, mais à moindre dose, & trempé d'eau. L'exercice doit être ici plus fort qu'il ne l'est chez les enfans, & se faire de même au grand air : c'est un moyen sûr de diminuer les forces trop considérables du sujet à inoculer; mais il ne faut pas le porter jusqu'à fatiguer le corps.

Je crois essentiel de faire discontinuer, pendant le tems de la préparation, les études qui demandent beaucoup d'application, de faire faire diversion aux affaires qui exigent de la contention d'esprit, d'éloigner tout sujet d'inquiétude; enfin de tenir le futur inoculé gai, dispos, & de l'occuper agréablement. Personne n'ignore l'influence qu'ont les mouvemens de l'ame sur les maladies en général, & sur celle-ci en particulier. Aussi je pense que tout le systême de la préparation à l'*inoculation* peut se renfermer dans ces trois mots, *tempérance*, *exercice modéré*, & *gaîté*.

Pour ce qui est des remèdes généraux, il est peu de sujets, tels que je les suppose ici, qui puissent se passer d'une saignée. Elle est indispensablement nécessaire chez les jeunes gens fortement constitués, pléthoriques, chez ceux qui saignent habituellement du nez, qui sont sujets aux douleurs de tête. J'ai souvent pour usage, en pareil cas, d'en faire faire deux; la première, au commencement de la préparation; la seconde, le lendemain de l'opération. Je me suis bien trouvé de cette méthode.

Les femmes & les filles nubiles ont rarement besoin d'une pareille évacuation, parce qu'étant ordinairement inoculées le surlendemain de la cessation des règles, l'état de pléthore n'existe pas.

Si les bains tièdes ne sont pas toujours nécessaires dans le cas dont je parle, ils sont le plus souvent utiles. Leur principal effet est de relâcher les fibres trop tendues, de faire passer dans le sang un liquide qui lui donne de la fluidité, de rendre à la peau sa souplesse & sa flexibilité naturelles. Ils deviennent, par cette raison, nécessaires chez les jeunes gens des deux sexes, qui ont la peau brune & sèche, le sang épais. Une pareille disposition rendroit l'éruption des boutons laborieuse, si l'on ne prenoit ses précautions de bonne heure. Leur nombre n'est point déterminé; il dépend des circonstances. J'ai coutume d'en faire prendre huit ou dix, pendant les huit ou dix jours qui précèdent immédiatement celui de l'opération.

On peut suppléer, avec utilité, les pédiluves aux bains entiers, lorsqu'il y a pléthore particulière à la tête, & qu'il faut rappeller le sang vers les extrémités inférieures. Souvent même cette espèce de bain est préférable à l'autre, quand il est question de faire révulsion; mais aussi il faut prendre garde qu'il ne produise un effet contraire; celui de porter le sang à la tête, ainsi que je l'ai vu arriver chez certaines personnes. Dans ce cas, il faut s'en abstenir. On peut voir, dans l'excellent ouvrage de M. Tissot, les raisons que cet habile médecin rapporte en faveur & contre l'usage de ce moyen de préparation.

Les personnes qui forment cette seconde classe ont moins fréquemment besoin d'être purgées, que celles qui composent la première; parce que l'état de santé dont elles jouissent suppose les fonctions

de l'estomac dans toute leur intégrité, & par conséquent peu ou point de sabure dans les premières voies. Il est cependant, sinon nécessaire, du moins utile, de purger une fois pour nettoyer le canal intestinal, & prévenir les mauvais eflets qui résulteroient de la plénitude de ce viscère, au cas qu'elle existât lors de la fièvre d'invasion. On donne encore ici la préférence aux purgatifs minoratifs, qui évacuent sans irriter & sans échauffer. Le mercure doux est moins utile dans ce cas que chez les enfans. Malgré la prétendue efficacité que les inoculateurs d'Angleterre attribuent aux purgatifs mercuriaux donnés pendant la préparation, il semble qu'il vaut autant, pour ne pas dire mieux, purger avec les minoratifs végétaux. Il faut en excepter le seul cas où chez les enfans on soupçonne fortement des vers; & celui où l'on apperçoit manifestement des dispositions aux engorgemens glanduleux, provenant de l'épaississement de la limphe.

Enfin, il est indispensable, pour assurer la préparation des adultes fortement constitués, de beaucoup délayer, au moyen d'une boisson tempérante & rafraîchissante. Celle qui mérite ordinairement la préférence, est le petit lait clarifié, bu le matin à la dose d'une bouteille. Il vaut mieux que le lait coupé avec l'eau d'orge, que l'on conseille aux personnes délicates; parce que ce dernier nourrit trop, & que ce n'est pas ici le cas de restaurer. Le petit-lait a d'ailleurs la propriété de corriger & de détruire la viscosité du sang, vice fort ordinaire chez les personnes adultes, vigoureuses, & d'une forte constitution. Si l'on veut absolument employer le lait, M. Tissot conseille alors de le couper simplement avec une infusion légèrement incisive de capillaire, de véronique, de chamædris, ou de quelqu'autre plante de cette nature. Il sera donc mieux de préférer le petit-lait; & dans ce cas, il faut en prendre deux ou trois gobelets dans le bain, & le reste de la bouteille dans la matinée.

J'ai dit précédemment, que la troisième classe des sujets à inoculer étoit formée par ceux dont la constitution vicioit de quelque manière. On ne peut ici rien dire que de fort général. Les cas particuliers dépendent de l'espèce d'altération que souffre la santé. Ainsi, il faut examiner le sujet avec attention, & tourner la préparation du côté convenable. Si donc il y a des dartres, ou quelqu'autre vice cutané, on le traite méthodiquement; si on apperçoit une disposition aux engorgemens limphatiques, on la détruit par les moyens connus; si des douleurs rhumatismales se font sentir, on les dissipe avec le secours de l'art. En un mot, on traite & on guérit la maladie qui existe, avant d'en venir à l'insertion de la matière varioleuse. Or ces différens cas, rentrant dans la route ordinaire de la médecine-pratique, ne sont plus de mon sujet.

Lorsque le sujet est bien portant, il faut peu de tems pour le disposer à recevoir la maladie qu'on veut lui donner; quinze jours suffisent. Il n'est pas nécessaire d'en employer davantage, que la personne soit robuste ou délicate. Voici un modèle de procédé que l'on peut suivre dans cette opération.

1°. Si le sujet est fort, robuste, pléthorique, on débute par le faire saigner du bras. Les trois ou quatre jours suivans, il boit le matin sa bouteille de petit-lait; le cinquième ou sixième, il se purge, ayant attention ce jour-là, de ne manger ni lait, ni fruits cruds, & de se préserver du froid. Le surlendemain, il commence l'usage des bains, en les supposant nécessaires, & le continue jusqu'à la veille de l'insertion. Si l'indication d'une seconde purgation existe, il la prend ce même jour, & dans ce cas il ne se baigne pas. Enfin, si la personne est excessivement pléthorique, qu'elle soit sujette à des saignemens de nez habituels, aux fréquentes douleurs de tête, on réitere la saignée le lendemain de l'opération, & on ordonne l'usage des *pediluves*, jusqu'au moment où les premiers symptômes de la fièvre se font appercevoir. Il n'est pas besoin de dire que le régime prescrit ci-dessus pour les adultes fortement constitués a commencé dès le premier jour de la préparation.

2°. Si le sujet à inoculer est délicat & foible, il n'y a, ni saignée, ni bains à mettre en usage. On lui fait commencer tout simplement, le matin, sa boisson d'eau d'orge & de lait; & le cinquième ou sixième jour, on le purge pour la première fois. Si c'est un enfant chez qui l'on soupçonne des vers, le mieux est de lui donner, le soir des trois jours qui précèdent celui de la purgation, une pillule faite avec quelques grains de mercure doux, de diacrède ou de jalap, triturés avec s. q. de sucre. On fait avaller cette pillule dans une cerise confite, ou dans un pruneau, ou bien encore dans de la pulpe d'une pomme cuite. Ce remède dispose singuliérement à la purgation qui va suivre; il est d'ailleurs propre à faire mourir les vers, à fondre doucement la matière visqueuse qui englue l'estomac des enfans, & qui chez eux, peut être considérée comme *pépinière à vers*. Le lendemain de la purgation, l'enfant recommence l'usage de sa boisson, en supposant qu'elle ne le dévoye pas, ainsi que cela arrive quelquefois. La veille de l'opération, il est purgé pour la seconde fois. Si le sujet est humoral, on répète le purgatif quatre ou cinq jours après l'insertion, ou, ce qui est la même chose, l'avant-veille du jour où la maladie doit se déclarer. Pendant ce tems, le régime indiqué ci-dessus pour les gens délicats a lieu, avec l'attention de discontinuer le lait & les fruits les jours de purgation.

3°. Lorsque la personne qui veut se faire ino-

culer n'eſt pas exactement bien portante, le tems que doit durer ſa préparation n'eſt pas déterminé; il dépend de celui qui eſt néceſſaire à l'entier rétabliſſement de ſa ſanté. Il n'y a donc rien à dire de poſitif à cet égard.

Quant aux ſpécifiques anti-varioleux, que de célèbres médecins ont cru trouver dans le mercure, l'antimoine, le quinquina (1), qu'ils donnoient dans la petite vérole naturelle, avec l'intention d'énerver & de combattre ſa cauſe matérielle, & que certains inoculateurs de Londres ont conſeillés dans la préparation à l'inſertion, je ne leur crois aucune propriété particulière au cas préſent (2). Les idées que s'étoit formées le grand Boerhaave ſur la deſtruction du virus variolique, ſont aujourd'hui totalement abandonnées.

Tel eſt, je penſe, le véritable point de vue ſous lequel il faut conſidérer la préparation des perſonnes qui, ſe portant bien, veulent ſe faire inoculer. Cette opération ne doit être ni trop ſévère, ni trop recherchée. Portée au-delà du but qu'on ſe propoſe, elle affoibliroit le ſujet; elle énerveroit la nature, & la priveroit des forces qui lui ſont néceſſaires pour opérer la coction & l'éruption de la matière varioleuſe; en un mot, elle empêcheroit une dépuration complette. Cet accident auroit ſpécialement lieu dans le jeune âge, parce que dans l'enfance une préparation trop ſtricte amène facilement l'inanition. Il réſulte de ces réflexions que, ſi d'un côté l'inoculateur ne doit pas négliger de mettre en uſage des moyens aiſés de préparation, il doit de l'autre avoir grande attention de ne point épuiſer.

Du choix de la matière.

Le choix & l'uſage qu'on doit faire de la matière variolique peuvent être conſidérés relativement : 1°. au ſujet dont on la tire; 2°. à la manière de la recueillir & de la conſerver; 3°. à ſon état de nouveauté ou d'ancienneté; 4°. à une ſorte de préparation qu'on a gratuitement prêtée à quelques inoculateurs.

I°. Quant au choix du venin variolique, relativement au ſujet dont on le tire; ſi l'on en croit les inoculateurs anglois, il importe peu qu'il ſoit pris dans les puſtules d'une petite vérole diſcrète, ou d'une petite vérole confluente. Si l'on s'en rapporte aux expériences faites ſur cet objet, il paroîtroit que la nature de la maladie donnée ne dépend pas de la qualité de la matière inſérée, mais bien des diſpoſitions du ſujet qui reçoit (1). Le docteur Mead étoit de ce ſentiment (2); en ſorte qu'il ſeroit poſſible de donner une petite vérole d'un mauvais caractère à une perſonne mal diſpoſée, en lui inſérant du pus varioleux pris d'une petite vérole diſcrète & d'une bonne eſpèce, tandis qu'on pourroit, au contraire, communiquer à cette même perſonne bien diſpoſée, une petite vérole bénigne, en introduiſant dans ſon ſang une matière variolique d'une méchante eſpèce. Le point eſſentiel, ſelon ces mêmes inoculateurs, eſt que le ſujet à inoculer ſoit dans les favorables diſpoſitions que j'ai indiquées, en parlant du choix de la conſtitution. Mais, en ſuppoſant ce choix indifférent en lui-même, je penſe qu'il eſt plus ſûr de prendre le pus varioleux qu'on doit employer, ſur un ſujet attaqué d'une petite vérole bénigne, diſcrète, & de la meilleure eſpèce. Peut-être même vaudroit-il mieux recueillir cette matière dans les puſtules d'une petite vérole inoculée, & cela pour les raiſons que j'expoſerai bientôt.

Une conſidération, qui me paroît plus eſſentielle, eſt que le ſujet, dont on tire la matière, ſoit ſain & libre de toute maladie contagieuſe, la petite vérole exceptée. Je ſais que les inoculateurs rapportent des faits qui ſembleroient prouver qu'aucune autre maladie, *même contagieuſe*, ne peut ſe communiquer au ſujet inoculé, en lui inſérant le venin variolique. Les docteurs Kirkpatrick, Maty & M. Burges, citent des exemples de perſonnes inoculées avec de la matière priſe ſur des ſujets actuellement attaqués de la maladie vénérienne, ſans qu'on le ſût, & qui cependant ne la gagnerent point. MM. Mead, Huxham, Monro, Pringle, Middleton, Hoſti, nient que cette double communication puiſſe avoir lieu. De pareilles obſervations & de ſemblables autorités, toutes reſpectables qu'elles ſoient, ne doivent cependant pas nous raſſurer, & nous faire négliger de prendre les précautions néceſſaires en pareille circonſtance. Il eſt d'ailleurs fort aiſé de s'aſſurer de la bonté & de la ſûreté du pus, en le prenant chez un enfant nullement ſoupçonné de maladie héréditaire ou contagieuſe, chez un enfant dont on connoiſſe les parens, & dont le tempérament ne peut encore être altéré par le travail, les veilles, le chagrin, les débauches, &c. Enfin on peut ajouter à ces précautions, celle de faire ſa proviſion de matière varioleuſe, lorſque la petite vérole ne règne pas épidémiquement; c'eſt-

(1) *Aphoriſmi de cognoscend. et curand. morbis* Hermani Boerhaave, n°. 1390, 91, 92. *Voyez* encore Traité de la petite vérole du docteur Loob.

(2) J'excepte le mercure doux, qui peut être employé avec ſuccès, comme purgatif, dans la préparation des enfans qui ont des vers, dans celle des adultes d'un tempérament phlegmatique & pituiteux, & chez ceux qui ont la limphe peu fluide.

(1) Réflexions ſur les préjugés qui s'oppoſent aux progrès de l'*inoculation*. Bruxelles, 1744. Premier rapport fait à la faculté de Paris, du docteur Petit.

(2) *Plus infert in quem quàm ex quo pus infundatur*. De variolis & morbillis, cap. de inoculatione.

à-dire, dans un tems où communément elle n'eſt pas de mauvaiſe eſpèce.

II°. La manière de ſe pourvoir de pus variolique eſt fort ſimple ; elle eſt différente, ſelon la méthode qu'on emploie pour faire l'inſertion. Si l'on préfère celle des inciſions, il faut le recueillir avec des fils ; ſi l'on met en uſage celle des piqûres, on ſe ſert de la lancette.

Dans le premier cas, on prend deux ou trois fils ſimples de coton ou de charpie; on les réunit pour en former un fil plus gros, qu'on paſſe dans une aiguille à coudre, au moyen de laquelle on perce & on traverſe les plus groſſes puſtules des jambes, des cuiſſes ou des bras, en promenant le fil dans la matière, juſqu'à ce qu'il en ſoit bien imbu & pénétré. On choiſit celles qui, fortement élevées, forment la perle. On préſente un inſtant le fil au feu, pour le faire ſécher, puis on le conſerve dans une petite boîte ou dans une phiole exactement fermée (1).

Quant au moment de recueillir la matière varioleuſe, il eſt égal que ce ſoit avant ou après ſa parfaite coction. Juſqu'au moment où la méthode des Sutton fut connue, les inoculateurs penſoient que la matière des boutons n'étoit contagieuſe que quand elle avoit acquis un certain degré de maturité. C'eſt pour cette raiſon qu'ils recommandoient de la prendre, lorſque les puſtules étoient en pleine & parfaite ſuppuration. On attendoit que leur bâſe ne fût plus du tout enflammée, & que le petit cercle rouge, qui entoure chaque bouton, eût entiérement diſparu. Dans cet état, la matière contenue dans chaque puſtule eſt épaiſſe, jaune, colorée, telle qu'on la deſiroit. Si elle étoit encore ſéreuſe & blanche, on diſoit qu'elle n'étoit pas *mûre ;* s'il arrivoit que l'opération manquât, on en attribuoit la cauſe à ce prétendu défaut de maturité.

Les idées ont bien changé à cet égard, & l'on penſe différemment aujourd'hui en Angleterre ſur cet objet. De nouvelles expériences ont prouvé que la matière crue, claire & ſéreuſe des boutons procure l'infection auſſi sûrement, que le fait la matière cuite, épaiſſe & jaune des puſtules. Les docteurs Backer & Dimſdale, MM. Chandler & Bromfeild, chirurgiens, ont inoculé avec un égal ſuccès, en employant indifféremment la ſéroſité qui ſe trouve dans les boutons avant la ſuppuration, ou la matière purulente que contiennent les puſtules vers le quatorzième jour de l'éruption. Il y a mieux, le docteur Dimſdale aſſure avoir pris une goutte de liqueur ſéreuſe qui ſe trouve dans la petite veſſie, placée ſur la partie du bras inoculé, dès le quatrième jour après l'inſertion, conſéquemment trois ou quatre jours avant la fièvre d'éruption, & certifie avoir donné la petite vérole avec cette liqueur.

M. Chandler inſiſte ſur la néceſſité d'employer cette matière ſéreuſe pour donner la petite vérole. Il attribue les grands ſuccès des Sutton à l'attention ſingulière qu'ils ont de donner la préférence à l'humidité crue & ſéreuſe qui ſuinte du bras de la perſonne inoculée, avant que la maladie ſe ſoit déclarée, & par conſéquent avant l'apparition d'aucun bouton.

Le grand nombre d'*inoculations*, faites en Angleterre, procure aux inoculateurs la facilité de prendre leur matière ſur des ſujets auxquels on a donné la petite vérole artificielle, & dans ce cas ils la recueillent toujours ſur la partie inoculée, étant certains d'y trouver la qualité contagieuſe qu'ils cherchent. Ils ont encore l'attention de la prendre dans le moment de la fièvre d'éruption, imaginant que c'eſt le tems où cette matière a toute ſon activité. Quant à nous, qui, en France, n'avons pas encore cette facilité, nous ſommes obligés de la prendre dans des boutons de petite vérole naturelle, & d'attendre qu'ils ſoient aſſez remplis pour y paſſer un fil qui puiſſe ſe pénétrer de la liqueur contenue dans les boutons.

Quand on préfère la méthode des piqûres à celle des inciſions, il faut recueillir la matière variolique avec l'inſtrument qui doit faire la piqûre. On ſe ſert, pour cet effet, d'une lancette ordinaire, avec laquelle on perce la plus groſſe puſtule, & dont on plonge la pointe dans la matière, de manière que ſon extrémité en ſoit convenablement chargée. Si le ſujet eſt à portée, on opére tout de ſuite, & pendant que la liqueur eſt encore fraiche ; ſinon il faut, avant de fermer l'inſtrument, avoir la précaution de le préſenter au feu pour faire ſécher la matière vénéneuſe qui enduit ſa pointe, de crainte que les frottemens de la chape ſur la lame ne l'enlèvent, & ne faſſent, par cette raiſon, manquer l'opération (1).

III°. J'ai dit que l'emploi de la matière varioleuſe devoit encore être conſidéré relativement à ſon état de nouveauté ou d'ancienneté. Il eſt certain que gardée trop long-tems, elle perd ſa qualité contagieuſe. Ce tems, il eſt vrai, ne peut-être déterminé. Ce que je ſais à cet égard, c'eſt qu'en Angleterre, les inoculateurs ſe ſervent aujourd'hui d'un pus nouvellement recueilli, &

(1) La précaution de faire ſécher le fil, avant de le mettre dans la boîte, eſt néceſſaire. Si on le renfermoit tout mouillé, il ſe gâteroit en peu de jours, & perdroit bientôt ſa qualité vénéneuſe.

(1) Si l'on prend la matière d'une petite vérole inoculée, il faut alors la recueillir dans l'eſpèce de veſſie qui ſe trouve ſur le lieu de la piqûre. On l'y trouvera plus abondamment qu'ailleurs.

que

que jamais ils n'en gardent d'une saison à l'autre. On trouve, à la vérité, dans quelques écrits sur l'*inoculation*, deux ou trois faits qui prouveroient que la matière varioleuse peut garder son activité pendant plusieurs semaines, & même pendant quelques mois. Le plus sûr est de l'employer lorsqu'elle est nouvellement recueillie. Gandoger a vu manquer deux *inoculations* pour s'être servi d'un pus trop ancien. Les mêmes personnes, réinoculées avec de la matière récente, prirent la petite vérole.

Du choix du lieu sur lequel on doit appliquer la matière.

Le choix du lieu par lequel le venin variolique est introduit mérite un grande considératon. On inocule en France aux bras & aux cuisses indifféremment. Les personnes qui inoculent aux cuisses ou aux jambes prétendent debarrasser la tête; en établissant, disent-ils, le foyer de la maladie dans un lieu éloigné des parties supérieures.

Pour que cette prétention fût vraie, il faudroit que dans le cas d'*inoculation* aux cuisses, il se trouvât toujours & constamment une très-petite quantité de boutons au visage, au col, & une plus considérable sur les parties inférieures. Il faudroit, en outre, que les accidens de la maladie qui se manifestent du coté de la tête, tels que la douleur, la rougeur du visage, l'hémorragie par le nez, le larmoyement, le délire, l'assoupissement, quand ils ont lieu, fussent moindres ou plus rares dans le cas d'*inoculation* aux cuisses, que dans celui d'*inoculation* aux bras. Or je puis assurer, avec vérité, qu'ayant vu inoculer indifféremment aux bras & aux cuisses, je n'ai jamais apperçu une pareille différence dans le cours de la petite vérole qui succédoit. J'ai vu, au contraire, des *inoculations*, pratiquées aux cuisses ou aux jambes, donner souvent beaucoup de boutons au visage & peu sur le reste du corps; d'autres fois en donner peu à la tête, & beaucoup sur les parties inférieures. Il n'y a rien de constant à cet égard (1) : ainsi s'il n'y a que cette raison de préférence, rapportée par les inoculateurs pour l'insertion faite aux cuisses ou aux jambes, elle devient nulle.

Il n'en est pas de même pour l'*inoculation* pratiquée aux bras. Je la crois préférable à celle des cuisses & des jambes; 1°. parce que le motif de dérivation pour cette dernière n'a pas lieu : l'expérience le prouve. 2°. Parce que les plaies des cuisses sont plus difficiles à guérir, & que souvent elles dégénèrent en ulcères sordides & profonds, qui demandent un tems considérable pour se remplir & se cicatriser. 3°. Parce que, dans le cas de l'*inoculation* à la cuisse, les dépôts dans les glandes des aines sont plus fréquens & plus communs que ne le sont ceux des glandes axillaires, dans le cas d'*inoculation* aux bras. 4°. Parce que les ulcères suppurant le plus souvent pendant & après la convalescence, ils empêchent la personne de marcher, inconvénient qui n'auroit pas lieu, si les incisions eussent été faites aux bras.

A ces différentes raisons, on pourroit en ajouter une autre qui a lieu chez les personnes du sexe. Elle est de décence. On a vu de jeunes filles répugner singulièrement à se soumettre à l'*inoculation*, seulement parce qu'elles imaginoient qu'il falloit nécessairement la pratiquer aux cuisses. Ces idées de bienséance & d'honnêteté doivent au moins être respectées, en supposant même que le lieu de l'insertion fût parfaitement indifférent en soi. Or nous croyons avoir prouvé qu'il étoit préférable de faire cette opération aux bras.

*Des différentes méthodes de pratiquer l'*inoculation.

Je ne parlerai point ici des diverses pratiques usitées à la Chine, au Bengale, en Afrique, en Grèce, à Constantinople. Je les ai fait connoître en donnant l'histoire de l'*inoculation*. Je ferai mention seulement des trois principales méthodes pratiquées aujourd'hui en Europe. Elles se réduisent à employer, ou le vésicatoire, ou l'incision, ou les piqûres. Je vais les décrire successivement.

Méthode du vésicatoire.

Lorsque les personnes qu'on veut inoculer craignent ridiculement l'instrument, on emploie le vésicatoire, à dessein d'enlever l'épiderme. On applique, pour cet effet, un petit emplâtre de la largeur de l'ongle, & saupoudré de cantharides, au-dessous de l'insertion du muscle deltoïde : on l'y laisse huit ou dix heures; puis on l'ôte, en enlevant la portion d'épiderme qui a été détachée par l'action du vésicatoire. On applique sur la plaie de la charpie imbue de la matière fraîche des pustules d'une petite vérole bénigne & discrète, ou saupoudrée avec la matière des croûtes ou pustules séchées & pulvérisées. On met par-dessus une compresse, & l'on contient le tout au moyen d'un bandage convenable. On laisse les choses dans cet état pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles on lève l'appareil, & l'on panse méthodiquement la plaie avec le digestif simple, ou tel autre médicament, jusqu'à l'entière guérison des ulcères qui vont succéder.

Méthode de l'incision.

Avec une lancette ordinaire, dont la lame est fixée sur sa chape au moyen d'une bandelette de

(1) Ce qui arrive ordinairement, c'est que l'insertion faite, n'importe en quel lieu, est environnée des premiers boutons qui paroissent; rarement y font-ils en plus grande quantité.

linge, on fait, à la partie latérale externe du bras, une incision très-superficielle, qui ne fasse que diviser l'épiderme sans entamer la peau, & qui ait un pouce de longueur au plus. Je la fais ordinairement au-dessous de l'attache du muscle deltoïde, dans l'endroit où son tendon rencontre l'extrémité supérieure échancrée du brachial antérieur. Ce lieu, marqué par un léger enfoncement, est celui où on applique le cautere. On couche, sur la longueur de l'incision, un fil imbu & pénétré de pus varioleux pris sur un sujet attaqué d'une petite vérole discréte, & recueilli de la manière & avec les précautions que j'ai indiquées plus haut. Pour contenir ce fil en place, on met par-dessus un emplâtre de diapalme, puis une compresse maintenue par quelques tours de bande.

On laisse les choses dans cet état pendant trente-six ou quarante heures, après lesquelles on lève l'appareil, on ôte le fil, & l'on met en place un petit plumaceau chargé d'un digestif simple, par-dessus lequel on applique l'emplâtre de diapalme, une compresse, &c. Ce pansement est répété une fois chaque jour jusqu'à l'entière guérison des ulcères.

On fait la même opération sur l'autre bras, au même endroit, de la même manière, & avec le même instrument. (1).

L'incision faite, il y a des inoculateurs qui, au lieu d'employer le fil, la couvrent de matière varioleuse séchée & pulvérisée. J'ai éprouvé l'une & l'autre méthode, & j'ai trouvé l'inconvénient qui suit, à se servir de la poudre varioleuse. La matière des pustules, pour être pulvérisée, demande à être fortement desséchée. Ce dessèchement, porté trop loin, peut lui enlever une partie de son activité. D'ailleurs, sa pulvérisation est longue, difficile & laborieuse. Enfin, il est impossible qu'on ne perde, dans cette opération, beaucoup de cette matière, qui, dans certaines circonstances, ne laisse pas d'être précieuse. Je me suis vu quelquefois obligé de chercher pendant douze & quinze jours, avant de rencontrer une petite vérole sur laquelle je pusse prendre du venin variolique : encore m'arrivoit-il de le trouver en très-petite quantité. Il est alors certainement préférable de recueillir la matière au moyen des fils de coton.

L'essentielle & la principale condition à observer dans la méthode des incisions, est de les faire tellement superficielles qu'elles ne pénétrent pas le corps de la peau. L'incision doit être si légère, je le répéte à dessein, que l'opérateur soit obligé d'attendre un instant pour voir si elle donne du sang (1). Si elle n'en donnoit pas, il repasseroit l'instrument dans la plaie jusqu'à ce qu'il en parût. Il faut que ce soit une espèce de suintement, non un écoulement. Cette précaution est de la plus grande importance pour le succès de l'*inoculation*. Il est, en effet, reconnu aujourd'hui, que les incisions profondes, & qui intérressent le corps de la peau, entraînent après elles de très-facheux accidens, tels que les éréſipèles, les engorgemens glanduleux, les dépôts, les longues suppurations, &c.; accidens qui ont mis plus d'une fois la vie du malade en danger, & qui même en ont fait périr quelques-uns. Une trop malheureuse expérience a décidé ce point de contestation qui a divisé quelques inoculateurs. Tout médecin, qui connoît le rôle important que joue le tissu cellulaire dans la plûpart des maladies, ne sera nullement étonné des accidens qui peuvent se manifester dans la petite vérole artificielle, à la suite d'incisions trop profondes, & qui pénétrent jusqu'au corps graisseux.

Il est utile, & même il est nécessaire, de faire une incision à chaque bras. Deux incisions valent mieux qu'une; parce qu'elles tiennent lieu de deux *inoculations*, & que par ce moyen on risque moins de manquer l'opération.

Méthode des piqûres, vulgairement appellée Méthode des Sutton.

Ayant un morceau de coton ou d'éponge fine, on le trempe bien dans du pus variolique, en ouvrant plusieurs grosses pustules. On le met dans une phiole ou une petite boîte. Pour faire l'opération, on mouille bien la pointe de la lancette, en la pressant & frottant contre le coton ou éponge ainsi imbibé de pus; puis, avec la pointe de la lancette, on fait une piqûre, en soulevant horizontalement l'épiderme environ une ligne au plus; on remue la pointe trois ou quatre fois de côté & d'autres (dans la plaie) pour mieux loger la matière. Il faut que le sang paroisse un tant soit peu. En retirant la lancette, on ferme la plaie en la comprimant un instant avec le pouce, (pour rappliquer sur la peau l'épiderme qui en a été séparé), & l'opération est finie.

Il n'est pas nécessaire de mettre, ni emplâtre, ni bandage. Quatre ou cinq jours après, si l'opé-

(1) Quelques inoculateurs font cette opération avec un instrument particulier, ou espèce de petit *pharingotome*, composé d'une lame renfermée dans une canule d'argent. Cet instrument a été imaginé pour s'accommoder à la pusillanimité des personnes qui craignent la vue de tout instrument tranchant. La lancette est préférable, par la raison que l'opérateur est bien mieux le maître de faire manœuvrer un pareil instrument, lorsqu'il en tient la lame *immédiatement* entre ses doigts, que quand il la tient *médiatement*.

(1) Les inoculateurs Anglais, en convenant que les incisions très-superficielles peuvent faire manquer l'opération, préfèrent de courir ce risque, plutôt que de s'exposer aux accidens graves qui sont la suite des incisions profondes.

ration produit son effet, on apperçoit une légère inflammation, & un peu de dureté à l'endroit de la piqûre : la maladie va son train ordinaire.

Sur l'endroit de l'*inoculation*, il y a ordinairement une grosse pustule, ou espèce de petite vessie, d'où l'on tire du pus pour inoculer.

Le docteur Dimsdale dit avoir quelquefois employé cette méthode des Sutton, & qu'elle lui a réussi. Cependant, dit-il, ayant *appris de lieu sûr* qu'elle avoit manqué dans plusieurs occasions, il préfère la suivante.

Le lendemain de la dernière purgation, il conduit le sujet à inoculer chez la personne qui a la petite vérole, & même dans sa chambre, si on le permet (1) ; il prend, avec la pointe d'une lancette, un peu de la matière variolique sur l'endroit de l'incision, en supposant que la personne ait été inoculée, ou dans la plus belle pustule, si elle a la petite vérole naturelle, de manière que la pointe de l'instrument en soit convenablement chargée. Avec cette lancette, il fait une légère piqûre dans la partie du bras où l'on applique le cautère, assez profonde pour diviser l'épiderme & toucher la peau elle-même, mais sans l'entamer. Cette piqûre, qui dans le vrai est une très-petite incision, est la moins longue qu'il soit possible, n'excédant pas une ligne & demie.

La petite plaie étant tenue ouverte entre le pouce & l'index, l'inoculateur, qui en écarte les lèvres, en humecte le fond avec la matière variolique, en frottant doucement avec le plat de la lancette qui est infectée. Cette opération se fait aux deux bras. Le docteur Dimsdale n'ayant trouvé aucun inconvénient à multiplier les piqûres, il se fie rarement à une ; mais il en fait deux ou trois à chaque bras, afin que ni lui, ni le patient, ne puissent avoir aucun doute sur le succès de l'opération, si elle n'étoit faite qu'à un seul endroit.

Dans les deux méthodes d'inoculer des Sutton & du docteur Dimsdale, on ne met ni plumaceau, ni emplâtre, ni bandage sur l'incision ; en un mot la plaie n'est pas recouverte & n'exige aucune attention particulière.

Il paroîtra sans doute étonnant, d'après les idées reçues jusqu'à ce jour, qu'on ne prenne aucune espèce de soin de la plaie, qu'on ne la traite par aucun pansement, & qu'on l'abandonne entiérement aux soins de la nature ; mais cette méthode, qui ne porte le caractère de singularité qu'à raison de sa nouveauté, est cependant suivie des plus heureux succès. Cette plaie ne dégénérant pas en ulcère, comme dans la pratique ordinaire, & n'étant point couverte par des onguens, des emplâtres, ni par tel autre topique huileux, est exempte de l'inflammation érésipélateuse, qui, le plus communément, arrive dans l'ancienne méthode. Cette inflammation, étrangère à la maladie, masque les véritables signes locaux & propres à la partie inoculée, d'après lesquels l'inoculateur doit former son pronostic sur la naissance & les progrès de la contagion ; pronostic qu'il est de la plus grande conséquence de tirer, par rapport aux suites de la maladie, ainsi que je le ferai bientôt sentir.

Il est indifférent que la matière soit prise d'une petite vérole naturelle ou inoculée. Le docteur Dimsdale, s'est indifféremment servi des deux, & n'a jamais trouvé la moindre différence, relativement aux signes qui annoncent l'infection, aux progrès & à la fin de la maladie : ainsi, on peut prendre la matière de l'une ou de l'autre petite vérole, selon l'occasion.

Il est de même fort égal que la matière soit recueillie avant ou après sa parfaite coction ; le docteur Dimsdale ayant inoculé, avec un égal succès, en se servant indifféremment de la sérosité que contiennent les boutons, ou du pus que renferment les pustules. On peut voir ce que j'ai dit plus haut sur cet objet, en parlant du choix de la matière varioleuse.

S'il arrivoit que l'on ne trouvât pas à sa portée de petite vérole naturelle ou inoculée, on pourroit se servir de lancettes dont la pointe eût été infectée quelque tems auparavant. Il faut seulement avoir attention, dans le moment où l'on recueille la matière, de ne fermer l'instrument & de ne le remettre dans son étui, qu'après avoir laissé sécher la matière qui enduit la pointe. On doit encore, quand on fait l'insertion, avoir attention de laisser la pointe de l'instrument quelque tems dans la plaie, pour donner lieu à la matière desséchée de s'humecter, de se délayer, & de se mêler au sang que donne la piqûre.

Parallèle des méthodes connues en Europe.

Les différentes méthodes d'inoculer la petite vérole, usitées jusqu'à ce jour en Europe, se réduisent à trois ; savoir, celle du vésicatoire, celle des incisions, celle des piqûres.

Méthode du vésicatoire.

Le seul avantage que je connoisse à la méthode du vésicatoire, est celui d'épargner au sujet à inoculer la crainte ridicule que certaines personnes éprouvent à la vue de tout instrument tranchant, & de lui sauver la légère douleur qui a lieu dans l'instant de

(1) Le plus sûr est de ne permettre aucune communication entre les deux sujets. On conduit, à la vérité, le sujet à inoculer dans la maison de la personne malade ; mais on le fait rester dans une chambre voisine, puis on vient l'operer, après avoir mouillé la pointe de la lancette, & avant que la matiere soit séchée.

l'opération. Ses déſavantages ſont au contraire fort multipliés.

1°. L'emplâtre véſicatoire, quelque petite qu'elle ſoit, forme toujours une plaie bien plus étendue & plus conſidérable qu'il ne la faut; & le plumaceau, chargé de matière varioleuſe, dont on la recouvre, contient une quantité beaucoup trop forte de cette matière véneneuſe.

2°. Cette quantité prodigieuſe & ſurabondante d'atômes varioleux, ſe trouvant appliquée ſur une large ſurface, augmente ſans néceſſité les ſymptômes de la maladie qui va ſuivre : car il eſt de fait aujourd'hui, & bien reconnu, que le plus ou le moins de cette matière n'eſt pas une choſe indifférente; mais au contraire, qu'elle eſt de grande conſéquence.

3°. D'après l'uſage ordinaire, la plaie formée par le véſicatoire eſt ronde; c'eſt conſéquemment une plaie difficile à guérir, puiſque l'on ſait qu'en bonne chirurgie; pour accélérer la guériſon de ces ſortes de plaies, on eſt obligé de changer leur figure, en les allongeant.

4°. L'ulcère qui ſuccède eſt d'une étendue conſidérable, & demande par cette raiſon beaucoup de tems pour ſe remplir & ſe fermer. D'ailleurs, ſa figure ronde retarde encore cette guériſon.

5°. Il arrive quelquefois que cet ulcère s'étend beaucoup, s'excave, qu'il devient d'un mauvais genre, & qu'alors il préſente une maladie particulière beaucoup plus difficile & déſagréable à traiter que ne l'a été la petite vérole dont on eſt quitte depuis long-tems.

6°. Il eſt de la nature du véſicatoire de produire, ſur certaines peaux délicates, au moment de ſon application, une inflammation éréſipélateuſe (1) accompagnée de petits boutons. Cette inflammation étrangère & ces boutons peuvent en impoſer facilement à un inoculateur inexpérimenté, qui prendra de pareils effets pour les premiers ſymptômes de la maladie, & qui agira en conſéquence.

7°. Outre cet éréſipèle primitif & dépendant de l'action du véſicatoire, il en eſt un autre beaucoup plus conſidérable, qui s'étend ſur tout le bras, qui quelquefois gagne la partie latérale du col, & même le viſage (dans ce cas il eſt accompagné d'une éruption miliaire & d'une tumeur œdémateuſe). Cet éréſipèle, produit par l'âcreté de l'humeur qui coule de l'ulcère, entretenu par l'application des onguens & des emplâtres, paroît ordinairement vers le onzième ou douzième jour de l'éruption, & forme une nouvelle maladie, douloureuſe pour l'inoculé, & déſagréable pour l'inoculateur. Il exige d'ailleurs beaucoup plus de tems, de ſoins & de ſecours, que n'en a demandé la petite vérole, dont il n'eſt plus queſtion. C'eſt une maladie vraiment conſidérable qui ſuccède à une légère incommodité.

8°. Il arrive ſouvent que l'inoculateur le plus exercé eſt fort embarraſſé pour prononcer ſur le ſuccès de l'infection. La difficulté vient de ce que les ſignes & les changemens qui ſe font appercevoir aux environs de la plaie, faite par le véſicatoire, ſont le plus ſouvent illuſoires, qu'ils dépendent de l'action du cauſtique appliqué, & non de celle du venin variolique. Il eſt à craindre que l'opérateur, trompé par ces fauſſes apparences, ne regarde le ſujet comme exempt de la petite vérole & non ſuſceptible de la prendre, & qu'en conſéquence il ne néglige de répéter l'inſertion, ſi elle a manqué.

9°. Enfin, on voit ſouvent arriver des abcès, des dépôts, des engorgemens glanduleux dans le cas où les ulcères s'excavent & deviennent profonds, dans celui où l'humeur qui en découle ſe ſupprime, & va ſe porter, à travers le tiſſu cellulaire, ſur d'autres parties. Ces accidents produiſent des maladies chirurgicales très-déſagréables pour l'inoculateur, fort dangereuſes pour la perſonne inoculée, qui demandent un traitement méthodique fort long & fort douloureux. On a vu de pareils dépôts conduire le ſujet à la mort.

Méthode de l'inciſion.

Ces accidens plus rares dans la méthode des inciſions, que dans celle du véſicatoire, s'y rencontrent pourtant quelquefois. Les inconvéniens communs à l'une & à l'autre ſont, 1°. l'embarras & le mauvais effet que produiſent ſur la partie inoculée les onguens & les emplâtres; 2°. celui, par conſéquent, d'empêcher l'inoculateur d'obſerver avec attention ce qui ſe paſſe ſur le lieu de l'inſertion, & de prévoir l'événement de la maladie; 3°. celui de donner ſouvent l'éréſipèle au bras, conſéquemment de produire une maladie bien plus longue & plus déſagréable que celle qui a précédé.

Les autres accidens, produits par la méthode du véſicatoire, tels que les abcès, les dépôts, les longues ſuppurations, les engorgemens glanduleux, &c. n'ont preſque jamais lieu, ſi l'opérateur a l'attention de faire les inciſions très-ſuperficielles;

(1) Il arrive fréquemment dans la pratique de trouver des peaux ſi délicates, que l'application du véſicatoire à la nuque, dans le cas d'ophtalmies rebelles, cauſe dès le lendemain un éréſipèle ſur les épaules, le col & le viſage, accompagné de ſymptômes effrayans. Il y a des peaux que la pomade la plus fraîche, que l'huile d'amandes la plus douce, enflamment preſque au moment de l'application.

mais s'il a le malheur de les faire profondes, on les voit presque tous paroître. C'est alors que méthode est vraiment défectueuse ; c'est alors qu'on éprouve les facheux accidens qui ont rendu certaines *inoculations* célèbres par le funeste événement qui les a suivies ; c'est en pareille circonstance enfin que les ennemis de l'insertion ont trouvé une belle occasion de la décrier, & d'en imposer au public, qui ne sait pas la différence qu'il y a entre une bonne ou une mauvaise *inoculation*.

Méthode des piqûres.

Les inconvéniens indispensablement attachés aux méthodes précédentes faisoient vivement desirer aux inoculateurs de voir perfectionner la pratique de l'*inoculation*. Il faisoient en conséquence des tentatives, ils varioient les expériences ; mais il étoit réservé à un simple fermier, à un homme de campagne, à un apothicaire de village, de faire connoître cette méthode tant desirée, & même de la faire adopter par les plus célèbres inoculateurs de Londres. *Sutton* a opéré ce prodige. Examinons sa méthode ; comparons-la aux méthodes précédentes, & tirons de ce parallèle, soutenu avantageusement par la nouvelle pratique, des lumières propres à nous mettre en état de faire un choix judicieux & éclairé.

La méthode des *Sutton* est avantageuse en premier lieu, à raison de la préparation qui précède l'insertion. Nous avons fait voir plus haut l'utilité d'une préparation, & nous avons prouvé les avantages qui en résultoient pour la personne inoculée. Quant à l'espèce de purgatifs mercuriaux employés par les *Sutton*, dans le cas présent, il paroît que leur usage est dû à l'opinion du célèbre *Boerhaave*, qui regardoit le mercure & l'antimoine comme des remèdes capables de détruire & d'anéantir le virus variolique. Mais, comme nous l'avons déjà dit, à moins d'un soupçon de vers chez les enfans ou d'épaississement de la limphe chez les adultes, il ne faut jamais employer les préparations mercurielles ; on préfèrera de purger avec les minoratifs végétaux. Il est à craindre, en effet, que ces remèdes ne portent à la bouche, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs inoculés des *Sutton ;* qu'ils n'excitent la salivation, & ne disposent les glandes limphatiques & salivaires, qui environnent le col & la bouche, aux engorgemens & aux dépôts, dans le tems de l'éruption. Plusieurs médecins de Londres ont également rejetté ce moyen de préparation, le plus souvent comme inutile, & quelquefois comme dangereux.

2°. L'espèce de plaie faite par la méthode *Suttonienne* a de grands avantages ; elle est infiniment petite ; c'est une légère piqûre qui n'intéresse en aucune manière le corps de la peau ; & qui, par cette raison, est exempte des différens accidens propres à la plaie du vésicatoire, & à celle de l'incision.

3°. De ce que cette plaie est fort peu étendue, il s'ensuit qu'elle n'admet, dans le moment de l'insertion, qu'une très-petite quantité de virus variolique, & que l'*accumulation* de cette matière n'ayant pas lieu, il ne peut en résulter aucune augmentation dans les symptômes de la maladie qui va suivre.

4°. Il ne se trouve ici, ni onguent, ni emplâtre, ni vésicatoire, rien enfin qui puisse altérer, changer, ou déguiser les effets de l'action du venin varioleux. L'inoculateur peut donc plus surement examiner ce qui se passe sur le lieu de l'insertion, prévoir, d'après cet examen, la marche de la maladie, & dès ce moment prendre les précautions, & remplir les indications nécessaires.

5°. Les changemens qui se font appercevoir aux environs des piqûres, n'étant ni le produit, ni le résultat de causes étrangères, ne sont point illusoires, & n'en imposent point à l'opérateur, qui peut, d'après le signe qu'il voit, assurer que la maladie a pris, ou n'a pas pris; certitude qu'il ne peut avoir au même degré, en employant la méthode du vésicatoire ou celle de l'incision.

6°. La piqûre, étant une solution de continuité infiniment petite, forme une plaie si légère & si simple, qu'elle se cicatrise aussi-tôt qu'elle est faite, & qu'elle ne dégénère pas en un ulcère désagréable, comme le font nécessairement la plaie large du vésicatoire & la plaie longue de l'incision.

7°. En évitant, par cette nouvelle méthode, les ulcères, on évite aussi les suppurations longues qui autrefois avoient lieu, les érésipèles produits par l'action de l'humeur corrosive qui en découloit, les abcès, les dépôts, & les engorgemens glanduleux qui étoient la suite de la suppuration & du reflux de cette humeur sur d'autres parties.

8°. La piqûre, étant une plaie aussi-tôt cicatrisée que faite, ne demande aucune espèce de traitement particulier, n'exige aucun soin avant ou après la petite vérole qui succède. Le malade a donc l'agrément d'être guéri & libre, dès que la petite vérole a parcouru ses périodes. Il n'en étoit pas de même dans l'ancienne méthode. L'inoculé, en sortant d'une maladie légère, rentroit, la plûpart du tems, dans une autre plus grave ; je veux dire celle de l'érésipèle, des abscès, &c.

9°. Dans l'endroit de la piqûre, il vient, à la place des ulcères qui avoient lieu dans l'ancienne méthode, une grosse pustule, ou espèce de vessie remplie de matière purulente, dont les progrès répondent à ceux des boutons du reste du corps,

& qui, comme eux, se termine par la dessication, sans aucun secours étranger.

10°. La méthode *Suttonienne* réunit encore tous les avantages qui résultent du libre emploi d'un air *modérément frais* & renouvellé lors de la fièvre d'invasion; avantages qui ont été connus des plus grands médecins, & dont je me propose de parler lorsque j'exposerai le traitement convenable à la petite vérole artificielle.

11°. La méthode des piqûres communique aussi sûrement la contagion variolique, & donne aussi complétement la maladie, que peuvent le faire celles du vésicatoire & des incisions. Vingt mille *inoculations* pratiquées, en moins de deux ans, dans les provinces de l'Angleterre, par le seul apothicaire *Sutton*, ont prouvé la certitude de sa méthode (1).

12°. Enfin, la méthode des piqûres est plus conforme à la nature de la maladie qu'on veut donner, & du venin subtil qu'on veut introduire dans le sang. Elle a pour elle son ancienneté (2). C'est elle qu'on a d'abord employée dans le Levant, qu'on avoit ensuite abandonnée. C'est elle que vraisemblablement on met encore en usage à Constantinople, en Géorgie, en Circassie, en Grèce, & qui a sans doute le même succès.

Pour résumer, le degré de perfection attaché à la méthode *Suttonienne*, les avantages qui la suivent, les accidens dont elle est exempte, l'approbation universelle qu'elle a en Angleterre, l'adoption générale qu'en ont faite les inoculateurs de ce royaume, étoient des motifs bien puissans pour engager tous les gens de l'art à lui donner la préférence.

Précautions qui doivent être observées en pratiquant la méthode d'élection.

Quelle que soit la méthode employée pour introduire dans le sang le virus variolique, il faut prendre certaines précautions si l'on veut assurer le succès de l'opération.

1°. S'il arrivoit que l'insertion parût ne pas réussir dans les premiers jours, il ne faut pas se hâter de la répéter, ainsi qu'on le fait en France. Il est d'expérience que les symptômes qui précédent l'éruption de la petite vérole inoculée, ne se manifestent chez certains sujets que quinze, dix-huit, vingt-un, & même vingt-six jours après celui de l'opération. Il faut donc attendre, lorsque dans la méthode des piqûres, passé l'onzième ou douzième jour, les plaies qui se sont d'abord fermées & guéries, s'enflamment, s'élèvent, se durcissent. Il est très-simple d'imaginer alors, quand même on n'appercevroit aucun symptôme précurseur de la maladie, que cet état morbifique des plaies est produit & entretenu par l'action du venin appliqué au moment de l'insertion, mais qui ne s'est point encore développé. En effet, *une solution de continuité* aussi simple, qui, dans le vrai, n'est qu'une piqûre, une légère égratignure, devroit être guérie le lendemain, si aucune cause étrangère ne s'y opposoit.

En pareil cas, les inoculateurs Anglois ont pour usage d'attendre trois semaines révolues avant de réitérer l'opération. Si la seconde *inoculation* est encore sans succès, ils attendent de nouveau trois semaines, au bout desquelles ils la répétent une troisième fois pour ne la plus recommencer. Si elle manque comme les deux autres, ils regardent alors le sujet comme n'étant pas susceptible de contracter la petite vérole. On sait que sur cent personnes, quatre ou cinq, dans l'âge le plus avancé, n'ont point pris cette maladie, & vraisemblablement ne l'auront jamais. Apparemment que celles chez qui l'insertion manque trois fois sont de ce nombre.

Mais, s'il arrivoit que, le huitième ou neuvième jour de l'insertion, nulle espèce de changement ne se fit appercevoir sur les petites plaies, & qu'aucun signe ne donnât à présumer que la contagion eût pris, on peut alors & on doit répéter l'opération, sans attendre les trois semaines revolues. Il n'y a aucun risque à courir, puisque l'on suppose l'*inoculation* décidément infructueuse. Si, après la seconde opération, on ne voit encore rien paroître sur la partie inoculée, le neuvième ou dixième jour, on la recommence une troisième & dernière fois.

2°. Un autre usage établi chez les inoculateurs de Londres, est celui d'opérer toujours plusieurs sujets à la fois. Si la maladie ne prend pas sur quelques-uns d'eux, ils peuvent, au moyen de cette précaution, s'assurer que le défaut de contagion ne dépend point de la matière varioleuse employée, puisque cette matière a donné la petite vérole à la plus grande partie des inoculés. Dans ce cas, ils répétent l'insertion, ainsi que je viens de le dire, lorsque les trois semaines sont écoulées.

(1) L'insertion, de quelque manière qu'on la pratique, manque quelquefois son effet. Dans ce cas on la répète deux & trois fois. Si elle manque constamment, il y a grande apparence que la personne n'est pas susceptible de prendre la petite vérole. Dans une pareille circonstance, la méthode des piqûres n'aura certainement pas plus de privilège que les autres.

(2) La méthode des Sutton n'est rien moins que nouvelle, relativement au mécanisme de l'opération : elle est, au contraire, la plus ancienne que nous connoissions. C'est celle des *piqûres*, décrite par la Motraye, par les docteurs Timoni, Pilarini, Leduc; c'est celle que la fameuse Thessalienne pratiquoit à Constantinople. Le docteur Timoni fut le premier qui imagina de substituer l'incision aux piqûres multipliées que faisoient les inoculateurs femelles de Constantinople.

3°. Une autre précaution, fort essentielle à prendre, c'est d'examiner avec une attention scrupuleuse, si, dans le tems d'une épidémie variolique, le sujet à inoculer ne seroit pas par hasard infecté de la contagion, & déjà atteint de la petite vérole naturelle. On sent l'inconvénient qui résulteroit d'une semblable méprise pour l'*inoculation* & pour l'inoculateur. Le moindre danger qu'on auroit à craindre, seroit celui de rencontrer, dans le cours de la maladie, l'assemblage & la cohorte effrayante des symptômes qui accompagnent ordinairement la petite vérole épidémiqne, en supposant que le malade n'y succombât pas.

Certains inoculateurs de Londres, pour éviter une semblable erreur, portent l'attention jusqu'au scrupule. Ils font recueillir la matière par une personne tierce, pour être assurés de se trouver entièrement exempts des particules vénéneuses qui pourroient communiquer la maladie par la voie naturelle, au moment où l'inoculateur fait l'insertion. Dans la même vue, ils couvrent avec un linge la tête de la personne qu'ils inoculent, dans l'instant où ils appliquent le venin, de crainte que la matière varioleuse, en s'évaporant, n'affectât les organes de la respiration & de l'odorat, & ne produisît une petite vérole, qui, communiquée de cette manière, ne seroit plus celle de l'*inoculation*. Ces précautons ne sont point blâmables, même en les supposant inutiles.

4°. Je crois essentiel d'examiner si dans la famille du sujet à inoculer, la petite vérole naturelle est constamment meurtrière. Dans ce cas, il faut, avant d'opérer, s'être bien assuré de la cause de ce danger, pour la combattre & l'écarter. Cet examen est souvent très-difficile, surtout quand l'inoculateur n'a pas suivi les malades que je suppose morts de cette maladie. Il est alors prudent de ne pas faire l'*inoculation*, jusqu'à ce qu'on ait acquis de nouveaux éclaircissemens.

5°. Les femmes, & les filles déjà nubiles, demandent une attention qui leur est particuliere; celle de les inoculer le lendemain ou le surlendemain de la fin de l'évacuation périodique, afin que la maladie ait parcouru tous ses périodes, & que la convalescence soit décidée avant le retour des régles. Cette précaution n'empêche cependant pas que quelquefois l'évacuation en question ne puisse reparoître dans le cours de la petite vérole, lors de la fièvre d'éruption. On ne doit avoir aucune inquiétude à cet égard; il n'en est jamais résulté le plus léger accident.

6°. Enfin, quand on inocule un enfant du premier âge, il faut bien prendre garde aux chûtes qu'il peut faire, aux coups qu'il peut se donner. Le danger qui suit de pareils accidens est connu de tout le monde; il seroit à craindre qu'on ne les imputât à l'*inoculation* ou à l'inoculateur.

Telles sont toutes les précautions à prendre, & les attentions qu'on doit donner à la pratique de l'opération par laquelle on communique la petite vérole artificielle.

Histoire de la maladie.

Si l'inoculateur a fait un choix sage & prudent du sujet à inoculer; s'il a mis en usage une préparation convenable à sa constitution, & qu'il ait employé, pour introduire le virus, la méthode la plus favorable, celle des piqûres, on peut assurer que la petite vérole qui va suivre sera si légère, si douce, si peu dangéreuse, qu'elle n'exigera aucun soin important, & qu'il suffira de l'abandonner aux forces de la nature, qui la terminera heureusement. Rarement rencontre-t-on des accidens assez graves pour demander un traitement suivi & particulier.

Pour donner plus d'ordre & de clarté à la description que je vais faire, je diviserai le cours de la maladie en quatre tems ou *périodes*. La première s'étend depuis le moment de l'opération jusqu'à celui où les symptômes de la fièvre se font appercevoir: la seconde est marquée par la fièvre d'invasion, qui dure communément trois jours: la troisième, par la sortie des boutons, qui en dure autant: la quatrième enfin, par la supuration de ces mêmes boutons, & le desséchement des pustules.

Le docteur *Gatti* fait une division à-peu-près semblable. Elle diffère un peu de celle ci, en ce qu'il place la première période depuis le moment de l'insertion jusqu'à celui de l'apparition des symptômes locaux & propres à la partie inoculée; & la seconde, depuis cet instant jusqu'a celui de la fièvre; ensorte que de ma première période il en forme deux. Mais, comme sa première *période*, qui peut durer deux ou trois jours, ne présente aucun effet ou *signe sensible*, il m'a paru que, n'ayant rien de remarquable, il valoit mieux lui donner plus d'étendue, & la prolonger jusqu'à celle de la fièvre d'invasion. Je donne à cette période le nom très-bien imaginé par le docteur *Gatti*, d'*éruption locale*, & par le docteur *Dimsdale*, d'*infection primitive*. La seconde est celle de *la fièvre d'invasion*; la troisième celle de l'*éruption générale*, ou de l'*infection secondaire*; la quatrième celle de la *suppuration des boutons & du desséchement des pustules*.

Première période. — Eruption locale.

Les symptômes qui se font appercevoir dans cette première période, se réduisent à ceux qui sont propres & particuliers à la partie inoculée, le reste de l'économie animale n'étant point encore affecté. Je vais les décrire, soit qu'on ait pratiqué l'insertion par la méthode des *incisions*, soit qu'on ait mis en usage celle des *piqûres*.

Méthode des incisions.

Dans le moment où on lève le premier appareil, & où l'on ôte les fils, c'est-à-dire, trente-six ou quarante heures après l'insertion, l'incision est ordinairement un peu enflammée. Cette légère inflammation est due au fil, qui, comme *corps étranger introduit dans une plaie*, en irrite les lèvres & les enflamme. Cela est si vrai, que le lendemain, qui est le troisième jour, ces mêmes incisions paroissent guéries, & que souvent j'ai été obligé de les chercher avec une loupe, pour en découvrir la trace.

Le quatrième jour, les choses continuent de même. Quelquefois la plaie s'enflamme de nouveau, & présente une ligne rouge. Le cinquième, la ligne rouge prend une couleur blanchâtre, la rougeur gagnant insensiblement à la circonférence. Communément alors les plaies picotent & démangent. Si l'on passe légérement le doigt sur la longueur des incisions, on sent de l'aspérité; & si l'on examine avec une bonne loupe, la partie incisée, on voit que cette aspérité est produite par une suite de très-petits boutons varioleux qui bordent les lèvres de la plaie dans toute leur longueur.

Le sixième jour, la ligne blanche augmente de largeur, l'inflammation s'étend davantage; si l'on pince la peau entre les doigts, on sent un petit noyau phlegmoneux; c'est un léger engorgement des vaisseaux de la portion de peau incisée, produit par l'action du virus variolique; alors de légères douleurs se font sentir sous les aisselles: quelquefois ce symptôme arrive dès le cinquième jour. Ces douleurs, qui d'abord sont sourdes & rares, augmentent bientôt, & deviennent plus fréquentes. Il est très-rare qu'elles soient vives & lancinantes. Elles dépendent encore de l'action du venin varioleux, qui gagne de proche en proche, & qui a déjà infecté les glandes axillaires, lesquelles sont légérement engorgées, ainsi qu'il est aisé de le sentir dans les sujets maigres. Quand on fait l'insertion aux cuisses, les douleurs se font sentir aux aines; elles ont lieu dans cet endroit par la même cause & le même mécanisme.

Ce signe, qui est très-favorable, indique que la maladie aura certainement lieu. On voit bien des sujets avoir la petite vérole sans éprouver ce symptôme; mais on n'en a jamais vu, qui, l'ayant éprouvé, n'aient pas eu la petite vérole.

Le septième jour, la ligne blanche, continuant à s'élargir, paroît se fendre dans toute sa longueur, la plaie semble s'entr'ouvrir; déjà il suinte un peu de sérosité dans quelques sujets, ce qui arrive quand les incisions ont été plus profondes qu'elles ne doivent l'être. Le noyau phlegmoneux augmente de volume & de dureté; l'inflammation gagne à la circonférence; les douleurs des aisselles deviennent plus fréquentes, plus considérables, surtout quand le sujet inoculé remue les bras. Si l'on examine l'incision avec la loupe, on voit ses deux lèvres bordées de petits points blancs, fort rapprochés les uns des autres; ce sont les petits boutons varioleux qu'on a découverts l'avant-veille, & qui blanchissent déjà.

C'est ordinairement à la fin de ce jour que la seconde *période* commence. Du reste, le sujet jusqu'alors s'est bien porté, il a vécu à sa manière accoutumée, il a conservé sa gaîté, &c.

Méthode des piqûres.

Le jour de l'opération, en supposant qu'elle ait réussi, on ne voit nul changement sur la partie piquée. Le second jour, si on l'examine avec une forte loupe, on apperçoit une petite tache d'un rouge orangé, semblable à une morsure de puce. La peau qui entoure la piqûre paroît se crisper & se froncer.

Le troisième jour, la tache augmente de largeur; elle acquiert celle d'une lentille; la peau se crispe davantage; si l'on passe le bout du doigt sur la piqûre, on sent une légère aspérité. Cette tache est un bouton varioleux, qui s'élève & grossit par la suite, s'enflamme & suppure.

Le quatrième jour, la personne inoculée éprouve une démangeaison, un picotement incommode sur la partie, qui paroît légérement enflammée. On sent une fort petite dureté, qui, examinée à la loupe, paroît être une espèce de vessie, dans laquelle on peut déjà appercevoir une fort petite quantité de liqueur claire & séreuse (1). La partie piquée ressemble à une brûlure fort superficielle. Ces changemens s'apperçoivent plus distinctement le cinquieme jour.

Le sixième jour, le sujet inoculé éprouve de la roideur sous l'aisselle, & une douleur d'abord légère, ensuite plus forte, surtout quand on la touche un peu rudement, ou qu'on fait mouvoir le bras avec vîtesse. Ce symptôme est le plus favorable qu'on puisse desirer. Non-seulement il indique que la contagion s'est certainement communiquée, mais encore il annonce un événement heureux pour la maladie. Ce même jour, savoir le sixième, la tache rouge blanchit à son centre qui paroît enfoncé; l'inflammation s'étend à la circonférence; le noyau phlegmoneux devient plus douloureux; la partie piquée, examinée à la loupe, présente une véritable pustule qui a pour centre la piqûre, & qui, le plus souvent, est environnée de plusieurs petits boutons varioleux.

Le septième jour, ces différens signes sont beaucoup

(1) Le docteur Dimsdale a inoculé & donné la petite vérole avec cette liqueur.

coup plus ſenſibles ; on peut les appercevoir ſans le ſecours de la loupe. C'eſt ordinairement à la fin de ce jour que commencent les ſymptômes de la fièvre d'*invaſion*, ou la ſeconde *période*.

Il eſt évident que les effets qui ſe font appercevoir ſur la partie inoculée, dans les cinq ou ſix premiers jours qui ſuivent l'inſertion, ſont dûs & dépendent immédiatement de l'action du virus variolique, qui agit d'abord ſur le lieu où il a été appliqué, & qui produit dans cet endroit une éruption de boutons à laquelle le docteur Gatti a donné le nom d'*éruption locale*, & que le docteur Dimſdale appelle *infection primitive*. Cette éruption locale & première eſt une *vraie petite vérole*, propre & affectée à la partie inoculée, qui, agiſſant enſuite ſur le reſte du corps, & portant la contagion dans toutes les humeurs, infecte le total de l'économie animale, & donne la *petite vérole générale*, ou, pour me ſervir du terme employé par le docteur Dimſdale, produit l'*infection ſecondaire & univerſelle*, laquelle ſe manifeſte par la fièvre appellée *fièvre d'invaſion*.

On ſent actuellement pourquoi & comment la méthode des *piqûres* eſt préférable à celle des *inciſions*. En effet, dans cette dernière, les ſignes qui ſe font appercevoir ſur la partie inoculée ſont le plus ſouvent illuſoires & trompeurs, parce que le plus ſouvent ils dépendent de l'application des emplâtres & des onguens, de l'irritation des compreſſes, de l'étranglement des bandages. Ici rien de pareil à craindre. L'inoculateur peut donc obſerver avec attention & avec sûreté la naiſſance, les progrès, & les effets de l'*infection locale :* effets légers en apparence, mais ſenſibles pour des yeux attentifs & exercés à un ſemblable examen. D'après cet examen, il eſt poſſible de découvrir & même de prédire ce qui arrivera par la ſuite, rélativement à la marche & à l'événement de la maladie ; en ſorte que, dès ce moment, l'inoculateur prévoit les accidens qu'il auroit à craindre, & ſe conduit dès-lors de manière à les prévenir. L'ancienne méthode, celle des inciſions panſées méthodiquement, nous prive de ce prognoſtic favorable & néceſſaire : auſſi les inoculateurs de Londres ſe ſont-ils hâtés de l'abandonner.

Seconde période. — Fièvre d'invaſion.

La ſeconde période commence ordinairement à la fin du ſeptième, ou dans le courant du huitième jour, à dater du moment de l'inſertion. Quelquefois on n'apperçoit les ſymptômes qui la caractériſent, que le neuvième, rarement le dixième, plus rarement encore le onzième jour.

Cette période, marquée par la fièvre d'invaſion, s'annonce par de la peſanteur de tête, de légères douleurs dans les bras, les reins, les jambes. Le malade perd ſa gaîté ; il éprouve un mal-aiſe univerſel. La couleur du viſage change ; il devient pâle, décoloré ; d'autres fois il eſt rouge, un peu bouffi ; les yeux ſont humides, brillans, animés.

Dans certains ſujets, la fièvre s'annonce par le dégoût pour les alimens, par les nauſées, le vomiſſement. Quelquefois la fièvre commence par un friſſon aſſez long, ſuivi de la chaleur fébrile. Plus ordinairement elle commence ſans friſſon, d'une manière inſenſible, & augmente graduellement juſqu'à ſon état de plus grande force. Enfin, on a encore vu cette fièvre caractériſée par des friſſons paſſagers & des bouffées de chaleur qui ſe ſuccédoient alternativement : de ſorte qu'il n'y a rien de bien conſtant & de bien fixe ſur la manière dont s'annonce le ſecond tems ou *période de la fièvre*.

Alors il eſt ordinaire au malade d'avoir un mauvais goût dans la bouche. La langue eſt blanche, chargée, limoneuſe : l'haleine puante, ayant l'odeur fade & propre à la petite vérole : odeur différente de toutes celles qu'on obſerve dans les autres maladies, & qu'il faut avoir ſentie pour la connoître.

La fièvre, portée à ſa plus grande force, eſt accompagnée quelquefois, dans les ſujets pléthoriques, d'hémorrhagie par le nez, de rêvaſſeries, d'un léger délire. C'eſt encore au milieu de cette période, & dans le moment où la fièvre eſt la plus vive, que l'évacuation périodique reparoît chez le ſexe ; elle ſe ſoutient pendant dix ou douze heures, Enfin, c'eſt dans ce même tems que chez les enfans, chez les femmes délicates, chez les gens qui ont la fibre vibratile, de légères convulſions ſe font appercevoir dans différentes parties du corps, mais ſurtout aux muſcles du viſage, & aux fléchiſſeurs des doigts. Ces ſymptômes n'ont jamais rien de grave, de dangereux, rien qui doive effrayer. Ils diſparoiſſent tous dès que les premiers boutons varioleux ont percé le tiſſu de la peau.

Chez les perſonnes d'un tempérament pituiteux, relâché, humoral, la fièvre d'invaſion eſt marquée par un pouls grand, développé, ſouple, ondulant. La peau eſt moite, la chaleur peu conſidérable. Chez celles d'un tempérament ſec & bilieux, le pouls eſt dur, roide, ſerré ; la peau eſt sèche, la chaleur eſt grande. Cette fièvre eſt encore caractériſée quelquefois par des variations ſingulières : il arrive, dans la même journée, des bouffées de chaleur, ou eſpèce de redoublemens, ſuivis de grandes moiteurs.

Vers la fin du ſecond jour de cette période, le plus communément il arrive une moiteur abondante. L'urine, qui étoit crue & claire, prend alors une couleur blanchâtre & louche, ſemblable à du petit lait mal clarifié. Il ſe fait dans le même tems, diſent les inoculateurs, *une fauſſe éruption de larges taches rouges*, qui précède la véritable éruption de vingt ou vingt-quatre heures. Quand ces choſes

arrivent, je veux dire la moiteur à la peau & les urines laiteuses, il est certain que l'éruption des boutons se fera bientôt, & que le commencement de la troisième période n'est pas éloigné.

Symptômes locaux.

Pendant ce tems, l'inflammation des plaies, faites par *incision*, s'étend rapidement; le noyau phlegmoneux augmente de volume; il devient dur, rénitent, douloureux. Les plaies s'entr'ouvrent & se couvrent d'une escare, qui est une espèce de couenne blanchâtre. Elles s'engorgent, deviennent d'un rouge livide. Leur fond s'humecte, leurs bords s'élèvent & s'écartent, il en suinte de l'humidité.

Si les plaies ont été faites par *piqûres*, leur inflammation s'étend de même avec vitesse. La tache présente alors une petite tumeur blanche à son centre, rouge à la circonférence, & comme creusée à son sommet (1). Cette tumeur augmente de volume, & forme un noyau phlegmoneux, dur, & douloureux. Les boutons varioleux, qui environnent la tache blanche, augmentent aussi en nombre & en grosseur, en raison des progrès de la fièvre. Ils sont placés sur une espèce d'efflorescence d'un rouge pâle, ou de couleur *purpurine*, de la largeur d'un petit écu, & semblable à une légère ecchymose. Elle est douce au toucher, & nullement douloureuse, parce qu'elle se trouve sous l'épiderme. Ce signe est encore un symptôme favorable; il précède immédiatement l'éruption générale, ou l'éruption secondaire.

Vers la fin de ce même tems ou période de la fièvre d'invasion, l'haleine a une forte odeur varioleuse, le ventre est ordinairement constipé, la langue fort chargée, les urines sont abondantes; communément il y a de l'assoupissement & de l'accablement; plus rarement se trouve-t-il de l'agitation chez le malade.

En observant avec attention les signes qui, dans les première & seconde périodes, se font appercevoir autour des piqûres, & que je viens de rapporter, l'inoculateur se met en état de prévoir avec certitude la marche & l'événement qu'aura la petite vérole artificielle. Si ces signes arrivent de bonne heure, & qu'ils se succèdent rapidement, on peut promettre une maladie exempte d'orage dans toutes ses périodes, & une heureuse fin. Quelques incidens particuliers pourront arriver; mais ils ne dérangeront rien à la certitude des règles que je viens de donner.

(1) Cet enfoncement est produit par le recollement de l'épiderme, qu'on avoit détaché de la peau, lors de l'opération.

Si, au contraire, ces mêmes signes sont lents & tardifs, la maladie sera moins favorable. Dans ce cas on s'apperçoit, à la vérité, que la contagion a pris; mais les signes qui l'annoncent sont à peine sensibles. Ainsi, la tache qui paroît le second & le troisième jour, au lieu de devenir rouge, reste pâle. La plaie ne s'enflamme pas; ses bords restent plats, sans s'élever, se tendre, ni se durcir. Le malade n'éprouve ni démangeaison autour des piqûres, ni douleurs sous les aisselles. Le noyau phlegmoneux ne se forme pas. Quelquefois même les changemens qui auroient dû se faire sont si légers, le sixième & le septième jour, qu'on doute encore si l'opération a réussi.

Lorsque les choses se passent de cette manière, elles indiquent une petite vérole lente & plus orageuse. Il faut, dès ce moment, agir en conséquence, & se conduire, comme nous le dirons plus bas, en exposant le traitement qui convient à cette maladie dans les cas d'irrégularité. Il faut alors avoir pour objet de déterminer l'inflammation qui n'arrive pas, & que l'on doit toujours desirer; car il est d'expérience, je le répète, que les progrès rapides des symptômes locaux, & l'apparition hâtive de ceux qui annoncent l'éruption, présagent que la maladie sera douce & favorable. Au contraire, quand les uns & les autres sont tardifs & lents, la petite vérole est ordinairement plus irrégulière dans sa marche, plus orageuse par ses accidens, & plus opiniâtre dans sa fin.

Troisième période. — Eruption générale.

Cette période, marquée par l'éruption *secondaire*, commence ordinairement sur la fin du troisième jour de la fièvre d'invasion, c'est-à-dire, le dixième ou onzième de l'insertion. Les premiers boutons ont déjà paru autour des plaies; ils ont formé ce que le docteur Gatti appelloit l'*éruption locale*. Quant à ceux qui vont paroître, ils sont le produit de l'infection universelle des humeurs du sujet inoculé. Leur sortie est l'objet du travail de la nature. C'est une crise qu'elle opère, dans la vue de dépurer la masse du sang, & de le purger de la matière vénéneuse qui l'infecte. Aussi voit-on diminuer la fièvre & disparoître les symptômes qui l'accompagnent, dès que l'éruption générale est commencée.

Comme dans la petite vérole naturelle, les premiers boutons de l'éruption *secondaire* paroissent au visage; on en voit ensuite sortir sur la poitrine, les reins, les fesses, & le reste du corps. Leur nombre est le plus souvent très-petit; communément il ne passe pas celui de quarante, cinquante ou soixante. Quelques sujets n'en ont que dix, quinze, vingt, vingt-cinq; rarement sont-ils en très-grand nombre. Enfin, il est souvent arrivé de ne voir qu'un ou deux boutons; quelquefois point du tout. Dans ce

cas, qui eſt à la vérité, extrêmement rare, la petite vérole n'en exiſte pas moins réellement (1).

Lorſque l'éruption eſt abondante, elle eſt ordinairement accompagnée d'une démangeaiſon & d'un picotement à la peau très-incommodes pour le malade. Ce travail peut même être ſuivi d'agitations aſſez vives pour inquiéter l'inoculateur, s'il ignoroit la cauſe de ce ſymptome déſagréable. Il eſt encore ordinaire, en pareil cas, que l'éruption ſe faſſe à pluſieurs repriſes, & comme *par ſaut*.

L'éruption générale, durant ordinairement trois jours, ne finit que le treizième ou quatorzième de l'inſertion. Dès le ſecond jour, le malade eſt fort ſoulagé; le troiſième il eſt entiérement guéri; les ſymptômes morbifiques ſont totalement diſſipés; car la fièvre de ſuppuration étant ordinairement proportionnée au nombre de boutons, & ce nombre étant ainſi ici très-petit, il doit arriver que cette fièvre n'aura pas lieu dans la petite vérole artificielle: c'eſt effectivement ce qui arrive. Ainſi, dès que l'éruption ſecondaire eſt faite, le malade eſt libre & guéri.

Symptômes locaux.

Pendant cette période, les plaies faites par *inciſion* deviennent fort dures, fort engorgées, fort enflammées, fort douloureuſes; elles s'ouvrent de plus en plus, & commencent à donner une matiere, qui n'eſt pas encore un véritable pus, mais une féroſité ichoreuſe, fort âcre, qui excorie la peau, & qui produit l'éréſipèle des bras, ſi commune dans l'ancienne méthode. L'eſcarre blanchâtre, qui couvre la plaie, acquiert de l'épaiſſeur, & commence à ſe détacher.

Dans ce même tems (de l'éruption générale) les plaies faites par *piqûres* ſont très-enflammées, fort dures, & fort douloureuſes. L'efflorefcence purpurine s'étend de manière à entourer preſque tout le bras. La tache blanche, qui eſt au centre de la tumeur phlegmoneuſe, s'élargit; le milieu, qui étoit enfoncé, s'élève en forme de veſſie qui contient un liquide purulent. Les boutons, répandus autour de la piqûre, blanchiſſent & forment un groupe de puſtules varioleuſes. La tache blanche, qui a pour centre la piqûre, n'eſt elle-même qu'une groſſe puſtule environnée de plus petites (2).

(1) Lorſque la fièvre d'invaſion a exiſté, quand les ſymptômes locaux, & propres à la partie inoculée, ont eu lieu, l'abſence totale des boutons ne doit pas être une raiſon capable de jetter des doutes ſur la nature de la maladie communiquée par l'inſertion. Cette maladie eſt une *véritable* petite vérole.

(2) La marche des boutons, qui forment l'éruption locale, eſt plus hâtive que celle des boutons de l'éruption générale. Les premiers ſont en ſuppuration quand les ſeconds ſont à peine ſortis. Cela doit être ainſi, puiſque les boutons, qui environnent les piqûres, paroiſſent pluſieurs jours avant ceux du reſte du corps.

Quatrième période. — Suppuration des boutons. Deſſéchement des puſtules.

Cette période commence vers la fin du troiſième jour de l'éruption ſecondaire, & conſéquemment le treizième ou le quatorzième de l'inſertion. J'ai déjà dit que dès que l'éruption générale étoit faite, la fièvre & tous ſes ſymptômes diſparoiſſoient pour ne plus revenir. On ne voit effectivement plus aucun ſymptôme morbifique, à moins que la quantité des boutons ſortis ne ſoit fort conſidérable. Pour lors il arrive, dans la petite vérole inoculée, la même choſe que dans la petite vérole naturelle; je veux dire la fièvre ſecondaire, ou fièvre de *ſuppuration*; mais ce cas eſt rare, par la raiſon que le plus ſouvent les boutons ſont en très-petit nombre.

Lorſque cette fièvre exiſte, elle eſt toujours légère, de peu de conſéquence, & jamais elle n'eſt accompagnée de fâcheux ſymptômes: en cela elle diffère prodigieuſement de celle qui a lieu dans la petite vérole naturelle, & qui emporte la plus grande partie de ceux qui meurent de cette cruelle maladie. Il n'y a aucun médecin qui ignore le danger imminent que courent les malades dans cette derniere période, & la manière tragique dont ils périſſent tout-à-coup au moment où l'on s'y attend le moins. C'eſt le tems le plus à craindre; c'eſt celui où paroiſſent les dévoyemens, toujours dangereux quand ils ſont abondans; c'eſt celui où ſe manifeſtent le délire, la frénéſie, les déliteſcences mortelles, les dépôts ſur différens viſcères, &c. (1). Aucun de ces funeſtes accidens n'eſt à craindre dans la petite vérole inoculée; car en ſuppoſant égalité de boutons dans les deux maladies, celle qui eſt communiquée par *inſertion* a toujours l'avantage d'être accompagnée d'une fièvre de ſuppuration bien moins conſidérable.

Les boutons de l'éruption générale, qui étoient reſtés petits dans la troiſième période, augmentent tout-à-coup de groſſeur dans celui-ci. Ils s'élèvent, ſe rempliſſent, s'arrondiſſent. Leur baſe eſt entourée d'un cercle rouge; leur ſommet blanchit. La matière qu'ils contiennent, d'abord claire & féreuſe, s'épaiſſit, prend de la conſiſtance, & ſe convertit en véritable pus. Le cercle rouge diſparoît bientôt; les boutons, changés en puſtules, jauniſſent, sèchent & tombent ſous la forme de croûtes, qui, pulvériſées, peuvent propager la contagion varioleuſe (2). Ce deſſéchement commence par le viſage, comme dans la petite vérole naturelle, & ſe continue ſur le reſte

(1) Ce ſont ces différens accidens, & le danger qui les accompagne, qui déterminèrent le docteur Freind à publier ſon excellent traité. *De uſu purgantium in variolarum ſecundâ febre.*

(2) Il eſt à remarquer qu'une partie de boutons, dans la petite vérole artificielle, ne ſupure pas, mais ſe termine par une ſorte de réſolution inſenſible.

du corps. Enfin la langue se nétoie, l'appétit revient, la santé se rétablit.

Les symptômes qui ont lieu dans cette dernière période sont l'effet de l'inflammation & de la suppuration des boutons. Ils ne sont plus celui de l'action immédiate du virus variolique, qui a produit l'infection générale des humeurs & la dépuration qui a suivi. Cette différence, dans la cause des effets de la troisième & de la quatrième période, est importante à connoître pour le traitement de la maladie. Nous devons au docteur Gatti d'avoir nettement développé cette idée lumineuse, & intéressante par les conséquences qu'on peut en tirer pour la curation de la petite vérole naturelle comme pour celle de la petite vérole artificielle. Il faut voir, dans l'ouvrage même de ce médecin inoculateur, le parallèle qu'il fait des deux maladies, & les vues de pratique qui en résultent. Il nous suffira, pour le moment, de rapporter ce qu'il dit sur la nature des effets qui ont lieu sur la fin de la troisième & dans le cours de la quatrième période.

« Les boutons qui paroissent dans la troisième période, sont autant de petites tumeurs inflammatoires. Quand il y en a un grand nombre, quand tout le corps en est couvert, leur inflammation & leur suppuration doivent nécessairement produire (dans la quatrième période) la fièvre & tous les symptômes des maladies inflammatoires; mais cette fièvre & ces symptômes ne sont pas l'effet propre & immédiat de l'action du virus variolique. Les mêmes symptômes auroient lieu, si, par quelque cause que ce fût, on pouvoit couvrir le corps d'un sujet de semblables boutons, quoique d'une nature & d'une origine différentes.

» Lorsque le nombre des boutons, fruits de l'éruption générale, est petit, leur inflammation & leur suppuration n'ont qu'un effet peu sensible. Lorsqu'il n'y en a point du tout, cette dernière période n'a pas lieu dans l'*inoculation*, & la maladie est finie à l'instant même que la fièvre d'éruption a cessé.

» Ce sont donc les deux périodes (celle de la fièvre d'invasion, & celle de la suppuration des boutons) qui constituent ce qu'on appelle la *maladie de la petite vérole;* nom qui embrasse deux périodes, & deux maladies tout-à-fait différentes entr'elles, par leur nature, par leur cause, comme aussi par leurs symptômes & par leur durée. L'une appartient à l'action immédiate du virus, l'autre à l'inflammation & à la suppuration des boutons; l'une est nerveuse, l'autre inflammatoire ».

Symptômes locaux.

Pendant ce tems, les plaies faites par *incision* changent singuliérement de figure. L'escare qui les couvroit, détachée par la suppuration, tombe & laisse voir un ulcère de la longueur de l'incision, plus ou moins large & plus ou moins profond, lequel donne un pus louable & de bonne qualité. Les lèvres en sont ramollies, souples, vermeilles, détendues. Le noyau phlegmoneux diminue de volume, se fond, paroît se terminer, partie par résolution, partie par suppuration. Les pustules dont elles se trouvent environnées s'élèvent, se remplissent, & mûrissent avant celles du reste du corps.

Le tems que dure la suppuration des plaies n'est point déterminé. Le plus généralement elle va jusqu'à trois semaines; mais il n'est pas rare de la voir se prolonger beaucoup au-delà de ce terme. On l'a vue se continuer trois & quatre mois chez des sujets cacochymes & valétudinaires. Dans ce cas, les inoculateurs Anglais avoient pour usage, quand ils employoient encore la méthode des incisions, de mettre un pois dans l'ulcère, afin d'entretenir l'écoulement & de le transformer en cautère. Il est encore bon d'observer que l'abondance & la durée de cette suppuration sont proportionnées à la profondeur originaire des incisions, à la manière plus ou moins compliquée dont on les a pansées, à la nature plus ou moins maturative des médicamens qui ont été appliqués dessus, au plus ou moins grand nombre de pustules qui les ont environnées, &c.

Lorsque les plaies ont été faites par *piqûres*, leur marche est bien plus hâtive. La tumeur phlegmoneuse, qui étoit dure, enflammée, douloureuse, se ramolit, se fond, se résout. L'efflorescence purpurine, à force de s'étendre, se délaye, s'affoiblit, & disparoît (1). La tache ou pustule blanche placée sur la piqûre continue à s'élargir, à s'élever, à se remplir. Elle forme une vessie pleine de pus varioleux, bien fait & bien conditionné. Quelquefois elle se crève, & donne beaucoup de matière fluide. Le plus souvent elle se sèche, & forme avec les pustules qui l'environnent & la touchent, une grosse croute, épaisse, de la largeur d'une pièce de douze sols, qui tombe du vingt au ving-cinquième jour de l'insertion. Il reste à sa place une cicatrice ronde, luisante, semblable à celle d'un cautère; cicatrice qui, restant toute la vie, peut attester en tout tems que la personne inoculée a réellement eu une véritable petite vérole.

Telle est la marche de la petite vérole artificielle dans toutes ses périodes, tels sont les symptômes, les signes & les effets qui caractérisent chacun d'eux.

Ce que je viens de dire sur la longue suppuration des plaies faites par *incision*, qui a lieu chez certains sujets, & sur la marche hâtive des plaies faites par *piqûres*, pourroit fournir, contre

(1) Je ne puis mieux comparer la disparition de cette large efflorescence qu'à la résolution insensible du sang ecchymosé dans la contusion des paupières.

la nouvelle méthode, une objection qu'il est bon d'éclaircir. On pourroit regarder cette suppuration, continuée au-delà de ses bornes, comme *dépuratoire*, & préférer en conséquence la méthode des incisions à celle des piqûres. Cette raison de préférence tombe, si l'on fait attention que la suppuration des plaies n'est varioleuse que jusqu'au tems du desséchement des pustules. Passé ce terme, elle ne l'est plus. La chose est hors de doute; car si l'on prend de ce pus pour inoculer, on ne donne pas la petite vérole. En supposant donc cette suppuration dépuratoire, ce ne doit plus être comme dépuration *variolique*; mais comme dépuration semblable à celle que peut produire l'écoulement d'un *cautère*, d'un *séton*, d'un *vésicatoire*, ou de telle autre évacuation artificielle.

Une pareille suppuration, qui se continue après la dessication & la chûte des pustules, ne dépend donc plus de la petite vérole qui a précédé & qui est guérie; elle tient à la constitution *cacochyme* du sujet, dont les humeurs dépravées fournissent à cette espèce d'évacuation. Or dans ce cas, la méthode des *piqûres* est aussi avantageuse que l'est celle des *incisions*. Car s'il doit se faire une suppuration, prolongée au-delà de ses bornes, elle a lieu ici comme dans l'ancienne méthode.

TRAITEMENT DE LA MALADIE.

L'état *morbifique* de la petite vérole inoculée, le moment de *maladie*, celui en un mot où le sujet *souffre* (par le dérangement & la lésion des fonctions) se rencontrent toujours dans la seconde période, & quelquefois, mais rarement, dans la quatrième; c'est-à-dire, dans le tems de la fièvre d'*invasion*, & dans celui de la *suppuration* des boutons, quand leur nombre est très-considérable. De cette observation il suit que jamais il n'y aura rien à faire dans la première, la troisième, & le plus souvent dans la quatrième période; puisque dans aucune de ces périodes il n'existe, rigoureusement parlant, aucune espèce de maladie. Tout se réduit donc, pour le traitement de la petite vérole artificielle, à soigner le malade dans le moment de la fièvre éruptive. C'est le seul instant où il exige des soins médicaux, & dans lequel il soit obligé d'observer les règles que je vais prescrire.

Règles de pratique relatives à la petite vérole inoculée.

La personne inoculée, n'étant pas malade dans la première période, conserve son genre de vie ordinaire pendant les six ou sept premiers jours qui suivent l'opération. Elle peut sortir & se promener chaque jour, avec l'attention d'être modérée dans cet exercice, & de ne point s'enrhumer. Si elle est sujette aux maux de tête, aux hémorragies par le nez, elle continue les pédiluves; on ordonne une seconde saignée, si on la croit nécessaire. Si c'est un enfant d'un tempérament humoral, qui ait besoin d'une troisième purgation, on la lui donne la veille ou l'avant-veille de la fièvre d'invasion. Voilà tout ce qui regarde la premiere période.

Le moment de crise arrive; les symptômes précurseurs de la fièvre ont déja lieu. Le malade a de la pesanteur de tête, des douleurs dans les reins, les cuisses, &c. Il éprouve un mal-aise général; il ressent des frissons passagers, &c. Que faire dans ce commencement & dans le cours de la seconde période? Rien encore, si les choses vont bien; & presque rien, si elles ne vont pas leur train ordinaire.

En effet la fièvre qui existe ici est une fièvre nécessaire; elle est le produit de l'infection générale des humeurs. C'est un moyen salutaire que la nature emploie pour atténuer, fondre, diviser le miasme varioleux, pour le porter au-dehors, & le déposer dans les glandes de la peau. Sa cause matérielle est ce même virus, qui, comme matière crue, impure, âcre, vénéneuse, ou bien en vertu de telle autre qualité que nous ne connoissons pas, agace, irrite, titille les fibres nerveuses, les met en jeu, les fait entrer en action. La nature, lésée dans ses fonctions par l'acrimonie & l'irritation de ce venin étranger, se réveille, & travaille à chasser la portion de virus qui occasionne un pareil désordre. Alors les contractions du cœur se multiplient, le battement des artères s'accélère, la circulation augmente de vîtesse, toutes les forces de la machine se mettent en jeu, en un mot, la fièvre existe, & elle ne finit que quand cette matière impure, ayant été atténuée, broyée, fondue, portée à la peau, fort de la masse des humeurs, s'évacue, & paroît au-dehors, d'abord sous la forme de boutons, puis sous celle de pustules. Alors seulement la dépuration est faite, le calme reparoît, le libre exercice des fonctions recommence, la santé se rétablit.

Quoi qu'il en soit de cette explication, il est certain que la fièvre est ici le seul moyen de guérison employé par la nature, & que l'éruption qui suit est en même tems l'objet & le résultat de son travail.

Si donc la fièvre est nécessaire pour opérer la crise qui doit juger la maladie, il ne faut pas chercher à la guérir, mais bien à la modérer; ou, ce qui est la même chose, il faut empêcher qu'elle ne devienne trop forte.

Si la fièvre est trop forte, nulle dépuration à espérer; car les particules vénéneuses, emportées rapidement par le mouvement violent du sang, & entraînées par le torrent de la circulation, ne peuvent se déposer dans les glandes cutanées.

D'ailleurs la fibre eſt trop roide, trop tendue; la peau trop dure, trop ſèche; ſes pores trop ſerrés pour pouvoir admettre le miaſme varioleux, & lui donner un libre paſſage. Il ſuit de là que, dans la ſeconde période, toutes les vues du médecin inoculateur doivent tendre à empêcher que la fièvre d'invaſion ne devienne trop forte, & conſéquemment à diminuer de ſon activité, ſi, par haſard ou par mal-adreſſe, elle ſe trouvoit déjà portée à un trop haut degré.

D'après ces principes, (que l'on trouvera ailleurs convenablement développés, *Voyez* l'article PETITE VÉROLE) il eſt déja facile de ſentir combien la méthode ordinaire de traiter la petite vérole naturelle eſt abſurde & condamnable, & combien il ſeroit dangereux de la mettre en uſage dans le traitement de la petite vérole inoculée.

Si d'un autre côté on conſulte les ouvrages qui ont été publiés ſur la petite vérole artificielle, on verra que les ſuccès prodigieux de l'*inoculation* en Angleterre ſont dûs ſpécialement à l'uſage de l'air frais. Le docteur *Baker* entr'autres rapporte des faits qu'on ne peut révoquer en doute. Il parle de malades qui avoient été tranſportés à la campagne pendant le friſſon; & qui, pour ſe procurer quelque boiſſon, avoient été obligés de travailler à une pompe, & d'en boire l'eau, tandis qu'il avoient la fièvre. Il en cite d'autres qui s'étaient expoſés à l'air froid dans toutes les ſaiſons, quelque tems qu'il fît, & dans toutes les périodes de la maladie, ſans qu'on ait jamais vu un ſymptôme dangereux. Enfin il rapporte un fait connu & atteſté du docteur *Monro*, qui dit que cent douze payſans furent inoculés dans une des iſles les plus ſeptentrionales de l'Écoſſe, où il y avoit à peine du bois pour faire le feu deſtiné à préparer la nourriture; que la plûpart d'eux ſortoient & ſe promenoient pieds nuds ſur la neige & ſur la glace, & qu'il n'en mourut aucun.

Le docteur *Dimſdale* rapporte auſſi, dans ſon ouvrage, des obſervations qui confirment celle de ſon confrère, & qui juſtifient les règles de conduite qu'il a preſcrites pour le traitement, ſoit de la petite vérole inoculée, ſoit de la petite vérole naturelle.

Enfin, ſi pour juſtifier l'uſage de l'air frais dans cette maladie, ſi pour démontrer les grands avantages qui en réſultent, j'avois recours aux autorités des maîtres de l'art, je rapporterois celles de *Sydenham*, de *Boerhaave*; j'y joindrois celles des docteurs *Mead*, *Freind*, *Wanſwieten*, *Huxham*, & de tous les grands médecins qui ſont venus enſuite, & qui ont écrit ſur la petite vérole naturelle. Tous recommandent l'uſage d'un pareil ſecours, tous inſiſtent ſur ſa néceſſité, tous démontrent ſon utilité; enfin, tous s'accordent à ſoutenir & à prêcher la même doctrine; de ſorte qu'aujourd'hui elle eſt généralement adoptée par les bons praticiens.

Les règles, que je viens d'expoſer doivent être ſpécialement obſervées dans la ſeconde période de la maladie. Ainſi, dès que les ſymptômes précurſeurs de la fièvre éruptive ſe font appercevoir, la diète devient plus ſévère. On retranche au malade les alimens ſolides; & on lui permet, entre les liquides, ceux que ſon eſtomac deſire. Il n'y a aucun riſque à courir à cet égard; le dégoût & la perte d'appétit qui exiſtent le mettent à l'abri des mauvais effets d'un régime mal entendu.

Les alimens qui conviennent le mieux ſont le ris, le vermichel, la ſemoule, l'orge, les différentes pâtes cuites dans le lait ou dans l'eau avec le ſucre; les compotes, les gelées & les marmelades de fruits; les panades légères, les potages au lait & au cerfeuil, la purée de lentilles, &c. Les herbes potagères, les différentes racines cuites au lait, le chocolat fait à l'eau, les fruits cruds, bien mûrs & bien fondans, conviennent encore. La boiſſon ordinaire doit être de l'eau panée, l'eau blanchie de lait, la légère eau d'orge, de ris, de chiendent, la limonade; ſi le ventre eſt conſtipé, on conſeille l'uſage d'une légère décoction de tamarins, de pruneaux, de raiſins de caiſſe, l'eau de miel, &c. Il ne faut ici aucune liqueur ſpiritueuſe, aucune boiſſon fermentée, de quelque eſpèce qu'elle ſoit.

On laiſſe choiſir au malade, entre ces différens alimens & ces différentes boiſſons, ceux & celles qui lui ſont le plus agréables, afin de lui éviter les nauſées, les anxiétés, les vomiſſemens que lui occaſionneroient des alimens pour leſquels il auroit de la répugnance; ſymptômes déjà ſi ordinaires & ſi déſagréables dans le commencement de la ſeconde période.

Le premier jour de la fièvre, les *Sutton* ont pour uſage de donner le ſoir une doſe de la poudre dont ils font un ſecret, & le lendemain matin une demi-once ou ſix gros de ſel de Glaubert, ou de tel autre ſel neutre purgatif, recommandant de boire abondamment de l'eau d'orge, ou du petit lait, ou du thé léger. Leur intention eſt de procurer ſix ou huit ſelles. Si elles n'ont pas lieu, ils répétent la doſe du ſel purgatif deux ou trois heures après la premiere. Ils ont pour objet, en donnant cette purgation, de hâter la marche des ſymptômes précurſeurs de l'éruption, & de rendre la maladie plus douce & plus favorable.

Le docteur *Dimſdale*, dans la même vue, preſcrit le ſoir du premier jour de la fièvre une poudre, (qu'il ſubſtitue à celle des *Sutton*, & à laquelle il attribue les mêmes propriétés) compoſée avec calomel, yeux d'écreviſſes, de chaque gr. iij, tartre

ſtibié un dixième de grain, & le lendemain une potion laxative faite avec une infuſion de deux gros de ſenné, deux onces de manne, & deux gros de crême de tartre. La poudre mercurielle eſt inutile; elle peut être même dangereuſe, relativement aux accidens qu'elle peut occaſionner du côté des glandes ſalivaires & lymphatiques qui environnent la bouche & le col.

Le jour de la purgation, le malade ſe garantira du froid avec la plus grande précaution. Il doit, ce même jour, ne faire aucun uſage de fruits cruds; mais le lendemain il recommence ſon régime ordinaire. On lui permet donc de ſe lever & de ſe promener dans ſa chambre, ſi l'air du dehors eſt trop froid; s'il n'eſt que modérément frais, on le laiſſe ſortir & ſe promener quelque tems. Il eſt eſſentiel que le malade ne reſte point en place, & ſans ſe donner du mouvement.

Les inoculateurs de Londres pouſſent cette règle de conduite beaucoup plus loin. Ils veulent que le malade ſorte & reſte en plein air quelque froid qu'il ſoit, & qu'il boive à ſa ſoif l'eau la plus froide. « Ce traitement, dit le docteur *Dimſdale*, ſemble, il eſt vrai, bien dur au malade, ſur-tout quand il eſt travaillé un peu fortement de la fièvre; mais les effets en ſont ſi ſalutaires, & ſi conſtamment confirmés par l'expérience, la marche heureuſe de la maladie en dépend tellement, que je n'admets aucune reſtriction, & que je ne me laiſſe jamais fléchir ſur cet article, à moins que le froid ne ſoit extrêmement rigoureux, & la conſtitution du malade très-délicate. Il eſt exactement vrai, que dans un certain nombre de cas (petit à la vérité) où les ſymptômes étoient défavorables & violens, & où les patiens étoient effrayés du moindre mouvement, regardant le froid comme le plus grand mal, il eſt arrivé que les ayant engagés & même forcés de ſe lever de leur lit, de ſortir de leur chambre, dans un état de foibleſſe tel qu'ils avoient beſoin d'être ſoutenus par deux perſonnes, il eſt arrivé, dis-je, qu'ils n'en ont pas ſouffert le moindre dommage. Au contraire, s'étant enfin conformés à mes intentions, quoiqu'avec répugnance, il ont recouvré leurs forces, la fièvre s'eſt calmée, leur courage eſt revenu, le deſir de prendre de la nourriture s'eſt réveillé, le ſommeil s'eſt rétabli, &c. Dans ces cas, une ſueur modérée paroît; elle eſt ſuivie d'une éruption complette, & la fièvre tombe tout-à-coup ».

La conduite obſervée par les inoculateurs du Bengale & de l'Indoſtan paroîtroit encore plus extraordinaire, ſi elle n'étoit juſtifiée par ſes ſuccès. Dès le lendemain de l'inſertion, ils font commencer l'uſage de la douche d'eau froide, verſée à la doſe de ſeize pintes ſur la tête, & diſtribuée ſur le corps de l'inoculé. « Cette cérémonie ſe recommence tous les jours, juſqu'à ce que la fièvre paroiſſe; ce qui arrive ordinairement le ſixième jour après l'opération. Alors on ſuſpend la douche pour la reprendre dès que l'éruption s'eſt manifeſtée, c'eſt-à-dire le troiſième jour de la fièvre. On la continue juſqu'à l'entière deſſication des puſtules & la chute parfaite des croutes qui ſuccèdent. Il eſt expreſſément défendu aux malades de garder la chambre; on leur ordonne, au contraire, de s'expoſer à l'air quelque tems qu'il faſſe. La ſeule indulgence qu'on ait pour eux eſt de leur permettre (pendant le tems que dure la fièvre) de ſe faire porter un matelas au-dehors de la maiſon pour s'y repoſer. Quant au régime à obſerver, il conſiſte à prendre des nourritures rafraîchiſſantes, telles que le climat & la ſaiſon peuvent en offrir, comme du plantain, des cannes de ſucre, des melons d'eau, du ris, du maïs, &c. (1).

Quelque extraordinaire que paroiſſe la conduite des inoculateurs de Londres, on ne peut révoquer en doute les ſuccès dont elle eſt ſuivie en Angleterre. Ils ſont rapportés par un médecin digne de foi (le docteur *Dimſdale*) & confirmés par cinq ou ſix de ſes confrères. Les faits ſe ſont paſſés ſous les yeux d'une nation entière, voiſine de la nôtre. Vingt mille expériences, répétées en moins de deux ans par le ſeul *Sutton*, n'ont été démenties par aucun homme de l'art. Cependant, cette pratique eſt ſi diamétralement oppoſée à celle qu'on a tenue juſqu'ici, que l'on n'oſe preſque la conſeiller, dans la crainte de révolter le lecteur. Que faire en pareil cas, & quel parti prendre? Celui, ſans doute, de tenir un juſte milieu entre les deux extrêmes. Ainſi, ſans expoſer le malade à un degré de froid qui pourroit lui être nuiſible, ſans l'obliger à uſer d'une boiſſon glacée mais auſſi ſans l'étouffer dans ſon lit, ſans le ſuffoquer par l'exceſſive chaleur, nous le tiendrons dans ſa chambre au milieu d'un air *modérément frais*, (2) d'un air toujours *renouvellé*, nous lui permettrons la promenade au-dehors les jours d'un tems beau & ſerein; nous lui preſcrirons l'uſage d'une boiſſon *agréablement* rafraîchiſſante; en un mot, nous lui recommanderons d'éviter également l'un & l'autre excès; ou pour mieux dire encore, nous le laiſſerons chercher lui-même la température qui lui conviendra, celle qui lui ſera le plus agréable, bien convaincus qu'il n'y a aucun riſque à courir en lui accordant une pareille liberté (3).

---

(1) Obſervations politiques & médicales ſur l'*inoculation*, traduites de l'Anglois du docteur W. Black. Paris, 1788, chez Cuchet.

(2) Il faut entendre par *air modérément frais*, celui dont la température fait monter le thermomètre (de M. de Réaumur) du dixième au onzième degré. Ce terme eſt à la fois le plus convenable & le plus agreable à ceux qui ont actuellement la fièvre.

(3) Lorſque le malade a la liberté de ſortir, les ſueurs qui précèdent l'éruption ſont ordinairement modérées; mais

La promenade à l'air libre, outre les avantages que nous venons de rapporter, a celui de dissiper le malade, de l'occuper, par conséquent de le tirer de la situation triste & accablante où il se trouve communément dans le cours de la seconde période. Il n'y a aucun médecin qui n'ait observé l'état d'angoisse, de mal-aise, d'abattement, de tristesse, d'inquiétudes, qui existe dans le commencement & dans le progrès de la petite vérole, & qui ne connoisse l'influence que de semblables impressions font sur l'événement de la maladie. Il faut donc les combattre par des mouvemens contraires, tels que la joie, la sécurité, l'espérance, la confiance, &c. La promenade, l'exercice modéré, en tirant le malade de son lit, remplissent parfaitement cet objet. Dans la même vue, il faut, si c'est un adulte, lui donner un genre d'occupation qui puisse l'amuser sans le fatiguer. Si c'est un enfant, il faut l'exciter à danser, à se divertir, à se promener; il faut lui donner les joujoux & les colifichets qui conviennent à son âge; en un mot, il faut tout mettre en œuvre pour le tirer de l'état d'anxiété où il se trouve. Il est certain que toutes les fois que l'on conduit les inoculés d'après ce principe, qu'on les a empêchés de garder leur lit, qu'on a employé tous les moyens pour les dissiper & pour les tenir en mouvement, la période de la fièvre s'est passée de manière qu'on pouvoit à peine s'appercevoir qu'ils fussent malades.

Quand il arrive que, malgré ces précautions, la fièvre prend un degré d'intensité considérable, que chez un adulte elle se trouve accompagnée de rêvasseries, d'un léger délire, d'une forte chaleur, ou, chez un enfant, de quelques convulsions (ce qui aura bien rarement lieu) il faut alors donner deux ou trois lavemens émolliens & nitrés, dans l'espace de sept à huit heures, & faire prendre au malade deux ou trois prises d'une poudre tempérante, faite avec quelques grains de nitre purifié, d'yeux d'écrevisses préparés, & de camphre. On lui fait boire par-dessus un bon verre d'émulsion nitrée. « J'ai toujours vu, dit Gandoger, ce seul remède dissiper sur le champ de pareils symptômes. Je n'imagine pas qu'il soit nécessaire de recourir aux vésicatoires conseillés par quelques inoculateurs en semblable occasion ».

L'hémorragie par les narines est regardée comme un symptôme favorable auquel on ne fait rien. Cependant, si elle étoit trop abondante, on pourroit mettre en usage la saignée du bras. Il suffit quelquefois de prescrire un pédiluve.

Enfin, si le ventre est naturellement constipé, il faut chaque jour donner un ou deux lavemens. Ils conviennent encore, lorsque, dans le commencement de la seconde période, il y a des nausées fréquentes accompagnées de vomissemens.

Si le malade a observé les règles prescrites ci-dessus, la troisième période, qui est celle de l'éruption, arrive & se passe sans aucun symptôme défavorable. Quelques boutons paroissent également distribués sur la surface du corps, s'élèvent insensiblement, & la quatrième période arrivant, on les voit blanchir, suppurer, sécher & tomber.

Il est rare que le malade ait besoin d'aucune espèce de secours dans ces deux périodes. Le plus ordinairement il est guéri dès l'apparition des premiers boutons. Il n'y a que le cas d'une éruption plus abondante qui exige quelques attentions; ce sont exactement les mêmes que dans la seconde période. Ainsi le malade garde le régime qu'il a observé dans le tems de la fièvre. Il continue à se promener dans sa chambre, à se dissiper, à s'amuser; l'éruption secondaire s'achève heureusement, & la suppuration arrive. Il est bon, il est utile, & dans certains cas il est nécessaire, de donner dans cette dernière période la potion laxative décrite ci-dessus, & cela dans la vue de hâter, de compléter la maturation des pustules lorsqu'elles sont abondantes. C'est le moyen qui, en pareille circonstance, a le mieux réussi au docteur *Dimsdale*, sur-tout quand le ventre est naturellement constipé.

Lorsque le nombre des boutons est fort petit, on rend un peu de nourriture solide au malade. On lui fait donner un léger potage au gras, ou bien un peu de poulet bouilli, du veau, du mouton, du lapin, ou telle autre viande légère; on lui fait boire, dans la journée, un verre de bon vin vieux trempé d'eau, &c. Cette méthode fait élever & grossir les boutons déjà sortis; elle en fait paroître quelques autres. Elle est d'ailleurs très-propre à déterminer leur suppuration lorsqu'elle languit; enfin, pour mieux favoriser cette opération de la nature, c'est une bonne pratique de laisser le malade dans son lit une partie de la journée. La fièvre d'invasion étant pour lors totalement dissipée, le lit n'a plus pour l'inoculé les inconvéniens que j'ai exposés ci-dessus.

La dessiccation finie, le malade est en pleine convalescence; car les plaies étant supposées faites par *piqûre*, nous n'avons nulle espèce de pansement à faire ni à suivre sur la partie inoculée. La piqûre se couvre d'une croute épaisse qui sèche & tombe vers le vingt-cinquième jour de l'insertion,

---

les urines deviennent très-abondantes, & ont une odeur laiteuse. Cette dernière évacuation supplée à la première. Cependant s'il arrivoit que les sueurs fussent considérables, il seroit alors prudent d'interdire au malade l'usage de l'air extérieur. On le tiendroit dans sa chambre, ou même dans son lit, pourvu qu'il y fût légérement couvert, & que sa boisson ne fût point chaude, mais seulement dégourdie. Ce cas excepté, il ne faut rien changer aux règles de conduite qui viennent d'être prescrites.

tion, & la plaie reste cicatrisée. Rarement donc continue-t-elle à fournir une matière purulente. Si le cas arrivoit, il suffiroit d'appliquer un peu de cérat de Galien, ou tout simplement un peu de beurre frais, pour défendre la plaie du contact de l'air, pour empêcher que la chemise ne la frottât & ne l'irritât. Si l'on soupçonnoit, dans le sujet, quelques dispositions particulières qui s'opposassent à la cicatrisation, on les détruiroit par les remèdes altérans convenables, mais sur-tout par l'usage des purgatifs, répétés selon que les circonstances l'exigeroient.

En supposant même que cette légère suppuration ne demandât pas des médicamens de cette espèce, toujours il est certain qu'après la dessiccation des pustules, il faut purger le malade deux ou trois fois dans l'espace de quinze jours. Nous ne pensons pas qu'il faille multiplier ces purgations sans nécessité, comme le font quelques inoculateurs; dans ce cas je suis très-fort de l'avis du docteur *Tissot*, qui les regarde comme inutiles, & le plus souvent comme nuisibles.

« Enfin j'ai coutume, dit Gandoger, ainsi que cet illustre médecin le conseille, de terminer la cure par l'usage d'une décoction tonique & diurétique. Celle qui m'a le mieux réussi est faite avec trente grains de quinquina en poudre, & dix grains de sel alkali du tartre, bouillis un instant dans deux livres d'eau (1). Cette boisson, que je fais couper avec un peu de lait, pousse singulièrement par les urines, excite la transpiration, remonte l'estomac, rappelle l'appetit, rétablit les sécrétions, redonne de la force & du ton aux solides, en un mot assure & confirme la guérison du sujet inoculé.

Il est essentiel d'empêcher le convalescent de reprendre trop brusquement son régime ordinaire; il faut qu'il y revienne par degrés & par nuances. Ainsi, il passe peu-à-peu de la diète végétale & tempérante à la diète animale & restaurante. Il doit de même recommencer l'usage du vin & des liqueurs fermentées avec lenteur & modération. Le docteur *Dimsdale* a vu des accidens arriver chez quelques personnes qui avoient négligé de prendre de semblables précautions.

Si l'insertion à été faite par la méthode des incisions, & que les plaies continuent à suppurer après l'entière dessiccation & la chûte des pustules, il y a beaucoup d'apparence qu'elles fourniront longtems. Elles présentent alors un ulcère qu'il faut traiter selon sa nature, & selon les circonstances. En général, il est avantageux de le panser fort simplement; le plus souvent il suffit de le panser à sec pour en tarir l'écoulement. L'usage de la décoction diurétique décrite ci-dessus est très-utile dans ce cas.

Variétés qui se rencontrent dans le cours de la petite vérole inoculée.

La marche de la petite vérole artificielle n'est pas tellement réglée & déterminée, qu'elle ne se trouve quelquefois traversée par des symptômes irréguliers, & par des variétés qu'il est bon de connoître, si l'on ne veut pas courir les risques de se tromper en pareille occasion. Nous allons exposer celles qui sont les plus remarquables, donner les moyens propres à éloigner le danger dont elles pourroient être accompagnées, & à dissiper les craintes qu'elles pourroient inspirer à un inoculateur qui ne les auroit point encore rencontrées dans le cours de sa pratique.

Première variété. — J'ai dit précédemment, en donnant l'histoire de la petite vérole inoculée, que les symptômes précurseurs de la fièvre d'invasion commençoient ordinairement vers la fin du septième jour, ou dans le cours du huitième, à compter du moment de l'insertion. Cette époque n'est pas tellement fixée que le commencement de la seconde période ne se montre quelquefois beaucoup plutôt, ou beaucoup plus tard.

Dans le premier cas la partie inoculée donne de fort bonne heure des signes certains d'infection. Souvent, dès le lendemain, la piqûre est fort enflammée, fort élevée, fort dure. Le troisième jour, le sujet éprouve des frissons passagers, il ressent des picotemens sur la partie incisée, des douleurs aux aisselles, & quelquefois dans l'articulation de l'épaule. Le quatrième il a du mal de tête, de l'assoupissement, des vertiges. Pour lors la fièvre commence; elle ne dure guères plus de trente-six ou quarante-huit heures.

Dans ce tems, l'inflammation de la partie inoculée augmente rapidement. Elle forme une tumeur dure, renitente, douloureuse quand on la touche, & qui s'étend avec vîtesse sur une partie du bras dans l'espace de quatre ou cinq travers de doigt. Cette tumeur porte à son centre la tache ou vessie blanche qui contient d'abord un peu de sérosité claire, puis une véritable matière purulente, variolique & contagieuse. La fièvre tombant, la tumeur phlegmoneuse se termine par résolution; la pustule qui se trouve sur la piqûre se sèche & tombe sous la forme d'une croute; dès ce moment il n'est plus question de la maladie.

Cette espèce irrégulière de petite vérole n'est ordinairement accompagnée d'aucune éruption secondaire. Tout son effet visible se reduit a l'infection de la partie inoculée, & à la fièvre d'invasion. S'il a paru quelquefois des boutons, ils n'ont eu

(1) En coupant cette décoction d'un quart de lait, elle forme une boisson fort agréable, dans laquelle les enfans inoculés peuvent tremper du pain pour leur déjeûner.

ni l'apparence, ni la marche, ni la durée des vrais boutons; mais ils se sont terminés le troisième jour par une sorte de résolution, sans venir à suppuration. Le docteur *Frewen* lui a donné un nom particulier. Il l'appelle *blond sort;* expression qu'on pourroit traduire par celle de *blanche espèce*, ou mieux encore par celle de *courte espèce.* C'est celle dont parle le docteur *Dimsdale* à la fin de son ouvrage, dans le chapitre des *irrégularités*

Cette maladie n'exige aucune espèce de soins ou de traitemens autres que ceux que j'ai exposés ci-dessus. Mais, demandera-t-on, est-elle bien véritablement la petite vérole? En le supposant, suffit-elle pour mettre le sujet à l'abri de la récidive? Nous allons bientôt examiner cette question; & nous démontrerons dans toute la rigueur du terme, l'identité & la nature variolique de la maladie donnée par l'insertion, & considérée dans ses plus grandes irrégularités. Nous nous contenterons, pour le moment, d'assurer que le docteur *Dimsdale* ayant eu des doutes sur ce point, dans les premiers momens de sa pratique, 1°. répéta plusieurs fois l'insertion sur de pareils sujets sans succès; 2°. qu'il les exposa, en différentes occasions, à la contagion naturelle, en les faisant habiter avec des sujets actuellement infectés, sans qu'aucun d'eux ait jamais ressenti la moindre incommodité; 3°. qu'il a inoculé d'autres personnes, & leur a donné la petite vérole, en employant la matière prise dans la seule pustule qui se trouve sur le lieu de la piqûre dans le cas de la *courte espèce* dont nous parlons. Or, d'après l'axiôme *nemo dat quod non habet*, il est évident que le sujet qui a fourni la matière avoit bien réellement la petite vérole, puisqu'il a communiqué cette maladie à un sujet sain & bien portant.

Seconde variété. — Il peut arriver, au contraire, & il arrive effectivement, que les symptômes de la seconde période paroissent beaucoup plus tard que le septième ou le huitième jour, par exemple à la fin du onzième jour de l'insertion. Dans ce cas, les signes d'infection, qui se font appercevoir sur la partie inoculée, sont foibles & lents. Le contour de la plaie reste pâle au lieu de s'enflamer. La tumeur ne se forme pas, ou du moins elle est plate, peu élevée, point douloureuse. Ces signes, avons nous déjà dit, sont défavorables. Ils annoncent une maladie plus orageuse & plus opiniâtre. On pourroit donner à cette irrégularité le nom de *longue espece*, par opposition à la précédente.

Les *Sutton* ont alors pour usage, ainsi que le docteur *Dimsdale*, de donner tous les soirs la dose de poudre mercurielle décrite ci-dessus, afin d'exciter l'inflammation qui semble ne vouloir pas se manifester. Si elle ne pousse pas par les selles, ils donnent le lendemain matin une once de sulphate de soude, dissous dans un verre de petit lait, ou bien une potion laxative; les lavemens sont ordonnés dans la même vue. Ces remèdes évacuans accélèrent la marche des symptômes précurseurs de la maladie, & déterminent enfin l'inflammation tant desirée.

Il est assez ordinaire, dans ce cas d'irrégularité, de voir paroître des sueurs abondantes vers le tems de l'éruption générale; sueurs que je regarde comme critiques & dépuratoires, qui peuvent conséquemment suppléer jusqu'à un certain point à la sortie des boutons, lorsque leur nombre n'est pas considérable.

Troisième variété. — Il arrive encore, mais rarement, que dans les premiers instans de l'éruption secondaire, la surface de la peau se trouve couverte d'une seconde espèce d'éruption qu'on pourroit appeller *éréspélateuse* (en Anglois *rash*), qui, intimément mêlée avec la variolique, lui donne l'apparence de la plus méchante espèce de petite vérole Les premieres fois que le docteur *Dimsdale* rencontra cette variété, il en fut effrayé, imaginant avoir à traiter la petite vérole la plus maligne & la plus confluente, sur-tout la voyant accompagnée de *pétéchies* ou taches livides. Cependant un examen très-attentif des symptômes qui suivent cette éruption la lui fit bientôt distinguer, & lui apprit à connoître cette variété singulière.

Dans l'éruption *éréspélateuse* dont il est question, la fièvre qui la précède est moins forte; il y a moins d'inquiétudes, moins d'agitations. Les douleurs de tête & de reins sont moins considérables que dans la petite vérole confluente. Enfin, il y a moins d'abattement; on ne voit pas cette *prostration de forces* qui accompagne ordinairement la malignité & la confluence de cette maladie. D'ailleurs, si on examine la peau avec une bonne loupe, on découvre quelques taches, dispersées çà & là sur l'éruption éréspélateuse, plus grosses & plus rouges que les autres; ce sont de veritables boutons de petite vérole.

Dans ce cas, on défend au malade de sortir & de s'exposer à l'air; on lui interdit les boissons froides; on lui fait garder la chambre. S'il est foible on lui donne un verre de petit lait fait avec le vin d'Espagne, ou de la confection hyacinte, ou quelques autres légers cordiaux; &c. Cette méthode suffit pour dissiper toute apparence de danger. La peau, de rouge qu'elle étoit, se brunit, il reste quelques boutons qui grossissent & qui suppurent dans le tems convenable.

Il est bon d'observer qu'une éruption de l'espèce dont je viens de parler paroît quelquefois dans le tems de la préparation, & fait que l'inoculateur est alors obligé de remettre l'opération; parce

qu'il eſt fort ordinaire, dans ce cas, de la voir reparoître en même tems que l'éruption variolique ſecondaire.

Quatrième variété. — Il eſt rare que dans la petite vérole inoculée les nauſées & les vomiſſemens, qui paroiſſent au commencement de la ſeconde période, ſoient opiniâtres & de longue durée. La choſe peut cependant arriver. C'eſt une marque alors que l'eſtomac eſt chargé de quelque ſabure qu'il faut évacuer. Dans cette intention, on donne au malade quelques taſſes d'eau tiède, afin d'exciter le vomiſſement. S'il n'a pas lieu, on ajoute un grain de tartre ſtibié pour un adulte, ou bien ſept à huit grains d'ipécacuanha avec quelque poudre abſorbante, telle que celle d'yeux d'écreviſſes, à la doſe de dix à douze grains. Si c'eſt un enfant, ou une perſonne délicate, on diminue les doſes.

Ce remède fait ordinairement vomir des matières bilieuſes & glutineuſes. Quelquefois il procure deux ou trois ſelles, ou une ſueur modérée, qui ſoulagent le malade. Si malgré ce moyen les nauſées ſe ſoutenoient, il faudroit, ſans balancer, donner la potion laxative décrite ci-deſſus, qui, en procurant quelques évacuations, diſſiperoit ce ſymptôme déſagréable, lequel diſparoît toujours au moment où l'éruption commence. Les lavemens ſont encore d'un grand ſecours en pareille circonſtance.

Cinquième variété. — Il eſt arrivé, à quelques inoculateurs de Londres, que des ſujets ayant été renvoyés chez eux comme guéris, ont eu une ſeconde éruption variolique; événement qui a fait dire que ces perſonnes avoient eu la maladie naturellement, après l'avoir eue par *inoculation*.

Il eſt aiſé de faire voir, dit le docteur *Dimſdale*, combien de pareils rapports ſont peu fondés, ſi l'on fait attention que ces éruptions 1°. n'ont jamais paru au-delà du terme accordé aux progrès & à la terminaiſon de la petite vérole inoculée, c'eſt-à-dire, au-delà des vingt-un jours; 2°. qu'elles ſe ſont toujours montrées avant que l'inflammation propre & particulière à la partie du bras inoculée fût entièrement diſſipée; 3°. qu'elles ont eu lieu conſtamment avant qu'il eût été poſſible qu'elles fuſſent produites par la contagion naturelle (1); 4°. qu'elles ne ſont manifeſtées que chez des perſonnes qui, ſe trouvant quittes de la fièvre le premier ou le ſecond jour de l'éruption, ont voulu à toute force ſe retirer chez elles, & s'y ſont effectivement retirées.

On demandera, ſans doute, comment de ſemblables éruptions ont pu avoir lieu chez des gens renvoyés comme guéris? Le docteur *Dimſdale*, répondant à cet queſtion, dit que rien n'eſt plus commun en Angleterre que de voir les hommes du peuple, & ſur-tout les artiſans, retourner à leur travail ordinaire dès que la fièvre d'invaſion les a quittés, c'eſt-à-dire, au moment où l'éruption commence; de ſorte qu'il n'eſt pas rare de les voir dans leur attelier couverts de boutons (1). Il eſt arrivé à ces gens que, n'étant plus ſous les yeux de l'inoculateur, ils ont abandonné trop tôt le régime preſcrit, qu'ils ont paſſé trop rapidement d'une diète tempérante, végétale, anti-phlogiſtique, à une diète animale, reſtaurante & échauffante. C'eſt ce paſſage ſubit, ce nouveau régime, qui a produit de pareilles éruptions, qu'on a regardées comme *ſecondaires & naturelles*, & qui dans le vrai, n'étoient qu'une continuation, ou pour mieux dire une *nouvelle pouſſée* de boutons varioleux; laquelle n'auroit pas eu lieu, ſi les ſujets fuſſent reſtés ſous les yeux de l'inoculateur juſqu'à la fin de la maladie, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'entière deſſiccation des puſtules.

Il faut, dans ces ſortes de cas, recommencer la diète tempérante & végétale qui a été trop tôt abandonnée; il faut employer les potions laxatives; mais il faut ſur-tout recommander l'uſage du nitre joint aux abſorbans. Enfin on termine la cure par l'uſage du lait d'âneſſe, coupé avec une légère eau d'orge. Ses qualités adouciſſantes, tempérantes, & légérement rafraîchiſſantes, ſont propres à détruire l'acrimonie qui exiſte dans le cas préſent, à tempérer la chaleur, & à diſſiper un pareil accident, ſi on peut le regarder comme tel.

Des accidens qui peuvent ſuccéder à la petite vérole inoculée.

Il eſt inutile de parler ici des dépôts, des abcès, des ulcères, des longues ſuppurations, des engorgemens glanduleux, & des autres accidens qu'on a vu quelquefois accompagner l'*inoculation*, pratiquée en ſuivant la méthode des inciſions. Jamais on n'a rencontré de pareils effets quand l'opération a été faite par la ſimple piqûre. Ainſi nous ſerons fort courts ſur cet objet; nous parlerons ſeulement de l'éréſipèle & de l'ophthalmie varioliques.

I. L'éréſipèle peut arriver ici dans le cas où la

(1) Les inoculateurs Anglois, d'après certaines obſervations, prétendent qu'il faut vingt ou vingt-deux jours, à compter du moment de l'infection, pour que les premiers ſymptômes de la petite vérole ſe faſſent appercevoir, quand elle a été contractée par la voie naturelle & ordinaire.

(1) Ce que le docteur Dimsdale dit à cet égard eſt ſi vrai, qu'il eſt fort ordinaire ſur nos côtes qui avoiſinent celles d'Angleterre, de voir des matelots Anglais (leſquels viennent faire, ou la contrebande, ou le commerce libre) couverts de boutons & de puſtules varioleuſes; ces matelots s'étant fait inoculer depuis douze ou quinze jours. Ce fait prouve, de nouveau, combien l'air froid & humide de la mer, & combien le *froid* en général eſt peu dangereux dans la maladie dont je parle.

vessie qui se trouve sur la piqûre s'ouvriroit avant sa parfaite maturation & son entière dessiccation. Il pourroit alors se faire que le petit ulcère qui succède rendît une humeur assez âcre, assez caustique, pour irriter les fibres nerveuses de la peau du voisinage, & attirer sur la partie une inflammation érésipélateuse : mais certainement ceci n'est qu'une appréhension; nous ne connoissons aucun exemple d'un pareil accident, si on a pratiqué l'insertion au moyen des piqûres.

En supposant cet accident, il suffira le plus souvent d'appliquer le *ceratum album* de la pharmacopée de Londres, fait avec le blanc de baleine, la cire vierge & l'huile d'amandes douces. Si l'érésipèle est accompagné de tumeur & de chaleur considérables, il faut alors faire saigner le malade. Le lendemain on le purge avec un minoratif; on lui prescrit ensuite, de cinq en cinq heures, une prise de poudre tempérante faite avec le nitre purifié & les yeux d'écrévisses, à la dose de quelques grains. Pendant ce tems, on applique sur la tumeur des cataplasmes de mie de pain, de lait & de fleurs de sureau, renouvellés de quatre en quatre heures, & l'on prescrit les lavemens émolliens nitrés, donnés à pareils intervalles. La tumeur se dissipe bientôt, & communément se termine par une éruption miliaire, sur laquelle on applique la pommade de *Goulard*.

II. Lorsqu'il arrive que des boutons varioleux se placent sur les bords des paupieres, sur la conjonctive, ou sur la caroncule lacrymale, ils méritent une attention particulière. Il seroit à craindre que s'excavant, lors de leur suppuration, ils ne vinssent à ronger ces parties si délicates par elles-mêmes, en produisant de petits ulcères, qui, dans ce cas, sont toujours d'un mauvais genre, & qui pourroient être suivis de la chûte des cils, de taches sur la cornée, de la fonte de la caroncule, &c.

Il est aisé de prévenir de semblables accidens, en bassinant fréquemment les parties malades avec un collyre composé d'eau de *Goulard*, à laquelle on ajoute quelques grains de saffran & une petite quantité d'eau-de-vie camphrée. La suppuration de ces boutons arrivée, on prend garde qu'ils ne se crévent; on les défend du contact de l'air, en couvrant l'œil d'une compresse trempée dans le même collyre. S'il arrivoit que l'inflammation gagnât le globe de l'œil, & produisît la véritable ophthalmie, il faudroit faire faire une saignée, & recommander l'usage fréquent des lavemens.

Voilà les seuls accidens qui peuvent arriver lorsque l'insertion a été pratiquée par la méthode *Suttonienne;* les autres n'ont jamais lieu. Leur absence fournit une nouvelle raison de préférence en faveur de cette méthode.

Questions relatives a l'inoculation.

Ire. *Question. — La petite vérole inoculée met-elle à l'abri de la récidive?*

Lorsque la petite vérole attificielle est accompagnée d'une quantité considérable de boutons, les parens & les amis de la personne inoculée, rassurés par le nombre de pustules, sont tranquilles sur l'avenir, & veulent bien regarder le retour de la maladie comme une chose, sinon impossible, du moins *extraordinairement rare & difficile.* Il n'en est pas de même, lorsque la petite vérole est suivie d'une éruption peu abondante, qu'il s'est à peine montré dix, quinze, ou vingt boutons, & même moins, ou bien encore lorsque leur nombre se réduit aux seules pustules qui paroissent constamment sur le lieu de l'insertion dans le cas de la *courte espèce* de petite vérole dont j'ai parlé ci-dessus.

C'est alors que la tendresse paternelle, incertaine du succès de l'opération, alarmée sur l'état de l'inoculé, se forge des chimères, se repaît d'inquiétudes, & ne peut se persuader que le sujet soit à l'abri du retour de la petite vérole. C'est alors que le plus souvent on voit ces inquiétudes fomentées, entretenues, excitées par les médecins opposés à l'*inoculation*, qui, loin de calmer de pareilles craintes, semblent au contraire avoir la lâche complaisance de les augmenter, soit par des propos vagues & jettés au hasard, soit par une conduite ouverte & directement opposée à celle de l'inoculateur.

Il est facile de dissiper ces craintes, & de détruire jusqu'aux soupçons qui pourroient exister, en prouvant que la petite vérole ne revient pas après l'*inoculation pratiquée avec succès*, en la supposant accompagnée d'une grande ou d'une petite quantité de boutons. Les preuves dont nous ferons usage sont sans replique, puisqu'elles sont tirées de l'histoire des faits; & c'est assurément la meilleure réponse que l'on puisse donner à la question proposée.

1° Lorsque les inoculateurs ont eu des doutes sur la nature de la maladie donnée, à raison de la petite quantité de boutons, ils ont répété deux, trois, & quatre fois l'opération sans aucun succès; en différens tems, & à des intervalles considérables. Chaque fois les incisions se sont gueries & cicatrisées le lendemain, sans qu'il soit arrivé le plus léger accident.

2°. On a exposé les personnes qui avoient eu la petite vérole inoculée, avec très-peu, ou même sans boutons, à la contagion naturelle, soit en les faisant habiter avec des sujets actuellement

infectés, soit en les faisant coucher dans les mêmes lits, & dans tous les dégrès de la maladie; il n'en est jamais résulté la moindre incommodité pour les inoculés soumis à de pareilles épreuves.

3°. On donne également la petite vérole par *inoculation*, soit qu'on emploie la matière d'une petite vérole artificielle, prise dans la seule pustule qui peut paroître sur le corps du sujet inoculé, soit qu'on se serve de celle qui coule des incisions lors de la suppuration des plaies qui existent dans l'ancienne méthode, soit qu'on prenne celle qui est contenue dans le tubercule purulent ou espèce de vessie qui se trouve toujours sur le lieu de la piqûre dans la nouvelle méthode.

4°. La petite vérole artificielle est contagieuse comme la naturelle. On a des exemples de personnes qui ont gagné cette maladie en gardant des gens inoculés.

5°. On a inoculé à dessein des personnes qu'on savoit avoir eu la petite vérole naturelle, pour voir ce qui en résulteroit. L'insertion a toujours manqué son effet. La célèbre expérience du docteur *Maty* est trop connue des inoculateurs, pour qu'il soit nécessaire de la rapporter ici.

6°. D'après le calcul du docteur *Maty*, on comptoit, en 1758, dans les États de la Grande-Bretagne, deux cents mille *inoculations*, & l'on n'avoit encore pu trouver dans ce nombre d'inoculés un fait bien constaté d'une petite vérole revenue après cette opération pratiquée avec succès, malgré les perquisitions les plus exactes faites à ce sujet. C'est un fait assuré par le docteur *Maty*, dans un mémoire remis à M. le Duc de *Nivernois*, à son départ de Londres (1).

7°. S'il y avoit eu effectivement des exemples de rechutes, est-il probable que dans un pays tel que l'Angleterre, où il est permis de tout dire & de tout imprimer, les papiers publics ne fussent pas remplis d'avertissemens donnés par ces personnes inoculées en pure perte, & soulevées avec raison contre cette pratique. Rien de semblable n'est jamais arrivé. La conclusion est facile à tirer.

8°. Les prétendues rechutes, qui ont été données comme vraies par les ennemis de l'*inoculation*, n'ont pu soutenir la discussion de l'examen. On a prouvé qu'elles étoient d'indignes impostures, de calomnieuses imputations; les anti-inoculateurs, qui les ont rapportées, ont été forcés d'avouer leur mauvaise foi, & de confesser leur odieuse conduite.

(1) Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1754, pag. 638.

9°. Des milliers de personnes inoculées qui vivent aujourd'hui en Angleterre, au milieu des épidémies fréquentes de petite vérole, sans la reprendre, sont une preuve authentique qu'on ne court aucun risque d'en être atteint de nouveau.

10. Est-il vraisemblable que l'insertion de la petite vérole, transportée d'Asie en Europe, d'Europe en Amérique, pratiquée en Angleterre depuis cinquante ans, se fût constamment soutenue contre les efforts de ses adversaires, si l'on eût observé que les personnes inoculées avec succès fussent exposées à reprendre la maladie par la voie naturelle.

11°. Il y a douze cents ans que la petite vérole est connue en Europe, & il y a douze cents ans qu'on dispute si l'on peut l'avoir deux fois. Le docteur Mead, après cinquante ans de pratique, l'immortel Boerrhaave, Chirac & Molin, morts dans un âge très-avancé, assurent positivement qu'ils n'ont jamais vu le cas arriver. Ainsi, voilà quatre des plus célèbres praticiens, qui, dans le cours d'une longue vie, & faisant la médecine dans les trois plus grandes villes de l'Europe, *Paris*, *Londres*, *Amsterdam*, nient la *duplicité* de la petite vérole. Pourquoi la petite vérole artificielle, sûrement aussi efficace que la petite vérole naturelle, ne jouiroit-elle pas du même privilège, & ne mettroit-elle pas le sujet inoculé à l'abri de la récidive?

12°. En supposant le retour de la petite vérole naturelle, il doit être extraordinairement rare, puisqu'il est encore disputé. D'après les recherches les plus exactes, il paroîtroit que sur cinquante mille petites véroles, il y auroit une recidive. M. de la Condamine, pour faire meilleure composition aux adversaires de l'insertion, admet la possibilité d'une rechute sur dix mille petites véroles inoculées. Il suppose de plus cette maladie aussi dangereuse que la petite vérole naturelle. Il faudra, par conséquent, sept fois dix mille *inoculations* pour avoir sept rechutes dont une soit funeste. Ainsi le danger de la récidive, supposé réel, rend l'*inoculation* inutile à un sujet sur soixante dix mille. Si M. de la Condamine eût admis la possibilité des rechutes dans la proportion d'une sur cinquante mille petite véroles (qui paroîtroit être la véritable) le danger de la petite vérole inoculée, dépendant du risque de la récidive, seroit augmenté dans la raison d'un à trois cents cinquante mille; ou, ce qui est la même chose, d'une trois cents cinquante millième partie.

13°. Il est fort ordinaire de voir la petite vérole naturelle accompagnée d'un très-petit nombre de boutons. On a même vu cette maladie n'être suivie d'aucune éruption, & cependant être jugée comme une véritable petite vérole par les plus célèbres

médecins (1). Par quelle singulière inconséquence s'affligeroit-on de rencontrer le même effet dans la petite vérole inoculée? & par quelle fatalité regarderoit-on ici le petit nombre de boutons comme un fâcheux événement, tandis qu'on s'en féliciteroit dans la petite vérole naturelle, comme de la plus heureuse tournure que pût prendre la maladie?

14°. Pour quelle raison, d'ailleurs, desirer une abondante éruption dans la petite vérole inoculée, tandis que les plus illustres médecins, qui ont écrit sur la petite vérole naturelle, ont tous recommandé, comme un point important, d'avoir pour objet, dans le traitement de cette maladie, de diminuer la quantité des boutons. Sydenham, Mead, Boerhaave, Loob ont prononcé formellement sur cette affaire.

15°. Les anti-inoculateurs ont reproché à la petite vérole inoculée, quelque légère qu'elle fût, d'étendre & de multiplier singulièrement la contagion variolique dans les grandes villes. Cette pratique donne donc la véritable petite vérole, de l'aveu même de ses adversaires.

16°. La cicatrice, qui reste sur le lieu des incisions dans l'ancienne méthode, ou sur celui des piqûres dans la nouvelle, est un monument certain & durable, qui prouve en tout tems que le sujet inoculé a eu la petite vérole. Cette cicatrice est large, ronde, luisante, semblable à celle d'un cautère, & toujours assez considérable pour montrer qu'elle est celle d'un ulcère, & non celle d'une simple incision. Si le sujet n'a point eu la petite vérole, la cicatrice est étroite, longue, à peine sensible, telle enfin qu'elle doit être après une incision aussi supperficielle.

17°. Pour démontrer l'impossibilité des récidives après la petite vérole inoculée, le docteur Gatti fait un raisonnement qui doit frapper tout le monde par sa justesse; le voici. Celui qui, dans une petite vérole artificielle, n'a qu'un seul bouton tient appliqué à sa peau le virus contenu dans ce bouton: il est, en conséquence, comme inoculé une seconde fois à ce même endroit où s'est montré le bouton; mais inoculé d'une manière bien plus forte, plus intime, plus efficace, qu'il ne l'a été la première fois quand on a mis un atôme de virus sur la piqûre. Le virus contenu dans ce bouton est né sur le corps même; il y est plus intimement appliqué, en plus grande quantité, & pendant plus long-tems que ne le seroit la particule de virus insérée par une nouvelle *inoculation*. Si le sujet étoit encore susceptible de l'action du virus variolique, c'est-à-dire s'il pouvoit avoir une seconde petite vérole, il devroit y avoir du virus contenu dans ce bouton, & le virus contenu dans les boutons de la seconde petite vérole devroit lui en communiquer une troisième; cette troisième une quatrième, &c. jusqu'à ce qu'enfin il ne fût plus susceptible de l'action du virus variolique, ou qu'il en fût la victime. Or rien de tout cela n'est jamais arrivé; donc le sujet est aussi surement à l'abri du retour de la petite vérole, ayant un seul bouton, que si l'*inoculation* lui en eût donné une grande quantité. En effet, si un bouton ne met pas à l'abri de la récidive, pourquoi deux, pourquoi cent, pourquoi mille produiroient-ils cet effet? Quel nombre en faudra-t-il?

18°. Enfin, pour terminer ce que j'ai à dire sur cet objet, je vais rapporter une expérience bien singulière de M. Richard de Haute-Sierc. Ce medecin inocula un jeune homme, qui prit la petite vérole, & qui l'eut fort heureusement. Le sujet guéri, il le garda pendant un an dans une maison particulière & isolée. Toutes causes étrangères de contagion variolique furent écartées avec la plus scrupuleuse attention; & pendant cet intervalle de tems, il fut réinoculé de quinze en quinze jours. En faisant cette expérience, le médecin-inoculateur avoit un double objet à remplir. 1°. Il vouloit savoir si l'insertion constamment répétée ne produiroit point enfin une seconde petite vérole. 2°. Il desiroit s'assurer si les portions du virus variolique, aussi fréquemment appliquées sur le corps de ce jeune garçon, & pour ainsi dire *accumulées*, n'altéreroient point sa santé, ou ne changeroient pas sa constitution. De ces épreuves multipliées il résulta, 1°. que l'*inoculation*, répétée au moins vingt fois dans l'intervalle d'une année, le fut toujours sans succès; 2°. que la quantité du virus varioleux, appliquée successivement & en différens tems, ne causa pas la plus légère incommodité à ce sujet, qui continua de jouir de la plus parfaite santé depuis sa petite vérole inoculée. De toutes les expériences favorables à la pratique de l'*inoculation*, celle-ci est assurément la plus singulière par ses circonstances, & en même tems la plus propre à démontrer l'impossibilité physique des récidives, après la petite vérole artificielle.

Des preuves de fait & de raisonnement que nous venons de rassembler il résulte, 1°. que la maladie donnée par l'insertion est une *franche* & *véritable* petite vérole, quelque légère qu'elle soit, quelque peu nombre de boutons qu'elle produise; 2°. que cette petite vérole met le sujet inoculé complettement à l'abri du retour de la petite vérole naturelle; puisque, malgré l'ardeur & la constance des recherches faites depuis cinquante ans par les anti-inoculateurs, ils n'ont encore pu ramasser que cinq ou six prétendues rechutes qui ont été prouvées fausses.

(1 Sydenham, *opera omnia*; Mead, *de variolis et morbillis*; Loob, Traité de la petite vérole; Boerhaave, *morbus variolosus sine variolis. Aphor. de cognos. et curandis morbis*, n°. 1399.

La seule condition nécessaire ici, pour décider la nature variolique de la maladie donnée, est qu'elle soit accompagnée d'une fièvre caractérisée par les symptômes qui ont coutume de la suivre, tels que le mal de tête, le larmoyement, les douleurs dans les bras, les jambes, les reins, les nausées, le vomissement, l'odeur particulière à cette maladie, &c. mais, sur-tout, de l'inflammation & de la suppuration des plaies, soit qu'on les ait faites par incision, soit qu'on les ait faites par piqûres. Peu importe, nous ne saurions assez le répéter, qu'il y ait une grande ou une petite quantité de boutons.

IIe. *Question. — Ressemblance & différences, ou, parallèle de la petite vérole vraie & de la petite vérole volante ou fausse petite vérole.*

La maladie dont je veux parler est connue & caractérisée, il y a plus d'un siècle, en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne. Elle a été décrite & distinguée de la vraie petite vérole, avant qu'on sût en Europe ce que c'étoit qu'*inoculer*. Les Allemands la nomment *Scaefh-blattern*, pustules de brebis. Les Anglois lui donnent les noms de *Chicken-pox*, *Swin-pox*, *or Pig-pox*, pustules de poulet, pustules de porc : les Italiens, ceux de *Raviglioni*, de *Morviglioni*. Les auteurs latins ont désigné cette maladie par les noms de *Pustulata febricula*, *febriculæ pustulosæ*, *pustulæ febricosæ*. En France nous la connoissons sous ceux de *vérolette*, *petite vérole séreuse*, *lymphatique*, *crystalline*, *petite vérole volante*, *petite vérole bâtarde*, *fausse petite vérole.*

Les Médecins Anglois distinguent deux espèces de petite vérole volante, la *Chicken-pox*, (pustules de poulet) & la *Swin-pox* (pustules de cochon). Dans l'espèce *Chicken-pox*, les boutons sont plus petits, moins élevés, & contiennent une humeur absolument séreuse. Ceux de l'espèce *Swin-pox* sont plus gros, plus fournis, ressemblent davantage aux boutons de la petite vérole vraie; l'humeur qu'ils renferment est plus épaisse, moins séreuse, sans être cependant purulente.

On a vu plusieurs personnes avoir les deux espèces de petite vérole volante en différens tems, sans être à l'abri pour cela de la petite vérole vraie, qui les a attaqués dans la suite; ce qui a donné lieu de confondre ces maladies. La confusion de ces différens objets devient encore plus fréquente, si on fait attention qu'il n'est pas rare de voir régner en même tems la petite vérole *vraie* & la *fausse* petite vérole. Huxham dans ses observations *de aere & morbis epidemicis*, donne plusieurs exemples de petites véroles volantes (*Chicken or Swin-pox*) & d'épidémies varioliques régnant ensemble.

Nous croyons donc qu'il est intéressant de présenter ici un parallèle des deux maladies, qui mette tout homme, même celui qui n'est pas médecin, en état de juger par ses propres lumières, de la *nature vraie* de l'une & de l'autre de ces maladies quand elles existeront, & qui lui fera distinguer, de la manière la plus assurée, la *véritable* petite vérole de la petite vérole *volante*, ou *fausse* petite vérole. Ce parallèle, d'ailleurs, est neuf; & c'est la première fois que l'on a envisagé la question des prétendues récidives sous ce point de vue.

1°. Les deux maladies s'annoncent d'une manière bien différente. La *véritable* petite vérole (naturelle ou inoculée) est précédée de lassitudes, de mal-aise, d'abattement, d'assoupissement, &c. Rien de semblable dans la petite vérole volante; le plus souvent l'éruption paroît sans aucun symptôme précurseur.

2°. Dans la première de ces maladies, la fièvre commence par un frisson plus ou moins considérable, plus ou moins long, suivi de la chaleur fébrile, laquelle augmente rapidement, & se trouve bientôt portée à son état de plus grande force. Dans la petite vérole *volante*, la fièvre commence ordinairement sans frisson; ou bien, quand il a lieu, il est fort léger & à peine sensible. La chaleur qui suit est peu forte, peu considérable.

3°. Dans la petite vérole *vraie*, la fièvre est accompagnée de symptômes qui lui sont essentiels, qui jamais ne manquent de paroître. Tels sont le mal de tête, les douleurs de dos, de reins, de cuisses; tels sont encore les nausées, les vomissemens qui sont ici plus rapprochés, plus longs, plus opiniâtres, que dans toute autre espèce de fièvre. Dans la petite vérole *volante*, aucun de ces symptômes n'accompagne la fièvre éruptive.

4°. Dans le premier cas, la fièvre dure trois jours, si la petite vérole est inoculée. Il n'est pas rare de la voir se prolonger le quatrième & le cinquième jour, si c'est la petite vérole naturelle. La fièvre est marquée par un pouls fréquent, gros, plein, *rebondissant*. Il faut faire attention à ce dernier caractère, qui donne à la fièvre variolique quelque ressemblance avec la *synoque simple*. Dans la petite vérole *volante*, rien de tout cela ne se fait appercevoir; la fièvre dure douze, quinze, dix-huit heures au plus, puis se dissipe pour ne plus reparoître.

5°. Dans la petite vérole *vraie*, la fièvre abat, énerve, anéantit le malade, le jette le plus souvent dans l'assoupissement, quelquefois dans un léger délire. Il a de fortes douleurs au-devant & au-derrière de la tête. Cette partie paroît être celle qui souffre le plus. Les yeux sont saillans, brillans; les paupières rouges, tuméfiées; les larmes coulent en abondance, &c. Rien de semblable n'existe dans la fièvre de la petite vérole *volante*. Elle est si légère,

que j'ai toujours vu les enfans qui l'avaient ſe lever comme à leur ordinaire ſans qu'on les y excitât, s'occuper de leurs jeux, de leurs amuſemens. On s'appercevroit à peine de leur état, ſans la ſortie des boutons qui paroiſſent tout-à-coup.

6°. Le plus ordinairement, dans la petite vérole naturelle ou inoculée, après trois jours de fièvre, l'éruption commence, ſur différentes parties du corps, par de petites taches ſemblables à des morſures de puces, qui s'élèvent peu-à-peu, augmentent inſenſiblement, & n'acquièrent toute leur groſſeur qu'au bout de quatre à cinq jours. Dans la petite vérole *volante*, la fièvre ayant duré douze à quinze heures (ſans qu'on s'en ſoit apperçu le plus ſouvent) il paroît une plus ou moins grande quantité de boutons diſperſés çà & là, qui, dans l'eſpace de vingt ou vingt - quatre heures, augmentent rapidement, & acquièrent toute leur groſſeur (1).

7°. Dans la petite vérole *vraie* & naturelle, pendant que les boutons ſortent ſucceſſivement & s'élèvent, les parties ſur leſquelles ils ſe trouvent deviennent molles, pâteuſes; il ſe fait ſur tout le corps un véritable œdème. On voit quelque choſe de ſemblable dans la petite vérole inoculée, ſi l'éruption eſt abondante. Jamais rien de pareil ne ſe fait appercevoir dans la *fauſſe* petite vérole, ou petite vérole *volante*.

8°. Dans la petite vérole naturelle *vraie*, la fièvre, qui s'était preſque éteinte lors de l'éruption, ſe réveille avec beaucoup de force : ou, pour mieux dire, c'eſt une nouvelle fièvre, une fièvre ſecondaire, une fièvre de *ſuppuration* qui paroît, & qui eſt accompagnée de tous les ſymptômes qui caractériſent cette eſpèce de fièvre, tels que les friſſons irréguliers entre les deux épaules, les douleurs de tête, de reins, des membres, la chaleur augmentée, la ſoif, les agitations, &c. Si la petite vérole *vraie* eſt inoculée, & que l'éruption ſoit fort abondante (ce qui eſt rare) la fièvre ſecondaire & ſes effets ont lieu. Rien de ſemblable dans la petite vérole *volante*; la fièvre, qui s'eſt diſſipée au bout de quinze ou dix-huit heures, par la ſortie des boutons, ne reparoît plus. Dès ce moment le malade eſt guéri.

9°. Pendant le cours de la fièvre ſecondaire, les boutons, dans la petite vérole *vraie*, s'élèvent, s'élargiſſent, blanchiſſent, & ſe rempliſſent d'un véritable pus, l'œdème de la peau augmente; chaque puſtule, ſe ſéchant, jaunit, brunit, forme une croûte, & tombe du *quinzième* au *vingtième* jour de la maladie. Dans la *fauſſe* petite vérole, les boutons, qui ſe ſont promptement élevés, deviennent clairs, tranſparens, ſe rempliſſent d'une ſéroſité rouſsâtre, puis s'affaiſſent, ſe sèchent & tombent le *cinquième* ou *ſixième* jour, ſans avoir ſubi aucune eſpèce de *ſuppuration*. Cette dernière circonſtance forme la différence eſſentielle & *caractériſtique* qui ſe trouve entre les deux maladies.

10°. Dans la petite vérole *vraie*, il reſte, après la chûte des puſtules, des taches violettes, qui ſubſiſtent très-long-tems avant de s'effacer. Dans la petite vérole *volante*, le plus ſouvent il n'en reſte pas, ou s'il en reſte, elles reprennent bientôt la couleur naturelle de la peau.

11°. Il n'y a aucun médecin qui ne ſache combien eſt grand le danger de la petite vérole *vraie*, lorſque l'éruption paroît dès les premiers momens de la fièvre d'invaſion. Ce danger n'a pas lieu dans la petite vérole *volante*, en ſuppoſant la même circonſtance, qui preſque toujours a lieu.

12°. Quelque légère, quelque peu abondante que ſoit la petite vérole *vraie*, (naturelle ou inoculée) ne produisît-elle que quinze ou vingt boutons, la fièvre qui précède ne laiſſe pas de durer trois jours; elle eſt accompagnée de ſes ſymptômes ordinaires, & la marche totale de la maladie dure autant que ſi la petite vérole eût été abondante. En ſuppoſant au contraire la petite vérole *volante* accompagnée d'un grand nombre de boutons, la fièvre n'eſt ni plus forte, ni de plus longue durée. Ainſi, ce doit être aux ſymptômes qui précèdent l'éruption, à la naiſſance, la marche, la durée & la terminaiſon des boutons, qu'on peut le plus sûrement diſtinguer ces deux maladies (1).

13°. La petite vérole *volante* ne met point la perſonne qu'elle attaque à l'abri de la *véritable* petite vérole; de même que cette derniere (naturelle ou inoculée) n'empêche pas la première de paroître une ou deux fois, ſi la perſonne doit avoir les deux eſpèces

(1) Il arrive ſouvent que dans la petite vérole *volante* l'éruption ſe fait tout-à-coup, & ſans qu'elle ait été précédée de fièvre. A peine le malade s'eſt-il apperçu de la plus légère incommodité, qu'il ſe trouve couvert de boutons. Il n'y a pas trois mois que j'en vis une fort abondante; la fièvre fut à peine ſenſible. La maladie ſe termina en ſix jours. Une petite vérole *vraie*, bien moins copieuſe, en eût duré quinze.

(1) Huxham a bien connu cette différence dans la marche & la terminaiſon des boutons de chacune de ces maladies. Voici ce qu'il en dit : *Puſtulata febricula* (the chicken and pigs or swinés-pox) *plures infantes ac puerulos corripit; ſæpè abeuntibus veſiculis, ſtigmata linquuntur quaſi à variolis; quod quidem haud parvam denotat humoris acrimoniam, adeòque poſtulat purgantia idonea atque demulcentia....* Turpiter perſæpè falluntur *aniculæ, dum hujuſmodi ſtigmata pro veris* variolarum *veſtigiis accitant.... Variolæ quippè et morâ, et maturationis modo, ab his longè diverſæ ſunt.... Abeunt nempè rubeoli* tertio *vel* quarto die, *variolæ autem non niſi, licèt quàm citiſſimè, poſt* diem octavum. Huxham, de aere & morbis epidemicis, pag. 75.

Il dit encore, dans un autre endroit du même ouvrage : *Febriculæ puſtuloſæ* (the chiken and swinès-pox) *plurimæ inter pueros: puſtulas has ſubrubras et aquoſas* pro variolis *ſæpè agnoſcunt mulierculæ (nam et vestigia crebrò diu relinquunt) haud rarò tamen paulò poſt triſti eventu vident errorem, dum veræ variolæ reverâ invadunt*, pag. 142.

espèces de petites véroles volantes admises par les médecins Anglois.

Si on rapproche les signes *caractéristiques* que je viens de mettre sous les yeux, on verra 1°. que l'une de ces maladies, la petite vérole *vraie*, est marquée par un espace de tems qui dure au moins quinze ou vingt jours, divisés en quatre périodes; savoir, trois jours de fièvre d'invasion, trois jours d'éruption, trois jours de suppuration, & huit ou dix jours de desséchement; 2°. que la petite vérole *volante* a parcouru tous ses tems en quatre ou six jours; 3°. que l'une est une maladie grave, dangereuse, & dont l'événement est douteux, si c'est la petite vérole naturelle; 4°. que l'autre est une maladie si légère, si douce, qu'a proprement parler, elle ne mérite pas ce nom; 5°. que l'une & l'autre sont distinguées par des effets & des symptômes très-différens, tant par leur nature & leur durée, que par leur force & leur nombre; 6°. enfin, qu'il est impossible de confondre des objets aussi sensiblement séparés, aussi fortement distingués l'un de l'autre.

Dans la description & le parallèle que nous venons de faire des deux maladies, nous avons eu l'attention de ne point charger le tableau de la petite vérole naturelle. Nous avons montré cette maladie dans sa marche la plus ordinaire, la plus favorable, dans sa terminaison la plus heureuse. Nous n'avons fait aucune mention de ces symptômes effrayans qui accompagnent ordinairement la petite vérole naturelle d'une méchante espèce, qui annoncent la malignité, & qui présagent un funeste événement; tels sont le délire furieux, le délire froid, l'assoupissement léthargique, la frénésie, la fièvre ardente, les convulsions du visage, les soubresauts des tendons, les mains errantes, l'empâtement gangreneux de la peau, les foiblesses rapprochées, le dévoyement abondant ou la constipation obstinée, les urines sanguinolentes, brunes, délayées, la péripneumonie, la strangulation, l'inflammation des viscères de l'abdomen, la confluence des boutons, leur rentrée, l'affaissement des pustules, la délitescence purulente, la complication miliaire, pourpreuse, &c.

Le lecteur doit être sans doute étonné de voir qu'on ait pu confondre deux objets aussi essentiellement différens, deux maladies qu'il doit actuellement distinguer aussi sûrement que pourroit le faire le plus habile médecin. Il lui est facile de se convaincre que, pour tomber dans une semblable méprise, il faut supposer ou l'ignorance la plus grossière, ou la mauvaise foi la plus insigne; que l'on peut, sans le secours des gens de l'art, s'assurer par soi-même si une maladie *éruptive* quelconque, qui paroîtroit après une *franche* & *véritable* petite vérole inoculée, est ou n'est pas une récidive, & distinguer la petite vérole *volante*, la *fausse* petite vérole, la petite vérole *bâtarde*, de la *véritable* petite vérole naturelle ou artificielle.

Il est un autre cas qui intéresse la tranquillité du sujet inoculé, & que par cette raison nous examinerons. C'est celui dans lequel l'insertion ayant été répétée trois & quatre fois, a constamment manqué son effet. On demande si la personne qui a subi de pareilles épreuves peut être tranquille sur l'avenir, & si elle doit se regarder comme exempte de la petite vérole naturelle? Il n'est guères possible de répondre affirmativement à cette question: mais, quoique la plupart des médecins reconnoissent qu'il y a des individus sur lesquels la petite vérole semble n'avoir aucune prise, je dirois, s'il étoit permis de former des conjectures, qu'il est vraisemblable que cette personne, chez laquelle l'*inoculation* a toujours manqué son effet, a eu la petite vérole dans un tems fort éloigné, ou même dans l'enfance la plus tendre, & qu'en conséquence elle peut se croire à l'abri de cette maladie pour l'avenir. Voici quelques raisons qui le feroient croire.

1°. On a des observations sûres qui prouvent qu'une femme grosse, actuellement attaquée de la petite vérole, la communique à l'enfant renfermé dans son sein; puisque ces enfans ont apporté en naissant des marques distinctes de boutons varioliques.

2°. Un enfant peut avoir eu la petite vérole chez sa nourrice, qui dans le tems n'en aura rien dit, de crainte d'alarmer les parens, ou bien encore il peut l'avoir eue dans une pension, au collége, dans un couvent, & l'on aura tû cet événement par la même raison.

3°. Il peut se faire que la personne ait eu, dans le jeune age, cette maladie d'une maniere si légère & si ressemblante à la petite vérole inoculée, que personne ne s'en soit apperçu dans le tems, & ne l'ait reconnue pour une véritable petite vérole.

4°. Enfin, il y a des exemples de petites véroles sans boutons, (*variolæ sine variolis*, dit Boerhaave). Ne peut-il pas arriver que de semblables petites véroles aient été méconnues dans le moment de la maladie, surtout en supposant le malade abandonné à lui-même, ou du moins visité par un homme de l'art nullement instruit de cette singulière variété?

De ces quatre observations, qui ne peuvent être contestées, il résulte que bien des gens ont eu réellement la petite vérole sans s'en douter. Ce cas deviendra même plus fréquent qu'on ne pense, si l'on fait attention que, parmi les personnes qui prétendent n'avoir jamais eu cette maladie, la plupart en portent des marques qui attestent qu'elles en ont été attaquées dans un tems fort éloigné.

IIIe QUESTION. — L'Inoculation *doit-elle être regardée comme un moyen d'étendre ou de resserrer la contagion variolique?*

Cette question étant fort intéressante pour l'humanité & en même tems pour le succès & la fortune de l'insertion, nous croyons devoir l'examiner avec

ſoin. En effet, ſi le préjugé ſur la contagion augmentée ſe ſoutenoit, cette pratique ſalutaire continueroit à être bannie des grandes villes ; & dès ce moment il n'y auroit plus qu'un très-petit nombre l'hommes qui pût profiter de ſes avantages. Le peuple, cette partie précieuſe du genre humain, ne peut aller ſe faire inoculer à la campagne. Les gens d'affaires, les marchands, les domeſtiques, les artiſans, les perſonnes continuellement occupées par devoir & par état, ne peuvent s'abſenter pendant le tems néceſſaire à cette opération. Il eſt donc évident qu'une loi qui proſcriroit à l'avenir la pratique de l'*inoculation* hors des villes, l'interdiroit en même tems à la plus grande partie des citoyens (1). Nous avons deux choſes à prouver, 1°. que non-ſeulement l'inſertion n'étend ni n'augmente la contagion variolique, mais 2°. qu'elle eſt au contraire un moyen aſſuré pour la reſtreindre dans des bornes plus étroites.

La première propoſition ſe démontre par le fait. Les adverſaires de l'*inoculation* l'ont accuſée d'avoir donné naiſſance à certaines épidémies varioliques en différens tems & en différens pays. Ils lui ont attribué celle de Londres en 1723 ; celle de Boſton, dans la Nouvelle-Angleterre, vers le même tems ; celle de Paris en 1762. Or il a été prouvé, ſans qu'on ait rien eu à répliquer, 1°. que l'épidémie de *Londres* ſe trouvoit dans ſa plus grande force dans les mois de janvier & février, tandis que les *inoculations*, faites cette même année, ne commencèrent que le 27 mars ; 2°. que la plus grande mortalité de celle qui régna à *Boſton* en 1722 eut lieu pendant les mois d'avril & mai, lorſque les premières *inoculations* ſe firent ſeulement dans le mois d'août ; 3°. que l'épidémie qui ſe manifeſta à Paris pendant l'hiver de 1762 étoit antérieure aux *inoculations*, qui ne ſe pratiquèrent qu'au printems de l'année ſuivante 1763.

D'ailleurs, pour quelles raiſons accuſer l'*inoculation* de produire l'épidémie variolique ? Ces ſortes d'épidémies ne ſont rien moins que rares, même pendant l'hiver. Sydenham ne nous a-t-il pas laiſſé l'hiſtoire de différentes épidémies qu'il avoit vues dans pluſieurs hivers ? Quel eſt le médecin en France qui n'a pas vu auſſi régner épidémiquement la petite vérole avant que l'*inoculation* y fût connue ? Dira-t-on que ces épidémies étoient dues à cette pratique encore ignorée en Europe ? S'eſt-on plaint qu'elle ait augmenté la contagion variolique à Genève, en Suède, en Dannemarck, en Hollande, en Italie, à Conſtantinople ? Enfin, quelle conduite ont tenu les Anglois, lorſque les ennemis de l'inſertion lui faiſoient de ſemblables reproches ? Plus ſages, plus éclairés ſur leurs véritables intérêts, mieux inſtruits de la vérité, ils ont établi un hôpital d'*inoculation* au milieu de Londres ; dès ce moment les clameurs des anti-inoculateurs ont ceſſé. Elles auroient dû cependant augmenter ; puiſque quatre cents inoculés, qu'on admet chaque ſaiſon depuis vingt ans dans cet hôpital, euſſent dû ſingulièrement étendre la contagion variolique dans cette capitale de l'Angleterre.

Si on veut ſe convaincre de la mauvaiſe foi que les adverſaires de l'*inoculation* ont miſe dans de pareilles imputations, il ne faut qu'obſerver ce qui ſe paſſe journellement dans la petite vérole naturelle.

Cette maladie, qui de tems en tems ſe ranime avec plus de force, ne ceſſe jamais dans les grandes villes. Les habitans de ces villes vivent par conſéquent au milieu d'une contagion plus ou moins active, ſans qu'ils puiſſent s'en défendre. L'Hôtel-Dieu de Paris, qui ſe trouve au centre de cette ville, renferme le plus ſouvent deux ou trois cents petits varioleux. S'eſt-on apperçu que la contagion variolique ſe répandît au voiſinage de cet hôpital d'une manière plus ſenſible que dans le reſte de la ville (1) ? Les enfans du peuple, qui ſe promènent dans les rues couverts de puſtules, communiquent avec leurs camarades ſans qu'on y porte obſtacle. Les médecins, les chirurgiens, les prêtres, les gardes-malades, qui aſſiſtent les perſonnes attaquées de la petite vérole, ſe répandent enſuite dans les maiſons particulières, & y ſont reçus ſans qu'on s'en inquiette. Les domeſtiques, chargés de faire les viſites de bienſéance, pénètrent juſqu'au lit des malades, reviennent chez leurs maîtres qui ne s'en effraient nullement. Les gens du peuple envoient exprès leurs enfans chez ceux de leurs voiſins où ſe trouve actuellement la petite vérole, pour la leur faire contracter & leur faire ſubir une ſorte d'*inoculation*. Enfin, ceux qui mouroient de cette maladie étoient expoſés & enterrés dans les égliſes, ſans qu'on s'y oppoſât.

Telle eſt la manière dont on ſe conduit ordinairement par rapport à la petite vérole naturelle. Or, eſt-il raiſonnable, en ſe conduiſant avec autant de ſécurité dans une maladie auſſi dangereuſe, de venir enſuite oppoſer, à la pratique de l'*inoculation* dans les villes, la crainte ridicule & frivole de la contagion qu'elle peut répandre ? « C'eſt comme ſi à Conſtantinople, où la peſte règne toute l'année, on accuſoit tout-à-coup une douzaine de perſonnes de la répandre, & qu'on voulût les chaſſer de la ville,

(1) Cette loi, dictée par la prudence, étoit une précaution ſage dans un tems où les clameurs des anti-inoculateurs avoient effrayé le public & troublé la tranquillité générale. Aujourd'hui elle devient inutile, s'il eſt bien prouvé que les craintes inſpirées ſur cet objet ne portent ſur aucun fondement ſolide, & s'il eſt démontré que la pratique de l'*inoculation* reſſerre la contagion variolique, loin de la propager.

(1) De l'aveu d'un des plus ardens anti-inoculiſtes, la petite vérole naturelle ne ſe communique pas d'une ſalle à l'autre dans cet hôpital. *Voyez l'inoculation* renvoyée à Londres, pag. 89.

en laissant courir dans les rues, & aller dans les maisons plusieurs milliers de pestiférés ».

La petite vérole inoculée est contagieuse ; c'est un fait que les plus zélés partisans de l'insertion n'ont jamais nié. Aussi ce n'est pas de cela qu'il est question. Il s'agit de savoir si elle est plus ou moins contagieuse que la petite vérole naturelle. Il est facile de prouver qu'elle l'est moins ; & que l'*inoculation*, considérée sous ce point de vue, est un moyen de réprimer la contagion variolique.

On peut & on doit considérer le sujet inoculé dans trois états ou périodes différens ; 1°. entre l'opération & l'éruption ; 2°. depuis l'éruption jusqu'à la chûte des croûtes ; 3°. depuis ce dernier moment jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus aucun vestige de la maladie.

Il est impossible que l'inoculé puisse communiquer la petite vérole dans l'intervalle qui se trouve entre l'insertion & l'éruption, par une raison fort simple ; c'est qu'il ne l'a pas encore lui-même, & *qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas*. Dans la troisième période, il lui est aussi impossible de transmettre cette maladie, puisque les croûtes étant tombées, il n'a plus la petite vérole, & qu'à cet égard l'inoculé n'est pas plus dangereux que toute autre personne.

Reste la seconde période, celle qui constitue spécialement la maladie. Il est certain qu'alors le sujet peut donner & donne en effet la petite vérole aux personnes qui sont susceptibles de la prendre. Ainsi son commerce est dangereux dans le cours de cette seconde période ; mais ce danger est moindre que dans la petite vérole naturelle, par les raisons suivantes :

1°. La personne qui s'est fait inoculer attend la petite vérole ; elle prend ses précautions pour écarter ceux qui pourroient la gagner ; elle s'éloigne, s'absente, se tient enfermée tout le tems que dure la maladie ; en un mot, elle ne laisse approcher d'elle que les gens dont elle a besoin, & qui n'ont rien à craindre de la contagion. Est-il possible d'observer de pareilles précautions dans la petite vérole naturelle ? Cette maladie, qui le plus souvent se masque dans le commencement, est déjà fort avancée, sans qu'on en ait soupçonné la nature. L'éruption se manifeste que la personne est encore entourée de ses parens, de ses amis, & le venin variolique a déjà pénétré dans leurs veines qu'ils ne s'en doutent seulement pas.

2°. Plus le cours d'une maladie contagieuse est long, plus elle répand de venin, & plus elle fournit à la contagion : or la petite vérole inoculée dure moins de tems que la petite vérole naturelle ; donc elle propagera moins la maladie.

3°. La contagion variolique est en raison de la plus ou moins grande quantité de matière contagieuse existante ; car alors l'émanation du miasme varioleux est plus ou moins abondante. Il est sûr que mille pustules doivent exhaler plus de venin que quarante ou cinquante boutons : or la petite vérole artificielle est constamment accompagnée d'une éruption bien moins considérable que ne l'est celle qui a lieu dans la petite vérole naturelle ; donc le danger de la contagion sera moins grand dans la première de ces maladies.

4°. La contagion variolique est encore proportionnée à l'intensité de la fièvre, dont la chaleur exalte & pousse le venin au-dehors. On sait que cette fièvre, très-considérable dans la petite vérole naturelle, est peu forte dans la petite vérole inoculée : on sait de plus que la fièvre secondaire n'a pas lieu ici. Voilà par conséquent de nouvelles causes qui doivent diminuer le danger de la contagion dans la pratique de l'*inoculation*.

5°. Peut-on nier que l'insertion, ayant mis un certain nombre de personnes à l'abri de la petite vérole naturelle, ne devienne une barrière à la contagion variolique pour les parens, les amis, les domestiques de ces mêmes personnes, qui ne peuvent plus communiquer cette maladie. Or si les gens qui ont des relations avec ces personnes inoculées sont délivrés du risque de prendre la petite vérole, il est évident que ce risque cesse aussi pour ceux auxquels ces gens pouvoient porter la contagion.

6°. En adoptant & en suivant une pareille idée, qu'on inocule, par supposition, tous les enfans qui vivent actuellement en France, il est certain que ces enfans n'étant plus susceptibles de prendre la petite vérole, ils ne pourront la donner aux personnes qui les environnent. Voilà donc la contagion variolique singuliérement diminuée dès la première génération. Qu'on répète la même opération sur les générations suivantes, il doit nécessairement arriver que toute contagion cessera, & qu'avec le tems les habitans de la France se trouveront délivrés d'une maladie qui les attaque & les détruit depuis douze cens ans.

Des réflexions que je viens d'exposer il résulte évidemment, 1°. que l'insertion de la petite vérole ne peut étendre ni multiplier la contagion variolique ; 2°. que, par un effet tout opposé, elle est un moyen sûr de l'arrêter & de la resserrer dans des bornes plus étroites ; 3°. qu'on peut raisonnablement espérer qu'un jour elle anéantira & fera disparoître la petite vérole dans nos climats.

Si la petite vérole inoculée arrête & diminue la contagion variolique, ainsi que je viens de le prouver, les craintes qu'elle inspiroit doivent cesser, la tranquillité publique doit renaître. Dès-lors l'*inoculation* devient une pratique précieuse & salutaire, qu'il faut encourager, protéger, favoriser, loin de

la bannir & la proſcrire ; dès ce moment il eſt indiſpenſablement néceſſaire de lever la défenſe *proviſoire* d'inoculer dans les villes. En un mot, il faut, ſur cet objet de ſanté & de conſervation publique, rendre aux citoyens une entière liberté, ſi on veut les mettre dans le cas de profiter tous & ſans exception des avantages de l'inſertion (1).

D'ailleurs, comme l'a très-bien obſervé le docteur Gatti, une loi n'eſt-elle pas défectueuſe, lorſqu'on peut la violer impunément à chaque inſtant, & ſans qu'on puiſſe conſtater ſon infraction ? « Or celle qui défend la pratique de l'*inoculation* dans les villes eſt de cette eſpèce. Eſt-il une loi qui puiſſe empêcher un citoyen de ſe faire inoculer dans le plus profond ſecret ? Si, par ſoumiſſion à la loi, l'inoculateur refuſe d'opérer, qui empêchera le ſujet de s'inoculer lui-même ? La maladie arrivée, comment conſtater qu'elle eſt une petite vérole naturelle ou inoculée ? Fera-t-on viſiter par un commiſſaire les différentes parties du corps où ſe peut faire l'inſertion ? Quelles peines décernera-t-on contre les coupables ? De quel droit d'ailleurs renverroit-on aux habitans de la campagne des peſtiférés qu'on ne voudroit pas ſouffrir à la ville ? Ces habitans ne ſont-ils pas citoyens du même Etat ? N'ont-ils pas le même droit à la protection vigilante des magiſtrats ? Leur ſanté & leur conſervation ſont-elles moins précieuſes, &c. » ? Il faut, ajoute le docteur Gatti, répondre à ces différentes queſtions, ſi l'on veut faire l'apologie d'une loi qui interdiroit pour toujours la pratique de l'*inoculation* dans les villes.

Nous inſiſtons ſur cet objet, parce que le ſort de l'*inoculation* étant néceſſairement attaché à la liberté qu'on lui laiſſera, il eſt douloureux de lui voir oppoſer de pareils obſtacles. Il eſt affligeant, pour des cœurs ſenſibles, de voir les effets d'une pratique ſalutaire s'étendre ſur un petit nombre d'hommes. Ce ſont ces motifs ſurtout qui nous ont portés à examiner, avec le plus grand ſoin, la queſtion de la prétendue contagion augmentée par la pratique de l'inſertion. Nous n'avons rien négligé pour l'expoſer dans tout ſon jour ; puiſſions-nous avoir réuſſi !

Cet article eſt l'extrait, autant abrégé qu'il nous a été poſſible, de l'excellent TRAITÉ-PRATIQUE DE L'INOCULATION *de feu Gandoger de Foigny.*

(MAHON.)

INOCULATION. (*Méd. légale.*)

Depuis le tems qu'on diſpute ſur l'*inoculation*, il eſt arrivé ce qu'on a toujours vu dans les découvertes utiles ; les docteurs ſe diſputoient, les intrigues, les cabales, la mauvaiſe foi étoient tour-à-tour employées. Les obſervateurs ſages évaluoient les faits dans le ſilence, ils n'interrogeoient que la nature, & en ajoutant à ce que la tradition leur avoit appris ce que leur propre expérience leur enſeignoit, ils marchoient à grands pas dans la carrière, lorſqu'à peine les autres ſe doutoient qu'elle fût ouverte. La vérité, qui ne va que lentement, gagne toujours à être examinée ſans paſſion, elle eſt rarement le réſultat des diſputes polémiques.

On ne peut douter que l'enthouſiaſme, peut-être même l'intérêt, n'aient ſéduit de part & d'autre ; on n'a vu que fort tard le véritable état de la queſtion, & ce n'eſt pas même aux gens de l'art qu'on en doit la connoiſſance. Un homme de génie (d'Alembert), a ſubſtitué aux déclamations peu raiſonnées la rigoureuſe analyſe des faits ; & l'on a vu l'*inoculation*, dépouillée de tout ce qui lui eſt étranger, ſe préſenter comme un moyen utile à l'Etat & conſolant pour le particulier qui l'adopte.

On a multiplié les calculs & les tables pour indiquer le rapport qu'il y a entre les victimes de la petite vérole naturelle & de l'artificielle : ces premières conſéquences, tirées des faits qu'on avoit ſous les yeux, ſont devenues preſque nulles par les connoiſſances acquiſes ; on a ajouté au choix & à la préparation du ſujet le choix de la matière qui doit ſervir à l'*inoculation*, la méthode de s'en ſervir ou d'inoculer, l'eſpèce de traitement requis durant la maladie ; & par d'heureuſes vues, ſecondées de l'expérience, on eſt parvenu à moins redouter les inconvéniens que l'*inoculation* préſentoit au premier abord.

Pluſieurs accidens ont été l'effet de la précipitation avec laquelle on ſe décidoit : à-peu-près comme on a vu l'antimoine produire de funeſtes effets dans des mains imprudentes. Mais c'eſt la marche des hommes dans la carrière des connoiſſances. Peut-on citer un grand remède en médecine, dont les premières épreuves n'aient pas été funeſtes ? Sans parler de l'antimoine, il eſt naturel de ſuppoſer que tout remède efficace en petite quantité a dû ſouvent être funeſte à pluſieurs hommes, avant qu'on fût parvenu à en déterminer la doſe, & à connoître les circonſtances qui l'indiquoient & celles qui l'excluoient.

Il eſt très-eſſentiel, dans la queſtion ſur l'*inoculation*, de diſtinguer l'intérêt général de l'Etat, de celui des particuliers. Lorſqu'il ne s'agit point de ſauver l'Etat d'un danger preſſant ou de ſa deſtruction, le citoyen n'eſt pas obligé de lui faire le ſacrifice de ſa vie. Il importe peu à l'Etat que, dans un danger commun à tous les hommes, tel ou tel ſe dévoue, pourvu que le plus grand nombre ſe ſauve. Mais le particulier n'a pas ces mêmes vues ; ſon exiſtence eſt pour lui le terme de la nature & des devoirs ; il n'apperçoit rien au-delà qui puiſſe le

(1) *Voyez* l'ouvrage qui a pour titre : *Obſervations politiques & médicales*, &c. ſur un projet d'*inoculation* générale, & traduit de l'Anglais de W. Black. Paris, 1788, chez Cuchet.

dédommager du ſacrifice de ſa vie; & nulle loi, ſans être injuſte ou barbare, ne peut le forcer à ſubir ce ſort, s'il ne s'y réſout volontairement.

Pourquoi s'étonner qu'un père & qu'une mère délibèrent ſur l'*inoculation* de leur enfant? L'amour paternel, de tous les ſentimens le plus profond & le plus vif, ne ſait point calculer. Rien n'eſt comparable au plaiſir d'un père qui contemple ſon fils, & l'idée qu'il peut le perdre ſoulève ſon cœur avec indignation. Tant que cette poſſibilité n'eſt liée qu'au haſard ou à la ſomme des choſes contingentes, il ſe flatte qu'il ſera compris dans le nombre de ceux qui ſont épargnés; mais dès qu'il apperçoit quelque apparence de certitude dans la poſſibilité du danger, il s'effraie, & rien ne peut le raſſurer contre cette crainte. Il n'en eſt pas des vérités de ſentiment comme des vérités logiques ou métaphyſiques. Celles-ci perſuadent l'homme qui réfléchit, lorſqu'elles ſe lient à la chaîne naturelle des rapports, que l'expérience bien vue & ſouvent répétée, a fait ſaiſir: elles n'ont le plus ſouvent d'autre obſtacle à ſurmonter que la froide incertitude; & malgré leur exacte conformité avec la nature des choſes, elles luttent ſouvent en vain contre l'homme bouillant qui ſe paſſionne. Les autres au contraire ne ſont jamais diſcutées avec le ſang-froid qui éloigne la préoccupation; le ſentiment dont on eſt pénétré colore tous les objets, un inſtinct involontaire s'oppoſe à la lumière qui peut percer; & ſi par haſard, à travers le choc des raiſons & des ſentimens, on vient à bout de ſe convaincre que la crainte eſt peu fondée, un mouvement dont on n'eſt pas le maître inſpire toujours la méfiance & fait retomber dans la première indéciſion.

Combien d'hommes ſe ſont paſſionnés de bonne foi dans des queſtions purement oiſeuſes & ſyſtématiques! Ils ſe ſont refuſés à l'évidence même, lorſqu'il en réſultoit des conſéquences contradictoires avec leur opinion favorite.

La diſtance eſt immenſe entre le degré d'aſſentiment qu'excite l'amour du ſyſtême & la force qui lie le père à ſon fils. L'habitude ou les préjugés d'éducation font adopter & chérir l'uſage d'élever les enfans de telle ou de telle manière; un père ſe réſout à faire ce que tant d'autres font, parce qu'il ſuppoſe qu'on a bien raiſonné avant lui, & il s'épargne la peine de penſer ſur nouveaux frais, parce qu'il ſe méfie de ſa raiſon. Cette méfiance eſt inévitable dans ces circonſtances, & c'eſt peut-être dans les ſeuls objets de ſentiment que l'homme a la modeſtie de ne s'en pas faire accroire. Le médecin le plus dogmatique & le plus confiant pour les autres tremble lorſqu'il eſt malade, & ne voit qu'incertitude dans ſes principes, lorſqu'il s'agit d'en faire l'application ſur ſon corps. Il appelle alors ſes confrères à ſon ſecours, il ceſſe de raiſonner pour entendre; & ſi leur avis eſt par bonheur uniforme, il éprouve une joie intérieure que ſes propres lumières ne lui ont jamais cauſée. Telle eſt la force du témoignage général.

Mais comme parmi les objets de ſentiment, il en eſt beaucoup dont les nuances ſe lient à l'opinion ou au préjugé, il eſt important d'éclairer les hommes ſur leurs vrais intérêts. Cette entrepriſe, ſi difficile pour quelques nations, ne doit être l'effet ni de la force, ni du ſimple raiſonnement; elle ne peut réuſſir que par l'exemple & le courage. Préſentez aux hommes un moyen qui améliore leur ſort, détruiſez avec ſoin leurs objections ſpécieuſes, mépriſez les autres, & confirmez par des exemples clairs & ſenſibles le bien que vous leur annoncez: le tems fera le reſte. Les contradictions ſont un relief pour le vrai, elles engagent dans des détails dont la perfection eſt l'effet, elles excitent l'attention des hommes indifférens, elles laſſent enfin ou épuiſent le premier obſtacle que l'habitude oppoſoit, & familiariſent avec l'idée d'une nouvelle conduite.

On a ſouvent vu par ce mécaniſme de froides vérités ſubſtituées à d'anciennes erreurs ſcellées par le tems, & qui étoient devenues, par l'habitude, des objets de ſentiment.

Notre légéreté, qui nous fait varier les modes, ne s'étend que ſur les objets indifférens: nous réſiſtons avec force aux nouveautés d'un autre genre. Cette frivolité, ſi long-tems reprochée aux François, tient beaucoup à l'extérieur; mais je crois qu'il eſt peu de nation auſſi conſtante ou auſſi uniforme dans tout ce qui concerne les principaux uſages ou les habitudes: il ſeroit aiſé de citer dans notre conſtitution une foule d'objets ſur leſquels nous n'avons jamais varié, tandis que nos voiſins ont ſucceſſivement paſſé par les degrés les plus diſſemblables. Je conviens néanmoins que cette uniformité, qui eſt un éloge dans quelques cas, n'eſt pas à beaucoup près auſſi louable dans d'autres; nous avons ſouvent réſiſté au bien qu'on nous offroit, par la ſeule habitude où nous ſommes de réſiſter aux nouvelles opinions. Nous n'avons jamais peut-être placé le courage à créer ou à faire un parti: le ridicule eſt chez nous ſi près de la nouveauté, & nous en ſommes ſi prodigues, qu'il eſt ſans exemple, dans notre hiſtoire, qu'un homme qui débitoit une opinion nouvelle & utile ait été accueilli avec reconnoiſſance. Il faut donc ſe réſoudre à ſupporter des contradictions inévitables, & nous ne ſommes pas en droit d'exiger qu'un père ait le courage de ſécouer, ſur un objet auſſi intéreſſant que l'*inoculation*, la prévention qu'il a pour mille choſes qui le touchent de moins près. Nous devons donc borner nos efforts à combattre la puſillanimité des uns par le détail des avantages, & la prévention des autres en détruiſant, autant qu'il eſt poſſible, les objections qu'ils oppoſent.

L'une des cauſes d'alarmes pour les pères de

famille eſt celle qui ſuppoſe qu'en inoculant la petite vérole à un enfant ſain, on peut auſſi lui communiquer les différens virus ou les vices originaires qu'ont ceux ſur leſquels on a pris la matière de l'*inoculation*. J'aimerois autant qu'on dît qu'un vieillard qui communique la peſte à un jeune homme, lui communique auſſi ſa vieilleſſe, ou qu'un galeux ſcorbutique, ou écrouelleux, communique à-la-fois à ceux qui le touchent la gale & le ſcorbut ou les écrouelles. Cette vaine objection, dont on m'a ſouvent oppoſé la force, peut être conſidérée comme une preuve du peu d'attention des adverſaires de l'*inoculation* dans le choix des obſtacles; on n'a voulu que répandre un effroi général; il ſemble même qu'on eût en vue d'ameuter les eſprits, en leur faiſant entrevoir les conſéquences les plus dangereuſes. Je demanderois à ces hommes ſi prévenus ſur l'origine des cauſes des maladies les plus rebelles, s'ils ont vu les maladies vénériennes ſe communiquer d'un ſujet à l'autre, accompagnées de tous les virus qui ſe trouvent compliqués dans quelques ſujets : ſi la goutte, l'épilepſie, les écrouelles paſſent à-la-fois avec le virus vénérien dans le corps de ceux qui ont commerce avec d'autres perſonnes infectées de ce virus & atteintes de quelqu'une de ces maladies? Qu'on examine avec attention la manière d'inoculer, le choix qu'on peut faire de la matière, les précautions qu'on eſt le maître de prendre, & je ſuis perſuadé qu'il ne reſtera pas l'ombre de vraiſemblance à cette objection auſſi abſurde que haſardée. La matière de la petite vérole ſe porte vers la peau, & toutes les obſervations concourent à prouver qu'elle n'a d'autre qualité que celle de virus particulier. La complication de cette maladie avec d'autres eſt ſenſible pour tout médecin éclairé, & c'eſt auſſi pour cette raiſon qu'il importe aux citoyens de ne ſe fier pour ce choix qu'à des hommes qui ſoient accoutumés à diſtinguer les différentes formes ſous leſquelles cette maladie peut ſe produire. La petite quantité de matière dont on ſe ſert pour l'*inoculation* & ſurtout le tems où on la recueille inſpirent une parfaite ſécurité ſur les ſuites. Je me diſpenſe d'entrer dans un détail plus circonſtancié, pour prouver que chaque maladie de l'eſpèce de la petite vérole porte ſon caractère individuel, que l'humeur qu'elle évacue & qui a déjà ſubi ce que les médecins appellent la *coction*, ſortant par le couloir naturel & ſpécialement affecté à cette eſpèce de maladie, n'a d'autre vice ou d'autre qualité que celle de la maladie même; & en admettant en leur entier les théories des matières morbifiques, qui circulent & ne ſe trouvent que dans le ſang ou les humeurs, cette conſéquence n'en eſt que plus lumineuſe & mieux fondée. J'en appelle à la ſimple obſervation, & je réclame le témoignage des praticiens qui ont ſu tirer des conſéquences immédiates du ſeul aſſemblage des faits.

On a demandé ſi le peu de boutons qui ſuivent quelquefois l'*inoculation* conſtitue une vraie petite vérole, & ſi elle met à l'abri du retour. Les plus raiſonnables des adverſaires de l'*inoculation* admettent qu'elle garantit de la petite vérole naturelle, tant que le nombre des boutons eſt conſidérable, & que la marche de la maladie s'annonce par les ſymptômes ordinaires. Les pères ſont auſſi raſſurés ſur le ſort de leurs enfans, & ils vivent dans une ſécurité parfaite ſur l'avenir : mais ils ſont alarmés, lorſque l'*inoculation* n'a pas été ſuivie d'une petite vérole abondante & manifeſte.

Il eſt vrai qu'aſſez ſouvent on a tenté l'*inoculation* ſur des ſujets réfractaires, pour ainſi dire; & ſans aſſigner la cauſe de cette ſingularité, l'on s'eſt vu dans la néceſſité de répéter l'opération plusieurs fois, & même ſans ſuccès : ainſi les inoculateurs ſavent qu'il eſt des cas où l'*inoculation* n'a pas toujours ſon effet, mais un médecin un peu expérimenté les diſtingue. Le petit nombre de boutons n'a rien de commun avec ces cas, il ſuffit d'un ſeul bouton bien reconnu pour mettre à l'abri de la récidive; ceux qui n'ont pas éprouvé d'autre effet de l'*inoculation*, ou qui même n'ont préſenté aucune puſtule à l'extérieur, mais qui ont offert les autres ſymptômes caractériſtiques de la petite vérole, n'ont jamais pris la petite vérole par contagion, quoiqu'ils aient couché dans un même lit avec d'autres ſujets attaqués de la petite vérole naturelle. La matière d'une petite vérole naturelle n'a pas le moindre degré d'énergie au-deſſus de celle qu'on prend dans le ſeul bouton qui paroît dans l'*inoculation*; l'une & l'autre ſont également propres à inoculer, elles ſont également contagieuſes, & l'*inoculation* répétée ſur pluſieurs ſujets, ſur leſquels elle avoit réuſſi, a toujours été ſans ſuccès (Richard). Enfin, s'il faut recourir aux autorités, qu'on parcoure les écrits & les regiſtres rapportés en faveur de l'*inoculation*, on y verra que ſur pluſieurs milliers d'inoculés on n'a pas encore une ſeule obſervation bien conſtatée de la récidive. Il faut ſuppoſer au moins le ſens commun dans un peuple auſſi éclairé que les Anglois; il n'eſt pas probable qu'un moyen pernicieux ou inutile ſe fût perpétué chez eux & ſe fût même étendu durant une longue ſuite d'années, ſi le ſuccès le plus évident ne l'avoit accompagné. Si la petite vérole qui ſuit l'*inoculation* reſſemble en tout à la petite vérole naturelle, pourquoi ne voudroit-on pas qu'elle eût auſſi le privilége de n'attaquer qu'une fois le même ſujet? « Il y a douze cents ans que la petite vérole eſt connue en Europe, & il y a douze cents ans qu'on diſpute ſi on peut l'avoir deux fois ». Mead, Boerhaave, Chirac, Molin, après une longue pratique dans les trois plus grandes villes de l'Europe, Paris, Londres, Amſterdam, aſſurent n'avoir jamais vu la petite vérole attaquer deux fois le même ſujet. En ſuppoſant même cette récidive poſſible, elle ſeroit d'un ſeul ſur ſoixante & dix mille inoculés, ſelon le calcul de la Condamine, qui d'ailleurs ſuppoſe à cet égard beaucoup plus que le fait ne démontre. (Les exemples rapportés à ce ſujet roulent également ſur des petites véroles naturelles & arti-

ficielles, & en les admettant tous indistinctement, on ne voit pas qu'il en résulte le moindre argument plausible contre l'utilité de l'*inoculation*). Mais le petit nombre de boutons peut-il être un sujet d'alarme, lorsqu'au contraire on devroit s'en féliciter? La petite vérole naturelle est censée bénigne, & l'on est tranquille sur les suites, lorsqu'elle est dans ce cas; pourquoi n'en sera-t-il pas de même dans l'*inoculation?* Une réflexion de Gatti prouve bien évidemment l'insuffisance de cette objection. Lorsqu'il ne succède qu'un seul bouton ou une pustule à l'*inoculation*, à l'endroit même de la piqûre, n'est-il pas clair que si la piqûre n'eût pas suffi pour communiquer le virus, la matière qui se ramasse ensuite sous la peau pour former ce bouton suffiroit certainement pour faire une seconde *inoculation* plus efficace? Cette matière est puisée dans le corps même du sujet, elle est placée le plus avantageusement possible, pour communiquer la contagion, & lorsqu'elle ne s'étend pas au-delà, c'est sans doute parce que le virus est épuisé.

Le nombre considérable des récidives de la petite vérole tant naturelle qu'artificielle, rapporté par les auteurs qui ont écrit contre l'*inoculation*, est capable de répandre le doute le plus accablant sur la plupart des questions de médecine; cette controverse si long-tems agitée, & si peu prête à finir, est, comme le dit d'Alembert, le scandale de la médecine; elle suppose que cette maladie, malheureusement si commune, n'a pas encore été assez bien observée pour que les médecins conviennent unanimement de ce qui en fait le véritable caractère. Ce reproche qui n'est que trop vrai, à beaucoup d'égards, retombe moins sur la médecine que sur les médecins eux-mêmes. Rien de si commun que de voir de prétendus observateurs décider dogmatiquement, dès leur première visite, qu'un enfant a la petite vérole, lorsqu'il n'a que quelqu'une des maladies cutanées ou éruptives qui lui ressemblent. Leur décision précipitée, qui les annonce comme des hommes supérieurs en discernement, les engage à soutenir leur opinion, malgré l'évidence qui lui est contraire: ils se font une espèce de point d'honneur de ne pas se rétracter; & comme ils n'ont d'autres juges que des témoins ignorans ou inexperts, ils sont crus sur leur parole. De-là résultent les contradictions multipliées dont la médecine fourmille, & c'est aussi par-là qu'il faut expliquer pourquoi dans le déluge d'ouvrages dont nous sommes inondés, il en est si peu qui portent cette empreinte de vérité naïve, qui doit être le seul mérite de la bonne médecine d'observation. *Je me crois perdu*, me disoit un des grands hommes de ce siècle, *lorsque le médecin qui me soigne baptise ma maladie dès sa première visite.*

Nous n'avons pas assez vu, & nous ne sommes pas assez sûrs de notre jugement, pour oser nous croire infaillibles; le médecin qui prononce sur le sort de son malade à la première inspection & dès le commencement de la maladie, est semblable à un juge qui condamneroit à mort sur des indices saisis au premier interrogatoire. Peut-être seroit-il utile qu'on introduisît en médecine des formes aussi détaillées que dans l'exercice de la justice criminelle; elles autoriseroient le médecin à paroître ignorant sans exposer sa réputation, elles lui fourniroient le tems nécessaire pour réfléchir & comparer les symptômes, elles garantiroient enfin l'espèce humaine des imprudences meurtrières des charlatans, & mettroient dans tout son jour le médecin philosophe, dont le scepticisme est toujours malignement interprété. L'utilité de l'expectation en médecine est trop avérée, pour qu'on eût à craindre que le délai dans les remédes fût généralement pernicieux.

Si les particuliers pris séparément peuvent retirer quelque fruit de l'*inoculation*, à plus forte raison l'Etat doit-il y trouver son avantage, & protéger cette pratique par tous les moyens possibles. On a quelque peine à saisir le vrai motif de l'arrêt du parlement de Paris, qui défend à la partie la plus précieuse de la nation d'user d'une méthode reconnue pour bonne. En effet, les particuliers sont dans l'impossibilité de se déplacer, soit par la nature de leurs occupations, soit par le peu d'étendue de leurs facultés: on ne voit d'autre bien dans cette prohibition, que celui de calmer la fermentation qu'avoient excitée les clameurs des anti-inoculistes, & de rassurer les crédules citoyens qui s'étoient laissés effrayer. Ces raisons ne subsistent plus, le public est accoutumé aux oppositions des uns & aux succès des autres; il est presque devenu juge par la quantité de faits arrivés sous ses yeux, & cette révolution, que les vérités long-tems combattues amènent enfin, est sur le point de se terminer.

Les principales raisons qui troublerent la paix publique, & porterent l'autorité à regarder l'*inoculation* comme pernicieuse, furent de deux sortes: les unes théologiques, les autres prises dans la médecine même.

Les premières sont de toutes les inconséquences la plus absurde: les ministres éclairés de la religion ont avoué que ce qui concerne la santé du corps n'a aucun rapport avec leur ministère; plusieurs d'entr'eux ont approuvé & même fait l'apologie de cette méthode, & il ne reste aux anti-inoculateurs déclarés, que la honte d'avoir voulu abuser des moyens les plus respectables pour étayer leurs opinions. Je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit d'Alembert sur ce sujet: ceux qu'une conscience scrupuleuse rend irrésolus ou méfians, peuvent s'y convaincre qu'il n'y a aucun rapport entre l'*inoculation* & la faculté de théologie.

Une objection importante, non en elle-même, mais parce qu'elle a fait bannir l'*inoculation* de l'enceinte de la capitale, est celle qui suppose que

l'*inoculation* étend & multiplie la contagion du virus variolique. C'est cette objection qui paroît avoir donné lieu à l'arrêt du parlement, & c'est aussi par ce seul côté que la question de l'*inoculation* peut trouver place dans un article destiné à examiner les rapports de la médecine avec la législation.

Wagstaff avoit, depuis long-tems, accusé l'*inoculation* de répandre le virus variolique en même tems qu'il nioit que la maladie donnée par l'insertion fût une vraie petite vérole ; on réfuta victorieusement ses calculs & ses preuves, & l'on démontra surtout sa mauvaise foi. On a renouvellé depuis cette singulière prétention; on a cité quelques épidémies cruelles dont les ravages s'étoient accrus; on n'a pas manqué de les attribuer aux *inoculations* faites par quelques médecins, comme si de deux choses simplement coexistantes l'une devoit être nécessairement la cause de l'autre. L'*inoculation*, présentée alors comme un attentat à la vie des citoyens & à la tranquillité publique, a été déférée aux magistrats, dont la vigilance éclairée & alarmée tout à la fois a cru important d'écarter les causes de la contagion, sans proscrire une pratique reconnue utile.

On a répondu & prouvé depuis long-tems, que les épidémies qu'on avoit citées comme un exemple de la contagion produite par l'*inoculation*, n'étoient rien moins que concluantes; on a heureusement reconnu que ces épidémies avoient commencé avant qu'on s'avisât d'inoculer, & en cela le hasard a fourni une réponse décisive; je dis le hasard, car enfin il étoit possible qu'on inoculât avant ces épidémies, & dans cette circonstance même on n'en eût pas été plus fondé à les regarder comme un effet de l'*inoculation*, puisque la coexistence ne suffit point pour démontrer la relation de deux choses, mais qu'il faut une liaison entr'elles pour l'établir. Combien d'épidémies cruelles n'a-t-on pas vu & ne voit-on pas encore indépendamment de l'*inoculation* ? Plus de deux mille enfans moururent de la petite vérole à Montpellier en 1744, avant même qu'on pensât à l'*inoculation*, & qu'on s'y doutât de ses avantages. Il n'y a point de partie de l'Europe qui ne présente, dans son histoire, des exemples d'épidémies meurtrières avant que l'*inoculation* fût connue. La petite vérole ne cesse jamais entièrement dans les grandes villes telles que Paris, Londres ; elle se ranime par intervalles avec vigueur, & s'étend sur un grand nombre de sujets; mais nous ignorons quelles sont les causes de cette activité nouvelle qu'elle paroît acquérir dans certaines circonstances; ces causes ne paroissent pas dues à la concentration du virus, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans un même lieu ; on voit quelquefois dans l'Hôtel-Dieu de Paris, plusieurs centaines de petites véroles à la fois, sans qu'il paroisse que le voisinage de cette maison s'en ressente. Ce quartier de Notre-Dame n'est pas plus sujet à cette maladie que les autres quartiers de Paris, quoiqu'il soit certain qu'il y a toujours quelque petite vérole dans l'enceinte de l'Hôtel Dieu; on convient même que cette maladie ne se communique pas d'une salle à l'autre dans cet hôpital. Personne ne s'est encore avisé, dans les petites véroles naturelles, d'interdire toute communication entre ceux qui sont atteints & ceux qui ne le sont pas; les médecins, les chirurgiens, les prêtres, les gardes-malades se répandent indifféremment dans tous les quartiers, après avoir assisté les personnes attaquées de la petite vérole ; on est sans méfiance sur cet article, & pourquoi voudroit-on être moins indulgent pour la petite vérole artificielle? N'est-il pas démontré que c'est la même maladie, & que s'il y a quelque différence, ce n'est qu'en ce que l'artificielle est presque toujours moins considérable que l'autre ? La petite vérole inoculée est contagieuse sans doute, & personne ne le conteste ; mais elle ne l'est pas plus que la petite vérole naturelle, & une foule de raisons plausibles indiquent au contraire qu'elle est moins à craindre à cet égard. Il paroît que l'*inoculation* est de toutes les barrières la plus puissante que l'on puisse opposer aux progrès de la contagion naturelle, parce qu'en affranchissant à la fois, si l'on veut, une partie des citoyens de cette cruelle maladie, elle les met hors d'état de la contracter de nouveau, & conséquemment de la communiquer. La plûpart des maladies qui emportent rapidement ceux qu'elles attaquent sont, comme l'observe Bordeu, la preuve d'une contradiction manifeste dans les principes des médecins anti-inoculateurs. Ils conviennent qu'une saignée faite la veille ou le jour même sauveroit un apoplectique, qu'une violente pleurésie peut être guérie par une saignée faite à propos, qu'un convalescent qui meurt après avoir mangé auroit échappé, si au lieu de manger il eût pris médecine. Ces conséquences sont fondées sur les principes reçus, & la théorie qu'ils admettent leur en démontre la légitimité : il est clair que l'*inoculation*, présentée avec tous les avantages qu'on ne peut méconnoître, est à la petite vérole ce que les remèdes proposés sont aux malades dont je viens de parler; on ne peut contester l'un, sans s'exposer à contester les autres, ou sans tomber dans une contradiction manifeste.

Par quelle injustice les médecins se refuseront-ils à la propagation d'une méthode admise unanimement par nos voisins, approuvée & mise en pratique par les plus grands médecins de l'Europe, tandis qu'ils se permettent tous les jours des essais sur des remèdes douteux, & par-là même suspects ? La ciguë, la jusquiame, la bella-dona sont employées sous différentes formes, & dans une foule de maladies, sans qu'on s'avise de réclamer contre ces remèdes dangereux, on suppose quelques lumières aux médecins qui en font usage. Il n'y a point d'épidémie nouvelle durant laquelle un praticien ne tâtonne, pour ainsi dire, au commencement, avant que de se décider sur un traitement régulier & suivi;

on les combine, on prend conseil des seules circonstances, on n'écoute que l'observation ou l'expérience, & l'on s'obstinera dans la petite vérole à être uniforme, opiniâtre & aveugle; cette inconséquence est digne de la barbarie des siècles qui nous ont précédés.

Le traitement de la petite vérole est encore un objet de discussion parmi les médecins : les uns n'emploient que les remèdes échauffans, les autres ne veulent que les rafraîchissans. Ils s'appuient tous sur leur expérience, ils allèguent des théories probables, & ne manquent jamais de raisons. On laisse entière liberté au médecin qui exerce sa profession, il lui est permis de s'en tenir à l'une des deux méthodes indifféremment, quoiqu'il paroisse évident que l'une des deux est essentiellement mauvaise; & lorsque dans cette perplexité un inoculateur annonce un troisième parti plus favorable & bien moins suspect, on réveille contre lui seul une attention que des abus sans nombre n'avoient pu exciter; on devient intolérant sur un bien presque incontestable, sans s'appercevoir qu'on tolère tous les jours des maux qu'on ne peut contester.

(Mahon.)

INQUIÉTUDE. (*Hygiène.*)

L'*inquiétude* est le chemin qui mène à la douleur, au chagrin, & aux maux physiques qui en sont les suites. Son antidote, c'est la raison, le repos de l'ame, la dissipation, l'exercice & la gaîté. (*Voyez* Crainte pour en connoître les effets.)

(Macquart.)

INQUIÉTUDE.

C'est la même chose qu'anxiété. *Voyez* ce mot & les articles des fièvres dans lesquelles ce symptôme se rencontre. *Voyez* aussi les articles Spasme, asthme, &c.

(Mahon.)

INQUIÉTUDES des femmes grosses. (*Méd. prat.*)

Les femmes grosses éprouvent cette sensation incommode des extrémités inférieures, qu'on nomme *inquiétudes*, & qui ne laisse point de repos aux personnes qui en sont attaquées. C'est particuliérement dans une position verticale que cette gêne est insupportable. Il y a des femmes enceintes qui n'en sont pas même exemptes quand elles sont couchées. Cet état naît de la difficulté qu'éprouve la circulation dans les parties inférieures. Pour concevoir ce phénomène il suffit de se rappeller ce que j'ai dit de la compression des vaisseaux abdominaux par l'utérus, article *grossesse* : on se souviendra que le sang retourne difficilement dans la veine cave, & que la stase dans les jambes & les cuisses détermine un engorgement de ce fluide dans les vaisseaux qui le contiennent; de-là résulte une compression des nerfs qui gêne le cours des esprits animaux, d'où la sensation d'*inquiétudes*. Quand celle-ci est portée à un certain point, il est impossible de rester dans le repos, si ce n'est quand on est couché : circonstance qui prouve la vérité de la théorie que je viens d'établir. C'est par cette raison qu'une situation horisontale dissipe l'impression qui naît du poids des fluides retenus dans les extrémités : une portion des mêmes fluides rentre aussi plus aisément dans le torrent de la circulation par les voies qui restent libres, à moins que la compression exercée par l'utérus ne soit extrême, ce qui n'empêche pas que la sensation d'*inquiétude* ne diminue d'une manière sensible. Le même symptôme a lieu chez les personnes qui ont fait des marches forcées, parce que les contractions répétées des muscles des jambes, force le sang à passer des canaux un peu spacieux dans de plus étroits, ce qui occasionne l'engorgement dont j'ai parlé plus haut.

La pléthore est souvent la cause de la maladie dont je parle chez les femmes grosses; c'est par cette raison que la saignée fait assez promptement cesser cette incommodité. Les personnes qui ont un sang épais y sont aussi très-assujetties; on la fait disparoître également par la saignée & les délayans capables de donner plus de tenuité aux liquides, & par cette raison favoriser leur circulation.

La foiblesse du système vasculaire donne naissance aux *inquiétudes*, parce que l'action systaltique des vaisseaux n'est pas capable de faire repasser le sang jusqu'au cœur, il stase plus aisément dans les extrémités, où les obstacles qui s'opposent à son retour sont plus multipliés. Il occasionne par son séjour prolongé dans ses canaux des engourdissemens d'abord supportables & d'une courte durée, mais qui s'augmentent avec le tems au point de devenir intolérables; c'est à cette époque que naissent les *inquiétudes* fatigantes qui ne laissent aucun repos. Un exercice modéré suffit quelquefois pour faire disparoître ces symptômes; mais rien ne les dissipe aussi complettement & aussi promptement que les frictions sur les parties affectées. L'engourdissement a deux causes; je viens d'indiquer l'une, l'autre résulte de la compression opérée sur les nerfs sacrés qui supportent une partie du poids de l'utérus devenu plus volumineux, j'en ai parlé à l'article *grossesse*. L'exercice est alors d'autant plus utile que les différens mouvemens font changer l'attitude de la matrice, & que les différens nerfs & vaisseaux auparavant comprimés se trouvent plus libres dans leurs fonctions.

(Chambon.)

INQUIÉTUDES des femmes grosses. (*Méd. prat. & morale.*)

Le souvenir des maux auxquels les femmes sont exposées pendant la grossesse, l'accouchement & les accidens des couches, affecte certaines personnes

d'une manière si véhémente, qu'il apporte un trouble manifeste dans l'exercice des fonctions. Cet état est d'autant plus dangereux qu'il occasionne lui-même un grand nombre de symptômes morbifiques qui n'auroient pas eu lieu sans son influence. Tel est pendant la grossesse, la perte des forces & de l'appétit; l'affoiblissement qui en résulte dispose les fluides à contracter à la longue diverses sortes d'acrimonie. En dérangeant les digestions, le trouble dont je parle détermine tous les accidens qui naissent des mauvais levains des premières voies; telles sont les fièvres anomales, humorales, putrides, malignes ou chroniques; les diarrhées d'abord simples, mais bientôt colliquatives ou putrides; les dyssenteries : le défaut de nutrition du fœtus, sa foiblesse, sa mort; d'où l'avortement, les hémorrhagies qui le précèdent, qui l'accompagnent ou qui lui succèdent; dans l'accouchement, les pertes immodérées, le défaut de forces pour l'expulsion du fœtus, par conséquent l'accouchement lent, difficile ou laborieux, & les accidens qui en dérivent; après l'enfantement les maladies terribles qui sont la suite de la foiblesse générale, telles que stase du lait dans les viscères de l'abdomen. Le défaut de sa sécrétion dans les mammelles, l'écoulement insuffisant des lochies ou leur suppression. Le sang surchargé de la matière laiteuse fomente ces fièvres dangereuses, qu'on a désignées dans ces derniers tems par le nom générique de *puerpérales*, & qu'on ne doit considérer que comme des affections la plupart putrides, car elles en ont tous les caractères. En effet, c'est une matière étrangère qui se trouve mêlée au sang, qui circule avec lui dans les vaisseaux de tous les ordres, & qui facilite par conséquent la dégénérescence de toute la masse, si elle n'est pas promptement expulsée par une crise salutaire. Or, tout s'oppose ici à la crise; la foiblesse de l'économie animale laisse les vaisseaux dans l'atonie, les émonctoires par lesquels cette matière étrangère devroit être débarrassée sont sans action; les lochies ne coulent pas ou ne sont pas assez abondantes, les sueurs sont partielles, légères ou nulles : les urines ne se chargent point de l'humeur laiteuse; si elle passe par les selles, c'est pour occasionner des diarrhées putrides, mais la plupart du tems elle séjourne dans les viscères où elle a été formée & y cause des ravages irréparables. C'est ainsi qu'on a vu mourir un grand nombre de femmes dans un hôpital de Paris. L'aspect des désordres auxquels les accouchées étoient exposées remplissoit l'ame de crainte & abattoit le courage de celles qui devoient accoucher ensuite. L'espèce de certitude de ne pas survivre à des maladies si orageuses, glaçoit, pour ainsi dire, le sang dans leurs veines, & par ces *inquiétudes* funestes elles hâtoient elles-mêmes le trépas auquel elles se croyoient destinées. On concevra sans peine comment une maladie dont la terminaison seroit facile chez une femme hors de couche, devient promptement mortelle chez une nouvelle accouchée en se rappellant que les nerfs jouissent chez ces dernières d'une mobilité excessive, & que la plus légère impression de crainte ou d'*inquiétudes* occasionne un trouble considérable dans ces organes. C'est de cette grande disposition au trouble que résulte le plus grand danger qui accompagne presque toutes leurs maladies. *Voyez* à cet égard les articles *grossesse*, *accouchée*, *&c.*

Quel plan de curation fixer pour des accidens qui ne sont pas déterminés? C'est au médecin à profiter dans ces circonstances des dispositions de l'ame de chaque personne pour la rassurer sur les dangers qu'elle craint, & lui présenter l'avenir d'une manière plus favorable. On y parviendra en leur citant des exemples dont elles puissent faire l'application à leur état, & en leur faisant connoître que des maladies plus graves que celles dont elles sont attaquées ont été guéries sans difficulté; ou que les événemens de leur accouchement ne sont pas de nature à les inquiéter sur ses suites. Mais pour rendre à leur esprit le calme nécessaire, il faut infiniment d'adresse, car ce seroit un grand mal qu'elles s'apperçussent qu'on veut les tromper sur l'objet d'une frayeur raisonnée, & qui a sa source dans des motifs incontestables. Cependant en ménageant leur esprit, on dissipera leurs craintes, & les couches en seront plus heureuses.

(CHAMBON.)

INQUIÉTUDE. (*Pathologie vétérinaire.*) *Voyez* ANXIÉTÉ.

(HUZARD.)

INSECTES. (*Hygiène*)

Partie IIIe. Hygiène générale.

Classe IIe. Règles qui regardent l'homme.

Ordre IIIe. Régime particulier.

Section VI. Relatif à différentes circonstances.

Il sera question dans cet article de tous les *insectes* qui sont dans le cas de faire du mal, & dans l'ouvrage il y sera toujours renvoyé, lorsqu'il sera question de quelques-uns de ces êtres malfaisans. Nous devons au citoyen Amoreux, médecin de Montpellier, &c. une très-bonne notice sur les *insectes* de la France réputés venimeux; nous extrayons de cet ouvrage ce qu'il y a de plus important relativement à ce sujet.

Si l'homme est souvent tourmenté par des *insectes* malfaisans, c'est que suivant leurs différentes métamorphoses, les instrumens qui servent au soutien de leur vie dans leur propagation deviennent des armes offensives & défensives : ils sont fournis de dents, de crochets, d'épines, d'aiguillons, de suçoirs, de cornes, de soies piquantes, d'humeurs très-âcres qu'ils vomissent & lancent au devant d'eux, & qui sont autant de moyens dont ils usent sans doute pour leur bien-être, mais souvent aussi pour nous nuire. Nous n'entendons parler ici que des atteintes qu'ils font directement à l'homme, laissant

aux traités d'agriculture ce qui est relatif aux dommages qu'ils causent à cette partie de notre industrie.

La nature a créé des *insectes* qui nous sont nuisibles, mais elle ne nous a pas heureusement ôté les moyens de les éviter, & de nous en défendre; nous allons examiner en particulier chacun de ceux qui sont reconnus comme nuisibles, & indiquer les moyens que l'expérience a fixés pour apporter du soulagement à leurs blessures.

Scorpion.

Le midi de la France offre un grand *insecte* dont on distingue deux variétés; dont la piqûre passoit autrefois pour être fort dangereuse; mais qui ne doit point inspirer l'effroi que son extérieur désagréable est seul capable d'inspirer. Cet animal vivipare ne se tue pas lui-même comme on l'avoit dit; mais une chose assez singulière, c'est que cherchant à vivre dans les endroits humides, il ne faut que les placer dans un vase où il y ait seulement quelques gouttes d'eau, pour le voir périr en peu d'heures. Il est bien vrai que le scorpion tue quelquefois les animaux qu'il pique avec l'aiguillon de sa queue, mais dans différentes expériences qui ont été faites, on a vu que sur six chiens piqués il n'en mourut qu'un, que trois poulets survécurent aux blessures des scorpions Il est rare d'observer en France des suites bien fâcheuses de la piqûre de cet *insecte*; il est même douteux si jamais elle a pu être mortelle; ceux d'Espagne, qui sont sous un ciel plus brûlant, ne piquent pas à mort.

Bontius dit que le grand scorpion des Indes jette dans la démence ceux qui en sont piqués; ceux d'Égypte & de Tunis passent pour très-venimeux. On trouve dans le second volume de la société R. de médecine de Paris 1777, page 315, des observations faites à Tunis par Mallet de la Brossiere, sur deux personnes piquées par le scorpion. Ce ne fut que par l'emploi de l'ammoniac administré intérieurement & extérieurement, qu'on prévînt des suites fâcheuses; c'est non-seulement à la nature du climat, mais à la grosseur de l'*insecte*, qui a beaucoup plus de venin dans l'ampoule voisine de son aiguillon, qu'il faut attribuer les effets plus marqués de venin de quelques scorpions. On a fait dissiper en France des rougeurs, des gonflemens, & des douleurs causées par la morsure du scorpion, au moyen de cataplasmes émolliens, & d'onctions faites avec l'huile même de scorpion; quelquefois avec la thériaque.

Araignées.

Nos araignées n'ont rien de dangereux, ni par leur piqûre, ni même en les mangeant. On sait que beaucoup d'oiseaux en sont très-friands. Les auteurs ne sont point d'accord sur l'impunité dont seroit suivie leur piqûre. Lister croit que les araignées peuvent causer des accidens fâcheux. On a observé qu'en France toutes les piqûres d'araignées ne sont presque pas sensibles, même des plus grosses. Il se forme autour de la piqûre une enflure livide, quelquefois avec phlyctène. Mais à entendre les auteurs anciens, ils ont trouvé toutes les gradations de la douleur, depuis le purit jusqu'à la stupeur. La piqûre même de la tarentule n'est pas mortelle quoique fâcheuse, au rapport de Ferdinand, médecin de la terre d'Otrante au royaume de Naples.

Le comte de Borch, polonnois, pour peu d'argent fit mordre de la tarentule un homme du peuple, dont la main enfla beaucoup, & à qui il ne survint pas d'autre mal. Les plus dangereuses des araignées sont, l'araignée aviculaire de l'Amérique, qui dévaste les nids d'oiseaux, l'araignée noire de Madagascar, qui donne des frissons; les araignées féroces du Brésil, & la grosse araignée velue de Guajava, qui vit de colibris.

Dans les cas ordinaires de morsure ou de piqûre d'araignées, il suffira de laver la partie blessée avec de la saumure, d'y appliquer de la thériaque. On a encore conseillé la feuille fraîche de sauge ou de plantain en topique, la lotion avec le vinaigre, ou bien l'alcali-volatil ou ammoniac.

Cantharide.

La cantharide a une odeur virulente & nauséabonde, qui la fait reconnoître de loin, surtout lorsqu'elle est en troupe sur le frêne, l'orme, ou le saule, qu'elle recherche, à cause d'une espèce de miellat qui suinte des feuilles. L'impression désagréable que cet *insecte* laisse à l'odorat, va quelquefois jusqu'à étourdir les personnes qui sont exposées à ses émanations dangereuses. On a vu des personnes gagner la fièvre, pour s'être endormies sous des arbres, où il y avoit des cantharides.

Il sort une humeur particulière des vésicules qui sont sur les côtés du corps des cantharides; elles exercent encore leur virulence, lorsque réduites en poudre, la vapeur volatile s'en exhale; c'est ce qu'éprouvent ceux qui ont la maladresse de les piler sans couvrir le mortier.

L'homme ici a converti le poison en remède salutaire; on sait l'effet des vessicatoires pour réveiller les personnes qui ont perdu la connoissance & le sentiment, & pour sauver de la rage, suivant Freind & Mead. C'est à la médecine-pratique à désigner les précautions à prendre, pour que les vessicatoires n'agissent pas avec trop d'activité. *Voyez* CANTHARIDES. (*Mat. méd.*)

Proscarabé ou meloë.

Le proscarabé a, comme la cantharide, une qualité caustique & vénéneuse. On a remarqué qu'il

aimoit les plantes vireuſes, telles que l'ellebore blanc, les renoncules. Lorſque cet *inſecte* ſe ſent touché au printems, ou lorſqu'on l'inquiète, il laiſſe échapper des articulations de ſes jambes une humeur onctueuſe qui teint tout ce qu'elle touche d'un beau jaune, comme celui de la gomme gutte; elle a une odeur un peu ambrée qui n'eſt point déſagréable.

Wicman l'a propoſé comme le ſpécifique le plus aſſuré de la rage. Le roi de Pruſſe en a acheté & publié le ſecret. C'eſt un diurétique très-actif, puiſqu'il va juſqu'à faire piſſer le ſang. Thouvenel lui a trouvé ainſi qu'à la criſomelle pillulaire, un principe colorant, une matière extractive ſoluble dans l'eau, une matière graſſe de couleur jaune brun, ſoluble dans l'eſprit de vin; & il dit que c'eſt à cette dernière que leurs préparations doivent toute leur efficacité quand on les applique à l'extérieur. Ce qu'on feroit contre la cantharide, on doit l'employer contre le proſcarabé.

Carabe.

Le carabe que le peuple appelle *enflebœuf*, ainſi que beaucoup d'autres de cette claſſe, rend pardevant une humeur brune extrêmement âcre, ſurtout lorſqu'on l'irrite ou qu'on le preſſe. Il m'arriva d'en broſſer un qui étoit ſali par de la boue; comme je le frottois aſſez près de mon viſage, il me lança une vingtaine de petites goutelettes ſur la face, qui furent pour moi dans le moment autant de pointes de feu. Je courus vîte chercher de l'eau fraîche, & ce ſeul moyen me priva de la douleur en une minute. Il faut donc manier ces *inſectes* avec précaution: il paroît qu'ils peuvent faire beaucoup de mal aux animaux qui les avalent en broutant de l'herbe; puiſque c'eſt de-là qu'ils ont reçu le nom d'enflebœuf. Dans ces cas, (qu'on ignore fort ſouvent), on ordonne des boiſſons mucilagineuſes, du lait, des alexipharmaques.

Fourmi.

La fourmi, quand elle eſt groſſe, non-ſeulement pince très-fort avec ſa bouche armée de machoires, mais encore elle pique par un aiguillon qu'elle porte à l'anus, & dont les mâles ſeuls ſont privés. La fourmi dans les climats brûlans de l'Egypte, de l'Afrique & de l'Amérique méridionale eſt un vrai fléau. Cet animal eſt très-vorace; des perſonnes ſont mortes, pour avoir été aſſaillies par des troupes de groſſes fourmis pendant qu'elles dormoient. Si l'on veut avoir une belle oſtéologie de grenouilles, d'oiſeaux, on n'a qu'à les jetter ſur un nid de fourmis, on aura dans peu des animaux parfaitement nettoyés.

Les fourmis donnent l'acide formique, & une vapeur de même nature qui eſt ſuffoquante. Cet acide agit ſur la peau, l'excorie; on ſe ſert alors fort avantageuſement de l'ammoniac. L'huile d'olive eſt encore fort utile.

Abeille.

Toutes les perſonnes qui ont été à la campagne ont éprouvé la piqûre de l'abeille. Les mâles ſont privés de l'aiguillon malfaiſant. Il en réſulte ordinairement une vive douleur, une enflure éréſipélateuſe fort dure dans ſon milieu, qui blanchit & perſiſte autant que l'aiguillon reſte dans la plaie. Son venin eſt ſubtil, cauſtique, & ſon effet eſt preſque momentané; cependant lorſque les plaies ſont répétées ſur des parties ſenſibles, comme la face, les accidens ſont plus graves, & quelquefois la fièvre s'allume. On a vu des perſonnes piquées par des abeilles mourir; mais il eſt certain qu'ils portoient en eux un autre germe de maladie ou de mort.

La véſicule à venin des abeilles eſt très-groſſe, ce qui mit Swamerdam dans le cas d'eſſayer ſur la langue de la liqueur qu'elle contient Il éprouva d'abord un goût amer, qui devenant plus âcre & plus pénétrant ſe fit ſentir juſqu'au fond du gozier, & excita la ſalivation.

Thouvenel a trouvé par l'analyſe dans les abeilles & les guêpes, des principes analogues à ceux des fourmis, mais l'âcreté plus ou moins ſenſible de cet acide, annonce qu'il n'eſt pas auſſi pur que dans les fourmis, & qu'il a éprouvé quelque combinaiſon, qui le rend encore plus cauſtique.

On ſeroit promptement guéri de la piqûre de l'abeille, ſi l'on retiroit l'aiguillon auſſitôt qu'il a été implanté. Cette extraction doit être faite avec la précaution d'éviter la preſſion ſur la plaie, pour ne pas exprimer tout le vénin de la véſicule, & le faire pénétrer plus profondément avec l'aiguillon. Il vaut donc mieux couper avec des ciſeaux tout ce qui eſt en dehors de la plaie, l'inciſer, s'il le faut, & retirer avec une aiguille fine l'aiguillon. Cela fait, on baſſine la plaie avec de l'eau froide, ou de l'eau ſalée. Au lieu de cela, on fait différentes applications de remèdes, la plupart inutiles; l'eau végéto-minérale, faite avec de l'eau & de l'extrait de ſaturne, ſuffit preſque toujours, & ſouvent ſans qu'on y mette rien; la douleur & l'enflure ſe diſſipent d'elles-mêmes; on y a encore appliqué avec avantage, l'urine & la ſalive des perſonnes ſaines, la chaux vive dont on fait frotter la bleſſure, & le ſuc laiteux des pavots, ou bien un peu de laudanum liquide. On s'eſt apperçu que les abeilles fuyoient certaines mauvaiſes odeurs, ſurtout celle de la camomille; en tenant cette plante on peut ſe garantir de leur piqûre.

Les piqûres des bourdons, des frêlons diffèrent très-peu de celles des abeilles. Quelquefois cependant celles des frêlons ſont plus fâcheuſes, & cela à raiſon de la partie affectée, mais plus encore de l'état de fureur dans lequel ſe trouvent ces animaux, ſurtout lorſqu'ils ſe ſont repoſés ſur des plantes vénéneuſes,

ſur des cadavres d'animaux morts de maladies peſtilentielles, & auſſi à raiſon de leur groſſeur.

La gazette de ſanté de 1776, nº. 45, rapporte qu'un jardinier de Nanci ayant mordu une pomme dans laquelle une guêpe s'étoit logée, il en fut piqué au palais, ce qui lui cauſa une inflammation ſubite, & un gonflement tel, que le paſſage de la reſpiration s'étant bouché, il mourut dans l'eſpace de quelques heures.

On remédie à la piqûre de ces derniers *inſectes*, par les mêmes moyens que nous avons indiqués contre celle de l'abeille.

Couſin.

Chacun ſait par une dure expérience ce que nous valent les familiarités des couſins : de petits éréſipèles, de grandes démangeaiſons ſont les effets d'un venin particulier que l'*inſecte* inſinue avec ſon aiguillon. Il eſt ſurprenant qu'un *inſecte* qui a pris naiſſance à la ſurface de l'eau ſoit ſi avide de ſang & ſurtout de ſang humain. Il aime les peaux fines, & les étrangers à la campagne ſemblent obtenir de lui la préférence ſur les hôtes du lieu. Dans le bas Languedoc on ne peut dormir ſans s'être couvert d'un filet qu'on nomme couſinière, ſans quoi le lendemain à ſon réveil on ne ſeroit pas reconnoiſſable.

Comme l'inflammation locale & la douleur augmentent toujours en raiſon de ce qu'on ſe gratte plus fort; il vaut mieux ſur-le-champ chercher à tempérer le feu qu'a cauſé l'*inſecte*, en appliquant de la ſalive, de l'eau fraîche ou ſalée ſur la partie léſée, le mal ceſſe de lui-même.

On s'eſt apperçu que la fumée du tabac éloignoit les couſins; on prétend que la camomille produit le même effet. Un moyen d'empêcher qu'ils n'entrent dans les appartemens, c'eſt de ne pas y introduire de lumière le ſoir, d'y brûler quelques chiffons de papier, de la corde, de fermer exactement les fenêtres.

Mouches.

Les *mouches* n'ont rien de venimeux par elles-mêmes, ce n'eſt qu'accidentellement qu'elles peuvent tranſporter ſur nous les poiſons qu'elles ſucent dans les matières mal-propres, & ſur les piéges qu'on leur tend avec des drogues nuiſibles. Leur grand nombre, leur importunité, leur bourdonnement, leurs piqûres, leurs excrémens, ſuffiſent bien pour que nous cherchions les moyens de nous en débarraſſer.

On ſe préſerve les jambes des piqûres des mouches & de celle des couſins, des taons, en ſe ſervant de bas de peau que leurs aiguillons ne peuvent pénétrer. On ſe débarraſſe des grandes quantités de mouches d'automne en mettant dans les appartemens de la poudre de cobalt dans des aſſiètes avec de l'eau. Ce moyen très-sûr contre les mouches peut devenir dangereux aux animaux domeſtiques, & exige qu'on ſoit bien sûr des perſonnes qu'on a près de ſoi, parce que la poudre dont nous parlons contient une très-grande quantité d'arſenic. Il y a plus, c'eſt qu'il devroit être défendu de la délivrer à d'autres qu'à des bons citoyens très-connus, ou qui puiſſent fournir des répondans.

Des puces, punaiſes, poux.

On raſſemble dans cet article trois ſortes d'*inſectes*, qui n'ont de commun que d'être ſans aîles ou aptères. Le rapport plus direct qu'ils ont entre eux, eſt d'habiter ſur le corps & dans les vêtemens de l'homme, pour le tourmenter nuit & jour par des piqûres répétées & le couvrir de plaies.

Quoique non réputés venimeux, ces *inſectes* ſont cent fois plus à redouter que ceux dont nous fuyons le venin.

Ces trois genres d'*inſectes* ne ſont que trop connus de tout le monde.

Lorſqu'on a été piqué par une puce, il ſurvient à la peau un diſque rouge, avec un point noir au milieu, parce que l'aiguillon de cet *inſecte* eſt accompagné d'un ſucteur qui en propageant le ſang laiſſe cette petite échymoſe à la peau. Il ne faut pas ſe gratter trop fort, & ces piqûres n'auront aucune ſuite déſagréable. Il faut bien faire laver les appartemens qui n'ont pas été habités depuis long-tems pour s'en garantir.

La punaiſe des lits ſi déſeſpérante pour l'homme, laiſſe des traces brûlantes en rampant ſur la peau, & infecte par ſon odeur Dans la claſſe nombreuſe des punaiſes extérieures, il y en a encore un grand nombre qui ne ſentent pas moins mauvais. Il ſeroit intéreſſant de connoître le principe de cette odeur.

La propreté eſt le premier moyen qu'on doit employer pour ſe préſerver de ces vilains *inſectes*. Le ſecret de les écraſer ne ſuffit pas, il faut tâcher de les détruire. On a donné une foule de moyens plus ou moins bons, tels que la décoction de feuilles de noyer ou de brou de noix, la chaux en enduit, le tabac, la menthe, l'herbe à Robert ou *geranium*. Le plus sûr de tous, pour en débarraſſer les lits de bois ſurtout & les crevaſſes des murs, eſt d'y placer du ſavon noir, on eſt bien sûr de n'en plus voir reparoître dans ces endroits.

Quand on porte des poux, ſans être malade, on eſt pareſſeux avec malpropreté. Cependant on ne pourroit faire ce reproche aux médecins plébéiens, qui ſouvent ne reçoivent pas d'autre honoraire.

Il y a des diſpoſitions particulières & ſingulières

des humeurs qui engendrent la maladie pédiculaire, & c'eſt une des plus hideuſes dont puiſſe être affectée l'humanité. On a vu périr de cette maladie, des gens sûrement fort propres avant, tels que Sylla, Agrippa, Galere Maxime, Philippe II l'Eſpagnol. Foucault, évêque de Noyon, fut dévoré par une ſi grande quantité de poux qu'on fut obligé de le coudre dans un ſac de cuir avant de l'enterrer.

Les poux ſe trouvent ſi bien de la nourriture que leur fourniſſent les humeurs animales, qu'ils abandonnent les cadavres & même les agoniſans; auſſi les médecins cliniques ont mis au rang des mauvais prognoſtics, & même d'une mort certaine, cette répugnance des poux pour ceux qui les avoient nourris.

Nous laiſſons aux mères vigilantes le ſoin de garantir leurs enfans de cette vermine. Nous les préviendrons qu'il ſeroit imprudent d'employer pour plus de certitude les précipités mercuriels; que ces moyens ont cauſé le vertige, la ſurdité & l'aliénation d'eſprit. On doit même uſer de l'onguent mercuriel avec précaution. La graine de perſil, la poudre de ſtaphiſaigre ne laiſſent point d'inconvénient à redouter.

Il eſt une autre eſpèce de poux qui occupe le chevelu qui environne les parties naturelles, & qui eſt très-difficile à déraciner, parce qu'il pénètre avec ſes ſerres très-intérieurement dans la peau; il n'y a guères que les gens de mauvaiſe conduite & les libertins crapuleux qui ſe garniſſent de cet effet honteux. On emploie la pomade mercurielle pour s'en débarraſſer.

Des chenilles.

Il eſt dangereux de toucher avec les mains nues certaines chenilles, non celles qui ont le corps nud, mais bien celles qu'on nomme velues, parce que leurs poils touchés ſe caſſent aiſément, & en s'introduiſant dans la peau, y cauſent des démangeaiſons cuiſantes, qui reſſemblent à l'urtication. Il ſe forme des gonflemens éréſipélateux, avec des taches pourprées, qui durent pluſieurs jours. Le remède eſt aſſez prompt, il ſuffit d'appliquer du perſil pilé, & même de l'huile d'olive. Ces démangeaiſons ſont très-ſenſibles au viſage, entre les doigts, ſur le dos de la main & au col. Lorſque la grande lichnée du chêne tombe ſur le col, on en eſt très-vivement affecté.

Bonnet parle de la grande chenille à queue fourchue du ſaule, qui lance une liqueur claire & tranſparente, & qu'on a reconnu récéler un acide très-actif; il s'eſt ouvert la peau d'un doigt, & s'en étant verſé ſur la bleſſure, il reſſentit preſque auſſitôt une douleur inſupportable.

Les fauſſes chenilles font jaillir un ſuc déſagréable quand on les inquiète. Quelques-unes des véritables en font autant: indépendamment de la grande chenille à queue fourchue, dont nous venons de parler, Lyonnet rapporte qu'en touchant la corne d'une de ces chenilles, qui la portent vers l'extrémité du dos, elle renverſa ſubitement ſa tête, & lui vomit ſur la main une gorgée d'un ſuc verd viſqueux, ſi puant qu'il eut beau ſe laver la main avec du ſavon & ſe la parfumer de ſoufre, il ne put diſſiper cette puanteur de deux jours.

Il ſembleroit que cette chenille que Lyonnet n'a point nommée, dût être le coſſus d'après ce qu'en dit Réaumur.

Geoffroy obſerve que Linné a cité mal-à-propos le coſſus de Pline, qui paroît être plutôt la larve du palmiſte, ou du grand charanſon du palmier dont les Romains les plus voluptueux faiſoient leurs délices. Sméathman dit qu'on mange en Amérique les larves du *lucanus fuſcus maximus*, & celles qui mangent les bois pourris, ſurtout celle du *curculio palmarum.* Ainſi un homme errant dans les forêts de la zône torride avec un morceau de fer, pourroit trouver abondamment de quoi ſe nourrir.

Des inſectes fétides.

Il eſt des *inſectes* qu'on ne peut toucher ſans que les mains n'en reçoivent l'odeur la plus déſagréable; il ſuffit quelquefois qu'ils aient été en contact avec des vêtemens, des uſtenſiles, les punaiſes dites des bois ſont dans ce cas, les ſtaphilins, les carabes, quelques criſomèles, la blatte, l'hémerobe, les coccinelles, les ditiques, &c.; il faut s'amuſer à les connoître pour pouvoir les éviter lorſqu'on eſt dans le cas de les rencontrer. C'eſt une occupation qui eſt bien digne de la recherche des jeunes gens dans les promenades qu'ils font, il leur ſeroit infiniment facile de faire un petit cours d'entomologie: il deviendroit pour eux une diſtraction avantageuſe, en leur apprenant à connoître les *inſectes* utiles, ceux qui ſont nuiſibles, enfin ceux qui par leurs formes & leurs couleurs intéreſſent ſi agréablement les naturaliſtes.

Du venin des animaux.

Le venin ou poiſon en général, eſt une ſubſtance dont les principes délétères peuvent nuire aux êtres vivans. Les alimens ou les remèdes peuvent devenir des poiſons, lorſque, par une nouvelle combinaiſon des principes nutritifs ou médicamenteux, ils ont changé de nature. Il peut donc y avoir des poiſons ou venins naturels, accidentels, ou artificiels, qui tous ont une manière d'agir particulière, ſoit par eux-mêmes, ſoit par les organes qu'ils affectent, ſoit par les circonſtances peu favorables dans leſquelles ils ſont appliqués.

C'eſt particuliérement par les effets qu'on a jugé des venins. On peut en général en diſtinguer juſqu'à un certain point trois eſpèces, ſavoir; les corroſifs qui appartiennent aux minéraux, les vaporeux qui

ſont de la claſſe des végétaux, & les fermentatifs qui tiennent aux animaux. Ces derniers ont des poiſons de toutes les eſpèces, de corroſifs ou inflammatoires, de ſeptiques ou pourriſſans, d'aſſoupiſſans, enfin d'autres qui jettent dans des convulſions terribles.

Nos humeurs dégénérées ſe changent auſſi en poiſon. Quand Hoffman ne l'auroit pas prouvé pour la bile, pluſieurs maladies bilieuſes, putrides, peſtilentielles, les différens virus ſouvent indélébiles en auroient ſuffiſamment convaincu.

L'action des venins chez les animaux eſt ſoumiſe à bien des variations, à raiſon de la chaleur ſoit atmoſphorique, ſoit du climat, ſoit de celle du corps qui le tranſmet, ou du ſujet qui le reçoit. Ainſi les *inſectes* qui ſont venimeux dans un pays, le ſont moins ou point du tout ſous un autre ciel.

Les auteurs, qui ſe ſont le plus occupés de ce ſujet, ne ſont point d'accord ſur l'action immédiate des poiſons; on a dit; les uns qu'ils agiſſent ſur le ſang, les autres ſur le principe vital ou les nerfs; cependant il paroît que le ſyſtême lymphatique eſt très-affecté, ſurtout dans la piqûre des *inſectes*, ce qui ſe manifeſte par des enflures à la peau, qui n'ont rien de phlegmoneux, & qui affectent peu les nerfs.

L'immortel Harvey diſoit que les chairs des animaux vivans ont un ſentiment qui leur fait diſtinguer une piqûre empoiſonnée, d'une autre qui ne l'eſt pas, & que c'eſt pour cela qu'elles ſe froncent, ſe criſpent, & reçoivent des tumeurs & des inflammations. Ce ſentiment réunit peut-être tous les autres; du moins l'expérience a parlé en faveur de Harvey. Il ſe piqua la main avec une aiguille, puis après avoir frotté cette aiguille contre la pointe d'une araignée, il ſe repiqua dans un autre endroit, & vit ſe former une contraction & une enflure de la peau à l'endroit de la ſeconde piqûre.

Le changement cauſé ordinairement dans la peau par les cantharides, le proſcarabé, &c. annonce une qualité délétère, dont une plus grande quantité finiroit par donner la mort.

Les cauſes qui exaltent le venin des animaux ſont la chaleur, la colère, le tems de l'accouplement & la faim : celles qui en diminuent l'effet ſont l'âge, la force, le climat, les piqûres plus ou moins répétées qui épuiſent la force du venin, le changement de nourriture & l'abſtinence.

Le venin des animaux perd de ſon activité lorſqu'il eſt froid ou hors de l'animal ; & les *inſectes* nuiſent plus par leur force mécanique que par leur vertu chimique ; & ſi le venin d'un petit nombre d'*inſectes* avoit autant d'énergie que celui de certains animaux plus gros, on ne ſeroit pas à tems d'y remédier.

On peut prédire que ſi la chimie du jour porte le flambeau ſur cette partie, qu'elle examine les différens principes virulens, elle renverſera d'un ſeul coup cent théories vaines & un million de remèdes inutiles.

CONCLUSION.

Nous pouvons donc conclure relativement aux *inſectes*, qu'il y en a en France beaucoup d'incommodes, & peu d'eſſentiellement venimeux, qu'ils inſpirent plus de frayeur à la vue, de répugnance au toucher, de dégoût à l'odorat, que de maux réels capables de déranger notre conſtitution. La plupart ne ſont que ſuſpects. Quelle différence entre ces piqûres & celles des ſerpens des Indes. Mais il importe au bonheur des hommes d'être éclairés ſur tous ces objets.

(MACQUART.)

INSECTES. (*Mat. méd*)

Les *inſectes* fourniſſent à la matière médicale un aſſez grand nombre de ſubſtances utiles. Outre ceux qu'on emploie tout entiers, comme le méloë, *ſcarabæus mayalis*, la cantharide, le cloporte, &c. le miel, la cire, la ſoie, la réſine lacque, ſont autant de produits avantageux à l'art que cet ordre d'animaux donne à la médecine. On obſervera en général ici que le corps des *inſectes* eſt chargé d'une quantité notable d'acide, qu'on trouve conſtamment dans les coléoptères une matière âcre & véſicante, en ſorte que la plupart de ces *inſectes* peuvent être ſubſtitués à la cantharide ; mais ſurtout que l'imagination & les préjugés ont prêté autrefois à ces êtres beaucoup plus de propriétés qu'ils n'en ont réellement, & que l'expérience a montré l'inutilité de la plupart dans les maladies où on les croyoit ſpécifiques. Il faut voir, au reſte, aux articles de chaque *inſecte* médicamenteux ce qu'il peut offrir de véritablement utile.

(FOURCROY.)

INSECTES. (Piqûres des) (*Pathologie*)

Si on conſidère *les piqûres des inſectes*, abſtraction faite du poiſon quelconque que ces petits animaux peuvent lancer en même tems dans la bleſſure qu'ils font, leur aiguillon n'agit que comme tout autre corps piquant : & c'eſt alors ou la multitude des piqûres qui peut en rendre l'effet grave, ou la texture de la partie offenſée, comme on l'obſerve dans le panaris, ou enfin une altération notable des humeurs de l'individu. Mais on ne peut douter que ce virus inſtillé ne ſoit la cauſe principale des accidens ordinaires que préſentent les *piqûres des inſectes*. Nous ne penſons pas, au reſte, que la colère qui les anime quelquefois ſuffiſe, ainſi que Pline & Charas l'ont avancé, pour rendre venimeuſes de pareilles bleſſures.

Certains *inſectes* attaquent l'homme, les uns

parce qu'un sentiment de colère dicté par la vengeance, ou le soin de leur propre défense, les y porte ; les autres parce qu'ils aiment à se nourrir de son sang.

Parmi les premiers on compte les abeilles, les guêpes, les frélons, les scorpions, le tarentules, & même la vipère. Nous renvoyons à des articles particuliers ce qui concerne la piqûre du scorpion & celle de la tarentule, ainsi que la morsure de la vipère. (*Voyez* SCORPION, TARENTULE ET VIPÈRE.)

Dans la seconde classe se trouvent quelques espèces de sangsues & de chauve-souris, les moucherons, les punaises, les poux, les puces, les mîtes, & d'autres animalcules, dont nous ne parlerons que parce que les effets de leurs piqûres ne sont pas tout à fait les mêmes que les autres. En effet, les unes excitent des démangeaisons, d'autres sont plus boutonneuses ; celles-ci produisent un véritable éréśipèle, celles-là des taches.

Les mouches de nos climats piquent fortement vers la fin de l'automne, & la finesse de leur aiguillon laisse à peine quelque trace du coup qu'il a porté. Mais elles sont si incommodes, que les animaux sur lesquels elles s'acharnent semblent attaqués d'une sorte de fureur. Chaque espèce d'animal a, pour ainsi dire, son ennemi particulier. Tel est le taon pour les bœufs, &c.

On ne voit point que, soit dans les pays les plus septentrionaux, soit dans les climats brûlans situés entre les tropiques, les mouches ordinaires aient d'autres inconvéniens que ceux dont nous venons de parler, mais qui cependant sont portés à un tel point, que la plupart des peuples qui habitent cette partie du globe se teignent le corps avec différentes substances, souvent même très-fétides, afin d'écarter ces *insectes* ; les autres ont des vêtemens qui remplissent encore mieux cette indication.

Mais nous sommes environnés & harcelés par un grand nombre d'autres espèces d'*insectes*, dont les uns nous investissent de leur présence par leur bourdonnement, & les autres nous attaquent en silence. Les uns sont aîlés ; les autres sont munis d'un grand nombre de pieds, ce qui semble augmenter leur agilité : enfin quelques-uns ne s'éloignent jamais de nous, comme si notre corps leur eût été assigné pour domaine.

Les *insectes* munis d'aîles forment plusieurs espèces, & même des genres, compris dans la classe des hymenoptères de Linné. Il y en a qui attaquent l'homme pour se venger de lui ; tandis que d'autres le sucent paisiblement & uniquement pour se nourrir de son sang ou d'autres fluides. Parmi les premiers on distingue principalement les abeilles, les guêpes & les frélons, dont l'aiguillon est accompagné de crochets recourbés & tranchans. Aussi les abeilles laissent-elles souvent leur dard dans la plaie. Les guêpes qui l'ont plus fort le retirent plus facilement. La première piqûre que font celles-ci est plus douloureuse que la seconde, & la troisième est à peine sensible. Cela vient, dit Réaumur, de ce qu'elles ont épuisé alors le venin ou matière âcre qu'elles ont lancée dans les deux premières blessures. C'est aussi un venin analogue qui augmente la vivacité de la douleur que cause la piqûre de l'abeille. Lister a observé le même méchanisme dans les araignées.

Mais il est bien différent de n'être piqué que par une abeille, ou d'avoir excité contre soi les forces & la vengeance de toute une république. Car dans ce dernier cas, le nombre presqu'infini des piqûres augmentant prodigieusement la masse du venin & ses effets, il en survient souvent un éréśipèle très-grave à la figure, aux mains, & aux autres parties qui se trouvoient à découvert au moment de l'attaque. Une fièvre violente s'allume, des phlyctènes s'élevent ; & on a même à craindre la gangrène, surtout lorsque les humeurs de l'individu ne sont pas saines. Cependant les secours à administrer sont en petit nombre. Ils consistent en délayans & en rafraîchissans. Souvent il suffit de bassiner les endroits affectés avec de l'oxicrat. Les anciens y ajoutoient de la fiente de bœuf, qu'ils regardoient comme un excellent résolutif. C'est une chose digne de remarque, qu'il est absolument inutile de tenter l'extraction des aiguillons laissés dans plusieurs des piqûres, soit qu'ils sortent d'eux-mêmes à raison de leur extrême ténuité, soit qu'ils s'altèrent & se pourrissent avant que de sortir avec l'insensible transpiration.

Quoique les abeilles de certains pays soient plus dangereuses que les nôtres, cependant on emploie avec le même succès les mêmes remèdes.

Les araignées sont stimulées tout à la fois & par la faim & par le desir de la vengeance. Ce qui a contribué à faire regarder cet *insecte* comme dangereux, ce sont les poils dont il est hérissé, sa couleur & sa forme hideuses, des attaques sourdes & imprévues, la crainte qu'en ont les enfans, sa qualité de carnivore, & enfin sa réputation justement méritée de se nourrir même de ceux de son espèce. Son aiguillon est double & recourbé des deux côtés. La trompe qui distille le venin est placée entre deux. Malgré cet appareil, la piqûre de cet *insecte* cause plus de frayeur que de douleur : il paroît que ce venin n'est vraiment tel que pour les *insectes* dont il se nourrit ordinairement, & qu'il ne l'est point pour l'homme. Cependant Aétius, qui étoit un bon observateur, a traité avec le plus grand soin des différentes espèces d'araignées, & des accidens qui résultent, selon lui, des piqûres de chacune de ces espèces. Celles du pays où il vivoit

vivoit (l'Asie) seroient-elles différentes des nôtres? Aurions-nous mal observé ? Au reste, l'exemple de Baglivi, par rapport à la tarentule, prouve qu'un grand homme & un excellent observateur peut errer quelquefois, ou montrer trop de crédulité : & Aétius lui-même n'assure-t-il pas gravement (Tetr. 4 Serm. 1 cap. 12.) que le signe de la croix guérit les piqûres des abeilles?

La classe des *insectes* qui, même sans qu'on les irrite, attaquent la peau des animaux, soit pour se nourrir de leur sang, soit en quelque sorte par sensualité, est très-nombreuse. A la tête de ceux que la nature n'a point pourvus d'aîles, on peut sans contredit placer la sangsue, qui vit de toute autre manière qu'en suçant le sang des animaux, & qui cependant a une telle soif de sang, & une telle force de succion que plusieurs réunies pourroient faire périr de cette manière l'animal le plus vigoureux. Les anciens regardoient comme un accident très-grave celui d'avaler une sangsue. Cependant ils n'employoient en pareil cas que de l'eau salée, qui guérit la plaie qu'elle a pu faire, force l'animal de lâcher prise, & même le fait périr. Quelques naturalistes ont pensé qu'il falloit faire un choix parmi les sangsues, parce qu'il y en avoit de noires dont la piqûre étoit très vénimeuse : mais l'expérience a prouvé qu'ils se trompoient. Quelle que soit la sangsue que le médecin aura employée, la plaie sera légère, elle excitera à peine un léger prurit, &, avec la précaution de la laver avec de l'eau salée, au bout de très-peu de jours on ne l'appercevra plus.

Flacourt rapporte qu'il y a à Madagascar une espèce de chauve-souris qui s'insinue dans les maisons pendant la nuit, & qui sans faire de bruit, sans occasionner de douleur par sa morsure suce le sang pendant qu'on dort. Mais cet animal est excessivement timide : & d'ailleurs tombant d'engourdissement lorsqu'il s'est gorgé, il ne peut pas nuire d'une manière notable.

Ce n'est ni la colère ni la vengeance, mais la faim ou une sorte de sensualité qui excite cette foule innombrable, importune, de cousins, de moustiques, & autres *insectes* éphémères à nous attaquer le long des ruisseaux tranquilles ou des eaux stagnantes, & à nous piquer si cruellement. Linné comprend ces espèces si incommodes à l'homme & aux animaux sous les noms de *culices*, *empyes*, *conopes*, *hypobosca*, *azili*. Elles se multiplient d'autant plus que le terrein est plus vaseux, & plus exposé à une chaleur humide. Telles sont certaines contrées de l'Amérique, auxquelles elles servent, pour ainsi dire, de défense contre les invasions étrangères. Les espèces dont nous parlons ont toutes cela de commun qu'elles sont armées d'un aiguillon très-acéré, & qu'elles versent dans la plaie un venin âcre & caustique : en sorte qu'il n'en résulte pas seulement une douleur très-aiguë au moment de la piqûre, & un léger érésipèle, mais un gonflement considérable des bords de la blessure, une douleur poignante, & une démangeaison insupportable; si l'on s'expose imprudemment à leurs coups multipliés, le tissu cellulaire se gonfle, tout le membre devient enflé & très-douloureux à sa surface. L'inflammation est violente, & la fièvre augmente ou diminue dans la même proportion que la tumeur de la peau. Cependant, quand on examine la partie souffrante, on n'apperçoit qu'un simple érésipèle, & l'application de la main fait disparoître la rougeur, excepté dans l'endroit même de la piqûre, où seulement on peut reconnoître les traces diagnostiques. Ces *insectes* attaquent pendant le sommeil, comme en tout autre tems, & ils s'insinuent entre les vêtemens. Souvent leurs morsures font enfler les paupières de la manière la plus extraordinaire; & cet accident persiste, jusqu'à ce qu'un mouvement de fièvre ou générale ou locale opère la coction de cette humeur morbifique & ensuite son expulsion.

Au reste les effets de ce venin s'étendent rarement au-delà de la peau, à moins qu'un vice général n'ait mis le désordre dans l'économie animale : car alors les humeurs viciées s'y portant comme par l'action d'un vessicatoire, peuvent donner lieu à une inflammation de mauvaise qualité, & même à la gangrène. On voit même assez souvent chez les enfans d'une constitution délicate les glandes s'affecter dans le voisinage; ce qui, selon les circonstances, pourroit les amener à suppuration.

Le traitement consiste entièrement dans les délayans, & les antiphlogistiques, puisque l'indication est d'empêcher l'inflammation de faire des progrès & de prendre un mauvais caractère, & la fièvre qui l'accompagne de devenir fièvre ardente. Quant aux remèdes locaux, il faut rejetter les onguens, & les huiles qui ranciroient. On fera des fomentations avec l'oxicrat très-léger, auquel on peut ajouter quelquefois un peu d'extrait de saturne, ou avec la décoction de quelques plantes rafraîchissantes & douées d'un léger degré d'astriction, lesquelles passent pour spécifique en pareil cas. Telles sont les feuillles de plantain, de bette, de plusieurs espèces de sedum. Leur effet est souvent surpassé par celui de quelques gouttes d'alkali volatil, qui est un puissant résolutif.

On ne manque pas, au reste, de recettes & de secrets contre les piqûres des *insectes* dont nous parlons. Il seroit sans doute inutile de les détailler ici, de même que de proposer la méthode préservative qu'emploient les Caraïbes & les Lapons, & qui consiste, comme on sait, à se frotter le corps avec des huiles odorantes-fétides. On parvient aussi à les chasser en excitant une fumée épaisse, moyen encore moins aisément praticable que le précédent.

On a remarqué que les *insectes* s'acharnent moins sur ceux dont la peau est en quelque sorte habi-

tuée à leurs piqûres, & qu'ils aiment, pour ainsi dire, à varier leurs victimes : en général ils préfèrent les étrangers aux naturels du pays, & les enfans aux adultes & aux vieillards.

Mais il y a des *insectes* beaucoup plus incommodes que ceux qui voltigent ainsi autour de nous. Ils sont dépourvus d'aîles, & cherchent à vivre aux dépens de notre substance. Telles sont surtout les punaises, dont l'odeur détestable se joint au sentiment douloureux de la piqûre qu'elles font, & qui, en errant sur la superficie du corps, occasionnent non-seulement de la démangeaison, mais une sorte d'anxiété générale qui écarte les douceurs du sommeil. La punaise exerce ordinairement ses brigandages pendant la saison chaude : mais elle ne meurt pas l'hiver lorsque les appartemens sont exactement garantis du froid. Nous placerons dans la même classe les puces, qui ne répandent aucune odeur, mais dont l'aiguillon se fait sentir si vivement. Celles-ci passent aisément d'un individu sur un autre, & même de telle espèce d'animal sur une espèce totalement différente. Les poux, dont nous ferons un article séparé, (*Voyez* Pédiculaire.) doivent également être comptés parmi les *insectes* qui vivent sur l'homme ; & non-seulement ils se nourrissent, mais encore ils semblent se propager de sa substance.

La plupart de ces *insectes*, & sans doute grand nombre d'autres moins connus, percent tous la peau avec leur dard, & ensuite ils s'abreuvent de sang, en sorte que leur volume augmente, & que la couleur de quelques-uns devient sensiblement rouge. Chaque piqûre laisse après elle une tache rougeâtre, dont la forme arrondie annonce que la succion s'est faite d'une manière égale ; mais il ne reste aucune douleur. Ainsi ces *insectes* sont très-incommodes mais nullement dangereux. On ne doit donc les craindre, qu'afin de s'en préserver. Le soufre les fait périr ; mais la grande propreté, le grand soin, la forme des lits, qui ne leur laisse aucunes retraites, font qu'on parvient enfin à les exterminer entiérement. Il y a des végétaux qui ont, dit-on, la propriété d'attirer les punaises plus que le corps de l'homme lui-même ; telles que les pois, les atriplex, les choux, &c.

Les cirons & les mîtes font sentir leurs piqûres ; mais ce sont des ennemis à mépriser, & ces dernières sont plutôt à redouter pour les étoffes. On détruit ces *insectes* avec le soufre : les bains & les frictions doivent aussi être recommandés. Enfin il y en a qui s'attachent aux aînes & aux parties génitales, & que l'onguent mercuriel tue immanquablement. Sans doute que ce même remède agiroit également sur les autres espèces d'*insectes*, si on pouvoit sans inconvénient l'employer sur toute la superficie du corps. (*Voyez* Pédiculaire & Vers.)

(Mahon.)

INSENSIBILITÉ. (*Pathologie.*) *Voyez* Sensibilité.

(Mahon.)

INSENSIBILITÉ POUR L'ACTE VÉNÉRIEN. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* Impuissance, Improlifique.)

(Huzard.)

INSENSIBLE. (*Pathologie vétérinaire.*) *Voyez* Apathie.

(Huzard.)

INSERTION DE LA PETITE VÉROLE. (*Voyez* Inoculation.)

(Mahon.)

INSIPIDE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre Ier. Alimens.

On donne le nom d'*insipide* à des substances fades, qui n'affectent que très-peu l'organe du goût, telles que sont beaucoup de végétaux, qui, soit qu'ils soient cruds, ou qu'ils soient cuits, sont très-aqueux sans acidité, & conséquemment très-*insipides*, comme les épinards, la chicorée, la bette, &c. C'est pour ces sortes d'alimens qu'on a employé avec le plus de succès l'art des assaisonnemens. Le sel, le vinaigre, le poivre, la moutarde, &c. sont fort utiles dans ces circonstances pour engager à les manger avec plaisir.

En général les alimens *insipides* sont peu nourrissans, & ils conviennent aux personnes qui sont fort échauffées & qui font peu d'exércice. (*Voyez* Aliment & Assaisonnement.)

(Macquart.)

INSIPIDES. (*Mat. méd.*)

Tous les corps *insipides* ne sont pas toujours sans vertus médicamenteuses, comme on l'avoit cru autrefois ; il est vrai que ce n'est que par un changement de nature & par une véritable décomposition qu'ils peuvent devenir actifs. Et il est très-vrai de dire qu'un corps qui reste dans le corps, *insipide* comme il y entre, n'a que peu d'action ou même qu'il n'en a aucune. (*Voyez* le mot Action médicamenteuse.)

(Fourcroy.)

INSOLUBLE.

Ce terme, dont il appartient surtout à la chimie de fixer le sens précis, est surtout applicable en médecine à l'art de prescrire des mixtures & des juleps, & à l'attention qu'on doit avoir de ne point associer à un liquide une substance qu'il ne puisse dissoudre. (*Voyez* Julep, Mixture). On sait que l'excipient

de ces mélanges se tire de l'eau simple ou bouillie, de l'eau distillée qui a une odeur & une saveur douce, d'une infusion aqueuse, agréable, qui puisse se préparer promptement, d'une décoction légère, du vin du Rhin, de la Moselle, ou quelques autres qui aient peu d'acide; les autres substances qu'on associe respectivement à ces divers excipients sont des eaux distillées aromatiques, les sucs doux des fruits mûrs, les syrops officinaux, les robs & les gelées, &c. On se sert rarement dans les juleps de poudres qui ne se dissolvent point, jamais de celles qui sont grossières, quelquefois de celles qui sont très-subtiles, qui pèsent peu, qui ne sont point désagréables ou qui n'ont ni saveur ni odeur; mais dans les mixtures où on ne s'attache pas autant que dans le julep à la ténuité, à la saveur & à la limpidité, si on se sert de poudres qui ne se dissolvent point, comme en effet on s'en sert très-souvent, il faut qu'elles soient très-subtiles, afin qu'elles ne soient point incommodes à avaler; on doit bannir aussi celles qui sont trop pesantes, si elles ne peuvent se dissoudre dans l'excipient, parce que se précipitant fort promptement, elles mettent de l'inégalité dans la vertu des doses. Quant aux gommeux qui dissous dans l'eau donnent un mucilage, on ne doit point les employer du tout, ou qu'en petite quantité, crainte qu'ils ne rendent le remède désagréable en l'épaississant. Les substances grasses, pour pouvoir être mêlées avec un excipient aqueux, ont besoin d'un intermède savoneux, comme, par exemple, d'un jaune d'œuf : mais il vaut encore mieux éviter cet assortiment dans les mixtures, & les conserver pour les émulsions & les pillules. Quant à ceux qui sont plus liquides ou qui entrent dans la mixture en plus petite quantité, par exemple, les huiles aromatiques exprimées, distillées, les baumes liquides naturels ou artificiels, &c. le sucre suffit comme intermède. Les gommes résines, telles que la gomme ammoniac, le galbanum, &c. y entrent, après qu'on les a fait dissoudre dans le vin ou le vinaigre. Il faut bien prendre garde, dit Gaubius, de ne point faire entrer ici les ingrédiens qui, après le mélange, fermentent, se précipitent, se changent à contretems, ou qui se détruisent, parce que la forme fluide est très-propre pour l'ordinaire à exciter ces sortes de mouvemens.

(Pinel.)

INSOMNIE. (*Hygiène.*)

L'*insomnie* passagère n'est qu'une indisposition très-simple, qui n'exige aucuns remèdes, quand, d'ailleurs, on se porte bien : on peut même dire qu'elle est quelquefois utile aux personnes qui ont trop d'embonpoint. Mais, si elle se perpétue, & qu'elle trouble les fonctions de l'estomac & du cerveau, il faut consulter, & prendre le régime relatif aux différentes circonstances qui ont pu la causer.

Celles des femmes en couches ne sont pas dangereuses; si elles sont opiniâtres, quelques gouttes de laudanum rappellent le sommeil.

(Macquart.)

INSOMNIE. (*Méd. prat.*) *Maladies des enfans.*

Le sommeil est nécessaire pour réparer les forces, pour dissiper les humeurs superflues ou rendues acrimonieuses par l'action vitale; car la transpiration est plus abondante pendant le repos pris au lit. Les enfans ont un besoin plus urgent de sommeil que les adultes. Ils souffrent davantage de son interruption; s'il n'est pas assez prolongé, ils tombent dans la maigreur & le marasme, avec une fièvre lente qui les consume & les fait périr. Il est interrompu par toutes les causes qui déterminent une grande agitation; telles sont les douleurs locales, le défaut de digestion, les frayeurs dont le sujet fait une impression vive sur leurs ames, la présence des vers & des glaires acides dans les viscères de la digestion. C'est par cette dernière raison que ceux qu'on alimente avec des substances de mauvaise qualité, avec un lait acrimonieux, des bouillies épaisses & indigestes, ont le sommeil interrompu, inégal & mauvais. On observe encore que le lait de certaines nourrices interrompt le sommeil. Cet événement a lieu, quand la femme qui allaite a des chagrins ou des passions vives, se livre à l'intempérance, se nourrit d'alimens dépravés ou mal-sains, a le sang & par conséquent le lait acrimonieux, est sujette à la colère, à l'emportement, &c.

On reconnoît facilement les différentes causes d'*insomnie* dont je viens d'exposer le détail. Les douleurs locales se manifestent ou par la lésion visible de la partie affectée, ou par les cris des enfans. Si le bas-ventre est le siége des douleurs, ils s'agitent, replient le corps en différens sens. Ils font connoître par leurs diverses attitudes que les viscères de l'abdomen souffrent. Un malade qui a la diarrhée avec des tranchées, qui rend des glaires, qui a des coliques, fait aisément juger son état. On fait en considérant la nature des alimens, s'ils sont d'espèce à être nuisibles : l'examen de la nourrice, de sa manière de vivre & de se comporter, celui de son lait, donne aussi le diagnostic de la cause : les vers se reconnissent par les signes qui annoncent leur présence : la dentition a ses symptômes : les maladies cutanées, comme gale, dartre, &c. doivent aussi être mises au nombre des causes les plus actives de l'*insomnie*.

Il résulte de ce qu'on vient de lire, que la curation de cet accident est aussi variée que les causes qui lui ont donné naissance. Rien n'est donc plus mal imaginé que l'usage abusif des narcotiques, toujours nuisibles aux enfans, & par le moyen desquels on s'efforce de rappeller le sommeil. Si l'on peut quelquefois les admettre dans le cours du traitement

de la caufe, c'eft pour diffiper momentanément l'irritation : mais il feroit dangereux de les continuer, parce qu'ils affoibliffent manifeftement les facultés intellectuelles.

Si l'*infomnie* naît de douleurs locales externes, on fera la curation de l'affection, fans avoir égard au défaut de repos, jufqu'à ce que la maladie effentielle difparoiffe. Si elle (*l'infomnie*) a pour origine les douleurs abdominales caufées par des glaires, des humeurs âcres, on prefcrira les remèdes capables de les évacuer & de fortifier fes vifcères abdominaux : les moyens propres à remplir cette indication font expofés ailleurs. Ce qui concerne la diarrhée, la préfence des vers, la dentition, les maladies cutanées, eft expofé en fon lieu.

L'ufage des alimens de mauvaife qualité, d'un lait trop nourriffant, trop épais, trop féreux, acrimonieux, a déjà été confidéré précédemment en donnant des confeils fur les précautions à prendre dans l'allaitement. On a indiqué la conduite qu'on devoit tenir par rapport à la nourrice. C'eft dans les différens articles deftinés à l'examen de ces objets, qu'on trouvera la méthode curative de l'*infomnie* qui eft toujours fymptomatique.

(CHAMBON.)

INSOMNIE. (*Pathologie & féméïotique.*) *Voyez* SOMMEIL.

(MAHON.)

INSTILLER. *Inftillare.*

Laiffer tomber goutte à goutte quelque liqueur. On guérit quelquefois des furdités par des remèdes qu'on inftille dans l'oreille.

(MAHON.)

INSTRUMENS (De mufique.) (*Hygiène.*)

Partie III. Hygiène générale.

Claffe II. Hygiène privée.

Ordre III. Régime particulier.

Section V. Des profeffions.

Les *inftrumens* dont on fe fert le plus communément en mufique font les *inftrumens* à vent, & les *inftrumens* à corde. L'expérience a prouvé qu'il falloit dans leur emploi une grande circonfpection, pour qu'on n'achete pas au prix de la fanté, le plaifir qu'ils font dans le cas de procurer.

En général, les *inftrumens* à vent, tels que la flûte, le hautbois, la clarinette, le baffon, furtout le cor, doivent être interdits aux perfonnes qui ont une conftitution délicate, dont la poitrine eft foible, applatie & ferrée. Dans ces circonftances, les fortes infpirations des joueurs d'*inftrumens* à vent, l'action qu'exerce fur les poumons l'air que la chaleur intérieure y raréfie fubitement, qu'on eft fouvent long-tems fans expirer, la preffion & les efforts néceffaires pour chaffer l'air avec rapidité dans l'*inftrument*, jufqu'à ce qu'il n'y en ait plus dans la poitrine, la célérité avec laquelle le nouvel air prend la place de celui qui eft ufé & brûlé, la ftagnation du fang dans les vaiffeaux pulmonaires (ce qui eft prouvé par la rougeur du vifage & la gêne qu'on éprouve,) tout ce que nous venons de dire eft bien fuffifant pour occafionner la toux, l'enrouement, des inflammations, des crachemens de fang, des douleurs de poitrine, de dos, qui peuvent amener la confomption, la phthifie, & la hernie chez les perfonnes délicates, & qui, en commençant l'ufage de ces *inftrumens*, éprouvent des récidives de quelques uns de ces accidens dont nous venons de parler.

Il n'y a donc que les perfonnes fortes, qui ont toujours eu une fanté robufte, auxquelles on peut permettre les *inftrumens* à vent ; encore faut-il obferver, qu'elles ne doivent pas le faire avant l'âge de douze à quinze ans, qu'elles doivent s'y habituer par degrés, & ne jouer jamais plufieurs heures de fuite, qu'elles ne doivent jamais le faire immédiatement après les repas. Pour peu qu'elles s'en trouvent incommodées, elles ne doivent pas s'opiniâtrer à en continuer l'exercice ; on doit au moins les quitter pour un tems, & même tout-à-fait, fi l'on eft fujet à des récidives de toux, de chaleur de poitrine, à des crachats fanguinolens.

A l'égard des *inftrumens* à corde, ceux auxquels il faut faire le plus d'attention font, le violon, l'alto, la harpe &c. On a obfervé que de jeunes perfonnes, qui n'étoient pas très fortes & qu'on y avoit habituées de bonne-heure, étoient quelquefois devenues contournées ou contrefaites, avoient une épaule plus haute que l'autre. Il faut donc que la conftitution, que l'âge, la liberté des mouvemens la plus grande, la taille déjà formée, permettent l'ufage de ces *inftruments*, à condition qu'on n'exigera pas d'abord une application trop longue ou trop fuivie. C'eft furtout relativement à la harpe que ces précautions doivent être prifes avec le plus grand foin, d'autant plus qu'il entraîne une grande multiplicité d'occupations à la fois. Quand il faut chanter, s'accompagner, que les deux mains font occupées ainfi que les pieds, que la pofture où l'on eft eft génante pour la refpiration, parce que le corps eft en avant, parce que les deux bras tenus long-tems devant foi dans une pofition horifontale, empêchent que le mouvement de la poitrine foit auffi libre qu'il le doit être pour refpirer facilement, ce qui cependant eft indifpenfable lorfqu'on chante ; dans ces circonftances, on fent de refte qu'il faut une conftitution forte, une taille formée, & qu'on rifque beaucoup à donner

de trop bonne-heure des maîtres de harpe, ainsi que des autres *instrumens* dont nous venons de faire mention.

J'ai le bonheur d'entendre souvent une compagne chérie, très-forte sur cet *instrument*, qui pense & qui prouve que lorsqu'on a acquis une certaine force sur le forté-piano, on peut en très-peu de tems faire de très-grands progrès sur la harpe; qu'alors l'âge ne laissant plus rien à craindre pour le dérangement des tailles & des épaules, nos avis deviendroient heureusement inutiles. »

(Macquart.)

INSUFFLATION. (*Mat. méd.*)

Action de souffler dans quelque cavité du corps, pour transmettre à quelque partie affectée le remède qui lui convient, & qui peut lui être appliqué de cette manière. Les remèdes ou lavemens de fumée de tabac sont une espèce d'*insufflation*.

(Mahon.)

INSULAIRES. (*Hygiène.*)

Voyez Europe, Asie, Afrique, Amérique.

(Macquart.)

INTEMPÉRANCE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale.

Classe II. Hygiène privée.

Ordre Ier. Principes généraux de régime.

Section Ire. De l'abus.

Si la santé dépend de la tempérance, combien de désordres & de maux de tout genre ne doit pas causer l'*intempérance* à ceux qui ont le malheur de s'y abandonner. Elle déprave d'abord les digestions, relâche les solides, vicie les liquides, détruit les sécrétions, par suite; elle désorganise la machine, hâte la vieillesse, ou la rend malheureuse avant ce tems, si l'on n'a pas payé de l'existence les infractions faites aux lois de la nature. --- Que fait-on pour se bien porter, dit Leclerc? on emploie dix bras au service d'un ventre, on sert dans un repas les productions des deux hémisphères; accablé de nourriture, on va pour digérer dans un fauteuil; le café & les liqueurs viennent vous y trouver, bientôt les vapeurs montent à la tête & Lucullus accablé s'endort. A son réveil, il se plaint de flatuosités & de gonflemens: arrive un médecin qui prescrit du thé & force à digérer par indigestion; & l'on se moque des Omaguas qui, avant de se mettre à table, présentent une seringue à chaque convive.

« C'est ainsi que l'homme se crée des besoins artificiels, & qu'il cherche perpétuellement à aiguiser des goûts qu'il est au désespoir de ne pouvoir encore multiplier ». Il est bien rare qu'on fasse lever un médecin pour des personnes sobres, & sans l'*intempérance*, trois fois moins de médecins seroient encore beaucoup trop dans les grandes villes. Mais un voluptueux veut qu'on lui rende ses sens épuisés, un gourmand qu'on lui fabrique un estomac de fer, un buveur qu'on ne permette pas au vin de se changer en eau dans ses entrailles. Le médecin promet tout, ne tient rien, & l'intempérant voit finir ses jouissances dans l'instant de la vie où l'on en desire le plus la continuation; souvent, après avoir dissipé sa fortune, il laisse des alentours malheureux, & surtout des enfans, à qui la mauvaise conduite de leurs parens donne le droit affreux de les détester.

(Macquart.)

INTEMPÉRIE. (de l'air) (*Hygiène.*)

Les *intempéries* de l'air tiennent beaucoup aux variations de l'atmosphère & des saisons; nous les avons particuliérement déterminées aux mots Air, Saison, Chaleur, Froid, Humidité, &c.

(Macquart.)

INTENSE & INTENSITÉ. Ces deux expressions sont employées fréquemment en médecine, pour désigner la force d'une maladie, d'un symptôme. On dit une fièvre, une douleur *intense*, l'*intensité* de la fièvre, de la douleur, &c.

(Mahon.)

INTERCADENT. (pouls) (*Voyez* Intercurrent & Pouls.)

(Mahon.)

INTERCALAIRE, *intercalaris*, inséré, ajouté, introduit entre deux. On entend en médecine, par jours *intercalaires*, ceux qui tombent entre les jours critiques. Dans les fièvres intermittentes, les jours entre deux paroxysmes s'appellent jours *intercalaires*.

(Mahon.)

INTERCURRENT. (pouls)

On appelle *pouls intercurrent* une espèce de pouls inégal, dans lequel il se fait une espèce de pulsation au milieu de deux battemens ordinaires. Il paroît que ce pouls est le même à-peu-près que l'intercadent, ou le récurrent, ou le dicrote. *Voyez* Pouls.

(Mahon.)

INTERCURRENTE. (Fièvre & maladie.) (*Pathologie.*)

Sydenham avoit donné le nom de fièvres station-

naires à celles qui proviennent d'une constitution particulière à une année, constitution qui ne dépend, dit-il, ni du froid, ni du chaud, ni de l'humidité, ni de la sécheresse, mais de je ne sais quelle révolution secrette & inexplicable, qui se fait dans les entrailles de la terre, en conséquence de laquelle l'atmosphère se trouve imprégnée d'une grande quantité de particules, qui produisent sur les corps des animaux des effets pernicieux, qui durent autant que cette constitution, laquelle décline pendant un certain nombre d'années & fait place à une autre.

On voit par cet exposé que la cause qui détermine telle ou telle constitution n'étoit pas connue de Sydenham. Les autres médecins n'ont pas été plus heureux.

Mais, ayant reconnu qu'outre les fièvres stationnaires dominantes, il y en avoit d'autres, tantôt plus tantôt moins violentes, qui se méloient avec toutes les espèces de fièvres stationnaires, & avec chaque espèce des autres fièvres indistinctement, il a appelé ces dernières *intercurrentes*. Telles sont la fièvre pourprée, la pleurésie, la fausse péripneumonie, le rhumatisme, la fièvre érésipélateuse, l'esquinancie, & peut-être beaucoup d'autres.

Comme toutes ces maladies sont, ou ont été, accompagnées de fièvre, jusqu'à ce qu'elles aient été caractérisées par impulsion de la matière fébrile sur quelque organe particulier, on ne doit point balancer à regarder la fièvre comme une maladie principale, & à traiter les accidens dont elle tire son nom comme des symptômes qui sont modifiés par la manière dont se fait la crise, & par la partie affectée.

Il faut remarquer qu'il en est des *fièvres intercurrentes*, quelquefois, comme des fièvres stationnaires elles-mêmes. Elles sont les unes & les autres plus ou moins fréquentes, plus ou moins épidémiques, selon la constitution de l'année & la température de l'air qui les amènent d'une manière secrette & inexplicable. Car, quoique le principe en soit dans quelque indisposition particulière des corps, telle que le vice du sang ou des autres humeurs; il arrive cependant des conjonctures dans lesquelles ce principe est mis en action par quelque cause générale résidente dans l'atmosphère, & dont l'influence sur le corps humain détermine les humeurs & le sang, déjà viciés, à produire immédiatement des fièvres épidémiques, *intercurrentes*. Lors, par exemple, qu'un froid vif continué, & qui s'avance dans le printems, est suivi subitement par un tems chaud, on observe des pleurésies, des esquinancies, & d'autres maladies semblables, quelle que soit la constitution générale de l'année. Mais, comme ces maladies, qui arrivent indistinctement dans toutes les années, sont quelquefois aussi épidémiques, & produisent d'aussi grands ravages que celles qui ne reviennent qu'au bout d'un certain nombre d'années, on les distingue par le nom de Maladies intercurrentes.

Quoiqu'il y ait entre ces deux espèces de fièvre une différence considérable, relativement à la cause résidente dans l'air qui les produit; cependant elles ont fréquemment les mêmes causes extérieures & procathartiques. Car, sans parler de l'infection qui cause quelquefois des fièvres stationnaires, & des indigestions qui donnent lieu tant aux causes stationnaires, qu'aux *intercurrentes*; il faut certainement regarder comme la cause manifeste extérieure du plus grand nombre de ces maladies, 1°. ou la précipitation avec laquelle on change trop tôt de vêtement lorsque le printems commence; 2°. ou l'imprudence avec laquelle on s'expose au froid après un exercice violent dans lequel on s'est beaucoup échauffé. Il arrive dans l'un & l'autre cas que, les pores venant à se resserrer subitement, & la matière transpirable demeurant dans le corps, cette matière produit dans le sang une agitation particulière, ou l'espèce de fièvre à laquelle tendoit d'avance ou la constitution générale du corps, ou la dépravation particulière des humeurs. Sydenham ne balance point d'avancer qu'il a péri plus d'hommes de cette manière que de la peste, de la guerre, & de la famine réunies. Un médecin n'a qu'à examiner attentivement ses malades, & les interroger sur l'origine de leurs maladies; il trouvera presque toujours, lorsqu'il s'agira de quelques-unes des maladies que nous avons nommées ci-dessus, qu'elles proviennent de l'une des causes que nous avons indiquées.

Il faut observer soigneusement que, quoique les maladies que nous nommons *intercurrentes* soient la plupart, sinon toutes, des maladies essentielles; cependant il y a souvent dans les maladies stationnaires certains symptômes semblables aux fièvres *intercurrentes*, qui portent le même nom, qui produisent les mêmes effets, & qui ne sont toutefois que des suites des fièvres stationnaires. Dans le cas où les fièvres *intercurrentes* ne sont qu'accessoires, on ne se conduira point comme si elles étoient maladies essentielles. On suivra l'indication donnée par la fièvre stationnaire; ou, si l'on suit la méthode qui convient aux fièvres *intercurrentes*, il faut que ce ne soit qu'en passant & sans y insister. On doit étudier avec soin la maladie de l'année, afin de trouver la méthode par laquelle on pourra la vaincre plus facilement, & de savoir s'il faut s'y prendre par la saignée, par les sueurs, ou par toute autre voie. Mais on objectera peut-être que les maladies dont il est ici question, & qui ont été appellées essentielles, ne sont réellement que des symptômes. Je réponds à cela, qu'elles peuvent n'être que des symptômes, relativement à la fièvre à laquelle il faut proprement les rapporter: mais j'ajoute que ce sont au moins des symptômes de fièvre

particulière qui les produise nécessairement. Ainsi, dans une pleurésie essentielle, telle est la nature de la fièvre qu'elle dépose toujours la matière morbifique sur la plèvre; dans une esquinancie, telle est la nature de la fièvre, qu'elle pousse toujours la matière morbifique à la gorge : & ainsi des autres. Mais, lorsqu'une des maladies dont nous avons parlé ci-dessus succède à une fièvre, dont la cause est dans une constitution particulière de l'année à laquelle il faut la rapporter; ce n'est point nécessairement, c'est seulement par accident qu'elles sont produites; aussi remarquera-t-on une grande différence entre celles-ci & les autres.

Si l'on veut distinguer exactement les maladies essentielles des maladies symptomatiques, il est important de savoir que les mêmes symptômes qui accompagnent quelque fièvre stationnaire dans le commencement se montrent pareillement & en même tems dans une pleurésie, ou dans une esquinancie, lorsque ces maladies ne sont que des symptômes accidentels de la fièvre stationnaire. Nous en avons la preuve dans la pleurésie symptomatique, qui succéda à la fièvre qui régna dans l'hiver de l'année 1675 : car tous ceux qui furent attaqués de cette pleurésie se plaignirent dans le commencement de douleurs à la tête, au dos & aux membres; symptômes les plus certains & les plus ordinaires de toutes les fièvres qui avoient précédé cette maladie, & qui continuèrent après qu'elle eut cessé. Lors, au contraire, que ces maladies *intercurrentes* sont essentielles, elles attaquent, dans toutes les années indistinctement, de la même manière, & elles n'ont rien de commun avec la fièvre stationnaire dominante.

D'ailleurs, les symptômes qui les accompagnent sont plus évidens, les caractérisent mieux, ne sont point mêlés & embarrassés de phénomènes d'une nature différente, & appartenant à une autre fièvre.

J'ajouterai que le tems de l'année où l'on voit paroître la plus grande partie des maladies essentielles *intercurrentes*, indique ordinairement l'espèce à laquelle il faut les rapporter. Enfin, celui-là sera le plus capable de découvrir les signes diagnostics de ces maladies & des autres, qui aura fait une recherche exacte de leurs phénomènes, & dont l'occupation principale & journalière aura été de les observer. Il pourra toutefois arriver que leur différence caractéristique soit si subtile, que les termes lui manqueront pour les faire sentir à un autre.

Autant que les symptômes concomitans de ces différentes espèces de fièvres, & la manière particulière de les traiter, avoient mis Sydenham en état d'en juger, il avoit semblé à ce grand observateur, qu'elles provenoient d'une inflammation du sang particulière à chacune d'elles. C'est par cette raison (quelle qu'en soit la valeur), qu'il faisoit consister la partie principale de leur curation dans le rafraîchissement de cette humeur. Il travailloit en même tems à chasser la matière morbifique, par une méthode qu'il varioit selon la nature du mal, & d'après l'expérience que ses succès lui donnoient. Il dit ces paroles remarquables, que, quiconque saura tenter l'expulsion de la matière fébrile par la saignée, les sueurs, les purgations, & les autres moyens qui sont entre nos mains, & appliquer à chaque fièvre en particulier celui de ces moyens qui sera le plus convenable, réussira toujours dans les fièvres dont il s'agit. (*Ext. de Sydenham.*)

(MAHON.)

INTERMÈDES. (*Mat. méd.*)

On nomme quelquefois *intermèdes* en matière médicale & en pharmacie, les substances que l'on emploie dans la préparation des médicamens, pour unir entre elles celles qui ne pourroient pas se combiner sans cela. Ainsi le mucilage sert à suspendre ou délayer les corps huileux dans l'eau & dans quelques liqueurs aqueuses, les alcalis à rendre les huiles dissolubles, le jaune d'œuf à faire passer le camphre & quelques résines. C'est dans le dictionnaire de chimie, ou plutôt c'est dans la science chimique elle-même, qu'il faut chercher tout ce qui est relatif à l'action réciproque des corps, & la pharmacie ne peut emprunter qu'à cette science, tout ce qui est nécessaire pour combiner de diverses manières les substances qui doivent entrer dans les composés médicamenteux.

(FOURCROY.)

INTERMISSION. (*Pathologie.*)

C'est l'intervalle qui a lieu entre deux paroxysmes ou accès d'une fièvre intermittente, ou même d'une autre maladie, pendant lequel les malades se trouvent presque dans un état naturel. *Voyez* INTERMITTENTE. (fièvre)

(MAHON.)

INTERMITTENT. (pouls.)

On appelle *pouls intermittent*, celui qui dans un ordre réglé de pulsations cesse de battre par intervalles, en sorte qu'entre deux, trois, quatre battemens, ou davantage, il en manque un ou deux. Le mot *intermittence* signifie cette cessation de battement. *Voyez* POULS.

(MAHON.)

INTERMITTENTE. (*fièvre*)

Les fièvres qui se relâchent alternativement de leur violence, de telle manière qu'il y ait une apyréxie complette entre deux paroxysmes, s'appellent *intermittentes*.

On distingue ces fièvres les unes des autres, par la différence du tems qui s'écoule entre leurs

paroxyſmes. Si le paroxyſme revient tous les jours, on les appelle *quotidiennes*. Si la fièvre, après avoir pris le malade un jour, le laiſſe libre le jour ſuivant qui eſt le ſecond, pour le reprendre le troiſième par un paroxyſme ſemblable à celui du premier jour ; ce ſera une fièvre tierce : car on compte du commencement d'un accès au commencement de l'accès ſuivant. Enfin, ſi le ſecond paroxyſme tombe au quatrième jour, à dater du commencement de la maladie, cet intervalle déſigne une fièvre quarte. On calculeroit de la même manière, ſi les intervalles étoient plus longs entre les paroxyſmes.

Les fièvres quotidiennes, tierces, quartes ſont très-fréquentes. Mais celles dont les intervalles entre deux paroxyſmes ſe prolongent davantage ſont extrêmement rares. Cependant Hippocrate fait mention de fièvres qui revenoient le cinquième jour, le ſeptième, le neuvième. Van-Swieten a vu, une fois ſeulement, une quinte qui remplaça une quarte ; mais elle n'alla pas au-delà du quatrième accès. Tulpius en a auſſi vu une très-régulière ; elle dura plus de dix-huit mois, ſans que le ſujet maigrît ou perdît ſes forces d'une manière ſenſible. Stoll a vu deux fois la ſextaire. Boerrhaave a obſervé une ſepténaire bien caractériſée. Simon Schultze, une fièvre qui eut cinq accès de huit jours en huit jours à la même heure & avec des ſymptômes tout-à-fait ſemblables. Il remarqua qu'elle ſe termina, preſque ſans faire de remèdes, ſoit par des ſueurs, ſoit par des urines abondantes. On trouve dans les recueils d'obſervations des exemples de fièvres *intermittentes* dont les paroxyſmes étoient ſéparés par des intervalles bien plus conſidérables encore. Le plus long fut d'une année entière : c'eſt celui du poëte Antipater Sidonius qui, tous les ans, le jour de ſa naiſſance avoit un accès de fièvre : cette fièvre cauſa ſa mort, mais à un âge aſſez avancé.

Les fièvres *intermittentes* ſont aiſées à diſtinguer de toutes les autres eſpèces de fièvres, comme on le voit clairement par leur ſeule définition.

S'il eſt également facile de les diſtinguer les unes des autres par la différence des intervalles qui ſéparent les paroxyſmes, il faut convenir du moins qu'avant d'établir ſon diagnoſtic, le médecin a beſoin d'avoir vu deux accès. Cependant Galien vouloit qu'il fut, dès le premier paroxyſme, ſpécifier la fièvre dont le malade étoit attaqué. Il prétendoit même que celui qui, dès le premier jour, ne diſtinguoit pas ſi c'étoit une fièvre tierce ou une quarte, n'étoit nullement médecin. Les ſignes auxquels Galien croyoit reconnoître d'abord chaque eſpèce de fièvre ſont les ſuivans.

Dans la quotidienne, la chaleur eſt moins sèche, & elle a une certaine âcreté que l'on ne ſent pas tout de ſuite, mais quelque tems après que l'on tient le bras du malade, la ſoif eſt moindre ; il y a des vomiſſemens pituiteux, & des ſelles de même nature ; tout le corps eſt ſurchargé d'humeurs crues ; l'âge (l'enfance), le tempérament (les ſujets glutineux, *glutinoſi*), la ſaiſon de l'année, la conſtitution ſont tels que la qualité humide ſurabonde. En outre, on n'obſerve jamais une auſſi grande chaleur que dans la fièvre tierce.

Dans celle-ci, le friſſon eſt plus conſidérable que dans la quotidienne, & il eſt accompagné d'une ſenſation très-incommode de ponction ; le pouls s'éloigne moins de l'état naturel ; elle augmente bientôt d'intenſité ; la ſoif eſt conſidérable ; la chaleur grande, mais égale partout le corps, très-ſenſible d'abord au toucher, & peu de tems après ſurpaſſée par celle de la main qui tâte le pouls ; la ſueur ſurvient ; on vomit de la bile, ou on en rend par les ſelles ; l'urine eſt bilieuſe. Le diagnoſtic eſt plus aſſuré, ſi l'année a été chaude, ſi le tempérament du malade eſt ardent & bilieux, & ſi le travail, les veilles, les inquiétudes, le beſoin l'ont fatigué.

Galien regardoit comme propre à la fièvre quarte que, dans l'invaſion de l'accès, l'artère parût comme garottée & rentrante en dedans. En outre, les malades n'éprouvent point ce ſentiment de ponction comme dans la fièvre tierce ; mais il leur ſemble que toutes les parties molles ſont contuſes juſqu'aux os. Si les fièvres quartes ſont ordinaires dans le pays, ſi elles y règnent alors épidémiquement, ſi on eſt dans la ſaiſon de l'automne, le caractère de la fièvre ſera encore moins douteux.

Les divers ſignes que je viens de rapporter ſont aſſurément d'une grande valeur pour diſtinguer les fièvres *intermittentes* les unes des autres ; & un médecin inſtruit & exercé peut s'en ſervir, pour indiquer le moment précis où le ſecond paroxyſme aura lieu. Cependant il convient davantage d'être réſervé ſur le diagnoſtic, ſoit pour ne pas avilir l'art, & celui qui l'exerce par trop de précipitation, ſoit parce qu'il n'y a aucun inconvénient de le différer juſqu'à ce que le ſecond accès ait paru. Mais, en général, c'eſt le caractère de l'épidémie régnante qui doit guider le médecin qui voit beaucoup de malades.

Il y a une autre différence dans les fièvres *intermittentes* : elle ſe tire de la durée plus ou moins longue du paroxyſme lui-même. En effet, lorſque le paroxyſme d'une fièvre tierce ſe termine en moins de douze heures, cette fièvre a été appellée *exquiſe*, *exquiſita*, ἀκριβής. S'il paſſe ce terme, & que cependant il ſoit moins long que le tems de l'intermiſſion, la fièvre ſera une fièvre tierce ſimple. Mais ſi le tems de l'intermiſſion eſt plus court que celui de l'accès, on aura une fièvre tierce prolongée ἐκτεταμένος. Cette diſtinction eſt bonne à faire, puiſque tel prognoſtic ne peut convenir qu'à la première eſpèce.

Mais

Mais lorſqu'il ſurvient un nouvel accès dans le jour intermédiaire, les fièvres *intermittentes* portent le nom de *doubles*, de *triples*, &c. Et, en effet, il y a alors autant de fièvres diſtinctes; & les paroxyſmes de chacun ſe correſpondent, ſoit par le tems de leur apparition, ſoit par le nombre & l'énergie de leurs ſymptômes. C'eſt de cette manière qu'on diſtingue une fièvre quotidienne d'une double tierce, ou d'une triple quarte. Car, dans la double tièrce, le paroxyſme du premier jour répond à celui du troiſième jour; celui du ſecond jour à celui du quatrième. On obſerve le même ordre dans les paroxyſmes de la triple-quarte. D'un autre côté, ceux de la fièvre quotidienne ſe reſſemblent parfaitement. Celſe regardoit la fièvre double-tierce comme une variété de la fièvre quotidienne.

Il arrive quelquefois, rarement à la vérité, que cette fièvre doublée n'a pas lieu le jour intermédiaire; mais que deux accès bien diſtincts ont lieu, l'un après l'autre, le troiſième jour: de ſorte que le deuxième & le quatrième jour il y a apyrexie complette. C'eſt vraiſemblablement à cette variété qu'il convient de rapporter la fièvre *intermittente* diurne & nocturne d'Hippocrate. Si, dans ces circonſtances, il ſurvenoit un accès dans le jour intermédiaire, ce ſeroit une fièvre triple-tierce. Galien aſſure l'avoir obſervée. Mais, lorſque des paroxyſmes ainſi multipliés préviennent le moment ordinaire de l'invaſion dans les fièvres *intermittentes*, quelle confuſion n'en réſulte-t-il pas pour l'obſervateur! Ces fièvres offrent alors l'aſpect des fièvres continues.

On doit encore diſtinguer les fièvres *intermittentes* d'après l'époque de l'année où elles commencent à ſe montrer, c'eſt-à-dire en printanières & automnales. En effet, les médecins ne reconnoiſſent que deux ſaiſons principales, le printems & l'automne (ou du moins le tems qui avoiſine ces deux époques); parce que c'eſt alors que s'opèrent les plus grands changemens de maladies. Sydenham avoit très-bien obſervé que les fièvres *intermittentes*, de même que les autres maladies qui devoient régner épidémiquement, commençoient ou au mois de février ou au mois d'auguſte. Il appella les premières, printannières, & les ſecondes, automnales. Celles-là ne diſparoiſſoient que pour faire place aux autres; & il en étoit de même de celles-ci. Le nombre des printanières diminuoit donc lorſque le mois de juin étoit déjà très-avancé, ou dans celui de juillet, & on finiſſoit par n'en plus voir. On obſervoit la même choſe en janvier à l'égard des fièvres d'automne. C'eſt, pour le dire en paſſant, ce qui fait que dans les mois de juin & de juillet il y a ſi peu de maladies; celles du printems finiſſant, & celles d'automne n'ayant pas encore paru. Si on obſerve alors quelques fièvres, on peut les rapporter ou à l'une ou à l'autre des deux ſaiſons. En effet, ſuivant la remarque de Sydenham, lorſque des fièvres doivent être épidémiques, elles commencent quelquefois plutôt, ſurtout celles d'automne qui ſe montrent alors dès le mois de juin; tandis que, ſi elles ne doivent pas être en grande quantité, on ne les voit paroître qu'au mois d'auguſte, ou au commencement de ſeptembre, & même plus tard. En général, plutôt elles ſe déclarent, plus leur nombre ſera conſidérable.

La diſtinction des fièvres *intermittentes* en printanières & automnales eſt néceſſaire, en ce que leurs ſymptômes ſont très-différens, ainſi que le traitement, quand même ces fièvres ſeroient du même nom & du même type. Sydenham n'héſitoit même pas à prononcer, que ces fièvres différoient entre elles *de toute leur nature*, ou eſſentiellement; & il penſoit que, faute de faire cette différence, il n'y avoit plus rien de certain, ni quant à leur prognoſtic, ni quant à la manière de les traiter. Cette aſſertion n'étonnera point, ſi on conſidère ce que ſont nos humeurs au printems & en automne, combien ces deux ſaiſons ſe reſſemblent peu, ſurtout par la nature de leurs productions, & quels ſont les effets de ces productions ſur nos corps.

Les fièvres *intermittentes* printanières ſont toujours ſalutaires; elles ſe prolongent très-rarement; & on ne les voit preſque jamais ſe terminer par la mort, même chez les vieillards & chez les individus foibles, quand même on n'auroit pas employé une méthode de traitement convenable. Au contraire, les *intermittentes* d'automne, lorſque des paroxyſmes prolongés & doublés les font reſſembler aux fièvres continues, ſont ſouvent dangereuſes, & même funeſtes, ſoit aux vieillards, ſoit à des ſujets cacochymes. On les voit fréquemment durer pluſieurs mois, & même, principalement les quartes, traîner juſqu'au printems. Les accidens fâcheux qu'elles font naître, tels que les duretés dans le bas-ventre, les tumeurs hydropiques, la cachexie, &c. ne viennent jamais, ou que très-rarement, à la ſuite des fièvres printanières.

Le traitement eſt auſſi très-différent. En effet, ces dernières n'ont preſque pas beſoin de remèdes, & abandonnées à elles-mêmes elles ceſſent pour l'ordinaire ſpontanément: au lieu que, pour les autres, le médecin a bien plus à faire. Celles-ci ſont, en outre, beaucoup plus ſujettes à ſe doubler que les printanières; & tous les ſymptômes qui accompagnent les fièvres *intermittentes* en général ſont plus graves. Enfin, la fièvre quarte a lieu particulièrement en automne, & de toutes les fièvres, c'eſt la plus rebelle: & la tierce automnale ſe transforme quelquefois en quarte, ce qui n'arrive jamais ou preſque jamais à la tierce printanière.

On ne doit donc point s'étonner, quand on connoît toutes ces différences entre les fièvres *intermittentes* printanières & automnales, qu'elles ſe chaſ-

ſent réciproquement. C'eſt la diſpoſition épidémique propre à chaque ſaiſon qui opère cette mutation. Autrement, comment concevoir que la température de l'automne, qui eſt ſi favorable à la production des maladies, le ſeroit pour la guériſon des fièvres tierces printanières qui ſe prolongeroient juſqu'à cette époque?

C'eſt au commencement de l'automne que les fièvres *intermittentes* reſſemblent parfaitement à des fièvres continues, parce que leurs paroxyſmes, ſe prolongeant & ſe doublant, ſe confondent tellement les uns avec les autres, qu'on ne diſtingue plus ni le tems de la durée de chacun d'eux, ni les intervalles qui les ſéparent. Les malades n'étant jamais ſans fièvre, on regarde ſouvent cette fièvre comme une fièvre continue, & on la traite en conſéquence. Mais un médecin intelligent, qui a déjà obſervé des fièvres qui d'abord avoient le type intermittent, & ont paru enſuite être des fièvres continues, parce que les paroxyſmes ſe ſont prolongés & doublés, reconnoît bientôt de quelle nature eſt celle qu'il a à traiter. Il arrive quelquefois qu'une fièvre de nature *intermittente* ne préſente dès ſon origine aucune intermiſſion ſenſible. Cela a lieu ſurtout pour les fièvres épidémiques automnales. Il n'eſt pas facile alors de reconnoître l'intermiſſion & de la diſtinguer de la rémiſſion. Il faut ſe conduire d'après la connoiſſance que l'on a de la conſtitution règnante; & puiſque l'on obſerve des rémiſſions & des exacerbations, ne pas au moins rapporter la maladie au genre des ſynoques ou à celui des aiguës continues, mais à celui des continues rémittentes qui ſe produiſent ſouvent des *intermittentes*.

Ces fièvres *intermittentes* maſquées ne s'obſervant preſque que quand il y a épidémie, & par conſéquent lorſque la ſaiſon eſt encore très-chaude, il eſt vraiſemblable que ces fauſſes apparences ſont dues à la chaleur, d'autant plus que les remèdes incendiaires produiſent le même effet, & que le nombre de ces fièvres diminue à meſure que la ſaiſon du froid avance, tandis que celui des fièvres *intermittentes* bien caractériſées augmente en même proportion.

On verra bientôt combien il importe dans la pratique de bien ſaiſir toutes les différences dont nous venons de préſenter le tableau. Voici maintenant celui d'un paroxyſme régulier.

Les premiers ſignes de ſon apparition ſont des bâillemens & des pandiculations; le malade a même ſouvent un certain plaiſir à étendre ſes membres & à les remuer: mais bientôt il reſſent de la laſſitude, une peſanteur générale & une foibleſſe telle qu'il ne peut plus ſe ſoutenir. En même tems les ongles commencent à blanchir; bientôt après le bout du nez, les doigts des mains & des pieds, les lèvres, les angles des yeux pâliſſent également: le malade commence à éprouver du froid, & tout ſon corps eſt ſaiſi, comme ſi on l'arroſoit avec de l'eau froide. Le tremblement de preſque tout le corps ne tarde pas alors à paroître. Il ſe fait ſentir chez un grand nombre, d'abord aux deux mâchoires, qui ſe choquent quelquefois avec aſſez de force pour briſer ou faire ſauter des dents. Ce tremblement peut être aſſez violent & aſſez général, pour fatiguer horriblement le malade & lui laiſſer après le paroxyſme une telle foibleſſe, & une telle douleur dans tous les membres, qu'il peut à peine les remuer. On a vu auſſi le friſſon être ſi conſidérable, ſurtout chez les vieillards attaqués de la fièvre quarte, que leurs membres devenoient roides, privés en entier de mouvement, & leurs articulations preſque inflexibles.

Il n'eſt point étonnant qu'à de pareils ſymptômes s'en joignent d'autres, tels qu'une reſpiration laborieuſe, l'anxiété, un pouls précipité, foible, petit, une ſoif extrême. Ils ſont tous des effets du bouleverſement du ſyſtême nerveux. L'eſtomac qui eſt comme le centre de ce ſyſtême doit donc s'en reſſentir. De-là viennent les nauſées & les vomiſſemens que les malades éprouvent.

Tous les ſymptômes dont je viens de parler appartiennent bien plus aux fièvres *intermittentes* qu'aux fièvres continues, puiſque dans celles-ci le friſſon eſt rarement, ou même n'eſt preſque jamais, auſſi fort & auſſi long. D'ailleurs, à moins qu'une fièvre continue ne ſoit très-aiguë, ſa marche n'eſt jamais auſſi rapide que celle d'un paroxyſme de fièvre *intermittente*, & elle ne préſente point comme lui cette réunion d'accidens, du moins à un degré auſſi élevé. Cette comparaiſon eſt donc propre à faire reconnoître une fièvre *intermittente* d'avec une fièvre continue. Il peut arriver cependant qu'un premier paroxyſme ne ſoit pas conſidérable, c'eſt-à-dire, qu'il ne préſente pas des ſymptômes ſi fâcheux.

L'intenſité des ſymptômes annonce la gravité d'une fièvre *intermittente*, comme il arrive à l'égard de toute maladie. D'ailleurs, plus ceux dont nous venons de parler ſont intenſes, plus les autres qui les ſuivront le ſeront auſſi. Les premiers annoncent les efforts de la matière morbifique pour accabler la nature; & les ſeconds ceux que fait celle-ci pour lui réſiſter & la vaincre. La période de la fièvre la plus dangereuſe pour le malade eſt donc celle du friſſon. C'eſt alors, en effet, que toutes les puiſſances de la nature ſont troublées, diminuées, ſuſpendues. Il ſuffit d'ailleurs pour s'en convaincre de conſulter l'expérience. Des obſervations très-multipliées nous apprennent que quand un malade meurt d'une fièvre *intermittente*, c'eſt toujours dans le premier tems de l'accès.

Ce premier tems ayant duré plus ou moins ſelon le caractère de la fièvre, la ſaiſon de l'année,

le tempérament & l'âge du malade ; le froid & le tremblement commencent à diminuer, la chaleur renaît par degrés dans les extrémités, & la rougeur remplace la pâleur : la reſpiration, qui auparavant étoit très-gênée, devient plus libre, & même grande & forte par l'augmentation de la chaleur. Mais la ſoif augmente, ſoit par l'effet de cette même chaleur, ſoit parce que la fièvre met en mouvement & altère de plus en plus la ſaburre amaſſée dans les premières voies. La douleur des membres & de la tête doit être conſidérable, à raiſon des ſecouſſes multipliées que les muſcles ont éprouvées, & de l'activité avec laquelle le ſang circule alors dans tous les vaiſſeaux. C'eſt cette dernière cauſe qui fait auſſi que les urines deviennent rouges ; & cette couleur eſt plus ou moins foncée, à proportion de l'intenſité de la fièvre & de la quantité de la boiſſon.

L'expulſion de la matière morbifique ſe fait dans le troiſième tems de l'accès. Elle a lieu principalement par les ſueurs & par les urines. En effet, cette ſueur eſt très-abondante, chaude & générale. Les malades en éprouvent un grand ſoulagement ; & en même tems tous les ſymptômes qui accompagnoient la chaleur de la fièvre diminuent, & le malade parvient à un état d'apyrexie complette. On voit quelquefois dans cette troiſième période, & quelquefois auſſi dans les deux premières, le vomiſſement, & même des déjections ſurvenir : ce ſont encore des moyens que la nature emploie pour ſe débarraſſer. Cependant c'eſt preſque toujours par l'effuſion de la ſueur que ſe termine le paroxyſme.

Les urines que rendent les fébricitans, ſoit dans le tems de la ſueur, ſoit même après l'accès, ſont d'abord rouges, comme ſavoneuſes & écumeuſes : enſuite, lorſqu'elles ont repoſé pendant quelque tems, il paroît à leur ſurface une pellicule qui s'attache aux parois du vaſe ; & elles dépoſent au fond un ſédiment très-abondant qui reſſemble à de la brique, ou à du bol d'Armenie, en poudre : de-là vient qu'on appelle ces urines *briquetées*. Il eſt ſi ordinaire d'en voir de pareilles, après les accès des fièvres *intermittentes*, que c'étoit à ce ſigne que Sydenham reconnoiſſoit ces fièvres, lorſqu'elles ſe déguiſoient ſous l'apparence d'une autre maladie.

On n'oubliera pas cependant que le ſigne dont nous parlons n'eſt pas tout-à-fait conſtant. En effet, dans les fièvres *intermittentes* printanières, & particulièrement dans celles que nous avons nommées exquiſes c'eſt-à-dire dont les paroxyſmes ne durent pas au-delà de douze heures, les urines des malades ne ſont ſouvent que légérement rouges, ou jaunâtres avec un nuage ou *ſuſpenſum* : quelquefois elles dépoſent un ſédiment égal & blanc, ce qui doit faire préſager que la fièvre ſera bénigne & de courte durée. On peut même dire que les urines briquetées n'ont lieu dans les fièvres *intermittentes* d'automne, que quand les accès ont été conſidérables.

Le ſommeil paiſible & l'abſence totale de la fièvre après le paroxyſme, n'empêchent point les malades de reſſentir de la laſſitude & de la foibleſſe. C'eſt à ce ſigne que l'on ſaura diſtinguer un paroxyſme de fièvre *intermittente* de la fièvre éphémère.

La ſérie des phénomènes dont nous venons de préſenter le tableau, forme ce que l'on a appellé accès ou paroxyſme ; & une fièvre *intermittente* n'eſt qu'une ſuite de paroxyſmes.

Tant que l'état d'apyrexie qui ſépare & iſole les paroxyſmes les uns des autres eſt bien caractériſé, il arrive rarement, ou même il n'arrive jamais, que la fièvre *intermittente* ſoit dangereuſe, ſi ce n'eſt pour les vieillards ou les valétudinaires. Mais elle le devient beaucoup & fréquemment, lorſqu'elle dégénère en fièvre continue-aiguë. Nous avons déjà dit comment, & dans quelles circonſtances, ce changement funeſte s'opéroit. Les paroxyſmes ſe doublent & ſe prolongent, de manière à ne laiſſer entre eux aucune *intermittence ;* & cela a lieu, ſoit par la chaleur de la ſaiſon, ſoit parce qu'on retient trop long-tems les malades au lit, & que l'on veut combattre la fièvre & provoquer la ſueur par des médicamens échauffans. La frénéſie, ou la pleuréſie, eſt quelquefois l'effet d'un traitement auſſi abſurde.

Quoique, dans un aſſez grand nombre de ceux qui ſont attaqués des fièvres *intermittentes*, l'état d'apyrexie paroiſſe abſolument ſemblable à l'état de ſanté, on ne peut nier cependant qu'en général ces alternatives multipliées de rigidité par le friſſon & de relâchement par la chaleur & les ſueurs, de ſtagnation des fluides dans la première période & d'une circulation rapide dans les deux autres, n'agiſſent ſur toutes les fibres du corps, & n'affoibliſſent ſingulièrement leur force. Une telle conſidération nous paroît indépendante de tout ſyſtême ſur la nature de la fièvre *intermittente*. Cette diminution de force dans les ſolides doit néceſſairement influer ſur l'état des fluides, puiſque les nouveaux ſucs deſtinés à en réparer la déperdition continuelle ne ſont plus élaborés ni aſſimilés comme dans l'état de ſanté. De ce défaut d'aſſimilation des nouveaux ſucs avec ceux qui exiſtoient déjà réſultent une union & une combinaiſon moins intimes des principes de nos humeurs entre eux. Alors chacun des principes dégénère d'une manière quelconque ; & comme il eſt de l'eſſence de la ſanté que nos humeurs ſoient douces, cette dégénéreſcence doit produire néceſſairement des acrimonies, d'autant plus que la chaleur fébrile de la ſeconde période du paroxyſme eſt par elle-même très-propre à en favoriſer la naiſſance. De-là provient cette énorme facilité à ſuer qui

affoiblit si fort les malades. Il est donc nuisible de provoquer les sueurs, à la fin d'un paroxysme, par des moyens trop actifs; on ne doit les soutenir à cette époque, ainsi que les forces, que par des bouillons de viande, une tisane vineuse, & autres moyens aussi doux. De-là proviennent encore ces urines épaisses, troubles, *jumenteuses*, grasses. Elles entraînent ce qui resteroit dans les humeurs, si les principes étoient mieux combinés. La crasse du sang est pervertie; il est comme dissous: la partie la plus fluide s'échappe par les sueurs, & l'autre partie a trop de consistance & est moins douce. C'est sans doute à cette acrimonie du sang & à son excès de consistance qu'il faut attribuer soit les hémorrhagies du nez dont parle Hippocrate (*aphor. 5, s. 8.*), soit ces inflammations des amygdales observées par Sydenham. Il est vraisemblable que ces accidens peuvent affecter d'autres organes. Mais on ne peut douter que cette cacochymie sanguine ne soit la véritable cause de plusieurs maladies chroniques très-graves, qui surviennent souvent après des fièvres *intermittentes* opiniâtres. Ces maladies sont le scorbut, l'hydropisie, la jaunisse, la leucophlegmatie, les tumeurs squirreuses dans l'abdomen & toutes leurs suites fâcheuses. Ceci ne doit pas cependant s'entendre sans quelques restrictions. En effet, l'enflure des jambes, par laquelle commence l'hydropisie, n'est pas d'un présage tellement mauvais, que Sydenham n'en ait conçu au contraire d'heureuses espérances. L'observation lui avoit appris que la fièvre disparoîtroit à mesure que ce symptôme se montreroit: & il paroît que dans ce cas il n'étoit pas produit uniquement par le relâchement, mais aussi par le dépôt d'une partie de la matière morbifique. C'est à l'abus des purgatifs qu'il doit souvent son origine, & même presque toujours, au moins chez les jeunes gens. Employer des purgatifs pour le combattre seroit donc une pratique vicieuse, surtout si la fièvre existoit encore: car alors on ne guériroit point l'hydropisie, & la fièvre elle-même deviendroit plus rebelle. Des frictions locales, l'usage des vins amers sont le remède qui convient, & qui a en outre l'avantage de redonner des forces.

Les mêmes préceptes trouvent leur application dans les cas où, au lieu de l'enflure des jambes, il y auroit leucophlegmatie.

Les seules tumeurs squirreuses de l'abdomen sont une suite redoutable des fièvres *intermittentes*, & il n'est point étonnant qu'on les observe assez fréquemment, puisque la circulation, qui est assez lente dans cette cavité, même dans l'état de santé, le devient alors davantage, à raison de la dissipation par les sueurs de la partie la plus fluide du sang. C'est donc le foie qui doit être plus particulièrement le siège de ces tumeurs squirreuses; l'effet d'une obstruction dans cet organe sera fort souvent la jaunisse ou ictère. Mais on doit être moins effrayé des tumeurs d'un autre genre qui paroissent après certaines fièvres *intermittentes*. En effet, comme Sydenham l'avoit observé, lorsque des jeunes gens ont depuis long-tems les fièvres d'automne, on ne doit espérer de les en voir délivrés qu'autant que le bas-ventre, & principalement la région de la rate, aura commencé à être dure & volumineuse. La fièvre semble s'éloigner, à proportion que ce signe augmente. C'est même d'après son apparition que l'on peut prédire avec plus de certitude la guérison du malade. Lorsque la fièvre aura cessé, il sera facile de fondre & d'expulser la saburre amassée, à l'aide de quelques purgatifs, des frictions sur l'abdomen, des linimens avec l'onguent *martiatum*, celui d'*arthanita*, &c. Car, selon toutes les apparences, ce n'est pas la rate qui est obstruée, puisqu'une telle obstruction ne se résoudroit pas aussi facilement & aussi promptement: c'est l'engouement & le gonflement de la portion du colon qui avoisine cet organe qui le fait paroître ainsi squirreux. Il y a d'ailleurs des constitutions où cette tumeur du bas-ventre semble au toucher être plus décidément un squirre, tandis que dans d'autres années on ne trouve évidemment qu'une tension flatueuse.

On ne doit pas croire cependant que les fièvres *intermittentes* soient toujours nuisibles à ceux qui les ont eues, parce qu'elles sont quelquefois suivies des accidens fâcheux que je viens de décrire. Elles ne le deviennent que dans les cas où des paroxysmes trop violens auroient épuisé rapidement les forces, & dissipé par des sueurs trop copieuses les parties les plus fluides de nos humeurs; ou si la trop longue durée de la fièvre avoit détruit toute la vigueur de la machine. Mais le plus ordinairement, avec un bon régime & un traitement convenable, on en supporte facilement les symptômes, & elles font plus de bien que de mal. Combien de vieillards bien portans attesteront avoir eu la fièvre quarte, lorsqu'ils étoient à la fleur de leur âge? Et quel médecin bon observateur n'a pas rencontré des individus qui, après une semblable épreuve, étoient devenus & plus robustes & moins sujets aux maladies qu'auparavant! Le paroxysme n'est-il pas comme un abrégé de ce genre de vie que Celse recommandoit aux gens bien portans? un grand froid suivi d'une grande chaleur, le dégoût de toute espèce d'alimens pendant que le paroxysme dure, & un grand appétit dans les jours d'intermission. D'ailleurs, toutes les humeurs ne semblent-elles pas se renouveller par les grandes pertes que fait le malade & les moyens qu'on emploie pour les réparer? Dans le frisson, la machine toute entière est agitée & secouée plus ou moins long-tems; tous les vaisseaux se contractent avec force, & par conséquent une matière morbifique quelconque, qu'aucun autre moyen n'auroit pu dégager, se trouve libre ou prête à l'être. C'est alors que le mouvement rapide qui a lieu dans le deuxième tems du paroxysme entraîne tout ce qui vient d'être rendu mobile. Nombre de faits

atteſtent cettte vérité. On a vu, par exemple, des jauniſſes diſſipées par la fièvre *intermittente* de printems, & une matière épaiſſe, tenace, noire & très-fétide ſortir par les déjections. Hippocrate regardoit la fièvre quarte non-ſeulement comme exempte de tout danger, mais même comme propre à délivrer d'autres maladies graves. Il le dit particuliérement à l'égard des convulſions, des céphalalgies; ſurtout ſi elles ſont périodiques: d'autres douleurs très-anciennes, des palpitations de cœur violentes dont on ignoroit abſolument la cauſe, ont trouvé leur remède dans la fièvre quarte. Je répéterai donc ce que j'ai dit, qu'à moins que les paroxyſmes des fièvres *intermittentes* ne ſe prolongent outre meſure ou ne ſe doublent, ces maladies ſont le plus ſouvent une ſource de ſanté, & que, ſi par fois elles immolent des victimes, elles les prennent parmi des vieillards ou des gens valétudinaires. On a même vu, dans la peſte de Bréda, toutes les autres maladies, excepté la ſeule fièvre tierce, prendre un caractère peſtilentiel.

Les pathologiſtes ont exercé toute leur pénétration pour deviner la cauſe prochaine du paroxyſme des fièvres *intermittentes*. Mais ils l'ont fait ſans beaucoup de ſuccès. L'illuſtre Boerhaave expliquoit fort ingénieuſement tous les ſymptômes de la première période, par l'inertie du fluide nerveux qui ſe diſtribue au cœur, & par la gêne de la circulation dans les artères & principalement dans leurs dernières ramifications. Cette gêne ne dépendoit point, ſelon lui, d'un changement ſurvenu au liquide lui-même; mais dans les puiſſances qui le mettent en mouvement, dans cet *impetum faciens*, quel qu'il puiſſe être, ſuppoſé par Hippocrate, & dont la mobilité, même par les cauſes les plus légères, ne ſauroit être, révoquée en doute. Les faits nombreux qui prouvent qu'une affection de nerfs peut produire une fièvre *intermittente*, les convulſions qui ſurviennent ſi fréquemment chez les enfans lors de l'invaſion ou du premier tems de l'accès, l'efficacité du quinquina contre la fièvre, laquelle n'eſt guères moindre contre les maladies hyſtériques & hypochondriaques que l'on attribue avec tant de probabilité à l'extrême mobilité du ſyſtême nerveux & à l'ataxie des eſprits animaux, des exemples de guériſons opérées par de fortes affections de l'ame ſuffiſamment prolongées, viennent à l'appui de l'opinion preſentée par le médecin Leyde. Au ſurplus, cet homme de génie s'eſt arrêté ſagement au milieu de ſa marche; il n'a point voulu, comme Borelli, ſpécifier en quoi conſiſtoit le changement qu'éprouvoit le fluide des nerſs au commencement d'un paroxyſme. Il s'eſt arrêté au point où l'obſervation l'abandonnoit abſolument. Il n'a point cherché à expliquer pourquoi la première période étoit ſuivie d'une autre ſi complettement différente. Mais il a vu que le moyen de prévenir un paroxyſme devoit conſiſter à détruire, ou à détourner la cauſe des ſymptômes qui conſtituent la première période. Les anciens médecins avoient eu la même idée, & particuliérement Celſe qui propoſe différens moyens, dont pluſieurs, ſelon lui, ont ſouvent produit cet effet ſi deſirable.

Mais, comment ſe fait-il que les paroxyſmes des fièvres *intermittentes* reviennent ainſi périodiquement & réguliérement? Ce phénomène eſt celui de tous qui a le plus embarraſſé les médecins, qui voyoient, dans les fièvres continues, la maladie s'acheminer dès ſon commencement vers ſa fin ſans aucune interruption. (*a*)

Sydenham avoit imaginé que la différence principale entre les fièvres continues & les fièvres *intermittentes* conſiſtoit en ce que celles-ci exécutoient par parties ſéparées & en pluſieurs tems, ce que les autres exécutent en un ſeul tems & ſans partage. La nature, ſelon lui, emploie à-peu-près autant de tems, dans les unes que dans les autres, ſoit à dompter ſoit à expulſer la cauſe matérielle de la fièvre. La fièvre continue, la plus ordinaire, dure quatorze jours, ou 336 heures; & c'eſt environ autant d'heures que durent tous les paroxyſmes réunis d'une fièvre quarte de ſix mois. Cela fait cinq heures & demie pour chaque paroxyſme. Il eſt vrai que les paroxyſmes ſe prolongent très-ſouvent au-delà de ce terme. Mais Sydenham répond à cette difficulté, ainſi qu'à celle que l'on tireroit d'une plus grande durée de la fièvre, en obſervant que la fièvre continue peut auſſi durer plus de quatorze jours, ſoit parce que la matiére morbifique eſt de plus difficile coction, ſoit parce qu'on la traite mal. D'ailleurs, ce qu'il dit ne doit s'entendre que des fièvres dont la nature & le caractère ſont parfaitement prononcés. Il y en a de continues & d'*intermittentes*, qui ne parcourent point la période déterminée, parce que la cauſe qui les produit eſt légère, & qu'elles ont attaqué des ſujets jeunes & bien diſpoſés. Il s'agit donc ici de fièvres *intermittentes* automnales, qui ordinairement ſont & plus tenaces & plus difficiles à guérir que les autres, & qui ſouvent ſont épidémiques conjointement avec des fièvres continues.

Les anciens médecins paroiſſent auſſi avoir reconnu une certaine affinité entre les fièvres continues & les fièvres *intermittentes*. Hippocrate comparoit l'ordre dans lequel ſe montrent les paroxyſmes d'une fièvre quarte avec celui des jours où les maladies aiguës ſe terminent par des criſes, ſavoir le 4ᵉ, le 5ᵉ, le 7ᵉ, le 11ᵉ, &c. juſqu'au 60ᵉ. Et Galien, commentant le texte d'Hippocrate (*Hipp. progn. de*

(*a*) J'aurois pu préſenter ici quelques autres opinions que celle de Boerhaave. Mais, comme elles ne conduiſent pas à une plus heureuſe pratique, & que d'ailleurs elles ſe réduiſent toutes (ainſi que la ſienne), à prévenir ou détruire le ſpaſme, je renverrai aux auteurs eux-mêmes. *Voyez* Stahl, Cullen, &c. &c.

febr.), observe que de même qu'on compte de suite les jours dans les fièvres continues, de même on doit compter les accès dans les fièvres *intermittentes* : qu'ainsi le septième paroxysme d'une fièvre continue équivaut au septième jour d'une fièvre *intermittente* ; que même le rapport qui existe dans la première espèce de fiévre entre les quatrième & septième jours, existe pareillement entre les quatrième & septième accès ; & qu'enfin, comme septième jour est si souvent critique dans les fièvres continues, le septième accès est fréquemment le dernier d'une fièvre tierce exquise. Ainsi les crises des fievres quartes ne sont pas circonscrites dans un certain nombre de jours, mais plutôt de paroxysmes. Si donc le soixantième jour est, selon Hippocrate, le terme des fièvres aiguës, le soixantième accès sera celui d'une fièvre quarte. Or, ce soixantième accès n'aura lieu qu'à la fin du sixième mois : & c'est alors, en effet, que se terminent si communément les fièvres quartes d'automne qui se prolongent jusqu'au printems.

Mais, pourquoi les fièvres *intermittentes* ne font-elles qu'en plusieurs tems ce que la fièvre continue fait en un seul? N'y a-t-il qu'une portion de la matière morbifique domptée & chassée à chaque paroxysme? Ou, se reproduit-il dans le tems de l'intermission une nouvelle cause matérielle, qui exige le travail d'un autre paroxysme?

Sydenham avoit observé que, si on emploie mal-à-propos des purgatifs ou même des lavemens contre une fièvre aiguë continue, qui bien traitée auroit été guérie le quatorzième jour par des sueurs, le malade éprouve un soulagement marqué, & même paroît être dans une apyrexie complette : mais que, la cause matérielle de la maladie n'ayant pas été expulsée par une sueur critique, la fièvre reparoît après un ou deux jours, & parcourt de nouveau une période de quatorze, finissant alors comme elle auroit dû le faire d'abord. On observe aussi fréquemment dans les maladies aiguës des crises imparfaites, dans lesquelles une partie seulement de la matière morbifique est évacuée, de manière qu'après une apyrexie de quelques jours, une nouvelle fièvre s'allume, & se termine soit par une évacuation critique absolue, soit, comme la première fois, par une évacuation partielle. On sait effectivement que les maladies sont quelquefois susceptibles d'éprouver plusieurs crises. Il ne seroit donc point surprenant que les fièvres *intermittentes* le fussent pareillement. Il faut cependant remarquer que les nouvelles périodes des maladies aiguës qui ont cessé par des crises imparfaites ne sont jamais régulières, comme le sont les paroxysmes des fièvres *intermittentes*, quoiqu'elles aient souvent lieu un des jours critiques.

Voici maintenant une autre difficulté. Quand même il seroit vrai qu'une portion de la cause matérielle de la maladie seroit domptée à chaque paroxysme, on ne voit pas pourquoi cette portion l'est à des intervalles différens selon l'espèce de fièvre *intermittente*. D'ailleurs, tout le monde sait qu'en donnant du quinquina, on prévient un paroxysme, sans qu'il y ait cependant aucune évacuation sensible. Il est vrai que plusieurs médecins pensent que ce médicament ne préserve de tout retour de la fièvre, que lorsque son usage a été suivi d'une évacuation quelconque, soit par les selles, soit par les sueurs, &c. Mais on ne peut nier non plus qu'il fait cesser la fièvre avant que l'évacuation ait lieu, & qu'ainsi la suspension n'est point due à l'expulsion de la matière morbifique.

On s'exposeroit aux mêmes objections, si on prétendoit que la cause matérielle de chaque paroxyme ne se forme que dans le tems de l'intermission; car cette cause devroit exister au moins un quart-d'heure avant que le paroxysme commençât : or les malades paroissent se porter tout-à-fait bien jusqu'au moment précis où il éclate. Ce n'est pas qu'on ne voie fréquemment des fièvres *intermittentes* survenir, ou se renouveller, soit par l'effet d'une saburre quelconque, soit par des erreurs de régime. Mais elles ont cela de commun avec les fièvres continues. Il y a donc en outre une disposition cachée, & qui, étant différente selon chaque espèce de fièvre, fait que les mêmes causes occasionnelles produisent tantôt une fièvre quotidienne, tantôt une fièvre tierce, &c.

C'est par cette cause prédisposante, quelle qu'elle puisse être, que les fièvres *intermittentes* diffèrent véritablement entre elles. Ainsi, quand même la surabondance & l'extrême activité de la cause occasionnelle, ou bien l'insuffisance des forces de la nature feroient doubler ou tripler les paroxysmes d'une fièvre, le paroxysme secondaire auroit toujours le même caractère que le paroxysme principal, celui, par exemple, qui constitue la fièvre tierce; & les secondaires, comme les principaux, correspondroient entre eux, soit par le moment de l'invasion, avançant ou retardant également, soit par l'identité de tous les symptômes.

Lors donc que des fièvres tierces d'automne (car cela n'arrive que très-rarement, ou même jamais, à celles de printems), dégénèrent en quartes, il est très-probable que cette métamorphose ne provient pas de ce que la cause excitante devient plus abondante ou plus active, mais de ce que la cause prédisposante a été changée. On doit conclure de là, que, si les causes prédisposantes des fièvres *intermittentes* différent entre elles, elles ont cependant une grande affinité, puisqu'elles se changent si souvent les unes dans les autres.

Mais, enfin, quelle est cette cause prédisposante? Existe-t-elle dans les solides, ou dans les

fluides, ou dans les uns & les autres en même tems? Quelles sont ses différences à l'égard de chaque espèce de fièvre? C'est ce que l'on ignore : parce qu'elle demeure cachée, & ne se manifeste d'aucune manière, avant d'être mise en question par une autre cause, qui est la cause occasionnelle ou excitante. En effet, un homme guéri d'une fièvre quarte opiniâtre, & faisant parfaitement bien toutes ses fonctions, éprouvera presqu'inévitablement une rechûte, s'il fait des excès dans le manger, dans le boire, si le froid le saisit, ou que de vives affections de l'ame viennent l'assaillir.

Les opinions des médecins ont beaucoup varié sur la nature de la cause prédisposante. Galien attribuoit la cause de la fièvre quotidienne à la pituite, celle de la fièvre tierce à la bile, & celle de la fièvre quarte à l'atrabile dont il plaçoit le siège dans la rate. D'autres l'ont placée dans d'autres régions du bas-ventre.

Il nous paroîtroit plus probable, d'après ce que nous avons dit plus haut, & qui prouve que la fièvre *intermittente*, du moins dans sa première période, est une affection de nerfs, que le siège de la cause devroit être ou dans le fluide nerveux, ou dans les nerfs eux-mêmes, ou enfin dans le cerveau dont ils tirent tous leur origine. Cette opinion emprunte une nouvelle force des observations de Sydenham, qui dans une certaine constitution épidémique vit les paroxysmes des fievres *intermittentes* se déclarer sans frisson ni tremblement, mais avec tous les symptômes d'une vraie apoplexie. Le cerveau n'étoit pas seulement alors troublé dans ses fonctions : il étoit momentanément tout-à-fait accablé. Le quinquina guérissoit la fièvre qui se masquoit ainsi; tandis que les remèdes de l'apoplexie faisoient beaucoup de mal.

Ce qui se passe au commencement du paroxysme fébrile, dans les nerfs qui servent aux mouvemens musculaires, s'observe aussi quelquefois dans les nerfs destinés au sentiment; & alors les malades éprouvent périodiquement des douleurs très-fortes, telles, par exemple, que des migraines, &c. Toutes les fonctions s'exécutent complettement : on ne trouve point de fièvre, si ce n'est quelquefois une fièvre simplement locale. Dans ces cas, la saignée, les purgatifs, les ventouses, les vessicatoires, les épithêmes de toute espèce ne soulagent point; il faut recourir au quinquina qui guérit.

Existe-t-il donc des fièvres *intermittentes* partielles ou locales? Plusieurs faits constatés semblent autoriser à le croire.

La cause prédisposante, dont l'existence est certaine, quoique sa nature & son siège soient inconnus, peut être mise en activité par des causes occasionnelles assez multipliées. Les plus ordinaires sont un froid subit, des alimens de difficile digestion, des affections de l'ame violentes, même des purgatifs s'ils agitent trop la machine. C'est pour cette raison que Sydenham, qui prescrivoit la purgation après les fièvres *intermittentes* d'automne, & qui craignoit ou une rechûte ou d'autres maladies souvent dangereuses si on négligeoit cette précaution, vouloit que, lorsque l'opération du purgatif seroit terminée, on donnât un narcotique, afin de calmer l'agitation, qui seule suffisoit pour rappeller le paroxysme.

Cette cause prédisposante a-t-elle donc toujours besoin, pour se manifester, d'une autre cause, je veux dire d'une cause occasionnelle? Cela est fort douteux. Car, premièrement, il est impossible, dans beaucoup de cas, d'appercevoir & de saisir cette cause occasionnelle. Secondement, même quand elle est sensible, elle n'agit pas en tout tems sur la cause prédisposante, mais particuliérement à l'époque où le paroxysme auroit paru, si la fièvre eût continué d'avoir lieu. C'est pourquoi Celse conseilloit de noter les jours où on devroit encore éprouver des accès, afin d'éviter plus soigneusement ces jours-là & le froid & la chaleur, & les alimens de difficile digestion, & un excès de fatigue. Troisièmement, ces causes occasionnelles dont parle Celse ne rappellent pas une fièvre *intermittente* quelconque, mais l'espèce de fièvre dont on avoit eu précédemment des accès. Cette considération prouve encore que la cause prédisposante est indépendante de la cause occasionnelle.

On concluera facilement, je pense, de tout ce qui a été dit jusqu'ici, que l'opinion la plus probable est celle des médecins qui assignent le siège de la cause prédisposante dans le fluide nerveux ou dans les nerfs & le cerveau, & qui d'ailleurs ne pensent pas que, pour la mettre en jeu, l'existence d'un foyer quelconque formé dans le tems de l'intermission soit constamment nécessaire, puisqu'il est vrai qu'on n'en découvre souvent aucun indice, & que toutes les fonctions s'exécutent, comme dans l'état de santé, l'instant même qui précède celui d'un trouble presque général.

Quant à la nature même de la cause prédisposante, & à la cause du phénomène de l'intermission & de ses différentes espèces, convenons que ce secret ne nous a pas encore été révélé.

Au reste, quoique l'amas d'une matière morbifique ne paroisse pas absolument nécessaire à la cause prédisposante, pour lui faire produire des paroxysmes dans des tems déterminés, il n'en est pas moins certain qu'un pareil amas est très-propre à rendre ces paroxysmes plus violens. Ainsi on observe dans les fièvres tierces automnales, que si le malade a été débarrassé, par les seuls efforts de la nature ou par les secours de l'art, d'une bile corrompue dont le foyer étoit dans les premières voies, le

paroxyſme ſuivant eſt beaucoup moins fort. Si les différentes cauſes occaſionnelles ſont capables de réveiller la cauſe prédiſpoſante depuis long-tems aſſoupie, pourquoi, lorſqu'elle ne l'eſt pas, ne pourroient-elles pas augmenter ſon activité ?

Seroit-ce du concours de ces cauſes que dépendroit toujours ou le retard ou l'accélération des paroxyſmes ? J'ai peine à le croire. En effet, le paroxyſme ne vient-il pas quelquefois ou plutôt ou plus tard, même lorſqu'on ne découvre chez les malades aucun ſigne de dépravation dans les humeurs ? Remarquons que cela a lieu non pas pour un ſeul paroxyſme, mais pour les autres qui avancent ou retardent tous également. Ce ſeroit donc plutôt à la nature de la cauſe prédiſpoſante qu'il faudroit attribuer ce retard ou cette accélération régulière des paroxyſmes. Ce qui le prouve même, c'eſt l'obſervation de Sydenham, qui a vu dans une épidémie de fièvres *intermittentes*, les paroxyſmes de preſque tous les malades avoir lieu au même jour & à la même heure, avançant ou retardant enſemble & comme de concert. Cet ordre n'étoit dérangé que par l'emploi des médicamens en qui on reconnoît la faculté de le faire. Croira-t-on que, dans un ſi grand nombre d'individus qui différoient les uns des autres par l'âge, le ſexe, le tempérament, la manière de vivre, il ſe formât à point nommé un amas d'humeurs morbifiques, auquel on peut attribuer le renouvellement des paroxyſmes ?

La fièvre *intermittente* paroît plutôt dépendre d'un miaſme épidémique, qui imprime aux eſprits animaux, aux nerfs, ou à leur commune origine un caractère tel, que le paroxyſme revient à des tems marqués : & ce caractère dure encore, & il produit l'effet qui lui eſt propre, même après qu'une matière morbifique, exiſtante avant la naiſſance de la fièvre, ou venue depuis, aura été expulſée, que des obſtructions auront été levées par le mécaniſme fébrile, & que cette maladie aura été ainſi le remède de pluſieurs autres. Ce caractère qui continue d'agir, quoique la cauſe occaſionnelle ne ſe renouvelle pas, ſemble perdre par degrés ſon énergie, mais non pas ſon irritabilité, qu'une infinité de cauſes différentes peut de nouveau mettre en jeu. C'eſt le froid qui eſt la plus fréquente de ces cauſes : ce que l'on pourroit expliquer par la conformité des ſymptômes qu'excite le froid en général avec ceux du premier tems de la fièvre *intermittente*.

C'eſt ſur ce caractère qu'agit vraiſemblablement le quinquina, puiſqu'il coupe la fièvre ſans produire aucune évacuation ni aucun changement, au moins en apparence. Mais le plus ſouvent ſon uſage ne procure qu'une trève, ſi on n'y perſévère pas long-tems. Il y a même des fièvres qui reviennent obſtinément, ſitôt qu'on l'interrompt. Il eſt plus prudent alors de les attaquer avec d'autres moyens. Maſſarias a vu à Rome une fièvre quarte durer vingt-deux ans. Van-Swieten en a vu une de la même eſpèce durer ſept ans. Mais ce dernier aſſure n'avoir jamais obſervé de fièvre qui paſſât l'année, ſi ce n'eſt chez des ſujets cacochymes, dont les viſcères, ſurtout ceux de l'abdomen, étoient obſtrués. Auſſi avoient-ils preſque toujours cette région tuméfiée & la jauniſſe. Il paroît que la fièvre eſt ainſi prolongée par des erreurs de régime, qui doivent être infiniment faciles à commettre par des gens dont les organes de la digeſtion ſont viciés à un ſi haut degré.

La réduplication des paroxyſmes doit faire ſuppoſer ou un caractère particulier & également inconnu du miaſme épidémique propre à produire ce phénomène, ou une extrême ſuſceptibilité à l'égard des cauſes occaſionnelles. Nous voyons effectivement ces cauſes non-ſeulement rendre les paroxyſmes plus violens, mais encore faire dégénérer les ſimples quartes en doubles & même en triples. Ce ſont les fièvres de l'automne, ſaiſon où la matière morbifique eſt & plus abondante & plus active, dont les paroxyſmes ſe doublent avec plus de facilité, de manière cependant, comme je l'ai déjà dit, qu'on reconnoît toujours l'eſpèce à laquelle ils appartiennent.

La première choſe dont on doive s'occuper dans la cure des fièvres *intermittentes*, c'eſt de déterminer le régime qui convient aux malades.

Ainſi, le froid leur étant extrêmement contraire, comme nous l'avons dit en parlant des cauſes, il faudra les faire jouir d'une température douce, & ſemblable, autant qu'il ſera poſſible, à celle du printems.

Les alimens & les boiſſons doivent être, en général, de la nature de ceux que l'on permet aux fébricitans, c'eſt-à-dire, faciles à digérer, antiputrides, propres à prévenir ou à calmer la ſoif, & à agacer l'appétit, oppoſés à la cauſe & aux complications de la maladie. (*Voyez* Régime.) Cependant, comme entre deux paroxyſmes d'une fièvre *intermittente* il y a apyrexie complette, & qu'ainſi preſque toutes les fonctions s'exécutent alors parfaitement, ce ſeroit une raiſon pour permettre & une nourriture plus forte & une boiſſon moins aqueuſe : les uns & les autres y ſeroient proportionnés à la longueur du tems de l'intermiſſion, & à la ſaiſon de l'année. N'oublions pas qu'on a à combattre une maladie fort longue ; & qu'il faut par conſéquent conſerver au malade toutes ſes forces.

Les alimens trop gras, ceux qui ont été durcis à la fumée, &c. ne conviennent point, puiſqu'ils ſont difficiles à digérer, & même des cauſes de fièvres.

Le tems le plus convenable pour prendre de la nourriture

nourriture sera celui le plus éloigné du moment où doit commencer le paroxysme, parce qu'autrement la digestion seroit troublée, comme le sont alors presque toutes les autres fonctions. C'est un précepte exprimé formellement dans Hippocrate.

Un exercice modéré, pris dans le tems de l'intermission, favorise l'assimilation des alimens, & toutes les excrétions. Celse pensoit même que les exercices, coïncidant avec le moment de l'invasion, étoient souvent propres à la détourner. Il vouloit donc qu'on les variât, & qu'on les proportionnât aux forces des malades.

En prolongeant la durée du sommeil, le corps, fatigué par les accidens ordinaires du paroxysme, se délasse plus complettement. Enfin, modérer les passions est encore un précepte très-utile.

Les fièvres *intermittentes* printanières cèdent ordinairement avec beaucoup de facilité à un régime convenable, tel que celui que nous venons d'indiquer, & sans qu'il soit besoin d'employer aucun remède. C'est par cette raison que Sydenham les abandonnoit à elles-mêmes. Il ne les avoit vues devenir funestes à personne ; &, selon lui, l'usage des médicamens, surtout des purgatifs, ne faisoit que les rendre plus opiniâtres.

C'est dans les fièvres d'automne qu'un traitement est nécessaire. Mais ce traitement n'est pas le même dans le tems du paroxysme que dans celui de l'intermission. Bien plus, le tems du paroxysme se soudivisant en trois autres, chacun d'eux exige un traitement qui lui soit propre.

Occupons-nous d'abord de celui qui convient, soit pendant l'intermission, soit dans la période du frisson.

On convient communément que la fièvre en général est un agent dont se sert la nature pour séparer l'humeur morbifique des humeurs saines, & la chasser du corps. Aussi le médecin cherche-t-il moins à détruire cet agent, qu'à modérer son action. Ce principe n'est pas moins certain à l'égard des fièvres *intermittentes* qu'à l'égard des autres genres de fièvres. En effet, les *intermittentes* ont souvent guéri des paralysies, des épilepsies & autres maladies de nerfs. Elles ont guéri surtout des obstructions ; tandis que, lorsqu'on arrête leur cours par l'usage inconsidéré de certains remèdes, la matière morbifique n'est point expulsée, les malades languissent, cachectiques, obstrués, & finissent souvent par périr. Sydenham trouvoit la plus grande similitude entre la fièvre *intermittente* & la fièvre continue, quant à leur action sur la cause matérielle de l'une & de l'autre. Il y a, en effet, dans toutes les deux, mouvement, mélange, atténuation, résolution & expulsion de la matière morbifique.

La meilleure méthode pour guérir les fièvres *intermittentes* paroît donc être celle dont les effets concourent avec ceux de ces fièvres elles-mêmes. Ainsi, il seroit avantageux de donner des apéritifs dans le tems de l'intermission, & de choisir de préférence ceux qui ont une action plus marquée sur l'obstacle que l'on a à surmonter. L'efficacité de ces remèdes seroit d'autant plus grande, que le paroxysme suivant les feroit circuler dans les vaisseaux avec beaucoup de force.

La saison de l'année, le tempérament & l'âge des malades, la constitution épidémique, &c. déterminent le choix que l'on doit en faire. Au printems, & quand on traite des jeunes gens, on évitera les remèdes échauffans. En automne, au contraire, & surtout dans l'hiver, il faudra les employer, principalement si les forces sont déjà épuisées par la maladie, si les sujets sont vieux ou languissans. Si le tempérament d'un malade est phlegmatique & muqueux, les substances alcalines deviendront pour lui d'excellens apéritifs, tandis qu'on devra les rejetter comme nuisibles pour les tempéramens chauds & bilieux. Quand on aura à craindre de la putridité, on n'espérera de l'avantage que des acides, tels que le rob de sureau, celui de groseilles, l'alkool nitrique, &c. Lorsque les grandes chaleurs de l'été précèdent, la teinte jaunâtre de la peau & des yeux, la couleur rouge-jaunâtre de l'urine, un sentiment de pesanteur & d'anxiété vers la région précordiale, annonceront des obstructions au foie & une cacochymie bilieuse ; alors les tisanes faites avec les plantes apéritives, le miel & le tartrite de soude, bues à grande dose pendant l'intermission, & circulant dans tous les vaisseaux par le mécanisme fébrile, y opéreront la fonte de la saburre bilieuse, qui pourra être facilement expulsée ensuite, soit par les seuls efforts de la nature, soit à l'aide d'un vomitif ou d'un purgatif doux.

Il y a des cas dans lesquels, au lieu de remèdes apéritifs & atténuans, on est forcé d'employer des astringens & des incrassans, qui soient en même tems fortifians. En effet, des jeunes filles, des hommes d'une constitution foible éprouvent quelquefois des sueurs si abondantes, qu'elles ont lieu non-seulement vers la fin du paroxysme, mais aussi en tout tems, & surtout pendant le sommeil. Il est évident que les atténuans & les délayans ne pourroient qu'augmenter une décomposition des humeurs aussi fâcheuse.

Les moyens que nous venons d'indiquer pour le tems de l'apyrexie sont exactement ceux qui conviennent dans la période du frisson, puisque le mouvement des liquides éprouve alors les plus grands obstacles : & il y auroit le même danger à employer les échauffans & les stimulans très-actifs.

Les malades de fièvres *intermittentes* ont très-

souvent beaucoup de saburre dans les premières voies, soit que cette saburre existât avant la fièvre, soit que la fièvre l'ait produite en troublant les digestions & en altérant les humeurs. L'indication est certainement de l'expulser. Mais, comme les moyens de le faire seroient contraires à la fièvre, si la saburre n'existoit pas, il importe extrêmement de ne négliger aucun des signes qui dénotent sa présence.

Ces signes sont, 1°. si le malade étoit dans l'habitude de faire bonne chère, & surtout de préférer des alimens difficiles à digérer ; 2°. si dans la plupart des maladies qu'il a eues précédemment, il y avoit saburre des premières voies ; 3°. si la saburre des premières voies se rencontre communément dans l'épidémie régnante, comme il est arrivé à Sydenham de l'observer ; 4°. quand il y a nausées, vomissement, rots, haleine puante, langue chargée, bouche mauvaise & amère, défaut d'appétit, vertiges avec obscurcissement de la vue, & souvent aussi un sentiment d'anxiété & de tension désagréable vers la région précordiale, & même quelquefois gonflement des hypochondres ; 5°. si au commencement du paroxysme une partie de l'humeur saburrale sort par un vomissement spontané. Ce dernier signe est le plus certain & le plus favorable.

Ce sont ces mêmes signes ou symptômes qui indiquent par quels moyens on pourra évacuer le plus facilement la saburre. En effet, les nausées, le vomissement, l'amertume de la bouche, les vertiges avec obscurcissement de la vue, &c. doivent faire préférer les vomitifs ; tandis que la douleur obtuse dans la région des reins, les borborygmes, les vents, le gonflement des hypochondres font augurer plus avantageusement des purgatifs. Au reste, rien n'est plus ordinaire que de voir un vomitif agir en même tems par les déjections, & un purgatif excite le vomissement : cela a lieu, lorsque le siège de la saburre se trouve & dans l'estomac & dans les intestins.

L'évacuation de la saburre ne doit point être différée ; parce que les malades, refusant de prendre de la nourriture, laisseroient ainsi affoiblir leurs forces. Mais dans quel tems doit on l'opérer ? Sydenham choisissoit celui de l'intermission, de manière que l'opération du remède évacuant fût terminée avant que le paroxysme commençât. Si quelquefois il purgeoit lors de l'accès, c'étoit moins pour chasser la saburre, que pour troubler la disposition nerveuse qui est la cause du paroxysme.

Les nausées & le vomissement ayant si fréquemment lieu dans la période du frisson, plusieurs médecins ont pensé que c'étoit le moment où la cause matérielle étoit le plus mobile & par conséquent où il convenoit le plus de placer le vomitif. Alexandre Thomson assure avoir suivi cette méthode avec succès pendant vingt années de sa pratique : & même lorsque ces symptômes ne se manifestoient que dans la période du chaud, il attendoit que le malade y fût, pour le faire vomir. Le vomitif, agissant très-promptement dans ces circonstances, troubloit moins la machine. Il est vraisemblable que Thomson avoit emprunté cette méthode d'Asclépiade. Celse, qui nous l'a transmise, la vante beaucoup. Elle doit plaire également à ceux qui sont dans l'opinion que la cause matérielle de chaque paroxysme s'amasse dans le tems de l'intermission. Mais on a vu plus haut jusqu'à quel point cette opinion pourroit s'admettre : nous y reviendrons encore.

La pratique la plus généralement adoptée est de placer le vomitif dans le tems de l'intermission, afin que le malade n'ait pas à supporter en même tems la fatigue du mal & celle du remède.

C'est une raison pour attendre qu'il soit remis du paroxysme précédent : d'ailleurs, plus on sera avancé vers le moment où le suivant doit commencer, plus on aura la certitude d'évacuer une plus grande quantité de saburre, s'il est vrai qu'il s'en accumule dans l'intervalle des deux accès.

On se souviendra donc que l'ipécacuanha agit dans l'espace d'une demi-heure, & qu'en deux heures son opération est finie ; tandis que les vomitifs antimoniaux restent souvent deux heures dans l'estomac, avant que de commencer à produire leur effet. L'ipécacuanha a suffi le plus souvent. Il faut, communément, six ou huit heures pour un purgatif ; & même davantage, si on le donne sous forme de pilules.

Il n'est pas rare de voir un vomitif ou un purgatif, administré à propos, non-seulement évacuer beaucoup de saburre, mais même empêcher l'accès qui devoit suivre d'avoir lieu ; surtout, si on n'omet pas la précaution que Sydenham recommandoit avec tant de soin, d'après sa grande expérience, de donner un narcotique après l'opération du remède évacuant, pour calmer l'agitation qu'il occasionne nécessairement.

Il peut arriver qu'on soit obligé de faire vomir, ou de purger, plus d'une fois, surtout dans les fièvres d'automne, la saburre étant alors & plus abondante & plus tenace. On doit, dans ce cas, faire précéder les évacuans par les atténuans & les délayans.

La cause prédisposante des fièvres *intermittentes* ayant probablement son siège dans le systême nerveux, comme nous l'avons prouvé ; & le plus grand nombre des substances purgatives & émétiques agissant sur les nerfs par un principe presque aussi subtil que le fluide que ceux-ci distribuent : il n'est point étonnant que ces substances changent, diminuent, détruisent quelquefois cette disposition de

laquelle dépend le renouvellement des paroxyſmes. C'eſt donc avec raiſon qu'on les emploie à cet effet, quoiqu'on ne connoiſſe d'une manière certaine ni en quoi conſiſte cette diſpoſition, ni quel eſt le changement qui s'opère en elle par l'action des évacuans. N'eſt-ce pas également par les effets inconnus de la ſecouſſe qu'ils opérent, qu'on eſt parvenu à guérir quelquefois la manie & l'épilepſie? D'ailleurs cette ſecouſſe, quand elle eſt très-forte, ne peut-elle pas détacher & exprimer une matière morbifique qui auroit réſiſté à l'action de tout autre remède? C'eſt ſans doute dans le deſſein d'agir ſur le ſyſtême nerveux, que Galien faiſoit vomir, après le repas, des malades attaqués de fièvres tierces opiniâtres; moyen qu'il aſſure lui avoir réuſſi ſouvent & promptement.

Quand on fait vomir ou qu'on purge dans cette intention, on doit donner le médicament ou dans le tems même du paroxyſme, ou auparavant, & de manière qu'il agiſſe lorſque celui-ci aura lieu. Ce double avantage dont peuvent être les évacuans dans le traitement des fièvres *intermittentes*, a fait penſer à pluſieurs médecins qu'il falloit inſiſter ſur leur uſage, lorſque la maladie étoit rébelle. Mais cette méthode a été ſouvent très-malheureuſe. Les malades s'affoibliſſent, parce que ces remèdes troublent les digeſtions, & que d'ailleurs ce ſont des humeurs ſaines qu'ils expulſent, après les avoir fondues & altérées. Car il ne faut pas que les qualités que préſentent les matières en impoſent quant aux effets des évacuans. Ces effets ſeroient les mêmes ſur des individus bien portans. Ainſi, lorſque les ſignes qui annonçoient de la ſaburre dans les premières voies ont diſparu, en totalité ou en partie, par un ou deux vomitifs ou purgatifs, on doit en reſter là. Il en doit être de même, après que l'on aura eſſayé ſans ſuccès ce moyen, pour changer la diſpoſition nerveuſe, ou la cauſe prédiſpoſante des paroxyſmes. En effet, la fièvre continue d'avoir lieu, quoique les premières voies ſoient parfaitement pures; & la diſpoſition fébrile eſt dans ce cas hors de toute atteinte du ſtimulus des remèdes évacuans. Bien plus, on a vu que, par leur uſage trop répété, quels qu'ils fuſſent, les fièvres *intermittentes* les plus bénignes & les plus faciles à guérir, telles que les fièvres tierces printanières, ſe prolongeoient juſqu'à l'apparition des fièvres d'automne, & que leurs paroxyſmes ſe doubloient & duroient plus long-tems. Les malades devenoient même quelquefois maniaques : accident qui diſparoiſſoit à meſure qu'ils recouvroient leurs forces. Les vieillards étoient ſujets à une inflammation mortelle des amygdales, à l'hydropiſie, & même aux diabètes. Mais le réſultat le plus conſtant de l'abus des évacuans, c'eſt la durée opiniâtre des fièvres.

Je crois que, d'après ce qui précède, on regardera comme un principe dans le traitement des fièvres *intermittentes*, que toute évacuation conſidérable & répétée eſt nuiſible, parce qu'elle affoiblit. Cependant, quelques-uns ont eſpéré que la ſaignée pourroit non-ſeulement être très-avantageuſe, mais même ſuffire ſeule pour opérer la guériſon de ces maladies. Mais Sydenham avoit appris par ſa longue expérience que, ſi dans les fièvres d'automne les purgatifs ne ſont très-contraires que quand on inſiſte trop ſur leur uſage, la ſaignée l'eſt toujours, à moins, dit-il, que le coup qui perce la veine ne tue en même tems la maladie. Si les ſujets ſont vigoureux, la ſaignée rend les fièvres plus opiniâtres : mais pour les vieillards, elle leur donne ſouvent le coup mortel. Elle eſt nuiſible ſurtout dans la fièvre quarte. Si elle eſt avantageuſe dans certains cas, par exemple, pour un jeune homme pléthorique, au printems, lorſqu'on craint la rupture des vaiſſeaux par la raréfaction du ſang, ou qu'il y a de grandes douleurs de tête par la même cauſe; ce n'eſt pas relativement à la fièvre *intermittente* ; c'eſt à raiſon des accidens que l'abondance & la raréfaction du ſang font appréhender en toutes circonſtances. Si à celles dont nous parlons ſe joint le beſoin d'un vomitif, la ſaignée ſera encore plus indiquée. Sydenham la faiſoit faire le jour d'intermiſſion, dans les fièvres tierces.

Voilà tout l'avantage que l'on peut retirer de la ſaignée dans le traitement des fièvres *intermittentes*.

Quant à la diète, non-ſeulement celle qui eſt extrêmement rigoureuſe nuit aux malades, mais même celle qui eſt peu nourriſſante. Il ſuffira donc de leur interdire les alimens difficiles à digérer, & de placer leurs repas lorſque les paroxyſmes ne ſont point encore inſtans. Les anciens avoient tenté le moyen de guérir les fièvres *intermittentes* par une diète exacte; & ils la combinoient, pour lui faire produire cet effet, de différentes manières, comme on peut le voir en détail dans le troiſième livre de Celſe. Mais cette méthode eſt décidément vicieuſe. Hippocrate penſoit qu'un régime trop ſévère étoit dangereux dans les maladies longues, que l'erreur oppoſée l'étoit beaucoup moins, & que même les gens bien portans devoient l'éviter. Ce n'étoit que dans le tems du paroxyſme qu'il défendoit à ſes malades de manger. On trouve dans Houllier & dans Tulpius des obſervations qui confirment pleinement la doctrine d'Hippocrate.

Nous nous ſommes occupés juſqu'ici de ce qu'il falloit faire, ſoit dans le tems de l'intermiſſion, ſoit dans la première période du paroxyſme. Voyons maintenant ce qui peut être utile dans la ſeconde période.

Cette période eſt ſurtout ſenſible par la rapidité plus grande de la circulation, & par beaucoup de chaleur. Ainſi tous les effets qui dépendent de l'excès de ces deux cauſes ſont alors à craindre. Ils le ſont

bien moins cependant que dans les fièvres continues, parce que les causes qui les produisent cessent d'avoir lieu au bout de quelques heures, & même qu'après le paroxysme la circulation est moins vive & la chaleur du corps moins forte qu'elle ne l'est dans un individu bien portant. Il est donc extrêmement rare qu'on ait besoin d'employer les mêmes secours que dans les fièvres continues, d'autant plus que ces moyens nuiroient au traitement général de la fièvre *intermittente*.

Les remèdes propres à dissiper la stagnation des humeurs, à appaiser la soif souvent très-brûlante, à résister à l'espèce d'altération que les deux causes dont nous avons parlé peuvent produire dans les fluides, doivent être administrés exclusivement. De ce nombre sont les chicoracées, les décoctions d'orge, d'aveine, de scorsonère, de chiendent & d'autres substances adoucissantes & légérement apéritives; on y ajoutera le nitre, le jus de citron, les robs de sureau, de groseilles, &c.

Le repos est, dans ces circonstances, très-avantageux aux malades, à cause des douleurs de tête & de membres qui sont presque inséparables de l'état de chaleur. On n'omettra donc rien de ce qui peut le leur procurer.

Enfin, cette chaleur étant extrêmement pénible à soutenir, on retirera successivement, pour la modérer, les couvertures dont ils auroient été surchargés dans la période du frisson; ayant surtout la précaution de les défendre de l'air froid, & de leur interdire les boissons froides, dont ils veulent presque toujours alors faire un usage désordonné.

Dans la troisième période du paroxysme, on observe le plus ordinairement, comme nous l'avons déjà dit, une sueur considérable, la rémission de tous les symptômes, & des urines épaisses avec un sédiment briqueté. Les malades éprouvant du soulagement sitôt que la sueur paroît, & cette sueur paroissant mettre fin au paroxysme, il étoit naturel de penser qu'il falloit non-seulement lui laisser un libre cours, mais même la favoriser. Plusieurs médecins ont même imaginé que c'étoit le moyen d'expulser la matière morbifique qui devoit produire le paroxysme suivant. Il est sans doute vraisemblable qu'une matière altérée par le mécanisme fébrile sort par la voie des sueurs, & qu'ainsi la sueur est toujours avantageuse. Mais en doit-on conclure qu'il faille toujours chercher à l'augmenter? Non, assurément. Car, même dans la supposition précédente, quelle certitude auroit-on que la cause matérielle du prochain paroxysme est disposée à être évacuée? ne doit-on pas craindre plutôt, en provoquant les sueurs, de priver les humeurs saines du corps de leur partie la plus fluide, & de rendre ainsi la fièvre plus difficile à déraciner? Il est vrai que, dans certaines constitutions épidémiques printanières, on a vu la guérison s'opérer par des sueurs provoquées & soutenues autant que le permettoient les forces des malades. Mais ces mêmes fièvres *intermittentes* guérissoient aussi en suivant les autres méthodes. Remarquons qu'il ne s'agit point ici des fièvres automnales, que l'excès des sueurs feroit plutôt dégénérer en fièvres continues.

Pour rendre aux fluides ce qu'ils perdent par les sueurs dans la troisième période, on donne aux malades une tisane vineuse, des bouillons de viande, & autres boissons que l'on aromatise avec les jus de citron ou d'oranges. Ce même moyen est propre à réparer les forces, parce qu'un aliment aussi doux & aussi léger se distribue également à la faveur du sommeil paisible qui a coutume de suivre le paroxysme.

Les symptômes généraux de la fièvre accompagnant quelquefois les fièvres *intermittentes*, on ne perdra jamais de vue à leur égard le précepte si recommandable par son utilité, que c'est à la cause de la maladie & à son état que le médecin doit s'attacher principalement. Par exemple, si quelque symptôme exige ou la saignée, ou le vomitif, ou des purgatifs; on se souviendra que la cause de la fièvre *intermittente* répugne par sa nature à l'usage de ces remèdes, & on ne les emploiera qu'avec beaucoup de réserve, ou même, s'il est possible, on les remplacera par d'autres qui n'aient pas leurs inconvéniens. Sydenham, ayant reconnu que dans certains cas des symptômes apoplectiques, dans d'autres des symptômes de manie, dans d'autres l'hydropisie, &c. étoient dus à la cause même de la fièvre *intermittente*, se conduisit en conséquence, & obtint les plus grands succès. Ces accidens ne sont pas toujours assez graves, pour exclure tout délai; on attend alors que la fièvre ait cessé tout à-fait, afin de n'avoir pas deux ennemis à combattre en même tems.

Les rechûtes sont extrêmement à craindre dans les fièvres *intermittentes*, parce que la cause prédisposante de ces fièvres, qui subsiste long-tems encore après qu'elles ont cessé, peut facilement être remise en activité par un très-grand nombre de causes occasionnelles, & même quelquefois sans leur intervention, comme nous l'avons dit ci-dessus. On ne doit donc négliger aucune des précautions nécessaires pour prévenir ce fâcheux accident. Il en faut moins sans doute pour les fièvres de printems, que pour celles d'automne: parce que les premières durent moins long-tems, qu'elles disparoissent spontanément, & que la température s'adoucit de jour en jour; tandis que les dernières sont plus tenaces, qu'elles affoiblissent davantage les malades, que la saison devient mauvaise, & que le froid augmente de plus en plus.

Voici en quoi consistent ces précautions. Les

alimens doivent être de facile digestion, & contenir en même tems beaucoup de substance nutritive. Les bouillons de viandes, les œufs frais, la chair de jeunes animaux rôtie, le poisson de rivière grillé que l'on assaisonne avec le jus de citron ou d'oranges, le pain bien fermenté ou même du biscuit, le lait; tels sont les principaux. Il faut boire peu de vin, mais le boire très généreux. Au reste, on évitera soigneusement l'excès même des alimens les plus sains. En effet, les humeurs étant appauvries, & l'énergie des solides diminuée par les accidens qui accompagnent toujours les paroxysmes, leur assimilation ne sauroit se faire comme dans l'état de santé. Les crudités & les différentes espèces d'altération auroient donc nécessairement lieu : d'où résulteroient non seulement le retour de la fièvre, mais encore certaines maladies chroniques.

Que les convalescens dorment long-tems. Qu'ils s'exercent, si leurs forces le leur permettent : sinon, qu'ils y suppléent par des frictions, en se faisant voiturer, &c. mais surtout, qu'ils évitent le froid, qui est la cause occasionnelle la plus puissante du paroxysme.

Quant aux médicamens, les plus convenables sont ceux qui donnent du ton aux organes affoiblis, réveillent la langueur de l'estomac par leur principe aromatique, & fortifient contre le froid de l'atmosphère. La bile ayant été plusieurs fois secouée & évacuée pendant la durée de la fièvre, il arrive que lors de la convalescence elle n'a plus les qualités requises. On remédie à ce défaut, en combinant avec les remèdes dont nous venons de parler ceux qui ont la propriété d'en faire en quelque sorte l'office, tels que certains amers, l'absynthe, la petite centaurée, l'énula-campana, la gentiane, la myrrhe, la canelle, &c. : on en formera des électuaires. La thériaque diatessaron peut en former le modèle. On en fait usage, à petites doses, plusieurs fois par jour, afin que l'estomac soit continuellement animé par l'arome qu'ils lui fourniront.

Après avoir ainsi employé un régime analeptique & corroborant, il conviendra de purger les malades un certain nombre de fois. Cette dernière précaution avoit paru si nécessaire à Sydenham, qu'il n'hésitoit pas à prédire qu'une maladie quelconque très-dangereuse auroit lieu, si on l'omettoit après la fièvre *intermittente* d'automne, surtout si le malade étoit d'un âge un peu avancé. Mais il nous avertit en même tems, qu'il faut 1°. que la fièvre ait cessé entièrement; 2°. qu'on n'observe plus chez les malades la moindre altération, les jours où le paroxysme auroit eu lieu, si la fièvre eut continué; 3°. qu'on attende même un mois par de-là; 4°. qu'enfin on donne un calmant, lorsque l'opération du purgatif est terminée. Si on purge trop-tôt, la fièvre ne manquera pas de revenir, & elle sera plus opiniâtre qu'auparavant. C'est par cette même raison qu'il mettoit une plus grande distance entre les purgations, & qu'il ne les prescrivoit qu'une fois par semaine pendant deux ou trois mois. Quelquefois cependant il purgeoit beaucoup moins, puisqu'il conseilloit un apozème pour trois jours consécutifs, qu'on ne répéteroit que dans le cas de nécessité. Au reste, Van-Swieten assure avoir guéri radicalement, sans le secours d'un aussi grand nombre de purgations.

Voyons maintenant en quoi consiste le traitement des fièvres *intermttentes* par le quinquina.

Il n'y a guères plus de cent cinquante ans que ce remède est connu en Europe : &, s'il a été constaté qu'il peut guérir toutes les espèces de ces fièvres, on a reconnu également qu'il ne réussissoit pas toujours, & même que des accidens très-graves venoient quelquefois à la suite de l'usage qu'on en avoit fait, comme s'il en eût été la cause.

Mais ces accidens, que nous avons démontré être souvent l'effet des fièvres *intermittentes* elles-mêmes, tels que l'hydropisie, la jaunisse, des tumeurs squirreuses de l'abdomen, &c. avoient été observés long-tems avant qu'on se servît de l'écorce du Pérou. Si cette écorce a la propriété d'enlever les fièvres, elle n'a pas celle de corriger en même tems les diverses altérations survenues aux solides & aux fluides dans le tems de la fièvre, & qu'on retrouve même après qu'on l'a combattue avec d'autres moyens.

D'ailleurs, on ne sauroit révoquer en doute que des maladies invétérées, dont la cause est inconnue, au-dessus de presque tous les remèdes, ont été guéries radicalement, ou au moins suspendues, par l'action des fièvres *intermittentes*; que ces fièvres, quand elles n'ont pas été ou trop fortes, ou de trop longue durée, ou accompagnées de symptômes très-graves, disposent les individus à la longévité, & les font jouir d'une santé plus ferme qu'auparavant. Dans ces circonstances doit-on employer le quinquina, pour couper la fièvre? Non, assurément; & si on le fait, est-ce la faute du remède, ou celle du médecin?

Ce qui a rendu suspect l'usage du quinquina, c'est que sa vertu fébrifuge ne nécessite point une évacuation quelconque, au moins sensible, de matière morbifique. Mais, indépendamment de ce que nous avons dit dans le cours de cet article, n'est-il pas très-probable que ce médicament n'agit alors que sur ce caractère fébrile, cette cause prédisposante qui a son siège dans le systême nerveux? Il est certain que ce n'est point à sa propriété tonique qu'il faut attribuer celle qu'il a d'être fébrifuge, puisque beaucoup d'autres toniques ne sont point, comme lui, fébrifuges. La vertu fébrifuge du quinquina est ignorée quant à sa nature :

& c'eſt ce qui a fait ranger cette écorce parmi les remèdes appellés ſpécifiques.

Il eſt certain que par ſa nature le quinquina eſt un remède innocent, & que l'on peut adminiſtrer, même aux individus les plus foibles, pour des maladies auxquelles ſes vertus fortifiantes ſont appropriées. Sydenham le faiſoit prendre avec un très-grand ſuccès, à la doſe de 24 grains, (1 gramme 273) ſoir & matin, dans des cas d'hypochondriaciſme & d'hyſtériciſme. Il ne lui reconnoiſſoit qu'un ſeul inconvénient : c'étoit, après un long uſage, de donner aux malades ce qu'il appelle un rhumatiſme ſcorbutique, lequel, au reſte, cédoit facilement aux remèdes de ce nom.

Van-Swieten aſſure en avoir pris une once, (30 grammes 572) dans l'eſpace de deux heures ſans qu'il en réſulât aucun inconvénient. Cet illuſtre médecin faiſoit alors des expériences ſur les médicamens ſimples, & il ſe portoit bien. N'a-t-on pas vu, au reſte, des charlatans dire du mal de cette écorce, & en même tems la donner, maſquée d'une manière quelconque, comme un ſecret contre les fièvres *intermittentes* dont ils ſe vantoient d'être les uniques poſſeſſeurs ? C'eſt ce qu'ils font tous les jours à l'égard du mercure.

Mais, de même que tout autre bon remède, le quinquina peut nuire étant donné mal-à-propos. Ainſi, avant d'en faire uſage, on doit s'aſſurer avec le plus grand ſoin s'il y a urgence, & s'il n'y a point de contre-indication très-forte.

On ne le doit donner dans les fièvres *intermittentes* de printems, qu'autant que ces fièvres, ayant été attaquées imprudemment avec des purgatifs répétés, deviendroient opiniâtres, ou que les malades éprouveroient des ſueurs exceſſives. Toute autre méthode ne réuſſiroit pas. On ne le doit donner dans celle d'automne, que lorſqu'elles ſont violentes, & qu'il ſe manifeſte un affoibliſſement prompt & autres ſymptômes fâcheux dont j'ai fait ci-deſſus l'énumération. Autrement, je conſeille de s'en abſtenir ; parce que, comme l'a obſervé Sydenham, il ne fait alors le plus ſouvent que ſuſpendre la fièvre, qui reparoît après quinze ou vingt jours d'intermiſſion, & dont on a bien moins à craindre le retour, après avoir ſuivi une autre méthode de traitement.

On doit encore donner le quinquina, lorſque le malade eſt tellement foible à raiſon de ſon tempérament, ou de ſon âge, ou de la violence de la fièvre, qu'il eſt vraiſemblable qu'il ſuccombera dans un des paroxyſmes ſuivans. Il n'y a point de contre-indication aſſez puiſſante, pour nous faire héſiter dans les cas de défaut de forces. On obtiendra ainſi une trève, dont on profitera ſoit pour les réparer à l'aide d'un bon régime, afin que le malade puiſſe ſoutenir les nouveaux aſſauts que la fièvre lui livrera, ſoit pour mieux diſpoſer, par des délayans & des apéritifs, la cauſe matérielle du mal à céder au mécaniſme fébrile, qui en eſt le principal remède. Car on ne doit point avoir pour but d'empêcher ſon retour ; il y auroit ſouvent du danger.

Mais on ne fera uſage du quinquina, qu'après que la fièvre aura duré quelque tems. Ce précepte eſt d'une telle importance, que, ſi on le néglige, on occaſionnera quelquefois la mort, & ſouvent des accidens irréguliers & très-graves, plus fâcheux certainement que la fièvre elle-même ne l'eût été. Les recueils des obſervateurs fourniſſent de nombreux exemples, qui atteſtent ce que j'avance. Sydenham ne trouve de contre-indication que dans l'extrême foibleſſe des malades. Mais ce n'eſt pas la ſeule, comme on le verra bientôt : & Sydenham lui-même l'adminiſtroit tout de ſuite, lorſque le paroxyſme ſe préſentoit avec les ſymptômes de l'apoplexie.

Les effets d'une fièvre *intermittente*, ſurtout quand elle a été violente & opiniâtre, ſont de rendre le ſang âcre & moins fluide, & par conſéquent de la diſpoſer à produire plus aiſément des inflammations & des obſtructions. C'eſt particulièrement le foie qui devient le ſiège de ces maladies conſécutives. Lorſque les ſignes qui les déſignent ſe manifeſtent, on doit ne point donner le quinquina. Les fièvres d'automne ſont plus fréquemment que les autres accompagnées ou ſuivies de ces phénomènes : on en devine aiſément la raiſon. Nous avons déjà indiqué ce qu'il convenoit de faire dans ces circonſtances. Nous devons ajouter qu'il faut alors attaquer la fièvre par tout autre moyen que le quinquina.

Enfin, la fièvre des phthiſiques, qui eſt quelquefois décidément *intermittente*, ſemble n'être qu'un effort de la nature pour former le pus que ces malades rendent chaque jour. Si on la coupe avec le quinquina, leur ſituation deviendra pire, puiſqu'ils éprouveront des anxiétés, de l'oppreſſion. On évitera donc abſolument ce remède, toutes les fois qu'on ſoupçonnera l'exiſtence d'un dépôt purulent.

Soit que l'on veuille couper une fièvre *intermittente* tout à fait, ſoit que l'on ſoit obligé de la ſuſpendre pour un tems, voyons comment on doit adminiſtrer le quinquina ?

Dans les premiers tems qu'on en fit uſage en Europe, on le donnoit *en ſubſtance*, c'eſt-à-dire réduit en poudre & délayé ou infuſé dans du vin. Les accidens qui ſuivirent la mauvaiſe application de ce remède firent enſuite imaginer diverſes préparations, pour corriger ſa malignité prétendue. On évita ſurtout de le donner, comme on le faiſoit d'abord, *en ſubſtance*. On vouloit même que l'infuſion fût très-limpide & filtrée pluſieurs fois.

Mais, depuis qu'on a reconnu que les accidens dont nous avons parlé ne tenoient point à la nature du remède, on en est revenu au premier mode. On le donne sous différentes formes, en infusion, en décoction, en extraits aqueux, spiritueux, en électuaire, suspendu simplement dans un liquide quelconque, par la bouche, en lavement. On l'unit quelquefois avec l'opium, afin d'empêcher le quinquina de se précipiter par les selles, ou même de sortir par le vomissement, ce que l'on observe chez certains individus. On peut encore le masquer par le moyen d'autres substances, afin de tromper le goût & les yeux de quelques malades qui ont conservé des préjugés contre son usage. *Voyez* les articles CLYSTÈRE & QUINQUINA.

Les fébricitans doivent prendre le quinquina dans le tems de l'intermission. Pour cet effet, on partagera la dose jugée nécessaire en plusieurs, que l'on administrera de manière que la totalité soit consommée avant que le paroxysme suivant commence. Lorsque les paroxysmes se prolongent & se doublent, ce qui arrive plus fréquemment dans les fièvres automnales que dans les autres : alors, il y a plutôt une simple rémission qu'une intermission parfaite. Dans ces circonstances, la pratique de Sydenham, confirmée par un succès constant, étoit de faire commencer l'usage du fébrifuge dès l'instant où il présumoit que le paroxysme étoit terminé, & de donner une des doses toutes les quatre heures, sans se mettre en peine du paroxysme suivant. Autrement, en effet, il n'auroit jamais eu le tems de faire prendre la dose totale suffisante. Dans une fièvre quarte non doublée, cette dose totale étoit partagée en douze portions : dans les autres, à proportion. D'ailleurs, dans celles-ci elle étoit moindre; &, si son effet n'étoit seulement que de modérer le paroxysme suivant, on continuoit l'usage du remède après qu'il étoit fini, de manière que la fièvre se trouvoit enfin coupée.

Sydenham pensoit qu'il falloit une once (trois décagrammes & demi) de quinquina pour dompter une fièvre quarte; mais que pour les autres espèces de fièvres *intermittentes* six gros (vingt-trois grammes) de cette écorce suffisoient. Du moins parvient-on à les suspendre au moyen de cette dose. Au reste, le quinquina n'étant point dangereux par lui-même, il seroit superflu d'en limiter scrupuleusement les doses.

Après en avoir donné une once (trois décagrammes & demi) dans une fièvre quarte, Sydenham en prescrivoit au bout de huit jours une pareille dose, dans l'intention de prévenir la rechûte; & il recommençoit une troisième & une quatrième fois, laissant toujours le même intervalle. C'étoit particulièrement lorsque les malades avoient été affoiblis auparavant par de fortes évacuations, ou qu'ils s'étoient exposés sans précaution à l'air froid. Cependant, dans un autre de ces ouvrages, il ne va que jusqu'à trois onces (91 grammes 715), & ne met que des intervalles de quatorze jours.

S'il arrivoit que la première once trois décagrames & demi, de quinquina fit cesser la fièvre, mais que le malade devînt languissant, qu'il se plaignît d'un sentiment de pesanteur vers le creux de l'estomac, que les urines fussent bilieuses, ou que la cornée commençât à jaunir; il faudroit se donner bien de garde d'empêcher le retour de la fièvre en continuant d'administrer du quinquina : il faudroit au contraire solliciter en quelque sorte ce retour par l'usage des meilleurs dissolvans, parce que ce seroit le moyen le plus sûr de faire évanouir les accidens dont les signes ont paru après les premières doses du remède.

Quand on donne le quinquina en substance, une once (trois décagrammes & demi) suffit communément : en décoction, il en faut le double : en lavement, presque toujours le triple, & même davantage lorsque les malades ne gardent pas assez long-tems cette espèce d'injection. En général, plus cette fièvre *intermittente* a eu de ressemblance avec la continue, plus, selon la remarque de Sydenham, on doit augmenter la dose du fébrifuge.

Nous avons vu que le régime des fébricitans n'étoit pas très-rigide. Des alimens faciles à digérer & cependant bien nourrissans; manger peu à la fois, & souvent; éviter les fruits rouges & les boissons qui réfroidissent; boire du vin, mais modérément; ne point s'exposer à l'air froid; ne se point tenir constamment au lit; enfin ne pas se hâter de purger, lorsque la fièvre a cessé : voilà l'abrégé de tout ce que j'ai recommandé précédemment.

On a tenté, & quelquefois avec succès, plusieurs autres moyens de guérir les fièvres *intermittentes* que ceux que j'ai exposés jusqu'ici. Je ne parlerai que des principaux, qui sont certains épithèmes, des onctions sur l'épine du dos, des astringens à l'intérieur, les sudorifiques, & enfin l'opium.

Les épithèmes s'appliquent sur différentes parties, mais principalement à la région précordiale, aux poignets, aux jarrets, ou aux aisselles. Si on se rappelle ce que j'ai dit dans le cours de cet article, on ne trouvera point impossibles les effets attribués aux épithèmes, attendu que les principes volatils qui émanent des sustances dont ils sont composés peuvent agir sur ce caractère fébrile qui a son siège dans les nerfs & qui est la cause prédisposante du retour des paroxysmes ou de la maladie. C'est toujours une ressource que l'on peut employer dans les cas où la fièvre a résisté aux autres moyens, ou bien lorsque les malades se refusent à toute espèce de remèdes internes, d'autant plus que cette répugnance invincible vient souvent de l'extrême mobilité du symptôme nerveux, & que c'est alors que les épithèmes produiront vraisemblablement plus d'effet. Boyle, & les Essais de

médecine d'Edimbourg en fourniſſent des exemples.

Une partie de la méthode curative des anciens conſiſtoit, comme je l'ai dit ci-deſſus, à prévenir, autant qu'il étoit poſſible le friſſon fébrile par l'uſage du bain, par de fortes frictions, & des linimens capables d'échauffer. Or, comme des troncs nerveux en grand nombre partent de la moëlle épinière, & qu'il eſt vraiſemblable que dans le commencement du paroxyſme il y a inertie du fluide nerveux; ce n'eſt pas ſans quelque eſpérance de ſuccès qu'une ou deux heures avant que l'accès arrive on frictionne fortement l'épine avec des étoffes de laine, & qu'enſuite devant le feu on l'oint avec un liniment aromatique très pénétrant. Ce moyen a ſouvent réuſſi : mais il faut ordinairement le répéter pluſieurs fois. Car il eſt rare qu'il guériſſe dès la première, quoiqu'il apporte alors du ſoulagement. C'eſt à cette occaſion que Celſe prononce une maxime bien précieuſe en médecine : *ſœpe pertinacia juvantis malum corporis vincit.*

On a vu réuſſir quelquefois des aſtringens, par exemple, un compoſé de deux gros de noix muſcade, d'un gros d'alun & de douze grains de bol d'Arménie. On a auſſi vanté les effets de la tormentille, &c. Hippocrate (de morbis, L. 2) ſemble avoir fait uſage des aſtringens, puiſqu'il recommande les racines de la quinte-feuille. On a vu ailleurs dans quels cas cette claſſe de remèdes pouvoit convenir. Il eſt facile par conſéquent de déterminer ceux où elle ſeroit nuiſible.

Les accidens qui ſurviennent dans la période du friſſon ne permettent pas de douter que cet état ne ſoit abſolument nerveux ou ſpaſmodique. Mais comme les deux autres périodes ne ſont en quelque ſorte qu'une réaction de la nature victorieuſe, elles n'auroient point lieu ſans la première. Si donc on pouvoit trouver un moyen d'empêcher celle-ci, la fièvre ſe trouveroit néceſſairement coupée. D'après ce raiſonnement ſi plauſible, on a tenté de prévenir l'état de ſpaſme, & d'embarras dans la circulation des différens fluides qui conſtitue la période du friſſon. Les moyens qu'on a employés pour produire cet effet ſont les diſſolvans, les atténuans, les apéritifs dans le tems de l'apyrexie; & vers le moment critique, une chaleur modérée, des médicamens légèrement aromatiques & échauffans, afin d'augmenter le mouvement de la circulation, & d'exciter une chaleur égale & une ſueur douce.

Voici comment Van-Swieten, commentateur de Boerrhaave, veut que l'on procède dans le tems de l'intermiſſion : on doit faire prendre au malade, toutes les heures, une ou deux onces d'une tiſane faite avec les cinq racines apéritives, avec les bois ſudorifiques, avec la méliſſe, l'écorce de citron, avec les quatre ſemences chaudes majeures, mineures, &c. On leur preſcrit auſſi des mixtures dans leſquelles entrent l'alkali fixe végétal, l'élixir de propriété, des eaux diſtillées aromatiques : on en donne une demi-once, toutes les heures ou toutes les deux heures, immédiatement avant la tiſane. On ajoutera fort ſouvent à ces mixtures aſſez d'opium pour prévenir le deſordre qui ſurvient, au commencement de l'accès, dans le ſyſtême nerveux, mais pas aſſez pour endormir les malades. Il faudra, par conſéquent, proportionner les doſes de ces divers remèdes à l'âge, au tempérament, à la ſaiſon de l'année, au climat, &c. Deux ou trois heures avant l'époque connue du paroxyſme, on placera le malade devant un grand feu, & on le couvrira bien : il ſera même utile de lui faire mettre les pieds dans l'eau (chaude). On pourroit auſſi le coucher & le bien couvrir dans ſon lit. Alors, on lui donne, à chaque quart-d'heure, les remèdes preſcrits ci-deſſus. Ainſi rapprochés, ils échauffent le malade, & ſouvent ils le font ſuer conſidérablement. On en continue l'uſage, juſqu'à ce qu'il y ait deux heures écoulées depuis le moment auquel l'accès a eu lieu, ou auroit dû commencer : car il eſt extrêmement commun qu'il n'ait pas lieu. Si-non, on renouvelle l'épreuve, juſqu'à ce qu'on obtienne l'effet deſiré. C'eſt ſurtout dans les fièvres tierces que l'on réuſſit par ce moyen : des fièvres quartes lui ont auſſi cédé quelque fois.

Il faut bien remarquer que la méthode que l'on vient d'expoſer n'eſt pas ſtimulante, au point de faire appréhender les accidens que les remèdes violens de cette nature ſont capables de produire dans le friſſon fébrile, d'autant plus qu'on ne s'en ſert qu'avant & pour le prévenir.

La méthode de Celſe a beaucoup d'analogie avec celle du médecin batave, comme on peut s'en convaincre en les comparant l'une à l'autre.

Quand les fièvres tierces, & les quotidiennes ne ſont pas anciennes, & que, leur type n'étant pas encore déterminé, elles ſe rapprochent des continues; il eſt dangereux, ſelon la remarque de Sydenham, d'en tenter la guériſon par les ſudorifiques, parce que ce moyen les feroit dégénérer tout-à fait.

Il convient également de s'en abſtenir, ſi on a lieu de croire que les humeurs des malades ont trop peu de conſiſtance, ou lorſque la violence & la ténacité de la fièvre ont occaſionné une diſpoſition aux ſueurs capables d'affoiblir.

Nous avons vu que fort ſouvent l'opium étoit aſſocié aux ſudorifiques employés par Boerrhaave. Avant lui, Houlier, Rivière, Etmuller avoient conſeillé la thériaque deux heures avant le friſſon Il y a cinquante ans environ que Berryat, médecin à

à Auxerre, préconisoit l'opium avec une sorte d'enthousiasme; depuis on a fait plusieurs tentatives, pour tirer ce médicament de l'oubli où il étoit tombé. Il paroît que les meilleurs praticiens se réunissent aujourd'hui pour regarder l'opium & ses diverses préparations simplement comme un moyen auxiliaire, qui peut servir en quelques occasions à modérer, & même à suspendre, le spasme nerveux qui a lieu dans le frisson; mais que ce moyen doit être employé avec les mêmes précautions que le quinquina, sans qu'il ait, à beaucoup près, son efficacité. A la vérité, on cite des observations en faveur de ce remède; mais elles ont été faites la plupart sur des malades attaqués de fièvres *intermittentes*, bénignes ou inflammatoires, à qui l'on avoit déjà administré les remèdes généraux, & qui se seroient guéries d'elles-mêmes en peu de jours. D'ailleurs, on peut opposer à ces faits d'autres observations plus importantes, dans lesquelles les narcotiques n'ont pas produit l'effet qu'on en attendoit. On a reconnu que le traitement par l'opium n'étoit que palliatif, qu'il laissoit subsister la cause matérielle de la fièvre, qu'il donnoit naissance aux obstructions, &c. qu'enfin il avoit tous les inconvéniens des autres fébrifuges administrés mal-à-propos, sans discernement, & hors certaines circonstances clairement & suffisamment déterminées.

Nous n'avons établi jusqu'ici d'autres divisions des fièvres *intermittentes*, que celles qui dérivent de la différence des intervalles qui séparent les paroxysmes, & de celle des saisons. Mais il y en a d'autres qui sont admises également par un très-grand nombre de médecins, & que par cette raison il est utile de faire connoître.

On a distingué les fièvres *intermittentes* en bénignes, en inflammatoires, en humorales ou cachectiques, & enfin en malignes ou pernicieuses. Nous allons parcourir chacune des ces espèces, & tracer en abrégé la manière de lui appliquer le traitement général des fièvres *intermittentes*, que nous avons exposé, dans le cours de cet article, avec toute l'étendue que mérite son importance.

Les premières ou les bénignes règnent le plus souvent au printems: cependant on en rencontre de semblables dans les autres saisons. Elles sont vives, quelquefois alarmantes dans leur début; mais les symptômes qui s'y développent dépendent presque tous du mouvement trop rapide du sang, ou de la mauvaise disposition des premières voies. Il y a rarement du frisson; ou, s'il y en a, il n'est point accompagné d'anxiété ni des autres accidens qui le rendent fâcheux. Ces fièvres sont reconnoissables par la physionomie des malades, qui n'est ni décolorée, ni abattue; par le peu de fatigue qu'ils ressentent après les accès, & par le sommeil qui les remplaçe. La saignée est quelquefois utile dans cette maladie, & les évacuans y sont presque toujours nécessaires. Les purgatifs, proprement dits, produisent de l'irritation: les vomitifs conviennent beaucoup mieux, soit parce que leur action est momentanée, soit parce qu'ils raniment des sécrétions suspendues, & qu'ils disposent à des évacuations que les amers ou les remèdes plus doux ne tardent pas à procurer. Employer ces moyens simples, ce n'est point s'opposer à la nature; c'est seconder ses vues, en écartant les obstacles qui pourroient contrarier sa marche.

Les médecins qui les guérissent toutes sans quinquina, donnent la meilleure manière d'évaluer la fausse expérience de ceux qui veulent que ce médicament soit nécessaire dans toutes les fièvres *intermittentes*, parce qu'ils l'administrent dans toutes, sans s'embarrasser si la guérison est due au remède ou à la nature.

Sydenham a dépeint, dans les différentes constitutions qu'il a décrites, toutes les nuances que les fièvres *intermittentes* sont susceptibles de présenter. Tantôt la disposition inflammatoire est absolument dominante, tantôt elle se complique avec une disposition humorale. La saignée est plus nécessaire dans le premier cas que dans l'autre. Nous avons vu, il est vrai, que Boerrhaave recommandoit la plus grande circonspection dans l'usage de la saignée. Mais cette timidité, si opposée à la hardiesse avec laquelle il prescrit ce remède dans les maladies aiguës, vient de ce que les fièvres *intermittentes* sont rarement inflammatoires en Hollande, dont le climat & le genre de vie de ses habitans disposent plutôt au relâchement. L'expérience des Médecins Français, Allemands & Italiens, a démontré, & démontre tous les jours la nécessité de recourir aux saignées dans le traitement des fièvres *intermittentes* dont les symptômes sont vifs & les accès rapprochés; & l'on ne doit point douter que c'est dans plusieurs cas le seul moyen de prévenir les terribles effets du spasme qui arrête le sang dans les vaisseaux, & le fait ainsi refouler vers la tête & vers la poitrine.

L'efficacité des antiphlogistiques dans les fièvres *intermittentes* dont nous parlons, n'exclut point l'administration des évacuans. Car, si la saignée est nécessaire dans plusieurs de ces maladies, c'est souvent bien moins pour guérir par elle-même, que pour faciliter l'effet des autres remèdes. On ne peut douter, d'après un très-grand nombre d'observations, qu'il faut, après les saignées, employer les émétiques en lavage, les laxatifs acidules, les plantes chicoracées & borraginées, en un mot, tout ce qui peut humecter, fondre les humeurs, & stimuler en même tems le canal intestinal.

Quand les fièvres *intermittentes* sont simplement inflammatoires, elles cèdent promptement aux re-

mèdes, pourvu qu'ils soient administrés à propos. Mais, lorsqu'une complication humorale se développe après la cessation des symptômes inflammatoires, la maladie doit être regardée comme ayant changé de caractère, & appartenant à la classe des *intermittentes* humorales, ou cachectiques.

La pratique des médecins des différens âges se réunit pour prouver qu'il existe une cause matérielle morbifique dans les fièvres *intermittentes*. Il seroit facile de rassembler ici des textes précis & formels d'Hippocrate, de Celse, de Galien, & de presque tous les plus célèbres d'entre les médecins modernes. Mais il suffira de remarquer, que Van-Helmont, qui a attaqué presque tous les principes de la médecine dogmatique, n'a pu s'empêcher d'admettre une matière humorale dans ces fièvres, ainsi que la nécessité d'avoir recours de bonne heure aux évacuans, & que presque tous les remèdes que le charlatanisme & l'empirisme ont mis en vogue pour la cure des fièvres *intermittentes* sont composés de poudres amères ou aromatiques unies à des poudres purgatives.

Il est donc hors de doute que toutes les fièvres *intermittentes* devroient rigoureusement être nommées humorales. Mais pour éviter un néologisme dangereux, ne donnons ce nom qu'à celles qui sont graves ou persévérantes par les effets de la matière humorale, & que par cette raison nous avons déjà appellées aussi cachectiques.

Nous ne rappellerons point les traits propres à caractériser ces fièvres; ils sont connus de tous les médecins. Nous résumerons seulement ceux qui sont relatifs au traitement de ces maladies.

On voit d'abord que le remède le plus général, & dans lequel on a le plus de confiance, est le vomitif. On a cru pendant long-tems qu'il agissoit sur le foyer de la maladie; & quelques faits isolés, tels que des observations de fièvres guéries par l'expulsion de matière vermineuse, ont pu donner de la vraisemblance à cette opinion. Mais, aujourd'hui, les médecins conviennent que l'efficacité des vomitifs, dans les fièvres *intermittentes*, est due à l'expulsion des mauvais sucs séjournant dans les premières voies, qui ne manqueroient pas de susciter des complications plus ou moins graves, & d'empêcher l'effet des remèdes vraiment curatifs. C'est ainsi que les vomitifs donnés dans le commencement des maladies éruptives favorisent leur marche, en évacuant les matières qui irriteroient les plexus nerveux, si multipliés vers la région de l'estomac.

On ne peut aller plus loin, sans courir le risque de former une théorie vague. Si, par leur action directe, les vomitifs atténuent & expulsent les humeurs dépravées qu'ils rencontrent dans l'estomac; par leur effet indirect, ils agitent & secouent les viscères, & particulièrement le foie, & ils raniment les sécrétions dans les corps glanduleux. Mais, ce qu'il est important surtout de considérer, c'est la propriété que tous les observateurs accordent aux vomitifs, de porter le torrent des humeurs du centre à la circonférence, propriété absolument opposée au premier effet du levain fébrile, c'est-à-dire, au frisson.

Les vomitifs joints aux purgatifs, ou les émético-cathartiques, ont une action qui se prolonge dans toute l'étendue du canal alimentaire. Mais il seroit superflu de s'arrêter sur une manière d'évacuer dont les praticiens reconnoissent si souvent les avantages. Gardons-nous seulement de confondre leurs effets avec ceux des purgatifs. C'est surtout dans les hôpitaux, où les malades n'arrivent pour la plupart qu'après avoir fait des tentatives infructueuses & inconsidérées pour se guérir, que cette différence devient sensible.

Si on considère les complications si variées des fièvres *intermittentes* avec d'autres maladies, on s'appercevra bientôt non seulement combien les évacuans doivent être variés, mais encore plus la nécessité où l'on se trouve souvent d'y avoir recours.

L'union des apéritifs aux purgatifs, connue sous le nom de *bouillons aux herbes* & d'*apozènes amers*, est peut-être la seule bonne pratique de médecine adoptée par le peuple. L'effet de ces remèdes est de ranimer l'oscillation générale des solides, en dégorgeant le tissu cellulaire des sucs hétérogènes dont il est le réceptacle, soit qu'alors ces sucs soient entraînés par la voie des selles ou par celle des urines, soit qu'ils soient portés vers les organes sécrétoires dont l'action se trouve réveillée.

Ce mélange des apéritifs, des purgatifs & des toniques, est aussi ce qui a donné à plusieurs eaux minérales la vertu fébrifuge dont elles jouissent.

C'est sans doute par la même raison que les remèdes amers, que les anciens connoissoient sous le nom d'*hépatiques*, sont si utiles dans le traitement des fièvres *intermittentes*.

Enfin, c'est par l'emploi raisonné de ces remèdes que l'on parviendra à opérer une guérison radicale & sûre de ces maladies : effet sur lequel on ne devra point compter, tant que le teint restera plombé, jaune, vert, & que les yeux seront encore ternes ou jaunâtres; ce que l'on sera certain d'obtenir, sitôt qu'on appercevra un changement favorable dans le ton de la peau, le coloris succéder à la couleur sale & plombée du visage, & un air de vie & de gaîeté commencer à briller dans les yeux.

Cælius Aurélianus est le premier parmi les anciens qui ait distingué, & remarqué formellement, l'existence des fièvres *intermittentes* connues depuis lui sous le nom de malignes, ou pernicieuses. Mercatus, médecin espagnol du seizième siècle, les décrivit avec beaucoup de clarté & d'exactitude; & il est le premier des modernes qui ait renouvellé cette doctrine importante. Ensuite Torti, célèbre médecin de Modene, publia un très bon commentaire sur le neuvième chapitre du traité des fièvres *intermittentes* de Morton. L'auteur anglois parle, dans cette partie de son ouvrage, des fièvres *intermittentes* tierces qui se déclarent sans mouvement fébrile apparent, sous la forme de différens symptômes, & qui reviennent tous les jours à certaines heures. L'ouvrage de Torti est estimé des bons médecins. Enfin Sénac en France & Werlof en Allemagne ont repris ce travail, & leur doctrine ainsi que leur érudition ne laissent plus rien à desirer sur cet objet.

Malgré ces lumières, la fièvre *intermittente-maligne* a été souvent méconnue, parce qu'elle est rare & difficile à distinguer, quand on n'est pas disposé à la soupçonner par des observations antécédentes. Des médecins fort occupés dans les grandes villes ont vu passer plusieurs années sans rencontrer cette maladie. Doublet atteste qu'à l'hospice de l'Ouest, sur plus de cinq mille malades qui y ont été reçus dans l'espace de trois ans & demi, il n'en a pas vu six sur lesquels il ait pu la reconnoître; & qu'un célèbre praticien de Paris disoit, après quarante cinq ans d'exercice de la médecine, ne l'avoir pas rencontrée plus de cinquante fois.

Mais, ce qu'il est rare de voir dans le sein des villes, on ne le voit malheureusement que trop fréquemment dans les campagnes, où ces fièvres *intermittentes-malignes* sont pour l'ordinaire épidémiques. Presque toutes les épidémies de cette espèce doivent leur origine aux exhalaisons qui s'élèvent des eaux stagnantes. Telles étoient celles que l'on a observées à Argenteuil près Paris en 1783 & 1784, & l'année suivante à Provins. Voici une observation tirée de l'ouvrage de Sénac. « Il y » avait, dit-il, auprès d'une grande ville un lac » immense dans lequel toutes les immondices de » cette ville venoient se rendre depuis quarante » ans. Tant que ces matières putrides, restèrent » ensevelies dans l'eau, il n'en résulta aucun mal: » mais, quand ce limon putride fut assez abon- » dant pour s'élever à la surface de l'eau, il sur- » vint une fièvre horrible dans tous les endroits » de la ville, & la mortalité fut portée à deux » mille hommes dans ce lieu, où elle n'alloit ordi- » nairement qu'à quatre cents ». La nature de cette fièvre dont Sénac donne la description, n'étoit pas équivoque: elle étoit évidemment du genre des fièvres *intermittentes-malignes*, & la cause qui la produisoit étoit également manifeste; car les vapeurs qui s'élevoient du lac étoient si putrides, que ceux qui demeuroient sur les bords ne pouvoient garder la viande plus de trois heures sans qu'elle se putréfiât.

Des fièvres *intermittentes* simples, dégénérées par le défaut d'évacuation, ou par la mauvaise manière dont on les sollicite, prennent de même le caractère d'une fièvre *intermittente-maligne*.

Mais, soit que ces fièvres soient dues à des miasmes délétères, soit qu'elles soient produites par une dépravation spontanée des humeurs, elles n'en attaquent pas moins vivement les sources de la vie; il ne faut pas porter aux malades des secours moins prompts; & si on les guérit, c'est par les mêmes moyens.

Nous avons dit ailleurs que les fièvres *intermittentes* tierces se doubloient plus fréquemment que les autres, & que cette circonstance les rapprochoit davantage des fièvres continues, d'où résultoit leur danger. Il n'est donc point étonnant qu'elles soient aussi plus fréquemment malignes ou pernicieuses. Il suffira de tracer le tableau d'un paroxysme de fièvre tierce maligne, pour donner une idée des autres.

Le malade est attaqué subitement d'un grand froid, avec un tremblement de tout le corps; ou bien il se sent par intervalles du froid & du chaud aux épaules, ce qui dure assez long-tems: lorsque le froid commence à passer & la chaleur à se répandre, on voit le malade attaqué de quelque accident grave qui semble le mettre en danger de perdre la vie, mais qui n'est point le même dans tous les sujets, parce qu'il varie ordinairement selon la disposition particulière de chacun d'eux. Quelquefois le malade est attaqué d'une cardialgie, c'est-à-dire d'une douleur à l'orifice de l'estomac, & pour lors il a beaucoup d'anxiété, de nausées; souvent il vomit des matières vertes très-amères, & il éprouve des angoisses cruelles: il sent, comme s'il lui montoit de l'estomac vers la tête une flamme ou fumée qui lui obscurcit la vue, & lui fait perdre le sens. Cette privation est pour l'ordinaire de peu de durée; mais la cardialgie & les anxiétés persistent tout le tems de l'accroissement du paroxysme, qui au bout de huit ou dix heures se termine par une sueur abondante. Après cela le malade se trouve soulagé, excepté que pendant un certain tems il se sent encore un peu fatigué. Mais le jour suivant la fièvre le ressaisit, ordinairement à la même heure & de la même manière, avec la différence que la fièvre & les symptômes qui l'acccompagnent augmentent d'intensité: de sorte que si le médecin ne se hâte d'apporter les secours convenables, il verra survenir & se joindre à la cardialgie & au trouble de la tête,

ou une forte convulſion qui emportera le malade, ou un évanouiſſement & un affoibliſſement ſi conſidérable que, la difficulté de reſpirer ſe mettant de la partie, il ſuccombera néceſſairement.

Chez d'autres malades, au lieu de ces ſymptômes, on obſerve dans le premier paroxyſme un ſommeil aſſez profond; dans le ſecond un ſommeil encore plus marqué; le troiſième ſe termine ordinairement par l'apoplexie: de manière cependant que ces accidens durent ſeulement pendant l'accroiſſement, & qu'ils ceſſent ſi le malade eſt aſſez heureux pour parvenir au-delà du paroxyſme. D'autres fois ce n'eſt ni la cardialgie, ni l'aſſoupiſſement qui caractériſe la fièvre tierce-maligne; mais une ſyncope: & cet accident fait périr le malade dans le troiſième paroxyſme. Ce qui rend cette maladie plus perfide, c'eſt ſurtout qu'elle ſe déclare quelquefois ſans friſſon, ſans chaleur & ſans fièvre, paroiſſant maſquée ſous différens ſymptômes qui reviennent à la manière des tierces, comme feroit la fièvre elle-même. Tantôt c'eſt une ſueur, pendant laquelle le malade reſte évanoui & dans une grande proſtration de forces. Tantôt c'eſt une migraine violente; tantôt c'eſt une apoplexie; tantôt ce ſont des convulſions, la perte de la parole; &c. tantôt ce ſont des douleurs atroces dans une partie quelconque du corps. Enfin, il n'y a preſque point d'accidens, plus ou moins graves & dangereux, ſous leſquels la fièvre *intermittente-maligne* ne puiſſe ſe déguiſer, & qui obſervent dans leur apparition les mêmes périodes que la fièvre préſenteroit.

On voit, par tout ce qui a précédé, quelle eſt la méthode curative qu'il convient d'employer à l'égard des fièvres pernicieuſes. En général, les ſaignées ne conviennent guères qu'à l'invaſion de la maladie: on doit placer les vomitifs dans la première intermiſſion: & il eſt néceſſaire de donner le quinquina à forte doſe, ſoit ſeul, ſoit uni aux purgatifs avant le troiſième accès. L'uſage d'autres moyens auxiliaires, pris parmi les antiputrides & les toniques, ne doit point être négligé. En un mot, évacuer la matière fébrile, & prévenir des redoublemens ou paroxyſmes dont l'effet ſeroit mortel: voilà les deux points auxquels ſe réuniſſent, comme de concert, tous les obſervateurs, qui ſont les ſeuls dont les opinions puiſſent valoir ſur une queſtion de cette nature.

La terminaiſon des fièvres *intermittentes* ſe fait aſſez ſouvent par des parotides. Il faut, dans ces cas, ſe précautionner contre la métaſtaſe, qui eſt immanquablement funeſte. Le moyen le plus certain eſt d'ouvrir de bonne heure le dépôt qui s'eſt formé.

Un autre dépôt non moins critique conſiſte dans une groſſeur & une dureté conſidérable du ventre. Morton, Ramazzini, Torti l'avoient obſervé: Sénac n'a pas manqué d'en faire la remarque, qu'on trouve également dans la plupart des auteurs qui ont écrit ſur les fièvres *intermittentes*. Nous en avons parlé plus haut.

Les véſicatoires ont ſouvent été fort utiles, moins ſans doute à raiſon de l'humeur à laquelle ils fourniſſoient une iſſue, que parce qu'ils déterminoient une irritation qui faiſoit ceſſer celle par laquelle les efforts ſalutaires de la nature auroient été contrariés.

La doctrine des fièvres *intermittentes-malignes*, & le traitement qui leur convient ſeront expoſés plus en détail à l'article Rémittentes. *Voyez* ce mot.

(Mahon.)

INTERRUPTION. (De Régime) (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène générale.

Claſſe II. Hygiène privée.

Ordre Ier. Principes généraux.

Section IV. Changemens.

Il ne faut pas s'étendre beaucoup, pour faire ſentir que le régime ſévère (qui n'a lieu que pour les perſonnes délicates & convaleſcentes), doit être ſuivi, & non interrompu pendant un tems déterminé, preſcrit par les miniſtres de ſanté, ſi l'on veut qu'il profite, & que la ſanté vienne ſans retard reprendre les droits qu'elle avoit perdus; ſans cela, comment maintenir la force & l'énergie qu'elles auroient pu reprendre. Il eſt certain qu'il vaudroit ſouvent mieux ne pas faire de régime du tout que de manquer à celui qu'on a entrepris, & qu'une licence qu'on s'eſt permiſe à tort peut avoir des ſuites d'autant plus fâcheuſes, qu'on n'a pas encore donné à la nature le tems de regagner ce qu'on a perdu de force. Un régime interrompu mal-à-propos a ſouvent cauſé des maux très-fâcheux, ou au moins arrêté pour long-tems les progrès du bien; dans les maladies, ſouvent des *interruptions* & des fautes dans le régime ont coûté la vie à ceux qui ont eu le malheur de ſe laſſer trop tôt, qui ont mal-à-propos chargé leur eſtomac, & ſe ſont ainſi donné des récidives de maux qui ſont pires que les premiers, puiſque la nature n'a plus aſſez de force pour les ſurmonter. *Voyez* Régime des convaleſcens.

(Macquart.)

INTERTRIGO. (*Pathologie.*)

C'eſt ainſi que les latins ont nommé le mal qui affecte la partie interne des cuiſſes, lorſqu'elle a été fortement froiſſée & échauffée par une cauſe quelconque, telle que l'exercice à cheval, &c. Les Grecs l'appelloient διατριμμα. Mais les modernes ont donné le même nom à une ſorte d'éréſipèle ou de dartres, qui a ſon ſiège à la partie ſupérieure des cuiſſes, entre les feſſes, au périnée, & aux parties génitales ſurtout chez les hommes. Oribaſe connoiſſoit ſans doute l'une & l'autre de

ces infirmités, lorfqu'il difoit que l'*intertrigo* venoit tantôt de caufe interne, tantôt de caufe externe.

Aujourd'hui on appelle *intertrigo* (ce nom latin n'a point fon correfpondant dans la langue françaife) une maladie éruptive qui attaque de préférence dans les mêmes parties les hommes robuftes, actifs, vivant dans l'abondance, & ne prenant pas les précautions que l'art de la gymnaftique prefcrit à ceux qui fe livrent à certains exercices. Les adultes qui font dans la fleur de la jeuneffe, & furtout ceux qui vivent dans la continence, quoique portés avec force vers les plaifirs de l'amour, y font encore plus fujets que les autres : les femmes l'éprouvent également, mais plus tard que les hommes. Les gens avancés en âge l'éprouvent quelquefois : on ne l'a jamais obfervée chez des eunuques.

Les commencemens de cette maladie ne font pas alarmans : ils confiftent dans un fimple prurit. Mais à ce prurit fe joint dans l'un & dans l'autre fexe un defir infatiable du coït. Les principes, l'éducation, la vertu la plus auftère deviennent un frein impuiffant : les mains fe portent invinciblement vers les parties irritées : l'irritation & le mal augmentent par le frottement; & l'ame elle-même femble entraînée par le fentiment qui l'agite & qui fe manifefte par des tremblemens de membres & des palpitations. Les malades éprouvent enfuite de la tranquillité pendant quelques heures; mais bientôt le mal fe renouvelle comme par accès, & c'eft la nuit que ces paroxyfmes ont lieu le plus fouvent. La fimple familiarité avec les individus d'un fexe différent, ainfi que l'ufage du vin, des alimens âcres ou épicés, du café, des liqueurs huileufes & fpiritueufes contribuent tellement à augmenter la violence de ces démangeaifons douloureufes, que l'on voit des individus ne jamais en être affectés, fans y avoir donné lieu par un oubli quelconque du régime contraire qui leur avoit été prefcrit. Lorfque le mal a déjà fait des progrès, le fiège qu'il occupe eft marqué par des taches jaunes qui s'élévent à peine au-deffus de la peau : mais le fcrotum, de même que les grandes lèvres chez les femmes, eft plein de rugofités; & il fe retire beaucoup dans le tems du paroxyfme. L'ame eft altérée du plaifir que procure l'union des fexes, & de fréquentes & énergiques érections la tourmentent fans relâche. Au refte, cette éruption qui forme l'*intertrigo* ne reffemble en aucune manière à celle qui caractérife la maladie de peau que nous nommons lichen. (*Voyez* ce mot à la fin de l'article DARTRES). Mais l'épiderme, qui eft âpre au toucher, a une odeur, & rend une humeur onctueufe, qui cependant ne tache pas le linge, & n'adhère point aux doigts, étant au contraire très-coulante au toucher.

Lorfque l'*intertrigo* eft encore plus avancé, les démangeaifons deviennent énormes, les paroxyfmes font très-fréquens & de la plus grande violence, aucune honte, aucun refpect humain ne peuvent alors retenir les malades & fouvent, même dans les intervalles des paroxyfmes, ils fe fentent piqués comme avec des aiguilles chauffées. Le fiège du mal eft fillonné de rhagades, qu'ils fe font faites eux-mêmes en fe grattant ou plutôt en fe déchirant. Ils éprouvent toujours une ardeur brûlante dans cette partie : au moindre mouvement qu'ils font, elle exhale une odeur très-forte; & l'aiguillon des plaifirs de Venus les irrite fans ceffe.

C'eft une chofe vraiment étonnante que le pouvoir qu'a un régime exact pour amortir la vivacité de la maladie que nous venons de décrire; & la promptitude avec laquelle le moindre écart de ce régime eft fuivi d'une rechûte. La couleur naturelle de la peau ne change jamais que pour devenir jaune : on n'y obferve non plus aucune efflorefcence farineufe, ni croûtes, à moins qu'elle ne foit produite par le grattement profond des doigts. Au refte, dans ce cas, la peau qui eft gripée & pleine de rugofités, ne permet pas de confondre l'*intertrigo* avec une autre maladie cutanée.

C'eft donc un virus très-âcre qui fe dépofe. Mais de quelle nature eft il? eft-ce une forte d'*excrément* féminal? une tincture de femence qui s'eft altérée dans fes réfervoirs par une efpèce de fermentation? L'idée de l'exiftence d'un virus eft repouffée par l'état d'intégrité de toutes les autres fonctions.

Le prognoftic de l'*intertrigo* ne fauroit jamais être fâcheux, à moins que ces frottemens dont les malades ne peuvent fe retenir ne produifent une émiffion de femence trop répétée, d'où réfulteroit la confomption, particulièrement chez les plus jeunes fujets. Mais cette maladie dure fort long-tems; &, quoiqu'elle affecte ordinairement les jeunes-gens & ceux d'entre eux qui font fages, elle attaque auffi quelquefois des vieillards & de vieilles femmes : ce qui préfente alors un tableau ridicule en même tems qu'il répugne, puifqu'il exprime & des defirs impuiffans, & des fymptômes nerveux qui troublent la raifon chez ces malheureufes victimes.

L'*intertrigo* diffère certainement des dartres, 1°. puifqu'elle n'eft point contagieufe, 2°. puifque l'humeur qui exude ne forme jamais de croûtes, fi ce n'eft de la manière que nous avons dite plus haut; 3°. parce que les répercuffifs guériffent cette maladie, tandis que les véficatoires appliqués à des endroits oppofés ou très-éloignés l'augmentent conftamment, bien loin de la diminuer.

Tout ce que nous venons de dire jufqu'ici prouve que l'*intertrigo* ne reffemble à aucune autre maladie de la peau, & que fa nature n'eft ni dartreufe

ni éréſipélateuſe, comme quelques médecins modernes l'ont prétendu. Si elle peut être claſſée parmi les maladies lymphatiques de cet organe, elle en doit être cependant diſtinguée par un caractère propre, qui eſt d'affecter de préférence les tégumens qui recouvrent les parties de la génération.

La nature indique ſouvent par ce qui lui nuit ce qui peut lui être convenable. Ainſi, tous les alimens âcres, tous les ſpiritueux étant ſi conſtamment contraires dans la maladie dont nous parlons; on ne peut douter qu'un régime & un traitement relâchans, délayans, en un mot antiphlogiſtiques, ne doivent en pareil cas être préférés.

Le régime que nous conſeillons eſt connu de tout le monde. Nous n'entrerons donc ici dans aucun détail. Seulement nous penſons, avec Lorry, que les bains doivent en faire partie, ainſi que des émulſions, priſes le ſoir, parce que c'eſt la nuit que les paroxyſmes ont lieu le plus ordinairement. Le même auteur proſcrit les vins muſcats avec encore plus de rigueur que toutes les autres eſpèces de vins, & avec raiſon à cauſe de leur qualité huileuſe. Au reſte, ce régime ne conſiſte pas ſeulement dans la privation des viandes; car ſi les légumes ſont apprêtés, &, ſelon l'expreſſion de Lorry, altérés par du beurre ſalé & des épices, ils ſeront très-préjudiciables. Mais le petit-lait, les laitages de toutes eſpèces, les alimens les plus ſimples, le repos, j'entends celui qui n'eſt point une oiſiveté abſolue, un coucher & même des ſièges qui ne ſoient point échauffans : tels ſont les meilleurs préſervatifs & les meilleurs calmans de l'*intertrigo*.

Lorſque cette maladie réſiſte au régime indiqué, ou qu'elle a fait des progrès tels que la moindre erreur ſuffiſe pour rallumer un feu mal éteint : voici le traitement qu'il conviendra d'employer. Je le diviſe en deux parties : le traitement externe, & le traitement interne.

Quant au premier qui conſiſte en remèdes topiques, les anciens employoient les ſtyptiques & les aſtringens, auxquels les modernes ont unanimement ſubſtitué les délayans & les réfroidiſſans les moins actifs. Mais les uns ont conſeillé le cérat nouvellement fait, & les huileux adouciſſans, tandis que les autres, les craignant parce qu'ils ſont ſuſceptibles d'obſtruer les pores ou de ſe rancir, ſe ſont reſtraints aux ſeuls délayans & réſolutifs aqueux. Lorry, qui dans preſque tous les cas de maladies cutanées redoutoit l'uſage des huileux, les conſeille cependant dans l'*intertrigo*, parce que la répercuſſion de l'humeur virulente eſt, dit-il, moins dangereuſe dans cette maladie, & que l'humeur elle-même eſt en quelque ſorte de nature huileuſe. Ainſi le cérat de Galien très-récemment fait lui a paru diminuer la violence des attaques, pourvu qu'en le renouvellant ſouvent, on ne lui laiſſât pas le tems de rancir. Il eſt d'ailleurs, ajoute-t-il, très-bon pour les rhagades & les déchirures faites à la peau. Les autres réſolutifs adouciſſans, tels que l'eau de guimauve, de graine de lin & de pſyllium, l'infuſion de fleurs de ſureau, de mélilot, &c. ont l'inconvénient de ſécher promptement, & de deſſécher la peau. Il ſeroit poſſible, je penſe, de l'éviter en eſſuyant la peau auſſitôt après qu'on a fait les lotions ou douches, & en la recouvrant ſoigneuſement pour la ſouſtraire à l'impreſſion de l'air. Quant aux diverſes préparations de plomb, leur effet eſt d'être plutôt répercuſſives que réſolutives; & on doit le redouter toutes les fois que l'humeur eſt dépuratoire. D'ailleurs elles rendent la peau dure, inſenſible, âpre au toucher, & comme grenue : elles changent auſſi ſa couleur naturelle, qui devient d'un jaune-griſâtre que rien enſuite ne peut lui enlever. Les mêmes inconvéniens ont lieu de la part de l'eau ſalée, quoiqu'elle ait quelquefois réuſſi. Mais les ſavoneux unis aux mucilagineux ſont, autant que l'état d'irritation peut permettre de les employer, ce qui convient le mieux. Les bains entiers, ou ſeulement les demi-bains faits avec la décoction des plantes appellées émollientes ont eu de très-grands ſuccès : il faut les prendre pendant long-tems, ſoit pour le nombre des bains en général, ſoit pour la durée de chacun d'eux en particulier.

Si on connoiſſoit la nature propre de chacune des humeurs acrimonieuſes qui occaſionnent les maladies cutanées, on pourroit la combattre avec des moyens vraiment ſpécifiques. Mais comme on n'a ſur ces objets que des connoiſſances générales & très-incertaines, on ne peut employer également que des moyens généraux. Tel eſt le lait pour toute nourriture, ou à certains repas, ſoit en tout tems, ſoit en certaines ſaiſons. Telles ſont les eaux minérales fondantes & purgatives, comme celles de Cranſac, de Valls, de Sedlitz. Tels ſont certains purgatifs réſineux qui entraînent les parties huileuſes ou ſulphureuſes de nos humeurs d'où réſulte une moindre âcreté. Il faut en faire uſage à petite doſes, afin d'éviter l'irritation. C'eſt avec la même réſerve que l'on peut ſe ſervir des mercuriaux que l'on joindra aux évacuans, afin qu'ils ne ſéjournent pas dans le corps. On a encore employé efficacement les bouillons de vipères & de tortues, & les ſucs des plantes ſavonneuſes & apéritives. Mais il faut toujours avoir ſoin d'évacuer les humeurs âcres & bilieuſes, à meſure qu'on les fond & qu'on les met en mouvement par ces moyens.

(MAHON.)

INTESTINAL. (pouls.) *Voyez* POULS.

(MAHON)

INTESTINS. (*gangrenés.*)

La gangrène des *inteſtins* peut être une ſuite

de l'inflammation violente de ce canal, ou de certains poisons dont les effets sont encore plus prompts, & la manière d'agir peu ou point connue.

Quant à ces taches que l'on apperçoit si souvent dans les différens points du canal, lorsque l'on fait des ouvertures de cadavres; il s'en faut qu'elles soient toujours ce qu'elles paroissent aux yeux peu attentifs, je veux dire, des signes de gangrène. Elles sont occasionnées bien plus vraisemblablement par la seule stase du sang dans des vaisseaux dilatés & qui ont perdu leur force contractile; le changement qui s'opère dans la couleur & dans les autres qualités du fluide par sa seule stagnation, après la mort du sujet surtout, contribue encore plus à dénaturer les signes & les inductions que ce phénomène peut fournir.

(Mahon.)

INTUMESCENTIÆ. (*ordre nosologique.*)

Cet ordre de maladies est le second de la dixième classe (*cachéxiæ*) de la nosologie de Sauvages. Il renferme six genres : la corpulence (*polysarcia*), la bouffissure, (*pneumatosis*), l'anasarque ou hydropisie par infiltration (*anasarca*), la leucophlegmacie ou infiltration des jambes (*phlegmatia*), l'enflure des organes contenus dans le ventre (*physconia*), enfin la grossesse dont l'auteur, moins physicien en cela que bon chrétien, fait une maladie. Il est vrai qu'il y a des grossesses par erreur de lieu, comme dans l'ovaire & dans les trompes de Fallope, & de fausses grossesses occasionnées par des moles, des sarcomes, des masses d'hydatides, &c.

Chacun de ces genres renferme un plus ou moins grand nombre d'espèces.

(Mahon.)

INVISQUANS. (*Mat. méd. vét.*) *Voyez* Adoucissans, Incrassans.

(Huzard.)

IONVILLE. (*eaux minér.*) *Voyez* Rouen.

(Macquart.)

IOTACISME. (*Pathologie.*)

Difficulté de prononcer certaines lettres de l'alphabet, telles que l'i consonne & le g. Ce défaut est ordinaire à ceux qui ont le palais percé : chez les autres, il vient de ce que l'organe de la parole est mal conformé. Quelques-uns l'affectent par grace : en quoi ils se trompent fort.

(Mahon.)

IPÉCACUANHA.

Cette racine qui vient du Brésil & dont on a tant exalté les vertus est grêle, tortueuse, cylindrique, de la grosseur d'une plume d'oie, d'une couleur cendrée; on remarque à sa surface des rugosités annulaires, transversales & rapprochées; l'écorce qui contient seule un principe résineux actif, se sépare aisément de la partie ligneuse, & celle-ci ne semble former qu'une fibre centrale & longitudinale & ne fournit qu'un mucilage insipide; cette racine n'est connue en Europe que depuis le milieu du siècle dernier; mais il paroît que les habitans du Brésil en faisoient usage depuis un tems immémorial dans le traitement de plusieurs maladies & surtout pour les flux de ventre; on en fit des essais vers la fin du dernier siècle dans le ci-devant Hôtel-Dieu de Paris par ordre du gouvernement, & les succès qu'on en obtint, la mirent bientôt en vogue, & la firent regarder comme un des végétaux les plus efficaces contre le dévoiement & la dyssenterie. Sa saveur est légérement amère & désagréable. L'espèce de poussière qui s'en élève lorsqu'on la triture porte une impression assez vive sur la membrane muqueuse des narines, & provoque l'éternuement. Elle produit aussi sur les poumons une irritation incommode.

Murrai dans sa matière médicale (*apparatus medicaminum*, &c.) rapporte les opinions des divers auteurs sur l'espèce de végétal auquel peut appartenir l'*ipécacuanha*, & cette diversité d'opinions montre assez l'incertitude où on est encore sur ce point, & la nécessité d'attendre des éclaircissemens ultérieurs. Cependant la plupart des auteurs s'accordent à le rapporter au genre de violettes, & l'analogie botanique semble le confirmer, puisque nos violettes indigènes ont des propriétés émétiques. L'infusion aqueuse d'*ipécacuanha* est d'ailleurs légérement amère & colore très-peu la dissolution de sulfate de fer; sa décoction au contraire est un peu mucilagineuse, assez amère & rougeâtre; elle noircit la dissolution du même sulfate de fer; d'où il s'ensuit que la décoction ou la poudre de cette racine doit être employée, lorsqu'il est nécessaire de recourir aux astringents, & l'infusion dans le cas contraire. La teinture spiritueuse est à peu près la cinquième partie du poids de la racine; elle est stimulante & émétique; l'extrait aqueux est doux & provoque à peine des nausées.

L'*ipécacuanha* excite ordinairement le vomissement à la dose d'un gros ou d'un gros & demi; il l'a même quelquefois excité à la dose de quelques grains; on le prescrit comme émétique pour évacuer les premières voies & sous ce point de vue il peut être utile contre la fièvre, la dyssenterie & la diarrhée. Bergius dit avoir souvent vû la dyssenterie guérie dans son principe lorsqu'on l'a donné à tems à la dose de demi-gros. Il dit avoir souvent guéri des diarrhées en l'employant à petites doses souvent répétées; il en a obtenu surtout les succès les plus marqués contre la diarrhée des enfans qui est comme épidémique en Suède durant les mois de

juillet, d'août & de ſeptembre. Dalberg (cité par Bergius) dit avoir heureuſement ſupprimé des hémorrhagies de l'utérus en preſcrivant l'*ipécacuanha* à une très-petite doſe, comme un tiers de grain en gardant deux ou trois heures d'intervalle. Bergius dit avoit guéri de la même manière des femmes preſqu'entièrement enervées par une hémorrhagie prolongée de l'utérus; il ajoute qu'il a vu avec admiration ces hémorrhagies guéries ſans rechûte, quelquefois même lorſque les malades avoient pris tout au plus vingt-quatre grains de cette racine. Le même auteur avoue avec franchiſe n'avoir obtenu aucun ſuccès de l'*ipécacuanha* contre l'hémoptyſie. Il a vu quelquefois le flux hémorrhoïdal exceſſif beaucoup diminué par l'uſage de cette racine; mais peu après il ſe renouvelloit avec la même violence. On ſait que l'*ipécacuanha* aſſocié à l'opium conſtitue la fameuſe poudre de Dover, qui eſt ſi en uſage en Angleterre comme ſudorifique dans le rhumatiſme. Le Dr. Akenſide (*médical tranſactions* vol. 1.) dit avoir reconnu la grande efficacité de la racine du Bréſil contre l'aſthme ſpaſmodique qu'on parvient à guérir avec une doſe de trois à cinq grains priſe tous les matins, ou de cinq à dix grains après un jour d'intervalle; de cette manière, ſuivant ce médecin elle agit le plus ſouvent comme émétique, fovoriſe l'expectoration & termine la maladie dans quinze ou vingt jours.

On ſait que l'*ipécacuanha* eſt ſurtout utile ſoit dans le cours d'une dyſſenterie lorſque le malade rend des glaires mêlées de ſang avec des tranchées vives, ſoit vers la fin, lorſque l'eſtomac & le conduit inteſtinal ſont débilités & qu'il faut en même tems ſoutenir l'évacuation & rétablir les forces toniques. C'eſt dans cette vue qu'on a donné la racine du Bréſil tantôt ſeule, tantôt aſſociée ſoit avec la rhubarbe en poudre, ſoit avec l'opium. Comme j'ai eu toujours en vue, ſurtout dans la pratique des hôpitaux, de n'employer que des remèdes indigènes autant qu'il eſt poſſible, j'ai cherché à trouver un remède ſimple & propre à être ſubſtitué à la racine du Bréſil. Je profitai de l'occaſion que m'offrit une épidémie de dyſſenterie qui eut lieu à Bicêtre pendant que j'étois médecin de cette maiſon nationale, & je trouvai un heureux ſupplément à l'*ipécacuanha*, dans un mélange (1) de douze à quinze grains de rhubarbe en poudre avec un grain de tartre émétique (*tartrite de potaſſe antimonié*) qu'on répétoit à deux ou trois repriſes différentes; je me ſuis aſſuré par les eſſais les plus réitérés que ce remède qui agiſſoit le plus ordinairement par le bas, diminuoit beaucoup le dévoiement tormineux, ou les vives tranchées des malades, & qu'il faiſoit ſurtout ceſſer ces téneſmes ou plutôt ces irritations mordicantes qui ſe font ſentir au rectum vers le déclin de la maladie.

(PINEL.)

(1) La rhubarbe étant maintenant cultivée en France, on peut la regarder comme naturaliſée dans nos contrées, & la placer au rang des végétaux indigènes.

IRIS DE FLORENCE. (*Mat. med.*)

Iris alba Florentina (C. B. P. 31.)

Iris Florentina corollis barbatis, caule foliis altiore ſubbifloro, florib. ſeſſilibus L.

La ſeule partie de l'*iris de Florence* dont on faſſe uſage en médecine c'eſt la racine. Cette racine eſt oblongue, noueuſe, genouillée, groſſe comme le pouce, pouſſant des fibres en tout ſens qui la font paroître marquetée de taches, lorſqu'on a ſéparé ces fibres & qu'elle eſt ſèche. Elle eſt plus complettement blanche dans l'intérieur qu'au dehors; mais ce blanc a une teinte jaunâtre fort légère. Lorſquelle eſt ſèche & bien nettoyée, elle répand une odeur agréable, comme balſamique, & très-analogue à celle de la violette. Sa ſaveur eſt aſſez amère, un peu âcre, avec une ſenſation de gras.

L'*iris de Florence* croît ſpontanément en Toſcane, & dans la Turquie d'Europe: mais elle ne vient point en France ſans être cultivée.

Selon Cartheuſer, ſes principes ſont une terre farineuſe, fine, une petite quantité de ſubſtance réſineuſe, une autre plus conſidérable de nature gommeuſe ou ſaline mucilagineuſe: ces trois principes ſont comme l'excipient de particules huileuſes & ſpiritueuſes, très-mobiles, odorantes, & fugaces.

D'après cette analyſe, Cartheuſer conclut avec fondement que la racine d'*iris* eſt atténuante, réſolutive, apéritive, excitante, diurétique, & calmante C'eſt par ſon principe balſamique & odorant qu'elle agit ſur les nerfs comme anodyne; c'eſt par ſes principes gommo-réſineux & huileux qu'elle ſtimule les ſolides, & que, par cette augmentation de ton, elle accélère la circulation des humeurs, augmente leur fluidité, atténue & expulſe les mucoſités ſurabondantes; ſa partie terreuſe abſorbe & neutraliſe les acides qui fatiguent les premières voies.

On emploie en conſéquence la racine d'*iris* contre les foibleſſes d'eſtomac, la mauvaiſe haleine, l'aſthme pituiteux, les affections venteuſes, les douleurs d'entrailles, les tranchées des enfans; les glaires qui occaſionnent ces accidens & la toux dans ce premier âge de la vie humaine, (elle eſt alors d'autant plus efficace qu'elle détermine de légers vomiſſemens.) En général elle eſt utile dans toutes les maladies dont la ſource eſt la préſence de matières glaireuſes & muqueuſes qui ſurchargent un organe, ou ſervent de foyer à d'autres cauſes morbifiques, telles que des vers, &c.

On

On donne la racine d'*iris*, en ſubſtance, & en poudre, depuis douze grains juſqu'à vingt-quatre pour les adultes, & depuis quelques grains juſqu'à un demi-ſcrupule ſeulement pour les enfans. On en fait auſſi infuſer dans du vin depuis trente-ſix grains juſqu'à un gros & plus, & on donne cette infuſion.

La poudre d'*iris* composée eſt faite avec parties égales de poudre d'*iris*, de celle de diatragacanthe froide, & de ſucre-candi : la doſe ordinaire eſt depuis douze grains juſqu'à demi-gros, ou deux ſcrupules.

La racine d'*iris* pulvériſée s'emploie à l'extérieur, comme ſtimulante & inciſive, dans les errhines, les ſternutatoires, les dentifrices, & différentes eſpèces d'épithême. On en aſperge auſſi avec ſuccès les os cariés, & les ulcères fiſtuleux, ichoreux, à chairs baveuſes, pour abſorber la ſéroſité âcre, réprimer les chairs, & aider ainſi la conſolidation de la plaie.

Enfin, on fait avec la racine d'*iris* de petits globes du volume d'un gros pois, dont on ſe ſert pour entretenir les cautères ouverts, & animer l'écoulement.

L'*iris noſtras* ne diffère guère de celui dont nous venons de parler. Cas. Bauhin le déſigne ainſi : *iris vulgaris Germanica ſivè ſylveſtris* ; & Linneus le caractériſe par cette phraſe : *iris* Germanica *corollis barbatis, caule foliis altiore multifloro, floribus inferioribus pedunculatis.*

L'*iris noſtras* eſt rangé parmi les hydragogues actifs : il évacue les humeurs ſéreuſes par le vomiſſement & par les ſelles. On donne ſon ſuc aux hydropiques, à la doſe de deux ou trois onces, ſeul ou dans du vin blanc, le matin, à jeun, & de deux jours l'un. Son âcreté, qui enflamme ſouvent non ſeulement la gorge mais même l'eſtomac & les viſcères abdominaux, en fait redouter l'uſage à la plupart des médecins. Il n'eſt pas prudent, diſoit Fernel, de le donner ni aux enfans, ni aux vieillards, ni aux femmes groſſes ; parce que, comme tous les médicamens qui évacuent les eaux fortement, il excite les régles, & procure l'avortement.

Ce même ſuc d'*iris noſtras* eſt un errhine très-énergique. Incorporé avec de la farine de fèves il fait diſparoître les taches de rouſſeur.

Une troiſième eſpèce d'*iris* eſt l'*iris* puant. *Voyez* l'article GLAYEUL.

Il y a encore un très-grand nombre d'eſpèces d'*iris*. Mais les trois dont nous venons de parler ſont les ſeules employées en médecine.

(MAHON.)

IRRÉGULIER (fièvre, pouls, ſymptôme, &c.) *Voyez* ces mots.

(MAHON.)

IRRÉGULIÈRES. (Maladies) (*Pathologie vétérinaire.*) *Voyez* ANOMALES.

(HUZARD.)

IRRITABILITÉ. (*Hygiène & Pathologie.*)

Haller a reſtreint l'*irritabilité* à la propriété qu'ont certaines parties (les muſcles) de ſe racourcir lorſqu'elles ſont irritées ; il l'a regardée comme indépendante de l'influence nerveuſe & comme dérivant ſeulement de la ſtructure originaire des parties qui en ſont ſuſceptibles ; mais des recherches ultérieures expoſées par Kirkland & d'autres phyſiologiſtes, ne ſemblent-elles point indiquer le contraire ? qu'on compare la ſubſtance médullaire du cerveau avec la rétine, avec les nerfs de l'odorat ou de l'ouie, avec ceux des membres & avec la ſubſtance gélatineuſe très-mince qui eſt répandue ſur les fibres muſculaires, en examinant celle-ci & les autres avec un microſcope, & on reconnoîtra partout les mêmes apparences. Si on vient à irriter la ſubſtance médullaire du cerveau dans un animal vivant, n'en réſulte-t-il point des convulſions univerſelles ? Qu'on irrite un nerf particulier, le muſcle auquel il va ſe diſtribuer n'éprouve-t-il point des mouvemens convulſifs ? N'en eſt-il pas de même, par l'irritation de la ſubſtance gélatineuſe répandue ſur les muſcles ?

Les alternatives de contraction, de dilatation, les trémouſſemens qui ſurviennent pendant quelque tems aux fibres muſculaires des animaux égorgés, paroiſſent être entièrement dues à leur mucoſité extérieure ou à la ſubſtance gélatineuſe qui leur ſert d'enveloppe par l'irritation que l'air exerce ſur cette dernière, puiſqu'il réſulte le même effet de la piqûre d'une epingle, & que le trémouſſement ceſſe entièrement ou ne peut plus être reproduit ſur ces mêmes fibres par l'impreſſion de l'air ou par tout autre moyen lorſqu'on a frotté ces fibres avec un linge ou lorſqu'elles ſont sèches. D'où il paroît manifeſte que le cerveau eſt la ſeule partie du corps, ſuſceptible d'irritation ; car quoiqu'il ſoit vrai qu'un nerf ne peut point ſe racourcir lorſqu'il eſt irrité, cependant il ſemble être le véhicule de l'irritation & le moyen de la tranſporter aux fibres muſculaires, puiſque celles-ci ſe contractent immédiatement lorſqu'elles ſont irritées. Ce ſont donc les ſeules parties du corps ſuſceptibles de ſe racourcir. Mais ce qui prouve que cette irritation eſt d'abord reçue par la ſubſtance médullaire du cerveau, & que par-là elle eſt communiquée aux fibres des muſcles, c'eſt que ces dernières ne peuvent être miſes en mouvement lorſqu'elles ſont dépouillées de la ſubſtance gélatineuſe qui les recouvre par le frottement ; & ne doit-on point

en conclurre que l'*irritabilité* dépend entièrement de la senſibilité puiſque toute partie inſenſible ne peut être irritée.

Les conſidérations pathologiques forcent auſſi à donner à l'*irritabilité* un ſens plus étendu que ne l'a fait Haller & à regarder comme irritable, toute partie qui eſt excitée par un ſtimulus, qu'elle ſoit miſe en mouvement ou non. La peau en offre un exemple, car quoique ſes fibres ne puiſſent être racourcies par une cauſe irritante, cependant les effets des véſicatoires ſont des preuves manifeſtes de ſon *irritabilité*. En un mot les réſultats de l'irritation ſur le corps humain ſont non-ſeulement la mobilité & le ſpaſme, mais auſſi quelquefois, un accroiſſement de chaleur, une ſécrétion plus abondante & un plus grand écoulement de liquides par la partie affectée. Chaque partie du corps eſt donc ſuſceptible d'irritation ou en d'autres mots, d'être plus ou moins vivement affectée ſuivant l'état des nerfs; mais il faut diſtinguer l'*irritabilité* naturelle de celle qui eſt morbifique, & l'un & l'autre ſont ſuſceptibles de grandes variétés. La fréquence du pouls fait penſer qu'en général les enfants ſont plus irritables que les adultes, & il paroît en outre qu'il y a une différence dans l'*irritabilité*, ſuivant la ſtructure des parties ou le tempérament de l'individu puiſqu'on obſerve dans l'application des topiques que le même degré de ſtimulus n'affecte pas toujours de la même manière; quelques perſonnes ſupportent non-ſeulement ſans inconvéniens, mais encore avec avantage des emplâtres ſimples ou l'application des ſubſtances onctueuſes douces, tandis que d'autres en éprouvent au contraire des veſſicules pleines de ſéroſité ou une irritation plus ou moins marquée, & qu'il en réſulte même quelquefois une violente inflammation & un gonflement. Si on examine alors la peau avec attention, on la trouve en général plus délicate qu'à l'ordinaire, & cette *irritabilité* contre nature eſt ſouvent héréditaire, puiſqu'elle eſt quelquefois commune à des familles entières.

Les faits obſervés portent à diſtinguer deux ſortes d'éréthiſme, celui qui tient à une *irritabilité* inflammatoire, & celui qui n'eſt qu'une augmentation d'*irritabilité*, avec caractère d'affection ſpaſmodique; on doit en outre remarquer la différence qu'il y a entre l'*irritabilité* qui eſt une ſuite de la ſtructure organique & celle qui tient à un état morbifique. Il y a lieu de croire que l'accroiſſement d'*irritabilité* qui a lieu dans les fièvres intermittentes tire ſouvent ſon origine de l'abdomen; & dans les malades qui ſont attaqués d'une fièvre des viſcères, le corps eſt ſi irritable qu'il peut à peine ſupporter le moindre ſouffle de vent, le bruit d'une porte bruſquement fermée, &c. quoique les nerfs ne ſoient point en général irrités par un ſtimulant, comme lorſque l'*irritabilité* naturelle eſt augmentée : on peut en dire de même de l'eſpèce d'*irritabilité* qui accompagne la goutte, quoiqu'il n'y ait point de maladie dans laquelle les nerfs ſoient ſi aiſés à être irrités par d'autres cauſes. Un hypochondriaque étoit doué d'une ſenſibilité ſi excéſſive, que le moindre changement dans l'atmoſphère, capable d'affecter déſagréablement les nerfs, lui rendoit la vie inſupportable. Une fois qu'il étoit dans ſon lit, il fût jetté dans des convulſions violentes par le ſimple bruit que faiſoit un maçon occupé à la conſtruction d'un édifice non loin de ſa chambre; & cependant ce même malade ayant reçu par accident quelques bleſſures, en fut aiſément guéri par un panſement ordinaire. Etant mort quelques mois après, on trouva ſon foie d'une couleur cendrée, d'un rapetiſſement extrême & d'une conſiſtance très-molle.

Il paroît qu'une inflammation locale entraîne un état général d'*irritabilité* inflammatoire, qui diffère beaucoup de celle qui eſt propre à un tempérament ardent, ou qui eſt le produit d'une certaine manière de vivre, &c. Dans le premier cas les ſubſtances irritantes n'ont d'effet remarquable ſur aucune autre partie du corps que ſur le ſiège de l'affection locale, pendant que dans l'autre les ſuites en ſont ſouvent funeſtes. Un homme de cinquante ans, au rapport de Kirkland, ſe bleſſa le doigt avec un os de poiſſon; il s'enſuivit auſſitôt une inflammation qui s'étendit ſur tout le bras avec une enflure très-violente; la ſuppuration ſe forma promptement, & par une ſorte d'abſorption il s'enſuivit une diarrhée violente qui fit périr le malade dans deux jours. Il arrive ſouvent que le malade éprouve en même tems différentes ſortes d'*irritabilité*, & quoiqu'elles puiſſent influer réciproquement ſur leur accroiſſement, cependant elles forment des affections diſtinctes, & elles demandent la réunion des remèdes qui leur conviennent ſéparément. Si la fièvre eſt accompagnée de ſymptômes hyſtériques, comme cela a lieu dans la fièvre puerpérale, les ſeuls rafraîchiſſants ne peuvent ſuffire. Dans la fièvre lente nerveuſe, le trouble fébrile peut céder à l'action d'un air froid; mais il faut ſoutenir l'activité nerveuſe par l'uſage du vin & des cordiaux. La ſaignée & les rafraîchiſſants peuvent calmer la fièvre qui vient ſe réunir à l'hydrophobie, mais l'*irritabilité* qui accompagne la maladie primitive doit être combattue par d'autres moyens. Un femme étoit ſi exceſſivement irritable qu'un jour en portant ſon pied de travers, il s'enſuivit immédiatement un vertige; il en étoit de même lorſqu'elle portoit ſa main ſur quelque ſubſtance dure, ſa peau étoit en même tems ſi irritable, qu'elle ne pouvoit recevoir l'application d'un corps onctueux, ou d'un emplâtre ſans un grand inconvénient; il étoit facile de reconnoître, que la peau n'avoit jamais pu ſupporter l'application des emplâtres, mais l'autre affection étoit provenue depuis peu d'années par un rhume. N'a-t-on pas ſouvent occaſion d'obſerver dans les fièvres viſcérales ou intermittentes,

dans un accroissement d'*irritabilité* par un inflammation, &c. que quoiqu'on ait fait cesser entièrement l'éréthisme, il reste cependant une *irritabilité* extrême à la peau qui devient susceptible d'être affectée par les causes les plus legères? on voit par-là qu'il faut souvent remplir à la fois différentes vues de traitement; & il y a une telle variété dans l'*irritabilité*, qu'il seroit nécessaire d'employer divers épithetes pour les distinguer, pour déterminer avec plus de précision le vrai sens de ce terme & pour ne point l'employer d'une maniere vague.

Ce qui prouve de plus en plus la nécessité de cette distinction, c'est qu'il est nécessaire d'employer des sédatifs d'une nature opposée pour remédier à des vices de l'*irritabilité* dans diverses circonstances, car l'opium dans plusieurs cas ne peut produire qu'un soulagement passager; on ne peut parvenir à cette distinction dans les maladies externes que par la vue même de la partie & que par des objets de comparaison; car il en est ici comme de la figure humaine dont on apprend à saisir les variétés, quoiqu'elles n'aient pas été bien décrites. Les effets des remèdes & l'apparence extérieure de la partie affectée offriront des différences sensibles, & conduiront à l'usage des remèdes constatés par l'expérience; & c'est ainsi qu'on parviendra à se diriger dans le choix des remèdes, à éviter ceux qui sont d'un usage nuisible & dangereux, & à s'élever à une véritable méthode de traitement. Kirkland a donné des exemples de cette sorte dans le pansement des plaies, & il a fait voir qu'on auroit évité les inconvéniens de différens topiques, si on avoit eu soin (1) de déterminer l'état particulier de l'*irritabilité* & les effets de divers sédatifs, relativement aux individus.

Les remarques qui viennent d'être faites ne se bornent point aux maladies externes, car dans l'*irritabilité* qui vient d'une cause interne on reconnoit souvent que pour opérer la guérison, il est nécessaire d'employer des sédatifs de différente nature. Quand on n'est point certain de la nature & du siège de la maladie, on est souvent obligé d'essayer divers remèdes avant de s'assurer de celui qui est le mieux indiqué, les symptômes ne pouvant alors suffire pour diriger notre choix. La seule règle générale à suivre dans le traitement de cette *irritabilité* morbifique, est de la distinguer de la manière suivante :

Irritabilité avec énergie nerveuse	nullement altérée diminuée augmentée.

On doit se rappeler que le même degré d'*irritabilité* qui accompagne la diminution d'énergie nerveuse dans les fievres, est beaucoup plus dangereuse que lorsque l'énergie nerveuse est augmentée; c'est d'après ces vues qu'on doit se diriger; & quoiqu'on ne réussisse pas toujours à soulager immédiatement le malade; cependant on pourra éviter de lui nuire. Dans ce premier cas l'opium & les autres sédatifs qui semblent être indiqués, peuvent être administrés sans crainte du danger, pourvû qu'on se rappelle que dans ce cas la température du corps est dans un état moyen, qu'il faut également éviter les remèdes qu'on appelle communément chauds ou froids, & donner la préférence à ceux qui semblent participer de la nature des uns & des autres.

Lorsque l'énergie nerveuse est diminuée, l'opium est nuisible. Les baumes natifs, les gommes fétides, les huiles essentielles & tous les remèdes échauffants qui augmentent en général l'action nerveuse, seront utiles; & lorsque l'énergie nerveuse est augmentée, la réunion de petites doses de laudanum avec les rafraîchissants est préférable à tout autre traitement. Cependant il y a des particularités dans la constitution individuelle qui demandent certains remèdes. Ainsi, quoique le baume du Pérou, par exemple, soulage fréquemment lorsqu'il est appliqué sur des ulcères pâles & très-sensibles, dans des cas de leucophlegmatie : cependant il arrive quelquefois que sans une cause apparente, cette substance produit des douleurs vives, & qu'on est obligé d'user des baumes natifs, dépouillés de leurs propriétés échauffantes, ou d'autres topiques convenables à l'état des malades. N'est-ce pas ainsi que dans les cas d'hysterie, le camphre, le castoreum, l'assa fœtida, le baume du Pérou, &c. réussissent tour-à-tour. Telle est la différence dans la nature de l'*irritabilité* qu'un seul grain de mercure fait saliver certaines personnes, pendant qu'une dose décuple du même remède ne produit sur d'autres aucun effet semblable. Lorsque cet excès d'*irritabilité* a lieu dans les viscères par obstruction, il en résulte quelquefois des symptômes hypocondriaques, d'autrefois le délire maniaque, des accès d'hysterie, un accès de fièvre intermittente, & tout cela diffère des effets produits par la morsure d'un chien enragé. Dans tout autre cas le traitement seroit suivi avec le même degré d'assurance que dans toute autre maladie.

(Pinel.)

(1) Un homme avoit reçu une légère blessure à la jambe; le mal fut négligé, & quelque tems après on y appliqua du précipité (*oxide rouge de mercure*), dès-lors douleurs vives, nuits très-agitées, inflammation, escarre; l'application de la térébentine aggrava les symptômes; l'ulcère s'agrandit & s'enflamma; on joignit un cataplasme où le mercure étoit remplacé par l'acétite de plomb & le quinquina; ce qui fit encore empirer le mal. On n'obtint pas plus de succès de l'inspersion du quinquina en poudre & de l'application d'un cataplasme de carotte, ensorte qu'on fut obligé de changer de méthode. La constitution de l'individu paroissant très-irritable, on eut recours à un onguent doux & rafraîchissant; les bons effets en furent très-prompts & la guérison fut bientôt opérée.

IRRITABLE. (*Art vet.*) *Voyez* IMPATIENT.

(HUZARD.)

ISAAC, dit BENIMIRAM, fils par adoption de Salomon, roi d'Arabie, vécut vers l'an 660, selon René Moreau. On dit qu'*Isaac* a écrit un grand nombre d'ouvrages de médecine, savoir des définitions, des élémens, des diètes générales & universelles, des diètes particulières, des urines, des fièvres, dix livres de théorie, dix livres de pratique, un traité intitulé *le Viatique*, que Constantin s'est attribué. On en trouve encore quelques autres dans l'édition des œuvres d'*Isaac* qui parut à Lyon en 1515, *in-folio*; mais le livre *De Diætis*, que Jean Posthius a traduit de l'arabe en latin, fut imprimé séparément à Bâle, en 1570 & 1577, *in*-8°.; à Paris en 1607, & à Anvers en 1608, aussi *in* 8°.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

ISAAC, fils d'Erram, philosophe & médecin, naquit à Damas. Il étudia à Bagdad, & fit tant de progrès dans l'art de guérir, que Zaïde, vice-roi d'Afrique, lui donna toute sa confiance & le nomma son médecin. Mais Zaïde étant tombé malade, un médecin chrétien, collègue d'*Isaac*, condamna si opiniâtrément tout ce qu'il ordonnoit, qu'il ne tarda pas à s'appercevoir que ce médecin n'avoit d'autre vue, que de lui enlever la confiance du vice-roi. Il ne put tenir contre un pareil procédé. Il cessa de suivre la maladie de Zaïde, moins par humeur que par une sorte d'attachement pour lui; car ce seigneur lui ayant demandé la raison de sa conduite, il lui répondit par ces mots remarquables : *la division de deux médecins est plus dangereuse qu'une fièvre tierce.* Cette maladie étoit apparemment celle dont Zaïde étoit attaqué. *Isaac* mourut l'an de l'hégire 183, & du salut 799. Il laissa un livre sur la cure des accidens causés par les poisons.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

ISAAC LE HOLLANDOIS, ou (*Jean Isaac le Hollandois*); étoit de Stolk, village de la Hollande. Boerhaave, qui en parle dans la premiere partie de sa chymie, dit qu'il y a eu deux *Isaac*, qu'il nomme l'un *Isaac le Hollandois*, & l'autre Jean-*Isaac le Hollandois.* Quelques auteurs ajoutent qu'ils étoient frères, mais d'autres les regardent comme père & fils; ce qui n'est point aisé à déterminer. Ce qui est constant, c'est qu'ils furent l'un & l'autre d'un grand mérite, & d'une sincérité particulière dans les expériences qu'ils ont publiées. Ils vivoient, selon toute apparence, dans le treizième siècle. L'art d'émailler & celui de colorer les pierres précieuses & le verre, en y appliquant de legères plaques métalliques, est de leur invention. Leurs écrits sont sous la forme de procédés; ils y poussent le détail des opérations jusqu'aux circonstances les plus minutieuses. Le traité de l'art d'émailler passe pour leur chef-d'œuvre; on y trouve tout ce qui concerne la fusion, la préparation & la séparation des métaux. Ils ont encore très-bien parlé de la distillation, de la fermentation, de la putréfaction & de leurs effets. Enfin, de la manière dont ils ont traité toutes ces choses, il paroît que les modernes ne les entendent pas mieux qu'eux. Ils ont publié un petit traité de la pierre philosophale, qu'ils prétendent pouvoir être préparée avec un corps, quel qu'il soit dans la nature. Ils ont donné en particulier une méthode de la produire avec le plomb, le sang, le souffre, le mercure & d'autres matières : mais ce n'est pas là le plus beau côté de leur travail. Ils ont fait aussi un grand nombre d'expériences sur le sang humain; expériences qui ont été répétées par Van Helmont & Boyle : Paracelse, qui a tiré beaucoup de choses de leurs écrits, s'en est encore fait houneur dans ses ouvrages.

On attribue à ces artistes les traités intitulés : *scientia chymiæ. De projectione infinita. De mineralibus & verâ metallorum metamorphosi De vino. De vegetabilibus.*

Il y a une édition de Middelbourg de quelques-uns de ces traités; elle parut en 1600, *in*-8°, sous le titre d'*Opera mineralia, sive, de lapide philosophico.*

On les a encore de l'édition de Strasbourg, 1613, *en*-8°, dans le troisième volume du théâtre chymique; d'Arnheim, 1617, *in*-8°, & de Francfort, 1669, sous le même format.

(GOULIN.) (*Extr. d'El.*)

IRAI. (*eaux min.*)

C'est un village situé sur l'Eure à trois lieues de l'Aigle en Normandie & à quatre de Verneuil : on y trouve une source minérale froide, au pied d'un monticule.

Terrede, dans son examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle, (chap. 5.) parle des eaux d'*Irai*. L'analyse par les réactifs & l'évaporation a fait conjectuter à ce médecin, qu'elles contiennent du fer, de la terre absorbante, & un fluide élastique; il leur attribue les propriétés générales des eaux ferrugineuses acidules, & à-peu-près celles des eaux de S. SANTIN.

(MACQUART.)

ISCHIADIQUE. (*douleur.*)

(MAHON.)

ISCHIAS. (*Nosologie.*)

C'est une des espèces du vingt-deuxième genre

(*rhumatiſmus*) de l'ordre deuxième (*phlegmaſiæ*) de la première claſſe (*pyrexiæ*) de Cullen. *Voyez* SCIATIQUE.

(MAHON.)

ISCHURIE & *Dyſurie urétrales Syphilitiques.* (*Med. prat.*)

On appelle *iſchurie* la ſuppreſſion totale des urines, du mot grec (ἰσχουρια *ſuppreſſio*, *s* retentio *urinæ*); & on donne le nom de *dyſurie* à la ſuppreſſion incomplette des urines, ou à la difficulté de lancer l'urine en un jet continu & naturel, du grec (δυσουρια *difficultas urinæ s. difficilis urinæ excretio*). Quand le ſiège & la cauſe de l'une ou de l'autre de ces maladies ſont dans l'urètre, on ajoute le mot *urétrale*; on dit ainſi *iſchuria urethralis*, *dyſuria urethralis*, pour les diſtinguer de celles qui ont leur ſiège dans la veſſie, dans les uretères ou dans les reins, & qu'on appelle alors proprement *iſchuria veſicalis*, *ureterica*, *renalis*. En ajoutant le mot *ſyphilitique*, on caractériſe plus particulièrement celles qui doivent leur origine au virus ſyphilitique, ſoit récent, ſoit ancien.

L'une & l'autre de ces maladies ſemblent avoir été inconnues aux anciens. Nous ne trouvons en effet, dans les auteurs, ſoit grecs, ſoit latins, rien qui concerne les maladies de l'urètre, aujourd'hui ſi fréquentes en Europe.

L'*iſchurie* ou la ſuppreſſion totale de l'urine eſt une maladie aiguë, qui eſt ſouvent très-dangereuſe & exige des ſecours prompts. La dyſurie ou la ſuppreſſion partielle, au contraire, eſt généralement une maladie chronique.

Les cauſes immédiates qui produiſent l'une & l'autre de ces maladies ſont 1°. une inflammation violente dans quelques endroits de l'urètre, ou dans le col de la veſſie : 2°. Une contraction ſpaſmodique dans les mêmes parties : 3°. Une compreſſion du col de la veſſie, ou de la cavité de l'urètre, cauſée par la tuméfaction ou la ſquirroſité de la proſtate, ou de toute autre glande de l'urètre : 4°. Une cicatrice ſaillante d'une plaie ou d'un ulcère, ou 5°. une excroiſſance verruqueuſe ou fongueuſe dans la cavité de l'urètre, connue vulgairement ſous le nom de caroncule ou carnoſité : 6°. un épaiſſiſſement des membranes ou du corps ſpongieux de l'urètre.

Les deux premières de ces cauſes proviennent généralement du virus ſyphilitique, actuellement logé dans l'urètre, & ſont les ſuites d'une blennorrhagie ſyphilitique ſupprimée, ou des ulcères ſyphilitiques de l'urètre. Les autres ſont le plus communément les triſtes quoique tardifs effets d'un mauvais traitement des blennorrhagies, par des injections âcres, ſtimulantes, aſtringentes, &c.; & c'eſt probablement à l'abus que font beaucoup de praticiens modernes de ces injections, que nous voyons ces mêmes maladies ſi fréquentes aujourd'hui, principalement en Angleterre.

Comme c'eſt de la connoiſſance parfaite de ces cauſes que dépend entièrement la guériſon radicale de ces maladies, nous les conſidérerons plus en détail.

Toutes les fois que l'écoulement d'une blennorrhagie ſyphilitique eſt arrêté par une cauſe quelconque, le virus ſemble ſe porter plus avant dans le canal de l'urètre, & y exciter une irritation ou une inflammation analogue à celle qu'il avoit excitée dans ſon ſiège primitif à la foſſe naviculaire, &c. S'il ſe fixe au *veru montanum*, & qu'il irrite les orifices des canaux excrétoires de la ſemence, il produit, comme nous l'obſerverons dans un autre article (*Voyez* TESTICULES.), une tuméfaction des vaiſſeaux déférens & de l'épididyme, appellée communément tumeur des teſticules. S'il ſe porte encore plus avant dans l'urètre, & qu'il ſe fixe vers ſon extrémité, il ne produit point dans ces circonſtances la tumeur de l'épididyme, mais il cauſe tout d'un coup une irritation, une conſtriction ſpaſmodique, ou une inflammation violente au col de la veſſie, accompagnée très-ſouvent d'une ſuppreſſion totale d'urine.

Dans d'autres cas, l'irritation ou l'inflammation produite par l'âcreté du virus ou par d'autres circonſtances eſt ſi violente, qu'elle cauſe, dans quelqu'endroit de l'urètre que ce ſoit, un ulcère; ou bien elle donne lieu à une tumeur dans quelque glande de l'urètre. Cet ulcère & cette tumeur deviennent à la fin, le premier en ſe cicatriſant, la ſeconde en augmentant peu à peu de volume, la cauſe d'un rétréciſſement ou coarctation, dans une ou pluſieurs parties de l'urètre, qui gêne au commencement le paſſage de l'urine, & finit généralement tôt ou tard par l'intercepter totalement. La cicatrice ou la glande tuméfiée forme une eſpèce de nœud ou de protubérance dans le paſſage : quelquefois auſſi les ulcères, en ſe cicatriſant, peuvent former des excroiſſances grenues qui, ſous le nom de carnoſités ou caroncules, produiſent dans la ſuite le même effet qu'une cicatrice ſaillante.

Quand la glande proſtate eſt particulièrement affectée, elle forme une tumeur dure, ou une excroiſſance fongueuſe, qui pouſſe dans l'urètre ou dans le col de la veſſie, & produit ainſi une *oblitération* partielle, & par degrés totale, de la cavité du canal. Les diſſections anatomiques ont appris auſſi depuis peu que deux ulcères de l'urètre, ſitués vis-à-vis l'un de l'autre, ou bien un ſeul ulcère qui occupe une grande partie du pourtour du canal, forment quelquefois, en ſe rapprochant &

se collant ensemble, des bandes qui traversent le canal de l'urètre; & tandis que la partie inférieure de l'urètre demeure ouverte & continue de fournir l'écoulement qui constitue les blennorrhées, les parties supérieures, greffées pour ainsi dire ensemble, diminuent ou bouchent la cavité de l'urètre, & empêchent ainsi le libre passage des urines.

Ces retrécissemens ont le plus communément lieu dans un seul endroit de l'urètre : mais quelquefois c'est dans deux & même dans trois endroits différens à la fois.

Dans la plupart des cas chroniques de cette nature, le malade urine assez librement tant qu'il mène une vie sobre & tranquille, quoiqu'il lui faille beaucoup de tems pour cette opération; & la maladie dure ainsi pendant des mois & même quelquefois des années, sans beaucoup d'incommodités; mais, soit par l'âge, soit que le malade vienne à commettre le moindre excès de table, dans le boire ou dans le manger, ou à se livrer à un exercice un peu violent, surtout à faire de longs voyages dans l'hiver, la maladie s'aigrit évidemment; l'urine ne coule plus que goutte à goutte, ou en un petit filet interrompu, en faisant éprouver au malade des douleurs inexprimables; ou bien le passage se bouche entièrement, & met ainsi la vie éminemment en danger. En pareil cas, si le siège de la maladie est très-avant dans l'urètre, ou au col de la vessie, l'urine se fraye quelquefois un passage dans le rectum & s'évacue par le fondement; mais le plus souvent l'urine accumulée derrière l'endroit du rétrécissement y forme une espèce de sac ou poche, & finit, par son âcreté, par y produire un abcès qui, négligé, produit des sinus ou des fistules au périnée, au scrotum, ou dans le rectum. Dans d'autres cas, l'urine s'ouvre un passage & s'infiltre dans le tissu cellulaire. Quelquefois il se forme une suppuration & un abcès dans le périnée, sans que le malade soupçonne cette maladie d'en être la cause.

Les suites ou effets de ces rétrécissemens ou coarctations de l'urètre sont 1°. l'inflammation, l'ulcération & l'abcès des glandes de Cowper ou de la prostate, qui s'étendent dans la membrane cellulaire environnante : 2°. La gangrène des parties génitales, & de tout le corps de l'urètre : 3°. Par les efforts extraordinaires de contraction que la vessie est obligée de faire, pour vaincre l'obstacle qui s'oppose à l'écoulement libre de l'urine par l'urètre, elle est elle-même, principalement si le mal a duré quelque tems, affectée & altérée dans sa structure; elle devient plus irritable, ses contractions deviennent douloureuses; & la dissection des cadavres nous apprend qu'elle devient ainsi peu à peu très-épaisse. Tous ces effets sont dus à la résistance que cause l'obstruction de l'urètre & à l'accumulation & à l'âcreté de l'urine. 4°. Quelquefois les uretères & même les reins en deviennent affectés. 5°. La rupture ou la paralysie de la vessie.

L'ulcération commence ordinairement près du siège de la maladie. Quelquefois la partie rétrécie est renfermée dans l'ulcération, par le progrès de laquelle cette coarctation est détruite, & la maladie guérie. S'il arrive que la membrane interne de l'urètre soit corrodée, l'urine s'infiltre dans le tissu cellulaire de la verge & du scrotum, & se répand dans toutes les parties voisines, les gonfle, les enflamme, & produit des abcès & des fistules au périnée, au scrotum, ou dans le rectum; & surtout, lorsqu'elle est âcre, elle cause une irritation qui se termine par la gangrène ou mortification de la membrane cellulaire & de la peau du scrotum & de la verge : mais lorsque cette corrosion est plus avant dans l'urètre & dans le voisinage de la glande prostate, l'urine, au lieu de se répandre ainsi, forme souvent une tumeur circonscrite, & s'ouvre le passage par le rectum ou dans la substance caverneuse de l'urètre, dont elle produit la mortification.

Les obstructions dans l'urètre proviennent, comme nous avons dit, en général de l'irritation & de l'inflammation excitées par le virus syphilitique ou par des injections âcres stimulantes : cependant elles sont produites quelquefois par d'autres causes, comme la gravelle, la pierre, le gonflement des glandes; mais bien plus rarement. Aussi ne trouve-t-on pas dans les anciens auteurs, au tems où l'on a commencé à décrire la blennorrhagie, qu'il soit fait mention des obstructions dont nous parlons, comme causes d'*ischurie*.

J. Hunter dit dans son traité sur les maladies vénériennes, que les obstructions de l'urètre ne sont jamais les suites d'une blennorrhagie précédente. Cette assertion est si contredite par les faits & par l'expérience journalière, que je n'en ferois pas même mention, s'il n'étoit pas à craindre que les jeunes médecins & chirurgiens ne se laissassent induire en erreur par les idées & les théories imaginaires & souvent dangereuses dont ce livre fourmille.

Parmi des auteurs modernes, quelques-uns ont avancé que l'abus des plaisirs vénériens, d'autres que l'abus du vin ou des liqueurs spiritueuses produisent quelquefois des tumeurs squirreuses du gland, ou des rétrécissemens du canal de l'urètre : je ne nie pas le fait, mais je doute fort que ces causes seules, sans blennorrhagie ou sans injections, ayent jamais occasionné ces maladies. Je ne crois pas non plus que le scorbut ou le virus scrophuleux, ni aucune autre affection constitutionnelle du corps en produisent jamais.

Au reste je me bornerai dans ce moment à

traiter des rétrécissemens ou coarctations de l'urètre qui proviennent évidemment des blennorrhagies, des ulcères ou des injections imprudemment pratiquées. J'observe seulement ici que de semblables coarctations ont quelquefois lieu dans l'anus ou chez les femmes dans le vagin.

L'obstruction de l'urètre provenant des causes mentionnées ci-dessus seroit rarement dangereuse, ou ne seroit jamais une maladie grave, sans la rétention de l'urine qui en est la suite : car les symptômes les plus effrayans, comme l'irritation, l'inflammation, l'ulcération, la fistule & la gangrène qui se manifestent entre le lieu qu'occupe l'obstruction & le col de la vessie, ainsi que l'affection de cet organe même, sont l'effet de la quantité & de la qualité de l'urine accumulée derrière l'obstruction.

Les excès de la nourriture, l'abus du vin, les exercices violens, l'acte vénérien, & la suppression de la transpiration aggravent constamment les symptômes de la dysurie, & mettent souvent en danger la vie du malade. Ce danger est proportionné au rétrécissement du passage & à l'irritabilité des parties situées au-delà de la coarctation, à l'âge du malade, à la durée de la maladie & aux effets progressifs qu'elle a produits. Il faut observer qu'une petite obstruction dans l'urètre, chez un homme adonné aux excès de la table, excite souvent une grande irritation.

On a mis depuis peu en question si l'urètre étoit ou pouvoit jamais être affecté de spasme, parce qu'il est totalement privé de fibres musculaires, & conséquemment de puissance musculaire. Je ne disputerai point ici sur les mots : mais j'observerai seulement que lorsque je vois dans le même malade l'urine couler, tantôt en liberté, tantôt avec difficulté, ou même être arrêtée totalement ; quand je vois qu'une bougie enfoncée jusqu'à la contraction, passe quelquefois, que d'autres fois il est impossible de la faire passer ; que dans quelques cas le filet d'urine sort facilement, & que dans d'autres l'urine ne sort point du tout, quoique dans le premier on n'ait pas pu passer de bougie, & que dans le second on ait pu la passer, je suis forcé de penser que tous ces symptômes ne peuvent être dûs qu'à une contraction violente, subite, partielle & de peu de durée, quel que soit le nom qu'on lui donne. On n'a d'ailleurs jamais nié qu'il ne puisse exister une contraction spasmodique dans les muscles accélérateurs, ainsi qu'au sphincter du col de la vessie.

Cette maladie est d'autant plus dangereuse, que la cause qui la produit est plus difficile à déterminer & à détruire, que son siège est plus près du col de la vessie, & que l'irritabilité de cette organe est plus grande.

Pour former un bon diagnostic de cette maladie & un pronostic certain sur ses suites, il faut d'abord s'informer si le malade n'a pas eu précédemment des blennorrhagies ; & dans ce cas combien de tems elles ont duré, par quelle méthode elles ont été traitées, quel étoit l'endroit de l'urètre principalement affecté, & combien de tems s'est écoulé entre ces blennorrhagies & le moment où l'obstruction a commencé à se manifester. On doit s'informer ensuite de l'état actuel de la santé du malade, de sa manière de vivre, de son âge, de sa constitution particulière : on doit lui demander s'il n'est point sujet aux poireaux, aux verrues, quels remèdes il a employé pour la maladie actuelle ; s'il peut uriner, quelle forme affecte le jet de l'urine vers la fin de l'émission, savoir s'il est fin ou gros, s'il est simple ou bifurqué. J'observe encore que le médecin ne doit point se contenter de la réponse du malade : il doit voir & s'assurer par ses propres yeux de ce dernier fait ; il doit demander si le malade peut retenir longtems son urine, s'il en rend une grande quantité à la fois, si sa maladie n'est pas accompagnée d'un écoulement, &c.

Lorsqu'on fait usage de la bougie pour explorer le siège de la maladie, on doit observer attentivement si elle passe ou si elle est arrêtée ; si elle revient aisément quand on la retire, ou si on ne peut la retirer qu'avec force ; si après l'avoir retirée, sa surface est sèche ou humide ; si l'humidité se montre sur un ou sur plusieurs endroits : il faut enfin chercher & examiner s'il n'y a pas de symptômes qui indiquent ou font soupçonner qu'outre l'obstruction, le sphincter de la vessie, ou la vessie, ou même les reins sont affectés ; & si les symptômes d'irritation dont le malade souffre, sont simplement produits par l'urine, ou s'ils ne sont pas plutôt dûs à l'endurcissement ou à l'ulcération de la prostate, ou à un vice organique de la vessie.

Il y a des cas où l'on peut sentir les glandes, ou quelques autres parties de l'urètre tuméfiées ou endurcies, surtout après avoir employé la bougie ou le cathéter ; & alors on peut obtenir une grande émission d'urine pour une fois, de même qne quand la maladie dépend des poireaux ou d'uue excroissance fongueuse : mais cet avantage ne contribue point à la guérison radicale, quand même on continueroit long-tems l'usage des bougies.

Lorsqu'il y a un vice organique dans la vessie, le malade ne peut jamais retenir assez long-tems son urine pour en rendre une grande quantité à la fois. Si on emploie dans ce cas la bougie ou le cathéter, cette quantité sera petite ; tandis que si la vessie est encore saine ou n'est que peu affectée, on en obtiendra une plus grande quantité, pourvu qu'il n'y ait point d'obstacle ou de maladie, soit dans les uretères, soit dans les reins.

Il eſt important d'obſerver ici que s'il y a un ulcère dans l'urètre, au col de la veſſie, dans la veſſie même, dans les uretères, ou dans les reins, la maladie ſera toujours accompagnée dans ces cas d'une pyurie, ou écoulement de matière purulente, avec les urines. Dans ce dernier cas, ſi la veſſie ou les reins ſont affectés, lorſque le malade peut uriner régulièrement, le pus ſort, ou mêlé avec l'urine, ou ſeul à la fin de l'émiſſion de l'urine; tandis que ſi l'ulcère eſt au col de la veſſie, ou dans l'urètre, le pus ſort avec les premières gouttes d'urine. Dans ce cas on peut auſſi déterminer, & ſouvent d'une manière certaine, le ſiège de l'ulcère dans l'urètre, par la douleur que le malade reſſent dans un endroit particulier, lorſqu'on y applique la bougie, à laquelle on trouve ſouvent adhérer un peu de matière, après qu'on l'a retirée.

Mais ſoit que l'ulcère derrière le rétréciſſement provienne d'une blennorrhagie violente ou mal traitée; ſoit qu'il provienne de l'âcreté de l'urine retenue entre le lieu de l'obſtruction & la veſſie, cette maladie eſt toujours très-dangereuſe : car ſi l'on n'y remédie pas à tems, elle ſe terminera par un abcès ou une fiſtule au périnée, ou par une infiltration d'urine dans la membrane cellulaire de toutes les parties environnantes, qui eſt ſuivie de la gangrène & ſouvent de la mort.

Avant que l'urine s'ouvre un paſſage à travers le périnée, il paroît ordinairement, dans l'endroit du rétréciſſement, une tumeur rouge & dure qui augmente fréquemment, depuis la groſſeur d'une noiſette juſqu'à celle d'un œuf de poule, & prend toutes les apparences d'un abcès. Il faut prévenir le malade à tems des ſuites fâcheuſes qui réſultent de ces tumeurs, ſi on les néglige, & il ne faut jamais différer long-tems à faire l'inciſion.

Lorſqu'un rétréciſſement de l'urètre ou des tumeurs dures des glandes paroiſſent, principalement chez des hommes accoutumés à boire beaucoup, ſurtout chez ceux qui ſont ſujets aux bourgeons, la dyſurie eſt accompagnée fréquemment d'un écoulement d'une humeur âcre & ichoreuſe qu'il faut bien diſtinguer de l'écoulement provenant de la proſtate, qui reſſemble au blanc d'œuf & qui a une odeur nauſéabonde très-déſagréable. La maladie de la proſtate eſt ſouvent accompagnée d'une fiſtule, qui s'ouvre dans le périnée avant la glande, quoique la ſource de cette fiſtule ſoit derrière cette partie.

Méthode curative.

Après avoir pris les informations que nous avons recommandé de prendre, lorſque l'on eſt appelé par un malade attaqué d'une *iſchurie* ou ſuppreſſion totale d'urine, on commencera par faire une ſaignée, ſi le pouls eſt fréquent & dur. La quantité du ſang qu'il faut tirer dépend de l'état du pouls & de la conſtitution du malade. Un homme d'un tempérament fort ou d'une conſtitution pléthorique ſupportera la perte d'une livre de ſang, tandis qu'une ſaignée moins copieuſe de moitié ſera ſuffiſante, & produira le même effet ſur un tempérament plus délicat & plus grêle. Il faut cependant obſerver qu'en pareil cas le malade éprouve un meilleur effet d'une ſaignée copieuſe, que de deux ou trois petites ſaignées ſucceſſives. Après la ſaignée, ou ſans elle, lorſque nous trouvons que le ſyſtême général n'eſt pas affecté, ſi la veſſie eſt très-diſtendue, il faut appliquer le cathéter ou une ſonde creuſe pour évacuer l'urine. L'application de cet inſtrument eſt quelquefois très-difficile, & dans quelques cas même impoſſible. Il eſt certain que cette impoſſibilité tient ſouvent à la cauſe même de la maladie; car on rencontre plus de difficultés lorſque la coarctation dépend d'une ancienne maladie de l'urètre, que lorſqu'elle provient d'une blennorrhagie ſupprimée, d'une inflammation ou de quelqu'irritation récente dans l'urètre : cependant dans tous les cas le ſuccès dépend beaucoup de l'adreſſe du chirurgien.

Voici la manipulation qui m'a paru la plus avantageuſe pour faciliter l'introduction de la ſonde. La ſaignée, quand elle eſt néceſſaire, doit toujours précéder. La ſonde étant ointe d'huile douce, il faut l'introduire doucement. Auſſitôt qu'elle rencontre quelqu'obſtacle, on ſe gardera bien de la forcer; il faut attendre un peu, & eſſayer enſuite de la pouſſer encore doucement en avant; parce que cet obſtacle ſemble quelquefois ne provenir que d'un ſpaſme momentané de l'urètre, excité par l'irritation mécanique de la ſonde même; & que ſi l'on ceſſe de pouſſer, ce ſpaſme s'évanouit ſouvent en peu de minutes, & la ſonde s'introduit alors plus avant avec facilité : au lieu que ſi l'on s'obſtine à la pouſſer, le ſpaſme devient plus violent, & rend ſouvent l'introduction abſolument impoſſible. C'eſt probablement à cauſe de ce ſpaſme que nous voyons quelquefois un chirurgien réuſſir à introduire la ſonde, tandis qu'un autre, avec autant d'habileté & de capacité, l'aura déjà vainement eſſayé. Si l'obſtacle eſt au vérumontanum, ou plus avant dans l'urètre, on peut très-ſouvent le lever en introduiſant le doigt dans l'anus, ou en frottant légérement le périnée, pour aider au paſſage de la ſonde. J'ai vu des cas où l'introduction en étoit impoſſible tant que le malade reſtoit couché dans ſon lit, au lieu qu'elle entroit avec facilité lorſqu'il étoit aſſis ſur le bord du lit, avec les jambes pendantes.

J'ai obſervé auſſi qu'on introduit par fois très facilement une ſonde plus groſſe, après avoir eſſayé vainement à pluſieurs repriſes d'en introduire une plus petite.

Il arrive quelquefois que le cathéter paſſe dans la veſſie,

veſſie, et que l'urine ne vient pas; à moins qu'on ne preſſe en même-tems la partie inférieure du ventre : ce qui provient de ce que la veſſie a perdu sa contractibilité. Une grande diſtention cause fréquemment une vraie paralyſie de ce viſcère.

J'ai été minutieux dans l'énumération de toutes ces circonſtances, parce que je ſuis bien perſuadé qu'en faiſant une attention ſcrupuleuſe à tous ces points, on peut non-ſeulement épargner ſouvent beaucoup de douleurs au malade; mais, ce qui n'eſt peut-être pas moins eſſentiel, empêcher la vérole de ſe communiquer à la maſſe générale : ce qui arrive fort aiſément lorſque par un traitement peu ménagé l'on a bleſſé l'urètre. J'ai certainement vu les ſymptômes ſyphilitiques les plus évidens ſe manifeſter dans tout le ſyſtême, par une pareille cauſe, dans un cas où le malade n'avoit jamais eu d'autre mal qu'une *iſchurie* provenant de la ſuppreſſion d'une blennorrhagie.

Lorſque le danger n'eſt pas ſi grand, c'eſt-à-dire, lorſque la veſſie n'eſt pas très-diſtendue & que par conſéquent l'évacuation immédiate de l'urine n'eſt pas ſi preſſante; ou qu'un phimoſis conſidérable empêche de trouver l'orifice de l'urètre; ou enfin que quelque autre cauſe rend l'introduction de la ſonde impoſſible, il faut avoir recours à d'autres moyens de procurer la ſortie des urines. Voici ceux que j'ai trouvé être les plus efficaces en pareil cas.

1°. Il faut adminiſtrer un lavement ordinaire, afin d'évacuer les matières fécales, et prévenir par ce moyen le ſtimulus perpétuel que leur accumulation eſt propre à exciter; 2°. il faut mettre le malade dans un bain chaud où il reſtera une heure ou au moins une demi heure : on fait répéter ce bain quatre ou cinq heures après. Lorſqu'on n'a pas la facilité de donner un bain chaud, il faut faire aſſeoir le malade pendant une heure ou une demi-heure, ſur une chaiſe percée pour recevoir la vapeur de l'eau chaude mêlée avec du vinaigre. J'ai trouvé ce moyen, dans beaucoup de cas, auſſi utile que le bain chaud. 3°. Après qu'on a employé l'un ou l'autre de ces moyens, ou avant, on donne au malade un autre lavement composé d'égale quantité d'eau d'orge & d'huile de lin avec cinquante ou ſoixante gouttes de laudanum liquide, et on le fait réitérer ſuivant le beſoin. On doit éviter avec ſoin toute eſpèce de remède interne, ou d'aliment propre à pouſſer par les urines; & par la même raiſon le malade ne doit boire, même de l'eau d'orge, que ce qu'il en faut pour étancher la ſoif.

Dans des cas rebelles il ſera auſſi très-propre d'eſſayer la méthode du docteur Hamilton de Lynn, décrite *dans le volume 66 des tranſactions phil. pour l'année* 1766. Ce médecin a trouvé qu'une grande doſe de muriate de mercure uni avec l'opium avoit été très-utile. Il ordonne un bol fait de dix grains de muriate de mercure avec deux grains d'opium; il répète cette doſe ſix heures après, ſi la première n'a pas répondu à ſon attente, & il s'eſt vu ſouvent obligé d'en donner une troiſième doſe.

J'ai eu la ſatisfaction de voir réuſſir dans pluſieurs circonſtances, qui paroiſſoient déſeſpérées, l'application judicieuſe de ces différens moyens que je viens de citer.

J'ai vu une fois, dans une ſuppreſſion d'urine où l'on n'étoit point à portée d'avoir une sonde, l'application d'un oignon rôti au périnée produire un ſi bon effet, que deux heures après l'urine coula abondamment. Dans un autre cas, on sauva la vie à un fameux médecin des armées, en lui couvrant, d'après le conſeil d'une *bonne femme*, le gland avec la pellicule fraîche qui ſe trouve entre la coque & le blanc de l'œuf. Auſſitôt que cette pellicule en ſe ſéchant vint à ſe contracter, l'urine commença à couler en abondance. Mais deux jours après l'*iſchurie* étant revenue à l'improviſte, on eut beau appliquer de nouveau la pellicule d'œuf, faute d'une ſonde creuſe, elle ne produiſit aucun effet, comme le prédit d'avance la perſonne qui l'avoit recommandée, & le malade mourut. Peut-être un véſicatoire appliqué au périnée produiroit-il le même effet, avec plus de certitude & plus promptement. On a enfin remarqué que l'immerſion du gland dans de l'eau très-froide, en détruiſant le ſpaſme, faiſoit couler quelquefois abondamment l'urine ſupprimée.

J. Hunter conſeille d'employer une bougie, & quand elle ne paſſe pas le lieu du rétréciſſement, de la laiſſer dans l'urètre près de l'obſtacle; il dit que l'envie d'uriner revient, & il aſſure avoir fréquemment obſervé qu'en retirant alors la bougie l'urine avoit coulé abondamment. Le même auteur dit auſſi que pour éloigner & même pour prévenir cette contraction ſpaſmodique, il a trouvé qu'il étoit utile d'employer des injections légèrement irritantes, ou une bougie de trois ou quatre pouces de long, couverte de quelques médicamens irritans, & de la laiſſer dans l'urètre auſſi long-tems que le malade peut la ſupporter. Ce moyen a éloigné pendant pluſieurs ſemaines, & a même quelquefois guéri cette eſpèce de ſtangurie ſpaſmodique. Je rapporte ces obſervations, afin qu'on puiſſe en faire uſage dans des cas difficiles; je n'ai jamais vérifié par moi-même ni l'un ni l'autre de ces remèdes.

Lorſqu'on a été aſſez heureux pour évacuer la veſſie, ſoit par l'application de la ſonde, ſoit par quelques-uns des autres moyens que j'ai propoſés, le ſoin le plus preſſant doit être de prévenir une nouvelle accumulation des urines, & de détruire le plutôt poſſible la cauſe de la ſuppreſſion. On remplira le premier objet en continuant les mêmes remèdes, & ſurtout, comme quelques auteurs l'ont recommandé, en laiſſant la ſonde dans l'urètre. C'eſt cependant une choſe à laquelle aucun des malades que j'ai traités juſqu'ici n'a été capable de ſe ſoumettre dans les commencemens. Ils ſouffroient tant en gardant les ſondes

ordinaires, soit qu'elles fussent d'argent ou d'acier, soit roides ou fléxibles, qu'ils étoient convaincus que la douleur que causeroit l'application réitérée de la sonde, ou une nouvelle accumulation des urines dans la vessie, ne sauroit jamais être plus grande, et en conséquence ils la retiroient eux-mêmes malgré qu'ils eussent eu le plus grand desir de la garder, s'ils l'avoient trouvé possible. On n'est pas à beaucoup près si exposé à ces inconvéniens qui résultoient de l'usage des sondes ou des bougies ordinaires, depuis qu'on possède les catheters et les bougies élastiques très-perfectionnées de l'invention du citoyen Bernard, fauxbourg-Germain, cour du commerce, à Paris.

Dans toutes les *ischuries* ou dysuries provenant d'obstruction dans un endroit de l'urètre, les bougies ou les sondes creuses offrent le principal remède, soit pour le soulagement, soit pour la guérison radicale. Quand l'obstruction dépend du rétrécissement de l'urètre, ou de l'épaississement de ses membranes, ou d'ulcères dans cette partie, ou d'un gonflement passager des glandes de Morgagni ou de Cowper; dans tous ces cas, je pense que les bougies procureront presque toujours une guérison radicale. Car si on a réussi une fois par le moyen de la plus petite bougie à passer l'endroit resserré, on fait usage régulièrement peu-à-peu de bougies de différentes grosseurs, jusqu'à ce que l'on parvienne à en passer une du diamètre naturel de l'urètre, dont on continuera l'usage pendant un tems suffisant.

Dans les cas où la suppression de l'urine est produite par un squirre des glandes de l'urètre ou de la prostate, ou par des excroissances dans l'urètre, quoique les bougies ne puissent jamais procurer dans ces cas une cure radicale, elles rendent cependant un service essentiel pour le soulagement du malade en facilitant l'évacuation des urines. Les sondes élastiques creuses sont spécialement utiles pour cet objet. Mais si on n'en a pas à la main, les bougies élastiques solides sont toujours une ressource précieuse.

Je dis que les bougies procureront au moins, dans ces cas, un soulagement momentané; parce que je ne connois point de bougies médicamenteuses capables de produire une guérison radicale, et de détruire les excroissances ou tumeurs squirreuses qui s'élèvent dans l'urètre, et obstruent le diamètre de ce canal. Les bougies que nous pouvons employer avec sûreté n'agissent que mécaniquement: les plus douces sont les meilleures; et je n'ai jamais vu un seul malade qui ait pu supporter les bougies irritantes assez long-tems pour qu'elles aient pu produire un bon effet.

Dans les cas où on se sert d'une bougie solide, on ne l'emploie que lorsque la vessie est pleine; et après avoir passé l'obstruction on la retire doucement, en avertissant la malade de soutenir pendant ce tems l'effort de l'urine. De cette maniere le jet d'urine suit de près la pointe de la bougie & tient par sa force le passage ouvert; mais dès que le jet diminue la glande gonflée ou l'excroissance se lève de nouveau, occupe une partie de la cavité de l'urètre, et l'opération redevient nécessaire chaque fois qu'il faut évacuer l'urine.

Voici quelques règles qu'il est utile d'observer au jeune praticien dans l'application des bougies, des sondes, ou des cathéters élastiques.

On introduit l'instrument de la maniere ordinaire, après l'avoir oint d'huile douce. Le chirurgien, comme de coutume, tire doucement l'urètre vers lui d'une main, et tenant la sonde entre les doigts de l'autre, toujours à la distance d'un pouce ou deux du gland, il l'introduit par degrés. La sonde entre communément dans la vessie, sans avoir besoin d'aucune direction particuliere ou tour de main de la part de l'opérateur. S'il se rencontre quelque résistance, il faut observer les règles que j'ai rapportées ci-dessus, pour faciliter l'introduction; mais si la résistance est au col de la vessie, il n'y a rien de plus à faire que de pousser avec précaution l'instrument en avant. Si le chirurgien trouve un trop grand obstacle, il doit, comme je l'ai dit plus haut, suspendre son opération jusqu'à ce que la contraction ou le spasme du sphincter de la vessie et la résistance cessent; ce qui arrive pour l'ordinaire en très-peu de tems: après quoi il est en état de pénétrer aisément jusqu'à la vessie. Lorsqu'on retire la sonde élastique de l'urètre, après qu'on l'y a laissée quelque tems, elle est communément très-molle et par conséquent incapable de servir de nouveau, jusqu'à ce qu'on l'ait nettoyée et séchée, et qu'on l'ait tenue au froid pendant un peu de tems; ce qui lui rend sa premiere fermeté. La maniere de nétoyer les catheters ou sondes creuses, consiste non-seulement à en laver l'extérieur avec de l'eau, mais à passer aussi de l'eau dans la cavité, en ayant soin de l'y agiter, pour la rincer. Pour achever de nétoyer et sécher l'intérieur, on se servira avec avantage d'une longue aiguille à laquelle on aura enfilé une mèche de soie. Si on les trouve trop roides lorsqu'on est sur le point de les employer, on peut les ramollir en les tenant quelque peu de tems dans la main, ou en les approchant du feu.

Si le rétrécissement est considérable & qu'on ne puisse passer une bougie ordinaire, on doit faire tous ses efforts & essayer tous les moyens pour passer une corde à boyau; car dès qu'on y sera parvenu et qu'on aura surmonté la difficulté, on aura l'espérance de sauver dans la suite le malade d'un danger imminent. On doit donc d'abord essayer d'introduire la plus petite corde à boyau, doucement, avec patience, & cependant avec un peu de force. Après qu'on est parvenu à passer l'obstruction, on la retire facilement si le besoin d'évacuer l'urine l'exige: autrement on la laisse pendant quelque tems pour qu'elle puisse se gonfler; et lorsqu'on la retire, on en introduit immédiatement une autre un peu plus grosse. Quand on est

parvenu à introduire aifément la corde à boyau d'un plus gros calibre, on peut alors employer les bougies élaftiques.

Mais fi tous les efforts pour introduire une fonde ou une corde à boyau n'ont aucun fuccès, & qu'il y ait un danger imminent que la diftenfion de la veffie n'en caufe la rupture ou la paralyfie, il eft d'abfolue néceffité d'évacuer l'urine le plutôt poffible. Si le fiége de la maladie eft à un endroit auquel on puiffe atteindre, il n'y a rien de mieux à faire qu'une incifion dans l'urètre, au-delà du rétréciffement. L'urine dans ce cas produit très-fouvent une tumeur plus ou moins groffe dans l'urètre, entre l'obftruction & la veffie; c'eft l'endroit pour faire l'incifion marquée par la nature. Par ce moyen l'urine s'évacuera par l'incifion, toutes les fois qu'il fera néceffaire, & l'on n'aura plus à craindre le retour & les effets dangereux de l'*ifchurie*. Il eft enfuite facile de dilater la plaie, en paffant le biftouri à travers la coarctation, & d'introduire après cela une bougie que le malade doit porter jufqu'à ce que le rétréciffement soit détruit, & la plaie cicatrifée. Si le mal eft au col de la veffie, & qu'il y ait de la difficulté à faire comme il faut l'incifion, on peut percer la veffie à travers l'anus, comme l'a propofé Fleurant. Cette opération n'eft même ni très-difficile, ni très-douloureufe, & elle devient néceffaire pour fauver la vie du malade.

Le docteur Hamilton a effayé la méthode de Fleurant, & l'a trouvée très-utile dans plufieurs cas, comme on peut le voir dans les *Tranfact. philofoph.*, *vol.* 66. La veffie eft fouvent très-prominente vers le rectum : dans ce cas le docteur Hamilton retira la canule du trocart, immédiatement après que l'urine fut écoulée. Il fut furpris de voir que l'urine étoit retenue jufqu'à ce que la veffie fut remplie, & qu'alors l'urine s'évacua naturellement par l'anus. Fleurant et Pouteau laiffoient la canule dans le paffage; mais l'obfervation du docteur Hamilton indique que cela n'eft pas néceffaire.

La ponction de la veffie par le rectum eft également utile, lorfque l'*ifchurie* provient d'une inflammation du col de cet organe.

Si la volonté du malade ou quelqu'autre raifon s'oppofe à cette opération; fi le malade eft maigre, & que la veffie foit diftendue, de manière qu'on la fente au-deffus du pubis ou par l'anus, on peut avec fureté & faire une incifion au-deffus de la fymphife du pubis, & percer la veffie dans cet endroit au-deffous du péritoine : on introduit & on laiffe la canule appliquée, jufqu'à ce que la caufe de la fuppreffion de l'urine foit détruite, de crainte que l'urine ne s'infiltre dans le tiffu cellulaire, & ne produife des accidens pires que la maladie primitive. La canule doit être courbe & affez longue pour atteindre & s'appliquer, par fa partie convexe, à la partie poftérieure de la veffie.

Dans le cas où les moyens décrits ci-deffus n'ont pas réuffi, ou qu'on a différé trop long tems à les employer, il arrive, comme j'ai remarqué plus haut, que l'urine retenue ne fe fraie pas, par la quantité ou par fon âcreté, derrière le rétréciffement, un paffage dans le tiffu cellulaire. Cette infiltration de l'urine dans les parties génitales fe termine fréquemment par la gangrène & par la mort du malade.

Pour prévenir, autant qu'il eft poffible, cette cataftrophe funefte, il faut faire, du moment que l'urine paroît s'être infiltrée, des incifions, non-feulement dans toutes les parties infiltrées, pour donner paffage à ce fluide; mais furtout encore dans l'urètre derrière l'obftruction; ou bien il faut, felon les circonftances, faire la ponction de la veffie, pour donner à l'urine un cours libre par l'une ou l'autre de ces ouvertures, & pour prévenir ou pour arrêter la gangrène dans les parties où l'extravafation a eu lieu. On appliquera en même-tems, fur les parties gonflées, les fomentations les plus anti-feptiques, telles que les infufions de quinquina, de la racine *d'arnica montana*, &c. en y ajoutant de l'eau-de-vie. A l'intérieur, on adminiftrera de grandes dofes de quinquina & d'opium. Si l'on eft affez heureux pour fauver, par ces moyens, la vie du malade, il faut, quelques jours après, effayer d'obtenir un paffage à travers la partie obftruée, par les moyens déjà indiqués, savoir, par l'introduction d'une corde à boyau, & par l'incifion à travers le rétréciffement.

Il arrive enfin auffi quelquefois que la veffie trop diftendue par l'urine vient à crever. C'eft un accident qui eft toujours fatal. Dans d'autres cas elle eft diftendue au point d'avoir perdu la force de fe contracter. Il arrive alors que la force du fphincter du col de la veffie étant refté dans fon état naturel, l'urine ne peut fortir; c'eft la paralyfie de la veffie, (*Ifchuria veficalis paralytica*) : ou que le fphincter ayant perdu auffi fa contractilité, l'urine ne peut être retenue, & s'écoule goutte à goutte, à mefure qu'elle coule des uretères dans la veffie; ce mal eft appellé par les nofologiftes *enurefis paralytica*. La premiere de ces maladies exige l'application du cathéter, la compreffion de l'abdomen, des frictions & des fomentations aromatiques auxquelles on peut ajouter l'acétite d'ammoniaque; enfin il convient dans ce cas de mettre un veficatoire fur l'os facrum. Dans la feconde, on applique le veficatoire fur le périnée. Dans l'un & dans l'autre cas on emploie auffi avec avantage les cantharides en fubftance ou en teinture, à l'intérieur.

Tels font en général les moyens propres à donner du foulagement aux malades dans tous les cas de l'*ifchurie* provenant d'un vice dans l'urètre.

Mais pour guérir radicalement cette maladie, il faut, comme nous l'avons dit, en détruire la cause; & l'on y parvient par différentes méthodes, suivant sa différente nature.

Si la suppression de l'urine est la suite de l'inflammation ou d'une contraction spasmodique du col de la vessie, produite par le virus syphilitique appliqué récemment à l'urètre, ou de la suppression de l'écoulement d'une blennorrhagie syphilitique, le traitement consiste dans le premier cas, à calmer les symptômes de la blennorrhagie & dans le second à tâcher de rétablir l'écoulement. J'observe seulement que la vapeur de l'eau chaude au périnée avec l'usage de l'opium, sont les moyens les plus efficaces pour obtenir cet effet. Quelquefois l'application du liniment fait avec de l'huile & de l'ammoniaque a produit un bon effet. Il faut que le malade se tienne tranquille dans son lit & qu'il applique le suspensoir; parce que j'ai vu des cas où le virus quittant le col de la vessie, au lieu de retourner à son siège primitif sous le frein, s'est établi au verumontanum, & a produit ce qu'on appelle la tumeur des testicules: ce que je n'ai jamais observé, depuis que j'ai fait prendre aux malades la précaution que je viens d'indiquer. Je crois avoir observé de bons effets des cataplasmes émolliens chauds, appliqués à la verge; & il est utile d'empêcher, par le moyen des lavemens, l'accumulation des matières fécales.

Aussitôt que le virus quitte le col de la vessie & occupe de nouveau son siège primitif, l'écoulement est rétabli, & il doit être traité comme une blennorrhagie ordinaire. Mais il faut avertir le malade d'éviter avec le plus grand soin toutes les causes capables d'occasionner une semblable suppression; car nous voyons journellement que lorsqu'une telle suppression de blennorrhagie a eu une fois lieu, elle est prompte à revenir une seconde fois, & souvent à la plus légère occasion.

Je dois observer de plus qu'en pareil cas, après que l'*ischurie* est dissipée, il est généralement nécessaire de donner du mercure à l'intérieur pour obtenir une guérison radicale, parce que l'absorption du virus syphilitique a très-souvent lieu durant la suppression, & donne ensuite des marques évidentes de sa présence dans la masse générale, quoique la maladie locale des parties génitales soit parfaitement guérie.

Si la suppression d'urine partielle ou totale provient d'une affection chronique de l'urètre, comme d'un rétrécissement, d'une callosité, cicatrice ou excroissance simple ou accompagnée d'un ulcère dans la cavité de l'urètre, la plupart produites par des injections astringentes ou stimulantes, il faut examiner avec attention l'état général de la santé du malade, son tempérament, son âge, le degré de l'irritabilité du malade & sa manière de vivre. Toutes ces circonstances méritent la plus grande attention de la part du praticien pour établir le régime & la méthode les plus propres pour guérir radicalement la maladie principale.

Mais avant d'entreprendre le traitement d'une telle maladie, il convient toujours d'avertir le malade que la guérison demande un tems considérable, ordinairement deux ou trois mois, & souvent beaucoup plus, pour obtenir une cure radicale, & qu'elle exige conséquemment de sa part beaucoup d'exactitude & de persévérance. Lorsqu'il n'y a point de symptômes dangereux, ou que les plus pressans symptômes de l'*ischurie* sont dissipés par les moyens dont j'ai parlé, on doit mettre ses soins à détruire la coarctation de l'urètre & ses causes; de manière à prévenir par la suite toute suppression d'urine: c'est ce que nous effectuons principalement par le moyen des bougies. Si le malade est d'une constitution forte ou pléthorique, on lui prescrira une diète légère. Si au contraire il est foible & très-irritable, il est plus utile d'être moins sévère à cet égard.

L'application des bougies exige des soins & des précautions particulières. Nous observons dans quelques dysuries un degré d'irritabilité surprenant dans l'urètre & dans la vessie. Il faut donc avoir la plus grande attention à la composition des bougies, à leur grosseur, à leur figure & à la manière de les introduire. Le docteur Osborn, à Londres, a fait une observation très-intéressante, qui prouve bien l'utilité & même la nécessité de commencer par l'usage des bougies douces & souples. Le malade qui en est le sujet, ne pouvoit souffrir aucune bougie ordinaire dans l'urètre, tant étoit grande l'irritabilité de cette partie: son ami craignit qu'il n'y eût un cancer dans l'urètre. Il fut guéri en six mois, par l'usage des bougies faites de cire jaune simplement; & il avoit été malade pendant quinze ans. Les bougies sont toujours ou trop irritantes, ou trop grosses, ou mal placées, lorsque le malade se plaint de ressentir de la douleur. On doit commencer par des bougies plus petites que le diamètre ordinaire de l'urètre, & ne venir que lentement & par degré à l'usage des plus grosses. Dans tous les cas, la grosseur de la bougie doit être relative au rétrécissement de l'urètre: il faut d'abord qu'elle soit d'une grosseur à pouvoir passer avec très-peu de force; grosseur qu'on augmente à mesure que l'endroit resserré s'élargit, & qu'il reprend à la fin le diamètre naturel de l'urètre. Si on se sert de bougies ordinaires, elles doivent être de la composition la plus douce; & comme on ne peut pas se fier à celles des boutiques, chaque praticien devroit les faire lui-même. Pour moi, je ne me sers plus des bougies ordinaires, depuis que Bernard a porté la confection des bougies ainsi que celle des sondes creuses faites avec le caoutchouc ou la gomme élastique, au degré de perfection qu'elles ont à présent.

Le malade doit garder la bougie pendant un quart-d'heure ou une demi-heure, dans les commencemens; ensuite pendant plusieurs heures, matin & soir; & enfin toute la nuit, s'il peut la supporter. Lorsqu'on est à même de se procurer des bougies de gomme élastique, cette précaution est presque inutile, parce que ces bougies devenant souples & semblables à la chair, dans l'urètre, ne causent que peu ou point d'incommodité.

Si la coarctation ou l'obstacle est si considérable, qu'il ne permette pas même l'introduction de la petite bougie, l'application d'une petite corde à boyau réussit quelquefois à merveille. Cet instrument une fois passé, on le laisse pendant quelques tems, ou plutôt si long-tems que le malade puisse le souffrir : il se gonfle peu-à-peu; au moyen de quoi le passage rétréci s'élargit insensiblement; en sorte que dès la première fois qu'on le retire, le malade est quelquefois en état d'uriner avec une facilité inespérée; & l'on peut d'après cela introduire facilement une corde plus grosse, qui produit encore un meilleur effet. Lorsqu'on est parvenu par ce moyen à dilater peu-à-peu le canal de l'urètre, au point qu'il admet le plus gros boyau, on peut ensuite y introduire des bougies, & faire usage de ces dernières pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que le malade soit parfaitement guéri, & en état d'uriner à plein canal.

Le meilleur moment pour essayer dans ce cas l'introduction des bougies ou des cordes à boyau, c'est le matin quand le malade est au lit; on le fait asseoir sur le bord du lit, les jambes pendantes par terre. On ne doit pas laisser la bougie appliquée si elle cause beaucoup de douleurs : il se passe quelquefois plusieurs jours avant que le malade puisse supporter son application pendant quelque tems. La bougie ou la corde à boyau une fois introduite, il faut avoir toujours soin de la lier, de crainte qu'elle ne glisse dans l'urètre, ce dont j'ai vu de tristes exemples. On fixe pour cela un fil à la bougie, & on le tourne deux fois autour du gland, d'une manière un peu lâche.

Si par malheur la bougie glissoit dans l'urètre, il ne faudroit négliger aucun moyen pour l'en retirer le plus promptement possible, même en faisant une incision à l'urètre; car en la laissant, elle glisseroit dans la vessie, y donneroit lieu à un dépôt calculeux, & deviendroit ainsi bientôt le noyau d'une pierre, ou occasionneroit la mort. Il faut, par la même raison, éviter de se servir de bougies trop longues, afin que leur extrémité n'entre pas dans la vessie, & ne donne pas lieu aux concrétions calculeuses à sa surface. En général la bougie ne doit pas être plus longue qu'il ne faut, pour passer d'un pouce ou d'un pouce & demi au-delà de l'obstacle; & la longueur ne doit jamais être de plus de sept à huit pouces : ce qui est la longueur ordinaire de l'urètre.

Dans aucun cas, il ne faut jamais pousser la bougie ou la corde à boyau avec force; car on a des exemples, où par défaut d'attention à ce point, elle étoit entrée dans le corps caverneux de l'urètre, ou même dans le rectum, au lieu de passer par le rétrécissement. Dans tous les cas, il convient de modérer la grosseur des bougies, selon l'irritabilité du malade, & la facilité qu'il trouve à les supporter. Après que la plus grosse bougie dont nous voulons nous servir a passé dans l'urètre, & que l'obstacle est complettement vaincu, le malade doit continuer à s'en servir au moins pendant une heure, deux fois par jour; ensuite une fois par jour; enfin tous les deux jours, & alors une fois par semaine, pendant quelques mois : & même dans la suite, il fera bien pendant un an ou deux, de passer une bougie de tems en tems, pour assurer l'état de l'urètre.

Une règle générale pendant le traitement des rétrécissemens de l'urètre, par le moyen des bougies, c'est, que plus le malade peut garder la bougie, plus c'est avantageux. Pour les personnes qui sont obligées de sortir, ou de marcher beaucoup, il est essentiel d'appliquer la bougie le soir, & de tâcher de la garder pendant toute la nuit, ou au moins pendant une partie.

Les symptômes qui suivent, principalement au commencement, l'application des bougies, comme du mal-aise, des foiblesses, des gonflemens des testicules ou des glandes inguinales, & d'autres affections de l'urètre, ne doivent pas nous inquiéter : ils disparoissent bientôt, quand le malade est une fois habitué à porter des bougies.

En général les malades qui, par une trop grande irritabilité de ces parties, ne peuvent pas garder long-tems les bougies au commencement, les supportent plus aisément au bout de quelques jours; cependant il convient aussi de modérer la trop grande irritabilité, selon les circonstances, par une saignée générale ou locale, par les bains chauds, ou les bains locaux de vapeur, par une onction ou une fomentation sédative, par des clystères opiatiques & une diète convenable. Il y a des cas, où le bain local froid & l'usage interne du quinquina sont très-utiles. Dans tous les cas on aura soin de tenir le ventre libre; ce qu'on obtient le mieux par l'usage de l'huile de ricin.

Le léger degré d'irritation que les bougies excitent produit quelquefois une sorte de suppuration continue, qui avec la dilatation graduelle détruit peu-à-peu la coarctation, ou l'obstruction. Si l'on sentoit quelques duretés à l'extérieur de l'urètre, l'action de la bougie seroit utilement aidée par un cataplasme émollient; ou selon les circonstances,

par une friction faite à l'extérieur avec l'onguent mercuriel, ou le liniment volatil, ou enfin, avec quelqu'autre ſtimulant. Quelques praticiens modernes ont recommandé l'onguent de gomme-réſine élemi, ſeul, ou mêlé avec un peu d'oxide de mercure; par exemple, trente grains de ce dernier avec une demi-once du premier. Cet onguent adhère fortement à la partie à laquelle on l'applique, il favoriſe en irritant la ſuppuration; mais il cauſe quelquefois beaucoup de douleurs : c'eſt pourquoi il ne faut l'employer que quelques ſemaines après que le malade a été accoutumé aux bougies, & alors ſeulement une fois toutes les deux ou trois nuits.

Par les moyens indiqués, on guérit non ſeulement les coarctations, les ulcères de l'urètre & les blennorrhées les plus obſtinées; mais ſouvent même des maladies aux ſièges deſquelles les bougies ne peuvent atteindre, comme le gonflement des teſticules, des fiſtules dans l'aine, &c. : ſurtout lorſqu'on y joint, ſelon les circonſtances, l'uſage interne du mercure avec une décoction de ſalſepareille.

Après avoir guéri par cette méthode les maladies de l'urètre, il eſt bon d'obſerver que le malade eſt rarement aſſez complettement guéri pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire par la ſuite, au moins de tems en tems, de recourir à l'uſage des bougies; car l'endroit où ſe trouvoit la coarctation, ou l'obſtacle, a toujours de la tendance à ſe contracter : il eſt bon en conſéquence que le malade, quoique guéri, ait dans tous les cas, ſoit qu'il reſte ſédentaire, ſoit qu'il voyage, une proviſion de bougies avec lui.

Nous ſommes quelquefois appellés, lorſque le malade a déjà eſſayé de faire uſage des bougies. Dans ces cas nous devons nous informer ſi la bougie a paſſé l'obſtacle ou non; ſi elle a paſſé facilement, ou ſi elle avoit exigé de la force & du tems; & dans ce dernier cas, il faut demander encore ſi le chirurgien a avancé dans l'urètre par l'introduction continuée de la bougie, & s'il a vaincu l'obſtacle, ou s'il a paſſé plus loin que l'obſtacle ſans ſoulager la dyſurie : car alors il y a probablement des obſtructions dans pluſieurs endroits de l'urètre en même tems, qu'il faut vaincre l'une après l'autre; ou il eſt probable que la bougie a formé un nouveau paſſage qui rend tous nos efforts inutiles.

Dans différens cas de cette eſpèce, J. Hunter a conſeillé d'eſſayer les plus petites bougies, & en différentes directions, parce qu'il arrive quelquefois que le paſſage à travers le rétréciſſement n'eſt pas dans la même direction que l'urètre. Si un ſpaſme empêchoit le paſſage de la bougie; on obſervera avec ſoin ce que nous avons preſcrit à ce ſujet. On peut quelquefois faciliter l'introduction de la bougie, en frottant le périnée d'une main, tandis qu'on pouſſe doucement la bougie de l'autre. Pour détruire le ſpaſme, on peut eſſayer d'appliquer de l'eau froide ſur le gland. Si la bougie introduite juſqu'à l'obſtacle recule quand on la laiſſe à elle-même, c'eſt un ſigne certain qu'elle n'eſt pas entrée dans le lieu rétréci. Nous pouvons encore juger en employant les bougies ordinaires, par le changement de figure de la pointe de la bougie, ſi elle eſt entrée dans l'endroit où eſt l'obſtacle.

Dans quelque cas, la bougie paſſe bien un jour, & ne paſſe pas le lendemain : quelquefois la lacune de Morgagni ſous le frein, ou la proſtate, arrête la bougie. Il faut alors aider l'introduction avec le doigt, & changer en même tems la direction de la bougie. Il en eſt encore de même des bougies, comme je l'ai fait obſerver plus haut à l'égard des ſondes; quelquefois une bougie plus groſſe paſſe, pendant qu'une plus petite a été eſſayée en vain.

Pendant l'uſage des bougies, le malade doit être en général très-réſervé ſur les alimens, l'exercice, & s'abſtenir totalement des plaiſirs de l'amour.

Ce que je viens d'obſerver ſur l'uſage des bougies, & la manière graduée de les appliquer dans les différentes coarctations de l'urètre, s'applique également aux rétréciſſemens du vagin, auxquels les femmes ſont quelquefois ſujettes après des ulcères, ainſi qu'aux rétréciſſemens de la même nature, qui arrivent quelquefois à l'anus.

S'il reſte une blennorrhée après que l'obſtruction eſt détruite, il faut employer les injections, ou les autres moyens recommandés ailleurs.

Lorſqu'après avoir paſſé une bougie ou le catheter l'urine ne ſort point, il faut en accuſer, comme j'ai dit plus haut, une paralyſie de la veſſie : il faut obſerver cependant, que cela arrive quelquefois par un défaut de ſécrétion dans les reins. Dans ce dernier cas, on obtiendra de bons effets du repos dans le lit, du bain chaud, & de l'uſage intérieur de l'opium à grandes doſes : quelquefois & dans certaines circonſtances, ſept à huit grains d'oxide d'antimoine, donnés à l'intérieur, produiſent les meilleurs effets. En général, on obſerve que tous les malades affectés d'obſtruction dans l'urètre ſe trouvent conſtamment mieux en été qu'en hiver, & pendant les vents de ſud ou d'oueſt que pendant ceux de nord ou d'eſt. Cette obſervation doit nous engager à ſoutenir, dans tous ces cas, la tranſpiration; à cet effet, je ne connois rien de mieux que la poudre antimoniale.

Si l'obſtruction provient de l'épaiſſiſſement général ou partiel des membranes de l'urètre, on emploiera des bougies plus fermes, & l'on aidera leur action par la friction mercurielle, à l'extérieur.

Il arrive ſouvent que, dans ce cas, non-ſeulement la bougie ſort au commencement avec difficulté, mais qu'elle eſt totalement sèche. Tant que cet état de choſes dure, c'eſt un augure fâcheux; au contraire, c'eſt un bon ſigne lorſqu'elle ſort couverte de mucus, puiſque cela indique que la ſurface ſécrétoire de l'urètre commence à reprendre ſon action & à remplir ſes fonctions naturelles.

Si l'obſtruction de l'urètre a duré long-tems, les membranes de la veſſie s'épaiſſiſſent; quelquefois il ſe forme même des ulcères par l'irritation continuelle; la veſſie ne peut retenir dans cet état qu'une petite quantité d'urine, ce qui oblige le malade à uriner ſouvent. L'urine eſt trouble, peu abondante, a ſouvent une odeur déſagréable, & elle dépoſe beaucoup de ſédiment muqueux; ou il ſe forme un véritable écoulement de pus par l'urètre, provenant de la veſſie.

Les ſeuls moyens à employer dans ces cas, pour ſoulager le malade, ſont de le tenir à un régime doux, & de lui faire faire uſage de clyſtères opiatiques, en travaillant à détruire l'obſtruction: le tems, après avoir rétabli la liberté du canal de l'urètre, amène quelquefois une guériſon inattendue.

Le grand point dans toutes les eſpèces d'obſtruction de l'urètre, c'eſt de les détruire, le plutôt poſſible, dès leur commencement, & de n'en négliger aucune, quoiqu'elle ne paroiſſe pas grave pour le moment. Si ces maladies deviennent dangereuſes, ſi elles cauſent des maux incurables, & ſi elles deviennent à la fin ſouvent fatales, c'eſt preſque toujours à cette négligence que l'on doit l'imputer. Nous devons donc faire ſentir aux malades cette vérité dès le commencement de la maladie.

Si le volume de quelque glande de l'urètre étoit beaucoup augmenté, & qu'on pût l'atteindre, je penſe qu'on pourroit en tenter l'extirpation; puiſque le ſiège du mal eſt dans la partie convexe de l'urètre.

Si la ſuppreſſion d'urine provient de quelques excroiſſances verruqueuſes ou fongueuſes dans l'urètre, cas que je crois très-rares, & dont il eſt très-difficile de s'aſſurer, ſi toutes fois ils ont lieu, quelques anciens auteurs recommandent l'application d'un cauſtique. Cette méthode, négligée ou oubliée avec raiſon, a été dernièrement revivifiée par J. Hunter, qui recommande même ce moyen dans toutes les obſtructions indifféremment. Mais je penſe qu'aucun chirurgien qui s'intéreſſe réellement à la ſanté de ſes malades, & à ſa réputation, ne ſe ſervira jamais du cauſtique, lorſque le lieu ſur lequel il agiroit eſt hors de la portée de la vue, & que l'action ſe paſſeroit ſur des parties auſſi irritables. Je n'ai pas beſoin de parler des effets dangereux auxquels une telle imprudence expoſeroit.

Heureuſement ces excroiſſances, carnoſités ou caroncules de l'urètre, ſont beaucoup plus rares qu'on ne penſe. Les praticiens ont été accoutumés long-tems à regarder tous les obſtacles qui s'oppoſoient à l'introduction d'une bougie ou d'une ſonde comme des excroiſſances de l'urètre: des obſervations plus exactes, ſurtout celles des anatomiſtes modernes, nous ont démontré leur erreur; & quoique je ne puiſſe pas nier que ces excroiſſances n'aient quelquefois lieu, je ſuis sûr qu'elles arrivent bien rarement. Je n'ai rencontré aucun cas dans ma pratique, où j'aurois oſé affirmer poſitivement la préſence de telles excroiſſances ou caroncules dans la cavité de l'urètre.

Il eſt important dans toutes les dyſuries, ou ſuppreſſions chroniques de l'urine, d'examiner avec ſoin s'il n'y a point de tumeur formée derrière la coarctation. La formation par l'urine, de cette tumeur circonſcrite derrière l'obſtacle eſt ſouvent accompagnée de beaucoup de douleurs & d'une fièvre ſymptômatique très-forte, juſqu'à ce que l'abcès ſoit formé. Si nous trouvons la tumeur formée, il faut, comme j'ai déjà remarqué plus haut, avertir le malade des ſuites dangereuſes de l'éroſion de ces parties par l'urine, & lui conſeiller de ne pas différer long-tems l'inciſion. Lorſque ce conſeil eſt donné trop tard, & qu'il y a déjà un ou pluſieurs abcès formés dans le périnée, par leſquels l'urine ſe décharge, il eſt quelquefois utile de faire auſſitôt une dilatation; mais il ne faut les panſer que d'une manière très-légère & très-ſuperficielle, avec de la charpie sèche, ou avec un morceau d'éponge douce.

Lorſque la dyſurie eſt accompagnée d'une fiſtule au périnée ou dans le voiſinage, & que l'on obſerve que l'urine s'écoule en partie ou en totalité par cette ouverture, ce ſeroit en vain qu'on eſſayeroit de guérir la fiſtule avant d'avoir détruit l'obſtruction qui ſe trouve dans l'urètre; & lorſque celle-ci n'exiſte plus, la fiſtule ſe guérit ſouvent d'elle-même, ou elle n'exige que l'application des cataplaſmes émolliens ſur le périnée, & un peu d'oxide de mercure rouge ſur les bords de ſon ouverture. Si cette fiſtule eſt calleuſe, il faut détruire les calloſités avec le cauſtique, ou bien faire l'opération. Quelquefois ces fiſtules réſiſtent à tous ces moyens, & ne guériſſent qu'après un traitement mercuriel complet. (*Extrait de Swediaur.*)

(Mahon.)

ISIS, nom que l'on voyoit anciennement dans une inſcription écrite en caractères ſacrés & qui ſe trouvoit dans la ville de Nyſa, que quelques-uns placent en Arabie & d'autres en Egypte. Cette inſcription étoit conçue en des termes qui reviennent

à ceux-ci : « je suis *Isis*, reine de tout ce pays, » qui ai été instruite par Thout. Il n'est au pouvoir de personne de délier ce que je lierai ; je » suis la femme & la sœur du roi Osiris. C'est » moi la première qui ai enseigné aux hommes » l'agriculture. Je suis la fille aînée de Cronos, » le plus jeune des dieux ; je suis la mère du » roi Horus. C'est moi qui brille dans la canicule ; c'est moi qui ai bâti la ville de Bubastus. » Adieu, adieu Egypte, où j'ai été élevée. »

Les Egyptiens, dit Diodore, assurent qu'*Isis* a inventé divers médicamens, & qu'elle a été très-savante dans la médecine. Ils ajoutent que c'est pour cela qu'étant maintenant élevée au rang des dieux, elle prend encore soin de la santé des hommes. Delà vient que ceux qui implorent son secours, se sentent visiblement soulagés de leurs maux. Ils disent encore que ce n'est pas sur des fables vaines, telles que sont celles des Grecs, que la réputation d'*Isis* est établie, mais sur l'évidence des faits ; & ils implorent sur cela le témoignage de tout l'univers, qui honore cette déesse par l'assistance que l'on en reçoit par rapport à la médecine. *Isis*, continuent les Egytiens, indique des remèdes aux malades en songe, & ces remèdes ne manquent point d'avoir leurs effets ; en sorte que l'on voit tous les jours des malades, même de ceux dont les médecins ont entiérement désespéré, qui recouvrent la santé par ce moyen. Tel étoit le langage que faisoit tenir la crédulité superstitieuse. Mais le témoignage de Diodore étoit universellement reçu de son tems, il est même appuyé par plusieurs autres auteurs. Quant aux songes qu'*Isis* envoyoit aux malades, ou par lesquels elle leur indiquoit des remèdes c'étoit une imposture des prêtres, qui après avoir fait prendre à ces malades des breuvages narcotiques ou assoupissans, se présentoient sous les habits de la déesse & leur parloient.

On voyoit, du tems de Platon, quelques poëmes qui portoient le nom d'*Isis* ; on attribue même à ce philosophe un petit écrit qu'on appelle la *Table d'Isis*. Il est en caractères Egyptiens & chargé d'Hiéroglyphes, c'est-à-dire, de figures & d'emblêmes sacrés. Kircker & Borrich rapportent que cette table, qui est très-curieuse & très-ancienne, se trouve dans le cabinet du duc de Savoie. Au reste, les anciens recueils donnent la description de certains médicamens & de certaines compositions qui portent le nom d'*Isis* ; Galien en parle souvent dans ses écrits. Il y a apparence qu'on a donné le nom d'*Isis* à ces médicamens dans la vue de les faire valoir.

Les Vautours étoient consacrés à *Isis*, comme on l'apprend d'Elien. La tête de cette déesse étoit ornée de plumes de cet oiseau, dont on voyoit aussi les ailes peintes au faîte du vestibule de ses temples. Cette coûtume, venoit sans doute de ce que les Vautours servoient aux augures & aux divinations, qui ont du rapport aux prognostics de la médecine.

Isis est la même que les Grecs appelloient Io, & que les Romains honorerent sous le nom de Cybele.

(GOULIN. *Extr. d'El.*)

ISLE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Ordre II. Climat.

Partie III. Règle d'hygiène.

Ordre Ier. Des lieux.

Une *isle* est une partie de terre entiérement environnée d'eau. Les *isles* qui sont vastes, bien cultivées, bien peuplées, qui sont dans les climats tempérés, offrent aux hommes des asyles salubres. Mais celles qui sont encore neuves pour les hommes, qui ne sont pas desséchées, qui sont couvertes de forêts, de marais, ont tous les inconvéniens qui résultent de l'humidité. *Voyez* à cet égard les mots, DÉFRICHEMENT, DESSÉCHEMENT, HUMIDITÉ, MARAIS, ASIE, AMÉRIQUE. C'est à défricher, à cultiver les *isles*, surtout celles qui sont situées sous un climat favorable, qu'on devroit employer les malfaiteurs, & tous ceux qui ont mérité d'être séparés du reste de la société. Pourquoi n'envoyons-nous pas à la Guyanne Française, à Madagascar les mauvais sujets de notre pays, ils seroient forcés, pour vivre, de cultiver la terre ; ils fertiliseroient un sol excellent. C'est dans ces vues que les Anglais envoient leurs malfaiteurs à Botani-Bay.

(MACQUART.)

ISMAEL AL ADIB, ou, *Ismaël* surnommé Adib, c'est-à-dire, l'Humaniste ou le philosophe moral, étoit effectivement un grand philosophe, ainsi qu'un excellent médecin. Il vécut sous le règne de Maleck Schah dans la ville de Hérat, une des quatre capitales du Khorassan. On dit que cet habile homme, marchant un jour par la ville, vit un jeune garçon, boucher de son métier, qui, en écorchant un mouton, en prenoit la graisse encore toute chaude & la mangeoit. Cette action lui fit soulever le cœur, & ne doutant point que cet homme tomberoit bientôt dans une grande maladie, il pria un de ses voisins de l'avertir quand il arriveroit quelque accident au jeune Boucher. Il tomba effectivement quelque tems après dans une syncope si violente, qu'on le crut mort. *Ismaël* averti par le voisin du malade, vint à son secours, & soulevant seulement la tête de ce garçon avec des oreillers, il lui rendit la vie au bout de trois jours. Il n'y eut aucun des assistans qui ne crût alors

alors que le médecin l'avoit ressuscité, parce que nul autre que lui ne savoit la cause du symptôme de son malade; c'est à ce coup du hasard, dont il avoit su adroitement profiter, qu'il fut redevable de la réputation qui lui mérita le titre d'homme divin.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

ISOLEMENT. (*Electr.*)

C'est l'espace vide entre la personne isolée qu'on électrise & les corps environnans qui pouvoient faire office de conducteurs; plus l'isolement est grand, moins le malade perd du fluide qui lui est communiqué.

(MAUDUYT.)

ISOLER. (*Electr.*)

C'est, en général, interposer entre une personne qu'on veut électriser & les corps environnans qui sont conducteurs, une substance qui, n'étant pas conductrice, arrête le cours du fluide, & en retient la masse autour de la personne électrisée. Dans l'acception ordinaire du terme, c'est faire placer une personne sur l'isoloir.

(MAUDUYT.)

ISOLOIR. (*Electr.*)

L'isoloir est un support assez solide & assez vaste pour qu'on puisse placer dessus un siège sur lequel s'assied une personne qui va être électrisée. On peut faire des isoloirs sur lesquels on pose ou plusieurs sièges, ou un banc, & qui servent à plusieurs personnes à-la-fois.

La construction de l'isoloir demande qu'on y fasse attention, parce qu'à proportion qu'il est mieux fait, il remplit mieux son objet, celui de concentrer le fluide autour des personnes qui sont électrisées.

Pour faire un bon isoloir, on choisit du bois de chêne ou un autre bois dur qui prenne bien le poli: on a soin que ce bois soit anciennement coupé; & plus il est sec, meilleur il est. On polit les planches aussi bien qu'il est possible; on en arrondit tous les angles, & on en abat toutes les arêtes; on fait ensuite sécher le bois au four, en l'y plaçant après qu'on en a retiré le pain. A la suite de ces préparations préliminaires, on assemble à rainures les pièces de l'isoloir, & on les assure en-dessous par des traverses; on prend garde que les pointes des clous ne fassent pas de saillie; on en polit & on en arrondit les têtes avec la lime; aux quatre coins de l'isoloir, en-dessous, & en outre dans son milieu, suivant sa grandeur, on pratique des trous ou entailles de la moitié de l'épaisseur des planches: ces entailles servent à recevoir l'extrémité des pilastres ou colonnes de verre qu'on y engage & qu'on y fixe par le moyen du mastic de plombier amolli au feu; ainsi les entailles doivent être proportionnées à la grosseur des colonnes de verre; celles-ci doivent être fortes à proportion de la masse qu'on les destine à supporter. Quant à leur hauteur, plus elle est grande, meilleur en sera l'isoloir; elles doivent avoir au moins six pouces de long hors de l'épaisseur des planches.

Les choses préparées comme je viens de l'exposer, on fait un mélange de deux tiers de cire jaune, d'un tiers de résine; on fait fondre ce mélange, & on en couvre le dessous de l'isoloir, en formant une couche de deux à trois lignes d'épaisseur; on a soin d'unir cette couche avec un fer poli, à mesure qu'elle se refroidit.

Enfin on peint le dessus de l'isoloir avec une couleur quelconque à l'huile, ou avec le vernis fait avec la cire d'Espagne dissoute dans l'esprit-de-vin. Ce vernis est meilleur que la couleur à l'huile, qui contient des parties métalliques.

Les procédés que je viens de décrire suffisent pour faire un très-bon isoloir. Si l'on y desire encore plus de perfection, on fait sécher le bois plusieurs fois au four, & à chaque fois qu'on le retire on l'imbibe d'huile de noix dessiccative; on répète ces procédés jusqu'à ce que le bois, saturé, ne s'imbibe plus d'huile.

Enfin, au défaut de colonnes de verre, on peut, à leur place, se servir de fortes bouteilles qu'on a soin de bien faire sécher; qu'on bouche exactement ensuite avec du liège neuf & bien sain; & après avoir fortement enfoncé le bouchon, l'avoir coupé à raz du gouleau, on mastique cette partie de la bouteille dans les entailles pratiquées dans l'épaisseur des planches.

Je suis entré dans les détails qu'on vient de lire en faveur des personnes des départemens, pour leur éviter le transport des isoloirs, qu'on peut très-bien construire sur les lieux. Quant aux colonnes de verre, plusieurs marchands faïenciers en tiennent à Paris depuis l'usage qu'on en fait, & on se sert souvent pour colonnes de pilons de verre, objets qui sont dans le commerce.

Pour entretenir l'isoloir en bon état de service, on doit l'essuyer tous les jours, n'y point laisser monter de malades dont la chaussure soit humide, le frotter avec des linges chauds, ainsi que ses supports, toutes les fois qu'il peut avoir pris de l'humidité, ou que l'air en est chargé.

Les corps légers qui peuvent se trouver sur le plancher sont attirés vers l'isoloir quand on électrise; ils forment communication entre lui & le

réservoir commun; ils dissipent le fluide: on doit par conséquent entretenir la pièce propre & prendre garde qu'aucun corps ne s'établisse entre le plancher & l'isoloir.

(MAUDUYT.)

ISPANHAC. (*Eaux min.*)

C'est une petite ville sur le Tain, dans le Gévaudan: elle est située à deux lieues & demie sud sud-est de Mende. On y trouve une source minérale froide, que M. Girard croit aérienne, saline & martiale. Il a été question de ces eaux dans l'examen de la nature & des vertus des eaux minérales du Gévaudan, par Samuel Blanquet. 1718. L'analyse est si imparfaite, qu'on ne peut compter dessus. Il les conseille dans les obstructions, le squirre, la suppression d'urines, & la disposition au calcul, ainsi que celles de Florac & de Quessac.

(MACQUART.)

ISSA, fils *Ali*, surnommé le médecin, est auteur d'un dictionnaire syriaque qui a été traduit en arabe. Il étoit chrétien & faisoit profession de l'art de guérir, qu'il avoit appris à l'école de son père.

On trouve un autre *Issa*, surnommé l'Oculiste & frère du précédent. Ce dernier a composé un livre intitulé: *Tadokerat al cahhalin*, qui traite des maladies des yeux & de leurs remèdes. Il se trouve, dit-on, dans la bibliothèque nationale de France. L'auteur, qui s'étoit rendu les ouvrages de Galien familiers, en a tiré la plupart des choses intéressantes qu'on remarque dans son livre.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

ISSEL. (*Eaux min.*)

C'est un village à une lieue nord-ouest de Saint-Papoul, & à deux de Castelnaudari, où se trouve une source d'eau minérale froide peu connue.

(MACQUART.)

ISSUES (*Hygiène.*)

On donne le nom d'issues aux parties les moins recherchées des animaux, tels que les extrémités, la rate, la cervelle, &c.

(MACQUART.)

ITTAKA. (*Art vétérinaire.*)

Le dromadaire, ou chameau à une bosse, selon *Fouché d'Obsonville*, dans ses *Observations sur les mœurs de divers animaux étrangers*, est appellé *Ittaka*, en langue ramoul.

(HUZARD.)

YVETTE. (*Mat. médic.*) *Voy.* CHAMÆPITIS.

(MAHON.)

IVRAIE. (*Hygiène.*)

Partie II. Hygiène générale.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section Iere. Végétaux.

Gramen. Lolium verum.

L'ivraie est une plante qui croît abondamment avec le bled & l'orge; elle a des tiges, comme les autres plantes, qui s'élèvent de trois à quatre pieds; les sommités portent des épis d'un pied de long, divisés en plusieurs parties; les graines sont plus menues que celles du bled, peu farineuses, & de couleur rougeâtre.

On prétend que le pain & la bierre où cette graine se trouve en grande quantité enivrent, causent des maux de tête, des éblouissemens & des assoupissemens. (*Infelix lolium*, a dit Virgile.) Cependant M. Bourgeois dit qu'elle est bonne pour engraisser les chapons & les poulardes.

On croit que cette plante, appliquée extérieurement, est détersive & résolutive: c'est ce qui reste encore à constater bien positivement.

(MACQUART.)

IVRAIE. (Maladies causées par l'). *Voyez* ANTOINE (FEU ST.-); *et* ARDENS. (MAL DES)

(MAHON.)

IVROGNERIE, (*Hygiène.*) *Voyez* CABARET, VIN.

(MACQUART.)

J.

JABOTAPITA. (*Mat. médic.*)

C'eſt le nom d'un arbre du Bréſil, qui eſt du genre des Ochna de Linnæus. Margrave & Piſon l'appellent, *Arbor baccifera racemoſa, Braſilienſis, baccâ trigonâ, proliferâ.* Son fruit vient en grappe, c'eſt-à-dire que chaque pédicule porte une baie de la groſſeur d'un noyau de ceriſe, de figure preſque triangulaire, à laquelle ſont attachées trois ou quatre autres baies ſans pédicule, ovoïdes, de la même groſſeur, de couleur noire, comme nos myrtilles, & donnant la même teinture : leur goût eſt ſtyptique; on en tire de l'huile par expreſſion.

Ces baies ſervent aux mêmes uſages que nos baies de myrthe, pour arrêter les cours de ventre, reſſerrer & fortifier les inteſtins. *A. E.*

(MAHON.)

JABURANDIBA. (*Mat. médic.*)

Arbre du Bréſil, dont les voyageurs ne nous ont point donné la deſcription. Ils ſe ſont contentés de dire que ſes feuilles ſont un ſpécifique contre toutes les maladies du foie.

Il y en a une autre eſpèce à feuilles rondes, moins grande que la premiere. Cette derniere a des racines dont le gout eſt auſſi fort que le gingembre, & qui, appliquées ſur les gencives, diſſipent tous leurs maux. *A. E.*

(MAHON.)

JABUTICABA. (*Mat. médic.*)

C'eſt le nom d'un grand arbre qui croît au Bréſil. Il porte des fruits qui le couvrent depuis le bas du pied juſqu'au ſommet; enſorte qu'on apperçoit à peine l'arbre. Ce fruit eſt noir, rond, de la groſſeur d'un petit limon, d'un ſuc doux comme celui du raiſin muſcat. On le dit ſalutaire aux fiévreux. *A. E.*

(MAHON.)

JACA. (*Hygiène.*)

Arbre des Indes orientales, le même que le *Tijacamarum hort. Malab.*, et le *Palma, fructu aculeato, ex trunco prodeunte*, de C. Bauhin. Il porte le plus gros fruit qui ſoit connu au monde. Ce fruit en contient une infinité d'autres plus petits, dont la pulpe, épaiſſe & jaunâtre, eſt d'un goût & d'une odeur agréable. Chacun de ces fruits renferme une amande placée dans ſa chair comme dans un ſac, & cette amande en contient une autre dont le goût approche beaucoup de celui de nos châtaignes.

Il y a pluſieurs eſpèces de *Jaca.* On les diſtingue les unes des autres par leurs fruits, qui ſont plus ou moins gros, ſucculens ou ſavoureux. *A. E.*

(MAHON.)

JACAPUCAIO. (*Hygiène.*)

Piſon caractériſe cet arbre du Bréſil en ces termes: *Arbor nucifera, cortice, fructu ligneo, quatuor nuces continente.* Il produit des noix jaunes, ridées, approchant, pour la figure, des Myrobolans chebules, & contenant une amande d'un goût très-ſavoureux, comme celui des piſtaches. On les mange rôties. On en donne auſſi pour nourriture à pluſieurs eſpèces d'animaux. Enfin on en tire une huile par expreſſion. *A. E.*

(MAHON.)

JACAPUYA. (*Hygiène.*)

Grand arbre du Bréſil, dont le fruit contient des eſpèces de châtaignes qui ont du rapport avec les myrobolans. On leur attribue la propriété ſingulière de faire tomber tous les poils du corps, quand on en mange avec excès; inconvénient qu'ils n'ont point quand on les a fait rôtir. *A. E.*

(MAHON.)

JACCHINUS, (Léonard) médecin, natif d'Ampurias, ville d'Eſpagne dans la Catalogne, étoit en eſtime vers le milieu du ſeizième ſiècle. Il enſeigna d'abord la médecine à Florence, d'où il ſe rendit à Piſe pour y remplir la chaire à laquelle on l'avoit nommé; & il ſe fit, dans l'une & l'autre ville, une réputation que de grandes connoiſſances dans la médecine, & ſon intelligence dans les langues, répandirent par toute l'Italie. Les ouvrages qu'il publia contribuèrent à la célébrité de ſon nom; ils la ſoutinrent même après ſa mort.

(*Ext. d'El.*) (MAHON.)

JACÉE. (*Mat. méd.*)

La Jacée, *Jacea nigra pratenſis, latifolia*, de Baudin & de Tournefort, *Centaurea Jacea* de Linné, eſt une eſpèce du genre centaurée, qui croît aux environs de Paris, & que Linné caractériſe, dans ſon Syſtême, par les diviſions du calyce ſquarreuſes

& déchirées, par des feuilles lancéolées, les radicules sinuées & dentées, les rameaux anguleux. Sa racine eſt ligneuſe & vivace, d'une ſaveur aſtringente. Sa tige, haute d'un demi-mètre, eſt droite, cylindrique, denſe, difficile à rompre, & couverte de poils. Ses feuilles, longues & découpées, ſont garnies d'un duvet léger. Ses fleurs ſont purpurines; ſes ſemences petites, oblongues, d'un gris noirâtre.

Elle est rangée par pluſieurs auteurs parmi les plantes vulnéraires, déterſives, & légèrement aſtringentes. On l'a recommandée dans les aphtes, les tumeurs de la gorge, des amygdales, de la luette, les hernies, même les pertes & les bleſſures. Depuis long-tems elle n'eſt point employée, ou elle ne l'eſt que très-peu.

La plupart des traités de matière médicale n'en font pas moins mention.

On ne la trouve indiquée ni dans Chomel, ni dans Cartheuſer, ni dans Vogel, ni dans Linné. On ſe ſervoit de la plante entière deſſéchée ou pulvériſée; on la faiſoit infuſer dans l'eau & dans différens liquides. On conſeilloit auſſi quelquefois ſa racine en particulier. Elle eſt entièrement abandonnée aujourd'hui.

(Fourcroy.)

JACHEN, fameux médecin d'Égypte, vécut ſous le régne de Pſammis, c'eſt-à-dire, vers l'an du monde 3176. Comme les charmes & les ſecrets magiques étoient alors fort en vogue, il s'en ſervit pour la cure des maladies, & s'acquit par-là une grande réputation. La peſte ravageoit l'Egypte, & il paſſa pour l'avoir fait ceſſer par ſes charmes; moyens ſuperſtitieux qui ſont toujours du goût du peuple. En reconnoiſſance de ce bienfait, on lui éleva des autels, & on lui dédia un temple, où les Egyptiens avoient recours à lui dans les maladies épidémiques, & lui faiſoient des ſacrifices. Ils emportoient auſſi du feu de deſſus ſon autel, & ils en allumoient des bûchers dans les villes qu'ils vouloient purger du mauvais air dont ils les ſoupçonnoient infectées. Cette coutume d'allumer du feu dans les rues, pour éloigner ou chaſſer les maladies, s'eſt long-tems ſoutenue chez les Egyptiens; ce fut d'eux que les Grecs apprirent à en faire uſage.

(*Extr. d'El.*) (Mahon.)

JACINTHE. (*Mat. médic.*)

La Jacinthe eſt une eſpèce de liliacée très-connue de tous les hommes, & très-caractériſée par la forme & l'odeur de ſes fleurs. Blancard, dans ſon *Lexicon*, eſt preſque le ſeul, parmi les auteurs de médecine, qui la range dans la claſſe des matières médicamenteuſes; encore ne dit-il rien ſur ſes propriétés & ſon emploi. Il n'en eſt parlé dans preſqu'aucun des auteurs modernes; Chomel, Vogel, Linnée, Lieutaud, Cartheuſer, Murray, &c., ne l'ont pas même indiquée.

Blancard remarque que toute la plante contient un ſuc viſqueux; ce ſuc eſt de plus odorant & un peu âcre.

Elle n'eſt point employée en médecine.

(Fourcroy.)

JACKAASHAPUCK. (*Mat. médic.*)

C'eſt le nom que les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale donnent à une plante connue de tous les botaniſtes ſous le nom de *Buſſerole, vitis idæa, ura urſi, myrtilus ruber minor humi ſerpens.* Elle ſe trouve auſſi en très-grande quantité ſur nos montagnes, & particulièrement dans les Pyrénées. Ses feuilles, ſéchées & mêlées avec du tabac, donnent une odeur agréable à la fumée; & comme elles ſont fort aſtringentes, elles empêchent la trop grande abondance de ſalive, que celles de tabac ſeules excitent ordinairement.

Mais on attribue à cette plante des vertus beaucoup plus précieuſes, ſurtout celle d'être un puiſſant & prompt lithontriptique. *V.* Uva ursi. *A. E.*

(Mahon.)

JACOBÉE. (*Mat. médic.*)

La Jacobée, nommée auſſi Fleur ou Herbe de Saint-Jacques, *Jacobæa vulgaris, laciniata*, de G. Bauhin & de Tournefort, *Senecio Jacobæa* de Linné, avoit déjà été rapprochée du Seneçon par Mathiole, & a en effet tous les caractères de ce genre de plante. Linné la caractériſe par ſa tige droite, ſes feuilles pinnées en lyre, ayant leurs diviſions très-découpées; *Senecio coroll. radiantibus, foliis pinnato lyratis : lacinulatis lacinatis; caule erecto.*

Elle croît aux environs de Paris, à plus d'un demi-mètre de hauteur. Ses racines ſont profondément & fortement adhérentes à la terre. Ses tiges cylindriques, rougeâtres, ſont ligneuſes & très-rameuſes; ſes feuilles liſſes, d'un vert foncé; ſes fleurs jaunes, radiées; ſes ſemences petites, oblongues & rougeâtres.

Tournefort remarque que les feuilles de Jacobée, dont la ſaveur eſt aſtringente & amère, & qui ſont aromatiques, rougiſſent la teinture de Tourneſol; il penſe qu'elles contiennent une ſubſtance ſaline particulière.

Quoique la Jacobée ſoit peu employée aujourd'hui, quoique la plupart des auteurs modernes de matière médicale n'en faſſent plus mention, on l'a rangée autrefois parmi les médicamens utiles. Voici

l'extrait de ce qui en a été dit par Geoffroy, le seul auteur qui en ait fait une mention expresse dans son grand ouvrage de matière médicale, & que tous ceux qui en ont parlé depuis ont plus ou moins copié.

La Jacobée est rangée parmi les vulnéraires. Tragus lui donnoit les mêmes vertus qu'au seneçon, surtout celle de guérir les plaies & les fistules; ce qui a été nié par G. Hoffman & Simon Pauli, en raison de son amertume très-différente de la fadeur du seneçon. Simon Pauli la préfère à celui-ci pour sécher & déterger doucement.

Camerarius recommande la Jacobée en gargarisme dans les angines; Dodonée insiste aussi sur cette propriété : elle est rejettée par Simon Pauli pour cet usage, à cause de la saveur détestable qu'elle prend dans sa décoction. Geoffroy pense que ce n'est pas-là une raison suffisante pour en proscrire l'usage. Simon Pauli rappelle, d'après un chirurgien militaire, que des soldats se sont guéris d'une dyssenterie épidémique par la décoction de cette plante, & qu'appliquée en forme de cataplasme sur le ventre des malades attaqués de tranchées, elle avoit eu des succès.

On a surtout eu à se louer de l'usage de cette plante extérieurement pour les plaies & les ulcères sordides invétérés. On les recommande spécialement dans ceux du rectum. On y a employé soit le suc de la Jacobée, soit la décoction de ses feuilles.

Quelques auteurs ont conseillé un onguent fait avec le suc de cette plante pour le traitement de l'érésipèle. Tournefort a néanmoins préféré, & avec raison, la décoction appliquée en fomentation, à cause de l'inconvénient qui accompagne toujours l'application des corps gras sur les tumeurs & les éruptions érésipéléteuses.

(FOURCROY.)

JACQUES, roi d'Écosse, sixième du nom, & premier d'Angleterre, monta sur le trône de la Grande-Bretagne en 1602. Ce prince aimoit les lettres; il les cultiva même au point de se trouver en état de composer plusieurs ouvrages, dont le recueil fut imprimé à Londres en 1619, *in-folio*, & à Leipsick en 1689, *in-folio*. On y remarque un Traité sur l'abus du tabac, qui a paru à Utrecht en 1644, *in-8°*, avec la Tabacologie de *Néander*, sous le titre de *Misocapnus, sive, de abusu Tobacci Lusus Regius*.

Ce prince eut pour maître le célèbre *Buchanan*, sous lequel il étudia les belles-lettres. Il se piquoit aussi d'être théologien; & les ouvrages qui nous restent de lui prouvent qu'il étoit plus versé dans la controverse que dans l'art de régner. Il mourut le 8 avril 1625, à l'âge de 59 ans.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JACQUES, (Jean) ou *Joannes Jacobus*, docteur du quatorzième siècle, enseigna la médecine dans l'école de Montpellier, du tems de *Gui de Chauliac*, qui le cite souvent dans sa Chirurgie, & qui l'appelle son ami & son compagnon.

Ce médecin est auteur de deux Traités, l'un sur toutes les maladies en particulier & sur toutes les espèces de fièvres, intitulé : *Thesaurarium medicinæ*; & l'autre : *De Peste*. On lui en attribue un troisième, appellé *Secretarium medicinæ*, dont *Simler* dit qu'*Occon*, médecin, avoit un exemplaire manuscrit; mais il est bien apparent que cet ouvrage est le même que le *Thesaurarium*. Ce recueil ou trésor de médecine a dû avoir de la réputation, puisque *Gilbert*, médecin anglois, y fit un commentaire, à ce que rapporte *Schenckius*.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JACQUES (Frère) fut ainsi appellé parce qu'il portoit l'habit d'hermite; mais son véritable nom étoit *Jacques Beaulieu*. Il naquit en 1651, dans un hameau dit l'Etendonne, dans la paroisse de Beaufort, au bailliage de Lons-le-Saunier, en Franche-Comté, de parens très-pauvres, & qui gagnoient leur vie à labourer la terre. Dès qu'il eut atteint l'âge de seize ans, il lui prit envie de quitter la maison paternelle & de voyager. Il avoit appris à lire & à écrire; c'est à quoi se bornoit le fruit de son éducation : mais un instinct secret le porta à chercher les moyens d'acquerir d'autres connoissances, & son goût pour la chirurgie ne tarda pas à se déclarer. Une maladie en fit naître l'occasion. Il fut porté à l'hôpital de Lons-le-Saunier; & dès qu'il se vit un peu rétabli, il témoigna le plus grand zèle à secourir les malades. Pour le faire avec plus de succès, il demanda qu'on lui apprît à saigner; mais on fit peu d'attention à cet empressement. Piqué de ce refus, il prit parti dans un régiment de cavalerie, où il servit quelques années, & fit connoissance avec un certain *Pauloni*, chirurgien empirique, fameux par ses opérations de la taille au grand & au petit appareil. Après avoir obtenu son congé, âgé alors d'environ vingt-un ans, *Jacques Beaulieu* suivit cet empirique pendant cinq ou six ans, & voyagea avec lui en différens pays. L'envie qu'il avoit de s'instruire le rendit fort attentif à la pratique de son maître; mais dès qu'il se crut en état de pouvoir travailler sans guide, il le quitta sur la route de Venise, où il ne voulut point le suivre, & se rendit en Provence. Abandonné à lui-même, il essaya de faire les opérations qu'il avoit vu pratiquer à *Pauloni*, & travailla de son art pendant huit ou dix ans, habillé comme tout le monde. En 1690 ou 1691, il

commença à porter un habit monacal, qui ne ressembloit à aucun des ordres religieux connus ; & depuis ce tems, il prit le nom de *Frère Jacques*, qui lui resta toujours. Cet habit avoit assez de rapport à celui de récollet ; mais avec cette différence que le nouveau frère étoit chaussé, & qu'au-lieu de capuchon, il portoit un chapeau. Il s'étoit fait encore une religion à sa mode, avec des vœux dont il laissoit la liberté à son évêque de le dispenser, quand il voudroit.

Frère Jacques se fit connoître dans plusieurs villes de France. Il tailla beaucoup en Provence, & principalement à Marseille. Il se rendit en Languedoc & en Roussillon, & on prétend que ce fut à Perpignan qu'il commença de latéraliser l'incision qu'il faisoit en pratiquant le grand appareil. Il revint dans sa patrie en 1688, fit quelques dons à la paroisse de son village : en 1695, il se rendit à Besançon, où il tailla heureusement quelques pauvres, & parmi un très-petit nombre de gens de quelque considération, un chanoine de la métropole, qui lui conseilla d'aller à Paris, & lui donna une lettre de recommandation pour un chanoine de Notre-Dame. Cette lettre étoit accompagnée de plusieurs certificats ; & sous ces auspices, il se présenta à Paris, le centre général des arts & des talens. Il y arriva au mois d'août 1697, & n'eut rien de plus pressé que de porter sa lettre de recommandation à ce chanoine, qui le conduisit lui-même chez M. de Harlai, premier président du parlement. Sur l'ordre de ce magistrat, les médecins & chirurgiens de l'Hôtel-Dieu furent chargés d'examiner la capacité du nouveau lithotomiste & d'en rendre compte.

Frère Jacques étoit dépourvu d'argent lorsqu'il arriva à Paris, & il se contentoit d'une nourriture très-frugale. Il paroissoit honnête homme ; il avoit de la piété, un air de simplicité capable de séduire, & un désintéressement si général, qu'après avoir taillé, il ne demandoit pour toute récompense que quelques sous pour faire repasser ses instrumens ou pour faire raccommoder ses souliers. En se présentant aux médecins & chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, il leur montra quantité de certificats des opérations qu'il avoit faites en province sur des personnes affligées de la pierre, & il les pria de lui permettre de tailler ceux qui souffroient de cette maladie, les assurant qu'il n'étoit venu dans la capitale que pour leur apprendre une méthode meilleure que celle dont ils s'étoient servis jusqu'alors. Ils traitèrent d'abord sa proposition d'insolente ; mais en conformité des ordres reçus de la part du premier président, ils lui donnèrent, pour faire son expérience, un cadavre à qui on avoit mis une pierre dans la vessie.

Le sujet étant prêt, il commença son opération de la manière suivante. Après avoir assuré le cadavre sur une table, à la manière ordinaire, il introduisit dans la vessie une sonde solide, exactement ronde & sans rainure, avec laquelle il poussa la vessie vers le côté gauche du périnée. Il prit ensuite un bistouri semblable à ceux dont on se sert ordinairement, mais un peu plus long, avec lequel il fit une incision au côté gauche & interne de la tubérosité de l'ischion ; & coupant obliquement de bas en-haut, en enfonçant, il trancha tout ce qu'il trouva de parties, jusqu'à sa sonde, qu'il ne retira point. Son incision étant faite, il poussa son doigt par la plaie dans la vessie, pour reconnoître la pierre ; & après avoir remarqué sa situation, il introduisit dans la vessie un instrument pour dilater la plaie & rendre, par ce moyen, la sortie de la pierre plus facile. Sur son dilatatoire, qu'il appelloit son conducteur, il poussa une tenette dans la vessie, & retira aussitôt ce conducteur ; & après avoir cherché & chargé la pierre par la plaie, il retira sa sonde de l'urèthre, & ensuite sa tenette avec la pierre ; ce qu'il fit avec beaucoup de facilité, quoique la pierre fut à-peu-près de la grosseur d'un œuf de poule.

Les chirurgiens ayant disséqué les parties qu'il avoit coupées, remarquèrent que le *Frère Jacques* avoit d'abord incisé les tégumens communs du périnée, de la longueur d'environ deux travers de doigt ; qu'il avoit ensuite conduit son scapel entre le muscle érecteur & l'accélérateur gauche sans les blesser ; & qu'il avoit enfin coupé le col de la vessie dans toute sa longueur par le côté, & environ demi-pouce du corps même de la vessie, & tiré la pierre par cette ouverture. Plusieurs de ceux qui avoient été témoins de ces particularités, spécialement *Méry*, préférèrent cette méthode à celle du grand appareil, comme moins dangereuse. Ils s'appuyoient sur ce que l'incision étant faite dans le col & le corps de la vessie, & la pierre tirée par la partie la plus large de l'angle que décrivent les os pubis, elle pouvoit sortir avec facilité & sans aucun effort : au-lieu que dans l'opération ordinaire, comme on ne fait l'incision qu'à l'urèthre ; que l'on tire la pierre par le col de la vessie qu'on n'a point coupé, & par la partie la plus étroite de l'angle que forment les os pubis par leur union, il est visible que par ces endroits, qui sont fort étroits, on ne peut tirer la pierre de la vessie qu'en dilatant extraordinairement son col, son sphincter & la glande prostate, pour peu qu'elle soit grosse. Ainsi raisonnoient les approbateurs de la méthode du *Frère Jacques* : mais comme d'autres s'appuyoient de la variété de ses succès pour la condamner, & qu'en convenant que ce nouveau lithotomiste avoit guéri des calculeux désespérés, ils assuroient qu'il avoit manqué des calculeux qu'on eût sauvés par la moins sûre des méthodes connues, ils parvinrent aisément à faire décider qu'on ne pouvoit permettre alors à ce Frère de pratiquer son opération sur un sujet vivant. D'ailleurs, les uns & les autres convenoient

assez qu'il ignoroit absolument l'anatomie & les règles de l'art.

Frère Jacques, peu satisfait de l'accueil qu'on lui avoit fait à Paris, sortit de cette capitale dans le mois d'Octobre 1697, pour aller à Fontainebleau, où la cour étoit alors. Il s'adressa à *Duchesne*, premier médecin des princes, à qui il rendit quelques lettres de recommandation, & fit voir tous ses certificats. *Duchesne* fut charmé du récit que lui fit ce Frère du dessein qui l'avoit conduit à Paris & à la cour; & après s'être mis au fait de sa manière d'opérer, & avoir vu les certificats du grand nombre d'opérations qu'il avoit pratiquées, il en parla à *Fagon*, premier médecin du roi, à *Bourdelot*, premier médecin de madame la duchesse de Bourgogne, & à plusieurs autres, qui tous conclurent qu'il falloit le voir travailler. Quelques jours après, il se présenta un garçon cordonnier de Versailles, qui étoit alors à Fontainebleau, & qui avoit la pierre. *Duchesne* le fit mettre chez une garde & lui fournit tout ce qui lui étoit nécessaire. *Frère Jacques* fit l'opération en présence des médecins & de *Félix*, premier chirurgien du roi, avec tant de succès, qu'elle ne fut accompagnée d'aucun des accidens ordinaires, & que l'on vit le malade se promener trois semaines après dans les rues. Cette opération mérita au Frère l'applaudissement de tout le monde; & le roi, qui en fut informé, dit qu'*il falloit avoir soin de cet homme-là*. Dès-lors il fut logé chez Bontemps, valet-de-chambre du roi; & pendant son séjour à Fontainebleau, il tailla six pierreux, quatre dans l'hôpital, & deux dans le bourg, entr'autres un Irlandois, dans la vessie duquel se trouva une balle incrustée d'une matière graveleuse, cet homme ayant reçu, dix-huit ans auparavant, un coup de fusil dans le bas-ventre.

La taille du garçon cordonnier, ainsi que les autres que le *Frère Jacques* avoit faites, lui attirèrent bientôt une réputation universelle; & comme on lui fit encore un mérite de la fermeté inébranlable qu'on lui remarquoit en opérant, même dans les cas les plus difficiles, il n'en fallut pas davantage pour le faire regarder, par les Parisiens, comme un homme envoyé de Dieu pour le soulagement des malheureux. Le 10 avril 1698, il tailla, dans l'Hôtel-Dieu de la capitale, un garçon âgé de seize à dix-sept ans, qui mourut à la suite de l'opération; mais ce mauvais succès ne donna qu'une atteinte passagère à la célébrité dont il commençoit à jouir. On se rappella le malade que les médecins de la cour lui avoient vu tailler à Fontainebleau l'année précédente, & bientôt on y ajouta ceux qu'il avoit opérés depuis l'époque malheureuse du 10 avril. Ces circonstances engagèrent les administrateurs de l'Hôtel-Dieu à s'assembler à l'Archevêché le 26 avril, où furent mandés les médecins & chirurgiens de cet hôpital, conjointement avec *Bessière*, fameux chirurgien. *Méry* avoit pour lors vu opérer le *Frère Jacques*; il fut prié de donner son avis le premier, & fit un rapport très-désavantageux de sa méthode, disant que de huit opérations que ce Frère avoit faites, & qui lui étoient connues, deux de ses malades étoient morts trois jours après, un autre avoit eu l'intestin rectum ouvert, la femme avoit eu le vagin percé de part en part, & qu'il ignoroit le succès des quatre restans. Tous les autres dirent qu'ils croyoient à propos d'en venir à de nouvelles expériences; & il fut décidé que *Frère Jacques* tailleroit à l'Hôtel-Dieu & à la Charité; ce qui fut fait.

Il tailla à l'Hôtel-Dieu quarante-deux malades, & dix-huit à la Charité. De ces soixante, il en mourut vingt-cinq, & il fut résolu qu'on ne lui permettroit plus d'opérer dans ces hôpitaux. On alla plus loin; on blâma ouvertement ce lithotomiste, qui manquoit d'anatomie; on décida qu'il agissoit en aveugle, & que sa tranquillité dans l'opération ne venoit que de ce qu'il n'en connoissoit point le danger. On ajouta que sa témérité étoit si grande, que la préparation, chez lui, étoit comptée pour rien. En effet, il ne se soucioit point que le malade eût été saigné ou purgé avant l'opération. Il ne songeoit point encore à préparer un appareil, ni à panser les taillés; il ne se servoit ni d'astringens, ni de défensifs, se contentant d'un peu d'huile & de vin pour tout remède; & lorsqu'on lui représentoit le besoin que le malade avoit d'être bien pansé, il répondoit tout crûment: *Il suffit que je lui aie tiré la pierre, Dieu le guérira.*

Ce n'est cependant point à raison de la négligence du pansement dans les premiers tems de l'opération, qu'on doit se ranger du parti des contemporains du *Frère Jacques*, qui blâmoient si hautement son procédé à cet égard. Ceux qui ont perfectionné la méthode de cet hermite, lui rendent aujourd'hui plus de justice; ils ne pansent point d'abord les taillés, non plus que lui; ils ont même prouvé que le trop de soins, dans les premiers momens, étoit préjudiciable aux malades, & retardoit la sortie des graviers qui s'échappent de la vessie par la plaie. On a chargé le *Frère Jacques* de plusieurs autres griefs; & la plupart jetteroient encore aujourd'hui un opprobre éternel sur sa façon d'opérer, si l'on ne distinguoit cet hermite de lui-même dans les différens âges de sa méthode. Il suffit d'écouter là-dessus ce que dit M. *Morand* dans la seconde partie de ses Opuscules de chirurgie: « Je conclus, dit-il, que si les auteurs » avoient fait sur cela les recherches nécessaires, ils » auroient distingué dans l'histoire du *Frère Jacques* » deux époques bien différentes. La première nous » donne *Frère Jacques* déconcerté par les critiques » qu'il avoit essuyées; la seconde nous le donne » encouragé par les instructions qu'il avoit reçues. » L'une annonce une opération défectueuse que l'on » abandonne, l'autre une opération excellente que » l'on a reprise avec M. Chéselden. C'est donc avec

» raison que j'ai dit que si *Frère Jacques* eût été » aidé à Paris comme il le fut d'abord à Angers, » & qu'il eût été aidé avec autant d'éclat qu'il fut » censuré à Paris, nous serions demeurés en pos- » session de ce que l'on a appellé depuis l'appareil » latéral. Rien ne prouve mieux l'usage que nous » pouvions faire en France de la méthode de *Frère Jac- » ques* corrigée, que celui qu'on en fit en Hollande ». Mettons cette assertion au jour dans la suite de l'histoire de notre hermite, & prenons toujours pour guide ce que M. *Morand* en a dit d'après les recherches qu'il a faites.

Au mois de juillet 1698, on trouve *Frère Jacques* à Orléans. Au mois d'août, il est à Aix-la-Chapelle, où il avoit été annoncé par la gazette d'Amsterdam, qui lui donnoit le titre d'opérateur de la pierre nommé par le roi très-chrétien. L'on prétend qu'il y fit environ soixante opérations, dont le plus grand nombre réussit. En 1699, *Frère Jacques* va en Hollande, où il est présenté à M. de Bonrepos, pour lors ambassadeur de France, & il y fait plusienrs opérations avec peu de succès. En 1700, M. *Fagon*, porté pour le bien public & pour le sien propre (car il avoit la pierre), à suivre les opérations du *Frère Jacques*, l'engagea à demeurer chez lui à Versailles, pour faire des expériences sur le cadavre; il les soumit ensuite au jugement de M. *Duverney*, qui rapporta que l'opération de *Frère Jacques* étoit plus avantageuse que l'ancienne, mais qu'il y avoit quelque chose à rectifier, surtout à l'égard de la sonde. M. *Fagon* exhorta *Frère Jacques* à se servir d'une sonde cannelée pour assurer son lithotome & régler son incision; il l'engagea même à faire de nouvelles expériences sur les cadavres. M. *Duverney*, les ayant encore disséqués, rapporta qu'il ne manquoit plus rien à l'opération de *Frère Jacques*, & que son incision étoit régulière.

En 1701, M. *Fagon* fit rassembler des sujets incommodés de la pierre, à la Charité de Versailles. Jusque-là *Frère Jacques* avoit fait son opération avec une grosse sonde pleine, & un instrument particulier, qu'il appelloit son conducteur. S'étant rendu aux avis de MM. *Fagon*, *Félix* & *Duchesne*, il rectifia ses instrumens qui en avoient grand besoin, & se servit d'une sonde cannelée, sur la rainure de laquelle il faisoit son incision plus sûrement. Il eut pour lors des certificats très-avantageux de ces messieurs, auxquels se joignirent MM. *Bourdelot*, médecin ordinaire du roi, & premier médecin de madame la duchesse de Bourgogne, *Boudin*, médecin ordinaire de cette princesse, & *Gervais*, chirurgien ordinaire du roi.

En 1702, *Frère Jacques* publia lui-même sa méthode dans un imprimé de huit pages, que M. *Morand* a insérée dans la seconde partie de ses Opuscules. Il avoit, poursuit le même chirurgien à qui je dois la plupart des choses que je rapporte dans cet article, il avoit taillé dans cette année deux personnes de considération à Angers; M. Pignerol, fameux maître d'académie, & M. le baron de Saint-Denis. Il profita des leçons de M. *Hunauld*, médecin de réputation dans cette ville, dont le neveu, habile anatomiste, est mort à Paris en 1742. *Hunauld* entreprit de défendre *Frère Jacques* contre *Méry*, qui avoit condamné la méthode de cet opérateur, comme préjudiciable par son incertitude, ses écarts & ses variations, & qui avoit donné, en 1700, des *Observations sur la manière de tailler pour l'extraction de la pierre, pratiquée par Frère Jacques*. On peut dire que M. *Hunauld* soutint sa défense avec avantage dans une Dissertation dédiée à M. *Fagon*, mais qui n'a jamais été imprimée. M. *Morand*, qui la possédoit, dit qu'on y trouve la méthode de *Frère Jacques* perfectionnée, moyennant laquelle il étoit toujours sûr de faire son incision intérieure dans le même endroit; & il ajoute que c'est par cette méthode qu'il avoit rendu la vie à tant de pierreux depuis l'ouvrage de *Méry*.

C'est dans cette année 1702 que *Frère Jacques* eut, des maîtres chirurgiens de la Charité royale de Versailles, un certificat par lequel ils attestoient qu'ils avoient été présens à trente-huit opérations de la taille, qui toutes avoient heureusement réussi. M. *Fagon* voulant se faire tailler au printems, fut sondé dans ce dessein par le *Frère Jacques*; il l'avoit choisi pour lui faire l'opération; mais sa famille l'en détourna. Il fut taillé avec succès par M. *Mareschal*, qui étoit alors chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, & fut depuis premier chirurgien du roi à la place de M. *Félix*. Cette même année, *Frère Jacques* fit des opérations à Beaumont & à Beauvais en Picardie.

En 1703, le maréchal de Lorges se mit entre ses mains, après avoir reçu dans son hôtel vingt-deux pauvres attaqués de la pierre, pour les faire tailler, pour ainsi dire, devant lui. Les pauvres guérirent tous, & le maréchal mourut. *Fagon* taillé par un autre que par *Frère Jacques*, le maréchal mort entre ses mains, le dégoûtèrent de Paris, où il se promit de ne plus revenir; il projetta de retourner dans sa famille, après avoir été à Genève, où il étoit mandé. Ayant pris sa route par la Bourgogne, il s'arrêta quelque tems à Montbart, & il y tailla un pauvre meûnier qui fut promptement guéri. Arrivé au mois d'octobre à Genève, il fit l'opération à cinq malades, & à deux autres dans un village voisin, appelé Carouges. Quoique des sept il en périt deux, il reçut un présent du grand & du petit-conseil de la république.

En 1704, on le pressa de se rendre en Hollande, & il arriva à Amsterdam au mois de juillet de cette année. Il obtint du magistrat une permission d'opérer, dont il profita si avantageusement, que les cures nombreuses

nombreuſes qu'il fit répandirent ſon nom par toute la Hollande. Les magiſtrats d'Amſterdam ne ſe bornèrent pas à lui donner des témoignages de leur eſtime ; ils y ajoutèrent ceux de la reconnoiſſance, & firent graver ſon portrait, où il eſt repréſenté avec ſon habit religieux & un petit hermitage dans le lointain. On lit au haut de l'eſtampe cette inſcription latine, qui eſt là juſtification des mauvais ſuccès qu'ont eus quelques-unes de ſes opérations : *Quia non omnes convaleſcunt, non idcircò nulla medicina eſt ;* & au bas : *Frater Jacobus de Beaulieu, anachoreta Burgundus, lithotomus omnium Europœorum peritiſſimus.* Il eut auſſi de grands ſuccès à Delft, à Utrecht & à la Haye ; & les magiſtrats de cette dernière ville firent une ſeconde fois graver ſon portrait, & lui donnèrent deux ſondes d'or en préſent.

M. *Rau*, qui enſeignoit dans ce tems-là la chirurgie & l'anatomie à Amſterdam, fut ſouvent préſent aux opérations de *Frère Jacques*, & ne manqua pas de déſapprouver ſa méthode. Il convint cependant qu'elle pouvoit avoir de plus heureuſes ſuites en des mains plus éclairées, comme il arriva en effet ; car dès que la méthode de cet hermite eut paſſé en Angleterre, elle fut adoptée par *Chéſelden*, qui la porta à ſa perfection. *Rau* lui-même en profita pour réformer la ſienne, & après lui tant d'autres opérateurs, en particulier le *Frère Côme*, religieux feuillant, *Lecat*, *Hawkins*, *Foubert*, &c.

Tout ſévère qu'eût été *Rau* dans ſes cenſures ſur la méthode de *Frère Jacques*, ce n'eſt point à elles qu'on doit attribuer la retraite de cet hermite. Il quitta la Hollande de ſa pure volonté, non que l'on fût mécontent de lui ; car ayant été à Anvers, enſuite à Bruxelles, où il réſida quelque tems, on le redemanda à Amſterdam. Il refuſa de s'y rendre ; & l'on prétend qu'il répondit que l'on avoit dans M. *Rau* un plus habile homme que lui. Celui-ci fut nommé lithotomiſte d'Amſterdam & de la Haye, & *Frère Jacques* reçut à Bruxelles, de la part des Hollandois, une dernière marque de leur conſidération. Suivant le ſentiment le plus commun, c'étoit une médaille d'or de la valeur de 400 livres, où, d'un côté, ſon portrait étoit gravé, tenant une ſonde à la main ; & de l'autre, les armes de la ville d'Amſterdam, avec cette inſcription : *Pro ſervatis civibus. Heiſter* doute de la vérité de l'hiſtoire de cette médaille ; il ſemble cependant en convenir peu après, ſur le témoignage d'un célèbre médecin hollandois, en métamorphoſant, d'après *Verduin*, la médaille en tenettes d'or, avec la même légende, entourée d'une couronne civique ; ce qui revient aſſez au même.

Frère Jacques parcourut la Flandre ; & revenu en France, il ſe propoſa d'aller à Lyon. C'étoit en 1707. Il paſſa à Verſailles, ſe préſenta à M. *Fagon*, qui l'accueillit avec bonté & voulut lui faire quelques préſens ; mais *Frère Jacques* les refuſa, & ſe contenta d'un ſecond certificat en ſa faveur, avec permiſſion de travailler dans tous les lieux du royaume où il ſeroit appellé. Il ſe rendit à Lyon au printems de l'année 1708 ; & il reſta dans cette ville ou dans la province, à-peu-près un an. En 1709, il fut appellé à Genève, où il eut pluſieurs ſuccès. La même année, il fut appellé à Nancy par le duc de Lorraine, pour tailler un de ſes principaux Officiers, qui fut guéri. Il fit encore huit opérations dans ce pays-là, & le prince l'engagea à reſter dans ſes Etats durant tout le printems de l'année 1710. Il fut enſuite demandé à Liège pour le neveu d'un tréfoncier qu'il tailla avec ſuccès, & il y paſſa l'hiver de 1711. Il ſe rendit en 1712 à Strasbourg, où, ſuivant le témoignage de *Saltzman*, médecin de cette ville, il tailla ſeize malades qui guérirent tous, à l'exception d'un ſeul avancé en âge & fort miſérable d'ailleurs. Il eut encore pour témoin de ſes ſuccès M. *le Maire*, pour lors chirurgien aide-major de l'hôpital militaire, qui étoit ſon ami & qui le ſuivit partout. C'eſt dans cette même année que *Frère Jacques* fut ſollicité d'aller à Vienne en Autriche ; il y fut, & en partit le 11 avril 1713 pour Veniſe, où il n'opéra point. Il paſſa enſuite à Padoue, & il y fit deux tailles avec ſuccès ; de-là il ſe rendit à Rome, où il fit pluſieurs opérations & fut préſenté au pape. Enfin, las de voyager, & voulant revoir ſa patrie, il ſortit de Rome ; & ſans s'arrêter dans ſa route, il la continua juſqu'à ſon village, Ses père & mère étoient morts, & il n'y trouva plus que des neveux, auxquels il diſtribua quelqu'argent. Il voulut alors mener une vie pieuſe & tranquille, & à cet effet, il ſe procura un aſyle chez les pères bénédictins : cependant il ſortit dans la ſuite de leur maiſon, pour ſe retirer chez Laurent Decart, ſon ancien ami, où, après une maladie de trois ſemaines, il mourut le 7 de décembre 1714. C'eſt au moins le ſentiment de M. *Morand*, qui fixe ainſi la date de la mort de *Frère Jacques* ſur l'extrait mortuaire ſigné par le vicaire de ſa paroiſſe. D'autres auteurs renvoient la mort de cet hermite en 1720, & diſent qu'il laiſſa pour tout bien une ſomme d'onze mille livres. Il avoit fondu les inſtrumens d'or qu'on lui avoit donné en Hollande, & on ne ſait ce qu'il avoit fait de ſa médaille. Voilà l'hiſtoire d'un homme ſingulier, mais à qui la chirurgie a beaucoup d'obligation ; c'eſt à lui que nous devons la méthode de tailler par l'appareil latéral, dont *Paul* d'Egine & quelques autres écrivains avoient à peine entrevu l'utilité. Je renvoie ceux qui voudront des détails ultérieurs ſur la vie de *Frère Jacques* à l'hiſtoire écrite par M. *Vacher*, chirurgien de Beſançon. Elle a paru dans cette ville en 1757, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JACTATION. (*Seméiotique.*)

Jactatio, *Inquies*, *Anxietas.*

C'eſt un ſymptôme qui a lieu dans un grand

nombre de maladies. Il consiste en ce que les malades, étant extrêmement inquiets, ne peuvent rester au lit dans une même attitude, & en changent continuellement, parceque, comme on dit communément, ils ne trouvent point de bonne place : ils se jettent d'un côté du lit à l'autre ; ils se tournent souvent ; ils s'agitent, s'étendent, se courbent ; ils promenent leurs membres çà & là, & ne discontinuent point ces différens mouvemens du corps entier ou de quelques-unes de ses parties. Ils ont en même-tems la physionomie triste, & poussent souvent des soupirs, des gémissemens.

Cet état accompagne fréquemment les embarras douloureux d'estomac, les nausées fatigantes, la disposition à un prochain vomissement, les douleurs vives, comme convulsives, qui viennent par tranchées, par redoublemens, comme dans certaines coliques, dans le travail de l'enfantement, & enfin dans les cas où les humeurs morbifiques, d'un caractère malin, portent des impressions irritantes dans le genre nerveux, quoique dans ces mêmes cas il y ait d'ailleurs beaucoup de foiblesse.

La jactation est, en général, un mauvais signe dans les maladies, surtout lorsqu'elle survient à un abattement des forces constant & considérable ; lorsque le vice morbifique a son siège dans quelque organe essentiel ; lorsqu'elle est accompagnée de sueurs de mauvaise qualité, de froid aux extrémités, de difficulté de respirer. Mais ce symptôme est moins fâcheux, s'il arrive dans des tems de crise, s'il ne se trouve avec aucun autre mauvais symptôme, & s'il n'est point suivi de défaillance, de délire ou de frénésie.

La Jactation est, comme on voit, à-peu-près la même chose que l'anxiété, l'inquiétude.

Nous renvoyons, pour un plus grand détail, à la partie des traités de séméiotique qui roule sur le pronostic dans les maladies. Et si on veut savoir tout ce qu'ont observé les anciens sur ce sujet intéressant, on en trouvera le précis très-bien circonstancié dans l'excellent ouvrage de Prosper Alpin ; *De Præsagiendâ vitâ & morte ægrotantium.* Liv. III, chap. IV, &c. ; & dans celui de Duret, *In Coacas prænotiones Hippocratis passim*, &c. *A. E.*

(MAHON.)

JADE. (*Mat. méd.*)

Le Jade est une pierre dure, scintillante, d'un tissu lamelleux, quoique très-dense, chatoyante dans beaucoup de points, d'un verd blanchâtre, dont on a quelquefois distingué quelques espèces de diverses couleurs, & plus ou moins fines dans leur tissu. Cette pierre a été rangée par quelques lithologistes parmi les quartzeuses ou silicées ; d'autres l'ont placée dans la classe des argileuses ; quelques minéralogistes modernes ont même voulu qu'elle appartînt aux pierres magnésienes. Les premiers se fondoient sur la dureté & la propriété éclatante du Jade ; les seconds invoquoient son aspect gras & doux, & le peu d'étincelles qu'il donne par le choc de l'acier. Enfin les derniers n'ont eu recours qu'à l'analyse de cette pierre, qui fournit en effet, comme les stéatites, les serpentines, les amianthes, &c., une certaine quantité de magnésie.

Le Jade a été regardé, en matière médicale, comme une espèce de pierre néphrétique ; & souvent l'un de ces noms a été pris pour l'autre dans la description des médicamens. En conséquence, on a donné au Jade toutes les propriétés de la pierre néphrétique ; on le croyoit propre à calmer les douleurs des reins, étant porté en amulette ; car on ne l'a jamais employé à l'intérieur. Comme quelques peuples sauvages taillent cette pierre pour en faire des espèces d'ornemens qu'ils portent à leurs bras, à leur ceinture, à leurs oreilles ou à leur cou, on a vu dans ces ornemens des matières médicamenteuses ; on a même attribué à ces peuples des idées & des vues qu'ils n'ont jamais eues, ou qui, quand ils les auroient conçues, eussent été pardonnables chez des hommes sans culture & sans science, mais qui n'auroient pas dû être admises chez des nations policées & savantes. Il y a long-tems qu'on a renoncé à l'usage médicinal du Jade, & qu'il n'est plus compris dans les matières médicales.

(FOURCROY.)

JÆNISC, (Jean) membre de l'académie impériale des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Arcturus*, & médecin de Breslaw, étoit de Jæschkittel près de cette ville, où il naquit le premier novembre 1636. Après avoir étudié la médecine à Leipsick, sous *Léonard Ursinus*, *George Welschius*, *Christian Langius*, & *Jean Michaël*, il passa en Hollande, contrée déjà célèbre par la réputation que *Diemerbroeck*, *Vander Linden*, *Vorstius*, *de Le Boë* & *Van Horne* s'étoient acquise. Il s'appliqua encore pendant cinq ans dans ce pays ; & ce tems écoulé, il reçut les honneurs du doctorat à Leyde, le 10 juillet 1663. L'année suivante, il vint se fixer à Breslaw, où il se maria le 23 novembre 1667. La manière dont il se distingua dans cette capitale par la pratique de son art lui mérita la confiance des magistrats, qui le nommèrent à la charge de directeur de leur hôpiral en 1673, & à celle de protophysicien en 1697. Un riche marchand, qu'il traita dans sa maladie mortelle, fut si satisfait de ses soins & de ses attentions, qu'il lui légua toute sa succession au lieu & place d'honoraire. Le légataire, ébloui de sa fortune, commença par en dépenser la meilleure partie en instrumens de mathématiques, de mécanique, d'anatomie, de chirurgie, & en acquisition de quantité de médailles, dont il orna son cabinet. Enfin, s'étant laissé leurrer par les vaines promesses de quelques alchymistes, il donna tête baissée dans les rêveries de leur art imposteur, & dissipa le reste

de cette riche succession parmi les fourneaux. On met sa mort au 7 décembre 1707.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JAGRE. (*Hygiène.*)

C'est une espèce de sucre qu'on fait avec le tari ou vin de palmier & de cocotier. Si, lorsque le tari est recemment tiré de l'arbre, on le met bouillir dans un chaudron avec un peu de chaux vive, il s'épaissit & devient en consistance de miel ; en le laissant bouillir plus long-tems, il acquiert la solidité du sucre. A la vérité, il est moins délicat que celui que l'on prépare avec le suc des cannes ; mais il est presqu'aussi blanc. C'est avec ce marc que les gens mal-aisés font toutes leurs confitures ; on l'appelle Jagara dans le pays des Malabares. *A. E.*

(MAHON.)

JAIS, ou JAYET. (*Mat. médic.*)

Le Jaiet, Jais, ou *Jayet*, est une espèce de bitume solide, noir, assez compact pour recevoir un beau poli, brillant & vîtreux dans sa cassure, qui a été nommé *Succin noir ; Pangitis* par Strabon ; *Gangitis* ou *Gagates* en latin, à cause de la ville de Gage ou Gagas en Lycie, où l'on en trouvoit autrefois beaucoup.

Ce bitume, frotté quelque tems, attire les corps légers, & paroît presqu'aussi électrique que le Succin ; il n'a pas d'odeur. Quand on le chauffe fortement, il s'enflamme comme la poix, répand une fumée noire, épaisse, & une odeur de bitume. On le trouve en France dans plusieurs départemens méridionaux, & surtout dans les Pyrénées ; on en exploite une grande carrière à Bélestat. Il existe aussi en Suède, en Irlande, en Allemagne. Dans le Wirtemberg, on le taille & l'on en fait une grande quantité de bijoux divers, des boutons, des colliers, des olives, des boucles d'oreilles, fort en usage autrefois dans le deuil.

Le Jayet est contenu en couches dans les montagnes ; il est souvent parsemé de sulfure de fer, qui le rend efflorescent à l'air. Lorsqu'on le distille à un grand feu, il donne une huile épaisse, noire & très-odorante ; il passe en même-tems un peu de liqueur qui paroît tenir de l'acide succinique en dissolution. Il reste un charbon très-difficile à brûler, & qui contient de l'oxide de fer avec de la silice & de l'alumine en petite quantité. Il est indissoluble & inaltérable dans la plupart des réactifs. Lorsqu'on fait bouillir cependant de l'huile fixe sur ce bitume en poudre fine, une partie s'unit à l'huile & lui donne plus de consistance qu'elle n'en a naturellement.

Plusieurs naturalistes regardent le Jayet comme une espèce d'asphalte durci par un long séjour dans la terre. C'est l'opinion qu'en a émise Wallerius, & qui a été adoptée par un grand nombre de minéralogistes. Quelques-uns pensent cependant que le Jayet est du bois charbonné dans la terre & imprégné de pétrole. Les morceaux de Jayet, qui sont ligneux à une de leurs extrémités, & les bois convertis à leur surface en Jayet, le tissu même de ce corps bitumineux, qui souvent présente les couches & le fibres du bois, autorisent assez cette opinion.

On ne croiroit pas que le Jayet a été employé en médecine, si l'on ne savoit qu'on a cherché des remèdes partout.

Dioscoride lui attribuoit la vertu d'amollir & de résoudre. On a vanté sa fumigation dans les accès hystériques.

Aëtius assure qu'en donnant aux personnes attaquées de cardialgie du vin où l'on éteint du Jayet allumé, elles sont soulagées sur-le-champ, leur sueur s'arrête & leur pouls se relève.

On a aussi proposé l'huile retirée du Jayet par la distillation, approchée des narines, pour les femmes hystériques. On distilloit autrefois l'huile de Jayet avec beaucoup de précaution ; on la rectifioit avec l'argile, comme celle de succin, & même avec l'eau.

On ne fait point usage de ce genre de remède ; & depuis long-tems le Jayet est exclus de la matière médicale.

(FOURCROY.)

JALAP. (*Mat. médic.*)

Convolvulus Americanus, Jalapium *dictus*. (Raii, hist. 724.)

Convolvulus Jalapa *foliis difformibus, cordatis, angulatis, oblongis lanceolatisque, caule volubili, pedunculis unifloris.* L.

Cette plante n'étoit pas connue des anciens. On nous apporte sa racine des possessions espagnoles en Amérique, en rouelles épaisses d'environ un demi-pouce, ridées, d'un brun foncé en dehors, d'une couleur cendrée blanchâtre en dedans, & remplies d'une résine noire & luisante. La racine entière est de figure oblongue ou ovale, étroite par en-bas, & extrêmement pesante. Il faut, dit Cartheuser, préférer les rouelles qui sont compactes, pesantes, non cariées, & fournissant le plus de substance noire & résineuse, dans laquelle résident ses principales propriétés. Ces rouelles de bonne qualité s'enflamment facilement, selon Valentini, lorsqu'on les expose sur les charbons ardens ou à la flamme.

La racine de Jalap eſt un des meilleurs purgatifs que nous ayons. Lorſqu'on la choiſit bien conditionnée, quelques-uns de ſes principes ſervent de correctif à celui dont l'âcreté pourroit être nuiſible : je veux parler du principe réſineux. Le parti le plus ſûr eſt cependant de la mêler & triturer avec du ſucre, ou une ſubſtance muqueuſe, qui rend les particules réſineuſes plus ſolubles & moins irritantes.

La réſine de Jalap, extraite de cette racine par l'intermède de l'eſprit-de-vin, eſt un purgatif très-irritant, & qui agit à la manière de la ſcammonée. On l'emploie cependant, en la combinant avec le ſucre, le jaune d'œuf, quelques gouttes d'eau-de-vie, & un lait d'amandes. Quelques-uns même prétendent que, comme il eſt difficile de ſe procurer du Jalap bien conditionné, c'eſt-à-dire, dont on puiſſe évaluer la proportion des principes actifs qui y ſont contenus, il ſeroit plus méthodique de n'employer que la réſine, dont l'énergie eſt toujours la même.

L'extrait de Jalap fait avec l'eau purge fort doucement ; mais il eſt très-diurétique.

Le Jalap eſt du nombre des purgatifs que l'on appelle Panchymagogues, ou, qui évacuent toutes les humeurs : mais il agit plus particulièrement ſur les ſéroſités.

La doſe du Jalap en ſubſtance varie beaucoup, par les raiſons que nous avons expoſées : la plus ordinaire, cependant, eſt depuis un ſcrupule juſqu'à deux pour les adultes.

La réſine ſe donne depuis cinq grains juſqu'à douze ou quinze, avec les précautions convenables.

La doſe de l'extrait aqueux eſt depuis vingt-quatre grains juſqu'à trente-ſix, ſelon Boulduc.

On adminiſtre le Jalap infuſé dans du vin, en bol, ſeul, avec d'autres purgatifs, ou avec différens correctifs, tels que le ſucre, la crême de tartre, &c.

Aſſocié au mercure doux, il eſt efficace contre les obſtructions des viſcères ; & avec le quinquina, ſon uſage a eu des ſuccès dans les cas de fièvres intermittentes rebelles.

Enfin, le Jalap entre dans la compoſition de quelques ſyrops & autres préparations officinales qui ne ſont plus employées.

(Mahon.)

JALEYRAC. (*Eaux min.*)

C'eſt une petite paroiſſe à deux lieues de Mauriac, ſur la route de Clermont en Auvergne. La ſource minérale ſort d'un rocher au pied d'une montagne : elle eſt froide ; elle a été analyſée légèrement par la Rouſſire, dans ſes recherches ſur cette fontaine (Tulle. 1780). Il dit que ces eaux contiennent de la terre calcaire & de la ſoude en abondance ; qu'elles ſont apéritives, toniques, fondantes, bonnes contre les maux de reins & de la veſſie, contre ce qu'on a appellé l'acrimonie acide, les ſuppreſſions, les rhumatiſmes, l'apoplexie, les fleurs blanches, &c.

(Macquart.)

JALOUSIE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'Hygiène.

Claſſe II. Hygiène privée.

Ordre III. Régime particulier.

Section IV. Habitudes.

La Jalouſie, ou l'Envie, ainſi que la Haine, eſt une paſſion fâcheuſe qui entretient conſtamment l'ame dans l'inquiétude, dans la triſteſſe, dans des idées noires, mélancoliques, & ſouvent funeſtes. La Jalouſie ôte le ſommeil, l'appétit, l'aptitude au travail, à l'exercice, eſt cauſe que les fonctions & les ſécrétions ſe font mal. De la mélancolie elle mène à la maigreur, à la cachexie, à la conſomption. Dans cet état, on devient inſupportable à ſoi-même autant qu'aux autres ; on ne s'occupe que de projets cruels & ſiniſtres. La raiſon, avant tout, doit commencer la guériſon de la Jalouſie ; enſuite la diſſipation, l'exercice, la bonne nourriture, du bon vin, la ſociété des gens d'eſprit & gais, l'auront bientôt terminée.

(Macquart.)

JAMBON. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'Hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux quadrupèdes.

On donne le nom de jambons aux cuiſſes & aux épaules du cochon, qu'on ſale, & qu'on enfume de manière qu'on peut les conſerver fort long-tems. On les fait cuire, lorſqu'on veut les manger, avec du vin & des ſubſtances aromatiques, comme le thin, le ſerpollet, le laurier, &c.

Les meilleurs Jambons, en général, ſont ceux de Mayence & de Bayonne. Les Jamboneaux viennent d'animaux plus jeunes : auſſi ſont-ils généralement plus tendres : les meilleurs viennent de Reims.

La viande du Jambon eſt compacte, ſerrée, & de difficile digeſtion pour les eſtomacs pareſſeux ou délicats : elle convient particulièrement à ceux qui

font beaucoup d'exercice, qui se livrent aux travaux de la campagne. Elle doit être très-cuite *Voyez* COCHON.

(MACQUART.)

JAMBES. (*Séméïotique*)

Voyez EXTRÉMITÉS & COUCHER.

(MAHON.)

JANUS DE DAMAS, ancien médecin, est auteur de plusieurs ouvrages, entr'autres d'un Traité sur l'art de guérir les maladies.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JAPIS, certain médecin dont *Virgile* parle dans son Enéide. Le poëte dit qu'Apollon, qui aimoit beaucoup *Japis*, avoit voulu lui donner la science des augures, l'art de jouer de la lyre & de bien tirer de l'arc; mais qu'il aima mieux, pour pouvoir prolonger la vie de son père qui étoit mourant, apprendre de ce Dieu les vertus des herbes & la méthode de guérir les maladies, quoiqu'il y eût moins de gloire pour lui :

Jamque aderat Phœbo ante alios dilectus Japis
Jasides : acri quondam cui captus amore
Ipse suas artes, sua munera lætus Apollo,
Augurium, citharamque dabat, celeresque sagittas.
Ille, ut depositi proferret fata parentis,
Scire potestates herbarum, usumque medendi
Maluit, & mutas agitare inglorius artes.

ÆNEÏDOS, lib. XII.

La manière dont *Virgile*, qui lui-même avoit étudié la médecine à Venise, décrit l'état d'Enée, fait assez voir qu'il s'agit ici principalement de la chirurgie; & après la guérison de ce guerrier, il fait encore ainsi parler *Sapis* dans le même livre :

Non hæc humanis opibus, non arte magistrâ
Proveniunt : neque te, Ænea, mea dextera servat:
Major agit Deus, atque opera ad majora remittit.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JACQUES-DES-BLATS. (*Eaux min.*)

C'est un village à côté duquel est une source minérale froide & gazeuse, peu connue. Jaulhac doute qu'elle contienne des principes minéraux.

(MACQUART.)

JARRETIÈRE. (*Hygiene.*)

Partie II. Matière de l'Hygiène.

Classe II. Applicata.

Ordre Ier. Habillemens.

Les Jarretières, dans tous les cas, gênent la circulation & les mouvemens de la jambe, mais particulièrement chez les femmes, qui ont coutume de les placer au-dessous du genou, ce qui d'ailleurs déforme la jambe & lui donne fort mauvaise grace.

Il faut, puisqu'il seroit difficile de s'en passer, les mettre au-dessus du genou, & surtout les choisir d'une laine douce, assez larges & assez épaisses pour ne pas causer d'étranglement, comme cela arrive lorsqu'on retient ses bas avec des cordons étroits & durs.

(MACQUART.)

JASMIN. (*Mat. médic.*)

Le Jasmin, que la plupart des auteurs de botanique usuelle ne considèrent que comme un parfum, & que très-peu ont compris dans les Traités même les plus étendus, les plus riches & les plus savans de matière médicale, parce qu'en effet il est beaucoup plus employé par les parfumeurs que par les médecins, ne doit pas cependant être passé sous silence dans un Dictionnaire de médecine, où l'on veut embrasser tous les détails de l'art & de la science.

Cette plante si connue & si agréable, dont Linné a fait un genre placé dans sa pentandrie monogynie, caractérisée par une corolle quinquéfide, une baie à deux coques, des semences arillées, & les anthères cachées dans le tube de la fleur, & dont l'espèce, nommée par ce botaniste, *Jasminum officinale*, décrite & reconnoissable par ses feuilles opposées & ses folioles séparées, est un arbrisseau très-élégant, à rameaux nombreux, longs, grêles, noueux, flexibles, verds, remplis d'une moëlle blanche, à feuilles oblongues aiguës, terminées par une impaire, à fleur monopétale blanche, en long tube, à cinq divisions profondes, d'une odeur très-suave, à laquelle succède une espèce de baie ronde, verte, à deux coques, contenant des semences comprimées & munies d'une arille. On le cultive dans tous les jardins, à cause de son parfum délicieux.

On attribuoit autrefois une propriété utérine à sa fleur, & on la faisoit entrer dans quelques compositions médicinales. On n'en fait aucun usage aujourd'hui sous ce rapport; mais comme on l'emploie fréquemment ou abondamment pour les parfums, dont elle fait un des ingrédiens les plus agréables & les plus répandus, il est utile d'en énoncer ici les principales propriétés.

La fleur de Jasmin est une de celles qui, malgré son odeur forte & assez tenace, ne donne cependant par la distillation avec l'eau, qu'une odeur très-fade ou même fétide. On sait que la même propriété existe dans les fleurs liliacées, dans le Réséda & l'Héliotrope; aussi est-on obligé de traiter les fleurs de Jasmin comme ces dernières pour en obtenir le

parfum. On met ces fleurs dans un bain-marie d'étain, entre des lits de coton imprégné d'huile inodore de Ben. Quand on a laissé cet appareil fermé à une température de vingt à vingt-cinq degrés, en une espèce de macération, pendant douze ou vingt-quatre heures, on exprime le coton, & l'huile qu'on en fait sortir est fortement chargée de l'odeur du Jasmin; c'est cette huille qu'on mêle aux graisses & aux pommades. En la battant quelques instans avec de l'alcool, celui-ci lui enlève son odeur, & devient ensuite susceptible de la communiquer à un grand nombre de préparations liquides; c'est une espèce d'essence de Jasmin.

Parmi les composés odorans que préparent les parfumeurs, & qui tous ne sont pas sans quelques inconvéniens dans leur usage, ceux de Jasmin sont les moins nuisibles, peut-être; & comme cette odeur est extrêmement agréable & douce, comme elle plaît à presque tous les individus, c'est un des parfums qu'on peut se permettre le plus souvent, & dont on a le moins de maux ou de dangers à redouter. On en fait un grand usage en Asie; les Européens l'aiment aussi beaucoup. Quant à ses vertus médicales, si on excepte celle de calmer légèrement les nerfs, il est évident qu'en les louant beaucoup, quelques auteurs ont été plutôt séduits par la sensation agréable que le Jasmin procure, que par les succès médicinaux qû'on en a obtenus.

(Fourcroy.)

JASPE. (*Mat. médic.*)

Voici encore une substance pierreuse complettement inerte, & dont on a autrefois vanté les vertus comme médicament, dans des tems où la rareté, la beauté des productions naturelles, étoient beaucoup plus consultées que les véritables propriétés, à des époques où les préjugés & les hypothèses tenoient lieu de l'expérience.

Le Jaspe est une pierre dure, silicée, faisant feu avec le briquet, ordinairement colorée & opaque, d'un tissu fin & très-dense, susceptible d'un beau poli, très-brillante, à cassure vîtreuse & légèrement écailleuse, fusible à un grand feu en une espèce d'émail noir, lorsqu'il est coloré, inattaquable par les acides, dissoluble dans les alcalis fixes par la voie sèche, & qui, fondue à l'aide de ces derniers, étendue & dissoute ensuite dans l'eau, permet aux acides de l'attaquer dans cet état de division extrême, laisse séparer ses principes constituans, qui sont de la silice, de l'alumine & de l'oxide de fer. Il y en a un grand nombre de variétés par la couleur & les nuances. Son opacité parfaite le distingue des agates & des cailloux, dont il se rapproche par sa nature & par beaucoup de propriétés apparentes ou de caractères extérieurs.

On attribuoit autrefois au Jaspe rouge, au Jaspe sanguin ou vert, parsemé de points rouges, & au Jaspe fleuri, plusieurs propriétés médicinales presque miraculeuses. On croyoit surtout que, suspendu en forme d'amulette, il étoit capable d'arrêter les hémorrhagies. On lui donnoit les propriétés tonique, astringente, stomachique, cordiale. Depuis que les analyses exactes ont fait connoître l'indissolubilité & la nature inaltérable du Jaspe, on ne croit plus à ces prétendues qualités, & l'on a entièrement effacé le Jaspe de la liste des véritables médicamens.

(Fourcroy.)

JASSOLINUS, (Jules) anatomiste du seizième siècle, fut disciple de *Philippe Ingrassias*, et maître de *Marc-Aurèle Severinus*. En 1570, il succéda au premier dans la chaire d'anatomie & de chirurgie en l'université de Naples, sa patrie. Comme il ne négligea ni soins, ni veilles, pour ressembler à l'homme célèbre qu'il remplaçoit, il ne tarda pas à être goûté dans ses leçons, & il eut bientôt un aussi grand nombre de disciples qu'*Ingrassias* son prédécesseur. La pratique fut encore un des grands objets de ses occupations; il la fit avec tant d'éclat, & s'acquit une telle réputation dans cette partie, que *Douglas* n'a point hésité de le surnommer l'*Epidaure* de son siècle. Cet éloge est visiblement outré. Quoique *Jassolinus* soit parvenu à une grande célébrité, on peut lui refuser la place de premier médecin de son tems; car *Riolan* en fait un éloge si mince, qu'il peut passer pour une censure sévère. « Certaines personnes, dit-il à son sujet, perdent » beaucoup à paroître, & certains auteurs à être » lus. La présence des uns détruit la bonne opinion » qu'on en avoit; l'ouvrage des autres décèle leur » ignorance : & si cet ouvrage se fait souhaiter & » qu'il ne réponde pas à l'attente, il couvre l'auteur » de mépris ». Ces expressions de *Riolan* sont cependant trop tranchantes, & *Jassolinus* n'est point, à beaucoup près, aussi méprisable que ce médecin voudroit nous le dépeindre. En effet, on ne peut disconvenir que notre auteur n'ait dit plusieurs choses remarquables sur la génération de la bile. Il en admet de deux espèces, une visqueuse, épaisse, noirâtre, gluante, qui est contenue dans la vésicule; l'autre, qui est limpide, vient du foie. Il ajoute que la vésicule & le foie sont deux organes sécrétoires distincts; que chacun a ses vaisseaux particuliers, & que ce sont les artérioles qui se distribuent dans la vésicule, qui apportent la bile dans ce réservoir. Après de tels usages, il est évident que *Jassolinus* ne croyoit point à l'existence des canaux hépatico-cystiques. Comme la vraie position de la vésicule du fiel lui étoit connue, il en a donné une nouvelle figure, où elle est mieux dépeinte que dans les planches de *Vésale* & de *Fallope* : il est encore le premier qui ait divisé la vésicule en fond & en col. Parmi les ouvrages dont nous allons donner les titres,

il en eſt un qui traite ſpécialement de toutes ces particularités :

Quæſtiones anatomicæ & oſteologia parva ; de cordis adipe, de aqua in pericardio, de pinguedine in genere. Neapoli, 1573, *in*-8°. On doit compter pour peu de choſe les remarques de cet auteur ſur les os ; ſon traité ſur la graiſſe du cœur ne vaut pas mieux. Il regarde cette graiſſe comme la ſource de l'humeur du péricarde.

De poris choledochis & veſicâ felleâ. Neapoli, 1577, *in*-8°. *Hanoviæ*, 1654, *in*-4°., avec le précédent. *Francofurti*, 1664, *in*-4°. *Ibidem*, 1668, *in*-4°., avec le livre *de Vena ſalvatella*, de *Marc-Aurele Severinus*.

De remedii naturali che ſono nell' Iſola di Pithecuſa, hoggi detta Iſchia, libri II. Naples, 1689, *in*-4°. C'eſt un recueil des remèdes qui ſe rencontrent parmi les abondantes productions de l'iſle Iſchia au royaume de Naples, ſur la côte de la Terre de Labour.

(*Extr. d'El.*) (Mahon.)

JASWA-MOREWAIA. (*Pathologie.*)

C'eſt ainſi que les Ruſſes nomment une maladie fort contagieuſe, qui eſt aſſez fréquente dans pluſieurs endroits de la Sibérie, & ſurtout dans la ville de Tara, près des bords de l'Irtiſch, & chez les Kalmoucks. Cette maladie a quelqu'analogie avec la peſte, à en juger par les deux noms qui la déſignent, dont le premier ſignifie bubon, & le ſecond peſte. Mais elle diffère certainement de celle à laquelle nous avons donné ce nom. D'ailleurs Gmelin aſſure qu'on ne ſe ſouvient point d'avoir jamais éprouvé la vraie peſte en Sibérie.

Cette contagion attaque tout le monde, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Elle s'annonce par une tache blanche ou rouge, au milieu de laquelle on dit qu'il y a ſouvent un petit point noir. Cette tache ou tumeur eſt entièrement dépourvue de ſentiment ; elle eſt dure & s'élève un peu au-deſſus de la peau qui l'environne ; & en quatre ou cinq jours elle acquiert la groſſeur du poing, ayant toujours la même dureté & la même inſenſibilité. Le malade éprouve durant ce tems une grande laſſitude & une ſoif extraordinaire ; il perd entièrement l'appétit ; il eſt toujours aſſoupi ; il lui prend des étourdiſſemens auſſitôt qu'il eſt debout ; il ſent un ſerrement conſidérable de la poitrine ; il a de la difficulté à reſpirer ; ſon haleine devient puante ; il pâlit ou jaunit ; il éprouve de grandes douleurs intérieurement ; il ſe retourne & change de ſituation perpétuellement ; ſa ſoif va toujours en augmentant. Quand tous ces ſymptômes ſont ſuivis d'une ſueur abondante, c'eſt un ſigne que la mort approche. Les perſonnes robuſtes périſſent ordinairement le dixième ou onzième jour ; les plus délicates ne vont pas ſi loin.

Ceux qui ſont attaqués de cette maladie ne ſe plaignent, tant qu'elle dure, que de douleurs de tête ; on n'obſerve aucun changement ſur la langue, aucune conſtipation, ni rétention d'urine ; la tête demeure ſaine juſqu'au dernier moment.

Auſſitôt qu'un Tartare apperçoit une de ces taches ſur ſon corps, il va trouver un Coſaque, qui n'eſt ordinairement qu'un médecin de beſtiaux. Celui-ci arrache la tache avec ſes dents juſqu'au ſang ; ou bien il enfonce dans le milieu une aiguille, qu'il tourne en-deſſous en tout ſens, & il continue ainſi à enlever la tache, juſqu'à ce que le malade ſente ſon aiguille ; après quoi il achève de l'arracher avec les dents. Il mâche enſuite du tabac & le ſaupoudre d'un peu de ſel ammoniac : il applique ce mélange ſur la plaie, & recouvre le tout d'un emplâtre, ou il ſe contente de la bander. Il renouvelle le tabac & le ſel ammoniac, toutes les vingt-quatre heures, juſqu'à la parfaite guériſon, qui s'obtient au bout de deux, cinq ou ſept jours, ſuivant le degré de dureté, & la grandeur de la tache ou du bubon. Il n'y a pas lieu de craindre que les autres parties du corps prennent la contagion. La partie affligée reprend ſa couleur naturelle, & la plaie ſe cicatriſe.

Le régime qu'on fait obſerver au malade conſiſte à le tenir dans un endroit obſcur, à l'empêcher de boire, ou ſi on lui permet quelque boiſſon, ce n'eſt que du petit-lait aigri ; les autres boiſſons lui ſont interdites : on lui défend auſſi les fruits à ſiliques, & toute nourriture ſujette à fermenter : on lui permet le pain trempé dans le petit-lait, du bouillon de poulet, des raves. Mais toute eſpèce de viande eſt regardée comme nuiſible.

On a remarqué que la chair qui eſt au-deſſous de la tache qu'on a enlevée eſt bleuâtre.

Gmelin, dont nous avons tiré le détail qui précède, dit avoir eu occaſion de traiter un homme du pays qui avoit la maladie. La tache ou tumeur lui étoit venue au menton ; & comme, après avoir eu recours au remède uſité parmi les Coſaques, il avoit négligé de faire autre choſe, Gmelin, voyant que le cas étoit preſſant, eut recours aux moyens les plus énergiques. Il commença par faire à la plaie des ſcarifications profondes ; il arrêta le ſang avec de l'eau-de-vie, faute d'autre choſe ; il répandit ſur la plaie du précipité rouge, & mit par-deſſus un emplâtre émollient pour exciter la ſuppuration. Il fit en outre prendre au malade, intérieurement, en quatre priſes, quatre grains de mercure doux (muriate de mercure), à trois heures de diſtance. Il le tira d'affaire par ce procédé, & fit diſparoître les accidens qui menaçoient ſa vie.

Le même voyageur nous apprend que la Jaswa-Morewaia se manifeste chez les chevaux, à-peu-près par les mêmes symptômes, si ce n'est que la tache & le bubon sont beaucoup plus considérables : souvent leur soif est si ardente, qu'ils se noient dans la rivière à force de boire. Quand on s'apperçoit à tems qu'ils sont attaqués de cette maladie, on ouvre le bubon avec un couteau, ou bien on y enfonce jusqu'au vif un fer rouge. Ce bubon se forme sur toutes les parties du cheval, mais plus fréquemment sur le poitrail & sur les parties de la génération. On laisse manger très-peu l'animal durant le traitement.

Les vaches sont moins sujettes à cette maladie contagieuse que les chevaux, & les brebis encore moins que les vaches. *A. E.*

(MAHON.)

JAUJAC, ou JAULNAC, à trois lieues d'Aubénas, & à sept de Viviers, dans le Vivarais. Nous savons seulement qu'on y trouve une source minérale.

(MACQUART.)

JAULT, (Augustin-François) docteur en médecin, & professeur royal en langue syriaque, à Paris, étoit d'Orgelet en Franche-Comté. On met sa mort au 25 mai 1757, à l'âge d'environ cinquante ans. Ce médecin n'a rien donné de son propre fonds; mais ceux qui ne savent ni l'anglois, ni le latin, lui doivent de la reconnoissance pour les traductions suivantes :

Traité des maladies vénériennes, traduit du latin d'*Astruc*. Paris, 1740, 4 vol. *in*-12.

Traité des opérations de chirurgie, traduit de l'anglois de *Sharp*. Paris, 1741, *in*-12.

Recherches critiques sur l'état présent de la chirurgie, traduites de l'anglois du même. Paris, 1751, *in*-12.

Pneumato Pathologie, ou *Traité des maladies venteuses*, traduit du latin de *Combalusier*. Paris, 1754, 2 vol. *in*-12.

Traité de l'Asthme, contenant la description, les causes & le traitement de cette maladie, traduit de l'anglois de *J. Floyer*. Paris, 1761, *in*-12.

Médecine-pratique de Sydenham, avec des notes. Paris, 1774, *in*-8°.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JAUNISSE. (*Art vétérinaire.*)

La bile préparée dans le foie, & reçue par le conduit bilifère, passe continuellement du foie dans les petits intestins.

Un obstacle quelconque s'oppose-t-il à son passage dans les conduits bilifères, elle est obligée de refluer dans le torrent de la circulation, & de passer en partie par les vaisseaux exhalans qui viennent se terminer à la surface extérieure des tégumens, & en partie par les autres conduits excrétoires.

C'est pourquoi la langue, les lèvres, l'intérieur du nez, & particulièrement la cornée opaque, présentent une couleur jaune, les urines déposent un sédiment jaunâtre, les fonctions des organes de la digestion sont dérangées, & l'animal rend ordinairement par l'anus une matière jaune & fluide, quelquefois dure & noire.

Les artistes-vétérinaires distinguent trois espèces de jaunisse : la jaunisse avec chaleur, la jaunisse froide, la jaunisse par les vers.

Ire. ESPÈCE. *Jaunisse avec chaleur.*

L'animal est triste, accablé; la chaleur des tégumens est augmentée, les veines qui rampent sur la peau & sur la cornée opaque sont gonflées, la langue est chaude, le desir de la boisson & des plantes abondantes en mucilage aqueux se fait vivement sentir les premiers jours de la maladie; ensuite l'appétit diminue, la respiration est gênée, les muscles de l'abdomen ont beaucoup de tension, les oreilles sont froides, le poil est hérissé, la cornée opaque, les lèvres & les barres prennent une couleur jaune, les urines sont colorées & plus ou moins troubles, ordinairement d'un brun obscur; & lorsqu'on les laisse séjourner sur le pavé, elles paroissent rouges comme du sang; les matières fécales sont plus souvent dures & noires que fluides & jaunes. Le bœuf & le mouton, plus exposés à cette espèce de jaunisse que le cheval, le bouc & le porc, échappent rarement à cette espèce de jaunisse, lorsqu'ils sont foibles & âgés; pour lors une violente diarrhée conduit ordinairement le malade à la mort; mais si le sujet est jeune & le mal récent, on peut espérer une prompte guérison.

L'eau impure & marécageuse, la longue exposition à l'ardeur du soleil, le passage subit d'un air chaud dans une atmosphère froide, ou un bain pris lorsque le corps est couvert de sueur, l'usage immodéré des plantes nutritives & âcres, passent pour les principes les plus fréquens de la jaunisse avec chaleur.

Dès les premiers instans de la maladie, qui s'annonce toujours par la perte de l'appétit, la chaleur, la couleur jaune des yeux, & la difficulté de respirer, il faut, 1°. saigner à la veine jugulaire, & réitérer la saignée selon la plénitude des vaisseaux,

vaisseaux, l'espèce du sujet, son âge, & la constitution de l'air; 2°. administrer plusieurs lavemens composés de décoction d'orge & de nitre; 3°. donner pour breuvage du petit-lait, de l'infusion de feuilles d'aigremoine, aiguisée avec du nitre ou du vinaigre combiné avec de l'alkali fixe jusqu'à parfaite saturation; 4°. faire prendre plusieurs bains, si la saison le permet, excepté au mouton; 5°. mettre le malade dans une écurie séche, bien aérée & propre; 6°. donner pour aliment du son humecté avec de l'eau saturée de nitre pour le cheval & le bœuf, & de sel marin pour le mouton; 7°. ne permettre la pâture que deux heures le matin, autant le soir, dans des terreins fertiles en plantes mucilagineuses & tempérantes. Si la chaleur des tégumens & celle de la langue disparoissent; si les matières fécales deviennent fluides & jaunes; si la couleur jaune des yeux se maintient; si l'appétit ne revient pas, employez les remèdes prescrits pour combattre l'espèce suivante.

IIe. Espèce. *Jaunisse froide.*

La diminution des forces, la tristesse, la perte de l'appétit, la couleur jaune des yeux, les vaisseaux de l'œil variqueux, la langue jaunâtre, la difficulté de respirer, la contraction des muscles de l'abdomen plus ou moins forte, les tégumens plutôt froids que chauds, les vaisseaux superficiels petits, l'urine trouble, les matières fécales liquides & jaunâtres, la répugnance pour la boisson, les pulsations aussi fréquentes que dans l'état naturel, mais plus petites: tels sont les symptômes de la jaunisse froide. Certains bouchers reconnoissent que le foie du mouton est altéré, lorsqu'en poussant & pressant l'œil vers le petit angle, le bouton situé au grand angle de l'œil paroît blanc; d'autres en sont plus certains, quand ils apperçoivent sur la cornée opaque une teinte jaunâtre & des vaisseaux variqueux.

Le bœuf, & particulièrement le mouton, sont plus sujets à la jaunisse froide que le cheval, la chèvre & le porc.

L'alternative subite du chaud & du froid, l'impression de l'eau froide après une course violente, ou pendant les chaleurs excessives de l'été; la transpiration insensible, ou une sueur tout-à-coup interrompue; une diarrhée suspendue par des remèdes astringens; le foin tiré des pays marécageux, les eaux impures & stagnantes pour boisson, les pâturages marécageux, la boisson surtout chez la brebis; le long séjour dans des écuries humides & mal disposées; les concrétions pierreuses du foie, doivent être rangés parmi les principes les plus connus de la jaunisse froide.

Autant j'ai recommandé, pour la jaunisse avec chaleur, les saignées, les adoucissans, les rafraîchissans en breuvage, en lavemens & en bains; autant je suis éloigné de prescrire une telle méthode pour la jaunisse froide. Le suc exprimé des feuilles de chélidoine incorporé avec partie égale de miel, le foin abondant en feuilles d'aigremoine, d'absynthe, de fumeterre, &c.; le savon incorporé avec suffisante quantité d'extrait de genièvre, le savon mêlé avec la gomme ammoniaque & le miel, les breuvages d'eaux minérales, particulièrement au cheval, sont les remèdes dont il faut attendre le plus de succès.

Les purgatifs, les vésicatoires, les setons, sont ici désapprouvés par l'expérience & l'observation, quoique célébrés par des auteurs respectables.

IIIe. Espèce. *Jaunisse par les vers.*

Le foie du cheval, du bœuf, & particulièrement celui du mouton, contiennent, même en parfaite santé, des vers, dont la figure & la grandeur varient selon l'espèce de l'animal. Le cheval renferme dans les canaux biliaires des vers ronds, oblongs & assez gros; l'âne, le bœuf & le mulet, des vers plats, minces, d'une figure singulière, & ressemblans à ceux qui se trouvent en grand nombre dans les conduits bilifères du mouton, appellés *douves*: on en rencontre encore dans la vésicule du fiel du mouton de petits comme des filets minces, d'une ou deux lignes de longueur. Le bœuf & le mouton ont beau jouir d'une parfaite santé, malgré la présence de plusieurs espèces de vers dans les premières voies de la digestion, la multiplication de ces vers n'est pas moins dangereuse; la sécrétion de la bile est dérangée; son transport dans les conduits bilifères est gêné, elle est obligée de refluer dans le torrent de la circulation, & la jaunisse se manifeste.

On prétend que les vers proviennent des œufs déposés avec la rosée sur les plantes, ou dans les eaux bourbeuses & stagnantes; l'animal mange de ce foin & boit de ces eaux, les œufs se mêlent avec le chyle, & passent avec lui dans les grands vaisseaux sanguins, & de là dans le foie, pour y germer & s'y multiplier. Mais il faut cependant admettre dans ces animaux une disposition particulière pour faire germer les œufs de tels insectes, puisque d'autres animaux qui mangent les mêmes plantes n'en sont point incommodés.

Comme le mouton est l'animal le plus exposé aux maladies du foie, aussitôt que vous lui appercevrez un air triste & abattu, qu'il sera en même-tems dégoûté & ne respirera qu'avec peine, donnez-lui très-peu à boire; faites-lui prendre deux fois par jour quatre onces de suc de feuilles de rue, saturé de sel marin. Prenez deux poignées de feuilles d'absynthe, une once de sel marin, & demi-livre d'eau; faites infuser pendant demi-heure; passez, exprimez, faites boire la colature le matin, à jeûn,

autant le soir, & ne permettez pas au malade de boire de vingt-quatre heures.

Lorsque ces remèdes n'ont pas réussi, faites prendre, sous forme de bol, de la suie de cheminée, à la dose de demi-once par jour, incorporée avec suffisante quantité de suc de feuilles de rue, ou de feuilles d'absynthe.

La racine d'aunée & celle de gentiane, l'aloës, le savon, la gomme ammoniaque, ne sont point des médicamens à rejetter : mais pour marcher d'un pas plus sûr, ouvrez le premier mouton qui meurt de cette maladie, sacrifiez même un mouton dès qu'il commence à être malade, afin de mieux connoître la cause de la maladie.

Le traitement qu'il faut observer à l'égard du bœuf ou du cheval attaqués de jaunisse par les vers sera le même, excepté la boisson dont ces animaux peuvent se passer.

(Extrait de la Médecine vétérinaire de Vitet.)

(MAHON.)

JAVART. (*Art vétérinaire.*)

Le *Javart* est une collection de pus dans le pâturon ou la couronne.

Les symptômes du Javart sont les suivans : l'animal boite ; en touchant le pâturon, une tumeur plus ou moins dure & douloureuse se fait sentir ; lorsqu'elle a son siège dans le tissu cellulaire des tégumens, le poil qui couvre le pâturon se trouve, pour l'ordinaire, arrosé d'une humeur fétide, & on l'appelle *Javart simple ;* lorsqu'elle est située dans la gaîne du tendon, ou que la matière du *Javart simple* a pénétré jusqu'à la gaîne du tendon, elle porte le nom de *Javart nerveux*, l'animal ne marche alors qu'avec beaucoup de peine ; enfin lorsqu'elle vient sur la couronne, au commencement du sabot, soit que le cartilage soit affecté, soit que le mal réside dans le tissu cellulaire, elle se nomme *Javart encorné.*

Les principes qui donnent naissance à ces différentes espèces de *Javart* sont les contusions, les meurtrissures, les atteintes dégénérées, l'âcreté des boues, la crasse accumulée & produite par l'insensible transpiration arrêtée & desséchée, l'acrimonie de l'insensible transpiration & d'autres humeurs.

Le *Javart*, auquel le cheval est plus exposé que le bœuf, n'est accompagné d'aucun danger, s'il est simple ; mais celui qui a son siège dans le tendon, ou qui a intéressé le cartilage & autres parties du pied, est plus fâcheux.

Comme souvent on ne reconnoît l'existence du *Javart* qu'après s'être apperçu de la présence du pus, ou d'une matière épaisse & blanchâtre, nommée *bourbillon*, j'ai pensé, dit Vitet, qu'il falloit le ranger parmi les espèces d'abcès, quoique je sois persuadé que la tumeur est, dans son origine, inflammatoire, & qu'ordinairement le *Javart nerveux* & le *Javart encorné* sont la suite du *Javart simple* abcédé.

Faciliter la suppuration, ouvrir l'abcès dès que le pus a commencé à se rassembler, garantir le tendon & le cartilage du pied des mauvaises impres-pressions du pus, enlever les portions du cartilage altérées, obtenir promptement la détersion de l'ulcère & sa cicatrice, sont les indications curatives que le *Javart* offre au praticien.

Après avoir reconnu que les tégumens du pâturon sont les seules parties attaquées, coupez-en les poils, & appliquez sur l'endroit le plus éminent de la tumeur de l'onguent Egyptiac, recouvert d'un cataplasme de mie de pain. Soleysel recommande un cataplasme fait avec le levain, les gousses d'ail & un peu de vinaigre, jusqu'à ce que l'abcès s'ouvre & que le bourbillon commence à sortir ; ensuite pansez avec de l'onguent suppuratif, si le bourbillon n'a pas de la peine à sortir & le fond de l'ulcère à se déterger ; autrement employez l'onguent Egyptiac ; & si l'ouverture de l'abcès est trop petite, dilatez-la avec le bistouri, les remèdes pénétreront mieux dans le fond de l'ulcère, le bourbillon sortira avec plus de facilité, & la plaie se cicatrisera avec plus de promptitude ; au-lieu que, faute d'avoir ouvert & dilaté l'abcès dans le tems requis, vous aurez le désagrément de voir le Javart simple dégénérer en *Javart* tendineux. Vous êtes assuré de la présence de la collection du pus dans la gaîne du tendon, lorsqu'après la sortie du bourbillon, il suinte de l'abcès, par une petite ouverture, une matière purulente plus ou moins sanieuse, & lorsque la sonde pénètre jusqu'à la gaîne du tendon. Aussitôt que vous avez découvert la route que tiennent les matières purulentes, introduisez-y une sonde cannelée, sur laquelle vous ferez glisser le bistouri, pour ne pas s'écarter de la bonne route ; mettez ensuite dans la cavité de l'ulcère des plumaceaux mollets, chargés d'onguent digestif simple, pourvu que le tendon ne soit pas lésé ; s'il est affecté, substituez des plumaceaux imbus de teinture de térébenthine, ou d'onguent digestif animé d'une quantité plus ou moins grande d'eau-de vie, ou de la teinture d'aloës, pour accélérer la chûte de la partie lésée ; pansez le reste de l'ulcère avec le simple digestif. L'ulcère commence-t-il à se déterger, le pus & les chairs à devenir louables, passez à l'usage du digestif animé de quelques gouttes d'eau-de-vie, & terminez la curation par des plumaceaux secs.

La tumeur située sur la couronne, nommée *Javart coronaire*, pour la distinguer du *Javart encorné*,

qui attaque le cartilage & quelquefois la corne du pied, doit être conduite à parfaite suppuration, par l'application de la gomme ammoniaque couverte du cataplasme de mie de pain : au bout de cinq à six jours le pus se fait jour de lui-même, ou vous ouvrez l'abcès avec le bistouri ; si l'ouverture s'exécute naturellement, aidez la sortie du bourbillon, en appliquant l'onguent digestif ou l'onguent Egyptiac, dès que l'onguent digestif n'agit pas avec assez d'activité. Le bourbillon n'étant pas sorti de l'ulcère quatre ou cinq jours après l'ouverture de l'abcès, on propose de faire marcher l'animal : les mouvemens de l'os coronaire sur l'os du pied peuvent bien favoriser l'expulsion du bourbillon, mais ils sont en même-tems capables d'exciter l'inflammation & d'augmenter les autres symptômes. L'onguent Egyptiac, le suc de chélidoine, le suc de feuilles de noyer, mis sur l'ulcère, sont des moyens plus sûrs & moins dangereux. A peine le bourbillon est-il sorti, que vous panserez l'ulcère comme le *Javart simple* : quand l'ouverture n'est pas assez grande pour laisser passer le bourbillon, ou que le pus s'étend & met les parties du pied en danger d'être lésées, mettez le fond de l'ulcère à découvert, en le dilatant avec le bistouri ; remplissez l'ulcère de plumaceaux mollets, chargés d'un digestif animé d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin, selon la qualité du pus & des parois de l'ulcère.

La lésion du cartilage du pied du cheval, ou de la substance cannelée du pied du bœuf, exige d'autres secours, toujours relatifs aux principes de la maladie. Des maréchaux célèbres soutiennent, d'après leur expérience, que si le bourbillon sort ou se détache à la pointe du talon, quoique le cartilage soit lésé, il n'y a point de danger, & que ce mal exige rarement l'opération, pourvu qu'on fasse promener souvent le cheval, & qu'on le tienne le moins qu'il est possible dans l'écurie, où la matière purulente prend des mauvaises qualités, & altère par son séjour le corps du cartilage.

De quelque manière qu'on envisage l'altération du cartilage du pied, il faut l'attribuer à la présence d'une matière plus ou moins fluide, qui agit sans cesse sur le cartilage : si l'altération est superficielle, l'ouverture de l'abcès, la détersion de l'ulcère, l'application des spiritueux, arrêtent souvent les progrès du pus contenu, & déterminent la cicatrice de l'ulcère : mais il n'est pas possible de se comporter de la même manière, à l'égard de l'altération du corps du cartilage ; ce que vous reconnoîtrez par la sonde, la qualité du pus, le siege de l'abcès & la dilatation de l'ulcère ; alors il faut absolument couper la portion du cartilage affectée. Après avoir paré le pied pour amincir la sole, & dessolé, s'il y a du pus sous la sole de la corne, ôtez avec le boutoir la corne qui se trouve sur le cartilage, coupez avec le bistouri ou avec la feuille de sauge le cartilage à la partie supérieure ; ensuite enlevez peu-à-peu, avec la renette, le reste du cartilage. Que le maréchal dépourvu de notions claires & distinctes sur la structure du pied, sans force & sans adresse, n'entreprenne jamais cette opération qu'après l'avoir répétée plusieurs fois sur le cheval mort. L'opération étant exécutée, mettez sur la plaie de petits plumaceaux trempés dans de la teinture de térébenthine, que vous maintiendrez avec des larges plumaceaux, & une bande qui comprimera doucement les grands plumaceaux contre le fond de la plaie. S'il y a hémorrhagie, appliquez sur l'ouverture de l'artère de l'amadou, ou de la poudre de lycoperdon, ou du vitriol, &c.

Au bout de trois ou quatre jours, levez l'appareil, parce qu'en attendant plus tard, vous vous exposez à faire naître des ulcères sinueux, qu'il faut dilater pour donner issue à la matière.

Les pansemens demandent beaucoup de précautions de la part du maréchal, comme de ne pas lever trop haut le pied du cheval, crainte d'hémorrhagie ; d'éviter la marche, quelque courte & tranquille qu'elle soit ; de n'appliquer les premiers jours sur les plumaceaux que de la teinture de térébenthine, ensuite du digestif animé avec plus ou moins d'eau-de-vie ; de dilater tous les sinus qui peuvent se former pendant le traitement, & de tenir la sole de corne toujours lubréfiée avec un onguent composé de graisse récente & de miel ; de nourrir le malade avec de la paille & peu d'avoine ; de lui faire boire de l'eau blanche, & de lui donner fréquemment des lavemens faits avec la décoction de racine de guimauve.

Le pied du bœuf & du mouton, dont la construction est si différente de celle du cheval, n'est affecté que du *Javart simple* & du *Javart nerveux*, nommé *Fourchet*, excepté qu'on ne donne le nom de *Javart encorné* à l'abcès formé par le pus que fourniroit le *Javart nerveux* entre la dernière phalange du pied & la corne. Alors dilatez l'abcès jusqu'au commencement de la corne, & introduisez la sonde pour marquer l'endroit où il faut couper avec le boutoir la corne qui couvre les parois de l'ulcère. Prenez bien garde, en introduisant la sonde, de faire de fausses routes ; rien de si facile à une main accoutumée à manier le marteau ; sous prétexte de chercher le mal, elle en fait un réel. Si l'ulcère ne pénètre que dans la partie postérieure du pied, sans se glisser entre la corne & l'os du pied de l'un ou l'autre ongle, la seule dilatation de l'ulcère avec l'application de la teinture de térébenthine & le simple digestif animé conduisent l'ulcère à parfaite cicatrice : mais dans les cas où l'ulcère a fait du progrès entre l'os du pied & la corne, appréhendez la chûte entière de la corne qui environne l'ongle affecté ; c'est pour l'éviter que vous devez, aussitôt après avoir reconnu avec la sonde les routes que le pus s'est pratiquées, faire avec le boutoir une

contr'ouverture, ou, ce qui vaut mieux, ouvrir la corne avec le boutoir ou avec un bon scalpel dans toute la longueur de l'abcès; ensuite appliquez sur les parois de l'ulcère des plumaceaux chargés de teintures résineuses, que vous changerez au moins toutes les vingt-quatre heures. Les chairs fongueuses, molles, & d'un blanc-sale, seront réprimées par l'usage de l'onguent Egyptiac, auquel vous ajouterez du verdet, s'il n'est pas assez caustique: les chairs d'un bon caractère seront maintenues dans de justes bornes par des plumaceaux d'étoupe cardée, légèrement imbus d'une couche de teinture de térébenthine, & soutenus par un bandage assez fort pour empêcher l'élévation des chairs & faciliter la régénération de la corne.

(Extrait de la Médecine vétérinaire de Vitet.)

(MAHON.)

JAVOLS, ou JAVOULS. (*Eaux min.*)

C'est un bourg, autrefois ville capitale du Gévaudan, à quelque distance des sources de la Truyère, à quatre lieues nord-ouest de Mende. Nous savons seulement qu'on y trouve une source minérale d'eau froide.

(MACQUART.)

JAYAMA. (*Mat. méd.*)

C'est un des noms de pays, donné en Amérique à l'Ananas. *Voyez* ce mot.

(FOURCROY.)

JEAN DAMASCENE. *Voyez* DAMASCENE.

JEAN DE ROMANIS. *Voyez* ROMANIS.

JEAN DE SAINT-ALBAN. *Voyez* ALBAN. (Jean de Saint-).

JEAN DE SAINT-AMAND. *Voyez* AMAND. (Jean de Saint-).

JEAN L'ANGLOIS. *Voyez* GADDESDEN.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JEAN LE MILANOIS composa, vers l'an 1100, au nom du collége de Salerne, un livre de médedecine en vers latins, qui fut dédié à Robert, duc de Normandie, lorsque passant par Salerne, à son retour de la Palestine, il alloit en Angleterre faire la guerre au roi Henri Ier, son frère. Cet ouvrage, connu sous le nom d'*Ecole de Salerne*, dans lequel on trouve plusieurs observations fausses parmi un grand nombre de vraies, contenoit anciennement 1239 vers, dont il ne reste que 372. Les médecins ont fait différentes remarques sur ce livre; mais on estime particulièrement celles de *René Moreau*, dont l'édition fut publiée à Paris en 1625 & en 1673, *in*-8°.

Andry, docteur de la faculté de Paris, a soutenu, dans le Journal des savans du mois de novembre 1724, que ce fameux ouvrage n'étoit point de la façon de *Jean le Milanois*, mais qu'il avoit été composé par *Tusa*, & *Rebecca Guerna*, deux dames célèbres par leur savoir, & qui se sont encore signalées à Salerne par d'autres écrits. Cependant les auteurs qui ont discuté cette matière pensent différemment; la plupart des critiques attribuent l'ouvrage qui porte le nom d'Ecole de Salerne à *Jean le Milanois*, & un petit nombre le donne à *Arnauld de Villeneuve*; mais ce dernier sentiment ne peut s'accorder avec le tems de la publication de ce recueil poétique & médicinal.

(*Extr d'El.*) (MAHON.)

JEAN-DU-BEUIL. (St.-) (*Eaux min.*)

C'est un gros bourg du Rouergue, à cinq lieues de Milhaud, où l'on prétend qu'on trouve une source d'eau minérale froide peu connue.

(MACQUART.)

JEAN-DE-GLAINES. (Saint-) (*Eaux min.*).

C'est un hameau de l'Auvergne, qui est situé à deux lieues de Billon. La source minérale est dans le territoire de ce hameau, au pied d'une colline, sur laquelle est situé le château des Cornets, dont elle porte le nom. On l'appelle encore *Fon-Salada*, ou Fontaine salée. Cette eau est froide. Advinent a donné des Mémoires sur ces eaux. (Gazette salut., 1773, n°. 12). Il dit que ces eaux ont donné par l'analyse, sur cinq livres d'eau, un gros de sel marin à base terreuse, environ cinq scrupules de terre absorbante, & en outre ce qu'il nomme du gaz aérien, auquel il croit qu'elles doivent une grande partie de leurs vertus. Il vante leurs bons effets dans les diarrhées opiniâtres & chroniques, les douleurs d'estomac, les chaleurs d'entrailles, les coliques habituelles, les dyssenteries invétérées, les obstructions, & enfin les glaires dans les premières voies. Ligier (Gazette salut., 1773, n°. 28), révoque en doute l'existence des principes énoncés par Advinent; il présente ces eaux comme vitriolées, & utiles seulement dans les diarrhées invétérées, & jamais dans les obstructions de glaires & embarras de l'estomac. Ces assertions sont appuyées seulement sur des raisonnemens dénués d'expériences; aussi Advinent (Gazette salut., 1773, n°. 47 & 48) paroît assez bien détruire les raisons de Ligier, & confirmer avec avantage ce qu'il a avancé sur les eaux de Saint-Jean-de-Glaines dans son premier Mémoire.

(MACQUART.)

JEAN-SUR-MAINE. Saint-) (*Eaux min.*)

C'est une paroisse du Maine, à trois lieues d'Er-

née, & à quatre de Laval. La ſource minérale qu'on y trouve porte le nom de Tiſſeu ; elle eſt froide & très-légèrement martiale, au rapport de Jeudry : elle eſt ſituée dans le lieu même.

(MACQUART.)

JEAN-DE-SEIRARGUES. (Saint-) (*Eaux min.*)

C'eſt un village entre Uzès & Alais, tout près d'Yeuſet & de Saint-Hyppolite. La ſource minérale, qui eſt froide, eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, entre ce village & celui de Saint-Hyppolite. On a des obſervations & une analyſe de cette eau par Sérane (Montpellier, Martel, 1734, *in*-12) ; une réponſe du diſtributeur de ces eaux, à celui qui diſtribue celles d'Yeuſet (*in*-12) ; un avis de Durand & Deidier, médecins à Niſmes ; de Bertrand & Blazin, apothicaires, ſur ce ſujet. (1744.)

(MACQUART.)

JECTIGATION. (*Pathologie.*) *Jectigatio.*

Ce terme a plus d'une ſignification ; il eſt pris pour une eſpèce de tremblement, de mouvement convulſif, de palpitation, que l'on reſſent dans tout le corps, ou dans le cœur ſeulement, ou dans tout autre organe ou membre en particulier ; enſorte que, ſelon Van-Helmont (Tr. de caduc), la *Jectigation* est une eſpèce d'épilepſie.

Sennert emploie ce mot dans un autre ſens. Selon cet auteur, (*Oper.* T. II. L. Part. II. Cap. XXIII), on doit le regarder comme barbare, ou lui faire ſignifier la même choſe qu'*inquiétude*, *anxiété*, *jactation*, qui ſont un ſymptôme de maladie. *Voyez* JACTATION. *A. E.*

(MAHON.)

JEU. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'Hygiène.

Claſſe II. Hygiène privée.

Ordre II. Régime général.

Section IV. Habitudes.

Il faut diſtinguer les exercices auxquels on a donné le nom de Jeu, & qui appartiennent à la jeuneſſe, tels que la balle, la paulme, le balon, &c., des jeux des hommes faits, & pour leſquels il n'en eſt que trop qui pouſſent la paſſion juſqu'à la frénéſie. Nous parlons des premiers à chacun des articles qui les concernent. A l'égard des ſeconds, ou des Jeux de haſard, nous dirons que lorſqu'on a le malheur d'en faire une habitude, c'eſt ſe ſouſtraire à la ſociété des honnêtes gens pour vivre avec les fripons ; car comme le dit Deshoulières,

Le deſir de gagner, qui nuit & jour occupe,
Eſt un dangereux aiguillon :
Souvent, quoique l'eſprit, quoique le cœur ſoit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Le Lacédémonien Chilon refuſa de faire alliance avec les Corinthiens, parce qu'ils avoient la fu eur du Jeu : & que penſer des citoyens ingrats qui, oubliant que les autres font tout pour eux, ſemblent n'exiſter que pour le déſœuvrement & l'avarice ? Pour peu qu'un homme ſoit délicat & bien élevé, il ſe gardera de mettre les pieds dans ces repaires dits académies, où tout ſe perd, juſqu'à l'honnêteté : il évitera ces ſociétés au moins auſſi dangereuſes, où dans ce qu'on nomme les gens comme il faut ſe rencontrent tant de gens comme il ne faut pas ; & ſi ce que nous venons de dire ne ſuffit pas, il faut eſpérer que l'intérêt de ſa ſanté finira par le déterminer. Et en effet, comment ſe bien porter, quand ſouvent on paſſe les jours & les nuits à avoir tous ſes ſens attachés ſur un tapis verd. On s'échauffe, on s'emporte, on maudit le jeu, les joueurs & ſoi-même. On retourne chez ſoi, défait, abattu ; on ne peut repoſer, on intervertit l'ordre de ſes repas, on ſouffre de la tête, de l'eſtomac ; & bientôt, en continuant un pareil train de vie, on ſe trouve chargé d'infirmités, on uſe ſon exiſtence, & ce qu'il en reſte eſt livré au mépris & à l'indignation de ſes concitoyens. *Voyez* au mot CARTES les avis que nous donnons aux joueurs ſur leur ſanté.

(MACQUART.)

JEUNE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'Hygiène générale.

Claſſe II. Hygiène privée.

Ordre Ier. Principes généraux.

Section III. Abus.

C'eſt une inſtitution humaine, ou plutôt très-inhumaine, imaginée dans certaines religions pour mortifier les créatures en vue de plaire au Créateur, comme ſi des privations contraires à l'ordre qu'il a établi pouvoient ne pas exciter ſa pitié. Les prêtres, comme on le voit, ſont en contradiction avec la Divinité. Ils vous diſent, Dieu t'a fait gros & gras, je veux que tu deviennes maigre ; il t'a donné une ſanté vigoureuſe, utile à tes ſemblables, je veux que tu perdes ton énergie phyſique & morale ; moins il te reſtera de facultés, plus tu croiras à mes oracles. Cependant je m'apperçois que le Jeûne ne maigrit plus guères aujourd'hui, & c'eſt bien fait : car il finit toujours par rendre fort laid, & par faire perdre la ſanté. La médecine, qui ne ſe plie guères à ces ſortes d'inſtitutions ſurannées, milite en faveur de l'ordre naturel ; mais elle ne veut pas non plus qu'on faſſe trop bonne chère.

C'est pourquoi le jeûne, pour elle, est le régime ; & ce régime, elle l'ordonne aux Lucullus du siècle, aux gourmands de profession, sûrs que quelques petits carêmes, de tems en tems, leur seront bien plus utiles que ceux qu'on recommande à de pauvres gens qui ont à peine de quoi vivre.

Ce que nous avons de mieux à conseiller à ceux qui ont trop jeûné, de gré ou de force, c'est de suivre le régime opposé, pour regagner la force & l'embonpoint qui leur sont dus. *Voyez* NOURRISSANS, RESTAURANS.

(MACQUART.)

JEUNE. (Dispense du) (*Médecine légale.*) *Voyez* DISPENSE DES LOIX DE L'ÉGLISE. (*Médecine légale.*)

(MAHON.)

JEUNESSE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'Hygiène.

Classe II. Règles privées.

Ordre III. Relatives à l'homme.

Section Iere. Régime des âges.

C'est le tems de la vie qui dure depuis l'adolescence jusqu'à la virilité. C'est celui dans lequel une éducation bien dirigée permet de semer pour recueillir un jour, par des travaux utiles à la patrie, une considération bien méritée.

On trouvera à chacun des âges qui séparent l'existence de l'homme, des préceptes utiles pour obtenir & conserver une constitution vigoureuse, sans laquelle rarement l'esprit de la jeunesse se développe avantageusement.

(MACQUART.)

JOANNETTE. (*Eaux min.*)

Les eaux de Joannette sourdent à une demi-lieue des bourgs de Martigues-Briant & de Chavagnes, à cinq lieues d'Angers, & à cinq & demie de Saumur. Il y a quatre sources : trois froides qui sortent dans un vallon ; on les nomme, 1°. la source martiale ou ancienne ; 2°. la source volatile ; 3°. la source alkaline ou basse. La quatrième source est chaude, placée au pied d'une colline opposée, à l'aspect du sud sud-ouest ; elle retient le nom de source chaude.

Duvergé (Nat. consid. 1771) donne une lettre sur ces eaux, & l'analyse qu'elle contient fait connoître qu'elles contiennent du fer, du sel marin, de l'acide marin à base terreuse, de la sélénite. Il les regarde comme utiles contre les glaires de l'estomac, propres à en rétablir le ton ; comme efficaces dans la jaunisse, les pâles couleurs, la diarrhée, les hydropisies naissantes, & certaines fleurs blanches.

Dans le Traité analytique des eaux minérales, par Raulin (1774), on trouve une analyse de Linacier, médecin à Chinon. Il en résulte,

1°. que les eaux de l'ancienne source tiennent, par chaque pinte,

Ocre martiale........... 3 gr. ½.
Sel marin crystall........ 5 gr.
Sel marin à base terreuse... 2 gr.
Terre alkaline.......... 4 gr.
Sélénite, environ........ 1 gr.

2°. Ces principes fixes sont les mêmes dans la source volatile, qui ne diffère que par la volatilité.

3°. La source alkaline contient, par chaque pinte d'eau,

Sel marin crystallin...... 4 gr.
Sel marin à base terreuse.. 2 gr.
Terre alkaline, près de... 8 gr.
Sélénite, environ........ 1 gr.
Ocre martiale........... 1 gr. ½.

4°. La source chaude, qui n'a été essayée que par les réactifs, contient des principes sulfureux & savonneux. Suivant des détails particuliers, que ce médecin très-connu a envoyés depuis à la société de médecine, il paroît qu'il n'a pu obtenir du sel marin, sous aucune forme, de l'eau de cette dernière source : mais il y a trouvé un sel de Glaubert, de l'alkali minéral, une terre sulfureuse martiale, de la sélénite, & des substances calcaires très-divisées, le plus souvent dans des proportions inégales, à raison du mélange d'eaux étrangères, auxquelles cette source a souvent été exposée.

Raulin détermine les propriétés de chacune de ces sources, & donne le détail des maladies dans lesquelles on peut les employer avec plus d'utilité.

(MACQUART.)

JOB. (*Eaux min.*)

C'est une paroisse de l'élection d'Issoire en Auvergne : on y trouve deux sources d'eau minérale froide, qu'on regarde comme ferrugineuse & vitriolique ; la première s'appelle *Sanhetas*, & la seconde *la Becherie.*

(MACQUART.)

JOHNE. (*Eaux min.*)

C'eſt un village à une lieue & demie de la ville de Dol en Franche-Comté. On y trouve une ſource froide placée dans un chemin qui eſt ſur la route d'Auxonne : on l'appelle la Muyre.

Un anonyme avoit donné, en 1710, des obſervations ſur ces eaux. Comme elles étoient peu fondées ſur la pratique médicale, ainſi que ſur l'analyſe ; que d'ailleurs il a la manie de vouloir perſuader que les eaux ſont bonnes à preſque tous les maux, nous mettons de côté ces prétentions de la charlatanerie.

P. Vuilley en a parlé en 1737; & ſes obſervations, fort courtes, ſont conſignées dans l'hiſtoire du ſecond royaume de Bourgogne, par Dunaud.

Depuis, en 1740, C. J. Normand a fait imprimer à Dol l'analyſe des eaux de Johne ; il y reconnoît un ſel alkali, animé d'un eſprit volatil éthéré qui leur donne leur vertu ; une terre calcaire, qui a paru tenir de la nature de la magnéſie ; du fer. Il attribue la chaleur de ces eaux à la décompoſition des pyrites dans le ſein de la terre. Il préſume qu'on emploieroit avec ſuccès ces eaux en bains dans les maladies de peau, la foibleſſe des parties. Il en rapporte les précautions. Il feroit bon de faire de nouvelles recherches ſur la nature & les avantages de ces eaux.

(Macquart.)

JOIE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'Hygiène générale.

Claſſe II. Hygiène privée.

Ordre I[er]. Principes du régime.

Section II. Excès.

La Joie eſt une affection agréable, infiniment avantageuſe pour la conſervation de la ſanté. Chez les perſonnes habituellement joyeuſes ou gaies, la circulation du ſang eſt très-libre, ainſi que celle des eſprits animaux : toutes les fonctions ſe font aiſément. On eſt vif, léger ; on ſent qu'on jouit des plus doux momens de l'exiſtence. Mais il faut que la Joie ait ſes bornes ; car ſi elle eſt portée à l'excès, alors les fluides circulent irrégulièrement, l'eſprit eſt dans une eſpèce de délire. Dans ces circonſtances, on a obſervé ſouvent des ſyncopes, des inſomnies, des tremblemens, des palpitations, des ſpaſmes, quelquefois la folie, l'apoplexie. Il eſt donc imprudent de ſe livrer à une Joie immodérée ; il ne l'eſt pas moins d'annoncer ſans ménagement les nouvelles agréables aux perſonnes qui ont une grande ſenſibilité ; il faut arriver par degrés à l'entier dévelopement de ce qu'on a à leur apprendre, pour qu'une Joie ſubite & effrénée ne les ſaiſiſſe pas, & n'entraîne pas après elle les ſuites fâcheuſes dont on a eu des exemples frappans, puiſqu'elle a été ſuivie plus d'une fois de la mort même.

(Macquart.)

JOHNSON, (Chriſtophe) médecin anglois, vécut dans le ſeizième ſiècle. Il étudia dans l'univerſité d'Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts le 23 janvier 1561, bachelier en médecine le 14 décembre 1570, enfin docteur le 23 juin 1571. Il pratiqua à Winchester & à Londres avec une égale célébrité ; il s'y fit encore eſtimer par ſes talens dans la poéſie latine, ainſi que par un ouvrage qu'il écrivit en anglois ſur les maladies contagieuſes. Ce médecin mourut au commencement de juillet 1597.

Les hiſtoriens parlent d'un *Thomas Johnſon* qui fut reçu docteur en médecine à Oxford le 26 juin 1609, & qui mourut dans la même ville le 15 novembre 1621. Il paroît différent d'un autre médecin de ce nom, qui publia, en 1602, un ouvrage imprimé à Londres, ſous le titre de *Practica medicinæ de ægritudinibus capitis.*

(*Extr. d'El.*) (Mahon.)

JOHNSON (Thomas) naquit dans les environs de Kinſton-Uponhul, ville d'Angleterre dans le duché d'Yorck. La profeſſion d'apothicaire qu'il exerça avec autant de goût que d'honneur, lui fit ſentir toute l'importance de l'étude des ſimples dans ſon état ; il s'y appliqua avec cette ardeur qui amène les ſuccès ; & ceux-ci furent ſi grands, qu'il paſſa pour le premier botaniſte de ſon pays. A toutes ces connoiſſances, il joignit bientôt celles des autres parties de la médecine ; & après avoir fait le cours entier de cette ſcience dans l'univerſité d'Oxford, il y reçut les honneurs du doctorat le 9 de mai 1643. Mais cet homme quitta bientôt le ſéjour tranquille des lettres pour ſe jetter dans le tumulte de la guerre. Emporté par un faux zèle pour l'intérêt de ſa patrie, qu'il auroit ſervie plus utilement dans les ſciences, il prit les armes en qualité de lieutenant, & mourut le 28 ſeptembre 1644, des ſuites d'un coup de fuſil qu'il avoit reçu à l'épaule. Il a donné en anglois un Traité ſur les eaux de Bath, & il a traduit en la même langue l'Herbier de *Jean Gérard*, ainſi que les ouvrages de chirurgie d'*Ambroiſe Paré.*

Ce *Jean Gérard* étoit un chirurgien qui, à la mort de *Prieſt*, s'empara de la traduction que celui-ci avoit faite des Œuvres de *Dodoens* en anglois, & la publia ſous ſon nom. Mais comme cette traduction étoit défectueuſe en pluſieurs endroits, *Johnſon*, plus intelligent que ce chirurgien, la revit, en fit une réforme générale, y inſéra les tables, les plantes & les figures de *Lobel*, & la fit imprimer à Londres en 1633, *in-folio*, ſous le titre de *The Herbal or general Hiſtory of plants gathered by Johan. Gerard, enlarged and emended.* On doit à

Thomas Johnſon quelques autres ouvrages qui ſont de ſa compoſition :

Iter in Agrum Cantianum. Londini, 1629, *in*-4°. *Ibidem*, 1732, ſous ce titre : *Deſcriptio itineris inveſtigationis plantarum in Agrum Cantianum*;

Ericetum Hampedianum. Ibidem, 1632, *in*-8°.

Mercurius Botanicus ; ſive, Deſcriptio itineris anno 1634, plantarum gratiâ ſuſcepti. Ibidem, 1634, *in*-8°. Les noms des plantes ſont en latin & en anglois.

Mercurii Botanici Pars altera, ſive, plantarum itineris in Walliam ſuſcepti deſcriptio. Ibidem, 1641, *in*-8°. Il fit ce voyage en 1639.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JOLLAS ou JOLAUS, Bithinien qui eſt cité par *Pline*, par *Dioſcoride* & par d'autres, comme ayant écrit ſur la matière médicale, a vécu vers le commencement du trente-huitième ſiècle du monde. Il ſe trouve cependant des auteurs qui le placent dans le premier de l'ère chrétienne.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JOLLIF, (George) d'Eaſt-Stower, dans la province de Dorſet en Angleterre, prit naiſſance dans une famille noble. Après avoir été reçu maître-ès-arts à Oxford le 20 avril 1643, l'humeur guerrière s'empara de lui & le conduiſit à l'armée de ſon roi, où il ſervit en qualité de lieutenant. Le goût des ſciences reprit cependant bientôt le deſſus ; il ſe rendit à Cambridge, où il s'appliqua à l'étude de la médecine avec tant de ſuccès, qu'il obtint le bonnet de docteur. On ſait que *Jollif* s'eſt beaucoup occupé de l'anatomie ; mais on ne convient point que c'eſt à lui qu'on doit attribuer la découverte des vaiſſeaux lymphatiques. Les Anglois aſſurent qu'il les démontra publiquement dans le collége royal de Londres en 1652 : cette époque ne prouve rien ; car *Rudbeeck* connoiſſoit déjà ces vaiſſeaux en 1650. *George Matthias* dit que notre médecin mourut vers l'an 1655.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JONC. (*Mat. médic.*)

Les Joncs ſont des plantes unilobées, à tiges effilées, nues & ſans nœuds ; à feuilles graminées, à fleurs en panicules ou en têtes, qui forment une famille naturelle.

Les caractères botaniques du genre qui porte ſpécialement ce nom, conſiſtent dans un calice à ſix folioles glumacées, pointues, concaves, coriaces, perſiſtantes ; dans ſix étamines à filamens courts, à anthères oblongues, droites, de la longueur du calice ; dans un ovaire ovale, pointu, trièdre, ſurmonté d'un ſtyle diviſé en trois ſtigmates filiformes, velus ou plumeux ; dans une capſule ovale, trigone, unie ou triloculaire, trivalve, polyſperme. Les botaniſtes modernes connoiſſent plus de trente eſpèces de ce genre, & il eſt cependant pluſieurs autres plantes fort différentes qui ont auſſi porté le nom de Jonc, ſurtout en matière médicale, quoique les eſpèces de Joncs proprement dits, n'aient aucune propriété importante, ou aucun uſage véritable en médecine.

Il y a dans le Dictionnaire de médecine, quatre eſpèces de Joncs qu'on a comptées néanmoins parmi les médicamens.

La première eſt le Jonc doux & commun, le Jonc épars, *Juncus effuſus* de Linné, *Juncus lævis, paniculâ ſparſâ, major.* de J. Bauhin ; *Juncus vulgaris offic.* ; *Juncus culmo nudo ſtricto : paniculâ laterali* de Linné.

La ſeconde eſt le Jonc marin, large, pointu, des boutiques ; *Juncus acutus, capitulis Sorghi* de G. Bauhin ; *Juncus acutus, culmo ſubnudo tereti mucronato, paniculâ terminali, involucro diphyllo ſpinoſo* de Linné. On l'a nommé *Oxyſchænos* dans les boutiques ; le citoyen Lamark le déſigne par le nom français de Jonc aigu, traduction du trivial de Linné.

La troiſième eſt le *Juncus aquaticus maximus* de Gérard ; *Juncus maximus ſive ſcirpus* de G. Bauhin ; le *Scirpus paluſtris altiſſimus* de Tournefort ; le *Scirpus holoſchænus, culmo tereti nudo, ſpicis ſubgloboſis glomeratis pedunculatis, involucro diphyllo inæquali mucronato* de Linné. Ce n'eſt point un Jonc ; c'eſt un Scirpe : il n'a que trois étamines & une ſemence. On le nommoit autrefois *Holoſchænos* dans les boutiques.

Les ſemences de ces trois plantes grillées ont été indiquées comme aſtringentes dans les diarrhées & les pertes. Dioſcoride en recommandoit les jeunes rejettons en topique contre la morſure des araignées vénéneuſes. Il y a long-tems que leur uſage eſt tombé en déſuétude, & qu'on ne les comprend plus dans la liſte des végétaux médicamenteux.

La quatrième plante, rangée parmi les Joncs employés en médecine, & compriſe parmi les médicamens déterſifs, eſt le *Gramen Junceum, ſpicatum, ſeu triglochin* de G. Bauhin ; *Juncago paluſtris & vulgaris* de Tournefort ; c'eſt le *triglochin paluſtre, capſulis trilocularibus, ſublinearibus* de Linné. Cette plante n'eſt point un jonc ; elle en diffère par ſes trois feuilles du calice, ſes trois pétales, ſa capſule s'ouvrant par la baſe, &c. Lémery l'indique comme déterſive, agiſſant

agissant par les urines ; mais il observe qu'elle resserre le ventre.

(Fourcroy.)

JONC FLEURI. (*Mac. médic.*)

C'est le nom qu'on donne en françois au Butome en ombelle, *Butomus umbellatus* de Linné ; *Juncus floridus* de J. Bauhin ; *Calamagrostis* 2 de Tragus ; *Juncus floridus major* de G. Bauhin.

Cette plante aquatique, si remarquable par la belle forme de ses fleurs, si bien caractérisée par ses neuf étamines, ses trois stigmates, l'absence du calice, ses six pétales, ses six capsules polyspermes, & par son port, croît dans l'eau ou dans les lieux très-humides, très-marécageux.

On la rangeoit autrefois parmi les détersifs & les apéritifs ; on estimoit sa racine & ses semences contre la morsure des serpens. Depuis long-tems elle n'a plus d'usage en matière medicale.

(Fourcroy.)

JONC ODORANT. (*Mat. médic.*)

Voyez le mot Schænanthe.

(Fourcroy.)

JONCQUET. (Denis) de Dourdan).

Le 29 mars 1632, *Joncquet* étant à l'examen du baccalauréat, fut interrogé à son tour. L'examinateur lui ayant demandé, *Quid est lassitudo ?* il répondit : *Is est status in quo sum*, & s'en alla. Le 10 mars 1636, il se présenta à l'examen & fut admis le 15 du même mois. Le 22 septembre 1639, il reçut le bonnet de docteur. Il s'appliqua avec ardeur à la botanique ; ses talens dans cette science le conduisirent à la place de démonsttateur des plantes du Jardin du roi, & à celle de professeur de botanique. Il possédoit en propre un jardin de plantes, dans lequel il en rassembla un grand nombre, toutes rares & curieuses, & pour l'entretien desquelles il ne négligea ni soins ni dépenses.

Il publia, en 1659, son Catalogue de plantes, sous le titre suivant : *Dionysii Joncquet medici Parisiensis hortus, sive index onomasticus plantarum quas excolebat Parisiis, annis 1655 & 1659. Accessit stirpium aliquot paulò obscurius denominatorum in officinis, per Gasparem Bauhinum explicatio. Parisiis, apud Franciscum Clouzier, 1659, in-4°.* — *Ibid.* 1665, *in-folio.* — L'édition *in-4°.* avoit paru sous le titre, d'*Index plantarum quas Parisiis excolebat Dionysius Joncquet, medicus Parisiensis. Accessit stirpium aliquot explicatio, per G. Bauhinum. Parisiis, Clousier, 1659, in-4°.*

Joncquet publia encore, en 1665 : *Horti regii Parisiensis pars prior, cum præfatione Antonii Joannis Vallot. Parisiis, apud Dionysium l'Anglois, in-fol. cum appendice.* MM. Fagon, Morin & Gavois, eurent beaucoup de part à cet ouvrage.

Joncquet mourut le 6 septembre 1671.

(Andry.)

JONES (Jean) naquit dans la principauté de Galles. Il prit ses degrés en médecine à Cambridge, vers le milieu du seizième siècle, & s'occupa de la pratique de cette science, qu'il exerça avec beaucoup de succès & de réputation. Tout ce qu'il a écrit est en anglois. On remarque particulièrement ses Traités sur les bains de Bath & de Buckston.

Les bibliographes parlent d'un autre médecin anglois du même nom, qui étoit de Landaff, petite ville épiscopale au pays de Galles. Il fut reçu dans le collége royal de Londres vers la fin du seizième siècle, & il lui fit honneur par ses ouvrages :

Novarum Dissertationum de morbis abstrusioribus Tractatus primus, de Febribus intermittentibus. In quo obiter Febris continuæ natura explicatur. Londini, 1683, *in-8°, Hagæ Comitio,* 1684, *in-8°.*

De morbis Hibernorum & de Dysenteria Hibernicâ. Londini, 1698, *in-4°.*

The mysteries of Opium revealed. Londres, 1701, *in-8°.*

(*Extr. d'El.*) (Mahon.)

JONGTYS, (Daniel) de Dordrecht, pratiqua la médecine à Rotterdam, où il fut employé dans la magistrature, & mourut en 1654. C'étoit un homme de grande érudition, également bon poëte & historien. Ses ouvrages consistent en traductions de quelques Traités de *Sennert*, qu'il a mis de latin en flamand, & qu'il a fait imprimer à Dordrecht en 1638. Il a aussi écrit plusieurs livres en flamand, dont on pourroit rendre les titres par ceux-ci :

Défense de la supériorité du sexe masculin sur le féminin, contre le docteur *Jean van Beverwick*. Roterdam, 1646, *in-4°.*

Traité contre l'usage de la Torture. Roterdam, 1651, *in-12.* Amsterdam, 1740, *in-12.*

Théâtre de la Jalousie. Roterdam, 1666, deux volumes *in-12.* Amsterdam, 1699, deux volumes *in-12*, avec figures.

(*Extr. d'El.*) (Mahon.)

JONICUS, poëte grec & médecin, à qui on attribue quelques ouvrages, vécut dans le quatrième siècle. C'est au moins le sentiment d'*Eunapiris*.

(*Extr. d'El*) (Mahon.)

JONQUILLE. (*Mat. médic.*)

La Jonquille est une espèce de Narcisse (*voyez* ce mot) qui est très-estimée des fleuristes à cause de la beauté de sa fleur jaune & de son odeur agréable. On en connoît deux variétés, l'une à fleur simple, & l'autre à fleur double.

Son usage se borne à l'agrément dans les jardins, les serres, les appartemens, & quelquefois à la parfumerie. On la traite comme toutes les liliacées, à l'aide des huiles douces & inodores pour en extraire l'arome. Cette odeur est très-forte & fatigue beaucoup les nerfs d'un grand nombre d'individus.

On n'en fait point d'usage en médecine.

(FOURCROY.)

JONSTON, (Jean) savant naturaliste & médecin, étoit Ecossois d'origine ; mais il naquit à Sambter dans la Grande-Pologne, le 3 de septembre 1603. Il voyagea dans tous les royaumes de l'Europe ; & comme il n'en est aucun où il n'ait répandu quelques connoissances, en même tems qu'il en recueilloit de nouvelles, il se fit estimer des savans de tous les pays qu'il parcourut. Il borna ses courses en Silésie, où il acheta la terre de Ziebendorf dans le duché de Lignitz ; il y mourut le 8 juin 1675, âgé de 72 ans. Le nombre de ses ouvrages est fort considérable. Ceux qu'il a publiés sur l'Histoire naturelle sont ornés de figures de la main de *Matthieu Merian*, habile graveur allemand, qui lui a prêté son burin. Voici les titres & les différentes éditions des uns & des autres :

Encheiridii Nosologici generalis & specialis Libri octo, 1625, *in*-8°.

Naturæ constantia. Amstelodami, 1632, *in*-12.

Thaumatographia naturalis in classes decem divisa, in quibus admiranda Cœli, Elementorum, Meteororum, Fossilium, Plantarum, Avium, Quadrupedum, Exanguium, Piscium, Hominis explicantur. Ibidem, 1632, 1633, 1661, 1665, *in*-12. En anglois, Londres, 1657, *in-folio*.

Idea universæ Medicinæ Practicæ Libris duodecim absoluta. Amstelodami, 1644, *in*-12. *Lugduni*, 1655, *in*-8°. *Francofurti*, 1664, *in*-4°. En anglois, avec les augmentations de *Nicolas Culpeper*. Londres, 1652, *in*-8°., 1665, 1684, *in-folio*. Il y a a encore une édition de Breslau, 1673, & de Leipsick, 1722, *in*-8°.

Syntagma Dendrologieum. Lesnæ, 1646, *in*-4°.

Historiæ Naturalis de Piscibus & Cetis Libri V, cum æneis figuris. Item de Exanguibus Aquaticis Libri IV. Francofurti, 1649, *in-folio*.

Historiæ Naturalis de Avibus Libri VI. Ibidem, 1650, *in-folio*, avec figures.

Historiæ Naturalis de Quadrupedibus Libri VIII. Ibidem, 1652, *in-folio*, avec figures.

De Insectis, Libri III. De Serpentibus & Draconibus, Libri II. Ibidem, 1653, *in-folio*. Ces quatre derniers ouvrages ont reparu à Amsterdam, en 1657, quatre volumes *in-folio*, sous le titre d'*Historia Naturalis Quadrupedum, Piscium, Avium, Insectorum & Serpentini generis, cum figuris æneis.* Quoique la partie typographique soit mieux soignée dans cette dernière édition que dans les premières, on préfère cependant l'original, parce que les figures sont du fameux *Merian ;* au lieu que celles qui ont été mises dans l'édition de Hollande, ne sont que des copies, L'estime dont on a accueilli l'Histoire Naturelle de *Jonston* a passé jusqu'à ce siècle, qui a vu paroître différentes éditions de ce bel ouvrage. Telles sont : *Theatrum universale omnium Animalium, Piscium, Aviom, Quadrupedum, Exanguium, Aquaticorum, Insectorum & Anguium*, 260 *Tabulis ornatum, sex partibus, duobus Tomis comprehensum. Amstelodami*, 1718, *in-folio*, par les soins de *Henri Ruysch*, docteur en médecine. *Theatrum universale omnium Animalium Quadrupedum, Tabulis* 80 *à celeberrimo* Matthæo Meriano *æri incisis ornatum, è Scriptoribus tàm antiquis quàm recentioribus maximâ curâ collectum. Heilbronæ*, 1755, *in-folio. Theatrum universale de Avibus, Tabulis* 62 *ab eodem* Meriano *æri incisis ornatum. Ibidem*, 1756, *in-folio. Theatrum Insectorum, Tabulis* 28, *ab eodem* Matthæo Meriano *æri incisis ornatum. Ibid.* 1757, *in-folio*. On voit, par ces titres, combien on a cherché à relever le mérite des dernières éditiuns par celui du graveur, quoiqu'il fût mort depuis long-tems.

Magni Hippocratis Coi, Medicorum Principis, Coacæ Prænotiones. Amstelodami, 1660, *in*-12. Cet ouvrage comprend le texte grec, avec la version latine de *Foës*, & les notes de l'éditeur.

De Festis Hebræorum & Græcorum schediasma. Vratislaviæ, 1660, *in*-12. *Jenæ*, 1670, *in*-12.

Notitia Regni Vegetabilis, sive, Plantarum à Veteribus observatarum, cum synonimis græcis & latinis, obscurioribusque differentiis, in suas classes redacta series. Lipsiæ, 1661, *in*-12.

Notitia Regni Mineralis, seu, subterraneorum catalogus cum præcipuis differentiis. Ibidem, 1661, *in*-12.

Idea Hygieines recensita, Libris duobus. Jenæ, 1661, *in*-12. *Francofurti*, 1664, *in*-8°.

Dendrographia, sive, Historiæ Naturalis de Arboribus & Fructibus, tàm nostri, quàm peregrini

orbis, Libri X. Francofurti, 1662, *in-folio.* C'eſt le plus rare des ouvrages de cet auteur; il contient 135 planches.

Polymathia Philologica. Ibidem, 1667, *in*-8°.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JORDAN, (Thomas) de Coloſwar en Tranſilvanie, naquit en 1539. Il fut reçu docteur en médecine à Vienne en Autriche; & comme il ſe fit connoître dans cette capitale avec beaucoup d'avantage, l'empereur Maximilien II le nomma, en 1566, à l'emploi de premier médecin de ſon armée. Las de mener une vie agitée par les courſes & la multitude de malades, il chercha une place plus tranquille, & demanda celle de phyſicien de la province de Moravie, qu'il obtint. Son zèle pour l'accompliſſement des devoirs attachés à cette charge, marcha toujours d'un pas égal avec le deſir de contribuer au progrès de la médecine & au bien de l'humanité; & ce furent ces motifs réunis qui l'engagèrent à donner au public les ouvrages ſuivans:

Peſtis phænomena, ſeu, de iis quæ citra fbrem peſtilentem apparent. Accedit Bezoar Lapidis deſcriptio, & ejuſdem auctoris ad Laurentii Jouberti Paradoxon VII Decadis ſecundæ reſponſio. Francofurti, 1576, *in*-8°.

Brunno Gallicus, ſeu, Luis novæ in Moravia exortæ deſcriptio. Ibidem, 1577, 1583, *in*-8.

De aquis medicatis Moraviæ Commentariolus. Ibidem, 1586, *in*-8°., 1598, *in-folio. Tubingæ*, 1606, *in*-8°.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JOSSE. (*Eaux min.*)

Voyez MÉDAGUE.

(MACQUART.)

JOUAN. (Saint-) (*Eaux min.*)

C'eſt un village à une lieue de Saint-Malo, à un quart de lieue duquel ſe trouvent des eaux minérales froides, dans une prairie dépendante du Launay-Quinar, maiſon de plaiſance entre deux montagnes, près du pont de la Couaille; il y a deux ſources à ſoixante pas l'une de l'autre; elles portent les noms de Saint-Jouan & de Launay-Quinar.

Dans un Eſſai analytique des eaux de Dinan & des environs de Saint-Malo (Hovius, 1782, *in*-12), Chifoliau donne la deſcription de la principale fontaine, de la peſanteur des eaux, de leurs qualités ſenſibles. Il paſſe à l'analyſe ſur les réactifs, la diſtillation, l'évaporation & les leſſives acéteuſes. Il les a trouvées martiales & abſorbantes: elles contiennent par pot, environ un grain de fer, un ou deux grains de ſel marin calcaire, un grain & demi de ſélénite, & ſix ou huit grains de terre purement calcaire.

Ce médecin croit les eaux de Saint-Jouan utiles, dans les embarras du méſentère & des autres viſcères, contre les laits répandus, dans les foibleſſes de l'eſtomac; contre les graviers, la goutte, & les maladies de la peau.

(MACQUART.)

JOUBARBE. (Grande) (*Mat. médic.*)

La Joubarbe proprement dite, ou la grande Joubarbe, *Sedum majus vulgare* de G. Bauhin, *ſempervivum tectorum, foliis ciliatis, propaginibus patentibus* de Linné, eſt une plante très-commune & très-connue, qui vient par-tout, ſur les toîts, & qui ſe propage avec la plus grande facilité. On voit tous les jours une feuille graſſe de cette plante, replacée dans un pot, fournir un nouveau pied qui croît très-promptement; & c'eſt ainſi que dans les campagnes & dans beaucoup de villes, on ſe procure à peu de frais, & toujours prête pour les coupures ou les bleſſures, cette plante qu'on eſtime beaucoup dans les accidens.

La racine, fibreuſe & petite, fournit une touffe large de feuilles graſſes, charnues, très-ſucculentes, d'un vert tendre, diſpoſée en rond, & formant comme une roſe adhérente à la terre. De leur centre s'élève une tige droite de deux ou trois décimètres de hauteur, rougeâtre, garnie de feuilles, & diviſée en rameaux à ſon extrémité. Ceux-ci portent des fleurs purpurines à cinq pétales, douze étamines & douze piſtils, auxquels ſuccèdent douze capſules polyſpermes.

On extrait des feuilles broyées de cette plante remplie de jus, un ſuc blanc ou peu coloré, preſqu'aqueux, un peu âcre, auquel on a beaucoup attribué de vertus autrefois, & ſurtout les propriétés raffraîchiſſante, déterſive & aſtringente. C'eſt à lui qu'on rapporte les bons effets de l'application des feuilles écraſées ſur les coupures & les bleſſures.

Dioſcoride a indiqué ce ſuc en boiſſon dans la diarrhée & dans la dyſſenterie: Boërhaave en a confirmé les mêmes uſages. Braſſavole l'a conſeillé dans la gonorrhée ou la bleunorragie. Baeumler aſſure qu'on en a obtenu des ſuccès contre le bourdonnement & la ſurdité, en l'injectant dans l'oreille, & qu'il a ſervi à effacer les petites tayes de la cornée en le verſant dans l'œil. On l'a beaucoup vanté contre les ulcères profonds & rongeans, le cancer, les aphtes & les fiſſures de la langue.

On donne le ſuc de Joubarbe à l'intérieur, à la doſe de trois à quatre onces. On le mêle au bouillon

de tortue & d'ecrevisses dans les fièvres hectiques. On a recommandé l'infusion de ses feuilles dans l'eau dans les fièvres ardentes & dans toutes les inflammations où l'on craint la suppuration & même la gangrène.

On applique les feuilles broyées avec du beurre frais, sur les hémorrhoïdes douloureuses & enflammées, quelquefois on les cuit en une espèce d'onguent. Le même mélange est très-utile sur les corps aux pieds. Souvent on se borne aux feuilles elles-mêmes privées de leurs peaux et appliquées sur le mal. C'est une sorte de remède familier & domestique dont on use fréquemment & dans beaucoup de cas. Mêlées avec de l'huile de noix & un peu d'alcool, les feuilles de Joubarbe sont très-utiles dans la brûlure.

(Fourcroy.)

JOUBARBE ACRE. (*Mat. médic.*)

On donne ce nom à une plante qui porte plus souvent celui de vermiculaire brûlante. *Voyez* ces mots.

(Fourcroy.)

JOUBARBE. (Petite) (*Mat. médic.*)

La petite Joubarbe, connue aussi sous le nom de *Brique-Madame*, *Sedum minus teretifolium*, *album* de G. Bauhin, *Sedum acre*, *foliis subovatis adnoto-sessilibus*, *gibbis cretiusculis alterius*, *cymâ trifidâ* de Linné, croît sur les murailles, dans presque tous les lieux.

Quoi qu'on ait placé cette plante parmi les astringens & les rafraîchissans tout à-la fois, quoique quelques auteurs aient cru son usage intérieur dangereux, l'expérience apprend qu'elle est propre à remplir les mêmes indications que la grande Joubarbe, & que comme elle, elle est émolliente & relâchante. On en fait cependant moins d'usage qu'elle, excepté dans quelques lieux où elle est plus abondante que la grande Joubarbe, & dans ceux où elle se trouve seule & sans cette dernière. Linné cependant annonce dans sa Matière médicale, le *Sedum âcre* ou le *Sedum minus*, la petite Joubarbe des boutiques, comme jouissant d'une qualité âcre & un peu corrosive. Ses vertus, suivant lui, sont l'incisive, la vomitive & la diurétique; il la regarde même comme un médicament important, puisqu'il ajoute l'épithète de *præstans*; enfin il la recommande dans la fièvre quarte, le scorbut, l'hydropisie; d'où il suit qu'il la distingue de la grande Joubarbe, qu'il qualifie de rafraîchissante & d'astringente.

(Fourcroy.)

JOUBARBE DES VIGNES. (*Mat. médic.*)
Voyez Orpin. (Fourcroy.)

JOSNET, (Pierre) docteur & professeur de la faculté de medecine de Rheims, mourut l'ancien de l'école le 17 mars 1766, à l'âge de soixante-neuf ans. M. de Saulx, chanoine de l'eglise de Rheims, a composé une épitaphe latine à l'honneur de ce médecin. Elle est une sorte d'éloge funèbre que je passe pour sa longueur. Je me borne à dire qu'aux vertus morales *Josnet* réunissoit les agrémens de l'esprit, les charmes d'une conversation aimable & enjouée, la littérature la plus agréable, & les connoissances en médecine les plus exactes & les plus étendues. Il a joui pendant quarante ans de la réputation la plus générale & la mieux méritée; & il a emporté les regrets de ses concitoyens & de tous ceux qui l'ont connu.

Ce médecin a laissé un fils, *Pierre Josnet*, qui ne lui a pas survécu long-tems, & qui est mort célibataire à l'âge de trente-cinq ou trente-six ans. Il étoit professeur *antonien*. On appelle ainsi ceux qui enseignent la théologie, le droit & la médecine en l'université de Rheims, dans les chaires fondées par MM. *Antoine Fournier*, évêque basilitain, & *Antoine de Beauchesne*, son neveu, chanoine de la métropole de la même ville. Les chaires de médecine de cette fondation sont au nombre de deux : il y en a une troisième pour l'anatomie & la botanique, établie par MM. *de Mailly* père & fils, dont le propriétaire porte le nom de *Professor Mallius*. Ceux qui remplissent les deux premières sont appellés *Professores Antoniani*; les écoles même de médecine sont connues sous le nom de *Scholæ Antonianæ*, parce que MM. *Fournier* & *Beauchesne* en ont fourni l'emplacement. Avant la fondation de ces trois chaires, les professeurs étoient choisis tous les ans dans le nombte des six anciens docteurs.

C'est à Charles de Lorraine, archevêque de Rheims, qu'est due la fondation de l'université de cette ville. La bulle de Paul III est datée du 9 janvier 1547, & les lettres-patentes du roi Henri II sont du mois de mars de la même année; mais elles ne furent enregistrées au parlement que le 15 janvier 1549.

(*Extr. d'El.*) (Mahon.)

JOUBERT, (Laurent) savant médecin, & professeur royal à Montpellier, étoit de Valence en Dauphiné, où il naquit le 16 décembre 1529, dans une bonne famille de cette province. Dès qu'il eut fini ses études chez lui, il passa à Montpellier, & il s'y fit inscrire dans le registre des matricules de la faculté de médecine, le 1er. de mars 1550. Au bout d'un an, il fut reçu bachelier sous la présidence d'*Antoine Saporta*, doyen. C'étoit alors la coutume de s'exercer à la pratique après le baccalauréat; *Joubert* se conforma à cet usage. Il employa le tems destiné à cet exercice, partie à Aubenas dans le Vivarais, partie dans le Forez. M. *Portal* dit qu'il

fut auſſi à Padoue, où il entendit les leçons de *Fallope*. C'eſt de la grande chirurgie de *Gui de Chauliac* qu'il a tiré cette anecdote; & quoiqu'il n'y ſoit pas marqué préciſément en quel tems *Joubert* fit ce voyage, l'hiſtorien que je viens de citer préſume que ce fut dans l'intervalle de ſon acte de bachelier. Quand le tems marqué pour la pratique fut expiré, il revint à Montpellier pour y finir ſes exercices & prendre les derniers degrés. Sa promotion au doctorat eſt de 1558.

Joubert logea chez *Rondelet* durant les trois années qu'il paſſa à Montpellier; & ſe mit ainſi à portée de mieux profiter de ſes inſtructions.

La manière dont il avoit fait ſes actes lui mérita tant d'eſtime & de confiance de la part d'*Honoré Caſtellan*, que ce profeſſeur ayant été appellé à la cour l'année d'après, pour y être premier médecin de la reine Catherine de Médicis, femme de Henri II, chargea *Joubert* de faire pour lui les leçons dans les écoles pendant ſon abſence. Ce choix fut approuvé par la faculté. *Joubert* montra qu'il en étoit digne; car il s'acquitta de cet emploi d'une manière ſi diſtinguée, qu'à la mort de *Rondelet*, en 1566, il fut nommé pour lui ſuccéder dans ſa chaire: il faut cependant remarquer que le crédit d'*Honoré Caſtellan* contribua beaucoup à ſa nomination. *Joubert* fut encore un des ſucceſſeurs de *Rondelet* dans la dignité de chancelier. *Antoine Saporta* avoit remplacé celui-ci, & il fut lui-même remplacé par *Joubert* en 1574. Henri III avoit eſpéré que notre médecin pourroit guérir la ſtérilité de Louiſe de Lorraine ſa femme, & pour cette raiſon il l'avoit mandé à Paris en 1579; mais tous ſes ſoins furent inutiles, & ſes remèdes ne produiſirent aucun effet. Il revint à Montpellier avec le titre de médecin ordinaire du roi, & continua d'y exercer ſa profeſſion juſqu'à la fin de ſa vie. Il étoit ſur la route de Toulouſe à Montpellier, lorſqu'il fut ſurpris à Lombez d'une maladie violente qui l'emporta le 21 octobre 1583.

Ce médecin a beaucoup écrit, & l'on remarque aſſez d'élégance & de juſteſſe dans ſes ouvrages. Le recueil de ceux qui ſont en latin a été pluſieurs fois imprimé ſous le titre d'*Operum Latinorum tomus primus & ſecundus*. Les éditions ſont de Lyon, 1582, *in-folio*; de Francfort, 1599, 1645, 1668, *in-fol.* On a ſéparément:

Paradoxa Medica, ſeu, de febribus. Lugduni, 1566, *in*-8°.

De Peſte, Quartanâ & Paralyſi. Ibidem, 1567, *in*-8°. Le Traité de la Peſte a paru en françois, 1581, *in*-8°.

De affectibus pilorum & cutis, præſertim capitis, & de Cephalalgia. De affectibus internis partium Thoracis. Genevæ, 1572, *in*-8°. *Lugduni*, 1577, *in*-8°., 1578, *in*-16.

Traité du Ris, ſon eſſence, ſes cauſes & effets. Paris, 1574, 1579, *in*-8°.

Medicinæ Practicæ Libri tres. Lugduni, 1577, *in*-12.

Pharmacopœa à Joanne Paulo Sangmaiſtero edita. Ibidem, 1579, *in*-8°.

Traité des arquebuſades. Lyon, 1581, *in*-8°. Il renferme les préceptes les plus judicieux ſur la nature & le traitement des plaies d'armes à feu. L'auteur prouve qu'elles ne ſont point produites par le venin ni la brûlure, & conclut que tout ſe borne à la contuſion & la ſolution d'unité. La bonté de cet ouvrage en a procuré différentes éditions; car celle que j'annonce eſt la troiſième.

Guidonis de Cauliaco Chirurgia magna. Lugduni, 1585, *in*-4°. En françois, par *Iſaac Joubert*, fils de l'éditeur. Lyon, 1592, 1641, 1659, *in*-8°. Tournon, 1598, 1611, 1619, *in*-8°. Rouen, 1619, *in*-8°; 1632, *in*-12, 1641, *in*-8°. Le livre de *Gui de Chauliac* n'étoit preſque point lu des médecins ni des chirurgiens. Les premiers ne ſe le procuroient qu'avec peine; les ſeconds n'en tiroient aucun fruit, parce que la plupart ne ſavoient point le latin. *Laurent* & *Iſaac Joubert* ont travaillé en faveur les uns des autres; & non-ſeulement ils ont enrichi la chirurgie de *Gui de Chauliac* de leurs réflexions, mais le père a encore traduit tous les anciens mots dont les Arabes ſe ſervoient pour déſigner les parties du corps humain, & le fils a fait ajouter à ſa verſion la figure des inſtrumens de chirurgie qui étoient le plus en uſage de ſon tems.

Traité des eaux. Paris, 1603, *in*-12.

Mais de tous les ouvrages de *Laurent Joubert*, aucun ne fit plus de bruit que celui dans lequel il oſa élever la voix contre les *erreurs populaires*. Il attaqua de front les préjugés reçus; & le prodigieux ſuccès de ſon livre, qui fut imprimé dix fois en ſix mois, penſa lui cauſer de grands chagrins; événement fort ordinaire aux introducteurs des vérités étrangères aux yeux du vulgaire. La protection d'une grande princeſſe & ſon courage le mirent au-deſſus des clameurs du public. Ce Traité, fameux encore aujourd'hui, a paru en françois à Bordeaux en 1570, *in* 8°; à Paris, 1580, 1587, deux volumes *in*-8°; à Lyon, 1608, *in*-12. La première édition latine eſt de Paris, 1579, *in*-12; *Jean Bourgeois* en a donné une autre à Anvers, 1600, *in* 8°. Il y a auſſi une édition en italien, que *Luchi* publia à Florence en 1592.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JOVE, (Paul) historien du seizième siècle, étoit de Côme en Lombardie. Il est assez connu par ses ouvrages; mais il le seroit plus avantageusement si, fidelle dans ce qu'il rapporte, il n'eut pas si souvent écrit par passion. C'est la critique qu'en fait *Juste Lipse*, lui qui peut être mis au nombre de ceux qui ont jugé le plus favorablement de cet écrivain.

La première profession de *Paul Jove* fut celle de médecin. Il a fait quelques ouvrages qui ont rapport à la médecine, savoir :

De Piscibus marinis, lacustribus & fluviatilibus. Item de Testaceis ac Salsamentis. Romæ, 1524, *in-folio*.

De Piscibus Romanis Libellus. Basileæ, 1526, 1531, *in*-8°. *Romæ*, 1527, *in*-4°. *Antverpiæ*, 1528, *in*-8°. On a imprimé à Bâle tous les ouvrages de *Paul Jove* en six volumes *in-folio*, reliés ordinairement en trois.

Cet historien mourut à Florence, le onzième jour de décembre 1552, âgé de 69 ans, sept mois & vingt-deux jours.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JOUR. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'Hygiène.

Classe II. Hygiène privée.

Ordre III. Régime particulier.

Section VI. Circonstances particulières.

Pendant long-tems les personnes peu éclairées ont eu le préjugé des Jours heureux ou malheureux. C'est un jour malheureux que celui qui a laissé entrer de pareilles sottises dans les têtes humaines, d'autant que se persuader qu'on sera malheureux à telle époque, c'est se priver de bonheur jusques-là; & pourquoi aller chercher le mal où il n'est pas, quand il vient assez tôt sans qu'on l'attende. C'est folie que de doubler volontaieement ses maux.

Nous pouvons considérer le mot jour sous un autre point de vue; celui qui se prend dans l'acception de lumière. En ce sens, le jour ou la lumière très-vive peut blesser l'organe de la vue, lorsqu'il est foible ou délicat; alors il faut éviter de regarder le soleil, il faut travailler au petit jour. On a observé que le grand jour fatiguoit beaucoup les femmes nouvellement accouchées; il faut le leur épargner en baissant les jalousies ou en fermant les rideaux.

(MACQUART.)

JOURS CRITIQUES. (*Méd. lég.*)

Certaines lois criminelles ont déterminé un laps de tems, passé lequel la mort des blessés ne devoit plus être regardée comme étant la suite d'une blessure; c'est-à-dire qu'à cette époque, marquée par l'indulgence du législateur, elle étoit attribuée à la faute du malade, ou à d'autres accidens; & ne pouvoit plus être imputée à l'accusé. Ce sont les jours qui précédent cette époque que l'on a nommés, en médecine légale, *Jours critiques*. Ce terme fatal étoit plus ou moins reculé, selon les lois des différens peuples; il l'étoit par les unes de deux ou trois jours seulement; par d'autres, de huit, de treize, &c. La loi des Lombards rendoit l'aggresseur responsable pendant un an des suites de la blessure, si, durant tout cet intervalle, les accidens avoient constamment augmenté, & provenoient évidemment de la nature de la plaie, comme l'effet vient de sa cause. Cette loi des Lombards étoit sans doute la plus sage : mais on ne peut nier qu'en général tous ceux qui ont voulu calculer un nombre de jours quelconque n'ont réussi qu'à fournir à des assassins un moyen d'échapper à une juste punition. L'autorité du père de la médecine fut, ce me semble, mise par eux en avant fort mal-à propos. En effet, lorsqu'Hippocrate (*De capitis vulneribus*, *Lib.*) assure que l'on voit aussi arriver dans les cas de blessures à la tête ce qui arrive dans les fièvres, il a voulu dire seulement que les fièvres symptômatiques étoient jugées dans leurs jours critiques. Ainsi lorsque le septième & le quatorzième jours sont passés, le danger qui peut résulter de la fièvre n'est plus à redouter : mais quand même la fiévre qui accompagne la blessure n'existeroit plus, des symptômes très-graves peuvent encore avoir lieu, comme effet nécessaire de cette même blessure. Par exemple, une plaie au poumon produira une vomique qui finira, quoique très-tard, par faire périr le malade : la même terminaison funeste suivra, à une époque également reculée, une lésion de la substance corticale du cerveau, qui, à la longue, ulcèrera la substance médullaire. Si donc les accidens se montrent d'une manière non interrompue, depuis le moment où la blessure a été faite jusqu'à celui de la mort, n'importe à quelle époque le blessé aura succombé, il faudra, pour constater les effets de la lésion qui est censée avoir causé sa perte, procéder à une ouverture faite selon les principes de la médecine légale (*Voyez* l'article CADAVRES.) Nous convenons cependant que plus la mort aura tardé long-tems à suivre, plus l'accusé aura de moyens de défense, parce que les présomptions qui peuvent lui être favorables sur les causes de la mortalité de la blessure se multiplieront, & que dans le doute, on doit toujours pencher pour le parti le moins sévère.

(MAHON.)

JOURS CRITIQUES *ou* DE CRISE. (*Méd. prat.*) *Voyez* CRISE.

(MAHON.)

JOURS INDIQUANS *ou* INDICATOIRES. (*Méd. prat.*) *Voyez* CRISE.

(MAHON.)

JOURS INTERCALAIRES.

Voyez INTERCALAIRES.

(MAHON.)

JOURNAL DE MÉDECINE.

Il n'eſt rien de plus ordinaire parmi ceux qui s'adonnent à l'étude de la médecine, que de les entendre ſe plaindre de la néceſſité où ils ſont de parcourir le nombre prodigieux d'ouvrages qui ont été écrits ſur les différentes parties de cette ſcience. C'eſt, diſent-ils, un travail ſans fin & preſque ſans utilité, puiſqu'un livre ne ſert ſouvent que d'introduction à un autre, & qu'on pourroit réduire à quelques pages ce qui ſe trouve de nouveau ou de bon dans la plupart d'entr'eux.

Il faut cependant convenir qu'il y a beaucoup d'obſervations importantes, & même quelques découvertes utiles, qui ne parviennent jamais à la connoiſſance du public, parce que de ceux qui les ont faites, les uns veulent s'épargner le ſoin de les faire imprimer, & les autres n'ont ni le tems ni le goût néceſſaire pour compoſer un ouvrage. Le moyen d'engager les uns & les autres à publier leurs obſervations, ſeroit donc de leur donner la facilité de le faire ſans qu'il leur en coûtât autre choſe que quelques pages d'écriture.

Tel eſt l'avantage, inappréciable ſans doute, d'un bon Journal de médecine. On doit regarder comme une collection de petits Traités qui, avant d'être publiés, ont été ſoumis à l'examen d'une ſociété de perſonnes verſées dans les différentes parties de la ſcience. On y trouve d'ailleurs une courte expoſition des découvertes les plus remarquables & les plus utiles, & des progrès que chacun d'eux fait dans le genre d'étude auquel il s'adonne. C'eſt donc le moyen d'avoir plus d'auteurs & moins de livres; ce qui tourne néceſſairement au profit de la ſcience, & abrége le travail de ceux qui s'y livrent.

La médecine eſt malheureuſement celle de toutes les ſciences dans laquelle on a le plus ſujet de ſe plaindre de l'abus dont nous parlons. Il ne faut, pour s'en convaincre, que jetter les yeux ſur les catalogues des ouvrages de médecine. Mais quoique le nombre de ces ouvrages ſoit fort grand, combien peu y en a-t-il qui aient quelque réputation? Parmi ceux-là même, il n'y en a qu'un petit nombre dont l'objet principal ſoit la partie la plus eſſentielle de la médecine, je veux dire la connoiſſance & le traitement des maladies. L'une & l'autre dépendent ſurtout des obſervations, qui, pour pouvoir ſervir de fondement à quelque axiome en médecine, ont beſoin d'être ſouvent réitérées. La variété des faits eſt ſi grande, qu'elle pourroit fournir un fonds inépuiſable d'obſervations, n'y eût-il même jamais eu de changement en médecine. Mais l'hiſtoire de cette ſcience prouve qu'il eſt néceſſaire non-ſeulement d'étudier & de perfectionner les obſervations de ceux qui nous ont précédés, mais encore d'en ramaſſer de nouvelles, ſoit pour notre propre uſage, ſoit pour en enrichir nos ſucceſſeurs. Il arrive ſouvent qu'on ne peut tirer aucun ſecours des anciens écrivains, parce qu'il paroît de nouvelles maladies qui leur ont été inconnues; que les noms, tant des maladies que des remèdes, changent, & ſont appliqués différemment; qu'il ſe fait tous les jours de nouvelles découvertes; que les remèdes, qui dans un tems ont été le plus à la mode, vieilliſſent, ſont négligés, & font place à d'autres, ou que la forme & la manière de ſe ſervir de ceux que l'on conſerve ſouffrent des changemens continuels.

Outre ces raiſons générales qui prouvent l'utilité & même la néceſſité où ſont les médecins de continuer à faire & à communiquer des obſervations, il en eſt de particulières à chaque nation. En effet, il n'en eſt aucune chez laquelle les médecins n'aient beſoin de faire les obſervations qui lui ſont propres, à raiſon du climat qu'elle habite, de ſa manière de vivre, & d'autres circonſtances auxquelles on doit avoir beaucoup d'égards dans le traitement des maladies; car il y auroit de très-grands inconvéniens à faire uſage, ſans modification & ſans reſtrictions, des obſervations dont l'enſemble forme la médecine propre à un peuple différent de celui chez lequel on exerce l'art de guérir. Il eſt certain d'un autre côté, que d'obſervations ſuffiſamment multipliées, faites dans le même pays, & comparées les unes avec les autres, il réſulteroit un corps de doctrine locale dont l'application ne pourroit être que très-avantageuſe, & qui ſeroit l'expreſſion de cette nature qu'Hippocrate appelloit *morborum medicatrix*.

Les collections formées par pluſieurs ſociétés ſavantes contiennent, il eſt vrai, un grand nombre d'obſervations infiniment précieuſes pour la pratique de la médecine. Mais malheureuſement ces collections, qui ſont très-volumineuſes & fort chères, ſe trouvent au-deſſus des facultés de la plupart des médecins qui recherchent l'inſtruction. Elles ne peuvent donc être d'une utilité qui ſoit en raiſon de leur mérite réel.

Quoique nous ayons juſqu'ici inſiſté principalement ſur la néceſſité de raſſembler des obſervations, parce que nous les regardons comme la partie la plus ſolide & la plus eſſentielle de la ſcience du médecin, nous n'ignorons pas cependant combien il s'en faut que la théorie de cette ſcience ſoit portée au point de perfection néceſſaire. Mais nous penſons auſſi que le moyen de perfectionner & plus promptement & plus ſûrement cette théorie, c'eſt

de le faire par petits essais, où un auteur, n'ayant qu'une matière à traiter, doit s'en acquitter avec beaucoup plus d'exactitude que s'il étoit dans la nécessité d'écrire un volume entier, qui, en faveur de quelques pages seulement, l'obligeroit de répéter ce qui auroit déjà été dit nombre de fois avant lui, ou d'entreprendre la discussion de certains sujets, qui n'auroient peut-être aucun rapport avec le caractère de son esprit, avec ses lumières, son genre d'étude & son goût.

Tel est le tableau abrégé des avantages que des Journaux consacrés spécialement à la médecine peuvent procurer à cette science; & nous n'avons présenté à nos lecteurs ces diverses considérations, que pour en accélérer la multiplication, & pour écarter par ce puissant moyen une foule d'obstacles qui nous paroissent s'être opposés jusqu'à présent aux progrès des différentes parties de notre art.

Les Essais & Observations de médecine de la société d'Edimbourg nous ont toujours semblé le meilleur modèle que l'on pût proposer, & nous nous ferons un devoir, en rendant cet hommage à leurs auteurs, de reconnoître & d'avertir que c'est d'après leurs idées que nous avons rédigé cet article.

(MAHON.)

JOURNAL DE MALADIES. (*Méd. prat.*)

Voyez OBSERVATION.

(MAHON.)

JOYEUSE. (*Eaux min.*)

C'est une petite ville sur la rivière de Beaune, à quatre lieues de Saint-Laurent, à neuf de Beaune. La source minérale est peu connue : on la regarde dans le pays comme alumineuse & martia e.

(MACQUART.)

JUDAIQUES. (Pierres.)

Ce sont des Pierres d'une forme ovale & semblables à des olives, ayant ordinairement une queue par un de leurs côtés. Quelques naturalistes les ont aussi désignées sous le nom de *Pierres d'olives.* L'opinion la plus généralement adoptée est que ces corps sont des pointes d'Oursins pétrifiées ou d'Echinites. Leur nom vient de ce qu'on les trouvoit en Judée & en Palestine. Mais il s'en trouve aussi en Silésie & dans d'autres pays.

On leur attribuoit autrefois de grandes vertus médicinales, & l'on prétendoit que la Pierre judaïque, pulvérisée & prise dans de l'eau chaude, étoit un grand diurétique & un remède souverain contre la Pierre des reins & de la vessie. Voilà apparemment pourquoi Pline l'a nommée *Tèco-Lithos.*

(MAHON.)

JUIF, (Jean) chirurgien de Paris, étoit de Châtillon-sur-Indre, en Touraine. Il passa pour un des premiers maîtres de son tems; la hardiesse heureuse avec laquelle il faisoit les opérations les plus délicates lui procura même tant de réputation, qu'elle parvint jusqu'au cardinal de Richelieu, qui l'honora de son estime. Son tend e attachement au service des pauvres, qu'il aida toujours par ses aumônes autant que par ses soins, mit le comble à son mérite. Il mourut le 30 décembre 1658, sans avoir rien écrit.

Son fils aîné, touché par son exemple, se dévoua entièrement aux devoirs de charité envers les pauvres malades. Après la mort du pieux ecclésiastique, connu de tout Paris sous le nom de *Père Bernard*, il s'attacha comme lui au service de l'hôpital de la Charité.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JUIFS. (État ancien de la médecine chez les) Selon les docteurs de cette nation, il y a trois anges qui président à la médecine; le rabbin *Elias* en rapporte même les noms. Le premier s'appelle *Senoï*, le second *Sansenoï*, & le troisième *Sanmangelof.* Non contens de cette fable, les mêmes docteurs en débitent une autre particulière sur l'os qu'ils appellent *Luz*. Cet os se trouve, disent-ils, dans l'épine du dos, & il est la racine & la base de tout l'assemblage du corps humain; ensorte que le cœur, le foie, le cerveau, & toutes les parties en général, tirent leur origine de cet os merveilleux. Il a encore, selon eux, cette propriété, qu'il ne peut être brûlé, ni brisé, ni moulu, mais demeure toujours le même, étant le germe de la résurrection duquel tout le corps pullulera derechef, comme les plantes sortent de leur semence. *Riolan*, de qui on a tiré ce qu'on vient de rapporter, ajoute que les rabbins comptent deux cent quarante-huit os & trois cent soixante-cinq veines ou ligamens dans le corps de l'homme.

Quoique ces principes des docteurs Juifs n'eussent point été de nature à influer sur leur pratique, il est cependant surprenant que leur absurdité n'ait rien diminué de l'estime dont les médecins de cette nation ont joui pendant plusieurs siècles. Ils prirent enfin le haut bout dans la médecine vers la fin du dixième; & comme ils étoient les seuls qui fussent alors les dépositaires de la doctrine des Arabes, ils furent extrêmement considérés par toute l'Europe. Il ne paroissoit encore aucune traduction latine des Œuvres d'*Hippocrate* & de *Galien*; personne n'entendoit le grec, & conséquemment ne pouvoit recourir aux originaux : mais les Juifs qui avoient pris soin de se rendre habiles dans l'intelligence de la langue arabe, recoururent à cette source, pour y puiser les connoissances dont ils avoient besoin. Ils s'instruisirent même si bien par la lecture des auteurs qui

qui ont écrit en cette langue, qu'ils pafsèrent bientôt pour les plus célèbres médecins de ce tems-là. Leur réputation remontoit encore plus haut. Dès l'an 200 du falut, ils avoient déjà une efpèce d'univerfité à Sora en Afie, & depuis cette époque ils firent toujours un affez bon trafic de la médecine. Du tems d'*Avenzoar*, ils avoient encore plufieurs écoles en Efpagne, mais principalement à Tolède, dont les profeffeurs font appellés des *Hommes fages* par ce médecin arabe.

Le Juif *Benjamin*, qui vivoit vers l'an 1185, & qui avoit beaucoup voyagé, a fait un itinéraire, dans lequel il donne le dénombrement des villes où fa nation étoit établie. Il y rapporte encore qu'il y avoit beaucoup de médecins parmi les Juifs, & que non-feulement ils exerçoient leur profeffion pour ceux de leur tribu, mais auffi pour les chrétiens. Il étoit cependant défendu à tout Juif de fe mêler de la médecine, finon pour leur nation. Le droit canon contient plufieurs difpofitions à cet égard ; mais comme elles parurent ne regarder que le peuple, la confidération que les Juifs acquirent dans les différentes cours de l'Europe, furtout chez les rois Maures qui s'emparèrent des Efpagnes, engagea plufieurs princes à fe comporter à leur égard de la même manière qu'avoient fait les empereurs chrétiens. On fit valoir en leur faveur les difpofitions du droit romain, qui défendoient de méfaire, ni médire contre les Juifs, païens & autres fectaires. Tout concourut d'ailleurs à mitiger la févérité des lois qui leur étoient contraires, & à faire valoir celles qui fembloient leur être favorables ; car les talens utiles qui rendoient les Juifs fupérieurs à bien d'autres médecins, les ont prefque fait regarder comme des hommes néceffaires dans les tems de barbarie. L'hiftoire nous apprend qu'il y avoit peu de cours chrétiennes où l'on n'entretînt pas des médecins de cette nation. Les papes en eurent à leur fervice. Si l'on en croit *Du Boulai*, Charlemagne en eut deux auprès de lui, *Farraghut* & *Buhahyliha Bengefta :* mais nous avons donné, à l'article de ces médecins, les raifons par lefquelles *Aftruc* combat l'affertion de cet hiftorien. On convient cependant que *Zedekiah* ou *Sedecias* fut médecin des rois Louis-le-Débonnaire & Charles-le-Chauve, & qu'il empoifonna ce dernier en 877.

L'empire que les Juifs avoient pris dans le domaine de la médecine, malgré la difpofition des lois, porta la Faculté de Paris à renouveller à leur égard celles du droit canon. En 1301 elle fit un décret par lequel elle défendit aux hommes & femmes de cette nation d'exercer la médecine envers aucune perfonne de la religion catholique ; mais le roi Jean annulla en quelque façon les articles de ce décret. Il fe contenta d'ordonner, par lettres du 2 feptembre 1362, l'obligation aux Juifs de fe faire examiner avant de fe mêler de l'exercice de la médecine ; & il y ajouta que les conteftations qu'ils auroient avec les chirurgiens chrétiens feroient décidées par les juges des domiciles des parties.

Cette ordonnance fait bien voir que dans le quatorzième fiècle on eftimoit affez les médecins Juifs pour les mettre à couvert des difpofitions du droit canon. Mais il falloit que les avantages qu'ils tiroient de la médecine euffent beaucoup augmenté le nombre de ceux qui s'appliquoient à cette fcience dans le feizième fiècle, puifque les papes renouvellèrent les anciennes lois de l'églife à leur égard. Paul IV & Pie IV défendirent aux chrétiens malades d'appeller des médecins Juifs ou infidelles. Grégoire XIII fit la même défenfe par fa bulle du 30 mars 1581 ; & la raifon qu'il en donne, eft que ces infidelles ne s'acquittent point de l'obligation impofée par les papes & par les conciles à tous médecins, de ne point faire plus de trois vifites à un malade férieufement attaqué, qu'il n'ait été confeffé. On trouve cette ordonnance dans les décrets du concile de 1429 tenu à Tortofe par le cardinal de Foix, fous le pape Martin V. Mais foit que les lois de l'églife aient éloigné les chrétiens de fe fervir de médecins Juifs, foit que les avantages que ceux-ci tiroient de leur profeffion depuis la renaiffance des lettres n'aient plus été affez grands pour entretenir parmi eux le goût de la médecine, cette nation errante tourna fes vues d'un autre côté. Les profits qu'elle tira du commerce prévalurent, & depuis long-tems elle en fait fa principale affaire.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JUJUBE. (*Mat. médic. & hygiène.*)

Jujuba zizipha. Officin.

Partie II. Matière de l'Hygiène.

Claffe III. *Ingefta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Les Jujubes font les fruits d'un arbre qui porte le nom françois de Jujubier.

Ziziphus Dod. Zizipha fativa. J. B.

Rhamnus aculeis geminatis rectis, floribus digynis, foliis ovato-oblongis. Linn.

Le Jujubier eft grand comme un olivier, a l'écorce pleine de fentes & raboteufe, des branches épineufes, des feuilles alternes, arrondies, pointues, luifantes, dentelées ; des fleurs en rofe à cinq pétales jaunâtres & très-petites.

Les Jujubes font de la groffeur & de la forme d'une olive, de couleur jaune ou rougeâtre. Leur enveloppe eft membraneufe, renferme une pulpe

verdâtre & aigrelette, avec un osselet fort dur ; à deux loges, où se trouvent deux amandes molles.

Nous ne parlons ici que des Jujubes qui viennent d'Italie, d'Espagne, de Provence & de Languedoc, où elles fournissent au peuple un aliment assez commun & assez sain. On les fait sécher au soleil sur des claies, pour les transporter dans les pays septentrionaux, où, le plus souvent, on les emploie dans les pharmacies.

On a regardé les Jujubes comme tempérantes, propres à adoucir l'âcreté des humeurs, à être spécialement utiles contre les cathares, les toux invétérées, & généralement les maladies de la poitrine.

Les Jujubes doivent être choisies nouvelles, pesantes, succulentes, charnues, d'une saveur douce & vineuse. Les Arabes & les Grecs modernes sont les premiers qui ont introduit leur usage dans la pratique de la médecine. On les emploie moins aujourd'hui qu'autrefois, parce qu'on a reconnu que leur suc est visqueux, pesant, & qu'on peut leur suppléer avec avantage d'autres médicamens qui sont au moins aussi tempérans & aussi adoucissans.

(MACQUART.)

JULEP. (*Mat. méd.*)

Le Julep, *Julapium*, *Julepus*, est une sorte de mixture très-délayée & très-liquide, claire & transparente, composée de substances d'une couleur, d'une saveur & d'une odeur agréables, que l'on fait prendre aux malades en plusieurs doses, ordinairement trois ou quatre, & par portions de verre, ou par petites verrées à-la-fois. Les anciens avoient des Juleps qui différoient des nôtres par une consistance syrupeuse, légère. Le nom Julep est tiré d'un mot persan qui signifie potion douce ; le mot *Julebi* des Arabes s'applique aux syrops.

Gaubius, dans son *Art de formuler*, a donné une longue suite de préceptes sur la prescription & la préparation des Juleps. Il n'y a presque rien à desirer dans l'article qu'il a consacré à ce genre de formule : j'aurai donc soin d'en extraire ici les principaux détails. Il y distingue L'EXCIPIENT & L'EXCIPIENDE. Le premier est une liqueur aqueuse, qui sert à contenir, à dissoudre, à délayer l'excipiende, qui est lui-même composé de divers corps propres à rendre le Julep efficace & agréable.

L'EXCIPIENT se tire ou de l'eau simple, ou de quelque eau distillée peu active, souvent même inerte, telles que celles de laitue, de bourrache, d'endive, & surtout celle de mélisse, de roses, de citron, de canelle ; ou d'une infusion de fleurs d'œillet, de violettes, de pavot ; ou d'une décoction légère d'orge, de pain, de raisin, ou d'un vin léger & acide, ou de petit-lait, ou d'un bouillon animal très-étendu. On varie la nature de cet excipient suivant les indications qu'on veut remplir, le genre de matières qu'on veut y ajouter, le goût particulier du malade.

Les EXCIPIENDES sont extrêmement variées. Tantôt ce sont des eaux distillées, des infusions, des décoctions semblables à celles déjà indiquées, & qu'on ne prend comme excipiendes que quand l'excipient est de l'eau pure. Tantôt on les prend dans les sucs doux, acides, des cerises, des groseilles, des framboises, &c. ; dans les teintures aqueuses de quelques fleurs cordiales ; dans les dissolutions alcooliques d'orange, de safran, &c. ; dans les alcools aromatiques de lavande, de mélisse ; dans les acides minéraux étendus ; dans les syrops, dans les conserves, les oxymels, les oxysaccharum, les robs, les gelées. Quelquefois on y fait entrer le sucre seul ou mêlé de diverses substances agréables en tablettes, en rotules, en éléosaccharum ; les électuaires, les extraits, les alcools composés, les confections. On n'y introduit que très-peu de sels choisis parmi ceux qui ont le moins de saveur. Les poudres indissolubles dans les liqueurs aqueuses n'en doivent jamais faire partie. Si l'on s'en permet quelquefois l'addition pour remplir quelques indications principales, on doit ne choisir que celles qui sont insipides & si subtiles en même tems, qu'elles peuvent rester long-tems suspendues dans les liquides aqueux. Il est important de ne pas multiplier les diverses matières formant l'excipiende ; deux à quatre substances doivent le plus souvent suffire, si l'on veut donner au Julep son véritable caractère & ses propriétés utiles.

L'art de prescrire ou de formuler les Juleps exige pour L'ORDRE des substances qui le composent, qu'on place d'abord l'excipient liquide, ensuite le secondaire, puis successivement les diverses matières qui constituent l'excipiende. Quant à la proportion des matières, Gaubius donne sur ce point quelques règles générales qui, quoique susceptibles de modifications, doivent diriger la conduite du médecin.

L'excipient général est le plus abondant des matériaux ; l'excipient secondaire le suit immédiatement. Viennent ensuite les sucs végétaux, les robs ou gelées, les dissolutions alcooliques ou teintures, les confections, les sels, les vinaigres & acides en général, les syrops, le sucre.

Ces préceptes varient, comme on le conçoit aisément, suivant les principales indications qu'on veut remplir, les diverses substances que l'on mêle les unes aux autres, l'état, les forces, le goût même des malades. On n'emploie les sels qu'en petite quantité pour éviter la saveur désagréable ; jamais les poudres, les robs & les gelées ne doivent y entrer qu'en quantité modérée pour ne pas détruire la liquidité du Julep.

La SOUSCRIPTION de cette eſpèce de formule eſt très-ſimple & très-facile ; il n'y a qu'un mélange à preſcrire ; & le ſeul mot *miſce* ſuffit pour cette partie de la formule. Si l'on y fait entrer quelque infuſion ou décoction, on preſcrit à cet endroit la manière de la faire ; le plus ſouvent ce ſont des préparations officinales toutes faites qu'on ordonne de mêler les unes avec les autres.

L'INSTRUCTION, la dernière partie de la formule deſtinée à indiquer à ceux qui ſervent les malades la manière d'adminiſtrer le Julep, doit preſcrire la doſe & les époques où il doit être pris. Quelquefois on ordonne de le faire chauffer à chaque priſe.

Je donnerai ici d'abord les exemples des ſix Juleps inſérés dans l'ouvrage de Gaubius ; ils ſont tirés de la matière médicale de Boerhaave. Ils ſerviront, en les comparant à quelques autres plus modernes, à faire connoître la différence qui exiſte entre la médecine françoiſe actuelle & celle des nations voiſines.

I. *Julep dans le friſſon de la fièvre intermittente.*

♃ D'eau d'une décoct. d'orge............ ℥ xxx.
D'oximel ſimple.................. ℥ iij.
D'eau diſtillée de gérofles............ ℥ ij.

i. Le malade en prendra deux onces chaque quart-d'heure. Il faut prendre ce remède très-chaud.

II. *Julep corroborant, antacide, échauffant.*

♃ d'eau diſtillée de ceriſes noires....... ℥ viij.
—— de pouillot.................. ℥ ij.
—— de canelle.................. ℥ jſ.
—— de vie de mathiole............ ℥ ſ.
De perles préparées................ ʒ jſ.
De confection alkermès............ ʒ ij.
D'œléoſaccharum de citron......... ʒ iij.
mêlés & donnés dans une bouteille.

i. Le malade prendra une once de ce Julep pelé toutes les demi-heures ; il pourra ſervir de véhicule à un autre médicament.

III. *Julep cordial préparé avec une décoction, contre les douleurs de l'accouchement.*

♃ D'orge mondé................. } *aa* ʒ j.
D'avoine entière.............. }

Faites cuire dans l'eau pendant une demi-heure,
Sur ℔ iij de décoction, mettez,

De vin du Rhin.................. ℔ j.
D'eau diſtillée de canelle............ ℥ ij.
De ſyrop de kermès................ ℥ jſ.

i. Le malade en boira deux onces ſur chaque doſe d'une mixture anodine, juſqu'à ce que les douleurs s'appaiſent.

IV. *Julep en manière d'infuſion, bon dans la petite vérole.*

♃ Fleurs de pavot rouge......... } ana poign. ſ.
—— d'œillet de jardin........ }

Faites-les infuſer dans vingt onces d'eau chaude ; laiſſez dans un vaſe fermé pendant trois heures ; exprimez & ajoutez à la colature,

Acide ſulfureux.................. gouttes xx.
Sulfate de potaſſe.................. ʒ jſ.
Syrop de fleurs de coquelicot....... ℥ jſ.

i. Le malade en boira autant qu'il voudra.

V. *Julep propre à la gangrène froide.*

♃ de rob de groſeille.............. } *ana* ℥ ij.
—— d'épine-vinette.............. }
D'acide muriatique................ ʒ ſ.
D'eau diſtillée de méliſſe.......... ℥ vj.
De vin du Rhin.................. ℥ x.

i. Le malade en prendra une once toutes les heures.

VI. *Julep confortatif pour prévenir l'avortement.*

♃ de vin du Rhin.................. ℔ ij.
D'eau diſtillée d'écorce de citron...... ℥ iv.
De teinture de kermès.............. ℥ ij.
—— de canelle.............. } *ana* ℥ j.
De Baume des embrys............ }
De gelée de corne de cerf citronée... ℥ jſ.
De ſyrop de framboiſe.............. ℥ ij.

i. On en prendra une once & demie à-la-fois.

Avant de donner les formules de quelques eſpèces de Juleps preſcrits dans les ouvrages de médecins françois, je ferai obſerver que nos auteurs diffèrent

de Gaubius par la manière même dont ils considèrent ce genre de remèdes. On va en juger par un court extrait de l'article julep du dictionnaire de matière médicale, qu'on peut regarder comme offrant la doctrine la plus générale et la plus répandue en France sur ces remèdes.

Le julep, disent les auteurs de ce dictionnaire, est un médicament liquide qu'on prépare avec une décoction ou avec des eaux distillées, auxquelles on ajoute un sirop ou du sucre. On y ajoute des sucs de plantes, du laudanum, des poudres. On le prescrit pour délayer ou épaissir le sang, adoucir son âcreté, appaiser son mouvement; pour lever les obstructions, calmer l'inflammation, déterger les ulcères internes, arrêter les flux, procurer le sommeil; ou bien pour exciter l'écoulement des urines, favoriser la transpiration.

Le julep ne diffère de l'apozême que par le moins grand nombre d'ingrédiens, & parce qu'il ne contient point de purgatif. La liqueur ou l'excipient se prescrit au plus à la dose de 8 onces; les matières végétales, employées à l'infusion ou à la décoction qui en fait souvent la base, y entrent à la même dose que dans l'apozême. Les eaux distillées officinales en constituent l'excipient le plus ordinaire.

Voici le premier julep dont ils donnent la formule; il est préparé avec une décoction et propre à atténuer le sang suivant eux.

℞ De racines d'asperge............. }
——— de fenouil............. } *ana* ℥ ſ.

De feuilles d'aigremoine... }
——— d'armoise...... } *ana* demi-poignée.
—— de cresson aquatique.. }

Faites une décoction (de 8 onces), dans laquelle on ajoute

De sirop d'absinthe................ ʒ vi.

i. On prendra ce julep le matin pendant trois jours.

Le second exemple de julep qu'ils donnent a pour titre :

Julep d'eaux distillées pour atténuer la viscosité du sang.

℞ D'eaux de fenouil. .... }
——— de fleurs d'oranges.... } *ana* ℥ iij.

——— de canelle................ ʒ ij.

de muriate d'ammoniaque....... ʒ ſ.

de sirop de vipères............. ʒ vj.

mêlés, pour un julep à prendre le matin pendant trois jours.

Après avoir exposé les cas assez multipliés, où l'on emploie les juleps incrassans, délayans, adoucissans, rafraîchissans & tempérans, apéritifs, astringens, ils s'arrêtent spécialement sur ceux qu'ils nomment anti-émétiques, parce qu'ils les croient spécifiques dans les vomissemens pituiteux qui accompagnent sur-tout les fièvres putrides & malignes. Ils donnent deux formules de ces sortes de juleps.

La première est composée comme il suit :

℞ D'eau de menthe................. ℥ jv.

de sel d'absinthe................. ℈ j.

de sirop de limons............... ℥ j.

La seconde est la fameuse potion de Rivière, dont l'efficacité paroît être due au gaz acide carbonique qui se dégage au moment du mélange, ou plutôt à celui qui y reste dissous immédiatement après qu'il a été fait.

℞ De sel d'absinthe, & mieux carbonate de potasse bien cristallisé.................. ℈ j.

de suc de limons.................. 1 *cuillerée*.

Mêlez, & faites prendre au malade dès que l'effervescence sera finie.

Il faut remarquer, à l'occasion de l'avant-dernier de ces juleps, que l'eau de menthe est quelquefois contraire à l'estomac de quelques malades, & qu'alors il faut y substituer l'eau de chicorée, ou la décoction de cette plante inodore.

Ils parlent des juleps narcotiques, composés des eaux de coquelicot, de buglose, de sirop de pavot blanc; ils conseillent de les préparer avec une décoction de cette dernière plante, en y ajoutant 6 ʒ de sirop de nénuphar, & un grain ou un grain & demi de laudanum.

Les juleps diaphorétiques doivent être composés, suivant eux, d'eaux distillées de chardon bénit & de scabieuse à la dose de trois onces chacune, de deux gros d'eau de fleurs d'orange, quinze grains ou vingt-quatre de poudre de vipère, & six gros de sirop de pavot. On y ajoute, pour les rendre plus efficaces, le sel volatil huileux de vipère, ou l'ammoniaque caustique à la dose de dix jusqu'à celle de vingt grains.

Enfin leur article est terminé par les juleps anti-

hélmintiques; trois onces d'eaux de pourpier & de chicorée, demi-gros de *semen contra* en poudre, deux scrupules de confection hyacinthe, six gros de sirop de limons doivent les composer. On les prescrit par-dessus trente grains de sulfure de mercure noir, ou vingt grains de muriate de mercure doux, enveloppés dans de la conserve de roses. On ne voit pas pourquoi ils veulent dans ce cas qu'on retranche du julep le sirop de limons, puisque l'acide citrique ne change point la nature des deux préparations mercurielles dont ils prescrivaient l'usage.

Lieutaud, dans sa matière médicale, donne sur le julep une notion générale qui diffère un peu & des préceptes de Gaubius & de ceux que présentent les auteurs du dictionnaire qui vient d'être cité.

Le julep, dit-il, est un médicament; il auroit dû dire un composé médicamenteux, dont le goût & la couleur ne sont pas désagréables. On le prépare sur-le-champ, principalement avec des eaux distillées, des infusions ou décoctions légères, du sirop ou du sucre; & il est fait pour être bu d'un seul coup. On voit, dans cette dernière assertion, que la prescription & l'usage de ce genre de médicament magistral sont très-différens, dans l'ouvrage de Lieutaud, de ce qu'ils sont dans ceux dont j'ai parlé auparavant. C'est aussi la manière de voir & de faire de la plûpart des praticiens français, qui prescrivent le plus communément des juleps pour une ou deux prises.

Lieutaud a consigné dans son ouvrage un assez grand nombre de prescriptions de juleps. Comme ce sont les espèces dont on se sert le plus familièrement dans la pratique de notre pays, je vais les insérer ici, afin de ne laisser presque rien à desirer sur ce point aux jeunes médecins. Ils verront d'ailleurs, dans ces recettes, qu'il leur sera très-aisé d'en varier les composans, suivant les indications qu'ils se proposeront de remplir, & le goût particulier des malades.

Juleps alexitères.

I. ℞ D'eaux distillées de chardon bénit.... ℥ vj.
——— de confection alkermès..... ʒ j.
de sirop d'œillet................. ℥ j.
mêlés pour un julep.

II. ℞ D'eau de bardane................. ℥ jv.
—— de fleurs d'orange.......... ʒ ij.
de poudre de vipere.............. *gran.* xv.
de sirop de coquelicot.......... ʒ vj.
mêlés.

Juleps anodyns.

I. ℞ D'eau de nénuphar............... ℥ ij.
——— de fleurs d'orange......... ℥ j.
de sirop de pavot blanc........... ℥ ſ.
mêlés.

II. ℞ D'eau de lys...................... ℥ vj.
de sirop capilaire .... ʒ j.
de laudanum liquide.............. *goutt.* xij.
mêlés.

III. ℞ D'eau de coquelicot............. ℥ ij.
d'huile d'amandes douces.... } *ana* ℥ j.
de sirop de guimauve........ }
gouttes anodynes de Sydenham..... 10
mêlés.

IV. ℞ D'eau de lys...................... ℥ jv.
d'acide boracique (sel sédatif)..... 15 à 30 *grains.*
de sirop de nénuphar............. ℥ j.

V. ℞ D'eau de menthe.................. ℥ iij.
de sel d'absinthe.................. *gran.* xv.
de sirop de limons................. ʒ vj.
de teinture anodyne de Sydenham... *goutt.* xviij.

Il est propre contre le vomissement.

VI. ℞ D'eau de fleurs de nénuphar........ ℥ ij.
d'huile d'amandes douces récente.... ℥ ſ.
sirop de limons..................... ʒ vj.
de teinture anodyne............... *goutt.* xv.

Il est sur-tout recommandé contre les tranchées.

Juleps anti-dyssentériques.

I. ℞ D'eau de plantain.................. ℥ vj.
de terre sigillée..................... ʒ ſ.
de sirop de coings................... ℥ j.
mêlés; on peut y ajouter 12 gouttes de teinture anodyne.

II. ℞ D'eau de roses..................... ℥ vj.
——— de canelle orgée............ ʒ j.
de diascordium....................... ʒ ſ.

de firop de coings................ ℥ j.
de laudanum.................. *grain* j.
mêlés.

Juleps anti-épileptiques.

I. ℞ D'eau d'armoise............... ℥ jv.
—— de fleurs d'orange.......... ℥ ij.
de teinture de caftoréum......... *goutt.* xij.
de firop d'armoife............... ℥ j.

On peut y ajouter :

de fel ou acide volatil de fuccin... *grains* viij.
de laudanum liquide............. *goutt.* viij.

II. ℞ D'eau de méliffe............... ℥ vj.
de trochifques de Karabé........ ℈ j.
de firop d'armoife....... } *ana* ℥ ſ.
—— de coings........ }

III. ℞ D'eau de fleurs de tilleul........ ℥ jv.
de firop de Stœchas....... } *ana* ℥ ſ.
—— de pavot blanc... }
d'ammoniaque................. *goutt.* xij.

IV. ℞ D'eau de Bardane............. ℥ vj.
—— de fleurs d'orange....... ℥ j.
de liqueur minérale anodyne d'Hofman.......... } *ana* goutt. xv.
de teinture de caftoréum... }
de firop de limons............. ℥ ſ.

Juleps bechiques.

I. ℞ D'eau de bourrache....... } *ana* ℥ iij.
—— de coquelicot....... }
firop de guimauve............. ℥ j.
mêlés.

II. ℞ De décoction d'orge............ ℥ jv.
d'eau de rofes.................. ℥ ij.
de firop de Tuffilage............. ℥ j.
mêlés.

Juleps céphaliques.

I. ℞ D'eau de fleurs de tilleul......... ℥ iv.
de firop de Stœchas............ ℥ j.
d'eau de canelle................ ʒ ij.
mêlés.

II. ℞ D'eau d'écorces de citron....... ℥ vj.
de confection alkermès.... } *ana* ℥ j.
de firop d'œillet......... }
d'eau thériacale................ ℥ ij
mêlés.

III. ℞ D'eau de méliffe des jardins..... ℥ jv.
de firop de Bétoine............ ℥ j.
teinture de caftoréum........... *goutt.* xv
mêlés.

Juleps cordiaux.

I. ℞ D'eau de bourrache............ ℥ vj.
de confection alkermès.......... ʒ j.
de teinture de girofle........... *goutt.* vij.
de firop de limons............. ℥ j.
mêlés.

II. ℞ D'eau de méliffe.............. ℥ v.
d'eau de canelle orgée.......... ℥ ſ.
de confection alkermès......... ʒ ſ.
de fel de vipère (carbonate ammoniacal huileux)............. *grains* xij.
de firop d'œillet............... ℥ j.
mêlés.

Juleps diurétiques doux.

I. ℞ D'eau de lys................. ℥ jv.
d'huile d'amandes douces....... ℥ ij.
de firop de limons............ ℥ j.
mêlés.

II. ℞ D'eau de laitue................ ℥ jv.
de fuc de pariétaire déféqué........ ℥ ij.
de firop de nénuphar............. ʒ vj.
d'acide nitrique dulcifié.......... *goutt.* viij.
mêlés.

Julep pectoral vulnéraire.

I. ♃ D'eau de plantain.......... } ana ℥ iij.
——de roses rouges....... }
de pierre hématite.......... } ana grains xij.
de sang dragon............ }
de sucre candi................... ʒ iij.
mêlés.

Juleps pectoraux incisifs.

I. ♃ D'eau de chardon bénit.... } ana ℥ ij.
——de bourrache........ }
de sang de bouc épaissi............ ℈ j.
de sirop de pavot blanc............ ℥ ſ.
ou de sirop d'œillet.................. ℥ j.
mêlés.

II. ♃ D'eau de coquelicot................ ℔ j.
de sirop de tussilage.............. ℥ ij.
de sang de bouc préparé............ ʒ j.
mêlés, pour faire un julep à prendre en trois doses.

III. ♃ D'eau de lys.................. } ana ℥ iij.
———de nénuphar.......... }
de jus de bourrache dépuré........ ℥ ij.
de sirop de nénuphar................ ℥ j.
mêlés, pour un julep utile dans la disposition inflammatoire du poumon.

Juleps rafraîchissans et antiseptiques.

I. ♃ D'eau de pourpier................... ℥ vj.
de sirop de limons .... ℥ j.
acide sulfureux........................ *goutt.* vj.
mêlés.

II. ♃ D'eau de chicorée.................. ℥ vj.
de sirop d'épine-vinette................ ʒ vj.
de sulfate de potasse................. ʒ ſ.
mêlés.

III. ♃ D'eau de laitue...................... ℥ vj.
de sirop de grenade................ ℥ j.
nitre fondu............................. ℈ j.
mêlés.

Juleps tempérans.

I. ♃ D'eau de chicorée....................... ℥ vj.
de sirop de violettes..................... ℥ j.
nitre .... ℈ j.
mêlés.

II. ♃ D'eau de laitue......................... ℥ vj.
de liqueur minérale anodyne d'Hofman... *goutt.* xv.
de nitre.................................... ℈ j.
de sirop de limons......................... ℥ j.

(FOURCROY.)

JULIEN pratiqua la médecine du tems de *Galien*. Il étudia sous *Apollonides* de Chypre, qui avoit été disciple d'*Olympicus* de Milet, personnage que le même *Galien* appelle un diseur de bagatelles. *Julien* étoit attaché à la secte méthodique, ainsi que son maître; & pour faire preuve de son zèle & faire valoir le parti qu'il avoit embrassé, il écrivit quarante-huit livres contre les Aphorismes d'*Hippocrate*, dont les sentimens sont si contraires à ceux des méthodistes. *Galien* parle de *Julien* avec le plus grand mépris; il avoit été l'entendre à Alexandrie où il enseignoit en l'an 158: mais il paroît que notre médecin survécut au moins vingt ans à cette époque.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JULIEN. (Pierre) *Voyez* HISPANUS.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JULIENNE. (*Mat. méd.*)

On nomme Julienne ou Julianne, une espèce de plante crucifère qu'on connoît aussi sous les noms de *violette giroflée* des dames, de *giroflée musquée*, & qu'on cultive surtout comme ornement dans les jardins. C'est la *viola matronalis, sive damas una officinarum*; la *viola moschatella*; le *leucoium moschatum* de quelques auteurs; l'*hesperis hortensis flore purpureo* du Pinax de G. Bauhin, & des Institutions de Tournefort; l'*hesperis matronalis, caule simplici acuto, foliis ovato lanceolatis, denticulatis, petalis mucrone emarginatis* de Linné.

On a rangé cette plante parmi les médicamens apéritifs, incisifs, anti-scorbutiques, antispasmodiques & sudorifiques. Elle a été particulièrement

recommandée dans les toux rebelles & contre l'afthme. On a confeillé encore l'application de fes feuilles broyées fur les ulcères & les plaies, & l'on dit en avoir obtenu des fuccès bien marqués. Elle n'eft pas ordinairement d'ufage. Peu d'auteurs de matière médicale en ont parlé.

(FOURCROY.)

JULIUS BASSUS, médecin du quarantième fiècle, fut difciple & fectateur d'*Afclépiade* le bithinien. Son nom n'eft pas rendu également par tous les auteurs; car on lui donne celui de *Tullius Baffus* dans quelques manufcrits de *Diofcoride*. Il eft quelquefois cité par *Galien* à l'occafion de certaines compofitions de médicamens; & *Cœlius Aurelianus*, parlant de l'hydrophobie, dit que *Tullius Baffus* ordonnoit des fternutatoires & des lavemens dans cette maladie. *Cœlius* ajoute que *Sextius Niger*, autre difciple du même *Afclépiade*, étoit ami de ce médecin. Nous apprenons de *Pline* une autre particularité; c'eft que *Baffus* a écrit en grec, quoiqu'il fût Romain.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JULIUS POLLUX, perfonnage qui vécut vers la fin du deuxième fiècle, a écrit un dictionnaire grec qu'il a dédié à l'empereur Commode. *Pollux* fuivoit les fentimens d'*Erafiftrate*, mais il n'étoit point médecin; il peut cependant être mis au nombre des auteurs en médecine, parce qu'en rapportant les noms de toutes les parties du corps humain, ce qu'il n'a pas fait fans tomber dans plufieurs fautes, il a eu foin de marquer leur fituation & quelquefois leur ufage. Il touche même les noms des maladies & ceux des inftrumens des médecins. Ce dictionnaire a paru fous le titre d'*Onomafticon cujus varia capita ad illuftrandam rem medicam faciunt*. Les principales éditions font celles de Venife, 1502, *in-folio*; de Florence, 1520, *in-folio*; de Bâle, 1536, *in-folio*; avec les corrections de *Jean Oporin*. Ces trois éditions font en grec. On a encore celle de Francfort, 1608, *in-4°*, par les foins de *Wofgang Seberus* qui a revu l'ouvrage fur les manufcrits des bibliothèques palatines & d'Aufbourg, & qui a joint la verfion latine de *Rodolphe Gualther*; celle d'Amfterdam, 1706, *in-folio*, par *Tibère Hemfterhuys*, qui l'a enrichie des notes de *Wolfgang Seberus*, de *Godefroid Jungerman*, de *Joachim Kuhn*, & de *Henri Lederlin*.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JUNKER, (Jean) médecin allemand, qui vécut dans le feizième fiècle, a donné quelques ouvrages au public:

Hippocratis Aphorifmi Paraphrafi Poeticâ illuftrati. Erfurti, 1619, *in-12*.

Compendiofa Methodus Therapeutica, quâ morborum ferè incurabilium medicationes docentur per folam diætam & Ligni Guaiaci diverfimodè præparati adminiftrationem. Ibidem, 1624, *in-4°*. Rien n'eft plus louable que de chercher à fimplifier la médecine; mais les moyens que l'auteur propofe font trop bornés pour remplir des vues auffi étendues que celles qu'il annonce dans le titre de ce Traité.

Les bibliographes citent un autre *Jean Juncker*. Celui-ci naquit le 3 juin 1680, à Londorf, bourg de la Haute-Heffe près de Gieffen. Il reçut en 1718 le bonnet de docteur en médecine à Hall, où il profeffa dans la fuite avec beaucoup de célébrité, & fe diftingua dans la charge de médecin de l'hôpital. Il mourut dans cette ville le 25 octobre 1759, & laiffa un fils, *Frédéric Chriftian*, qui a auffi enfeigné la médecine dans la même univerfité. *Juncker* le père eft auteur de plufieurs ouvrages qui ont mérité l'eftime publique.

Confpectus Medicinæ Theoretico-Practicæ, Tabulis 137, *omnes primarios morbos, methodo Stahlianâ tractandos, exhibens. Halæ*, 1718, *in-4°. Ibidem*, 1724, *in-4°*, avec une préface de la façon de *Stahl*.

Confpectus Chirurgiæ, tàm Medicæ methodo Stahlianâ confcriptæ, quàm Inftrumentalis recentiffimorum ductu collectæ; quæ fingulæ Tabulis 103 *exhibentur. Halæ*, 1721, *in-4°*. C'eft plus par le choix des ouvrages qu'il a confultés, que par fes propres remarques, que l'auteur a rendu ce recueil intéreffant.

Confpectus Formularum Medicarum, exhibens, Tabulis 16, *tàm Methodum rationalem, quàm Remediorum fpecimina, ex Praxi Stahlianâ potiffimùm defumpta & Therapeiæ generali accommodata. Halæ*, 1723, *in-4°*.

Confpectus Therapeiæ generalis, cum notis in Materiam Medicam, Tabulis 20, *methodo Stahlianâ confcriptus. Halæ*, 1725, *in-4°*.

Confpectus Chemiæ Theoretico-Practicæ in formâ Tabularum repræfentatus, in quibus Phyfica, præfertim fubterranea, & corporum naturalium principia, habitus inter fe, proprietates, vires & ufus, itemque præcipua Chemiæ Pharmaceuticæ & Mechanicæ fundamenta à dogmatibus Becheri & Stahlii potiffimùm explicantur, eorumdemque & aliorum celebrium Chemicorum experimentis ftabiliuntur. Tomus prior. Halæ, 1730, *in-4°*. L'auteur promet dans fa préface un fecond volume, dans lequel il fe propofe de traiter des foufres, des fels acides, alcalins & neutres, &c. Il paroît qu'il a tenu parole, car on annonce deux volumes de cet ouvrage, dans le catalogue de la Bibliothèque de *Falconet*.

Confpectus Phyfiologiæ. Halæ, 1735, *in-4°*. Ce n'eft qu'une compilation, mais faite avec choix & méthode:

méthode :-l'auteur y donne une idée ſuccincte de la phyſique du corps humain. On a encore pluſieurs thèſes intéreſſantes de *Juncker*.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JUNGERMAN, (Louis) de Leipſick, vint au monde le 4 juillet 1572. *Céſar*, ſon père, étoit docteur de la Faculté de droit de cette ville ; & *Urſule*, ſa mère, étoit fille du célèbre *Joachim Camerarius.* Il s'attacha de bonne heure à la connoiſſance des plantes ; & s'étant rendu à Altorf au commencement du dix-ſeptième ſiècle, il forma un ample catalogue de celles qui croiſſent aux environs de cette ville. Les progrès qu'il fit dans la botanique lui méritèrent tant de conſidération de la part de *Baſile Beſler*, qu'il le retint chez lui pour travailler à la deſcription des plantes du jardin d'Eichſtett ou Aichſtat dans la Franconie. Les connoiſſances de *Jungerman* dans cette partie étendirent même tellement ſa réputation, qu'on lui offrit en Angleterre la place du célèbre *Matthias Lobel*, mort à Londres en 1616. Mais il aima mieux ſe fixer en Allemagne, où il avoit déjà pris le bonnet de docteur en médecine depuis 1610, & s'étoit diſtingué depuis 1614 dans la chaire de botanique en l'univerſité de Gieſſen. Son goût pour l'étude de cette belle partie de la médecine l'engagea à former dans cette ville un jardin qui contribua beaucoup à l'inſtruction des écoliers. Il y préſida avec tout le fruit poſſible pendant pluſieurs années ; mais les troubles de la guerre l'ayant obligé de quitter Gieſſen, il paſſa à Altorf en 1625, & il y remplit les chaires d'anatomie & de botanique, ainſi que la charge de directeur du jardin, juſqu'à ſa mort, arrivée le 7 juin 1653. L'univerſité d'Altorf profita de ſa bibliothèque qu'il lui légua par teſtament, & le public des ouvrages ſuivans :

Catalogus plantarum quæ circa Altorfium Noricum & vicinis quibuſdam in locis naſcuntur, recenſitus à Gaſpare Hoffmanno. Altorfii, 1615, *in*-4°. *Ibidem*, 1635, *in*-4°., avec le catalogue des plantes du jardin d'Altorf. *Ibidem*, 1646, *in*-4°, avec d'autres augmentations.

Cornu copiæ Floræ Gieſſenſis proventu ſpontanearum ſtirpium cum Flora Altorfienſi amicè & amœnè conſpirantis, uti Lipſienſium, Wittebergenſium, Jenenſium quoque deliciis herbarum abundantis. Gieſſæ, 1623, *in*-4°.

Aulæum Academicum, in quo Clariſſimorum Profeſſorum, quibus Academia Gieſſenſis maximè inclaruit, Anagrammata tàm Latinæ quàm Vernaculæ Linguæ notis exhibentur. Ibidem, 1624, *in*-4°.

Cet auteur a auſſi laiſſé quelques manuſcrits, comme : *Viridarium Lipſienſe ſpontaneum. Flora ſeu Catalogus plantarum circa Francofurtum ad Mœnum ſpontanearum.*

Joachim Jungerman, frère aîné du précédent, étoit auſſi de Leipſick. Il eut le même goût pour la botanique, & ſe fit beaucoup de réputation par les connoiſſances qu'il y avoit acquiſes ; mais s'étant mis à voyager dans le deſſein de les multiplier, la mort l'arrêta dans la Morée, dont il ſe propoſoit de viſiter les endroits les plus curieux, ſpécialement Corinthe.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JUNGKEN, (Jean-Helfric) médecin de ce ſiècle, étoit membre de l'académie impériale ſous le nom d'*Apollonius*. Il naquit à Kalern dans la Heſſe, le 19 décembre 1648, & fut élevé avec beaucoup de ſoins. Les progrès qu'il fit dans l'étude de la philoſophie le mirent en état d'entreprendre celle de la médecine, pour laquelle il avoit toujours témoigné la plus grande inclination. Il en commença le cours à Marpurg, & il fut l'achever à Heidelberg, où il reçut les honneurs du doctorat en 1671. Non content des connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans ces académies, il chercha à les multiplier par d'utiles voyages, qu'il entreprit en 1675 & finit en 1689. Il ſe rendit alors à Francfort ſur le Mein, où il fut nommé médecin de l'hôpital en 1693, & phyſicien ordinaire en 1695. Ces emplois, dont il s'acquitta avec honneur, lui méritèrent une réputation fort étendue ; comme il la ſoutint par une pratique d'ailleurs brillante, ainſi que par les ouvrages qu'il donnoit de tems en tems au public, il mourut fort regrétté, le 5 janvier 1726. Voici les titres & les éditions de ſes ouvrages :

Chymia Experimentalis curioſa ex principiis Mathematicis demonſtrata. Francofurti, 1681, 1694, *in*-8°, 1701, *in*-4°.

Medicus præſenti ſæculo accommodandus. Ibidem, 1682, *in*-8°., 1689, *in*-8°., avec des augmentations.

Praxis Medica, ſive, corporis Medicina, morborum internorum corporeæ machinæ fere omnium & fiendi & curandi modum, juxta modernorum Practicorum ſaniora principia, nudis exhibens terminis. Ibidem, 1689, 1703, *in*-8°.

Une Chirurgie en haut allemand. Francfort, 1691, *in*-8°. Nuremberg, 1700, 1718, *in*-8°.

Fundamenta Medicinæ modernæ Eclectica, ubi Phyſices Compendio præmiſſo, ad Carteſii potiſſimùm mentem conſcripto, ex celeberrimis Neotericis Scriptoribus Medicis talis per omnes Medicinæ partes traditur ſelectus, cui Ars Medica per varia opinionum & ſententiarum diſcrimina hactenus volutata, ſimiùs nunc innititur. Norimbergæ, 1693, *in*-8°. *Francofurti*, 1718, *in*-8°. Ce Traité ne préſente qu'un vain étalage d'opinions à la mode ; car il en eſt une, ſurtout dans la théorie de la médecine. C'eſt ainſi que quantité d'auteurs, en voulant ré-

former d'anciennes erreurs, leur en ont substitué de nouvelles.

Manuale, sive, Vade mecum Praxeos Medicæ modernæ, pro memoria sublevandâ conscriptum. Francofurti & Norimbergæ, 1694, 1707, *in*-8°. *Norimbergæ*, 1740, *in*-8°.

Corpus Pharmaceutico-Chymico-Medicum universale, sive, Concordantia Pharmaceuticorum Compositorum discordans, modernis Medicinæ Practicis dicata. Francofurti, 1697, 2 vol. *in*-4°, 1711, *in-folio*, avec des augmentations, 1732, *in-folio*, par les soins de *David de Spina*.

Lexicon Pharmaceuticum pro majori commoditate in duas partes divisum : quarum prior continet magis ubique usualia notissimarum Pharmacopæarum, utpote Augustanæ renovatæ, Norimbergensis, Schroderi, Mynsichti, *&c., ut & alia hinc inde multùm celebrata celeberrimorum authorum* Sylvii, Michaëlis, Timæi, Wedelii, *aliorumque composita : Pars altera similia generosiora juxta* Zwelfferi, Hoffmanni, *& animadversiones aut censuras adornata tradit composita, iis priori in parte positis, pro majori dilucidatione brevissimis surrogata. Francofurti*, 1698, *in*-8°.

Lexicon Chymico-Pharmaceuticum, in duas partes distinctum, quarum prior continet selectos processus Chymicos, potissimùm hactenùs magis usuales & originaliter è Medicorum, non verò Pharmacopolarum laboratoriis prodeuntes : Pars altera exhibet composita Pharmaceutico-Galenica, tàm hactenùs usualia, quàm alia his subordinata, & correctiora dicta. Norimbergæ, 1709, 1716, *in*-8°. L'auteur y a joint une préface où il s'étend sur la nécessité de réduire à un plus petit nombre ce prodigieux amas de drogues qui meublent les boutiques des apothicaires. Rien n'est plus important que de bannir la Pharmacomanie de la pratique de la médecine.

Nephrologia quæ docet admirandam renum structuram. Francofurti, 1709, *in*-12.

Compendium Physicæ. Ibidem, 1713, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JUPITER. (*Mat. méd.*)

C'est le nom que les alchimistes avoient autrefois donné à l'étain. Aussi plusieurs préparations pharmacutiques portoient-elles autrefois le nom de *Joviales*. Voyez le mot ÉTAIN.

(FOURCROY.)

JURIN, (Jacques) médecin & mathématicien anglois, s'est signalé par ses disputes avec *Michellotti* sur le mouvement des eaux courantes, avec *Keill* & *Senac* sur celui du cœur, avec *Robins* sur la vision distincte, & surtout avec l'école de *Leibnitz* sur les forces vives. Il fut secrétaire de la société royale de Londres pendant plusieurs années, & il contribua beaucoup à rendre les observations météorologiques de cette compagnie plus exactes & plus communes. Les mémoires qu'il a donnés sur la force du cœur se trouvent dans les Transactions philosophiques. Il y en a un sur cet objet, qui est de 1718, & un autre de 1719, qui en est la suite. *Jurin* tâche de prouver, par de longs calculs, que la force du cœur est égale au mouvement d'un poids de quinze livres quatre onces, lequel parcourroit la longueur d'un pouce à chaqne seconde. Selon lui, la force du ventricule gauche est égale au mouvement d'un poids de neuf livres une once, & celle du ventricule droit au mouvement d'un poids de six livres & trois onces. *Jurin* relève plusieurs erreurs de *Borelli* & de *Keill* ; mais il en commet lui-même de nouvelles, qui n'ont point échappé à la censure de ce dernier, auquel il répondit, en 1719, par un écrit inséré dans les Transactions, sous le titre de *Lettre de Jurin pour défendre son opinion sur la force du cœur, contre les nouvelles objections de Keill*. En la même année 1719, notre médecin communiqua à la société royale une relation sur quelques expériences faites pour découvrir la pesanteur spécifique du sang humain.

Jurin occupoit la place de président du collége des médecins de Londres, lorsqu'il mourut dans cette ville en 1750. Les écrits qu'il a publiés sur les avantages de l'inoculation de la petite vérole, ont valu à cette méthode le dessus qu'elle a eu en Angleterre après l'an 1720. C'est depuis cette révolution, que plusieurs médecins de Paris ont travaillé à accréditer cette pratique en France, où elle ne paroît pas se soutenir dans sa première fortune. Voici les titres des ouvrages que *Jurin* a fait imprimer en faveur de l'inoculation :

Letter to Caleb Colesworth containing the comparaison between themortality of the natural smallpox and that by Inoculation. Londres, 1723, *in*-8°. Il prétend qu'il n'est mort que deux personnes sur cent quatre-vingt-deux qui ont été inoculées.

Account of the success of Inoculating the smallpox for the year 1724. Londres, 1725, *in*-12. L'auteur dit que de 16010 personnes attaquées de la petite vérole naturelle il en est mort 2650, pendant qu'on n'a perdu presqu'aucun des inoculés. *Nuguez* a donné la traduction de cet ouvrage ; elle fut imprimée à Paris en 1725, *in*-12, sous le titre de *Relation du succès de l'Inoculation de la petite vérole dans la Grande-Bretagne.*

Account of the success of inoculating the smallpox for the year 1724, 1725, 1726. Londres, 1727, *in*-8°. Suivant le calcul de *Jurin*, sur 18089 malades de la petite vérole naturelle il en est péri

1957, c'eſt-à-dire, un peu moins qu'un ſixième, pendant qu'on n'a perdu qu'un malade ſur 105 par l'inoculation. Il ne ſe peut rien de plus frappant que ce calcul. Il éblouit au premier coup-d'œil, mais il péche par l'inexactitude des combinaiſons. On ne remarque point aſſez tout ce qui a rapport à l'état compliqué des malades de la petite vérole naturelle; & comme on perd de vue les inoculés dès qu'ils ſortent des mains de ceux qui ont pratiqué l'inſertion, on néglige trop de s'informer des accidens qui arrivent à la ſuite de cette opération.

(*Extr. d'El.*) (MAHON.)

JURISPRUDENCE DE LA MÉDECINE.

Quelques auteurs ont appellé ainſi, mais fort improprement, la partie de la ſcience du médecin que tous nomment aujourd'hui médecine légale. *Voyez* ce mot.

La Juriſprudence de la médecine eſt la connoiſſance des lois & réglemens concernant la médecine, ſoit dans ſon enſeignement, ſoit dans ſa pratique. Sous l'ancien régime, cette collection de lois & de réglemens n'étoit qu'un fatras énorme, indigeſte, dans lequel il étoit preſque impoſſible de retrouver le peu de choſes utiles qui y étoient comme perdues. La légiſlation françoiſe devant être renouvellée dans ſon entier, & la Juriſprudence de la médecine, qui en eſt une partie, ayant, autant que les autres, beſoin d'être refaite, on a regardé comme abſolument ſuperflu, comme une monſtruoſité, de raſſembler dans ce Dictionnaire ce qui ne devoit plus être d'aucun uſage ni pour les médecins, ni pour les magiſtrats; ce qui ne pouvoit que groſſir énormément un ouvrage déjà aſſez conſidérable, ſans le rendre plus utile ou plus agréable.

(MAHON.)

JUS. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'Hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

On donne le nom de Jus aux ſubſtances les plus alimentaires qu'on tire des viandes après leur cuiſſon. Le Jus eſt en général plus épais que le bouillon, ou plutôt c'eſt du bouillon rapproché, qui deviendroit bientôt un extrait ſi l'on vouloit le concentrer encore davantage, en en faiſant évaporer tout-à-fait l'humidité. C'eſt de cette manière qu'on forme des tablettes de viande, en rapprochant toutes les parties alimentaires & muqueuſes, par le moyen de la deſſiccation.

Voyez VIANDE, TABLETTES.

On fait encore différentes eſpèces de Jus avec les ſubſtances végétales. On donne le nom de Jus d'herbes à un liquide aſſez épais qu'on retire à froid des plantes qu'on pile pour les employer, ſoit dans l'art des aſſaiſonnemens, ſoit dans celui de la pharmacie. Dans ce dernier cas, lorſque les Jus ou ſucs contiennent des parties groſſières & féculentes des plantes qu'on emploie, on commence à les donner épurés, parce qu'alors l'eſtomac a plus de facilité à les digérer & à s'y accoutumer; enſuite on les donne avec la ſauge; mais je crois qu'en général elles valent toujours mieux lorſqu'elles ſont pures & moins chargées de parties hétérogènes.

On donne auſſi le nom de Jus aux ſucs concentrés des fruits acides, tels que les citrons, les oranges, les groſeilles, les ceriſes, &c.

L'extrait de la régliſſe concentré & ſec porte encore le nom de Jus de régliſſe.

Voyez RÉGLISSE.

(MACQUART.)

JUS. (*Mat. méd.*)

On donne en général, en matière médicale & en pharmacie, le nom de Jus, ſoit à un ſuc naturel extrait par la preſſion d'une plante ou d'un animal, ſoit au produit de ces ſucs condenſés ou épaiſſis par l'évaporation, ſoit au bouillon chargé que l'on prépare avec l'eau & les diverſes eſpèces de viandes.

Auſſi diſtingue-t-on particulièrement le Jus des plantes, le Jus de régliſſe, le Jus de viande.

(FOURCROY.)

JUS DE PLANTES. (*Mat. méd.*)

Quoique ce mot ſoit ſynonyme de celui de ſuc, & qu'il déſigne la liqueur colorée, verte, qu'on obtient des plantes ſucculentes broyées & exprimées, il ſe dit plus communément de ceux de ces ſucs qui ſont les plus chargés de principes les plus épais, les plus viſqueux, les plus colorés, les plus ſapides & les plus odorans. C'eſt ainſi qu'on dit plus volontiers Jus de ceriſes, de groſeilles, d'épine-vinette, de caſſis, de framboiſe, de figues, de pommes, de coings, de raiſins, que ſucs de ces différens fruits, parce que tous ſont manifeſtement plus conſiſtans & tiennent plus de matières en diſſolution que la plupart des ſucs de fruits ordinaires, qui ſont beaucoup plus clairs, tranſparens, liquides, & qui ont ordinairement beaucoup moins de ſaveur.

Le mot de Jus eſt le plus communément employé pour déſigner les ſucs des végétaux épais, ſucrés, muqueux & nourriſſans; & voilà pourquoi il eſt appliqué aux ſucs de fruits qui jouiſſent de ces caractères dans le degré le plus marqué.

On donne aussi ce nom aux décoctions des substances végétales muqueuses & sucrées, évaporées jusqu'à une consistance plus ou moins grande ; ainsi l'on nomme jus de pruneaux une décoction de prunes séchées qu'on a fait cuire assez pour l'épaissir. Cette dénomination peut convenir, comme on voit, à plusieurs autres préparations végétales analogues à la précédente.

On nomme sous les mêmes rapports, *Jus de tan*, une dissolution presque saturée de tannin dans l'eau, obtenue par le séjour de ce liquide sur l'écorce de chêne broyée, & propre à imprégner les peaux de la matière tannante avec beaucoup de facilité & de promptitude.

Ces explications suffisent pour faire connoître l'usage ou l'acception de pareilles dénominations dans la matière médicale, la prescription des formules, les descriptions pharmacutiques, & les ouvrages de médecine-pratique.

(Fourcroy.)

JUS DE RÉGLISSE. (*Mat. médic.*)

On prépare en Espagne & en Italie une forte d'extrait impur de Réglisse, qu'on nomme, dans le commerce & dans la pharmacie, Jus de Réglisse, & qui est souvent employé dans le monde comme un adoucissant & un expectorant, au commencement des rhumes ou pour l'enroûment. C'est une matière noire à demi-brûlée, en espèces de magdaléons solides, de treize à quinze centimètres de longueur, de forme un peu carrée, enveloppés de feuilles de laurier. Ce suc est d'une dureté assez considérable pour être difficilement coupé avec le couteau. Il se casse à l'aide de masses & de percussions fortes ; sa cassure est luisante comme celle du Jayet ; sa saveur est âpre, sucrée & forte ; il se dissout en grande partie dans l'eau & la colore en brun-foncé. On prépare ce suc épaissi dans les pays chauds où la Réglisse croît facilement & abondamment, en faisant bouillir la racine sucrée de cette plante dans l'eau, & en évaporant fortement cette décoction. La grande température à laquelle on fait cette évaporation, surtout vers la fin, & lorsque cette liqueur a pris la consistance d'un syrop épais, va jusqu'à charbonner & empyreumatiser cet extrait mucoso-sucré, de sorte qu'il prend une couleur foncée, une saveur âcre & piquante, & une grande solidité par le réfroidissement.

Quand on le dissout dans l'eau, il y a toujours une portion noire, brûlée & charbonnée, qui se sépare & se précipite. Quelques pharmaciens assurent y avoir trouvé du cuivre en le dissolvant dans l'eau. Ce métal vient des vases où il a été évaporé. On l'en sépare exactement lorsqu'on le dissout dans l'eau & qu'on filtre ou qu'on tire à clair la dissolution.

Voyez le mot Réglisse, où il sera reparlé de ce suc & des préparations diverses qu'on lui fait subir, pour obtenir le suc de Réglisse de Blois, celui du Cachou, le Jus de Réglisse anisé, & celui qu'on nomme tussilage à l'anis de Lille.

(Fourcroy.)

JUS DE VIANDE. (*Mat. méd.*)

On nomme Jus de viande, d'après ce qui a été exposé dans les articles précédens, un bouillon concentré que l'on prépare avec du bœuf, du mouton & du veau, auquel on ajoute quelquefois de la tortue, des grenouilles, des écrevisses. On évapore ce bouillon fait lentement à une douce chaleur, jusqu'à lui donner une consistance assez grande pour qu'il ait une saveur de viande très-forte, et pour qu'il se prenne en gelée par le refroidissement.

On prépare cette espèce de bouillon nommée *jus de viande* de manière variée suivant les indications qu'on se propose de remplir : on les destine à restaurer des malades épuisés & foibles.

On donne aussi le nom de jus au liquide qui s'écoule de la viande rôtie lorsqu'on la coupe ou qu'on la perce. Ce suc est une dissolution de gélatine, de matière extractive, d'un peu de corps sucré, & de substances salines, notamment de phosphate & muriate de soude & d'ammoniaque. Ce jus qui, lorsqu'il est évaporé fortement se prend en gelée, & desséché forme ce qu'on nomme *le rissolé*, est une des matières les plus nourrissantes & restaurantes que l'on connaisse. C'est lui qui rend la viande rôtie succulente & très-propre à soutenir les forces & à réparer les pertes des hommes qui travaillent beaucoup. Quelques hommes se nourrissent en trempant du pain dans ce jus. On remarque généralement que ce genre de nourriture porte les individus qui s'en servent à l'acte vénérien ; aussi le regarde-t-on communément comme échauffant, parce que, avec la propriété que je viens d'indiquer, le jus de viande resserre, & rend beaucoup plus rare la formation & la sortie des excrémens. Cela vient manifestement, comme pour tous les alimens très-nourrissans & regardés comme échauffans, de ce que le jus de viande se digère complettement & se convertit presque tout entier en chyle, de sorte qu'il donne très-peu de résidu excrémentitiel, & qu'il doit, en raison du peu de masse & de solidité de ce résidu, séjourner long-tems dans les intestins.

Il résulte du simple énoncé précédent que le jus de viande soit le bouillon très-chargé ou *le consommé*, comme on le nomme, soit le liquide qui sort de la chair rôtie, est un liquide animal gélatineux, coloré, extractif & salin, qui tient réellement le milieu entre le bouillon simple & l'extrait de viande qu'on appelle *tablettes* ou *extrait de bouillon*.

Pour mieux connoître la nature & les propriétés du jus de viande, il est nécessaire de consulter les mots Bouillon & Chair, où sont exposés les faits relatifs à l'analyse & à la composition des muscles.

(Fourcroy.)

JUSQUIAME. (*Mat. med.*)

On distingue en matière médicale deux espèces de jusquiame, l'une que l'on nomme jusquiame noire, *hyosciamus niger*, *vulgaris*, de G. B. On la nomme aussi *hannebanne*. Elle a porté autrefois dans les boutiques les noms de *hyos. flavus*, *apollinaris*, *dens caballinus*, *herba cunicularis*, *herba calicularis*, *faba Jovis*, *fabulum*, *mania*. Linnæus la désigne par la phrase suivante : *hyosciamus niger foliis amplexicaulibus sinuatis*, *floribus sessilibus*.

Cette plante a une racine épaisse, ridée, brune en dehors, blanche en dedans. Les feuilles en sont larges, molles, cotoneuses, d'un vert clair, découpées profondément, un peu semblables à celles de l'acanthe, d'une odeur forte, fétide & vireuse; les tiges hautes, branchues, garnies d'un duvet épais; les fleurs serrées en longs épis sur les tiges, sessiles; les calices velus, oblongs, à cinq dents, en forme de vase; les corolles monopétales, infundibuliformes, à cinq divisions, d'un jaune verdâtre avec des veines purpurines. Elle a cinq étamines courtes; un pistil allongé, terminé par un stigmate arrondi; une capsule de la forme d'une marmite, cachée dans le calice, s'ouvrant comme par un couvercle, à deux loges remplies de graines rondes, comprimées, petites, cendrées. Toutes les parties de cette plante ont l'odeur vireuse, âcre & désagréable, déjà indiquée dans les feuilles. Elle croît dans toutes les campagnes des environs de Paris & surtout dans les lieux montueux, arides, dans les fossés, les décombres : elle est bisannuelle.

La seconde espèce est la jusquiame blanche, *hyosciamus albus* des boutiques, *hyosciamus albus major*, *vel tertius Dioscoridis & quartus Plinii*. Linnæus la nomme *hyosciamus albus*, *foliis petiolatis*, *sinuatis*, *obtusis*, *floribus sessilibus*.

Elle diffère de la jusquiame noire par ses feuilles plus molles, plus petites, moins sinuées, avec un duvet moins marqué & plus blanc; elle a aussi des tiges plus courtes, des fleurs blanches plus petites & des semences également blanches. Elle croît naturellement dans les départemens du Midi; elle est moins employée que la précédente, plus officinale qu'elle, & la seule même dont la plupart des auteurs de matiere médicale font mention.

Linnæus a décrit à sa manière accoutumée, dans son style serré, laconique, les propriétés & les usages de la jusquiame noire par la phrase suivante : racine, herbe & semences en usage : *qualités*, insipide, vireuse, véneneuse, rarement employée, exigeant beaucoup de précaution; *actions*, narcotique, anodyne, hypnotique, antispasmodique, répressive, résolutive, troublant les fonctions de l'esprit, produisant le délire & la folie; *usitée* dans l'épilepsie, la toux, l'hémoptysie, l'odontalgie, pouvant occasionner la paralysie, les convulsions, la manie.

Quoique ce tableau présente en abrêgé les propriétés médicinales de la jusquiame, il ne suffit pas pour en donner la connaissance nécessaire aux médecins. Il faut aux hommes, qui aiment & cherchent l'instruction, plus de détails pour apprécier, soit les effets utiles qu'on peut obtenir de cette plante médicamenteuse, soit les effets dangereux qu'elle peut produire lorsqu'elle est mal administrée; car la jusquiame est plus remarquable encore dans la liste des poisons que précieuse dans la classe des remèdes. Haller rapporte qu'un de ses condisciples, élève comme lui de Boerhaave, accoutumé à recueillir & à manger impunément la plupart des plantes veneneuses cultivées dans le jardin de Leyde, & spécialement la napel, la belladone, l'apocin, fut tres-incommodé de l'essai qu'il fit de la jusquiame. Cette plante lui troubla la raison & le rendit paralytique d'une jambe; il eut recours aux conseils de Boerhaave qui le guérit de cette maladie.

Geoffroy a réuni dans sa matiere médicale un grand nombre d'exemples des dangereux effets de la jusquiame. Après avoir présenté pour résultat de toutes les observations faites avant lui, que cette plante excite du trouble dans l'esprit, soit qu'on en prenne les racines, les feuilles & les graines intérieurement, soit qu'on les fasse bouillir & qu'on en use en décoction ou en lavement, soit qu'on la fasse rôtir & qu'on en reçoive la fumée par les narines, soit même qu'on s'expose à ses exhalaisons produites par l'air chaud; il cite les faits suivans pour appuyer cette assertion.

1°. Suivant Scribonius Largus, ceux qui boivent l'eau de jusquiame ont la tête pesante, perdent la raison, se fâchent, s'irritent, se disputent, s'assoupissent, & ont les membres livides. Il prétend même que le mot *altercum* qu'on a donné à cette plante, vient des rixes & des altercations qu'elle fait naître; mais ce mot, comme l'avait déjà observé Pline, a une étymologie arabe & non latine.

2°. Wepfer, dans son ouvrage sur la ciguë aquatique, rapporte qu'en 1649, le 25 mars, les bénédictins de Rhinow ayant mangé, le soir, des racines de jusquiame mêlées avec celles de chicorée blanche, furent attaqués la nuit de vertige, de démence, de sécheresse au gosier, à la langue, de douleurs d'entrailles, de mal-aise & d'anxiété, de mouvemens convulsifs, &c. Plusieurs se livrèrent à des

actions folles ou déréglées, en allant aux matines; ils ne purent lire ni chanter leurs offices; les frères travailleurs se méprenaient d'une manière ridicule dans leur ouvrage. Un médecin de Schaffouzen appellé après qu'on eut reconnu la cause du mal, le calma & le guérit avec de l'eau distilée de genièvre. Un des religieux qui en avoit plus mangé que les autres, eut un obscurcissement dans la vue qui l'obligea de se servir de lunettes.

3°. Sim. Scultzius raconte, dans les Ephémérides des curieux de la nature (années 4 & 5, decur. I. obs., 124) que quatre écoliers & leur cuisinier ayant mangé par mégarde des racines de jusquiame & de panais bouillies avec de la viande de bœuf, avoient eu l'esprit aliéné, s'étoient disputés entr'eux, & battus avec acharnement, s'étoient livrés à des gestes & à des actions ridicules. Ils ne sortirent de cet état fâcheux que par un traitement approprié.

4°. Dans le même ouvrage (années 9 & 10, decur. III) est consignée l'observation d'un homme de 61 ans, qui ayant pris dans un asthme, par le conseil d'Etnuller, un lavement de térébenthine & de poudres carminatives, avec une demi-poignée de feuilles de jusquiame, fut bientôt attaqué d'un délire furieux qui se manifesta par une rixe violente à l'occasion d'une dispute théologique qu'il fit naître. Porté dans son lit & traité par un lavement purgatif qui lui fit rendre la jusquiame, sa fureur & son délire cessèrent tout-à-coup. Dioscoride a cité aussi l'exemple d'une folie produite par un lavement de feuilles de jusquiame bouillies.

5°. Les mêmes Ephémérides contiennent l'histoire de deux jeunes filles de 15 à 18 ans, qui étant employées à tremper des sacs dans une décoction chaude de deux poignées de jusquiame pour les appliquer sur le ventre & les jambes d'une femme de 78 ans attaquée de douleurs fortes dans ces parties, furent prises d'ivresse, de vomissement, de mouvemens de colere tels, qu'elles s'arrachoient les cheveux, se déchiroient le visage & se battoient de sorte qu'on avoit de la peine à les séparer. Ce mal augmentoit beaucoup chaque fois qu'elles trempoient le sac dans la décoction. La femme à qui on faisoit cette application délitoit sensiblement, quoiqu'elle fût accablée de sommeil.

6°. Ce recueil rempli d'observations précieuses, en offre encore une très-remarquable sur le mauvais effet des graines de jusquiame rôties, & de la vapeur qui s'en exhale, quoiqu'on ait prétendu que la propriété veneneuse ne résidoit pas plus dans les semences, que la qualité narcotique n'existe dans celles du pavot. A Dresde, dans un laboratoire de pharmacie, un élève ayant exposé sur un bain de sable des graines de jusquiame, le papier où elles étoient contenues ayant été trop fortement chauffé, s'alluma. Bientôt la graine de jusquiame prit feu, & répandit une odeur abondante dans le laboratoire. L'élève & le premier garçon se prirent aussitôt de querelle, il s'éleva entr'eux une rixe si violente, qu'ils en vinrent aux mains, & que le plus âgé traîna l'autre par les cheveux, & le meurtrit de coups. L'élève eut tout le jour des vertiges, de forts vomissemens, il délira, & fut agité de convulsions la nuit suivante; le vertige dura 15 jours. Le premier garçon eut des vomissemens, des convulsions, le délire, des maux de tête, de l'assoupissement qui durèrent plusieurs semaines.

7°. Dans les Actes de Copenhague, tom. I, Matthæus Jacobæus rapporte qu'une servante tourmentée depuis long-tems d'un violent mal de dents, ayant jetté des graines de jusquiame sur des charbons allumés pour en recevoir la vapeur dans la bouche, à l'aide d'un entonnoir, fut en effet soulagée de sa douleur, mais se trouva tourmentée de vertige, de stupeur & de maux de tête, de manière qu'elle fut plus incommodée que soulagée de cette espèce de remède.

8°. Chr. Fred. Garmann a prouvé que la vapeur des graines de jusquiame brûlées dans un poële, produisoit aussi des effets dangereux, par l'observation suivante. Un ouvrier en laine, qui avoit bien vécu avec sa femme pendant plusieurs années, changea tout-à-coup de vie: les deux époux devinrent querelleurs, & se battirent jusqu'à se blesser. On observa que les querelles avoient surtout lieu lorsqu'ils étoient enfermés dans la chambre où étoit le poële. Hors de cette chambre ils gémissoient sur leur sort. Des voisins persuadés que c'étoit le produit d'un effet magique attaché au local, firent des recherches exactes dans la chambre, & trouvèrent au haut du métier qui y étoit placé une grande quantité de graine de jusquiame, dont la vapeur dégagée par la chaleur, avoit fait naître cette aliénation d'esprit, cause des disputes & des querelles perpétuelles des deux époux. Dès que les graines furent ôtées, la tranquillité reparut, & la bonne intelligence fut pour toujours rétablie dans cette famille.

Malgré toutes les preuves des dangereux effets produits par les diverses parties de la jusquiame, un grand nombre d'auteurs de matière médicale & de médecine ont proposé l'usage de cette plante, vanté même ses vertus, & spécifié les cas où elle est spécialement recommandable.

La racine & les feuilles de jusquiame officinale ont été conseillées comme calmantes, anodynes, assoupissantes, relâchantes; mais, comme en produisant des effets analogues à ceux de l'opium, on a constamment remarqué qu'elles portoient dans l'esprit un trouble ou une aliénation que ce dernier médicament n'a pas coutume de faire naître; on a préféré depuis long-tems l'usage de l'opium, & re-

jeté celui de la racine & des feuilles de la jusquiame. Zwelfer & Hoffman ont même cru qu'il falloit les proscrire de la liste des médicamens. On a néanmoins continué à les ranger ensuite dans cette liste, en bornant leur emploi dans les applications extérieures.

On range surtout les feuilles parmi les émolliens, les résolutifs, les calmans. Etmuller les conseille pour appaiser les douleurs de la goutte. Elles conviennent encore dans les tumeurs squirrheuses & douloureuses, dans les engorgemens des mamelles, dans la sciatique. On les mêle avec des autres plantes analogues, surtout avec la morelle, &c.

La graine de jusquiame a été préférée aux autres parties, & souvent administrée seule en médecine. Craton, Foris, Helidæus, Hernius, Plater, Sloane, l'ont particuliérement vantée, comme un remède, très-efficace dans le crachement de sang, les catarrhes séreux & âcres, les douleurs, l'épilepsie, &c. Tragus vouloit que l'huile tirée de ces semences par l'expression, fût très-utile, injectée dans l'oreille pour en appaiser la douleur. On a surtout prescrit de brûler cette graine & d'en recevoir la vapeur à l'aide d'un entonnoir sur la partie douloureuse, soit dans la bouche pour l'odontalgie, soit sur les mains pour les engelures. Tabernæmontanus assuroit que, pilée dans du vin & appliquée sur les mamelles des femmes nouvellement accouchées, elle faisoit passer le lait en le détournant.

On ne fait aujourd'hui aucun usage des graines de Jusquiame; elles font seulement partie de plusieurs compositions officinales, qui elles-mêmes sont très-peu employées aussi : telles que le *requies Nicolai Myrepsi*, le *philonium romanum*, le *tryphera magna*, les *trochisques d'alkekenge*; les pilules de cynoglosse & l'onguent populeum, qui sont fréquemment administrés en médecine, contiennent aussi ces graines.

(FOURCROY.)

JUSSIEU, (Antoine de) docteur en médecine des facultés de Montpellier & de Paris, professeur & démonstrateur de botanique au jardin des plantes, de la société royale de Londres, & de l'académie royale des sciences de Berlin, naquit à Lyon le 8 juillet 1686, de Laurent de Jussieu, docteur en médecine, puis maître apothicaire en la même ville, & de Lucie Cousin. Il étoit le second de seize enfans. Cette quantité d'enfans n'empêcha pas Laurent de Jussieu de veiller en père attentif à leur éducation, & de leur procurer tous les secours qui pouvoient contribuer à développer leurs talens. Antoine fit ses premières études au grand collège des jésuites de Lyon. Les principes de religion dont il a toute sa vie été pénétré, & la régularité de mœurs qui lui étoit comme naturelle, lui firent croire qu'il étoit appelé à l'état ecclésiastique, & il fut tonsuré à l'âge de 14 ans; mais l'amour de la botanique né avec lui, avoit prévenu cet âge, & ce fut le seul sacrifice qu'il ne put faire à l'état qu'il avoit embrassé. Il passoit à la recherche des plantes tout le tems que ses devoirs lui laissoient libre, & peut-être aussi quelquefois un peu de celui qu'ils auroient pu réclamer. La découverte d'une plante qu'il ne connoissoit pas encore étoit pour lui un plaisir plus vif, que tout ce qu'à son âge on appelle des plaisirs; aussi ne négligeoit-il rien pour se le procurer. Ces herborisations si souvent répétées produisirent l'effet qu'on en devoit attendre, elles mirent M. de Jussieu à portée de satisfaire son goût par les connoissances qu'elles lui donnèrent; mais elles en produisirent encore un autre, qu'on n'eût peut-être pas si facilement deviné. Les peines & les fatigues qu'il essuya dans ces savantes courses le guérirent sans retour de plusieurs infirmités auxquelles il étoit sujet. Ce succès inopiné fit que ses parens le retinrent moins sur une passion louable par elle même, & dont ils espéroient que les devoirs attachés à l'état qu'ils avoient embrassé, modéreroient bientôt la violence; ils ne savoient pas combien la nature est jalouse de ses droits. Bientôt les environs de Lyon ne purent plus suffire à la curiosité du jeune botaniste, il y fallut joindre les provinces voisines, la Bresse, le Bugey, le Valroney, le Forez, le Beaujolois & une partie du Dauphiné furent parcourus avec autant d'avidité que l'avoit été le Lyonnois, & il en revint avec une nombreuse collection de plantes; mais il s'apperçut aisément que sans le secours d'une méthode qui pût mettre dans cette immense récolte un ordre propre à soulager sa mémoire, elle succomberoit bientôt sous le poids d'un pareil chaos. Ce fut dans cette vue qu'il crut devoir s'attacher à M. Goiffon, médecin célèbre aggrégé au collège de Lyon, sous lequel il étudia les élémens de botanique, et surtout ceux que venoit de publier M. de Tournefort. M. Goiffon ne fut pas long-tems à connoître les talens & le mérite de son disciple, & se livra sans réserve à seconder son ardeur; il se rencontra même, par une circonstance heureuse, que l'activité de M. de Jussieu lui devint comme nécessaire; il travailloit alors à la description des plantes qui croissent aux environs de Lyon, & les courses du jeune botaniste lui en fournirent un grand nombre. Pendant que M. de Jussieu se livroit à son inclination pour la botanique, il faisoit par devoir son cours de philosophie : cette étude convenoit également à son goût pour la physique, & à la théologie nécessaire à l'état qu'il avoit embrassé; mais quand le cours de philosophie fut fini, & qu'il se vit dans le cas d'opter, il commença à se défier de sa vocation, & après bien des incertitudes, il fit part de son état à un prêtre éclairé, auquel il avoit accordé sa confiance, & à son professeur de botanique. Tous deux, comme s'ils s'étoient concertés, lui conseillerent de renoncer à l'état ecclésiastique, dans lequel son inclination pour la botanique seroit toujours un obstacle à vaincre,

& de se livrer à la médecine, dans laquelle cette même inclination lui seroit extrêmement utile. Il n'eut pas de peine à se rendre à leurs raisons, ni à faire approuver par ses parens le changement d'état qu'on lui proposoit. Aussitôt on l'envoya faire ses études à Montpellier. Il partit de Lyon dans les derniers mois de 1704, & malgré la rigueur de la saison, il fit le voyage à pied en herborisant. Une place qu'on avoit retenue pour lui dans la voiture publique, ne lui servit qu'à mettre la collection des plantes qu'il trouva moyen de recueillir dans sa route, & il arriva à Montpellier sans se ressentir ni du froid, ni de la fatigue qu'il avoit essuyés. L'université de Montpellier comptoit alors au nombre de ses professeurs MM. Chirac & Chicoyneau, tous deux depuis successivement premiers médecins du roi, & M. Magnol, célèbre botaniste, que l'académie des sciences, a vu tous trois au nombre de ses membres. De tels professeurs ne devoient certainement pas négliger un disciple semblable à M. de Jussieu; aussi se livrèrent-ils sans reserve à seconder ses heureuses dispositions; & lui de son côté n'omit rien de ce qui pouvoit contribuer à assurer le succès de leurs soins. Non content d'assister avec la plus grande assiduité à leurs leçons, son unique délassement étoit de parcourir les environs de Montpellier, & d'y chercher des plantes qui lui fussent inconnues. Il est vrai que ce secours lui manquoit l'hiver, mais il avoit trouvé moyen de se procurer d'autres amusemens; l'anatomie & la chimie remplissoient le vide que laissoit alors la botanique. M. de la Peyronie l'eut bientôt distingué de tous ceux qui fréquentoient son amphitéâtre, & lui accorda pleine liberté chez lui; il suivoit en même tems les cours de chimie de MM. Didier & Lafaveur. Mais pour mieux s'instruire, il entreprit avec quelques amis, aussi zélés que lui, d'établir un petit laboratoire dans lequel ils répétoient les principales opérations du cours de chimie de M. de Lémery, seul guide qu'on pût avoir en ce tems-là. Et pour donner une idée de ceux avec lesquels il s'étoit lié, il suffira de dire que le célèbre M. Fizes fut de ce nombre, & que le tems ni l'éloignement n'ont jamais altéré cette liaison. Ce fut de cette manière que M. de Jussieu passa le tems de ses études à Montpellier; il les termina par une thèse sur la nature & le traitement des plaies. Cette thèse étoit, selon l'usage, composée par M. Chirac son président; mais celui-ci touché de la reconnoissance que M. de Jussieu fit paroître pour M. Goiffon, son premier maître, lorsqu'à son retour d'Espagne il passa par Montpellier, n'hésita pas à permettre à son candidat de lui en faire hommage & de la lui dédier : ce trait qui peint parfaitement le bon cœur de M. de Jussieu, ne pouvoit être supprimé, dit l'illustre auteur de son éloge; les autres exercices nécessaires suivirent sans interruption celui-ci, & il prit avec applaudissement le bonnet de docteur le 15 décembre 1707. Dans les fréquentes herborisations que faisoit M. de Jussieu, il s'offrit à ses yeux plusieurs faits & plusieurs morceaux d'histoire naturelle, capables de piquer sa curiosité; il ne leur refusa pas son attention, il en fit différentes collections, & il s'attacha surtout aux fossiles. Malgré le charme de toutes ces occupations, il ne perdoit pas de vue les devoirs qu'il s'étoit imposés; il savoit que si la théorie de la médecine se peut acquérir par des études sédentaires, ce n'est qu'auprès des malades qu'on peut prendre ce coup-d'œil si nécessaire à leur guérison; apprendre à reconnoître surement la marche de la nature & à la débarrasser des obstacles qui la gênent, sans troubler mal-à-propos ses opérations; en un mot il savoit que la pratique seule peut former d'un savant physicien un bon médecin. Dans cette vue, non-seulement il se rendit exactement assidu aux hôpitaux pour y examiner les symptômes, les accidens & les traitemens des maladies; mais de plus il se mit en pension chez un médecin, que l'on appelloit fréquemment pour visiter des malades à la campagne, & le suivit constamment dans toutes ses visites, que lui offroient sur la route mille occasions d'herboriser. Il ne restoit plus à M. de Jussieu que de consacrer à l'utilité de ses concitoyens des talens qui lui avoient tant coûté à cultiver; mais pour être aggrégé au collége des médecins de Lyon, il falloit avoir pratiqué la médecine dans quelqu'une des villes voisines; il choisit celle de Trévoux, capitale de l'état de Dombes. Son séjour cependant n'y fut pas long; la méthode de M. de Tournefort qu'il avoit soigneusement étudiée, l'avoit fait passer, de l'admiration qu'elle lui avoit donnée pour son auteur, au desir le plus vif de le connoître personnellement; le tems de ses études l'avoit empêché jusques-là de le satisfaire. Maître de lui-même, il résolut de le venir joindre à Paris, & partit dans ce dessein en 1708; il s'étoit si bien arrangé, qu'il devoit arriver assez tôt pour profiter du cours que ce savant botaniste faisoit tous les ans au jardin du roi; mais il trouva en arrivant celui qu'il étoit venu chercher avec tant de peine, attaqué de la maladie dont il mourut. Il partit alors pour aller herboriser dans la Normandie & la Bretagne, & surtout sur les côtes maritimes de ces provinces. Ce fut au retour de ce voyage que M. Fagan lui donna la place de professeur au jardin royal, qu'avoit possédée M. de Tournefort, & qui étoit devenue une seconde fois vacante par la retraite de M. d'Isnard qui lui avoit succédé. M. de Jussieu en fut extrêmement surpris; sa modestie ne lui permettoit pas de connoître sa supériorité, que l'habile surintendant avoit bien reconnue dans quelques conversations qu'il avoit eues avec le jeune médecin. C'en fut assez pour lui faire donner, sans qu'il le demandât, ni qu'il ôsât même y penser, une place que plusieurs sollicitoient vivement. Dès que M. de Jussieu se vit fixé à Paris par cette place, il n'hésita pas à se lier à la faculté de medecine, & y entra en 1710 il avoit à peine vingt-quatre ans lorsqu'il devint le successeur de celui dont il avoit voulu être le disciple. La même année il commença les démonstrations des plantes avec une si grande ardeur & une si grande facilité, qu'il

qu'il étonna tous ses auditeurs, au nombre desquels il eut le plaisir de compter sa mère, que l'amour maternel avoit conduite à l'amphitéâtre pour y être témoin des succès & du triomphe de son fils. Aussitôt après son cours, l'envie de procurer au jardin du roi plusieurs plantes qui lui manquoient, lui fit entreprendre un nouveau voyage; il parcourut le Languedoc, la Provence, le mont Ventoux & la Sainte-Baume, la vallée de Nice & les îles d'Hières, & en rapporta une nombreuse collection de plantes, dont il enrichit le jardin du roi. Il étoit déjà membre de l'académie, où il avoit obtenu, le 3 août 1712, la place d'élève de M. Marchant, vacante par la retraite de M. de Vieussens, fils. Il prit le bonnet de docteur, dans la faculté de Paris, le 9 décembre 1712. Ce fut alors que M. de Jussieu entreprit de donner au public l'ouvrage du P. Barellier, bachelier de la faculté de médecine de Paris, puis religieux dominicain, qui avoit ramassé dans les voyages qu'il avoit faits en France, en Italie & en Espagne, un grand nombre de plantes, dont la plupart n'avoient encore été ni décrites ni figurées. M. de Jussieu rangea avec un travail immense, sous la méthode de M. de Tournefort, environ quatorze cents plantes que contenoit l'ouvrage de ce religieux, ayant eu à lutter dans cet ouvrage, non-seulement contre le nombre de ces plantes, mais encore contre la confusion & l'obscurité qui naissoient de la différente façon de les décrire. Il profita de cette occasion pour donner à M. Fagon une marque publique de sa reconnoissance en lui dédiant cet ouvrage. Ce savant médecin l'avoit déjà honoré d'une approbation d'autant plus flatteuse pour l'éditeur, que personne n'étoit plus en état d'en bien juger (1).

Il étoit bien difficile que la description de tant de plantes étrangères n'inspirât pas à un botaniste, aussi zélé que M. de Jussieu, le plaisir de les voir & de les naturaliser pour ainsi dire dans sa patrie; il n'y put résister & forma dès-lors le projet d'un voyage en Espagne & en Portugal, pour y voir les plantes singulières mentionnées dans l'ouvrage du P. Barrelier, & celles que M. de Tournefort désigne par l'épithète d'*Hispanica* & de *Lusitanica*. Il communiqua ses idées à feu M. l'abbé Bignon, qui frappé de l'utilité qui en pouvoit résulter, fit aggréer ce projet à M. le duc d'Orléans, régent. Les fonds nécessaires furent assignés, & on nomma pour accompagner M. Jussieu, M. Bernard de Jussieu son frère, & M. Simonneau, dessinateur & graveur de l'académie, auxquels se joignit D. Juan Salvador, médecin à Barcelonne, intime ami de MM. de Jussieu. Ils prirent leur route par Lyon, visitèrent la mine de cuivre de Saint-Bel, où M. de Jussieu fit sur la nature du gyps des observations qu'il communiqua depuis à l'académie; de-là ils allèrent à Saint-Chaumont, où, indépendamment des plantes qu'ils y trouvèrent, & que M. de Jussieu envoya au jardin du roi, il découvrit un autre herbier bien plus singulier, des empreintes de plantes étrangères, & la plupart naissant dans des pays très-éloignés, s'y trouvant sur les lames ou feuillets d'une espèce de terre qui couvre les lits de charbon. De-là M. de Jussieu traversa le Languedoc, passa en Catalogne, & ayant visité les principales montagnes du voisinage, il parcourut toujours herborisant toute l'Espagne & tout le Portugal, & reprit la route de France.

A voir la quantité de pays parcourus par M. de Jussieu dans ce voyage, on seroit tenté de croire qu'il y avoit employé plusieurs années; on en auroit encore été bien plus persuadé, en voyant la quantité immense de plantes, de pièces d'histoire naturelle & d'observations qu'il en rapportoit. Cependant il n'y avoit employé qu'environ dix mois, & il fut de retour assez tôt pour reprendre au jardin du roi ses leçons de botanique, dont M. Vaillant n'avoit presque fait que l'ouverture quand il arriva. Ce devoir étoit à peine rempli, qu'il repartit précipitamment pour retourner à Lyon joindre M. son frère, avec lequel il alla herboriser dans les endroits les plus impraticables des montagnes de la grande Chartreuse & de l'os du Pont; ce fut près de cette dernière qu'ils trouvèrent une mine de fer singulière, dont ils examinèrent avec soin la nature & l'exploitation, & revinrent enfin à Paris chargés de plusieurs pièces curieuses d'histoire naturelle, & d'une grande quantité de plantes qui manquoient au jardin du roi. Ce voyage fut le dernier auquel l'amour des plantes & de la botanique engagea M. de Jussieu; & il est tems de le considérer sous une autre forme, relativement aux exercices académiques & aux ouvrages qu'il a publiés. Indépendamment de plusieurs descriptions de plantes, on a de lui, 1°. une histoire du café, dans laquelle il fait voir que cette graine est le fruit d'un arbre, dont il donne la description la plus détaillée, & non, comme on le croyoit alors, celui d'une plante; 2°. celle du kali d'Alicante, qu'il avoit eu lieu d'observer dans son voyage d'Espagne; 3°. celle du cachou, qu'il démontre être purement l'extrait de l'arec, & ne contenir aucune autre drogue, & surtout aucune chaux ni aucune terre, comme quelques physiicens le pensoient. Il s'occupa aussi de la recherche d'un spécifique contre la dyssenterie, connue des Anciens sous le nom de macer, & qu'il retrouve dans l'écorce d'un arbre de Cayenne nommé simarouba; fit des expériences sur une espèce de *chrysantemum*, fort commun aux environs de Paris, & dont la fleur peut fournir plusieurs teintures solides de différentes couleurs. Il fit l'examen des causes qui avoient altéré l'eau de la Seine en 1731, il les trouva dans la multiplication extraordinaire d'une plante aquatique, à laquelle la sécheresse & le peu de hauteur de l'eau avoient donné lieu. Il donna aussi la description des mines d'Almaden, & de la manière d'en tirer le mercure, & publia l'histoire de

(1) *Jacobi Barrelierrii plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ & iconibus aneis exhibitæ. Parisiis 1714*, in-folio. Il y a 1324 figures & trois planches de coquillages.

ce qui a occasionné la naissance & la perfection du magnifique recueil de plantes & d'animaux peints sur velin, que l'on conserve à la bibliothèque du roi. L'observation qu'il eut lieu de faire dans son voyage d'Espagne, d'une fille à qui la langue manquoit absolument, quoiqu'elle s'acquittât très-bien des fonctions auxquelles cet organe me semble le plus nécessaire, & surtout de la parole, fut le sujet d'un autre mémoire. Enfin il donna une dissertation sur diverses parties de plantes & d'animaux pétrifiés qui se trouvent en France; une autre sur l'origine des pierres figurées qu'on nomme *corne d'Ammon*, une sur celle des prétendues pierres de tonnerre, qu'il fait voir n'être que des haches de pierre à fusil, toutes semblables à celles dont se servoient les Américains, avant que les Européens leur eussent appris l'usage du fer, & qui étoient probablement les armes ou les outils des premiers habitans de nos contrées.

Outre ces dissertations qui font voir le choix judicieux que M. de Jussieu savoit faire de matières intéressantes, & démontrent la supériorité de ses connoissances dans toutes les parties de l'histoire naturelle, nous avons encore de lui un éloge de M. Fagon, avec l'histoire du jardin royal de Paris, & une introduction à la botanique (1); un discours sur les progrès de la botanique, prononcé au jardin royal (2); une addition qu'il fit aux institutions botaniques de M. de Tournefort, dans l'édition de 1719 (3); une dissertation sur l'analogie qu'il y a entre les plantes & les animaux (4), & un recueil des plantes du jardin du roi (5).

M. de Jussieu étoit aussi très-occupé dans la pratique de la médecine, mais il voyoit les pauvres de préférence, il les aidoit de ses soins, & souvent même d'autres secours, avec l'assiduité la plus exacte & la générosité la plus grande, & sa mort a été honorée de leurs larmes & de leurs regrets.

Sa vie toujours uniforme & toujour réglée l'avoit préservé d'infirmités, & rien ne paroissoit menacer chez lui d'une fin prochaine; il assista comme à l'ordinaire à l'assemblée publique de l'académie du mois d'avril 1758, mais il s'y trouva mal, & fut obligé de se retirer. Il fit peu de cas de cet accident, que son zèle lui fit regarder comme une faiblesse peu dangereuse, & n'en fut pas moins assidu auprès de ses malades. Cependant cette foiblesse étoit l'avant-coureur d'une apoplexie; il en ressentit encore plusieurs qui lui firent connoître quelle en étoit la nature, mais il n'étoit plus tems d'y remédier; & après avoir mis ordre aux affaires de sa conscience, il mourut paisiblement le 22 du même mois, âgé de soixante-douze ans.

Ce que nous avons dit dans cet éloge, continue M. de Fouchy, suffiroit seul pour peindre le caractère de M. de Jussieu; nous n'y ajouterons plus que deux traits qui le développent encore mieux.

Dès qu'il fut établi à Paris, il se crut chargé de l'éducation de ses frères, qu'il fit venir auprès de lui, & auxquels il donna les soins les plus tendres & les plus assidus: c'est à ses soins que l'académie doit deux d'entr'eux qu'elle se fait honneur de compter au nombre de ses plus dignes membres.

Il avoit perdu M. son père de bonne heure, mais il conserva long-tems madame sa mère; à la moindre maladie dont elle étoit, je ne dis pas attaquée, mais même menacée, ce fils que tant d'occupations retenoient attaché dans la capitale, abandonnoit tout pour voler à son secours. Nous n'ajoutons presque rien à la verité, en disant qu'il y voloit. Car quoiqu'il ne fût nullement accoutumé à l'exercice du cheval, il aimoit souvent mieux s'exposer aux fatigues & aux inconvéniens d'un voyage de cent lieues fait en poste, & à franc étrier, que d'être quelques heures plus tard à portée de la secourir; une sensibilité si honorable pour lui, devoit certainement faire partie de son éloge.

Bernard de Jussieu, frère du précédent, docteur en médecine des facultés de Paris & de Montpellier, professeur & sous-démonstrateur de botanique au jardin des plantes, de la société royale de Londres, des académies de Berlin, de Pétersbourg, d'Upsal, de l'institut de Bologne, naquit à Lyon, le 17 août 1699, le 13e. de seize enfans, de Laurent de Jussieu & de Lucie Cousin.

Il fit ses premières études au grand collège des jésuites de Lyon. Lorsqu'il eut fini sa rhétorique en 1714, son frère Antoine qui habitoit depuis quelques années la capitale, & y exerçoit avec distinction la place de professeur de botanique & la profession de médecin, le fit venir près de lui pour achever ses études & faire son cours de philosophie. En 1716, à peine ses études étaient-elles finies, que son frère forma le projet de voyager en Espagne pour examiner & recueillir les plantes de ce royaume: projet qui fut adopté par le duc d'Orléans régent. Parmi ses compagnons de voyage, il choisit le jeune Bernard qui parcourut avec lui quel-

(1) Paris 1714, *in-4°*.
(2) Paris 1718, *in-4°*.
(3) *Appendices ad Josephi Pitton de Tournefort, institutiones rei Herbariæ. Parisiis 1719*, in-4°.
(4) *Dissertatio de analogiâ inter plantas & animalia. Leudini, 1721*, in-4°.
(5) Cette collection qui est grand *in-folio*, ne renferme que quarante-cinq planches. Elle avoit été entreprise sous la direction de Gui de la Brosse, oncle maternel de M. Fagon. Elle devoit contenir une quantité de gravures bien plus considérable; mais un accident inconnu gâta les planches, & détruisit la plus grande partie de ces desseins précieux. MM. Vaillant & de Jussieu sauvèrent ce qui existe, & en firent tirer seulement une soixantaine d'exemplaires, qu'ils dstribuèrent à leurs amis.

ques provinces méridionales, toute l'Espagne & une partie du Portugal. M. Bernard connoissoit fort peu de plantes, & n'avoit pas pour la botanique un goût bien décidé; cependant il sentit qu'il devait s'occuper de l'objet présent, & seconder son frère dans ses recherches. Toutes les plantes qu'il trouva furent examinées avec attention, & jamais il n'a oublié ni aucune de celles qu'il vit alors, ni le nom & la position des lieux où il les avoit trouvées, ni aucune des circonstances intéressantes de son voyage On a vu souvent des hommes indifférens à tous les objets qu'on offroit successivement à leur attention, & montrant pour toute espèce d'exercice de l'esprit une indolence que l'on prenoit pour de la stupidité, se porter tout-à-coup vers un objet pour lequel ils sembloient exclusivement destinés, le suivre avec une véritable passion, & déployer dès leurs premiers pas une ardeur & une sagacité qu'on n'eût pas soupçonnées; mais rarement ces hommes que la nature paroissoit avoir formés par une organisation particulière pour n'acquérir qu'un seul genre d'idées, ont été dans ce genre même des hommes supérieurs, & il ne faut pas en être surpris. Ce talent exclusif pour un objet est une preuve qu'ils manquoient sans doute de cette flexibilité, de cette mobilité d'esprit, qui loin d'être incompatible avec le génie, sert à multiplier ses moyens & ses ressources. Ce n'étoit pas seulement pour être botaniste que M. Bernard de Jussieu étoit né, c'étoit pour observer la nature, & c'est précisément pour cela qu'il a été un si grand botaniste. Peu d'hommes ont réuni au même degré les qualités d'un excellent observateur : une mémoire prodigieuse qui pouvoit embrasser une immensité d'objets, & une netteté d'esprit qui ne les confondoit jamais. L'avidité de savoir & la patience, des vues grandes & hardies, & une timidité scrupuleuse quand il falloit s'arrêter à une opinion; un esprit capable de former des combinaisons étendues & profondes, mais qui descendoit sans peine aux plus petits détails; enfin un amour vif de la vérité & nul desir de la gloire; car l'amour de la gloire & l'avidité d'en jouir conduisent souvent les observateurs à n'appercevoir jamais que des choses extraordinaires, ou à prétendre avoir vu ce qu'ils n'ont fait qu'entrevoir.

A son retour d'Espagne, où on peut dire qu'il a commencé à étudier la botanique, M. de Jussieu séjourna à Lyon pendant que son frère vint faire à Paris le cours des plantes, & il herborisa pendant deux mois dans les environs de cette ville, qui avoient été l'école de ce frère : celui-ci, après le cours, vint le rejoindre pour visiter avec lui la grande Chartreuse & quelques montagnes des Alpes. Ils se séparèrent ensuite, & M. Bernard, décidé à embrasser l'état de la médecine, alla à Montpellier, où des professeurs célèbres attiroient beaucoup d'élèves : quelques-uns d'eux avoient été contemporains & amis de son frère. Ils se firent un plaisir de seconder son ardeur pour l'étude, & il fit son cours de médecine avec distinction. Il jouissoit à Montpellier parmi ses condisciples & de la considération & de l'estime que l'on accorde au savoir & à la bonne conduite. Il prit le bonnet de docteur en 1720, & revint à Lyon, où il comptoit se fixer pour pratiquer la médecine. Ce fut dans cette vue qu'il séjourna quelques mois à Saint-Chamont, petite ville des environs, pour remplir le réglement du collège de médecine qui exige que les docteurs qui sollicitent l'aggrégation, aient auparavant pratiqué la médecine pendant quelques années dant une ville voisine. Heureusement pour la botanique, à peine eut-il essayé la pratique de la médecine, qu'il éprouva une impossibilité entière de continuer l'exercice de cette profession : trop sensible aux maux de ses malades, il souffroit de leurs peines, elles lui causoient de violentes palpitations de cœur; l'humanité faisoit sur lui les effets que produit à peine l'amitié sur les hommes d'une sensibilité commune. Il falloit cependant à M. de Jussieu un état qui lui tînt lieu de fortune; il l'obtint de ses talens, de la réputation de son frère, & de la justice de M. Vaillant. Ce botaniste célèbre étoit alors sous-démonstrateur des plantes au Jardin du Roi, place qu'il avoit long-tems exercée pendant la vie de M. de Tournefort; il avoit pu espérer d'y remplacer celui-ci dans la place de démonstrateur, & la place avoit été donnée à M. Antoine de Jussieu : ce choix devoit d'autant plus blesser M. Vaillant, que M. Antoine de Jussieu suivoit les idées & les vues de M. Tournefort, dont M. Vaillant avoit plus d'une fois combattu les opinions, & qu'ainsi la préférence accordée à M. de Jussieu, sembloit l'avoir été en même tems aux idées de M. de Tournefort; cependant en vivant avec M. de Jussieu, M. Vaillant lui pardonna bientôt. Instruit des talens & de la science prématurée du jeune Bernard de Jussieu, il fut le premier à proposer de l'appeller à Paris, & à destiner au frère de son rival, devenu son ami, la survivance d'une place que son âge ne lui permettoit plus de remplir. M. de Jussieu vint donc à Paris, & le 30 septembre 1722, il fut nommé par M. Chirac, intendant du jardin du roi, à la place de sous-démonstrateur qui vaqua bientôt par la mort de M. Vaillant. M. Antoine de Jussieu s'étoit cru obligé d'entrer dans la faculté de médecine, lorsqu'il fut nommé professeur de botanique, il engagea son frère à la même démarche. M. Bernard commença sa licence en 1724, & fut reçu docteur deux ans après.

Le jardin des plantes n'étoit pas alors dans l'état où nous le voyons aujourd'hui : confié aux soins du premier médecin du roi, l'état de ce jardin dépendoit du goût plus ou moins vif que le premier médecin avoit pour l'histoire naturelle. Les fonds destinés à l'entretien de cet établissement étoient souvent employés à d'autres usages, regardés comme plus importans par celui qui en avoit la disposition.

Un établiſſement de ce genre ne pouvoit devenir floriſſant qu'en acquérant un chef qui mît ſon honneur à le faire proſpérer, & qui attendît une partie de ſa conſidération du ſuccès de ſes ſoins. Le cabinet d'hiſtoire naturelle n'étoit alors qu'un ſimple droguier, dont le démonſtrateur de botanique avoit l'inſpection, & M. de Juſſieu l'aîné avoit été obligé de ſacrifier ſes appointemens pour empêcher la dégradation totale du jardin des plantes. A l'arrivée de M. Bernard de Juſſieu, tout changea de face : avec autant de zèle que ſon frère, il avoit tout ſon tems à donner au rétabliſſement du jardin du roi ; le droguier devint bientôt un cabinet d'hiſtoire naturelle, qui fournit les premiers matériaux de cette collection immenſe, que le zèle & les ſoins de MM. de Buffon & Daubenton ont rendu ſi célèbre. M. de Juſſieu veilloit lui-même à la culture des plantes, à leur diſtribution dans les ſerres qui leur convenoient, aux détails des précautions néceſſaires pour les conſerver; il inſtruiſoit les jardiniers, les dirigeoit dans toutes leurs opérations, & parvint à en faire de vrais botaniſtes. Chaque année il conduiſoit, dans les campagnes des environs de Paris, les élèves qui avoient ſuivi les leçons du jardin du roi. Dans ces promenades ſavantes, M. de Juſſieu enſeignoit à ſes élèves à reconnoître les plantes, malgré les changemens que leur fait éprouver la nature du terrein, malgré les accidens qui les défigurent. Il leur apprenoit à diſtinguer le ſol qui convient à chacune. Souvent ſes élèves ſe permettoient avec lui des ſupercheries qu'ils n'euſſent oſé riſquer ſous un maître moins habile : ils lui préſentoient des plantes qu'ils avoient mutilées exprès, dont ils déguiſoient les caractères en y ajoutant des parties tirées d'autres plantes ; quelquefois même ils lui préſentoient des plantes étrangères : M. de Juſſieu reconnoiſſoit bientôt l'artifice, nommoit la plante, le lieu où elle croiſſoit naturellement, les caractères qu'on avoit ou effacés ou déguiſés. On répétoit vingt fois cette manière d'éprouver ſon étonnante ſagacité ; il s'y prêtoit toujours avec la même ſimplicité, & cette bonté lui étoit ſi naturelle qu'il ne s'appercevoit même pas qu'il eût beſoin de l'avoir : il ne trouvoit dans cette manière de répondre qu'un moyen d'épargner du tems & des paroles. M. Linné dans ſon voyage en France, aſſiſta à l'une de ſes herboriſations : on ne manqua pas de répéter ſous ſes yeux l'eſpèce de torture qu'on donnoit au ſavoir de M. de Juſſieu : toutes les épreuves devinrent autant de victoires pour la ſcience du maître. Linné méritoit à ſon tour l'honneur de n'être pas épargné, mais il rebuta bien vîte la fraude ; on ſait ſon mot : il n'y a que Dieu ou notre maître, M. de Juſſieu, qui puiſſe ainſi reconnoître des plantes : *a t Deus, aut magiſter noſter Juſſieu.*

Les connoiſſances de M. de Juſſieu embraſſoient toute l'hiſtoire naturelle. La plupart des botaniſt es joignent l'étude des inſectes & celle des vers à celle des plantes. Les inſectes, qui par le nm bre de leurs eſpèces, la diverſité de leurs formes, la ſtructure variée de leurs parties, doivent être étudiés par la même méthode que les plantes, & claſſés comme elles dans des diviſions méthodiques, ont encore avec les végétaux des rapports plus intimes. La plupart vivent ſur les plantes, s'en nourriſſent, y dépoſent leurs œufs, y cauſent des altérations ſingulières ; enfin c'eſt dans la claſſe des vers que ſe trouvent les eſpèces qui marquent par des dégrés inſenſibles le paſſage d'un règne à l'autre. Mais M. de Juſſieu avoit été beaucoup plus loin que l'étude des inſectes & des vers : tous les animaux, toutes les ſubſtances minérales avoient été l'objet de ſes méditations ; il s'étoit ſurtout appliqué à l'examen des pierres qui renferment ou des débris ou des empreintes d'animaux ou de végétaux. Il ſavoit reconnoître ces débris ou ces empreintes avec une ſagacité rare : diſtinguer les eſpèces vivantes auxquelles elles appartenoient ou dont elles ſe rapprochoient, les pays où ces eſpèces ſe rencontrent, & dont le climat eſt ſouvent ſi différent de celui où l'on retrouve leurs reſtes.

Depuis les êtres que leur petiteſſe dérobe à nos regards, juſqu'aux traces des antiques révolutions du globe, aucun phénomène, aucun fait n'avoit échappé aux yeux pénétrans de M. de Juſſieu, il n'ignoroit que les ſyſtêmes imaginés pour les expliquer. Loin d'étaler cette immenſité de connoiſſances, il ſembloit la cacher : mais les notions préciſes qu'il donnoit à ſes élèves, lorſque dans ſes herboriſations ils lui préſentoient des inſectes ou des pierres, les idées lumineuſes qui lui échappoient dans la converſation, ont trahi un ſecret qu'il gardoit non par modeſtie (M. de Juſſieu étoit naturellement trop ſimple pour avoir beſoin d'être modeſte) mais par une perſuaſion ſincère que ce qu'il ſavoit n'étoit rien en comparaiſon de ce qu'il faudroit connoître, pour oſer dire qu'on ſait quelque choſe.

Rempli d'eſtime & même de reſpect pour ſon frère, il cherchoit à le ſeconder dans ſes travaux & à les diminuer. Il ſe chargeoit du ſoin de préparer les leçons, pour qu'en arrivant au jardin, ſon frère, très-employé dans la pratique de la médecine, eût moins de momens à perdre. Pout concourir à l'inſtruction des élèves, il avoit compoſé un ouvrage, dans lequel il avoit généraliſé & ſimplifié les vertus des plantes uſuelles. Il le dictoit tous les ans, & cet ouvrage, outre le mérite de donner des connoiſſances utiles, avoit celui de faire ſentir à des jeunes gens, preſque tous deſtinés à la médecine, l'utilité d'une connoiſſance approfondie de la botanique, de leur montrer qu'elle étoit un guide ſûr dans la connoiſſance des remèdes, & qu'elle pouvoit conduire à des innovations utiles dans l'art de guérir (1).

(1) Cet ouvrage a été imprimé en 1771, ſous le titre ſuivant : *Traité des vertus des plantes :* ouvrage poſthume de

Quoiqu'il eût renoncé à la pratique de la médecine, il étoit trop bon obſervateur de la nature pour n'être pas un bon médecin, & il avoit acquis toutes les connoiſſances que l'excès de ſa ſenſibilité lui avoit permis d'acquérir : il donnoit d'excellens avis à ceux qui le conſultoient, & ſon frère trouvoit en lui des lumières utiles, des vues ſûres, dans des cas rares & difficiles. Il avoit enfin long-tems médité ſur l'application de la botanique à la médecine, ſur la manière de remplacer les plantes étrangères par des plantes indigènes ; ſur la facilité de ſubſtituer des remèdes ſimples aux remèdes compliqués des laboratoires ; ſur les véritables vertus des plantes ; ſur l'intenſité de ces vertus ſelon les terreins, les climats, les ſaiſons & l'âge de la plante ; ſur la nature des ſubſtances qui poſſédoient ces vertus, & des parties des plantes qui renfermoient ces ſubſtances ; ſur les préparations qui pouvoient ou les altérer ou les conſerver. Il développoit toutes ces vues dans ſes leçons ou dans la converſation, ſans oſtentation comme ſans préjugé, oppoſant toujours l'obſervation à la routine qui arrête la marche des ſavans, comme à l'eſprit de ſyſtême qui les égare. Il étoit perſuadé que le règne végétal bien connu, pouvoit ſuffire pour la guériſon de toutes les maladies que le médecin combat avec ſuccès. En effet, on y retrouve les vertus principales réſidentes dans les corps minéraux ou animaux. Chacune de ces vertus a différens degrés de force & d'énergie dans les plantes analogues ; ſi on les connoiſſoit, ſi l'on étoit même aſſuré de l'action préciſe du mal qui affecte le corps humain, on parviendroit à trouver le point juſte, à adminiſtrer le véritable remède propre dans chaque cas, à combattre la maladie par des remèdes qui ne ſeroient ni trop, ni trop peu actifs : à ſimplifier en un mot la médecine, qui eſt ſurchargée de formules & de compoſitions, dans leſquelles des ſubſtances de vertus différentes jointes enſemble, deviennent quelquefois inutiles, parce que leurs vertus ſe détruiſent mutuellement. Quand verrons-nous la médecine revenue à cette ſimplicité de la nature, dont elle s'eſt éloignée. Depuis quelque tems elle s'en rapproche, mais à pas lents. Les réformes utiles ſont l'ouvrage du tems, elles ne commencent à avoir lieu que lorſque les abus ſont portés à l'excès.

Mr Tournefort avoit publié en 1698, un petit traité des plantes des environs de Paris, dans lequel il faiſoit le dénombrement de ces plantes, la critique des auteurs qui en ont parlé, & l'énumération des vertus qui leur étoient attribuées. Cet ouvrage très-intéreſſant par les recherches dont il eſt rempli, avoit été bientôt épuiſé, & le public en attendoit depuis long-tems avec impatience une nouvelle édition. M. de Juſſieu l'entreprit en 1725, étant encore bachelier. Ses herboriſations aſſidues depuis trois ans, aux environs de la ville, lui avoient fait trouver pluſieurs plantes, dont l'ouvrage de M. Tournefort ne faiſoit pas mention, il en fit le relevé exact & les ajouta à cette édition qu'il enrichit de pluſieurs notes (1). Cet ouvrage & quelques obſervations communiquées à l'académie lui méritèrent l'entrée dans cette compagnie, où il fut reçu le 1 août 1725.

Décoré de ce nouveau titre, M. de Juſſieu s'occupa avec zèle de la perfection de la ſcience, il ne ſe contenta pas même d'étudier les plantes, il embraſſa dans ſon plan toute l'hiſtoire naturelle. Il commença au jardin des plantes une ſuite d'obſervations intéreſſantes, & conçut dès-lors l'idée de l'ordre naturel que les uns admettent & que les autres rejettent : entraînés ſans doute par les préjugés anciens, & par l'eſprit des méthodes & ſyſtêmes qui a juſqu'à préſent dominé les botaniſtes, M. de Juſſieu connoiſſoit tous les livres qui traitent des plantes, il les avoit parcourus avec ſoin : lorſqu'il étoit interrogé ſur quelque ſujet, il expoſoit ſur-le-champ & par ordre les différentes opinions enſeignées dans chaque auteur. Ses réponſes étoient toujours nettes, préciſes, & donnoient une idée de tout ce qui avoit été dit antérieurement ſur l'objet en queſtion. Son érudition étonnoit tous ceux qui converſoient avec lui, & on ne le quittoit jamais ſans avoir profité. Pour lui, il faiſoit moins de cas de ce ſavoir profond, qui ne rappelle que des travaux anciens, des idées ſouvent rebattues, des opinions fauſſes, accréditées par le tems : il penſoit que le naturaliſte doit plus étudier la nature que les livres : il regardoit la botanique, non comme une ſcience de mémoire & de nomenclature, mais comme une ſcience de combinaiſons, fondée ſur une connoiſſance approfondie de tous les caractères de chaque plante. Il raſſembloit chaque jour des matériaux pour former un ordre naturel, qui eſt comme la pierre philoſophale des botaniſtes. Se croyant toujours trop peu avancé, il négligeoit de publier ſes premiers eſſais & cherchoit à perfectionner ſon ouvrage. Cette eſpèce de défiance de ſes propres forces l'arrêtoit continuellement. Il étoit parvenu au point de douter de tout, & une ſeule obſervation ne lui ſuffiſoit pas pour aſſeoir ſon

---

M. Antoine de Juſſieu, docteur régent de la faculté de Paris, membre des principales académies de l'Europe, profeſſeur de botanique au jardin du roi. Edité & augmenté d'un grand nombre de notes, par M. Gandoger de Foigny, médecin conſultant du feu roi de Pologne, profeſſeur d'anatomie, de chirurgie & de botanique en l'univerſité de Lorraine, &c. Nancy, 1771, in-12. M. Gandoger s'eſt trompé en attribuant cet ouvrage à M. Antoine de Juſſieu, il eſt de M. Bernad.

(1) Hiſtoire des plantes qui naiſſent aux environs de Paris, avec leur uſage dans la médecine, par M. Pitton Tournefort, de l'académie royale des ſciences, docteur en médecine de la faculté de Paris, & profeſſeur en botanique au jardin royal des plantes ; ſeconde édition. Revue & augmentée par M. Bernard de Juſſieu, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, & ſous-démonſtrateur en botanique au jardin royal des plantes. Paris, Muſier, 1725, 2 vol. in-12.

jugement. Le petit nombre de mémoires qu'il a insérés dans le recueil de l'académie porte l'empreinte de la vérité, & montre jusqu'à quel point il portoit l'exactitude dans l'observation. Quoique la haute opinion que ses confrères avoient de ses talens eût pu lui inspirer de la confiance, il fut quatorze ans sans oser risquer aucun ouvrage, & le premier mémoire qu'il ait donné est de 1739.

Ce mémoire offre la description de la pilulaire, plante auparavant peu connue. Il y démontre les organes sexuels que l'on n'avoit pas encore découverts, & prouve par leur analogie avec ceux des fougeres, qu'elle est de la même famille. Les étamines surtout y sont décrites avec soin, ainsi que la forme de leurs poussières & les phénomènes qu'elles présentent dans l'eau, vues au microscope. Il les compare à ceux qu'il a observés dans des poussières d'autres plantes soumises au même examen. Mises sur l'eau, dit M. de Jussieu, elles rendent bientôt par une petite déchirure qui se fait à un point de leur capsule, un jet de liqueur ou matière huileuse qui reste dans l'eau sans s'y mêler, & comme par petites globules d'une finesse extrême. Il fit observer ce fait dans le tems à d'autres savans & à ses amis; il observa que ces poussières renflées dans le fluide comme de petites vésicules, avoient un mouvement presque spontané, ou d'attraction, & qu'après la déchirure ou l'explosion de la liqueur, elles restaient flasques & en repos. Il les comparoit à ces petits corps nageant dans la semence animale, & qu'on appelle vermicules, corps élastiques, molécules organiques, &c. Ces vermicules, qu'il ne regardoit que comme des vésicules, lui avoient présenté au microscope les mêmes phénomènes; ils se mouvoient dans le fluide, se déchiroient également, & restoient flasques après l'explosion. D'après cette conformité dans les effets, il en avoit conclu une analogie dans les causes & les organes; mais on lui fit retrancher à l'académie cette comparaison qui parut trop forte, & fut prise pour une assertion vague. Depuis ce tems la physique ayant fait plus de progrès, on n'a pas été aussi éloigné d'admettre des analogies entre l'économie animale & la végétale. La comparaison des poussières & des vermicules a été faite, & les physiciens ont senti la vérité d'une analogie qui auroit été connue & annoncée beaucoup plutôt, si la modestie de M. de Jussieu ne lui avoit fait penser que le jugement des autres devoit prévaloir sur le sien. La découverte de M. de Jussieu a été confirmée depuis par un de ses disciples (M. Descemet) qui a trouvé dans les différentes espèces d'apocins, d'asclépias & de périplocas, les organes de la génération avec tout l'appareil observé chez les quadrupèdes. Le même mémoire annonce déjà les vues que l'auteur a développées dans la suite sur la méthode naturelle & sur ses avantages. Il prétend que la pilulaire doit avoir les mêmes vertus que la fougère, parce que toutes les plantes d'une même famille ont toutes à peu-près les mêmes vertus. Il paroît persuadé de cette vérité; c'est ce qui nous fait espérer, dit-il, qu'on pourra rendre la méthode par laquelle on connoît les plantes, plus utile en médecine, & substituer dans chaque pays aux plantes exotiques les indigènes qui seront congenères. C'est là le point de la perfection dont on peut enrichir la médecine méthodique. Dans celle-ci, M. de Jussieu donne la préférence à M. Linnæus sur M. Tournefort, par la méthode non de classer les plantes, mais de fixer les caracteres botaniques; il ne lui en avoit rien coûté pour prononcer en faveur d'un étranger & d'un rival; tous ceux qui contribuoient aux progrès des sciences, étoient pour lui des compatriotes & des amis.

En 1740 M. de Jussieu a donné un mémoire sur le *lemma*, plante connue des anciens, mais dans laquelle on n'avoit jamais observé les fleurs, il montre que les petits corps placés à la base, & semblables à quelques égards à ceux de la pilulaire, contiennent des étamines & des pistils; il décrit les uns & les autres avec la même exactitude, observe les mêmes phénomènes sur les poussières des étamines, en tire les mêmes conséquences, en rapprochant le *lemma* de la famille des fougères près de la pilulaire.

Ces rapports saisis avec tant de sagacité entre des genres de plantes différens, ces découvertes de parties inconnues dans une plante peuvent n'intéresser que les botanistes; mais tous les physiciens doivent voir avec intérêt les observations de M. de Jussieu sur ces deux plantes, qui croissent également dans l'eau & sur la terre, qui deviennent presque méconnoissables par les changemens qu'elles éprouvent dans ces deux états, & qui dans l'eau sont fortes, mais presque toujours inféconides, tandis que dans une terre assez sèche, on les voit foibles & fécondes en même tems.

Le mémoire donné en 1742, sur une espèce de plantain, qui n'a qu'une fleur à l'extrémité de chaque tige est aussi très-intéressant. L'auteur fait observer dans cette plante deux caractères inconnus avant lui, l'un tiré de l'absence du pistil dans cette fleur apparente qui est mâle, l'autre de l'existence de plusieurs fleurs femelles cachées dans les aisselles des feuilles à la base de chaque tige des fleurs mâles. Cette description est exacte, faite toujours suivant les mêmes principes.

Un autre mémoire lu dans la même année, fait époque dans la science; il changea les idées reçues dans l'histoire naturelle sur une classe entière de corps marins que l'on avoit rangés dans le règne végétal. On connoissoit depuis peu de tems les polypes: M. Trembley en avoit donné l'histoire en 1741; mais long-tems avant, M. de Jussieu les avoit [e]xaminés dans ses herborisations, comme il le [p]rouva en détaillant à M. de Réaumur, avant la

publication des découvertes de M. Trembley, tout ce qu'il savait sur cet objet. Bien instruit de la nature des polypes, il soupçonnne que ce qu'on avoit pris pour fleurs ou pour ratines dans certains corps marins, pourroit être un animal semblable aux polypes; sentiment déjà soutenu par M. Peyssonnel en 1707. Pour se décider sûrement, M. de Jussieu fit successivement trois voyages sur les côtes de la Normandie, accompagné de M. Blot, médecin de Caen; il observa particuliérement quatre des corps marins les plus communs sur ces parages, découvrit bien évidemment les polypes qui les habitoient, & en donna la description. Il conclut que ces corps ne grossissoient pas par végétation, mais par le travail des animaux auxquels ils servent de demeure; il les regarde donc comme de vrais polypiers qui doivent être rangés dans le règne animal, & pense que beaucoup d'autres corps marins sont de même nature. C'est ainsi qu'il a transporté une classe entière d'un règne dans un autre, & qu'il a fait connoître des êtres qui peuvent établir une transition des animaux aux végétaux.

L'histoire de l'académie de 1747 rapporte une observation bien importante de M. de Jussieu : depuis long-tems on faisoit usage en médecine des sels & des esprits volatils qu'on retire des substances animales & de plusieurs familles de plantes, & que l'on fait maintenant n'être qu'un alkali volatil, partant le même, & qui ne retient rien des substances dont on l'a tiré. Moyse Charas avoit donné beaucoup de vogue à ce remède, il le recommandoit pour une foule de maladies, & il avoit imaginé d'opposer le sel volatil de vipères au venin terrible de ces reptiles. Des expériences faites sur des animaux, des observations faites sur lui-même, & sur un de ses auditeurs, qui avoit été mordu dans le cours de ses expériences, rendoient son opinion vraisemblable. M. de Jussieu avoit remarqué que parmi les personnes mordues par des vipères, les unes se rétablissoient plus facilement & plus sûrement que d'autres, quoiqu'on administrât à toutes les mêmes remèdes, & que le retour de la santé étoit plus prompt chez celles auxquelles on avoit fait respirer ou prendre intérieurement de l'alkali-volatil, dans la seule vue de faire cesser les défaillances. Il en avoit conclu que l'alkali volatil étoit le vrai remède, & il chercha à s'en assurer par des expériences sur des animaux. Il fit mordre plusieurs chiens par une vipère, donna aux uns de l'alkali-volatil, ne donna rien aux autres; ceux-ci périrent assez promptement, & les premiers furent parfaitement rétablis. Après avoir réitéré ces épreuves, bien convaincu de l'efficacité de cette substance, M. de Jussieu porta toujours sur lui, dans ses herborisations, un flacon d'eau de Luce, qui n'est qu'un mélange d'alkali-volatil & d'huile de succin. Il eut bientôt occasion de renouveller l'épreuve d'une manière authentique. Un jeune homme herborisant à sa suite, dans les buttes de Montmorency, fut mordu par une vipère; M. de Jussieu étoit à plus d'une lieue de l'endroit où l'accident arriva; il survient des accidens assez graves pour donner de l'inquiétude sur le sort du malade; cependant M. de Jussieu arrive, il verse de l'eau de Luce dans un peu d'eau & en fait avaler au malade, il en étuve l'endroit mordu. Ces moyens sont employés à différentes reprises, le jeune étudiant est sauvé, & cette cure a pour témoins tous les élèves qui assistoient à l'herborisation. Ils répandirent partout cette découverte, qui a depuis sauvé la vie à beaucoup de malheureux. M. de Jussieu s'est contenté de consigner le fait dans l'histoire de l'académie. Peut-être auroit-il dû faire connoître plutôt les expériences antérieures. Ce retard dans la publication des travaux est un défaut qu'on reproche à peu de personnes; chacun s'empresse souvent à annoncer des découvertes, qui ne sont pas encore bien constatées. Le savant modeste & timide craint toujours de s'avancer trop, il veut répéter ses expériences, renouveller ses observations pour s'assurer de la vérité des faits qu'il a vus une première fois, & pour oser prononcer qu'un effet salutaire est produit par un remède & non par des circonstances étrangères. Depuis quelques années, des physiciens éclairés contestent l'efficacité de l'alkali-volatil contre le venin de la vipère; ils croient que les seules forces de la nature suffisent pour guérir le mal, à moins que la peur ne l'ait rendu incurable; mais si on peut nier avec ces physiciens, dit le savant auteur de son éloge, que l'alkali soit un spécifique nécessaire pour la guérison, du moins il est très-difficile de ne pas croire qu'il ne soit un remède salutaire. Au reste, ajoute M. de Condorcet, nous nous garderons bien de décider, puisque M. de Jussieu lui-même, malgré ses succès, s'est borné à exposer les détails de l'observation, & n'a pas voulu prononcer.

On trouve encore dans les mémoires de l'académie quelques observations de M. de Jussieu, mais moins intéressantes; il a peu écrit, mais il a beaucoup observé, & le fruit de son travail auroit peut-être été perdu pour la science, sans une circonstance favorable qui l'obligea à mettre au jour son plan général sur l'arrangement des plantes. Louis XV aimoit les sciences & ceux qui les cultivent; doué d'une conception facile & d'un très-bon jugement, il s'étoit livré avec succès à plusieurs genres d'études, & par ses conversations fréquentes avec les gens instruits, il avoit pris une idée générale de toutes les connoissances. Dans ce nombre la botanique ne fut point oubliée. Il avoit visité avec plaisir à Saint-Germain les bosquets où M. le maréchal de Noailles a rassemblé tous les arbres & arbrisseaux de pleine terre. Il eut le desir de réunir pareillement dans le jardin de Trianon, toutes les plantes cultivées dans ce pays & même d'en former une école. Il jetta les yeux sur M. de Jussieu pour diriger cet établissement, & mettre les plantes dans un ordre convenable. Ce fut alors que forcé d'adopter un arrangement, M. de

Jussieu crut devoir substituer son plan nouveau aux méthodes anciennes. Ces méthodes n'étoient selon lui que des tables raisonnées, dans lesquelles les plantes étoient disposées selon un ordre convenu, pour la facilité de ceux qui les étudient. La science bornée à ces méthodes est une science factice, bien éloignée de celle de l'ordre naturel qui est la véritable, & qui consiste dans la connoissance des vrais rapports des plantes & de leur organisation. Les méthodistes établissent des principes sur lesquels ils posent les fondemens & l'édifice de la science. Le vrai naturaliste au contraire ne croit pas qu'il dépende de lui de faire des principes; persuadé qu'ils existent tout faits dans la nature, il se contente de les chercher. Ceux qui lui paroissent bons sont soumis à un examen rigoureux, & ne peuvent être admis que lorsqu'après plusieurs épreuves, on s'est assuré qu'ils ne tendoient point à séparer les plantes naturellement congenères, ou à réunir celles qui sont très-différentes. Le premier & le plus naturel de ces principes est de rapprocher les plantes qui se ressemblent par le plus grand nombre de leurs caractères. Il est admis par tous les botanistes, mais tous en le reconnossant comme vrai, ne l'adoptoient point dans leur arrangement. Il fait la base de celui que M. de Jussieu établit à Trianon en 1759. En examinant les caractères, il avoit remarqué, ainsi que ses prédécesseurs, que les uns étoient plus généraux que les autres, & devoient fournir les premières divisions. Après les avoir appréciés successivement, il avoit reconnu que la germination de la graine & la disposition respective des organes sexuels, étoient les deux principaux & les plus invariables; il les adopte & sans former des classes fixes, il dispose suivant ce plan une suite d'ordre ou familles qui répondent aux sections des autres méthodes, & qui aulieu d'être formées comme elles d'un seul caractère, sont fondées sur l'assemblage de plusieurs. Cet arrangemement peut-être comparé aux *Ordines naturales* de M. Linnæus. Ces deux auteurs se sont contentés de donner un catalogue de genres rapprochés sous différens points, sans expliquer les motifs qui les ont déterminés à placer un ordre avant l'autre, à ranger un genre sous un ordre déterminé. Ces deux arrangemens peuvent être regardés comme des problêmes ou des séries de problêmes, que leurs auteurs ont laissé à résoudre aux botanistes. M. Linnæus a publié le sien. Celui de M. de Jussieu n'est connu que par les catalogues manuscrits du jardin de Trianon. Ce savant qui le regardoit encore comme imparfait, en éloignoit toujours la publication; chaque année il faisoit de nouvelles corrections; & dans les derniers tems, où l'âge & les infirmités le rendoient sédentaire & lui interdisoient la lecture, il ne perdoit point de vue cet objet. Sa mémoire lui rappelloit tous les caractères des plantes; il les comparoit, les apprécioit, & après avoir varié & multiplié ses combinaisons, il parvenoit quelquefois au point cherché; plus souvent il étoit mécontent de son travail, tant il est difficile de pouvoir deviner le secret de la nature. Ces imperfections dans l'ouvrage ne prouvent que la difficulté de l'entreprise. M. de Jussieu avoit vu la science sous un aspect tout-à-fait nouveau, il étoit obligé de la créer, de l'établir sur des principes invariables, de la suivre dans ses détails, de procéder à la manière des géomètres, en ne passant à une proposition que lorsque les premières sont éclaircies & reconnues évidentes. Est-il surprenant qu'il n'ait exécuté qu'une partie de son plan? Quand un homme a combiné les caractères des plantes, au point de pouvoir dans une espèce inconnue, déterminer l'existence de plusieurs par la présence d'un seul, de rapporter sur-le-champ cette espèce à l'ordre qui lui convient; quand il a détruit ce préjugé flétrissant pour la botanique, que l'on ne regardoit que comme une science de mémoire & de nomenclature, & qu'il en a fait une science de combinaisons, qui fournit un aliment à l'esprit & à l'imagination; cet homme peut être appellé le créateur ou du moins le restaurateur de la science. D'autres en étendront peut-être les bornes, mais il aura le premier ouvert la voie, traité le plan, établi les principes. M. de Jussieu ne les a consignés à la vérité dans aucun livre, mais dans le jardin de Trianon on reconnoît l'esprit de l'auteur; ce même esprit règne dans le nouvel arrangement du jardin des plantes de Paris, formé d'après le modèle de Trianon, & différent seulement en quelques points pour la facilité de l'étude. Il eût peut-être été à souhaiter que cette réforme dans l'école de Paris eût été adoptée beaucoup plutôt, mais le local ne se prêtoit pàs à un pareil changement, les fonds consacrés à l'entretien du jardin ne suffisoient pas pour cette dépense extraordinaire. La botanique étoit alors peu favorisée, quoique Louis XV eût alors un jardin de botanique particulier, dans lequel il se promenoit souvent, montrant du goût pour la science, & aimant à y rencontrer le botaniste en qui il trouvoit cette aménité, cette candeur, cette simplicité qui est ordinairement le partage des vrais savans, & qui caractérisoient M. de Jussieu. Celui-ci content de la bienveillance de Louis XV, ne profita point des occasions fréquentes qu'il avoit de former des demandes pour lui & les siens. Jamais il n'a rien demandé, & jamais il n'a eu la moindre faveur de la cour, il ne fut pas même dédommagé des frais qu'il a faits pour se transporter à Trianon, & du tems qu'il a employé à disposer les plantes de ce jardin. Cependant le roi ne l'avoit pas oublié, il cessa au bout de quelques années de le mander à Trianon, où sa présence n'étoit plus utile, mais il parloit souvent de M. de Jussieu avec intérêt. Un tel homme devoit en effet laisser des traces profondes dans l'esprit d'un souverain, condamné à ne voir presque jamais que des courtisans. Ainsi M. de Jussieu ne retira d'autre avantage de la familiarité de Louis XV, que le plaisir toujours piquant, même pour un philosophe, d'avoir vu

de

de près un homme de qui dépend le sort de vingt millions de ses semblables.

Tels sont les travaux de M. de Jussieu : jamais homme n'a joui d'une réputation aussi grande, n'a obtenu & mérité tant de gloire avec un aussi petit nombre d'ouvrages imprimés & en paroissant ne chercher que l'obscurité. *Il a peu écrit*, a-t-on dit, *mais il a parlé & d'autres ont écrit d'après lui :* mot heureux, ajoute le secrétaire de l'académie, qui mérite d'être consacré dans nos fastes. On ne connoissoit pas de livres de lui, mais l'Europe étoit pleine de ses disciples ; son nom étoit cher à ses compatriotes & respecté des étrangers ; jamais aucune voix n'a troublé ce concert unanime du monde savant ; & dans le cours d'une si longue vie, il n'a trouvé dans l'Europe entière qu'un rival, dont il obtint l'estime, & pas un ennemi.

Après avoir donné la notice abrégée des travaux de M. de Jussieu, nous dirons quelque chose de sa vie privée. Il avoit toujours vécu avec son frère, qu'il avoit aimé comme un ami & respecté comme un père ; leur union avoit été inaltérable, & pendant que l'aîné étoit absent pour visiter ses malades, le cadet recevoit les amis, comme les savans & les étrangers qui trouvoient auprès de lui & l'agrément & l'instruction. Il avoit formé dans sa maison une espèce d'académie ou conférence, dans laquelle on discutoit divers points de physique, & surtout ceux qui avoient plus de rapport à l'histoire naturelle. Cette société choisie lui tenoit lieu de toute autre ; naturellement timide il fuyoit le grand monde ; livré par goût au travail, il s'étoit dispensé de ces inutilités, que l'on appelle devoirs de société. L'observation, la lecture, la conversation des gens instruits faisoient tout son plaisir, & il mettoit bien à profit le tems qu'il pouvoit employer de l'une de ces trois manières. Sa mémoire lui rappelloit tout ce qu'il avoit vu ou entendu, & il savoit distinguer la vérité de ce qui n'en a que l'apparence.

L'habitude de discuter & de raisonner lui avoit donné un esprit de méthode qu'il portoit partout. Toutes ses connoissances étoient rédigées dans sa tête, au point que lorsqu'on l'interrogeoit sur quelque matière, sa réponse étoit toujours une dissertation complette sur le sujet proposé ; il analysoit avec impartialité & sans aigreur toutes les opinions, laissoit entrevoir la sienne s'il en avoit une, ou avouoit ingénuement qu'il étoit embarrassé pour se décider. Combien de fois l'a-t-on entendu répondre, avec ce ton de candeur qui lui étoit propre : *je ne sai pas ;* mot qui convient si fort à notre nature, & que l'orgueil du demi-savant ne peut articuler. Il craignoit toujours de s'avancer trop & d'induire en erreur ceux qui le consultoient, & il aimoit mieux les laisser dans l'incertitude ; que de substituer des faits douteux ou de brillantes hypothèses à la réalité.

M. de Jussieu ne cherchoit, ne desiroit que le bien général, que l'avancement de la science, & étoit peu sensible à la célébrité, à la réputation du moment ; il communiquoit avec la plus grande facilité ce qui lui avoit coûté beaucoup de peine à acquérir ; & quand par hasard on mettoit en œuvre quelques-unes de ses idées sans lui en avoir fait l'hommage, il oublioit fort obligeamment que ces idées lui eussent jamais appartenu. Il avoit coutume de dire : *que la vérité perce, il importe fort peu par qui elle nous arrive.* Lorsqu'il communiquoit ses idées, il le faisoit toujours d'une manière claire, précise & sans prétention. Il donnoit aussi volontiers son avis sur les ouvrages qu'on lui communiquoit avant l'impression ; si l'auteur cherchoit de bonne foi des lumières, il répondoit à sa confiance par beaucoup de franchise ; mais lorsqu'après avoir hasardé quelques réflexions, il les voyoit mal reçues, il laissoit continuer la lecture sans l'interrompre, & des formules de politesses (car la simplicité & la franchise sont souvent réduites à en employer) étoient alors toute sa réponse. Si on lui demandoit son avis sur un savant, il disoit volontiers le bien qu'il en pensoit, mais si le mal surpassoit le bien, il se taisoit.

Il haïssoit la charlatanerie & pardonnoit aux charlatans ; une gaîté douce & des plaisanteries sans fiel, que sa bonhomie rendoit piquantes, assaisonnoient les conversations qu'il avoit sur ce sujet avec ses amis : c'étoit alors que faisant à certaines opinions une guerre innocente, & où jamais le nom de leurs auteurs n'étoit prononcé, il se permettoit de rire de ces vues ou superficielles ou fausses, qu'on donne avec orgueil pour le secret de la nature ; de ces découvertes annoncées avec emphâse, & qu'on lit dans les livres anciens ; de ces systêmes généraux, fondés sur quelques faits souvent mal observés, & contredits par mille autres ; de ces livres qui promettent des vérités grandes & universelles, & qui ne renferment que des sophismes, des erreurs & des phrases. Cette charlatanerie devenue si commune de nos jours, est le fruit de l'espèce de goût, d'ailleurs si utile, que le public semble marquer pour les sciences, & peut-être de la facilité de tromper des hommes qui veulent en parler sans les étudier ; elle excitoit le rire ou la pitié de M. de Jussieu, & il ne la croyoit pas bien dangereuse ; les esprits qui s'y livrent, ou qui en sont la dupe, auroient été, selon lui, de peu de ressource pour les sciences ; & les injustices que cette charlatanerie entraîne dans la distribution de la fortune ou de la renommée, ne lui paroissoient pas mériter l'indignation d'un vrai philosophe. Il ne se piquoit pas d'avoir l'esprit fort, mais il l'avoit juste, & il saisissoit aisément le point d'une question. Sa répartie étoit prompte & souvent plaisante, parce qu'il l'assaisonnoit de ce ton de bonhomie qui lui étoit propre. Il avoit dans le fonds du caractère une gaîté naturelle, qui ne se développoit jamais

entiérement, mais qui concentrée en dedans entretenoit cette égalité d'ame que l'on a toujours admirée en lui. Il faisoit au milieu d'un cercle, non le rôle de censeur qui blâme tout, mais celui de simple spectateur; il étudioit les mœurs & les caractères, & sans critiquer ou reprendre personne, il usoit pour lui des connoissances que cette étude lui avoit procurées.

C'est sans doute à ses réflexions & à son goût pour le travail que l'on doit attribuer la vie retirée qu'il a toujours menée. Tant que vécut son frère il s'asservit à tous ses goûts; mais à l'époque de sa mort il songea à la retraite. Dès-lors il se répandit moins au dehors & ne vit plus que quelques anciens amis, parmi lesquels on distinguoit M. Duhamel, Rouelle l'aîné, & un homme illustre (1) que la variété & l'étendue de ses connoissances ont placé parmi les savans, qui a honoré la magistrature par son éloquence & par son courage; qui porté aux grandes places par sa seule renommée n'a pu se porter à les remplir que par l'espérance d'y faire le bien, & qui les a quittées sans regret. Toujours chargé des soins du jardin des plantes, il continua de le fréquenter & de conduire les jeunes gens dans la campagne, pour leur donner la connoissance des végétaux qui y croissent. Egalement versé dans les autres règnes de la nature, il nommoit indifféremment tous les autres objets qu'on lui péésentoit; mais sa vue qu'il avoit fatiguée par une lecture trop assidue ou par des observations microscopiques, commença à s'affaiblir. Il l'avoit toujours eue fort basse, & même il avoit perdu l'usage d'un œil affecté d'une cataracte. Le chagrin de la mort de son frère ne contribua pas peu à l'affoiblissement de cet organe. Il fut obligé de renoncer au microscope, & même de donner moins de tems à la lecture : mais il y suppléoit par la réflexion. Ayant beaucoup de faits dans la tête, il cherchoit à les mettre en ordre, il combinoit ensemble les divers caractères des plantes, pour perfectionner l'ordre qu'il leur avoit donné. C'est ainsi qu'il a passé seul plusieurs années. Devenu en quelque sorte le père de sa famille par la mort de son frère, il fit venir successivement auprès de lui quelques-uns de ses neveux, & se fit un plaisir de diriger leurs études dans la partie qu'il avoit embrassée lui-même. N'ayant jamais eu le goût des affaires, il se débarrassa sur l'un d'eux du soin des siennes, & devint encore plus sédentaire qu'auparavant. Dès qu'il eut mis ce neveu en état de remplir ses fonctions au jardin des plantes, il se dispensa d'y aller. Ce changement de vie un peu trop prompt, le rendit plus lourd & plus gros qu'il n'étoit. Son visage haut en couleur annonçoit une disposition à l'apoplexie, dont deux étourdissemens successifs dans l'été de 1777 furent les avant-coureurs. On voulut l'engager à faire plus d'exercice, à prévenir par quelques remèdes de précaution une rechûte. N'ayant eu dans toute sa vie que quelques accès de rhumatisme & des palpitations, il se fioit trop sur sa force & sa constitution. Les étourdissemens ne furent ni assez vifs ni assez longs pour lui donner beaucoup d'inquiétude. Il continua de fréquenter l'académie, & avoit même paru dans les dernières séances de septembre jouir de la meilleure santé. Elle n'étoit qu'apparente. Le 20 du même mois, il eut une attaque d'apoplexie bien caractérisée & fut sans connoissance pendant quelques heures; revenu de cet état, à l'aide de secours promptement administrés, il en conserva un embarras dans la langue & une faiblesse générale qui l'obligea de garder le lit. Pour faire cesser ces symptômes & prévenir de nouvelles rechûtes, on crut devoir entreprendre un traitement réglé; la méthode que l'on employa parut réussir les premiers jours. Sa langue se dégagea, les forces revinrent assez pour que le malade pût quitter le lit pendant quelques heures de la journée. Il recevoit ses amis, & conversoit avec eux, comme dans son état de meilleure santé; il avoit même l'esprit assez présent pour raisonner avec Antoine-Laurent de Jussieu, l'aîné de ses neveux, sur les points les plus difficiles de botanique & lui donner des solutions satisfaisantes. Sa gaîté naturelle paroissoit plus développée, surtout quand il n'avoit auprès de lui que des personnes de la maison; il savoit que le service des malades est attristant autant que pénible, & ne pouvant diminuer la peine de ceux qui l'entouroient, il vouloit du moins l'adoucir en éloignant avec soin toute apparence d'humeur. L'égalité d'ame qui l'avoit accompagné toute sa vie ne l'abandonna pas dans sa maladie, il devint même plus affectueux, plus calme & plus sensible que dans le reste de sa vie. Sa famille, ses amis qui n'avoient presque jamais connu sa sensibilité que par ses soins, ses bienfaits, ses services, le virent avec attendrissement & avec douleur parler alors le langage de l'amitié, dont ils ne lui avoient connu que les procédés; & il leur dit pour la première fois combien il les aimoit, lorsqu'il sentit qu'il falloit renoncer pour toujours au plaisir de leur en donner des preuves. L'amélioration de son état avoit donné les plus flatteuses espérances; cependant au bout de quelque tems on eut de l'inquiétude en voyant que le retour de la santé n'était pas en raison de l'action apparente des remèdes; on craignit qu'aux approches de l'hiver la convalescence ne fût très-longue, que même elle ne fût jamais parfaite. Cette crainte n'étoit que trop fondée; trois semaines après la première invasion, les symptômes anciens s'aggravèrent tout d'un coup, il en survint de nouveaux qui changèrent en quelque manière la nature de la maladie; elle dégénéra en fièvre d'abord intermittente, puis continue, l'action des remèdes devint plus lente, les forces diminuèrent. Cet état répandit l'allarme parmi les siens, mais il ne put altérer sa tranquillité. Pré-

(1) M. de Malesherbes.

paré depuis long-tems à la mort par une vie réglée ; par la pratique constante des devoirs de la religion, il la vit sans effroi ; cette perspective ne le troubla point, il conserva jusqu'au dernier moment cette gaîté douce & touchante, qui accompagne encore dans les derniers instans le philosophe qui a su apprécier la vie, & l'homme juste qui meurt sans regret ; il demanda les secours de l'église & les obtint. On eut par intervalles quelques lueurs d'espérances, mais elles ne furent que passagères. Lui-même ne se trompa pas sur son état ; il se sentit affoiblir insensiblement ; ses derniers momens furent tranquilles comme toute sa vie. Il conserva la connoissance jusqu'à la fin, & mourut le jeudi 6 novembre, à neuf heures du matin, âgé de soixante-dix huit ans, deux mois & demi.

Les mœurs de M. de Jussieu étoient pures & même sévères ; tout ce qui étoit contraire à la décence, dans toutes les acceptions de ce mot, le blessoit ; il ne désapprouvoit pas, du moins hautement, ceux qui y manquoient en sa présence, mais il en souffroit ; il avoit rempli toute sa vie ses devoirs de religion, comme ses devoirs de morale, avec la même exactitude, la même simplicité & le même silence.

Sous son extérieur froid, il cachoit beaucoup de sensibilité ; il aimoit, mais son amitié ne se manifestoit ordinairement que par des actions ; sa famille a éprouvé les effets de sa bienfaisance. Elevé par son frère aîné, qui avoit acquis dans la pratique de la médecine une fortune considérable, M. de Jussieu en avoit été le seul héritier, il ne se regarda que comme le dépositaire des biens qui lui avoient été légués ; il devint le père de sa famille, & donna un état à ses neveux, qu'il fit venir auprès de lui. Les autres ont ressenti les effets de sa bienveillance ; il institua son légataire universel le neveu qu'il avoit déjà rendu l'héritier de sa place & surtout de ses idées, la portion de son héritage la plus noble & la plus flatteuse.

M. de Jussieu aidoit volontiers ses amis de sa bourse & de ses conseils. Il étoit charitable, mais ses charités étoient toujours secrettes ; ennemi de l'ostentation, il évita peut-être avec trop de soin les occasions de se faire connoître. Il paroissoit préférer sa tranquillité à tout ; il étoit persuadé que les savans, au lieu de travailler de concert aux progrès des sciences, tournent contr'eux leurs propres armes, & perdent en disputes polémiques un tems & des talens qui seroient employés plus utilement. Pour n'être point engagé dans ces sortes de combats, il se tint à l'écart, & se contenta d'être spectateur : sa modestie lui faisoit croire qu'il n'étoit pas au point de supériorité qui est au-dessus de la critique, qui la désarme, ou du moins qui rend ses effets inutiles. Sa timidité lui fournissoit de nouveaux argumens en faveur du parti qu'il avoit pris.

Il est des savans qui ne courent qu'après la célébrité, & qui ne sont pas délicats sur les moyens d'y parvenir. M. de Jussieu l'obtint sans la rechercher. Frère d'un savant qui s'étoit fait connoître avantageusement, & qui avoit mérité les honneurs qu'on accorde à la science, il eut une réputation encore plus étendue ; son caractère & ses connoissances lui procurèrent des amis de tous les états & de tous les pays. Il avoit fait deux voyages en Angleterre, il espéroit y trouver des richesses en histoire naturelle qui nous manquoient : l'Angleterre devoit avoir acquis en ce genre quelques avantages sur la France, par les voyages immenses que les Anglais avoient entrepris, par la grandeur de leur commerce, par l'étendue de l'empire qu'ils possédoient alors dans le nouveau monde. M. de Jussieu rapporta dans un de ces voyages le cédre du Liban qui manquoit au jardin du Roi, & il a eu le plaisir de voir les deux pieds de cet arbre qu'il avoit apportés d'Angleterre dans son chapeau, croître sous ses yeux, & élever leurs cîmes au-dessus des plus grands arbres. Ce fut dans ce voyage qu'il fit connoissance avec Dillenius, Hans-Sloane & Guillaume Sherard, l'illustre ami de Boerhaave. Il étoit fait pour être aimé de tous ceux qu'il eut occasion de voir. Le célèbre Linnæus vint à Paris en 1739 ; il fut accueilli par MM. de Jussieu qui le reçurent chez eux, & lui facilitèrent tous les moyens de mettre à profit son séjour dans cette ville. M. Bernard de Jussieu, qui n'étoit pas occupé comme son frère par la pratique de la médecine, se lia intimement avec M. Linnæus. Ces deux hommes célèbres, dont l'un étoit le seul rival que l'autre pût redouter, se réunirent dans plusieurs herborisations. L'impatience & l'activité de M. Linnæus, qui ne disoit rien sans chaleur, opposées à la naïveté & au sang-froid de M. de Jussieu, qui voyoit toujours les beautés de la nature avec des yeux également satisfaits, durent offrir à tous les deux un contraste bien étonnant. Ils se quittèrent pénétrés d'une estime réciproque. M. Linnæus ne trouva pas dans M. de Jussieu un admirateur, mais un juge équitable qui savoit apprécier ses travaux & ses projets, & qui voyait s'élever un botaniste dont les systêmes devoient subjuguer toute l'Europe, sans être tenté de lui disputer cette conquête lorsqu'il en avoit tous les moyens. M. Linnæus lui a tenu compte de ce désintéressement, & il a rendu à M. de Jussieu vivant des hommages qu'il a souvent refusés à la mémoire de l'illustre Tournefort (1). Il est vrai que M. de Jussieu, habitué à communiquer tout ce qu'il savoit, ne fut pas plus réservé avec M. Linnæus, & celui-ci sentit tout le prix d'une pareille confiance. Peut-être aussi que le botaniste suédois qui voulait primer en botanique, accorda plus volontiers une supériorité à un homme qui, peu curieux d'imprimer, ne cherchoit point à partager avec lui le sceptre de la science.

---

(1) Eloge de M. Linnæus, par M. Vicq-d'Azir.

Si M. de Jussieu eût été susceptible d'un mouvement de jalousie, il eût été jaloux des botanistes assez heureux pour embrasser dans de grands voyages les pays immenses, où sous un autre ciel & sur un sol différent, la nature a rassemblé une foule de végétaux inconnus à nos climats : il leur eût envié le plaisir de voir à chaque pas des choses nouvelles, & de compter le nombre de leurs découvertes par le nombre des plantes qu'ils recueilloient. On lui parloit, quelques années avant sa mort, d'un voyageur qui se vantoit d'avoir découvert quatre mille espèces de plantes ; une tristesse involontaire parut un moment s'emparer de lui : *j'essaierai du moins de les comparer à ce que je connois*, dit-il un instant après, & il fut consolé.

La réputation de M. de Jussieu étoit étendue dans toute l'Europe savante. Le trait suivant suffira pour faire juger de l'idée qu'on avoit de ses lumières, & de la confiance qu'inspiroit son caractère. Il vaquoit à Padoue une chaire de botanique. M Marsili, alors à Paris, prétendoit à cette place ; il n'opposa aux protecteurs, aux sollicitations de ses concurrens qu'une lettre de M. de Jussieu, & la place lui fut accordée. Cet hommage rendu à M. de Jussieu par une nation étrangère & féconde en savans dans tous les genres, est un honneur bien rare ; & ce qu'on croira sans peine, cette anecdote glorieuse étaít ignorée de sa famille & de ses amis. C'est (dit M. de Condorcet) des amis de M. de Marsili que nous l'avons apprise.

Pendant plus de cinquante ans que M. de Jussieu a été de l'académie des sciences, il a assisté aux assemblées de cette compagnie avec assiduité, occupant toujours la place que les réglemens lui avoient marquée, ne parlant jamais que lorsqu'on lui demandoit son avis, le disant avec précision & en peu de paroles ; toujours sage, juste & modéré, si on le consultoit sur les affaires de la compagnie ; toujours clair, lumineux & profond s'il prononçoit sur un point de science. Naissait-il une discussion sur une question d'histoire naturelle ? quelque longue, quelque vive qu'elle pût être, il gardoit le silence ; mais si au milieu de la dispute une voix s'élevoit pour proposer de demander l'avis de M. de Jussieu, alors tous se taisoient, il disoit un mot, & la dispute étoit terminée.

M. de Jussieu étoit plein d'estime pour la Faculté de médecine de Paris, il s'intéressoit à sa gloire, & faisoit valoir ses droits dans l'occasion. Je me souviens, dit M. le Preux qui a prononcé son éloge dans une séance publique de cette compagnie, qu'ayant un jour l'honneur de m'entretenir avec lui, la conversation tomba sur la Faculté, sur le bien qu'elle avoit toujours fait dans le silence, avec un désintéressement sans exemple, & en tirant toutes ses ressources d'elle-même, sur les hommes distingués qu'elle avoit comptés dans tous les tems au nombre de ses membres, & qu'il regardoit comme produits en partie par son régime, qu'on a depuis bien calomnié : il échappa à un de mes confrères de dire qu'il seroit à désirer qu'on fit tomber une pluie d'or sur la Faculté, pour la mettre à portée de faire encore plus de bien. Elle en feroit moins, lui dit M. de Jussieu, avec une vivacité remarquable, parce qu'elle ne lui étoit pas ordinaire ; l'or ne fait que des esclaves, & les talens d'un médecin ont besoin d'être libres ; sans liberté, point de tête fortement pensante ; souvenez-vous de la pensée sublime d'Homère : quand Jupiter veut faire un esclave, il ôte la moitié du cerveau.

Les gens en place consultaient souvent M. de Jussieu ; il étoit bien sûr que puisqu'ils s'adressoient à lui, ils ne vouloient que connoître la vérité, & il la leur disoit toute entière ; mais s'ils se conformoient à ses vues, il leur en laissoit tout l'honneur, persuadé que souvent les hommes puissans craignent moins la vérité que l'orgueil de ceux qui se vantent de la leur avoir dite. L'espèce d'obscurité où M de Jussieu sembloit ensevelir son génie, n'étoit l'effet ni de la paresse, ni de l'indifférence pour la vérité, ni de cette fausse modestie, habile à cacher sous le voile de la philosophie & de la paresse, la crainte de perdre une réputation qui ne peut soutenir le grand jour ; sa réserve tenoit à une défiance sincère de lui-même, défiance bien naturelle à un philosophe qui n'avoit jamais songé à comparer sa science à celle des autres botanistes, mais le petit nombre de ses connoissances à l'immensité des objets de la nature ; aussi lorsqu'un homme justement célèbre par des ouvrages d'un genre bien éloigné de la botanique, M. Rousseau, dégoûté de travaux qui n'avoient fait que troubler sa vie, voulut s'occuper de l'étude des plantes, lui fit demander quelle méthode de botanique il devoit suivre ? Aucune, répondit l'illustre botaniste : *qu'il étudie les plantes dans l'ordre où la nature les lui offrira ; qu'il les classe d'après les rapports que ses observations lui feront découvrir entr'elles ; il est impossible*, ajoutoit-il avec modestie, *qu'un homme d'autant d'esprit s'occupe de la botanique, & qu'il ne nous apprenne pas quelque chose.*

M. de Jussieu a donné une édition du *Systema Naturæ* de Linnæus ; il a ajouté les noms françois à cette édition. On lui attribue aussi l'ouvrage suivant : *Catalogue des arbres et arbrisseaux qui se peuvent élever en pleine terre autour de Paris.* — Paris, Bullot. 1735, in-12 de 70 pag.

Nous avons déjà parlé de la méthode naturelle de M. de Jussieu. M. Linnæus avoit entrevu l'existence de cette méthode naturelle, il l'avoit cherchée en vain, comme il le dit lui-même, & il ne se lassoit pas d'en réunir les élémens dans ses Fragmens naturels, publiés en 1738. M. Adanson avoit tâché de parvenir au même but en donnant, en

1765, ses familles des plantes, dont il avoit conçu le plan au Sénégal en 1750. M. Bernard de Jussieu, qui avoit établi une suite d'ordres naturels au jardin de Trianon en 1759, vit paroître avec plaisir l'ouvrage d'Adanson, un de ses élèves, qu'il avoit admis à partager avec lui les travaux de Trianon; il rendit justice à l'étendue des connoissances, aux vues ingénieuses qu'on trouve dans l'ouvrage, & n'en eut pour l'auteur que plus d'amitié, comme plus d'estime; mais il ne crut pas que ce fût pour lui une raison de rompre le silence qu'il s'étoit imposé; il craignoit d'égarer le public, après lui avoir donné tant de lumières utiles: plus son autorité étoit respectée & faisoit attendre de lui, plus il se croyoit obligé de ne rien hasarder. » Heureusement la sensibilité de M. de Jussieu nous a » rendu ce que sa réserve nous eût fait perdre. A la » mort de son frère Antoine, il appella auprès de » lui les enfans d'un autre de ses frères, & les » adopta. Un de ses neveux (Antoine Laurent) » annonçoit du talent pour la botanique, & le soin » de le former devint l'occupation chérie de M. de » Jussieu; il exposoit à ce neveu toutes ses idées, » toutes ses vues, l'ensemble du vaste plan qu'il » avoit formé, les incertitudes qui lui restoient en- » core, les vides qu'il n'avoit pu remplir. Le ne- » veu, avide de s'instruire, & tendrement occupé » du soin de rendre heureux les jours d'un vieil- » lard que la privation presque totale de la vue » empêchoit de lire ou d'observer long-tems, » cherchoit à lui proposer des doutes, & à trouver » des questions difficiles & piquantes, capables d'in- » téresser son oncle, & de l'occuper. Ainsi la mé- » thode de M. de Jussieu, les principes sur les- » quels elle est fondée, les observations qui lui ont » fait découvrir ses principes, sa méthode d'étudier » la nature, sa philosophie, tout ce qu'un excès » de défiance l'empêchoit de donner au public, a » été déposé dans la tête d'un savant jeune, actif, » capable de suivre la route tracée par son oncle, » & d'achever l'édifice dont il avoit posé les fon- » demens ».

C'est ainsi que s'exprimoit M. de Condorcet sur le compte de M. Antoine Laurent de Jussieu, en faisant à l'Académie des sciences l'éloge de M. Bernard en 1777. Depuis ce tems, M. Antoine Laurent de Jussieu n'a cessé de s'occuper de rédiger, de mettre en ordre, & d'accroître le plan tracé par son oncle; & au bout de douze ans d'un travail assidu, il a enrichi la botanique d'un ouvrage qui présente la suite de tous les genres de plantes connus, disposés par ordres naturels, selon la méthode qu'il avoit établie au jardin des plantes dès l'année 1774. (1) M. de Jussieu a divisé les plantes en quinze classes. Dans ces classes sont rangés cent ordres naturels dans lesquels sont contenus mil sept cents cinquante quatre genres. A la suite de son ouvrage, M. de Jussieu a placé cent soixante-onze autres genres, qui ne sont pas encore connus suffisamment, ou n'ont pas encore d'analogie qui ait permis de les placer au rang des autres. L'ouvrage est terminé par un appendix, contenant onze genres oubliés, ou publiés dans des ouvrages très-nouveaux, & diverses observations ou additions importantes.

Joseph de Jussieu, frère du précédent, docteur régent des Facultés de médecine de Reims & de Paris, & de l'académie des sciences, naquit à Lyon, le 3 septembre 1704. Il étoit le dernier de seize enfans, de Laurent de Jussieu, docteur en médecine & maître apothicaire, & de Lucie Cousin.

Un de ses aînés, *Antoine de Jussieu*, avoit appellé successivement auprès de lui plusieurs de ses frères, pour leur faire achever leurs études dans la capitale. L'un d'eux, M. Bernard, avoit embrassé de même état que son frère, & s'étoit rendu le compagnon assidu de ses travaux. Le jeune Joseph, excité par son exemple, se décida d'abord à suivre la même carrière, & commença à étudier les préliminaires de la médecine. Cependant il étoit né avec une de ces imaginations vives, qui lorsqu'elles sont jointes à un esprit juste & à un cœur droit, peuvent rendre inconstant dans la jeunesse, mais ne laissent plus dans l'âge mûr qu'une activité utile. Abandonnant bientôt son premier projet, il quitta l'étude de la botanique pour celle des mathématiques, & la profession de médecin pour l'état d'ingénieur. Il acquit alors, sous la direction du célèbre M. le Camus, des connoissances, que souvent dans la suite il eut occasion d'employer, & que peut-être on devroit regarder comme un préliminaire essentiel dans toutes les sciences naturelles, soit parce que dans chacune il se présente des questions où l'application de ces connoissances est nécessaire, soit parce que ces mêmes connoissances donnent à ceux qui les cultivent l'habitude d'être plus difficile sur les définitions & sur les preuves. A mesure que les sciences se sont étendues, leur destination a été plus absolue & leurs limites plus marquées; mais il seroit peut-être aussi nuisible à leurs progrès de trop les isoler que de trop les confondre. Après cette diversion qui fut très-courte, M. de Jussieu revint à des occupations vers lesquelles il se sentoit rappellé, parce qu'elles lui étoient communes avec des frères qu'il chérissoit.

Après avoir fini son cours d'étude, il alla prendre le doctorat à Rheims, pour remplir certaines formalités nécessaires, & se présenta ensuite à la Faculté de médecine de Paris en 1732. Reçu docteur deux ans après, il résolut de se donner particuliérement à la pratique. Dans le peu de tems qu'il donna à ce travail, il donna une bonne opinion de sa capa-

(1) *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita juxtà methodum in horto regio parisiensi exaratam, anno M. DCC. LXXIV. Parisiis, apud viduam Herissant, typographum, & Theophilum Barrois.* in-8°. 1789.

cité, & fit espérer qu'il marcheroit dignement sur les traces de son aîné. Il eût été impossible cependant que vivant avec ses frères, il négligeât l'étude des plantes, dont le goût paroissoit inné dans sa famille. Cette étude lui servoit de délassement. On retrouve dans l'herbier de son frère beaucoup de plantes étiquetées de sa main; il avoit copié tous les desseins des plantes d'Amérique, esquissées par le P. Plumier, & avoit fait un catalogue exact de l'herbier de Surian, compagnon de travail de ce religieux, qui existe encore dans le cabinet de son neveu, (M. Antoine-Laurent de Jussieu) avec les autres objets d'histoire naturelle, rassemblés successivement par MM. Antoine & Bernard. Il avoit aussi travaillé avec Bernard au traité des plantes usuelles, que ce dernier dictoit au jardin des plantes. Il ne lui falloit qu'une circonstance favorable pour se livrer d'une manière plus spéciale à la botanique: elle ne tarda pas à se présenter.

En 1735, le ministère résolut, sur la représentation de l'académie, d'envoyer des astronomes & géomètres dans l'Amérique méridionale, pour mesurer sous l'équateur un degré du méridien. Le choix tomba sur MM. Godin, Bouguer & la Condamine: on leur associa des artistes pour les seconder; on crut devoir aussi joindre à cette expédition un médecin-naturaliste, qui seroit chargé d'observer & de recueillir les productions de la nature, dans tous les lieux que l'on devoit parcourir. M. Joseph de Jussieu, dont le goût, le zèle & les talens étoient déjà connus, fut choisi pour accompagner les membres de l'académie, quoiqu'il ne fût pas encore leur confrère; il accepta cette commission avec plaisir, & partit en avril 1735.

Arrivé en juin à la Martinique, il profita de son séjour dans cette île pour la visiter, & pour herboriser sur la montagne Pelée, la plus haute de l'île. Il mit quatre heures à la monter, avec MM. Bouguer & la Condamine, qui se proposoient d'y faire quelques observations astronomiques. La pente en est si roide, surtout vers le haut, qu'ils étoient obligés de se servir des mains comme des pieds. Le replat avoit tout au plus dix à douze pieds de large. Le lieu n'étoit pas commode pour les observations, parce qu'on étoit enseveli dans les nuages qui cachoient les précipices voisins. M. Joseph y trouva peu de plantes, & ressentit sur le haut, quelques secousses de tremblement de terre, qui l'obligèrent, ainsi que les autres, de quitter promptement ce lieu. L'herborisation du bas fut plus abondante, & ce fut de cette île que partit son premier envoi pour le jardin des plantes. Il s'embarqua en juillet pour Saint-Domingue, relâcha au fort Saint-Louis, & débarqua au Petit-Goave. Pendant les trois mois de séjour qu'il fut obligé de faire dans cette île, il fit plusieurs excursions utiles dans le pays, il envoya beaucoup de plantes à ses frères, & leur procura des correspondances très-avantageuses pour la science. Ses herborisations furent interrompues par quelques accès de fièvre, dont aucune des personnes de l'expédition ne put se garantir. Il partit en octobre, sur le bateau du roi, pour aller à Carthagène, où les académiciens trouvèrent deux jeunes officiers Espagnols, chargés de les accompagner & de partager tous leurs travaux. On n'y séjourna que huit jours. M. de Jussieu en profita pour visiter les environs, mais il regretta de ne pouvoir aller à Tolu, éloigné de quelques lieues, pour y observer l'arbre qui donne le baume de Tolu, & celui qui fournit le copahu. Il partit en novembre pour Portobello, où il fut attaqué d'une maladie assez vive, mais qui céda en peu de tems au traitement qu'il se fit lui-même, & pendant la convalescence de laquelle il put donner encore quelques jours à la recherche des plantes. Il en trouva beaucoup & de très-rares. Les mines d'or voisines de cette ville n'échappèrent pas à ses observations; il alla à Panama, en remontant jusqu'à une certaine distance la rivière de Chagres, & traversant ensuite la chaîne des montagnes qui sépare les deux continens. Le séjour de Panama fut assez long, & M. de Jussieu y continua ses herborisations, & fit des observations sur le coquillage de Panama, qui donne la belle couleur de pourpre & qui en prend le nom. On s'embarqua en mars 1736, pour aller à Guayaquil, & de-là monter par terre jusqu'à Quito, ville située dans le milieu de la chaîne des Cordilieres, & qui devoit être le premier lieu des observations astronomiques projettées sous l'équateur. On y arriva seulement sur la fin d'avril. Dès ce moment, M. de Jussieu se livra sans réserve aux recherches de toute espèce. Les astronomes virent avec quelque surprise que le botaniste qu'on leur avoit associé étoit en même tems mathématicien éclairé, & capable de concourir avec eux aux opérations astronomiques. M. Bouguer a dit, après son retour, qu'aucun de ses coopérateurs ne lui avoit été plus utile que M. de Jussieu. M. Bouguer alloit même plus loin; mais il avoit eu à combattre dans ses confrères quelques prétentions très-excusables, sans doute, si on songe qu'il étoit bien naturel d'être jaloux d'une gloire qui avoit tant coûté, & il n'avoit trouvé dans M. de Jussieu que de la docilité & du zèle.

Lorsque M. de la Condamine fit, en 1737, le voyage de Lima, pour les intérêts de la compagnie, M. de Jussieu lui remit une note instructive des observations à faire sur l'arbre du quinquina, qu'il devoit trouver dans sa route aux environs de Loxa. C'est d'après cette note que M. de la Condamine rédigea le mémoire sur le quinquina, imprimé dans la collection de l'académie. M. de Jussieu n'alla à Loxa que deux ans après; jusqu'alors il ne s'étoit pas séparé de ses collègues, qui avoient suivi la chaîne des Cordilières depuis Quito jusqu'à Tarqui, en tirant des angles des sommets de toutes les montagnes. Dans ce voyage, M. de Jussieu examina avec soin le quinquina; il en décrivit les diverses espèces & en recueillit des

échantillons; il fit plus, il apprit aux habitans la manière la plus avantageuse de l'employer, & leur fit distinguer la meilleure espèce. Il leur apprit à en tirer l'extrait. Il en fit lui-même une provision assez considérable, qu'il envoya en France à ses frères. Si l'on en juge par ses effets, c'est le meilleur qui ait été envoyé dans notre climat. Il seroit peut-être à souhaiter qu'on renouvellât de pareils envois; la partie active du quinquina se conserveroit mieux dans l'extrait que dans l'écorce, & elle pourroit se transporter dans un moindre volume. M. de Jussieu ne se contenta pas d'examiner le quinquina : il décrivit aussi les arbres qui croissent dans le même lieu, & que l'on mêle quelquefois avec cette écorce. Il ne nous est parvenu qu'une partie de ces descriptions; mais elles sont incomplettes, & on ne pourra pas en tirer un parti aussi avantageux que M. de Jussieu l'auroit fait lui-même. En revenant de Loxa, il alla observer à Zaruma les mines, dont l'exploitation a été abandonnée, l'or y étant de bas aloi; il y fut pris d'une fièvre-tierce qui dura un mois, & manqua de le faire périr; il rejoignit les académiciens à Cuença, dans le mois d'août 1739. Ce fut-là qu'arriva l'événement de la mort de M. Seniergues, chirurgien de la compagnie, assassiné dans une émeute de la populace de Cuença, où toute la Compagnie courut de grands risques. M. de Jussieu ne put sauver M. de Seniergues, qui mourut quatre jours après ses blessures, lui laissant le soin d'exécuter ses dernières dispositions. M. de Jussieu qui vouloit aller dans la province de *los Canelos*, pays où croît la canelle, revint à Quito pour se disposer à ce voyage; mais il y fut attaqué d'une fièvre-maligne, qui fut, dit M. la Condamine, (*Voyage à l'équateur, pag.* 103) assez sérieuse pour mettre ordre à ses affaires & à sa conscience; il se traita lui-même, & aussi heureusement qu'un grand nombre de malades, qu'il avoit guéris peu de tems auparavant, d'un mal de gorge épidémique, qui régnoit alors à Quito.

Cependant les astronomes avoient rempli l'objet de leur voyage, & ils se préparoient à retourner en Europe. Chacun prit une route différente. M. la Condamine revint par le Maragnon. M. de Jussieu prit le parti de le suivre, en traversant la province de Canelos qu'il étoit curieux de connoître. Sept ans de travaux pénibles eussent pu suffire au zèle de M. de Jussieu, il eût revu une famille chérie, il eût joui de la gloire de ses recherches mais il n'avoit vu encore que des contrées habitées par des européens, défigurées par la culture, ou du moins parcourues avant lui par quelques voyageurs; & il laissoit derrière lui des pays immenses, où une foule d'objets nouveaux devoient frapper les yeux du premier observateur qui oseroit y pénétrer; où la nature seule avoit réglé la disposition des végétaux & donné à la terre ce qu'elle devoit produire. Il savoit que les découvertes y seroient plus faciles & moins glorieuses, que le voyage seroit plus pénible; mais il voyoit aussi qu'à chaque pas il pouvoit espérer ou le plaisir de voir une chose nouvelle, ou la satisfaction de faire une observation utile. La difficulté de tirer des secours de l'Europe ne fut pas un obstacle pour lui. Les fonds lui manquoient. Outre qu'il ne recevoit rien de France, il fut volé successivement par deux nègres esclaves qu'il fut obligé de vendre; il avoit cru qu'un valet espagnol seroit plus fidèle, mais il en fut aussi la dupe; il fut obligé de se livrer à la pratique de la médecine pour subsister. Ces contre-tems & le chagrin d'être éloigné de sa famille le fit tomber dans une mélancolie, qui ne fit qu'augmenter depuis. Il régna, en 1744, à Quito, une fièvre-maligne pestilentielle, qui emporta plus de 8000 personnes. M. de Jussieu fut attaqué dans le même tems d'une fluxion de poitrine, accompagnée des symptômes de la maladie épidémique, & fut réduit à un état presque désespéré. Dès que ses forces furent revenues (en 1745) il se disposa à partir; il avoit déjà loué des bateaux, qui devoient le transporter par la rivière de Pastaça & celle des Amazones jusqu'à Para; mais l'audience de Quito informée de son dessein, lui fit signifier un ordre très-précis de ne pas quitter la ville tant que l'épidémie des petites véroles, qui régnoit pour lors, continueroit d'exercer ses ravages. Il étoit défendu à toutes personnes, sous les peines les plus graves, de favoriser son évasion, & enjoint de le ramener, s'il étoit trouvé à une certaine distance. « Rien n'est plus propre, dit M. la Condamine, à faire honneur à M. de Jussieu que cette espèce de violence; les preuves qu'il avoit données de son habileté, & la confiance qu'il s'étoit acquise avoient fait juger qu'on ne pouvoit se passer de lui dans un tems où la petite-vérole ravageoit la province. » Cette maladie, d'après M. de Jussieu, ne reparoît à Quito que tous les quatorze ans; elle dure six mois, & fait alors un ravage terrible; elle est du genre des confluentes malignes. Il donna, dans une lettre adressée à son frère, le détail des maladies endémiques à Quito; il parle aussi de l'éruption du Cotopaxi, qui répandit ses cendres très-loin & changea la constitution de l'air. Elle occasionna dans toute la ville, qui en est cependant éloignée, une maladie qui fut nommée cotopaxi, à cause de son origine, & qui n'étoit autre chose qu'une inflammation de la parotide; elle céda aux premières applications émollientes & résolutives, & à la saignée.

M. de Jussieu forcé, soit par des ordres supérieurs soit par nécessité, à s'occuper de la pratique, ne négligeoit cependant pas de recueillir des graines, lorsqu'il en trouvoit l'occasion; l'amour de la botanique n'étoit pas la seule passion qui l'animât, l'idée du plaisir que chacun de ses envois feroit à ses frères suffisoit pour l'y engager; mais comme on étoit alors en guerre, la plupart de ces envois furent interceptés. Lorsqu'il se crut moins nécessaire à Quito, il demanda & obtint la permission de partir pour los Canelos & le Para.

Une raison nouvelle le déterminoit à revenir promptement en France : l'académie l'avoit nommé à une place d'adjoint-botaniste, le 9 janvier 1743. Cette compagnie instruite de ses travaux & connoissant son mérite, avoit pensé ne pouvoir faire un meilleur choix ; & dans cette occasion, son éloignement, loin d'être un motif d'exclusion, devint pour lui un nouveau titre. Ce fut dans ce tems qu'il reçut un ordre de M. de Maurepas, d'aller à Lima retirer des mains de M. Godin, des instrumens & autres effets appartenans à l'académie. Cet ordre changea la disposition de sa route. Il voulut seulement, avanr d'aller à Lima, faire une excursion du côté de los Canelos. Il fit une partie de ce voyage avec don Joseph Maldonado, curé de la cathédrale de Quito, & entra dans cette province en décembre 1747, par la rivière de Chambo, (qui prend plus loin le nom de Pastaça,) qui coule au bas de la montagne neigée de Tunguragua, une des plus élevées de la Cordilière. Il visita des bains d'eaux chaudes sulphureuses martiales, qui sortent d'un rocher à côté d'un ruisseau d'eau froide, & décrivit plusieurs plantes qui croissent dans le même lieu ; à peu de distance il traversa la rivière à Agoyax, sur un pont fait à la mode du pays. Il étoit situé dans le lieu le plus affreux ; les deux bords très-élevés & coupés à pic, laissoient voir dans leur intervalle un précipice, au fond duquel la rivière rouloit en torrent à travers des pierres & des rocs entassés ; un de ces rocs s'élevoit au milieu du torrent, & présentoit une assiette commode pour établir une pile ; plusieurs pièces de bois, jettées de l'un des bords sur ce roc dans un plan très-incliné, formoient la première arche ; l'autre étoit construite à-peu-près de même, & remontoit à la rive opposée par une pente également rapide. Ce voyage offroit à M. de Jussieu beaucoup de raretés en histoire naturelle ; il fut obligé de traverser beaucoup d'autres rivières, tantôt à gué sur le dos des Indiens, tantôt sur des petits ponts volans, faits avec des cannes de bambou liées ensemble, & jettées sur les roches qui sont à fleur d'eau dans le milieu de ces rivières. Quoiqu'il eût choisi le tems le plus favorable pour ce voyage, qui est le mois de décembre, il eut le désagrément d'être exposé à des pluies coutinuelles, qui lui firent perdre en partie le fruit de ses travaux. Les semences & les plantes récoltées pourrissoient promptement ; il put cependant observer avec soin l'arbre de la canelle (on l'appelle canelle de Quixos, du nom général des peuples de cette contrée) sur les montagnes qui environnent los Canelos, & descendit à quelques distances la rivière de Bobonasa. C'est d'après la carte qu'il avoit faite de ce canton, qu'il communiqua à M. Maldonado, que M. de la Condamine, dans sa carte géuérale, a tracé le cours des rivières de Pastaça & de Bobanasa à leur origine. Après avoir visité ce canton & reconnu ses productions, il rentra dans la vallée qui règne dans l'intérieur de la Cordilière & prit la route de Lima. C'est dans cette vallée fertile & riante, théâtre des observations astronomiques, que se trouvent beaucoup de plantes qui, depuis les envois de M. de Jussieu, se sont naturalisées chez nous : on distinguera toujours parmi ces plantes une espèce de pervenche, dont la fleur est très-agréable, & l'héliotrope à odeur de vanille, faite pour flatter à-la-fois l'odorat & la vue.

Il trouva M. Godin à Lima, & s'acquitta de sa mission auprès de lui ; celui-ci lui remit les instrumens dont il était dépositaire : il avoit été desservi à la cour, & parce que manquant de fonds, il avoit accepté par interim à Lima une chaire de professeur de physique, on l'avoit raye du nombre des pensionnaires de l'académie. Cependant dès que M. Godin se vit en fonds, il quitta sa chaire, & se prépara à revenir en Europe avec M. de Jussieu. Celui-ci fit connoître à l'académie les dispositions de son collègue, & écrivit fortement en sa faveur. Dans le commencement de l'expédition il n'avoit pas eu lieu de se louer de M. Godin, qui, étans le chef de l'entreprise, avait voulu maîtriser tout ses collègues ; mais dans ce moment il oublia tout le passé, & ne songea qu'à fare restituer à M. Godin un titre dont ses travaux ne le rendaient pas indigne, & il consentit volontiers à revenir avec lui : ils choisirent la route par terre de Lima à Buenos-Ayres, comme étant la plus sûre & celle qui pouvoit offrir à leurs recherches plus d'objets intéressans. Ils partirent de Lima sur la fin de 1748. Ce n'est quà 6 ou 7 lieues de cette ville qu'on trouve les montagnes qui règnent sur toute la côte de la mer du Pérou : on y monte par une vallée étroite, dans laquelle coule la rivière de Rimac qui va traverser la ville, & se jette ensuite dans la mer. En remontant cette gorge, on s'élève insensiblement pendant l'espace de 10 lieues jusqu'au village de *San-Matteo*, par un chemin étroit & escarpé. En passant successivement par toutes les températures dans cette route, M. de Jussieu trouva & décrivit les plantes les plus rares ; il alla ensuite à Poma-Cachau, traversa la fameuse montagne neigée, où le froid est des plus vifs, & descendit par différens détours au hameau de Poma-Cachau, voisin de la montagne Hungracava, dit le nouveau Potosi, qui contient une mine d'argent très-riche. Cette mine, anciennement abandonnée, parce que la principale galerie de communication s'étoit écroulée, en enterrant sous ses ruines une quarantaine d'Indiens qui l'exploitoient, avoit été reprise depuis quelque tems ; ce qui lui donna lieu d'observer tous les travaux. Il traversa ensuite la plaine de Tarma, lieu peu sûr pour les voyageurs, parce qu'il est le refuge des Indiens révoltés que l'on n'a pu encore réduire, & qui font de fréquentes incursions dans tout le voisinage. Les divers lieux qu'il parcourut jusqu'a Guançavellica méritent peu d'attention. Cette ville est célèbre par les mines de mercure que M. de Jussieu visita avec soin ; il en examina les souterreins & les différens minéraux ; il dessina jusqu'au

qu'au fourneau, qui a quelque chose de différent de ceux d'Almaden en Espagne. A une distance assez considérable, on trouve la ville épiscopale de Guamanga; plus loin, sont les hauteurs des Andaguaylas, qui sont très-froides & si peu peuplées que les voyageurs sont obligés d'y camper sous des tentes. Au-delà est Abancay, pays très-chaud & abondant en cannes à sucre, & Apurima, où l'on passe la rivière sur un pont de corde de 100 pas de long. Ces cordes sont faites avec les filamens du cabuga, espèce d'aloës : elles peuvent supporter des charges assez fortes. Un cheval chargé peut passer sur ce pont avec son conducteur. On parvient enfin à Cusco, dont la températute est plus froide que celle de Quito. Les expériences du baromètre prouvent aussi qu'elle est plus élevée au-dessus du niveau de la mer. Obligé de séjourner à Cusco jusqu'à ce qu'il trouvât des facilités de continuer sa route, M de Jussieu en profita pour aller visiter, à quatre lieues de-là, la vallée d'Urubamba plus tempérée & fertile; il la parcourut environ dix-huit ou vingt lieues, jusqu'au dernier village appellé Tambo, où l'on retrouve des vestiges d'une ancienne forteresse, bâtie par les Incas avec des pierres de taille d'un volume énorme; une de ces pierres, mesurées par M. de Jussieu, avoit vingt-cinq pieds de longueur, quatre pieds & demi de largeur, & sept pieds & demi de hauteur. On retrouve aussi dans des restes de la forteresse de Cusco, des pierres assez considérables.

Après avoir satisfait sa curiosité, M. de Jussieu revint dans cette ville, joindre M. Godin, (1) avec lequel il continua sa route jusqu'à Tinta, village de la province de Canas-y-Canches, où il s'arrêta pour aller visiter la montagne de Pumacanche, distante de cinq à six lieues, qui est toute composée de pierres d'aimant. Il paroît que les autres montagnes voisines contiennent aussi de l'aimant, surtout celles que l'on voit auprès de Coporoque & de Layo. Plus loin, on trouve la montagne neigée de Vilcanote, d'où sortent des sources d'eaux chaudes; elle fait partie d'une chaîne élevée que l'on nomme la Raya, parce qu'elle sépare la province de Cusco de celle de Collao, qui s'étend jusqu'à Potosi. Celle-ci, d'après les expériences du baromètre, paroît la plus élevée des terres habitées du Pérou; l'air y est assez froid en tout tems, il y gêle toutes les nuits pendant six mois de l'année; pendant les autres six mois on y cultive l'orge & la pomme de terre, qui, préparée à la mode du pays, forme un mets agréable aux seuls habitans du lieu. Cette contrée produit encore, par la culture, quelques autres plantes que l'on ne connoit pas en Europe; mais on y trouve très-peu d'arbres: les paturages y sont assez bons & les troupeaux nombreux. Les eaux des montagnes qui entourent le Collao ont formé, dans sa partie la plus basse & la plus ouverte, un lac de près de 90 lieues de circonférence, appellé le lac de Chicuito ou de Titicaca, qui se décharge au sud, dans la rivière de Desaguadero ou Caquiavivi. Il est rempli d'îles, dont le sol est très-fertile, ses bords sont garnis de villages; les premiers que l'on trouve sont Puno & Chicuito. Obligés de rester à Puno, nos voyageurs n'y restèrent pas oisifs, M. Godin dressa la carte des environs du lac, pendant que M. de Jussieu le parcouroit dans un bateau, fait avec une espèce de jonc ou de souchet, nommé totora, tressé si artistement qu'il ne laisse aucune entrée à l'eau. Un seul Indien le gouverne avec un long bâton, & une voile faite du même jonc, dont il ne peut pas toujours se servir, surtout dans les bourasques, qui sont aussi violentes & aussi communes sur ce lac qu'en pleine mer. Dans la navigation intérieure, M. de Jussieu parcourut quelques îles, & tua avec son fusil beaucoup d'oiseaux aquatiques qu'il dessina; il visita aussi quelques mines d'argent, qui sont dans le voisinage du lac. La rivière de Desaguadero, qu'il faut traverser pour suivre sa route, est très-profonde, & a environ cent pas de large. Le pont sur lequel on la passe est d'une structure très-particulière. Il est composé d'un certain nombre de bateaux de jonc, déjà décrits, rapprochés & unis ensemble par des cordes de paille; quatre cables très-gros, faits avec le même jonc, attachés fortement à deux massifs de pierre aux deux rives opposées, fixent tout cet assemblage, sur lequel on étend, à la hauteur de trois pieds, des faisceaux du même jonc liés de la même manière, qui forment un plancher assez solide pour porter des mulets chargés, & pour servir de débouché à toutes les richesses du Potosi & aux mines du Collao. Comme il est flexible dans toutes ses parties, il doit former sur la surface de l'eau une ligne courbe, parce qu'il tend surtout vers son milieu à suivre le courant de la rivière. A peu de distance de ce pont, on perd de vue le lac de Tiaguanaco, & on va droit à la Paz, ville située dans un fond, entourée de montagnes, & éloignée de Lima de trois cents vingt lieues. Ce voyage dura près de neuf mois, à cause de la difficulté des chemins & du transport, & de la mauvaise santé de M. Godin, ainsi que des détours nombreux qu'ils firent, pour visiter tout ce qui étoit intéressant sur la route. Le terroir peu fertile de la Paz ne produit que de l'orge. Ce n'est qu'à dix lieues de-là, que l'on trouve sur les bords de la rivière de Chuquiago, une température plus douce, propre à la culture de la vigne, qui donne un vin assez bon; si on traverse la montagne des Andes au nord-est, on entre dans la province des Yangas, très-riche en productions de différens genres.

(1) Pendant son absence, son valet avoit forcé ses coffres & lui avoit fait un vol considérable, quoiqu'il parvint à en recouvrer la plus grande partie; il prit plus de 1000 piastres. Ici, dit M. de Jussieu dans sa narration, on ne pend pas les voleurs, & quand on y feroit bonne justice, je n'aurois pas permis qu'on en fût venu à cette extrémité. Je me contentai de le voir hors de mon service; & pour éviter pareille chose, je me réduisis à me servir moi-même.

M. de Juſſieu, placé au milieu d'un pays tout neuf pour la botanique, ne vouloit pas l'abandonner ſans connoître ſes richeſſes. Son compagnon, plus preſſé de partir, le quitta en cet endroit, & alla l'attendre à Buenos-Ayres, avec promeſſe de l'avertir lorſqu'il y auroit un vaiſſeau prêt à mettre à la voile. Il n'y manqua pas; mais M. de Juſſieu, entraîné par ſes recherches, le laiſſa partir ſeul, & oublia que le premier objet de ce voyage avoit été de ſe rapprocher de ſa patrie. Il écrivoit cependant à ſes frères que cette botanique étoit une ſcience bien ingrate. Pour s'y livrer ſans réſerve, & ſuivre les ordres de ſa cour, il avoit abandonné à Quito plus de 3000 piaſtres qui lui étoient dues. Depuis ſon départ de cette ville, juſqu'à ſon arrivée à la Paz, il en avoit dépenſé au moins autant. (3000 piaſtres font environ 15,000 liv. de notre monnoie.) Depuis dix ans, il ne recevoit aucun ſecours d'Europe, il ne pouvoit plus avoir la reſſource de la médecine, puiſqu'il avoit fallu opter & ſacrifier à la botanique les eſpérances d'une meilleure fortune. C'eſt au milieu de ces embarras, qu'il ſe décida à un voyage coûteux & fatigant. Arrivé, dit-il, à la Paz, où il fait un froid aſſez vif, & où nous eſſuyons à repriſe la rechûte des neiges; ennuyé d'avoir paſſé tant de punas, c'eſt ainſi qu'on appelle les pays les plus élevés de la montagne, où le froid eſt ſi piquant qu'il ne permet pas à la terre de ſe couvrir de plantes & d'arbriſſeaux; ne voyant rien non plus autour de la Paz digne de curioſité, je me réſolus à pénétrer la montagne des Andes, & paſſer à los Yungas, province d'une température chaude, fort abondante en plantes, & ſurtout en coca, qui y eſt cultivé avec ſoin pour le grand profit qu'elle donne. On aſſure qu'il ſort de la province ſeule de los Yungas, pour plus de 7 à 800,000 piaſtres de feuilles de cet arbriſſeau, qui ſe diſtribuent dans toutes les mines du Pérou, aux Indiens qui travaillent nuit & jour dans leurs ſouterrains, & qui ne réſiſtent à ce pénible exercice, qu'au moyen de cette feuille qu'ils mâchent continuellement, ſaupoudrée avec la cendre de la quinoa ou *chenopodium folio ſinuato*, &c. Il me fallut paſſer la montagne neigée & marcher plus de quatre à cinq lieues dans la neige, deſcendre enſuite par des chemins, taillés en forme d'eſcalier, au bord de précipices affreux, & avoir à chaque inſtant, & pendant plus de huit lieues, la mort devant les yeux. Ma mule s'abattit deux ou trois fois ſous moi; je fus obligé de la laiſſer eſtropiée, & hors d'état de pouvoir me ſervir davantage. La violence des rayons du ſoleil, réfléchis par la neige, me cauſa une des plus douloureuſes ophtalmies que j'aye éprouvées dans ma vie, & ce qui me chagrinoit le plus étoit la crainte de reſter aveugle, car je ne voyois rien; mais un flux abondant de larmes, cauſées par la même irritation, au bout de vingt-quatre heures d'un tourment continuel, me rendit la vue & fut ma guériſon. La beauté & l'abondance des plantes que produit cette région me conſolèrent & me dédommagèrent de mes travaux paſſés. Je ne me laſſois pas d'admirer le changement ſubit de me voir tout-à-coup dans un pays ſi différent de celui dont j'étois ſorti; & comme il y avoit long-tems que j'étois, pour ainſi dire, à jeun de la botanique, je m'émerveillois davantage du changement de région & de la douceur du climat, comparé à la rigueur de celui qui règne dans toute la province de Collao & à la Paz. Toutes les plantes n'étoient pas, à la vérité, dans l'état où je les aurois ſouhaité, mais celles qui étoient en leur perfection n'étoient pas en petit nombre. La coca & le quinquina que j'y trouvai en abondance me firent plaiſir. J'y vis pour la première fois la raquette, citée dans l'hiſtoire du Bréſil de Piſon. C'eſt une eſpèce ſingulière; je ſouhaite que ſes ſemences, que je vous envoie, fructifient. Vous pourrez voir par les paquets de graines, étiquetées *Yungas*, que ce voyage n'a pas été tout-à-fait inutile; j'y joins toutes celles que j'ai cueillies depuis Lima juſqu'à la Paz, avec un catalogue général, dans lequel ſont inſérées des remarques ſur chacune, qui ſpécifient le nom indien ou eſpagnol qu'on leur a donné, le lieu où elles croiſſent, la température du climat, le tout en peu de mots; le tems ne me permettant pas de m'étendre davantage, pour ne pas manquer l'occaſion de vous faire parvenir cet envoi par une prochaine occaſion, en l'expédiant au plutôt pour Lima. C'eſt ainſi que M. de Juſſieu s'exprimoit dans une lettre, datée de la Paz du 22 juillet 1749, la même dans laquelle il fait le détail de ſon voyage depuis Lima. Il envoya en même tems un bon deſſin de la coca, fait le 29 juin 1749. Ces dates prouvent d'une part que ſon voyage des Yungas a été aſſez long; de l'autre, qu'il repaſſa les montagnes des Andes pour revenir à la Paz, puiſque c'eſt de ce lieu qu'il date ſon récit. Il faudra donc regarder comme différent de celui-ci le voyage de Santa-Cruz, qu'il projettoit dès-lors & qu'il exécuta malgré tous les obſtacles. Ce n'eſt qu'en voyageant & parcourant les bois & les campagnes, dit-il dans la même lettre, qu'on peut faire des recherches utiles à la botanique; c'eſt auſſi ce qui me fait prendre le parti au ſortir d'ici, pour ne pas perdre le tems & mes peines à voyager par des lieux ſecs & ſtériles, comme ſont ceux de la Paz à la ville de Potoſi, de paſſer par la vallée célèbre de Cochabamba, de-là à Miſque, de Miſque à Santa-Cruz de la Sierra, qui eſt un des lieux du Pérou le plus voiſin du Bréſil, où j'imagine avoir occaſion de reconnoître & obſerver bon nombre de plantes, citées dans Piſon & Marcgrave; de Santa-Cruz à Chuquiſaca, & de-là à Potoſi. Quoique ce ſoit un détour de près de cent lieues, qui augmente naturellement ma dépenſe, il m'a paru important de profiter de l'occaſion, qui ne ſe retrouveroit pas, de viſiter des pays ſi peu connus & ſi fertiles. Tel étoit le plan de la route que M. de Juſſieu devoit ſuivre. Il en fut détourné par d'autres travaux, qui

avoient aussi un but d'utilité. Comme il étoit aussi versé dans les mathématiques & dans la trigonométrie que dans la connoissance des plantes, il ne put résister au desir de lever des plans de quelques-unes des provinces qu'il parcouroit. La rivière de Caquiaviri, dans laquelle le lac de Chicuito se dégorge, après avoir couru quarante lieues au sud, va former un autre lac, plus petit que le premier, qu'on appelle Aullagas, dont les eaux se perdent sous terre, sans qu'on sache ce qu'elles deviennent. Plusieurs disent qu'à Chuquisaca, situé au nord de ce lac, on entend un bruit sous terre, comme d'un torrent qui se précipite, & passe avec violence sous la grande place de cette ville; d'autres qu'on voit à la côte de la mer du sud, près d'Arica (1), sortir subitement de la montagne une grande rivière. M. de Jussieu se contente de transcrire ces rapports, mais nous ne savons pas s'il a cherché à vérifier les faits énoncés. Il ajoute seulement que ce lac élevé d'environ une lieue de France au-dessus de la mer, n'est pas très-éloigné des côtes; qu'il est salé, parce que toutes les rivières qui le composent ont leurs eaux saumatres, mais que son goût salé n'est pas cependant si considérable que l'on ne puisse absolument boire ses eaux, & qu'il en a bu lui-même. Il quitta la Paz dans le mois de juillet 1749, & vint en suivant le Caquiaviri jusqu'à la ville d'Oruro, à l'entrée du lac Aullagas. A un quart de lieue de cette ville est une montagne appellée la Tetilla, qui domine tout le lac & les lieux qui l'avoisinent. M. de Jussieu observa de son sommet toute l'étendue de ce pays, & prit le relèvement de toutes les villes ou villages qu'il pût appercevoir. Il continua sa route le long de la rive gauche du lac, & fit de nouvelles observations sur l'éminence nommée Ocurin, qui se trouve entre Poopo & Guancana. Il n'étoit qu'à cinquante lieues de Potosi, il y alla directement, prenant toujours des relèvemens, lorsqu'il en avoit la facilité. Ce fut en août qu'il arriva dans cette ville, où il ne fut pas oisif. Du sommet de la montagne voisine, il tira le plan de tous les environs. Il avoit coutume, dans les contrées où la botanique étoit stérile, de s'en dédommager sur la géographie, & il avoit trouvé beaucoup à réformer & à ajouter aux cartes anciennes & modernes.

Ces occupations ne lui avoient point fait perdre de vue son objet principal; dès qu'il fut un peu remis de ses fatigues, il se disposa à faire le voyage de Santa-Cruz de la Sierra. Une carte qu'il a dressée de Chuquisaca à Santa-Cruz, fait présumer qu'il passa par la première de ces villes, qui est à trente-cinq lieues au nord-est du Potosi, & qu'il suivit sa route par Misque, Chilon, Samaypata. Il quitta cette dernière ville le 20 novembre 1749, fort mal équipé de mules & de voituriers, & parvint après quelques lieues à Montenegro, dernière habitation que l'on rencontre jusqu'à Santa-Cruz. Ce pays étoit autrefois peuplé. On voit encore les restes d'édifices des Indiens. Rien n'est comparable surtout à la forteresse des Incas, qui se conserve assez entière sur le sommet d'une des montagnes les plus élevées à une lieue de Samaypata. Toutes les hauteurs de cette Cordilière sont remplies de ces fortifications faites par les Indiens, les unes au-dessus des autres en forme de cercles concentriques. Un Inca avoit fait commencer dans ce lieu un large chemin qui existe encore, pour pénétrer la montagne & le pays des Chiriganes, peuple féroce & indompté qu'il vouloit réduire, mais sans succès. La difficulté des chemins fut sans doute un des principaux obstacles qu'il ne put surmonter; car au-delà de Montenegro, on ne trouve plus qu'un désert affreux, dont les routes tracées dans le milieu des bois, sur le penchant des montagnes escarpées, ou sur le bord des rivières, ne sont que des sentiers étroits, boueux, creusés par les pas des mules qui y passent, couverts quelquefois des eaux des rivières débordées; bordés souvent de précipices profonds, dont l'aspect rend ces lieux encore plus horribles. De los Cuevas, lieu peu distant de Montenegro, on ne compte que deux lieues jusqu'au Costal, & l'on met une journée entière à les faire, encore faut-il que le chemin soit sec; car dans des tems de pluies il est ou si glissant que les mules ne peuvent s'y tenir, ou si rempli de boue qu'elles enfoncent jusqu'au poitrail. M. de Jussieu préféra de le faire à pied, & alla coucher au Coscal, où il fut assailli d'un orage violent qui dura toute la nuit, & une partie de la journée suivante. Sa tente & son lit ne purent le mettre à l'abri, son lit & ses hardes furent entiérement inondés; il eut beaucoup de peine à sécher le tout, & à préparer un mauvais repas avec les provisions dont il s'étoit fourni, car dans ce pays inhabité il faut tout porter avec soi. Il traversa avec les mêmes peines la plaine de Coscal, & monta les montagnes de la Coca & du Tacoara; dans un de ces lieux, une de ses mules de bagage tomba dans un ravin sans se faire de mal, mais le lit qu'elle portoit fut entiérement baigné. Ailleurs dans les pas difficiles, les voituriers étoient obligés de décharger les mules & porter leurs charges à dos d'hommes. Quelquefois il falloit traverser des gués plus ou moins profonds; mais de tous les passages, le plus dangereux est le sentier faisant un contour de fer à cheval, sur la pente de la montagne de la Herradura, à une hauteur de plus de deux cents toises. C'est dans ce lieu que les voyageurs doivent se précautionner contre les étourdissemens, & que les voituriers multiplient leurs précautions pour empêcher que leurs mules ne fassent de faux pas, qui les entraîneroient jusqu'au fond du précipice. La montagne de Verméjal, voisine de

(1) M. Frézier, dans la relation de son voyage à la mer du sud, parle de ses différentes relâches sur cette côte, qu'il a suivie assez exactement, & il ne fait pas mention de cette rivière souterraine.

celle-ci, offre encore quelques endroits difficiles. Le terrein depuis ce lieu jusqu'à Santa-Cruz commence à s'applanir, & à offrir des sites moins agrestes; on passe un bois considérable, qui s'étend jusques près de Santa-Cruz. La vue de la première habitation, que l'on trouve sur le bord d'un étang, à deux lieues de la ville, fut pour M. de Jussieu un spectacle délicieux. Après avoir vécu pendant dix jours de fromage & de biscuit, il se trouva très-heureux de trouver du lait, & de faire son souper d'une poule d'eau qu'il tua sur l'étang. Santa-Cruz, situé près de la rivière de Guapay, a un évêque, dont la résidence la plus ordinaire est Misque; & un gouverneur, dont la jurisdiction s'étend à l'ouest jusqu'à Chilon; au sud, jusqu'à la nation des Chiriganes; à l'est, par les missions des Chiquitos, & au nord par celles de Mosos. Les habitans de Santa-Cruz, originaires du Paraguay, avoient anciennement une communication facile avec ce pays, par un chemin qui traverse les missions de Chiquitos, & va jusqu'à la rivière de Parao. Les plantes & les animaux de leur contrée y portent le même nom qu'au Brésil, ce qui fournit une nouvelle preuve d'une origine commune. Aujourd'hui, ces habitans ont défense de commercer avec le Paraguay; & ils n'ont d'autre voie pour débiter leurs denrées & leurs étoffes que celle du Pérou, & le mauvais chemin qui y conduit. Peut-être cette défense est elle levée depuis que les jésuites ont quitté le Paraguay. M. de Jussieu eut beaucoup de difficulté à observer les plantes dans sa route, à cause des mauvais tems, des mauvais chemins, & de la saison qui n'étoit pas favorable. Il en recueillit cependant un certain nombre dont il fit un catalogue, qui fait aussi mention des plantes trouvées dans les missions voisines de Santa-Cruz, ce qui suppose qu'il parcourut ces missions. On a appris par une lettre de M. de Bordanave, résident à Lima, écrite depuis le retour de M. de Jussieu, « qu'après s'être séparé de ses compagnons, il prit la résolution de pénétrer dans le pays de los Mosos, où il crut qu'il pourroit trouver quelque nouveauté. Il ne fut épouvanté ni par la difficulté des chemins ni par la distance, il y entra accompagné d'une seule personne. On ne sauroit croire combien il souffrit de misères dans cette entreprise, au milieu d'un pays impraticable à tout voyageur, par rapport aux pluies presque continuelles, & à la terre marécageuse sur laquelle il faut nécessairement marcher, le plus souvent nuds pieds, & le corps couvert seulement d'une chemise ou toile légère, pour n'être pas si incommodé de la chaleur excessive. Cette chaleur est si grande, qu'elle fatigue en un moment les personnes les plus robustes; il n'y a que des Indiens qui passent par ces chemins, & quand ils en reviennent ils sont presque nuds, car les pluies & la chaleur pourissent les hardes en moins de rien. Voilà le pays que M. de Jussieu a parcouru, ne prenant le plus souvent pour toute nourriture que du bled d'Inde, rôti ou bouilli, avec quelque peu de poisson salé. Quoiqu'il y ait quelque peu de gibier, on ne peut se servir du fusil, parce que la poudre ne sauroit prendre feu à cause de l'humidité. Cependant, le peu d'Indiens qu'il y a, & qui sont aussi sauvages que la terre qui les nourrit, tuent quelques singes avec des flèches qu'ils enveniment, & se régalent de cet aliment.

Qu'on se figure, continue M. de Bordanave, M. de Jussieu errant sur ces montagnes désertes, occupé seulement de travail & de découvertes, passant quelquefois la nuit sur des arbres, pour se garantir des animaux nuisibles, & souffrant la misère pour se rendre utile au public. Depuis ce tems, il contracta une maladie, qui insensiblement lui a fait perdre la vigueur de sa santé & la mémoire. » On ne sait pas au juste combien il séjourna de tems dans ces contrées. Il lui fallut pour en sortir, traverser de nouveau le désert & les mauvais sentiers de la Herradura & du Coscal, puisque c'est le seul chemin de communication qui existe. On trouve parmi ses dessins, quelques plantes dessinées à Santa-Cruz, sur la fin de décembre 1749, & quelques cartes ébauchées des peuplades voisines, & il étoit au Potosi en juillet 1750. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce voyage a été le plus fatigant de tous ceux qu'a faits M. de Jussieu, qu'il a beaucoup influé sur le dérangement de sa santé; & qu'il attribue la ruine de son tempérament à ce voyage indiscret, dans une de ses lettres, écrite en 1764.

Ses connoissances en différens genres, & surtout en médecine, lui avoient concilié l'estime générale dans les lieux où il résidoit. Obligeant par caractère, il ne pouvoit se dispenser de donner ses soins à ceux qui les lui demandoient; & les secours d'un médecin français, dans un pays où la médecine est généralement très-mal administrée, devoient être très-recherchés. M. de Xauregui, (1) gouverneur de la province de Potosi & de Chuquisaca, fut un des premiers qui eut à se féliciter de l'arrivée de M. de Jussieu dans son gouvernement. Son épouse, qui étoit dangereusement malade, recouvra la santé par ses soins, & devint une de ses amies les plus zélées. Comme il rendit d'autres services du même genre à cette famille, on ne voulut plus se séparer de lui, & le gouverneur le força de prendre un logement dans sa maison. Il vouloit partir pour Buenos-Ayres, où il espéroit de trouver quelque vaisseau qui mettroit à la voile pour l'Europe; mais on le retint sous divers prétextes. Tantôt il étoit question de mines à examiner, tantôt de cartes à tracer; car comme il étoit un peu universel, on dirigeoit ses travaux au profit de la contrée, qui s'est ressentie & se ressent encore des effets que pro-

(1) On prononce Gaurigui.

duisit sa présence. Il ranima plusieurs travaux & les simplifia. Il introduisit dans le pays une pratique de la médecine plus raisonnée, & fit connoître aux habitans les vertus des diverses plantes; il entreprit même, à la prière de M. de Xauregui, & par ordre de l'audience de Potosi, un autre genre de travail, bien différent de ses occupations ordinaires.

Il existoit à Guarigari, à cinq lieues au nord-est de Potosi, un pont de pierre à moitié ruiné, abandonné depuis plus de vingt ans, qui servoit autrefois de communication du Potosi, à tous les lieux situés au-delà de la rivière sur laquelle il étoit bâti. Cette communication étoit interrompue ou devenoit très-difficile, & toute la province desiroit avec ardeur voir le pont rétabli, mais on manquoit d'ingénieurs assez habiles pour entreprendre cette construction. L'Audience informée des talens de M. de Jussieu dans la partie du génie, l'engagea à se charger d'un ouvrage que lui seul pouvoit terminer à la satisfaction publique. On lui défendit de partir avant d'avoir rétabli ce pont, & on défendit à toutes personnes de favoriser son départ. C'étoit pour la seconde fois qu'il éprouvoit la même violence, & qu'on récompensoit son talent & son zèle par la perte de sa liberté. Il fit ce qu'on desiroit, & il le fit sans peine, parce que son travail devoit être utile. Le botaniste redevint ingénieur, il reconstruisit le pont, forma des digues propres à retenir le fleuve grossi par des torrens; rétablit une chaussée, mal construite dans son principe, qui conduisoit au pont, & qui avoit été presque ruinée par le défaut de soins & par la chûte des eaux. Ainsi, dans les premiers âges des nations, toutes les sciences, tous les arts appartenoient à un seul homme. L'inscription qui subsiste encore dans ce lieu, atteste la reconnoissance du pays pour M. de Jussieu, & la violence qu'on lui avoit faite, (*publici boni causâ senatûs consulto detentum*, &c.) violence dont l'inscription étoit une sorte de réparation; car ceux qui peuvent tout, croyent trop aisément que par des marques d'honneur, ils peuvent aussi compenser ou reparer une injustice. L'époque de cette construction y est fixée à l'année 1754. Quatre années avoient été employées à ces travaux.

Il étoit tems qu'après tant de travaux pour les autres, M. de Jussieu s'occupât enfin de lui-même. Impatient de revoir sa famille, dont il ne recevoit aucune nouvelle dans un pays où les communications sont si difficiles, il vouloit se rapprocher d'un port où il trouveroit quelqu'embarquement. M. de Xauregui, prêt à quitter son gouvernement, lui proposa de revenir avec lui à Lima, où ils profiteroient tous deux de la première occasion pour repasser ensemble en Europe. Il accepta cette proposition, qui retardoit une séparation coûteuse, & quitta le Potosi sur la fin de 1755. Il ne prit pas la même route par laquelle il étoit venu, mais alla gagner le bord de la mer du sud, au-dessous du lac Aullagas. Suivant sa méthode ordinaire, il prit des relevemens & des hauteurs dans les lieux où il passa. On retrouve parmi ses papiers; ceux qu'il fit à Arequipa, sur la côte, le 2 novembre. Il passa successivement à Caraveli, Atico, Acari, Yca, &c., & arriva à Lima sur la fin de décembre, fort fatigué & infirme. La première lettre qu'on reçut de lui, après une interruption de sept ans, est datée de Lima, du 5 février 1756. Il y annonce simplement qu'il a fait un séjour à Chaquisaca, & qu'il arrive convalescent d'un grand voyage.

Sa santé affoiblie, & peu propre à soutenir la longue navigation par le cap Horn, fut le prétexte dont se servit M. de Xauregui pour l'engager à ne pas le suivre en Europe, & à rester à Lima au milieu de sa famille, dont les soins lui seroient peut-être utiles. M. de Xauregui étoit en même tems charmé de la ſſer auprès de sa femme, un medecin auquel elle avoit les plus grandes obligations pour sa santé, & qui pouvoit l'aider de ses conseils pour ses affaires domestiques. M. de Jussieu céda à toutes les sollicitations qu'on lui fit, mais il ne put s'empêcher d'exprimer dans une lettre très-affectueuse, qu'il écrivit à ses frères, le regret qu'il avoit de ne pouvoir sitôt se réunir à eux. L'espérance de partir l'empêcha dès-lors de s'éloigner de Lima. Il refusa en 1759, d'accompagner à Guançavelica don Antoine de Ulloa, qui en étoit nommé gouverneur, & qui lui proposa de venir avec lui. Tous les malheurs tomboient à la-fois sur M. de Jussieu, ses infirmités étoient accrues par ses différens voyages & les chagrins qu'il avoit éprouvés; il avoit en même tems à reparer sa fortune & rétablir sa santé; il ne recevoit de sa patrie aucun secours, & en 1758 il fut vétéranisé par l'académie qui désespéroit de son retour. Il est vrai qu'il n'avoit donné aucun mémoire à cette compagnie, mais il en annonçoit plusieurs qui ont été probablement perdus, & auxquels il se proposoit de mettre la dernière main lorsqu'il seroit plus tranquille. M. de Jussieu fut donc obligé malgré lui de se livrer de nouveau à la pratique de la médecine. Cependant il ne laissa point échapper les occasions de recueillir des graines & de les envoyer.

Les nouvelles successives de la mort de sa mère & de plusieurs frères, particuliérement de M. Antoine (1), jointes à ses réflexions sur lui-même, le plongèrent dans une tristesse profonde, qui dégénéra en mélancolie habituelle. Bientôt il éprouva par intervalles des étourdissemens fréquens, qui furent un nouvel obstacle à son retour. Il eut le chagrin de voir partir M. Bourdaz, commerçant, un de ses amis intimes, sans pouvoir l'accompagner; la seule idée de passer le cap Horn suffisoit pour le retenir. Pour se consoler, il joignoit à la médecine l'étude des mathéma-

---

(1) En parlant de ce frère, il disoit dans une de ses lettres: je ne puis penser à lui, sans que mon sang ne se gêle & que mon cœur ne se couvre d'un voile noir. Ce n'étoit pas tant un frère qu'un père que j'ai perdu...., expressions fortes mais vraies, qui marquoient & la vivacité de ses regrets & l'étendue de sa reconnoissance.

tiques. « Vous aimez la botanique, écrivoit-il à son frère Bernard en 1761, elle a des attraits pour vous qui en avez été favorisé; mais moi qui en suis le martyr, je lui fais quelquefois mauvais visage, quand je vois le peu de fruit que j'en retire, & combien elle se défend de mes caresses. Depuis que je suis vieux & infirme, pour me consoler de ses dédains, je m'applique aux mathématiques, la seule science qui me satisfait par l'évidence de ses démonstrations. Cependant l'envie de vous procurer du plaisir, en satisfaisant votre passion, m'obligera à les congedier & à faire mes efforts pour rentrer en grace avec la botanique & l'histoire naturelle. » Il avoit raison de se plaindre. Ses appointemens lui avoient été supprimés dans le tems où il étoit le plus occupé pour la science, comme si en s'obstinant de rendre son travail plus complet, il eût mérité d'en perdre la récompense. M. de Jussieu avoit trouvé dans ses recherches beaucoup d'obstacles en tout genre, & il eut encore le chagrin d'apprendre que plusieurs de ses envois avoient été égarés dans la route, & n'étoient pas parvenus à leur destination. Une nouvelle de cette nature est terrible pour un botaniste, tel qu'étoit M. de Jussieu, & il faut aimer les plantes, avec autant d'ardeur qu'il le faisoit, pour sentir ce qu'il a pu éprouver. « Cette nouvelle me chagrina tellement, écrivoit-il, que j'en tombai malade. De quoi m'a servi de ruiner ma santé, d'essuyer tant de fatigues, de pénétrer & parcourir, avec la plus grande incommodité les lieux les plus reculés & les plus mal sains, si tous mes envois sont perdus; surtout si les semences des plantes du voyage de Santa-Cruz de la Sierra sont égarées, j'en aurai un mortel chagrin Il n'y a pas d'années que je n'aye envoyé quelques graines, soit parce que je savois le plaisir que vous en recevriez, soit pour répondre à l'honneur que l'on m'a fait de me charger de la partie de l'histoire naturelle. Mais quand je m'en serois un peu dispensé, je n'aurois pas tout le tort; il y a plus de vingt ans que je me défraye de tout, sans obligation à personne qu'à mon travail personnel.... Je n'ai épargné aucune dépense pour acquérir ce qui étoit digne de la curiosité d'un naturaliste, ou de quelqu'utilité dans les arts & la médecine. J'ai sacrifié de bon cœur mon bien & ma santé; je ne pouvois faire plus, & ce qui est plus sensible, le plus souvent ç'a été en vain. » En effet, il ne s'étoit pas contenté d'observer les plantes, il avoit encore examiné, dans les divers voyages, la formation de la terre et ses différentes couches : les coquilles fossiles n'étoient pas échappées à ses recherches, il en avoit trouvé, mais en petit nombre, à une moyenne hauteur, dans des lieux assez éloignés de la mer. Il s'étoit procuré quelques ossemens monstrueux, dans des pays plus éloignés encore, & qu'à l'inspection il avoit jugé appartenir à la baleine, ou à quelqu'un de ses congenères (1); mais dans les mines exploitées, & en général dans toutes les montagnes élevées, il n'avoit trouvé l'empreinte d'aucun animal, ni d'aucune plante. Ces faits & plusieurs autres lui donnent matière à une longue discussion, dans laquelle il développe ses idées sur cette partie de l'histoire naturelle; il croit que les fossiles ne sont plus rares dans ces parties hautes, que parce que l'élévation de ces montagnes, leur position sous l'équateur, & leur direction du nord au sud, n'ont pas permis aux eaux du déluge d'y faire un si long séjour.

On doit regretter que M. de Jussieu n'ait pu donner plus de tems à ses recherches; mais sa santé s'affoiblissoit chaque jour, il ne pouvoit monter à cheval sans avoir quelqu'accès de fièvre; il se plaignoit de douleurs occasionnées par la gravelle, ses vertiges devenoient plus fréquens, il commençoit même à avoir quelques absences de mémoire. Des gens qui se disoient ses amis profitèrent de l'affoiblissement de ses organes, pour se dispenser de lui rembourser des avances qu'il leur avoit faites généreusement, ou pour tirer de lui le peu qui lui restoit. Il avoit consenti, après le départ de madame de Xauregui, à prendre son logement dans la maison d'un parent de cette dame, mais cette hospitalité lui fut plus onéreuse qu'utile, & l'engagea dans des frais très-considérables. Il avoit cependant quelques amis sincères, qui s'intéressoient vivement à lui, & surtout M. Bourdaz, que ses affaires avoient conduit au Pérou, & don Juan de Bordanave, recteur des humanités de la même ville. C'est à ce dernier que nous devons les détails du voyage de Santa-Cruz de la Sierra; il ajoutoit dans cette lettre. » M. de Jussieu pour subsister pratiqua la médecine, qui lui fournit les moyens de se maintenir décemment, quoiqu'il traitât toujours par préférence les pauvres, qu'il secouroit outre cela de son argent, comme je l'ai vu bien des fois moi-même, & que tout Lima en est témoin; cependant il auroit pu reserver quelque chose, s'il n'avoit pas choisi pour retraite une maison, dont il fut obligé souvent de soutenir le luxe. J'avois fait plusieurs fois des tentatives inutiles pour l'en retirer, & j'eus besoin de toute ma constance lorsqu'il fallut le déterminer à partir, car espérant qu'il mourroit bientôt, on comptoit sur son héritage. Au reste, sa vie fut toujours un exemple de vertu; le déréglement qui régne dans ce royaume lui faisoit horreur, & il eût été à souhaiter que tout Lima eût réglé ses mœurs sur les siennes.

M. Bourdaz, en retournant au Pérou, avoit promis à MM. de Jussieu de leur ramener un frère qu'ils desiroient depuis si long tems revoir, & il y travailla dès le moment de son arrivée, conjointement avec M. de Bordanave & avec un autre ami M. Delgart, chirurgien françois, qui après avoir amassé quelque fortune, dans la pratique de son art, s'étoit livré

(1) Ces ossemens se trouvent à Tarija, où il avoit dessein d'aller, mais il en fut détourné. " D'ailleurs, ajoute-t-il dans une lettre écrite en 1764, le pays est mal sain, & j'eus trop à souffrir à Santa-Cruz, pour m'exposer davantage à ces lieux chauds & humides; je paie jusqu'à présent une indiscrète curiosité, c'est l'époque de mon tempérament ruiné.

depuis à l'exploitation des mines. Ce dernier suppléa aux pertes d'argent que M. de Jussieu avoit faites, en lui avançant une somme considérable; il se chargea même de la vente de son mobilier, & de lui en faire passer le produit dans le lieu qu'il iroit habiter. Quand ses affaires furent ainsi réglées, ses amis lui peignirent avec des couleurs vives le triste état de sa santé, le besoin qu'il avoit de secours habituels, la tranquillité dont il jouiroit dans le sein de sa famille, dont il étoit desiré. Ils lui firent espérer que le voyage pourroit le rétablir, que le voisinage du nord lui seroit plus salutaire, qu'il trouveroit en France des confrères éclairés & empressés à lui donner leurs soins, & un frère pour lequel il avoit toujours eu une affection particulière. Ces motifs réunis le décidèrent; il s'embarqua avec M. Bourdaz pour Panama, dans le mois d'octobre 1770; après avoir traversé l'Isthme, il vint à la Havane, & de-là à la Corogne en Galice. Son voyage avoit été assez long, parce qu'il avoit été obligé de séjourner dans les differentes relâches. M. Bourdaz, obligé d'aller à Madrid pour ses affaires, se sépara de son ami & le confia aux soins de M. Monneron, négociant françois, qui étoit aussi venu avec lui du Pérou, & qui alloit directement à Paris. Celui ci le conduisit à la Rochelle, d'où il écrivit à M. Bernard de Jussieu, pour le prévenir sur un retour inattendu & sur l'altération de sa santé. Le voyage avoit fortifié le corps, mais la tête s'étoit affoiblie en même proportion. Il revint à Paris le 10 juillet 1771, après trente-six ans d'absence, retrouver son frère, le reconnoître & pleurer dans ses bras; il savoit encore qu'il avoit un frère & qu'il l'aimoit, mais ce fut la seule chose dont il eût conservé le souvenir ou plutôt le sentiment. Ses découvertes, ses vues, ses travaux, le fruit de quarante ans consacrés aux sciences, ses chagrins, ses malheurs, tout étoit effacé de sa mémoire. Un frère malheureux, reçu dans une famille vertueuse, un martyr de la botanique, recueilli dans une maison qu'on pourroit appeler le sanctuaire de cette science, fut traité avec le respect qu'on devoit à son malheur & à la cause de ce malheur. Les soins ne lui furent pas ménagés, on se flatta, mais en vain, que la tranquillité & le repos rameneroient le calme dans cet esprit agité & affoibli. La santé revint un peu, mais la mémoire se perdit de plus en plus. Il ne fut plus capable ni d'avoir des idées suivies, ni de les exprimer. Il avoit eu d'abord quelques momens de raison, dans la suite ils devinrent plus rares. Accoutumé dans les premiers tems à exécuter toutes les décisions de son frère comme celles d'un père respecté, il parvint à ne connoître plus rien, à n'être affecté de rien. La mort de ce frère ne lui fit aucune impression. Il vit mourir ce frère, qu'il avoit tant aimé, mais il étoit devenu incapable de sentir sa perte; & par une espèce de compensation, dont il faut rendre grace à la nature, son état lui épargna du moins le sentiment de cette dernière infortune. Cependant même dans cet état, il étoit bon pour ceux qui le servoient, & il en étoit aimé quoiqu'il leur donnât beaucoup de peine. On retrouvoit encore dans cette tête à moitié désorganisée, le fond de ce caractère complaisant & sensible, qui lui avoit fait partout des amis. Ses neveux, chargés de lui après la mort de son frère, lui continuèrent les mêmes soins qu'ils lui avoient donné auparavant. Ils cherchèrent à prolonger l'existence d'un homme, qui leur rappelloit encore par sa présence & ce qu'il avoit été & les frères dont il avoit suivi les traces. Leur cœur étoit satisfait, parce qu'en remplissant les devoirs de l'amitié & de la reconnoissance, ils croyoient encore tenir, par l'objet présent, aux oncles respectables dont ils regrettoient la perte. Mais la nature a des bornes: l'état de M. de Jussieu ne promettoit pas une vieillesse très-avancée; il perdit d'abord l'usage des jambes, malgré l'exercice qu'on lui faisoit faire. Obligé de rester toujours assis, il devint lourd; bientôt sa vie ne fut plus qu'un assoupissement continuel, ses membres se retirèrent; & il mourut de la gangrène à la cuisse, après huit jours de souffrance, le 11 avril 1779, âgé de plus de 74 ans, dix-sept mois après la mort de son frère Bernard. Telle fut la fin de quarante ans de travaux, & de quinze ans de malheurs.

M. de Jussieu avoit été fait adjoint-botaniste de l'académie en 1743, lorsqu'il étoit au Pérou. En 1758 on le nomma associé vétéran, à cause de sa longue absence. Son état à son retour ne lui permit pas de paroître aux assemblées de cette compagnie; & par une singularité unique, il fut académicien pendant trente-six ans, sans avoir jamais paru à l'académie. Il a consacré aux sciences sa vie entière, & n'a pas même publié un seul mémoire. M. Antoine-Laurent de Jussieu, son neveu, a fait tous ses efforts, pour réunir les matériaux propres à constater ses travaux & à immortaliser sa mémoire. Il a mis en ordre le peu de manuscrits que l'on a de lui, & a fait demander tous ceux qu'il avoit laissés au Pérou; mais ces papiers laissés à M. Delgart, qui mourut trop tôt, furent regardés par ses héritiers, comme de peu de conséquence, & mis au rebut; on a seulement recouvré, par M. Dombey, un écrit de M. de Jussieu sur le quinquina.

M. de Jussieu étoit d'une taille ordinaire, sa figure & surtout ses yeux annonçoient un homme d'esprit; on ne peut en donner une idée plus juste qu'en disant qu'il avoit absolument le port du citoyen de Genève & un peu de sa physionomie. Obligeant par caractère, il ne vouloit cependant jamais être maîtrisé, il fuyoit les honneurs, & ne cherchoit qu'une vie tranquille. Ses chagrins l'avoient rendu mélancolique & un peu sauvage, il craignoit d'avoir des obligations. Le vice-roi du Pérou lui avoit fait promettre de l'accompagner à son retour en Europe; mais parce qu'au moment du départ, ses sollicitations n'avoient pas été renouvellées d'une manière assez vive, il aima mieux rester. Toutes

ſes lettres reſpirent l'amour de l'indépendance & de la ſolitude. Il refuſoit de voir les grands, quand ils étoient malades, pour n'être pas aſſervi par eux, & il voyoit volontiers les pauvres. Auſſi fut-il regretté de tous à ſon départ de Lima. On entendoit de tous côtés, dit M. Bordanave, des perſonnes qui diſoient qu'ils avoient perdu un père & un médecin déſintéreſſé.

(ANDRY.)

JUSTIMONT. C'étoit une abbaye de Prémontrés, du diocèſe de Metz, où l'on trouve une ſource minérale peu connue.

(MACQUART.)

JUSTUS, médecin oculiſte qui étoit contemporain de *Galien*, guériſſoit la maladie appellée *hypopion*, en faiſant aſſeoir le malade ſur une chaiſe, & lui tenant la tête de chaque côté en la ſecouant fortement, juſqu'à ce que le pus deſcendît au bas de l'œil par ſa peſanteur. *Galien* dit avoir été préſent à cette manœuvre.

(MAHON.)

JUSTUS, (Wolfgang) hiſtorien, natif de Francfort ſur l'Oder, où il avoit été reçu docteur en médecine, & nommé profeſſeur de phiſique en 1551 ; mourut le 31 mai 1573. La conſidération dont il a joui, dans l'univerſité de ſa ville natale, engagea ſes collègues à le nommer quatre fois au rectorat. Il a écrit l'hiſtoire de la Marche de Brandebourg & celle de Francfort ſur l'Oder; mais l'ouvrage qui nous intéreſſe le plus, parmi ceux qu'il a publiés, c'eſt une chronologie qui pourroit ſervir de répertoire utile pour l'hiſtoire de la médecine, ſi l'on n'y remarquoit une infinité de fautes. Elle eſt intitulée :

Chronologia, ſive, temporum ſupputatio, omnium illuſtrium medicorum, tàm veterum, quàm recentiorum, in omni linguarum cognitione, à primis artis medicæ inventoribus ac ſcriptoribus, uſque ad noſtram ætatem & ſeculum. Francofurti ad Viadrum, 1556, in-8°.

(MAHON.)

Fin du Tome ſeptième.





